
NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 03108544 6

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

ANCIENNE ET MODERNE.

XVI.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
(MICHAUD)
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

NOUVELLE ÉDITION,

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. MICHAUD,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX

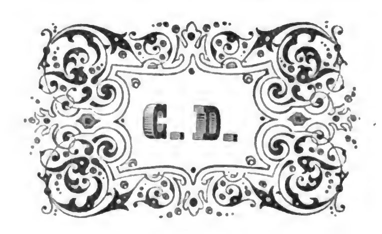
OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts
que la vérité. (VOLTAIRE.)

16

TOME SEIZIÈME.



PARIS,
CHEZ MADAME C. DESPLACES,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,
RUE DE VERNEUIL, 52,
ET CHEZ M. MICHAUD, RUE DE LA PLAINE, 12, AUX TERNES.

1856

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

G

GAU (Charles-François), architecte et archéologue, principalement connu par ses explorations en Nubie, naquit à Cologne le 15 juin 1790, vint à Paris en 1809, et étudia l'architecture à l'école des Beaux-Arts, sous la direction de Debret et Lebas. Pour se perfectionner dans son art, il entreprit, en 1817, un voyage d'abord en Italie et en Sicile, de là en Orient, et principalement en Nubie, dans le dessein de compléter les remarquables travaux archéologiques de l'Institut d'Égypte qui n'avait pas pénétré si loin. L'apparition (1809-1817) des trois premières livraisons, que la commission avait mis huit ans à publier, occupait alors vivement tous les esprits dirigés vers ces études. Après de grandes fatigues et de rudes privations, Gau arriva enfin au Caire ; là, des rivalités basses et jalouses contrarièrent quelque temps ses projets; mais, grâce à la bienveillance du consul français Drovetti, il obtint le firman nécessaire pour continuer son voyage, et arriva enfin à Thèbes après une navigation de plus d'un mois sur le Nil. Pour être maître de ses mouvements et libre de s'arrêter selon les goûts capricieux de sa fantaisie ou de sa curiosité, Gau acheta une barque, des provisions de voyage, loua des Arabes, quatre matelots et un ancien mamelouck de la garde impériale pour lui servir d'interprète; aidé de vents favorables, il parvint promptement au terme de sa course, et fut récompensé de ses fatigues par une riche moisson scientifique : entre la seconde cataracte et l'île de Philæ (El Birbé des Arabes), il trouva vingt et un monuments qui étaient alors complétement inconnus. Gau les publia sous le titre de *Antiquités de la Nubie*, ou *Monuments inédits des bords du Nil*, 13 livraisons; Paris, 1821-28, et en allemand, Stuttgard, 1821-28, avec 14 planches d'inscriptions nubiennes. Le texte était rédigé en grande partie par Niebuhr et Letronne. La faveur publique accueillit bien cet ouvrage, remarquable par le choix des monuments, la fidélité et la variété des dessins, l'exactitude des mesures. Par ce travail, Gau confirma les conjectures de la science sur l'origine de l'architecture égyptienne et sur son développement. « Toute l'architecture égyp« tienne, dit-il, a ses types dans les monuments « de la Nubie, depuis la première ébauche tail« lée dans le roc, jusqu'aux derniers édifices « construits sous les Ptolémées. » Gau avait rencontré dans ce voyage un autre architecte devenu depuis professeur d'histoire de l'art à l'école royale d'architecture, M. Huyot, auquel on doit le classement des monuments de l'Égypte. Gau fut un des premiers qui s'appliquèrent à comparer les époques de l'architecture ; il a consigné ses vues dans le bel ouvrage *les Ruines de Pompéi*, Paris, 1813, qui avait été laissé inachevé par Mazois. Gau se fit naturaliser en 1825, et fut à la suite nommé architecte de la ville de Paris, et obtint en cette qualité la direction de la restauration des églises St-Julien le Pauvre, St-Séverin, de la construction de la prison de la Roquette, etc. En 1839, on éleva d'après ses dessins, sur les anciens terrains Belle-Chasse, l'église de Ste-Clotilde dans le style gothique du 13e siècle. Malheureusement, Gau dépassa beaucoup ses devis et n'arriva néanmoins qu'à des résultats assez mesquins, aussi lui retira-t-on la direction de ces travaux pour la confier à M. Théodore Ballu. Gau sur ces entrefaites mourut à Paris (janvier 1854). A.—F—L—T.

GAUBERTIN. *Voyez* Boitel (Pierre).

GAUBIL (Antoine), savant jésuite et missionnaire à la Chine, a rendu, par ses nombreux et importants travaux, les plus grands services à la littérature de l'Asie orientale. Il était né à Gaillac, dans le haut Languedoc, le 14 juillet 1689. Entré dans la compagnie des jésuites en 1704, il fut envoyé à la Chine en 1723, et se mit dès lors à étudier les langues chinoise et mandchoue. Il y fit de si grands progrès que, suivant le P. Amiot, les docteurs chinois eux-mêmes trouvaient à s'instruire avec lui. Ces graves et orgueilleux lettrés étaient dans le plus grand étonnement de voir cet homme, venu de l'extrémité du monde, leur développer les endroits les plus difficiles des *Kings*, leur faire le parallèle de la doctrine des anciens avec celle des temps postérieurs, leur citer les livres historiques, et leur indiquer à propos tout ce qu'il y avait eu de remarquable dans chaque dynastie, et cela avec une clarté, une aisance, une facilité qui les contraignaient d'avouer que la science chinoise de ce docteur européen surpassait de beaucoup la leur. Ces études qu'on

croit capables d'absorber la vie d'un homme ne suffisaient pas encore à l'esprit infatigable du missionnaire. Les devoirs de son état, qu'il remplissait avec ardeur et constance, les sciences exactes, et principalement l'astronomie, dont il s'occupa toujours avec prédilection, partageaient son application sans l'affaiblir. On le voyait souvent, après avoir consacré des nuits entières à contempler les astres, passer de l'observatoire à l'autel, de l'autel à la chaire, de la chaire au tribunal de la pénitence, sans mettre entre ces différents exercices aucun intervalle de repos. Une santé robuste, un tempérament à l'épreuve de tout, favorisaient encore l'incroyable activité de son esprit. Quand il arriva à la Chine, les circonstances n'étaient plus aussi favorables aux missionnaires qu'elles avaient paru l'être pendant quelques années. L'empereur *Ching-Tsou*, que les Européens nomment *Khang-Hi*, n'était plus. Son successeur avait apporté sur le trône les préjugés les plus défavorables aux propagateurs de la foi chrétienne. Gaubil néanmoins fut bientôt distingué et nommé par l'empereur interprète des Européens, que la cour chinoise consentait à recevoir comme artistes et mathématiciens, tout en les repoussant ou en les persécutant comme missionnaires. Il y avait alors à Peking des colléges où de jeunes Mandchoux venaient étudier le latin, pour être ensuite employés dans les affaires avec les Russes. Le P. Parennin, qui en avait la direction, étant venu à mourir, le P. Gaubil fut choisi pour le remplacer. Il fut de plus interprète pour le latin et le tartare, charge que les relations établies entre la Russie et la Chine ont rendue très-importante. Traduire du latin en mandchou les dépêches du sénat de St-Pétersbourg, et du mandchou ou du chinois en latin les réponses des cours souveraines de Peking; faire concorder les idiomes les plus disparates que l'esprit humain ait créés; écrire, parler, composer, rédiger, au milieu des hommes les plus amis de l'exactitude et les plus attachés aux minuties de leur langue et de leur écriture; s'acquitter de tous ces devoirs à toute heure, sans préparation, devant les ministres, devant l'empereur lui-même; demeurer exposé aux malentendus qui ne peuvent manquer d'avoir lieu entre deux nations comme les Russes et les Chinois, chacune entêtée de ses usages et dans l'ignorance la plus profonde de ceux du peuple avec lequel elle traite; surmonter toutes ces difficultés pendant plus de trente années, et mériter de toutes parts l'estime et l'admiration les mieux fondées : voilà l'un des titres du P. Gaubil à la gloire. Cet illustre missionnaire nous en présente bien d'autres encore. On a peine à concevoir où il trouvait le temps que doit lui avoir demandé la composition de ses ouvrages, presque tous complets, profonds, et roulant sur les matières les plus épineuses. Son premier travail fut un Traité historique et critique de l'astronomie chinoise. Il y fait voir que l'opinion sur l'antiquité du monde fondée sur de prétendues observations astronomiques qui remontent à des millions d'années n'est pas fort ancienne à la Chine, et n'y a été embrassée que par quelques particuliers. Cet ouvrage est plein d'extraits des livres chinois les plus authentiques, et mérite, sous ce rapport, la plus grande confiance, même indépendamment de la sagacité et de la critique sûre de l'auteur. On en peut dire autant des autres mémoires sur la même matière, qui font la partie la plus intéressante du recueil d'Étienne Souciet. On trouve encore dans ce recueil le journal du voyage du P. Gaubil de Canton à Peking : ce morceau a été inséré par Prévôt dans le tome 5 de l'*Hist. des voyages*. La traduction française du *Chou-King* (Paris, 1771, in-4°) est l'ouvrage qui fait le plus d'honneur au P. Gaubil. Ce livre canonique peut être regardé comme le plus beau monument de l'antiquité profane ; il renferme des traditions authentiques sur l'histoire de la Chine et des empereurs, même avant l'établissement des dynasties héréditaires. Le chapitre *Iu-Koung*, dans lequel on trouve une description géographique de l'empire chinois au 23e siècle avant notre ère, est à lui seul un trésor inestimable; et les discours moraux mêmes qui font la base de presque tout l'ouvrage ne sont pas sans prix, quand on réfléchit à l'époque où le livre a été rédigé, et quand on tient compte du mérite de l'invention aux premiers auteurs de maximes maintenant devenues triviales, parce que leur justesse et leur énergie les ont fait passer dans la bouche de tous les hommes. Mais le style dans lequel est écrit le *Chou-King* se ressent du temps où il a été composé : son laconisme excessif, le choix des mots qui y sont employés, l'espece de figures qu'on y rencontre, font qu'aucun livre chinois ne saurait lui être comparé pour la difficulté, et qu'on peut être en état de lire tous les autres, même ceux de Confucius, et n'entendre pas un mot de celui-ci. C'est en quelque sorte une autre langue, qui diffère plus du chinois moderne que ce dernier ne diffère de tout autre idiome. On peut juger par là quels obstacles dut trouver Gaubil, tout aidé qu'il était par la connaissance du mandchou et les traductions faites par les Tartares. On est donc également surpris et affligé quand on voit l'éditeur du travail de Gaubil, Deguignes, diminuer l'honneur qui doit en revenir au missionnaire en réclamant pour lui-même quelque part dans un ouvrage auquel il n'a sans doute coopéré que bien faiblement; car, quelque connaissance qu'ait eue du chinois le savant académicien, on a peine à croire qu'il ait prétendu corriger le missionnaire et *rendre sa version plus littérale*. Les notes qui sont au bas des pages du *Chou-King*, extraites pour la plupart des commentaires et des gloses originales, sont presque toutes du P. Gaubil, et apportent un grand secours dans la lecture du texte, qui sans elles serait souvent tout

à fait inintelligible. L'*Histoire de Gentchiscan et de toute la dynastie des Mongoux* (Paris, 1739, in-4°) est encore un ouvrage qui eût suffi à la réputation d'un autre écrivain. Le père Gaubil paraît être un des premiers missionnaires qui aient tiré parti de la connaissance du chinois pour acquérir des lumières sur l'histoire de la Tartarie et des autres pays situés aux environs de la Chine. Cette connaissance est en effet tellement indispensable que sans elle l'homme le plus instruit ne peut éviter les plus grossières erreurs en parlant de l'origine des Mongols, de celle des Turcs, des Ouigours et des autres nations qui, après avoir pris naissance en Tartarie, se sont fait connaître en Occident par leurs conquêtes. Les chroniques persanes, les traditions mêmes des Tartares, conservées par quelques auteurs musulmans, ne sauraient, passé une certaine époque, entrer en comparaison avec les annales chinoises, qui ont toute la certitude que peut avoir une histoire écrite par des voisins et des contemporains. Le P. Gaubil a su habilement profiter des secours que lui fournissaient les écrivains chinois. L'auteur cependant était mécontent de son ouvrage, si l'on en croit le P. Amiot ; et un exemplaire imprimé que possédait ce dernier était, suivant lui, surchargé de notes et de corrections marginales. Il s'en faut beaucoup assurément que Gaubil ait extrait des annales chinoises tout ce qui avait trait à son sujet ; et avec les seuls livres que nous avons à Paris, il ne serait pas difficile de composer une histoire des Mongols dix fois plus considérable que la sienne. Mais cette dernière n'en a pas pour cela moins de mérite, et, à quelques inexactitudes près, inexactitudes qui la plupart proviennent de fautes typographiques, c'est le seul ouvrage imprimé où les personnes qui n'entendent pas le chinois puissent trouver des points de comparaison avec ce que les Persans nous ont conservé sur le même sujet. Sur le même plan que l'*Histoire des Mongoux*, le P. Gaubil avait composé celles de plusieurs dynasties chinoises, et il en avait envoyé les manuscrits en Europe. La seule qui se soit retrouvée jusqu'à présent est celle de la grande dynastie des *Thang*, dont le commencement a été inséré à la fin du 15e volume des *Mémoires concernant les Chinois*, sur un manuscrit qui était entre les mains de Deguignes, et dont la suite, imprimée d'après un manuscrit du Bureau des longitudes, forme la plus grande partie du tome 16e de la même collection, publié en 1814. Dans cette histoire comme dans celle des Mongoux, le texte historique est à chaque instant interrompu par des notes, dont la partie biographique des *Grandes annales* a le plus souvent fourni la matière, et qui forment une sorte de commentaire perpétuel, rempli de faits curieux et de détails instructifs. Gaubil donnait rarement dans l'esprit de système, et ses livres contiennent en général beaucoup de faits et peu de conjectures : on est donc surpris qu'il ait présenté comme un fait qui n'avait pas même besoin de discussion le rapprochement hypothétique et hasardé des Huns et des Hioung-nou, que Deguignes a reproduit depuis, mais en cherchant au moins à l'appuyer de réflexions propres à lui donner quelque vraisemblance. Un reproche semblable peut être fait au savant missionnaire, au sujet des *Hoeï-hou*, qu'il prend pour les Ouigours, confondant ainsi une nation célèbre qui habitait la petite Boukharie, dès le second siècle avant notre ère, et un autre peuple tartare qui ne fut connu que vers le 7e siècle, et qui vivait au nord du fleuve Tooula et jusqu'auprès du lac Baïkal. Le P. Visdelou a aussi supposé démontrée cette identité, que rien de positif n'appuie, si ce n'est la ressemblance des noms (1). A la suite de l'histoire des *Thang*, et d'après un manuscrit qui s'est aussi trouvé dans le Bureau des longitudes, on a imprimé le *Traité de la chronologie chinoise*, ouvrage complet où toutes les questions relatives à l'antiquité se trouvent discutées et résolues, quand il était possible qu'elles le fussent. Fréret, qui attachait un grand prix à l'histoire chinoise, et qui, sans avoir étudié la langue, a trouvé le moyen, à force de critique et de patience, de composer des mémoires qui ne sont pas sans mérite, avait reçu une copie de l'ouvrage de Gaubil, et c'est de là qu'il avait tiré la plus grande partie de ses assertions. Mais quoique les résultats du travail du missionnaire fussent par là déjà entre les mains des savants, il était fort utile de leur faire connaître de quelle manière l'auteur avait envisagé son sujet et quel enchaînement de preuves il y avait amené : à l'évidence près, dit Amiot, on trouve dans le traité du savant missionnaire toutes les autres raisons qui peuvent entraîner. Il paraît que l'édition du *Traité de chronologie*, faite avec soin d'après le manuscrit du Bureau des longitudes, ne s'est pas trouvée entièrement conforme à un autre manuscrit qui faisait partie de la bibliothèque du P. Brotier. C'est que le P. Gaubil, qui entretenait une correspondance active avec plusieurs savants d'Europe, ne s'attachait pas, en leur envoyant ses ouvrages, à en faire des copies parfaitement identiques. A chaque copie, il changeait ou modifiait quelque chose, suivant la personne à qui il s'adressait, ou d'après les découvertes qu'il pouvait avoir faites lui-même. Au reste, ces variantes ne sont jamais bien considérables, et la plupart ne roulent que sur des accessoires tout à fait indifférents. Nous devons réclamer, pour notre savant missionnaire, un opuscule qui a paru à Paris, en 1765, sous le titre de *Description de la ville de Peking*, etc., par *MM. Delisle et Pingré*, in-4°. L'original de cette description et le plan qui l'accompagne avaient été envoyés par le P. Gaubil à l'Académie de St-Pétersbourg,

(1) Dans ses *Recherches sur les langues tartares*, l'auteur de cet article a cherché à soutenir de quelques faits l'identité des Hoeï-hou et des Ouigours, supposée par Gaubil et Visdelou, mais sans prétendre en faire la démonstration, et surtout sans transporter le pays des Ouigours de Tourfan et de Khamoul aux bords de la Selinga et du Baïkal.

et c'est là que Delisle s'en était procuré une copie. En la publiant à son retour, il eût sans doute mieux fait de conserver le nom du missionnaire et de le laisser parler dans l'ouvrage, que de prendre les fonctions et le langage de rédacteur dans un sujet qui lui était étranger, et auquel le nom d'un voyageur décrivant ce qu'il avait vu pouvait seul donner quelque intérêt. Une notice sur le Tonking et la Cochinchine, où se trouvent réunis tous les documents fournis sur ces contrées par les écrivains chinois (*Lettres édif.*, t. 31); une autre du même genre, sur le Thibet, sur les îles Lieou-kieou, et sur la conquête du royaume des *Olet* ou Eleuthes (insérée dans le même recueil); une lettre à la Société royale de Londres, qui a été traduite en anglais et imprimée dans les *Transactions philosophiques;* deux autres lettres sur des sujets relatifs à la mission de la Chine, et publiées dans le recueil des *Lettres édifiantes*, t. 16 et 26, complètent la liste de ceux des ouvrages du P. Gaubil qui ont été imprimés. Si l'on ajoute à cette liste une foule de lettres et de mémoires, adressés à Fréret, à Delisle, au P. Souciet, à l'Académie des inscriptions, à celle de St-Pétersbourg, etc., les uns imprimés par extrait, les autres restés en manuscrit, on aura l'idée des travaux auxquels a dû se livrer ce missionnaire. Il fut nommé en 1747 membre de l'Académie de St-Pétersbourg, et celle des sciences de Paris le reçut, sur la proposition de Delisle, au nombre de ses correspondants. Il venait de terminer le mémoire sur le Tonking, quand il fut saisi d'une maladie violente qui l'enleva le 24 juillet 1759, après trente-six ans de séjour à Peking, et 71 ans de la vie la plus laborieuse et la plus utile aux sciences et à la religion. Gaubil est incontestablement celui de tous les Européens qui a le mieux connu la littérature chinoise, ou du moins qui en a su faire les applications les plus utiles et les plus multipliées. Plus fécond que Parennin et Gerbillon, moins systématique que Prémare et Fouquet, plus profond qu'Amiot, moins léger et moins enthousiaste que Cibot, il a traité à fond, avec science et critique, toutes les questions qu'il a abordées. On ne peut faire à ses ouvrages qu'un seul reproche fondé, c'est qu'ils sont écrits dans un style qui en rend quelquefois la lecture fatigante. Gaubil, en apprenant les langues de la Chine, avait à peu près oublié sa langue maternelle; mais ce défaut, qui pourrait lui faire tort dans l'esprit des gens du monde, n'est rien pour les savants auxquels ses travaux sont destinés, et ces derniers n'en conserveront pas moins pour sa mémoire toute l'admiration et toute la reconnaissance que peut justement lui mériter une longue suite de travaux estimables et tous dirigés vers des objets utiles. A. R—T.

GAUBIUS (JÉRÔME-DAVID GAUBE, plus connu sous le nom de), naquit à Heidelberg, dans le bas Palatinat, le 24 février 1705, d'une famille distinguée et éprouvée par toutes les vicissitudes de la fortune. Quoique né protestant, Jérôme-David fut confié, pour sa première éducation, à des jésuites, qui cultivèrent avec le plus grand soin les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature. De cette école il passa dans celle que Franke, protestant très-rigoriste, venait d'établir à Halle. Celui-ci apprécia très-mal son disciple, qui fut enfin envoyé par son père près de son frère, Jean Gaubius, qui pratiquait la médecine avec beaucoup de réputation à Amsterdam (1). Cet oncle, qui devint un second père pour son neveu, lui conseilla d'aller passer un an à Harderwick, et il lui fournit les moyens de suivre les leçons de Moor, qui enseignait avec éclat dans l'université de cette ville. La célébrité et le voisinage de l'école de Leyde l'attirèrent ensuite. Boërhaave, qui se trouvait à la tête de l'enseignement de la médecine, était alors le professeur le plus renommé de l'Europe. Ce grand homme témoigna de l'affection à Gaubius, et il présida même la thèse que celui-ci soutint pour être reçu docteur en médecine, et dans laquelle il disserta sur les parties solides du corps humain : ainsi, dès son début dans la carrière, il se montra attaché à la doctrine du solidisme. Peu après Gaubius voyagea en France, où il s'appliqua dans la capitale, et sous les meilleurs maîtres de ce temps, à l'étude spéciale de l'anatomie, de la chirurgie et des accouchements. Au bout d'un an de séjour à Paris, Gaubius retourna à Heidelberg, en passant par Strasbourg, où il s'arrêta quelque temps. Rappelé bientôt en Hollande par son oncle, qui lui donna sa fille en mariage, il continua à se livrer à l'étude des sciences physiques, et il commença à pratiquer assidûment la médecine, sous les auspices de son beau-père. Nommé médecin de la ville de Deventer, il fut appelé en 1727 à Amsterdam, que ravageait alors une épidémie meurtrière; et il resta dans cette capitale jusqu'en 1729, c'est-à-dire jusqu'à la cessation de la maladie, pendant le long cours de laquelle il montra autant de dévouement que de lumières et d'humanité. Boërhaave, sentant diminuer ses forces avec l'âge, fit nommer Gaubius son successeur dans la chaire de chimie. Les services rendus à l'État pendant la dernière épidémie qui avait désolé Amsterdam dispensèrent notre savant médecin du titre de sujet ou de citoyen de la république, jusqu'alors nécessaire pour pouvoir être professeur. Gaubius vint donc s'asseoir, jeune encore, en 1731, près de Boërhaave, d'Albinus, d'Osterdyk et de Van Royen, ses anciens maîtres; il se montra d'une manière si avantageuse, qu'il fut deux ans après promu à la chaire de médecine, qu'il réunit à celle de chimie. Le reste de la vie de Gaubius fut consacré dès lors tout entier au pro-

(1) Il a même laissé trois lettres intéressantes sur des objets d'anatomie, qui, d'abord publiées à Amsterdam en 1696, ont été réimprimées et conservées dans la collection des ouvrages de Ruisch. Manget attribue encore d'autres productions à Jean Gaubius.

fessorat et à la pratique, qui ne l'empêchèrent point de publier à plusieurs époques des ouvrages plus ou moins importants, et dont quelques-uns lui donnent des droits au souvenir de la postérité. 1° *Dissertatio inauguralis de solidis humani corporis partibus*, Leyde, 1725, in-4°. C'est la dissertation qui servit de thèse pour son doctorat. 2° *De vana vitæ longæ a chimicis promissæ expectatione*, ibid., 1734. Ce discours, prononcé en prenant possession de la chaire de médecine, est écrit, ainsi que le premier, d'un style parfaitement approprié au genre et aux solennités académiques. 3° *Libellus de methodo concinnandi formulas medicamentorum*. Cet ouvrage fort important, réimprimé souvent, et quelquefois sous le titre de *Methodus*, parut d'abord à Leyde, en 1739, in-8°. Il a été traduit en français, Paris, 1749, in-12. L'art de formuler, si important dans la pratique de la médecine, se trouve ici à la hauteur des connaissances les plus relevées de la chimie à cette époque; et il se montre simplifié et épuré par un discernement fondé sur l'observation et une longue et sage administration des médicaments : c'est un des titres de gloire les plus éclatants de Gaubius. 4° *De regimine mentis quod medicorum est*, Leyde, 1747. Notre auteur présente dans ce discours, prononcé en terminant son premier rectorat, une psychologie médicale dans laquelle il indique, avec de nombreux détails, les effets qui sont le résultat de l'empire du corps sur l'âme; matière délicate à traiter, à cause des difficultés et des écueils qu'elle présente à chaque pas. La Mettrie, qui ne se contentait point d'afficher le matérialisme, mais qui voulait encore persuader au public que la plupart des grands médecins partageaient son opinion, crut avoir trouvé un partisan et un appui dans Gaubius. Celui-ci, gravement offensé, profita de la cérémonie dans laquelle il quittait son second rectorat, en 1763, pour se laver d'un injurieux soupçon, et il reprit la même matière et traita le même sujet par de nouveaux arguments. Ces deux discours, réunis sous un titre commun et imprimés à Leyde en 1769, ont été répandus et admirés dans toute l'Europe savante. 5° *Institutiones pathologiæ medicinalis*, in-8°, Leyde, 1758, souvent réimprimé. Les éditions les plus complètes sont celles de Hahn, 1781, ou Vienne, 1782, et celle d'Ackermann, Nuremberg, 1787. M. Sue a traduit cet ouvrage en français, et l'a publié à Paris en 1770. La traduction allemande, de C.-G. Gruner, est enrichie de notes et d'une Vie de l'auteur, Berlin, 1784; ibid., augmentée, 1791. Gaubius avait commenté, vingt ans de suite, les Instituts de Boërhaave, avec les modifications graduelles que le progrès rapide des sciences exigeait. Ces modifications ayant fait, en quelque sorte, disparaître le texte des leçons, Gaubius publia une pathologie toute nouvelle, où, cessant d'être mécanicien absolu avec son maître, il se rapprocha sagement de la doctrine des animistes, ou, si l'on veut, des partisans des forces vitales, et il s'éleva, dans cette production, au plus haut point de son beau talent. 6° *Adversariorum varii argumenti liber unus*, Leyde, 1771, in-4°. La forme de cet ouvrage a permis à Gaubius d'y déployer l'étendue et la variété de ses connaissances en histoire naturelle, en physique et en médecine. Les articles dont ce recueil se compose sont une analyse des eaux de la mer qui baigne les côtes septentrionales de la Hollande. On y trouve, en outre, des considérations médicales sur l'usage de l'eau de mer dans plusieurs affections, et surtout dans les obstructions des glandes : il détermine ailleurs la nature de plusieurs huiles essentielles, et il donne une classification nouvelle de leurs produits, qu'il a divisés en sept genres. L'analyse du poivre n'est pas la moins intéressante de ce recueil. On y voit encore Gaubius, sinon introduire, au moins accréditer l'usage raisonné de la racine de Jean Lopez, apportée des Indes orientales, et que l'on emploie avec succès dans les flux diarrhéiques et dysentériques. Les fleurs de zinc (*oxyde de zinc sublimé*), déguisées dans un remède secret, sont reconnues et leur emploi bien indiqué. La distillation de l'huile de vitriol (*acide sulfurique*), l'analyse du borax, du sel ammoniac (*muriate d'ammoniaque*), et l'usage d'un instrument propre à porter dans les intestins la fumée du tabac, sont encore consignés dans ces *Adversaria*. Gaubius, recteur pour la troisième fois de l'université de Leyde, prononça, en sortant de cette magistrature académique, un discours non moins remarquable que les deux autres dont nous avons déjà parlé; en voici le titre : 7° *Oratio panegyrica in auspicium tertii sæculi Academiæ batavæ quæ Leydæ est*, Leyde, 1775, in-4°. Ce discours renferme l'histoire, aussi intéressante que glorieuse, des travaux qui assignent aux Hollandais une place si distinguée dans le monde littéraire. La collection des mémoires de l'Académie des sciences de Harlem offre quelques écrits de Gaubius, au nombre desquels on remarque une observation sur une inoculation qui ne fut pas suivie du succès qu'on en attendait. Gaubius partit de ce fait isolé pour en tirer une conclusion trop générale, et il conçut et chercha à inspirer une méfiance et une prévention trop grandes contre une pratique dont l'expérience a, depuis, montré les incontestables avantages. Toutes les dissertations et discours académiques de Gaubius ont été recueillis sous le titre d'*Opera academica omnia*, Leyde, 1787, in-4°. On ne peut passer sous silence les services littéraires que ce savant professeur a rendus en se faisant l'éditeur d'un des plus beaux ouvrages de Prosper Alpin (*De præsagienda vita et morte ægrotantium libri VII*), de la *Docimasie* de Cramer, et en contribuant pour beaucoup à la traduction en latin et à la publication de la *Bible de la nature*, de Swammerdam, Leyde, 1737, 2 vol. in-fol. Il ne faut point oublier de dire que Gaubius avait, dans sa jeunesse,

cultivé les muses latines avec quelque succès : il se rappela ce talent dans un âge avancé, et fit en 1768, pour célébrer l'époque de la majorité du stathouder Guillaume V, des vers latins qui furent applaudis. Comme tous les savants opulents de sa nation, Gaubius étalait un luxe noble et justifié par son objet, dans une belle bibliothèque, aussi choisie que nombreuse, et une ample collection d'histoire naturelle, particulièrement riche en minéraux. Ces trésors scientifiques et littéraires, amassés avec beaucoup de soins et de dépenses pendant de longues années, étaient accessibles à tous ceux qui pouvaient en profiter; Gaubius les montrait surtout avec plaisir aux étrangers. Épuisé de travaux comme professeur, comme écrivain et comme praticien très-occupé et très-consulté, Gaubius mourut le 29 novembre 1780, âgé de 75 ans, laissant après lui, comme Boërhaave, une fille unique, héritière d'une grande fortune. La mort de Gaubius fut un sujet d'affliction et de deuil pour toute la Hollande, et en particulier pour l'université de Leyde. Les nombreuses académies répandues dans l'Europe, et auxquelles il appartenait, témoignèrent aussi les regrets que leur inspirait sa perte. En France, Vicq-d'Azir prononça son éloge dans une assemblée publique de la Société royale de médecine : il est inséré dans l'un des premiers volumes de l'Histoire et des Mémoires de cette compagnie. D—G—s.

GAUCHAT (Gabriel), né en 1709 à Louhans en Bourgogne, abbé commendataire de St-Jean de Falaise, ordre de Prémontré, et prieur de St-André, fut pendant quelque temps de la société des prêtres des Missions étrangères. Il fit de la défense de la religion contre les incrédules son occupation principale, et ne fut ni un des moins zélés, ni un de leurs moins redoutables adversaires. Ses écrits sont nourris de raisonnements solides, et « ont, dit un critique, une touche de « littérature qui leur donne du prix. » Il emploie contre eux l'ironie avec beaucoup de finesse, et fait retomber sur eux le ridicule dont ils ont si souvent essayé de couvrir ceux qui défendent les principes religieux. Loin que la sécheresse de la controverse se fasse sentir dans ses écrits, on y trouve au contraire de la chaleur et un intérêt qui attache. L'auteur toutefois y eût été plus pressant encore, s'il eût su davantage serrer sa matière, et être un peu moins diffus : du reste, il écrit avec facilité, clarté et décence. L'abbé Gauchat mourut à la fin de 1779 ou vers le commencement de 1780 : il était docteur en théologie, et membre de l'Académie de Villefranche. On a de lui les ouvrages suivants : 1° *Rapport des chrétiens et des Hébreux*, 1754, 3 petits vol. in-12 ; 2° *Lettres critiques* ou *Analyse et réfutation de divers écrits contraires à la religion*, de 1755 à 1763, Paris, 19 vol. in-12. C'est le plus considérable des ouvrages de l'abbé Gauchat, et celui qui lui valut son abbaye. 3° *Retraite spirituelle*, 1755, 1 vol. in-12 ; 4° *Le Paraguay, conversation morale*, 1756, 1 vol. in-12; 5° *Catéchisme du Livre de l'Esprit*, 1758, 1 vol. in-12 ; 6° *Recueil de piété, tiré de l'Écriture sainte*, 3 vol. in-12 ; 7° *Le temple de la vérité*, Dijon, Desaint, 1748, 1 vol. in-12 ; 8° *Harmonie générale du christianisme et de la raison*, Paris, 1768, 4 vol. in-12 ; 9° *Extrait de la morale de Saurin*, 2 vol. in-12 ; 10° *La philosophie moderne analysée dans ses principes*, 1 vol. in-12; 11° *Le philosophe du Valais*, Paris, 1772, 2 vol. in-12. L—y.

GAUCHER (Charles-Étienne), graveur, né à Paris en 1740, élève de Basan et de Lebas, a gravé d'une manière très-soigné un assez grand nombre de petits portraits de format in-8°, parmi lesquels on distingue celui de la reine épouse de Louis XV ; il a gravé aussi en petit différents sujets d'histoire pour la galerie du Palais-Royal et celle des peintres flamands, etc. On a de lui une petite estampe d'un fini précieux, d'après le dessin de J. M. Moreau, représentant le *Couronnement de Voltaire au Théâtre-Français*, et une autre petite de forme ronde, représentant les *Adieux de Louis XVI à sa famille*. Gaucher était fort instruit ; il a laissé différents ouvrages de littérature sur les beaux-arts, les principaux sont : une *Iconologie* ou *Traité complet des allégories ou emblèmes*, 1796, 4 vol. in-8° ; un *Traité d'anatomie* à l'usage des artistes. Il a fait tous les articles des graveurs en taille douce dans le Dictionnaire des artistes de l'abbé Fontenai et un grand nombre d'*Opuscules* sur les beaux-arts, imprimés dans les journaux du temps. On lui attribue le *Désaveu des artistes*, Florence et Paris, 1776, in-8°. Gaucher est auteur d'un opéra-comique en trois actes, intitulé l'*Amour maternel*, reçu au théâtre Favart, mais qui n'a pas été joué. On a de lui aussi, dans le *Recueil des voyages*, une relation en vers et en prose, assez gaie, d'un voyage fait au Havre de Grâce en 1783, avec une société d'artistes connus. Gaucher est mort à Paris en 1804. P—e.

GAUCHET (Claude), aumônier ordinaire du roi, sous les règnes de Charles IX, de Henri III et Henri IV, prieur de Beaujour, né à Dammartin en Champagne, mériterait à peine d'être tiré de l'oubli où sont tombés presque tous les poëtes de son temps, s'il n'eût un des premiers traité des matières qui ont reçu le nom de géorgiques françaises, dans son poëme intitulé : *Plaisir des champs, divisé en quatre livres, selon les quatre saisons de l'année*, Paris, 1583, in-4°. Une seconde édition qui parut en 1604, même format, est augmentée du *Devis entre le chasseur et le citadin, avec l'instruction de la venerie, volerie et pescherie*. Pour le fond et pour la forme cet ouvrage est très-médiocre. Tout ce qui concerne les travaux de la campagne et les soins de la ferme est mieux enseigné dans la *Maison rustique* de Liébault et dans les écrits des autres agronomes contemporains. Mais la partie relative à la chasse est très-remarquable et mérite d'être encore consultée. Quoique destiné à peindre le *Mesnage champêtre du gentil-*

homme et du paysan, ce livre est surtout rempli par la description des divertissements de tout genre que l'on peut prendre à la chasse du cerf, du loup, du renard, du sanglier, etc. Aussi Lallemant, auteur de la Bibliothèque historique et critique des théreuticographes (1), en a-t-il donné une analyse fort étendue et propre à le faire apprécier. Duverdier (Bibliothèque française, édition de Rigoley de Juvigny, t. Ier, p. 344) en a indiqué les sommaires principaux, mais d'une manière incomplète. Il paraît que le bon ecclésiastique auteur de ce livre menait une vie fort joyeuse dans son prieuré, et qu'indépendamment des plaisirs de la chasse et de la table auxquels il se livrait avec ses amis, parmi lesquels il nomme Ronsard, Dorat, Desportes, Baïf et Louis d'Orléans, il ne s'était pas toujours refusé ceux de l'amour. La première édition de son poëme, dédiée à M. de Joyeuse, amiral de France et gouverneur de Normandie, contient plusieurs passages licencieux qui ont été retranchés dans la seconde, publiée en 1604. L'auteur de cet article en a une autre sous les yeux qui est datée de 1621, et qui n'a pas été connue des bibliographes (2). Celles-ci sont dédiées au duc de Monbazon, grand veneur de France (3). On y cherche en vain la *chanson d'une bergière* (édition de 1583, p. 21), dont les deux premières strophes peuvent donner une idée :

Si mon père ne m'y marie,
Je sais bien ce que je feray :
J'en jure, Bergière ma mie,
Que sans lui je me mariray.

Et quoy! Je suis desjà si grande
Que mes deux beaux tetins haussez
Debvroient, comme je demande,
D'un enfant estre jà pressez.

Faut-il s'étonner dès lors que l'abbé Goujet ait traité fort sévèrement le *poëte*, le *prieur*, le *prêtre* et l'*aumônier* (4)? et cependant il paraît qu'il n'avait pas vu l'édition de 1583 et connu par conséquent la *chanson de la bergière*, ni l'épisode du faux pas de la fillette (p. 233 et suivantes), ni la diatribe poétique contre les dames de la cour :

. . . . on ne voyait aussi
Que la dame de court eust de cela soucy,
Qui rajeunit le front, déride le visage,
Ny de ce qui durcit les tétins d'advantage,
Qu'or', ell' portent au front d'un et d'autre costé
Des oesles, seur tesmoing de leur légièreté,
Prodiguement monstrans, ô chose inusitée!
Tout leur sein rehaussé par quelque art inventée.
p. 59-60.

Ce ne sont pas les seuls morceaux que Gauchet, revenu à résipiscence, ait retranchés de son poëme. On ne retrouve pas dans les éditions de 1604 et de 1621 deux passages fort remarquables, tant par la chaleur avec laquelle ils sont écrits que par les faits qu'ils retracent. C'est d'abord une espèce d'élégie dans laquelle un vieux villageois se livre à la *déploration* des malheurs de la France et aux plus amers regrets sur le temps passé (p. 62, 63 et 64). Dans l'autre tirade plus vive encore, l'auteur peint *les excès des gens d'armes* (p. 90, 91, 92 et 93). Ne serait-on pas fondé à croire que la suppression de ces passages, qui avaient une teinte politique, a dû être imposée à l'auteur? On aurait désiré trouver quelques éclaircissements sur l'exercice de cette censure occulte dans l'ouvrage d'ailleurs si piquant de M. C. Leber sur l'*état réel de la presse et des pamphlets depuis François Ier jusqu'à Louis XIV*, Paris, 1834, in-8°. Cl. Gauchet, qui recevait bonne compagnie à Dammartin et à Beaujour, ne se contentait pas de bien traiter ses convives ; il leur procurait aussi les agréments de la musique et donnait des concerts dans lesquels il faisait sa partie en jouant du luth. L'abbé Goujet conjecture que ce joyeux prieur devait être dans un âge avancé lorsqu'il publia son livre pour la seconde fois. Nous n'avons pas de données certaines sur ce point, et l'on ne peut tirer aucune conséquence de la date du privilége octroyé, 1567, à Nicolas Chesneau pour l'impression du *Plaisir des champs*, parce que c'est un privilége général que cet éditeur appliquait à tous les ouvrages qu'il faisait imprimer. Il ne faut pas s'arrêter davantage à la date de l'édition de 1621, qui paraît être la même que celle de 1604. Si les jours de liesse prolongent l'existence, Cl. Gauchet dut parvenir à cette longévité que l'auteur de la Bibliothèque française lui attribue. L—M—X.

GAUDEN (Jean), évêque anglais, né en 1605 d'un ecclésiastique du comté d'Essex, était en 1640 chapelain de Robert, comte de Warwick, et se rangea comme lui du parti du parlement au commencement de la guerre civile. Choisi pour prononcer un sermon devant la chambre des communes, il s'en acquitta de manière à mériter un riche présent, et obtint l'année suivante le doyenné de Bocking. Il était au nombre des théologiens réunis à Westminster en 1643 ; mais son nom fut ensuite rayé de la liste pour les scrupules qu'il manifesta à l'occasion du *covenant*. Dès qu'il vit qu'au lieu de réformer, le parlement travaillait à détruire, il déclara ouvertement son opposition, signa la protestation adressée à l'armée, et fit paraître plusieurs écrits contre les excès du parti dominant. Peu de jours après l'exécution de Charles Ier, il publia, comme l'ouvrage même de ce monarque, le fameux *Eikon Basilikè* ou *Portrait de Sa Majesté sacrée dans sa solitude et ses souffrances ;* ouvrage qui n'eut pas moins de cinquante éditions dans le cours d'une année, et qui fut regardé comme le livre le mieux écrit dans la langue anglaise. Il a été traduit du latin en français par P. Porrée, Rouen, 1649, in-12, et inséré par M. Guizot dans sa *Collection de Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*, Paris, 1823 et années suivantes, 26 vol. in-8°. Les différents ouvrages de

(1) Première partie, p. CVIII-CXVI de l'*École de la chasse*, par le Verrier de la Conterie, Rouen, 1763, in-8°.

(2) M. Brunet (*Manuel du libraire*, t. 2, p. 75) ne recommande que l'édition de 1604 ; celle de 1583 mérite incontestablement la préférence.

(3) L'édition de 1621 paraît être la même que celle de 1604. Le frontispice seulement aurait été rajeuni.

(4) *Bibliothèque française*, t. 14, p. 27.

Gauden pour la défense de l'Église anglicane et de ses ministres ne l'empêchèrent pas de conserver ses bénéfices sous le gouvernement de Cromwell, et lui valurent, au rétablissement de Charles II, en 1660, l'évêché d'Exeter; mais cette faveur ne lui parut pas proportionnée à son mérite : il pensait que les services qu'il avait rendus à la monarchie par la publication de l'*Eikon Basilikè* méritaient un autre retour, et il insinuait dans une pétition adressée par lui à Charles II en 1661 « que ce qui avait été fait en roi devait être ré« compensé en roi. » Ses importunités et son dévouement à la cour le firent transférer en 1662 à l'évêché de Worcester ; mais c'était encore trop peu pour son ambition : il avait compté sur le riche évêché de Winchester ; et le chagrin de se voir frustré dans cette espérance avança vraisemblablement sa mort, arrivée quatre mois après. Quoique sa veuve ait prétendu que l'*Eikon Basilikè*, qu'elle appelait *le joyau* sur lequel il fondait sa fortune, avait été écrit par lui, le style simple et noble de cet ouvrage diffère trop du style brillanté et presque oriental de Gauden pour que cette assertion ait pu être généralement adoptée : elle a été le sujet d'une longue controverse. Burnet et plusieurs autres écrivains ont jugé que l'ouvrage ne pouvait être que de Charles Ier lui-même (*voy.* Duppa) : mais Burnet n'avait pas connaissance de plusieurs documents historiques qui ont été produits depuis, notamment d'une lettre adressée par Gauden au chancelier Clarendon, pour réclamer le mérite et la récompense de sa pieuse imposture ; lettre qui se trouve imprimée dans les papiers d'État (*State papers*) de Clarendon. Malcolm Laing, auteur d'une *Histoire d'Écosse*, 1800, 2 vol. in-8°, pense que l'*Eikon Basilikè* est l'ouvrage de Gauden. « Si jamais imposture litté« raire fut excusable, dit cet historien, ce fut « sans doute celle de Gauden ; elle aurait pu sau« ver les jours du roi si le livre eût paru huit jours « plus tôt. » Gauden était un prédicateur éloquent, un homme d'esprit, adroit, mais vain et ambitieux. On a de lui beaucoup d'écrits, la plupart inspirés par les circonstances. Nous n'en citerons que la *Vie de Hooker*, placée à la tête d'une édition des *OEuvres de Hooker*, qu'il donna en 1661, et un *Discours sur la beauté artificielle en fait de conscience entre deux dames*, publié après sa mort, en 1662. X—s.

GAUDENCE (Saint), évêque de Brescia en Lombardie, vivait dans le 4e siècle. Sa science, sa piété, lui ayant fait dans son jeune âge une réputation et attiré des honneurs qui blessaient sa modestie, il résolut de se dérober à cette dangereuse célébrité, et entreprit par dévotion le voyage de Jérusalem. St-Philastre, dont il était l'ami et probablement le disciple, étant mort pendant que Gaudence était en Orient, le clergé et le peuple de Brescia voulurent l'avoir en sa place pour évêque, et s'engagèrent même par serment à n'en point accepter d'autre. St-Ambroise, métropolitain de Brescia, approuva ce choix et en informa Gaudence ; mais comme il connaissait sa répugnance pour toute sorte d'élévation, il lui enjoignit d'accepter l'épiscopat sous peine d'excommunication ; Gaudence obéit, et fut sacré évêque vers l'an 387. Il fut l'un des députés que le concile de Rome, tenu en 405, et l'empereur Honorius envoyèrent à Constantinople, à Arcade, empereur d'Orient, pour l'engager à traiter St-Chrysostôme avec plus de douceur: cette députation n'eut point, en faveur du saint archevêque, l'effet désiré ; au contraire, Gaudence et ses compagnons éprouvèrent de la part d'Arcade toutes sortes de mauvais traitements et même furent mis en prison. Cette rigueur n'intimida point Gaudence : généreux défenseur de l'opprimé, il refusa constamment de communiquer avec Attique, intrus placé sur le siége de Constantinople après la mort d'Arsace substitué à St-Jean-Chrysostôme. Nous avons encore la lettre que ce saint docteur écrivit à l'évêque de Brescia pour le remercier. Quelques-uns placent la mort de St-Gaudence en 410; il est plus probable qu'il vécut jusqu'en 420, et même, suivant le P. Labbe, jusqu'en 427, date du commencement de l'épiscopat de Paul, son successeur. On a de St-Gaudence : 1° la *Vie de St-Philastre ;* 2° un *Éloge* du même. Il en avait composé quatorze semblables qu'il avait prononcés d'année en année : un seul nous est resté. 3° *Traités* ou *Sermons* qui ont été insérés dans la grande Bibliothèque des Pères. Bénévole, officier distingué qui, pour n'avoir point voulu rédiger un édit contre les catholiques, avait encouru la disgrâce de l'impératrice Justine, qui était arienne, demanda au saint une copie de ses discours pour son usage ; et c'est à cela que nous devons leur conservation. Le premier de ces sermons fut prononcé par Gaudence le jour de sa consécration ; dans le deuxième, il parle de l'eucharistie et de la transsubstantiation d'une manière si précise, qu'il est impossible de douter que ce ne fût dès lors un dogme reconnu par l'Église ; dans le dix-septième, prononcé lorsque les reliques des quarante martyrs furent placées dans l'église de Brescia, la doctrine catholique sur le culte des reliques est exposée d'une manière non moins claire. La plupart de ces discours avaient été composés et prononcés pendant la semaine de Pâques, pour l'instruction des nouveaux baptisés. Il y a encore de ce saint quelques lettres. Tous ces écrits, avec ceux de Philastre, ont été réunis dans une édition donnée par les soins du cardinal Quirini, Brescia, 1732, in-fol. ; il y en avait eu deux éditions antérieures, savoir : *Sancti Gaudentii Brixiæ episcopi sermones cum Ramperti et Adelmanni opusculis*, Augsbourg, 1577, in-4°, et celle de 1710 (*voy.* P. Gagliardi). L—y.

GAUDENZI (Pellegrino), poëte et littérateur italien, né à Forli en 1749, y fut élevé dans le séminaire, et fit sa rhétorique sous le célèbre Ramanzini, d'Este. La nature, qui avait formé Gau-

denzi pour les lettres, semblait lui avoir fait un mystère de sa vocation; mais la lecture des poëmes d'Ossian, que Ramanzini lui fit connaître, le porta vers la poésie, pour laquelle il s'était montré jusque-là insensible. Après avoir terminé ses études, il s'était attaché comme précepteur à la famille du marquis Paolucci; mais cédant à la fantaisie dont il était poursuivi, à l'agitation qu'il éprouvait depuis que l'esprit *ossianique* s'était emparé de lui, il abandonna sa patrie, ses parents; et seul, sans appui, sans relations, presque sans aucune ressource, il se rendit en 1775 à Padoue, portant avec lui une sensibilité vive, un enthousiasme ardent et une âme brûlante cachée sous un extérieur de glace. Il fallait deviner un talent que sa taciturnité l'empêchait de manifester aux autres, et dont sa modestie dérobait à lui-même la connaissance. Césarotti seul le découvrit : l'esprit de Gaudenzi n'avait besoin que d'une direction, et il la reçut de ce célèbre littérateur. Gaudenzi eut bientôt appris la langue grecque, il se livra entièrement aux lettres, il étudia aussi les mathématiques et il y aurait fait des progrès si la poésie ne l'avait distrait. Il passa plusieurs années dans une sage obscurité, et malgré l'extrême modicité de sa fortune, il refusa constamment tous les avantages qu'on lui offrait, parce qu'ils auraient pu le distraire du système d'étude auquel il s'était obstinément consacré. Ses premiers essais excitèrent l'étonnement de l'Italie, qui, fatiguée de produire tant de versificateurs, admira un jeune poëte qui s'élevait au sublime. Gaudenzi, inspiré aussi par le génie de Klopstock, autant que par celui d'Ossian, consacra sa lyre à chanter un des mystères de la religion, et il sut cueillir encore, après Milton, un noble laurier. Il fit paraître à Padoue en 1781 son poëme intitulé : *la Nascita di Cristo*, en trois chants; la conception en est singulière : il n'y décrit pas seulement, comme on pourrait le croire, l'histoire de la naissance du Sauveur, mais ses effets pour la rédemption du monde. On admire avec raison sa description du palais du péché, le discours que Satan lui adresse, la peinture de la crèche, et surtout le chant prophétique de David sur l'histoire du Christ, et celle du christianisme jusqu'à Constantin. Bientôt après il fit paraître un petit poëme dithyrambique, *la Campagna*. L'Académie de Padoue, qui se forma en 1779, se hâta de l'admettre dans son sein : il dut cette faveur à son mérite et à l'honorable suffrage de Césarotti, secrétaire de cette compagnie. Gaudenzi y montra une excellente critique et une force de raisonnement qui égalait la vivacité de son imagination. On attendait d'heureux fruits de son génie fécond et de ses doctes veilles; mais une maladie nerveuse, produite par l'organisation particulière à laquelle il devait la singularité de ses talents et de son caractère, maladie que la tension continuelle de son esprit aggravait encore, détruisit les espérances qu'on avait conçues et l'emporta le 27 juin 1784 à 35 ans. Le second volume des *Saggj dell' Accademia di Padova* contient un *Mémoire* posthume de Gaudenzi : c'est un *Examen critique de la vie de Cicéron par Plutarque*. Césarotti a fait précéder ce morceau d'une courte notice sur celui qui fut son digne élève et son ami. On trouve une vie plus étendue de Gaudenzi en tête de ses œuvres, imprimées à Nice en 1786. A. L. M.

GAUDENZIO (Paganini) naquit en 1596 à Poschiavo, petite ville du pays des Grisons; mais ayant vécu presque toujours en Italie et occupé pendant vingt et un ans une chaire dans l'université de Pise, il est regardé comme Italien. Il eut le bonheur de trouver dans sa patrie un maître fort habile qui lui fit faire de bonnes études, et, ce qui valait encore mieux, lui inspira pour toute sa vie l'amour des lettres et du travail. Il parcourut ensuite les principales universités de l'Allemagne; et le fruit qu'il retira des leçons de leurs plus savants professeurs lui donna dès lors l'idée de chercher à obtenir une chaire dans quelque école célèbre. L'application qu'il avait donnée à la théologie, la connaissance qu'il avait acquise non-seulement du grec, mais de l'hébreu et du chaldéen, lui firent découvrir beaucoup d'erreurs dans le calvinisme, qu'il avait professé jusqu'alors; il se fit catholique, et craignant d'être persécuté dans son pays, ayant même, assure-t-on, commencé à l'être, il passa en Italie, séjourna quelque temps en Lombardie et se rendit enfin à Rome, où il espérait que son savoir et son changement de religion lui feraient trouver facilement à se placer. En effet, quoique Paul V, qui occupait alors la chaire de St-Pierre, ne protégeât point les gens de lettres et qu'il les regardât même comme dangereux, Gaudenzio se fit bientôt des protecteurs dans le sacré collége et parmi les savants. Il obtint enfin la place de professeur de langue grecque dans le collége de la Sapience. Cette étude était alors extrêmement négligée à Rome; il fit tous ses efforts pour en ramener le goût, en adressant des exhortations éloquentes et remplies de chaleur à ceux qui venaient l'entendre. Par un contraste singulier, plus son imagination s'enflammait et plus ses discours prenaient de véhémence, plus l'action, cette partie si importante de l'art oratoire, lui manquait, plus son corps était immobile et sa voix monotone, sans inflexion et sans accent; mais on était entraîné par l'énergie de ses expressions, quoique en général peu élégantes, et par la force de ses raisonnements. L'élection du pape Urbain VIII, Barberini, lui fit espérer de nouvelles chances de fortune, et il se promit de ne rien négliger pour obtenir la faveur de ce pontife ami des lettres. Regardant toujours la théologie comme la première des sciences à Rome, il commença par publier en 1625 et 1626 un savant ouvrage en deux parties, sur les dogmes et les rites de l'ancienne Église; il y réfutait avec sa chaleur accoutumée les erreurs des calvinistes qu'il avait partagées autrefois. Il les combattit

plus directement encore dans un volume qu'il publia l'année suivante contre la *Panstratia* de Chamier, l'un de leurs principaux docteurs (*voy.* Chamier). Cette double preuve de son zèle n'ayant produit aucun des effets qu'il avait espérés, il résolut de quitter Rome. En 1628 il obtint, par l'entremise du sénateur Florentin Nicolini que le grand-duc avait député auprès du pape, la place de professeur de belles-lettres à Pise, que Louis Scapinelli laissait vacante et qu'il avait remplie, quoique né aveugle, avec le plus brillant succès. Cette université était alors la plus florissante de toute l'Italie, et réunissait les plus célèbres professeurs. Gaudenzio fit de nouveaux efforts pour se montrer digne de paraître au milieu d'eux. Il se proposa surtout de prouver combien la connaissance de l'histoire, de la politique et de la philosophie est utile et même nécessaire à l'éloquence. Tacite, pour l'histoire et la politique, était le principal objet de ses explications, et Platon pour la philosophie : en vertu de son amour pour Platon, il avait déclaré la guerre et presque voué une haine personnelle à Aristote et à ses sectateurs. Il expliquait aussi la philosophie de Démocrite, d'Épicure et de Lucrèce, dans laquelle il était très-savant. Il publia successivement et presque sans interruption un grand nombre d'opuscules sur ces matières et sur plusieurs autres sujets. Il avait pour cela une commodité que pourraient lui envier tous les écrivains qui mettent leur gloire à multiplier leurs productions et à occuper d'eux sans cesse le public : le grand-duc lui avait, dit-on, accordé la permission d'avoir chez lui une imprimerie, et Gaudenzio se serait apparemment reproché de la laisser sans travail un seul jour. Ferdinand II avait pour lui une bienveillance particulière. Il l'invitait souvent à sa table avec d'autres savants, et se plaisait à l'entendre traiter, sans préparation et avec une abondance inépuisable, tous les sujets qui lui étaient proposés. Notre professeur se faisait gloire de posséder ce talent au suprême degré, et le possédait en effet de manière à causer de la surprise et autant de plaisir qu'on en peut avoir à entendre un orateur qui joint une figure lourde, insignifiante, un extérieur dépourvu de toute grâce, et un style inculte comme sa personne, aux autres désagréments dont nous avons parlé. Le grand-duc aimait surtout à lui faire dire son opinion sur le mérite des savants et des gens de lettres qui étaient alors en réputation : Gaudenzio les jugeait sans malveillance et sans envie, mais avec une entière franchise. Toutes les autres nations, disait-il, ont subi l'esclavage : la liberté appartient en propre aux peuples de la Rhétie, mes compatriotes, et je la conserverai jusqu'à ma mort. Il était d'ailleurs plein de probité, de vertus et d'un attachement à toute épreuve pour la famille des Médicis; mais il prenait trop peu de soin de cacher la haute opinion qu'il avait de ses talents et de son savoir, et les fréquentes saillies de son amour-propre, jointes à la faveur même dont il jouissait auprès du maître, lui firent beaucoup d'ennemis. Il se vantait même d'être bon poëte dans les deux langues, quoiqu'il ne fît que des vers latins médiocres et de très-mauvais vers italiens : ce qui doit surprendre, c'est qu'il y eut à Florence quelqu'un qui le crut sur sa parole et qui renouvela pour lui les honneurs de la couronne poétique. Elle lui fut décernée par Scipion Capponi à la fin d'un grand repas : cela put amuser les convives; mais celui qui offrit la couronne et celui qui la reçut prirent également la chose au sérieux. Ces faiblesses et ces ridicules ne doivent rien ôter à Gaudenzio de l'estime due à son amour pour les sciences, pour l'étude, pour l'instruction de la jeunesse, à l'étendue de ses connaissances et à ce désir même de l'approbation publique qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut le 3 janvier 1648, la vingt et unième année de son professorat à Pise, âgé de 53 ans, et fut enterré au Campo-Santo. On inséra dans son épitaphe ces deux vers qu'il avait faits peu de temps avant sa mort :

> Rhetia me genuit, docuit Germania, Roma
> Detinuit, nunc audit Etruria culta docentem.

Nicéron, *Mém. des hom. ill.*, t. 31, et Fabroni, *Vitæ Italorum doctrina excellentium*, t. 14, ont donné un long catalogue de ses ouvrages; il occupe dans ce dernier 12 pages in-8° en petit caractère. Nous ne citerons ici que les articles principaux : 1° *Declamationes VIII extra ordinem habitæ, an.* 1629, Florence, 1630, in-4° : ce sont des discours sur différents sujets de rhétorique, de politique et d'histoire; 2° *Expositionum juridicarum libri duo, quibus etiam Tacito, Suetonio, aliisque lux conciliatur, cum additamento critico*, Florence, 1631, in-8°; 3° *Orationes XIV*, Pise, 1634; 4° *Accademia disunita*, ibid., 1635, in-4° : ce sont des dissertations italiennes lues à Pise dans l'Académie des Désunis, dont l'auteur était membre, et qui roulent sur la philosophie, la morale, les antiquités, la poésie et l'histoire; 5° *Chartæ palantes, in quibus oratoria et poetica sic exercentur*, etc., quinze morceaux différents, éloges, harangues, dissertations, etc., en langue latine, Florence, 1638, in-4°; 6° *Obstetrix litteraria, sive de componendis et evulgandis libris dissertationes undecim et epigrammata*, Florence, 1638, in-4° : troisième recueil de morceaux détachés dont les sujets se rapportent tous à son titre; 7° *Academicum instar, in quo ex multigena disciplina non pauca strictim enarrantur*, etc., Florence, 1639, in-4° : quatrième recueil de dissertations, de discours et de petits traités historiques et philosophiques au nombre de vingt-sept; 8° *De evulgatis romani imperii arcanis, iis præcipue quæ ad electionem et successionem imperatorum faciunt* : dissertation suivie de huit ou dix autres sur différents sujets de critique et d'histoire, Florence, 1640, in-4°; 9° *De Pythagorea animarum transmigratione*

opusculum ; accedunt exercitationes de Aristoteleo veterum contemptu, etc., Pise, 1641, in-4°; 10° *De philosophiæ apud Romanos initio et progressu*, etc., Pise, 1643, in-4°. Ce livre est devenu très-rare; il est regardé comme le meilleur ouvrage de son auteur. 11° *De candore politico in Tacitum diatribæ XIX*, Pise, 1646, in-4°, etc., etc. G—É.

GAUDET (François-Charles) de Paris, lieutenant en la prévôté de Weymars, poëte et littérateur sur lequel nous n'avons pu recueillir aucun renseignement biographique, a publié : 1° *Colifichets poétiques par M. Ricomonolafacat*, la Chine (Paris), 1741, 1746, in-12; 2° *Épitre monorime*, 1745, in-12; 3° *Essais de poésies*, 1745, in-12; 4° *la Muse gasconne*, 1745, in-12; 5° *Requête de la gouvernante du curé de Fontenoy*, 1745, in-4°; 6° *Vers à madame la marquise de Pompadour*, 1746, in-4°; 7° *Vers sur un mariage*, 1746, in-8°; 8° *Ode sur la naissance du duc de Bourgogne*, 1751, in-8°; 9° *Vers sur la convalescence de monseigneur le Dauphin*, 1752, in-4°; 10° *Nouvelles étrennes lyriques*, 1758 et années suivantes, in-12; 11° *Les nouveaux hommes ou le siècle corrigé*, 1760, in-12; 12° *Bibliothèque des petits-maîtres*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire du bon ton et de l'extrêmement bonne compagnie*, Paris, 1761, in-18; 1762, petit in-12; 13° *Étrennes lyriques* ou la *Volupté*, 1761, in-12; 14° les *Nouvelles femmes* ou *Suite du siècle corrigé*, 1761, in-12; 15° l'*Ami des dames*, 1762, in-12; 16° les *Soirées de Cythère et les récréations d'une jolie fille*, 1763, in-12. Z.

GAUDICHAUD (Charles), botaniste, voyageur, descripteur et anatomo-physiologiste, naquit à Angoulême le 4 septembre 1789. Sa famille, anciennement établie dans la province, était adonnée à l'agriculture ; mais son père, Jean-Jacques Gaudichaud, avait rempli les fonctions d'huissier en la cour des monnaies. Nous avons peu de chose à dire sur ses premières années : quoiqu'il eût perdu fort jeune les auteurs de ses jours, son enfance, entourée des soins de la famille, fut exempte de ces adversités qui ont accueilli tant de grands hommes à leur entrée dans la vie. Les rudes épreuves, qui sont comme la trempe des âmes fortes, étaient réservées à son âge mûr, et quand vint le temps des difficultés et des luttes, Gaudichaud déploya cette énergie persévérante, cette indomptable fermeté qui formait un si frappant contraste avec la grâce exquise de ses manières et l'aménité parfaite de ses mœurs. Cette singulière association de qualités disparates formait véritablement le trait distinctif de cette nature élevée. De bonne heure le jeune orphelin manifesta des aptitudes très-prononcées pour l'étude de la nature, et lorsqu'il s'agit d'embrasser une carrière il choisit celle de la pharmacie comme la plus propre à satisfaire le penchant qui l'attirait vers les sciences d'observation. C'est dans l'officine d'un de ses beaux-frères, établi à Cognac, qu'il fit ses premiers essais. Cependant Gaudichaud, sentant combien son éducation était incomplète, ne voyait pas sans inquiétude approcher l'époque de la conscription. Le sort lui fut favorable, et dès lors, libre de toute préoccupation comme de toute entrave, il vint à Paris pour y terminer ses études scientifiques et se perfectionner dans l'art de la pharmacie. Le célèbre Robiquet, l'un de ses maîtres, ne tarda pas à apprécier les facultés de son jeune élève, et s'il ne pressentit pas en lui le futur académicien, il comprit du moins tout le parti que Gaudichaud pourrait tirer de ses heureuses dispositions. Celui-ci, encouragé par le grand chimiste, s'adonna à l'étude avec plus d'ardeur que jamais, mais il se passionna surtout pour la botanique. Le bon Desfontaines et le savant Louis-Claude Richard devinrent ses professeurs de prédilection. Grâces à un travail assidu, il acquit en peu de temps une instruction solide et variée. Ayant donc pris quelque confiance en lui-même, il sollicita et obtint l'honneur d'être embarqué sur un navire de l'État en qualité de pharmacien de la marine militaire. Nommé en avril 1810, il ne tarda pas à être compris dans une mesure générale de licenciement qui lui permit de revenir à Paris, au mois de septembre suivant, pour s'y perfectionner. Rappelé au service en juillet 1811, il fut attaché au port d'Anvers jusqu'à la fin de 1814. Ces trois années passées en pays conquis furent pleines de charmes et de distractions pour le jeune pharmacien de marine, et vraisemblablement la science pure fut un instant oubliée. D'ailleurs Gaudichaud n'avait jamais eu pour la botanique un culte exclusif : le savant n'absorbait pas en lui l'homme du monde. C'était alors un cavalier au visage fin et gracieux, à la tournure souple et élégante, un peu petit, mais bien pris dans sa taille, et portant assez fièrement l'épée, qu'il maniait avec une rare habileté. Il n'était pas moins habile dans les autres exercices du corps, mais l'escrime avait toujours été son délassement favori, et il y avait acquis une redoutable supériorité, qu'il fit plus d'une fois sentir à ceux qui eurent l'imprudence de le provoquer par des procédés blessants ou des paroles injurieuses. Personne n'avait plus que lui le ressentiment d'une injustice et d'une atteinte portée à ce qu'on nomme le point d'honneur : aussi, malgré la douceur de son caractère et la répugnance que lui inspiraient de tels combats, le nombre des duels qu'il eut à soutenir dans toute sa carrière s'élève-t-il au chiffre extraordinaire de vingt-neuf. L'une de ces rencontres faillit lui être fatale : un coup d'épée lui traversa la poitrine, et les suites de cette blessure eurent une influence fâcheuse sur sa santé pendant tout le reste de son existence. Après l'évacuation d'Anvers, Gaudichaud fut dirigé sur Rochefort en qualité de pharmacien entretenu de troisième classe. Cependant la paix étant conclue et la restauration accomplie, le nouveau gouvernement songea à utiliser ses navires de guerre et à faire servir l'intelligente activité du personnel de la marine militaire à l'avancement des sciences. Un voyage

autour du monde fut résolu ; M. Desaulset de Freycinet fut chargé de commander l'expédition et M. le docteur Quoy, actuellement inspecteur général du service de santé de la marine, fut nommé chirurgien-major et chef des travaux zoologiques. C'est à la sollicitation de ce savant et éminent confrère que Ch. Gaudichaud dut sa nomination à l'emploi de pharmacien botaniste de l'expédition. Les deux officiers de santé quittèrent ensemble Rochefort pour se rendre à Toulon, et furent embarqués sur l'*Uranie*, où se trouvait déjà M. Gaimard, chirurgien zoologiste en second, devenu plus tard célèbre par ses expéditions au pôle nord, en Islande et en Scandinavie. L'armement de l'*Uranie*, commencé en 1816, ne fut terminé que l'année suivante. Gaudichaud profita de ces loisirs pour se préparer à de lointaines expéditions en étudiant à fond l'histoire naturelle de la Provence, en compagnie de l'illustre et malheureux Dumont-d'Urville et de quelques autres personnes avec lesquelles il se lia d'amitié. L'*Uranie*, partie de France le 17 septembre 1817, toucha successivement à Ténériffe, à Rio de Janeiro, au cap de Bonne-Espérance, aux îles de France et de Bourbon et à la presqu'île Péron ; puis elle visita les îles de la Sonde, celles des Papous, l'archipel des Mariannes, les Sandwich et enfin une grande partie de la Nouvelle-Hollande. MM. Quoy, Pellion et Gaudichaud sont les premiers Français qui aient franchi les montagnes Bleues. Du port Jackson, la corvette *l'Uranie* parcourut le grand Océan, alla reconnaître le cap Horn, mouilla dans la baie du Bon-Succès sur la Terre-de-Feu, d'où elle fut chassée par un coup de vent furieux. Quelques jours plus tard, par un temps magnifique, aux abords des îles Malouines, une effroyable secousse avertit l'équipage que le navire venait de donner contre des rochers. Après douze heures d'indicibles angoisses et d'efforts surhumains, on parvint à la côte ; à quatre heures du matin l'*Uranie* échoua misérablement sur le sable de la baie Française. A peine échappé aux périls de cette nuit terrible, le botaniste songea à ses collections englouties ; mais ce ne fut qu'au bout d'une quarantaine de jours de recherches et de labeurs qu'il parvint à en sauver environ les deux tiers. Pendant les quatre mois de relâche forcée qu'il fit avec ses compagnons d'infortune dans la baie Française ou baie de la Solitude, Gaudichaud se consacra aussi à l'étude de la curieuse végétation des îles Malouines, dont il publia la première Flore. La corvette *la Physicienne* le ramena en France, où il arriva en décembre 1820, et s'occupa aussitôt de publier la partie botanique du voyage. Dix ans plus tard il s'embarqua sur la frégate *l'Herminie*, commandée par M. Henri de Villeneuve Bargemont, et sur ce second navire il visita de nouveau le Brésil, le Chili et le Pérou ; puis il revint à Rio de Janeiro, où il obtint de séjourner, et rentra en France au mois de juin 1833. C'est alors qu'il rédigea son grand travail sur l'organographie, l'organogénie et la physiologie des végétaux, lequel partagea le prix de physiologie expérimentale fondé par Montyon, et fut couronné par l'Académie le jour même où son auteur se rendait à Toulon pour entreprendre un troisième voyage de circumnavigation sur la corvette *la Bonite* ; et, par un insigne honneur dont l'histoire n'offre peut-être pas un autre exemple, Gaudichaud était à Canton lorsque l'Académie des sciences de l'Institut l'admettait au nombre de ses membres titulaires. Le voyage de la *Bonite* s'effectua avec une désolante rapidité ; elle visita le Brésil, la Plata, le Chili, la Bolivie, le Pérou, l'Équateur, les Sandwich, les Philippines et la Chine, puis la Cochinchine, les Indes et Bourbon, dans l'espace de deux années. Ces trois longs voyages autour du monde, semés de périls et d'obstacles sans cesse renaissants, usèrent les forces et la santé de Gaudichaud. Constamment en proie au mal de mer, livré aux vicissitudes atmosphériques, aux influences délétères des climats torrides, n'échappant aux dangers des éléments conjurés que pour s'exposer à la dent meurtrière des bêtes féroces, des reptiles venimeux ou à la flèche empoisonnée des sauvages, il a souffert de toutes les fatigues et de toutes les privations. Mais l'élévation du but, la grandeur des résultats obtenus, tout soutenait son ardeur et, même dans les moments les plus difficiles, jamais il n'a senti défaillir son courage. Aussi de combien de productions recueillies dans toutes les parties du monde n'a-t-il pas enrichi nos serres et nos musées ? Ses seules collections de plantes sèches comprennent plus de dix mille espèces, dont un grand nombre entièrement nouvelles. La galerie botanique du Muséum de Paris est remplie des espèces ligneuses qu'il a rapportées, et parmi lesquelles on remarque les magnifiques fougères arborescentes de plus de quarante pieds de haut. De pareilles conquêtes acquises au prix de tant de sacrifices, même au prix de sa fortune patrimoniale, ne sont cependant pas ce que Gaudichaud lui-même considérait comme son plus beau titre à la reconnaissance des savants. Il attachait beaucoup plus d'importance à ses travaux scientifiques proprement dits : ces travaux sont nombreux et se divisent naturellement en plusieurs catégories ; ceux de botanique descriptive sont : 1° la *Flore des îles Malouines*, 1824 ; 2° *Mémoire sur l'organisation des fougères et classification des plantes de cette famille* ; 3° *Mémoire sur les cycadées*, 1825 ; 4° *Notice sur le genre adriana*, sommaire d'un travail complet *sur les urticées* ; ces travaux font partie de la botanique du voyage de l'*Uranie* ; 5° *Voyage de la* Bonite, *Botanique*. En outre, Gaudichaud a fait connaître pour la première fois plus de cinq cents espèces de plantes, et il a décrit environ cent cinquante genres nouveaux. Les mémoires les plus nombreux de ce savant se rapportent à l'anatomie et à la physiologie. Nous citerons en premier lieu ses *Observations sur l'ascension de la sève dans une liane* (cissus

hydrophora), 1836, et ses *Recherches sur les vaisseaux tubuleux des végétaux*, 1841, auxquelles peuvent se rattacher des notes publiées plus tard sous ce titre : *Recherches expérimentales sur la sève ascendante, la sève descendante, etc.* (4 parties, janvier à mai 1853). Longtemps après Gaudichaud a lu à l'Académie plusieurs notes sur des points très-circonscrits de la science : 1° *Note sur la multiplication des plantes bulbeuses*, 1847 ; 2° *Des sucs vénéneux acides et de quelques excrétions alcalines*, 1848 ; 3° *Première note sur la chute des feuilles*, 1852 ; 4° *Sur un pommier produisant plusieurs sortes de pommes*. Nous placerons encore ici un rapport très-étudié et très-consciencieux sur le *boralea esculenta* et l'*apios tuberosa*. Les questions générales de physiologie ont été abordées pour la première fois par Gaudichaud, dans sa *Lettre sur l'organographie et la physiologie*, adressée à M. de Mirbel, 1833 ; mais les principes physiologiques qu'il a soutenus jusqu'à la fin de sa vie n'ont été formulés définitivement que dans son mémoire intitulé : *Recherches générales sur l'organographie, la physiologie et l'organogénie*, et couronné par l'Institut. Les *Recherches générales sur la physiologie et l'organogénie des végétaux*, 1842, sont comme la confirmation et le développement des idées importantes consignées dans le précédent mémoire, et que d'autres travaux sont venus plus tard étendre et compléter. De ce nombre sont les *Notes relatives à l'organographie et à la physiologie des végétaux monocotyles*, publiées en 4 parties, 1843 ; puis les *Recherches sur l'accroissement en hauteur des végétaux*, 1847, et celles qui ont paru la même année sur l'*Anatomie et la physiologie comparées des végétaux monocotyles*. Ajoutons à cela le *Rapport sur un mémoire de MM. Duraud et Manoury, de Caen, relatif à l'accroissement en diamètre des végétaux dicotyles*, et plusieurs articles destinés plutôt à réfuter les théories adverses qu'à apporter de nouveaux faits à la théorie nouvelle ; ainsi les *premières* et *secondes remarques* sur deux mémoires de MM. Payen et Mirbel, relatifs à *l'organographie et à la physiologie des végétaux*, et la *Réponse aux observations de M. Payen*, avril-juillet 1846 ; puis les *Observations relatives à une présentation, faite le 16 février 1852, sur l'accroissement en diamètre des tiges des végétaux dicotyles*, et la *Réfutation* de toutes les objections soulevées dans la même séance *contre les nouveaux principes phytologiques* ; ensuite les *Remarques sur le rapport* qui a été fait dans la séance du 11 mai 1852, sur *un mémoire de M. Trécul*, ayant pour titre : *Observations relatives à l'accroissement en diamètre des tiges* ; et enfin les *Réponses aux observations de MM. Achille Richard, Adolphe Brongniart et Adrien de Jussieu*, août 1852. Telle est la série à peu près complète des publications dans lesquelles Gaudichaud a développé et cherché à faire prévaloir ses idées physiologiques. Pour clore la liste de ses nombreux travaux nous mentionnerons aussi un *Aperçu sur la chimie physiologique* et plusieurs *Notes importantes relatives à la maladie des pommes de terre* : 1° d'abord le *Rapport* sur les mémoires qui ont été présentés à l'Académie des sciences *au sujet de la maladie des pommes de terre* (comm. MM. Payen et Boussingault, Gaudichaud, rapporteur) ; 2° *Aperçu sur les causes physiologiques de la maladie des pommes de terre* ; 3° *Recherches sur les causes principales de la maladie*, etc. ; 4° *Remarques sur l'altération des pommes de terre en* 1846 ; 5° *Sur la maladie des pommes de terre et des betteraves*, etc., 7 octobre 1846 ; 6° enfin *Documents pour servir à l'histoire de la maladie des pommes de terre*, etc. Après avoir terminé cette sèche énumération il nous reste à faire apprécier la valeur des travaux de Gaudichaud, les progrès qu'ils ont réalisés et les tendances philosophiques de leur auteur. Gaudichaud était par-dessus tout un observateur exact, consciencieux, scrupuleux même. Il voulait revoir cent fois le même fait, et s'entourait de toutes les précautions pour le bien constater. Il obéissait à cette sévérité d'observation en imaginant les procédés très-délicats dont il a fait usage pour reconnaître et démontrer la véritable anatomie des plantes, et qui resteront certainement un de ses principaux mérites. Jusqu'à lui, on peut le dire, tout le travail du phytotomiste consistait à couper des tranches excessivement minces de l'organe dont il cherchait à deviner la structure, et à dessiner au microscope, pour nous les montrer, ces dentelles élégantes qui sont représentées avec tant de luxe dans les ouvrages modernes. Ce procédé semblerait puéril à ceux qui s'occupent d'anatomie humaine. Que dirait aujourd'hui un anatomiste si, pour démontrer la conformation intérieure de l'encéphale, on se contentait d'y pratiquer des coupes horizontales ou verticales à la manière de Vieussens ? La phytotomie était donc en arrière de trois siècles par rapport à la zootomie. Gaudichaud, le premier, voulut poursuivre un organe à travers tous ceux dont il est environné, pour en démontrer la continuité, la forme, les connexions, et remonter par là à son mode de formation et à ses usages. On peut admirer au Muséum les stipes de palmiers qu'il a sculptés pendant des mois entiers, et qui sont des chefs-d'œuvre de dissection en même temps que de patience. Gaudichaud variait ses procédés ; il employait la dissection, l'injection et l'introduction des cheveux. Tantôt la dissection se pratiquait directement et immédiatement à l'aide d'un scalpel fin ou d'une aiguille. Tantôt elle était précédée par des préparations préalables, telles que la macération et l'ébullition. La macération avait lieu dans l'eau pure, froide ou chaude, ou bien dans l'eau additionnée d'agents chimiques ; l'ébullition avait lieu également soit dans l'eau pure, soit dans de l'eau aiguisée de quelque agent de dissolution ; une brosse de blaireau faisait le reste. Dès avant 1833 Gaudichaud avait pratiqué des injections avec des liquides colorés qu'il faisait

passer facilement, dit-il, des racines dans les tiges et dans les rameaux, ou inversement. Il se servait aussi de cires colorées : pendant qu'elles étaient en fusion, il y plongeait l'extrémité d'une branche préalablement chauffée, puis il aspirait la matière liquéfiée à l'aide de la bouche placée à l'autre extrémité. Enfin il se servait d'un procédé très-ingénieux pour démontrer la continuité des tubes vasculaires à travers de grandes longueurs, soit dans les rameaux, soit dans les troncs. C'est ainsi qu'il est parvenu à s'assurer de la non-interruption des vaisseaux radiculaires partant d'une greffe à bois rouge à travers le sujet à bois blanc. Nous n'avons pas craint de consacrer quelques lignes à l'indication de ces moyens, sur lesquels repose l'avenir de l'anatomie végétale, et qui, entre les mains de Gaudichaud, ont déjà fourni d'excellents résultats. Par ses laborieuses investigations Gaudichaud est parvenu à fonder sur de nouvelles bases la science des végétaux. Les idées qu'il a émises peuvent se formuler de la manière suivante : les herbes et les arbres, tels que nous les considérons à l'état d'isolement, ne jouissent pas d'une individualité comparable à celle des animaux supérieurs. On peut les segmenter d'une manière indéfinie, et obtenir un nombre plus ou moins grand de plants nouveaux qui, plongés dans le sol, continueront à vivre d'une vie indépendante. Cette sorte d'indépendance se retrouve déjà, pour qui sait l'observer, dans chacune des parties en question avant leur séparation de la plante mère. Un arbre, par exemple, est une réunion d'individus analogue à celle qui constitue ces êtres complexes placés au bas de l'échelle animale, et connus sous les noms d'éponges, de polypes, etc.; en un mot, c'est un individu collectif. Mais où sont les individus élémentaires dans cet agrégat multiple qu'on croit être l'individu végétal? dans quelles parties de la plante peut se circonscrire l'individualité? c'est ce qu'il fallait décider. Gaudichaud, tout en reconnaissant qu'une cellule qui s'anime pour se développer en bourgeon est déjà un individu, considère cependant la feuille comme représentant l'individu végétal le plus simple, qu'il nomme *phyton*. Chaque feuille ou phyton a sa partie aérienne ou ascendante, et sa partie descendante ou radiculaire; la première se partage en trois parties ou *mérithalles*, le mérithalle tigellaire, le mérithalle pétiolaire et le mérithalle limbaire. Chaque phyton se fixe sur le tronc comme la plante tout entière se fixe dans le sol; les filets vasculaires qui s'échappent de sa base d'insertion plongent entre l'écorce et le bois, se dispersent à la surface de celui-ci, descendent pour le couvrir de leurs faisceaux éparpillés, et, par leur réunion aux filets radiculaires descendant des autres feuilles, parviennent à envelopper la tige d'une couche nouvelle. L'accroissement en diamètre résulte de cet agencement, comme l'accroissement en hauteur résulte de la superposition des phytons. Mille faits de détail et mille inductions puisées dans l'observation de ces faits viennent prêter leur appui à cette manière de voir. Telle est en résumé la théorie professée par l'ingénieux physiologiste; et il faut convenir qu'elle séduit au premier abord par son extrême simplicité, laquelle forme toujours un des caractères essentiels de la vérité. D'ailleurs cette théorie, féconde en applications, n'apparaît pas pour la première fois dans la science; elle remonte au 18e siècle, et fut pressentie par Agricola, indiquée clairement par la Hire, puis par Darvin, et enfin nettement formulée par Aubert Dupetit-Thouars. Plus tard, sous sa forme primitive ou modifiée, elle fut adoptée et défendue par Poiteau, Knight, Aghard, Lindley, Robert Brown, Humboldt, Meneghini, Joubert, Durand, Manoury et autres botanistes éminents. Mais si elles ont été chaleureusement accueillies en France et surtout à l'étranger, les idées émises ou soutenues par Gaudichaud ont aussi rencontré de puissants adversaires au sein même de l'Académie. De là des luttes vives, animées, passionnées même, dont tous ceux qui en ont été témoins et qui s'intéressent à la science ont conservé un profond souvenir. Gaudichaud, se croyant seul en possession de la vérité et ne transigeant sur aucun point, devait nécessairement irriter ses contradicteurs, qui, dans l'entraînement de la discussion, arrivaient à lui dénier la réalité des faits qu'il croyait le plus incontestables. Aujourd'hui que les esprits ont eu le temps de se calmer, les botanistes sont généralement disposés à reconnaître l'importance de ses observations, et à inscrire plusieurs de ses vues parmi les résultats théoriques les mieux établis. Tout en reconnaissant ce que les assertions de l'illustre novateur pouvaient avoir de trop absolu, quelques esprits distingués se rattachent à ses idées, et, grâce à leur concours, l'alliance rêvée par Adrien de Jussieu lui-même entre les deux systèmes opposés se trouvera peut-être bientôt réalisée, ou plutôt la théorie positive des phytons, qui représente le progrès, absorbera à son profit et s'assimilera les observations faites en dehors d'elle. Plusieurs causes ont retardé le succès de la théorie des phytons, envisagée dans ce qu'elle a d'essentiel et de fondamental. Nous ne voulons parler ni de la répugnance qu'on éprouve toujours à réformer une manière de voir généralement adoptée, ni des obstacles de toute nature que rencontre nécessairement la promulgation d'une vérité nouvelle; il s'agit seulement ici de circonstances inhérentes à la doctrine elle-même, telle du moins qu'elle était exposée par son auteur. Gaudichaud ne s'adressait qu'aux savants, c'est-à-dire à un public peu nombreux et prévenu : le succès était difficile, et, dût-il être obtenu dans ce cercle restreint, il restait par cela même incomplet. C'était aux jeunes générations, c'était aux nouveaux venus dans la science qu'il fallait s'adresser, c'était pour eux qu'il fallait écrire,

eux qui n'étaient pas engagés par leurs antécédents et qui arrivaient sans parti pris, n'ayant d'autre but que de s'instruire, d'autre intérêt que celui de la vérité. Par malheur, Gaudichaud n'employait pas ces formules simples, nettes et précises qui burinent pour ainsi dire les notions élémentaires de la science dans l'esprit des disciples; l'habileté du botaniste consommé était nécessaire pour suivre la pensée du grand physiologiste dans les méandres de son style à longues périodes laborieusement concaténées, et nous ne répondrions pas qu'il ait toujours été parfaitement compris de ceux-là mêmes qu'il tenait le plus à convaincre. Est-il étonnant après cela que la lumière ne se soit pas faite pour de très-bons esprits! Cependant les faits parlent ordinairement un langage des plus clairs, et Gaudichaud les a souvent interprétés avec bonheur; en lisant l'exposition qu'il en trace dans ses divers mémoires, et en les dégageant de la gangue où ils sont enfouis, on pourra leur rendre l'éclat de la vérité. L'espace nous manque pour énoncer, même en passant, les principales découvertes, les observations neuves et les idées ingénieuses, introduites par lui dans la science; nous ne pouvons que signaler l'esprit général qui l'a guidé dans l'étude de la nature. Le vitalisme le comptait au nombre de ses plus zélés défenseurs; il proclamait hautement la suprématie du principe vital dans tous les phénomènes physiologiques, et s'élevait avec force contre ce qu'il appelait les empiétements de la chimie et de la physique dans le domaine de la vie. « Dans les êtres organisés « vivants, dit-il, le principe de la vie ordonne, « dirige et régit tout. » Il va jusqu'à admettre la préexistence de la vie dans l'ordre d'apparition des forces naturelles; selon lui « le principe qui « la produit a précédé non-seulement tous les « êtres, mais aussi tous les mondes. » A ces idées philosophiques s'associaient des tendances religieuses qui n'en étaient que le couronnement. Gaudichaud joignait à une bienfaisance inépuisable une rare délicatesse de sentiments et un cœur chaleureux et dévoué. Sa vie tout entière fut remplie par des sacrifices à la science et à l'amitié; mais il prenait autant de peine à dissimuler ses bonnes actions que d'autres auraient mis de soin à les publier. Personne n'était mis dans la confidence de ses bonnes œuvres, et quand sa fin approcha la plupart d'entre elles ne furent révélées à ses meilleurs amis que par les regrets et les sanglots de ceux qui en avaient été secrètement l'objet, et qui venaient rendre un dernier hommage de reconnaissance à cet homme excellent. Gaudichaud succomba le 16 janvier 1854 à une lente et douloureuse maladie, laissant inachevée la partie botanique du *Voyage de la Bonite*, à laquelle ses longues souffrances l'avaient empêché de travailler. Il était pharmacien de première classe de la marine militaire et professeur de botanique, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut depuis 1837 et associé à la plupart des académies ou sociétés savantes de la France et de l'étranger. G—B—R.

GAUDIN (LOUIS-PASCAL), peintre espagnol, né à Villa-Franca, diocèse de Barcelone, en 1556, étudia dans l'université de Cervera, où il fut reçu docteur en théologie; mais, n'ayant pu obtenir une chaire dans sa province, il passa à Cagliari, où il enseigna la théologie pendant plusieurs années, au bout desquelles il revint en Espagne et entra dans la chartreuse de la *Scala Dei*, où il fit sa profession en 1595. Dès sa jeunesse, le P. Gaudin avait cultivé la peinture avec succès : on ignore cependant quels furent ses maîtres; mais il paraît qu'il avait acquis beaucoup de réputation dans cet art. Il fit plusieurs tableaux pour la grande Chartreuse, entre autres une suite offrant la *Vie de St-Bruno*, que les connaisseurs voient toujours avec plaisir. Il parcourut plusieurs provinces d'Espagne, où il a laissé un grand nombre d'ouvrages de sa main, qui lui acquirent tant de réputation, que le pape Grégoire XV le fit inviter de venir à Rome travailler au palais de Monte-Cavallo et à la basilique de St-Pierre. Sur le point de partir, le P. Gaudin tomba malade et mourut dans son monastère le 20 août 1621. Dans la *Vie* de ce docteur artiste on le nomme, entre autres éloges, *Vir quidem picturæ arte præclarus, theologia præclarior, virtuteque (patrum qui cum eo vixerunt testimonio) præclarissimus.* Ses principaux ouvrages sont : huit tableaux de la *Vie de St-Bruno*, dont on conserve copie dans le monastère de *Scala Dei*. — Une excellente *Conception*. — Six grands tableaux de la *Vie de la Vierge*, qui se trouvent dans le couvent de Ste-Marie de las Cuevas, près de Séville. — Un *St-Pierre* et un *St-Paul*, qu'on voit dans l'église de *Porta Cœli*, à Valence. Le P. Gaudin se distingua surtout par sa correction dans le dessin, par son intelligence dans la composition, par la beauté de ses poses et la noblesse de caractère dans ses figures. On pourrait seulement lui reprocher dans les ombres un style un peu trop prononcé : ce qui fait que ses tableaux ne sauraient plaire au premier coup d'œil. B—S.

GAUDIN (JACQUES), docteur de Sorbonne, et chanoine de l'église de Paris au 17e siècle, était né en Touraine. Il avait fait de bonnes études, et écrivait en latin avec facilité et élégance. Le cardinal de Richelieu, ayant demandé à Desroches, grand chantre de Notre-Dame, un jeune homme qui lût bien, pour charmer par la lecture, s'il était possible, de cruelles insomnies dont il était tourmenté, Desroches lui présenta Gaudin, d'une figure heureuse et spirituelle et doué de toutes les qualités qui pouvaient le rendre agréable au premier ministre; le cardinal l'agréa; mais Gaudin ne garda pas cette place, qui pouvait faire sa fortune. L'auteur des *Mélanges de Vigneul Marville* raconte que « le cardinal, qui ne manquait jamais « de mettre ses serviteurs à l'épreuve, ne fut pas « longtemps sans tendre un piége à son nouveau

« domestique, lui laissant sous les yeux des let« tres ouvertes qui pouvaient exciter sa curiosité « et lui apprendre des nouvelles, que, faisant « semblant de dormir, mais veillant exactement « sur son homme, il le surprit en défaut » et le congédia; que néanmoins il lui procura un canonicat de Notre-Dame, auquel Gaudin joignit dans la suite la place d'official, qu'il posséda sous M. de Péréfixe, dont il était estimé. Il mourut le 18 juillet 1695, dans la 85e année de son âge. On a de lui un *Éloge historique*, en latin, *du père Lallemant, chanoine régulier de Ste-Geneviève*, Paris, 1679; une *Oraison funèbre de M. de Péréfixe* et quelques autres ouvrages de controverse, dont on trouve les détails dans Moréri. — GAUDIN (Jean), jésuite de Poitiers, né en 1617, mort à Paris vers 1689, passa toute sa vie à enseigner et à composer des livres propres à faciliter l'instruction et les études de la jeunesse, et à la former aux langues grecque et latine. Tous les ouvrages sortis de sa plume sont dirigés vers ce but; les principaux sont : 1° Une *Grammaire latine*, qui n'a peut-être pas toute la précision de celles qu'on a faites depuis, mais qui est remarquable par sa clarté et la bonne exposition des principes; 2° *Epigrammatum libri tres*, Limoges, 1661, in-12; 3° *Apparatus græco-latinus, cum interpr. gallica*, Paris, 1681, in-4° (1); 4° *Trésor ou dictionnaire des langues latine, françoise et grecque*, Tulle et Paris, 1680, in-4°; Limoges, 1706, 2 vol. in-4°; 5° *Rudiment de la langue latine*, souvent réimprimé. Les ouvrages de Jean Gaudin se distinguent par la pureté de la diction, par des définitions où la clarté se réunit à la brièveté, et par des observations aussi judicieuses que solides. — GAUDIN (Jean ou plutôt Jacques), ex-oratorien, abbé et vicaire-général de Nebbio, en Corse, conseiller clerc au conseil souverain de cette île, membre de l'Académie de Lyon, juge et bibliothécaire de la Rochelle, mort le 30 novembre 1810, a publié : 1° *Inconvénients du célibat des prêtres, prouvés par des recherches historiques*, Genève, Pellet, 1781; Paris, Lejay, 1790, in-8°. Le même ouvrage a paru sous le titre de *Recherches historiques sur le célibat ecclésiastique*, Genève, Pellet, 1781; 2° *Traduction de différents traités de morale de Plutarque*, Paris, Debure fils aîné, 1777, in-12; 3° *Mémoires de Jean Graham, marquis de Montrose, contenant l'histoire de la rébellion de son temps, traduits de l'anglais*, Paris, Prault le jeune, 1768, 2 vol. in-12; 4° *Voyage en Corse* (en vers et en prose), *et vues politiques sur l'amélioration de cette île*, Paris, 1788, grand in-8°; l'ouvrage est suivi du *Discours de réception* de l'auteur à l'Académie de Lyon; 5° *Gulistan* ou le *Jardin des roses, traduit du poëme de Saadi*, 1789, in-8°; et 1791, avec un *Essai historique sur la législation de la Perse*; 6° *Avis à mon fils âgé de sept ans*, 1805, in-12; 7° *Catalogue de la bibliothèque de la ville de la Rochelle, an 13 (1805)*, in-8°, avec table des auteurs. L—Y.

GAUDIN (Dom ALEXIS), chartreux, mort vers 1707, publia sous le voile de l'anonyme : la *Distinction et la nature du bien et du mal, traité où l'on combat l'erreur des Manichéens, les sentiments de Montaigne et de Charron et ceux de M. Bayle*; et le *livre de Saint-Augustin, de la nature du bien contre les Manichéens*, traduit en français sur l'édition des bénédictins, avec des notes, Paris, 1704, in-12. Bayle répondit à cette attaque par un mémoire qui fut inséré d'abord dans l'*Histoire des ouvrages des savants* (*voy.* BASNAGE DE BEAUVAL), août 1704, et plus tard dans le tome 4 de ses œuvres diverses. On a encore de D. Gaudin un *Traité sur l'éternité du bonheur et du malheur après la mort, et la nécessité de la religion*, dans le tome 1er du *Recueil de pièces fugitives* publié par l'abbé Archimbauld, qui nous apprend (t. 3, p. 95) que ce traité faisait partie d'un ouvrage inédit de D. Gaudin, intitulé : *Caractères de la vraie et de la fausse religion*. Il a coopéré, avec l'abbé Tricaud (*voy.* ce nom), aux *Remarques critiques sur la nouvelle édition du Dictionnaire historique de Moréri*, donnée en 1704. Enfin on lui a quelquefois attribué l'*Abrégé de l'histoire des savants anciens et modernes*, publié par l'abbé Tricaud, Paris, 1708, in-12; mais, suivant Barbier (*Dictionnaire des anonymes*), cet ouvrage est plutôt d'Augustin Goguet, médecin de Beauvais. P—RT.

GAUDIN (MARTIN-MICHEL-CHARLES, duc DE GAETE) naquit à St-Denis en 1756. Son père, avocat au parlement, l'ayant laissé sans fortune, il entra à dix-sept ans dans l'administration des finances, sous le patronage de M. d'Ailly, premier commis de l'intendant d'Ormesson. Quand M. Necker eut supprimé les intendants, M. d'Ormesson s'en alla, et M. d'Ailly devint directeur général des impositions. Gaudin ne perdit rien à cette révolution de bureaux. Il fut nommé, à vingt-deux ans, chef de division, ou, comme on disait alors, premier commis dans la direction de M. d'Ailly. Tout changea de nouveau à la chute de M. Necker. Joly de Fleury, son successeur, ramena avec lui les intendants. M. d'Ormesson prit la place de M. d'Ailly; mais Gaudin conserva la sienne. La révolution venue, il y était encore. Au milieu de ces grands événements qui agitaient tous les esprits et faisaient battre tous les cœurs, il n'exprima aucune opinion, n'embrassa aucun parti, ne se compromit avec personne. Il allait chaque jour à son bureau à la même heure, et continuait à remplir ses fonctions avec la même exactitude. C'était alors un vieux garçon, très-rangé, très-propre, toujours poudré, et d'une extrême politesse. Il n'avait pas grande élévation dans l'esprit;

(1) Suivant Barbier, *Examen critique*, p. 371, l'*Apparatus græco-latinus* ne serait pas de Gaudin. L'édition de 1681 ne serait que la seconde. L'*Apparatus* aurait été imprimé pour la première fois à Paris en 1664, et en 1664 Gaudin était à Limoges. L'édition de 1681 est attribuée au jésuite Jouvancy par le Moréri de 1759. Il y a lieu de remarquer néanmoins que plusieurs catalogues indiquent Gaudin comme auteur de l'*Apparatus*. E. D—S.

mais il avait du bon sens, une longue pratique des matières de finance, de la patience au travail, des habitudes méthodiques, des connaissances peu variées, mais toutes composées d'axiomes déjà vieux qui éclairaient à chaque pas sa marche lente et circonspecte. Sur la proposition de son ancien collègue M. Tarbé, devenu ministre des contributions publiques, il fut nommé par le roi, en 1791, l'un des six commissaires dirigeants de la trésorerie. Ce comité de la trésorerie avait été créé par l'assemblée constituante, « dans l'intention, dit Gaudin, de ne laisser au roi constitutionnel aucune influence sur l'emploi des deniers publics. » Les ordonnnaces de payement signées par les ministres, sous leur responsabilité, étaient, quelle qu'en fût l'urgence, soumises au visa et préalablement aux délibérations des six commissaires. Au moindre doute sur la régularité de la dépense, les commissaires en référaient, non au ministre ordonnateur, mais au comité des finances de l'assemblée nationale. Trois représentants du peuple, délégués de l'assemblée, assistaient d'ailleurs aux délibérations des commissaires, et surveillaient tous leurs actes. Tandis que la défiance était ainsi organisée dans les hautes régions de l'administration, de manière à entraver sans cesse l'action du pouvoir exécutif, une confiance à peu près sans limites semblait avoir présidé à la constitution de la hiérarchie subalterne. On avait supprimé les receveurs généraux, et créé à leur place un receveur par district, soit cinq cent quarante-quatre receveurs. Ces cinq cent quarante-quatre receveurs percevaient tous les genres d'impôts, et le compte ouvert à chacun d'eux au trésor se décomposait en dix-huit natures de recettes. Gaudin, spécialement chargé de cette partie du travail, avait peine à s'y reconnaître. Comment l'aurait-il pu? La plupart de ces cinq cent quarante-quatre agents comptables n'entendaient absolument rien à la comptabilité. Ils étaient d'ailleurs exempts de cautionnement, et n'avaient pour surveillants légaux que des gens pour le moins aussi ignorants qu'eux-mêmes et sans responsabilité. De là, on le devine, des embarras sans fin et un croissant déficit, en dépit des circulaires, des instructions, des règlements rédigés par Gaudin. Le mieux qu'il put faire fut de mettre assez d'ordre dans ses propres écritures, pour qu'on pût retrouver un jour la trace des désordres qu'il était hors d'état d'empêcher. C'est pourtant avec un pareil système de recouvrement qu'il fallait qu'on subvînt à toutes les dépenses de l'État et à l'entretien des armées en campagne. On ne put y pourvoir que par la création des assignats. On n'en fabriquait jamais assez pour les besoins du trésor; mais plus on en fabriquait, moins ils valaient. Les payements se faisaient, partie en numéraire métallique, partie en papier, dans des proportions fixées par la loi et qui variaient sans cesse. Comme l'argent était rare, on s'en procurait par des opérations de change très-délicates, que les commissaires du trésor faisaient exécuter sous leur direction sur différentes places de l'Europe. Faible ressource, de plus en plus coûteuse, à laquelle on dut renoncer quand la guerre devint générale, et que la France fut, pour ainsi dire, mise en état de siége par la coalition étrangère. Alors, en vertu d'un décret de la convention, tout fut payé en assignats. On voit que le poste de Gaudin à la trésorerie n'était pas une sinécure. C'était un poste laborieux, difficile, quelquefois périlleux. Après la journée du 10 août, par exemple, des commissaires extraordinaires vinrent vérifier les comptes des gardiens du trésor; on craignait qu'ils n'eussent fait quelque avance de fonds à la liste civile. Heureusement les comptes étaient en règle. A quelque temps de là, nouvelle alerte. Le comité de la trésorerie avait laissé protester, comme irrégulières, plusieurs lettres de change de Dumouriez. Dumouriez, maître alors d'une partie de la Belgique, dénonça cet acte à la convention comme une trahison. Le comité de défense générale prit parti pour Dumouriez. Gaudin fut appelé au milieu de la nuit devant une commission extraordinaire chargée par la convention d'examiner cette affaire. Ce n'est pas son innocence qui le sauva; c'est l'appui de Cambon, président du comité des finances. Nous ne disons rien des plaintes des autres généraux, ni des dénonciations intéressées des fournisseurs de l'armée. Nous ne disons rien de la populace séditieuse qui deux fois envahit les bâtiments et les cours de la trésorerie. Gaudin aurait de bon cœur renoncé à son emploi; mais comme il y avait presque autant de péril à le quitter qu'à le garder, il se contenta d'offrir sa démission, sans faire nulle insistance pour l'obtenir. Il ne se retira qu'avec la convention elle-même et passa deux ans à la campagne, à Vic-sur-Aisne près de Soissons, dans une terre qu'il avait achetée du produit de ses économies vers la fin de 1792. Il avait, dans ses fonctions de trésorier, rendu à l'État les services que l'on pouvait attendre de sa probité. Comme la probité n'est pas en elle-même une vertu héroïque et qui doive mettre un homme en grand relief, si ce n'est dans les temps où cette vertu devient rare, nous n'osons pas l'en louer. Il n'en coûtait rien à Gaudin d'être honnête; il avait, c'est justice à lui rendre, le facile courage de ne pas s'enrichir aux dépens du public. Mais le courage de blâmer le mal, de se séparer à tous risques de ceux qui le font, sans égard à leur puissance de nuire, le courage civique, cette utile et noble vertu, Gaudin ne l'avait pas. Il savait que le système financier du gouvernement révolutionnaire aboutirait à la ruine, et il consentait à devenir un des instruments de ce système. Il détestait la terreur, et il vivait en contact journalier avec les hommes de la terreur, sans se brouiller avec eux. Cambon l'estimait. Il ne déplaisait pas à St-Just. Ce n'est pas sa faute s'il n'avait pas réussi à inspirer la même

confiance à Robespierre. Gaudin n'était pourtant pas un méchant homme. Mais il joignait à l'égoïsme naturel d'un vieux garçon l'esprit de subordination d'un vieux fonctionnaire. Il faisait, dans ses limites, le plus de bien qu'il pouvait, et tâchait, sans se compromettre, d'empêcher quelque mal. Un soir, par exemple, qu'il se rendait à la trésorerie, il apprit par la voix d'un crieur public qu'on allait juger pêle-mêle les fermiers généraux et les receveurs généraux. Le décret d'accusation avait été rendu dans la journée. Gaudin, à cette nouvelle, soupçonna quelque méprise. Il se rendit, pour s'en éclaircir, au comité des finances. « Je demandai au président, dit-il, comment il arrivait que les fermiers généraux et « les receveurs généraux se trouvassent l'objet « d'une même mesure, lorsque leurs fonctions « n'avaient jamais eu rien de commun. — Que me « dis-tu là? répondit Cambon. » Gaudin fut obligé de lui expliquer et d'expliquer ensuite au comité la différence qu'il y avait d'un fermier à un receveur. Grâce à cette explication, le comité fit retrancher du décret funèbre les noms des quarante-huit receveurs généraux qu'on y avait insérés à tout hasard. La démarche de Gaudin en cette occasion n'était pas bien hardie; mais elle fut utile à un grand nombre de familles. On regrette de ne pas trouver dans ses *Mémoires* quelque autre exemple à mettre à côté de celui-là. Gaudin n'abusait pas de son influence. Il fut rappelé de sa retraite en l'an 6 par le président du directoire. Il avait, nous dit-il, refusé deux ans auparavant le portefeuille des finances; il avait également refusé de s'associer à la gestion du trésor, fonctions auxquelles l'avait appelé le corps législatif, à qui était échu le choix des commissaires. Il n'est pas aisé, en le lisant, de se rendre compte des motifs qui lui dictèrent ces refus. Mais on comprend parfaitement pourquoi en l'an 6 il déclina l'emploi de commissaire général du directoire près la trésorerie. Les commissaires de la trésorerie, élus par le corps législatif, excitaient les plaintes du directoire et entravaient sa marche. Le directoire voulait de sa propre autorité leur donner un surveillant. Mais cet emploi, qu'il offrait à Gaudin, parut à celui-ci d'une légalité douteuse et plus propre d'ailleurs à envenimer qu'à apaiser les conflits. Le directoire abandonna son projet et donna à Gaudin, en compensation, la charge d'intendant des postes avec le titre de commissaire général. Gaudin accepta cet emploi, qui lui permettait, dit-il, « de « rester à Paris, » c'est-à-dire d'épier les événements, de former de nouvelles liaisons, d'attendre, comme il nous l'apprend, l'occasion de se *dévouer* « avec quelque chance de succès. » Il dit à Sieyès, qui, à son retour de Berlin, lui proposait de nouveau le portefeuille des finances : « Là où il n'y a « ni finances ni moyen d'en faire, un ministre « est inutile. » Gaudin se réservait. Il ne conspirait pas à proprement parler contre le gouvernement qui l'employait; mais il était à demi dans les confidences de ceux qui conspiraient; à demi tant seulement, écoutant, ne questionnant pas, souriant discrètement à tout le monde, ne s'engageant avec personne, flairant le vent, tout prêt à partager le succès, mais non pas la défaite des partis militants. En attendant, dit-il, « je rendais « toutes les semaines des devoirs à chacun des « membres du directoire. » Il faisait la révérence à Barras, il faisait la révérence à Moulin, il faisait la révérence à Gohier; mais il faisait surtout sa cour à l'abbé Sieyès. Rien de plus piquant et de plus singulier à la fois que l'éloge qu'il fait de lui dans ses *Mémoires*. « Il prépara, dit-il, la journée « du 18 brumaire, qui *alors* sauva la France, et « *préluda à la restauration que nous avons vue s'accomplir quinze ans plus tard*. » Il n'est pas nécessaire de dire que c'est sous la restauration que Gaudin a publié ses *Mémoires*. Un peu plus tôt, un peu plus tard, ce n'est pas ainsi qu'il eût loué Sieyès. Quoi qu'il en soit, le 19 brumaire il fut appelé au Luxembourg. Sieyès, qui l'avait deviné, lui offrit le ministère des finances. Gaudin l'accepta sans hésitation. « Je vous reconnais là, » lui dit Sieyès en lui tendant la main; « entrez là dedans, « vous y trouverez le général. » Gaudin entra; Bonaparte était là, donnant des ordres au commandant de la garde. « Vous avez longtemps tra« vaillé dans les finances? dit-il à Gaudin. — « Pendant vingt ans, général. — Nous avons « grand besoin de votre secours, et j'y compte. « Allons, prêtez serment; nous sommes pressés. » Gaudin prête serment, et le voilà ministre de la république consulaire, « époque, disait-il en 1826, « époque d'autant plus mémorable, qu'elle prépara « celle de la monarchie constitutionnelle, que « nous devons à la sagesse replacée sur le trône. » Comme la sagesse en l'an 8 n'était pas sur le trône, mais dans l'exil, Gaudin portait ailleurs ses hommages. Il était du reste bien placé parmi les hommes de brumaire, hommes pour la plupart sans convictions politiques, et plus remarquables par leurs talents que par leur caractère. Il était également bien placé au poste qu'on lui confia; il y rendit des services que nous n'avons nulle envie de méconnaître. Lorsqu'il entra au ministère, les armées étaient sans solde, les fonctionnaires sans traitement, les rentiers de l'État, et la dette constituée ne s'élevait alors qu'à 38 millions, mouraient de faim; un capital de cent francs, représentant cinq francs de rente, s'offrait pour dix francs à la Bourse, et trouvait peu d'acquéreurs; 167,000 fr. en espèces composaient, à ce moment-là, tout l'actif disponible du gouvernement. Les réquisitions en nature exigées des contribuables dévoraient l'arriéré de l'impôt et se substituaient même aux recettes de l'année courante. Le peu de numéraire qui entrait dans les caisses publiques avait été d'avance délégué aux fournisseurs, qui pouvaient s'en emparer et s'en emparaient en effet, sans avoir même besoin de justifier de leurs fournitures, car les délégations

qu'on leur avait données étaient négociables et formaient de véritables titres au porteur. Les départements de l'Ouest en pleine insurrection n'acquittaient aucune charge. On avait créé dans les autres un emprunt forcé et progressif qui, au lieu de remédier au mal, ne faisait que l'aggraver. Tel était le déplorable état de nos finances quand Gaudin en prit la direction. Il commença par supprimer l'emprunt forcé et progressif, et fit décréter, en remplacement de cet emprunt, une subvention de vingt-cinq centimes additionnels à la contribution foncière et mobilière, payable partie en numéraire, partie en quittances de l'emprunt forcé et autres valeurs mortes. Si l'acceptation de ces valeurs mortes devait diminuer le produit effectif de la subvention, elle devait en revanche inspirer de la confiance aux contribuables. Gaudin supprima ensuite toutes les réquisitions en nature, et prit diverses mesures de détail trop longues à énumérer, mais qu'il calcula de manière à produire une augmentation en espèces dans les recettes journalières du trésor. Il suspendit le payement des délégations accordées aux fournisseurs, prit avec les porteurs de ces délégations des arrangements qui, sans les frustrer, tournaient au profit du trésor. Il se créa des ressources extraordinaires en exigeant des cautionnements de la part des agents du fisc, en vendant les marais salants de l'Ouest et du Midi et les rentes foncières dues à l'État. Il y avait dans les recettes des contributions directes un arriéré de plusieurs années qui s'élevait à quatre cents millions. Cet arriéré était moins l'effet de la misère publique que du désordre qui s'était introduit depuis 1789 dans l'administration. On avait, par une recherche d'économie mal entendue et par des innovations téméraires, brisé les canaux qui vont chercher l'impôt à sa source. Les communes qu'on avait chargées de faire les rôles, et de les faire gratis, les faisaient mal ou ne les faisaient pas du tout. La collecte, mise en adjudication au rabais, produisait dans les frais de perception une économie apparente, qui était loin de compenser les pertes occasionnées par l'ignorance ou l'improbité des collecteurs. Pour hâter la confection des rôles, confiée aux communes, on s'était avisé, en dernier lieu, d'instituer des commissaires qui avaient mission de presser et de surveiller ce travail. Ces commissaires coûtaient cinq millions au trésor, et la besogne n'en allait pas plus vite. Gaudin supprima ces emplois inutiles, et enleva aux communes la confection des rôles. Il établit dans chaque département un directeur, un inspecteur et un contrôleur des contributions, chargés de faire confectionner, sous leur responsabilité, les rôles arriérés et les nouveaux. Ce travail, en souffrance depuis longues années, fut à jour en six semaines. Au lieu de cinq millions par an, employés à solder l'inutilité et l'impuissance, trois millions suffirent à défrayer l'activité féconde des directions départementales. Gaudin remplaça ensuite les collecteurs à la moins dite par des percepteurs à vie, dont il exigea un cautionnement en espèces. Il rétablit les receveurs d'arrondissement et les receveurs généraux. Les receveurs d'arrondissement, cautionnés comme les percepteurs, avaient un intérêt direct à surveiller leurs opérations et à accélérer les rentrées, car on leur fit souscrire, au compte des receveurs généraux, des obligations à terme, d'une valeur à peu près égale au montant présumé de leurs recettes. De leur côté, les receveurs généraux contractèrent envers l'État des engagements semblables, et leurs cautionnements, au lieu d'être employés aux dépenses courantes, furent mis à part pour servir de garantie à leurs obligations. Ces papiers acquirent ainsi, en peu de temps, la même valeur que des effets de commerce. Cette organisation administrative, où tout se lie et se soutient, où le contrôle est partout, la garantie partout, subsiste encore aujourd'hui. Elle n'est nullement l'ouvrage de Bonaparte. « Sa gloire, dit Gaudin, « n'aurait rien à gagner aux faibles dépouilles « d'un ministre; il eût jugé ridicule que j'eusse « cru la servir en lui attribuant des combinaisons « de métier auxquelles il avait été jusque-là « tout à fait étranger. » Il y a mieux; cette organisation justement admirée n'est pas même l'ouvrage de Gaudin. L'idée des obligations et de la caisse des receveurs généraux est la seule qu'il revendique. « C'est, dit-il, tout ce qu'il y avait « de neuf dans un système dont j'avais été à portée de bien connaître les effets avant la révolu- « tion et auquel je ne fis que proposer de reve- « nir. » Ainsi, cet ingénieux mécanisme fiscal que nous avons importé, sous l'empire, en Hollande, en Allemagne, en Italie, n'a pas été créé de toutes pièces en un jour. Ce n'est pas un homme de génie qui l'a inventé un matin, en s'éveillant, le 19 brumaire. C'est un vieux commis des finances sans génie, mais non sans expérience et sans talent, qui s'est souvenu de l'avoir vu fonctionner avant la révolution, et qui l'a rétabli. La première année du consulat n'en fut pas moins pénible à traverser. Quand on pouvait avoir devant soi dix jours d'existence assurés, on se tenait heureux. On put, à la seconde année, régler le service un mois d'avance. Mais, à cette époque, le chiffre des dépenses dépassait encore de cent millions celui des recettes, qui n'était que de quatre cent cinquante et un millions. Il ne fallait pas songer à chercher des ressources dans les emprunts. Le crédit du gouvernement consulaire était presque nul (*voy.* les *Mémoires de Gaudin*, t. 1, p. 174). Gaudin eut recours à l'aliénation des domaines et à d'autres expédients semblables. En même temps, il continua à réorganiser son ministère, et mit un directeur général à la tête de chaque service. En 1802, « la plus heureuse, dit « Gaudin, des quatorze années du gouvernement « consulaire et impérial, » le service du trésor fut distrait du ministère des finances, et forma un

ministère à part. Il en résulta bien quelques difficultés, mais vite aplanies par le maître. Tout entier désormais à « la spéculation et à la préparation du budget, » Gaudin remit à l'étude la question du cadastre. La loi de 91 avait consacré en principe le cadastre parcellaire. Mais le temps et l'argent qu'avaient déjà coûté les travaux préliminaires des ingénieurs décourageaient certains esprits. Les résultats qu'on en attendait alarmaient certains intérêts. La commission, nommée par Gaudin, fut d'avis qu'il fallait renoncer au cadastre parcellaire et adopter le cadastre par masses de culture. Les essais qu'on fit dans cette voie produisirent de tels résultats qu'on fut obligé de revenir, en 1807, au système parcellaire. Gaudin, à partir de ce moment, n'écouta plus les objections, et poursuivit avec une louable énergie l'exécution de cet immense travail, qui devait avoir pour effet une répartition plus équitable de l'impôt foncier dans chaque département. Si nous ajoutons que Gaudin rétablit en 1804 les contributions indirectes, imprudemment abolies pendant la révolution; réorganisa, en 1807, l'ancienne chambre des comptes sous le titre de cour des comptes; créa au profit de l'État le monopole des tabacs, et jeta les premiers fondements de la banque de France, nous aurons complété à peu près l'histoire de son ministère, qui est, comme on l'a vu, l'histoire même de nos finances sous le consulat et l'empire. De 1808 à 1814, il se borna, dit-il, « à entretenir le mouvement d'une machine dont tous les rouages « avaient pris d'année en année une marche plus « régulière, et dont les ressorts, ajoute-t-il, ont « résisté depuis à la secousse de deux invasions « étrangères. » Créé comte de l'empire, puis duc de Gaëte, avec de riches dotations en pays étranger, grand aigle de la Légion d'honneur, possesseur d'une belle terre en Picardie qu'il avait acquise en 1807 du fruit de ses épargnes, grossi des libéralités de son maître, car l'empereur lui donna cette année-là trois cent mille francs sur sa cassette, Gaudin resta à l'écart sous la première restauration. Il reprit son portefeuille pendant les cent-jours, et fut témoin de la seconde abdication. Napoléon la dicta avec beaucoup de sang-froid. « Seulement, dit Gaudin, il mettait « plus d'attention à soigner les phrases et à en « choisir les expressions. » Élu député en 1815 et en 1816 par le département de l'Aisne, il fut chargé, dans la session de 1817, de présenter à la chambre le rapport sur le projet de loi relatif aux indemnités de guerre, réclamées par les étrangers alors maîtres du territoire. Ministre de l'empereur victorieux, il avait encaissé plus d'une fois les tributs des nations vaincues; ministre des cent-jours, il s'était associé à la violation des traités qui avaient pacifié l'Europe. Sa seule présence à la tribune était plus instructive et plus éloquente que son rapport. On l'écouta sans l'interrompre, et quand il eut fini, la chambre adopta le projet de loi par un vote unanime et silencieux. Soumis à la réélection en 1819, il vit échouer sa candidature. L'année suivante, et tandis que le captif de Ste-Hélène vivait encore, le vieux duc de Gaëte accepta de la main du roi les fonctions lucratives de gouverneur de la banque de France. C'est dans les loisirs de cet emploi qu'il composa ses *Mémoires*, dont nous reparlerons bientôt. Remarquons seulement en passant qu'il n'en publia d'abord que deux volumes, et que rien n'annonçait qu'il en tînt un autre en réserve. Ces deux volumes, comme on sait, portent la date de 1826; il y parle des « bienfaits de « la restauration » et y multiplie hors de propos des professions de foi royalistes. Ces professions de foi n'empêchèrent pas Gaudin de garder sa place après la révolution de 1830. Il prêta au nouveau roi le même serment qu'il avait déjà prêté à tant d'autres, et quand il vit que ce prince relevait la statue de l'empereur, il ajouta, sous le titre de *supplément*, un volume à ses *Mémoires*. Il s'attache dans ce dernier volume à justifier les guerres de l'empire, la politique et le caractère de l'empereur, le tout à l'aide d'anecdotes sans portée et de documents d'emprunt déjà connus du public. « L'époque à laquelle ont « paru les *Mémoires et Souvenirs* que j'ai publiés « il y a quelques années m'avait obligé, dit-il, « d'y laisser une lacune que je me détermine à « remplir aujourd'hui. » A l'époque dont parle Gaudin, on pouvait, au contraire, en toute liberté, raconter l'histoire et louer le passé. Mais Gaudin, sans y être nullement obligé, louait alors, on s'en souvient, « la sagesse replacée sur « le trône. » Il avait en 1834 soixante-dix-huit ans, et ne songeait pas encore à la retraite. Quelqu'un y songea pour lui. Gaudin apprit un matin, en lisant le *Moniteur*, que M. d'Argout était nommé à sa place gouverneur de la banque de France. Il s'était marié sous la restauration, c'est-à-dire à un âge où le mariage n'est plus pour les vieux garçons qu'un dernier calcul d'égoïsme. Il mourut le 5 novembre 1841, à 86 ans. Les *Mémoires* qu'il a laissés, et sur lesquels nous devons revenir, sont d'un style diffus et peu correct. Ils renferment une notice autobiographique, le texte des rapports officiels présentés à la convention au nom du comité de la trésorerie, un compte rendu assez détaillé de l'administration des finances sous le consulat et l'empire, et diverses pièces d'un moindre intérêt. On en lit avec fruit le premier volume. Le second n'est qu'un assemblage de petits discours et de petites brochures de circonstance, à propos des premiers budgets de la restauration. Cela ne méritait pas d'être réimprimé. Quant au volume supplémentaire, nous en avons déjà indiqué l'esprit et la substance. C'est une apologie de l'empire, à laquelle l'auteur a ajouté, pour grossir le volume, un mémoire sur le cadastre. Si l'on cherche dans tout cela autre chose de neuf que des renseignements techniques

sur l'état et l'administration de nos finances pendant la république et l'empire, on sera déçu. Gaudin n'a presque rien vu de ce qui s'est passé hors de son cabinet. Il n'était pas, quoique ministre, dans les secrets de l'État. C'est par des rumeurs de salon qu'il apprend, à la fin de 1811, les projets de Napoléon contre la Russie. Il en parle avec inquiétude à l'empereur, qui lui répond : « Ce que vous me dites là est la conséquence de ce que notre situation politique ne vous est pas bien connue. » Napoléon lui en donna un aperçu. L'explication ne rassura pas Gaudin, mais il s'en contenta. Il était, en réalité, moins un ministre qu'un premier commis, et il l'avoue sans détour (*Supp.*, p. 31). Il n'avait pas l'âme au-dessus de ce rôle. Responsable, d'après la constitution, envers l'empereur seul, il songeait à contenter l'empereur, et comptait pour rien le reste. Il avait toujours été ainsi ; l'idée d'une autre responsabilité que celle qui est écrite dans la loi ne troublait jamais son sommeil. Que la France fût gouvernée par Robespierre, par Barras ou par Napoléon, que son sang coulât sur les échafauds ou sur les champs de bataille, qu'elle fut riche ou pauvre, triomphante ou vaincue, libre ou asservie, il se croyait quitte envers elle, pourvu que ses chiffres fussent bien alignés et sa comptabilité à jour. Il avait pourtant le pressentiment des désastres qui menaçaient l'empire. Un jour, c'était à Gênes, en 1805, il dit à Napoléon : « L'empire « sera ingouvernable après Votre Majesté. — Si « mon fils est un imbécile, répondit l'empereur, « tant pis pour lui ! — Oui, dit Gaudin, mais « aussi tant pis pour la France ! Mais, ajouta-t-il « aussitôt, ce qui me tranquillise, c'est que pro- « bablement je ne le verrai pas. » Là-dessus, on se mit à table (*voy.* le *Suppl.* p. 67). Gaudin vit le désastre et n'en fit pas plus maigre chère. M. Aug. Portalis a publié en 1842 un *Essai sur la vie et l'administration du duc de Gaëte*, Paris, broch. in-8°. C'est un panégyrique de Gaudin. Voici le titre exact des mémoires de Gaudin : *Mémoires, souvenirs, opinions et écrits du duc de Gaëte, ancien ministre des finances, ex-député, gouverneur de la banque de France*, Paris, 1826, 2 vol. in-8° ; *Supplément aux mémoires et souvenirs de M. Gaudin, duc de Gaëte, ministre des finances de l'empire*, Paris, 1834, 1 vol. in-8°, Gætschy fils et comp., imprimeurs. On lui doit en outre : 1° *Observations et éclaircissements sur le paragraphe concernant les finances, dans l'exposé de la situation du royaume, présenté à la chambre des pairs et à celle des députés*, Paris, 1814, broch. in-4°, deux éditions dans la même année; 2° *Notes concernant la première partie de l'opinion d'un créancier de l'État, sur le budget et sur les observations et réflexions dont il a été l'objet, adressées aux créanciers de l'État*, Paris, 1814, in-4° de 16 pages; 3° *Opinion préliminaire sur les finances*, Paris, 1815, in-4° de 16 pages ; 4° *Observations sommaires sur le budget présenté à la chambre des députés des départements dans la séance du 23 janvier* 1814, Paris, 1816, in-8° ; 5° *Aperçu théorique sur les emprunts ;* suivi de quelques observations sur le chapitre 8 de l'ouvrage de M. Ganilh, député du Cantal, concernant la législation, Paris, 1817, in-8° de 44 pages; 6° *Mémoire sur le cadastre, et détails statistiques sur le nombre et la division des taxes de la contribution foncière, sur le revenu commun des propriétaires de biens-fonds en France*, Paris, 1817, in-8°; 7° *Notice historique sur les finances de la France* (depuis 1800 jusqu'au 1er avril 1814), Paris, 1818, in-8°; 8° *Observations sur la proposition faite par la commission des dépenses de réduire à un million cinq cent mille francs le crédit à ouvrir pour les travaux du cadastre en* 1820, Paris, 1820, broch. in-8° ; 9° *Notions élémentaires de géographie astronomique, naturelle et chimique*, Paris, 1821, in-8°, tirées à très-peu d'exemplaires; 10° *Considérations sur la dette publique de France, sur l'emprunt et sur l'amortissement*, Paris, 1828, broch. in-8°, suivies d'observations additionnelles aux considérations sur la dette publique ; 11° *Considérations sur l'exposé des motifs de la loi du* 17 *mai* 1837, portant création d'un fonds extraordinaire pour les travaux publics, et sur les effets de cette loi par rapport au crédit public et à l'amortissement de la dette consolidée, Paris, 1837, in-8°; 12° *Des conséquences du rejet par la chambre des pairs du projet de loi concernant le remboursement et la conversion de la rente de 5 francs, et nouvelles considérations sur l'appel au rachat au pair*, Paris, 1838, in-8° ; 2e édition, 1840; 13° Plusieurs autres petits opuscules de peu d'importance sur les finances. Tous les ouvrages mentionnés dans cette nomenclature, à l'exception de l'article 9, se trouvent réimprimés dans le 2e volume des *Mémoires* de Gaudin. C—ET.

GAUDY (FRANÇOIS-BERNARD-HENRI-GUILLAUME, baron DE), poëte lyrique, vit le jour à Francfort-sur-l'Oder le 19 avril 1800. Il fut mis en pension dès l'âge de six ans, et fit ses études dans plusieurs établissements d'instruction publique, entre autres au collége français de Berlin et enfin à l'école nationale de Pforta, où il reçut en 1818 le certificat nécessaire pour entrer à l'université. Fils d'un lieutenant général, il choisit la carrière des armes, servit dans plusieurs régiments, parvint au rang d'officier et prit sa retraite en 1833. Il fit un voyage à Rome en 1835, d'où il rentra à Berlin pour y passer le reste de sa vie. Il mourut le 6 février 1840. Cet écrivain, d'un talent lyrique très agréable et léger, commença par imiter des poëtes de renom, Heine en particulier. Mais il ne tarda pas à s'affranchir et à prendre un essor plein de grâce et de souplesse. Ses compatriotes lui reconnaissent de la sensibilité et de l'entrain, un esprit rapide et saisissant, une grande habileté à manier la langue et à rimer, une imagination chaleureuse. Ces qualités éminentes lui valurent en peu d'années une belle réputation. Il a laissé : 1° *Erato*, 1829 et 1835; 2° *Pensées détachées d'un*

échappé du choléra, Glogau, 1832; deux éditions la même année; 3° *Chants historiques des Polonais, par J. U. Niennewictz, mis en vers* (allemand), Glogau, 1834; 4° les *Armes parlantes*, Glogau, 1834; 5° les *Coraux*, Glogau, 1834; 6° *Desengaño*, nouvelle, Leipsick, 1834; 7° *Le roman de Rollon et des ducs de Normandie, par Robert de Vace, mis en vers;* 8° *Chansons impériales*, Leipsick, 1835; 9° *Mon expédition de Rome*, trois parties, Berlin, 1836; 10° *Clotilde de Vallon-Chalys*, Berlin, 1836; 11° *Chansons et romances*. J. T—T.

GAUFFECOURT (CAPPERONNIER de), homme aimable et bibliophile instruit, connu surtout par ses liaisons avec J.-J. Rousseau, naquit en 1694 à Paris, d'une famille originaire de Touraine (1). Son père, ouvrier horloger, avait quitté sa province pour venir à Paris travailler de son état; mais il trouva des protections, et finit par entrer chez la duchesse de Longueville comme secrétaire de ses commandements. Cet emploi plus honorable que lucratif lui permit cependant de donner à son fils une éducation brillante. Le jeune Gauffecourt, après la mort de son père, fut obligé de reprendre l'état d'horloger. Étant allé à Genève pour s'y perfectionner dans son art, il sut se rendre agréable au résident de France, M. de la Closure, qui lui fit obtenir la fourniture des sels dans le Valais. Avec de l'ordre et de l'économie, il amassa en quelques années une somme assez considérable; et, s'étant fait un revenu viager de quinze à vingt mille livres, il ne songea plus qu'à jouir de sa fortune. Il passait l'hiver à Paris, et le reste de l'année dans une maison de campagne nommée Montbrillant, qu'il avait louée près de Genève. La politesse de ses manières et le charme de son esprit le faisaient rechercher par toutes les personnes que la saison amenait aux bains d'Aix en Savoie. Ce fut chez le marquis d'Antremont que Rousseau le rencontra pour la première fois; et cette connaissance, s'étant renouvelée depuis à Paris, finit par devenir un véritable attachement. Gauffecourt rendit à Rousseau tous les services imaginables, avec un zèle qui en augmentait le prix. Rousseau, de son côté, fit connaître à Gauffecourt Diderot et Grimm, qui l'introduisit chez madame d'Épinay. Son nom se retrouve fréquemment dans les *Confessions*. Le cinquième livre contient son portrait, que Rousseau termine ainsi: « Quand je ne prendrais aucun intérêt personnel « à sa mémoire, c'était un homme si aimable et « si heureusement né, que pour l'honneur de « l'espèce humaine je la croirais toujours bonne à « conserver. » On voit dans les *Mémoires* de madame d'Épinay que Gauffecourt, à soixante ans, avait encore tous les goûts de la jeunesse; il était de toutes les parties de plaisir à la Chevrette; il dansait, il jouait la comédie, et affichait auprès des femmes les prétentions les plus ridicules. Rousseau lui reproche (*Confess.*, livre 8) d'avoir, dans un voyage qu'ils firent ensemble à Genève, oublié tous les devoirs de l'amitié, et tenté de séduire Thérèse. Cependant trois ans après (1757), averti que Gauffecourt était malade d'une attaque d'apoplexie, il quitta l'ermitage de Montmorency pour venir le soigner, et n'abandonna pas son chevet qu'il ne fût hors d'affaire (ibid., livre 9). Cet accident fit grand bruit à la Chevrette. Madame d'Épinay et toute sa société prirent un vif intérêt à son rétablissement (*Mémoires*, t. 2, p. 366). Gauffecourt ne fut jamais bien portant depuis; obligé de renoncer au monde, il loua, près de Lyon, une maison de campagne nommée *la Mothe*, et il y mourut au mois de mars 1766, à l'âge de 75 ans. La vente de ses livres et de son mobilier produisit dix-huit à vingt mille francs. Dans le temps qu'il habitait *Montbrillant*, il avait une imprimerie où l'on a exécuté quelques ouvrages qui sont très-recherchés des curieux, à raison de leur rareté. C'est de cette imprimerie qu'est sortie la première édition des *Réflexions sur les sentiments agréables*, par Levesque de Pouilly (*voy.* ce nom). Nodier l'a décrite dans les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, p. 305. On conjecture avec beaucoup de vraisemblance que les deux opuscules de madame d'Épinay, *Lettres à mon fils* et *Mes moments heureux*, si rares qu'on ne les trouve indiqués dans aucun catalogue, sont sortis de l'atelier de Gauffecourt (*voy.* ÉPINAY). Enfin il a publié: un *Traité de la reliure des livres;* in-12 de 70 pages, tiré, suivant Peignot, à douze exemplaires (*Répertoire de bibliographies spéciales*, p. 60). On voit par cet opuscule que Gauffecourt s'amusait à relier les livres qu'il avait imprimés. On trouve sur ce bibliophile, dans les *Archives du Rhône*, t. 8, p. 113, une notice où l'on a puisé quelques détails pour la rédaction de cet article. W—s.

GAUFFIER (LOUIS), peintre français, né à la Rochelle en 1761, étudia les premiers principes de son art sous l'académicien Taraval. Ses progrès furent extrêmement rapides; il remporta le premier prix de peinture en 1784, et ce fut son tableau de *la Cananéenne* qui lui mérita cet honneur. Gouffier dut être d'autant plus flatté du suffrage de ses juges, qu'il avait eu cette fois pour concurrent le jeune et célèbre Drouais (1). Envoyé à Rome par le gouvernement, il y composa plusieurs ouvrages dignes de sa réputation. Son tableau d'*Alexandre mettant son cachet sur la bouche d'Éphestion* (le seul tableau qu'il ait terminé de grandeur naturelle) le fit recevoir à l'Académie royale de peinture, en qualité d'agréé. Malheureusement la carrière de cet artiste ne fut pas aussi longue que brillante. Il mourut à Florence le 20 octobre 1801, à peine âgé de 40 ans. Sa

(1) L'éditeur des *Mémoires* de madame d'Epinay dit que Gauffecourt était né, comme Rousseau, à Genève, dans les premières années du 18e siècle; mais il n'a pas eu de renseignements exacts à cet égard.

(1) Auteur d'un autre tableau de *la Cananéenne*, que les artistes regardent comme un chef-d'œuvre et que l'on voit au Musée du Louvre.

santé, qui avait toujours été faible et chancelante, ne lui avait jamais permis d'entreprendre de très-grandes compositions; mais il est aisé de juger, en voyant ses tableaux de chevalet, que s'il n'avait pas été enlevé aux arts à la fleur de l'âge, nous le compterions aujourd'hui au nombre des maîtres de l'école française. Les productions les plus remarquables de L. Gauffier, après celles que nous venons de rappeler, sont : les *Dames romaines faisant don de leurs bijoux au sénat, dans un temps de calamité publique;* le *Sacrifice de Manué* (ce tableau a été gravé); les *Trois anges apparaissant à Abraham; Jacob et Rachel; Achille reconnu par Ulysse;* les *Dames romaines exhortant Véturie à fléchir la fureur de Coriolan;* la *Vierge servie par les anges*, etc. Ce n'est point la vigueur du dessin qui caractérise principalement le talent de ce peintre. Sa manière est plus pure, plus fine, plus gracieuse qu'énergique. Peu d'artistes ont montré autant de goût. Gauffier n'était pas seulement un bon peintre d'histoire; ses fonds de tableaux prouvent qu'il excellait dans le paysage. Il y a même lieu de croire qu'il était fait pour s'élever dans ce genre fort au-dessus de ses rivaux. — Pauline Châtillon, son épouse et son élève, avait aussi beaucoup de talent. On a d'elle plusieurs tableaux pleins de délicatesse, qui ont été gravés en Angleterre par Bartolozzi. Cette dame avait étudié d'abord sous ce même Drouais que nous avons nommé plus haut, et dont Gauffier s'était montré le digne émule. Elle mourut à Florence en 1801, environ trois mois avant son mari, qui, déjà souffrant et mélancolique, ne put résister au chagrin de l'avoir perdue. F. P—T.

GAUFRIDI ou GOFFRIDI (1) (LOUIS), curé de l'église collégiale des Acoules, dans la ville de Marseille, et brûlé comme *sorcier* en 1611, était né à Beauvezer, près la ville de Colmars, aux montagnes de Provence, diocèse de Senez. Il avait été élevé par un oncle curé. Ayant lui-même embrassé l'état ecclésiastique, d'où semblaient devoir le repousser ses inclinations corrompues, il donna dans des travers et des désordres que d'abord il sut cacher, mais qui ensuite occasionnèrent un scandale épouvantable, consommèrent sa perte, et le firent périr par le plus horrible des supplices. Doué de talents et d'une tournure d'esprit agréable, qui lui faisait présenter sous un jour plaisant les choses les plus simples, il s'était fait admettre dans les meilleures sociétés de la ville. Quelques-uns disent que, curieux de livres de magie, à force d'en lire, il se persuada ou feignit d'être persuadé qu'il était sorcier, et que le diable lui avait donné le pouvoir d'inspirer à sa volonté de l'amour aux femmes, pour lesquelles il avait plus de goût que son état ne le permettait : il assurait que pour cela il lui suffisait de souffler sur elles. On assure qu'il souffla beaucoup. Reçu dans l'intimité d'une famille ancienne et très-considérée de Marseille, il abusa de sa confiance; et s'étant fait le confesseur d'une jeune personne de seize ans, nommée Madeleine de Mandols, il parvint à la séduire et à lui persuader de se laisser initier dans les mystères de sa prétendue magie. Revenue à elle néanmoins et agitée de remords, elle se retira dans un couvent d'Ursulines et y prit le voile. Gaufridi, voulant à tout prix recouvrer cette victime de ses honteux désordres et la compagne de ses mystérieuses folies, fit croire aux religieuses qu'une légion de diables s'était déjà emparée ou allait s'emparer de leur monastère. Cette menace donna lieu, de la part de ces filles simples, à mille extravagances qui percèrent dans le public, et donnèrent occasion à la justice de s'en mêler. Le parlement d'Aix informa. Madeleine, dans son interrogatoire, se prétendit possédée par le démon *Asmodée*. Tantôt elle louait Gaufridi; d'autres fois elle l'accusait des choses les plus abominables. Lui-même, soit que la crainte lui eût aliéné l'esprit, soit qu'en effet il se fût persuadé qu'il était sorcier, avoua un commerce avec les diables, parla du sabbat, et convint d'avoir fait usage, à l'égard de Madeleine, de caractères magiques, et d'avoir employé sur elle d'autres sortiléges. Le parlement d'Aix le crut et le condamna à être brûlé vif, comme coupable de magie, de sorcellerie, d'impiété et de lubricité abominable. L'arrêt fut exécuté le 30 avril 1611; au moment du supplice, le malheureux Gaufridi donna des marques de frayeur plutôt que de repentir. Malgré ce jugement et la terrible catastrophe qui en fut le résultat, et quoique en général il régnât encore parmi le peuple une grande crédulité au sujet des opérations magiques (1), ce qu'il y avait alors de gens judicieux ne crurent point à la sorcellerie de Gaufridi. Voici comment Bouche, docteur en théologie et auteur contemporain, parle de cet événement. « J'ai, dit-il, vu « brûler en mes plus jeunes ans ce personnage « dans la ville d'Aix, cette même année 1611; mais « qu'il fût sorcier ou magicien, et que les filles dont « il est parlé dans son histoire fussent véritable- « ment possédées, les plus clairvoyants de ce temps « et de celui où je vis estiment que c'est une im- « posture. » Le même auteur rapporte que la demoiselle Madeleine, ayant en 1653, quarante-deux ans après l'exécution du jugement, reparu et été accusée de beaucoup de niaiseries qu'on lui avait suscitées en la ville de Marseille, et pour cela remise en la conciergerie...; enquise par lui et priée de dire la vérité... elle répondit « qu'on « avait *cru* fort *légèrement*, et qu'en ce qui avait « été écrit à cet égard il n'y avait que des illu- « sions. » Bouche cite d'autres témoignages d'une assez grande autorité; desquels il résulte que

(1) Bouche, historien de Provence, l'appelle *Jauffred*.

(1) Le P. Michaëlis, dominicain, avait en vain exorcisé la demoiselle de Mandols à la Ste-Baume; il publia à cette occasion son *Histoire de la possession et conversion d'une pénitente séduite par un magicien*, etc., Paris et Douai, 1613, in-8°.

Louis Gaufridi n'était nullement magicien. Enfin, le parlement, mieux informé alors, renvoya la demoiselle Madeleine absoute : mais, parce que le peuple s'imaginait « que toutes sortes de malheurs, maladies, grêle ou tempêtes, lui devaient « arriver si cette femme retournait librement « dans le monde, le parlement la remit entre les « mains de ses parents et alliés, pour la garder « secrètement, et qu'elle ne retournât plus con« verser parmi le peuple. » Depuis ce temps, peu de procès ont été intentés pour le même crime; et Louis XIV, en 1672, rendit un édit qui défendait à tous les tribunaux de son royaume d'admettre les simples accusations de sorcellerie. Ceux qu'on a dits sorciers et qui depuis ce temps ont été condamnés, le furent, non simplement comme *sorciers*, mais comme *profanateurs* ou *empoisonneurs*. L—Y.

GAUFRIDI (Jean-François de), chevalier, baron de Tretz, fils d'un président à mortier du parlement de Provence, naquit à Aix en 1622. Destiné dès ses jeunes ans à la magistrature, après avoir fait les études convenables à cet état, il devint conseiller à la même cour en 1660, et s'y distingua par ses talents. A ces fonctions, qu'il remplissait avec une grande assiduité, il sut joindre d'autres travaux. Son génie le portant aux recherches historiques, il entreprit une histoire de son pays, d'après celles de Bouche et de César Nostradamus. Il s'attacha surtout au premier, et s'étudia soit à corriger ses erreurs, soit à le débarrasser de beaucoup de longueurs, de choses inutiles et de digressions qui en rendaient la lecture fatigante. Il ne réussit point complètement dans son projet. Si l'on en croit Papon, qui a travaillé sur le même sujet, Gaufridi, en faisant des corrections, tomba lui-même dans des fautes nouvelles, qu'une étude plus approfondie des chartes et des anciens monuments aurait pu lui faire éviter. Privé de la vue dans ses derniers ans, il ne put publier son travail, et la mort le surprit avant qu'il l'eût fait paraître. Il laissa ce soin à l'abbé Gaufridi, son fils, qui le mit au jour, sous le titre d'*Histoire de Provence*, Aix, 1694, 2 vol. in-fol.; elle fut réimprimée en 1733 avec de nouveaux titres. « Cette histoire, dit le *Journal des « savants* de 1699, est exacte pour les faits, éloignée « de la médisance et de la flatterie. Le style en est « châtié et noble; l'auteur y a cherché la vérité avec « des soins infinis. » Tel est le jugement qu'en portaient des critiques contemporains. De plus modernes et Papon, déjà cité, en jugent moins favorablement; ils reprochent à Gaufridi de ne point citer ses autorités, de n'être véritablement exact et de ne pouvoir servir de guide que pour le 16e siècle, et enfin d'affecter un style déclamatoire qui nuit à l'intérêt, diminue la confiance, offense le goût et ne convient nullement à la gravité du genre. Gaufridi mourut à Aix, le 9 novembre 1689, à 67 ans. — Son père, *Jacques* de Gaufridi, président à mortier au même parlement, se démit de sa charge à l'occasion des troubles survenus à Aix en 1669, se retira en Languedoc dans une solitude profonde, et passa le reste de ses jours dans la retraite. Il laissa une espèce de justification de la conduite qu'il avait tenue dans ses négociations avec la cour, et dans ses travaux pour procurer la liberté de sa patrie, imprimée en 1687, sous ce titre : *Les emplois de M. le président Gaufridi*, in-12 de 112 pages, avec son portrait. On conserve encore de lui une *Histoire manuscrite de Provence, depuis* 1628 *jusqu'en* 1660. Il mourut à sa maison de campagne le 10 juillet 1684. L—Y.

GAUGER (Nicolas), né auprès de Pithiviers, vers 1680, crut pouvoir trouver à Paris un heureux supplément à la modicité de sa fortune. Il avait, d'après son inclination, étudié de bonne heure cette partie de la physique qui s'appuie sur des expériences. Il s'attacha, sans charlatanisme, à répéter ces mêmes expériences en présence de plusieurs personnes, dont la générosité lui fournit le moyen de subsister avec honneur. Tranquille du côté de l'existence, il voulut s'adjoindre d'utiles amis. Son caractère, son genre d'étude, lui valurent l'intimité du P. Desmolets, de l'Oratoire, et du chevalier de Louville, avec lesquels il entretint, jusqu'à sa mort, une correspondance littéraire. Le chevalier de Louville disait à qui voulait l'entendre que Gauger était celui de tous les physiciens qui parvenait aux plus sûrs résultats en faisant les expériences de Newton. Notre physicien mourut en 1730, après avoir publié : 1° *Mécanique du feu, ou l'art d'en augmenter les effets et d'en diminuer la dépense;* première partie, contenant le *Traité des nouvelles cheminées qui échauffent plus que les cheminées ordinaires, et qui ne sont point sujettes à fumer*, Paris, 1713, 1749, in-12 orné de douze planches; ouvrage qui a été souvent réimprimé, et traduit en différentes langues (*voy.* Desaguliers), et dans lequel on trouve une grande partie des inventions en ce genre qu'on a depuis données comme nouvelles. On retrouve la description de ces cheminées et de poêles fort sains, à double courant d'air, de l'invention du même auteur, dans la *Collection des machines*, de l'Académie, année 1720, nos 218 à 222. Le procédé de Gauger ayant été suivi, pour la première fois, par un chartreux, frère de l'auteur, les cheminées faites d'après les mêmes principes prirent le nom de cheminées à la chartreuse. 2° *Lettre sur la réfrangibilité des rayons de la lumière et sur leurs couleurs, avec le plan d'un traité général sur la lumière*, 1728; 3° *Lettre à l'abbé Conti, noble italien, donnant solution des difficultés de Rizetti contre la différence de réfrangibilité des rayons de lumière, et de Mariotte contre l'immutabilité de leurs couleurs*, 1728. Cette lettre, ainsi que la précédente, se trouve dans le tome 5 des *Mémoires de littérat.* du P. Desmolets. 4° *Théorie des nouveaux thermomètres et baromètres de toutes sortes de grandeurs*, Paris, 1722. D'après le

titre (1), nous apprenons que Gauger était avocat au parlement de Paris et censeur royal des livres. P—D.

GAUHE (JEAN-FRÉDÉRIC), théologien protestant saxon, naquit en 1681, à Waltersdorff, dans la basse Lusace. Après avoir fait ses études à Berlin et à l'université de Wittemberg, il fut d'abord instituteur dans différentes maisons, fut nommé en 1715 pasteur à Ober-Neu-Schönberg, et en 1724 à Helbigsdorf, dans le diocèse de Freyberg. Il mourut dans cet emploi en décembre 1755. Cet auteur a enrichi d'un grand nombre d'ouvrages historiques la littérature allemande ; on distingue dans le nombre : 1° le *Dictionnaire historique des héros et des héroïnes, contenant l'histoire des faits et gestes des officiers de terre et de mer*, etc. *de toutes les nations, des temps les plus reculés jusqu'à nos jours, appuyée par des témoignages authentiques*, Leipsick, 1716, in-8°; 2° *Dictionnaire généalogique-historique de la noblesse de l'empire germanique, avec des notes biographiques, principalement sur les ministres d'État*, etc., Leipsick, 1719, in-8°; la seconde édition, ibid., 1740, 2 vol. in-8°, contient plus de six mille articles. En 1774 il a été publié encore un autre second et dernier volume de cet ouvrage, qui renferme la *Généalogie des plus anciennes familles nobles dans les trois royaumes du Nord ;* 3° *Commentatio historica de ecclesiæ Misnensis olim archidiaconalibus et archidiaconis speciatim in Lusatia*, dans les *Fragmenta Lusatica*, p. 4, n° 3; 4° dans la continuation du *Recueil des affaires théologiques, anciennes et modernes* (en allemand), 1729, une *Biographie abrégée de Godefroi Arnold*, et une *Notice de son histoire de l'Église et des hérétiques ;* une autre *Notice sur le fameux apostat Juste-Paul Boening ; Critique et notice sur les écrits publiés par la commune des Hernhutes dans la haute Lusace ; Biographie du docteur Jules-François Lütkens ; Notice historique sur l'établissement de la doctrine de Phil. Melanchthon en Saxe, et spécialement sur une version en langue bohémienne, qui a été supprimée ;* une *Notice historique du projet de Justin Ernst, baron de Wetz, d'établir une société de Jésus*, etc. Gauhe a aussi écrit une *Histoire de l'Église et de la réformation en Hongrie et en Transylvanie*. Cet ouvrage, qui se trouve encore manuscrit à Vienne, a éprouvé, à ce que raconte Dietmann (2), un sort bien singulier. Le plan en avait été publié en 1723. B—H—D.

GAUJAL (MARC-ANTOINE-FRANÇOIS, baron DE) et DE THOLET, est né le 28 janvier 1772 à Montpellier, d'une ancienne famille, originaire de l'Albigeois et du Gévaudan, dont les diverses branches se fixèrent successivement en Rouergue, et qui vint plus particulièrement s'établir à Millau pendant les guerres de religion au 16e siècle. La branche aînée de cette famille, qui s'appelait de Gaujal de Grandcombe, s'éteignit au commencement du 18e siècle, de la façon la plus honorable, par la mort de trois frères, savoir : 1° Jean de Gaujal de Grandcombe, capitaine au régiment de Dauphiné, tué sur place le 16 août 1705, à la bataille de Cassano ; 2° Jacques de Gaujal de Grandcombe, capitaine au régiment de Damas, mort à Lodi en juillet 1705 des suites de ses blessures ; 3° Samuel de Gaujal de Grandcombe, capitaine au régiment de la vieille marine, blessé dans plusieurs rencontres, frappé d'un coup de mousquet qui lui fracassa l'épaule gauche le 15 août 1702, à la bataille de Luzzara, estropié du bras droit le 16 août 1705 à la bataille de Cassano, où son frère aîné fut tué, et où, dit St-Simon, *la brigade de la vieille marine fit des prodiges de valeur ;* obligé de quitter le service à cause de ses blessures. A la fin du 18e siècle, Alexandre de Gaujal de Montalègre de St-Rome entra au service du roi d'Espagne, commanda le régiment de cavalerie espagnole de San-Yago, et devint capitaine général de Catalogne. Il mourut à Barcelone en 1792. La branche à laquelle appartenait Marc-Antoine-François occupait depuis longtemps un siége à la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, et elle était en possession en Rouergue de la baronnie de Tholet, qui avait autrefois juridiction dans quatorze paroisses et donnait entrée aux états. Le père de Marc-Antoine-François mourut jeune en 1786 aux Antilles, après avoir servi dans la compagnie des mousquetaires noirs de la garde du roi de 1769 à 1775, époque où le corps fut supprimé. Il y avait eu pour camarade et pour ami le vicomte de Bonald, devenu depuis célèbre par ses écrits, comme lui, gentilhomme de Rouergue. Marc-Antoine-François commença ses études au collége de Rhodez, d'où sont sortis Chaptal, Frayssinous, Alexis Monteil, mais où *personne*, disait en 1833 M. de Monseignat dans un discours prononcé à l'occasion d'une distribution de prix, *n'avait avant lui fait une aussi ample moisson de couronnes*. Il les acheva au collége de Montauban, où il apprit plus particulièrement les mathématiques et se prépara à servir dans la marine. La révolution ayant éclaté, comme tous les gentilshommes de sa province, de Gaujal émigra. Il alla joindre le régiment de Vivarais en garnison à Longwi vers le mois d'avril 1791, et se rendit bientôt après au rassemblement de Worms, près du prince de Condé, avec la plupart des officiers de ce régiment. En septembre 1791, le maréchal duc de Broglie le présenta à Coblentz au comte d'Artois, qui l'admit dans la compagnie de ses gardes. De Gaujal fit auprès de lui la campagne de 1792, et fut légèrement blessé à la tête. Après la campagne, les gardes d'Artois durent être licenciés ; de Gaujal se rendit alors en Hollande et y entra dans le régiment de Castries. Il fit partie de ce régiment pendant les années 1794, 1795 et 1796 et le suivit en Angleterre, d'où il devait participer à une descente en Vendée. Mais le désastre de Quiberon

(1) C'est une édition augmentée de l'ouvrage qui a paru sous le titre de *Résolution du problème*, etc., Paris, 1710.

(2) *Le clergé de la Saxe électorale* (en allemand), t. I, p. 219-221.

ayant changé la destination de ce corps, de Gaujal le quitta en 1796, et fut employé par le gouvernement anglais comme ingénieur avec le grade de major d'infanterie. Il résida assez longtemps à Dublin en cette qualité. Plus tard, il fit partie comme officier d'état-major d'un petit corps d'armée formée à Édimbourg, pour une expédition projetée sur le continent sous les ordres du comte de Béhague. En 1800, son nom ayant été rayé de la liste des émigrés, de Gaujal demanda à M. le comte d'Artois l'autorisation de rentrer en France; il l'obtint et vint à Paris. Après la rentrée des Bourbons, il fut nommé chevalier de St-Louis le 5 août 1814, et reçu par le comte d'Artois lui-même à son passage à Avignon le 28 septembre suivant. Il reçut en même temps un brevet de capitaine pour prendre rang, à partir du 1er janvier 1799, et plus tard un brevet de chef de bataillon à la date du 21 juillet 1816. Pendant son absence la terre et le château de Tholet avaient été confisqués sur sa tête comme biens d'émigré. Sa mère et ses jeunes frères avaient été poursuivis et emprisonnés par le gouvernement révolutionnaire. Il parvint à racheter Tholet, où il réinstalla sa famille. Après ces premiers soins il revint à Paris, et s'y livra à des travaux littéraires, politiques et scientifiques très-variés. Le marquis d'Almenara, ambassadeur d'Espagne, avec lequel il avait contracté des liens d'amitié, et dont la fille épousa depuis le Maréchal Duroc, duc de Frioul, l'associa à d'importants travaux diplomatiques intéressant le gouvernement espagnol. Il prit part à la rédaction du *Journal des Débats;* publia en 1803 un *Essai sur quelques langues modernes.* Plus tard il alla à Rhodez et y fonda le premier journal qui ait été publié dans cette ville. Enfin en 1806 il se fit recevoir à Toulouse licencié en droit. Jeune encore à cette époque, intelligent et passionné pour les grandes choses, de Gaujal avait conçu une vive admiration pour l'homme de génie qui avait fait la France si puissante sous le consulat et pendant les premières années de l'empire. Aussi en 1808, lorsqu'on organisa les cours impériales, de Gaujal n'hésita-t-il point à servir son pays comme magistrat sous le gouvernement impérial. Le 2 juillet 1808, il entra comme conseiller auditeur à la cour impériale de Montpellier. Le 11 juin 1809 il fut nommé président du tribunal de Lodève. Peu de temps après il épousa une fille de M. le baron Fabre, procureur général près la cour impériale de Montpellier, et devint successivement, en 1810, président du collége électoral de Lodève, le 1er juin 1811 substitut du procureur général près la cour impériale de Montpellier, et le 26 octobre 1812 procureur impérial criminel du département de l'Aude. Dans ces dernières fonctions, il se fit remarquer dans l'administration de son ressort par une heureuse innovation qui devait fixer l'attention de l'autorité supérieure, et qui plus tard, en 1827, servit de modèle et fut appliquée d'une manière générale par le ministre de la justice. Il eut la pensée de publier chaque année la statistique criminelle de son département, et d'éclairer ainsi par l'observation des résultats acquis la direction des travaux à venir. En 1827 M. le garde des sceaux de Peyronnet, fécondant cette pensée en la généralisant, fit publier le premier compte rendu de la justice criminelle en France (1825). Depuis cette époque, la même publication a été renouvelée tous les ans; et elle répond aujourd'hui à l'un des besoins les plus essentiels de l'administration de la justice. Le gouvernement de la restauration ayant supprimé les fonctions de procureur impérial criminel de département, de Gaujal resta sans emploi pendant une année environ. Mais le 13 mars 1816, il fut nommé président de chambre à la cour royale de Pau, puis le 22 février 1821, premier président de la cour royale de Limoges. Jusqu'alors de Gaujal avait porté comme ses aïeux le titre de baron de Tholet. Par ordonnance du 28 octobre 1821, et par lettres patentes du 2 avril 1822, Louis XVIII lui conféra le titre de baron de Gaujal, transmissible de mâle en mâle par ordre de primogéniture; et par une faveur exceptionnelle, peut-être unique sous le gouvernement de la restauration, ce titre lui fut conféré avec dispense de majorat. Le 8 août 1823, de Gaujal fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, et le 30 septembre 1827, conseiller d'État en service extraordinaire. Le 8 août 1829, M. Bourdeau, garde des sceaux, se trouvant inopinément remplacé par suite de l'avénement du ministère Polignac, et désirant devenir premier président de la cour royale de Limoges, trouva bon de faire nommer de Gaujal conseiller à la cour de cassation, quoique ce dernier, consulté, lui eût fait connaître qu'il ne pourrait accepter cet avancement. L'ordonnance nonobstant parut dans le *Moniteur.* De Gaujal, dont le caractère était ferme autant que droit, persista dans son refus, et cet incident donna lieu à des explications publiques dans lesquelles l'honorable magistrat fit preuve de son indépendance envers tous les partis. De Gaujal n'approuvait point toutefois le changement de ministère qui devait conduire la restauration aux abîmes. Il exprima hautement son attachement à la charte de 1814, le 1er février 1830, dans un discours remarquable qui fit sensation. Aussi lorsqu'après l'adresse des 221 et la dissolution de la chambre, on procéda aux élections, de Gaujal devint-il le candidat de l'opposition dans les grands colléges de l'Aveyron et de la Corrèze. A Rhodez, il manqua l'élection d'une seule voix; à Tulle, il fut nommé. Son élection, à laquelle il n'avait pris aucune part, et qui avait été consommée en son absence, pendant qu'il remplissait ses devoirs d'électeur dans l'Aveyron, était l'œuvre spontanée de l'aristocratie de son ressort. Elle avait été provoquée par le comte Alexis de Noailles, aide de camp du roi, qui, de

concert avec les gens de la cour qui ne partageaient pas les idées du parti dominant, voulait faire entrer de Gaujal dans les conseils de la couronne, et le désignaient au roi pour le département de la justice. Le roi Charles X n'avait d'ailleurs jamais oublié son fidèle serviteur de l'exil. Il aimait de Gaujal, le voyait souvent, et l'honorait d'une estime et d'une confiance toutes particulières. Nommé député, de Gaujal ne vint à Paris que pour assister à une révolution et à un changement de dynastie qui blessaient profondément ses affections. Son attitude, son langage et son vote à la chambre furent conformes à ses antécédents. Mais les faits étant accomplis, il prit conseil des circonstances et crut faire acte de bon citoyen en acceptant l'œuvre des pouvoirs publics. Il fit partie d'un grand nombre de commissions et prit part aux discussions de la loi sur la composition des cours d'assises et les délibérations du jury, de la loi sur les contributions personnelle et mobilière, de la loi municipale et de la loi électorale. Après la session, il renonça à la vie politique et crut devoir désormais se renfermer exclusivement dans l'exercice de ses fonctions judiciaires. Le 19 décembre 1830 il avait été nommé par le pouvoir membre du conseil général de l'Aveyron. Le 26 décembre 1832 il donna sa démission. Il fut remplacé par son frère, M. St-Maur de Gaujal, qui n'a cessé d'exercer ces fonctions qu'en 1853, époque où il fut remplacé lui-même par son neveu, M. Charles de Gaujal, avocat général à la cour impériale de Paris. En 1837 il fut une seconde fois nommé à son insu conseiller à la cour de cassation. Cette fois il accepta. Il siégea pendant douze ans à cette cour suprême, de 1837 à 1849, et s'y fit constamment remarquer par la droiture de son esprit, l'aménité de son caractère et ses connaissances approfondies et variées. Le 6 août 1844, à l'occasion d'une question disciplinaire soulevée par des avocats portant moustaches, il fit un rapport très-curieux et plein d'érudition sur l'antique usage de porter la barbe : ce travail remarqué fut publié par les journaux judiciaires. Le 3 décembre 1849 de Gaujal fut nommé par Louis-Napoléon, président de la République, premier président de la cour d'appel de Montpellier : il avait alors près de 78 ans. Mais sa verte vieillesse dépourvue de toute infirmité faisait oublier le nombre de ses années. Il assista le 3 novembre 1849 en qualité de premier président à la grande cérémonie de l'institution judiciaire ; puis il se rendit à Montpellier et procéda lui-même le 10 du même mois à l'institution de la cour de Montpellier. Le 1er octobre 1852 il reçut Louis-Napoléon dans cette ville à la tête de sa compagnie. Le prince le traita avec une grande distinction, et lui voyant la décoration de simple chevalier, il eut spontanément la pensée de le nommer officier de la Légion d'honneur, et lui donna l'accolade en présence de sa compagnie. Peu de jours après, le 23 du même mois, le décret du 1er mars 1852 sur la limite d'âge fut appliqué aux premiers présidents; de Gaujal fut mis à la retraite et nommé premier président honoraire. La mesure fut adoucie à son égard autant qu'elle pouvait l'être par la lettre la plus flatteuse que lui adressa le garde des sceaux au nom du chef du gouvernement. Les regrets de la cour de Montpellier n'en furent pas moins profonds, et ils se manifestèrent par une délibération spontanée inscrite sur ses registres à la date du 2 novembre 1852, et dont extrait, par les ordres de la cour, fut expédié à de Gaujal. Indépendamment de ses travaux judiciaires, de Gaujal s'est livré à de nombreux travaux d'érudition et a publié divers ouvrages qui lui donnent un rang distingué parmi les archéologues et les érudits. Il était membre d'un grand nombre de sociétés savantes, soit en France, soit à l'étranger. Il avait été nommé en 1824 membre correspondant de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres ; il était de la Société des antiquaires de France, de celle des antiquaires du nord de l'Europe, siégeant à Copenhague, etc. On trouve d'importants travaux de lui dans les Mémoires de la Société des antiquaires de France, savoir : en 1832, un *Mémoire sur l'idole Ruth ;* en 1835, un *Mémoire sur le titre de comtor ;* en 1840, un *Rapport sur un ouvrage de M. Estrangin concernant Arles ;* en 1842, un *Mémoire sur des titres singuliers tombés en désuétude.* Dans le *Bulletin* Férussac de 1827 il a publié une *Lettre sur l'Histoire religieuse de la Russie.* Dans le *Recueil des Monuments inédits de l'Histoire de France* publié par le ministère de l'instruction publique, on trouve, en 1841, une lettre de lui *sur des documents historiques inédits,* et en 1844, une *Notice sur les franchises et priviléges des principales communautés du Rouergue.* — En 1819, il a publié un *Tableau historique du Rouergue,* 1 vol. in-8° ; en 1824 et 1825, *Essais historiques sur le Rouergue,* 2 vol. in-8°. Cette dernière publication lui a valu une médaille d'or décernée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Le 23 juillet 1824, Raoul Rochette, rapporteur de la Commission des antiquités nationales, s'exprimait ainsi devant cette Académie au sujet de l'ouvrage de de Gaujal : « C'est à des « travaux plusieurs fois signalés à votre atten- « tion et appuyés de nouveaux efforts que votre « commission vous propose de décerner la troi- « sième et dernière médaille d'or que l'Académie « ait à sa disposition. M. le baron de Gaujal, pre- « mier président de la cour royale de Limoges, « avait déjà, par son *Tableau historique du Rouer- « gue,* acquis à votre estime des droits que l'A- « cadémie s'était empressée de reconnaître en « le nommant un de ses correspondants. De- « puis M. de Gaujal a publié le premier volume « d'*Essais historiques sur le Rouergue* qui offri- « ront, d'après le plan aussi largement tracé que « soigneusement exécuté de l'auteur, la série de « tous les événements importants et de toutes les

« questions curieuses qui se rapportent à l'his« toire de cette province intéressante à tant de « titres. C'est donc encore une grande lacune dans « l'histoire de nos provinces françaises qui se trou« vera complétement remplie lorsque M. de Gaujal « aura lui-même complété son travail. A ce mé« rite il faut joindre celui d'une critique éclairée « et judicieuse dans l'emploi de nombreux maté« riaux consistant pour la plupart en chartes « originales, titres et documents manuscrits con« servés soit à la bibliothèque du roi, soit dans les « archives du château royal de Pau. En sorte que « l'ouvrage de M. de Gaujal, puisé aux sources les « plus authentiques et les plus pures, ne laisse « rien à désirer sous le double rapport de l'inté« rêt qu'il inspire et de la confiance qu'il mé« rite. » Depuis 1825 de Gaujal continua de s'occuper avec un zèle pieux des origines de sa province ; il a achevé et entièrement refondu son ouvrage, qui formera 4 volumes in-8° et sera désormais l'histoire complète du Rouergue. En 1854 de Gaujal a fait don de son manuscrit au conseil général de l'Aveyron, qui l'année suivante en a voté l'impression aux frais du département. La publication de cet important ouvrage se prépare en ce moment. En 1855, rare exemple de lucidité pour un homme qui à cette époque n'avait pas moins de 83 ans, de Gaujal a composé et adressé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres un savant mémoire plein de recherches, d'érudition et d'aperçus ingénieux, ayant pour titre : *Quels furent les habitants primitifs de la Gaule transalpine?* Ce mémoire a obtenu, le 17 août 1855, une mention honorable dans le concours sur les antiquités nationales. Le 16 février 1856, de Gaujal est mort d'une attaque d'apoplexie foudroyante à Vias (Hérault), où il vivait dans l'étude et la retraite. Il laisse trois fils : l'aîné, digne héritier des traditions de son père, est avocat général à la cour impériale de Paris et membre du conseil général de l'Aveyron ; les lecteurs de la *Biographie universelle* connaissent déjà la force et la science de sa parole par le réquisitoire qu'il prononça dans les débats judiciaires relatifs à la propriété de cet ouvrage contestée à M. Michaud, et que nous avons textuellement publié dans le 13e volume de cette édition. Le second est lieutenant-colonel d'état-major ; le troisième est conseiller de préfecture à Albi. E. D—s.

GAULLE (de). *Voyez* DEGAULLE.

GAULLE, sculpteur, né à Langres, au 18e siècle, reçut dans cette ville les premières leçons de dessin, puis vint à Dijon à l'école que dirigeait le peintre Devosges. Il y remporta le prix de sculpture, fondé par le prince de Condé, et alla ensuite habiter Paris. Il fut chargé de diriger les travaux de la colonne de la place Vendôme, et exécuta une partie des bas-reliefs de ce monument. Il fit aussi pour les fêtes de l'empire un grand nombre de sculptures qui n'ont point été conservées. Sous la restauration, Gaulle exécuta la statue de Louis XVI qui fait partie du monument élevé à ce roi dans l'église de St-Denis, et il sculpta aussi un bas-relief représentant Henri IV à cheval, qui était placé au-dessus de la porte de l'hôtel de ville de Paris. Ce bas-relief, qui fut brisé lors de la restauration de l'hôtel de ville, a été remplacé par une sculpture inférieure à l'ouvrage de Gaulle. Cet artiste dessinait et sculptait avec une très-grande facilité; il pouvait dessiner de souvenir des tableaux et des sculptures d'une composition compliquée, et sa mémoire était telle qu'il fit un jour le dessin d'un bas-relief qu'il n'avait pas vu depuis plus de trente ans. A ces facultés extraordinaires il joignait un talent très-remarquable comme décorateur. Si Gaulle eût perfectionné par le travail les dispositions extraordinaires qu'il avait reçues de la nature, il eût pu devenir un artiste de premier ordre, mais le travail lui était antipathique. Il commençait un ouvrage avec une grande rapidité, puis éprouvait une peine extrême à le continuer longuement et à le perfectionner: aussi a-t-il principalement exécuté des sculptures qui n'exigeaient qu'un travail de quelques jours ou même de quelques heures, et n'ont point survécu aux circonstances qui les avaient inspirées. Longtemps avant sa mort, Gaulle avait à peu près abandonné la sculpture et remplissait les fonctions de conservateur des marbres appartenant à l'État ; il mourut à Paris au mois de janvier 1841. Le plus célèbre de ses élèves est le sculpteur Rude. T.-P. F.

GAULLYER (DENIS) naquit le 2 février 1688, dans ce bourg de Cléry en Orléanais que la dévotion de Louis XI et d'Henri III a rendu célèbre. Après ses premières études au collége d'Orléans, Gaullyer fit à Paris son cours de philosophie, à la fin duquel il reçut le degré de maître ès arts. Dès lors il se fixa à ce qu'il regardait comme sa véritable vocation ; car il se crut appelé exclusivement à l'étude de la grammaire, des humanités, de tout ce qui peut semer de fleurs la carrière dans laquelle le jeune ami des lettres fait ses premiers pas. Ses écrits tendirent uniquement vers ce but. Les encouragements, ou plutôt les éloges qu'on lui prodigua, l'égarèrent au point que dans l'université de Paris il se crut seul en droit de traiter de la grammaire, de l'éloquence et de la poésie. Dans l'avertissement placé à la tête de son *Abrégé de grammaire françoise*, il parle de ses prétentions avec une naïveté véritablement rare. L'université de Paris le crut sur parole ; car, non contente d'adopter ses ouvrages, elle l'admit au nombre de ses membres, comme récompense de son zèle à faciliter les travaux des jeunes étudiants. De professeur de cinquième, au collége du Plessis, il parvint à la chaire de seconde, qu'il occupait lorsque son caractère impétueux devint une frénésie tellement violente qu'on fut obligé de le déposer à l'hospice de Charenton, où il mourut le 24 avril 1736. Il nous reste de Denis Gaullyer : 1° *Règles pour la langue latine et françoise à*

l'usage des colléges de l'université, Paris, 1716, 1719, 5 part. in-12. L'abbé Goujet prétend que la cinquième partie de cet ouvrage, intitulée : *Règles pour traduire le latin en français*, tient au système de Gaspar de Tende, également connu sous le masque du sieur de l'Étang. 2° *Poëmes de St-Grégoire de Nazianze, traduits en latin, avec des notes grammaticales*, Paris, 1718, in-12 ; 3° *Recueil des fables d'Ésope, de Phèdre et de la Fontaine, qui ont rapport les unes aux autres, avec de petites notes françoises*, 1721 ; réimprimé en 1728 avec des augmentations utiles; 4° *Lettres de Cicéron à ses amis, rangées par ordre chronologique ;* 5° *Recueil des pièces de vers les plus belles et les plus faciles, tirées des poëtes latins*, 1722 ; *Abrégé de l'*Epigrammatum delectus, *augmenté de quelques épigrammes d'Owen et autres modernes*. Des notes de Gaullyer, les unes sont grammaticales, les autres historiques, suivant la marche uniforme adoptée dans tous ses écrits. 6° *Cornelius Népos, avec des notes françoises ;* 7° *Abrégé de la grammaire françoise, comprenant la syntaxe, les règles de la prononciation, de l'orthographe et de la versification*, Paris, 1722, in-12; 8° *Traduction des épigrammes de Martial, en vers et en prose*. Gaullyer y met à contribution tous les poëtes français ; il recourut à des amis pour le complément de sa traduction, Paris, 1738. 9° *Règles poétiques, tirées d'Aristote, de Despréaux et autres célèbres auteurs*, Paris, 1728, in-12. Cet ouvrage passe pour le meilleur qui soit sorti des mains de ce laborieux écrivain; l'ordre et la méthode y rachètent ce que le style a souvent de trop lourd. La publication de ces règles de poétique occasionna de longues discussions entre l'auteur et le célèbre Rollin, qui proscrivait des premières études la lecture de Térence, qu'autorisait Gaullyer. L'université prit parti contre ce dernier. 10° *Térence, Cicéron, César, Salluste*, etc., *justifiés contre la censure de M. Rollin, avec des remarques sur le* Traité des études ; Paris, 1728, 1 vol. in-12, en trois parties, et de plus de 600 pages ; 11° *Selecta carmina, orationesque quorumdam in universitate Parisiensi professorum*, Paris, 1727, 2 vol. in-12. L'édition de ce recueil valut de nouveaux ennemis au rédacteur. Les journalistes de Trévoux s'en moquèrent en prenant le ton le plus ironique pour en annoncer la publication. « Ce sont, disaient-ils, en trois cent cinquante « pages, environ quatre-vingt-quinze petites piè« ces de vers, et quinze à vingt hymnes, compo« sées en cinquante ans par dix-sept fameux « professeurs de l'université de Paris. » Gaullyer relève énergiquement cette mauvaise plaisanterie, en renvoyant ses critiques aux épigrammes, alors si multipliées, contre les jésuites. 12° *Méthode de M. Lefevre pour les humanités, avec des notes par M. Gaullyer ;* 13° *Florus, avec des notes et une traduction; première partie, Florus, avec des notes*. Paris, 1733, in-12, de 16 et 218 pages. Les notes ne sont autre chose que la traduction d'environ la moitié du texte, c'est-à-dire des passages les plus difficiles, renvoyée à la fin du volume. Il se promettait de donner une nouvelle édition de l'*Apparatus Ciceronis;* déjà même il en avait publié le *prospectus*, quand sa mort en empêcha l'exécution. P—D.

GAULMIER (Antoine-Eugène), professeur de rhétorique au collége de Bourges, naquit le 6 janvier 1795 à St-Amand dans le Berry. Après avoir obtenu plusieurs succès aux jeux floraux et à d'autres Académies des départements, il remporta en 1821 le prix de poésie promis par l'Académie française au meilleur poëme sur le *dévouement de Malesherbes*. La pièce de Gaulmier était une ode. Cependant son âme douce et aimante inclinait surtout vers l'élégie, et l'on put s'en apercevoir, dès l'année suivante, au poëme touchant que lui inspira le *dévouement des médecins français et des sœurs de Ste-Camille* qui bravèrent l'épidémie de Barcelone. Son poëme n'obtint qu'une mention honorable, mais on y remarqua un progrès sensible dans le talent de l'auteur. Ce jeune écrivain avait achevé une traduction en vers des élégies de *Tibulle*, que des littérateurs distingués avaient déjà encouragée par leurs suffrages. Traité rigoureusement par la fortune, incapable de solliciter, et de plus esclave de ses devoirs, Gaulmier ne pouvait concilier que par un excès de travail les fonctions du professeur avec les occupations du poëte. Sa santé délicate s'usa à cette double tâche, et une imagination trop vive acheva de le consumer. Ses vers portent habituellement l'empreinte du pressentiment de sa fin prochaine. Il mourut le 25 septembre 1829. On a publié ses *Œuvres posthumes* à Paris, en 1830, 3 vol. in-18. Z.

GAULMIN (Gilbert), savant critique, né à Moulins, en 1585, s'est acquis une réputation assez étendue, moins par les ouvrages qu'il a laissés, que par ses liaisons avec les érudits et les beaux-esprits de son temps. Il appartenait à une famille de robe très-considérée ; et il fut successivement pourvu de différents emplois honorables. Pendant les troubles de la Fronde il resta attaché au cardinal Mazarin, et lança contre ses ennemis de sanglantes épigrammes; Patins en a inséré quelques-unes dans ses lettres. En 1649, Gaulmin était intendant du Nivernais ; il fut fait maître des requêtes, puis conseiller d'État, et mourut à Paris le 8 décembre 1665, âgé de 80 ans. On assure que son curé ayant refusé de le marier, il déclara que la demoiselle qui était présente devenait sa femme, et que c'est de là que les mariages clandestins sont appelés des mariages à la *Gaulmine*. Il était grand amateur de nouvelles, et avait un plaisir singulier à les répéter, assaisonnant ses récits de remarques plaisantes et spirituelles : aussi, dès qu'il paraissait au Luxembourg, il était entouré d'une foule d'auditeurs. Ménage rapporte que voyant un jour un laquais mêlé dans la foule, Gaulmin voulut l'envoyer plus loin : « Monsieur, « lui répondit-il, je tiens place ici pour mon

« maître. » Costar dit que Gaulmin possédait toutes les langues, mais qu'il excellait particulièrement dans la connaissance du grec, de l'hébreu, de l'arabe, du turc et du persan. Colomiès, Nic. Bourbon et Baillet lui ont donné aussi de grands éloges ; Saumaise au contraire le trouvait seulement bon pour causer et se faire écouter par des ignorants, mais incapable de rien produire qui pût satisfaire les gens instruits (*voy.* SAUMAISE). Ce jugement paraîtra sans doute bien sévère. On connaît de Gaulmin : 1° des *épigrammes*, des *élégies*, des *odes*, des *hymnes*, en latin ; des *vers sur la prise d'Arras* (1), que Ménage trouvait admirables, mais que la Monnoye, critique plus judicieux, juge inférieurs à ceux de Lucain. Ménage aurait désiré que l'on publiât un recueil des poésies de Gaulmin : ce vœu n'a pas été accompli. 2° Des traductions latines des romans de *Rhodante et Dosiclès*, par Théodore Prodromus, Paris, 1625, in-8°, et d'*Ismène et Isménie*, d'Eumathe (*voy.* EUMATHE), Paris, 1618, in-8° ; 3° *In Hamedallæ Casbinensis Persæ sapientiam universi, epistola dedicatoria*, Paris, 1641, in-8° ; 4° des *notes* sur le traité de Psellus, *De operatione dæmonum*, dont il publia, le premier, le texte grec avec la traduction latine de Pierre Morel, Paris, 1615, in-8° ; 5° *De vita et morte Mosis libri tres, hebr. et lat. cum notis*, Paris, 1629, in-8°. Cet ouvrage est d'un rabbin ; Gaulmin le publia avec une version et des notes ; J. A. Fabricius en donna une nouvelle édition, Hambourg, 1714, in-8°. 6° Des *Remarques sur le faux Callisthènes* (2) ; 7° *Livre des lumières en la conduite des rois, composé par le sage Pilpay*, Paris, 1644, in-8°. Prosper Marchand attribue à Gaulmin cette traduction, que le frontispice donne à David Sahid, d'Ispahan. Enfin, il a laissé en manuscrit plusieurs pièces de vers, une tragédie d'*Iphigénie* écrite en grec, que Colomiès dit être dans la manière d'Eschyle ; des *Notes sur le Commentaire de David Kimchi, sur les Psaumes* ; d'autres *sur les Questions hébraïques de J. Drusius*, qui sont conservées à la bibliothèque de Paris. W—s.

GAULT (EUSTACHE et JEAN-BAPTISTE), prêtres de l'Oratoire, évêques de Marseille. Ces deux frères, qu'on ne peut guère séparer, puisqu'ils passèrent presque toute leur vie ensemble, et qu'ils furent associés aux mêmes travaux apostoliques, naquirent à Tours d'une famille honorable de cette ville, l'aîné en 1591 et le cadet en 1595. Ils entrèrent en 1618 dans l'Oratoire, et méritèrent la confiance du cardinal de Bérulle, qui s'en servit utilement pour la fondation de divers établissements de la nouvelle congrégation ; ils se consacrèrent spécialement aux fonctions du ministère évangélique, parcoururent avec succès la carrière des missions, et travaillèrent avantageusement à la réformation du clergé, sous l'autorité de plusieurs évêques, qui les admirent dans leur confiance. Le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, les fit connaître au cardinal de Richelieu. Ce ministre, qui cherchait partout les meilleurs sujets pour les placer à la tête des diocèses, nomma Eustache, en 1639, à l'évêché de Marseille; mais ce digne prélat mourut à Bazas, le 13 mars 1640, dans le palais épiscopal, entre les bras de son frère, et sous les yeux de M. Litolfi-Maroni, son ami, qui se chargea de prononcer son oraison funèbre ; il avait reçu ses bulles, mais il n'avait pas eu le temps d'être sacré. Il réunissait à la plus haute piété le goût des belles-lettres. Il eût été très-loin dans la carrière de la prédication, si la faiblesse de sa santé lui eût permis de suivre son zèle en ce genre. Nous avons de lui : 1° *Discours de l'État et couronne de Suède, divisé en dix chapitres, cinq géographiques et cinq historiques, faits par* E. G. T. (Eustache Gault, Tourangeau), *prêtre de l'Oratoire ;* au Mans, 1633, in-8° ; Paris, même année ; au Mans, 1656 ; 2° *Généalogie des Hérodes, avec de petites notes très-utiles* pour l'explication des difficultés des Évangiles et des Actes des apôtres. Il avait préparé celle des Césars, avec une notice très-exacte de l'empire, et plusieurs autres pièces concernant les intérêts des princes, qu'il connaissait bien ; mais il n'eut pas le temps de les publier. 3° Une nouvelle édition de la *Description de la terre sainte*, par Adrichomius (*voy.* les *Mélanges*, de Vigneul-Marville) ; il a laissé plusieurs manuscrits. 4° *Discours pour convier les souverains à peser combien il importe à l'Église et à l'État que les lettres ne soient pas attachées à un seul ordre.* Ce discours avait été composé à l'occasion des difficultés que les jésuites élevèrent sur le traité fait entre le sieur Gault et les jurats de Bordeaux, pour mettre le collége de Guyenne sous la direction de la congrégation de l'Oratoire. M. Hermant, qui l'attribue faussement à M. Hallier, en a fait un grand usage dans l'apologie de l'université de Paris contre les jésuites. — *J. B.* GAULT succéda à son frère dans l'évêché de Marseille. Il s'était proposé de suivre l'exemple de St-Charles Borromée dans le gouvernement de son diocèse. Les pauvres, les personnes de mauvaise vie et les galériens furent le principal objet de son zèle ; il travailla utilement à ramener les uns et les autres à la pratique des devoirs de la vie évangélique. Les médecins lui ayant conseillé d'aller prendre l'air à sa terre d'Aubagne, pour se remettre d'un si pénible ministère : « Dieu, leur « répondit-il, ne m'a pas fait baron d'Aubagne, « mais évêque de Marseille. » Il continua donc ses pénibles travaux, et mourut en odeur de sainteté le vingt-troisième jour de mai 1643. Lorsque son corps fut exposé dans la cathédrale, il se fit un concours prodigieux des habitants de tous les environs de Marseille, pour honorer celui qu'on

(1) Ils sont insérés dans le *Ménagiana*, t. 1, p. 217.

(2) « Les *Remarques* ou *Notes* de Gaulmin sur le faux Callisthènes, dit Barbier, *Examen critique*, p. 375, ne sont citées « que par Baillet, et il ne donne aucun renseignement sur la « date de leur impression. Le faux Callisthènes est sans doute « l'auteur d'un roman de la *Vie d'Alexandre*, et il est probable « que les notes de Gaulmin sont inédites. »

appelait le saint évêque. On ne put le mettre en terre, de peur de soulever le peuple. On se contenta de l'enfermer derrière une grille de fer, où il resta exposé à la vénération publique. Il s'opéra à son tombeau un grand nombre de miracles, qui furent vérifiés dans le temps par les commissaire du vice-légat d'Avignon, à la réquisition des consuls de Marseille. L'assemblée du clergé de France de 1646 écrivit au pape pour demander sa béatification. Cette lettre rendait témoignage aux miracles opérés sur son tombeau; elle ne produisit point l'effet désiré, parce que le pape répondit qu'on n'avait pas besoin de canoniser celui que le peuple avait honoré d'un culte public. L'abbé des Fontaines, parent du défunt, reprit en 1679 l'affaire de sa béatification, et la poursuivit avec beaucoup de zèle; mais il ne réussit pas mieux que ne l'avait fait l'assemblée du clergé. On peut voir tous les détails de cette affaire, avec les pièces justificatives, dans un manuscrit conservé à la bibliothèque de Ste-Geneviève, coté H, n° 883. La vie de ce saint évêque a été composée par le père Senault. quatrième général de l'Oratoire, Paris, 1647, in-8°. T—D.

GAULT DE SAINT-GERMAIN (PIERRE-MARIE), littérateur, né à Paris le 19 février 1754, et dont nous ignorons la date de la mort, a publié : 1° *Traité de la peinture de Léonard de Vinci*, commenté, augmenté de la vie et du catalogue des œuvres de ce célèbre artiste florentin, Paris, 1802, in-8°, édition estimée et recherchée; 2° *Tableau de la ci-devant province d'Auvergne*, etc., de Rabani-Beauregard, Paris, 1802; 3° *Des passions et de leur expression générale et particulière sous le rapport des beaux-arts*, avec des figures d'après les plus célèbres artistes anciens et modernes qui ont excellé dans l'expression, dessinées et gravées par MM. Lemire et Tassaert, Paris, 1804, in-8° avec planches, rare; 4° *Vie et œuvre de Nicolas Poussin, considéré comme chef de l'école française*, suivis de notes inédites et authentiques sur sa vie et ses ouvrages, etc., avec des gravures représentant ses principaux ouvrages, Paris, 1806, grand in-8° avec 37 planches; 5° *Annales de la Calcographie générale* ou *Histoire de la gravure ancienne et moderne, française et étrangère*, Paris, 1806-1807, in-8°; 6° les *Trois siècles de peinture en France*, ou galerie des peintres français depuis François Ier jusqu'au règne de Napoléon, Paris, 1808, in-8°; 7° *Guide des amateurs de peinture dans les collections générales et particulières, les magasins et les ventes*, Paris, 1816, in-8°; 8° *Guide des amateurs de peinture : écoles florentine, romaine, vénitienne, lombarde, napolitaine, génoise, espagnole*, Paris, 1816, in-8°; nouvelle édition considérablement augmentée, Paris, 1835, in-8°; 9° *Choix des productions de l'art les plus remarquables exposées dans le salon de* 1817, Paris, 1817, in-8° de 16 pages; 10° *Guide des amateurs de tableaux pour les écoles allemande, flamande et hollandaise*, Paris, 1818, 2 vol. in-12; nouvelle édition, Paris, 1841, 2 vol. in-8°; 11° *Choix des productions de l'art les plus remarquables exposées dans le salon de* 1819, Paris, 1819, in-12 de 88 pages. De plus, Gault de St-Germain est auteur des textes qui accompagnent la *Collection des fleurs et des fruits peints* par J.-L. Prévost, les *Calques du fameux Cénacle*, de Léonard de Vinci, etc. On lui doit une *Notice sur Cochin*, mise en tête de la brochure intitulée : *Lettres à un jeune artiste peintre*, par Cochin; une édition estimée des *Lettres de madame de Sévigné*, enrichie d'une nouvelle notice et de notes de géographie, d'histoire, de politique et de mœurs, Paris, 1822, 12 vol. in-8°; de nombreux articles sur les arts, l'antiquité et l'histoire dans le *Moniteur universel* et autres publications périodiques; une série de six articles sous le titre : *Observations sur l'état des arts au 19e siècle*, insérée dans le *Spectateur*, de Malte-Brun, t. 3, 1815, et que la *Biographie des Contemporains*, de Rabbe, a considérée à tort comme un ouvrage spécial formant 3 volumes in-8°, etc. Gault de St-Germain, d'après la *France littéraire*, de Quérard, t. 3, p. 282, avait en manuscrit un ouvrage important qui avait été l'objet des recherches d'une grande partie de la vie de l'auteur. C'est un *Dictionnaire historique et critique des artistes*, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, pouvant former environ 7 volumes in-8°, et qui ne paraît pas avoir vu le jour. Z.

GAULTHEROT (DENIS-GENGOUL), jurisconsulte et historien, fils d'un praticien de Langres, naquit dans cette ville vers 1570. Après avoir terminé ses études, il se fit recevoir docteur en droit et exerça la profession d'avocat dans sa patrie. Il écrivit une histoire de Langres, et était âgé de près de quatre-vingts ans lorsqu'il publia son travail de l'*Anastase de Lengres tirée du tombeau de son antiquité*, Langres, 1649, in-4°. L'*Anastase* est divisée en deux parties : la première, qui renferme l'histoire de Langres avant l'établissement du christianisme, a pour titre : *Lengres païenne*, et la seconde, qui contient la vie des évêques de cette ville, est intitulée : *Lengres chrestienne*. Cet ouvrage, qui avait d'abord été écrit en latin, fut traduit en français, pendant la vieillesse de l'auteur, par son gendre Jean Boudrot, imprimeur. Après le panégyrique de Langres, par Thomassin, l'*Anastase* est la plus ancienne histoire imprimée de la ville de Langres. Le style de cet ouvrage appartient plutôt au 16e ou même au 15e siècle qu'au 17e siècle, dans lequel il a été écrit. L'*Anastase* renferme une foule d'erreurs et on ne peut la consulter qu'avec beaucoup de réserve. L'abbé Charlet et François du Molinet, qui avaient lu l'ouvrage latin, disent qu'il était beaucoup plus correct que la traduction française, et qu'une partie des erreurs du texte français viennent du traducteur. On reproche avec raison à Gaultherot sa crédulité pour toutes les fables qui ont été faites sur l'antiquité de Langres. Il avait eu le projet de faire graver pour son histoire de Langres des dessins des antiquités découvertes

dans cette ville, et plusieurs copies manuscrites de l'*Anastase* renferment ces dessins faits à la plume. Fontète possédait un de ces manuscrits et il en existe encore un à Langres. Gaultherot est aussi auteur de *Commentaires sur la coutume de Sens*, 2 vol. in-fol. manuscrits. Cet auteur mourut fort âgé au mois d'avril 1657. T.-P. F.

GAULTHIER (WALTERIUS), non moins célèbre comme théologien que comme homme d'État, naquit à Orléans dans le 9e siècle. Après avoir perfectionné ses connaissances dans l'école épiscopale de sa ville, il en devint évêque vers l'an 876; et deux ans après, il présida l'assemblée synodale de Bou-sur-Loire, dont les règlements ou capitulaires de discipline nous restent encore. Ce prélat développa dans la jurisprudence romaine des connaissances tellement solides, qu'il devint le conseil des princes de son temps. Charles le Chauve le plaça près de Louis le Bègue, afin qu'il aidât le jeune prince des lumières de son expérience. Carloman nomma Gaulthier son ambassadeur auprès de Louis de Germanie. Il obtint dans ses négociations tant de succès, que, par la libéralité de ces deux princes, il répara les ravages que les Normands avaient faits dans son diocèse. Cet habile et savant prélat mourut en 892, le 12 des calendes de mars. Ses *Capitulaires* se trouvent dans la *Collection des conciles*, avec les *Notes* du jésuite Collot. Les *Statuts*, insérés dans la bibliothèque des PP., sont de son neveu, mort archevêque de Sens, après avoir sacré roi de France Raoul, fils de Richard, duc de Bourgogne. P—D.

GAULTIER (le *chancelier*), en latin GUALTERIUS ou GUALTERUS, confondu par quelques écrivains avec le suivant, était Français de nation et florissait au 12e siècle. On ignore son origine, le lieu et la date de sa naissance. Quelques-uns disent qu'il accompagna Godefroi de Bouillon dans son expédition de la terre sainte, mais rien n'appuie cette opinion, et il n'en est fait aucune mention dans ses écrits. On y apprend seulement qu'il passa en Palestine avec les croisés (et peut-être croisé lui-même); que dans ce voyage, il devint chancelier de Roger, prince d'Antioche : *Ego ipse Gualterius cancellarius ;* et qu'après des succès et de la prospérité, il y éprouva, comme le prince au service duquel il était, de cruels revers : *Utriusque fortunæ particeps existens*. En effet, Roger, après avoir remporté sur les Turcs une victoire signalée et mis la ville d'Antioche dans un état florissant, leur ayant livré imprudemment une seconde bataille en 1119, la perdit complétement et y périt. La plus grande partie de son armée ayant été détruite, ce qui échappa à la mort tomba dans la plus dure captivité. Gaultier fut une des victimes de la barbarie du vainqueur, et eut tant à souffrir, qu'il avoue que sa tête s'affaiblit par la dureté de sa prison. Il a écrit l'histoire de ces événements. Son ouvrage est divisé en deux parties : la première contient les succès des chrétiens, les victoires remportées par Roger, et tout ce qui a rapport à son administration tandis qu'il gouverna l'État d'Antioche ; la seconde, les malheurs de ce prince, digne d'un meilleur sort, sa défaite, sa mort, et les suites fâcheuses qu'elle eut pour sa principauté. Cette relation était restée inédite. Jacques Bongars la publia dans sa collection des auteurs des croisades, intitulée : *Gesta Dei per Francos*, 2 vol. in-fol. La relation de Gaultier y a pour titre : *Gualterii cancellarii bella Antiochena*, et tient le septième rang dans la collection. Le style en est, comme celui du temps, fort incorrect, mais les faits sont curieux, et c'est toujours une œuvre précieuse qu'un morceau d'histoire de ces temps éloignés, écrit par un témoin oculaire. — GAULTIER DE TÉROUANE, chanoine et archidiacre de l'église épiscopale de cette ville, vivait vers l'an 1120; Valère André le confond avec le précédent. Casimir Oudin semble incliner vers la même opinion, Gaultier le chancelier, dit-il, ayant pu, après son retour d'Orient, être nommé chanoine de Térouane. Dom Rivet décide formellement la question, fondé sur la différence du style dans les deux auteurs, si sensible, selon lui, qu'il est impossible d'y reconnaître la même plume. D'ailleurs, le chanoine de Térouane, dans ses écrits, ne dit pas un mot du voyage d'Orient, quoiqu'il parle de ces contrées à l'occasion de celui qu'y fit Robert le Jeune. Les Bollandistes partagent le même sentiment. Quoi qu'il en soit, il est certain que c'est à Gaultier, chanoine de Térouane, qu'on doit l'*Histoire de la vie et du martyre de Charles le Bon, comte de Flandre*, assassiné le mercredi des Cendres, 2 mars 1127, à Bruges, dans l'église de St-Donatien, et qu'il la composa par ordre de Jean, son évêque. Cet écrit n'a été imprimé qu'en 1618, sans nom d'auteur, par les soins du père Sirmond, sur un manuscrit de l'abbaye d'Igny. Les Bollandistes l'ont réimprimé dans leur collection, sous la date du 2 mars, d'après quatre anciens manuscrits qui l'attribuent à Gaultier. — GAULTIER DE COUTANCES, *Gualterus de Constantiis*, que les auteurs du *Gallia christiana* nomment *Walterius*, naquit, suivant quelques-uns, en Angleterre, et suivant d'autres, à Coutances en Normandie, d'où ils prétendent qu'il tire son surnom. Il appartenait au sang royal de son pays, par Gonille, sa mère. Étant entré dans l'état ecclésiastique, il fut successivement revêtu de plusieurs dignités que peut-être il posséda en même temps. On le voit d'abord chanoine de Rouen, ensuite archidiacre d'Oxford, après trésorier de l'église de Rouen, puis évêque de Lincoln en 1183, d'où il fut transféré à l'archevêché de Rouen l'année suivante. On le surnomma *le magnifique :* en effet, il joua un grand rôle dans les affaires publiques de son temps, fut chargé de négociations importantes, et envoyé plusieurs fois vers Philippe-Auguste, avec lequel la cour d'Angleterre était alors en démêlé. Il jouit du plus grand crédit sous Henri II et sous Richard Cœur de lion. Il avait assisté en 1187 à la célèbre

assemblée de Gisors, où Philippe-Auguste et Henri se croisèrent; lui-même s'était croisé dans le concile de Londres, en 1175. En 1190 il partit pour la guerre sainte avec Richard, qui avait succédé à son père; mais le roi, arrivé en Sicile, le renvoya pour mettre un frein à l'audace ambitieuse de Guillaume de Longchamp, évêque d'Ély, qui troublait le royaume. Richard, à son retour de la terre sainte, ayant été retenu prisonnier par l'archiduc d'Autriche, Gaultier employa tous ses soins et son crédit pour ramasser les sommes nécessaires à la rançon de son maître, et resta lui-même en otage à sa place jusqu'à ce qu'elle fût payée. La Normandie étant rentrée en 1204 sous la domination des rois de France, deux cent quatre-vingt-douze ans après la cession en fief qui en avait été faite au duc Rollon, et Philippe-Auguste s'étant rendu à Rouen pour en prendre possession, il fut reçu magnifiquement par Gaultier, qui, en sa qualité d'archevêque de la capitale du duché, eut l'honneur de ceindre l'épée au roi et de le revêtir des ornements ducaux. Il mourut le 16 novembre 1207. Sa lettre à Hugue, évêque de Durham, se trouve dans les *Normannica* de Camden : il avait composé d'autres ouvrages, dont Pits donne les détails. L—y.

GAULTIER (Philippe), *Philippus Gualterus de Insulis*, né à Lille en Flandre dans le 12e siècle, passa une partie de sa jeunesse à Châtillon, ce qui l'a fait nommer aussi *Gualterus de Castellione*, ou *Castellionensis*, pour le distinguer d'autres Gaultier ses contemporains, et surtout d'un *Gualterus de Insulis*, évêque de Maguelone, qui le précéda de près d'un siècle : cela n'a pas empêché que dans la suite on ne les ait souvent confondus. Quelques auteurs parlent d'un voyage à Rome par notre Ph. Gaultier, qui, de retour en Flandre, fut fait chanoine, et ensuite prévôt de la cathédrale de Tournay. On croit qu'il mourut en cette ville, en 1201. Ce qui a transmis son nom à la postérité est un poëme héroïque latin en dix livres, en vers hexamètres, intitulé : *Alexandreis, sive Gesta Alexandri magni*, qui parut vers 1180. Cette *Alexandréide* eut tant de vogue que dans le siècle suivant, lorsque Henri de Gand écrivait son traité des hommes illustres, on la substituait aux poëmes des anciens dans les écoles de la Belgique. On voit en effet dans plusieurs manuscrits de cet ouvrage des indices qui confirment cette remarque de Henri de Gand. Il n'en faudrait pas conclure que l'Alexandréide eût quelque droit d'entrer en parallèle avec l'Énéide. Gaultier n'a rien de comparable à Virgile. On pourrait, sous quelques rapports, l'assimiler à Lucain. Il marche comme lui sur les pas de l'histoire, et Quinte-Curce est son fidèle guide. On trouve chez l'un et l'autre poëte de grands sentiments, des peintures énergiques et de l'enflure. Gaultier n'est point dépourvu d'imagination ni de verve. Il a quelquefois de beaux détails, des expressions heureuses, et même des vers qui sont devenus proverbes, tels que ceux-ci, par exemple :

> Incidis in Scyllam cupiens vitare Charybdin,
> . . . .
> Instabile est regnum quod non clementia firmat.

On lui a reproché, de son temps, d'avoir mal observé les règles de la quantité dans plusieurs noms propres grecs ou asiatiques, ce qui n'est pas très-important; mais ce qui nuit plus à son poëme, c'est un vice dominant dans ces siècles barbares, c'est la recherche des pointes, des contrastes de mots et autres puérilités alors à la mode, dont on voit un exemple dès le premier vers :

> *Gesta* ducis Macedûm totum *digesta* per orbem...
> Musa, refer, etc.

Et ailleurs :

> *Inclitus* ille *Clitus*, etc., etc.

Telle est encore l'affectation de mettre à la tête du premier mot de chaque livre une des lettres qui forment le nom de *Guillermus*, à qui l'Alexandréide est dédiée. Ce Guillaume avait été évêque de Tournay, et ensuite archevêque de Sens et de Reims. Parmi ces goûts bizarres du temps, on distingue encore celui d'introduire partout la religion. Aussi le chanoine Gaultier n'a-t-il pas manqué d'amalgamer, et quelquefois assez adroitement, des idées théologiques et des histoires de la Bible avec l'histoire d'Alexandre. On est fort étonné aujourd'hui de rencontrer là nos mystères, mais cela est moins étrange que de les voir, vers le même temps, représentés avec une vogue étonnante par des histrions sur leurs tréteaux ambulants. Malgré tous ces défauts, on peut regarder ce poëme et la Philippide de Guillaume le Breton, qui parut environ soixante ans après, comme deux phénomènes assez brillants au milieu des épaisses ténèbres qui couvrirent l'Europe depuis la décadence de l'empire romain jusqu'à la renaissance des lettres en Italie. On a de Philippe Gaultier : 1° *Alexandreidos lib. X*. La première édition, dont le titre est *Gesta Alexandri Magni*, est demi-gothique, in-4°, sans indication de lieu ni d'année. Cette édition se trouve à la bibliothèque du Louvre. En 1819, le bibliographe Dibdin (*voy.* ce nom) l'a examinée avec attention, et il y a reconnu le chiffre et les caractères de Guillaume le Talleur, associé de Richard Pynson, qui imprimait à Rouen en 1487. Les autres sont de Strasbourg, 1513, in-4°; Ingolstadt, 1541, in-8°; Lyon, Rob. Granjon, 1558, in-4°; Ulm, 1559, in-12; St-Gall, 1659 et 1693, in-12; ces dernières sont les meilleures. 2° *Libelli tres contra Judæos, in dialogi formam conscripti*, Leyde, 1692, in-12; dans le recueil intitulé : *Veterum aliquot Galliæ et Belgii scriptorum opuscula sacra; 3° De SS. Trinitate tractatus*, publié en 1721 par Bernard Pez, t. 2, *Anecdot.*, *part.* 2. Quant au recueil de poésies latines qu'on voit en manuscrit à la bibliothèque de Paris, n° 3245, sous le nom de *Gualteri de Insula*, contenant des pièces satiriques sur les dérèglements du clergé, il paraît constant que ces poésies ne

sont pas de Gaultier de Lille, mais d'un autre Gaultier, surnommé *Mapes* ou *Mapæus*, archidiacre d'Oxford et chapelain de Henri II, roi d'Angleterre, vers l'an 1210. D—x.

GAULTIER (1) (Pierre), né à Saint-Loup, dans le Poitou, en 1516, y exerça pendant six ans les fonctions de maître d'école. Il vint ensuite perfectionner ses études à Paris, où il arriva au mois d'octobre 1546, âgé de trente ans. Il s'y livra tout entier à l'étude de l'éloquence et de la philosophie, qu'enseignaient alors avec éclat Omer Talon et Pierre Ramus. Ses cours achevés, les familles les plus honnêtes s'empressèrent de lui confier leurs enfants; et la réputation qu'il s'acquit comme professeur parvint bientôt jusqu'au célèbre chancelier de l'Hôpital. Ce grand homme fit prier Gaultier de se charger, à la campagne, de l'éducation de ses petits-fils. Chabot y consentit, et passa douze ans auprès d'eux. Ce fut pendant cet intervalle, et en partie pour ses élèves mêmes, qu'il conçut et exécuta le projet d'un commentaire sur Horace, tel qu'il n'en existait point encore parmi les nombreux interprètes de ce poëte (2). Sa méthode, en effet, est peu commune; il suit et analyse le texte de son auteur, en le soumettant successivement aux règles de la dialectique, de la grammaire et de la rhétorique. Cet ouvrage singulier, et presque unique dans son genre, terminé dès 1573, ne parut cependant complet pour la première fois qu'en 1587, à Bâle, in-4°. Cinq ans auparavant, l'auteur en avait donné à Paris un extrait in-8°. Mais ayant survécu neuf ou dix ans à l'édition de Bâle, Chabot employa tout ce temps à rassembler de nouveaux matériaux et à augmenter considérablement son commentaire. Malheureusement ces nouveaux fruits de son travail tombèrent, après sa mort, entre les mains de Grasser, qui les entassa au hasard dans l'édition de 1615, in-fol. N'ayant point su distinguer toujours les citations d'avec les réflexions qu'elles amenaient, il a souvent confondu les unes et les autres; souvent donné comme pensée de l'auteur ce qui n'est qu'une simple citation : en sorte que cette seconde édition est, sous tous les rapports, fort inférieure à la première, qui a son côté curieux et même utile. Chabot était l'homme de son temps le plus sobre et le plus régulier dans sa conduite; il avait pour le monde, et surtout pour les grands repas, un éloignement qui tenait de l'aversion. Indépendamment de ses goûts studieux, quelques infirmités habituelles, la surdité entre autres, lui rendaient pénible et insupportable le commerce de la société. Il mourut âgé de plus de 80 ans, vers l'an 1597, après avoir supporté trois fois, avec une patience vraiment philosophique, le pillage de son bien, pendant les guerres civiles. A.—D—r.

GAULTIER (Jacques) naquit à Annonay en 1562, et entra dans la compagnie de Jésus à l'âge de vingt-trois ans; il fut d'abord préfet des études, puis il enseigna la philosophie à Tournon, la théologie à Lyon en 1608, et devint recteur du collége de Grenoble, où il mourut le 14 octobre 1636. On a de lui : 1° *Table chronologique de l'état du christianisme, depuis la naissance de Jésus-Christ jusques à l'année* 1608, Lyon, Jacques Roussin, 1609, in-fol. L'auteur dédia la première édition de son livre à Henri IV, le 7 mars 1609, et le prince, qui était à Fontainebleau quand l'ouvrage lui fut présenté, honora le P. Gaultier d'une lettre qui se trouve en tête de la *Table chronologique;* id., revue et augmentée, Lyon, 1613, in-fol.; revue par le neveu de l'auteur, J.-P. Gaultier, Lyon, 1651 et 1673, in-fol.; id., traduite en latin, par le P. Gaultier, sous le titre de *Tabula chronologica*, Lyon, Horace Cardon, 1616, in-fol.; 2° *Elegantiæ Aldi Manutii, auctæ, Gallicæ factæ*, Lyon, Arnoullet, 1621; ibid. id., la Bottière, 1627, in-12. Sotwel donne en latin le titre de trois autres ouvrages du P. Gaultier. C—l—t.

GAULTIER (Claude), avocat au parlement de Paris, qu'une éloquence impétueuse et caustique rendit un moment célèbre, naquit en 1590. Il n'est guère connu aujourd'hui que par ces vers de la 9e satire de Boileau :

> Dans vos discours chagrins, plus aigre et plus mordant
> Qu'une femme en furie, ou Gaultier en plaidant.

Si l'on en croit Brossette, on le surnomma *Gaultier la Gueule*, et quand un plaideur voulait intimider sa partie, il le menaçait *de lui lâcher Gaultier*. Souvent la crainte d'avoir contre soi un si redoutable adversaire le fit prendre comme défenseur par des personnes qui lui préféraient d'autres avocats. Il se chargeait sans peine des affaires les plus délicates, et même, après sa mort, plusieurs causes qu'il avait entreprises ne furent point plaidées, parce qu'aucun de ses confrères ne fut assez hardi pour les défendre. Mais cet orateur si véhément avait besoin de la solennité des audiences pour animer son génie; le feu de son imagination s'éteignait entièrement dans le silence du cabinet. C'est ce qui explique, dit l'abbé Goujet, le peu de succès qu'obtinrent ses plaidoyers imprimés (2 vol. in-4°), qui étaient le fruit de la réflexion. Il mourut à Paris le 16 septembre 1666, n'en ayant publié que le premier volume (en 1662). Gabriel Guéret, son confrère et son ami, donna le second en 1669, après en avoir fait disparaître toutes les taches qu'il crut y trouver. Mais ni le zèle de cet éditeur, ni les louanges excessives qu'il prodigua dans une longue préface à son ami, ne purent échauffer l'indifférence du public. En effet des plaidoyers sans chaleur et sans mouvement, écrits d'un style tour à tour emphatique et trivial, dégoûtants d'injures

(1) En latin *Gualterius Chabotius*, et souvent *Gualterus* tout simplement : c'était le nom de son père; *Chabot* celui de sa mère.

(2) On lui a mal à propos reproché d'avoir pillé Torrentius; le commentaire de ce dernier ne parut qu'en 1607, environ dix ans après la mort de Chabot.

aussi grossières qu'indécentes, et surchargés de citations ridicules, ne pouvaient faire fortune dans le siècle brillant et poli de Louis XIV. N—E.

GAULTIER (FRANÇOIS DE), ministre protestant, auteur d'ouvrages de controverse, mort en 1703, a publié : 1° *Réflexions générales sur le livre de M. de Meaux, intitulé : Exposition*, etc., Cologne de Brandebourg, 1685, in-8°; 2° *Réflexions sur la cruelle persécution que souffre l'Église réformée de France*, etc., 1685, in-12; 2e édition augmentée, 1686, in-12; 3° *Actes de l'assemblée générale du clergé de France de 1685, concernant la religion*, avec des réflexions sur ces actes, par M. D. S. B., la Haye, 1685, in-18; 4° *Dialogues entre Photin et Irénée sur le dessein de la réunion des religions*, etc., Mayence, 1685, 2 vol. in-18; 5° *Histoire apologétique ou défense des libertés des Églises réformées de France*, etc., Amsterdam, 1688, 2 vol. in-12. Z.

GAULTIER (JEAN-BAPTISTE), théologien appelant, était né à Louviers en 1685. Il étudia au séminaire de St-Magloire à Paris, mais ne prit point de degrés en Sorbonne, de peur de signer le formulaire. Une telle disposition le fit accueillir de M. de Langle, évêque de Boulogne, qui lui conféra la prêtrise, le nomma promoteur et vicaire général, et lui accorda toute sa confiance. Gaultier composa quelques écrits pour ce prélat, entre autres, en 1723, deux *Mémoires sur les plaintes portées contre son gouvernement*, in-12. A la mort de l'évêque, en 1724, il s'attacha à l'évêque de Montpellier, Colbert, qui avait à cœur de s'entourer des jansénistes les plus purs. Gaultier était chez lui sous le nom de son bibliothécaire; mais, en paraissant ne s'occuper que de mettre en ordre les livres de l'évêque, il composait pour lui des instructions, des mandements, des remontrances, des lettres, que le prélat revêtait ensuite de son nom. On croit, et la *France littéraire* dit positivement, qu'il fut l'auteur des écrits publiés par MM. de Langle et Colbert. Gaultier résida chez ce dernier jusqu'en 1738, époque de la mort de Colbert, et vint ensuite se fixer à Paris, où il vécut dans une retraite profonde, ignoré des hommes et occupé d'écrits en faveur de sa cause. Ce fut lui qui rédigea la *Préface historique* mise à la tête des œuvres de M. Colbert, en 3 volumes in-4°. Il est l'auteur de l'impudente lettre adressée à M. de Charancy, successeur de Colbert, lettre que dans le parti on appelait agréablement les *verges d'Héliodore*, et il en adressa depuis au même prélat deux autres dans le même genre. Toujours curieux de concilier aux évêques le respect de leur troupeau, il écrivit sur le même ton à l'évêque de Troyes (Poncet), à l'évêque d'Angers (de Vaugirauld), à l'archevêque de Sens (Languet), qui tous en effet méritaient d'être blâmés par un tel théologien. Les autres écrits de Gaultier sur ces matières sont trois ou quatre lettres contre les jésuites, au sujet des cérémonies chinoises; cinq lettres pour les carmélites du faubourg St-Jacques; une *Vie de Soanen*, Cologne (Paris), 1750, in-4°, et quatre lettres en faveur du parlement contre les évêques, en 1752 et 1753, etc. (1). Il ne faut pas chercher de modération dans ces pamphlets. Gaultier était naturellement brusque et dur, et devenait encore plus âcre quand il s'agissait des intérêts de son parti. Cependant il consentit quelquefois à laisser les évêques en repos et à tourner son zèle contre les philosophes. Il donna dans ce genre le *Poëme de Pope*, intitulé : *Essai sur l'homme convaincu d'impiété*, suivi de plusieurs lettres destinées à prémunir les fidèles contre l'irréligion, la Haye (Paris), 1746, in-12; *Réfutation de la Voix du sage et du peuple*, 1751, in-12; les *Lettres persanes convaincues d'impiété*, 1751, in-12; enfin le plus grand et le dernier ouvrage de Gaultier, ce sont les *XVII Lettres théologiques* contre Berruyer, 1756, 3 vol. in-12. On trouve à la fin du 3e volume une bonne traduction de la célèbre *Épître à Diognète*, dont l'auteur grec n'est pas bien connu. L'abbé Gaultier revenait de Louviers à Paris, lorsque la voiture où il était versa près de Gaillon, et il mourut des suites de sa chute le 30 octobre 1755. P—C—T.

GAULTIER (ALOÏSIUS-EDOUARD-CAMILLE), laborieux instituteur, naquit vers 1745 en Italie, mais de parents français. Après avoir étudié la théologie il fut ordonné prêtre à Rome. En 1780 il vint se fixer en France, où il se consacra avec un zèle ardent à l'éducation de la jeunesse. Son but était d'initier les enfants aux connaissances utiles par le moyen de jeux instructifs qui, loin de fatiguer leur attention, fussent au contraire un amusement pour eux. La révolution française, en l'arrachant à ses occupations chéries, le força de chercher un asile à l'étranger. Il passa d'abord en Hollande, puis en Angleterre, et ouvrit à Londres une école gratuite pour les enfants d'émigrés. Quelques professeurs qu'il avait formés pour le seconder, mais qui n'avaient pas son esprit de désintéressement, l'ayant quitté, l'abbé Gaultier les remplaça par ses élèves les plus avancés : son établissement continua de prospérer et ne souffrit pas d'un incident qui semblait devoir en amener la ruine. Ainsi l'enseignement mutuel était déjà mis en pratique par cet habile instituteur avant la publication de la méthode dite de Lancaster. Au reste, ce mode d'enseignement usité depuis des siècles chez les Hindous, et que le voyageur Pietro della Valle (*voy.* ce nom) fit connaître en Europe vers 1650, avait été appliqué en France à l'instruction élémentaire longtemps avant la révolution. Nous renvoyons pour plus de détails à l'article PAULET et à l'article LANCAS-

(1) *Abrégé de la Vie et idée des ouvrages de Ch. J. Colbert, évêque de Montpellier, avec le recueil de ses lettres*, Cologne (Utrecht), 1740, in-4°; *Critique du ballet moral dansé au collége des jesuites de Rouen, au mois d'août 1750*, 1751, in-12; *Lettres apologetiques pour les carmélites du faubourg St-Jacques de Paris*, 1748, in 12 : ces lettres sont au nombre de cinq; *Histoire abrégée du parlement durant les troubles du commencement du règne de Louis XIV*, 1754, in-12.

TER. Après la paix d'Amiens, l'abbé Gaultier revint en France, où il professa encore gratuitement et fut un des plus zélés propagateurs de l'enseignement mutuel. La société d'enseignement élémentaire le nomma vice-président de son conseil d'administration. Il mourut à Paris le 19 septembre 1818. Deux cents élèves suivirent son convoi. Ses ouvrages, tous relatifs à l'éducation, souvent réimprimés, ont eu jusqu'à vingt éditions. La collection complète se compose de 21 volumes in-18; 6 vol. in-12; 8 cahiers in-fol. et plusieurs étuis. Voici les principaux : 1° *Leçons de grammaire suivant la méthode des tableaux analytiques*, Paris, 1787, in-8°; 12e édition, 1827, in-18; 2° *Leçons de géographie par le moyen du jeu*, Paris, 1788, in-8°; 19e édition, ibid., 1823, in-18; il y en a une traduction en espagnol, ibid., 1825, in-18; 3° *Leçons de chronologie et d'histoire*, Paris, 1788, in-8°; 3e édition, ibid., 1811, 3 vol. in-12; nouvelle édition, ibid., 1822-23, 4 vol. in-18; 4° *Jeu raisonnable et moral pour les enfants*, 1791, in-8°; 5° *Exposé du cours complet des jeux instructifs*, Paris, 1802, in-8°; 6° *Méthode pour analyser les pensées et les réduire à leurs principes élémentaires*, in-8°; 3e édition, Paris, 1825, in-18; 7° *Méthode pour apprendre grammaticalement la langue latine sans connaître les règles de la composition*, Paris, 1804, 2 vol. in-18; 4e édition, ibid., 1826; 8° *Méthode pour exercer les jeunes gens à la composition française et pour les y préparer graduellement*, Paris, 1811, 1825, 2 vol. in-12; 9° *Méthode graduée pour prononcer et comprendre la langue italienne*, 2e édition, Paris, 1813, in-12; 10° *Traits caractéristiques d'une mauvaise éducation*, ou *Actions et discours contraires à la politesse, et regardés comme tels par les moralistes tant anciens que modernes*, Paris, 1812, in-18. La première édition parut à Londres en 1796, sous le titre de *Jeu de morale et de politesse*. 11° *Traité de la mesure des vers français appliquée aux vers italiens, ouvrage aussi utile que nécessaire à la prononciation correcte des deux langues*, Paris, 1814, in-12. P—RT.

GAULTIER DE CLAUBRY (CHARLES-DANIEL), né en 1737, servit avant la révolution comme chirurgien militaire dans les guerres d'Allemagne. Il fut attaché à son retour au service de santé de S. A. R. Monsieur, comte d'Artois. C'était le beau temps où Jean-Jacques régnait encore sur les âmes sensibles, et où les filles à marier, plus savantes que leurs grand'mères, dissertaient à ravir sur la manière d'élever les enfants. Il n'y avait pas de femme du monde qui, pour obéir *aux lois de la nature*, mais surtout à celles de la mode, ne voulût être nourrice. Rousseau avait dit là-dessus de belles choses, mais n'avait pas tout dit. Charles-Daniel Gaultier de Claubry, ancien chirurgien des armées de Sa Majesté, écrivit donc un *Nouvel avis aux mères qui veulent nourrir*, Paris, 1783, in-12. Ce docte ouvrage le fit entrer au collége royal de chirurgie, après quoi on n'entendit plus parler du bonhomme jusqu'au jour de sa mort, qui arriva le 23 octobre 1821.—GAULTIER DE CLAUBRY (Charles-Émile-Simon), né en 1785, commença sa carrière dans les ambulances et devint chirurgien-major de la garde impériale. Reçu en 1823 au concours d'agrégation près la faculté de médecine de Paris, il fit de 1828 à 1829 un cours de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu. Pendant la première invasion du choléra, il fut attaché comme médecin à l'hospice temporaire de St-Sulpice. Le premier ouvrage qu'il ait publié ne portait pas son nom; il est intitulé : *Observations sur la notice de la galerie du muséum Napoléon, par un amateur*, Paris, an 11, in-12. Après un long silence, dont nous ignorons la cause, l'amateur publia en 1831, mais cette fois sous son nom, un volume in-4°, ayant pour titre : *Dissertation sur les généralités, le plan et la méthode du cours de clinique*, Paris, imprimerie de Firmin Didot. Il rentra dans la lice en 1837 par un *Mémoire* en réponse à une question posée par l'Académie de médecine. Voici la question : *Faire connaître les analogies et les différences qui existent entre le typhus et la fièvre typhoïde dans l'état actuel de la science*. Le mémoire de Gaultier de Claubry forme un volume in-4°, Paris, imprimerie de Cosson, 1838. Il valut à son auteur une médaille de mille francs, qui l'encouragea à poursuivre ses recherches sur le même sujet. Le résultat de ces recherches est consigné dans l'ouvrage suivant : *De l'identité du typhus et de la fièvre typhoïde*, Paris, J.-B. Baillière, 1844, in-4°. Ce livre, plein de faits et d'observations recueillies dans les hôpitaux, tant en France qu'à l'étranger, tend à prouver que la fièvre typhoïde n'est qu'une variété du typhus, que ces deux maladies, quoique affectant des formes diverses, sont au fond essentiellement les mêmes, conclusion qui est encore sujette à controverse. Les *Archives générales de médecine et de chirurgie* et le *Journal* de Corvisart ont inséré quelques articles de Gaultier de Claubry. Le *Journal général de médecine* lui doit, entre autres travaux, des recherches *Sur l'altération du virus du vaccin, sur les symptômes des fièvres essentielles, sur les maladies nerveuses, le choléra, la variole*; l'*Histoire d'un empoisonnement de cent quatre-vingts personnes par la belladone, etc.* Gaultier de Claubry est mort au mois de décembre 1855. Il était membre de l'Académie de médecine. Z.

GAULTIER DE LA CROZE (JACQUES DE), originaire de Galargue, fils d'un autre Jacques de Gaultier, qui eut la plus grande part à l'établissement des réfugiés français, après la révocation de l'édit de Nantes, dans les États de l'électeur de Brandebourg, et gendre du savant Mathurin *Veyssière de la Croze*, fut lui-même un homme de lettres assez distingué. Il présida à l'éducation des cinq princesses filles du roi de Prusse Frédéric-Guillaume Ier, et obtint pour prix de ses services et de son vaste savoir la place de bibliothécaire et de garde du cabinet des médailles du roi. Il mourut à Berlin en 1765. V. S. L.

GAURI. *Voyez* KANSOUH-ALGAURI.

GAURIC (LUC), mathématicien et astrologue, né le 12 mars 1476, à Gifoni dans le royaume de Naples, s'appliqua à l'astrologie judiciaire et obtint par ses succès dans cette vaine science une réputation qu'il n'aurait jamais acquise par ses connaissances positives. Il paraît qu'il était sans fortune, et qu'il fut d'abord obligé pour vivre de donner des leçons de mathématiques. Scaliger le père fut de tous ses élèves celui qui lui fit le plus d'honneur et qui lui témoigna aussi le plus de reconnaissance de ses soins. L'événement ayant justifié quelques-unes de ses prédictions, il quitta le métier ingrat et pénible de maître d'école pour celui d'astrologue, plus honorable alors et surtout plus lucratif. Cependant il apprit à ses dépens que ceux qui venaient le consulter ne désiraient connaître l'avenir qu'autant qu'il leur était favorable. Bentivoglio, seigneur de Bologne, était détesté du peuple pour ses cruautés : Gauric lui prédit qu'il serait chassé de ses États ; ce qui n'était pas difficile à prévoir d'après la disposition des esprits. Le tyran, irrité de sa hardiesse, le condamna à cinq tours d'estrapade ; il souffrit longtemps des suites de ce supplice, qu'il aurait évité avec un peu plus de prudence (1). Catherine de Médicis lui demanda ensuite l'horoscope de Henri II ; mais il n'employa cette fois que des termes vagues et qui ne pouvaient le compromettre, ni lui ni son art. Gauric professait les mathématiques à Ferrare en 1531, et il prononça cette année un discours latin à la louange de l'astrologie. Quelque temps après il se rendit à Rome, où il parvint à se faire de puissants protecteurs. Le cardinal Farnèse lui fit obtenir en 1545 l'évêché de Civitata ; mais il s'en démit au bout de quatre années, et revint à Rome, où il mourut le 6 mars 1558 dans sa quatre-vingt-deuxième année. Il est inhumé dans l'église d'*Ara Cœli* avec une épitaphe. Les *OEuvres* de Luc Gauric ont été recueillies et publiées à Bâle, 1575, 3 vol. in-folio. On y trouve l'*Éloge de l'astronomie* ou de l'astrologie, car l'auteur confondait ces deux sciences ; une *Description de la sphère céleste ;* un *Traité du mouvement des cinq planètes ;* des *Notes sur les tables astronomiques* d'Elisabeth d'Espagne et d'Alphonse le Sage ; un *Calendrier ecclésiastique ;* le *Calendrier de Jules César ;* plusieurs *Traités* purement *astrologiques ;* une *Méthode pour apprendre la grammaire à toutes sortes de personnes dans l'espace de trois cents heures* (douze jours et douze heures) ; l'*Éloge des belles-lettres, des poëtes anciens et de la vraie noblesse*. La plupart de ces ouvrages avaient déjà été imprimés séparément. Les suivants ne font pas partie du recueil qu'on vient d'indiquer : 1° *De conceptu natorum et septimestri partu ex Valenti Antiocheno*, Venise, 1533, in-4° ; 2° *De eclipsi solis miraculosa in passione Domini observata ; item de anno, mense, die et hora conceptionis, nativitatis, passionis et resurrectionis ejus*, Rome, 1539 ; Paris, 1553, in-4° ; 3° *Ars mystica de quantitate syllabarum in componendis versibus necessaria*, Rome, 1545, in-4° ; 4° des *vers latins* dans le premier volume des *Deliciæ poëtar. italorum* de Gruter ; 5° *Doctrina sinuum et arcuum*, Bâle, 1567, in-fol., à la suite du *Primum mobile* d'Érasme Oswald ; et enfin des *Notes sur l'Almageste* de Ptolémée, sur le *Traité des naissances* d'Abraham Judæus, et des *Réflexions sur les jours critiques*. La vie de Gauric a été insérée dans les *Mémoires de Niceron*, t. 30. W—s.

GAURIC (POMPONIO), *Pomponius Gauricus*, poëte que sa fin tragique, peut-être encore plus que ses vers, a rendu célèbre. Il était frère du précédent, né comme lui à Gifoni, et était en 1515 professeur d'humanités à Naples. Doué d'un génie fécond, de beaucoup d'esprit et avide de savoir, il eut la passion des arts et se livra à leur étude avec une extrême ardeur. Il acquit des connaissances aussi variées qu'étendues. Il avait fait de grands progrès dans l'architecture, et il en composa différents traités. Il écrivit aussi en latin sur la sculpture et les sculpteurs anciens, Pise, 1504, et Florence, 1508, in-8°. Quelque conjecturale que soit la physiognomonie, cet art de connaître le caractère et les inclinations des hommes et de deviner leurs habitudes par les traits de leur visage l'avait séduit. Il s'en était sérieusement occupé et croyait y avoir réussi. Mais la poésie fut ce qu'il cultiva avec plus de soin. Il lut les écrits des poëtes grecs et composa leurs vies, ainsi qu'un traité *De arte poëtica*, Rome, 1541, in-4°. Il parut de lui un grand nombre de pièces en vers qui eurent du succès. Il fit des épigrammes, des élégies, des chants d'amour, célébra la beauté des dames qu'il servait, et ne sut ou ne voulut pas se taire sur les faveurs qu'il prétendait en avoir reçues. Étant, dit-on, parvenu à lier un commerce galant avec une femme de qualité, il eut la vanité et l'imprudence de laisser entrevoir dans ses vers ce succès flatteur : sans la nommer, il la désigna de manière à la compromettre, fait qui en Italie, autrefois du moins, ne se pardonnait pas et ne fut pas pardonné. L'amant indiscret périt victime ou de la jalousie ou de la vengeance. Un jour étant parti de Sorrento pour aller à Castel-à-Mare, il disparut tout à coup sans que depuis on ait pu savoir ce qu'il était devenu. On présuma qu'ayant été attaqué en route par des hommes apostés, il avait péri, lui, ses chevaux et ses gens, et que pour ne laisser aucun indice de ce crime, le tout avait été jeté dans la mer. Tollius a donné à ce poëte une place parmi les illustres lettrés *malheureux* dont il a fait l'histoire. Si celui-ci le fut, quoique puni trop sévèrement, c'était un peu sa faute. L—Y.

(1) Tollius, dans son traité *De infelicitate litteratorum*, et après lui Teissier disent que Gauric mourut des mauvais traitements que lui fit éprouver Bentivoglio ; mais c'est une erreur. Boccalini a introduit cet astrologue dans ses *Ragguagli di Parnasso ;* et Apollon lui demande pourquoi ayant deviné si juste le malheur de Bentivoglio, il n'a pas prévu le sien propre. Gauric répond que c'est parce qu'il ignorait l'instant précis de sa naissance. Le dieu se moque de cette défaite et raille ensuite les astrologues. Ce morceau de Boccalini mérite bien d'être lu.

GAUSS (Charles-Frédéric), le plus grand géomètre du 19e siècle, naquit à Brunswick le 23 avril 1777, de parents pauvres, appartenant à la petite bourgeoisie. Dès l'âge de trois ans, étonnant tout le monde par un génie extraordinaire, il attira sur lui l'attention de personnes haut placées qui le recommandèrent à la bienveillance particulière du duc Charles-Guillaume-Ferdinand de Brunswick, dont la protection généreuse et libérale ne cessa qu'avec sa mort, en 1807. — Élève depuis 1784 de l'école primaire de Buttner, Gauss, à qui cette instruction élémentaire ne suffisait pas, se prépara seul pour les classes du collége, où il fut reçu en 1789 presque contre la volonté de son père. Son aptitude pour les mathématiques, qu'il avait montrée dès l'âge le plus tendre, ne se démentit pas, et à la suite d'un travail qu'il présenta à son professeur, ce dernier le pria de ne plus assister à ses leçons, parce qu'il ne pouvait rien y apprendre. En 1794 il partit pour Gœttingue, encore irrésolu s'il étudierait la philologie ou les mathématiques; quelques découvertes importantes fixèrent bientôt sa résolution, et la science des mathématiques fit la conquête d'un génie du premier rang. A Gœttingue, il suivit les leçons du poëte et géomètre Kaestner, mais sans y apprendre beaucoup, comme Gauss le disait lui-même; bien que, suivant un mot spirituel de Gauss, Kaestner eût la gloire unique d'être le plus grand poëte parmi les géomètres et le plus grand géomètre parmi les poëtes. A Helmstaedt, où Gauss se rendit en 1798, afin d'utiliser les trésors de la bibliothèque pour ses recherches d'analyse indéterminée, il fit la connaissance de Pfaff. Nous saisissons cette occasion pour rectifier l'erreur généralement répandue que Pfaff avait été le professeur de Gauss; les relations entre ces deux grands esprits étaient simplement un échange d'idées, et il paraît même que les promenades qu'ils faisaient ensemble tous les soirs étaient plus fructueuses pour Pfaff que pour Gauss. Personne ne peut se vanter d'avoir été le professeur de Gauss; il n'avait pas besoin de guide. A peine âgé de dix-huit ans, il résolut un problème de géométrie qui, depuis Euclide, avait vivement occupé les géomètres : c'était la division du cercle en dix-sept parties égales. La thèse de doctorat publiée en 1799 et contenant la démonstration du théorème fondamental de la haute algèbre ne fut que le premier pas vers cette place élevée dans la hiérarchie scientifique que Gauss conquit deux années plus tard, en 1801, par la publication des *Disquisitiones arithmeticæ*, œuvre d'un génie et qui le plaça tout d'un coup au rang des sommités de la science. De sa retraite à Brunswick, où, protégé par le duc, il s'adonna entièrement à de profondes recherches, ses travaux se suivirent avec une rapidité qui étonna les savants de l'Europe. Chaque travail est un événement dans l'histoire des sciences, une révolution qui, renversant les anciennes théories et méthodes, les remplace par de nouvelles et pousse la science à une hauteur que personne n'avait même soupçonnée. — Le gouvernement de Russie, avide d'attirer dans sa capitale les talents des autres pays, lui offrit un siége dans l'Académie de St-Pétersbourg, et Gauss, peu incliné au professorat et heureux de se trouver dans une position qui le dispenserait de cette peine, était très-disposé à accepter cette invitation; mais sur l'instance du célèbre astronome Olbers, il fut nommé le 9 juillet 1807 professeur d'astronomie et directeur de l'Observatoire à Gœttingue, qu'il n'a plus quitté depuis. Dans cette modeste retraite, nous trouvons Gauss jusqu'à la fin de sa vie occupé sans cesse de travaux relatifs soit à l'astronomie, soit aux mathématiques pures ou à des questions de physique. Des mémoires publiés presque chaque année dans les *Commentationes Societatis Regiæ Gottingensis* témoignèrent fréquemment de son activité et de son génie, qui n'aborda aucune question sans trouver une solution complète. — Menant une vie simple et réglée, jouissant d'une santé robuste, malgré les fatigues des observations astronomiques, il eut rarement besoin d'un médecin ; mais quelques mois avant sa mort, il souffrit beaucoup d'un asthme qui se compliqua plus tard d'une hydropisie générale. Il mourut dans la nuit du 22 au 23 février 1855, regretté par le monde entier comme une des lumières de l'époque. — Gauss fut membre de presque toutes les grandes sociétés de savants en Europe; plus de cinquante ans il a appartenu à la Société de Londres, et plus de trente ans à l'Académie de Paris, dont il était avec Humboldt, Bessel, Jacobi, etc., un des associés étrangers. Il existe un mot de Laplace raconté dans la correspondance de Pfaff, récemment publiée, qui, mieux que toute longue analyse de ses travaux, caractérise l'importance de Gauss, apprécié ici par un esprit digne de se placer à côté du sien. Le géomètre français à qui l'on demanda quel était à son jugement le plus grand mathématicien de l'Allemagne, répondit : « C'est Pfaff. — J'avais cru, reprit l'interlocuteur, que Gauss était plus profond que son maître. — Mais, s'écria Laplace, Pfaff est le plus grand mathématicien de l'Allemagne et Gauss le plus grand mathématicien de l'Europe. » Le savant successeur de Gauss à sa place de professeur à Gœttingue, et à celle d'associé étranger de l'Académie des sciences de Paris, dit à l'occasion du jubilé de Gauss : « En parcourant l'histoire des mathématiques et de la haute physique, on ne rencontre que trois esprits du premier rang que l'on puisse comparer entre eux : Archimède, Newton et Gauss. » — Cette parenté avec Newton est vraie sous plus d'un rapport. Gauss était, comme le grand géomètre anglais, un caractère probe et droit, doué d'une énergie de travail sans pareille. Les obstacles, les difficultés, au lieu de l'effrayer, avaient pour lui un charme particulier, et tout travail devait être une victoire remportée par une lutte opiniâtre et brillante de son intelligence et

au prix de ses veilles. Les travaux de Gauss ont ceci de caractéristique qu'ils portent tous le coin de la plus haute perfection, d'une œuvre achevée dans toutes ses parties, n'admettant ni corrections ni additions. Sa devise, gravée sur son cachet, qui représente un arbre chargé de fruits, était : *Pauca, sed matura* — Il en résulte que Gauss a laissé une grande quantité de travaux considérés par lui comme inachevés, et que pour cette raison il n'a jamais voulu publier, mais qui sont néanmoins d'une importance extrême, comme on peut l'induire de quelques allusions faites par lui-même. Il est à espérer que leur publication, confiée à un des géomètres les plus considérables de l'Allemagne, ne se fera pas attendre. — Gauss posséda un esprit éminemment original; toutes ses grandes découvertes ont leur source dans la profondeur de son propre génie, et ne portent aucune trace d'une influence étrangère. Jamais les mémoires de Gauss ne sont des perfections ou des additions à des méthodes que d'autres avaient déjà inventées; tout y est nouveau, et quand par hasard il reprend un sujet déjà traité avant lui, il a toujours soin de suivre une route tout à fait originale, et son génie sait trouver chaque fois celle qui le conduit non-seulement au but cherché par son prédécesseur, mais qui, en le dépassant, mène à des découvertes nouvelles. Rien n'échappe à sa pénétration, et les résultats ont tous un caractere de généralité qu'il est difficile de saisir dans tous ses rapports et toutes ses conséquences particulières. La forme synthétique qu'il donnait à ses mémoires en fait des œuvres d'une inconcevable puissance d'induction, ne laissant reconnaître aucune trace des opérations de l'esprit analytique pour trouver la voie conduisant à de si hauts résultats. Aussi les écrits de Gauss offrent de grandes difficultés pour celui qui veut les étudier. Il n'ignorait pas le reproche que l'on faisait à ses ouvrages d'être trop difficiles à comprendre, mais il y répondit par l'observation que le bâtiment achevé ne devait plus laisser découvrir les échafaudages et les autres moyens qui ont servi à sa construction. On dirait qu'il n'a écrit que pour ses égaux; tant est pénible l'étude de ses ouvrages, que même des géomètres très-habiles ne suivent qu'avec peine les profondes déductions de Gauss, et ne saisissent pas toujours toute la portée de ses découvertes. Gauss lui-même cite quelquefois une anecdote qui prouve ce qui vient d'être dit. Une illustre société à laquelle il avait l'honneur d'appartenir avait mis un prix sur la solution d'un problème qui se trouve implicitement dans les œuvres de Gauss; et ce fut seulement lorsque Gauss eut appelé son attention sur cette méprise que la société changea le sujet du concours. Ainsi il n'est pas étonnant que le géomètre de Gœttingue devint dans le monde savant une autorité plus hautement placée qu'aucun de ses contemporains. Sa gloire était si grande, que son nom était devenu partout le synonyme d'un génie fabuleux. Les savants de toutes les parties du monde s'adressèrent à lui pour demander son avis et pour lui communiquer leurs recherches. Dans sa modeste habitation à l'Observatoire de Gœttingue, il trônait comme le souverain absolu de l'empire des sciences, l'arbitre infaillible, contre le jugement duquel il n'y avait plus d'appel. Tandis que les écrits de Gauss sont peu accessibles à l'étude des jeunes mathématiciens, on peut dire le contraire de ses leçons, qui se bornaient exclusivement à la théorie des moindres carrés et à des notions de géodésie, principalement à la théorie des instruments et aux méthodes d'observation. Les explications avaient une clarté analytique qui, pour ainsi dire, faisait trouver aux élèves ce que Gauss n'a donné que par la synthèse dans ses mémoires; il se plaisait à discuter les méthodes et les voies qui l'avaient conduit à de si grands résultats, et parlait souvent de l'esprit, de la philosophie des sciences mathématiques et de leurs procédés. Il demandait à ses auditeurs la plus grande attention, et n'aimait pas que l'on prît des notes par écrit afin de ne pas perdre le fil de ses raisonnements. Assemblés autour d'une table, les élèves écoutaient avec délices les paroles si lucides et si animées du maître. Les yeux clairs, le sourcil droit plus élevé que le sourcil gauche (signe caractéristique des astronomes), son front large et haut, couvert de cheveux blancs, la physionomie expressive du grand homme, dont la leçon était plutôt une conversation qu'un discours; tout cela faisait une impression qui ne s'effacera jamais du souvenir de ses élèves et que l'on aime à se rappeler. Il aimait beaucoup à s'entretenir sur des questions scientifiques, même avec des personnes étrangères au sujet, et donnait ses explications avec une grande clarté et une animation qui témoignaient du plaisir et de la joie que faisait naître en lui la contemplation de la nature. Son esprit excessivement mathématique sut dépouiller les sujets scientifiques de tout bagage accessoire, les disséquer pour ainsi dire, et en pénétrant jusqu'aux éléments fondamentaux, préparer à l'application des mathématiques des questions même qui semblent le moins se prêter à une pareille méthode. Peu de temps avant sa mort, il parla à un célèbre psychologue de la possibilité de donner à la psychologie une base mathématique. Lorsque l'administration de l'université délibéra sur l'utilité et la meilleure manière de fonder une caisse pour les veuves, il traita cette question du point de vue de la théorie des probabilités, et rédigea un mémoire excellent, vrai modèle pour tous ceux qui s'occupent de semblables questions d'économie politique. Il ne faut pas voir en Gauss un de ces esprits à une seule face, s'il est permis de se servir de cette expression, qui, en dehors de leur spécialité, sont insensibles pour toute autre chose; il avait au contraire un vif intérêt pour tout, et quoique dans ses productions il soit exclusivement mathématicien et qu'il reprochât à d'autres, par exemple,

à Leibnitz, la trop grande division de leurs forces intellectuelles, il ne resta étranger à aucune question importante de notre siècle, s'occupa beaucoup de littérature, et se mit à un âge très-avancé à étudier la langue russe. La politique parut avoir un charme particulier pour lui; jusqu'aux dernières semaines avant sa mort, il fit tous les matins régulièrement sa promenade au musée littéraire de Gœttingue, où il parcourait toutes les feuilles politiques et quelques autres journaux. Il aimait beaucoup à s'entretenir avec ses connaissances sur les événements du jour; et s'il faut citer son opinion sur une question qui a longtemps occupé les esprits, nous dirons que la rage des tables tournantes le mit en exaspération, et qu'il reprocha amèrement au public de ne pas s'être laissé plus éclairer par les écrits et les efforts des savants pour la popularisation des sciences. Gauss mena toujours une vie très-retirée, dans une habitation simple où il ne reçut que peu de personnes admises à son intimité. Depuis 1828, où il fut invité par Humboldt à l'assemblée des naturalistes qui devait se réunir à Berlin, il n'a plus quitté la ville de Gœttingue; jusqu'à 1854, année de l'ouverture du chemin de fer de Hanovre à Gœttingue, il n'avait jamais vu de locomotive. Les décorations que presque tous les pays de l'Europe lui avaient envoyées, il ne les porta jamais; seulement, par politesse, lors de la présence du roi ou des ministres à Gœttingue, il mit la seule croix de commandeur de l'ordre des Guelfes. De toutes les nombreuses distinctions qui lui furent décernées à l'occasion de son jubilé, celle qu'il préféra à toutes fut le droit de citoyen honoraire, dont la ville de Gœttingue lui fit présent. Nous avons déjà cité la devise : *Pauca, sed matura*, qui caractérise si bien les travaux de Gauss. Citons encore ces beaux vers de Shakspeare que Gauss a mis au bas de son portrait, et dans lesquels on peut reconnaître ce culte de la nature qui distingue les grands hommes de la science :

« Thou nature art my goddess; to thy laws
« My services are bound (1) »

— Quelque nombreux et difficiles que soient les travaux de Gauss, il est nécessaire d'en donner une courte analyse, incomplète, il est vrai, mais suffisante pour donner une idée de la hauteur de son génie. La partie des mathématiques dont Gauss s'occupa avec prédilection fut l'analyse indéterminée; ce qu'il a fait dans cette science abstraite par excellence, il le préféra à toutes ses grandes découvertes d'astronomie, de physique, etc. Au sujet de ce genre de recherches, il dit lui-même dans un de ses mémoires : « Il arrive souvent que les démonstrations des vérités « les plus simples qui, pour ainsi dire, se présentent d'elles-mêmes par induction à l'esprit du « géomètre, sont très-longues, et ne sont trouvées « qu'après de longues et souvent vaines tentatives, « peut-être par une voie tout autre de celle par « laquelle on les a cherchées d'abord. Ensuite il « n'est pas rare qu'une voie trouvée en fasse découvrir plusieurs qui conduisent aux mêmes résultats, soit des voies plus courtes et plus directes, « soit des voies naissant par détours de principes « tout différents, de manière que l'on voit à « peine une liaison entre elles et la question dont « il s'agit. Ce singulier enchaînement de vérités « cachées donne à ces considérations non-seulement un charme particulier, mais il mérite aussi « d'être examiné et expliqué avec soin, parce qu'il « en résulte souvent pour la science de nouveaux « moyens et résultats. » Gauss était encore bien jeune lorsqu'il publia, en 1801, son ouvrage intitulé : *Disquisitiones arithmeticæ*, traité d'analyse indéterminée qui, outre une foule de théorèmes nouveaux et curieux, contient aussi la démonstration du fameux théorème de Fermat pour les nombres triangulaires. Si l'on ne trouve ici une analyse de cet ouvrage, c'est parce qu'il est impossible de la donner en quelques mots. Nous nous bornons à citer un passage du rapport de Delambre à l'Empereur, en 1801, où il parle du théorème de Fermat : « M. Gauss, dit-il, a traité « d'une manière entièrement nouvelle toute cette « théorie, dans un ouvrage singulièrement remarquable, dont il nous est impossible de donner « une idée, parce que tout y est nouveau, jusqu'au langage et à la notation. » Cet ouvrage, dont l'original est devenu très-rare et dont une traduction française par Poullet-Delisle est plus répandue, donna l'impulsion à la partie supérieure de la théorie des nombres; mais il n'est permis qu'aux grands géomètres de notre époque de continuer l'œuvre commencée par Gauss. Ce dernier a publié encore plusieurs mémoires sur les résidus quadratiques et biquadratiques; il est certain que parmi ses travaux posthumes il s'en trouve encore un grand nombre traitant le même sujet. D'autres mémoires sur les mathématiques contiennent quatre démonstrations différentes du théorème fondamental de l'algèbre, des vues entièrement nouvelles sur la convergence des séries, des théorèmes sur des fonctions transcendantes et autres qui jouent un rôle important dans la haute analyse, etc., etc.; parmi ces mémoires il faut citer avant tout celui intitulé : *Circa seriem infinitam*, etc. La géométrie doit à Gauss des théorèmes fondamentaux sur les surfaces courbes, pour la définition et la détermination exactes de la courbature des surfaces analogues à celles des lignes courbes, qui, en renversant toutes les idées et définitions de ses prédécesseurs dans ses recherches, sont de nouveaux exemples de cette rigueur mathématique propre à tous les travaux de Gauss. Le mémoire sur les surfaces courbes traite aussi du développement des surfaces; Gauss trouve l'équation de condition des surfaces développables dans un plan et une foule d'autres théorèmes importants. Les travaux astronomiques de Gauss ont

(1) Toi, nature, es ma déesse; à tes lois sont consacrés mes services.

fait époque dès leur début dans l'histoire de l'astronomie. L'espace entre Mars et Jupiter, aujourd'hui peuplé de trente-deux planètes, était encore vide à la fin du 18e siècle, jusqu'à ce que Piazzi découvrit, le 1er janvier 1801, le premier de ces astéroïdes appelés Cérès. Piazzi ne publia les observations peu nombreuses faites par lui-même que lorsque la planète n'était plus visible à cause du voisinage du soleil. Il ne resta aux astronomes pour la retrouver pas d'autre moyen que de calculer, à l'aide des observations de Piazzi, une éphéméride de la planète qui permettrait de la retrouver au moment où elle serait assez éloignée du soleil pour devenir de nouveau visible. Il arriva que les nombreuses éphémérides calculées par différents astronomes n'étaient nullement d'accord; la planète parut se soustraire à tout calcul exact. Le baron de Zach, rédacteur d'un journal d'astronomie, prit le parti de publier, sans les critiquer, toutes les éphémérides qui lui furent adressées, entre autres celle de Gauss, à laquelle il ajouta la remarque que, dans l'ignorance de la vraie éphéméride, il ne voulait pas non plus omettre celle du docteur Gauss. Enfin arriva le moment où les astronomes pouvaient se remettre à observer la planète ; elle fut retrouvée par Zach le 7 décembre 1801, mais uniquement à l'aide des calculs de Gauss; sans lui la petite planète était perdue, et il aurait fallu pour la revoir une seconde découverte. A chaque publication de nouvelles observations, Gauss adressa à Zach des éphémérides d'une exactitude inconnue jusqu'alors. Tous les autres astronomes occupés des mêmes calculs renoncèrent au travail, laissant à Gauss le soin de l'achever ; et le baron Zach écrivit dans sa correspondance : « Il paraît que « le docteur Gauss possède une grande habitude « des calculs astronomiques, et qu'il a trouvé une « méthode infiniment plus simple et plus exacte « que les méthodes connues. » En effet, depuis 1797, comme il le dit lui-même, par conséquent avant Legendre, il était en possession de la méthode des moindres carrés, aujourd'hui si indispensable pour les calculs d'astronomie, de géodésie, de mécanique, etc., enfin dans tous les cas où il s'agit de déduire des quantités inconnues d'autres déterminées par l'observation. Cette méthode, employée par Gauss en 1801 et publiée pour la première fois dans la *Théorie des planètes*, forme le sujet de trois mémoires datés de 1821, 1823 et 1826. Tandis que la démonstration de ce célèbre théorème, qui seul aurait suffi pour assurer l'immortalité à Gauss, est basée dans les premières publications sur des hypothèses ou définitions plus ou moins arbitraires, celle de 1823 est rigoureuse dans le sens mathématique, et ne repose pas sur des suppositions. Il serait trop long d'entrer dans tous les détails des déductions ingénieuses par lesquelles Gauss parvient à créer cette importante théorie. Les travaux d'astronomie de Gauss, si brillamment inaugurés, ont leur point de culmination dans la *Théorie des planètes*, publiée en 1809, ouvrage qui peut être comparé à la *Mécanique céleste* de Laplace, et qui fut couronné du grand prix Lalande par l'Académie des sciences de Paris. Il est remarquable que la préface de l'ouvrage de Gauss a été écrite jour pour jour deux cents ans après la *Præfatio de stella Martis*, de Kepler. Pour déterminer les éléments de l'orbite elliptique d'une planète, on partit autrefois de certaines hypothèses propres à faciliter les calculs et de la supposition que certains éléments étaient déjà connus. Gauss établit une méthode générale pour calculer les orbites dès la première apparition de la planète, sans faire aucune hypothèse, à l'aide d'observations très-rapprochées qui ne permettent pas l'application de méthodes particulières. La *Théorie des planètes* commence par établir les relations générales entre les quantités qui déterminent les mouvements des planètes autour du soleil; le second livre donne les méthodes pour calculer les éléments de l'orbite à l'aide de trois observations complètes, ou de quatre dont deux seulement sont complètes. Enfin le troisième livre apprend à utiliser de la manière la plus exacte possible un nombre quelconque d'observations, et le quatrième détermine l'orbite avec égard aux perturbations. C'est dans le troisième livre que Gauss expose sa méthode des moindres carrés, en partant de l'hypothèse que, dans le cas où une quantité quelconque est trouvée par l'observation immédiate, la moyenne arithmétique de toutes les observations est la valeur la plus rapprochée de la vérité. Outre ce grand traité, il faut citer encore les mémoires de Gauss sur l'attraction des corps de forme sphéroïde et ellipsoïde, et sur le théorème si important pour le calcul des perturbations séculaires, de l'attraction qu'exerce sur un point quelconque dans l'espace une planète dont la masse est distribuée dans son orbite suivant les rapports des espaces de temps, dans lesquels la planète parcourt les différentes parties de son orbite. Gauss donne une solution purement analytique de ce théorème, et son mémoire contient de profondes recherches sur les fonctions transcendantes faisant partie du calcul des perturbations, principalement des méthodes simples pour la détermination de ces fonctions à l'aide de ce que Gauss appelle la moyenne arithmético-géométrique. Toutes ces nouvelles méthodes lui ont servi à faire de nombreux calculs astronomiques, entre autres la détermination des éléments elliptiques de la planète Pallas et celle de l'orbite de la comète de Biéla, dont il démontra l'identité avec une comète déjà observée antérieurement. Les recherches géodésiques de Gauss datent de l'époque (1821) où il fut chargé par le gouvernement du Hanovre de la triangulation du royaume, dont le réseau triangulaire devait se joindre dans le Nord aux opérations exécutées par Schuhmacher en Danemarck, et

dans le Midi à celles faites par ordre du gouvernement de Bavière. Gauss suivit dans cette opération des méthodes tout à fait originales ; et à l'aide d'instruments de dimensions inférieures il sut obtenir une exactitude incroyable, dont il raconta souvent dans ses leçons des faits surprenants. Non-seulement il appliqua aux calculs la théorie des moindres carrés, qu'il établit à cette occasion d'une manière entièrement nouvelle, mais il remplaça aussi les méthodes anciennes par d'autres qui réunissent la plus grande simplicité avec une exactitude rigoureuse. Son intention de publier un rapport général sur ces opérations remarquables n'a jamais été exécutée en complet, et ce n'est qu'en 1844 et 1847 qu'il fit imprimer deux importants mémoires sur ce sujet. Gauss part du problème général dont il avait donné, en 1822, une solution couronnée par l'Académie de Copenhague, et publiée dans les *Nouvelles astronomiques* de Schuhmacher; c'est le problème de représenter toutes les parties d'une surface donnée sur une autre également donnée, de manière que toutes les parties de l'image soient semblables aux parties correspondantes de l'original. Les cartes géographiques ne sont qu'un cas particulier de ces sortes de projections que Gauss appelle projections conformes. Dans le premier mémoire de géodésie, on trouve les formules qui servent à déterminer la projection conforme d'une surface ellipsoïde sur une surface sphérique, et pour le cas de la sphère, la solution du problème général de la géodésie, de fixer la position d'un endroit, la distance d'un autre dont la position est connue, et la direction de la ligne qui réunit les deux points étant données. Le second mémoire traite le même problème pour le cas général d'un ellipsoïde de rotation. Les formules approximatives des deux mémoires sont très-simples, et font trouver le résultat avec une exactitude plus grande que ne le feraient les formules exactes, ces dernières étant plus influencées que les autres de l'inexactitude des tables logarithmiques. Comme elles ne donnent pas directement les quantités cherchées, mais la différence entre elles et les quantités connues, qui n'est jamais très-grande, il est permis de se servir de logarithmes de cinq ou six décimales, ce qui, joint à la symétrie des formules, simplifie notablement les calculs A l'occasion de ces opérations de géodésie, le besoin d'avoir des points de mire donnant une grande exactitude lui fit inventer un instrument très-utile appelé héliotrope. Il a pour but de réfléchir la lumière du soleil à un endroit quelconque, d'offrir ainsi à l'observateur un point de mire très-distinct et de petite dimension. Selon Gauss, l'application de cet instrument n'a pas d'autres limites que celles données par la forme sphérique de la terre, qui pour de grandes distances rend invisible la lumière réfléchie ; il servit aussi à Gauss pour échanger les signaux entre deux endroits dont on voulait déterminer la différence de longitude. La théorie du magnétisme terrestre créée par Gauss est un des plus beaux exemples de l'application des mathématiques à la physique, qui, en exprimant les lois de la nature en formules mathématiques, permet de prédire des phénomènes confirmés plus tard par l'expérience et le fait. Depuis longtemps on connaissait cette force mystérieuse qui donne à l'aiguille aimantée une direction déterminée ; mais comme le côté pratique seul de la question occupa les esprits, on n'observa qu'un des trois éléments du magnétisme terrestre : la déclinaison, tout en négligeant les deux autres, l'inclinaison et l'intensité. Humboldt fut le premier qui comprit la question d'un point de vue plus élevé, indiqué par ces belles paroles de Gauss : « Pour le « naturaliste la recherche des lois de la nature « porte son but et sa valeur en elle-même, et il y « a un charme indicible à reconnaître la mesure « et l'harmonie dans des phénomènes qui ne pa- « raissent se soumettre à aucune règle. » Les observations de Humboldt pour déterminer l'intensité de la force magnétique avaient le grand inconvénient que, relatives au nombre des oscillations de la même aiguille aimantée, elles ne donnèrent pas une mesure absolue de l'intensité, et reposèrent sur la supposition que le magnétisme de l'aiguille n'avait pas changé pendant tout le temps des observations. Cette méthode ne permettait pas non plus d'examiner un côté important de la question, savoir, les variations de l'intensité du magnétisme terrestre. Le problème principal était donc de chercher une mesure absolue de la force magnétique; Gauss l'a donnée dans son mémoire intitulé : *Intensitas vis magneticæ*, etc. Ce n'est pas ici le lieu d'analyser complétement ce mémoire, mais il est nécessaire de donner une idée succincte de la méthode suivie par lui. L'action du magnétisme sur une aiguille aimantée dépend de l'intensité de la force magnétique de la terre, du magnétisme libre de l'aiguille et de son moment d'inertie. Ce dernier pouvant être trouvé, l'observation des oscillations donne immédiatement le produit des deux premiers éléments. En soumettant une seconde aiguille à l'action du magnétisme terrestre et à celle de la première, on trouve le produit du magnétisme de la terre dans celui de la seconde aiguille, et le produit du magnétisme de la première dans celui de la seconde; par la division de ces deux produits on obtient alors le rapport de l'intensité de la force magnétique de la terre à celle de la première aiguille ; et comme on connaît déjà le produit, il est facile de calculer, en mesure absolue, l'intensité du magnétisme terrestre. L'unité de cette force est la quantité de fluide magnétique, dont la force répulsive à la distance $= 1$ est égale à une force motrice $= 1$, c'est-à-dire à l'action qu'exerce une force accélératrice $= 1$ sur une masse $= 1$. Il est évident que pour trouver la loi suivant laquelle deux ai-

guilles agissent l'une sur l'autre il faut établir une hypothèse sur la force magnétique inhérente aux molécules d'une aiguille, et Gauss fait ici la même supposition que Coulomb et d'autres physiciens, que l'action des molécules magnétiques est en raison inverse du carré des distances. La théorie était donc établie ; il fallait encore des moyens d'observation. Ici le génie de Gauss montre un côté tout nouveau : sortant des hautes régions de l'analyse abstraite, il invente des instruments et des méthodes par lesquels il est possible de donner aux observations magnétiques toute la certitude des observations d'astronomie. Afin de pouvoir suivre le magnétisme terrestre dans toutes ses variations dégagées des influences locales, il était nécessaire d'établir un système d'observatoires dans différents endroits. A cette fin Gauss et Weber organisent une société magnétique qui, appuyée par un grand nombre de savants et surtout par le gouvernement anglais, fournit de nombreuses dates que les deux savants de Gœttingue discutent dans les *Résultats des observations de la société magnétique*. Cet ouvrage contient en outre beaucoup de mémoires relatifs aux méthodes ou à la théorie. Après avoir établi une mesure absolue qui permet de faire sur toute la terre, avec des instruments quelconques, des observations comparables entre elles, et de déterminer ainsi les variations de longues périodes du magnétisme terrestre, Gauss a indiqué aussi un instrument, le magnétomètre bifilaire, destiné à l'observation des variations diurnes. Néanmoins la question n'était pas complétement résolue pour Gauss ; il voulut encore une théorie générale. Quelques essais faits avant lui pour l'établir étaient tous fondés sur des hypothèses très-arbitraires, d'après lesquelles l'action totale de la force magnétique de la terre était la même que celle qu'exercerait un aimant placé au centre ou qu'exerceraient plusieurs aimants distribués d'une certaine manière dans l'intérieur de la terre. Gauss fait l'hypothèse la plus générale et n'ayant rien d'arbitraire que la force magnétique est la résultante de toutes les forces magnétiques élémentaires inhérentes aux molécules de la terre, et pour lesquelles il adopte la loi citée plus haut. Il trouve une formule qui donne les composants du magnétisme terrestre pour un endroit quelconque, et parvient à indiquer l'endroit où d'après sa théorie doit se trouver le pôle magnétique austral, résultat qui plus tard fut pleinement confirmé par l'expédition du capitaine Ross. Un mémoire non moins important que cette théorie du magnétisme terrestre, et qui se trouve également dans les *Résultats*, etc., est celui qui traite de quelques théorèmes généraux relatifs aux forces attractives et répulsives, agissant en raison inverse du carré des deux distances, telles que la gravitation, l'action des deux fluides électriques, etc. Parmi eux se trouve le théorème fondamental que, lorsqu'à l'intérieur ou à l'extérieur d'une surface fermée il se trouve des forces de la nature indiquée distribuées d'une manière quelconque, on peut toujours les transporter sur cette surface de telle manière que leur action, sur un point situé en dehors ou en dedans de la surface, est exactement identique à celle qu'exercent par les forces distribuées dans l'espace. Les expériences sur les courants galvaniques que Gauss fit à l'occasion de ses recherches sur le magnétisme terrestre le conduisirent à la construction du premier télégraphe électro-magnétique. Une autre question de physique que Gauss a traitée est la théorie de l'équilibre des liquides dans des tubes étroits, ou l'action capillaire. Laplace parut avoir résolu cette question d'une manière complète ; mais Gauss trouve un grand défaut à sa méthode en ce qu'elle fait une hypothèse sans en démontrer la vérité d'une manière suffisante ; et comme il ne fait jamais comme les autres, il envisage la question d'un point de vue tout différent qui non-seulement conduit à une loi très-simple sur l'équilibre des liquides, mais qui donne aussi la démonstration du théorème que Laplace avait admis dès l'abord. A la suite de ses recherches, Gauss enrichit le calcul des variations de théorèmes importants, relatifs à la variation des intégrales doubles, dont les limites sont variables. Citons enfin les recherches dioptriques où Gauss s'occupe de la route que prennent les rayons de lumière à travers un système de verres lenticulaires, question toujours traitée avant lui, en négligeant l'épaisseur de ces derniers. Les lois qu'il trouve d'une simplicité surprenante offrent une grande analogie avec celles qui régissent dans le cas où l'épaisseur peut en vérité être considérée comme nulle ; c'est surtout l'introduction des points principaux, comme il les appelle, qui simplifie les formules et les constructions. A cette courte analyse des découvertes de Gauss, qu'il est impossible d'énumérer toutes dans l'espace restreint d'un dictionnaire, joignons à présent la liste de ses écrits, pour la plupart en langue latine, qu'il connaissait et qu'il écrivait en maître : 1° *Demonstratio nova theorematis : Omnem functionem algebraicam rationalem integram unius variabilis in factores reales primi vel secundi gradus resolvi posse*, Helmstædt, 1799 ; 2° *Disquisitiones arithmeticæ*, in-8°, Lipsiæ, 1801, traduction française par Poullet-Delisle sous le titre : *Recherches arithmétiques*, in-4°, 1807 ; 3° *Theoria motus corporum cœlestium in sectionibus conicis solem ambientium*, in-4°, Hambourg, 1809 ; une série de mémoires insérés dans les *Commentationes novæ societatis Göttingensis*, intitulées plus tard *Mémoires de la société royale de Gœttingue* (*Abhandlungen der kœniglichen Gesellschaft zu Gœttingen*) dont voici les titres : 4° *Summatio quarumdam serierum singularium*, 1808 ; 5° *Disquisitio de elementis ellipticis Palladis ex oppositionibus annorum* 1803-1810 ; 6° *Disquisitiones generales circa seriem infinitam*

$$1 + \frac{\alpha . \beta}{1 . \gamma} x + \frac{\alpha . \alpha + 1 . \beta . \beta + 1}{1 . 2 . \gamma . \gamma + 1} x^2 + etc.,$$

1812; 7° *Theoria attractionis corporum sphæroidicorum ellipticorum homogeneorum*, 1813; 8° *Observationes cometæ secundi*, 1813; 9° *Methodus nova integralium valores per approximationem inveniendi*, 1814; 10° *Demonstratio nova altera theorematis omnem functionem algebraicam, etc.* 1815; 11° *Demonstratio tertia, etc.* (supplément au mémoire précédent), 1816; 12° *Theorematis fundamentalis in doctrina de residuis quadraticis demonstrationes et ampliationes novæ*, 1817; 13° *Determinatio attractionis quam in punctum quodlibet positionis datæ exerceret planeta, cujus massa per totam ejus orbitam, ratione temporis, quo singulæ partes describuntur, uniformiter esset dispertita*, 1818; 14° *Theoria combinationis observationum erroribus minimis obnoxiæ*, 1821; pars secunda, 1823; 15° *Supplementum theoriæ combinationis*, etc., 1826; 16° *Theoria residuorum biquadraticorum*, commentatio prima, 1825; commentatio secunda, 1832; 17° *Disquisitiones generales circa superficies curvas*, 1827; 18° *Principia generalia theoriæ figuræ fluidorum in statu æquilibrii*, 1829; 19° *Intensitas vis magneticæ terrestris ad mensuram absolutam revocata*, 1832; 20° *Recherches dioptriques* (*Dioptrische Untersuchungen*), 1840; 21° *Recherches sur des questions de géodésie* (*Untersuchungen über gegenstænde der hæheren Geodæsie*), 1re partie, 1844, 2e partie, 1847; 22° *Recherches sur la théorie des équations algébriques* (*Beitræge zur Theorie der algebraischen Gleichungen*), 1849; ensuite 23° *Gauss et Weber, résultats des observations de la société magnétique*, in-8°, avec un atlas in-4°, Gœttingue, 1837-41, contenant les mémoires suivants de Gauss : 1er volume : méthode d'observation; 2e volume : D'un nouvel instrument pour observer immédiatement les variations de l'intensité de la composante horizontale du magnétisme terrestre (magnétomètre bifilaire); et instruction pour déterminer les oscillations d'une aiguille aimantée; 3e volume : Théorie générale du magnétisme terrestre; 4e volume : Théorèmes généraux relatifs aux forces attractives et répulsives agissant en raison inverse du carré des distances, et sur un moyen de faciliter l'observation des déviations; 5e volume : Détermination des constantes du magnétomètre bifilaire; 6e volume : Détermination de la déclinaison absolue à l'aide du magnétomètre; 24° *Théorie des projections conformes* dans les *Nouvelles astronomiques* (*Astronomische Nachrichten*) de Schuhmacher, 3e cahier; 25° *Notice scientifique sur le magnétisme terrestre*, dans l'*Annuaire d'Astronomie* (*Jahrbuch für astronomie*) de Schuhmacher, 1806; 27° deux petites notices insérées dans le *Journal de mathématiques*, de Crelle; *Démonstration d'un théorème d'algèbre*, vol. 1, *sur une nouvelle loi générale fondamentale de la mécanique*, vol. 3. W—G—R.

GAUSSIN (JEANNE-CATHERINE), célèbre actrice de la Comédie française (1). Son nom de famille était *Gaussem*. Elle était fille d'une ouvreuse de loges et d'Antoine *Gaussem*, ancien laquais de l'acteur Baron. Sa mère se nommait Jeanne *Collot* et se faisait appeler mademoiselle *Defry*. Douée d'une figure charmante et d'une intelligence précoce, la jeune Gaussin s'exerça dès l'âge de quinze ans à jouer la comédie de société. A dix-sept ans elle prit un engagement au théâtre de Lille, où ses succès eurent assez d'éclat pour motiver l'ordre qu'on lui donna de venir débuter à Paris (en 1731). Elle obtint sur le premier théâtre du royaume, particulièrement dans les rôles de *Junie*, d'*Iphigénie* et d'*Andromaque*, des applaudissements unanimes, et fut reçue vers le milieu de la même année. Ce fut peu de temps après que Voltaire, enchanté de ses dispositions, lui confia le rôle de Zaïre. Elle y surpassa les espérances du public et celles même de l'auteur. Quelque belle que soit cette tragédie, dont, suivant l'expression reçue, mademoiselle Gaussin *créait* le premier rôle, il n'y eut qu'une voix pour attribuer en très-grande partie à l'actrice le succès de la pièce. Voltaire au surplus lui en fit honneur de la meilleure grâce dans sa jolie épître qui commence ainsi : *Jeune Gaussin, reçois mon tendre hommage.* Une autre fois, écrivant à un ami au sujet des premières représentations de Zaïre, il s'exprima en ces termes : « J'ai bien peur de devoir aux grands yeux noirs « de mademoiselle Gaussin, au jeu des acteurs et « au mélange nouveau des plumets et des turbans, « ce qu'un autre croirait devoir à son mérite. » De tous les poëtes dramatiques qui eurent à se féliciter pour leur propre compte des talents enchanteurs de cette actrice, Nivelle de la Chaussée ne fut pas le moins reconnaissant. *Si je n'ai pas essuyé de revers*, lui disait-il dans une épître rendue publique,

Je n'en dois qu'à toi seul un éternel hommage.

Enfin, on ferait un volume de toutes les louanges rimées dont mademoiselle Gaussin fut accablée pendant plus de trente ans. Nous croyons devoir renvoyer aux journaux du temps, particulièrement au *Mercure*, les personnes qui seraient curieuses de lire ces pièces galantes. En 1732, mademoiselle Gaussin eut dans Bérénice un succès brillant et d'autant plus flatteur qu'à l'époque où la célèbre Lecouvreur avait joué le principal rôle de cette pièce (en 1729), la représentation n'avait produit que peu d'effet. Toutes les annales du théâtre font mention de ce triomphe de mademoiselle Gaussin sur son illustre devancière. On rapporte que la sentinelle placée sur le devant de la coulisse se mit à fondre en larmes et laissa tomber son fusil, moins occupée de son devoir qu'attendrie par le jeu de l'actrice. Cette anecdote fournit dans le temps le sujet de quelques mauvais vers qui en constatent l'authenticité. Le talent de mademoiselle Gaussin n'était pas très-varié : aussi fut-elle obligée de se renfermer dans un petit cercle et d'abandonner aux Duménil et aux Clairon ce qu'on ap-

(1) S'il faut en croire de Lériset, le chevalier de Mouhy, ses prénoms étaient *Marie-Madeleine*. Heureusement cette différence ne mérite que peu d'attention.

pelle les rôles de force, c'est-à-dire ceux qui exigent de la véhémence, le ton de l'autorité et un grand développement de passions extrêmes. Mais elle était d'une supériorité reconnue et incontestable dans tous ceux que caractérisent une sensibilité douce, naïve et pénétrante. « Sa figure, dit « la Harpe, son regard, son organe, tout en elle « était fait pour exprimer la tendresse : elle avait « *des larmes dans la voix*. » (Il n'est pas inutile d'observer que cette expression figurée, dont on a tant abusé, fut originairement hasardée par la Harpe en l'honneur de mademoiselle Gaussin.) Elle était parfaitement servie surtout par l'air de candeur et d'ingénuité qui composait sa physionomie. A l'âge de cinquante ans elle faisait encorre illusion dans les rôles de jeunes amoureuses, principalement dans celui de *Lucinde* (de l'*Oracle*), qu'elle remplit, peu de temps avant sa retraite, avec une finesse et une naïveté charmantes. Cependant l'abbé de Fontenay a tort de dire à ce sujet : « C'est à elle que la comédie est redevable « *du genre des amoureuses ingénues*. » Ces sortes de personnages avaient été mis au théâtre longtemps avant mademoiselle Gaussin ; et il ne faut qu'ouvrir les œuvres de Molière pour s'en assurer. On sait quelle réputation mademoiselle Debrie s'était faite dans l'*Agnès* de l'École des Femmes. Ce fut, dit-on, par des motifs de piété que mademoiselle Gaussin quitta la carrière du théâtre. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ayant contracté avec un danseur de l'Opéra nommé *Tavolaigo* un mariage mal assorti (1), elle devint très-malheureuse et se dégoûta de sa profession. Elle se retira du théâtre en 1763, et mourut le 9 juin 1767. Mademoiselle Gaussin se distinguait par ses qualités sociales. Elle était bonne, modeste, spirituelle et amie d'une douce gaieté. L'anecdote suivante servira du moins à prouver son désintéressement. Elle avait vécu dans sa jeunesse avec Bouret devenu si fameux par son opulence. Jeune luimême et n'ayant alors que l'espoir de parvenir, cet amant passionné avait eu la faiblesse de signer un billet en blanc à mademoiselle Gaussin, qui demeurait libre de le remplir comme elle le jugerait convenable. Devenu fermier général et millionnaire, Bouret se rappela son imprudence : il n'était pas sans inquiétude sur l'usage que son ancienne maîtresse pouvait avoir fait de son blancseing ; mais à peine instruite des alarmes du financier, mademoiselle Gaussin lui renvoya le billet sur lequel elle n'avait écrit que ces mots : *Je promets d'aimer Gaussin toute ma vie*. On ajoute qu'émerveillé de ce beau trait, Bouret s'empressa d'envoyer à sa généreuse amie une écuelle d'or pleine de doubles louis. Il est à remarquer que deux de nos plus célèbres actrices, mesdemoiselles *Gaussin* et *Dangeville*, se retirèrent du théâtre le même jour. Les regrets que cette double perte causa aux amis de l'art dramatique se trouvent bien exprimés dans le discours de rentrée prononcé par Dauberval au nom des comédiens français, le 11 avril 1763. On trouve son Éloge dans le *Nécrologe des Hommes célèbres de France*, 1768, au tome. 3, p. 116. F. P—T.

(1) Tavolaïgo rouait de coups sa femme ; il mourut heureusement avant elle (le 1er mai 1765) ; ils étaient mariés en 1759.

GAUSSINEL (Jean-Dominique-Benoit-Marie), poëte languedocien, né à Montpellier le 28 mars 1782, mort dans la même ville et dans un état voisin de la misère le 25 janvier 1825. Il était employé subalterne à la mairie. Dans ses moments de loisir, il composait des romances et des chansonnettes en idiome de Montpellier. C'était un homme original, qui ne manquait ni d'esprit, ni de verve. Il ne travaillait jamais chez lui. Sa maison était du reste une chétive mansarde peu faite pour inspirer des idées gaies. « Il « lui fallait, disait-il, la voûte du ciel, l'émail « des prairies, le murmure des eaux.... » La vue des jeunes filles excitait aussi sa muse. C'est pour elles qu'il a composé ses meilleures poésies. Il aimait surtout à leur entendre réciter ou chanter ses vers, et se plaisait même à les réunir en chœur et à les diriger. Les chansons de Gaussinel ont été imprimées feuille à feuille ; elles sont devenues assez rares. Quelques-unes ont paru accompagnées de la musique. Nous avons sous les yeux une romance de cet auteur, intitulée : *Lou Poutou* (le Baiser), in-4°, 2 p., sans date, avec la musique par Joseph Perrin. Parmi les chansons languedociennes de notre poëte, on peut citer : *la Nizdda dé Roussignolets* (la Nichée de petits Rossignols), *lou Canard* (le Canard), *lous Plézis de Boutounet* (les Plaisirs de Boutonet, faubourg de Montpellier), *la Gourgoulina* (le Cruchon), *las Gisétas de Mounpeié* (les Grisettes de Montpellier), *la Fon Putanéla* (la Fontaine Putanelle près de Montpellier, construite par Jacques Cœur, anciennement très-renommée), *la Fon dé sén Bertoumiou* (la Fontaine de St-Barthélemy). Ces chansons sont loin d'être parfaites ; mais elles présentent souvent de la finesse et de la grâce ; elles ont un cachet particulier qui plaît et qui amuse, surtout les habitants de Montpellier. La plupart d'ailleurs rappellent et glorifient les sites ou les fontaines des environs de la ville et les jeux folâtres ou les mœurs de ses jolies grisettes. Aussi ces bluettes poétiques, quoique médiocres, ont-elles joui d'une assez grande popularité pendant les vingt-cinq premières années de ce siècle. Plusieurs chansons de Gaussinel ont été publiées par lui, sous les titres de *Romances et Chansons languedociennes*, Montpellier, 1820, in-8°, 16 p., chez Jean Martel le jeune, et de *Récul dé Cansous patouèzas*, Montpellier, 1824, petit in-8°, 16 p., chez Julien. Dans la dernière édition (1845) des œuvres d'Auguste et de Cyrille Rigaud (*voy.* ces noms), on a inséré (p. 156) une chanson de Gaussinel, *le Songe amoureux*. On assure que le libraire Virenque, auquel on doit cette édition, possède un certain nombre de poésies inédites de cet auteur. Une autre collection, éga-

lement inédite, se trouve entre les mains de mademoiselle Gaussinel, sœur de notre troubadour. Ce recueil renferme une soixantaine de pièces patoises et un certain nombre de morceaux français. Gaussinel a composé un vaudeville héroï-comique, intitulé : *Lou siège dè Caderoùssa* (*voy.* FAVRE), en trois actes et en vers patois, avec évolutions, combats et changements de décorations. Ce vaudeville a été joué à Montpellier le 4 février 1820. A. M.

GAUTHEROT (NICOLAS), né à Is sur Tille en 1753, prit à la cathédrale de Dijon, où il avait été enfant de chœur, les premieres leçons de musique; il devint l'un des plus savants démonstrateurs pour le clavecin et la théorie musicale. Musicien profond, Gautherot n'exécutait pas; mais il savait par des principes sûrs enseigner les combinaisons infinies qu'offre la musique; et il s'était attaché à fonder sa *Théorie des sons* sur l'application et l'examen des vibrations de divers instruments, et principalement du *tam-tam* des Chinois. Il s'occupa aussi des sciences physiques et des mystères de l'électricité et du galvanisme, découvertes dont il cherchait à pénétrer les causes et sur lesquelles il lut plusieurs mémoires à la première classe de l'Institut. Ses *Recherches sur l'action de l'électricité dans les appareils galvaniques* ont été consignées dans le *Journal du galvanisme*, de M. le docteur Nauche, année 1803. Gautherot y a constaté, par des observations faites avec soin, l'influence de l'humide dans le développement de l'électricité galvanique et assigné le rapport que la surface des métaux peut avoir avec ce développement. Il s'occupait de recherches et d'expériences nouvelles dans cette partie de la science à laquelle il sacrifiait son temps, sa fortune et même sa santé lorsqu'il mourut à Paris le 29 novembre 1803. G-CE.

GAUTHEROT (CLAUDE), peintre, né à Paris en 1769, reçut les premières leçons de son père, qu'un goût naturel pour la peinture aurait pu rendre célèbre, et commença par modeler d'après nature quelques hommes fameux de la fin du 18e siècle, Voltaire, J.-J. Rousseau, Turgot, Gluck, Bailly. Ces portraits, souvent moulés, se trouvent dans toutes les collections. A l'âge de dix-huit ans, Gautherot entra dans l'école de David et il devint l'ami de ce maître, ce qui le jeta dès le commencement de la révolution dans de fâcheux écarts. Il accompagna Lepelletier de St-Fargeau à Auxerre à la fin de 1791, lorsque ce fameux révolutionnaire alla y résider en qualité de président du département de l'Yonne. Il fut avec lui un des fondateurs de la société des jacobins d'Auxerre, se lia intimement dès cette époque avec Bourbotte, Maure, Turreau (de Linières), et ne fut pas étranger aux scènes sanglantes qui précédèrent leur élection à la Convention, dans l'assemblée électorale de Sens. Persécuté comme son maître David après le 9 thermidor, il se réunit dans la journée du 13 vendémiaire an 4 (octobre 1795) aux terroristes qui défendirent la Convention attaquée par les habitants de Paris, et fut atteint d'une balle sur la terrasse des Feuillants. Ayant concouru en 1798 pour la pension de Rome, par un tableau représentant la *Condamnation de Manlius Torquatus*, il ne fut point admis. Alors il ouvrit une école où David promit d'envoyer les élèves de son atelier qui ne seraient pas encore en état de dessiner d'après le modèle vivant. Aidée d'un tel protecteur, cette école eut un grand succès, et les plus célèbres artistes se sont honorés d'y avoir commencé. En 1796, Gautherot exposa au salon un *Marius à Minturnes*, qui fut peu remarqué. Peu de temps après, son *Pyrame et Thisbé* eut plus de succès, et le *Convoi d'Atala*, qu'il exposa en 1800, bien qu'inférieur à celui de Girodet, commença sa réputation. Ce tableau a été fort bien gravé par Delignon. Les portraits de Davout et de Portalis que Gautherot exécuta ensuite lui firent beaucoup d'honneur. Son grand tableau de *Napoléon haranguant ses troupes au pont du Lech* fut mentionné honorablement par le jury des prix décennaux en 1810. Il est lithographié dans une collection des prix décennaux. Gautherot peignit ensuite *Napoléon blessé devant Ratisbonne* et l'*Entrevue des deux empereurs à Tilsit*, qui furent longtemps exposés aux Tuileries et qui en disparurent en 1814. On en a le trait dans les *Annales du musée* de Landon. En 1815, Gautherot fut chargé de peindre, pour la chapelle du roi, *St-Louis pansant les malades*, et pour l'église de la Madeleine, *St-Louis donnant la sépulture aux soldats de son armée*. On cite encore de lui l'*Héroïsme d'Elisabeth Cazotte*, l'*Origine de la vaccine*, ainsi qu'un portrait de Grégoire commandé par les nègres d'Haïti, et qui a passé dans cette île. Il fut éditeur et l'un des collaborateurs de la *Galerie française*, ou *Collection de portraits des hommes et des femmes qui ont illustré la France dans les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles*, 3 vol. in-4°, Paris, 1820 et années suivantes. Gautherot mourut à Paris en 1825. M—DJ.

GAUTHEY (ÉMILAN-MARIE), né à Châlon-sur-Saône le 3 décembre 1732, vint étudier les mathématiques à Versailles, chez son oncle, professeur des pages. Il entra ensuite à l'école des ponts et chaussées que dirigeait alors le célèbre Perronet. Les états de Bourgogne le nommèrent sous-ingénieur en 1758, et peu de temps après il fut élu membre de l'Académie des sciences de Dijon. Étant occupé en 1767 de tracer une route de Châlon à Toulon-sur-Arroux, il reconnut que l'on pouvait conduire à l'étang de Long-Pendu, point de partage d'un canal proposé depuis longtemps pour joindre la Saône à la Loire, une quantité d'eau beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait cru jusqu'alors. Une fois convaincu de cette possibilité, l'exécution de cette grande entreprise devint le principal objet vers lequel il dirigea ses travaux. Il visita les grands ouvrages de ce genre qui existaient en France, et profitant de ce que l'expérience avait appris, il

rédigea à ses frais les projets détaillés du canal dont on vient de parler. Pendant longtemps il ne fut donné aucune suite à ses projets, parce que la compagnie qui devait les entreprendre ne put parvenir à trouver les fonds nécessaires. Mais enfin leur importance ayant été appréciée par les états de Bourgogne, ils se chargèrent de les exécuter au moyen d'un emprunt qu'ils furent autorisés à ouvrir. Les travaux, commencés en 1783, furent terminés en 1791 ; et depuis cette époque le *canal du Centre*, de Châlon jusqu'à Dijon, sur vingt-trois lieues de longueur, n'a cessé d'être navigable. Le nombre de ses écluses est de quatre-vingts. Gauthey avait été nommé ingénieur et directeur général des canaux de la Bourgogne en 1782. Outre le *canal du Centre*, il a fait exécuter dans cette province beaucoup de grands travaux, dont les principaux sont : les *quais de Châlon-sur-Saône;* le *pont de Navilly*, sur le Doubs ; la portion du canal de jonction de la Saône à l'Yonne comprise entre la première de ces rivières et la ville de Dijon ; enfin la partie du canal du Doubs à la Saône, située sur le territoire de l'ancienne province de Bourgogne. Ces deux derniers canaux avaient été commencés en 1783, en même temps que le *canal du Centre ;* et comme ils joignent la Méditerranée à l'Océan, par le Rhône d'un côté, et de l'autre par la Loire, la Seine et le Rhin, on frappa à cette occasion une médaille portant pour légende : *Utriusque maris junctio triplex*. Ces travaux acquirent à Gauthey une grande réputation ; et il paraît qu'ils devaient être récompensés par la décoration de l'ordre de St-Michel, lorsque les troubles de la révolution sont survenus. Les événements ayant réuni en un même corps les ingénieurs des pays d'état et les ingénieurs des ponts et chaussées de France, Gauthey fut nommé inspecteur général et appelé à Paris en cette qualité en 1791. Son caractère ardent ne lui permettait d'être indifférent sur rien ; et, pendant plus de seize ans, il a pris la part la plus active à toutes les discussions auxquelles ont donné lieu les différents projets soumis à l'examen du conseil. Les fatigues qu'il essuya dans une tournée faite en Provence au moment des plus fortes chaleurs lui causèrent une strangurie qui l'emporta le 14 juillet 1806, à l'âge de 74 ans. Il avait été nommé membre de la Légion d'honneur à l'époque de sa création et commandant de cette légion quelques années après. Les propriétaires du canal de Briare l'avaient choisi pour leur conseil. Châlon, sa ville natale, avait fait exécuter son buste en bronze, en reconnaissance des services qu'elle en a reçus. Gauthey était doué d'une grande aptitude au travail, d'un tempérament robuste et d'une indépendance de caractère remarquable ; ses mœurs étaient pures et sa probité inflexible. Son père, qui était médecin, lui avait laissé une très-médiocre fortune, qu'il n'a jamais songé à accroître, ses affaires personnelles ayant toujours été celles dont il s'est le moins occupé. Il n'a point eu d'enfants d'un mariage contracté à plus de soixante ans avec une de ses parentes : mais il a élevé chez lui plusieurs de ses neveux ; et toute sa famille a constamment été pour lui l'objet d'une généreuse bienfaisance. Il a laissé plusieurs ouvrages imprimés, dont les principaux sont : 1° Un *Mémoire sur l'application de la mécanique à la construction des voûtes* (Dijon, 1772, in-4°), dans lequel il répond aux objections faites par Patte contre la solidité de la coupole de l'église de Ste-Geneviève ; 2° un *Mémoire contenant des expériences sur la charge que les pierres peuvent supporter*, imprimé dans le *Journal de physique* du mois de novembre 1774 ; 3° divers *Mémoires sur les écluses et le canal du Centre*, imprimés vers 1780, parmi ceux de l'*Académie de Dijon ;* 4° une *Dissertation sur les dégradations survenues aux piliers du dôme du Panthéon français, et sur les moyens d'y remédier* (Paris, 1798, in-4°) ; 5° un *Projet de dérivation jusqu'à Paris des rivières d'Ourcq, Thérouenne et Beuvronne d'une part, et des rivières d'Essonne, Juigne, Orge, Yvette et Bièvre d'autre part*, Paris, 1803, in-4° ; 6° *Lettre au préfet du département de la Seine, au sujet de la dérivation de la rivière d'Ourcq* (Paris, 1803, in-8°). Gauthey s'occupait depuis plusieurs années, lorsque la mort l'a enlevé, de réunir dans un *Traité complet sur la construction des ponts et des canaux navigables* les résultats de ses recherches et de sa longue expérience. Cet ouvrage, laissé en manuscrit, a été publié avec des additions considérables et un *Eloge historique de l'auteur*, par M. Navier, neveu de l'auteur, et lui-même ingénieur distingué, en 3 volumes in-4°, avec 36 planches gravées par M. Adam, Paris, 1809-1816 ; 2e édition, corrigée et augmentée, Paris, 1833. On a aussi imprimé le *Discours prononcé le 14 juillet 1806 sur la tombe de M. Gauthey, par M. Lefebvre*, 1806, in-4°. Gi—d.

GAUTHIER (*Sans avoir*, *Gualterus Sine habere*, *Sine pecunia*, appelé aussi par les anciens chroniqueurs *Senz aveir*, *Sensaveir*, *Sans avehor*), l'un des chefs de la première croisade, naquit près de Langres, au village de Noyers, dont son père était seigneur. Après que Pierre l'Ermite eut parcouru l'Europe en appelant les chrétiens aux armes pour délivrer la terre sainte des mains des infidèles, et lorsque, dans le concile de Clermont, le pape Urbain II, joignant sa voix à celle de Pierre, eut décidé la nombreuse assemblée réunie dans la capitale de l'Auvergne à s'armer pour aller à la conquête de la Palestine, on vit de tous côtés les princes et les chevaliers, les habitants des villes et des campagnes, les hommes, les femmes et les enfants se préparer pour cette expédition lointaine. Comme tous ceux qui avaient pris la croix pouvaient former plusieurs grandes armées, on décida qu'ils suivraient sous différents chefs des routes diverses, et se réuniraient à Constantinople. Mais tandis que les princes faisaient leurs préparatifs de départ, la multitude que Pierre l'Ermite

traînait à sa suite dans ses prédications, impatiente de partir, voulut devancer les autres croisés et demanda à Pierre de la conduire en Asie. Rassemblés sur les bords de la Meuse et de la Moselle, ces premiers croisés s'augmentèrent des pèlerins accourus de la Champagne, de la Bourgogne et des provinces environnantes, et bientôt près de 100,000 hommes furent réunis, au commencement de l'année 1096, sous le commandement de Pierre l'Ermite. Cette armée, qui se mettait en marche avec le plus grand enthousiasme, fut divisée en deux corps, et Gauthier *Sans avoir* fut choisi pour commander l'avant-garde, tandis que Pierre marchait à la tête de l'autre partie de l'armée. Gauthier dut probablement à l'enthousiasme qu'il montra pour cette guerre lointaine, à son courage, à ses talents militaires, d'être nommé chef des premiers croisés, peut-être aussi fut-il choisi parce qu'il possédait quelques-unes de ces qualités physiques qui séduisent ordinairement la multitude. Il justifia le choix qui avait été fait de sa personne, car toujours il se fit remarquer par sa prudence, sa modération et son courage. Et, tandis que le corps d'armée commandé par Pierre l'Ermite marchait dans le plus grand désordre, Gauthier parvint souvent à maintenir une espèce de discipline parmi la foule qu'il conduisait, et qui se composait en partie de femmes, d'enfants, de vieillards. Il n'avait cependant que huit cavaliers pour diriger cette avant-garde qui allait à la conquête de l'Orient en demandant l'aumône. Gauthier traversa facilement les pays arrosés par le Rhin, ainsi que l'Allemagne ; mais dans la Hongrie et surtout dans la Bulgarie, la misère commença à amener la licence dans son armée, et ses soldats commirent des désordres dans les pays qu'ils traversèrent. Les Bulgares irrités se précipitèrent sur eux, et 60 croisés périrent au milieu des flammes dans une église où ils s'étaient réfugiés Gauthier après cette défaite traversa à la hâte les forêts et les déserts, entraînant les débris de son armée épuisée par la faim, et arriva à Nissa, où il put lui procurer des vivres. Il rétablit alors la discipline parmi les soldats, qui regardaient leurs revers comme une punition du ciel ; et, après deux mois de fatigues et de misère, arriva sous les murs de Constantinople, où il attendit l'armée commandée par Pierre l'Ermite, qui avait été en partie détruite devant Semlim ; Gauthier alla ensuite camper au delà du Bosphore sur le golfe de Moundania. Pierre l'Ermite avait perdu toute la confiance des croisés et n'avait plus aucune autorité sur eux, tandis que Gauthier, par son courage et sa prudence, avait su conserver son ascendant sur l'armée. Mais ses soldats, si peu faits pour se plier longtemps au joug de la discipline, se lassant d'attendre dans l'inaction l'arrivée des autres croisés qui devaient venir d'Europe, voulaient poursuivre leur route vers Jérusalem. Gauthier, ne pouvant plus résister à cet entraînement, se dirigeait sur Nicée avec son armée lorsqu'elle fut surprise par le sultan de Nicée au moment où l'on célébrait la messe. Les croisés, inférieurs en nombre et n'ayant pas eu le temps de rallier leurs différents corps, combattirent avec le plus grand courage ; mais dès le commencement de la bataille ils perdirent leurs principaux chefs. Gauthier *Sans avoir*, après avoir fait des prodiges de valeur, tomba percé de flèches, et l'armée fut presque entièrement détruite. Les chroniques de Langres donnent le surnom de *pauvre homme*, *pauper homo*, aux seigneurs de Noyers qui vivaient après Gauthier *Sans avoir*. Le dévouement qui avait conduit celui-ci à la conquête de Jérusalem se perpétua chez les seigneurs de Noyers, car Gauthier *ly pauvre hom*, l'un de ces seigneurs, légua en 1227 par son testament, fait en présence de l'évêque de Langres, trois cents livres à son fils aîné ou, à son refus, à un autre de ses fils, à condition qu'il les emploierait au premier voyage que les chrétiens entreprendraient pour aller délivrer la terre sainte ; et Gauthier *ly pauvre hom*, chevalier, l'un de ses descendants, accompagna St-Louis dans l'une de ses expéditions en Orient et y trouva la mort comme le compagnon de Pierre l'Ermite. Quelques historiens ont pensé que le surnom de *Sans avoir* était une marque de la pauvreté de Gauthier ; mais les libéralités faites par l'un des seigneurs de Noyers qui avait conservé à peu près le même surnom font voir que cette supposition est fausse, et il est probable que le nom de *Sans avoir* était plutôt dû à un sentiment d'humilité chrétienne, et que l'illustration que le chef de la première croisade avait donnée à cette qualification la fit conserver par les autres membres de sa famille. T.-P. F.

GAUTHIER (Nicolas), né à Reims dans le 16e siècle, fit ses études au collége de Sedan, où il soutint deux thèses, le 26 décembre 1607 et le 9 mars 1609, sous la présidence du célèbre Tilenus. Né catholique romain, il avait embrassé les erreurs de la réforme et était devenu surveillant du consistoire de Sedan. Après une abjuration solennelle, il composa et publia : 1° *Découverte des fraudes sedanoises par la confrontation du catéchisme de Jacques Cappel, ministre et professeur en théologie à Sedan, prétendant confirmer par l'Écriture la confession de foi des Eglises prétendues réformées de France, avec les XL articles de ladite confession*, Paris, 1618, in-8°. Cappel répondit à cet ouvrage par un *Avertissement à Nicolas Gauthier sur un livre intitulé : Découverte des fraudes sedanoises*, etc. 2° L'*Anti-ministre* ou *Réponse à l'avertissement de Jacques Cappel, ministre à Sedan, sur la Découverte des fraudes sedanoises*, Reims, 1618, in-8°, suivi de trois pièces de vers adressées à Jacques Cappel ; 3° *Les livres de Babel Huguenotte, par quatorze puissantes raisons et motifs pour en faire sortir toute âme désireuse de son salut*, Reims, 1609, in-8°. Ce livre est rare. L—c—j.

GAUTHIER (François), chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, observance réformée, né à

Bar-le-Duc, vers le milieu du 17e siècle, enseigna pendant longtemps la philosophie et la théologie dans sa congrégation, et y occupa différentes supériorités; après quoi il fut pourvu du prieuré-cure d'Évilly en Champagne. Il a publié : 1° une *Dissertation* dans laquelle il défend une ancienne tradition de l'ordre de Prémontré *sur une apparition de la Ste-Vierge à St-Norbert*, où elle lui désigna la forme et la couleur de l'habit de l'institut. L'abbé Hugo, dans la *Vie* de ce saint, avait traité cette apparition de *fiction*, et cherché à prouver que cette tradition ne remontait pas à des temps fort anciens. Le père Gauthier la défend, sinon avec des arguments auxquels il n'y ait rien à répondre, du moins avec des raisons plausibles et une érudition qui lui fit honneur. 2° *L'Apologie de la même dissertation ;* c'est une réponse à l'abbé Hugo : la *Dissertation* et l'*Apologie* parurent à Paris, chez la veuve Chardon, in-4°, et dans le *Journal de Soleure* en 1705. Il avait encore composé un *Dictionnaire de l'origine des choses*, 3 vol. in-fol. « Ouvrage, dit dom Calmet, d'une étendue « et d'une science immenses, qui coûta vingt an« nées de travail à l'auteur. » Il était entièrement achevé et prêt à être mis sous presse lorsque le père Gauthier mourut à Évilly, le 1er septembre 1729. Ce religieux, aussi recommandable par ses vertus que par ses profondes connaissances, fut regretté des savants et de ses confrères. L—Y.

GAUTHIER (FRANÇOIS), prêtre, né dans le 17e siècle, à Rabodange, près de Falaise, avait pour les négociations une certaine habileté naturelle qu'il ignora longtemps lui-même, et que le hasard seul lui fit découvrir. Une affaire personnelle l'ayant obligé de passer en Angleterre, il y devint aide de l'aumônier du maréchal de Tallard, ambassadeur de France. Après le rappel du maréchal, il continua de demeurer à Londres, n'ayant, dit Voltaire, d'autre emploi que celui de célébrer la messe dans la chapelle privée du comte de Gallas, ambassadeur d'Allemagne. Il avait appris l'anglais; et comme il aimait l'étude, il s'était rendu familiers les meilleurs ouvrages écrits dans cette langue. Un homme d'esprit et qui parle agréablement sur des matières intéressantes doit finir toujours par se faire écouter. Ce fut ce qui arriva à l'abbé Gauthier. Admis dans les meilleures sociétés, il fut bientôt recherché de plusieurs personnes considérables et initiées dans les affaires publiques. Le parti opposé à Marlborough voulait la paix avec la France, parce que c'était le moyen de lui ôter le commandement de l'armée et de diminuer son crédit. L'abbé Gauthier fut mis dans la confidence de ce plan, et chargé d'entamer avec le ministère français une négociation qu'on pouvait désavouer si la proposition était mal reçue. Sur la fin de janvier 1711, il arrive à Versailles, se rend chez le marquis de Torcy, et lui dit sans autre préambule : *Voulez-vous la paix, monsieur? je viens vous apporter les moyens de la traiter*. C'était, dit M. de Torcy, demander à un mourant s'il voulait guérir. Les négociations furent dès lors suivies secrètement, et se terminèrent par la paix d'Utrecht en 1713. L'abbé Gauthier fut récompensé du zèle et de l'intelligence qu'il avait déployés dans cette affaire par le don des abbayes d'Olivet et de Savigny; il reçut aussi des présents considérables du roi d'Espagne et de la reine Anne. Ce négociateur mourut le 13 juin 1720. Son portrait a été gravé par Hortemels et par Desrochers. W—s.

GAUTHIER (FRANÇOIS), poëte franc-comtois, imprimeur, né dans la seconde moitié du 17e siècle, à Marnay, petite ville de la Haute-Saône, mort à Besançon en 1730. Il a publié un recueil de noëls en patois de son pays. On connaît un grand nombre d'éditions de cet ouvrage. La première, qui passe pour la meilleure, remonte à 1751. Voici son titre : *Recueil de noëls en patois de Besançon*, 1751, 2 vol. in-12. Il y a en tête un avertissement de quatre pages sur les diverses pièces dont l'ouvrage est composé. On a mal à propos retranché cet avertissement dans les éditions suivantes. Un exemplaire de l'édition de 1773, broché (2 tomes en un volume), s'est vendu en 1820 13 francs, à la vente Courtois, n° 2421 (G. Brunet). Nous avons sous les yeux une édition de 1804 : *Recueil de noëls anciens en patois de Besançon*, nouvelle édition, Besançon, 1804, in-12. En 1816, M. Weiss en préparait une édition augmentée d'un glossaire contenant l'explication des mots les plus difficiles du patois bisontin. Les noëls de Gauthier sont au nombre de quarante; ils forment comme trois séries, la première de douze, la seconde de onze et la troisième de dix-sept. Quelques-uns sont en dialogue. On y trouve pour acteurs les rois et les bergers, Pierrot et Jeannot, Jeannot et Tounot, Guillemette et Jacquette, le débauché et le dévot..... Plusieurs pièces sont datées (1705, 1706, 1707, 1709, 1710 et 1711). Ces noëls offrent çà et là de l'agrément, selon Nodier, qui en rapporte un fragment dans ses *Mélanges d'une petite Bibl.* (page 153). On y trouve des traits piquants et des descriptions pleines d'originalité, entre autres celle d'une procession générale. Toutefois ces poésies sont bien inférieures aux *Noëls Bourguignons* de la Monnoye. W—s et A. M.

GAUTHIER (P.), père de l'Oratoire, a publié un recueil de cantiques intitulé *Cantiques pour les missions*, Avignon, 1735, in-12. A. M.

GAUTHIER (FRANÇOIS-LOUIS), bachelier en théologie, curé de Savigny, né à Paris le 29 mars 1696, et mort dans la même ville le 9 octobre 1780. Il exerça les fonctions du ministère pastoral pendant plus de cinquante-deux ans, avec un zèle qui ne s'est jamais démenti, et qui n'a cessé de produire, dans la paroisse de Savigny, les fruits les plus abondants par les instructions solides et multipliées qu'il y faisait régulièrement, par ses pieuses fondations et ses charités, et par la décence qu'il vint à bout d'y établir dans la célébration de l'office divin. Son opposi-

tion à la signature pure et simple du formulaire le fit exclure de la France. Il adhéra à l'appel, au réappel et au concile d'Utrecht. Cette manière de penser ne l'empêcha pas de recevoir plusieurs fois des marques d'estime de la part de *M. de Vintimille*, dont le frère était seigneur de Savigny. Il publia de son vivant : 1° *Traité contre les danses et les mauvaises chansons*, Paris, 1769 ; 2e édition revue par Rondet, 1775, in-12 ; 2° *Traité contre l'amour des parures et le luxe des habits*, Paris, 1779, in-12 ; 3° *Réflexions sur les O de l'avent*, Paris, 1780, in-12 ; 4° *Réflexions chrétiennes sur les huit béatitudes*, Paris, 1783, in-12. Il a laissé un grand nombre d'autres ouvrages manuscrits, deux volumes d'*Instructions familières pour les dimanches et les fêtes*, imprimés en 1784, 2 vol. in-12. Cet ouvrage a une suite restée en manuscrit. T—D.

GAUTHIER (mademoiselle), comédienne, née à Paris en 1692, reçue au théâtre en 1716, retirée en 1723, morte religieuse aux sœurs Carmélites de Lyon en 1757, s'est rendue moins célèbre par ses succès dans la carrière théâtrale que par sa conversion subite et presque miraculeuse. Elle venait d'atteindre sa trentième année ; et, suivant ses propres expressions, elle était plongée à Paris dans une mer de délices, lorsque l'idée de renoncer entièrement au monde lui fut tout à coup inspirée par une messe qu'elle avait eu *la fantaisie* d'entendre à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance (le 26 avril 1722). Vainement tous ses amis, ses parents, ses protecteurs voulurent la détourner d'un projet dont ils supposaient qu'elle se repentirait tôt ou tard ; elle persista héroïquement dans sa pieuse résolution ; et, aussitôt après le jour de Pâques, époque où elle obtint sa retraite, elle partit pour une maison religieuse du Mâconnais, d'où elle se rendit à Lyon au couvent dit de *l'Antiquaille*. Recommandée par le respectable Languet, curé de St-Sulpice, mademoiselle Gauthier n'eut pas de peine à obtenir la protection de l'archevêque de Lyon, Villeroi, qui lui facilita en peu de temps l'entrée du couvent des Carmélites, où elle prit le saint habit après trois mois d'épreuves (le 20 janvier 1725) ; le prélat présida lui-même à la cérémonie, qui, malgré l'extrême rigueur de la saison, avait attiré un immense concours de spectateurs. La sœur *Augustine de la Miséricorde*, c'est ainsi qu'on appela dès lors mademoiselle Gauthier, vécut trente-deux ans dans le fond de son cloître, sans éprouver d'autre regret que celui de n'y être pas entrée plus tôt, et sans rien perdre de sa gaieté naturelle. La vivacité qu'on lui connaissait s'était changée en ferveur pour ses devoirs de religion ; et l'on rapporte qu'étant devenue aveugle dans les dernières années de sa vie, elle ne voulut jamais permettre qu'on la servît en aucune manière. Une pension de mille francs qu'elle avait obtenue en quittant le théâtre lui fournissait les moyens de se livrer à son goût pour la bienfaisance, et ses pieuses relations avec la reine Marie Leczinska, qui ne dédaignait pas de lui écrire, lui procuraient dans le couvent une considération qu'elle ne cherchait pas. Objet de la curiosité publique non moins que de la vénération des fidèles, la sœur Augustine recevait de fréquentes visites ; elle les aimait beaucoup, dit-on, parce qu'elle aimait à parler ; et l'on ajoute que sa conversation était extrêmement agréable. Le pape lui avait donné un bref pour paraître au parloir à visage découvert. (Les personnes qui rapportent ce fait n'en font pas connaître les motifs). La conversion de mademoiselle Gauthier dut paraître d'autant plus extraordinaire aux habitants de la capitale, que cette actrice, alors dans la fleur de l'âge, n'avait rien annoncé jusque-là qui ressemblât à la dévotion ; son caractère était impétueux, hardi, porté au plaisir, et le nombre de ses amants avait été considérable. On raconte qu'éprise d'une passion malheureuse pour son camarade de théâtre, Quinault-Dufresne, et ne pouvant décider ce grand acteur à l'épouser, elle en conçut un chagrin si profond, que cette circonstance fut regardée par quelques personnes comme le principe secret de sa vocation. Du reste, elle n'était pas sans talent pour la comédie. Ce fut mademoiselle Gauthier qui créa le rôle de la tante dans le *Mariage fait et rompu*, de Dufresny ; et il paraît qu'elle jouait avec beaucoup de succès celui de *madame Jobin* dans la *Devineresse*. Elle était grande et bien faite, dit Duclos, et son teint avait de la fraîcheur. Elle faisait des vers passables, et peignait très-bien en miniature. La vigueur de son bras était prodigieuse, et peu d'hommes auraient lutté contre elle. Le comte de Saxe, dont la force était devenue célèbre, étant un jour parvenu à lui faire ployer le poignet, déclara que, de toutes les personnes qui avaient voulu s'essayer contre lui, il n'y en avait guère qui lui eussent résisté aussi longtemps. Elle roulait une assiette d'argent comme une oublie. Cette fille, vraiment extraordinaire, qui est devenue l'édification de son siècle, a écrit elle-même l'histoire de sa conversion. Cette relation contient une foule de détails circonstanciés, peu susceptibles d'analyse, mais qui ne laissent pas d'être curieux et attachants. On la trouve dans le premier volume d'une compilation publiée par Laplace, sous le titre de *Pièces intéressantes et peu connues*. F. P—T.

GAUTHIER (HUGUES), médecin du roi, docteur en médecine de l'université de Montpellier et de la faculté de Paris, naquit à Riceys, en Bourgogne, et mourut vers 1778. Sa vie n'a rien fourni aux biographes qui soit digne d'être transmis à la postérité ; mais, outre plusieurs mémoires insérés dans différents recueils, il a laissé les ouvrages suivants : 1° *Introduction de la connaissance des plantes* ou *Catalogue des plantes usuelles de France*, Avignon et Paris, 1760, in-12 ; Paris, 1785, in-8°. Ce petit ouvrage, dans lequel les plantes employées en médecine sont classées d'après leurs qualités physiques dominantes, telles que la douceur, l'amertume, l'acidité, l'âcreté etc., est remar-

quable par la précision avec laquelle l'auteur indique les vertus qu'on leur attribuait alors. 2° *Manuel des bandages de chirurgie*. Paris, 1760, in-12. Cet ouvrage, que nous n'avons pu nous procurer, paraît n'avoir pas mérité d'être cité par Haller. 3° *Éléments de chirurgie pratique*, faisant partie des œuvres de Ferrein, t. 1er, Paris, 1771, in-12. Ces éléments, rédigés d'après les leçons de Ferrein, dont Gauthier fut l'ami et le disciple, quoique incomplets à beaucoup d'égards, sont dignes de la réputation de cet illustre professeur. 4° *Dissertation sur l'usage des caustiques pour la guérison des hernies*. Paris, 1774, in-12. L'auteur établit que le peu de succès des anciens dans l'emploi de ce moyen tient uniquement aux vices de leurs procédés; mais qu'en se servant de l'acide sulfurique, le seul caustique dont il recommande l'usage dans cette opération, elle est d'une efficacité certaine et exempte de tous dangers. — GAUTHIER, médecin de Nantes, a présenté en 1717, à l'Académie des sciences, une machine de son invention pour dessaler l'eau de mer. — GAUTHIER (Jean), Montalbanais, docteur en médecine de Montpellier, médecin du roi, a écrit un petit *Traité de la maladie vénérienne*, 1617, in-12; compilation au-dessous du médiocre. CH—T.

GAUTHIER (JEAN), chirurgien-major des chevau-légers de la garde sous Louis XV, né à Montainville, près de Versailles, le 16 juillet 1717, fit la campagne de 1761 en Allemagne, et y rendit à la maison du roi, ainsi qu'à toute l'armée, de signalés services, que le roi crut devoir récompenser par des lettres de noblesse et l'honorable titre de chirurgien consultant de ses armées. En 1775, il fut décoré de l'ordre de St-Michel, et devint chirurgien de Louis XVI et de *Monsieur*, frère du roi; en 1777 il fut nommé chirurgien-major en chef et inspecteur des départements de la guerre, de la marine, des affaires étrangères et des hôpitaux militaires. Il était membre honoraire de la société d'émulation, des sciences, arts et belles-lettres de Liége; des Académies de Londres et de Berlin. Extrêmement attaché à la famille royale, il ne dissimula pas ses sentiments, même au milieu des fureurs de la révolution. Son grand âge, les services qu'il avait rendus dans Versailles qu'il habitait, et le respect qu'on lui portait, furent sa sauvegarde. Il mourut dans cette ville, le 22 septembre 1803, non moins recommandable par la pureté de ses mœurs et les lumières de son esprit, que par son zèle à secourir les pauvres qui réclamaient les secours de son art. Il a laissé de nombreux écrits pleins de faits curieux et de notes sur des opérations chirurgicales très-singulières; ils auraient besoin d'être mis en ordre, et une plume un peu exercée aurait pu en tirer un parti utile à l'art. Ils sont restés entre les mains de sa veuve. L—Y.

GAUTHIER (MARTIN-PIERRE), architecte, naquit à Troyes le 9 janvier 1790. Il fut, très-jeune encore, amené à Paris pour y étudier l'architecture, et entra, après les études préliminaires indispensables, dans l'atelier de Percier. Il fit dans cette école célèbre des progrès rapides, et obtint en 1810, à l'âge de vingt ans, le grand prix décerné par l'Académie des beaux-arts. Arrivé à Rome, il se livra avec une grande ardeur et une intelligence remarquable à l'étude des monuments de l'antiquité. Les règlements de l'école de France à Rome imposent aux lauréats l'obligation d'envoyer à l'Académie des beaux-arts des projets de restauration. Gauthier choisit pour sujet de ses études le temple de la Paix et celui de Mars Vengeur. Ces deux restaurations, très-bien traitées, obtinrent l'approbation des maîtres. De retour à Paris, le jeune architecte exposa au salon de 1819 un projet de basilique chrétienne qui lui mérita la médaille d'or. Nommé bientôt après architecte des hospices, il déploya un zèle qui ne se démentit jamais dans l'exercice de ces fonctions, qu'il conserva jusqu'à sa mort. L'hospice de Bicêtre, près Paris, lui doit de notables améliorations, de grands travaux de restauration et d'agrandissement. Il construisit à Paris l'hospice des Orphelins; à Garches, près St-Cloud, l'hospice de la Reconnaissance, fondation particulière, asile ouvert aux ouvriers pauvres par un homme qui devait sa fortune au travail. Le dernier ouvrage de Gauthier est l'hospice de la Riboisière, récemment inauguré à Paris. C'est un vaste et beau monument, dont on apprécie la sage ordonnance, les distributions bien appropriées et bien entendues. Gauthier consacra à cet édifice douze années d'études, de soins et de travaux persévérants. On lui doit aussi le monument de Fénelon dans la cathédrale de Cambrai, dont les sculptures sont l'ouvrage de David d'Angers; et celui que la reconnaissance publique fit élever à la mémoire de du Guesclin, à Mendes. Il dirigea la construction de plusieurs édifices importants à Troyes. Par une fatalité déplorable, c'est de cette ville, qui s'enorgueillissait à juste titre de le compter parmi ses enfants, c'est de cette ville dont il se plaisait à rappeler le souvenir, que lui vinrent les chagrins et les tristesses qui obscurcirent les dernières années de sa vie. Un hôpital avait été élevé à Troyes sur ses dessins; retenu à Paris par ses devoirs, Gauthier n'avait pu en surveiller la construction aussi activement qu'il l'aurait désiré. Cet édifice, bâti, à ce qu'il paraît, dans de mauvaises conditions, fut la cause d'un procès que lui intenta la ville; il perdit ce procès, et fut condamné par corps à des dommages et intérêts que sa fortune ne lui permettait pas de payer. Incarcéré à Paris dans la prison pour dettes, il succomba, dans la nuit du 19 mai 1855, aux suites d'une opération chirurgicale. Gauthier, par un sentiment de réserve bien regrettable, avait caché à ses amis, à ses confrères, les détails de cette malheureuse affaire, qui ne fut pour ainsi dire connue que par la catastrophe qui la termina. Gauthier a publié à Paris un ouvrage remarquable qui jouit d'une réputation méritée : c'est un tra-

vail sur les *palais de Gênes;* les plus beaux édifices de cette ville célèbre, choisis avec discernement, y sont décrits avec soin et dessinés avec beaucoup de fidélité et une grande élégance. La première partie de cet ouvrage avait paru en 1818, peu de temps après son retour de Rome; la deuxième partie ne fut publiée qu'en 1832. Gauthier était chevalier de la Légion d'honneur et membre de l'Institut de France (Académie de France), où il avait succédé en 1842 à M. Guénepin. F. H—L—Y.

GAUTHIER (Louis-Philibert-Auguste) naquit le 24 mai 1792 à St-Amour (Jura), où son père exerçait la médecine. Après avoir fait ses premières études au petit séminaire de Meximieux (Ain), puis au lycée de Dijon, Gauthier alla suivre à Paris les cours de la faculté de droit. Il abandonna bientôt le droit pour la médecine, et fut reçu docteur le 30 mars 1819. La thèse qu'il présenta pour l'obtention de son grade était une *Dissertation sur les fièvres intermittentes*, Paris, 1819, in-4°. Auguste Gauthier vint alors se fixer à Lyon, et ne tarda pas longtemps à être nommé médecin des bureaux de bienfaisance. En 1824 il traduisit en français, sous le titre de *Médecine pratique* le *Ratio medendi*, de Hildenbrand (*voy.* cet article, par Gauthier lui-même), et l'accompagna de notes ainsi que d'un discours sur l'histoire des cliniques, Paris, 1824, 2 vol. in-8°. En 1831, Gauthier fit à la Société de médecine de Lyon un *Rapport sur le choléra-morbus*, Lyon, in-8°. En 1833, il traduisit de l'allemand l'*Histoire de la médecine vétérinaire dans l'antiquité*, opuscule extrait de l'*Histoire de la médecine*, par Hecker, Paris, 1833, in-8°. A la même époque il publia dans l'*Athénée*, recueil littéraire de Lyon, l'*Histoire de la danse de St-Guy*, maladie épidémique du moyen âge. En 1833, admis à l'Académie de Lyon, Auguste Gauthier prit pour sujet de son discours de réception l'*Influence que la médecine a exercée sur la civilisation et les progrès des sciences*, Lyon, in-8°. Devenu en 1837 médecin titulaire de l'hospice de l'Antiquaille, il y puisa des observations nombreuses qui lui donnèrent occasion de publier divers ouvrages de médecine. Ainsi en 1842 il donna, sous le titre de *Recherches nouvelles sur l'histoire de la syphilis*, un travail où il cherchait à montrer que cette maladie n'existait pas chez les anciens, qu'elle resta inconnue jusqu'au 15e siècle, et combattait ceux qui repoussent l'emploi du mercure dans le traitement de cette affection. En 1843 il publia encore un *Examen historique et critique des nouvelles doctrines médicales sur le traitement de la syphilis*, Lyon, in-8°. En 1845 il donnait ses *Observations pratiques* sur le *Traitement des maladies syphilitiques par l'iodure de potassium*, Lyon, in-8°. L'année d'auparavant, il avait fait paraître un petit ouvrage d'une érudition saine, agréable et variée, les *Recherches historiques sur l'exercice de la médecine dans les temples chez les peuples de l'antiquité*, Lyon, 1844, 1 vol. grand in-18. C'est le plus intéressant et le plus curieux travail de l'auteur. Au milieu d'une vie simple et modeste, Gauthier, qui était versé dans l'étude du grec, du latin et de l'allemand, se livrait avec ardeur à des travaux en rapport avec sa profession. Le *Journal clinique des hôpitaux de Lyon* (1830-1831) reçut de lui plusieurs articles, et le *Supplément* de cette *Biographie* s'enrichit de nombreuses notices de lui sur des médecins. Auguste Gauthier mourut à Lyon le 22 novembre 1851, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Le docteur Charles Fraisse a publié une *Notice historique* sur ce savant médecin, Lyon, 1852, in-8° de 16 pages. C—L—T.

GAUTHIER DE BRECY (Charles-Edme), lecteur du roi sous Louis XVIII et Charles X, était né à Paris le 1er décembre 1753, fils d'un échevin de cette ville. Il fut destiné à la carrière des finances dès sa jeunesse, devint contrôleur, puis directeur général des fermes. Il était employé en cette qualité à Toulon en 1793, lorsque cette ville se livra aux Anglais, croyant en cela servir la cause de la monarchie. Gauthier de Brecy ne fut pas un des moins zélés à arborer les couleurs royales, et s'étant joint aux troupes espagnoles qui s'emparèrent du fort Faron, sous les ordres de Gravina, il se trouvait à côté de lui lorsque ce général fut blessé à la tête de sa colonne. Gauthier, obligé de s'enfuir, comme tant d'autres malheureux, lors de l'évacuation de la place par les alliés, se retira en Italie, puis en Angleterre, où il vécut longtemps dans les privations de l'exil. Admis en 1795, à Vérone, auprès du roi Louis XVIII, il en fut très-bien accueilli. Revenu en France après la paix d'Amiens, il rentra dans la carrière de l'administration. D'abord inspecteur des douanes à Cherbourg, il était receveur général à Lyon lors de la première occupation de cette ville par les alliés en 1814. Accouru bientôt à Paris, il y fut nommé par Louis XVIII un de ses lecteurs, et décoré de la croix de la Légion d'honneur. Les rois de Naples et de Sardaigne le firent en même temps chevalier de différents ordres. Personne ne mettait plus de prix à de pareilles faveurs; et dès lors on le vit tous les jours aux Tuileries en grande tenue, la poitrine couverte de croix et de rubans, parlant à tout venant de son rang, de sa noblesse, et poussant quelquefois ce ridicule jusqu'à devenir la risée des valets. On sent qu'avec un tel caractère Gauthier dut voir avec bien de la peine la révolution de 1830, qui le priva de la plupart de ses honneurs, et surtout du titre de lecteur du roi. Depuis ce temps il vécut dans la retraite, et mourut à Paris le 10 octobre 1836. Il a publié : 1° *Révolution royaliste de Toulon en* 1793, *pour le rétablissement de la monarchie*, manuscrit laissé à Londres en 1802, et imprimé à Paris en 1816, in-8° de 72 pages; 4e édition, 1828, in-8°; 2° *Le vingt-quatre août* 1793, par M. G. de B., ibid., 1816, in-8°; 3° *Mémoires véridiques et ingénus de la vie privée morale et politique d'un homme de bien*,

écrits par lui-même dans la quatre-vingt-unième année de son âge, Paris, 1834, in-8° de 30 feuilles. Gauthier de Brecy a pris dans cette publication le titre de vicomte, et dans d'autres celui de baron. M-D j.

GAUTHIER DE LA PEYRONIE, ancien commis des affaires étrangères, ensuite correcteur à l'imprimerie nationale, mort en 1804, a donné : 1° *Voyages de M. P. S. Pallas, en différentes provinces de Russie et dans l'Asie septentrionale, traduits de l'allemand*, 1789-93, 5 vol. in-4°, plus 1 vol. de planches; 2° *Essai historique et politique sur l'État de Gênes*, 1794, in-8; 3° *Voyage en Islande, par ordre de Sa Majesté Danoise, traduit du danois* (d'Olafsen et Povelsen), 1802, 3 vol. in-8°, et atlas in-4°. Les trois premiers volumes seulement sont de Gauthier de la Peyronie; les deux autres sont de M. Biornerod, norvégien. Z.

GAUTHIER DES ORCIÈRES (A.-F.), conventionnel, né à Bourg en 1734, était un avocat estimé au présidial de cette ville lorsque le tiers état de la province de Bresse le nomma un de ses députés aux états généraux de 1789. Il s'y déclara dès le commencement pour la cause de la révolution, et siégea constamment au côté gauche. Bien qu'il ne manquât pas de quelque talent, il ne monta pas une seule fois à la tribune, et laissa à son confrère et son collègue Populus (*voy.* ce nom) le soin de porter la parole et d'exprimer leurs opinions tout à fait identiques. Pour lui il n'opina jamais qu'en silence, et ce fut toujours contre le pouvoir royal. S'étant retiré dans son département (l'Ain) après la session, il y fut nommé député à la convention nationale en septembre 1792; et il parut pour la première fois à la tribune dans le procès de Louis XVI, pour voter la mort sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Cependant il fallut bien que, dans une assemblée qui s'était emparée de tous les pouvoirs et qui conduisait toutes les parties de l'administration, Gauthier cessât de jouer un rôle aussi passif qu'à l'assemblée constituante. Il fut successivement membre de plusieurs comités; et, s'étant déclaré pour la faction de la montagne qui triompha au 31 mai 1793, il fut envoyé aussitôt après, en qualité de commissaire, à l'armée des Alpes avec Dubois-Crancé. C'est par les soins de ces deux représentants et ceux du général Kellermann que furent *organisés*, comme on disait alors, tous les apprêts du siége de Lyon. Ils y mirent un zèle tel que dans moins de quinze jours le plus terrible bombardement opéra la destruction de cette malheureuse cité. Ce bombardement dura près de deux mois avec la même violence. A peine Lyon était-il soumis que Gauthier fut dénoncé et rappelé, puis mis en arrestation et accusé d'avoir usé de trop de ménagements envers les malheureux Lyonnais. Ce décret fut bientôt rapporté; mais un peu plus tard Gauthier, encore une fois dénoncé aux jacobins, trouva un zélé défenseur dans la personne de Gouly. Bien que présent à la séance de cette société, il ne put pas prononcer lui-même sa défense à cause, dit Gouly, de la faiblesse de sa complexion. Cette affaire, qui n'eut pas de résultats immédiats, en aurait eu probablement de très-funestes pour Gauthier, sans la révolution du 9 thermidor, qui survint trois jours après. Il en embrassa la cause avec beaucoup d'ardeur, et fut envoyé aussitôt dans les départements de l'Isère et des Alpes pour y faire cesser le règne de la terreur. Il s'acquitta d'abord de cette mission avec un grand zèle, mais il était difficile que celui qui avait eu tant de part à la ruine de Lyon pût dans de pareilles circonstances, et presque aux mêmes lieux, jouer un rôle si différent. Il fut obligé de revenir à la convention nationale, où le parti qui avait renversé Robespierre dominait encore, mais où l'esprit de réaction qui animait toute la France faisait trembler à leur tour ceux qui avaient régné par la terreur. Gauthier éprouva toutes ces craintes, et cette pensée le ramena bientôt à ses anciens amis et à ses premières opinions. Nommé membre du comité de sûreté générale peu de temps avant la journée du 13 vendémiaire an 4 (octobre 1795), il fut chargé des détails relatifs à la police, et se montra l'un des plus ardents ennemis des sections de Paris qui vinrent attaquer la convention et qui furent repoussées par Barras et Bonaparte. Après cette victoire, Gauthier devint membre du conseil des anciens, où, selon sa coutume, il vota silencieusement, mais toujours pour les mesures révolutionnaires. Après le 18 brumaire, il fut nommé juge au tribunal de première instance de Paris, puis vice-président, et il conserva cet emploi jusqu'à la restauration, s'y faisant remarquer par sa droiture et ses lumières, car ce n'était ni un ignorant ni un méchant homme, et cependant il avait concouru à la plus horrible tyrannie. Placé au milieu de tant d'hommes féroces, il ne s'y était pas montré un des moins cruels. Voilà ce que produisent les révolutions, où la peur fait souvent d'hommes timides les plus odieux tyrans. Obligé en 1816 de quitter la France par la loi d'exil contre les régicides, Gauthier se réfugia dans les Pays-Bas. Revenu bientôt par la tolérance ministérielle, il alla habiter la petite ville de St-Marcellin, où il avait rendu quelques services dans ses missions. C'est là qu'il est mort, le 1er mai 1838, dans un âge très-avancé, et que l'on ne pouvait pas supposer que sa faible complexion dût atteindre. M—D j.

GAUTIER, sire d'YVETOT, valet de chambre du roi Clotaire Ier, ayant perdu les bonnes grâces de son maître par suite de quelques intrigues, quitta la cour de France et passa dans les pays étrangers, où pendant dix ans il fit la guerre aux ennemis de la foi. Au bout de ce temps, espérant que la colère du roi serait enfin apaisée, il s'en revint passant par Rome où le pape Agapet lui donna des lettres de recommandation pour Clotaire. Il arriva à Soissons, alors capitale du royaume, le vendredi saint de l'année 536, et

ayant appris que le roi était à l'église, il alla l'y trouver, se jeta à ses pieds, et le conjura de lui pardonner par les mérites de Jésus-Christ crucifié; mais Clotaire, sans égard pour son humble prière, sans respect pour la sainteté du lieu, ayant reconnu Gautier, lui plongea son épée dans le cœur. Le pape, instruit de cet acte de cruauté, menaça Clotaire de l'excommunication s'il ne se hâtait de réparer son crime ; Clotaire érigea alors la seigneurie d'Yvetot en royaume, pour être possédée par les héritiers de Gautier, et leur en fit expédier des lettres signées de lui et scellées de son sceau. Telle est l'origine que Robert Gaguin donne au royaume d'Yvetot ; mais l'abbé de Vertot, dans une *Dissertation*, insérée dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, tome 4, démontre que le récit de Gaguin est fabuleux ; que ce n'est que dans l'intervalle de 1370 à 1392 que les seigneurs d'Yvetot ont pris la qualité de roi, fait prouvé par des titres, mais sur lequel les historiens contemporains ne s'expliquent pas, de sorte qu'on est réduit à des conjectures sur l'érection de la terre d'Yvetot en royaume. M. Duputel, de l'Académie de Rouen, a néanmoins entrepris de nos jours de rétablir ce fait au nombre des événements historiques (*voy.* le *Précis analytique* des travaux de cette Académie, 1812, in-8°, p. 181 (1). W—s.

GAUTIER (Hubert), nommé mal à propos Henri par l'historien de Nîmes, naquit dans cette ville, de parents protestants, le 21 août 1660. D'abord docteur en médecine, il changea bientôt de profession, entraîné par son goût pour les mathématiques, fut fait ingénieur du roi dans la marine, ensuite inspecteur général des ponts et chaussées, et eut une grande part aux travaux qui se firent de son temps en Languedoc. Gautier ne se borna pas aux études relatives à son art : il cultiva aussi les belles-lettres, la physique, et crut à l'astrologie judiciaire. Il a publié un assez grand nombre d'ouvrages : 1° *Traités de fortifications avec l'examen des méthodes dont on s'est servi jusqu'alors pour fortifier les places*, Lyon, 1685, in-12 ; 2° *Traité des armes à feu, tant des canons dont on se sert sur terre et sur mer, comme des mortiers, pour le jet de la bombe, avec la manière de diriger leur portée*, ibid., 1685, in-12 ; 3° *Dissertation sur les eaux minérales de Bourbonne-les-Bains, où il est démontré, par une expérience, que la chaleur de ses eaux ne provient que d'un ferment*, Troyes, 1716, in-8° ; 4° *Nouvelles conjectures physiques concernant la disposition de tous les corps animés*, Meaux, 1721, in-8° ; 5° la *Bibliothèque des philosophes et des savants, tant anciens que modernes, avec les merveilles de la nature, où l'on voit leurs opinions sur toutes sortes de matières physiques, comme aussi tous les systèmes qu'ils ont pu imaginer jusqu'à présent sur l'univers, et leurs plus belles sentences sur la morale, et enfin les nouvelles découvertes que les astronomes ont faites dans les cieux*, Paris, 1723, 2 vol. in-8° ; id., 1733-34, 3 vol. in-8°. Compilation insignifiante par ordre alphabétique ; Alexandre, Cyrus, le prophète Isaïe, y figurent dans le nombre des philosophes. 6° *Nouvelles conjectures sur le globe terrestre*, Paris, 1721, in-8° ; 7° *Histoire de la ville de Nîmes et des antiquités de Nîmes*, 1720, in-8° ; production superficielle, sans exactitude, sans critique et sans style ; 8° *Traité de l'art de laver les différents dessins qu'on envoie à la cour*, Lyon, 1687, in-12, ou Bruxelles, 1708, in-8° ; 9° *Traité de la construction des chemins, tant de ceux des Romains que des modernes, dans toutes sortes de lieux ;* les *Arrêts, édits, et déclarations du roi, concernant les ponts et chaussées ; Dissertation sur les projets des canaux de navigation, d'arrosage, et pour la conduite des fontaines ;* autre *Dissertation sur la conduite des mâts pour les vaisseaux du roi, depuis les forêts où on les abat, jusques dans les ports de mer auxquels on les destine*, Paris, 1715, in-8° ; ibid., 1721, 1728, 1751 ; traduit en allemand, Leipsick, 1759, in-8° ; 10° *Traité des ponts, la manière de les construire, tant ceux de maçonnerie que de charpente, sur toutes sortes de sujets*, Paris, 1716, in-8° ; id., édition augmentée, 1723, 1728, 1765, in-8°, avec 26 planches ; 11° *Dissertation qui résout les difficultés sur la poussée des voûtes et des arches à différents surbaissements, sur les piles, les voussoirs, la charge des pilotis, le profil des murs qui doivent soutenir des terrasses, des remparts*, etc. Dans cet ouvrage, Gautier cherche à réfuter quelques principes de Vauban sur la poussée des terres, et il critique ce que Lahire a écrit sur cette matière ; il a été réfuté lui-même dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, année 1726. 12° *Dissertation sur l'épaisseur des culées des ponts, sur la poussée des corps différemment inclinés*, etc., avec plusieurs tables dressées sur ces principes de mécanique, Paris, 1717, in-8°. Gautier leva les *cartes* des diocèses de *Toulouse*, de *Béziers*, d'*Agde*, de *Nîmes*, d'*Uzès* et d'*Alais ;* la dernière est restée inédite. L'évêque Fléchier l'avait converti en 1689 ; il mourut philosophiquement à Paris, le 27 septembre 1737. V. S. L.

GAUTIER (de Lombez), poëte gascon, né à Lombez (département du Gers). On sait peu de choses sur sa personne ; on ignore même ses prénoms ; on le désigne généralement sous le nom de *Gautier de Lombez*. Il vivait en 1770 ; il vint fort jeune à Toulouse, où il se fixa et où probablement il mourut. Une partie des compositions de Gautier se trouvent imprimées à la suite de la seconde et de la troisième éditions des œuvres de Goudelin (*voy.* ce nom). On connaît de lui une ode, des chansons, des stances, un sonnet et une pièce de vers adressée à monseigneur de Bertier, premier président. Ce poëte mérite les éloges que ses con-

(1) On peut encore consulter les *Preuves de l'histoire du royaume d'Yvetot*, par Jean Ruault, Paris, 1631, in-4° ; la *Dissertation* sur ce prétendu royaume, par l'abbé des Thuilleries, dans le *Dict. univ. de la France*, t. 3 ; et enfin l'excellente *Dissertation* de Foncemagne sur le même objet, dans le tome premier de la *Description de la haute Normandie*, par Toussaint Duplessis.

temporains lui ont donnés. Il avait un caractère joyeux, plein d'entrain ; il saisissait à merveille le côté plaisant des choses, même de celles en apparence les plus sérieuses. Ses vers célèbrent surtout le *jus divin*. On a souvent cité ses stances contre l'eau et son ode *en fabou del bi costo l'aygo* (en faveur du vin contre l'eau). Le *fade élément* lui inspirait une horreur insurmontable. Il maudit ce froid liquide, qu'il se vante de n'avoir jamais goûté.

Qué l'aygo dé la foun sio fado,
Qué la de la mar sio salado,
Qué la del pouts noun balgo rés,
N'ou sabi que per augi dire! .....

(Que l'eau de la fontaine soit fade, que celle de la mer soit salée, que celle du puits ne vaille rien, je ne le sais que par ouï dire! .....)

L'eau lui donne des frissons. Il n'essaiera d'en boire qu'à une seule condition, à moins que Dieu ne la *bénisse*,

Coum' a la noços dé Cana!

(Comme il le fit aux nôces de Cana!)

Quoique Gautier fût né en Gascogne, le dialecte du haut Languedoc prédomine dans les compositions de cet auteur. A. M.

GAUTIER (de Marseille), poëte provençal, prêtre de la congrégation de l'Oratoire. On a de lui des cantiques en dialecte marseillais qui jouissent d'une certaine réputation. Ces cantiques ont été imprimés plusieurs fois. Une des éditions les plus connues est la suivante : *Cantiques spirituels à l'usage des missions de Provence, en langue vulgaire*, nouvelle édition, par R. P. Gautier, Marseille, 1780, in-12. Nous avons vu une édition de cet ouvrage, plus ancienne de vingt-quatre ans (1756), sans nom d'auteur. Elle est présentée aussi comme *nouvelle ;* ce qui conduit à penser que la première publication du recueil dont il s'agit est probablement antérieure à 1750. Les cantiques provençaux de Gautier sont au nombre de cent deux. On trouve, à la fin du livre, quarante et un cantiques en français. A. M.

GAUTIER. *Voyez* GAULTIER, GAUTHIER et WALTER.

GAUTIER *du Var* (ISIDORE-MARIE-BRIGNOLLES), né à Brignolles en 1769, fut député du département du Var au conseil des cinq-cents en 1798, lorsque la plupart des royalistes qui siégeaient dans cette assemblée en furent expulsés par suite de la révolution du 18 fructidor. Gautier se montra peu à la tribune; mais il fit insérer dans le *Moniteur* et dans d'autres journaux plusieurs lettres où il dénonça comme *contre-révolutionnaires* les royalistes du Midi, qu'il accusa de *piller* et d'*assassiner les patriotes*. Après le retour des Bourbons en 1815, Gautier parut avoir changé d'avis; et il devint écrivain ministériel sous M. Decazes, contre la chambre si éminemment royaliste de 1815; puis il se déclara successivement contre le côté droit et contre le côté gauche, ensuite pour le ministère Richelieu, et enfin pour celui de M. de Villèle. C'est dans ses écrits, et surtout dans ses *Annales des sessions du corps législatif*, publiées de 1814 à 1822, que l'on peut suivre toutes les variations de sa politique. Il est mort à Paris le 20 décembre 1824. Ses écrits sont : 1° *Réfutation de l'exposé de la conduite politique de M. Carnot*, 1815, in-8°; 2° (avec M. d'Aureville), *Annales historiques des sessions du corps législatif*, et *Parallèle des opinions des auteurs avec celles de M. Fiévée, auteur de la session de* 1815, Paris, 1816, 2. vol. in-8°, et de 1816 à 1822, 7 vol.; 3° (avec le même) *La vérité sur la session de* 1815 *et* 1816, *et aperçu sur les élections de* 1817, Paris, 1817, in-8°; 4° (avec le même) *Réflexions sur le dernier ouvrage de M. de Chateaubriand, intitulé : Du système suivi par le ministère*, 1818, in-8°; 5° (avec le même) *La vérité aux électeurs de* 1818, précédée d'une Lettre à Benjamin Constant, 1818, in-8°; 6° (avec le même) *La vérité aux électeurs de* 1820 : *Réflexions sur la nouvelle loi des élections et sur les avantages de la dissolution de la chambre*, 1820, in-8°; 7° *Attention ! électeurs de la seconde série, sur les choix que vous êtes appelés à faire*, 1822, in-8°; 8° *Conduite de Bonaparte, relativement aux assassinats de monseigneur le duc d'Enghien et du marquis de Frotté*, 1823, in-8°; 9° *Coup d'œil sur la véritable position des partis en France*, 1822, in-8°, trois éditions; 10° *Des indépendants, des libéraux et des constitutionnels, ouvrage adressé aux électeurs français*, Paris, 1823, in-8°; 2e édition, 1824. Gautier du Var a encore publié quelques écrits anonymes. M—D j.

GAUTIER (AMBROISE-GEORGES-JOSEPH), avocat à la cour royale de Paris, naquit à Chevreuse, près Versailles, en 1776. Après avoir fait d'excellentes études aux colléges de Ste-Barbe et de Navarre, il remporta le prix d'honneur de l'université, le dernier qui fut décerné avant la suppression de ce corps antique en 1790. Sa vocation pour le barreau fut déterminée par une circonstance qui fit éclater sa tendresse filiale. Quoique modeste procureur fiscal de Chevreuse, son père avait été arrêté comme *robin aristocrate*. Le jeune Gautier, à peine âgé de dix-huit ans, se rendit à la société populaire, et plaida avec tant de chaleur et de raison la cause du détenu, qu'il obtint qu'une députation de la société se rendrait près du comité de sûreté générale pour réclamer la mise en liberté du prisonnier. Admis lui-même au sein de ce terrible comité, il osa prononcer les mots de justice et de clémence, et ne fut point repoussé. Un arrêté, tel qu'on en obtenait bien rarement alors, lui rendit son père. Après les jours d'orage, il fit ses premiers pas dans la carrière du barreau, sous les auspices de M. Berryer père, avec lequel il travailla pendant plusieurs années. Il puisa près de cet honorable patron la connaissance particulière des affaires de commerce, et se plaça bientôt au nombre des avocats distingués de la capitale. On cite comme un phénomène, au Palais, le succès qu'obtint Gautier quand il gagna douze causes

de suite devant la même chambre de la cour. En 1804 il figura dans cette pléiade de défenseurs courageux qui prêtèrent l'appui de leur talent aux personnes impliquées dans la conspiration de Pichegru et de Moreau. Ses efforts ne purent sauver le malheureux Coster St-Victor, et plus tard il refusa de solliciter du gouvernement royal la récompense qu'il eût sans doute obtenue : « C'eût « été avouer, disait-il, que son client était cou« pable, tandis qu'il l'avait défendu le croyant « innocent. » Ce fut le seul procès politique dans lequel il fit entendre sa voix. Il se tint toujours éloigné de l'arène des partis, ne se réservant que le droit de blâmer leurs excès, ou d'en rire quand ils n'étaient que ridicules. Ses profondes connaissances dans le droit commercial l'avaient fait choisir pour être un des conseils des agents de change. Obligé sur la fin de sa vie, par suite d'une strangulation nerveuse, de renoncer à la plaidoirie, il se livra à la consultation. Le mal ayant fait des progrès rapides, il succomba le 23 janvier 1829. Il avait recueilli pour son usage un grand nombre de décisions sur le droit commercial, dont elles embrassaient les détails et l'ensemble. Il les avait réduites en forme d'axiomes ou de règles de droit, appuyés de l'autorité des arrêts et des jurisconsultes les plus accrédités. Ce travail utile a été mis au jour par M. Dupin aîné, sous le titre, que l'auteur lui avait donné, d'*Études de jurisprudence commerciale*, Paris, Pissin, 1829, in-8°. Le savant éditeur a enrichi cette publication d'une *Notice sur la vie d'A.-G.-J. Gautier*, laquelle a été tirée à part (in-8° de 22 pages). « Gautier, « dit M. Dupin, possédait éminemment cet esprit « d'analyse qui dit beaucoup en peu de mots : *non « multa, sed multum*. On peut comparer sa manière « à celle de Rousseau de Lacombe, dont le *Recueil « de jurisprudence civile* a obtenu et conserve en« core tant de réputation. » L—M—X.

GAUTIER *de Saint-Victor*. *Voyez* POITIERS.

GAUTIER DAGOTY (JACQUES), Marseillais, souvent désigné sur ses ouvrages sous le titre de Gautier père et de Dagoty père, florissait à Paris dans la dernière moitié du 18e siècle, et fut membre de l'Académie des sciences de Dijon. Peintre, graveur, anatomiste, il s'occupa de physique, d'histoire naturelle, et se donnait pour l'inventeur de l'art de graver et d'imprimer en couleurs naturelles. Leblon avait cependant employé avant lui un procédé semblable, avec cette seule différence que Gautier mettait quatre couleurs en usage, tandis que Leblon n'en employait que trois. Les nombreuses planches qu'il a imprimées par cette méthode constituent son principal titre à la renommée ; elles offrent néanmoins une teinte si sombre, des dessins si imparfaits, et tant de confusion dans les couleurs, que, malgré les laborieux efforts de l'auteur et de plusieurs de ses fils pour mettre sa méthode en vogue, elle est complétement tombée en désuétude, et paraît condamnée à un juste oubli. Plusieurs de ses ouvrages ont pour objet la physique, l'histoire naturelle, la peinture ; les autres, et ce sont les plus importants, concernent exclusivement l'anatomie : 1° *Myologie de la tête*, en huit planches, Paris, 1745, grand in-4° ; 2° *Myologie du pharynx, du tronc et des extrémités*, en douze planches, Paris, 1748, grand in-4°. Ces deux collections, imprimées en couleurs, ainsi que toutes celles qui ont été publiées par l'auteur, ont été gravées d'après les dissections, et avec les tables explicatives de Duverney ; on les trouve quelquefois réunies sous ce titre : *Myologie complète, ou Description de tous les muscles du corps humain*, formant vingt planches, Paris, 1746, grand in-4°. 3° *Anatomie complète de la tête et de toutes les parties du cerveau*, huit planches, avec les tables explicatives, Paris, 1748, grand in-4°. Cette partie représente l'origine des nerfs, diverses coupes du cerveau, propres à en faire ressortir les différentes parties ; elle valut à l'auteur une gratification de 600 fr., qui lui fut accordée par le roi. 4° *Anatomie générale des viscères, angéiologie et névrologie, avec la figure d'un hermaphrodite décrit par Mertrud*, dix-huit planches, Paris, 1752, in-4° ; 5° *Exposition anatomique de la structure du corps humain, contenant la splanchnologie et la névrologie*, vingt planches, Marseille, 1759, 1765, 1770, in-fol. ; un supplément a été ajouté à la dernière édition ; 6° *Exposition anatomique des maux vénériens sur les parties sexuelles de l'homme et de la femme*, quatre planches, Paris, 1773, in-fol. Le bubon, les chouxfleurs et les chancres sont les seules affections vénériennes qui soient représentées dans cette collection. 7° *Exposition anatomique des organes des sens, jointe à la névrologie entière du corps humain*, sept planches, Paris, 1775, in-fol. Les tables explicatives contiennent différentes hypothèses sur l'électricité animale et sur le siége de l'âme. 8° *Anatomie des parties de la génération de l'homme et de la femme, avec ce qui concerne la grossesse, l'accouchement et l'angéiologie du fœtus*, Paris, 1778, in-fol. ; seconde édition, augmentée de la coupe de la symphyse et de la description des parties susceptibles d'être intéressées dans cette opération, huit planches, Paris, 1785, in-fol. Parmi les autres productions de Gautier Dagoty père, nous placerons : 9° une *Lettre concernant le nouvel art d'imprimer les tableaux avec quatre couleurs*, Paris, 1749, in-12. Cet art, auquel on doit le grand nombre de planches que l'auteur a publiées, consiste à n'employer que le noir, le bleu, le jaune et le rouge, les seules couleurs qu'il regardait comme primitives. 10° *Nouveau système de l'univers*, Paris, 2 vol. in-12. Le premier volume, publié en 1750 sous le titre que nous venons d'indiquer, a pour objet de combattre la doctrine de l'attraction universelle, de prouver l'existence du vide, sa nécessité pour le mouvement, et autres semblables rêveries, ridicules et fragiles bases d'une sorte de système qu'il croyait pouvoir opposer à celui de Newton. Le second volume,

imprimé en 1751, parut sous le titre de *Chrongénésie, ou génération des couleurs contre le système de Newton.* L'auteur s'efforce de combattre l'analyse des rayons solaires et leur séparation en sept couleurs primitives au moyen du prisme ; il nie que le blanc soit le résultat de la réunion des autres couleurs ; il qualifie d'hypothèses les propositions les plus évidentes et les plus brillantes découvertes du philosophe anglais, et leur substitue, avec les opinions les plus bizarres, les idées les plus extravagantes. 11° En réponse aux trop justes critiques que méritait une semblable production, Gautier publia, sous le titre de *Réfutation de la défense des Newtoniens*, une brochure pleine de frivoles argumentations, d'expériences inexactes, et où il fait les plus vains efforts pour soutenir son ridicule système, Paris, 1752, in-12, fig. ; 12° la *Zoogénie, ou génération des animaux*, Paris, 1750, in-12, est un ouvrage consacré à la réfutation des différents systèmes des ovaristes, des séminalistes et autres, sur la génération. Par des hypothèses tout aussi gratuites que celles qu'il combat, et par de prétendues expériences entièrement fausses et controuvées, l'auteur cherche à établir que l'embryon existe tout formé dans la semence du mâle, avec laquelle il est lancé, pendant la copulation, dans la matrice de la femelle, où il ne fait que se développer. 13° Les *Observations sur la physique, l'histoire naturelle et la peinture* (origine primitive du *Journal de physique*, rédigé depuis par M. de la Métherie) sont un recueil d'observations, d'extraits, de mémoires et de critiques sur ces différents objets, et constituent le premier journal français qui ait été consacré aux sciences physiques. De 1752 à 1755, il en parut dix-huit numéros en deux éditions, l'une formant 6 volumes in-4°, l'autre de format in-12 : la première renferme un grand nombre de planches imprimées en couleur ; la seconde en est privée. Toussaint continua ce journal sous le titre d'*Observations périodiques sur la physique, l'histoire naturelle et les arts*, ou *Journal des sciences et des arts, avec des planches imprimées en couleur, par Gautier fils*, 3 vol. in-4°, contenant les six derniers mois de 1756 et l'année 1757. L'abbé Rozier, d'abord simple collaborateur de Gautier, ayant pris la direction de ce journal, Gautier se plaignit au garde des sceaux, et fit renouveler son privilége ; mais, par suite d'un arrangement entre les deux auteurs, le nouveau rédacteur continua de le publier, sous son propre nom, avec des figures en taille douce (*voy.* ROZIER). 14° *Observations sur la peinture et sur les tableaux anciens et modernes*, Paris, 1753, 2 vol. in-12 ; 15° *Collection de plantes usuelles gravées en couleur*, Paris, 1767, in-4°. Ce recueil, que l'auteur promettait de porter jusqu'à cinq cents plantes, est resté incomplet par la saisie de prise de corps des graveurs. Il n'en a paru que trois livraisons : la première renferme douze plantes, et la dernière quatorze. Pendant l'interruption forcée de cette entreprise, Renaud s'en empara, et donna une suite à cette *Collection*, avec des planches gravées en noir, sur lesquelles il faisait appliquer des couleurs en détrempe, ce qui exigeait plus de temps, de travail et de dépense que le procédé de Gautier, et n'en eut pas plus de succès pour cela. Ce dernier promettait de joindre à son recueil un texte in-8°, où il devait donner la nomenclature de Tournefort, celle de Linné, et son propre système, dans lequel les plantes, dépouillées des organes de la fructification (telles qu'on les voit, dit-il, la plus grande partie de l'année), devaient être classées en vingt-deux familles, d'après la considération des racines ; en dix familles, sous le rapport des tiges ; et en vingt-six, relativement aux feuilles. 16° En février 1768 (*Journal des savants*, 1768, p. 143), Gautier publia un *Prospectus*, où il annonçait une nouvelle collection de plantes gravées en couleurs naturelles, *contenant les plantes purgatives tirées du jardin du roi et de celui des apothicaires de Paris ;* elle devait être composée de soixante-quatre planches, et présenter, en français, la description et les vertus médicinales de ces plantes. Mais cette nouvelle entreprise ne fut pas plus heureuse, et fut promptement arrêtée, probablement faute de souscripteurs. A en juger par les dessins incorrects et défectueux des huit plantes que renferme le sixième cahier de ce recueil, le seul qui paraisse avoir été publié, Paris, 1776, in-4°, la botanique et l'art de la peinture ont peu perdu à l'interruption de cet ouvrage. Gautier père, plus digne d'être cité par l'extrême variété et la grande quantité de ses productions que par la justesse de son esprit, la profondeur de ses vues ou l'utilité de ses ouvrages, eut à soutenir une foule de discussions polémiques, et des tracasseries sans nombre, pendant sa laborieuse carrière ; il mourut à Paris, vers la fin de 1785 et à un âge très-avancé, par suite d'un événement que Bachaumont raconte de la manière suivante : Gautier avait été rayé de la liste des membres de l'Académie des sciences de Dijon, par les intrigues de Maret, secrétaire de cette société, avec lequel il avait eu querelle ; ce dernier, ayant eu la méchanceté de faire insérer quelque temps après cette nouvelle dans les journaux, Gautier, en la lisant dans une feuille publique, en fut si péniblement affecté, qu'il tomba à l'instant dans un accablement profond, qui le conduisit rapidement au tombeau. — GAUTIER DAGOTY (Arnaud-Éloy), fils du précédent, auquel il succéda dans l'art de graver et d'imprimer avec les quatre couleurs, a donné des soins aux ouvrages suivants : 1° *Observations périodiques sur l'histoire naturelle, la physique et les arts, avec des planches en couleurs naturelles, Journal commencé en* 1752, *et continué, en* 1771 *et* 1785, *par Rozier et par une société de gens de lettres et d'académiciens*, in-4°. La mort de Gautier fils, arrivée dès le quatrième numéro, empêcha la continuation de ce *Journal*, qui commençait à devenir intéressant, et devait

paraître une fois par semaine. 2° *Planches d'histoire naturelle gravées en couleur*, Paris, 1757, in-4°. C'est la collection pure et simple, et sans texte, des gravures contenues dans les neuf volumes du *Journal* (dont il a été plusieurs fois question dans cet article), depuis son origine jusqu'en 1771, époque à laquelle l'abbé Rozier y a introduit les figures gravées en noir. 3° *Cours complet d'anatomie*, peint et gravé en couleur, et expliqué par Jadelot, Nancy, 1773, in-fol. : l'auteur a réuni dans ce recueil toutes les planches anatomiques qui avaient été gravées et publiées à différentes époques par son père. — GAUTIER (Jean-Baptiste) (1), fils de Jacques et frère du précédent, mort à Paris en 1786, a donné, sous le titre de *Galerie française*, une suite de portraits des hommes et des femmes célèbres qui ont paru en France, avec un abrégé de leur vie, Paris, 1770, grand in-4°. On annonçait une livraison par mois, composée chacune de six portraits, et de cinquante ou soixante pages de texte : il n'en a paru que les deux premières livraisons (mai et juin 1770), l'auteur ayant cédé son privilége à Hérissant fils, qui a publié un second volume petit in-fol., 1772, avec des portraits gravés par Cochin. Gautier donna alors la *Monarchie française, ou recueil chronologique des portraits de tous les rois et des chefs des premières familles*, Paris, 1770, in-4° : entreprise plus malheureuse encore que la précédente, puisqu'il n'en parut qu'une livraison, contenant les portraits (en pied) des six premiers rois, depuis Pharamond jusqu'à Childebert, accompagnés chacun de deux ou trois pages de texte. — GAUTIER DAGOTY (Fabien), cinquième fils de Jacques, né à Paris vers l'an 1730, annonçait, par souscription, en 1781, une *Histoire naturelle, ou exposition générale de toutes ses parties, gravées et imprimées en couleurs naturelles :* la première partie, contenant le règne minéral, devait avoir de quatre-vingts à cent planches, et devait paraître par livraisons de dix planches chacune, grand in-4° (*Journal de physique*, avril 1781, p. 321). CH—T.

GAUTIER DAGOTY (ÉDOUARD), fils de Jean-Fabien, a fait faire quelques progrès à l'art de la gravure en couleur à plusieurs planches. Cet artiste a publié, vers 1780, une livraison de 12 estampes dans ce genre, gravées d'après les tableaux de la galerie du Palais-Royal ; cet ouvrage, qui devait avoir une suite, n'a pas été continué faute de souscripteurs. Ces sujets sont, la *Léda*, de Paul Véronèse; le *Cupidon*, du Corrège; la *Vénus à la coquille ;* deux autres *Vénus ; Jupiter et Io*, d'après le Titien; l'*Amour et Psyché*, du Guide; la *Baigneuse*, de le Moine; *Joseph et Putiphar*, d'Alexandre Véronèse; le *St-François*, de Van Dyck; la *Madeleine*, de Lebrun, et la *Bethsabée*, de Bounieu.

(1) Ce personnage ne nous est connu que par la *France littéraire* de M. Ersch, les *Siècles littéraires* de Desessarts, le *Dictionnaire des Provençaux* et le *Journal des savants*, février 1770.

Dégoûté du peu de succès de cette entreprise, Gautier se retira en Italie et mourut à Milan en 1784. — On connaît d'autres artistes du nom de Gautier ou Gaultier : *Léonard* GAULTIER, graveur au burin, imitateur de Crispin de Pas, né à Mayence en 1552. On a de lui plusieurs estampes dans le genre de l'histoire, d'après ses dessins, et d'après différents maîtres. — *Nicolas* GAUTIER, né à Paris en 1575, a gravé divers sujets de l'histoire de Henri IV. — GAUTIER (Pierre), peintre et graveur, qui vivait dans le siècle dernier, a gravé divers sujets d'histoire d'après Solimène; il s'était fixé à Naples. P—E.

GAUTIER DE COINCY (1), connu aussi sous le nom de *Danz-Gautier*, poëte français du 13e siècle, sur lequel on n'a que des renseignements assez incomplets, naquit à Amans vers l'an 1177; il embrassa la vie religieuse en 1193, à l'abbaye St-Médard de Soissons, fut fait en 1214 prieur de Vic-sur-Aisne, et mourut en 1236, à l'abbaye de St-Médard, dont il était prieur depuis trois ans. Le recueil de ses chansons est, suivant l'abbé Lebeuf, un des plus beaux monuments de notre poésie, sous les règnes de Philippe-Auguste et de Louis VIII; il en existait des copies dans les bibliothèques de Notre-Dame de Soissons, de St-Corneille de Compiègne et du chapitre de Paris. C'est du manuscrit de St-Corneille que Lebeuf a tiré la complainte sur l'enlèvement du corps de Ste-Léocade, qui passe pour un chef-d'œuvre de naïveté (2). M. de la Borde, dans son *Essai sur la musique*, mentionne, parmi les chansons du 13e siècle, celles de Gautier d'Espinais et de messire Gautier d'Argies, ami de Richard de Fournival. W—S.

GAUTIER DE MORTAGNE (*Walterus de Mauritania*), théologien du 12e siècle, disciple d'Aubry ou Alberic, chef de l'école de Reims, qui depuis fut évêque de Bourges, ouvrit lui-même une école publique dans l'abbaye de St-Remi, et ensuite à Laon, dont il devint évêque en 1155. Il compléta, par des traités latins sur *l'ordre* et *le mariage*, le corps de théologie que son compatriote Hugues de Mortagne avait entrepris. Outre ces traités restés manuscrits, d'Achery, dans son Spicilége (t. 2, p. 459), a conservé *cinq lettres* de ce prélat, sur des questions de théologie et de dévotion. On en trouve des extraits en français, dans le tome 4 de l'*Histoire ecclésiastique de Normandie*, ouvrage anonyme, composé par l'abbé Trigan, curé de Digoville. La cinquième de ces lettres est adressée au *moine maître Pierre :* ce maître Pierre est le célèbre Abailard; et l'objet de cette lettre est

(1) Coincy, petite ville du Soissonnais, où Gautier était né. C'est par erreur que les continuateurs du Dictionnaire de Moréri le nomment *Gaultier de Coigny*.

(2) En 1838, M. Maillet a publié, in-8° de 92 pages, à Rennes, un poëme de Gautier de Coincy, sous ce titre : *Le miracle de Théophile, mis en vers au commencement du 13e siècle, par Gautier de Coincy, publié pour la première fois d'après un vieux manuscrit de la bibliothèque de Rennes*. Ce poëme n'a pas moins de 2,092 vers, tandis que le poëme de Rutebeuf sur le même sujet n'en a que 664. Z—D.

relatif à la Trinité, sur laquelle, comme on sait, l'amant d'Héloïse eut d'abord des principes qui différaient de ceux que professaient les théologiens. On a encore imprimé une autre *lettre* de Gautier, sur une question de théologie, à laquelle Arnoul, archidiacre de Seès, avait donné lieu. Cette pièce, que Hugues Mathou a imprimée dans ses observations sur Robert Poulet (*Pullus*), est, quoi qu'il en dise, de Gautier de Mortagne, et non d'un Guillaume de Mortagne, auquel, trompé par l'initiale G ou W, employée indistinctement à cette époque au commencement des noms de Gauthier, Guillaume, etc., il l'attribue mal à propos et contre toute vraisemblance. Les recherches que nous avons eu occasion de faire à cet égard nous ont déterminé à nous ranger, contre le P. Mathou, de l'avis de l'abbé Trigan, qui l'a justement combattu. Gautier mourut et fut inhumé à Laon en 1174. D—B—S.

GAUTIER DE SIBERT, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, naquit à Tonnerre, en Bourgogne, d'une famille alliée à celle du fermier général du même nom. Destiné à exercer une place dans la finance, son penchant irrésistible pour la littérature l'emporta sur le vœu de ses parents. Dénué d'ambition et au-dessus du besoin, il vint à Paris cultiver les lettres en paix, et faire de l'étude son occupation favorite. En 1767, l'Académie des inscriptions récompensa son zèle par une place d'associé. Gautier de Sibert a enrichi le recueil de cette société savante de huit *Mémoires :* sur la loi *Sempronia;* sur la question, *s'il y a eu un ordre du tiers état sous les deux premières races de nos rois;* sur les *idées religieuses, civiles et politiques des anciens peuples, relativement à la barbe et à la chevelure;* sur le nom de *cour plénière ;* sur la *philosophie de Cicéron*, et sur la *différence qui existe entre la doctrine des philosophes académiques et celle des philosophes sceptiques.* On lui doit encore les ouvrages suivants : 1° *Variations de la monarchie française dans son gouvernement politique, civil et militaire*, ou *Histoire du gouvernement de la France depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV*, Paris, 1765, 4 vol. in-12; ibid., 2e édition, 1789. L'auteur y suit graduellement les usages, les lois de la monarchie française, la nature des revenus publics, les mutations des domaines et des fiefs, l'accroissement et l'affaiblissement de la juridiction ecclésiastique; il traite des assemblées de la nation, etc., du gouvernement féodal, etc., et enfin de l'accroissement successif des prérogatives de la noblesse; du vasselage, ainsi que des droits et fonctions des différentes charges de la couronne. Les formules de Marculfe, les capitulaires de Charlemagne, les institutions et établissements de St-Louis, y sont aussi expliqués et commentés. Cet ouvrage, très-utile à ceux qui s'occupent de notre ancienne histoire, est écrit avec clarté; mais on y pourrait désirer plus de critique, et des citations plus multipliées des différents ouvrages, soit manuscrits ou imprimés, qu'il a mis à contribution, et qui forment ses autorités; 2° *Vies des empereurs Tite, Antonin et Marc-Aurèle*, 1769, in-12; 3° *Histoire des ordres royaux, hospitaliers et militaires de St-Lazare, de Jérusalem et de Notre-Dame du mont Carmel*, Liége et Bruxelles, 1775, in-4°. Cet ouvrage a un but d'utilité assez bien rempli; cependant on y remarque quelques taches, qui prouvent que l'auteur n'était pas profondément versé dans l'étude de la langue grecque. 4° *Considérations sur l'ancienneté de l'existence du tiers état, et sur les causes de la suspension de ses droits pendant un temps*, 1789, grand in-8°. Lors de la suppression des académies, Gautier de Sibert est retourné à Tonnerre, où il avait des propriétés, et où il est mort en l'an 6 (1798). C'est à tort que quelques biographes l'ont placé parmi les membres de l'Institut; il n'a jamais été affilié d'aucune manière à ce corps savant. P—E.

GAUTIÉRI (le chevalier JOSEPH) naquit en 1769, à Novare, d'une des familles les plus respectables de cette ville. Il fit ses premières études au collége de Monza, et, à l'âge de quinze ans, en sortant de cette célèbre institution, il fut agrégé à l'Académie des Arcades de Rome, récompense qui était donnée à l'élève le plus distingué. Les nobles Caccia, Novarais, avaient fondé un collége gratuit près de l'université de Pavie, collége qui fut transporté à Turin d'après les traités de 1814. Gautiéri y fut admis comme élève pendant six années; il eut pour professeur le célèbre Pierre Frank, qui le dirigea avec soin dans cette illustre université où, en 1791, il prit avec une certaine distinction le doctorat en médecine. Riche par sa famille, Gautiéri voyagea en Allemagne en 1792, visita le Tyrol, la Carinthie, la Styrie pour étudier les deux monstrueuses maladies du *strume* et du *crétinisme*, maladies propres à ces contrées. A Vienne il publia : *de Tyroliensium, Carinthiorum, Styriorumque struma*, 1794, in-8°. Dans cet important ouvrage, l'auteur, qui avait reconnu par lui-même l'état et les causes de la maladie, indique aussi le traitement à suivre pour sa guérison. En Allemagne, Gautiéri se perfectionna dans l'art de guérir, et se concilia l'amitié de Creutzer, de Fichtel, de Jacquin et de plusieurs naturalistes, ce qui lui inspira du goût pour l'histoire naturelle, science sur laquelle il a laissé des ouvrages intéressants. La minéralogie eut aussi pour lui beaucoup de charmes; il se procura une grande collection de substances dans ses voyages en Hongrie, dans le Bannat, en Gallicie et à Freyberg, où il connut Werner, dont il devint secrétaire au bureau des mines. En 1799, il continua ses voyages en Saxe, en Alsace et en Suisse, et partout l'histoire naturelle et la pathologie furent ses principales occupations. Lors des événements politiques qui séparèrent le Novarais du Piémont, et le réunirent à la république Cisalpine, Gautiéri revint dans sa patrie après huit ans d'absence; et

en 1800 il fut nommé membre du comité de santé du département de l'Agogna, pour arrêter une contagion qui de Gênes s'était propagée en Lombardie, et pour introduire l'inoculation de la vaccine, bienfait auquel s'opposa l'ignorance des paysans. Il sollicita la faveur du marquis Arborio de Brême, président de l'administration départementale, pour la publication d'une *Instruction au peuple sur le vaccin*, Novare, 1803, in-12, instruction qu'il avait rédigée lui-même. La république Cisalpine ayant été, en 1805, convertie en royaume par la volonté de Napoléon couronné roi d'Italie, Gautiéri passa à Milan, chef-lieu du nouveau gouvernement. Il y siégea au corps législatif et fut nommé membre de la commission des mines et des forêts, puis directeur général des forêts, cette division ayant été détachée des mines. Animé par les devoirs de sa place, qu'il occupa jusqu'à la fin de 1831, il s'efforça toujours de satisfaire le gouvernement autrichien et le roi de Sardaigne, qui le décora de la croix de Saint-Maurice. Outre les écrits déjà cités, on a de Gautiéri : 1° *Nozioni elementari su i boschi ad uso degl' impiegati nell' amministrazione*, 1812, in-8°. C'est dans cet ouvrage que les tables de Nourry sont réduites avec le plus de précision. 2° *Dell' influsso de' boschi sullo stato fisico dei paesi e sulla prosperità della nazione*, Milan, 1817, in-8°; 3° *Dei vantaggi e dei danni derivanti delle capre in confronto delle peccore*, Milan, 1816, in-8°. L'auteur y montre combien les chèvres sont préjudiciables aux forêts; 4° *Della ruggine del formento e sopra li mezzi d' impedirla in origine*, Milan, 1807, in-8°; 5° *Memorie su i pascoli de' boschi si venosi che da fronda, si d'alto fusto che de' cedui*, Milan, 1815. L'auteur y traite des temps et des pratiques convenables pour le pacage dans les bois. Gautiéri publia encore, pour mieux répondre aux devoirs de sa place de directeur des forêts, et comme minéralogiste : 1° *Recherches sur l'existence, la formation et la structure des calcédoines* (en allem.), Iéna, 1800; 2° *Sperienze ed osservazioni sul glutine animale nelle febri intermittenti*, Milan, 1803, in-8°; 3° *Sulla necessità di stabilire una divisione generale su lo savo delle miniere e dei fossili e per le manifatture loro relative*, Milan, 1804, in-8°; 4° *Slancio sulla genealogia della terra e sulla construzione dinamica dell' organisazzione, seguito da una ricerca sull' origine dei vermi abitanti le interiora degl' animali*, Iéna, 1805, in-8°; 5° *Confutazione dell' opinione d'alcuni naturalisti sulla volcanità d'alcuni monticelli collocati trà Grantola e Conardo, nel dipartimento del Lario*, Milan, 1807, in-8°; 6° *Prospetto di tutti i concimi europei corredati delle relative dilucidazioni, deduzioni e ricerche*, Milan, 1809, in-8°. Gautiéri travaillait depuis longtemps à deux grands ouvrages : 1° à un *Traité général de la science et de l'administration des forêts*; 2° à une *Histoire d'ornithologie, notamment des oiseaux qui attaquent les arbres et arbustes européens*. Le premier fut terminé en 1831, et le manuscrit en fut présenté au gouvernement de Milan; quant au second, il est resté incomplet par la mort de l'auteur, qui eut lieu dans cette ville le 23 février 1833. G—G—Y.

GAUTRUCHE (PIERRE), né à Orléans en 1602, baptisé sous le nom de Pierre, prit quelquefois, dans ses ouvrages, celui de Denis, qu'il reçut en 1624, en entrant, contre le vœu bien prononcé de sa famille, dans la société des jésuites, au milieu desquels il vécut cinquante-sept ans. Suivant l'usage de son institut, il professa successivement les humanités, la philosophie, la théologie, et spécialement les mathématiques, dans lesquelles il fit, pour son siècle, des progrès assez marquants. Pendant un long séjour à Caen, ce professeur se comporta de manière à mériter l'estime de M. Huet, évêque d'Avranches. Ce savant prélat, tout en regardant comme des trésors les livres du jésuite, le caractérise cependant en lui donnant le titre de *vir diffusæ eruditionis*. Le P. Gautruche prétendit un instant se livrer au ministère de la chaire; mais ayant eu la bonne foi de reconnaître qu'il ne pouvait y obtenir de grands succès, il renonça pour toujours à marcher sur les traces des Delarue et des Cheminais. Son grand mérite fut de connaître sa mesure, en se livrant presque exclusivement à la composition des livres élémentaires, alors assez rares, et cependant nécessaires aux colléges de son ordre. S'il faut en juger par le grand nombre des éditions, il paraît qu'on n'avait alors en France rien de meilleur en ce genre, que l'histoire sainte et l'histoire poétique de notre auteur. Les connaissances relatives aux études préliminaires ayant acquis depuis plus de précision et de clarté, les ouvrages de Gautruche ont cessé d'être recherchés. La treizième édition de l'*Histoire sainte*, imprimée à Rouen, sous la rubrique de Bruxelles, est de 1706. Ce laborieux écrivain mourut préfet des classes, au collége de Caen, le 30 mai 1681, très-regretté d'une société aux intérêts de laquelle il se montra complétement dévoué. Nous avons de lui : 1° *Histoire sainte, avec l'explication des points controversés de la religion chrétienne*. La meilleure édition est celle de 1692, 4 vol. 2° *Mathematicæ totius institutio*, Caen, Cavelier, 1653; 1656; 3° *Institutio totius philosophiæ cum introductione ad alias facultates*, 1653, 4 vol. in-12; 4° *Scopuli novorum dogmatum*, etc., 1673; ouvrage de parti, oublié dès sa naissance. L'abbé Goujet prétend qu'il n'est connu que de nom. 5° *L'Histoire poétique, pour l'intelligence des poëtes et auteurs anciens*; précis méthodique de toute la mythologie, adopté dans les colléges avant l'*Appendix* du père Jouvenci. La 18e et dernière édition de l'*Histoire poétique de Gautruche*, Paris, Legras, 1725, est *revue et augmentée par l'abbé* B*** (de Bellegarde). Le *Dictionnaire des anonymes* attribue cette édition à Bannier ou à Barillon. P—D.

GAUZBERT ou GOSBERT, moine de Fleury au 9e siècle, fut élevé dans cette célèbre abbaye,

où était établie une école fameuse, et fit de grands progrès dans les sciences et dans les beaux-arts. Il cultiva particulièrement la poésie. Son occupation principale était de copier les meilleurs livres de l'antiquité; et, avant la révolution, on avait encore à Fleury la *Vie de St-Benoît, par le pape St-Grégoire le Grand*, que Gauzbert avait écrite de sa main, comme l'atteste cette inscription : *Hic est liber Sti-Benedicti quem obtulit ei frater Gauzbertus*. A la tête du livre était placé un poëme en vers élégiaques à la louange de St-Benoît. Aimoin, religieux de Fleury, l'a inséré dans un sermon sur le même saint, que le père Dubois, célestin, et depuis abbé de Beaulieu en Argonne, a donné au public. On cite de lui une autre pièce de vers, dans le genre de celles qu'on nomme *acrostiches*, lesquels alors étaient fort en usage, et où les auteurs du temps rivalisaient à qui y réunirait et parviendrait à vaincre plus de difficultés. Celle dont il s'agit était à la louange de Guillaume comte de Blois. Les premières et les dernières lettres des vers forment celui-ci :

Te virtute crucis soter, Guillelme, coronat.

Et comme ce tour de force ne lui suffisait pas, Gauzbert construisit tellement sa pièce, que le même vers, sans interrompre le sens, le partageait en quatre parties égales, et formait une croix au milieu, de sorte qu'il était répété six fois : *Difficiles nugæ*. Le jurisconsulte Marc-Antoine de Dominici, qui avait reçu cette pièce du père Labbe, l'a fait imprimer dans son *Auberti familia rediviva*, d'où elle a passé dans l'*Histoire de Blois*, du médecin Jean Bernier. L—Y.

GAUZLIN (1), cinquante-quatrième évêque de Bourges, était fils naturel de Hugues Capet (2); sa mère est inconnue. Il fut élevé avec soin dans le monastère de Fleury, et y eut pour maître le célèbre Abbon, qui en était abbé. Il fit de si grands progrès dans les lettres divines et humaines, qu'il passait pour un des hommes les plus instruits de son temps; *totius scientiæ vir, gravisque auctoritatis*. Il n'avait pas moins profité dans la piété. Cher au roi Robert, plus encore pour ses bonnes qualités qu'à cause du lien du sang qui les unissait, il avait su se concilier l'entière confiance de ce prince, qui n'entreprenait presque rien d'important qu'il ne l'eût consulté. Abbon étant mort le 13 novembre 1004, Robert donna à Gauzlin l'abbaye de Fleury. Les moines refusèrent de le recevoir, à cause du défaut de sa naissance; mais l'autorité du roi prévalut. Gauzlin eut un autre différend avec Foulques, évêque d'Orléans, au sujet de la dépendance de son monastère; cette affaire s'arrangea par la médiation de Fulbert de Chartres. Le siége de Bourges ayant vaqué en 1013, Robert lui donna cet archevêché. Même opposition à son installation de la part des habitants de Bourges et du chapitre, toujours fondée sur l'illégitimité de sa naissance; en vain le roi ordonnait; on refusa d'obéir. Gauzlin prit le parti d'aller à Rome, où il fut reçu avec beaucoup d'honneur par le pape Benoît VIII. Il fit admirer dans cette ville sa science, ses vertus, et particulièrement son éloquence, dans un discours qu'il prononça en présence du pontife; il en obtint un rescrit qui ordonnait à Geoffroi, comte de Bourges, de l'introniser. De leur côté, les chanoines, las d'être privés de leur revenu que le roi avait fait saisir, finirent par se soumettre. Gauzlin assista au concile d'Airy et d'Orléans (1020 et 1022); et il eut part aux principales affaires ecclésiastiques de son temps. Il avait, avec l'archevêché de Bourges, conservé l'abbaye de Fleury; l'église de ce monastère ayant été incendiée, il la fit rebâtir magnifiquement à ses frais. Il mourut le 2 septembre 1029, en faisant la visite de son diocèse. André, un de ses moines, a composé sa vie, restée manuscrite. Il n'est pas douteux que ce grand et savant prélat n'ait beaucoup écrit; presque rien de lui néanmoins n'est parvenu jusqu'à nous. On connaît seulement : 1° deux *Lettres*, dont l'une est adressée à Oliba, évêque de Vich en Catalogne, au sujet de la mort du frère de ce prélat; l'autre au roi Robert, qui l'avait consulté à l'occasion d'une prétendue pluie de sang, tombée sur une des côtes maritimes de l'Aquitaine. Gauzlin répond au roi que ce doit être le présage de quelque malheur, et appuie son sentiment de différents exemples tirés de l'histoire ancienne. La physique depuis a démontré qu'il n'y avait rien que de naturel dans ces phénomènes. 2° *Discours prononcé en présence du roi Robert pour assurer à St-Martial le titre d'apôtre, contre ceux qui voulaient qu'il ne fût que confesseur*. Ce discours est inséré dans les actes du concile de Limoges de 1031. Plusieurs lettres de Fulbert sont adressées à Gauzlin. L—Y.

GAVAND (Jean-Pierre), écrivain politique, né vers 1788 à Lyon, où il est mort le 1er septembre 1853. On a de lui un assez grand nombre de pamphlets écrits avec une certaine verve contre les antagonistes de la branche aînée des Bourbons; les principaux sont les suivants : 1° les *Crimes des fédérés*... avec cette épigraphe : « Tout « homme déshonoré cessa de l'être pourvu qu'il « devînt fédéré, comme si cette tache devait être « assez forte pour effacer toutes les autres. » Lyon, Guyot, 1815, in-8°. 2° La *Faction civile dévoilée*... avec cette épigraphe : « Qu'on licencie la fac- « tion civile comme on a licencié la faction mili- « taire, et tout Français sera dévoué à la monarchie « légitime comme le premier grenadier de la « garde royale. » Genève, Paschoud, juin 1816, in-8°. 3° *Première Vendéenne* (en vers), adressée à M. le comte de Villèle; Paris, le Normand, no-

(1) D'autres le nomment *Gauslin*, *Gauscelin*, et même *Josselin*.

(2) Dom Pierre de St-Romuald, feuillant (*Trésor chronol. et histor.*), fait Gauzlin frère naturel de Hugues Capet; Mézeray, au contraire (p. 400 de son *Abrégé chronologique*, t. 2), le fait fils du roi Robert; tous deux se trompent, et ont contre eux l'autorité des historiens contemporains.

vembre 1825, in-8°; 4° *Seconde Vendéenne*, adressée au même comte, Paris, même imprimerie, décembre 1815, in-8°; 5° *le Duc de Bordeaux, le Duc de Reichstadt et la France nouvelle*, Paris, Audin, 1820; 6° *Pétition aux chambres* sur les moyens de mettre un terme aux complots insurrectionnels, organisés depuis le mois de juillet par des révolutionnaires avides de places, de sang et de rapine, Lyon, Roubier, 1831, in-8°; 7° *la France délivrée de l'anarchie par le suffrage universel*, Lyon, janvier 1849, in-8°. Gavand a fourni aux journaux légitimistes, et surtout à la *Gazette de Lyon*, beaucoup d'articles. Z.

GAVANTI (Barthélemi), en latin *Gavantus*, général des barnabites et consulteur de la congrégation des rites, était né à Monza, et vivait au commencement du 17e siècle. Il professa avec distinction dans les colléges de son ordre, fit une étude particulière de ce qui concerne les cérémonies de l'Église, les rites usités dans les temps anciens, et publia divers écrits sur cette matière. Il mourut à Milan en 1638. On a de lui : 1° un commentaire sur les rubriques du *Missel* et du *Bréviaire* romain, qui a eu diverses éditions, et dont la meilleure est intitulée : *Gavanti thesaurus sacrorum rituum, seu commentarius in rubricas Missalis et Breviarii romani, cum novis observationibus et additionibus Merati*, Turin, 5 vol. in-4°, avec figures, de 1736 à 1740, et réimprimé cette même année à Venise, 2 vol. in-fol. On reproche à Gavanti de n'avoir point assez approfondi sa matière, d'avoir trop donné à la spiritualité et trop peu à la critique, d'avoir rempli son ouvrage d'idées mystiques et peu naturelles, d'avoir adopté des explications forcées et arbitraires, et de s'être souvent contredit. D'autres, ce semble avec raison, en convenant que Gavanti a quelquefois négligé les explications littérales pour s'attacher à l'esprit des cérémonies, trouvent ce jugement beaucoup trop sévère, et n'en regardent pas moins son livre comme un ouvrage précieux, non-seulement par le mérite des recherches et la profondeur de l'érudition, mais encore par les avantages que peuvent en retirer les âmes pieuses. Aucun, suivant eux, n'est plus propre à inspirer du respect pour la religion chrétienne, et à faire sentir la dignité et la majesté des cérémonies de l'Église : au reste, si quelque chose manquait à l'œuvre de Gavanti, les observations de Merati, exactes, solides et lumineuses, suppléent abondamment à ce qui lui aurait échappé. Claude Arnaud, oratorien et docteur en théologie, a fait un abrégé en latin du *Traité des cérémonies ecclésiastiques* de Gavanti (Rome, 1631, in-4°), et a ensuite traduit cet abrégé en français (Toulouse, 1650, in-12). 2° *Manuale episcoporum*, Paris, 1647, in-4°; 3° *Praxis visitationis episcopalis et synodi diœcesanæ celebrandæ* (Rome, 1628, in-4°). Ces deux ouvrages sont instructifs, estimés et faits pour être consultés dans l'occasion par tous ceux qui sont chargés du gouvernement d'un diocèse. On connaît encore du P. Gavanti une dissertation dans laquelle il cherche à prouver que le Nathanaël de l'Évangile n'est autre que St-Barthélemy. L—y.

GAVARD (Hyacinte), médecin et anatomiste, né à Montmélian l'an 1753, fut de bonne heure conduit à Paris par l'amour de l'étude et par le besoin de s'instruire; il arriva dans cette capitale à l'époque où Desault répandait le plus grand éclat sur l'enseignement et sur la pratique de la chirurgie, et où il introduisait dans l'étude de l'anatomie humaine une méthode et une précision inconnues jusqu'alors. Gavard devint son disciple et se livra sous lui avec tant d'ardeur à l'étude de l'anatomie, qu'il ne tarda pas à se distinguer parmi les nombreux élèves qui se pressaient autour de ce grand chirurgien. Il fut bientôt en état d'ouvrir lui-même des cours. L'admirable précision qu'il mettait dans ses descriptions anatomiques, les avantages inappréciables de cette méthode simple et rigoureuse qu'il avait puisée aux leçons de son maître et les considérations physiologiques qu'un des premiers parmi les modernes il sut ajouter à l'aride exposition graphique des organes lui attirèrent un grand concours d'auditeurs. L'enseignement public de la médecine venait alors d'être élevé en France, par l'organisation des écoles de santé, à un degré de splendeur dont on ne peut trouver d'exemple ni chez les anciens ni chez aucune nation moderne. Gavard sut tirer parti d'une circonstance aussi favorable à son ardeur pour l'étude : ses rapides progrès dans les différentes parties de la médecine le firent choisir par le gouvernement pour donner les secours de l'art aux élèves de l'école de Mars; et il fut nommé ensuite membre de la société de médecine de Paris. On a quelquefois reproché aux sciences physiques, et à l'anatomie en particulier, d'endurcir le cœur et de tarir la source des plus douces affections de l'âme : Gavard fournit une preuve remarquable de la fausseté de ce préjugé. Jamais personne ne fut pénétré d'un amour plus ardent pour l'humanité, d'une haine plus inflexible contre les oppresseurs, de plus d'horreur pour l'imposture et le charlatanisme; et personne ne fit des vœux plus sincères et plus constants pour l'amélioration de la triste condition humaine. Convaincu que l'ignorance est la source de tous nos malheurs, que l'instruction, ce premier besoin de tous, est le plus grand bienfait de la société; vivement touché en outre de l'ignorance profonde dans laquelle on laisse croupir la classe la plus nombreuse et la plus malheureuse du peuple, et des inconvénients attachés à la méthode généralement en usage pour apprendre à lire et à écrire aux enfants, il imagina une méthode simple et facile, propre à enseigner en même temps ces deux choses, au moyen d'un procédé qui a plusieurs rapports avec le système monitorial de Lancastre. 1° L'ouvrage utile qu'il a publié sur cet objet a pour titre :

Méthode pour apprendre en même temps à écrire, à lire et à écrire sous la dictée, à l'usage des écoles primaires, Paris, an 3, in-8°. Cette méthode, que l'auteur s'était proposé de mettre en pratique pour l'instruction primaire de tous les petits ramoneurs de Paris, fut employée par lui à l'école de Mars avec le plus grand succès. Elle exige beaucoup moins de temps pour apprendre à la fois à lire et à écrire qu'on n'en met selon la méthode ordinaire pour enseigner chacune de ces choses séparément. Elle est beaucoup plus économique et offre le très-grand avantage de simplifier, d'étendre et de multiplier l'enseignement, au point qu'avec un petit nombre de professeurs on peut former un très-grand nombre d'élèves. « Il ne faut pour cela que placer dans « les écoles un tableau sur lequel on trace les « lettres, les syllabes, etc. Si l'école était trop « nombreuse, l'instituteur pourrait se faire aider « par un adjoint qui parcourrait les rangs pour « redresser les fautes des élèves, et s'assurer de « leur bonne prononciation. » Les autres ouvrages de Gavard sont : 2° *Traité d'ostéologie, suivant la méthode de Desault*, Paris, 1791, 2 vol. in-8°; 2e édition, revue et augmentée d'un *Traité des ligaments*, Paris, 1795, 2 vol. in-8°; 3e édition, Paris, 1805, 2 vol. in-8°; 3° *Traité de myologie*, Paris, 1791, in-8°; 2e édition, revue et corrigée, Paris, 1802, in-8°; 4° *Traité de splanchnologie*, Paris, 1800, in-8°; revu et corrigé, Paris, 1802 et 1809, in-8°. Tous ces traités, remarquables surtout par la méthode sévère et la rigoureuse précision qu'il introduisit le premier dans les ouvrages d'anatomie, assurent à Gavard un rang distingué parmi les anatomistes du 18e siècle. Sa *Splanchnologie* surtout, infiniment supérieure à tout ce qui avait été imprimé avant lui sur le même objet, et surpassée à peine par les excellents traités que les plus célèbres anatomistes de nos jours ont publiés sur cette partie de la science, sera toujours un livre classique. Gavard préparait encore d'autres ouvrages de médecine et d'anatomie, dont les manuscrits presque indéchiffrables ont été dispersés après sa mort. A son goût pour les sciences utiles, à son dévouement pour le bien public, il joignait les sentiments les plus nobles, une extrême modestie et une simplicité de mœurs véritablement antique; passionné pour la véritable gloire, il était touché jusqu'aux larmes au récit d'une belle action. Malgré son véritable talent, ses utiles travaux et la réunion des qualités les plus rares et les plus précieuses, Gavard n'obtint que la stérile considération de quelques hommes instruits et amis de la vérité; il vécut pauvre et mourut à Paris, dans la force de l'âge et presque ignoré, en l'an 10 (1802). Ch—t.

GAVAUDAN (Jean-Baptiste-Sauveur), acteur sociétaire de l'Opéra-Comique, naquit le 8 août 1772 à Salon en Provence. A l'âge de sept ans il s'engagea dans la marine et ne revint à Paris qu'en 1783. Ses sœurs se faisaient applaudir sur les théâtres de Paris. Il voulut suivre leur exemple, et après avoir pris des leçons de Persuis, il débuta en 1791 au théâtre Montansier. Il réussit, et son succès lui valut au mois d'avril de la même année un engagement au théâtre de Monsieur. En 1794, après avoir passé une année sous les drapeaux, il entra au théâtre Favart, où il acquit promptement une brillante réputation. Il eut l'honneur de balancer longtemps la réputation d'Elleviou (*voy.* ce nom), et il serait trop long d'énumérer tous les rôles qu'il a créés. Il se faisait remarquer par la mobilité et l'expression de ses traits, et le son de sa voix, qu'il savait à sa volonté rendre sombre, grave et tragique; mais on lui reprochait un peu d'emphase dans sa déclamation et un léger accent méridional. Il s'est entièrement retiré du théâtre vers 1830, et il est mort à Paris en 1840. — Madame Gavaudan, sa femme, née vers 1780, eut aussi de nombreux succès au théâtre. Z.

GAVEAUX (Pierre), comédien et musicien compositeur, né à Béziers en 1761, fut enfant de chœur à la cathédrale de cette ville, et destiné à l'état ecclésiastique sous les auspices de l'évêque, qui, protégeant sa jeunesse, lui réservait un bénéfice. Mais ce prélat mourut, et le jeune Gaveaux délaissé se rendit à Bordeaux, où il reçut des leçons de composition et de contre-point de Beck, organiste de St-Séverin. Il eut alors Garat pour condisciple et se lia intimement avec ce chanteur célèbre. Après avoir exécuté quelques motets sous les yeux de son maître, il quitta tout à fait le petit collet et s'engagea au théâtre de Bordeaux, d'où il passa en 1788 à celui de Montpellier, puis à Paris, où il débuta à l'Opéra. Il fut plus tard admis au théâtre de *Monsieur*, alors établi aux Tuileries, d'où il fut expulsé dans le mois d'octobre 1789, pour faire place à la famille royale lorsqu'elle vint y établir sa résidence. Gaveaux alla jouer alors au théâtre de la foire St-Germain; et dans le mois de janvier 1793, il vint avec ses camarades dans la salle Feydeau, qu'il ne quitta plus jusqu'en 1801, si ce n'est lors des persécutions de la terreur, qui atteignirent aussi les comédiens dont la révolution n'avait pas fait des prosélytes. Après la chute de Robespierre, Gaveaux se montra à son tour dans la capitale un des plus ardents promoteurs de la réaction; on l'y vit à la tête de cette jeunesse enthousiaste qu'on appelait la *troupe dorée*, et qui poursuivait avec tant d'acharnement les agents de la terreur. Très-lié avec Souriguières, ce fut lui qui mit en musique l'hymne célèbre du *Réveil du peuple*, qui excita tant de fois l'enthousiasme des royalistes. Gaveaux continua de jouer et de composer pour le même théâtre jusqu'à l'année 1812, où il fut atteint d'aliénation mentale. Il recouvra ensuite la raison momentanément, puis il la perdit de nouveau, et mourut dans une maison de santé le 5 février 1825. C'était un comédien et un chanteur médiocre; mais ses compositions sont des plus agréables de ce temps-

là. Les plus remarquables sont : le *Club des bonnes gens* (1791), la *Famille indigente* (1793), *Sophronime* (1794), le *Petit Matelot*, le *Diable couleur de rose* (1795), le *Traité nul* (1797), *M. Deschalumeaux* (1806). M—dj.

GAVESTON ou GAVERSTON (Pierre de), homme d'une naissance obscure, a joué un grand rôle dans l'histoire d'Angleterre au commencement du 14e siècle. Ses vices firent sa fortune, et il ne dut ses malheurs qu'à l'excès de son orgueil. Son père, gentilhomme gascon, en récompense de quelques services rendus à Édouard Ier, obtint la faveur de le placer auprès de l'héritier présomptif de la couronne. Dans un poste qui l'approchait continuellement du jeune prince, Gaveston eut bientôt conquis sa tendresse. Ce courtisan corrompu, habile dans l'art de varier les jouissances, était alors dans la fleur de l'âge. Doué d'un esprit vif et brillant, d'une adresse extraordinaire dans tous les exercices du corps, il joignait à des dons si rares tous les charmes de la plus aimable figure. Ses qualités séduisantes devaient le rendre et le rendirent en effet cher à un prince qui avait pour les plaisirs le goût le plus décidé. Gaveston, dont les inclinations étaient perverses, ne négligea rien pour augmenter les penchants vicieux de son maître, et accroître par là son empire. Il déprava les mœurs du jeune Édouard, excita dans son imagination des désirs monstrueux; et c'est en s'y prêtant avec une honteuse complaisance qu'il parvint à régner despotiquement dans son cœur. Mais l'imprudent favori ne tarda pas à s'attirer la haine du roi, en mettant par ses prodigalités le désordre dans les finances du prince de Galles. Dans un moment où il devait se conduire avec la plus grande circonspection, il eut encore le tort de persuader à son maître d'insulter l'évêque de Lichtfield, qu'il regardait comme son ennemi. On jugea qu'il était temps d'ôter à l'héritier du trône un conseiller qui exerçait sur son esprit un trop funeste ascendant. Gaveston fut banni du royaume à perpétuité, et on lui accorda pour sa subsistance une pension de cent marcs par an, payables sur les revenus de la Guyenne. Mais à peine Édouard eut-il, par sa mort, transmis le sceptre à son fils, qu'au mépris de ses serments le nouveau monarque s'empressa de rappeler l'indigne favori. Il n'attendit même pas son retour pour le combler des marques de son amour insensé. Dès les premiers jours de son règne (1307), il le créa comte de Cornouailles, et lui donna toutes les terres qui étaient revenues à la couronne par la mort du dernier comte de ce nom. A son arrivée en Angleterre, Gaveston reçut en présent, outre l'île de Man, les 32,000 livres qu'Édouard Ier avait destinées à l'entretien de cent quarante chevaliers qui devaient porter son cœur à Jérusalem; enfin il fut nommé grand-chambellan, secrétaire d'État, et il gouverna le royaume en qualité de premier ministre. Alors son pouvoir n'eut plus de bornes; les principaux emplois furent conférés à ses créatures, et les revenus publics dissipés en fêtes et tournois où le favori, affectant de ne paraître que tout couvert de diamants de la couronne, éclipsait toujours par sa magnificence la noblesse et le roi même. L'extravagante passion d'Édouard II allait jusqu'à ce point que souvent on lui entendit dire que si son pouvoir égalait sa tendresse il placerait Gaveston sur le trône. Aussi disait-on publiquement que ce prince était ensorcelé. Édouard n'eut pas plutôt reçu les présents que lui fit son beau-père Philippe le Bel lors de son mariage avec Isabelle de France, qu'il les donna à son favori. Il prodiguait sans cesse à ce mignon le nom de frère, et comme les grands mettaient de l'affectation à ne l'appeler que Pierre Gaveston, le monarque publia une proclamation pour que chacun eût à donner au premier ministre le titre de comte de Cornouailles. De si étranges faveurs, de si grands sacrifices ne rassasièrent point encore l'ambitieux et prodigue Gaveston. « Il pillait le roi de telle façon, dit André Du-« chesne dans son *Histoire d'Angleterre*, qu'il n'a-« vait bien souvent en son épargne pas de quoi « fournir aux dépenses de sa maison, et réduisait « même la reine Isabeau en telle nécessité qu'elle « fut finalement contrainte d'en avertir le roi « Philippe son père. » Gaveston ne put supporter avec modération tant de prospérité. Enivré de sa puissance, il devint orgueilleux et insolent; il accabla la noblesse anglaise de ses dédains et l'exaspéra par ses railleries insultantes. La reine elle-même ne put trouver un abri contre les traits de sa malignité. La haine que de tels procédés devaient inspirer aux grands était encore accrue par les abus de la plus tyrannique administration. Le premier ministre s'était, par ses concussions et ses violences, rendu l'objet de l'exécration du peuple. Enfin l'indignation générale et les remontrances du parlement forcèrent le roi d'éloigner de sa personne l'odieux favori. Nous ne répéterons point ici des faits qui ont été rapportés ailleurs (*voy.* Édouard II). Il nous suffit de dire que, chassé trois fois du royaume par la haine nationale, Gaveston revint toujours auprès de l'aveugle Édouard; que l'adversité ne put vaincre son arrogance, et que les barons, las de son joug, ayant pris les armes pour consommer sa ruine définitive, parvinrent à le faire prisonnier, et lui tranchèrent la tête; fin déplorable sans doute, mais assurément bien méritée. Le corps de Gaveston fut d'abord transporté au couvent des Dominicains d'Oxford, où il resta plus de deux ans sans sépulture, à cause d'une sentence d'excommunication lancée contre le favori; mais il fut ensuite enterré avec magnificence à Langley, dans le comté d'Hereford, où le roi fonda un couvent de jacobins chargé de prier Dieu pour le repos éternel d'un homme qu'il avait tant chéri. On a sur Gaveston un libelle curieux du fameux curé de St-Benoît, Jean Boucher, intitulé : *Histoire tragique et mémorable de Pierre Gaveston, gentilhomme gascon, jadis*

mignon d'Edouard II, roi d'Angleterre, tirée des chroniques de Thomas Walsingham, et tournée de latin en français, dédiée à monseigneur le duc d'Epernon, sans indication de lieu, 1588, in-8°. C'est une vive satire contre le duc d'Epernon. N—E.

GAVIN (ANTOINE), prêtre apostat, né vers 1680 à Saragosse, acheva ses études au collége ou à l'Académie de Huesca, et, après avoir subi ses examens, fut admis à l'état ecclésiastique. C'est, à ce qu'il nous apprend lui-même, la conduite scandaleuse de la plupart des moines espagnols qui lui fit naître des doutes sur la vérité des dogmes particuliers à l'Église romaine. Ne pouvant les éclaircir en Espagne, comme il le désirait, il quitta Saragosse déguisé en officier, et vint à Paris avec le dessein de profiter de la première occasion pour passer en Angleterre. Le P. Letellier, confesseur de Louis XIV, jouissait alors d'une autorité presque illimitée; Gavin lui fut recommandé par quelques personnes qu'il avait intéressées à son voyage, sans les mettre toutefois dans sa confidence. Mais le rusé jésuite, ayant conçu des soupçons, lui refusa le passe-port qu'il demandait; et Gavin craignit, s'il était découvert, d'être mis à la Bastille : il repartit donc avec précipitation. Arrivé à St-Sébastien, il s'embarqua sur un vaisseau qui mettait à la voile, et se rendit à Lisbonne, d'où il gagna l'Angleterre. Le comte de Stanhope, qu'il avait connu en Espagne, l'accueillit avec bienveillance et le présenta à l'évêque de Londres, qui reçut son abjuration en 1716, et, après lui avoir conféré les ordres suivant le rite anglican, lui donna l'autorisation de prêcher dans l'église espagnole. Le premier *sermon* de Gavin ayant eu du succès, il le fit imprimer avec une dédicace à son généreux protecteur lord Stanhope. En 1720, il remplissait les fonctions de chapelain sur un bâtiment de l'État. Depuis il fut pourvu d'une cure en Irlande, et l'on peut conjecturer qu'il y mourut dans un âge encore peu avancé. Le seul ouvrage que l'on connaisse de lui est : le *Passe-partout de l'Église romaine*, ou *Histoire des tromperies des prêtres et des moines en Espagne*, traduit en français par Janiçon, Londres, 1726 ou 1728, 3 vol. in-12. Le premier traite des abus de la confession auriculaire, des sacrements, de l'inquisition, des indulgences, etc. Le second renferme une histoire sommaire des papes et des divisions qui ont désolé l'Église, et le récit des diverses intrigues galantes attribuées à des prêtres ou à des moines. Enfin, dans le troisième, l'auteur traite de la messe, de son origine et de ses diverses cérémonies, et donne un long catalogue de miracles apocryphes. Il promettait un quatrième volume qui sera, disait-il, un *Passe-partout de l'Église romaine et de l'enfer*. Gavin était devenu, comme on voit, un protestant fougueux et intolérant. Pour lui, le pape est l'*antechrist* même, une *abomination ;* et il se montre si peu scrupuleux sur les sources où il va puiser ses anecdotes scandaleuses, qu'il en a tiré plusieurs des *contes* de Boccace et de la Fontaine. C'est par erreur que l'on a confondu cet ouvrage avec un autre du même genre intitulé *Histoire des tromperies des prêtres et des moines de l'Église romaine, contenue en huit lettres écrites par un voyageur pour le bien du public;* la première édition de cet ouvrage parut sous le voile de l'anonyme, Rotterdam, 1693, 2 vol. petit in-8°; l'édition de 1708, annoncée comme la quatrième, porte le nom de l'auteur. Barbier, qui ne l'a point connue, en indique une de 1719, qui doit être au moins la cinquième. *Gabriel* D'ÉMILIANE, ou l'écrivain qui s'est caché sous ce nom, était comme Gavin un prêtre apostat. Ainsi Barbier a mieux rencontré qu'il ne pensait en disant : « Il n'y a pas plus de ressem- « blance entre les deux ouvrages qu'entre les deux « auteurs » (*Examen critique*, p. 466). Le prétendu d'Émiliane était moins violent que Gavin. C'est la seule différence que l'on remarque dans leurs ouvrages évidemment composés dans le même but, non de corriger les abus qui se sont introduits dans l'Église romaine, mais d'en préparer et d'en amener la ruine. W—s.

GAVINIÉS (PIERRE), né à Bordeaux le 26 mai 1726, d'autres disent le 11, parut à treize ans au concert spirituel et réunit tous les suffrages par la supériorité de son jeu sur le violon. Il fut en effet l'un des virtuoses les plus parfaits qu'ait produits la France. Son exécution était brillante et rapide ; il lisait à livre ouvert et sans hésiter toute espèce de musique. Les sons qu'il tirait de son instrument étaient si beaux et si touchants, que Viotti, après l'avoir entendu, n'hésita pas de l'appeler le *Tartini français*. A l'expression la plus pathétique dans l'*adagio*, Gaviniés unissait un talent totalement opposé, celui de broder et de varier la musique qu'il exécutait, au point qu'on l'a entendu jouer plusieurs fois de suite le même concerto de manière à le rendre méconnaissable. Tout Paris a connu sa fameuse *romance*, dont il improvisait sur le violon les variations avec tant d'art, qu'il arrachait des larmes à tous ses auditeurs. Dans sa jeunesse une intrigue d'amour lui fit quitter brusquement Paris ; il fut arrêté à quatre lieues de la capitale et demeura un an en prison. En 1794, le Conservatoire de musique le nomma un des professeurs de violon de cet établissement. Il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 9 septembre 1800. On a de Gaviniés un opéra en 3 actes, intitulé *le Prétendu*, joué avec succès aux Italiens en 1760 ; des *concerti*, des *sonates* et un recueil intitulé *Les vingt-quatre matinées*, dans le genre des *Caprices* de Locatelli (1). Madame Pipelet (depuis madame de

(1) Gaviniés avait de la littérature ; il fut lié particulièrement avec J.-J. Rousseau. Nous tenons de feu l'abbé Roussier, intéressé à connaître la vérité du fait, que Gaviniés fut le véritable auteur de l'*Errata de l'Essai sur la musique ancienne et moderne*, de Laborde, publié sous le nom d'une dame, et dont on n'avait jamais connu l'auteur. On sait que Laborde fut un des détracteurs les plus acharnés de Rousseau. Le livre que nous

Salm) a publié en 1802 un *Éloge historique de Pierre Gaviniés*. Fayolle a publié *Notices sur Corelli, Tartini, Gaviniés, Pugnani et Viotti*, 1810, in-8°, avec cinq portraits. D. L.

GAVIROL (SOLIMAN BEN), l'un des plus fameux rabbins qui aient écrit en arabe, était natif de Malaga, florissait à Saragosse dans le 11ᵉ siècle et mourut, suivant Zacut et Yachia, à Valence en 1070. Il cultiva avec succès la grammaire, la philosophie, l'astronomie, la musique et les autres sciences : mais la philosophie morale et la poésie firent ses délices ; il réussit tellement dans cette dernière, que Charizi trouve ses vers admirables et supérieurs à ceux de tous les autres poëtes : il porte un jugement aussi favorable concernant sa manière d'écrire sur la philosophie morale, genre dans lequel il a composé deux chefs-d'œuvre en arabe ; le premier est intitulé *Tikkun middot* ou *Correction des mœurs*, divisé en cinq sections, qui traitent des cinq sens, des vertus et des vices, de leurs rapports et qui se trouve en cette langue originale à la Bibl. bodl., n° 358 du nouveau catalogue d'Uri, parmi les manuscrits hébreux. Suivant une note qu'on lit dans ce manuscrit, il aurait été composé à Saragosse l'an des Grecs 1428 (1116 du christianisme). Mais deux manuscrits que Rossi possédait de la traduction en hébreu que Judas Ben-Tibbon fit de cet ouvrage, portent l'un et l'autre que Gavirol le composa l'an 805 ou 1045. Voy. le *Catalogue raisonné des manuscrits de Rossi*, t. 2, p. 129 et t. 3, p. 123, à l'art. des manuscrits 384 et 1246, où il relève une erreur de l'édition de Riva, à Trente, en 1562, et de Wolf, qui, confondant une lettre avec une autre, fixe l'époque de la composition de cet ouvrage à l'an 808 ou 1048. Un troisième manuscrit, dont Rossi a fait postérieurement l'acquisition, confirme la leçon des deux qu'il avait déjà ; et s'il est vrai, comme les écrivains hébreux l'attestent, que Gavirol mourut en 1070, il n'est point douteux que leur leçon ne soit préférable à celle du manuscrit arabe de la Bibl. bodl. Le second ouvrage de notre auteur sur la morale a pour titre : *Mivchar appenim. Choix de perles*. Plusieurs l'attribuent à Jedaïa Appenini ou Bedrachi ; mais il est certainement de Gavirol. Le temps où vivait Ben-Tibbon, traducteur de Gavirol, prouve d'une manière péremptoire que l'ouvrage est de ce philosophe, puisque Bédrachi, auquel on l'attribue, vivait un siècle après lui. Gavirol a composé en hébreu divers ouvrages et beaucoup de poésies, dont Rossi parle dans son *Dict. hist. des aut. hébr.*, à son article (*voy.* JEDAÏA). J—N.

GAWRY (le comte de), seigneur écossais qui, mécontent de l'administration du duc de Lennox et du comte d'Arran, ministres de Jacques VI, roi d'Écosse, entra dans une conspiration formée par une partie de la haute noblesse, pour expulser du royaume ces favoris universellement détestés. Son château de Ruthwen fut choisi pour le lieu de l'exécution de ce dessein ; et ce fut cette circonstance qui fit donner aux conjurés le nom de *lords de Ruthwen*. C'est en effet dans ce château qu'ils tinrent leur souverain captif, jusqu'à ce qu'il eut consenti à l'éloignement de ses ministres (*voy.* JACQUES Iᵉʳ, roi d'Angleterre). Quoique les coupables eussent pris la précaution de se faire solennellement amnistier par une déclaration royale (1582), cet énorme attentat ne resta pas longtemps impuni ; car le premier acte de Jacques VI, rendu à la liberté, fut de rappeler le comte d'Arran et de le rétablir dans toute sa puissance. Les lords de Ruthwen furent alors contraints de prendre la fuite pour se soustraire aux persécutions de l'implacable favori. Gawry, qui avait empêché les conjurés de sacrifier le comte d'Arran à leur haine, avait des droits à la reconnaissance de ce dernier : mais il fut cruellement trompé dans son attente. Sous prétexte d'un nouveau complot, il fut arrêté, livré à un tribunal qui le condamna à perdre la tête, et l'exécution suivit immédiatement la sentence (1584). Le supplice de Gawry laissa dans le cœur de ses enfants un profond ressentiment contre le roi, qui l'avait souffert après avoir accordé au comte un pardon spécial. Ils crurent toutefois devoir étouffer quelque temps le cri de la vengeance. Enfin, après seize ans de dissimulation, ils résolurent d'immoler Jacques aux mânes de leur malheureux père. Dans cette vue, ils invitèrent ce prince à se rendre à leur maison de Perth, pour assister, disaient-ils, à la découverte d'un trésor qui y était caché. Au jour indiqué, le roi arriva sans défiance et presque sans suite. Aussitôt un des fils de Gawry le fit entrer dans une chambre solitaire, où un homme armé de toutes pièces avait été aposté pour lui donner la mort. A l'aspect de son roi, l'assassin laissa échapper le fer de ses mains. Mais le fils de Gawry, accablant Jacques de reproches, tira son poignard, qu'il se préparait à enfoncer dans le cœur de ce prince, lorsque l'homme armé s'écria que, lui vivant, il ne laisserait pas égorger à ses yeux son souverain, et courut ouvrir une fenêtre, tandis que le roi repoussait vivement son antagoniste. Alors Jacques, appelant à son secours, cria avec force : *Au meurtre ! on m'assassine !* Quelques gens de la suite du roi, qui étaient dans la rue, reconnurent la voix de leur maître : ils franchirent en un instant l'escalier, et s'élançant dans l'appartement, parvinrent à dégager le prince des mains de son meurtrier, qui, accablé par le nombre, eut bientôt mordu la poussière. Comme ils s'attendaient à être attaqués par l'aîné des fils de Gawry, qui ne s'était point encore montré, ils enfermèrent le roi dans un cabinet, dont ils résolurent de dé-

venons d'indiquer, écrit avec une logique vigoureuse, a pour objet de venger le citoyen de Genève des injures du musicien français. Laborde se répandit en invectives nouvelles dans le *Supplément* à son *Essai*, et la dame anonyme ou plutôt Gaviniés, si le fait est certain, répliqua par un écrit titulé : *Mon dernier mot*. Voyez les diverses éditions des Œuvres de Rousseau.

fendre l'entrée. Dans l'instant, le traître fondit sur eux, une épée dans chaque main, accompagné de plusieurs domestiques armés, et le combat devint furieux. Les défenseurs de Jacques étaient dans le plus grand danger d'être forcés, lorsqu'un d'eux s'écria : « Hélas! vous avez tué le roi notre « maître; voulez-vous aussi avoir notre vie? » Gawry, étonné de cette exclamation, suspendit son attaque : aussitôt, un des serviteurs du roi, profitant de ce moment, le saisit au milieu du corps et le jeta sans vie à ses pieds. Ses domestiques, le voyant mort, s'enfuirent en désordre. Jacques, ainsi délivré par la bravoure de quatre sujets fidèles, se jeta sur-le-champ à genoux pour remercier Dieu d'une si grande faveur. Nous avons pris pour guide dans cette narration un historien anglais distingué et qui nous a paru préférable à Gregorio Leti. N—E

GAY (Jean), poëte anglais, d'une ancienne famille de Devonshire, naquit en 1688 à Barnstaple, ou près de cette ville. Il y reçut une excellente éducation d'un habile maître d'école (M. Luck, connu par un volume de vers en latin et en anglais). Gay, qui n'avait pas de fortune à espérer de ses parents, fut placé comme apprenti chez un marchand de soie à Londres. La duchesse de Montmouth le tira du comptoir et le prit pour secrétaire. Sa première production fut un poëme intitulé les *Amusements de campagne*, qu'il dédia à Pope, dont la réputation commençait alors à jeter un grand éclat. Pope fut sensible à cet hommage. Le caractère doux et facile et la conversation spirituelle de Gay l'attachèrent encore plus que ses vers; et rien depuis n'altéra leur amitié réciproque. Pope a eu sur Gay l'avantage d'exprimer ce sentiment en plus beaux vers. Le caractère de Gay était celui d'un homme franc, naturel, un peu timide, craignant d'offenser les grands et réussissant peu auprès d'eux; car il disait ce qu'il pensait et comme il le pensait. Il était le camarade de plaisir de tous les beaux esprits de son temps et l'objet de la prédilection particulière de chacun d'eux ; ce qui ne doit point étonner, son talent poétique étant assez au-dessus du médiocre pour faire estimer et rechercher ses ouvrages, et pas assez transcendant pour déconcerter les faibles. Sa bonté et son amabilité rendaient ses rivaux mêmes contents des succès qu'il obtenait : aussi la faveur publique le récompensa presque toujours de chacune de ses productions, et quelques-unes ont obtenu une vogue momentanée beaucoup au-dessus de leur mérite réel. Tel fut entre autres l'opéra du *Gueux* (the Beggar), sorte de vaudeville dont le héros est un voleur de grand chemin condamné à être pendu, et l'héroïne une fille publique. Une partie du succès de cette pièce fut sans doute due à la licence des scènes, qui est grande même pour le théâtre anglais ; cependant il faut remonter jusqu'à Aristophane, jusqu'à l'ancienne comédie grecque, pour trouver dans l'histoire de l'art dramatique des exemples de cynisme effronté pareils à ceux qu'offre le théâtre anglais. *Polly*, ou la suite de l'opéra du *Gueux*, que Gay composa, ne put être représentée ; mais la défense des magistrats accéléra le débit de la pièce imprimée. On attribue à Gay l'invention de la tragédie burlesque ; il donna une pièce de ce genre intitulée *Comment l'appelez-vous?* qui eut beaucoup de succès (1). Il a aussi composé pour le théâtre une tragédie qui a pour titre *les Captifs*, un opéra intitulé *Achille;* des comédies, la *Femme dans l'embarras* et la *Répétition à Gotham*, la *Femme de Bath*, et enfin *Trois heures après le mariage :* ces comédies n'eurent que très-peu de succès ; la dernière est une satire contre le docteur Woodward, composée en société avec Pope et Arbuthnot. Gay a aussi publié une tragédie pastorale, intitulée *Diane*. Johnson condamne avec sévérité et même avec humeur ce genre de poésie, qu'il trouve indigne d'une nation instruite et policée. L'*Amynte* est la meilleure réponse que l'on puisse opposer à cette fausse doctrine ; et même après l'avoir lue on sent que ces sortes de compositions pourraient acquérir encore plus de vérité, de passion et de mouvement. Les *Fables* que Gay composa pour l'éducation du jeune duc de Cumberland, et dont la première partie parut en 1726 (2), sont le plus connu et le meilleur de ses ouvrages. On l'a accusé de ne s'être pas fait une idée aussi exacte de ce genre de composition que la Fontaine, de l'avoir confondu avec celui des *contes*, des *allégories*, des *apologues;* on a dit aussi que la langue anglaise n'était pas propre aux fables : rien de tout cela n'est vrai ; les inventions du fabuliste anglais paraissent le plus souvent très-heureuses ; ses réflexions sont justes et spirituelles ; son style est doux, gracieux, enjoué : mais Gay n'est jamais qu'un habile versificateur, et la Fontaine se montre souvent un grand poëte. La Fontaine enrichit sa langue et la crée ; Gay fait un assez bon usage de la sienne. On lit volontiers toutes ses fables : on relit avec délices et on retient un grand nombre de celles de la Fontaine. Les six églogues rustiques intitulées la *Semaine du Berger* furent composées par Gay pour plaire à Pope, qui désirait ridiculiser Addison et tous ceux qui prétendaient que les églogues de Philipps étaient préférables à celles de Pope, parce qu'elles se rapprochaient davantage du langage et des mœurs des pâtres anglais : mais le naturel plaît toujours; il peut exciter le rire, mais il n'est pas ridicule; il n'y a que l'affectation qui le soit. Gay sut peindre avec tant de vérité dans ses églogues les mœurs des paysans d'Angleterre, qu'elles eurent plus de

(1) L'*Opéra du Gueux* et le *Comment l'appelez-vous*, traduits en français par Patus, font partie du *Choix de petites pièces du théâtre anglais*, 1756, 2 vol. in-12. On a aussi l'*Opéra du Gueux en trois actes, prose et vers, traduit de l'anglais par A. Hallam*, Londres, 1750, in-8°, mauvaise traduction.

(2) La deuxième partie des fables de Gay ne fut publiée qu'après sa mort, vraisemblablement à cause des traits qu'il y lance contre les hommes d'État et les courtisans dont les promesses l'avaient trompé. X—s.

succès que celles de Pope et de Philipps. C'est peut-être un des meilleurs et le plus original de tous ses ouvrages : mais comme les peintures qui s'y trouvent tracées sont locales, leur mérite diminue et leur effet s'évanouit si on veut les transplanter ; on a donc eu tort d'essayer de les traduire. Gay a composé deux petits poëmes, tous deux en trois chants, l'un intitulé l'*Eventail;* l'autre *Trivia*, ou *l'Art de se promener dans les rues de Londres*. Le premier est médiocre et fondé sur des fictions mythologiques usées : il n'en est pas de même du second, qui est plein de tableaux vrais, variés, agréables, bien versifiés. C'est dans ces sujets grotesques que Gay réussissait le mieux ; et pour emprunter les expressions d'un autre art, il était en poésie un bon *peintre de genre*. Les *Poésies mêlées* de Gay consistent en épîtres, chansons, ballades et autres petites productions échappées à sa plume facile et élégante : il n'y en a aucune de très-remarquable ; et elles ne sont, dit Johnson, ni très-estimées, ni tout à fait méprisées. Gay acquit par ses ouvrages et les dons de l'amitié une fortune assez considérable ; il obtint la faveur des grands et en reçut des encouragements et des places. Il était né avec le caractère le plus heureux, et cependant il périt victime des revers de la fortune, de l'ambition trompée et des dispositions de son esprit, aussi prompt à concevoir des espérances qu'à se laisser abattre quand elles étaient déçues. Il avait placé ses capitaux dans les fonds de la compagnie de la mer du Sud et il les perdit ; nommé secrétaire d'ambassade à la cour de Hanovre, il accompagna en cette qualité le lord Clarendon, mais à peine furent-ils arrivés au lieu de leur résidence que la reine Anne mourut et Gay se trouva sans place et sans fortune. Le prince et la princesse de Galles, qui le protégeaient, étaient montés sur le trône : Gay crut qu'il allait devenir puissant et heureux ; on lui offrit une place de gentilhomme huissier de la princesse Louise, fille du roi ; il se regarda comme insulté, refusa, n'obtint rien de plus ; et, malgré le succès des ouvrages qu'il publia depuis, il conçut une telle mélancolie de cette disgrâce, qu'il en mourut le 4 décembre 1732, à l'âge de 44 ans. Le duc et la duchesse de Queensberry avaient cherché à le consoler et l'avaient recueilli chez eux. Le duc, qui connaissait son peu d'ordre et d'économie, poussa même ses bontés pour lui jusqu'à prendre soin de ses affaires et à régler sa dépense. Il faut que les amis de Gay aient ainsi que lui vivement ressenti l'injustice qu'il éprouva de la part du roi et de la reine ; car dans l'admirable épître au Dr Arbuthnot, qui sert de prologue à ses satires, Pope n'a pas craint d'exhaler ses sentiments à cet égard : « Bénis soient les grands, « dit-il, et pour les amis qu'ils m'enlèvent et pour « ceux qu'ils me laissent ! car ils m'ont laissé Gay ; « ils me l'ont laissé pour me montrer le génie « abandonné dans sa fleur et n'obtenant pour prix « d'une vie sans tache que les larmes de Queensberry et les vers qu'un ami prononce sur sa « tombe (1). » Gay fut enterré dans l'église de Westminster. Le duc et la duchesse de Queensberry lui firent élever un monument, et Pope en composa l'épitaphe. Cazin a donné une édition des œuvres de Gay, traduites en français. Madame de Kéralio a traduit ses *Fables*, suivies du poëme de l'*Eventail*, Paris, 1759, in-12. Les *Fables* ont été imitées depuis en 1785, Paris, in-8° ; elles ont été traduites en vers français (par M. Joly, de Salins), Paris, Ancelle, 1811, in-18. M. de Mauroy a aussi donné les *Fables choisies de Gay mises en vers français*, Paris, 1784, in-12. M. Hennet, dans sa *Poétique anglaise*, a traduit une de ses églogues rustiques et deux de ses fables. Le duc de Nivernois, Ginguené et quelques autres fabulistes français et étrangers ont aussi puisé dans le recueil de fables de Gay (2). Enfin M. Millon de Liége a imité en vers français le poëme intitulé l'*Eventail* (3). W—R.

GAY (THOMAS), dominicain provençal, oublié dans les *Scriptores ordinis prædicat.* et dans le *Dictionn. de la Provence*, né à Tarascon et religieux du couvent de cette ville, prit le grade de docteur en théologie et professa longtemps dans son ordre avec beaucoup de succès. Il cultivait aussi la littérature et surtout la poésie latine. Il fit usage de ce talent et de l'habileté qu'il y avait acquise par la lecture de Virgile, d'Ovide et des meilleurs auteurs de l'antiquité, pour célébrer en vers les hommes illustres de son ordre. Ses ouvrages ont été imprimés sous le titre de *Ager dominicanus; una cum fragrantibus libris in eo crescentibus, elogiis rythmicis exornatus*. Valence, 1691, in-4°. L—Y.

GAY (JOSEPH-JEAN-PASCAL), architecte, né le 14 avril 1775, à Lyon, où il est mort le 6 mai 1832, était encore enfant lorsqu'il perdit son père, négociant de cette ville. Sa mère, femme d'esprit et de bon jugement, voulut diriger son éducation vers le commerce, mais lorsqu'il sortit du collége où il avait fait ses études avec succès, son goût pour les sciences et les arts se développa rapide-

(1) Nous n'avons pu nous servir ici de la traduction que Delille a faite de cette épître, traduction d'ailleurs si exacte et si poetique ; mais malheureusement, dans cet endroit, le poëte français n'a ni traduit, ni imité : il a composé ; et, ce qui est fâcheux, c'est que ses vers donnent de Gay une idée toute contraire à la vérité. Du reste, s'il y a moins de sensibilité que dans les vers de Pope, il y a peut-être plus d'esprit, de verve et de mouvement :

O grands ! mon intérêt s'accorde avec le vôtre :
Je hais la flatterie, et vous la bonne foi ;
Cibber rampe chez vous, et Gay vécut chez moi.
Ciel ! fais-moi, comme Gay, vivre et mourir sans maître !
Savoir vivre et mourir, c'est le seul art peut-être.

(2) On trouve la traduction de vingt-huit fables de Gay dans le *Fablier anglais* de M. Amar Durivier, 1802, in-8°. Christophe Anstey, poëte anglais, a traduit en vers latins un choix des fables de Gay ; et ces traductions, estimées pour la pureté du style, ont eu plusieurs editions.

(3) M. Barbier, dans la table du *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, attribue à Thomas Gray un poëme intitulé l'*Eventail* ; et au tome I, p. 265, n° 2169, il donne le titre d'un livre ainsi conçu : L'*Eventail*, poëme traduit de l'anglais (de Gray), en trois chants, par M. Coustard de Massi, à Paphos, 1768, in-12. Il est évident que M. Barbier a confondu Jean Gay avec Thomas Gray (*voy.* Thomas GRAY).

ment. Après le siége de Lyon, il se rendit à Paris et obtint plusieurs médailles dans les concours particuliers de l'école d'architecture, dirigée alors par M. Leroy. Le jeune artiste avait été recommandé au directeur des musées et des médailles, M. Denon, qui lui confia quelques ouvrages et le chargea de la composition de la médaille du sacre de Napoléon et de la restauration du sceptre qui avait fait partie du trésor de St-Denis, et qui passait pour avoir appartenu à Charlemagne. Gay reconnut bientôt que l'antiquité de ce sceptre ne remontait pas au delà du 14e siècle, et une légende en lettres gothiques, inscrite dans le pourtour, lui apprit que cette relique n'était autre qu'un bâton de chantre. Il s'empressa de faire part de sa découverte à Denon, qui, en politique adroit, effaça la légende. L'école spéciale de dessin et des beaux-arts, qui avait été supprimée à Lyon en 1792, avait été rétablie ; la chaire d'architecture fut donnée à Gay, qui plus tard fut nommé architecte de la ville. Plusieurs monuments furent exécutés sur ses dessins et sous sa direction ; de ce nombre sont le bâtiment de la condition des soies et celui de la halle aux blés. En 1813, Gay fut remplacé comme architecte de la ville par M. Flacheron (1) ; il se démit de ses fonctions de professeur à l'école de dessin et passa plusieurs années hors de son pays, et notamment en Italie. A son retour, il fut sans cesse occupé à la restauration d'édifices religieux et de plusieurs châteaux dans les environs de Lyon. Il fut un des fondateurs de la société littéraire de Lyon. Sa bibliothèque, dont la vente s'est faite sur catalogue, ne se composait que de livres très-précieux. Un manuscrit des Lettres de Guy Patin (décrit sous le no 617 de ce catalogue) a été acquis par M. Champollion-Figeac pour la Bibliothèque royale. Ce manuscrit avait appartenu à Claude Brossette et il avait été adjugé à la vente des livres du docteur Rast à Gay, en 1812. Voyez la *Notice sur J.-J. Pascal Gay*, par M. Fleury Richard, Lyon, 1832, in-8o de 11 pages.

GAY (MARIE-FRANÇOISE-SOPHIE, NICHAULD DE LA VALETTE, dame), née à Paris le 1er juillet 1776, morte le 6 mars 1852. Elle avait donc deux ans l'année d'*Irène* et de la mort de Voltaire. Son père, M. Nichault de la Valette, un homme de finances qui était un amateur des lettres, présenta la petite Sophie au poëte, et l'illustre vieillard lui toucha le front de ses lèvres. Ce baiser porta bonheur à l'enfant. On remarqua bientôt la vivacité de son esprit. Pensionnaire chez madame le Prince de Beaumont, mademoiselle de la Valette avait déjà des reparties d'un singulier à-propos. Le jour de sa première communion, comme elle était en grande toilette et que sa robe traînante l'embarrassait un peu, elle se retournait à chaque instant pour la rejeter en arrière. Une de ses camarades se mit à dire : « Est-elle impatientante cette « Sophie avec sa tête et avec sa queue. — Ce n'est « pas là ce qui te gênera jamais, répondit made« moiselle de la Valette avec sa promptitude « habituelle, car tu n'as ni queue ni tête. » Le mot sentait un peu la pupille de Voltaire, mais devant la sainte table il n'y eut plus que l'élève de madame le Prince de Beaumont, et l'enfant, sans le savoir, mérita d'avance à la femme la grâce d'une fin chrétienne. L'ancienne société française allait finir ; mademoiselle de la Valette connut encore les hommes qui représentaient le mieux l'élégance et l'heureux tour d'esprit du dernier siècle : M. le vicomte de Ségur, M. de Vergennes, le chevalier de Boufflers et Alexandre de Lameth. Avec les dispositions qu'on lui a vues elle ne pouvait manquer de profiter à une telle école. Ajoutez les heureuses années de la vie, celles que n'attriste pas même la terreur des révolutions, dix-huit ans à la mort de Louis XVI, vingt et un ans sous le directoire, l'habitude du meilleur monde, celle des positions brillantes, un premier mariage avec M. Liottier, l'agent de change, un second avec M. Gay, point de deuil entre les deux par le bénéfice du divorce ; cette liberté d'esprit, cette sûreté de rencontre et d'à-propos s'accrurent naturellement chez une jeune femme que sa beauté accoutumait à ne trouver que des admirateurs, et qui ne se laissait pas intimider par l'empereur Napoléon lui-même. Ici se place une anecdote qui a été racontée plusieurs fois, mais qu'il faudra toujours citer, parce qu'elle est caractéristique. M. Gay avait été nommé receveur général du département de la Roër. Madame Sophie Gay se partageait entre Paris et Aix-la-Chapelle, menant des deux côtés la grande existence qui convenait à la situation de son mari. Elle habitait sa maison d'Aix-la-Chapelle lorsque l'empereur Napoléon, quittant le camp de Boulogne, vint rejoindre l'impératrice Joséphine qui visitait elle-même la ville de Charlemagne au retour de Plombières. Madame Sophie Gay avait déjà connu aux eaux de Spa Pauline Bonaparte, princesse Borghèse, et les deux jeunes femmes s'étaient liées toutes deux d'une mutuelle amitié ; ce fut chez la sœur que madame Gay rencontra le frère. L'empereur traversait les salons, habitué à faire baisser tous les yeux, et secrètement flatté du trouble que produisait sa présence. En passant auprès de madame Sophie Gay : « Ma« dame, lui dit-il brusquement, ma sœur vous « a dit que je n'aimais pas les femmes d'esprit ? » L'attaque était directe, et l'empereur, qui appuyait le mot avec son regard d'aigle, était sûr d'avoir encore une fois déconcerté l'ennemi ; mais l'ennemi n'était pas aisé à surprendre. « Oui, sire, répondit « madame Gay sans s'émouvoir ; mais je ne l'ai « pas cru. » Étonné de la résistance, l'empereur redoubla pour ne pas perdre l'avantage : « Vous « écrivez, n'est-il pas vrai ? Qu'avez-vous fait depuis « que vous êtes dans ce pays-ci ? — Trois enfants,

(1) Louis-Cécile Flacheron né en 1772 à Lyon, où il est mort le 12 mars 1835, a publié en 1814 l'*Eloge historique de Philibert de Lorme*, architecte lyonnais, Lyon, in-8o de 32 pages.

« sire. » Et l'empereur, qui s'attendait à une autre réponse, s'éloigna en souriant. De ces trois enfants, deux que nous avons connus devaient être plus tard madame O'Donnell et madame Émile de Girardin (*voy.* ce nom), les meilleurs livres de madame Sophie Gay sans doute, les véritables joyaux de Cornélie. A cette époque, madame Sophie Gay n'avait encore publié qu'une lettre adressée au *Journal de Paris*, et un roman intitulé *Laure d'Estell*, la lettre et le roman anonymes, mais dictés tous deux par la même pensée. L'apparition de *Delphine* avait produit une singulière émotion dans le public. La sainteté du mariage, telle que le *Génie du christianisme* l'avait parée d'une poésie nouvelle, les idées catholiques qui semblaient avoir vaincu les idées révolutionnaires et fermé le puits de l'abîme en le scellant du signe de la croix, un livre remettait tout en question, la critique inquiète jetait un cri d'alarme, elle dénonçait ce livre comme immoral et comme impie. Madame de Staël n'était pas en France, elle ne pouvait pas répondre à ces terribles accusations; madame Sophie Gay prit vaillamment la plume pour défendre l'illustre exilée, et, tout émue encore de son courage, elle écrivit *Laure d'Estell*. Là, sous les traits de madame de Gercourt, prétentieuse perfide et pédante, figure madame de Genlis, suspecte, selon le roman, de mettre « les vices en actions et les vertus en pré« ceptes. » Laure, l'héroïne du livre, est naturellement l'ennemie de madame de Gercourt. Elle se félicite de l'aversion qu'elle inspire à la fausse prude, et qu'elle partage, dit-elle, avec deux femmes d'un grand mérite. De ces deux femmes, l'une, on l'a reconnu, était madame de Staël; l'autre, madame de Flahant peut-être. Deux ecclésiastiques ont aussi une place dans ce roman, où l'un joue le rôle le plus odieux, aussi est-il l'ami de madame de Gercourt; l'autre représente par contraste une tolérance un peu illimitée. Madame de Genlis laissa passer le roman sans paraître y prendre garde; mais si elle avait voulu s'en occuper, l'ecclésiastique selon le vœu de madame Sophie Gay lui eût fourni l'occasion d'une facile revanche. *Laure d'Estell* est de 1802, *Léonie de Montbreuse* est de 1813. Onze années d'intervalle que remplissent les allées et venues, Aix-la-Chapelle et Paris, tous les plaisirs d'une large hospitalité et d'une société spirituelle. Madame Sophie Gay n'avait pas oublié son escarmouche avec l'empereur. Depuis ce petit engagement, elle avait eu la coquetterie de ne pas désarmer; elle gardait une certaine attitude agressive. Son salon était un centre de réunion offert aux célébrités boudeuses, à l'aristocratie non ralliée; mais, après tout, dans ce cercle d'illustres mécontents, il n'était question que de se divertir. On jouait un peu, on causait davantage. Madame Sophie Gay faisait de la fronde en couplets, quand elle faisait de la fronde. Elle composait plus volontiers de jolies romances, paroles et musique, *Mœris*, par exemple, qui a eu un grand succès. Elle avait reçu des leçons de Méhul et elle accompagnait à merveille. Elle jouait encore de la harpe, c'était l'instrument à la mode et l'instrument aimé des bras élégants, mais madame Sophie Gay en jouait avec plus d'art et d'aussi beaux bras que personne. Ce dilettantisme d'un ordre supérieur attirait autour d'elle des artistes comme Crescentini et comme madame Grassini. Garat ne voulait être accompagné que par elle. Méhul essaya la partition de *Joseph*, Spontini *Fernand Cortez* et la *Vestale*, au piano de madame Sophie Gay. Ce fut ainsi qu'elle atteignit la publication de son second roman. *Laure d'Estell* avait paru sans signature; *Léonie de Montbreuse* porta les deux initiales de son auteur. A *Léonie de Montbreuse* succéda *Anatole* en 1815. *Habent sua fata*. *Léonie de Montbreuse* est peut-être le meilleur roman de madame Sophie Gay, le plus simple, le mieux conduit, le mieux étudié sur la vérité du cœur humain; mais *Anatole* a eu le singulier honneur de partager la dernière veille de Napoléon Ier dans le château de Malmaison. Sur le point de partir pour la captivité de Ste-Hélène, l'empereur donna au baron Fain le volume qu'il avait lu durant toute la nuit. « Conservez ce livre « en mémoire de moi, lui dit-il, je lui dois d'avoir « oublié un moment mes chagrins. » Cependant, madame Sophie Gay était encore trop femme du monde, et nous le remarquons à sa louange, pour sembler tout à fait femme de lettres. Le *Martyrologe littéraire* de 1816, qui compte trente-quatre célébrités féminines, depuis madame Victoire Babois jusqu'à mademoiselle Caroline Wuiet, ne cite pas le nom de madame Sophie Gay. Sous la restauration, l'auteur d'*Anatole* donna quelques nuits de moins au monde, quelques nuits de plus au travail du cabinet. Alors commencèrent pour elle et le véritable labeur et la véritable renommée littéraire. En 1817, madame Sophie Gay publia le premier volume du *Valet de chambre d'un aide de camp*, dont le second et le troisième volumes parurent en 1823 sous le titre des *Malheurs d'un amant heureux* (on reconnaît le titre d'une des plus jolies pièces de M. Scribe), en 1824, *Théobald*, que l'ingénieux vaudevilliste arrangea la même année pour la scène, et dont le souvenir gardé dans l'esprit de madame de Girardin y devint l'invention dramatique de la *Joie fait peur*; puis, successivement, la *Physiologie du ridicule*, le *Comte de Guiche*, la *Duchesse de Châteauroux*, la *Comtesse d'Egmont*, et les *Souvenirs d'une vieille femme*. Madame Sophie Gay, qui jouait elle-même la comédie avec un goût très-délicat — un jour, à la fête d'Alexandre Duval, elle eut pour partners dans un proverbe impromptu, Talma, le prince de Chimay, Boïeldieu, d'Alvimare et la belle madame Grassini — madame Sophie Gay tenta également avec succès la fortune des œuvres théâtrales. En 1818, elle arrangea pour l'opéra comique la *Sérénade* de Regnard, dont madame Gail, la femme du savant

helléniste, composa la musique. En 1819, elle fit représenter au Théâtre-Français le *Marquis de Pomenars*, comédie en un acte et en prose. En 1821, Paër cherchait un livret d'opéra-comique, madame Sophie Gay remania le *Chanoine de Milan*, d'Alexandre Duval, comme elle avait remanié la *Sérénade* de Regnard, et Paër lui dut le grand succès du *Maître de chapelle*. *Une aventure du chevalier de Grammont*, comédie en 3 actes et en vers; *Marie* ou la *Pauvre fille*, drame en 3 actes et en prose, ont vécu âge de pièces. La *Veuve du tanneur* a été une des soirées triomphantes de l'hôtel Castellane; mais la *Duchesse de Châteauroux*, représentée en 1843, n'a fait que passer sur la scène de l'Odéon. Madame Sophie Gay avait alors soixante-sept ans. La vieillesse commençait à marquer sur son talent, qui n'était que la moindre part d'elle-même; mais elle n'a jamais pesé sur son esprit. Madame Sophie Gay est restée jusqu'à ses derniers moments ce qu'elle avait toujours été, une femme du monde et dont l'atmosphère naturelle était dans le monde, une femme qui vivait du mouvement et de l'animation des sociétés brillantes, qui vivait de toutes les curiosités de l'esprit, de toutes les nouveautés de l'art, d'un concert et d'une première représentation, d'une lecture et d'une répétition générale. La mort ne l'inquiétait qu'avec l'idée de la solitude, et elle disait souvent à ses amis qu'elle irait mourir chez eux, de peur que cette *demoiselle* ne la trouvât seule. La vieillesse ne lui déplaisait pas, en ce qu'elle est exempte de toutes les vanités qui troublent la vie, et qu'elle jouit de tout avec sérénité : des arts, de l'amitié, de la nature. Les plus jolis vers qu'elle a laissés sont intitulés le *Bonheur d'être vieille*, et elle a regardé sans doute comme une grande part de ce bonheur d'avoir été liée avec trois générations d'artistes ou d'illustres amateurs, depuis le chevalier de Boufflers jusqu'à Balzac, depuis Méhul jusqu'à Meyerbeer, depuis Garat jusqu'à Duprez, depuis mademoiselle Contat jusqu'à mademoiselle Rachel. Madame Sophie Gay est morte ainsi qu'elle avait souhaité de mourir, sans avoir connu l'isolement, sans avoir manqué de la douce consolation des arts. Son piano était ouvert auprès d'elle, et comme ses pensées étaient tournées vers Dieu, des mains amies, exécutant des mélodies pures et religieuses, soutenaient l'essor de cette âme qui se détachait lentement de la vie. Après avoir cité quelques-unes des productions de madame Sophie Gay, nous donnerons la liste complète de ses ouvrages : 1° *Laure d'Estell*, Paris, 1802, 3 vol. in-12; 2° *Léonie de Montbreuse*, Paris, 1813, 2 vol. in-12; 3° *Anatole*, Paris, 1815, 2 vol. in-12; 2e édition, 1822; traduit en anglais par la baronne Hemart, Paris, 1841, in-8°; 4° la *Sérénade*, 1818; 5° les *Malheurs d'un amant heureux*, Paris, 1818-1823, 3 vol. in-8°; 6° le *Marquis de Pomenars*, comédie en un acte et en prose, Paris, 1820, in-8°; 7° le *Maître de chapelle*, 1821; 8° *Une aventure du chevalier de Grammont*, comédie en trois actes et en vers, Paris, 1822, in-8°; 9° *Marie* ou la *Pauvre fille*, drame en trois actes et en prose, Paris, 1824, in-8°; 10° *Théobald*, épisode de la guerre de Russie, Paris, 1828, 4 vol. in-12; 11° le *Moqueur amoureux*, Paris, 1830, 2 vol. in-8°; 12° un *Mariage sous l'empire*, Paris, 1832, 2 vol. in-8°; 13° *Scènes du jeune âge*, Paris, 1833, 2 vol. in-12; 14° la *Physiologie du ridicule*, Paris, 1833, 2 vol. in-8°; 15° *Souvenirs d'une vieille femme*, Paris, 1834, in-8°; 16° la *Duchesse de Châteauroux*, Paris, 1834, 2 vol. in-8°; 17° le *Chevalier de Canolle*, opéra comique en 3 actes, musique de M. Defontmichel, Paris, 1836, in-8°; 18° le *Comte d'Egmont*, Paris, 1836, 2 vol. in-8°; 19° les *Salons célèbres*, Paris, 1837, 2 vol. in-8°; 20° *Marie de Mancini*, Paris, 1840, 2 vol. in-8°; 21° *Marie-Louise d'Orléans*, Paris, 1842, 2 vol. in-8°; 22° la *Duchesse de Châteauroux*, drame en 4 actes, Paris, 1844, in-8°; 23° *Ellenore*, Paris, 1844-1846, 4 vol. in-8°; 24° le *Faux Frère*, Paris, 1845, 3 vol. in-8°; 25° le *Comte de Guiche*, Paris, 1845, 3 vol. in-8°; 26° le *Mari confident*, 1849; 27° *Société du travail à domicile*, discours, suivi d'une pétition en vers en faveur de l'œuvre, prononcé par madame Sophie Gay, 1849. Du reste, ce qui n'a pas été publié à part se trouve dans les *Nouvelles nouvelles*, le *Livre des Cent et un* et la collection de la *Presse*. E. T—Y.

GAY (DELPHINE). *Voyez* GIRARDIN (madame Émile de).

GAY-LUSSAC (JOSEPH-LOUIS), membre de l'Académie des sciences, un des physiciens et surtout des chimistes les plus illustres de son temps, naquit le 6 décembre 1778 à St-Léonard le Noblat, petite et ancienne ville du Limousin, située sur une hauteur au bas de laquelle coule la Vienne, à vingt et un kilomètres de Limoges. Il mourut à Paris le 9 mai 1850, d'une atrophie du cœur, maladie dont il nourrissait le germe depuis longtemps, et qui avait pris tout à coup un développement funeste, quatre mois auparavant. Gay-Lussac était membre de l'Académie royale de Prusse, de la Société royale de Londres; de l'Académie impériale de Russie; des sociétés d'Édimbourg, de Stockholm, de Turin, etc., etc.; il était grand officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre du Mérite de Prusse; chevalier de l'ordre de l'Étoile polaire de Suède, etc. (1). — Son père, Antoine Gay, ou Gay-Lussac, fils d'un médecin, était avocat et procureur du roi; il remplissait les fonctions de juge dans la partie de la ville qui est bâtie sur les bords de la Vienne, et qu'on

(1) Nous avons sous les yeux, en rédigeant cet article : 1° la biographie de Gay-Lussac lue en séance publique de l'Académie des sciences le 20 décembre 1852 par Arago; 2° la notice sur la vie et les travaux de Gay-Lussac par M. Biot, lue à la séance anniversaire de la Société royale de Londres le 30 novembre 1850; 3° les discours prononcés sur la tombe de Gay-Lussac par MM. Arago, Thénard, Chevreul, Becquerel, Pouillet et Despretz; 4° une notice sur Gay-Lussac par M. le docteur Massoulard, gendre de son frère : elle fut insérée en grande partie dans le *Journal de Limoges*, et se termine par une liste des travaux de Gay-Lussac à laquelle nous n'avons trouvé à ajouter que cinq ou six articles.

nomme le *Pont* ou le *Pont de Noblat*. Comme il était propriétaire d'une bonne partie du petit village de Lussac, il ajoutait ordinairement, suivant l'usage du pays, le nom de ce village à son nom de famille pour se distinguer des autres *Gay*, qui d'ailleurs procédaient de même en joignant à leur nom celui d'une de leurs propriétés. La révolution interrompit forcément cet usage pendant quelque temps; mais ensuite le père et les deux fils reprirent définitivement le nom de *Gay-Lussac*, pour ne plus le quitter. — Joseph Gay-Lussac et son frère Pierre-François, plus jeune d'un an, se trouvèrent en âge de faire leurs études dans un temps et sous l'influence de circonstances peu favorables, surtout pour une petite ville, où les ressources, sous ce rapport, sont toujours très-limitées. Cependant, avant l'émigration des prêtres, ils eurent pour maître l'abbé Bourdeix, homme instruit et tout dévoué à son enseignement. Gay-Lussac avait conservé un très-bon souvenir de son premier professeur de latin; et celui-ci, après sa rentrée en France, citait souvent son ancien élève, comme ayant su parfaitement mener de front l'amour des amusements bruyants et un goût très-décidé pour le travail. Le jeune Joseph se faisait d'ailleurs remarquer déjà par la justesse avec laquelle il envisageait les petites choses de ce bas monde. Nous citerons pour exemple un fait qu'il a raconté lui-même. Son père passait à la campagne tous les moments dont il pouvait disposer. Les jeudis, ses enfants allaient le joindre, après avoir fait leur devoir, pour ne revenir qu'à la nuit. Un modeste panier contenait les provisions de la journée; les deux frères auraient dû se partager, à peu près également, la peine de le porter. Mais le jeune *n'osait* pas s'en charger dans la ville. Le futur pair de France s'imposa donc pour toujours cette corvée, à condition que *Pierre* prendrait le panier aussitôt qu'on aurait traversé la ville; ce qui ne faisait, pour la part de l'aîné, qu'une très-petite partie des deux kilomètres qu'il fallait parcourir alors par de très-mauvais chemins pour arriver à Lussac. Cependant la révolution avait dévié de la bonne route; à St-Léonard comme partout les prisons se remplirent. L'ancien procureur du roi ne pouvait échapper à son sort; il fut arrêté des premiers, et l'on parlait de le transférer à Paris; ce qui aurait presque équivalu à un arrêt de mort. Gay-Lussac, alors âgé de quinze ans, montra une prudence bien au-dessus de son âge, tout en multipliant ses démarches et ses sollicitations. Il voulait aller trouver lui-même dans la Corrèze le commissaire de la convention, d'où dépendait le sort du prisonnier; un de ses oncles fit ce voyage; on gagna du temps et la chute de Robespierre vint faire cesser toutes les appréhensions. — Antoine Gay-Lussac, père de cinq enfants, désormais sans place, n'ayant que les revenus d'une modeste propriété, sut bientôt créer autour de lui de nouvelles ressources, grâce à son activité et à sa grande connaissance de l'industrie agricole de son pays. Il vint ainsi à bout de faire sortir ses deux fils de la sphère étroite de leur petite ville. Le plus jeune, Pierre-François, fut destiné aux études médicales, qu'il avait à peine commencées quand il se trouva appelé à l'armée d'Italie comme officier de santé. Plus tard, après les avoir terminées, il revint se fixer à St-Léonard, où, pendant près d'un demi-siècle, comme médecin, comme adjoint au maire et surtout comme juge de paix, il jouit à un haut degré de l'estime et de la considération de ses concitoyens. Il mourut le 28 juillet 1854, à l'âge de 75 ans, sans laisser d'héritier mâle. — Quant à Joseph Gay-Lussac, que son père destinait au barreau, après le départ de l'abbé Bourdeix, il continua d'étudier à St-Léonard sous divers maîtres, jusqu'en novembre 1794. Il fut alors envoyé à Paris, placé d'abord chez M. Savouret, et bientôt après chez M. Censier, maître de pension à Nanterre. La disette, qui ne tarda pas à atteindre son établissement, força M. Censier à renvoyer ses élèves. Mais les rares dispositions que Gay-Lussac avait déjà fait connaître et son excellent caractère le firent excepter de la mesure générale; il resta en quelque sorte comme membre de la famille. Dès ce moment sa pension fut en grande partie payée avec de la farine envoyée secrètement de St-Léonard, où elle était préparée et emballée par les soins de ses trois sœurs. — Gay-Lussac était ainsi arrivé à l'âge de seize ans sans avoir pu faire des études un peu régulières. Rien d'ailleurs n'avait dû jusque-là appeler spécialement son attention vers l'étude des sciences d'observation, si ce n'est peut-être le goût éclairé de son père pour l'agriculture. Il était surtout complétement étranger aux connaissances mathématiques. Mais une fois que ses idées se trouvèrent dirigées de ce côté, il sut réparer le temps perdu. Le goût des amusements bruyants, ou de tous autres, avait disparu; celui du travail s'était développé et fortifié. Sa géométrie et son algèbre suivaient Gay-Lussac partout, même, comme le dit Arago, lorsqu'il accompagnait, dans une charrette, madame Censier, que les circonstances avaient transformée momentanément en laitière. Aussi fut-il reçu à l'école polytechnique le 27 décembre 1797, après un brillant examen. Cependant, il faut le dire, c'est alors seulement que, sous l'influence des hommes supérieurs qui l'environnaient, il vit son intelligence prendre réellement son essor. Il comprit d'abord assez peu les leçons d'analyse appliquée à la géométrie données par Hachette. Au contraire Monge, dès sa première leçon, lui rendit l'esprit et le langage de la science presque familiers; il lui sembla que l'obscurité dont il n'avait pas encore pu pénétrer la profondeur s'était dissipée tout à coup à la voie de l'illustre professeur. Aussi disait-il quelquefois : *c'est une leçon de Monge qui m'a appris les mathématiques.* — La chimie fut immédiatement sa science favorite; il en rédigea les leçons avec un soin tout particu-

lier. Il visitait autant que possible les fabriques dans lesquelles on préparait ou l'on employait en grand les produits dont il apprenait chaque jour à connaître les propriétés; ce qui ne l'empêchait pas de faire marcher de front les diverses parties des sciences que renfermait le programme de l'école. Il trouvait même le temps de donner des leçons de mathématiques à plusieurs jeunes gens, afin d'ajouter chaque mois de petites sommes aux *soixante* francs qu'il touchait comme chef de brigade; les élèves ordinaires ne recevant du gouvernement que *trente* francs par mois. Ses études purent ainsi se terminer sans qu'aucune charge nouvelle fût imposée à sa famille. A sa sortie de l'établissement, le 22 novembre 1800, il figura au premier rang parmi les élèves de l'école des ponts et chaussées. — Le 19ᵉ siècle allait donc s'ouvrir; une volonté puissante allait présider aux destinées de la France. Toutes les grandes administrations s'organisaient et se développaient. Gay-Lussac, admis avec distinction dans l'une des plus importantes parties des services publics, ne se laisse pas séduire par la perspective d'une brillante carrière. Bertholet lui propose de rester avec lui à Arcueil pour l'aider dans ses travaux; ses droits dans les ponts et chaussées devant d'ailleurs lui être conservés. Il accepte sur-le-champ cette modeste position, qui va lui procurer un guide pour les recherches auxquelles il pense déjà, et qui doit surtout mettre à sa disposition une riche collection d'instruments de physique et de chimie : chose fort rare alors, même dans les écoles du gouvernement. Il était né pour la science, et, fort heureusement dans cette circonstance, il ne fit pas défaut à sa vocation. La science véritable, comme celle qui convenait surtout à sa haute intelligence, n'avait pourtant pas encore en France mené ses adeptes à la fortune. Mais la fortune n'était pas le but principal de Gay-Lussac. Contribuer par des travaux particuliers, comme les Bertholet, les Monge, etc., aux progrès de nos connaissances, tel était presque depuis son entrée à l'école l'objet de ses plus intimes pensées. Aussi, lorsqu'en 1809 on décida la création de la faculté des sciences de Paris, il n'accepta qu'à regret la chaire de physique qu'on lui fit offrir. « Ce nouvel enseignement, disait-il, par les tra« vaux presque matériels qu'il va d'abord exiger « de moi, absorbera toutes mes journées; il me « sera difficile, de longtemps, de contribuer avec « efficacité aux progrès de la science à laquelle je « me suis voué plus spécialement. » Il venait en effet d'être nommé professeur de chimie pratique à l'école polytechnique, par un décret du 31 mars 1809. Lorsqu'il hésitait ainsi à accepter une place qui doublait ses ressources, Gay-Lussac payait sur ses économies, dans une institution de Paris, la pension d'un de ses parents que le hasard rendit témoin de cette hésitation; il faut dire aussi qu'il était déjà père de famille; car, contrairement aux usages ordinaires, il s'était déjà marié en 1808, avant d'avoir acquis une position quelque peu importante. Mais il eut le bonheur de rencontrer, dans mademoiselle Joséphine Rogeot, une compagne qui, avec la beauté, possédait à un degré éminent les qualités du cœur et celles de l'esprit. Pendant plus de quarante ans elle a montré combien elle était digne d'associer son existence à celle du savant illustre qui lui conserva, jusqu'à sa dernière heure, le plus tendre et le plus profond attachement. — Tel était donc, encore jeune, l'homme dont Alexandre de Humboldt prédisait déjà l'illustration en 1806, dans sa *Géographie des plantes*. Nous allons passer rapidement en revue ses principaux travaux dans la physique proprement dite, dans la chimie générale et dans la chimie appliquée, en ajoutant quelques mots sur la position parlementaire qu'il dut prendre comme homme de science. — Le premier travail de Gay-Lussac avait pour objet un problème de physique des plus importants, à cause du grand nombre de circonstances où il est nécessaire d'avoir recours aux données qu'il s'agissait de déterminer. C'était les *Recherches sur la dilatation des gaz et des vapeurs* (1802). Après avoir présenté l'histoire détaillée des tentatives déjà faites pour cet objet, il attribue principalement les erreurs commises par ses devanciers à la présence de l'eau dans les appareils. Il ajoute que la difficulté de ce travail l'aurait empêché de s'y livrer, s'il n'y avait été fortement engagé par Bertholet, dont il est l'élève, et par Laplace, qui l'a plus d'une fois aidé de ses conseils. Il soumet d'abord à des expériences directes l'air atmosphérique, l'hydrogène, l'oxygène et l'azote, considérés comme *insolubles* dans l'eau. Son procédé consiste à chauffer le gaz dans un ballon convenablement disposé, jusqu'à ce qu'il ait acquis au milieu d'une étuve à eau la température de 100°, en en laissant sortir une partie, à mesure que la température s'élève, pour que la pression intérieure reste égale à celle de l'atmosphère. On ferme ensuite le ballon et on le refroidit soit avec de la glace, soit avec de l'eau à une température déterminée. Enfin, en l'ouvrant de nouveau, l'eau qui y remonte, ramenée au niveau convenable, représente le volume du gaz expulsé par la chaleur. C'est donc par une pesée qu'on détermine ce volume. Quant aux gaz solubles, Gay-Lussac emploie deux tubes gradués en même temps, sur le même bain de mercure; il met dans l'un une certaine quantité d'air atmosphérique et dans l'autre un des gaz solubles occupant le même nombre de divisions; les deux tubes placés ainsi sur le mercure, dans la même étuve, font voir que pour tous les changements de température les contractions ou les dilatations restent les mêmes. Les gaz mêlés de vapeur d'eau lui ayant paru éprouver, dans les mêmes circonstances, les mêmes changements de volume que les gaz secs, il dut soupçonner que les vapeurs se dilataient comme les gaz. Mais en

outre, ayant mis de la vapeur d'éther sulfurique en comparaison avec de l'air dans deux tubes placés au milieu d'une étuve à 60°, il éleva la température de 60 à 100 degrés, et il eut la satisfaction *de voir et de faire voir à Berthollet* que, soit en montant, soit en descendant, la vapeur d'éther et l'air atmosphérique correspondaient toujours aux mêmes divisions. C'est seulement quelques degrés *au-dessus du point d'ébullition de l'éther* que les condensations de sa vapeur se montrèrent plus rapides que celles de l'air. Gay-Lussac considère ces divers résultats comme prouvant que de *zéro* à *cent* degrés, sous une pression constante, les gaz se dilatent *tous* de la même quantité, et que *cent* volumes de l'un de ces gaz à *zéro* deviennent cent trente-sept volumes à *cent* degrés. Il ignorait que Dalton, en Angleterre, avait obtenu un peu avant lui le rapport de cent à cent trente-neuf pour l'air atmosphérique, et qu'il avait aussi considéré ce rapport comme devant s'appliquer à tous les autres gaz, sous la même pression. Il restait à compléter ce travail en déterminant la loi de dilatation des gaz, afin d'en conclure le coefficient de dilatation pour un degré quelconque de chaleur. Ces recherches se trouvèrent comprises plus tard dans le grand travail de Dulong et Petit, qui confirmèrent et étendirent les résultats de Gay-Lussac. D'après la manière dont ce dernier présente les nombres obtenus dans son travail, on voit qu'il ne songeait pas à trouver des chiffres exacts au delà des centièmes; il est évident même que son procédé, pratiqué dans le temps dont nous parlons, ne comportait pas plus d'exactitude. A une autre époque, Rudberg, Magnus et surtout M. Regnault, en évitant de mettre les gaz en contact avec l'eau, et en profitant de données précises inconnues à Gay-Lussac, ont pu estimer exactement jusqu'aux millièmes, et trouver pour quelques gaz des différences qu'il n'avait pas aperçues. Mais cela ne diminue en rien le mérite d'un jeune homme qui, venant de faire son entrée dans la science, reconnaît la cause des erreurs de ses devanciers et emploie pour les éviter tous les moyens que l'on pouvait connaître alors, imaginant d'ailleurs des appareils analogues à ceux qu'on a employés après lui. Il est bon de remarquer que la plupart des auteurs des traités de physique, tout en citant le mémoire de 1802, n'ont ni figuré ni indiqué l'appareil qui a servi aux expériences. C'est un autre appareil, imaginé plus tard par Gay-Lussac, pour les explications de ses cours, qui, d'abord figuré dans le grand ouvrage de M. Biot, a été ensuite copié par tout le monde. L'abbé Haüy, dans son Traité de physique, dont la publication suivit de près le premier travail de Gay-Lussac, a seul décrit son appareil. — Le 10 septembre 1821, Laplace présenta à l'Académie des sciences un travail de haute analyse, ayant pour titre : *Considérations sur l'attraction des corps sphériques et sur la répulsion des fluides élastiques*. Un extrait de ce travail fut inséré par l'auteur dans le t. 94, page 84, du Journal de physique. Nous y trouvons le passage suivant : « ..... On voit d'abord que la tempé« rature restant la même, la pression est propor« tionnée au nombre des molécules du gaz, et par « conséquent à la densité. On voit ensuite que la « pression restant la même, ce nombre est réci« proque à la température, qui, comme on l'a vu, « est indépendante de la nature du gaz. D'où résulte « évidemment la belle loi que M. Gay-Lussac nous « a fait connaître, et suivant laquelle, sous la « même pression, le même volume des divers « gaz croît également par un accroissement égal « de température. » Laplace aurait donc *démontré* que tous les gaz permanents doivent se dilater également, par les mêmes changements de température ! — Il est impossible d'analyser ici tous les travaux de Gay-Lussac en physique. Pour le plus grand nombre, nous devons nous contenter de simples indications. En commençant par la *mesure des effets capillaires*, nous rappellerons pourtant que les résultats obtenus par lui servirent de base à la théorie mathématique insérée dans le supplément au 10e livre de la *Mécanique céleste;* et que l'appareil nommé plus tard *kathétomètre* n'est autre chose que celui qu'employait Gay-Lussac dans ses expériences. « Elles sont faites avec une « grande précision, dit Laplace. M. Gay-Lussac a « bien voulu les entreprendre à ma prière; il a ima« giné, pour mesurer les ascensions et les dépres« sions des fluides dans les tubes capillaires trans« parents, un moyen qui donne à ses expériences « la précision des observations astronomiques; en « sorte que l'on peut en adopter les résultats avec « confiance. » (Tome 4, pages 322 et suivantes.) Les *Recherches et les déterminations numériques relatives à l'hygromètre;* les *Observations sur la formation des vapeurs dans le vide et sur leur mélange avec les gaz;* les *Indications relatives à la construction et à la graduation des thermomètres; à la persistance du volume du fer ou de l'acier au moment où ils deviennent magnétiques;* la *Note sur la densité des vapeurs d'eau, d'alcool et d'éther* (1811); l'*Invention d'un baromètre portatif très-ingénieux* (1816); les *Divers perfectionnements de l'eudiomètre de Volta*, etc., etc., dévoilèrent dans Gay-Lussac une grande habileté pour les expériences de précision et une aptitude spéciale pour l'invention des appareils nouveaux. Enfin les idées de Gay-Lussac sur la suspension des nuages et sur la formation de ceux qui deviennent orageux; ses réflexions sur la cause générale des phénomènes volcaniques, font voir qu'il se tenait toujours au sommet de la science, non-seulement sur ce qui se rapportait à son double enseignement, mais encore sur les questions qui sortaient du cercle ordinaire de ses travaux. Mais c'est surtout à ses deux ascensions aérostatiques, et au voyage qu'il entreprit avec M. de Humboldt en France, en Allemagne, en Italie et en Suisse, qu'il dut, au commencement du 19e siècle, sa grande réputation

comme physicien. Aussi fut-il déjà nommé membre de l'Académie des sciences, dans la section de physique, à l'âge de vingt-huit ans, le 8 décembre 1806, à la place de Brisson. Établissons, avant d'aller plus loin, les résultats acquis par cette double ascension de Gay-Lussac. — En juillet 1788, Saussure et son fils allèrent s'établir au *Col du géant*, à trois mille quatre cent trente-cinq mètres au-dessus du niveau de la mer, et séjournèrent *quinze* jours sur cette sorte d'observatoire. Parmi le grand nombre de faits météorologiques qu'ils purent noter, on remarqua surtout les observations qui se rapportaient à l'*intensité de la force magnétique*. A cette hauteur, elle leur parut diminuer à peu près *d'un cinquième*. Les causes de cette diminution, qu'elles fussent intérieures ou extérieures à l'aiguille aimantée elle-même, étaient d'un ordre trop élevé, pour qu'une pareille donnée fût admise sans restriction dans le domaine de la science. Cependant on en était encore là, lorsque quelque chose de plus fort encore sembla résulter des expériences faites dans deux ascensions aérostatiques qui eurent lieu, l'une à Hambourg, le 18 juillet 1803; l'autre à St-Pétersbourg, le 30 juin 1804. Accompagné la première fois de son ami l'Hoëst, la seconde fois de Sacharof, membre de l'Académie des sciences de St-Pétersbourg, Robertson crut reconnaître que les propriétés magnétiques d'une boussole se perdent presque complétement à mesure qu'on s'éloigne de la terre, pour se reproduire quand on s'en rapproche de nouveau. — L'Académie des sciences de Paris, vivement émue par une semblable annonce, profitant de la bonne volonté du ministre de l'intérieur, Chaptal, réclama de nouvelles expériences sur un sujet aussi important. Biot et Gay-Lussac s'offrirent pour aller étudier cette question spéciale, ainsi que les autres questions qui peuvent se rattacher à une traversée plus ou moins longue dans les hautes régions de l'atmosphère. Le 23 août 1804, les deux voyageurs partirent du jardin du Conservatoire des arts et métiers. Conté, chef des *aérostiers* pendant la campagne d'Égypte, avait été chargé par le ministre des préparatifs de l'expédition, et il avait pris toutes les mesures imaginables pour que le voyage fût heureux. « Nous « l'avouerons, dit M. Biot, le premier moment « où nous nous élevâmes ne fut pas donné à nos « expériences. Nous ne pûmes qu'admirer la beauté « du spectacle qui nous environnait : notre ascen- « sion, lente et calculée, produisait sur nous cette « impression de sécurité que l'on éprouve toujours « quand on est abandonné à soi-même, avec des « moyens sûrs. Nous entendions encore les encou- « ragements qui nous étaient donnés; mais nous « n'en avions pas besoin. Nous étions parfaitement « calmes et sans la plus légère inquiétude. Nous « n'entrons dans ces détails que pour montrer que « l'on peut accorder quelque confiance à nos ob- « servations. » Pour décider presque complétement la question qui était la principale cause de l'expédition, il fallait faire osciller une aiguille aimantée suspendue à un fil de soie sans torsion : plus les oscillations sont rapides, plus la force magnétique est considérable, proportionnellement au carré du nombre d'oscillations faites dans le même temps. Mais Biot et Gay-Lussac reconnurent bientôt qu'une grave cause d'erreur avait échappé à l'attention de Robertson. Les ballons, en montant, éprouvent un mouvement de rotation plus ou moins lent, et qui devient seulement sensible pour l'aéronaute quand il aligne, par exemple, les cordes de sa nacelle sur quelque objet terrestre ou sur les flancs des nuages dont les contours offrent des différences suffisantes. La position de la nacelle, variant ainsi continuellement par rapport à la direction de l'aiguille aimantée, il était difficile d'observer le point où les oscillations finissaient. D'ailleurs, l'aiguille d'une boussole n'obéissant pas à ce mouvement de rotation, ses indications doivent paraître incertaines et sans direction déterminée pour des observateurs qui tournent sur eux-mêmes *sans le savoir*, comme Robertson et ses amis. Heureusement pourtant, ce mouvement ne se fait pas toujours dans le même sens : bientôt, nos deux savants reconnurent que, peu à peu, le mouvement de rotation diminuait pour se produire ensuite en sens inverse. Ils comprirent donc que, dans le passage d'un état à l'autre, il devait y avoir un certain intervalle de repos, et ils surent en profiter en mesurant la durée d'un nombre d'oscillations suffisamment petit, de *cinq* à *dix* par exemple : or, en opérant *huit* fois de la sorte, à des hauteurs différentes comprises entre *trois mille* et *quatre mille* mètres, ils trouvèrent *trente-cinq* secondes pour la durée moyenne de *cinq* oscillations : les expériences faites à terre donnèrent *trente-cinq* secondes et *quart* pour cette même durée. Ils avaient d'ailleurs reconnu facilement que le fer, à ces mêmes hauteurs, agit sur l'aiguille aimantée comme il agirait au niveau du sol, et ils durent conclure qu'à *quatre mille* mètres la propriété magnétique n'éprouve pas de diminution sensible. — Biot et Gay-Lussac, avant de descendre, avaient jeté presque tout leur lest. Ils avaient donc atteint la limite de la hauteur à laquelle le ballon pouvait les porter tous les deux à la fois : il fut décidé entre eux que Gay-Lussac recommencerait seul l'expérience, pour essayer de monter plus haut. En effet, trois semaines après, le 16 septembre 1804, à *neuf* heures quarante minutes du matin, il partit encore du Conservatoire, dans le même ballon, organisé de nouveau et quelque peu modifié pour le rendre plus léger. Le récit de Gay-Lussac fut présenté à l'Institut le 1er octobre 1804. Après s'être élevé seul à la hauteur prodigieuse de 7,016 mètres au-dessus du niveau de la mer, la plus grande qu'aucun homme eût jamais atteinte, il parle comme s'il n'avait fait qu'un voyage tout ordinaire. Voici en premier lieu ce

qui se rapporte au magnétisme. « Instruits par « l'expérience de notre première ascension, dit-il, « nous avons fait quelques changements à nos in« struments : et d'abord, pour que les oscillations « de l'aiguille horizontale fussent moins affectées « par la rotation du ballon, nous en avons fait « construire une nouvelle de *quinze* centimètres « de longeur seulement. Par là, ses oscillations « étant beaucoup plus rapides que celles du ballon, « il devait être plus facile d'en bien déterminer la « durée. La boussole de déclinaison a reçu aussi « quelques améliorations; mais nous avons fait de « plus grandes modifications à l'aiguille d'incli« naison. Sa chape métallique a été suspendue « à un fil de soie plate; et pour juger plus promp« tement de l'inclinaison, on a fixé à cette chape « une portion de cercle transparent sur lequel « sont tracées *des divisions*. L'aiguille, qui avait « été aimantée par Coulomb et vérifiée par lui, « donnait une inclinaison de 70°,5 de la division « ordinaire. Dans une de ses positions, qui était « celle où elle devait rester, elle indiquait 31° *sur « le cercle transparent* (1). » Un thermomètre centigrade à mercure, deux hygromètres, deux baromètres dont il suffisait d'observer le niveau supérieur, deux ballons en verre et un ballon en cuivre jaune, tous les trois vides à *un millimètre* près : tels étaient les moyens d'investigation préparés d'avance avec tous les soins que permettait alors l'état de la science. — Parvenu à la hauteur de 3,032 mètres, il commença à faire osciller l'aiguille horizontale, et, quoique le ballon fût toujours soumis au mouvement de rotation, il put mesurer la durée de vingt, trente et même quarante oscillations. A cette hauteur, *dix* oscillations duraient quarante et une secondes et demie; à la dernière observation, c'est-à-dire à 6,977 mètres, elles duraient quarante et une secondes sept dixièmes. Tous les autres nombres obtenus entre ces limites ne diffèrent pas assez du nombre obtenu à terre, quarante-deux secondes un sixième, pour admettre un changement appréciable dans l'intensité magnétique : leurs différences, en divers sens, peuvent raisonnablement être attribuées aux difficultés de l'expérience elle-même. A la hauteur de 3,863 mètres, Gay-Lussac trouva que l'inclinaison de l'aiguille, en prenant le milieu de l'amplitude de ses oscillations, était sensiblement 31° *sur le cercle transparent*, ce qui répondait par conséquent à 70°,5 comme à terre. Il lui fut impossible de recommencer ailleurs cette mesure. Mais aux deux hauteurs de 4,511 et de 6,107 mètres, il reconnut, ce qui avait été reconnu déjà dans l'autre voyage, qu'une clef agissait sur une petite aiguille aimantée et s'aimantait promptement elle-même, comme sur terre. La question soulevée par Saussure, seize ans auparavant, pouvait donc paraître résolue presque définitivement et l'assertion de Robertson réduite à néant, puisqu'il était prouvé que l'action magnétique de la terre se montrait sensiblement la même jusqu'à près de 7,000 mètres de hauteur. Seulement, Gay-Lussac n'avait pu soustraire ses boussoles aux changements de température qui se produisaient autour de lui, changements qui dépassaient trente-sept degrés. Il est vrai que, d'après ce que l'on sait, même aujourd'hui (1856), ces changements successifs et lents sur les boussoles ne peuvent pas avoir eu une bien grande influence sur la durée des oscillations; mais pourtant, c'est là que peuvent se réfugier ceux qui aiment à dire : *adhuc sub judice lis est!* — Les autres observations faites en commun complètent l'intéressant mémoire de M. Biot. Elles se rapportent à l'accroissement de l'électricité atmosphérique avec les hauteurs; à une diminution de la température moins rapide qu'on n'aurait pu le présumer; à la marche accélérée de l'hygromètre vers la sécheresse; à quelques expériences curieuses sur le vol d'une abeille, d'un verdier et d'un pigeon, mis en liberté la première à 2,622 mètres, les autres à 3,400 mètres de hauteur; enfin, à la faible influence de la rareté de l'air sur les voyageurs eux-mêmes, qui n'éprouvèrent d'autres inconvénients qu'une accélération bien prononcée dans les battements du pouls. Mais lorsque Gay-Lussac arriva seul, à 7,016 mètres au-dessus du niveau de la mer, sous une pression de moins de *trente-trois* centimètres, et à *neuf* degrés et demi au-dessous de *zéro*, il sentit en outre sa respiration sensiblement gênée et son gosier très-sec. — Dans les tentatives faites par M. de Humboldt et par M. Boussingault, pour atteindre le sommet du Chimborazo, on sait que leur ascension fut arrêtée presque autant par les souffrances corporelles que par des obstacles matériels insurmontables. « Après que nous eûmes « dépassé 17,500 pieds (5,684 mètres), nous com« mençâmes tous, dit M. de Humboldt, à nous « trouver très-mal à notre aise : l'envie de vomir « était accompagnée de quelques vertiges et bien « plus pénible que la difficulté de respirer. Nos « gencives et nos lèvres saignaient, la tunique « conjonctive de nos yeux était gorgée de sang. « On avait au reste depuis longtemps reconnu « que tels sont en général les symptômes doulou« reux du *mal des montagnes*, qu'on peut com« parer au *mal de mer*. Si donc Gay-Lussac, obser« vateur sûr et extrêmement exact, ne rendit pas « de sang à 21,600 pieds de hauteur, il faut peut« être l'attribuer à l'absence de tout mouvement « musculaire. » En effet, suivant Saussure, et d'après sa propre expérience, un mouvement musculaire qui n'aurait produit qu'une lassitude médiocre dans un air ordinaire produit dans un air très-rare des incommodités insupportables. — Quant aux observations résultant spécialement du voyage de Gay-Lussac, elles se trouvent réunies dans un tableau placé à la fin de sa relation. On y

(1) La note d'Arago, p. 14 du 3e volume de ses œuvres, est le résultat d'une singulière distraction causée peut-être par la phrase un peu obscure du mémoire de Gay-Lussac. Il faut considérer cette note comme non avenue.

voit que la marche de l'hygromètre, en apparence très-singulière, indique cependant, si on a égard à la température, une progression extrêmement décroissante pour la quantité de vapeur d'eau suspendue dans l'air. On y reconnait aussi que le décroissement de la température parait suivre une loi irrégulière, relativement aux hauteurs correspondantes, ce qui provient sans doute, dit Gay-Lussac, de ce que, ayant fait des observations tantôt en montant, tantôt en descendant, le thermomètre aura suivi trop lentement les variations de l'atmosphère. L'ensemble des résultats semble pourtant indiquer un abaissement général d'*un degré* pour 173 à 180 mètres d'élevation. Enfin, et c'était là le point essentiel, si, dans la première ascension, un accident avait empêché de rapporter de l'air pris à 4,000 mètres de hauteur, dans celle dont nous parlons, les deux ballons en verre furent ouverts par Gay-Lussac, l'un à 6,561, l'autre à 6,636 mètres, et se remplirent, avec sifflement, d'air tel qu'il était à ces hauteurs. Analysé avec toute la précision que l'on pouvait obtenir à cette époque, en présence de MM. Thénard et Gresset, comparativement avec de l'air pris au milieu de la cour de l'école polytechnique, on trouva qu'ils contenaient chacun, sur cent parties, la même proportion d'oxygène, sans une quantité appréciable d'hydrogène.—Tandis que dans la première ascension les nuages ne s'élevaient pas à plus 1,169 mètres, le ciel, au-dessus des voyageurs, étant de la plus grande pureté, Gay-Lussac, arrivé à 7,016 mètres de hauteur, fut étonné de voir des nuages au-dessus de lui, à une distance qui paraissait encore très-considérable. Sous ses pieds, il n'y avait au contraire aucun nuage, mais l'air était vaporeux. Voici quelques-unes des températures observées, avec les hauteurs correspondantes, au-dessus de Paris :

Températures :	Hauteurs :
27°,75	au niveau du sol.
10°,50	3,816 mètres.
5°,25	5,001.
— 3°,25	6,040.
— 9°,05	6,977.

Enfin, à trois heures onze minutes, dit Gay-Lussac, l'aérostat étant parfaitement plein, et n'ayant plus que quinze kilogrammes de lest, je me suis déterminé à descendre. Dès que je m'aperçus que ce mouvement commençait, je ne songeai plus qu'à rendre la descente extrêmement lente. A trois heures quarante-cinq minutes, mon ancre toucha terre et se fixa. Les habitants d'un petit hameau voisin accoururent bientôt, et pendant que les uns prenaient plaisir à ramener le ballon à eux, en tirant la corde de l'ancre, d'autres, placés au-dessous de la nacelle, attendaient impatiemment qu'ils pussent y mettre les mains pour la prendre et la déposer à terre. Ma descente s'est donc faite sans la plus légère secousse, à côté de St-Gourgon, à six lieues nord-ouest de Rouen. — Aussi douce ne fut pas la descente des intrépides savants, MM. Baral et Bixio qui, le 29 juin et le 27 juillet 1850, lorsque la tombe de Gay-Lussac était à peine fermée, partirent de la cour de l'Observatoire, munis d'un riche arsenal d'instruments de précision, pour aller étudier encore la constitution des couches supérieures de l'atmosphère. Malheureusement, le seul résultat nouveau qu'ils ont eu le temps d'obtenir, c'est un abaissement de température observé dans un nuage d'une constitution toute particulière (aiguilles de glace), entre 6,000 et 7,000 mètres de hauteur, et allant brusquement de *moins* neuf degrés à *moins* trente-neuf degrés. Descendus les deux fois, malgré eux, par suite de déchirures faites à leur ballon, sans avoir dépassé 7,004 mètres, les voyageurs eurent en outre la douleur de voir ceux des instruments qu'ils avaient sauvés du second naufrage aller se briser sur la misérable charrette qui les transportait à la station la plus voisine du chemin de fer. Heureusement pour la science comme pour leurs amis qu'ils ont eu peu à souffrir eux-mêmes dans ces trois circonstances. (Journal l'*Institut*. — 30 juillet 1850.) — L'attachement réciproque de Humboldt et de Gay-Lussac était connu même des plus jeunes étudiants au commencement de ce siècle. La généralité des connaissances de l'auteur du *Voyage au tropique* les mit de bonne heure en contact, et nous les trouvons déjà, le 1er janvier 1805, présentant en commun à l'Institut un travail important sur les moyens eudiométriques et sur la proportion des principes constituants de l'atmosphère. Peu de temps après, Gay-Lussac, alors répétiteur du cours de Fourcroy, ayant obtenu un congé d'un an, ils partirent de Paris le 12 mars 1805, pour entreprendre, dans un voyage en France, en Suisse, en Italie et en Allemagne, une série d'expériences sur l'inclinaison de l'aiguille aimantée et sur l'intensité de la force qui la dirige à diverses latitudes. Le résultat de ces mesures fut présenté à l'Institut le 8 septembre 1806, dans un travail rédigé par Gay-Lussac et qui fut inséré en tête du premier volume des *Mémoires de la société d'Arcueil*, fondée par Bertholet l'année suivante (1). On y trouve la confirmation, pour la France, l'Italie et l'Allemagne, d'une loi déjà découverte et vérifiée par Humboldt en Amérique, savoir, que l'intensité de la force magnétique est croissante en allant de l'équateur aux pôles; les inclinaisons diminuant, d'ailleurs, avec la latitude, d'une manière assez régulière. Arago, dans son beau travail sur Gay-Lussac, a donné un récit fort intéressant de ce voyage, pendant lequel le célèbre géologue Léopold de Buch vint bientôt rejoindre les deux amis. On y voit que le Vésuve ne dédaigna pas de les rendre témoins de l'une de ses *plus terribles évolutions*. Éruptions de poussière, torrents de lave, phénomènes électriques, rien n'y manqua, avec accom-

(1) Les membres de cette société étaient : Laplace, Bertholet père, Biot, Gay-Lussac, Humboldt, Thénard, Decandolle, Collet-Descotils et Bertholet fils.

pagnement, pour nos voyageurs, d'un des plus effrayants tremblements de terre que Naples ait jamais ressentis. Gay-Lussac reconnut à Naples même que l'air contenu dans l'eau de la mer renferme jusqu'à *trente* pour cent d'oxygène. Il partagea bientôt, en face des preuves qu'il ne put méconnaître, l'opinion de Léopold de Buch sur les soulèvements. Depuis cette époque il continua, comme nous l'avons déjà vu, à se tenir au courant de toutes les questions qui se rattachaient à ces grands phénomènes : dans un voyage en Auvergne, fait en 1820, il retrouvait avec plaisir, *sur le puy de Graveneire*, à Clermont-Ferrand, des scories volcaniques semblables à celles qu'il avait jadis foulées aux pieds sur les flancs du Vésuve. — Telles sont donc les principales questions de physique auxquelles se rattache le nom de Gay-Lussac. Nous n'avons pas parlé de son *Instruction sur les paratonnerres*, qui offrait pourtant un travail complet sur la matière, rédigé avec autant de clarté que de précision, lorsqu'il fut publié, en 1824, sur la demande du ministre de l'intérieur. En visitant vers cette même époque la cathédrale de Strasbourg, Gay-Lussac avait insisté auprès de ceux qui l'accompagnaient sur la convenance d'armer cette belle flèche d'un appareil préservateur : ce fut sur son opinion qu'on se basa plus tard pour obtenir de l'autorité municipale les fonds nécessaires à cette construction. — Disons enfin quelques mots sur son enseignement à la faculté des sciences. L'art de faire un cours de physique était peu avancé, et, nous ajouterons, peu pratiqué avant le commencement de ce siècle. Les leçons données par nos grands maîtres aux premières écoles normales avaient pourtant déjà commencé à le perfectionner. Le célèbre abbé Haüy publia bientôt après un ouvrage élémentaire où il sut profiter de cette nouvelle impulsion. Mais ce fut surtout après la création de la faculté des sciences de Paris que Gay-Lussac d'abord, et plus tard avec lui M. Biot, introduisirent dans cet enseignement la méthode philosophique, l'esprit d'analyse et de déduction que les élèves de l'*École normale* ont ensuite transportés dans tous nos établissements de province. En général, Gay-Lussac allait droit au but, donnait un soin particulier aux expériences fondamentales, et retardait rarement les progrès du cours par l'exhibition de celles qu'il regardait seulement comme devant faire spectacle. — Gay-Lussac était surtout né pour la chimie : c'est dans le laboratoire qu'il a passé une partie de sa vie, entouré de produits préparés par ses soins et d'appareils inventés ou perfectionnés par lui. On sait qu'à l'occasion de quelques premières expériences, Bertholet lui écrivait : *Votre destinée, jeune homme, est de faire de la science*. Ce pressentiment fut complétement réalisé pendant près d'un demi-siècle. Le nom de l'élève de Bertholet se rattache à un trop grand nombre de travaux pour qu'il soit possible de les énumérer tous dans cette notice. Nous devons nous restreindre à l'analyse ou même à la simple indication de ceux qui, au jugement des hommes les plus compétents, ont puissamment contribué à agrandir le domaine de la chimie. D'abord même, laissons parler M. Biot. « Partout, jusque dans les plus « simples notes, on aperçoit ses qualités distinc- « tives : un esprit droit, lucide; des conceptions « nettes et la fermeté du jugement qui le retient « toujours dans l'expression stricte des faits : on « les reconnaîtrait à ces caractères, sans qu'elles « fussent signées. Celui de ses travaux que nous « mentionnerons d'abord lui fut suggéré par une « observation qui remonte presque au début de « sa carrière chimique. Dans les recherches sur « l'eudiométrie, faites avec M. de Humboldt, ils « reconnurent que, pour la formation de l'eau, « cent partiés en volume de gaz oxygène se com- « binent par la combustion avec un volume de gaz « hydrogène, si proche d'être égal à deux cents « parties, que l'on ne pouvait pas répondre expé- « rimentalement de la différence. La tendance de « ces nombres vers une limite simple frappa Gay- « Lussac; il soupçonna immédiatement que le rap- « port exact de un à deux était le véritable, et que « cette simplicité pouvait bien être un fait gé- « néral, analogue, *pour les volumes*, à celui que « Dalton avait découvert pour les proportions de « poids suivant lesquelles les corps forment leurs « combinaisons de divers ordres. Ayant suivi si- « lencieusement cette idée avec persévérance dans « tous les cas d'application qu'il put trouver, il la « présenta comme certaine, quatre ans plus tard, « à la fin de 1808, *non sans quelques craintes de la « part de ses amis*. Le résultat, tel qu'on peut « l'énoncer aujourd'hui, consiste en ce que : *lorsque « deux gaz se combinent, leurs volumes ont entre eux « des rapports numériques simples, et le volume du « composé qu'ils forment, étant considéré à l'état de « gaz, présente aussi un rapport simple avec la somme « des volumes des gaz qui sont entrés dans la combi- « naison*. Cette loi des volumes est devenue une « des plus utiles que l'on ait trouvées en chimie, « bien qu'il ait fallu quelque temps pour qu'on « en sentît la valeur. » Nous nous arrêtons sur l'expression de M. Biot : *ayant suivi silencieusement cette idée*. Elle exprime parfaitement une manière de travailler dont Gay-Lussac usait souvent et qui était bien connue de ceux qui le voyaient de près. Voulait-il entreprendre un travail sur un sujet donné, il y pensait quelque temps, sans donner extérieurement aucun indice du cours de ses idées. Tout à coup, s'il ne l'exécutait pas lui-même, il disait à l'un de ses jeunes gens de confiance, à M. Larivière, par exemple : Disposez tel appareil de telle manière, et.... je crois que vous obtiendrez tel résultat. Il avait pensé juste : on notait le résultat obtenu, et l'on reprenait le cours des préparations interrompues pour cet objet spécial, jusqu'à ce qu'une autre idée sur le même objet vînt se traduire par l'indication d'une nouvelle expérience à faire. Mais revenons à la loi des vo-

lumes. Le temps, qui en a fait sentir la valeur, a aussi amené quelques objections. Si les gaz, dit-on, se combinent dans des rapports simples, pour les températures auxquelles Gay-Lussac a opéré et sous la pression ordinaire de l'atmosphère, qu'arriverait-il par exemple si l'on essayait de les combiner *cent degrés* plus haut, chacun d'eux ayant éprouvé pendant ce changement des dilatations différentes? ou encore, si cette combinaison devait s'effectuer pour quelques-uns, sous une pression de plusieurs atmosphères qui aurait diminué inégalement leur volume primitif? Ces questions ne sont nullement oiseuses, quand on songe aux résultats incontestables obtenus par M. Regnault. Mais en attendant que l'on se soit mis à même d'y répondre directement, il est permis de rappeler que la loi de Gay-Lussac est l'expression simple d'expériences et de mesures réelles, positives, faites à la surface de notre monde sublunaire, dans les circonstances sous lesquelles s'opèrent tous les travaux des chimistes. Les applications *matérielles* qu'on voudra en faire, comme celles qu'il a faites lui-même, seront toujours vraies; seulement, certaines spéculations hypothétiques auxquelles il attachait peu d'importance pourraient bien ne pas y trouver toujours leur compte. Il fallait au reste que la conviction de Gay-Lussac fût bien profonde, car on voit par la phrase de M. Biot, que nous avons soulignée (*Non sans quelques*, etc.), et aussi par plusieurs passages du mémoire, que Bertholet, auquel Gay-Lussac était profondément dévoué, n'admettant pas la loi de Dalton, soutenait encore que les combinaisons se font d'une manière continue lorsque l'insolubilité, la cohésion ou l'élasticité ne sont pas là pour arrêter à temps l'action chimique. On le sait d'ailleurs, c'est à cette profonde vénération pour leurs maîtres que Gay-Lussac et Thénard durent l'indécision qui fut remarquée à la fin de leur travail sur le prétendu *acide muriatique oxygéné*. L'hydrogène uni avec ce corps constituait évidemment l'*acide muriatique :* or, déclarer en face des vieux chimistes de ce temps qu'il existait un acide sans oxygène, c'était presque leur présenter la pointe d'un poignard. Ils se contentèrent donc de dire : « D'après les faits rapportés dans ce mémoire, on « pourrait supposer que l'acide muriatique oxy« géné est un corps simple : les phénomènes qu'il « présente s'expliquent assez bien dans cette hypo« thèse. » (27 février 1809.) Le travail où Davy adopta définitivement cette opinion fut publié le 12 juillet 1810. — Le nom du très-illustre chimiste anglais nous amène à une série importante de travaux pour lesquels Gay-Lussac et Thénard s'étaient associés, et qu'ils ont réunis dans un ouvrage divisé en quatre parties, sous le titre de *Recherches physico-chimiques*, Paris, 1811, 2 vol. in-8°. A l'occasion de cette nouvelle association, remarquons que Gay-Lussac a eu pour collaborateurs spéciaux, dans la physique comme dans la chimie, les savants les plus éminents de son époque, Humboldt, Biot, Arago, Thénard. On peut voir par la notice d'Arago et par les citations comprises dans le présent article comment, après sa mort, il a été apprécié par les trois premiers. Quant au vénérable chimiste que l'Académie des sciences a encore le bonheur de posséder, M. Thénard, son amitié constante et sa haute considération pour les travaux comme pour le caractère de Gay-Lussac sont bien connues depuis un demi-siècle. Les derniers adieux adressés à son vieil ami en offraient d'ailleurs une touchante expression. — Le premier de leurs travaux, par ordre d'insertion dans l'ouvrage, *Expériences sur la production d'un amalgame par l'ammoniaque et les sels ammoniacaux, au moyen de la pile voltaïque*, se trouve à la fin de la première partie des *Recherches;* il est précédé de la description des deux piles de l'école polytechnique, l'une composée de six cents paires de *neuf* décimètres carrés chacune; l'autre, formée de douze piles plus petites, qui, par leur réunion, donnaient une batterie de quinze cents paires. On trouve, dans cette même partie, le détail des expériences nouvelles ou de celles qu'on a répétées avec ces coûteux appareils, ainsi que les essais que firent les deux chimistes pour déterminer les causes qui font varier l'énergie électrique, mesurée par la tension, et l'énergie chimique, mesurée par la quantité de gaz dégagée de l'eau. La seconde partie commence par le *Nouveau procédé pour obtenir le sodium et le potassium purs*. (7 mars 1808.) Les sept mémoires suivants lui succédèrent rapidement, le dernier ayant été présenté à l'Institut le 27 février 1809. Ils avaient tous pour objet l'étude des propriétés des nouveaux métaux que le procédé de Gay-Lussac et Thénard permettait d'obtenir en assez grande quantité. Ils purent donc les mettre en contact, sous des influences très-variées, avec les divers corps simples ou composés, et c'est l'ensemble de ces recherches qui forme la deuxième et la troisième partie de l'ouvrage. Dans la quatrième partie, qui n'a pas de rapport avec ce qui précède, se trouve l'exposition d'une *nouvelle méthode pour déterminer la proportion des principes qui constituent les substances végétales et animales*, suivie d'un grand nombre d'applications. On sait que cette méthode avait pour base l'emploi du *chlorate de potasse* pour brûler la matière organique. Mais les explosions auxquelles donne souvent lieu une combustion trop rapide pouvant faire perdre une partie des substances à analyser, Gay-Lussac remplaça plus tard le chlorate de potasse par l'*oxyde de cuivre*, qui n'a pas cet inconvénient. Il créa ainsi un procédé prompt et exact, qui est employé aujourd'hui par tous les chimistes. — Quant aux principaux résultats nouveaux qui ressortent, en faveur des deux chimistes français, des travaux amenés par la découverte de Davy, on voit d'abord qu'ils ont étudié et reconnu les divers degrés d'oxydation des deux métaux. Le chimiste anglais avait aperçu des indices évidents,

mais presque insaisissables, dit M. Biot, de la décomposition de l'*acide borique*, il les avait signalés sans pouvoir les suivre. Gay-Lussac et Thénard, chauffant ensemble un mélange d'acide borique et de potassium, trouvèrent, en enlevant par l'eau chaude le borate de potasse formé, une substance d'un brun verdâtre qu'ils nommèrent *bore*, et qu'ils présentèrent à l'Institut le 14 novembre 1808, après avoir bien constaté sa nature. Bientôt ils en vinrent à l'étude de l'acide *fluorique*, que l'on considère aujourd'hui comme un véritable *hydracide*, ils purent l'obtenir dans un degré de concentration inconnu avant eux. Ils découvrirent et étudièrent l'acide fluorique silicé, et surtout l'acide fluo-borique, mais sans pouvoir isoler le radical de l'acide *fluorique* lui-même; si en effet il ne contient pas d'oxygène, leurs tentatives devaient nécessairement échouer au moins dans ce sens. Nous avons déjà parlé du résultat de leurs recherches sur l'acide muriatique oxygéné et de leur hésitation à l'occasion de la nature présumée de ce corps gazeux. — Mais cette indécision, quelque respectable qu'en fût le motif, devait céder aux besoins de la science. Gay-Lussac et Thénard étaient trop jeunes encore et déjà trop haut placés pour reproduire l'exemple de Bertholet, refusant d'abord pendant plus de dix ans d'admettre avec Lavoisier le rôle important de l'oxygène, et, après l'avoir admis, refusant avec autant d'opiniâtreté d'en restreindre l'étendue. D'ailleurs les propriétés toutes spéciales de l'acide muriatique oxygéné deviendraient moins singulières dès qu'on rencontrerait un autre corps paraissant simple et jouissant de propriétés analogues. Tel fut le résultat qu'amena bientôt la découverte d'une substance nouvelle que Courtois, habile salpêtrier de Paris, avait retirée des lessives de varech. Gay-Lussac examina cette substance, et, dans un premier travail, lu à l'Institut le 6 décembre 1813, il établit ses principaux caractères, la désignant comme corps simple sous le nom d'*iode*, qui rappelle la belle couleur violette de sa vapeur. En la combinant avec l'hydrogène, il avait obtenu un acide puissant qu'il nommait *acide hydriotique*, et dont les propriétés, semblables à celles de l'acide muriatique, donnaient une force inattendue aux idées nouvelles. Ce fut donc dans ses propres découvertes qu'il puisa un argument suffisant pour motiver son adhésion définitive à la théorie du *chlore*. — Pendant que Davy employait de son côté les intervalles de repos d'un long voyage d'agrément à quelques expériences fructueuses, mais en miniature, sur l'iode, Gay-Lussac, enfermé dans son laboratoire et « guidé, dit encore M. Biot, par l'analogie « qu'il avait reconnue, développa savamment et « patiemment ce parallèle. Il suivit la nouvelle « substance dans toutes ses combinaisons, acides, « salines, métalloïdes, éthérées, dont il assigna « la composition; et il fixa toutes ses propriétés « spéciales si exactement, que l'on a pu seulement « depuis étendre les résultats qu'il avait obtenus, « ou perfectionner les procédés qu'il avait employés, sans rien trouver à reprendre à ses déterminations. Étant parvenu à extraire l'acide « *iodique* des *iodates*, le même sentiment de cor- « respondance le conduisit à extraire pareille- « ment l'acide *chlorique* des chlorates, et il en « donna l'analyse exacte en proportion de poids « ainsi que de volumes. Son mémoire, lu à l'In- « stitut le 1[er] août 1814, présente un remarquable « ensemble de toutes les connaissances physiques « et chimiques, appliquées à l'étude d'un nouveau « corps, avec une sûreté de jugement et une « finesse de tact qui ne laissent rien d'incertain « ni d'inexploré : il est aussi complet et parfait « qu'un travail chimique peut l'être à son temps « donné. C'est là que Gay-Lussac donna le premier « exemple de l'emploi qu'on peut faire de la *loi* « *des volumes* pour conclure par induction la den- « sité des vapeurs des corps que l'on ne sait pas « vaporiser matériellement. Il se servit de cette « méthode pour calculer la densité de la vapeur « d'iode, qui n'était pas encore connue; et l'expé- « rience a confirmé depuis cette détermination si « hardie alors. » — L'année suivante, le 18 septembre 1815, Gay-Lussac lut à l'Académie des sciences ses *Recherches sur l'acide prussique;* nous nous sommes empressé d'écrire cette date, parce qu'elle commence une ère toute nouvelle pour la chimie. Un gaz, le *cyanogène*, composé d'azote et de carbone vient se placer à côté des corps simples et en jouer le rôle. Il se rapproche spécialement du chlore, de l'iode, du brôme, du fluore et même du soufre, puisqu'il donne comme eux un acide avec l'hydrogène, des sels avec les métaux, etc.; il achève ainsi de démontrer que l'oxygène n'est pas un élément nécessaire des acides, pas plus que des sels. Mais écoutons encore une fois M. Biot : « Gay-Lussac mit le sceau à sa réputation de chi- « miste par la découverte du *cyanogène*. Il étudia « ce nouveau produit dans toutes ses phases de « combinaisons et d'isolement; il détermina « toutes ses propriétés physiques et chimiques « immédiates. Il définit rigoureusement sa com- « position par deux procédés d'analyse précis et « divers...; il développa toutes les particularités « de constitution, tant du cyanogène que de ses « combinaisons, dans leur rapport avec la *loi des* « *volumes*. On retrouve dans ce beau travail toutes « les excellentes qualités d'esprit qu'il avait mon- « trées dans l'étude de l'iode. Mais la sagacité et « la sûreté avec lesquelles il sut saisir les carac- « tères si imprévus du nouveau produit qu'il avait « formé complétèrent l'idée que l'on avait conçue « de son mérite, en y ajoutant la gloire d'un « inventeur pénétrant et prudent. » En admettant qu'avec *un* volume d'oxygène, un volume d'acide carbonique contient un volume de *vapeur de carbone*, Gay-Lussac calcula la densité de cette vapeur, et le nombre ainsi obtenu lui servit ensuite avec succès pour exprimer tous les autres

produits, par des rapports simples de volumes, d'où résultait leur composition pondérable. « Cette « extension donnée par Gay-Lussac à la théorie « des proportions définies a été une des innova- « tions les plus hardies et les plus fécondes que « l'on ait apportées de nos jours dans la science « chimique... Il montra peu après (1) comment « des composés physiquement très-divers, étant « considérés à l'état de gaz, peuvent être idéale- « ment constitués par des groupes de vapeurs « représentant d'autres corps, toujours les mêmes, « mais assemblés en nombre divers et simples de « volumes égaux. Cette conception est reconnue « aujourd'hui comme la seule rationnelle et géné- « rale par laquelle on puisse exprimer et mettre en « évidence les rapports de composition des sub- « stances organiques entre elles. » (Biot, id.) — Après ces grands travaux, que les circonstances amenèrent pour ainsi dire coup sur coup, Gay-Lussac, d'ailleurs sérieusement occupé encore par un double enseignement, n'en continue pas moins à faire paraître chaque année quelque mémoire de physique ou de chimie, comme on peut le reconnaître en jetant les yeux sur le tableau qui termine cette biographie. Parmi ses publications de 1816, nous remarquerons par exemple celle qui se rapporte aux combinaisons de l'azote et de l'oxygène. Il y détermine la composition des acides *azotique* et *azoteux*, et fait connaître les propriétés de l'acide *hypo-azotique*. On lui doit aussi l'analyse de l'acide *hypo-chlorique* et ce que l'on sait sur l'acide *hypo-chloreux*. En société avec Welter, il découvre l'acide *hypo-sulfurique* et détermine ses principaux caractères ; il analyse le *fulminate d'argent* avec Liebig ; il découvre dans le *kermès* la présence de l'oxygène, et commence ainsi à débrouiller l'histoire de ce corps ; il étudie la dissolution des sels dans l'eau et la déliquescence ; il examine l'action du carbone sur les sulfates, l'action de la chaleur sur le carbonate de chaux, etc. Nous avons vu que Gay-Lussac, homme d'une puissante capacité pour l'invention et l'exécution, avait pourtant traité de bonne heure des sujets de chimie générale ; nous aurions pu citer alors le mémoire sur le *Rapport qui existe entre l'oxygène des oxydes métalliques et leur capacité de saturation pour les acides*, lu à l'Institut peu de jours avant son travail sur les combinaisons gazeuses. En groupant des données presque toutes déjà connues, il établit ce principe important que l'acide dans les sels est exactement proportionnel à l'oxygène des oxydes. En 1839, il publia un travail encore plus théorique, si l'on peut s'exprimer ainsi, c'est l'article *Cohésion* qui était comme le premier chapitre de ses *Considérations sur les forces chimiques;* il y établit une analogie curieuse entre la dissolution et la vaporisation, et après avoir combattu les idées de Berthollet sur l'influence de la cohésion dans certains phénomènes chimiques, il avoue en terminant que le sujet est difficile et qu'il se trouvera heureux si les observations qu'il vient de faire appellent, au moins comme *conjecture*, l'attention des chimistes; espérant d'ailleurs qu'elles présenteront plus d'intérêt en se fortifiant de celles qu'il lui reste encore à réunir dans un autre mémoire. Mais par ses ordres cet autre mémoire fut brûlé au commencement de sa maladie, lorsqu'il crut reconnaître qu'il ne lui serait pas donné de pouvoir compléter l'œuvre qu'il avait projetée. — Il serait inexact de dire que le dernier travail chimique de Gay-Lussac est son *Mémoire sur l'eau régale*. En effet il y avait toujours, comme nous l'avons vu précédemment, plusieurs travaux commencés dans son laboratoire, nous oserons presque dire et dans sa tête. Le *Mémoire sur l'eau régale* est donc seulement sa dernière publication (1848). On sait que ce nom d'eau régale appartient, de temps immémorial, à un mélange en diverses proportions d'acide azotique et d'acide chlorhydrique. On croyait depuis longtemps que, par la réaction mutuelle des deux acides, il se produisait de l'eau de l'acide hypo-azotique avec un dégagement de chlore. Mais E. Davy commença à reconnaître qu'il se forme un composé particulier, le *gaz chloronitreux*, que l'on peut même obtenir directement par l'action mutuelle du gaz nitreux et du chlore. M. Baudrimont, en refroidissant convenablement le produit gazeux qui se dégage en effet de l'eau régale, et que l'on prenait pour de la vapeur nitreuse mêlée de chlore, obtint un liquide rouge-brun, bouillant à sept degrés *au-dessous* de zéro, et composé de telle sorte, suivant lui, que deux équivalents d'oxygène de l'acide azotique auraient été remplacés par deux équivalents de chlore, pour former ce qu'il nomme l'acide *chloro-azotique* (NO^3C^2l) ; cet acide serait, d'après sa manière de voir, le principe actif de l'eau régale. — Tel était donc l'état de la question lorsque Gay-Lussac, aidé de M. Larivière, en cherchant à reproduire l'acide *chloro-azotique*, remarqua un dégagement de chlore qui ne pouvait s'expliquer dans les idées de M. Baudrimont. Mais en décomposant ce corps nouveau par l'eau qui en dissout le chlore, lorsqu'il eut précipité celui-ci par une dissolution titrée de nitrate d'argent, il resta convaincu que le liquide découvert par M. Baudrimont contenait deux équivalents de chlore, ou quatre volumes et un équivalent de gaz nitreux, faisant aussi quatre volumes (NO^2Cl^2) ; ce qui explique suffisamment le dégagement du chlore. Quant au gaz découvert par E. Davy, son étude est difficile, puisqu'on ne peut la faire ni sur l'eau, ni sur le mercure. Gay-Lussac arrive pourtant à reconnaître que les deux gaz se combinent dans le rapport de 100 à 200 et que le composé contient par conséquent un équivalent de gaz nitreux uni à un équivalent de chlore (NO^2, Cl). Autant par analogie que par le résultat d'expériences qu'il ne juge pas suffi-

(1) *Lettre de Gay-Lussac à M. Clément sur l'analyse de l'alcool et de l'éther sulfurique et sur les produits de la fermentation* (*Annales de chimie*, t. 95, p. 311.)

santes, il considère ces deux corps comme deux acides qu'on pourrait nommer acide *hypo-chloazotique* et acide *chloro-azoteux;* leur composition serait analogue à celle des acides *hypo-azotique* et *azoteux.* Mais il croit avoir reconnu en même temps que ces deux composés nouveaux sont en général mêlés, en diverses proportions, dans les produits de l'eau régale comme dans le produit gazeux obtenu *directement* et ensuite condensé par le froid. Ajoutons enfin que ni l'un ni l'autre de ces composés, ni leur mélange, ne seraient le principe de l'action de l'eau régale. C'est toujours par le chlore libre, ou qui peut le devenir, qu'elle agit, par exemple, sur l'or : le métal en s'emparant du chlore rend plus facile la réaction des éléments de l'eau régale sans en changer la nature. Cette courte analyse ne peut donner qu'une idée très-imparfaite du travail difficile qu'elle rappelle. — Gay-Lusssac avait été nommé répétiteur de chimie à l'école polythecnique en 1804, professeur de chimie pratique en 1809, et instituteur de chimie après la mort de Fourcroy, en 1810. Il quitta, en 1832, la chaire de physique de la faculté des sciences et la remplaça par la chaire de chimie générale au muséum d'histoire naturelle. C'est la seule qu'il ait conservée dans ses dernières années. Les nombreux auditeurs qui ont assisté à ses leçons de chimie pendant si longtemps savent quelle précision dans les détails, quelle profondeur dans les vues, il prodiguait ou ménageait suivant la difficulté du sujet traité, ou selon le degré d'instruction qu'il supposait à son auditoire. Ce n'était pas une petite affaire pour un élève de l'école polytecnique que de recueillir pendant une heure et demie tous les faits et tous les développements que comprenait la leçon de Gay-Lussac. Combien d'hommes distingués dans cette science s'honorent d'avoir été ses élèves ! et sans faire tort à nos compatriotes, nous placerons à la tête de tous le très-illustre professeur de Giessen, Liebig. C'est en 1816 qu'Arago prit la direction des *Annales de physique et de chimie*, de concert avec Gay-Lussac. Comme celui-ci parlait et écrivait l'italien, l'anglais et l'allemand, il faisait traduire pour les Annales ou analysait lui-même dans ses leçons les ouvrages et les brochures qui renfermaient des travaux encore inconnus dans notre pays. Enfin, pour compléter ce qui se rapporte en quelque sorte à la vie de Gay-Lussac comme chimiste, nous devons rappeler que deux fois il s'est trouvé victime d'explosions qu'il n'avait pu prévoir. La première fois, le 3 juin 1808, lorsqu'il travaillait avec M. Thénard sur les métaux alcalins : de la potasse bouillante fut projetée dans tous les sens ; Gay-Lussac, gravement atteint après être resté comme aveugle pendant près d'un mois, conserva toute sa vie des yeux faibles et larmoyants. La seconde fois, quelques années seulement avant sa mort, il reçut à la main des blessures moins dangereuses sans doute, mais dont le traitement amena de longues et très-vives douleurs. — C'est une vérité reconnue et proclamée depuis longtemps : les savants éminents sont rarement des hommes d'application. Mais les hommes de génie savent se soustraire aux règles ordinaires, en créant eux-mêmes les routes nouvelles qu'ils doivent suivre ; tel fut Gay-Lussac. Encore élève, il comprend qu'un grand nombre de préparations industrielles sont du domaine de la chimie, et il visite avec soin les ateliers où elles s'élaborent. Ce surcroît de travail n'est pas perdu. Déjà le 7 février 1806, pendant qu'il est encore à Berlin, l'administration le nomme *membre du comité consultatif des arts et manufactures*. De retour en France, il se rend chaque semaine dans les bureaux du ministère. C'est là que les industriels qui sollicitent des brevets se trouvent d'abord en contact avec lui. Il discute leurs prétentions, donne souvent un corps à des idées vagues, et réfute celles qui sont fausses. Tout le monde reconnaît en lui l'homme bienveillant, l'esprit étendu et juste. Bien des secrets sont confiés à sa discrétion, et, il l'a souvent avoué dans sa famille, quelques-uns de ces secrets le mettaient dans un véritable embarras, lorsqu'il traitait des sujets qui s'y rapportaient. Mais il savait toujours cacher à ses auditeurs jusqu'à cet embarras lui-même. Gay-Lussac devint donc en quelque sorte *industriel*, comme il était devenu physicien et chimiste ; c'était pour son génie une autre manière d'étudier et de perfectionner. Comme dit encore M. Biot, qui pardonnera sans doute à l'un de ses plus anciens auditeurs d'avoir emprunté si souvent ses bonnes et belles paroles, « En cherchant « à se rendre l'industrie profitable, il voulait « surtout l'avancer ; son intégrité n'aurait con« senti pour aucun prix à propager ou à étayer « par l'autorité de son nom des procédés ou des « entreprises dont le succès ne lui aurait pas paru « assuré scientifiquement. » — Il est impossible de passer en revue tous les procédés industriels que Gay-Lussac a inventés ou perfectionnés. A la commission des poudres et salpêtres, où il fut nommé en 1818, dans les usines de l'administration des tabacs, on a longtemps profité de ses conseils et de ses inventions, comme dans tous les laboratoires de chimie et dans un grand nombre d'ateliers ou de manufactures. Quel que fût d'ailleurs l'objet d'un travail scientifique qu'il menait à sa fin, s'il avait trouvé chemin faisant un point de vue d'utilité pratique, il manquait rarement de l'indiquer. Ainsi par exemple, dans son *Mémoire sur l'eau régale*, après avoir fait connaître que ce liquide, lorsqu'il contient un excès d'acide muriatique, dissout l'étain en formant du sel ammoniac, sans aucun dégagement de gaz, il ajoute : « Cette expérience n'est pas seulement « curieuse, elle est susceptible d'applications utiles. « Soit en effet de l'étain du commerce, qui contient « presque toujours des traces d'arsenic : en trai« tant des lames minces ou de la grenaille de ce « métal par l'eau régale, l'étain se dissout et

« l'arsenic reste en poudre, qu'il est facile de re- « cueillir. » C'est, nous croyons, un incendie qui lui suggéra l'idée de publier un procédé pour rendre certaines toiles incombustibles ou au moins *non inflammables*, en les imbibant de divers sels, particulièrement de *phosphate d'ammoniaque* qu'il est facile de préparer en grand. — Le génie de Gay-Lussac pour les perfectionnements industriels était même tellement connu, qu'on lui attribue quelquefois des applications qui existaient avant lui, mais dont ses propres travaux sont venus éclairer le mécanisme; en voici un exemple remarquable. Dans son *Mémoire sur la fermentation*, publié en 1810, il prouve d'une manière générale que l'air est indispensable pour commencer toute espèce de fermentation; aussi reconnut-il qu'en faisant bouillir tous les jours ou tous les deux jours une certaine quantité de lait pour en chasser l'air, on pourait conserver ce liquide pour ainsi dire indéfiniment. Il est facile d'après cela, dit-il, de comprendre la conservation des substances animales ou végétales par le procédé *Appert*. Ces substances, en contact avec l'air, acquièrent promptement une disposition à la putréfaction ou à la fermentation; mais en les exposant à la température de l'eau bouillante dans des vases bien fermés, l'oxygène absorbé produit une nouvelle combinaison qui n'est plus propre à exciter la fermentation. Tel était l'état de la question lorsque Liebig publia ses *Lettres sur la chimie* (1845), où se trouvent les lignes suivantes : « On a fait les plus « belles applications de ces expériences qui sont « d'une égale valeur pour toutes les substances « organiques... C'est là certainement un des plus « grands bienfaits dont la science et Gay-Lussac « aient gratifié la vie des hommes. » Comme les applications d'Appert ont précédé les expériences de Gay-Lussac, il faut rendre au premier une bonne partie de la gloire acquise, gloire un peu exagérée peut-être par le savant chimiste de Giessen. On sait qu'en lisant les savants travaux sur les corps gras, publiés par l'un de ses plus chers et plus illustres confrères (1), Gay-Lussac eut l'idée du parti qu'on pourrait en tirer pour la fabrication d'une nouvelle espèce de bougie. Distraits l'un et l'autre par d'autres occupations, ils laissèrent bientôt tomber dans le domaine public cette belle industrie qui, après avoir langui quelque temps, a fini par prendre un grand essor; à une autre époque, voulant venir en aide à une industrie analogue, alors assez importante pour son département, Gay-Lussac avait essayé de blanchir la cire par le chlore. Il réussit en effet; mais il reconnut aussi que la cire devenue blanche retient une certaine proportion de chlore qui, pendant la combustion, produit dans les appartements des vapeurs épaisses d'acide chlorhydrique. C'est alors qu'il constata le premier phénomène de *substitution*. La cire, en abandonnant au chlore un équivalent d'hydrogène qui se dégageait à l'état d'acide chlorhydrique, conservait un équivalent de chlore; les corps gras peuvent ainsi en général se transformer en d'autres corps, dans lesquels l'hydrogène est remplacé par le chlore. Ces faits sont consignés dans la trentième leçon d'un cours de chimie, en deux volumes, qui, en 1828, malgré Gay-Lussac, fut publié par un anonyme comme reproduisant ses leçons. — C'est sous le nom de Gay-Lussac que sont plus particulièrement connues aujourd'hui dans les arts deux méthodes d'essai qu'il a grandement perfectionnées, l'*alcalimétrie* et la *chlorométrie*. La première se compose d'une série d'opérations qui doivent faire connaître la quantité réelle d'*alcali* contenue dans ce qu'on appelle *potasses* ou *soudes* du commerce. La richesse de ces produits est donnée par la quantité d'acide sulfurique nécessaire pour saturer l'alcali. Au lieu de déterminer, comme le faisait Richter, cette quantité d'acide par une pesée directe, Descroisilles substitua, en 1806, des mesures de volume aux poids; mais Gay-Lussac, tout en conservant le même principe, simplifia singulièrement les opérations. En très-peu de temps, à l'aide de sa *burette alcalimétrique*, on détermine combien un quintal de potasse du commerce, par exemple, contient de potasse pure. Des essais analogues constituent la *chlorométrie*; ils font connaître la quantité de chlore contenue dans le chlorure de chaux du commerce. Les liqueurs titrées et les appareils employés dans ces deux genres d'opérations sont d'une manipulation facile, et des tables faites avec soin dispensent au besoin de toute espèce de calcul. La même chose a lieu pour l'*alcoométrie*, qui consiste spécialement dans l'emploi raisonné de l'*alcoomètre centésimal* imaginé par Gay-Lussac, approuvé en 1822 par une commission de l'Académie des sciences, et dont l'usage fut sanctionné par le pouvoir législatif le 18 mai 1824. C'est une espèce d'aréomètre à poids constant, qui porte une échelle divisée en cent parties ou degrés, dont chacun représente un centième d'alcool. — En 1829, Gay-Lussac fut appelé à la direction du *bureau de garantie* des matières d'or et d'argent établi à l'hôtel des monnaies. Ce bureau n'a rien de commun avec le laboratoire même de la commission des monnaies. C'est, pour ainsi dire, une entreprise particulière dont l'organisation est laissée aux soins et à la charge de celui qui la dirige. Les droits d'essai sont fixés par un règlement d'administration; ils sont perçus par le directeur du bureau, et c'est sur leur produit qu'il paye les *vingt* employés dont il a besoin; le reste forme ses émoluments, variables suivant l'état de prospérité de l'industrie parisienne. Le bureau d'essai et le laboratoire de la monnaie, c'est-à-dire les fabricants et le gouvernement, sont également intéressés à une exactitude mathématique dans les opérations chimiques faites sur les métaux précieux. Or, jusqu'à l'époque dont nous parlons,

(1) M. Chevreul.

et de temps immémorial, les essais d'argent s'étaient faits par la *coupellation*, c'est-à-dire en fondant, avec une certaine proportion de plomb pur, l'argent allié de cuivre, et en prolongeant cette fusion dans un fourneau à moufle, jusqu'à ce que le plomb et le cuivre, oxydés par l'air, aient disparu, imbibés par la matière poreuse de la coupelle; l'argent resté pur était pesé avec soin, et le résultat comparé au poids primitif déterminait le *titre* de l'alliage; mais ce procédé était inexact: Tillet l'avait déjà suffisamment prouvé en 1763. Les directeurs des monnaies avaient donc réclamé à diverses époques, prétendant que ce mode d'essai déguise jusqu'à *trois* à *quatre* millièmes d'argent : un lingot mathématiquement composé de 900 millièmes d'argent pur et de 100 millièmes de cuivre ne revient d'après eux à l'essai qu'à 897 ou 896 millièmes. Au lieu donc de mettre 900 parties d'argent fin dans ses lingots, le directeur doit en mettre 904, s'il veut que ses pièces soient admises après l'essai légal. C'est une perte de quatre francs par sac de mille francs.—La commission chargée par le ministre d'examiner à fond cette question choisit Gay-Lussac pour rapporteur. Elle vérifia de nouveau et de toutes manières le fait principal; elle reconnut en outre qu'un même lingot analysé dans divers pays par des hommes également habiles ne donnait pas les mêmes résultats. Par exemple, tandis que dans un lingot préparé par ses soins, M. Vivien, essayeur à Strasbourg, trouvait 898 millièmes d'argent; M. Bindley, essayeur à Londres, en trouvait 896 1/4; M. de Castenholz, essayeur à Vienne, 898 2/5; et l'essayeur de la monnaie à Naples, 891. La commission proposa donc et le gouvernement adopta, pour l'argent, le mode d'essai *par la voie humide*, dû à son rapporteur. Ce procédé consiste à dissoudre dans l'acide nitrique *deux grammes* de l'argent que l'on veut essayer, et à déterminer exactement la quantité d'argent pur qui se trouve dans cette liqueur, en précipitant cet argent par une dissolution de sel marin *titrée*, ou composée de manière que *cent* grammes de cette dissolution puissent justement précipiter deux grammes d'argent fin; les autres métaux unis à l'argent ne sont pas précipités, en exceptant pourtant le mercure. Mais sa présence donne lieu à des phénomènes qui le font promptement reconnaître. M. Levol a d'ailleurs trouvé un moyen simple de l'empêcher de gêner l'opération. En remplaçant ici, comme dans l'*alcalimétrie*, les poids par les volumes, Gay-Lussac fit connaître tous les détails d'une opération complète, et imagina pour la faire des appareils d'une manipulation aussi sûre qu'elle est simple. Ce procédé est aujourd'hui adopté partout où il y a un hôtel des monnaies. Si l'on veut donc calculer combien il doit se fabriquer, chaque année, de *sacs de mille francs*, en argent, pour ainsi dire, dans le monde entier, on comprendra quelle est l'importance économique de cette invention, d'une apparence si simple. — Sous le titre de *Métrologie chimique*, Gay-Lussac avait rassemblé les essais des matières consommées dans les arts ou des produits qui en résultent. Les procédés qui lui servent, dans ce traité inédit, à la détermination des degrés de pureté et par conséquent de la valeur commerciale des diverses substances, sont d'une exactitude rigoureuse et en même temps d'une grande simplicité. Pour lui, le grand perfectionnement dans l'art des essais consistait à les mettre à la portée de tous les ateliers, et à pouvoir les confier aux mains des ouvriers les moins expérimentés. — Malheureusement il n'est pas donné à tous les travaux industriels de persister indéfiniment dans la science; un procédé en remplace un autre et avec celui-ci s'élimine le plus souvent le nom de son auteur. Mais il doit y avoir exception pour les hommes qui introduisent d'un seul coup dans une grande industrie des idées nouvelles et des appareils très-ingénieux pour mettre ces idées en pratique. Or on sait que c'est toujours, et depuis longtemps déjà, en réunissant dans un même espace de l'acide sulfureux, de l'air, de l'eau et des vapeurs d'acide azotique, que l'on produit l'acide sulfurique ordinaire. C'est donc l'acide azotique qui en se décomposant transforme le plus souvent l'acide sulfureux en acide sulfurique. Mais l'acide azotique est d'un prix très-élevé par rapport à celui de l'acide sulfurique. D'où il suit qu'en diminuant par exemple de la *moitié* ou des *trois quarts* la portion du premier nécessaire pour produire une certaine quantité du second, on donne lieu à une immense économie pour un atelier où l'on fabrique jusqu'à *trois mille* kilogrammes d'acide sulfurique par *vingt-quatre* heures. Tel est le résultat que rêva une nuit Gay-Lussac, et qu'il mit en pratique dans de petits appareils, presque avant la fin de cette même nuit, aidé par l'habile M. Lacroix. Auparavant, une assez grande quantité de vapeurs nitreuses s'échappaient en pure perte de la dernière partie des chambres de plomb. Gay-Lussac, sachant qu'elles se dissolvent facilement dans l'acide sulfurique concentré, dispose des colonnes de *coke* sur lesquelles vient se déverser continuellement l'acide sulfurique, comme en cascade, mouillant partout les fragments du combustible inattaquable par lui à la température ordinaire. Les vapeurs nitreuses trouvant ainsi l'acide sulfurique sur leur chemin sont arrêtées et retenues en combinaison. Après avoir goutte à goutte parcouru toute la hauteur de l'appareil, cet acide arrive donc saturé de ces vapeurs sur le sol de l'une des chambres. Là, de l'eau en jets nombreux vient le traverser et l'agiter. Elle se combine avec lui et chasse par conséquent les vapeurs nitreuses, qui s'élèvent dans la chambre, où elles se trouvent en contact avec de l'acide sulfureux pour donner naissance à l'acide sulfurique. Ce procédé a certainement produit de grands avantages à la société qui put le breveter de suite en

Angleterre, et cette société n'a sans doute pas été ingrate envers Gay-Lussac, appelé d'ailleurs à participer aux profits, puisqu'il était sociétaire lui-même. Mais on se tromperait beaucoup si l'on croyait qu'il a généralement tiré un grand profit de ses travaux d'*application*. C'est l'économie, le bon ordre introduits de bonne heure dans sa maison, qui ont surtout porté leurs fruits peu à peu, et permis à l'illustre chimiste d'agrandir et d'embellir le domaine paternel, *Lussac*. — Reportons-nous par la pensée vers 1810, moment le plus brillant du premier empire, époque où il semblait tout naturel d'entendre dire autour de soi : la grande armée, le grand Napoléon, la grande nation. Comme les préoccupations politiques avaient profondément agité l'esprit national, les produits de l'imagination, flétris plus tard sous le nom de *littérature de l'empire*, excitaient peu de sympathies. Les sciences au contraire avaient déjà pris un immense développement, et l'on s'y adonnait partout avec ardeur. Les besoins de la guerre, l'isolement de la France avaient excité au plus haut degré l'esprit d'invention ou de perfectionnement. L'enseignement parisien venait de prendre son essor dans toutes les facultés : par son ensemble et par sa méthode, il ne ressemblait à rien de ce que l'on avait pu créer à aucune époque et dans aucun pays. Car, si, par exemple, la laborieuse et profonde Allemagne savait faire *des lectures* et des dissertations, Paris seul à cette époque savait faire des cours. L'illustre phalange des Monge, Laplace, Lagrange, Legendre, Carnot, Cuvier, Bertholet, Chaptal (*Fourcroy venait de mourir*), Vauquelin, Biot, Gay-Lussac, Thénard, Brongniart, Haüy, Arago, Poisson, Dulong, de Jussieu, Mirbel, Decandolle, que nous avons vue marcher d'un pas égal pour les progrès de la science, brillait alors d'un éclat européen. La médecine, le droit, la philosophie étaient d'ailleurs représentés par des hommes dignes de figurer à côté de ceux qu'on vient de nommer. Cette aristocratie du mérite, dans un pays où il n'y en avait plus ou pas encore d'autres, présentait un point d'appui que le pouvoir n'avait pas dû négliger. On y prenait donc des ministres et surtout des sénateurs. Napoléon voulait d'ailleurs fournir ainsi d'une manière convenable à ces hommes éminents les moyens de faire les honneurs de la France aux savants étrangers. Vint bientôt la restauration : bienveillante de sa nature, elle essaya timidement de se populariser en amalgamant dans des proportions insuffisantes le présent avec le passé. Quelques savants furent choyés et admis sur les bancs parlementaires, où ils restèrent cependant isolés jusqu'en 1830. Alors le pouvoir nouveau et les électeurs appelèrent à l'envi dans les deux chambres les membres des Académies. Gay-Lussac fit comme les autres et se trouva nommé député de son département en 1831. Mais la *coalition* ayant vers 1838 soulevé des prétentions auxquelles il ne pouvait prêter un loyal concours, il le déclara aux électeurs du 2ᵉ arrondissement de Limoges, dans une lettre pleine de franchise et de haute raison. C'est pourquoi il cessa d'être leur mandataire. Le gouvernement en nommant Gay-Lussac à la chambre des pairs (1839) reconnut autant qu'il était en lui les services de premier ordre qu'il avait rendus à la science et à la société. Son rôle parlementaire dans cette nouvelle position fut, comme on le pense bien, ce qu'il devait être de la part d'un homme étranger aux coteries politiques. Ne prenant la parole que dans des circonstances toutes spéciales, il occupa peu les organes de la presse jusqu'en 1847. — Alors naquit et grandit, sous le patronage du très-honorable M. Demesmay, la fameuse question *de la réduction de la taxe du sel*. Nous avons là sous la main *neuf* brochures qui forment un ensemble de *cinq cent quatorze pages*, et nous n'avons pas la prétention d'avoir recueilli tout ce qui a été publié à cette occasion par M. Demesmay ou par ses adhérents. A côté se trouve un petit in-8° de *trente-quatre* pages : c'est le rapport fait à la chambre des pairs le 2 août 1847 ; rapport dans lequel Gay-Lussac combat et réduit à néant, par un court exposé de faits positifs bien constatés, les prétentions agricoles, hygiéniques et même pécuniaires de ses adversaires. En laissant de côté la question pécuniaire, dont personne ne s'inquiète plus aujourd'hui, ces prétentions si largement soutenues se réduisent à ces deux points : 1° L'influence du sel sur les animaux commence à leur naissance et continue ses bienfaits pendant leur vie entière : il contribue à la taille, il assure la santé, il facilite l'engraissement :

Ein Pfund Salz macht zehn Pfund Schmalz.

2° Les bons effets du sel sur les terres ne sont pas plus douteux que ses bons effets sur les animaux. — Or, il est bien reconnu aujourd'hui que l'influence du sel est *nulle* dans le premier cas et presque nulle dans le second : le sel plaît aux animaux comme le sucre aux enfants ; il peut les rendre plus dociles quelquefois, mais il ne contribue ni à la taille, ni à la graisse, et il n'arrête pas les maladies épizootiques. Si la place ne nous manquait pour entrer dans le détail de cette discussion, on comprendrait combien un homme, ennemi comme Gay-Lussac du bavardage scientifique, devait faire peu de cas de cet ensemble d'autorités usurpées, de traditions surannées, qu'on invoquait contre son opinion dans les journaux comme dans les brochures. Il rendait, au reste, pleine et entière justice à la loyauté de son principal adversaire, avec lequel il avait souvent discuté, chez lui, de vive voix, les questions qui les occupaient tous deux. M. Demesmay, de son côté, ne mit jamais en doute la bonne foi et la profonde conviction de Gay-Lussac. C'est donc avec un grand étonnement que nous avons lu, dans une publication récemment faite à Limoges, à propos de ce projet de loi sur le sel, la phrase suivante : « Le savant que la couronne avait com-

« blé d'honneurs faiblit devant elle. » Heureusement, on n'a pas encore oublié qu'Arago reprochait assez amèrement à cette *même couronne* d'avoir beaucoup tardé à donner la pairie à Gay-Lussac. Ce serait donc manquer à la mémoire de notre grand chimiste que de chercher à réfuter une aussi étrange assertion. — Nous dirons même qu'on pourrait tout aussi bien l'accuser d'avoir faibli devant les marchands de vins, puisque dans la séance du 21 juin 1844, se séparant seul de la majorité de la commission, il exposa et développa son opinion contre *le projet de loi relatif à la falsification des vins :* cette question, qui avait alors, de tous côtés, un grand retentissement, fut traitée par Gay-Lussac comme il aurait traité une question purement scientifique, sans se préoccuper de l'impopularité qui pouvait en résulter pour lui. Son devoir était de combattre ce qu'il croyait mauvais, et il l'accomplissait pleinement, à tout risque et tout péril. Aussi déclara-t-il, sans détour, à la fin de sa dissertation, que le projet de loi était sans aucune consistance, que la base en était fausse, le but chimérique et l'exécution impossible. — Tel était donc Gay-Lussac : à la chambre des pairs, dans son laboratoire comme dans ses salles de cours, sa haute logique et sa profonde intelligence ne lui faisaient jamais défaut. Il procède mathématiquement, écarte les accessoires, attaque de front les difficultés et ne cherche jamais à produire ce que l'on appelle de l'effet. Rarement il abandonne une question sans l'avoir complétement résolue. S'il trouve chemin faisant des points encore inaccessibles, il en fait l'aveu, comme nous l'avons remarqué en parlant de quelques-uns de ses travaux. Plusieurs fois, à notre connaissance, il a reconnu franchement et sans détour qu'il s'était trompé. C'est dans cette franchise, par rapport à ses propres erreurs, que se trouve l'explication de la vivacité qu'il portait dans les discussions de doctrines ou de priorité auxquelles il a dû prendre part. Mais cela ne l'a pas empêché de se montrer toute sa vie juge impartial et bienveillant des travaux des autres, applaudissant à leurs succès, et ne voyant toujours que le résultat final, les progrès de la science : ennemi d'ailleurs de l'oisiveté, et par suite peu accessible aux importuns de tous les degrés. — Dans ses dernières années il allait plus souvent et il séjournait plus longtemps à Lussac. Le professorat lui était devenu pénible : il souffrait sans se rendre bien compte de la nature de son mal. Rien pourtant, dans ce corps grand, droit, robuste, n'indiquait à l'extérieur un notable affaiblissement, une fin si prochaine. Son activité intellectuelle paraissait n'avoir rien perdu de son énergie. S'il prend plaisir à suivre les travaux des champs, à faire soigner son vaste jardin, c'est pourtant dans son laboratoire qu'on le trouve le plus souvent. Dans la partie de la maison la mieux soustraite aux distractions de tout genre, au premier étage, deux pièces ont été ménagées pour recevoir l'une les livres et les instruments de précision, l'autre le laboratoire. Rien ne manque à ce dernier : produits chimiques de toute sorte, expériences qui s'achèvent, appareils prêts à fonctionner. Tout indique *à ceux qui peuvent arriver jusque-là* que les plaisirs de la campagne sont encore sacrifiés aux besoins incessants de faire progresser la science. Et pourtant ce sol natal, ce pays accidenté, cette riche verdure, ce patois même dont il aime à recueillir les expressions souvent originales, réagissent fortement sur l'âme si aimante de Gay-Lussac. « Pour mon compte, écrivait-il « à l'un de ses parents, je suis content que tu « viennes passer tes vieux jours aux mêmes lieux « où s'est écoulée ta première jeunesse. Tu éprou« ves sans doute le même sentiment que moi : « tout le temps que j'ai passé loin du pays où je « suis né s'est écoulé comme un songe. Le temps « de mon enfance me paraît se perdre dans le « passé le plus lointain, et c'est par ces souvenirs « confus que je crois avoir longtemps vécu. Dans « un âge avancé ces souvenirs sont pleins de « charmes, etc. » (Lussac, 18 mars 1849.) Mais *neuf* mois après il disait à la même personne : *Mon pauvre ami, je croyais bien que nous resterions plus longtemps ensemble.* — A Lussac comme à Paris, c'est toujours de très-bonne heure, entre quatre et cinq heures du matin, quelle que soit la saison, que Gay-Lussac se met au travail. La petite table et le livre dont parle Arago sont là à leur place spéciale : le registre est régulièrement tenu comme dans la capitale. Chaque jour il reçoit la note des expériences achevées ou essayées, de la durée d'une opération, etc. ; une de ces notes se rapporte à quelques essais faits sur des mélanges réfrigérants. Elle est, nous croyons, datée du 31 décembre 1849. C'est la dernière..... Gay-Lussac s'est donc mis au lit le 1er janvier 1850 pour ne plus se relever ! Après deux mois de souffrances, il y eut un moment d'espoir. On profita de cette légère amélioration pour le transporter à Paris. Il y trouva tout ce que la science de la médecine peut offrir de lumières et de dévouement de la part de ses vieux amis MM. Magendie et Serres ; tout ce que l'attachement le plus profond peut produire de soins intelligents de la part de son élève M. le docteur Larivière. Le mieux parut d'abord se soutenir ; mais l'espoir qu'il faisait naître n'eut pas une longue durée. Entouré de toute sa famille et de son vieil ami de Chamberet, Gay-Lussac mourut, comme nous l'avons dit, le 9 mai 1850, à l'âge de 71 ans et 6 mois. Quatre jours après M. de Humboldt écrivait à madame Gay-Lussac : « L'amitié dont m'a honoré ce grand « et beau caractère a rempli une belle portion de « ma vie : personne n'a réagi plus fortement, je « ne dis pas seulement sur mes études, qui avaient « besoin d'être fortifiées, mais sur l'amélioration « de mon sentiment, de mon intérieur. Quel sou« venir que la première rencontre chez M. Ber« tholet à Arcueil ! mon travail journalier à l'an-

« cienne école polytechnique; mon admiration « toujours croissante, mes prédictions sur sa fu- « ture illustration dont mes ouvrages d'alors por- « tent l'empreinte; mon espoir que longtemps « mon nom resterait attaché au sien; que de sa « gloire quelque chose rejaillirait sur moi..... « toutes ces phases de la vie se représentent à « ma mémoire avec un charme indicible! je n'ai « besoin de raisonner ni mon admiration, ni mon « éternelle reconnaissance. Il n'y a pas un homme « auquel je doive plus pour la rectitude de mes « études, de mon intelligence, de mon caractère « moral, qu'à celui dont vous avez fait le bonheur « par vos nobles qualités du cœur et de l'es- « prit....... » (Berlin, 13 mai 1850.) Ces idées que l'illustre et vénérable octogénaire formulait rapidement à Berlin, après avoir reçu la *nouvelle foudroyante* de la mort de son ami, nous les retrouvons presque identiques dans le discours de M. Becquerel sur la tombe de Gay-Lussac. « Comme « homme privé, Gay-Lussac offrait le rare assem- « blage des plus hautes facultés intellectuelles et « des vertus les plus solides. Simple, modeste, « bienveillant, excellent ami, son caractère of- « frait à la fois la plus aimable douceur et la plus « grande fermeté. Sa probité scientifique se re- « trouvait dans toutes les affaires de la vie. En- « nemi de l'intrigue, il prenait part à tout ce qui « pouvait accroître la fortune de la France. Les « honneurs, les titres, les distinctions de tout « genre, qui lui furent prodigués, n'altérèrent « jamais la noble simplicité de son esprit. Homme « d'un caractère antique, plein de franchise et « de droiture, il restera comme le vrai type « du savant qui comprend sa mission ici-bas, « travaille avec ardeur aux progrès de la philo- « sophie naturelle, agrandit le cercle de nos con- « naissances, enrichit le patrimoine de l'humanité, « et laisse dans la mémoire des peuples un souve- « nir impérissable d'estime et de reconnaissance. » Voici la liste des travaux de Gay-Lussac : 1° *Recherches sur la dilatation des gaz et des vapeurs*, lues à l'Institut national le 11 pluviôse an 10 (31 janvier 1802) par le citoyen Gay-Lussac, élève ingénieur de l'école nationale des ponts et chaussées (*Annales de chimie*, t. 43, p. 137), 1802; 2° *Notes sur les précipitations mutuelles des oxydes métalliques* (*Annales de chimie*, t. 49, p. 21), 1803; 3° *Relation d'un voyage aérostatique fait par MM. Gay-Lussac et Biot*, lue à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national par M. Biot le 9 fructidor an 12 (27 août 1804); 4° *Relation d'un voyage aérostatique fait par Gay-Lussac le 29 fructidor an 12* (16 septembre 1804), lue à l'Institut national le 9 vendémiaire an 13 (1er octobre 1804); 5° *Expériences sur les moyens eudiométriques et sur la proportion des principes constituants de l'atmosphère*, par MM. A. de Humboldt et J.-L. Gay-Lussac, lues à la première classe de l'Institut national le 1er pluviôse an 13 (21 janvier 1805) (*Journal de physique*, t. 60), 1805; 6° *Observations sur l'intensité et l'inclinaison des forces magnétiques, faites en France, en Suisse, en Italie et en Allemagne*, par MM. A. de Humboldt et Gay-Lussac, lues à l'Institut le 8 septembre 1806 par Gay-Lussac (*Mémoires de la société d'Arcueil*, t. 1, p. 1), 1806; 7° *Essai pour déterminer les variations de température qu'éprouvent les gaz en changeant de densité, et considérations sur leur capacité pour le calorique*, lu à l'Institut le 15 septembre 1806 (*Mémoires de la société d'Arcueil*, t. 1, p. 180), 1806; 8° *Sur la vaporisation des corps*, lu à la société d'Arcueil le 26 février 1807 (*Mémoires de la société d'Arcueil*, t. 1er, p. 204), 1807; 9° *Mesures des phénomènes capillaires* (*Journal de physique*, t. 65, p. 88, extrait par M. Biot), 1807; 10° *Mémoire sur la décomposition des sulfures par la chaleur*, lu à la société d'Arcueil le 11 avril 1807 (*Société d'Arcueil*, t. 1, p. 215), 1807; 11° *Note sur la capacité des corps pour la saturation*, lue le 12 juin 1807 (*Société d'Arcueil*, t. 1, p. 379), 1807; 12° Gay-Lussac et Thénard, *Nouveau procédé pour obtenir le sodium et le potassium purs*, lu à l'Institut le 7 mars 1808; 13° Gay-Lussac et Thénard, *Sur les précautions à prendre pour réussir dans la préparation des métaux alcalins*, lu à l'Institut le 2 mai 1808; 14° Gay-Lussac et Thénard, *Phénomènes que présente le gaz ammoniac avec le métal de la potasse*, lu à l'Institut le 16 mai 1808; 15° Gay-Lussac et Thénard, *Décomposition de l'acide boracique par le potassium : séparation du bore*, lu à l'Institut le 20 juin 1808; 16° Gay-Lussac et Thénard, *Recomposition de l'acide boracique : histoire du bore*, lu à l'Institut le 14 novembre 1808; 17° *Sur le rapport qui existe entre l'oxydation des métaux et leur capacité de saturation pour les acides*, lu à l'Institut le 5 décembre 1808 (*Mémoires de la société d'Arcueil*, t. 2, p. 159), 1808; 18° *Sur la combinaison des substances gazeuses les unes avec les autres*, lu à la société philomatique le 31 décembre 1808 (*Mémoires de la société d'Arcueil*, t. 2, p. 207), 1808; 19° Gay-Lussac et Thénard, *Recherches sur l'acide fluorique, tentatives pour en extraire le radical*, lu à l'Institut le 9 janvier 1809; 20° Gay-Lussac et Thénard, *Action du potassium sur les sels terreux et alcalins et sur les sels et oxydes métalliques*, lu à l'Institut le 23 janvier 1809; 21° Gay-Lussac et Thénard, *Propriétés comparatives du gaz acide muriatique oxygéné et de l'acide muriatique*, lu à l'Institut le 27 février 1809; 22° *Sur la vapeur nitreuse et sur le gaz nitreux considéré comme moyen eudiométrique*, lu à l'Institut le 13 mars 1809 (*Mémoires de la société d'Arcueil*, t. 2, p. 235), 1809; 23° Gay-Lussac et Thénard, *Recherches sur la production d'un amalgame par l'ammoniaque et les sels ammoniacaux au moyen de la pile voltaïque*, lu à l'Institut national en septembre 1809 (*Recherches physico-chimiques*, t. 1er, p. 52, et *Annales*, t. 73), 1809; 24° Gay-Lussac et Thénard, *Mémoire en réponse aux recherches analytiques de M. Davy sur la nature du soufre et du phosphore*, lu à l'Institut le 18 septembre 1809

(*Recherches physico-chimiques*, t. 1er, p. 187, et *Annales*, t. 73), 1809; 25° Gay-Lussac et Thénard, *Méthode pour déterminer les proportions des principes qui constituent les substances végétales et animales, et application de cette méthode à l'analyse d'un grand nombre de ces substances*, lu à l'Institut le 15 janvier 1810. Ces travaux, au nombre de onze, faits en commun avec M. Thénard, ont été réunis dans un ouvrage publié en 1811, sous ce titre: *Recherches physico-chimiques*, par MM. Gay-Lussac et Thénard, 2 vol. in-8°. 26° Gay-Lussac et Thénard, *Observations sur trois mémoires de M. Davy* (*Annales de chimie*, t. 75, p. 290), 1810; 27° *Observations sur l'acétate d'alumine* (*Annales de chimie*, t. 74, p. 195), 1810; 28° *Mémoire sur la fermentation*, lu à l'Institut le 3 décembre 1810 (Extrait: *Annales de chimie*, t. 76, p. 245), 1810; 29° *Sur l'action mutuelle des oxydes métalliques et des hydro-sulfures alcalins* (*Annales de chimie*, t. 78, p. 86), 1811; 30° *Note sur la précipitation de l'argent par le cuivre* (*Annales de chimie*, t. 78, p. 91), 1811; 31° *Mémoires sur les oxydes de fer*, lu à la société d'Arcueil le 3 novembre 1811 (Extrait: *Annales de chimie*, t. 80, p. 163), 1811; 32° *Sur la précipitation des métaux par l'hydrogène sulfuré*, lu à la société d'Arcueil le 3 novembre 1811 (*Annales de chimie*, t. 80, p. 205), 1811; 33° *Note sur la densité des vapeurs de l'eau, de l'alcool, de l'éther sulfurique, et sur un appareil fort simple employé pour déterminer cette densité*, luе à l'Institut le 25 novembre 1811 (Extrait: *Annales de chimie*, t. 80, p. 218), 1811; 34° *Mémoire sur la capacité des gaz pour le calorique*, lu à l'Institut le 20 janvier 1812 (Extrait: *Annales de chimie*, t. 81, p. 98), 1812; 35° *Mémoire sur la déliquescence des corps* (Extrait: *Annales de chimie*, t. 82, p. 171), 1812; 36° *Note sur la capacité des fluides élastiques pour le calorique* (*Annales de chimie*, t. 83, p. 106), 1812; 37° *Mémoire sur les changements de couleur que produit la chaleur dans les corps colorés* (*Annales de chimie*, t. 83, p. 171), 1812; 38° *Note sur les sulfures sulfurés, les muriates de mercure et les phosphures alcalins* (*Annales de chimie*, t. 85, p. 199), 1813; 39° *Mémoire sur l'existence de l'alcool dans le vin*, lu à l'Institut le 1er mars 1813 (*Annales de chimie*, t. 86, p. 175, et *Mémoires de la société d'Arcueil*, t. 3, p. 94), 1813; 40° *De l'influence de la pression de l'air sur la cristallisation des sels*, lu à la société d'Arcueil en octobre 1813 (*Mémoires de la société d'Arcueil*, t. 3, p. 180, et *Annales de chimie*, t. 87, p. 225), 1813; 41° *Sur un nouvel acide formé avec la substance découverte par M. Courtois*, lu à l'Institut le 6 décembre 1813 (*Annales de chimie*, t. 88, p. 311), 1813; 42° *Note sur la combinaison de l'iode avec l'oxygène*, lue à l'Institut le 20 décembre 1813 (*Annales de chimie*, t. 88, p. 319), 1813; 43° *Mémoire sur l'iode*, lu à l'Institut le 1er août 1814 (*Annales de chimie*, t. 91, p. 5), 1814; 44° *Recherches sur l'acide prussique*, présentées à l'Institut le 18 septembre 1815 (*Annales de chimie*, t. 95, p. 136), 1815; 45° *Lettre de M. Gay-Lussac à M. Clément sur l'analyse de l'alcool et de l'éther sulfurique et sur les produits de la fermentation* (*Annales de chimie*, t. 95, p. 311), 1815; 46° *Observations sur l'acide urique* (*Annales de chimie*, t. 96, p. 53), 1815; 47° *Réclamation de M. Gay-Lussac sur la découverte de l'acide chlorique* (*Annales de chimie*, t. 96, p. 99), 1815; 48° *Observations sur l'oxydation de quelques métaux* (*Annales de chimie et de physique*, t. 1er, p. 157), 1816; 49° *Description d'un nouveau baromètre portatif* (*Annales de chimie et de physique*, t. 1er, p. 113), 1816; 50° *Observations sur les combinaisons formées par l'iode et le chlore* (*Annales de chimie et de physique*, t. 1er, p. 157), 1816; 51° *Sur les combinaisons de l'azote avec l'oxygène* (*Annales de chimie et de physique*, t. 1er, p. 394), 1816; 52° *Note sur la dilatation des liquides* (*Annales de chimie et de physique*, t. 2, p. 130), 1816; 53° *Description d'un thermomètre propre à indiquer des* maxima *et des* minima *de température* (*Annales de chimie et de physique*, t. 3, p. 90), 1816; 54° *Description d'un eudiomètre de Volta* (*Annales de chimie et de physique*, t. 4, p. 188), 1816; 55° *Notice sur Hippolyte-Victor Collet-Descotils* (*Annales de chimie et de physique*, t. 4, p. 213), 1816; 56° *Perfectionnement de la lampe à gaz inflammable et appareil pour se procurer instantanément du gaz hydrogène dans un laboratoire* (*Annales de chimie et de physique*, t. 5, p. 301), 1816; 57° *Mémoire sur les combinaisons du soufre avec les alcalis*, lu à l'Académie des sciences le 15 décembre 1817 (*Annales de chimie et de physique*, t. 6, p. 321), 1817; 58° *Note sur la salure de l'océan Atlantique* (*Annales de chimie et de physique*, t. 6, p. 426), 1817; 59° *Supplément à la Note sur la salure de la mer* (*Annales de chimie et de physique*, t. 7, p. 79), 1818; 60° *Note sur la fixité du degré d'ébullition des liquides* (*Annales de chimie et de physique*, t. 7, p. 307), 1818; 61° *Lettre de M. Gay-Lussac à M. Alexandre de Humboldt sur la formation des nuages orageux* (*Annales de chimie et de physique*, t. 8, p. 158), 1818; 62° Welter et Gay-Lussac, *Sur un acide nouveau formé par le soufre et l'oxygène* (*Annales de chimie et de physique*, t. 10, p. 312), 1819; 63° *Analyse de l'eau de la mer Morte* (*Annales de chimie et de physique*, t. 11, p. 195), 1819; 64° *Essai de l'eau du Jourdain* (*Annales de chimie et de physique*, t. 11, p. 197), 1819; 65° *Premier mémoire sur la dissolubilité des sels dans l'eau* (*Annales de chimie et de physique*, t. 11, p. 296), 1819; 66° Welter et Gay-Lussac, *Observations sur l'essai des soudes et des sels de soude du commerce* (*Annales de chimie et de physique*, t. 13, p. 212), 1820; 67° *Sur le calorique du vide* (*Annales de chimie et de physique*, t. 13, p. 304), 1820; 68° *Analyse du sulfate de magnésie* (*Annales de chimie et de physique*, t. 13, p. 308), 1820; 69° *Note sur la propriété qu'ont les matières salines de rendre les tissus incombustibles* (*Annales de chimie et de physique*, t. 18, p. 211), 1821; 70° *Mémoire sur le froid produit par l'évaporation des liquides* (*Annales*

de chimie et de physique, t. 21, p. 82), 1822; 71° *Réflexions sur les volcans* (*Annales de chimie et de physique*, t. 22, p. 415), 1823; 72° Liebig et Gay-Lussac, *Analyse du fulminate d'argent*, lue à l'Académie des sciences le 22 mars 1824 (*Annales de chimie et de physique*, t. 25, p. 285), 1824; 73° *Instruction sur l'essai du chlorure de chaux* (*Annales de chimie et de physique*, t. 26, p. 62), 1824; 74° *Instruction sur les paratonnerres* (*Annales de chimie et de physique*, t. 26, p. 258), 1824; 75° *Observations sur quelques sulfures* (*Annales de chimie et de physique*, t. 30, p. 24), 1825; 76° *Lettre de M. Gay-Lussac à M. Longchamp sur la théorie de la nitrification* (*Annales de chimie et de physique*, t. 34, p. 86), 1827; 77° *Sur le carbonate noir de cuivre* (*Annales de chimie et de physique*, t. 37, p. 335), 1828; 78° *Sur le pyrophore* (*Annales de chimie et de physique*, t. 37, p. 415), 1828; 79° *Essai des potasses du commerce* (*Annales de chimie et de physique*, t. 39, p. 337), 1828; 80° *Sur la liqueur fumante de Bogle* (*Annales de chimie et de physique*, t. 40), 1829; 81° *Sur l'analyse du borax* (*Annales de chimie et de physique*, t. 40, p. 398), 1829; 82° *Sur la prise du plâtre* (*Annales de chimie et de physique*, t. 40, p. 436), 1829; 83° *Sur l'acide phosphorique* (*Annales de chimie et de physique*, t. 41, p. 331), 1829; 84° *Sur le kermès* (*Annales de chimie et de physique*, t. 42, p. 87), 1829; 85° *Sur l'absorption de l'oxygène par l'argent à une température élevée* (*Annales de chimie et de physique*, t. 45, p. 221), 1830; 86° *Faits pour servir à l'histoire du bleu de Prusse* (*Annales de chimie et de physique*, t. 46, p. 73), 1831; 87° *Sur l'acide oxalique*, lu à l'Académie des sciences le 5 avril 1831 (*Annales de chimie et de physique*, t. 46, p. 218), 1831; 88° *Précipitation des composés dans un dissolvant dans lequel ils sont également solubles* (*Annales de chimie et de physique*, t. 49, p. 323), 1832; 89° *Sur le degré d'ébullition de deux liquides mélangés, sans aucune action l'un sur l'autre* (*Annales de chimie et de physique*, t. 49, p. 393), 1832; 90° *Sur le précipité pourpre de Cassius* (*Annales de chimie et de physique*, t. 49, p. 396), 1832; 91° *Description d'un thermomètre à air* (*Annales de chimie et de physique*, t. 54, p. 435), 1833; 92° *Description d'un appareil pour le mélange des gaz avec les vapeurs* (*Annales de chimie et de physique*, t. 54, p. 438), 1833; 93° *Description d'une lampe à souffler le verre* (*Annales de chimie et de physique*, t. 54, p. 440), 1833; 94° *Observations sur l'essai des matières d'argent par la voie humide* (*Annales de chimie et de physique*, t. 58, p. 218), 1835; 95° *Nouvelle instruction sur le chloromètre* (*Annales de chimie et de physique*, t. 60, p. 225), 1835; 96° *Sur la décomposition du carbonate de chaux au moyen de la chaleur* (*Annales de chimie et de physique*, t. 63, p. 219), 1836; 97° *Séparation du gaz acide carbonique d'avec l'acide sulfureux et l'hydrogène sulfuré* (*Annales de chimie et de physique*, t. 63, p. 333), 1836; 98° *Nouvelle observation sur l'essai des matières d'argent par la voie humide* (*Annales de chimie et de physique*, t. 63, p. 334), 1836; 99° *Sur l'origine de la glace qu'on trouve au fond des rivières* (*Annales de chimie et de physique*, t. 63, p. 359), 1836; 100° *Observations sur la décomposition des sulfates métalliques par le carbone* (*Annales de chimie et de physique*, t. 63, p. 431), 1836; 101° *Nouvelle simplification de l'eudiomètre de Volta* (*Annales de chimie et de physique*, t. 66, p. 443), 1837; 102° *Moyen simple de faire servir un fourneau ordinaire de fourneau à moufle* (*Annales de chimie et de physique*, t. 66, p. 444), 1837; 103° *Observations sur un nouveau procédé de chauffage importé d'Angleterre* (*Annales de chimie et de physique*, t. 67, p. 220), 1838; 104° *Considérations sur les forces chimiques* — premier mémoire — (*Annales de chimie et de physique*, t. 70, p. 407), 1839; 105° *Discussion de quelques observations de M. Pelouze sur les mêmes corps considérés à l'état amorphe et à l'état cristallin* (*Annales de chimie et de physique*, 3e série, t. 7, p. 115), 1843; 106° *Observations relatives aux recherches de M. Millon sur l'action réciproque de l'acide nitrique et des métaux* (*Annales de chimie et de physique*, 3e série, t. 7, p., 385) 1843; 107° *Observations critiques sur la théorie des phénomènes chimiques de la respiration* (*Annales de chimie et de physique*, 3e série, t. 11, p. 5), 1844; 108° *Sur la solubilité des fluides élastiques* (*Annales de chimie et de physique*, 3e série, t. 13, p. 507), 1845; 109° *Remarques sur la théorie de M. Leplay, ingénieur des mines, touchant la réduction des oxydes métalliques par le charbon* (*Annales de chimie et de physique*, 3e série, t. 17, p. 221), 1846; 110° *Essai de l'argent contenant du mercure* (*Annales de chimie et de physique*, 3e série, t. 17, p. 232), 1846; 111° *Mémoire sur l'eau régale* (*Annales de chimie et de physique*, 3e série, t. 23, p. 203), 1848. A. F.

GAY-VERNON (Léonard), né à St-Léonard dans le Limousin en 1748, d'une famille très-honorable et qui même se prétendait noble, embrassa dès sa jeunesse l'état ecclésiastique et se trouvait curé de Compreignac près de Limoges au moment où éclata la révolution. Il en adopta les principes avec beaucoup d'ardeur et fut le premier de la contrée qui substitua dans les prières de l'Église le *Domine, salvam fac gentem* au *Domine, salvum fac regem*. Tant de patriotisme le fit élire, en 1791, évêque constitutionnel de la Haute-Vienne, puis député du même département à l'assemblée législative, où sa première proposition (6 avril 1792) fut à l'appui de son collègue l'évêque du Cher, Torné, qui avait demandé que l'on défendît aux ecclésiastiques de porter hors de l'exercice du saint ministère les signes de l'habit religieux. Cette motion fut décrétée après une assez courte discussion. Alors on vit tous les ecclésiastiques de l'assemblée se découvrir et mettre leurs calottes dans leurs poches au milieu des applaudissements et surtout des éclats de rire des spectateurs, à qui cette scène grotesque parut fort divertissante. Après avoir ôté sa calotte, Gay-Vernon détacha sa croix pectorale et vint la déposer sur le bureau

des secrétaires, disant qu'il ne porterait désormais qu'une croix de bois : mais il ne porta plus ni croix de bois ni croix d'or, puisqu'il renonça bientôt publiquement à la dignité épiscopale. Élu de nouveau député à la convention par le même département, Gay-Vernon s'exprima en ces termes dans le procès du roi : « Louis a mérité la « mort, je vote pour la mort. » Il s'opposa ensuite à l'appel au peuple et se prononça contre tout sursis à l'exécution. Dans la crise du 31 mai, il se montra l'un des ennemis les plus prononcés du parti girondin, et dénonça plusieurs députés de son département comme ayant professé des opinions contraires à la révolution. Le 7 novembre 1793, lors de l'apostasie de Gobel et des autres constitutionnels au dedans et au dehors de l'assemblée, Gay-Vernon écrivit à la Convention une lettre où il déclarait qu'il avait *soupiré après le moment actuel et qu'il obéissait à la voix de la raison, de la philosophie et de la liberté.* On a dit qu'il écrivit dans son département des lettres contre la religion. Depuis ce temps, siégeant toujours à la crête de la montagne, il parut rarement à la tribune jusqu'à la chute de Robespierre ; et même alors il ne renonça point encore à l'exagération de ses opinions, car il essaya de défendre Carrier, non-seulement au club des Jacobins, mais dans l'assemblée ; et assez longtemps après cette époque, devenu membre du conseil des cinq-cents par la réélection des deux tiers des conventionnels, il persista dans son système et attaqua avec la plus grande violence les députés frappés par la révolution du 18 fructidor. On l'entendit repousser avec dureté une pétition de madame Paradis, qui implorait l'indulgence de l'assemblée en faveur de son mari compris dans la proscription. Il fut ensuite le rapporteur d'un projet contre la classe entière des ci-devant nobles : « C'est, « dit-il, dans la notoriété publique et dans une « suite non interrompue de conspirations de leur « part, pour relever le trône et accabler la nation, « que la commission a puisé les motifs du projet « qu'elle présente et qui les exclut de toutes « fonctions publiques jusqu'à quatre ans après la « paix générale. » Ce projet qui eût éconduit beaucoup de généraux et de grands personnages, entre autres le directeur Barras, fut ajourné indéfiniment. Gay-Vernon sortit du conseil en 1798 : il fut nommé consul à Tripoli, ne s'y rendit pas, et alla remplir la place de secrétaire du consulat révolutionnaire momentanément établi à Rome, place qu'avait occupée avant lui un prêtre nommé Bassal. Cependant il ne se comporta pas dans ces fonctions au gré du directoire, qui empêcha son admission au conseil des cinq-cents, où il venait d'être réélu par le parti des anarchistes, en lui appliquant les dispositions de la loi du 22 floréal, et le déclara ensuite déchu du titre de citoyen français, comme étant devenu romain en exerçant les fonctions de secrétaire du consulat de la nouvelle république. Gay-Vernon réclama avec succès contre la sévérité du directoire lors de la décomposition de ce pouvoir après la crise de prairial (19 juin 1799) ; il abdiqua la dignité romaine pour redevenir Français et fut nommé par le nouveau directoire commissaire général près l'administration départementale de la Somme. A cette époque, quelques personnes pieuses d'Abbeville ayant cru pouvoir rendre un hommage public à la mémoire de Pie VI, le commissaire Gay-Vernon écrivit ainsi sur ce fait aux municipaux de cette ville : « Il est donc bien constant « que l'acte le plus incroyable, le plus absurde, « le plus contre-révolutionnaire et le plus immo- « ral, vient d'avoir lieu dans l'enceinte de vos « murs. Quoi ! on a dressé un catafalque devant « un autel, célébré une fête funèbre en mémoire « de l'assassin de Bassville, de Duphot et de tant « de Français ! Cet impie qu'on nomme Pie VI et « que Rome même avilie méprisait, s'est ligué avec « les barbares du Nord et de l'Orient, c'est-à-dire « avec ce qu'il appelait le schisme, l'hérésie et le « paganisme pour réasservir le monde, le plonger « dans les ténèbres de l'ignorance et anéantir « toutes les *idées libérales*. Cet impie qu'entou- « raient tous les vices personnifiés et qu'une cra- « pule honteuse déshonorait, a couvert notre « patrie de sang et de carnage. Il a fait prêcher « au nom de Dieu, par ses émissaires répandus « partout, le meurtre et l'assassinat des hommes « libres et vertueux ; et c'est à la mémoire de cet « ennemi du nom français, de la raison et des « vertus qu'on a osé rendre des hommages pu- « blics, etc. » Gay-Vernon donna sa démission aussitôt après le 18 brumaire, ne voulant pas servir le *tyran* Bonaparte, qui ne l'aurait certainement pas employé. Il vécut depuis dans l'obscurité et fut néanmoins compris dans l'exil prononcé contre les régicides en 1816, ayant signé l'acte additionnel. Il se réfugia alors dans la Belgique d'où il revint en 1819, par la faveur du ministère de Louis XVIII. Depuis cette époque il vécut retiré dans sa terre de Vernon près de Limoges, persévérant dans ses erreurs. Cependant, par une bizarrerie qu'il est difficile d'expliquer, il assistait souvent à la messe dans les derniers temps de sa vie, et il allait quelquefois visiter les pauvres, leur portant des secours. On dit même qu'il écrivit alors à une de ses nièces des lettres fort pieuses. Trompé par de telles démonstrations, le curé de sa paroisse se rendit chez lui dans ses derniers moments ; mais ce fut en vain qu'il essaya de l'amener à une fin chrétienne. Gay-Vernon mourut le 20 octobre 1822. Sa famille, prévoyant qu'en conséquence du refus qu'il avait fait des derniers secours de la religion, le corps ne serait point reçu à l'église, évita de l'y présenter et le fit enterrer sans aucune cérémonie. — Un de ses frères (*Jacques*), avec lequel on l'a quelquefois confondu, était aussi curé ; il abjura également ce caractère en 1793 et se maria. B—U.

GAY-VERNON (JOSEPH), général, frère du pré-

cédent, naquit en 1760 et fut dès l'enfance destiné à la carrière des armes. Après avoir fait de bonnes et fortes études, il entra à dix-neuf ans dans le corps du génie, où il était capitaine au moment de la révolution. Comme la plupart des officiers de cette arme, il en embrassa la cause avec beaucoup de chaleur et fut employé à l'armée du Rhin en 1792. C'est lui qui au siége de Mayence fit construire la tête du pont de Cassel et contribua par là si efficacement à la défense de la place. Devenu colonel adjudant général, Gay-Vernon suivit Custine à l'armée du Nord, et après l'arrestation de ce général il fut nommé chef de l'état-major de son armée, dont Houchard avait pris le commandement. Lorsque celui-ci fut arrêté à son tour, Gay-Vernon éprouva le même sort. Cependant il ne monta pas sur l'échafaud et languit en prison jusqu'à la chute de Robespierre. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, il fut nommé l'un des premiers professeurs de l'école polytechnique fondée à cette époque, et pendant dix-sept ans il en fut le sous-directeur, puis le commandant avec le titre de baron. Rappelé en 1812 à l'armée active, il se trouva aux batailles de Bautzen et de Lutzen et fut ensuite chargé du commandement de la place de Torgau, qu'il ne rendit aux Prussiens qu'après la plus honorable résistance. Prisonnier de guerre, il revint en France sur sa parole et reçut des mains de Louis XVIII la croix de St-Louis et le brevet de maréchal de camp. Désigné en 1815 par Napoléon pour faire partie du troisième corps d'armée qui se forma à Mézières, il ne s'y rendit point et vécut depuis dans une retraite absolue. Il mourut à St-Léonard dans le mois d'octobre 1822. On a de lui : 1° *Exposition abrégée du cours de géométrie descriptive appliquée à la fortification, à l'usage des élèves de l'école polytechnique*, 1802, in-4° ; 2° *Traité élémentaire d'art militaire et de fortification, à l'usage des élèves de l'école polytechnique et de l'école militaire*, Paris, 1805, 2 vol. in-4°. Ce dernier ouvrage, qui a été traduit en plusieurs langues, notamment en anglais, est adopté dans la plupart des écoles militaires de l'Europe. M—DJ.

GAYA (LOUIS DE), sieur de Tréville, capitaine au régiment de Champagne, vivait sous le règne de Louis XIV, et a laissé divers ouvrages qui ne sont pas sans intérêt ; mais on n'a pu trouver aucun détail sur sa naissance ni sur sa mort. Ses ouvrages sont : 1° *L'art de la guerre, où l'on voit les fonctions de tous les officiers de cavalerie, d'infanterie, d'artillerie, et des vivres, depuis le général jusqu'au simple soldat, dédié au roi*, Paris, 1677, 1678, 1689, 1692, in-12 ; 2° *Traité des armes*, 1678, in-12, fig.; 3° *Cérémonies nuptiales de toutes les nations*, Paris, 1680 ; la Haye, 1681, in-12, peu commun ; Casimir Freschot en a donné une traduction italienne, Venise, 1683, in-12 ; 4° *Histoire généologique et chronologique des Dauphins de Viennois, depuis Guigues, en 1227, jusqu'à Louis V, fils de Louis le Grand*, Paris, 1683, in-12 ; 5° *Les huit barons ou fieffés de l'abbaye de St-Corneille de Compiégne, leur institution, leur noblesse et leur antiquité* (avec le catalogue des abbés), Noyon, 1686, in-12. C. T—Y

GAYAN (Le P. CLAUDE DE), religieux observantin et recteur du couvent de l'Observance à Lyon, n'est connu que par un ouvrage mystique intitulé : *Temple de Salomon* ou *Briefve description de la grandeur, magnificence et richesse d'iceluy*, etc., et dont le but est de faire connaître « cette miracu« leuse fabrique. » Pour arriver à ce but, il a fait un mémoire d'architecte et d'orfévre avec la balance de l'un et la règle de l'autre. L'or, l'argent, l'airain, les pierres, les bornes, il compte tout. Du sanctuaire, il fait une excursion dans les écuries du roi ; il admire les chevaux, les valets et l'avoine. Du pinacle, il saute tout à coup dans les rues de Lyon pour dire à certains prêtres et religieux que « c'est chose bien indécente d'être « malpropres, indiscrets et libertins (p. 269) ; de « vendre ou acheter, à la façon de Judas, pour « moins de trente deniers le sang de Jésus-Christ. « On commet la simonie, ajoute-il ; l'épouse de « Jésus est violée, adultérée de nos insatiables « cupidités. » On trouvera d'autres détails sur ce livre dans les *Cordeliers de l'Observance à Lyon*, par M. l'abbé Pavy (aujourd'hui évêque d'Alger), Lyon, 1836, in-8° ; mais cet historien, malgré toutes ses recherches, n'a pu découvrir ni la date de la naissance du P. Gayan, ni celle de sa mort. A. P.

GAYOT (FRANÇOIS-MARIE) naquit en 1699, à Strasbourg, d'un commissaire provincial des guerres, subdélégué général de l'intendance d'Alsace, et de sa femme Anne-Louise Raisin, qui était fille naturelle du grand Dauphin et de la Raisin, fameuse comédienne du temps. Il fut d'abord commissaire des guerres (en 1742), puis subdélégué général, comme l'avait été son père. Il exerça de 1756 à 1759 les fonctions d'intendant de l'armée commandée par le comte de Clermont et par le maréchal de Contades. Il devint même intendant général, et rendit en cette qualité de très-utiles services. Il fut nommé préteur royal de Strasbourg à la paix de 1763. En 1767, le duc de Choiseul, ayant réuni le ministère des affaires étrangères à celui de la guerre, plaça à la tête de ses bureaux Gayot et Foullon ; on donna au premier de ces deux magistrats un brevet de conseiller d'État, le titre, créé exprès pour lui, d'intendant général des armées du roi, et le contre-seing personnel, en assurant la place de préteur royal à son fils. Il en résulta pour Gayot une grande existence à Versailles et un crédit dont il ne fit jamais qu'un très-bon usage. Il mourut en 1776 à Paris, ayant rempli toutes ses places avec la plus honorable distinction, et n'ayant cessé de recueillir des témoignages de l'estime générale ; aussi sa bonne renommée rejaillit-elle longtemps sur sa descendance. Il avait perdu, en 1767, un frère, désigné particulièrement par le nom de Bellombre

et qui, comme son aîné, s'était fait remarquer dans une charge importante à Strasbourg. Leurs deux noms se sont avantageusement maintenus dans les traditions de cette ville, et y sont restés ostensiblement attachés à des monuments publics. Gayot avait tout le sang-froid qui convient à un homme investi des hauts emplois de la magistrature; mais ce sang-froid, avec lequel contrastaient fortement, non pas ses paroles, mais quelques-unes de ses actions paisiblement gaies et pourtant presque espiègles, présentait parfois quelque chose de vraiment comique dans un homme dont la taille était imposante et la physionomie presque impassible. A l'époque où il était jeune encore, la littérature avait tenu une bonne place dans ses loisirs de cabinet. Or on sait qu'il a existé longtemps en France un préjugé qui interdisait à tout homme aspirant à de hautes fonctions d'écrire, ou du moins de se permettre la publicité. Ce préjugé était enraciné, et l'on en trouve des preuves nommément dans les lettres de Bussy-Rabutin, qui se justifie sans cesse d'être auteur, et dit qu'il écrit *en homme de qualité*. Senac de Meilhan, dans son livre si instructif aujourd'hui sur nos anciennes institutions et qui est intulé *Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la révolution*, affirme ce fait, qui a passé pour constant : c'est que la tragédie de *Mahomet II*, jouée et imprimée comme étant de l'acteur *la Noue*, appartenait en réalité à Gayot (1); celui-ci aurait craint, en y mettant ou en laissant paraître son nom d'une manière quelconque, de nuire à sa considération dans les affaires. Cette version, cette tradition, est encore appuyée par un catalogue in-folio de la bibliothèque de MM. Gayot, vrai chef-d'œuvre de calligraphie, avec vignettes et culs-de-lampe exécutés aussi à la plume en 1762 à Strasbourg. Gayot de Bellombre y avait fait figurer dans une galerie de livres *Minerve*, à qui de petits génies apportent successivement différents ouvrages. Le feuillet ouvert de celui de ces livres que le dessin met le plus en évidence porte en grosses lettres ces mots *Mahomet II*. Du reste, la bibliothèque de Gayot de Bellombre, mort en 1767, a été vendue à Paris en 1770. De Bure en avait rédigé et publié avec soin le catalogue in-8°, qui fait autorité parmi les bibliographes. On n'a guère le droit de se glorifier de descendre d'un grand roi, quand le point de départ de la souche n'est pas légitime; mais de superbes portraits de la famille Raisin, identifiée par mariage à celle de François-Marie Gayot, reproduisent devant les yeux ce que l'on appelle un *beau sang*, celui de Louis XIV. Gayot lui-même a été peint bien des fois, et le plus souvent en pied. Son visage n'avait pas précisément de la beauté comme ceux de sa mère et de ses oncles maternels; mais il avait une très-noble gravité. — Différentes branches, portant en France ce nom de Gayot, en ont fait valoir l'ancienne origine comme étant assez brillante; le magistrat objet de cette notice n'a jamais tenu qu'à l'illustration du mérite personnel. Il ne prenait même pas la particule *de ;* et l'on prétend qu'il se laissa donner par le roi, comme récompense de ses services, des lettres de noblesse dont sa naissance l'autorisait à se passer. L-P-E.

GAYOT DE GENOUILLAC. *Voyez* GALIOT.

GAYOT DE PITAVAL (FRANÇOIS) naquit à Lyon en 1673. Il prit d'abord le petit collet, qu'il quitta pour joindre deux frères qu'il avait au service. Il abandonna le métier des armes pour se faire avocat en 1713, âgé d'environ quarante ans, et mourut en 1743 après avoir éprouvé, dit-on, plus de quarante attaques d'apoplexie. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Bibliothèque des gens de cour*, 1723 et suiv., 6 vol. in-12; 1747, 7 vol. in-12; dans ce recueil, Gayot a beaucoup parlé de lui sous le nom de *Damon*, et de sa femme, sous le nom de *Clélie*. C'est une mauvaise compilation, en prose et en vers, de mots plaisants, facétieux, etc. 2° *Campagne de Villars en 1712*, Paris, 1713, in-12; 3° *Le faux Aristarque reconnu*, ou *Lettres critiques sur le Dictionnaire néologique* (*voy.* BEL), 1733, in-12; 4° *Heures perdues du chevalier de Rior....*, Paris, 1715, in-12. Ce sont, en effet des heures perdues que celles que l'on consacrerait à la lecture de ce volume. 5° *Art d'orner l'esprit en l'amusant*, Paris, 1728, 2 vol. in-12; 6° *Esprit des conversations agréables*, 1731, 3 vol., in-12; 7° *Saillies d'esprit ou choix curieux de traits utiles et agréables, pour la conversation*, 1732, 2 vol. in-12; 8° *Recueil des énigmes les plus curieuses de ce temps*, 1717, in-12. « Tous ces ouvrages, dit Richer, ont été « appréciés par les critiques, qui ne l'ont pas épar- « gné. Il faut avouer que son goût et ses talents « étaient médiocres; mais ce qui a le plus contri- « bué à le faire traiter sans ménagement, c'est « qu'il se croyait le plus ingénieux des écrivains « et ne s'en cachait pas. Il s'était même érigé en « juge sur le Parnasse, et critiquait hardiment les « écrivains les plus célèbres. » 9° *Causes célèbres et intéressantes, avec les jugements des cours souveraines qui les ont décidées*, Paris, 1734 et années suivantes, 20 vol. in-12 : recueil qui a fait oublier celui de Richer (*voy.* RICHER), et qui a donné naissance aux *Faits des causes célèbres* (*voy.* GARSAULT). A. B—T.

GAYTON (EDMOND), né à Londres en 1699, est un de ces écrivains qui ont pu se faire lire quelque temps avec plaisir, sans que leurs ouvrages aient marqué d'une manière importante dans la littérature. Après avoir été attaché à l'université d'Oxford, où il prit le degré de bachelier en médecine, en 1647, il fut obligé de revenir à Londres, s'y maria, et y subsista du produit de ses ouvrages. Après la restauration, il alla reprendre à Oxford les fonctions dont son attachement à la

(1) La *Coquette corrigée*, comédie du même acteur, qui a été si fortement applaudie dans le siècle dernier et au commencement de celui-ci, mais qui a dû surtout son succès au talent de mademoiselle Contat et de Molé, est, au total, de trop mauvais ton, de trop mauvais goût, pour que l'on puisse croire que Gayot y ait eu la moindre part comme auteur.

cause royale l'avait fait écarter, et il y vécut tranquille jusqu'à sa mort, arrivée le 12 décembre 1666. On ne lui trouva pas un penny dans sa poche; et le docteur Fell, vice-chancelier, fut obligé de faire les frais des funérailles de ce poëte sans souci. Parmi ses ouvrages, nous indiquerons seulement les suivants : 1° *Chartæ scriptæ* ou *Nouveau jeu de cartes, appelé* PLAY BY THE BOOK, 1645, in-4°; 2° *Notes agréables sur don Quichotte*, 1654, in-fol.; souvent réimprimé. Cet ouvrage ne manque ni d'esprit ni de gaieté ; mais les plaisanteries n'en sont pas toujours du meilleur ton. 3° *Art de la longévité*, ou *Institutions diététiques*, ibid., 1659. Z.

GAZA ou GAZIS (THÉODORE), né à Thessalonique, vint habiter l'Italie après la prise de sa ville natale par les Turcs en 1429. Génébrard et Baillet, qui placent cet événement en 1444, se sont beaucoup trompés. Après avoir professé le grec à Sienne, Gaza se rendit à Ferrare, sur l'invitation du duc, et y fonda une académie, dont il fut le premier recteur. Il y enseigna le grec pendant plusieurs années avec tant d'éclat et de succès, que lorsqu'il eut quitté Ferrare pour aller à Rome, où l'appelait le pape Nicolas V, l'usage s'établit, dit-on, parmi les amateurs des lettres savantes de ne point passer sans se découvrir devant la maison qu'il avait occupée ; et cet usage subsista longtemps même après sa mort. Ce fut vers 1455 que Gaza fit le voyage de Rome. Il savait parfaitement le latin, qu'il avait étudié sous Victorino de Feltre ; et le pape voulait l'employer à traduire dans cette langue quelques-uns des meilleurs ouvrages grecs. La traduction des *Problèmes* d'Aristote, dont il se chargea, le mit en querelle avec George de Trébizonde (*voy.* GEORGE), qui les avait déjà traduits, mais lui concilia l'estime et la protection du cardinal Bessarion (*voy.* BESSARION). Il traduisit aussi les *Problèmes* d'Alexandre d'Aphrodise ; la *Tactique* d'Élien; le *Traité de la composition*, par Denys d'Halicarnasse ; les cinq homélies de St-Jean Chrysostome *sur l'incompréhensible nature de Dieu ;* l'*Histoire des animaux*, par Aristote (Venise, 1476, in-fol.), et celle des plantes, par Théophraste (Paris, 1529, in-8°). Ces deux dernières traductions furent la principale occupation de ses dernières années. Elles ont été réimprimées fréquemment ; mais l'estime dont elles ont joui est considérablement diminuée. Gaza a mis en grec deux ouvrages de Cicéron, le *Traité de la vieillesse* et le *Songe de Scipion* ; ces traductions, aujourd'hui oubliées, ont été autrefois très-recherchées, à en juger au moins d'après le nombre des éditions (1). Parmi les productions originales de Gaza on distinguera toujours sa *Grammaire grecque*, en quatre livres, ouvrage excellent, imprimé très-souvent en totalité ou par parties. Elle est écrite en grec ; Érasme a traduit en latin les deux premiers livres; d'autres savants, Héresbach, Tusanus, Crocus, Élie André, en ont complété la traductiou, et l'ont éclaircie par des remarques. Les Grecs font le plus grand cas de cette grammaire. Le diacre Néophyte a publié, en 1768, à Bucharest, où il était professeur de grec, un immense commentaire de 1,298 pages in-fol. sur le quatrième livre seulement. Plus récemment, en 1780, Daniel Kéramefs, moine de Patmos et professeur de grec dans le gymnase de cette île, a fait imprimer à Venise un autre commentaire sur le même livre. Gaza est encore auteur d'une *Lettre grecque à Philelphe sur l'origine des Turcs*, imprimée, avec la traduction latine de Sébastien Casteillon, dans l'*Histoire des Turcs* de Chalcondyle, Bâle, 1556, et avec la version de Léon Alacci dans ses *Symmicta*, Cologne, 1653 ; d'une paraphrase en grec de la *Batrachomyomachie*, publiée il y a quelques années par M. Fontani, d'après un manuscrit de Florence; d'un *Traité des mois attiques*, que Perellus a traduit en latin, et dont il y a plusieurs éditions, une entre autres de Paris, 1530, in-8°. Nous n'en faisons l'observation que parce que Harles, dans la bibliothèque grecque (t. 10, p. 392), a paru croire que cette édition n'existe pas; il se trompait. Nous laisserons chercher dans Fabricius, dans Hody et dans Bœrner, les titres des ouvrages inédits de Gaza. Ce qu'on n'a pas imprimé de lui est d'un si faible intérêt qu'il est douteux qu'on puisse jamais penser à le publier. Son commentaire sur les tableaux de Philostrate paraît cependant mériter plus d'attention, quoiqu'il soit assez probable que celui qui se donnerait la peine de le chercher et de l'examiner n'y trouverait que des scolies de peu d'importance. Théodore Gaza mourut en 1478, dans un bénéfice qu'il avait obtenu dans l'Abruzze, par la faveur du cardinal Bessarion. B—ss.

(1) Quelques bibliographes se sont trompés évidemment en lui attribuant la version grecque de l'*Imitation de Jesus-Christ*, publiée à Poitiers sans nom d'auteur et sans date. Cette traduction, faite sur l'édition latine du jésuite Sommalius, postérieur de cent ans à Théodore Gaza, n'est autre que celle de George Mayr (Augsbourg, 1615), altérée et contrefaite. G—CE.

GAZA (JEAN de), ou Jean le Grammairien, naquit à Gaza, on ne sait pas précisément à quelle époque ; mais sûrement il est postérieur au poëte Nonnus, dont il s'est fait l'imitateur et presque le copiste. Sa description en vers d'un tableau cosmographique que l'on voyait à Gaza ou à Antioche est le seul ouvrage que nous ayons de lui. Ce poëme n'est pas composé de sept cent vingt-six vers ïambiques, comme l'a dit Fabricius, et comme on l'a redit d'après lui, ni de sept cent un vers ïambiques, comme l'assure M. de Ste-Croix dans le *Journal des savants* d'avril 1789, mais de sept cent un vers héroïques et d'une préface de vingt-cinq vers ïambiques. Rutgers a inséré cet opuscule dans le septième chapitre du second livre de ses *Leçons diverses*, et il y a joint quelques notes. Il n'en existe pas d'autre édition. B—ss.

GAZAEUS. *Voyez* ÉNÉE DE GAZA.

GAZAIGNES (JEAN-ANTOINE), chanoine de St-Benoît de Paris, caché sous le nom d'*Emmanuel*

Robert de Philibert, docteur en théologie, ancien chanoine de Toulouse, né en cette ville le 23 mai 1717, composa et publia les *Annales des soi-disant jésuites*, Paris, 1764, 5 gros vol. in-4°. C'est du moins sous ce nom et ces qualités que la France littéraire de 1769, t. 1er, p. 365, désigna l'auteur de cet ouvrage, bien reconnu aujourd'hui pour être Jean-Antoine Gazaignes (*voy.* le *Dictionnaire des anonymes et pseudonymes*). Gazaignes, sous ce masque, rassembla dans son recueil tout ce qu'on a imputé de mal aux jésuites; on y trouve néanmoins, dit-on, quelques renseignements précieux sur cette société célèbre. La justice et l'impartialité voudraient que quand on dit le mal on fit aussi mention du bien et des services rendus. Peut-être qu'en balançant le tout, ceux sur lesquels on appelle le blâme et la haine se trouveraient avoir encore des droits assez fondés à l'estime publique. Mais ce n'est pas ainsi qu'on écrit sous l'influence de la passion et de l'esprit de parti. Outre les cinq volumes imprimés, Gazaignes en avait composé trois autres restés manuscrits. Il avait fait le voyage de Vienne tout exprès pour compléter ses Annales. Il était *appelant*, mais ne fut point partisan de la constitution du clergé. L—Y.

GAZAVON, prince de la province d'Arscharouni, en Arménie, vivait vers la fin du 4e siècle de notre ère. Il était fils de Sbantarad, prince de la race Kamsaragan, issue de celle des Arsacides de Perse; sa mère, Arschanoisch, était de la race royale des Arsacides d'Arménie. Vers l'an 360, le roi d'Arménie Arschak II, irrité de ce que la famille Kamsaragan s'était plusieurs fois opposée à sa tyrannie, et qu'elle avait défendu avec succès contre lui la liberté des princes arméniens, voulut se venger des princes de cette maison; il parvint par la ruse à se rendre maître de la personne de Nerseh, le plus puissant d'entre eux; et il le fit périr avec tous ses parents, à l'exception de Sbantarad, qui s'enfuit chez les Grecs avec ses fils, Schavarsch et Gazavon. Ces princes revinrent quelques années après dans leur patrie. avec l'armée romaine qui replaça sur le trône d'Arménie Bab, fils d'Arschak II, qui avait été détrôné par les Persans. Il recouvra bientôt toutes les possessions qui avaient appartenu à sa famille. Gazavon succéda peu après à son père dans la souveraineté des provinces d'Arscharouni et de Schirag, situées sur les rives de l'Araxes. Vers l'an 383, lorsque l'Arménie fut partagée entre les Grecs et les Persans, Gazavon suivit le roi Arschak III dans la partie occidentale de ce pays, qui lui était restée, sous la suzeraineté de l'empereur romain; toutes ses possessions, qui se trouvaient dans la partie de l'Arménie soumise aux Persans, furent envahies par le roi Khosrov III, qui en était souverain. L'an 384, Gazavon se trouva à la bataille d'Érevel, dans la province de Vanant, qui se livra entre les rois Khosrov et Arschak; ce dernier fut vaincu, et il ne dut la vie qu'à l'intrépidité de Gazavon, qui l'arracha des mains de Sahag Pagratide, général de Khosrov, qui l'avait enveloppé. Gazavon repoussa les ennemis, et protégea sa retraite jusque dans la ville d'Ériza, située dans la partie de l'Arménie qui était soumise à Arschak. En l'an 386, après la mort du roi Arschak III, Gazavon fut nommé, par l'empereur Théodose, général de toutes les troupes qui se trouvaient dans la portion de l'Arménie soumise à sa puissance, et chef de tous les princes qui l'habitaient. Le général et ces princes, mécontents de ce que l'empereur ne leur avait point donné de roi, écrivirent alors à Khosrov, roi de l'Arménie persane, pour faire un arrangement avec lui; ils promirent de le reconnaître pour leur souverain, à condition qu'il leur rendrait leurs anciennes possessions, ou bien qu'il leur en donnerait d'autres en échange. Khosrov accepta ces propositions avec un très-vif empressement, et devint par ce moyen roi de toute l'Arménie, en payant un tribut égal aux Romains et aux Persans. Pour récompenser Gazavon, il ordonna que désormais lui et tous les princes de sa race prendraient le nom de la race des Arsacides, d'où ils tiraient leur origine. Deux ans après, en l'an 388, le roi de Perse, irrité de ce que Khosrov avait placé sans sa participation sur le trône pontifical d'Arménie St-Sahag, de la race des Arsacides, envoya en Arménie son fils Ardaschir pour détrôner ce prince, qui vint lui-même se remettre entre les mains des Persans. Gazavon rassembla un grand nombre de guerriers, et voulut résister aux Persans, qui s'emparèrent par la perfidie de lui et de son fils Hrahad. Ardaschir laissa une puissante armée persane en Arménie, pour y maintenir Vrham Schabouh, frère de Khosrov, qu'il avait placé sur le trône; et il amena à Ctésiphon (en arménien *Dispon*) le roi Khosrov et son général Gazavon. Schavarsch, frère de Gazavon, et les princes Amadouni, Bargev et Marnouel rassemblèrent des troupes, et tentèrent de les délivrer en attaquant dans leur route les Persans qui les conduisaient; leurs efforts furent inutiles, et ils payèrent de leur vie leur généreux dévouement. Le roi Khosrov fut enfermé dans le fort de l'Oubli, dans la Susiane, avec Gazavon et son fils Hrahad; Gazavon y mourut au bout de deux mois, en l'an 389. Les biens de toute la famille Kamsaragan furent réunis au domaine royal par Vrham Schabouh. S. M—N.

GAZET (Guillaume), en latin *Gazæus*, historien, né à Arras en 1554, embrassa l'état ecclésiastique, professa les humanités au collége de Louvain, fut nommé vers 1580 curé de Ste-Madeleine d'Arras, et ensuite chanoine de la collégiale d'Aire, et mourut dans sa patrie le 25 août 1612, à l'âge de 58 ans. On a de lui plusieurs ouvrages concernant l'histoire des Pays-Bas, utiles quoique superficiels, et annonçant un écrivain crédule et peu judicieux. La liste qu'on en trouve dans les Mémoires de Niceron, t. 43, est assez complète. On se bornera à citer ici les principaux : 1° l'*Ordre*

et suite des évêques et archevêques de Cambrai, plus le catalogue et le dénombrement des saints honorés spécialement dans ce diocèse, Arras, 1597, in-8° ; 2° *l'Ordre des évêques d'Arras, plus le catalogue des saints honorés dans ce diocèse*, ibid., 1598, in-8° ; nouvelle édition augmentée, et dans laquelle on a refondu la succession des archevêques de Cambrai, ibid., 1604, in-8° ; 3° *l'Histoire de la manne et de la sainte chandelle conservées en la ville et cité d'Arras*, imprimée à la suite de l'ouvrage précédent ; puis séparément, 1599, 1612, 1625, 1682 et 1710, in-12 ; 4° *Tableaux sacrés de la Gaule Belgique selon l'ordre et la suite des papes et de tous les évêques des Pays-Bas, avec les saints qui sont honorés en tous leurs diocèses ; et la bibliothèque sacrée des Pays-Bas, contenant les théologiens canonistes, scholastiques et autres écrivains célèbres*, ibid., 1610, in-8°. La bibliothèque sacrée contient des articles qui ont été omis par Valère André et ses continuateurs. Gazet promettait une bibliothèque générale des Pays-Bas ; mais il ne l'a point exécutée. 5° *Vies des saints avec des exhortations morales*, Reims, 1613, 2 vol. in-8° ; 6° *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas, contenant l'ordre et suite de tous les évêques et archevêques de chaque diocèse, le catalogue des saints, les fondations des églises*, etc. ; *plus la succession des comtes d'Artois et les choses mémorables arrivées de leur temps*, Valenciennes, 1614, in-4°. On a refondu dans ce volume les différents écrits de Gazet sur les Pays-Bas. 7° *Vie de St-Waast, évêque d'Arras*, ibid., 1622, in-8° ; 1682 et 1701, in-12 ; elle est extraite du recueil qu'on vient de citer ; 8° *Magdalis, tragœdia sacra*, Douai, 1589, in-8° ; 9° des ouvrages ascétiques. — Gazet (Alard), bénédictin, neveu de Guillaume, né à Arras en 1566, fit profession à l'abbaye de St-Waast, remplit avec distinction les différents emplois de son ordre, fut fait prévôt de St-Michel d'Arras, et mourut dans cette ville au mois de septembre 1626, à 60 ans. Il est principalement connu par l'excellente édition qu'il a donnée des *Œuvres de Cassien*, avec des corrections et des notes, Douai, 1617, 2 vol. in-8° ; Arras, 1628 ; Paris, 1647 ; Leipsick, 1722, in-fol. La dernière est la plus estimée. On a encore de ce savant religieux : *Disquisitiones duæ de officio sive horis B. M. Virginis ; De officio defunctorum*, Arras, 1622, in-8°. — Gazet (Angelin), frère du précédent, né à Arras en 1568, mort en 1653, entra en 1581 dans la société des jésuites, où il fut recteur des collèges d'Arras, de Valenciennes et de Cambrai. Il publia en vers ïambes et scazons, écrits d'un style assez élégant et assez piquant, des *Pia hilaria*, qui ont été plusieurs fois imprimés, Pont-à-Mousson, 1623 ; Anvers, 1629, in-12 ; Lille, 1638, in-8° (1). W—s.

(1) Gazet (Nicolas), religieux de l'observance de St-François, professeur de théologie, né aussi à Arras, et probablement de la même famille que les trois précédents, a donné l'*Histoire sacrée des bonheurs et des malheurs d'Adam et Eve, enrichie de notables recherches et moralités, et prêchée en divers lieux*, Arras, 1616, 2 vol. in-8°. Il y a trente et un sermons. N. Gazet est auteur de quelques autres ouvrages dont L. Wadding donne la liste ; mais les titres n'en sont guère exacts, à en juger par celui que nous avons cité. A. B—t.

GAZI-HASSAN, grand amiral et premier ministre de l'empire ottoman vers la fin du dernier siècle, s'éleva de la plus basse extraction à ces hautes dignités. Dans un pays où la naissance n'est comptée pour rien, où le courage, les talents, et le plus souvent les intrigues, portent aux premiers honneurs, une semblable fortune se renouvelle fréquemment et n'a rien qui doive étonner. L'origine de ce personnage est très-incertaine : les uns le font naître en Perse durant les troubles qui régnèrent dans cet État après la mort de Nadir-Schah, et ajoutent qu'un parti turc, dans une invasion, l'arracha à sa famille et le réduisit en esclavage, lorsqu'il était encore très-jeune ; d'autres, et cette opinion est la plus répandue, prétendent qu'il vit le jour à Rodosto, petite ville sur la Propontide, à peu de distance de Constantinople : du moins est-il certain qu'il y passa ses premières années. Un goût naturel le portant à la profession des armes, et l'empire ottoman étant en paix, il s'enrôla dans les milices que les régences de Barbarie ont droit de lever dans l'empire ottoman, et vint à Alger. A son arrivée, cet État faisait la guerre à quelques peuplades africaines qui avaient secoué son joug. Après des preuves réitérées de bravoure, Hassan fut promu aux premiers grades, reçut le commandement en chef des troupes de la régence et obtint enfin le gouvernement de Tlemcen. La perspective d'une grande élévation future, les succès déjà obtenus par Hassan éveillèrent la jalousie des envieux ; une faction puissante, à la tête de laquelle on voyait le parent du bey, parvint à le renverser : sa vie même fut menacée ; et il ne la conserva qu'en se retirant en toute diligence en Espagne, abandonnant ses biens et sa maison, chargé seulement de quelques bijoux de prix. Le roi d'Espagne, Charles III, lui fit un accueil plein de bienveillance, et lui donna des lettres de recommandation pour le roi de Naples, Ferdinand IV. son fils. De Naples, où il fut également bien reçu, Hassan passa en 1760 à Constantinople, avec des lettres très-expressives du monarque, qui, l'ayant pris sous sa protection, le recommandait à son ministre. Mais à peine y était-il débarqué, que les députés de la régence d'Alger, instruits de son apparition, le réclamèrent auprès du divan comme sujet d'Alger ; et Hassan fut saisi, chargé de fers et conduit dans un cachot. Le ministre de Naples intercéda vivement pour lui ; et, ce qui est digne de remarque, la Porte dut à l'entremise d'une cour *infidèle* la conservation d'un bon musulman, qui devait un jour servir si utilement sa patrie. Hassan recouvra donc sa liberté et son bagage déjà saisi ; bien plus, au bout de quelques mois il obtint le commandement d'une frégate de cinquante canons. Le sultan alors régnant désirait avec ardeur mettre l'empire sur un état mili-

taire imposant; il était flatté d'admettre parmi les officiers de marine un sujet très-expérimenté et capable de faire honneur aux armes ottomanes. En 1768, lorsque la guerre éclata entre la Porte et la Russie, Hassan était vice-amiral. La marine turque, depuis longtemps déchue, ne possédait aucun homme de mer doué d'une capacité réelle; elle se ressentait de l'influence de trente années de paix pendant lesquelles les croisières se bornaient aux parages voisins, non pour former la marine et l'exercer, mais seulement pour lever des impôts. Il n'existait aucune école; dans la construction des bâtiments de guerre, on suivait les anciennes proportions et les règles abandonnées depuis longtemps par les autres puissances; les gens de mer ignoraient la discipline et restaient dans la plus fatale ignorance; les forces de terre étaient à peu près dans le même état. Encore que Hassan ne possédât point la théorie de la science navale, il connaissait cependant les vices de la marine des Turcs et l'utilité d'une réforme générale à cet égard. Les opérations militaires commencèrent en 1769. Hassan eut le commandement de l'escadre destinée à la défense de l'Archipel; mais la Porte n'agissait que faiblement de ce côté, regardant comme impossible l'apparition d'une flotte russe dans la Méditerranée, et l'ennemi était sur le point d'entrer dans l'Archipel qu'on doutait encore de ses mouvements. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette campagne ou des expéditions subséquentes dirigées par Hassan : il nous suffira de dire que par sa rare activité il sut remédier à plusieurs vices de la marine ottomane, et se distingua particulièrement dans un combat naval livré en face de Scio le 5 juillet 1770, et dans lequel les deux vaisseaux amiraux turc et russe, après s'être rencontrés, vivement attaqués et défendus, sautèrent en l'air l'un et l'autre : Hassan gagna la terre couvert de blessures. Le commandement de la flotte lui avait été remis, car le capitan-pacha s'était retiré avant que l'affaire fût engagée; ce fut lui qui conduisit la flotte à l'abri dans le port de Tchesmé, où les Russes l'incendièrent, par le peu de courage de ce même capitan-pacha. L'année suivante, Gazi-Hassan força les Russes à lever le siége de Lemnos, laissant leurs batteries en son pouvoir. Ce succès releva le courage des Ottomans, et fit donner à Hassan-Pacha l'intendance de l'arsenal. Cette même année, le sultan l'éleva à la dignité de capitan-pacha (grand amiral). Hassan la conserva pendant les règnes de Mustapha III et d'Abdoulhamid, et jouit de la faveur et de l'estime de ces deux princes. Il fut successivement chargé de réduire le fameux cheik Dhaher, les rebelles Ibrahim et Mourad-Bey; de rétablir l'ordre dans la Morée en 1779, et de diriger diverses expéditions dans les guerres que se firent la Porte et la Russie au sujet de la Crimée. Ses efforts ne furent point couronnés de succès dans la guerre de 1788, et s'il donna de nouvelles preuves de bravoure, on put blâmer l'audace inconsidérée qui lui fit exposer, sans utilité et sans réflexion, les forces navales de l'empire. Le peuple, qui jusqu'alors lui avait été très-favorable, se tourna contre lui; et dans ces entrefaites le sultan Sélim étant parvenu au trône (le 7 avril 1789), Hassan-Pacha fut déposé et confiné à Ismaïl, dont il eut le commandement. Dans le diplôme d'investiture on lui donnait le titre de pacha d'Oczakow, lui imposant par là l'obligation tacite de reprendre promptement cette place. Les opérations militaires de 1789 ne furent point favorables à la Porte. Alors, les ennemis de Hassan, voulant le perdre entièrement, conseillèrent à Sélim de le choisir pour grand vizir, persuadés que son élévation dans des circonstances aussi difficiles était le plus sûr garant de sa chute. Hassan fut donc placé à la tête du ministère, poste qu'il avait toujours refusé; mais comme il prévoyait l'issue de la guerre, il travailla sans relâche à obtenir un accommodement honorable. Les instances de la Suède, la mort de l'empereur Joseph II, la situation politique de la France s'opposèrent à ce projet; d'ailleurs le divan espérait que l'Autriche ferait sa paix avec la Porte, qui n'aurait plus alors à combattre que la Russie; mais le vizir, à la tête d'une armée composée de recrues indisciplinées et dépourvue de vivres et de munitions, ne put s'opposer aux progrès de l'ennemi : il fut sacrifié. On lui redemanda le sceau de l'empire : ayant voulu opposer quelque résistance au capidji qui lui fut envoyé à Schumla, il fut tué en février ou mars 1790, et sa tête fut envoyée à Constantinople (1). L'écrivain qui nous a fourni les faits dont se compose cet article (*voy.* les *Mines de l'Orient*, t. 3 et 4) trace ainsi le portrait de ce ministre fameux : « Sa taille était moyenne « et son tempérament robuste; une barbe bien « fournie et de longues moustaches ajoutaient à « la dureté naturelle de sa physionomie; une « activité infatigable était la marque distinctive « de son caractère ; la passion d'accumuler, trop « commune en Orient, le rendit avare et peu scru- « puleux sur les moyens de s'enrichir; mais il « savait, dans le besoin, employer ses trésors « pour le bien de l'empire. Plusieurs établisse- « ments d'utilité publique furent élevés à ses frais; « musulman zélé, il observait scrupuleusement « les préceptes de sa religion. Sévère à l'extrême, « il ne tenait aucun compte de la vie des hommes: « pendant son expédition en Morée, il fit élever « dans les environs de Tripolizza une pyramide « formée des têtes qu'on avait abattues par ses « ordres; en Égypte, il sacrifia un nombre infini « d'habitants soupçonnés d'attachement aux beys « Mourad et Ibrahim; à la suite d'un combat naval « engagé légèrement et dont l'issue fut fatale à « la marine ottomane, il fit pendre ou décapiter « six principaux officiers, quoiqu'il ne dût s'en

(1) *Moniteur* du 21 mars 1790; *Mercure de France* du 9 avril 1791.

« prendre qu'à lui du mauvais succès de l'affaire ; « l'esprit d'insubordination des troupes et du « peuple peut à peine atténuer l'horreur de ces « exécutions. Mais Hassan avait conçu les plus « grands projets de réforme pour la marine otto- « mane ; pendant la durée de son capitan-pachalik « les arsenaux furent dans une pleine activité ; il « avait même obtenu de la Porte la permission « d'employer dans les arsenaux musulmans des « ingénieurs européens ; mais les préjugés perni- « cieux d'une nation fanatique et les intrigues du « divan firent échouer la plupart de ces projets, et « tous les efforts, toute l'activité de Hassan se « bornèrent à diminuer les vices de la marine et « les abus de l'administration turques, sans pou- « voir les détruire entièrement. » J—N.

GAZIUS (ANTOINE), d'une famille originaire de Crémone, étudia la médecine à Padoue, sa patrie, et y reçut le bonnet de docteur. Il se proposait même d'y exercer son art ; mais peu satisfait du faible degré d'estime que ses compatriotes accordaient à ses talents, il alla pratiquer la médecine dans d'autres villes, et le fit avec tant de succès qu'il acquit une grande réputation et beaucoup de richesses. Lorsque les progrès de l'âge lui firent sentir le besoin du repos, il revint à Padoue, s'y livra uniquement aux travaux du cabinet, et employa le reste de sa vie à polir ou à composer les ouvrages qu'il a laissés au public. Ce fut dans ce travail, et à l'âge de plus de 80 ans, qu'il fut surpris par la mort le 3 septembre 1530. On lui doit : 1° *Florida corona medicinæ, sive de conservatione sanitatis*, Venise, 1491 ; Lyon, 1500, 1514, 1516, in-4° ; 1534, in-8° ; Padoue, 1549. C'est un traité d'hygiène fort étendu et fort complet pour le temps : l'auteur y passe en revue toutes les choses dont l'usage peut contribuer à la conservation de la santé. 2° *De somno et vigilia libellus*, Bâle, 1539, in-fol. Ce livre a été imprimé avec les œuvres de Constantin l'Africain. 3° *De ratione evacuandi libellus, sive quo medicamentorum genere purgationes fieri debeant*, Bâle, 1541, in-fol. ; ibid., 1665, in-8°. Cet ouvrage se trouve avec le *Methodus medendi* d'Albucasis, avec les *Regulæ universales curationis morborum* d'Arnauld de Villeneuve. 4° *Ærarium sanitatis, de vino et cerevisia*, Augsbourg, 1546, in-8° ; Padoue, 1549, in-8°. CH-T.

GAZOLA (JOSEPH), médecin, naquit à Vérone en 1661. Après avoir fait de bonnes études dans sa patrie, il se rendit à Padoue pour y étudier les mathématiques. Il se livra ensuite à l'étude de la médecine, reçut le bonnet de docteur en cette faculté ; et, de retour à Vérone en 1686, il donna tous ses soins à la fondation et à l'organisation d'une société qu'il consacra à la culture des sciences physiques et mathématiques. Cette Académie, qui reçut le nom de *gli Aletofili*, fit l'ouverture de ses séances le 1er décembre de la même année ; mais bientôt après, Jean de Pesaro, ambassadeur de Venise en Espagne, arracha Gazola à ses occupations chéries, et l'entraîna avec lui à Madrid. Pendant un séjour d'environ trois ans qu'il fit dans cette ville, il publia un livre intitulé *Entusiasmos medicos, physicos y astronomicos*, Madrid, 1689. La reine régente, à laquelle Gazola avait dédié son ouvrage, le recommanda à l'empereur Léopold, qui le reçut au nombre de ses médecins en 1692. En quittant Madrid il se détermina à voyager : il parcourut presque toute la France, s'arrêta à Paris pour y voir les membres de l'Académie des sciences ; et à son retour à Vérone, en 1697, il reprit ses anciennes occupations et pratiqua la médecine avec beaucoup de distinction jusqu'à sa mort, arrivée le 14 février 1715. Ses autres ouvrages sont : 1° *Origine, preservativo e rimedio del corrente contagio pestilenziale delle bue*, Vérone, 1712, in-4°. C'est l'histoire d'une maladie qui régnait alors parmi les bœufs en Italie, où, suivant un usage digne d'être imité, les médecins se sont de tout temps beaucoup attachés à l'observation des épizooties. 2° *Il mondo ingannato da falsi medici*, Pérouse, 1716, in-8° ; 6e édition, Trente, 1718, in-12 ; Venise, 1747, in-4° ; en espagnol, Valence, 1729, in-8°, sous le titre de *El mondo ingannado per los falsos medicos ;* en français, Leyde, 1735, in-8°, avec ce titre : *Préservatif contre le charlatanisme des faux médecins*. Cet ouvrage, composé de cinq discours, fit beaucoup de bruit dans le temps ; il suppose un esprit très-philosophique, beaucoup d'amour pour la vérité, et fait l'éloge des talents, des sentiments nobles et du caractère libéral de l'auteur. CH—T.

GAZOLDO (JEAN), de Gaëte, poëte lauréat, qui florissait vers la fin du 15e siècle, a laissé un poëme latin excessivement rare, dont le titre est : *Anthropoviographia*, in-8° de 20 feuillets non chiffrés, mais signaturés, caractères ronds. Le titre ne porte point la date, mais bien le lieu de l'impression et le nom de l'imprimeur : Bologne, chez *Justinien de Heriberia* (Rubiera). Ce typographe imprimait à Bologne dans les dernières années du 15e siècle (1495 et suivantes). Le poëme de Gazoldo, inspiré, à ce qu'il dit, par la lecture du septième livre de l'histoire naturelle de Pline, est une espèce de jérémiade sur les misères de la vie, dont il fait une longue énumération, sans y oublier une maladie, alors récente, sur laquelle il n'ose décider si c'est l'Italie qui l'a donnée à la France, ou la France à l'Italie.

. . . . Aut Itali Gallis vel Gallia nobis
Intulerit.

Ce poëme est dédié au cardinal Sigismond de Gonzague, légat du Saint-Siége. Mathieu Cavutius, de Crémone, a mis la substance de l'ouvrage dans ce distique :

Qui mala, qui casus hominis, qui nosse labores
Vult, legat hunc librum : sic, puto, cautus erit,

Le poëme commence au deuxième feuillet ; il finit au feuillet C recto, et il est suivi de poésies mé-

lées, qui se terminent au quatrième feuillet verso de la signature E, et parmi lesquelles il y en a de très-licencieuses pour la diction et le style. Le tout ne s'élève guère au-dessus du médiocre. Gazoldo doit avoir laissé d'autres poésies que celles du recueil dont nous parlons. Geoffroy Tory (*Torinus*) de Bourges, à la suite de l'édition sans date de Valerius Probus, *De interpretandis Romanorum litteris*, donne une pièce en cinq distiques, *De Echo resonabili*, *ex Jo. Gazoldo*, *Gaitano*, qui ne se trouve pas dans notre édition. Il n'y a rien de Gazoldo ni dans les *Deliciæ poëtarum italorum*, ni dans les *Carmina illustrium poëtarum italorum*, édition de Florence, 1720. Ce Gazoldo paraît être le même que le pape Léon X comptait parmi les parasites de sa cour, et aux dépens duquel il s'amusait quelquefois d'une manière assez peu hospitalière; témoin ce qu'en rapporte Giraldi dans son dialogue *De poëtis suorum temporum*, Opp., p. 547. (Voyez *la Vie de Léon X* par Roscoe, t. 3, p. 368 et suivantes de la traduction française, 1re édition.) M—ON.

GAZON-DOURXIGNÉ (SÉBASTIEN-MARIE-MATHURIN), né à Quimper-Corentin, mort le 19 janvier 1784, s'adonna aux lettres et y obtint quelques succès. Ses productions, sans être d'un mérite éminent, annoncent du goût et de la littérature; mais ses vers sont médiocres et loin de ressembler à ceux d'Ovide, qu'il avait pris pour modèle. On a de lui: 1° Trois *Lettres* sur les tragédies d'Aristomène, d'Épicharis et de Sémiramis; *Examen des deux Iphigénie;* 2° *l'Ami de la vérité*, ou *Lettres impartiales sur les pièces de théâtre de Voltaire*, Amsterdam, 1767, in-12. Ces critiques sont ses meilleurs ouvrages. 3° *Histoire de Céphale et de Procris*, 1750, in-12; 4° *Essai historique et philosophique sur les principaux ridicules des différentes nations*, 1766, in-12; 5° *les Jardins*, poëme traduit du latin du P. Rapin, 1772, in-12. C'est plutôt une imitation qu'une traduction fidèle, et elle n'égale point le mérite de l'original. 6° *Éloge de Voltaire*, 1779, in-8°; 7° *Antenor*, ou *la République de Venise*, poëme, 1748, in-12; 8° une *Ode sur les conquêtes du roi;* des *Épîtres à Voltaire et aux Muses; Ariadne à Thésée*, *Héloïse à son époux*, *Apollon et Daphné*, héroïdes; *Alzate*, ou *le Préjugé détruit*, Berlin, 1752, in-8°, pièce en un acte, non représentée et qui ne mérite pas de l'être. Z.

GAZZANIGA (JOSEPH), compositeur italien, naquit à Venise en 1748. Après avoir étudié les éléments de la musique dans un conservatoire de cette ville, il passa à celui de la *Pietà* de Naples, où il se perfectionna sous la direction du célèbre Sacchini. Son premier opéra, qu'il fit jouer à Rome (1770) sur un théâtre secondaire, la *Pallacorda*, y obtint du succès. Il parcourut ensuite différentes villes d'Italie, où ses compositions furent applaudies, et notamment à Bologne, Florence, Turin, etc. Il revint plusieurs fois à Rome, et mérita toujours l'approbation du public. Un des opéras qui lui fit le plus d'honneur fut l'*Orvietano*, joué dans cette même ville au théâtre *Capranica*, durant le carnaval de 1781 (1). Il y avait à ce théâtre une fameuse basse-taille toscane (Morelli), qui a fait depuis les délices de Londres. Dans ce même temps, chantait au théâtre de *la Valle* une autre basse-taille non moins fameuse, Benucci (aussi Toscan), qui, plusieurs années après, a joui d'un égal succès à la cour de Vienne. Cimarosa, qui travaillait pour ce dernier théâtre, était l'objet constant de l'admiration des Romains; mais cette fois il en souffrit la plus cruelle des insultes : son opéra fut sifflé, tandis que celui de Gazzaniga ne recevait que des applaudissements. C'est depuis cette époque que la réputation de Gazzaniga augmenta, quoique son talent fût, en réalité, bien inférieur à celui de Cimarosa. Cependant le public, en sifflant l'opéra de ce dernier, crut moins faire une injure à ce maître justement célèbre qu'à l'un de ses protecteurs (le prince Braschi-Onesti) que les Romains ne voyaient pas de bon œil. Gazzaniga passa ensuite à différentes cours d'Allemagne, comme Esterhazy, Saxe, Bavière, etc. De retour en Italie, il se retira à Vérone, où il était maître de chapelle à la cathédrale lorsqu'il mourut, en 1810. Le style de ce maître était sage, pur et expressif; mais il n'avait rien de saillant, ni de cette verve, de ce feu, de ce caractère original qui appartiennent au génie. D'après ce qu'en disent les plus experts dans son art, il entendait mieux la partie vocale que l'instrumentale. Un seul opéra de Paesiello, de Cimarosa et de Guglielmi, aurait fourni à Gazzaniga de suffisants matériaux pour écrire avec succès six de ses meilleurs opéras. Il réunit souvent dans ses compositions le mélodieux de Sacchini et la simplicité d'Anfossi; mais il ne put jamais s'égaler au premier. Cependant, après Tritta, Nazolini, Paër, etc., dont il fut contemporain, il peut être compté parmi les bons compositeurs d'Italie. Gerber en fait des éloges dans son *Histoire de la musique*. B—s.

GÉANGIR. *Voyez* DJIHAN-GUYR.

GÉBAUER (GEORGE-CHRISTIAN), jurisconsulte et philologue allemand, naquit à Breslau en 1690. En 1714 il fut reçu docteur en droit à Altdorf : il y publia à cette occasion une dissertation *De aqua calda, occasione legis et gemmæ*, in-4°, qui lui fit le plus grand honneur. En 1717 il vint se fixer à Leipsick, où il fut successivement nommé en 1723 agrégé de la faculté de philosophie, en 1727 professeur de droit féodal saxon, et enfin en 1730 agrégé à la cour suprême de justice. Les écrits qu'il publia pendant cet intervalle et le succès avec lequel il exerçait les importantes fonctions du professorat lui avaient acquis une réputation telle que la cour d'Angleterre ne négligea rien pour l'attirer à l'université de Gœttingue : elle lui fit proposer en 1734 la place de

(1) Jusqu'aux dernières années du pontificat de Pie VI, on ne jouait sur les théâtres de Rome que dans le carnaval.

premier professeur ou doyen de l'université de droit et celle de conseiller de cour ; Gébauer accepta et vint habiter Gœttingue, où, pendant près de quarante années, il remplit avec exactitude les devoirs de sa charge aux applaudissements unanimes des nombreux élèves qui accouraient de toutes parts pour profiter de ses leçons. Ce fut aussi à Gœttingue qu'il entreprit ou publia les ouvrages qui lui assurent à la fois le rang le plus honorable parmi les critiques, les historiens et les jurisconsultes les plus distingués. Il est peu de matières sur lesquelles il ne se soit exercé : le droit romain et le droit commun lui étaient également familiers ; on a de lui plusieurs discours académiques et divers morceaux de poésie en vers latins qui ne sont point sans mérite : la politique ne lui était pas non plus étrangère. Néanmoins le plus important de ses ouvrages et celui qui lui mérite l'attention et la reconnaissance des jurisconsultes de toutes les nations fut le célèbre corps de droit auquel il employa trente années de travaux, mais qu'il n'eut pas la satisfaction de voir publier de son vivant. On sait que les bases de cette édition furent les manuscrits du savant Brenkmann, qui avait consacré son existence à réunir et à comparer ensemble tous les manuscrits et toutes les éditions qu'il avait pu recueillir des Pandectes de Justinien, et à noter avec soin toutes les variantes (*voy.* BRENKMANN). La mort le surprit avant qu'il eût pu terminer ce bel ouvrage. Bynkershoeck, auquel il avait légué ses manuscrits, lui survécut trop peu pour pouvoir y mettre la dernière main ; et ce fut à la vente de celui-ci que Gébauer en 1743 se rendit acquéreur de ces précieux matériaux. Il s'occupa le reste de sa vie à les continuer ; mais il se proposa, au lieu d'une édition critique des Pandectes seulement, d'étendre son travail à la totalité du corps de droit. Il est à regretter que ce projet n'ait pas reçu son entière exécution par les soins de Gébauer seul. Après sa mort, arrivée à Gœttingue le 27 janvier 1773, ses manuscrits tombèrent entre les mains de George-Auguste Spangenberg, qui se chargea de publier et de continuer l'édition préparée par Gébauer. Le premier volume parut en effet sous ce titre : *Corpus juris civilis codicibus veteribus manuscriptis et optimis quibusque editionibus collatis recensuit G.-C. Gebauer, et post ejus obitum, curavit G.-Aug Spangenberg*, Gœttingue, 1776, gr. in-4°. Il ne renferme que les Institutes et les Pandectes : les premières sont la reproduction de l'édition donnée par Cujas, avec un très-petit nombre de variantes nouvelles ; mais les Pandectes sont traitées d'une manière supérieure : les notes qui accompagnent ce volume ne sont que critiques et point dans le genre de celles que Godefroy a mises au bas de son édition (*voy.* Denis GODEFROY). Le second volume ne fut publié par Spangenberg qu'en 1797 : il renferme le surplus du Corps de droit ; mais il est fort inférieur au premier et il attira sur son éditeur quelques critiques méritées. Quoi qu'il en soit, cette édition, dont Gébauer peut être regardé comme le principal auteur, l'emporte pour la pureté du texte sur toutes celles qui ont été publiées depuis la renaissance du droit romain ; et à ce titre elle mérite d'occuper une place distinguée dans la bibliothèque de tous les savants. Gébauer a laissé de nombreux ouvrages dont aucun cependant n'est très-volumineux, mais dont la liste, donnée par Meusel, est trop longue pour l'insérer ici dans son entier; on y distingue : 1° cinq dissertations, *De M. Agrippa*, Leipsick, 1717, in-4°; *De marmore Isiaco* (dans les *Acta eruditorum* de 1720); *De Romulo observationibus varii generis illustrato*, Leipsick, 1719, in-4°; *De Numa Pompilio*, ibid., 1719, in-4°; *De Tullo Hostilio*, ibid., 1720. 2° *De caldæ et caldi apud veteres potu, liber singularis*, Leipsick, 1721, in-8°, fig. C'est la thèse que soutint Gébauer en 1714, revue et augmentée. 3° *De jurisdictione*, ibid., 1729, in-4°; ouvrage précieux reproduit sous ce titre : *Commentatio academica de jurisdictione secundum doctrinam Romanorum, ejusdemque doctrinæ in Germania usu*, ibid., 1733, in-4°. 4° *Anthologicarum dissertationum liber, cum nonnullis adoptivis et brevi Gelliani et Anthologici collegiorum Lipsiensium* (1) *historia*, ibid., 1733, in-8° ; 5° *De justitia et jure*, Gœttingue, 1738, in-4°. Cette dissertation, fort supérieure au traité énorme que Vandermuelen publia sur la même matière, Utrecht, 1723, in-4°, a cependant été surpassée par les ouvrages de Kant et de Filangieri. 6° *Plan d'une histoire détaillée des principaux empires et États de l'Europe, avec une préface sur les avantages qu'offre l'étude de l'histoire et suivi de notes et d'éclaircissements*, Leipsick, 1733, in-8° (en allemand). La troisième édition de cet utile abrégé, continuée jusqu'à la paix de Westphalie, parut en 1779. La méthode employée par Gébauer pour l'étude de l'histoire a été imitée avec succès par Meusel, dans son *Introduction à la connaissance de l'histoire des États de l'Europe*, dont la quatrième édition a paru à Leipsick en 1800. 7° *Vie et faits remarquables de Richard, élu empereur des Romains* (en 1257), Leipsick, 1744 (en allemand); 3 vol. in-8°, fig. 8° *De patria potestate*. Cette importante matière du droit romain est traitée dans deux dissertations assez étendues, dont la première parut en 1750 et la deuxième en 1751 à Leipsick. Gébauer y prouve, contre l'opinion de Bynkershoeck, adoptée par Heineccius, que la puissance paternelle n'était pas aussi étendue à Rome, quant au droit de vie et de mort, que ces jurisconsultes le prétendent : il discute et démontre que c'est également à tort qu'ils ont cru voir l'origine de cette puissance dans le droit de propriété ; que c'est plutôt dans le pouvoir domestique du père de famille qu'il faut la chercher. Cette controverse fut ranimée parmi les jurisconsultes allemands en 1784 : les

(1) C'étaient deux sociétés littéraires fondées, l'une en 1641 et l'autre vers 1655, éteintes en 1673 (*voy.* OSSIUS).

uns prirent parti pour Bynkershoeck, les autres défendirent Gébauer; et l'on doit à cette dispute la publication de trois dissertations excellentes de MM. Jensen, Robert et Gunther. 9° *Ordo Institutionum Justinianearum brevibus positionibus comprehensus ; accedunt Prolegomena historiam Institutionum adumbrantia et in earumdem librum primum excursus sex,* Gœttingue, 1752, in-8°. Il existe peu d'abrégés plus succincts et à la fois plus substantiels des Institutes : Gébauer le composa pour l'usage de ses élèves; il est précédé d'une préface où l'auteur se livre à des recherches historiques sur les princes qui ont étudié le droit et obtenu le titre de docteur. Les prolégomènes peuvent être considérés comme un des morceaux les plus curieux qui existent sur l'histoire des Institutes, les diverses éditions qui en ont été données et les principaux jurisconsultes qui ont consacré des commentaires à leur explication. Les six *excursus* qui terminent le volume sont des dissertations qui pour la plupart avaient été publiées séparément. Il est fâcheux que Gébauer n'en ait point composé de semblables sur les trois autres livres des Institutes. 10° *Histoire de Portugal* ou *Développements du premier chapitre du Plan de l'histoire des États de l'Europe,* Leipsick, 1759, in-8° (en allemand). Cette espèce de commentaire n'était que le prélude d'une plus grande entreprise. Gébauer se proposait de traiter dans le même goût l'histoire de tous les États sur lesquels il n'avait pu donner que des notions abrégées dans son premier ouvrage. Un semblable travail était prêt sur l'histoire d'Espagne ; mais il ne put être publié ni par Gébauer ni par ses héritiers. 11° *Narratio de Henrico Brenkmanno, de manusc. Brenkmannianis, de suis in corp. jur. civ. conatibus et lab.,* Leipsick, 1764, in-4° ; auquel il faut joindre *Manuscripti cujusdam Brenkmanniani specimen,* ibid., 1767, in-4°. Cette biographie, dans laquelle Gébauer rend compte des travaux de Brenkmann et de ses projets sur leur continuation, est terminée par une notice sur Henri Newton, chargé d'affaires d'Angleterre à la cour du grand-duc de Toscane, homme instruit, ami des lettres, et à la protection duquel Brenkmann dut l'entrée de la bibliothèque des Médicis à Florence et la communication du célèbre manuscrit des Pandectes florentines, qu'on montrait si difficilement aux étrangers. 12° *Vestigia juris Germanici antiquissima in C. C. Taciti Germania obvia, sive dissertationes* XXII *in varia aurei illius libelli loca, cum nonnullis similis argumenti,* Gœttingue, 1766, in-8°. Cet ouvrage seul suffirait pour assurer à Gébauer la réputation la plus éclatante comme jurisconsulte et comme historien : il se compose de vingt-deux dissertations, publiées séparément pour la plupart à Gœttingue, depuis 1741 jusqu'en 1765. L'auteur nous conduit au milieu des forêts de l'antique Germanie ; il nous raconte les fêtes, les jeux, les mariages des Germains, nous trace les formes de leurs gouvernements, leurs institutions civiles et guerrières, leur discipline militaire ; il parle de la manière dont la justice était administrée parmi eux, de leurs lois civiles et criminelles : il entre dans le détail des supplices, etc.; en un mot, rien de tout ce qui les concerne ne nous devient étranger. Ce recueil, trop peu connu en France, peut être considéré comme le plus précieux commentaire de l'immortel ouvrage de Tacite sur les Germains. 13° *Exercitationes academicæ varii argumenti.* C'est la collection des principales dissertations que Gébauer avait publiées sur le droit civil. Outre toutes celles que nous avons citées dans les n°s 1, 5, 8 de cet article, on y remarque encore les dissertations : *De actione tutelæ adversus magistratus ; De successione inter ingenuos jure sanguinis ab intestato civili ; De imputatione facti alieni circa delicta ; De origine testamentorum ; De matrimonio cum avunculi vidua ; De differentia inter proconsules et legatos Cæsaris ; De hereto cito ob iniquitatem in melius reformando,* etc. L'éditeur de ce recueil est Weissmantel, qui fit paraître le premier volume à Erfurt en 1776, in-4°, et le deuxième au même endroit en 1777 : ce dernier est précédé d'un éloge de Gébauer par l'illustre Heyne, qui avait paru à Gœttingue en 1775, in-fol. Indépendamment des ouvrages que l'on vient de citer, on doit encore à Gébauer une foule de dissertations sur des matières féodales, insérées dans le *Thesaurus juris feudalis* de Jenichen ; des notes sur l'édition des *Prælectiones* d'Hubert (Ulric), donnée à Leipsick en 1725, 3 vol. in-4°, avec celles de Thomassius et de Mencken et sur l'édition des *Institutiones juris feudalis* de Schilter, Leipsick, 1728, in-8° ; 3e édition, 1751. On lui doit la collection des *Dissertations juridiques* de Barth, Leipsick, 1733, in-4°. Il est l'éditeur de *Grotii florum sparsio,* Halle, 1730, in-8° ; de l'*Histoire d'Hermann (Arminius) et Thusnelda,* par Lohenstein, Leipsick, 1731, 4 vol. in-4°, et de plusieurs autres ouvrages. P—x—t.

GEBELIN. *Voyez* Court.

GEBER ou GIABER, fameux alchimiste arabe, dont le véritable nom est Abou Moussah Djafar al Sofi, était de Hauran en Mésopotamie, et vivait dans le 8e siècle suivant Aboulfeda. C'est à tort que certains auteurs le font Grec, d'autres Espagnol, d'autres enfin un roi des Indes. Un ignorant traducteur des deux premiers volumes de l'*Histoire de la médecine* de Sprengel, croyant sans doute Geber d'origine allemande, travestit stupidement ce nom propre en celui de Donateur. On n'a aucun détail sur la vie de ce chef des adeptes : mais on voit par ses ouvrages que les recherches qu'il entreprit sur les métaux pour en reconnaître la nature et le degré de fusibilité, dans la vue d'opérer leur transmutation en or, le conduisirent à plusieurs découvertes importantes pour la chimie et la médecine, telles que le sublimé corrosif (muriate suroxydé de mercure), le précipité rouge (oxyde rouge de mercure), l'eau-forte (acide nitrique), le nitrate d'argent, etc. C'est ainsi que

la philosophie hermétique donna naissance à la chimie, et que Geber restera célèbre, non pour avoir couru après une chimère (la pierre philosophale), mais pour avoir trouvé des vérités fondées sur l'expérience. On ne dit pas s'il se ruina à ce métier, comme tant d'autres. Il paraît que ce fameux souffleur cultiva aussi l'astronomie avec soin : on a même voulu lui attribuer l'honneur de l'invention de l'algèbre, en supposant qu'il a donné son nom à cette science. Cardan ne fait pas difficulté de l'admettre au nombre des douze plus subtils génies du monde. Boerhaave en parle aussi avec estime. Tout cela prouve au moins dans Geber une grande étendue de connaissances pour le siècle où il vivait : mais il n'était point médecin, et il ne paraît pas qu'il ait cherché un remède universel. Il est vrai que l'on trouve dans ses ouvrages certaines expressions, telles que les suivantes : *L'or ainsi préparé guérit la lèpre et toutes sortes de maladies;* mais il faut observer que, dans son langage mystique et figuré, Geber qualifie de lépreux les métaux les moins parfaits, et qu'il met l'or au nombre de ceux qui se portent bien. Ainsi, lorsqu'il dit, *Je voudrais guérir six lépreux*, il entend par là les convertir en or capable de soutenir l'épreuve de l'antimoine. Geber était enthousiaste d'alchimie au point de comparer les incrédules à des enfants qui, renfermés dans une étroite maison, ne voient rien au delà, et n'ont aucune idée de l'étendue du globe terrestre. Voici la liste de ses ouvrages dans les traductions latines : 1° *Summæ perfectionis magisterii in sua natura libri IV, cum additione ejusdem Gebri reliquorum tractatuum, nec non Avicennæ, Merlini et aliorum opusculorum similis argumenti*, Dantzig, 1682, in-8°. Cette édition, qui n'est pas commune et qui renferme plusieurs figures de vaisseaux et de fourneaux chimiques, a été fait sur une édition de Rome très-ancienne et extraordinairement rare, suivant une note manuscrite de Lenglet du Fresnoy. Il est inutile de citer les éditions subséquentes si ce n'est une traduction française de la *Somme de la perfection*, faite par Salmon, et insérée dans l'ouvrage qu'a publié ce médecin, sous le titre : *Bibliothèque des philosophes chimiques*, Paris, 1672 et 1678, 2 vol. in-12. 2° *De investigatione perfectionis metallorum*, Bâle, 1562, in-fol. Ce livre est joint à l'édition de Dantzig de 1682, ainsi que les deux suivants : *Testamentum; De fornacibus construendis;* ce dernier avait déjà paru à Berne en 1545, in-4°. Lenglet (*Hist. de la philos. hermét.*, t. 3) cite quatre manuscrits arabes de Geber : le premier, conservé dans la bibliothèque de Paris, sous le n° 972, est intitulé *Opus cui titulus Liber divitiarum, tractatus chymicus, et pars octava quingentorum illorum, quos de hoc argumento litteris consignavit Abou Moussa Giaber ben Haijam al Sofi, qui vulgo Geber nuncupatur;* les trois autres manuscrits se trouvent dans la bibliothèque publique de Leyde, sous les titres : *De lapide philosophico* (n° 800); *Tractatus de invenienda arte auri et argenti, sive alchymia* (n° 801); cet ouvrage est le premier de Geber qu'il faut lire, suivant l'auteur même; *Duo alii tractatus de eadem materia* (n° 802). R—D—N.

GEBHARD (JEAN), philologue, né à Neubourg, dans le haut Palatinat, fit ses études avec succès à l'université de Heidelberg, où il eut pour maître le savant Gruter. Il était à peine âgé de vingt-trois ans lorsqu'il fit paraître un *Recueil d'observations critiques sur les principaux auteurs de l'antiquité :* c'était le fruit d'une lecture assidue de leurs ouvrages; et Gebhard fut dès lors compté parmi les érudits que possédait l'Allemagne. La prise de Heidelberg en 1622 lui fut fatale; il y perdit tous ses livres et ses manuscrits, et entre autres un travail sur Tite-Live, dont il s'occupait depuis plusieurs années. Après avoir mené une vie errante et misérable, il obtint enfin en 1628 la chaire d'histoire et de langue grecque à l'université de Groningue, vacante par la mort d'Ubbo Emmius. Il la remplit avec beaucoup de distinction et mourut en 1632 n'ayant pas encore atteint sa quarantième année. On a de lui : 1° *Crepundiorum sive juvenilium curarum libri III*, Hanau, 1615, in-4°. 2° *Antiquarum lectionum libri duo*. Jean Hermann Schminck a inséré ces deux ouvrages dans son *Syntagma criticum*, Marbourg, 1717, in-4°. 3° *In Catullum, Tibullum, Propertium animadversiones*, Hanau, 1618, in-8°, et dans plusieurs autres éditions de ces trois poëtes. 4° *In vitas Cornelii Nepotis spicilegium notarum*, Amsterdam, 1644, in-12; à la suite des *Vies de Cornélius-Népos*, et dans un grand nombre d'autres éditions de cet historien. 5° *Variarum lectionum et animadversionum in Livium ex tribus codicibus biblioth. Palatinæ erutarum specimen ad librum primum Livii*, Halle, 1712, in-4°. H. L. Schurzfleisch en est l'éditeur. 6° *Exilium, sive carminum in exilio scriptorum libri duo*, Amsterdam, 1628, in-12. Il composa ces vers dans le temps qu'il était obligé de fuir son pays ravagé par la guerre; et c'est à cette espèce d'exil qu'il fait allusion dans le titre sous lequel il les a réunis. Gebhard avait peu de talent pour la poésie; on lit cependant quelques-unes de ses pièces de vers avec plaisir parce qu'elles contiennent des détails touchants et qui font bien connaître sa triste situation. Sa *Vie*, par André Gebhard son frère, est très-intéressante : elle a été imprimée à Groningue, 1633, in-4°. W—s.

GEBHARDI (JEAN-LOUIS-LÉVIN), né en 1699 à Brunswick, y fit ses premières études sous son père Jean-Albert, qui y était recteur de gymnase et qui est connu par quelques ouvrages en langue latine, tels qu'un drame historique intitulé *Decus familiæ ducum Brunswico-Luneburgensium à Friderico I, imp. labefactum*, Brunswick, 1708, in-4°. Gebhardi alla ensuite achever ses études à Helmstadt et à Iéna. L'usage des universités allemandes est qu'avant de quitter ces écoles les jeunes gens soutiennent publiquement des thèses ou dissertations, qui sont souvent l'ouvrage du pro-

fesseur qui préside à cette solennité. Le jeune Gebhardi s'y conforma ; mais sa dissertation se distingue de la plupart des autres, en ce qu'il en fut lui-même l'auteur, et qu'au lieu de n'être qu'une brochure de quelques feuillets, elle forme un ouvrage en 136 pages in-4°. Elle offrit encore une autre particularité : Gebhardi s'était voué à la théologie, et cependant sa dissertation est un sujet historique; elle porte le titre suivant : *Facta serenissimorum ducum Brunswicensium heroïca*, Iéna, 1720, in-4°. Ainsi Gebhardi préluda aux travaux qui devaient illustrer son nom. Sa vie fut la carrière tranquille d'un savant qui s'est destiné à l'instruction publique ; elle offre peu de faits dignes d'être recueillis par un biographe. Après avoir présidé comme gouverneur aux études d'un jeune seigneur hanovrien et l'avoir accompagné aux universités de Halle et de Helmstadt, il fut nommé en 1723 professeur de théologie, de logique et de philologie à l'Académie des jeunes nobles de Lunebourg ; chaire qu'il remplit jusqu'en 1746. Ce fut pendant qu'il professait la théologie qu'il publia en 1730 et 1731 son grand ouvrage généalogique, qui est son titre à l'immortalité. Il prit pour base de son travail le livre de Lohmeier ; mais il le refondit en entier et le continua jusqu'en 1730. L'ouvrage de Gebhardi, rédigé en allemand, est divisé en 3 volumes in-fol., dont chacun porte un titre particulier. Le premier renferme la généalogie des maisons impériales et royales européennes existantes en 1730 ; le second, celle de ces maisons qui étaient éteintes à cette époque ; le troisième, la généalogie des maisons souveraines musulmanes et païennes. Ce grand recueil est la base de tous les travaux généalogiques des savants du 18e siècle jusqu'à Gatterer et Koch. En 1746, Gebhardi fut nommé à une chaire plus analogue à ses occupations favorites, celle d'histoire ; et en même temps le roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, lui donna le titre de conseiller. Gebhardi mourut à Lunebourg, le 10 novembre 1764. Parmi plusieurs autres ouvrages historiques et généalogiques qu'il a publiés, nous ne nommerons que ses *Mémoires historiques et généalogiques* (en allemand), dont il a paru 3 volumes in-8°. Les deux premiers furent imprimés en 1749 et 1762 ; le troisième (1) a été publié après la mort de l'auteur par son fils Louis-Albert (mort en 1802). Le même fils publia en 1776, 1779 et 1785, 3 volumes in-4°, renfermant les matériaux laissés par son père pour une *Histoire généalogique des maisons souveraines d'Allemagne*. S—L.

GEBLER (Tobie-Philippe, baron de), né le 2 novembre 1726 à Zeulenrod, petite ville du pays du prince de Reuss-Graitz, enclavé dans le Voigtland (haute Saxe), où son père occupait une place à la chancellerie, fit ses études dans les universités de Iéna, Gœttingue et Halle. Après avoir voyagé en Allemagne, en Danemarck, en Norwége et en Hollande, il entra au service des États généraux, qui le nommèrent en 1748 secrétaire de légation à la cour de Berlin ; il y remplit pendant trois ans les fonctions de chargé d'affaires en l'absence du ministre. Vers la fin de l'année 1753 il quitta ce poste et accepta la place de secrétaire du directoire général du commerce des États de la monarchie autrichienne à Vienne. Il passa le reste de sa vie dans cette capitale, où il fut successivement promu à des dignités éminentes. En 1759, il fut nommé membre de la chambre aulique, qui était chargée de l'administration suprême des affaires de l'intérieur. Il eut la direction de la partie des mines et des monnaies. Lorsqu'en 1762 Marie-Thérèse fit une organisation nouvelle de toutes les branches de l'administration publique, Gebler fut nommé conseiller aulique attaché à la chancellerie de l'Autriche et de la Bohême. L'année suivante, il fut anobli et gratifié de l'indigénat en Bohême. En 1768, l'impératrice reine le nomma membre du conseil d'État, qui délibérait en présence de la souveraine sur les affaires intérieures de la monarchie. Peu après elle lui conféra le titre de baron et l'ordre de St-Etienne, distinction très-peu prodiguée, même de nos jours. Enfin, en 1782, il parvint à une charge qui équivalait presque à celle de ministre. Il fut nommé conseiller intime actuel et vice-chancelier de Bohême et d'Autriche. Il mourut à Vienne le 9 octobre 1786. Le baron de Gebler fut un de ces hommes rares qui, sans intérêt personnel, soutiennent, par pur patriotisme et par amour pour le bien public, toutes les entreprises qui paraissent dirigées vers ce but. Les hommes de lettres, les artistes, les spéculateurs trouvaient en lui un protecteur zélé. Il contribua beaucoup au perfectionnement de l'instruction publique en Autriche, surtout pour ce que les Allemands appellent les sciences *caméralistiques*, qui embrassent toutes les branches de l'administration de l'État. On exige, en Allemagne, de ceux qui se destinent à cette carrière, non pas une routine acquise des travaux de bureau, mais des études réglées dans les universités où il existe des professeurs pour ces sciences. Gebler a le mérite d'avoir encouragé cette étude en Autriche. Il aimait beaucoup le théâtre et travailla à l'épurer et à former un vrai théâtre national. Ne trouvant pas dans la littérature allemande un assez grand nombre de pièces qui satisfissent son goût, il employa ses moments de loisir à en composer lui-même. On a publié en 1771 un recueil de ses pièces en 3 volumes in-8°. Il faut les juger avec l'indulgence qu'exigent les circonstances qui les firent naître, le but de l'auteur et la précipitation avec laquelle elles furent écrites. Elles ont amené une révolution dans l'histoire du théâtre allemand, et surtout du théâtre de l'Autriche. Elles ont introduit sur la scène de la capitale un ton décent et noble ; elles respirent toutes une morale pure et font aimer la vertu, la magnanimité et l'amitié

(1) On y trouve une biographie de l'auteur dont nous n'avons pu faire usage, ce livre ne se trouvant pas à Paris.

généreuse; elles offrent un tableau vrai des mœurs d'une grande ville, et en particulier de la classe avec laquelle Gebler vivait habituellement. Parmi ces pièces, qui sont presque toutes du genre de la haute comédie, il en est une qui mérite d'être distinguée des autres: c'est son *Ministre*, en 5 actes, qui parut pour la première fois en 1771, et a été souvent réimprimé. On est étonné de la hardiesse avec laquelle un homme de cour y peint les mœurs des grands seigneurs (*voy.* FRIEDEL). S—L.

GEBUIN ou JUBIN (SAINT), en latin *Gebuinus*, était fils d'Hugues III, comte de Dijon. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un archidiaconé dans l'église de Langres, où il s'acquit l'estime générale par son habileté dans les affaires civiles et religieuses. En septembre 1077, il fut nommé archevêque de Lyon par le concile d'Autun, en remplacement d'Humbert, qui avait été déposé pour cause de simonie. Il résista de toutes ses forces à cette élection et voulut fuir, mais on le garda à vue jusqu'au 17 septembre, jour auquel il fut sacré par Hugues, évêque de Die, légat et président du concile. Après avoir pris possession de son siége, il se rendit à Rome, accompagné de quelques-uns de ses chanoines qui avaient été excommuniés par l'évêque de Mâcon, délégué du Saint-Siége, pour avoir voulu quitter la vie commune. Grégoire VII le reçut avec honneur, et lui confirma la primatie de l'église de Lyon sur les provinces de Rouen, de Tours et de Sens. Ce pape eut une telle confiance en lui qu'il le donna pour assesseur à Hugues de Die, dans le jugement de la cause du doyen de l'église de Langres qui, en empiétant sur les fonctions des autres dignitaires, avait jeté le trouble dans cette église. On rapporte à Gebuin l'établissement à Lyon des chanoines de St-Ruf, et on lui attribue la fondation de l'église de St-Pierre, à Mâcon. La patience avec laquelle il supporta les douleurs de la pierre lui a fait attribuer la vertu de guérir ceux qui sont atteints de cette maladie, dont il mourut le 18 avril 1082. Il est honoré comme saint le 18 juin, et le martyrologe gallican en fait une mention très-honorable. Son corps avait été inhumé dans l'église St-Irénée, mais il semble résulter des expressions employées par les historiens lyonnais, notamment par Severt, Théophile Raynaud, St-Aubin et Colonia, que son tombeau, profané par les calvinistes en 1562, avait été vidé et démoli; cependant lorsque, en 1824, on commença des travaux pour l'agrandissement de l'église St-Irénée, on découvrit, en creusant les fondations de la nouvelle façade de cette église, un certain nombre de tombeaux profanés et sacrés parmi lesquels il s'en trouva un qui contenait des ossements, une croix pectorale et un anneau. On n'hésita point à penser que ce tombeau était celui de St-Gebuin; un procès-verbal de cette découverte fut dressé par deux chanoines de la primatiale que monseigneur d'Amasie, administrateur du diocèse, avait délégués à cet effet. Environ deux ans après, et dans un journal de Lyon, le *Précurseur* du 19 janvier 1827, parut une dissertation dans laquelle on s'attachait à prouver que le tombeau retrouvé n'était point celui où Gebuin avait été inhumé; le critique anonyme prétendait, entre autres preuves, que la croix pectorale n'entrait point, au 11e siècle, dans l'ornement des évêques, et que la forme de l'anneau pastoral, dont la pierre est montée de manière à être transparente, est postérieure au moins de deux siècles au temps de Gebuin : nous ne saurions dire si cette dissertation est restée sans réponse. — On a de Gebuin six lettres écrites à différents évêques, et qui roulent principalement sur la primatie attachée à son siége; on en trouvera l'analyse dans l'*Histoire littéraire de la France*, par les bénédictins de St-Maur, t. 8, p. 106 et suivantes. Voyez aussi, même tome, p. 131 et 650, l'*Histoire du clergé de France*, par l'abbé du Tems, t. 4, p. 360, et la *Notice sur St-Jubin*, par A. Pericaud, Lyon, Barret, 1825, in-8°. Z.

GED (GUILLAUME), artiste écossais du 18e siècle, quitta, en 1725, l'état d'orfévre qu'il exerçait à Édimbourg, pour venir à Londres faire l'essai d'un procédé nouveau qu'il voulait introduire dans l'art de l'imprimerie. Les Chinois et les Japonais impriment leurs livres au moyen de planches de bois sculptées, et il paraît que ce fut aussi la méthode que suivirent d'abord les premiers inventeurs de la typographie en Europe. L'invention de Ged consistait à substituer aux caractères mobiles, employés un à un, des planches de métal coulé qui représentaient des pages ou des feuilles entières. Il formait d'abord, avec des caractères mobiles ordinaires, une planche sur laquelle il coulait une composition de plâtre, qui devenait un moule où l'on versait de la matière qui sert ordinairement pour les caractères d'imprimerie, et d'où sortait la planche solide que Ged employait pour l'impression. Cette méthode paraissait offrir quelques avantages sous les rapports de l'économie, de la correction, de la beauté et de l'uniformité. Ged, s'étant associé, dans cet essai, Guillaume Fener, papetier, un fondeur en caractères, et son propre fils Jacques Ged, sollicita et obtint, le 23 avril 1731, de l'université de Cambridge, le privilége d'imprimer avec des planches coulées des Bibles et des livres de prières. L'impression de deux livres de prières fut tout le résultat de cette association, qui ruina entièrement l'inventeur. Il attribua ce revers à l'infidélité de ses ouvriers et aux mauvais procédés de ses associés, particulièrement de Fenner. Les autres imprimeurs et les libraires, pour étouffer dans sa naissance une innovation qui pouvait leur devenir très-nuisible, étaient parvenus, dit-il, à déprimer le mérite de son procédé, en faisant corrompre le texte de ses éditions pour les remplir de fautes. Il retourna en Écosse en 1733, et, pour satisfaire aux désirs de quelques amis de l'art, il donna une édition de *Salluste* en latin, imprimée suivant sa méthode (*tabellis seu laminis fusis*), 1744, in-12 de 150 pages. Camus, qui a vu

à Paris un exemplaire de cette édition, ainsi qu'une des planches qui y a servi, l'a présenté comme étant d'un bon usage, mais sans avoir un mérite remarquable. On peut consulter sur ce sujet son *Histoire et procédés du Polytypage et de la Stéréotypie*, an 10, in-8°. Les affaires de G. Ged ne s'étant pas améliorées en Écosse, et Fenner, contre lequel il avait inutilement intenté une action devant les tribunaux, étant mort insolvable, il s'était décidé à aller rejoindre son fils à Londres; mais il mourut avant l'exécution de ce projet, le 19 octobre 1749. Jacques Ged publia, en 1751, un *Mémoire* où il expose les avantages de la méthode de son père, et se plaint amèrement des obstacles et des tracasseries que lui avait suscités la jalousie de ses confrères. Alexandre Tilloch, éditeur du *Philosophical magazine*, a fait depuis un essai analogue à celui de Ged, qu'il ne connaissait pas, dit-on, et obtenu un privilége à cet effet. On voit dans le 10e volume, août 1801, de l'ouvrage périodique que nous venons de citer, des réflexions sur ce sujet, avec des échantillons de l'impression de Ged, de Foulis, de Tilloch et de Didot; mais il paraît que l'auteur de ce nouvel essai n'eut pas assez de succès pour suivre son entreprise. L'invention du clichage a seule fait faire un pas important à la stéréotypie (*voy.* Carez). André Wilson a été plus heureux que Tilloch et a donné depuis des éditions stéréotypes de plusieurs ouvrages importants. Le savant libraire Nichols a publié à Londres en 1781, in-8°, au profit d'une fille de Ged, des *Mémoires biographiques de Guillaume Ged, comprenant un exposé de ses progrès dans l'art d'imprimer en planches* (block printing), réimprimés en 1819 à Newcastle, in-8°, et il a inséré quelques détails sur le même sujet dans sa belle édition des *Anecdotes littéraires* de Bowyer. X—s.

GEDDES (Michel), théologien anglican, né en Écosse, passa en 1671 de l'université d'Édimbourg au collége de Balliol à Oxford. En 1678, il alla résider à Lisbonne en qualité de chapelain de la factorerie anglaise. En 1686, on ne dit pas pour quel motif, l'inquisition le cita à son tribunal et lui défendit de continuer ses fonctions ecclésiastiques, qu'il exerçait cependant en vertu d'une des stipulations du traité conclu entre l'Angleterre et le Portugal. Les négociants anglais s'adressèrent à l'évêque de Londres pour se plaindre de cette infraction du traité; mais avant que leur réclamation lui fût parvenue, Geddes avait été suspendu de ses fonctions par la commission ecclésiastique convoquée par Jacques II, qui travaillait alors à rétablir le catholicisme en Angleterre. Il y revint en mai 1688, prit le degré de docteur en droit et fut élu chancelier de Salisbury par l'évêque Burnet, qui parle de lui avec éloge dans son *Histoire de la réformation*. Il s'occupa alors à traduire de l'espagnol et du portugais en anglais quelques manuscrits ou livres rares qu'il avait recueillis durant son séjour à Lisbonne, tels que l'*Histoire ecclésiastique du Malabar*, Londres, 1694, in-8°; et l'*Histoire ecclésiastique de l'Éthiopie*, ibid., 1696, in-8°. On a aussi de lui quelques autres écrits dirigés contre l'Église romaine, et des Mélanges (*Miscellaneous tracts*) sur l'histoire civile et ecclésiastique, 3 vol. in-8°, publiés successivement en 1702, 1714 et 1730. On ne sait point la date exacte de sa mort, arrivée avant l'année 1714. X—s.

GEDDES (Jacques), auteur écossais, né vers 1710 dans le comté de Tweedale en Écosse, exerça quelque temps avec succès la profession d'avocat, et se serait fait probablement une réputation au barreau, si une maladie de langueur ne l'eût enlevé au monde avant sa quarantième année. Mais il s'est assuré une réputation d'un autre genre, par un ouvrage plein d'érudition et de goût, intitulé *Essai sur la composition et la manière d'écrire des anciens, et particulièrement de Platon*, Glascow, 1748, in-8°. Il a laissé en manuscrit de quoi former un second volume, qui ne paraît pas cependant avoir été imprimé. X—s.

GEDDES (Alexandre), prêtre écossais, naquit à Ruthven, dans le comté de Bamff, le 4 septembre 1737, de parents catholiques, qui l'envoyèrent faire ses premières études à Aberdeen, sous un maître particulier. De là il fut admis dans l'école de Scalan, établie dans les montagnes pour les catholiques destinés à l'Église et qui doivent achever leurs études dans quelque université étrangère. En 1758, il vint au collége des Écossais à Paris, étudia la théologie à Navarre, et prit des leçons d'hébreu sous l'abbé Ladvocat. Son goût le portait dès lors à l'étude de la Bible, et il songeait même à en faire une traduction à l'usage des catholiques de son pays. Laborieux et doué de beaucoup de facilité, il apprit le français, l'italien, l'espagnol et l'allemand. Après six ans de séjour en France, il retourna en Écosse et fut ordonné prêtre à Dundee, en 1764. On l'envoya peu après, en qualité de chapelain, chez le comte de Traquaire, seigneur catholique. Il y resta peu, revint à Paris, où il passa neuf mois, et, de retour en Écosse, en 1769, il fut préposé à la congrégation d'Auchinhalrig, dans le comté de Bamff. Ce fut là que, s'étant lié avec des seigneurs et des gens de lettres, il prit des sentiments un peu accommodants sur les matières de religion, imita les plaisanteries des protestants sur les indulgences, les images et les reliques, et prétendit, à leur exemple, que l'Écriture était la seule règle de foi. Quelques variations dans la croyance lui paraissaient une chose peu importante; et comme il était vif et ardent, ces opinions hardies éclatèrent bientôt dans ses conversations, et scandalisèrent les catholiques. Ses confrères lui en firent des reproches : M. Hay, son évêque, prélat pieux et éclairé, s'efforça de le ramener à de meilleurs sentiments, et, voyant ses exhortations inutiles, menaça de le déclarer suspendu de ses fonctions. Geddes, que des générosités immodérées avaient jeté dans des embarras de finances, les vit alors s'augmenter par de mauvaises spécu-

lations : il avait acheté un petit domaine, et s'occupait d'économie rurale; ses succès ne furent pas heureux et l'auraient bientôt réduit à l'indigence, sans la libéralité du duc de Norfolk, qui paya ses dettes; ce fut alors qu'il songea à tirer un parti lucratif de ses talents littéraires; sa traduction en vers anglais de *Satires choisies d'Horace*, publiée à Londres, 1779, in-8°, fut favorablement accueillie. Vers ce même temps, Geddes quitta sa congrégation, et l'université d'Aberdeen lui conféra, en 1780, le titre de docteur en droit, qui n'avait encore été accordé à aucun catholique depuis la réforme. Toujours occupé de son projet de traduire la Bible, il vint à Londres avec lord Traquaire, dans l'espérance d'y trouver plus de secours. Il paraît avoir totalement abandonné les fonctions pastorales en 1782, et il se livra alors plus que jamais à son travail sur l'Écriture sainte. Quelques obstacles qu'il éprouva de la part des catholiques furent levés par la protection de lord Petre, auprès duquel l'avait introduit la duchesse de Gordon, et qui lui fournit généreusement les moyens de continuer ses recherches. Le *Prospectus* de sa traduction de la Bible parut en 1786, en un volume assez considérable, et fut suivi d'une lettre à l'évêque Lowth, et d'une autre au docteur Priestley, pour prouver que la divinité de Jésus-Christ est un principe fondamental du christianisme. En 1788, il proposa une souscription pour sa traduction (1); et en 1790 il donna une *Réponse générale aux questions et aux conseils qui lui avaient été adressés*. Le premier volume de sa *traduction*, renfermant le *Pentateuque* et *Josué*, vit le jour en 1792, et excita un orage contre l'auteur. Trois vicaires apostoliques, MM. Walmesley, Gibson et Douglas, avertirent les fidèles de leurs districts, dans une lettre pastorale du 26 décembre 1792, de se défier de cette *traduction*. De là une correspondance entre le dernier de ces prélats et Geddes, auquel l'évêque finit par annoncer sa suspension de toutes fonctions ecclésiastiques, s'il ne se soumettait. L'auteur, blessé, répondit par une lettre où il lui disait nettement qu'il se moquait de ses censures. Il soutint ce ton dans une *Adresse au public* et dans une plus longue lettre à l'évêque : ces deux écrits respirent l'amertume et l'orgueil. Son second volume fut publié en 1797, et comprend les *Juges*, *Samuel*, les *Rois* et les *Paralipomènes* (2). Geddes y combat formellement l'inspiration entière de l'Écriture, et ne fait pas difficulté d'avancer que les écrivains sacrés rapportent quelquefois des faits contraires à la raison, et qu'il faut les lire avec discernement. Ce volume attira au traducteur de vifs reproches, tant de la part des catholiques que de celle des protestants, choqués de sa hardiesse. Ses *Remarques critiques*, en 1800, ne firent qu'augmenter le mécontentement public. La même année, il donna sa *Modeste apologie pour les catholiques romains de la Grande-Bretagne*. L'impression qu'avaient faite sur son caractère irritable les attaques qu'il s'était attirées avait eu une influence funeste sur sa santé. La mort du lord Petre lui porta le dernier coup. Ce fut de son lit, malade et infirme, qu'il écrivit une élégie latine sur cette triste circonstance. Le fils de ce seigneur lui continua les bienfaits de son père ; mais Geddes devait en jouir peu de temps. Dans une autre élégie, *Ad umbram Gilberti Wakefield*, écrite le 12 octobre 1801, il semble pressentir sa fin très-prochaine. Il expira dans de longues souffrances le 26 février 1802. C'était certainement un homme instruit dans l'histoire ecclésiastique et dans la littérature *biblique*. Il se flattait d'être toujours catholique, sans approuver, disait-il, l'alliage qu'on avait mêlé à l'Évangile ; et sa raison s'indignait que les écrivains sacrés eussent gâté des faits réels par une mythologie de leur invention : ainsi parlait ce critique téméraire et ce prêtre hétérodoxe. On est allé jusqu'à le traiter d'incrédule : ce reproche paraît peu mérité; mais Geddes donnait prise sur lui par la singularité de ses idées, l'impétuosité de son caractère, et la pétulance de sa conversation : il était surtout fort vif contre la cour de Rome, et en parlait très-librement. Il reçut l'absolution à la mort, quoiqu'il soit douteux qu'il se soit rétracté; le vicaire apostolique de Londres défendit de célébrer publiquement la messe pour lui. Geddes avait une idée bizarre : il s'était persuadé qu'on pouvait juger le caractère des hommes par la forme de leur nez, comme Lavater en jugeait par la physionomie; cependant, sur la fin, il était moins infatué de ce système ridicule. Sa vie a été écrite par J. Mason Good (1803, in-8° de 560 pages); et l'on en trouve un extrait dans le *Biographical dictionnary*, de Chalmers. On y donne le catalogue de ses ouvrages, au nombre de trente-trois. Nous indiquerons seulement, outre ceux dont nous avons parlé plus haut : 1° *Select satires of Horace* (choix des satires d'Horace, adaptées, en grande partie, au temps et aux mœurs actuelles), Londres, 1779, in-4°; 2° *Carmen sæculare pro Gallica gente tyrannidi aristocraticæ erepta*, 1790, in-4° : ce sont les meilleurs vers latins qu'il ait faits; 3° *Le premier livre de l'Iliade, rendu littéralement en vers anglais, avec des notes critiques*, 1792, in-8°. Ce spécimen n'ayant pas été goûté, il ne donna pas la suite de cette traduction. 4° L'*Avocat du diable*, 1792, in-4° (1); 5° *Carmina sæcularia tria pro tribus celeberrimis libertatis Gallicæ epochis*,

(1) Le nombre des souscripteurs ne fut que de trois cent quarante-trois, parmi lesquels on ne comptait que peu de catholiques.

(2) On a publié après sa mort (en 1807) sa traduction du *Psautier*, jusqu'au psaume 118.

(1) L'*Avocat du Diable* (ce titre est en français dans l'original), est une satire contre un lord L..., que le docteur Wolcott (Peter Pindar) avait dans ses vers comparé à Lucifer. Sa Seigneurie offensée intenta un procès au poëte, et la satire de Geddes est une parodie de la procédure. Ici c'est le diable qui se trouve offensé d'être comparé au lord L... (le lord Lonsdale), et qui intente une action contre le poëte devant la cour des *Plaids non communs*.

1793, in-4°; 6° *Ver-Vert*, traduit en vers anglais, 1793, in-4°; 7° *La bataille de B.* (de Bangor), *ou le triomphe de l'Église, poëme héroï-comique*, 1797, in-8° (en anglais); 8° *Bardomachia, poëma macaronico-latinum*, 1800, in-4°; 9° Divers morceaux dans quelques recueils périodiques, notamment une *Dissertation sur le dialecte écossais-saxon;* la *Ire Églogue de Virgile*, en vers écossais, dans le dialecte d'Édimbourg; et la *Ire Idylle de Théocrite*, dans celui de Buchan : ces trois pièces sont imprimées dans la collection des antiquaires d'Édimbourg, volume de 1792. P—c—t.

GEDDES (André), peintre et graveur, naquit à Edimbourg en 1789. Son père, David Geddes, employé de la douane, possédait une petite collection d'estampes et quelques toiles dont la vue éveilla de bonne heure chez le jeune André l'ardent amour de l'art dans lequel il devait un jour s'illustrer. Certains amis de David Geddes étalaient parfois sous les yeux de l'enfant d'autres richesses qui développaient en lui, à leur insu, le sentiment des belles choses. Un d'eux, M. Mac Farquhar, lui montra des eaux-fortes de Rembrandt dont il garda une impression très-vive. Cependant David Geddes, au lieu de donner à son fils des maîtres de dessin, ne songea qu'à lui faire apprendre le latin et le grec, et principalement l'arithmétique. Mais André se livra sans maître à son étude favorite. Il se levait en été à quatre heures du matin, et à l'aide de procédés de sa propre invention, il s'escrimait à graver et à peindre. Il avait pour modèle, dans sa chambre à coucher, une belle demoiselle, mais en plâtre, entendons-nous bien, qui posait devant lui à son réveil. Il était à la même époque grand collectionneur de gravures, et déjà l'un des piliers des salles de ventes. Martin, le commissaire-priseur, qui le voyait partout, connaissait à merveille ses ressources, et lorsqu'il se présentait dans une vente quelque lot de six pences ou d'un schelling au plus, Martin, qui aimait à rire, disait à notre écolier : « Eh! attention, mon petit bonhomme! « Ne laissez pas échapper cette aubaine. » Mais le lot était-il de plus grande valeur, le facétieux Martin regardait son jeune client d'un air désappointé et en hochant la tête. C'est encore à cet heureux temps qu'il faut rapporter les premières liaisons d'André Geddes avec John Clerk, célèbre avocat du barreau d'Edimbourg, qui fut connu depuis sous le nom de lord Eldin. John Clerck avait rassemblé à grands frais des tableaux et des dessins de vieux maîtres. Il ouvrit sa galerie et ses cartons à André, et fut si content de lui qu'il lui envoya bientôt, à la grande surprise du vieux Geddes, quelques-uns de ses plus beaux dessins. Le bonhomme Geddes fut encore plus surpris en voyant les copies qu'André fit de ces dessins. C'étaient des copies de main de maître et qu'on eût aisément fait passer pour des originaux. Mais David Geddes ne se rendit pas à cette marque éclatante de la vocation de son fils. Il s'était mis en tête de faire d'André Geddes un employé de la douane, profession, à son avis, plus sûre et même plus respectable que celle d'artiste. Il le fit donc entrer dans ses bureaux au sortir de l'école, et l'y retint pendant cinq ans. Ce n'est qu'à la mort de son père qu'André recouvra sa liberté. Il résigna aussitôt son emploi, vint à Londres et y fréquenta les cours de l'Académie royale. Il avait pour voisin sur les bancs de l'Académie David Wilkie, dont il devint bientôt le camarade et l'ami. Il s'y lia aussi avec le pauvre Haydon. Après quelques années d'étude, il s'en retourna à Edimbourg, où l'attendaient avec une certaine anxiété sa vieille mère et ses cinq sœurs, qui craignaient qu'il n'eût fait une folie en abandonnant la carrière paternelle. Elles furent bientôt rassurées à la vue des portraits de toute dimension qui sortaient de ses mains, et du prix qu'on les lui payait. André visita Paris en 1814, étudia les chefs-d'œuvre du Louvre, en copia quelques-uns, et s'en revint lentement à travers les Flandres. Quoique sa principale résidence fût à Edimbourg, il avait cependant un appartement à Londres et y passait tous les ans une saison. Ses occupations ne l'empêchaient pas de fréquenter assidûment les salles de vente d'objets d'art et d'y faire chaque jour des emplettes nouvelles, soit pour son propre compte, soit quelquefois pour le compte d'autrui, et en particulier pour celui de lord Eldin. Parmi ses meilleures productions d'alors, on peut citer le portrait de son ami Wilkie. C'est un portrait de petite dimension plein de finesse et de vie. Gravé en demi-teinte par Ward, il a été vendu à profusion. L'original était naguère dans le cabinet de lord Camperdown. Le portrait de Henri Mackenzie, gravé par Rhodes; celui du docteur Chalmers, gravé par Ward, et celui de Ch. Oswald, qui a été gravé par Hodgett, sont également des œuvres remarquables. On doit aussi à André Geddes quelques eaux-fortes. Il n'en a publié que neuf, qui sont très-recherchées. Il les travaillait peut-être avec trop de soin et n'en était jamais satisfait. Il avait chez lui une presse et tirait des épreuves de ses planches, d'abord au simple trait, puis avec quelques ombres, puis d'autres encore, jusqu'à leur entière perfection. En 1818 il composa un tableau en mémoire de la découverte des *regalia* ou insignes royaux de la vieille Écosse, que l'on croyait perdus. Tous les personnages marquants de la ville d'Edimbourg figurent dans ce tableau. W. Scott y est vivant. André fit ensuite le portrait du duc d'York (George III), et ce portrait passe pour un chef-d'œuvre. En 1828 il s'embarqua pour la France, passa en Italie, séjourna à Rome, et prit ensuite le chemin de l'Allemagne. A son retour en Angleterre, après une absence de trois ans, il fut élu membre de l'Académie royale. Il mourut le 5 mai 1844 d'une maladie de langueur. Il ne s'était marié qu'à l'âge de quarante ans. La femme qu'il épousa n'était guère plus jeune. Mais il y avait vingt ans qu'ils s'aimaient. Outre les travaux dont nous avons parlé, André

Geddes a laissé quelques jolis paysages. On voit à Londres, dans l'église St-James, un de ses derniers ouvrages. C'est un tableau représentant le *Christ et la femme de Samarie.* C—ET.

GEDDICUS. *Voyez* GEDIK.

GÉDÉON, fils de Joas, de la tribu de Manassé, joignit au titre de juge dont il fut revêtu vers l'an 1245 avant J.-C. celui de libérateur d'Israël. Chargés de la juste indignation du Seigneur, et livrés, depuis sept ans, à l'esclavage chez les Madianites, les Israélites gémissaient sous ce joug, plus dur que tous ceux qu'ils avaient précédemment portés. Ils levèrent leurs mains suppliantes vers l'Éternel, qui, touché de leur repentir, envoya un de ses anges sur la terre, afin de mettre un terme à leurs maux. Le choix fait par l'envoyé du Seigneur tomba sur Gédéon, qui, né dans la classe ordinaire du peuple, et naturellement modeste, se défendit d'abord de remplir cette honorable mission, alléguant pour excuse le peu de considération dont il jouissait et l'impuissance de ses moyens. L'ange l'ayant rassuré sur ce dernier point, Gédéon le pria de lui faire connaître par quelque miracle qu'il était véritablement l'envoyé de Dieu. Sur la promesse qui lui fut faite que son vœu serait rempli, il rentra chez lui, fit cuire un chevreau, du pain sans levain, mit la chair dans un bassin, le jus dans un vase, et vint retrouver l'ange, qui l'attendait sous un chêne. Il l'invita à prendre part à ce repas. L'ange lui ordonna alors de prendre la chair et les pains, de les mettre sur une pierre, et de verser dessus le jus de la chair. Gédéon obéit; et l'ange ayant étendu le bout d'une verge qu'il tenait à la main, il en toucha la chair et les pains, et il sortit aussitôt de la pierre un feu qui consuma le tout. Gédéon, resté seul et saisi d'un saint effroi, avait peine à reprendre ses sens, lorsqu'une voix céleste lui fit entendre ces paroles consolantes : « Ne craignez rien, vous ne mourrez pas. Allez, « sans perdre de temps, détruire l'autel de Baal; « coupez le bois qui l'environne, et élevez un « autel au vrai Dieu dans le lieu même où le mi- « racle dont vous venez d'être témoin s'est opéré. » Gédéon profita de l'obscurité de la nuit pour exécuter les ordres du Seigneur. Le lendemain, au lever du soleil, les habitants de la ville s'étant aperçus que l'autel de Baal avait été renversé, cherchèrent partout le coupable, et apprirent enfin que c'était Gédéon. Pleins de fureur, ils voulurent forcer Joas de leur livrer son fils, afin de le faire mourir. Mais la présence d'esprit, la fermeté et la foi de ce bon père confondirent leur barbare dessein. « Que Baal, s'écria-t-il, punisse « mon fils, et, s'il est Dieu, qu'il se venge lui- « même de celui qui a renversé son autel! » On attendit vainement la vengeance d'un Dieu qui n'existait pas; et de ce moment Gédéon, qui fut nommé Jérobaal, réfléchit aux moyens qu'il devait employer pour opérer l'heureuse délivrance d'Israël. Son plan dressé, il douta encore de lui-même, et supplia l'Éternel de lui prouver par de nouveaux miracles qu'il lui accordait sa protection particulière. Il demanda que la toison d'une brebis étendue dans un champ reçût seule la rosée du ciel, tandis que le champ demeurerait sec. La rosée tomba, et il n'y eut que la toison de mouillée. Il désira ensuite que la toison demeurât sèche, tandis que le champ recevrait seul la rosée du ciel. La rosée tomba, et il n'y eut que le champ de mouillé. Rempli d'une sainte confiance, il parvint à rassembler de suite une armée de 32,000 hommes, et vint camper devant les Madianites, qui étaient au nombre de 135,000. Il se disposait à les attaquer avec toutes ses forces, lorsque le Seigneur, voulant prouver aux Israélites qu'ils ne devaient la victoire qu'à sa toute-puissance, lui ordonna de publier que les plus timides et ceux qui auraient peur pouvaient s'en retourner : 22,000 s'en retournèrent, et il n'en resta que 10,000. Le Seigneur dit encore à Gédéon de choisir parmi ces derniers ceux qui, pour se désaltérer, prendraient de l'eau du fleuve dans le creux de leurs mains sans mettre le genou en terre. Il s'en trouva seulement 300. Il lui commanda alors de diviser cette petite troupe en trois bandes, de leur faire prendre une trompette dans la main, dans l'autre un vase vide où il y aurait une lampe allumée, et de sonner ensuite de la trompette, dès qu'ils entendraient le son de la sienne, en criant tous ensemble : *L'épée du Seigneur et de Gédéon!* Au signal de leur chef, les Israélites firent retentir les airs du son de leurs trompettes; et, brisant le vase qu'ils tenaient à la main, ils élevèrent leurs lampes en poussant le cri convenu. Le bruit des trompettes, les cris et la lueur de ces trois cents lampes répandirent une si grande terreur dans le camp des Madianistes, que, se croyant assaillis de tous côtés par des forces considérables, ils tournèrent leurs armes les uns contre les autres et s'entre-tuèrent. Ceux qui échappèrent à cet horrible carnage prirent la fuite; mais Gédéon les suivit l'épée dans les reins, et les tailla en pièces. Deux des chefs ennemis, Zébée et Salmana, périrent de sa propre main. Tant d'exploits glorieux engagèrent les enfants d'Israël à donner à Gédéon l'autorité suprême et à le reconnaître pour leur prince. Mais il refusa ces honneurs en disant : « Un si haut rang « ne m'est point dû; il appartient au Seigneur, « qui vous a délivrés; c'est lui seul qui est votre « prince et qui doit vous commander. » Cependant, comme les Israélites le pressaient d'accepter quelque gage de leur reconnaissance, il leur demanda tous les pendants d'oreilles qui avaient été pris sur les Madianites. Ces bijoux lui furent aussitôt apportés, et il les consacra au Seigneur. La paix ainsi rétablie, Gédéon gouverna les enfants d'Israël avec autant de sagesse que de gloire, et mourut dans une heureuse vieillesse, l'an 1559 avant J.-C., laissant soixante-dix enfants de plusieurs femmes, sans compter Abimelech, qu'il

eut d'une concubine de Sichem, nommée Druna (*voy.* ABIMELECH). Il fut enterré à Éphra, dans le tombeau de Joas, son père. P—c.

GÉDIK (SIMON), en latin *Geddicus*, théologien, né à Magdebourg en 1549, n'est guère connu que par sa réponse au livre dans lequel Acidalius s'est amusé à soutenir cette proposition paradoxale : *Mulieres non esse homines* (*voy.* ACIDALIUS). Gédik n'entendit pas raillerie sur un pareil sujet : il s'établit l'avocat de la moitié du genre humain, et composa pour sa défense une espèce de *Factum*, où il exagère si fort les qualités des femmes, qu'il prouve plus qu'il ne voudrait ; car, si tout ce qu'il en dit était exact, le paradoxe d'Acidalius cesserait d'en être un, et les femmes n'appartiendraient pas à l'espèce humaine, par la raison qu'elles seraient d'une nature infiniment supérieure. Cette réponse de Gédik, imprimée pour la première fois en 1595, a été reproduite à la suite de l'ouvrage dont elle est la réfutation, la Haye, 1641, in-12 ; 1644, même format. On a encore de lui : *Postilla evangelica; Refutatio Sal. Finckii; Pelargus apostata*. Gédik mourut en 1631, à 82 ans. W—s.

GEDIKE (FRÉDÉRIC) naquit le 15 janvier 1754 à Boberow, village de la marche de Prégnitz (dans le Brandebourg), où son père était pasteur. Orphelin à l'âge de neuf ans, sans fortune, il fut élevé d'abord à l'école de Seehausen dans la Vieille-Marche, et ensuite dans l'hospice des orphelins de Zullichau, où il resta pendant sept ans sous la direction d'un homme d'un grand mérite, le professeur Steinbart. En 1771, il se rendit à l'université de Francfort-sur-l'Oder, où il étudia la théologie ; ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il prit la résolution de se vouer à l'enseignement public. En 1775, il fut appelé à Berlin pour instruire les enfants de Spalding, un des moralistes et des théologiens les plus célèbres de l'Église protestante, dans la maison duquel il passa quelques années. Il y demeurait encore lorsque le magistrat de Berlin le nomma vice-recteur d'un des gymnases de cette ville, celui de Friedrichs-Werder. En 1779, il obtint la direction en chef de cet établissement. Le magistrat le désigna en 1791 pour assister Büsching dans la direction d'un autre gymnase de cette ville, celui dit de Cologne ; et Gedike remplit ces fonctions en même temps que celles de directeur du gymnase de Friedrichs-Werder jusqu'à 1793, où il remplaça entièrement Büsching. Dès 1784, il avait été nommé membre du grand consistoire ; en 1787, un des conseillers au département de l'instruction publique (*Ober-Schul collegium*) ; en 1790, membre de l'Académie des sciences de Berlin, et plus tard du comité chargé du perfectionnement de la langue allemande, et de l'Académie des arts et sciences mécaniques. Ce ne fut qu'en 1791 que la faculté de théologie de Halle lui envoya le diplôme de docteur ; il avait cessé depuis longtemps de s'occuper de cette science ; mais le règlement voulait que le directeur du gymnase fût revêtu de la dignité de docteur. En 1797, Gedike fit un voyage en Italie ; en 1802, il reçut l'ordre de visiter les écoles de la Prusse méridionale et de la nouvelle Prusse orientale. Depuis quelques années sa constitution robuste s'était affaiblie. Il mourut le 2 mai 1803. Quinze jours avant son décès, le roi l'avait chargé de faire un voyage en Suisse pour rendre compte au monarque de l'établissement d'instruction de Pestalozzi, dont la méthode commençait alors à faire du bruit. Tous les instants de la vie active de Gedike ont été consacrés à l'éducation de la jeunesse. Ses principes, sa méthode, les règlements dont il est l'auteur, ont fait une révolution dans l'instruction publique ; et les établissements qu'il a dirigés sont devenus des écoles d'où sont sortis un grand nombre de savants, de littérateurs et d'hommes de cabinet. Il enseignait lui-même la rhétorique, la poétique, l'histoire de la philosophie ancienne, et donnait un cours d'encyclopédie, dans lequel il faisait voir comment toutes les sciences liées entre elles se prêtent un secours mutuel. Il expliquait aussi Pindare et Horace, qui étaient ses poëtes favoris. C'est à Gedike que Berlin doit la fondation du séminaire où sont élevés huit jeunes gens qui se vouent à la haute instruction. Dans les différentes administrations et commissions où Gedike siégeait, il se distingua par la clarté de ses rapports, par l'excellence de ses plans, par les idées lumineuses que renferment tous les règlements dont il fut l'auteur. Dans sa vie privée Gedike était d'un caractère franc et vrai, qui allait quelquefois jusqu'à la rudesse ; son extérieur était négligé et peu prévenant et il fallait connaître particulièrement ses excellentes qualités pour l'aimer. La jalousie et la haine lui étaient étrangères. On l'accuse d'avoir aimé l'argent ; mais s'il est vrai qu'il n'ait pas été exempt de ce défaut, plusieurs traits de sa vie prouvent au moins que sa délicatesse repoussait tout gain qui ne paraissait pas compatible avec la sévère justice. Parmi les nombreux ouvrages de Gedike nous ne citerons que quelques-uns des plus remarquables : 1° des traductions allemandes des *Odes olympiques et pythiques* de Pindare ; les premières parurent en 1777, et les autres en 1779. Ces traductions, qui assurent à Gedike une place distinguée parmi les poëtes allemands, n'ont pas encore été surpassées ; 2° une traduction allemande de quatre dialogues de Platon, le *Ménon*, le *Criton*, et les deux *Alcibiades*, Halle, 1780, in-8°. Il a ajouté à l'édition du texte donnée par Biester des notes fort estimables. 3° une édition du Philoctète de Sophocle, avec notes, Berlin, 1781, in-8° ; 4° *M. Tullii Ciceronis historia philosophiæ antiquæ ; ex omnibus illius scriptis collegit, disposuit, aliorumque auctorum, tum latinorum, tum græcorum, locis illustravit et amplificavit*, Berlin, 1781, in-8° ; réimprimé en 1800 et 1815. C'est une idée très-ingénieuse d'avoir extrait des nombreux ouvrages de Cicéron les passages qui traitent des systèmes des anciens philosophes,

et de les avoir réunis en un seul corps, de manière qu'ils forment une histoire complète de la philosophie des Grecs et des Romains. 5° *Griechisches Lesebuch für die ersten Anfænger*, Berlin, 1782, in-8°; 6° *Lateinisches Lesebuch für die estern Anfænger*, Berlin, 1782. Ces deux ouvrages, qui sont des recueils de morceaux choisis dans les auteurs classiques, rangés dans une suite méthodique, ont eu un grand nombre d'éditions. Le premier a été réimprimé seize fois; le second a eu neuf éditions. 7° *Französisches Lesebuch für Anfænger*, Berlin, 1785. Ce recueil de lectures françaises a eu onze éditions. 8° *Pindaris carmina selecta, cum scholiis selectis, suisque notis, in usum academicum et scholarum*, Berlin, 1786, in-8°; 10° *Französische Chrestomathie zum Gebrauch der höheren Classen* (morceaux choisis de littérature française à l'usage des hautes classes), Berlin, 1792, 1796, 1800 et 1809; 10° *Lateinische Chrestomathie aus den classischen Autoren, zum Gebrauch für mittlere Classen*, Berlin, 1792, réimprimé in-8°. Les deux premiers sont destinés aux jeunes gens qui ont fait quelques progrès dans le grec et le français. 11° *Englisches Lesebuch für Anfænger*, Berlin, 1794, réimprimé en 1797 et 1804. Gedike a été depuis 1783 jusqu'en 1790 un des éditeurs d'un ouvrage périodique très-estimé, qui porte le titre de *Berliner Monathschrift* (*voy.* BIESTER). Sa vie, par François Horn, se trouve à la tête d'un recueil de quelques-uns de ses ouvrages posthumes, qui fut publié à Berlin en 1808. S—L.

GÉDOYN (NICOLAS), prêtre, naquit à Orléans le 17 juin 1667. Sa famille, d'une noblesse ancienne, avait peu de fortune; elle s'éteignit en lui, quoique son père eût laissé onze enfants. Dans son bas âge on le crut mort à la suite d'une longue maladie; déjà même on l'avait enseveli: madame de Cornuel, si connue par ses bons mots, voulut le voir, et ses soins le rendirent à la vie. En 1684, Gédoyn entra chez les jésuites: il professait la rhétorique à Blois, lorsque la faiblesse de sa complexion le fit sortir de cette société. En quittant des confrères qu'il aima toujours, parmi lesquels il avait pendant dix ans formé ses mœurs et son esprit, il fut transporté dans une école bien différente, où se développèrent les qualités agréables qu'il avait reçues de la nature. On l'introduisit dans la maison de la fameuse Ninon de Lenclos, sa parente. Cette femme, qui conserva si longtemps l'empire de la beauté, passe pour n'avoir voulu lui accorder un rendez-vous que le lendemain du jour où elle aurait eu quatre-vingts ans accomplis; on aime à penser que cette anecdote est aussi dépourvue de vérité que de vraisemblance. Gédoyn, dont le patrimoine se bornait à une pension de quatre cents francs, eut des amis qui le firent, en 1701, nommer à un canonicat de la Ste-Chapelle de Paris. Dans la suite, il posséda successivement deux abbayes. En 1711, l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'admit dans son sein. Les *Dissertations* qu'il y lut sont insérées la plupart dans les mémoires de cette compagnie. On y remarque des recherches sur Dédale, et principalement sur les courses de chevaux et les courses de chars aux jeux olympiques, etc. Ce dernier sujet est celui qu'il discute avec le plus d'étendue. En 1718, parut sa *Traduction de Quintilien*, in-4°; elle le fit entrer l'année suivante à l'Académie française. Cette *traduction* méritait d'autant mieux d'être accueillie, que l'on était réduit à celle de l'abbé de Pure, l'un de ces auteurs condamnés par Despréaux à une triste immortalité. La préface de Gédoyn est très-estimée. C'est en effet le plus judicieux et le plus soigné de ses ouvrages; il y développe les causes de la corruption de l'éloquence chez les Romains. Quant à la traduction, plutôt libre que littérale, elle omet des mots, des phrases, et jusqu'à des pages. Malgré les omissions et les inexactitudes que Claude et Jean Capperonnier y ont trouvées, elle conserve une juste réputation. Pour en apprécier le mérite, il faut se reporter au temps où elle fut publiée; le texte n'était pas encore épuré par les belles éditions qui lui sont postérieures. Il est peu de livres classiques dont les manuscrits soient aussi rares que ceux de Quintilien; ce qui laisse, indépendamment de la difficulté des matières qu'il traite, bien peu d'espérance de pouvoir jamais en éclaircir certaines obscurités. Il existe de cette *traduction* plusieurs éditions en quatre volumes in-12. Dès 1802 M. Adry en a donné une qui doit être recherchée; elle a été reproduite accompagnée du texte latin, corrigée, augmentée des passages omis par le traducteur, Paris, Volland, 1810, 6 vol. in-8°. Pausanias n'avait pas encore été traduit en français; il est obscur par lui-même, et plus encore par le vice des manuscrits; en 1731, Gédoyn en publia la *traduction* avec une préface et des notes, 2 vol. in-4°, cartes et figures. Elle n'eut pas moins de succès que celle de Quintilien, quoique l'auteur grec soit plus instructif qu'agréable. Larcher, dans les notes de sa *Traduction d'Hérodote*, relève des méprises graves et nombreuses, dans lesquelles est tombé Gédoyn. Il l'accuse de s'être constamment servi de la version latine d'Amaseus, et de ne l'avoir même pas rendue avec fidélité. Clavier lui fait le même reproche dans la préface de sa *Traduction nouvelle de Pausanias*. L'abbé Bellanger avait, bien des années auparavant, tenu le même langage dans ses *Essais de critique sur les traductions d'Hérodote*. L'édition la plus recherchée de la *Traduction* de Gédoyn est celle d'Amsterdam, 1733, 4 vol. in-12. Ce traducteur, le plus souvent, travaillait à la campagne, chez des parents, chez des amis, où il était privé du secours des grandes bibliothèques et de l'entretien des savants: aussi le mauvais état du texte de Strabon le détourna du projet qu'il avait formé d'en traduire la géographie. Sa composition paraît en général précipitée; son style est clair, facile,

animé ; mais il abonde en locutions familières ; c'est mal à propos que des dictionnaires, qui se copient sans examen, en vantent l'élégance comme la qualité distinctive. Sans avoir eu aucune des infirmités de la vieillesse, il mourut en trois jours d'une pleurésie, le 10 août 1744, au château de Font-Pertuis, à une lieue de l'église de son abbaye de Notre-Dame à Beaugency, où l'on voit encore son épitaphe. Il était affable, obligeant, plein de candeur, et se faisait aimer quoiqu'il fût d'un naturel impétueux. D'Olivet, d'après sa correspondance manuscrite avec le président Bouhier, a certainement dirigé l'édition du volume in-12 qui parut en 1745 sous le titre d'*OEuvres diverses de M. l'abbé Gédoyn ;* Goujet crut, par cette raison, que l'éditeur avait composé le *Mémoire biographique* qui se trouve en tête. Mais la *France littéraire* l'attribue à Petit de Bachaumont, parent de Gédoyn ; et les détails généalogiques, dont il est rempli, rendent cette opinion plus vraisemblable. Les *OEuvres diverses* contiennent les morceaux suivants : 1° *De l'éducation des enfants ;* 2° *Vie d'Épaminondas ;* 3° *Des anciens et des modernes ;* 4° *Entretien sur Horace ;* 5° *De l'urbanité romaine ;* 6° *Des plaisirs de la table chez les Grecs ;* 7° *Apologie des traductions ;* 8° *Jugement de Photius sur les dix plus célèbres orateurs de la Grèce ;* 9° *Relation des Indes*, tirée du même Photius. Ces divers morceaux sont insérés dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, mais d'une manière abrégée, sans doute parce qu'ils consistent moins en recherches laborieuses qu'en réflexions morales et littéraires ; c'est par ce motif que l'auteur souhaitait qu'après sa mort on les réunît sans aucun retranchement. On trouve des *Réflexions sur le goût* par Gédoyn dans un volume in-12 intitulé *Recueil d'opuscules littéraires, publiés par un anonyme* (d'Olivet), Amsterdam, Van Harrevelt, 1767. Ces réflexions sur le goût déposent quelquefois contre celui de l'auteur ; Voiture et la Fontaine, St-Évremont et la Bruyère, y sont placés sur la même ligne. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* avait, dès son enfance, connu particulièrement Gédoyn, qui était le voisin et l'ami de son père. Il prétend « qu'il aurait voulu « qu'on eût pardonné à la religion des bons au« teurs de l'antiquité, en faveur de leur mytholo« gie. » Il ajoute qu'il avait composé contre le poëme de Milton quatre dissertations très-curieuses, qui n'étaient point imprimées. D'Alembert, dans son *Histoire de l'Académie française*, transcrit avec complaisance de longs passages des *OEuvres diverses de Gédoyn ;* il les commente, et il en conclut *qu'il n'avait ni les préjugés de sa robe ni ceux de l'érudition*. Il semble que ces deux écrivains célèbres soient bien aises de prêter leurs opinions à Gédoyn. Tout ce qu'un lecteur impartial peut inférer de ses ouvrages, c'est qu'admirateur passionné des orateurs et des poëtes de l'antiquité, il est rarement juste envers les modernes pour ce qui est du ressort des belles-lettres. Il offre souvent des aperçus pleins de sens et de vérité ; mais sa vivacité naturelle s'oppose à ce qu'il mette à tous ses jugements les modifications nécessaires ; au reste, on voit partout l'homme de bien, qui pense d'après lui-même, et qui s'énonce avec franchise. S.—S—x.

GÉDYMIN, grand-duc de Lithuanie, succéda en 1315 à son père Witenes (*voy.* ce nom). S'il fut, comme on l'a dit, l'auteur de la mort de son père, il chercha à faire oublier ce crime par la sagesse de son administration et par la gloire de ses entreprises militaires. Chef d'une nation païenne et barbare, il suivit une politique nouvelle et éclairée. Ses prédécesseurs n'avaient cherché qu'à isoler la Lithuanie et à se faire craindre par la férocité de leurs irruptions. Gédymin au contraire se rapprocha des autres États. Quoique attaché aux superstitions païennes, il ne montra point d'éloignement pour le christianisme. Placé entre les Églises de la communion grecque et celles du rite latin, il témoigna une prédilection visible pour les dernières. Ainsi il accorda aux religieux de St-François et de St-Dominique la permission de s'établir en Lithuanie, d'y prêcher le christianisme, et il fit élever des églises pour les chrétiens à Wilna et à Nowogorod. Quelques princes de sa famille ayant renoncé au paganisme pour embrasser la communion grecque, il n'y apporta aucun obstacle. Voulant civiliser peu à peu ses États, il y établit un système féodal pareil à celui qui avait été introduit en Courlande et en Livonie. Il accorda aux villes des priviléges, des magistrats et un régime municipal. L'empire russe, désolé par les Tartares, s'était encore affaibli par la multiplicité des apanages. Gédymin, profitant de cet état de choses, s'avança sur le territoire russe et prit le duché de Pinsk. Ses prédécesseurs s'étaient déjà emparés de Witepsk et de la Wolhynie. Les ducs de Polosk, de Minsk, de Kiow, et les villes de Pskow et de Nowogorod, qui se régissaient en républiques, le reconnurent pour souverain. Respectant le droit des Églises, il permit en 1325 que le métropolitain de Nowogorod transportât son siége à Moscou, et que dans les causes importantes on fît appel à son tribunal. En prenant possession de ces nouvelles contrées, il avait soin que les anciens usages fussent conservés. Il distribua les grands domaines entre les princes et les boyards lithuaniens, à condition qu'ils acquitteraient les impôts et qu'ils se soumettraient à une dépendance personnelle si rigoureuse, qu'ils ne pourraient contracter mariage sans avoir obtenu son consentement. La Samogitie, qui avait jusque-là conservé ses mœurs, son régime et son caractère national, forcée de suivre le torrent, fit sa soumission ; l'évêque de Riga, qui était à la tête de la noblesse, se déclara vassal du grand-duc. Gédymin, sentant la nécessité de s'attacher au christianisme, écrivit de Wilna, le 6 mars 1325, au pape Jean XXII ; il promettait d'embrasser la religion chrétienne, pourvu que l'on mît des

bornes à l'avidité des chevaliers teutoniques. Des légats apostoliques se rendirent à Riga en 1324; mais les négociations furent rompues. Gédymin, fidèle à son plan de civilisation, attira de la Pologne et de l'Allemagne des religieux, des ouvriers, des artistes et des cultivateurs. Sa politique le rapprocha de Vladislas Lokietek (*voy.* ce nom). Quoique la Lithuanie eût été jusqu'alors l'ennemie de la Pologne, les ducs de Masovie et d'autres grandes familles polonaises avaient fait des alliances avec les Lithuaniens. Vladislas et Gédymin conclurent entre eux un traité offensif et défensif; en gage d'union le grand-duc donna sa fille Aldoine au prince Casimir, fils et depuis successeur de Vladislas. 24,000 Polonais, qui, pendant les différentes incursions avaient été emmenés prisonniers en Lithuanie, furent accordés en dot à la princesse, qu'ils accompagnèrent comme en triomphe dans leur patrie. Arrivée à Cracovie, la princesse lithuanienne se fit instruire dans la religion chrétienne; elle reçut le baptême; le mariage fut célébré avec grande solennité, et les deux époux furent sacrés et couronnés en présence du roi Vladislas, qui pour perpétuer le souvenir de cet événement institua l'ordre de l'Aigle blanc. Peu après, Vladislas, Gédymin, le roi de Hongrie et les princes de la Poméranie firent un traité d'alliance offensive et défensive contre les chevaliers teutoniques. Gédymin mourut en 1341, laissant une famille nombreuse. Les plus célèbres parmi ses fils sont Olgierd, père de Vladislas Jagellon, et Keystud. Ils héritèrent de leur frère ses vastes domaines qui s'étendaient entre la Pologne et la Russie moscovite, depuis la mer Noire jusqu'aux bords de la mer Baltique. G—Y.

GEER (LOUIS DE), né en Hollande, d'une famille ancienne de ce pays, se rendit en Suède sous le règne de Gustave-Adolphe le Grand, et seconda les vues de ce monarque pour la prospérité intérieure du royaume. Ce fut de Geer qui introduisit en Suède les meilleures méthodes de fondre le fer, et qui établit les fonderies de canon, les manufactures d'armes et les fabriques de laiton. Pour faciliter l'exécution de ses projets, il avait fait venir des ouvriers du pays de Liége et des contrées voisines. Ces ouvriers formèrent une colonie, dont on observe encore avec intérêt les descendants au canton de Danmora, où sont les principales mines de fer. Les entreprises auxquelles se livra de Geer, en contribuant au bien de l'État, lui procurèrent à lui-même une fortune considérable, qui lui donna de nouveaux moyens d'être utile. Il encouragea les talents, fonda des hôpitaux, des écoles, et fit venir en Suède Amos Comenius pour organiser l'instruction publique (*voy.* COMENIUS). Sous le règne de Christine, il équipa une flotte, qui servit à défendre les côtes et à protéger le commerce. Les services que rendit de Geer à sa patrie adoptive furent reconnus et honorés. Le gouvernement plaça ses armes parmi celles de la noblesse du pays, et lui accorda d'autres distinctions flatteuses. Les descendants de cet homme remarquable sont restés en Suède, et l'un d'eux, que nous allons faire connaître, a joint aux titres et aux richesses des succès glorieux dans la carrière des sciences. C—AU.

GEER (CHARLES, baron DE), maréchal de la cour de Suède et commandeur de l'ordre de Vasa, naquit en Suède le 10 février 1720. Il passa une partie de son enfance et de sa jeunesse en Hollande, où il prit le goût de l'histoire naturelle en observant des vers à soie qu'on lui avait donnés comme un objet d'amusement, et en s'entretenant ensuite avec le célèbre Muschenbroek. Après avoir commencé ses études à Utrecht, il les continua à Upsal, et suivit avec une grande assiduité les cours de Celsius, de Klingenstiern et de Linné. Ayant hérité, par le testament de son oncle, d'une des premières fortunes de la Suède, il se montra digne de la posséder en se livrant à la bienfaisance la plus active, et en s'intéressant à toutes les entreprises utiles. Il mérita surtout la reconnaissance publique lorsqu'il consacra des sommes considérables à la réparation des mines de Danmora, inondées par la crue d'un lac. En même temps il acquérait des titres à l'estime des savants en cultivant l'histoire naturelle et les sciences qui s'y rapportent. L'Académie de Stockholm, dont il était membre, le voyait assidu à ses séances, et lui fut redevable de plusieurs mémoires intéressants. Ayant recueilli un grand nombre d'observations sur les insectes, il les publia en français sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*, Stockholm, 1752-78, 7 vol. in-4°, fig. Ce livre contient la description de plus de quinze cents espèces. C'est l'ouvrage de Réaumur qui avait inspiré à de Geer un goût particulier pour l'entomologie. Les mémoires qu'il publia sur cette branche de l'histoire naturelle lui ont valu à juste titre le surnom de *Réaumur suédois*. Si de Geer a moins de charme dans la narration et dans l'exposition des faits que le naturaliste français, il est moins prolixe, il a plus de méthode, parce que Linné, qu'il imitait aussi, venait de créer un art tout particulier de classer et de décrire les objets de la nature; et de Geer en a fait son profit. Les mémoires de Geer et ceux de Réaumur sont les deux ouvrages les plus importants, les plus clairs, les plus profonds, les plus riches en faits et en observations qu'on ait encore publiés sur les insectes. Il y a peu d'espoir de les voir surpassés et même égalés, parce qu'il faut pour cela un concours de circonstances difficiles à rassembler; il est même étonnant que les richesses, le génie et la persévérance se soient trouvés réunis également dans deux hommes différents pour pousser à ce point de perfection une des branches les plus difficiles de l'histoire naturelle, et qui n'a que très-peu de prosélytes. Le premier volume du bel ouvrage de Geer parut en 1752, et est plus rare que les autres. M. Paykull, membre de l'Académie des sciences de Stockholm,

et savant entomologiste, nous a assuré que la raison de cette rareté provenait de ce que de Geer lui-même avait jeté au feu toute l'édition de ce premier volume, par dépit du peu de succès qu'il avait eu; depuis il reprit courage, et il envoya en présent chacun des volumes suivants à tous ceux qui avaient fait l'acquisition du premier. Le septième et dernier n'a paru qu'en 1778, après la mort de l'auteur; il renferme une méthode générale, fondée sur la nature des ailes pour les insectes ailés, et pour les aptères sur la nature des métamorphoses. On a publié un volume qui contient tous les insectes décrits par de Geer, classés selon sa méthode. Attaqué depuis plusieurs années de la goutte, le baron de Geer mourut de cette maladie le 8 mars 1778. Sa veuve fit présent à l'Académie des sciences de Stockholm des nombreux objets d'histoire naturelle qu'il avait rassemblés. Le buste du baron, en marbre blanc, a été placé dans la salle où ces objets sont réunis. C—AU et W—R.

GEFFRIS. *Voyez* JEFFERYS.

GEHAN-GUIR. *Voyez* DJIHAN-GUYR.

GEHEMA (JEAN-ABRAHAM), médecin polonais du 17ᵉ siècle. Ayant perdu, à l'âge de quatorze ans, son père, qui était staroste et chambellan du roi, il ne reçut point de ses tuteurs l'éducation littéraire qui lui avait été destinée; mais son esprit, avide de connaissances, se développa pour ainsi dire sans culture. Gehema suivit d'abord la carrière des armes, et partit avec son régiment pour la Hollande. Dans ce pays, où les sciences ont presque toujours brillé d'un vif éclat, le jeune officier consacrait à l'étude tous les moments dont le service militaire lui permettait de disposer. Il fit plus: pour se livrer sans réserve à ses occupations chéries, il abandonna son emploi de capitaine de cavalerie, et devint candidat de l'université de Leyde. La philosophie cartésienne, professée par Henri Duroy, lui inspira un vif intérêt; et constamment il en fut le zélé défenseur. Après en avoir terminé le cours, il fixa irrévocablement son choix sur l'art de guérir, et choisit Bontekoe pour guider ses pas dans cette carrière. Ses progrès furent rapides, et lui méritèrent promptement le doctorat. Revêtu de ce titre, il servit dans le Holstein, en qualité de médecin des troupes danoises. Le duc de Mecklenbourg et l'électeur de Brandebourg le choisirent successivement pour leur archiâtre; il fut aussi médecin et conseiller du roi de Pologne. Ces fonctions brillantes jointes à l'exercice public de sa profession ne diminuèrent point son ardeur pour le travail de cabinet, comme le prouvent les nombreux ouvrages qu'il a composés. Quelques-uns sont écrits en latin, la plupart en allemand; ceux-ci seront désignés en français : 1° *Observationum chirurgicarum decas* 1 *et* 2, Hambourg, 1682, in-12; ibid., 1686; traduites en allemand, Francfort, 1698, in-12; 2° *Observationum medicarum decas*, Brême, 1686, in-12. Plusieurs de ces observations ne manquent pas d'intérêt; mais elles portent rarement le cachet irréfragable de l'authenticité. Faut-il croire que des ulcérations de l'estomac ont été guéries par l'usage des concombres? Est-il bien vrai que Bontekoe dissipait le hoquet en faisant faire une inspiration profonde, et calmait les éternuments opiniâtres en frottant les gencives avec le doigt? 3° *De morbo vulgo dicto plica polonica literula*, Hambourg, 1683, in-12; la Haye, 1683, in-8°; traduit en hollandais par Hoogstraaten, Dordrecht, 1683, in-8°. On sait que la plique polonaise, endémique sur les bords de la Vistule, est une maladie singulière, dans laquelle les cheveux sont mêlés, ou plutôt feutrés d'une manière inextricable. Rien n'est plus disparate, plus contradictoire, que les opinions des écrivains sur cette affection étrange : ceux-ci nous représentent les cheveux prodigieusement grossis et injectés, distillant du sang, causant des douleurs intolérables et même la mort à la plus légère incision; ceux-là ne voient qu'un simple mélange des cheveux, produit par la négligence et la malpropreté. Ce n'est point ici le lieu de discuter ces deux sentiments erronés, au milieu desquels se trouve la vérité. 4° *Homicides médicinaux commis par la saignée, les purgatifs, les ventouses, les clystères, les juleps et les cordiaux*, Brême, 1688, in-8°; Leipsick, 1714, in-12; traduit en hollandais, la Haye, 1690, in-8°. Cette doctrine est mauvaise, puisqu'elle est exclusive. L'auteur cite à l'appui vingt-deux années d'expérience (Berlin, 1712), pendant lesquelles il dit avoir guéri toutes sortes de fièvres sans saigner ni purger les malades. 5° *Le médecin militaire instruit, dévoilant les abus qui se commettent dans la médecine et la chirurgie des armées, et enseignant les moyens d'y remédier*, Hambourg, 1684, in-12; Bâle, 1691, in-8°. Gehema ne s'est point borné à ce livre sur la médecine d'armée; il en a composé deux sur la chirurgie en particulier, et six ou sept sur les pharmacies civile et militaire. 6° *La goutte sûrement guérie par le moxa des Chinois*, Hambourg, 1682, in-12. 7° *Combat du thé de la Chine avec l'eau chaude*, Berlin, 1686, in-8°. Ce premier mémoire fut suivi de trois ou quatre autres, dans lesquels le disciple de Bontekoe fait, à l'exemple de son maître, un éloge fastueux et ridicule du thé, qui serait, à les en croire, une véritable panacée. 8° *Hygiène rationnelle*, Brême, 1688, in-12; Leipsick, 1696, in-8°. Cette édition est, ainsi que celle de 1712, enrichie de notes, d'observations et d'une préface de J.-A. Schlegel. Les traductions hollandaise et latine ont été faites sur la première édition de Brême. L'auteur a reproduit cette hygiène, tantôt modifiée et abrégée, tantôt disposée en aphorismes; il y soutient, comme dans ses autres écrits, des hypothèses, des paradoxes, des erreurs : il blâme l'usage des fruits, donne la préférence au pain de seigle sur celui du froment, et ne laisse échapper aucune occasion de célébrer

de nouveau les vertus merveilleuses du thé pour conserver et prolonger la vie. Gehema eut de nombreux adversaires, contre lesquels il lança des diatribes, qui ne restèrent pas sans réponse. Écrivain intarissable, il a mis en latin le traité hollandais de Bontekoe sur les fièvres, la Haye, 1683, in-8°; il a publié sur les devoirs des nourrices, sur ceux des archiâtres et sur quelques autres matières, des opuscules qui ne méritent pas d'être tirés de l'oubli. C.

GEHLEN (Adolphe-Ferdinand), savant chimiste, né le 5 septembre 1775, membre de l'Académie royale de Munich, y est mort le 15 juillet 1815, des suites d'un empoisonnement produit par le développement du gaz hydrogène arseniqué, en faisant des expériences sur des métaux mixtes. On ignore le lieu de sa naissance. Ce laborieux chimiste a été l'un des collaborateurs du *Journal général de chimie*, Berlin, 1803, 1805, 5 vol. in-8°, et ensuite du *Journal pour la chimie et la physique*, ibid., 1806, 1807, in-8°. Il a publié aussi : 1° Une traduction allemande, enrichie de notes par le docteur S.-F. Hermbstaedt, sur la seconde édition, des *Principes élémentaires de l'art de la teinture, suivis d'une description du blanchissage par le moyen de l'acide muriatique*, par Berthollet, avec gravures, Berlin, 1806, 2 vol. in-8°; 2° Dans les *Annales berlinoises pour la pharmacie*, de l'année 1805, quelques *Observations sur des projets ayant pour but l'amélioration de l'etat de la pharmacie*. B—H—D.

GEHLER (Jean-Charles), médecin-accoucheur et professeur à l'université de Leipsick, né à Görlitz le 17 mai 1732, se distingua non-seulement par ses talents comme médecin, mais aussi par des connaissances étendues dans les différentes branches de l'histoire naturelle. Promu en 1758 au degré de docteur en médecine à l'université de Leipsick, il entreprit, peu de temps après, un voyage scientifique à Freyberg, en Allemagne et en Suisse. A son retour, il fut le premier qui donna dans cette université des leçons particulières sur la minéralogie. Nommé ensuite, en 1762, professeur extraordinaire de botanique, et en 1773 professeur de physiologie, il mourut le 6 mai 1796, après avoir publié une cinquantaine de dissertations et mémoires sur différents objets relatifs aux sciences naturelles, la plupart écrits en latin, et dont on trouve l'énumération dans Meusel. Nous nous bornons à citer sa première dissertation, *De characteribus fossilium externis*, Leipsick, 1757, in-4°; un *Recueil de plusieurs mémoires concernant l'art de l'accouchement* (en allemand), publié par C. G. Kühn, Leipsick, 1798, 2 vol. in-8°; et sa traduction allemande de la *Chimie expérimentale et raisonnée* de A. Baumé, Leipsick, 1775, 1776, 3 vol. in-8° avec gravures. Ses différentes dissertations séparées mériteraient d'être recueillies et publiées ensemble. — *Jean-Guillaume* Gehler, jurisconsulte, mais surtout laborieux numismate et astronome, naquit à Sohrneundorf près de Görlitz, le 29 avril 1696. Après avoir été reçu en 1719 docteur en droit à l'université de Helmstadt, il revint à Görlitz et y fut successivement sénateur, inspecteur des bâtiments et bourgmestre. Il mourut le 29 avril 1765. Il a publié : 1° *Diss. inaug. de æquitate successionis conjugum, præprimis juxta statuta Gorlicensia*, Helmst., 1719, in-4°; 2° un *Mémoire sur les monnaies bractéates*, inséré dans les *Annonces litt.*, publiées à Halle ; 3° *Différents mémoires anonymes*, insérés dans la *Bibliothèque des comètes*, publiée par G. Roth en 1746. 4° *Plusieurs observations astronomiques*, insérées sans nom d'auteur dans différents journaux, entre autres, dans les *Acta eruditorum*. B—H—D.

GEHLER (Jean-Samuel-Traugott), naquit à Görlitz dans la Lusace, le 1er novembre 1751. Plusieurs de ses ancêtres, ainsi que son père, Jean-Guillaume Gehler, avaient occupé la place de bourgmestre dans cette ville, où sa famille était très-considérée depuis plus de trois siècles. J.-G. Gehler, le bourgmestre, avait des connaissances très-solides en philosophie et en mathématiques : il entretenait une correspondance suivie avec le célèbre Wolff à Halle. Une particularité de sa vie nous semble digne d'être citée : J.-G. Gehler épousa en secondes noces, en 1727, la sœur cadette de sa première femme : c'est le premier cas de cette nature pour lequel on ait obtenu des dispenses dans la Saxe électorale, et non sans de grandes difficultés ; car on avait consulté à ce sujet neuf universités. Jean-Samuel Traugott était le sixième et dernier enfant de ce mariage : sa constitution faible, qui recélait dès sa naissance le germe de sa destruction, rendait son esprit contemplatif; et, en exploitant dans la suite le champ des sciences, où son père avait guidé ses premiers pas, il s'attachait de préférence à la partie abstraite et spéculative. Après avoir achevé à Görlitz ses études élémentaires, il fut à l'âge de quinze ans envoyé à l'université de Leipsick, où son frère aîné, alors médecin, dirigea ses études. J.-A. Ernesti et Morus, dont il suivait les cours avec assiduité, sont les professeurs auxquels il doit l'élégance de son style latin : mais les sciences mathématiques et physiques et la chimie ne furent pas négligées ; et il en fit tellement son occupation favorite, que son esprit méditatif et ennemi de toutes les idées vagues eut beaucoup de peine à quitter la ligne droite des sciences exactes pour se jeter dans le labyrinthe de la jurisprudence. Cependant, par une application assidue, il acquit bientôt des connaissances profondes dans cette partie. En 1775, il devint le fondateur d'une société de jeunes poëtes à Leipsick, connue sous le nom de l'*Alliance des tendres amis ;* et par ce moyen il exerça une heureuse influence sur l'éducation littéraire et savante de ses jeunes amis, entre lesquels on distingue Gallisch et Jünger. Après avoir fini ses études académiques, Gehler fut, depuis 1773 jusqu'en 1774, gouverneur de

trois jeunes seigneurs russes, pour le temps que ces jeunes gens suivaient les cours de l'université de Leipsick. En 1774, ayant été reçu maître ès arts, il donna des leçons de mathématiques. Les progrès de ses élèves et surtout le succès de sa traduction des *Recherches sur les modifications de l'atmosphère*, par de Luc, qu'il publia en 1776, l'engagèrent à écrire une dissertation connue sous le titre d'*Historiæ logarithmorum naturalium primordia*, afin d'obtenir le droit de faire des leçons publiques sur toutes les parties des sciences mathématiques. Gehler, n'ayant hérité de son père qu'une bibliothèque considérable, mais peu de fortune, avait formé le plan de consacrer sa vie à l'instruction : un riche mariage changea entièrement cette disposition et le fit entrer dans la carrière de la magistrature. Reçu docteur en droit en 1777, il fut six ans après nommé sénateur de la ville de Leipsick, et en 1786 assesseur de la haute cour de justice. La multitude et l'importance des fonctions qui lui furent confiées, entre autres l'inspection très-pénible sur les maîtrises, la direction de la maison de prêt, etc., ne le détournaient point de ses travaux littéraires ; mais il refusa constamment toutes les places académiques ; il occupa seulement pendant six mois celle d'assesseur du sénat académique. Le zèle infatigable avec lequel, malgré les instances de ses amis, il se livrait sans relâche à ses travaux, avançait rapidement la fin de sa carrière laborieuse. Le désir de faire paraître le dernier volume de son *Dictionnaire des sciences physiques* à un terme qu'il avait fixé pour ce travail, l'avait forcé de négliger l'usage des eaux de Carlsbad, qui soulageait ses souffrances. Il termina sa carrière en octobre 1795 : en disséquant son cadavre, on trouva du côté droit de la poitrine un grand sac d'une peau très-forte, et rempli d'une énorme quantité d'eau brunâtre ; tout le côté droit des poumons était consommé, et le poids de ce sac d'eau avait totalement gêné les fonctions de toutes les parties nobles : il était affligé de cette infirmité dès sa naissance. En ouvrant son corps, les médecins apprirent bien la cause de sa maladie ; mais ils ne purent jamais concevoir comment il lui avait été possible d'exister, et surtout de se livrer à une vie aussi active. Gehler est l'auteur des ouvrages suivants : 1° *Diss. historiæ logarithmorum naturalium primordia*, Leipsick, 1776, in-4° ; 2° *Diss. inaug. de læsione emtoris ultra dimidium recte computanda*, ibid., 1777, in-4°. Ces deux dissertations se distinguent non-seulement par le fonds de science, mais surtout par la pureté du style. 3° Dans le *Recueil pour la physique et l'histoire naturelle*, publié en allemand à Leipsick depuis 1778, et rédigé par lui et son frère aîné (J.-C. Gehler, médecin et professeur de botanique), on trouve également un grand nombre de mémoires et de morceaux traduits dont il est l'auteur ; 4° *Dictionnaire de physique*, etc. (en allem.), 4 vol. in-8°, avec gravures, publiés à Leipsick de 1787 à 1791. C'est le plus important de ses ouvrages. Il y ajouta en 1795 un volume de *Supplément*, qui renferme *les Découvertes et les opinions les plus modernes connues à la fin de l'année* 1794. A. M. Birkholz a ajouté à ce dictionnaire un volume contenant *quatre Tables des matières*, Leipsick, 1796, in-8°. Gehler a de plus traduit en allemand les *Recherches sur les modifications de l'atmosphère*, par A. de Luc, Leipsick, 1776, 2 vol. in-8° ; la *Dissertation complète sur la doctrine de l'électricité*, par Cavallo, Leipsick, 1778, in-8°, et celle sur la *Doctrine magnétique*, par le même, ibid., 1788, in-8° ; les *Lettres physiques et morales sur l'histoire de la terre et de l'homme*, par de Luc, Leipsick, 1781-82, 2 vol. in-8° ; la *Description des expériences faites avec les machines aérostatiques*, par Faujas de St-Fond, Leipsick, 1784, 2 vol. in-8° ; la *Philosophie chimique*, de Fourcroy, Leipsick, 1796, in-8, etc. Gehler n'était pas étranger à la poésie ; on trouve de lui plusieurs morceaux en ce genre avec la signature H—M., dans un petit recueil publié à Leipsick en 1777, intitulé : *Gedichte*. B—H—D.

GEHREN (CHARLES-CHRÉTIEN DE), théologien hessois, naquit à Marbourg, le 8 février 1763. Sa famille était très-noble et avait joui de l'immédiateté. Par sa mère il remontait à Mélanchthon. Il paraît que c'est pour cette raison que ses parents le destinèrent à la théologie. Il ne résista point à leurs désirs ; et, après avoir fini ses études de collége, il suivit cinq ans les cours de science théologique à l'université. Au bout de ce temps, il alla faire à Rothenbourg-sur-Fulda une éducation particulière, puis en 1787 il eut la place de second prédicateur à l'église d'Altstadt, sans cesser de remplir ses fonctions d'instituteur particulier. Il fallait pour que ce cumul fût possible, non pas une activité surhumaine, mais de la tolérance et de l'aménité : car il n'y avait dans la famille où il était précepteur que des catholiques purs. C'est pendant ce temps qu'il fit connaissance avec Stilling et Mieg de Heidelberg. Tous deux devinrent ses amis, ses correspondants, ses panégyristes ; et aux recommandations de Mieg il dut l'avantage d'être appelé à Copenhague en qualité de second prédicateur de l'église réformée ; et seize années de suite il occupa honorablement cette place. Ses liaisons avec les Münster, les Christiani, les Olshausen, les Marezoll, étendirent encore ses idées. Il se familiarisa si bien avec la langue danoise, qu'au bout d'un an il la parlait avec la même facilité que son idiome maternel. Malgré cette heureuse position en Danemarck, malgré la facilité qu'il avait de voyager, Gehren ne tarda point à se trouver déplacé en pays étranger et à soupirer après le moment du retour en Allemagne. Il eut cette satisfaction en 1806 lorsqu'on lui offrit la paroisse de Feldsberg, mais en sacrifiant la plus grande partie de ses avantages et la perspective d'un avenir plus grand encore. L'infériorité pécuniaire de sa nouvelle position ne fut pas le seul malheur qu'en cette occasion Gehren eût à redouter. Ennemi des envahissements napoléoniens

et en conséquence très-opposé aux rapides démolitions et constructions de royaumes auxquelles se complaisait Bonaparte, il fut impliqué dans la conspiration de 1809 contre l'éphémère royaume de Westphalie, et enfermé dans la citadelle de Mayence; pendant quatre mois il eut le loisir de penser à l'inanité des efforts tentés alors pour abattre le conquérant. Aussi ses dernières années se passèrent-elles aussi calmes que celle de 1809 avait été pour lui orageuse et terrible. Il assista aux événements; il n'eut plus la prétention d'être pour quelque chose dans leur développement, et tout au plus fit-il entendre en 1814 le cri de victoire et d'indépendance dans les sermons dont chaque semaine il saturait son auditoire. Gehren mourut le 6 février 1832. On a de lui : 1° de nombreux *sermons*, parmi lesquels nous nous contenterons d'indiquer : 1° ceux qui ont pour objet les moyens qui préparent le triomphe du vrai et du bien, Copenhague, 1792-94 ; 2° ceux qui roulent sur la connaissance de l'homme, ibid., 1797-1802; 3° ceux dont il a été question plus haut et qui ont pour titre *La patrie sauvée* (ils sont au nombre de cinq), ibid., 1814. Tous ces morceaux ont été traduits en danois. 2° Plusieurs ouvrages ou opuscules, les uns traduits du danois, les autres originaux, relatifs à la confirmation. Nous indiquerons le *Fil conducteur de l'instruction pour la confirmation*, Cassel et Marbourg, 1809 ; 3e édit., 1819. 3° Divers ouvrages de piété, comme *Livre de chant pour l'Église évangélique réformée allemande de Copenhague*, Copenhague, 1804 ; 4° *Histoire de ma triple arrestation et de mon exportation sous le gouvernement westphalien*, Felsberg et Marbourg, 1815; nouvelle édition, 1816 ; 5° *Nécessité d'une réorganisation dans l'église évangélique de la Hesse électorale*, Cassel, 1826 ; 6° des articles dans les *Annales et nouvelles théologiques*, depuis 1791 ; dans la *Gazette de Halle*, depuis 1804 ; dans la *Gazette universelle de littérature d'Iéna*, depuis 1817; dans la *Gazette ecclésiastique universelle de Zimmermann*, dont il fut dix ans de suite le laborieux collaborateur; dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber, à laquelle il donna les notices de beaucoup de Danois et de Hessois. Il faut joindre à cette liste plusieurs morceaux oratoires qui font partie du *Recueil de sermons* de Zimmermann sur les évangiles des dimanches et des jours de fête, et son autobiographie dans l'*Histoire des savants de la Hesse*, de Strieder, t. 18. P—OT.

GEIGER (Jean-Conrad), peintre de Zurich, né en 1597, mort en 1674. Il se rendit célèbre par de très-belles peintures sur verre, par un grand plan géométrique du canton de Zurich, qui est conservé à la bibliothèque de cette ville, et qui a été gravé et publié en sept grandes feuilles, par Jean Meyer. — Son frère, *Philippe* Geiger, a publié divers ouvrages élémentaires de mathématiques. — *Malachie* Geiger, médecin et chirurgien de Munich, vivait vers le milieu du 17e siècle. Il a publié : 1° *Margaritologia, sive dissertatio de margaritis*, Munich, 1637, in-8°; 2° *Microcosmus hypochondriacus sive de melancholia hypochondriaca*, Munich, 1651, in-4°, fig. U—I.

GEILER. *Voyez* Geyler.

GEILHOVEN ou GHEYLOVEN (Arnould), théologien, était de Rotterdam, et vivait à la fin du 15e siècle. En terminant ses études, il se fit recevoir docteur aux décrétales, c'est-à-dire en droit canonique. Il embrassa la règle des chanoines de St-Augustin, au monastère de Valvert, près de la forêt de Soignies. On lui doit un gros traité de morale, intitulé : *Speculum conscientiæ quod Gnotosolitos dicitur*, Bruxelles, 1476, in-fol., d'environ 800 pages, volume rare et très-recherché des curieux. C'est le premier ouvrage sorti des presses des frères de la vie commune, qui, comme l'on sait, introduisirent l'art typographique à Bruxelles. Lambinet en a donné la description dans l'*Origine de l'imprimerie*, t. 2, p. 190. L'auteur a dédié cet ouvrage aux secrétaires, scribes et clercs de la ville de Bruxelles. Il est divisé en deux livres : le premier traite des péchés capitaux, des commandements de Dieu, etc. ; le second, de la censure ecclésiastique, des excommunications, etc. W—s.

GEINOZ (François), membre de l'Académie des inscriptions, naquit à Bulle en Suisse, au mois de juillet 1696. Après avoir fait ses premières études dans sa famille, il fut envoyé au collége de Fribourg, tenu alors par les jésuites, et ensuite à Paris, où il obtint une bourse dans la communauté des Trente-trois. La candeur de son caractère, sa docilité et son application au travail, le rendaient cher à ses maîtres. Il fit son cours de philosophie au collége du Plessis; mais, quoique très-jeune encore, il sentit l'inutilité des questions scolastiques qu'on y agitait; et laissant à ses condisciples le frivole avantage de briller dans les argumentations, il revint de lui-même à l'étude des poëtes et des auteurs anciens, dont les ouvrages lui étaient déjà familiers. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, il fut obligé d'interrompre encore ses études chéries pour s'appliquer à la théologie; mais, ayant obtenu de ses supérieurs la dispense de fréquenter les leçons de la Sorbonne, par le motif qu'il n'aspirait à aucun grade, il étudia l'hébreu, et employa quinze heures par jour à l'explication du texte des livres saints et à la lecture des meilleurs ouvrages de théologie. L'excès du travail altéra sa santé; il tomba malade deux fois, et fut en danger : sa jeunesse le sauva; et les médecins lui ayant conseillé d'aller respirer l'air natal, il revint dans sa patrie en 1722, après une absence de neuf années. Il reçut alors l'ordre de prêtrise, fut pourvu d'un canonicat de la collégiale de Bulle, et se consacra entièrement aux devoirs de son ministère. Mais l'ennui ne tarda pas à le gagner dans la solitude : sans cesse il regrettait les amis et les moyens d'instruction qu'il avait perdus; et après avoir lutté pendant sept ans entre son attachement

pour ses parents et sa passion pour l'étude, il résigna son bénéfice, et revint à Paris en 1730. Deux ans après il obtint la place d'aumônier dans les gardes suisses, et en 1735 il remplaça l'abbé de Vertot à l'Académie des inscriptions : il justifia l'honneur qu'on lui avait fait par les mémoires qu'il lut aux séances publiques de cette société, et qui se distinguent par une vaste érudition unie à une critique judicieuse. Il entreprit aussi une édition d'Hérodote, en revit le texte sur les excellents manuscrits de la bibliothèque du roi, et il se disposait à en donner la traduction; mais ce travail fut interrompu par un voyage que l'abbé Geinoz fit en Suisse, pour embrasser encore une fois ses parents. A son retour à Paris, la rupture de la trêve de 1742 l'obligea de suivre en Flandre le régiment des gardes suisses; et ce fut seulement en 1746 qu'il put reprendre enfin sa traduction. A cette époque, des douleurs fréquentes de sciatique l'incommodaient; et ce ne fut que dans les intervalles que lui laissait la douleur qu'il put continuer un travail auquel il attachait un grand prix. Une fièvre maligne l'enleva aux lettres le 23 mai 1752. Son éloge, prononcé à l'Académie des inscriptions par Bougainville, a été imprimé dans le 25e volume des Mémoires de cette société. On a de lui : 1° *Observations sur les médailles antiques* (extrait), dans les Mémoires de l'Académie, t. 12; 2° *Dissertation sur l'ostracisme*, t. 12; 3° *Recherches sur l'origine des Pélasges, avec l'histoire de leurs migrations*, t. 14; *Suite*, t. 16; 4° *Observations et corrections sur le texte et la version du premier livre d'Hérodote* (extrait), t. 16; *Suite*, t. 18; *Fin*, t. 18; 5° *Défense d'Hérodote contre les accusations de Plutarque*, t. 19, 21, 23. Il a en outre fourni un grand nombre d'articles au *Journal des savants*, dont il était le principal rédacteur depuis 1743. W—s.

GEISLER (Frédéric), bibliographe, né à Reussendorf en Silésie, le 26 octobre 1636, professeur et docteur en droit à l'université de Leipsick, et en 1664 fondateur d'un établissement savant, connu sous le nom de *Collegium anthologicum*, mort le 11 avril 1679, est l'auteur d'un grand nombre de dissertations publiées en latin sur différentes questions de droit, comme : *De jure collegiorum; De jure cœmeteriorum; De intestato; De temperamentis pœnarum, etc.*, qui ne nous intéressent plus aujourd'hui. Mais il fut le premier qui s'occupa de cette partie de l'histoire littéraire qui traite des auteurs anonymes et pseudonymes. Sa dissertation *De nominum mutatione ad leg. unic. codic. hoc tit. una cum decadibus quinque scriptorum anonymorum et pseudonymorum a se detectorum*, antérieure à l'ouvrage de Deckherr et à la *Visiera alzata* publiée sous le nom de P.-J. Villani (*voy.* Aprosio), parut en 1669, et fut insérée sans le consentement de l'auteur, en 1670, dans le *Theatrum* de Placcius (*voy.* Fabricius); elle a même été réimprimée à Leipsick, sans nom d'auteur, en 1671, sous ce titre : *Larva detracta, i. e. brevis expositio nominum sub quibus scriptores aliquot pseudonymi, recentiores imprimis, latere voluerunt.* A cette dernière édition est joint un catalogue qui contient cinquante auteurs dont les noms étaient inconnus ou déguisés. Geisler a également publié un *Sylloge variarum literarum*, et un *Recensus axiomatum philosophico-juridicorum*, etc., qui porte pour devise : *Non omnis moriar*, Horat. B—h—d.

GEISLER (Jean-Godefroi), savant humaniste, naquit en 1726 à Langenau en Lusace; il se forma sous le célèbre Ernesti, et présida lui-même à Görlitz, à Gotha et à Pforta, de 1751 à 1787, divers établissements d'instruction publique, desquels sont sortis plusieurs savants distingués. Une nombreuse quantité de dissertations, de programmes et d'autres écrits académiques, dont on trouve l'énumération dans *Meusel*, attestent la variété de ses connaissances. Il fut nommé en 1787 directeur de la bibliothèque ducale à Gotha, et y mourut le 2 septembre 1800. Parmi ses ouvrages nous nous bornons à citer : 1° *Commentatio de Photii, patriarchæ Constantinopolitani, scientia medica*, Leipsick, 1746, in-4°; 2° *Diss. de dea Concordia, ex monumentis veterum illustrata*, ibid., 1750, in-4°, fig.; 3° cinq dissertations *De bibliotheca Milichiana*, Görlitz, 1763, 1768; 4° *Notice succincte de la Bibliothèque des pauvres appartenant au gymnase de Görlitz* (en allemand), ibid., 1765, in-4°; 5° *Recensio numorum thesauri Fridericiani, in quibus concordia laudatur, pars I et II;* ibid., *eod.*, in-4°; *ejusd. Recensionis, p. III*, ibid., 1769, in-4°. Il était aussi un des collaborateurs de la *Gazette littéraire de Gotha*. — Geisler (Fréd.-Daniel), notaire à Leipsick, où il naquit en 1771, est mort en mars 1798. On a de lui, dans le *Dictionnaire de conversation* par Loebel, Leipsick, 1796, 1797, in-8°, les articles qui ont rapport à l'histoire de France et à la révolution. B—h—d.

GELADAS ou ELADAS, d'Argos, sculpteur grec, florissait vers la quatre-vingtième olympiade, 460 ans avant J.-C. Son nom mériterait à peine d'être conservé, s'il n'avait été le maître de Phidias. Geladas avait fait, pour une tribu de l'Attique, une statue d'Hercule, qui fut élevée en action de grâces à la fin d'une peste dont les ravages avaient été terribles. L—S—e.

GELAIS (Saint-). *Voyez* Saint-Gelais.

GELALEDDIN. *Voyez* Djelal-Eddyn.

GÉLASE Ier (Saint), élu pape le 2 mars 492, succéda à St-Félix II : il était Africain; son père se nommait Valère. Euphémius, patriarche de Constantinople, lui écrivit pour se plaindre de ce qu'il ne lui avait pas fait part de son ordination. Gélase répondit qu'il n'avait point rempli cette formalité d'usage envers celui qui s'éloignait de sa communion, en ne reconnaissant point la condamnation d'Acace. Le décret contre Acace déplaisait aux Grecs. Gélase mit tous ses soins à le justifier, en démontrant que son prédécesseur n'avait fait qu'exécuter les statuts du concile de

Chalcédoine, et qu'il en avait le droit. C'est l'objet de plusieurs lettres qu'il écrivit tant à Euphémius qu'à l'empereur Anastase ; dans celle qui est adressée à l'empereur, il distingue expressément les deux puissances, et pose en principe que les évêques et le pape étant soumis aux rois dans tout ce qui tient à l'ordre politique, les rois, à leur tour, doivent se soumettre aux décisions de l'Église dans tout ce qui appartient à la religion. Cette doctrine de St-Gélase a été souvent opposée aux prétentions des ultramontains. Gélase poursuivit avec vigueur le pélagianisme, qui semblait renaître dans la Dalmatie, et fit chasser des manichéens qui se cachaient dans Rome. Il s'occupa avec un soin particulier de remédier aux maux que les églises avaient soufferts en Italie par les guerres élevées entre Théodoric et Odoacre. Afin de donner plus tôt à ces églises les pasteurs dont elles étaient privées, il se relâcha de la rigueur des règles canoniques, et rapprocha les intervalles des ordinations. Gélase tint à Rome, en 494, un concile où l'on établit la distinction des livres authentiques et des livres apocryphes. Après avoir posé en principe la primauté de l'Église de Rome, à cause de la parole de Jésus-Christ même à St-Pierre ; après avoir donné le second rang à Alexandrie et le troisième à Antioche, on y fait l'énumération des écrits dont la lecture est permise. Il est remarquable que dans ce nombre ne sont point compris les Actes des martyrs, qu'il n'est point d'usage de lire dans l'Église romaine, parce qu'ils peuvent être altérés par des infidèles ou des ignorants ; ce qui n'empêche pas que la mémoire de ces saints personnages ne soit honorée. Gélase écrivit contre Eutychès et Nestorius, tout à la fois, dans un ouvrage intitulé *Des deux natures*. Outre ces écrits, Gélase fit un *Traité* contre le sénateur Andromaque et d'autres Romains, qui voulaient rétablir les Lupercales abolies de son temps. Enfin, il avait composé des *Hymnes*, à l'imitation de St-Ambroise, ainsi que des *Préfaces*, des *Oraisons* pour le saint sacrifice et pour l'administration des sacrements. C'est pourquoi on lui attribue, avec beaucoup de vraisemblance, un ancien *Sacramentaire de l'Église romaine*, qui contient les messes de toute l'année et les formules de tous les sacrements. Ce *Sacramentaire*, découvert dans la bibliothèque de St-Benoît sur Loire, après avoir passé des mains du fils de Paul Petau dans la bibliothèque de Christine, fut envoyé au P. Thomasi, qui le fit imprimer à Rome en 1680 : il est regardé comme le plus ancien que nous connaissions ; le Symbole s'y trouve sans la particule *filioque*, qui n'y fut ajoutée qu'au 8e siècle, en France, où ce livre a été écrit (1). Philippe Buonamici, dans son livre *De claris pontificiarum litterarum scriptoribus*, fait l'éloge des *Lettres* de Gélase Ier, et les met au-dessus des productions du même temps. Gélase mourut en 496, après un pontificat de quatre ans et huit mois, l'année même où Clovis, qui régnait alors en France, embrassa la religion chrétienne. Gélase fut un modèle de pureté, de zèle et de simplicité dans sa conduite. Ses mœurs répondaient à sa doctrine. Denis le mit au nombre des saints, et l'Église honore sa mémoire le 21 novembre, jour de sa mort. Il eut pour successeur St-Anastase II. D—s.

GÉLASE II, élu pape le 25 janvier 1118, succéda à Pascal II. Il s'appelait Jean de Gaëte, était né dans cette ville de parents nobles qui le firent étudier de bonne heure, et aux soins desquels il répondit par des succès nombreux et non interrompus. Étant encore fort jeune, il fut fait cardinal par Urbain II, et bientôt après chancelier, pour rétablir, dit Pandolfe d'Alatri, l'ancienne élégance du style, qui était perdue. Après la mort d'Urbain, le chancelier Jean de Gaëte s'attacha à Pascal II, et ne le quitta pas un seul moment dans ses afflictions, comme s'il eût voulu faire à ses côtés l'apprentissage des malheurs qui l'attendaient à son tour, et dans le même degré de puissance. En effet, Cencio de Frangipane, chef de cette orgueilleuse et turbulente famille qui disposait de la principale autorité dans Rome et tenait toujours pour le parti de l'empereur, n'eut pas plutôt appris l'élection de Gélase, qu'il accourut armé et frémissant de colère, rompit les portes, entra dans l'église, prit le pape à la gorge, le frappa à coups de poing et de pied jusqu'à l'ensanglanter de ses éperons ; puis, le traînant par les cheveux, il le mena chez lui, l'enchaîna et l'enferma. Cette violence souleva les Romains : Pierre, préfet de la ville, Pierre de Léon et plusieurs nobles se rassemblèrent ; le peuple prit les armes ; on marcha au Capitole : les Frangipane, effrayés, rendirent le pape ; l'un d'eux, nommé Léon, se jeta à ses pieds pour lui demander pardon, et sut échapper ainsi à une mort certaine. Gélase, ramené en triomphe, reçut les honneurs accoutumés. On se préparait à l'ordonner et à le sacrer solennellement (car il n'était encore que diacre), lorsqu'il fut averti que l'empereur Henri V était en armes à St-Pierre. Gélase n'eut que le temps de se jeter sur un cheval et d'aller se cacher chez un citoyen nommé Bulgamin. Le lendemain il prit son parti de sortir de Rome et s'embarqua avec les siens sur le Tibre, où deux galères les attendaient et les menèrent jusqu'à Porto. Là ils furent arrêtés par une tempête horrible, mais ordinaire dans cette saison. (On était dans le mois de février.) Les Allemands, qui les suivaient en bordant le rivage, leur tiraient, dit l'histoire, des traits empoisonnés. Ils menaçaient de les poursuivre jusque dans l'eau, s'ils ne rendaient le pape. Le cardinal Hugues d'Alatri fut obligé de le charger sur ses épaules et de le me-

(1) C'est dans le concile de Gentilly près Paris, tenu en 767 en présence de la plupart des évêques de France, des légats du pape Paul Ier et du roi Pépin, qu'il fut prononcé contre les Grecs sur la *procession* du St-Esprit, et que la formule *filioque* fut ajoutée au Symbole.

ner, à la faveur de la nuit, jusqu'à un endroit d'où lui et ceux de sa suite s'embarquèrent, et parvinrent, demi-morts de frayeur, le troisième jour à Terracine et le quatrième à Gaëte. Gélase fut reçu avec joie par ses compatriotes. L'empereur, embarrassé par cette fuite, envoya prier Gélase de venir se faire sacrer et couronner à Rome, lui faisant entendre en même temps que ce serait une occasion de conférer ensemble et le meilleur moyen de rétablir l'union. Mais Gélase, instruit par l'exemple de Pascal II, ne voulut point se fier aux promesses du perfide Henri, et se fit ordonner et sacrer à Gaëte. Furieux d'avoir manqué sa proie, l'empereur résolut de se venger en créant un anti-pape, et choisit à cet effet Maurice Bourdin (*voy.* BOURDIN). Cet intrus ne manqua point, en s'établissant à Rome, de chercher à consolider son pouvoir ; et l'un des premiers actes de son autorité fut de couronner, en sa qualité de pape, Henri, qu'il avait déjà couronné n'étant encore qu'archevêque de Prague. Il envoya de tous côtés des bulles, et réussit à se faire reconnaître dans quelques endroits de l'Allemagne et de l'Angleterre. Le reste de la chrétienté et la France surtout continuèrent de reconnaître Gélase. Un petit nombre ne reconnut ni l'un ni l'autre. L'empereur cependant s'était retiré de Rome ; et Gélase l'ayant appris, se décida à y rentrer secrètement et se cacha dans une petite église nommée Ste-Marie du Second Cierge. Il voulut même, contre l'avis de quelques-uns de ses amis, officier un jour de fête dans cette église, qui dépendait des forteresses occupées par les Frangipane. Cette imprudence eut les suites funestes qu'on avait prévues. Les Frangipane vinrent attaquer le pape au milieu de l'office, avec une troupe de leurs gens armés. Crescence Gaëtan, neveu du pape, et un autre de ses partisans nommé Étienne le Normand, résistèrent avec courage. Le combat dura tout le jour. Gélase s'enfuit à moitié vêtu de ses ornements. Son porte-croix tomba en le suivant : une pauvre femme le recueillit et le cacha jusqu'au soir. Le combat durait encore, et ne cessa que lorsque les deux partis convinrent enfin que la fuite du pape ne pouvait produire qu'une immense effusion de sang. Gélase fut rejoint par ses amis, qui le trouvèrent dans la campagne, près de l'église St-Paul, las et gémissant. Ils tinrent conseil le lendemain, et le pape parla ainsi après les autres : « Mes frères, suivant l'exemple de nos « pères et le précepte de l'Évangile, puisque nous « ne pouvons plus vivre dans cette ville, fuyons « dans une autre; fuyons cette Sodome et cette « Égypte. Je le dis devant Dieu, j'aimerais mieux, « s'il était possible, avoir un seul empereur que « d'en avoir un si grand nombre : un méchant au « moins perdrait les autres plus méchants, jus- « qu'à ce qu'il sentit lui-même la justice du sou- « verain empereur. » L'avis du pape ayant été approuvé, il fit ses dispositions pour distribuer le gouvernement de l'Église et de Rome pendant son absence, et s'embarqua pour la Provence, où il fut très-bien accueilli. Le roi de France Louis VI envoya au-devant de lui l'abbé Suger avec des présents. Ils convinrent du jour où le roi devait se rendre à Vézelai pour voir le pape et conférer avec lui. Gélase avait indiqué un concile à Vienne. Il avait donné ordre à l'archevêque Gui de venir le trouver à Cluni. Mais avant son arrivée, Gélase fut attaqué d'une pleurésie et d'un accès de goutte qui le mirent au tombeau. Il expira le 29 janvier 1119, après un an et quatre jours de pontificat. Ses derniers moments furent un tableau touchant de piété et d'humilité. Il approuva en mourant le choix qu'on voulait faire pour son successeur de l'archevêque Gui, qui lui succéda en effet sous le nom de Calixte II. D—s.

GÉLASE, évêque de Césarée en Palestine, était neveu de St-Cyrille de Jérusalem et fils de sa sœur. Ce fut ce saint qui le fit évêque de Césarée vers l'an 367. Néanmoins les ariens favorisés par Valens eurent le crédit de l'empêcher d'en remplir les fonctions, et de mettre à sa place Euzoïus, qui partageait leur erreur ; mais Valens étant mort, Gélase fut rétabli sur son siége, qu'il occupa jusqu'en 395. Il était l'un des cent cinquante Pères qui composaient le concile œcuménique de Constantinople, et il se trouva à un autre concile tenu dans la même ville en 394, le 24 septembre. Il mourut quelque temps après, et certainement avant le mois de mars ou d'avril de l'année suivante, Jean, son successeur, ayant dès lors ordonné St-Porphyre évêque de Gaza. On sait que Gélase composa : 1° un *Discours sur l'Epiphanie*, dont Théodoret, qui donne à Gélase le titre d'*admirable*, cite un passage contre les Eutychiens ; 2° une *Histoire ecclésiastique pour servir de suite à celle d'Eusèbe*. Photius, après avoir parlé de cet ouvrage, semble douter que le fond en appartienne à Gélase, ayant lu, dit-il, qu'il avait seulement traduit en grec l'histoire de Rufin ; ce qui, suivant Tillemont, ne paraît aucunement fondé, Gélase étant mort avant que Rufin commençât à écrire son histoire, laquelle ne fut finie au plus tôt qu'en l'année 400. Il est vraisemblable que Gélase de Césarée a composé d'autres écrits. St-Jérôme dit de lui qu'il cachait ceux qui sortaient de sa plume, s'abstenant sans doute d'y mettre son nom par humilité. Léonce de Byzance lui donne le titre de *confesseur*, ce qui semble insinuer que sa mémoire a été autrefois honorée par l'Église, quoique nos martyrologes ne fassent de lui aucune mention. L—y.

GÉLASE DE CYZIQUE florissait vers 476, du temps des empereurs Basilisque et Zénon ; il était, comme lui-même nous l'apprend, fils d'un prêtre attaché à l'église de sa ville natale. Il est connu par une *Histoire du concile de Nicée*, laquelle n'est qu'un recueil de pièces et de documents tirés d'Eusèbe, de Socrate, de Sozomène et de Théodoret. Quoique cette compilation ne contienne rien que d'orthodoxe, elle ne doit pas être lue

sans précaution, parce qu'elle présente beaucoup de faits ou douteux ou manifestement faux. L'auteur a travaillé sur de mauvais mémoires, et son élocution est loin de racheter ses autres défauts. Cette histoire néanmoins a été imprimée plusieurs fois en grec et en latin. Le P. Labbe parle d'une édition donnée par Robert Balfour, Écossais, Paris, Morel, 1599, in-4°. L'ouvrage est divisé en deux livres : quelques lettres de l'empereur Constantin en forment un troisième. On l'a réimprimé à Rome, dans le tome 3 des *Conciles généraux*, et on le trouve aussi dans la bibliothèque des Pères. — Le P. Labbe parle d'un troisième GÉLASE, évêque de la même ville, et qu'on croirait être celui de Césarée, si Photius, en lui attribuant le *Traité contre les Anoméens*, ne l'en distinguait formellement, « le style de ce dernier, « dit-il, étant beaucoup plus élevé que celui du « neveu de St-Cyrille. » L—Y.

GELDENHAUR ou GELDENHAUER (GÉRARD), né à Nimègue (ce qui l'a fait assez communément appeler Gérard de Nimègue), vivait au commencement du 16e siècle, et jouissait d'une assez grande réputation comme littérateur et poëte. Il étudia à Deventer, école alors célèbre, et y reçut les leçons de ce même Alexandre Hegius qui dirigea les premières études d'Érasme. Son talent pour la poésie latine le fit couronner poëte lauréat par l'empereur Maximilien Ier en 1517. La vie claustrale à laquelle Geldenhaur s'était voué d'abord ne lui ayant pas convenu à la longue, il s'attacha avec le titre de recteur et d'historien à Charles d'Autriche, depuis empereur; mais, n'ayant pu se décider à le suivre en Espagne, il prit le parti d'entrer dans la maison de Philippe de Bourgogne, évêque d'Utrecht, fils naturel de Philippe le Bon, et lui servit de chapelain et de secrétaire. Il écrivait en cette qualité à Érasme (*Erasmi Epist.*, lib. 3, ep. 41), et lui donnait les assurances de la bienveillance la plus dévouée de ce prélat. Érasme et Gérard de Nimègue s'étaient connus et liés à Louvain, où ils avaient fait quelque séjour ensemble; mais leur amitié ne dura pas toujours. Gérard de Nimègue ayant été envoyé en 1526 à Wittemberg, afin d'y examiner l'état des écoles et celui de l'Église, semble avoir été engagé par ce voyage à embrasser les opinions de Luther; il écrivit en faveur de la réforme et ne fut point approuvé par Érasme, qui tâcha inutilement de le dissuader et qui finit par le traiter de la manière la plus outrageuse. Gérard fit passer ses écrits contre Érasme et contre l'Église romaine à la diète de Spire, et il ne négligea rien pour brouiller Érasme avec le pape, l'empereur, le roi Ferdinand et les autres princes catholiques. Il faut aujourd'hui plutôt livrer à l'oubli ces misérables disputes que les ressusciter. Ceux qui seraient curieux d'en voir quelques détails, pourront se satisfaire dans la *Vie d'Erasme*, par Burigny, deuxième volume, page 306 et suivantes. Geldenhaur finit par se retirer en Allemagne : il se maria à Worms, d'où il fut rappelé à Augsbourg; et en 1534 une académie ayant été créée à Marbourg, il y accepta une chaire et la desservit pendant quelques années. De là s'étant encore rendu pour affaires à Wittemberg, il mourut le 10 janvier 1542 de la peste, selon les uns, et selon d'autres par la main de quelques brigands qui lui fendirent le crâne. Outre les productions de théologie polémique de Geldenhaur, on a de lui : 1° *Scholia in dialecticam Georgii Trapezuntii*, Cologne, 1538, in-8°; 2° différents opuscules relatifs à l'histoire de Hollande, qui ont été la plupart recueillis dans la *Batavia illustrata* de Pierre Scriverius, 1650, in-4°; 3° *Inferioris Germaniæ historia*, insérée dans *Beatus Rhenanus de rebus Germaniæ*, 1610, in-8°, et dans *Pirckheimeri descriptio Germaniæ*; 4° une *Vie de Philippe de Bourgogne*, en latin, publiée à Strasbourg en 1529, et qu'Antoine Mathæus a mise, accompagnée de notes, dans ses *Analecta prisci ævi*, Leyde, 1698, t. 1er, p. 216; 5° *Satyræ VIII*, Louvain, 1515 : l'auteur de cet article les a inutilement recherchées. Il n'y a rien de Geldenhaur dans les *Deliciæ poetarum belgicorum*. 6° La *Vie de Rodolphe Agricola* et celle de *Wesselus Gansfortius*, insérées dans *Fichardi vitæ virorum illustrium*, Francfort, 1536, in-4°. M—ON.

GELÉE (THÉOPHILE), médecin de Dieppe, mort en 1650, étudia la médecine à Montpellier, où il fut reçu docteur sous la présidence de Dulaurens. Il avait été le disciple assidu de ce médecin, qui jouissait alors de beaucoup de célébrité en France, et pendant toute sa vie il fut un de ses plus zélés partisans. L'attachement qu'il conserva toujours pour son ancien maître lui a fait publier : 1° sur la goutte, la lèpre et la maladie vénérienne, un ouvrage qui a pour titre : *Quelques opuscules recueillis des leçons de Dulaurens en les années 1587 et 1588*, Paris, 1613, in-fol.; 2° *OEuvres d'André Dulaurens recueillies et traduites en français*, Rouen, 1661, in-fol., fig.; 3° un *Abrégé d'anatomie*, tiré en grande partie de Riolan et de Dulaurens. Cet ouvrage, qui fut parfaitement accueilli du public, a pour titre : *l'Anatomie française en forme d'abrégé, recueillie des meilleurs auteurs qui ont écrit sur cette science*, augmentée d'un discours sur les valvules, Rouen, 1635, in-8°; Paris, 1656, in-8°; avec les additions de Gabriel Bertrand, Rouen, 1664, 1683, in-8°; Paris, 1742, in-8°. CH—T.

GELÉE. *Voyez* LORRAIN.

GÉLÉNIUS (SIGISMOND) était né à Prague à la fin du 15e siècle, d'une famille honorable et considérée à la cour de Bohême. Son père (Grégoire Hruby de Geleni), homme d'esprit et lettré, avait traduit dans sa langue l'*Eloge de la folie* par Érasme (1), et était connu du roi qui l'estimait. Sa mère, femme d'un mérite distingué, jouissait des mêmes avantages et du même crédit près de la

(1) Il a encore traduit en bohémien le traité de Pétrarque, *De remedio utriusque fortunæ*, Prague, 1501, et d'autres ouvrages restés manuscrits. Il mourut le 7 mars 1514.

reine. Gélénius reçut une excellente éducation, et fit de grands progrès sous ses maîtres. Pour se perfectionner encore, il résolut de voyager. Il parcourut l'Allemagne, la France et l'Italie, recherchant les savants et prenant des leçons des plus fameux, ou leur demandant des conseils pour ses études. C'est dans cette tournée, pour ainsi dire académique, qu'il apprit le grec et l'hébreu, et qu'il se perfectionna dans le latin. Il s'appliqua avec tant de soin à ces trois langues, qu'elles lui étaient devenues extrêmement familières. Retournant en Allemagne, il passa par Bâle, y vit Érasme et se lia d'amitié avec lui. Cet homme célèbre fut étonné de trouver dans Gélénius tant d'érudition. Il parla de lui à Jean Froben, imprimeur à Bâle, alors occupé d'éditions savantes : il lui représenta Gélénius comme un homme qui, par son savoir et ses profondes connaissances des langues anciennes, pouvait lui être d'une grande utilité dans son entreprise. Froben le mit à la tête de son imprimerie. Gélénius se chargea de la tâche difficile et pénible de corriger les épreuves des livres grecs, hébreux et latins; mais il ne borna point à cela son travail : il s'appliqua à traduire la plupart des auteurs grecs qui sortaient des presses de Froben, à en revoir le texte, et surtout à corriger les œuvres de Pline d'après les anciens manuscrits. Jamais vie ne fut plus laborieuse, ni homme plus studieux. Gélénius donnait à ces occupations tout son temps : il n'en devint pas plus riche. « La pauvreté, dit « de Thou, fut le partage de ce grand homme « pendant toute sa vie. » Ce n'est pas qu'il n'eût pu améliorer sa situation; mais il en négligea plusieurs fois l'occasion, préférant à des postes lucratifs et aux avantages de la fortune, le plaisir d'être utile à la littérature, à laquelle il rendit de grands services. C'était d'ailleurs un homme d'une extrême simplicité de mœurs, d'un caractère doux et sociable, et d'un flegme imperturbable; on ne le vit jamais se mettre en colère. Il s'était marié à Bâle, et y mourut en 1554 ou 1555 âgé de 77 ans, laissant deux fils et une fille. On peut le regarder comme un des hommes les plus savants du 16e siècle. On doit à ses travaux : 1° *Lexicon symphonum quatuor linguarum græcæ scilicet, latinæ, germanicæ et sclavinicæ* (sic), Bâle, 1537, in-4°; 1544, in-4°. C'est un des plus anciens vocabulaires de la langue sclavone : on n'y trouve qu'un petit nombre de mots; mais il est curieux par l'analogie frappante qu'il fait voir entre les mots de ces quatre langues. 2° La traduction en latin de quelques *Homélies de St-Jean Chrysostome*; 3° l'*Histoire romaine de Denys d'Halicarnasse*; 4° l'*Histoire ecclésiastique d'Evagre*; 5° l'*Ouvrage d'Origène contre Celse*; 6° les *OEuvres de Philon*; 7° *Appiani de bellis gallicis liber, vel potius epitome, græce et latine* : cet abrégé se trouve dans son *Histoire romaine* en grec et en latin de l'édition de Henri Estienne, 1592, in-fol. 8° Il entreprit la *Version des OEuvres de St-Justin, martyr*, et les avait traduites en grande partie lorsqu'il mourut. Cette version a été publiée à Paris, 1575, in-16. 9° Il fit sur *Ammien Marcellin* un travail loué par Henri de Valois. 10° Il donna des notes sur *Pline* et sur *Tite-Live*. Érasme blâme les premières et reproche à son ami d'avoir donné trop de confiance à un manuscrit peu sûr. Huet, en rendant justice à l'érudition de Gélénius et à son habileté pour la correction des manuscrits, l'accuse d'interpréter à sa fantaisie les passages dont le sens échappe à sa pénétration. 11° Une édition d'*Arnobe*, qui a été condamnée. — *Gilles* GÉLÉNIUS, qui ne doit pas être confondu avec le précédent, était historiographe de l'électeur de Cologne et chanoine de St-André de cette ville. Il a laissé : 1° *Colonia supplex*, Cologne, 1639, in-12; 2° *Chronici* (1) *sancti Andreæ Coloniensis pretiosa Hierotheca*, Cologne, 1634, in-4°; 3° *De admiranda Coloniæ magnitudine*, ibid., 1645, in-4°. Dans ces deux ouvrages Gilles Gélénius donne les vies de plusieurs évêques de Cologne. 4° *Vindex libertatis ecclesiasticæ et martyr sanctus Engelbertus*, ibid., 1633, in-4°. — Son frère *Jean* GÉLÉNIUS, chanoine de Cologne, mort en 1631, avait travaillé à la plupart de ces ouvrages; et ils ont laissé, du fruit de leurs veilles, une collection manuscrite formant plus de trente volumes, sous le titre de *Metropolis Coloniensis*. Eckhart en donne un aperçu dans ses *Annales Franciæ orientalis*, tome 1. — Un autre *Jean* GÉLÉNIUS, né à Kempen, dans l'électorat de Cologne, est auteur d'un traité *De natura et significationibus cometarum, eclipsium et terræ motuum*, Cologne, 1665, in-12. — *Jonas* GÉLÉNIUS, né à St-George en Hongrie, étudia dans le gymnase de la Croix à Dresde, sous le savant Egenolph, auquel il succéda. Il mourut le 19 septembre 1727, après avoir publié quelques programmes académiques, dont les plus remarquables sont : *De Albi* (sur l'Elbe) *dissertationes III*, 1709, in-fol.; *De bibliotheca scholæ sancte Crucis*, Dresde, 1710, in-fol.; *De carcere corporis et animi medico*, etc. L—Y.

GÉLIEU (JONAS de), ministre protestant, né le 21 août 1740, aux Bayards, dans la principauté de Neufchâtel, fut successivement pasteur de l'église de Lignières et de celles de Colombier et d'Avernier. Tout en s'acquittant des fonctions du ministère évangélique, il cultiva l'histoire naturelle et s'appliqua spécialement à l'éducation des abeilles, objet sur lequel il a composé des écrits estimés. Il mourut à Colombier le 17 octobre 1827. La société économique de Berne, celle d'émulation du canton de Vaud, celle de physique et d'histoire naturelle de Genève, et la société helvétique des sciences naturelles le comptaient au nombre de leurs membres. On a de lui : 1° *Essais pour former des essaims artificiels, selon la méthode de la société des abeilles de Lusace, exécutés à Lignières* (dans les Mémoires de la société écono-

(1) Cet ouvrage est cité dans Fontette, t. 1er, n° 8660. Au supplément, t. 4, p. 313, il est dit qu'au lieu de *chronici* il faut lire *canonici*.

mique de Berne, année 1770). Il fit insérer dans le même recueil (année 1772) l'extrait d'un ouvrage de son père, pasteur aux Verrières, sous ce titre : *Instruction pour les habitants de la campagne, contenant en abrégé la manière la plus simple et la plus sûre de gouverner les abeilles*. 2° *Nouvelle méthode pour former des essaims artificiels par le partage des ruches* (ibid., 1772); 3° *Description des ruches cylindriques de paille et des ruches de bois à double fond*, Neufchâtel, L. Fauche-Borel, 1795, in-8°; trad. en allemand, Bâle, 1796, in-8°; 4° le *Conservateur des abeilles*, ou *Moyens éprouvés pour conserver les ruches et pour les renouveler*, Mulhausen, 1816, in-8°, avec 2 planches; traduit en allemand, ibid., 1817, in-8°. Voici le jugement qu'en a porté Hubert Lullin, de Genève : « Sous « le rapport, non de l'histoire naturelle, mais de « l'économie des abeilles et de l'art de les con- « duire, qu'on brûle tout ce qui a été écrit jusqu'à « présent et qu'on ne garde que le livre de M. de « Gélieu. » 5° *Lettre sur la durée de la vie de la reine abeille* (dans la Bibliothèque universelle de Genève, année 1819). Gélieu a publié, sous le voile de l'anonyme : 1° *Réflexions d'un homme de bon sens sur les comètes et sur leur retour*, ou *Préservatif contre la peur*, 1773, in-8°; 2° *Exposé de quelques inconvénients graves qui peuvent résulter de la plantation de l'arbre de la liberté dans les comtés de Neufchâtel et de Vallengin, et du moyen d'y remédier*, 1792, in-8°; 3° *Tableau de la constitution de la principauté de Neufchâtel et de Vallengin*, par un bourgeois de Vallengin, 1793, in-8°. P—RT.

GELIOT (LOUVAN), avocat, s'est fait un nom dans le barreau de Dijon, sa patrie, quoiqu'il ne fût pas réputé avoir ce qu'on appelle le talent oratoire, son débit étant faible, ce qui pouvait venir de timidité, d'hésitation à se prononcer d'une manière décisive. Du reste, sa diction était pure et concise. Charles Fevret (*voy.* ce nom) l'a principalement loué dans son discours *De claris fori burgundici oratoribus*, comme poëte et ensuite comme connaissant parfaitement le blason. Geliot mourut à Dijon, assez avancé en âge, le 3 mai 1641. La ville dont il était le conseil lui fit des obsèques honorables. Il laissa deux fils; mais sa famille était éteinte avant la seconde moitié du 17e siècle. On a de lui : 1° Une *Pièce en vers français* qui se trouve en tête du plaidoyer de Bernier pour les apothicaires de Dijon, imprimé in-4°, Dijon, 1605; 2° la *Brigue défaite, à la mémoire de Jean de Frasans, écuyer, sieur d'Orain, maire de Dijon*, en vers, Dijon, 1609, in-8°; 3° un sonnet et une ode qui ont été imprimés p. 44 et 52 de la *Défense* et du *Délit commun*, par Milletot, 1611; 4° *Indice armorial*, ou *Sommaire explication des mots utiles au blason des armoiries*, Paris, 1635, in-fol., avec fig. On y voit, par ordre alphabétique, les noms, les origines et les différentes branches des arbres généalogiques des familles. Les recherches de l'auteur sont aussi savantes que bien présentées. Palliot, son parent, donna, en 1661, une seconde édition de cet ouvrage. Il dit, dans sa préface, que Geliot l'avait entrepris pour dissiper la tristesse profonde qu'il conservait de la mort d'un de ses fils, tristesse qui l'affecta au point qu'il en devint paralytique et qu'il passa les trois dernières années de sa vie dans son lit. Cette édition, fort augmentée, et pour laquelle Palliot a gravé plus de six mille écussons, est intitulée *la Vraie et parfaite science des armoiries*, ou l'*Indice armorial de feu M. Louvan Geliot*, Dijon, Palliot, in-fol., et Paris, Hélie Josset, 1661, in-fol. Il y a des exemplaires sous la rubrique de Paris, avec les dates de 1661 et 1664 (*voy.* PALLIOT). La *Bibliothèque du Théâtre-Français* attribue à Géliot : *Psyché, fable morale*, en 5 actes et en vers, avec des chœurs et un prologue, Agen, 1599, in-12. Cette pièce, très-singulière, n'a point été connue de Papillon. L—P—E.

GELL (Sir WILLIAM), archéologue et voyageur anglais, naquit en 1777 d'une famille distinguée, établie à Hopton, dans le comté de Derby. Ses parents, le destinant à la carrière ecclésiastique, lui donnèrent une éducation soignée. Il étudia au collége Emmanuel, à Cambridge, où il prit le grade de bachelier ès lettres et arts en 1798, puis celui de docteur et maître ès arts en 1800. Alors il se livra tout entier à l'étude de l'histoire prouvée par les monuments; et bientôt il fut à même de professer l'archéologie dans les cours publics. Chargé par le gouvernement d'une mission aux îles Ioniennes, il fut à son retour créé chevalier; mais le désir de voir et d'examiner les restes de l'antiquité, et notamment les ruines d'Herculanum et de Pompeïa, lui fit abandonner l'Angleterre, dont le climat humide avait altéré sa santé. Il visita la Grèce ainsi que les contrées circonvoisines; enfin, il fixa sa résidence en Italie, où se trouvait alors la reine d'Angleterre Caroline, qui l'attacha à sa personne en qualité de chambellan. Cette circonstance le fit appeler à Londres, comme témoin dans le procès de cette princesse. Revenu en Italie, W. Gell ne cessa de se livrer à des recherches archéologiques. Déjà il avait publié en anglais : 1° la *Topographie de Troie*, Londres, 1804, in-fol. avec planches; ibid., 2e édition, 1807; 2° *la Géographie et les antiquités d'Ithaque*, Londres, 1807, in-4°, fig., ouvrage très-estimé; 3° *Itinéraire de la Grèce, avec un commentaire sur Pausanias et Strabon, et un aperçu des monuments qui existent encore dans ce pays*, rédigé dans les années 1801 à 1806, Londres, 1810, in-4°, fig.; nouvelle édit., ibid., 1818, in-8°; 4° *Itinéraire de la Morée*, contenant la description de cette péninsule, avec la carte des routes, ibid., 1816, in-8°, fig.; nouvelle édition, sous le titre de *Récit d'un voyage en Morée*, ibid., 1823, in-8°; 5° *Pompeiana*, ou *Observations sur la topographie, les edifices et objets d'art de Pompeïa*, Londres, 1817 et 1819, 1 vol. in-8°, avec 19 gravures, ouvrage fort curieux et qui se vend très-cher. On en

a fait en 1821 une édition qui est moins recherchée parce que les épreuves des gravures sont fatiguées. Ce travail a coûté à l'auteur des frais considérables, car les gravures en taille-douce sont d'une belle exécution, et nous y avons très-bien reconnu les objets que nous avions vus en 1814, dans notre voyage à Naples. Son livre a été traduit en français, sous le titre de *Vue des ruines de Pompeïa*, Paris, 1828, in-4°, fig. Il a publié le second volume du *Pompeiana*, Londres, 1830-31, grand in-8°, orné de 100 gravures en taille-douce fort intéressantes; 6° *Topographie de Rome et de ses environs*, Londres, 1834, 2 vol. in-8°, avec une grande carte, publiée aussi séparément sous le titre de *Rome et ses environs, d'après une levée géométrique*. C'est le meilleur des ouvrages de Gell, lesquels d'ailleurs se recommandent tous par l'exactitude et l'importance des faits et des travaux géographiques qu'ils renferment, quoique l'érudition de l'auteur soit un peu faible. Il était membre de plusieurs Académies, notamment de la société royale et de celle des antiquaires de Londres, de la société des arts et de celle des *Dilettanti*. Dans une lettre adressée à M. Hamilton, en décembre 1832, Gell nous apprend que le colonel Robinson, en creusant un puits artésien, a découvert une partie du port de Pompeïa, avec ses vaisseaux renversés sur le flanc, couverts et conservés par des débris volcaniques, sous lesquels ils sont restés ensevelis tant de siècles. On a découvert ainsi une trentaine de mâts dont l'examen semble promettre aux amateurs une ample moisson d'objets curieux. Fatigué par tant d'études et de recherches faites sur les lieux mêmes, Gell mourut à Naples le 4 février 1836, après avoir parcouru la partie occidentale de cette contrée fertile; car nous lisons dans la vie de Walter Scott, écrite par Lockhart, que Gell était, en 1832, dans la ville de Pouzzole, sur ce sol toujours mobile, pour y examiner les restes des antiquités, dont son zèle l'aurait porté sans doute à donner une exacte description. G—G—Y.

GELLERT (Christlieb-Ehregott), savant professeur de métallurgie, né à Haynichen, près de Freiberg, en août 1713, fit ses premières études à Meissen, et ensuite à l'université de Leipsick. Appelé avec plusieurs autres savants saxons à St-Pétersbourg, il y enseigna d'abord pendant un an, et fut ensuite pendant dix ans adjoint à l'Académie. Ses relations intimes avec le célèbre Euler lui inspirèrent le goût de la physique et de la chimie; et ce fut pendant son séjour à St-Pétersbourg qu'il commença à cultiver ces sciences. Rappelé en Saxe en 1746 ou 1747, il s'y livra de nouveau à la carrière de l'enseignement. Ses cours minéralogiques attiraient à Freiberg une quantité d'étrangers de la plus haute distinction, et lui furent payés très-cher; car le prix ordinaire d'un cours public était de trois à quatre cents thalers (douze à seize cents francs), et pour un cours particulier, il recevait jusqu'à deux mille francs. Il fut nommé successivement, en 1753, conseiller commissionné aux mines, chargé de l'inspection des machines, de l'examen des fontes et de celui des minéraux de la Saxe; en 1764, administrateur en chef des fonderies et forges à Freiberg; en 1765, professeur de métallurgie à l'Académie des mines, établie dans la même ville, et enfin en 1782 conseiller effectif des mines. Ses recherches métallurgiques ont fait faire un grand pas à la science. Il a le premier introduit en grand le procédé du départ des métaux par amalgamation. La méthode d'extraire les métaux précieux des minerais par le moyen du mercure était inventée et suivie par les Espagnols dans l'Amérique méridionale depuis plus d'un siècle avant que le baron de Born en eût fait les premiers essais. Cependant le procédé d'amalgamation introduit par de Born ne s'opérait que par le moyen du feu; l'extraction par amalgamation à froid n'était pas encore en usage, et les essais qu'on avait entrepris dans les mines de Hongrie n'avaient pas eu de succès. Gellert, convaincu de l'économie qui résulterait de l'extraction des métaux par amalgamation à froid, en épargnes de bois, salaires d'ouvriers et dépenses pour les chaudières de cuivre, appliqua cette dernière méthode aux minerais de la Saxe. Ses essais ayant complétement réussi en grand, Charpentier, conseiller des mines de la Saxe, fut envoyé en 1786, par l'électeur, en Hongrie, pour s'instruire de tout ce qui a rapport à cette opération; et à son retour il fut chargé par l'électeur de construire à Halsbrück un atelier d'amalgamation à froid, qui est le plus grand qui existe en Europe pour cette opération. C'est depuis 1790 que le procédé de Born pour le départ des métaux a été suivi dans cet atelier en grand d'après les principes de Gellert. Ce bâtiment fut en 1792 la proie des flammes; mais il a été relevé depuis, et on continue à y employer le même procédé. Siqueïra (J. P. Fragoso de) a publié en français et en allemand une *Description de tous les travaux tant d'amalgamation que des fonderies qui sont actuellement en usage dans les ateliers de Halsbrück, près de Freiberg*, Dresde, 1800, in-4°. Gellert est mort le 13 mai 1795, à l'âge de 82 ans. Autant le poëte Gellert, son frère, était enclin à la mélancolie, autant celui-ci était disposé à la gaieté; et quoique se faisant payer chèrement ses leçons par les étudiants étrangers, il n'épargnait rien pour instruire gratis les ouvriers et les employés aux mines de la Saxe. On a de lui plusieurs ouvrages, tous en allemand : 1° *Éléments de la docimasie, exposés selon les principes de la théorie et de la pratique, par J. A. Cramer, traduits du latin en allemand*, Stockholm, 1746, in-8°, fig.; et Leipsick, 1766, in-8°, fig.; 2° *Éléments de la chimie métallurgique, considérés sous le rapport de la théorie et de la pratique*, Leipsick, 1750, in-8°; 2° édit., corrigée et augmentée, ibid., 1776, in-8°; 3° *Éléments de la docimasie*, ou *tome II de la chimie métallurgique pratique*, ouvrage dans lequel on démontre diffé-

rents nouveaux procédés pour essayer avec certitude, Leipsick, 1755, in-8°, avec 3 pl.; 2ᵉ édit., augmentée par l'auteur, ibid., 1772, in-8°. Il existe de cet ouvrage une traduction française, par le baron d'Holbach, Paris, 1758, 2 vol. in-12; et une traduction anglaise par J. G. S. (Seyferth), Londres, 1776, in-8°. On trouve également de Gellert quelques dissertations chimiques dans le *Journal pour la minéralogie*, par Köhler; et, dans les *Commentarii Petropolitani*, un mémoire *De densitate mixtorum ex metallis et semimetallis factorum*. etc. B—H—D.

GELLERT (Christian-Furchtegott), frère cadet du précédent, né le 4 juillet 1715, à Haynichen près de Freiberg, en Saxe, est un des écrivains qui ont le plus contribué à faire sortir la littérature allemande de l'état de barbarie et d'obscurité où elle était plongée au commencement du 18ᵉ siècle. Son père, respectable pasteur de Haynichen, avait treize enfants, et cependant ne négligea rien pour donner à Christian une éducation soignée : l'intelligence facile et la douceur de caractère du jeune Gellert secondèrent merveilleusement ses efforts. L'étude lui était agréable et l'obéissance peu pénible; il fit ses premières études à l'école de Meissen, où il contracta avec Gærtner et Rabener une liaison d'amitié qui dura jusqu'à la fin de sa vie. Le goût de la poésie se manifesta en lui de bonne heure; à l'âge de douze ans il composa, pour l'anniversaire de la naissance de son père, un petit poëme allégorique, que dans la suite il rappela toujours avec complaisance. En 1734 il se rendit à l'université de Leipsick; les leçons qu'il y suivit lui furent peu utiles : la langue vulgaire était méprisée des savants, et de vaines subtilités philosophiques, une étude des anciens, aussi sèche que prolixe, faisaient presque l'unique occupation des maîtres comme des élèves. Gellert revint à Haynichen en 1738, décidé à suivre la carrière de la prédication; son premier essai fut malheureux : naturellement timide, il demeura court au bout de quelques phrases, et ce triste accident le dégoûta pour toujours de la chaire. En 1739 il retourna à Leipsick, chargé de diriger l'éducation de MM. de Luttichau, et ensuite d'un de ses neveux; il s'y occupa de sa propre éducation, aussi bien que de celle des jeunes gens qui lui étaient confiés. Quelques hommes de lettres éclairés avaient déjà fait un premier effort pour tirer de la barbarie la langue allemande et donner à leur nation une littérature; le mouvement était général : Gottsched, Ebert, Schlegel, Gærtner, Breitinger, Bodmer, y travaillaient chacun à sa manière, et les querelles qui les divisaient excitaient les esprits à l'activité. Schwabe entreprit un ouvrage périodique, intitulé *Amusements du cœur et de l'esprit* (Leipsick, 1742-1745, 8 vol.); Gellert y donna quelques fables et d'autres pièces de vers, qui réussirent malgré l'incorrection du style. Ce journal étant devenu bientôt le champ de bataille d'une guerre littéraire qui ne convenait ni à son honnêteté ni à sa douceur, il y renonça, et publia, de concert avec quelques amis, un autre ouvrage du même genre, sous le titre de *Matériaux pour former l'esprit et la raison*, Brême, 1746, 4 vol., où toute satire personnelle était interdite. Il avait, en 1744, pris le degré de maître ès arts dans la faculté des lettres de l'université, et dès lors son temps fut entièrement consacré, soit à écrire, soit à donner des leçons publiques de littérature et de morale. En 1746 parut le premier recueil de ses *Fables;* il fit imprimer, la même année, son roman *La comtesse suédoise :* ces deux publications furent suivies de celle de plusieurs comédies, *La dévote, Les tendres sœurs*, etc., et du second recueil de ses *Fables et Contes*. Ces divers ouvrages eurent le plus grand succès; le ton en était simple et naturel, le style correct et facile : ses *Fables* devinrent une lecture tout à fait populaire; on les lut dans les villages, on les apprit par cœur dans les écoles; chaque jour apportait à Gellert de nouvelles preuves de ce succès. Un paysan vint à Leipsick, conduisant une voiture chargée de bois qu'il fit arrêter devant la maison du professeur. « N'est-ce pas ici que demeure « M. Gellert? demande-t-il. — Oui; montez. » Il arrive devant Gellert : « N'êtes-vous pas, mon« sieur, le M. Gellert qui a composé des fables? — « C'est moi-même. — Eh bien, voici une voiture « de bois que je vous amène pour vous remercier « du plaisir qu'elles nous ont fait, à moi, à ma « femme et à mes enfants. » Une autre fois, Gellert était chez son relieur; entre un villageois qui donne au relieur un livre en feuilles, en lui disant : « Tenez, reliez-moi cela bien ferme. — Où « avez-vous pris ce livre? lui demande le relieur. « — Je l'ai acheté à la ville; notre bailli et notre « maître d'école l'ont trouvé si drôle, qu'ils ont « manqué en étouffer de rire : j'ai un garçon qui « commence à lire couramment; il me lira ça le « soir pendant que je fumerai ma pipe, et je n'irai « presque plus au cabaret. » Lors de la prise de Leipsick par les Prussiens en 1758, un lieutenant de hussards entra brusquement chez Gellert pour le remercier aussi d'avoir fait ces beaux livres qui l'avaient tant diverti pendant ses campagnes; et il voulait absolument témoigner sa reconnaissance au paisible professeur en lui faisant présent d'une paire de pistolets qu'il avait pris à un Cosaque et d'un fouet qui avait servi, disait-il, à donner le *knout*. On rencontre à chaque instant dans la *Vie* et dans les *Lettres* de Gellert des preuves de cet enthousiasme populaire qu'il avait excité dans toute l'Allemagne : au milieu des désastres de la guerre, des régiments presque entiers venaient assister à ses leçons; les soldats le saluaient respectueusement, et un sergent qui avait obtenu son congé se détourna de sa route pour voir, avant de retourner dans son pays, ce *brave M. Gellert*, dont les livres l'avaient empêché de devenir un malhonnête homme. Une morale simple, douce et à la portée de tous les esprits

est en effet un des principaux mérites des ouvrages de Gellert, et a sans doute été une des causes de leur influence ; les Allemands aiment qu'on leur parle de morale, et leur prêcher la vertu est parmi eux un moyen de succès à peu près sûr : Gellert la leur recommandait d'ailleurs avec ce ton de bonhomie qui plaît, surtout en Allemagne, aux classes inférieures de la société. Sa réputation s'étendit bientôt du peuple aux grands seigneurs : pendant la guerre de sept ans, le grand Frédéric et le prince Henri voulurent le voir. On connaît cette conversation où le professeur soutint noblement devant le roi l'honneur de la littérature allemande et la nécessité de la paix. Gellert se plaignit de l'indifférence des souverains allemands pour leur nation et leur propre langue : « Il nous « faudrait, lui dit-il, des Auguste, des Louis XIV. « — Comment ! la Saxe n'a-t-elle pas eu deux Au- « guste ? — Oui, sire ; aussi avons-nous de bons com- « mencements. » Frédéric ne fut point choqué de la franchise du professeur, et lui parla de ses fables : Gellert en récita une qui plut au roi ; et quelque temps après Frédéric écrivait, en parlant de lui : « Ce petit bourru de Gellert est réellement un « homme aimable ; c'est un hibou qu'on ne sau- « rait arracher de son réduit ; mais le tenez-vous « une fois, c'est le philosophe le plus doux et le « plus gai, un esprit fin, toujours nouveau, tou- « jours ne ressemblant qu'à lui-même : pour le « cœur, il est d'une bonté attendrissante ; la can- « deur et la vérité s'échappent de ses lèvres, et « son front peint la droiture et l'humanité. Avec « tout cela, on est embarrassé de lui du moment « que l'on est quatre personnes ensemble ; ce « babil l'étourdit, la timidité le saisit, la mélan- « colie le gagne, il s'oublie, et on n'en tire pas « un mot. » Gellert, timide et sans habitude du monde, devait en effet se trouver déplacé dans la société vive, brillante et moqueuse de Frédéric. Il reçut cependant des hommes qui la composaient, et en particulier du prince Henri, d'honorables marques d'estime qu'il ne chercha point à faire fructifier : la faiblesse de sa santé le condamnait à cette vie sédentaire qu'il avait choisie par goût ; ses souffrances le faisaient souvent tomber dans l'hypocondrie et la tristesse ; tout l'effrayait, rien ne le rassurait, et les soins de ses amis lui faisaient seuls quelque bien. Ses cours publics étaient fort suivis : il ne parlait point avec éloquence ; il ne mettait point en avant ces idées neuves et hardies qui entraînent tous ceux qu'elles ne repoussent pas ; mais sa diction était facile ; ses idées étaient claires et justes. Les troubles de la guerre de sept ans et les malheurs de la Saxe inquiétèrent souvent son repos, sans interrompre ses travaux et ses succès. En 1754 parurent ses *Poésies didactiques morales ;* en 1756, ses *OEuvres mêlées*, recueil des discours qu'il avait prononcés à l'ouverture et à la clôture de ses leçons publiques. La même année il donna ses *Cantiques*, celui de ses ouvrages auquel il tenait le plus, et qu'il a travaillé avec le plus de soin : ce sont des morceaux de poésie religieuse, pleins d'une piété douce et d'une véritable onction, plus riches en sentiments qu'en images, et d'un ton souvent noble, mais rarement élevé. En 1758 il donna un cours de morale dont le succès fut prodigieux : ce n'était point un traité philosophique de morale, mais une suite de réflexions, bien enchaînées et bien présentées, sur la nature et la destination de l'homme, sur l'importance et la beauté de la vertu ; toute pédanterie scolastique en était bannie : cette manière simple et sans prétention de science était alors un phénomène : aussi fut-elle universellement goûtée. Lorsque la paix de 1763 eut rendu la tranquillité à la Saxe, l'électeur Frédéric-Christian et son fils Frédéric-Auguste témoignèrent à Gellert une bienveillance pleine d'estime : ce dernier lui fit une pension que Gellert trouva trop considérable, et qui lui fut conservée malgré ses représentations. En 1765, 1767 et 1769, l'électeur et sa cour voulurent assister aux leçons du professeur de Leipsick ; et il prononça devant eux trois discours : le premier, *sur la nature, l'étendue et l'utilité de la morale ;* le second, *sur les causes de la prééminence des anciens sur les modernes ;* le troisième, *sur l'empire qu'il faut avoir sur soi-même*. Ces trois morceaux lui valurent de nouvelles marques de considération, dont il fut encore plus touché que flatté. Malgré le déplorable état de sa santé et sa mélancolie habituelle, il entreprit de mettre la dernière main à ses *Leçons de morale*, pour les donner au public ; mais elles ne devaient paraître qu'après sa mort. En vain il essaya de plusieurs remèdes : les eaux de Carlsbad ne le soulagèrent que momentanément ; il voyait approcher la fin de sa vie avec tristesse, mais sans effroi : le 5 décembre 1769, ses évanouissements redoublèrent, et les douleurs devinrent plus aiguës ; il languit sans se plaindre jusque dans la nuit du 13 au 14 décembre : *Je ne croyais pas qu'il fût si difficile de mourir*, dit-il à ses médecins en leur demandant combien de temps cela pouvait encore durer. — *Peut-être encore une heure*, lui répondirent-ils. — *Dieu soit loué ! encore une heure !* — Et il mourut en effet dans la nuit. Sa mort fut pleurée de l'Allemagne entière, comme celle d'un bienfaiteur de sa nation : les chaires publiques retentirent de son éloge ; tous ceux qui savaient écrire firent des vers ou de la prose en son honneur ; on multiplia son image en marbre, en plâtre, en cire, sur la toile et sur le bois ; on ouvrit une souscription pour lui ériger un monument : M. Œser, professeur de dessin à Leipsick, devait en être chargé ; mais des circonstances particulières en firent remettre le soin à M. Schlegel. Ce monument est placé dans l'église du cimetière de Leipsick, faubourg de Grimma : il représente la Religion offrant le médaillon de Gellert à la Vertu, qui s'apprête à le couronner ; les deux figures d'albâtre, avec le médaillon de

cuivre jaune, reposent sur un sarcophage de marbre noir. M. Wendler, libraire de Gellert, lui fit élever dans son jardin un autre monument, qui fut exécuté par M. Œser : un cippe, surmonté d'une urne sépulcrale, offre le médaillon de Gellert ; les trois Grâces, encore dans l'enfance, pleurent leur père : leur enfance fait allusion à celle de la littérature allemande. Ce monument mérita l'approbation de Pigalle, passant à Leipsick en 1776. Tous ces témoignages d'affection et de regrets étaient dus aux vertus comme à l'influence des talents de Gellert : son caractère contribua presque autant que ses ouvrages à répandre en Allemagne le goût des lettres. Il accueillait avec une extrême bonté tous ceux qui voulaient le voir, et prêtait libéralement aux jeunes gens le secours de ses lumières, de sa protection, souvent même de sa bourse. Une correspondance très-étendue lui donnait beaucoup de moyens de servir ceux qui avaient besoin de ses bons offices. Le recueil de ses *Lettres* est un monument authentique de sa bonté : en y reconnait une âme honnête et tendre, une rare sincérité de conscience, et cet amour de perfectionnement qui distingue la vraie vertu. Le caractère de Gellert manquait de vigueur comme son esprit; ses souffrances physiques rendaient quelquefois son humeur inégale : il n'était pas inaccessible aux petits plaisirs de la vanité; mais la franchise avec laquelle il avouait ses faiblesses et le désir qu'il avait de les surmonter ne permettent pas de les considérer comme des torts; on les lui pardonne d'autant plus aisément, qu'il se les pardonnait moins lui-même. La collection de ses *OEuvres* a été souvent réimprimée : Leipsick, 1766, 10 vol. in-8°; Berne, 1769-74, 10 vol. in-12; 1775, 10 vol. in-12; Francfort, 1770, 4 vol. grand in-8°; Leipsick, 1776, in-8°; ibid., 1784; etc., etc. : ces deux dernières éditions sont les plus complètes et les plus soignées. Celle de Berne, que nous avons sous les yeux, contient : 1° une *Dissertation sur le style épistolaire*, et les *Lettres* de Gellert, avec quelques lettres de son ami Rabener. Ces lettres, dont quelques-unes sont fort piquantes, ont été traduites en français par M. Huber, qui les a fait précéder d'un *Eloge* de Gellert, Leipsick, 1777, 1 vol. in-12; et par madame de Lafite (Utrecht, 1775), qui y a joint la traduction de la *Vie de Gellert*, par M. Cramer. 2° les *Cantiques* ou *Poésies religieuses;* 3° les *Poésies morales didactiques;* 4° les *Contes* et les *Fables*, traduits dans presque toutes les langues et plusieurs fois en français, en vers par Boulanger de Rivery, Paris, 1755, in-12, et en prose par Toussaint, Berlin, 1768, 2 vol. in-12. Un anonyme avait déjà publié une traduction en vers des *Fables* et *Contes* à Strasbourg, 1750, petit in-8° (1). Comme fabuliste, Gellert a un talent original et vrai; sa narration manque de vivacité, mais elle est naturelle; son style est plus élégant que poétique; ses réflexions sont souvent ingénieuses et exprimées avec grâce, mais elles interrompent quelquefois le fil du récit. Ses meilleures fables sont celles dont le sujet est de son invention, et c'est le plus grand nombre; mérite trop rare parmi les fabulistes. Celles qu'il a imitées de la Fontaine sont très-inférieures à l'original, et Gellert n'en disconvenait pas. La gaieté ne lui est pas étrangère, mais la sienne est plus naïve que piquante; et quand il essaie de donner à la fable le ton de la satire, il manque de concision et de sel. 5° Des *Comédies*. Gellert ne connaissait pas assez le monde et les travers de la nature humaine pour réussir dans la comédie : l'exagération prend souvent dans les siennes la place de la vérité; il suffit, pour s'en convaincre, de lire sa *Dévote*, mauvaise imitation du *Tartuffe*, sans intérêt, sans caractère et sans dénoûment : il a mieux réussi dans le drame des *Tendres sœurs*, dont le dialogue est naturel et la marche touchante. Ses *Comédies*, comme tous ses ouvrages, ont été d'abord imprimées séparément, et souvent réimprimées depuis : Leipsick, 1745, in-8°; 1747, in-8°; 1758, in-8° : quelques-unes ont été traduites en français (1). 6° *La comtesse suédoise de C****, roman où la vérité des détails fait pardonner l'invraisemblance des événements, et qui attache par le charme des sentiments, malgré la faiblesse de la peinture des caractères, Leipsick, 1746, in-8°; 1758, in-8° : on en connait deux traductions françaises; l'une par Formey, Berlin, 1754, in-8°; l'autre par M. de B., Paris, 1779 et 1784, 2 parties in-12; 7° des *OEuvres mêlées*, contenant des contes, des idylles, etc.; 8° des *Dissertations de littérature et de morale*, agréables à lire, souvent spirituelles, quelquefois insignifiantes, et beaucoup plus remarquables dans le temps où elles ont paru qu'elles ne le sont aujourd'hui, Leipsick, 1747, in-8°; 1766, in-8°, etc.; 9° ses *Leçons de morale*, publiées après sa mort par J. A. Schlegel et G. L. Heyer, Leipsick, 1770, 2 vol. in-8° : elles ont été traduites en français par M. Pajon, qui y a joint des *Réflexions sur la personne et les écrits de l'auteur;* traduites aussi de l'allemand (de Garve), Utrecht et Leipsick, 1772, 2 vol.; elles l'ont encore été par la reine de Prusse, veuve du grand Frédéric (Berlin, 1790, 2 vol. in-8°). Cette princesse a aussi traduit en français les *Hymnes* et les *Odes sacrées* de Gellert, ibid., 1789, in-8° (*voy.* Élisabeth-Christine). Tels sont les titres littéraires d'un homme qui, malgré les révolutions qu'a essuyées, depuis sa mort, la littérature allemande, malgré le dédain que témoignent pour ses poésies et ses idées certains critiques modernes, conservera tou-

(1) Il y en a aussi une traduction en vers français, *par une femme aveugle* (Mariane Wilhelmine de Steven), Breslau, 1777, in-8°. Le juif Abraham en publia, à Halle, une traduction hébraïque.

(1) Le *Billet de loterie*, comédie de Gellert, fait partie du *Théâtre allemand, traduit par Junker et Leulaud*, 1772, 2 vol. in-12; les *Sœurs amies*, comédie en deux actes, se trouvent dans les *Progrès des Allemands dans les sciences*, *par le baron de Bielfeld*, 1768, in-8° ; la *Dévote*, traduite par Polzeaux, a été imprimée à part, Berlin, 1756, in-12.

jours, aux yeux des juges équitables, le mérite d'avoir puissamment contribué à former la langue et à mettre en mouvement les esprits de ses compatriotes : rien n'est plus commun que l'ingratitude en littérature ; le génie même n'y échappe pas toujours, et Gellert n'était point un homme de génie; mais, si l'on peut lui contester la gloire dont il a joui de son vivant, on ne saurait lui ravir la réputation qu'il a justement acquise. On a beaucoup écrit sur sa vie : le meilleur ouvrage à ce sujet est celui de son ami Cramer, qui forme le 10e volume de la plupart des collections de ses *OEuvres*. Le célèbre Garve a bien jugé Gellert dans ses *Observations sur la morale de Gellert, ses écrits et son caractère*, Leipsick, 1770, in-8°. Ernesti a aussi écrit son *Eloge* en latin, Leipsick, 1770, in-4°, et Baur, en allemand, dans le tome 2 de ses *Biographies*. G—T.

GELLI (Jean-Baptiste), célèbre auteur italien du 16e siècle, se distingua dans la littérature philologique, dans la comédie et dans la philosophie morale. Il prouva par son exemple, comme l'a observé Scipion Ammirato, que ceux qui s'excusent de leur ignorance et de l'éloignement où ils ont vécu de la culture des lettres et des arts, sur leur pauvreté, leurs affaires, ou sur d'autres motifs de cette nature, n'en doivent en effet accuser que leur paresse. Né à Florence en 1498, il était le fils, selon les uns, d'un bonnetier ou chaussetier, *calzaiuolo ;* selon d'autres, d'un pauvre tailleur, *sartore*, et même d'un simple raccommodeur d'habits (1): il aida longtemps son père dans cette profession ; il l'exerça lui-même, et l'exerçait encore, ainsi que nous le verrons plus bas, lorsque, reçu membre de l'Académie florentine et même après en avoir été consul, il prononça devant cette illustre Académie le discours oratoire qui précède ses leçons sur le Dante. Malgré le désir très-vif qu'il avait toujours montré de faire ses études, il n'en obtint la permission de son père qu'à l'âge de vingt-cinq ans. Ses progrès furent aussi grands que rapides. Il n'apprit point le grec, mais il devint très-savant dans la langue latine ; et s'étant particulièrement appliqué à connaître les principes, le vrai caractère et l'élégance de la langue toscane, il fut bientôt regardé comme un de ceux qui la parlaient et l'écrivaient le mieux. Il fut en 1540 un des principaux littérateurs qui se rassemblèrent chez Jean Mazzuoli, plus connu sous le nom du Stradino, et qui y formèrent l'Académie des Humides ; titre conforme à la mode académique qui régnait alors, et qu'elle changea trois mois après sa fondation, pour le nom plus convenable d'Académie florentine, qu'elle a illustré et qu'elle a toujours conservé depuis. Son président, qui était renouvelé tous les six mois, avait le titre de consul. Gelli obtint le consulat en 1548 : il fut de plus nommé trois fois censeur et réformateur de la langue, qui était la seconde dignité de l'Académie ; et ce fut en 1553 que le duc de Florence, Cosme Ier, le chargea d'expliquer publiquement la *Divina commedia* du Dante, tandis qu'il chargeait aussi le Varchi d'expliquer le *Canzoniere* de Pétrarque. Ces dates peuvent paraître indifférentes ; mais voici ce qui les rend dignes d'attention : dans le discours d'apparat que Gelli prononça devant l'Académie pour l'ouverture de ses leçons sur le Dante, il compte pour l'une des principales raisons qui l'ont engagé dans une entreprise si difficile l'amour qu'il a et qu'il a toujours eu pour ce grand homme, tant à raison de son savoir et de son sublime talent, que parce qu'il a été la première et la principale cause qui lui a fait apprendre tout ce qu'il sait. « Le seul « désir, continue-t-il, d'entendre les hautes et « profondes pensées de son merveilleux poëme « fut ce qui me porta, dans cet âge où l'homme « est le plus livré aux plaisirs, et dans cette pro- « fession si étrangère aux lettres que j'exerçais *et* « *que j'exerce encore*, à me mettre à étudier la « langue latine, et ensuite à consacrer tout le « temps que je pouvais prendre sur mes affaires « domestiques à l'étude des sciences et des beaux- « arts ; jugeant avec raison que vouloir sans leur « secours entendre ce poëme, c'était vouloir voler « sans ailes, et vouloir naviguer sans boussole et « sans gouvernail. » Ainsi à l'âge de cinquante-cinq ans, honoré des premières dignités littéraires de sa patrie, et après avoir publié avec succès un grand nombre d'ouvrages, il travaillait encore de son métier de bonnetier ou de tailleur d'habits, et cela non pas dans Florence républicaine, mais sous le second de ses ducs, et sous les yeux d'une cour brillante. Les affaires domestiques dont il parle l'avaient en effet toujours beaucoup occupé. Il avait une femme, des enfants ; il était pauvre, et il était bon mari et bon père. Il mourut en 1563 à Florence, d'où il n'était jamais sorti. D'après son portrait, gravé en tête de quelques-uns de ses ouvrages, sa figure était belle, douce et rendue vénérable par une barbe longue et épaisse. C'était un des hommes que la nature avait le plus heureusement doués, et à qui il n'a manqué que la fortune. Ses ouvrages, cités par les académiciens de la Crusca, comme autorités dans la langue, sont : 1° *Tutte le lezioni fatte nell' Accademia fiorentina*, Florence, 1551, in-8°. Ce sont les leçons ou lectures qu'il avait faites dans les séances de l'Académie, depuis 1547, sur quelques passages du Dante et de Pétrarque : elles avaient d'abord paru séparément à différentes dates ; elles furent recueillies en un seul volume dans cette édition de 1551, par Torrentino, qui n'y mit point son nom. Ce fut le succès de ces leçons qui engagea Cosme Ier à charger l'auteur d'expliquer publiquement le poëme entier du Dante ; ce qu'il fit jusqu'en 1551, deux ans avant sa mort. Elles furent publiées, depuis 1554 jusqu'alors, en sept différents petits volumes, dont chacun porte le

(1) Dans le langage commun et dans la langue parlée, *calzaiuolo* a souvent en Italie ce dernier sens ; mais dans la langue écrite et régulière il ne signifie que *chaussetier*, etc.

titre de *Lettura* 1ª, 2ª, 3ª, etc., *sopra lo Inferno di Dante*, avec le nom du consul sous lequel ces lectures ont été faites; ce qui en marque l'année. Elles sont toutes divisées en *leçons* : la première lecture en a douze, et le discours; la seconde, un autre discours et dix leçons; la troisième et la plupart des autres, aussi dix leçons. Il est rare de pouvoir réunir ces sept parties. Salvini, dans ses *Fastes consulaires*, indique surtout la cinquième comme très-difficile à trouver. 2° *I capricej del Bottajo*. Florence, 1548, in-8°. C'est la meilleure édition et la plus rare de ce livre, dans lequel l'auteur introduit un certain Giusto, vieux tonnelier florentin, qui disserte dans une forme singulière sur différents sujets de philosophie morale. Il feint que ce Giusto, homme sans instruction et sans lettres, mais doué d'un bon sens naturel et d'une longue expérience, dormant peu la nuit à cause de son grand âge, avait l'habitude de parler tout haut et de s'entretenir seul avec son âme, c'est-à-dire avec lui-même : Bindo son neveu, qui couchait dans une chambre voisine, séparée par une simple cloison, avait tout entendu, tout recueilli; et c'est d'après ses notes que Gelli fait part au public des dialogues nocturnes du vieux Giusto avec son âme, sous le titre plus original que l'ouvrage même, des *Caprices du tonnelier*. Il n'en parut d'abord que huit, simplement intitulés *Dialoghi del Gello, col dialogo dell' invidia*. Florence, 1546, in-4°. L'auteur en ajouta deux autres en 1548; et c'est d'après cette seconde édition, qui est très-belle et très-correcte, qu'il en a été fait, tant à Florence qu'ailleurs, un grand nombre d'autres où l'on ne trouve pas à beaucoup près la même élégance typographique ni la même correction. Les explications et les instructions que l'âme de Giusto lui donne sont fort sages; elles ont pour objet la nature même de l'âme, la conduite de la vie, le soin d'éviter les vices qui la troublent, le bonheur d'une condition privée et d'une vie obscure, celui que l'on peut goûter même dans la vieillesse, et les avantages de cet âge si l'on veut en écarter les passions folles, les regrets du passé et les craintes de l'avenir : cette philosophie n'est pas très-profonde, et l'on pourrait peut-être tirer plus de parti de ce cadre bizarre, mais assez ingénieux, et qui était alors nouveau. 3° *La Circé*, Florence, Torrentino, 1549, in-8°; ouvrage dont l'idée est encore plus bizarre et dont l'exécution est aussi plus originale et plus piquante. La fiction allégorique d'Homère (*Odyssée*, l. x) qui fait changer des Grecs en pourceaux dans l'île de Circé est le fondement de celle de Gelli. Mais dans Homère, Ulysse obtient de la magicienne que ses compatriotes, rendus à leur première forme, retourneront avec lui dans leur patrie : la Circé de Gelli n'a pas changé les Grecs en pourceaux seulement, mais en différentes sortes d'animaux; et, quand Ulysse la prie de leur rendre la forme humaine, elle met pour condition qu'ils y consentiront eux-mêmes. Ulysse n'en fait aucun doute; mais il se voit bien loin de compte, lorsque, ayant proposé à chacun d'eux de redevenir homme et de quitter son état de bête, il reçoit un refus de tous et l'explication de leurs motifs. Il n'y a que l'éléphant qui soit assez raisonnable pour consentir à reprendre l'exercice entier de la raison humaine; et c'est avec lui seul qu'Ulysse va rejoindre ses compagnons et son vaisseau. L'ouvrage est divisé en dix dialogues, dans chacun desquels Ulysse fait sa proposition à l'un de ces animaux, qui tous, à l'exception du dernier, lui font les mêmes réponses. Il prend les choses de loin; car les quatre premiers auxquels il s'adresse sont une huître, une taupe, un serpent et un lièvre. On sent que s'ils trouvent des raisons spécieuses pour préférer leur état au nôtre, des animaux tels que le chien, le lion, le cheval, en ont encore de plus fortes. On reconnaît dans cette fable, dont il existe une ancienne traduction française par le sieur Duparc (Paris, 1567, 1572, in-16), et par un anonyme (ibid., 1681, in-12), la source d'où la Fontaine a tiré la première de son 12e livre, intitulée *Les compagnons d'Ulysse*.

Il s'en vit de petits, *exemplum ut talpa*.

La *Circé* n'eut pas moins d'éditions que les *Capricej*. Torrentino la réimprima en 1550 et en 1562, in-8°; ces réimpressions ont des mérites particuliers qui les font préférer, surtout la première des deux, à celle de 1549. 4° Deux *comédies* en prose, l'une intitulée *la Sporta*, Florence, 1543, 1548, in-8°; et l'autre, *lo Errore*, Florence, 1556, in-8°. La première est tirée de l'*Aulularia* ou de l'*Avare* de Plaute; *la Sporta* est un petit panier à deux anses, où le vieux *Ghirigoro* a mis son trésor. Gelli avoue dans son prologue l'emprunt qu'il a fait au poëte latin : on assure qu'il en avait fait un autre dont il n'a pas parlé; que c'était Machiavel qui avait voulu traiter ce sujet d'après la comédie de Plaute, qu'il n'avait point achevé la sienne, qu'il en avait laissé les fragments entre les mains d'un de ses amis, que ces fragments étaient parvenus au Gelli, et qu'ayant suppléé ce qui manquait, celui-ci l'avait publiée sous son nom sans mettre, comme il l'aurait dû, Machiavel entre Plaute et lui. Cette pièce fut réimprimée à Florence, 1550, 1556, 1587, et depuis à Venise et ailleurs. Dans plusieurs de ces réimpressions, on a retranché de la première scène du cinquième acte des traits un peu vifs sur les martyrs et sur St-Martin; mais ce sont les premières éditions, qui sont entières, que citent les académiciens de la Crusca. Ils ne font aucune mention de l'*Errore*, dont le Gelli avoue que le sujet est emprunté de la *Clitie* de Machiavel. C'est un vieillard amoureux d'une femme qui n'est pas la sienne : les deux femmes, qui sont amies, s'entendent pour se moquer de lui. Pris dans un piége qu'on lui a tendu, il ne s'en tire qu'en consentant au mariage de son fils avec la fille de cette même

femme à qui il avait voulu plaire. Machiavel a tiré lui-même de la *Casina* de Plaute cette comédie dont le fond est très-immoral : le Gelli en a fort adouci le fond et la forme ; mais il en a aussi presque entièrement effacé la couleur et détruit la force comique. La première édition est extrêmement rare ; elle fut réimprimée à Florence en 1603, et l'a été plusieurs fois depuis. On donne généralement à ces deux comédiens des éloges qui sont peut-être exagérés, surtout à l'égard de la seconde. Les caractères, la situation, le dialogue et le style de *la Sporta* ont bien plus de vivacité, et cette inégalité peut autoriser à croire qu'elles ne sont pas en effet de la même main. 5° On trouve des vers du Gelli dans la description des fêtes qui furent célébrées à Florence en 1539, pour le mariage de Cosme I[er] avec Éléonore de Tolède : *Apparato e feste nelle nozze dell'illustrissimo signor duca di Firenze e della duchessa sua consorte, con le sue stanze, madrigali, comedia et intermedi in quelle recitati*, Florence, 1539, in-8°. Dans ces fêtes, accompagnées de spectacles magnifiques, Appolon et les neuf Muses décorés de tous leurs attributs, les dieux et les déesses des fleuves et des rivières de la Toscane, les principales villes de ce duché personnifiées, récitaient et chantaient des pièces de vers, des stances héroïques, des madrigaux à la louange des deux époux. Tous ces vers, parmi lesquels il y en a de très-ingénieux, sont de Gelli. 6° Dans le recueil intitulé *Tutti i trionfi, carri, mascherate o canti carnascialeschi*, ou chants composés pour les fêtes populaires de Florence, du temps de Laurent le Magnifique, *jusqu'en* 1559; il y a deux de ces chants qui sont de Gelli; ce sont ceux des faiseurs de miroirs, *maestri di far specchj*, et des couturiers, *agucchiatori*. Dans le premier, quelques idées morales sur l'usage qu'hommes et femmes, jeunes et vieux, peuvent faire du miroir, sont plus analogues au caractère et aux idées habituelles de l'auteur que ne le sont, dans le second, les plaisanteries libres et les équivoques sur les bas, les bonnets et les bourses que fabriquent les couturiers et sur l'instrument dont ils se servent. Le sujet qu'il choisit pour ce dernier chant est une raison de plus pour croire que c'était plutôt la profession de bonnetier que celle de tailleur qui était la sienne; en tête de l'une de ses comédies, *la Sporta*, on lui donne ou il prend aussi le titre de *calzaiuolo fiorentino ;* cependant le dictionnaire historique italien de Bassano lui donne celui de *sartore*. Mathieu Toscano, dans son *Peplus Italiæ*, n° 167, lui attribue le même état, en lui consacrant ce quatrain :

> Quæ calamo æternos conscripsit dextera libros
> Sæpe hæc cum gemino forfice rexit acum.
> Induit hic hominum peritura corpora veste;
> Sensa tamen libris non peritura dedit.

Et dans la prose qui suit, il ajoute : *Sutoriam artem exercuit Florentinus Gellius*, etc. 7° Enfin, Gelli traduisit du latin plusieurs ouvrages, tels que l'*Hécube* d'Euripide, qu'il transporta, de son aveu, du latin d'Érasme en vers italiens, et qui fut imprimée in-8°, sans date et sans nom de lieu, elle est très-rare; la *Vie d'Alphonse d'Este*, duc de Ferrare, écrite en latin par Paul Jove, Florence, 1553, in-8° ; un traité, non pas des couleurs en général, comme le portent presque toutes les biographies et les bibliographies, mais des couleurs des yeux, *de' colori degli occhi*, de Simon Porzio, philosophe napolitain, Florence, Torrentino, 1551, in-8°. On trouve à la fin du volume une petite dissertation, traduite du même auteur, sur une jeune fille qu'on prétendait avoir vécu en Allemagne plus de deux ans sans manger et sans boire. Le philosophe Porzio prend dans cet opuscule la liberté de révoquer en doute un phénomène qu'on donnait pour constant ; et il explique au pape Paul III les raisons qu'il a de n'y pas croire, ainsi que les faits naturels qui ont pu donner lieu à cette erreur. G—É.

GELLIBRAND (HENRI), astronome anglais, né à Londres en 1597, était curé de Chiddingstone, au comté de Kent, lorsqu'une sorte de passion qu'il prit tout à coup pour les mathématiques, après avoir assisté à une leçon publique sur cette science, lui fit abandonner la carrière ecclésiastique, où il pouvait cependant espérer de l'avancement. Il entra comme étudiant à Oxford, où ses progrès rapides lui méritèrent l'amitié et la protection de Henri Briggs. Ce savant professeur lui fit obtenir en 1627 la chaire d'astronomie du collége de Gresham, et le chargea en mourant, en 1630, d'achever et de publier son ouvrage intitulé *Trigonometria britannica*. Cet ouvrage fut imprimé en 1633, in-fol., par le célèbre Vlacq (Adrien), à Goude en Hollande. Le second livre est de Gellibrand. C'est, avec quelques petits traités tendant au perfectionnement de l'art de la navigation, à peu près tout ce qu'on connaît de lui. Il mourut le 26 février 1637, à l'âge de 40 ans, avec la réputation d'un savant géomètre, mais qui ne devait ses progrès qu'à une application infatigable, et non à un génie naturel. Il était fermement attaché au système de Ptolémée; et ne craignit pas de le défendre contre celui de Copernic, qu'il traitait d'absurdité. On peut citer parmi ses autres ouvrages son *Institution trigonométrique*, publiée en 1634, et réimprimée avec des additions par G. Leybourn en 1652. X—s.

GELLIUS. *Voyez* AULU-GELLE.

GELMI (JEAN-ANTOINE), improvisateur italien, né à Vérone dans le 16[e] siècle, était fils d'un boulanger, il exerça la profession de son père ; mais les soins qu'il était obligé de donner chaque jour à ses affaires ne l'empêchèrent pas de produire une foule de pièces de poésie, remarquables par le choix des expressions et la délicatesse du sentiment qui y domine. On a de lui deux *Recueils de sonnets*, imprimés à Vérone en 1584 et en 1588, et plusieurs *élégies* sur la mort d'un de ses fils, que Scipion

Maffei trouve dignes des meilleurs poëtes de l'Italie. W—s.

GÉLON, roi de Syracuse, naquit à Géla, ville de Sicile. Il descendait de l'un des Grecs qui vinrent fonder cette ville. La dignité d'hiérophante de Cérès et de Proserpine fut toujours exercée par ses ancêtres depuis Telinès, qui en avait été revêtu le premier. Hérodote, à qui nous devons ces détails, nous apprend que Gélon était fils de Dinomenès, et que de simple garde du corps d'Hippocrates, tyran de Géla, il parvint par son mérite à la charge de général de cavalerie. Il se distingua dans toutes les guerres qu'Hippocrates eut à soutenir; et à la mort de celui-ci il prit les armes contre ses concitoyens, sous prétexte de défendre les intérêts des enfants du tyran. Bientôt tyran lui-même, il usurpa la souveraineté, en dépouilla Euclide et Cléandre, et prépara ainsi les voies qui devaient le conduire au trône de Syracuse. Ayant eu le moyen de se former un parti dans cette ville, il s'en fit ouvrir les portes; et, après avoir abandonné le gouvernement de Géla à Hiéron son frère, il s'empara de l'autorité et ne tarda pas à se rendre très-puissant (1). Son premier soin fut de réformer les mœurs de ses nouveaux sujets, naturellement enclins à la paresse, et de les rendre actifs et laborieux. Il étendit les limites de ses États, et en augmenta tellement les forces, qu'il fut en état de fournir aux Grecs des secours contre le roi de Perse. Les ambassadeurs de Sparte et d'Athènes se rendirent à sa cour, pour lui demander de se joindre à la confédération de la Grèce, contre les barbares qui voulaient l'asservir. Gélon, qui, peu de temps auparavant, avait imploré en vain l'assistance des Grecs contre les Carthaginois, se plaignit justement d'avoir été abandonné par eux à ses propres moyens; il leur offrit néanmoins 20,000 hommes de pied, deux mille chevaux et deux cents vaisseaux, s'ils voulaient le reconnaître pour général. Le Lacédémonien refusa avec dédain les secours de Gélon, qui proposa alors de laisser à Sparte le commandement de l'armée de terre, si on voulait lui céder celui de l'armée navale; mais l'ambassadeur d'Athènes, offensé de cette proposition, fit valoir les droits de sa patrie, et répondit que jamais un Athénien ne consentirait à marcher sous les enseignes d'un Syracusain. Gélon sourit : « Je vois « bien, leur dit-il, que vous manquez non de « généraux, mais de soldats; partez, et annon- « cez aux Grecs que des quatre saisons de l'année « on a ôté le printemps. « Il comparait ainsi la Grèce privée de son alliance à une année sans printemps. Les ambassadeurs quittèrent Syracuse; et Gélon se contenta d'observer les mouvements de Xerxès, pour se conduire ensuite suivant sa politique et les circonstances. Il avait d'ailleurs d'autres ennemis dont il devait redouter les entreprises; les Carthaginois ne lui auraient pas laissé le temps d'envoyer en Grèce une armée dont il avait besoin pour défendre contre eux ses propres États. Voilà peut-être le véritable motif qui l'empêcha de secourir les Grecs. Hérodote semble le reconnaître lui-même, lorsqu'il rapporte que les peuples de Sicile disent que, sans les circonstances où se trouva Gélon, ce prince aurait donné des secours aux Grecs. En effet, les Carthaginois ayant débarqué peu de temps après dans cette île, au nombre de 300,000 hommes, sous la conduite d'Amilcar, ils voulurent former le siége d'Himéra, où régnait Théron, beau-père de Gélon. Celui-ci vola à sa défense; et, après avoir employé la ruse pour se défaire d'Amilcar, qui fut poignardé dans son camp, il profita du désordre et de la confusion d'une armée qui venait de perdre son chef pour l'attaquer avec impétuosité. Son succès égala son courage; l'ennemi fut taillé en pièces; les flammes dévorèrent les vaisseaux de Carthage; 150,000 hommes y perdirent la vie; à peine arriva-t-il en Afrique quelques fuyards pour annoncer ce désastre. Carthage craignit de voir venir Gélon jusque sous ses murs poursuivant sa victoire; et, pendant qu'elle veillait, qu'elle délibérait sur les moyens d'arrêter son ennemi, qu'elle lui envoyait des ambassadeurs, Gélon distribuait à ses soldats les dépouilles des vaincus, réservait les plus riches pour les temples des dieux, et partageait entre les différents corps de son armée et les villes de Sicile les captifs, qui étaient en si grand nombre, qu'on eût dit que toute la Libye était prisonnière. Diodore de Sicile assure qu'à Agrigente quelques particuliers eurent jusqu'à cinq cents esclaves. Gélon, couvert de gloire, revint ensuite à Syracuse avec les troupes et les prisonniers qui lui étaient échus en partage; il y reçut les ambassadeurs de cette ville africaine, dont la cupidité convoita constamment la possession de la Sicile, et qui entretint jusqu'à sa destruction, les malheurs de la guerre et les divisions intestines au sein de cette île. Plus grand encore par sa modération que par la victoire, Gélon accorda la paix aux Carthaginois. Il exigea d'eux l'abolition des sacrifices humains qu'ils étaient en usage d'offrir à Saturne et le payement de deux mille talents pour les frais de la guerre. Heureux les peuples dont les princes sont assez magnanimes pour n'être animés que par d'aussi nobles sentiments de générosité! Les Carthaginois ne furent point humiliés par ces conditions; ils se hâtèrent d'exécuter le traité; et comme on crut que Damarète, femme de Gélon, avait contribué à inspirer à son époux cette douceur qu'il montra envers les vaincus, les ambassadeurs reconnaissants lui offrirent une couronne d'or de cent talents, dont on fit ensuite une monnaie qu'on appela *Damarétion*. La conduite que tint Gélon dans cette circonstance indique assez que le bonheur des Syracu-

(1) Denys d'Halicarnasse fixe cette époque vers la seconde année de la soixante-douzième olympiade, l'an de Rome 263, avant Jésus-Christ 491; mais les historiens varient tous de quelques années sur ce point.

sains occupait toute sa pensée. Loin de s'enorgueillir de ses succès, il ne voulut point profiter de l'ascendant que lui donnait son triomphe; il dédaigna de s'assimiler au vainqueur qui, après avoir employé la force des armes pour humilier les vaincus, s'en sert ensuite pour faire peser le même joug sur le peuple qu'il est appelé à rendre heureux. Gélon convoqua une assemblée du peuple, y parut sans armes, fit un exposé de sa conduite, rendit compte de l'usage qu'il avait fait de son autorité, et remit sa vie et son pouvoir entre les mains de ses sujets. Les Syracusains admirèrent la confiance de Gélon, et, voulant récompenser ses vertus et ses talents, le saluèrent par acclamation *roi de Syracuse*. On lui décerna une statue, où il fut représenté sans armes, tel qu'il s'était montré au milieu de ses concitoyens, plein de confiance dans leur justice et dans sa conduite. Des dépouilles des Carthaginois Gélon bâtit ensuite deux temples, l'un à Cérès, l'autre à Proserpine, et il envoya à Delphes un trépied d'or. Il faisait élever un autre temple de Cérès au mont Etna, lorsque la mort l'enleva à ses sujets. Il mourut vers l'an 478 av. J.-C., après avoir désigné son frère Hiéron pour son successeur. Les honneurs héroïques lui furent décernés; on lui érigea un superbe monument, où les Syracusains allaient pleurer la perte de leur roi; et lorsque, cent trente ans après, Timoléon fit rendre à Syracuse sa liberté, et détruisit les statues des tyrans qui l'avaient gouvernée jusqu'alors, celles de Gélon furent seules conservées. La reconnaissance des Syracusains s'étendit jusqu'à leurs descendants. Timée prétend que Gélon laissa sa femme Damarète à Polizèle son frère, prince d'un grand mérite, pour qu'il en fît son épouse. Il avait encore deux autres frères, Hiéron et Trasybule, qui régnèrent après lui. Si Denys le tyran, qui vécut et régna plus de cent ans après, n'a point laissé de médailles frappées en son honneur (*voy.* DENYS), nous ne devons pas espérer d'en trouver qui aient été frappées pour celui-ci. Cependant il existe dans tous les cabinets des médailles qui nous offrent la tête diadémée de ce prince. Plusieurs antiquaires, qui les ont publiées, n'ont pas douté qu'elles ne remontassent au temps même de Gélon, et ont tiré de là des conséquences sur l'état des arts en Sicile à cette époque; mais il est reconnu aujourd'hui que ces médailles ont été frappées longtemps après son règne par le peuple de Syracuse, ou plutôt encore par des princes qui descendaient de Gélon, ou qui prétendaient à cette origine illustre. Elles n'en sont pas moins d'une haute antiquité; nous aurons encore l'occasion d'en parler dans l'article d'Hiéron Ier. On a discuté fort longuement et fort vaguement sur la monnaie nommée *Damarétion;* nous n'avons pas de documents assez positifs pour pouvoir traiter ce sujet d'une manière satisfaisante; ainsi nous nous abstiendrons d'en parler. T—N.

GELU (JACQUES), archevêque de Tours et ensuite d'Embrun, oublié ou négligé par les biographes, a quelque droit à la célébrité, pour s'être élevé par son mérite aux premières dignités de l'Église, et avoir été employé dans d'importantes affaires et des négociations délicates. Il était né à Yvoy, ancienne ville du duché du Luxembourg au diocèse de Trèves, de parents honnêtes, mais qu'on ne dit pas y avoir occupé un rang distingué. Il vint à Paris faire ses études dans l'université, et il nous apprend lui-même qu'il y passa maître ès arts en 1381; ce qui indique à peu près le temps de sa naissance. Après avoir achevé sa philosophie, il suivit les écoles de droit à Paris, y reçut le grade de bachelier ès décrets, alla prendre ses licences à Orléans, et revint dans la capitale occuper une chaire de la même faculté. Le bruit de son savoir parvint jusqu'au duc d'Orléans, frère de Charles VI, ami des savants et des lettres. Ce prince donna à Gelu une place de maître des requêtes de son hôtel. Peu après, ce même mérite lui valut un office de conseiller au parlement, ayant été élu par cette cour de préférence à quatorze concurrents qui se présentaient avec lui. Gelu perdit en 1407 le duc d'Orléans, son maître et son protecteur, Jean *Sans peur,* duc de Bourgogne, ayant fait assassiner ce prince; mais le roi, qui l'estimait, le nomma président de la province du Dauphiné, et l'attacha aux trois princes ses fils, qui portèrent successivement le titre de Dauphin. Le concile de Constance, en 1414, le proclama archevêque de Tours, quoique alors il fût à Paris; et peu de temps après le roi le fit entrer au conseil d'État. S'étant, l'année suivante, rendu au concile de Constance, il fut mis à la tête de la députation envoyée à Benoît XIII (Pierre de Lune), pour lui demander son abdication, et partit avec le roi des Romains. Lorsqu'il fut de retour, la nation française le choisit pour concourir à l'élection d'un nouveau pape. Dans les premiers scrutins, plusieurs suffrages se réunirent en sa faveur; mais le cardinal Colonne parvint à les obtenir tous, et fut proclamé sous le nom de Martin V. Gelu était à Paris en 1418, lorsque le duc de Bourgogne y revint; et il faillit d'être enveloppé dans les massacres qui signalèrent cette époque désastreuse. L'année suivante, le Dauphin, depuis Charles VII, l'envoya près du roi de Castille solliciter des secours de troupes, qu'il obtint. Il fut moins heureux dans une autre négociation, dont Martin V le chargea près de Jeanne II, reine de Naples, afin de concilier les différends qui s'étaient élevés entre le roi d'Aragon et Louis III, au sujet de la succession de cette princesse. Ayant été transféré du siége de Tours à celui d'Embrun, sur la demande du chapitre de cette église, dont il avait été autrefois chanoine, il ne se mêla plus que du gouvernement de son diocèse et de l'instruction de son troupeau, donnant l'exemple des mœurs ecclésiastiques, maintenant la discipline dans son clergé, et faisant relever à ses frais des églises et d'autres établissements pieux qui tombaient en ruine. Il

mourut en 1432. On a de lui : 1° une *Apologie pour l'empereur Sigismond, le roi d'Aragon et les ambassadeurs du concile, contre Benoît XIII ;* elle fut écrite à Narbonne, après que cet antipape se fut clandestinement enfui à Perpignan. Gelu y peint l'ambition de Pierre de Lune, sa conduite tortueuse, ses subterfuges, son obstination. Cette pièce, adressée à tous les fidèles, louée et approuvée par le concile, contribua beaucoup à la paix de l'Église, en détachant de l'obédience de Benoît XIII ceux qui tenaient encore à son parti. 2° *Vita Jacobi Gelu, usque ad annum* 1421, *ab ipso conscripta.* C'est une courte notice des choses qui lui sont arrivées, rangées par ordre des temps ; elle n'est composée que de dix-huit articles ; elle fut trouvée, écrite de sa main, sur le revers de la couverture et sur quelques feuillets blancs d'un manuscrit de l'église de Tours, contenant le décret de Gratien. Dom Martène l'a insérée au tome 3 de son *Novus Theaur. Anecdotor.*, p. 1947 ; 3° *Jacobi Gelu ministri* (*archiepiscopi*) *Ebredunensis de Puella Aurelianensi dissertatio ;* manuscrit sur vélin de la bibliothèque de Paris (t. 4, n° 6199). Il vient de la bibliothèque de Ducange. Gelu avait été consulté au sujet de la Pucelle d'Orléans, par ordre du roi Charles VII ; il répond par ce traité à cinq questions qui lui avaient été proposées à ce sujet. 4° *Rerum ab antecessoribus suis in ecclesia Ebredunensi gestarum breve compendium.* L—y.

GEMBICIUS (Jacob), théologien polonais de la religion protestante, né en 1569, mourut en 1633 à Dombnitz, où il était pasteur. On a de lui des hymnes sacrées en polonais, faisant partie du recueil de cantiques à l'usage des protestants de Pologne, imprimé à Dantzig, en 1619. C—au.

GEMELLI (Ludovic), capucin, né dans le bourg d'Olivadi en Calabre le 18 janvier 1757, entra dès l'âge de quinze ans dans l'ordre de St-François, et fit ses études sous la direction du savant moine Fedele da Staltelli, plus connu dans les lettres sous le nom de l'abbé Grégoire Aracri. A cette époque, les écoles italiennes, après avoir longtemps hésité entre les doctrines de l'ancienne et de la nouvelle philosophie, avaient enfin abandonné Aristote pour Condillac. Mais les capucins n'avaient pas adopté ce changement, et ce fut avec une grande surprise que l'on vit dans une séance publique Gemelli chargé de soutenir les doctrines de Condillac et des autres philosophes français. Cette nouveauté plut aux capucins, qui dès lors furent de très-chauds partisans de la nouvelle école. Après le tremblement de terre de 1783, Gemelli fut adjoint à l'abbé Pignatari, qui faisait des recherches et des expériences propres à déterminer les causes de ce phénomène, et à résoudre le problème posé par l'Académie de Naples : si l'électricité atmosphérique peut être considérée comme une de ces causes. Lors de la suppression des couvents de Calabre (1784), Gemelli passa d'abord comme professeur suppléant de philosophie morale au couvent de Castellamare, et quelques années après il fut nommé aumônier d'un régiment. Cependant, ayant acquis une haute réputation par son ouvrage intitulé *Essai de philosophie morale* (*Saggio di filosofia morale*), lorsque les capucins furent rappelés en Calabre (1802), il fut nommé *lettore* de philosophie (professeur) ; en 1805 il fut nommé *deffinitore*, et en 1808, ministre provincial de la *provincia reggina*. Il demeurait alors dans le couvent de Monte-Leone, où avait établi son quartier le général Reynier, commandant les troupes employées *contre ces coquins de paysans*, comme les appelait P.-L. Courier (*voy.* ce nom), qui s'*attaquaient aux vainqueurs de l'Europe*. C'est dans ce même couvent que Courier fut accueilli par ce fameux *Ha ! ha ! c'est donc vous qui faites prendre nos canons ;* c'est encore là qu'il se lia d'amitié avec le père Gemelli, qu'il cajolait, parce qu'il voulait avoir des livres précieux, dont la bibliothèque était bien fournie. Mais Gemelli ne voulait pas céder, et Courier avait un redoutable concurrent dans son général. Tous les deux convoitaient un *Suétone* (Rome, 1470), et le général se servait de l'entremise de Courier pour l'acheter. Ils désespéraient de l'avoir lorsqu'on fit prisonnier un capucin nommé Daniele da Cardinale, qui avait conçu le beau projet d'enlever le général Reynier au milieu de ses soldats. Gemelli obtint sa grâce en offrant au général le *Suétone* et un exemplaire de *Josèphe*, imprimé à Venise en 1499, par Albertin de Verceil. Il faut avouer que Reynier, tout en accordant la grâce du P. Daniele, voulut payer les deux livres ; mais Gemelli refusa d'en accepter le prix. Plusieurs autres personnes impliquées dans ces malheureuses affaires durent la vie ou la liberté à ses prières. Il continua de donner des leçons de philosophie et d'être provincial de son ordre jusqu'à ce qu'en 1823 il fut appelé à Rome, d'où, après un séjour de quatre ans, il retourna à Naples, où il mourut en 1833. Il est auteur des ouvrages suivants, tous écrits en italien : 1° *Eléments de géographie pour les jeunes gens*, Naples, 1785, in-8° ; 2° *Eléments d'histoire philosophique*, ibid., 1793, in-8° ; 3° *Panégyrique de Judas Thadée*, ibid., 1793, in-8° ; 4° *Essai sur la philosophie morale*, ibid., 1801, in-8°. Le second volume de ce dernier ouvrage est resté inédit, quoique l'auteur eût commencé à s'en occuper en 1813. On regrette que les circonstances politiques dans lesquelles s'est trouvé le gouvernement de Naples aient fait suspendre la publication du journal des événements très-peu connus qui eurent lieu en Calabre de 1806 à 1816, qu'avait rédigé Gemelli. On aurait pu mieux apprécier les efforts des Français, et les causes de la résistance opiniâtre qu'ils rencontrèrent de la part des habitants du sud de l'Italie. Z.

GEMELLI-CARERI (Jean-François), voyageur célèbre, était né à Naples en 1651 d'une famille qui tenait un rang distingué. Il étudia la jurisprudence et obtint le degré de docteur en droit

civil; mais sa curiosité le conduisit de bonne heure dans les pays étrangers. Il parcourut rapidement l'Italie, la France, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, et servit comme volontaire en Hongrie en 1687. Il vit ensuite le Portugal et l'Espagne, revint par Gênes dans sa patrie en 1689, et publia la relation de ses courses. Il nous apprend que « les mauvais traitements et « les outrages perpétuels auxquels il s'était vu « exposé dans sa famille avaient été les véritables « causes de ces longs et dangereux voyages qu'il « entreprit ensuite. » Il s'embarqua le 13 juin 1693, et s'arrêta à Redicina en Calabre pour prendre congé de son frère, ecclésiastique respectable, auquel il dit que son dessein était seulement de visiter la terre sainte; mais il avait résolu de ne point s'arrêter qu'il n'eût vu la Chine. Il fit son testament, congédia son homme d'affaires, et, après avoir abordé à Messine, alla à Malte, puis à Alexandrie, remonta le Nil, et fut accueilli au Caire par Maillet, consul français. Il se faisait toujours passer pour Français, afin de payer moins de douanes et de profiter de la considération dont notre nation jouissait dans le Levant. Il vit les antiquités qui rendent l'Égypte célèbre, et s'embarqua à Damiette pour la Palestine. Quand il y eut visité les lieux saints, il revint par mer à Alexandrie, où le 12 novembre il prit son passage pour Smyrne. Il quitta cette ville le 13 décembre, débarqua à Gallipoli de Romanie, et traversa un pays en partie inculte faute d'habitants jusqu'à Andrinople, où le Grand Seigneur faisait alors sa résidence. Le 4 janvier 1694 il alla à Constantinople, retourna ensuite prendre ses effets à Smyrne, et profita d'une caravane pour revoir la capitale de l'empire ottoman. Sa curiosité lui attira une aventure désagréable, et il fut près de voir ses courses se terminer dans le fond d'un bagne. Échappé à ce danger, il se hâta de s'embarquer pour Trébizonde, traversa les montagnes de l'Arménie, la Géorgie et la Perse, et entra dans Ispahan le 17 juillet. Il visita Chiraz et les ruines de Persépolis, alla, par Lar, à Bender-Congo, où il prit la mer, et débarqua le 10 janvier 1695 à Daman. Il compare le plaisir que lui causa son arrivée dans l'Hindoustan, après une longue et ennuyeuse traversée, à la joie qu'éprouve le voyageur qui est de retour dans sa patrie et se retrouve au milieu de ses amis. Il allait voir et juger par lui-même un pays dont il avait entendu raconter tant de merveilles. A Baçaïm, le supérieur des jésuites, qui avait appris que Gemelli était jurisconsulte, lui proposa un mariage avantageux, et lui promit de le faire avocat des couvents et de quelques maisons nobles, afin de l'engager à se fixer dans le pays; mais le peu d'inclination que ce voyageur sentait à passer sa vie dans les pays chauds lui fit rejeter ces offres brillantes. Il vit toutes les villes fameuses du nord de la côte de Malabar, et admira les monuments gigantesques de Kenneri, dans l'île de Salsette. Dès le commencement de son voyage, Gemelli avait résolu de voir, à quelque prix que ce fût, la cour et le camp du Grand Mogol. Les obstacles et les dangers qu'on lui fit entrevoir dans l'exécution de ce dessein ne purent l'en détourner. Il partit de Goa avec un Canarin pour porter ses provisions, et un Hindou de Golconde qui lui servait d'interprète; et après bien des fatigues il parvint sur les bords de la Krischna. Le Grand Mogol, Aureng-Zeb, faisait la guerre au roi de Visapour, et se tenait dans un camp à Galgala. Gemelli fut reçu par des militaires chrétiens, et, peu de jours après son arrivée, obtint, par le moyen d'un chrétien d'Agra et d'un eunuque de ses amis, une audience particulière du fameux conquérant, dont la vieillesse n'avait pas éteint l'activité. Aureng-Zeb était voûté et marchait appuyé sur un bâton; mais il écrivait sans lunettes les réponses qu'il faisait aux requêtes, et paraissait se plaire à cette occupation. Il était de petite taille, avait le nez gros, et paraissait délicat. Il s'entretint avec Gemelli, et lui offrit de le prendre à son service : celui-ci s'en excusa sur ce que des affaires extrêmement importantes le rappelaient dans sa patrie. Lorsque Gemelli reprit le chemin de Goa, il se vit abandonné de son interprète et de son esclave, qui disparurent sans avoir reçu le moindre sujet de plainte. Il fut donc obligé de s'exposer seul sur une route infestée de brigands. Il arriva néanmoins heureusement à Goa, où il profita d'un navire portugais destiné pour la Chine, et atterrit à Macao le 4 août. Gemelli s'habilla à la chinoise, prit congé du houpou, et en reçut un passe-port, parce qu'il avait avec lui un bagage considérable et un esclave. Les franciscains le reçurent civilement à Canton : ce ne fut pourtant pas sans quelque marque de jalousie. On le prit pour un émissaire du pape, envoyé pour prendre connaissance de la division qui existait entre les missionnaires des différents ordres religieux. Il essaya de les faire revenir de ce soupçon sur son compte : « Je ne pus jamais « les désabuser, dit-il; et ils me répondirent que « depuis que les chemins de la Chine étaient ou« verts, on n'y avait jamais vu de laïque italien et « encore moins de Napolitain. » Il leur proposa de visiter ses malles : tout fut inutile, et les jésuites ainsi que les cordeliers firent plusieurs consultations au sujet de son arrivée. Heureusement pour lui que, lorsqu'il communiqua au supérieur du couvent sa résolution d'aller à Pékin, ce dernier le fit savoir sous main à un jésuite lombard, qui lui dit de laisser partir Gemelli. « Si c'eût été « un jésuite portugais, ajoute-t-il, certainement « il aurait empêché mon voyage. » Ce dessein confirma les missionnaires dans leurs soupçons. Gemelli prit deux domestiques chinois, et se mit en route pour Nankin par la barque de poste que le vice-roi expédie tous les trois jours pour informer l'empereur de ce qui se passe dans sa province. Dans ce voyage, il ne put s'empêcher de

réfléchir sur sa témérité et sa folie d'aller errant avec deux domestiques chinois, qu'il n'entendait pas et qui ne l'entendaient pas mieux : « mais, « dit-il, un homme qui a résolu de faire le tour « du monde et qui veut tout voir et savoir par lui-« même doit braver tous les dangers. » Il poursuivit par terre sa route de Nankin à Pékin, où son arrivée excita parmi les missionnaires les mêmes défiances qu'à Canton. Ils lui témoignèrent leur étonnement de la résolution qu'il avait prise de visiter la capitale, où il n'était pas permis aux Européens de venir sans y avoir été appelés par l'empereur. Le P. Grimaldi, supérieur provincial de la mission, ne pouvant le recevoir dans la maison du collége qu'après avoir consulté le monarque, Gemelli fut obligé de se procurer un logement dans la ville chinoise. Ce même missionnaire lui ménagea une audience de l'empereur, et ensuite lui donna un passe-port avec lequel Gemelli quitta Pékin le 23 novembre 1695, après avoir fait une excursion à la grande muraille. Il partit de Macao le 9 avril 1696 et arriva à Manille le 8 mai. Un galion espagnol le transporta à Acapulco, longue, ennuyeuse et épouvantable traversée, dit-il, qui dura depuis le 7 août 1696 jusqu'au 12 janvier 1697. Lorsqu'il arriva à Mexico, le 11 mars, la Nouvelle-Espagne avait pour vice-roi le comte de Montézuma, descendant des anciens souverains du pays. Gemelli, malgré le bon accueil qu'il reçut à Mexico, s'y ennuyait. Il alla visiter les mines de Pachuca et les pyramides de Tezcuco, et se mit le 10 octobre en route pour la Vera-Cruz. Il s'y embarqua le 14 décembre pour la Havane, et, après une traversée très-orageuse, entra dans le port de Cadix le 4 juin 1698. Il traversa l'Espagne et le midi de la France, quitta le continent à Marseille, débarqua à Gênes, alla à Milan et de cette ville à Naples, où il arriva le 3 décembre : d'après son calcul on était au 4. Il avait mis ainsi cinq ans, cinq mois et vingt jours à faire le tour du monde. Il employa les premiers jours à satisfaire la curiosité de diverses personnes qui vinrent le voir : mais à la fin elle se rassasia; il fut délivré de ces importunités et put enfin jouir du repos dans la société de ses amis, qui pouvaient bien, ce sont ses expressions, le regarder comme un homme revenu de l'autre monde. Il survécut assez longtemps à ce voyage, dont il ne tarda pas à publier la relation en italien sous ce titre : *Giro del mondo* (Tour du monde), Naples, 1699, 1700, 6 vol. in-12, avec fig. Chaque volume, précédé d'une dédicace adressée à un personnage différent, est consacré au voyage et à la description d'un pays en particulier, qui est indiqué dans le titre. L'auteur s'étend moins sur la Turquie et la Perse, contrées connues par des relations nombreuses et récentes, que sur l'Hindoustan, la Chine, les Philippines et la Nouvelle-Espagne. Sa méthode est régulière; ses matériaux sont bien ordonnés; il entremêle sa narration de descriptions, sans qu'il en résulte de la confusion. Depuis son arrivée au Mexique, son journal est très-minutieux. Dans son long voyage, au milieu de tant de nations diverses, dont le plus souvent il ne comprenait pas la langue, Gemelli éprouva peu de désagréments personnels : sa bonhomie, dont il est aisé de reconnaître les traces dans son récit, les lui épargna sans doute; et son adresse extrême à se servir des armes à feu lui en fit éviter beaucoup dans les parties les plus reculées de la Turquie, seul pays où il en ait essuyé. Il lui fallut une volonté bien décidée pour faire le tour du monde par terre, entreprise bien plus difficile, à quelques égards, que de faire ce voyage par mer. Pour que son expérience pût être utile à ceux qui seraient tentés de suivre son exemple, il donne des conseils à ce sujet, et établit pour principe que l'homme le plus riche ne peut faire le tour du monde sans exercer quelque commerce sur la route : s'il se chargeait de grosses sommes d'argent, il serait sans cesse exposé à les perdre avec la vie. S'il prenait des lettres de change, peut-être lui arriverait-il, par la grande distance des lieux, de trouver le correspondant mort ou hors d'état de payer. Celui qui emploie son argent en marchandises est exempt de toutes ces craintes; mais il ne faut pas que le désir du gain prenne jamais assez de force pour faire oublier au voyageur que son véritable objet est de s'instruire. Comme il est impossible qu'il voie tout par lui-même, il doit chercher à se lier avec les gens de lettres, s'il y en a dans le pays, ou bien avec quelques vieillards intelligents, et il comparera leurs témoignages respectifs. Gemelli eut lui-même recours à ce moyen, car le peu de temps qu'il resta dans plusieurs endroits ne lui laissa ni le loisir ni l'occasion de faire toutes les remarques dont son livre est rempli. Il reçut quelquefois des documents dont l'exactitude peut paraître suspecte : par exemple il parle sérieusement d'hommes à queue au bas du dos; il est vrai qu'il cite pour garant un missionnaire. Ce n'est pas au reste le seul exemple de crédulité qu'il donne; et cependant il se montre généralement judicieux. Quoiqu'il ne soit pas très-profond observateur, son voyage ne laisse pas d'offrir beaucoup de choses curieuses et nouvelles, notamment sur les Philippines et le Mexique. Cet ouvrage contenait, à l'époque où il fut publié, le seul journal détaillé de la route de Manille à Acapulco, et le seul récit des grandes opérations par lesquelles on est parvenu successivement à prévenir les dégâts des inondations dans la vallée de Mexico. Il donne sur la conquête du Mexique, et sur ce pays en général, des particularités et des notions qui manquent aux anciennes relations. Quelques critiques ont accusé Gemelli de n'être pas sorti de Naples et d'avoir composé son ouvrage à l'aide de lambeaux tirés d'autres voyageurs. D'autres ne lui contestent pas ses courses dans des pays lointains, mais prétendent qu'il ne rédigea sa relation que de mémoire et non sur des notes écrites. Ces deux impu-

tations sont fausses. Une lettre d'un missionnaire français, imprimée en original à la fin du dernier volume de sa relation, et qui lui fut adressée depuis son retour en Europe, prouve bien évidemment qu'il avait été en Chine; et, quant au Mexique, voici le témoignage que lui rend M. de Humboldt : « Par l'effet du scepticisme le plus « extraordinaire, le livre de Gemelli a été regardé « comme un amas d'impostures et de mensonges. « Je ne déciderai pas la question si Gemelli a été « en Chine ou en Perse; mais, ayant fait dans « l'intérieur du Mexique une grande partie du « chemin que le voyageur italien décrit si minu- « tieusement, je puis affirmer qu'il est aussi in- « dubitable que Gemelli a été à Mexico, à Acapulco « et dans les petits villages de Matzlan et de Saint- « Augustin de las Cuevas, qu'il est certain que « Pallas a été en Crimée et M. Salt en Abyssinie. « Les descriptions de Gemelli ont cette teinte lo- « cale qui fait le charme principal des relations de « voyages écrites par les hommes les moins éclai- « rés, et que ne peuvent donner que ceux qui ont « eu l'avantage de voir de leurs propres yeux. Un « ecclésiastique respectable, l'abbé Clavigero, qui « a parcouru le Mexique un demi-siècle avant moi, « a déjà élevé la voix pour la défense de l'auteur « du *Giro del mondo*. Il a très-justement observé « que, sans avoir quitté l'Italie, Gemelli n'aurait « pu parler avec cette grande exactitude des per- « sonnes qui vivaient de son temps, des couvents « de la ville de Mexico et des églises de plusieurs « villages dont le nom était inconnu en Europe. « La même véracité, et nous devons insister sur « ce point, ne se manifeste pas dans les notions « que l'auteur prétend avoir puisées dans les ré- « cits de ses amis. L'ouvrage de Gemelli-Careri, « comme celui d'un voyageur célèbre qui, de nos « jours, a été traité avec une si grande sévérité, « semble offrir un mélange inextricable d'erreurs « et de faits exactement observés. » Voilà une autorité irrécusable, qui lave complétement Gemelli du premier grief; car le même raisonnement peut s'appliquer à ce qui concerne les autres pays; quant au second grief, il n'est pas admissible, car Gemelli dit positivement, en parlant du danger qu'il courut en traversant une rivière entre Mexico et la Vera-Cruz, qu'il faillit de perdre ses manuscrits de quatre ans et quatre mois de voyages; et, dans ses avis, il recommande d'écrire chaque jour au soir ses remarques, parce que, dans une si grande variété de soins et d'objets, la mémoire peut manquer, et il ajoute que ceux qui ne veulent rien donner au hasard font deux copies de leur journal, dont ils confient l'une à un ami d'une droiture éprouvée. Menacé dans plusieurs occasions de voir périr les manuscrits dont sa relation est composée, il regretta quelquefois amèrement de n'avoir pas suivi cet avis. Il le donne avec cet aveu, pour que l'on en sente mieux l'importance. Le seul reproche fondé que Gemelli ait encouru est d'avoir voulu en imposer dans le récit qu'il fait de l'audience de l'empereur de la Chine et dans la description de la cour impériale. L'abbé Prévost, tout en convenant qu'il est difficile de défendre Gemelli contre le témoignage formel du rédacteur des *Lettres édifiantes*, observe qu'il est assez étrange que, le *Voyage autour du monde* ayant été publié dès le commencement du 18e siècle, personne n'ait relevé cet endroit jusqu'à l'an 1720, où vraisemblablement le P. Grimaldi et Gemelli étaient morts tous deux. On a encore de ce dernier : *Viaggj di Europa*, Naples, 1701, 2 vol. in-8°, avec une vue du château de Versailles. Ce voyage, divisé en lettres, n'est pas d'un bien grand intérêt : on y trouve cependant des particularités assez curieuses. Le *Giro del mondo* a eu plusieurs éditions en Italie, entre autres en 1708 et 1721; celles-ci sont bien plus amples que la première. Dans celle de 1721, en 9 volumes, tous les voyages de Gemelli sont réunis; le 7e et le 8e contiennent le voyage en Europe, et le 9e celui de Charles III de Barcelone à Vienne. Le *Giro del mondo* traduit en français est intitulé *Voyage autour du monde*, Paris, 1719, 6 vol. in-12, avec fig. Cette version, qui est d'Eust. le Noble, manque d'élégance et quelquefois d'exactitude, parce que l'auteur, ignorant plusieurs usages locaux, s'est mépris sur le sens des mots qui les indiquent. Dans l'original, les dates sont indiquées à la fois par les jours de la semaine et le quantième du mois; presque toujours le traducteur néglige ce dernier point, ce qui jette beaucoup de confusion dans le récit. Il a d'ailleurs fait précéder sa version d'une préface destinée à relever le mérite de l'ouvrage et d'un sommaire du contenu des différents volumes; mais il n'a pas donné les Conseils aux voyageurs. La plupart des collections de voyages en différentes langues contiennent des extraits de la relation de Gemelli. L'abbé Prévost a, dans son 11e volume, répété sur la Chine ce qui se trouve dans le cinquième. E—s.

GEMINIANI (François), célèbre musicien italien, prit naissance à Lucques en 1680. Un gentilhomme de son pays, reconnaissant en lui beaucoup de dispositions pour la musique et de goût pour le violon, l'envoya à Naples étudier sous le chevalier Scarlatti. Geminiani prit ensuite, pendant plusieurs années, des leçons du fameux Corelli, et devint le plus distingué de ses élèves. Il joua son premier *concerto* de violon dans l'Académie des nobles de Naples, ayant alors à peine atteint sa dix-huitième année. Il surprit tous les spectateurs, et depuis cette époque il fut reconnu pour un des plus célèbres violons de ce temps. Après avoir parcouru les principales villes de l'Italie, il fut emmené à Londres par un seigneur anglais en 1707, et dès lors il fixa son séjour dans la Grande-Bretagne, où il publia ses ouvrages théoriques : 1° *Traité du bon goût, et règles pour exécuter avec goût*; 2° *Leçons pour le clavecin*; 3° *l'Art de jouer du violon, avec des règles nécessaires pour la perfec-*

tion, etc. Dans ce dernier ouvrage il traite de l'usage du manche du violon et de la manière de se servir de l'archet. Il donne à ce sujet une gravure dans laquelle il divise le manche en douze lignes, en tons entiers et en demi-tons. Il exige que l'écolier transporte ces lignes avec de la craie sur le manche du violon, et il en montre l'usage en traçant plusieurs échelles avec l'indication du doigté, ainsi que six différentes positions de la main. Il éclaircit cette méthode par des exemples, et enseigne ensuite à se servir de l'archet et la manière d'obtenir les forte et les piano. Ces règles sont suivies de douze solos, avec accompagnement de basse dans tous les styles, dans tous les tons et les mouvements. M. Sieber fils a donné une nouvelle édition de cet ouvrage, à Paris, en 1801, in-4°. 4° *L'Art d'accompagnement*, ou *Méthode nouvelle pour exécuter proprement et avec goût la basse continue sur le clavecin*, Londres, 1742; 5° *Guide* ou *Dictionnaire harmonique pour l'harmonie et la modulation*, Londres, 1742. Cet ouvrage, qui ne consiste qu'en des passages très-courts et auquel on prétend que l'auteur a travaillé pendant l'espace de vingt ans, a été traduit en français avec le même titre, Paris, 1756, ou Amsterdam, 1758, in-8°. Hiller, dans ses notices (*Hillerische Nachrichten*), p. 82, donne des détails satisfaisants sur cet ouvrage. On a aussi plusieurs compositions gravées de Geminiani, comme trente sonates pour violon en trois œuvres, douze trios pour violon en deux cahiers, trente-six grands *concerti* en six œuvres, dont un contient l'œuvre cinquième de Corelli. Le premier œuvre des Sonates parut en 1716. Geminiani fit en Écosse et en Irlande plusieurs voyages qui lui produisirent beaucoup d'argent. Il mourut très-riche à Dublin le 17 septembre 1762, à l'âge de 82 ans. Awison cite les compositions de cet artiste comme un modèle d'excellente musique instrumentale, en loue la modulation, l'expression, l'harmonie et le naturel des liaisons. Burney dit que sa composition est hardie et pleine d'invention, mais défectueuse dans le rhythme et dans la méthode, et qu'elle contient si peu de phrases qu'un musicien qui se tromperait en jouant sa partie aurait beaucoup de peine à se retrouver. Nous n'ajouterons rien aux différentes décisions de ces deux habiles connaisseurs, sinon que la méthode de Geminiani pour jouer du violon a été considérablement simplifiée par les compositeurs techniques qui lui ont succédé, et notamment par le célèbre Nardini. B—s.

GEMINIUS, savant gaulois, florissait à Lyon dès la fin du premier ou au commencement du second siècle de l'ère chrétienne. Il fit de fréquents voyages en Italie et compta au nombre de ses meilleurs amis Pline le jeune, avec lequel il eut un commerce réglé de lettres, tant sur des sujets littéraires que sur les affaires du temps. Celles qu'il lui écrivit ne sont pas venues jusqu'à nous, et il ne nous en reste que cinq de celles que Pline lui adressa. L'une d'elles, la vingt-deuxième du huitième livre, contient une morale si édifiante que l'on serait tenté de croire qu'elle a été écrite par un chrétien à un chrétien, et il serait très-possible que Geminius l'ait été. C'est sur la onzième lettre du même livre que l'on s'est fondé pour en faire un Lyonnais. « Je ne savais pas, lui dit Pline, « qu'il y eût des libraires à Lyon, et j'en ai d'au- « tant plus de plaisir d'apprendre que mes livres « s'y vendent. » Il est assez étonnant que ce passage ait échappé au P. de Colonia, qui n'a pas dit un mot de Geminius dans son *Histoire littéraire de la ville de Lyon*. Breghot du Lut dans la première de ses *Lettres Lyonnaises*, et M. Alphonse de Boissieu dans ses *Inscriptions antiques de Lyon*, p. 450 et 510, l'ont vengé de cet oubli, mais déjà les bénédictins de St-Maur lui avaient consacré une notice très-élogieuse dans le tome 1[er] de leur *Histoire littéraire de la France*. A. P.

GEMINUS. Ce nom paraîtrait celui d'un Romain; c'est celui d'un auteur qui a écrit en grec une *Introduction à l'étude des phénomènes célestes*. On croit qu'il était de Rhodes, mais qu'il écrivit à Rome vers les temps de Sylla et de Cicéron. Il a lui-même fixé cette époque à peu près, par un passage de son livre où il dit que, cent vingt ans auparavant, la fête d'Isis chez les Égyptiens tombait au solstice d'hiver, ce qui ne peut arriver qu'une fois en quatorze cent soixante ans. Les auteurs cependant ne s'accordent pas tout à fait dans leurs calculs sur ce passage. Petau en conclut que Geminus vivait 77 ans av. J.-C. Bonjour prétend que ce doit être 137 avant notre ère. Geminus cite Hipparque, qui observait de l'an 160 à l'an 125; il est donc postérieur à cette époque. Voilà tout ce qu'on sait de lui. C'est un de ces auteurs dont toute la vie était dans leurs ouvrages; et ceux de Geminus sont perdus en partie. Il avait composé un traité de mathématiques, dont Proclus a profité dans son commentaire sur Euclide; mais il n'est plus connu aujourd'hui que par son *Introduction* ou ses *Éléments d'astronomie*. C'est un ouvrage un peu superficiel, mais simple, lumineux, tel à beaucoup d'égards qu'on pourrait le composer aujourd'hui, et le meilleur sans contredit de tous ceux qui nous restent des Grecs. La première édition parut à Altorf en 1590, avec la traduction latine d'Hilderic. La plus connue est celle que Petau a donnée dans son *Uranologion*, ou collection d'écrits relatifs à l'astronomie. Geminus y traite des cercles de la sphère, des climats, des levers et couchers des étoiles, des jours, des mois, des années, et des diverses périodes imaginées par les Grecs; des mouvements du soleil, de la lune et des planètes; de l'exeligme, c'est-à-dire d'une période luni-solaire dégagée de fractions. Ce qu'il dit de l'inégalité du soleil prouve qu'il n'était pas géomètre; et dans ses calculs de l'inégalité de la lune, il ne se montre pas arithméticien bien habile; du reste, esprit juste et sage, il n'écrivait pas pour les sa-

vants, mais simplement pour les gens du monde et les littérateurs. Il a le mérite de ne pas croire à l'astrologie; il s'élève même contre ceux qui prétendaient que les levers et les couchers des étoiles pouvaient avoir quelque influence sur les vents et la pluie. Il admet tout au plus qu'ils peuvent servir à des annonces purement locales, qui ne conviennent qu'à une seule position, et auxquelles on ne doit ajouter quelque foi qu'autant qu'une longue expérience en aurait démontré la certitude. Dans son tableau du ciel étoilé, c'est Callimaque, et non le géomètre Conon, qu'il donne comme auteur de la constellation connue sous le nom de Chevelure de Bérénice. Il est vrai que le poëte s'appuyait du témoignage de l'astronome; et des écrivains qui se souvenaient plus particulièrement des vers de Callimaque et de Catulle avaient cru les deux poëtes sur leur parole, et en avaient conclu que Conon était un courtisan, un bas flatteur. Nous avons tâché, à l'article Conon, de venger sa mémoire de cette inculpation si peu vraisemblable. Il semble que Geminus doit fixer nos idées sur cette fiction poétique, fort convenable à Callimaque, mais qui serait peu digne d'un géomètre tel que Conon. D—L—E.

GÉMISTE (GEORGE), surnommé Pléthon, philologue et philosophe platonicien, naquit à Constantinople. Il vivait vers le milieu du 15e siècle, et rendit son nom célèbre par la diversité de ses connaissances et son attachement à la doctrine platonicienne. Il fut du nombre de ces Grecs malheureux et savants qui transplantèrent en Italie l'arbre impérissable de la science, que les efforts du barbare Mahomet II venaient de déraciner dans la Grèce. Il s'était trouvé au concile de Florence, sous le pape Eugène IV, en 1438, et s'y était fait admirer par son éloquence et son grand savoir dans la question relative au schisme qui divisait les Grecs et les Latins. Il fut admis à la cour du premier de ces Médicis dont l'un était le *père du peuple*, et l'autre le *père des lettres*. C'est là que prit naissance la dispute fameuse entre les partisans d'Aristote et ceux de Platon; car ces deux grands hommes avaient alors chacun leurs sectateurs. La philosophie de Platon fut adoptée à la cour des princes, et, par cette raison, fut bientôt en grand honneur parmi les hommes de lettres du temps. Gémiste ne suivit point l'impulsion, ce fut en quelque sorte lui qui la donna. Les scolastiques étaient décriés; et l'on jugeait qu'il fallait à l'esprit humain, nouvellement régénéré, un aliment plus solide que de vaines disputes; la véritable philosophie n'était pas encore connue; on sentait seulement combien était défectueuse celle qu'on abandonnait. Gémiste se déclara le champion de Platon contre Aristote et ses défenseurs. George de Trébizonde ramassa le gant; et, dans ce ridicule défi, ce philosophe, épousant la cause d'Aristote avec une sorte de fureur, rabaissa beaucoup Platon. La victoire toutefois resta pour lors à ce dernier. Le cardinal Bessarion, compatriote de Gémiste, mit aussi une extrême chaleur à soutenir la faction platonicienne; et ce fut la première fois, depuis les beaux siècles de la Grèce, que l'admiration pour de si grands hommes prit le caractère d'une espèce de fanatisme. Gémiste vécut près d'un siècle; peut-être quelques années plus tard aurait-il vu renverser l'idole qu'il avait élevée à si grands frais, et *brûler ce qu'il avait adoré*. C'est le propre des meilleures choses d'être facilement altérées et détournées de leur vrai but par les insensés et les superstitieux; le système des génies, la préexistence des âmes, le culte exclusif des livres de Platon, que d'aveugles sectaires voulaient substituer au texte sacré (1), tous ces excès de la sublime doctrine de Platon, pervertie par ses plus ardents prosélytes, la firent tomber dans le ridicule; et dès lors elle fut généralement abandonnée. Au commencement du 16e siècle, elle avait perdu tout son crédit. Aristote avait pris la place accordée quelques années avant à Platon. Gémiste partagea la disgrâce de son héros, et les écrits qu'il avait publiés à l'occasion de ces querelles ne lui survécurent pas. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce délaissement, c'est que peu d'écrivains ont eu l'avantage d'une aussi grande quantité d'historiens; beaucoup se sont occupés de nous transmettre le titre de ses nombreux ouvrages; car, outre la philosophie, il écrivit sur la grammaire, les mathématiques, l'histoire, l'astrologie, la théologie, la géographie, la chorographie; aucune partie de la science ne lui fut étrangère; il s'adonna même à l'éloquence; mais ses discours ne sont pas au-dessus du médiocre. Il nous suffira d'indiquer les plus intéressants de ses ouvrages écrits en grec : 1° *De platonicæ atque aristotelicæ philosophiæ differentia*, Bâle, 1574, in-4°; id., Paris, 1541, in-8°; 2° *Oracula magica Zoroastris*, Paris, 1538, in-4°; id., ibid., 1599, in-8°; opuscule de quatorze à quinze pages, et de peu d'importance. 3° *De gestis Græcorum post pugnam ad Mantineam, tractatio duobus libris digesta*, Venise, 1503, in-fol.; et réimprimé plusieurs fois dans le 16e siècle; traduit en français par Saliat, Paris, 1556. Le manuscrit autographe est à Venise, dans la bibliothèque de St-Marc. Il existe de cet ouvrage une édition plus récente et bien préférable aux anciennes, Leipsick, 1770, par Henr.-God. Reichard, petit in-8°. Galderino a publié, en 1478, une édition latine dédiée à Sixte IV, de la *Géographie de Ptolémée*, revue d'après un ancien manuscrit grec, non-seulement *écrit*, comme on l'a dit à l'article Calderino, mais corrigé de la main de Gémiste. Laporte-Dutheil; dans sa traduction de Strabon, a fait usage d'un extrait que Gémiste avait rédigé des livres sept, huit et neuf de l'ouvrage de ce géographe (2); le savant traducteur

(1) Sur le livre de Pléthon, où il voulait établir une nouvelle religion, et sur les suites de ce projet, voyez BOIVIN, *Académie des belles-lettres*, t. 2, p. 716.

(2) La bibliothèque de Paris possède quatre exemplaires ma-

remarque que les citations contenues dans cet extrait sont loin d'être toujours fidèles. Il convient cependant qu'il lui a été utile pour rétablir plusieurs des lacunes du texte ancien, surtout celles du neuvième livre, qui se trouve mutilé dans tous les manuscrits. L'*Oraison funèbre* que Gémiste avait composée en grec pour l'impératrice Cléopé, morte en 1433, n'a été publiée qu'en 1792, par les soins de Fulleborn, avec une autre pièce du même genre (*voy.* FULLEBORN). G. F-R.

GÉMISTE (JEAN), Grec de naissance, s'était réfugié en Italie vers la fin du 15e ou au commencement du 16e siècle. On ignore à quel degré il fut parent du précédent. A l'exemple de plusieurs de ses compatriotes, il cultiva les muses latines. Dans un poëme d'une certaine étendue qu'il nous a laissé, il prend le titre de secrétaire de la ville d'Ancône. Son ouvrage, sous le titre de *Protrepticon et pronosticon ad Leonem X, pontificem maximum*, imprimé à Ancône au commencement de 1516, a pour objet d'exciter le Saint-Père à se mettre à la tête des princes chrétiens pour aller délivrer la Grèce du joug des Ottomans. Il est en vers héroïques; et, dans une gravure en bois au frontispice, on voit l'auteur faisant à genoux hommage de son livre au pape. C'est un in-4° de trente-six feuillets non chiffrés, mais avec signatures, caractères ronds. Il est extrêmement rare, et a échappé à la connaissance de la plupart des bibliographes. M—ON.

GEMMA (REGNIER), communément surnommé *Frisius*, ou le *Frison*, mathématicien et astronome hollandais, était né en 1508, à Dockum en Frise; il commença son éducation littéraire à Groningue, et l'acheva à Louvain, où il étudia en médecine, et fut reçu docteur en 1542. Il jouit de son temps d'une grande considération comme astronome. Charles-Quint en faisait un cas particulier, et le consulta en plus d'une occasion. La modestie de Gemma l'engagea à se refuser aux propositions de l'empereur, qui aurait voulu l'attirer à sa cour. Il excellait encore à faire des instruments. Il mourut à Louvain en 1555, laissant un fils héritier de sa science et de sa chaire. On a de lui : 1° *Arithmeticæ practicæ methodus facilis*, Anvers, 1540, in-8°; 2° *De radio astronomico et geometrico liber*, ibid., 1545, in-4°; 3° *De annuli astronomici usu*, ibid., 1548, in-8°; 4° *De principiis astronomiæ et cosmographiæ*, avec quelques autres petits traités, Paris, 1547, in-8°, et Anvers, 1548, in-12. Boissière l'a traduit en français, Paris, 1582, in-8°; 5° *De astrolabio catholico et usu ejusdem*. Anvers, 1556, in-8°; 6° *Charta sive mappa mundi*, dédiée à Charles-Quint, Louvain, 1540. 7° Il a réimprimé, corrigé et augmenté en plusieurs éditions successives, la *Cosmographia* de Pierre Apianus; la meilleure est celle d'Anvers, 1684, in-4°, fig. Il en a paru une traduction française à Anvers, en 1544, in-4°, sous ce titre : *La cosmographie de P. Apien, traduite par Gemma Frison, mathématicien de Louvain, avec autres livres du même Gemma*. Le recueil de consultations, publié par Henri Garet, Francfort, 1592, in-8°, contient *Consilia quædam de arthritide* de notre Gemma. M—ON.

GEMMA (CORNEILLE), fils du précédent, suivit sans dégénérer la même carrière; né à Louvain en 1535, il y fut créé docteur en médecine en 1570, et aussitôt nommé pour la professer dans cette université. La peste l'y enleva aux sciences, à la fleur de son âge, en 1579. Le duc d'Albe l'avait appelé peu de temps auparavant à Nimègue, dans le dessein de le consulter. Il a écrit : 1° *De arte cyclognomica, tomi III, doctrinam ordinum universam, unaque philosophiam Hippocratis, Platonis, Galeni et Aristotelis, in unius communissimæ ac circularis methodi speciem referentes*, etc., Anvers, 1569, in-4°. Cet ouvrage, dédié à Philippe II, offre à la fois beaucoup de connaissances, d'érudition et de singularité; il est précédé d'une pièce qui prouve le talent de Gemma pour la poésie latine; elle est intitulée *Menti rerum architectrici, divini amoris et Psyches Hymeneum Cornelius Gemma, loco hymni, magici consecravit*; 2° *De stella peregrina, quæ superiori anno apparere cœpit, C. Gemmæ et Gul. Postelli judicia*, 1573, in-4°; 3° *De naturæ divinis characterismis, seu raris et admirandis spectaculis, causis, indiciis, proprietatibus rerum, in partibus singulis universi, libri II*, Anvers, 1575, in-8°, suivi de deux petits traités de médecine, l'un sur un abcès singulier, l'autre sur une fièvre pestilentielle; 4° *De prodigiosa specie naturaque cometæ anni 1577, cum adjuncta explicatione duorum chasmatum anni 1575*, ibid., 1578, in-12. L'auteur n'est pas éloigné de voir dans la comète qu'il décrit, et qui est celle dont de Thou a fait expressément mention dans le soixante-cinquième livre de son histoire (p. 595 du 7e volume de la traduction française), des pronostics effrayants. D'après la description qu'il en donne, les deux *chasmata* nous ont paru beaucoup ressembler à deux grandes aurores boréales. L'opuscule est suivi d'une pièce de vers latins intitulée *Eidyllion fatalis vicissitudinis in Belgico statu*. C'est une églogue dialoguée entre la *Sibylla Erythræa* et la *Virgo Belgica*. M—ON.

GEMMA (JEAN-BAPTISTE), médecin vénitien, disciple de Trincavelli, mort en 1581, fut médecin de Sigismond III, roi de Pologne et de Suède, et publia l'ouvrage suivant : *Methodus rationalis nova atque dilucidissima curandi bubonis carbunculique pestilentis, in qua morbi essentia, causæ, signa, prognosticum, præcautio atque curatio ostenduntur*,

nuscrits de cette espèce d'abrégé critique de la géographie de Strabon, composé, suivant Laporte-Dutheil, vers 1380; le troisième, sous le n° 415, écrit de la main d'Ange Vergèce, est surtout remarquable par une carte enluminée sur laquelle ce célèbre calligraphe a imaginé de représenter l'Amérique d'une manière reconnaissable, quoique très-informe. Ste-Croix donne un extrait intéressant de cet ouvrage de Gémiste, dans son *Mémoire sur les petits geographes anciens* (*Journal des savants*, avril 1789, p. 239). Siebenkees, dans ses *Anecdota*, a publié deux opuscules de Gémiste, l'un intitulé *Correction de quelques erreurs de Strabon*; et l'autre : *De la forme et de la grandeur de la terre*.

Gratz, 1584, in-4°; Dantzig, 1589, in-4°; Francfort, 1603, in-8°; Venise, 1602, in-8°; cette dernière édition est la meilleure. Cet ouvrage renferme la description de la peste qui désola Venise en 1575 et 1576, plusieurs considérations curieuses sur les causes et le traitement de cette maladie, et l'histoire d'une épidémie meurtrière qui fit périr, selon lui, plus de 40,000 soldats de cette république. Ce livre fut très-bien accueilli par les contemporains de Gemma, et ne contribua pas peu à la réputation de l'auteur. CH—T.

GEMMINGEN (OTHON-HENRI, baron de), littérateur, né à Heilbronn en 1738, étudia le droit et entra au service du palais ducal. Il passa quelque temps à Mannheim en qualité de chambellan, de conseiller, et de membre de la société teutonique. Rendu à la vie privée en 1784, il habita Vienne pendant treize ans. Lorsqu'il mourut, on ne sait pas précisément en quelle année ni en quel lieu (1), il était conseiller privé et ministre d'État à la cour de Bade. Ce qui fit surtout la réputation de Gemmingen comme écrivain, ce fut son *Père de famille allemand*, peinture dramatique d'intérieur qui eut un grand succès. Le goût du temps était particulièrement favorable à ce genre de productions. Ces sortes de sujets ont reparu plus d'une fois sur le théâtre depuis lors. Outre que cette pièce n'est que le pendant, et en partie l'imitation du *Père de famille* de Diderot, elle serait aujourd'hui traitée moins favorablement par la critique; elle manque surtout de profondeur et d'invention. Malgré les défauts qu'un goût sévère peut justement reprocher à Gemmingen, il n'en reste pas moins un des auteurs dramatiques auxquels l'Allemagne doit le plus pour ses efforts persévérants, et pas trop malheureux d'ailleurs. On a de lui : 1° *Pygmalion*, opéra, traduit du français de Rousseau, Mannheim 1778; 2° la *Succession*, comédie, Mannheim, 1779; 3° *Dramaturgie de Mannheim*, Mannheim, 1779; 4° *Allegro et penseroso de Milton*, Mannheim, 1782; 5° le *Père de famille allemand*, Munich, 1780; Mannheim, 1790; 6° *Richard II de Shakspeare*, Mannheim, 1798; 7° l'*Homme du monde*, journal hebdomadaire, Vienne, 1782-1783, 3 vol.; 8° *Magasin pour les sciences et la littérature*, Vienne, 1784-1785; 9° *Ephémérides viennoises*, Vienne, 1786; 10° quelques articles dans des publications périodiques. W. T.

GEMUSÆUS (JÉRÔME), dont le vrai nom était Gschmus, médecin et philologue célèbre, né en 1505 à Mulhausen en Alsace, manifesta dès son enfance un extrême désir de s'instruire et une grande aptitude pour les sciences. L'intelligence et la rare perspicacité qui l'avaient constamment fait distinguer dans l'école où il reçut les premiers éléments des lettres déterminèrent ses parents à l'envoyer à Bâle, à l'âge de dix-huit ans, pour y continuer ses études. Les grands moyens d'instruction que lui fournissait ce nouveau théâtre ne firent que lui donner une nouvelle ardeur pour les lettres grecques et latines; et il y fit de si rapides progrès qu'il fut bientôt remarqué par Glareanus, dont il était le disciple; cet habile maître aimait à se reposer sur lui du soin de l'enseignement, et le chargeait souvent de faire les leçons publiques. Cependant Gemusæus ne se bornait pas à la simple littérature, il se livrait avec le même zèle à l'étude des différentes sciences qu'on enseignait alors dans les universités; et dans toutes il obtint des distinctions solennelles et des succès éclatants. Dans un voyage qu'il fit en France pour son instruction, il se montra partout si familier avec les écrits d'Aristote et de Platon, révérés alors dans les écoles comme des oracles, qu'on le regardait de toutes parts comme un des hommes les plus savants du siècle. A des connaissances très-étendues en philologie et dans la philosophie scolastique, il joignit encore celle de la physiologie et de la médecine; les applaudissements unanimes au milieu desquels les professeurs de l'université de Turin s'empressèrent de lui décerner le titre de docteur prouvent même qu'il n'excella pas moins dans cette science que dans les autres genres d'études. De retour à Bâle en 1534, il fut nommé professeur de physique dans l'université de cette ville, et y enseigna la physique d'Aristote avec un talent très-propre à justifier la haute réputation qu'il s'était acquise. Peu de temps après il épousa la fille de Cratander, imprimeur, de laquelle il eut deux fils, Polycarpe et Jérôme, qui embrassèrent l'un et l'autre la même profession, et l'exercèrent dans leur patrie de la manière la plus honorable. Quoique, par sa vaste érudition, Gemusæus se fût élevé au-dessus de presque tous ses contemporains, il ne craignit pas de se remettre sur les bancs à l'âge de trente-cinq ans, pour étudier la langue hébraïque sous le fameux Sébastien Munster, dans l'intention de puiser à leur source primitive les principes de la doctrine évangélique, si souvent défigurée par les traducteurs; mais une mort prématurée, qui vint l'arrêter au milieu de sa brillante carrière, l'empêcha d'exécuter ce dessein. Ayant été appelé en Italie auprès d'un prince, il tomba malade en route; et rentré chez lui, il y mourut d'une fièvre ardente, le 29 janvier 1543, à l'âge de 38 ans (ou, selon d'autres, le 19 juin 1544, âgé de 39 ans), et avant d'avoir pu jouir du fruit de tous ses travaux. Il a laissé : 1° une édition grecque des œuvres de *Paul d'Ægine*, corrigée, augmentée, collationnée avec le plus grand soin sur les anciens manuscrits, enrichie de notes savantes, et regardée par Fabricius comme la meilleure que nous ayons des ouvrages de ce médecin grec, Bâle, Cratander, 1538, in-fol.; 2° une *Préface latine* (savante mais prolixe),

(1) Voyez Brockhaus, *Conversation's-Lexicon*, 8e édition, t. 4, p. 687; H. Doering, *Galerie des poëtes et des prosateurs allemands*, t. 1er, p. 334, et Guden, *Tables chronologiques pour servir à l'histoire de la langue allemande et de la littérature nationale*, 3e partie, p. 62; *Gazette du service général des postes de Francfort*.

et la *Vie de Galien*, aussi en latin, imprimées à la tête des œuvres grecques de cet illustre médecin, Bâle, 1538, 5 vol. in-fol.; 3° une *Traduction latine de l'abrégé des dix-sept livres de géographie de Strabon*, imprimée avec les œuvres de ce dernier, Bâle, 1539, in-fol.; Amsterdam, 1707, 2 vol. in-fol., et avec la *Géographie* de Marius Niger, Bâle, 1557, in-fol. On la retrouve aussi, avec le texte grec, dans les *Petits géographes* d'Hudson, t. 2. 4° Une *Traduction latine d'une partie des œuvres d'Aristote*, avec une préface, une critique des dogmes de ce philosophe et des commentaires dans la même langue sur les *Analytica posteriora;* c'est à ses soins que l'on doit l'édition d'Aristote de Bâle, 1542, 1545 et 1548; 5° on a cru aussi qu'il était l'auteur de la version latine des deux livres *De plantis*, faussement attribués à Aristote, qui se trouvent dans l'édition de Bâle des œuvres de ce philosophe, 1539, in-fol.; mais cette traduction paraît plus ancienne que Gemusæus (*voy.* Harles, t. 3, p. 244, de la *Biblioth. græca* de Fabricius); 6° enfin il a fait des *Préfaces latines* à l'Almageste de Ptolémée (*Ptolemæi opera excepta Geographia*, Bâle, Henripierre, 1541, in-fol.); à l'abrégé latin de cet ouvrage, donné par Muller (*Regiomontanus*) et Purbach, Bâle, 1543, in-fol.; aux œuvres de Théophraste (1), et au traité des fièvres de Furnanelli. CH—T.

GÉNARD (FRANÇOIS), né vers 1722, était fils d'un marchand de vins de Paris, qui se ruina pour le tirer du régiment des gardes françaises, dans lequel il s'était engagé à plusieurs reprises. Doué d'un esprit naturel et de quelques talents pour la poésie, il fut accueilli dans le monde par des personnes d'un rang distingué. En 1750 il fut incarcéré au Petit-Châtelet pour cause de duel. Après avoir recouvré sa liberté, il publia l'*École de l'homme*, ou *Parallèle des portraits du siècle et des tableaux de l'Écriture sainte*, Amsterdam (Noyon), 1752, 3 vol. in-12; réimprimé sous la rubrique de Londres, 1753, 1755, 2 vol. in-12. Sous le voile de divers passages des livres saints, cet ouvrage contient des impiétés; et, entre autres portraits satiriques, on y trouve ceux de Louis XV, de madame de Pompadour et du prince Edouard (2). L'ouvrage fut saisi par ordre du lieutenant de police, et l'auteur mis à la Bastille, le 10 mars 1752; mais de puissantes protections l'en firent bientôt sortir. Alors Génard se rendit en Flandre, puis en Hollande. A la Haye, il prit le nom de *Royer;* à Amsterdam, il fit imprimer la *Comédie du temps* et l'*École de la femme :* c'était une satire contre Louis XV, pour servir de pendant à l'*École de l'homme*. En 1755, il fit paraître un recueil d'épigrammes licencieuses et impies. Enfin, étant revenu à Paris en 1756, il fut arrêté et renfermé à la Bastille, où probablement il termina sa vie. P—RT.

GENCE (JEAN-BAPTISTE-MODESTE), né à Amiens le 14 juin 1755, fut, dans sa jeunesse, maître de quartier au collége de Navarre. Il quitta l'université pour entrer dans le cabinet de Moreau, historiographe de France, et de là il passa au dépôt des chartes avec le titre d'archiviste. Il avait commencé, sous la direction de Moreau, le dépouillement des *Olim*. De 1780 à 1790, c'est-à-dire pendant le temps qu'il resta aux archives, il continua seul cet immense travail. Les *Olim* (mot latin qui signifie jadis) sont, comme on le sait, les plus anciens registres du parlement de Paris. Ils contiennent les rapports des enquêtes et les arrêts rendus par la cour du roi, séant en parlement, depuis l'année 1254 jusqu'à l'année 1318, période de soixante-quatre ans qui comprend cinq règnes, celui de St-Louis, celui de Philippe le Hardi, celui de Philippe le Bel, celui de Louis le Hutin et celui de Philippe le Long. Gence passa plus de dix ans à débrouiller ces vénérables paperasses, toutes pleines de révélations curieuses sur l'histoire, la législation, les mœurs, la jurisprudence de ces temps éloignés. Il en fit une analyse, accompagnée de nombreux extraits, et son manuscrit, conservé au ministère de la justice, ne forme pas moins de vingt volumes in-folio. L'emploi d'archiviste ayant été supprimé comme inutile en 1790, époque où l'on s'amusait à brûler les vieux titres, et où la nation croyait de bonne foi se rajeunir en essayant de faire disparaître les traces de son passé, l'emploi d'archiviste ayant été supprimé, Gence profita des loisirs que la révolution lui avait faits pour visiter l'Italie en compagnie du philosophe Lasalle, son ami. Etrange philosophe qui avait imaginé d'appliquer à la morale les lois de la mécanique et croyait qu'on peut régler le cœur humain, la liberté, les sentiments, les passions, comme on règle une horloge. Gence, qui fut toute sa vie entiché de quelque système, écoutait alors Lasalle comme un oracle. Mais, pendant son absence, on le mit sur la liste des émigrés. C'était lui faire un honneur qu'il ne méritait guère, car s'il eut jamais des convictions politiques, il n'était pas homme à émigrer pour elles. Il travailla à son retour au *Journal de la langue française*, publié par Urbain Domergue, et au journal de Maret, le futur duc de Bassano. Au mois de juin 1794, c'est-à-dire au plus chaud de la terreur, notre prétendu émigré fut chargé par le comité de salut public de surveiller l'impression du *Bulletin des lois*. Nous n'en voulons pas conclure qu'il fût un républicain bien fervent, puisqu'il garda cet emploi jusqu'en 1815, et l'eût gardé bien plus longtemps s'il n'eût tenu qu'à lui. Républicain ou non, c'était un excellent correcteur d'imprimerie. Que de lois, bon Dieu! ont passé par ses mains! que de lois contradictoires! que de lois absurdes! que de lois atroces! que de bonnes lois! que de lois d'occasion, faites pour un jour,

(1) Bâle, 1534, 1541, in-fol. en grec. Quelques exemplaires de cette édition ont une préface de Joachim Camerarius.

(2) Barbier (*Dict. des anonymes*, t. 1er, p. 356, n° 4660) dit que l'abbé Sepher, dans ses notes manuscrites sur la *Biblioth. des romans* de Lenglet-Dufresnoy, soutient que le véritable auteur de cet ouvrage était un soldat aux gardes nommé *Dupuis*.

et qui vivent encore! que de lois faites pour l'éternité, et dont on ne parle plus! Mais peu importait à Gence l'esprit, le caractère, la moralité des lois qu'on lui donnait à reviser. Son métier, à lui, n'était pas de les juger, mais d'empêcher qu'il ne se glissât dans leur impression quelque faute typographique. Vous lui eussiez dit que telle épreuve pour laquelle il allait donner son *bon à tirer* ferait couler le lendemain des flots de sang, il vous eût répondu, comme Pilate, qu'il s'en lavait les mains. Mais si vous lui eussiez montré, sur cette même feuille, une *coquille* ou un *bourdon*, un point de trop, une virgule oubliée, pour le coup, le brave homme en aurait eu des remords et n'en eût pas dormi d'une semaine, tant il avait, en ces matières, la conscience délicate. — Cependant le *Bulletin des lois* ne l'absorbait pas tout entier. C'est lui qui revisa avec Wailly, en 1795, la cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, particulièrement utile à une époque où la vieille langue française n'était guère plus respectée que les vieilles lois et les vieux us. On lui confia dans la suite la révision de plusieurs ouvrages importants, celle, entre autres, de la *Biographie universelle*. Comme il était non-seulement bon correcteur, mais encore excellent humaniste, il donna lui-même une édition d'Horace. Son Horace achevé, il eut à revoir les épreuves d'une *Imitation de Jésus-Christ*. La lecture qu'il en fit le toucha si vivement qu'il voulut traduire, à son tour, cet admirable livre. Ce fut moins une illumination du cœur qu'un éblouissement de l'esprit. Gence fut moins pénétré de la beauté simple et naturelle de l'*Imitation*, de son sens pratique un peu triste et pourtant doux et consolant, qu'il ne fut frappé de son ton mystique et de l'étonnante obscurité qui enveloppe ses origines. Nous retrouverons dans sa vie et dans ses ouvrages la trace de cette double préoccupation. Quant à sa traduction, elle passa pour une des meilleures de celles qui existaient au moment où elle parut, et notons qu'on n'en comptait pas alors moins de quatre-vingts. Elle a été effacée, à notre avis, par celles de Genoude et de l'abbé de Lamennais. Mais on doit à Gence un bon texte latin de l'*Imitation* et de nombreuses dissertations sur la question de savoir qui en est l'auteur. Il attribuait ce livre au chancelier Gerson et se livrait aux plus infatigables recherches pour persuader aux autres ce qu'il s'était d'abord, et sans beaucoup d'efforts, persuadé à lui-même. La question est encore fort obscure; mais les meilleurs critiques penchent aujourd'hui en faveur de Gersen, abbé de Verceil, dont Gence passa sa vie à nier l'existence. — Au milieu de tant de travaux d'érudition et de philologie, Modeste Gence s'avisa, à quarante-six ans, qu'il était né poëte, en preuve de quoi il publia un volume d'*Odes philosophiques*, Paris, 1801, in-8°. Mis à la retraite d'office en 1815, à l'âge de soixante ans, Gence parut rajeunir. Il écrit, dans le *Mémorial religieux* la *revue littéraire* de la quinzaine; il écrit nous ne savons plus quoi dans un autre journal (les *Annales politiques, morales et littéraires*). Il publie, en 1816, un *Tableau méthodique des connaissances humaines*, in-folio. Rien ne l'effraye; rien ne l'arrête. Il apprend un jour qu'un ouvrage allemand en seize volumes in-8° vient d'obtenir au delà du Rhin vingt éditions successives en peu d'années, vite il fait venir cet ouvrage et le traduit d'un bout à l'autre, comptant sur un pareil succès. Mais les Français ne sont pas des Allemands; ils aiment les livres courts. Et d'ailleurs, en fait de *Méditations religieuses*, car tel était le titre de l'œuvre tudesque, il ne leur manque rien. Ils ont Bossuet, ils ont Nicole, ils ont Bourdaloue, Fénélon, Massillon, et un tas de chefs-d'œuvre, sans compter l'*Imitation* qui, dans son petit format, en dit autant et plus que tout le reste, y compris les seize volumes d'outre-Rhin. Gence, après cet échec, renonça à la littérature dévote, pour diriger la publication toute moderne de la *Nouvelle bibliothèque classique d'auteurs français*, comprenant, comme de raison, Rabelais, Molière, Montaigne, les contes de Voltaire et le reste (Treuttel et Würts, 80 vol. in-8°). — En vérité, il serait difficile de suivre pas à pas en toutes ses voies cet esprit curieux et remuant, qui veut tout savoir et tout enseigner, qui touche un peu à tout, se faufile partout et est partout le bienvenu, à l'*Encyclopédie des gens du monde*, à la *Biographie universelle* (qui lui doit d'excellentes notices), dans les journaux; à la société des antiquaires, à la société de la morale chrétienne, où donc encore? parmi les chevaliers de la princesse d'Eldir. Eh bien, oui! pourquoi ne pas le dire, puisque c'est là, tout bien considéré, le côté vraiment original de la physionomie de Gence! Ce vieux contemporain de Voltaire avait, dans un coin de son cerveau, la crédulité et les lubies d'un savant du moyen âge. Il croyait aux sciences occultes, à la magie, aux talismans, aux esprits élémentaires, aux prédictions de la phrénologie, aux visions des somnambules, à tous ces feux follets qui dansent en rond dans les ténèbres de la science humaine et commencent par faire des dupes avant de faire des charlatans. Gence avait encore à soixante-dix ans la candeur d'un adepte. Il avait lu Martinez Pasquales et Swedemborg, il avait connu Mesmer et frayé avec St-Martin. Il s'attacha définitivement, sur ses vieux jours, à la princesse d'Eldir, trouvant réunies dans la doctrine de ladite princesse toutes les extravagances qui l'avaient charmé ailleurs, et dans sa personne un mystère et une séduction qui manquaient à Mesmer, l'homme au baquet, et à St-Martin, « l'homme-esprit. » Nous ne vous dirons pas si elle était jeune ou vieille, cette princesse d'Eldir; nous n'en savons rien. Mais quoi! elle était femme, elle venait de loin, du fond de l'Asie; elle descendait, disait-elle, de quelque dynastie hindoue, dont la généalogie se perdait dans la nuit des siècles; elle passait pour avoir étudié en Orient les secrets philosophiques et

théurgiques des colléges sacerdotaux; elle s'attribuait une mission religieuse et parlait souvent par métaphores. Il n'en fallait pas tant pour gagner Gence. Il devint, en cheveux blancs, un des disciples de la princesse d'Eldir et un des chevaliers de son ordre, car elle avait fondé à Paris, le lendemain de la révolution de juillet (le moment était bien choisi), un ordre de chevalerie dans le genre de celui des rose-croix ou des Invisibles. Pour le public profane, cela s'appelait prosaïquement la société de morale universelle; mais pour les initiés, c'était la noble porte de l'Élysée, ayant pour emblèmes un œil, une étoile et un soleil, une espèce de loge maçonnique, un temple où, au lieu de se traiter de frères, les adeptes s'appelaient entre eux messieurs les chevaliers, ce qui chatouillait agréablement l'oreille du vieux prote. Il était, quant à lui, l'apôtre et le poëte de la secte, et quand il mourut, la sultane d'Eldir convoqua le chapitre de l'ordre et prononça devant lui, le 5 mai, l'éloge du défunt chevalier. Cet éloge, dont on a imprimé les passages de nature à être communiqués au vulgaire, va nous fournir un échantillon de la poésie de Gence et de la prose de la sultane. Après avoir rappelé les services du mort, la sultane s'écrie : « Moi aussi, « faible femme, je suis un missionnaire de paix « et d'espérance, venu des rives du Gange sur les « bords de la Seine. Je fus sans doute choisie par « la Providence, *cette émanation de Dieu*, pour faire « fleurir au milieu de vous, mes chers chevaliers, « sous votre soleil moins chaud ou moins ardent « que le mien, la morale et la bienfaisance, ces « jolies sœurs, ces deux beaux anges aux ailes « blanches, au doux sourire, aux mains délicates « toujours ouvertes à tous les maux. » Dans ce passage comme dans tout le reste de son discours, la princesse d'Eldir a l'air de ne voir dans la mort de Gence et dans l'éloge qu'elle fait de lui qu'une occasion de se louer elle-même. C'est ainsi qu'elle se plaît à réciter des vers de Gence, « les der- « niers, dit-elle, qu'il m'ait adressés. » Je les ai promis et je les donne sans commentaires :

« De ton sang pur, royal, coule la bienfaisance,
« D'Eldir, dans tes *vertus tu* trouves ta puissance;
« Et par ton cercle ouvert à la divinité,
« Tes chevaliers iront à la postérité. »

Gence mourut le 17 avril 1840, à 85 ans. Sa veuve lui survécut. Il y avait déjà deux ans qu'ils étaient aveugles l'un et l'autre. Heureusement pour eux, les longs travaux de l'époux n'avaient pas été sans fruit. S'ils n'avaient pas jeté un grand éclat sur son nom, ils lui avaient procuré, ce qui vaut mieux encore que la gloire, une vie aisée et indépendante. — Voici la liste de ceux de ses ouvrages dont nous n'avons pas parlé dans la notice qui précède, ou que nous n'avons qu'imparfaitement indiqués : 1° *La vérité du magnétisme, prouvée par les faits; extrait des notes et papiers de madame Alina d'Eldir, née dans l'Indoustan, par un ami de la vérité; suivie d'une notice sur Mesmer*, Paris, impr. de Migneret, 1829, in-8° de 128 pages; 2° (en collaboration avec M. Monnard), *Méditations religieuses, en forme de discours, pour toutes les époques, circonstances et situations de la vie domestique et civile, produites d'après l'ouvrage allemand intitulé* Standen der Andacht, Paris, Strasbourg, Londres, Treuttel et Würts, 1830 et années suivantes, 16 vol. in-8°; 3° *Nouvelles considérations historiques et critiques sur l'auteur et le livre de l'Imitation de Jésus-Christ*, ou *Précis et Résumé des faits et des motifs qui ont déterminé la restitution de ce livre à Jean Gerson, chancelier de l'Église de Paris*, Paris, Treuttel et Würts, 1832, in-8°. Cet ouvrage avait déjà paru, mais moins complet, en 1812, à la suite d'une dissertation de Barbier sur les anciennes traductions françaises de l'*Imitation*. 4° *La vraie phrénologie*, ou l'*Unité d'un principe intellectuel et moral dans l'homme, fondée sur l'accord de l'expression rationnelle du verbe et de la conscience du moi, avec la notion de l'être universel*, Paris, Leleux, 1836, in-8°; 5° *Notice biographique et littéraire du philosophe français Antoine Lasalle, ancien officier de marine, auteur de la Balance naturelle et de la Mécanique morale, etc.*, Paris, Leroi, 1837, in-8°; 6° *Notice biographique des Pères et auteurs cités par Bourdaloue*, annexée à la table des œuvres de ce prédicateur, Versailles, 1812; 7° *Entretiens sur les principes de la philosophie*, 1830, in-8° (ouvrage inspiré par l'*Homme de désir* et l'*Homme-esprit* de St-Martin); 8° *Sur les travaux du Poussin*, in-8°; 9° *Analyse des principes de la connaissance humaine*, etc., 1828, une feuille d'impression; 10° *Précis en vers*, avec des remarques sur l'*Imitation de Jésus-Christ* et son auteur, 1829, in-8°; 11° *Étrennes patriotiques et morales en vers, aux amis de l'humanité*, etc., 1831, in-18; 12° *Ode sur les vanités du monde*, etc., 1832; 13° l'*Ombre d'un grand nom* ou le *Personnage fictif dévoilé*; 14° *Jean Gerson restitué et expliqué par lui-même*, etc., 1836, in-8°; 15° la *Vraie philosophie de l'histoire*, etc., *poëme philosophique et moral*, etc. (Les titres de chaque livre ou opuscule de Gence sont accompagnés d'explications qui en font presque une table des matières). 16° La *Grande œuvre latine définitivement rattachée au pèlerin Jean Gerson*, etc., 1838, in-8°; 17° la *Modulation dans la grande œuvre latine du pèlerin*, etc., etc; 18° *Dernières considérations sur le véritable auteur de la grande œuvre latine*, etc., etc., prose et vers, 1838; 19° *Chant religieux composé pour les séances de la société...., etc....*, fondée par la sultane mogole Alina d'Eldir... — *Quatrains d'Eldir sur le bonheur*, 1838. — 20° *Stances aphoristiques sur l'accord de la pensée et de la religion dans les progrès de la philosophie rationnelle, ramenée à son principe ternaire*, etc., etc., 1839, in-8°. — 21°.... Mais il faut s'arrêter. Nous pourrions citer encore (et nous ne savons pas tout) plus de dix ou douze brochures en prose et en vers, roulant toutes, comme les précédentes, sur Jean Gerson et la sultane d'Eldir.

Cette nomenclature monotone deviendrait insupportable, et cela sans utilité. C—ET.

GENDRE (LE). *Voyez* LEGENDRE et SAINT-AUBIN.

GENDRON (CLAUDE DESHAIS), docteur en médecine de la faculté de Montpellier, et ensuite médecin du duc d'Orléans, régent de France, était né en Beauce. Le goût précoce qu'il manifesta pour les sciences physiques lui ayant fait embrasser par choix la médecine, il se livra avec tant d'ardeur à l'étude de cette science, qu'il ne tarda pas à y acquérir beaucoup d'habileté et une grande réputation. La place de médecin du régent l'avait mis en rapport avec les grands : son amour pour les sciences, les agréments d'un esprit très-cultivé et les qualités du cœur les plus estimables le lièrent avec la plupart des savants de son temps; et quoique obligé de vivre à la cour, il fut toujours compatissant envers les malheureux, simple dans ses mœurs et ami de la vérité. Parvenu à un âge avancé, il se retira à Auteuil, près de Paris, dans la maison qui avait appartenu autrefois à Boileau-Despréaux, son ami. Les savants, les ambassadeurs et les grands du siècle venaient souvent le visiter et le consulter dans cette retraite philosophique, où il mourut le 3 septembre 1750, à l'âge de 87 ans. Voltaire, encore jeune, était venu un jour lui présenter un de ses ouvrages; inspiré par le souvenir de Boileau et par la présence du vieillard vénérable dont il ambitionnait les suffrages, il lui adressa ces vers :

C'est ici le vrai Parnasse
Des vrais enfants d'Apollon ;
Sous le nom de Boileau ces murs virent Horace;
Esculape y paraît sous celui de Gendron.

Le seul ouvrage qu'il ait publié a pour titre : *Recherches sur la nature et la guérison des cancers*, Paris, 1700, in-12. Ce traité n'est peut-être pas en rapport avec la grande réputation dont l'auteur jouit pendant sa vie; mais il est écrit avec sagesse. A une époque où une foule de charlatans et de médicastres protégés par des hommes puissants se vantaient d'avoir des secrets pour guérir radicalement cette redoutable maladie, Gendron fit voir que l'extirpation est le seul moyen de guérison sur l'efficacité duquel on puisse compter : comme palliatif, il conseillait les applications topiques de belladone, dont son oncle avait, longtemps avant lui, fait usage avec succès dans cette maladie. Un de ses neveux, docteur de l'université de Montpellier comme lui, hérita de ses manuscrits; mais aucun n'a paru digne d'être publié. CH—T.

GENDRON (LOUIS-FLORENTIN DESHAIS), autre neveu du précédent, fut professeur et démonstrateur oculiste à l'école de chirurgie, en 1762. On lui doit : 1° *Lettres sur plusieurs maladies des yeux, causées par l'usage du rouge et du blanc*, Paris, 1760, in-12; 2° *Traité des maladies des yeux, et des moyens et opérations propres à leur guérison*, Paris, 1770, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur aura probablement fondu les lettres qu'il avait précédemment écrites sur le même sujet, constitue une fort bonne monographie sur les maladies des yeux et des parties accessoires. — GENDRON (Pierre-André), arrière petit-neveu de Claude Deshais Gendron, médecin habile, né à Büeil en Tourraine, en 1765, mort à la Chartre-sur-Loir (Sarthe), le 17 avril 1814, a écrit quelques mémoires qui sont disséminés dans le recueil de la Société de médecine de Paris et dans les annales cliniques de Montpellier. — GENDRON (Pierre) est auteur d'un traité portugais d'hygiène publique, où l'on trouve des choses utiles sur les causes de l'insalubrité de l'air des villes, des hôpitaux, des prisons, des vaisseaux, sur les moyens de remédier à cette insalubrité, et sur plusieurs autres causes de maladies auxquelles les soldats et les marins sont particulièrement exposés; il a pour titre : *Tratado da conservaçaõ da sanda dos povos*, Paris, 1756, in-8°. CH—T.

GENEBRARD (GILBERT), bénédictin de l'ordre de Cluny, archevêque d'Aix et fougueux ligueur, né à Riom en Auvergne vers l'an 1537, se fit un nom par sa rare érudition. Ayant pris l'habit de St-Benoît dans le monastère de Maussac, voisin de sa ville natale, il fut envoyé pour ses études à Paris, où Claude Duprat, évêque de Clermont, charmé des dispositions qu'il annonçait, le soutint par ses libéralités. Il y prit des leçons des meilleurs maîtres : d'André Turnèbe pour le grec, de Jacques Charpentier pour la philosophie, et de Claude de Saintes pour la théologie. Avec de tels secours et une grande application, il fit des progrès rapides, se rendit très-habile dans les langues savantes, et parvint surtout à posséder parfaitement l'hébreu. Ayant fini ses cours en 1563, il se fit recevoir docteur de la maison de Navarre, fut nommé quelque temps après à la chaire d'hébreu au collége royal, et pourvu des prieurés de St-Denis de la Chartre et de Ferrières. Sa réputation s'était étendue dans les pays étrangers; de sorte qu'ayant eu occasion de faire un voyage à Rome, sous le pontificat de Sixte-Quint, il fut reçu de ce pape et du sacré collége avec des distinctions particulières. Heureux s'il se fût tenu dans les limites d'une carrière qu'il parcourait avec tant d'honneur! Le célèbre Pierre Danes, qui l'aimait, voulant reconnaître son mérite, se démit en sa faveur de son évêché de Lavaur, et présenta aux états de Blois une requête pour le faire agréer. Henri III, le clergé et la noblesse approuvaient ce choix; mais le président Pibrac désirait cet évêché pour son frère Claude du Faur, et fit si bien qu'il l'emporta. Soit dépit, comme quelques-uns l'ont prétendu, soit que Genebrard, catholique ardent, crût ne voir dans les chefs de la Ligue que les défenseurs du catholicisme à une époque où le protestantisme menaçait la foi en France, il se jeta dans ce parti avec un emportement qui tenait de la frénésie. La Ligue s'applaudit d'avoir acquis un pareil champion. Le duc de Mayenne lui fit avoir,

en 1592, l'archevêché d'Aix; et le pape Grégoire XIV lui en donna les bulles. De son côté, il servit merveilleusement la Ligue par ses écrits et ses discours. Il fit un livre où il déclara excommuniés tous ceux qui avaient communiqué avec Henri III après le meurtre du cardinal de Guise. Il poursuivit Henri IV avec le même acharnement, signa la requête des seize, prêcha le 21 février 1593, dans l'église Notre-Dame, le sermon du *Béarnais*, tissu d'injures grossières, réitéra le jour de la Pentecôte de la même année, dans un autre sermon, les mêmes invectives, déclama contre la paix, désirée par tous les gens sages, et ne cessa d'entretenir le peuple dans la rébellion. Cependant la ville d'Aix s'étant déclarée pour le roi, il fut obligé de se retirer à Avignon. Alors le parlement de Provence procéda contre lui. Un arrêt du 26 janvier 1596 condamna au feu un livre qu'il avait fait contre le concordat, déclara l'auteur déchu de l'archevêché d'Aix (1), et le bannit à perpétuité. Le clément Henri IV adoucit ce jugement, et permit à Genebrard de se retirer dans le prieuré de Semur en Auxois, bénéfice assez considérable dont il était titulaire. Il mourut dans cette retraite, le 16 février (2) 1597, âgé d'un peu plus de 60 ans. Genebrard était sans contredit un homme de mérite et un savant très-distingué. Il fut même, si l'on en croit les auteurs du *Gallia christiana*, un bon évêque, *episcopus meritissimus* (sans doute à son fanatisme près); il comptait pour amis des personnages de la meilleure réputation, *melioris notæ*, parmi lesquels était St-François de Sales, qui se glorifiait d'être son disciple. Il était lié avec tous les savants de son temps. De Thou lui accorde même des mœurs douces, mais auxquelles, dit-il, « sa manière d'écrire ne répondait « pas. » L'Étoile rapporte que « Henri IV, dînant à « St-Denis, demanda qui était un nommé Gene- « brard, et que Demery répondit, par l'organe de « Perrerin, lecteur du roi, qui était derrière lui, « que c'était un moine qui ne pouvait dire ni écrire « un mot qui ne fût une injure. » Sa mémoire néanmoins reçut encore d'honorables hommages. La bibliothèque générale de l'ordre de St-Benoît dit qu'il était qualifié d'astre éclatant de l'Église et des sciences, *præclarum Ecclesiæ et litterarum sydus*. Scévole de Ste-Marthe, en rendant justice à sa profonde érudition, regrette qu'elle n'ait pas été accompagnée d'un jugement plus sain; et la courte épitaphe (3) mise sur sa tombe en dit beaucoup plus qu'il n'en faut pour le faire encore assez avantageusement juger par la postérité. Quant à la manière dont il écrivait en latin, langue dans laquelle sont composés presque tous ses ouvrages, il y a plus de facilité que de goût. On reproche à son style d'être dur et enflé d'épithètes et de synonymes. On prétend que souvent il étudiait quatorze heures par jour. On peut voir dans Niceron (t. 22) la liste de ses nombreux ouvrages; nous indiquerons les principaux : 1° Un *Alphabet hébreu, avec le décalogue en hébreu et la version latine*, Paris, 1567, in-8° de 28 pages; 2° *Isagoge rabbinica ad legenda et intelligenda Hebræorum et Orientalium sine punctis scripta*, etc., ibid., in-4°, 1563, 1587, et dans les *Analecta rabbinica* de Reland, Utrecht, 1702, in-8°; 3° *Psalmi Davidis, calendario hebræo, syro, græco-latino, argumentis et commentariis genuinum eorum sensum, hebraïsmosque locupletius quam antea aperientibus*, Paris, 1577, in-8°, très-souvent réimprimé in-4° et in-fol.; commentaire très-estimé, et le meilleur, dit dom Calmet, que l'on ait sur les Psaumes. Genebrard y défend la version grecque des Septante contre le texte hébreu. Il avait laissé sur tout l'Ancien Testament un commentaire dont le manuscrit se conservait dans la bibliothèque du collége des jésuites à Paris, et dont Edm. Richer désirait vivement la publication. 4° *Canticum Canticorum versibus ïambicis et commentariis explicatum, adversus trochaïcam Theod. Bezæ paraphrasim*, Paris, 1585, in-8°. Il avait déjà donné en 1570, in-4°, les commentaires de trois rabbins sur le même Cantique des cantiques. 5° *Seder Olam Zuta* (en hébreu), avec une version latine sous ce titre : *Hebræorum breve chronicon sive compendium de mundi ordine et temporibus*, Paris, 1572, in-8°. Cette chronique, superficielle et très-inexacte, va jusqu'à l'an 1112 de J.-C. On trouve à la suite l'*Historica cabballa Rabbi Abrahæ Davidis filii* (autre chronique terminée à l'an 1121), et des extraits de Maïmonide et de deux autres rabbins sur les passages du Talmud qui traitent du Christ. 6° *Chronographiæ libri IV*, Paris, 1580, in-fol.; plusieurs fois réimprimé, et vivement critiqué par Rich. Simon. On trouve à la suite divers traités traduits des rabbins (*voy.* ELDAD). 7° Une *Histoire de Josèphe, traduite en français*, Paris, 1578 et 1609, in-fol., aujourd'hui oubliée; 8° la *Première partie de la liturgie de St-Denis l'Aréopagite*; 9° *De sancta Trinitate libri tres*; et des *éditions d'Origène, de quelques discours de St-Hilaire d'Arles et d'autres Pères*; 10° *Liber de jure et necessitate sacrarum electionum ad ecclesiæ Gallicanæ redintegrationem*, Paris, 1593, in-12; Lyon, 1594; Liége, 1601. C'est le livre que le parlement de Provence fit brûler. Genebrard y soutient le droit des églises pour l'élection des évêques, contre le concordat de Léon X. 11° *De clericis præsertim episcopis, qui participarunt in divinis scienter et sponte cum Henrico Valesio post cardinalicidium, T. P.* (*theologi Parisiensis*) *assertio, ejusque illustratio*, 1589, in-8°. Il y en a eu une traduction en français la même année. Genebrard, comme il a été dit plus haut, y déclare bien et dûment excommuniés les évêques, abbés et docteurs qui ont assisté au service divin avec Henri

(1) Il est remarquable que Paul Hurault de l'Hôpital, nommé à cet archevêché par Henri IV, qui ne reconnaissait pas Genebrard, institué sans nomination royale préalable, n'en prit cependant possession qu'après la mort de Genebrard.

(2) Ou le 24 mars, selon le nouveau *Gallia christiana*.

(3) Voici cette épitaphe:

Urna capit cineres, nomen non orbe tenetur,

de Valois, après le meurtre du cardinal de Guise. 12° *Oraison funèbre de Pierre Danes*, Paris, 1577, in-8°. L—Y.

GENEBRIER. Il fut un temps où les hommes d'État et de cabinet cherchaient un agréable délassement dans l'étude des antiquités et principalement dans celle des médailles. Tel a été le savant auquel nous consacrons cet article. Il prend lui-même dans ses écrits le titre de médecin, et c'est tout ce que nous savons de lui. Il fit paraître, en 1704, un petit volume in-8°, qui contenait deux dissertations : la première traite des médailles de *Magnia Urbica*, qu'il dédia à M. Foucaut de Magni. Il y établit que cette princesse a été la femme de Carus, et son opinion a été adoptée par Banduri et Venuti; d'autres antiquaires ont pensé qu'elle était femme de Carinus, avec qui elle est figurée sur plusieurs médailles (*voy.* CARINUS). L'autre dissertation traite de *Nigrinianus*, qui n'est connu non plus que par ses médailles, et dont l'époque est également incertaine. Il la rapporte au même temps, et c'est aujourd'hui l'opinion de la plupart des antiquaires (1). Il paraît que, dès cette époque, Genebrier avait commencé à s'occuper des médailles de Carausius, et que le désir d'en connaître un plus grand nombre le conduisit en Angleterre, où il fut très-bien accueilli par les antiquaires, et principalement par milord comte de Pembrok, un des plus célèbres amateurs de la numismatique. Genebrier, de retour à Paris, adressa à cet illustre Mécène une *Lettre sur une médaille singulière de Carausius;* elle est insérée dans le *Mercure de France*, septembre 1731. Ce ne fut que neuf ans après qu'il fit paraître l'ouvrage auquel il travaillait depuis si longtemps, l'*Histoire de Carausius, empereur de la Grande-Bretagne, collègue de Dioclétien et de Maximien, prouvée par les médailles*, Paris, 1740, in-4°. Elle reçut l'approbation du monde savant. Il paraît que Genebrier est mort avant 1750, puisqu'il n'est point cité dans la *France littéraire*, qui a été publiée à cette époque. A. L. M.

GENES. *Voyez* FROGER et GENNES.

GENÈS D'ARLES (SAINT), natif ou originaire de cette ville, vivait dans le 3e siècle. Il s'était rendu célèbre par son talent d'écrire en notes, où il était devenu si habile, que la rapidité de sa main égalait celle de la parole; il devint plus célèbre encore par son courage à confesser la foi. C'était lui qui écrivait les plaidoyers des avocats et les autres discours publics improvisés qu'on voulait conserver. Il exerçait l'emploi de greffier ou notaire, et il était chargé de rédiger les arrêts des cours de justice et les autres actes civils. L'empereur Maximien-Hercule, collègue de Dioclétien, étant venu à Arles, voulut y faire publier un édit de persécution contre les chrétiens. Il était de l'office de Genès de le transcrire sur les registres publics. Cette loi de sang lui fit horreur, quoiqu'il ne fût que catéchumène : il refusa son ministère à une telle œuvre de barbarie et d'iniquité, et fut obligé de prendre la fuite. Il parcourut plusieurs villes pour se dérober aux perquisitions qu'on faisait contre lui; enfin, il fut découvert et arrêté. On lui trancha la tête sur le bord du Rhône. Il ne paraît pas qu'il ait reçu d'autre baptême que celui du martyre. Prudence, Grégoire de Tours, et d'autres saints, en parlant de lui, l'appellent *la gloire de la ville d'Arles*. Le *Martyrologe romain* marque sa fête au 25 d'août. A la fin des *Lettres de St-Paulin* se trouve l'histoire de St-Genès d'Arles. Quelques écrivains croient qu'il en est l'auteur : ce qu'il y a de certain, c'est que dans quatre manuscrits cette histoire porte le nom du bienheureux Paulin, évêque, sans que néanmoins il soit fait mention du siége. Dom Ruinart l'a aussi publiée sous le nom de *l'évêque Paulin d'heureuse mémoire;* et le dernier éditeur de St-Paulin l'a laissée dans les œuvres qu'il a publiées (*voy.* PAULIN). — GENÈS (S.), comédien, appelé aussi GENÈS DE ROME, y exerçait cette profession sous l'"empire de Dioclétien. Ce prince devant se rendre dans cette ville, on fit de grands préparatifs pour lui donner des fêtes, et il fut résolu que les spectacles, plaisirs si chers aux Romains, en feraient partie. Genès, devant jouer en présence du prince, crut qu'il ferait une chose qui lui serait extrêmement agréable en mettant sur la scène et y livrant au ridicule et à la dérision les mystères des chrétiens, pour lesquels la haine de Dioclétien n'était que trop connue. Genès exécuta son dessein : il parut sur le théâtre en présence de l'empereur dans la situation d'un malade à l'extrémité; puis, contrefaisant les catéchumènes, qu'il n'était pas rare, dans ces temps-là, de voir recourir au baptême à l'article de la mort, il demanda à être baptisé. Deux autres acteurs se présentèrent, l'un faisant l'office d'exorciste, et l'autre de prêtre. Tandis qu'avant de procéder à la cérémonie ils interrogeaient Genès suivant le rite chrétien, Dieu agissait dans son cœur, en sorte que, déjà changé, ce fut sincèrement qu'il répondit en demandant le baptême. Ils le baptisèrent en se moquant, et le revêtirent de la robe blanche des néophytes, croyant toujours que c'était un jeu. Pour compléter le divertissement, d'autres comédiens se présentèrent vêtus en soldats, et saisirent le nouveau chrétien, qu'ils conduisirent devant l'empereur. Là, au grand étonnement des spectateurs, Genès déclara qu'il avait toujours haï les chrétiens, et n'avait paru au théâtre que pour se moquer de leurs mystères; mais que tout à coup il s'était senti, malgré lui, entièrement changé, et qu'éclairé par une lumière intérieure, il n'avait pu s'empêcher de reconnaître que Jésus-Christ était le vrai Dieu. Après quoi, s'adressant à l'empereur lui-même et à tous ceux qui l'écoutaient, il les conjura d'ouvrir les yeux à cette même lumière, et de reconnaître Jésus

(1) Ces deux dissertations ont été traduites en latin et insérées dans les *Electa numaria* de Woltereck.

pour le Sauveur. Dioclétien, irrité de ce discours, fit cruellement fustiger Genès; après quoi il le livra au préfet du prétoire Plautien, qui le fit mettre sur le chevalet, et ordonna qu'on lui déchirât les flancs avec des ongles de fer, et puis qu'on les lui brûlât avec des torches ardentes. N'ayant pu vaincre la patience de Genès par ces tourments, il le fit décapiter. Les uns placent le martyre de Genès en 286, les autres en 303; l'Église l'honore aussi le 25 d'août (1). — GENÈS (Saint), évêque de Clermont en Auvergne, d'une famille illustre, renonça à une grande fortune et aux avantages de sa naissance pour le service des autels. Étant entré dans l'état ecclésiastique, il devint archidiacre de Clermont, et lorsque ce siége vint à vaquer, en 656, il fut unanimement élu évêque, dignité qu'il n'accepta qu'avec peine. Il gouverna sagement, et fit fleurir les mœurs et les vertus chrétiennes. L'erreur de Novatien et de Jovinien ayant fait quelques progrès dans son diocèse, il ne prit point de repos qu'elle ne fût extirpée. On lui doit divers établissements pieux, tels qu'un hôpital dans la ville de Clermont et la fondation de l'abbaye de Manlieu, *Magni loci*, dans le bourg de ce nom. Il mourut vers l'an 662. Le diocèse de Clermont l'honore le 3 juin, et le même jour l'Église fait mémoire de lui. L—Y.

GENÈS ou GÉNIS (SAINT), en latin *Genesius*, était abbé du palais quand il succéda sur le siége métropolitain de Lyon à St-Chaumond (*voy.* ce nom), assassiné par ordre d'Ébroïn le 28 septembre 657. Avant son épiscopat, Clovis II, roi de Neustrie et de Bourgogne, l'avait chargé d'assister la reine Bathilde dans ses œuvres de charité, et ce fut par ordre de cette reine qu'il fonda dans l'Ile-de-France la célèbre abbaye de Chelles. A partir de son intronisation jusqu'en 674, son nom ne reparaît plus dans nos annales. En ce temps-là, et dès le commencement de la seconde mairie d'Ébroïn, Lyon et tout le pays qui formait le district de cette ville avaient cessé d'obéir aux maires et aux rois de Neustrie. Les chefs de l'armée d'Ébroïn, après avoir pris possession d'Autun et s'être emparé de St-Léger, évêque de ce siége, marchèrent sur Lyon afin d'expulser Genès de sa métropole, et d'installer dans le patriciat de Provence un duc dévoué à Ébroïn; mais les peuples, rassemblés de toutes parts, ne leur permirent pas de s'emparer de la grande cité de Lyon, et les obligèrent de s'en retourner d'où ils étaient venus. Genès, délivré de ses ennemis, gouverna paisiblement son diocèse jusqu'en 678, année présumée de sa mort. Plus tard, son corps fut transféré dans l'abbaye de Chelles, où, jusqu'à l'époque de sa destruction, en 1790, sa mémoire fut honorée avec une singulière vénération. Quatre paroisses du diocèse de Lyon, où l'on fait sa fête le 3 novembre, portent son nom; mais il en est une, St-Genis-Laval, qui lui a substitué, pour être son patron, St-Genès d'Arles, qui fut notaire et martyr au 3e siècle. Une hymne en vers latins, consacrée à la louange de ce dernier saint, a été publiée pour la première fois, p. 12 du *Minuciana* (Lyon, 1847, in-8°). Voyez l'*Hagiologium* de Théophile Raynaud, p. 62; le *Gallia christ.*, t. 11, p. 44; le *Recueil* de D. Bouquet, t. 1, p. 616 et 619; l'*Histoire de France* de Henri Martin, t. 2, p. 158. A. P.

(1) St-Genès est le héros de deux tragédies (*voy.* DESFONTAINES et ROTROU).

GENESIUS (JOSEPH), historien du Bas-Empire, florissait vers le milieu du 10e siècle. Jean Scylitza est le seul auteur contemporain qui l'ait nommé, mais sans entrer dans aucun détail à son égard. Le P. Labbe, trompé sans doute par quelque faute de copiste, a cru devoir distinguer Genesius de *Josephus Byzantinus;* mais Fabricius rejette cette opinion comme n'étant nullement fondée. L'histoire qui porte le nom de Genesius fut entreprise par l'ordre de Constantin Porphyrogénète (1); elle commence à l'année 813, et comprend les règnes de Léon l'Arménien, Michel le Bègue, Théophile son fils, et Basile le Macédonien, mort en 886. Jean-André Bosius eut le projet de la publier; mais, en mourant, il ne laissa que quelques notes en marge d'un manuscrit que l'on conserve à la bibliothèque de l'Académie d'Iéna. George Schubart, et, après lui, Godefroi Wagner, en annoncèrent des éditions. Godefroi Oléarius, après avoir revu le texte de Genesius avec le plus grand soin, le traduisit en latin, et en expliqua par des notes les passages les plus difficiles. Son travail était prêt à voir le jour en 1726. Enfin l'*Histoire* de Genesius a été imprimée, pour la première fois, en grec et en latin, sur un manuscrit de la bibliothèque de Jean Mencken Burckard, Venise, 1733, in-fol. Ce volume, dans lequel on a réuni plusieurs autres opuscules sur le même sujet, se joint à la collection de l'*Histoire byzantine*, imprimée au Louvre. Freytag, d'après Lenglet-Dufresnoy, cite une édition de l'*Histoire* de Genesius, Venise, 1570, in-4°; mais on doit la regarder comme imaginaire, puisqu'elle a été inconnue à tous les savants cités dans cet article comme ayant travaillé sur le même ouvrage, et qui, par cette raison, auraient eu tant d'intérêt à se la procurer. W—S.

GENEST (CHARLES-CLAUDE), fils d'une sage-femme, naquit à Paris le 17 octobre 1639. Pour toute éducation il apprit d'abord à lire, et ensuite à très-bien écrire, afin de pouvoir entrer dans les bureaux de Colbert. Mais un de ses camarades, qui allait chercher fortune aux Indes avec une petite pacotille, l'emmena avec lui pour tenir ses livres. Ils furent pris en mer par les Anglais, dépouillés de tout, et conduits à Londres. Un seigneur du pays prit Genest pour enseigner le français à ses enfants, et, à cet effet, l'envoya à

(1) On ne doit pas confondre l'*Histoire* de Genesius avec la *Chronique*, composée également par l'ordre de Constantin Porphyrogénète, et imprimée dans les *Scriptores post Theophanem*, publiés par F. Combefis, Paris, 1685, in-fol.

sa maison de campagne. Il y acquit une grande connaissance des chevaux ; et ce fut là l'origine de sa fortune. Un écuyer du duc de Nevers, étant venu acheter des chevaux en Angleterre pour son maître, eut affaire à Genest, fut émerveillé de son savoir, lui persuada de revenir en France, et le présenta, comme homme habile, au duc, qui l'emmena avec lui dans les campagnes de 1672 et 1673. Ayant appris des vers dans sa jeunesse, Genest s'imagina d'en composer sur les conquêtes du roi, à qui ils furent présentés ; et, peu de temps après, il remporta un prix de poésie à l'Académie française. Le P. Ferrier, confesseur du roi, lui avait dit à l'armée : *Je voudrais bien vous voir plus de sagesse et un autre habit ;* et, d'après cet avis bienveillant, il s'était réformé, et avait adopté le costume ecclésiastique. Il se fit connaître de Bossuet et de Malezieu, qui prirent intérêt à lui, se plurent à l'instruire, et le firent entrer, en qualité de précepteur, auprès de mademoiselle de Blois, depuis femme du régent. Cette éducation terminée, il fut recueilli par la duchesse du Maine, qui lui donna un logement à Sceaux : il contribua beaucoup aux divertissements de cette cour. A l'âge de quarante ans, il se mit à apprendre le latin, et il en vint à bout. Il mourut le 19 novembre 1719, âgé de 84 ans. Il avait été reçu à l'Académie française en 1698. Louis XIV lui avait donné l'abbaye de St-Vilmer, et le régent une pension de deux mille livres sur l'archevêché de Sens. Il a mis en mauvais vers la philosophie de Descartes, sous le titre de *Principes de philosophie*, ou *Preuves naturelles de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme*, Paris, 1716, in-8°. « Cet ouvrage, dit Voltaire, signala « plus sa patience que son génie ; et il n'eut guère « rien de commun avec Lucrèce que de versifier « une philosophie erronée presque en tout. » Ce fut Malezieu qui lui persuada de travailler pour le théâtre, où il donna *Zélonide*, *Polymnestor*, *Joseph* et *Pénélope*. De ces quatre tragédies, la dernière, qui eut le moins de succès dans le temps, est cependant la seule qui soit restée. « Elle est, dit « encore Voltaire, au rang de ces pièces écrites « d'un style lâche et prosaïque, que les situations « font tolérer à la représentation. » Dans la préface de ses odes sur les conquêtes de Louis le Grand (1674), l'auteur s'étonne d'avoir quelquefois reproduit *les pensées de ces anciens qu'il n'avait jamais lus*. On trouve dans le *Recueil de vers choisis*, donné par le P. Bouhours, une très-belle épître en vers de l'abbé Genest à M. de la Bastide, pour l'engager à abjurer le calvinisme. Il a eu aussi beaucoup de part au recueil intitulé *Les divertissements de Sceaux* (Trévoux, 1712, 2 vol. in-12). La vie de l'abbé Genest, qui est insérée dans les *Mélang. hist. et philol.* de Michault, est de l'abbé d'Olivet. A—G—R.

GENET (EDME-JACQUES), secrétaire-interprète de Monsieur, membre de la société littéraire d'Upsal (*Apollini sacra*), mort en 1781, a donné au public : 1° *Histoire des différents siéges de Berg-op-Zoom*, 1747, in-12 ; 2° *Lettres choisies de Pope*, trad. de l'anglais, 1754, 2 vol. in-12 ; 3° *La vérité révélée*, trad. de l'anglais, 1755, in-12 ; 4° *Le peuple instruit, ou les alliances dans lesquelles les ministres ont engagé la nation*, trad. de l'anglais (de Shabbéar), 1756, in-12 ; 5° *Le peuple jugé*, trad. de l'anglais, 1756, in-12 ; 6° *Petit catéchisme politique des Anglais*, 1757, in-12 ; 7° *État politique actuel de l'Angleterre*, ouvrage périodique, Paris, 1757-1759, 10 vol. in-12 ; 8° *Mémoire pour les ministres d'Angleterre contre l'amiral Byng*, trad. de l'anglais, 1757, in-12 ; 9° *Essais historiques sur l'Angleterre*, Paris, 1761, 2 vol. in-12 ; 10° *Lettre au comte de Bute sur la retraite de M. Pitt*, trad. de l'anglais, 1761, in-8° ; 11° *Nouvelle lettre au comte de Bute, concernant la rupture de l'Angleterre avec l'Espagne*, 1762, in-8° ; 12° *Table ou abrégé des 135 volumes de la Gazette de France, depuis son commencement, en* 1631, *jusqu'à la fin de l'année* 1765, Paris, 1768, 3 vol. in-4°. A. B—T.

GENET (EDMOND-C.), fils du précédent, né à Versailles (1), débuta dans la carrière diplomatique par être secrétaire d'ambassade. Ayant embrassé avec ardeur les principes de la révolution, il fut nommé le 13 octobre 1789 chargé d'affaires de France en Russie ; mais la manifestation de ses opinions ne tarda pas à le faire voir avec défiance à cette cour. Le 31 août 1791, le comte Osterman lui insinua qu'il ferait bien de n'y plus paraître ; et, à partir de cette époque, il dut cesser presque toutes relations avec les autres membres du corps diplomatique. Au moment où il reçut (19 juillet 1792) l'ordre de quitter St-Pétersbourg sous huit jours, il ne voyait plus que M. Daboli, ministre de la république de Pologne. Après la chute du trône, le conseil exécutif le désigna (14 novembre 1792) pour aller remplacer M. Maulde en Hollande ; mais il ne fut pas donné suite à cette désignation ; et, au mois de décembre suivant, Genet fut nommé ministre plénipotentiaire de la nouvelle république aux États-Unis. L'accueil qu'on lui fit à son arrivée à Charlestown et à Philadelphie, et une adresse qui lui fut présentée par des habitants de cette dernière ville qui sympathisaient vivement avec les chefs de la révolution française, lui tournèrent la tête. Soutenu par ce parti déjà si puissant et si nombreux dans l'Union, qui ne l'accueillait avec tant d'enthousiasme que parce qu'il espérait s'en faire lui-même un appui, poussé par quelques consuls de sa nation, entre lesquels

(1) Genet était frère de mesdames Auguié et Campan, toutes deux femmes de chambre de la reine Marie-Antoinette. C'est à tort que, dans ses *Mémoires*, cette dernière fait au ministre des affaires étrangères de cette époque un grief de n'avoir pas conservé à Genet fils la place de chef de bureau des interprètes des affaires étrangères, de la guerre et de la marine qu'avait son père, sa suppression ayant été la conséquence d'une meilleure organisation des bureaux. Il en fut d'ailleurs amplement dédommagé par sa nomination de secrétaire d'ambassade qui lui ouvrait une carrière plus brillante et plus avantageuse. Ce qui le prouve, c'est que trois ans plus tard il fut chargé d'affaires en Russie.

se signalait un ex-régent de collége, d'une imagination extravagante, et qui rêvait la résurrection de Sparte (1), Genet osa se permettre, au milieu des États-Unis, des actes de souveraineté, et se porter à des excès que le président lui-même n'aurait pu hasarder sans danger. Il arma dans le port de Charlestown des corsaires qui infestèrent les mers voisines, et s'emparèrent de navires appartenant aux puissances ennemies de la France, bien que les États-Unis fussent en paix avec elles. Le vice-consul français à Boston, Antoine Charbonnet-Duplain, avait commis diverses infractions à la loi du pays, notamment en retirant à main armée un bâtiment confié à la garde d'un officier de justice. Washington révoqua l'*exequatur* de cet agent; Genet prit fait et cause pour lui, et, dans une lettre au secrétaire d'État Jefferson, contesta le droit et la légalité de la décision du président. On prétend qu'à cette même époque avaient lieu des réunions secrètes dont cet envoyé était l'âme et le directeur, et dans lesquelles la tranquillité de l'Union, peut-être même l'existence de son gouvernement, étaient menacées. Les fédéralistes accusèrent alors leurs adversaires, qui paraissaient être de connivence avec la légation et les consuls français, de préparer à l'Amérique les scènes sanglantes qui désolaient la France. Genet avait aussi formé le projet d'une descente dans les Florides, qui devait partir des ports de la Caroline du Sud et de la Géorgie, et d'une attaque contre la Louisiane et la Nouvelle-Orléans par des bandes enrôlées dans le Kentucky. Ces deux expéditions avaient déjà reçu un commencement d'exécution qu'arrêta son rappel. A la vue de tant d'atteintes portées à l'indépendance du pays, Washington s'était vu forcé de faire solliciter ce rappel par Monroé; et l'on doit dire que le comité de salut public s'empressa de déférer aux justes plaintes des États-Unis. Genet fut donc destitué, ainsi que les consuls qui avaient excité ou secondé ses folies. Tous reçurent ordre de venir rendre compte de leur conduite à la convention; ce qu'ils se gardèrent bien de faire, soupçonnant le sort qui les attendait à Paris. Genet trouva un asile dans ce même pays qu'il avait voulu bouleverser. Il s'y fit naturaliser, et épousa la fille du général Clinton, gouverneur de la Caroline. Il mourut en juillet 1834, à Schodack, comté de Rensselaer, dans une sorte d'obscurité. Un an avant sa mort, il avait fait hommage à Andrew Jackson, alors président, d'une médaille antique de Jules-César. La lettre d'envoi, qui fut publiée dans tous les journaux de l'Union, contenait les flatteries les plus ridicules; il ne se contentait pas de comparer Jackson à César, il le mettait même au-dessus : *Quod Cæsar fecit*, disait-il, *Jackson superavit*, et autres flagorneries faites pour étonner de la part d'un ami de l'égalité, qu'on avait vu danser la carmagnole avec des matelots sur le port de New-York, lorsqu'il était ministre plénipotentiaire de la république française. Edmond Genet est auteur de deux traductions du suédois : 1° *Histoire d'Éric IV, roi de Suède*, trad. du suédois de M. Olf Celsius, 1777, 2 vol. in-12; 2° *Recherches sur l'ancien peuple finois, d'après le rapport de la langue finoise avec la langue grecque*, trad. du suédois de M. Idman, 1778, in-8°. Ces deux traductions ont été attribuées par quelques auteurs à son père (*voy.* l'article précédent). G—R—D.

(1) On a vu depuis ce rigide républicain subir avec résignation les exigences et les faveurs impériales.

GENÈVE (ROBERT DE), pape à Avignon sous le nom de Clément VII, élu à Fondi le 27 août 1378, était frère du comte Amédée de Genève, d'une naissance illustre, et allié à presque tous les souverains. Il avait été chanoine de Paris, évêque de Térouanne, puis de Cambrai, promu au cardinalat par Grégoire XI; et cependant il n'avait que trente-six ans lorsqu'il fut élevé au Saint-Siége. Mais on avait besoin d'un adversaire ferme et courageux contre Urbain VI; et cette raison fut une de celles qui déterminèrent en sa faveur. Les circonstances où il fut nommé méritent d'être remarquées. Ce fut le commencement du schisme d'Occident, où l'on vit deux et quelquefois trois compétiteurs se disputer la tiare, et partager les suffrages des puissances et l'obédience des peuples. Urbain VI, ayant été élu à Rome d'une manière un peu tumultueuse, ne tarda pas, avec un caractère dur et hautain, à indisposer contre lui les cardinaux qui l'avaient nommé, et dont la plupart étaient Français. Ils étaient au nombre de seize, dont quatre seulement Italiens. Les Français trouvèrent le moyen de rattacher ceux-ci à leur parti; et ce fut à Fondi que de leur réunion sortit la nomination de Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII. Il n'est pas admis par tous les auteurs dans le rang des papes légitimes; ce qui fait qu'un autre pape (Jules de Médicis) a pris ce même nom de Clément VII. Quoi qu'il en soit, Robert de Genève fut choisi parce que, n'étant ni Français ni Italien, on crut qu'il ne serait suspect à aucun parti, et parce qu'à une haute noblesse il joignait de l'activité, de l'éloquence et une grande aptitude aux affaires et au travail. Toute la chrétienté se trouva donc divisée entre ces deux pontifes. Quelques États gardèrent la neutralité en attendant un concile œcuménique. Tel fut le sentiment de la France en particulier, qui cependant se décida ensuite pour Clément sous le règne de Charles V. Une partie de l'Espagne reconnut aussi Clément au concile de Salamanque, par les soins de Pierre de Lune. Cette lutte scandaleuse était appuyée, de part et d'autre, par tous les moyens que les circonstances pouvaient fournir à l'un et à l'autre parti. Tandis qu'Urbain VI appelait Charles de Duras au trône de Naples, Clément VII engageait Louis d'Anjou à venir s'emparer de ces mêmes États dont la reine Jeanne lui faisait donation. Mais cet auxi-

liaire ne suffit pas pour soutenir le parti de ce pape, qui, se voyant sans appui, prit la résolution d'abandonner l'Italie et de se retirer à Avignon. Les deux pontifes s'excommuniaient réciproquement. Cependant Urbain mourut : son successeur, Boniface IX, élu à Rome, fut un nouvel adversaire pour Clément VII. Louis d'Anjou était mort, et son fils avait succédé à son titre de roi de Sicile. Charles de Duras avait péri en Hongrie, et laissé pour héritier de ses droits Ladislas, que Boniface protégeait contre la maison d'Anjou. Clément et Boniface créaient des cardinaux, chacun de leur côté. Pour soutenir leurs prétentions mutuelles, ils commirent des exactions en levant des impôts sur les peuples de leurs obédiences respectives. Ce furent ces excès qui éveillèrent le zèle de l'université de Paris : elle imagina ce projet d'union et de cession réciproque que Clément VII rejeta ou éluda, ainsi que son adversaire, et qui perpétua le schisme après eux (*voy.* BENOIT XIII ou PIERRE DE LUNE, antipape). Cependant la proposition de l'université causa un violent chagrin à Clément VII, qui tomba malade, et mourut frappé d'apoplexie le 16 septembre 1394, après un pontificat d'environ seize ans. D—s.

GENEVIÈVE (SAINTE), patrone de Paris, naquit vers l'an 423, à Nanterre (*Nemetodurum* ou *Nannetodurum*) au pied du mont Valérien. Son nom, d'origine celtique, est formé des mêmes éléments que celui de Gweniver (Genever ou Genièvre), la célèbre épouse du roi Arthur ; on l'écrivait en latin *Genovefa*. Geneviève était donc, selon toute apparence, une vraie fille des Gaules, tenant par ses aïeux à l'antique souche indigène. Son père, nommé Severus, appartenait à la classe des hommes libres, et vivait, avec sa femme Gerontia, sur ses propres domaines. Il paraît que Geneviève eut une enfance précoce, mais rêveuse et méditative ; elle fuyait les jeux de ses compagnes pour aller écouter à l'église les louanges de Dieu, ou se faire raconter par de pieuses matrones les légendes des saints et des martyrs. Elle fit vœu à sept ans de prendre le voile des vierges, c'est-à-dire de consacrer aux œuvres de pénitence et de charité le reste de sa vie à peine commencée. Ses parents, dont elle était l'unique héritière, s'efforçaient de la détourner de cette résolution, quand la Providence lui envoya un secours imprévu. C'était en l'an 429. Germain, évêque d'Auxerre, et Loup, évêque de Troyes, députés par l'Église des Gaules, s'en allaient dans l'île de Bretagne, pour y combattre l'hérésie de Morgan ou Pélage, qui était, comme on sait, né dans cette île, et y avait de nombreux sectateurs. Leur réputation était telle que partout sur leur passage les populations allaient au-devant d'eux et les accueillaient comme des apôtres. Les habitants de Nanterre, sachant qu'ils devaient passer dans leur voisinage, les firent supplier de vouloir bien s'arrêter dans leur bourgade, et au jour marqué, ils s'en allèrent processionnellement à leur rencontre, en chantant des cantiques. Au milieu de la foule qui les entourait, Germain remarqua une enfant dont la beauté et la grâce presque surnaturelles attirèrent son attention. Il y avait en elle quelque chose de céleste, *nescio quid in ea cœleste*, dit l'historien contemporain. C'était la fille de Severus. Germain l'attira doucement à lui, la baisa au front et se plut à l'interroger. Geneviève lui parla du vœu qu'elle avait fait, des résistances de sa famille, et répondit à toutes ses questions avec tant de modestie et de fermeté à la fois, que le vieux pontife, saisi d'étonnement, dit à son père : « Laissez-la faire ; car, si j'en crois mes « pressentiments, cette enfant sera grande devant « le Seigneur. Amenez-la-moi demain matin, avant « mon départ. » Severus se présenta donc le lendemain avec sa fille devant l'évêque. Germain fit de nouvelles questions à Geneviève, et, de plus en plus ravi de ses réponses, il étendit ses mains sur elle et la bénit, et lui ayant suspendu au cou une croix, « seul ornement, lui dit-il, qui « convienne à une épouse de Jésus-Christ, » il reprit son bâton de voyage et s'éloigna avec ses compagnons. Le passage du saint missionnaire fit une impression moins durable sur le cœur de Severus et de Gerontia que sur celui de Geneviève. Le père et la mère ne tardèrent pas à oublier les recommandations du vieillard, et revenant à leurs vues mondaines, ils employèrent tour à tour la prière et la menace pour contraindre leur fille à se plier aux desseins qu'ils avaient sur elle. On dit que la mère, irritée de son obstination, lui donna un jour un soufflet. Mais rien ne put ébranler la constance de Geneviève. Elle considérait comme des épreuves les mauvais traitements qu'on lui infligeait, souffrait sans murmure ces violences, baisait avec respect la main qui la frappait, et continuait à s'avancer avec une volonté douce, mais inflexible, dans la carrière de dévouement où elle se sentait appelée depuis son enfance. Elle s'accoutumait au silence, vivait retirée dans sa chambre comme dans une cellule bâtie au désert, et ne cherchait d'autre commerce que celui des malades et des pauvres, à qui elle portait des consolations. A l'âge de quinze ans (en 437), elle reçut des mains de Velicus, évêque de Chartres, le voile symbolique, et, peu de temps après, ses parents étant morts, elle se retira à Paris sous le toit de sa marraine. Là, elle put se livrer sans obstacle aux âpres mais sublimes joies de la pénitence et du renoncement à soi-même, à toutes les austérités qui, longtemps et volontairement pratiquées, élèvent et fortifient l'âme, et la rendent presque indépendante des sens. Elle quittait son lit pendant la nuit pour s'étendre sur le carreau, qu'elle arrosait de ses larmes. Elle se nourrissait de fèves et de pain d'orge, ne buvait que de l'eau et dépensait son bien en aumônes. Ce n'est qu'à l'âge de cinquante ans (en 473) qu'elle consentit, pour obéir à son évêque, à mêler à ces

grossiers aliments un peu de poisson et de lait. Elle s'abîmait dans la contemplation et la prière, et tombait en des extases d'où l'on avait peine à la tirer. Il semblait que son âme se fût envolée, pendant qu'elle priait, de ce corps d'argile auquel elle ne tenait presque plus par aucun lien. Il arriva un jour qu'on la crut morte et qu'on lui prépara sa bière. Elle dit à son réveil qu'elle avait été transportée en esprit par un ange dans le repos des justes. De ces communications étroites avec le ciel, elle rapporta le don des miracles. Elle guérissait, dit-on, l'aveugle et le paralytique, chassait les démons, savait ce qui se passait de plus secret dans la conscience des hommes, et dirigeait à son gré les vents et les nuages. Sa réputation de sainte et d'inspirée ne resta pas longtemps renfermée dans le cercle étroit des âmes simples qui jouissaient chaque jour du spectacle de ses vertus. Le bruit s'en répandit de proche en proche dans toutes les églises; elle était, de son vivant et sans le savoir, l'héroïne de nombreuses légendes qui circulaient avec les pèlerins dans les palais des grands, dans les presbytères, sous les chaumes. On racontait ses austérités, ses prédictions, ses œuvres merveilleuses. L'Asie même retentissait de ses louanges, et Siméon le Stylite avait coutume de demander aux marchands de l'Occident qui le visitaient à Antioche, sur sa colonne, des nouvelles de la sainte fille des Gaules. Mais l'éloignement des lieux est, comme l'éloignement des temps, une condition de clairvoyance ou plutôt de justice et d'impartialité parmi les hommes. Geneviève, partout célébrée, était à Paris raillée, calomniée, persécutée. L'éclat dont elle brillait offusquait des regards jaloux; son détachement des plaisirs et des biens temporels paraissait aux voluptueux une marque d'orgueil ou un mensonge. Les trafiquants avides de la cité craignaient pour leurs enfants la contagion de ses exemples. Cependant Germain, l'évêque d'Auxerre, un des plus illustres personnages de l'époque, étant revenu d'au delà des mers, s'était mis en communion avec la vierge de Nanterre dont il avait prédit la future grandeur. Un jeune diacre de son église, nommé Genesius, venait souvent de sa part, d'Auxerre à Paris, lui apporter les eulogies. Il la visita lui-même en 447, et lui donna publiquement des marques du tendre respect qu'il avait pour elle. Trois années s'étaient écoulées depuis cette visite. L'empire romain, déjà entamé et de toutes parts morcelé par les barbares, semblait alors menacé d'une prochaine et entière destruction. Attila s'avançait dans les Gaules. Il passa le Rhin à la fin de l'hiver de l'an 451, et continua sa marche sans rencontrer devant lui presque aucune résistance. Les hordes innombrables qui le suivaient s'étendaient des flancs du Jura aux rivages de l'Océan. Les garnisons fuyaient à son approche et lui livraient sans coup férir les portes des villes. Les populations consternées abandonnaient leurs demeures et se dispersaient comme la poussière à travers champs, dans les bois, sur les montagnes. Voilà ce qu'au bout de deux ou trois siècles le gouvernement impérial avait su faire des peuples les plus belliqueux de la terre, des troupeaux d'esclaves timides, énervés par le luxe ou abrutis par la misère. Les fils de Brennus et les fils de Camille n'osaient plus regarder en face leurs ennemis. L'alarme se répandit bientôt dans Paris, devenu depuis Constance Chlore une cité importante, où les soldats mutinés faisaient des empereurs; où les empereurs bâtissaient des palais somptueux, des arsenaux, des temples, des amphithéâtres; où de riches marchands monopolisaient le commerce qui se faisait entre la Bourgogne et le nord de l'Armorique. L'île qui servait d'entrepôt à ce vaste commerce et où demeurait la population marchande était défendue non-seulement par la Seine, mais encore par une enceinte de tours et de murailles. Il y avait, en outre, un camp fortifié sur la rive gauche du fleuve. Mais tous ces moyens de résistance ne rassurèrent pas les Parisiens. Après avoir tenu conseil, ils résolurent lâchement d'abandonner la ville et de chercher quelque part, Dieu sait où, une retraite plus sûre. Une seule personne s'éleva contre ce projet. C'était Geneviève. Elle avait alors vingt-huit ans. Sa belle tête, amaigrie par les macérations et les jeûnes, ses grands yeux qui brillaient d'un éclat extraordinaire, sa robe flottante, lui donnaient l'air d'une de ces anciennes prêtresses de la Gaule druidique, qui prédisaient aux guerriers le sort des batailles et les encourageaient au carnage. Mais la vierge chrétienne sentait aussi bien et mieux peut-être que ses compatriotes l'impuissance où ils étaient de se défendre contre l'épée d'Attila. Eût-elle trouvé en eux l'intrépidité de leurs pères, le reste du pays était trop faible et trop désuni pour qu'on pût espérer autre chose que de mourir les armes à la main, sous les ruines de la ville. Il y a des temps malheureux où les sociétés ne peuvent attendre leur salut que d'un miracle. Geneviève croyait que ces temps étaient venus. Elle regardait Attila comme un instrument de la colère divine, et ne voyait devant lui de moyens de salut ni dans la fuite ni dans la résistance, mais seulement dans l'expiation, la prière et les larmes. Comme Jeanne d'Arc, cette autre inspirée qui devait, mille ans plus tard, sauver la France, elle avait des visions, et elle avait appris d'une manière mystérieuse que Paris serait préservé si ses habitants faisaient pénitence. Mais on ne voulut écouter ni ses exhortations, ni ses promesses. Les Parisiens, complétement démoralisés, n'avaient plus que l'instinct de la bête qui fuit devant le chasseur et se jette aveuglément sur tout ce qui retarde sa fuite. Ils s'emportèrent contre Geneviève, la traitèrent de fausse prophétesse, et pressèrent leurs préparatifs de départ, disant qu'il fallait s'éloigner d'elle comme d'une maison qui va tomber. La Seine était encombrée de bateaux où ils transportaient

en hâte meubles, bijoux et marchandises, au risque d'augmenter par cette émigration la confusion et la terreur qui régnaient déjà dans les campagnes, au risque plus terrible encore d'être pillés et massacrés, soit par les maraudeurs du roi des Huns, soit par les bandes affamées qui erraient sans feu ni lieu loin de leur pays dévasté. Repoussée par eux, Geneviève s'adressa aux femmes, les assembla autour d'elle et leur demanda s'il ne leur en coûtait rien d'abandonner une ville où elles avaient été conçues et nourries, où leurs pères étaient morts, où leurs enfants étaient nés; elle leur rappela la puissance de la prière dans les temps de calamité, et l'exemple de Judith et d'Esther, dont la foi avait sauvé les peuples. Elle leur fit connaître les révélations que Dieu lui avait envoyées et leur parla si bien qu'elle les entraîna sur ses pas dans l'église de St-Étienne, qui s'élevait alors à l'endroit même où l'on voit aujourd'hui l'église de Notre-Dame. Là, elles s'enferment dans le baptistère et se prosternent sur les dalles, devant l'image du Christ. Bientôt on frappe à la porte du temple. Ouvrez, c'est nous; la nuit approche, voici l'heure de partir. Pour toute réponse, ils entendent des cantiques. Les Parisiens, outrés de colère, jurent de se venger de Geneviève. Il n'est question que du genre de supplice qu'on lui infligera. Les uns veulent qu'elle soit lapidée; les autres, qu'on la jette au plus profond du fleuve. En attendant on allait briser les portes, quand tout à coup apparut un prêtre fugitif qui arrivait d'Auxerre. En apprenant la cause de cette émotion, il leva les mains au ciel et conjura le peuple de l'écouter. C'était Genesius, l'ami et le confident de Germain. Il prit la défense de Geneviève et prouva la confiance qu'il avait en elle, en annonçant qu'il avait, en arrivant, le projet de continuer son voyage, mais qu'il n'irait pas plus loin et s'enfermerait avec eux dans Paris. Il s'agenouilla ensuite devant l'église et tout le monde l'imita. Geneviève ne s'était pas trompée. Le conquérant barbare, dont les armées s'échelonnaient de Reims à Orléans, et formaient comme un demi-cercle autour de Paris, passa loin de ses murs. Arrêté dans sa marche à Orléans, il se replia en arrière et fut défait près de Châlons. A partir de ce temps, la sainte prophétesse devint l'objet de la vénération publique, le conseil des Parisiens et leur refuge dans les jours d'épreuves. Elle mourut le 3 janvier (jour où l'on célèbre sa fête), en l'an 512, âgée de 88 ans. Clovis la suivit de près dans la tombe. Ils furent enterrés dans la même église. Mais tandis que la dépouille du roi franc reposait oubliée dans un sarcophage de pierre où le hasard la fit découvrir en 1807, les ossements de Geneviève, pieusement recueillis après sa mort par ceux qui, de son vivant, avaient voulu la lapider, furent enfermés dans une châsse d'orfévrerie, ouvrage, dit-on, de St-Eloi. En 1242, une châsse plus somptueuse encore que la première, et toute brillante de pierreries, reçut les reliques de la sainte thaumaturge. Elle était placée sous la garde d'un ordre religieux, dit des Genovéfains, dans une église dédiée à sa mémoire. Mais au milieu des égarements de la révolution, la châsse fut pillée, et l'on alla brûler, sur la place de Grève, les restes de la généreuse fille dont le courage et la foi avaient sauvé Paris à son berceau. — La vie de Geneviève fut écrite sous les yeux mêmes de ses contemporains. Dom Doublet croit qu'elle est l'ouvrage du diacre Genesius. Elle a été altérée et surchargée dans les copies qu'on en a faites dans la suite des temps, particulièrement au 11e siècle. Mais ces interpolations ne sont pas, comme on pourrait le croire, de pures inventions des copistes. Ce sont des échos de la légende populaire qui avait cours depuis plusieurs siècles. C'est dans ces traditions orales, recueillies par les copistes, et toujours en crédit, même à présent, qu'on fait de Geneviève une bergère. C'est là qu'on voit Paris soutenir, sous le roi Childéric, un siége de dix ans, pendant lequel la sainte s'échappe de la ville, remonte la Seine jusqu'à Troyes et en ramène onze bâtiments chargés de blé. C'est là qu'elle converse avec Clovis et use de son influence sur ce prince pour lui faire bâtir des églises, et qu'elle en bâtit une elle-même, de ses deniers, en l'honneur de St-Denis. Ce qu'il peut y avoir de vrai au fond de ces traditions n'est pas facile à démêler. Mais, sans vouloir nier ici ni affaiblir la touchante beauté de ces légendes, nous avouons que nous trouvons encore plus de charme et plus de grandeur dans le simple récit attribué au diacre Genesius, et par quelques-uns à Salvius. L'édition de la *Vie de Ste-Geneviève* insérée dans le recueil des Bollandistes en 1643 est la plus répandue. Elle est cependant moins exacte que celle que donna, en 1687, le P. Charpentier, chanoine génovéfain. Il l'avait collationnée sur neuf manuscrits. Il reste à faire une bonne traduction de cet ouvrage. C—ET.

GENEVIÈVE de Brabant est citée par les hagiologues tantôt comme sainte, tantôt comme simplement béatifiée. Plusieurs auteurs ont parlé d'elle, tels que Fréher dans ses Origines du palatinat, Aubert le Mire dans ses Fastes de la Belgique, Jean Molan dans sa Naissance des saints belges, Mathieu Rader dans sa Bavière, Henri Dupuy (*Erycius Puteanus*), Brower dans ses Annales de Trèves, les Bollandistes dans le tome 1er du mois d'avril, etc. C'est dans ces auteurs qu'ont puisé les Allemands et les Français qui ont écrit l'histoire vraiment pathétique de Geneviève. Elle était fille d'un duc de Brabant, qui la maria à Siffroi ou Siffrid, palatin d'Offtendinck, dont le château, nommé Hohen-Simmeren, se trouvait dans le canton de Meifeld, au pays de Trèves. Ce mariage eut lieu du temps que Hildolff était archevêque de Trèves, vers l'an 700. Marié depuis quelque temps, et n'ayant pas encore d'enfants, le palatin fut obligé de quitter son épouse pour se rendre à l'armée que Charles Martel conduisait

avec tant de gloire contre Abdoul-Rahmân (Abdérame) et ses Sarrasins. Geneviève, enceinte sans qu'elle le sût encore, fut confiée par le palatin à son intendant, nommé Golo. Ce malheureux, n'ayant pu parvenir à séduire la femme de son maître, la lui dénonça comme infidèle à ses devoirs, et comme venant de mettre au jour le fruit de son adultère. Siffroi écrivit à Golo de faire noyer la mère et l'enfant. Le coupable intendant livra les deux victimes à des domestiques, qui, parvenus dans une forêt voisine, et près du lac où ils devaient les faire périr, furent émus et attendris. Ils résolurent de leur conserver la vie et de les abandonner dans ce lieu sauvage. Jusque-là il n'y a dans le récit rien que de vraisemblable; mais la suite cesse de l'être. En effet, comment concevoir qu'une mère et son enfant soient restés sans secours, vivant de fruits sauvages et du lait d'une biche qui s'attacha à eux, passant les hivers sans feu et sans vêtements, dans une grotte, pendant cinq ans et trois mois? Ils avaient, suivant les auteurs que nous avons cités, été exposés le 6 octobre 732. Ils ne furent retrouvés que le 6 janvier 737 par Siffroi lui-même et ses compagnons de chasse, qui, ayant poursuivi longtemps une biche et son faon, furent conduits par eux jusqu'à la grotte de Geneviève. Au bruit que firent les chasseurs, Geneviève et son fils essayèrent en vain de se cacher. Un des historiens latins que nous avons cités, Fréher, s'exprime ainsi à cet égard dans son histoire de la chapelle de Frauenkirchen : « Le palatin s'approcha de son épouse, « qu'il ne reconnut point. — Êtes-vous adorateur « du Christ? lui cria-t-il. — Geneviève lui répon« dit : Je suis femme et chrétienne, seigneur, et « ma nudité absolue me force de me tenir cachée « loin de votre présence. Prêtez-moi votre man« teau, si vous désirez que je paraisse. — Le pa« latin lui jeta ce vêtement, et cria avec étonne« ment : Eh quoi, malheureuse! vous n'avez en « ces lieux ni vêtements, ni nourriture? — Mes « habits, lui répondit-elle, se sont usés entière« ment, et je n'ai pour aliments que les végétaux « de la forêt. Siffroi ayant continué de l'inter« roger, elle ajouta : J'habite ces lieux depuis plus « de cinq années; cet enfant est mon fils; son « père... Dieu sait que ma bouche fut toujours « étrangère au mensonge; et moi, seigneur, je « suis cette infortunée Geneviève qui sortit, jeune « et recherchée avec éclat, du palais des ducs de « Brabant, pour épouser le palatin de ces con« trées. A ces noms de Geneviève et de palatin, « Siffroi reconnut son épouse. Les officiers de la « suite du prince et quelques anciens serviteurs « de la princesse la reconnurent facilement à une « cicatrice qu'elle avait au front, ainsi qu'à l'an« neau conjugal qu'elle avait conservé. » Le palatin ne put croire qu'une conservation aussi étonnante ne fût pas miraculeuse; il embrassa avec transport son épouse et son fils, et ordonna de les porter sur un brancard au château. Sur ces entrefaites, Golo s'étant présenté, fut sur le point d'être mis en pièces par les personnes qui se trouvaient là. Siffroi le fit écarteler par quatre taureaux indomptés. Geneviève exigea qu'au lieu où elle avait été trouvée, une chapelle fût érigée à la Vierge. Le palatin y consentit, et fit bâtir Frauenkirchen, dont les ruines existent encore et attirent beaucoup de pèlerins. L'auteur de la Statistique du département de Rhin et Moselle (M. Masson) en parle comme ayant vu ces lieux : « Le lac, dit-il, où le perfide châtelain ordonna « de précipiter Geneviève, est dans le voisinage; « la contrée a porté le nom de Pelentz (Palatinat); « on reconnaît encore les ruines d'un vieux pa« lais : mais le lieu où l'on voit la chapelle n'est « plus une vaste forêt; c'est aujourd'hui une cam« pagne fertile et cultivée. La chapelle est située « sur une éminence : elle a été presque totale« ment détruite pendant la guerre. Sur l'autel dé« gradé on voit encore l'histoire de Geneviève « grossièrement sculptée, et les tombes de Gene« viève et de Sigefroi qui avaient été fouillées. » Nous avons en français une *Histoire de Geneviève de Brabant*, par le jésuite Cerisiers, Paris, 1647, in-8°, laquelle a été depuis revue et corrigée par l'abbé Richard. MM. Duputel et Louis Dubois ont publié chacun un roman sur ce sujet, 1805, in-8°, et 1810, 2 vol. in-12. D'Aure, Corneille Blessebois, la Chaussée, Cicile, ont fait de cette touchante histoire le sujet de tragédies et de drames. L'allemand Tieck a traité aussi ce sujet dans sa tragédie de Geneviève de Brabant, ouvrage dont madame de Staël fait un juste éloge. (*De l'Allemagne*, t. 2, p. 249). Une jolie romance de Berquin, plusieurs cantiques populaires, enfin de belles gravures, ont aussi retracé ces événements, qui offrent plus d'intérêt que de vraisemblance. D—B—S.

GENEYS (le chevalier MATHIEU DES), général piémontais, naquit à Chaumont, dans les Alpes, près de Suse, le 15 octobre 1765. Il reçut une éducation militaire de son oncle paternel, le chevalier Mathieu, lieutenant-colonel au régiment de Savoie, conjointement avec son frere, le comte Georges, depuis grand amiral. Dès l'âge de seize ans, il connaissait passablement l'histoire et les mathématiques. Il fut nommé officier dans le même régiment, et en 1793 capitaine au régiment d'Oneglia. En 1794, il combattit contre les Français, dans le comté de Nice, et il se distingua à l'attaque de la redoute de Mars, où il fut fait prisonnier. Lors de l'occupation du Piémont par les Français, en 1798, il refusa de prendre du service, se retira avec sa famille dans la ville de Pignerol, où il se consacra à l'administration des hospices. S'étant fait connaître par son intelligence administrative, il fut nommé conseiller de préfecture à Turin, où il sut se concilier l'estime des préfets Lameth et Vincent. En 1814, au retour du roi de Sardaigne, il demanda à être employé, ce qu'il n'obtint qu'après quelques difficul-

tés, parce qu'il avait servi Napoléon. Il fut d'abord nommé lieutenant-colonel dans le régiment de la reine, ensuite adjudant-commandant, puis régent de l'intendance générale de la guerre en 1817, année où une terrible disette se fit sentir en Piémont; enfin, intendant général de cette vaste et difficile administration, pour la liquidation des dettes arriérées de l'armée, et pour l'organisation définitive des bureaux. En 1821, à la révolution piémontaise du 18 mars, le chevalier des Geneys abandonna sa charge pour rejoindre les sujets fidèles au roi, réunis à Novare; et le 9 avril il fut nommé ministre de la guerre, place dans laquelle il déploya beaucoup d'activité et une juste sévérité. Il proposa une loi précise et rigoureuse sur la conscription, créa une école d'équitation à la Vénerie, et organisa un hôtel des invalides dans la ville d'Asti. Il fut ensuite élevé au grade de lieutenant général, décoré de la grand'croix de Saint-Maurice et de plusieurs ordres étrangers. Le 30 juin 1831, il s'était transporté au palais pour faire son rapport à l'audience du nouveau roi, Charles-Albert, et il ouvrait son portefeuille lorsqu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie. Le lendemain, il avait cessé de vivre. G—G—Y.

GENGA (LEONORE DEI CONTI DELLA), née à Fabriano, à l'époque de la renaissance des lettres en Italie, cultiva la poésie avec succès. Jean-André Gilio a publié quelques sonnets de cette dame, à la suite de son *Topica poetica;* Venise, 1580, in-4°. Apostolo Zeno, dans ses notes sur la bibliothèque de Fontanini, dit que ces sonnets sont si beaux, qu'on les croirait du temps même de Gilio, c'est-à-dire du siècle le plus brillant de la poésie italienne. W—s.

GENGA (JÉROME), peintre et architecte, né à Urbin vers 1476, fut à dix ans mis en apprentissage chez un cardeur de laine. Il révéla son talent pour le dessin en traçant des figures avec du charbon, et ses parents s'étant déterminés à le retirer de l'atelier du cardeur pour le faire entrer chez un peintre, ils n'eurent qu'à s'applaudir de cette résolution. A quinze ans, il passa dans l'école de Lucas Signorelli, et cet habile maître prit en lui une telle confiance, qu'il le chargea souvent de traiter les accessoires dans ses tableaux. Il demeura ensuite trois ans sous la direction de Pérugin, qui lui apprit l'art de la perspective et le secret de distribuer les effets de lumière d'une manière piquante. Raphaël, compatriote et ami de Genga, fréquentait en même temps que lui l'école de Pérugin, et l'on peut croire que les conseils d'un si grand homme ne lui furent pas inutiles. Après avoir terminé ses études, Genga se rendit à Florence et de là à Sienne, où il peignit pour Pandolfe Petrucci plusieurs tableaux dont Vasari loue la correction de dessin et la fraîcheur de coloris. De retour dans sa patrie, après une assez longue absence, il fut employé par le duc Gui Baldo à l'embellissement de son palais et au renouvellement des décorations du théâtre, genre dans lequel il déploya une richesse d'imagination et une intelligence extraordinaires. Le désir si naturel à un artiste de visiter les beaux restes d'antiquité que Rome offre aux curieux lui fit demander un congé. Pendant son séjour à Rome, il exécuta, pour l'église Ste-Catherine de Sienne, la *Résurrection du Christ*, tableau très-estimé des connaisseurs, mais qu'on regrette de voir placé dans un endroit si obscur qu'il est impossible de juger de la perfection des détails. Le duc d'Urbin François-Marie, ayant succédé à Gui Baldo, rappela Genga, et le chargea de toutes les dispositions nécessaires pour les fêtes de son mariage. Ce prince étant obligé, peu après, d'abandonner Urbin, Genga le suivit à Mantoue et se retira ensuite, avec sa permission, à Césène, où il peignit, pour le maître-autel de l'église St-Augustin, un tableau à l'huile, divisé en trois parties et qui représente l'*Annonciation de la Vierge*, au-dessous du *Père éternel* dans une gloire, et plus bas la *Mère de Dieu* tenant son Fils dans ses bras, et entourée des quatre Docteurs de l'Église. Il peignit aussi dans le même temps une *Chapelle* de l'église St-François à Forli, dont le principal morceau est une *Assomption de la Vierge*, qui est très-estimée. Lorsque le duc d'Urbin fut rentré dans ses États, Genga y revint avec son souverain, qui, ayant pu apprécier sa fidélité et ses talents, le nomma son architecte, le chargea de réparer son palais et d'en construire un nouveau sur le mont Impérial, près de Pesaro. Le duc ayant résolu de fortifier Pesaro, Genga assista à l'assemblée où les différents projets furent discutés; et son avis prévalut si souvent, que, bien qu'il n'ait pas eu la direction des travaux, on peut le regarder cependant comme le principal auteur des fortifications de cette place. On a encore de cet artiste des plans de différents bâtiments que la mort du duc l'empêcha de terminer ou de mettre à exécution. Mais c'est à lui qu'on doit la restauration du palais archiépiscopal de Mantoue : ce fut son dernier ouvrage. Épuisé par l'âge et les fatigues d'une vie laborieuse, il se retira dans une maison qu'il avait achetée près d'Urbin, pour y jouir de quelque repos. Il y dessina au crayon, dans un moment de loisir, une *Conversion de St-Paul*, morceau que Vasari dit être très-précieux, et qui prouve que son imagination n'avait rien perdu de son activité ni de sa vigueur. Ce fut dans cette retraite que Genga mourut, le 11 juillet 1551, à 75 ans environ. Il joignait aux talents de peintre et d'architecte ceux de sculpteur et de musicien, et il avait écrit sur les arts différents petits traités que l'on conservait dans sa famille. Vasari, qui a composé la *Vie* de Genga, lui donne le plus grand éloge que puisse recevoir un homme, en disant que « jamais il ne fit une « chose dont il eût à se repentir. » W—s.

GENGA (BARTHÉLEMI), architecte, fils du précédent, naquit à Césène en 1518. Son père vou-

lut d'abord qu'il apprît les belles-lettres; mais, voyant qu'il n'y faisait que des progrès médiocres et que son goût le portait vers les arts, il l'envoya à Florence étudier le dessin à l'école des grands artistes qui faisaient alors l'ornement de cette ville. Le jeune artiste y travailla pendant trois ans, avec tant de zèle et d'application, que son père, l'ayant rappelé près de lui, le jugea en état de diriger les travaux de l'église St-Jean-Baptiste de Pesaro. Barthélemi avait plus de connaissances dans l'architecture que dans le dessin : son père s'en aperçut; et après lui avoir donné quelque temps des leçons de perspective, il l'envoya à Rome pour se perfectionner par l'étude des monuments. Genga y passa quatre ans, et revint ensuite à Urbin, où il fut employé par le duc à différents ouvrages. Il accompagna ce prince dans la visite des places de la Lombardie qu'il voulait fortifier, et en leva les plans. Après la mort de son père, il fut fait intendant général des bâtiments publics et chargé de la construction de différents édifices, tant à Urbin qu'à Pesaro. Il donna aussi les plans de l'église de Monte-l'Abbate et de celle de St-Pierre de Mondovi, que Vasari dit être ce qu'on peut voir de mieux dans de petites proportions. Il fit encore des projets pour ajouter aux fortifications de Vérone et de Borgo-San-Sepolcro; mais les circonstances en empêchèrent l'exécution. Plusieurs souverains, entre autres le roi de Bohême, s'étaient disputé l'avantage de posséder dans leurs États un aussi habile artiste; mais le duc d'Urbin avait toujours montré beaucoup de répugnance à le voir s'éloigner. Il ne crut pas cependant pouvoir le refuser au grand maître de Rhodes, qui le demandait pour mettre en état de défense l'île de Malte. Barthélemi partit donc avec les chevaliers qui étaient venus le chercher, et, arrivé à Malte, il leva le plan de l'île, traça celui de la cité Valette, de quelques églises et du palais du grand maître. Mais comme il souffrait beaucoup de la chaleur, s'étant mis entre deux portes pour travailler plus commodément, il fut attaqué d'une pleurésie dont il mourut le 17e jour, au mois de juin 1558. Il était âgé de 40 ans. W—s.

GENGA (Bernardin), docteur en philosophie et en médecine, naquit dans le duché d'Urbin, enseigna l'anatomie et la chirurgie à Rome, vers le milieu du 17e siècle, et fut, selon Manget, chirurgien de l'hôpital du St-Esprit de cette ville. Actif, entreprenant et partisan des idées nouvelles, il fut un des premiers à admettre la circulation du sang, dont il attribuait la découverte à Fra-Paolo, et il l'enseigna publiquement à une époque où elle était encore vivement combattue dans les universités d'Italie. On lui a reproché de s'être élevé avec un ton peu modeste contre Hippocrate, qu'il accusait ouvertement d'avoir commis de graves erreurs dans le traitement de plusieurs maladies chirurgicales. Il en commit lui-même de bien plus grandes, en rejetant l'opération de la hernie dans tous les cas d'étranglement, et en condamnant le trépan sur les sutures. On a de lui : 1° *Anatomia chirurgica, sive istoria anatomica dell' ossa e musculi del corpo umano colla descrizione de' vasi*, Rome, 1672, 1675; Bologne, 1687, in-8°. On y trouve une dissertation sur la circulation du sang, et plusieurs anomalies anatomiques curieuses sur les doigts, les muscles, etc. 2° *Anatomia per uso ed intelligenza del disegno, ricercata non solo su gli ossi e musculi del corpo humano, ma dimostrata ancora su le statue antiche più insigni*, Rome, 1691, in-fol., avec des explications par Lancisi. Cet ouvrage, destiné aux peintres et aux sculpteurs, ne traite que des muscles superficiels. L'auteur les considère dans les attitudes forcées que prenaient les anciens gladiateurs, et dans celles que présentent les statues antiques, telles que l'Apollon, la Vénus, Hercule, le Laocoon. 3° *In Hippocratis aphorismos ad chirurgiam spectantes commentaria*, latin et italien, Rome, 1694, in-8°; Bologne, 1717, 1725, in-8°; traduit en espagnol par A.-G. Vasquez, Madrid, 1744, in-8°. L'auteur ne s'est pas borné à commenter les aphorismes d'Hippocrate sur la chirurgie; il y en a inséré plusieurs qui n'ont aucun rapport à ce sujet. Ch—t.

GENGIS-KAN. *Voyez* Djenguyz-Khan.

GENIN (Jean-Louis) naquit en 1799, à Petit-Mont, commune de Jailleu, près Bourgoin (Isère), d'une honnête famille qui offrait jadis un asile à Jean-Jacques, et en 1814 une généreuse hospitalité à Lucien Bonaparte. Ce fut au collége de Crémieu, dirigé alors par des oratoriens, que Genin fit ses études, et il les fit avec distinction : à son tour, il y devint professeur. De là il passa en cette même qualité au séminaire de St-Nicolas du Chardonnet à Paris, d'où il ne sortit que pour occuper à Tulle une chaire de rhétorique. L'étude des Pères de l'Église occupait surtout le laborieux professeur, et il publia un livre agréable et utile, qu'on a plusieurs fois réimprimé, et qui traite de *la Société chrétienne au 4e siècle, d'après les Pères de l'Église grecque*, Paris, 1827, 1 vol. in-8°; Agen, 1833; Lyon, 1850. Le titre de cet ouvrage n'était pas tout à fait le même à la première édition. Genin fut successivement principal à Bourg en Bresse, à Villeneuve-d'Agen, et enfin à Agen, d'où il alla à Châteauroux. Ce fut dans cette dernière ville qu'en 1838 il fit un cours public de littérature, qu'on a publié en 1841; peu de temps après la mort de l'auteur, sous le titre de *Leçons de littérature comparée*, Paris, Hachette, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage présente un intéressant parallèle de plusieurs tragédies des anciens avec celles d'auteurs modernes. On a encore de Genin un opuscule intitulé *Discours de Flavien et de Libanius à l'empereur Théodose, en faveur de la ville d'Antioche*, traduit du grec et analysé, Paris, 1826, petit in-8°. Le livre de *la Société chrétienne*, arrivé en 1850 à sa 5e édition (celle de Lyon, impr. de L. Boitel), est

précédé d'une notice biographique, par M. Auguste Genin, frère de l'auteur. C—L—T.

GENISSET (François-Joseph), savant humaniste, naquit en 1769 à Mont-sous-Vaudrey, bailliage de Dôle. Après avoir fait d'excellentes études au collége de cette ville, il vint à Paris pour y perfectionner ses connaissances; mais, obligé de se créer les ressources que ses parents ne pouvaient lui fournir, il entra répétiteur dans un pensionnat, puis obtint, avec une place de commis dans les bureaux de la marine, celle de lecteur du prince de Poix. La révolution de 1789 lui ayant fait perdre ses protecteurs, il revint à Dôle, où il trouva dans le nouveau maire, M. de Monciel, des dispositions bienveillantes. A la réorganisation du collége, il fut nommé professeur d'humanités et témoigna sa reconnaissance au maire par une *Idylle* imprimée en 1790, dans laquelle on trouve quelques imitations assez heureuses de Virgile, mais qui mériterait à peine d'être mentionnée, si plus tard elle n'était devenue la base d'une accusation contre le jeune poëte. Présenté par M. de Monciel à Th. Lameth (*voy.* ce nom), colonel du régiment royal-étranger, alors en garnison à Dôle, Genisset fut admis au club monarchique, dont il devint secrétaire-rédacteur. Ce club cessa d'exister en 1792, par la dispersion de la plupart de ses membres; mais Genisset, n'ayant pu les suivre dans leur exil, crut prudent de se rapprocher du parti victorieux; et, soutenu de quelques amis qui consentirent à cautionner son patriotisme, il fut incorporé dans le club républicain de Dôle. Il existait entre cette ville et Lons-le-Saulnier une rivalité d'autant plus vive que la cause en était encore récente. Lons-le-Saulnier avait été, comme ville plus centrale, désignée le chef-lieu du département du Jura; mais les habitants de Dôle, ancienne capitale de la province, persuadés que leurs droits finiraient par être reconnus, n'attendaient qu'une occasion de les faire valoir. Au 31 mai, les administrateurs du Jura se prononcèrent avec énergie contre les décrets arrachés à la convention par la commune de Paris; ceux de Dôle, au contraire, se déclarèrent pour la montagne. Le 12 juin 1793, la société populaire de cette ville, dont Genisset était vice-président, signala, dans une adresse à toutes les communes du Jura, les administrateurs du département comme des ennemis de la liberté. Les délégués de la convention, Bassal et Garnier, à leur arrivée dans le Jura (4 août), remplacèrent l'administration centrale de Lons-le-Saulnier, dont les membres venaient d'être mis hors la loi, par une commission administrative établie à Dôle : Genisset en fut nommé le secrétaire général; et, comme à cette époque le cumul n'était pas permis, en acceptant ce nouveau poste il fut forcé d'abandonner sa chaire de professeur. Au mois d'octobre suivant il fut envoyé par Bassal, avec Lémare, dans les districts d'Orgelet et de St-Claude, pour y presser le départ des hommes en état de porter les armes, ainsi que la mise en arrestation des suspects; et les commissaires s'acquittèrent de cette mission avec un zèle qui leur valut les éloges du représentant. Bassal ayant été remplacé par Prost, Genisset obtint bientôt encore toute la confiance de celui-ci. Envoyé à Lons-le-Saulnier pour s'assurer de la manière dont s'y exécutaient les lois révolutionnaires, il fut indigné des excès auxquels se livraient les chefs du club et les membres du comité de surveillance, et les signala, dans un rapport imprimé (germinal an 2, mars 1794), comme des hommes de sang et de pillage. Il ne quitta pas Lons-le-Saulnier sans avoir visité les détenus pour leur donner des consolations, en leur annonçant le retour aux idées d'ordre et de justice. Le courage dont il venait de faire preuve dans cette circonstance ne pouvait manquer de l'exposer aux attaques des révolutionnaires endurcis; mais, comptant sur l'appui de Prost, il osa les défier; et le 2 floréal an 2 (21 mai 1794), il dénonça le club de Dôle à la convention elle-même comme un foyer d'intrigues. Cette nouvelle attaque ne resta pas sans réponse, et les clubistes à leur tour signalèrent Genisset comme un déserteur de la cause populaire. Prost, son protecteur, suspect de *modérantisme*, fut rappelé par la convention; et Genisset qui n'aurait pu lutter seul contre ses nombreux ennemis, le suivit à Paris, où son patron lui fit obtenir un modeste emploi dans les bureaux du comité de sûreté générale. Ses ennemis ne l'y laissèrent pas tranquille; et parmi les pamphlets qu'ils publièrent à cette déplorable époque contre l'ex-secrétaire général de la commission administrative du Jura, nous ne citerons que celui dans lequel on lui reproche sérieusement, entre autres griefs, d'avoir assisté, avec sa femme, à la messe, *et même à vêpres*, moins de huit jours avant son départ pour Paris. Le féroce Dumas se chargea d'appuyer les dénonciateurs; et le 1er thermidor (19 juillet) il accusa Genisset à la tribune des Jacobins d'avoir persécuté les patriotes du Jura (*voy.* le *Moniteur*). Ce reproche de la part d'un tel homme était alors un arrêt de mort; et l'on ne peut douter qu'il n'eût été traduit au terrible tribunal que Dumas présidait, sans la chute du système qui pesait sur la France. Après le 9 thermidor, Genisset accepta la place de secrétaire du représentant Besson (*voy.* ce nom), son compatriote, envoyé dans différents départements pour réorganiser les administrations locales. Après avoir attaqué les jacobins alors qu'ils étaient puissants il ne put se faire l'instrument de la réaction qui commençait contre eux, et rompit avec Besson. Ces mêmes anarchistes qu'il avait signalés le premier ayant été massacrés, il oublia les excès dont ils s'étaient rendus coupables pour ne plus voir en eux que des victimes. Il prêta même sa plume à Lémare et à quelques républicains du Jura pour dénon-

cer au directoire et aux deux conseils la conduite des autorités dans cette grave circonstance. Peu propre, par son caractère et par la nature de ses talents, à jouer un rôle dans une révolution, sa véritable carrière était celle de l'enseignement. Ce n'était qu'à regret qu'il avait quitté sa chaire; et n'ayant pu rentrer à l'école centrale, où l'on n'avait laissé qu'un professeur de langues anciennes, il se vit forcé de donner des leçons particulières de latin, pour subvenir aux besoins de sa famille. Mais ayant été plus tard nommé professeur au lycée de Besançon, il concourut à donner à cet établissement une grande réputation par son zèle et par sa tendre affection pour ses élèves, dont quelques-uns ont fait honneur à leur maître (*voy.* DELOY). L'un des premiers membres de l'Académie de cette ville, reconstituée en 1806, il lut à la séance d'installation un *Discours* sur l'accord des sciences et des lettres, lieu commun qu'il eut le secret de rajeunir. En 1809, il y prononça l'*Éloge* du professeur Seguin (*voy.* ce nom); puis, en 1811, une *Dissertation* sur les origines de la langue latine. La même année, il concourut pour le prix proposé par l'université impériale à l'auteur du meilleur *Discours* latin sur la naissance du roi de Rome, et mérita dans cette lutte une honorable distinction. En 1818 il remplaça le professeur Simon (*voy.* ce nom) dans la chaire de littérature ancienne, à la faculté des lettres. Les devoirs de l'enseignement ne lui faisaient pas négliger ceux que lui imposait son titre de membre de l'Académie. Président de cette compagnie en 1827, il en fut la même année nommé secrétaire perpétuel, place qu'il n'a cessé depuis de remplir avec un dévouement extraordinaire. Sur la fin de sa vie, les honneurs vinrent le chercher. Doyen de la faculté des lettres en 1834, il fut fait l'année suivante chevalier de la Légion d'honneur. Il mourut à Besançon le 21 juillet 1837. Outre les morceaux que nous avons cités et de nombreux *rapports* insérés dans les *Mémoires* de l'Académie, on a de Genisset : *Examen oratoire des Églogues de Virgile*, Paris, 1802, in-8°. Son enthousiasme pour le poëte latin ne lui a permis de voir dans son ouvrage que des beautés. Toutefois ce travail, remarqué, lors de sa publication, par Palissot, lui a valu le suffrage de quelques bons juges. Il avait entrepris une traduction de Tite-Live, qu'il abandonna lorsqu'il vit celle de Dureau de la Malle. L'éloge de Genisset a été prononcé à l'Académie de Besançon par M. Pérennès, son successeur à la double place de doyen et de secrétaire perpétuel. Son buste a été modelé par M. Huguenin, jeune statuaire franc-comtois. W—s.

GÉNISSIEUX (J. J. V.) était avocat à Grenoble avant la révolution; il en adopta les principes avec enthousiasme, et fut nommé, par le département de l'Isère, député à la convention nationale. Dès le 18 décembre 1792, et pendant l'instruction du procès de Louis XVI, il vota pour l'expulsion de toute la famille de ce monarque. « En « abolissant la royauté, dit-il, vous auriez dû, « Louis XVI eût-il été aussi vertueux que Titus et « Trajan, l'exclure par l'ostracisme. Sa famille « porte ombrage à la liberté; il faut l'exclure « aussi; par cet exil, vous ne leur supposez pas « de crimes, vous leur conservez leurs biens, « leur honneur; mais vous prenez contre eux « une grande mesure de sûreté générale. On « dit que cet exil préjugerait le jugement de « Louis XVI! Je suis bien étonné que ce soient « ceux-là mêmes qui demandaient que sa tête tombât qui opposent aujourd'hui ce préjugé. Si les « Bourbons, en faveur desquels on réclame, avaient « autant de civisme qu'on le suppose, ils n'auraient pas attendu le décret, ou plutôt ils se- « raient venus le proposer eux-mêmes. On a dit que « ce décret porterait atteinte à la souveraineté du « peuple; mais je suppose que Philippe d'Orléans, « au lieu de se montrer bon citoyen comme il a « fait jusqu'à présent, eût été un citoyen dan- « gereux et méchant; quoi! parce qu'il serait « membre de la convention, vous ne pourriez « prononcer contre lui! » Lors des votes sur le sort de Louis XVI, Génissieux le déclara coupable, et il vota contre ce prince la peine de mort, sans appel au peuple et sans sursis. Cet homme n'était doué ni de grands talents ni de beaucoup d'énergie. Il parla peu dans la suite de la session conventionnelle; mais, siégeant toujours sur la montagne, il appuya de tous ses moyens les mesures les plus révolutionnaires. Travailleur infatigable, il fut employé constamment dans les comités, fit souvent des rapports en leur nom, particulièrement sur la législation, la police et les mesures de sûreté intérieure; il pousuivit avec fureur les nobles, les prêtres et les parents d'émigrés. Le 26 mars 1793, il proposa de désarmer tous les suspects; et le 6 mai 1795, il s'éleva contre les facilités accordées aux émigrés pour leur rentrée en France, à la faveur du rappel des citoyens qui avaient fui par terreur. Cependant en septembre il parla en faveur des prêtres déportés et de leurs familles; mais il s'opposa à la rentrée de M. de Talleyrand-Périgord et du général Montesquiou. Il fit écarter de toutes fonctions publiques les prêtres insermentés et les parents d'émigrés. A la suite du 13 vendémiaire an 4 (5 octobre 1795), il fit décréter la suspension provisoire des mises en liberté. Génissieux entra au conseil des cinq-cents lors de sa formation, et il y demanda l'exclusion de J. J. Aimé comme chef des compagnies royalistes auxquelles on donnait le nom de *Jésus* et du *Soleil*. Le directoire lui confia le portefeuille de la justice le 3 janvier 1796; mais il ne le garda que jusqu'au 3 avril. Nommé alors consul à Barcelone, il refusa cet emploi et passa à celui de substitut du commissaire du gouvernement près de la cour de cassation. En 1798, il présida l'as-

semblée électorale de Paris à l'Oratoire, et fut élu au conseil des cinq-cents; le 21 août, il fut nommé secrétaire, et il vota pour que les journaux fussent mis sous la surveillance du gouvernement. Le 5 novembre, il attaqua violemment son collègue Rouchon, qui s'opposait à la confiscation des biens des déportés par la loi du 19 fructidor an 5 (4 septembre 1797). Plus tard, il attaqua aussi l'administration financière du directoire, ainsi que la gestion de son ministre Ramel, et fut nommé président de l'assemblée. Toujours attaché au parti des démagogues les plus ardents, il se montra fort opposé à la révolution du 18 brumaire, où Bonaparte s'empara du pouvoir. Il fut arrêté par suite de cette opposition, avec plusieurs de ses collègues; la liberté leur fut rendue le même jour, mais ils furent pour toujours éloignés de la puissance suprême. Génissieux devint juge au tribunal d'appel de la Seine; et il conserva cette place jusqu'à la fin d'octobre 1804, époque de sa mort. Au milieu des fureurs et des discordes de la révolution, il n'avait jamais perdu de vue ses intérêts personnels. Il augmenta considérablement sa fortune, et le but de sa conduite et de ses opinions ne fut jamais équivoque. M—D j.

GENLIS (Stéphanie-Félicité Ducrest de Saint-Aubin, comtesse de) naquit le 25 janvier 1746, dans la terre de Champcéri, près d'Autun en Bourgogne. Elle qui devait fournir une si longue carrière vint au monde à peine viable et manqua de périr le jour même de sa naissance. Elle fut élevée au château de St-Aubin. A sept ans, après avoir fait ses preuves devant les comtes de Lyon, elle fut reçue chanoinesse du chapitre d'Alix, et depuis ce temps jusqu'à son mariage on l'appela comtesse de Bourbon-Lancy, circonstances sur lesquelles elle insiste dans ses *Mémoires*, et qu'elle reproche amèrement à ses biographes d'avoir ignorées. De retour à St-Aubin, elle fut confiée aux soins d'une jeune institutrice, mademoiselle de Mars; elle lisait la *Clélie* de mademoiselle de Scudéri, le théâtre de mademoiselle Barbier (*voy.* ce nom), apprenait par routine, et sans vouloir déchiffrer une note, à jouer du clavecin et à chanter plusieurs grands airs, composait des romans et des comédies qu'elle dictait à sa gouvernante, car elle ne savait pas former une lettre, attroupait sous sa fenêtre les petits garçons du village pour leur apprendre le catéchisme et les vers de mademoiselle Barbier, jouait la comédie, récitait après dîner l'*Office de la Vierge* et son rôle du jour, et courait les champs vêtue en Amour couleur de rose (1), avec le cordon rouge et la croix émaillée de chanoinesse. Aux jours de la Fête-Dieu, elle s'habillait en *ange*, pour suivre la procession; plus tard elle apprit à danser et même à faire des armes, et quitta son costume d'Amour pour prendre l'habit d'homme, qu'elle garda plusieurs années. Ses occupations les plus frivoles étaient interrompues par des exhortations et des lectures de piété; et c'est dès cette époque qu'une brochure où Voltaire était taxé d'impiété lui inspira contre lui cette antipathie qu'elle a si fréquemment exprimée dans ses ouvrages. A onze ans, sans avoir jamais tenu une plume, elle parvint à écrire à son père, pour le nouvel an (janvier 1757), une longue lettre *d'une grosse et vilaine écriture*, mais d'une bonne orthographe, circonstance assez bizarre dans la vie d'une personne qui a tant écrit. Elle avait à peine douze ans, qu'un jeune homme de dix-huit ans devint éperdument amoureux d'elle et lui écrivit une brûlante déclaration. « Mon premier mouvement, « dit-elle, fut d'être excessivement choquée que le « fils d'un médecin, qu'un homme qui n'était pas « *gentilhomme* osât me parler d'amour. » Ces particularités montrent toute la bizarrerie de l'éducation que reçut la jeune de Lancy; il s'y trouvait un inconcevable mélange de choses profanes et de pieuses cérémonies, de laisser-aller moral et d'orgueil aristocratique qui développa chez elle cet esprit d'inconséquence et de puérile vanité dont elle n'était pas même corrigée à quatre-vingts ans. A douze ans elle vint à Paris avec sa mère, et c'est alors que commença pour elle une vie de fêtes et de succès qui contribuèrent à exalter la vivacité de ses passions. Elle logeait chez sa tante, madame de Belleveaux, auteur d'un assez joli roman, intitulé *Lettre d'une jeune veuve*. Le financier-littérateur Mondorge, à qui la tante communiqua une longue lettre de la jeune de Lancy, fut tellement enchanté du style, qu'il lui fit les prédictions les plus flatteuses. Là, comme en Bourgogne, elle inventait des proverbes et des romans, jouait la comédie, et cet amusement *prit une telle célébrité* (1) que les représentations, fixées à deux fois par semaine, attiraient une nombreuse société. La jeune chanoinesse y chantait avec le fameux acteur Jélyote. Cependant elle était devenue très-forte sur la guitare, et avait appris quelque peu de latin en assistant aux leçons que son frère, le marquis Ducrest, recevait de son précepteur. Cette heureuse existence fut bientôt troublée par la ruine de son père et de sa mère, à qui, toutes dettes payées, il ne restait plus qu'une rente viagère de douze cents livres. Sa mère se voyait menacée des horreurs de l'indigence; mais elle était encore fort belle, et le fermier général la Popelinière offrit à madame de Saint-Aubin ainsi qu'à sa fille un plus brillant asile dans sa charmante habitation de Passy. On conçoit de quelle nature était l'intérêt que la Popelinière portait à ses deux protégées : « Quel « dommage qu'elle n'ait que treize ans! » disait

(1) « J'avais, dit elle dans ses *Mémoires* (t. 1, p. 65), mon « habit d'Amour pour les jours ouvriers, et mon habit d'Amour « des dimanches. Ce jour-là, seulement pour aller à l'église, on « ne me mettait pas d'ailes, et l'on jetait sur moi une espèce de « mante de taffetas couleur de capucine. »

(1) *Mémoires*, t. 1, p. 103.

ce vieux sybarite en poussant un soupir. Ce mot souvent répété fut compris, et l'on fut très-fâchée de n'avoir pas trois ou quatre années de plus : « Car, ajoute madame de Genlis, je l'admirais « tant que j'aurais été charmée de l'épouser. » A Passy elle jouait la comédie, et pour qu'elle joignît le talent de la danse à ceux du chant et de la déclamation, la Popelinière lui fit donner des leçons par Deshayes, maître des ballets de la comédie italienne. Elle parut si piquante dans une danse de caractère, qu'on la lui fit exécuter *non-seulement sur le théâtre, mais continuellement dans le salon.* Ces circonstances prouvent que celle qui porta depuis dans le monde un caractère si prononcé de pédanterie et d'orgueil nobiliaire y débuta moins comme une demoiselle de qualité que comme une baladine obligée de payer par l'agilité de ses jambes et la gaieté de ses bouffonneries une hospitalité fort équivoque(1). Alors d'excellents maîtres cultivèrent ses dispositions extraordinaires pour la musique, et lui enseignèrent à déchiffrer et à composer. Elle reçut des leçons de harpe d'un vieux professeur allemand nommé Gaiffre, à qui l'on doit l'invention des pédales, et devint bientôt d'une force jusqu'alors inconnue en France sur cet instrument (2). Elle apprit aussi à jouer de la musette et du par-dessus de viole. Le fameux Philidor lui donna des leçons d'accompagnement. Mais elle aimait la harpe de préférence à tout. Ce fut elle qui la première exécuta sur cet instrument les pièces de clavecin les plus difficiles, celles de Mondonville, de Rameau, de Haendel, etc. Elle dut à sa supériorité comme harpiste les encouragements de Gossec, de Pellegrini, de d'Alembert, de J.-J. Rousseau. Alors elle toucha le cœur de M. de Monville, jeune, beau, riche ; mais elle dédaigna sa main, décidée qu'elle était à n'épouser qu'un homme de qualité, un homme de la cour. En attendant, la mère et la fille continuaient sans scrupule à vivre des bienfaits de riches financiers. Toutes deux avaient accepté un appartement chez un homme de robe, d'une famille de finance, nommé de Jouy ; mais les créanciers de ce nouveau protecteur l'ayant privé de sa liberté, madame Ducrest (car elle avait quitté le nom de Saint-Aubin) et sa fille prirent un petit appartement dans la rue d'Aguesseau. Là elles se mirent à recevoir du monde, principalement des gens de lettres et des artistes. Cependant la jeune chanoinesse perfectionnait ses talents sur le clavecin, sur la harpe, et apprit à jouer de la mandoline. Bientôt elle fut admise chez de grandes dames, non sur le pied de l'égalité, mais pour payer son écot en faisant montre de son talent (1). Cependant le marquis Ducrest était allé à St-Domingue réparer sa fortune ; à son retour il fut fait prisonnier par les Anglais, qui lui prirent tout ce qu'il avait gagné, excepté le portrait et les lettres de sa fille. Il les communiqua au comte de Genlis, son compagnon de captivité : les traits et surtout le style de la jeune personne firent sur celui-ci une impression profonde et qui devait plus tard fixer la destinée de l'une et de l'autre. Rendu à la liberté, le comte de Genlis vint chez madame Ducrest lui apporter les lettres de son mari, dont il eut le crédit d'obtenir l'échange. Ducrest ne fut pas plutôt sorti des mains des Anglais qu'on l'enferma pour dettes au for l'Évêque. Le comte de Genlis lui rendit encore le service de tout payer ; mais le pauvre gentilhomme ne sortit de prison que pour mourir au bout de quelques mois. C'est vers ce temps que la jeune Ducrest fut présentée à madame de Montesson, sa tante (2). Après la mort de son mari, madame Ducrest et sa fille prirent un appartement dans l'intérieur du couvent des filles du Précieux-Sang, rue Cassette ; puis à celui de St-Joseph. Cependant le comte de Genlis faisait toujours une cour assidue à la jeune Ducrest, et la demoiselle qui jusqu'alors n'avait pas été soupçonnée de sévérité tira habilement parti du sentiment exalté qu'elle avait inspiré à un libertin blasé. Il l'épousa d'abord secrètement ; ce mariage fit scandale parmi la haute noblesse, et brouilla le comte avec toute sa famille ; mais la jeune comtesse s'en consola en usant dans toute sa plénitude de cette excessive liberté que dans les mœurs d'alors le mariage accordait aux femmes de qualité. Elle montait à cheval, étudiait la botanique, saignait les malades, se baignait à froid, avalait un petit poisson tout cru, pour prouver aux provinciaux qu'elle n'était pas *une belle dame de Paris*, et s'habillait en homme soit pour conduire la charrette, soit pour courir à franc étrier après son mari, au mépris de l'injonction conjugale. D'autres fois, faisant trêve à ses fantaisies masculines, elle se baignait dans du lait, après avoir fait couvrir la surface du bain de feuilles de roses, « ce « qui, dit-elle dans ses *Mémoires*, est la plus « agréable chose du monde. » Durant ses retraites au couvent, elle parcourait pendant la nuit les corridors, habillée en diable avec des cornes sur la tête, entrait dans les cellules des vieilles religieuses, et leur mettait du rouge et des mouches sans les éveiller. Voilà de quels détails madame de Genlis, publiant ses *Mémoires* à l'âge de quatre-vingts ans, se complaît à remplir son premier volume ; on sent bien cependant qu'elle ne dit pas tout, et qu'une vie si frivole n'était pas, sous d'autres rapports, bien

(1) Les auteurs de la *Biographie de Bruxelles* ont tranché le mot : elle fut introduite par sa mère dans quelques maisons considérables de Paris ; vingt-cinq louis étaient le prix ordinairement fixé pour les soirées, *lorsqu'elles ne passaient pas minuit.* (T. 5, p. 89.)

(2) « Dans ma jeunesse, dit-elle, on m'a tant comparée à « *Roxelane* que j'étais aussi ennuyée de ce compliment que de « m'entendre répéter que je jouais sûrement mieux de la harpe « que le *roi David*. »

(1) Voyez t. 1, p. 175 des *Mémoires de madame de Genlis*, qui avoue ce fait à travers beaucoup de réticences.

(2) Et non sa tante par alliance, c'est-à-dire à cause de son mariage avec M. de Genlis, comme l'ont avancé tant de biographes (*Mémoires*, t. 1, p. 189).

exemplaire. Mais rien pour l'inconvenance et la puérilité ne saurait égaler l'anecdote suivante : « Un jour, dit-elle, qu'il y avait du monde au châ- « teau (de Genlis), mon frère me proposa d'aller « faire un tour dans le village ; je ne demandais « pas mieux ; il était dix heures, tous les cabarets « étaient éclairés, et l'on voyait à travers les « vitres les paysans buvant du cidre ; je remar- « quai avec surprise qu'ils avaient tous l'air très- « grave. Il prit à mon frère une gaieté, il frappa « contre les vitres en criant : *Bonnes gens, vendez- « vous du sacré chien?* et après cet exploit il m'en- « traîna en courant dans une petite rueile obscure, « à côté de ces cabarets, où nous nous cachâmes « en mourant de rire. Notre joie augmenta encore « en entendant le cabaretier sur le pas de sa « porte menacer de coups de *gourdin les polissons* « qui avaient frappé aux vitres. Mon frère m'ex- « pliqua que *sacré chien* voulait dire de l'eau-de- « vie. Je trouvai cela si charmant, que je voulus « aller à un autre cabaret faire cette jolie de- « mande, qui eut le même succès ; nous répétâ- « mes plusieurs fois cette agréable plaisanterie, « nous disputant à qui dirait *sacré chien*, et finis- « sant par le dire en duo, etc. » De pareils enfantillages, consignés dans des mémoires où l'on pouvait s'attendre à des révélations d'une nature bien autrement délicate, ne sont là que pour donner le change au lecteur, et « dissiper « en futiles éclats la raillerie dont on redoute « l'explosion en face (1). » Le moment vint où, réconciliée avec la famille de son mari, madame de Genlis eut l'honneur d'être présentée à la famille royale par la marquise de Puisieux ; mais ce n'était pas précisément à la cour de Versailles qu'elle était destinée à faire son chemin. Bien qu'elle ne fût pas aimée de madame de Montesson, sa tante, et qu'elle-même la détestât cordialement, comme madame de Genlis ne cesse de l'exprimer dans ses *Mémoires*, elle la voyait alors très-fréquemment. Elle connut chez elle plusieurs hommes de lettres; mais elle en rencontrait un bien plus grand nombre chez le financier Grimod de la Reynière; elle les passe tous en revue dans ses *Mémoires*. Aucun ne trouve grâce à ses yeux, excepté Billardon de Sauvigny (*voy.* ce nom), l'auteur de la *Mort de Socrate*, qui la guidait dans ses études littéraires : « Je le pris, dit-elle, en ami- « tié, parce qu'il parlait très-bien et très-vivement « contre les principes de M. de Voltaire et des « autres philosophes, qu'un instinct heureux me « faisait haïr depuis mon enfance (2). » Cependant elle n'était encore connue dans le grand monde que par sa jolie figure et son talent comme harpiste. A l'Ile-Adam, chez le prince de Conti, où elle fut invitée à passer une saison, elle eut peu de succès auprès de Son Altesse, qui ne la trouvait bien que sur le théâtre. De retour à Paris, sachant déjà saigner, purger et panser, elle suivit un cours d'anatomie sur des sujets en cire. Le séjour qu'elle fit ensuite à Villers-Cotterets, chez le duc d'Orléans, où l'on jouait la comédie, eut pour madame de Genlis des résultats plus importants. Ici dans ses *Mémoires* elle fait des révélations très-piquantes ; mais il s'agit beaucoup moins d'elle que de sa tante. Madame de Montesson, mariée à un vieillard, avait un amant avoué, le comte de Guines, quand le duc d'Orléans s'avisa de devenir amoureux d'elle. Les deux amants s'entendirent contre le prince : le comte pour lui vendre cher la place, la dame pour achever de lui tourner la tête. Toute la société se mit du complot. Depuis longtemps, en effet, la constance du duc d'Orléans pour une courtisane avait retiré ce prince de la bonne compagnie des femmes, qui avaient perdu ainsi les avantages attachés à l'intimité d'un grand seigneur. Espérant les recouvrer, elles s'entendirent afin de lui procurer pour maîtresse une femme de qualité. Madame de Montesson fut donc louée par toutes les bouches ; et ces éloges enivraient le prince d'une tendresse pleine d'estime. Habile et rusée, elle ne se livrait pas ; comme le comte de Guines jouait l'inconstant, elle joua la délaissée ; et le pauvre duc, se présentant comme consolateur, accorda tout pour tout obtenir. Le vieux Montesson étant mort tout à propos, il ne s'agit rien moins que de mariage. Madame de Genlis y aidait de toute son éloquence ; bref, tout réussit. Madame de Montesson eut le premier prince du sang, Guines l'ambassade de Berlin, et madame de Genlis une place près de la duchesse de Chartres. Ici se trouve une anecdote qui n'a d'autre garant que ses *Mémoires :* elle avait déjà la promesse d'un emploi dans la maison de *Madame ;* ayant appris que Louis XV exigeait que toutes les dames attachées aux princesses fussent présentées à madame Dubarry, madame de Genlis aima mieux se démettre que de subir la présentation. Lorsqu'il fut question pour elle de la place au Palais-Royal, où madame de Montesson, dans des vues personnelles, désirait extrêmement voir entrer sa nièce, les plus sages amies de la comtesse de Genlis l'engagèrent à refuser. Ces raisons « étaient non-seulement sages, mais sans « réplique, enfin elle accepta. » Ce fut, dit-elle, *une des plus grandes fautes de ma vie*. Elle n'y consentit toutefois qu'à condition que son mari obtiendrait la place de capitaine des gardes du duc de Chartres. Dans les cours, la meilleure spéculation fut toujours de manifester des scrupules. Voilà donc madame de Genlis installée au Palais-Royal, et, comme le logement n'était pas encore prêt, elle occupa d'abord un petit appartement où s'étaient passées les orgies de la régence ; c'étaient les mêmes glaces, les mêmes décorations lubriques.

(1) *Le Globe*, n° 90 (mardi 5 avril 1825). Elle-même au surplus convient de ses réticences : « Je pense, dit-elle, que, dans « des *Mémoires* où l'on ne s'est point engagé à conter toute « son histoire, on peut et l'on doit, par respect pour soi-même, « passer sous silence les fautes graves que l'on a pu faire, à « moins que ces fautes ne se trouvent liées aux événements « qu'on veut rapporter. » (T. 2, p. 161.)

(2) *Mémoires*, t. 1, p. 187.

Madame de Genlis raconte qu'elle éprouva une sorte de supplice par les souvenirs que ce luxe d'obscénité éveilla dans son esprit. Bientôt elle se vit en butte à la haine des dames qui composaient avec elle la cour de la duchesse de Chartres. Toutes ces personnes, si l'on en croit ses *Mémoires*, eurent avec elle les plus grands torts, et elle n'eut jamais que de bons procédés envers celles mêmes dont elle avait eu le plus à se plaindre. D'un autre côté tous les hommes, à commencer par le jeune duc, l'accueillaient à l'envi l'un de l'autre. Mais, dit-elle elle-même, « la galanterie des hommes est bien loin d'être rassurante quand on craint l'inimitié des femmes... Rien ne rend mécontent d'une nouvelle société et d'un nouveau genre de vie comme une conscience inquiète, qui se reproche quelque chose ! » Toutefois elle sut capter la confiance de la duchesse de Chartres. « J'écrivais tous ses billets, dit-elle, et toutes ses lettres, qu'elle copiait ensuite de son écriture. Il ne lui survenait rien hors de l'ordre commun de tous les jours qu'elle ne m'en fît part et qu'elle ne m'envoyât chercher pour me consulter. » Madame de Genlis va jusqu'à se vanter d'avoir appris l'orthographe à la princesse, et de lui avoir donné des leçons d'histoire et de mythologie. Tous ces soins ne l'empêchaient pas de faire de jolis ouvrages de broderie, de cultiver avec ardeur la musique, et d'y joindre l'étude de l'italien, de l'anglais et de l'histoire naturelle. Ce fut alors qu'elle forma un cabinet de coquillages et de minéraux qui devint très-considérable, et qui depuis fut vendu au *profit de la nation*. Elle avait composé quelques années auparavant une comédie, intitulée *les Fausses délicatesses*, qu'elle n'avait encore montrée à personne; elle l'envoya sous un nom supposé au rédacteur de l'*Année littéraire*, pour avoir son jugement. Fréron, dans une lettre très-détaillée, lui répondit à l'adresse indiquée, qu'il y avait du *marivaudage* dans la pièce; et il lui conseilla d'abandonner un pareil style. Cette leçon fut sans doute très-utile à madame de Genlis, dont la diction a le mérite incontestable du naturel. A Chantilly, où elle passa l'été, elle fut l'objet des attentions particulières du prince de Condé, qui, selon les *Mémoires*, devint l'ennemi de celle qu'il n'avait pu obtenir. A cette assertion madame de Genlis mêle d'odieuses médisances contre ce prince; mais plus loin elle se contredit en racontant avec quelle galanterie il lui céda son appartement à Marly. A la même époque elle se lia avec Gluck et avec Buffon, qui fut son constant admirateur. Pendant un voyage qu'elle fit à Marly, son talent sur la harpe frappa la reine Marie-Antoinette, qui parut disposée à l'admettre dans son intérieur; mais madame de Genlis ne laissa faire aucune démarche à ce sujet. « J'avais, dit-elle, assez de chaînes pour ne pas en désirer d'autres. » Au mois d'avril 1776, elle alla pour la première fois aux eaux de Spa, où elle arrêta le plan des *Vœux téméraires;* ensuite elle se rendit en Suisse, et fit le pèlerinage obligé à Ferney. Cependant sa réputation comme femme d'esprit commençait à surgir; alors elle composa la plupart des comédies de son *théâtre de société*, qui eurent un grand succès de salon. Dans ces petits drames, elle faisait jouer Pulchérie, sa seconde fille; et tandis que mademoiselle Sainval l'aînée, de la Comédie française, donnait à cette enfant des leçons dans le genre tragique, la mère se chargeait de lui faire jouer les rôles comiques. Ce spectacle ne tarda pas à avoir une grande célébrité, c'était à qui obtiendrait la faveur d'y être admis. Deux académiciens, le chevalier de Chastellux et la Harpe, firent à ce sujet des vers pour vanter à la fois

L'auteur, l'ouvrage et les actrices.

Madame de Genlis n'a pas manqué de reproduire dans ses *Mémoires* ces fades compliments. Immédiatement après vient une anecdote qu'on s'attendrait tout au plus à trouver dans les mémoires d'un mousquetaire. C'est la fameuse soirée des *Porcherons*, où l'on voit madame de Genlis et madame la princesse Potocka, déguisées en servantes, avoir les plus grands succès auprès des habitués du *Grand Vainqueur*. Madame de Genlis raconte elle-même qu'elle y fit la conquête du coureur de M. de Brancas, et *eut l'honneur* de danser le menuet avec lui. A la suite de cette équipée, elle fit avec la duchesse de Chartres un voyage dans les provinces méridionales de France, puis en Italie. De retour à Paris, la publication du premier volume de son *Théâtre d'éducation* la mit au nombre des auteurs de profession (1777), et la position où elle se trouvait contribua sans doute à donner de l'éclat à son succès. Tous les journalistes en firent à l'envi l'éloge. L'ouvrage fut traduit en Russie et en Allemagne; l'auteur reçut des félicitations de plusieurs souverains. Mettant dans ses moindres démarches un cachet de singularité propre à leur donner de l'importance, elle renonça à l'Opéra, aux bals, au rouge, dès l'âge de trente et un ans; et pour que ce sacrifice fût plus remarqué, elle en fit l'objet d'un pari que le duc de Chartres lui paya généreusement. L'année précédente elle s'était fixée au couvent de Belle-Chasse avec ses deux élèves, mademoiselle d'Orléans et mademoiselle de Chartres, jumelles, qui n'avaient encore que onze mois; mais elle y recevait nombreuse société, et surtout des gens de lettres, entre autres d'Alembert, la Harpe, l'historien Gaillard, l'abbé de Vauxcelles, etc. Étant à Belle-Chasse, elle fit venir d'Angleterre une orpheline, Paméla, qu'elle adopta et que son mari voulut bien reconnaître. L'éducation de cette jeune personne, destinée à devenir lady Fitz-Gérald (*voy.* ce nom), fit infiniment d'honneur à madame de Genlis comme institutrice; mais la médisance, qui s'attachait à toutes ses démarches, fit beaucoup de commen-

taires sur l'intérêt tout paternel que le duc de Chartres semblait prendre à la jeune Paméla. Cependant parurent de nouveaux volumes du *Théâtre d'éducation*, 1780; puis les *Annales de la vertu*, 1782. Le soin de composer et de faire prôner ses ouvrages ne lui fit jamais négliger ses devoirs comme gouvernante. Elle sut se faire aimer de ses élèves; on l'a même accusée d'avoir cherché à bannir de leur cœur l'amour qu'elles devaient à leur excellente mère. Les petites princesses ne l'appelaient que *maman Genlis* (1). Elle fut la première institutrice en France qui ait appliqué l'ingénieuse coutume pratiquée en Allemagne, d'apprendre aux enfants les langues étrangères par l'usage, en donnant à ses élèves des femmes de chambre qui n'étaient pas Françaises. La rougeole lui enleva l'aînée de ses élèves. Le moment vint où, par une singularité bizarre, le duc de Chartres voulut nommer madame de Genlis *gouverneur* de ses fils. Obligé de faire part à Louis XVI d'un tel choix, il insista principalement sur le titre étrange qu'il accordait à l'institutrice. Le roi, qui ne partageait pas l'engouement dont celle-ci était alors l'objet à la cour, répondit au duc en levant les épaules et en lui tournant les talons : « Gou« verneur ou gouvernante! vous êtes le maître de « faire ce qu'il vous plaira; d'ailleurs le comte « d'Artois a des enfants. » Mieux accueilli par la reine, le duc de Chartres revint aussitôt à Paris, et la nomination de la comtesse de Genlis fut rendue publique. Du reste, le titre de gouverneur fut trouvé si plaisant à Versailles qu'elle n'en conserva que les fonctions, et qu'elle demeura, sans aucune dénomination particulière, chargée de l'éducation des fils et de la fille du duc de Chartres. Ces détails, qui se trouvent dans tous les mémoires de l'époque, n'ont été contredits par personne; et madame de Genlis en impose lorsqu'elle avance dans les siens que Louis XVI *approuva de premier mouvement* la détermination du duc de Chartres. Elle fait au moins un aveu précieux quand elle dit que, voyant le duc embarrassé du choix d'un gouverneur pour ses fils, elle se proposa la première par cette boutade moitié plaisante, moitié sérieuse : « *Eh bien! moi!* — « Pourquoi pas? » reprit le prince. À peine installée dans ses fonctions, elle travailla à faire congédier le chevalier de Bonnard, sous-gouverneur des petits princes, homme d'esprit, poëte agréable, mais surtout distingué par ses mœurs.

(1) Grimm, dans sa *Correspondance*, raconte une fête donnée à madame de Genlis dans la maison de campagne qu'elle occupait à Bercy avec ses deux élèves. Joutes sur l'eau, feux d'artifice, proverbes, scènes détachées, couplets, rien n'y manquait. On fit chanter aux deux jeunes princesses, qui avaient à peine trois ans, ce petit duo de la composition du chevalier de Bonnard : *Mademoiselle d'Orléans*, en portant la main sur son cœur :

Maman Genlis, ces deux noms-là
Sont là.

Mademoiselle de Chartres (depuis madame Adélaïde) :

Et tous deux font dire de même,
J'aime.

Madame de Genlis, en racontant tout à son avantage cette particularité dans ses *Mémoires*, a saisi cette occasion pour calomnier le chevalier de Bonnard, qu'elle accuse d'avoir été *un homme de mauvais ton* (1). Après n'avoir laissé auprès de ses élèves que des personnes de son choix, elle se livra avec assiduité et succès à la tâche importante qu'elle avait tant désirée. Non contente de prodiguer ses leçons aux jeunes princes, d'inventer ou d'appliquer pour eux des méthodes nouvelles, elle voulut rendre le public confident de ses travaux. D'abord, dans *Adèle et Théodore*, livre qui contenait, si l'on en croit le titre, *tous* les principes relatifs aux *trois* différents genres d'éducation des *princes*, des jeunes personnes et des hommes, elle exposait les idées générales qu'elle se proposait d'appliquer comme institutrice. Plus tard, quand l'éducation fut finie, elle fit au public une seconde confidence en publiant les *Leçons d'une gouvernante* (1790), ouvrage qui n'était autre chose que l'extrait du journal de l'éducation de ses nobles disciples. Cette indiscrète et vaniteuse publicité donnée à des détails de famille et d'intérieur détruisit en partie le mérite du bien qu'elle pouvait avoir fait. Si le père des élèves de madame de Genlis autorisait ces publications, elles ne furent jamais approuvées par leur sage et vertueuse mère. Les succès multipliés qu'obtenait l'auteur d'*Adèle et Théodore* furent plus d'une fois achetés par d'amères mortifications. Sa nomination comme *gouverneur* lui avait donné une sorte de ridicule pédantesque dont elle ne s'est jamais relevée. Elle-même nous apprend dans ses *Mémoires* que la plupart des personnes qu'elle choisit ou conserva pour la seconder dans ses fonctions ne de-

(1) Cette assertion, si bien faite pour surprendre tous ceux qui peuvent avoir connu ce poëte aimable, a été démentie, dans le *Journal des Débats* du 26 mai 1825, par une lettre du fils du chevalier de Bonnard. — Ce poëte étant mort peu de temps après son renvoi, Garat, son ami, publia une notice historique sur sa vie en 1790. Madame de Genlis, qui pourtant était louée dans cet ouvrage, n'en usa pas moins de tout son crédit sur le duc de Chartres pour faire défendre aux journalistes et aux censeurs de parler et de laisser parler de cette notice; elle voulait même que Didot, l'imprimeur, fût puni. Le garde des sceaux, qui, à la sollicitation du prince, avait consenti à faire les défenses demandées, ne crut pas devoir se prêter à cette vengeance ridicule. Seulement l'ouvrage ne fut pas vendu; l'auteur se contenta de le distribuer à ses amis. (V. la *Correspondance secrète, politique et littéraire*, publiée à Londres [Paris], 1790, chez John Adamson). Grimm, dans sa *Correspondance*, t. 12, rapporte à ce sujet une lettre de Garat et une réponse de Grouvelle qui renferment des particularités curieuses. « Ce petit ouvrage, dit « Garat, plein de la bonté de M. de Bonnard et de la mienne, « j'ose le dire, a pourtant mis une personne en fureur, et c'est « madame de Genlis. J'ai dit d'elle tout le bien que j'en pensais; « mais je n'ai pas dit celui que je n'en pensais pas, et, en femme « habile, elle a entendu mon silence. Il n'y a pas eu beaucoup « d'habileté dans sa colère et dans celle qu'elle a inspirée au duc « de Chartres. Ce qu'il y a de vrai, c'est que, dans le même « temps qu'elle se plaignait amèrement de l'ouvrage, beaucoup « de gens se plaignaient vivement à moi du bien que j'ai dit « d'elle; et puis songez à contenter tout le monde! » À cela Grouvelle répond : « Madame de Genlis est tourmentée par les « Euménides dont parlent mes vers. Plaignez-la, mon cher ami, « puisqu'elle n'a pu vous faire du mal. Je savais tout ce qui « s'était passé; quelqu'un disait fort bien devant moi que ce « qui l'avait fâchée, c'étaient vos louanges et non pas vos cri« tiques; vous lui faisiez sa part, et celle qu'on fait à des vani« tés aussi robustes n'est jamais bonne. En fait de louanges, « celle-ci dirait comme cet enfant gourmand : *Donnez-m'en* « *trop.* »

vinrent pas moins ses ennemies que celles qu'elle avait fait congédier. La publication d'*Adèle et Théodore*, qui vint à travers tout cela, fit fort peu d'honneur à son cœur; car elle y dénigrait impitoyablement les femmes de sa société, entre autres, madame de Montesson, sa tante, sous le nom de madame de Surville; et, sous le nom de madame d'Olcy, madame de la Reynière, qui avait été sa bienfaitrice. Après avoir lu son portrait, qui n'était assurément pas flatté, celle-ci se contenta de dire : « Je ne sais pourquoi madame « de Genlis oublie un trait dont personne ne de« vait se souvenir aussi bien qu'elle, c'est que « cette femme de financier a poussé l'insolence « autrefois jusqu'à donner des robes à une de« moiselle de qualité de ses amies. Il est vrai que « cette demoiselle n'était connue alors que par « sa jolie voix et son talent pour la harpe. » Les allusions sanglantes contre les philosophes et les encyclopédistes, qu'offrait chaque page du roman d'*Adèle et Théodore*, excitèrent des réclamations encore plus vives; mais son auteur travaillait sous l'égide du duc de Chartres, qui paraissait décidé à la soutenir envers et contre tous. Quels qu'aient été les motifs de cette liaison, il est certain que la réputation de galanterie peu scrupuleuse dont jouissaient et le prince et la brillante institutrice devait donner lieu à de fâcheuses interprétations. Quand l'aîné des élèves de madame de Genlis (depuis Louis-Philippe) eut atteint l'âge de douze ans, comme il n'était qu'ondoyé, il fut, suivant l'étiquette pour les princes du sang, baptisé avec solennité dans la chapelle de Versailles. L'usage voulait qu'à cette occasion le roi donnât au gouverneur une gratification de douze mille francs. Madame de Genlis, qui n'avait pu se faire présenter à la cour en cette qualité masculine, voulut au moins obtenir la gratification. Le duc de Chartres se décida, non sans peine, à la demander au roi, qui l'accorda; et l'institutrice reçut cette largesse avec d'autant plus de plaisir qu'elle semblait impliquer pour elle le titre tant désiré. Elle fut moins heureuse alors auprès de l'Académie française. Le baron de Montyon venait d'instituer un prix pour l'ouvrage en prose qui serait jugé le plus utile. *Les Conversations d'Emilie*, de madame d'Épinay (*voy.* ce nom), obtinrent la préférence sur *Adèle et Théodore*, bien que madame de Genlis eût fait ou fait faire par le comte de Tressan, son cousin, de nombreuses visites pour capter les suffrages. En apprenant ce jugement, la duchesse de Grammont s'écria : « qu'elle était ravie que « madame d'Épinay eût eu le prix, d'abord, parce « qu'elle espérait que madame de Genlis en mour« rait de dépit, ce qui serait une excellente af« faire; puis, que celle-ci se vengerait par une « bonne satire contre les philosophes. » Cette vengeance ne se fit pas attendre; et ce qu'il y a de remarquable, ce fut encore un livre d'éducation que madame de Genlis rendit le dépositaire et l'instrument de ses passions personnelles. Au mois de mai 1784, elle publia *les Veillées du château*, ou *Cours de morale à l'usage des enfants*, dont le troisième volume, consacré à la haine, offre une satire amère de l'Académie française et de ses membres les plus illustres. Les intentions hostiles de l'auteur se manifestent surtout dans le conte qui a pour titre *les Deux réputations*. Voltaire, Fontenelle, n'y sont pas moins maltraités que Marmontel et surtout la Harpe. Ainsi madame de Genlis détruisit, sans y songer, les bruits qui avaient mal à propos fait honneur à cet écrivain d'une participation très-intime aux écrits et aux bonnes grâces de cette dame. Au sujet de ce livre elle se permet encore un mensonge dans ses *Mémoires*. Intervertissant les dates, elle met en concurrence avec *les Conversations d'Émilie*, couronnées en 1783, *les Veillées du château*, qui ne parurent que l'année suivante. Pourquoi cet anachronisme? C'est afin d'ôter à la publication du conte des *Deux réputations* le caractère d'une vengeance d'amour-propre. Cependant, au moment où l'aîné de ses élèves dut faire sa première communion, madame de Genlis, qui avait la prétention de lui tenir lieu de toute espèce de maîtres, se constitua docteur en théologie, et composa pour lui *la Religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie* (1787). A l'étonnement de voir sortir d'un boudoir du Palais-Royal un livre de piété succédèrent bientôt de sévères et justes critiques. Les uns prouvèrent que ce qui se trouvait de bon dans cet ouvrage était tiré des Lettres de l'abbé Gauchat sur la religion. Les autres prétendirent qu'un certain abbé Lamourette, qui depuis a joué un rôle assez ridicule dans la révolution, avait arrangé cette compilation. Les théologiens déclarèrent que tout ce que madame de Genlis avait ajouté, et particulièrement ses notes, n'était point orthodoxe. Sans se déconcerter, elle se hâta de publier un second ouvrage religieux, intitulé *Pièces tirées de l'Écriture sainte*. Ici se place un voyage qu'elle fit avec ses élèves à Spa et dans diverses provinces de la France (1787). Le récit qu'elle en donne est entremêlé de détails assez peu gazés sur une aventure qui lui arriva dans la grotte de Rémouchant avec le comte de Romansoff (1). En visitant le château d'Anet avec ses élèves, elle s'arrêta près du monument de Diane de Poitiers, et s'écria en regardant l'aîné d'une manière assez significative : « Ah! qu'elle est heureuse d'avoir été la « maîtresse du père et du fils (2)! » Quelque désintéressement qu'elle affecte dans ses *Mémoires*, madame de Genlis avait fort bien profité de sa position pour elle, pour son mari et pour ses filles, qu'elle sut richement marier. A la mort du vieux duc d'Orléans, elle obtint du prince son fils *la plus belle place du Palais-Royal*, celle de

(1) *Mémoires*, t. 3, p. 201 et 202.
(2) Nous avons entendu raconter cette anecdote par un témoin oculaire, le peintre Mirys, homme très-estimé, qui avait été attaché à l'éducation des princes d'Orléans comme dessinateur.

chancelier, pour le marquis Ducrest, son frère. Divers héritages l'avaient rendue riche, ainsi que son mari, de plus de cent mille livres de rente. Avant la fin de l'éducation de ses élèves, elle fit un premier voyage en Angleterre, où, par une délibération spéciale, elle fut autorisée à assister à une séance de la chambre des communes, d'où les femmes sont exclues. La révolution, qui éclata peu de temps après, imprima aux opinions et à l'existence de madame de Genlis une direction nouvelle. Pour peindre cette partie intéressante de sa vie, nous aimerions à pouvoir nous en rapporter au *Précis de sa conduite*, publié en 1796; mais si ce premier ouvrage surtout contient des détails et même des aveux précieux, la vérité y est le plus souvent déguisée, altérée; et ses *Mémoires* n'ont fait qu'enchérir sur les mensonges du *Précis*. On aurait pu croire que, devenue l'ennemie irréconciliable des philosophes, madame de Genlis ne verrait qu'avec horreur cette révolution que leurs adversaires imputaient à leurs doctrines, et le contraire arriva. On a voulu trouver ici une terrible contradiction dans sa conduite : il ne faut y voir que la puissance des affections; et pour cela il faut se souvenir par quels liens elle était attachée à un prince dont la participation aux premiers actes de la révolution n'est plus un problème. Madame de Genlis se trouvait au château de St-Leu avec ses élèves lorsqu'elle y reçut la nouvelle de la prise de la Bastille. Elle accourut à Paris assez à temps pour être témoin du triomphe des vainqueurs. Ce fut du jardin Beaumarchais qu'elle fit jouir ses élèves de ce spectacle; elle-même l'avoue dans ses *Mémoires*; mais ce qu'elle n'avoue pas, c'est que le même jour elle se mêla dans le jardin du Palais-Royal aux danses frénétiques des femmes du peuple, et qu'elle obligea ses élèves à en faire autant. Elle se lia particulièrement avec Barère et Péthion, et donna quelques articles dans *la Feuille villageoise*, rédigée par Cérutti. Elle eut avec Mirabeau quelques entrevues à ce qu'il paraît très-intimes (1). Elle assistait alors régulièrement aux séances du club des jacobins, où, par l'ordre de son père, le jeune duc de Chartres s'était fait recevoir; elle se montra même dans les tribunes aux cordeliers. Lorsqu'au 5 octobre le peuple courut en armes à Versailles, elle vit défiler devant elle ces bandes désordonnées. M. de Clermont-Gallerande a consigné ce fait dans ses Mémoires : « Madame de « Sillery (c'est le nom que portait alors madame « de Genlis depuis que son mari était devenu « marquis de Sillery par la mort de son frère « aîné) était avec ses élèves sur la terrasse de la « maison de Passy qu'ils occupaient, pour voir « passer les brigands qui allaient à Versailles le « 5 octobre; elle y était aussi le jour où le mal- « heureux Louis XVI se rendit à l'hôtel de ville. « Il se tenait sur cette terrasse les propos les plus « offensants pour la reine et pour madame la « princesse de Lamballe. » Depuis, madame de Genlis elle-même est venue confirmer implicitement ces assertions par la manière dont elle s'est exprimée, en plusieurs endroits de ses *Mémoires*, sur les victimes les plus pures de cette sanglante époque. Ainsi, en parlant de la malheureuse princesse de Lamballe, elle ne trouve sous sa plume que des expressions dénigrantes, et ne lui consacre quatre pages de souvenirs que pour critiquer ses mains, sa taille, et lui prêter les plus étranges ridicules. Le 17 juillet 1791, entendant à Belle-Chasse, où elle était avec mademoiselle d'Orléans, le bruit de la mousqueterie par laquelle l'autorité municipale dispersait les attroupements séditieux du Champ de Mars, elle s'écria : « C'est « ce monstre des Tuileries qui fait assassiner les « patriotes (voulant par là désigner la reine)! » Les principes dans lesquels madame de Genlis élevait les enfants du duc d'Orléans ne pouvaient être approuvés par la duchesse son épouse. Cette princesse se plaignait encore de ce que la gouvernante inspirait à ses élèves de l'éloignement pour leur mère. Elle déclara formellement à son mari que, si madame de Genlis n'était pas congédiée, et si ses enfants ne lui étaient pas rendus, elle se croirait indignement blessée dans ses droits de mère, « pour ne pas parler, ajoutait-elle, d'une « autre sorte d'outrages encore plus amers peut- « être, mais contre lesquels sa dignité ne lui per- « mettait pas de réclamer. » A cette occasion madame de Genlis a consacré une partie du quatrième volume de ses *Mémoires* à instruire une sorte de procès entre elle et la duchesse d'Orléans. Bien que, selon sa coutume, elle présente entièrement à son avantage cette déplorable dissidence, son récit, loin de l'absoudre aux yeux du lecteur impartial, ne fait que mettre dans tout son jour sa honteuse ambition et sa duplicité. Dans ses lettres adressées tant au duc qu'à la duchesse d'Orléans, elle se peint comme victime de son dévouement (10 septembre et 3 octobre 1790). A l'en croire, *la seule amitié* l'avait déterminée à se charger de ces fonctions graves et pénibles; et sans doute elle ne comptait pour rien 12,000 francs de traitement comme *gouvernante*, appartement à la ville, à la campagne, maison, table, équipages et train de princesse, outre les cadeaux du prince et les avantages faits à son mari et à toute sa famille. A force d'insister sur une impossible apologie, elle s'accuse elle-même, surtout lorsqu'elle montre sa vertueuse adversaire déclarant que, vu *la différence d'opinions* qui existait entre elle et la gouvernante, il convenait, si madame de Genlis *était honnête*, qu'elle se retirât sans délai. « Comme « je suis au désespoir de ce que mes enfants sont « entre ses mains, ajoutait la princesse, si elle « résiste encore, je ne la reverrai de ma vie. »

(1) Mirabeau se vanta, dans une lettre dont on possède l'autographe, de lui avoir imposé sa tendresse. On pense bien que dans ses *Mémoires* madame de Genlis ne dit pas un mot de cette aventure, non plus que du boudoir à quatre roues que le fougueux tribun présentait comme le théâtre de son triomphe.

L'institutrice, grâce à l'affection du prince, eut le triste avantage de l'emporter sur la mère et sur l'épouse. Après un éloignement simulé, elle vint reprendre son poste auprès de ses élèves. En les quittant, elle leur avait dit modestement : « Souvenez-vous de l'histoire de Fénelon et de son « élève le duc de Bourgogne ; ils furent ainsi séparés. Le jeune prince sentit vivement son mal« heur ; il aima Fénelon toute sa vie... » D'autres titres pouvaient alors mériter à madame de Genlis la qualification d'*intrigante politique*, que plusieurs biographes lui ont donnée. Le duc d'Orléans la consultait sur bien des choses, et se servait souvent de sa plume. En vain, dans le *Précis de sa conduite* et dans ses *Mémoires*, elle veut se défendre d'avoir eu la moindre part à la confiance politique de ce prince : on la croira d'autant moins qu'elle-même confesse qu'après le retour de Varennes, alors qu'on parlait de la déchéance de Louis XVI, le duc d'Orléans la chargea de rédiger pour lui une déclaration qui fut insérée dans tous les journaux, et par laquelle il renonçait d'avance à la régence. Au surplus, toutes les dénégations et déclamations royalistes qui remplissent ses *Mémoires* n'ont pu détruire l'effet de sa correspondance en 1792 avec le duc d'Orléans, avec divers membres de la convention et avec Sillery, son mari. L'éditeur du *Recueil curieux*, dont ces lettres font partie (publié en 1800), disait à ce sujet : « Elles démontrent le pouvoir qu'elle « avait sur l'esprit de d'Orléans ; elles offrent les « ressources du génie de l'intrigue, souple et im« périeux tour à tour. Elle sait se soumettre et « se faire obéir suivant les circonstances. Si d'Or« léans s'oppose trop fermement à quelques-unes « de ses propositions, elle sait céder adroitement, « et finit toujours par le ramener insensiblement « à ce qu'elle avait proposé. » Réunie, comme nous l'avons dit, à ses élèves après une courte séparation, durant laquelle elle fit un voyage en Auvergne, madame de Genlis fut peu de temps après obligée de quitter ses amis de Paris, tous ardents révolutionnaires, pour passer en Angleterre avec mademoiselle d'Orléans, à qui les médecins venaient d'ordonner les eaux de Bath. C'était peu de temps après l'affaire de Varennes. Péthion, alors courtisan assidu de madame de Sillery, se chargea de la conduire jusqu'à Londres (octobre 1791). Dans son *Précis* et dans ses *Mémoires*, elle avance que, dès que la révolution se fut annoncée par ses premiers excès, elle voulut quitter la France et se rendre à Nice avec ses élèves ; mais, ayant eu la maladresse de faire annoncer ce voyage dans les journaux, « ce projet, « dit-elle, parut porter une telle atteinte à la fra« gile et funeste popularité de la maison d'Or« léans, qu'il fallut y renoncer, au moins pour le « moment. » Plus tard elle eut la promesse qu'il lui serait permis de partir pour l'Angleterre aussitôt que la constitution serait terminée. Ce voyage fut encore retardé ; puis on lui promit qu'elle partirait dans l'automne de 1790. Elle était, dit-elle, à la *veille* ou à la *surveille* de son départ, lorsqu'un matin le comte de Valence vint lui dire que le duc d'Orléans était parti la nuit même pour l'Angleterre, où il demeura plus d'une année. Tout cela est plus qu'inexact ; c'est dans l'automne de 1789, après les journées des 5 et 6 octobre, que le duc d'Orléans était parti pour Londres ; il fut de retour à la fédération du 14 juillet 1790. Il demeura tout le reste de cette année et jusqu'à sa mort à Paris ; ce n'est donc pas son prétendu départ pour Londres en 1790 qui empêcha celui de madame de Genlis. Au surplus, presque toutes ses apologies et les preuves qu'elle veut donner de son royalisme reposent sur des faussetés d'autant plus faciles à démêler que les plus étranges aveux viennent ensuite les contredire. Elle-même raconte qu'en apprenant l'horrible journée du 10 août, la déchéance du roi et l'emprisonnement de la famille royale, elle ne trouva d'autre cri de douleur que celui-ci : « Eh quoi ! l'on ne jouera donc plus « *Athalie !* Ce chef-d'œuvre est perdu pour la scène « française ! » Une pareille idée ne serait jamais venue à une royaliste, quelque enthousiaste de littérature qu'on la suppose. Madame de Genlis trouvait cependant ce mouvement si beau que déjà elle l'avait consigné dans son roman intitulé *les Parvenus*, avant de l'insérer dans ses Mémoires. Le martyre de Louis XVI ne diminua point l'énergie de ses convictions politiques ; elle dit dans une de ses lettres, non pas que l'on avait été *trop loin*, mais seulement que l'on avait été *trop vite*. Elle ne changea complétement de langage que lorsque la cause du duc d'Orléans parut perdue, et surtout depuis le moment où ce prince périt sur le même échafaud que son auguste cousin. Jusque-là madame de Genlis fut révolutionnaire ; elle s'identifia si bien avec les hommes qui combattaient la monarchie, que dans l'étranger elle évitait d'être confondue avec les émigrés royalistes. Enfin, elle se qualifiait d'*émigrantes jacobines*, elle et les jeunes personnes dont elle était la tutrice. Mais lorsqu'il fallut abandonner les hautes espérances qu'elle avait fondées sur un bouleversement politique en faveur du prince dont elle était depuis quinze ans la confidente et l'amie la plus intime, madame de Genlis ne vit plus la révolution qu'avec horreur. Alors la révolution ne fut que l'ouvrage des philosophes irréligieux, et ses partisans que des scélérats. Oubliant la part qu'elle y avait eue, elle reprit ses préjugés nobiliaires et la morgue d'une fausse et altière dévote. Trente ans après, en rédigeant ses *Mémoires*, elle se trouva forcée, par la nature de ses aveux à cet égard, de justifier les prévisions de la duchesse d'Orléans. « Elle jugeait mieux que moi, dit-elle. » Madame de Genlis oublie, en s'exprimant ainsi, qu'elle a, en vingt autres endroits, représenté comme une idiote cette sage et vertueuse princesse ! Pendant l'année qu'elle passa en Angleterre

(d'octobre 1791 à novembre 1792), madame de Genlis se fixa à Bury dans le comté de Suffolk; elle se mit en relation avec Fox, Sheridan et quelques autres hommes politiques. Rappelée par le duc d'Orléans, elle n'arriva en France que pour apprendre qu'elle et *Mademoiselle*, sa pupille, étaient proscrites comme émigrées. Il fallut que le prince employât le peu de crédit qui lui restait pour obtenir que sa fille et son institutrice quittassent Paris dans quarante-huit heures, *pour obéir à la loi*. Madame de Genlis se rendit en Belgique avec son élève, puis fixa son séjour à Tournay (décembre 1792). Ce fut là qu'elle maria Paméla, sa fille adoptive, avec lord Fitz-Gérald (*voy.* ce nom), ennemi de Sheridan, un mois après avoir promis à celui-ci de la lui donner en mariage dans quinze jours au plus tard : circonstance que madame de Genlis raconte dans ses *Mémoires*, sans songer à faire la moindre apologie de ce manque de parole. Elle demeura à Tournay jusqu'à ce que Dumouriez, se repliant devant les Autrichiens, fût arrivé dans cette ville (26 mars 1793). Il y passa quatre jours continuellement chez madame de Genlis, avec laquelle il dîna trois fois; elle fut même témoin de la scène que ce général fit au commissaire de la convention Dubuisson (*voy.* Dumouriez). Dans son *Précis* (p. 94), elle a nié absolument avoir été présente à cette conversation; elle le nie également dans ses *Mémoires ;* mais le *Moniteur* est là pour la montrer en contradiction avec son mari, qui fut obligé de la défendre sur ce fait à la convention. « Il faut, dit Sillery à la « séance du 4 avril 1793, que l'on sache par « quelle fatalité *la conversation infâme* de Dumou- « riez s'est tenue en présence de ma femme. On « sait qu'en vertu d'une loi rendue sur les émigrés, « je l'envoyai à Tournay avec la fille d'Égalité. J'é- « crivis à Dumouriez pour le prier d'avoir soin « *qu'elle ne tombât pas entre les mains des émi-* « *grés*, car je savais quel sort ils lui réservaient. « Le fils d'Égalité demeurait avec sa sœur. Du- « mouriez vint chez lui ; ma femme s'y trouvait « par hasard. Dumouriez parla comme on sait; et « une circonstance bien remarquable, c'est que « ma femme le voyait ce jour-là pour la première « fois. » Que dans son *Précis*, publié en 1796, madame de Genlis, qui voulait à tout prix obtenir du directoire sa radiation comme émigrée, ait nié un fait si positivement avoué par son mari, on le conçoit; mais quel motif pouvait-elle avoir de persister dans cette dénégation trente ans après, en rédigeant ses Mémoires? Voici le mot de cette énigme : ses intrigues en Belgique amenèrent l'arrestation de Sillery, et, quelque affranchie de ses devoirs d'épouse qu'eût toujours été madame de Genlis, pouvait-elle fournir la preuve que personne plus qu'elle n'avait contribué à la condamnation qui termina les jours de Sillery? En effet, dès le 10 avril, Robespierre demanda que ce conventionnel ainsi que sa femme fussent traduits au tribunal révolutionnaire. Quand Dumouriez partit de Tournay, madame de Genlis, qui s'était mise dans le cas de n'avoir d'autre refuge que le camp de ce général, le suivit à St-Amand; mais *dès qu'elle sut positivement*, dit-elle dans le Précis (1), que ce général *voulait rétablir la royauté constitutionnelle*, et pensant que, « après avoir versé tant « de sang *pour établir la république*, *les Français* « *seraient le dernier peuple de la terre s'ils y re-* « *nonçaient* si légèrement et si promptement, » elle se hâta de quitter Dumouriez, et prit avec mademoiselle d'Orléans le chemin de la Suisse. Toutes deux, avec le duc de Chartres, qui était venu rejoindre sa sœur, s'établirent d'abord à Zug sous des noms supposés; mais l'*incognito* ayant été révélé, le magistrat leur signifia l'ordre de s'éloigner. C'est à cette circonstance qu'on doit attribuer l'amertume avec laquelle madame de Genlis a parlé dans quelques-uns de ses ouvrages du gouvernement des petits cantons helvétiques. Elle eut recours alors au général Montesquiou, réfugié à Bremgarten, qui lui procura ainsi qu'à la jeune princesse un asile dans le couvent de Ste-Claire. Ce fut là que madame de Genlis se sépara pour jamais de son élève. La princesse de Conti, tante de *Mademoiselle*, qui résidait dans un couvent à Fribourg, avant de prendre sa nièce auprès d'elle, exigea cette séparation, que rendaient si nécessaire les fâcheux antécédents de l'institutrice. Madame de Genlis ne se soumit point de bonne grâce; elle écrivit à son élève une lettre remplie de conseils fort chrétiens, fort sages, et où elle l'engageait à lire Fénelon, Bourdaloue, Racine, et surtout les *Veillées du château*...! Pendant les treize mois de son séjour en Suisse, quelque soin qu'elle prît de se cacher, son nom tôt ou tard divulgué lui procura plus d'un désagrément. Partout elle vit non-seulement les émigrés français, mais encore tous les étrangers qui partageaient leurs opinions, s'écarter d'elle avec mépris. On lui écrivait quelquefois en l'appelant *sauvage furie*, brutale épithète qui déjà lui avait été appliquée en France par des écrivains convaincus qu'elle était la conseillère active de complots désavoués plus tard. De la Suisse elle se rendit à Altona. « Je ne savais, dit-elle dans son « *Précis*, où débarquer, je n'avais point de lettres « de recommandation... Je fis des questions sur « les auberges d'Altona; je demandai le nom de « celle dont le maître *passait pour aimer le mieux* « *la révolution française;* on me nomma celle de « Pflock. » Pensant que dans cette maison *elle ne rencontrerait pas d'émigrés de la classe intolérante et persécutrice* (2), elle y demeura neuf mois, sous un nom supposé, et par conséquent à l'abri des tracasseries qu'elle redoutait à si juste titre. Bien qu'elle eût déjà la cinquantaine, la prétendue miss Clarke se vit recherchée en mariage par un

(1) Pages 96 et 97. Dans ses *Mémoires*, publiés en 1825, ce passage est supprimé.

(2) Dans ses *Mémoires*, t. 4, p. 287, madame de Genlis se contente de dire *de la classe dont j'étais connue*.

riche boulanger retiré du Holstein. Mademoiselle Henriette de Sercey était venue rejoindre madame de Genlis sa tante ; celle-ci se rendit à Hambourg, ville dans les environs de laquelle s'était fixé le comte de Valence, son gendre. Hambourg renfermait alors beaucoup d'émigrés ; mais aucun ne voulut la voir ; elle fût même parvenue à jouir d'une certaine obscurité au milieu de ces débris dispersés des sociétés où elle avait brillé autrefois, sans une querelle qu'elle eut l'imprudence de chercher à un adversaire trop redoutable : c'était Rivarol ; il accabla sa téméraire ennemie d'un déluge de mots piquants et de vers satiriques. C'est lui qui a tracé d'elle un portrait qui restera comme un modèle de malice et de vérité. Non content de la poursuivre de ses traits amers, il inventait les histoires les plus bouffonnes dont elle était l'héroïne. Il répandit le bruit qu'elle était repartie pour la Suisse, dans l'intention d'épouser Necker devenu veuf. Rivarol trouvait piquant de marier cette dame si fière de sa noblesse à un bourgeois de Genève, et surtout de lui donner pour belle-fille madame de Staël (1). Afin d'échapper à des mystifications qui n'avaient pas de relâche, madame de Genlis alla se confiner à Silk, dans une ferme du Holstein, qu'exploitait le comte de Valence. C'est de cette retraite qu'elle publia un ouvrage peu fait pour désarmer ses ennemis, les *Chevaliers du Cygne* (1795), roman rempli d'allusions amères contre la reine Marie-Antoinette et de traits antimonarchiques. Dans le *Précis de sa conduite*, madame de Genlis disait en 1796 : « En retranchant seulement une vingtaine de pa« ges, j'aurais eu l'approbation universelle d'un « parti ; mais je ne veux ni flatter, ni insulter les « princes ou les républicains. » Malgré ce langage si fier, elle n'en a pas moins supprimé spontanément de son livre tous les passages antimonarchiques, mais non les allusions contre Marie-Antoinette, lors de la réimpression de ce roman, faite à Paris en 1805. Ce livre, à sa première apparition, porta au comble la fureur des émigrés, et mérita, par l'extrême licence de plusieurs tableaux, la juste critique des amis des mœurs et de la décence publique. On alla jusqu'à dire que pour peindre Armoflede l'auteur n'avait eu besoin que de consulter ses propres souvenirs, et l'on fit contre elle ce malin distique :

Armoflede s'épuise en efforts superflus :
La vertu n'en veut pas, le vice n'en veut plus.

Aux *Chevaliers du Cygne* succéda le *Précis historique de la conduite de madame de Genlis*. Les citations que nous en avons données peuvent faire apprécier le peu de véracité de cette apologie. Ce qui fixa surtout l'attention du public sur cette brochure, ce fut la lettre adressée au duc d'Orléans (depuis Louis-Philippe), qui la termine. Cette lettre était datée de Silk, 8 mars 1796, c'est-à-dire d'une époque où un parti en France, prévoyant la chute du directoire, songeait sérieusement à placer la couronne sur la tête de ce prince (1). Loin d'abonder dans ce sens, madame de Genlis exhortait vivement son ancien élève à ne point accepter la couronne dans le cas où elle lui serait offerte. « Vous, prétendre à la *royauté !* « ajoutait-elle, devenir un usurpateur pour abolir « une république que vous avez reconnue, que « vous avez chérie et pour laquelle vous avez com« battu vaillamment ! Et dans quel moment ? quand « la France s'organise, quand le gouvernement « s'établit, quand il paraît se fonder sur les bases « solides de la morale et de la justice ! Quel serait « le degré de confiance que la France pourrait « accorder à un roi constitutionnel de vingt-trois « ans, qu'elle aurait vu deux ans auparavant ar« dent républicain, et le partisan le plus enthou« siaste de l'égalité ? Un tel roi ne pourrait-il pas, « tout aussi bien qu'un autre, abolir insensible« ment la constitution et devenir despote ?..... « D'ailleurs, quand vous pourriez raisonnable« ment et légitimement prétendre au trône, je « vous y verrais monter avec peine, parce que « vous n'avez (à l'exception du courage et de la « probité), ni les talents, ni les qualités néces« saires dans ce rang. Vous avez de l'instruction, « des lumières et mille vertus ; chaque état de« mande des qualités particulières, et vous n'avez « point celles qui font les grands rois. » En donnant dans ses *Mémoires* un faible extrait du *Précis de sa conduite*, madame de Genlis s'est bien gardée de faire la moindre allusion à cette circonstance, mais les ennemis de son ancien élève n'ont pas manqué de s'en prévaloir, et, sous la restauration comme après la révolution de juillet, ils ont réimprimé cette lettre (2). Les événements qui se sont passés depuis prouvent que madame de Genlis avait su moins qu'un autre apprécier son élève, et qu'elle n'était rien moins que prophète en politique. Quelque peu accoutumé que fût le directoire à entendre vanter *sa morale et sa justice*, il ne parut pas fort sensible à ce langage adulateur ; et tout ce que produisit cette démarche fut de rendre son auteur aussi odieuse aux émigrés orléanistes qu'elle l'était déjà aux émigrés

(1) En 1790, un pamphlet dirigé contre le Palais-Royal, et qui avait la forme d'une comédie, faisait épouser à cette dame le duc d'Orléans, puis donnait Paméla pour femme au duc de Chartres.

(1) C'est vers le même temps que Dumouriez en fit positivement la proposition au général vendéen Charette, par une lettre qui a été retrouvée récemment.

(2) D'abord sous ce titre : *Etrennes pour* 1828 ; *Lettre au duc d'Orléans par madame la comtesse de Genlis, son institutrice*, ou *Profession de foi politique en harmonie avec ses actions depuis plus de trente ans, en réponse aux pamphlets présents, passés et futurs*, in-8° d'une feuille. Une seconde fois en 1829, sous ce titre : *Lettre de madame de Genlis à M. de Chartres* ; enfin en 1831 chez Dentu, sous ce titre : *Lettre écrite le 8 mars* 1796 *par madame de Genlis à M. de Chartres, aujourd'hui*, 25 *juin* 1831, *Philippe Ier*. Aucun de ces éditeurs n'a eu en mains la brochure originale ; il en résulte de légers changements dans la rédaction. La réimpression de Dentu est terminée par la note suivante : « Cette lettre, traduite de l'allemand, fut insérée « à la date ci-dessus mentionnée dans plusieurs journaux étran« gers. »

royalistes. A Silk, elle maria mademoiselle de Sercey, sa nièce, à un riche négociant hambourgeois, M. Mathiesen. Plus tard, elle se rendit en Prusse, où, grâce au pouvoir de fascination qu'elle conservait encore à cinquante-quatre ans, elle inspira la passion la plus vive à un jeune homme de vingt et un ans, le conseiller Lombard, frère du secrétaire de S. M. Prussienne. Admise quelquefois au cercle de madame la duchesse de Courlande à Berlin, elle y rencontra le fameux docteur Gall, qui, en explorant les protubérances de sa tête, lui trouva la bosse de la religion *à un point de grosseur véritablement extraordinaire*. Avec ce ton à moitié ironique qu'on lui a connu, M. de Talleyrand, qui se trouvait là, dit : « Vous voyez, « mesdames, qu'elle n'est pas une hypocrite. » A Berlin encore, elle adopta le jeune Casimir Baeker, fils de l'hôte chez qui elle avait logé. Ce fils adoptif de madame de Genlis s'est fait connaître par son talent sur la harpe. Après le 18 brumaire, elle renouvela auprès du premier consul ses adulations et ses instances pour rentrer en France. Non-seulement elle obtint de Bonaparte sa radiation comme émigrée, mais encore une pension de six mille francs et un logement à l'Arsenal, avec le droit de prendre dans la bibliothèque de ce nom tous les livres nécessaires à son usage. Exigeante et tracassière, elle ne vécut pas longtemps en bonne intelligence avec Ameilhon, conservateur de cet établissement. Napoléon avait autorisé madame de Genlis à lui adresser des lettres particulières. Sans doute il n'attendait pas d'elle des conseils en matière de gouvernement ; mais préoccupé de l'idée de revenir aux usages et à l'étiquette de l'ancien régime, il voulait profiter de la connaissance qu'elle avait des personnes et des choses de la cour de Louis XVI. Ces relations avec l'empereur devinrent très-fructueuses à madame de Genlis et aux siens ; elle obtint pour le marquis Ducrest, son frère, une pension de mille écus ; pour sa nièce une place auprès de l'impératrice Joséphine ; enfin, pour elle, une seconde pension de trois mille francs que lui accorda la reine de Naples, épouse de Joseph Bonaparte. Oubliant que le respect de soi-même doit servir de limite à la reconnaissance la plus légitime, elle prostitua sa plume pour le chef du gouvernement impérial à des adulations tellement sans mesure, qu'il faudrait les regarder comme l'excès de la bassesse, sans la bassesse plus grande avec laquelle elle les rétracta depuis. Mais alors, non contente de brûler sans cesse de l'encens aux pieds de Napoléon, elle déclarait la guerre à tout mortel qui refusait de fléchir devant l'idole. L'excès de son zèle allait jusqu'à la délation ; elle dénonça dans une brochure le journaliste Auger (*voy.* ce nom) pour n'avoir pas cité un portrait du *Magnanime*, qu'elle avait découvert dans mademoiselle de Scudéry, et dont elle prétendait faire l'application à Bonaparte. Quoique si généreusement rétribuée par la nouvelle cour, madame de Genlis n'était pas dans l'aisance : son défaut d'ordre, ses habitudes de prodigalité la mettaient sans cesse aux expédients ; aussi, à cette époque et depuis, n'a-t-elle cessé de publier une foule de romans et de compilations de tous genres, évidemment exécutés pour l'argent des libraires, qu'elle avait toujours bien soin de se faire donner d'avance. Toutefois son salon à l'Arsenal devint alors presque ce qu'il avait été à Belle-Chasse : elle réunissait plusieurs fois par semaine une nombreuse société de gens de lettres, mais du second ordre ; et elle eût pu jouir en paix de sa renommée littéraire, sans sa malencontreuse querelle avec la *Biographie universelle*. D'abord associée, comme toutes les notabilités littéraires de l'époque, à cette grande entreprise, elle n'avait pas tardé à s'en éloigner, parce qu'elle ne put point à son gré y faire la loi, et prononcer l'exclusion de littérateurs dont elle ne partageait pas les principes : c'étaient Suard, Auger et Ginguené. Dans ses *Mémoires*, elle avoue qu'elle aurait passé condamnation sur les deux premiers ; « mais « il me fut impossible d'étendre ma tolérance jus- « qu'à M. Ginguené. » Elle avait déjà rédigé un certain nombre d'articles de femmes célèbres pour lesquels elle avait reçu une somme d'avance, selon son usage. Obligée de restituer cette somme, et ne voulant pas que ses articles fussent perdus, elle les réunit et les publia en un volume intitulé *De l'influence des femmes sur la littérature*. Dans cet ouvrage, comme dans presque tous ceux qu'elle avait fait paraître depuis vingt-cinq ans, elle ne suivit que l'impulsion de ses haines ; et ses jugements portés sur les auteurs et sur les ouvrages furent tous dictés par cet esprit de dénigrement qui avait toujours conduit sa plume, et qu'exaltaient encore les contrariétés produites par ses dernières publications. Comme on le pense bien, elle saisit cette occasion de renouveler ses jalouses attaques contre madame Necker et contre madame de Staël ; elle censurait encore avec la dernière injustice le talent et la personne de madame Cottin ; enfin, elle portait l'audace de ses incriminations jusqu'à déprécier le style et même le caractère de Fénelon. *L'influence des femmes* fut jugée dans tous les journaux avec sévérité. L'auteur répondit aux critiques par des brochures contre les auteurs de la *Biographie universelle* ; et elle s'attacha particulièrement à Ginguené, qui n'eut aucune peine à prouver que son aristarque féminin était loin de réunir assez de connaissances et d'érudition pour s'établir juge d'un ouvrage principalement fondé sur ce genre de mérite. On vit madame de Genlis montrer qu'une des notions les plus vulgaires de la géographie lui était étrangère, en prenant pour une rivière qui passait à Gênes le canton qui entoure cette ville et qu'on appelle *la rivière de Gênes*. Elle alla jusqu'à citer en le critiquant un article *Balbi*, qui n'existe point dans la *Biographie* ; enfin elle fit reproche à Auger de n'avoir pas, dans la notice sur d'Assoucy, donné plus de détails sur le vice

infâme pour lequel ce misérable fut condamné, mais parvint à échapper, au supplice du bûcher. Du reste elle se donnait beaucoup de peine pour trouver des contradictions là où il n'y en avait pas, pour jeter de l'obscurité sur ce qui était clair, pour attaquer comme incorrectes les expressions les plus usitées dans les bons livres, et cela en commettant elle-même une infinité de fautes de style et d'incorrections. Pendant quelques mois elle soutint avec une rare constance cette lutte contre les cent collaborateurs de la *Biographie* et contre tous les journalistes. « L'orage grossit autour d'elle, disait l'un d'eux (1), « les épigrammes les plus sanglantes lui sont « adressées, des observations sans réplique lui « sont présentées; elle poursuit sa carrière, et « notre œil étonné la suit à peine au milieu du « feu roulant dont elle s'entoure. Madame de « Genlis nous parait réellement dans la même « position que la célèbre madame Saqui, lorsque, « suspendue sur une corde périlleuse, à soixante « pieds en l'air, lançant des feux de tous côtés, et « recevant les étincelles de mille fusées qu'elle « allume, l'habile artiste étonne par sa hardiesse, « sans donner envie à personne de se trouver à « sa place. » Dans une de ces boutades où sa puérile vanité de se mettre en scène lui faisait oublier toutes les convenances, madame de Genlis avait imprimé : « J'ai soixante ans et *je suis homme « de lettres.* » Le journaliste Hoffmann en prit texte pour traiter, avec une apparence de sérieux, cette question dans le *Journal des Débats :* Madame de Genlis est-elle bien une femme? Puis, après avoir admis comme première preuve négative une aussi singulière déclaration, il ajoutait : « Seconde preuve : en 1782, madame de Genlis « fut nommée non pas gouvernante, mais *gouverneur* d'un prince. Le père qui lui donna ce « titre mâle s'y connaissait bien, et aurait bien « dû se laisser gouverner lui-même par cet aimable pédagogue; l'homme de lettres que nous « connaissons sous le nom de madame de Genlis « ne lui aurait pas conseillé sans doute de se faire « mettre sitôt dans la *Biographie*. Si l'on veut « enfin une troisième preuve encore plus irrécusable, l'illustre Buffon écrivait à la prétendue « madame de Genlis, le 21 mars 1787 : « Prédicateur aussi persuasif qu'éloquent, lorsque vous « présentez la religion et toutes les vertus avec « le style de Fénélon et la majesté des livres inspirés par Dieu même, vous êtes un ange de « lumière. » Un sexe avoué par l'*homme de lettres*, « confirmé par un prince et vérifié par un naturaliste, ne peut être contesté. » Madame de Genlis se fatigua enfin d'une lutte si inégale; elle avait annoncé que chaque livraison de la *Biographie* serait suivie d'une brochure critique de sa composition; mais cette espèce de collection en est restée au second numéro. Madame de Genlis, sortie de ce champ de bataille, se livra à des travaux plus paisibles. Indépendamment des livres imprimés sous son nom, elle s'associa à la rédaction de recueils périodiques, tels que la *Bibliothèque des romans*, le *Mercure de France;* et en même temps, concurremment avec un homme de lettres fort connu (*voy.* FIÉVÉE), elle envoyait à l'empereur des bulletins ou rapports qui lui étaient très-bien payés, et dont la police de Fouché se montra plus d'une fois jalouse. Plus tard (sous la restauration), en 1816, elle rédigea *Les dimanches*, ou *Journal de la jeunesse*. Consacrant la surabondance de sa fécondité à un *Journal imaginaire*, qui devait servir de modèle à tous les journaux, un autre soin l'occupait quelquefois; elle était dame inspectrice des écoles de son arrondissement; et en cette qualité elle donna libre carrière à son esprit tracassier et dominateur. La restauration de 1814 trouva madame de Genlis disposée, comme tant d'autres émigrés comblés des bienfaits de Napoléon, à répudier l'idole qu'ils avaient encensée. Ce fut elle qui contribua à faire effacer le nom de la *rue Helvétius*, pour y substituer l'ancienne dénomination de *Ste-Anne ;* du moins elle s'en vante dans ses *Mémoires*. Espérant sauver la pension dont elle avait joui sous l'empire, elle écrivit à Louis XVIII pour devenir sa correspondante, comme elle avait été celle de Bonaparte; mais ce monarque, qui redoutait ou haïssait tout ce qui de près ou de loin appartenait ou avait appartenu à la maison d'Orléans, refusa net les offres de madame de Genlis, non qu'il ne rendît justice à son esprit : « Mais, ajoutait-il, en politique, si madame de Staël est beaucoup trop « homme, celle-ci est un peu trop femme. » Privée ainsi du privilége de continuer ses commérages politiques, madame de Genlis ne sollicita pas en vain la libéralité de M. Decazes; elle reçut plusieurs gratifications. Cependant M. le duc d'Orléans lui faisait une pension régulière; et si de loin en loin ce prince honora son ancienne institutrice de quelques visites sans publicité (1), on doit remarquer que ni sous la restauration, ni depuis la révolution de juillet 1830, madame de Genlis ne fut jamais reçue ostensiblement au Palais-Royal. La gène habituelle dans laquelle elle se trouvait la ravala plus que jamais au métier de compilateur. Non contente de copier les autres, de refaire l'*Émile* de Rousseau, le *Siècle de Louis XIV* de Voltaire, etc., elle se copiait elle-même, et donnait sous des titres différents, deux ou trois fois le même ouvrage. Jamais écrivain n'a poussé plus loin le brigandage littéraire, et ne l'a fait à

(1) Sévelinges, dans la *Gazette de France* du 29 octobre 1811.

(1) On lit dans les *Mémoires de Bourrienne :* « Je ne sais si « vous avez su que dans une course de vingt-quatre heures qu'il « (M. le duc d'Orléans) a faite à Paris l'année dernière (1816), « en repassant de Londres pour aller rejoindre sa femme à Paris, « sa première visite fut chez madame de Genlis. Il resta chez « elle assez avant dans la nuit; et elle a raconté à quelqu'un « qui me l'a dit qu'ils étaient revenus ensemble sur tout le « passé, et qu'ils avaient beaucoup pleuré. »

si bon marché; on est peiné du bas prix auquel, à la fin de sa carrière, la doyenne des gens de lettres vendait ou louait sa plume. Le temps était loin où un poëte audacieux (Lebrun), insultant chez elle au vice et à la vanité triomphantes, pouvait dans une mordante épigramme ravaler la personne *à un écu* plus bas que le prix de ses livres. On se rappelle encore le déplorable procès qu'elle eut en avril 1830 avec le libraire Roret, éditeur des *Manuels*. Elle s'était engagée à composer pour lui un *Manuel encyclopédique de l'enfance*, moyennant quatre cents francs, qui lui furent payés aussitôt après la livraison de son manuscrit; mais, au moment de le faire imprimer, le libraire reconnut que madame de Genlis lui avait donné comme son ouvrage la copie exacte d'un livre du même genre publié en 1820 par M. Masselin. Ayant demandé vainement la restitution de ses quatre cents francs, le libraire traduisit devant les tribunaux l'auteur d'*Adèle et Théodore*, qui fut condamnée. Mais, comme plagiaire et forban littéraire, elle s'est surpassée elle-même dans ses *Mémoires*. On y retrouve les mêmes choses qu'elle avait consignées dans les *Souvenirs de Félicie*, dans son *Journal d'éducation*, dans le *Précis de sa conduite*, dans l'*Influence des femmes sur la littérature*, dans *les Parvenus*, *les Dîners du baron d'Holbach*, sans parler d'un grand nombre de fragments de ses autres ouvrages (1). Le huitième volume est presque entièrement rempli par les *Opinions littéraires de madame de Genlis* et par une *Romance* en cent cinq couplets sur la *Botanique*. Ce n'est pas tout; après avoir annoncé comme *dernière livraison* les tomes 7 et 8 de ses *Mémoires*, elle en a ajouté deux autres, qui contiennent seulement : les *Souvenirs de Félicie*, déjà dispersés par pièces et morceaux dans les volumes précédents; une *Correspondance de deux jeunes amis*, *le Médecin*, *l'Anglomane*, et cent vingt-sept articles du *Dictionnaire critique et raisonné des étiquettes*. Après avoir changé cinq ou six fois de domicile dans ses dernières années, madame de Genlis habitait près de l'église St-Philippe du Roule un appartement meublé avec une extrême simplicité. Elle conserva jusqu'à la fin les grâces et même la légèreté d'un esprit qui avait survécu tout entier à ses quatre-vingt-trois ans. Elle affichait alors une prétention bizarre au titre de bonne femme de ménage, et se plaisait à se faire voir sous cet aspect à ceux qui venaient la visiter. « Permettez, monsieur, disait-elle dans ces occa« sions, que je finisse mon pot-au-feu; avant « d'être femme de lettres, je suis ménagère; » puis elle se mettait à éplucher des carottes et des poireaux, les mettait dans sa marmite, qu'elle écumait; elle ôtait ensuite son tablier de cuisine, et venait enfin se prêter à la curiosité du visiteur. Elle travaillait encore quand la mort est venue la frapper presque subitement, le 31 décembre 1830. Elle laissait, dit-on, deux ouvrages manuscrits, *Alfred le Grand*, roman historique, et *Idalie*, poëme dont elle avait donné quelques fragments dans son *Journal imaginaire*. Il nous reste à offrir le catalogue chronologique de ses nombreux ouvrages; nous n'avons rien négligé pour le rendre complet; nous y joindrons quelques jugements et anecdotes : 1° *Théâtre à l'usage des jeunes personnes*, ou *Théâtre d'éducation*, Paris, 1779-1780, 4 vol. in-12, et 1785, 5 vol.; réimprimé à Berlin, 4 vol. in-12; puis à Paris, 1799, 1813, 1825, 1829, 5 vol. in-12; nouvelle édition, revue et augmentée, Paris, 1846, 2 vol. in-12. Les éditions en 5 volumes contiennent trente pièces en prose, qui sont, t. 1er : *la Mort d'Adam*, imitée de l'allemand de Klopstock (1); *Agar dans le désert; Isaac; Joseph; Ruth et Noémi; la Veuve de Sarepta*, ou *l'Hospitalité récompensée; le Retour du jeune Tobie*. Ce premier volume formait dans les premières éditions un *Théâtre saint*, et se vendait séparément, comme on peut le voir dans le catalogue des *Œuvres de madame de Genlis* publié en 1812 par Maradan, à la suite de l'*Examen critique de la Biographie universelle*. T. 2 : *la Colombe; la Belle et la Bête; les Flacons; l'Ile heureuse; l'Enfant gâté; la Curieuse; les Dangers du monde*. T. 3 : *l'Aveugle de Spa; Cécile*, ou *le Sacrifice de l'amitié; les Ennemies généreuses; la Bonne mère; l'Intrigante*. T. 4 : *le Bal d'enfants*, ou *le Duel; le Voyageur; Vatheck; les Faux amis*, *le Magistrat*. T. 5 : *la Rosière de Salency; la Marchande de modes; la Lingère; le Libraire; le Vrai sage; le Portrait*, ou *les Rivaux généreux*. 2° *Théâtre de société*, Paris, 1781, 2 vol. in-8° (cette première édition est anonyme); Genève, 1781, 2 vol. in-12; Suisse, 1782, 2 vol. in-8°; Paris, 1782, 2 vol. in-18; Paris, 1811, 2 vol. in-8° et in-12; 1825, 2 vol. in-12. Ce recueil contient huit pièces en prose. T. 1er : *la Mère rivale*, *l'Amant anonyme; les Fausses délicatesses* (ces trois pièces ont été imprimées dans le 9e volume du *Parnasse des Dames françaises*); *la Tendresse maternelle; la Cloison* (imprimée dans le 6e volume des *Contes moraux* de l'auteur). T. 2 : *la Curieuse*, comédie; *Zélie*, ou *l'Ingénue; le Méchant par air*. Le 6e volume des *Contes moraux* de madame de Genlis contient encore une comédie en un acte, intitulée *Pygmalion et Galathée*, ou *la Statue animée*. Une autre pièce, composée en 1790, et qui a pour titre : *J.-J. Rousseau dans l'île de Saint-Pierre*, n'a été imprimée ni dans l'un ni dans l'autre de ces recueils dramatiques. « Mille comédies comme « celles de madame de Genlis, a dit Cérutti, ne

(1) Un critique a calculé qu'en retranchant des tomes 3 et 4 des *Mémoires* de madame de Genlis tout ce qui se trouve dans ses autres livres et tout ce qui pourrait *ne se trouver nulle part*, il y avait encore dans cette seconde livraison environ 80 pages *qu'on ne trouve point ailleurs*. C'est bien pis dans les volumes suivants.

(1) « Dans les premières éditions du *Théâtre d'éducation*, dit « M. Quérard, madame de Genlis avait fait imprimer, à la suite « de cette pièce, celle de Klopstock de la traduction de Friedel, « mais elle a été supprimée dans les éditions nouvelles. » (*France litt.*, t. 3, p. 311).

« donneraient pas une bonne scène. » Ce jugement est vrai, si l'on considère le *Théâtre d'éducation* sous le rapport purement dramatique; toutefois, on ne peut nier que la morale n'y soit présentée avec tout l'attrait susceptible de la faire aimer et de laisser dans le cœur les impressions les plus pures. Palissot, dans ses *Mémoires sur la littérature*, n'hésitait pas en 1809 à présenter ce recueil comme le titre qui pouvait donner à son auteur « le plus de droits à l'estime de son siècle « et peut-être de la postérité. » Là, selon lui, sans annoncer, comme dans plusieurs autres de ses productions, la manie de régenter, madame de Genlis a atteint le but d'une sage institutrice. On doit citer parmi ses meilleurs drames, *la Bonne mère*, *la Rosière de Salency*, *la Colombe*, enfin *le Magistrat*, qui aurait pu, dit encore Palissot, « mériter le succès du théâtre. » Quant aux pièces tirées de l'Écriture sainte, à l'exception de *la Mort d'Adam*, imitée de Klopstock, et d'*Agar dans le désert*, où l'on trouve quelques traits d'une conception assez dramatique, toutes les autres sont écrites d'un style sec et froid. Ce qui leur manque surtout, c'est cette simplicité de mœurs et d'expression, cette couleur biblique que madame de Genlis, qui fit toujours de la dévotion en grande dame, était incapable d'exprimer et même de concevoir. 3° *Annales de la vertu*, ou *Cours d'histoire à l'usage des jeunes personnes*, Paris, 1781, 1 vol. in-8°; Maestricht, 1785, 3 vol. in-12; publiées avec augmentation en 1802 sous ce nouveau titre : *Annales de la vertu*, ou *Histoire universelle, iconographique et littéraire*, pour servir à l'éducation de la jeunesse, et à l'usage des artistes et littérateurs, Paris, 1802, 3 vol. in-8° et 5 vol. in-12; 1812 et 1826, 5 vol. in-12. Cet ouvrage embrasse l'histoire universelle; mais « l'auteur, observe Grimm, se borne à n'y développer « que les actions vertueuses; ce qui est la manière « la plus sûre d'abréger l'histoire. » 4° *Adèle et Théodore*, ou *Lettres sur l'éducation*, etc., Paris, 1782, 3 vol. in-8° et 3 vol. in-12; Hambourg, 1783; Maestricht, 1784; Paris, 1785 et 1789; Londres, 1792; Paris, 1798, 1802, 1804, 1813, 3 vol. in-12; 1822 et 1827, 4 vol. in-12. De la publication de cet ouvrage datent les querelles littéraires qui, pendant cinquante ans, troublèrent la vie de madame de Genlis. Il fut jugé avec d'autant plus de rigueur que l'auteur y attaquait des gens de lettres en renom, des femmes à la mode et certaines cérémonies de l'Église. Ces lettres sont une espèce de roman, ou plutôt une suite de petits tableaux plus ou moins intéressants, tous relatifs à l'éducation, mais souvent liés par un fil imperceptible à l'objet principal. Si son système d'éducation ne présente aucune idée que Locke et J.-J. Rousseau n'eussent déjà indiquée ou approfondie, il en est plusieurs dont elle a su faire une application heureuse, bien que parfois minutieuse et maniérée. En copiant l'auteur d'*Émile*, madame de Genlis s'attache à le dénigrer. Dans cet ouvrage, son style apparaît tel qu'il fut toujours, dépourvu des brillantes couleurs que donne l'imagination, mais attachant par une pureté élégante et facile. 5° *Les Veillées du château*, ou *Cours de morale à l'usage des enfants*, par l'auteur d'*Adèle et Théodore*, Paris, 1784, 3 vol. in-12; réimprimés avec le nom de l'auteur : Paris, 1803, 2 vol. in-8° et 3 vol. in-12; 1812, 1820, 3 vol. in-12; 1826, 4 vol. in-12; Paris, 1843, 2 vol. in-12; 1846, in-8°. Cet ouvrage, particulièrement destiné à l'éducation des enfants de dix ou douze ans, contient trop de choses qui ne s'adressent qu'à l'âge mûr. Il n'offre aucun plan, aucune suite systématique dans les idées; mais il est d'une lecture assez amusante. L'action est interrompue par plusieurs contes moraux. *Les Solitaires de Normandie* sont le récit simple et fidèle d'une bonne action de madame la duchesse de Chartres. Heureuse madame de Genlis, si elle n'eût jamais écrit que de cette manière sur cette princesse, que jamais personne, excepté la gouvernante de ses enfants, n'a nommée sans la bénir! Le conte qui a pour titre *Alphonse* présente en action, dans un cadre heureux, toutes les singularités de la nature; il était destiné, comme madame de Genlis l'a dit dans ses *Mémoires*, à détrôner les « contes « de fées. » Dans *les Deux réputations*, l'auteur a déposé tout le venin des haines qu'elle venait de concevoir contre d'Alembert et l'Académie française; c'est ce qui a fait dire à Grimm : « Après « avoir cherché à inspirer à ses pupilles l'amour « de la bienfaisance, de la justice et de l'humanité, madame de Genlis n'a pas craint de leur « donner encore une petite leçon sur la manière « de se venger de ceux dont on croit avoir à « se plaindre. » 6° *La Religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie; ouvrage fait pour servir à l'éducation des enfants de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans, et dans lequel on expose et l'on réfute les principes des prétendus philosophes modernes*, « par madame la « marquise de Sillery, ci-devant madame la comtesse de Genlis, » Paris, 1787; 2e édition, même année; 3e édition, Paris, 1816; ouvrage assez peu solide sur un sujet si saint, et que Grimm a traité selon sa valeur en disant : « Le bon roi David avait « commencé par jouer de la harpe; il finit par « être un héros et, qui plus est, un prophète. Madame la marquise de Sillery a débuté dans le « monde comme le prophète-roi : eh bien! serait-ce une raison pour ne pas lui pardonner « aujourd'hui d'aspirer au titre glorieux de *Mère « de l'Église?* Le charme des talents agréables occupa les premières années de sa vie, et l'on put « croire longtemps que le désir de plaire était sa « seule étude, etc. » Dans cet ouvrage théologique, madame de Genlis montrait assez peu de charité. Les pages les moins ennuyeuses, et dont on ne pouvait d'ailleurs lui contester l'invention, offraient des attaques très-vives contre les philosophes. Les traits dont elle peint leurs préjugés,

leur fanatisme, leur inconséquence, leur morgue et leur intolérance, sont piquants : « On sent « qu'une plume mondaine, et très-mondaine, a pu « seule tracer de tels portraits » (Grimm). Un tel ouvrage devait nécessairement exciter bien des censures ; l'auteur, après y avoir répondu fort aigrement, s'avisa d'ajouter : « Voilà ma première « et *ma dernière réponse*. Désormais je garderai le « silence, et rien ne pourra m'inspirer la volonté « ou le désir de le rompre. » On sait comment elle a tenu cet engagement, elle qui depuis a publié tant de brochures polémiques, et dont la préface de chacun de ses ouvrages n'est le plus souvent qu'une récrimination acerbe contre quiconque a critiqué l'ouvrage précédent (1). 7° *Pièces tirées de l'Écriture sainte*, Genève, 1787. Madame de Genlis avait prétendu, dans *Adèle et Théodore*, qu'il n'y avait point de livre de dévotion qu'on pût sans inconvénient laisser entre les mains d'une jeune personne ; et c'est dans cette préoccupation qu'elle publia ces extraits de la Bible, et composa plus tard un livre d'*heures* (*voy.* ci-après). 8° *Discours sur la suppression des couvents de religieuses, et sur l'éducation publique des femmes*, 1790, in-8° ; 9° *Discours sur l'éducation de M. le Dauphin, et sur l'adoption*, « par madame de Brulart, ci-devant madame de Sillery, ci-devant « madame de Genlis, gouvernante des enfants « d'Orléans, » Paris, juillet 1790, brochure in-8°. Ce discours ainsi que le précédent sont dans le sens des idées révolutionnaires, sauf quelques protestations en faveur de la religion. L'un et l'autre firent peu d'honneur à madame de Genlis, qu'on soupçonna de vouloir devenir *gouverneur* du Dauphin, comme quelques années auparavant elle avait prétendu devenir *un* des quarante de l'Académie française. 10° *Leçons d'une gouvernante à ses élèves*, ou *Fragments d'un journal qui a été fait pour l'éducation des enfants de M. d'Orléans*, Paris, 1791, 2 vol. in-8° et in-12 ; ouvrage très-rare, et que l'on a fait beaucoup d'efforts pour retirer du commerce. On ne le trouve indiqué dans aucun des nombreux catalogues publiés depuis 1805 par les libraires qui ont édité les ouvrages de madame de Genlis. 11° *Discours sur l'éducation publique du peuple*, 1791, in-8° ; 12° *Discours sur le luxe et l'hospitalité considérés dans leurs rapports avec les mœurs et l'éducation nationale*, 1791, in-8° ; 13° *Discours moraux et politiques* sur divers sujets, et particulièrement sur l'éducation du peuple, Paris, 1791, in-8° et in-12. C'est la réunion des discours précédents. Ce volume a été réimprimé à Berlin en 1796 ; il se trouve en 1811 mentionné dans le catalogue de Maradan déjà cité. 14° *Les Chevaliers du Cygne*, ou *la Cour de Charlemagne*, conte historique et moral, pour servir de suite aux *Veillées du château*, et dont tous les traits qui peuvent faire allusion à la révolution française sont tirés de l'histoire : Hambourg, 1795, 2 vol. in-8° ; Paris, 1805, 1811 et 1819, 3 vol. in-8° et in-12. Cet ouvrage, que l'auteur osait présenter comme le complément d'un livre d'éducation, n'offre pas seulement le personnage impudique d'Armoflède ; elle y décrit avec complaisance les amours impurs de la sexagénaire Elvire et du jeune page Azéli. Il existe une critique de ce roman sous le titre d'*Examen critique et impartial du roman de madame de Genlis intitulé* Les chevaliers du Cygne, 1795, in-8°. 15° *Épître à l'asile que j'aurai*, suivie de *deux fables*, du *Chant d'une jeune sauvage*, de l'*Épître à Henriette de Sercey, ma nièce*, et des *Réflexions d'un ami des talents et des arts*, 1796, in-8° ; 16° *Précis de ma conduite pendant la révolution*, Hambourg, 1796, in-8° et in-12. Le *Précis* occupe les 254 premières pages du volume. Viennent ensuite la *Lettre de madame de Genlis à M. de Chartres*, p. 254-268 ; un *Avertissement*, p. 268-270 ; un fragment intitulé *Les pâtres des Pyrénées*, p. 271-293 ; enfin des *Réflexions sur la critique*. Ces *Réflexions* sont une apologie des *Chevaliers du Cygne*, contre la critique qu'en avait faite Suard dans le journal intitulé *Nouvelles politiques*. 17° *Les Petits émigrés*, ou *Correspondance de quelques enfants*, ouvrage pour servir à l'éducation de la jeunesse, 1798, 2 vol. in-8° et in-12. Une 7ᵉ édition a été publiée en 1824 ; une 8ᵉ, en 1829, 2 vol. in-12 ; une autre, revue et corrigée, Paris, 1846, in-12. Dans ce livre, madame de Genlis, qui commençait à abjurer ouvertement ses opinions révolutionnaires, peint avec beaucoup d'intérêt la dignité que conservaient au sein de l'exil tant de Français illustres. 18° *Manuel du voyageur*, contenant les expressions les plus usitées en voyage et dans les différentes circonstances de la vie, en quatre langues, anglaise, allemande, française, italienne, Breslau, 1807, in-8° ; Leipsick, 1807, in-24. La première édition est de Berlin, 1798, sous ce titre : *Manuel du voyageur*, ou *Recueil de dialogues, de lettres*, etc., avec traduction allemande, in-8°. « Ce manuel, dit M. Quérard, a été « souvent réimprimé en Allemagne, en quatre et « en six langues ; il l'a été aussi fréquemment en « France, et une fois en six langues, Paris, 1810, « in-8° oblong. » Dans ses *Mémoires*, madame de Genlis présente cette publication, particulièrement utile aux émigrés, comme une noble vengeance qu'elle voulut exercer contre eux. Dans une note de son *Petit la Bruyère*, elle se plaignait en 1804 de la manière dont on avait réimprimé en Allemagne le *Manuel du voyageur*. « Je voulais, dit-elle, qu'il fût en un seul volume fran-

(1) A l'occasion de la *Religion considérée*, Champcenetz et Rivarol parodièrent, sous le nom de Grimod de la Reynière, le *Songe d'Athalie*, mettant madame de Genlis, l'historien Gaillard et l'abbé Gauchat à la place des personnages de Racine. La comtesse débutait ainsi :

Je ne veux point ici rappeler le passé
Ni vous rendre raison de *ce que j'ai versé*.
Ce que j'ai fait, Gaillard, j'ai cru le devoir faire.
Je ne prends point pour juge un monde téméraire.
Quoi que sa médisance ait osé publier,
Un grand prince a pris soin de me justifier.
Sur de petits tréteaux ma fortune établie
M'a fait connaître à Londres et même en Italie.
Par moi votre clergé goûte un calme profond, etc.

« çais et allemand ; au lieu de cela, il a été tron- « qué, mutilé. On en a inséré une partie dans un « ouvrage très-estimable, mais qui m'est étran- « ger. On a retranché des instructions prélimi- « naires très-étendues..., et l'on a fait une seconde « édition dans laquelle tout le texte se trouve, « mais sans traduction allemande, ce qui lui ôte « sa plus grande utilité et sa véritable destination. « Tout cela s'est fait non-seulement sans mon « consentement, mais à mon insu. » 19° ***Herbier moral***, ou ***Recueil de fables nouvelles et autres poésies fugitives***, 1799, 1 vol. in-12; Paris, 1801, in-8°. Ces fables, où madame de Genlis s'est imposé la loi de n'introduire que des végétaux, idée plus bizarre qu'originale, ont prouvé que, malgré quelques romances assez agréables, répandues dans ses autres écrits, le caractère de son talent ne l'appelait point à la poésie, et surtout à l'apologue. L'idée de ces fables est rarement piquante, et la versification en est froide et sans couleur. 20° *Les Mères rivales*, ou *la Calomnie*, Paris, 1800, 1 vol. in-8° et in-12; Berlin et Paris, 4 vol. in-18 et 3 vol. in-8° ; 7e édition, Paris, 1825. Ce roman repose sur une donnée fausse, et le caractère de l'héroïne est encore plus faux. Elle n'est point vicieuse, au moins dans l'intention de l'auteur; et pourtant, facile à l'excès pour un homme marié qu'elle n'a jamais vu, elle envoie secrètement le fruit de sa faiblesse, à qui? à l'épouse même de son amant! Pour jouir injustement d'une renommée sans tache, elle fait planer pendant dix-huit ans sur une épouse vertueuse un soupçon que tout confirme; et à la fin elle en est quitte pour se faire religieuse, après un aveu tardif qui ne rend point à sa victime une jeunesse passée dans les larmes et dans une injuste honte. « Nous ne « déciderons point, dit à ce propos Chénier, si « cette fois la dévotion peut compenser l'immora- « lité (1). » 21° *Les Vœux téméraires*, ou *l'Enthousiasme*, 3 vol. in-12; réimprimés en 1802, 2 vol. in-8°. Une 6e édition a été publiée en 1822. Ce roman offre des situations très-pathétiques; l'intérêt s'anéantit vers la fin par un dénoûment aussi triste que péniblement amené. L'auteur, dans une note de son *Petit la Bruyère* (p. 228), disait, en 1804, que les *Vœux téméraires* avaient déjà eu trois éditions en Allemagne, outre une contrefaçon faite à Paris. Elle accuse aussi madame Cottin d'avoir dans sa *Malvina* entièrement pillé, copié les *Vœux téméraires*. Plus tard, en reproduisant cette accusation dans son livre de l'*Influence des femmes*, elle ajoutait que madame Cottin avait *fort défiguré son ouvrage dans sa compilation*. Les journaux du temps discutèrent à fond ce procès, et prouvèrent qu'entre les deux romans il n'existait de ressemblance que dans ces idées qui appartiennent à tout le monde, et qui ne sont de quelque importance que par la manière dont elles sont amenées et présentées. 22° *Nouvelle méthode d'enseignement pour la première enfance*, contenant l'explication de la méthode pour les instituteurs, des modèles de composition, 2 parties, Paris, 1800, 1 vol. in-12; 1801, 1 vol. in-8°. Une autre édition a été imprimée la première année à Besançon, 1 vol. in-12. 23° *Le Petit la Bruyère*, ou *Caractère et mœurs des enfants de ce siècle*, ouvrage fait pour l'adolescence, suivi d'une seconde partie contenant un recueil de pensées diverses, offert à la jeunesse, 1re édition, Paris, an 9 (1801); 2e édition, ibid., an 12 (1804), revue, corrigée et augmentée de plusieurs chapitres entièrement nouveaux; 3e édition, ibid., 1811, in-12. L'auteur a dédié cet ouvrage à son petit-fils Anatole de la Woestine; et, en protestant dans sa préface de sa douceur et de sa tolérance, elle se livre aux attaques les plus vives contre madame de Staël et contre madame Cottin. 24° *Projet d'une école rurale pour l'éducation des filles*, Paris, an 10 (1802), in-8° de 25 pages. 25° *Nouvelles heures catholiques, à l'usage des enfants*, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à douze ans; Paris, 1807, 1816, 1825, in-18. 26° *Mademoiselle de Clermont*, nouvelle historique, Paris, 1802, 1811, 1813, 1818, 1 vol. in-18, avec portrait et 4 gravures; 1843, in-12; insérée en 1827 dans la *Collection des meilleurs romans français*, de Werdet et Lequien; imprimée d'abord dans la *Nouvelle bibliothèque des romans*, puis dans les *Contes moraux* de l'auteur. La brièveté est le moindre mérite de cette nouvelle, qui est un petit chef-d'œuvre; les caractères y sont tracés avec une vérité charmante. « Là, dit Chénier, ni « incidents recherchés, ni déclamations préten- « dues religieuses; action simple, style naturel, « narration animée, intérêt toujours croissant, « voilà ce qu'on y trouve. On croit lire un ou- « vrage posthume de madame de Lafayette (1). » *Mademoiselle de Clermont* a été traduite en plusieurs langues. 27° *Nouveaux contes moraux et nouvelles historiques*, Paris, 1802, 1803, 4 vol. in-8° et 6 vol. in-12. La plus attachante variété règne dans ces petites compositions; les unes touchent par un sentiment de délicatesse; les autres sont du meilleur ton de plaisanterie. Ces contes, qui parurent d'abord successivement dans la *Nouvelle bibliothèque des romans*, sont au nombre de trente-deux, outre deux comédies intitulées *Pygmalion et Galatée*, et *la Cloison;* 28° *Souvenirs de Félicie L****, 1804, 1 vol. in-12. *Suite des Souvenirs de Félicie*, 1807, 1 vol. in-12. Ce recueil, qui a eu un grand nombre d'éditions, est plein d'anecdotes piquantes et d'observations fines et justes sur le grand monde. Vingt ans après, l'auteur devait délayer ces *Souvenirs* dans ses volumineux *Mémoires*. 29° *Nouvelles*, 1804, in-12. 30° *La Duchesse de la Vallière*, Paris, 1804, in-8°, 2 vol. in-12; 11e édition, 1823, 2 vol. in-12;

(1) *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française.*

(1) Chénier, *Tableau de la littérature.*

autre édition augmentée des *Réflexions de madame de la Vallière sur la miséricorde de Dieu*, et de ses *Lettres au maréchal de Bellefonds*, Paris, 1843, in-12. Ce roman, qui a commencé en France le triomphe de ce genre bâtard appelé roman historique, offre de fort belles pages. Les modestes vertus et le repentir de madame de la Vallière y sont retracés d'une manière touchante et pathétique ; mais, tout en louant Louis XIV sans mesure, l'auteur le représente comme un égoïste tour à tour ardent ou glacé, forçant un cloître pour arracher à Dieu la maîtresse qu'il aime encore, et trop pieux pour lui disputer la maîtresse qu'il n'aime plus. 31° *Les Monuments religieux*, ou description critique et détaillée des monuments religieux, tableaux et statues des grands maîtres, gravures sur pierre et sur métaux, ouvrages d'orfévrerie, etc., qui se trouvent maintenant en Europe et dans les autres parties du monde, Paris, 1804, in-8°. 32° *Le Comte de Corke*, ou *la Séduction sans artifice*, suivie de *sept nouvelles*, Paris, 1805 ; 4e édition, 1809, 2 vol. in-12. 33° *Étude du cœur humain*, suivie des *Cinq premières semaines d'un journal écrit sur les Pyrénées*, Paris, 1805, in-12. Madame de Genlis a accusé madame Cottin d'avoir copié dans *Mathilde* plusieurs morceaux de cet ouvrage. A cela l'on a répondu par des dates. L'*Étude du cœur humain* n'a paru qu'après *Mathilde*. 34° *Alphonsine* ou *la Tendresse maternelle*, Paris, 1806, 2 vol. in-8°, ou 3 vol. in-12. Dans ce roman, que dépare un épisode peu décent, on est touché des malheurs de Diana plongée au fond d'un souterrain, où elle fait naître, conserve, élève une fille adorée. On excuse des invraisemblances rachetées par une émotion continue ; mais l'émotion cesse quand Diana n'est plus captive ; un nouveau roman commence et se traîne longuement sans exciter la curiosité. 35° *Madame de Maintenon*, pour servir de suite à l'histoire de *Madame de la Vallière*, Paris, 1806, in-8°, ou 2 vol. in-12 ; 1843, in-12. L'auteur veut réhabiliter le caractère de cette célèbre favorite. La visite de madame de Montespan sur le déclin de sa faveur à madame de la Vallière offre une scène très-imposante. 36° *Le Siége de la Rochelle*, ou *le Malheur et la conscience*, Paris, 1808, 1 vol. in-8°, ou 2 vol. in-12 ; 1843, in-12. Cet ouvrage offre beaucoup d'invraisemblances ; et puisque l'auteur avait la prétention de faire un roman historique, elle ne devait pas laisser dans l'ombre le fameux Lanoue, gouverneur de la place, ni dénaturer le caractère du cardinal de Richelieu au point de lui accorder un cœur généreux et sensible : « Éloge étrange pour « un tel ministre, a dit un critique, et le seul qui « fût resté neuf après tous les discours prononcés « à l'Académie française par les récipiendaires et « les directeurs durant l'espace de cent cinquante « ans. » 37° *Sinclair*, ou *la Victime des arts*, nouvelle, Paris, 1808, in-18 de 135 pages. Un anonyme a publié en 1809, pour faire suite à cette brochure : *Hortense* ou *la Victime des romans et des voyages* ; 38° *Bélisaire*, Paris, 1808, in-8°, ou 2 vol. in-12. En peignant *Bélisaire* après Marmontel, madame de Genlis a tiré de l'histoire plusieurs beaux traits du Vandale Gélimer, qu'elle a rendu plus brillant que son personnage principal ; mais, pour la composition, les détails, la couleur et l'harmonie du style, le nouveau *Bélisaire* est fort inférieur à l'ancien. On a publié en 1809 : *l'Ombre de Marmontel à madame de Genlis*, ou *Critique raisonnée d'un nouveau roman de Bélisaire*, Paris, in-8° de 31 pages ; 39° *Alphonse* ou *le Fils naturel*, Paris, 1809, 1 vol. in-8°, ou 2 vol. in-12. Dans ce roman, un des plus faibles de l'auteur, on ne peut louer que la tendresse courageuse et passionnée d'une mère. 40° *Arabesques mythologiques*, ou *les Attributs de toutes les divinités*, en 78 planches gravées d'après les dessins coloriés de madame de Genlis. Le texte, contenant l'histoire des faux dieux, de leur culte, le détail des cérémonies religieuses, est précédé d'un *Discours sur la mythologie en général, et particulièrement sur l'influence que dut avoir le paganisme sur le caractère, les mœurs et la littérature des anciens Grecs et Romains*, ouvrage fait pour servir à l'éducation de la jeunesse, Paris, 1810, 2 vol. in-12, avec figures coloriées d'après les dessins originaux de l'auteur. 41° *La Botanique historique et littéraire*, contenant tous les traits, toutes les anecdotes et les superstitions relatives aux fleurs dont il est fait mention dans l'histoire sainte et profane, etc., suivie d'une nouvelle intitulée *Les fleurs*, ou *Les artistes*, Paris, 1810, 1 vol. in-8°, ou 2 vol. in-12. Les services que madame de Genlis a rendus à la botanique, soit en apportant d'Angleterre en France les roses mousseuses, soit par cette agréable production, ont engagé M. Auguste de Saint-Hilaire, à lui consacrer sous le nom de *Genlisea* un genre de plantes brésiliennes qui appartient à la famille des Lentibulariées (1). 42° *l'Épouse impertinente par air*, suivie de *la Femme philosophe* et du *Mari corrupteur*, Paris, 1810, 1 vol. in-12 ; réimpression de deux *Contes moraux*, compris dans la collection en six volumes mentionnée ci-dessus. 43° *La Vie pénitente de madame de la Vallière*, avec des *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, nouvelle édition, Paris, 1810. Il y a eu depuis 3 éditions de cet ouvrage en 1816, 1824 et 1825, 1 vol. in-12. 44° *La Maison rustique*, pour servir à l'éducation de la jeunesse, ou *Retour en France d'une famille émigrée*, ouvrage où l'on trouve les instructions nécessaires pour bâtir une maison de campagne, pour la meubler, pour y établir une chapelle, une bibliothèque, un laboratoire, un cabinet d'histoire naturelle, un jardin de plantes usuelles, etc., et tous les détails relatifs à la bâtisse d'une ferme, à l'économie domestique et à tous les genres de culture, Paris, 1810, 3 vol.

(1) Voyez le *Voyage au Brésil* de M. Auguste de Saint-Hilaire, t. 2.

in-8°; ibid., 1826, 4 vol. in-12. 45° *De l'influence des femmes sur la littérature française* ou *Précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres*, Paris, 1811, 1 vol. in-8°, réimprimé en 1836, 1 vol. in-12. Cet ouvrage, dicté par le dépit et la haine, écrit avec précipitation, répond par son exécution à de pareils motifs, c'est un tissu d'erreurs, d'hérésies littéraires et de jugements passionnés. Une édition de l'*Influence* a été publiée à Londres sous ce titre : *Histoire des femmes françaises*, 2 vol. in-12. 46° *Observations critiques pour servir à l'histoire littéraire du 19e siècle*, ou *Réponse de madame de Genlis à MM. T. et N. T.*, Paris, 1811, 1 vol. in-8°; 47° *Examen critique de l'ouvrage intitulé* Biographie universelle, etc., Paris, 1811-1812, 2 parties in-8°; 48° *la Feuille des gens du monde*, ou *Journal imaginaire*, Paris, 1811, in-8°; 2e édition, 1822; 49° *les Bergères de Madian*, ou *la Jeunesse de Moïse*, poëme en six chants, Paris, 1812, in-8° ou in-12. 50° *Mademoiselle de Lafayette*, ou *le Siècle de Louis XIII*, 1813, in-8°; 1821, 2 vol. in-12; 1843, in-12. Il était difficile de mettre en scène un amant aussi froidement bizarre que Louis XIII; l'auteur s'est assez bien acquittée de cette tâche. 51° *Les Ermites des marais Pontins*, Paris, 1814, in-8° de 36 pages, qui se trouvaient déjà parmi les *Contes moraux*, publiés en 1802. 52° *Histoire de Henri le Grand*, Paris, 1815, 2 vol. in-8°; 1816, 2 vol. in-12. Par cet ouvrage madame de Genlis prouve, comme la plupart des romanciers qui ont prétendu être historiens, qu'il ne faut pas s'élever au-dessus de sa sphère. On ne reconnaît pas dans son livre le héros aimable et joyeux de Péréfixe; elle fait de lui un cagot superstitieux. Intolérante dans ses jugements, elle ne paraît point trouver la St-Barthélemy trop odieuse. Dans sa préface, elle dit qu'elle eût été portée d'affection à dédier son ouvrage au roi de Prusse (Frédéric-Guillaume), mais qu'elle s'en est abstenue parce que ce prince est hérétique. Dans ses *Mémoires*, elle se glorifie d'avoir eu le courage de publier ce livre pendant les cent jours. Il est certain qu'il n'était pas fait pour déplaire à Napoléon, car l'auteur y a inséré force traits satiriques contre les idées libérales, et une franche apologie du pouvoir absolu. 53° *Jeanne de France*, nouvelle historique, 1816, 2 vol. in-12; même année, seconde édition avec des changements et des additions; 3e édition, 1818. 54° *Les Dimanches*, ou *Journal de la jeunesse*, Paris, 1816, 1 vol. in-12; 55° *les Battuécas*, Paris, 1816, 1817, 2 vol. in-12, roman fondé sur une tradition fabuleuse, et dans lequel l'auteur ne transporta ses lecteurs en Espagne que pour prouver combien elle connaissait peu l'histoire, les mœurs et la langue de ce pays; 56° *Abrégé des mémoires* ou *Journal du marquis de Dangeau*, extrait du manuscrit original contenant beaucoup de particularités et d'anecdotes sur Louis XIV, sa cour, etc., avec des *Notes historiques et critiques*, et un *Abrégé de l'histoire de la régence*, Paris, 1817, 4 vol. in-8°. Cet extrait avait été fait par madame de Genlis dès 1807, sur le manuscrit de Dangeau qui se trouvait à la bibliothèque royale; mais la censure impériale s'opposa à la publication de cet ouvrage. Dans un *Discours préliminaire* qui est précédé d'une *Vie de Dangeau*, madame de Genlis reproduit contre Fénelon les mêmes attaques que dans son livre de l'*Influence*. Quant à l'extrait des *Mémoires de Dangeau*, elle en a tiré les particularités les plus triviales, tronquant les anecdotes par des suppressions, des additions ou des changements d'expressions qui détruisent le sens des récits de Dangeau ou le dénaturent totalement (*voy.* LEMONTEY). Dans l'*Abrégé de l'histoire de la régence*, rien de neuf; les Mémoires de Duclos et de St-Simon en ont fourni les principaux traits. 57° Les *Tableaux de M. le comte de Forbin*, ou la *Mort de Pline l'ancien*, et *Inès de Castro*, nouvelles historiques, Paris, 1817, in-8° avec 2 gravures; réimprimé dans la collection des *OEuvres de madame de Genlis*, sous ce titre : *Inès de Castro*, nouvelle, suivie de la *Mort de Pline l'ancien*. *Inès* a été traduite en espagnol par D***, Paris, 1828, 2 vol. in-18. 58° *Zuma*, ou la *Découverte du quinquina*, suivie de la *Belle Paule*, anecdote toulousaine; *Zénéide*, ou la *Perfection idéale*, conte de fées; les *Roseaux du Tibre*, et la *Veuve de Luzi*, Paris, 1817, 1 vol. in-12, dédié à madame la comtesse de Choiseul, née princesse de Bauffremont. Dans sa préface, l'auteur se plaint avec amertume des salons et des journaux, appelant les uns et les autres, non les *juges*, mais les *espions* de la littérature. *Zuma* et les *Roseaux du Tibre* ont été traduits en espagnol, Paris, 1827, 1 vol. in-18. 59° *Dictionnaire critique et raisonné des étiquettes de la cour, des usages du monde, des amusements, des modes, des mœurs*, etc., *des Français, depuis la mort de Louis XIII jusqu'à nos jours*, etc., Paris, 1818, 2 vol. in-18. Madame de Genlis, dans ses *Mémoires*, convient elle-même que ce dictionnaire est très-mal nommé, « puisqu'elle y « parle de mille autres choses. » Elle aurait dû plutôt l'intituler *Dictionnaire antiphilosophique*, puisqu'elle y réfute en maint endroit le *Dictionnaire philosophique de Voltaire*. En reproduisant le *Dictionnaire des étiquettes*, dans le 10e volume de ses *Mémoires*, elle en a retranché beaucoup d'articles, mais pas encore assez. Elle ne parle pas seulement des *étiquettes* proprement dites, elle y rappelle les mœurs et les usages du grand monde, où elle avait longtemps vécu. « Son livre, « dit un critique, est un code complet de poli- « tesse et de bon ton. » 60° Les *Voyages poétiques d'Eugène et d'Antonine*, Paris, 1818, in-12. On trouve dans ce volume un *Voyage à Ermenonville*, que l'auteur avait déjà publié en 1816, dans son *Journal de la jeunesse*. Ce n'est ni un voyage ni une description des beaux jardins d'Ermenonville; mais une satire contre J.-J. Rousseau, contre le marquis de Girardin, enfin contre le *Voyage à l'île des peupliers*, par M. Thiébaut de Berneaud.

61° Les *Parvenus*, ou *Aventures de Julien Delmours écrites par lui-même*, Paris, 1819, 2 vol. in-8° et 3 vol. in-12. Madame de Genlis, qui fut toujours imbue de l'idée que la *naissance* était la première condition d'une existence honorable, fait reposer sur ce préjugé une partie de la moralité de son roman. Parmi les aventures de Julien Delmours, elle retrace l'amour malheureux que conçut pour elle le fils d'un médecin, particularité que nous avons rapportée ci-dessus d'après ses *Mémoires*. 62° *Pétrarque et Laure*, Paris, 1819, 1 vol. in-8° et 2 vol. in-12. L'auteur, par un de ces mensonges dont elle ne se fit jamais scrupule vis-à-vis du public, annonça *Pétrarque et Laure* comme devant être le dernier de ses ouvrages. Affectant les prétentions d'un historien, elle a mis *cent fois* (ni plus ni moins) le mot *historique* au bas de ses pages; et cependant les erreurs et les anachronismes y fourmillent. Il est des inadvertances historiques qu'on ne saurait admettre dans un roman dont les principaux personnages sont réels, et surtout aussi connus que Pétrarque et Laure. Du reste, cette composition est écrite avec charme et serait plus intéressante si l'auteur n'avait donné à son héros une sagesse, une perfection démenties par l'histoire et par les aveux de Pétrarque lui-même, consignés dans ses poésies. 63° *Almanach de la jeunesse*, en vers et en prose, orné de 12 gravures, *ouvrage entièrement inédit*, 1 vol. in-18, renfermé dans un étui. 64° *Émile*, ou *De l'éducation*, par J.-J. Rousseau, à l'usage de la jeunesse, avec des retranchements, des *remarques sur les fautes de langage du texte*, et une préface, Paris, 1820, 3 vol. in-12. Le pédantisme de ce titre indique assez dans quel esprit madame de Genlis éditait l'ouvrage le plus remarquable de Rousseau. « En femme prudente et connaisseuse, a dit un « critique, elle a imaginé un sûr moyen d'avilir « le philosophe de Genève, c'est de le mutiler. » Cette liberté n'a paru de bon goût à personne. 65° *Catéchisme critique et moral*, par l'abbé Flexier de Réval (Feller), nouvelle édition *avec une préface et des notes de madame la comtesse de Genlis*. etc., 1820, 2 vol. in-12. 66° *Siècle de Louis XIV*, par Voltaire, *avec des retranchements, des notes et une préface par madame la comtesse de Genlis*, Paris, 1820, 3 vol. in-12. 67° *Palmire et Flaminie*, ou le *Secret*, Paris, 1821, 1 vol. in-8°, ou 2 vol. in-12. Dans ce roman, fondé sur la fiction la plus neuve et la plus attachante, l'auteur reparaît avec cette grâce, cette aisance, cette heureuse simplicité de style dont elle retrouvait toujours le *secret* lorsque, laissant de côté la polémique ou la compilation, elle revenait au genre pour lequel la nature l'avait formée. 68° *Prières*, ou *Manuel de piété proposé à tous les fidèles*, et particulièrement aux jeunes personnes et aux maisons d'éducation; nouvelle édition, Paris, 1821, 1 vol. in-12, avec 4 figures. 69° Les *Jeux champêtres des enfants, et les îles des monstres*, contes de fées, pour faire suite aux *Veillées du château*, Paris, 1821, 1 vol. in-12; 70° six *Nouvelles morales et religieuses*, Paris, 1821, 1 vol. in-12, avec gravures; 71° les *Dîners du baron d'Holbach*, dans lesquels se trouvent rassemblés sous leurs noms une partie des gens de la cour et des littérateurs les plus remarquables du 18ᵉ siècle, avec cette épigraphe : *Ils n'ont semé que du vent et ils moissonneront des tempêtes* (Osée, ch. 9). Sous ce titre, madame de Genlis, continuant contre les philosophes la guerre qu'elle leur avait déclarée un demi-siècle auparavant (en 1776), a recueilli, dans la forme d'une conversation, les discours et les phrases les plus significatives des philosophes qui, au 18ᵉ siècle, se liguèrent contre la religion et l'ordre politique établi. « Je croirais assez volontiers, a dit un cri- « tique, que, si on les eût consultés, ils n'eussent « pas pris cette dame pour leur secrétaire. » D'Alembert, à qui madame de Genlis n'a jamais pu pardonner le triomphe des *Conversations d'Émilie*, joue un des premiers rôles dans ces dîners. L'ouvrage est d'autant plus piquant que l'auteur n'a fait dire à ses interlocuteurs que ce qu'on peut lire dans leurs écrits. Elle assure du reste qu'il lui eût été facile de transcrire des passages encore plus révoltants que ceux qu'elle a transcrits. « Mais, dit-elle, il est des impiétés, des « blasphèmes que la main d'une femme chré- « tienne, quel que soit son âge, ne pourrait co- « pier. » Aux philosophes elle oppose des gens de la cour qui défendent la religion et les saines doctrines. Cette partie de l'ouvrage appartient plus réellement à madame de Genlis, qui, dans le reste, comme elle le dit elle-même, « n'a d'autre « mérite que celui d'un éditeur. » 72° *De l'emploi du temps*, Paris, 1823, in-8°, et 1824, in-12, livre dans lequel, au milieu d'une foule de digressions inutiles, il y a d'excellents morceaux; par exemple, un chapitre sur la vieillesse. On y lit une note où l'auteur dit positivement : « Mes mé- « moires ne paraîtront qu'après ma mort, » promesse qu'elle ne tint pas plus que celle par laquelle elle avait annoncé son *dernier ouvrage*. 73° Les *Veillées de la chaumière*, Paris, 1823, in-8°, et 2 vol. in-12. Ce titre n'était pas neuf. C'est celui d'un roman de Ducray-Duminil. 74° Les *Prisonniers*, contenant *six nouvelles*, et une *notice historique sur l'amélioration des prisons*, ouvrage fait pour les personnes qui les visitent, Paris, 1824, in-8° avec 2 pl., et in-12. 75° Les *Athées conséquents*, ou *Mémoires du commandeur de Linanges*, Paris, 1824, in-8°, ouvrage où l'auteur, imitant maladroitement le *comte de Valmont*, roman estimable de l'abbé Gérard, entasse avec invraisemblance les plus révoltantes immoralités, pour les prêter au personnage principal, *Isidore*, qui finit par se faire chartreux. Dans sa préface, madame de Genlis se vante d'avoir, avant la révolution, résisté à toutes les séductions d'un jeune et brillant courtisan qui faisait profession d'athéisme, et qui voulait l'entraîner dans l'*abîme de l'impiété*. 76° *Mémoires inédits de madame la com-*

tesse de Genlis sur le 18e siècle et sur la révolution française, depuis 1756 jusqu'à nos jours, Paris, 1825, 10 vol. in-8°. Rien n'égale le scandale de ces mémoires, dans lesquels on a dit que l'auteur, à l'exemple des mauvaises dévotes, avait confessé les péchés de tout le monde, excepté les siens. Quel spectacle qu'une femme octogénaire cherchant à amuser la malignité publique, et à conquérir des souscripteurs aux dépens de toute considération pour elle et pour les autres! Pour châtier un pareil scandale, on n'aurait eu besoin que de citer à madame de Genlis certaine note que, dans son *Petit La Bruyère*, elle avait insérée contre les mémoires de madame Roland. « Et cependant, disait-elle, elle écrit des volumes où « l'on voit percer à chaque page l'esprit de parti, « l'*animosité*, *la vanité la plus ridicule*, mémoires « *frivoles et scandaleux*, remplis de mensonges, « de détails licencieux, de petites anecdotes et « de portraits malins. Au moment de quitter la « vie, sont-ce donc là les idées qui doivent oc« cuper une personne raisonnable et sensible! etc. » Un biographe a fort bien apprécié cette production trop digne de couronner une vie semblable à celle de la comtesse de Genlis. « Ayant cru, « dit-il, régner jadis par le double empire de la « beauté et des talents, elle a subordonné toutes « ses appréciations en morale, en politique, en « littérature à ses vanités de femme, de même « qu'elle leur avait subordonné sa conduite autre« fois. Le monde entier est pour elle divisé en « deux parts, ses amis et ses ennemis, ou plutôt « ceux qui l'admirent et ceux qui la jugent. Ja« mais personnalité plus exigeante, jamais tem« pérament littéraire plus irritable ne rendirent « plus inutile le voile transparent de la politesse « et de la modération. C'est dans le sentiment de « cet égoïsme absolu et dominateur que se con« cilient son vieux amour pour les révolution« naires, et sa haine non moins antique pour les « philosophes irréligieux. De là vient que Péthion « fut un excellent homme, et d'Alembert un scé« lérat. Encore ivre à quatre-vingts ans des triom« phes et des plaisirs de la jeunesse, madame de « Genlis n'a de réminiscences bienveillantes qu'en « faveur de ceux sur qui le charme opéra. Aujour« d'hui, couchée sur les débris de tout un siècle, « cette Circé décrépite et dépitée se recueille en« core en ses féminins ressentiments, pour im« primer sur toute renommée qui l'offusque les « marques de la plus cruelle mordacité; et pour« tant elle déclare au début qu'elle a *tout par*« *donné* (1)! Ainsi elle voudrait réunir au mérite « d'une feinte charité chrétienne la satisfaction « de lancer encore sur ses ennemis les traits que « soulève à peine une main défaillante. » Aux *Mémoires* étaient joints deux portraits gravés de madame de Genlis, à vingt ans et à quatre-vingts ans, et un *fac-simile* de son écriture en quelques lignes, qui peignent bien toute l'incurable inconséquence de son caractère : elles sont adressées à son libraire-éditeur. « Moi! offrir *mon écriture* au « public! Songez donc, mon cher Ladvocat, que « je me suis moquée de cette nouvelle coutume; « mais enfin si vous pensez que ces petits pieds « de mouche tracés par une main octogénaire, et « sans le secours de lunettes et de verres, ont « quelque chose de curieux, et surtout si cela « vous est agréable, faites ce que vous voudrez. « Bonjour, mon cher Ladvocat, n'oubliez pas de « venir ce soir. D., comtesse DE GENLIS. Ce 22 dé« cembre 1825. » On ne saurait dire avec quel fracas furent annoncés ces mémoires. Les deux premiers volumes répondent seuls à leur titre; les suivants offrent tour à tour le caractère d'un factum, d'une apologie, d'une compilation, d'un extrait d'ouvrages, d'un recueil d'anecdotes; en un mot, ils ressemblent à tout, excepté à des mémoires. Pendant leur publication, madame de Genlis laissa frapper une médaille en son honneur. L'extrême jeunesse de l'artiste, sa persévérance, dit-elle, lui arrachèrent son consentement après plusieurs refus. Malheureusement la médaille manque de ressemblance. L'artiste lui a donné « un « nez long et aquilin! » Il faut voir comme elle s'en plaint dans ses *Mémoires*. « Est-ce donc là, « s'écrie-t-elle, ce visage rond, ce petit nez re« troussé, enfin ce visage tant de fois comparé à « celui de Roxelane?..... — Ce nez, dit-elle ail« leurs, avait été chanté en vers et en prose..... il « était très-délicat, et en vérité le plus joli du « monde.....; et, comme tous les nez de ce genre, « il avait une petite bosse, et le bout du nez « avait..... ces petites facettes que les peintres ap« pellent des *méplats*. » Puis vient le récit d'une chute qui amena la ruine de ces méplats et la décadence de ce nez, que madame de Genlis se vante d'avoir jusqu'à quatre-vingts ans « conservé dans « toute sa délicatesse. » Le critique Colnet, à l'occasion de ces détails si peu convenables, la renvoya à l'abbé Révoil, son confesseur, et la proclama la *coquette du Paradis*. Du reste, on est généralement convenu que, dans ses *Mémoires*, madame de Genlis a donné une idée parfaite du grand monde (1). 77° *Thérésina*, ou l'*Enfant de la Pro-*

(1) « A mon âge, dit-elle, il ne faut pas un grand effort d'ima« gination pour se croire déjà enveloppée des ombres du tom« beau, et là, toutes les petites vanités sont appréciées, toutes « les inimitiés s'anéantissent. Un seul cri se fait entendre : *Mi*« *séricorde!* le juge souverain y répond par ces paroles : *As-tu* « *pardonné!*... Oui, Seigneur, j'ai pardonné sans restricton. »

(1) M. Quérard, dans la *France littéraire*, a consacré un article très-soigné à madame de Genlis. Il y a signalé plusieurs erreurs en histoire littéraire qui se trouvent dans le *Dictionnaire des étiquettes*. Dans le *Bibliologue* du 31 janvier 1833, M. Quérard relève encore d'autres erreurs commises par madame de Genlis au sujet de Caveirac, erreurs qu'elle « eût évitées, dit-il, si elle « eût jeté un coup d'œil sur l'article *Caveirac* de la *Biographie* « *Michaud* (t. 7, 1813). » — « Quand on reproche si amèrement « à d'autres, dit encore M. Quérard, le défaut d'érudition, on doit « prouver qu'on a fait soi-même de sérieuses études et qu'on n'a « jamais rien avancé sans consulter les sources. Si la critique « apprécie d'après ce principe les diatribes de madame de « Genlis, elle prouvera aisément que jamais peut-être aucun « auteur ne s'est montré plus étranger à la véritable et saine « érudition. Elle fera remarquer que les lectures habituelles de « madame de Genlis ont été des compilations alphabétiques,

vidence, nouvelle écrite au profit de cette jeune personne, âgée de douze ans, Paris, 1826, in-12 de 120 pages; 78° le *La Bruyère des domestiques*, précédé de *Considérations sur l'état de domesticité en général*, et suivi d'une *Nouvelle*, Paris, 1827, in-8°, et 2 vol. in-12; 79° les *Soupers de la maréchale de Luxembourg*, Paris, 1828, in-8°; 80° le *Dernier voyage de Nelgis* (*Genlis*), ou *Mémoires d'un vieillard*, Paris, 1828, 2 vol. in-8°. Ce sont les prétendus mémoires du marquis de Genlis, beau-frère de l'auteur. Outre ces nombreux ouvrages, madame de Genlis a édité les *Caractères de la Bruyère*, avec des *Notes critiques*, précédés d'une *Notice historique et littéraire sur la Bruyère*, Paris, 1812, 1 vol. in-12. Elle a rédigé les *Mémoires de madame de Bonchamp*, et la *Notice sur Carmontel*, en tête des *Proverbes* et *Comédies posthumes* de cet auteur, Paris, 1825, 3 vol. in-8°. Elle a aussi fourni des *Notes* à la seconde édition de l'*Essai sur le sublime*, poëme de Charbonnières (1814). En 1819, il a été publié en 2 volumes un recueil intitulé *Contes, nouvelles et historiettes, par madame la comtesse de Genlis, madame la comtesse de Beaufort d'Hautpoul, madame Dufrénoy, M. L. C. L.* (Lablée). On a attribué à madame de Genlis une censure de l'*Éloge de Massillon* par d'Alembert, imprimée dans le *Journal des Arts*. M. Berriat-St-Prix répondit à cette critique par des *Remarques et Recherches diverses sur Massillon, d'Alembert et la Harpe*, insérées dans le *Magasin encyclopédique*, mai 1811. Non contente de publier tant d'ouvrages, elle ouvrit, en 1820, dans un journal intitulé l'*Intrépide*, une espèce de cours de grammaire pratique, qui eût consisté à relever chaque jour les fautes qui échappaient aux journalistes. Cette ridicule entreprise s'arrêta au premier numéro; mais c'est un trait de caractère qui peint madame de Genlis tout entière. En 1825, les libraires Lecointe et Durey ont publié en 84 volumes in-12 les œuvres de madame de Genlis. Dans cette collection, il s'en faut bien qu'on ait admis tous ses ouvrages, si nombreux qu'ils rappellent ce trait de Gilbert :

. . . . De ces auteurs manœuvres
Aucun n'est riche assez pour acheter ses œuvres.

Cette notice a fait assez connaître la personne de madame de Genlis. On a vu aussi qu'un grand nombre de ses livres étaient en même temps de mauvaises actions. Nous ne dirons pas, avec l'impitoyable Rivarol, « que le ciel refusa la magie « du talent à ses productions, comme le charme « de l'innocence à sa jeunesse; » nous aimons à reconnaître qu'il y a un mérite d'élégance et de correction distinguée dans les compositions de madame de Genlis; plusieurs même ne sont pas dépourvues de l'intérêt qui peut résulter de situations ingénieusement combinées; mais il ne faut pas y chercher cette expression fortement dramatique qui tient à la vive intelligence et à la peinture fidèle des passions du cœur humain. Le don sublime d'une imagination créatrice et d'un esprit profondément observateur, cette réunion de facultés supérieures qui fait les romanciers du premier ordre, a totalement manqué à madame de Genlis. Ayant beaucoup vécu dans le monde, imbue de ses idées et de ses préjugés, elle a puisé dans le monde toutes les couleurs dont elle a chargé sa palette, et l'a pris tout à la fois pour modèle et pour maître. Elle a su en saisir les ridicules, en distinguer avec finesse les nuances, et surtout en deviner avec sagacité toutes les perfidies; mais, hors de ce monde de convention, madame de Genlis n'a rien su comprendre, ni peindre; elle semble n'avoir jamais scruté les passions de l'homme qu'à travers la veste brodée de la cour de Louis XV, et n'avoir jamais contemplé le spectacle de la nature qu'à travers les persiennes du pavillon de Belle-Chasse. Son impuissance et sa faiblesse se montrent surtout dans les romans prétendus historiques, où les siècles passés se reproduisent toujours sous les formes et avec le langage de celui au milieu duquel elle a vécu. A ce jugement, nous pouvons ajouter avec le critique Auger : « Dans plusieurs ouvrages de formes « diverses, consacrés à l'éducation, elle a mieux « fait que dogmatiser sèchement sur la morale, « elle l'a rendue aimable par d'ingénieuses fic« tions; elle l'a démontrée par des exemples d'une « application sûre et facile; enfin, ce qui n'est « pas un mérite médiocre dans le siècle de l'affé« terie et de l'exagération, elle a constamment « écrit d'un style simple et naturel, qui ne laisse « à désirer qu'un peu plus de grâce, d'éclat et de « vivacité (1). » Palissot, dans ses *Mémoires littéraires*, comparant successivement madame de Genlis aux diverses femmes qui l'ont précédée dans la carrière, a démontré qu'elle était inférieure à chacune d'elles dans le genre qui lui est propre. En étendant cette comparaison aux contemporaines, on pourrait dire que madame de Genlis avait certainement moins de force, d'élévation et de savoir réel que madame de Staël; qu'elle fut loin d'égaler madame Cottin dans la conception des plans, la peinture des caractères et le mouvement des passions; enfin, qu'elle devait même céder la palme à madame de Flahaut-Souza pour ce naturel et cette vérité de détails qui répandent un charme indéfinissable sur chaque page d'un volume, sans que le romancier ait besoin d'appeler à son aide les inventions bizarres dont madame de Genlis a fait trop souvent usage. Sa poésie, sans verve et sans couleur, ne permet pas même de la citer après

« telles que les dictionnaires historiques. De tels ouvrages n'ont « pu donner une véritable érudition à madame de Genlis, et « l'ont fait au contraire tomber dans les plus étranges bévues; « aussi, quand elle veut faire des citations, montre-t-elle l'igno« rance la plus honteuse et la plus risible. » Puis vient le relevé d'une douzaine de ces erreurs.

(1) Auger, p. 22 de *Ma brochure*. Loin d'être sensible à cette équitable appréciation de son mérite littéraire, madame de Genlis, dans sa seconde brochure, en rapportant cet éloge, ajoutait obligeamment pour son critique : « Mais qu'en sait-il ! »

mesdames de Salm et Dufrénoy. Palissot a borné au *Théâtre d'éducation* les titres de madame de Genlis au souvenir de la postérité. Nous croyons pouvoir y ajouter *Mademoiselle de Clermont, la Duchesse de la Vallière*, et tous ceux de ses *Contes moraux* où elle ne fait pas de la polémique. M. Dumonceau a publié en 1802, sous le voile de l'anonyme, une *Philosophie chrétienne, ou Extraits tirés de madame de Genlis*, 1 vol. in-12; puis en 1805, sous son nom, l'*Esprit de madame de Genlis*, ou *Portraits, caractères, maximes et pensées extraites de tous ses ouvrages*, 1 vol. in-12. Le grand faiseur d'*anas*, Cousin d'Avalon, a composé en 1820 un *Genlisiana*, dans lequel il traite impitoyablement madame de Genlis, et l'accuse, en style de portefaix, de ne savoir ni le français, ni l'orthographe. On a de feu Sévelinges une brochure piquante intitulée *madame de Genlis peinte en miniature, ou Abrégé critique de ses mémoires*, Paris, 1825, in-12. Mais, quelque soin qu'elle ait pris de ne se peindre qu'en buste, personne n'a plus déprécié cette femme célèbre qu'elle-même ne l'a fait dans ses *Mémoires*, donnant ainsi le spectacle inouï d'une octogénaire usant un reste de vie pour élever à sa propre renommée un monument d'éternelle déconsidération. A quelques-uns de ses livres elle a dû sans doute un peu de gloire, mais elle doit à ses autres écrits encore plus de réprobation. Si quelque chose peut militer en sa faveur, c'est l'universalité de ses talents; c'est d'avoir su faire des élèves qui lui ressemblent si peu. Ses services comme institutrice demandent grâce pour ses fautes comme femme, et pour ses revers, comme auteur. Dans ses *Mémoires sur Joséphine*, publiés sous le voile de l'anonyme en 1829, du vivant de madame de Genlis, sa tante, mademoiselle Ducrest dit beaucoup de bien de celle-ci. Elle donne tous les torts à madame de Montesson, qui « n'avait pas pour cette nièce si digne d'elle les « sentiments qu'elle méritait. » Dans un parallèle entre madame de Staël et madame de Genlis, tout l'avantage est à sa tante. « Le mot *aimable*, dit-« elle, semble avoir été fait pour la conversation « de madame de Genlis. » Rien de plus vrai; car, jusqu'à la fin, l'auteur d'*Adèle et Théodore* exerçait sur ceux qui la voyaient dans le monde cette puissance de fascination qui lui a fait tant d'admirateurs; mais lorsque ensuite mademoiselle Ducrest vante l'indulgence et la bonté de madame de Genlis, elle donne lieu de regretter que celle-ci ait écrit tant de volumes qui démentent cette pieuse apologie. D—R—R.

GENNADE, évêque et patriarche de Constantinople, succéda dans ces dignités à Anatole, et fut élu en l'an 458. Il était né avec un génie vif et pénétrant, qu'il avait fortifié par l'étude. Il parlait avec facilité, avait une connaissance profonde des saintes Écritures, et passait pour éloquent. Il tint en 459 un synode composé de soixante-treize évêques, outre les légats du Saint-Siége, pour terminer les disputes qui divisaient l'Église d'Orient au sujet du concile de Chalcédoine. On fit des règlements de discipline dans cette assemblée : il y fut arrêté qu'on ne pourrait être ordonné prêtre à moins qu'on ne sût le Psautier par cœur; et l'on y prit des mesures pour empêcher la simonie. Gennade réforma les abus qui s'étaient glissés dans son clergé, et gouverna avec sagesse. Il mourut sous le règne de l'empereur Léon, en 471. On prétend qu'il fut averti de sa mort par l'apparition d'un spectre, qui lui prédit en même temps les troubles dont son église devait être agitée après lui. Gennade de Marseille, son contemporain, lui a consacré un article dans son traité des *Ecrivains ecclésiastiques*, et cite parmi les différents ouvrages dont il était auteur : 1° un *Commentaire littéral sur Daniel;* 2° des *Homélies;* 3° une *Lettre synodique* contre les simoniaques; celle sans doute qui fut composée dans le concile qu'il avait tenu (1). De ses autres ouvrages, il ne reste que des fragments : l'un, rapporté par Facundus, dans lequel Gennade se plaint de St-Cyrille avec aigreur et emportement, à l'occasion des contestations de ce Père avec les Orientaux; un autre tiré du livre deuxième à Parthénius, rapporté par Léontius dans les *Lieux communs de l'origine de l'âme*. Les Grecs dans leur ménologe font mention de Gennade de Constantinople comme d'un saint évêque, et célèbrent sa fête le 25 d'août. L—Y.

GENNADE DE MARSEILLE, Gaulois de naissance, florissait à la fin du 5e siècle, sous l'empire d'Anastase. Quoique des modernes aient prétendu qu'il était évêque, de Marseille suivant les uns, et de Tolède suivant les autres, il est certain qu'il ne fut que simple prêtre; et il ne prend que ce titre dans ses ouvrages. Il était versé dans les langues grecque et latine, avait étudié l'Écriture et les Pères, et n'était point étranger à la littérature profane. C'était d'ailleurs un écrivain laborieux et de beaucoup de lecture, mais ayant plus d'érudition que de goût et de solidité. On ne s'accorde point sur son orthodoxie, et l'on pense qu'il fut engagé dans l'erreur des semi-pélagiens. Dès le 6e siècle, l'église de Lyon crut apercevoir dans ses écrits des traces de pélagianisme. Il y avait pourtant attaqué Pélage. Vossius, dans son *Histoire du pélagianisme*, le défend contre cette imputation, et le pape Adrien Ier, dans une lettre à Charlemagne, parle de lui comme d'un des plus saints personnages. Il est difficile néanmoins de le justifier à cet égard. On ne peut nier que dans son traité des *Dogmes ecclésiastiques*, il ne se trouve des erreurs, et son livre *De viris illustribus*, appelé aussi *De scriptoribus ecclesiasticis*, confirme cette idée. Il s'y déclare contre la doctrine de St-Augustin, et fait de ce Père un éloge équivoque; il relève au contraire le mérite d'Évagre que St-Jérôme accuse d'être un origéniste, de Rufin qui partageait la même erreur, et loue complétement

(1) Elle se trouve dans la *Collection des conciles* et dans la *Bibliothèque des Pères*, de Marguerin de la Bigne, éditions de Paris, 1575 et 1589.

Fauste de Riez, bien connu pour être semi-pélagien. Il parle avantageusement des *Eulogies* de Pélage que St-Jérôme taxe d'hérésie, et improuve le livre de St-Prosper contre Cassien, pour lequel il témoignait une estime particulière. Gennade de Marseille a beaucoup écrit. Outre les ouvrages dont il est l'auteur, il a traduit du grec en latin plusieurs de ceux des anciens Pères. Il donne la liste des siens à la fin de son traité des *Ecrivains ecclésiastiques*. Il y cite *contre les hérésies* 8 livres; *contre Nestorius*, 6; *contre Pélage*, 3; un *Traité des mille ans* et de l'*Apocalypse;* les *Ecrivains ecclésiastiques*, et une *Profession de foi* envoyée au pape Gélase. De tous ces ouvrages, il n'en est venu que deux jusqu'à nous; savoir, le livre des *Ecrivains ecclésiastiques* et son *Traité des dogmes.* Quelques-uns pensent que le premier fut composé sous le pontificat du pape Gélase; d'autres, qu'il peut l'avoir été dès l'an 477, quoiqu'il n'ait été achevé que plus tard. Ce catalogue est regardé avec raison comme la suite de celui de St-Jérôme, et on les joint ordinairement ensemble. L'usage de réunir ces deux ouvrages remonte à une haute antiquité. On en trouve des traces dès le 6e siècle au temps de Cassiodore; et ils sont joints dans un manuscrit de Corbie, qui compte plus de neuf cents ans d'ancienneté. Le livre de Gennade est écrit sans art et avec beaucoup de simplicité, mais avec concision et une sorte d'élégance. L'auteur y a conservé, touchant les écrivains dont il parle, beaucoup de traits historiques qu'on chercherait inutilement ailleurs, et il y donne la connaissance d'un grand nombre d'ouvrages qui n'existent plus. Ce livre est composé de cent articles, depuis l'an 330 de J.-C. jusqu'en l'an 490. Outre qu'il est inséré dans presque toutes les éditions de St-Jérôme, il y en a eu un grand nombre d'autres éditions. Dom Martianay, en 1706, l'a mis à la tête de son 5e volume de St-Jérôme, et le savant J. Alb. Fabricius l'a fait entrer dans sa *Bibliotheca ecclesiastica*, Hambourg, 1718, in-fol. Le *Traité des dogmes ecclésiastiques*, autre ouvrage de Gennade, a passé pour être de St-Augustin, et a été inséré dans ses œuvres, quoique les sentiments qui s'y trouvent soient fort opposés à ceux de ce saint docteur : d'autres l'ont attribué à différents auteurs; mais la plus commune opinion le donne à Gennade. Dès le 8e siècle, ce traité se trouvait sous son nom dans la bibliothèque de St-Vandrille, près de Rouen. Il paraît d'ailleurs, et c'est le sentiment de Bellarmin, que c'est le même ouvrage que la *Profession de foi* envoyée par Gennade au pape Gélase. Les critiques ont remarqué, au sujet de ce traité, qu'il y avait plus d'érudition que de jugement; que de simples opinions y étaient données pour des vérités dogmatiques, et que des sentiments très-catholiques y étaient condamnés; que l'auteur s'y trouvait évidemment en opposition avec St-Augustin, et d'accord avec Fauste de Riez sur la grâce, le libre arbitre et sur la corporéité des âmes. Sur d'autres points cependant il s'exprime d'une manière très-catholique. Il y a eu deux éditions du *Traité des dogmes ecclésiastiques*, toutes deux de Hambourg; l'une de 1594, l'autre de 1614, in-4°. Un manuscrit de St-Victor attribue au même Gennade l'addition de quatre nouvelles hérésies à la liste de celles sur lesquelles St-Augustin avait écrit des traités. L—y.

GENNARI ou GENARI (Benoit), dit l'*ancien*, peintre italien, né dans la ville de Cento, dépendant alors du duché de Ferrare, y avait ses ateliers vers la fin du 16e siècle. Son premier titre de recommandation auprès de la postérité est d'avoir été l'un des meilleurs maîtres du Guerchin, qui, avant d'entrer dans l'école des Carraches et après avoir quitté celle d'un peintre médiocre, dont il reçut les premières leçons de l'art, trouva dans l'école de Gennari une grande partie des talents qui distinguent ses propres ouvrages. Le second titre de gloire de son maître est d'avoir laissé des tableaux dignes du pinceau de cet élève et qu'on prend souvent pour des œuvres du Guerchin. La galerie de Milan en possède un de ce genre, qui représente le *Repas du Sauveur avec les voyageurs d'Emmaüs*, et qui, par la noblesse et la simplicité de la composition, peut être mis à côté de celui où le Titien a peint le même sujet. Gennari était si franchement zélé pour les progrès de l'art, qu'étranger à toute jalousie, il se passionnait à l'instant pour le talent même naissant que, dès le premier abord, il jugeait devoir être supérieur au sien. En voyant se développer celui de son élève Guerchin, il se crut bientôt surpassé par lui; et dès lors non-seulement il se l'associa comme son égal dans ses ouvrages les plus importants, mais encore il le pria de corriger ce que lui-même y avait peint. Quoique le Guerchin ait ensuite passé dans l'école des Carrache, il n'a jamais abandonné la manière de Gennari, et l'on peut juger, d'après la peinture dont il vient d'être parlé, que c'est de lui qu'il apprit à donner aux têtes un beau caractère, à toucher ses sujets avec tant de facilité et à devenir si parfait dans les teintes et dans le clair-obscur. — Son fils aîné, *Barthélemi* Gennari, né en 1594, s'appliqua aussi à la peinture, et l'on voit encore de lui aux environs de Cento quelques *Tableaux d'autels;* mais il est moins connu que son frère *Hercule* Gennari, né à Cento le 10 mars 1597. Celui-ci s'était d'abord destiné à la chirurgie : le Guerchin, dont il avait épousé la sœur, ayant reconnu son talent pour le dessin, lui enseigna son art, dans lequel il fit d'assez grands progrès. Il mourut à Bologne en 1658. — Son fils aîné, *Benoît* Gennari, dit le *jeune*, né en 1633, fut aussi élève du Guerchin son oncle, et passa en Angleterre, où il eut le titre de premier peintre des rois Charles II et Jacques II, avec douze mille écus d'appointement annuel. Il peignit encore pour Louis XIV et pour le duc d'Orléans; et il revint à Bologne, où il mourut en 1715. — *César* Gennari, son frère, né en 1641, suivit également la même carrière, et réussit surtout dans le

paysage. Son caractère jovial le faisait particulièrement aimer de ses élèves. Il se fixa à Bologne, auprès du Guerchin, dont il continua l'école, et il mourut dans la même ville le 11 février 1688. Son portrait et celui de son frère ont été gravés dans les *Pitture di Cento*, Ferrare, 1768, in-8°. G-n.

GENNARI (Joseph), littérateur, né en 1721 à Padoue, d'une famille honorable, donna dès sa première jeunesse des marques si particulières de la vivacité de son esprit, qu'à peine sorti des écoles il fut admis dans l'Académie des *Ricovrati*, et dans la société naissante des *Orditi*, qui ne subsista que peu d'années, mais dont les membres, en perdant le titre d'académiciens, n'en conservèrent pas moins un zèle ardent pour les progrès de la littérature. Gennari, se destinant à l'état ecclésiastique, acheva ses cours de théologie, reçut dans cette faculté le laurier doctoral, et, pourvu d'un modeste bénéfice, consacra ses loisirs aux lettres et aux sciences. Quoiqu'il appréciât l'importance et l'utilité des mathématiques, il préféra cependant la littérature légère. Sa liaison intime avec Brunacci (*voy.* ce nom), qui travaillait alors à l'*Histoire de l'Eglise de Padoue* (1), fortifia son goût pour les recherches historiques. Les divers opuscules qu'il publiait chaque année, soit en vers, soit en prose, étaient favorablement accueillis du public italien; mais, de toutes ces pièces, auxquelles il n'attachait pas lui-même une grande valeur, puisqu'il n'y mettait pas son nom, aucune n'eut plus de succès que son *Epître contre les novateurs*, qui, prétendant enrichir la belle langue du Tasse et de l'Arioste, en altèrent la pureté. Lorsqu'elle parut, elle fut attribuée au célèbre Algarotti; et son éditeur l'a insérée dans le recueil de ses *OEuvres*. Les talents de Gennari lui méritèrent l'honneur d'être nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des *Ricovrati;* et cette compagnie ayant été transformée en une Académie des sciences, des lettres et des arts, il en devint l'un des membres. Il songea trop tard à rédiger l'*Histoire de Padoue*, pour laquelle il n'avait cessé de recueillir des matériaux, et mourut avant d'avoir pu la publier, le dernier jour de l'année 1800. Outre des *Lettres* et des *Extraits* dans les douze premiers volumes des *Memorie per servire all' istoria letteraria*, on a de Gennari des *Dissertations* dans différents recueils périodiques et dans les *Mémoires* de l'Académie de Padoue. Il a surveillé l'impression de la belle édition du *Courtisan* de Castiglione, publiée par Comino, 1796, in-4°, et celle de l'*Asino*, poëme de Dottori, sortie des mêmes presses la même année, in-8°, qu'il a fait précéder d'une *Vie* de l'auteur. On lui doit encore : 1° une double *Traduction*, en vers latins et italiens, de la célèbre *Elégie* de Gray, le *Cimetière de campagne*, Padoue, 1772, in-8°; 2° *Dell' antico corso de' fiumi in Padova*, 1776, in-4°; 3° *Annali della città di Padova*, Bassano, 1804, in-4°. Cet ouvrage posthume a été publié par Floriano Caldani, neveu du célèbre anatomiste, qui l'a enrichi de la *Vie* de l'auteur et d'une *Notice* détaillée de ses différents écrits, imprimés ou inédits. Sa *Correspondance littéraire* est conservée dans la bibliothèque du séminaire de Padoue. Zendrini lui a consacré dans la *Biographie universelle italienne* une *Notice* dont on s'est servi pour la rédaction de cet article. W—s.

(1) Brunacci légua le manuscrit de cet ouvrage à Gennari, qui négligea de le publier, et maintenant on ignore ce qu'il est devenu.

GENNARO (Joseph-Aurèle de), célèbre avocat, naquit à Naples en 1701, et y fit ses premières études sous les jésuites. Ses parents, qui le destinaient à la carrière du barreau, ne négligèrent rien pour qu'elles répondissent aux espérances que le jeune Gennaro faisait déjà concevoir. En peu de temps il fut en état de se passer de ses maîtres et de suivre un plan d'instruction qu'il s'était lui-même tracé, et qui ne saurait être trop médité par ceux qui se proposent de suivre la même carrière. Après un cours de lettres grecques et latines, où il obtint le plus brillant succès, il se livra à l'étude de la dialectique, à laquelle il consacra une année entière, mais qu'il dégagea de la méthode surannée des classes. La philosophie scolastique occupa peu ses instants; il ne put s'astreindre aux formes barbares dont elle était alors environnée, et rarement laissa-t-il échapper l'occasion de manifester son dégoût à ce sujet dans les écrits qu'il publia par la suite. Il s'adonna de préférence à l'histoire, à la géographie, et ne négligea même pas les mathématiques : ces connaissances préliminaires lui parurent indispensables pour justifier le dessein qu'il avait formé de détruire les préventions qui existent entre les jurisconsultes et les gens de lettres, en leur montrant que ces deux nobles professions n'ont rien d'incompatible. Ce fut également ce motif qui l'engagea à différer son entrée au barreau : il voulut auparavant se livrer à une étude réfléchie du droit civil et du droit public. Il consacra plusieurs années à méditer sur toutes les parties des lois romaines; et dans le nombre infini des commentateurs, il ne consulta que les écrits d'Alciat, de Cujas, de Duaren, de Gouvea et de Brisson, ses auteurs favoris, et pour lesquels il témoigna toujours une prédilection marquée. La connaissance approfondie du droit romain ne le détourna pas cependant de celle des lois de son pays; et il s'appliqua avec non moins de soin à l'étude de tout ce qui concernait le droit public et coutumier du royaume de Naples. On sent avec quel éclat, après des travaux si bien dirigés, Gennaro dut paraître au barreau : aussi ne tarda-t-il pas à acquérir une réputation telle, qu'il ne fut plus bientôt de cause importante qu'il ne se trouvât chargé de défendre soit à l'audience, soit par écrit. Le public se portait en foule à ses plaidoiries; et les magistrats eux-mêmes, sur leur siége, lui témoignaient le plaisir qu'ils avaient à l'entendre. Le bruit de sa réputation étant parvenu aux oreilles de Charles III, il fut nommé en 1738 magistrat

de la ville de Naples. Lorsque, en 1741, le roi, sur les instances du marquis Tanucci, résolut de donner à ses États le bienfait d'une législation uniforme, en réunissant en un seul corps de doctrine toutes les lois napolitaines, il chargea de cet important travail Gennaro et l'avocat Cirillo, dont les efforts restèrent malheureusement sans résultat. En 1745, Gennaro fut nommé secrétaire de la chambre royale de Ste-Claire; et, en 1748, il y devint conseiller du roi. Depuis cette époque, il fut successivement appelé à diverses autres fonctions publiques, telles que celles de professeur de droit féodal en 1753, de membre du conseil supérieur du commerce en 1754, etc. D'aussi importantes fonctions ne purent rien diminuer des soins qu'il donnait à ses clients et aux affaires de son cabinet, ni altérer ce caractère aimable et liant qui lui avait concilié tous les cœurs, et auquel on ne pouvait comparer que sa modestie et son rare désintéressement. Cependant le soin des affaires ne lui fit point négliger la culture des lettres : mais aussi, quel que fût le charme qu'il goûtait à les cultiver, elles ne l'empêchaient point de remplir les devoirs de son état. Les vacances seules, en lui offrant plus de repos, lui permettaient de se livrer avec moins de réserve à ses occupations favorites, pour lesquelles il sacrifiait même dans le cours de l'année plus d'une nuit. C'est à ces loisirs trop courts que nous devons le petit nombre d'écrits qui ont échappé à la plume ingénieuse et spirituelle de Gennaro, et qui tous portent le cachet de ce goût épuré, de cet esprit de critique et de ces connaissances aussi variées qu'étendues qui le distinguaient. Le premier qu'il publia, à l'âge de trente ans, est intitulé *Respublica jurisconsultorum*, Naples, 1731, in-4°. Il suppose que dans un coin de la Méditerranée il existe une île où tous les jurisconsultes se rendent après leur mort, et où ils ont fondé un gouvernement dont les bases sont celles de la république romaine : comme celle-ci, leur république est partagée en trois ordres, les sénateurs, les chevaliers et les plébéiens. Les premiers sont tous les anciens jurisconsultes qui ont vécu depuis Sextus Papyrius jusques à Modestin, sous lequel la jurisprudence romaine commença à tomber en décadence : les chevaliers sont ceux qui depuis Modestin ont professé le droit à Rome, à Constantinople, à Béryte; on y comprend aussi tous les auteurs qui depuis Alciat jusqu'à nos jours ont traité la jurisprudence avec un esprit cultivé par l'usage des belles-lettres. Enfin le peuple est composé des Accurse, des Bartole et de tous les jurisconsultes qui ont porté dans la science du droit un esprit de subtilité et d'argutie, ou n'ont discuté que des questions futiles et ridicules. C'est dans cette île que Gennaro se suppose transporté avec quelques compagnons. Au moment où il y aborde, Ulpien et Papinien sont consuls, Cujas est préteur, Caton et Irnérius censeurs, Servius-Sulpicius préside le sénat, etc. On voit tout ce que ce cadre offre de piquant, et quelles ressources il présente pour faire passer en revue les plus célèbres jurisconsultes, et leur distribuer selon leur mérite la louange ou le blâme. Gennaro s'est acquitté de cette double tâche avec autant de goût que d'impartialité ; et il a su répandre sur une matière aussi aride assez d'agrément pour que son ouvrage se fasse lire avec beaucoup de plaisir. Aussi le succès en fut-il complet : le savant Frédéric-Othon Mencken en publia à Leipsick, en 1733, une nouvelle édition in-8°, avec une préface et une dédicace à Gennaro lui-même. Les éditions se sont multipliées depuis cette époque; mais il faut préférer celle de Naples, 1752, in-4°, à cause des notices biographiques qui se trouvent au bas des pages. Cet ouvrage est entremêlé de diverses poésies latines, et entre autres d'un poëme didactique d'environ dix-huit cents vers sur la loi des douze tables, où l'on ne sait ce qu'on doit admirer le plus, du mérite de la difficulté vaincue, ou du talent poétique que l'auteur fait briller dans un sujet si peu propre à la poésie. Une traduction par l'abbé Dinouart a paru en 1768, Paris, in-12; mais elle est remplie de contre-sens et imprimée avec si peu de soin, qu'elle fourmille à chaque page d'erreurs grossières dans les noms propres et les titres des livres ; d'ailleurs l'abbé Dinouart s'est permis d'élaguer en plusieurs endroits l'ouvrage de Gennaro, sans donner d'autre motif de ces mutilations que son propre jugement, dont la sagacité n'était pas assez reconnue pour légitimer de pareilles licences. Heureusement la traduction du poëme sur la loi des douze tables n'est point de lui ; elle est due à Drouot, docteur agrégé, et c'est ce qu'il y a de mieux dans ce volume. Gennaro s'occupa ensuite d'un ouvrage d'une utilité plus générale ; et il fit paraître à Naples en 1744, in-4°, un traité *Delle viziose maniere del difender le cause nel foro*. Cet ouvrage, dédié au pape Benoit XIV, assure à Gennaro la reconnaissance de tous ceux qui se destinent à la carrière épineuse du barreau. C'est un recueil des préceptes les plus importants sur les défauts que doit éviter l'avocat : l'auteur parle d'abord des études qui lui conviennent ; il examine ensuite les écueils sur lesquels il lui est facile de se laisser entraîner même malgré lui, et il les parcourt successivement. Partout le précepte est suivi de l'exemple. Le style de Gennaro est toujours pur et élégant ; ses réflexions et ses préceptes sont dégagés de ce ton dogmatique et sentencieux dont les ouvrages de ce genre n'offrent que trop d'exemples : partout on reconnaît la trace d'un bon esprit et d'un esprit éclairé. L'ouvrage, accompagné d'une préface de l'éditeur, J.-A. Sergio, avocat à Naples, morceau fort curieux et dans lequel on trouve une histoire de l'éloquence du barreau chez les peuples anciens et modernes, est précédé d'une introduction dans laquelle Gennaro traite de l'origine et des progrès de la profession d'avocat. Ce livre a été traduit en français,

sous le titre de : l'*Ami du barreau*, par Royer-Duval, Orléans, 1787, in-12. On a encore de Gennaro : 1° *Feriæ autumnales post reditum a republica jurisconsultorum*, Naples, 1752, in-8°. C'est en quelque sorte une suite de la *République des jurisconsultes ;* l'auteur suppose qu'au retour de cette île les voyageurs passent ensemble les vacances d'automne à discuter, dans des dialogues (à la manière de ceux de Cicéron dans ses livres de philosophie et de rhétorique), le titre au Digeste *De regulis juris*, que l'un d'eux traduit même tout entier en vers latins. Cette traduction est écrite avec une facilité et une élégance dont on croirait difficilement qu'une pareille matière fût susceptible. Voici un exemple de la loi 1re :

Regula rem breviter narrat : non nascitur ex hac
  Jus ; e jam nato regula jure venit.
Hæc quædam est causæ conjectio, teste Sabino :
  Irrita, parte aliqua si vitietur, erit.

La même entreprise avait été déjà tentée, mais sans aucun succès, par Jérôme Eleui, et d'autres auteurs (*voy.* J. Girard). 2° *Oratio de jure feudali*, Naples, 1753, in-4° ; c'est l'introduction au cours de droit féodal que Gennaro fut chargé de professer : Püttmann l'a fait réimprimer à la suite de sa dissertation *De feudo fiduciario*, Leipsick, 1777, in-8°. 3° *Opere diverse*, Naples, 1757, in-8°. Il n'a paru que ce volume ; il contient une traduction en vers italiens par Gennaro lui-même de son poëme sur la loi des douze tables, et plusieurs mémoires sur la politique de l'ancienne jurisprudence romaine. L'éditeur, J.-A. Sergio, a mis à la fin de ce volume un choix de lettres écrites à Gennaro par les personnages et les savants les plus distingués de l'Europe, tels que Benoît XIV, le cardinal Quirini, Muratori, Struvius, Heineccius, Facciolati, Lami, Gori, Scipion Maffei, Vulpi, etc. : ces lettres dénotent la profonde estime qu'ils faisaient de ses talents. 4° *Epistola J.-A. de Januario ad Dan. Fellenbergium*, Naples, 1759. Fellenberg, jurisconsulte suisse, se proposait de publier une collection d'opuscules sur la jurisprudence ancienne ; avant d'exécuter ce projet, il le soumit à Gennaro, et sollicita de lui une lettre qu'il pût mettre à la tête de son recueil. C'est ce morceau qui lui fut envoyé par Gennaro, et qu'il plaça en effet en tête du premier volume de sa collection, publiée à Berne en 1760, sous le titre de *Jurisprudentia antiqua*, 2 vol. in-4° (*voy.* Jordens). Cette lettre fut la dernière production de Gennaro : sa santé affaiblie par l'excès du travail l'avait obligé de se retirer à une campagne aux environs de Naples ; ce fut là qu'il mourut, le 8 septembre 1761, à peine âgé de 60 ans. La collection de ses œuvres a été imprimée avec luxe en 4 volumes in-8°, à Naples, en 1767, aux frais et par les soins de Dominique Torres, qui y a ajouté une préface. Le premier volume renferme la *République des jurisconsultes*, le deuxième les *Feriæ autumnales*, le troisième les poésies latines et italiennes, qui avaient déjà été précédemment recueillies par Sergio sous le titre de *Latina carmina*, Naples, 1742, in-4°. On trouve aussi dans ce volume *Oratio de jure feudali* et la lettre à Fellenberg. Le quatrième volume contient l'ouvrage sur le barreau avec la préface de Sergio et quelques *Testimonia*. On a placé en tête du premier volume un beau portrait de Gennaro et son éloge par le marquis Salvator Spiriti ; cette dernière pièce a été réimprimée avec des notes dans le recueil publié par Püttmann sous ce titre : *Excellentium aliquot jurisconsultorum et litteratorum vitæ atque memoriæ, variis a scriptoribus exaratæ*, Leipsick, 1796, in-8°. P—n—t.

GENNES (de). *Voyez* Froger.

GENNES (Julien-René-Benjamin de), prêtre de l'Oratoire, naquit à Vitré en Bretagne, le 16 juin 1687. Il avait plusieurs frères, dont deux se firent jésuites. Il suivit une route différente ; et, ayant étudié la théologie à l'Oratoire, sous des maîtres prévenus en faveur des nouvelles doctrines, il se déclara pour l'appel en 1716, la même année qu'il fut ordonné prêtre. Ayant été nommé professeur de théologie à Saumur, il y fit soutenir une thèse que l'évêque d'Angers et la faculté de théologie de cette ville censurèrent. Forcé de quitter Saumur après cet éclat, il fut envoyé à Troyes, où il ne montra pas un zèle plus mesuré. Un sermon véhément fut cause qu'on le fit partir pour Nevers ; et sa conduite à l'assemblée de sa congrégation en 1729 lui attira un ordre d'exclusion. Alors il se jeta dans le parti des miracles et des convulsions, et écrivit en faveur de ces folies. Il composa entre autres la *Lettre* du 20 juin 1736, souscrite par l'évêque de Senez (Soanen), *contre les erreurs avancées dans quelques nouveaux écrits*. Il courait alors de retraite en retraite ; et il finit par se cacher à Sémerville, village du diocèse de Blois, où il vivait en laïque, ne disant pas la messe, et passant même plusieurs années sans faire ses pâques, le tout, à ce qu'il croyait, par piété. Ce fut là qu'il composa un recueil en faveur d'un miracle opéré, disait-on, dans le voisinage, et un autre écrit intitulé *Réclamations des défenseurs légitimes des convulsions et des secours ;* écrit plein d'illusions et jugé tel même par un grand nombre d'appelants. De Gennes mourut dans l'obscurité à Sémerville, le 18 juin 1748. On dit qu'il était instruit dans la théologie : mais une imagination excessivement exaltée l'entraîna dans les plus tristes écarts ; et l'on peut même douter que sa tête fût fort saine. — Un P. de Gennes, son frère, qui était jésuite, professa longtemps la théologie à Caen, et se montra fort opposé au jansénisme. Il dénonça à l'évêque de Bayeux l'enseignement des professeurs de Caen, et passa pour l'auteur d'une brochure publiée en 1737 sous ce titre : *Le jansénisme dévoilé*. P-c-t.

GENNES (Pierre de), avocat au parlement de Paris, est mort en 1759. On chercherait vainement dans ses *Mémoires* de ces traits brillants et pathé-

tiques qui frappent l'imagination et laissent dans le cœur des impressions profondes. Mais si Pierre de Gennes ne saurait être compté au premier rang parmi les orateurs du barreau français, la sagesse de ses conceptions et la netteté de ses idées lui assurent dans le second une place honorable. Il était en effet doué de la pénétration nécessaire pour bien saisir tous les points d'une affaire, et possédait surtout l'art plus nécessaire encore de les présenter sous un jour avantageux. Sa diction, souvent négligée, est quelquefois trop familière. C'est l'unique reproche qu'on puisse faire à son style, en général facile, naturel et toujours analogue au sujet qu'il traite. Ses *Mémoires* les plus intéressants sont ceux qu'il a publiés *pour Mahé de la Bourdonnais*, Paris, 1750, 1 vol. in-4°, 3 vol. in-12, et *pour Dupleix, contre la compagnie des Indes*. Paris, 1759, in-4°. Les autres sont : 1° *Pour Klinglin, préteur de Strasbourg*, Paris et Grenoble, 1753, in-fol. et in-12; 2° *Pour le prince héréditaire landgrave de Hesse-Darmstadt, contre les représentants de la comtesse de Nassau*, Paris, 1757, in-4°; 3° *pour le premier chirurgien du roi, contre les frères de la Charité*, Paris, 1757, in-4°. N—E.

GENNETÉ, physicien-fumiste du dix-huitième siècle, prenait le titre de premier physicien et mécaniste de S. M. l'empereur d'Allemagne, et se fit connaître par des inventions utiles, ainsi que par divers ouvrages. Il s'était proposé de résoudre le problème d'une cheminée qui ne fumât point; recherche d'autant plus importante à l'époque où il écrivait, que toutes étaient plus ou moins affectées de ce vice, quoiqu'on eût déjà fait quelques tentatives pour y remédier (*voy.* GAUGER). Genneté n'oublia rien pour parvenir à un perfectionnement. Il fit un grand nombre d'expériences, et alla jusque dans les houillères du pays de Liége étudier le mécanisme de la circulation de l'air, relativement à ses vues. Il ne lui suffit pas de pourvoir aux moyens d'empêcher la fumée ; il voulut donner à ses cheminées d'autres avantages, comme celui de pouvoir étouffer le feu, quand il y prend, de l'y allumer promptement, de conserver la chaleur, etc. Quand il crut avoir assez vu et observé, il présenta à l'Académie l'exposé de ses moyens. Elle y applaudit, et jugea qu'on pouvait en espérer du succès : on sait que, depuis, beaucoup de travaux ont été faits avec plus ou moins de réussite pour obtenir une amélioration de construction, sous le rapport non-seulement de la fumée, mais encore de l'économie du combustible. On a de Genneté : 1° *Cahier présenté à MM. de l'Académie des sciences de Paris, sur la construction et les effets d'une nouvelle cheminée, qui garantit de la fumée*, Paris, 1759, in-8°. Il y en eut une 2ᵉ édition sous le titre de *Nouvelle construction de cheminées, qui garantit du feu et de la fumée, à l'épreuve du vent, de la pluie et des autres causes qui font fumer les cheminées*, Paris, Jombert, 1760, in-12; et une troisième édition en 1764; 2° *Expériences sur le cours des fleuves*, 1760, in-8°; 3° *Purification de l'air croupissant dans les hôpitaux, les prisons et les vaisseaux de mer*, Nancy, 1767, in-8°; 4° *Manuel des laboureurs, réduisant à quatre chefs principaux ce qu'il y a d'essentiel à la culture des champs*, ibid., 1767, in-8°; il a eu plusieurs éditions; 5° *Pont de bois de charpente horizontal, sans piles, ni chevalets, ni autre appui que ses deux culées, etc.*, ibid., 1770, in-8°; 6° *Connaissance des veines de houille et de charbon de terre, et leur exploitation dans la mine qui les contient*, Nancy, 1774, in-8°. Genneté avait été à portée d'étudier ces travaux, lorsqu'en 1744 il était allé visiter les houillères de Liége. 7° *Origine des fontaines, et de là, des ruisseaux, des rivières et des fleuves*, Nancy, 1774, in-8°. L—Y.

GENOUDE (ANTOINE-EUGÈNE DE) naquit en 1794, à Montélimart, d'une humble mais honorable famille de commerçants, dont le nom était Genoud. Il fréquenta comme externe le collége de Grenoble, ville où ses parents étaient allés s'établir pour lui faciliter ses études. Cependant il ne les acheva pas. Après sa rhétorique il entra à l'école de droit, laissant de côté les mathématiques et la philosophie. Son adolescence fut précoce et inquiète. A quinze ans le futur prédicateur avait lu Voltaire et Diderot et était incrédule. La *Profession de foi du vicaire savoyard* fit sur lui une impression salutaire. Elle le décida à lire Bossuet, Fénelon, les apologistes et à ouvrir les Écritures. C'est dans ces lectures solitaires qu'il forma son goût, son jugement, ses opinions et sentit naître en lui la vocation d'écrivain. A dix-sept ans il renonça à l'apprentissage du droit, s'enfuit de chez son père et vint à Paris. M. de Fontanes, à qui il avait adressé des vers, lui donna une chaire au lycée Bonaparte. Peu de temps après un théologien de St-Sulpice, qu'il visitait souvent, acheva en lui la conversion si singulièrement commencée par J.-J. Rousseau. De professeur, le jeune Genoud se fit séminariste. Mais il reparut bientôt dans le monde et y devint précepteur d'un fils de famille. Il publia en 1814 son premier ouvrage, intitulé *Réflexions sur quelques questions politiques*. Après le 20 mars il émigra en Suisse, et sur l'avis de madame de Staël, il s'en alla à Chambéry offrir ses services au prince de Polignac. Comme il avait fort bonne mine, le prince de Polignac le fit à l'instant capitaine, le prit pour aide de camp et l'envoya en cette qualité à Zurich, avec mission de presser l'envoi des renforts que les cantons avaient promis à M. le comte d'Artois. La bataille de Waterloo mit fin à sa mission. Il revint à Paris, quitta l'épée et se fit journaliste. Il travaillait dans le *Défenseur* et dans le *Conservateur*, organes de l'extrême droite. En même temps il commençait à traduire la Bible, œuvre immense qu'il acheva en six ans. Cette traduction est faite sur la Vulgate. Les variantes du texte grec et du texte hébreu y sont indiquées en notes. Ce qui la distingue de la traduction de Sacy, c'est la correction, l'élégance, la grâce, l'éléva-

tion, le mouvement du style, qualités qui n'excluent nullement, quoi qu'on en dise, la fidélité de l'interprétation. M. de Chateaubriand l'a louée. L'abbé de La Mennais a dit qu'elle approchait de la perfection. M. de Lamartine avoue que c'est dans cette traduction qu'il a le mieux senti les beautés des livres saints. Il a dédié au traducteur en témoignage de sa reconnaissance une de ses plus belles *Méditations*. C'est en 1821 que cette traduction fut achevée. Elle fut imprimée aux frais de l'État en 23 volumes in-8° (1821-24). L'auteur fut présenté au roi, qui le décora, lui fit une pension et lui accorda des lettres de noblesse avec le titre de baron (1). Il épousa dans la même année mademoiselle Léontine de Fleury, personne pleine de grâce, d'esprit et de vertu. Après un voyage en Vendée, dont il a publié le récit (lecture rapide et attachante), il acheta le journal l'*Étoile*, qui devint plus tard la *Gazette de France*. Il soutint dans ce journal la politique de M. de Villèle et continua à la défendre sous le ministère Martignac. L'opposition qu'il fit à ce ministre fut peut-être trop vive et dépassa le but. Il n'était, nous croyons, ni juste ni prudent de présenter sans cesse comme des révolutionnaires M. de Martignac et ses amis. C'était inquiéter le pays sur ses libertés et le roi sur ses droits. M. de Polignac put croire que son ancien aide de camp n'avait bataillé que pour lui. Il l'employa donc comme intermédiaire lorsqu'il forma son cabinet. Mais celui-ci n'entra dans ces négociations que dans l'espoir d'ouvrir la porte à M. de Villèle, tentative qui échoua. M. de Villèle, se flattant que le roi le ferait appeler, déclina les avances du prince de Polignac. Affligé de cet échec, de Genoude ne prêta à la nouvelle administration qu'un concours de peu de durée. Son opposition fut à la vérité modérée, presque voilée, mais très-réelle. M. de Martignac l'avait destitué des fonctions de maître des requêtes qu'il remplissait au conseil d'État; M. de Polignac lui retira la pension que le roi lui avait faite pour la traduction de la Bible. La révolution de 1830 le trouva donc dépouillé de tout ce qu'il devait au gouvernement de la restauration. Mais elle lui ouvrit une carrière où il déploya avec plus de liberté ses talents de publiciste et cette ténacité de caractère qui se conciliait en lui avec la flexibilité de l'esprit, une imagination mobile et des manières affables. Il fit pendant dix-huit ans une guerre ingénieuse, habile, mais implacable au gouvernement de Louis-Philippe. Il la fit d'abord avec l'appui et les encouragements de son parti; il la fit ensuite presque seul et à ses dépens. Il subit en cours d'assises soixante-neuf procès; il paya au fisc 257,000 fr. d'amendes; il passa plusieurs mois en prison; il y envoya son beau-frère, M. de Fleury; pas un des gérants de son journal n'y échappa; l'un d'eux, Aubry-Foucault, compte à lui seul six années de captivité. Dès les premiers temps de cette lutte, il avait soumis aux discussions de la presse un système de gouvernement destiné, selon lui, à remplacer avantageusement le système de la charte. Il demandait le suffrage universel à deux degrés, l'émancipation communale et provinciale, l'administration gratuite, la dotation du clergé, la liberté d'association, la liberté d'enseignement, une pairie élective, la division du budget en deux parties, un budget normal, soustrait à la discussion et au vote des assemblées périodiques, un budget extraordinaire, seul exposé aux chances d'un vote négatif, la loi salique et ses légitimes conséquences. C'était là, disait-il, la constitution naturelle de la France. Nous n'avons pas à discuter ce système. S'il renfermait de bonnes choses, il en renfermait d'impraticables. Il fit grand bruit dans sa nouveauté, remua, passionna et divisa enfin le parti royaliste. La majorité de ce parti abandonna de Genoude. Quant à lui, il resta attaché à son système; il ne se lassa pas de le présenter au public sous toutes les formes, dans son journal, dans des livres, dans des brochures, dans des discours; il dépensait à l'affermir, à le répandre, beaucoup d'argent et d'incroyables ressources d'érudition, d'esprit, d'imagination, d'éloquence. Il réussit à fonder une école de publicistes qui ne vivaient que de ses idées. Plus de quarante *Gazettes* s'imprimaient dans les départements, qui n'étaient qu'un écho de la *Gazette de France*. Mais la preuve que ce n'était plus là, pour ainsi parler, qu'une secte royaliste et non le parti royaliste, c'est que le nombre des souscripteurs de la *Gazette*, qui, de 1830 à 1834, s'était élevé jusqu'à dix ou douze mille, tomba au-dessous de quatre mille. De Genoude ne fit pas plus de concessions pour retenir ses amis qu'il n'en fit d'un autre côté pour se soustraire aux condamnations judiciaires et aux amendes. C'est sur le parti libéral qu'il essayait d'agir. « Je prêche aux gentils, » disait-il. Mais les gentils qui l'écoutaient, au lieu de se convertir à son système, n'y prenaient que ce qui pouvait convenir au leur. Il forgeait des armes pour eux. Il allait au-devant des adversaires de la légitimité, sans vouloir se confondre avec eux et sans les attirer à lui. Cette longue lutte fut en définitive plus funeste à la monarchie de juillet qu'elle ne fut utile à la cause qu'il croyait servir. Il fut envoyé à la chambre en 1846 par le collége de Toulouse. La première fois qu'il monta à la tribune, il y fut désavoué par les députés royalistes. La révolution de février trompa ses espérances. Le suffrage universel, dont il avait été l'apôtre, l'oublia. Il mourut triste et découragé aux îles d'Hyères, le 19 avril 1849. Ses dernières années avaient été remplies d'amertume. Il avait perdu sa femme le 28 février 1834 et s'était fait prêtre. Les cendres de madame de Genoude reposaient sous l'autel de la chapelle où il disait la messe, dans ce château du Plessis-les-Tournelles qu'il

(1) Genoud avait ajouté au *d* final de son nom un *e* muet, pour ne pas s'entendre appeler *Genou*. Il ne prit la particule nobiliaire qu'après avoir été en effet anobli.

avait élevé, où il exerçait noblement l'hospitalité, et qui est déjà à cette heure tombé sous le marteau. De ses trois fils, deux l'ont précédé dans la tombe. Cette grande fortune si laborieusement gagnée s'était aux trois quarts fondue dans ses mains. Il avait entrepris à ses frais des publications onéreuses. Il s'épuisait à travailler à sa ruine. Chrétien sincère, mais gallican très-prononcé, il avait déplu à Rome, et la *Gazette* y était interdite. L'archevêque de Paris, Mgr Affre, lui avait retiré le pouvoir de monter en chaire. Royaliste, il s'était attiré le blâme de M. le comte de Chambord, et son journal ne pénétrait plus ni en Autriche ni en Russie. Il a eu néanmoins sur les événements de son temps une incontestable influence. Il a remué et mis en circulation beaucoup d'idées. Il avait une mémoire très-étendue. Dans tous ses ouvrages, les citations abondent. C'est, à notre avis, leur défaut. On demande à un auteur ce qu'il pense et non ce que les autres ont pensé avant lui. L'autorité ne sert de rien en matière de raisonnement; c'est l'argument qui nous touche, s'il est bon, et non celui qui le fait. Au lieu de fortifier ses œuvres par ce luxe de citations, de Genoude les a affaiblies. Il avait un style clair, rapide et correct. En général, il résumait bien sa pensée et échouait dans le développement. M. de Lourdoueix, son collaborateur, esprit très-élevé, dialecticien habile, faisait mieux que lui un livre ou un long article de journal. Mais de Genoude était de son vivant l'âme du journal. Les articles courts, toujours nombreux dans la *Gazette*, et toujours remarqués, sortaient de sa plume. C'étaient des mots piquants, des images vraies, des pensées ingénieuses, des éclairs. Tout cela est enseveli dans une collection poudreuse et n'en sortira plus. De Genoude était dans la vie privée un homme charmant, spirituel, obligeant, patient, charitable, très-digne d'être aimé. Son activité était prodigieuse, mais se portait peut-être sur trop d'objets à la fois. Il a laissé de nombreux ouvrages : 1° la *Traduction de la Bible*, dont nous avons déjà parlé, Paris, 1820 et années suivantes, 16 vol. in-8°, œuvre excellente et qui survivra. La dernière édition (1838-40) est en 5 volumes in-4°. 2° Une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui a eu plusieurs éditions, Paris, 1835, 1840, 1 vol. in-8°; 1843, in-12; Limoges, 1846, in-32, etc.; 3° *Réflexions sur quelques questions politiques*, Paris, 1814, in-8°; 4° *De la maison du roi* (extrait du *Défenseur*), Paris, 1820, in-8° de 16 pages; 5° *Voyage dans la Vendée et dans le midi de la France*, suivi d'un *Voyage pittoresque en Suisse*, Paris, 1820, in-8°; 6° *Du monument à élever à la mémoire de Mgr le duc de Berry*, Paris, 1821, in-8°; 7° *Considérations sur les Grecs et les Turcs*, suivies de *Mélanges religieux, politiques et littéraires*, Paris, 1821, in-8°, brochure en faveur de l'émancipation des Grecs; 8° *La raison du Christianisme* ou *Preuves de la vérité de la religion, tirées des écrits des plus grands hommes de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne*, Paris, 1834-35, 12 vol. in-8°. Cet ouvrage est composé d'emprunts faits aux savants, aux philosophes, aux théologiens, même aux théologiens protestants, et destiné à prouver, d'après leur témoignage ou leurs aveux, la vérité du catholicisme. Chaque volume est précédé d'une introduction. 9° Une traduction des *Pères de l'Eglise des trois premiers siècles de l'ère chrétienne*, Paris, 1837-1843, 9 vol. gr. in-8°. Les deux premiers siècles forment les 5 premiers volumes; le troisième siècle forme les volumes 5 *bis*, 6, 7 et 8. Un tableau historique de chaque siècle, des préfaces, un discours préliminaire et des dissertations accompagnent chaque volume. L'introduction, le tableau historique des trois premiers siècles de l'Église sont de M. de Genoude. Le reste a été rédigé par divers écrivains, ainsi que les traductions dont une partie est attribuée à MM. l'abbé Grabut et H. Denain. 10° *Leçons et modèles de littérature sacrée*, Paris, 1837, 1 vol. in-8°; 11° *La raison monarchique*, Paris, 1838, in-8°, avec M. Lourdoueix; 12° *Mémoire pour le rétablissement de l'ordre de l'Oratoire en France*, présenté à Sa Sainteté le pape Grégoire XVI, Paris, 1839, in-4° de 8 pages; 13° *Exposition du dogme catholique*, Paris, 1840, in-8°; 1842, in-12, dédié à M. de Chateaubriand; 14° *Sermons et conférences*, Paris, 1841, in-8°; 4e édition, 1846, in-12; 15° la *Vie de Jésus-Christ et des apôtres*, tirée des saints Évangiles, Paris, 1836, 2 vol. in-8°; autre édition, Paris, 1842, in-12; 16° *Défense du christianisme par les Pères des premiers siècles de l'Eglise contre les philosophes, les païens et les Juifs*, traductions publiées par de Genoude; 1re série, Paris, 1842, in-12; 17° *la Divinité de Jésus-Christ annoncée par les prophètes, etc.*, Paris, 1842, 2 vol. in-12; 18° *Lettres sur l'Angleterre*, Paris, 1842, in-8°; 19° *Histoire d'une âme*, Paris, 1844, in-8°. Il y a dans ce petit ouvrage, où l'auteur raconte les souvenirs de son enfance et ceux de sa jeunesse, des pages charmantes. 20° *Histoire de France*, Paris, 1844-1847, 16 vol. in-8°; 21° *le Précepteur chrétien*; c'est une traduction des œuvres choisies de St-Clément d'Alexandrie, Paris, 1846, in-12; 22° un volume de discours prononcés en cour d'assises ou à la chambre des députés. Les *Sermons*, qui sont fort bien écrits, l'*Histoire d'une âme*, le *Voyage en Vendée* et quelques autres productions du même auteur ont été réunis et publiés en 2 volumes in-8°, en 1844, chez Parent-Desbarres, sous le titre d'*Œuvres de M. de Genoude*. C—ET.

GENOUILLAC. *Voyez* GALIOT.

GENOVESI (ANTOINE), un des philosophes italiens les plus distingués, naquit le 1er novembre 1712, à Castiglione, près de Salerne, dans le royaume de Naples. Dès son premier âge, il annonça beaucoup d'esprit et des talents extraordinaires : après l'instruction préliminaire, telle que son village put la lui fournir, il fut obligé par son père de se livrer à l'étude de la théologie scolastique, et de se consacrer à l'état ecclésiastique.

En peu de temps, il se fit remarquer parmi tous les autres dans cette pratique de l'argumentation, qu'on prend trop souvent dans les écoles pour l'art du raisonnement; cependant s'étant épris d'une jeune personne, il se proposait de lui sacrifier tout son savoir théologique et les projets de son père. Celui-ci, s'en étant aperçu, le relégua dans un village, où il trouva un prêtre qui le dirigea un peu mieux dans sa carrière. Excommunié par l'archevêque de Conza pour avoir joué un rôle dans une comédie, il retourna à Castiglione; mais ayant trouvé sa maîtresse mariée, il reprit la soutane et se fit prêtre à Salerne en 1736. Ses connaissances et son esprit lui méritèrent la protection de l'archevêque de cette ville, qui lui confia la chaire d'éloquence dans son séminaire. A cette époque, Génovesi n'était qu'un théologien de l'école; cependant un savant ecclésiastique de ses amis lui fit entrevoir qu'au delà de la sphère scolastique il y avait un autre monde plus étendu, plus intéressant, plus réel. Génovesi entra dans ce nouveau monde intellectuel par la lecture de quelques romans; de là il s'éleva à l'étude de l'histoire, dévora les *Vies de Plutarque*, chercha de toutes parts des livres, des journaux, des lumières, et, passant d'une recherche à l'autre, se fraya une route nouvelle parmi les opinions et les erreurs; enfin il connut Leibnitz et Locke. Dans l'espoir de s'instruire encore davantage, il se rendit dans la capitale du royaume; et, n'ayant pas tous les moyens nécessaires pour s'y soutenir, il prit le parti d'exercer la profession d'avocat. Mais il ne put s'accoutumer à la pratique fastidieuse qu'elle entraîne, et sacrifia bientôt l'espérance de sa fortune au plaisir de ses méditations et de ses études. Il se perfectionna dans la connaissance de la langue grecque et de plusieurs langues vivantes; il vit, il entendit tous les professeurs les plus célèbres de l'université de Naples, et il s'aperçut bientôt de l'imperfection de l'enseignement public. Malgré les progrès que la philosophie avait faits alors dans l'Europe civilisée, le royaume de Naples se trouvait dans un état presque rétrograde, ou du moins stationnaire. Il n'était pas dépourvu d'hommes à talents; mais ils manquaient de cette institution libérale et hardie, qui seule pouvait les faire marcher de pair avec les lumières européennes. Génovesi le sentit; et il résolut d'achever sa réforme pour entreprendre celle de ses concitoyens. De tous ceux qui ont tenté d'éclairer leur pays, aucun n'a réussi plus que lui dans ce dessein généreux. Quoiqu'il existât à Naples une ancienne université que plusieurs savants et littérateurs ont rendue célèbre, les élèves avaient l'usage de faire leurs cours dans des écoles privées. Génovesi, ayant conçu le dessein d'en ouvrir une, se fit nommer professeur extraordinaire de métaphysique à l'université, pour se faire connaître du public. A peine eut-il été entendu, que tous les élèves de ce temps-là accoururent à son école. Il s'était formé des méthodes particulières dans toutes les facultés qui constituent le cours entier de la philosophie; ses premiers essais le portèrent à donner en latin ses *Éléments métaphysiques*, dont le 1er volume parut en 1743, in-8o; et ensuite sa grande *Logique*, intitulée *Elementorum artis logico-criticæ libri quinque*, 1745, in-8o. Dans ces deux ouvrages, il avait, pour ainsi dire, fondu et amalgamé les théories et les principes de Bacon, de Descartes, de Leibnitz et de Locke; et, comme il avait substitué le doute philosophique à la croyance automatique, les observations de la nature aux spéculations de l'école, la raison à l'autorité, c'en fut assez pour le faire dénoncer comme hérétique, ou du moins comme irréligieux. Il eût été sacrifié, si l'archevêque de Tarente, Galiani, grand aumônier du roi et grand maître de l'université, ne l'eût soutenu. Malgré cette protection, Génovesi eut de la peine à être nommé professeur d'*éthique* ou de philosophie morale : mais il ne put réussir à se faire nommer professeur de théologie, dont il ambitionnait les honneurs et les priviléges; et ce qui est remarquable, on finit par l'autoriser de la part de Brancone, ministre du roi, à imprimer ses écrits théologiques, mais avec défense de les professer en chaire. La guerre injuste et obstinée qu'il essuya pour cet ouvrage le détourna de cette carrière dangereuse, et le ramena dans celle de la philosophie purement rationnelle. Il continua donc à donner la suite de ses *Éléments métaphysiques*, qu'il porta jusqu'à 5 volumes in-8o; mais il éprouvait encore à chaque publication les censures et les contradictions des partisans de la routine scolastique. On distinguait parmi eux le cardinal Spinelli, archevêque de Naples, et un abbé Magli, que Génovesi couvrit de ridicule dans des lettres intitulées *Lettere ad un amico provinciale*. Malgré ces tracasseries continuelles, Génovesi obtint l'approbation et l'estime de Benoît XIV, de plusieurs cardinaux et de tous les savants qui florissaient à cette époque en Italie. De ce nombre était Barthélemi Intieri, Florentin, qui, ayant fait un long séjour à Naples, aimait ce pays comme le sien propre. Cet homme, aussi distingué par ses qualités philanthropiques que par ses connaissances utiles, était encore plus estimable par l'emploi qu'il faisait de sa fortune. C'est à lui que l'Italie doit la première chaire d'économie politique; il la fonda à ses frais, avec l'autorisation du gouvernement, dans l'université de Naples, en y mettant ces trois conditions, que les leçons fussent enseignées en italien; que Génovesi fût le premier professeur qui la remplît; et qu'après la mort de ce savant, aucun religieux ne pût lui succéder. Génovesi ouvrit le cours de ses *leçons de commerce, ou d'économie politique*, le 5 novembre 1754. Le succès en fut étonnant; la nouveauté et l'intérêt du sujet, la manière éloquente et agréable du professeur, lui attirèrent une foule d'auditeurs, et imprimèrent un grand mouvement aux esprits en

Italie; partout on ne parlait que d'agriculture, d'économie, de commerce. Pour satisfaire encore davantage l'avidité du public, Génovesi publia non-seulement ses *Lezioni di commercio, o di economia civile*, en 2 volumes in-8°, mais aussi, en 1757, la *Storia del commercio della Gran-Bretagna*, par Jean Cary, qu'il avait fait traduire par Pierre Génovesi, son frère, 3 vol. in-8°; et, en 1764, le *Corso di agricultura di Cosimo Trinci*, l'un et l'autre ouvrage enrichis de ses notes et de discours préliminaires. Ses leçons de commerce sont incontestablement l'ouvrage le plus intéressant de tous ceux qu'il avait donnés jusqu'alors. Il est vrai qu'on y trouve quelques imperfections de méthode, et même de théorie; mais cet ouvrage contient des vérités importantes en tout genre d'administration publique, et une bonne application de l'analyse à des recherches qui n'étaient pas encore bien approfondies. Enfin c'est le premier livre qui, en Italie, et particulièrement dans le royaume de Naples, ait fait sentir l'intérêt et le goût de l'économie politique, science que, dans ce même royaume, Antoine Serra avait en vain conçue et exposée dès l'an 1613, et que Broggia avait ensuite appliquée à plusieurs branches de l'administration publique. L'heureux succès de ce cours donné en italien engagea Génovesi à faire un code complet de philosophie dans la même langue. L'usage était alors en Italie, et surtout à Naples, d'enseigner tout en latin, ce qui empêchait l'instruction de se répandre dans les classes à qui cette langue ne pouvait pas être familière; et le peuple napolitain avait besoin d'instruction plus que tout autre. A cette époque, on eut de Génovesi, en italien, ses *Meditazioni filosofiche*, sur la religion et sur la morale, publiées en 1758, et ses *Lettere accademiche*, sur l'utilité des sciences et des arts, contre J.-J. Rousseau, publiées en 1764. Enfin il entreprit de refondre tous ses ouvrages latins, d'en améliorer la forme, et de leur donner une tournure originale et plus intéressante. Le premier qu'il publia fut sa *Logica per gli giovanetti*, 1766, in-8°, divisée en cinq parties, qu'il appelait, *emendatrice, inventrice, giudicatrice, ragionatrice* et *ordonatrice*. Cette logique laisse quelque chose à désirer pour ce qui regarde la génération et le mécanisme des idées; mais, en général, on y trouve beaucoup d'esprit et de hardiesse, et souvent l'auteur lance des éclairs qui, quoique rapides, font apercevoir l'épaisseur des ténèbres dont le vulgaire des hommes était encore enveloppé. On a fait plusieurs éditions de ce petit ouvrage; quelques-unes sont corrigées et augmentées par l'auteur même; mais il y en a d'autres dans lesquelles les passages les plus hardis ont été retranchés. On doit surtout remarquer le chapitre où l'auteur enseigne à juger d'après le fait et le droit, et le dernier, qui contient ses *Considérations* sur les sciences et les arts. Dans la même année, il publia un *Trattato di scienze metafisiche*, en 1 volume in-8°, divisé en trois parties: dans la première, il donne un essai de la *cosmologie;* dans la seconde, de la *théologie*, mais en philosophe chrétien, et non pas en théologien scolastique; et dans la troisième il expose les vrais principes de l'*anthropologie*, ou de la mécanique physique et morale de l'homme. Il s'était bien convaincu du vide et de la futilité des livres des métaphysiciens; et il s'était presque moqué de lui-même dans quelques-unes de ses lettres, en se rappelant les cinq volumes de ses *Éléments métaphysiques*. Ainsi, réduisant en peu de pages ce qu'il y avait de mieux dans ses écrits précédents, et y ajoutant ce qu'il y avait omis de bon, il indiqua qu'on devait mépriser tout le reste. Enfin on imprima, en 1767, la *Diceosina*, ou la science des droits et des devoirs de l'homme, que l'auteur n'eut pas le temps d'achever. Dans tous ses ouvrages, et principalement dans ses *Méditations* et ses *Lettres*, il règne une espèce d'affectation dans le style, qui montre que, quoique l'auteur eût lu beaucoup de livres toscans, il n'avait pas acquis cette facilité qui cache tout effort de l'art. Cependant on y trouve bien exposés les systèmes et les idées des plus célèbres philosophes, et particulièrement de Leibnitz et de Vico, qu'il estimait beaucoup; on y trouve aussi les plus grands principes de la morale sociale, et surtout de l'amour le plus sublime de la patrie. Après tant de travaux utiles, Génovesi était devenu respectable pour ceux même qui ne l'aimaient pas. Lorsque, après la suppression des jésuites, il fut question de les remplacer pour l'enseignement public, le gouvernement consulta Génovesi; le philosophe conseilla de remplacer les chaires scolastiques par des écoles de mathématiques, de physique, d'histoire, et il en proposa une pour l'explication des *Offices* de Cicéron. Dès le commencement de 1763, il s'était aperçu d'une maladie organique du cœur, qui s'annonçait chez lui par des battements extraordinaires de ce viscère, mais il ne cessa jamais d'enseigner et d'écrire jusqu'à son dernier jour; avant de mourir, il eut la douce satisfaction de voir lui-même tout le succès de ses travaux. Depuis Télesio et Campanella, aucune école n'avait eu à Naples plus de crédit et de célébrité que celle de Génovesi. Des élèves, des savants, des personnages illustres, tels que le prince de Brunswick, l'archevêque Galiani et plusieurs autres, s'empressaient d'écouter ses leçons; et, lorsqu'on l'avait entendu, on ne pouvait se dispenser d'adopter ses idées et de suivre ses maximes. Il exposait les choses les plus abstraites de la manière la plus agréable et dans un style presque poétique; c'est ce qui caractérise particulièrement cet homme illustre, et ce qui lui donnait autant d'empire sur l'imagination que sur le jugement de ses disciples. Comme Pythagore l'avait été dans la grande Grèce, il fut l'instituteur de tout le royaume de Naples. On peut dire que tout ce que la philosophie et la politique ont produit de mieux après lui dans cette partie

de l'Italie est dû à l'influence de son école. Enfin ce philosophe, chéri et respecté de ses concitoyens et des étrangers, partageant ses dernières heures entre les doux entretiens de ses amis et la lecture du *Phédon* de Platon, succomba à une attaque d'hydropisie le 22 septembre 1769, âgé d'environ 57 ans. La nature lui avait donné une haute taille, une très-belle figure, une santé robuste, et des manières pleines de décence et d'aménité. J.-M. Galanti, l'un de ses élèves les plus distingués, lui a consacré un éloge historique très-étendu, dont nous avons fait usage dans cet article. S—I.

GENSERIC, roi des Vandales, en Espagne, né à Séville en 406, succéda à son frère Gonderic, quoiqu'il fût petit et boiteux, et que son frère eût des enfants. Mais il avait acquis une grande autorité sur les soldats, et il s'était fait, dès son jeune âge, une réputation de haute valeur, ce qui est la première de toutes les qualités aux yeux des barbares. Boniface, gouverneur d'Afrique, et qui voulait s'y rendre indépendant de Rome, invita Genseric à quitter son établissement précaire d'Espagne, pour venir en fonder un plus riche et plus étendu dans les belles contrées qu'il gouvernait et qu'il avait l'intention de soustraire au joug des Romains. Le roi des Vandales y consentit avec joie, rassembla sa peuplade, composée d'environ 80,000 âmes, passa le détroit sur les vaisseaux que Boniface lui avait envoyés, débarqua dans le mois de mai 428, et prit possession des trois Mauritanies, qui, en vertu de l'alliance qu'il venait de contracter, lui furent cédées en toute propriété. La paix ne régna pas longtemps entre un rebelle et un barbare, qui avaient eu d'abord des intérêts communs à défendre, mais qui, dans leur ambition, manifestèrent bientôt des vues différentes. Boniface, trompé dans la sienne, se réconcilia avec l'empereur, et promit de réparer le mal qu'il avait fait. Il offrit à Genseric les moyens de conquérir toute l'Espagne; mais celui-ci, aussi rusé que son ancien complice, lui signifia qu'il conserverait par la force ce qu'il tenait de la trahison. La guerre éclata aussitôt et fut affreuse. Genseric, naturellement féroce, et de plus offensé, entra dans les provinces romaines, et y mit tout à feu et à sang. Ses soldats, ariens comme lui, haïssaient mortellement les catholiques, et joignaient les tourments aux massacres. La plus riante contrée de l'univers, la plus fertile et la plus peuplée, ne fut bientôt plus qu'un désert. Ni le rang, ni la naissance, ni l'âge, ni le sexe, ne trouvèrent grâce auprès de ces cœurs impitoyables. Ils chargeaient de fardeaux énormes les femmes les plus délicates, et les forçaient de marcher à coups de fouet ou d'aiguillon; ils arrachaient les enfants des bras de leurs mères, pour les écraser sous leurs pieds. Mais il est permis de croire qu'il y a de l'exagération dans ces récits, qui tous nous ont été transmis par des catholiques, si cruellement traités par les ariens, et qui en ont conservé de longs ressentiments. Genseric, après avoir pillé et dévasté toutes les campagnes, s'empara de toutes les villes, excepté de Cirthe, d'Hippone et de Carthage. Boniface, au désespoir, hasarda une bataille avec des forces très-inférieures, fut défait et contraint de se renfermer dans Hippone, ville forte que le vainqueur assiégea vainement pendant quatorze mois. L'année suivante, Boniface reçut d'Orient un puissant secours, qui le mit en état de tenir la campagne et de prendre l'offensive. Il attaqua Genseric et fut battu cette seconde fois plus complétement encore que la première. Les habitants d'Hippone, effrayés de sa défaite, abandonnèrent leur ville, qu'ils avaient défendue si vaillamment l'année précédente. Les Vandales n'y entrèrent que pour y mettre le feu. Genseric était cependant trop bon politique pour se laisser éblouir par des succès qu'il ne devait qu'à la terreur qu'il inspirait. Il ne se refusa point aux offres de paix que lui firent les Romains. Par le traité qui fut signé le 11 février 430, les Romains lui cédaient la *proconsulaire*, à l'exception de Carthage et de son territoire; la *Bysacène* et ce qu'il avait conquis dans la Numidie. A ces conditions, il s'engagea par serment à ne rien entreprendre contre le reste de l'Afrique, et, pour sûreté de sa parole, il donna son fils Huneric en otage. Tranquille possesseur des plus belles contrées d'Afrique, Genseric les gouverna avec vigueur et sévérité. Il crut cette sévérité nécessaire à sa propre sûreté et au repos de ses États, que menaçaient de troubler à chaque instant les querelles religieuses, si vives et si fréquentes dans ce malheureux siècle. Mais il se voyait avec peine privé de la possession de Carthage, capitale du pays dont il était le maître. Le traité ne put l'arrêter : il s'en empara par surprise, le 19 octobre de la même année; et cette cité fameuse, dont la conquête avait coûté tant de sang aux Romains et qu'ils possédaient depuis 585 ans, passa sans difficulté au pouvoir des Vandales. Genseric, en y entrant, défendit le massacre et le pillage; mais c'était pour se réserver à lui seul le droit de disposer des habitants et de leur fortune. Il se fit apporter tout ce qu'ils avaient d'or, d'argent, de bijoux et de meubles précieux; et après les avoir entièrement dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, il relégua les uns dans le désert, et fit embarquer les autres sur des vaisseaux brisés et prêts à faire naufrage. Quelques-uns de ces infortunés se jetèrent à ses pieds pour lui crier *merci!* « J'ai résolu, leur répondit-il en colère, d'exterminer votre nation tout entière. » La chute de Carthage retentit dans tout l'univers, et les débris de cette ville opulente couvrirent en quelque sorte la surface de l'ancien monde. Genseric avait trois fils, Huneric, Genton et Théodoric, auxquels il abandonna les meilleures terres de sa nouvelle conquête; il partagea les autres entre ses capitaines. Ce fut alors que, se croyant invincible et supé-

rieur à la fortune, il se laissa enivrer d'adulations, et prit le titre de *roi de la terre et de la mer*. Les conquérants qui veulent former un établissement durable songent ordinairement à s'y fortifier et à se mettre hors d'insulte. Par une politique toute contraire, Genseric fit démanteler toutes les villes d'Afrique, de peur que les Romains, venant à prendre leur revanche contre lui, ne trouvassent dans les places fortes des boulevards contre ses armées, et que les peuples, mal affermis dans son obéissance, n'y cherchassent un asile contre sa tyrannie. Cette conduite, qui parut alors fort sage, causa dans la suite la ruine prompte et totale de l'empire des Vandales. Aucune place ne fut en état d'arrêter Bélisaire, lorsqu'il descendit en Afrique. Genseric, maître de Carthage, songea à tirer parti du port avantageux de cette ville : il acheta des vaisseaux, en construisit de neufs, enrôla des matelots étrangers, exerça ses troupes aux opérations de la mer; en un mot, il créa en très-peu de temps une marine formidable et en état de porter au delà des mers la terreur de ses armes. Pour premier essai de ses forces maritimes, il fit une descente en Sicile, ravagea le pays et assiégea Panorme (aujourd'hui Palerme). Une expédition plus importante appela bientôt son attention et combla ses vœux; voici à quelle occasion. Maxime, meurtrier et successeur de Valentinien II, avait contraint Eudoxie, sa veuve, à l'épouser. Celle-ci, pour se défaire du tyran qu'elle abhorrait, ne craignit pas d'avoir recours à Genseric, et lui écrivit pour le prier « de venir la délivrer de » l'affreuse captivité dans laquelle elle gémissait, » étant forcée de recevoir les embrassements d'un » monstre encore souillé du sang de son époux. » Genseric n'hésita pas, promit de la délivrer, se mit en mer avec une puissante armée, et vint débarquer à l'embouchure du Tibre. Le lâche Maxime, en apprenant cette nouvelle, eut une frayeur extrême, abandonna son palais, et se disposait à quitter la ville, lorsqu'un de ses propres soldats, indigné de sa lâcheté, le perça d'un coup d'épée. Trois jours après Genseric entra dans Rome, qui ne lui opposa aucune résistance. Le pape St-Léon alla au-devant de lui, et en obtint la promesse qu'il épargnerait les habitants et les maisons. Le pillage néanmoins dura quatorze jours, et le butin fut immense. Tous les trésors du palais, les meubles précieux, les vases d'or et d'argent des églises et des particuliers, les richesses entassées dans la capitale du monde, devinrent la proie des brigands. Un de leurs vaisseaux, chargé de statues grecques et de vases antiques, fut englouti dans la mer avec sa riche cargaison. Ils emportèrent jusqu'à la couverture du temple de Jupiter Capitolin : elle était d'un cuivre très-fin, et doré à une grande épaisseur. Les dépouilles du temple de Jérusalem, que Titus avait fait conduire à Rome, furent transportées en Afrique. Parmi les habitants des deux sexes, les Vandales enlevèrent ceux dont la jeunesse ou l'industrie leur promettaient plus de plaisirs ou plus de profits. Eudoxie elle-même, qui les avait appelés à son secours, ne fut pas à l'abri de leurs violences; elle fut emmenée en captivité avec ses enfants, et renfermée pendant plusieurs années dans une étroite prison à Carthage. Sous prétexte de réclamer les biens de Valentinien, qu'il retenait contre le droit des gens, Genseric infestait tous les ans les côtes de Sicile et d'Italie. Les prétextes ne manquent jamais ni aux pirates, ni aux conquérants, pour justifier leurs conquêtes et leur brigandage. La guerre et le pillage étaient devenus le premier besoin de celui-ci. Tous les ans il s'embarquait au printemps pour aller porter la désolation tantôt sur un rivage et tantôt sur un autre, brûlant les villes et traînant les habitants en esclavage. Un jour qu'il sortait du port de Carthage, le pilote lui ayant demandé de quel côté il devait cingler : « *Du côté des peu-* » *ples que Dieu veut punir,* » répondit Genseric, qui se rendit justice sans le savoir, en se regardant comme le fléau dont la Providence se servait pour punir et humilier les hommes. Lorsque les côtes d'Occident cessèrent d'offrir un appât à sa cupidité, il porta ses vues et ses ravages sur celles d'Orient. Léon, qui régnait alors à Constantinople, le fit menacer d'une vengeance éclatante s'il ne cessait ses pirateries : « *J'irai au-devant de* » *lui,* » répondit le [illegible]dale; et en même temps il envoya tous ses corsaires ravager les côtes de la Thrace, celles d'Égypte, de l'Asie mineure, et porter l'alarme jusque dans la capitale. Léon, irrité au dernier point de tant d'audace, jura d'en punir l'auteur, mit sur pied toutes ses forces de terre et de mer, équipa une flotte de cent treize galères, qu'il fit monter par 100,000 soldats, et dont il donna, pour son malheur, le commandement à Basilisque, frère de l'impératrice. Un armement si formidable devait écraser Genseric; il le fit au moins trembler. Au défaut de la force, celui-ci appela la ruse et la trahison à son secours. Basilisque avait déjà débarqué une partie de ses troupes à Tripoli et marchait sur Carthage, lorsqu'il s'arrêta tout à coup, revint sur ses pas, et accorda une suspension d'armes. C'était l'effet des présents et des promesses de Genseric. Pendant ce temps-là, le roi des Vandales fit armer en brûlots tout ce qu'il avait de vaisseaux dans le port de Carthage, les fit conduire pendant la nuit au milieu de la flotte des Romains, qui en peu d'instants n'offrit plus qu'un immense océan de feu. Dans le désordre de l'incendie, Genseric tomba sur la partie de l'armée qui était débarquée, et la tailla en pièces. Tel fut le succès de la dernière expédition des Romains contre lui. Ni Léon, ni aucun autre empereur n'osa plus l'attaquer. Zénon, qui succéda à Léon, lui demanda la paix; elle fut signée en 475. Genseric vécut encore deux ans, et mourut en 477, dans la 71ᵉ année de son âge et la cinquantième de son

règne, comblé de la gloire des conquérants, c'est-à-dire couvert du sang des peuples, et poursuivi par la malédiction de ses contemporains. Ce fut sans doute le plus grand prince de son siècle : vainqueur dans toutes les batailles où il se trouva en personne, créateur d'une marine redoutable, maître de Carthage et de l'Afrique, fondateur d'un empire ; aussi ferme dans le gouvernement de ses États qu'habile à troubler ceux de ses ennemis, mais cruel et farouche, se complaisant au milieu des pleurs et du sang. Après s'être établi par la guerre, il laissa son royaume puissamment affermi par la paix, et mourut sinon sans remords, au moins sans trouble, au sein d'une famille nombreuse et soumise. Il n'était pas moins cruel chez lui que chez les autres. S'étant imaginé que sa bru voulait l'empoisonner pour régner un peu plus tôt, sans autre information, il lui fit couper le nez et les oreilles, et la renvoya dans cet état au roi Théodemer, son père. Le nom de Genseric fut longtemps un objet d'effroi parmi les peuples d'Occident ; et celui de sa nation est encore aujourd'hui synonyme de *barbare, ennemi des arts et de l'humanité.* Madame Deshoulières a fait une tragédie de *Genseric.* G—s.

GENSFLEISCH. *Voyez* GUTTEMBERG.

GENSONNÉ (ARMAND), né à Bordeaux le 10 août 1758, suivit la carrière du barreau dans sa patrie avec assez de succès, se jeta dans la révolution comme la plus grande partie des jeunes gens de son âge et de son état, et fut membre du tribunal de cassation, lors de la fondation de ce tribunal. Quand il fallut ensuite nommer des députés à la seconde assemblée nationale, Gensonné obtint facilement les suffrages de ses compatriotes. Il forma, dès ce moment, avec ses collègues Guadet et Vergniaud, une espèce de triumvirat bordelais (*voy.* GUADET et VERGNIAUD), connu sous le nom de faction de la gironde ou des girondins ; parti malheureux, qui, après avoir été la principale cause de l'entière destruction de la monarchie, devait périr bientôt lui-même de la manière la plus déplorable. La population de Bordeaux manifestait alors des idées très-voisines du système républicain. Forts de cet assentiment, ces députés ou du moins les trois personnages que nous venons de nommer, et auxquels il faut joindre un autre de leurs collègues, nommé Grangeneuve, firent serment d'établir ce système, et prouvèrent par leur conduite qu'ils voulaient y être fidèles. Le commerce des colonies, et particulièrement de St-Domingue, faisait la prospérité de Bordeaux. Avant d'être député, Gensonné avait adressé à l'assemblée constituante, au nom des Bordelais, un *factum*, dans lequel il prétendait prouver que l'indépendance des hommes de couleur ne pouvait qu'être favorable aux colonies. Cette opinion, qu'on cita dans l'assemblée constituante, lorsqu'elle s'occupait de leur sort, contribua beaucoup aux déterminations funestes qu'elle prit sur cet objet important. Avant d'entrer dans l'assemblée législative, Gensonné avait, en exécution d'un décret de l'assemblée constituante, été envoyé dans les départements de l'Ouest pour voir quel était l'esprit des habitants relativement à la nouvelle constitution civile du clergé. Il fit son rapport à l'assemblée législative, dans les premiers jours de son installation, et déclara que presque personne ne reconnaissait les prêtres qui avaient prêté serment à cette constitution, en faisant sentir qu'il serait impossible de la faire adopter. Malgré cette déclaration, Gensonné prit part à toutes les mesures de rigueur, à tous les actes tyranniques dont les prêtres fidèles furent les victimes. Il fut membre du comité diplomatique que l'assemblée législative créa aussi dans son sein, comme un de ses moyens pour renverser l'autorité royale, et qui en effet y contribua beaucoup. Ce député discutait avec assez d'art, et suivait avec opiniâtreté les opinions qu'il voulait faire triompher. Railleur et caustique, il saisissait à propos les moyens qui produisent de l'effet dans une grande assemblée ; et il obtint de cette manière un certain ascendant. Ce fut lui qui, au nom du comité diplomatique, proposa un décret d'accusation contre les deux princes frères du roi, le prince de Condé, le vicomte de Mirabeau et le marquis de Laqueille. Ce décret fut rendu, le 1er janvier 1792, à l'unanimité des voix : il n'y eut pas une seule opposition directe. Après cette victoire, Gensonné, d'accord avec les députés de son parti, qui formaient alors la faction véritablement républicaine, continua d'adopter toutes les mesures qui pouvaient provoquer à la guerre, telles que des interpellations à l'empereur d'Allemagne, de continuelles attaques contre les ministres du roi, et surtout contre le pacifique Delessart (*voy.* BRISSOT). Ce fut Gensonné qui, toujours au nom du comité diplomatique, présenta le 21 avril 1792, dans une séance du soir, le texte du décret qui déclarait la guerre à l'empereur d'Allemagne, comme souverain d'Autriche, de Bohême et de Hongrie. Cette résolution, qui a été suivie de tant de désastres, fut adoptée à la presque unanimité des voix ; sept députés seulement se levèrent contre. Il est remarquable cependant que le parti de Robespierre repoussa la guerre, et prit de là occasion pour attaquer le parti des girondins, qui eurent bientôt à se défendre contre ces nouveaux adversaires ; Gensonné, Guadet et Brissot furent les premiers en butte aux traits de ce parti. Alors ils employèrent tous leurs moyens pour conserver en leur faveur l'opinion populaire ; ils imaginèrent mille ruses pour exalter les passions de la multitude. A peine la guerre fut-elle déclarée qu'ils s'efforcèrent de faire croire à l'existence à Paris d'un comité autrichien, dans lequel ils firent entrer leurs adversaires, les royalistes de toutes les couleurs. Ils répandirent que, d'accord avec la cour, ce comité s'occupait d'opérer la contre-révolution, et de faire arriver l'armée de

l'empereur en France. Gensonné s'engagea à prouver la réalité du projet; mais il ne fit que répéter les articles des gazettes que ses amis et lui-même avaient composés. Il voulut faire décréter d'accusation MM. de Montmorin et Bertrand de Moleville, ministres du roi; mais il ne put alors y parvenir. Après les événements séditieux du 20 juin 1792, il attaqua vivement M. de la Fayette, qui demandait que les auteurs de cette journée fussent punis; cependant, comme Gensonné et son parti redoutaient surtout Danton et Robespierre, ils pensèrent un moment à se rapprocher de la cour, et employèrent, pour faire parvenir leurs propositions, un peintre nommé Boze, qui y avait accès. Ce fut Gensonné qui rédigea le mémoire que ce peintre présenta à Louis XVI; mais comme avant tout les girondins voulaient dominer, leurs propositions ne furent point acceptées; alors ils se réunirent momentanément au parti qui cherchait comme eux à renverser le trône, dans des vues différentes, et qui y parvint effectivement. Après le 10 août 1792 Gensonné fit déterminer les attributions du conseil provisoire substitué au gouvernement du roi, et parut alors un peu moins violent. Il faut rendre à ce parti la justice de dire que la plupart des hommes qui le composaient auraient voulu empêcher les atrocités dont les factions de Robespierre et de Danton se rendirent coupables, et surtout arracher le pouvoir à cette commune sanguinaire, qui autorisa tous les attentats, ou plutôt les dirigea elle-même. Gensonné fit déclarer la municipalité de Paris responsable de la sûreté des personnes et des propriétés, et rendre un décret qui détermina les règles que les autorités de cette nature devaient suivre, tant à Paris que dans le reste de la France, mais on n'y eut aucun égard. Ce fut encore Gensonné qui fit arrêter que chaque citoyen devait toujours avoir sur lui une *carte de sûreté*, sous peine d'être arrêté. Réélu député à la convention par le département de la Gironde, il se déclara alors franchement républicain; mais il fut presque aussitôt attaqué de la manière la plus violente; on l'accusa d'avoir participé à des distributions d'argent, faites par le ministre Narbonne, et d'avoir voulu pactiser avec la cour. De son côté il repoussa ses adversaires avec beaucoup de force, et ne cessa de demander, de concert avec ses amis, la punition des crimes commis le 2 septembre, et auxquels avaient pris part Danton, Tallien et autres députés de Paris. Il est certain que le parti des girondins n'aurait pas voulu condamner le roi; ils auraient désiré le sauver, mais sans compromettre leur système de républicanisme, auquel ils tenaient avec opiniâtreté : ce fut dans cette intention qu'ils adoptèrent avec le plus grand empressement la voie de l'appel au peuple, qui fut imaginée par le député Sales (*voy.* ce nom). Gensonné vota cet appel; mais, le voyant rejeté, il vota pour la mort et contre le sursis à l'exécution. Il s'opposa à ce qu'un mémoire du ministre d'Espagne fût entendu, et ne voulut pas non plus qu'on examinât le jugement. En cela il se montra plus implacable que son ami Guadet, qui manifesta une opinion différente. Gensonné parut néanmoins s'intéresser à la jeune princesse fille du roi et à Louis XVII son frère : il demanda que la municipalité fût responsable de leur sûreté; mais cette preuve tardive d'humanité ne servit qu'à fournir des armes à ses ennemis. Dès lors Robespierre poursuivait avec un acharnement excessif le parti de la Gironde, et ne cessait d'ameuter par ses discours la populace, qui était entièrement à sa disposition. Les girondins avaient aussi pour adversaires Marat, qui, bien que méprisé dans l'assemblée, était cependant redoutable par son audace, et Danton, qu'ils poursuivaient indirectement en dénonçant chaque jour les assassins de septembre. Vergniaud, Guadet et Gensonné, qui tous trois avaient beaucoup de talent, se partageaient les rôles dans cette terrible lutte en se chargeant de paraître au combat alternativement, soit pour l'attaque, soit pour la défense. L'assemblée conventionnelle présentait alors un spectacle épouvantable. Les discours les plus violents animaient les passions, déjà naturellement portées à la dernière exaltation; alors les cris, les huées, les applaudissements, les *bravo* des députés et des tribunes faisaient retentir les voûtes de la salle; et la multitude répandue au dehors y répondait par de véritables hurlements. Malgré l'épouvante que faisait naître un pareil état de choses, on y entendait quelquefois des sorties assez plaisantes; et c'était précisément ce qui faisait le plus d'effet. Gensonné traçait un jour à la tribune un tableau hideux des horreurs qui s'étaient commises; et du geste et de la voix il en désignait clairement les auteurs, lorsque l'un d'eux s'écria : « Mais ils « ont sauvé la patrie. — Oui, répliqua Gensonné; « comme les oies du Capitole. » Il est impossible d'imaginer l'effet que produisit ce sarcasme; ceux-ci riaient, ceux-là applaudissaient; d'autres huaient ou criaient comme des forcenés : jamais on n'entendit un pareil vacarme. Gensonné se défendit avec assez de succès jusqu'à la défection du général Dumouriez, avec lequel il entretenait une correspondance particulière. Mais après cette défection Robespierre le fit plus aisément passer pour un traître. Ce fut dans cette circonstance périlleuse que le 19 avril 1793 Gensonné demanda la convocation des assemblées primaires, seul moyen qui restât à son parti pour échapper à la proscription dont il était menacé. Déja au commencement de mars une section de Paris, dite de Bon Conseil, avait demandé leur tête. Gensonné et les siens avaient repoussé cette attaque avec avantage; mais leurs ennemis revinrent bientôt à la charge. Cette fois ce fut la section de la Halle au blé, dirigée par Réal, qui sollicita leur expulsion de l'assemblée, et fit adopter ce système de persécution par le corps entier de la cité, qui vint en cette qualité faire à

la barre la même demande. Gensonné fut ensuite lui-même particulièrement compromis dans la correspondance du général Miasinski, l'un des officiers de Dumouriez, que le tribunal extraordinaire, nommé depuis *tribunal révolutionnaire*, avait condamné à mort. Une commission fut chargée d'examiner sa conduite ; et bientôt la révolution du 31 mai, dirigée contre son parti, arriva. Il fut arrêté le 2 juin avec plusieurs de ses collègues, détenu pendant quelque temps au Luxembourg, puis envoyé au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort avec vingt et un de ses collègues le 31 octobre 1793. B—v.

GENSSANE (DE), directeur des mines de Languedoc, concessionnaire de celles de Franche-Comté, et membre de la Société des sciences de Montpellier, cultiva avec succès les sciences naturelles, et envoya à l'Académie des sciences de Paris des mémoires assez intéressants pour faire juger qu'il deviendrait pour elle un collaborateur utile. Le 7 mars 1757, l'Académie le nomma correspondant de Hellot ; et en 1770, de Montigny. Parmi les mémoires qu'il donna à l'Académie, on cite : 1° *Description d'un planisphère, cadran et machine, pour observer les astres par le méridien*, 1736 ; 2° *Observations sur un météore igné en forme de comète*, 1738 ; 3° *Nouvelle correction faite aux pompes*, 1741 ; 4° *Observations sur un niveau construit de manière que ses pièces essentielles soient à l'abri du vent*, 1741 ; 5° *Manière d'employer l'eau pour les pompes*, 1741 ; 6° *Correction faite à la pompe à feu*, 1744 ; 7° *Observations sur les mines d'Alsace et du comté de Bourgogne ;* elles sont insérées dans la 2e partie du recueil des *Anciens minéralogistes de la France*, par Gobel, p. 743 et suivantes ; 8° *Histoire naturelle de la province de Languedoc, partie minéralogique et géoponique*, Montpellier, 1776 et 1777, 2 vol. in-8° ; 9° *la Géométrie souterraine pour l'exploitation des mines*, Montpellier, 1776, in-8° ; 10° *Traité de la fonte des mines par le feu de charbon de terre*, Paris, 1770 et 1776, 2 vol. in-4°. L—y.

GENT (THOMAS), antiquaire anglais, né à York en 1691, exerça la profession d'imprimeur à Londres, et ensuite dans sa ville natale, où il mourut le 17 mai 1778, âgé de 87 ans. On a de lui, entre autres compilations grossièrement imprimées, mais recherchées aujourd'hui pour les particularités qu'on y trouve, et qu'on chercherait inutilement dans d'autres ouvrages historiques plus considérables : 1° *Histoire ancienne et moderne de la fameuse cité d'York*, in-12. 2° *Histoire abrégée de l'Angleterre et de Rome*, York, 1741, 2 vol. in-12 ; 3° *Histoire ancienne et moderne de la loyale ville de Rippon*, ibid., 1733, in-8° ; ces trois ouvrages sont en anglais ; 4° *Annales Regioduni Hullini*, ou *Histoire de Kingston upon Hull*, ibid., 1735, in-8°. X—s.

GENT. *Voyez* GENTIUS.

GENTIEN (PIERRE), poëte français, florissait à la fin du 13e siècle ou vers le commencement du 14e siècle. Il était de Paris ; et Fauchet conjecture qu'il était fils de l'un des deux frères Gentien, qui furent tués, en 1304, à la bataille de Mons-en-Puelle, en combattant vaillamment sous les yeux du roi Philippe le Bel. Gentien a composé un livre en rimes, dans lequel il nous apprend que les dames, qui voulaient accompagner les chevaliers dans leurs voyages d'outre-mer, célébrèrent un tournoi pour s'exercer au maniement des armes, et y disputer le prix de la valeur. La description de cette fête donne lieu au poëte de nommer quarante ou cinquante dames des plus belles qu'il y eût alors ; et Fauchet dit que son ouvrage mérite plus d'être lu pour la mémoire des anciennes familles que pour l'excellence du style. W—s.

GENTIEN (BENOIT), célèbre religieux de St-Denis, était docteur en théologie. Son mérite le fit choisir par l'université pour porter la parole en diverses actions d'éclat, soit dans l'affaire du schisme, soit pour obtenir le soulagement des peuples. Il fut l'un de ses députés au concile de Constance, où il se distingua par son éloquence et par son zèle. Il est principalement connu parmi nos historiens par son *Histoire de Charles VI*, sous le nom de *moine de St-Denis*. Du moins, le Laboureur, qui l'a traduite et publiée en 2 volumes in-fol., la lui attribue-t-il. Il paraît fort instruit des intrigues de la cour d'Avignon et des affaires de la cour de France. Son style est simple. Il se montre impartial, ce qui est rare dans un temps de troubles. On ne s'aperçoit point s'il tenait à aucune des factions d'Orléans ou de Bourgogne : il avait écrit cette histoire par les ordres et sur les mémoires de Gui de Monceaux et de Philippe de Villette, abbés de St-Denis. Le Laboureur croit qu'il était père de Pierre Gentien, prévôt des marchands. T—d.

GENTIL (Le). *Voyez* LEGENTIL.

GENTIL (FRANÇOIS), peintre, sculpteur et architecte, né aux Riceys, au commencement du 16e siècle, se maria à Troyes, et exécuta dans cette ville plusieurs sculptures parmi lesquelles on remarque un groupe représentant St-Joachim et Ste-Anne se rencontrant sous la porte dorée, les statues de la Foi et de la Charité, Pilate montrant Jésus-Christ au peuple, la Vierge soutenue par St-Jean, la Madeleine, qui sont dans l'église St-Pantaléon ; une statue de la Ste-Vierge et un bas-relief exécuté en 1570, représentant une femme couchée sur un tombeau, que l'on voit dans l'église St-Nicolas. Gentil donna, en 1549, avec son ami Dominique Raucour, de Florence, les plans de la charmante église de St-André, près de Troyes. Il fit à Langres une statue qui est placée dans la chapelle des fonts, à la cathédrale, et représente Jésus-Christ tenant sa croix ; il exécuta aussi, pour l'église St-Martin de cette même ville, un christ en bois, plus grand que nature, que l'on y admire encore et qui est son ouvrage le plus remarquable. Cette statue, que quelques

biographes ont faussement attribuée à Ligier Richer, auteur du sépulcre de St-Mihiel, est d'une grande beauté; la tête surtout est d'une admirable expression, et il n'est peut être pas de christ d'une plus belle exécution. On avait pensé, il y a quelques années, à le faire couler en bronze, afin de le placer au palais des Beaux-Arts, mais ce projet n'a point encore été exécuté. Suivant une chronique populaire à Langres, Gentil, afin d'exprimer avec plus de vérité l'effet produit sur le corps par la mort sur une croix, crucifia, dans son atelier, un pauvre soldat; mais ayant été découvert lorsqu'il terminait son ouvrage, il fut mis en jugement et dut sa grâce à l'admiration qu'inspira le chef-d'œuvre qu'il avait exécuté. On montre encore à Langres la maison dans laquelle se passa, dit-on, ce terrible drame; mais comme les chroniqueurs langrois contemporains de Gentil ne parlent pas de cet événement, on doit croire qu'il est apocryphe, et que c'est au génie et au talent de l'artiste qu'est due la belle sculpture à laquelle le peuple a voulu donner une origine extraordinaire, comme à tous les objets qui l'impressionnent vivement, et dans lesquels il veut voir autre chose que l'œuvre du génie de l'homme. Gentil avait aussi exécuté une statue en bronze, plus grande que nature, représentant le cardinal de Givry à genoux, qui était placée sur le tombeau de ce prélat à la cathédrale de Langres, avant 1789. Cette statue remarquable a été brisée pendant la révolution. Aucun biographe n'a parlé de Gentil, quoiqu'il ait été l'un des plus habiles sculpteurs du 16e siècle, qui produisit un si grand nombre d'artistes distingués. On ignore à quelle école se forma ce sculpteur, mais il est probable qu'il étudia en Italie et fut élève de Michel Ange, car ses statues, par leur exécution large et pleine de majesté, rappellent les sculptures de Michel Ange. Gentil a encore une ressemblance avec ce grand artiste, en ce qu'il fut comme lui sculpteur, peintre et architecte. Gentil mourut à Troyes, en 1580. T.-P. F.

GENTIL (Jean-Baptiste-Joseph), colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, né à Bagnols le 25 juin 1726, était issu d'une famille noble et livrée depuis longtemps à la profession des armes. Ayant passé dans l'Inde, en 1752, avec le régiment d'infanterie dont il faisait partie, Gentil servit avec distinction sous MM. Dupleix, de Bussy, Law de Lauriston, de Conflans et de Lally. Il contribua aux succès de nos armes dans cette belle contrée; il fut aussi témoin de nos revers. Après que les Anglais se furent emparés de Pondichéry, en 1760, et en eurent démoli les fortifications, il traversa la presqu'île pour se rendre auprès du général Lauriston, qui fut obligé de capituler auprès de Chandernagor et d'abandonner encore ce comptoir aux Anglais. Voyant nos affaires absolument désespérées dans l'Inde, Gentil alla offrir ses services au nabab du Bengale, Myr Câcem Aly-Khân, qui était alors en guerre avec les Anglais. La conduite atroce et perfide du prince indien révolta son hôte. Celui-ci exposa même sa vie pour sauver celle de plusieurs prisonniers anglais, qui furent massacrés en sa présence. A l'instant même il s'éloigna de cette cour odieuse, et se rendit auprès du célèbre Choudjââ êd-doulâh, nabab d'Aoude et vizir de l'empire mogol (*voy.* Choudjaa êd-Doulah). Quoique prévenu alors contre les Français (*voy.* Hastings), ce vizir accueillit avec empressement un militaire que sa réputation avait devancé; il le combla de bienfaits honorifiques et pécuniaires. Le généreux Gentil consacra un revenu annuel de plus de quatre-vingt mille francs à soulager les malheureux Français errants dans l'Inde. Il enrôla même six cents d'entre eux, qui formèrent un corps soldé par le nabab, à raison de soixante-seize mille francs par mois. Sa bourse et sa maison étaient ouvertes à tous ceux qui se présentaient; il employa aussi des sommes considérables à acheter des objets d'histoire naturelle, des armes, des médailles de l'Inde, et cent trente-trois manuscrits arabes, persans, malabars, bengalis et sanskrits, ainsi qu'une collection d'environ trois cents dessins indiens. A son retour en France, il déposa généreusement à la bibliothèque du roi et au cabinet d'histoire naturelle ces précieuses acquisitions, dont les Anglais lui avaient offert cent vingt mille roupies (300,000 fr.). La bataille de Baléhcbar, livrée le 23 octobre 1764 par le vizir contre les Anglais, qui furent d'abord battus et finirent par être victorieux, rétablit la paix entre les deux puissances belligérantes. Décoré du titre de résident français auprès de la cour d'Aoude (charge dont il ne voulut jamais toucher les émoluments), Gentil contribua beaucoup à cette pacification, qui eut lieu au mois d'août 1765; et il fut encore plus utile à son patron, qui se livra alors tout entier à l'administration, et s'occupa de former à la discipline européenne le peu de troupes que les Anglais lui avaient laissées. Ces améliorations, qui devenaient chaque jour plus sensibles, inspirèrent des idées ambitieuses au nabab, mais excitèrent la jalousie des Anglais. Ceux-ci employèrent leur influence pour l'écarter de la cour d'Aoude : il avait demandé un congé après avoir accompagné le nabab dans son expédition contre les Rohyllahs (*voy.* Choudjaa); mais dès qu'il apprit la maladie du prince, il revint auprès de lui, sous prétexte de prendre congé : il lui prodigua les plus tendres soins, lui procura même un chirurgien français, qui l'aurait probablement guéri; mais les femmes du harem et les grands de la cour repoussèrent cet infidèle, dont un *vrai croyant* ne pouvait accueillir les secours. Choudjââ succomba le 26 janvier 1775, et le 17 février suivant, Gentil reçut ordre d'Assef-êd-doulah de quitter définitivement la cour : il se rendit aussitôt à Chandernagor, et ne tarda pas à revenir dans sa patrie, où il arriva en 1778. La même année, il obtint le

grade de colonel : il avait reçu la croix de St-Louis dès 1771. Ces récompenses, tout honorables qu'elles sont, n'ont point paru excessives aux hommes capables d'apprécier le chevalier Gentil. Outre les objets précieux dont nous avons déjà parlé ci-dessus, et qu'il a généreusement déposés dans les établissements publics, on doit savoir qu'il avait le projet de nous enrichir des moutons du Tibet, qui procurent ces précieuses laines dont se fabriquent les beaux châles de Kachemyr. Les six brebis et les six béliers qu'il s'était procurés restèrent à l'Ile-de-France; le porte-musc qu'il avait aussi expédié pour la métropole arriva vivant à la ménagerie de Versailles. Ces actes d'un vrai patriotisme et vingt-cinq ans de services militaires ne le préservèrent pas des tristes effets de la révolution. Ayant à cette époque lamentable perdu sa pension, qui constituait ses seuls moyens d'existence, il écrivit de Bagnols, où il s'était retiré, à l'auteur de cet article, pour lequel il avait toujours conservé une tendre amitié, et lui peignit sa situation avec une candeur et une résignation héroïques. Celui-ci ne put s'empêcher de communiquer cette lettre au ministre de l'intérieur (le comte François de Neufchâteau) : à l'instant, une ordonnance de six cents francs fut expédiée. Elle arriva quelques jours après que le vénérable et infortuné vieillard avait exhalé son dernier soupir. Il mourut à Bagnols, âgé de 73 ans, le 15 février 1799, des suites d'une attaque de paralysie, ne laissant à son fils d'autre fortune que des services trop oubliés et l'impuissante reconnaissance des administrateurs et des savants, qui ont fréquemment sous les yeux de nombreux monuments des connaissances et de la générosité de son père. Le chevalier Gentil a composé : 1° une *Histoire métallique de l'Inde*, renfermant les dessins d'un grand nombre de monnaies, 1 vol. in-fol., que nous avons eu occasion de voir plusieurs fois, et dont nous ignorons le sort; 2° une *Histoire de l'empire mogol*, tirée principalement de Férichtah (*voy.* Férichtah), ornée de vignettes et des portraits des souverains, d'une jolie exécution, 1 vol. in-fol.; 3° un *Abrégé géographique de l'Inde*, extrait en grande partie de l'*Ayin Akbéry* (*voy.* Akbar et Aboul Fazel), avec la carte géographique de chaque soubah ou gouvernement : celle du Kachemyr a été publiée par le traducteur du *Voyage du Bengale à St-Pétersbourg*, par George Forster, Paris, 1802, 3 vol. in-8° (*voy.* Forster). Cette traduction est dédiée à la mémoire du chevalier Gentil; et au verso de la dédicace se trouve une courte notice biographique, renfermant une partie des faits consignés ici. 4° *Histoire des Radjahs de l'Hindoustan, depuis Barth jusqu'à Petaurah*, manuscrit déposé au cabinet des estampes. On trouve de plus grands détails dans une brochure de 24 pages in-8°, publiée par son fils en 1814, sous ce titre : *Précis sur J.-B.-J. Gentil, ancien colonel d'infanterie*, etc. L—s.

GENTIL (André-Antoine-Pierre), bernardin, l'un des agronomes les plus laborieux du 18e siècle, naquit (1) à Pesmes, petite ville de Franche-Comté, de parents honnêtes, mais privés des biens de la fortune. Pendant qu'il achevait ses études au collége de Dôle, il se lia avec le prieur d'Acey, qui l'invita à venir y passer le temps des vacances. L'accueil qu'il reçut dans cette maison, un penchant naturel pour la retraite, et peut-être aussi l'espérance de pouvoir se livrer tranquillement à l'étude, déterminèrent sa vocation. Il prit l'habit de St-Bernard à l'âge de dix-huit ans, et fut envoyé à Clairvaux, où il fit son noviciat. Plusieurs années s'écoulèrent sans que rien annonçât les dispositions particulières de dom Gentil : il remplissait avec exactitude ses devoirs de religieux, et employait le reste de la journée à lire des ouvrages de chimie, de physique ou d'histoire naturelle; mais ces lectures semblaient être pour lui moins une occupation qu'un simple délassement. Cependant un de ses supérieurs, ayant remarqué qu'il s'informait avec curiosité des différentes pratiques des laboureurs du canton, le nomma procureur de la maison, et le chargea de la direction des fermes qui en dépendaient. Ce fut alors qu'appliquant à l'agriculture les connaissances qu'il avait acquises dans les sciences, et vérifiant par des expériences multipliées les méthodes qu'il avait imaginées pour tirer un parti plus avantageux des différentes espèces de terres, dom Gentil augmenta en peu de temps les revenus de l'abbaye et l'industrie des habitants du voisinage. Ce résultat avantageux le fit connaître, et il fut nommé prieur de Fontenai dans l'Auxerrois. Il était alors âgé de près de cinquante ans, et n'avait encore rien écrit. En 1773, il rédigea son *Premier essai d'agronomie*, dont il fit remettre un exemplaire à chacun des membres des États de Bourgogne, en les engageant à voter des fonds pour l'établissement de fermes expérimentales, où l'on pût faire en grand des essais sur les moyens d'épargner les fumiers, d'améliorer les engrais et d'accroître les produits de l'agriculture. L'ouvrage de dom Gentil fut très-bien reçu : on convint qu'il renfermait des vues utiles; on loua son zèle, mais il ne put obtenir aucun secours. Différents mémoires couronnés par les Académies de France et de Hollande vinrent ajouter successivement à la réputation de ce bon religieux; et quoique sa santé naturellement délicate fût encore affaiblie par l'âge et par l'excès du travail, les succès qu'il obtenait semblaient redoubler son ardeur. Buffon (1), qui le connaissait déjà par ses ouvrages,

(1) En 1726, suivant M. de Fuschamberg, mais en 1731 si l'on en croit le P. Dunand.

(2) Buffon ne parlait jamais qu'avec distinction de ce respectable religieux, « qui ensevelit dans l'ombre du cloître des ta-« lents dignes du plus grand jour. Souvent créateur, toujours « heureux dans ses opérations chimiques, parce qu'il est infati-« gable dans ses recherches, il ne voit rien dans la nature qui « ne puisse tourner par ses soins au profit de l'espèce humaine : « il ferait sortir le chypre et le malaga d'une tonne remplie de « vin corrompu. Lisez son ouvrage sur la fermentation, et ses « dissertations sur divers objets d'utilité première : mais je dois

désira le voir à Monbard, et lui prodigua les marques du plus vif intérêt. Dom Gentil, uniquement occupé de projets d'utilité publique, était bien éloigné de prévoir les maux dont étaient menacés ses derniers jours. La révolution l'exila de son cloître, et il se réfugia à Paris, dans le dessein de revoir ses ouvrages et d'en publier la substance sous le titre de *Petit économe;* mais le chagrin qui le dévorait avait accru ses infirmités, au point qu'il lui fut impossible de se livrer à ce travail. La pension qu'on lui avait promise était mal payée; ses parents ne pouvaient lui donner des secours : il était trop fier pour en solliciter de la pitié. Il vécut pendant quelque temps du produit de ses livres; et l'homme qui avait tant travaillé pour le bonheur de ses semblables mourut dans un état voisin de la misère, et presque ignoré à Paris, en 1800. Dom Gentil était membre des Académies de Montpellier, Dijon, Auch, Limoges, et des sociétés d'agriculture de Paris, de Nancy, du Mans, de Mézières et de Besançon. Il ordonna, par son testament, que ses manuscrits fussent partagés entre les compagnies savantes auxquelles il avait appartenu. Dans le nombre, il en est plusieurs qui sont écrits en chiffres, et qui, par cette raison, ne seront vraisemblablement jamais connus du public. Les ouvrages les plus importants de dom Gentil sont : 1° *Premier essai d'agronomie*, ou *Diététique générale des végétaux, et application de la chimie à l'agriculture*, Dijon, 1777, in-8°; 2° *Mémoire sur cette question :* « Les engrais peu« vent-ils être suppléés par de fréquents labours? « Jusqu'à quel point les labours influent-ils sur la « végétation? et peuvent-ils y suffire? » couronné par la société d'agriculture d'Auch en 1779; 3° *Mémoire indiquant les substances fossiles propres à remplacer la marne*, couronné par la société d'agriculture de Limoges en 1779; 4° *Quel est le meilleur moyen de cultiver les terres basses et nouvellement desséchées?* Cette question avait été mise au concours par l'Académie d'Amsterdam : un Hollandais remporta le prix; mais dom Gentil eut le premier *accessit*. 5° *Mémoire sur le sujet proposé* (en 1779) *par la société des sciences de Montpellier :* « Déterminer par un moyen fixe, simple et à la « portée de tout cultivateur, le moment auquel « le vin en fermentation dans la cuve aura acquis « toute la force et toute la qualité dont il est sus« ceptible. » Le premier prix fut accordé, dit M. Chaptal, à une rapsodie théorique de l'abbé Bertholon, et l'excellent ouvrage de dom Gentil n'obtint que le second. Les deux mémoires furent imprimés ensemble aux frais de la société, et celui de dom Gentil a eu plusieurs éditions. 6° *Les avantages et les désavantages de l'incinération simple, de celle à l'écobue et de la fumigation aussi à l'écobue*, mémoire couronné par la société de Limoges, en 1781; 7° *Désigner les plantes inutiles et vénéneuses qui infestent souvent les prairies et diminuent leur fertilité, et indiquer les moyens d'en substituer de salubres et d'utiles, de manière que le bétail y trouve une nourriture saine et abondante*. Le mémoire de dom Gentil eut le premier *accessit*, en 1785, à l'Académie de Dijon. 8° *Est-il avantageux ou non de soutirer les vins? Dans le cas de l'affirmative, quand et comment doit-on les soutirer pour ne point nuire à leurs principes et à leurs qualités?* couronné par l'Académie de Lyon en 1787; 9° *Manière de faire de très-bon vinaigre avec du petit lait*, imprimé à Dijon en 1787, in-8°, avec l'approbation de l'Académie. La société d'agriculture de Besançon possède les manuscrits originaux de plusieurs *Mémoires* de dom Gentil, entre autres des *Suppléments* inédits à son *Traité sur les vins*. On peut consulter, pour plus de détails, son *Éloge*, par M. de Fuschamberg, imprimé dans le tome 3 du *Recueil des travaux* de cette société. W—s.

GENTILE GENTILI, en latin *Gentilis de Gentilibus*, médecin, surnommé *Fulginas*, du nom de Foligno, ville d'Italie, où il naquit vers l'an 1250, fut disciple du célèbre *Thadée* de Florence. Les connaissances qu'il avait puisées sous cet habile maître lui acquirent parmi ses concitoyens une réputation qui s'étendit bientôt dans toute l'Italie. La manière brillante avec laquelle il commentait Avicenne, dont les ouvrages étaient à cette époque la base de l'enseignement public de la médecine, lui avait même donné une très-grande considération et une sorte de prééminence dans la plupart des universités de l'Europe. Il mourut à Bologne vers l'an 1310, après avoir fait plusieurs ouvrages dont le recueil a été publié à Venise, 1484, 1486, 1492, 4 vol. in-fol. On y trouve les traités suivants, dont plusieurs ont été imprimés séparément : 1° *Expositiones cum textu Avicennæ;* 2° *De febribus*, Venise, 1526, in-fol.; 3° *Expositio cum commento Ægidii monachi Benedictini judiciorum de urinis; lib. I, et de pulsibus, lib. I*, Venise, 1494, in-8°; Lyon, 1505, in-8°; 4° *Consilia peregregia ad quævis morborum totius corporis genera*, avec les conseils d'*Antoine Cermizoni*, Venise, 1503, in-fol.; 5° *Quæstiones et tractatus extravagantes*, Venise, 1520, in-fol,; 6° *De lepra tractatus*, avec le traité de chirurgie de Dino del Garbo, Venise, 1536; 7° *De proportionibus medicinarum*, dans le recueil des opuscules *De dosibus* par les plus célèbres médecins, Padoue, 1556, in-8°; 1579, in-4°; Lyon, 1584, in-8°. — *Gentile* GENTILI, surnommé le *Spéculateur*, naquit à Foligno, comme le précédent, dont on croit qu'il était fils. L'éclat avec lequel il exerça la médecine lui valut une si grande réputation que les villes de Bologne et de Pérouse lui accordèrent le droit de bourgeoisie : cette dernière lui fit même présent d'une maison.

« respecter le voile modeste dont il veut couvrir sa vie, son nom « et ses œuvres. Ah! si le génie et la vertu étaient les seuls droits « aux belles abbayes de son ordre, qu'il serait puissant aujourd'hui! « et que d'infortunés le béniraient demain! Passionné pour les « sciences, il n'en cultive pas avec moins de grâce et de goût la « littérature qui les embellit. Sa conversation est ingénieuse et « piquante; son idiome est pittoresque et n'appartient qu'à lui « seul. Organisation vive, santé frêle, âme ardente, voilà le por« trait du prieur. Une lame de cette trempe use violemment son « fourreau. » (*Vie privée de Buffon*, par M. Aude.)

Plein de reconnaissance pour une récompense aussi honorable, lorsque cette ville fut ravagée par la peste en 1348, il vola au secours de ses habitants. Mais bientôt, affecté lui-même de la maladie qu'il était venu combattre, il mourut victime de son zèle le 12 juin de la même année. Ses dépouilles mortelles furent transportées à Foligno, sa patrie, où il fut enterré avec pompe dans une église. Il est difficile de déterminer auquel de ces deux Gentili, père et fils, apppartiennent réellement les ouvrages qui viennent d'être cités; Manget les attribue au père; Éloy les place sous le nom du fils. Quoi qu'il en soit, ce dernier fut comblé de faveurs et de bienfaits par le pape Jean XXII. — Parmi plusieurs autres hommes célèbres du même nom que l'Italie a produits, on doit citer GENTILIS (Mathieu). Il exerça la médecine avec distinction dans la Marche d'Ancône; mais ayant embrassé la religion réformée, il fut obligé de quitter sa patrie et sa famille. Il se retira en Carniole avec deux de ses fils, Albéric et Scipion, et remplit pendant quelque temps l'emploi de médecin de cette province. Enfin il termina ses jours en Angleterre, où il était allé joindre son fils Albéric, devenu professeur de droit à Oxford. CH—T.

GENTILESCHI (ORAZIO), peintre d'histoire, né à Florence, nommé Gentiel par les Flamands, quitta l'Italie fort jeune pour voyager en Espagne, où il fit plusieurs grands tableaux pour l'Escurial. De là, ayant passé en Angleterre, il vint se fixer dans les Pays-Bas. En peu de temps, sa réputation s'y accrut beaucoup, et Charles Ier, roi d'Angleterre, lui commanda deux tableaux, dont l'un représentait une *Ste-Madeleine*, et l'autre *Loth et ses filles*. Cet artiste exécuta aussi, pour la Hollande et pour le Brabant, différents ouvrages qui lui firent infiniment d'honneur. Réunissant à ses talents comme artiste beaucoup de connaissance, d'esprit et même d'érudition, et possédant, outre tous ces avantages, un caractère aimable et doux, il se fit un grand nombre d'amis, et obtint plusieurs emplois honorables. Appelé en Angleterre par le roi, il y séjourna longtemps et y peignit beaucoup de tableaux; il est probable qu'il mourut dans cette contrée. Sandrart, qui a écrit sa vie, et qui en a fait un grand éloge, ne nous donne aucune lumière à cet égard. Suivant le *Nouveau dictionnaire historique*, il mourut à Rome en 1647. P—E.

GENTILIS (ALBÉRIC), laborieux jurisconsulte du 16e siècle, doit être mis dans la classe des écrivains de cette époque qui ont eu plus d'érudition que de goût et de jugement. Il naquit en 1551, à Castello di San Genesio, dans la Marche d'Ancône, et fit ses études à Pérouse, où il fut reçu docteur en droit civil à l'âge de vingt et un ans. Peu de temps après il obtint une place de juge dans la ville d'Ascoli; mais, ne pouvant y professer avec sécurité la religion protestante, dont il était ardent sectateur, il alla chercher un asile d'abord dans la Carniole, et en dernier lieu en Angleterre. Pendant son séjour à Londres, qui fut de plusieurs années, il vécut uniquement des secours qu'il put tirer de quelques généreux amis des sciences. Enfin le comte de Leicester, son protecteur, lui procura en 1587 une chaire de droit dans l'université d'Oxford, dont il était chancelier. Cette place et le titre que Gentilis ne tarda pas ensuite à recevoir d'avocat perpétuel des sujets du roi d'Espagne pour les causes qu'ils auraient en Angleterre le firent jouir, le reste de ses jours, d'une assez grande aisance. Il mourut au commencement de l'année 1611. Les travaux d'Albéric Gentilis sur la jurisprudence lui donnent peu de droit à notre estime: outre qu'il montra quelquefois des sentiments erronés, les saines doctrines que peuvent contenir ses ouvrages sont comme ensevelies dans une multitude de citations sans fin, tirées des philosophes, des saints Pères, des poëtes, des historiens et des jurisconsultes. Cette énorme érudition le fait même chanceler fréquemment dans les matières importantes; aussi Bayle lui reproche-t-il d'avoir fait un éloge indirect des opinions des catholiques sur quelques points de controverse, quoiqu'il fût d'ailleurs, ainsi que nous l'avons dit, zélé protestant. Mais ses traités sur le droit des gens ont rendu son nom digne d'être recueilli par l'histoire. Son livre *De jure belli* renferme d'excellentes vues sur une science qu'Aristote et Cicéron n'ont pas même soupçonnée; et, si l'auteur n'a pas suffisamment approfondi son sujet, si trop souvent il décide par les préceptes de la religion et de la morale des questions purement politiques, on doit toujours lui savoir gré d'avoir fourni d'abondants matériaux à Grotius. La liste exacte de ses ouvrages se trouve dans les *Mémoires* de Niceron (t. 15 et 20). Nous indiquerons seulement : 1° *Liber conditionum*, Wittemberg, 1580, in-8°, et Londres, 1587, idem; 2° *De juris interpretibus dialogi sex*, Londres, 1582, in-4°; cet ouvrage a été réimprimé avec les *Vies des jurisconsultes*, de Pancirole, à Leipsick, 1721, in-4°; 3° *De injustitia bellica Romanorum actio*, Oxford, 1590, in-8°; 4° *De jure belli libri tres*, Hanau, 1598, in-8°; ibid., 1612; 5° *Disputationes duæ : prima de actoribus et spectatoribus fabularum non notandis; secunda de abusu mendacii*, Hanau, 1599, in-8° et in-12; 6° *Ad Joannem Rainoldum de ludis scenicis epistolæ duæ*, Middelbourg, 1599, in-4°; idem, Oxford, 1629, in-4°; 7° *Disputationes tres : 1a De libris juris canonici; 2a De libris juris civilis; 3a De latinitate veteris bibliorum versionis male accusata*, Hanau, 1604 et 1605, in-8°; 8° *De linguarum mixtura disputatio parergica*, Hanau, 1604, in-8°. N—E.

GENTILIS (Scipion), frère du précédent, qu'il accompagna dans sa retraite en Carniole, et jurisconsulte comme lui, naquit également dans la Marche d'Ancône, à Castello di San Genesio, l'an 1563. Il fit ses études à l'Académie de Tubingen, et elles touchaient à peine à leur terme, qu'il publia quelques *Opuscules* qui annonçaient d'heu-

reuses dispositions pour la poésie. Après avoir appris le droit dans les écoles de Wittemberg et de Leyde, il fut reçu docteur en cette faculté à Bâle le 15 avril 1589. Il se rendit d'abord à Heidelberg, dans l'espoir d'y trouver de l'emploi; mais contraint de quitter cette ville par la jalousie de Jules Pacius, qui y professait la jurisprudence, il vint à Altorf, où la protection de Hugues Doneau lui fit bientôt obtenir une chaire de droit romain. Sa manière d'enseigner, qui réunissait tous les agréments d'une imagination brillante à une profonde instruction, attira un grand concours d'auditeurs à ses leçons et le fit connaître dans les principaux États de l'Europe. Michel Picart assure même que le pape Clément VII fit des tentatives pour l'engager à venir professer à Bologne, et qu'il lui promit, dans ce cas, la liberté de conscience. Scipion préféra toujours sa chaire d'Altorf à des fonctions plus avantageuses sans doute, mais dont la durée n'eût peut-être pas été très-longue. Il mourut d'une dyssenterie opiniâtre qui le tourmentait depuis longtemps, le 7 août 1616. La postérité n'a point confirmé les éloges que son siècle lui a donnés; ceux surtout qui furent gravés sur son tombeau. Ses ouvrages, la plupart composés sur des matières oiseuses ou d'un faible intérêt, et écrits avec aussi peu de goût que de critique, ne sont pas propres à tirer son nom de l'oubli où il est tombé. Cependant on pourrait encore tirer quelque fruit de la lecture des traités suivants, qui sont sortis de sa plume: 1° *De donationibus inter virum et uxorem libri IV*, Francfort, 1604, in-4°; 2° *De erroribus testamentorum a testatoribus ipsis commissis, et de dividuis et individuis obligationibus*, Strasbourg, 1699, in-8°. Pour le catalogue de ses autres ouvrages, voyez le tome 15 des *Mémoires de Niceron* et *Lippenius*. Toutes les œuvres de Scipion Gentilis ont été réunies en 4 volumes in-4°, Naples, 1763 et 1765. N—E.

GENTILIS (Jean-Valentin), hérésiarque, né à Cosenza, dans le royaume de Naples, au 16e siècle, embrassa les opinions de Socin, et mit si peu de discrétion à les répandre qu'il fut réduit à s'enfuir pour échapper aux poursuites qu'il s'était attirées. Il se réfugia à Genève, où il crut pouvoir débiter impunément ses erreurs; mais les chefs de la réforme étaient loin d'avoir pour les autres l'indulgence qu'ils réclamaient pour eux-mêmes. Obligé en 1558 de signer un formulaire de foi donné par le consistoire italien, Gentilis fut accusé, quelque temps après, d'avoir continué de dogmatiser contre la Ste-Trinité, et mis en prison, d'où il ne sortit qu'après avoir apaisé Calvin par ses soumissions. On exigea en outre qu'il fît amende honorable, qu'il jetât lui-même ses écrits au feu, et s'engageât par serment à ne point quitter Genève sans la permission des magistrats. Il se sauva cependant au bout de quelques mois, et se tint caché dans un village du canton de Berne. Il passa ensuite en Savoie, et parcourut le Lyonnais et le Dauphiné, cherchant à faire des partisans au socinianisme. La crainte d'être découvert et puni le contraignit bientôt à regagner sa première retraite. Il y fut arrêté et mis en prison par l'ordre du bailli de Gex, qui lui demanda une profession de foi pour la faire examiner par des théologiens. Il parvint à obtenir son élargissement, et retourna à Lyon, où il fit imprimer sa profession de foi, qu'il dédia à ce même bailli, l'auteur de son arrestation. Cette imprudence le jeta dans un nouvel embarras: les magistrats de Lyon crurent devoir s'assurer de sa personne; mais il leur persuada qu'il n'en voulait qu'à Calvin, et on lui rendit encore une fois la liberté. Il en profita pour aller en Pologne, où deux disciples de Socin, George Blandrata et Jean-Paul Alciat, venaient de l'appeler, afin qu'il les aidât à propager leur doctrine. Les sectaires s'étant divisés sur quelques points, il en résulta des troubles auxquels le roi de Pologne mit fin en les obligeant de sortir du royaume. Gentilis se retira d'abord en Moravie et ensuite en Autriche, d'où il revint dans le canton de Berne. Mais le bailli, dont il aurait dû se défier, le fit arrêter une seconde fois le 11 juin 1566, et conduire à Berne, où son procès fut instruit solennellement. Les débats durèrent depuis le 5 août jusqu'au 7 septembre; et enfin, ayant été convaincu d'avoir attaqué le mystère de la Ste-Trinité, il fut condamné à perdre la tête. On dit qu'en allant au supplice il se flatta d'être le premier martyr de la gloire du Père; les apôtres et les autres martyrs n'étant morts que pour la gloire du Fils. Bénédict Aretius a écrit en latin l'*Histoire de la condamnation de Gentilis*, Genève, 1581, in-8°. On y trouvera le détail de ses opinions, qui différaient de celles de son maître, et dans lesquelles il a varié plus d'une fois; chose inévitable lorsqu'on n'a d'autre règle de foi que la raison ou l'imagination. Cette idée lui était particulière, que Dieu avait créé dans l'étendue de l'éternité un excellent esprit qui s'était incarné lui-même dans la plénitude du temps. On peut consulter encore le *Dictionnaire des hérésies*, par l'abbé Pluquet, au mot Socinianisme. W—s.

GENTILLET (Innocent), publiciste français, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, naquit à Vienne en Dauphiné vers le milieu du 16e siècle. Élevé dans les principes de la réforme religieuse, il s'en montra toute sa vie l'un des plus fermes défenseurs. Il suivit d'abord la carrière du barreau, et s'acquit en peu de temps la réputation d'un profond jurisconsulte. Si l'on en croit Chorier (*Bibl. du Dauphiné*), le duc de Lesdiguières eut souvent recours à ses lumières, et l'employa dans diverses affaires importantes. Élu en 1576 président de la chambre mi-partie au parlement de Grenoble, il fut dépouillé de cette charge en 1585 par l'édit de réunion, et forcé de s'expatrier. Comme tant d'autres Français, il alla demander un asile à Genève, où il devint bientôt l'un des oracles de la jurisprudence. C'est

à tort qu'on a dit qu'il avait été syndic de Genève. Cette place, la première de ce petit État, ne pouvait pas être confiée à un étranger. Outre la traduction française de l'*Histoire de la république des Suisses* (*voy.* Simler), on a de Gentillet : 1° *Remontrance au roi Henri III*, sur le fait des deux édits donnés à Lyon, touchant la nécessité de la paix et les moyens de la faire (Genève), 1574, in-8°; 2° *Discours sur les moyens de bien gouverner et maintenir en bonne paix un royaume ou autre principauté contre Nicol. Machiavel* (Genève), 1576, in-8°; ibid., 1577, in-12. Cet ouvrage, que l'on a désigné quelquefois sous le titre d'*Anti-Machiavel*, est très-remarquable pour le temps, et pourrait encore être consulté avec fruit. L'auteur l'avait publié dès 1571, en latin : *Commentariorum de regno aut quovis principatu recte et tranquille administrando libri tres;* et il a été réimprimé dans cette langue un grand nombre de fois. De toutes les éditions, la plus jolie est celle de Leyde, 1647, in-12, intitulée *De regno adversus Nicol. Machiavellum.* 3° *Apologie ou défense pour les chrétiens de France, de la religion réformée* (Genève), 1584, in-8°; cet ouvrage avait déjà paru en latin, ibid., 1578, in-8°; 4° *le Bureau du concile de Trente, auquel est montré qu'en plusieurs points iceluy concile est contraire aux anciens conciles et à l'autorité du roi*, Genève, 1586, in-8°; en latin, ibid., même année; en allemand, Bâle, 1587, in-8°; on en trouve l'analyse dans la *Bibliothèque historique de la France*, t. 1er, p. 516. Placcius, dans son *Theatrum anonymorum*, attribue, par erreur, à Gentillet, divers ouvrages contre les jésuites et l'inquisition d'Espagne, imprimés sous le nom de *Joachim Ursinus*. Ces ouvrages sont de Joachim Bering, jurisconsulte allemand, qui n'a point voulu déguiser son nom, mais qui, suivant l'usage de son temps, l'a traduit en latin par *Ursinus*. Bayle a bien soupçonné la méprise de Placcius, mais il déclare (art. *Gentillet*) que, faute de livres, il ne peut pas l'éclaircir. D'après cet aveu de Bayle, il est étonnant que Prosp. Marchand, art. *Anti-Garasse*, et Senebier, *Hist. littér. de Genève*, t. 2, p. 116, aient adopté sans examen l'opinion erronée de Placcius. Quant au *Dictionnaire universel*, il ne s'est pas contenté de reproduire dans quelques lignes toutes les erreurs de ses devanciers, il en a ajouté une qui lui appartient, en donnant à Gentillet le prénom de *Valentin*. W—s.

GENTILOTTI (Jean-Benoit), né à Engelsbrun, dans le Tyrol, en 1672, d'une ancienne et illustre famille, après avoir fait d'excellentes études à Saltzbourg et à Inspruck, alla les continuer à Rome, où il acquit une connaissance profonde du droit canonique et des langues grecque, hébraïque et arabe. L'archevêque de Saltzbourg l'appela auprès de lui en 1703 pour remplir à sa cour les fonctions de directeur de chancellerie et de conseiller intime. L'année suivante il se rendit à Vienne, où il succéda à D. Nessel dans la place de directeur de la bibliothèque impériale, et se fit aimer des savants par son affabilité et son empressement à leur fournir tous les secours dont ils avaient besoin pour leurs travaux. Il continua le catalogue de cette riche bibliothèque, et rédigea sur les principaux ouvrages qu'elle renferme des notes que le libraire Weidmann se proposait de publier (*voy.* les *Acta eruditorum*, 1727). Des circonstances ayant fait connaître toute l'habileté de Gentilotti pour les négociations, l'empereur le nomma son commissaire près du souverain pontife, pour régler différents objets importants au bien de la religion et à la tranquillité de l'Allemagne. Il s'acquitta de cette commission de manière à se concilier la bienveillance des deux souverains, qui se réunirent pour le récompenser. Il fut nommé auditeur de rote en 1723, et évêque de Trente deux ans après. Mais étant tombé malade peu de jours après son élection, il mourut à Rome en 1725, emportant des regrets universels. Outre les notes dont on a parlé, et dont le manuscrit, conservé à la Bibliothèque impériale, forme 10 volumes in-fol. (1), on connaît de lui : 1° *Additamenta et crisis in annales Francorum Lambecianos*, insérées dans les *Rerum ital. scriptores* de Muratori, tom. 2, part. 2; 2° *Epistola ad Joan. Burchardum Menkenium, de conspectu insignis codicis diplomatico-historico epistolaris dato ad actorum Lipsensium collectores ad Bern. Pez*, Vérone, 1717, in-4°. Gentilotti s'était déguisé à la tête de cette lettre sous le nom de *Fonteius Angelus Veronensis*, afin de ne pas être obligé de paraître dans une dispute littéraire. Apostolo-Zeno, dans ses *Notes* sur Fontanini, parle de ce prélat avec un grand éloge. W—s.

GENTIUS (George), orientaliste allemand, naquit en 1618 à Dahme, dans la principauté de Querfurt. A l'âge de quinze ans il alla achever ses études à l'université de Halle, et deux ans après il partit pour Sleswig, où il fit l'éducation des enfants d'un pasteur de la ville. En 1636, il se rendit à Hambourg, et de là à Bremen, pour se perfectionner dans la connaissance des langues orientales; il visita aussi Leyde; ce fut là qu'il s'adonna avec le plus de succès à l'étude de l'arabe, du persan et du turc. A cette époque, le Grand Seigneur envoya une ambassade en Hollande : Gentius profita du retour de cette ambassade pour aller à Constantinople. Son séjour dans la capitale de l'empire ottoman ne fut point inutile aux lettres; il l'employa à visiter les bibliothèques, à étudier la médecine des Orientaux, à se fortifier dans les langues orientales, et à acquérir des manuscrits et divers objets curieux. Il voyagea aussi en Perse et en Grèce, et après une absence de sept ans, il rentra en Europe par Venise, et de là il retourna à Amsterdam. L'électeur de Saxe, Jean-George II, lui donna le brevet d'une pension de six cents rixdalles (environ

(1) Il y donne une notice raisonnée de 4,041 ouvrages italiens, français, allemands, latins, etc.

3,000 francs). En 1675, il alla trouver ce prince, qui le fit son conseiller et l'envoya une seconde fois en Hollande, pour qu'il retournât de là en Orient. Mais ce voyage n'eut pas lieu. L'électeur se fit accompagner de Gentius, lorsqu'il se rendit, en 1657, à Francfort, pour assister à la diète qui devait élire l'empereur. La Turquie ayant envoyé une ambassade pour complimenter le nouveau prince, Gentius servit d'interprète. L'électeur l'avait précédemment nommé conseiller de légation, et avait porté à huit cents rixdalles son traitement, qui fut encore augmenté de cinq cents autres. Comme Gentius savait très-bien le latin, le français et l'italien, il fut employé pour négocier avec les ministres étrangers. Entre les diverses missions qu'il remplit, il fut envoyé en 1662 et en 1664 à Ratisbonne, pour représenter à la diète d'Allemagne le danger de la guerre avec les Turcs. Après ces voyages, il se retira à Glinick, près de Halle, où il vécut en repos. Mais l'année suivante l'électeur l'appela à Dresde, dans l'intention de le faire partir pour Constantinople avec l'ambassade impériale; il fit même à cette occasion le voyage de Vienne. L'électeur de Brandebourg, Frédéric, le fit venir auprès de lui en 1677, tandis qu'il assiégeait Stettin, pour ouvrir des négociations avec un envoyé tartare. Mais la fortune, qui l'avait favorisé jusqu'alors, l'abandonna : il tomba dans la plus grande pauvreté, montra même des marques d'un dérangement d'esprit, en sorte que, par sa conduite singulière, il s'attira le mépris. En 1687 il alla de Berlin à Freyberg, où il mourut et fut enterré par charité. Nous avons rapporté ici l'opinion de Jöcher, mais quelques biographes disent au contraire que Gentius mourut en voyage, à la suite de l'ambassade que l'électeur George III envoyait à Vienne. Comme on l'avait accusé d'avoir embrassé le mahométisme, il s'en justifia avant sa mort devant le ministre Bayer. On a de ce savant : 1° *Musladini Sadi, politicum Rosarium sive amœnum sortis humanæ theatrum*, Amsterdam, 1651, in-fol.; c'est la traduction latine, accompagnée du texte persan, de l'ouvrage célèbre de Sadi, intitulé *Gulistan ou pays des roses* (*voy.* SADI). La version de Gentius est généralement fidèle, et le texte est pur, plus correct néanmoins dans les premiers livres que dans les derniers. On pourrait croire que Gentius, ayant voyagé dans le Levant, avait expliqué cet ouvrage sous quelque khodjah turc, qui lui avait fait saisir le vrai sens de l'auteur. Cette traduction latine de Gentius a été réimprimée quatre ans après, sous ce titre : *Rosarium politicum sive*, etc., *de persico in latinum versum et notis illustratum, a Georgio Gentio*, Amsterdam, 1655, in-12; elle est ornée de gravures; 2° *Historia judaica, res Judæorum ab eversa æde Hierosolymitana ad hæc fere tempora usque complexa*, ibid., 1651, in-4°; ouvrage traduit de Salomon ben Virga, médecin espagnol; le texte avait été imprimé plusieurs fois; 3° *Canones ethici R. Moseh Maimonides, ex hebræo in latinum versi, uberioribusque notis illustrati*, ibid., 1640, in-4°. On a une *Vie de Gentius* écrite par Aug. Beyer. J—N.

GENTLEMAN (FRANÇOIS), écrivain et comédien irlandais, né en 1728, et élevé à Dublin, était fils d'un officier, et entra lui-même au service militaire. Se trouvant licencié par suite de la réduction de son régiment à la fin de la guerre en 1748, il céda à un penchant qu'il avait pour la profession de comédien, et joua la tragédie sur le théâtre de Dublin, avec applaudissement, s'il faut l'en croire lui-même, malgré une figure peu imposante et beaucoup de timidité; ce succès cependant ne tint pas contre le désir d'aller vivre dans l'indépendance à Londres, à l'aide de quelque revenu récemment accru par un héritage. Ce ne fut qu'après avoir dissipé tout son bien qu'il recourut à sa première profession; il joua successivement à Bath, Édimbourg, Manchester, Liverpool, Chester et dans d'autres villes. Une épître intitulée *les Caractères*, in-4°, et des *Fables royales*, in-8°, publiées par lui en 1766, indiquent du talent pour la poésie. Il travailla aussi pour le théâtre; et ce fut vers 1770, étant alors attaché à la troupe de celui de Haymarket à Londres, sous la direction de Foote, qu'il composa et arrangea, d'après d'anciens auteurs, plusieurs tragédies et comédies, dont la représentation eut peu d'éclat, et qui sont ignorées aujourd'hui. On cite aussi un ouvrage composé vers le même temps, et intitulé *le Censeur dramatique*, 1770, 2 vol. in-8°, où il jugeait, dit-on, avec goût et impartialité, environ cinquante des principales pièces du répertoire, et les principaux auteurs de son temps(1). Gentleman a donné une édition du théâtre de Shakspeare, publié par Bell, 1774-75, qui ne lui a valu que des reproches. Il passa ses dernières années dans son pays natal, où il mourut dans l'indigence, épuisé par des maladies, le 8 décembre 1784. X—s.

GENTZ (FRÉDÉRIC DE), publiciste, naquit en 1764 à Breslau en Silésie, d'un père qui avait la direction de la monnaie, et d'une mère dont la famille française (Ancillon) avait jadis émigré pour cause de religion. Lorsque, en 1778, le père fut appelé à Berlin afin d'y prendre la direction générale des monnaies, il mit son fils dans un gymnase de cette ville, et l'enfant ne s'y distingua qu'à l'occasion d'un discours qu'il fallut prononcer dans un examen public. Envoyé ensuite à l'université de Kœnigsberg, il fut attiré aux leçons du célèbre Kant, et depuis lors ses facultés intellectuelles se développèrent sensiblement; ses heureuses dispositions se montrèrent dans ses discours et dans ses écrits. En 1786, il revint dans sa famille et fut attaché à l'administration publique. Il ne tarda pas non plus à entrer dans la carrière

(1) Un ouvrage hebdomadaire, portant le même titre, par M. Dutton, fut publié en 1800; les numéros, jusqu'au mois de juillet, en ont été recueillis en 2 volumes in-8°. Il parut depuis au commencement de chaque mois. On y jugeait non-seulement les pièces de théâtre et les acteurs, mais aussi les tableaux de l'exposition de l'Académie royale.

littéraire, en débutant dans les journaux par des articles politiques et philosophiques qui furent remarqués tant pour le fond que pour la forme soignée, le style facile, correct et élégant, qualités rares alors chez les publicistes d'Allemagne. Quoique jeune encore, il fut nommé conseiller privé dans le département des finances de Prusse; et malgré la séparation qui existait dans ce pays entre la société bourgeoise et celle de la noblesse, Gentz fut admis dans la dernière, surtout dans la société de ses chefs et des diplomates, à cause de sa facilité à développer d'une manière claire et précise ses idées politiques et financières. Une traduction de l'ouvrage de Burke sur la révolution française, qu'il fit paraître en 1792 et qu'il accompagna de notes et de commentaires, fut imprimée trois fois. Il traduisit aussi des écrits politiques de Mallet-Dupan, d'Ivernoy et l'ouvrage de Mounier sur les causes qui ont empêché la France d'être libre. La Prusse était gouvernée alors par le facile et voluptueux Frédéric-Guillaume II, d'une manière si déplorable qu'il n'est pas étonnant que Gentz, comme toute la jeune génération, applaudît aux premières réformes qui s'opéraient en France, et qui paraissaient restreindre pour toujours le pouvoir absolu. Il y avait un rapport frappant entre la cour de Berlin, sous Frédéric-Guillaume II, et la cour de Versailles, sous Louis XV : c'était la même prodigalité, la même débauche, la même faveur accordée au vice complaisant, en un mot les mêmes scandales. Aussi Gentz fut-il partisan des principes qui avaient fait éclore la révolution française : il en espérait sans doute la réforme des abus du gouvernement prussien. Il les attaqua même dans des pamphlets, qui sont devenus très-rares. Lorsque la mort du roi eut mis fin à ce règne scandaleux, et lorsque Frédéric-Guillaume III eut succédé à son père, le 16 novembre 1797, Gentz fit une démarche hardie et vraiment inouïe parmi les fonctionnaires prussiens. Ce fut d'adresser au nouveau monarque des conseils dictés par un esprit de libéralisme très-avancé. Il y disait entre autres choses : « Dans le siècle où nous vivons, il n'y a « qu'une seule manière de témoigner une vénéra- « tion vraiment flatteuse pour un monarque, c'est « de le juger digne d'entendre la vérité : il n'y a « qu'une seule manière de le servir, c'est de ne « point lui cacher cette vérité. » Il conseille au roi d'être toujours prêt à la guerre sans la chercher, de suivre un système de politique franche et ouverte, et d'éviter tout ce qui annoncerait des sentiments méticuleux, des démarches tortueuses. Mais c'est surtout à l'égard du gouvernement de l'extérieur que Gentz s'exprime avec une grande franchise. « Sous le régime tutélaire de Votre « Majesté, dit-il, tout ce qui n'est pas enchaîné « par une nécessité absolue doit pouvoir se mou- « voir librement. Qu'il soit permis à chacun de « poursuivre ses intérêts par toutes les voies léga- « les et qui lui paraissent les plus propres à at- « teindre le but ; que chacun puisse exercer ses « facultés dans la sphère qu'il s'est choisie ; qu'au- « cun monopole, qu'aucune prohibition, qu'au- « cune intervention dans l'industrie privée, par « le moyen de règlements inutiles, ne gêne « l'agriculteur, le fabricant, le marchand. Pour « que l'industrie puisse contribuer à la prospérité « de l'État, elle ne doit sentir, je dirai plus, elle « ne doit même craindre aucune entrave. Mais « c'est surtout la pensée de l'homme qui ne sup- « porte point la contrainte. Tout ce qui la com- « prime est nuisible, non-seulement en ce qu'il « empêche le bien, mais aussi en ce qu'il favorise « le mal. Il n'est plus question de la contrainte « religieuse : c'est un mal peu à craindre dans un « temps où l'affaiblissement des idées religieuses « est plus général que le fanatisme ; mais je parle « de la liberté de la presse. Ce qui condamne « toute loi contraire à cette liberté, c'est que, « pour maintenir une loi semblable, il faudrait « créer un tribunal inquisitorial, afin de veiller à « son exécution. On a aujourd'hui tant de facilité « de faire circuler des idées, que toute mesure « tendant à en arrêter le cours devient illusoire : « or, des lois inefficaces ont cela de fâcheux, « qu'elles aigrissent les esprits au lieu de les rete- « nir. Elles provoquent une résistance qui finit « par devenir un titre de célébrité. Les écrits les « plus misérables qui, abandonnés à eux-mêmes, « n'auraient pas deux heures de vie, se pressent « dans la circulation, parce qu'il faut une sorte « de courage pour les produire. Mille insectes ve- « nimeux qu'un rayon de la vérité et du génie « aurait dissipés se glissent, à la faveur des ténè- « bres dans le public, et répandent leur venin, « tandis que les écrits des bons auteurs, qui pour- « raient servir d'antidote, manquent leur effet, « attendu que le lecteur peu instruit confond trop « souvent celui qui parle de restrictions avec ce- « lui qui approuve même les restrictions illégales. « Que la liberté de la presse soit donc le prin- « cipe invariable du gouvernement de Votre Ma- « jesté, etc. » L'auteur finit par exprimer le vœu que la liberté reçoive le plus grand développement sous le gouvernement monarchique de la Prusse, et que ce pays ne partage pas le sort de ceux qui, par la faute des gouvernants ou par leurs propres folies, ont été précipités dans un abîme de malheurs. Cet écrit fit beaucoup de sensation. Un fonctionnaire public le recommanda à l'attention du nouveau roi ; cependant, quoique ce prince s'appliquât à la réforme de beaucoup d'abus du gouvernement de son père, il ne changea point de système ; et en général les cours allemandes se tiennent trop sur la réserve pour approuver ouvertement les conseils d'écrivains qui s'expriment aussi franchement. Gentz ne reçut donc aucune marque de la satisfaction royale : il est même probable qu'en secret la démarche aura été blâmée. L'écrit fut peu répandu en Prusse, et on l'oublia bientôt. Dans la suite, lorsque Gentz

se fut converti à un ordre de choses dans lequel l'enchaînement de la presse était considéré comme nécessaire, on lui joua le mauvais tour de réimprimer ses avis libéraux de 1797 et de les comparer à ses écrits et à sa conduite en Autriche. Ce fut le libraire Brockhaus de Leipsick qui donna ainsi au premier écrit de Gentz une publicité qui lui déplut beaucoup, mais au sujet de laquelle il jugea prudent de garder le silence. Sous le nouveau roi de Prusse, il dut s'apercevoir que le rôle d'un écrivain libéral ne conduisait pas à la fortune. Cependant, avec le goût des plaisirs du grand monde, et habitué à vivre dans la haute société, il commençait à sentir qu'il lui fallait de l'argent, et même beaucoup d'argent. Il s'était marié, mais le divorce avait dissous son union mal assortie. Il s'occupa encore quelque temps de la révolution française, dans un ouvrage qu'il entreprit en 1799, sous le titre de *Journal historique*, et qui cessa en 1800; là, il manifesta une modération de principes qui ne déplut pas aux gouvernements allemands. Il s'occupait d'ailleurs d'intérêts matériels, surtout de finances, qu'il avait eu occasion d'étudier dans les bureaux où il était employé. Il fit une série d'articles sur l'Angleterre, dont il vanta beaucoup le système aux dépens de celui de la France, qu'il attaqua hardiment et avec persévérance. Ce parallèle fut traduit en français, sous le titre d'*Essai sur l'administration des finances de la Grande-Bretagne*. 1801. Cette traduction ne fut pas inutile à la fortune de l'auteur; car elle le fit connaître en Angleterre, et y attira sur lui l'attention des ministres. Il fit paraître encore en 1801, un *État de l'Europe à la fin du 18e siècle*, pour servir de réponse à un écrit de d'Hauterive, *de l'État de la France à la fin de l'an* 8, et des *Considérations sur l'origine et le caractère de la guerre contre la France*, où il blâme les gouvernements allemands d'avoir fait la paix avec la république française. Depuis quelques années un changement s'était opéré dans les idées politiques de Gentz. Il était devenu un adversaire acharné de la France, et dans ce nouveau système il a du moins été constant tout le reste de sa vie. Il censura également avec beaucoup d'amertume les mêmes gouvernements d'être entrés dans le système des indemnités territoriales, adoptées en principe dans le traité de Lunéville. Ces censures déplurent au cabinet de Berlin, qui avait trouvé son compte à la paix avec la république française, et dans les indemnités qui lui étaient allouées en Westphalie et ailleurs. Gentz s'aperçut qu'il n'avait plus la faveur de la cour. Il s'ennuya de n'être que conseiller à Berlin, et de ne toucher que des appointements modiques qui étaient loin de satisfaire à son goût de dépenses et à ses habitudes de grand seigneur. L'Autriche cherchait à cette époque un bon écrivain, qui pût en cas de besoin prendre la plume pour ses intérêts; Gentz lui parut l'homme propre à cette fonction; le comte Stadion lui fit des offres, ou peut-être s'offrit-il lui-même. En 1802, il fut agréé; et le publiciste prussien n'hésita pas à passer au service de l'Autriche, moyennant de bons appointements et avec le titre de conseiller aulique. Il ne pouvait se dissimuler que dans ce pays il lui faudrait faire abnégation de toute idée d'indépendance; mais il se résignait à garder dorénavant le silence sur la politique générale, et à échanger contre la vie commode et brillante d'un diplomate le rôle peu lucratif et scabreux d'un publiciste sans mission et sans autorité. Depuis lors on ne voit plus dans Gentz qu'un homme écrivant pour un fort salaire dans le sens des gouvernements qui le soldent. Dans cette même année où il fut attaché à la chancellerie autrichienne, il fit avec Elliot, ambassadeur anglais près la cour de Dresde, un voyage en Angleterre, où il fut bien accueilli par les ministres. Probablement le diplomate qui l'avait amené fit sentir le parti qu'on pouvait tirer de son flexible talent. On lui donna de l'or, et plus tard on lui assigna une pension. Le voilà donc salarié à la fois par l'Autriche et par l'Angleterre. Ce double salaire était nécessaire à un homme qui, bien que sorti des rangs plébéiens, n'avait plus de rapports qu'avec les diplomates et les ministres. De retour en Autriche, il vécut splendidement, tantôt à Vienne, tantôt à Prague. En 1805, cette vie épicurienne fut désagréablement interrompue par l'entrée des Français dans la capitale de l'Autriche. Gentz se rendit alors à Dresde, où il avait apparemment des fonctions secrètes à remplir. Là il servit encore le gouvernement autrichien, par la publication de ses *Fragments d'une histoire de l'équilibre politique de l'Europe*; Leipsick, 1805; seconde édition 1806; fragments qui eurent beaucoup de succès, en ce que la domination de Napoléon y était attaquée, et les peuples ouvertement appelés à le combattre et à reconquérir leur liberté : « Il ne nous reste « plus qu'une seule ressource, leur disait-il : que « les bons, les braves s'instruisent, s'unissent, « s'encouragent les uns les autres, qu'une sainte « ligue se forme; c'est la seule condition qui « puisse défier la force des armes, rendre la li- « berté aux nations et le repos au monde... Alle- « mands dignes de votre nom, voyez votre pays « foulé aux pieds, déchiré, profané; ayez assez « d'élévation dans l'âme pour ne pas vous man- « quer à vous-mêmes; il n'y a rien de tombé qui « ne puisse être relevé. Ce n'est ni la Russie ni « l'Angleterre qui pourrait accomplir ce grand « œuvre de la délivrance européenne. Quelque « désirable qu'il soit d'y voir concourir ces deux « puissances, c'est l'Allemagne, cause principale « de la ruine de l'Europe, qui doit relever ces « ruines, qui doit opérer l'affranchissement gé- « néral. Il y a plus, notre lustre sera de rétablir « la France elle-même; nous lui restituerons une « existence tranquille et harmonique, qui la ré- « conciliera avec tous les peuples et avec elle- « même. » Les Allemands ne se soulevèrent pas

cependant, ne sachant pas ce qu'ils gagneraient à cette levée de boucliers. Gentz ne publia point la suite de sa brochure, rendue inutile par la marche rapide des événements; c'est même le dernier ouvrage qu'il ait donné sous son nom; mais l'attention de Napoléon fut fixée sur ce publiciste dangereux ; et, dès lors, Gentz fut souvent signalé et attaqué avec virulence dans les journaux de Paris. En 1806, lorsque la guerre eut éclaté entre Napoléon et la Prusse, Gentz fut envoyé par le gouvernement autrichien au quartier général de l'armée prussienne. On le soupçonna en France de prêter sa plume au roi Frédéric-Guillaume, son ancien maître, et, en effet, c'est lui qui avait rédigé le manifeste de ce prince contre Napoléon, bien que dans la *Biographie des hommes vivants*, à l'article Gentz, qui a été fait à l'aide de notes fournies par lui-même, on assure que ce manifeste n'est pas de lui. On trouva dans ses *OEuvres* posthumes un morceau assez intéressant sur cette guerre de 1806. Poursuivi par les agents de Napoléon, il fut alors obligé de se sauver précipitamment dans les États autrichiens ; et il ne tarda pas à y trouver une occasion de se venger de son persécuteur. Ce fut lui qui en 1809 rédigea le manifeste de l'Autriche contre la France. Quatre ans après, ce fut encore lui qui fit la proclamation par laquelle l'Autriche annonçait son adhésion à l'alliance des puissances du Nord contre Napoléon. A cette époque, Gentz était devenu un homme nécessaire à l'Autriche. Malgré la répugnance qu'éprouvait le cabinet de Vienne d'entrer en explications avec ses sujets, et malgré son goût prononcé pour le silence, il fallait pourtant, si l'on voulait exciter les nations germaniques à prendre les armes contre l'homme puissant qui troublait la tranquillité séculaire de l'Allemagne, il fallait, disons-nous, rédiger des manifestes, des proclamations, des négociations, même des articles de journaux. Gentz était l'homme propre à tout cela : le cabinet de Vienne n'avait pas d'écrivain plus habile. Voilà pourquoi il fut très-avant dans les confidences du prince de Metternich, et c'est par là qu'il exerça une grande influence sur l'esprit de ce premier ministre. Les souverains du Nord le comblèrent de décorations, de titres d'honneur et de présents. Jamais écrivain politique en Allemagne n'avait joui de tant de faveur. Connaissant son amour pour l'argent, on ne l'en laissa pas manquer. Il suivit le quartier général jusqu'à Paris, et au congrès de Vienne en septembre 1814, ce fut lui qui tint la plume en qualité de premier secrétaire. L'année suivante, il vint encore avec le quartier général des alliés en France, et prêta sa plume aux conférences qui eurent lieu pour le traité de paix. Ce fut l'époque la plus brillante de sa carrière : il eut alors de l'argent et des honneurs jusqu'à satiété. Il assista également comme conseiller et comme secrétaire aux congrès d'Aix-la-Chappelle, Carlsbad, Troppau, Laybach et Vérone. Les mesures rigoureuses prises à Carlsbad contre la liberté de la presse en Allemagne furent attribuées dans le public aux conseils de Gentz. A Vérone, il avait assez de crédit pour que M. de Châteaubriand, qui voulait déterminer le congrès à approuver une guerre de la France contre le régime des cortès en Espagne, crût devoir se lier avec lui ; et lorsqu'à la fin de 1822, M. de Châteaubriand fut ministre des affaires étrangères, et qu'il eut demandé l'appui de Gentz dans le cabinet de Vienne (1), le publiciste allemand parut goûter l'idée d'une alliance continentale, vu que l'Angleterre ne se prêtait point aux projets médités contre la révolution d'Espagne. « Si l'ordre et la paix peuvent encore être solidement établis en Europe, écrivait-il en réponse « à la lettre du ministre français, il n'y a que « l'union sincère et actuelle des grandes puissances du continent qui puisse y conduire. Tout est « vrai, tout est réel dans cette association ; en « dépit de la diversité des formes, les intérêts « sont communs, les besoins sont réciproques. « Avec les talents mêmes du premier ordre à la « tête de son gouvernement, la France ne peut « se consolider par une marche isolée, et Dieu la « préserve de jamais choisir celle dans laquelle « elle rencontrera l'Angleterre ! » Comme Gentz connaissait la pensée intime des souverains absolus, ce passage fait voir de quelle manière ils désiraient mettre la France à l'unisson avec leur système de gouvernement. Dans les intervalles des congrès, Gentz combattait, dans le fameux *Observateur autrichien*, les articles libéraux des journaux de Paris ou des gazettes allemandes, qui jouissaient d'un intervalle de liberté. Lorsque la presse eut été enchaînée enfin pour longtemps (en 1820), et qu'un silence presque complet sur la politique eut succédé à l'agitation des feuilles périodiques, Gentz fut dispensé d'employer sa plume au service du pouvoir absolu (2). Il commença à sentir dès lors qu'il n'était plus aussi nécessaire; son existence lui parut vide, d'autant plus qu'il était blasé sur les plaisirs du grand monde, et que son âme égoïste n'était attachée à rien. Naturellement peureux, il eut une vive alerte lorsque, après l'assassinat de Kotzebue, on le menaça d'un

(1) « Vous m'avez promis votre amitié ; je la réclame, et les « témoignages m'en seraient surtout précieux dans ce moment. » Lettre de M. de Châteaubriand, du 30 décembre 1822. Voyez le *Congrès de Vérone*, t. 1, ch. 50.

(2) De 1826 à 1828, Gentz eut une certaine influence sur le divan par suite de sa correspondance avec les hospodars de Moldavie et de Valachie, notamment avec Grégoire Ghika; quelques-unes de ces lettres de Gentz s'expriment sur le compte de l'empereur Nicolas avec une sévérité railleuse qui montrait plus que de l'indépendance. Le portrait du czar y est tracé d'une main hardie, et les plaisanteries sur son infériorité comme militaire faisaient plus d'honneur à la verve intempérante du publiciste qu'à la prudence du diplomate. Dans ces lettres, Gentz défendait habilement la cause des Turcs et peignait les dangers de l'ambition russe avec la profondeur d'un homme d'État, que les événements de 1853 ont pleinement justifiée. On peut voir du reste dans le *Journal des travaux et des lectures de Fr. de Gentz* (t. 6 de ses œuvres en allemand), l'importance qu'il attachait à sa correspondance avec Bucharest et Jassy, correspondance qui lui était payée très-cher, car Gentz était insatiable et il ne s'oubliait pas en servant la cour de Vienne ; il était agréable de recevoir à la fois dans les deux mains ! A. F-L-T.

sort semblable par une lettre anonyme. Il en fut si effrayé, que pendant huit jours il n'osa sortir de chez lui. Cependant il se rassura à la fin, et se jeta dans le tourbillon du monde pour s'étourdir, malgré le dégoût qu'inspirait à cet homme rassasié de tout la société quelque brillante qu'elle fût. Les aveux qu'il a consignés dans ses lettres à une femme pour laquelle il avait beaucoup d'estime, madame Varnhagen, connue dans le monde littéraire sous le nom de Rahel (*voy.* ENSE), sont des révélations curieuses sur les tourments de son âme, agitée de toutes sortes de craintes, celles des nfirmités, de la vieillesse, de la mort, des émeutes, des guerres, de la suspension de ses salaires, même la peur de l'orage et des dangers des voyages sur terre et sur eau. « Je me réjouirai toujours, « écrit-il à Rahel en 1814, de n'avoir pas laissé « écouler ma jeunesse tristement comme un « gueux. Je me réjouirai de m'en être bien donné « au banquet de la vie, et de pouvoir me lever de « table en convive rassasié; mais, croyez-moi, je « suis horriblement lassé; j'ai tant vu le monde, « j'en ai tant joui, que les illusions et les vaines « pompes demeurent sans effet sur moi. Je suis « mort, réellement mort, sans que les expériences « les plus habilement dirigées puissent me rappeler à la vie. Je me suis enlacé si honteusement « dans les chaînes du monde, qu'il me manque « non-seulement la liberté, mais le courage même « de la reconquérir. Rien ne saurait plus me charmer, je suis froid, blasé, ironique. Ma pénétration ne me fait apercevoir que trop bien la folie « de presque tout le monde, et intérieurement « j'éprouve une joie pour ainsi dire diabolique de « voir que les prétendues grandes affaires prennent une fin si pitoyable..... J'ai une véritable « horreur de l'avenir, principalement parce que « cet avenir touche à la mort. Je me sens vieillir; « quoique la vie ait perdu pour moi à peu près « tous ses attraits, je ne voudrais pourtant pas « mourir. Ce n'est pas que j'aie précisément à me « plaindre de quelque chose; tout ce qui peut « s'appeler mysticisme ou fanatisme est loin de « moi; je ne crois avoir jamais vu les hommes et « les choses aussi clairement qu'à présent; mais, « autour et au dedans de moi, tout me paraît « vide, flasque, abattu. » Un homme aussi dégoûté ne pouvait trouver de plaisir au commerce des grands hommes de son temps : aussi les juge-t-il plus que sévèrement dans ses lettres confidentielles. Il ne put que *supporter* Gœthe, qu'il vit fréquemment aux eaux de Tœplitz; Humboldt lui parut amusant, mais il le condamna comme un froid sophiste. Madame de Staël le désespéra par l'histoire de ses amours. « Elle se mit un jour sé« rieusement à m'aimer, dit-il; par pure vanité « je m'efforçai de cultiver sa connaissance. Dans « la suite, elle me devint insupportable; en 1813, « elle m'écrivit quelques lettres insensées et « même insolentes, sur des matières politiques; « je lui répondis par l'indifférence et le mépris. »

C'est dans ce ton que Gentz parle de presque tous les écrivains marquants avec lesquels il fut en contact. L'usage des eaux de Gastein et Ischl rendit pourtant un peu d'énergie au diplomate énervé; il conçut même une vive passion, à l'âge de soixante ans, pour la jeune danseuse Fanny Elsler, qui eut le talent, comme il le dit, de le rajeunir. De son côté, il se vanta d'avoir enchanté la jeune artiste par la magie de son amour, et de lui avoir fait connaître des sentiments nouveaux pour elle. Les conversations de Fanny dans un pavillon de jardin embaumé de fleurs furent son bonheur; toutefois, il se borna, selon son assertion, à entretenir chez elle un *sentiment tenant un peu de l'amitié, de la reconnaissance et de l'amour*. A cette époque, il regarda *comme la plus grande jouissance sur la terre d'être compris et aimé*; c'était vers l'an 1830. Cet amour ne fut pourtant pas de longue durée, l'ennui et le dégoût du monde reprirent le dessus dans le cœur du publiciste. Il retomba dans la mélancolie en réfléchissant sur lui-même et sur le monde. *Un goût amer*, dit-il, *empoisonne la source de mes plaisirs*. Il ne voit autour de lui qu'*un monstre qui dévore tout et rumine éternellement*; et, saisi de désespoir, il s'écrie : « Quelle « chose absurde que la vie! » Depuis longtemps il n'écrivait plus que des lettres. On croit que c'est lui qui détermina le prince de Metternich à fonder les *Annales littéraires de Vienne* (*Jahrbücher der Literatur*), dans des intentions politiques, et que le commencement d'une histoire de la liberté de la presse en Angleterre, inséré dans le tome 1er, est de lui; mais ce travail n'eut pas de suite. Gentz avait totalement renoncé à la littérature pour vivre dans l'oisiveté. Il était dans cette triste situation d'esprit quand il reçut la nouvelle de la mort de Gœthe. Il en fut vivement frappé, et commença dès lors à se préparer lui-même à la mort, en mettant ordre à ses affaires, et en brûlant la plus grande partie de ses papiers, ce qui est à regretter, car Gentz devait posséder une foule de pièces intéressantes pour l'histoire politique, et surtout pour celle de la diplomatie secrète. Bientôt après il tomba dangereusement malade, et il mourut le 9 juin 1832, avec plus de calme qu'on ne devait l'attendre de la part d'un homme aussi faible de caractère, et qui avait montré une si grande peur de la mort. C'est probablement en faisant allusion à l'affection de Gentz pour Fanny Elsler que M. de Châteaubriand dit : « Nous l'avons vu mou« rir doucement, et au son d'une voix qui lui fai« sait oublier celle du temps (1). » Le cabinet autrichien a seul perdu par la mort de Gentz; il est vrai que l'habile publiciste ne lui était plus nécessaire dans le profond état de paix où se trouvait alors l'Europe. Cet écrivain a sacrifié à une vie opulente la réputation qu'il aurait pu acquérir par des ouvrages d'un mérite durable. Le morceau remarquable qu'il inséra, sur la vie de Marie Stuart,

(1) *Le Congrès de Vérone*, t. 1, ch. 22.

dans un almanach de Berlin en 1799, et qui a été traduit en français par Damaze de Raymond en 1813, montre un grand talent d'historien, et fait regretter que l'auteur se soit laissé détourner de sa véritable vocation par les avantages frivoles qu'il a recueillis dans la diplomatie, où il n'a donné de lui que l'opinion la plus défavorable. On l'a considéré en effet comme un homme écrivant sans conviction, en faveur des puissances qui s'étaient chargées de le combler d'or ; ses lettres prouvent du moins qu'après avoir épuisé la coupe des plaisirs, il ne lui restait aucun sentiment moral, capable, dans son profond abattement, de le relever à ses propres yeux. *Voy.* la *Galerie de portraits publiés d'après les conversations et la correspondance de Rahel*, par K.-A. Varnhagen von Ense, Leipsick, 1836. Le docteur Wilderich Weick a entrepris à Stuttgard la publication d'un *Choix des OEuvres de Fr. Gentz*, en 5 volumes (1836-1838). En 1838-1840, on a publié à Manheim les écrits de Gentz également en 5 volumes. En 1841, ont paru à Stuttgard *Mémoires et Lettres inédites de Fr. Gentz*, publiés par Schlesier. Ce que Varnhagen Proviebik de Osten, Schlesier et autres avaient dit à la gloire de Gentz a été combattu par de nombreux publicistes et historiens en Allemagne. D—G.

GEOFFRIN ou JOFRAIN (CLAUDE), né à Paris vers 1639, embrassa l'ordre de St-François, d'où il se fit transférer dans celui des Feuillants; il y prit le nom de Jérôme de Ste-Marie, et n'a plus été connu depuis que sous celui de Dom Jérôme. Il se distingua dans ce nouvel institut par sa régularité et par son talent pour la chaire, et y occupa successivement toutes les dignités, fut prieur, visiteur, assistant général, emplois qu'il remplit à la satisfaction des premiers supérieurs. Il eut aussi, à la cour et dans toutes les chaires de la capitale, des succès comme prédicateur; ses sermons sont solides, nourris de l'Écriture sainte et forts de raisonnement. Il n'y court point après les ornements, et pourtant ne néglige pas ceux du genre. Quelques-uns pensent que son action sage, souvent pathétique et pleine d'onction, contribua plus encore que le mérite de sa composition à la réputation qu'il se fit. Geoffrin, en 1717, se trouva impliqué dans les disputes du jansénisme et fut exilé à Poitiers; on lui permit néanmoins de revenir à Paris. Il y mourut en 1721, âgé de 82 ans. Ses *Sermons* ont été publiés par l'abbé Joly de Fleury, chanoine de Notre-Dame, Paris, 1737, 5 vol. in-12. L—Y.

GEOFFRIN (MARIE-THÉRÈSE RODET, madame) naquit à Paris le 2 juin 1699. Son père était valet de chambre de madame la Dauphine. Sa mère joignait aux agréments de l'esprit des talents très-distingués. Ils lui firent épouser, à quinze ans, M. Geoffrin, qui portait le titre de lieutenant-colonel de la milice bourgeoise de Paris, et y fut l'un des fondateurs de la manufacture des glaces. On a prétendu que c'était cet homme bon et simple qui, lisant toujours le même volume, s'apercevait seulement, de temps à autre, que l'auteur se répétait un peu. La fortune qu'il laissa à sa femme n'était pas considérable ; mais elle l'augmenta beaucoup par son esprit d'ordre et son économie, qu'elle appelait elle-même « une » source d'indépendance et de libéralité. » Douée de beaucoup de raison et d'une grande justesse naturelle d'esprit, elle fonda ses plaisirs, son bonheur même, sur la bonté et la bienfaisance. La considération publique devint le but et l'occupation de toute sa vie : mais elle voulait une considération tranquille, sans éclat ; et il est permis de croire qu'elle ne serait jamais arrivée à la célébrité, si elle n'avait eu pour amis des gens de lettres qui étaient alors les dispensateurs de la renommée. Elle ne se bornait pas, comme madame de Tencin, à leur donner à dîner et à leur faire quelques petits présents fort utiles ; elle les aidait, ainsi que les artistes de Paris les plus connus, soit de sa bourse, soit de son crédit, et ajoutait à une extrême générosité le mérite de ne jamais blesser leur délicatesse. Elle rapprochait ces deux classes d'hommes des gens en place et des grands, et leur faisait connaître aussi les ambassadeurs et les étrangers qui, dans une capitale, sont toujours attirés par une bonne maison, surtout si, indépendamment des avantages d'une conversation instructive ou amusante, ils savent qu'une réunion d'hommes célèbres doit y satisfaire leur curiosité. Les voyageurs, à cette époque, croyaient n'avoir vu Paris qu'imparfaitement s'il n'avaient pas connu madame Geoffrin. Deux dîners par semaine étaient alternativement consacrés par elle aux gens de lettres et aux artistes ; mais elle avait, de plus, le soir, à souper, des réunions beaucoup moins nombreuses, et qui étaient souvent recherchées par des personnes du grand monde. Ces réunions étaient précédées par les visites qui se succédaient sans foule depuis quatre ou cinq heures jusqu'à dix. On n'allait pas seulement chez madame Geoffrin pour y voir la plus intéressante compagnie en tout genre; on y allait aussi pour jouir d'elle-même, de ses qualités attachantes, enfin de l'aimable singularité de son caractère, vif jusqu'à la brusquerie, et cependant tempéré par la sagesse de son esprit, par la sensibilité de son cœur. Il est certain qu'elle avait un caractère à elle, un caractère décidé, mais sans traits absolument marquants. Une de ses maximes ordinaires, car elle avait réduit sa raison en maximes, c'est que tous les maux qui nous affligent ici-bas viennent d'un défaut de fermeté. Aussi n'en manqua-t-elle jamais dans sa conduite, quoiqu'elle sût allier à sa fermeté personnelle beaucoup d'indulgence pour les autres, et une grande tolérance en fait d'opinions. Son esprit n'ayant été cultivé que par le commerce du monde, elle convenait avec franchise qu'elle était ignorante, et ne savait même pas l'orthographe; mais, grâce à un tact

qui lui était propre, elle paraissait rarement étrangère à ce qui occupait son cercle de tous les jours. Jamais elle n'avait étudié ni le dessin ni la musique; et cependant elle fut un excellent juge, une protectrice éclairée des sciences et des arts. Elle montra particulièrement son bon jugement dans l'opinion qu'elle se forma, et qu'elle émit, à l'époque de la publication de l'*Esprit des lois*. On sait que Montesquieu eut quelque peine à lui pardonner de n'avoir pas été plus favorable à ce livre si vanté. Le goût de madame Geoffrin, et surtout un sens très-droit, lui suggéraient toujours, en parlant, le tour et le terme convenables. Si quelquefois elle employait des images et des expressions familières, triviales même, elle les relevait par le grand sens qu'elle y renfermait. Son vrai talent était celui de raconter sans art et sans prétention, comme si elle eût voulu seulement donner l'exemple aux autres. Elle avait adopté de bonne heure un costume simple, et qui lui allait bien dans sa vieillesse. Il fallait la voir dans son fauteuil, les mains recouvertes de longues manches plates, diriger la conversation sans en avoir l'air, laisser habituellement les autres en faire les frais, et mettre, par un art délicat, chacun dans son jour le plus avantageux, au moyen de simples questions ou de quelques mots remplis d'intérêt qu'elle jetait pour ainsi dire. Faire tout le bien possible, et respecter toutes les convenances établies, voilà ses deux grands principes. Le savoir-vivre était pour elle la suprême science, et on aurait pu lui demander des leçons pour bien connaître les hommes, comme aussi pour se conduire toujours selon les règles de la prudence. Heureuse par sa raison, à laquelle on a souvent répété qu'elle avait donné la forme et l'éclat du bel esprit, et soignant son bonheur autant que sa santé, madame Geoffrin était occupée sans cesse à modérer les idées et les sentiments des personnes avec qui elle vivait le plus intimement, en commençant par se modérer elle-même. Quelqu'un a dit que, pour conserver l'équilibre en tout, elle n'aimait rien passionnément, pas même la vertu. Sa devise ou maxime favorite était : « Donner et par» donner. » Quant au premier point, il est peu des gens de lettres avec qui elle était liée qui n'aient dû à son amitié bienfaisante fort au delà du nécessaire; peu des artistes les plus distingués de l'époque où elle vivait dont elle n'ait commencé la fortune en même temps que la réputation. Elle avait aussi à pardonner, puisque, sans compter les ingrats, dont elle embrassait par principes la défense, elle a trouvé des ennemis, et surtout parmi les personnes de son sexe, puisqu'elle a eu connaissance de plusieurs satires, et entre autres d'une comédie imprimée en cinq actes, le *Bureau d'esprit* (*voy.* RUTLIDGE), qui était composée dans la seule vue de persifler elle et sa société. Mais pour ne parler ici que des témoignages de reconnaissance qui lui furent le plus sensibles, on sait qu'entre autres étrangers illustres elle avait accueilli d'une manière particulière le comte Stanislas Poniatowski, après avoir aimé très-tendrement le père, et soigné les quatre frères de ce jeune seigneur, destiné à devenir le souverain de la Pologne. Elle lui avait même rendu à Paris, où il se trouvait momentanément dans une position difficile, un service pécuniaire fort important. Il l'appelait sa mère, et à peine parvenu au trône de Pologne, il lui écrivit : « Maman, votre fils est roi. » Pressée par lui de se rendre à Varsovie, madame Geoffrin eut le courage d'entreprendre ce grand voyage en 1766, à l'âge de soixante-huit ans, et fut accueillie par son fils roi avec toutes les recherches de la grâce et de la magnificence. En passant par Vienne, cette dame, simple bourgeoise de Paris, avait reçu de l'impératrice reine et de son fils Joseph II les témoignages de bonté les plus flatteurs, les plus honorables : elle les vit encore à son retour de Pologne, et fut comblée de faveurs par la famille impériale tout entière. On prétend même que, soupçonnant un projet de mariage qui semblait alors ne pouvoir être formé que pour le bonheur de la France et pour celui de l'auguste Marie-Antoinette, elle dit tout bas un jour, au cercle de l'impératrice : « Voilà une » petite archiduchesse charmante; je voudrais » bien l'emporter avec moi. » — « Emportez, » emportez, » eut la bonté de répondre en souriant Marie-Thérèse, qui avait entendu madame Geoffrin, ou bien s'était fait répéter ce que celle-ci n'aurait jamais osé articuler tout haut. Elle revint à Paris au bout de cinq mois, tout aussi simple qu'elle en était partie. Si cette simplicité était chez elle un système, il faut convenir que le système lui réussissait bien. Elle reprit son train de vie ordinaire, et eut l'honneur de recevoir la visite de plusieurs souverains voyageurs. Bref, rien ne changea pour elle jusqu'à l'époque où sa santé vint à s'altérer. Une maladie qu'elle eut en 1776 donna lieu, dans sa société, à plusieurs querelles, et par cette raison fit beaucoup de bruit à Paris. La marquise de la Ferté-Imbault, qui ne partageait pas tous les goûts ni la tolérance de sa mère, qui s'affligeait surtout du vernis de philosophie qu'on avait cherché à lui donner, avait cru devoir fermer la porte de la malade à d'Alembert, Marmontel, l'abbé Morellet, et autres encyclopédistes. Ils s'en plaignirent amèrement. Leur amie, rendue à la vie, ne gronda personne, elle qui avait la réputation d'être grondeuse. Mais lorsqu'elle fut en état de recevoir du monde, elle confirma l'exclusion donnée à ceux des anciens habitués de sa maison qui effarouchaient trop madame de la Ferté-Imbault. Tant qu'elle avait craint, tout en gardant les principes religieux de son enfance, de se brouiller avec les philosophes du 18e siècle, elle ne s'était livrée qu'avec sa modération accoutumée à une dévotion que Marmontel appelait *clandes-*

tine. Elle la montra plus à découvert sur la fin de ses jours. Frappée de paralysie pendant un an, elle conserva un grand calme physique et moral, et mourut en octobre 1777, dans les meilleurs sentiments religieux, n'ayant oublié aucun de ses amis dans son testament, et laissant à plusieurs d'entre eux des legs, des rentes viagères même; ce qui a fait dire, avec plus de méchanceté que de justice, que les gens de lettres étaient payés pour la louer. Thomas, l'abbé Morellet et d'Alembert furent ceux qui mirent le plus d'empressement à acquitter cette dette, qui était pour eux la dette du cœur. Écrivant longtemps après eux, la Harpe, Marmontel et Suard, enfin l'abbé Delille (dans son poëme de la *Conversation*), ne nous ont pour ainsi dire rien laissé à apprendre sur madame Geoffrin. Mais s'ils n'avaient pas autant détaillé tous les genres de mérite qui lui étaient propres, et que nous eussions à la juger ici sans autres données que les mots et les maximes qu'on cite d'elle, que ses lettres et quelques fragments de sa main, il nous resterait encore une idée très positive de son genre d'esprit. Les qualités qui le distinguaient étaient évidemment le naturel, la justesse et la finesse, quelquefois aussi la grâce. Dans le peu qu'on a imprimé de madame Geoffrin, l'on a fait disparaître les fautes qui justifieraient ce que dit Marmontel dans ses Mémoires, qu'elle écrivait en femme « mal élevée, et qui s'en vantait. » A la vérité, c'était un travers du temps parmi les personnes de son sexe, et peut-être aussi parmi les hommes dans un certain ordre de la société. Son style est concis, clair et simple; il n'a aucun des défauts qu'on reproche au style académique. Les mots rendent toujours sa pensée d'une manière heureuse et souvent originale. Enfin, dans ses écrits comme dans ce qu'on nous a rapporté de ses entretiens et de sa vie, on reconnaît les avantages que donne le bon sens joint à la sagesse de caractère, quand ils sont perfectionnés l'un et l'autre par un grand usage du monde (1). L—P—E.

GEOFFROI, premier du nom, fut aussi le premier qui prit le titre de duc de Bretagne; Conan Ier, son père, n'ayant eu que celui de comte de Rennes. Parvenu à la souveraineté en 992, il débuta par contraindre Judicaël Bérenger à lui faire hommage du comté de Nantes. Il fut longtemps et injustement en guerre avec ce prince, dont il convoitait les États. Ayant épousé Hedwige, fille aînée de Richard Ier, dit le *Viel*, duc de Normandie, Geoffroi vint au secours de Richard II, successeur de ce prince, contre le comte de Chartres, leur beau-frère, qui, à la mort de sa femme, sœur de Richard, décédé sans postérité, n'avait pas voulu rendre la partie du comté de Dreux assignée en dot à celle-ci. Richard ayant aussi appelé à son secours Olaüs, roi des Horiques, et Lacman, roi des Suèves, ces barbares équipèrent une flotte qui, au lieu de se porter en Normandie, vint débarquer les troupes qu'elle avait à bord sur les côtes de Bretagne, aux environs de Cancale. Ils brûlèrent Dol et en massacrèrent tous les habitants qui avaient voulu s'opposer à leur débarquement. Remontant ensuite sur leurs vaisseaux, ils firent voile pour la Normandie. Geoffroi, regardant ce malheureux événement comme une punition du ciel courroucé de la guerre injuste qu'il avait faite au comte de Nantes, fit de grandes concessions au clergé, afin de fléchir la colère de Dieu, et résolut en outre de faire le voyage de Rome. Au retour de ce pieux pèlerinage, en 1008, il fut tué d'un coup de pierre, qui l'atteignit à la tête : cette pierre avait été lancée par une femme chez laquelle il avait logé, et qui était furieuse d'avoir vu étrangler une de ses poules par un de ces oiseaux de proie que, suivant l'usage de ce temps, on portait à la suite du duc. Geoffroi Ier eut deux fils : Alain III, dit le *Rebru*, qui lui succéda, et Eudes, vicomte de Porhoët. Ce dernier, qui régna après son frère, eut sept fils, connus dans l'histoire par leurs aventures extraordinaires. Adelaïs, aussi fille de Geoffroi, morte en 1067, fut abbesse de St-George de Rennes. P—E.

GEOFFROI II, surnommé le Beau, comte d'Anjou, troisième fils de Henri II, roi d'Angleterre, et d'Éléonore de Guyenne, épouse divorcée de Louis le Jeune, roi de France, naquit en 1158, et devint duc de Bretagne par son mariage avec Constance, fille de Conan IV, et héritière de ce duché. Quoique les accords fussent faits dès l'année 1166, époque à laquelle le prince n'avait que huit ans, et la princesse quatre ou cinq, le mariage ne se conclut qu'en 1182, à cause des difficultés élevées par le pape pour donner des dispenses, les conjoints étant parents au troisième degré. Depuis l'accord de ce mariage, Conan IV, qui avait été contraint de le conclure par la force, ne fut plus que le lieutenant du roi d'Angleterre, jusqu'à sa mort, arrivée en 1171. Geoffroi, possesseur de la Bretagne, se distingua fort jeune dans les guerres qu'il soutint en faveur de Philippe-Auguste contre les ducs de Bourgogne et les comtes de Flandre et de Champagne. Entraîné dans la révolte contre son propre père à l'instigation de sa mère, de ses frères et du roi de France, il ravage l'Aquitaine, pille le trésor de St-Martial de Limoges, reçoit son frère Henri dans le château de cette ville, et fait tirer des flèches sur le roi Henri II lui-même, qui se présentait pour y entrer. Revenu à Paris pour se concerter avec Philippe-Auguste, avec lequel il était intimement lié, Geoffroi est renversé et

(1) On a quelques lettres de madame Geoffrin, qui font désirer d'en connaître un plus grand nombre. Le naturel en est le principal mérite. On en conserve quelques-unes dans la famille d'Étampes; elles sont relatives au voyage de Varsovie; la publication en serait bien accueillie du public. L'abbé Morellet publia en 1812 les *Éloges de madame Geoffrin*, 1 vol. in-8°. On y trouve trois lettres de cette dame et la reproduction de plusieurs opuscules qui parurent au moment de sa mort. M—È.

foulé aux pieds des chevaux dans un tournois qui avait été donné en son honneur. Les suites de cet accident, jointes à une dyssenterie dont il fut atteint, terminèrent ses jours en 1186. La mémoire de ce prince, d'un caractère doux, quoique très-vaillant, a été longtemps en vénération parmi le clergé et la noblesse de Bretagne. Il fit pendant son règne de grandes donations aux églises; il leur donna en une seule fois jusqu'à quarante mille marcs d'argent. Il est l'auteur de cette loi célèbre, appelée communément l'*assise* du comte Geoffroi, par laquelle les fils aînés des barons et des chevaliers recueillaient l'entière succession de leurs pères, au détriment de tous les autres enfants. Il eut de son mariage avec Constance un fils, né posthume, nommé Arthus, que son oncle Jean Sans Terre fit périr, et une fille née en 1184, qui fut accordée au fils de Léopold, duc d'Autriche, que le même Jean Sans Terre retint longtemps prisonnière, et qu'il enferma ensuite dans le monastère de Cerf, à Bristol, où elle mourut en 1241. P—E.

GEOFFROI LE BEL, nommé aussi *Plantagenet*, parce qu'il portait ordinairement un rameau de cet arbuste à son casque, duc de Normandie, comte d'Anjou et du Maine, naquit à Angers, le 23 août 1113. Foulques, son père, un des plus puissants seigneurs de France, lui fit épouser, en 1127, Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre, et veuve sans enfants de l'empereur Henri V. Cet hymen fut célébré au Mans par des fêtes magnifiques, qui durèrent trois semaines. Bientôt Foulques, appelé au trône de Jérusalem, investit avant son départ Geoffroi des comtés d'Anjou et du Maine. Le jeune prince fit ses premières armes contre plusieurs vassaux rebelles, qu'il réduisit à l'obéissance. Devenu héritier du duché de Normandie par la mort de Henri son beau-père, il combattit huit ans pour recueillir cette riche succession, que lui disputaient le comte de Blois, élu par les Normands, et Louis le Jeune, roi de France. De nouveaux troubles suivirent cette guerre. Dubellai, sénéchal d'Aquitaine, avait ravagé l'Anjou; Geoffroi le poursuit à outrance, et le fait prisonnier. Louis le Jeune réclame à main armée la délivrance du captif : plusieurs provinces sont dévastées. Enfin le comte d'Anjou cède, et met Dubellai en liberté; mais il dédaigne de se faire absoudre des censures que le pape Eugène III avait lancées contre lui. En vain St-Bernard l'exhorte à se soumettre : le fier Geoffroi proteste qu'elles sont nulles. Cette discussion n'était pas terminée, lorsqu'il mourut à Château-du-Loir, en septembre 1151; il fut inhumé dans la cathédrale du Mans, où l'on voyait, avant 1793, son portrait en émail, sur une table de cuivre, avec ce distique :

Ense tuo, princeps, prædonum turba fugatur;
Ecclesiisque quies, pace vigente, datur,

Ce prince était brave, généreux, magnanime, et d'une belle stature : mais les guerres féodales sans cesse renaissantes qu'il eut à soutenir pendant vingt ans rendirent ses sujets malheureux : « *La famine fut si grande en* 1146, *que la somme de bled (environ trois cents livres) valait quarante sols, et l'avoine, alors le manger ordinaire des plus grands seigneurs, se vendait seize sols. On mangea de la chair humaine.* » (Dumoulin, *Hist. de Normand.*). Le marc d'argent valait alors deux livres six sous huit deniers. Geoffroi eut trois enfants, dont l'aîné (Henri II) monta sur le trône d'Angleterre. L—U.

GEOFFROI MARTEL, fils de Foulques Nerra, comte d'Anjou et d'Hildegarde, naquit le 14 octobre 1006. C'était un prince guerrier, qui se faisait des ennemis pour les combattre et les écraser, comme un marteau qui frappe de grands coups : de là le surnom de *Martel*, surnom caractéristique de sa valeur. Il n'avait qu'environ vingt-deux ans quand il déclara la guerre à Guillaume V, duc d'Aquitaine, le défit deux fois en bataille rangée, et s'empara de l'objet de la dispute, c'est-à-dire de la Saintonge, qu'il prétendait lui appartenir du côté de sa mère. Par le conseil de celle-ci, il demanda et obtint en mariage Agnès de Bourgogne, veuve de Guillaume; car ce seigneur était mort de chagrin, après être resté trois ans prisonnier de Geoffroi. Agnès lui porta en dot le comté de Poitou et d'autres biens considérables. Il était presque toujours en guerre avec ses voisins, et le plus souvent avait sur eux l'avantage. Ce fut les armes à la main qu'il déposséda du comté de Vendôme Foulques dit l'*Oison*, son neveu, mais d'accord avec Adèle, mère de celui-ci, qui avait à s'en plaindre. Après avoir joui plusieurs années de ce comté, il le rendit à Foulques, sous le bon plaisir du roi Henri Ier, dont il reçut, dans le cours de sa vie, de grandes marques de confiance et de faveur. Agnès de Bourgogne était, comme son mari, d'une humeur turbulente et ambitieuse. Pendant un de ses séjours à Vendôme, Geoffroi y fonda l'abbaye de la Trinité, en 1032. Michel Paphlagonien, empereur d'Orient, ayant envoyé demander au roi de France des secours contre les Sarrasins, qui faisaient de grands ravages dans ses États, et surtout en Sicile, Geoffroi s'y transporta et les défit près de Messine. A la suite de cette victoire, invité par l'empereur à venir le voir, il se rendit à Constantinople, où il reçut, comme un témoignage de la reconnaissance de Michel, *la sainte larme* : il fit présent à l'abbaye de Vendôme de cette relique, qui y a longtemps excité une grande dévotion, et a donné lieu, en 1700, à une discussion assez vive entre le père Mabillon et le curé de Vibraie (*voy.* THIERS). Indépendamment du comté d'Anjou, Geoffroi Martel devint, par la mort de son père Foulques Nerra, maître de tous les domaines de celui-ci; il s'empara du comté de Blois et de la Touraine, où il fonda la petite ville de Château-Regnault, etc. Il laissa à ses successeurs une partie de ses conquêtes. Las de guerroyer et de mener une vie agitée, il prit l'habit religieux à St-Nicolas d'Angers, monastère bâti par Foulques

Nerra, y vécut deux ans dans la retraite, et mourut en 1061, sans laisser de postérité. L—P—E.

GEOFFROI DE MONMOUTH. *Voyez* GALFRID.

GEOFFROI D'AUXERRE, né dans cette ville au 12e siècle, fut disciple d'Abailard, l'abandonna pour se mettre sous la direction de St-Bernard, et devint le secrétaire de cet illustre fondateur. Élu abbé d'Igny dans le diocèse de Reims, il fut rappelé en 1162 à Clairvaux pour prendre le gouvernement de cette maison, la quitta au bout de dix ans, et passa en Angleterre, où il sut se concilier si bien les bonnes grâces de Henri II, que ce prince écrivit au chapitre général de l'ordre et au pape pour obtenir la permission de le retenir à sa cour. D'Angleterre il se rendit en Italie, fut fait abbé de Fossa-Nova en 1175, et se retira ensuite à l'abbaye de Hautecombe en Savoie, où il mourut après l'an 1180. Oudin recule sa mort jusqu'en 1215; mais les raisons dont il appuie son opinion ne paraissent pas bien fondées. On a reproché à Geoffroi son ingratitude envers Abailard, son premier maître, contre lequel il écrivit dans le temps même où celui-ci était persécuté; et l'on avoue qu'il est difficile de le justifier à cet égard. On a plusieurs ouvrages sous le nom de Geoffroi d'Auxerre ou de Clairvaux; ce sont 1° *Vitæ sancti Bernardi libri tres; de ejus miraculis, et sermo in die memoriæ illius sacro*; dans l'édition des œuvres de St-Bernard, donnée par Mabillon (1). 2° *Epistola de morte sancti Bernardi;* elle a été insérée dans le tome 5 des *Miscellanea* de Baluze; 3° *Vita sancti Petri archiepiscopi Tarentasianensis;* dans les Vies des Saints par Surius, et dans les *Acta sanctorum* des Bollandistes, au 8 mai: cette vie a été traduite en français et en flamand; 4° *Epistola de transsubstantiatione aquæ mixtæ vino in sanguine Christi;* dans l'Hist. de Baronius, sous l'année 1188; 5° *De gestis in concilio Remensi, anno* 1148; dans l'Hist. ecclésiast. de Baronius; 6° *Sermones in festum S. Joannis Baptistæ et in festum S. Martini;* dans la *Bibl. concionatoria* du P. Combefis; 7° *Liber contra P. Abailardum; Commentar. in Canticum canticorum; Sermones in Apocalypsim:* manuscrits. Bertrand Tissier, prieur de Bonnefontaine, préparait au 17e siècle une édition complète des œuvres de Geoffroi, dans laquelle il se proposait d'insérer les pièces inédites qu'on vient de citer, et d'autres encore. D. de Visele, en travaillant après Tissier à mettre en ordre les pièces qui portent le nom de Geoffroi, reconnut qu'elles ne pouvaient pas être de la même main, et renonça à l'exécution de son projet, par l'impossibilité où il se trouva de distinguer celles qui appartenaient à Geoffroi de celles qui sont d'autres écrivains du même nom et du même siècle. W—s.

GEOFFROI ou GODEFROI, cinquième abbé de la Trinité de Vendôme, était né à Angers d'une famille noble, et y fut élevé par l'archidiacre Garnier. Ses parents le destinaient à de hauts emplois civils; mais il préféra d'entrer dans le monastère qui avait été fondé à Vendôme par Geoffroi Martel, comte d'Anjou. Ses progrès dans la piété, les lettres et la science ecclésiastique, furent tels, que, n'étant encore que novice et diacre, il fut jugé digne, en 1092, de remplir le siége abbatial. Il reçut la bénédiction du célèbre Yves de Chartres. Par son serment d'obéissance à cet évêque, il avait renoncé au droit que prétendait avoir l'abbaye de ne relever que du pape; mais il céda aux reproches et aux instances de ses religieux, qui l'engageaient à entreprendre le voyage de Rome, pour y faire annuler ce serment. Urbain II lui conféra l'ordre de la prêtrise, ainsi que le dignité de cardinal, dont le titre était déjà attaché à l'abbaye de Vendôme. Il en obtint de plus une bulle qui confirmait tous les priviléges dont cette abbaye avait joui précédemment. Geoffroi eut occasion de témoigner sa reconnaissance au souverain pontife, en lui fournissant des sommes d'argent considérables, des chevaux et des équipages pour arrêter les entreprises de l'antipape Guibert qui se faisait appeler Clément III. Ce fut même l'abbé de Vendôme qui aida Urbain II, en 1093, à rentrer dans le palais de Latran. Il revint l'année suivante à Vendôme, où il reçut, en 1096, la visite du même pape. Employé à plusieurs affaires importantes de l'Église et de l'État, il assista à divers conciles, et fut choisi par Louis le Gros pour accommoder un différend qu'avait ce monarque avec le comte d'Anjou. Extrêmement zélé pour les intérêts du Saint-Siége, Geoffroi passa douze fois les Alpes, fut trois fois prisonnier des ennemis du pape, et courut souvent le risque de la vie. Il eut personnellement à soutenir un procès contre des évêques, des abbés et des seigneurs, relativement aux droits de son monastère, droits qu'ils conserva, et qu'il parvint même à augmenter. Par sa douceur et sa prudence, il triompha des intrigues d'un de ses religieux, apostat, qui l'avait brouillé avec le comte de Vendôme, Geoffroi de Preuilly. En différentes occasions, il exigea la réparation d'outrages ou d'atteintes portées à ses priviléges; et cela d'une manière qui prouve bien quel était alors l'ascendant des gens d'Église sur les plus grands seigneurs, quoique ceux-ci eussent la puissance des armes, et plusieurs d'entre eux une disposition à peu près permanente à en abuser. Le train de l'abbé de Vendôme était, dit-on, si considérable qu'un évêque du Mans le pria de ne point passer chez lui, attendu qu'il ne se trouvait pas en état de recevoir un si riche abbé. Du reste, soignant le spirituel et le temporel avec un zèle égal, il entretenait la régularité et la ferveur de ses religieux, et faisait admirer les qualités de l'âme réunies en lui à celles de l'esprit. Indépendamment de la considération qu'avaient pour lui les papes, il fut regardé comme une des lumières de

(1) La vie entière de St-Bernard est composée de cinq livres, dont les trois derniers seulement sont de Geoffroi. Les deux premiers sont de Guillaume, abbé de St-Thierry, et d'Arnould, abbé de Bonnevaux.

son siècle. Geoffroi mourut dans son abbaye en avril 1130. Il a composé divers ouvrages, dont une partie a été publiée par le père Sirmond en 1610. Ils consistent : 1° en cinq livres de lettres, dont plusieurs sont adressées à des papes et à des légats, à des évêques, abbés, moines, et à différents particuliers. Une des plus fameuses est celle qu'il écrivit à Robert d'Arbrissel (*voy.* ARBRISSEL), fondateur de l'abbaye de Fontevrault. Elle est la 47ᵉ du 4ᵉ livre. C'est l'épanchement d'un ami qui avertit charitablement son ami que des bruits désavantageux, scandaleux même, courent sur son compte, afin que celui-ci se corrige, si ce qu'on dit de lui est vrai. Geoffroi a l'air de ne pas croire au fait singulier rapporté dans cette lettre. Le père Sirmond se repentit de l'avoir imprimée, d'autant plus qu'elle était démentie par plusieurs auteurs, c'est-à-dire attribuée à d'autres que l'abbé Geoffroi ; mais la lettre existait dans les manuscrits des abbayes de la Couture du Mans et de la Trinité de Vendôme. Deux moines de Fontevrault, envoyés pour l'enlever dans cette dernière ville, le tentèrent sans succès, n'ayant pu soustraire qu'un seul feuillet du livre, qui est déposé aujourd'hui à la bibliothèque de Vendôme. 2° A la suite des lettres de Geoffroi se trouvent plusieurs *opuscules*, où il a traité avec assez d'ordre et de lumière divers points de doctrine et de discipline ecclésiastiques. 3° Des *hymnes* en prose et onze *sermons*. Il avait encore composé des commentaires sur les épîtres de St-Paul. Enfin, l'on voyait à l'abbaye de St-Germain des Prés de Paris un gros manuscrit, qui contenait un commentaire du même auteur sur les cinquante premiers psaumes de David. L—P—E.

GEOFFROI LE TORT, *Gaufridus tortus*. Nous avons de lui deux fragments qui ont été insérés dans le recueil des assises de la haute cour. L'auteur a emprunté quelques articles au livre de Jean d'Ibelin, qu'il a résumé, et comme son devancier il traite surtout des devoirs féodaux. Tous les chefs de cette maison portent le même prénom, et il est difficile de distinguer entre trois personnages désignés de la même manière, dans des titres des 12ᵉ et 13ᵉ siècles, celui qui prend le titre de *plaideur* et de *chevalier*. Toutefois M. le comte Beugnot, dans la notice qu'il lui a consacrée, est porté à croire que le jurisconsulte Geoffroy le Tort qui nous occupe est le même que celui qui souscrivit, avec le titre de chambellan, un acte du roi de Chypre Henri Iᵉʳ, à la date de 1247. Il était originaire de Syrie, et reçut l'investiture d'un fief considérable en Chypre. Il fut chargé de deux missions importantes, auprès de l'empereur Frédéric II et auprès du pape, en 1232 et en 1233. Dans la première, il représenta les grands du royaume de Jérusalem ; dans la deuxième, il représenta ceux du royaume de Chypre. Il épousa successivement Alix, fille de Jean de Troyes, et Bienvenue, fille de Philippe de Caffran (*voy.* la notice de M. Beugnot et celle de M. Lajard, dans *l'Histoire littéraire*, t. 21, p. 435). J. S—E.

GEOFFROY (ÉTIENNE-FRANÇOIS), célèbre médecin, naquit à Paris le 13 janvier 1672, de Mathieu-François Geoffroy, habile et riche apothicaire. Si nous disions que l'éducation d'un jeune homme a été telle que, quand il fut en physique, il se tenait chez son père des conférences réglées, où Cassini apportait ses planisphères, Truchet ses machines, Joblot ses pierres d'aimant, où Duverney faisait ses dissertations, et Homberg des opérations de chimie, où se rendaient plusieurs autres savants fameux, et des jeunes gens qui portaient de beaux noms ; qu'enfin ces conférences parurent si bien entendues et si utiles, qu'elles furent le modèle et l'époque de l'établissement des expériences de physique dans les colléges, sans doute on croirait qu'il s'agissait de l'éducation d'un fils de ministre, destiné aux plus brillants emplois, aux plus éminentes dignités. Cependant tout cela fut fait pour le jeune Geoffroy, que son père ne destinait qu'à lui succéder dans sa profession ; mais il savait combien de connaissances demande la pharmacie embrassée dans toute son étendue. Le disciple justifia ou plutôt surpassa l'attente de ses maîtres. Il cultiva surtout avec une sorte de prédilection la botanique et la chimie. Dans ses heures de récréation, il tournait, il travaillait des verres de lunettes ; il exécutait des machines en petit. Son père voulut qu'il allât, en 1692, à Montpellier, pour y apprendre la pharmacie chez un apothicaire instruit, lequel en retour envoya son fils à Paris chez Geoffroy. Le séjour d'une cité fameuse à plus d'un titre fut extrêmement utile au jeune Parisien ; il suivit avec ardeur les plus célèbres professeurs de l'université. Avant de revenir dans la capitale, il voyagea dans les belles provinces du midi de la France, et visita les ports de l'Océan. De retour à Paris, en 1694, il fit son chef-d'œuvre en pharmacie ; la gravure ingénieuse, placée à la tête du programme, inspira au savant Charles Rollin de beaux vers latins, que l'abbé Bosquillon traduisit, ou pour mieux dire imita en vers français. Le comte de Tallard, ayant été nommé, en 1698, à l'ambassade extraordinaire d'Angleterre, choisit Geoffroy pour son médecin, et ne crut point que cette confiance accordée au mérite dépourvu de titre fût trop hardie. Les principaux membres de la société royale de Londres, charmés des connaissances variées et profondes du jeune Français, l'admirent dans leur sein ; et l'année suivante, l'Académie des sciences de Paris lui accorda le même honneur. En 1700, il accompagna l'abbé de Louvois en Italie, comme son médecin et son ami. Revenu à Paris, Geoffroy obtint de son père la liberté de suivre la carrière médicale. Entré en licence au mois de mars 1702, il soutint des thèses fort curieuses et parfaitement écrites pour son baccalauréat et son doctorat. Dans l'une il examine si toutes les maladies pro-

viennent de la même cause, et peuvent être guéries par le même remède. Dans une seconde, présidée par Fagon, en 1704, le candidat conclut que le médecin philosophe doit être mécanicien-chimiste. Une troisième est de la plus piquante originalité : *An a vermibus hominum ortus, interitus?* Elle servit en quelque sorte de canevas à la dissertation inaugurale que le jeune docteur présida la même année, et fit soutenir à Claude Ducerf : *An hominis primordia vermis?* Ce singulier sujet excita vivement la curiosité des dames ; elle voulurent lirent la thèse, et Nicolas Andry la traduisit en français, sous ce titre : *Si l'homme a commencé par être ver?* Persuadé que l'exercice de la médecine doit être précédé par de longues et sérieuses méditations, Geoffroy continua d'étudier avec une ardeur infatigable pendant dix années ; ce fut alors seulement qu'il consentit à pratiquer un art dans lequel une erreur peut devenir un homicide. Désigné en 1707 pour suppléer Fagon, celui-ci jugea qu'un pareil suppléant méritait un plus noble titre ; et par les démarches généreuses de son Mécène, la chaire de chimie au jardin des plantes fut confiée à Geoffroy ; en 1709 il obtint celle de médecine et de pharmacie au collége de France, et se montra digne de son illustre prédécesseur Tournefort. « La faculté de médecine, dit Fontenelle, « crut en 1726 se trouver dans des circonstances « où il lui fallait un doyen qui, possédant toutes « les qualités nécessaires, ne fit cependant aucun « ombrage à sa liberté, et qui aimât mieux sa « compagnie que sa place. » Geoffroy fut élu ; mais, comme tous les membres d'une république ne sont pas également républicains, quelques-uns attaquèrent son élection ; et lui-même aurait été volontiers de leur parti. Il fut confirmé par le jugement de la cour, et continué les deux années suivantes par les suffrages de ceux mêmes qui auparavant lui avaient été contraires. La faculté lui donna plusieurs autres témoignages de la plus honorable confiance. Jaloux de remplir glorieusement ses nombreuses et pénibles fonctions, Geoffroy tomba pour ainsi dire accablé de fatigues, et mourut le 5 janvier 1731. Sa bibliothèque, riche et parfaitement choisie, fut vendue la même année, d'après le catalogue rédigé par Gabriel Martin. Geoffroy avait entrepris de dicter à ses auditeurs du collége royal toute l'histoire de la matière médicale. Le règne minéral a été terminé ; et pour le règne végétal, il était arrivé en suivant l'ordre alphabétique jusqu'à la *mélisse*. Tout ce qu'il a dicté a été recueilli, revu et publié par Étienne Chardon de Courcelles, sous ce titre : *Tractatus de materia medica, sive de medicamentorum simplicium historia, virtute, delectu et usu*, Paris, 1741, 3 vol. in-8°. Le tome premier comprend les fossiles ; le second, les végétaux exotiques ; le troisième, les végétaux indigènes. L'éditeur a joint au premier volume une partie des thèses et quelques autres opuscules de Geoffroy ainsi que son éloge par Fontenelle. Cette pharmacologie a été traduite en français par M*** (Antoine Bergier), Paris, 1741-1743, 7 vol. in-12. Ce traducteur, aidé du savant Bernard Jussieu, compléta l'histoire des végétaux, depuis *la mélisse* jusqu'au *xyris*, Paris 1750, 3 vol. in-12. La partie zoologique fut traitée par les docteurs Arnault de Nobleville et Salerne, Paris, 1756-1757, 6 vol. in-12. Jean Goulin publia, en 1770, une table générale alphabétique de tout l'ouvrage, en un gros volume in-12 de 600 pages. Garsault dessina d'après nature, et mit au jour, en 1764, *les figures des plantes d'usage en médecine, décrites dans la matière médicale de Geoffroy, gravées par de Fehrt, Prévôt, Duflos, Martinet*, Paris, 1764, 4 vol. in-8° (*voy.* Garsault). Les étrangers se sont empressés d'enrichir leur littérature de cette production importante. L'original latin a été réimprimé plusieurs fois en Italie ; et la continuation a été traduite dans la même langue, Venise, 1771, 1791, 5 vol. in-4°. La version allemande, avec une préface de Chrétien-Théophile Ludwig, parut à Leipsick, 1760-1765, 8 vol. in-8°. La traduction anglaise, par G. Douglas, Londres, 1736, in-8°, est loin d'être complète ; l'imitation ou supplément anonyme publié en 1751, sous le titre *A new treatise*, etc., est une rapsodie. L'accueil universel fait à *la Matière médicale* de Geoffroy repose-t-il sur le mérite réel de l'ouvrage? Oui sans doute, et l'espèce de dédain auquel on semble la condamner aujourd'hui témoigne bien plutôt un amour irréfléchi de la nouveauté que les progrès du bon goût. Les recherches nombreuses, l'érudition choisie, les observations importantes rassemblées et, pour ainsi dire, accumulées dans ce livre, lui assigneront éternellement une place distinguée parmi les meilleures pharmacologies. Le savant et laborieux auteur a enrichi les mémoires de l'Académie des sciences de divers articles, dont il suffira de mentionner les principaux : 1° *Table des différents rapports observés en chimie entre différentes substances*, et *Éclaircissements sur cette table*, 1718 et 1720 ; 2° *Observations sur le vitriol et sur le fer*, 1713. On retrouve ces trois opuscules en tête du premier volume de *la Matière médicale*. 3° *Sur les dissolutions et sur les fermentations que l'on peut appeler froides, parce qu'elles sont accompagnées du refroidissement des liqueurs dans lesquelles elles se passent*, 1700 ; 4° *Examen des eaux de Vichy et de Bourbon-l'Archambault*, 1702 ; 5° *Détail de la manière dont se fait l'alun de roche en Italie et en Angleterre*, 1702. Jacquin a consacré à la mémoire de cet illustre pharmacologiste, sous le nom de *Geoffræa*, un genre de plantes légumineuses composé d'un petit nombre d'espèces, toutes exotiques, dont l'une originaire de Surinam produit une écorce qui passe pour un précieux vermifuge. C.

GEOFFROY (Claude-Joseph), frère puîné du précédent, naquit à Paris le 8 août 1685. Son père le destinait à la médecine, et désirait que

l'aîné prît la pharmacie : il arriva précisément le contraire. Claude-Joseph montra une prédilection marquée pour les études pharmaceutiques. Il suivit avec ardeur les leçons de Tournefort, dont il se concilia l'estime et l'amitié. Jaloux d'augmenter encore ses connaissances, déjà très-étendues, et d'observer la nature dans un climat où elle répand avec une sorte de libéralité ses plus brillantes productions, il parcourut en philosophe les provinces méridionales de la France pendant les années 1704 et 1705. Au retour de ce voyage, dont il rapporta une foule de productions curieuses, l'Académie des sciences l'admit dans son sein, bien qu'il eût à peine atteint sa vingt-deuxième année. Il consacra tous ses travaux à cette illustre société, dont il a été l'un des plus zélés collaborateurs. Les mémoires qu'il a fournis sont au nombre de soixante-quatre, parmi lesquels on distingue les suivants : 1° *Observations sur le nostoch, qui prouvent que c'est véritablement une plante*, 1708 ; 2° *Sur la végétation des truffes*, 1711 ; 3° *Sur la structure et sur l'usage des principales parties des fleurs*, 1711 ; 4° *Sur les fleurs du blé de Turquie ou maïs*, 1712. Ces quatre mémoires présentent des réflexions très-ingénieuses et même de véritables découvertes sur la structure et les fonctions des organes de la fructification. L'auteur prouve qu'un végétal ne peut être complet s'il est privé d'anthères ; la résection de ces parties sexuelles mâles et fécondantes détermine toujours l'avortement. L'habile expérimentateur a constaté ces faits, alors neufs, sur le maïs et même sur divers cryptogames ; il a démontré le premier que le nostoch ne se reproduit qu'au moyen des semences. 5° *Observations sur les huiles essentielles, avec quelques conjectures sur la cause des couleurs des feuilles et des fleurs des plantes*, 1707 ; 6° *Sur les huiles essentielles et sur différentes manières de les extraire et de les rectifier*, 1721, 1728 ; 7° *Différents moyens d'enflammer non-seulement les huiles essentielles, mais même les baumes naturels, par les esprits acides*, 1726 ; 8° *Sur le mélange de quelques huiles essentielles avec l'esprit-de-vin*, 1727 ; 9° *Moyens de congeler l'esprit-de-vin et de donner aux huiles grasses quelques-uns des caractères des huiles essentielles*, 1741. Geoffroy s'est occupé longtemps, et avec une sorte de complaisance, des huiles essentielles ou volatiles, auxquelles il attribue peut-être une influence trop exclusive en général, et spécialement pour la coloration des diverses parties du végétal. 10° *Observations sur la gomme-lacque et sur les autres matières animales qui fournissent la teinture pourpre*, 1714 ; 11° *Méthode pour connaître et déterminer au juste la qualité des liqueurs spiritueuses qui portent le nom* d'eau-de-vie *et* d'esprit-de-vin, 1718 ; 12° *Nouvelles expériences sur quelques espèces de verres dont on fait des bouteilles*, 1724 ; 13° *Examen chimique des viandes qu'on emploie ordinairement dans les bouillons, par lequel on peut connaître la quantité d'extrait qu'elles fournissent, et déterminer ce que chaque bouillon doit contenir de suc nourrissant ; on y a joint l'analyse chimique du pain*, 1730, 1732 ; 14° *Description du petit nain nommé* Nicolas Ferry, 1746. Tout le monde a entendu parler de ce petit personnage, plus connu sous le nom de *Bébé*. On voit dans les cabinets de la faculté de médecine de Paris sa statue en cire parfaitement ressemblante, et vêtue des mêmes habits que portait Bébé à la cour du roi Stanislas, qui l'aimait beaucoup. Geoffroy mourut le 9 mars 1752, laissant un beau cabinet de curiosités, dont le catalogue a été publié par Guérin, Paris, 1753 ; celui de sa bibliothèque parut l'année suivante. C.

GEOFFROY (Étienne-Louis), fils d'Étienne-François, naquit à Paris en 1725. Il montra, comme son père, une sorte de passion pour les diverses branches de l'art de guérir, et notamment pour l'histoire naturelle. En 1748 il soutint avec distinction plusieurs thèses pour obtenir le doctorat. L'une est destinée à prouver que la saignée convient moins aux personnes grasses qu'aux maigres ; l'autre, à démontrer que les incisions profondes préparent et favorisent la suppuration nécessaire aux grandes et fortes contusions. Le goût de Geoffroy pour la zoologie ne nuisit point à l'exercice de sa profession ; il fut, pendant près de quarante années, un des médecins les plus renommés de la capitale. Les orages révolutionnaires vinrent troubler la tranquillité de ce vénérable philanthrope : il s'éloigna avec horreur d'une ville qui chaque jour offrait le hideux spectacle des crimes les plus révoltants. Retiré dans la petite commune de Chartreuve, près Soissons, il consacrait ses veilles au travail du cabinet, au soulagement des malheureux et aux fonctions de maire, qui lui avaient été décernées. Deux autres distinctions bien flatteuses étaient réservées à sa vieillesse : il fut nommé membre du jury médical du département de l'Aisne et correspondant de l'Institut de France. Doyen d'âge et de réception de l'ancienne faculté de médecine de Paris, il termina sa carrière au moins d'août 1810, laissant des souvenirs honorables et des ouvrages importants : 1° *Histoire abrégée des insectes qui se trouvent aux environs de Paris, dans laquelle ces animaux sont rangés suivant un ordre méthodique*, Paris, 1762, 2 vol. in-4°, fig. La contrefaçon de 1764 a des figures beaucoup moins belles. L'édition de 1799 est enrichie d'un supplément et de figures coloriées. L'auteur a fondé, comme Linné, sa classification générale sur l'absence ou la présence, le nombre, la forme et la texture des ailes. Il a cru devoir réunir les névroptères et les hyménoptères sous la dénomination de tétraptères à ailes nues. La distribution des ordres d'après la quantité des articles des tarses est sans contredit une modification très-utile au système de l'immortel naturaliste suédois, qui cite fréquemment le médecin de Paris. On regrette, en lisant cet ouvrage précieux à beaucoup d'égards, de n'y point rencontrer les noms spécifiques. Le

professeur Fourcroy a parfaitement rempli cette lacune dans son excellente *Entomologie parisienne*. 2° *Traité sommaire des coquilles, tant fluviatiles que terrestres, qui se trouvent aux environs de Paris*. Paris, 1767, in-12. Geoffroy avait l'intention de publier sur les vers une monographie complète, dont cet opuscule n'est qu'un fragment, fort estimé des conchyliologistes. 3° *Dissertations sur l'organe de l'ouïe de l'homme, des reptiles et des poissons*, Amsterdam et Paris, 1778, in-8°; trad. en allemand, avec des remarques, Leipsick, 1780, in-8°, fig. Ces recherches intéressantes, qui contiennent plusieurs découvertes, suffiraient pour démontrer que l'anatomie des brutes répand une vive lumière sur celle de l'homme. C'est principalement dans la description de l'organe auditif des poissons que brille le talent de Geoffroy, dont les travaux, antérieurs à ceux de Camper et de Vicq-d'Azyr, sont cependant plus complets. 4° *Hygieine, sive ars sanitatem conservandi, poema*, Paris, 1771, in-8°; trad. en prose française par le docteur Delaunay, Paris, 1774, in-8°. Ce poëme réunit le double mérite de l'élégance et de l'exactitude. L'auteur chante en beaux vers l'art utile et négligé de conserver la santé. C'est la première bonne hygiène qu'on ait publiée en France. Le traducteur s'est montré digne de son modèle. Il a été encore traduit en vers français par M. Lequenne-Cousin, Cambrai et Paris, 1839, in-8°. 5° *Manuel de médecine pratique, à l'usage des chirurgiens et des personnes charitables qui s'adonnent au service des malades dans les campagnes*, Paris, an 9, 2 vol. in-8°. Fruit infortuné de la décrépitude, ce manuel de médecine populaire ne méritait pas de voir le grand jour, et surtout de porter au frontispice un nom justement célèbre. C.

GEOFFROY (Jean-Baptiste), né à Charolles en 1706, se fit jésuite, et succéda aux PP. Porée et de la Sante dans la chaire de rhétorique au collége Louis le Grand, qu'il remplit pendant plusieurs années avec distinction. Il survécut à la société dont il était membre, et se retira dans sa patrie, où il est mort en 1782. On a de lui : 1° Plusieurs harangues latines, *Gallis ob regem ex morbo restitutum*, 1744; *De amore patriæ*, 1744; *Ludovico Belgico*, 1748; *De pace*, 1749; *Quo loco inter cives vir litteratus habendus sit*, 1756; (il décide ainsi la question : s'il est honnête homme, parmi les meilleurs; s'il est corrompu, parmi les plus dangereux); *In augustissimas Delphini nuptias, augustis parentibus Delphino et Delphinæ*, 1751; *In restitutam Delphino valetudinem*, 1752. 2° *Vers français sur la convalescence du Dauphin*, 1752; 3° *Exercices en forme de plaidoyers prononcés par les rhétoriciens du collége de Louis le Grand*, 1766, in-12, réimprimés depuis avec des augmentations en 2 volumes in-12; 4° *Oraison funèbre du Dauphin* (père de Louis XVI), 1766, in-4°. Le P. Geoffroy fit représenter en 1753, au collége des jésuites de Paris, *Basilide*, tragédie en cinq actes et en vers, dont on peut voir l'extrait dans *le Mercure* de mai 1753, et *le Misanthrope*, comédie totalement différente de celle de Molière. — Malgré l'autorité de quelques bibliographes, nous croyons que c'est à un autre Geoffroy que l'on doit *le Songe de Scipion*, la *Lettre politique à Quintus*, et *les Paradoxes de Cicéron*, *traduction nouvelle avec des remarques et le latin à côté*, 1725, in-12. Le P. Geoffroy n'avait que dix-neuf ans à cette époque. A. B—t.

GEOFFROY (Julien-Louis), né à Rennes en 1743, fit ses études au collége des jésuites de cette ville, et vint les perfectionner à Paris, au collége Louis le Grand, le plus célèbre de ceux qui étaient dirigés par la même société. Habiles à étudier les dispositions de leurs élèves, à discerner le mérite naissant et le talent qui s'annonce dans les premiers essais et les premières compositions de la jeunesse, les jésuites distinguèrent Geoffroy, et se l'attachèrent. Témoins de ses succès dans ses études, et très-bons juges de son goût et de son aptitude pour les belles-lettres, ils le destinèrent à les enseigner. Mais la catastrophe qui anéantit cet ordre laissa Geoffroy, à peine âgé de vingt ans, sans état et sans occupation ; il était naturel qu'il en cherchât une conforme à celle qui venait de lui être enlevée. A cette époque la carrière de chacun était fixée, et à peu près irrévocablement déterminée par la première direction qu'il avait prise ou qu'on lui avait donnée. Tout homme ne se croyait pas propre à toutes choses; et le jeune homme privé des biens de la fortune, et qui avait fait de bonnes études, ne cherchait guère une ressource que dans cet avantage. Geoffroy ne quitta donc un collége des jésuites que pour passer dans un collége de l'université; et il occupa à Montaigu l'humble et modeste emploi de maître d'études, ce qu'on appelait alors *maître de quartier*. Bientôt il en sortit pour entrer chez un riche particulier, M. Boutin, qui lui confia l'éducation de ses enfants. Ce fut là qu'il contracta le goût des spectacles, où le menait souvent la mère de ses élèves. Ce goût ne fut point purement frivole chez lui, puisqu'il l'engagea à étudier l'art, à en approfondir les règles, à juger et les effets dramatiques, et le mérite des pièces, et le génie des auteurs, et le talent des acteurs. Pour mieux connaître encore la théorie de ces compositions que toutes les littératures placent au premier rang des plaisirs de l'esprit et des productions du génie, il voulut en faire l'application, et il composa lui-même une tragédie. Il choisit pour sujet la mort de Caton : ce n'était pour lui qu'une étude. Il présenta cependant sa pièce aux comédiens, qui la reçurent et lui donnèrent ses entrées : c'était tout ce que Geoffroy demandait. Jamais il ne sollicita la représentation de sa tragédie ; jamais dans la suite il n'en rappela aucune situation, aucune scène, aucun vers. Toutefois de mauvais plaisants ou des auteurs humiliés, ayant appris que cette pièce avait existé, imaginèrent cinq ou six vers bien ridicules, et même une tragédie entière, qu'ils firent

imprimer sous son nom (1). Il ne tint qu'à Geoffroy de les faire condamner à un désaveu humiliant ; ce fut par modération qu'il s'en abstint. Jusqu'ici Geoffroy avait tiré parti de son instruction et de ses talents, sans néanmoins s'en faire un état : il crut qu'il était temps d'y penser ; et, ne s'écartant point de la route qu'il avait constamment suivie, il demanda à être agrégé à l'université de Paris, et fut reçu au concours. Ses examens furent brillants et remarqués. L'université distribuait tous les ans un prix auquel étaient libres de concourir tous les maîtres ès arts, et qui était la récompense du meilleur discours latin sur un sujet proposé par elle. Geoffroy concourut pour la première fois en 1773, et obtint le prix ; il se présenta encore et avec le même succès l'année suivante ; enfin une troisième palme, remportée en 1775, fit craindre à l'université que ce redoutable concurrent ne décourageât tous les autres : elle déclara qu'un même athlète ne pourrait être couronné que trois fois. On a d'assez fortes raisons de croire qu'encouragé par ces succès Geoffroy en ambitionna de plus éclatants et sur un plus brillant théâtre. Il concourut, dit-on, à l'Académie française pour l'éloge de Charles V ; et son discours fut honorablement remarqué à ce concours, où la Harpe remporta le prix. Enfin Geoffroy entra dans la carrière où il s'est acquis une grande célébrité. Fréron venait de mourir, et les héritiers et successeurs de ce critique fameux, cherchant un écrivain qui pût soutenir la réputation de *l'Année littéraire*, jetèrent les yeux sur l'abbé Grosier, dont Geoffroy devint collaborateur. Il avait été récemment nommé à la chaire de rhétorique du collége de Navarre, d'où il passa bientôt à celle du collége Mazarin. Il était regardé dans l'université comme le plus habile des professeurs de rhétorique. Il accepta la proposition qui lui fut faite par les propriétaires de *l'Année littéraire*, et ne trompa point leur espoir. Il débuta dans cette carrière, au commencement de 1776, par un article sur le *Cours d'études* de l'abbé de Condillac. Geoffroy n'examina point les seize volumes in-8° dont ce *Cours* était composé ; il s'attacha à celui de ces volumes qui a pour titre : *De l'Art d'écrire*, celui de tous qui entrait le plus dans le plan de ses réflexions habituelles, et auquel il pouvait le mieux appliquer ses excellents principes littéraires. Il démontra combien ceux de l'auteur de *l'Art d'écrire* étaient ou superficiels ou erronés, et vengea surtout la belle poésie de Boileau de la fausse métaphysique de l'abbé de Condillac, qui, par ses analyses, disséquait tout, refroidissait tout, et se montrait étranger aux arts de l'imagination et à leur langage. Tous les articles dont Geoffroy enrichit *l'Année littéraire*, dans le cours de quinze années qu'il y travailla, sont solides, judicieux et remarquables par d'excellents principes de philosophie, de morale et surtout de littérature. Son esprit est juste, sa logique ferme, et son style clair, pur, concis, mais généralement grave, quoiqu'il ne manque point de vivacité. Ses articles sont plutôt austères que légers et badins : il ne cherche point à égayer ses lecteurs, et ne se permet que de loin en loin quelques traits d'ironie. Geoffroy prit plus tard, dans un autre journal, un autre ton, et donna un autre tour à ses critiques ; il prouva en cela son tact et son esprit, et montra qu'il savait très-bien juger la différence des cadres, des temps, des esprits et des matières. De tous les articles répandus dans la volumineuse collection de *l'Année littéraire*, il n'en est point où l'on remarque autant que dans ceux de Geoffroy le goût et la connaissance de l'ancienne littérature et des écrivains des deux siècles de Périclès et d'Auguste (1). Il fut aussi, pendant plusieurs années, un des principaux rédacteurs du *Journal de Monsieur*, écrit périodique rédigé dans les mêmes principes que *l'Année littéraire*. La révolution devait mettre fin, du moins pour un temps, à ces discussions paisibles et littéraires. Geoffroy en combattit les excès et les principes anarchiques, soit dans *l'Année littéraire*, qui subsistait encore pendant les deux premières années de la tourmente politique, soit dans des feuilles qui, paraissant tous les jours, étaient plus du goût des lecteurs, dont elles satisfaisaient plus vite l'avide empressement et la curiosité passionnée. Il entreprit, avec l'abbé Royou, *l'Ami du roi*, journal qui eut et mérita beaucoup de succès. Mais bientôt ce journal et ses rédacteurs furent proscrits. Geoffroy, pendant la terreur, avait fui Paris et tous les dangers de la célébrité, dangers dont l'obscurité ne préservait pas toujours. Il s'était réfugié dans un hameau à quelques lieues de la capitale ; là, confondu avec les villageois, vêtu d'un habit semblable au leur, il leur avait proposé d'enseigner à lire à leurs enfants, avait été examiné par les plus habiles d'entre eux, et jugé capable d'exercer cet emploi. Il l'exerça en effet pendant toute la lutte des factions qui se disputaient la puissance et ensanglantaient leurs querelles. Revenu à Paris dans l'année 1799, et toujours fidèle à la carrière qu'il avait d'abord embrassée, il entra chez un maître de pension dans un des quartiers les plus reculés de la capitale ; c'est là qu'un de ses amis alla le chercher dans le printemps de l'année 1800, et lui proposa

(1) On attribua dans le temps à M. Cubières Palmezeaux cette idicule tragédie en 6 actes et en vers, 1804, in-8°.

(1) Nous ne voulons rien diminuer des éloges que M. de Feletz accorde ici à Geoffroy. Il est certain, en effet, que Geoffroy avait de l'érudition et du goût ; mais s'il connaissait l'antiquité, il n'a cependant rien ajouté à la connaissance qu'on en avait avant lui. Il ne l'a ni sentie ni interprétée autrement qu'on ne le faisait dans les écoles et dans les livres depuis cent ans. M. de Feletz reproche un peu plus bas à Geoffroy d'avoir fait sur les tragédies de Racine des *remarques trop minutieuses*, et un commentaire parfois ingénieux, mais sans profondeur. On peut étendre cette remarque à tous les travaux de Geoffroy. Il a porté dans la critique des anciens le même esprit minutieux, étroit, qui l'arrête aux détails et à la surface, et n'aperçoit rien au delà. Il n'y a qu'à lire les articles des successeurs de Geoffroy au *Journal des Débats* pour se faire une idée de la supériorité de goût et d'érudition qu'ils exigent. C—ET.

de se charger de la partie des spectacles dans le *Journal des Débats*. Geoffroy accepta ; et alors commença pour lui une nouvelle carrière, une nouvelle vie, une véritable célébrité. Ce fut aussi dans l'histoire des journaux une époque neuve et singulière. Depuis dix ans et plus, toutes les fausses doctrines en philosophie, en morale, en politique, en littérature, avaient été proclamées, et régnaient audacieusement sur les esprits subjugués ou épouvantés; le vrai seul, dans tous les genres, n'avait plus d'interprète et de défenseur : oublié pour ainsi dire de tous, il était devenu une nouveauté pour tous les lecteurs. C'était un grand avantage pour la critique : elle pouvait parler de tout; remettre en question ce qui avait été cent fois jugé; reproduire les plus anciens axiomes de philosophie et de morale; apprécier toutes les littératures anciennes et modernes, comme si elles ne l'avaient pas été déjà; parler enfin, comme d'une nouveauté, d'Homère, d'Euripide, de Virgile, de Lucain, de Bossuet, de Racine, de Corneille, de Boileau. Chose étrange! la critique était d'autant plus piquante qu'elle était plus raisonnable, plus juste, plus vraie; mais il fallait toutefois un homme de beaucoup d'esprit et de savoir pour entreprendre et bien remplir une tâche aussi variée et aussi étendue; et comme une pareille entreprise devait être à cette époque un combat opiniâtre et continuel, il fallait un homme aguerri dans ce genre polémique, et fécond en ressources : cet homme fut Geoffroy. Chargé de rendre compte de la représentation des pièces de théâtre, il sut ramener dans ce cadre, qui paraissait borné, toutes les questions, toutes les discussions; il ne ménagea ni les nouvelles doctrines ni leurs auteurs. Ceux-ci s'indignèrent et frémirent : ils discutèrent aussi; plus souvent ils insultèrent, et quelquefois ils dénoncèrent. Geoffroy ne se laissa point intimider; et chaque matin il paraissait sur la brèche, armé de nouveaux raisonnements, de nouvelles plaisanteries, de nouveaux sarcasmes : heureux si, souvent attaqué avec violence, il eût toujours répondu avec mesure et avec politesse! Il se devait à lui-même, il devait à ses lecteurs une modération que ses adversaires n'avaient peut-être pas le droit d'exiger, et qu'il ne garda pas toujours; et l'on peut lui reprocher des sarcasmes trop amers, des plaisanteries de mauvais goût. Ceux qui combattaient sous d'autres drapeaux regardaient Voltaire comme leur chef; Geoffroy attaqua ce chef avec violence, et, il faut le dire, avec exagération : il fit des critiques peu fondées, injustes même; il reproduisit trop souvent celles qui étaient justes, et c'était la faute d'un sujet borné, dans lequel il était obligé de trouver un fonds inépuisable; il ne distingua pas assez le génie extraordinaire de l'homme de l'abus qu'il en avait trop souvent fait, parla trop des défauts, et ne remarqua pas assez les beautés; et l'on ne sait quel fut son motif, car personne n'était plus en état de faire cette distinction et cette juste appréciation. Quelques autres exagérations lui furent justement reprochées; mais en général on peut dire que Geoffroy fut juste à peu près toutes les fois qu'il voulut l'être, et il le voulut souvent. Il eut sans doute beaucoup d'ennemis. Comment ne pas en avoir lorsqu'on est aux prises avec l'orgueil des poëtes, des poëtes dramatiques surtout, et des comédiens? La colère de ceux-ci a été quelquefois portée jusqu'au scandale. Mais ses ennemis, ceux du moins qui sont dignes d'avoir un avis, dont le jugement est compté pour quelque chose, rendent justice à son esprit, à ses connaissances, à sa littérature, à ses talents. Ses nombreux lecteurs s'étonnaient surtout de cette prodigieuse fécondité qui, dans un cadre borné, ne s'épuisait jamais, ne se lassait jamais, et trouvait, dans un fonds cent fois exploité, de nouveaux et d'ingénieux motifs d'articles. Le naturel, l'abandon, la vivacité, étaient le caractère dominant de son style; il rattachait avec beaucoup d'art les principes de la philosophie usuelle et de la vie commune aux préceptes de la littérature; ingénieux artifice qui faisait le principal agrément de ses articles, comme il fait celui des épîtres d'Horace et de Boileau. Quelquefois il pouvait choquer la vérité, la justice, souvent les préjugés : on était mécontent, mais jamais ennuyé. On lui a beaucoup reproché les flatteries que, dans un grand nombre de ses feuilletons, il prodiguait à l'homme qui opprimait la France, et nous ne sommes nullement disposé à les excuser : nous remarquerons seulement que personne ne se montra plus constamment l'ennemi de la révolution, des principes révolutionnaires et des hommes révolutionnaires. Personne ne fut plus haï de ces derniers : il crut avoir besoin d'une protection contre le ressentiment de ces hommes, dont quelques-uns étaient puissants et dangereux, et il flatta leur maître. Son esprit l'abandonna presque toujours dans ces occasions; et peut-être serait-il permis d'en conclure que ces adulations, qui trop souvent venaient détruire tout l'agrément et le charme d'une excellente discussion littéraire et d'une suite de réflexions ingénieuses et piquantes, lui étaient arrachées contre son gré, ses inclinations et ses sentiments. Considérées dans l'effet général qu'elles pouvaient produire, ces flatteries sans grâce, sans esprit et sans mesure, n'ont eu aucune influence sur l'opinion publique; tandis que la guerre continuelle et vigoureuse qu'il déclara aux principes de la révolution, aux conséquences qui en dérivaient, aux préjugés qu'elle avait accrédités, aux écrits, et surtout aux ouvrages dramatiques qu'elle inspirait, aux hommes qui l'avaient faite et qui voulaient la perpétuer, contribua beaucoup à éclairer les esprits, à y ramener des idées justes et saines, à détruire les faux systèmes de philosophie et de politique, et à faire connaître le charlatanisme de ceux qui les professaient. Chargé d'un travail qui semblait devoir prendre tous les moments de l'homme le plus la-

borieux et le plus fécond, et remplissant ses engagements avec la plus scrupuleuse fidélité, allant même souvent au delà, Geoffroy trouva néanmoins le temps de publier en 1808 un *Commentaire sur Racine*, en 7 volumes in-8°. Ses ennemis ne manquèrent point cette occasion de se venger; il se défendit, mais ce qui est remarquable, sans passion et sans chaleur. On a fait sans doute de justes critiques de cet ouvrage de Geoffroy, composé avec trop de précipitation, où il y a trop de remarques minutieuses, et où l'art et le génie du grand poëte ne sont pas assez approfondis : on ne peut disconvenir toutefois qu'il est semé d'ingénieuses réflexions et de très-bonnes observations littéraires. Mais ce qui, malgré ses défauts, peut recommander ce commentaire, ce sont les excellentes traductions de fragments considérables, et même de deux tragédies entières des anciens auteurs grecs ou latins imités par Racine. Geoffroy avait un talent véritable pour la traduction; et il eût été à désirer qu'il n'eût pas borné ce talent à la traduction agréable et élégante de Théocrite, qu'il publia, en 1801, en 1 volume in-8°. Cependant il est permis de croire que dans aucun genre il n'aurait acquis plus de célébrité que dans celui où il s'est principalement distingué. Au jugement de ceux qui l'ont suivi de plus près et avec plus d'honneur dans cette utile carrière, il est le premier critique d'une époque où l'on peut affirmer que l'art de la critique n'a pas dégénéré, quoiqu'on la voie trop souvent cultivée par de jeunes écoliers sans instruction, sans talent et sans esprit. Tout en se livrant au travail qu'exigeait le *Journal des Débats*, Geoffroy avait entrepris de ressusciter *l'Année littéraire*. Il en a publié, avec Grosier, trente-six numéros, formant 6 volumes in-12, en l'an 9 : ils n'en donnèrent que neuf numéros l'année suivante. On a publié la *Vie polémique de Voltaire et histoire de ses proscriptions, suivies de pièces justificatives*, par G***y, Paris, Dentu, 1802, in-8°. Il est à croire que l'éditeur, par ces lettres, voulait faire attribuer cet ouvrage à Geoffroy, et quelques personnes ont donné dans le piége ; mais on sait que ce n'est autre chose que le *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire*, par l'abbé Sabatier de Castres. Geoffroy est mort le 26 février 1814 (1). F—z.

GEOFFROY-CHATEAU (Marc-Antoine), frère puîné du grand naturaliste Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, naquit à Etampes, le 18 août 1774. Lieutenant dans le corps du génie militaire et bientôt capitaine, il fit les campagnes des armées des Ardennes et de Sambre-et-Meuse, sous Charbonnier et Jourdan. Lors de l'expédition d'Égypte, il s'embarqua sur l'*Alceste* avec son frère; c'était au mois d'avril 1798. Geoffroy-Chateau prit une part remarquable à tous les travaux de cette admirable campagne, notamment à l'attaque de Malte et aux batailles de Chébreiss, des Pyramides, d'Aboukir et d'Héliopolis. — Le général Bonaparte avait pour lui beaucoup d'estime ; il lui confia d'abord le commandement de la province de Belbeys, entre l'Égypte et la Syrie. Ce fut à cette époque que Geoffroy-Chateau éleva les fortifications de la ville de Salahieh, dont il fit un point militaire de la plus grande importance. L'*Histoire scientifique et militaire de l'expédition française en Égypte* (tome 3) rapporte un trait admirable de courage et d'abnégation de notre officier du génie. Il était atteint de la peste ; une insurrection éclate dans la province confiée à son commandement ; Geoffroy se dégage des médecins qui le retenaient et lui ordonnaient le repos, monte à cheval, comprime l'insurrection (il avait à peine cent hommes), et revient tranquillement se mettre au lit. Ses fatigues déterminèrent heureusement une transpiration abondante ; les bubons de ses aisselles s'arrêtèrent et le malade fut sauvé ! — Plus tard, le général en chef chargea Geoffroy de diriger les travaux de Damiette et d'Alexandrie. — A son retour en France, le premier consul le nomma chef de l'état-major du génie de l'armée de réserve, commandée par Louis Bonaparte. Il le fit chef de bataillon, puis major, puis directeur des fortifications à Givet. Geoffroy-Chateau fut appelé par l'empereur à faire partie de la grande campagne d'Austerlitz, et chargé par lui de plusieurs directions considérables à Brünn et sur le Danube. C'est là que l'excès de ses travaux vint briser une vie si pleine, quoique si courte. Épuisé par la fatigue, Geoffroy-Chateau mourut à Augsbourg, le 23 février 1806, à l'âge de 31 ans. L'*Histoire scientifique et militaire de l'expédition française en Égypte* a publié son portrait gravé en taille douce, et parlé avec éloges de sa science, de son intrépidité et de son dévouement. Geoffroy-Chateau était un officier instruit, zélé, actif et d'une haute portée. L'empereur appréciait sa capacité, aussi bien que son caractère. Quelque temps après sa mort, songeant à choisir un aide de camp dans l'arme du génie, Napoléon se rappela le brave et savant officier de Salahieh et de Givet, et dit au général Bertrand ce mot qui est tout une gloire, « *Si* « *Geoffroy était là !...* » Geoffroy-Chateau a laissé des mémoires intéressants sur l'expédition d'Égypte. Le journal qu'il a tenu pendant cette guerre mémorable renferme des matériaux aussi neufs que précieux, ainsi que des travaux scientifiques et militaires qu'on dit très-importants. Sa famille se propose de publier ces manuscrits (*voy.* les *Fastes de la Légion d'honneur*, 3 vol. grand in-8°, et la *Biographie de Seine-et-Oise*, par H.-D. de Saint-Antoine, Paris, 1833, in-8°, t. 2, p. 53).—

(1) Les articles critiques de Geoffroy, qui étaient éparpillés dans la collection du *Journal des Débats*, ont été réunis par M. Etienne Gosse en un corps d'ouvrage intéressant sous plus d'un point de vue, et publié en 5 volumes in-8°, sous ce titre : *Cours de littérature dramatique*, ou *Recueil par ordre de matières des feuilletons de Geoffroy*, Paris, 1819-1820; 2e édition, Paris, 1825, 6 vol. in-8° M. René Périn en a fait des extraits qu'il a fait paraître sous ce titre ; *Manuel dramatique à l'usage des auteurs et des acteurs, et nécessaire aux gens du monde qui aiment les idées toutes trouvées et les jugements tout faits*, Paris, 1822, in-18. E. D—s.

Geoffroy-Chateau a eu deux fils, qui furent adoptés par un décret spécial de l'empereur. Ils sont tous deux magistrats. L'aîné, Louis, a publié un petit ouvrage très-original intitulé *Napoléon apocryphe* : 3 éditions, 1837, in-8°; 1841, in-12; 1852, in-4°; et une édition de la farce de *Pathelin*, précédée d'un *Recueil de monuments de l'ancienne langue française*, Paris, 1853, in-12. Le second fils, Hippolyte, a donné ses soins à une édition du *Formulaire général de la procédure civile*, Paris, 1832, 2 vol. in-8°. A. M.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE (ÉTIENNE), naquit à Étampes le 15 avril 1772 (1). Peu favorisé de la fortune et chargé d'une nombreuse famille, Gérard Geoffroy, alors procureur, et plus tard juge au tribunal d'Étampes, prit un soin tout particulier de l'éducation du jeune Étienne, son fils, et il eut le rare et inappréciable bonheur de trouver dans sa femme, et surtout dans sa mère, des auxiliaires aussi dévoués qu'intelligents. « Les « femmes nous font ce qu'elles sont, » a dit un médecin philosophe (Réveillé Parise) ; or, l'aïeule paternelle d'Étienne Geoffroy avait un caractère sérieux, et les livres les plus graves étaient ceux qu'elle mettait de préférence entre les mains de son petit-fils, qui lui en faisait la lecture à haute voix. A onze ans il connaissait tous les chefs-d'œuvre du grand siècle et de l'antiquité; à onze ans il avait lu les *Vies des hommes illustres* de Plutarque, et cette lecture avait fait sur son jeune cœur une impression si profonde, qu'elle ne s'effaça plus. En étudiant ces beaux modèles, l'enfant se préparait sans doute à devenir lui-même un grand homme. Entré comme boursier au collége de Navarre, et destiné d'abord à l'état ecclésiastique, Étienne Geoffroy obtenait, quelque temps après (1788), un des canonicats du chapitre de Ste-Croix d'Étampes. Il pouvait, s'il se décidait à entrer dans les ordres, viser à un avenir des plus brillants. Mais la science profane avait déjà pour lui plus d'attraits que la théologie, et au sortir du collége de Navarre, où sa bonne étoile lui avait fait trouver dans Brisson un maître qui lui avait révélé sa vocation véritable, il supplia son père de lui permettre de rester à Paris et de s'inscrire parmi les élèves du collége de France et du jardin des plantes. Gérard Geoffroy se laissa fléchir, et il autorisa, non sans quelque répugnance, notre futur savant à entrer en qualité de pensionnaire libre au collége de Navarre, à condition qu'il suivrait les cours de droit en même temps que les cours plus spécialement scientifiques. Mais les arides commencements de l'étude des lois ne pouvaient convenir à ce cœur plein de feu, à cet esprit actif qui déjà se sentait irrésistiblement entraîné vers l'étude bien autrement attrayante de l'homme, de la nature et de ses lois. Aussi, à peine reçu bachelier en droit, renouvela-t-il ses instances auprès de sa famille, et cette fois on décida qu'il serait médecin. De la médecine à la science pure, il n'y a qu'un pas; Geoffroy Saint-Hilaire le franchit. Au nombre des professeurs du collége Lemoine, se trouvait le bon et savant Haüy, ancien élève de Brisson, bien digne à tous égards d'un pareil maître. Malgré la différence des âges et des positions (Haüy était déjà l'un des membres les plus distingués de l'Académie des sciences), le souvenir de Brisson, le bonheur de parler de la science que l'un aimait et que l'autre avait illustrée, et par-dessus tout, cette mutuelle attraction de deux cœurs qui se devinent, c'en était assez pour établir entre Haüy et le jeune pensionnaire du cardinal Lemoine une de ces affections que le dévouement grandit, que la reconnaissance rend éternelles. Guidé par un tel ami, Geoffroy Saint-Hilaire devint de plus en plus assidu aux cours publics; il assistait aux leçons de Fourcroy, recueillait avidement celles de Daubenton, et gagnait l'estime et la confiance du *Berger naturaliste* (1) au point d'être chargé par lui des travaux relatifs au cours de minéralogie que ce dernier faisait alors au collége de France. Mais en ce moment, comme le dit si bien M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire : « il ne s'agissait « plus d'écouter ses maîtres, mais de les sauver. » Arrêté le 12 ou le 13 août 1792, Haüy est jeté en prison avec la plupart des professeurs du cardinal Lemoine et du collége de Navarre. N'écoutant que son affection et sa reconnaissance, l'élève d'Haüy met tout en œuvre pour délivrer ce maître chéri et vénéré. Il court chez Daubenton, sollicite tous les hommes influents qu'il connaît, intéresse tous ceux qu'il ne connaît pas, et, après bien des démarches et bien des angoisses, il obtient enfin l'ordre de délivrance si ardemment, si pieusement sollicité. Sans perdre un seul instant, il vole, à dix heures du soir, à la prison de St-Firmin, annonce à Haüy qu'il est libre, et veut l'entraîner avec lui sans retard. Calme comme sa conscience, bien que profondément touché d'un si beau dévouement, l'abbé Haüy répond qu'il est tard; que ses chers minéraux, transportés avec lui dans la prison, et mis en désordre par la visite domiciliaire qu'il a subie, ont besoin d'être arrangés; enfin, que le lendemain étant un jour fêté par l'Église, il veut, avant de sortir, remplir les devoirs que la religion lui commande. Qui doit-on le plus admirer? le disciple ou le maître? Nous ne savons. Mais nous concevons très-bien l'enthousiasme affectueux du général Foy, lorsque, entendant à l'Institut G. Cuvier raconter ce beau trait dans son

(1) Nous nous empressons de déclarer que nous avons puisé les éléments de cette étude dans les *Notes* qu'a bien voulu nous remettre M. le professeur Is. Geoffroy Saint-Hilaire, et surtout dans le livre si remarquable au double point de vue de l'esprit et du cœur que ce savant a publié sous le titre de *Vie, Travaux et Doctrine scientifique d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire*, Paris, 1847, 1 vol. gr. in-8° ou 1 vol. in-12. Un pareil ouvrage est un bel et touchant hommage rendu au père; mais, à notre sens, il honore encore plus son digne fils.

(1) C'est le nom que prit Daubenton lorsque, dénoncé au tribunal révolutionnaire, il voulut obtenir et obtint en effet le certificat de civisme. On sait que c'est à Daubenton que l'on doit l'introduction en France du mouton mérinos, et qu'à cette occasion il rédigea ses *Instructions sur les troupeaux*.

Éloge d'Haüy, il courut se précipiter dans les bras de Geoffroy Saint-Hilaire en lui disant : « *Cher* « *ami, cœur, esprit, talent, vous avez tout !* » Heureux celui qui reçoit de pareils éloges sortis d'une pareille bouche ! On va voir s'ils étaient mérités. Haüy était sauvé, mais ses amis du cardinal Lemoine et de Navarre étaient restés sous les verrous ; toutes les démarches tentées en leur faveur avaient été sans résultat, et l'on touchait au 2 septembre. Déjà le tocsin a sonné. Le massacre commence. Puisant toutes ses inspirations dans son cœur, E. Geoffroy Saint-Hilaire gagne à force d'or un employé de la prison St-Firmin, se procure les insignes d'un pouvoir qu'il usurpe un moment, et le voilà suppliant ses maîtres de le suivre à l'instant dans un asile sûr. Tous, à l'exception d'un seul, refusèrent pour ne pas compromettre leur compagnon d'infortune. Le noble jeune homme sort, le désespoir dans l'âme, plein d'horreur pour les bourreaux, mais toujours plein de dévouement pour leurs victimes. La nuit venue, il dresse une échelle à l'angle d'un mur qu'il avait, le matin même, afin de tout prévoir, indiqué à l'abbé de Keranrau, proviseur du collége de Navarre, et à ses compagnons. Il resta huit heures sur ce mur, reçut un coup de feu dans ses vêtements, et arracha douze innocents à la mort; mais il eut la douleur de ne voir parmi eux aucun de ses maîtres ; « au pieux rendez-vous convenu « entre le libérateur et les victimes, le libérateur « seul s'était rendu. » Tant d'émotions de tous genres avaient brisé cette organisation délicate et impressionnable ; l'énergie morale avait été surexcitée, les forces physiques succombèrent. Mais quelques mois passés à Étampes, au milieu des champs, en présence de la nature, lui rendirent le calme et la santé. Au commencement de l'hiver de 1792 à 1793, nous le retrouvons à Paris, chez son père, auprès de ses chers maîtres. *Aimez, aidez, adoptez mon jeune libérateur*, avait dit Haüy à Daubenton ; et celui-ci était devenu pour le jeune protégé de son ami un autre protecteur, on pourrait dire un père. La retraite de Lacépède laissait vacantes les fonctions de garde et de sous-démonstrateur du cabinet d'histoire naturelle. Sur la recommandation de Daubenton, l'auteur de *Paul et Virginie*, alors intendant général du jardin des plantes, nomma Geoffroy Saint-Hilaire adjoint de son illustre maître ; trois mois après, un décret de la Convention le nommait son collègue. En vain Fourcroy s'éleva-t-il au sein du comité d'instruction publique contre une mesure qui confiait l'une des chaires les plus importantes du Muséum à un jeune homme à peine âgé de vingt et un ans. L'illustre chimiste fut réduit au silence par la fermeté de Lakanal, et par l'ardeur avec laquelle Daubenton se porta garant de la science et de la capacité de son jeune ami. Mais, moins sûr de lui-même, et se trouvant trop jeune et trop peu préparé pour remplir dignement les fonctions difficiles dont il venait d'être investi, obéissant d'ailleurs à un sentiment d'exquise délicatesse, peut-être un peu trop rare de nos jours, Geoffroy Saint-Hilaire écrivit à Lacépède pour lui offrir sa chaire, dans le cas où celui-ci pourrait ou voudrait la remplir. Lacépède refusa, et le jeune professeur, « vaincu dans sa « modestie, vaincu dans sa délicatesse, prit place « au milieu de ses maîtres. » Des difficultés de plus d'un genre l'attendaient au début. De minéralogiste qu'il était d'abord, devenu professeur de zoologie, créateur d'un enseignement nouveau, l'élève d'Haüy n'avait ni les livres ni les objets d'étude nécessaires pour donner à cet enseignement les développements qu'il pouvait exiger. Cependant, fort de son zèle et de sa bonne volonté, plein de confiance dans l'avenir, Geoffroy Saint-Hilaire ouvre son cours le 6 mai 1794, et par sa fougue juvénile, autant que par sa modestie, se concilie tout d'abord les sympathies de son auditoire. Grâce à lui, les collections s'enrichissent ; la ménagerie, vainement demandée à la Convention (en 1792) par Bernardin de Saint-Pierre, est créée comme par enchantement, et dès lors se trouve réalisé le vœu que Bacon émettait dès 1630, au nom de la science et de la philosophie. La Convention, qui venait de proscrire les girondins, voulait et demandait d'autres victimes. Le poëte Roucher, Lacépède, Daubenton lui-même, avaient été dénoncés au tribunal révolutionnaire. Cette fois encore, Geoffroy Saint-Hilaire interrompt ses paisibles travaux. Ami dévoué d'un homme qu'il connaît à peine, bravant la mort qui l'attend si son dévouement vient à être découvert, il recueille chez lui l'infortuné poëte, veille sur Lacépède proscrit, et sauve Daubenton. Peu de temps après, le vénérable Tessier lui écrit qu'il vient de faire *la meilleure de ses découvertes*. Il parlait de Georges Cuvier, alors simple précepteur dans une riche maison de Normandie (1), et le recommandait à Geoffroy Saint-Hilaire. Après avoir lu quelques manuscrits du jeune naturaliste de Fiquainville : « *Venez*, lui disait Geoffroy, *venez jouer parmi* « *nous le rôle de Linnée, d'un autre législateur de* « *l'histoire naturelle.* » Heureux de se rendre à un appel aussi flatteur, Cuvier arrivait à Paris au commencement de l'année 1795. Inutile de dire qu'il reçut de la part de Geoffroy Saint-Hilaire l'accueil le plus amical et le plus empressé. Trois mois après, les deux futurs rivaux de gloire et de doctrines vivaient comme deux frères, travaillaient en commun, et partageaient la même demeure, celle de Geoffroy Saint-Hilaire. L'expédition d'Égypte vint arracher Geoffroy Saint-Hilaire à sa famille, à son ami et à leurs communs travaux. « *Venez*, avait dit Berthollet à Geoffroy « Saint-Hilaire, *Monge et moi serons vos compa-* « *gnons, et Bonaparte notre général.* » Et, plein de confiance dans de pareils noms, mais ignorant où

(1) Celle du comte d'Héricy, qui habitait ordinairement le château de Fiquainville, près d'Yvetot.

on le conduisait, le jeune professeur quittait le jardin des plantes pour aller explorer la patrie des ibis et des bœufs sacrés. On sait quels furent les résultats de cette expédition, enveloppée d'abord d'un si profond mystère. Rappeler le nom des *soldats lettrés* (1) qui en faisaient partie, c'est rappeler le magnifique monument qu'ils ont élevé à la science et à la gloire de leur pays (2). On n'aura pas de peine à comprendre avec quel enthousiasme un homme de cœur et d'imagination comme Geoffroy Saint-Hilaire dut étudier cette nature africaine, si variée et quelquefois si bizarre dans ses formes; ces contrées si riches en souvenirs, ces monuments si grandioses et d'une si haute antiquité. Aussi le voyons-nous, tantôt sur les bords du Nil, disséquant le crocodile et ce merveilleux poisson, le *Polyptère Bichir*, qui, à lui seul, disait Cuvier, eût valu le voyage d'Égypte; tantôt perdu dans le désert, ou contemplant les Pyramides; tantôt chassant dans le Delta, ou interrogeant les ruines de Memphis ou d'Héliopolis; tantôt enfermé dans les hypogées de Thèbes, étudiant les animaux sacrés qui dorment depuis des milliers d'années dans ces grottes sépulcrales; tantôt, enfin, communiquant à l'Institut du Caire le résultat de ses ingénieux travaux, de ses riches conquêtes, ou bien s'entretenant de ses projets scientifiques avec le général en chef, dans le palais d'Esbékieh. Nous n'avons ni le dessein ni le temps de faire connaître ici tous les travaux exécutés ou conçus en Égypte par Geoffroy Saint-Hilaire (3). Qu'il nous suffise de dire que ces travaux l'absorbaient tellement, que ni les horreurs du siége d'Alexandrie, ni les tourments de la faim, ni le besoin impérieux du sommeil, ni l'instinct de sa propre conservation ne purent l'en distraire. On eût dit réellement un autre Archimède dans une Syracuse africaine; il est vrai qu'il tenait alors sous son scalpel un *Mal ptérure du Nil* et une *Torpille électrique*, ces deux *tonnerres vivants* (Râad ou Raasch), comme disent les Arabes, qui nous rappelle si bien la foudre et ses effets. Puis nous le voyons étudiant les poissons de la mer Rouge; puis quittant tout à coup le scalpel pour défendre, les armes à la main, sa vie et celle de ses compagnons, menacées par les Turcs. Cependant ses amis s'alarmaient sur une santé qui leur était chère et plus précieuse encore à la science. Son frère Marc-Antoine, oubliant que lui-même, attaqué de la peste, avait répondu au chirurgien qui lui conseillait de prendre du repos: « *J'y songerai!* » et n'en avait pas moins continué, en qualité de chef de bataillon du génie, sa vie de dévouement et d'activité (4); Savigny, Delile, Larrey, tous ses collègues les plus dévoués, voulaient arrêter ce fiévreux élan, qui menaçait de lui devenir fatal. Geoffroy Saint-Hilaire ferma l'oreille à leurs avertissements, et même à leurs supplications. Bien plus, à peine a-t-il appris que le général Menou a capitulé, et que, par l'article 16 de la capitulation, cet indigne successeur de Bonaparte et de Kléber a livré aux Anglais les trésors de la commission scientifique, Geoffroy Saint-Hilaire, accompagné de ses collègues Delile et Savigny, se rend au camp du général Hutchinson, et réclame, au nom de la science et de la justice, la radiation du fatal article qui les dépossédait. « J'aviserai, » reprend Hutchinson; et, le jour même, il envoyait pour porter sa réponse l'homme qui avait rêvé et conseillé cet odieux plagiat: « *Le général est inflexible*, dit Hamilton d'un air de triomphe, « *toute démarche nouvelle auprès de lui est inutile;* « *elle n'aboutirait qu'à des rigueurs.* » Alors, saisi d'une patriotique et courageuse indignation: « *Nous n'obéirons pas*, s'écria Geoffroy Saint-« Hilaire, *votre armée entre dans deux jours dans* « *la place; eh bien, d'ici là, le sacrifice sera con-* « *sommé. Nous brûlerons nous-mêmes nos richesses,* « *et vous disposerez ensuite de nos personnes comme* « *bon vous semblera.* » Hamilton, pâle, silencieux, semblait frappé de stupeur. « *Oui, nous le ferons,* « ajoute le défenseur d'une si noble cause, bien « sûr de trouver de l'écho dans le cœur de ses « collègues: *Nous le ferons. C'est à la célébrité que* « *vous visez. Eh bien, comptez sur les souvenirs de* « *l'histoire: vous aurez aussi brûlé une bibliothèque* « *dans Alexandrie.* » Ces paroles énergiques produisirent l'effet qu'on en pouvait attendre. Hamilton comprit toute la déloyauté de sa conduite, et devint dès ce moment même l'avocat des Français auprès du général Hutchinson. L'article 16 de la capitulation fut annulé, et la France conserva ces riches collections acquises au prix de tant de périls, de tant de fatigues et de tant de dévouement: seul mais impérissable trophée d'une expédition si poétique au début, si navrante à la fin! Dans les derniers jours du mois de janvier 1802, Geoffroy Saint-Hilaire revoyait enfin sa famille, ses amis et le Muséum, ce théâtre de ses premiers succès, vers lequel, de la terre d'Égypte, s'étaient bien souvent reportés son cœur et sa pensée. Il revenait chargé des dépouilles de tous les âges, la tête meublée de souvenirs, l'esprit mûri par le travail, l'âme fortifiée par le péril, le dévouement et le sacrifice. On sait comment fut reçue du public cette commission de savants si habilement choisie par Bonaparte; on n'a pas non plus oublié l'enthousiasme qu'excitèrent parmi les archéologues et les naturalistes ces hommes de l'antique Égypte, enveloppés dans leurs bandelettes; ces animaux-dieux si bien conservés, qu'on les eût dits embaumés de la veille; ces papyrus mystérieux que déchiffra depuis Champollion; ces objets d'art, d'un dessin si bizarre et si roide; enfin,

(1) Expression de Geoffroy Saint-Hilaire.

(2) Voici quelques-uns des plus fameux: Berthollet, Cordier, Delile, Fourier, Jomard, Desgenettes, Larrey, Monge, Redouté, Savigny, Costaz, etc.

(3) On trouvera la liste complète des travaux d'E. Geoffroy Saint-Hilaire dans le livre de son fils, que nous avons cité dès la première page de cette *Notice*.

(4) Marc-Antoine Geoffroy mourut colonel du génie à Augsbourg (*voy*. l'article précédent).

tous ces monuments d'une civilisation qui n'est plus. Mais ces ruines mêmes ont fait naître un monument qui ne périra pas. Le grand ouvrage sur l'Égypte, où les travaux de Geoffroy Saint-Hilaire occupent une place si importante, assure l'immortalité à ceux qui l'ont conçu presque au même titre qu'à ceux qui l'ont exécuté. Revenu à sa vie calme et heureuse d'autrefois, rendu à ses chères et paisibles études, Geoffroy Saint-Hilaire revoit et complète ses travaux commencés en Égypte. Il s'associe à Cuvier et à Lacépède, pour continuer avec eux la savante *Histoire des animaux de la ménagerie;* il rédige un *Catalogue des mammifères du Muséum national;* enfin, il entreprend sur cette classe d'animaux cette série de monographies, dont chacune passe, à bon droit, pour un chef-d'œuvre. « Partout, en effet, on y retrouve « le raisonnement à côté de l'observation, l'idée à « côté du fait, et, tour à tour, c'est le fait qui con- « duit à l'idée, et l'idée qui fait découvrir le fait. » On le voit, celui qui devra être appelé plus tard le *chef de l'école des idées* ne néglige pas les faits; au contraire, il les étudie scrupuleusement, les enregistre avec soin ; mais en même temps il leur demande ce qu'ils signifient, il raisonne et conclut, et pose ainsi les fondements d'une *école philosophique*, directement opposée à celle de l'observation exclusive, à l'école de Cuvier. C'est surtout dans les *Mémoires* publiés en 1806 et 1807, et déjà même, en partie, en 1795, que nous voyons les premiers germes de cette *Théorie des analogues*, dont le nom, il est vrai, n'a pas encore été prononcé par son auteur, mais dont les principes généraux, déjà nettement formulés, ont servi de base à une science toute nouvelle, et nous pouvons dire toute française. On conçoit que nous voulons parler de l'*Anatomie philosophique*, ce vrai diamant de la couronne scientifique d'E. Geoffroy Saint-Hilaire. Saisir des analogies là où l'on n'avait voulu voir que des différences; montrer que dans la création des animaux la nature a constamment travaillé d'après un plan toujours identique au fond, bien qu'infiniment varié dans les détails; suivre et reconnaître un même organe à travers ses mille usages et ses mille transformations; expliquer pourquoi il est libre ici ; là, soudé à un autre ; lui assigner sa place, et, s'il se dérobe, le retrouver à coup sûr au moyen d'un fil conducteur : telle est, en quelques mots, la *Méthode des analogues*, méthode qui devait conduire comme forcément son auteur à la *Théorie de l'unité de plan* et de *composition organique ;* méthode qui nous permet aujourd'hui de saisir l'organisation tout entière dans sa vaste et majestueuse unité ; boussole qui doit nous guider dans la recherche des analogies restées encore mystérieuses. Envisagée à ce point de vue, l'histoire naturelle n'est-elle pas, comme l'a si bien dit M. Villemain, la *première des philosophies ?* Et Geoffroy Saint-Hilaire ne mérite-t-il pas le nom de *législateur de la science*, au même titre qu'Aristote, Bacon, Descartes, Newton, Keppler et Lavoisier ? Cette idée grandiose, de l'*Unité de composition organique*, cette magnifique conception *à priori*, qu'il exposait dès 1795 en termes clairs et précis, Geoffroy Saint-Hilaire ne la perd plus un seul instant de vue. Tous ses travaux n'ont plus qu'un but, c'est d'arriver à la démonstration définitive et désormais inattaquable (1) de cette théorie. Pour y parvenir, il s'attache d'abord à résoudre les questions les plus neuves, les plus hardies, les plus difficiles, et souvent les plus contestées. Ainsi, par exemple, il cherche à démontrer, en dépit de Vicq-d'Azyr et de Cuvier, l'analogie des pièces osseuses des nageoires pectorales des poissons, avec les os de l'extrémité inférieure des animaux à vertèbres : il étudie sous le même point de vue les autres parties de leur squelette, y compris la tête, *cette carrière de stalactites calcaires*, comme l'appelle l'ingénieux Oken ; il y retrouve les mêmes os, et en même nombre que dans le crâne humain, « et il ramène ainsi à une « loi commune des conformations que la première « apparence pourrait faire juger extrêmement « diverses (2). » Deux ans plus tard, il aborde une question plus difficile encore. Il se demande quelle est la signification des os de l'opercule ; puis, comme illuminé par une inspiration soudaine, il déclare à Cuvier lui-même que ces os ne sont autre chose que les osselets de l'oreille, portés au *maximum* de développement. L'opercule correspond à l'étrier ; l'interopercule, au marteau ; le subopercule, formé de deux pièces, au lenticulaire et à l'enclume ; enfin, le préopercule au cadre du tympan. « *C'est impossible*, » lui répond d'abord le grand anatomiste. Quelques mois après, il disait en pleine Académie que : « *la détermination* « *de Geoffroy Saint-Hilaire, très-hardie sans doute,* « *était peut-être dans toute sa théorie celle qu'il serait le* « *plus difficile d'attaquer.* » Les vues philosophiques les plus élevées dominent aussi dans les travaux de Geoffroy Saint-Hilaire relatifs aux organes de la reproduction. Il les étudie surtout chez les oiseaux, les monotrêmes et les marsupiaux, et partout il fait voir une analogie de composition aujourd'hui incontestée, soit que l'on compare entre eux les appareils sexuels des divers embranchements des vertébrés, soit qu'on se borne à mettre en parallèle, chez une seule et même espèce, les organes mâles et les organes femelles. Nous ne parlerons qu'en passant de la découverte inattendue d'un système dentaire chez les fœtus de baleine, et, qui plus est, chez les oiseaux ; car nous avons hâte d'arriver à cette époque où Geoffroy Saint-Hilaire se trouva de nouveau mêlé à de grands événements politiques, exposé même à de grands dangers, tout en croyant n'avoir à s'occuper que des paisibles conquêtes de la science, qu'il cultivait avec un amour si vrai, avec un zèle si désintéressé. Le 30 novembre 1807, une armée fran-

(1) Au moins en ce qui concerne les animaux *vertébrés*.
(2) Expressions de G. Cuvier.

çaise commandée par Junot s'emparait de Lisbonne. Le 20 mars, l'empereur, qui avait déjà récompensé les services d'E. Geoffroy Saint-Hilaire en lui décernant de sa propre main la croix alors si enviée de la Légion d'honneur, l'empereur lui accordait une nouvelle marque de son estime ; il l'envoyait visiter les musées du Portugal, avec des pouvoirs en quelque sorte illimités, et le chargeait de faire transporter à Paris tous les objets qu'il jugerait propres à enrichir nos collections. Mission délicate dont Geoffroy s'acquitta au grand contentement des deux peuples intéressés; car sa douceur et sa modération firent, cette fois encore, ce que n'aurait pu ni force, ni violence, ni orgueil. En n'exigeant rien des établissements qu'il visitait, il obtint tout ce qu'il voulut, et trouva même le moyen de se montrer généreux en leur donnant une foule d'objets en double qu'il avait tout exprès apportés de Paris, et en déterminant, d'après les règles scientifiques, une bonne partie de ceux dont ils étaient déjà possesseurs. Peu s'en fallut pourtant que ses trésors, enlevés au Brésil et par conséquent très-précieux alors pour la France, ne pussent pas arriver jusqu'à la capitale. Vaincu à Vimeiro par l'armée de Wellington, près de trois fois plus nombreuse que la sienne, Junot fut obligé d'évacuer le Portugal. Les Anglais réclamèrent les collections de Geoffroy Saint-Hilaire. Vainement l'Académie de Lisbonne intercéda-t-elle en sa faveur; tout ce qu'elle put obtenir, ce fut que le *commissaire impérial* prendrait pour lui, et non pour son gouvernement, le tiers des objets recueillis. Geoffroy Saint-Hilaire négocia, et après des difficultés sans nombre il parvint à tout conserver pour la France. A quoi bon dire qu'un homme si passionné pour la science se montra le protecteur et l'ami des savants? Grâce à lui, le professeur Brotero, botaniste distingué de l'université de Coïmbre, fut réintégré dans sa chaire. Un exilé politique, Verdier, membre de l'Académie des sciences de Lisbonne et membre correspondant de l'Institut de France, lui dut le bonheur de revoir sa famille. Enfin, l'archevêque d'Evora, à qui ses vertus avaient mérité le glorieux surnom de Fénelon du Portugal, fut arraché, grâce à Geoffroy Saint-Hilaire, aux fureurs de l'insurrection. Est-il donc étonnant que le *commissaire impérial*, après une conduite aussi digne et aussi loyale, ait emporté l'*estime et le respect de la nation portugaise* (1)? Et ne s'explique-t-on pas facilement pourquoi, quand la France, une seconde fois envahie (1815), se voyait dépouillée par ses vainqueurs, le ministre portugais vint déclarer, au nom de son gouvernement, qu'il ne réclamait rien et n'avait rien à réclamer? Avant de terminer ce qui a trait à la mission de Geoffroy Saint-Hilaire en Portugal, nous ne pouvons passer sous silence les grands dangers qu'il courut en traversant l'Espagne insurgée ; les souffrances qu'il endura dans la prison, en se voyant confondu avec de vils assassins; les cris de mort qui retentirent plus d'une fois à son oreille ; sa constance héroïque en face d'un supplice imminent, enfin, sa merveilleuse délivrance par une dame de Mérida, à laquelle il avait rendu quelques jours auparavant un service en quelque sorte de simple politesse. Cette dame s'était légèrement blessée en versant sur la route : Geoffroy Saint-Hilaire lui avait offert ses soins, l'avait obligée à monter dans sa propre voiture, et l'avait accompagnée à pied jusqu'à la ville voisine. Qui aurait jamais pu prévoir qu'un événement aussi simple contribuerait à sauver la vie à deux hommes de cœur; que ces deux hommes seraient E. Geoffroy Saint-Hilaire et Delalande, son aide, son secrétaire et son compagnon de captivité? Décoré par l'empereur lui-même lors de la création de la Légion d'honneur, nommé quelques années après (14 septembre 1807) membre de l'Institut (1), heureux de son union avec une femme digne en tout de le comprendre et de l'apprécier (2) ; entouré de l'estime et de la considération générales, Geoffroy Saint-Hilaire n'avait pour ainsi dire plus qu'un vœu à former : c'était de pouvoir développer ses idées philosophiques sur un théâtre, nous ne dirons pas moins restreint, mais moins spécial que ne l'était sa chaire du Muséum (3). Ce vœu fut bientôt accompli. En 1808 un décret impérial créait la Faculté des sciences de Paris. En 1809 E. Geoffroy Saint-Hilaire y était nommé professeur de *zoologie* et d'*anatomie comparée*, en récompense de sa généreuse conduite en Portugal. Cette fois encore, par un sentiment de délicatesse qui ne doit plus nous étonner, il ne voulut occuper sa nouvelle chaire qu'après l'avoir offerte à Lamarck, son *ancien* et son collègue au Muséum. Pauvre, mais fier, Lamarck refusa en serrant cordialement la main à son généreux ami. Une fois installé dans ses nouvelles fonctions, libre de donner à son programme toute l'extension dont il était susceptible, le professeur de la Faculté put aborder les questions les plus neuves et les plus élevées de la science, et se livrer sans contrainte aux spéculations ingénieuses, aux tendances éminemment synthétiques de son génie tout à la fois si fécond et si original. En même temps il revoyait ses collections d'Egypte et de Portugal, et livrait à la publicité une série de monographies non moins importantes que leurs aînées et empreintes du même esprit. Années de calme et de bonheur qui

(1) Expressions de Verdier lui-même, dans sa relation des services rendus au Portugal par Geoffroy Saint-Hilaire.

(1) En le félicitant de sa nomination, Cuvier s'exprimait ainsi : « Je suis d'autant plus heureux que je me reprochais « d'occuper une place qui vous était due. » — « Il m'étonna « beaucoup, disait E. Geoffroy Saint-Hilaire en racontant ce « fait qu'il se plaisait à rappeler, il m'étonna beaucoup, car je » n'avais jamais pensé que je pusse arriver avant lui. » Voir l'*Eloge historique d'Etienne Geoffroy Saint-Hilaire*, par M. Flourens, secrétaire perpétuel de l'Academie des sciences, etc.

(2) Il avait épousé la fille de M. Brière de Mondétour, receveur général des économats sous Louis XVI.

(3) Il y était chargé du cours d'histoire naturelle des *Mammifères* et des *Oiseaux*.

s'écoulaient entre les joies de l'étude et celles de la famille, et qui semblaient loin de présager les luttes ardentes dont son cœur affectueux devait avoir bientôt à souffrir si cruellement. Mais il l'a dit lui-même : « *la couronne du novateur a toujours* « *été comme celle du Christ, une couronne d'épines.* » Triste pressentiment que les événements ne tardèrent pas à justifier, même au delà de toutes ses prévisions. A ces années, si douces pour lui, si fructueuses pour la science, succédèrent les années désastreuses de 1814 et 1815. Fidèle au malheur comme il l'était à l'amitié, dévoué à son pays plus encore qu'à la science, il accepta le dangereux honneur que lui offrirent les électeurs d'Etampes, et, comme l'on pouvait s'y attendre, toujours il vota selon sa conscience. Puis, lorsque les derniers coups de canon de Waterloo eurent annoncé la chute de l'empereur et le deuil de la patrie, veuve de ses nobles défenseurs, il rentra dans le sanctuaire de la science, reprit ses livres, « *ces consolateurs muets qui ont des baumes pour* « *toutes les blessures* (Lamartine), » et ne les quitta plus (1). L'année 1818 vit paraître la *Philosophie anatomique*, ce code de lois d'abord si mal comprises et maintenant adoptées, ou peu s'en faut, par tout le monde savant. Nous aimerions à donner ici une idée complète de cet ouvrage si remarquable : nous voudrions pouvoir apprécier l'influence qu'il a exercée et qu'il exerce encore tous les jours, non-seulement sur les progrès des sciences naturelles, mais encore sur ceux des sciences physiques et médicales. Qu'il nous suffise, pour le moment, de citer le jugement qu'ont déjà porté sur ce beau livre deux des zoologistes les plus éminents de notre époque, G. Cuvier et M. Flourens. Voici comment ce dernier s'exprimait en 1819 : « C'est au milieu de cette hésitation même « qu'a paru la *Philosophie anatomique*, ouvrage « étonnant et destiné à faire partager désormais « à l'*anatomie comparée* le titre si honorable pour « nous de science française, que la chimie reçut « du génie de Lavoisier, que Bernard de Jussieu « mérita peut-être à la botanique, et que Cuvier a « depuis longtemps conquis à la zoologie. » Ecoutons maintenant Cuvier traçant de sa main ferme et vigoureuse le tableau des progrès accomplis par Geoffroy Saint-Hilaire, progrès dont il pouvait aussi revendiquer sa part : « L'anatomie compa- « rative rendue à sa dignité par l'esprit philoso- « phique; un grand mouvement imprimé à la « science; les rapports les plus délicats saisis; « une extrême hardiesse dans les conceptions, « justifiée par des découvertes imprévues et en « quelque sorte merveilleuses; le crâne des ani- « maux vertébrés *incontestablement* ramené à une « structure uniforme, et ses variations à des lois : »

(1) « A chacun sa position, à moi la culture des sciences, » avait-il répondu à Napoléon, premier consul, lui offrant une préfecture. Telle fut aussi la réponse qu'il fit aux électeurs d'Etampes, qui, sous la restauration, lui offrirent de nouveau l'honneur de les représenter.

Voilà ce que disait Cuvier au commencement de 1821. Ajoutons, pour être vrai, que quelques années plus tard G. Cuvier jugeait bien différemment les travaux philosophiques de son rival de gloire. « Ceux qui ont voulu, disait-il, retrouver « dans les os de l'opercule les quatre osselets de « l'oreille de l'homme, subitement et prodigieu- « sement développés, n'ont conçu une pareille « idée que d'après le système très-hasardé que les « pièces osseuses doivent se retrouver en même « nombre dans toutes les têtes, et en effet ils ne « peuvent alléguer aucune autre raison en leur « faveur : ni la forme, ni les rapports, ni les fonc- « tions de ces os, ni les muscles qui s'y attachent, « ni les nerfs qui s'y rendent, ne peuvent se prê- « ter à la comparaison. Or, cette identité du nom- « bre des pièces souffre tant d'exceptions, qu'elle « ne peut, en bonne logique, servir à elle seule « de preuve à une autre proposition, elle-même « tout aussi douteuse (1). » Nous nous contentons de signaler cette contradiction flagrante : d'autres chercheront peut-être à en découvrir les motifs. C'était beaucoup d'avoir ramené à la loi de l'*unité de composition* tous les animaux vertébrés : mais cet important résultat, aujourd'hui, nous croyons, définitivement acquis à la science, ne suffisait pas à l'activité d'esprit, nous allions dire à l'audacieuse témérité de Geoffroy Saint-Hilaire. Après le succès de sa première tentative, il en espère, il en veut un plus brillant encore. Appuyé sur les beaux travaux de Savigny et d'Audouin et sur ses propres recherches, il entreprend de démontrer que les articulés sont réductibles à un même type parfaitement comparable à celui des vertébrés; seulement, *ils vivent au dedans de leurs vertèbres*, et ils ont, par rapport au sol, *une attitude inverse* de celle des animaux supérieurs (2). Il va plus loin encore, et c'est vraiment là le triomphe de sa doctrine, il pose en principe que les monstres ne sont pas des *jeux de la nature, un échantillon de ces lois du hasard qui, selon les athées, doivent avoir enfanté l'univers* (Châteaubriand); puis il prouve que leur organisation est soumise à des règles aussi précises, aussi rigoureuses que celles qui régissent les êtres réputés les plus réguliers, et il établit parmi eux des groupes aussi naturels que les familles désignées sous ce nom par Bernard de Jussieu. Enfin, au bout de sept ans de travaux (1820-1827) en grande partie consacrés à la tératologie, il ose s'écrier : « *l'ordre est dans le désordre ; il* « *n'y a pas de monstres, et la nature est une.* » Après avoir créé la *philosophie anatomique* et la *térato-*

(1) G. Cuvier, *Histoire naturelle des poissons*, t. 1er, p. 462, Paris, 1828.

(2) Les savantes recherches de Savigny sur la *bouche des insectes*; les travaux d'Audouin sur le *thorax* de ces mêmes animaux; ceux de M. Milne-Edwards sur le squelette entier des *crustacés*, les vues ingénieuses de Dugès sur la *conformité organique*; les observations d'Hérold sur le *développement des araignées*; les nôtres sur l'*embryogénie de la Caridina Desmarestii*, enfin les curieuses expériences de Newport sur le *système nerveux des insectes en général*, ont mis hors de doute la théorie de l'*unité de composition* et le renversement des animaux articulés.

logie, ces deux sciences qui, avant lui, n'avaient pas même de nom, Geoffroy Saint-Hilaire reprend, en 1828, ces travaux de zoologie descriptive, qui avaient occupé déjà plus de vingt-cinq années de sa laborieuse existence : matériaux précieux mis en œuvre aussitôt que taillés, assises solides du monument philosophique qu'il a construit. Nous arrivons à ce fameux débat qui éclata en 1830 au sein de l'Institut, véritable lutte entre deux géants, qui eut pour t moin l'Europe entière attentive, et pour historien un grand poëte, qui fut aussi un grand anatomiste (Goethe). D'un côté, Cuvier recommandant l'observation exclusive, n'attribuant de valeur qu'aux faits, proclamant la suprême autorité de l'analyse et se méfiant de la synthèse, finaliste exagéré et, par cela même, partisan de l'*invariabilité absolue des espèces;* ne s'attachant qu'à trouver des différences, voyant dans les classifications l'*idéal auquel l'histoire naturelle doit tendre*, et dans cet idéal une fois réalisé, la science elle-même tout entière; Cuvier enfin n'admettant d'autres lois que des *lois de coexistence* ou d'*harmonie* dans les organes. D'un autre côté, Geoffroy Saint-Hilaire, partisan de l'observation raisonnée et synthétique, usant de toutes les puissances intellectuelles que la nature a mises en nous et dont elle l'avait si richement doté; Geoffroy Saint-Hilaire ne donnant aux classifications qu'une valeur secondaire et souvent même arbitraire, proclamant la *variabilité limitée des espèces* sous l'influence des milieux ambiants, répondant à l'axiome des finalistes : *telle est la fonction, tel sera l'organe*, par cet axiome tout opposé : *tel est l'organe, telle sera la fonction;* admettant des harmonies acquises et non originelles, contingentes et non nécessaires, créant enfin ces grandes et belles *lois d'unité* et d'*analogie* qui constituent le fond de sa doctrine et en établissent à nos yeux l'incontestable supériorité. Tels étaient les deux hommes (1) que 1830 devait mettre en présence dans le champ clos de la première académie du monde. L'un paraît devant la docte assemblée avec son regard fascinateur, sa raison lumineuse et froide, avec l'immense prestige de son talent d'exposition, entouré, compris, admiré de ses nombreux disciples. De son propre aveu, moins habile, mais plus enthousiaste, l'autre se présente dans la lice comme ces preux chevaliers tout bardés de fer, ayant foi en leur Dieu et leur dame, tout prêts à mourir pour les défendre, mais dont la main, peu exercée à manier la lance ou le glaive, trahissait parfois leurs convictions et leur courage. Qu'importe après tout? La vérité combat pour lui, les sympathies de ceux qui l'aiment assureront son triomphe, et un grand poëte (Gœthe), se chargera de chanter la victoire (2). Tel fut en effet le résultat final de la lutte mémorable engagée devant l'Académie le 22 février 1830. L'admirable instinct du public comprit dès lors, et pour la première fois peut-être, tout ce qu'il y avait d'avenir dans la doctrine de Geoffroy Saint-Hilaire; il comprit, selon l'expression d'un illustre chimiste (M. Dumas), « que l'esprit humain allait « faire un grand pas, » et Gœthe lui-même déclara que « la question était européenne, et que « les débats dont elle avait été l'objet étaient « tels que l'histoire des sciences n'en présentera « jamais peut-être un second exemple. » Ainsi s'explique la sensation profonde que produisit cette révolution scientifique, sensation qui durait encore à la veille de cette autre révolution qui devait renverser une dynastie et changer les institutions de la France. Cependant, retiré dans son cabinet et renonçant, disait-il, *à une nouvelle plaidoirie*, Geoffroy Saint-Hilaire rédigeait ses *Principes de philosophie zoologique*. Cette œuvre eut l'insigne honneur d'être analysée et commentée par Gœthe, presque à son lit de mort. Comme on le pense bien, elle n'eut pas l'approbation de Cuvier. Mais, malgré ces dissentiments, malgré cette animosité presque inévitable dans un débat où deux doctrines opposées sont en présence, les deux adversaires conservèrent l'un pour l'autre, non pas cette amitié que Montaigne a si bien définie et qu'il était si digne de sentir, mais du moins cette affection sérieuse et solide, fondée sur l'estime et les vieux souvenirs (1). On en jugera par ce qui suit : au moment même où Geoffroy Saint-Hilaire, triomphant aux yeux de l'Europe savante, pouvait enfin goûter les plus vives satisfactions de l'esprit, son cœur de père était déchiré par une de ces douleurs qui tuent, mais qu'on ne peut dépeindre : il perdit une fille de vingt ans! Cuvier, qui, deux ans auparavant, avait eu l'âme brisée par un semblable coup, Cuvier accourt auprès de son ancien ami; il le console, il fait mieux encore,

(1) Expression empruntée à M. Michelet, qui ajoute : « Plus « que deux hommes, deux méthodes. » Voy. l'*Oiseau*, p. 38.

(2) L'extrait suivant des *Gespræche mit Gœthe in den letzten Jahren seines Lebens*, par Eckermann (Magdebourg, 1848), suffira pour donner une idée de l'impression que produisit sur Gœthe la discussion entre Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire. Nous traduisons. « Eh bien! s'écria Gœthe en venant à ma « rencontre, que pensez-vous de ce grand événement! Le volcan « a fait irruption : tout est en flammes, et désormais il ne s'a- « git plus d'un débat à huis clos! — C'est une terrible histoire, « répondis-je. Mais dans les circonstances que nous savons et « avec un tel ministère, pouvait-on ne pas s'attendre à ce que « tout cela finirait par l'expulsion de la famille royale! — Il « paraît que nous ne nous entendons pas, mon bon, répliqua « Gœthe. Je ne parle pas de ces gens-là, il s'agit pour moi de « toute autre chose; je parle du débat entre Cuvier et Geoffroy « Saint-Hilaire, débat si important pour la science, qui vient « d'éclater en pleine Académie. Cette réponse de Gœthe était « pour moi tellement inattendue que je ne sus plus que dire, et « que pendant quelques minutes je sentis une suspension com- « plète dans ma pensée. La chose est d'une très-haute impor- « tance, continua Gœthe, et vous ne sauriez vous faire une idée « de ce que j'éprouvai à cette nouvelle de la séance du 19 juillet. « Nous avons pour toujours en Geoffroy Saint-Hilaire un allié « puissant. Mais je vois en même temps par là quel vif intérêt « le public scientifique de la France a dû prendre à cet événe- « ment, puisque, malgré d'effrayantes irritations politiques, à « la séance du 19 juillet la salle était entièrement remplie. « Mais ce qu'il y a de mieux, c'est que la manière synthétique « d'envisager la nature, introduite en France par Geoffroy, ne « peut plus maintenant rétrograder. »

(1) « La lutte qui s'engagea en 1830, a dit E. Geoffroy lui- « même, m'affligea profondément. Aussitôt que je l'ai pu, sans « paraître abandonner le débat, je la fis cesser. » (*Comptes rendus de l'Institut*, t. 4, p, 540, 1837.)

car il pleure avec lui. Confondues en un pareil moment, ces larmes-là ne devaient-elles pas être bien moins amères? ne devaient-elles même pas avoir quelque douceur? Mais le canon de juillet se fait entendre, le trône s'écroule; un roi part pour l'exil, la révolution triomphe. Geoffroy Saint-Hilaire la salue comme « le rétablissement de notre « indépendance au dehors et de l'action jusque-là « interrompue de nos libertés nationales (1). » Mais plus il lui est sympathique, plus il la veut généreuse et pure de tout excès. Aussi, dès que la vie de l'archevêque de Paris est menacée par le peuple en colère, E. Geoffroy oublie les misérables arguties et les accusations passionnées dont sa doctrine avait été l'objet de la part de quelques théologiens se disant philosophes; et, n'écoutant que le *fanatisme de l'humanité* (2) qui brûlait dans son âme, il donne dans sa propre demeure un asile au prélat proscrit et le sauve, comme il avait sauvé Haüy, Daubenton et l'archevêque d'Évora (3). Malgré tant d'émotions diverses, tant de distractions forcées, Geoffroy Saint-Hilaire avait conservé le calme d'esprit nécessaire pour se livrer à ses travaux de prédilection. Le 4 et le 11 octobre 1830, il communique à l'Académie des sciences deux mémoires importants sur deux grands *sauriens* fossiles, dont il a lui-même recueilli les restes en Normandie, et à cette occasion il soulève de nouveau la question de la variabilité des êtres et de leur apparition successive à la surface du globe. C'était jeter le gant à Cuvier, celui-ci le ramassa. Mais cette fois ce ne fut pas au sein de l'Institut, c'est au collége de France que l'illustre champion de la fixité absolue des espèces réfuta, toujours avec le même talent, mais, hélas! aussi toujours avec la même passion, les idées hardies de son antagoniste. Le 8 mai 1832, Cuvier fit *de l'unité de composition* le sujet d'une de ses leçons les plus brillantes et l'objet d'une de ses attaques les plus vives. Cinq jours après il n'était plus, et Geoffroy Saint-Hilaire, incliné sur sa tombe, le proclamait *le maître à tous*, en lui adressant un suprême et affectueux adieu, et, le premier, proposait de lui élever une statue. Après la mort de Cuvier, mu par un sentiment de délicatesse dont il avait déjà si souvent donné des preuves, il abandonna ses travaux d'anatomie philosophique et de paléontologie, et ne s'occupa plus que d'études relatives à la physiologie et à l'anatomie comparées. C'est alors qu'il fit paraître ses recherches sur la reproduction et la lactation des *cétacés*, des *monotrèmes* et des *marsupiaux;* puis il publia les *Études progressives d'un naturaliste* (1835), et là, confondant ce qu'il appelait *les deux espèces de physique*, c'est-à-dire la physique générale et la physiologie, il formula cette pensée qui l'avait occupé dans sa jeunesse, tourmenté dans son âge mûr, et qui lui apparaissait dans sa vieillesse, comme une de ces vérités lumineuses qui se dévoilent enfin à celui qui les cherche en y songeant toujours. Newton de la physiologie ou plutôt de la nature entière, il voulut soumettre à une loi universelle non-seulement l'organisation des êtres vivants, mais la matière en général. Cette loi, dont il était fier, il la nomma : *loi d'attraction de soi pour soi*, ou *loi de l'affinité des éléments similaires*. Malheureusement pour le repos de sa vieillesse, cette idée demeura incomprise, ainsi que tant d'autres qui depuis se sont fait jour et ont illuminé la science d'un vif et durable éclat. On lui reprochait surtout d'être *poëte*, comme si ce nom de poëte n'était pas « le « plus beau des noms de l'homme dans la région « des âmes (1); » comme si, en étudiant les merveilles de la création et se reportant sans cesse vers son auteur, le naturaliste devait fermer son âme à toute émotion, c'est-à-dire à toute poésie; comme si Tacite, Buffon, Keppler, Arago, Cuvier lui-même, n'étaient pas, eux aussi, de grands et vrais poëtes. Ce n'est pas tout encore : des disciples de Cuvier, égarés par un zèle inintelligent, osèrent attaquer les anciens travaux de Geoffroy. On alla même jusqu'à prétendre qu'à l'auteur du *Règne animal* seul devait être attribué « l'honneur « d'avoir introduit dans la science le principe de « l'*unité de plan*, de l'avoir établi sur des bases « solides, et de plus sagement limité. » Enfin, non content d'abaisser la valeur de ses travaux, on eut le triste courage, disons le mot, la lâcheté d'accuser ses intentions envers la mémoire de Cuvier. Tant que ses adversaires ou ses ennemis n'avaient attaqué que ses travaux, il avait gardé un digne et dédaigneux silence; quand il entendit accuser son cœur, il protesta avec cette énergie que donne une conscience honnête et pure. Mais ce fut là son dernier effort; il retomba brisé. « C'est à la postérité, dit-il alors, si elle « daigne s'occuper des luttes de cet âge, à faire « leur part à mes adversaires et à moi; j'ai le corps « inclinant vers la tombe; je n'attendrai pas long- « temps (2). » Il n'attendit pas longtemps, en effet; mais, avant de quitter la terre, il lui fallut boire jusqu'à la lie le calice d'amertume. La direction de cette ménagerie qu'il avait créée, puis agrandie et illustrée, lui fut enlevée brusquement. Celui qui en devenait le directeur avait été choisi par lui pour l'aider dans sa tâche; c'était le frère de G. Cuvier. Mais Frédéric Cuvier ne jouit pas longtemps de cette faveur, qui devait être plus qu'inespérée pour lui; six mois après, la mort vint la lui ravir, et l'administration du Muséum s'empressa de rendre à Geoffroy Saint-

(1) Expressions de E. Geoffroy Saint-Hilaire.
(2) Expression de M. Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie de medecine.
(3) *Passez-moi encore celui-là*, disait-il avec une simplicité toute pleine de cœur à son ami M. Serres, qui lui-même avait en vain essayé de sauver M. de Quélen : *passez-le-moi*, *vous savez que je suis coutumier du fait.*

(1) Lamartine, *Cours familier de littérature*, 4e entretien, p. 265.
(2) *Comptes rendus de l'Institut*, t. 5, p. 366, 1837.

Hilaire le poste qu'il avait si dignement occupé de 1794 à 1828. Il apprit cette nouvelle au retour d'un voyage en Allemagne, qu'il avait entrepris dans un but de santé, mais qui fut réellement pour lui une ovation continuelle. La patrie de Gœthe, tout en pleurant un de ses enfants les plus illustres, aimait à retrouver dans notre grand anatomiste le génie de son grand poëte. Mais, comme si le génie lui-même devait s'expier ici-bas, comme si la Providence voulait nous rappeler sans cesse que toute royauté dépend d'elle, Geoffroy Saint-Hilaire s'aperçut un jour qu'il ne pouvait plus lire. Selon la prédiction qu'il en avait faite lui-même dans sa jeunesse, il était devenu aveugle. Cette cécité, triste fruit de longues fatigues et d'un travail excessif, ne l'empêchait pourtant pas absolument d'écrire. La piété d'un fils a recueilli ces lignes tracées d'une main incertaine et défaillante. En voici quelques-unes, où se peignent l'âme et les espérances du grand naturaliste. « Que ne doit-on pas faire et entre-« prendre pour conquérir un principe à la pensée « publique? C'est prendre à Dieu et sur Dieu..... « O mes chers disciples! la zoologie générale est « aperçue par mes yeux qui ne voient plus. O « chers disciples! que de bonheur vous apportez « à votre vieux prédécesseur! » Cependant ses forces s'affaiblissaient de jour en jour; l'illusion n'était plus possible; il le comprit et se résigna. Quelque temps auparavant, il avait offert sa démission au ministre, dans une lettre où respire un vrai parfum de noblesse antique. La voici : « Sous des régimes bien divers, parfois au milieu « de circonstances difficiles, j'ai occupé, durant « quarante-huit années, la position que je quitte « aujourd'hui. Depuis 1833, époque de la mort du « vénérable Desfontaines, je suis le doyen des « professeurs du Muséum, et le seul qui ait fait « partie de l'organisation primitive de l'établisse-« ment. Vous verrez, monsieur le ministre, dans « le parti que je prends, une preuve nouvelle, et « ce n'est pas la moindre, de mon dévouement à « l'établissement que j'ai si longtemps administré. « Je ne saurais quitter sans un sentiment pénible « une position que j'occupe depuis près d'un « demi-siècle, et que j'ai préférée, à mon retour « d'Égypte, et plus tard encore, à des offres bril-« lantes, plus propres à satisfaire mon ambition « que mon amour pour la science. Aujourd'hui, « mes soixante-neuf ans, mes yeux cataractés et « les fatigues de mes longues recherches me « font sentir que je dois réserver pour quelques « travaux particuliers ce qui me reste de force. » Instruit de ce qui se passait, M. Dumas, depuis peu doyen de la faculté des sciences de Paris, vint supplier Geoffroy Saint-Hilaire de conserver à cet établissement le prestige de sa gloire et de son nom. Touché de cette démarche, qui honorait le jeune doyen et le vieux professeur, celui-ci consentit à garder sa chaire de la faculté, mais il quitta (1841) celle du Muséum, où quarante-sept ans auparavant il avait inauguré l'enseignement de la zoologie. Dès lors il ne songea plus qu'à mourir comme il avait vécu. Résigné dans ses souffrances, entouré des soins les plus doux et les plus dévoués de la part de sa famille, de ses amis (1) et de ses disciples, qui se disputaient à l'envi l'honneur de veiller à son chevet; heureux de tant d'affections si vraies et si touchantes, il consola les siens, qu'il aimait tant et dont il était si tendrement aimé, et le 19 juin 1844, à l'âge de 72 ans et deux mois, calme et rempli d'espérance, il rendit son âme à celui qui l'avait envoyé sur la terre pour en faire l'ornement et l'orgueil. Mais, on l'a dit avec raison, le génie ne meurt jamais, il se survit par ses œuvres. Or, Geoffroy Saint-Hilaire eut le rare bonheur de laisser après lui non-seulement des œuvres immortelles, mais encore un fils qui porte dignement un nom illustre et en continue la gloire; une fille qui a hérité du cœur de son père, enfin des disciples pleins de vénération pour sa mémoire, d'admiration pour son génie, de zèle pour la propagation de ses doctrines. La mort de Geoffroy Saint-Hilaire fut un vrai deuil public. Plus de deux mille personnes l'accompagnèrent à sa dernière demeure. Des discours ou plutôt de touchants adieux furent prononcés sur sa tombe par MM. Duméril, Pariset, Serres, Chevreul, Dumas, Villemain, Edgar Quinet. Enfin, le vénérable Lakanal, alors plus qu'octogénaire, vint rappeler d'une voix émue que, presque à pareil jour, à cinquante ans de date, Geoffroy Saint-Hilaire, nommé sur sa proposition professeur au Muséum, inaugurait en France l'enseignement de la zoologie, que son jeune protégé devait tant illustrer. Dans toutes les bouches, écrivait quelque temps après, à l'auteur de cet article, le fils du si regrettable défunt, « dans « toutes les bouches on entendait l'éloge de « l'homme en même temps que celui du savant. « Il devait en être ainsi aux obsèques de celui « que j'ai entendu dire si souvent qu'il y a quel-« que chose de bien supérieur à l'illustration « scientifique, les sympathies qui s'adressent à « l'homme de bien. » Tel fut E. Geoffroy Saint-Hilaire, un vrai caractère antique. Désintéressement porté jusqu'à l'oubli de soi-même; saint amour des hommes et de l'humanité; fidélité, constance dans ses affections; dévouement sans bornes à l'amitié; bienveillance toute paternelle pour la jeunesse; modestie exempte d'affectation; courage civique et loyauté à toute épreuve; calme stoïque en face du péril; cœur simple et bon, ouvert à toutes les joies de la famille et de la nature; imagination riche et mobile; esprit fécond et hardi; passion de connaître; génie puissant et synthétique; nature ardente et infatigable

(1) Au nombre de ses amis si dévoués, nous aimons à citer surtout M. Serres de l'Institut, M. le docteur Pucheran, neveu de ce célèbre professeur et auteur d'une excellente analyse des travaux d'E. Geoffroy Saint-Hilaire; enfin M. le docteur Auzias-Turenne, qu'il se plaisait à appeler son *fidèle*.

au travail ; *art d'observer en grand* : il eut tous les dons et toutes les vertus en partage. « Sa vie, « a dit sur sa tombe un spirituel écrivain, sa vie « est toute formée de bonnes actions. » Nous pensons, avec M. Pariset, « que reproduire le récit de « ces bonnes actions, c'est les multiplier elles- « mêmes ; c'est en semer les germes dans les « âmes ; c'est en préparer pour l'avenir. » — Notre tâche ne se termine pas avec le récit de la noble vie que nous venons de retracer. Il nous reste à faire connaître, autant que nous le pouvons dans le cadre d'un article biographique, les travaux dont nous avons pu seulement jusqu'à présent indiquer les résultats principaux ; il faut les rapporter aux époques de la vie de Geoffroy Saint-Hilaire où ils se sont produits. Nous commencerons, comme lui-même a fait, par la zoologie. Son premier travail est en effet zoologique ; c'est un mémoire lu à la Société d'histoire naturelle, le 1er décembre 1794, et publié en janvier 1795, dans la *Décade philosophique*. Il avait pour objet la détermination des rapports de l'*aye-aye*, animal singulier de Madagascar qui, par ses caractères, se rapproche tout à la fois des rongeurs et des quadrumanes. Un second mémoire, qui fut composé avec la collaboration de G. Cuvier, avait pour titre : *Mémoire sur une nouvelle division des mammifères et sur les principes qui doivent servir de base dans cette sorte de travail* (1795). Marqué au coin du génie, ce mémoire restera dans la science comme un de ses plus beaux monuments, comme l'exposé le plus logique et le plus lucide des principes qui doivent guider le naturaliste dans l'application de la méthode naturelle à la taxonomie. La même année (1795) E. Geoffroy Saint-Hilaire et Cuvier publièrent en commun leur *Mémoire sur les rapports naturels du tarsier*, genre alors très-mal connu, auquel ils assignèrent sa place définitive à côté des *makis*. Puis ils s'occupèrent ensemble des caractères qui peuvent servir à diviser les singes, sujet important que Geoffroy reprit seul en 1812, et qu'il sut traiter avec cette supériorité de vues que Cuvier lui-même n'a jamais dépassée. Personne n'ignore que, avec ce coup d'œil pénétrant du génie, qui souvent découvre une loi là où le vulgaire ne voit pas même un fait, Buffon avait divisé les *singes* en deux catégories, les *singes de l'ancien continent* et ceux du nouveau monde. Pour établir ces deux grandes divisions, Buffon avait fondé sa caractéristique sur le nombre des dents, sur la présence ou l'absence d'abajoues, de callosités aux fesses, sur la faculté préhensile ou non préhensile de la queue, enfin sur la position latérale ou inférieure des narines. La considération de l'angle facial fournit à E. Geoffroy Saint-Hilaire et à Cuvier un moyen précieux de perfectionnement taxonomique. Ils fixèrent, on peut dire d'une manière à peu près irrévocable, la disposition des types de l'ancien continent. Quant aux singes américains, tout le monde sait maintenant qu'en partant des données fournies par son illustre père, M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire a prouvé qu'ils offrent des formes et des types analogues à deux de leurs congénères d'Asie et d'Afrique, et qu'ils peuvent être disposés sur une ligne exactement parallèle à celle de ces derniers. De sorte que, suivant la juste remarque de M. le docteur Pucheran, « on peut dire hardiment et avec fierté que « la voie du progrès et des découvertes dans cette « longue suite de recherches et de vues relatives à « la zooclassie des singes, et toutes si pleines de « vérité, a toujours été ouverte et déterminée par « l'initiative de savants appartenant à notre nation ; « Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire ayant continué la « tradition des idées françaises inaugurées par Bris- « son et par Buffon (1). » On conçoit qu'il nous est impossible de citer et encore moins d'analyser tous les travaux zoologiques d'E. Geoffroy Saint-Hilaire (2). Aussi nous bornerons-nous à dire que non-seulement il a classé les quadrumanes mieux qu'on ne l'avait fait avant lui, mais encore qu'il a établi parmi eux un grand nombre d'espèces et plusieurs genres nouveaux. Tels sont surtout les genres *atèle* et *galago*. Il a distribué les *chéiroptères* en familles naturelles, et on lui doit l'établissement des genres *molosse*, *rhinolophe*, *mégaderme*, *nyctère*, etc. Il a enrichi la science d'une foule de faits curieux relatifs à l'histoire naturelle et à l'anatomie des *marsupiaux* qu'il a le premier divisés en genres naturels ; il a créé l'ordre des *monotrêmes*, établi la différence générique des *fourmiliers* de l'ancien et du nouveau monde ; distingué, dans un travail fait en commun avec Cuvier, les trois espèces d'*éléphants*, dont deux vivantes et une fossile, etc. En étudiant les prolongements frontaux des *ruminants*, il a fourni à la classification actuelle de ces animaux une de ses bases les plus solides. Enfin, il a puissamment contribué à détruire l'idée erronée qu'on s'était faite des prolongements frontaux de la girafe. En effet, l'auteur de l'*Onomasticon zoïcon* (Gualterus Charleton), imprimé à Londres en 1668, niait l'existence de ces prolongements. Buffon, après avoir avoué son ignorance sur la nature de ces cornes, finit par les comparer à celles des bœufs. C'était aussi ; à peu de chose près, l'opinion de Levaillant. Geoffroy déclare, au contraire, que ce sont des cornes épiphysaires, analogues au bois des cerfs et autres ruminants branchus. Nos propres recherches sur ce sujet nous ont permis de constater la justesse des idées du maître, idées dont il faut toutefois rapporter le mérite à Pander et d'Alton, qui, les premiers, les ont émises dans leur beau travail intitulé *Die Skelete der Wiederkäuer, abgebildet und verglichen von* Dr Chr. Pander und Dr E. d'Alton. (Pl. 1 et 2., Bonn, 1823, in-folio.) — L'histoire naturelle et la classification des

(1) Voyez *Analyse des travaux de Geoffroy Saint-Hilaire*, par le docteur Pucheran (extrait de la *Revue indépendante*, août et septembre 1845, p. 8).

(2) On trouvera l'indication complète des travaux d'Étienne-Geoffroy Saint-Hilaire dans l'ouvrage de son fils déjà cité, *Vie, travaux*, etc.

oiseaux, des reptiles et des poissons doivent aussi d'importantes acquisitions aux recherches d'E. Geoffroy Saint-Hilaire. Nous citerons d'abord son célèbre mémoire sur les *poissons électriques*, également remarquable par les observations qu'il renferme et par les vues qu'il professe. Composé au milieu des horreurs d'un siége, il est assurément un des plus importants qui soient sortis de la plume de Geoffroy Saint-Hilaire. On y trouve, en effet, décrit très-exactement et pour la première fois, le singulier appareil au moyen duquel le *malaptérure du Nil* étourdit ou foudroie ses victimes. A ces observations si précieuses au point de vue de l'anatomie, joignez la comparaison de l'appareil électrique du *malaptérure* avec celui de la *torpille* et du *gymnote;* les résultats, également comparatifs, obtenus dans les expériences qui avaient si fort absorbé leur auteur; l'idée très-hardie, trop hardie peut-être, de la non-spécialité d'action des nerfs, nettement exprimée à cette occasion; enfin, et par-dessus tout, l'*unité de composition organique* opiniâtrément poursuivie, même au sujet des organes électriques; et l'on conçoit facilement l'accueil flatteur et empressé que les zootomistes et les physiciens firent à cette belle étude. Les zoologistes n'ont pas moins bien accueilli les beaux mémoires d'E. Geoffroy Saint-Hilaire sur les *crocodiles*, sur les *hétérobranches*, ces singuliers poissons auxquels leurs branchies surnuméraires permettent de quitter le Nil et de s'avancer en rampant dans le limon des canaux qui aboutissent au fleuve. Nous ne parlerons pas ici de cette foule d'espèces égyptiennes encore inédites qui, grâce à Geoffroy Saint-Hilaire, constituent maintenant une des richesses les plus précieuses peut-être, mais sans contredit les plus glorieuses de notre Muséum; mais comment ne pas signaler encore le *polyptère bichir*, ce poisson paradoxal comme l'*ornithorhynque*, en ce qu'il rappelle tout à la fois les *serpents* par sa forme allongée et la nature de ses écailles, les *phoques* par ses nageoires antérieures, enfin les *cétacés* souffleurs par les ouvertures crâniennes d'où s'échappe l'eau portée sur les branchies? Dans un autre genre, on ne peut attacher un moindre intérêt aux *Observations sur les habitudes des crocodiles*, au *Mémoire sur le trochilus et les bdella d'Hérodote, leur guerre et la part qu'y prend le crocodile*, et aux recherches historiques sur les animaux connus des anciens, et notamment *sur les animaux du Nil, considérés dans leurs rapports avec la théogonie des anciens Égyptiens.* Hérodote avait dit qu'il existe sur les bords du Nil un petit oiseau appelé *trochilos*, qui s'introduit impunément dans la gueule du crocodile, et le débarrasse des insectes qui la remplissent. Témoin de ce fait, si souvent traité de fable par les zoologistes et les commentateurs, Geoffroy Saint-Hilaire non-seulement le confirme par son précieux témoignage, mais encore il parvient à déterminer cet oiseau, entièrement fabuleux, selon les uns, armé d'épines imaginaires par d'autres, et il nous apprend que cet ami du crocodile n'est rien autre chose qu'un petit échassier du genre *pluvier*, déjà désigné par Hasselquist sous le nom de *charadrius ægyptius*. Un oiseau d'une autre espèce, le todier, rend à St-Domingue un service analogue au *crocodilus acutus*, en le débarrassant des maringouins qui le tourmentent. C'est aussi en comparant la nature avec les textes et les monuments de l'antiquité que Geoffroy Saint-Hilaire put se convaincre de l'identité du *chenalopex*, ce symbole sacré de la piété filiale chez les Égyptiens, avec la bernache armée, espèce d'oie très-élégante, aujourd'hui presque naturalisée sous le ciel de Paris. Enfin, nous savons maintenant, grâce à Geoffroy Saint-Hilaire, que le *lépidote* de Strabon et d'Athénée est le binny actuel des Arabes, et que l'*oxyrhynque*, cet autre poisson sacré qui avait eu l'insigne honneur de donner son nom à une ville et à un nome de l'*Heptanomide*, est le *mormyre* des ichthyologistes. Parmi les autres mémoires zoologiques de Geoffroy Saint-Hilaire sur les vertébrés ovipares, nous citerons encore : *De la place à occuper par les* OISEAUX *dans les classifications zoologiques;* l'établissement des genres *cephaloptерus*, *gymnoderus*, *gymnocephalus*, et *microdactylus;* le mémoire sur les *tortues molles* ou *trionix* (1802); les *Observations sur l'affection mutuelle de quelques animaux, et particulièrement sur les services rendus au requin par le pilote;* celles qui ont pour objet le *sac branchial de la baudroie*, et *sur les parties de son organisation que la baudroie emploie comme instrument de pêche.* Est-il besoin de dire que dans tous ces travaux on reconnaît la main du maître, et qu'on y trouve, au milieu d'une foule d'observations intéressantes, de larges vues d'ensemble qui dominent et fécondent les détails? Tous ces travaux sont de la jeunesse de Geoffroy Saint-Hilaire; mais on y voit déjà partout le naturaliste qui devait soutenir si énergiquement, dans ses discussions contre Cuvier, « qu'*observer, décrire* et « *classer* » ne constitue pas toute la science, que ce n'en est même pas la partie la plus essentielle; qu'il ne faut pas se borner à enregistrer les faits, mais songer toujours à les interpréter, ou, comme il a dit lui-même, et pour reproduire ses propres expressions : « *Non, nos plus nobles facultés, le* « *jugement et la sagacité comparative*, ne doivent « point être bannis de la science; *après l'établis-* « *sement des faits, il faut bien qu'adviennent leurs* « *conséquences scientifiques*, tout comme après la « taille des pierres, il faut bien qu'arrive leur mise « en œuvre. Ces faits, dit-il ailleurs, bons à re- « chercher comme les règles de la syntaxe dans « l'art oratoire, qu'on ne nous les donne plus « comme l'*ultimatum* du savoir du naturaliste. » — Geoffroy Saint-Hilaire, qui s'était occupé dans sa jeunesse de la zoologie antique et d'archéologie, s'est livré, dans son âge mûr et dans sa vieillesse, à de longues et importantes recherches sur cette autre zoologie bien plus ancienne encore qui nous

fait connaître l'état de la création aux diverses époques géologiques. La paléontologie lui doit l'établissement de plusieurs genres nouveaux de mammifères (*sivatherium*, *thylacotherium*, *dremotherium*, etc., etc.) et de reptiles sauriens (*steneosaurus*, *teleosaurus*, etc.). Les grands *sauriens* de la Normandie surtout furent pour notre anatomiste philosophe un sujet favori d'études pendant plusieurs années. Mais des tracasseries jalouses, et surtout l'accusation odieuse d'avoir attenté à la gloire de Cuvier, engagèrent E. Geoffroy Saint-Hilaire à dire un éternel adieu à cette paléontologie que le génie de son émule avait créée, que lui-même avait enrichie, et dont les grands problèmes avaient tant d'attraits pour son esprit investigateur. — Quand on étudie, même superficiellement, l'histoire de cette terre dont nous sommes les plus nouveaux habitants; quand on considère les débris de tant de races enfouies dans ses entrailles, il est impossible de ne pas se demander si ces races n'ont laissé après elles aucune postérité, si elles sont ou ne sont pas les souches primitives de nos animaux et de nos végétaux actuels. G. Cuvier, partisan déclaré de l'immutabilité absolue de l'espèce, s'était, comme tant d'autres, posé cette question, et il l'avait résolue négativement. Geoffroy, au contraire, se prononça pour l'affirmative. « Il est décidément démontré, dit-il, que les races actuelles sont le « produit de la même création, continuellement « successive et progressive, et qu'elles sont réel- « lement démontrées par une filiation non inter- « rompue des anciennes races aujourd'hui per- « dues. » (*Etudes progressives d'un naturaliste*, p. 117). Idée hardie, qui aurait besoin, pour être définitivement admise dans la science, d'une démonstration plus rigoureuse et appuyée de plus de faits que n'en a pu recueillir son auteur. Cependant l'histoire des *helminthes* ou *vers intestinaux* semble apporter de nouvelles preuves à l'appui du système de la *variabilité limitée* des espèces (1). — Nous avons fait connaître plus haut les grands travaux de Geoffroy Saint-Hilaire sur l'anatomie philosophique, à laquelle il a consacré la plus grande partie de sa vie. Mais nous devons revenir ici sur les vues du créateur de l'anatomie philosophique, pour mettre en garde le lecteur contre une méprise que les savants de profession n'ont pas toujours évitée, méprise qui consiste à confondre la *Méthode des analogues* de Geoffroy Saint-Hilaire avec sa *Théorie de l'unité de plan et de composition organique*. La *Théorie* se fonde sur cette idée capitale : *Tous les animaux sont formés des mêmes éléments, en même nombre et avec les mêmes connexions*. Vraie ou fausse, cette théorie est complétement indépendante de la *Méthode des analogues*. En effet, celle-ci n'est qu'un ensemble de principes à l'aide desquels on procède à la recherche des analogies, on parvient à les constater. Ces principes sont les suivants : 1° PRINCIPE DES CONNEXIONS. « *Un organe est plutôt diminué, effacé,* « *anéanti que transposé*, c'est-à-dire qu'un organe « quelconque, une pièce quelconque de l'admi- « rable machine conserve toujours avec le reste « du système les mêmes relations mutuelles, les « mêmes rapports de connexion. » (*E. Geoffroy Saint-Hilaire*.) 2° BALANCEMENT ORGANIQUE. (*Loi de compensation*, Flourens.) « J'appelle ainsi, dit « Geoffroy Saint-Hilaire, cette loi de la nature vi- « vante, en vertu de laquelle un organe normal « ou pathologique n'acquiert jamais une prospé- « rité extraordinaire qu'un autre de son système « ou de ses relations n'en souffre dans la même « raison. » (*Id.*) C'est cette même loi que le génie de Gœthe a formulée d'une manière peut-être plus originale encore en disant : « La prévoyante « nature s'est fixé un budget, un état de dépense « bien arrêté. Dans les chapitres particuliers elle « agit arbitrairement : mais la somme générale « reste toujours la même, de sorte que si elle dé- « pense trop d'un côté, elle retranche de l'autre. » 3° RESTITUTION DES ORGANES RUDIMENTAIRES. Mal compris ou négligés jusqu'au moment où parut la *Philosophie anatomique*, les organes rudimentaires reprennent alors toute leur importance, et deviennent, selon l'heureuse expression de l'auteur, « autant de rudiments qui témoignent, en « quelque sorte, de la permanence du plan gé- « néral. » Et ailleurs : « La nature ne marche ja- « mais par sauts rapides : elle laisse toujours des « vestiges d'un organe, lors même qu'il est tout « à fait superflu, si cet organe a joué un rôle im- « portant dans les autres espèces de la même fa- « mille (1). » 4° AFFINITÉ ÉLECTIVE DES ÉLÉMENTS ORGANIQUES. « Les matériaux de l'organisation, « dit Geoffroy Saint-Hilaire, se groupent entre « eux pour former un organe, comme des mai- « sons s'agglomèrent pour former une cité. » Cette nécessité qui contraint les éléments qui se touchent à accepter les effets d'une convenance ré-

(1) En effet, le docteur Kuechenmeister, de Zittau (Saxe), a démontré, par ses curieuses expériences sur une femme condamnée à mort, que le *Cysticerque cellulaire* (Cysticercus cellulosæ) qui produit la ladrerie du cochon donne naissance, lorsqu'il est ingéré avec les aliments dans l'intestin de l'homme, au ver si improprement appelé *solitaire*, ou *Tænia solium* des naturalistes. D'un autre côté, d'après le docteur C. T. Von Siebold, le *Cysticercus pisiformis*, qui vit dans le foie et dans le mésentère du lapin et du lièvre; le *C. tenuicollis*, qui est très-commun dans nos animaux de boucherie; le *C. cellulosæ*, qui se trouve quelquefois en si grand nombre dans la chair du porc, et même dans les muscles et les viscères de l'homme; enfin, le *Cœnurus cerebralis*, qui occasionne le tournis du mouton, ne sont que les embryons dégénérés d'une seule et même espèce, le *Tænia solium*. Bien plus, le *Tænia solium* lui-même, le *T. serrata* du chien, le *T. marginata* du loup, le *T. crassipes* du renard, enfin le *T. crassicollis* de la martre et du putois, devraient être aussi rapportés à une seule et même espèce, parce qu'ils ne sont en effet « que des variétés produites par les différences du « sol où ces animaux se sont développés, suivant que, dans le « jeune âge (c'est-à-dire à l'état de vers vésiculaires ou cysti- « cerques), ils ont été transportés dans l'intestin de l'homme, du « loup, du renard ou d'un carnivore de la famille des martres. » Voyez le curieux travail de C. T. Siebold intitulé *Mémoire sur les vers rubannés et vésiculaires de l'homme et des animaux, et sur la production des helminthes en général* (*Ann. des sciences nat.*, t. 4, p. 200, 4e série).

(1) C'est, dit M. Michelet (l'*Oiseau*, p. 41), une indication, comme un souvenir de la nature.

ciproque, cette sorte d'attraction intime comparable aux attractions moléculaires des physiciens, aux affinités électives des chimistes, il l'appelle *affinité élective des éléments organiques*. Plus tard, il a donné à cette loi une extension plus grande encore, et alors il l'a désignée sous le nom d'*affinité* ou d'*attraction de soi pour soi; loi d'union similaire*. Une autre loi, ou plutôt un simple corollaire de la loi d'*affinité de soi pour soi*, sert, comme nous le verrons bientôt, à expliquer la formation des monstres doubles. *Arrêts de développement*. Enfin, au moyen des *arrêts* ou plutôt des *inégalités* de développement, Geoffroy nous rend compte de la plupart des monstruosités unitaires, et il nous fait voir que les monstres, en général, reproduisent le plus souvent des particularités d'organisation que l'on retrouve seulement chez les types inférieurs à celui de la classe à laquelle ils appartiennent. Quelquefois cependant la monstruosité n'est réellement qu'un retour à l'état normal (1). Quoique les travaux de Geoffroy Saint-Hilaire en anatomie philosophique aient surtout porté sur les analogies qui existent entre les parties correspondantes des différents animaux, il n'a pas négligé cet autre ordre d'analogies dont on s'est occupé en Allemagne parfois avec de si regrettables exagérations, nous voulons parler des *homologies* ou analogues entre les diverses parties d'un même animal. La composition vertébrale de la tête a été l'objet d'un mémoire très-important de Geoffroy Saint-Hilaire, dont nous devons donner au moins une idée à nos lecteurs. Quand on examine un squelette de serpent boa, et mieux encore un squelette de raie ou de turbot, on s'étonne de voir apparaître si tardivement dans la science l'idée de la composition vertébrale du crâne, formulée pour la première fois en 1807 par le professeur Oken, à Brême, et en 1808, par M. le professeur Duméril, à Paris. Fort mal accueillie à son entrée dans le monde scientifique, cette idée, aujourd'hui généralement admise comme vraie, faillit être étouffée à sa naissance. Mais, malgré l'expression de *vertèbre pensante*, malignement proférée au sein de l'Institut, pour désigner le crâne et condamner l'ingénieuse théorie de M. Duméril, Geoffroy Saint-Hilaire n'en vit pas moins sous cette plaisanterie une idée philosophique et sérieuse, une idée pleine d'avenir, et c'est à la développer, à l'étayer, qu'il consacra en partie, il nous le dit lui-même, vingt années de sa vie. Sans se laisser décourager par l'opposition faite à M. Duméril, sans admettre les bizarres conceptions de Spix, auteur d'un livre qui venait de paraître sous le titre de *Cephalogenesis;* sans se laisser rebuter par les difficultés du sujet, Geoffroy Saint-Hilaire fait d'abord une longue et consciencieuse étude de la vertèbre, qu'il considère sous un point de vue tout à fait neuf. Puis, après avoir soigneusement déterminé les pièces qui composent le crâne des crocodiles (1807) et des oiseaux (1808), il entreprend un travail d'ensemble (1824) sur la composition de la tête osseuse de l'homme et des animaux, et il poursuit pendant plusieurs années encore (de 1824 à 1832) ce grand travail, soit pour le compléter, soit pour le modifier dans quelques-unes de ses parties. Enfin, après tous ces labeurs si patients et si ingénieux tout à la fois, il arrive à conclure que le crâne est, chez tous les animaux du premier embranchement, formé de sept vertèbres, et il donne la concordance de sa nomenclature et de ses déterminations avec celles de Cuvier. Dans un travail très-remarquable qui fait partie de la *Cyclopædia of anatomy and physiology*, Maclise a étendu au *squelette tout entier* l'idée de la composition vertébrale du crâne, et il a étayé sa thèse, sinon sur des faits toujours incontestables, du moins sur des idées toujours ingénieuses. — Dans la tératologie, dont Geoffroy Saint-Hilaire est aussi le principal créateur, nous avons déjà montré ce grand anatomiste arrivant à cette conclusion : l'ordre est dans le désordre ; l'anomalie n'est qu'un autre état normal. « Ce que nous appelons monstres ne le sont pas à Dieu, » avait déjà dit Montaigne; hardie prévision changée par Geoffroy Saint-Hilaire en une grande vérité scientifique. Pour l'établir, pour avoir le droit de substituer ce langage à celui des siècles passés, Geoffroy Saint-Hilaire a dû prouver d'abord que la plupart, si ce n'est la majorité des monstres unitaires ne sont que des êtres dont le développement, *régulièrement commencé*, a été ou modifié ou entravé, et finalement s'est arrêté en deçà des limites qu'il devait atteindre. C'est là ce qu'il nomme un *arrêt de développement*. En ce qui concerne les monstres doubles, l'auteur de la *Philosophie anatomique* a démontré que l'*union des deux sujets composants s'opère toujours par les parties homologues*, et cela non-seulement à l'extérieur, mais encore à l'intérieur. Chaque organe, chaque viscère de l'un va trouver le viscère, l'organe similaire de l'autre, et se soude avec lui en vertu de la loi d'*attraction de soi pour soi*, devenue ici loi

(1) Qu'on nous permette d'en citer ici un curieux exemple : Valère Maxime nous apprend que le cheval de César était polydactyle. Cette anomalie, ou plutôt ce retour au type, s'est présentée deux fois à l'observation d'E. Geoffroy Saint-Hilaire, qui en a tiré cette conclusion importante, à savoir que la monstruosité d'une espèce reproduit, dans certains cas, l'état normal d'une autre. Dans un travail qui nous est commun avec notre ami M. le professeur A. Lavocat, nous avons eu l'occasion non-seulement de confirmer cette vue philosophique, mais encore de donner sur la structure du pied chez le cheval des idées fort différentes de celles qui sont généralement admises. Nous croyons avoir prouvé, entre autres choses, que le doigt en apparence unique des prétendus *monodactyles* est en réalité formé de deux doigts intimement unis l'un à l'autre (l'*annulaire* et le *médius*), et que les deux os désignés par les vétérinaires sous le nom de *stylets* ne sont rien autre chose que l'auriculaire et l'index demeurés à l'état rudimentaire. Quant au pouce, il serait, selon nous, représenté par la petite saillie cornée connue vulgairement sous le nom de *châtaigne*. Voir dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, t. 2, p. 358, année 1852, notre travail intitulé *Études d'anatomie philosophique sur la main et le pied de l'homme, et sur les extrémités des mammifères ramenées au type pentadactyle*. Voir aussi dans le même recueil, t. 3, p. 364, année 1853, les *Études anatomiques et tératologiques sur une mule fissipède aux pieds antérieurs*, par MM. A. Lavocat et Joly.

d'*union similaire*. La soudure des monstres doubles expliquée, celle des monstres triples s'explique aussi facilement et d'après la même loi. En effet, dit M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire : « toute monstruosité triple se ramène de la manière la plus « simple à deux monstruosités doubles, l'une résultant de l'union du premier jumeau avec le second, l'autre du second, ou de l'intermédiaire, « avec le troisième(1). » On admettait, il n'y a pas longtemps encore, des germes originairement monstrueux. Haller et Winslow avaient défendu cette erreur; Meckel lui-même la partageait, quand Geoffroy Saint-Hilaire vint la combattre, en demandant à l'expérience directe la solution de la difficulté. Il soumet à l'incubation artificielle des œufs de poule, les laisse subir un commencement de développement régulier : puis il entrave la marche de ce développement, en secouant les œufs, en les tenant dans une position verticale, tantôt sur le gros, tantôt sur le petit bout, en les enduisant d'un vernis à la cire sur une partie de leur surface, etc., et il crée ainsi des monstres *à volonté*. L'argument était sans réplique : la vieille hypothèse des germes originairement monstrueux fut renversée à tout jamais, à tout jamais reléguée dans l'histoire, hélas! trop volumineuse des erreurs de l'esprit humain. Les curieuses expériences de Geoffroy Saint-Hilaire ont été reprises et confirmées tout récemment par M. Camille Dareste (Voir les *Ann. des sciences naturelles*, t. 4, p. 119, 4e série, 1855), qui a même ajouté quelques faits très-intéressants aux résultats obtenus par notre grand anatomiste. Quant aux causes de la monstruosité, est-il besoin de rappeler que des auteurs, d'ailleurs très-sérieux, l'attribuaient à l'influence des astres, à l'opération du démon, à la colère de Dieu, et souvent même à l'union adultère d'un être humain avec un animal. Tirant de ses expériences et de l'observation attentive des faits les conséquences qui en découlent, Geoffroy Saint-Hilaire affirme que, dans l'immense majorité des cas, la cause de la monstruosité est purement accidentelle : un coup, une chute, une violence extérieure, une émotion morale vive ou longtemps prolongée, une lésion des membranes, ou bien leur soudure avec un ou plusieurs organes de l'embryon, en voilà plus qu'il n'en faut, selon Geoffroy Saint-Hilaire, pour se rendre compte du trouble survenu dans le développement embryonnaire, et, par suite, de la monstruosité qui en a été la conséquence. En regard de ces vues de Geoffroy Saint-Hilaire sur la monstruosité, il n'est peut-être pas inutile de consigner ici ce qu'il en pensait avant qu'il en eût fait l'objet de ses travaux. « Quand à mon début, dit-il, je fus « frappé du spectacle de monstruosités si nom« breuses et bizarres jusqu'au degré de l'extra« vagance, il me sembla que je contemplais l'or« ganisation dans ses jours de *saturnales*, fatiguée « à ce moment d'avoir trop longtemps ingénieu« sement produit, et cherchant du délassement « en s'abandonnant à ses caprices. » (*Mémoires du Muséum*, t. 9, p. 232.) Lorsque E. Geoffroy eut donné la clef de ces prétendues extravagances, son ami Corréa da Serra lui écrivait : « Je me plais et « m'instruis avec vos monstres; ce sont d'aimables « et francs bavards, qui racontent savamment les « merveilles de l'organisation, disant toujours « fort à propos et ce qui est et ce qui ne saurait « être. » — Parmi les nombreux travaux tératologiques d'un ordre spécial qu'on doit à Geoffroy Saint-Hilaire, nous en citerons du moins un dont l'intérêt n'est pas seulement scientifique. Une des découvertes les plus curieuses et les plus inattendues qu'ait jamais faites un naturaliste, c'est, sans contredit, celle de la prétendue *momie de singe* que Geoffroy Saint-Hilaire trouva dans la riche collection d'antiquités de M. Passalacqua. Dès qu'il l'eut débarrassée de ses bandelettes, il déclara, sans hésiter, que cette momie n'était autre chose qu'un monstre humain *anencéphale*, que les superstitieux Egyptiens, si habiles « dans l'art d'é« terniser la mort, » avaient assimilé à un animal, et placé à ce titre dans les hypogées d'Hermopolis, sépulture ordinaire des singes et des ibis. Qu'il nous soit permis de rappeler à cette occasion que l'*anencéphalie*, regardée jusqu'en ces derniers temps comme une monstruosité exclusivement propre à l'espèce humaine, vient d'être observée et décrite par nous sur un veau né à terme, qui avait été mis généreusement à notre disposition par le fils de notre savant anatomiste. — Les Mémoires de Geoffroy Saint-Hilaire sur la physiologie sont moins nombreux que ceux d'anatomie et de tératologie. Science encore incertaine sur une foule de points, variable dans ses théories selon les idées actuellement régnantes, la physiologie ne pouvait captiver l'attention de notre grand penseur au même degré que l'anatomie, plus facile à interroger, bien qu'au moins aussi réservée dans ses réponses. Aussi, quelques observations ingénieuses sur l'audition, l'olfaction et les usages de la vessie aérienne des poissons; quelques idées, aujourd'hui fort contestables, sur la respiration dans le fœtus, et une série d'expériences sur les différents états de pesanteur des œufs au commencement et à la fin de l'incubation; plusieurs mémoires sur le mode de génération des animaux à bourse et des *monotrèmes;* enfin, des recherches sur les glandes mamillaires et sur la lactation des *Cétacés*, tel est, à peu de chose près, le contingent physiologique dont la science est redevable à Geoffroy Saint-Hilaire. Nous nous bornerons à dire un mot de ses idées sur le mode de génération des *marsupiaux* et des *monotrèmes*, et à faire connaître sa manière de voir sur l'allaitement des *cétacés*. On se rappelle encore les fameux débats qui éclatèrent en octobre 1834, au sein de l'Institut de France, lorsque M. Richard Owen vint déclarer, contrairement à l'opinion d'abord soute-

(1) Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Tératologie*, t. 3, p. 525.

nue par Geoffroy Saint-Hilaire, que les *monotrèmes* ne sont point ovipares, et qu'ils nourrissent leurs petits avec du lait sécrété par des glandes mammaires. Meckel, en Allemagne, avait pensé de même. Enfin M. de Blainville regardait l'*ornithorhynque* comme un mammifère vivipare, dont l'œuf, plus gros que de coutume, ne se grefferait point à la matrice par le moyen d'un placenta. Convaincu par les arguments de ses adversaires, Geoffroy Saint-Hilaire finit par se ranger de leur avis, et il vint le déclarer avec franchise, avec cette loyauté scientifique dont il ne se départit jamais. C'est encore cette même probité, ce même amour vrai de la science qui le fit revenir en 1834 sur l'idée erronée qu'il avait émise au sujet de la lactation des *cétacés*. Il reconnaît, avec Aristote, qu'ils se nourrissent de lait, et non, comme il l'avait dit d'abord, d'une sorte de *mucus hydraté*, d'une espèce de *blanc-manger*, sécrété par des *glandes mamillaires* d'une nature spéciale. Mais en même temps qu'il désavoue une erreur, il nous apprend plusieurs particularités intéressantes sur la structure des mamelles et sur le jeu de ces organes chez tous les *cétacés*. Partant de ce fait, que les petits de ces animaux ne peuvent extraire eux-mêmes le lait destiné à les nourrir, il cherche et trouve chez leur mère des muscles propres à comprimer les mamelles, et il voit l'appareil lactifère lui-même « *transformé en une seringue qui* « *lance le lait avec autant de puissance que de pres-* « *tesse :* » admirable harmonie, qui nous rappelle les faits analogues déjà constatés par le même savant sur les femelles des *marsupiaux*, et par Richard Owen sur celles des *monotrèmes*. — Tous les travaux de Geoffroy Saint-Hilaire en physiologie ont d'ailleurs le même caractère général. Adversaire déclaré du vitalisme, il cherche à ramener à des lois communes les phénomènes de la physiologie et ceux de la physique générale. C'est là, on peut le dire, avec l'*unité de composition organique*, la pensée de presque toute sa vie, son œuvre de vraie prédilection. Seul contre tous, il n'ose d'abord énoncer ces vues qui, pendant trente-trois ans « lui firent éprouver, dit-il, le « *supplice de Tantale*. » Mais enfin, convaincu de plus en plus par l'étude des monstres doubles, chez lesquels chaque organe, chaque partie, chaque substance de l'un s'unit à son semblable chez l'autre, il s'écrie : « *La nature ne peut faillir*, » et proclame enfin ce fameux principe, cette loi de *soi pour soi*, qu'il regarde comme « une clef bonne « aux deux physiques, » c'est-à-dire à la physique proprement dite et à la physiologie. C'est, suivant lui, la loi de Newton appliquée aux sciences naturelles et vérifiée dans ses moindres détails. — Et maintenant jetons un dernier regard sur ce vaste et bel ensemble de travaux dont nous n'avons pu donner ici qu'une idée imparfaite. Créateur d'un enseignement nouveau, E. Geoffroy Saint-Hilaire, à peine âgé de 21 ans, pose d'une main ferme et sûre les nouvelles bases de la zoologie : il la développe, il l'enrichit chaque jour, il lui trace la voie : il en fait une science toute française, et réalise ainsi le vœu prophétique de son excellent maître et ami Daubenton. En niant l'existence des *séries continues*, non-seulement il détruit une erreur capitale, mais encore il indique cette idée du *parallélisme*, dont son fils devait faire quelques années plus tard un emploi si heureux pour la taxonomie. Enfin, ses vues relatives à la *variabilité* des espèces, sous l'influence des milieux ambiants, permettent de comprendre et les changements opérés par la domestication sur nos races actuelles, et les modifications qu'a subies notre *espèce* avant de former les diverses *variétés* qui composent le *genre humain*, peut-être même la filiation qui ferait remonter aux espèces anciennement détruites l'origine des êtres aujourd'hui nos contemporains. Au nombre des services rendus par E. Geoffroy Saint-Hilaire à la zoologie, pouvons-nous oublier la création de cette ménagerie naguère vainement sollicitée par Bernardin de Saint-Pierre? pouvons-nous ne pas être fiers de ces riches collections qui, maintenant disposées avec ordre dans ce majestueux édifice, qu'on a si justement nommé *le plus beau temple que l'homme ait élevé à la Nature*, sont interrogées et admirées par les savants du monde entier? Nous avons vu la paléontologie, l'anatomie et la physiologie comparées, trouver dans Geoffroy Saint-Hilaire un interprète ingénieux, un penseur profond et habitué aux spéculations les plus abstraites. Un homme de génie seul pouvait créer la *philosophie anatomique* et la *tératologie*. Par l'une, la pensée, trop longtemps enchaînée à la suite des faits et de l'observation, est enfin émancipée. Alors, la synthèse s'unit à l'analyse, et de cette union résulte une science complète et vraiment digne de ce nom. La *tératologie* à son tour vient mettre l'ordre dans le désordre, ou plutôt elle nous apprend qu'il n'y a pas de monstres, c'est-à-dire pas d'êtres en dehors des lois de la nature. Elle parvient à les réduire à un petit nombre de *types* nettement déterminés ; elle les classe aussi facilement, aussi naturellement que la zoologie classe les êtres normaux ; bien plus, souvent elle les explique et les produit *à volonté*, apportant ainsi à la théorie de l'*épigénèse* une de ses plus brillantes confirmations. Nous l'avons toujours vu : loin de suivre les sentiers battus, Geoffroy Saint-Hilaire s'ouvre hardiment et partout des voies nouvelles, et, marcheur infatigable, il découvre sans cesse de nouveaux horizons. Nulle difficulté ne l'arrête; nul sarcasme ne l'intimide; nulle considération humaine ne lui fait perdre un seul instant de vue le noble but vers lequel il a, dès son entrée dans la carrière, dirigé ses regards investigateurs. L'organisation des animaux peut-elle être ramenée à un type uniforme? se demande-t-il d'abord ; et, après des recherches opiniâtres et sagement conduites, il s'écrie enfin : « La nature travaille constamment avec les mêmes

« matériaux ; elle n'est ingénieuse qu'à en varier « les formes. » Le temps n'est pas encore venu pour juger quelques-unes de ces conceptions téméraires peut-être à force de hardiesse que l'on rencontre çà et là dans la doctrine de Geoffroy Saint-Hilaire. Mal comprise lors de son apparition, cette doctrine, il faut bien le dire, n'a pas encore rallié tous les naturalistes. L'école de Cuvier compte toujours, et c'est justice, de nombreux disciples et des plus distingués. Mais celle de Geoffroy Saint-Hilaire s'accroît et grandit tous les jours ; car nous sommes, Dieu merci, déjà loin de cette époque où le silence universel pouvait faire croire « que les efforts du maître étaient « perdus pour la science, et que, comme le labou- « reur de l'Evangile, il avait semé sur le roc. » L'Allemagne, cette sérieuse et forte nourrice des penseurs, fut la première à le comprendre et à lui donner son assentiment. Blumenbach et surtout Meckel s'élancèrent sur ses traces ; enfin, Gœthe lui-même termina sa glorieuse carrière en se déclarant le champion zélé de la nouvelle théorie. Aujourd'hui que, chez nous, les rivalités s'éteignent, que les petites passions commencent à se taire, les idées du maître pénètrent de plus en plus dans nos écoles, et y rencontrent partout de nombreuses et chaudes sympathies ; les travailleurs s'en inspirent à l'envi, et guidée par ce flambeau, la science, déjà riche du présent, marche à la conquête d'un glorieux avenir. Enfin, l'homme de génie, le bon citoyen, pleuré de tous lorsqu'il mourut, reçoit, en ce moment même, une de ces récompenses (1) que la patrie ne décerne qu'à ceux de ses enfants qu'elle veut rendre immortels. Jo—y.

GEORG (Jean-Michel), directeur de la régence prussienne de Baireuth, naquit en 1740 à Bischoffgrün, bourg de cette principauté. Il eut pour père un charbonnier qui, au sortir de l'enfance, l'envoya garder les vaches. Le jeune Georg montra de bonne heure un esprit vif et disposé à observer. Frappé des différences que lui offraient les mœurs des oiseaux qu'il voyait dans les forêts, il en dressa, d'après ses observations, un tableau systématique qui annonçait une sagacité peu commune. Sa mère, femme au-dessus de son état, lui avait enseigné à lire et à écrire correctement, ainsi que les éléments de l'arithmétique et de la langue latine ; elle le mena à l'âge de douze ans dans une ville voisine pour qu'il pût recevoir des leçons qui satisfissent son désir d'apprendre. Admis dans une école de charité, le jeune Georg fit des progrès surprenants, notamment dans l'arithmétique : il inventait même des formules pour résoudre les problèmes les plus difficiles de cette science. A seize ans, il entra au gymnase de Hof, et en moins d'une année, ses maîtres le proposaient pour modèle à ses camarades. Tout dénotait en lui une extrême aptitude pour les professions savantes : mais son excessive pauvreté le lança dans une autre carrière. Honteux d'avoir été réduit à contracter des dettes, bien chétives à la vérité, il s'enrôla dans un régiment de hussards prussiens, et l'engagement qu'on lui paya l'aida à s'acquitter. Le tumulte des camps ne le détourna pas de la culture des lettres. Il avait emporté un Cornélius Népos, qu'il lisait sans cesse : il aurait pu difficilement mieux choisir pour sa position. Au bout de trois mois, on voulut le faire entrer dans un régiment d'infanterie, à qui son colonel l'avait vendu avec quelques-uns de ses camarades. Outré de cette infraction aux promesses qui lui avaient été faites, il adressa des représentations aux chefs ; il pria qu'on le laissât dans les hussards. On fut sourd à ses réclamations. Il déserta, et, après avoir couru plus d'une fois le risque d'être découvert, il rentra, au mois de mai 1759, dans la misérable hutte de son père. Il l'aidait dans son travail, lorsqu'un riche propriétaire de forges le connut, prit confiance en lui et le chargea de l'inspection de ses propriétés. Georg acquit dans ses nouvelles fonctions beaucoup de connaissances pratiques. Son esprit ayant graduellement repris sa première direction, toutes ses pensées se tournèrent de nouveau vers l'étude des sciences. Ses parents alarmés le supplièrent de renoncer à son projet, et de ne pas abandonner un emploi avantageux. Son penchant était trop fort pour qu'il écoutât leurs remontrances ; mais, d'un autre côté, il avait déjà vingt-deux ans ; il ignorait jusqu'aux éléments de la plupart des choses qu'il désirait savoir ; sa pauvreté le privait des moyens de les acquérir sans abandonner son poste. La Providence vint à son secours. Un ecclésiastique très-instruit, qui exerçait depuis peu de temps le ministère à Bischoffgrün, consentit à donner à Georg l'enseignement qui lui manquait. Celui-ci, occupé tout le jour, consacrait à l'étude avec son maître les premières heures de la nuit, et ensuite en employait le reste à repasser les leçons qu'il avait reçues. Dès qu'il se vit en état de suivre avec fruit les cours d'un professeur public, il quitta la maison de son bienfaiteur, à qui son départ causa de vifs regrets, et se rendit à Erlang. Il joignit à l'étude de la théologie celle de la philosophie et des mathématiques : il n'eut pour cette science d'autres maîtres que les ouvrages de Kæstner. Ce livre fut pour Georg une mine abondante de recherches, qui produisirent des résultats dont il serait difficile de se faire une idée. Un travail opiniâtre, continué deux ans sans relâche le jour et une grande partie de la nuit, porta une si rude atteinte à sa santé, qu'il fut obligé de sacrifier une partie du reste de sa vie à la rétablir. D'ailleurs la pauvreté le poursuivait encore : à peine

(1) Grâce à la généreuse initiative de la commune d'Etampes et au concours empressé des savants de tous les pays, une statue va être érigée en l'honneur de Geoffroy Saint-Hilaire, dans la ville même où il naquit. Elle devait être l'œuvre de notre David (d'Angers). Après la mort de ce grand artiste, qui a du moins laissé deux admirables médaillons de Geoffroy Saint-Hilaire, la statue a été confiée à l'habile ciseau de M. Elias Robert.

pouvait-il, avec le produit des leçons particulières qu'il donnait, suffire à payer le pain qui faisait son unique nourriture. Enfin il obtint une bourse, et put satisfaire à ses besoins les plus pressants. Il alla ensuite à Leipsick. Un étudiant, qui conçut de l'estime pour lui, le conduisit à Iéna. Satisfait de ses progrès, dus à une persévérance constante pendant cinq ans, Georg retourna en 1766 à Erlang, et obtint le grade de maître ès arts. Il ouvrit un cours de philosophie et de mathématiques, dont le succès le fit appeler à Baireuth, en 1778, pour y professer les mathématiques et la physique. Cet emploi convenait parfaitement à ses goûts : il recevait enfin le prix de son assiduité et de son ardeur pour l'étude. Ses connaissances variées le mettaient à même de choisir une profession savante qui fût assez lucrative pour procurer de l'aisance à sa famille; car il venait de se marier. L'exercice de la médecine ne lui aurait pas laissé le temps de remplir ses devoirs de professeur; il se décida pour la pratique de la jurisprudence. Suivant sa coutume, il se prépara par un travail prodigieux à l'examen qu'il devait soutenir. Le succès couronna ses efforts. Dès qu'il se fut mis au courant des usages des tribunaux, à peine put-il suffire à l'empressement des clients qui venaient lui confier leurs intérêts. Sa réputation de jurisconsulte éclairé, laborieux et intègre, lui valut un avancement graduel; enfin, en 1782, il fut nommé conseiller de régence. Ne pouvant plus alors s'occuper de la pratique judiciaire, il se livra, dans ses heures de loisir, à l'étude du droit public de la principauté de Baireuth, et amassa une immense quantité de documents, vrai trésor pour ceux qui sont chargés de la direction des affaires publiques. En étudiant l'histoire de son pays, il reconnut que dans l'idiome usité en Franconie un grand nombre de mots étaient d'origine sorabe-wende; que le peuple avait conservé plusieurs usages qui dérivaient probablement de cette branche des anciens Slaves, ce qui pouvait servir à éclaircir divers points du droit du pays. C'en fut assez pour stimuler l'ardeur de Georg à tirer l'histoire ancienne de la Franconie, et même d'une partie du Nord et de l'Allemagne, des ténèbres qui l'avaient jusqu'alors couverte. Mais comment apprendre la langue wende sans grammaire et sans dictionnaire? Voici comment il surmonta cette difficulté. Il fit venir de la basse Lusace une Bible sorabe-wende, et à l'aide d'une concordance en allemand, il composa une grammaire, un dictionnaire et une mythologie sorabes-wendes. Quelques années après, le hasard lui fit rencontrer une vieille grammaire wende qui ne valait pas la sienne. D'autres études suivirent celle de cette langue. Ayant été nommé conservateur des forêts, et ensuite juge du tribunal des mines dans l'Obergebirg, il approfondit jusque dans les plus petits détails toutes les branches de l'histoire naturelle, la chimie, l'exploitation des mines et la métallurgie, et enfin tout ce qui concerne la jurisprudence des forêts et des mines. Son rare mérite fut récompensé par le poste éminent de directeur de la régence. Un an après, le 14 juin 1796, il mourut, consumé par son ardeur pour l'étude, laissant un bel exemple à tous ceux qui, écoutant une noble ambition, cherchent par leur mérite et leur travail à s'élever au-dessus du rang où ils sont nés. On a de Georg, en allemand : 1° *Essai d'une grammaire générale en dialogues*, Schwabach, 1769, in-8°; 2° *Histoire du tribunal aulique de Baireuth*, Baireuth, 1774, 1782, 2 vol. in-4°; 3° *Dictionnaire complet de chasse*, Leipsick, 1797, 2 vol. in-8°. Ce livre a été rédigé sur ses manuscrits. 4° *Des Dissertations* sur des questions de jurisprudence et de physique. Indépendamment de ces ouvrages imprimés, il a laissé en manuscrit 60 volumes in-fol. sur l'histoire et le droit public du pays de Baireuth; 30 volumes in-fol. et in-4° sur les mathématiques, la physique, la chimie, l'administration des forêts et des mines, etc.; un dictionnaire, une grammaire, une mythologie sorabes-wendes. Sa vie, écrite par son fils Frédéric-Adam Georg, docteur en philosophie, a été imprimée à Erlang, 1798, 1 vol. in-4° : elle est précédée de considérations sur la biographie en général, et se fait lire avec intérêt par les particularités qu'elle contient. E—s.

GEORGE Ier, roi d'Angleterre, fils d'Ernest-Auguste, premier électeur de Brunswick-Lunebourg, et de la princesse Sophie, petite-fille du roi Jacques Ier, naquit à Osnabruck, le 28 mai 1660. Issu de la maison de Stuart par sa mère, et né dans le protestantisme, il dut à ce double titre d'être appelé au trône d'Angleterre le 12 août 1714, après la mort de la reine Anne, décédée sans enfants. « Jamais l'autorité suprême, ou plutôt la « toute-puissance salutaire de la constitution an- « glaise, n'avait été déployée d'une manière plus « imposante qu'elle le fut à l'accession de la fa- « mille de Brunswick au trône de la Grande-Bre- « tagne, dans un moment où tous les éléments « d'une guerre civile étaient en fermentation, où « la nation entière était divisée en deux partis op- « posés, où une ancienne dynastie, encore exis- « tante, devait être proscrite en faveur d'une nou- « velle, en un mot quand l'héritier naturel, à « qui le trône appartenait par le droit de sa nais- « sance, ayant un parti considérable dans l'inté- « rieur du royaume, et pouvant être soutenu par « quelques puissances étrangères, devait être ex- « clu par l'héritier légal, qui n'avait pour lui d'autre « titre qu'un acte du parlement. Toutes les appa- « rences de danger s'évanouirent néanmoins au « moment où la reine Anne expira : George fut « proclamé roi, et aussitôt tous les partis se réu- « nirent en faveur de l'acte qui avait réglé la suc- « cession au trône, et reconnurent la légitimité « des droits de Sa Majesté. » George, en arrivant en Angleterre, avait à se décider sur un point très-important, duquel dépendait essentiellement la tranquillité de son règne; il avait ses ministres

à choisir, ou parmi les whigs, ou parmi les tories, ou bien en suivant l'exemple que lui avaient donné la feue reine et le roi Guillaume, qui les avaient pris alternativement dans les deux partis pour en composer une administration mixte, essai très-dangereux dont la conséquence nécessaire est de placer le monarque entre les deux partis, sans lui en attacher aucun. George eut la sagesse de ne vouloir pas renouveler cette épreuve, et le zèle avec lequel les whigs avaient soutenu et fait triompher ses intérêts détermina son choix en leur faveur. « Ma maxime, disait-il, est de ne jamais « abandonner mes amis, de rendre justice à tout « le monde, et de ne craindre personne. » Il avait épousé, le 21 novembre 1682, Sophie-Dorothée de Zell, sa cousine, qui n'avait alors que quinze ans. Les qualités de son cœur et les grâces de son esprit égalaient les charmes de sa personne. Ses attraits néanmoins ne fixèrent pas longtemps les affections de son mari : il négligea son aimable compagne après en avoir eu un fils et une fille, et s'attacha à la duchesse de Kendal. Le comte de Königsmark, grand seigneur suédois, arriva à Hanovre dans cette circonstance. C'était un des plus galants et des plus beaux hommes de son siècle. Il avait été auparavant amoureux de la princesse Sophie de Zell, et l'on avait supposé qu'il avait fait quelque impression sur son cœur. En la revoyant, la passion du comte se ranima : favorisé par l'absence de George, qui était alors à l'armée, et enhardi par l'aversion de ce monarque pour sa femme, Königsmark eut l'imprudence de renouveler publiquement ses assiduités auprès de Sophie. Ernest-Auguste, père de George, en fut informé, et un soir que le comte sortait de l'appartement de cette princesse, il fut assassiné dans la pièce suivante, sous les yeux de l'électeur, par une personne apostée sur son passage pour l'empêcher de sortir. La princesse fut mise aussitôt aux arrêts; et George obtint, le 28 décembre 1694, une sentence du consistoire ecclésiastique, qui prononça leur divorce. Renfermée au château d'Alden, la malheureuse Sophie termina sa déplorable existence, après trente-deux ans de captivité. L'auteur de cet article a donné, dans son histoire d'Angleterre, vol. 6, p. 113, les détails les plus circonstanciés sur cette anecdote intéressante. George Ier unissait aux qualités les plus propres à faire aimer une nouvelle dynastie les talents nécessaires pour la consolider. Son caractère sérieux n'empêchait pas qu'il ne fût affable, familier et même facétieux dans ses heures de délassement. Tour à tour indulgent et sévère, suivant les circonstances, il n'était jamais plus heureux que lorsqu'il pouvait se livrer à cette bienveillance qui, étant le sentiment dominant de son cœur, se peignait naturellement sur sa figure. Sage et ferme dans ses résolutions, il poursuivait avec une constance inflexible l'exécution de celles qui lui paraissaient les plus justes et les plus conformes à l'honneur de la nation et à sa propre dignité. Jaloux de son autorité, et très-attaché à sa prérogative, il en connaissait cependant les limites, et n'ambitionnait de pouvoir que celui dont il avait besoin pour faire le bonheur de ses sujets. Son heureuse étoile, et plus encore sa sagesse et sa vigilance, assuraient généralement le succès de ses mesures. Malgré son goût pour l'état militaire, et quoique dans sa jeunesse il eût déployé autant de bravoure que de talents en Hongrie et en Morée contre les Turcs, ainsi qu'en Flandre et en Allemagne contre la France, il préféra à l'éclat des victoires l'avantage bien plus solide d'assurer à ses nouveaux sujets les bienfaits d'une paix honorable, de conserver ses États en Allemagne, et de voir le prétendant définitivement exclu du royaume d'Angleterre. Des alliances défensives et des mesures de précaution furent en conséquence le principal objet de sa politique, le fondement de la gloire et du bonheur de son règne, que rien n'aurait altérés sans les désastres et le discrédit qu'entraînèrent les folles spéculations de la compagnie du Sud, effet déplorable de l'avidité et de la corruption des ministres, ainsi que de l'inexpérience du roi en finance, égaré par le désir louable de réduire la dette publique. Ce fut aux talents supérieurs de sir Robert Walpole qu'il eut l'obligation de retirer son royaume de cet abîme de perdition. La confiance sans réserve dont George honora ce ministre pendant toute la durée de son règne fut la juste récompense d'un service aussi important. Il est assez curieux de remarquer que le roi ne pouvait pas parler anglais avec plus de facilité que Walpole ne parlait français. Le ministre était obligé de donner son avis en latin à Sa Majesté; et comme l'un et l'autre parlaient peu correctement et encore moins couramment cette langue, on entendit souvent Walpole dire que, sous le règne de George Ier, il avait administré le royaume en mauvais latin. Un des traits les plus remarquables de la modération et de la sage politique de George Ier est que, sans prendre part aux guerres du continent, il parvint à conserver à l'Angleterre la prépondérance que les victoires du règne précédent lui avaient acquise. Il laissa à la justice un libre cours, sans chercher à influencer les décisions des magistrats, même dans les causes qui pouvaient l'intéresser personnellement. On cite de lui des traits qui prouvent qu'il savait avec adresse se tirer d'une situation délicate. Dans un bal, une dame masquée, qui causait avec lui depuis quelques moments, le mène au buffet et lui propose des rafraîchissements : George accepte. *A la santé du prétendant*, lui dit l'inconnue. — *De tout mon cœur*, répond le roi sans se déconcerter ; *je bois volontiers à la santé des princes malheureux*. Il rétablit en 1725 l'ancien ordre militaire du Bain, dont l'institution est attribuée à l'un des premiers rois saxons, et qui, depuis Charles II, était presque oublié : le nombre des chevaliers fut fixé à trente-huit. Après avoir ainsi retracé avec impartialité

les traits honorables du caractère de George Ier, et ses vertus royales, l'austérité de l'histoire nous impose le devoir pénible de reconnaître que ses vertus privées étaient loin d'être aussi estimables. Époux infidèle, injuste et cruel, il ne fut certainement pas meilleur père; et rien ne peut excuser les mauvais traitements que son caractère ombrageux et jaloux fit éprouver à son fils; quoique ce fils vertueux ne s'écartât jamais du respect qu'il lui devait, la popularité qu'il s'était acquise par ses aimables qualités le lui faisait regarder comme un rival dangereux(1). Les Hanovriens étaient ses sujets de prédilection, et il allait presque tous les ans passer quelques mois avec eux, lorsque les affaires de la Grande-Bretagne n'exigeaient pas absolument sa présence. Parti pour le Hanovre au mois de juin 1727, il était arrivé en parfaite santé à Delden; mais s'étant arrêté dans la maison de campagne du comte de Twiltet, à vingt milles de cette ville, il mangea beaucoup de melon après souper : l'indigestion qui en résulta fut probablement la cause de l'attaque d'apoplexie dont il mourut le 11 juin, dans la 68e année de son âge, et la dix-huitième de son règne. De deux enfants qu'il laissait, son fils, qu'il avait créé prince de Galles en arrivant en Angleterre, lui succéda, et sa fille, mariée au roi de Prusse Frédéric Ier, fut la mère du grand Frédéric. B. M.

GEORGE II (Auguste), fils et successeur du précédent, naquit le 30 octobre 1683; il reçut de la reine Anne en 1706 l'ordre de la Jarretière, avec les titres de pair d'Angleterre et de duc de Cambridge, et fut proclamé roi de la Grande-Bretagne le 26 juin 1727, quinze jours après la mort de son père. Il était entré de très-bonne heure dans la carrière des armes. Il fit la campagne de 1708 sous le duc de Marlborough, et se distingua honorablement, en qualité de volontaire, à la bataille d'Oudenarde, où il chargea l'ennemi à la tête des dragons hanovriens, et eut un cheval tué sous lui. Si ses talents dans le conseil n'égalaient pas ceux de son père, il avait sur lui beaucoup d'autres avantages, et particulièrement celui d'avoir su se concilier, avant de monter sur le trône, l'estime et l'affection de ses sujets : il dut l'une et l'autre, non-seulement à la connaissance de la langue et de la constitution anglaise, dont il avait fait son étude particulière; mais encore à la prudence, à la justice et à la bonté qu'il avait déployées lorsque, pendant l'absence du roi en 1716, il avait été nommé gardien et lieutenant général du royaume. Sa conduite décente pendant la malheureuse mésintelligence qui eut lieu entre lui et son père ne contribua pas peu à augmenter sa popularité. Mais la Providence lui avait accordé un avantage bien plus précieux encore, en lui faisant trouver dans la princesse Caroline d'Anspach, qu'il épousa le 2 septembre 1705, la compagne la plus aimable et l'amie la plus essentielle par le bon sens admirable, le jugement et la sagacité dont elle était douée; aussi eut-il toujours la plus entière confiance en elle. Cette princesse le gouverna complétement jusqu'à la fin de ses jours avec tant d'adresse et de douceur, qu'elle ne donna jamais le moindre ombrage à un époux excessivement jaloux de son autorité, et à qui elle eut toujours l'art de faire accroire qu'elle n'avait d'autre opinion que la sienne : elle employa principalement l'ascendant qu'elle avait sur son esprit à lui inspirer une entière confiance dans le mérite et dans l'habileté de sir Robert Walpole, le ministre des finances le plus célèbre qu'ait eu l'Angleterre. Ce fut à lui que la nation fut redevable de l'établissement du fonds d'amortissement, base essentielle de son crédit et de sa prospérité. George II allait tous les ans faire un voyage dans son électorat de Hanovre, et pendant son absence, la reine, revêtue du titre de régente sans être astreinte à prêter serment, gouverna la Grande-Bretagne avec toute la plénitude de l'autorité royale. Elle mourut le 20 novembre 1737; mais, avant d'expirer, elle engagea son époux avec les plus vives instances à s'abandonner toujours aux conseils de Walpole. Malgré cette recommandation pressante, et qui semblait devoir rendre son crédit inébranlable, le ministre favori ne put résister longtemps aux clameurs et aux cabales de ses trop nombreux ennemis. Les douze premières années du règne de George II s'étaient écoulées dans une paix profonde; Walpole ne cherchait qu'à en prolonger la durée; mais en 1739 les déprédations continuelles des Espagnols sur le commerce de la Grande-Bretagne excitèrent une telle indignation, qu'il fallut se préparer à venger la nation outragée. Quelque répugnance que le ministre éprouvât pour une rupture, il ne put se défendre de déclarer la guerre. Des revers qui lui étaient étrangers, et que la haine lui imputa, le

(1) Les restrictions que l'auteur de l'article qu'on vient de lire sur George Ier apporte à l'éloge de ce roi sont parfaitement fondées. L'auteur, si bien instruit d'ailleurs de tout ce qui regarde l'histoire d'Angleterre, nous semble avoir, malgré ces restrictions, jugé ce prince avec une excessive indulgence. La situation du roi George était, nous l'avouons, difficile. Il arrivait dans un pays qui ne le connaissait pas et dont il n'entendait pas la langue. La plus grande partie de ceux qu'il appelait ses sujets ne voyaient en lui qu'un usurpateur. Il y avait, dans la famille royale et ses diverses branches, quarante-cinq personnes qui, dans l'ordre naturel de succession, étaient plus près que lui de la couronne. Il n'avait donc pour lui ni l'autorité morale ni le prestige du droit monarchique. Il était moins un roi qu'un chef de parti. Il en avait les inquiétudes et les ombrages. Le premier acte de son gouvernement ne fut pas seulement un acte de défiance; ce fut une injustice. Il fit durer deux ans la captivité du comte d'Oxford, auquel on ne put reprocher, après la plus minutieuse enquête, une ombre de crime. Il provoqua, par ses mesures acerbes, la révolte de 1715 et fit couler sur les échafauds le sang épargné sur le champ de bataille. Il mêla à ces rigueurs un système de corruption plus odieux encore. Il entraîna la nation dans les spéculations les plus hasardeuses. Il s'entoura d'hommes méprisables. Il flatta la cupidité et tous les bas instincts qu'il était de son devoir de réprimer. Il solda les plumes vénales. Il eut un parlement composé de mercenaires. Il avilit l'épiscopat et la magistrature. C'est par cette coupable habileté qu'il parvint à triompher des embarras intérieurs de son gouvernement. (*Voy.* Walpole, Mar (comte de), etc.) « Il était, dit l'abbé Millot, grave dans sa con- « duite, *quoiqu'on lui ait reproché d'avoir donné à sa maîtresse* « *la charge de grand écuyer*. La réputation de sagesse dont il « jouissait avant de parvenir à la couronne fut ternie aux yeux « des Anglais par un *gouvernement peu conforme à leurs prin-* « *cipes et à l'intérêt de la nation.* » C—ET.

forcèrent de donner sa démission (*voy.* Robert Walpole). Lord Carteret, le nouveau ministre qui lui succéda dans l'affection et la confiance de George II, attira bientôt sur sa patrie de plus grands désastres, en faisant intervenir son maître dans la guerre que la mort de Charles VI venait d'allumer sur le continent. L'attachement que George II avait conservé, ainsi que son père, pour l'électorat de Hanovre le portait naturellement à faire tous ses efforts pour en maintenir la sûreté, qui dépendait du juste équilibre des divers intérêts du corps germanique. Quarante mille Anglais marchèrent au secours de la reine de Hongrie, Marie-Thérèse, alors abandonnée par l'Europe entière, et pour ainsi dire accablée sous les forces de la France. Le roi, qui dans la guerre de la succession avait donné de grandes preuves d'intrépidité, vint en personne prendre le commandement de cette armée. La victoire de Dettingen (1743), due en partie à l'impétuosité mal calculée du duc de Gramont, sauva les Anglais d'une ruine presque totale; car depuis quelques jours, coupés par le maréchal de Noailles, ils ne pouvaient recevoir ni vivres ni munitions. La gloire de ce succès fut bientôt obscurcie par la bataille de Fontenoi (1745), perdue par le duc de Cumberland contre Louis XV. Mais le sentiment pénible de cette défaite dut faire place à des inquiétudes plus vives. Le prince Édouard, fils du prétendant, n'ayant pour ainsi dire d'autre appui que son nom et les droits de ses aïeux, était descendu en Écosse, et, en peu de jours, avait pénétré jusque dans la capitale de ce royaume : ce succès important exaltant son audace, il avait fait une irruption en Angleterre à la tête de quelques milliers de montagnards accourus sous ses drapeaux, et il marchait à grandes journées sur Londres. Il n'était plus qu'à cent milles de cette métropole : le sceptre de la Grande-Bretagne semblait devoir échapper à la maison de Brunswick; l'épouvante avait saisi tous les cœurs. Sur ces entrefaites, le duc de Cumberland est rappelé en Angleterre : sa présence ranime le courage de la nation; il force l'ennemi à retourner sur ses pas, le joint à Culloden (1746), et le met dans une déroute complète. Cette mémorable journée, qui renversa pour jamais les espérances des Stuarts, fut suivie de sanglantes exécutions contre les Écossais, qui dans cette conjoncture s'étaient montrés leurs partisans (*voy.* Cumberland et Stuart). La victoire de Culloden fut la dernière faveur que les armées anglaises obtinrent de la fortune. Elles furent battues par le maréchal de Saxe à Lawfeld (1747). Le ministère britannique, ne voyant plus dans la guerre des chances assez heureuses pour la continuer, consentit enfin à la paix, et le traité d'Aix-la-Chapelle mit un terme aux calamités de l'Europe (1748). Après une guerre si dispendieuse, et qui avait porté la dette publique à une somme énorme, la Grande-Bretagne étonna l'Europe par une mesure qui prouva et la richesse de son commerce et l'étendue de son crédit national. Les créanciers de l'État acquiescèrent volontairement à une telle réduction d'intérêts qu'à peine aurait-on osé croire que la proposition en pût être faite avant même que la nation eût contracté la moitié de cette dette. La paix d'Aix-la-Chapelle était peu glorieuse pour l'Angleterre : aussi fut-elle de courte durée. Quelques misérables querelles survenues à l'occasion des limites du Canada, entre les commandants anglais et français, causèrent une nouvelle rupture entre les deux nations. Des revers passagers trompèrent d'abord les espérances de la Grande-Bretagne; George II se vit même dépouillé de toutes ses possessions en Allemagne : mais des conquêtes brillantes dans les deux Indes réparèrent bientôt cette perte momentanée. George mourut subitement peu de temps après (25 octobre 1760), et sa mort eut pour cause la rupture de la substance du ventricule droit de son cœur, qui arrêta sur-le-champ la circulation du sang, sans aucune apparence de douleur, et sans que cette maladie eût été précédemment annoncée par aucun symptôme. Il était alors dans la 77e année de son âge et la 33e de son règne. Il avait eu de la reine Caroline d'Anspach deux fils et cinq filles, savoir : Frédéric, prince de Galles, père de George III; Guillaume, duc de Cumberland; Anne, mariée au prince d'Orange; Marie, qui épousa le landgrave de Hesse-Cassel; Louise, mariée au roi de Danemarck; Amélie et Caroline, qui n'ont jamais été mariées. George II était d'une petite taille, mais droite et bien faite; ses cheveux étaient blonds; il avait les yeux très-saillants et le nez retroussé. Son premier mouvement était vif; mais il s'apaisait aisément, et était généralement doux et humain. On en vit un exemple remarquable à l'époque de la rébellion réprimée en 1746. Lorsque la majesté royale offensée demandait vengeance, que la prudence exigeait des exemples, et que l'humanité et le repentir sollicitaient des pardons, plusieurs coupables furent punis et le plus grand nombre fut pardonné. Ses intentions furent toujours droites, et il fut toujours fidèle à sa parole. On ne peut pas dire qu'il eût des qualités très-brillantes; mais toute sa conduite offre des preuves d'un bon sens très-remarquable, et d'un jugement solide et éclairé. Sobre et régulier dans sa manière de vivre, son économie, qu'on prit souvent pour de l'avarice, le mit en état d'entretenir dans le Hanovre un corps considérable de troupes, qui, en cas de guerre, mettait à sa disposition une force disciplinée pour l'opposer à l'ennemi; et la Grande-Bretagne dut principalement à cette mesure son influence prépondérante dans les affaires du continent. Il mourut précisément à l'époque où sa puissance militaire, l'énergie et la sagesse de son gouvernement avaient élevé l'Angleterre à un degré de gloire et de puissance qui n'avait été surpassé sous le règne d'aucun de ses prédécesseurs. Nul d'entre eux ne fut plus aimé du peuple que George II l'était à sa

mort. Cette mort fut considérée par beaucoup de gens comme une calamité nationale, particulièrement dans une conjoncture où l'Angleterre était engagée dans une guerre dangereuse, dont il avait été le principal instigateur, et dont il aurait su conserver les avantages, qu'un changement de mesures trop prompt pouvait faire perdre. On l'a accusé d'avoir poussé trop loin son attachement pour ses sujets hanovriens, et même d'avoir trahi pour leurs intérêts ceux de la Grande-Bretagne; mais il a honorablement repoussé et anéanti tout soupçon de cette espèce, dans la guerre de sept ans, par son empressement à exposer ses États d'Allemagne à une ruine presque inévitable, plutôt que de consentir à la moindre réduction sur les droits que les Anglais prétendaient en Amérique. La facilité de son caractère fut pour lui la source de bien des chagrins domestiques. Des hommes intrigants, qui surprirent sa confiance, le tinrent presque toujours isolé de sa famille. Sous le règne de son père, il eut peu de part au gouvernement. La seule fois qu'il lui fut permis d'administrer le royaume en l'absence du roi, qui était parti pour le Hanovre, on donna tant de limites à son pouvoir qu'il ne pouvait prendre aucune résolution sans le consentement des ministres. Il parvint néanmoins à se rendre très-agréable au peuple par l'affabilité de ses manières. Cette circonstance ne servit qu'à augmenter les inquiétudes ombrageuses qui indisposaient le roi contre lui, au point de lui interdire le palais de St-James et de le priver des honneurs de son rang pendant plusieurs années. George II n'éprouva guère plus de satisfaction de la part de Frédéric prince de Galles, son fils; ce jeune prince, doué d'ailleurs de talents éminents, mais égaré par des suggestions perfides, n'eut point pour lui les égards respectueux qu'un fils doit à son père. La princesse de Galles approchait du terme de sa grossesse (1737) sans qu'aucune nouvelle en eût encore été donnée au roi son beau-père; l'oubli des bienséances fut même poussé plus loin. Surprise par les douleurs de l'enfantement à Hamptoncourt, où se trouvait alors la famille royale, la princesse fut transportée, par ordre de son époux, au palais de St-James, où elle accoucha pour ainsi dire clandestinement. La reine ni aucun des grands officiers d'État, dont la présence est regardée comme nécessaire en pareil cas, n'avaient été avertis. Vivement offensé de cette omission affectée d'un devoir indispensable, George II fit signifier à son fils de quitter le palais, et ne voulut jamais lui permettre de venir recevoir la bénédiction de sa mère expirante. La reine mourut effectivement sans l'avoir vu; mais la bonté maternelle lui fit notifier par un message qu'elle avait pardonné. De ce moment, le prince de Galles s'attacha de plus en plus aux membres de l'opposition : sa maison devint le rendez-vous habituel des Bolingbroke, des Pitt, des Chesterfield, etc., et on le vit constamment combattre avec eux les projets présentés par la cour au parlement. George II, étant déjà d'un âge mûr lorsqu'il vint en Angleterre, ne put jamais acquérir une connaissance assez profonde de la langue du pays pour en apprécier l'énergie et les beautés : aussi ne parut-il jamais faire assez de cas de la littérature anglaise, qui ne fit que très-peu de progrès sous son règne. C'est à lui cependant que l'Angleterre fut redevable de l'établissement du Musée britannique, service le plus important qui pût être rendu aux sciences et à la littérature en général, et qui assure pour jamais à la mémoire de George II la reconnaissance de tous les savants. Son petit-fils lui succéda sous le nom de George III. B. M.

GEORGE III, roi d'Angleterre, domine par son règne l'histoire politique de la Grande-Bretagne pendant un demi-siècle, et cette histoire est celle de l'Europe entière. Nous ne savons pas d'époque plus curieuse, plus dramatique et plus mal connue; nous allons essayer de la retracer rapidement jusqu'à ce qu'un esprit élevé s'en empare pour rendre à la vérité la fin du 18e siècle et le commencement du 19e. George III, petit-fils de George II, était né le 4 juin 1738, de Frédéric-Louis, prince de Galles, et d'une princesse de Saxe-Gotha. Depuis l'avénement de la maison de Hanovre, les rois d'Angleterre cherchaient les alliances de famille en Allemagne, afin de fortifier leur pouvoir au centre de la Confédération germanique, et de s'y créer une importance territoriale. Nous avons besoin d'abord de retracer l'état des partis à l'avénement du nouveau roi. Le parti whig, triomphant avec lord Stanhope et Robert Walpole sous George Ier, était demeuré tout-puissant sous le règne de son successeur George II. Les whigs avaient conservé leur phraséologie de liberté; mais au fond ils s'étaient posés comme les promoteurs des mesures les plus antilibérales, et c'était à leur école qu'on devait la substitution de la septennalité aux parlements triennaux, base primitive du bill des droits de 1688. Les tories avaient été mis hors des affaires depuis les grandes fautes de Bolingbroke et du comte d'Ormond. L'expédition du prince Édouard en Angleterre était trop récente pour que les tories, rapprochés des jacobites, pussent obtenir une grande importance dans l'État. C'est cependant au sein du torisme que George III fut élevé; le comte de Bute, son précepteur, avait toute la confiance du nouveau souverain, quoique le cabinet n'eût été composé jusqu'alors que de whigs purs sous lord Pelham et William Pitt, depuis lord Chatham, le père du grand ministre. William Pitt était un caractère de haute fermeté et de puissante idée; soutenu par le peuple et le parlement, il pouvait combattre l'influence du comte de Bute et empêcher les tories d'arriver au pouvoir. La lutte était donc ici une fois encore engagée, comme dans toute l'histoire de l'Angleterre depuis 1688. L'avénement de George III était contemporain de la guerre la plus vive avec

la France : l'Inde était en feu; les magnifiques possessions françaises dans le Bengale et l'Hindoustan étaient envahies; la guerre n'avait point été heureuse pour nous. L'avénement de George III, l'influence personnelle du comte de Bute, parurent favoriser un rapprochement : on arrêta, par la médiation de l'Autriche, qu'un congrès serait tenu à Augsbourg; lord Stanley fut envoyé à Paris pour négocier; M. de Bussy fut député à Londres avec une semblable mission. Ces négociations cachaient le désir de la France de faire entrer Charles III et l'Espagne dans son alliance intime; le pacte de famille, signé le 15 août 1761, suivit de cinq mois seulement la mort de George II. Tel était l'état des affaires quand George III prit la couronne; elles se résumaient surtout dans les questions diplomatiques. Le cabinet de Louis XV, que l'on a trop souvent accusé d'incapacité, avait agi avec une habileté rare pour renouer avec l'Espagne l'alliance intime que le régent avait ébranlée. Pitt voulait recourir aux moyens extrêmes et la briser ouvertement par une vive attaque contre la flotte espagnole; le roi et le conseil s'y opposèrent. Pitt donna sa démission, résolution à laquelle la cour voulait secrètement le contraindre; le comte de Bute entra comme chef du cabinet, et les tories commencèrent à reprendre l'influence qu'ils avaient perdue par la révolution de 1688. Il ne restait alors que peu de partisans des Stuarts, et les tories purent saisir la place d'une grande opinion dans la constitution même de l'État : les partis ont besoin de dépouiller le vieil homme quand ils veulent arriver à une véritable action politique sur la société! Ils doivent cesser de se poser en conspirateurs pour se transformer en opinion active. La guerre avec la France continua en Allemagne, en Espagne, dans les colonies, avec des succès divers. George III s'était rapproché de la Prusse et de la Russie; il en résulta une force militaire telle que la France signa les préliminaires de 1763, triste paix pour notre nation. L'Angleterre conquit des positions dominantes en Amérique, dans l'Inde, et la cession du Canada, terre si follement exploitée sous le système de Law. Le comte de Bute reçut le titre de premier lord de la trésorerie; ce ministre était devenu le point de mire de l'opposition des whigs, parti naguère si puissant. Tout fut critiqué : les emprunts, la paix. John Wilkes, l'écrivain des whigs, n'épargna rien, pas même George III; poursuivi devant le jury pour libelle, il fut acquitté, et ses amis en acquirent plus de force encore. Le comte de Bute offrit un poste à William Pitt, qui le refusa; le comte de Bedford prit siége au conseil, et avec lui le comte de Sandwich, nouvelle concession faite aux whigs. L'administration, un peu plus puissante alors, fit expulser Wilkes des communes, comme libelliste rebelle au roi. A cette époque allait surgir une des plus solennelles affaires du temps, la résistance des colons de l'Amérique du Nord à la mère patrie. La nécessité de grandir les ressources des finances avait fait adopter un mode d'impôt presque arbitraire à l'égard des colons; le timbre venait d'être introduit dans les États américains par un acte du parlement qui excitait la plus vive opposition. Dans ces circonstances difficiles, de nouvelles propositions furent adressées à William Pitt; il refusa une seconde fois, et ce ne fut qu'à son défaut que le marquis de Buckingham entra dans l'administration politique. Il y avait peu d'unité et de fermeté dans le ministère : George III n'avait pas la volonté assez tenace pour dominer son propre cabinet; l'acte du timbre fut voté, et bientôt les délégués des colons vinrent faire entendre leurs plaintes dans le parlement. Le roi ne savait plus qui écouter, quand Pitt se prononça hardiment en faveur des colons, et commença sa foudroyante opposition contre ceux qu'il appela les oppresseurs des colonies. L'opposition de Pitt produisit un grand effroi à la cour, et George III lui proposa personnellement, pour la troisième fois, la direction des affaires. Pitt fit ses conditions : il fut créé lord Chatham, et composa le nouveau cabinet, pauvre administration toute de pièces et de morceaux, comme l'a si bien dit Burke. La première condition politique est l'unité, et où la trouver cette unité dans une réunion de patriotes, de courtisans, de royalistes et de républicains, de whigs et de tories? Cependant, l'administration de lord Chatham aborda sans hésiter le parlement; elle s'adjoignit lord North comme nouvelle bigarrure : singulier ministère, qui changeait, se modifiait chaque huit jours dans son personnel! Ce fut en présence de ce cabinet que la question américaine se poursuivit dans le parlement. En même temps la situation de l'Inde devenait grave : là s'élevait cet Hyder-Aly, l'ennemi implacable des établissements anglais; ainsi les colonies de l'Amérique et de l'Inde étaient à la fois menacées. Lord Chatham avait résigné son poste et s'était jeté encore dans l'opposition; à la chambre des lords et aux communes paraissaient alors les deux grands orateurs, Edmond Burke et Charles Fox, qui préludaient à leurs magnifiques renommées parlementaires. Le ministère du duc de Grafton était poursuivi avec un indicible acharnement, et les lettres de Junius vinrent encore accroître les faiblesses et les hésitations des ministres de George III. De toutes parts arrivaient des pétitions pour obtenir un changement de cabinet. On était en paix sur le continent, mais la plus grande fermentation régnait dans les esprits : le roi avait une répugnance très-marquée pour les whigs; l'opposition de lord Chatham le blessait; il tenait à lord Grafton et aux tories. Des changements partiels dans le cabinet amenèrent une plus grande force dans le gouvernement. Au reste, les affaires à l'extérieur suivaient une impulsion régulière; on était en paix avec la France et l'Espagne,

mais les inimitiés et les jalousies survivaient. Deux théâtres avaient été choisis pour les rivalités entre la France et l'Angleterre, l'Inde et l'Amérique septentrionale : dans l'Inde, les accroissements de la compagnie anglaise étaient immenses, et la France cherchait à ameuter contre elle les populations indigènes; en Amérique, la fermentation s'accroissait partout. Franklin s'était mis à la tête de cette pensée d'insurrection qui éclata plus tard si violente; Burke et Fox ne cessaient d'attaquer dans le parlement la coalition de lord North et du duc de Grafton, l'œuvre de prédilection de George III. L'Angleterre, toujours ennemie de la France, voyait avec inquiétude un nouveau règne commencer; Louis XV s'était éteint, et l'administration de Louis XVI promettait à son début un prince studieusement occupé des négociations diplomatiques et de la marine. L'état de l'Amérique ne s'améliorait point : elle était alors en pleine insurrection; les associations se formaient, et George III crut nécessaire de convoquer un nouveau parlement. Alors se coalisa la brillante opposition de lord Chatham, de Burke et de Fox; elle prit pour texte la défense des Américains, la nécessité pour le roi de faire quelques concessions à des sujets « qui, au nom « des droits de l'homme, réclamaient leur indé« pendance. » Jamais à aucune époque de l'histoire il ne s'offrit une plus majestueuse discussion, et le ministère, trop faible pour y résister, n'eût véritablement pour lui que la puissance des nombres : des subsides furent votés, les armées de terre et de mer augmentées, et la guerre poursuivie avec un grand acharnement, tandis que le roi George III s'occupait à tracer au capitaine Cook la ligne qu'il devait suivre pour trouver un nouveau monde. Tout venait pourtant s'absorber dans la guerre des colonies; c'était moins encore un mouvement militaire qu'une lutte de principes longtemps préparée par l'esprit philosophique du 18e siècle, et voilà pourquoi la guerre d'Amérique retentit sur tout le continent. Les noms de Franklin et de Washington étaient aussi populaires à Paris que dans l'Amérique même : la noblesse de France, par d'incroyables prestiges, s'était passionnée pour les insurgés de l'Amérique; elle avait salué les succès de la démocratie comme elle avait applaudi à la tragédie de *Brutus* et aux maximes républicaines. Singulière société qui marchait ainsi contre elle-même! Ce qu'il y avait donc à craindre pour l'Angleterre, dans cette hostilité de l'Amérique, c'était que la France prît parti pour les insurgés; alors la guerre devenant générale, l'insurrection aurait un caractère menaçant, et les colonies échappaient à l'Angleterre. Telle était la préoccupation de George III. Il imposa au ministère de lord North l'obligation d'une résistance militaire et impérative contre les Américains. La maison de Hanovre avait montré à toutes les époques cet esprit entêté et persévérant; George Ier avait été implacable envers les jacobites. Qui ne se rappelait les boucheries du duc de Cumberland, en Écosse, après la triste défaite de Culloden? La guerre fut donc poursuivie, et le duc de Grafton lui-même passa à l'opposition. Il n'y avait plus à hésiter, l'acte de fédération américaine avait paru : la France reconnaissait l'indépendance de la nouvelle république; M. Gérard de Rayneval était envoyé en mission particulière auprès de Washington, et tout se disposait à la guerre générale. Jamais peut-être les armements maritimes n'avaient été poussés avec plus de vigueur : on apprenait que le cabinet de Versailles avait donné des ordres pour l'équipement de grandes flottes; l'Espagne elle même reconnaissait l'indépendance de l'Amérique. Rappellerons-nous ici les souvenirs de la marine de France, à la tête desquels la postérité placera le comte d'Estaing et la Motte-Picquet? Nous n'avons pas besoin de dire l'histoire de cette guerre d'Amérique, qui finit par la paix de 1783, si honorable pour Louis XVI et pour la France. George III avait alors quarante-sept ans : il s'était peu livré aux affaires; cependant il avait toujours voulu exercer une action sur son cabinet. Il avait vivement défendu le comte de Bute et les tories; c'est contre son gré qu'il avait subi les whigs. Lord Portland, disgracié par son souverain, donna sa démission, et Pitt, âgé de vingt-trois ans et deux mois, fut fait premier commissaire du trésor et chancelier de l'échiquier. Fox, une fois encore refoulé dans l'opposition, manifesta des sentiments très-hostiles au nouveau cabinet. Il faut bien remarquer la persévérance politique qui existe dans la vie de George III : ce roi avait fait son éducation avec les tories, ses amitiés étaient pour ce parti; le premier ministre de ses affections avait été le comte de Bute. George III n'avait pas oublié que les tories seuls savaient les affaires, et que seuls ils pouvaient les conduire dans l'intérêt et la gloire de la Grande-Bretagne; il avait quelquefois employé les whigs, mais à contre-cœur, comme une nécessité de sa position. Il savait qu'à travers quelques phrases déclamatoires les whigs cachaient une incapacité profonde, et surtout des principes incompatibles avec la force et la fermeté d'un gouvernement. Il avait essayé de Fox même, et le chef de l'opposition anglaise avait été le plus faible des ministres : il fallait un homme de force dans le ministère. George III, qui aimait à conserver de l'influence, avait choisi Pitt, bien jeune encore, parce qu'il le savait capable de comprendre et de soutenir un système. George III, homme de vie simple et domestique, de chastes goûts, désirait avoir auprès de lui une capacité intelligente qui pût le suivre dans ses desseins politiques sur le gouvernement d'Angleterre; il avait d'ailleurs, en 1765, éprouvé une première atteinte de maladie qui avait affaibli son tempérament. L'élévation subite de Pitt au poste de premier ministre fut un acte de pré-

rogative royale qui excita au plus haut point l'opposition de la chambre des communes : le jeune ministre se trouva immédiatement en face d'une opposition vive et profonde, qui avait pour chef Fox, l'implacable adversaire des tories; mais George III était pleinement décidé à soutenir son ministre, il en avait donné sa parole lors des arrangements du cabinet, et quand la chambre des communes vota une adresse pour le renvoi de Pitt, George III déclara qu'il aviserait aux moyens de répondre à ses communes. Pitt déclara lui-même qu'il ne voulait pas céder à la majorité du parlement : il avait pour lui la chambre des lords; il s'appuyait sur les forces aristocratiques de la nation, et tandis que les communes demandaient le renvoi formel du ministre, les lords s'en rapportaient à la sagesse du roi. Cette lutte s'explique en Angleterre, où le balancement des pouvoirs est exactement établi, et où la chambre des pairs a une grande consistance territoriale et une puissance réelle sur l'opinion. George III était décidé à dissoudre le parlement; l'effet des élections se manifesta, et Pitt obtint dans le premier bill une majorité de quarante-sept voix. Ainsi George III fut complétement satisfait : il exerça sur les premiers actes de Pitt une influence déterminante; on la vit, cette influence royale, dans le bill sur l'Inde et le fameux procès contre lord Hastings. La confiance de George III pour Pitt s'accroissait : le roi laissait son ministre maître de la direction des affaires; seulement il se réserva toute influence diplomatique en ce qui touchait la maison d'Orange, vivement ébranlée dans sa souveraineté des Provinces-Unies. C'était une question de famille : la maison de Hanovre se souvenait d'une origine commune avec les princes d'Orange, et presque toujours ces questions de famille allemande influaient sur la détermination de George III. Alors l'omnipotence de Pitt devint d'autant plus nécessaire que le roi venait d'éprouver une atteinte fatale. La famille royale avait passé quelques semaines à Cheltenham : George III y avait pris les eaux minérales; ce fut à la suite d'un bain à un très-haut degré de chaleur qu'on s'aperçut que ce prince donnait quelques signes d'aliénation mentale, le moral était fortement ébranlé. A son retour à Windsor, des symptômes plus alarmants se manifestèrent, et l'on apprit que son état de démence se déclarait avec des caractères sérieux; la vie fut sauve, mais la raison cessa de se montrer. A quelles causes fallait-il attribuer ce dérangement? Les uns disaient que c'était aux trop violents exercices; les autres en faisaient honneur à la trop grande sobriété du prince. Quoi qu'il en soit, cet accident soulevait une des questions les plus graves, celle de la régence; et là, nous devons expliquer encore la situation respective des partis, afin de bien faire connaître les motifs réels des diverses opinions. Le prince de Galles était lié avec Fox et les whigs : ceux-ci soutenaient le droit absolu de régence dans le prince de Galles, sans qu'il fût besoin d'un titre décerné par le parlement, ce qui était peu libéral; Pitt, au contraire, défendait la souveraineté du parlement en matière de régence, afin d'éloigner l'avénement des whigs. Il fut décidé que provisoirement les ministres garderaient le sceau privé, et que tout se ferait par commission. Pendant ce temps, la santé du roi George III se rétablit un peu; sa convalescence fut annoncée au parlement, et Pitt en profita pour retirer le bill de régence, qui était alors discuté à la chambre haute. Tout devint facile au premier ministre anglais : l'intelligence de George III était trop affaiblie pour qu'il exerçât une influence réelle sur les affaires; il abandonna tout à son ministre. De temps à autre il se réveillait pour sanctionner les délibérations de son conseil. L'Angleterre avait besoin de déployer une certaine force politique : la révolution française éclatait, et avec elle une nouvelle situation diplomatique; l'armée impériale venait de réprimer la Belgique; Bruxelles voyait se rétablir l'autorité de la maison d'Autriche, et l'Angleterre, toujours intéressée dans la question de la Belgique, surveillait tous ces mouvements. Tandis que la révolution française se développait, des difficultés nouvelles surgissaient dans le parlement et au dehors; Burke se séparait de l'opposition de Fox (*voy.* Fox), et devenait le plus implacable adversaire du mouvement désordonné de 1789. George III avait conservé à travers même la faiblesse de sa raison une haine profonde contre l'esprit séditieux. Après avoir autorisé Pitt à prendre les mesures les plus sévères contre le jacobinisme, qui se montrait sur quelques points de la Grande-Bretagne, il exigea de son ministre qu'il fît poursuivre Thomas Payne, ce démocrate qui avait semé partout les principes de révolte et de sédition. Il fallait se décider à quelque parti violent contre la France, et ce fut à ce moment encore que George III éprouva une seconde atteinte à sa faible raison. Pitt, qui avait intérêt à cacher l'état misérable du roi, ne fit à ce sujet aucune communication au parlement, et continua comme auparavant la direction des affaires; elles étaient très-délicates alors ces affaires : l'ambassadeur Chauvelin était à Londres, et M. de Talleyrand commençait cette carrière d'activité qui se déploya plus tard sur une plus vaste échelle. Le marquis de Chauvelin était en rapport avec Fox et la plupart des clubs jacobins de la Grande-Bretagne, on dut prendre des mesures contre lui; George III, recouvrant quelque force et quelque énergie; lui fit ordonner de quitter l'Angleterre, et c'est ce qui précéda la rupture avec la France. Le 1er février 1793, la convention nationale déclara la guerre *aux tyrans* du peuple anglais, ainsi que le porte encore le manifeste original. Les jacobins espéraient soulever les clubs de la Grande-Bretagne, et de là cette série de lois répressives qui furent votées par le parlement; et,

par exemple, la suspension de l'*habeas corpus*, une des grandes lois de la constitution anglaise. Ici commence l'immense accroissement de l'influence de l'Angleterre sur le continent et dans les colonies. Tandis que la république française débordait sur les frontières, les Anglais exerçaient leur action secrète sur tous les cabinets de l'Europe : leurs ministres parcouraient toutes les cours; ils offraient des subsides, des armements, des appuis et des secours contre la révolution française, et en même temps ils jetaient partout leurs marchandises; ils signaient des traités commerciaux, ils habituaient le continent à recourir à leurs manufactures. C'est depuis cette époque surtout que l'universalité commerciale leur fut acquise; et une chose curieuse à dire, mais exacte, c'est que la Grande-Bretagne, en balançant son compte courant, pour les subsides immenses qu'elle a fournis depuis 1794 jusqu'en 1815, pourrait encore trouver un résidu en sa faveur. Cette partie du règne de George III eut pour but tout à la fois de maintenir l'autorité de l'aristocratie anglaise, d'étendre son influence continentale et de s'assurer la possession des colonies. Aussi voit-on l'Angleterre moins occupée à démolir le principe de la révolution française qu'à saisir les flottes de la république, et à lui arracher une à une ses colonies. Dans des crises si violentes, l'opposition de Fox et des whigs avait dû s'affaiblir, en même temps que le pouvoir de Pitt s'était démesurément accru; les époques d'agitation finissent toujours par constituer un pouvoir fort. Fox, Shéridan et Lambton faisaient bien entendre d'ici là quelques paroles d'opposition; mais Pitt, lord Grenville repoussaient avec violence tout ce qui était menaçant pour le repos de l'Angleterre : Pitt refusa tout à fait de traiter avec la révolution française, qu'il appela une anarchie sanglante. Windham, le partisan le plus acharné de la guerre, était le favori de George III; tout était proposé : le soulèvement de la Vendée, la guerre civile portée dans le sein de la France. On était décidé à en finir une fois pour toutes avec cette agitation des révolutionnaires français, qui débordait sur le monde. Jamais des mesures aussi rigoureuses n'avaient été prises contre l'esprit séditieux : toute offense au roi et au gouvernement fut punie de la déportation et de la mort. Il fallait se défendre contre l'anarchie menaçante : toute réunion fut proscrite. Les subsides s'élevèrent à plus d'un milliard; et tandis que le directoire exécutif envoyait Bonaparte en Italie, l'Angleterre s'emparait du cap de Bonne-Espérance et d'une portion notable des colonies hollandaises. Ici se présente la négociation de lord Malmesbury avec Charles Delacroix, ministre des relations extérieures du directoire; cette négociation ne fut jamais sérieuse. Lord Malmesbury avait la confiance de George III et de Pitt. C'était une concession faite aux partisans de la paix; on cherchait à satisfaire un peu cette opposition grondeuse, qui accusait Pitt de vouloir la guerre à tout prix. Lord Malmesbury prétendit traiter sur les bases de l'ancien territoire; mais le directoire ne voulut pas subir l'*uti possidetis* de 1792. Lord Malmesbury quitta la France sans avoir rien conclu. Après la rupture des négociations, les deux gouvernements firent de part et d'autre des armements considérables. Le directoire jeta en Irlande un ramassis de soldats et de malfaiteurs : cette flotte, comme l'*armada* de Philippe II et la grande escadre d'Alberoni, sous Philippe V, fut dispersée par la tempête; l'Irlande fut préservée d'une invasion qui aurait trouvé là ses partisans au sein des catholiques mécontents. Ainsi vivement pressée, la Grande-Bretagne augmenta ses forces de terre et de mer : ce fut en vain que l'opposition de Fox s'éleva contre les dépenses de ces armements; le roi Georges III ouvrit en personne le parlement, et pour la première fois on discuta la question des subsides qu'on devait fournir à l'Autriche pour la défense de l'indépendance continentale. L'action personnelle du roi George III servait alors singulièrement le système ministériel de Pitt; de temps à autre, le roi subissait quelques atteintes de son mal, mais quand il revenait à la santé il s'unissait aux mesures vigoureuses du cabinet; il convertissait même les whigs trop prononcés, et ce fut à une de ces causeries intimes que lord Spencer dut son enrôlement sur les bancs ministériels. Dans ce moment de crise, il s'opéra une transformation remarquable dans une fraction de l'opposition anglaise; la flotte venait de se rébellionner, les matelots s'étaient emparés des grands vaisseaux qui gardaient la Tamise; le *Sandwich*, qui portait le pavillon amiral, formait la tête de cette rébellion; apaisée par d'incroyables efforts, elle fit connaître le plan que les révolutionnaires voulaient employer. La majorité de Pitt fut alors plus considérable dans le parlement. L'Angleterre avait tant besoin d'énergie ! C'était moins le roi George III que la grande aristocratie qui gouvernait; la révolution française n'avait jamais compris, pas plus que l'empereur Napoléon ne comprit après elle, les véritables éléments de la force britannique. Cette aristocratie était pleine de patriotisme; tories et whigs n'auraient jamais préparé l'abaissement de l'Angleterre dans de misérables querelles, et à mesure que le danger devenait plus pressant, toutes ces grandes familles se serraient entre elles pour sauver leur existence. Bonaparte imposa la paix à Campo-Formio; et Nelson, le Napoléon de la marine anglaise, paraissait sur l'Océan pour comprimer la ligue maritime de la Hollande, de l'Espagne et de la France. La haine de nation à nation devenait plus vivace, et alla jusqu'à ce point qu'en plein parlement, lord Fitz-William appela le peuple français un *ramassis de bandits*. Tout fut accordé à Pitt dans les communes : on vota les mesures les plus répressives; la rébellion de l'Irlande fut

punie par l'incendie et la ruine ; le gouvernement dut se montrer implacable, et il le fut en effet. L'Irlande à peine pacifiée, le gouvernement anglais apprit l'invasion de l'Égypte par l'armée de Bonaparte. L'Égypte était un point central pour les possessions de l'Inde, et si les Français s'y établissaient d'une manière permanente, qu'allait devenir la sécurité des établissements anglais dans la presqu'île du Gange ! Nelson fut chargé de suivre la flotte française, et chacun sait la triste défaite d'Aboukir. Le résultat de l'expédition de Nelson grandit le pouvoir des Anglais dans la Méditerranée ; ils s'emparèrent de Port-Mahon. Pitt, d'après l'assentiment de George III, prépara une nouvelle coalition sur le continent, et des lettres autographes du roi d'Angleterre, chose inusitée sous cette forme de gouvernement, attestent encore combien la Grande-Bretagne demandait de bonne volonté et d'énergie à la coalition. Le roi ouvrit encore en personne le parlement ; il y avait des espérances dans son discours ; on y parlait de la victoire de Nelson, de la magnanimité de l'empereur Paul, et on finissait par conclure qu'il fallait augmenter l'impôt. Un dixième fut perçu sur toutes les terres du royaume ; espèce de dîme saladine contre la révolution française, l'objet alors de toutes les craintes, de toutes les terreurs de l'Angleterre ; car, en même temps que l'armée française campait en Égypte, la marche hardie de Tippoo-Saëb dans l'Inde mettait en danger l'immense établissement anglais. Avec une énergie toujours nouvelle, la nation multipliait les sacrifices, et la guerre contre Tippoo-Saëb, au lieu de diminuer la puissance morale et matérielle de la compagnie anglaise dans l'Inde, ne fit qu'en augmenter les merveilleuses ressources. Cela est si vrai que vers cette époque le gouvernement anglais put former une armée qui, des bords du Gange, devait se rendre par la mer Rouge jusqu'en Égypte, et y combattre les Français. Quand cette expédition toucha les bords de l'Arabie Heureuse son but n'était plus nécessaire ; l'Égypte avait été abandonnée par Bonaparte, et Menou demandait à traiter avec le gouvernement anglais. Pendant toutes les crises de la révolution française, il avait été impossible au gouvernement britannique d'entamer une négociation régulière avec les gouvernements qui s'étaient succédé en France. La convention n'agissait qu'avec menace et fureur, elle traitait les rois à la manière des Romains, insultant les petits tyrans campés autour de la ville éternelle ; le directoire, réunion d'avocats bavards, sans dignité et sans consistance, n'offrait aucune sécurité pour une négociation rationnelle ; on l'avait tentée en vain lors de la mission de lord Malmesbury. Mais en ce moment se formait le consulat ; Bonaparte centralisait le pouvoir, il en prenait la haute direction, les bases de son gouvernement étaient régulières, les éléments fixes et sûrs ; on pouvait dès lors traiter avec le gouvernement français sans être exposé à ce triste épisode des négociations antérieures. Ceci rendait plus délicate la situation des partisans de la guerre, et par conséquent du cabinet Pitt et du roi George lui-même dans le parlement. Quand il s'agissait de lutter contre les principes de la convention ou du directoire, on trouvait une majorité presque compacte, parce qu'il y avait dans tous les côtés des communes un désir de sauver la patrie ; mais depuis la formation du consulat en France, que pouvait-on opposer à une négociation? Le ministre français, Talleyrand, qui était fort connu du parti whig en Angleterre, lui fit faire des ouvertures de paix au nom du premier consul ; quelques jours après, Bonaparte, selon son usage, méconnaissant les règles du gouvernement de l'Angleterre, écrivit une lettre directe au roi George, dans laquelle il lui demandait de faire la paix sur des conditions raisonnables. Le roi ne lut point cette lettre, mais ordonna à lord Grenville, ministre des affaires étrangères, de répondre régulièrement au nom du cabinet. Le ministre développa les causes de la révolution française, rappela les griefs que l'Angleterre avait contre la France, et enfin déclara formellement qu'il ne pouvait traiter que sur les bases de l'ancien territoire ; il insinua même que l'ancien territoire n'offrirait de sécurité qu'avec l'ancienne dynastie. Ces principes développés n'étaient plus en harmonie avec la situation de l'opinion en Angleterre ; la correspondance officielle de lord Grenville et de M. de Talleyrand ayant été rendue publique, la question de la guerre se réveilla dans le parlement. Grenville proposa une adresse plus belliqueuse que pacifique ; dans la chambre des lords elle fut combattue par le duc de Bedfort et lord Holland ; elle passa à une immense majorité, quatre-vingt-douze voix contre six. Dundas, l'ami de Pitt, présenta une semblable adresse à la chambre des communes, et montra la nécessité de continuer la guerre ; elle fut combattue par Erskine et Fox avec un talent admirable, mais Pitt et Dundas foudroyèrent de leur éloquence imposante tous les arguments des amis de la paix ; l'adresse fut votée à une grande majorité comme à la chambre des lords. Mais déjà dans le public il se manifestait un grand désir d'arriver à des négociations pacifiques ; tout le monde parlait de Bonaparte, de ses salutaires mesures de gouvernement. Entre les partisans de la guerre, représentés par Pitt et Dundas, et les amis de la paix par Fox et Erskine, il se formait un tiers parti conduit par Addington, tiers parti modéré, qui ne voulait pas la guerre comme un système, et ne l'adoptait que comme une crise passagère qu'il fallait faire cesser au plus tôt. L'opinion d'Addington prit de la consistance dans le parlement, et, à la suite de l'acte d'union de l'Irlande et de l'Angleterre, elle acquit encore une plus grande importance. Si l'on considère dans son ensemble le règne de George III, l'acte évidemment le plus remarquable de cette période

fut l'union de l'Irlande et de l'Angleterre, cette unité des trois royaumes qui constituent l'empire britannique. Singulière coïncidence ! l'Écosse fut réunie à l'Angleterre après la révolution de 1688, et l'Irlande après la révolution française de 1789. Ainsi l'unité britannique est née de deux grands faits qui ont bouleversé deux vieilles dynasties, la chute des Stuarts et celle des Bourbons. A mesure que les succès des armées républicaines achevaient de nouvelles conquêtes, Bonaparte à Marengo, Moreau à Hohenlinden, le parti de la paix grandissait en Angleterre ; on voyait bien qu'il fallait renonçer aux idées d'une guerre continentale. La popularité parlementaire de Pitt s'affaiblit ; le traité de Lunéville avait détaché l'Autriche de la coalition ; et si la prise de Malte, le succès contre les flottes d'Espagne, pouvaient consoler l'Angleterre, l'état de pénurie et de gêne du royaume demandait un prompt remède. Une ligue de neutralité venait de se former au nord, entre la Russie, la Suède et le Danemarck pour faire respecter leurs pavillons ; l'Angleterre était ainsi obligée de tout surveiller, même la Baltique. Dans ces circonstances, le parlement dissous nécessita de nouvelles élections, et la réunion de l'Irlande et de l'Angleterre fit donner pour la première fois à cette assemblée le nom de *parlement impérial*, parce qu'il y avait trois couronnes sous une. Le ministère de Pitt y fut violemment attaqué, le comte Grey, dans la chambre des lords, vota pour une enquête, et sa motion ne fut plus rejetée qu'à cinquante-six voix ; dans la chambre des communes la majorité diminua sensiblement, et ce fut alors que Pitt songea sérieusement à se retirer momentanément des affaires. L'opinion commune en Angleterre sur cette retraite a été que, le ministre différant de l'opinion du roi sur la question d'émancipation des catholiques, Pitt saisit cette occasion pour se retirer ; ce fut là un prétexte et non pas un motif. Dans une conversation intime avec George III, Pitt démontra facilement qu'ayant toujours partagé l'opinion d'une guerre à outrance avec la révolution française, il ne pouvait convenablement engager une négociation pour la paix, et que, par conséquent, sa présence dans le cabinet nuisait plus aux affaires qu'elle ne pouvait les servir. Il fut donc convenu entre le roi et Pitt que celui-ci quitterait le ministère, au moins jusqu'à ce qu'on pût voir la tournure que prendraient les rapports entre l'Angleterre et la France. George III désigna pour secrétaire d'État des affaires étrangères lord Hawkesbury, et le comte Saint-Vincent pour le département de la marine. Quelques jours après, il tomba dans un état de malaise et d'hébétisme devenu trop malheureusement fréquent ; il n'acheva la composition du ministère qu'une semaine après, en désignant Addington pour le successeur de Pitt. Dès ce moment les négociations furent possibles avec la France ; les ouvertures faites de part et d'autre, on fixa une conférence diplomatique à Amiens pour traiter définitivement de la paix ; les préliminaires furent réglés à Paris, et tout le monde sait quel fut le résultat de cette trêve d'Amiens, signée par Joseph Bonaparte et le marquis de Cornwallis. On a souvent discuté sur les causes qui la brisèrent presque aussitôt qu'elle eut été conclue ; les uns en ont accusé l'Angleterre, les autres le premier consul, la vérité est que la rupture naquit de la situation plus encore que de la volonté des hommes. Il ne pouvait pas y avoir alors entre la France et l'Angleterre une paix durable, parce que deux systèmes conquérants ne peuvent être pacifiquement en présence ; l'Angleterre voulait garder toutes ses possessions acquises pendant la guerre ; le premier consul, expression de la révolution française, ne voulait pas en céder ; c'était donc simplement une trêve entre deux puissances qui voulaient conserver respectivement leurs forces pour marcher à une nouvelle lutte. Le traité d'Amiens fut brisé parce qu'il devait l'être ; les animosités entre les deux gouvernements et les deux nations se continuèrent même pendant la paix ; le général Andréossy, ambassadeur du premier consul, fut reçu en triomphe lorsqu'il débarqua à Douvres, parce que le peuple avait besoin de la paix. Mais presque aussitôt les récriminations commencent ; la presse anglaise devient violente, on attaque de toutes les manières la France et son chef. Bonaparte, peu habitué aux formes de la liberté de la presse, se fâche et s'indigne à toutes les attaques des journaux ; il fait même un procès en calomnie contre Peltier, qui l'avait insulté dans son journal (*voy.* Peltier) ; on se rit du consul en Angleterre. La cession de Malte devint le sujet de notes diplomatiques ; il était puéril de croire que l'Angleterre abandonnerait jamais Malte et Gibraltar, car ces deux points, ainsi que le cap de Bonne-Espérance et Ceylan, sont indispensables à son organisation maritime et militaire. Le général Andréossy n'eut que deux audiences de George III ; il fut frappé du triste état où se trouvait la majesté royale, mais en même temps il dut prendre une haute opinion d'un système de gouvernement qui permettait l'action politique, même avec un roi qui ne jouissait que par intervalle de ses facultés intellectuelles. Le ministère Addington, comme toute administration de tiers parti, était sans énergie au milieu des deux opions radicale et torie. Ce ministère, ménagé d'abord par Pitt, fut ensuite vivement attaqué par cet homme d'État comme une administration impuissante pour le bien et le mal, et bientôt la force de l'opinion publique poussa une fois encore l'Angleterre à des hostilités ; la rupture du traité d'Amiens se fit tout naturellement. Windham, Canning lui-même, alors tory prononcé, appelèrent l'Angleterre à un grand système de défense, tandis que Shéridan et Fox soutenaient l'état de paix. Addington avait déjà recouru à Pitt dans la crise, pour lui demander appui ; Pitt promit cet appui comme

un moyen d'absorber le cabinet. Grenville se joignit à lui, et dès ce moment le cabinet d'Addington fut dominé par l'ancien ministre qui devait bientôt le remplacer. Cette situation ne pouvait durer; Addington était trop sous la dépendance de Pitt pour qu'il ne provoquât pas lui-même la formation d'un nouveau ministère. Les arrangements eurent lieu; Pitt reprit la direction de la trésorerie, il s'adjoignit Dundas, Melville, Eldon, Portland, et dès ce moment George III eut un ministère de force et d'unité, comme il l'avait toujours désiré. Il s'agissait de grands préparatifs contre la France; le premier consul, vivement blessé par la rupture, avait fait un appel à toutes les forces nationales; il nourrissait une haine vive, profonde, quelquefois enfantine, contre les Anglais. Ce fut à ce moment que l'on conçut à Paris le grand projet de descente en Angleterre dont retentirent les journaux du temps. La France, par son influence diplomatique ou par la conquête réelle, disposait de toutes les côtes de l'Océan depuis Cadix jusqu'à Anvers et au Zuiderzée. Un aussi vaste développement territorial tout plein d'arsenaux et de ports militaires prêtait à l'action des forces maritimes; on put dès lors très-bien concevoir le projet d'une descente en Angleterre par la réunion des flottes de France, de Hollande et d'Espagne. Le plan était gigantesque; mais il inspira une certaine terreur à Londres, de grandes levées furent préparées. George III, qui avait repris quelque énergie de caractère, se mit dignement à la tête de cette défense nationale; il y eut des craintes réelles, bien que la caricature moqueuse représentât la flottille de Boulogne sous le symbole d'une multitude de coquilles de noix montées par des Lilliputiens. Bonaparte était à son camp de Boulogne, et pendant ce temps le cabinet britannique lui cherchait de grandes rivalités; le roi George III avait déclaré, dans son discours au parlement, que les circonstances étaient graves et qu'elles exigeaient un large vote de subsides. Au moyen de ces ressources, le cabinet anglais avait renoué une coalition du continent contre la France; la Prusse, corrompue par le cabinet de Paris, hésitait encore, mais la Russie et l'Autriche étaient pleinement entrées dans un système d'alliance. Le traité de subsides entre l'Angleterre, la Russie et l'Autriche portait l'expulsion des Français du nord de l'Allemagne, de la Hollande et de la Suisse, l'affranchissement du Piémont et du reste de l'Italie; le dernier article établissait une forte barrière contre les empiétements de la révolution française; on était convenu d'un pied de guerre de 500,000 hommes. Malheureusement pour la coalition, l'exécution fut mal conduite. Napoléon, proclamé empereur, se porta rapidement en Allemagne, et le champ de bataille d'Austerlitz vit la défaite des armées coalisées de la Russie et de l'Autriche. L'Angleterre ne put se consoler de ce désastre continental par l'éclatante victoire de Trafalgar, où périt Nelson, le héros de l'Angleterre. Pitt, l'homme d'État grand et tenace, mourut aussi entre la bataille d'Austerlitz et la victoire de Trafalgar. Il avait conçu tous les plans de résistance contre la révolution française; ce ministre voyait son influence décroître dans le parlement, et comme en Angleterre les plans d'un homme d'État se lient intimement à ses convictions, quand ses plans tombent, la mort vient les saisir; il y a une espèce de suicide moral dans la chute de la pensée. A la mort de Pitt on songea sérieusement à faire prononcer l'interdiction de George III; ce prince en effet n'avait que des intervalles lucides, sa folie mélancolique l'absorbait continuellement; mais le caractère du prince de Galles arrêtait les résolutions du ministre; il était impossible d'éviter que le parlement lui conférât la régence; or le prince de Galles était intimement lié avec les whigs, il ne s'en était point séparé encore, et l'on craignait naturellement que l'interdiction du roi ne fût la cause d'un changement de système qui aurait perdu l'Angleterre. Cette influence du prince de Galles se faisait même déjà sentir, et lorsqu'à la mort de Pitt le roi chargea lord Grenville de former une administration, il fut obligé de se tourner vers les amis de Fox (*voy.* ce nom); lord Grey obtint l'amirauté, et Fox lui-même prit le département des affaires étrangères. George III était ainsi obligé de changer le personnel de son ministère et de chercher des appuis parmi les whigs. Avec Fox arrivaient naturellement les idées de paix et de pacification; Pitt avait hautement posé la pensée de guerre comme la base essentielle de la politique de l'Angleterre; Fox répondit aux ouvertures de Talleyrand par une déclaration précise sur les idées fondamentales d'une négociation pacifique dans l'intérêt des deux nations. L'*uti possidetis* avait été indiqué à lord Yarmouth, par le ministre de Napoléon, comme une base probable du prochain traité, ce n'était qu'un mot; l'influence de la France grandissait toujours, la confédération du Rhin était établie comme une barrière à la Prusse et à l'Autriche. La mort de Fox mit encore un terme à ces négociations, qui en aucun cas n'auraient jamais pu être conduites à bonne fin. Le comte Grey dut remplacer Fox dans le département des affaires étrangères, mais il était impossible de ménager une paix avec la France; le crédit des whigs diminuait chaque jour, les scandaleuses révélations sur le prince et la princesse de Galles affaiblirent tout à fait le ministère (*voy.* GEORGE IV). George III n'avait aucune estime pour le cabinet du comte Grey; élevé parmi les tories, il ne pouvait subir la politique des whigs, et si quelque amitié particulière le liait avec lord Yarmouth, il avait de l'antipathie pour lord Grey. La santé du roi s'étant rétablie, il demanda une explication nette à son ministère sur la question des catholiques d'Irlande. Il faut savoir que la maison de Hanovre, par des scru-

pules religieux et la pensée même qui l'avait portée à la couronne, avait toujours été fort opposée à l'émancipation des catholiques d'Irlande; cette maison régnait par la volonté de l'Église établie. Guillaume III était venu à la couronne pour exclure Jacques II, le protecteur du catholicisme; on s'explique très-bien dès lors la répugnance des rois d'Angleterre de la maison de Hanovre pour l'émancipation des catholiques d'Irlande. George III saisit cette occasion pour secouer un ministère whig qui n'allait ni à ses convictions ni à ses habitudes; il remercia lord Grey, ses amis, et Grenville lui-même, quoique son parti fût une espèce de milieu entre les whigs et les tories. La nouvelle administration choisie par le roi fut en parfaite harmonie avec les opinions de George III; les tories furent destinés à diriger le cabinet; le roi y rappela les lords Castlereagh, Hawkesbury, Canning, Mulgrave et Eldon. Il y eut de grands murmures dans le parlement; on déclamait contre la prérogative royale, on disait que George III avait abusé de son pouvoir pour constituer une administration antipopulaire. Alors Canning annonça que le roi recourrait au pays par une dissolution des communes; ce que le prince avait fait lors de la formation du ministère Pitt, il le décida également pour l'administration de lord Castlereagh. Pitt avait trouvé une violente opposition dans les communes, et le parlement avait été dissous; Castlereagh obtint un ordre de dissolution, et les élections très-bruyantes produisirent néanmoins une majorité de cent quatre-vingt-quinze voix au profit des tories. C'était au moment de la guerre la plus sanglante contre la France, et la bataille d'Eylau avait laissé sur le champ funèbre des monceaux de cadavres; les événements se succédaient avec une étrange rapidité; Alexandre, qui avait paru jusqu'alors l'ennemi implacable de Napoléon, s'était rapproché de lui dans l'entrevue de Tilsitt. Cette grave situation laissait pour ainsi dire l'Angleterre toute seule dans la grande lutte ouverte sur le continent. Tout était en feu, les flottes britanniques arboraient leurs drapeaux dans les deux Indes et sur la mer Noire; on se trouvait même en guerre contre les Turcs; bizarrerie incroyable! il y avait moins de huit ans que lord Grenville avait envoyé une flotte pour aider les Turcs à conquérir l'Égypte; aujourd'hui un autre ministère anglais envoyait une escadre formidable pour canonner Constantinople et les établissements de la mer Noire; l'Égypte fut menacée par les Anglais; leur tentative échoua. Lord Castlereagh et les tories s'étaient dessinés fortement pour la guerre, et il fallait la suivre avec toute l'énergie d'un grand peuple. On savait l'influence de Napoléon sur le littoral, depuis Hambourg jusqu'à Cadix; la flotte danoise était fort redoutable par cela seul qu'elle se composait de braves matelots habitués aux longues et périlleuses navigations. C'est en vain que les Danois proclamaient leur neutralité; l'Angleterre savait très-bien toute l'autorité qu'exerçait Napoléon sur la cour de Copenhague; un ordre fut donc donné à l'amirauté pour s'emparer de la flotte danoise, de gré ou de force; chacun sait quel en fut le résultat (*voy.* Gambier). En même temps le roi de Portugal était transporté sur une escadre britannique dans ses colonies d'Amérique; par ce moyen les plans de Napoléon étaient entamés. L'opinion de George III et de son ministère se prononça puissante pour soutenir la guerre dans toutes ses conséquences. Quand Napoléon partant pour l'entrevue d'Erfurt fit encore une démarche personnelle auprès du roi George III, lord Castlereagh s'empressa de répondre au ministre des relations extérieures qu'il n'y avait pas lieu de traiter sur les bases proposées par le chef du gouvernement français (ce fut toujours ainsi que l'Angleterre désigna Napoléon). La médiation de la Russie et de la Prusse fut également repoussée; la vie du ministère tory reposait sur la continuation ferme et dessinée de la guerre continentale; la chambre des communes s'associa à cette volonté du roi par une majorité de cent cinquante-neuf voix. Les annales du monde n'offrent pas l'exemple d'une haine et d'une animosité aussi profondes; c'est de cette époque que datent les ordres du conseil britannique sur le blocus de la France, et les puérils décrets de Napoléon sur le blocus de l'Angleterre. Le ressentiment était poussé à son plus haut degré d'exaltation; toutes les mesures de défense furent proposées; le roi, les lords, les membres influents des communes se firent inscrire comme chefs des milices locales. La Grande-Bretagne mit sur pied 400,000 hommes sans compter 80,000 matelots. Il fallait un théâtre de guerre pour que cet acharnement eût son issue; il ne restait plus un seul débris de la marine de France; on dut trouver une terre qui pût servir de lice aux combattants, et la guerre d'Espagne se présenta bientôt. Avons-nous besoin de dire le caractère qu'avait pris l'insurrection espagnole? les principaux chefs s'étaient mis en rapport avec le cabinet britannique; déjà la capitulation de Baylen et la convention de Cintra avaient grandi les forces de l'insurrection. Le roi George III avait reconnu les cortès; et, dans son discours adressé au parlement de 1809, il déclara de la manière la plus expresse qu'il continuerait la guerre avec force et persévérance: « Les Espa« gnols trouveraient en lui, disait-il, appui et « protection. » Tout étant ainsi à la guerre, l'opposition s'en prit aux chefs militaires, à la convention de Cintra surtout, et ici se présente l'accusation contre le duc d'York pour concussion dans les fonds destinés à l'armée (*voy.* York). Lord Castlereagh avait désiré régler tous les plans de guerre comme Pitt l'avait fait à son époque. C'était lui qui préparait les diverses expéditions; la campagne de Portugal et d'Espagne fut concertée entre lord Castlereagh et sir Arthur Wellesley, depuis duc de Wellington. La guerre d'Espagne

occupait tous les esprits, le Portugal était délivré ; la cause de la Péninsule était intimement liée à celle de l'Angleterre, le roi et le parlement ne les séparèrent jamais ; il fut déclaré en pleine assemblée que la volonté de la Grande-Bretagne était de combattre jusqu'à ce que la cause espagnole triomphât. Le plan militaire de Castlereagh fut vivement combattu par Ponsonby et Wilberforce, et dans cette lutte générale, les cris de réforme parlementaire se firent entendre au sein du parlement. A travers les faiblesses de son esprit, George III avait toujours été opposé à la réforme de l'Église et de l'État ; toutes les fois qu'il s'était agi de modifier les lois du parlement ou de l'Église par l'émancipation des catholiques d'Irlande ou l'affranchissement des bourgs, le roi George III, inflexible représentant de la maison de Hanovre, s'y était constamment refusé, de cette manière la ligne de séparation entre le roi et les whigs devenait de plus en plus marquée. Les succès de sir Arthur Wellesley en Espagne, l'incontestable supériorité des flottes britanniques sur toutes les mers enflaient le courage et la vanité du peuple anglais : rien ne coûtait dans les sacrifices; et, il faut l'avouer hautement, il y eut de la persévérance et du patriotisme dans cette aristocratie britannique qui poursuivit Napoléon. Il y avait instinct de part et d'autre ; l'empereur savait que son implacable ennemie était l'Angleterre, et le gouvernement britannique savait aussi qu'il n'y avait ni trêve ni repos pour lui, tant que Napoléon serait à la tête des affaires de France ; c'était moins de la haine qu'une haute prescience sur des destinées incompatibles. Des subsides avaient encore été demandés au parlement pour préparer l'entrée en ligne de l'Autriche; la campagne de 1809 fut vigoureuse; Wagram vint après Essling, et la paix de Vienne, si dure pour le cabinet autrichien, fut signée. Dans cette intervalle de batailles, l'Angleterre avait tenté son expédition de Hollande ; elle échoua devant Anvers, et les communes retentirent des discussions les plus vives. Au bruit de ces discussions, le peuple anglais célébra la cinquantième année du règne de George III ; quelle immense durée pour un souverain ! Il avait commencé de régner au temps de Louis XV, il avait vu passer Louis XVI, la révolution française, le directoire, le consulat, et maintenant il voyait toute la puissance de Napoléon ! George III était le tory par excellence, il était attaché au système de Castlereagh, mais l'échec éprouvé par l'expédition de Hollande allait vivement ébranler le crédit des conservateurs. Le duc de Portland étant mort, Perceval fut appelé à le remplacer ; il fit des ouvertures aux whigs modérés pour constituer un cabinet de coalition où seraient entrés les lords Grenville et Grey ; ces offres furent repoussées, et le roi ne donna pas son assentiment; Canning se retira des affaires après son duel avec lord Castlereagh, qui avait également donné sa démission. Perceval devint ainsi le chef du cabinet, mais avec mission expresse de la part du roi de poursuivre la guerre sans volonté de traiter. Quelques succès d'ailleurs couronnant la campagne du duc de Wellington, les partisans de la guerre en tiraient avantage pour soutenir leur système. Ce fut au moment où ce général luttait contre Masséna que le roi George III eut la dernière atteinte de sa maladie, qui porta un coup terrible et définitif à son état moral. Ce fut, dit-on, la mort de sa plus jeune fille, la princesse Amélie (1), qui bouleversa ce qui restait de raison dans la tête du vieux roi ; cette crise devint si publique que les membres du cabinet ne crurent pas devoir plus longtemps retarder l'organisation d'un gouvernement dont le prince de Galles serait le chef. Quand l'aristocratie des tories se décida à cette régence, c'est qu'elle était sûre que le prince de Galles avait abandonné ses anciens amis les whigs, pour se faire lui-même conservateur et partisan de la guerre. Si l'on avait considéré en elle-même la santé du roi depuis vingt ans, l'interdiction aurait été prononcée dès 1792, et le prince de Galles eût été fait chef du gouvernement ; mais à cette époque le prince était l'ami de Fox et des whigs, son avénement au pouvoir eût ébranlé tout le système des tories, c'est ce que Pitt avait très-bien senti lorsqu'il abandonna son plan de régence; mais en cette nouvelle circonstance le prince de Galles avait reçu des ouvertures des tories et s'était formellement engagé à les seconder (*voy.* l'article George IV, qui suit). Ce fut après le bill de régence que le pouvoir de George III cessa effectivement ; son règne à proprement parler finit en 1811 ; il ne porta plus la couronne que comme ces pâles ombres de princes que Shakspeare jette dans ses drames. Le roi se retira à Windsor pour y mener une vie paisible; il n'était point fou furieux, il avait conservé la douceur de son caractère, il y avait absence d'esprit, hébétisme dans toutes les facultés intellectuelles. Nous ne rapporterons pas les traits que les chroniques de la cour ont racontés sur George III, nous n'aimons pas à dire les faiblesses de l'humanité ; et, lorsque Charles VI se présente dans notre histoire, on jette un voile sur ces tristes scènes de palais qui affligent le cœur et effrayent l'intelligence. George III n'avait jamais été un homme supérieur, mais il était doué d'une raison droite, d'une certaine fermeté de résolution. Comme tous les rois de la maison de Hanovre, il était constant dans ses amitiés, plein de simplicité et de bonhomie dans la vie privée ; il aimait à se mêler au peuple ; on citait de lui mille traits de bonté. Quoiqu'il n'eût pris qu'une part interrompue aux événements de son règne, ce règne fut magnifique dans ses résultats, car il dota l'Angleterre de son unité politique et de sa grandeur territoriale. Les mœurs de George III étaient pures.

(1) Elle mourut le 2 novembre 1810, âgée de 27 ans.

et on ne lui reprocha jamais aucun acte contraire à la justice. Il aimait ses enfants avec tendresse, il vivait avec sa femme dans la plus douce et la plus simple intimité; c'était, disait-on, le meilleur ménage de l'Angleterre (1). Après la formation de la régence, on ne s'occupa plus de George III dans les grandes affaires politiques; cette fin du règne entre naturellement dans l'article de George IV. Le roi vécut à Windsor depuis 1811 jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée le 29 janvier 1820; il demeura près de neuf ans dans la plus profonde retraite; il atteignait sa 82e année, et il en avait régné soixante. Tout ce long règne peut se résumer par une seule pensée : George, élevé avec les tories, eut confiance en eux, les seconda de toutes ses forces, et comme les tories sont l'idée véritablement gouvernementale en Angleterre, il s'ensuivit une époque d'énergie et de constance politique qui affermit les destinées de la nation. C—F—E.

GEORGE IV, roi d'Angleterre, naquit à Windsor le 12 août 1762, et par conséquent avant les grands événements qui agitèrent l'Angleterre dans le siècle dernier. Le roi son père confia son éducation au docteur Jackson. D'après les lois fondamentales, George prit le titre de prince de Galles. C'était un jeune homme vif, spirituel, de bonnes manières, aimant les jeux, les folles dissipations et tous les plaisirs qui forment l'éducation des gentilshommes anglais, dandys bruyants et ennuyés dont Byron nous a laissé l'histoire retentissante dans son don Juan, expression de la vie élégante et usée de la société anglaise. A dix-huit ans le prince de Galles dut adopter la couleur d'un parti politique, et, selon l'habitude des héritiers présomptifs en Angleterre, le prince royal choisit l'opposition et vécut avec tous les chefs du parti whig, dissipés comme lui et hantant les tavernes, les courses de chevaux, toutes les fêtes enfin où se trouvaient Fox, Burke, Shéridan, Grey et Russel. A cette époque le prince de Galles se lia d'intimité avec le duc d'Orléans pendant son voyage d'Angleterre. Il le vit souvent dans les réunions de débauchés et de dissipateurs; le prince jouait dans les clubs et pariait à outrance; il avait des maîtresses coûteuses, des attelages magnifiques; il avait la manie des bâtiments et construisait des pavillons et des kiosques. Un goût qui fit plus d'honneur à Son Altesse Royale, c'était celui des objets d'art; il aimait la belle et grande peinture, et comme s'il eût voulu avoir un souvenir de sa race allemande de Hanovre, il avait réuni de magnifiques collections de tableaux de l'école flamande, tel qu'un prince d'Orange aurait pu seul les assembler au 17e siècle. Ces dépenses excessives dépassèrent bientôt les moyens du prince; son revenu avait été fixé par le parlement à cinquante mille livres sterling, indépendamment des redevances du duché de Lancastre et de la pension que lui faisait son père, ce qui portait son état à deux millions de francs par année. Nonobstant cette pension très-considérable, le parlement fut obligé de lui accorder encore quatre millions de francs accumulés pour dettes, parmi lesquelles figuraient environ trois cent mille francs de parfumerie et de poudre à la maréchale. C'était alors l'époque des grandes dissipations du prince; il s'était fait l'ami du beau Brummel, ce vieux dandy que l'on a vu si longtemps dans les rues de Londres; sa rupture avec lui arriva par une curieuse circonstance : un jour tous deux étaient réunis, et dans un moment d'effusion, Brummel dit au prince : « *Wales, ring the bell.* » (Galles, tire la sonnette). Ces mots parurent tellement familiers, tellement offensants pour l'héritier du trône, qu'il renonça tout à coup à l'amitié qu'il avait conçue pour le beau dandy. La révolution française qui s'avançait le fit renoncer à une amitié plus haute, à celle du duc d'Orléans. Quand le prince de Galles apprit le jugement de Louis XVI, et le vote de Philippe-Égalité, il brisa le portrait du duc d'Orléans avec lequel pourtant il était lié d'une familiarité de gentleman. Le prince de Galles, à cette époque, ne jouissait pas d'une réputation de grande probité; plus d'une fois les membres du Jockey's club lui avaient reproché de tromper au jeu; grand parieur de courses, amateur de chevaux, il se servait de mille ruses pour rester vainqueur, et les annales fashionables des sociétés de Londres rapportent qu'un jour le jockey de Son Altesse Royale pénétra dans une écurie, et fit manger au cheval qui devait courir avec le sien une préparation qui empêcha son ardeur dans la course. Le fait devint public, et il fut même un moment question d'exclure le prince de Galles du club témoin d'une si honteuse spéculation. Néanmoins le prince conserva toute l'amitié, toute la confiance des whigs; il se montrait publiquement avec Fox, Shéridan, les lords Grey et Russell; quand il s'agissait de voter un subside, tous ces hommes parlementaires soutenaient le prince; ils s'étaient faits, comme le disaient les tories, les cautions des dettes du prince de Galles. Son Altesse Royale était alors éperdument amoureux d'une femme que les whigs protégeaient de tout leur pouvoir, mistriss Fitz-Herbert; on disait même qu'il l'avait épousée secrètement, lorsque George III, son père, songea enfin à lui donner un établissement régulier. George IV fut destiné à Caroline de Brunswick, cette infortunée princesse, la cause de tant de scandales. Ce qui décida le prince de Galles à se marier, ce fut la situation malheureuse de ses affaires. Il étouffait sous le poids de ses dettes; ses amis lui conseillèrent d'y mettre fin par un mariage, qui leur permettrait de demander pour lui un supplément de subsides au parlement; et quelles que fussent les répugnances du prince, il

(1) Il n'a jamais été instruit de la mort de la reine, qui succomba le 17 novembre 1818, âgée de 75 ans.

se décida à épouser Caroline de Brunswick, qui fut plus tard l'objet d'un divorce si bruyant. Le seul enfant qui naquit de ce mariage fut la princesse Charlotte; les deux époux vécurent séparés dès les premiers jours; ils ne se virent plus que par convenance. A cette première époque, et comme par opposition aux sentiments whigs du prince de Galles, les tories s'étaient emparés de la princesse Caroline; il fut dans la destinée de cette femme de servir incessamment de drapeau aux partis; ses conseils étaient lord Eldon, Perceval, Canning. Le premier procès de divorce fut commencé en 1807; la cause ayant été portée à un tribunal domestique, la princesse fut censurée; Perceval la défendit dans un écrit remarquable; les tories gagnèrent de la popularité en la soutenant, car le prince de Galles était perdu dans l'opinion de toute l'Angleterre. Nous avons dit, dans l'article de George III, les tentatives que firent les whigs en plusieurs circonstances pour assurer la régence au prince de Galles pendant les intervalles de la maladie du roi; ces tentatives furent toujours repoussées, parce que l'aristocratie des tories s'était hautement posée comme l'expression de l'honneur et de la dignité de la Grande-Bretagne; elle voyait bien que si, durant la révolution française, le prince de Galles eût été chargé du gouvernement, il y aurait eu abandon des intérêts britanniques, et il fallait s'en défendre dans la crise où la France avait plongé le monde; il n'y avait que les principes tories qui pouvaient sauver le gouvernement de la Grande-Bretagne, et avec ces principes la fermeté dans la guerre. Quand les tories virent le prince de Galles prendre une plus haute maturité d'esprit, s'associer complétement aux idées d'une résistance forte et puissante contre la révolution française et l'empire de Napoléon, alors ils n'hésitèrent plus, et le bill de régence fut rédigé en faveur de Son Altesse Royale. Des conférences intimes avaient précédé l'acte de régence; Perceval obtint du prince la promesse formelle qu'il ne serait rien changé dans le personnel du cabinet. Les whigs, trompés par l'amitié que le prince de Galles leur avait témoignée, proposèrent de le revêtir d'un pouvoir illimité : une proposition de M. Lamb fut faite à ce sujet, mais la majorité ministérielle la repoussa. Les débats sur les limites de la régence furent magnifiques; on apporta des restrictions nombreuses au pouvoir du prince de Galles; on régla tout ce qui tenait à la pairie; le grand sceau fut remis à une commission, parce qu'il était l'image de la volonté nationale; en un mot l'aristocratie des tories se réserva, comme antérieurement, toute la direction des affaires politiques. Cela ne pouvait être autrement; car dans la situation périlleuse où se trouvait l'empire britannique, les tories seuls avaient assez de tenue pour diriger le gouvernement du pays. Il faut se rappeler quelle était à cette époque la position de l'Europe : Napoléon était à son apogée de force et de gloire; l'Autriche, vaincue à Wagram, avait acheté la paix par le mariage de l'archiduchesse Marie-Louise; au midi l'Italie était soumise, et l'aigle française dominait même l'Illyrie; au nord, la Hollande avait été enveloppée dans les limites de l'empire; les villes hanséatiques venaient d'être également réunies; la Prusse et la Confédération germanique étaient dans une complète vassalité; le Danemarck n'avait pas une indépendance plus respectée; la Suède obéissait à un général français, ennemi de Napoléon sans doute, mais qui se gardait encore de se prononcer contre lui. Quelle espérance restait-il à l'Angleterre? elle avait choisi pour champ de bataille l'Espagne; elle y obtenait d'incontestables succès; les fautes de Joseph-Napoléon, la jalousie des généraux, l'habileté du duc de Wellington contribuaient, avec l'insurrection espagnole, à considérablement affaiblir la puissance des Français en Espagne. Sous le point de vue diplomatique, la Russie était mécontente; elle n'était plus disposée pour Napoléon comme dans les entrevues de Tilsitt et d'Erfurt; la Suède laissait un libre passage à toutes les marchandises anglaises, le cabinet britannique exploitait la jalousie de Bernadotte; le système continental de Bonaparte avait créé partout des inimitiés habilement exploitées par l'Angleterre; mais en même temps des différends de nature grave s'élevaient entre elle et les Américains, puissance maritime dont la Grande-Bretagne connaissait toutes les ressources. Le ministère anglais resta dans les mains de Perceval; les tories bravèrent avec fermeté les cris qui s'élevaient dans diverses classes du pays contre leur administration; les besoins du budget furent extrêmes, on vota plus de onze cents millions, des impôts de guerre et des emprunts; et tandis que Napoléon annonçait la banqueroute, l'emprunt s'opéra en cinq pour cent consolidé presque au pair. Les charges publiques furent compensées par les succès du duc de Wellington en Espagne; les maréchaux Soult et Masséna avaient été obligés à la retraite; et dans le discours pour l'ouverture du parlement, le prince régent put annoncer les victoires des armées anglaises et l'état brillant qu'avaient acquis les flottes britanniques sur toutes les mers; les whigs se dessinèrent pour la première fois contre leur ancien ami George, prince de Galles, et votèrent contre l'adresse. Cependant le prince régent, lors de la discussion du bill qui prolongea son pouvoir, voulut faire quelques ouvertures à lord Grenville; il fut répondu par les whigs qu'une coalition était en ce moment impossible, car les idées et les systèmes étaient trop opposés les uns aux autres; le cabinet demeura donc dans sa composition ancienne et les whigs persistèrent dans l'opposition. A cette époque lord Wellesley s'étant retiré du cabinet par suite d'une dissidence sur les catholiques et sur la question d'Espagne, lord Castlereagh reprit la direction des affaires concurremment avec Perceval. Ce fut

une union un peu forcée, un mariage de raison; mais l'adhésion de lord Liverpool donna quelque force à l'administration britannique, et le ministère, après l'assassinat de Perceval (*voy.* ce nom), prit le nom de cabinet Liverpool. Les desseins de Napoléon sur la Russie avaient forcé la France à diminuer considérablement son état militaire en Espagne, et le duc de Wellington avait pris ouvertement l'offensive; la bataille de Salamanque fut le signal de revers inouïs pour la belliqueuse armée de Napoléon; ce succès produisit un grand enthousiasme en Angleterre. Alors le prince régent s'était entièrement associé au ministère tory. Profondément blessé des refus que lord Grenville avait faits d'entrer au ministère, le prince venait de rompre tout espèce de rapports avec ses anciens amis; il était devenu tory aussi prononcé que son père George III; il persista dans cette fermeté qui considérait la guerre contre Napoléon comme la condition même de l'existence britannique. L'empereur des Français ayant fait faire des ouvertures au prince régent avant son départ pour la Russie, dans une lettre personnelle, lord Liverpool s'empressa de répondre à M. Maret, secrétaire d'État, qu'il n'y aurait aucune paix possible tant qu'on n'établirait pas un système européen, et la première base de ce système, selon lord Liverpool, devait être l'indépendance de la Hollande et le rétablissement de Ferdinand VII sur le trône d'Espagne. Cette lettre concertée avec le prince régent était l'expression de sa pensée; car autant Son Altesse Royale avait été disposée pour la paix à une autre époque, autant elle était alors entrée dans les idées de restauration européenne. Déjà même le prince régent, à l'insu du cabinet, avait pris des engagements avec Louis XVIII et les princes français qui habitaient l'Angleterre; et quand l'Europe avait abandonné la cause des Bourbons, le prince régent persistait à entrevoir la possibilité de restaurer leur trône avec le pouvoir de Ferdinand VII et celui de la maison d'Orange en Hollande et sur les Pays-Bas. Les événements semblaient favoriser les prévisions du prince. Napoléon faisait sa campagne de Russie; ses imprudences militaires, ses fautes, l'âpreté du climat, tout concourait à sa ruine, et dès lors le prince régent, dont la capacité et la ténacité se déployaient incontestablement, put apprécier toute la force et la valeur du système tory. Le cabinet britannique crut la cause européenne sauvée, et différentes mesures diplomatiques furent prises : la première fut celle d'un traité de subsides conclu avec la Russie et avec le cabinet de Berlin, qui se sépara de la France; ensuite on n'ignorait pas quels étaient les mécontentements de Bernadotte contre Napoléon, et on essaya de lui proposer un traité d'alliance; tout fut accepté. Par le moyen de ces subsides, l'Angleterre acquérait une fois encore une haute importance sur le continent, qu'elle inondait du produit de ses manufactures; telle est la puissance de la balance commerciale que le change fut presque toujours au profit de l'Angleterre, elle reçut plus qu'elle ne donna. Les subsides de guerre s'élevèrent en 1813 à trente millions de livres sterling, ce qui supposait environ un million de francs par contingent de mille hommes. L'Angleterre agissait aussi puissamment auprès de l'Autriche pour la déterminer à une levée de boucliers contre Napoléon. Jamais le prince régent n'avait sincèrement consenti aux transactions préparées au congrès de Prague; le ministre de l'Angleterre n'y intervint que pour empêcher un traité définitif; les bases posées par l'Angleterre étaient trop différentes pour que jamais les deux gouvernements pussent s'entendre : la Grande-Bretagne exigeait l'indépendance de l'Italie et de l'Espagne, le rétablissement de la maison d'Orange en Hollande; la France devait être circonscrite dans son ancien territoire. Ceci explique comment le congrès de Prague n'aboutit à aucune fin. Nous ne disons pas que les puissances fussent de mauvaise foi, mais toutes partaient de propositions si diamétralement opposées, toutes posaient des bases si évidemment différentes, qu'il était impossible de pouvoir s'entendre sur des articles communs; c'est ce que lord Cathcart avait parfaitement démontré à l'empereur de Russie. La mission du comte d'Aberdeen sur le continent avait également convaincu l'Autriche de la nécessité de se joindre à la coalition. Le vœu personnel du prince régent ainsi accompli, son opinion était qu'il fallait abattre Napoléon; la bataille de Vittoria avait tourné toutes les têtes en Angleterre; Bernadotte recevait un subside du cabinet de Londres; une convention était signée entre Caroline Bonaparte, la femme de Murat, et l'escadre anglaise. Murat lui-même avait traité avec l'Autriche, une insurrection éclatait en Hollande au profit de la maison d'Orange; tout tendait ainsi à la dislocation du vaste empire de Napoléon. Ces événements étaient de nature à vivement agiter l'Angleterre; les hommes d'État s'occupaient déjà des résultats territoriaux qu'un immense partage des dépouilles de l'empire de Napoléon devait nécessairement amener; chaque puissance allait s'agrandir aux dépens de la France. Dans ce mouvement général quelle serait la part de l'Angleterre? pourrait-elle laisser grandir démesurément la Russie? quel serait le lot de l'Autriche dans le partage de l'Italie? quelles circonscription territoriales donnerait-on à la Prusse? la Suède retiendrait-elle la Norwége? traiterait-on directement avec Napoléon, ou bien amènerait-on un bouleversement dans l'ordre de choses constitué en France? Ici nous devons bien marquer la distinction qui existait entre les opinions personnelles du prince régent et celles de quelques hommes d'État qui exerçaient à cette époque une grande influence sur l'Angleterre. D'après le sentiment intime du prince, l'ordre européen ne pouvait être établi qu'à deux conditions : 1° que la France

serait réduite à son ancien territoire de 1789; 2° que cet ancien territoire lui-même ne serait définitivement réglé qu'avec la restauration de l'ancienne dynastie : telle fut la pensée du prince régent; c'est en conséquence de cette opinion intime qu'il s'était mis en rapport avec les princes de la maison de Bourbon. Il y avait eu déjà des pourparlers fréquents entre les agents de Louis XVIII et ceux du prince régent d'Angleterre, et ce fut d'après l'assentiment de Son Altesse Royale que le duc d'Angoulême partit pour les frontières d'Espagne, en même temps que le comte d'Artois traversait le Holstein, l'Allemagne, et paraissait en Suisse et dans la Franche-Comté. Mais si telle était l'opinion personnelle du prince régent, elle n'était point partagée par tous les hommes d'État qui composaient le cabinet; la politique de l'Angleterre avait été, à toutes les époques, de se rattacher à des questions de pur intérêt matériel, sans s'occuper des principes ni des maisons régnantes en tant que question du droit et du fait. Il était difficile de démontrer au parlement la nécessité des sacrifices qu'on aurait faits pour rétablir la maison de Bourbon; peu importait le prince qui régnât en France, pourvu que l'Angleterre trouvât son intérêt dans un traité définitif, seul résultat auquel on devait atteindre; la politique chevaleresque du régent trouvait peu de partisans parmi ses propres conseillers. En conséquence de cette situation complexe, l'Angleterre suivit une double ligne politique : le prince régent se mettait en rapport avec Louis XVIII, assurait l'éventualité de ses droits; mais les ministres n'avouaient publiquement que le désir profondément éprouvé d'une paix profitable pour l'Angleterre; ils ne parlaient pas des Bourbons, laissant ainsi apercevoir la possibilité de traiter avec Napoléon lui-même, si les garanties nécessaires étaient offertes par le chef du gouvernement français. Ce fut avec cette instruction que lord Castlereagh partit d'Angleterre pour se rendre sur le continent, et se rapprocher des événements décisifs de la grande invasion militaire arrêtée par les puissances coalisées. Dans cette période d'énergie et de résolution, le prince régent avait montré beaucoup de ténacité, apanage de la maison de Hanovre; on ne pouvait refuser à Son Altesse Royale une certaine netteté de vues; la maturité de son esprit était grandie, mais il conservait un besoin de dépenses, cette habitude de la vie élégante qui l'entraînait à contracter toujours de nouvelles dettes; ses tristes dissentiments avec Caroline de Brunswick retentissaient de plus en plus; la reine était passée du parti tory dans les mains des whigs, car elle avait changé, en même temps que le prince régent s'était modifié lui-même. Son conseil n'était plus lord Eldon, mais M. Brougham, tant exalté par les radicaux. Caroline de Brunswick avait écrit au prince régent une lettre touchante, dans laquelle la princesse rappelait tous ses griefs, et déjà ses amis la comparaient à Anne de Boleyn cette angélique création de Shakspeare; les radicaux levaient l'étendard de la reine comme moyen d'opposition; ce qui introduisit ce dicton dans la haute société d'Angleterre : « que les whigs « avaient pris pour étendard un jupon sale. » Certes la vie du prince régent n'était pas exemplaire, mais le mauvais caractère de la reine, sa conduite acariâtre et profondément blessante pouvaient bien autoriser les froideurs du prince régent envers elle. Comme elle s'était faite l'expression d'un parti, le prince régent se fit le symbole de l'autre, et rien de moins étonnant que la poursuite qui éclata quelques années après. Lord Castlereagh arrivait alors sur le continent; il joignit les souverains et le corps diplomatique à Francfort, à ce moment décisif où M. de Metternich entamait des négociations personnelles avec M. de Saint-Aignan. Le grand rôle qu'avait joué l'Angleterre durant la révolution française faisait de lord Castlereagh un personnage très-important dans tout congrès, et il est aisé de voir par quelle cause il devint le centre commun des négociations engagées. Lord Castlereagh fut la tête de la diplomatie pendant le premier mois de la campagne de 1814, et au congrès de Chatillon surtout; c'est ce que les plénipotentiaires de Napoléon ne voulaient pas assez se persuader lorsqu'ils faisaient des avances à la Russie et à l'Autriche; la question diplomatique était tout à fait déplacée; la Grande-Bretagne devenait le centre où désormais toutes les affaires devaient aboutir; or, la haine était profonde, vivace contre Napoléon; lord Castlereagh savait les intentions définitives du prince régent. Il n'y eut jamais à Châtillon la volonté formelle d'un traité avec l'empereur Napoléon; l'Angleterre voulait abattre son ennemi, elle était trop près du but pour y renoncer. Le traité de Chaumont résuma toute la pensée du prince régent : les puissances convenaient d'un contingent militaire fixé pour chacune à cent cinquante mille hommes, et l'Angleterre s'obligeait de son côté à payer un subside à chacun des cabinets, en raison du contingent militaire qu'il fournissait. C'était là réellement un acte contre la puissance de Napoléon; l'initiative fut prise au reste par le duc de Wellington à Bordeaux; le drapeau blanc fut arboré, non pas qu'il fit lui-même cet acte spontanément, mais il ne le réprouva pas; sa correspondance intime avec le prince régent lui avait révélé les intentions définitives de Son Altesse Royale; il savait ses conférences avec les agents des Bourbons; la famille d'Orange était restaurée sur le trône des Pays-Bas par un mouvement insurrectionnel; la maison de Bourbon ne devait-elle pas être rétablie comme une conséquence inévitable du retour politique des États vers leur situation ancienne? Telle était l'opinion personnelle du prince régent, elle se manifesta à l'époque surtout de la restauration. Ce fut Son Altesse Royale qui fit les premiers honneurs de la royauté à Louis XVIII; elle salua

du titre de roi de France et de Navarre l'aîné de la maison de Bourbon, et enlaça son genou de l'ordre de la Jarretière; Louis XVIII s'empressa de répondre : « qu'après Dieu c'était au prince « régent qu'il devait le rétablissement de sa cou- « ronne; » phrase depuis mal interprétée; elle n'exprimait qu'un fait historique positivement constaté. N'était-ce pas l'Angleterre qui avait combattu avec plus de persévérance contre Napoléon? n'était-ce pas cette ténacité dans les sacrifices de guerre qui avait préparé le renversement des pouvoirs successivement établis en France? Louis XVIII ne faisait qu'exprimer une reconnaissance personnelle pour l'asile qui lui avait été généreusement offert durant la révolution française, et sa pensée fut calomniée par les partis. Le prince régent n'exerça que très-peu d'influence personnelle sur les affaires continentales après la restauration; lord Castlereagh s'était rendu à Paris, et avait négocié, de concert avec les puissances, le traité du 20 mai qu'on peut considérer comme l'acte constitutif des grandes relations européennes qui depuis furent entièrement réglées par le congrès de Vienne. Les lois constitutionnelles de la royauté en Angleterre interdisaient aux monarques et aux régents de quitter le royaume sans une permission du parlement impérial, c'est ce qui fit que Son Altesse Royale ne vint point à Paris pour voir les souverains de l'Europe, et ces souverains eux-mêmes visitèrent Londres cette année. Le prince régent reçut cette politesse avec toutes les magnificences du gouvernement anglais; il était plus que jamais dans ses goûts de dépenses et de bâtiments; il élevait Carlston-House, le palais de Saint-James était restauré et le Windsor's castle devenait le plus charmant bijou où toutes les commodités de la vie se rencontraient. Le prince aimait les beaux uniformes et ces riches décorations qui caractérisent les gardes anglaises; il leur faisait changer de costume, argenter et dorer les brandebourgs; il raffolait de ces parades de troupes qui se multipliaient jusqu'à deux ou trois fois par mois, avec toutes les pompes d'une fête militaire. La visite des souverains à Londres fut marquée par le retour des vieilles cérémonies anglaises jusqu'à ce point qu'Alexandre et le roi de Prusse, qui venaient de renverser la gigantesque puissance de Napoléon, furent reçus docteurs aux universités de Cambridge et d'Oxford avec toutes les formules un peu ridicules des vieux temps. Ces fêtes préoccupèrent l'Angleterre pendant le mois de juin 1814; mais les esprits veulent toujours de nouveaux aliments à leur curiosité, et le scandale des différends domestiques succéda aux pompes nationales. Caroline de Brunswick, la malheureuse femme du régent, avait écrit une lettre fort touchante à son mari; celui-ci n'avait fait aucune réponse, déclarant qu'il ne voulait avoir de rapport avec sa femme que par la voie officielle d'un secrétaire d'État. Ceci s'expliquait : la princesse s'était entièrement confiée aux radicaux; elle avait pour conseils Brougham et Whitbread, elle était le symbole de l'opposition. Ce fut par ses intrigues que la princesse Charlotte, la fille du prince régent, l'héritière de la couronne, se décida, enfant qu'elle était, à une démarche qui fit un grand bruit à Londres. Après le traité de 1814 et la constitution du royaume des Pays-Bas, le cabinet de Londres avait pensé que, pour constituer une grande force et une union intime entre l'Angleterre et les Pays-Bas, rien n'était plus essentiel qu'une alliance de famille, et l'on résolut le mariage de la princesse Charlotte (*voy.* ce nom) avec le prince d'Orange, l'héritier de la nouvelle couronne. La jeune princesse, conseillée par sa mère, s'enfuit de son palais et vint se réfugier dans la demeure de Caroline; là elle déclara hautement qu'elle ne voulait en aucune manière consentir à l'union qu'on lui proposait, et prit à témoin M. Brougham; celui-ci conseilla prudemment à la princesse de retourner à la maison paternelle, parce que les lois donnaient toute l'autorité au prince régent sur les divers membres de sa famille. On sut que la princesse Charlotte voulait monter sur les hustings et haranguer le peuple; tout cela fit du scandale; dès ce moment le prince régent devint le point de mire de la grande haine des radicaux; les whigs modérés se prononcèrent contre lui; mais il faut dire que l'opposition avait beaucoup perdu. Elle avait pendant toute la guerre annoncé beaucoup de malheurs, et par le fait l'Angleterre sortait puissante de cette lutte de vingt années; le traité de 1814 lui avait largement fait sa part : elle obtenait le cap de Bonne-Espérance, les îles de France et de Ceylan; ce traité lui avait assuré la possession de Malte et le protectorat des îles Ioniennes; l'organisation du royaume des Pays-Bas était tout anglaise; les villes hanséatiques restaient comme l'entrepôt par où les marchandises des manufactures de la Grande-Bretagne allaient inonder l'Allemagne; c'étaient évidemment de beaux résultats pour le cabinet de Londres. Le congrès de Vienne qui réunit tant de souverains ne vit pas le prince régent par le motif que nous avons déjà signalé; il fallait une autorisation du parlement pour que le prince quittât l'Angleterre; il ne la sollicita pas, et lord Castlereagh se rendit seul au congrès pour y représenter la Grande-Bretagne. A Vienne la diplomatie anglaise changeait de caractère : jusqu'alors elle avait suivi le mouvement européen; pénétrée de la nécessité d'en finir avec la puissance de Napoléon, elle avait oublié ses anciennes rivalités; sa politique avait été exclusivement continentale, sans distinguer les intérêts russes des siens propres. Mais depuis la paix de Paris, ce n'était pas sans crainte que le cabinet britannique avait vu grandir la puissance russe; en 1814, cette puissance avait dominé la plupart des transactions de Paris, il fallait un peu contre-balancer l'influence exclusive que le caractère personnel d'Alexandre

semblait saisir sur la société. L'Autriche était également mécontente de l'accroissement immense qu'avaient pris la Russie et la Prusse; de Talleyrand, avec cet esprit de souplesse qui le caractérisait, avait cherché à faire prendre position à la France au milieu de tous ces débats; cette situation respective donna lieu au fameux traité secret de la triple alliance, tout éventuel, qui fut signé en février 1815 par M. de Metternich, lord Castlereagh et M. de Talleyrand, traité qui blessa profondément l'empereur Alexandre, parce qu'il montrait la fragilité de l'édifice pacifique qu'on élevait alors en Europe. Au milieu de ces différends Bonaparte débarqua au golfe Juan et marcha sur Paris; après quelques hésitations, l'Europe entière se leva contre lui; le prince régent suivit l'impulsion des alliés malgré la vive opposition des whigs; des subsides de guerre furent votés; et, comme la paix venait d'être conclue avec les États d'Amérique, l'Angleterre put disposer de toutes ses forces; le duc de Wellington prit le commandement de l'armée alliée en Belgique. Chose à remarquer, le parlement vota presque à l'unanimité les subsides de cette guerre, à ce point que lorsque Withbread parla contre la résolution, il ne fut pas soutenu par plus de trente-sept voix; le prince régent déclara que la guerre était complétement nationale; il écrivit de sa main au duc de Wellington pour lui confier les destinées de la coalition. Après Waterloo, tout fut dit pour Napoléon; l'armée anglo-prussienne marcha sur Paris, elle arriva bientôt sous les murs de la capitale; et ici une situation nouvelle se présenta pour l'Angleterre. En 1814 la Russie avait exercé une grande influence sur toutes les transactions diplomatiques de Paris, et cela se conçoit : n'était-ce pas l'armée russe qui, partant de Moscou, avait refoulé devant elle les légions françaises et Napoléon? Dans cette nouvelle circonstance, quoique les Russes se fussent ébranlés, leur armée n'était point encore entrée en ligne militaire; leur avant-garde touchait à peine les bords de l'Oder; il était donc naturel que les Anglais et les Prussiens dominassent les transactions de 1815; et ce fut ici que les instructions du prince régent furent très-opposées aux idées plus bienveillantes d'Alexandre sur la circonscription territoriale qui serait donnée à la France par les nouveaux traités. On doit rappeler que les plénipotentiaires anglais et prussiens furent les plus implacables dans la rédaction définitive du traité de Paris (1). Le prince régent semblait avoir oublié son amitié personnelle pour la maison de Bourbon; les bonnes conditions du traité furent dues à l'exclusive intervention de l'empereur Alexandre et à ce changement de ministère qui remplaça M. de Talleyrand par M. de Richelieu. L'Angleterre se trouva dès lors en pleine paix; le prince régent avait rempli toutes les conditions de son système politique, ou, pour parler plus exactement, il avait laissé les tories maîtres absolus de la direction du cabinet; il résulta de là une certaine force, une certaine splendeur pour son pouvoir. Mais, comme il arrive toujours, quand un but est atteint on se divise : la guerre contre la révolution française et l'empire de Napoléon avait excité en Angleterre un intérêt si puissant et si vif, que le parti whig avait presque toujours été absorbé par les bulletins de bataille et les destinées militaires de la Grande-Bretagne; bien des esprits s'étaient séparés des radicaux à cette seule considération qu'il fallait avant tout sauver l'honneur et affermir la sûreté de l'Angleterre; mais une fois la paix conclue les mêmes intérêts n'existaient plus, les questions intérieures prenaient la place des immenses débats de la guerre; rien d'étonnant dès lors que les partis se divisassent avec plus de fureur. La lutte s'ouvrit donc encore entre les tories et les whigs. La conduite du prince régent prêtait beaucoup à l'animation de ces haines; le goût des prodigalités ne l'avait point abandonné, il dépensait toujours des sommes énormes en bâtiments; après *Carlston-House*, il avait entrepris la restauration du *King's James palace*. Il fallait incessamment que le parlement vînt au secours des prodigalités du prince, et ceci affaiblissait beaucoup l'ascendant des tories; le ministère était obligé de demander des subsides et, comme les esprits n'étaient plus occupés des opérations militaires, de fougueuses disputes s'élevaient à cette occasion. Pour se faire une idée de l'état des partis à cette époque, on doit se rappeler qu'indépendamment de l'école des whigs, il s'était formé une espèce de tiers parti qui, durant les guerres de la révolution et de l'empire, avait été représenté par lord Grenville; depuis la paix de 1814, ce parti avait Canning pour principal organe. Canning n'était pas whig, et sa conduite pendant toute la révolution française l'avait prouvé; il s'était associé à tous les systèmes de répression, et son duel avec lord Castlereagh avait un motif tout personnel et en dehors des opinions politiques; mais Canning s'était donné une position modérée parmi les tories eux-mêmes; il n'avait jamais profondément blessé les whigs, et ses vieilles amitiés avec la princesse Caroline de Brunswick contribuaient à le maintenir dans une position convenable, même avec les radicaux. Canning n'avait pas, comme tout le parti Grenville, brisé avec le prince régent; ce prince ne l'aimait pas, mais il le considérait comme un moyen de transaction et une espérance de popularité, au cas où il serait forcé de sacrifier lord Castlereagh et ses amis. Telle était la situation des affaires en Angleterre après les grands événements de 1815; une époque curieuse va maintenant se dérouler! Dans la marche des gouvernements ce ne sont pas toujours les temps de grandes crises qui sont les plus menaçants pour leur propre sûreté; souvent leurs embarras intérieurs arrivent dans les temps

(1) Voyez *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, t. 13, où se trouve insérée textuellement la déclaration de chaque puissance.

les plus paisibles, et cela s'explique : les imaginations, n'étant plus soulevées par un grand intérêt extérieur, s'absorbent dans les événements de l'intérieur, et là naissent les troubles et les dissensions. L'Angleterre avait plusieurs plaies profondes à guérir : la première de toutes, c'était la situation de l'Irlande. Au temps même des guerres les plus vives, l'émancipation des catholiques avait été l'objet des plus ardentes discussions dans le parlement ; on avait recherché les moyens de rendre un peu de liberté à ces populations souffrantes; des hommes même très-dévoués à la cause européenne s'étaient prononcés pour les Irlandais; ainsi, par exemple, lord Wellesley avait été l'un des généreux défenseurs des catholiques ; il était sorti du ministère par son dissentiment dans cette question avec l'opinion personnelle du prince régent. C'était en effet un des points sur lequel le prince ne voulait pas céder; il héritait en cela des maximes de la maison de Brunswick-Hanovre. La révolution de 1688 étant fondée sur le principe protestant, toute concession aux catholiques paraissait un manquement de foi au serment des rois d'Angleterre. Cependant cette question faisait des progrès; Canning lui-même s'était prononcé; il était impossible que l'on ne fît pas quelque chose dans l'intérêt de l'Irlande. La seconde difficulté était relative aux ouvriers et aux manufactures. Durant la guerre une grande partie de la population avait été occupée sur mer; et, comme le continent avait besoin des marchandises anglaises, les manufactures avaient d'incessantes occupations; mais quand la paix fut faite, les mers furent ouvertes à tous les pavillons, une grande concurrence s'introduisit ; il y eut surcroît de bras et absence de débouchés, ce qui rendit impérieuse la nécessité de multiplier les marchés sur lesquels s'écouleraient les marchandises; de là les démarches faites par l'Angleterre pour consommer l'émancipation des colonies espagnoles, résultat préparé d'ancienne date par les intrigues des agents anglais répandus dans l'Amérique du Sud. L'émancipation des colonies espagnoles ne fut pas pour les hommes d'État d'Angleterre une question de liberté et d'indépendance; il s'agissait purement et simplement d'un intérêt commercial et du besoin d'assurer des débouchés aux produits des manufactures de Manchester et de Birmingham. Depuis 1816 jusqu'en 1819, l'histoire de l'Angleterre se renferme pour les événements intérieurs dans cette lutte, telle que nous venons de la définir : les catholiques d'Irlande et les ouvriers. Voilà les intérêts qu'il faut satisfaire, les plaintes qu'il faut écouter; tout le reste est accessoire et vient se rattacher à ces deux besoins de la situation. Un bien triste événement vint profondément affliger la famille royale : la princesse Charlotte, qui était comme l'espérance du parti whig, cette petite fille radicale, ainsi que l'appelaient les tories, mourut subitement; elle avait refusé d'épouser le prince d'Orange, et on lui donna pour mari le prince de Saxe-Cobourg; elle avait toujours suivi les conseils de sa mère, quoiqu'elle fût séparée d'elle; sa mort fut un grand deuil. Comme les partis ne veulent jamais comprendre les morts naturelles, on dit qu'elle avait été empoisonnée par les tories, et même que le prince régent n'était pas étranger à cette pensée épouvantable. Nous n'avons pas besoin de dire que tout cela est absurde; la princesse Charlotte, jeune femme exaltée, disparaissait du monde par une maladie aiguë très-bien analysée par la médecine; comme de raison, on fit un grand bruit de cet événement, et on tenta la sédition sur un cercueil. Au reste les esprits commençaient à être vivement agités, et l'Angleterre n'avait pas été exempte de cette affiliation du carbonarisme et des sociétés secrètes qui menaçait toutes les monarchies de l'Europe. Le carbonarisme avait pris naissance, comme on le sait, en Italie; mais dès 1818 il s'était répandu partout, menaçant également toutes les souverainetés légitimes, à ce point que les gouvernements durent prendre des mesures contre l'existence de ce nouveau danger. En Angleterre, la constitution du pays permettait les libres associations, privilége inhérent à tout citoyen anglais; les mœurs étaient faites à cet esprit d'agrégation politique ; et les clubs étaient-ils autre chose que le résultat de cette liberté? L'état de détresse de l'Angleterre au commencement de 1819 était devenu effrayant; l'agriculture n'avait plus ses prospérités, la classe ouvrière mourait de faim, on avait augmenté les impôts; le timbre, l'accise avaient reçu l'augmentation de près d'un tiers, on ne parlait que de sédition et de complot; des rassemblements qui s'élevaient jusqu'à quatre-vingt mille ouvriers se formaient partout, et à leur tête se présenta bientôt un chef, le fameux Hunt; il s'exprimait avec facilité, et dès ce moment la sédition passa à un état de violence. A Manchester, le gouvernement anglais ordonna une répression sanglante : les dragons sabrèrent les masses désarmées ; Hunt fut relâché sous caution, et, lorsqu'il fit son entrée à Londres, plus de cent cinquante mille individus l'accueillirent sous des bannières flottantes. Le prince régent fut accablé d'outrages; Son Altesse royale se mit à la tête d'une souscription pour fournir aux ouvriers les moyens de passer au cap de Bonne-Espérance, qui manquait de colons; le sol de l'Angleterre ne suffisait plus pour nourrir ses malheureux habitants ; la paix produisit un mal que la guerre n'avait pu faire. Ce fut alors que lord Castlereagh entra dans le système de répression et obtint du parlement des bills contre les assemblées séditieuses, les imprimeurs et colporteurs des écrits excitant à la révolte ; on mettait un timbre sur les brochures politiques ; on autorisait les visites domiciliaires partout où il y avait des armes cachées, on défendait aux bourgeois les exercices militaires.

Tous ces bills ne devaient avoir qu'une durée limitée ; l'opposition fut vive, mais ils furent votés. Ce système de législation exceptionnel marqua la fin du règne de George III. Le vieux roi étant mort, la couronne royale passa définitivement au prince régent qui prit le nom de George IV, sorte de changement de titre dans l'exercice du pouvoir. Par le fait le prince régent en était maître depuis longtemps ; aussi quand le nouveau roi fut salué par les ministres et les corporations, il déclara qu'il voulait suivre les éléments du système de son père, et qu'il ne s'écarterait en aucune manière de la politique du prince régent ; en conséquence le parlement fut prorogé, puis dissous par une proclamation royale. Le commencement de ce règne fut marqué par la conspiration d'ArthurThistlewood : il s'agissait d'assassiner les ministres réunis en conseil chez lord Harrowby; les conjurés devaient proclamer l'indépendance de la Grande-Bretagne, la déchéance du roi, et la république d'Angleterre. Les ministres déployèrent de grandes mesures de répression ; les coupables furent livrés au bourreau ou déportés à Botany-Bay ; il en fut de même de la révolte d'Irlande ; le système de lord Castlereagh se montra partout implacable, il avait besoin de prouver que le gouvernement veillait, et que la sédition n'avait aucune chance de succès. Un embarras des plus graves fut suscité à George IV : tant que ce prince n'avait eu que le titre de régent, Caroline de Brunswick avait gardé une sorte d'incognito, elle s'était parfaitement déguisée sous le titre de princesse de Galles ; avec cette ardeur et cette liberté des femmes anglaises, elle avait parcouru la Grèce, la Palestine, elle avait habité successivement Venise, Milan et Rome ; mais tout à coup, quand elle eut appris l'avénement de son mari au trône, elle déclara, par le conseil de ses amis, qu'elle voulait revenir en Angleterre pour y prendre le sceptre et la couronne, et y être proclamée reine à Westminster. Le roi fut profondément affecté de cette résolution, mais il ne pouvait l'empêcher ; les ministres, par ses ordres, firent proposer à la reine Caroline une pension de cinquante mille livres sterling, à la condition expresse qu'elle ne viendrait point en Angleterre : elle refusa d'une manière absolue ; alors le roi déclara qu'il intenterait contre elle un procès en divorce dans les formes solennelles. Cette menace n'arrêta point la reine ; elle débarqua en Angleterre; partout elle fut l'objet de l'ivresse populaire; des flots d'ouvriers entouraient sa voiture, les corporations vinrent au devant elle, et l'alderman Wood lui offrit la maison de ville de Londres comme palais de la Majesté Royale. Au même moment un message du roi au parlement recommandait aux deux chambres d'examiner les documents relatifs à la conduite de la reine : il s'agissait d'un crime de haute trahison commis par Sa Majesté ; on l'accusait hautement d'adultère, elle, vieille femme de cinquante-quatre ans, avec un italien nommé Bartolomeo Bergami, son chambellan, et d'autres encore. Une adresse fut votée, favorable au message, et l'instance fut ainsi ouverte devant la chambre des lords. On avait tenté un accommodement par arbitres; Brougham et Denman, avocats de la reine, avaient eu des conférences avec lord Wellington et lord Castlereagh, arbitres du roi, pour arranger amiablement l'affaire. Les avocats de la reine demandaient que le nom de Sa Majesté fût rétabli dans la liturgie ; les arbitres du roi ne voulurent point y consentir ; ils offraient la pension de cinquante mille livres sterling, à la condition expresse que la reine habiterait Milan ou Rome ; elle devait y être traitée en souveraine, mais seulement dans ces résidences fixes. Ces conditions ne furent point acceptées, et le procès commença ; de scandaleuses révélations furent faites ; le roi mit un acharnement indicible à toutes ces poursuites, car il détestait la reine Caroline. Le procès dans la chambre des lords fut la plus sale des enquêtes ; on remua tout le bourbier domestique d'un ménage italien ; tout cela jeta le plus misérable vernis sur l'autorité de George IV, surtout lorsque après ces procédures, le ministère, entraîné par l'opinion publique, se vit obligé de retirer le bill qui avait causé tant de scandales. La reine persista dans son entêtement, et lorsqu'à Westminster le jour fut fixé pour le couronnement de George IV, elle se présenta fermement devant les portes de l'abbaye, pour recevoir l'onction sainte avec le roi son mari. Les portes lui furent fermées : son carrosse, attelé de six chevaux blancs, était précédé de plus de cent mille hommes des classes les plus populaires de la cité ; on criait partout *vive la reine!* Ce fut une véritable sédition ; mais la force armée dissipa tous ces rassemblements, et Caroline fut obligée de s'en tenir à sa royauté radicale. Tant d'émotion l'avait usée; on ne sert pas ainsi de drapeau à une population sans s'abîmer l'esprit et le corps ; la reine tomba malade, elle fut emportée après quelques jours de souffrances (*voy.* CAROLINE). On ne manqua pas de dire, comme pour la princesse Charlotte, que le poison avait abrégé ses jours; accusation si souvent répétée contre toutes ces morts subites qui atteignent les hautes têtes, que l'on ne croit plus même ce qui quelquefois n'est que trop vrai. Cependant les affaires extérieures de l'Europe se compliquaient singulièrement ; l'indépendance de l'Amérique espagnole amenait une situation exceptionnelle ; les puissances continentales avaient cru nécessaire de prendre des mesures extraordinaires pour arrêter le progrès des opinions démocratiques ; lord Castlereagh, associé depuis 1814 à ces grandes assemblées de princes et de rois, pour la répression des idées désorganisatrices, aurait voulu maintenir l'Angleterre dans la même situation diplomatique, et cependant la position était changée. Un mouvement libéral plus prononcé se faisait sentir ; le système politique de Castlereagh n'avait plus sa

popularité, il avait fait son temps; la majorité incertaine dans le parlement se prononça dès ce moment pour l'émancipation des catholiques d'Irlande; une proposition de Canning, sur les catholiques, passa à la chambre des communes, elle ne fut repoussée que par les lords; un tel résultat devait amener un changement de ministère, et le suicide de lord Castlereagh (*voy.* ce nom) rendit la modification du cabinet indispensable. Ce ministre, comme tous les hommes de cœur, n'avait pas voulu survivre à la grande pensée de son système; et c'était ce système qui avait maintenu la force et la dignité de la Grande-Bretagne pendant la révolution française et l'empire de Napoléon. Le mouvement politique appelait Canning à former un nouveau cabinet; c'était lui qui avait obtenu la majorité sur la question de l'émancipation catholique; et d'après les usages anglais il devait être chef du gouvernement. Le roi n'aimait pas Canning (*voy.* ce nom); ses liaisons avec la reine Caroline l'avaient profondément blessé; Canning n'était pas whig, c'était un tory un peu nuancé par l'ancien parti Grenville; mais la position qu'il avait prise dans le parlement choquait les opinions personnelles de George IV. D'abord, en ce qui touchait l'émancipation des catholiques, le roi, comme gardien de la religion anglicane, n'acceptait qu'avec une extrême répugnance le ministre qui avait été dans le parlement l'expression même des opinions favorables à cette émancipation; ensuite George IV savait les liaisons de Canning avec quelques personnages importants du parti whig; il connaissait les idées aventureuses sur la politique étrangère que cet homme d'État avait conçues. Ce ne fut donc qu'après de longues négociations et par suite d'une nécessité impérative que George IV accepta Canning comme chef du cabinet; il subit là une nécessité passagère comme George III quand il avait formé le ministère Fox; aussi, sous prétexte de la goutte se retira-t-il à Brighton, et il n'ouvrit plus le parlement en personne. C'était dire hautement qu'il n'approuvait pas le système ministériel qui lui avait été imposé par les circonstances. Canning fit prononcer le discours de la couronne par commissaires, et prit en son nom propre la direction la plus absolue du cabinet. Ceci se passait durant le congrès de Vérone et les transactions diplomatiques qui préparèrent la guerre d'Espagne; l'opinion de Canning fut formelle; il parla avec beaucoup de netteté sur toutes les questions extérieures; il commença un système politique tout entier dans les pensées révolutionnaires. Jusqu'à la mort de Castlereagh, l'Angleterre avait été une puissance politique et continentale, se rapprochant des gouvernements conservateurs, afin d'amener un système de répression; avec Canning au contraire, c'était la révolution qui allait trouver en Angleterre un auxiliaire, partout où elle pourrait se produire victorieuse. Ce système avait déjà triomphé dans les colonies espagnoles; la Grèce luttait vigoureusement contre l'empire ottoman; le Piémont, l'Espagne avaient arboré les couleurs révolutionnaires; un large champ était ouvert aux déclamations de Canning, et il en profita. Mais ici, nous le répétons, le roi George IV demeura étranger aux actes politiques de ce ministre; sa confiance royale fut plus spécialement placée dans la chambre des lords, qui devint tout à fait pouvoir de résistance. Canning s'aperçut bien que dans cette haute chambre l'opposition serait formidable, et il entama plusieurs fois avec le roi la question d'une promotion de pairs, attendu les impossibilités qui entouraient son ministère. Le refus de la part du roi fut très-vif et persévérant; il voyait dans la chambre des lords la seule garantie constitutionnelle pour son autorité, qu'il ne voulait point abandonner. Canning, de son côté, exposait « qu'il fallait accepter sa « démission si on ne lui donnait les moyens de « mener le gouvernement à bonne fin. » Une première transaction fut faite; on convint de suspendre la nomination des pairs, et d'attendre un vote du parlement mieux prononcé sur la question catholique. Les pétitions arrivaient de toutes parts; et, comme les communes avaient déjà donné gain de cause aux catholiques, sir John Russell eut espoir de faire passer son bill de réforme, une des idées les plus anciennes de l'opposition. Ainsi se développaient toutes les questions politiques de l'Angleterre; elles marchaient lentement, mais depuis l'avénement de Canning il était bien constaté que la Grande-Bretagne tendait à la réforme de sa constitution. Si les catholiques d'Irlande obtenaient leur émancipation, c'était évidemment le premier pas de fait; il n'y avait pas de raison pour que l'on s'arrêtât, et la réforme viendrait après tout naturellement. Canning ne pouvait aller jusque-là; sa puissance sur l'esprit du roi n'était pas assez grande; aussi, pour maintenir sa popularité, le ministre anglais exagérait-il les principes de libéralisme à l'extérieur. Ce fut à l'occasion de la guerre d'Espagne qu'il exposa ses doctrines de l'insurrection. Le gouvernement anglais appelait hautement les nations à se soulever contre leurs rois; il favorisait de tous ses efforts l'émancipation des colonies espagnoles, il cherchait à s'emparer des forces politiques de l'Espagne, il voulait organiser l'insurrection grecque contre la Porte, et ces systèmes quasi-révolutionnaires exposés en parlement excitaient le plus vif enthousiasme, et faisaient décerner à Canning les titres les plus éclatants par le vieux libéralisme. Il éloignait autant qu'il le pouvait les questions intérieures, et particulièrement la réforme parlementaire. Les choses marchèrent ainsi jusqu'à la mort du ministre anglais, qui n'avait jamais eu la confiance de son souverain. L'Europe était dans un état si agité à la mort de Canning que le roi crut nécessaire de revenir aux hommes de sa confiance, c'est-à-dire aux tories; mais la transition était un peu brusque; on ne pouvait

passer subitement de l'administration de Canning à celle du duc de Wellington et du comte d'Aberdeen ; le roi se détermina en conséquence à former un ministère de tories et de whigs modérés, sous la présidence du vicomte Goderich. Cette administration eût peut-être duré dans des circonstances ordinaires, si la politique avait été paisible et l'Europe sans commotions ; mais de graves événements avaient surgi depuis peu, et ne permettaient pas la présence au pouvoir d'un ministre faible. L'état de la Grèce, les intentions du cabinet de St-Pétersbourg par rapport à la Turquie, inquiétaient vivement l'Angleterre, et le duc de Wellington avait été désigné par le roi pour une ambasssade extraordinaire à St-Pétersbourg, afin d'examiner quels étaient les desseins définitifs de la Russie. L'Angleterre voulait dans cette circonstance satisfaire le vœu général, qui demandait l'émancipation grecque, tout en préservant l'empire ottoman d'une ruine complète. Canning n'était point l'ami du duc de Wellington, et néanmoins avant sa mort il avait accédé au désir du roi, parce qu'il savait que personne n'aurait plus d'influence que Sa Seigneurie à la cour de St-Pétersbourg ; lui seul pouvait se faire véritablement écouter. Le duc de Wellington signa le protocole du 6 avril qui a constitué l'indépendance de la Grèce ; ce protocole devint la base du traité du 6 juillet 1827, entre la Russie, la France et l'Angleterre. La situation devenait de plus en plus grave ; personne n'ignorait les projets de la Russie contre la Porte, et ses grands préparatifs de guerre ; or, dans cette circonstance décisive, un ministère faible et indécis comme celui de lord Goderich ne pouvait longtemps subsister ; il fallait des mains fermes et vigoureuses pour diriger les armées et la politique de l'Angleterre ; le ministère de lord Goderich s'étant dissous comme de lui-même, le roi appela aux affaires le duc de Wellington, le comte d'Aberdeen, M. Peel et toute la portion éclairée et forte du parti tory. Avec de tels hommes George IV fut bien sûr que la diplomatie de l'Angleterre serait conduite dans des voies fermes et décidées ; on en eut immédiatement la preuve en plein parlement, lorsque le duc de Wellington signala comme *une grande catastrophe* le combat de Navarin, livré tout entier au profit de la Russie. Ce mot excita les violents murmures du vieux parti libéral en Europe, mais il révélait le sens profond et national de la politique des tories. Ce parti sentait lui-même que, dans la crise diplomatique qui se préparait, il devait avant tout se détacher des difficultés intérieures, et éteindre tous les sujets de discorde qui pouvaient encore exister dans la Grande-Bretagne, et voilà ce qui détermina le duc de Wellington à proposer lui-même l'adoption du bill sur l'émancipation des catholiques d'Irlande, mesure instamment sollicitée dans le parlement. La famille de Wellesley n'avait jamais été opposée à l'émancipation ; on se souvient même que le marquis de Wellesley s'était retiré du cabinet sur le refus du roi de faire quelque chose pour les catholiques. Le duc de Wellington fut plus heureux que son frère ; George IV consentit à la proposition du bill, et agit même sur la chambre des lords pour préparer son adoption. Mais à ce moment le roi n'était plus lui-même ; de fortes attaques de goutte successives avaient brisé une existence affaiblie par une vie active et dissipée : il mourut le 26 juin 1830 à l'âge de 69 ans, sans laisser d'enfants, car son unique héritière, la princesse Charlotte, l'avait précédé dans la tombe. La vie de George IV diffère essentiellement de celle de son père George III, prince tout dans sa famille et d'une existence domestique admirable. George IV, prince de Galles, remplit l'Angleterre de sa vie scandaleuse. Devenu régent, puis roi, il ne se corrigea point encore de ses dissipations, et son procès contre la reine montre qu'il ne conservait pas même les bienséances qu'un prince de maison royale doit au moins garder. Comme caractère politique, George IV, incertain et décousu tant qu'il fut en dehors des affaires, hérita, une fois au pouvoir, de la conviction profonde de George III : « qu'il n'y avait de grandeur pour l'Angleterre « qu'avec un ministère tory. » A la fin de ses jours cette conviction se fortifia encore ; il prit Canning avec la même répugnance que George III avait pris Fox ; quoiqu'il aimât personnellement lord Goderich, il n'avait aucune confiance dans son ministère, et il ne fut véritablement satisfait que lorsque le duc de Wellington et le comte d'Aberdeen eurent pris le timon des affaires. Ainsi, durant les deux règnes que nous venons de décrire, les tories gouvernèrent presque constamment l'Angleterre, et l'élevèrent à ce point de grandeur où elle est parvenue, tandis que les whigs, au contraire, occupèrent quelque temps la direction du cabinet, et furent obligés presque immédiatement de quitter les affaires politiques. L'école des conservateurs se lie mieux aux intérêts d'une nation qui ne peut être grande que par l'aristocratie. Le gouvernement anglais tombera du jour où le radicalisme pourra faire triompher ses maximes, et dominer la législation de la Grande-Bretagne. C—F—E.

GEORGE, duc de Clarence, frère aîné d'Edouard IV, roi d'Angleterre, naquit en 1449. Présomptueux, emporté, d'une humeur inquiète et remuante, il se crut appelé par sa naissance aux premiers emplois de la couronne ; et se voyant négligé par le roi, éloigné même du gouvernement, tandis que les parents de la reine étaient comblés d'honneurs et jouissaient d'une influence sans bornes, il regarda cette préférence exclusive pour des parvenus comme le plus sanglant des outrages. Le comte de Warwick, alors disgracié, et qui méditait la chute du monarque ingrat qu'il avait placé sur le trône, sut profiter avec adresse des mécontentements du jeune prince pour l'associer à ses projets de vengeance ; et lui donnant

sa fille Isabelle en mariage, il rendit leurs intérêts communs. Unis par une alliance si étroite, ces deux hommes puissants s'occupèrent bientôt des moyens de satisfaire leurs ressentiments. D'abord ils excitèrent en secret à la révolte quelques seigneurs turbulents, et voyant se propager avec rapidité l'incendie qu'ils avaient allumé, ils crurent l'occasion favorable, se mirent à la tête des rebelles, et publièrent un manifeste contre Édouard. Mais la défaite imprévue de Robert Welles, l'un de leurs partisans, ayant rompu leurs mesures, ils furent contraints d'aller en pays étranger chercher un asile contre la fureur du roi victorieux, qui venait de mettre leur tête à prix. Ils se réfugièrent en France, où Warwick, par l'entremise de Louis XI, ne tarda pas à se réconcilier avec Marguerite d'Anjou, et s'engagea formellement à rendre à l'époux de cette reine infortunée le sceptre qu'il lui avait ravi. Telle était l'aveugle animosité du duc de Clarence, qu'il promit de concourir de toutes ses forces à l'exécution d'un traité qui, s'il eût été couronné longtemps du succès, eût anéanti pour jamais la maison d'York. Tandis que ce prince imprudent négociait avec les plus implacables ennemis de sa famille, une favorite de la duchesse son épouse, gagnée par Édouard, vint le trouver sous un prétexte plausible, et lui ouvrant les yeux sur l'abîme qu'il creusait sous ses pas, l'eut bientôt ramené aux sentiments de la nature. Clarence, frappé des raisons de cet émissaire, après avoir obtenu la promesse que ses torts seraient oubliés, fit assurer le roi d'Angleterre qu'il abandonnerait le parti des Lancastriens au premier moment favorable. On peut voir à l'article ÉDOUARD IV avec quelle inconcevable promptitude ce prince fut précipité du trône, et Henri VI rétabli dans tous ses droits, et comment le roi fugitif reconquit sa puissance après quelques mois d'exil. Clarence fut fidèle à la promesse qu'il avait faite à son frère. Dans un instant décisif, la veille de la bataille de Barnet (avril 1471), il abandonna le comte de Warwick, et entraîna dans sa défection un corps de 12,000 hommes. Malgré ce service important, il ne put recouvrer l'amitié d'Édouard, qui conserva toujours le souvenir de sa trahison. A peine, dans l'espace de sept ans, en obtint-il une marque de confiance. Toutefois, nommé plénipotentiaire de la nation britannique en 1475, il signa en cette qualité le traité de Pecquigny. Mais un orage terrible devait bientôt éclater sur sa tête. Clarence s'apercevait depuis longtemps qu'il ne jouissait d'aucune considération personnelle à la cour, et que toutes les faveurs étaient, comme autrefois, réservées pour les Woodwill. Trop franc pour dissimuler sa haine, il se répandait en invectives contre la reine et les favoris; et ses discours indiscrets accusaient même le roi de son aveugle partialité. Édouard croyait n'avoir que trop de motifs de redouter un sujet si dangereux. Une nouvelle circonstance vint encore ajouter à son ressentiment. Le duc de Bourgogne venait, en mourant, de transmettre son immense héritage à sa fille unique Marie. Clarence, qui avait perdu son épouse, fit demander cette princesse en mariage, et il était sur le point de l'obtenir, lorsque Édouard, indigné d'une alliance qui se contractait sans sa participation, et craignant d'ailleurs l'élévation d'un frère qu'il haïssait mortellement, employa tous ses efforts pour rompre l'union projetée, et la rompit en effet. Le monarque anglais mit dans sa conduite les procédés les plus insultants pour son frère, jusque-là qu'il osa proposer à Marie d'épouser le comte de Rivers, l'un des frères favoris de la reine. De nouveaux outrages exaspérèrent encore le duc de Clarence. Quelques-uns de ses plus intimes confidents furent punis de mort sur des prétextes frivoles, sans que ses sollicitations et ses prières pussent faire adoucir leur sentence. Il fut enfin forcé de reconnaître que son amitié était leur seul crime. Son cœur était ulcéré; quelques propos peu mesurés purent échapper à sa colère. Il n'en fallut pas davantage pour le faire accuser de tramer de nouvelles conspirations. Le duc de Glocester, ne songeant qu'à détruire ses frères l'un par l'autre, pour se frayer un chemin au trône, aigrit encore l'esprit du roi contre le duc de Clarence. Édouard se porta lui-même accusateur de ce prince malheureux, que le parlement condamna bientôt à perdre la vie. Pour toute faveur, on lui accorda le choix de son supplice; et il fut noyé clandestinement dans un tonneau de malvoisie (1478) : choix bizarre, dit Hume, et qui suppose une passion excessive pour cette liqueur. Polydore Virgile a avancé, et plusieurs historiens ont répété après lui, qu'il fallait attribuer la mort du duc de Clarence à la réponse d'un devin qui avait prédit que, quoique Édouard eût des enfants, il aurait pour successeur un prince dont le nom commencerait par un G, et que Clarence s'appelant George fut celui sur lequel le roi jeta ses soupçons. Dans un siècle où l'on croyait aux sortiléges, il n'est pas impossible qu'une considération de cette nature ait en partie fait commettre un crime si atroce. N—E.

GEORGE, prince de Danemarck, fils de Frédéric III, frère de Christian V, était né en 1653, et fit avec Christian les campagnes de Scanie, contre Charles IX, roi de Suède. L'année 1683, la cour de Danemarck entra en négociation avec celle d'Angleterre, sous les auspices de Louis XIV; et il fut résolu, pour gagner Christian V, que son frère le prince George épouserait la princesse Anne, fille de Jacques II, alors duc d'York. Ce mariage eut lieu le 28 juillet. Jacques, devenu roi, ne put se maintenir sur le trône : le prince George s'attacha à la fortune de Guillaume d'Orange, qui, peu après s'être emparé du trône, le créa duc de Cumberland. Il naquit de son union avec Anne, qui devint reine à la mort de Guillaume, treize enfants, tous morts en bas âge. George mourut

lui-même en 1708, plusieurs années avant la reine, qui, en montant sur le trône, l'avait créé lord et grand amiral du royaume. Il ne partagea ni le titre ni les prérogatives de la royauté et ne prit aucune part, même indirecte, aux affaires importantes. Vers l'année 1695 il obtint, pour la nation danoise, le droit de construire une église à Londres, et d'y faire le service divin en danois. Cette église est dans le quartier de Wapping, où l'on voit aussi, à peu de distance, l'église des Suédois. En Danemarck, la mémoire du prince George s'est conservée, par les soins qu'il donna à la culture des arbres fruitiers, et dont les résultats se font surtout remarquer aux environs de Wordinsborg, dans l'île de Sélande. Ce canton est encore le plus riche de l'île en arbres fruitiers. C—AU.

GEORGE Ier (GIORGI ou KORKI), roi de Géorgie et des Abkhaz, de la race des Pagratides, succéda à son père Bagrat III, l'an 1015. Il était l'un des plus puissants princes chrétiens. Il possédait tous les pays qui s'étendent depuis la mer Noire jusqu'à l'Albanie, c'est-à-dire la Géorgie proprement dite, le Kakheti, le Gouriel, l'Imirette et la Mingrélie, avec plusieurs provinces des contrées situées au nord du mont Caucase. Il avait une très-grande influence sur les événements politiques des États qui environnaient son royaume. De son temps, c'est-à-dire l'an 1020, le roi Kakig Ier, roi d'Arménie, mourut. Ce prince était le chef de la famille des Pagratides; il résidait dans la ville d'Ani, et il prenait le titre de Schahanschah (roi des rois). Il laissa en mourant deux fils : l'aîné, Hohannès Sempad, homme d'un caractère pacifique, monta sur le trône; mais son frère Aschod, prince guerrier et entreprenant, voulut l'en chasser. Le roi George reconnut pour roi d'Arménie Hohannès, lui envoya une couronne royale par un ambassadeur, et un secours de troupes pour résister à son frère, qui, soutenu par les princes de l'Arménie méridionale, vint mettre le siége devant Ani. Après plusieurs combats très-sanglants, les deux frères firent la paix, et partagèrent le royaume par la médiation du roi George et des princes arméniens Vasag et Vahram. L'an 1021, George, fier de sa puissance, se révolta contre l'empereur de Constantinople Basile II, et refusa de lui payer le tribut qu'il lui devait pour une portion de la province de Daik'h, limitrophe de ses États, que ce prince lui avait cédée antérieurement. Il rassembla de tous côtés des troupes pour soutenir sa rébellion, et demanda du secours à Hohannès, qui lui envoya un certain nombre de soldats. Lorsque l'empereur Basile apprit la rébellion de George, il était dans la plaine de Garin ou Theodosiopolis, et il dépêcha vers ce prince plusieurs de ses officiers pour l'engager à rentrer dans le devoir. Mais celui-ci renvoya ces messagers avec mépris, et ne voulut entendre aucune proposition. Basile alors entra dans l'État du roi de Géorgie, fit livrer aux flammes la ville d'Ogormi, et se dirigea vers le pays de Vanant, puis vers le lac de Balagatsis, où il rencontra l'armée de George, commandée, sous les ordres de ce prince, par Rhad et Zoïad, de la race des Orpélians. On s'attaqua avec fureur : dans le commencement, l'avantage parut être du côté des Géorgiens; mais quand le général Rhad eut été tué, la victoire se déclara pour les Grecs. George perdit dans cette affaire la plus grande partie de son armée, et il fut contraint de chercher, avec une partie de son peuple, un asile dans les profondes vallées du Caucase, du côté du pays des Abkhaz. Basile pénétra, sans trouver de résistance, dans l'intérieur de la Géorgie, qu'il mit à feu et à sang; et il revint, après avoir ravagé douze provinces, passer l'hiver à Trébizonde, dans le Pont. Pendant qu'il était dans cette ville, le roi d'Arménie, allié de George, épouvanté par la défaite de ce dernier, envoya demander la paix à Basile, en offrant de lui céder la souveraineté de ses États après sa mort. L'empereur lui accorda sans peine la paix à cette condition. L'année suivante George sortit de sa retraite, rassembla une armée, vainquit les troupes grecques qui étaient restées dans son royaume, et fit des courses jusque dans l'Anatolie, et même dans les environs de Trébizonde. Basile était alors occupé à soumettre quelques rebelles de l'Asie Mineure, qui l'inquiétaient beaucoup. Lorsqu'il en fut débarrassé, il se hâta de passer les monts Khaghdik'h, et d'entrer dans la province de Daik'h, pour punir les Géorgiens de leur insolence. Il ravagea de nouveau les États de George, qui, appréhendant le même sort que celui qu'il avait éprouvé l'année précédente, demanda la paix avec beaucoup d'instance : l'empereur la lui accorda, et emmena en otage son fils Bagrat, qu'il renvoya dans sa patrie environ trois ans après. George Ier mourut en 1027, et son fils Bagrat IV lui succéda. S. M—N.

GEORGE II, fils et successeur de Bagrat IV, monta sur le trône en l'an 1072 de J.-C. Les princes turcs de la dynastie des Seldjoukides, possédaient alors plusieurs forteresses dans la Géorgie, et de temps à autre, ils y envoyaient des corps de troupes qui ravageaient le pays. Téflis même, capitale du royaume, était en leur pouvoir. Lorsque le sultan Melik-Schah, fils d'Alp-Arslan, fut monté sur le trône de son père, et qu'il eut soumis toute la Perse sous sa puissance, il envoya une grande armée pour soumettre entièrement la Géorgie. Le roi George se prépara à la repousser, et effectivement il remporta sur elle plusieurs avantages : mais comme ses troupes étaient peu nombreuses et qu'il n'avait pas de moyens de réparer sa perte, il ne put parvenir à vaincre complétement l'armée persane; il fut défait et contraint de fuir dans la partie la plus reculée de ses États. Ce prince prit alors la résolution d'aller trouver en Perse le sultan Melik-Schah, qui le reçut comme il convenait à un roi, le replaça sur son trône et le renvoya dans son pays, à con-

dition qu'il lui payerait un tribut. A cette époque, plusieurs hordes de Tatars et de Turkmans, de la nation des Khasaks, vinrent s'établirent en Géorgie, où leurs descendants se trouvent encore actuellement. Les uns se fixèrent sur les rives du Kour, entre l'embouchure de l'Alazani et la ville de Ghori, et les autres entre la rivière Iori et Khaschmi. George II régna en paix jusqu'à sa mort, qui arriva en l'an 1089. Son fils David II lui succéda. S. M—N.

GEORGE III, roi de Géorgie, fils de Démétrius Ier, monta sur le trône en l'an 1156 de J.-C., et succéda à son frère David III, qui ne laissa en mourant qu'un fils en bas âge, appelé Temna. David avait fait venir auprès de son lit de mort le jeune Temna, son frère George, le patriarche de Géorgie, le sbarabied Ivane Orpélian, avec son fils Sempad, et tous les grands du pays; et il leur avait fait jurer de reconnaître son fils pour roi et de le faire sacrer en cette qualité. George prit l'engagement d'accomplir la dernière volonté de son frère, et son neveu fut confié à Ivane Orpélian, qui avait été chargé par David de le protéger. A peine ce prince eut-il fermé les yeux, que George oublia sa promesse, s'attacha à gagner les grands; et enfin, du consentement même d'Ivane, remplaça son frère sur le trône. Voulant, par ses belles actions, faire oublier son parjure et sa honteuse usurpation, il se prépara à faire une invasion dans les pays occupés par les musulmans en Arménie, pour se venger de leurs fréquentes incursions en Géorgie. Il entra en 1161 dans le pays de Schirag, et assiégea la ville d'Ani, possédée alors par un prince musulman nommé P'hadloun : elle ne tarda pas à tomber en son pouvoir. A cette nouvelle, Mihran Schah-Armen, roi de Khelath et de Mandzkerd, redoutant le voisinage des Géorgiens, et le sort de P'hadloun, se hâta de prendre l'offensive, et vingt jours après la prise d'Ani par George, il vint se présenter devant ses murs, pour tenter de reprendre cette ville, avec une armée de 80,000 hommes. Le roi de Géorgie, dont les forces étaient bien inférieures, s'était enfermé dans la place pour se défendre : il en sortit avec 7,000 combattants, défit entièrement l'armée du roi de Khelath, qui fut obligé de lever le siége et de se retirer dans ses États. George, content de ses succès, confia la garde de la ville d'Ani à un prince nommé Satoun, et il se retira dans ses États. Satoun fit peu après relever les fortifications d'Ani, et la mit dans un état respectable de défense, ce qui irrita beaucoup George, qui craignait que ce gouverneur ne se révoltât contre lui : aussi il lui ôta le commandement de cette ville, et il le donna au prince arménien Sarkis, fils de Zak'hare. Satoun fut si piqué contre George, qu'il se retira à la cour de l'atabek Ildighiz, prince de l'Aderbaïdjan, où il fut assassiné peu après par des émissaires de son souverain. La fuite de Satoun amena une guerre entre les Géorgiens et l'atabek : le roi George rentra en campagne en 1162, et s'avança en vainqueur jusqu'à la puissante ville de Tovin en Arménie, qui était alors possédée par les musulmans; elle fut prise, et 60,000 prisonniers persans tombèrent entre les mains des chrétiens. Aussitôt que l'atabek apprit cette nouvelle, il se prépara à tirer une vengeance éclatante des chrétiens, et il rassembla une puissante armée pour aller chercher George jusque dans le sein de ses États : il prit et brûla les villes de Mreau et d'Aschnag, passa au fil de l'épée tous les Arméniens et les Géorgiens qu'il rencontra; enfin il entra dans la province de Koukark'h, et vint camper dans la plaine de Gaga. Le roi George et son sbarabied Ivane Orpélian vinrent l'y chercher avec une armée assez nombreuse; il s'y livra une bataille très-longue et très-sanglante, où l'atabek fut mis dans une déroute complète, et contraint de rentrer couvert de honte dans ses États. L'année suivante, Ildighiz fit un nouvel armement contre les Géorgiens, et il engagea le sultan des Seldjoukides, Arslan, à prendre part à la guerre. Ces princes se mirent en marche avec des forces considérables composées de Persans et de Turcs, et ils vinrent mettre le siége devant Ani, qu'ils tinrent bloquée pendant trente jours : ne pouvant enlever la place de vive force, ils en levèrent le siége, et se contentèrent de faire des courses dans le pays des Géorgiens. La guerre traîna en longueur pendant quelques années; et, à la fin, George, pour faire la paix, consentit à remettre Ani entre les mains des Persans. Peu après, vers l'an 1174, George se remit à la tête de ses troupes, et marcha contre cette ville, qu'il n'avait abandonnée aux Persans qu'avec beaucoup de regret. Il fit prisonnier l'émir musulman Amir-Schah, qui y commandait, l'emmena en Géorgie, et confia la défense d'Ani à son sbarabied Ivane Orpélian. Ildighiz vint alors avec son armée assiéger encore une fois cette ville, qui fut réduite à la dernière extrémité : Ivane était sur le point de se rendre; mais les Arméniens qui habitaient Ani, et qui redoutaient la vengeance des musulmans, le pressèrent de résister encore : il le fit avec tant de succès, que l'atabek fut forcé de s'en retourner en Perse. Vers l'an 1177, il éclata de grandes divisions entre les princes géorgiens : Ivane, irrité contre le roi George, voulut le détrôner et mettre en sa place son neveu Temna, qui était le légitime héritier de la couronne. Un grand nombre de princes géorgiens et arméniens se joignirent à lui dans le même dessein. George, épouvanté de cette ligue, se réfugia dans Téflis, où Ivane vint l'assiéger avec toute son armée. Le siége dura fort longtemps : les princes alliés d'Ivane s'ennuyèrent; George parvint à les détacher du parti de son adversaire et à les faire passer dans le sien. Il reçut bientôt un secours qui lui vint du Kaptchak, et qui lui fut amené par un nommé Khoubasar. George sortit de la ville, défit les troupes d'Ivane, et le contraignit de lever le siége : celui-ci se vit abandonné par ce qui lui

restait de partisans, et il fut réduit à s'enfermer avec le jeune Temna, dans la forteresse de Lorhi, qui lui appartenait. Il envoya alors son frère Libarid et ses deux fils auprès de l'atabek Ildighiz pour lui demander du secours. George vint chercher Ivane jusque dans Lorhi, qu'il tint pendant longtemps étroitement bloquée : tous ceux qui y étaient renfermés avec le prince Orpélian l'abandonnèrent, redoutant la colère de George; Temna lui-même le quitta, et Ivane se vit presque seul enfermé dans la forteresse, attendant vainement des secours de Perse. George envoya alors vers lui pour l'engager à rendre la place et à se soumettre à sa puissance : il promettait de ne lui faire aucun mauvais traitement. Le prince Orpélian, voyant que sa résistance n'avait plus d'objet, puisque Temna l'avait abandonné, sortit de la forteresse et vint dans le camp de George, qui viola indignement sa parole en le faisant massacrer avec tous ceux de sa famille qui se trouvaient dans la Géorgie : il fit bien plus encore; il voulut anéantir jusqu'au souvenir de leur nom dans son royaume, en ordonnant de détruire tous les livres qui traitaient de leur histoire. Ces événements arrivèrent en l'an 1177. Pour qu'il n'y eût plus à l'avenir de troubles dans ses États, George fit crever les yeux à son neveu Temna. Il partagea ensuite toutes les possessions du prince Orpélian entre ceux qui l'avaient servi avec le plus de zèle dans cette guerre. George mourut peu après, vers l'an 1180; il eut pour successeur sa fille Thamar. S. M—N.

GEORGE IV, surnommé *Lascha* ou *le Lippu*, roi de Géorgie, succéda environ vers l'an 1198 à sa mère Thamar, fille de George III. Il était fils d'un prince de la race des Pagratides nommé David, qui possédait le pays des Ossi dans le Caucase, et qui fut le second mari de sa mère, la reine Thamar. Au commencement de son règne, les musulmans de Gandjah firent une invasion en Géorgie: il marcha contre eux avec une puissante armée, et les contraignit de se soumettre à sa domination. Sous le règne de George IV, les armées géorgiennes soutinrent, en combattant les musulmans, la gloire qu'elles s'étaient acquise sous le règne précédent. Zak'hare, prince arménien, généralissime des troupes du roi George, fut chargé en 1209 d'une expédition contre les atabeks de l'Aderbaïdjan, passa l'Araxe, s'empara de la ville de Marand et de son territoire; il y fit beaucoup de prisonniers, et força un grand nombre d'habitants du pays d'embrasser la religion chrétienne et de se faire baptiser. L'année suivante il pénétra dans l'intérieur des États de l'atabek, et prit Ardebil, où il y eut un grand massacre. Ce général rentra en Géorgie avec un immense butin, et mourut en 1211, dans la ville de Lorhi, sa résidence. George régna ensuite en paix pendant plusieurs années, jusqu'à ce que les généraux mogols de Djenghiz-Khan entrèrent en Arménie. Après la défaite du sultan de Kharizm Djelal-Eddyn et sa retraite dans l'Inde, Sabada-Bahadour, chef d'un corps de Mogols, pénétra dans l'Aderbaïdjan, avec l'intention de soumettre tous les peuples qui environnaient la mer Caspienne. L'an 1220, ce général s'avança vers le défilé de Derbend, dont il se rendit maître, puis entra sur les terres du roi de Géorgie, où il fit de grands ravages, traversa le Kour, et vint passer l'hiver dans la plaine de Peghamedch entre la ville de Bardaah et Pelougoum. Au commencement du printemps, il s'avança vers la province de Koukark'h, pour conquérir le reste de la Géorgie. A cette nouvelle, le roi George, le sbarabied Ivane, qui avait succédé à son frère Zak'hare, et Vahram, prince de Schamk'hor, rassemblèrent leurs troupes et vinrent à la rencontre des Mogols dans la plaine de Khounan, où ils leur livrèrent bataille : les corps commandés par George et Ivane furent mis dans une déroute complète et contraints de prendre la fuite; mais Vahram et ses soldats se conduisirent si vaillamment, qu'ils parvinrent, après un combat fort long et très-sanglant, à forcer les Mogols de faire retraite jusqu'au pays de Kartman. Ces étrangers restèrent encore quelque temps dans cette contrée; puis ils se mirent en route pour en sortir par le défilé de Derbend, qu'ils trouvèrent occupé par leurs ennemis. Ne pouvant passer par cet endroit, ils furent obligés de se frayer un chemin à travers les gorges inaccessibles du Caucase : les peuples de Khountchakh voulurent s'opposer à leur retraite; mais ils étaient trop faibles pour résister aux Mogols, qui les vainquirent, en firent un grand carnage, et continuèrent leur marche vers le pays de Kaptchak, pour aller rejoindre les armées mogoles qui étaient à l'orient de la mer Caspienne. L'an 1222, un assez grand nombre d'habitants du pays de Khountchakh, dont les habitations avaient été détruites par les Mogols, vinrent trouver le roi George et le sbarabied Ivane, et les prièrent de leur accorder des terres dans leurs États, promettant de les servir fidèlement : refusés dans leur demande, ces fugitifs dirigèrent leurs pas vers la ville de Gandjah ou Kandsag, qui était alors occupée par les musulmans, pour obtenir un asile dans son voisinage. Les musulmans leur ayant accordé ce qu'ils demandaient, ils s'établirent dans les environs de cette ville. Cet arrangement ne plut pas aux Géorgiens, qui voulurent chasser ces étrangers des cantons qu'ils venaient d'occuper. Ivane rassembla en 1223 les armées géorgiennes, et vint fondre à l'improviste sur les fugitifs de Khountchakh, qui le vainquirent complétement, détruisirent son armée, firent prisonniers un grand nombre de ses parents, et le contraignirent de prendre la fuite. L'année suivante, Ivane revint avec une nouvelle armée, et se vengea des revers qu'il avait précédemment éprouvés. Le roi George n'existait plus à cette époque; il était mort en 1223 : ce prince n'avait pu se consoler des ravages que les Mogols avaient faits dans la partie méridionale de ses États, ni

oublier qu'il avait été vaincu par eux; ce chagrin avait terminé ses jours. Il n'avait point eu d'épouse légitime, et ne laissa d'une concubine qu'il aimait beaucoup, qu'un jeune enfant nommé David, qui fut roi dans la suite sous le nom de David IV, et mis sous la tutelle de Rousoudan, sœur du roi; mais elle s'empara de la royauté au préjudice de son neveu. S. M—N.

GEORGE V, roi de Géorgie, fils de David V, fut placé sur le trône après la mort de Vakhtang III en 1304, par Aldjaïton, sultan des Mogols de Perse. Comme il était encore fort jeune, et qu'il n'était pas en état de tenir lui-même les rênes du gouvernement, on confia l'administration du royaume à George, fils du roi Démétrius II. Le jeune prince vécut fort peu de temps, et il fut remplacé par son tuteur George, qui suit. S. M—N.

GEORGE VI, fils de Démétrius II ou *Dimitri*, succéda à son parent George V, dont il avait été le tuteur. Il est compté au nombre des rois les plus célèbres de la Géorgie, par les services qu'il a rendus à son pays : les Géorgiens lui ont donné le surnom de *très-illustre*. Depuis fort longtemps la Géorgie était déchirée par des divisions intestines dans la race royale des Pagratides, divisions fomentées par les princes mogols de Perse, qui cherchaient à se rendre maîtres de ce royaume. George parvint par ses belles qualités à faire cesser les guerres civiles, et à engager tous les Géorgiens à se soumettre à une seule domination. Il gouverna toute la contrée, depuis les limites occidentales du royaume d'Imireth jusqu'au fleuve Tchorokhi, et de là jusqu'au pays de Kakhethi et au défilé de Derbend. Quand il fut paisible possesseur de ses États, il secoua le joug des sultans mogols de Perse, dont l'empire s'écroulait ; il s'affranchit du tribut que ses prédécesseurs leur payaient, rassembla des troupes, chassa entièrement les armées mogoles de la Géorgie, et de plus ravagea les provinces d'Érivan, de Schirwan et de Mogan, qui restèrent sous leur domination. Quoique les contrées soumises à sa puissance eussent été dévastées par de longues et sanglantes guerres, il parvint à les rendre florissantes, et à réparer tous les maux causés par le ravage des Mogols. Ce prince mourut en paix en 1346, après un règne long et heureux ; son fils David VI lui succéda. S. M—N.

GEORGE VII était fils de Bagrat V. En l'an 1388 Tamerlan entra dans la Géorgie pour détruire ce royaume, et forcer ses habitants à embrasser le musulmanisme. Le roi Bagrat fut vaincu dans plusieurs combats : sa capitale Téflis fut prise ; et lui-même fut contraint, pour conserver sa couronne, d'aller trouver le conquérant tartare en personne, de reconnaître sa puissance, et de se faire musulman ; tandis que ses fils George, Constantin et David, qui ne voulurent point suivre son exemple, se réfugièrent dans les gorges du Caucase, avec un petit nombre de partisans. Le roi Bagrat, qui n'avait embrassé la religion de Mahomet qu'en apparence, fut emmené par Tamerlan en Arménie jusqu'au pays d'Artsakh : ne sachant que faire pour se tirer de ses mains et retourner dans ses États, il prétexta un grand zèle pour la nouvelle croyance qu'il venait d'adopter, et demanda à son vainqueur un corps de douze mille Persans pour rentrer dans son royaume, et pour en convertir entièrement les habitants. Tamerlan se laissa tromper par cette proposition, et accorda à Bagrat le nombre d'hommes qu'il désirait : celui-ci fit aussitôt avertir secrètement ses fils de se tenir prêts à les attaquer avec avantage dans des lieux difficiles où il se proposait d'engager ces Persans. George rassembla tout ce qu'il trouva de soldats géorgiens et imérétiens, se mit à leur tête, se conforma entièrement aux avis qu'il avait reçus, détruisit tout ce corps d'armée persan, et délivra son père, qui abjura le musulmanisme, et rentra avec lui dans Téflis. Tamerlan transporté de fureur rentra dans la Géorgie, où il fit les plus horribles ravages, ruina et dévasta les villes, les églises et les monastères. Ces malheurs ne cessèrent point pendant tout le temps que Bagrat régna encore sur la Géorgie : il mourut en 1394. Son fils George, étant monté sur le trône, ne voulut pas plus que son père se soumettre à la puissance de Tamerlan : ce conquérant fit en Géorgie une troisième expédition, qui ne fut pas beaucoup plus décisive que la précédente. George se réfugia dans les montagnes : les armées persanes ravagèrent le plat pays ; et Tamerlan retourna en Arménie sans avoir pu forcer le roi dans sa dernière retraite. En l'an 1400, le conquérant tartare rentra pour la quatrième fois dans la Géorgie, résolu de punir le roi George, qui avait chassé les armées musulmanes de ses États. Tamerlan vint camper près du monastère de Manglisi, dans le pays de Somkhethi, et envoya un message vers le roi, pour le sommer de venir lui rendre hommage dans son camp, en lui ordonnant outre cela d'embrasser la loi de Mahomet. George méprisa les menaces de Tamerlan, et se retira dans la partie la plus inaccessible de son royaume : Tamerlan alors s'avança à la tête de son armée, et prit la forteresse de Birtvisi, située sur les bords du fleuve Algète, au sud-ouest de Téflis ; mais bientôt après il changea de dessein, rentra en Perse, et abandonna la Géorgie pour jamais. Dès qu'il l'eut quittée, George rassembla toutes ses troupes, reprit Téflis avec toutes les autres forteresses conquises, et chassa tous les musulmans de ses États. Les Persans tentèrent plusieurs fois de venger cet outrage, et de rentrer en Géorgie : jamais ils ne purent en venir à bout ; George les mit toujours en déroute, et ils furent contraints de faire la paix avec lui. La Géorgie fut tranquille et heureuse sous le gouvernement de George, qui mourut en 1407 ; son frère Constantin Ier lui succéda. S. M—N.

GEORGE VIII, roi de Géorgie ou plutôt de la partie de la Géorgie nommé K'harthli, dont la

capitale était Téflis, était fils de Constantin II ; et en 1524, il succéda à son frère David VII, qui s'était fait moine. Ce prince était tributaire des sultans de Perse de la race des Sofis. Il régna en paix pendant dix ans, et mourut en 1534, laissant le trône à son neveu Louarsab Ier, fils de David VII. S. M—N.

GEORGE IX, roi de Géorgie, fils et successeur de Simon Ier, monta sur le trône en 1600, avec la permission du roi de Perse Schah-Abbas, qui avait réduit son père à la qualité de simple vassal. Sous le règne de George, en 1603, les Ottomans firent une invasion en Géorgie, et s'emparèrent du pays nommé Sa-Atabago, qui comprend la ville d'Akhal-Tsikhé et le territoire qui en dépend. Il fut alors démembré du royaume de Géorgie, réuni à l'empire ottoman, et administré par un pacha. A peu près vers la même époque, le roi de Géorgie envoya une ambassade vers le czar de Russie, Boris Feodorovitch Goudounof, pour mettre ses États et son fils Jesseï sous la protection de ce prince. Celui-ci lui demanda alors Hélène en mariage pour son fils Fedor ; et il promit de donner sa fille Xenia Borisowna au neveu du roi George, nommé Khosdro, qui fut envoyé à Moscou pour terminer ces négociations. Tous ces projets n'eurent point de suite ; car, vers la fin de la même année 1603, George IX mourut empoisonné par les ordres de Schah-Abbas. Il eut pour successeur son fils Louarsab II, qui monta sur le trône avec la permission du roi de Perse. S. M—N.

GEORGE X, roi de Géorgie, fils de Vakhtang IV, succéda à son père dans le gouvernement du pays de K'harthli en 1676, tandis que son frère Artchil prit possession du royaume de Kakhethi. Ce prince gouverna en paix la Géorgie pendant plusieurs années, sous la souveraineté des rois de Perse ; mais ensuite, voulant profiter de la faiblesse d'Houssein-Schah, il leva des troupes, se révolta et tenta de soutenir ses prétentions par la force des armes. Houssein-Schah conféra alors le titre de roi à Héraclius Ier, fils de Theimouras Ier, roi de Kakhethi. Ce prince embrassa la religion musulmane, prit le nom de Naser-Ali-Khan, et entra en 1688 dans le pays de K'harthli avec une armée persane. Les deux rivaux se livrèrent de longs et de sanglants combats, qui n'eurent aucun résultat décisif. Héraclius ne put jamais devenir paisible possesseur de la couronne ; George, épuisé par les fréquentes batailles qu'il avait livrées à son compétiteur et aux Persans, confia l'administration de ce qui lui restait de son royaume à son frère Levan, et alla auprès de Schah-Houssein, à Ispahan, où il embrassa le musulmanisme, et prit le nom de Gourghin-Khan. Schah-Houssein le reçut avec bonté, et lui accorda le titre de waly de Géorgie : mais il ne le renvoya pas dans ses États ; il le garda à sa cour, et lui donna le gouvernement de la province de Kirman. Pendant l'absence de George, Héraclius rentra en Géorgie avec des troupes, en chassa Levan, et s'y fit reconnaître roi : mais son autorité fut de courte durée, car il fut bientôt après chassé par Levan. Lorsque les Afghans se révoltèrent pour la première fois contre le roi de Perse, ce monarque nomma Gourghin-Khan gouverneur de Kandahar, et il l'envoya avec une puissante armée pour soumettre les rebelles. Gourghin les eut bientôt fait rentrer dans le devoir. Le bruit de sa valeur s'était répandu jusque dans ces contrées : il n'eut pas la peine de combattre ; personne n'osa soutenir sa présence. Quand il fut établi dans son gouvernement, il voulut rechercher les auteurs de la révolte ; et sous ce prétexte il accabla les Afghans des plus cruelles vexations, et les réduisit au désespoir. Ceux-ci envoyèrent des députés de leur nation à Ispahan auprès de Schah-Houssein pour se plaindre de Gourghin : les grands de la cour, amis de ce dernier, empêchèrent leurs prières de parvenir jusqu'au souverain. Gourghin, extrêmement irrité de ce que l'on s'était plaint de lui, appesantit encore le joug de sa domination sur les malheureux Afghans. Il fit arrêter tous les chefs des familles, parmi lesquels était Mir-Waïs, l'un des personnages les plus distingués du pays. Lorsque ce dernier fut arrivé à Ispahan, où il devait être gardé prisonnier comme suspect, il s'occupa d'y pratiquer des liaisons avec les courtisans pour gagner la bienveillance du roi, et pour inspirer de la défiance sur la puissance et les projets de Gourghin-Khan son ennemi. Mir-Waïs parvint bientôt au succès de ses vues dans cette cour, et il fut environ deux ans après renvoyé avec honneur dans sa patrie ; ce que Gourghin-Khan regarda comme un affront insigne, dont il chercha le moyen de se venger à quelque prix que ce fût : mais avant d'avoir pu accomplir ses projets, il fut assassiné par son ennemi au milieu de son camp, en 1709, lorsqu'il allait combattre une tribu d'Afghans révoltés. S. M—N.

GEORGE XI, dernier roi de Géorgie, était fils du fameux Héraclius II. Du vivant de son père, il fut gouverneur des provinces de Bortchalo et de Somkhethi, situées dans la partie méridionale de la Géorgie, et s'illustra par son courage dans les fréquents combats qu'il soutint contre les Persans pour défendre le royaume où il était appelé à régner. Héraclius mourut le 11 janvier 1798. George XI ne monta donc sur le trône que dans un âge fort avancé. Sous son règne, la Géorgie fut continuellement ravagée par les invasions des Lezghis, qui se répandirent impunément dans toutes les parties du royaume. Le prince Jean son fils les vainquit une fois ; mais ils n'en continuèrent pas moins leurs dévastations. Dans ce temps les Turcs entrèrent dans la Géorgie par un autre côté, sous le commandement du pacha de Kars. George fit marcher contre lui son fils aîné David, qui mit en déroute l'armée turque, et prit la forteresse de Kizil-Tchaktchak ; on fit bientôt la paix, et David rentra avec ses troupes dans le royaume. Après la mort d'Agha-Mohammed-Khan,

son neveu Baba-Khan devint souverain de Perse, et envoya une ambassade au roi George pour l'engager à se mettre sous sa protection, en lui donnant pour otage son fils David. George, qui redoutait la puissance des Russes, aurait bien voulu accepter cette proposition ; mais il la refusa cependant, parce qu'il en craignit les conséquences pour son royaume. Afin de se mettre à l'abri de la vengeance des Persans, il songeait à se mettre sous la protection des Turcs, attendu qu'il se trouvait alors sans aucun secours de la part des Russes ; il ne le fit pas non plus, parce qu'il craignit encore d'irriter ces derniers. Il envoya donc demander du secours à l'empereur Paul Ier, qui fit partir deux régiments pour le soutenir contre les Persans. Ayant alors rassemblé ses troupes et celles que lui fournirent les peuples de Schouschi et de Schaki, il en donna le commandement à son fils Jean, qui se joignit aux troupes russes, et marcha contre les Lezghis, commandés par Omar-Khan, du pays d'Awar. Ces peuples furent vaincus sur les bords du fleuve Yori, dans le pays de Kakhethi ; et la Géorgie fut pendant quelque temps délivrée de leurs incursions. George mourut peu après en 1800. Ce prince, qui fut le dernier roi de la Géorgie, avait épousé deux femmes, qui se nommaient Ketevan, de la famille Eudronikaschvili, et Marie, fille du prince George Zizian. Il eut de la première David, qui céda l'héritage de son père à l'empereur Alexandre, et qui vécut depuis à St-Pétersbourg avec le titre de lieutenant général, George, Bagrat, Theimouras, et quatre filles nommées Varvara, Sophia, Anna et Riphsima ; les enfants de la seconde femme sont Mikhael, Djibril, Ilia, Okrop'hari, Izakli, Thamar et Anna. S. M—N.

GEORGE Ier ou JOURI Ier (WLADIMIROWITCH), grand prince de Kiew, alors le siége de la souveraineté en Russie, monta sur le trône l'an 1149, après en avoir chassé Isiaslaf. Il en fut chassé lui-même plusieurs fois jusqu'en 1154. Cette année, il affermit sa puissance, et vit tous les autres princes s'humilier devant lui. Il se proposait d'entreprendre une expédition contre la ville de Nowgorod, dont il était mécontent; mais la mort le surprit, et il termina en 1156 son orageuse carrière. La passion de tout envahir et de dominer aux dépens de ses voisins lui fit donner le surnom de *Dolgorouki* (aux longues mains). Ce surnom fut conservé à l'un de ses fils, duquel prétend descendre la famille des princes Dolgorouki, une des plus distinguées du pays. Ce fut George ou Jouri Ier qui donna naissance à la ville de Moscou. Il n'y avait alors, dans l'emplacement qu'occupe cette ville, qu'un village appartenant à un riche propriétaire. George, passant par les domaines de ce propriétaire, eut à se plaindre de lui, le fit condamner à mort, et s'empara de ses biens. Peu après il fit construire, près de la rivière de Moskwa, un bourg qui fut entouré d'un rempart de bois, et qu'il peupla d'une colonie appelée de divers endroits de ses États. Telle fut l'origine de cette ville de Moscou, qui dans la suite devint la capitale des czars, qui par son immense étendue a toujours fait l'étonnement des voyageurs, et qui dans les derniers temps fixa l'attention de l'Europe par un des événements les plus remarquables de l'histoire. — GEORGE II ou JOURI II, *Usevolodowitch*, grand prince de Wolodimir, où était alors le premier trône de Russie, monta d'abord sur ce trône en l'an 1212. Au bout de cinq années de règne, il fut obligé de le céder à Constantin, son frère. Celui-ci, au moment de mourir, rappela George, et le déclara son successeur. La Russie avait beaucoup souffert par le partage des provinces entre plusieurs souverains; mais elle éprouva une calamité bien plus terrible : ce fut l'invasion des Tatars mongols, qui avaient alors pour khan le fameux Djenguiz. Les princes russes ne purent concentrer leurs forces pour résister à ces farouches guerriers, parce qu'ils se méfiaient les uns des autres. George ou Jouri, qui, en qualité de premier souverain, eût dû se mettre à leur tête, resta longtemps dans l'inaction, et ne songea à conjurer l'orage que lorsqu'il avait déjà éclaté sur une grande partie du pays. Sa capitale fut prise, sa femme et ses enfants furent égorgés. Réduit au désespoir, il rassemble, en 1237, une armée considérable, combat avec fureur, fait balancer la victoire, et succombe enfin percé de coups. Sa mort acheva de répandre la confusion et le découragement. Batou, qui commandait les Tatars dans cette expédition, ne trouva plus de résistance, et devint le maître des destinées de la Russie. La soumission des princes russes au joug de ces étrangers dura jusqu'à la fin du 15e siecle. Iwan Vasiliewitch réussit à y mettre un terme par son courage et en profitant de la désunion survenue parmi les chefs des Tatars. C—AU.

GEORGE II, patriarche d'Arménie, succéda à Zacharie Ier le 13 janvier 876. Il était né dans la ville de Karhni, et il avait été élevé dans le palais patriarcal. Il était généralement estimé pour sa science et ses vertus, et tout le monde le vit monter avec plaisir sur le premier siége pontifical de l'Arménie. En 885, il sacra le prince des Pagratides, Aschod, roi d'Arménie. Cette cérémonie se fit avec une grande solennité dans la ville d'Ani, en présence de tous les grands du pays et du général arabe qui gouvernait l'Arménie pour le calife. Il y avait près de cinq cents ans que la dignité royale était éteinte. Ce prince montra pendant tout son règne la plus grande considération pour le patriarche George, et ne fit presque rien sans le consulter. Ce fut entre ses bras qu'il mourut, en 889, à K'harsbarh-Abarajn, dans le pays de Schirag, en revenant de Constantinople. L'année suivante, George couronna roi le fils d'Aschod, qui se nommait Sempad; mais bientôt l'oncle de ce prince, appelé Apas, se révolta à Kars, s'y fit déclarer roi, fit charger de fers son

parent Adernersch, roi de Géorgie, qui était du parti de Sempad, et marcha pour lui enlever le trône. George voulut prévenir la guerre qui était sur le point d'éclater entre les deux parents. Il se hâta d'aller trouver Apas, pour l'engager à rendre la liberté à Adernerseh, et à faire la paix. Ses supplications furent inutiles, et Sempad fut obligé d'employer la force des armes pour contraindre son oncle à reconnaître son autorité. Apas, irrité contre le patriarche, qui n'avait pas voulu prendre part à ses projets, répandit beaucoup de bruits calomnieux contre lui, pour le faire chasser de son siége; mais il ne put en venir à bout, et il en mourut de chagrin en l'an 891. L'année suivante, le calife fit remettre à Sempad une couronne royale par son lieutenant Ap'hschin, et le patriarche le sacra dans l'église d'Erazgavors, dans la province de Schirag. L'an 895, Ap'hschin, gouverneur de l'Arménie méridionale, qui était ennemi de Sempad, voulut le faire périr, et se prépara à venir l'attaquer dans le sein de ses États. Le patriarche alla au-devant du général arabe, pour tâcher de désarmer sa colère et l'engager à abandonner son entreprise. Ap'hschin feignit de se laisser convaincre par les raisons de George, et il lui persuada d'amener Sempad pour avoir une conférence avec lui. Le patriarche vint donc trouver le roi d'Arménie, pour lui faire part des intentions d'Ap'hschin; mais ce prince, qui connaissait la perfidie de ce dernier, refusa d'aller au rendez-vous, et George retourna annoncer au général ennemi que ses démarches avaient été inutiles. Celui-ci, trompé dans ses espérances, ne put modérer sa fureur : il fit charger de fers le patriarche, qu'il emmena prisonnier à sa suite, et qu'il garda dans son camp jusqu'à ce que Hamam, roi des Aghovans, le racheta pour une somme considérable, et ce prélat retourna dans sa résidence en Arménie. Mais extrêmement affligé de l'état désastreux où se trouvait sa patrie, qui était déchirée par les démêlés des princes de la famille royale et par les courses des Arabes, il se retira dans la province de Vasbouragan, où il tomba bientôt malade, et mourut l'an 897, après avoir occupé le patriarcat pendant vingt et un ans et quelques mois. On l'enterra dans le monastère de Dsoroï-Vank'h, au pays de Dosb. Il eut pour successeur Maschdots. S. M—x.

GEORGE III, patriarche, naquit à Lorhi, ville du pays de Daschir, dans l'Arménie septentrionale. Il fut secrétaire du patriarche Grégoire II, qui résidait dans la petite Arménie, à Thavplor, ville du pays de Dchahan, où les patriarches d'Arménie siégèrent pendant quelque temps. En l'an 1071, le patriarche Grégoire, ennuyé des soins de l'épiscopat, et affligé par le spectacle des maux qui désolaient l'Arménie, résolut d'abandonner sa dignité, et de se retirer dans une solitude pour y finir saintement sa vie. Il ne communiqua son dessein qu'à son secrétaire George Lorhetsi, qui voulut l'accompagner dans sa retraite. Les rois et princes de la petite Arménie, Kakig, Adovm et Apousahl, tentèrent de dissuader le patriarche d'accomplir ce dessein; mais ils ne purent en venir à bout. Ils se déterminèrent alors de mettre en sa place son secrétaire George, qui se laissa facilement séduire par l'éclat de la dignité patriarcale. Lorsqu'on fit connaître cette résolution à Grégoire, il en fut très-étonné : bon gré mal gré il sacra George patriarche à Thavplor, et se retira dans la montagne Noire de la Cilicie occidentale. Beaucoup de personnes ne voulurent pas reconnaître le nouveau pontife, et allèrent trouver Grégoire dans sa solitude, en continuant de le regarder comme le seul légitime patriarche. George en fut très-irrité, et maltraita beaucoup ceux qui s'attachaient au patriarche Grégoire malgré son abdication, ce qui occasionna de grands troubles en Arménie. George, par la dureté de son caractère, mécontenta la plupart des prêtres et des princes qui étaient attachés à son parti. Ils l'abandonnèrent, et allèrent joindre Grégoire dans la montagne Noire, où l'on forma un concile qui déposa George en l'an 1073, après un patriarcat de moins de deux ans. Abandonné de tous ses partisans, George fut contraint de quitter Thavplor : il se retira à Tarse, où il mourut bientôt après. S. M—x.

GEORGE LE FOULON ou DE CAPPADOCE, intrus placé sur le siége d'Alexandrie, fut appelé du premier nom, parce que cette profession était exercée par son père; et du second, parce qu'il était originaire de cette province. Ammien Marcellin dit qu'il était d'Épiphanie, en Cilicie; mais son opinion ne peut prévaloir sur celle de St-Athanase, qui devait bien connaître George, et qui le fait Cappadocien, ni sur celle de St-Grégoire de Nazianze, Cappadocien lui-même, qui reconnaît George pour son compatriote. Le caractère, les sentiments et la conduite de George répondaient à la bassesse de sa naissance. Peu d'hommes ont été plus corrompus et plus méprisables. Il fit d'abord le vil métier de parasite; pourvu ensuite d'un emploi subalterne dans les fournitures de l'armée, il détourna à son profit l'argent qui lui était confié, et fut obligé de s'enfuir. Il se livra alors au vagabondage. À tant de mauvaises qualités il joignait une profonde ignorance, n'avait aucune connaissance des lettres humaines, et bien moins encore des saintes Écritures et de la théologie. Cet homme, néanmoins, « hardi, sans « pudeur et sans entrailles, » parut aux ariens, dont il partageait les erreurs, un instrument dont ils pouvaient utilement se servir. Ils firent entrer dans leurs vues l'empereur Constance, qui était leur protecteur et leur appui. Ce fut à Antioche, l'an 356, dans une assemblée de trente évêques ariens, que le *respectable* George fut ordonné et reçut la mission d'aller gouverner l'église dont St-Athanase était le véritable évêque. George fit son entrée à Alexandrie, accompagné,

par ordre de Constance, des soldats commandés par Sébastien, duc d'Égypte et manichéen, digne escorte d'un intrus. Son arrivée fut pour les catholiques un signal de persécution. Sous prétexte de chercher St-Athanase, qu'on supposait caché dans la ville, on fouilla partout : on viola les asiles les plus sacrés; « les vierges furent menées « en prison, les évêques liés et traînés par les « soldats; on pilla les maisons, on enleva les « chrétiens pendant la nuit, » et il n'y eut sorte de désordre auquel on ne se livrât. Ce n'est pas seulement sur les catholiques que George exerça ses violences; les idolâtres, les ariens même n'en furent pas exempts, de sorte qu'il se rendit également odieux à tous. Telle fut sa conduite à Alexandrie jusqu'en 362. Les Alexandrins s'étaient déjà soulevés contre lui, et l'avaient obligé de fuir; mais, appuyé par Constance, il revint plus terrible que jamais. Il n'est pas douteux qu'un nouveau soulèvement n'eût éclaté contre lui, si les esprits n'avaient été retenus par la crainte d'Arthème, alors duc d'Égypte, ami de George. Julien, parvenu à l'empire, ayant fait couper la tête à ce duc, les païens, dont George avait pillé les temples à son profit, et qui le regardaient comme le destructeur de leurs dieux, ne se continrent plus : ils se jetèrent sur George, et l'accablèrent d'injures et de coups. Le lendemain, ils le promenèrent par toute la ville sur un chameau, et, ayant fait allumer un bûcher, l'y précipitèrent avec sa monture; après quoi, ils jetèrent ses cendres au vent et pillèrent sa maison et ses trésors. Julien, en apprenant cette nouvelle, fut irrité ou feignit de l'être. Il écrivit une lettre sévère, mais ne poursuivit pas les coupables. Seulement, en amateur de livres, il fit faire des recherches pour recouvrer la bibliothèque de George, qui était très-nombreuse (1) et qu'il connaissait. C'est le sujet de deux lettres de ce prince, l'une à Ecdicius, gouverneur, et l'autre à Porphyre, trésorier général d'Égypte. — GEORGE, patriarche d'Alexandrie, succéda, en l'an 620, à Jean l'Aumônier, qu'on croit avoir été son oncle. Dès l'année 616, les Perses s'étaient emparés de l'Égypte, et Jean avait été obligé d'abandonner son siége et de se réfugier dans l'île de Cypre, où il mourut (*voy.* JEAN L'AUMONIER). L'Église d'Alexandrie gémissait sous la domination de ces peuples, lorsque George en prit le gouvernement. Il eut à soutenir et à consoler son troupeau. On sait peu de choses sur ce qui le concerne. Baronius fait mention de lui en l'an 620, commencement de son épiscopat, et en 630, temps de sa mort. Est-il auteur de la *Vie de St-Jean Chrysostome*, dont Photius fait mention? Photius dit qu'il n'oserait l'assurer; Casimir Oudin penche pour l'affirmative. Tilman, chartreux de Paris, très-habile dans les lettres grecques, a donné une version latine de cette vie, Paris, 1557, in-fol. Elle se trouve en grec au 8e volume de l'édition des œuvres de St-Jean Chrysostome, imprimée en 1613, par les soins de Henri Saville, prévôt du collége d'Éton. Le même Oudin pense qu'il faut encore attribuer à George d'Alexandrie le *Chronicon Alexandrinum*, découvert dans une ancienne bibliothèque de Sicile, par Jérôme Zurita, écrivain espagnol. Le jésuite Mathieu Sanderus fit imprimer cette chronique à Munich, l'an 1615, en grec et en latin : c'est un ouvrage utile en chronologie, et l'on y trouve des extraits de Jules Africain, et d'Eusèbe de Césarée, qu'on chercherait vainement ailleurs. George d'Alexandrie eut pour successeur, dans son siége, Cyrus le Monothélite. L—Y.

GEORGE PISIDÈS, qu'il ne faut pas confondre, ainsi que l'ont fait plusieurs critiques, avec le George qui fut archevêque de Nicomédie, sur la fin du 9e siècle, florissait en 630. Il était diacre, garde des chartes et référendaire de l'église de Constantinople. Il est l'auteur d'un poëme en vers ïambiques, sur la création du monde. Cet ouvrage, autrefois célèbre, est connu sous le titre consacré de *Hexaëmeron* (ouvrage des six jours). Suidas rapporte qu'il était de trois mille vers : le temps l'a réduit de moitié; il en est resté mille huit cents, et c'est bien assez, puisque personne ne le lit plus. La première édition de ce livre, intitulé : Ἑξαήμερον ἢ Κοσμουργία, *De mundi opificio, carmen ïambicum*, fut faite à Paris en 1584, in-4°, gr.-lat., sous les auspices de Frédéric Morel, imprimeur du roi, d'après un manuscrit de la bibliothèque du cardinal Sirlet; quelques exemplaires de cette même édition portent la date de 1535. A la suite de l'*Hexaëmeron* se trouvent quelques fragments du même auteur, parmi lesquels on distingue un poëme *sur la vanité de la vie*. Guillaume Cave et Léon Allacci, tout en indiquant l'édition de Paris, ont cité, comme édition *princeps*, celle de Rome, 1590, in-8°, qui ne contient que le texte publié par Jérôme Bruneau, jésuite; l'ouvrage de George s'y trouve sous le nom de St-Cyrille, patriarche d'Alexandrie, sans qu'aucune note critique, discutant la notoriété de l'édition de 1584 et les droits incontestables de Pisidès, puisse un moment les avoir balancés et donné quelque poids à cette véritable erreur, qui a été bien réparée dans les éditions suivantes; toutes celles de la Bibliothèque des Pères reproduisent l'*Hexaëmeron*. Il a été imprimé avec soin dans le recueil des poëtes grecs, tragiques, comiques, lyriques, épigrammatiques, qui parut en grec et en latin, à Genève, 1606, 1614, 2 vol. in-fol. Mais l'édition la plus recherchée, sans qu'on puisse cependant la regarder comme la meilleure, est celle qui parut à Heidelberg, chez H. Commelin, 1596, in-8°. George Pisidès était

(1) Ce n'est pas sans quelque difficulté qu'on peut concilier la profonde ignorance attribuée à George avec le soin qu'il avait pris de rassembler des livres de tout genre, même avant qu'il eût été envoyé à Alexandrie. Julien, dans sa lettre à Ecdicius, rapporte que lorsqu'il était en Cappadoce, c'est-à-dire avant 351, George lui en avait prêté plusieurs pour faire copier, qu'il lui avait rendus.

un auteur très-fécond, car la liste de ses productions est fort longue. Toutes n'ont pas vu le jour; la plupart sont des poésies ïambiques relatives aux événements de l'histoire contemporaine. Le recueil le plus complet de ses œuvres se trouve dans la belle collection connue sous le nom de *Byzantine*. Il y fait partie du volume publié par Foggini, et généralement regardé comme le plus beau pour l'exécution typographique : *Corporis historiæ Byzantinæ nova appendix, opera Georgii Pisidæ, Theodosii diaconi et Corippi Africani grammatici complectens*, Rome, 1777, in-fol. Voici les titres des principaux ouvrages de Pisidès qu'il renferme : 1° *De expeditione Heraclii contra Persas Chosroem Persas tres*; 2° *Bellum Abaricum*; 3° *Hexaëmeron, seu de opere sex dierum*. Cette édition contient de plus que les précédentes une centaine de vers qui ne rendent pas le poëme beaucoup plus précieux. 4° *De vanitate vitæ*. Le texte de ces deux derniers ouvrages est accompagné de la version latine, en vers ïambiques, de l'édition de Paris. 5° *Contra Severum*; 6° *Encomium in sanctum Anastasium martyrem*. C'est à tort que dans un dictionnaire on décide que les écrits de Pisidès n'offrent ni poésie, ni élégance. En général, eu égard au temps où il vivait, ses vers sont harmonieux et d'une belle facture. Son style pèche plutôt par redondance et par les défauts opposés à la sécheresse, qui ne se fait apercevoir que dans le choix et la conception de ses sujets, également dénués de charme, de naturel et d'intérêt. Cependant Pisidès fut regardé chez les Grecs comme un grand écrivain. Rien n'égalait l'enthousiasme qu'on avait conçu pour son talent poétique. On le comparait fréquemment à Euripide; et dans ces siècles dégénérés, il se trouva même quelques petits aristarques qui n'hésitèrent point à le mettre au dessus du prince des tragiques. De si bons juges ne seront point accusés certainement d'une aveugle prévention en faveur de l'antiquité. George Pisidès vivait encore à la fin du règne d'Héraclius, dont il avait chanté les exploits. Le père Combefis, dans sa *Bibliothèque des sermonnaires*, a publié, sous le nom de Pisidès, des déclamations fort ridicules, qui ne sont probablement pas de cet auteur, puisque aucun des anciens écrivains qui se sont occupés de lui n'en a fait mention. G. F—R.

GEORGE. *Voyez* ACROPOLITE, CHRYSOCOCCES, SYNCELLE.

GEORGE, fils de Gabriel, célèbre médecin, nestorien de religion, fut le premier de sa famille qui passa au service des califes arabes. Voici les détails que nous donne sur sa personne Abou-Osaïba, dans sa *Biographie des médecins* : George, père du premier Bakhtichua, dirigeait l'hôpital célèbre de Djundi-Schabour, lorsqu'il fut appelé en 148 de l'hég. (766 de J.-C.) auprès du calife Mansour attaqué d'une maladie grave qui avait résisté à l'art de tous ses médecins. Moitié de gré et moitié par force, il se rendit à Bagdad, et il justifia l'espérance qu'on avait conçue de son habileté, en rendant promptement la santé à Mansour. Cette cure brillante fut l'origine de sa fortune et de celle de ses enfants : traitements considérables, habitation splendide, honneurs, rien ne fut ménagé pour lui faire oublier sa patrie. Mais il paraît que le séjour bruyant de la cour ne put le distraire entièrement. Son esprit se reportait toujours vers les lieux où il avait laissé sa famille. Après cinq ans de séjour à Bagdad, il fut attaqué d'une maladie grave pendant laquelle il reçut des preuves non équivoques de l'attachement de son prince. Mansour s'informa régulièrement de son état, et l'ayant fait transporter dans une des salles de son palais, il vint lui-même le voir. George répondit aux premières questions qu'il lui fit sur sa situation par des sanglots, et s'écria : « O prince des croyants ! laisse-« moi retourner dans ma patrie, afin que je puisse « voir ma famille, et que, si j'y meurs, je sois en-« terré auprès de mes pères. » Mansour lui proposa alors d'embrasser l'islamisme, lui promettant le paradis des musulmans. George lui dit avec une touchante naïveté : « Je mourrai dans la religion « de mes pères, et je veux aller les trouver où « ils sont, soit en paradis, soit en enfer. » Mansour ne put s'empêcher de rire de cette réponse, et il lui permit de quitter Bagdad; mais en même temps il lui fit donner dix mille pièces d'or, et ordonna à l'un de ses serviteurs de l'accompagner, et, dans le cas où George mourrait pendant le chemin, de transporter son corps dans le lieu où il voulait être enterré. George arriva à Djundi-Schabour, et il paraît qu'il y resta jusqu'à sa mort, dont nous ignorons l'époque. En quittant Mansour, il laissa auprès de lui Aïsa, l'un de ses élèves. Celui-ci trahit la confiance du calife, et fut puni de mort. Mansour voulut alors que George revînt près de lui; mais ce vieillard avait fait une chute peu de temps avant de connaître la volonté de Mansour, et il ne put s'y conformer. Il se fit remplacer par un de ses élèves, nommé Sergius, qui plut au calife, et le servit jusqu'à sa mort. George parlait, outre le syriaque, sa langue naturelle, l'arabe, le persan et le grec. Il traduisit en arabe, pour Mansour, plusieurs ouvrages grecs, et il composa en syriaque un *Traité de médecine* qui fut traduit en arabe par Honaïn. Il laissa un fils nommé Bakhtichua. — De la famille de George sont sortis plusieurs médecins célèbres, dont quelques-uns ont porté le nom de Bakhtichua, et qui tous se sont distingués par leur talent et leurs ouvrages. Ils jouèrent longtemps un grand rôle à la cour des califes abbassides, par leurs richesses et le crédit que leur donnaient leurs charges : ils eurent même une influence quelquefois utile, plus souvent dangereuse dans les affaires des chrétiens. Mais ces mêmes richesses n'excitèrent pas seulement la jalousie de leurs confrères : elles tentèrent aussi l'avidité des califes; et peu à peu cette famille, dépouillée de ses biens et pro-

scrite, tomba dans l'oubli. On peut consulter sur cette branche des médecins syriens attachés aux califes la biographie d'Abou-Osaïba (*voy.* ce nom). J—N.

GEORGE DE TRÉBIZONDE naquit en 1396, non pas à Trébizonde, comme l'ont écrit quelques biographes, mais à Chandace, dans l'Ile de Crète : Trébizonde était la patrie de ses ancêtres. Il vint en Italie sur l'invitation de François Barbaro, noble vénitien, pour y professer le grec à Venise. Ce voyage peut être fixé vers l'année 1430; car George devait remplacer Philelphe, et l'on sait que Philelphe quitta Venise en 1428. Les leçons de George eurent le plus grand succès; et sa réputation s'étant répandue par toute l'Italie, le pape Eugène l'appela à Rome et le fit son secrétaire. Aux fonctions de secrétaire apostolique, qu'il continua d'exercer sous le pontificat de Nicolas V, George joignit celle de professeur de littérature et de philosophie. Les Italiens, les Français, les Allemands, les Espagnols, accouraient pour l'entendre; et pendant plusieurs années, sa gloire, comme professeur et comme écrivain, alla toujours en augmentant. Mais vers 1450, Valla ayant pris publiquement la défense de Quintilien, que George censurait sans ménagement et sans justice, la querelle fut poussée si loin, que George abandonna l'enseignement public. Dès lors sa réputation commença de déchoir : la concurrence de Gaza acheva de le perdre. George avait traduit en latin les *Problèmes* d'Aristote; Gaza les traduisit après lui, et la nouvelle traduction effaça la première. On s'aperçut, vers le même temps, que George, qui était fort employé par le pape à la traduction des auteurs grecs, ne répondait pas à sa confiance, et qu'il passait des pages entières, même des livres entiers : l'on attribuait ses négligences et ses infidélités à une excessive précipitation, et cette précipitation à l'envie peu honorable d'achever plus vite son travail, pour recevoir plus promptement la récompense promise par le souverain pontife. Ce fut de cette manière expéditive qu'il traduisit la Préparation évangélique d'Eusèbe; et sa négligence fut telle, que le P. Vigier n'a pas craint d'avancer que George « avait dérobé Eusèbe à Eusèbe, et que « dans cette version prodigieuse, nous avions « moins Eusèbe que George. » Sa traduction du *Trésor* de St-Cyrille est de même remplie d'interpolations, de transpositions, d'erreurs de tout genre, comme l'a montré Vulcanius, qui, après lui, a travaillé sur ce père. Le mécontentement du pape fut tel, que George se vit obligé de s'éloigner; et il se retira auprès du roi de Naples. Mais Philelphe fit sa paix avec le souverain pontife; et George revint à Rome, où il mourut en 1486, âgé de 90 ans. Outre Eusèbe et St-Cyrille, George a encore traduit en latin plusieurs homélies de St-Chrysostome, la Vie de Moïse par St-Grégoire de Nysse, la Rhétorique d'Aristote, le *Centiloquium* et l'Almageste de Ptolémée. Cette dernière traduction, quoique pleine de fautes, est cependant encore recherchée, parce qu'il n'y en a pas d'autre qui soit complète. Nous ne nous arrêterons pas à donner sur ces ouvrages peu importants, dont quelques éditions sont rares, des renseignements bibliographiques, que l'on peut trouver dans Allatius, *De Georgiis* (1), dans Boerner, *De doctis hominibus Græcis*, dans la Bibliothèque grecque et ailleurs. Nous serons tout aussi sobres de détails dans ce qui nous reste à dire de George, considéré comme auteur; car ses productions originales ne jouissent pas aujourd'hui de plus d'estime que ses traductions. Il a composé un commentaire sur les *Philippiques* et d'autres harangues de Cicéron (on le trouve dans quelques anciennes éditions de l'Orateur romain); une *Rhétorique*, une *Dialectique* en latin, des *Observations sur l'évangile de St-Jean*, où il s'efforce de prouver que cet apôtre n'est pas mort; une *Comparaison de Platon et d'Aristote*, dans laquelle, pour plaire à Paul II, ennemi des platoniciens d'Italie, il immolait l'Académie aux péripatéticiens. La publication de cet ouvrage fut l'occasion d'une vive querelle, dont nous avons parlé avec quelque étendue à l'article du cardinal BESSARION. Plusieurs autres productions de George de Trébizonde sont restées inédites : ce sont des *lettres*, des *opuscules de théologie polémique et parénétique*, *quelques livres de Diodore traduits en latin*, une *introduction à l'Almageste de Ptolémée*, et les *Lois de Platon*. Bessarion a dit de cette dernière traduction que « si quelqu'un avait assez de loisir pour « la vouloir comparer avec le texte, il y trou- « verait certainement autant d'erreurs que de « mots. » B—SS.

GEORGE (DAVID). *Voyez* DAVID GEORGE.

GEORGE (DOMINIQUE), abbé régulier du Val-Richer, ordre de Cîteaux, au diocèse de Bayeux, naquit à Cutry, près Longwi, frontière du duché de Luxembourg, au commencement de 1615. Demeuré orphelin de bonne heure, il trouva dans un frère aîné, curé de Wuxen et doyen de Chatelnoit, au diocèse de Toul, un protecteur et un appui. Ce digne ecclésiastique lui enseigna les premiers éléments du latin, et l'envoya continuer ses études à Louvain, d'où George vint faire sa théologie à Pont-à-Mousson, chez les jésuites. Il y avait dans cette ville une maison de chanoines réguliers de la congrégation de Lorraine, réforme nouvellement établie : George demanda d'y être admis; mais la guerre qui désolait alors la Lorraine ayant dispersé le troupeau du père Fourier, supérieur de cette congrégation (*voy.* FOURIER), George se présenta au concours pour obtenir la cure de Circourt, alors vacante, et fut trouvé le plus capable, quoiqu'il ne fût pas prêtre. L'évêque, charmé de son savoir et de sa modestie,

(1) *Leonis Allatii de Georgiis eorumque scriptis Diatriba*, Paris, 1651, J. Alb. Fabricius a de nouveau publié cette curieuse homonymographie en 1721, dans le tome 10 de sa *Bibliotheca græca*, p. 549-823, avec une table et des suppléments.

l'ordonna, ce qu'on appelle *extra tempora*, et lui ordonna d'aller sans délai gouverner sa paroisse. Le jeune ecclésiastique s'y comporta en pasteur zélé : mais les temps étaient pénibles; les Suédois occupaient le pays, et faisaient la guerre au catholicisme : George et ses paroissiens se virent plusieurs fois obligés de se sauver. Le village de Circourt et son église furent incendiés. George, sans église et sans ouailles, remit son titre entre les mains des supérieurs du diocèse, et, avec leur permission, vint à Paris, où M. Bourdoise le fit préfet du séminaire de St-Nicolas du Chardonnet, et le chargea de l'éducation des jeunes clercs. Il eut occasion de connaître, dans cette maison, M. Delaplace, pourvu en commende de l'abbaye du Val-Richer dès l'âge de quinze ans, et qui venait au séminaire dans le dessein pieux d'y contracter l'habitude des mœurs ecclésiastiques. Il se lia avec George et se mit sous sa direction. La cure du Prédange, dépendante de son abbaye, étant venue à vaquer, il engagea George à la prendre. Bientôt, aucune paroisse du diocèse ne fut plus édifiante ni mieux réglée. George ne se borna pas au soin de son troupeau, il parvint à établir entre les curés des conférences ecclésiastiques, dont le succès et les bons effets passèrent ses espérances, et en étendirent l'usage dans les diocèses voisins. Des réformes s'introduisaient à cette époque dans les ordres religieux, et celui de Cîteaux avait la sienne. M. Delaplace crut sa conscience obligée à procurer à l'abbaye dont il était titulaire cet avantage spirituel : il savait que personne n'était plus propre que George à amener ce saint projet à une fin heureuse. Il résolut de se démettre en sa faveur de l'abbaye du Val-Richer, et le détermina à l'accepter en considération du bien qui en résulterait. George, persuadé qu'il était dans les principes de l'Église d'être religieux avant de devenir abbé, et convaincu que pour prêcher la réforme utilement, il fallait commencer par l'embrasser, se rendit à l'abbaye de Barberi, réformée, pour y faire son noviciat. Il avait alors quarante ans. Après avoir prononcé ses vœux, il vint au Val-Richer, bien moins pour prendre possession d'une dignité que pour se charger d'un lourd fardeau. Beaucoup d'obstacles s'opposaient à la réforme : il les vainquit par sa patience, sa douceur et sa persévérance. Les PP. de la réforme ayant jugé en 1664 que les intérêts de leur congrégation exigeaient qu'ils envoyassent à Rome quelqu'un pour la soutenir, ils y députèrent l'abbé du Val-Richer, avec l'abbé de Rancé. George y reçut du pape des marques particulières d'estime et de bonté. De retour au Val-Richer, il fut nommé visiteur de la province de Normandie, et chargé de plusieurs commissions relatives au maintien de la discipline monastique. Parvenu à l'âge de quatre-vingts ans, il mourut doucement et sans agonie, le 8 novembre 1693. Le P. Buffier, jésuite, a écrit sa vie, Paris, 1694, in-12. L—Y.

GEORGE (JEAN). *Voyez* JEAN.

GEORGE. *Voyez* GEORGES.

GEORGE. *Voyez* CADOUDAL.

GEORGE. *Voyez* CZERNI.

GEORGEL (JEAN-FRANÇOIS), ex-jésuite, secrétaire d'ambassade et chargé des affaires de France à la cour de Vienne, grand vicaire de l'évêché de Strasbourg, et en dernier lieu de celui de Nancy, né à Bruyères en Lorraine le 29 janvier 1731, est mort dans la même ville le 14 novembre 1813. Ses parents, quoique peu favorisés de la fortune, lui procurèrent une éducation très-soignée. L'éclat de ses premières études le fit remarquer parmi les jésuites, dans l'ordre desquels il entra à l'âge de treize ans. Il enseigna d'une manière distinguée la rhétorique et les mathématiques dans les colléges de Pont-à-Mousson, de Dijon et de Strasbourg. C'est dans cette dernière ville que sa réputation le fit connaître du prince Louis de Rohan, lequel parvint, en 1762, à se l'attacher entièrement. Dès ce moment il accorda à l'abbé Georgel une haute confiance, qui s'accrut par les services que celui-ci lui rendit pendant l'ambassade de Vienne et dans d'autres circonstances importantes. En 1771 le duc d'Aiguillon, qui avait succédé au duc de Choiseul dans la direction des affaires étrangères, voulant donner de l'éclat à son nouveau ministère, fit rappeler de l'ambassade de Vienne le baron de Breteuil, et nommer à sa place le prince Louis de Rohan. L'abbé Georgel dirigea tous les détails de l'ambassade pendant deux ans et demi ; il resta à Vienne comme chargé des affaires de France jusqu'à l'arrivée du nouvel ambassadeur. Lorsque le prince Louis revint à Paris en 1774 à l'occasion de la mort de Louis XV, les mémoires qu'il envoya au cabinet de Versailles furent goûtés autant par l'exactitude et l'étendue des détails que par la sagesse qui avait dirigé ses observations. Lui et le prince ambassadeur avaient donné l'éveil sur la connivence de la cour de Vienne pour le premier partage de la Pologne, qui eut lieu à cette époque; mais le duc d'Aiguillon, fasciné par les protestations réitérées de cette cour, repoussait opiniâtrément les insinuations qui lui étaient faites. Humilié lorsqu'il vit le partage consommé à son insu, ce ministre chercha sourdement à rejeter sur des hommes innocents une faute qu'il n'aurait dû attribuer qu'à l'imprévoyance de sa politique. Étant revenu de Vienne, le prince Louis fut successivement nommé grand aumônier de France, évêque de Strasbourg, cardinal, abbé de St-Waast, proviseur de Sorbonne et administrateur de l'hôpital des Quinze-Vingts. En qualité de grand vicaire, l'abbé Georgel était chargé des détails attachés à ces hautes dignités; mais, désapprouvant les liaisons du cardinal avec Cagliostro, avec la comtesse de la Motte (*voy.* ROHAN) et avec d'autres personnages semblables, il s'éloigna insensiblement de ce prince, et n'eut plus avec lui, comme autrefois, de relations intimes et confidentielles ; il ne le voyait plus que

pour lui soumettre son travail de vicaire général. Le cardinal de Rohan, lorsqu'il fut arrêté le 15 août 1785 à l'occasion de la trop fameuse affaire du collier, sentit vivement les dangers de sa position : il vit le gouffre qu'il s'était creusé par ses imprudences, et pensa d'abord à l'abbé Georgel, le regardant comme le seul homme capable de diriger sa défense. Rappelé par le cardinal et par sa famille, l'abbé Georgel oublia facilement des torts provoqués par sa franchise et par son zèle; il voua tous ses soins et ses veilles à la cause de son illustre et malheureux protecteur. Ce fut lui qui, malgré les efforts du baron de Breteuil, parvint à répandre quelque lumière sur cette affaire, dont les inexplicables complications étonnaient la France et l'Europe. Dans la quatrième section des *Mémoires* que l'abbé Georgel nous a laissés, il développe la marche de ce drame intéressant. On l'y voit luttant sans cesse contre la haine du baron de Breteuil, qui l'aurait fait arrêter si la reine elle-même ne s'y fût opposée, en assurant que depuis quelques années il n'existait plus de relations intimes entre lui et le prince Louis. Exilé à Mortagne au Perche le 10 mars 1786, en vertu d'une lettre de cachet obtenue par ce ministre, il ne laissa pas de continuer à soutenir, quoique moins efficacement, ainsi que le baron l'avait bien prévu, le procès dont l'Europe attendait l'issue avec tant d'impatience. Le parlement rendit enfin sa sentence le 31 mai 1786. Le cardinal fut absous à la vérité devant la loi; mais il ne fut point lavé, aux yeux des Français, du reproche d'avoir, par une légèreté impardonnable à un homme de son rang et de sa naissance, compromis si grièvement la majesté du trône. Le jour même du jugement le roi lui ôta la grande aumônerie de France, ainsi que le cordon bleu, et l'envoya en exil dans son diocèse. Pour l'abbé Georgel, il obtint l'autorisation de revenir dans sa ville natale; mais, desservi auprès du cardinal par de perfides insinuations, il s'éloigna du monde et des affaires. Il commençait à goûter quelque repos au sein de sa famille, lorsque la révolution vint mettre un terme à l'existence agréable et paisible dont il jouissait à Bruyères. Arraché en 1793 au séjour délicieux qu'il avait embelli avec affection, il fut déporté en Suisse, d'où il alla s'établir à Fribourg en Brisgau. Là, étranger à toute espèce d'affaire publique, partageant ses moments entre l'étude et les exercices d'une piété solide et éclairée, il commença à revoir et à mettre en ordre ses *Mémoires*. En 1799, âgé de soixante-huit ans, il fut jeté de nouveau dans l'agitation des affaires. Bonaparte venait de s'emparer de Malte : l'ordre de St-Jean de Jérusalem était menacé d'un anéantissement complet. Les langues de Provence, d'Auvergne, de France, n'existaient plus; celle d'Italie ne tenait qu'à un fil; et le grand maître Hompesch gardait un silence obstiné sur les raisons qui pouvaient l'avoir porté à rendre si promptement la capitale de l'ordre. Dans ces circonstances, la langue de Lithuanie prit la résolution d'offrir la grande maîtrise au czar Paul I[er], espérant par cette protection arrêter dans sa ruine un ordre que plusieurs siècles de gloire avaient illustré et rendu si cher à la chrétienté. Les langues de Bohême, d'Allemagne et de Bavière suivirent cet exemple; elles envoyèrent à St-Pétersbourg des députés pour offrir au monarque, qu'elles reconnaissaient pour leur grand maître et protecteur, l'hommage de leur obéissance. La langue d'Allemagne, rassemblée à Heitersheim, résidence du grand prieur, nomma pour députés le bailli de Pfürdt-Blumenberg (Ferrette-Florimond), Pilier de la Langue et le baron de Baden, commandeur de Wesel. L'abbé Georgel, dont le nom avait percé à travers l'obscurité de sa retraite, fut invité par le grand prieur à venir prendre part aux délibérations, à rédiger les instructions pour les députés, à les accompagner en Russie, et à diriger leur travail comme conseiller de légation. Il obtint enfin de rentrer en France en 1802. Le ministre des cultes Portalis lui offrit un évêché, qu'il refusa, sans doute par crainte de se trouver par là trop rapproché de l'empereur, qu'il avait démasqué d'avance, en le peignant dans ses beaux moments avec des traits auxquels tout le monde pouvait le reconnaître. Cependant, ne voulant point rester inutile dans un moment où il pouvait encore rendre de grands services à la religion, l'abbé Georgel accepta, sur les sollicitations de M. d'Osmond, évêque de Nancy, la place de vicaire général du diocèse pour le département des Vosges. Ce poste lui convenait d'autant mieux que son habitation chérie de Bruyères, qu'il avait retrouvée à son retour, était placée à peu près au centre du département. Sa manière d'administrer dans des temps si difficiles ne fit qu'augmenter la confiance de son évêque; elle lui concilia l'estime des autorités civiles, ainsi que la vénération et l'attachement du clergé du département. Pendant son exil, l'abbé Georgel avait mis en ordre les notes qu'il avait recueillies sur les événements de son temps; il rédigea sur cela ses *Mémoires*, qu'il divisa en six sections. La section première fait mention de la destruction des jésuites; la deuxième, des dernières années du règne de Louis XV, ce qui comprend les ministères du duc de Choiseul, du duc d'Aiguillon et du chancelier Maupeou; la troisième s'attache au règne de Louis XVI et aux opérations de ses ministres jusqu'à la convocation des notables; la quatrième donne des détails sur l'affaire du collier; la cinquième traite de la révolution française jusqu'en 1803; dans la sixième l'auteur nous a conservé les observations qu'il avait faites pendant son voyage à St-Pétersbourg en 1799 et 1800 (1). L'abbé Georgel est aussi l'auteur

(1) Georgel n'avait pas fait imprimer ses *Mémoires*. Ils n'ont été publiés qu'après sa mort, par son neveu, M. Georgel, ancien avocat au parlement de Nancy et à la cour de cassation. Ils sont intitulés : *Mémoires pour servir à l'histoire des événements de la fin du 18e siècle, depuis* 1760 *jusqu'à* 1806-1810, *par un contemporain impartial*, Paris, 1820, 6 vol. in-8°. Ces *Mé-*

d'un *Mémoire pour M. de Soubise*, publié à Paris, 1771, in-8°, en réponse à l'écrit anonyme (de M. Gibert) intitulé *Mémoire sur les rangs et les honneurs de la cour.* G—Y.

GEORGES. *Voyez* GEORGE.

GEORGES (le P. François), en latin *Georgius*, savant théologien, était de l'ancienne et illustre famille des Giorgi de Venise (*voy.* ci-après). Il naquit dans cette ville en 1460. Après avoir terminé ses études et reçu le laurier doctoral à l'Académie de Padone, il embrassa la règle des mineurs conventuels ou cordeliers, et quitta son nom patronymique de *Dardi*, pour prendre celui de François, par respect pour le saint fondateur de l'ordre. S'étant fait connaître par son érudition, il enseigna la théologie et prêcha dans plusieurs villes d'Italie avec un grand succès, remplit les principales charges de sa province et mourut en 1540 (1), à Azolo, petite ville du Trévisan. Les biographes du P. Georges disent qu'au plus rare savoir il joignait un goût naturel pour les arts, et qu'il s'entendait très-bien en architecture. Outre des poésies spirituelles *in terza rima*, on citera de ce religieux : 1° *De Harmonia mundi totius cantica tria*, Venise, 1525, in-fol.; première édition, la seule recherchée des curieux, parce que les suivantes ont toutes été corrigées. Lors de sa publication, cet ouvrage fit grand bruit; une foule d'écrivains s'empressèrent d'en signaler les erreurs, et il fut mis à l'*index*. Le P. Georges s'était proposé d'y concilier le texte des livres saints avec les principes du platonisme et les rêveries des rabbins. Il est facile d'imaginer l'étrange amalgame qui résulte d'éléments aussi contraires. Pour se faire une idée du système de l'auteur, il suffit de lire l'extrait que Brucker a donné de son ouvrage dans l'*Historia critica philosoph.*, t. 4, p. 374. Gui Lefèvre de la Boderie l'a traduit en français, Paris, 1578, in-fol. 2° *In sacram Scripturam problemata*, Venise, 1536, in-4°. Cet ouvrage est, comme le précédent, un mélange de la cabale et du platonisme; aussi fut-il également mis à l'*index*. On doit remarquer comme une preuve que les tribunaux ecclésiastiques n'étaient pas toujours aussi sévères qu'on l'a prétendu, que l'auteur ne fut jamais inquiété personnellement pour sa doctrine, et que l'on se contenta de sa déclaration qu'il se soumettait au jugement de l'Église. On trouve des notices sur le P. Georges dans les *Scrittori veneziani* du P. degli Agostini, t. 2, p. 332, et dans le *Saggio di memorie degli uomini illustri di Azolo*, par le comte P.-Ant. Trieste de' Pellegrini. W—s.

moires sont loin d'être écrits avec l'impartialité que promet le titre. Les faits y sont souvent dénaturés, les erreurs y sont nombreuses, et l'éditeur même les a relevées en partie dans des notes placées au bas des pages. On y trouve néanmoins certains détails curieux. La sixième partie des *Mémoires* a été tirée à part, sous ce titre : *Voyage à St-Pétersbourg en* 1799-1800, *fait avec l'ambassade des chevaliers de l'ordre de St-Jean de Jérusalem*, Paris, 1818, in-8°. E. D—s.

(1) Et non pas en 1560, comme le dit le *Dictionnaire universel.*

GEORGES-ULRIC DE DANEMARCK (don), personnage mystérieux, et dont après deux siècles il est encore difficile d'expliquer l'origine, naquit à Copenhague vers 1610. On présume qu'il était le fruit du commerce illégitime d'un grand seigneur du pays. Le fait est qu'à l'âge de treize ans il avait suivi à Moscou l'ambassadeur danois, et que de là il se rendit à l'armée de Pologne. En 1636, il se présenta à la cour de Vienne sous le titre de prince danois, et embrassa la religion catholique. Un an après, il joua le même rôle à la cour de France, mais il fut contraint à se sauver de Paris, par suite d'un duel où il avait tué un officier français. Il entra alors au service d'un corsaire espagnol, sans titre et sans traitement, et fit un séjour de plusieurs années dans les Indes, où il reçut régulièrement des lettres de change, tant de Copenhague que de Vienne. Réduit à la mendicité par le naufrage de la barque qui portait tout son avoir, et n'ayant plus obtenu de lettres de change, il entra comme simple matelot au service d'un marchand de Valence. Quelque temps après on l'arrêta pour dettes; il se fit connaître alors comme prince danois. Le corrégidor lui offrit aussitôt, non-seulement la liberté, mais tous les secours à la portée de ses moyens; il les accepta et se rendit Madrid, où l'on fournit à toutes ses dépenses, et où il fut reçu à la cour. Étant retourné à Copenhague, il y parut sous l'uniforme espagnol. Un soir, en sortant d'une orgie, ce qui lui arrivait souvent, il chercha dispute à un brasseur, qui l'assomma à coups de perche. Aucune recherche ne fut faite à l'occasion de ce meurtre. Z.

GEORGET (JEAN), peintre sur porcelaine, né vers 1760, étudia d'abord la peinture dans l'atelier de David, et s'adonna ensuite à la miniature; enfin, abandonnant le pinceau, il entra avec sa femme au théâtre Feydeau, où il chantait les basses-tailles. Au bout de huit ans il demanda sa retraite et se remit à la peinture. Alors, par l'entremise de madame Jacotot, célèbre peintre sur porcelaine, il fut reçu à la manufacture de Sèvres, dont il devint bientôt lui-même un des artistes les plus distingués. Ses travaux en ce genre lui firent beaucoup de réputation et furent appréciés par les connaisseurs aux expositions des produits des manufactures en 1820 et 1823 (voy. *Revue encyclopédique*, t. 6, p. 286, et t. 17, p. 439). Son coloris était admirable. On remarque surtout : 1° *François Ier et Charles-Quint visitant la basilique de Saint-Denis*, d'après le tableau de Gros. Cette copie fut achetée par la duchesse de Berri. 2° *La Femme hydropique*, d'après Gérard Dow (*voy.* ce nom). Cette copie d'un chef-d'œuvre de l'école hollandaise est elle-même un chef-d'œuvre; Georget y a déployé les plus rares talents. Son tableau, qui lui coûta quatre années de travail, est le plus grand peut-être qu'on ait encore vu sur porcelaine; il est de la même dimension que l'original (deux pieds six pouces et demi sur deux

pieds). Le ministère de la maison du roi n'ayant pas voulu en donner le prix que l'auteur y mettait, un étranger en fit l'acquisition. 3° *Portraits des musiciens célèbres*, collection qui orne les pièces principales d'un service de déjeuner; quoiqu'elle ne puisse pas être comparée aux deux morceaux que nous venons de citer, on y reconnaît la touche de Georget. Cet artiste mourut à Paris le 26 mars 1823. P—RT.

GEORGET (ÉTIENNE-JEAN), médecin, était né le 9 avril 1795, à Vernou, village près de Tours. Son père, cultivateur et peu riche, lui fit donner la modeste éducation des campagnes. Georget n'avait pas dix-sept ans lorsqu'il vint à Paris pour étudier la médecine. Les événements de 1814 le firent rappeler en Touraine. Il continua ses études à l'hôpital de Tours, où il suivit les savantes leçons du professeur Bretonneau, dont l'enseignement a formé tant d'hommes chers à la science. Revenu à Paris peu de temps après, il fut nommé au concours élève des hôpitaux, et après un an d'internat il entra à la Salpêtrière et y fut attaché à la division des femmes aliénées. En ouvrant dans cette maison, dès l'année 1817, le premier cours clinique qui ait été fait sur les maladies mentales, l'auteur de cet article avait établi un prix annuel pour l'auteur du meilleur mémoire sur un point déterminé des matières qui faisaient le sujet du cours. La première question proposée fut celle-ci : *des lésions organiques dans la folie;* Georget obtint le prix. Ce premier succès détermina la direction spéciale de ses études. Il ne s'occupa plus que du cerveau, du système nerveux, de l'innervation, de la folie et des questions de haute philosophie qui se rattachent aux fonctions du cerveau. En 1820, il publia son *Traité de la folie*, dans lequel il s'efforce de prouver que le point de départ de toutes les aberrations de l'entendement et de toutes les perturbations morales est toujours dans le cerveau. Soumettant à l'action de cet organe tous les phénomènes de la pensée, n'admettant que des phénomènes organiques, il traite d'abstraction, de subtilité, les principes des métaphysiciens. Entré dans cette voie, Georget ne s'arrête plus; il rallie à cette idée mère toutes les observations, toutes les méditations, toutes les publications ultérieures qui remplirent tous les instants de sa trop courte existence. Ce fut sous l'influence de ces convictions qu'il rédigea la *Physiologie du système nerveux, et spécialement du cerveau*, qui parut en 1821. Dans ce nouvel ouvrage, il met en jeu toutes les forces de son imagination, toutes les puissances de sa logique, pour fixer les conditions matérielles de la pensée; il analyse avec une grande habileté les actes cérébraux et leur rapport mystérieux avec les autres organes; il apprécie ces actes à leur état normal, et détermine le mode d'action des agents modificateurs qui produisent leurs désordres, et par conséquent la folie. Les diverses maladies dites nerveuses ont le même siége; ainsi les affections abdominales et utérines, auxquelles on avait donné tant d'importance, n'agissent que secondairement sur l'organe central de l'innervation. C'est toujours le cerveau qui est idiopathiquement malade dans l'hypocondrie, l'hystérie, l'asthme convulsif, etc. La *Physiologie du système nerveux* fit une grande impression dans le monde; cet ouvrage fut reçu avec enthousiasme par ceux dont il résumait les opinions; il fut l'objet de critiques sévères de la part de ceux qui ne les partageaient pas. Les critiques ne s'adressèrent jamais ni au talent de l'auteur ni au mérite de la rédaction, mais à quelques principes que Georget rétracta plus tard. Ces deux ouvrages, rédigés en aussi peu de temps que tout autre eût mis à en concevoir le plan, ne suffirent point à l'activité de l'intelligence si riche, si féconde de notre jeune confrère. Lorsqu'en 1821 plusieurs professeurs de la faculté de Paris et quelques médecins distingués formèrent le projet d'un nouveau dictionnaire de médecine, Georget fut appelé dans cette honorable association; il se chargea de la rédaction des articles relatifs à la folie et aux maladies du système nerveux. Les articles qu'il inséra dans ce dictionnaire sont sans contredit les plus remarquables de cet ouvrage. Dans le même temps qu'il se livrait à ces travaux, Georget et son ami le docteur Reige (Delorme) créèrent un nouveau journal de médecine, sous le titre d'*Archives générales de médecine*. Le succès de cette publication fut immense; les deux rédacteurs principaux l'enrichirent de travaux qui se distinguent par l'originalité des sujets qu'ils traitent, par le choix des faits qu'ils racontent, par l'impartialité et le bon ton de leurs critiques. L'impulsion imprimée dès le début à cet excellent journal le soutint toujours dans l'estime des médecins, malgré la défaveur dont sont atteints la plupart des recueils périodiques. Georget publia dans les *Archives* un grand nombre d'articles sur des questions médico-légales relatives à la folie. Son premier mémoire eut pour objet d'examiner les procès criminels de quelques individus condamnés à mort, et de démontrer que ces individus ne jouissaient pas de la liberté morale. Plusieurs médecins avaient déjà traité de la *manie sans délire et de la monomanie homicide;* Georget démontra, comme ses devanciers, que l'homme peut être privé de la liberté morale sans que son intelligence soit lésée. Il soutint que la perversion maladive des penchants naturels et des affections peut porter les monomaniaques à l'homicide, et il conclut qu'il faut condamner ces malheureux non à l'échafaud, mais à être renfermés dans une maison pour y être traités de leur folie; il exposa cette doctrine avec une énergique indépendance, et dans un langage clair, vif, impétueux comme sa jeunesse. Sa dialectique était pressante et s'appuyait sur l'autorité d'un grand nombre de faits. Cette doctrine fut combattue particulièrement par les hommes du Palais, qui entrevoyaient l'abus que les vrais criminels pou-

vaient en faire. Georget ne se découragea pas, rien ne put ralentir sa persévérance, et il publia successivement trois mémoires sur cette question toute d'humanité; il répondit par de nouveaux faits, par de nouveaux arguments, mais avec autant de force que de modération. Enfin, le professeur Orfila inséra dans son *Traité de médecine légale* un résumé de médecine légale relative aux aliénés, dans lequel Georget reproduisit la question de la liberté morale qu'il avait déjà discutée dans les divers mémoires publiés en 1825, 1826 et 1827. Tels sont les nombreux travaux qui remplirent la courte carrière qu'a parcourue Georget, mort à l'âge de trente-trois ans. La fatigue qui en fut la suite favorisa le développement de la maladie qu'il portait dans son sein. Il eut une hémoptysie en 1824. Plus tard il se manifesta chez lui quelques symptômes d'hypocondrie. Son excessive susceptibilité, son irritabilité naturelle, augmentèrent par ces souffrances, et hâtèrent les progrès de la phthisie pulmonaire à laquelle il succomba le 14 mai 1828. Georget appréciait mieux que personne les imperfections des deux ouvrages qui fondèrent sa réputation, il se proposait de les reproduire sous de nouvelles formes; mais auparavant il voulait recueillir un plus grand nombre de faits, et approfondir les grandes questions de philosophie, qui ont tant de rapport avec l'étude des fonctions du cerveau et des maladies de cet organe. Le temps lui a manqué pour se produire tout entier et pour perfectionner ses écrits; mais il vécut assez pour se placer au premier rang, pour laisser d'amers regrets aux amis de la science, et surtout à ceux qui furent à portée d'apprécier l'étendue de ses talents, la droiture de son esprit et les admirables qualités de son cœur. Craignant que les principes qu'il avait si hautement professés dans ses écrits sur les fonctions du cerveau n'entraînassent quelques esprits, Georget avait écrit le 1er mars 1826, deux ans avant sa mort, une rétractation de ses opinions philosophiques; il la transcrivit dans son testament, et recommanda à ses amis de lui donner la plus grande publicité. Que de candeur! que de sincérité! que de droiture dans cette résolution!... « ... Je ne terminerai pas cette pièce « (son testament) sans y joindre une déclaration « importante. En 1821, dans mon ouvrage sur la « *Physiologie du système nerveux*, j'ai hautement « professé le *matérialisme*. L'année précédente, « j'avais publié un *Traité sur la folie*, dans lequel « sont émis des principes contraires, ou du moins « sont exposées des idées en rapport avec les « croyances généralement reçues (pag. 48, 51, 52 « et 114), et à peine avais-je mis au jour la *Phy-« siologie du système nerveux*, que de nouvelles « méditations sur un phénomène bien extraordi-« naire, *le somnambulisme*, *ne me permirent plus « de douter de l'existence en nous et hors de nous « d'un principe intelligent tout à fait différent des « existences matérielles*. Ce sera, si l'on veut, « l'*âme et Dieu*. Il y a chez moi, à cet égard, une « *conviction profonde, et fondée sur des faits* que je « crois incontestables. Peut-être un jour aurai-je « le loisir de faire un travail sur ce sujet. Étais-je « bien convaincu de ce que j'écrivais en 1821? Je « croyais l'être du moins. Cependant je me rap-« pelle avoir été agité plus d'une fois par une « grande incertitude, et m'être dit souvent qu'on « ne pouvait former que des conjectures, si l'on « s'en rapportait aux faits, aux jugements des « sens; mais bientôt je revenais à cette idée favo-« rite qu'il n'y a point d'effet sans cause, et que « ce qui n'est pas matière n'est rien; comme si « l'homme n'avait pas tenté vingt fois en vain de « poser des limites au possible. N'étais-je pas do-« miné par l'envie de faire du bruit et de me « grandir en quelque sorte, en attaquant si bru-« talement des croyances si généralement reçues « et d'une grande importance aux yeux de tous « les hommes? Ne voulais-je point donner une « preuve éclatante de courage, en bravant ainsi « l'opinion publique? Pour toute réponse à ces « questions, je citerai le passage suivant d'un « ouvrage de M. de Châteaubriand : « Était-ce bien « l'opinion intime de leur conscience (l'athéisme) « que les encyclopédistes publiaient? les hommes « sont si vains, si faibles, que souvent l'envie de « faire du bruit leur fait avancer des choses dont « ils ne possèdent pas la conviction. » (*Essai sur « les révolutions*, t. 2, p. 251, *édition de* 1826.) « Cette déclaration ne verra le jour que lorsqu'on « ne pourra plus douter de sa sincérité, et sus-« pecter mes intentions. Si je ne puis la publier « moi-même, je prie instamment les personnes « qui en prendraient connaissance à l'ouverture « du présent testament, c'est-à-dire après ma « mort, de lui donner le plus de publicité possi-« ble. Le 1er mars 1826. Signé GEORGET. » Georget a publié : 1° *De la folie; considérations sur cette maladie, son siége, ses symptômes, la nature et le mode d'action de ses causes*, etc., Paris, 1820, 1 vol. in-8°; 2° *Physiologie du système nerveux, et spécialement du cerveau; recherches sur les maladies nerveuses en général, et en particulier sur l'hystérie, l'hypocondrie, l'épilepsie et l'asthme convulsif*, Paris, 1821, 2 vol. in-8°; 3° *Examen médical des procès criminels des nommés Leger, Feldtmann, Lecouffe, Jean-Pierre et Papavoine, suivi de quelques considérations médico-légales sur la liberté morale*, Paris, 1825, broch. in-8°; 4° *Dissertation médico-légale sur la folie, suivie de l'examen du procès d'Henriette Cornier, et de plusieurs autres*, Paris, 1826, broch. in-8°; 5° *Nouvelle discussion médico-légale sur la folie, suivie de l'examen de plusieurs procès criminels*, Paris, 1827, broch. in-8°; 6° *Des maladies mentales considérées dans leurs rapports avec la législation civile*, Paris, 1827, in-8°; 7° Articles du Dictionnaire de médecine : *Ataxie, catalepsie, cauchemar, céphalalgie, crétinisme, délire, delirium tremens, douleur, dyspepsie, encéphale, encéphalite, épilepsie, folie, gastralgie*,

hystérie, hypocondrie, idiotisme, liberté morale, névrose, onanisme, suicide. E—Q—L.

GEORGI (CHRISTIAN-SIGISMOND), philologue allemand, naquit à Lukkau, dans la basse Lusace, en juillet 1702, et fit ses études à Wittemberg. Il y prit en 1723 le degré de maître en philosophie, devint professeur adjoint dans cette faculté en 1727, et professeur ordinaire en 1736; sept ans après il professa la théologie dans la même université. Il mourut le 6 septembre 1771. On a de ce savant un grand nombre de dissertations relatives, la plupart, à la critique du texte sacré, et dont on trouve la nomenclature dans Meusel. (*Lexique des écrivains morts de* 1750 *à* 1800.) Nous n'indiquerons ici que ses principaux écrits : 1° *Dissertatio de chaldæo-syrismis, rabbinismis et persismis, dictioni N. Fœderis immerito affictis*, Wittemberg, 1726, in-4°; 2° *Hierocriticus N. T., sive de stylo N. T. libri tres, quibus dialectus N. Fœderis attica à Phrynichi, Thomæ magistri, Salmasii, Pasoris, Wyssii, Leusdenii, Olearii, etc., depravationibus liberatur, atque ab idioticismis, ionismis, dorismis, æoslismis, bœotismis, syro-chaldaismis et persismis vindicatur, juxta ac spiritus S. dictio ratione figurarum, nominum, verborum, particularum ac phrasium, ejusque vis et sententia, ex Græcia altius accessitur*, etc.; id. *pars* 2ª *sive controversiarum de latinismis N. T. libri tres*, Wittemberg et Leipsick, 1733, in-4°; 3° *Diss. de fatis linguæ græcæ*, Wittemberg, 1733, in-4°; 4° *De linguæ hebrææ et græcæ harmonia*, ibid., eod.; 5° *Novum Testamentum græcum, ad probatissimorum codicum exempla summa diligentia recognitum, chartarum ac typorum elegantia magnifice adornatum, capitum argumentis ac locis parallelis curatius instructum, notis pariter theologicis ac philologicis quoad difficiliores locos exquisitius illustratum*, etc., ibid., 1736, in-8°; 6° *Novum Testamentum græcum, versione latina Benedicti Ariæ Montani donatum*, ibid., 1738, in-8°; 7° *Apparatus philologico-theologicus ad Evangelica Domini festisque diebus dedicata*, vol. 1, Leipsick, 1743; vol. 2, 1747; vol. 3, 1750; vol. 4, 1754, in-4°; 8° *Diss.* 1 *à* 5, *quibus Hernnhutianam sectam Augustanæ confessionis socios non esse, nec pacem religiosam ad eos pertinere evincit*, Wittemberg, eod., in-4°. On a publié après sa mort l'ouvrage suivant, auquel il eut part : *Annales Academiæ Witembergensis, in quibus nomina rectorum, inscriptorum numerus, dissertationes inaugurales, professorum receptiones atque obitus*, etc., *aliaque notatu digna, quæ ab anno* 1655 *usque ad annum* 1755, *in hac alma Musarum sede per singula acciderunt semestria, breviter enarrantur, post placidum autoris discessum, usque ad annum* 1772 *continuati, ab Ern. God. Christ. Schroedero; cum* 11 *fig. aen.*, ibid., 1775, in-4°. J—N.

GEORGI (AUG-ANT). *Voyez* GIORGI.

GEORGI (CHRISTOPHE-ANDRÉ), médecin saxon, né à Cœlléda en Thuringe, suivit à Weimar son père, qui y fut appelé comme chirurgien du duc Charles-Auguste de Saxe-Weimar. Après avoir achevé ses premières études dans cette ville lettrée, où parmi ses maîtres il eut le célèbre poëte conteur Musæus et le grand historien penseur Herder, il se rendit à l'université d'Iéna, et bientôt entra au service comme chirurgien de compagnie dans le régiment Xavier (1787). Il n'était pas besoin, pour obtenir ces sortes de places, d'avoir parcouru le cercle entier des sciences médicales, et Georgi avait coupé au court; ainsi le voulait la position pécuniaire de son père, qui comptait dix-sept enfants vivants. Mais Georgi répara par des études solitaires et opiniâtres ce qui manquait à cette ébauche d'éducation médicale, et il acquit une capacité beaucoup au-dessus de son rang. De temps en temps il insérait des articles dans le recueil périodique que Waitz publiait sous le titre de *Mémoires médico-chirurgicaux*, Altenbourg, 1792. Il fut aussi un des propagateurs les plus précoces de la vaccine; et, pour convaincre les incrédules, il voulut que les premiers enfants vaccinés par sa main à Hambourg fussent les siens. Ses talents reconnus et son ancienneté lui valurent en 1805 le grade de chirurgien-major dans l'armée saxonne. C'était le temps où l'Allemagne redevenait à tout instant le théâtre des guerres européennes. La campagne d'Iéna donna de l'occupation à Georgi. Il était au grand hôpital de Weida, et il y rendit beaucoup de services. Aussi fut-il bientôt nommé chirurgien de régiment; c'est en cette qualité qu'il fut présent à la célèbre bataille de Wagram, après laquelle il entreprit, suivi de tous les seconds et les aides qui dépendaient de lui, la visite du champ de bataille. Cette excursion dura trois jours; il fit plus de cent amputations sur place. Toutefois il ne respira point impunément cet atmosphère d'amertumes et de contagion, et ce qu'on appelle la fièvre hongroise le tint onze mois cloué sur un lit de douleur. Échappé à grand'peine au péril, mais affecté d'une hydropisie qui ne cessa que quelque mois avant sa mort, il prit du repos environ deux ans jusqu'à ce que la fatale expédition de Russie vint le condamner à de nouvelles tribulations. Après la bataille de Kobryn dans laquelle la petite brigade saxonne Klengel tint tout un jour contre une force russe immensément supérieure, et ne se rendit que quand la dernière cartouche eut été épuisée, Georgi resta prisonnier de guerre ainsi que tous ceux qui survivaient, et fut dirigé avec eux sur Kiew. Leur misère sur la route fut horrible et passe toute expression; l'officier, le savant, ne souffrirent pas moins que le simple soldat, et probablement souffrirent davantage, habitués qu'ils étaient à une vie moins dure, et révoltés de la brutalité de leurs conducteurs qui les dépouillaient encore du peu qui leur restait. Mais quand la bande malheureuse fut à Kiew, le sort changea pour Georgi et pour les deux autres chirurgiens ses compagnons (Wehrmann et Kressch-

mar). Il fut bientôt reconnu que ces étrangers en savaient plus que les médecins russes, et c'est à eux que s'adressèrent pour être traités les grands seigneurs que des blessures retenaient alors à Kiew, tels que Wittgenstein, le prince Ypsilanti, Mouravief-Apostol, et d'autres encore. Alexandre, qui sut de la bouche de ces hommes importants quelle obligation ils avaient à Georgi, lui envoya un riche anneau en brillants et une lettre comme témoignage de sa satisfaction. Des offres avantageuses semblaient en même temps lui conseiller de se fixer en Russie ; mais il préféra retourner dans sa patrie. Sa femme était morte et ses enfants dans la plus profonde misère. Peu de temps après, il fut mis à la tête du grand hôpital d'Hubertsbourg, et cet asile ou plutôt ce réceptacle de plus de six mille malades ou blessés, ce gouffre qui chaque jour vomissait les morts par dizaines, subit sous tous les rapports une métamorphose telle qu'au bout de huit mois il n'avait perdu que quatre-vingt-sept malades, tandis qu'auparavant le chiffre des morts s'était élevé à ce nombre par semaine. Ses succès en cette rencontre furent récompensés par l'ordre de la Croix verte, que lui conféra son souverain. Revenu à Dresde en novembre 1814, Georgi fut mis à la tête de l'hôpital élevé dans le Palais-Jardin du comte Morczynski, hôpital qui plus tard devint celui de la garnison de Dresde. Il remplit ces fonctions avec autant de zèle que de succès pendant vingt ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 27 novembre 1834. Georgi était plein d'ardeur, de savoir et de désintéressement; il se portait de la manière la plus noble partout où l'on réclamait son secours; à Kiew, au moment de sa plus haute faveur, il ne cessa de visiter ses infortunés compagnons, et il profita de son crédit pour faire améliorer leur position. P—ot.

GEORGII (Eberhard-Frédéric de), savant wurtembergeois, naquit le 18 janvier 1757, d'une antique et noble famille, qui, lorsque Louis XIV, en vertu d'un arrêt de ses chambres de réunion, s'adjugea Strasbourg, émigra de cette ville pour s'établir dans l'Allemagne. Ses ascendants avaient, chacun dans sa sphère, fait preuve d'un caractère honorable et d'une volonté de fer. Plutôt que de devenir sujet français le bisaïeul, on vient de le voir, avait quitté sa ville natale ; son aïeul, directeur de chambre sous Charles-Alexandre duc de Würtemberg, avait marqué l'opposition la plus vive aux plans financiers de Süss-Oppenheim, et avait ainsi provoqué une destitution qu'il subit avec son courage ordinaire. Son père, mort en 1796, général major au service du Würtemberg, et commandant de ville, développa souvent les mêmes qualités. C'est chez son grand-père que Georgii, encore enfant, reçut les premières notions d'éducation ; il les poussa plus loin au collége de sa ville natale, puis il se rendit à l'université de Tubingue, où il étudia le droit ; et il reçut le bonnet de docteur n'ayant encore que vingt ans. Trop jeune pour user immédiatement de ce titre, il se mit à parcourir l'Allemagne et la France. Gœttingue le captiva longtemps, non pas à cause de la beauté de la ville, mais parce qu'elle était alors le séjour de Pütter. En France, après Paris, c'est Montbéliard qui fut surtout l'objet de son examen ; Montbéliard alors était au duc de Würtemberg; Georgii y avait beaucoup de parents, il s'y familiarisa avec la langue et la littérature françaises. De retour dans sa patrie, il fut pourvu de la chaire de droit naturel et de droit de la guerre au collége Carolin de Stuttgard; et, après avoir passé par la filière des grades de l'administration de la justice, il se trouva en 1817 président du haut collége de justice, et ensuite du haut tribunal. Il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort, qui arriva le 15 avril 1830. De plus il avait été deux ans membre extraordinaire du conseil secret, et à ses travaux rétribués il joignait les titres de membre de la commission d'examen du haut tribunal royal, de président de la société de bienfaisance, etc. On lui doit les ouvrages suivants : 1° *Réponse à cette question : Les lois sévères sont-elles tolérables ?* Stuttgard, 1797 ; 2° *l'Anti-Léviathan* ou *Du rapport de la morale avec le droit extérieur et la politique*, Gœttingue, 1807 ; 3° *Réflexions sur la doctrine de l'application rétroactive des lois récentes*, 1813; 4° *Sur la révision du droit civil*, Stuttgard et Tubingue, 1821 ; 5° *Les biens de l'Église sont-ils propriété de l'Église protestante de Würtemberg ou propriété de l'État?* 1821 ; 6° *Esquisse d'une organisation d'administration hypothécaire pour le royaume de Würtemberg*, 1823; 7° *Est-il à propos de rétablir une administration à part des biens ecclésiastiques du vieux Würtemberg, et sur quelles bases la rétablir ?* 1830. P—ot.

GEORGIEWITZ (Barthélemi), voyageur hongrois, fut enlevé de sa patrie par les Turcs lors de l'invasion qu'ils y firent en 1528. Réduit en esclavage, Georgiewitz fut mené en Romélie, et ensuite dans l'Asie mineure, vendu et revendu sept fois comme une bête de somme, employé aux travaux les plus vils et les plus rudes, et accablé de mauvais traitements, sort commun à ses compagnons d'infortune ; enfin, on le força d'apprendre le métier des armes, auquel il paraît qu'il ne s'était pas destiné. Las de souffrir, il prit la fuite, n'ayant pour se nourrir que des herbes et des racines qu'il assaisonnait d'un peu de sel, et pour se guider, au milieu des déserts infestés de bêtes féroces, que l'étoile polaire. Arrivé sur les bords de la mer de Marmara, il fut repris à l'instant où il allait s'embarquer sur un radeau. On le reconduisit à son maître, qui lui fit appliquer la bastonnade et le revendit ensuite à des marchands d'esclaves. Enfin, après treize ans de la plus dure captivité, Georgiewitz réussit à s'évader ; et après avoir traversé les déserts de la Caramanie et de la Syrie, il parvint jusque dans la terre sainte, après un voyage d'un an, et se retrouva au milieu des chrétiens. Il revint par

mer en Europe. On le trouve à Louvain en 1544; enfin il retourna dans sa patrie à travers mille dangers. Étant à Waradin au mois de mai 1545, il y rencontra un derviche qui désirait beaucoup avoir avec un chrétien une conférence publique sur la religion. Aucun des nombreux religieux qui étaient dans la ville n'osa se présenter. Georgiewitz, indigné de cette tiédeur, qui pouvait aux yeux des habitants faire du tort à la religion parce que l'on aurait eu l'air de céder la victoire à un infidèle, se présenta pour disputer contre le derviche. Il raconte que l'avantage lui resta dans cette discussion, qui eut lieu le jour de la Pentecôte. Le derviche finit par le prier de lui réciter l'oraison dominicale en turc. Georgiewitz, à qui les malheurs de sa patrie avaient fait perdre tout ce qu'il possédait, quitta un pays occupé par les ennemis de la foi, et finit par aller dans la capitale du monde chrétien, où il reçut des bienfaits de quelques prélats, et termina sa carrière. On a de lui : 1° *De Turcarum ritu et cæremoniis, additis quam plurimum dictionibus, cum salutationibus et responsionibus Persarum*, Paris, 1545, 1 vol. in-16. Cette relation est succincte et exacte. Un vocabulaire de mots turcs expliqués par le latin y précède un dialogue dans les mêmes langues; il est suivi de règles grammaticales et des noms de nombre de la langue turque. 2° *Prognoma sive presagium mehemetanorum, primum de christianorum calamitatibus, deinde de suæ gentis interitu ex lingua persica in latinum sermonem conversum*; suivi d'une *Epistola exhortatoria contra infideles ad ill. principem Maximilianum archiducem Austriæ*, Anvers, 1546, in-16. Ces opuscules ayant été favorablement accueillis du public, et même traduits en plusieurs langues, Georgiewitz les réunit et les publia sous ce titre : *De Turcarum moribus Epitome*, Paris, 1555, in-16; réimprimé plusieurs fois, dans cette ville, à Lyon et ailleurs. Indépendamment des trois traités cités plus haut, et qui forment autant de chapitres, on y en trouve trois autres, intitulés 1° *De afflictione tam captivorum quam sub tributo viventium christianorum*. L'auteur termine celui-ci par des conseils pour les captifs qui veulent s'évader, et donne un vocabulaire esclavon à l'usage de ceux qui pourraient arriver dans les divers pays où cette langue est en usage, quoique avec des différences. 2° *Disputationis cum Turca habitæ narratio*; 3° *Deploratio cladis christianorum*. Le recueil est terminé par l'oraison dominicale en arabe et en latin, parce que, dit l'auteur, dans toute la Syrie et dans toute la Palestine, cette langue est usitée pour le service divin. Les éditions antérieures à 1566 n'ont pas donné le vocabulaire turc; et toutes celles qui sont postérieures à 1555 ont une table des matières. Ces opuscules sont aussi insérés dans plusieurs recueils publiés sur les Turcs; ce qui prouve le cas que l'on en faisait à juste titre. 3° *Voyage de Jérusalem, avec la description des cités, villes*, etc.; *de l'Estat de l'empereur des Turcs, mis en lumière par Lambert Darmont*, Liége, 1600, in-4°. E—s.

GEORGISCH (PIERRE), savant publiciste allemand, né en 1698, fut d'abord conseiller commissionné, et ensuite, en 1744, conseiller de cour et archiviste à Dresde, où il mourut le 7 avril 1746. Il a publié les ouvrages suivants : 1° *Corpus juris germanici antiqui, quo continentur leges Francorum Salicæ et Ripuariorum, Alamannorum, Boiuariorum, Burgundionum, Frisiorum, Anglorum et Werinorum* (h. e. *Thuringorum*), *Saxonum, Langobardorum, Visigothorum, Ostgothorum, necnon capitularia regum Francorum, una cum libris capitularium ab Ansegiso abbate et Benedicto levita collectis*, Halle, 1738, in-4°. Cette édition contient des variantes d'après Herold, Lindenbrog, Baluze, Eccard, Muratori et autres, ainsi qu'une bonne préface d'Heineccius, qui est une savante dissertation sur l'origine, le sort et l'usage des lois saliques. Il y est bien prouvé que la première édition des lois saliques a été faite en Germanie, à la fin du 4e siècle, ou bien au commencement du 5e, avant que les différentes hordes des Francs-Saliens se fussent réunies sous la conduite de Pharamond, qu'ils choisirent pour leur chef. 2° *Essai d'une introduction à l'histoire et à la géographie romaine*, en allemand, ibid., 1732, in-4°; 3° *Regesta chronologico-diplomatica, in quibus recensentur omnis generis monumenta et documenta publica, uti sunt tabulæ conventionum, fœderum, pacis, armistitiorum, mutuæ amicitiæ, necnon capitulationes, concordata, sanctiones pragmaticæ*, etc., Francfort et Leipsick, 1740-1744, 4 vol., in-fol. B—H—D.

GEORGIUS. *Voyez* GEORGE, GEORGI, GIORGI et ZORZI.

GERALDINI (ALEXANDRE), premier évêque de St-Domingue, naquit en 1455 à Amelia, en Ombrie, où sa famille tenait un rang distingué. Il embrassa d'abord la profession des armes, et alla avec son frère en Espagne, où il servit dans l'armée qui repoussa l'invasion que les Portugais venaient de faire en Castille. Il fut ensuite échanson de la reine Isabelle, puis suivit son frère qui fut envoyé en ambassade à François, duc de Bretagne. La mort de ce prince ayant mis fin à la légation, Geraldini, à son retour auprès de Ferdinand et d'Isabelle, entra dans la carrière ecclésiastique. Son mérite lui fit confier l'éducation de quatre princesses qui toutes devinrent reines; et il passa vingt ans à remplir ces fonctions honorables. Pendant qu'il était à la cour, il eut occasion de rendre à un homme célèbre un service qui ne doit pas être passé sous silence. Christophe Colomb venait de présenter aux rois de Castille et d'Aragon son projet d'aller à la découverte d'un monde nouveau. « On discutait ce projet dans un conseil composé « des hommes les plus éminents en dignité. Les « avis étaient partagés, dit Geraldini, parce que « plusieurs prélats espagnols traitaient l'opinion « de Colomb d'hérésie manifeste; ils citaient l'au- « torité de Nicolas de Lyra, qui représente le globe

« terrestre comme ne contenant aucune terre sur « les côtés, ni par-dessous, au delà des Canaries ; « et celle de St-Augustin, qui affirme qu'il n'y a « pas d'antipodes. Je me trouvais alors par ha- « sard derrière le cardinal de Mendoza, homme « également recommandable par ses qualités et « son savoir : je lui représentai que Nicolas de « Lyra avait été un très-habile théologien, et St- « Augustin un docteur de l'Église illustre par sa « doctrine et sa sainteté, mais que tous deux s'é- « taient montrés mauvais géographes ; car les « Portugais étaient parvenus à un point de l'autre « hémisphère où ils avaient perdu de vue l'étoile « polaire, et en avaient découvert une autre au « pôle opposé ; qu'ils avaient trouvé tous les pays « sous la zone torride bien peuplés, etc. » Cet argument produisit son effet ; Colomb fut écouté. Geraldini fut employé à un grand nombre de missions diplomatiques, entre autres auprès de Henri VIII, pour tâcher de le réconcilier avec Catherine d'Aragon. Il n'y put réussir ; et se voyant en butte à la mauvaise humeur de Henri, il quitta la cour de ce prince, et se rendit auprès de Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, qui, de même que Catherine, avait été son élève. Il visita ainsi presque toutes les cours de l'Europe, toujours avec un caractère diplomatique. Ayant obtenu pour récompense d'abord l'évêché de Volterre et de Monte-Corvino, et ensuite celui de St-Domingue, il s'embarqua en 1520 à Séville, pour aller prendre possession de son siége. Il s'occupa avec zèle de tout ce qui pouvait faire fleurir la religion dans ces régions lointaines, fonda des écoles et des séminaires, et mourut en 1525. On a d'Alexandre Geraldini plusieurs ouvrages de théologie, des recueils de lettres, des exhortations adressées aux princes chrétiens contre les Turcs, des poésies sacrées et profanes, une vie de Catherine d'Autriche, femme de Henri VIII (en vers hexamètres), des traités de politique et d'éducation, enfin la relation de son voyage aux Antilles, qui parut sous ce titre : *Itinerarium ad regiones sub æquinoctiali plaga constitutas Alexandri Geraldini Amerini, episcopi civitatis S. Dominici apud Indos occidentales, apostolicis, imperialibus et regiis legationibus functi, opus antiquitates, ritus, mores et religiones populorum Æthiopiæ, Africæ, Atlantici Oceani, Indicarumque regionum complectens : nunc primum edidit Onuphrius Geraldinus de Catenaccis J. U. D. autoris abnepos*, Rome, 1631, un vol. in-12. Cette relation, mise par quelques bibliographes au nombre des livres rares, est dédiée au pape, et divisée en seize livres. Elle renferme le détail de la navigation de Geraldini le long de la côte d'Afrique jusqu'au delà du Sénégal, et jusqu'à St-Domingue : l'éditeur y a joint un précis de la vie de l'auteur et la liste de ses ouvrages, tant imprimés que manuscrits. On trouve dans ce livre de curieuses particularités sur la partie de l'Afrique que l'auteur a vue ; il parle aussi sur ouï-dire de l'intérieur de cette partie du monde ; il finit par donner la description de l'Ile dont il était le pasteur. On est surpris qu'un prélat respectable, écrivant un livre qu'il dédie au souverain pontife, ait cité des inscriptions anciennes, en latin, qu'il prétend avoir copiées tout le long de la côte d'Afrique : elles portent si évidemment le caractère de la fausseté, que l'on ne sait que penser de la bonne foi de Geraldini, qui d'ailleurs fait aussi mention de peuples, de pays et de fleuves qu'il a vus en Afrique, et de rois de cette partie du monde qui l'ont accueilli, et dont aucun auteur ne fait mention. Le petit-neveu de Geraldini, tout en avouant, dans la préface qu'il a mise en tête de ce livre, que son oncle parle de beaucoup de choses peu croyables, ajoute que néanmoins personne ne sera tenté d'accuser de mensonge un homme si respectable. C'est pourtant un mouvement très-naturel chez ceux qui le lisent ; et c'est bien gratuitement que Saxius le cite comme un antiquaire. Ce qu'il y a de meilleur dans cet ouvrage est ce qu'on y trouve sur St-Domingue, dont il fait bien connaître l'état à l'époque où il fut écrit. Déjà la race des indigènes était presque totalement exterminée. Geraldini, dans une des lettres annexées à sa relation, annonce qu'il envoie, entre autres raretés, deux dindons ; ce qui sert à prouver, contre le sentiment de quelques auteurs, que cet oiseau est originaire d'Amérique. La lettre a probablement été écrite en 1523 ; elle est par conséquent antérieure à l'ouvrage d'Oviedo, que l'on regardait comme le premier auteur qui eût fait mention des dindons. Dans une lettre au pape Léon X, Geraldini donne, pour les églises et les hôpitaux de St-Domingue, des projets d'inscriptions qui pour le style ressemblent entièrement à celles qu'il a adressées au Saint-Père comme les ayant découvertes sur la côte d'Afrique. Outre les ouvrages inédits de Geraldini, mentionnés par son petit-neveu, on doit citer un traité curieux, *De viris Geraldinis qui in obsequio apostolicæ Sedis per varia tempora insudarunt*, qu'Allacci avait lu en manuscrit, et dont il parle dans ses *Apes urbanæ*, p. 208. — *Antoine* GERALDINI, frère aîné du précédent, et dont il a été question au commencement de cet article, est auteur de diverses poésies latines : 1° *Eclogæ XII de mysteriis vitæ Jesu Christi*, Salamanque, 1505, in-4° ; 2° *Pœnitentialis psalmodia*, 1486, in-4° ; c'est une paraphrase en vers latins des sept psaumes de la pénitence. E—s.

GÉRAMB (FERDINAND, baron DE), chevalier de Malte, officier général, chambellan de l'empereur d'Autriche, prisonnier d'État et enfin moine et auteur ascétique. On n'est pas d'accord sur son origine. Les uns prétendent qu'il est né à Lyon en 1772, et que son père, alors pauvre tapissier du faubourg de la Guillotière, étant allé chercher fortune à Vienne en Autriche, y devint d'abord tapissier de la cour, puis baron du saint-empire. D'autres assurent qu'il descendait d'une noble et ancienne maison de Hongrie. Ce qui paraît cer-

tain, c'est qu'il fut élevé en gentilhomme. Il se montra, dit-on, dès l'enfance, ardent à l'étude, téméraire à cheval, adroit à l'escrime, impatient, fier, enthousiaste. A dix-sept ans, il fit un voyage à Rome et faillit se rompre le cou pour avoir voulu inscrire son nom au sommet de la croix qui surmonte la coupole de St-Pierre. Pendant qu'il habitait Palerme, il assista au mariage et quelque temps après au départ d'une jeune princesse italienne, fille, s'il nous en souvient, de l'ancienne reine d'Étrurie. La jeune princesse s'embarqua avec son mari, par un temps affreux, sur une frégate anglaise. La reine sa mère la suivit longtemps des yeux, et quand le bâtiment eut disparu à l'horizon, elle dit tristement à ceux qui l'entouraient qu'il se passerait sans doute bien des jours avant qu'elle reçût des nouvelles de sa fille. de Géramb, qui l'entendit, se rendit aussitôt sur le rivage, se jeta dans une frêle barque, et courut, malgré la tourmente, sur les traces de la frégate, l'atteignit, se mit en rapport avec la princesse, et rapporta, le soir même, de ses nouvelles à la reine. Il eut toujours du goût pour les entreprises périlleuses, surtout quand quelque idée chevaleresque se mêlait à la perspective du danger. C'est ainsi qu'il s'engagea dans la lutte de l'Europe monarchique contre la révolution française. Il ne fit pas la guerre seulement par métier; il la fit par conviction, par système, et avec un rare dévouement. Il était, en 1804, colonel d'un corps franc qui portait le nom de Marie-Thérèse. Après la paix de Tilsitt, au lieu de déposer les armes, il se retira en Sicile et de là en Espagne, où il conquit le grade de lieutenant général. En 1808, il guerroyait encore dans les défilés des montagnes, tandis que les patriotes espagnols se retiraient avec les restes de l'armée dans l'île de Léon. Cerné par des troupes supérieures, il dispersa son monde, gagna la côte, et s'embarqua pour l'Angleterre. Il y venait chercher non pas le repos, mais les moyens de continuer la lutte contre Napoléon, qu'il appelait le *fléau de l'Europe*. Au lieu de s'enrichir dans ses campagnes, ce qui lui eût été aussi facile qu'à bien d'autres, il s'y était endetté; mais il espérait que le gouvernement anglais l'aiderait à recruter pour la cause commune un nouveau corps d'Allemands, qu'il se proposait de ramener dans la Péninsule. En attendant, il se vit en butte aux poursuites de ses créanciers, et menacé de prise de corps. Il se réfugia dans une maison de campagne, s'y retrancha, et y soutint pendant plusieurs jours une sorte de siége contre les agents de la force publique chargés de l'arrêter. Le gouvernement anglais vint enfin à son aide, non en payant ses nobles dettes, mais en l'expulsant du territoire britannique, en vertu de l'*alien bill*. On le jeta sur un vaisseau, et on le débarqua sur nous ne savons quelle côte du Danemarck, où on l'abandonna. Il erra quelque temps dans ce royaume et arriva à Husum, petit port du Schleswig, d'où il se disposait à passer en Prusse, lorsqu'il fut arrêté par ordre de Napoléon, et conduit sous bonne garde sur un bâtiment français qui le transporta à Hambourg. Comme il fallait trouver un prétexte à cette arrestation, on dit aux Danois que de Géramb était un Français qui avait porté les armes contre son pays. Mais il est vraisemblable que ceux qui le disaient n'en croyaient rien, car si de Géramb eût été Français, on l'eût fait juger et fusiller. On se contenta de le détenir en prison. La prison de Hambourg n'étant pas assez sûre, il fut transféré à Vincennes. Il traversa la France dans une voiture fermée, ayant deux gendarmes à ses côtés, tandis qu'un autre gendarme était sur le siége à côté du cocher. L'empereur d'Autriche, alors allié de la France, oublia de réclamer comme son sujet cet héroïque serviteur. Tous les rois et princes pour qui il avait combattu l'oublièrent. Pas un secours, pas un encouragement, pas un grand merci ne lui arriva dans sa prison. Un matin, on le tira de son cachot pour le conduire à la Force. D'autres captifs devaient y être transférés avec lui, notamment un vieillard en douillette de soie grise qui s'approcha de lui, et lui dit d'un air mystérieux : Patience! vos peines touchent à leur terme. Les alliés seront bientôt sous les murs de Paris. — Les alliés? dit de Géramb, qui depuis longtemps n'avait aucune nouvelle du dehors. De quels alliés parlez-vous? — Je parle, répondit le vieillard, des Prussiens, des Anglais, des Russes, des Autrichiens. Ils arrivent; Dieu les conduit! De Géramb regarda le vieillard avec étonnement, et crut qu'il avait perdu la raison; mais il fut bien plus étonné lorsqu'il apprit, en arrivant à la Force, que cet homme qu'il prenait pour un fou n'était autre que M. de Boulogne, évêque de Troyes, prélat d'un grand mérite, et justement un de ceux qui avaient brûlé le plus d'encens aux pieds de l'empereur Napoléon. Jamais, depuis 93, on n'avait vu dans les prisons semblable compagnie. Il y avait à la Force, outre l'évêque de Troyes, M. de Grégorio, le P. Fontana et l'abbé Pedicini, secrétaire du cardinal Pacca. De Géramb put pendant six semaines communiquer avec eux, et particulièrement avec l'abbé Pedicini. Les conférences qu'il eut avec ce vertueux prêtre lui inspirèrent l'idée de s'attacher désormais au seul maître qui n'abandonne pas ceux qui le servent. Il sortit de prison le 30 mars 1814, au moment où les alliés entraient dans Paris. Mais au lieu de se diriger vers le quartier général des rois victorieux, il prit le chemin de Jérusalem. A Lyon, il rencontra le P. Eugène, abbé de la Trappe de Darfeld, qui venait fonder en France une colonie de son ordre. Dom Eugène lui confia ses projets, et, pour répondre à sa curiosité, il lui donna quelques détails sur le régime des trappistes. A la fin de l'entretien, le baron de Géramb le pria à genoux de le recevoir au nombre de ses disciples. Sa demande ayant été accueillie, il se retira à Darfeld en Westphalie, où il fit son noviciat. Le 13 avril 1817, il

prononça ses vœux dans le monastère du Port-du-Salut, situé en France dans le département de la Mayenne, à deux lieues de Laval. On dit qu'il édifiait la communauté par son humilité et sa ferveur. Les austérités ordinaires du cloître lui semblaient trop douces; il s'en imposait d'autres. Mais il y avait si peu d'ostentation dans sa conduite que ses supérieurs seuls étaient dans le secret de ses pénitences. Chargé vers 1820 de faire une quête pour son couvent, dont l'église tombait en ruines, il parcourut le Maine, l'Anjou, la Vendée, la Bretagne, et s'y fit, dit-on, remarquer autant par la grâce et l'enjouement de son esprit que par la simplicité de ses vertus. Au mois de janvier 1827, il fut transféré de la maison de Laval au monastère de Notre-Dame du mont des Olives, fondé en Alsace aux environs de Mulhouse. C'est là qu'il acheva et fit paraître ses *Lettres à Eugène sur l'Eucharistie*. La révolution de juillet l'arracha violemment à cette solitude. La communauté de Notre-Dame du mont des Olives, n'ayant pas d'existence légale, fut dissoute, et ses membres dispersés. Frère Marie-Joseph, ci-devant baron de Géramb, s'en alla alors chercher un asile au sommet des Alpes, parmi les religieux du mont St-Bernard. C'est dans cette retraite qu'il composa ses *Litanies à l'honneur de Jésus-Christ souffrant, modèle et soutien des âmes affligées*, et un autre petit opuscule intitulé *A Jésus crucifié*. L'espèce d'indépendance que la révolution lui avait faite lui permit alors de réaliser le projet qu'il avait autrefois formé dans sa prison de visiter la terre sainte. Il entreprit à soixante ans ce long pèlerinage, et fut élu à son retour procureur général de son ordre. Il mourut à Rome dans l'exercice de sa charge, le 15 mars 1848, âgé d'environ 75 ans. C'était un homme à beaucoup d'égards très-remarquable. Imagination ardente, intelligence vive et cultivée, activité infatigable, courage à l'épreuve, il avait toutes les qualités qu'il faut pour s'illustrer sous l'uniforme, et même dans la politique et dans les lettres. Il y joignait, chose de plus en plus rare, le sentiment de la grandeur morale. N'ayant pu être un héros, comme il l'avait rêvé, il voulut être un saint. Il était sans doute un peu désenchanté des hommes lorsqu'il prit cette résolution. Mais le désenchantement des hommes qui flétrit les âmes faibles et les abaisse au niveau commun ne servit qu'à élever et fortifier la sienne. C'est à l'heure où triomphe la cause pour laquelle il avait combattu et souffert qu'il renonce au monde. Il y renonce, non pour mener à l'écart une vie molle, oisive et inutile, mais pour se vouer, dans l'obscurité d'un cloître, à la méditation et au travail. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que la partie de sa vie qu'il a cherché à dérober au monde est aujourd'hui plus connue que celle qu'il consacra d'abord au service du monde. C'est le moine qui fait qu'on se souvient du capitaine. Il traîne après lui, à travers l'Europe étonnée, la mémoire et comme l'ombre de tout ce qu'il fut jadis. — Voici la liste des ouvrages qu'il a laissés : 1° *Lettres à Eugène sur l'Eucharistie*, 6e édition, Paris, Adrien Leclère, 1846, in-12. La première édition avait paru, comme nous l'avons dit, en 1827 ; 2° *Marie au pied de la croix, ou Prières à Notre-Dame des sept douleurs*, 2e édition, Paris, A. Leclère, 1841, in-18. La 1re édition est de 1830. 3° *Litanies à l'honneur de Jésus-Christ souffrant, modèle et soutien des âmes affligées*, 1830, in-18 ; 4° *A Jésus crucifié*, 1830, in-18 ; 5° *l'Éternité s'avance, et nous n'y pensons pas*, ou *Réflexions et pensées pour mourir saintement*, Paris, Leclère, 1846, in-12. La 1re édition est de 1836. 6° *Pèlerinage à Jérusalem et au mont Sinaï en* 1831, 1832 *et* 1833, 7e édition, Paris, A. Leclère, 1844, 3 vol. in-12. La 1re édition est de 1836. 7° *Une journée consacrée à Marie*, Lyon, impr. de Perrin; Paris, A. Leclère, 1836, in-18 ; 8° *L'unique chose nécessaire*, ou *Réflexions, pensées et prières pour mourir saintement*, 2e édition, Lyon, impr. de Perrin ; Paris, A. Leclère, 1837, in-12 ; 9° *Voyage de la Trappe à Rome*, 3e édition, Paris, A. Leclère, 1844, in-12. La 1re édition est de 1838, in-8° ; 10° *Sur la mort prématurée de lady Gwendeline Catherine Talbot, princesse Borghèse*, 1840, in-8° ; 11° *Aspiration aux sacrées plaies de notre Seigneur Jésus-Christ*, 1845, in-18 ; 12° *Au tombeau de mon Sauveur*, 1845, in-18. Le titre seul de la plupart de ces ouvrages révèle assez leur nature ascétique et presque mystique. Le nombre d'éditions qu'ils ont eues dit assez leur succès dans le public particulier auquel ils s'adressaient. Les gens du monde n'abordent guère, au temps présent, ces sortes de lectures. Mais nous croyons qu'ils liraient encore avec intérêt les *Lettres à Eugène*, le *Voyage à Rome*, et principalement le *Pèlerinage à Jérusalem*. Même après l'*Itinéraire* de M. de Chateaubriand et le *Voyage en Orient* de M. de Lamartine, le récit de M. de Géramb a sa nouveauté et son charme. Le style en est aisé, rapide, exempt de recherche et pourtant éloquent. Les renseignements topographiques y sont d'une parfaite exactitude. L'impression des lieux, l'émotion des souvenirs, les accidents du voyage, les rencontres imprévues, les costumes, les mœurs, tout y est rendu d'une manière naïve et attachante. De Géramb avait été marié. Sa femme, Thérèse de Adda, morte à Palerme en 1808, lui avait donné six enfants. Deux de ces enfants paraissent avoir suivi de près leur mère dans la tombe. Edouard de Géramb, l'aîné des survivants, entra au service de Russie, dans les gardes nobles, et se fit tuer en 1847 dans la guerre du Caucase. Gustave de Géramb, élève de l'école militaire de Vienne, sert aujourd'hui dans les rangs de l'armée autrichienne. Adélaïde, sa sœur aînée, a pris le voile ; ce qu'est devenue la cadette, nommée Eugénie, nous l'ignorons. Léopold de Géramb, frère du P. de Géramb, s'est, dit-on, retiré du monde. C'était un vieux général très-estimé en Autriche, et tout couvert de croix. C—ET.

GÉRANDO (JOSEPH-MARIE, baron DE), philosophe

et publiciste, qui a joint toute sa vie la pratique à la théorie, et la théorie à la pratique; ce qui donne à ses écrits spéculatifs un caractère de bon sens particulier, et à ses ouvrages pratiques une étendue et une élévation qu'ils n'auraient pas au même degré s'ils n'étaient que le fruit de l'induction. Cet homme de bien, dont les ouvrages ont été si utiles, et ne seront pas oubliés de sitôt, naquit à Lyon, le 29 février 1772. Son père était architecte. il avait terminé ses études au collége de l'Oratoire, et se disposait à entrer au séminaire de St-Magloire, à Paris, lorsque l'avenir du clergé et même de la religion catholique en France fut un instant si douteux que les vocations les plus fermes durent en être ébranlées. Ce fut cependant par obéissance à ses parents, plutôt que par découragement ou par crainte, qu'il rentra au foyer paternel. Encore plus ennemi des excès commis au nom de la liberté et de la république qu'attaché à la cause de la royauté, il prit les armes pour la défense de sa ville natale, assiégée en 1793. Blessé, fait prisonnier et condamné à mort, il s'évade et se réfugie dans un bataillon de volontaires. Mais il y est bientôt découvert, et, prévoyant le sort qui l'attendait s'il était arrêté, il s'échappe, passe en Suisse, et de là en Italie, où pendant deux ans il trouve de l'emploi et du pain dans une maison de commerce à Naples. L'amnistie accordée aux Lyonnais lui permit de rentrer en France. Camille Jordan, son compatriote et son parent, ayant été nommé membre du conseil des cinq cents, l'entraîna avec lui à Paris. Très-lié d'amitié avec lui, Gérando lui sauva la vie en ménageant son évasion lors de la révolution du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797), et l'accompagna dans son exil. Il ne tarda pas à rentrer en France, où il prit du service dans l'armée. En garnison à Colmar lorsque l'Institut mit au concours la question de l'influence des signes sur le langage, et séduit par l'importance d'un sujet qui tenait de si près à la philosophie du temps, celle de Condillac, notre jeune militaire la traita à la hâte, et obtint le prix. L'Institut, frappé du mérite de ce travail, et voyant qu'il était l'œuvre d'un jeune homme qui pouvait servir plus utilement la patrie que dans les camps, s'intéressa auprès du ministre de l'intérieur en faveur de son lauréat, qui fut appelé à Paris, et bientôt après nommé membre du bureau consultatif des arts et manufactures établi près du ministère de l'intérieur. Son ami, M. de Champagny, devenu ministre de l'intérieur en l'an 12, le prit pour secrétaire général. Pendant huit ans, il remplit ce poste supérieur avec un zèle et une intelligence rares. En 1806 il eut une très-grande part à l'organisation administrative du royaume de Lombardie, ainsi qu'aux négociations qui devaient amener la réunion de Gênes à la France. En 1808, il fut nommé maître des requêtes au conseil d'État et membre de la junte de Toscane. L'année suivante, il fut chargé des mêmes fonctions dans les États romains. La manière dont il s'acquitta ici et là de missions qui n'étaient pas sans difficultés lui valut sa nomination au conseil d'État, à Paris, en 1810. Une mission plus périlleuse et plus difficile l'attendait en 1812, celle d'intendant de la Catalogne. A la chute de l'empire, le nouveau gouvernement ne crut pas devoir se priver des lumières et du zèle d'un fonctionnaire d'un si grand mérite. Sans doute aussi que le gouvernement de Louis XVIII se rappela l'opposition du jeune royaliste lyonnais. Quoi qu'il en soit, il maintint au conseil d'État le baron de l'empire, l'officier de la Légion d'honneur. Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon le fit d'abord rayer de la liste des membres du conseil d'État, pour avoir refusé de signer la déclaration du 25 mars 1815, par laquelle le conseil essayait de contre-balancer le décret de déchéance. Mais ce ressentiment ne fut pas de longue durée, et bientôt Gérando reçut l'importante mission d'organiser la défense du territoire national dans la Moselle. La seconde restauration lui en témoigna quelque mécontentement; mais comme si Gérando eût été indispensable au conseil d'État, il ne tarda pas à y reprendre sa place. Son aptitude, son activité, sa facilité de travail, étaient telles qu'en dehors de ses occupations obligées et régulières, il menait de front des travaux de cabinet qui auraient suffi à eux seuls pour remplir une existence laborieuse, et des occupations nombreuses d'un tout autre genre. Les institutions propres à moraliser le peuple ou à soulager sa misère ou ses souffrances, telles que l'instruction primaire, les établissements de bienfaisance, l'hygiène publique, l'encouragement de l'industrie nationale, les hospices, les écoles des aveugles et des sourds-muets; tout avait droit à son attention, pourvu qu'il y eût du bien à faire. Sans abandonner aucune de ses occupations, déjà si multipliées, il se chargea en 1819 d'un cours de droit administratif à la faculté de Paris. Cette partie si utile de l'enseignement supérieur, qu'il avait introduite dans l'université de France, fut supprimée en 1821 par le ministre Corbière; mais en 1821, M. de Vatisménil, dont le passage à l'instruction publique a laissé de si bons souvenirs, rétablit cette partie du haut enseignement à l'école de Paris, et la confia de nouveau à l'homme qui l'avait créée. Peu fait pour la chaire et pour la tribune, Gérando parlait en public avec une certaine difficulté; il n'avait donc dans sa chaire ni l'ampleur, ni la méthode, ni la clarté, ni l'élégance même qui distinguent la plupart de ses écrits. Il fallait déjà être en état de comprendre tout le suc de son enseignement pour s'y intéresser et le suivre. Objet de la confiance et de l'attention du gouvernement de la restauration, qui l'avait aussi promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur, il ne fut pas moins bien traité du gouvernement de juillet, qui en fit un pair de France et lui continua ses autres emplois. C'était ajouter à ses devoirs et à ses travaux. Et comme si tant d'occupations

n'avaient pas suffi à une vie si laborieuse, Gérando trouvait encore le temps nécessaire pour écrire des ouvrages aussi divers que les spéculations métaphysiques, leur histoire, et des traités de jurisprudence. Nous renvoyons, pour l'appréciation du jurisconsulte, de l'administrateur, de l'homme et du citoyen, à l'article de M. Boulatignier, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, aux mémoires de M. Bayle-Mouillard et de mademoiselle Octavie Morel, couronnés par l'Académie de Lyon, et surtout à *l'Éloge de M. Mignet*, prononcé en 1853 à l'Académie des sciences morales et politiques, dont Gérando était membre depuis 1806. A la suppression de cette classe de l'Institut, en 1810, il passa dans celle des inscriptions et belles-lettres. En 1832, lors du rétablissement de la section des sciences morales, il y reprit sa place. Un grand nombre de compagnies savantes de France et de l'étranger le comptaient parmi leurs membres. Le nom de Gérando est connu dans les deux mondes à plus d'un titre, et la plupart de ses ouvrages ont reçu les honneurs mérités de la traduction. Mais c'est surtout comme philosophe qu'il est connu au dehors, et c'est à ce titre que nous essayerons de l'apprécier. En philosophie dogmatique, Gérando a reconnu l'importance décisive de la question de la nature et de l'origine des idées, et semble y avoir subordonné la plupart des autres questions spéculatives. Justement opposé à l'opinion qui met en nous des idées avant que nous en ayons conscience, il n'admet cependant pas qu'elles viennent seulement des sens, mais il ne met d'autre différence entre les idées sensibles et celles qui ne le sont point qu'un certain travail de l'imagination, de la réflexion, de la mémoire et d'autres facultés secondaires, sur les matériaux fournis par les facultés perceptives. Voilà tout à la fois son sensualisme et son rationalisme, son réalisme et son idéalisme, en un mot son éclectisme. C'est dans son traité 1° *De la génération des connaissances humaines*, Berlin, 1802, in-8°, ouvrage couronné par l'Académie de cette ville, qu'il faut chercher les linéaments les plus généraux de sa métaphysique. On trouve également plusieurs vues de ce genre dans un ouvrage beaucoup plus étendu, et où les défauts de la manière d'écrire de l'auteur, la prolixité et la diffusion, peut-être plus sensibles ici que dans aucun autre de ses écrits, nuisent à l'intérêt et à la clarté; nous voulons parler 2° *Des signes et de l'art de penser considérés dans leurs rapports mutuels*, Paris, 1800, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage est le mémoire, considérablement développé, qui fut couronné en 1799 par l'Institut, et qui servit de fondement à la réputation et à la fortune de l'auteur. Quant à la question qui est le sujet principal de cet ouvrage, le rapport des idées mystiques, Gérando soutient avec raison que les figures donnent si peu les idées premières, que ces signes doivent donner les idées d'eux-mêmes comme phénomènes, sans le secours d'aucun autre signe; et cela sous peine d'aller à l'infini, sans pouvoir jamais avoir aucune idée. Pour ce qui regarde le premier langage, il est naturel, sans convention comme sans intention. C'est celui-là qui sert à comprendre le langage ultérieur ou conventionnel, beaucoup plus étendu, plus précis, plus propre à servir d'instrument pour analyser et synthétiser ses pensées, pour s'en rendre compte à soi-même, pour les enchaîner, les poursuivre, les approfondir et les retenir, comme aussi pour les transmettre à nos semblables : « le langage « est comme le bâton du vieillard, il veut être « porté par l'esprit, mais il le soutient et le sup« porte à son tour. » L'auteur, tout en voyant autre chose dans la méthode et la logique qu'une langue bien faite, tout en reconnaissant l'intervention de l'activité de l'âme dans une multitude d'opérations où Condillac ne voyait encore que la sensation, transformée ou non, ne s'est cependant pas séparé du sensualisme au point de s'élever à la théorie des notions pures de la raison. Il n'a pas assez connu le rôle de cette faculté. Dans ses derniers ouvrages même, tel que celui 3° *Du Perfectionnement moral*, Paris, 1824, 2 vol. in-8°, l'auteur, tout en proclamant les deux grands principes de l'amour du bien et de l'empire de soi, tout en faisant une très-belle part au sentiment moral, ne pénètre pas encore jusqu'à la faculté qui donne la notion du bien, ne détermine pas cette notion avec toute la rigueur propre à satisfaire un philosophe rationaliste. Du reste cet ouvrage n'en est peut-être que plus propre à être entendu et goûté du grand nombre. C'est assurément l'un des plus remarquables qui aient paru dans notre siècle sur la morale, et l'un des plus propres à faire naître dans l'âme du lecteur les sentiments de dignité, de bienveillance et de douceur qui l'ont inspiré. L'Académie française, en couronnant ce livre comme le plus utile aux mœurs, ne pouvait faire un meilleur choix. Trois ou quatre éditions de cet excellent manuel prouvent que le public éclairé partage l'opinion de l'Académie. Un autre ouvrage de Gérando, qui a eu beaucoup de succès, et peut-être plus encore à l'étranger qu'en France, c'est 4° son *Histoire comparée des systèmes de philosophie, considérés relativement aux principes des connaissances humaines*. Paris, 1804, 3 vol. in-8°; 2e édition, Paris, 1822-1823, 4 vol. in-8°. La suite n'a paru qu'après la mort de l'auteur, Paris, 1847, 4 vol. in-8°. On se tromperait, cependant, surtout en ce qui regarde la 2e édition de la première partie et la seconde partie, si l'on croyait que l'auteur ne s'est préoccupé que des théories sur l'origine de nos connaissances. Infidèle à ce titre, il embrasse en réalité les doctrines complètes des philosophes, l'esprit de ces doctrines, leurs rapports entre elles, et par conséquent l'influence qu'elles ont pu exercer les unes sur les autres, l'influence qu'elles ont dû ressentir de la part des institu-

tions et des mœurs au sein desquelles leurs auteurs ont vécu. Ce livre, le plus considérable en ce genre qui soit encore sorti d'une plume française, est rempli d'aperçus intéressants, élevés, qui décèlent un esprit juste, étendu et impartial. L'érudition en est forte et généralement saine. Le 1er volume de la seconde partie renferme 5° un *Rapport historique sur les progrès de la philosophie depuis* 1789 *et sur son état actuel*, présenté à l'empereur en son conseil d'État, le 20 février 1808, par la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut. Gérando a laissé d'autres ouvrages d'un caractère philosophique moins prononcé, mais tous marqués de l'esprit philosophique ; ce sont : 6° *Considérations sur diverses méthodes à suivre dans l'observation des peuples sauvages*, 1801, in-4°; 7° *Vie du général Caffarelli-Dufalga*, 1801, in-8°; 8° *Éloge de Dumarsais*, 1805, in-8° : ouvrage couronné par la deuxième classe de l'Institut national le 15 nivôse an 12 ; 9° *Rapport fait à la Société de Paris, pour l'instruction élémentaire, à l'assemblée générale du* 19 *février* 1816, Paris, 1816, in-8°; 10° *Lectures populaires* (proposition relative à la composition et au choix d'ouvrages destinés aux lectures du peuple), 1819, in-8° ; 11° *Compte rendu des travaux de la Société d'instruction élémentaire*, 1819, in-8° ; 12° *Programme du cours de droit public positif et administratif à la faculté de droit de Paris, pour les années* 1819 *et* 1820, Paris, 1820, in-8°; 13° *De la procédure administrative* (extrait de la *Thémis*), 1822, in-8°; 14° *De la coopération des jeunes gens aux établissements d'humanité*, 1823, in-8°; 15° *Tableau des sociétés et institutions religieuses, charitables et de bien public de la ville de Londres* (traduit du *Charty Almanach* et des ouvrages de A. Highmore), 1823, in-12 ; 16° *De l'abolition de la peine de mort*, 1825, in-8° (anonyme); 17° *Discours de Camille Jordan, précédés de son éloge par Ballanche*, etc., 1826, in-8°; 18° *Éloge du duc Mathieu de Montmorency*, 1826, in-8° ; 19° *Compte rendu des travaux du conseil d'administration de la Société pour l'instruction élémentaire, à l'assemblée générale tenue le* 5 *avril* 1826, Paris, 1826, in-8°; 20° *le Visiteur du pauvre*, ouvrage couronné en 1820 par l'Académie de Lyon, et en 1821 par l'Académie française, 1826, in-8° : cet ouvrage était à sa 4e édition lorsqu'il a été refondu dans le 21° *Traité de la bienfaisance publique*; 22° *De l'éducation des sourds-muets de naissance*, 1827, 2 vol. in-8° ; 23° *Institutes de droit administratif français*, 1832, 4 vol. in-8° ; 24° *Cours normal des instituteurs primaires*, 1835 (2e édition), in-12 ; 25° *De la bienfaisance publique*, 1839, 4 vol. in-8°; 26° divers morceaux imprimés dans les mémoires de plusieurs Académies, tels que : *De l'influence de l'esprit de méditation sur les lettres*, dans les mémoires de l'Académie de Turin, littérature et beaux-arts, t. 2, 1805, et dans des recueils, les *Archives littéraires de l'Europe*, la *Biographie universelle*, la *Revue encyclopédique*, le *Journal asiatique*, le *Dictionnaire technologique*, etc. Les papiers laissés par Gérando renferment en outre un *Traité de l'existence de Dieu* et un *Cours de philosophie morale*. Son fils, qui en a informé le public dans l'avertissement mis en tête de la seconde partie de l'*Histoire de la philosophie*, semble avoir pris par là l'engagement de publier deux ouvrages auxquels leur auteur avait mis la dernière main. La mort a mis fin à une carrière si honorablement remplie le 12 novembre 1842. J. T—T.

GÉRARD, premier duc héréditaire de Lorraine, était issu de l'illustre et puissante maison d'Alsace, connue depuis le 7e siècle, et dont les descendants occupent aujourd'hui le trône impérial d'Autriche. Après la mort de Gérard II, son père, en 1047, il fut confirmé dans la possession des vastes domaines de sa famille par l'empereur Henri III ; et l'année suivante, ce prince y ajouta la Lorraine mosellane. Il eut à combattre Godefroi le Hardi, réuni aux autres seigneurs pour lui disputer ses droits sur cette province. Il contraignit Godefroi et ses alliés à le reconnaître pour souverain, et ne put se dispenser de tourner ensuite ses armes contre ses propres sujets, qui s'étaient révoltés. Sa valeur et sa sagesse le firent triompher de tous les obstacles. Il avait épousé Hadvide de Namur, arrière-petite-fille de Charles de France, frère du roi Lothaire ; et de là vient que quelques historiens l'ont nommé Gérard de Flandre. Il établit sa résidence ordinaire à Chatenoy, prieuré fondé par son épouse. De nouveaux troubles ayant éclaté dans les Vosges, Gérard marcha pour les apaiser; mais arrivé à Remiremont, il y tomba malade, et mourut en 1070, à 46 ans, si subitement qu'on crut qu'il avait été empoisonné. Thierri le Vaillant, son fils aîné, lui succéda. W—s.

GÉRARD, célèbre traducteur du 12e siècle, est surnommé tantôt *Carmonensis*, et tantôt *Cremonensis*, selon qu'on le fait Espagnol ou Italien. Mais aujourd'hui les opinions des savants ne sont plus partagées touchant la patrie de cet auteur ; et les expressions de Fr. Pipini ne laissent aucun doute à cet égard. Ce chroniqueur nous apprend que Gérard naquit en Lombardie, sur le sol de Crémone, vers l'an 1114. Dès sa jeunesse il s'appliqua à la philosophie, et suivit le cours des études, selon que cela se pratiquait alors. Il paraît que l'astronomie eut pour lui beaucoup d'attraits ; car, ayant eu connaissance de la Composition mathématique de Ptolémée, sans doute d'après les citations des auteurs anciens, et cet ouvrage ne se trouvant point chez les Latins, il alla à Tolède, attiré par l'éclat que jetaient les sciences parmi les Maures d'Espagne. Là, il étudia l'arabe, et ayant rencontré dans cette langue beaucoup d'ouvrages importants, qui n'existaient point parmi ses compatriotes, il s'occupa de les traduire, et remplit cette tâche avec une ardeur incomparable. On ne saurait déterminer le nombre des traductions dues à Gérard de Crémone : quelques-unes portent son nom; un plus grand nombre sans doute lui appartiennent, sans qu'on les lui attri-

bue aujourd'hui : mais il s'exerça sur toutes les matières, et Fr. Pipini fait monter le nombre des livres qu'il traduisit à soixante-seize, parmi lesquels il place l'*Avicennæ et Almagesti Ptolomæi solemnis translatio*. Ce passage est très-important ; car il prouve évidemment que la traduction latine de la Composition mathématique de Ptolémée, faite d'après une version arabe, et nommée depuis *Almageste* avec l'article arabe *al*, est due à Gérard de Crémone ; ce qui n'avait point encore été dit positivement. Quant à l'Avicenne, il a seulement mis en latin son traité de médecine, connu sous le nom de *Canons*. La philosophie de cet écrivain arabe a eu un autre traducteur. On a beaucoup discuté le mérite des traductions de Gérard ; et l'on doit avouer qu'en les comparant aux textes originaux, aujourd'hui que nous possédons les grands dictionnaires de Golius et de Castel, où la critique peut s'aider de nombreux secours, on les trouverait très-imparfaites. D'ailleurs, la manière même dont on traduisait dans le 12e et le 13e siècle, s'opposait à ce qu'il fût possible de rendre exactement le sens de l'auteur, et d'établir une parfaite synonymie entre les mots arabes et latins. On allait à Tolède : là on choisissait un juif, duquel on apprenait les éléments de la langue arabe ; puis ordinairement on traduisait sous sa dictée ; mais on n'étudiait point avec méthode, et l'on n'acquérait jamais une connaissance approfondie de la langue. Ajoutons encore que le traducteur n'avait le plus souvent qu'une connaissance très-superficielle de la matière scientifique sur laquelle il s'exerçait. Roger Baçon, homme doué d'un génie vraiment extraordinaire, avait étudié toutes ces traductions, et en démontre parfaitement les défauts. Gérard revint à Crémone, et y mourut en 1187, à l'âge de 73 ans. Il fut enterré dans le monastère de Ste-Lucie, où l'on conservait encore sa bibliothèque du temps de Fr. Pipini. Nous indiquerons ici les ouvrages manuscrits ou imprimés de Gérard de Crémone qui sont venus à notre connaissance : 1° *Theoria planetarum ;* 2° *Allaken de causis crepusculorum ;* 3° *Geomantia astronomica*, imprimée parmi les œuvres de Corn. Agrippa. Cet ouvrage a été traduit en français par de Salerne, sous ce titre : *Géomantie astronomique*, Paris, 1669 et 1682, in-12. 4° Le *Traité de médecine d'Avicenne*, connu sous le titre de *Canons*. Cette traduction, faite de l'arabe, a été réimprimée plusieurs fois, et corrigée par Fortunatus Plempius, André de Alpago, etc. 5° *Abrégé de la médecine de Rhazis*, fait par Abuali ben David ; 6° le *Traité de médecine*, du même Rhazis, intitulé *Almansori ;* 7° *Practica, sive breviarium medicum*, de Serapion ; 8° le livre d'Albengnefit, *De virtute medicinarum et ciborum ;* 9° la *Thérapeutique* de Serapion ; 10° l'ouvrage d'Ishac *De definitionibus ;* 11° *Albucasis, methodus medendi libri* 3 ; 12° l'*Ars parva*, de Galien ; 13° *Commentaires sur les prognostics* d'Hippocrate, traduits de l'arabe, etc. Tous ces ouvrages ont été imprimés plusieurs fois. J—N.

GÉRARD *de Vercel* (GERARDUS VERCELLANUS), philologue, était né, vers 1480, à Vercel (1), petite ville du comté de Bourgogne, dont il prit le nom, le seul sous lequel il soit connu (2). Étant venu jeune à Paris pour y perfectionner ses connaissances, il s'acquit l'estime des savants par son érudition et sa candeur (3). On peut conjecturer qu'il enseigna la grammaire latine dans quelque collége ; mais il exerçait en même temps les fonctions de prote et de correcteur dans l'imprimerie de Badius-Ascensius, dont les éditions seraient encore aussi recherchées qu'elles l'étaient au 16e siècle, s'il s'était servi de caractères plus élégants. Gérard était lié d'une amitié très-étroite avec Geoffroy Tory, comme on le voit par l'*Hendécasyllabe* qu'il lui adressa contre les mauvais imprimeurs. Cette petite pièce que Tory publia dans les prolégomènes de son édition de l'*Itinéraire* d'Antonin, Paris, 1512, a été recueillie par Maittaire dans les *Annales typographiques*, t. 2, p. 90. On connaît encore de Gérard, comme poëte, une *Épitaphe*, en quatorze vers latins, de la reine Louise de Savoie, mère de François Ier. Gilbert Cousin, compatriote de Gérard, l'a publiée à la suite de sa *Descriptio Galliæ*, p. 122 (Bâle, 1550, in-8°). Gérard était mort à Paris, en 1544. On lui doit plusieurs bonnes éditions des ouvrages des classiques latins, entre autres, celle de *Tite-Live*, Paris, Badius, 1513 ou 1516, in-fol., dont il avait collationné le texte d'après d'anciens manuscrits. On a de lui des *Notes* sur la *Pharsale* de Lucain, dans l'édition de Badius, in-fol., 1514, et sur les *Tragédies* de Sénèque, ibid., 1514 et 1519, in-fol. W—s.

GÉRARD (BALTHASAR), fanatique, né en 1558 à Willafans, petit bourg de Franche-Comté, forma l'horrible projet d'assassiner le prince d'Orange, Guillaume de Nassau. Afin de l'exécuter plus facilement, il entra au service de ce prince, et déguisa si bien ses sentiments, qu'il passait pour un des protestants les plus outrés. Le 10 juillet 1584, au moment où le prince d'Orange sortait de son palais à Delft, Gérard s'avança comme s'il eût eu à lui parler, et le tua d'un coup de pistolet chargé de trois balles. Après avoir commis ce crime, il ne chercha point à s'enfuir, et se vit arrêter sans montrer le moindre trouble. Il déclara qu'il n'avait point de complices, et soutint, au milieu des tourments, qu'il avait été poussé à cette action par une inspiration divine. Il fut appliqué à la torture, et ensuite écartelé le 24 juillet. Ce malheureux n'était âgé que de 26 ans. Le roi d'Espagne, Philippe II, accorda des lettres de noblesse à la famille de Gérard ; mais elle ne

(1) On a confondu quelquefois cette petite ville avec Verceil dans le Piémont.

(2) Suivant Gilb. Cousin, Gérard se nommait *Burnelius* ou Burnel.

(3) Voici les termes dont se sert le même Cousin en parlant de Gérard : *Vir tum miri candoris, tum eruditionis.... Summo docendi studio et peracri prorsus ingenio ac singulari doctrina præditus*. Voyez *Gilb. Cognati opera*, in-fol., t. 1, p. 339.

jouissait plus d'aucun privilége depuis la conquête de la Franche-Comté. Levinus Torrentianus composa à la louange de cet assassin une ode latine, qu'on trouve dans le recueil de ses poésies. On publia encore en son honneur les ouvrages suivants : 1° *Le glorieux et triomphant martyre de Balthasar Gérard, advenu en la ville de Delft*, Douai, 1584, in-12. Cette pièce est très-rare. 2° *Balt. Gherardi Borgondi morte e costanza per haver ammazzatto il principe d'Orange*, Rome, 1584, in-8°; 3° *Muse Toscane di diversi nobiliss. ingegni per Gherardo Borgogno*, Bergame, 1594, in-8°. W—s.

GÉRARD (Dom), religieux, bibliothécaire de l'abbaye de Trois-Fontaines, ordre de Cîteaux, était né dans le Barrois. Élevé au milieu des forêts, il se forma lui-même. Son églogue intitulée *le Patriarche*, ou *le Vieux laboureur*, qui obtint l'accessit au concours de l'Académie française en 1784, est également remarquable par les fautes de versification et les beautés poétiques qui y règnent. Ce sont ces fautes, sans doute, qui firent de préférence adjuger à l'églogue de *Ruth*, par Florian, un prix que le public moins difficile décernait au *Patriarche*. On est fâché de rencontrer des disparates de goût dans une pièce où se trouvent des vers aussi beaux que les suivants :

Mais, lorsque, s'emparant de la voûte azurée,
Le nébuleux décembre allongeait la soirée,
Un jeune enfant prenait le saint livre, le seul
Que jamais avait lu son vertueux aïeul.
Il le baise en l'ouvrant : sa main respectueuse
L'approche des lueurs d'une mèche onctueuse...
Appliquant un cristal sur ses yeux obscurcis,
Et du jeune lecteur dirigeant les récits,
Le vieillard lui disait : « Lisez ces pages saintes,
« Abel, le juste Abel de son sang les a teintes.
« D'un frère jusqu'où va la jalouse fureur !
« Pourquoi le meurtrier fut-il un laboureur ! »

Nous avons cité cette tirade pour prouver le talent éminent que l'auteur avait reçu de la nature, et que les conseils du goût auraient placé à un rang très-distingué. Le dernier vers est un trait sublime de sentiment. Dans le cas où il eût remporté le prix, l'auteur en destinait la valeur aux pauvres; mais il mourut avant d'apprendre le sort de sa pièce. Sa santé était si mauvaise, qu'il passa presque sans dormir les vingt dernières années de sa vie. Il a laissé en manuscrit un poëme en huit chants sur *l'Humilité*, rempli comme son églogue de beautés et de défauts. F-LE.

GÉRARD (Alexandre), écrivain écossais, né en 1728 à Carioch, dans le comté d'Aberdeen, fit de très-bonnes études aux universités d'Aberdeen et d'Édimbourg, et fut admis à vingt ans à prêcher dans l'Église d'Écosse, enfin adjoint deux ans après à David Fordyce, professeur de philosophie naturelle et expérimentale au collége Maréchal d'Aberdeen. En 1752, ce professeur, au retour de ses voyages, ayant péri dans une tempête sur la côte de Hollande, Gérard fut choisi pour remplir sa place ; et ce fut sur lui que l'université jeta les yeux pour justifier une réforme qui venait de s'y opérer dans l'enseignement. En 1756, la société philosophique d'Édimbourg lui adjugea une médaille d'or, pour un *Essai sur le goût*, qu'il fit imprimer en 1759, et qui a eu depuis deux nouvelles éditions ; la troisième est de 1780, revue et considérablement augmentée. En 1759, avec l'agrément de cette société, il offrit lui-même une médaille pour la meilleure dissertation sur le style. Il fut ordonné cette année ministre de l'Église d'Écosse, et, en 1760, nommé professeur en théologie au collége Maréchal et ministre de Gray-Friars. Il résigna ces diverses fonctions en 1771 ou 1773, lorsqu'il fut appelé à la chaire de théologie du collége du roi à Aberdeen, place qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée en 1795, le 22 février, jour anniversaire de sa naissance. Ses talents étaient solides plutôt que brillants. A un jugement droit il joignait une mémoire peu commune. Son exemple sert à prouver combien cette faculté peut se perfectionner par l'exercice qu'on lui donne. Le docteur Beattie, l'un des élèves de Gérard, rapporte dans ses Essais sur la mémoire et l'imagination, qu'un ecclésiastique, son ami intime, lui a dit souvent que lorsqu'il avait commencé à prêcher il lui fallait plusieurs jours d'application pour apprendre par cœur son sermon ; mais que, par une longue habitude, il avait perfectionné sa mémoire au point de pouvoir, après une étude de deux heures, fixer un sermon dans sa tête, de manière à le réciter en public sans y changer, omettre ou transporter un seul mot. Alex. Bower, auteur d'une vie de Beattie, nous apprend que cet ami intime n'était autre que Gérard. Ce dernier était membre d'une société littéraire récemment formée à Édimbourg, et dont faisaient partie les premiers littérateurs de l'Écosse, Blackwell, Gregory, Th. Reid, George Campbell, Beattie, etc. Gérard avait publié en 1766, in-8°, ses *Dissertations sur des sujets relatifs au génie et aux preuves du christianisme*; en 1774, in-8°, un *Essai sur le génie*, en 1780 un volume de *Sermons*, et un autre en 1782. Le docteur Gilbert Gérard, son fils et son successeur dans la chaire de théologie, donna au public, en 1799, les *Devoirs du pasteur* (the Pastoral care), par Al. Gérard. Beattie, qui remplaça ce dernier comme professeur de philosophie, profita de ses manuscrits pour remplir des fonctions auxquelles il n'était point préparé. Plusieurs des ouvrages de ce métaphysicien ont été traduits en différentes langues. L'*Essai sur le goût* l'a été en français sur la deuxième édition, par Eidous, qui y a ajouté trois dissertations sur le même sujet, par Voltaire, d'Alembert et Montesquieu, Paris, 1766, in-12. — Son fils *Gilbert* Gérard fut pendant plusieurs années ministre de l'Église anglaise à Amsterdam, et fut ensuite nommé professeur de langue grecque au collége du roi de l'université d'Aberdeen, où il succéda à son père dans la chaire de théologie. Un extrait de ses leçons a été imprimé sous le titre d'*Institutes of biblical criticism*, etc. (*Institutions de critique sacrée, ou matières du cours de leçons sur ce su-*

jet, etc.), 1808, in-8° de 471 pages. C'est un ouvrage plein d'érudition, et composé dans un bon esprit. L'auteur était alors l'un des chapelains ordinaires du roi pour l'Écosse. Il est mort le 28 septembre 1815. X—s.

GÉRARD (JACQUES), fils et petit-fils des précédents, chirurgien et voyageur anglais, après avoir terminé ses études dans sa patrie, s'embarqua pour les Indes orientales, où il avait obtenu un emploi au service de la compagnie. Il ne se borna pas à exercer son art; de concert avec son frère, officier d'infanterie, il agrandit le domaine de la géographie en entreprenant des voyages pénibles dans cette chaîne de l'Himalaya qui renferme les plus hautes montagnes du globe terrestre. Trois excursions furent tentées successivement en 1818, 1820 et 1821, par ces deux hommes infatigables; la dernière offre beaucoup de faits nouveaux et plus de mesures barométriques que les précédentes. Cette fois ils partirent du col de Chatol, à la naissance de la vallée de Setledje; ils voulaient pénétrer dans les parties de la chaîne les moins connues; ils la coupèrent à une latitude de 15,556 pieds anglais. On était aux premiers jours de juin et sous les 31 degrés de latitude nord; mais il neigeait le soir; et le thermomètre ne marquait à midi que 4 degrés au-dessus de zéro, et au lever du soleil, 2 et demi au-dessous. Les voyageurs, parvenus sur le versant septentrional de l'Himalaya, y constatèrent que la végétation, au milieu de la contrée montagneuse, est bien autrement vigoureuse, et s'élève beaucoup plus haut que sur le versant méridional de la chaîne. S'il n'en était pas ainsi, le Tibet serait inhabitable pour tout être vivant. Les deux frères auraient volontiers poussé leurs courses dans ce pays aussi loin que les obstacles naturels le leur auraient permis; ils furent forcés de s'arrêter par les officiers des soldats tibétains chargés de faire respecter les ordres de l'empereur de la Chine, leur seigneur suzerain. Ce fut le 27 juillet que les deux frères Gérard repassèrent le col de Kioubrauy; puis ils s'avancèrent à l'est vers Chipki dans le Tibet qu'ils avaient visité lors de leurs voyages précédents. Ils y trouvèrent la réponse à une lettre qu'ils avaient adressée au commandant d'un poste voisin pour lui demander la permission de pousser leur excursion plus loin. Cette dépêche contenait un refus formel, et les avertissait que des ordres précis avaient été donnés partout pour qu'on s'abstînt de leur fournir des vivres. En revenant vers les hautes régions de l'Hindoustan, les voyageurs observèrent soigneusement le cours des rivières et les vallées où elles coulent. Solak, sous les 32° 5' de latitude, fut le point le plus septentrional qu'ils atteignirent. Malgré leurs prières et les offres d'une somme assez ronde en argent, le chef d'un poste tibétain les empêcha d'effectuer leur projet d'aller à Ladak, et même de regagner un col par lequel ils étaient venus. Le 11 septembre, ils quittèrent les neiges, les glaces, les rochers et les terres arides, et en même temps dirent adieu au ciel toujours pur du Tibet. « Devant nous, dit le capitaine Gérard, nous « apercevions des nuages noirs, nous ressentions « déjà l'humidité des pluies périodiques. » Les voyageurs revinrent par la vallée du Setledje. Le résultat de leurs travaux fut inséré dans le tome 1er des *Transactions de la société asiatique*. M. de la Renaudière en a publié un extrait fort étendu dans le *Bulletin de la société de géographie de Paris*. Lorsque, en 1832, M. Alexandre Burnes, officier de l'armée anglaise dans les Indes orientales, fut chargé par le gouvernement d'aller reconnaître les pays situés à l'est de l'Indus, il prit avec lui Jacques Gérard, que son habileté dans l'art médical et ses précédentes excursions lui recommandaient également comme compagnon de voyage. Le 2 janvier ils partirent de Lodiana sur le Setledje, traversèrent le pays des Seikhs jusqu'aux bords de l'Indus, et passèrent ce fleuve près d'Attok, où les conquérants de l'Inde avaient fait le même trajet. Ils s'enfoncèrent ensuite dans les montagnes de l'Afghanistan, et virent successivement Peichaver, Caboul, Bamian. Ils descendirent ensuite dans le bassin de l'Oxus, nommé aujourd'hui Djihoun ou Amoudéria, passèrent par Balkh, et entrèrent à la fin de juin à Boukhara, où ils séjournèrent près d'un mois. Ils furent bien accueillis par le premier ministre du khan, et comblés de marques de sa bonté à leur départ. « Je « vous confie ces Européens, dit-il aux chefs de « la caravane qui devaient les emmener; ne revenez ici qu'avec une lettre d'eux certifiant que « vous les avez bien servis. » La traversée du désert des Turcomans ne fut pas exempte d'inquiétudes causées par des partis de Khiviens qui rôdaient dans le pays. Enfin le 14 septembre les portes de Meched, première ville de Perse sur cette route, furent ouvertes aux voyageurs. Quelques jours après ils gagnèrent Koutchan, ville près de laquelle était campé Abbas-Mirza, fils et héritier présomptif du schah. Ils furent présentés à ce prince, mort depuis, avant son père, et qui avait auprès de lui plusieurs officiers anglais. Là les deux compagnons se séparèrent. M. Burnes marcha vers la mer Caspienne, puis vers Téhéran; Gérard prit la route de Meched à l'Indus par Hérat, Candahar, Caboul et Peichaver. Depuis son retour dans le Bengale il s'occupait de mettre ses notes en ordre, et de dresser la carte de cette dernière pérégrination; la mort le surprit à la fin de mars 1835, à Sabbathou, ville au pied du versant méridional de l'Himalaya. La relation de M. Burnes, intitulée *Voyages de l'embouchure de l'Indus à Lahor, Caboul, Balkh et à Boukhara, et retour par la Perse*, a été traduite (1836) par l'auteur de cet article. Elle contient une foule de renseignements curieux sur les pays compris entre la Perse et l'Indus. E—s.

GÉRARD (Alexandre), frère du précédent, capitaine au service de la compagnie des Indes orien-

tales, né à Aberdeen, en Écosse, sur la fin du siècle dernier, fut formé de très-bonne heure, et partit à seize ans pour les Indes, où il entra comme ingénieur au service de la compagnie. Il fut d'abord chargé d'explorer la presqu'île de Malacca et d'en lever les plans. Il exécuta ce travail sous un soleil brûlant, mais si promptement et si bien, que le gouvernement du Bengale s'empressa de mettre à profit son talent et son courage, en lui confiant de nouvelles missions dans les districts du nord. Il dut, pour s'acquitter de ces missions, passer plusieurs années dans les contrées encore inconnues de la Tartarie chinoise et sur les montagnes de l'Himalaya. Il traversa ces gigantesques montagnes où aucun Européen avant lui n'avait posé le pied, et franchit des sommets jusque-là réputés inaccessibles. Il rampa au bord des précipices, escalada des rochers, et parvint jusqu'à la hauteur de vingt mille pieds anglais, c'est-à-dire à huit mille pieds plus haut que la cime du mont Blanc. On ne peut se faire une idée des privations et des souffrances qu'il eut à endurer dans ces périlleux voyages, parfois manquant de vivres, exposé tantôt à une excessive chaleur, tantôt au froid le plus rigoureux. Mais les dangers et les obstacles n'étaient pour lui qu'un attrait de plus. L'audacieuse curiosité des philosophes qui cherchent à sonder les mystères de l'âme, à se frayer des chemins nouveaux dans les obscurs espaces de la métaphysique, Gérard la portait dans l'étude du monde visible, qui a aussi ses déserts et ses secrets. Mais il fallait avoir une constitution comme la sienne pour supporter comme il le fit, pendant vingt ans, les tourments accumulés de la chaleur, de la fatigue, de la maladie, ayant à lutter, le jour, contre les ardeurs d'un soleil dévorant, la nuit, contre une température qui descendait souvent au-dessous de zéro. Plus d'un de ses compagnons succomba à l'épreuve. Lui-même à la fin fut obligé de s'en retourner en Angleterre; mais il ne quitta la partie qu'à la dernière extrémité, épuisé, exténué, mourant. Il ne se bornait pas, dans ses voyages, à décrire géométriquement les lieux qu'il visitait. Il se livrait à de patientes recherches sur les coutumes, les mœurs, les traditions des tribus tartares au milieu desquelles il séjournait, sur la géologie et la botanique des sublimes régions où il s'aventurait. Il résulte de son témoignage que ces montagnes sont habitées jusqu'à des hauteurs effrayantes. Il a vu des champs cultivés et des moissons à quatorze et à seize mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Des tribus pastorales, avec leurs nombreux troupeaux, leurs chiens et leurs chevaux, trouvaient aussi leur subsistance à cette énorme élévation. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il paraît que la science a autrefois fleuri dans ces contrées ignorées. Gérard y a découvert une sorte d'encyclopédie, écrite en langue tibétaine. Cet ouvrage forme 44 volumes. Cinq volumes y sont consacrés à la médecine. Le docteur Jacques Gilbert Gérard, frère du capitaine Gérard, et son compagnon dans ce voyage, fit rencontre au Tibet d'un savant Hongrois, nommé Cosma de Konas, qui s'y était établi, et qui avait profondément étudié ces peuplades. Il lui montra un livre d'anatomie avec des planches lithographiées représentant les différentes parties du corps humain. C'était un livre fort ancien. Le capitaine Gérard pensait qu'à une époque inconnue de l'histoire les arts et les sciences, persécutés dans les plaines de l'Hindoustan, s'étaient réfugiés dans les montagnes du Tibet. Il est certain que la lithographie y est connue et pratiquée de temps immémorial. On y trouve des écoles et des méthodes d'instruction élémentaire assez semblables à la méthode de Lancastre. La santé de Gérard, épuisée avant l'âge, ne lui permit pas de rédiger en un corps d'ouvrage le résultat de tant d'observations et de travaux. Il publia, à diverses époques, soit dans l'Inde, soit en Angleterre, quelques brochures se rattachant à des intérêts passagers. Mais ses notes les plus précieuses sont restées dans son portefeuille. Il est mort le 15 décembre 1840. Un de ses amis, George Lloyd, éditeur des *Voyages de sir William Lloyd*, a joint à cet ouvrage le récit d'une *Tentative faite par le capitaine Gérard pour pénétrer par Bukhur à Gorroo*. Cette publication fait espérer que l'on mettra au jour les autres mémoires du savant et intrépide voyageur. C—ET.

GÉRARD. *Voyez* RAYNEVAL et GÉRHARD.

GÉRARD (PHILIPPE-LOUIS), chanoine de St-Louis du Louvre, naquit à Paris en 1737, d'une famille honnête, mais peu aisée. Il ne tint à rien que dans sa première enfance il ne devînt victime d'un attentat qui ne fut pas consommé, mais aux suites possibles duquel il ne pensa jamais depuis sans frémir. Une de ces mendiantes qui offrent aux yeux du public des enfants pour intéresser sa pitié, l'ayant trouvé seul dans une allée obscure, l'avait saisi, et malgré ses cris l'emmenait sans doute pour en faire cet usage lorsqu'on vint le délivrer. Il fit ses études au collége Louis le Grand sous les jésuites. On le destinait au barreau; la mort prématurée de son père empêcha l'exécution de ce projet. En sortant du collége, il se trouva sans guide, livré à lui-même, à l'ivresse peut-être de quelques talents et à des passions naissantes; ses mœurs jusque-là innocentes cessèrent de l'être; sa foi s'affaiblit; il se laissa séduire par une fausse philosophie, et tomba dans l'incrédulité; c'est lui qui fait tous ces aveux. Heureusement il eut occasion de connaître l'abbé Legros, alors chanoine de la Ste-Chapelle, et depuis doyen de St-Louis du Louvre. Ce digne ecclésiastique rendit le jeune homme à lui-même, à la vertu, à la religion; Gérard devint aussi pieux qu'il avait été indévot; et résolu de se vouer au service des autels, il entra au séminaire de St-Nicolas du Chardonnet, y prit le sous-diaconat, et n'en sortit que pour accompagner à Malte le bailli

de Fleury. Ordonné prêtre dans cette île, il revint à Paris, et se livrant entièrement au ministère, fut vicaire de la paroisse de Saint-Méry, où il fit de la prédication et de la direction des consciences son occupation journalière. Un canonicat de St-Louis du Louvre devint la récompense de son zèle, et il fut un des ecclésiastiques à qui l'assemblée du clergé de 1775 décerna des honneurs et des encouragements pour avoir pris la défense de la religion. L'abbé Gérard fut témoin des fureurs de la révolution, et eut sa part des persécutions de ces temps désastreux; il resta longtemps en prison. Rendu à la liberté, il alla passer dans la retraite le reste de sa vie, occupé de la culture des lettres et de pratiques pieuses. Il est mort le 24 avril 1813. On a de l'abbé Gérard : 1° *le Comte de Valmont, ou les égarements de la raison*. Ceux dans lesquels il était tombé lui-même paraissent lui avoir donné l'idée de cet excellent ouvrage, qu'il publia d'abord en 3 volumes in-12, et qui aujourd'hui en a 5, non compris un 6e sous le titre de *Théorie du bonheur*. *Le Comte de Valmont* a eu plus de quinze éditions. L'auteur, dit un écrivain judicieux, « y montre dans une fiction les écarts d'un jeune homme entraîné par ses passions et par des sociétés pernicieuses, et y établit les preuves qui ramènent tôt ou tard à la religion un esprit droit et un cœur vertueux. » 2° *Les Leçons de l'histoire, ou Lettres d'un père à son fils sur les faits intéressants de l'histoire universelle*, 1786-1806, 11 vol. in-12. Les premiers volumes de cet ouvrage, ornés de cartes et accompagnés de savantes dissertations, offrent autant d'érudition que de critique; les derniers, qui terminent l'histoire ancienne jusqu'à Jésus-Christ, paraissent traités avec moins de soin. Les *Leçons de l'histoire* sont divisées par grandes époques, et dans chaque période on y traite séparément l'histoire de chaque peuple. 3° *L'Esprit du christianisme, précédé d'un précis de ses preuves, et suivi d'un plan de conduite*, Paris, 1803, 1823, in-12; on trouve à la suite quelques *Poésies chrétiennes et morales* par le même auteur; 4° des *Mémoires sur sa vie*, suivis de *Mélanges* en prose et en vers, Paris, 1810, in-12; 5° des *Sermons*, Lyon, 1816, 4 vol. in-12, (nouvelle édition, Paris, 1828, 5 vol. in-12,) dont un pour l'*avent*, deux de *carême*, et un de *mystères;* à la suite du dernier est un panégyrique de St-Charles. Parmi les ouvrages laissés en manuscrit par l'abbé Gérard, nous indiquerons un *Essai sur les vrais principes relativement à nos connaissances les plus importantes*, qui a été publié après sa mort, Paris, 1826, 3 vol. in-8°; et des *Études de la langue française, de la rhétorique, de la philosophie*, 3 vol., etc., restées inédites. L—Y.

GÉRARD (LOUIS), botaniste, né à Cotignac (Var), le 18 juillet 1733, eut part à l'estime et à l'amitié de l'illustre Malesherbe, qui l'avait engagé à traduire la partie botanique de l'Histoire naturelle de Pline. Retiré dans sa ville natale, où il exerçait la médecine sans aucune rétribution, il fut persécuté, aux jours de la terreur, par ceux-là mêmes qu'il avait guéris, et qu'il soigna encore après que l'ordre fut rétabli. Nommé correspondant de l'Institut à la création, il continua d'habiter le lieu de sa naissance, et c'est là qu'il mourut, le 16 novembre 1819. On lui doit la *Flora gallo-provincialis*, publiée en 1761. C'est le premier ouvrage où l'on ait disposé les plantes dans l'ordre des affinités naturelles établi par Bernard de Jussieu, en 1759, suivi en 1763 par Adanson, et reproduit à Paris par Gérard, dans le jardin de M. de Bombarde, amateur distingué. Ce botaniste avait préparé une seconde édition de la *Flora gallo-provincialis*, qui devait avoir 2 volumes; mais il l'abandonna plusieurs années avant sa mort, et il est probable qu'elle ne paraîtra jamais. Il a encore fourni des Mémoires dans divers ouvrages scientifiques. M—D j.

GÉRARD (GEORGES-JOSEPH) naquit à Bruxelles, le 2 avril 1734, et mourut dans la même ville, le 4 juin 1814. Dès sa première jeunesse il obtint une place à la secrétairerie d'État et de guerre, devint ensuite secrétaire du conseil royal du gouvernement des Pays-Bas, fonction qu'il remplissait encore en 1789; fut appelé à la charge d'auditeur à la chambre des comptes du Brabant, et allait être nommé conseiller et maître de la cour des comptes, lorsque la révolution brabançonne éclata. Doué d'une grande indépendance de caractère, il était fortement attaché aux anciennes constitutions de son pays. Quand le général Dalton fit arrêter les membres des états connus pour leur esprit d'opposition, parmi eux se trouva J. J. Raepsaet, que l'on enferma dans la citadelle d'Anvers. Gérard, son beau-frère, soupçonné d'entretenir avec lui des relations politiques, fut destitué de ses fonctions. Il ne faut pas croire cependant qu'il ait joué le rôle que lui prête l'auteur des *Masques arrachés*, ni lui attribuer les rimes odieuses par lesquelles on assure, dans ce calomnieux pamphlet, qu'il provoqua la populace au pillage. Il lui eût même été facile de se disculper, s'il l'avait voulu, auprès du gouvernement autrichien, et après la mort de Joseph II on l'eût certainement réintégré dans son emploi, si l'invasion française ne fût venue changer la face des affaires en Belgique. Rendu à la vie privée, Gérard se livra tout entier aux charmes de l'étude et aux pacifiques jouissances de la bibliomanie, qui avaient toujours été ses deux passions favorites. Honoré de la confiance du comte de Cobentzl, apprécié par le prince de Stahremberg, il avait puissamment concouru à la création de l'Académie de Bruxelles, dont il fut le premier secrétaire. Mais si ses occupations le forcèrent bientôt de résigner ce poste, dans lequel on lui donna pour successeur le savant des Roches, il n'en continua pas moins de prendre une part très-active aux travaux de la compagnie, et lut dans son sein grand nombre de mémoires pleins de recherches curieuses, ainsi que des rap-

ports souvent aussi instructifs que ses mémoires mêmes. Ce fut lui qui, après la suppression des jésuites, fut chargé de réunir leurs bibliothèques, d'en dresser les catalogues, et d'y faire un choix des meilleurs ouvrages imprimés et manuscrits. Deux fois, en 1784 et 1785, il fut élu directeur de l'Académie. Riche de son propre savoir, riche de ses livres et des immenses recueils qu'il avait formés, il n'était pas avare de cette opulence, et la communiquait généreusement à ceux qui recouraient à ses lumières. Profondément versé dans l'histoire et les antiquités de son pays, il était en correspondance non-seulement avec les savants de sa patrie, mais encore avec ceux des autres contrées, principalement de la Hollande. A la fin de leur longue et honorable carrière, J.-W. Te-Water et le professeur Rau, à Utrecht, se rappelaient encore avec reconnaissance les rapports qu'ils avaient eus avec lui. Gérard devint ainsi membre de la Société zélandaise des sciences, de celle de littérature de Leyde et de l'Institut de Hollande. Il l'était en outre de l'Académie de Besançon. Voici la liste de ses écrits : 1° *Discours sur l'état des lettres dans les Pays-Bas*, en tête du premier volume des anciens mémoires de l'Académie de Bruxelles; 2° *Recherches sur les monnaies frappées dans les provinces des Pays-Bas, aux noms et aux armes des ducs de Bourgogne, comtes de Flandre*, Bruxelles, 1839, in-8°. Le mémoire sur celles qui furent frappées pendant le règne de Philippe le Hardi est inséré au tome 5 des anciens mémoires de l'Académie. 3° *Description d'un enterrement fait à Tournai en 1391, avec la Description du manuscrit dont elle est tirée;* même volume. Feu M. Van Praet, dans sa *Notice sur Louis de la Gruthuse*, parle de ce manuscrit comme entièrement inédit. 4° *Notice de manuscrits et autres monuments relatifs à l'histoire de Belgique, extraite du Voyage littéraire de dom Berthod et d'autres pièces;* imprimée dans le même volume; 5° *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Van der Vynckt, conseiller au conseil de Flandre*, manuscrit; imprimée par extrait dans le 3e volume des anciens mémoires de l'Académie. Depuis, l'histoire des troubles des Pays-Bas, de Van der Vynckt, a été publiée par MM. de Reiffenberg et Tarte, cadet, après que M. Scheltema en eut fait connaître des fragments, et que M. Schloezer l'eut traduite librement en langue allemande. M. Olivier Schilperoort en a donné de plus une traduction anonyme en hollandais. 6° *Plan d'un recueil des monuments historiques des Pays-Bas*, manuscrit. Ce plan, lu à l'Académie en 1779, et déposé sur le bureau le 27 janvier 1780, a donné lieu aux observations de des Roches, Paquot, du marquis du Chasteler et de l'abbé de Nélis. Gérard avait été porté à s'occuper de cet objet par la considération que quelques-uns des ci-devant jésuites, commis à la publication des *Analectes*, n'avaient pas voulu se contenter du traitement qui leur était alloué, et qu'en conséquence le gouvernement voulait recourir à l'Académie qui dès le principe aurait dû fixer son attention. L'analyse de ce mémoire se lit dans les *Nouvelles archives historiques des Pays-Bas*, t. 6, p. 325 et suiv.; dans le 7e volume des nouveaux mémoires de l'Académie de Bruxelles, et dans le 1er de la *Chronique métrique de Philippe Mouskes*, p. 368-373. 7° *Notice historique sur le comte de Fraula*, au tome 5 des anciens mémoires de l'Académie de Bruxelles, p. 66; 8° *Notice sur dom Anselme Berthod*, ibid., p. 72; 9° *Notice historique des poëtes originaires de la Belgique qui ont fleuri avant 1500 ; autre Notice sur les anciennes institutions des provinces des Pays-Bas, connues sous le nom de Chambres de rhétorique ; Remarques sur l'état de la musique dans les Pays-Bas sous le gouvernement de Marguerite d'Autriche, et sur les plus célèbres musiciens qui ont fleuri avant et pendant son gouvernement*, par extrait, à la suite du mémoire de Laserna-Santander, sur la Bibliothèque dite de Bourgogne, Bruxelles, 1809, in-8°; 10° *Observations sur un acte de Jean II, duc de Brabant*, manuscrit lu à la séance de l'Académie du 2 avril 1784; 11° *Recherches sur le commerce de Flandre pendant les 13e et 14e siècles*, manuscrit lu à la séance du 5 avril 1785; 12° *Recherches sur la vie et les ouvrages d'Olivier de la Marche*, manuscrit lu à la séance du 20 mars 1786; 13° *Mémoires sur deux passages des Commentaires de César qui semblent contradictoires*, manuscrit; 14° *Recherches historiques sur les ribauds et la charge de roi des ribauds, tant en France qu'aux Pays-Bas*, manuscrit. M. Schayes en a donné un extrait dans son *Essai sur les coutumes des Belges*. 15° *Mémoire sur la querelle entre un capucin et quelques jésuites* (le père Bonaventure, capucin, et les pères Bertholet et de Marne, jésuites), *sur la pierre antique qui se voyait au couvent des capucins, à Arlon*, manuscrit; 16° *Recueil des inscriptions anciennes et du moyen âge qui se trouvaient dans les dix-sept provinces des Pays-Bas*, manuscrit; 17° *Histoire abrégée des couvents qui se trouvaient dans la ville de Bruxelles, et qui furent supprimés pendant le 18e siècle, avec les actes de leur fondation et les épitaphes qui étaient dans leurs églises*, manuscrit; 18° *Histoire abrégée des églises paroissiales et chapelles qui se trouvaient dans la ville de Bruxelles, et qui ont été en partie détruites ; justifiée par les diplômes et avec les épitaphes*, manuscrit; 19° *Recueil des inscriptions anciennes et modernes qui existaient à Bruxelles, et qui ont été en partie détruites pendant le même siècle*, manuscrit; 20° *Histoire abrégée des couvents d'hommes et de femmes d'Anvers supprimés à la fin du 18e siècle*, manuscrit; 21° *Tables chronologiques des chartes du Hainaut, depuis l'an 646 jusqu'à 1658*, manuscrit; 22° *Table chronologique des chartes du Brabant*, manuscrit; 23° *Coutumes et usages singuliers qui ont existé et existent encore dans les Pays-Bas*, manuscrit; 24° *Recherches sur les monnaies frappées en Flandre depuis l'année 1093 jusqu'en 1605, contenant leur poids, aloi, etc., tirées des anciennes ordonnances, diplômes et comptes des maîtres des monnaies*, manuscrit; 25° *Recherches ou*

Notices, par ordre chronologique, des monnaies frappées dans les Pays-Bas, depuis 1056 *jusqu'à* 1792, *tirées des ordonnances*, etc., manuscrit; 26° *Description des processions singulières qui se faisaient aux Pays-Bas*, manuscrit; 27° *Préjugés, superstitions et erreurs populaires qui ont eu cours dans la Belgique*, manuscrit; 28° *Notice sur les peintres, sculpteurs, architectes*, etc., *des Pays-Bas*, manuscrit; 29° *Imprimeurs belges qui ont vécu dans le* 15e *siècle*, manuscrit; 30° *Femmes auteurs et artistes nées en Belgique*, manuscrit; 31° *Supplément à la* BIBLIOTHECA MANUSCRIPTA *de Sanderus*, manuscrit; 32° *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne avant l'année* 1794, manuscrit; 33° *Catalogue raisonné des manuscrits concernant l'histoire des Pays-Bas qui se trouvaient encore dans la bibliothèque publique de Bruxelles en* 1796. Ajoutez à cela une foule d'extraits et de compilations qui sont conservés, avec la plupart des ouvrages mentionnés ci-dessus, à la bibliothèque de la Haye, où le roi Guillaume, qui avait acquis toute la collection de Gérard, les fit transporter. Les livres qu'on y possédait déjà restèrent seuls à Bruxelles. Le catalogue des ouvrages imprimés est très-rare; il a paru à Bruxelles, chez Simon, et contient 4,574 numéros. L'auteur de cet article a, de son côté, donné des extraits de la liste des manuscrits dans les *Bulletins de la société de l'histoire de France*, II, 129-132, 235-238, 480-484, 515-517. Enfin Gérard, de même que Van Hulthem, a fourni plusieurs documents pour la nouvelle édition de d'Oudegherst, publiée par Lesbroussart (*voy.* ce nom). — Il est à regretter que son savoir, qui n'était pas éclairé d'un esprit de critique assez vaste, ni soutenu d'un style assez châtié, au lieu de se produire dans quelque composition étendue, se soit éparpillé dans une multitude de dissertations où l'auteur était moins curieux de mettre de l'ordre, des idées et du style, que d'entasser beaucoup de faits: défaut trop commun, du reste, à beaucoup de savants de son temps, et surtout à ceux de son pays. M. J.-G. Te-Water, sur les renseignements fournis par M. Raepsaet, a rédigé, en 1815, pour la société de Leyde, la biographie de Gérard. C'est de là que M. Voisin a tiré l'article inséré dans l'annuaire de l'Académie de Bruxelles pour 1837, p. 85-99. Nous avons fait usage des notices hollandaise et française, en les complétant. M. Quérard, dont le travail est si utile, et qui s'est livré à des recherches prodigieuses, a soupçonné à tort que G.-J. Gérard était le même que P. J. Gérard, auteur d'un voyage en Suisse, imprimé. R—F—G.

GÉRARD (ÉTIENNE-THOMAS), littérateur, né à Corbeil en février 1758, a publié: 1° *Étrennes impériales, contenant l'étendue et la superficie de l'empire*, etc., Paris, 1804, in-24; 2° *Étrennes de la France, contenant sa situation, son étendue et sa superficie, un précis de son origine*, etc., ibid., 1815, in-18; 3° *Ode sur l'exhumation des restes de S. A. R. monseigneur le duc d'Enghien*, Paris, 1816, in-4° de 4 pages; 4° *Chant funèbre pour l'anniversaire de la mort de Louis XVI*, Paris, 1817, in-4°; 5° *Regrets*, Paris, 1823, in-4°. Cet écrit est en vers, et relatif aux événements d'Espagne. 6° *Épître aux missionnaires*, Paris, 1824, in-4°. Après avoir été pendant plusieurs années sous-chef au ministère des finances, Gérard fut admis à la retraite, et mourut à Versailles le 15 décembre 1823. E—K—D.

GÉRARD (FRANÇOIS), peintre célèbre, naquit à Rome en 1770, dans l'hôtel du cardinal de Bernis, ambassadeur de France, où son père, qui était Français, et sa mère, Italienne, étaient concierges. Reconnaissant de bonne heure en lui un goût décidé pour les beaux-arts, ils le placèrent à Paris dans l'atelier de Pajou, habile sculpteur (*voy.* PAJOU). Ce fut là qu'il étudia les premiers principes du dessin. Préférant bientôt l'art de peindre à celui de modeler, il entra chez Brenet, qui avait alors quelque réputation, mais il ne tarda pas à s'en repentir. Son maître, dont l'esprit et le talent ne s'élevaient point au-dessus de la plus vulgaire médiocrité, lui fit éprouver toutes sortes de contrariétés. Ayant un jour conçu le sujet d'un tableau d'histoire, Gérard, qui n'avait encore que quatorze ans, pria instamment Brenet de lui permettre l'usage des couleurs; mais celui-ci s'y refusa obstinément, sous le prétexte qu'avant de manier le pinceau il fallait faire un long apprentissage. En thèse générale, Brenet pouvait avoir raison; mais il fit plus, il se permit de prédire durement au jeune artiste qu'il n'aurait jamais de talent. Justement piqué d'une prévention si fausse et si injurieuse, Gérard se procura une boîte de couleurs, dont il se servit à la dérobée dans un misérable grenier; et là il exécuta en peu de jours un tableau de *la Peste*, où ses compagnons d'atelier remarquèrent avec surprise des beautés d'un ordre supérieur. Instruit de ce premier succès, le maître eut-il du moins le bon esprit de pardonner une si heureuse désobéissance? Brenet n'était pas homme à prendre ce généreux parti. Il accabla de reproches le jeune audacieux; il critiqua le tableau de cet enfant avec amertume; enfin, contre le vœu de l'irascible académicien, cette scène ridicule tourna au profit de l'art; car ce fut elle qui décida Gérard à passer dans l'atelier de David. L'auteur de cet article se souvient d'avoir vu chez l'acteur Chénard ce tableau de *la Peste*, coup d'essai de notre jeune peintre, et d'y avoir découvert, à travers les imperfections qui tiennent à l'inexpérience, le brillant avenir de l'artiste. Beaucoup d'autres, à la place de Gérard, se seraient enivrés de leurs premiers succès, et auraient mis un grand empressement à se produire en public. Il se montra plus modeste et plus circonspect. Satisfait de la confiance que lui témoignait l'auteur des *Horaces*, il se contenta d'aider ce grand peintre dans diverses parties de ses travaux, et ce fut seulement en 1794, au moment où l'on venait de mettre au concours le sujet *du 10 août*,

qu'il se décida à faire connaître ses propres ouvrages. Le grand dessin qu'il fit de cette fatale journée fut généralement admiré, et lui valut le premier prix de composition ; on l'exhorta beaucoup à en faire un tableau de grande dimension, mais les circonstances ne le lui permirent pas ; et peut-être eut-il lieu de s'en féliciter, bien qu'il se soit alors trouvé, sous le rapport de la fortune, dans un état de gêne extrêmement pénible. Ce fut à peu près dans ce temps que, placé sous l'influence de son maître, qui était devenu en politique une autorité redoutable (*voy.* DAVID), Gérard eut le malheur de se laisser comprendre au nombre des jurés du tribunal révolutionnaire. Cet épisode de sa jeunesse lui a coûté de longs regrets; la vérité est pourtant qu'en cédant à l'impulsion révolutionnaire il ne crut pas devoir abjurer, comme tant d'autres, tout sentiment d'humanité. Il avait presque toujours une indisposition grave à prétexter lorsqu'il s'agissait de prendre part à un arrêt de mort ; et ce fut ainsi qu'il s'abstint de siéger parmi les membres du tribunal dans l'odieux procès de la reine Marie-Antoinette. Du reste, effrayé du rôle qu'on avait voulu lui faire jouer, il renonça promptement à la politique, pour se vouer exclusivement à l'exercice de l'art qui devait l'illustrer. Ses productions multipliées le firent de plus en plus connaître, et sa réputation, devenue européenne, finit par couvrir entièrement des torts que la jalousie de quelques peintres médiocres n'avait pas manqué d'exagérer. Les personnages les plus éminents de l'empire, imités ensuite par ceux de la restauration, le recherchèrent avec empressement, et briguèrent à l'envi la faveur d'être peints par un si habile maître. Après avoir été nommé chevalier de la Légion d'honneur par Napoléon, il devint successivement professeur à l'école spéciale des Beaux-Arts, membre de l'Institut, baron, premier peintre du roi, officier de la Légion d'honneur et chevalier de St-Michel. *Bélisaire* est un des premiers tableaux qu'il ait envoyés aux expositions publiques (1795). Nous n'entrerons dans aucun détail sur ce bel ouvrage, dont la gravure, due au burin de M. Boucher-Desnoyers, se trouve dans toute l'Europe. Nous observerons seulement que dans ce tableau Gérard avait pris les devants, mais avec un goût exquis, sur nos peintres soi-disant *romantiques*. Quoi de plus propre à inspirer un intérêt mystérieux, à faire naître de touchantes rêveries que l'isolement où se trouve ce vieil aveugle, forcé de porter dans ses bras l'enfant mourant qui lui servait de guide, et cherchant en vain à retrouver sa route dans une plaine solitaire, qu'éclaire tristement le crépuscule du soir! Il n'y a que deux figures dans ce tableau, elles n'y forment qu'un seul groupe, et, néanmoins, tous les dangers que l'imagination peut concevoir, tous les éléments de terreur et de pitié s'y trouvent réunis. C'est là certainement le vrai romantique; et parmi tous les tableaux que l'on honore abusivement de cette dénomination, nous n'en connaissons pas deux qui remplissent si parfaitement toutes les conditions du genre. Une pensée non moins poétique se fait sentir et admirer dans le tableau de *Psyché;* que de grâce, et quelle expression dans la figure de cette jeune fille, dont le cœur ingénu s'ouvre avec une douce surprise à un sentiment inconnu ! Cet ouvrage charmant, dont on a fait de si belles gravures, est peut-être celui de l'auteur qui a le mieux conservé l'harmonie des teintes et la fraîcheur du coloris. On retrouve ces qualités, mais à un degré inférieur, dans le tableau des *Trois âges*, qui parut au salon de 1808, et que l'auteur avait primitivement intitulé *Famille en voyage se reposant sur des ruines.* Tout en y admirant la délicatesse du pinceau et la douce harmonie de l'ensemble, on regrette que la symétrie des lignes y soit trop scrupuleusement observée, et que les expressions y soient équivoques. Mais Gérard fut amplement dédommagé des critiques de ses *Trois âges* par l'accueil que l'on fit, vers la même époque, à sa *Bataille d'Austerlitz*. La couleur de ce grand tableau, qui n'a pas moins de trente pieds de largeur sur seize de hauteur, et qu'on voit maintenant à Versailles, a subi quelque altération. Le ton en est devenu verdâtre, les lumières se sont rembrunies; mais il lui reste un mérite éminent, que le temps n'effacera pas ; c'est celui d'une composition riche et bien pensée et d'une justesse d'expression qu'on admire généralement. Quant aux critiques qu'on a faites de cette grande machine, elles portent principalement sur les chevaux, qui; en effet, sont d'une forme un peu lourde et trop imparfaitement étudiée. *L'Entrée de Henri IV à Paris*, autre tableau de grande dimension, que Gérard composa et exécuta avec une célérité prodigieuse, et qui figure aussi dans le musée historique, n'est pas moins remarquable par le beau caractère des têtes que par l'expression variée des physionomies. C'est un ouvrage fait de verve, et où l'élan de l'allégresse populaire contraste de la manière la plus heureuse avec le dépit farouche de quelques ligueurs. Le dessin des figures laisse à désirer des détails plus scrupuleusement rendus, des formes moins rondes et plus modelées; mais de pareils défauts, qu'on n'aperçoit pas au premier aspect, se perdent dans la grandeur imposante de l'ensemble. Jamais la belle imagination du peintre n'avait pris un plus libre essor ; jamais sa touche n'avait paru plus large et plus hardie. *L'Entrée de Henri IV*, néanmoins, a, comme *la Bataille d'Austerlitz*, subi une légère détérioration. La plupart des teintes ont verdi. Il faut croire que Gérard, si habile dans plusieurs parties de la peinture, l'était moins dans l'art de préparer ses couleurs et de leur assurer une pureté durable. Après des tableaux de cette importance, il est superflu de s'arrêter aux autres productions de Gérard. Ce sont, toutefois, des sujets heureux et habilement traités que *Corinne au cap de Mysène*,

Philippe V salué roi d'Espagne, *Daphnis et Chloé*, et le tableau charmant de *Ste-Thérèse* qui a été donné à M. de Châteaubriand pour la chapelle consacrée à cette fondatrice des Carmélites (rue d'Enfer). *L'Ossian* de Gérard, vaporeux comme le ciel de la Calédonie, eut beaucoup de succès dans le temps où le goût des poésies galliques s'était répandu en France comme pour préparer les voies au genre romantique. *L'Homère chantant*, tableau évidemment composé pour servir de pendant au *Bélisaire*, ne remplit qu'imparfaitement cette destination; la tête de l'illustre vieillard est très-belle sans doute, mais le jeune guide d'Homère est d'un sexe équivoque, et nous semble loin d'inspirer autant d'intérêt que l'enfant blessé par un serpent. Parlerons-nous maintenant des portraits de Gérard ? Le nombre en est si considérable qu'il serait presque impossible d'en donner une liste exacte (1). Nous citerons seulement, comme plus particulièrement dignes d'éloges, ceux de *Ducis* le tragique, de *David*, de l'empereur *Napoléon*, de l'impératrice *Joséphine*, du roi *Louis-Philippe* (n'étant encore que duc d'Orléans), du général *Bernadotte*, de M. le duc de *Bassano*, du maréchal *Soult*, de *Corvisart*, de *Canova*, du prince de *Talleyrand*, de M. de *Humboldt*, de *Redouté*, de *Talma*, de mesdames de *Staël*, *Barbier-Valbonne*, *Regnaud de Saint-Jean d'Angely*, de mademoiselle *Brogniard* et de mademoiselle *Mars*. Nul n'a su mieux que Gérard saisir l'esprit des physionomies, nul n'a montré plus de goût dans les ajustements. La vie de cet artiste n'abonde point en faits particuliers propres à piquer la curiosité publique; et cependant, s'il eût écrit ses mémoires, ils auraient été d'un grand intérêt, n'eût-il fait qu'y consigner une partie de ses conversations avec les personnages les plus illustres de l'Europe, notamment avec l'empereur Alexandre, madame de Staël et le duc de Wellington, qui aimaient à passer des heures entières dans son atelier, et en sortaient aussi satisfaits de son esprit que de son talent. Doué d'une rare perspicacité, possédant des connaissances étendues, il parlait avec une extrême facilité; nul ne contait avec plus de grâce, nul ne mettait plus de goût dans ses jugements. S'il se montra quelquefois trop sensible aux traits de la critique, il ne s'en vengea du moins que par des mots pleins de finesse, et, tel était dans le monde son esprit de conduite, que le premier de nos diplomates, Talleyrand, disait avoir trouvé en lui toutes les qualités propres à la diplomatie. Il fit partie, en 1819, du jury chargé de prononcer sur le mérite des objets exposés au salon. On s'étonna de ne voir à cette brillante exposition qu'un seul portrait de cet habile peintre. Il représentait madame la duchesse d'Orléans et son fils. Son tableau de *Corinne*, qu'il a terminé en 1820, et dont le sujet est puisé dans le roman de madame de Staël, est une composition d'une grande beauté. « La *Corinne*, dit un « journaliste, créée par l'imagination de madame « de Staël, a reçu sous le pinceau de Gérard une « vie nouvelle, ou plutôt une existence véritable. « jamais peut-être l'alliance de deux arts, aussi « divers dans leurs moyens d'exécution que sem« blables dans leurs principes d'imitation, ne fut « rendue plus sensible; et l'on peut dire que la « Gérard a été poëte comme madame de Staël « a été peintre. » Ce tableau remarquable fut acheté par le prince royal de Prusse. On doit encore au pinceau de Gérard un portrait d'une ressemblance parfaite, représentant le duc de Berry. L'auteur eut l'honneur de le présenter au roi le 26 juin 1820. Il fut exposé aux regards du public dans une des salles du musée. Les derniers ouvrages de Gérard, ceux qu'il entreprit et exécuta en moins de deux ans, malgré l'affaiblissement de sa vue et ses fréquentes attaques de goutte, portent encore l'empreinte de son talent; ce sont : le tableau intitulé *Lecture de la déclaration des députés et de la proclamation du lieutenant général du royaume, le* 31 *juillet* 1830; et les *Pendentifs du Panthéon*. Le premier de ces ouvrages est dans la galerie de 1830, au musée de Versailles; le second, entrepris sous le règne de Charles X, et se composant de quatre sujets religieux, a été entièrement recommencé après la révolution de juillet. On a encore de ce peintre : *Thétis portant à Achille ses armes divines*, tableau demandé et acheté à l'auteur par M. Richomme, habile graveur, qui en a fait un pendant à *la Galatée* de Raphaël; *l'Espérance*, figure à mi-corps; *Napoléon dans son cabinet aux Tuileries*, tableau de petite dimension; *le Courage gaulois*, *la Clémence appuyée sur la Force*; *le Génie s'élevant malgré les efforts de l'Envie*, et *la Constance appuyée sur une ancre*, figures colossales, commandées pour la décoration d'une résidence royale; *le Sacre de Charles X*, tableau de trente pieds, exposé au salon de 1827; *la Peste de Marseille*, qu'on voit dans le bâtiment de la santé, à Marseille; le portrait du roi *Louis-Philippe* pour l'hôtel de ville de Paris; *la Patrie en danger*; le portrait du général *Hoche*; *Achille se saisissant des armes que lui apporte Thétis, et courant venger la mort de Patrocle*; *le Démon frémissant de rage à l'aspect du Christ*, etc. L'avant-dernier de ces ouvrages est inachevé; l'auteur se flattait d'y concilier la sagesse des règles classiques avec le genre de vérité et de naturel que cherchent les peintres modernes; et, s'il faut s'en rapporter au témoignage de plusieurs artistes, il a eu le bonheur d'y réussir. Attaqué presque subitement d'une fièvre paralytique, Gérard y succomba dans la nuit du 11 au 12 janvier 1837, âgé de 67 ans. L'Institut, l'école royale des Beaux-Arts, tous les artistes de la capitale, un grand nombre de personnes élevées en dignité assistèrent à ses funérailles, et des discours acadé-

(1) D'après une note qui nous a été communiquée par un ami de ce peintre, cette liste devrait se composer de quatre-vingt-quatre portraits en pied, grandeur naturelle, et de deux cents bustes ou portraits à mi-corps.

miques furent prononcés sur sa tombe. Gérard n'avait adopté qu'un fort petit nombre d'élèves, parmi lesquels on distingue honorablement mademoiselle Godefroid (Marie-Éléonore), qui a fait elle-même de très-bons portraits. Il serait assez difficile de caractériser avec précision l'éminent mérite de Gérard. Les amis de cet artiste, et il en avait beaucoup, sont peut-être allés trop loin en le proclamant homme d'un grand génie, c'est-à-dire en lui accordant au plus haut degré le don de l'invention, de la création et d'une sublime originalité. Il nous semble, à nous, que le goût le plus délicat, l'esprit le plus fin, le plus flexible et le plus judicieux, sont les qualités dominantes de son talent, et que ces qualités sont assez précieuses pour justifier sa brillante réputation. Nul doute que Gérard n'ait eu plus d'une fois des idées d'un ordre très-élevé, comme dans ses tableaux de *Bélisaire* et de *l'Entrée de Henri IV;* mais, en général, ses compositions ne sont remarquables ni par l'imposante hardiesse d'un Jules Romain, ni par la terrible énergie d'un Michel-Ange, ni même par l'austère pureté de dessin qui a placé son maître David à la tête de l'école classique. Le talent de Gérard participe de plusieurs modèles, et est, par cette raison, plus fécond en ressources variées que profond, nerveux et original; constamment occupé du public, dont il avait étudié les goûts, il voulait avant tout lui plaire: aussi excelle-t-il dans l'ajustement des figures, dans le choix des costumes et des ornements, et surtout dans l'art de nous faire deviner la finesse d'une intention. Il sent que le plus sûr moyen de se concilier la généralité des suffrages est de ne représenter, même dans les groupes secondaires, que des têtes nobles ou gracieuses, et il compte tellement sur ce calcul qu'il lui sacrifie plus d'une fois le piquant effet des contrastes. Il supplée à la science anatomique du dessin par d'élégantes lignes de contours, par une touche coulante et moelleuse; et, ne se sentant pas né avec le sentiment prompt de la couleur, il s'attache à noyer scrupuleusement ses teintes, qui, si elles ne sont pas toujours vraies, ont du moins l'avantage de produire un ensemble assez harmonieux. On sent que la lecture des poëtes, la fréquentation des théâtres et de la haute société ont fait germer en lui une foule d'idées applicables à la peinture, et qu'il s'est plus attaché à la grâce, à la délicatesse de l'expression, qu'au large et vigoureux développement des passions tragiques. Gérard, en un mot, nous semble devoir sa réputation et ses succès, moins à une supériorité spéciale et incontestable dans une des parties de son art, qu'à l'avantage de les réunir presque toutes à un degré satisfaisant, et de les faire habilement valoir par d'ingénieuses combinaisons. On a imprimé en 1826 une collection de gravures exécutées à l'eau forte, sous le titre de *Portraits historiques* par le baron Gérard, trois livraisons, chacune de six portraits in-4°. L'ouvrage avait été annoncé en douze livraisons. M. Charles Lenormant a publié un *Essai de biographie et de critique* sur François Gérard, Paris, 1846, in-8°; ibid., 1847, in-8°. F. P—T.

GERARD (ETIENNE-MAURICE), maréchal de France, naquit le 4 avril 1773 à Damvilliers, petite ville du Luxembourg, réunie au pays messin sous Louis XIV, et aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Meuse. Il partit à vingt et un ans comme volontaire dans le deuxième bataillon de la Meuse, et fut nommé sergent après la bataille de Fleurus. Sa conduite, comme lieutenant, au passage de la Roër, lui valut le grade de capitaine et attira sur lui l'attention de Bernadotte, qui le prit pour aide de camp. Il accompagna ce général sur le Rhin, de là en Italie, et le suivit encore dans son ambassade à Vienne, où il eut à défendre la légation contre une émeute populaire (*voy.* BERNADOTTE). Il fit en 1800 la dernière campagne de Vendée. Il était colonel à Austerlitz. Il y fut blessé dans une charge qu'il dirigeait à la tête de son régiment, et reçut, à la fin de la journée, la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Général de brigade pendant la campagne de Prusse, il se signala au combat de Halle, qui ouvrit à l'armée française la route de Berlin, et, après la paix de Tilsitt, il passa, comme chef d'état-major, dans le 9e corps, sous les ordres de son ancien chef Bernadotte, devenu maréchal prince de Ponte-Corvo. Ils s'étaient vus de près si longtemps qu'ils avaient fini par s'attacher l'un à l'autre, malgré la distance des grades et la diversité des caractères. Dans la guerre de 1809 contre l'Autriche, Gérard se distingua d'abord à l'affaire de Durfans, en avant du port de Lintz, puis à Wagram, où il commandait la cavalerie saxonne. La part qu'il eut au succès de cette journée lui valut un majorat avec le titre de baron. Il refusa l'année suivante les offres brillantes que lui fit Bernadotte, pour le décider à l'accompagner en Suède, et alla servir, dans la péninsule ibérique, sous les ordres du comte Drouet d'Erlon. Là encore il figura avec honneur dans plusieurs rencontres, mais surtout à la bataille de Fuente-Sonoro, où l'on avait affaire aux Écossais. En 1812 il suivit la grande armée en Russie. Il commandait devant Smolensk une brigade de la division Gudin, dépendant du corps d'armée du prince d'Eckmulh. C'est là que Gudin, ayant été blessé à mort, se releva sur son lit de douleur pour dire à l'empereur qui était venu le visiter: « Sire, je vous recommande ma femme et « mes enfants; mais j'ai encore une grâce à vous « demander, c'est pour ma brave division; je vous « supplie d'en accorder le commandement au gé« néral Gérard; je mourrai content de savoir mes « troupes en de si bonnes mains. » Ce noble testament fut aussitôt exécuté. Gérard, encore simple général de brigade, prit le commandement de la division, et en dirigea les mouvements pendant la lutte qui suivit: lutte héroïque, parfois semblable à une mêlée, et qui ne dura pas moins de quinze

heures. Nos rangs, rompus et débordés par le nombre des ennemis, se reformaient à la voix de Gérard, et l'attaque recommençait avec tant d'ordre et de vigueur que la victoire enfin nous resta. A la suite de ce beau fait d'armes, Gérard fut créé comte de l'empire et confirmé dans le grade de général de division, dont il venait de remplir les fonctions avec tant d'éclat. Le 12e, le 21e, le 127e régiments de ligne et le 12e léger, qu'il commandait et qui formaient l'élite de la division Gudin restée sous ses ordres, soutinrent à la bataille de Borodino la réputation qu'ils s'étaient faite à Valentino, devant Smolensk. Le mérite de Gérard était déjà si bien apprécié que, lorsqu'on résolut d'évacuer Moscou, il fut chargé du soin périlleux de couvrir la retraite de son corps d'armée. L'arrière-garde de ce corps lui dut son salut à Kovno. Là, Murat, roi de Naples, à qui Napoléon avait confié l'armée, forma un nouveau corps destiné à protéger et à rallier les soldats épars et les détachements égarés dans les neiges. Il en donna le commandement au maréchal Ney, qui lui demanda pour second le général Gérard. Gérard se montra digne de cette glorieuse préférence et étonna l'armée par son sang-froid et son courage au bord de la Bérézina, où il eut à tenir tête, avec quelques régiments, à de véritables armées. Lorsqu'on se fut enfin rallié sur la Vistule, le prince Eugène, qui avait remplacé Murat dans le commandement suprême, ne crut pouvoir mieux faire que de laisser Gérard au front de l'arrière-garde, qui fut composée alors de 12,000 Napolitains et de trois bataillons de recrues. Poursuivi dans sa marche par d'infatigables ennemis qui l'obligeaient presque chaque jour à de nouveaux combats, Gérard ramena pourtant sa troupe en assez bon ordre jusqu'à Francfort sur l'Oder. Mais à mesure qu'il avançait, les obstacles qu'il avait à vaincre semblaient se multiplier et grandir. Le passage de l'Oder était gardé par des forces supérieures aux siennes; les populations s'armaient contre lui; l'empereur Alexandre arrivant, sur ces entrefaites, avec des troupes nouvelles, et voyant sa situation, l'engagea à se rendre. Gérard s'y refusa, et par d'heureuses combinaisons de stratégie, trouva le moyen d'échapper, sans risquer une bataille inégale, à l'ennemi qui l'observait. Il se retira sur l'Elbe et vint camper aux avant-postes de l'armée française. La constance au milieu des plus rudes épreuves, la présence d'esprit, un courage stoïque, sont les qualités principales par lesquelles il s'illustra dans cette mémorable retraite. La campagne suivante révéla en lui des qualités d'un autre ordre, la spontanéité et l'audace. Il commandait à Bautzen une division du 11e corps d'armée, sous les ordres du maréchal Macdonald, duc de Tarente. Il opérait, en avant de la Sprée, ayant à sa droite le corps du maréchal Oudinot, duc de Reggio, sur lequel il devait régler ses propres mouvements. Après un feu long et meurtrier et des prodiges de bravoure, le maréchal Oudinot crut devoir abandonner sa position et se replier en arrière. Le maréchal Macdonald, à la vue de ce mouvement rétrograde, dépêcha à Gérard l'adjudant-commandant de Bourmont, son premier aide de camp, avec ordre de ramener sa division. Mais Gérard, voulant profiter du moment de trouble qui accompagne presque toujours la prise de possession d'un terrain longtemps et vivement disputé, se préparait alors à attaquer l'ennemi. Il ne changea rien aux ordres qu'il avait donnés. Il exposa son plan à l'aide de camp, lui montra les dispositions qu'il avait prises, lui dit d'en informer le maréchal en le priant de lui envoyer une brigade de renfort, et assumant sur lui la responsabilité de l'événement, il donna le signal de l'attaque. Le colonel Labédoyère s'élança aussitôt à la tête du 112e; toute la division s'ébranla, et en moins de deux heures on eut repris sur l'ennemi les positions évacuées par le maréchal Oudinot. Le maréchal Macdonald fut le premier à applaudir au succès d'une entreprise bien conçue et bien exécutée, quoiqu'elle eût été conçue et exécutée contre son avis, et même contre ses ordres, par un de ses propres lieutenants. Dans son rapport au major-général de l'armée, en date du 17 juin 1813, le maréchal s'exprimait ainsi : « Le général Gérard possède des qualités « et des talents militaires qui doivent le faire « classer parmi les généraux auxquels l'empereur « peut confier des corps d'armée. Il est très-au- « dessus du simple commandement d'une division. « Il n'a pas même besoin d'être dirigé : il volerait « par ses propres moyens. Un coup d'œil parfait, « une parfaite connaissance de la chorégraphie, « jugeant bien son terrain, de la force et des po- « sitions de l'ennemi, des dispositions à prendre « et des mouvements à exécuter; maître de lui, « du sang-froid, de la hardiesse, de la fermeté : « c'est ainsi que j'ai vu agir ce général, intrépide « lui-même, bravant le feu et donnant ses ordres « avec le même calme que dans son camp. C'est « l'exacte vérité, et c'est un officier général qui « peut aller très-loin, si le chemin de la gloire « lui est montré, et si la porte du commandement « en chef lui est ouverte. » Un tel rapport ne fait pas moins d'honneur, ce nous semble, à celui qui l'a écrit qu'à celui qui en est l'objet. Le général Gérard ayant été dangereusement blessé quelques jours après, en visitant les avant-postes, fut obligé de quitter l'armée. Mais après la dénonciation de l'armistice conclu à Pleswitz, il reprit, quoique souffrant encore, le commandement de sa division, et nous le retrouvons à Goldberg, où, par un nouveau trait d'heureuse audace, il changea la face de la journée. Le général Lauriston, qui commandait alors le 11e corps en remplacement de Macdonald, et qui avait déjà essuyé un échec à Tœplitz, espérait à Goldberg prendre sa revanche. Il avait en face de lui une armée prussienne, commandée par le prince de Mecklembourg. Mais cette armée, comptant sur des

renforts qui en effet n'étaient pas loin, non-seulement ne se laissa pas ébranler, mais prit elle-même l'offensive avec un élan extraordinaire. Lauriston, voyant sa droite entamée et bientôt son centre presque rompu, envoya successivement plusieurs aides de camp à Gérard, qui tenait encore à l'extrême gauche, avec ordre de battre en retraite. Dans ce moment, les renforts attendus par les Prussiens arrivaient, au nombre de 30,000 hommes, sous la conduite du général Yorck, et venaient se ranger en ordre de bataille en face de notre aile gauche, qui était le seul point qui parût en état de résistance. Gérard vit d'un coup d'œil et le danger de la retraite en un pareil moment et la possibilité d'attaquer avec avantage l'ennemi avant qu'il eût achevé de prendre ses positions. Sa résolution fut bientôt prise, et malgré les ordres réitérés de son chef, il précipita sa division au milieu des rangs encore confus de l'armée qui arrivait. Cette attaque aussi impétueuse qu'imprévue déconcerta, comme il s'y attendait, le général Yorck, qui, après de vains efforts pour reformer ses lignes, entraîna dans sa déroute le corps du prince de Mecklembourg. Les Prussiens, ce jour-là, laissèrent entre nos mains 5,000 prisonniers et une bonne partie de leur artillerie. L'empereur se décida alors à confier à Gérard le commandement du 11e corps, et, quoiqu'il y eût dans ce 11e corps des généraux de division qui, à l'ancienneté de grade, pouvaient prétendre avant lui au commandement en chef, aucun n'osa blâmer le choix de l'empereur, amplement justifié aux yeux de l'armée par les plus glorieux services. Blessé à la cuisse le 26 août suivant à la bataille de Katzbach, Gérard resta à cheval jusqu'à la fin de cette funeste journée. A la bataille de Leipsick, où presque toutes les nations de l'Europe se rencontrèrent, qui, interrompue par la nuit, recommença le lendemain, Gérard, avec des forces inférieures, résista pendant le premier jour à tous les efforts des Prussiens; mais, au second jour, il fut blessé à la tête et emporté par ses aides de camp loin de l'action. « Si j'avais bon nombre de gens comme vous, lui « disait l'empereur quelque temps après aux Tuileries, quand Gérard, voyant la France envahie, « vint, encore mal guéri de ses blessures, lui « redemander du service; si j'avais bon nombre de « gens comme vous, je croirais mes pertes réparées et me considérerais comme au-dessus de « mes affaires. » C'était à l'ouverture de la campagne de France. Napoléon venait de former un corps de réserve de trente-huit bataillons, destiné à couvrir Paris, et composé presque entièrement de conscrits à peine exercés au maniement de leurs armes. Il en donna le commandement à Gérard, avec le titre de général en chef de l'armée de réserve. C'est avec ces troupes que Gérard prêta à l'empereur un concours si puissant à l'affaire de la Rothière. Il formait l'aile droite de son armée et était chargé de fermer le passage de l'Aube, à Dienville. Attaqué là par Giulay avec des forces supérieures, et n'ayant à leur opposer que des conscrits inaccoutumés au feu et aux fatigues, il tint bon pendant deux jours, et n'évacua sa position que sur l'ordre exprès de l'empereur. On regarde le fait d'armes du pont de Dienville comme un des prodiges de cette campagne si brillante et néanmoins si malheureuse. A Montereau sur Yonne, où il remplaçait le maréchal Victor mis hors de combat, Gérard prit si vite et si bien ses dispositions, et conduisit l'attaque avec tant de vigueur, que les Autrichiens et les Wurtemburgeois, qu'il avait en face, se débandèrent, laissant entre ses mains six mille prisonniers, artillerie et bagages. On le vit dans cette journée mettre pied à terre et entraîner sous les balles le 29e régiment d'infanterie. « Sa « Majesté me charge de vous dire, écrivait au maréchal Augereau le ministre de la guerre, que « le corps du général Gérard, qui a fait de si belles choses sous ses yeux, n'est composé que de « conscrits à demi nus. » La capitulation de Paris mit fin à cette lutte, qui, quoi qu'on en dise, pouvait difficilement se prolonger. Jamais l'armée n'avait été plus brave ; jamais l'empereur n'avait montré plus d'activité et de ressources et n'avait été généralement mieux secondé par ses lieutenants. Mais cette armée s'épuisait, et la France de 1814 n'était plus la France de 92. Lasse et comme engourdie, elle se reposait, selon son habitude, sur ses préfets, ses généraux, ses soldats, du soin de pourvoir à tout comme ils pourraient et comme ils l'entendraient. Elle livrait encore, quoique avec douleur, ses enfants à la conscription ; mais elle n'avait plus des armées de volontaires ; elle ne se levait pas en masse pour défendre son sol envahi. Il n'y a pas dans notre histoire de spectacle plus triste, mais plus instructif que celui-là, pour qui sait l'entendre. Nous ne saurions dire avec certitude quelle impression il fit sur l'âme de Gérard. Chargé par le gouvernement provisoire de ramener en France la garnison de Hambourg, nous le voyons d'abord à son retour se rallier au gouvernement de Louis XVIII, et recevoir des mains de ce prince la croix de St-Louis ainsi que la grand'croix de la Légion d'honneur. Ce n'étaient pas là assurément des faveurs. Ce n'étaient que de justes récompenses, mais qui prouvaient que Louis XVIII savait apprécier les services rendus à la France, et ne cherchait qu'à s'attacher les hommes qui s'étaient illustrés dans la défense du pays. Gérard fut nommé en outre inspecteur général d'infanterie et commandant du camp de Belfort. Rien n'autorise à penser qu'il fût alors dans le secret de ce qui se tramait à l'île d'Elbe. Il ne conspira point contre le roi, mais il abandonna sa cause avec une facilité qu'il faut blâmer sans amertume, mais qu'on ne peut s'empêcher de blâmer : l'exemple de l'armée, celui de la France elle-même, ne sauraient justifier à nos yeux cette faiblesse. Gérard

était fait pour donner de nobles exemples, et non pour en suivre de douteux. Après cette fatale révolution du mois de mars 1815, Napoléon donna à Gérard le commandement de l'armée de la Moselle, et le 4 juin il l'appela à la pairie. Le 10 juin, Gérard sortit de Metz à la tête de ses régiments, passa la Sambre et assista le 16 à la bataille de Ligny ou de Fleurus, sur le lieu même où il avait fait ses premières armes et obtenu vingt ans auparavant le grade de sergent. L'armée de la Moselle ne comptait pas moins de 10,000 hommes et de 600 artilleurs. Elle formait le 4e corps, un de ceux qui avaient été placés sous le commandement supérieur du maréchal Grouchy, et qui furent envoyés avec lui à la poursuite de Blücher, après sa retraite de Fleurus. Toute cette armée, composée de 30,000 hommes, était le 18 juin sur la route de Wavres, cherchant encore la trace du général prussien. Le bruit du canon qu'on entendit dans la matinée, et qui semblait venir du côté de la forêt de Soignies, donna l'éveil à Gérard. Il pensa qu'une bataille était engagée dans le voisinage et dans le fait, il ne se trompait pas : c'était la bataille de Waterloo. Il fit part de ses réflexions au maréchal Grouchy, et l'engagea et le supplia même à mains jointes, suivant la déclaration d'un témoin, l'intendant général Denniée, de se porter sans délai sur le lieu du combat. Il offrit d'y aller seul avec le 4e corps. A défaut d'autre indication, il se proposait de passer la Dyle sur le pont de Munster, et de marcher en avant dans la direction du bruit. Si cet avis eût prévalu, il n'est nullement certain que l'empire eût été sauvé ; mais il est certain qu'on eût remporté une victoire à Waterloo, et retardé ainsi et peut-être adouci la catastrophe. Mais l'avis ne fut point suivi. Le maréchal Grouchy, trompé sans doute par de faux rapports, croyait avoir en face de lui le général Blücher qu'il avait ordre de poursuivre, et qui arrivait par un autre chemin à Waterloo. Il ordonna à ses troupes de marcher sur Wavres. Gérard, qui deux fois déjà, et en présence même de l'ennemi, avait, par une heureuse présomption, désobéi à ses chefs, n'osa pas ce jour-là désobéir à Grouchy. Son admirable instinct militaire ne lui fit pas défaut; mais, par une fatalité singulière, la décision lui manqua. Il suivit le maréchal, et, le soir même, à l'attaque du village de Bielge, où il fit preuve de son courage ordinaire, il reçut une balle dans la poitrine. Tout blessé qu'il était, il suivit l'armée dans sa retraite sur les bords de la Loire, et l'on voit dans le *Moniteur* du 15 juillet 1815 qu'il fut l'un des trois généraux qui vinrent à Paris apporter au roi la *soumission entière et absolue* de cette armée. Les deux autres étaient le général Haxo et le général Kellerman, fils du maréchal duc de Valmy. A la suite de cette soumission, Gérard ne fut point, comme on l'a dit, proscrit du territoire. La vue des malheurs que le retour de l'île d'Elbe et la défection de l'armée avaient attirés sur la France devaient être à ses yeux une expiation plus cruelle encore que l'exil. Aussi est-ce volontairement qu'il se retira en Belgique ; il y épousa mademoiselle Valence, fille du général comte Valence, petite-fille par sa mère de madame de Genlis, et en 1817, las de son volontaire exil, il s'en revint en France comme il en était parti, librement et spontanément, et n'y fut jamais inquiété. Il habitait son château de Villers, dans le département de l'Oise, lorsqu'il fut nommé député en 1822 par le 1er collége électoral de la Seine. Quelque grandes que soient les fautes que la restauration ait pu commettre, il n'en est pas moins vrai qu'en 1822 la France était véritablement plus libre qu'elle ne l'avait été à aucune époque de son histoire. Les malheurs de la révolution et ceux de l'invasion étaient réparés, autant du moins que peuvent l'être de tels malheurs ; le crédit public, autrefois inconnu, était fondé ; le commerce et l'industrie, si longtemps paralysés par la guerre, jouissaient d'une sécurité parfaite et se développaient rapidement. Gérard crut néanmoins devoir prendre place à la chambre parmi les députés de l'opposition. L'opposition, chose alors si nouvelle en France, était par cela même très-populaire. Aux élections de 1827, Gérard fut nommé dans deux départements à la fois, dans la Dordogne et dans l'Oise. Il ne trompa pas les espérances de ceux qui l'avaient élu, et continua à siéger au côté gauche. Cependant on peut croire qu'il fut un de ceux à qui la révolution de juillet causa d'abord plus d'étonnement et d'inquiétude que de joie. Il en suivit les mouvements avec circonspection et ne se prononça ouvertement qu'à la dernière heure. On le chercha en vain le 26 juillet à la réunion des députés qui s'assemblèrent chez le comte Alexandre de Laborde. S'il assista le 28 aux deux réunions qui eurent lieu chez M. Audry de Puyraveau, il ne s'y fit remarquer que par son silence. Mais le 29, après beaucoup d'hésitation, il consentit à entrer, comme ministre de la guerre, dans le gouvernement provisoire. On le vit ce jour-là se promener en uniforme sur les boulevards, bras dessus bras dessous avec M. de Lafayette. Le 9 août, jour de l'inauguration du roi Louis-Philippe, il fut confirmé dans ses fonctions de ministre de la guerre, et fut nommé huit jours après (le 17 août) maréchal de France. Il s'appliqua dès lors à rétablir dans l'armée la discipline, singulièrement ébranlée par la révolution, et soit qu'il se défiât de ses forces dans l'accomplissement d'une si grande tâche, soit que sa santé fût en effet assez altérée pour lui conseiller le repos, il se retira du ministère au mois de novembre, et céda son portefeuille au maréchal Soult. En rentrant à la chambre, il y vota sagement avec les députés conservateurs, et après la chute du ministère Laffitte, dont il avait fait partie, il prêta au nouveau cabinet, dit du 13 mars, un appui silencieux, mais constant et énergique. Appelé peu de temps après à la pairie, puis au commandement

en chef de l'armée du Nord, il entra en Belgique au mois d'octobre, et, après une campagne de treize jours, il força les Hollandais à évacuer toutes leurs positions, à l'exception de la citadelle d'Anvers. Le 15 novembre de l'année suivante, le maréchal Gérard rentra en Belgique, et après avoir adressé d'inutiles sommations au général Chassé, qui commandait la garnison d'Anvers, il se décida à prendre la place d'assaut. Les opérations du siége, commencées le 30 novembre, furent conduites de telle sorte que, vingt-quatre jours après l'ouverture de la tranchée, le vieux général Chassé se vit forcé de capituler (27 décembre 1832). Ce siége mémorable, où M. le duc d'Orléans et M. le duc de Nemours illustrèrent leurs jeunes années, couronna dignement la belle carrière militaire du maréchal Gérard. On pourrait dire que son rôle politique était également fini. Il est bien vrai qu'il rentra au ministère de la guerre au mois de juillet 1834 et qu'on lui déféra alors la présidence du conseil. Mais le cabinet qu'il présidait fut remplacé au 29 octobre, sans laisser de traces durables. Nommé chancelier de la Légion d'honneur en 1835, après la mort du maréchal Mortier, il quitta ce poste en 1838 pour prendre celui de commandant supérieur des gardes nationales de la Seine, vacant par le décès du maréchal Lobau. Mais en 1842, il s'en retourna à la chancellerie. Il avait perdu un œil à la chasse en 1824; l'autre s'éteignait. A soixante-neuf ans, Gérard était complétement aveugle. Mais les fonctions de chancelier de la Légion d'honneur ne sont pas de celles qui exigent, à ce qu'il semble, une entière clairvoyance, et on les considère plutôt comme une honorable retraite, ordinairement réservée à de glorieux services. Le maréchal Gérard avait droit d'espérer de finir en paix ses jours dans le silencieux hôtel de la rue de Lille. Mais son attachement à la dynastie de 1830 le rendit suspect en 1848, et la révolution l'arracha bientôt de cet asile. Gérard mourut au mois d'avril 1852, âgé de 79 ans. Le bruit d'une révolution nouvelle, faite par l'armée, arriva jusqu'à lui, mais ne le fit pas sortir de sa maison. Il voulut être inhumé sans pompe, sans discours, sans bruit. Si l'on voulait scruter avec sévérité les actions de sa vie, peut-être y pourrait-on signaler, comme nous l'avons fait, quelques ombres. Sa défection en 1815, et l'opposition chagrine et un peu aveugle qu'il fit dans la suite au gouvernement de la restauration, nous semblent rompre l'unité et l'harmonie d'une vie si noble, et d'ailleurs si pure, qu'on s'afflige d'y apercevoir un nuage. Mais dans les temps de troubles qu'il a traversés, et qui ne sont finis que pour lui et pour les morts, qui n'a jamais fléchi? qui ne s'est jamais trompé? Si le maréchal Gérard n'a pas été continuellement à l'abri de nos entraînements et de nos illusions, c'est du moins une consolation de penser qu'aucun calcul personnel n'a souillé, à aucune époque, ses démarches ni ses votes. Ses hésitations en 1830, sa modération dans la suite prouvent qu'il était sincèrement attaché au gouvernement constitutionnel, qu'il en comprenait l'utilité et la grandeur, mais aussi les difficultés et les périls, bien mieux qu'il ne pouvait les concevoir avant la révolution de juillet. L'empire et la guerre ne lui avaient pas appris où doit s'arrêter l'opposition parlementaire, pas même, hélas! où elle doit commencer. La restauration fut pour lui, comme pour bien d'autres, une école salutaire. Il y fit l'apprentissage de la liberté. — Si nous jetons maintenant un coup d'œil sur la carrière militaire du maréchal Gérard, nous disons qu'on peut l'offrir comme un modèle. Il n'avait pas seulement toutes les rares qualités qui font les grands capitaines, les talents administratifs, les connaissances pratiques, le sang-froid, le coup d'œil, l'activité, la prudence, le mépris de la fatigue et du danger; il avait, chose plus belle et moins commune qu'on ne pense, les vertus qu'on souhaite aux gens de guerre, l'abnégation, la modestie, le désintéressement. Il refusa en 1830 les vingt-cinq mille francs qui lui étaient alloués pour frais d'installation au ministère de la guerre. Il refusa en outre de cumuler son traitement de maréchal de France avec celui qu'il percevait comme ministre. Il n'y avait nulle ostentation dans ces sacrifices. Il pratiquait le bien tel qu'il le concevait. D'autres ont fait à ses côtés un chemin plus rapide; mais nul n'a mieux mérité et mieux justifié tous ses avancements. — Nous n'avons rien dit et nous ne dirons rien d'une querelle de plume qui s'éleva sous la restauration entre le maréchal Grouchy et le maréchal Gérard, à propos de la bataille de Waterloo. Ces récriminations tardives sont plus tristes que véritablement instructives. Toutefois ceux qui seraient curieux d'approfondir le procès pourront consulter les deux ouvrages suivants du maréchal Gérard : 1° *Quelques documents sur la bataille de Waterloo, propres à éclairer la question portée devant le public par M. le marquis de Grouchy*. Paris, Verdière, Denain, Mesnier, 1829, in-8°; 2° *Dernières observations sur les opérations de l'aile droite de l'armée française à la bataille de Waterloo, en réponse à M. le marquis de Grouchy*, Paris, les mêmes, 1830, in-8°. C—ET.

GÉRARD DE NERVAL. Dans la nuit funèbre du jeudi, le deuxième jour du mois de février 1855, à l'extrémité d'une rue ignoble, au sommet d'un escalier qui touchait par la base aux fanges de la cité, et par le faîte à la porte horrible d'une maison borgne, des chiffonniers, qui passaient par là à six heures du matin, trouvèrent le cadavre d'un homme jeune encore, suspendu à ces barreaux, par une honteuse ficelle. On eût dit que la tête du mort était attachée au grillage de ce bouge; ses pieds touchaient à l'égout; les habits de cet infortuné annonçaient, tout au moins, une profonde incurie. Évidemment il avait longtemps cherché cette rue et cet endroit funeste, avant d'accomplir ce suicide épouvantable. Aux cris de

ces coureurs de nuit, quelques habitants de cette rue infâme se réveillent, on arrive, on regarde, on se décide enfin à couper cette corde homicide. Le cadavre était tiède encore, l'homme était mort. Cet homme, hélas! était un des beaux esprits de son temps, un de ces bons écrivains que nous avaient révélés les vives tempêtes de 1830, ces tempêtes salutaires qui ont donné le signal à plus d'un génie et à tant de beaux esprits : il s'appelait (du nom qu'il s'était fait à lui-même) Gérard de Nerval. Son père était un ancien chirurgien des armées, appelé *M. de la Brunie;* il avait changé le nom de son père, pour un nom plus sonore, à l'exemple de Molière et de Voltaire, et de tant d'autres moins illustres. Ce suicide affligea tout le monde et n'étonna personne. Il y avait déjà longtemps que cette pauvre âme en peine était en quête d'en finir avec la vie. Il n'était plus un homme vivant, il était un rêveur, un rêveur tout éveillé, dont on n'a jamais vu que la bienveillance et le sourire. Il s'appelait lui-même un enfant du hasard. Il croyait aux métamorphoses, aux divinations, aux fantômes. Il a écrit la vie et la mort de Cazotte, un illuminé. Il a raconté, avec la naïveté d'un fanatique, les miracles de Cagliostro et les enchantements magiques de l'abbé du Buquoi. Lui-même il menait la vie errante, il vivait au jour le jour, il obéissait aux caprices, à la fantaisie, au vagabondage. Il avait été riche, il était pauvre. Tel qu'il était, il savait beaucoup, beaucoup de tout, et principalement de ce qu'il est inutile de savoir; ce qu'il ne savait pas il l'avait deviné; il s'était lié de franche amitié avec Homère et Virgile; il s'était mis, dès le même jour, à traduire Shakspeare et Gœthe; Gœthe, dans une lettre, religieusement conservée, rendait à son jeune et fidèle interprète cette justice amicale qu'il n'avait été bien traduit et bien compris en France que par Gérard de Nerval. Un jour, comme il traversait l'Allemagne, à pied et dans l'humble équipage d'un poëte indigent, M. de Metternich le voulut voir, et Gérard, obéissant à l'invitation du prince, entra d'un pas si calme et si léger dans ce salon de la toute-puissance, qu'à peine on le vit entrer. Il écoutait si bien! il interrogeait si peu! il répondait avec tant d'à propos! La causerie était en lui douce, fleurie et calme, comme le chant est dans l'oiseau. Cependant, il fallait vivre, et faute d'une fortune plus propice, il vivait des œuvres de son esprit, l'heure arrivant toujours où ce brave enfant, perdu dans les nuages, revenait sur la terre, et parlait et vivait comme un simple mortel. En ces moments de clairvoyance, il écrivait avec une grâce exquise, un enjouement incroyable, toutes sortes d'événements, de contes, de critiques et d'aventures. Tantôt il prenait, d'une main magistrale, le feuilleton de son ami Théophile Gautier, et pendant trois mois de suite, oui, trois mois de suite, il racontait, avec une justice bienveillante, avec une sérénité parfaite, la comédie ou le drame, et parfois le vaudeville de la semaine. En ces moments d'exactitude qui lui devaient être si pénibles, nul ne se fût douté de la peine et du malaise qu'il éprouvait, et les plus obstinés en ce petit art du feuilleton restaient étonnés du merveilleux sang-froid, du sens critique et du bon sens de ce confrère inattendu, en cette tâche stérile. Il a fait, en ce petit genre infime de petite littérature (et pourtant n'en disons pas trop de mal, ce petit art a bien ses difficultés et ses exigences), de vrais chefs-d'œuvre d'un goût exquis et délicat; puis quand le jour de la délivrance était venu, quand son ami Théophile Gautier reprenait sa tâche hebdomadaire, l'heureux Gérard de Nerval! il s'enfuyait aux pays lointains, heureux comme un écolier en vacances. Il était vraiment l'homme errant qui va, qui va, qui va toujours. Tout lui convenait, pourvu qu'il tombât dans l'inconnu. Il aimait également l'ombre et le soleil, la Belgique et l'Orient; les beaux meubles plaisaient à son regard, les haillons ne lui étaient pas odieux; il supportait, d'un cœur égal, la fortune et la pauvreté : riche aujourd'hui, il vivait en riche, et le lendemain en misérable. Il publiait, sans trop savoir comment et pourquoi, des œuvres charmantes : *les Femmes du Caire, les Nuits du rhamazan, Lovely, les Filles du feu, les Fêtes de la Hollande, les Amours de Vienne, les Scènes de la vie allemande, les Villes et châteaux de la Bohême.* Aujourd'hui sur les bords du Danube, un mois apres à l'ombre des Pyramides; il était né pour le drame, autant que pour la critique, et pour le voyage, autant que pour le roman. Parmi les drames qu'il a signés ou qu'il n'a pas signés, le public lettré se rappelle encore : *Léo Buckard*, représenté sur le théâtre de la Porte-St-Martin. Dans ce drame excellent, apparaissait la jeune Allemagne adorant l'unité, rêvant la liberté, cachant les complots sous l'étude, faisant de la philosophie et de la théologie un manteau à ses révoltes, attelant, l'imprudente, au même char d'or et d'airain, Platon et Mirabeau, Aristote et Danton. C'est pourquoi *Léo Buckard* a surtout réussi par l'étrangeté et par l'étonnement; le public français qui n'était pas encore très-avancé dans l'art des conspirations, écouta ce drame de la nuit dans une commune surprise; seulement, pour s'être montrée dix ans trop tôt, cette *conspiration d'étudiants* ne produisit pas l'effet qu'elle eût produit, sans doute, plus voisine de la révolution de 1848. Ce que Gérard de Nerval avait écrit de pages charmantes et touchantes dans l'espace fabuleux qui sépare l'an de grâce 1854 de l'année 1855 ne pourrait se dire exactement. Il était un véritable improvisateur qui livrait sa parole et son œuvre au quatre vents du ciel; volontiers il abandonnait aux hasards ces feuillets écrits au hasard, tantôt sur une table d'auberge, à la porte même de l'auberge au mois d'août, tantôt à la chaleur du café public, quand le poêle

est tiède et que la salle est déserte. Il écrivait, peu de jours avant cette mort funeste, un livre étrange, intitulé *Aurélie, ou le Rêve et la vie*, et dans ce livre, qui est la dernière expression de ce bel esprit plein de ténèbres, combien se rencontrent de ces cris de l'âme, que le poëte Lucrèce appelait : « *Veræ voces!* » — « des voix véritables, irrésistibles! » Que de lueurs dans ce nuage, et quelle profonde peine en cet abandon! L'infortuné! il avait fait de cette *Aurélie* le testament de son génie! Il résumait en effet, en ce livre suprême, où le sourire et le sanglot se mêlent et se confondent horriblement, tous les rêves de sa vie; en ce livre suprême, il allait, sans peine et sans peur, de *la Divine comédie* à *l'Ane d'or d'Apulée;* il était en pleine Thessalie, en plein enchantement! Il disait qu'il allait *épancher le songe dans la vie réelle*, et, cependant, il finissait par se faire arrêter comme un vagabond... « Étendu « sur un lit de camp, je crus voir le ciel se dé- « voiler, et s'ouvrir en mille aspects de magni- « ficences inouïes... » Pour la seconde fois, il était frappé à mort, pour la seconde et pour la dernière fois, son âme était impuissante à dominer le désordre de ses sens; tout se mêlait, tout se confondait dans cette tête et dans cet esprit qui tournaient dans le vide, et qui ont abouti à cette rue abominable de la Lanterne, entre une potence et un égout. — De cet esprit malade et de cette âme souffrante, on ne saurait donner une plus juste idée et plus complète que la description même de la dernière chambre, habitée par Gérard de Nerval, c'est une de ses dernières et de ses meilleures pages, tant le désordre et la souffrance y sont expliqués d'une simple et éloquente façon : « Ma chambre est à l'extrémité d'un corridor habité « d'un côté par les fous, et de l'autre par les do- « mestiques de la maison. Elle a seule le privilége « d'une fenêtre, percée du côté de la cour plan- « tée d'arbres qui sert de promenoir pendant la « journée. Mes regards s'arrêtent avec plaisir sur « un noyer touffu, et sur deux mûriers de la « Chine. Au-dessus, l'on aperçoit vaguement une « rue assez fréquentée, à travers des treillages « peints en vert. Au couchant, l'horizon s'élargit; « c'est comme un hameau aux fenêtres revêtues « de verdure ou embarrassées de cages, de loques « qui sèchent, et d'où l'on voit sortir, par instants, « quelque profil de jeune ou vieille ménagère, « quelque tête rose d'enfant. On crie, on chante, « on rit aux éclats; c'est gai ou triste à entendre, « selon les heures et selon les impressions. J'ai « trouvé là tous les débris de mes diverses for- « tunes, les restes confus de plusieurs mobiliers, « dispersés ou revendus depuis vingt ans. C'est un « capharnaüm comme celui du docteur Faust. « Une table antique à trépied aux têtes d'aigle, « une console soutenue par un sphinx ailé, une « commode du dix-septième siècle, une biblio- « thèque du dix-huitième, un lit du même temps, « dont le baldaquin, à ciel ovale, est revêtu de « lampas rouge (mais on n'a pu dresser ce der- « nier); une étagère rustique, chargée de faïences « et de porcelaines de Sèvres, assez endommagées « la plupart; un narguilé rapporté de Constanti- « nople, une grande coupe d'albâtre, un vase de « cristal; des panneaux de boiseries provenant de « la démolition d'une vieille maison que j'avais « habitée sur l'emplacement du Louvre, et cou- « verts de peintures mythologiques, exécutées par « des amis aujourd'hui célèbres; deux grandes « toiles dans le goût de Prudhon, représentant « la muse de l'Histoire et celle de la Comédie. Je « me suis plu pendant quelques jours à ranger « tout cela, à créer dans la mansarde étroite un « ensemble bizarre qui tient du palais et de la « chaumière, et qui résume assez bien mon exis- « tence errante. J'ai suspendu au-dessus de mon « lit mes vêtements arabes, mes deux cachemires « industrieusement reprisés, une gourde de pèle- « rin, un carnier de chasse. Au-dessus de la bi- « bliothèque s'étale un vaste plan du Caire : une « console de bambou, dressée à mon chevet, sup- « porte un plateau de l'Inde vernissé où je puis « disposer mes ustensiles de toilette. J'ai retrouvé « avec joie ces humbles restes de mes années al- « ternatives de fortune et de misère, où se ratta- « chaient tous les souvenirs de ma vie. On avait « seulement mis à part un petit tableau sur cuivre, « dans le goût du Corrége, représentant *Vénus et* « *l'Amour*, des trumeaux de chasseresses et de « satyres, et une flèche que j'avais conservée en « mémoire des compagnies de l'arc du Valois, « dont j'avais fait partie dans ma jeunesse; les « armes étaient vendues depuis les lois nouvelles. « En somme, je retrouvais là à peu près tout ce « que j'avais possédé en dernier lieu. Mes livres, « amas bizarre de la science de tous les temps, « histoire, voyages, religions, cabale, astrologie, « à réjouir les ombres de Pic de la Mirandole, du « sage Meursius et de Nicolas de Cusa, — la tour « de Babel en deux cents volumes, — on m'avait « laissé tout cela! Il y avait de quoi rendre fou un « sage; tâchons qu'il y ait aussi de quoi rendre « sage un fou. Avec quelles délices j'ai pu classer « dans mes tiroirs l'amas de mes notes et de mes « correspondances intimes ou publiques, obscures « ou illustres, comme les a faites le hasard des « rencontres ou des pays lointains que j'ai par- « courus. Dans des rouleaux mieux enveloppés que « les autres, je retrouve des lettres arabes, des « reliques du Caire et de Stamboul. O bonheur! « ô tristesse mortelle! ces caractères jaunis, ces « brouillons effacés, ces lettres à demi froissées, « c'est le trésor de mon seul amour... Relisons... « Bien des lettres manquent, bien d'autres sont « déchirées ou raturées... » Pauvre âme! Elle succombait sous le travail, sous l'isolement, sous l'ennui des mauvaises journées de l'âge qui s'avance. « Et toujours de la pluie! » Elle succombait dans les regrets des amours envolés, sous la fuite des belles années, vaincue à force de rêves,

de passions et d'intimes douleurs. En même temps il se mettait à chanter un de ses poëmes, une de ses chansons, car il était polygraphe, et dans l'intervalle de ses proses ingénues, il écrivait des vers charmants :

Le matin n'est plus, le soir pas encore,
Pourtant de nos yeux l'éclair a pâli;
Mais le soir venu ressemble à l'aurore,
Et la nuit plus tard amène l'oubli!

Pauvre Gérard! c'était une de ses chansons! Il l'avait faite un jour en compagnie d'un buveur d'opium! *Alas! poor Yorick...* Il était aimé de tous; il n'était l'obligé de personne; il n'avait jamais flatté personne, il n'avait jamais trahi personne; ainsi chacun l'aimait, l'honorait et le plaignait. Comme il avait la grâce de l'enfant, il en avait les priviléges. Il allait, il venait; il revenait, au gré de son caprice et de sa volonté. Pas une main qui ne lui fût tendue, et pas une maison qui ne lui fût ouverte. Il était sincèrement admiré et sincèrement aimé dans cette orageuse famille des belles-lettres; il n'avait qu'à dire : « Écoutez-moi! » on l'écoutait. Même dans les immondices du bon peuple des insulteurs, parmi les faiseurs des *Biographies de la borne* (la honte et le désespoir de la *Biographie universelle*), dans les cavernes de ces tristes hères, également impuissants pour le bien et pour le mal, envieux de tout ce qui est célèbre et honoré, vous trouverez à peine une injure contre Gérard de Nerval, tant ils le savaient indifférent de leur louange ou de leurs injures! Le brave et savant homme, avec toutes les apparences des écrivains de la borne et des poëtes de hasard! il était très-versé, ce vagabond, dans toutes les sciences littéraires; il avait lu, ce bohémien, les livres les plus curieux et les plus rares. Enfant, il avait eu déjà toutes les passions de la curiosité; jeune homme, il avait obéi à toutes les fantaisies de la science. Pas un jeune homme, plus que lui, n'a été facile à se lier avec ce qui était jeune et poétique; l'amitié lui poussait comme à d'autres l'amour; il s'enivrait de l'inspiration de ses amis, comme on s'enivre à vingt ans de la beauté de sa maîtresse. Il allait toujours songeant, toujours arrangeant dans sa tête innocente un roman, un drame, un poëme, un voyage, une comédie, une chanson! Dans ces moments de poésie à lui tout seul, il tenait la baguette de la fée, il accomplissait des miracles; il vous eût dit ce qui se passait dans le ciel! Quel charme à l'entendre, et quelle tristesse profonde à le pleurer! Il avait à peine 46 ans lorsqu'il accomplit, en souriant, son abominable projet. A la nouvelle de sa mort, la ville entière se prit à gémir comme un seul homme, et toutes les intelligences d'élite se tirent un grand honneur d'accompagner au champ du repos cette intelligence et ce malheur. C'était, par les chemins qui mènent au cimetière, à qui raconterait les phases diverses de cette existence innocente, et pas un ne se lassait d'en parler. Pendant huit jours un cortége énorme se porta à cette abominable rue de la *Vieille-Lanterne*, effacée aujourd'hui par la rue de Rivoli. La rue de Rivoli n'a pas laissé même la trace de l'abîme dans lequel est tombé ce bel esprit, plus à plaindre certes que Chatterton, et beaucoup plus digne de nos sympathies et de nos respects. J. J.

GÉRARD DE NIMÈGUE. *Voyez* GELDENHAUR.

GÉRARD DE RAYNEVAL (JOSEPH-MATHIAS), mort à Paris le 31 décembre 1812, à l'âge de 76 ans, avait suivi la carrière diplomatique. Chef pendant vingt ans au bureau des affaires étrangères, il avait pris part à des négociations difficiles, avait concouru à plusieurs traités, et particulièrement au traité de commerce avec l'Angleterre, en 1786. Chargé des intérêts de l'Espagne durant la paix de 1783, il reçut de la cour de Madrid l'ordre de Charles III. Il est aussi connu par les ouvrages suivants : 1° *Institution au droit public d'Allemagne*, Leipsick, 1766, in-8°; 2° *Institutions au droit de la nature et des gens*, Paris, 1803, in-8°; nouvelle édition, Paris, 1832, 2 vol. in-8°; 3° *De la liberté des mers*, ibid., 1811, in-8°. On lui doit en outre plusieurs traductions de l'anglais, et il a laissé en manuscrit un commentaire sur Machiavel, dans lequel il s'attache, dit-on, à venger la mémoire de cet écrivain politique, jugé avec trop de rigueur, d'après plusieurs fausses interprétations de ses maximes d'État. Z.

GÉRARD DOW. *Voyez* DOW.

GÉRARD GROOT, ou *le Grand*, fondateur de l'institution des Frères de la vie commune, qui donna naissance à la célèbre congrégation des chanoines réguliers de Windeshem, naquit à Deventer en 1340. Werner Groot, son père, consul de cette ville, l'envoya faire ses études à l'université de Paris, où le jeune Gérard se distingua bientôt parmi ses condisciples. A dix-huit ans, il vint à Cologne enseigner la philosophie et la théologie. La réputation qu'il y acquit en peu d'années, par la supériorité de son éloquence et de son savoir, lui mérita véritablement le surnom de *Grand*. Outre la fortune dont il jouissait, il fut pourvu de plusieurs bénéfices, d'un canonicat à Utrecht, d'un autre à Aix-la-Chapelle, etc. La gloire du siècle, plus que le soin de son salut, l'occupait alors; mais la visite d'un compagnon d'études, prieur de la chartreuse de Monichusen, dans la Gueldre, l'entretien qu'il eut avec ce solitaire, ainsi qu'avec le contemplatif Jean Rusbroeck, prieur des chanoines réguliers du Val-Vert, près Bruxelles, le déterminèrent à changer de vie. S'étant démis de ses bénéfices, il ne songea plus qu'à la retraite : au lieu du bonnet de docteur, il prit le cilice, et s'instruisit dans l'exercice de la vie régulière, afin d'apprendre aux autres à la pratiquer eux-mêmes. Il reçut les ordres sacrés, mais en se bornant au simple diaconat, par humilité, et pour pouvoir prêcher la parole

de Dieu. Ses prédications à Deventer, à Zwoll, à Amsterdam, à Leyde, à Zutphen et dans les autres villes de la Hollande, lui attirèrent un concours prodigieux d'auditeurs, et opérèrent un grand nombre de conversions, soit parmi les laïques, soit parmi les clercs mêmes. Gérard, pour mieux fixer les règles de leur conduite, et multiplier le texte de l'instruction, fit venir des divers monastères et colléges les manuscrits les plus anciens et les meilleurs de la Bible et des Pères. Les écoles d'humanités florissaient alors à Deventer, où affluait la jeunesse de toutes les parties de la Flandre et de l'Allemagne. Il rassembla plusieurs des clercs et des élèves pour transcrire les manuscrits qu'il avait recueillis, et en extraire ce qui pouvait être utile à l'instruction. Il leur donna sa maison, établit entre eux la communauté de travail, et y préposa Florent Radewyn, de Leyde, chanoine de St-Pierre d'Utrecht et professeur à l'université de Prague. La calligraphie, les travaux manuels les plus utiles, l'éducation et la prière, furent l'objet principal de l'institution, qui prit le nom de congrégation des clercs et des frères de la vie commune (1). Cette institution ne tarda pas à se répandre de Deventer dans les autres villes des Pays-Bas. Des congrégations de sœurs s'établirent sous le nom de *Béguines*, à l'instar de celles des frères. Ces réunions d'individus qui n'étaient assujettis à aucun vœu, et qui vivaient en commun du produit de leur travail, excitèrent la jalousie des ordres mendiants, qui dénoncèrent les frères de la vie commune en les assimilant aux Béguards, ou frères de la vie libre, dont l'association avait été réprouvée par les Clémentines. Gérard disculpa pleinement son institut, qui fut approuvé par Grégoire XI, en 1376. Une semblable accusation, reproduite depuis au concile de Constance, fut victorieusement repoussée par Gerson (*voy.* Gerson). Dans la vue d'exciter le zèle des frères et de les édifier par l'exemple de la perfection, Gérard se proposa de réunir plusieurs de ses clercs par des vœux, sous la règle, non pas des chartreux ou des moines de Cîteaux, comme trop solitaire ou trop rigide, mais sous celle des chanoines réguliers de St-Augustin, comme plus rapprochée de la société et du régime déjà formé. Une maladie pestilentielle étant survenue à Deventer, le pieux et humain Gérard, en visitant un ami opulent atteint de cette maladie, la contracta lui-même, et mourut à l'âge de 44 ans, en 1384. Ses intentions furent remplies par Florent, qui, à l'aide des libéralités du défunt, son ami, et d'autres riches prosélytes que Gérard avait faits, établit, en 1386, à Windeshem, un monastère de chanoines réguliers, dont les règlements furent confirmés par Boniface IX et ses successeurs. Cet ordre se propagea rapidement en Flandre et en Allemagne, tellement qu'il comptait en 1430 quarante-cinq maisons, et en 1460, selon Busch, le triple au moins de ce nombre. De Windeshem, le chef-lieu, et des autres maisons de Hollande, sont sortis, dès l'origine, non-seulement beaucoup d'ouvrages distingués par la piété et l'onction, mais des chefs-d'œuvre de calligraphie remarquables par la correction du texte comme par la netteté de l'écriture. De doctes et habiles transcripteurs y ramenèrent les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament à la version primitive de St-Jérôme : ce texte, approuvé par les pontifes, a servi de base, en partie, au travail des éditeurs de la Bible de Sixte V. Il en a été de même de plusieurs écrits des Pères; et les docteurs de Louvain, dans leurs éditions, ont beaucoup profité du texte de ces manuscrits. La chronique de l'ordre de Windeshem ne cite aucun des ouvrages nombreux de Gérard, la plupart dirigés vers le but de son institution. Quelques-uns ont été publiés à la suite de sa vie, par Thomas ou plutôt par Jean de Kempis, son frère, disciple de Gérard (*voy.* Kempis). Tels sont ceux *De veridica predicatione*, et *de Librorum sacrorum studio*. Les autres, restés inédits, et désignés d'après le témoignage de Bunder, qui avait fait un *index* des manuscrits des monastères de la Belgique, sont principalement : 1° *De vita in communi degentium*, chez les chanoines réguliers de Tongres; 2° *De incommoditatibus matrimonii*, au monastère de Rougeval, près Bruxelles, et à St-Martin de Louvain; 3° *Tractatus de paupertate*, au Val-Vert; 4° *De cohabitatione et exercitiis devotorum*, au monastère des Sept-Fontaines; 5° *De eruditione scholarum*, à St-Martin de Louvain; 6° *De regimine monialium*, à Aix-la-Chapelle; 7° une version latine du livre flamand *De Nuptiis spiritualibus*, etc., de Jean Rusbroeck, à Ste-Croix de Namur. Gérard et Kempis louent beaucoup les ouvrages de Rusbroeck, dont le livre mystique *De nuptiis* attira néanmoins la censure de Gerson. 8° *Sermones varii*, à St-Jacques de Liége, et dans plusieurs chartreuses de Flandre; 9° *Epistolæ ad diversos*, dans la chartreuse de Gand. Nous avons trouvé plusieurs lettres de Gérard à la suite de la correspondance manuscrite, de 1370 à 1408, de Henri Kalkar, prieur de chartreux, conservée à la bibliothèque de Strasbourg. Pierre du Beek attribue à Gérard, mais sans fondement, le traité *De conversatione interna*, qui paraît être le second livre vulgaire de *l'Imitation*. — Gérard de Zutphen,

(1) La transcription des manuscrits étant l'un des points principaux de l'institut des Frères de la vie commune, l'art typographique leur fut d'une grande utilité pour en multiplier les copies : aussi imprimèrent-ils des premiers dans plusieurs de leurs maisons. Ceux du Val Ste-Marie, au diocèse de Mayence, publièrent le *Psautier* et le *Bréviaire*, en 1474, in-4°; ceux de St-Michel, à Rostock, les *Œuvres de Lactance*, 1476, in-fol.; ceux de la maison de Nazareth, à Bruxelles, *Arnoldi de Roterodamis Speculum conscientiarum*, 1476, in-fol. de près de 800 pages sur deux colonnes : cet ouvrage, du docteur Arnold de Rotterdam, chanoine régulier du Val-Vert, est le premier livre imprimé à Bruxelles. Parmi les autres productions sorties de leurs presses dans les années suivantes, on cite les *Sermons* et les *Lettres de St-Bernard*, 1481, 2 vol. in-fol. Il est étonnant qu'ils n'aient point imprimé le livre de l'*Imitation de Jesus-Christ*, s'il était réellement l'ouvrage de Kempis, un de leurs anciens confrères, lorsqu'il en existait une copie de sa main. On ne voit pas non plus qu'ils aient mis au jour quelques-unes des œuvres ascétiques de leur fondateur.

dit le Jeune, fut bibliothécaire et l'un des premiers élèves de l'école instituée par Gérard Groot. Il fut à son tour, avec Florent, le maître de Thomas à Kempis, qui a écrit la vie de l'un et de l'autre, et que Trithème a cru disciple du grand Gérard. Il a laissé quelques opuscules ascétiques, nourris de l'esprit de l'Écriture, et dont l'auteur de sa vie fait l'éloge : 1° *De reformatione interiori, seu virium animæ;* 2° *De ascensione spirituali*. Ils ont été imprimés à Paris, 1492; à Cologne, 1539; et insérés en outre dans la *Bibliothèque des pères*, Cologne, 1618. Gérard de Zutphen mourut à l'âge de 31 ans, en 1398. G—CE.

GÉRARD THOM ou TENQUE (le bienheureux), instituteur et premier grand maître de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, était né vers l'an 1040 dans l'île de Martigues, sur la côte de Provence. Il paraît que dans sa jeunesse il s'appliqua au commerce, et que ce fut à la suite d'un voyage qu'il avait entrepris pour ses affaires qu'il vint à Jérusalem. Arrivé dans la ville sainte, il se sentit touché de la grâce, renonça à tous les avantages qu'il pouvait espérer dans sa patrie, et se consacra à la prière et au soulagement des pèlerins qui accouraient alors en foule visiter les lieux témoins de tant de prodiges. Des négociants d'Amalfi avaient obtenu en 1050 de Bomenzor, sultan d'Égypte et de Syrie, la permission de construire à Jérusalem une église qu'ils dédièrent à Ste-Marie la Latine, et dont la direction fut confiée à un abbé de l'ordre de St-Benoît (ou de St-Augustin, suivant quelques auteurs). L'abondance des aumônes permit à l'abbé de faire bâtir en 1080 un hôpital pour les pèlerins; et il en nomma supérieur Gérard, dont la vertu et la charité étaient déjà connues au loin. Gérard remplit ces fonctions pénibles avec un zèle extraordinaire; sa patience, sa douceur, sa bonté le firent estimer même des Sarrasins : mais lorsque les chrétiens arrivèrent dans l'intention de délivrer Jérusalem, Gérard, soupçonné de favoriser leurs projets, fut mis en prison (1). Godefroi de Bouillon brisa ses fers, et le replaça à la tête de l'hôpital, dont il augmenta les revenus. Ce fut l'année suivante (1100) que Gérard jeta les fondements de l'ordre hospitalier de St-Jean. « Il prit un habit religieux, avec une « croix blanche à huit pointes, cousue sur la poi- « trine, et donna cet habit aux personnes qui joi- « gnirent aux trois vœux de chasteté, d'obéis- « sance et de pauvreté, celui de se livrer au « soulagement des chrétiens. » Cet ordre, dont Gérard rédigea les statuts, obtint de grands privilèges dès sa naissance, et fut confirmé par plusieurs bulles des souverains pontifes. Le pieux fondateur eut la consolation d'en prévoir la grandeur future, et mourut vers 1121. C'est la date d'une charte par laquelle Amelius, évêque de Toulouse, autorise Gérard à acquérir, au nom de l'ordre, dans son diocèse, des biens tant ecclésiastiques que laïques. On trouve la Vie du bienheureux Gérard dans le *Recueil des vies des saints et des saintes de l'ordre de St-Jean de Jérusalem*, Paris, in-fol. De Haitze a publié l'*Histoire du bienheureux Gérard Tenque de Martigues*, Aix, 1730, in-12. On peut consulter aussi la savante dissertation *Dell'origine ed istituto del sacro militar ordine di S. Giovambatista Gerosolimitano...*, par le P. Paul-Antoine Paoli, de la congrégation de la Mère de Dieu, et président de l'Académie des nobles ecclésiastiques, Rome, 1781, in-4°; encore l'extrait qu'en a donné Dupuy dans le *Journal des savants*, décembre 1782, p. 780, et une *Dissertation historique sur Gérard*, par M. Damase Arbaud, Digne, 1831, in-8°. W—s.

(1) C'est le récit de Guillaume de Tyr. Mais le P. Paoli pense, d'après Albert d'Aix, historien contemporain, que cet archevêque a confondu ici l'hospitalier Gérard Thom avec Gérard d'Avesnes, attaché à Godefroi de Bouillon, et qui, ayant été donné en otage aux Sarrasins, fut lié par eux à un poteau sur les remparts d'Assur, lors de l'assaut donné par les chrétiens à cette place.

GÉRARDE ou GÉRARD (JEAN), chirurgien anglais, et l'un des plus savants botanistes du 16e siècle, naquit en 1545 à Namptwich, dans le Cheshire, et fut longtemps jardinier en chef de lord Burleigh, qui était lui-même un grand amateur de botanique. Gérarde introduisit en Angleterre un nombre considérable de plantes exotiques; et il possédait à Londres, quartier d'Holborn, un vaste jardin botanique, dont il publia le catalogue en 1596 et en 1599, et qui fut un des premiers jardins de ce genre qu'on ait vus en Europe. Ce catalogue, dont on ne connaît plus que l'exemplaire conservé au Muséum britannique, contient, suivant le docteur Pulteney, mille trente-trois espèces, ou au moins supposées telles, quoique beaucoup ne soient certainement que des variétés. Gérarde publia en 1597 un *Herbier*, ou *Histoire générale des plantes*, Londres, in-fol., avec des planches en bois, qui avaient été gravées pour l'herbier allemand de Tabernæ-Montanus, imprimé à Francfort. Lobel accuse Gérarde d'avoir fait fréquemment usage, sans en rien dire, d'une traduction inédite de l'ouvrage intitulé *Pemptades*, de Dodonée; et c'est ce que confirme la lecture attentive de son livre, qui manque de liaison et d'ensemble. On s'aperçoit aussi, dans ce qu'il a traduit de Léclusе, Lobel, etc., qu'il n'avait qu'une faible connaissance de la langue latine; mais cela n'empêche pas qu'on ne doive lui avoir des obligations pour les progrès que ses connaissances pratiques et son zèle ont fait faire à la botanique. Le docteur Thomas Johnson a donné, en 1636, une édition nouvelle de l'*Herbier* de Gérarde, où il a fait des corrections essentielles. L'ouvrage est encore estimé aujourd'hui. Les descriptions y sont rédigées avec beaucoup de clarté. « Les auteurs, « dit-on dans l'*Encyclopédie britannique*, se sont « attachés à faire connaître à leurs lecteurs les « caractères des plantes plutôt qu'à leur faire « part de leur érudition en grec et en latin. » Le docteur Th. Johnson conjecture que Gérarde mourut vers l'année 1607. Plumier a consacré à la mé-

moire de ce botaniste, sous le nom de *Gerardia*, un genre de plantes à fleur monopétale, personnée, de la famille des scrophulaires de Jussieu, et dont les espèces peu nombreuses sont exotiques. X—s.

GERARDIN (Sébastien), naturaliste, naquit à Mirecourt le 9 mars 1751. Lors de la création des écoles centrales, il fut nommé professeur d'histoire naturelle à celle du département des Vosges, et plus tard attaché au muséum d'histoire naturelle de Paris, où il mourut le 17 juillet 1816. Il était de l'Académie de Dijon et de plusieurs sociétés savantes. On a de lui : 1° *Tableau élémentaire de botanique*, où l'on trouve les systèmes de Tournefort, de Linné, et les familles naturelles de Jussieu, Paris, 1805, in-8°; 2° *Tableau élémentaire d'ornithologie*, ou *Histoire naturelle des oiseaux* que l'on rencontre communément en France, suivi d'un traité sur la manière de conserver leurs dépouilles pour en former des collections, Paris, 1805; ibid., 1822, 2 vol. in-8°, avec atlas, grand in-4°. Il y a des exemplaires de l'édition de 1805, avec un nouveau frontispice et la date de 1806. 3° *Essai de physiologie végétale*, accompagné de planches et tableaux méthodiques représentant les trois systèmes de Tournefort, de Linné et de Jussieu, Paris, 1810, 2 vol. in-8°, fig.; 4° *Dictionnaire raisonné de botanique*, publié, revu et augmenté par M. N.-A. Desvaux, directeur du jardin botanique d'Angers, Paris, 1817; 2e édit., ibid., 1823, un fort vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur et une notice sur sa vie. C'est par erreur qu'on a dit dans cette notice qu'il était un des collaborateurs du *Dictionnaire des sciences médicales*; on a voulu parler du *Dictionnaire des sciences naturelles*, auquel il a fourni des articles sur les mammifères et celui des becfins. Il a laissé manuscrits : 1° *Les papillons de Lorraine*; 2° *Abrégé de l'ornithologie de Buffon*. Z.

GERAUD (Edmond), littérateur bordelais, né vers 1780, montra dès le commencement beaucoup d'éloignement pour les principes de la révolution, et essuya plusieurs persécutions. La restauration des Bourbons le vit au nombre de ses plus chauds partisans, et il exprima ses opinions royalistes dans différentes brochures, en prose et en vers. Il écrivit aussi dans quelques journaux, notamment dans *la Quotidienne*, où il donnait des articles littéraires très-remarquables, lorsqu'il cessa de vivre, en 1831. On a de lui : 1° *Poésies diverses*, Paris, 1818 et 1822, in-18; 2° *le Voyage de Marie Stuart*, élégie, Paris, 1823, in-32. Il est encore auteur du texte de deux recueils de gravures publiés par le peintre Galard, l'un sous le titre d'*Album bordelais*, 1823, et l'autre sous celui de *Recueil de divers costumes des environs de Bordeaux*, 1818. — Geraud (Matthieu), médecin, mort le 18 avril 1818, à l'âge de 76 ans, a donné : 1° *Essai sur la suppression des fosses d'aisances*, Amsterdam et Paris, 1786, in-12; 2° *Projet de décret à rendre sur l'organisation civile des médecins*, présenté à l'assemblée nationale, Paris, 1791, in-8°. M—dj.

GÉRAUD (Pierre-Hercule-Joseph-François), littérateur, né au Caylar près de Lodève (Hérault) le 11 février 1812, fut attaché aux travaux historiques du gouvernement. Il a publié : 1° *Paris sous Philippe le Bel, d'après les documents originaux et notamment d'après un manuscrit contenant le rôle de la taille imposée sur les habitants de Paris en 1292*, Paris, 1837, in-4° avec deux planches; ouvrage qui a été couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres; 2° *Essai sur les livres dans l'antiquité, particulièrement chez les Romains*, Paris, 1840, in-8°; 3° *Chronique latine de Guillaume de Naugis de* 1113 *à* 1300, *avec les continuations de cette chronique de* 1300 *à* 1368. Nouvelle édition, revue sur les manuscrits, annotée et publiée pour la Société de l'histoire de France, Paris, 1843, 2 vol. grand in-8°. 4° Divers travaux insérés dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, et dans la *Bibliothèque de l'école des chartes*, et quelques articles de journaux. Géraud avait des connaissances étendues et solides; il est mort à Paris, trop jeune pour les sciences, le 9 mai 1844. On trouve une notice sur lui dans le t. 5, 1re série, p. 490 de la *Bibliothèque de l'école des chartes*. Z.

GERBAIS (Jean), docteur de Sorbonne, naquit en 1629 à Rupois, dans le diocèse de Reims, de parents pauvres, mais qui, lui voyant d'heureuses dispositions, résolurent de tout sacrifier pour lui faire faire ses études. Après qu'il les eut terminées, il se présenta en Sorbonne pour prendre sa licence; mais ce ne fut qu'à l'âge de trente-deux ans qu'il soutint sa thèse pour le doctorat. L'année suivante (1662), il fut nommé à la chaire d'éloquence du collége royal, qu'il remplit avec beaucoup de succès. Il avait déjà été honoré du rectorat de l'université; et les discours qu'il prononça pendant son exercice avaient donné une idée très-avantageuse de ses talents. L'assemblée du clergé le chargea de publier ses *Décisions touchant les réguliers*, avec les commentaires de Fr. Hallier (*voy.* Hallier); travail qui lui valut une pension de six cents livres. L'histoire du reste de sa vie n'est plus que celle de ses ouvrages, peu nombreux, mais solides, et dont quelques-uns ont conservé beaucoup d'intérêt. Gerbais était principal du collége de Reims à Paris; et il y fonda deux bourses, sans doute en reconnaissance des secours qu'il y avait trouvés pour ses études. Ce respectable savant mourut le 14 avril 1699, à 70 ans. On a de lui : 1° *De serenissimi Franciæ Delphini studiis felicibus oratio*, 1673, in-4°. Ce discours fut prononcé au collége royal à la rentrée des classes; le style en est très-élégant, et annonce un homme nourri de la lecture des bons auteurs. 2° *Dissertatio de causis majoribus ad caput concordatorum de causis*, Paris, 1679, in-4°. Il y établit, d'après les principes de l'Église de France, que les causes majeures doivent être jugées par les évêques avant d'être portées à la

décision de la cour de Rome. Une bulle du 18 novembre 1680 condamna l'ouvrage; et l'auteur fut obligé d'adoucir les passages qui avaient déplu, dans les éditions suivantes, Lyon, 1685, et Paris, 1690, toutes deux in-4°. 3° *Traité pacifique du pouvoir de l'Église et des princes sur les empêchements du mariage*, ibid., 1690-1696, in-4°; Dominique Galesio, évêque de Ruvo, dans le royaume de Naples, avait soutenu que l'Église seule a le pouvoir de mettre opposition aux mariages; et J. Launoy, au contraire, avait prétendu que c'est un droit inhérent à la puissance civile. Gerbais chercha à concilier ces deux opinions; mais il ne put y réussir. 4° *Lettre au sujet de la comédie*, Paris, 1694, in-12, contre une apologie du théâtre, attribuée au P. Caffaro, théatin, qui la désavoua la même année; 5° *Plusieurs lettres touchant le pécule des religieux faits curés;* 6° *Lettre touchant les dorures des habits de femmes, où l'on examine si la défense que St-Paul a faite aux femmes chrétiennes de se parer avec de l'or ne doit passer que pour un conseil*, ibid., 1696, in-12. Il y soutient que la défense de St-Paul est de précepte. 7° *Des traductions du traité de Panorme* (Nicol. Tedeschi, archevêque de Palerme), *touchant le concile de Bâle, et d'une lettre de l'église de Liége, en réponse à un bref de Pascal II, qui déclarait excommuniés les Liégeois restés fidèles à l'empereur Henri IV, leur légitime souverain.* Ces deux pièces sont une apologie de la célèbre déclaration du clergé, devenue la base des libertés de l'Église gallicane. M. Barbier (*Dictionnaire des anonymes*, n° 2821), dit que l'on a attribué à Gerbais l'*Histoire des conciles généraux depuis les apôtres jusqu'au concile de Trente*, Paris, 1699, 2 vol. in-12. On peut consulter, pour plus de détails, les *Mémoires de Nicéron*, t. 14, et l'*Histoire du collége royal*, par l'abbé Goujet. W—s.

GERBERON (Gabriel), bénédictin de St-Maur, était né à St-Calais, dans le Maine, le 28 août 1628. Il fit ses études au collége de l'Oratoire à Vendôme, et à vingt ans entra dans la congrégation de St-Maur. Ayant été fait prêtre en 1655, il enseigna la théologie dans plusieurs maisons. La liberté avec laquelle il s'expliquait sur les contestations naissantes du jansénisme, ainsi que sur des personnes en place et sur les jésuites, obligea ses supérieurs de l'envoyer à Corbie, où il ne se montra pas plus réservé. On l'accusa d'écrire sur les disputes de ce temps-là, d'être opposé à la régale, et d'avoir eu part à quelques brochures contre l'archevêque de Paris de Harlay. Un exempt fut chargé de l'arrêter; mais Gerberon, averti, prit la fuite et passa en Flandre, puis en Hollande. Il y prit le nom d'Augustin Kergré, et se fit naturaliser bourgeois de Rotterdam. Pendant la guerre entre la France et la Hollande, en 1690, il revint à Bruxelles, où il s'occupait à écrire pour le soutien de sa cause. Il y fut arrêté le 30 mai 1703; et son procès lui fut fait au tribunal de l'archevêque, M. de Précipiano. Une sentence rendue contre lui, le 24 novembre, l'accusait d'avoir pris l'habit séculier, d'avoir fait imprimer plusieurs livres sans approbation; d'avoir défendu l'*Augustinus*, refusé de souscrire le formulaire, et d'avoir propagé le jansénisme. Il fut renvoyé à ses supérieurs, pour être plus amplement corrigé. Gerberon en appela; mais cette démarche n'eut pas de suite. En 1707, on le ramena en France; et on le garda tantôt à Amiens, tantôt à Vincennes. En 1710, il se résigna à souscrire le formulaire et une déclaration de soumission à l'Église, après quoi on le tira de prison. Réuni à ses confrères à St-Germain des Prés, il ratifia ce qu'il venait de faire à Vincennes, et mourut à l'abbaye de St-Denis le 29 mars 1711. Sa vivacité et son indiscrétion furent cause de ses traverses; et le dictionnaire de Moréri avoue qu'il s'expliquait avec trop de chaleur. Son zèle parut surtout dans le nombre et la nature des écrits qu'il publia pour le soutien de sa cause : l'*Histoire littéraire de la congrégation de St-Maur* en compte cent onze. Nous nous garderons bien d'en donner la liste, et nous ne citerons que ceux qui firent alors le plus de bruit : 1° *le Miroir de la piété chrétienne*, 1676, qui fut condamné par plusieurs évêques, et dont Arnauld lui-même blâmait des propositions un peu dures; 2° une édition des *OEuvres de St-Anselme*, abbé du Bec, Paris, 1671, in-fol.; 3° *la Vérité catholique victorieuse*, Amsterdam, 1684; 4° *les Avis salutaires de la B. V. Marie à ses dévots indiscrets*, traduits du latin de Wendelfeld, Gand, 1673; ils furent condamnés à Rome l'année suivante; 5° une édition des *OEuvres de Baius;* 6° *Histoire générale du jansénisme*, 1700, 3 vol. in-12, où il ne ménage guère St-François de Sales et St-Vincent de Paul; et une foule d'écrits, de lettres, de factums et de pamphlets en faveur de ses amis et contre ses ennemis. *Voyez* son article dans l'*Histoire littéraire de la congrégation de St-Maur*, par D. Tassin, p. 311. Cet article forme quarante pages in-4°; et Gerberon y est représenté comme une lumière de l'Église. Il aurait pu être utile en effet : mais l'esprit de parti étouffa ses talents; et la fécondité de sa plume infatigable n'a abouti qu'à entasser des écrits qui eurent quelque vogue parmi les siens, mais dont le temps a fait justice complète; on en a presque oublié jusqu'aux titres. (*Voy.* Delfau et M. Feydeau.) P—c—t.

GERBERT. *Voyez* Silvestre II.

GERBERT (Martin), baron de Hornau, savant prélat catholique, naquit à Horb, sur le Necker, dans l'Autriche antérieure, le 13 août 1720, de parents peu aisés, mais dont la famille avait été très-florissante à Bâle avant la réformation. Après avoir fréquenté successivement l'école d'Ehingen, en Souabe, le collége des jésuites à Fribourg en Brisgau, et l'école de Klingnau, il vint à l'abbaye de St-Blaise, dans la Forêt-Noire, pour y étudier la théologie et la philosophie. Le prince-abbé pressentait dans le jeune Gerbert de grandes

dispositions; il se chargea de son éducation, dirigea ses études, le fit voyager, se servit de lui dans plusieurs affaires; enfin il le forma pour être un jour son successeur. A l'âge de seize ans, Gerbert y fit profession. La solitude des lieux qu'il habitait, et qui jadis avaient servi d'asile aux sciences contre la barbarie du moyen âge, ne fit qu'enflammer de plus en plus son goût pour les lettres. En 1744, il fut ordonné prêtre, et enseigna dans l'abbaye de St-Blaise la philosophie et la théologie. Après qu'il eut, par ses leçons et par son exemple, formé plusieurs de ses élèves pour le remplacer dans l'enseignement, on lui confia la direction de la bibliothèque du couvent. C'est en exerçant cette fonction qu'il fit beaucoup de recherches sur l'histoire ecclésiastique du moyen âge, et qu'il rassembla les matériaux de son histoire de la musique et de la liturgie. Il entreprit en 1760 un voyage en France, en Italie et en Allemagne, et s'y lia d'amitié, à Paris, avec Gluck, et à Bologne avec le P. Martini; ce dernier avait fait aussi de grandes recherches sur l'histoire de la musique; ils se communiquèrent réciproquement leurs richesses, et convinrent ensemble que l'un publierait une *Histoire de la musique d'église*, et que l'autre écrirait l'*Histoire générale de la musique*. Gerbert fut d'abord surpris de l'immense nomenclature de dix-sept mille auteurs, dont Martini lui donna connaissance; mais il assure qu'en visitant les différentes bibliothèques d'Allemagne, il en découvrit un nombre bien plus considérable encore, qu'il fit connaître à son tour à son collaborateur. A l'âge de quarante cinq ans, en 1764, Gerbert fut élu, par sa congrégation, prince-abbé de St-Blaise. Ses nombreuses occupations administratives ne pouvaient arrêter son zèle pour les travaux littéraires. En 1762 il avait annoncé, par un *prospectus* imprimé, son dessein d'écrire l'*Histoire de la musique d'église*; et malgré un grand incendie qui, en 1768, dévora les bâtiments de l'abbaye, l'église, la bibliothèque, à peine relevés depuis trente ans, et quantité de matériaux littéraires très-précieux, cet ouvrage sortit des presses de St-Blaise en 1774. En moins de trois ans de nouveaux bâtiments, construits par ses soins, avaient déjà réuni les membres de la congrégation. Il fit élever avec magnificence une nouvelle église sur le modèle de la Rotonde à Rome, et la décora d'un albâtre que fournissaient les montagnes voisines du couvent. Ce temple est l'un des plus majestueux de l'Allemagne. Pour avoir une idée de la supériorité de la nouvelle construction sur l'ancienne, on peut consulter une gravure qui, dans le *Nécrologe* de F. Schlichtegroll (t. 2 de 1793), se trouve ajoutée à l'article de Gerbert. Elle représente la médaille que les religieux de St-Blaise ont fait frapper en 1783 en l'honneur de Gerbert, leur prince-abbé, et le revers d'une autre médaille qui avait été frappée en 1740 pour son prédécesseur. L'une et l'autre figurent l'église et les édifices de l'abbaye tels qu'ils existaient à ces deux époques (1). Les soins du prélat tendaient surtout à enrichir la bibliothèque de l'abbaye. Son temps était partagé entre ses devoirs ecclésiastiques et l'étude. Il exhortait sans cesse ses religieux à cultiver les sciences. En leur rappelant que le monde littéraire devait aux travaux de leurs prédécesseurs l'histoire des 11ᵉ et 12ᵉ siècles, il leur disait souvent : « Notre état est un « état de pénitence, de travail; s'il y a des gens « qui nous reprochent d'être des membres inu- « tiles dans la société, nous ne pouvons mieux y « répondre qu'en nous occupant utilement, et « en publiant des ouvrages savants qui attestent « notre application à l'étude. » On doit à cette impulsion l'entreprise du grand ouvrage sur le moyen âge intitulé *Germania sacra*, dont le premier volume a été publié en 1794, par les soins du P. Émile Uffermann, bibliothécaire de l'abbaye de St-Blaise. Quand les rédacteurs firent part à leur abbé du plan de l'ouvrage, il en fut tellement satisfait, qu'il s'écria : *Nunc dimittis servum tuum*. Il avait un goût prédominant pour la musique; et il avouait naïvement qu'il avait eu beaucoup de peine à retenir cette passion dans de justes bornes : « C'est par cette raison, ajoutait-il, « que j'ai préféré de m'occuper de la musique « d'église. » Pour esquisser le caractère moral de l'abbé Gerbert, nous nous servirons des propres paroles d'un philosophe de ses amis : « Ce qu'il « avait de dévot faisait aimer la dévotion; ce qu'il « avait de moral (pour m'exprimer ainsi) dans sa « physionomie faisait aimer les mœurs; ce qu'il « avait d'imposant faisait aimer l'ordre, la dis- « tinction des rangs, la subordination. Il était un « modèle de la véritable humilité chrétienne, et il « avait aussi plus de sensibilité de cœur que je « n'en ai encore trouvé dans un moine. Ah! que « je l'aimais! Ah! que je l'ai regretté! » Il mourut le 13 mai 1793, dans un âge très-avancé. Comme littérateur, il s'est acquis la plus haute réputation par un grand nombre d'ouvrages savants sur diverses matières. Dès le temps même qu'il professait, il en avait déjà publié quelques-uns, qui avaient pour objet des questions de philosophie et de théologie. Le premier ouvrage que nous connaissons de lui est intitulé *Martini Gerberti et Remigii Kleesati 24 offertoria solemnia in festis Domini, B. Virginis et SS., Opus 1*, Augsbourg, 1747, in-fol. Après avoir été nommé bibliothécaire de l'abbaye, il fit paraître son *Apparatus ad eruditionem theol.*, St-Blaise, 1754, imprimé de nouveau en 1769, in-8°. Étant devenu prince-abbé, il publia : 1° *Iter Alemanicum; accedit Italicum et Gallicum*, St-Blaise, 1765, in-8°; une seconde édition, revue et corrigée, a paru

(1) La construction de la nouvelle église était achevée en 1781; mais elle ne fut consacrée qu'en 1783, parce que le plus ancien diplôme que la congrégation de St-Blaise possède comme abbaye, et qui lui a été donné par l'empereur Othon II, est daté de l'an 983, huit siècles auparavant.

en 1773, in-8°. Cet ouvrage contient la relation de ses voyages, faits en 1760 et 1761 ; il traite principalement de la Suisse; et il est très-précieux pour la description des monuments d'antiquité et des riches bibliothèques des lieux de cette contrée visités par l'auteur. On y peut puiser aussi des notions très-exactes sur les limites qui séparaient l'Allemagne de la Suisse dans le moyen âge. Il existe de ce voyage une traduction allemande, par Köhler (J. L.), Ulm, 1767, in-8°; mais elle n'est pas estimée. 2° *Codex epistolaris Rudolphi I, Romanorum regis, commentario illustratus : præmittuntur fasti Rudolphini; accedunt auctaria diplomatum*, St-Blaise, 1772, in-fol. Cette collection, importante pour l'histoire de la maison de Habsbourg, est plus complète et plus exacte que celle qu'a publiée Gaëtan Cenni. F. J. Bodmann y a fait un supplément, Leipsick, 1806, in-8°, fig. 3° *Pinacotheca principum Austriæ, in qua marchionum, ducum, archiducumque Austriæ utriusque sexus simulacra, statuæ, anaglypha, ceteraque sculpta, cælata pictave monumenta, tabulis æneis incisa proferuntur et commentariis illustrantur; opera et studio Marq. Herrgott, Rusten Heer et Martin. Gerbert*, 1768. Une nouvelle édition en fut publiée en 1773, in-fol. Cet ouvrage rectifie une erreur longtemps accréditée par les historiens qui soutenaient que le *Ducatus Sueviæ*, dont l'empereur Rodolphe I fit don à son fils Rodolphe, était situé en Souabe, tandis qu'il se composait des possessions de cet empereur en Suisse et en Alsace. 4° *Taphographia principum Austriæ, monumentorum domus Austriacæ tomus 4 et ultimus*, 1772, 2 parties in-fol., avec 118 gravures. Ce volume est d'un grand intérêt pour l'histoire helvétique, non-seulement sous le rapport des recherches savantes de l'auteur, mais aussi à cause d'un recueil de soixante-treize pièces justificatives. Il y a dans la seconde partie une description détaillée des tombeaux trouvés en Suisse et transportés à St-Blaise de 1762 à 1770. On y a joint une version allemande du *Chronicon Kœnigsfeldense*. Gerbert a réuni dans un volume particulier les matières les plus importantes contenues dans la deuxième partie de cet ouvrage, et les a publiées sous ce titre : *De translatis Habspurgo Austriacorum principum eorumque conjugum cadaveribus ex ecclesia cathedrali Basileensi et monasterio Kœnigsfeldensi in Helvetia ad conditorium novum monasterii Sti-Blasii in Sylva Nigra per Martinum Gerbertum*, 1772, in-4°, avec sept gravures. Il a néanmoins fait des changements dans ce volume, qui renferme quinze documents nouveaux, qu'on ne trouve pas dans la *Taphographia*, et qui ont rapport à l'histoire de Berne et de Lausanne. Une autre édition de cet ouvrage fut publiée sous ce titre : *Crypta San-Blasiana nova principum Austriacorum*, St-Blaise, 1785, in-4°, avec neuf gravures. 5° *Historia Nigræ Sylvæ*, 1783, 3 vol. in-4°, avec cartes et gravures; c'est un livre indispensable pour les recherches historiques, et surtout pour celles sur la Suisse. Nous remarquons dans le tome 2 une description très-étendue, aussi neuve que curieuse, des ruines des thermes construits par les Romains près de Badenweiler, dans le grand-duché de Baden, et qui n'ont été découvertes qu'en 1784 par le diacre Preuschen. Plusieurs planches répandent beaucoup de clarté sur ces constructions antiques. 6° *De Rudolpho Suevico, comite de Rhinfelden, duce, rege, deque ejus inlustri familia ex augusta ducum Lotharingiæ prosapia apud D. Blasii sepulta; cryptæ huic antiquæ nova Austriacorum principum adjuncta*, St-Blaise, 1785, in-4°, avec gravures. On y trouve des matériaux précieux pour l'histoire du 11e siècle. Ces productions auraient suffi pour assigner à Gerbert une place distinguée dans le monde littéraire; mais le service qu'il a rendu à l'art musical par ses savantes recherches n'est pas moins digne de reconnaissance. Parmi les ouvrages qu'il a publiés sur cet art, on distingue les suivants : 7° *De cantu et musica sacra a prima Ecclesiæ ætate usque ad præsens tempus*, St-Blaise, 1774, 2 vol. in-4°. Dans ce livre, auquel l'auteur a ajouté quarante planches, il divise l'histoire du chant d'église en trois parties : la première finit au pontificat de St-Grégoire, et la seconde au 15e siècle. Il y donne de curieux détails sur les diverses manières d'écrire la musique dans les différents siècles, et y examine avec le plus grand soin toutes les branches du chant de l'Église romaine. 8° *Vetus liturgia Alemannica, disquisitionibus præviis, notis et observationibus illustrata*, St-Blaise, 1776, deux parties grand in-4°. On y trouve deux dissertations remarquables; la première, intitulée *Origo ac propagatio religionis christianæ in Alemannia;* et l'autre, *Sur le Sacramentaire* ou *Missel du 8e siècle, conservé à Soleure dans le trésor du chapitre royal de Saint-Ours*. C'est un des plus anciens manuscrits du *Sacramentaire* de St-Grégoire (mort en 604); il est écrit sur parchemin, en lettres onciales, qui, par leur forme, indiquent qu'il est du 8e siècle, et non du 10e ou du 11e, comme quelques auteurs le prétendent. Ce missel, écrit à Pfeffers, est dédié à l'abbé Adalbert, dans la suite évêque de Coire, et il a passé du couvent de Hornbach à Soleure; 9° *Monumenta veteris liturgiæ Alemannicæ, ex antiquis manuscriptis codicibus. Pars* 1, St-Blaise et Ulm, 1777, *et pars* 2, ibid., 1779, grand in-4°; 10° *Scriptores ecclesiastici de musica sacra, potissimum ex variis Italiæ, Galliæ et Germaniæ codicibus collecti*, St-Blaise et Ulm, 1784, 3 vol. grand in-4°. Ces trois volumes contiennent la collection de tous les auteurs originaux, au nombre de plus de quarante, qui ont écrit sur la musique d'église depuis le 3e siècle jusqu'à l'invention de l'imprimerie; leurs différents ouvrages sont classés selon l'ordre chronologique, en sorte que les pièces justificatives se trouvent toujours placées à côté de l'histoire de l'art musical. C'est un des plus beaux monuments littéraires que Gerbert ait lais-

sés. L'ordre et la clarté qui s'y distinguent prouvent combien ce savant prélat était supérieur au P. Martini, dont les ouvrages sur la même matière sont diffus, quoiqu'ils ne manquent pas d'ailleurs d'érudition. Après la mort du prince-abbé, on a publié encore de lui : 1° *De sublimi in Evangelio Christi juxta divinam Verbi incarnati œconomiam, tomi* 3, 1793, in-8°; 2° une nouvelle édition de la *Numotheca principum* de *P. Marq. Herrgott*, qui forme la première et seconde partie du tome 2 des *Monumenta domus Austr.*, 1791 in-fol.; 3° *Observationes in Bertholdi seu Bernoldi, Constantiniensis presbyteri, opuscula, ex ejus scriptis collectæ et illustratæ*, qui se trouvent à la tête des *Monumenta res Alemannicas illustrantia*, par Uffermann, 1792, 2 vol. in-4°. Ces trois ouvrages sont encore sortis des presses de l'abbaye de St-Blaise, qui ont si bien secondé le génie infatigable de cet illustre prélat. B—H—D.

GERBIER (PIERRE-JEAN-BAPTISTE), célèbre avocat au parlement de Paris, né à Rennes le 29 juin 1725, était fils, frère, neveu et cousin d'avocats de ce nom. Son père, qui le destinait à la même carrière, donna beaucoup de soins à son éducation. Ne le voulant pas livrer à des précepteurs vulgaires, il fit venir exprès de Hollande des hommes très-instruits auxquels il confia ses premières années. Lorsqu'on le jugea assez avancé, il fut envoyé à Paris, où il finit ses classes au collége de Beauvais, sous MM. Coffin et Rivard. A dix-sept ans il fit son droit, et fut reçu avocat à Paris en 1745. M. Gerbier père, avocat distingué du parlement de Rennes, qui savait combien il fallait ajouter d'études, de préparations et de méditations aux leçons de l'école pour former un jurisconsulte et un grand avocat, et combien il importait de n'être pas pressé de se montrer, contint le plus longtemps qu'il put l'impatience de son fils. Gerbier n'entra dans la lice qu'à près de vingt-huit ans; mais il y parut avec un grand éclat, et fit la plus vive sensation. Guéau de Reverseaux, l'un des plus célèbres avocats de ce temps, s'étant trouvé à son début, présagea ce qu'il serait un jour, le prit en grande amitié et se porta pour son patron. Dès ce moment, toutes les plaidoiries de Gerbier furent des triomphes : il effaça tout ce qui avait brillé au barreau depuis Cochin. La nature, qui voulut en faire l'orateur le plus séduisant, l'avait comblé de ses dons : il en avait reçu une figure noble, un regard plein de feu, une voix étendue et pénétrante, une diction nette, une élocution facile, une grâce infinie, un charme inexprimable répandu dans toute sa personne : son teint brun, ses joues creuses, son nez aquilin, son œil enfoncé sous un sourcil éminent, faisaient dire de lui que l'aigle du barreau en avait la physionomie. Le caractère dominant de l'éloquence de Gerbier était l'insinuation et le pathétique; il en trouvait les principales ressources dans son âme, et personne ne justifiait mieux que lui cette maxime de Quintilien : *Pectus est quod disertos facit*. Il narrait avec un grand intérêt, disposait ses preuves avec infiniment d'art; et il excellait particulièrement dans les causes d'inductions et de présomptions. L'action surtout, cette partie si nécessaire et si victorieuse de l'art oratoire, était admirable en lui. Ceux qui l'ont vu plaider (car il fallait le voir) ne croient pas qu'aucun orateur ait été sous ce rapport plus accompli : toute l'habitude du corps était parfaite; se tenant droit, mais avec aisance; ferme sans roideur, flexible sans balancement; la tête élevée avec une espèce de fierté; la figure expressive, et qui s'animait au gré de son discours; le geste rare et toujours noble : souvent on le voyait, dans la discussion, tenir ses bras croisés, comme se jouant de sa matière; puis, lorsque quelque trait de sentiment ou de mœurs l'y sollicitait, lorsque l'indignation l'arrachait à ce calme imposant, il se déployait, il s'élevait, il s'enflammait; son accent devenait impérieux ou déchirant, et sa belle voix, qui allait au cœur, ne manquait point, quand il le voulait, de faire couler des larmes. La disposition du barreau était, au parlement de Paris, très-favorable au développement de tous les moyens de Gerbier : on y plaidait souvent, aux grands jours, dans l'intérieur du parquet; et Gerbier, qui en parlant faisait un pas, et puis un autre, se trouvait insensiblement au milieu de l'audience, environné des juges et du concours des avocats, vu de la tête aux pieds, dans tout l'éclat et avec tout l'empire de l'éloquence. On a dit de Gerbier qu'il n'écrivait pas bien, et que ses mémoires ne donnaient aucune idée de son talent : on le dit encore du fameux Cochin, dont la renommée est si grande, de qui l'histoire du barreau raconte des prodiges, et que Rollin lui-même appelait le grand Cochin. Le recueil de factums, de précis et de consultations qu'on intitule ses *œuvres* montre partout un grand jurisconsulte, mais laisse quelquefois seulement entrevoir l'orateur : cependant, lorsqu'on fait réflexion que la renommée de Cochin et de Gerbier s'est formée dans les plus beaux siècles de la littérature, qu'ils ont été entendus par ce qu'il y a eu de plus éclairé en France, qu'ils étaient les aigles du barreau, alors qu'il abondait en hommes supérieurs, on ne peut douter que leur réputation n'ait été justement acquise, et qu'ils n'aient eu un rare talent. Nous n'avons aucun de leurs plaidoyers : obligés le plus souvent d'improviser leurs répliques, ils s'étaient accoutumés de bonne heure à parler sur de simples notes. Il n'est pas au reste difficile d'expliquer comment ces hommes, si vantés pour leurs discours, laissent peu voir dans leurs écrits ce qu'ils étaient; comment ils ont pu faire une vive impression en parlant, et obtenir les plus grands succès sans être de grands écrivains. Les succès de l'orateur et ceux de l'écrivain ont des sources différentes : chez l'un, la parole est d'inspiration; chez l'autre, le style est une œuvre calculée. L'orateur agit sur l'auditeur tout autre-

ment que l'écrivain sur le lecteur : il agit de sa personne sur l'auditeur ; armé de toute la puissance de la voix, du regard et du geste, il a pour le captiver et pour l'entraîner l'empire qu'il exerce à la fois sur tous ses sens. L'art et la force du raisonnement, secondés par les moyens de l'action, peuvent se passer de l'élégance et même des couleurs du style, dont la recherche nuirait souvent au mouvement et à la chaleur du discours. L'accent tout seul est pour le discours une magie qui supplée et qui surpasse quelquefois toutes les ressources du style ; c'est pourquoi l'on est souvent étonné, en lisant un discours, une pièce de théâtre, de ne plus retrouver l'impression qu'on avait éprouvée à les entendre : l'écrivain dénué de ces moyens de vaincre et de régner a besoin d'attacher le lecteur et de le satisfaire par la pureté du langage et par toutes les beautés du style : le lecteur que rien ne distrait et à qui rien n'échappe ne pardonne rien. Telle est, il nous semble, la solution de cette question, applicable surtout au genre judiciaire, où tout l'intérêt de ceux qui y prennent parti se porte sur les faits et sur les moyens de la cause ; et puisque cette question s'est élevée particulièrement sur Gerbier, elle appartenait à son article. Ajoutons qu'au temps de Cochin et de Gerbier les factums imprimés des avocats plaidants n'étaient que des précis, des extraits faits pour mettre sous les yeux des magistrats le sommaire du procès, dans lequel on n'avait ni le temps, ni le dessein de chercher à briller par sa manière d'écrire, et où l'on songeait à instruire le juge plus qu'à lui plaire. Dans les plaidoiries même, l'éloquence du barreau était grave et forte de choses. Trop de soin de l'élégance et des agréments du style aurait paru frivole et d'un homme plus occupé de lui que de sa cause. La carrière que Gerbier a parcourue fut partagée par les événements publics en deux époques, dont la première n'a été marquée que par des succès toujours croissants, et par une gloire dont rien n'obscurcissait l'éclat : la seconde a été mêlée d'amertume. Pendant l'exil et l'interrègne des parlements sous le chancelier Maupeou, Gerbier fut du nombre des avocats qui se laissèrent séduire par le chancelier, et qui plaidèrent à la commission remplaçant le parlement de Paris. Le souvenir et le ressentiment de cette défection s'attachèrent à lui lorsqu'il reparut au barreau devant le parlement réinstallé en 1774 : on ne lui pardonna pas d'avoir été de ceux qui donnèrent l'exemple et dont l'influence entraîna les autres. Ce ressentiment parut lors de l'arrêt qui le mit hors de cour sur une accusation de subornation de témoins, dans laquelle on l'avait impliqué au procès du comte de Guignes. Dans le même temps, Linguet, rejeté par l'ordre des avocats, le dénonçait à l'opinion publique comme son persécuteur et comme le principal auteur de sa disgrâce : il publiait contre lui des mémoires où l'âcreté de sa plume et l'animosité d'un rival étaient empreintes. L'âme tendre de Gerbier, jusque-là enivrée de louanges, fut mortellement blessée. Le chagrin corrompit les jouissances qu'il devait se promettre des succès que son talent ne cessa point d'obtenir, et ses dernières années furent tristes et mélancoliques : cependant, à l'exception de quelques ennemis que la jalousie et des querelles de profession lui suscitèrent, il conserva toujours l'estime et l'affection de son corps, qui lui en donna un dernier témoignage en l'élisant bâtonnier en 1787 ; ce fut une couronne déposée sur son cercueil : il ne survécut que quelques mois. Depuis plusieurs années sa santé était languissante : un fâcheux accident l'avait altérée : il avait été atteint de poison par un mets préparé dans une pièce de batterie de cuisine mal soignée : son estomac et sa poitrine en étaient restés affectés, et sa vie en fut abrégée. Il mourut le 26 mars 1788, âgé de 63 ans, vivement regretté du barreau, dont il était la gloire, et plus encore de ceux qui, ayant vécu dans son intimité, connaissaient la bonté de son cœur et le charme de sa société. Cet orateur si brillant, si ingénieux, si puissant dans la lutte, dont la repartie était si vive et quelquefois si piquante, lorsqu'il y était provoqué par son adversaire, apportait dans le commerce de la vie un entier abandon, une facilité charmante, une simplicité d'esprit et de cœur surprenante, qui le rendait confiant jusqu'à la crédulité, et complaisant jusqu'à la faiblesse. Sans doute il dut à ce caractère, à cette disposition de son esprit, la foi aveugle qu'il accorda aux jongleries du magnétisme, dont il fut dupe et peut-être victime, pour avoir fini par en préférer les illusions à tout autre secours dans le dépérissement de sa santé. Toutefois, tendre père, ami fidèle, protecteur généreux, si son caractère eut des faiblesses et son esprit des erreurs, la sensibilité et la bonté de son cœur devaient les lui faire pardonner (1). D. L. M.

(1) Il peut être intéressant pour ceux qui suivent la carrière du barreau de trouver ici une note des principales causes dans lesquelles Gerbier a été entendu, et qu'aucun recueil de jurisprudence ne leur offrirait. Les plus célèbres qu'il ait défendues et dont le souvenir s'est conservé plus particulièrement sont : Avant l'exil du parlement, celle du comte de Montboissier contre sa femme, qui l'accusait de l'avoir fait enfermer par lettre de cachet et qui demandait sa séparation. — Celles des enfants Simonnet défendant leur état contre les créanciers de leur père. — Des frères Lyoncy contre les jésuites, poursuivis comme garants des lettres de change souscrites par le P. Lavalette, supérieur des Iles du Vent, pour une somme de 1,500,000 livres, qu'ils furent condamnés à payer. — De la veuve de Balthazar Castille, qui avait émis des vœux irréguliers dans l'ordre des Bernardins, contre l'abbé et les religieux de Clairvaux, qui, ayant fait enlever et enfermer à Ste-Pélagie cette femme et une fille issue de son mariage, furent condamnés en 60,000 livres de dommages et intérêts. — La cause fameuse du comte de Bussy contre la compagnie des Indes ; et celle du sieur de Rougemont, se prétendant fils de madame Hatte. — Depuis la rentrée du parlement, la cause du testament de M. de Gouverney, trouvé après quinze ans dans une serre abandonnée, à l'extrémité d'un jardin, parmi de vieux papiers et des paquets de graines éventées, et dont l'exécution fut ordonnée. — La cause du testament de Quesnel, boucher des Invalides, par lequel il réduisait à la légitime sa fille, qui, à l'âge de vingt-cinq ans, s'était mariée sans son consentement, et qui fut confirmé. — La cause célèbre des sieurs de Queyssac, trois frères, tous trois officiers, contre le sieur Damade, négociant : s'étant battus en duel, ils s'accusaient réciproquement d'assassinat. — Enfin, celle du testament de l'abbé Deshi-

GERBILLON (JEAN-FRANÇOIS), jésuite, né à Verdun sur Meuse le 11 janvier 1654, entra à seize ans dans la société. Comme il désirait vivement d'aller prêcher la foi dans les Indes, et qu'il n'ignorait pas que la connaissance des mathématiques pouvait lui procurer le moyen d'atteindre à l'objet de ses vœux et de remplir avec fruit le devoir de missionnaire, il se livra à leur étude avec une ardeur qui lui fit faire les plus grands progrès. Aussi fut-il un des six jésuites mathématiciens qui furent envoyés en 1685 à Siam, avec le chevalier de Chaumont, et dont cinq allèrent ensuite à la Chine, où ils devinrent les fondateurs de la mission française (*voy.* BOUVET). Le 25 mars 1686 ils furent conduits devant l'empereur Kang-Hi, qui retint près de sa personne Gerbillon et Bouvet. Après qu'ils eurent appris, par son ordre, la langue tartare, l'empereur chargea le premier, avec Pereyra, autre jésuite, de suivre, en qualité d'interprètes, les ambassadeurs qu'il envoyait à Niptchou ou Nerczinsk, pour régler avec les Russes les limites des deux empires. Ils contribuèrent ainsi au traité de paix par lequel Yacksa ou Sakhalien-oula, place frontière située sur le fleuve Amour, fut cédée aux Chinois et presque entièrement démolie. L'empereur crut devoir récompenser Gerbillon en le choisissant, avec Bouvet, pour maître de mathématiques. Ce prince vivait avec eux si familièrement, qu'il leur faisait prendre place auprès de lui sur le même siége. Ils traduisirent et composèrent plusieurs livres pour son usage. Gerbillon, qui ne quittait presque plus l'empereur, et qui en obtenait tous les jours de nouvelles grâces, demanda l'exercice public de la religion chrétienne ; ce qui lui fut accordé par un édit du 22 mars 1692. L'empereur, ayant, par un effet de son application à l'étude, été attaqué de la fièvre tierce, en fut guéri par les soins de Bouvet et de Gerbillon ; il reconnut ce bienfait en donnant aux jésuites un emplacement près de son palais pour y construire à ses frais une maison et une chapelle. Les relations ajoutent que Gerbillon, qui aurait bien voulu convertir ce prince à la foi, n'échoua dans ce projet que parce qu'il fut desservi à la cour. Il possédait plusieurs langues ; car il fut chargé par l'empereur de converser en italien avec Isbrandt-Ides, ambassadeur de Moscovie à la Chine en 1693. Gemelli fait aussi mention de Gerbillon comme d'un missionnaire habile et zélé, qui jouissait, ainsi que ses confrères, de l'estime et de l'affection de l'empereur. Mais ils avouèrent au voyageur que leur vie était rude et fatigante. Ils n'avaient été reçus à Pékin qu'après avoir éprouvé beaucoup d'opposition de la part des pères portugais de leur ordre. Gerbillon eut ensuite la direction du collége des Français à Pékin, fut fait supérieur général de la mission de Chine, et mourut dans la capitale de cet empire le 25 mars 1707. On a de ce respectable missionnaire : 1° *Éléments de géométrie, tirés d'Euclide et d'Archimède ;* 2° *Géométrie pratique et spéculative*. Ces deux ouvrages, composés en chinois et en tartare, furent imprimés à Pékin. 3° Une *Lettre* de 1705, insérée dans le tome 18 de la nouvelle édition des *Lettres édifiantes ;* on y trouve des détails de missions et de géographie sur une partie du pays des environs de Pékin, sujette aux inondations, et dont les jésuites avaient été chargés de lever le plan ; 4° une autre *Lettre* de 1695 sur les missions, insérée dans un ouvrage du P. le Gobien, intitulé *Lettres sur les progrès de la religion à la Chine* ; 5° la *Relation* de huit voyages dans la grande Tartarie, faits depuis 1688 jusqu'en 1698. Le premier eut lieu, comme nous l'avons vu plus haut, pour conclure un traité qui ne fut terminé que dans le second voyage. En revenant de celui-ci, Gerbillon rencontra l'empereur, qu'il accompagna ensuite à Pékin, et il en fit cinq autres avec ce prince. Le but de ces voyages était de prendre le plaisir de la chasse dans les déserts et les vastes plaines de la Tartarie. Pendant le cinquième, qui eut lieu en 1696, Gerbillon fut témoin de la guerre dans laquelle Kang-Hi vainquit les Eleuths. Dans le huitième, il partit avec trois grands de l'empire chargés de présider aux assemblées qui devaient se tenir dans les États des Tartares-Kalkas, nouvellement soumis à l'empereur, pour y régler les affaires publiques, établir les lois et indiquer les habitations à fonder. Gerbillon profita de cette course pour déterminer les latitudes de plusieurs lieux de la grande Tartarie. Toutes ces relations offrent des renseignements très-précieux sur la nature du pays, sur la manière de vivre des habitants, sur les mœurs des lamas régénérés, sur la grande muraille de la Chine, les chasses et la cour de l'empereur : elles contiennent aussi tout ce qui concerne le séjour des missionnaires à la cour et à Pékin, et leurs rapports habituels avec Kang-Hi, qui avait pour Gerbillon une bienveillance extrême. Les observations de Gerbillon nous ont été conservées par Duhalde, qui les a insérées dans le 4e volume de sa *Description de la Chine*. Les auteurs de l'*Histoire générale des voyages* les ont abrégées et placées dans les tomes 7 et 8 de leur collection, en les disposant dans un ordre différent. Ils rendent hommage à l'exactitude de l'auteur, que sa position a mis à même de faire des remarques plus étendues et plus certaines qu'on ne peut en attendre des autres voyageurs. En effet, tout ce que nous savons de la grande Tartarie nous vient des jésuites français, et notamment de Gerbillon. Michault dit avoir lu le manuscrit de la relation du voyage de Gerbillon jusqu'à Siam, et prétend que l'abbé de Choisi en avait composé la sienne, à laquelle il n'avait fait qu'ajouter quel-

tières, attaqué comme contenant et continuant le fidéi-commis de l'abbé Nicole en faveur des jansénistes, cause dans laquelle Gerbier fit un éloge très-éloquent de l'illustre maison de Port-Royal. On peut dire qu'il mourut les armes à la main, ayant commencé les plaidoiries qu'il n'acheva point pour la dame Sirey, réclamant l'état de fille du marquis et de la marquise de Houchin.

ques ornements. Il en donne quelques fragments dans ses *Mélanges hist. et philol.*, t. 1, p. 257-274. T. S. Bayer et Langlès attribuent aussi à Gerbillon les *Elementa linguæ tartaricæ*, qui se trouvent dans le second volume de la collection de Thévenot, dont on avait fait honneur au P. Couplet (1). E—s.

GERCKEN (Philippe-Guillaume), né en 1722, à Saltzwedel, dans la marche de Brandebourg, s'est fait une réputation dans la diplomatique et la connaissance des antiquités historiques. Il a publié : 1° *Fragmenta marchica*, Guelferbyti, 1755-63, six parties, in-8°; 2° *Diplomataria veteris marchiæ Brandenburgensis*, Saltzwedel, 1765-67, in-8°; 3° *Codex diplomaticus Brandenburgensis*, ibid., 1769-1782, 8 vol. in-4°, collection précieuse, qui a exigé des recherches immenses. On trouve en quelque sorte un abrégé du premier volume dans les *Nova acta eruditorum*, 1772, mois d'août, p. 358-362. 4° *Voyage en Souabe, en Bavière et en d'autres contrées pendant les années* 1779-1782, *avec des détails sur les bibliothèques, les manuscrits, les antiquités des Romains*, etc. (en allemand), Stendal et Worms, 1783-1788, 4 vol. in-8° (*voy.* la *Germania docta* d'Hamberger, revue par Meusel, 4e édition, t. 1, p. 541, *Spicil. I* du tome 5, p. 195, et *Spicil. II* du tome 7, p. 97; *l'Onomasticon* de Sax, t. 8, p. 172, etc. Gercken a cessé de vivre en 1791. R—f—g.

GERDES (Daniel), théologien protestant, naquit à Brême en 1698; il étudia dans sa ville natale et à Utrecht. Ses études finies, il voyagea en Allemagne, en Suisse et en France. En 1724 il fut nommé pasteur à Wageningen en Gueldre. L'université de Duisbourg l'appela en 1726 à une chaire de théologie, à laquelle, deux ans après, il réunit celle d'histoire ecclésiastique. En 1735 il accepta une chaire de théologie à Groningue, où il mourut en 1767. Gerdes doit être compté au nombre des plus laborieux et des plus recommandables théologiens protestants de son temps. Il a surtout bien mérité de l'histoire ecclésiastique et de l'histoire littéraire. Son principal ouvrage est une *Histoire de la réformation*, sous le titre de *Historia Evangelii, sæculo XVI passim per Europam renovati*, Brême et Groningue, 1744-52, 4 vol. in-4°. Après sa mort, a paru son *Specimen Italiæ reformatæ, seu observata quædam ad historiam renati in Italia tempore reformationis Evangelii*, Leyde, 1765, in-4°; ouvrage qui est comme une suite du précédent, et à la tête duquel on a joint une *Vie* de l'auteur. On lui doit encore deux recueils précieux, sous le titre : *Miscellanea Duisburgensia, ad incrementum rei litterariæ omnis, præcipue vero eruditionis theologicæ*, Amst. et Duisb., 1732-1734, in-8°, en 2 tomes, et *Miscellanea Groningana*, 1737-1745, en 2 tomes. A ce dernier recueil fait suite son *Scrinium antiquarium, sive Miscellanea Groningana nova*, 1748-1765, 8 tomes. Pendant qu'il était pasteur à Wageningen, il avait publié *Vesperæ Vadenses*, Utrecht, 1727, in-4°. Différents petits traités et discours académiques de Gerdes avaient d'abord paru séparément; il les réunit ensuite dans ses *Exercitationum academicarum libri III*, Amst., 1738, in-4°. Il était ordinairement heureux dans le choix de ses sujets, comme *De docta in theologia ignorantia; De usu Eucharistiæ medico*, etc. Nous ne voulons point passer sous silence ses *Observationes miscellaneæ ad quædam loca Scripturæ sacræ quibus historia patriarcharum illustratur*, Duisb. 1729-1733, in-4°; *Observationum miscellanearum ad historiam Isaaci decas*, ibid., 1734, in-4°; *Origines evangelicæ inter Saltzburgenses ante Lutherum*, ibid., 1733, in-4°; *Breves illustrationes circa vitam et scripta Duisburgensium theologorum*, ibid., même année, in-4°; *Florilegium historico-criticum librorum rariorum*, 1747, 1749, 1763, in-8° (1); *Rariora quædam superioris ætatis λείψανα*; *Historica motuum ecclesiasticorum in civitate Bremensi*, 1547 à 1561, Gron., 1756, in-4°; *Meletemata sacra*, Gron. et Brême, 1759, in-4°. Nous laissons de côté d'autres écrits exégétiques, quelques traités polémiques, et enfin quelques ouvrages en langue hollandaise. On peut consulter sur Gerdes *la Bibliothèque des sciences et des beaux-arts*, t. 23 (1765), 1re partie, p. 257-261, et l'*Histoire littéraire*, en hollandais, de M. V.-G. Van Kampen, t. 3, p. 181. — *George-Gustave* de Gerdes, savant littérateur poméranien, conseiller de justice et syndic de la ville de Stettin, a publié en latin, de 1732 à 1734, quelques opuscules académiques de jurisprudence; et en allemand : 1° *Nützliche Sammlung*, etc., c'est-à-dire recueil intéressant de pièces, la plupart inédites, sur le droit et l'histoire du Mecklenbourg, Wismar, 1736 et années suivantes, in-4°; 2° *Auserlesene Sammlung*, etc., c'est à-dire recueil choisi de diverses notices sur l'agriculture et le droit de la

(1) Il n'y a aucun motif raisonnable pour attribuer au P. Couplet les *Elementa linguæ tartaricæ*, qui passent communément pour être du P. Gerbillon; le premier de ces missionnaires n'est pas connu par des études tartares. On sait que l'autre apprit le mandchou par ordre de Kang-Hi, et fut employé, à la cour de cet empereur, à traduire dans sa langue maternelle les livres élémentaires de divers genres que ce prince voulait lire : il y fut aussi interprète dans les affaires de la Chine et de la Russie; et l'auteur anonyme des *Elementa* rappelle cette qualité dans sa préface. Ce pourrait être plutôt le P. Bouvet. Les *Elementa linguæ tartaricæ* sont la seule grammaire mandchoue qu'on possède, car celle du P. Amiot (*Mém. chinois*) n'en est qu'une traduction incomplète. On ne sait pourquoi l'on a supprimé dans cette dernière les §§ 113-159, qui renferment des notions nécessaires. On peut reprocher au P. Gerbillon de s'être trop attaché à suivre le plan des grammairiens latins; mais les règles qu'il donne suffisent pour apprendre le mandchou; elles sont seulement trop compliquées. L'édition de Thévenot n'est pas très-soignée; les mots tartares sont pleins de fautes. L'édition française est plus correcte, ce qui prouve qu'elle a été faite sur un manuscrit resté en Chine. Il paraît d'ailleurs que le P. Amiot ne savait pas que la grammaire de Gerbillon eût déjà été imprimée. A. R—t.

(1) Gerdes parle dans ce livre de plus de huit cents ouvrages, et ne se contente point d'en donner les titres, il apprend très-souvent la cause de leur rareté, les jugements qu'on en doit porter, renvoie aux critiques qui en ont parlé, donne quelquefois des anecdotes intéressantes sur la vie de leurs auteurs. Dès 1740 il avait fait paraître un premier essai de ce travail sous ce titre : *Spicilegium librorum quorumdam rariorum in Catalogo Vogtiano omissorum*. Ce spicilége fut imprimé d'abord dans les *Miscellanea Groningana*, et aussi à part.

Poméranie et de l'île de Rügen, Greifswald, 1747; la suite a paru à Rostock et à Wismar, 1756. M-on.

GERDIL (Hyacinthe-Sigismond), cardinal, et l'un des membres les plus illustres du sacré collége à la fin du dernier siècle, était né à Samoens en Savoie, le 23 juin 1718. Sa famille, recommandable sous le rapport de l'honnêteté et des vertus morales et religieuses, ne tenait point un rang considérable dans cette petite ville. Son père y occupait une charge de notaire : ainsi Gerdil dut tout à lui-même, rien à sa naissance. Son éducation fut soignée : dès l'âge de sept ans on l'envoya, pour ses premières études, à Bonneville ; et il les acheva aux colléges des Barnabites, de Thonon et d'Annecy. Beaucoup d'application, une grande pénétration d'esprit, la mémoire la plus heureuse, mais bien plus encore une pureté de mœurs admirable et une éminente piété, le firent distinguer par ses maîtres comme un élève d'un mérite rare; et lorsque, ses études finies, il témoigna le désir d'entrer dans leur congrégation, ils ne purent que s'applaudir de faire une acquisition aussi précieuse. Après les épreuves du noviciat, il alla faire à Bologne son cours de théologie. A l'étude des saintes lettres il joignit celle des langues anciennes et modernes. Il apprit le grec, et y fit des progrès assez rapides pour être bientôt en état de recourir aux sources originales. Il prit des leçons d'italien sous le père Corticelli, membre célèbre de l'Académie de la Crusca, cultiva le français avec un soin égal, se perfectionna dans le latin, et parvint non-seulement à pouvoir parler ces trois langues avec pureté, mais encore à les écrire avec autant de facilité que d'élégance. Infatigable au travail, ayant une santé qui pouvait y suffire, et animé de la plus vive ardeur de savoir, Gerdil faisait tout marcher de front : l'étude des langues, la théologie, la philosophie, les mathématiques, la physique, l'histoire; et sur des matières si diverses on a de lui des ouvrages qui ont mérité les suffrages du public et l'approbation des savants. Quoiqu'une vie aussi occupée, jointe à son amour de la solitude, ne lui permît pas de se répandre au dehors, il était connu et estimé de tout ce que l'Institut de Bologne renfermait de membres les plus célèbres et les plus recommandables : des *Zanotti*, des *Manfredi*, des *Bianconi*, des *Beccari*, etc. Son mérite et les avantages qui devaient un jour en résulter pour la religion et les lettres n'échappèrent point à la pénétration d'un prélat qui depuis tint avec tant de gloire le sceptre pontifical. Prosper Lambertini était alors archevêque de Bologne; il connut Gerdil jeune encore, et, démêlant ce qu'il devait devenir un jour, l'accueillit, l'encouragea, se servit même de sa plume pour traduire de français en latin quelques pièces sur les miracles, lesquelles devaient entrer dans son bel ouvrage *De la béatification et de la canonisation des saints*. Fier d'une distinction si flatteuse, Gerdil se souvint toujours avec une vive et tendre reconnaissance des bontés dont ce grand pape avait honoré sa jeunesse, et il aimait à en parler. Il était naturel que les barnabites cherchassent à produire en public un sujet qui pouvait leur faire tant d'honneur, mais qui, modeste et content dans la retraite, n'eût pas songé à se produire lui-même. En 1737, lorsque Gerdil avait au plus dix-neuf ans, ils l'envoyèrent à Macerata, pour y enseigner la philosophie dans l'université et bientôt après à Casal, où il réunit aux fonctions de professeur celles de préfet du collége. Il remplit ces deux places comme aurait pu le faire un homme d'une expérience consommée. Des thèses que pendant son séjour à Casal il dédia au duc de Savoie et deux ouvrages de métaphysique qu'il publia contre Locke, ayant attiré sur lui l'attention de la cour de Turin, lui valurent, en 1749, la chaire de philosophie dans l'université de cette ville, et, environ cinq ans après, celle de théologie morale. D'un autre côté sa réputation de sagesse et de lumières, mais surtout des écrits solides en faveur de la religion, qui méritèrent les éloges de Benoît XIV, le firent appeler par l'archevêque de Turin au conseil de conscience, tandis qu'il recevait de son ordre une autre marque de confiance, par sa nomination à la charge de provincial des colléges de Savoie et du Piémont. Il se comporta dans ce dernier poste avec tant de prudence et de modération, que la congrégation des barnabites ayant perdu son supérieur général, il fut question de lui donner Gerdil pour successeur (1); projet qui vraisemblablement aurait été réalisé, si vers ce même temps Charles-Emmanuel III, d'après les insinuations de Benoît XIV, n'eût fait choix du savant barnabite pour élever son petit-fils, le prince de Piémont, depuis roi sous le nom de Charles-Emmanuel IV. Gerdil vint à la cour, et y vécut comme il le faisait dans son collége, aussi retiré, aussi modeste, tout entier aux soins qu'il devait à son auguste disciple, et employant le temps que ne réclamait pas l'instruction du prince à la composition d'ouvrages utiles à la religion ou aux progrès des sciences. La cour de Turin récompensa les soins du père Gerdil par sa nomination à une riche abbaye; mais il jouit des revenus de ce bénéfice en titulaire qui connaissait la destination des biens ecclésiastiques, prenant sur eux le strict nécessaire, et consacrant le reste à de bonnes œuvres. Il aidait ses parents, mais seulement suivant leurs besoins, n'ayant jamais, pendant qu'il était à la cour, sollicité pour eux ni emploi ni pension. Il contribuait à l'éducation de ses neveux sans parcimonie, mais sans faste. Une autre récompense bien plus importante, due à son mérite et à ses services, attendait Gerdil : le pape Clément XIV, dans le consistoire du 26 avril 1773, le réserva cardinal *in petto*, avec cette désignation qui caractérisait la haute réputation du modeste

(1) Voyez dans l'*Eloge de Gerdil* (traduit de Fontana et cité ci-après) la lettre par laquelle il refuse cette dignité (p. 87, note 31).

religieux et son amour pour la vie cachée : *Notus orbi, vix notus Urbi*. Sa nomination néanmoins n'eut lieu que sous Pie VI. Ce pape l'appela à Rome, le nomma consulteur du St-Office, le fit sacrer évêque de Dibon, et l'agrégea au sacré collége le 27 juin 1777. Le 15 décembre suivant il le publia cardinal *du titre de Ste-Cécile*. Gerdil se montra digne de ce haut rang par son exactitude à en remplir les devoirs et par son zèle pour les intérêts de l'Église. Bientôt, appelé à partager les travaux de l'illustre collége auquel il appartenait, il fut nommé préfet de la Propagande, membre de presque toutes les congrégations, protecteur des maronites, et, en cette qualité, chargé de la correction des livres orientaux. Il jouissait à Rome de la plus grande considération ; et tandis que le monde poli fréquentait la maison du cardinal de Bernis, on trouvait les savants dans la cellule du cardinal Gerdil, où l'on tenait à grand honneur d'être admis. Employé dans les affaires les plus délicates, il devint, pour ainsi dire, l'âme et l'oracle du Saint-Siége, ouvrant toujours les avis les plus sages, se rangeant du parti le plus modéré, et aussi conciliant, quand les principes n'en souffraient pas, que ferme quand il s'agissait de leur maintien. C'est la conduite qu'il tint dans l'affaire du concordat. Jamais ses revenus n'avaient été considérables, et l'on a vu comment il en usait. Il conserva l'esprit de pauvreté sous la pourpre, au point de n'avoir qu'un seul couvert d'argent et une tabatière de buis. Non-seulement sa fortune n'augmenta point avec son élévation ; il y eut même, dans les dernières années de sa vie, des circonstances où il ne fut pas à l'abri du besoin. Lorsqu'en 1798, après l'envahissement de Rome par les Français, il fut obligé de quitter cette ville, il lui fallut vendre ses livres pour subsister. Respecté par les puissances belligérantes et arrivé à Sienne, près de l'infortuné Pie VI, qui, victime de la plus cruelle trahison, était réduit lui-même à la pauvreté, le cardinal Gerdil n'eût pu se rendre en Piémont, où il se proposait de chercher un asile, sans la générosité du cardinal Lorenzana, archevêque de Tolède, et de monseigneur Despuig, archevêque de Séville, qui fut élevé ensuite au cardinalat. Retiré dans le séminaire de son abbaye de la Clusa, il se trouva plusieurs fois sur le point de manquer de tout. Cette situation pénible n'altéra point sa résignation, et n'ébranla en rien son courage. Il savait se passer de ce qu'il n'avait pas, et s'en remettait à la Providence, qui souvent vint à son secours par des moyens inattendus. Il trouva la possibilité de soulager encore les compagnons de son exil ; et quoiqu'il vécût de secours gratuits, il faisait distribuer régulièrement du pain et de l'argent aux pauvres de son abbaye. Il vit ainsi s'écouler le temps de la persécution, partagé entre l'étude et la prière. Après la mort de Pie VI, il se rendit à Venise pour le conclave qui y avait été convoqué. Dès les premiers scrutins, les cardinaux lui firent hommage de leurs suffrages pour la papauté ; mais il en fut exclu par la politique d'une puissance, et peut-être aussi par les considérations que fit naître son grand âge, les circonstances difficiles où l'on se trouvait ne permettant pas de s'exposer à la nécessité de recourir en peu d'années à une nouvelle élection. L'éminent savoir du cardinal avait dû naturellement l'appeler aux honneurs académiques. Aussi plusieurs des sociétés savantes les plus célèbres de l'Europe s'étaient-elles empressées de l'admettre dans leur sein. L'Institut de Bologne se l'agrégea en 1749, l'Académie de la Crusca en 1757 ; et la même année il devint membre de la Société royale des sciences de Turin, qui se formait alors. Il fut encore de la Société royale de Londres, de l'Académie des Arcades de Rome, etc. Le cardinal Gerdil était retourné dans cette ville après l'élection de Pie VII ; sa santé se soutenait malgré son âge avancé et ses fatigantes occupations, et il ne se servit jamais de lunettes. A la suite d'une maladie qui ne dura que vingt-cinq jours, il mourut le 12 août 1802, sans agonie, dans la modeste cellule de son couvent, âgé de 84 ans un mois et quelques jours. Il fut honoré des regrets du sacré collége, de ceux de tous les savants et du public. Le pape lui ordonna de magnifiques obsèques, auxquelles assistèrent le roi et la reine de Sardaigne, vingt-cinq cardinaux, etc. Sa Sainteté fit elle-même la cérémonie de l'absoute. Une médaille fut frappée en son honneur. Le P. Fontana, général des barnabites, ami du défunt, et depuis cardinal, prononça son oraison funèbre, et composa pour le monument qui lui fut érigé dans l'église de son ordre (*San Carlo de' Catinari*) l'épitaphe suivante, qui peut être citée comme un modèle en ce genre :

Memoriæ et cineribus
Hyacinthi Sigismundi Gerdili
Allobrogis, Fossiniacensis...
Qui metaphysicus sui temporis primus,
Physicus, philologus, theologus præstantissimus,
Immortalem ingenii doctrinæque famam
Plurimis invictis operibus
In omnigenos religionis hostes
Latine, gallice, hetrusce editis
Sibi ubique gentium partam
Modestia, lenitate, comitate
Abstinentia, beneficentia
Omniumque virtutum splendore æquavit...
Decessit exitu sanctissimæ vitæ consentaneo
In qua magno sæpe usui Ecclesiæ fuit...

Savant du premier ordre, et presque dans tous les genres où s'est exercé l'esprit humain, prélat digne des premiers siècles de l'Église, Gerdil fut, dans ces derniers temps, un des hommes qui ont fait le plus d'honneur à la religion, et qui lui ont été le plus utiles. Toujours occupé de ce grand objet, ne connaissant que son cabinet et son oratoire, il conserva la paix de l'âme au milieu des orages dont sa vieillesse fut agitée. Ses ouvrages sont très-nombreux. Plusieurs ont été imprimés à me-

sure qu'ils étaient composés. Ils furent ensuite recueillis à Bologne en 6 volumes in-4°, et publiés par les soins du P. Toselli, de 1784 à 1791. Le P. Fontana, aidé du P. Scati, en a donné une nouvelle édition, dont les premiers volumes parurent en 1806, in-4°. La vie de l'auteur, par le P. Fontana, termine le vingtième volume, publié en 1821 (1). Voici une liste des ouvrages de Gerdil, d'après l'édition de Bologne et les renseignements qu'on a pris sur ceux qu'elle ne comprends pas. Ils y sont classés suivant la langue dans laquelle ils ont été écrits. Les deux premiers volumes contiennent les œuvres italiennes ; on y trouve : 1° *Introduction à l'étude de la religion, avec la réfutation des philosophes anciens et modernes touchant l'Être suprême, l'éternité*, etc. La première édition, dédiée à Benoît XIV (Turin, 1751), réunit dans le temps les suffrages non-seulement des savants ecclésiastiques, mais encore des protestants Dutens et Brucker, académiciens de Berlin. 2° *Exposition des caractères de la vraie religion* (traduite en français (2) par le P. de Livoi, barnabite, Paris, 1770, un vol. in-8°). Elle a été souvent réimprimée, et traduite même en polonais. 3° *Dissertation sur l'origine du sens moral, sur l'existence de Dieu, l'immatérialité des natures intelligentes, avec deux dissertations sur les études de la jeunesse ;* 4° *Projet pour la formation d'un séminaire, et essai d'instruction pour le même objet, avec seize traités de théologie, et quatre dissertations sur la nécessité de la révélation*, etc. Le cardinal des Lances mit à exécution ce plan, que Gerdil, son ami intime, avait tracé à sa demande. Le troisième, le quatrième, le cinquième et une partie du sixième volume contiennent les œuvres françaises ; ce sont : 5° *l'Immatérialité de l'âme démontrée contre Locke*, et *la Défense du sentiment du P. Malebranche contre ce philosophe*, Turin, 1747 et 1748, 2 vol. in-4°. Gerdil y démontre que, des principes de Locke lui-même, il suit que l'âme est immatérielle, les mêmes preuves par lesquelles ce philosophe démontre l'immatérialité de Dieu étant applicables à l'âme. Dans sa réfutation du fameux doute de Locke relativement à la possibilité de la matière pensante, il combat avec un égal succès le philosophe anglais, Montesquieu et Voltaire. 6° *Essai d'une démonstration mathématique contre l'existence éternelle de la matière et du mouvement*, etc., *et des preuves que l'existence et l'ordre de l'univers ne peuvent être déterminés ni par les qualités primitives des corps, ni par les lois du mouvement ;* 7° *Essai sur les caractères distinctifs de l'homme et des animaux brutes, où l'on prouve la spiritualité de l'âme par son intelligence ;* 8° *Mémoires sur l'infini absolu, considéré dans la grandeur, et sur l'ordre dans le genre du vrai et du beau ;* ce dernier a été inséré dans *les Miscellanea Taurinensia*, t. 5, 1771 ; 9° *Incompatibilité des principes de Descartes et de Spinosa*, Paris, 1760 ; 10° *Éclaircissements sur la notion et la divisibilité de l'étendue géométrique, en réponse à la lettre de M. Dupuis*, Turin, 1741 ; 11° *Réflexions sur un mémoire de M. Beguelin concernant le principe de la raison suffisante, et la possibilité ou le système du hasard ;* 12° *Dissertation sur l'incompatibilité de l'attraction et de ses différentes lois avec les phénomènes, et sur les tuyaux capillaires*, Paris, 1754, vol. in-12 ; ouvrage dont le premier travail avait déjà paru dans le *Journal des savants* de mai 1752. L'auteur ayant cru trouver dans les phénomènes des tubes capillaires des arguments contre le système de l'attraction, Lalande y répondit dans le même journal, octobre 1768 ; à la suite est un *Mémoire sur la cohésion ;* 13° *Observations sur les époques de la nature, pour servir de suite à l'Examen des systèmes sur l'antiquité du monde, inséré dans l'Essai théologique ;* 14° *Traité des combats singuliers ou des duels*, Turin, 1759. L'auteur y combat ce barbare usage, et y montre l'absurdité du faux point d'honneur sur lequel on l'appuie ; il prouve que la religion, la raison et l'intérêt social demandent également qu'on le proscrive. 15° *Discours philosophiques sur l'homme, considéré relativement à l'état de nature, à l'état de société et sous l'empire de la loi*, Turin, 1769, in-8°. Ils ont été traduits en italien par le docteur Giudici, Lodi, 1782 (1) ; 16° *De la nature et des effets du luxe, avec l'examen des raisonnements de M. Melon, auteur de l'Essai politique sur le commerce, en faveur du luxe*, Turin, 1768, in-8°. Gerdil y réfute Montesquieu. 17° *Discours sur la divinité de la religion chrétienne ;* 18° *Réflexions sur la théorie et la pratique de l'éducation, contre les principes de J. J. Rousseau*, Turin, 1765, in-8°. Elles se trouvent dans le premier volume de la nouvelle édition, sous le titre d'*Anti-Émile*, etc. Il s'en est fait à Londres une traduction en anglais. La princesse héréditaire de Brunswick s'empressa de les introduire à sa cour, pour éclairer ceux qui avaient été séduits par ces funestes nouveautés. Gerdil y examine les principes de Rousseau sur l'éducation. En le traitant avec égards, il le suit pas à pas, signale ses sophismes, et ne fait grâce à aucune erreur. Quelque sensible que Rousseau fût à la critique, l'écrit de Gerdil ne l'offensa pas ; il rendit justice à la forme et au fond, en parla avec estime, et dit à ce sujet : « Parmi tant de brochures imprimées contre ma personne et mes « écrits, il n'y a que celle du P. Gerdil que j'aie « eu la patience de lire jusqu'à la fin. Il est fâ-

(1) En 1826, l'abbé Cabanès entreprit la publication des *OEuvres choisies* de Gerdil ; cette édition avait été annoncée comme devant former 12 volumes. Les deux premiers seulement ont été publiés, Paris, in-8°.

(2) Cette traduction, faite sur l'édition de Turin, 1767, augmentée de notes par l'auteur, est précédée d'un mandement du cardinal des Lances, et suivie d'une lettre du P. de Livoi, qui réfute les *Reflexions morales* d'Amelot de la Houssaye.

(1) Les *Discours philosophiques sur l'homme, sur la religion et ses ennemis, suivis des lois ecclésiastiques tirées des seuls livres saints, par feu M. l'abbé de* *** (par Fromageot, avocat), *publiés par M. F..., D. L. S. P. D.* (M. Feutry, de la Société philosophique de Philadelphie), Paris, 1782, in-12, ne sont qu'un plagiat de cet ouvrage.

« cheux que cet auteur estimable ne m'ait pas « compris (1). » 19° *Considérations sur l'empereur Julien.* Ce morceau passe pour un des meilleurs ouvrages de l'auteur. Gerdil y soumet à un examen impartial le caractère de ce prince, et le trouve bien au-dessous des éloges que quelques philosophes se sont plu à lui prodiguer. Les preuves qu'il en donne sont d'autant moins récusables, qu'il déclare qu'il ne se sert point du témoignage des Pères de l'Église, et qu'il ne veut fixer son opinion sur cet empereur philosophe que d'après les écrivains avoués de ses panégyristes. 20° *Observations sur le sixième livre de l'histoire philosophique et politique du commerce dans les deux Indes, par l'abbé Raynal.* Il le réfute avec solidité, et fait regretter que ses remarques ne se soient pas étendues à tout l'ouvrage. Les pièces latines qui suivent achèvent le sixième volume de l'édition de Bologne. 21° *Virtutem politicam ad optimum statum, non minus regno quam reipublicæ necessariam esse, oratio ;* 22° *De causis academicarum disputationum in theologiam moralem inductarum, oratio.* Gerdil y combat *l'Esprit des lois*. Ces deux harangues furent prononcées en présence de la Société royale de Turin; la première en 1750, et l'autre en 1754 ; 23° *Disputatio de religionis virtutisque politicæ conjunctione ;* 24° *Elementorum moralis prudentiæ juris specimen.* 25° Le cardinal della Somaglia fit imprimer à ses frais, à Parme, chez Bodoni, en 1789, un volume intitulé *Opuscula ad hierarchicam Ecclesiæ constitutionem spectantia ;* réimprimé à Venise en 1790, in-8°; 26° la réfutation (en italien) de deux pamphlets contre le bref *Super soliditate*, dans lequel Pie VI condamne le livre d'Eybel intitulé *Qu'est-ce que le pape?* Rome, 1789, 2 vol. in-4°; et l'*Apologie* de ce même bref, ibid., 1791 et 1792, in-4°. Cet Eybel, professeur de droit canon à Vienne, essaye, dans son libelle, d'affaiblir le respect dû au chef de l'Église. Gerdil le combat avec d'autant plus d'avantage, qu'il se sert contre lui de l'autorité des docteurs français les plus attachés aux libertés de l'Église gallicane, de Gerson, de Dupin, du P. Alexandre, de Fleury et surtout de Bossuet, dont il possédait parfaitement les ouvrages, et ne parlait jamais qu'avec le plus noble enthousiasme. 27° *Remarques* (latines) *sur le Commentaire de Febronius relativement à sa rétractation.* Gerdil ne trouve point cette rétractation aussi franche qu'elle aurait dû l'être; il montre en quoi elle pèche ; et ce sont encore les théologiens français, Thomassin, de Marca et Bossuet, qu'il oppose à l'auteur du Commentaire, contre lequel il publia de nouvelles *Observationes*, Rome, 1792, in-4°.

(1) O toi dont les erreurs, les sophismes nouveaux,
Par un art séduisant préparèrent nos maux !...
Dangereux novateur dont la raison altière
A tout le genre humain annonçait la lumière,
Qui te comprendra donc si le profond Gerdil
De tes raisonnements ne peut suivre le fil !
Si, d'après ton aveu, ce grand homme lui-même
A fait de vains efforts pour saisir ton système !
(L'abbé d'Auribeau, aux Arcades de Rome.)

28° *Animadversiones in notas quas nonnullis Pistoriensis synodi propositionibus damnatis in dogmatica constitutione Pii VI* (Auctorem fidei), *clar. Feller clarioris intelligentiæ nomine adjiciendas curavit*, Rome, 1795 ; 29° *Examen* (en italien) *des motifs de l'opposition de l'évêque de Noli* (*Benoît Solari*) *à la publication de la bulle qui condamne les propositions extraites du synode de Pistoie*, Rome et Venise, 1800, 1801, 1802. La même année 1802 parurent des *Réflexions sur une nouvelle lettre de cet évêque*, imprimées à Venise après la mort de Gerdil. 30° *Plusieurs lettres pastorales, adressées aux paroisses qui dépendaient de son abbaye de la Clusa* et ses *Constitutions synodales ;* 31° *Précis d'un cours d'instruction sur l'origine, les devoirs et l'exercice de la puissance souveraine*, Turin, 1799, in-8° ; il y en a deux traductions italiennes, Rome, 1800, et Venise, 1802, in-8° ; 32° *Notes sur le poëme de la religion, du cardinal de Bernis*, Parme, Bodoni, 1795. Enfin il restait en manuscrits inédits à l'époque de sa mort : 1° en italien, une *Réfutation des systèmes contraires à l'autorité de l'Église touchant le mariage ;* 2° en français, *la Vie du bienheureux Alexandre Sauli, barnabite, évêque d'Aleria, et ensuite de Pavie ;* 3° *Précis des devoirs des principaux états de la société ;* 4° *Instructions sur les différentes causes de la grandeur et de la décadence des États ;* 5° *Avis sur la lecture et le choix des bons livres ;* 6° *Traité d'histoire naturelle, contenant les règnes minéral, végétal et animal ;* 7° un *Tableau historique de l'empire romain, depuis César jusqu'en 1453 ;* 8° une *Histoire du temps de Louis XV jusqu'à la paix d'Hubertsbourg ;* ces deux morceaux se trouvent dans le tome 8e de l'édition de Rome; 9° en latin, *Traités de la primauté du pape, de la grâce, des lois, des actes humains et du prêt, avec une dissertation sur l'usure, contre Puffendorf*, 3 vol.; 10° un *Cours de philosophie morale*, etc. Beaucoup d'autres manuscrits furent perdus pendant les dernières agitations de sa vie, ou livrés aux flammes par sa prudence. Le caractère de tous ces ouvrages est la force du raisonnement unie à la sagesse et à la modération. Le cardinal Gerdil presse vivement ses adversaires ; mais il ne lui échappe contre eux rien d'offensant. C'est ordinairement de leurs propres écrits qu'il emprunte les armes avec lesquelles il les combat. On voit que c'est la vérité qu'il cherche et dont il s'établit le défenseur, et c'est l'erreur seule, et non pas l'homme, qu'il poursuit : aussi les savants les plus distingués, plusieurs même de ceux dont il ne partageait pas les opinions, se firent un honneur de l'avoir pour ami ; et tous rendirent justice à son mérite, à sa modestie, à ses profondes connaissances. Il étonnait par son immense érudition et par la plus heureuse mémoire, qu'il conserva jusqu'à la fin (1). Il était si pénétré de l'Écriture sainte, des Pères et des conciles, qu'il en parlait

(1) Voyez, à ce sujet, une anecdote assez piquante sur les derniers moments de ce cardinal, dans la traduction française de son *Oraison funèbre*, p. 121, note 69.

admirablement et sans effort le langage (1). Il avait éminemment l'esprit juste et lumineux ; et ses conversations les plus intimes avaient la modération et l'autorité d'un livre imprimé depuis plusieurs siècles (2). Apologiste infatigable de la religion pendant plus de soixante ans, émule de Bacon (qu'il appelait *le sage Bacon*, *esprit législateur s'il en fut jamais*), de Leibnitz, de St-Augustin, de St-Thomas et de Bossuet, etc., Gerdil possédait encore, à un rare degré, la calligraphie, avantage peu commun à la plupart des auteurs (3). L'*Oraison funèbre du cardinal Gerdil*, par le P. Fontana, traduite de l'italien en français et enrichie de notes historiques aussi précieuses qu'étendues, par M. l'abbé d'Hesmivy d'Auribeau (Rome, 1802, in-8° de 170 pages), a été suivie de *l'Esprit de Gerdil*. On trouve dans cette traduction les anecdotes les plus intéressantes, et qui caractérisent l'homme privé, comme ses écrits peignent l'auteur. Elles sont terminées par le catalogue complet des œuvres de Gerdil, divisé en trois parties : 1° les œuvres renfermées dans l'édition de Bologne ; 2° les autres imprimées à part ; 3° celles de ses œuvres posthumes destinées à l'édition romaine. Il y a de plus à la louange de Gerdil : 1° une *Oraison funèbre*, en italien, par le P. Grandi, barnabite, brochure in-4°, Macerata, 1802 ; 2° *Elogio letterario*, etc., brochure in-4° de 52 pages. Le P. Fontana, auteur de cet éloge littéraire, y passe en revue les principaux ouvrages de Gerdil. Il le lut dans l'assemblée générale de l'Académie des Arcades le 6 janvier 1804 ; et M. l'abbé d'Auribeau offrit dans la même séance un hommage poétique à la mémoire de ce grand homme. L—Y.

GERDY (Pierre-Nicolas), professeur à la faculté de médecine, naquit à Loches (Aube), le 1er mai 1797, dans une simple famille de cultivateurs, au lendemain d'une révolution qui, en abolissant les priviléges gothiques, venait d'ouvrir toutes les carrières au mérite et au travail. Son père dut supporter les privations les plus dures pour lui procurer les bienfaits de l'instruction. Les premières années de la vie de Gerdy s'écoulèrent à la campagne; à onze ans il entra au petit collége de Bar-sur-Seine, où il ne fit que des études fort imparfaites, terminées par une faible *troisième*. Il était fort peu studieux, plus enclin aux jeux et aux exercices du jeune âge qu'au travail des classes, et ce fut seulement pendant la dernière année qu'il commença à montrer quelques dispositions plus sérieuses. A seize ans il quitta le collége, et son père se décida à lui faire étudier la médecine. Le jeune homme comprit toute l'étendue des sacrifices que sa famille allait s'imposer pour lui, et ce fut alors qu'il manifesta pour la première fois cette volonté indomptable qui est restée le côté le plus saillant de son caractère. Le collégien insouciant et paresseux devint tout à coup un homme sérieux, un travailleur opiniâtre. Le premier retour qu'il fit sur lui-même lui montra que ses études littéraires étaient tout à fait insuffisantes. Seul, enfermé avec ses livres, il recommença, il compléta son éducation classique, et parvint, sans le secours de personne, à subir avec succès l'épreuve du baccalauréat ès lettres. Il arriva à Paris au mois de novembre 1813. Sans amis, sans protecteurs, presque sans argent, incapable par caractère de se créer des relations et des appuis, il se réfugia dans l'étude et s'y livra avec une ardeur qui devait triompher de tous les obstacles. Bien peu d'hommes ont commencé leur carrière sous de plus tristes auspices. Pendant quatre années consécutives, avec une énergie au-dessus de son âge, il lutta contre la misère et contre la maladie. Son père, appauvri par les deux invasions de 1814 et de 1815, et ruiné en outre par les mauvaises récoltes, faisait des prodiges d'économie pour lui envoyer de loin en loin quelques pistoles qui suffisaient à peine à payer le loyer d'une chambrette d'étudiant. Le futur professeur de la faculté de médecine connut plus d'une fois les angoisses de la faim; pendant plusieurs mois il ne vécut que de pain et d'eau. Cette situation malheureuse, loin d'ébranler son courage, ne fit que le redoubler. Il disséquait trois heures par jour, s'enfermait dans sa chambre le reste du temps, et dormait seulement deux heures sur vingt-quatre. Ce double excès de travail et de privations finit par épuiser sa santé. A peine convalescent d'une variole fort grave, il n'attendit pas d'être rétabli pour reprendre ses travaux, et retomba bientôt, atteint d'une tumeur blanche du genou qui le cloua dans son lit pendant sept mois entiers. Il profita de ce repos forcé pour étudier la physiologie, qui devint sa science favorite. Contre toute attente, il guérit sans amputation et même sans ankylose. Dès qu'il put sortir de sa chambre il reprit les dissections avec ardeur, pour se préparer à disputer au concours la place d'aide d'anatomie, et, afin de s'exercer aux épreuves orales, il ouvrit à la Charité un cours public d'anatomie et de physiologie. C'était pendant l'hiver de 1817; il n'avait pas encore vingt ans. Jamais peut-être, depuis J.-L. Petit, les sciences médicales n'avaient eu un professeur aussi jeune. Le succès néanmoins dépassa son attente : les élèves se rendirent à ses leçons en nombre suffisant pour lui faire une petite renommée. L'été venu, il s'engagea dans le concours et fit des épreuves supérieures qui auraient dû assurer sa nomination; mais il n'avait pour lui que son mérite, et il fut sacrifié aux intrigues de ses compétiteurs. Cette injustice criante lui fit perdre à la fois toute illusion et toute espérance; à bout

(1) *Oraison funèbre du cardinal Gerdil*, p. 132.

(2) Lettre du cardinal Maury à M. l'abbé d'Auribeau, citée p. 628 des *Extraits des écrits* de ce digne ecclésiastique, qui, sous la direction et par les conseils du cardinal Gerdil, a consacré longtemps ses veilles à la religion et aux lettres; Pise, 1814, 2 vol. in-8° de 700 pages.

(3) Voyez de curieux détails à cet égard, p. 120, notes 67 et 68 de l'*Oraison funèbre* citée plus haut.

de ressources, il se résigna à quitter Paris pour toujours, et se retira dans son village. En apprenant le départ de ce jeune homme plein de talent, dont ils venaient de briser la carrière, les juges du concours eurent des remords, et, réparant un acte d'injustice par un acte d'arbitraire, ils profitèrent d'une vacance, survenue quelque temps après par la mort d'un des quatre aides d'anatomie, pour donner à Gerdy, sans autre formalité, une place qui, aux termes du règlement, aurait dû être mise au concours. Gerdy, qui ne savait même pas que cette place fût vacante, reçut sa nomination à la campagne et se hâta de revenir à Paris, où il entra immédiatement en fonctions. Ainsi fut gagnée à la cause de la science une grande et féconde intelligence qui avait failli s'ensevelir dans un obscur village. Pendant la durée de ses fonctions d'aide d'anatomie, c'est-à-dire de 1817 à 1821, Gerdy fit un grand nombre de cours, publics ou particuliers, d'anatomie et de physiologie; et, désormais au-dessus du besoin, il commença à s'occuper de recherches originales. Il travailla d'abord plus d'un an sans rien publier; puis, prévoyant qu'une place de prosecteur allait devenir vacante, il se hâta de mettre au jour les résultats de ses premiers travaux. En quelques semaines il fit quatre lectures devant la Société de l'École de médecine. Ce fut d'abord, le 15 décembre 1818, un *Mémoire sur l'organisation du cœur*, puis le 14 janvier suivant un *Mémoire sur la circulation veineuse*, et le 28 du même mois un *Mémoire sur la circulation capillaire*. La quatrième lecture, beaucoup moins importante, était une simple note sur un cas fort curieux de *spina bifida* (25 février 1819). Ce dernier travail ne pouvait offrir qu'un intérêt partiel, mais les trois autres avaient une grande portée. La description des zones fibreuses et des fibres musculaires du cœur n'avait jamais été faite avec autant d'exactitude; le jeune anatomiste avait en outre découvert plusieurs détails de structure qui avaient échappé à ses prédécesseurs. Les deux mémoires sur la circulation étaient plus importants encore. On croyait alors généralement en France que le cœur était le seul agent actif de la circulation : les artères, les veines, les capillaires étaient considérés comme de simples tuyaux de conduite, entièrement inertes, susceptibles seulement de se laisser distendre et de réagir par pure élasticité. Gerdy ne craignit pas d'attaquer cette erreur; il soutint que l'activité propre des artères, et surtout des capillaires, contribuait bien plus que le cœur à pousser le sang dans les veines; il ajouta que la rapidité du sang veineux variait beaucoup dans les diverses parties du corps; enfin il démontra que la pesanteur exerce sur la circulation une influence considérable. Déjà il prenait place entre les vitalistes purs de l'école de Bichat et les physicistes de l'école opposée. Comme ceux-ci il reconnaissait l'intervention des lois physiques dans les phénomènes des êtres vivants; comme ceux-là il accordait à tous les tissus des propriétés vitales. Quelques années encore, et il allait devenir à son tour le chef d'une école nouvelle, moins exclusive et plus durable que les deux autres. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que, dès ses premiers pas dans la physiologie, il avait reconnu et proclamé l'influence de la pesanteur sur la circulation; cette idée émise alors en passant, il devait quinze ans plus tard la développer, la féconder, et en tirer des applications chirurgicales d'une immense portée. Ces travaux, d'autant plus remarquables qu'ils avaient été exécutés par un jeune homme de vingt et un ans, attirèrent sur Gerdy l'attention des hommes de science, et il fut dès lors permis de prévoir que personne ne pourrait lui disputer la place de prosecteur qui allait devenir vacante, et qui devait être donnée au concours. Gerdy se préparait déjà à concourir; mais un candidat plus redoutable par ses intrigues que par son mérite, et peu désireux de se mesurer avec un compétiteur dont il connaissait la supériorité, s'empara par la ruse de la place vacante, et s'y maintint pendant près de trois ans, grâce à l'appui de plusieurs professeurs influents. Gerdy résista énergiquement à cet abus de pouvoir; il réclama le concours avec persévérance, déjoua des complots odieux, dévoila des turpitudes infâmes, et réussit à surmonter tous les obstacles. Nous ne croyons pas devoir donner ici les détails de cette histoire; ils ont été consignés ailleurs (*Éloge historique de Gerdy*, dans le *Moniteur des hôpitaux*, juillet 1856). La faculté, après de longues hésitations, prit enfin le parti de rentrer dans la ligne droite et de mettre au concours la place de prosecteur. Le concours eut lieu, et Gerdy fut nommé le 20 décembre 1821. Mais plusieurs années de luttes continuelles contre le favoritisme des uns, contre la perfidie des autres, lui avaient donné le mépris des hommes et avaient laissé sur son caractère une empreinte ineffaçable. Son âme aigrie resta pour toujours ouverte à la méfiance. Il s'enferma dans un isolement sauvage, évitant le contact d'une société qu'il croyait à jamais corrompue, inaccessible à l'indulgence, avare de son estime et plus encore de son amitié. Il conserva des principes inflexibles, mais en pratiquant la vertu il ne sut pas la rendre aimable. Ceux qui le lui ont reproché lui auraient plus volontiers pardonné de céder au courant du siècle et de tremper dans les intrigues qui s'agitaient autour de lui. Les préoccupations orageuses du concours du prosectorat n'avaient pas détourné Gerdy de ses travaux. Il avait continué ses cours, ses recherches d'anatomie et de physiologie, et l'année 1821, si féconde pour lui en émotions de toutes sortes, fut précisément l'une des plus remarquables de sa vie scientifique. Il lut d'abord à l'Académie de médecine, récemment instituée, son célèbre *Mémoire sur la structure de la langue*, où la disposition des muscles linguaux intrinsèques se trouvait pour la première fois décrite avec exactitude. Puis il publia,

dans le *Journal complémentaire* de Panckoucke, un article général sur l'étude de la physiologie, bientôt suivi d'un travail de premier ordre, inséré dans le même recueil, et intitulé *Essai sur les phénomènes de la vie* (septembre 1821). Cet essai fut un coup de maître, et aucun travail peut-être n'a exercé sur les destinées de la physiologie une influence plus étendue. Pour en faire sentir toute l'importance, il est bon de dire quelques mots des doctrines qui se disputaient alors les suffrages. Il y avait d'abord les ultra-vitalistes, qui auraient cru profaner l'œuvre de Dieu en étudiant les lois de la vie, et qui, pour expliquer toutes choses, avaient trouvé ce grand mot vide de sens : le principe vital. Puis, comme tout excès provoque un excès inverse, vis-à-vis cette extrême droite il y avait une extrême gauche, composée de gens qui prétendaient expliquer tous les phénomènes des corps vivants par les lois de la nature morte : c'étaient les physicistes purs. Entre ces deux sectes également excentriques se plaçaient les vrais physiologistes qui admettaient à la fois dans l'organisme des phénomènes physiques et des phénomènes vitaux. Ils étaient en petit nombre, et néanmoins divisés en deux camps. L'école de Bichat, représentée par Richerand et Chaussier, faisait aux phénomènes vitaux une part exagérée; l'autre école, déjà dirigée par Magendie, leur faisait une part trop restreinte, et méconnaissait l'intervention de la vie dans un grand nombre de fonctions où les lois de la physique et de la chimie ne jouent pourtant pas un rôle exclusif. Gerdy, cherchant la cause de ces divergences, ne tarda pas à reconnaître qu'elles étaient le résultat d'un malentendu, que la plupart des fonctions sont complexes et se composent de plusieurs phénomènes, les uns physiques, chimiques ou mécaniques, les autres purement vitaux. Pour éviter à l'avenir toute confusion semblable, il résolut de diviser et de classer les actes multiples de l'organisme. Là où jusqu'alors on avait employé la synthèse, il se livra, lui, à l'analyse, et, comme les chimistes à la recherche des corps simples, il s'efforça de décomposer les fonctions vitales pour les ramener à un certain nombre de faits principes, désignés par lui sous le nom de *phénomènes simples*. Bien d'autres, avant lui, avaient tenté cette entreprise, mais, fascinés par la gloire de Newton, à qui il avait suffi de découvrir une seule propriété de la matière pour pénétrer le secret des plus grands phénomènes de la nature, ils avaient voulu ramener à la simplicité tous les actes de la vie en les expliquant au moyen de ces deux propriétés de la matière organisée : la sensibilité et la contractilité. Gerdy suivit une marche inverse, et fit reposer le vitalisme sur des bases plus solides. Ce nouveau vitalisme différait autant de l'autre que la chimie des modernes diffère de celle des anciens. Autrefois on croyait qu'il n'y avait que trois ou quatre corps simples; aujourd'hui on en connaît plus de soixante, et tous les jours on en découvre de nouveaux. Gerdy fit subir à la physiologie générale une révolution analogue. Après avoir poussé aussi loin que possible l'analyse des fonctions, il admit comme phénomènes simples tous ceux qu'il n'avait pu décomposer, puis, faisant une grande classe de ceux qui dépendaient exclusivement des lois de la physique générale, il réunit dans une autre classe, sous le nom de *phénomènes vitaux*, ceux qui, dans l'état actuel de la science, échappaient à toutes les explications. Cette dernière classe renfermait dix-huit groupes de phénomènes, relevant chacun d'une *propriété* ou *faculté vitale* particulière. Telle fut la doctrine entièrement neuve que Gerdy exposa dans son *Essai sur les phénomènes de la vie;* le temps l'a sanctionnée, et il est aisé de prévoir qu'elle vivra dans l'avenir. Certes, tout n'était pas irréprochable dans l'œuvre du jeune physiologiste : l'analyse, trop subtile sur certains points, était peut-être insuffisante sur d'autres, et plusieurs phénomènes, classés alors avec juste raison parmi ceux dont la physique et la chimie ne donnaient pas l'explication, étaient appelés plus tard à changer de place et à sortir de la classe des phénomènes vitaux. Il était impossible que du premier jet l'auteur eût atteint la perfection idéale et deviné toutes les découvertes ultérieures. Mais la nouvelle doctrine avait cela de remarquable qu'elle était compatible avec tous les progrès, et qu'elle pouvait indéfiniment, sans cesser d'être, se prêter à toutes les évolutions de la science. C'était la méthode naturelle substituée aux systèmes, et de même qu'en botanique la méthode de Jussieu est restée debout au milieu des modifications sans nombre qu'on a fait subir à la délimitation des familles, des genres et des espèces, de même en physiologie les recherches des successeurs de Gerdy pourront conduire à reviser la classification qu'il a adoptée, mais ne réussiront pas à entamer sa doctrine. Gerdy n'avait que vingt-quatre ans lorsqu'il ouvrit cette voie nouvelle et féconde; à l'âge où l'esprit humain aime les théories brillantes, les explications hasardeuses, il préférait déjà la froide analyse et la méditation sévère. Il est vraiment incroyable que, si jeune encore, il ait pu embrasser d'un seul coup d'œil le vaste champ de la physiologie, et il est étonnant surtout qu'il n'ait pas reculé devant l'étude si aride et si difficile des facultés intellectuelles. Il y avait dix mois que Gerdy remplissait les fonctions de prosecteur, lorsque l'ordonnance illégale du 21 novembre 1822 supprima la faculté de médecine, qui depuis plusieurs années avait eu le malheur de déplaire au gouvernement de la restauration. Les cours, les musées, la bibliothèque, l'école pratique, furent fermés pendant tout un semestre. Gerdy, dont les fonctions se trouvaient ainsi violemment suspendues, continua ses cours particuliers, mais cette ressource était insuffisante, parce que les jeunes gens retournaient dans leurs familles et que le quartier latin deve-

nait désert. Dans cette perplexité, il ouvrit un cours d'anatomie à l'usage des artistes. Ce cours eut beaucoup de succès et fut continué presque sans interruption jusqu'en 1830. Une nouvelle faculté, plus dévouée que l'ancienne, fut solennellement instituée le 10 mars 1823, et le 1er avril suivant les aides d'anatomie et les prosecteurs rentrèrent en activité. Ce petit coup d'État universitaire avait du moins eu l'avantage de doter la faculté d'une institution importante. A chaque chaire de professeur fut attachée une place d'agrégé, donnée au concours. Gerdy se prépara à entrer dans la lice, et se hâta de prendre le diplôme de docteur en chirurgie. Sa thèse inaugurale aurait suffi à elle seule pour montrer l'étendue de ses connaissances, l'originalité et la profondeur de son esprit (*Recherches, discussions et propositions d'anatomie, de physiologie et de pathologie*, 1823, 96 pages in-4°). Il y avait reproduit en abrégé ses précédents travaux sur la circulation, sur la structure de la langue et du cœur, et il y avait joint des recherches et des discussions sur les sujets les plus variés. C'était d'abord dans une introduction de dix-huit pages une classification générale et méthodique de toutes les connaissances humaines; puis un long et important chapitre sur l'anatomie des régions; un article très-savant sur la classification et la prononciation des lettres dans les diverses langues; une classification nouvelle des maladies et des régions; enfin une discussion de philosophie médicale, où l'auteur, à l'occasion des fièvres essentielles, n'avait pas craint de tenir tête à l'école alors florissante de Broussais. Le chapitre consacré à l'anatomie des régions mérite une mention spéciale; c'était le premier essai en ce genre, et c'est là que se trouve consignée la découverte des gaînes fibreuses des muscles, qui a été le point de départ de tous les travaux modernes sur l'aponévrologie et sur l'anatomie chirurgicale. Cette thèse, à la fois médicale et chirurgicale, anatomique et physiologique, philosophique et philologique, révéla tout d'un coup la vaste instruction de Gerdy et l'étonnante diversité de ses aptitudes. Le concours de l'agrégation s'ouvrit au mois de novembre 1823, et Gerdy fut nommé dans la section d'anatomie et de physiologie. Sa thèse de concours intitulée *Quid medicinæ profuerunt vivorum animalium sectiones, etc.* (Paris, 1824, in-4°, 21 pages) le conduisit à examiner l'utilité des vivisections. Sans rejeter ce puissant moyen d'investigation, il ne l'admit qu'avec réserve. La méthode analytique, la simple observation des phénomènes naturels, lui avait fourni des résultats importants, et il se sentait peu disposé à recourir à des expériences qui lui paraissaient cruelles toutes les fois qu'elles n'étaient pas absolument indispensables. Gerdy est resté fidèle à cette tendance pendant toute sa vie, et il est peut-être, de tous les physiologistes modernes, celui qui a sacrifié le moins d'animaux. Il est permis de le regretter, car il s'est volontairement privé d'une ressource infiniment précieuse. Gerdy, devenu agrégé, reprit ses cours interrompus depuis un an, et, avec une activité presque inexplicable, il enseigna à la fois l'anatomie descriptive, l'anatomie appliquée aux arts, la physiologie, la pathologie externe, la médecine opératoire, les bandages et bientôt l'hygiène. Il faisait quelquefois jusqu'à quatre leçons dans un jour, et trouvait encore le temps de continuer ses publications et ses recherches. En quelques années, de 1823 à 1830, il donna dans le *Bulletin de Férussac* cinq mémoires sur les aponévroses, sur la prononciation, sur la vision, sur le parallèle des os, sur la déglutition. Il publia son *Traité des bandages* (1826), ouvrage considérable, qui mérita plus tard les honneurs d'une seconde édition. Il fournit à l'*Encyclopédie méthodique* (série de médecine) une trentaine d'articles, parmi lesquels nous citerons les articles *Physionomie, Progression, Propriétés, Principe vital* et surtout l'article *Voix*. En 1827, à l'occasion de la chaire d'hygiène, devenue vacante par la mort de Bertin, il fit imprimer l'analyse détaillée d'un cours d'hygiène qu'il avait donné pendant le semestre précédent, et où il avait su attirer un grand concours d'auditeurs. Il y avait longtemps que cette science était en discrédit parmi les élèves; ils avaient perdu l'habitude de suivre le cours officiel de la faculté. Gerdy avait réussi à vaincre leur répugnance et à leur inspirer le goût d'une étude jusqu'alors négligée par eux. *Son analyse détaillée de l'histoire de la santé et des influences qui la modifient* (Paris, 1827, un vol. in-8°) renfermait, avec le plan de son cours, le résultat de ses immenses recherches sur les questions si diverses qui rentrent dans le domaine de l'hygiène. Ce titre, qu'il présenta à l'appui de sa candidature, aurait dû lui valoir au moins quelques suffrages, mais le gouvernement de la restauration avait supprimé l'institution du concours pour les chaires de professeurs, institution qui avait à ses yeux le tort irréparable d'être l'œuvre de Napoléon. Le système de la présentation avait prévalu, et Gerdy ne fut pas même mis sur la liste. Cet échec, auquel il s'attendait, ne le découragea pas. En 1828 il lut à l'Académie de médecine son *Mémoire sur l'influence du froid*, et quelques mois après il publia dans le *Journal de Magendie* son *Mémoire sur le mécanisme de la marche*. Enfin, en 1829 il mit au jour son *Anatomie des formes extérieures, appliquée à la peinture, à la sculpture et à la chirurgie*, ouvrage étonnant, qui avait été sans modèle, et que jusqu'ici personne n'a osé imiter. Gerdy, qui depuis neuf ans enseignait l'anatomie aux artistes, avait compris que, pour former des peintres et des sculpteurs, l'anatomie pure ne suffisait pas, et qu'il fallait y joindre d'une part la description des attitudes, d'une autre part l'examen critique des productions des maîtres. Pour cela il fallait être à la fois anatomiste, physiologiste et artiste. Or, aucune nature peut-être n'était plus antipathique

que la sienne à l'étude des arts. Son esprit profond et positif ne connaissait ni les caprices de l'imagination, ni les douceurs de la fantaisie. Mais il y avait en lui une faculté qui opprimait toutes les autres : la volonté. Il voulut être artiste, et il le devint. Il alla dans les ateliers, il vécut dans les musées, étudiant toutes les statues, tous les tableaux, comparant les maîtres et les écoles, notant les beautés d'ensemble et les défauts de détail; peu soucieux de l'opinion de la foule, il soumit à la critique les œuvres des artistes les plus célèbres, et ne craignit pas de dévoiler les fautes d'anatomie qui déparaient certaines productions admirées jusqu'alors sans aucune réserve. Le nombre des notes qu'il avait recueillies était vraiment prodigieux, et dans ses leçons il en faisait profiter les élèves, plaçant toujours l'exemple à côté du précepte, et s'efforçant par là de faire pénétrer la réalité dans l'art. Ainsi s'explique le succès tout exceptionnel d'un enseignement qu'il avait su rendre à la fois si intéressant et si pratique. Les artistes désertaient le cours officiel de l'école des beaux-arts, pour suivre, aux dépens de leur maigre budget, le cours particulier de Gerdy. Celui-ci, à la demande de ses élèves, rassembla en un faisceau les matériaux immenses qui servaient de base à ses leçons, et publia en 1829 son *Anatomie des formes extérieures* (un vol. in-8°, 400 pages et 3 planches). L'année suivante il donna, dans le *Journal des artistes*, une série d'articles sur l'*Anatomie comparée des formes*, suivant les âges, les sexes, les tempéraments, les races, les climats; c'était le complément de son grand ouvrage (*Journal des artistes*, 1830, t. 8, six articles, de la page 13 à la page 204). Sur ces entrefaites la mort de J. Jos. Sue laissa vacante la chaire d'anatomie de l'école des beaux-arts, et la voix publique désigna aussitôt Gerdy comme son successeur; mais le népotisme en avait décidé autrement. L'école des beaux-arts sacrifia l'intérêt général à l'intérêt particulier. Un candidat absolument nul, dont le seul mérite était d'être le neveu de l'un des professeurs de cette école, obtint à l'élection une voix de plus que Gerdy. Cette nomination fut accueillie avec indignation par les élèves, qui firent une émeute sérieuse. La force armée intervint et l'ordre fut rétabli, mais rien ne put décider les jeunes gens à suivre le cours du nouveau professeur d'anatomie. Quant à Gerdy, il se consola bien vite de cet échec, et abandonna une carrière ingrate pour concentrer de nouveau toutes ses facultés sur l'étude des sciences médicales proprement dites. Depuis 1825 il faisait partie du personnel chirurgical des hôpitaux. Nommé par concours chirurgien du bureau central à l'âge de vingt-huit ans, il avait trois ans plus tard, en 1828, été placé à l'hôpital de la Pitié en qualité de chirurgien en second, sous les ordres de Lisfranc, chirurgien en chef. Là il n'avait pas tardé à reconnaître les nombreux inconvénients d'une hiérarchie qui subordonnait l'un à l'autre deux collègues égaux par le concours, et égaux par le talent. Les priviléges d'un chirurgien en chef pouvaient devenir exorbitants, et s'exerçaient souvent au détriment des malades. Cette organisation vicieuse avait déjà soulevé de nombreuses réclamations; le conseil général des hôpitaux s'en était ému, et avait paru disposé à y faire droit; mais Dupuytren et Richerand avaient réussi à faire conserver un ordre de choses qui convenait à leurs instincts despotiques. Gerdy ne craignit point de résister à ces deux hommes puissants, et adressa en son propre nom au conseil général des hôpitaux une *Lettre* ferme et modérée, où une courageuse indépendance se présentait sous la forme d'une exquise urbanité. La lettre fut imprimée, distribuée et reproduite dans les journaux. Dupuytren se reconnut en maint passage et garda rancune au jeune audacieux; mais le conseil général goûta les raisons exposées dans la lettre et abolit à jamais les priviléges des chirurgiens en chef (1829). Quelques mois après Gerdy fut placé à l'hôpital St-Louis, où le service chirurgical fut partagé entre Richerand et lui. Alors pour la première fois il se livra à la pratique, et on doit regretter qu'il n'ait pas commencé plus tôt. Nul ne connaissait mieux que lui la science de la chirurgie; mais le maniement des malades exige certaines aptitudes qu'il avait négligé de développer jusqu'alors, et il n'était plus temps de changer la direction de son esprit; jamais il ne sut s'astreindre aux mille détails de la pratique. Il découvrit d'importants phénomènes, de grandes lois; il formula d'utiles préceptes de thérapeutique, il inventa de savantes opérations; il fit faire, en un mot, des progrès considérables à la chirurgie; mais en lui le praticien ne fut pas à la hauteur du savant, et en devenant un grand pathologiste, il ne fut jamais un grand chirurgien. — Agrégé depuis 1824 et chirurgien des hôpitaux depuis 1825, Gerdy avait parcouru jusqu'au bout la carrière des concours; au-dessus de lui restait le professorat, mais il devait y compter moins que personne, car les chaires à cette époque se donnaient à l'élection, et celui qui n'avait pour lui que son mérite était exposé à attendre longtemps son tour. La révolution de 1830 changea cet état de choses. Les droits du talent furent reconnus, et pour la première fois depuis la chute de l'empire, les chaires des professeurs furent données au concours. Grâce à cette belle institution, la Faculté devait en quelques années s'enrichir de dix jeunes professeurs qui firent sa gloire et sa force. Gerdy, prévoyant que la chaire de physiologie allait être mise au concours, publia le 25 août 1830 sa *Préface d'un traité de physiologie* (br. in-8° de 72 pages). Ce travail, où il avait résumé le résultat de ses nombreuses recherches originales, doit être considéré comme un de ses écrits les plus importants. On y trouve beaucoup de faits et de remarques qui n'ont pas été publiés ailleurs. Au mois de décembre suivant, parut le premier

fascicule de sa *Physiologie médicale didactique et critique*. Le second fascicule, terminant le premier volume, ne fut mis en vente que deux ans plus tard. L'ouvrage n'a malheureusement pas été achevé. Le volume qui a paru renferme toute la physiologie générale, plus l'étude de la locomotion et celle de la voix. C'est là qu'on doit étudier la doctrine de Gerdy sur les propriétés vitales; nous signalons encore un long et important chapitre sur les races humaines, où l'auteur, se basant sur d'immenses recherches historiques, s'efforce de prouver que dans la plupart des pays du monde les espèces primitives ont été profondément modifiées par le croisement des races. Au mois d'avril 1831, Gerdy prit part avec éclat au concours de physiologie, et, quoiqu'il eût beaucoup d'ennemis sans avoir un seul protecteur, il fut sur le point d'être nommé, car il ne lui manqua qu'une voix pour arriver au ballottage. On peut dire que depuis ce jour sa place fut marquée à la faculté de médecine, mais sa nomination, subordonnée à l'éventualité des vacances ultérieures, pouvait se faire attendre longtemps. Il songea un instant à se présenter au concours pour la chaire d'accouchements, et publia même, au mois de mars 1832, un mémoire assez important sur l'*Accouchement par le vertex* (*Archives générales de médecine*, sér. 1, t. 28). Il eût probablement mis ce projet à exécution si une chaire de pathologie externe n'eût été déclarée vacante au commencement de 1833. Quoiqu'à peine convalescent d'une grave attaque de choléra qui l'avait frappé dans son département, pendant qu'il prodiguait ses soins à ses malheureux compatriotes, il s'engagea dans ce nouveau concours, réussit à vaincre des candidats parmi lesquels on comptait des hommes comme Blandin, Sanson, Auguste Bérard et M. Velpeau, et fut proclamé professeur de pathologie externe le 17 août 1833. Il avait trente-six ans; c'était le douzième concours qu'il subissait; sans protecteurs, sans amis, sans fortune, par la seule force du travail et du talent, il avait atteint le faîte de la hiérarchie médicale. — Bien d'autres à sa place se seraient endormis dans ce triomphe ou auraient abandonné l'âpre chemin de la science pour les sentiers fleuris de la clientèle, mais le rude travailleur ne voulut pas même prendre un seul instant de repos. Il en aurait eu grand besoin cependant, car depuis quelques années sa santé avait subi de cruelles et profondes atteintes. Sans cesse tourmenté par des migraines qui chaque fois le forçaient à suspendre pendant plusieurs jours tout travail intellectuel, il avait été obligé de s'astreindre à un régime sévère, et de s'interdire l'usage de la viande et du vin. Ces privations volontaires avaient épuisé ses forces; il maigrissait, il déclinait lentement, déjà miné par la phthisie pulmonaire qui devait vingt-cinq ans plus tard le conduire au tombeau. Mais l'amour de la science lui tenait lieu de santé. Indépendamment des leçons théoriques officielles qu'il faisait à la Faculté, il ouvrit à l'hôpital St-Louis une clinique, où, malgré la distance, il attira un grand nombre d'élèves. Pendant quelques années il abandonna les recherches physiologiques, et se consacra exclusivement à la chirurgie. Dès le mois de décembre 1833, il fit publier par son frère, M. Vulfranc Gerdy, qui était déjà interne, un mémoire extrêmement important sur l'influence de la déclivité et de l'élévation considérées dans leurs rapports avec la production et le traitement des maladies chirurgicales (*Archives générales*, 2e sér., t. 3). Aucun travail n'a été plus fécond en résultats pratiques, et on peut dire que de toutes les publications de Gerdy, c'est celle-là qui présente l'utilité la plus directe et la plus étendue. L'élévation des parties malades n'est pas seulement le plus simple des moyens antiphlogistiques, c'est encore un des plus puissants et des plus sûrs. Ce fut encore M. Vulfranc Gerdy qui rédigea en 1835, pour le *Bulletin clinique de Fossone* (t. 1, p. 90), une courte note intitulée *Sur la cure radicale des hernies par la méthode de M. Gerdy aîné, ou de l'invagination*. Les méthodes proposées jusqu'alors pour la cure radicale des hernies étaient barbares, dangereuses ou impuissantes, et les chirurgiens avaient fini par y renoncer entièrement. Gerdy rendit donc à l'humanité un service immense en créant la méthode si simple, si efficace et en même temps si inoffensive, qui consiste à fixer dans le canal inguinal, au moyen d'une suture, la peau du scrotum refoulée par invagination. Ce bouchon solide contracte des adhérences et s'oppose à la sortie de l'intestin. La méthode de Gerdy a remis en honneur l'opération de la cure radicale des hernies, et a été le point de départ de tous les perfectionnements que les chirurgiens modernes ont fait subir à cette opération. A partir de 1834, M. Beaugrand, aujourd'hui bibliothécaire de la Faculté, alors interne de Gerdy à l'hôpital St-Louis, commença à publier dans les *Archives générales* les principales leçons cliniques de son maître. Celui-ci s'occupait activement de son service d'hôpital, et ses efforts ne restèrent pas stériles. C'est à cette époque que remontent ses travaux sur les hernies adinguinales, presque inconnues jusqu'alors, sur les fractures de la clavicule et du col du fémur, sur les luxations de la hanche que personne avant lui n'avait soumises à une classification vraiment scientifique, sur la trachéotomie, et sur le traitement de la fistule lacrymale par l'opération nouvelle de la *rhinotomie*. C'est à cette époque encore (1835-1836) que parurent ses deux célèbres mémoires sur la *structure des os* et sur l'*état anatomique des os malades*. Il serait superflu de signaler la haute influence que ce dernier travail a exercée sur les progrès de la chirurgie : à lui seul il eût suffi pour édifier la renommée d'un savant. Éclairant l'anatomie par la pathologie, et la pathologie par l'anatomie, il assigna pour la première fois des caractères précis à l'inflammation du tissu osseux, signala le rôle important que

joue l'ostéite dans la plupart des maladies des os et des articulations, et décrivit avec soin les diverses formes qu'elle peut revêtir. La pathologie du squelette, jusqu'alors si obscure, a depuis lors fait des progrès rapides, auxquels Gerdy a encore contribué par ses travaux ultérieurs. — Malgré ces fatigantes recherches, malgré le double fardeau de l'enseignement clinique et de l'enseignement théorique, malgré le mauvais état de sa poitrine et le retour fréquent de sa migraine obstinée, Gerdy trouvait encore le temps d'écrire de nombreux articles pour les journaux et pour le *Dictionnaire* en 30 volumes. Il publia dans ce dernier ouvrage les articles *Attitude, Chirurgie, Circulation* et *Locomotion*. De 1838 à 1840 parurent ses *Recherches sur l'encéphale* et *sur l'organisation du cerveau*, avec des planches originales fort remarquables représentant les coupes transverso-verticales du cerveau. En 1837, il avait refondu son *Traité des bandages*, qui fut suivi en 1839 d'un second volume, intitulé *Traité des pansements*. Cet ouvrage, sous un titre modeste, embrassait en réalité la plus grande partie de la thérapeutique chirurgicale. — Tant de travaux utiles lui ouvrirent en 1837 les portes de l'Académie de médecine, où l'attendaient des succès d'un autre genre. La profondeur de ses vastes connaissances, la vigueur de son langage, l'énergie passionnée de ses convictions, lui donnaient dans la discussion une puissance peu commune. Puis il aimait la lutte, qui avait été l'occupation constante de sa jeunesse, et, pour un athlète comme lui, quel plus beau champ de bataille que la tribune académique? Il n'avait ni la douceur qui plaît ni l'adresse qui séduit, mais la rude éloquence qui frappe. Il n'ignorait pourtant pas les formes oratoires; nul mieux que lui ne savait au besoin tourner un exorde, mais dès qu'il arrivait au cœur de la question, il s'animait, s'échauffait, et parfois même s'élançait au delà des limites de la prudence. Honnête avant toute chose, et passionné pour la vérité, il n'avait que du mépris pour le charlatanisme d'en bas qui ne sort pas des égouts de la réclame, mais il gardait toutes ses colères pour le charlatanisme d'en haut, qui prend le masque de la science, et qui s'étale quelquefois jusque dans les Académies. Aussi les tournois académiques, en augmentant le nombre de ses admirateurs, diminuèrent-ils le nombre de ses amis. Bientôt ses nouveaux collègues durent le considérer comme leur premier orateur. Il prit part à tous les débats importants, et le talent qu'il y montra rehaussa beaucoup la gloire de l'Académie. Il brilla spécialement dans les grandes discussions qui eurent lieu sur le système nerveux, sur le somnambulisme, sur la ténotomie, sur l'ophthalmologie, enfin et surtout dans la discussion sur l'arsenic. Il déploya dans cette dernière circonstance un courage antique, une persévérance opiniâtre et une prodigieuse habileté. Seul contre tous les chimistes de l'Académie, et combattant sur un terrain nouveau pour lui, devant un auditoire aussi prévenu en faveur d'Orfila, son tout-puissant adversaire, que peu disposé à écouter un chirurgien dissertant sur la chimie, il vint à bout de tous les obstacles, et réussit à faire supprimer ou modifier *toutes* les conclusions de la commission. Le résultat le plus important de cette discussion mémorable a été de faire proclamer par l'Académie que des substances non arsenicales introduites dans l'appareil de Marsh peuvent donner sur l'assiette des taches qui ont l'apparence des taches d'arsenic. Il n'est pas nécessaire de faire ressortir l'immense portée de ce fait (*voy.* Gerdy, *Discours prononcés à l'Académie sur la question de l'arsenic*, broch. in-8° de 112 pages, avec pl., H. Cousin, 1841). Ce n'était pas seulement à l'Académie que Gerdy trouvait l'occasion de lutter contre l'influence d'Orfila. Celui-ci était doyen de la Faculté, et Gerdy, dans les conseils de l'école, faisait souvent échouer ses projets. Le doyen, quoique ne manquant ni de sang-froid ni de courage, craignait cet antagoniste sombre, implacable, qui se dressait devant lui avec sévérité, surveillait toutes ses démarches, et contrôlait toutes ses actions. Un jour, pour le désarmer, il lui fit donner la croix; Gerdy ne porta pas cet insigne, qu'il devait à son ennemi, de telle sorte que l'année suivante le ministre le décora de nouveau. Cette fois il se décida à porter un ruban dont l'origine n'engageait plus son indépendance, et continua comme auparavant sa lutte contre Orfila. Au milieu de tant d'orages il exécutait de nouveaux travaux de chirurgie, et reprenait ses recherches de physiologie, interrompues depuis plusieurs années. Il lisait à l'Académie une foule de rapports et de mémoires, parmi lesquels il faut remarquer ceux qui sont relatifs aux luxations congéniales (1839), à l'opération césarienne dans le cas de grossesse extra-utérine (1841), à la vision des somnambules (1841), à la rétraction inflammatoire des tissus albuginés (1844 et 1847), à l'influence de la pesanteur sur la circulation et sur les maladies chirurgicales (1847); il publiait dans plusieurs journaux de nombreux articles sur les tumeurs blanches (*Archives*, 1840, t. 9), sur la réduction des luxations des phalanges par la méthode nouvelle du glissement (*Expérience* 1843, t. 9), sur l'ostéite (*Expérience*, 1843, t. 12), sur les luxations de l'épaule et sur le trichiasis (*Journal de chirurgie*, 1843 et 1844, t. 1 et 2), sur une nouvelle méthode de traitement pour la fistule lacrymale (*Journal des connaissances médico-chirurgicales*, juillet 1846, t. 2, p. 5). Enfin, il donnait dans le journal *l'Expérience* dix mémoires sur la vision, sur le tact et les sensations cutanées, sur la voix, sur la perception sensoriale. — En 1842, à l'occasion de sa candidature à l'Académie des sciences, il publia un *Résumé de ses principales recherches* (broch. in-8°, 72 pages compactes). On lira avec fruit cet opuscule, où l'auteur a consigné

beaucoup de recherches qu'il n'a pas eu le temps de publier plus amplement. Les paragraphes relatifs aux maladies des sens, des organes digestifs et des organes génito-urinaires méritent surtout d'être consultés. C'est là que se trouvent décrits les procédés de Gerdy pour l'opération de l'onyxis par la simple ablation des chairs, pour le traitement des fistules vésico-vaginales, pour la suture enchevillée et pour l'abaissement de la cataracte au moyen d'une aiguille bifurquée. Menant de front les études les plus diverses, Gerdy donna en 1842 et 1844 deux brochures sur le chemin de fer de Paris à Lyon; avec cette facilité merveilleuse qui lui avait permis naguère de s'initier en quelques semaines aux questions les plus ardues de la chimie et de la toxicologie, il s'était mis à étudier le tracé des lignes ferrées, et fut bientôt en état de tenir tête aux ingénieurs et de prendre la défense du département de l'Aube, peu favorisé par les projets des diverses compagnies. — Les électeurs de l'arrondissement de Bar-sur-Seine, pour lui témoigner leur reconnaissance, voulurent le nommer député, mais il appartenait à l'opposition avancée, et on fit échouer sa candidature. Déjà il s'occupait d'autre chose, et cette fois c'étaient les problèmes les plus élevés de la psychologie qui étaient le sujet de ses méditations. En quelques mois il lut à l'Académie des sciences morales et politiques deux longs mémoires sur le *Développement successif des facultés intellectuelles* (*Annales médico-psychologiques*, 1843, t. 1) et sur les *Phénomènes de l'intelligence en exercice* (*Revue synthétique*, 1843, t. 3, p. 289); puis, à l'Académie de médecine un travail intitulé *De l'intelligence au moment où elle entre en action* (*Bulletin de l'Académie*, t. 8, p. 1088). Le premier de ces mémoires est tout à fait original; le troisième renferme la réfutation des doctrines de Buffon et de Condillac. En 1846 parut la *Physiologie philosophique des sensations et de l'intelligence* (1 vol. in-8°, 580 p.), ouvrage fort remarquable, qui pourtant eut peu de succès. Placé sur les limites de la physiologie et de la psychologie, trop physiologique pour les philosophes, trop psychologique pour les médecins, trop sérieux enfin pour les gens du monde, ce livre n'était accessible qu'à un petit nombre de lecteurs, et passa inaperçu de la foule. C'est là pourtant que se trouve consignée la doctrine de Gerdy sur la multiplicité des sens, sur la différence entre le sens de la douleur, le sens du tact et le sens du chatouillement, doctrine féconde à laquelle la pathologie est venue récemment donner une éclatante confirmation. Les maladies des centres nerveux peuvent abolir seulement le sens de la douleur (analgésie) ou seulement le sens du tact (anesthésie), et il y a même des observations très-positives démontrant que tous les sens cutanés peuvent être paralysés, à l'exception du sens du chatouillement. Ces distinctions, qui furent considérées comme subtiles ou imaginaires lorsque Gerdy les énonça pour la première fois, doivent donc être acceptées aujourd'hui comme parfaitement réelles. A propos de la vision, l'auteur de la *Physiologie philosophique* reproduit, sous la forme la plus piquante, ses précédents travaux sur le somnambulisme, et fait connaître les expériences curieuses qui lui ont permis de déjouer les ruses des magnétiseurs. La seconde moitié de l'ouvrage, consacrée à l'étude de l'intelligence, renferme tout un traité de psychologie conçu sur un plan entièrement original, basé sur des analyses nouvelles, sur des observations directes et sur l'étude des facultés intellectuelles aux divers âges. On y remarque surtout deux chapitres fort curieux sur le développement de l'intelligence. L'auteur, considérant la psychologie comme une branche de la physiologie, étudie les fonctions du cerveau comme il a étudié celles des autres organes, en se servant de la même méthode d'observation, des mêmes procédés d'analyse. — Gerdy préparait les matériaux d'un grand traité de chirurgie, lorsque la révolution de 1848 le lança tout à coup dans les orages de la politique. Le département de l'Aube l'envoya à l'assemblée constituante, où il prit place parmi les membres de la gauche, à côté de ses deux amis Dezeimeris et Bixio. Il n'avait alors que cinquante et un ans, mais il était vieux avant l'âge; trente ans de lutte l'avaient usé; sa santé chancelait de plus en plus; il toussait presque continuellement. Sa voix était trop faible pour dominer le tumulte d'une grande assemblée; il ne monta à la tribune qu'une seule fois, et ne put réussir à se faire entendre. Il ne se présenta pas aux élections pour l'assemblée législative. Toujours de plus en plus malade, il trouva encore la force de reprendre son enseignement, son service à l'hôpital de la Charité et ses travaux, interrompus depuis un an. Ce fut alors qu'il commença la rédaction de son grand traité de chirurgie. Il assistait régulièrement aux séances de l'Académie et de la Société de chirurgie. Il fit à cette dernière société des communications importantes sur la cure radicale des hernies, sur les divers modes de l'ostéite et sur une variété de carie jusqu'alors méconnue, la carie dure. Il montait encore de temps en temps à la tribune de l'Académie, où il prit part à la discussion sur la syphilis, sur la surdi-mutité, sur le cancer, sur le vitalisme; mais ce n'était déjà plus que l'ombre de lui-même. Il avait perdu cette verve chaleureuse, cette logique entraînante, qui naguère lui donnaient rang parmi les grands orateurs. Son enseignement à la Faculté le fatiguait beaucoup; plusieurs fois il fut obligé de prendre un suppléant, puis il fut contraint de renoncer à son service d'hôpital. A partir de 1850, sa phthisie pulmonaire fit de rapides progrès. Tout le monde lui conseillait de prendre du repos et de quitter le climat inclément de Paris, mais l'infatigable travailleur ne voulait pas abandonner ses recherches, et plus il sentait la vie lui échapper, plus il se hâtait d'exécuter la tâche immense qu'il avait en-

treprise. Il donna ainsi en quatre ans trois volumes de son *Traité de chirurgie*, formant ensemble plus de deux mille pages compactes. Il prévoyait sans doute que la mort le saisirait à l'œuvre, car il eut soin de disposer les matières de telle sorte que chaque volume pris à part fît un ouvrage complet. Cette publication, qui devait se composer de sept *monographies*, en est restée à la quatrième. Les trois monographies qui ont paru renferment heureusement toute la chirurgie générale. C'est là qu'il faut étudier les idées de Gerdy sur les influences morbides, sur les effets du froid, des efforts, de la déclivité, sur la rétraction inflammatoire, sur les tumeurs érectiles, les anévrismes, les plaies par armes à feu; enfin sa troisième monographie, renfermant toute sa doctrine sur les maladies des os et des articulations, doit être considérée comme une de ses œuvres les plus importantes. Il est fâcheux seulement que l'auteur, pressé par le temps et par la maladie, ait été obligé d'y laisser de nombreuses incorrections de style. Au mois de novembre 1855, son état s'aggrava beaucoup; la désorganisation pulmonaire fit en quelques semaines des progrès effrayants. Il ne sortait plus de sa chambre, mais il travaillait encore, et écrivait d'une main défaillante quelques chapitres de son quatrième volume. Au mois de janvier 1856 il fut obligé de garder définitivement le lit. Sa fin paraissait prochaine, et pourtant, pendant deux mois encore, il conserva un souffle de vie. Il vit venir la mort sans ostentation comme sans faiblesse; il la reçut avec la dignité du philosophe et la tranquillité du stoïcien. Gerdy est mort le 18 mars 1856, à l'âge de 59 ans. Son caractère est au-dessus de la calomnie, comme sa vertu est au-dessus de tout soupçon. Il aima jusqu'à la passion la vérité et la justice. Jamais, même dans les cas les plus extrêmes, il ne put se reprocher d'avoir agi contre sa conscience; jamais le mensonge ne souilla sés lèvres, et s'il put se tromper quelquefois, jamais du moins il ne trompa les autres. Il eut le défaut de trop mépriser les hommes, et d'oublier qu'il y a des natures honnêtes qui peuvent faillir un jour pour se relever le lendemain. C'est pourquoi il eut peu d'amis. Ce fut un malheur : le commerce des hommes eût adouci sa dureté et rectifié son jugement, enclin à la méfiance. Il laisse dans la science un grand nom et dans l'histoire un beau caractère. Il est à la fois un des auteurs les plus originaux de notre époque et un de ceux qui ont le plus écrit. Ses innombrables recherches, consignées dans plusieurs ouvrages de longue haleine et dans une multitude d'articles séparés, ont porté sur les questions les plus variées, sur les sciences les plus diverses. Il a peut-être embrassé trop de choses; sa vaste intelligence aurait pu y suffire, mais ses forces physiques l'ont trahi, et il n'a achevé ni son *Traité de physiologie*, ni son *Traité de chirurgie*. Quand on songe que son orageuse existence n'a été qu'une longue maladie, que l'enseignement, les concours, les actes de la Faculté, l'hôpital, les Académies, ont absorbé la plus grande partie de son temps, que les luttes personnelles, les polémiques, la politique, l'ont tenu dans une continuelle agitation, on s'étonne qu'il ait pu encore trouver le moyen d'exécuter des travaux immenses, d'étudier l'histoire, la littérature, les beaux-arts, de cultiver presque toutes les sciences, d'en approfondir plusieurs, de publier huit volumes d'anatomie, de physiologie, de chirurgie, de philosophie, et d'écrire en outre, sous forme de mémoires séparés, la matière de plus de quatre volumes. Mais il avait cette faculté, la plus puissante de toutes, la seule qui, dans notre siècle, puisse transporter des montagnes, la volonté! Nous n'avons indiqué dans cette notice que les principales publications de Gerdy, nous mentionnerons encore ici sa thèse de concours sur *Les polypes et leur traitement*, Paris, 1833, in-4°; son *Éloge de Sanson*, morceau aussi remarquable par le fond que par la forme (Paris, 1841), sa *Lettre sur le concours et l'élection*, en réponse aux objections de M. Cousin contre l'institution du concours (br. de 56 p. in-8°, 1847); son *Mémoire sur la cure radicale de la hernie inguinale*, 1855, 88 p. in-8°; et son *Mémoire sur la guérison des fistules profondes de l'anus* par la méthode nouvelle du pincement, dans le *Bulletin de thérapeutique*, 1855, t. 48. Nous avons été obligé de passer sous silence un grand nombre de publications, dont la seule énumération nous aurait entraîné beaucoup trop loin, et dont on trouvera la liste complète dans notre *Éloge historique de Gerdy* (Paris, 1856, in-8°; br. de 66 p., chez Labé). P. B—A.

GÉRENTE (le baron JEAN-FRANÇOIS-OLIVIER DE), député de la Drôme à la convention nationale, était né vers 1750, dans le Dauphiné, d'une famille noble, et s'était néanmoins déclaré dès le principe en faveur de la révolution, de laquelle il croyait qu'on ne devait attendre que des réformes utiles. Ses espérances s'affaiblirent dès les premières séances, et il se rangea du parti des modérés. Dans le procès de Louis XVI, il déclara ne pouvoir prononcer comme juge, et vota comme législateur la détention de ce prince. Ayant signé la protestation du 6 juin 1793, il fut l'un des soixante-treize députés mis en arrestation comme partisans de la Gironde, et réintégrés après la chute de Robespierre. Il demanda à cette époque que la convention déclarât qu'elle ferait justice du *terrorisme*, et qu'il fût institué une fête pour célébrer le 9 thermidor. Le 13 février 1795, Gérente, ayant provoqué intempestivement une discussion sur le traité de paix conclu avec la Toscane, fut interrompu comme s'écartant de la question, et se vit obligé de quitter la tribune. Dans le courant de cette même année, il fut envoyé, en qualité de commissaire, dans les départements du Gard et de l'Hérault, et fut rappelé le 12 octobre. Devenu membre du conseil des anciens, il appuya, le 6 février 1796, la résolution

relative aux doubles élections du Lot. Il fut nommé secrétaire le 20 mai, parut encore quelquefois à la tribune, notamment le 6 mai 1797, où il fit un rapport relatif aux pensions des religieux de la Belgique. Il quitta le conseil à la fin de cette session, et retourna dans son département, où il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, qui arriva le 21 juin 1837. — Son fils, qui était inspecteur des forêts à Avignon, fut envoyé en 1815 à la chambre des représentants par le département de Vaucluse. M—D j.

GERHARD (JEAN), théologien luthérien, né à Quedlinbourg, le 17 octobre 1582, avait d'abord commencé à étudier la médecine à Wittemberg; mais, quoiqu'il y eût déjà fait des progrès marquants, il quitta cette université en 1603, pour se rendre à celle d'Iéna. Ce fut là qu'il se livra aux sciences théologiques avec tant de zèle, qu'en 1715 la réputation qu'il avait acquise par un grand nombre de dissertations théologiques le fit appeler à la place de surintendant général des églises luthériennes, à Cobourg. Pendant l'exercice de cette fonction, il rédigea pour les églises de ce pays un règlement qui est encore la base de celui qu'on observe aujourd'hui. Mais l'emploi de prédicateur n'étant pas de son goût, il préféra la chaire de professeur de théologie à Iéna, à laquelle il fut appelé en 1616. Gerhard jouissait d'une grande considération auprès des princes luthériens de son temps, et il fut chargé par eux de différentes missions qui avaient pour objet les affaires de l'Église protestante. Il fut le principal éditeur de la Bible de Weimar; et c'est à lui qu'on doit l'explication du premier livre de Moïse, des prophéties de Daniel et de l'Apocalypse. La bibliothèque ducale, à Gotha, possède près de trente volumes en manuscrit de ses œuvres posthumes. Sa correspondance politique et littéraire avec les princes et savants a été si considérable, qu'il a écrit plus de dix mille lettres; celles qui lui ont été adressées forment un recueil en douze gros volumes. Ce laborieux théologien est encore remarquable, parce qu'il exercait, conjointement avec ses fonctions pastorales, celles de la médecine, et qu'il se rendait ainsi utile à l'humanité sous un double rapport. Il mourut le 17 août 1637. On lui fit l'épitaphe suivante :

Hic recubat pietas, probitas, candorque, Johannes Gerhardus; cui laus convenit illa, sat est.

Sa vie a été écrite en latin par Fischer (Erdmann-Rodolphe), pasteur à Cobourg, et publiée en 1723. D'un grand nombre d'ouvrages qu'il a mis au jour, nous ne citerons que les suivants : 1° *Methodus studii theologici*. Iéna, 1620. Il y recommande fortement aux jeunes théologiens l'étude de la philosophie. 2° *Patrologia*, ibid., 1653; 3° *Philologia sacra Salomonis Glassii*, ibid., 1668, in-4°; 4° *Harmoniæ Evangelicæ Chemnitio-Lyserianæ continuatio*, Rotterdam, 1646, in-fol.; 5° *Confessio catholica et evangelica*, Iéna, 1634-37, en 4 volumes; il y examine à fond l'état de l'Église évangélique avant les temps de Luther. 6° *Meditationes sacræ*. Leyde, 1627, in-12. Ce dernier ouvrage a été mis en vers latins, et publié à Altona en 1733; on l'a aussi traduit en langue allemande, française, anglaise et italienne. B—H—D.

GERHARD (JEAN-ERNEST), savant orientaliste et historien, fils du précédent, né à Iéna le 15 décembre 1621, fit ses études dans les universités d'Iéna, Altorf, Helmstædt, Leipsick et Wittemberg, et s'appliqua principalement aux langues orientales et à l'histoire ecclésiastique. Dans un voyage qu'il fit en Hollande, en France et en Suisse, il s'attacha principalement à recueillir dans les bibliothèques tout ce qui a rapport aux différentes sectes de la religion chrétienne. A son retour à Iéna, il fut nommé professeur, d'abord d'histoire, et ensuite de théologie. Il mourut le 24 février 1668. Il existe de cet auteur une innombrable quantité de dissertations et d'écrits qui traitent des langues orientales, de l'histoire et de la théologie. Nous nous contentons de citer de ses ouvrages : *Harmonia linguarum orientalium*, avec *Guil. Fischardi Institutiones linguæ hebrææ*; — *De sepultura Mosis*; — *De Ecclesiæ Copticæ ortu, progressu et doctrina*, etc., Iéna, 1665. — GERHARD (Jean-Ernest, dit le jeune), fils du précédent, théologien luthérien, naquit à Iéna en février 1662, étudia à Iéna et à Altorf, et, après avoir voyagé dans le nord de l'Allemagne, fut nommé prédicateur de la cour de Gotha : mais, ne pouvant accepter cet emploi à cause de la délicatesse de sa santé, il se chargea de la place d'inspecteur des églises et des écoles dans le pays de Gotha, accepta en 1698 la nomination à une place de professeur de théologie de l'université de Giessen, et y mourut le 18 mars 1707. Il a publié différentes dissertations : *De salute infantum ante baptismum decedentium*; — *De spectro Endoreo*; — *De evocatione mortuorum*, etc. Une mort prématurée l'empêcha d'achever un *Opus pastorale* qu'il avait entrepris. B—H—D.

GERHARD (CHRÉTIEN-ABRAHAM), naturaliste prussien, né en 1738, s'adonna dans sa jeunesse à l'étude de la minéralogie, de la chimie et de l'exploitation des mines et carrières, et parvint au rang de conseiller en chef des finances à Berlin. Dans sa longue carrière, il publia un grand nombre de traductions et d'ouvrages originaux qui eurent le mérite de propager les connaissances élémentaires des sciences naturelles. Voici ses principaux écrits : 1° *Dissertatio disquisitionum physico-mineral. Granatorum Silesiæ atque Bohemiæ*, Francfort, 1760, in-4°; 2° *Mémoires pour servir à la chimie et à l'histoire du règne minéral*, Berlin, 1773-76, 2 vol. in-8°; 3° *Essai d'une histoire du règne minéral*, ibid., 1781-82, 2 vol. in-8°; 4° *Esquisse du système des minéraux*, ibid., 1786, in-8°; 5° *Mémoire sur la métamorphose et la transition d'une espèce de terre ou de pierre en une autre*, ibid., 1788, in-8°. L'auteur y établit un système

de métamorphoses qui ne fut pas adopté par les naturalistes du temps. 6° *Esquisse d'un nouveau système des minéraux*, ibid., 1797, t. Ier. La suite n'a pas paru, faute de succès. Gerhard a traduit en allemand le *Traité de la chaleur*, par Rumford, ainsi que les *Voyages métallurgiques en Suède, Norvége*, etc., par Jars, Berlin, 1785, 4 vol. in-8°. Il a accompagné cette dernière traduction de notes considérables. Il a donné une édition des Mémoires de Gleditsch sur la botanique et l'économie domestique et rurale, Berlin, 1789-90, 4 vol. in-8°, avec fig., et les Mémoires du même sur la science forestière, ibid., 1788, in-8°. Gerhard est mort le 9 mars 1821, laissant un fils, *Jean-Charles-Louis*, qui, restreignant ses études à l'exploitation des mines, était naguère à la tête de la direction des mines de la Prusse avec le titre de conseiller d'État. D—G.

GERHARDT (MARC-RODOLPHE-BALTHASAR), laborieux calculateur, naquit à Leipsick le 4 mars 1735. L'arithmétique avait été dès sa jeunesse son occupation favorite; et il avait puisé dans les leçons de son père des connaissances très-profondes sur le commerce, connaissances qui devenaient encore plus précieuses par une étude systématique du droit à laquelle il s'était livré pendant plusieurs années dans sa ville natale. La guerre de sept ans, qui, surtout en Saxe, avait détruit la fortune d'un grand nombre de familles, avait aussi dérangé celle de Gerhardt; il entra, en 1761, dans une maison de commerce de Berlin, et fut ensuite employé par la banque de cette ville en 1765; il y était principal teneur de livres lorsqu'il mourut, le 30 septembre 1805. Dans ses voyages au service de la banque, Gerhardt avait parcouru la Russie et presque toutes les provinces de la Prusse. Les persécutions que lui attira son caractère franc et loyal le rendirent sombre et misanthrope; son seul plaisir était alors d'inventer de nouvelles méthodes de calcul, et de former des collections de monnaies, de poids et de mesures; c'est à ce goût que l'on doit plusieurs ouvrages utiles qu'il a publiés en allemand : 1° *Règles générales et particulières pour le calcul du cours des changes*, Berlin, 1796, in-8°; 2° *Tables des logarithmes pour les commerçants*, ibid., 1788, in-8°. Raphaël Levi avait déjà commencé en 1747, et Nelckenbrecher en 1752, à publier des tables de logarithmes dressées pour les calculs du commerce; mais celles de Gerhardt ont beaucoup contribué à en rendre l'usage plus commun en Allemagne. 3° *Manuel de la connaissance des monnaies, poids et mesures usités en Allemagne*, ibid., 1788, in-8°; 4° *Mémoires sur le calcul commercial*, ibid., 1788, in-8°; 5° *le Comptoriste universel*, ibid., 1791, 2 vol. in-4°; 6° *Cabinet de monnaies portatif*, ibid., 1794, in-4°. Les tables de Gerhardt pour la réduction des monnaies de tous les pays ont paru en français dans les dernières éditions de la *Géographie* de Guthrie et dans l'*Almanach du commerce;* on les a aussi imprimées à part en 1813, sous le titre de *Tableau du pair intrinsèque, tant en or qu'en argent, des monnaies de compte de tous les États du monde*, in-8°. Gerhardt a aussi publié et augmenté six ou sept éditions différentes du *Manuel de Nelckenbrecher*, depuis la 3e, imprimée en 1772, jusqu'à la 9e, en 1805. B—N—D.

GÉRICAULT (JEAN-LOUIS-THÉODORE-ANDRÉ), peintre français, né à Rouen le 25 septembre 1791, fut élève de Carle Vernet et de Guérin. Parmi les novateurs qui cherchèrent, au commencement de ce siècle, à introduire dans l'art d'importants changements, il n'en est pas de plus remarquable que Géricault. D'un caractère fougueux, mais dépourvu de cette confiance intime qui tient lieu de talent chez quelques hommes; ayant enfin plus de science que de savoir-faire, cet artiste pendant longtemps eut une réputation qui ne dépassa pas le cercle de certains ateliers et de quelque camaraderie. Il fallut même la révolution qui s'opéra dans la littérature pour donner à son pinceau cette force, cet élan qui lui firent produire des pages à jamais mémorables. A cette époque, la France était impressionnée par les productions dramatiques de Schiller et de lord Byron; la société demandait des émotions à des imaginations sombres et terribles, et la peinture, reflet ordinaire des passions dominantes, *poussa au noir*, en s'abandonnant aux compositeurs de la nouvelle école. Géricault, il faut le dire, fut un des premiers à provoquer par son pinceau le renversement des idées artistiques. Jusqu'à lui, *le beau idéal*, émanation de la statuaire antique, avait constitué un moule banal d'où sortaient uniformément formulés les dieux, les héros, les généraux de l'empire et tous les grands hommes qu'on adorait dans ce temps-là. Géricault voulut substituer à cette théorie l'étude de la nature; il est même intéressant de rappeler ici que Guérin, son second maître, dont le pinceau fut toujours si réservé et de si bonne compagnie, vit sortir de son atelier tous les plus ardents réformateurs de la peinture en France. Les Scheffer, les Delacroix et tant d'autres furent les camarades de Géricault, et comme lui préparèrent le schisme. Cette singularité peut assurément servir à marquer une époque; mais, dans tous les cas, l'auteur du *Radeau de la Méduse* n'eût jamais été de ces intelligences qui ne voient que par les yeux et sous l'inspiration d'un maître; c'est dans l'étude des anciens peintres qu'il puisa sa force; il travailla chez Guérin, il n'en fut jamais le disciple. Quoi qu'il en soit, cet artiste ne dédaigna pas pour cela les conseils de son chef d'atelier; souvent même il lui apportait de ces études de chevaux dont la pâte forte et raboteuse, dont le nerveux dessin inquiétaient le tiède professeur : « Je ne conçois rien à votre manière, « disait le maître; ce coloris me choque, ces effets « hasardés, ces contrastes de clair-obscur me font « croire, en vérité, que vous peignez toujours au « clair de la lune. » Géricault cherchait en vain à pénétrer son maître de la puissance qu'une cou-

leur semblable donnait à certains sujets; Guérin l'attaquait avec une nouvelle force, et pour mieux définir ce que le dessin de son élève avait, selon lui, d'enclin à la bouflissure : « Vos académies, « disait-il, ressemblent à la nature comme une « boîte de violon ressemble à un violon. » Mot piquant, assurément, et dont l'application à certain *faire* actuellement en honneur serait d'une justesse incontestable. Ces observations ne changèrent rien à la vocation de l'artiste; peu encouragé par son maître, mais toujours possédé par cet entraînement instinctif qui l'appelait à la représentation de la vie équestre, Géricault fréquentait les écuries, s'initiait aux habitudes du cheval, l'étudiait en *déshabillé*, le suivait à la parade, dans les triomphes des courses, et tel qu'un esprit familier vous accompagne partout, même dans la tombe, on retrouvait encore l'artiste interrogeant le squelette d'un coursier pour y surprendre les secrets anatomiques dont il fit un si merveilleux usage. On n'est pas aujourd'hui généralement d'accord sur le mérite des deux tableaux qui furent exposés au Musée de Paris. Le premier, fait en 1812, représente un *Chasseur à cheval* de la garde, dans son pittoresque costume, gravissant une montée ardue, et se retournant vers ses frères d'armes comme pour les enlever et les précipiter sur l'ennemi. Cette étude est pleine de vigueur; la pose du cheval indique une facilité extrême à se jouer des difficultés les plus graves : c'est du Michel-Ange équestre. Peut-être y a-t-il dans l'attitude de l'homme quelque chose de forcé qui rappelle l'écuyer du Cirque olympique; mais, en général, comme couleur, mouvement, indépendance de style et fermeté de dessin, c'est une œuvre tout à fait estimable. Un pendant lui fut donné l'année suivante; il est connu sous la dénomination du *Cuirassier blessé*. On avait reproché à Géricault, dans son premier tableau, cette fougue d'exécution qui forme une de ses plus précieuses qualités; l'artiste sembla vouloir prouver, dans cette seconde page, combien son génie pouvait se plier à tous les genres ou plutôt plier tous les genres à sa puissance. Ici, le cuirassier se révèle par une pose simple et une expression résignée; les yeux levés au ciel comme pour conjurer les maux qui fondent sur l'armée française à la retraite de Moscou, ce cavalier, les traits épuisés par la souffrance et la misère, traîne avec lui un cheval ayant partagé toutes les infortunes de son maître; ce n'est plus le noble coursier à l'œil ardent, aux naseaux enflammés, à la croupe luisante et nourrie à pleine peau; c'est le cheval blessé, rompu de fatigues et de jeûnes, et dont l'âme impressionnable absorbe les douleurs de son maître, avec lequel il est identifié. Ici, point de coloris brillanté, point de glacis diaphanes, plus de ces traits lumineux qui jouent la bulle de savon; tout est froid comme le ciel russe, sombre comme le sujet, gris et sale comme ces deux compagnons dont une terre maudite est la couche unique. Généralement la première de ces deux compositions obtint plus de succès, parce qu'elle a plus d'éclat et de mouvement; mais, comme poésie, comme révélation touchante d'un fatal épisode, assurément le *Cuirassier blessé* conservera toujours un rang des plus honorables. Nous arrivons enfin à cette œuvre mémorable, dont l'apparition fut comme une pomme de discorde dans le monde artistique. C'est en 1819 que parut le *Naufrage de la Méduse*. L'opinion publique avait été vivement émue par le récit de cette catastrophe; la politique, femme facile et faisant des avances à tout le monde, trouva l'occasion magnifique pour se faire d'un tel sujet un ressort à ses combinaisons. Aussi quelles ne furent pas ses cajoleries lorsqu'un homme de talent, plein de vigueur, de séve et d'avenir, se laissa prendre avec candeur à tous ses artifices, déroulant pour drapeau la toile immense sur laquelle il n'avait d'abord voulu peindre qu'un drame, mais où les partis distinguèrent des principes, des cocardes, des intérêts rivaux, le peuple et la noblesse, l'ancien et le nouveau régime, enfin, mis face à face sur un radeau fabriqué de débris et de cadavres. Le succès de l'ouvrage tint donc en partie à des considérations étrangères à l'art; mais il n'en fut pas moins légitime. Cette vaste composition se distingua tout d'abord par l'intérêt du fond, et plus encore par une exécution tout à fait insolite. Le style statuaire et même académique en était entièrement banni; l'auteur s'inspirait sur la nature seule, abandonnant le dessin systématique et d'atelier, et ces attitudes de convention, et ce coloris formulé comme une préparation du codex pharmaceutique. Sa brosse parut fougueuse, mais indépendante; son coloris sembla gris, mais puissant d'effet; ses oppositions de lumières étaient heurtées et souvent même brutales, mais elles donnaient une clarté pâle et sinistre, parfaitement en harmonie avec le génie et les inspirations de l'artiste; l'art enfin était revenu dans cette page à ce principe qui doit en être la source éternelle : la vérité n'était point méconnue. Pourquoi faut-il, cependant, qu'une palette négligemment tenue et qu'une certaine pesanteur de main soient venues obscurcir de si belles qualités? Pourquoi une espèce de disposition à l'emphase, adoptée sans doute comme reflet du sentiment littéraire dominant, a-t-elle souvent dénaturé le style de Géricault? La faute en est moins à lui, nous le répétons, qu'à son entourage, qu'à cette couleur *politico-picturale*, dont on a voulu le farder. Les novateurs avaient besoin d'une tête puissante, ils l'avaient trouvée; mais, forts qu'ils étaient d'un tel appui, ils ont toujours cherché à égarer la main qui traduisait cette intelligence généreuse. C'est alors, il est pénible de l'avouer, que Géricault, entraîné dans un tourbillon de réformes, le fut également dans les plaisirs les plus orageux. Son voyage en Italie lui avait donné le goût de cette belle nature qu'on y trouve en tout genre

et de la galanterie passionnée de ses habitants; son voyage à Londres lui inspira pour les chevaux, les chasses et les exercices violents un amour acharné. Dépensant la plus forte partie d'une vie si luxuriante dans des voluptés destructives, jetant le reste à travers la poudre de l'hippodrome, les buissons de la plaine ou les aspérités de la forêt, le noble artiste négligea tout à fait le soin de sa santé, laissant à des vétérinaires anglais la tâche de déraciner un mal déplorable, dont son entraînement avait été la cause. Bientôt un événement imprévu vint porter le dernier coup à cette constitution si puissante dans son origine; une chute de cheval, faite aux côtés de M. Horace Vernet, détermina sur la colonne vertébrale une affection mortelle; la phthisie de cet organe en fut la conséquence, et Géricault mourut le 18 janvier 1824, réduit pour ainsi dire à l'état de momie par la longueur et la nature de sa maladie. Un beau tableau de M. Scheffer a consacré cette particularité de ses derniers moments, et quand les curieux rencontrent chez les mouleurs de Paris un plâtre aux traits nobles, mais desséchés, aux yeux enfoncés dans de profondes orbites, au front pur et chevaleresque, à la barbe inculte et confuse, ils ont devant les yeux un masque à jamais célèbre; c'est celui du malheureux Géricault! Ses productions premières furent longtemps méconnues. Les trois principales sont : *le Radeau de la Méduse*, dans les salons du Louvre; *le Cuirassier* et *le Chasseur* de la garde, qui faisaient naguère partie de la galerie du Palais-Royal. Son premier tableau, offert à la Société des amis des arts, eût pu être acheté pour quatre cents francs; on le dédaigna, et à la mort de Géricault, il fut poussé jusqu'à six mille francs : cette peinture représentait un *Garçon d'écurie* donnant à boire à des chevaux. Un *Cheval normand* au sortir de l'écurie, œuvre supérieure comme dessin, couleur et modelé, est une de ses meilleures études. On connaît encore de lui deux enseignes qu'il a peintes, l'une pour Sèvres, l'autre à Roquencourt; une *Traite des nègres, la Peste de Barcelone* et une *Descente de croix*, commencée à l'époque de sa maladie; un *Chasseur d'élite*, digne de Rembrandt pour la force et l'éclat de son exécution. Ses dessins, ses aquarelles sont en fort grand nombre et très-recherchés dans le commerce de la location. En général, son style est plein de vigueur; et dans tout ce qu'il a fait, ne fût-ce que des *pochades* ébauchées avec des plumes d'auberge, on trouve toujours la griffe du lion! L—G—E.

GERICKE (Pierre), médecin, né à Stendal le 4 avril 1693, fit ses premières études à Berlin. Il s'occupa d'abord de théologie; mais il renonça bientôt à cette science pour se livrer entièrement à l'étude de la médecine. Dans cette intention, il parcourut successivement les universités d'Iéna, de Leipsick et d'Altorf. Après avoir été reçu docteur en 1721, il fut nommé professeur extraordinaire de médecine et de philosophie à Halle en 1723; en 1730, professeur ordinaire d'anatomie, de pharmacie et de chimie dans l'université d'Helmstadt, et en 1731, membre de l'Académie de Berlin. Tous ces titres contribuèrent beaucoup à étendre sa réputation; il devint médecin du duc de Brunswick-Lunebourg, et mourut le 8 octobre 1750, après avoir publié un grand nombre de dissertations sur différents points de médecine, de chirurgie, de chimie et d'anatomie. Nous indiquerons les suivantes : 1° *De studio novitatis in medicina*, Altorf, 1721, in-4°; 2° *De venarum valvulis harumque usu*, Helmstadt, 1723, in-4°. L'auteur prétend que les valvules des veines, dont il attribue la découverte à Servet, sont plutôt destinées à prévenir l'extension des parois de ces vaisseaux qu'à empêcher le sang de rétrograder. 3° *De influxu lunæ in corpus humanum*, Halle, in-4°; 4° *De contagiis*, ibid.; 5° *De vulnerum renunciatione*, ibid., 1731; 6° *De valetudinis ratione et præsidiis autumno*, ibid., 1732, in-4°; 7° *De necessaria vulneris inspectione post homicidium*, ibid., 1737, in-4°; 8° *De academiarum Juliæ et Georgiæ Augustæ fortuna concordi*, Helmstadt, 1737, in-4°; 9° *Programma quo inspectionem cadaveris in homicidio apud Romanos olim in usu fuisse ostenditur*, ibid., 1738, in-4°; 10° *De resurrectione mortuorum, rationi non, sed Platonis dogmatibus contrario, in quo simul Evangelium medici exploditur*, ibid., 1739, in-4°; 11° *De Athotis, Tosorthri et antiquissimorum Ægyptiorum anatomia fabulosa*, ibid., 1739, in-4°; 12° *Diss. in qua conjecturæ physico-medico-hydrostaticæ de respiratione fœtus, in Italia tertio abhinc anno propositæ examinantur*, ibid., 1740, in-8°; 13° *Programma mirarum sed vanarum artium in oppugnanda veritate exemplum in historia resurrectionis Christi exhibens*, ibid., 1741, in-4°; 14° *De lapide philosophorum seu medicina universali, vero an falso*, ibid., 1742, in-4°; 15° *De crisibus*, ibid., 1742, in-4°; 16° *De indulgendo ægrorum appetitui*, ibid., 1742, in-4°; 17° *De insomniis*, ibid., 1742, in-4°; 18° *Vie de Dieteric*, archevêque de Magdebourg (Hanovre), 1743, in-4° (en allemand), avec un supplément publié la même année à Helmstadt; 19° *De institutis et scholis medicis in Ægypto, deque medicinæ statu in Græcia ante Hippocratis tempora*, Helmstadt, 1745, in-4°; 20° *Disquisitio de viis geniturae ad ovarium et conceptione; accesserunt observationes quædam physiologicæ de primis hominibus*, ibid., 1746, in-8°. Ch—t.

GERING (Ulric), né au diocèse de Constance, et, selon toutes les apparences, dans le canton de Lucerne, fut, avec Martin Crantz et Michel Friburger, appelé à Paris en 1469 par Louis XI, ou plutôt par Jean de Lapierre (*Von Stein*), Allemand, prieur de Sorbonne. Ils apportèrent les premiers à Paris, et même en France, l'art de l'imprimerie. Ils établirent leur atelier dans la maison de Sorbonne. C'est à tort que quelques bibliographes assignent la date de 1464 à la Bible qu'ils imprimèrent. Cette édition, il est vrai, est sans date; mais la souscription indique clairement qu'elle est de

1475 et 1476 : d'ailleurs, comme nous l'avons dit, ils n'étaient arrivés à Paris qu'en 1469. Le premier ouvrage sorti de leurs presses est intitulé *Gasparini Barzizii Pergamensis epistolæ* (1470), in-4° (*voy.* Gasparino). On lit à la fin ces quatre vers :

> Primos ecce libros quos hæc industria finxit
> Francorum in terris, ædibus atque tuis.
> Michael, Udalricus, Martinusque magistri
> Hos impresserunt ac facient alios.

C'est la même année, à ce qu'on présume, qu'ils publièrent aussi sans date le *Summa casuum conscientiæ Bartholomæi Pisani*, in-4°. Il ne faut pas confondre ce Barthélemi de Pise avec Barthélemi de Pise cordelier (*voy.* Albizzi), ni avec Barthélemi de Pise médecin (*voy.* Pise). Gering et ses associés donnèrent ensuite la *Rhétorique* de Fichet (*voy.* Fichet). Parmi les autres éditions sorties des mêmes presses, on doit distinguer *L. A. Flori epitome rerum Romanarum* (1471), in-4°, qui paraît être l'édition *princeps* de Florus. Les trois associés quittèrent la Sorbonne en 1473, et allèrent s'établir rue St-Jacques, à l'enseigne du *Soleil d'or*. L'un des ouvrages les plus remarquables qu'ils y imprimèrent fut le *Jacobi Magni Sophologium*, Paris, 1475, in-fol. ; ibid., 1477. Crantz et Friburger se retirèrent en 1477 ; et Gering, qui resta à Paris, continua seul de diriger l'établissement. En 1483, il le transporta de la rue St-Jacques dans la rue de Sorbonne, où il exerça son art jusqu'en 1508, en société avec Berthold Rembolt. La maison de Sorbonne était pauvre ; et plus d'une fois il lui fit des libéralités qui n'étaient pas intempestives. En reconnaissance il y obtint un logement à vie, et y mourut en 1510, sans avoir été marié, et partageant ses biens entre les colléges de Sorbonne et de Montaigu. D'une partie des fonds que reçut la Sorbonne, elle établit deux chaires de théologie, l'une pour l'Ancien, l'autre pour le Nouveau Testament. Ces deux chaires, réduites depuis à une, étaient les plus anciennes de la maison de Sorbonne lors de sa destruction (*voy.* Elye). A. B—t.

GERLAC (Petersen), fils de *Pierre*, en latin *Gerlacus Petri*, l'un des maîtres dans la vie ascétique, dit vulgairement *un autre Kempis*, naquit à Deventer en 1378. Il entra de bonne heure dans la communauté des clercs, établie par Gérard Groot, sous la direction de Florent Radewin (*voy.* Gérard). De là il passa au monastère des chanoines réguliers de Windeshem, où il fut admis par Jean Vos de Huesden (1), quoique longtemps borné à la qualité de simple clerc. Il se distinguait toutefois entre ses confrères par son zèle pour la prière et la contemplation. Sa docilité était admirable ; et la pureté angélique de ses mœurs répondait à la douceur de sa physionomie. Mais l'époque de sa profession se trouvait retardée, parce que, sa vue basse ne lui permettant pas de chanter au pupitre, il ne pouvait être reçu au rang des choristes. Jean Scutken, son directeur, suppléa à ce défaut en transcrivant pour son usage des livres de plain-chant. En même temps Gerlac s'occupait à composer des entretiens spirituels et intérieurs qu'il s'adressait à lui-même, pour apprendre à supporter paisiblement ses défauts naturels et extérieurs. Il fit enfin profession en 1403, après avoir commencé sa carrière par où les autres finissent la leur. Gerlac n'en devint que plus soumis et plus humble et ne voulut jamais remplir d'autre fonction que celle de sacristain, qui lui donnait l'occasion de rester seul et plus longtemps au chœur. S'il se promenait quelquefois avec ses confrères, il ne tardait pas à retourner dans sa cellule, *où*, disait-il, *quelqu'un l'attendait*. Ce mot a été attribué à Thomas de Kempis par l'auteur anonyme de la vie de ce dernier ; mais il appartient au chanoine de Windeshem. Gerlac fut même nommé, comme on l'a dit, un second Kempis, par la conformité qu'on crut voir entre l'esprit général de ses *Soliloques*, connus plus tard, et celui de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui avait été attribuée à Kempis. Cependant l'*Imitation*, et surtout le 4e livre, *De Sacramento altaris*, est postérieur aux *Soliloques*. Testelette, dans ses *Vindiciæ*, applique à Gerlac ce qui est dit dans ce livre, que quelques-uns, en recevant le sacrement, paraissaient hors d'eux-mêmes, dans les transports de leur joie. A la vérité, pendant la célébration du sacrifice, on voyait, suivant la chronique de Windeshem, Gerlac, ravi en extase, tressaillir, et son corps, en quelque sorte, se soulever de terre. Néanmoins les expressions extraordinaires qu'une dévotion exaltée lui suggéra dans ses écrits ne sont pas celles qui caractérisent les livres de l'*Imitation*. L'impression que son exemple avait produite sur ses confrères a pu faire insérer par Kempis dans l'ouvrage dont ce pieux et zélé écrivain faisait une copie pour sa maison en 1441 un passage des *Soliloques*, où Gerlac va jusqu'à dire que, s'il lui fallait, pour la plus grande gloire de Dieu, être éternellement en enfer, il n'en éprouverait aucune peine. Ce passage, trop éloigné de l'esprit de l'*Imitation de Jésus-Christ* pour avoir pu être dicté par son auteur, ne tarda pas à être rayé ; et les éditeurs, même dits autographes, l'ont laissé à Gerlac, qui d'ailleurs n'avait écrit ses *Soliloques* que pour lui-même. Les souffrances excessives que les douleurs de la pierre dont il fut atteint lui firent éprouver pendant plusieurs années l'avaient accoutumé à la patience la plus grande et à une résignation admirable. La force de l'amour divin lui faisait surmonter, non-seulement sans murmure, mais avec joie, la violence de ses tourments. Il garda cette même sérénité jusqu'à la fin ; et il mourut en 1411, après avoir recommandé au père Jean Huesden de recueillir et de brûler ses ou-

(1) Supérieur général de l'ordre en 1391, député au concile de Constance en 1414, mort en 1424 ; il est auteur du livre des *Exercices spirituels* de Windeshem qui a été traduit de l'allemand en latin par Busch, Anvers, 1621, et mis en français à la suite des *Soliloques* de Gerlac.

vrages, qui étaient demeurés dans sa cellule, et ne servaient, selon lui, que pour le soutenir dans ses exercices. Le P. Huesden conserva et fit copier ces écrits, dont le principal et le plus connu a placé Gerlac au rang des premiers mystiques flamands, entre Rusbroeck et Harphius. Outre le *Breviloquium de accidentiis exterioribus*, qu'il avait composé avant sa profession, et le livre *De libertate spiritus*, qu'il fit depuis et dont il existait des exemplaires chez les chanoines réguliers de Tongres, on a de lui principalement : *Ignitum cum Deo Soliloquium*, que Jean Scutken a divisé par chapitres, comme autant de soliloques particuliers, Cologne, 1616, in-12. Il a été traduit du latin en flamand, Bois-le-Duc, 1623, in-8°; en français (Port-Royal), Paris, 1667, in-12, sur l'édition donnée à Paris, 1659, par l'abbé de Ste-Geneviève; en italien, Rome, 1674, in-12; et en espagnol, Barcelone, 1686, in-16. G—CE.

GERLACH (ÉTIENNE), voyageur allemand, était né en 1546 à Kintlingen, près de Maulbronn, dans le pays de Wurtemberg. Il professait avec distinction la théologie à Tubingen, lorsque l'université de cette ville reçut de David Ungnad, nommé par Maximilien II ambassadeur à Constantinople, l'invitation de lui envoyer un bon prédicateur pour l'accompagner dans sa mission. Le choix tomba sur Gerlach, qui pourtant ne partit qu'après bien des sollicitations. Il quitta Tubingen au mois d'avril 1573, gagna la confiance de l'ambassadeur, se fit chérir et estimer de toutes les personnes attachées à la légation, et à son retour à Vienne, en septembre 1578, fut congédié avec les témoignages de la plus grande satisfaction. Rentré à l'université de Tubingen, il devint successivement docteur, professeur de théologie, et enfin surintendant. Attaqué sur la fin de ses jours d'une foule de maux, il perdit tellement la mémoire, qu'il ne se souvenait pas même de son nom. Il mourut le 20 janvier 1612. Gerlach a laissé des dissertations et des écrits polémiques; car alors un professeur de théologie ne pouvait se dispenser d'en publier : tous ces écrits sont depuis longtemps oubliés. L'on ne connaît plus que la relation de son voyage, qui parut sous ce titre : *Journal de l'ambassade envoyée par les empereurs Maximilien II et Rodolphe II à la Porte ottomane, et heureusement effectuée par M. D. Ungnad, baron de Sonnegk et de Preybourg*, écrit par Etienne Gerlach, Francfort, 1674, 1 vol. in-fol. (en allemand), avec figures. Gerlach a tenu un journal exact non-seulement des événements du voyage, mais aussi de tout ce qui s'était passé pendant six ans que dura l'ambassade, et de tout ce qu'il apprit de remarquable. On y trouve même des faits précieux relatifs à l'Europe. L'auteur s'est principalement attaché à ce qui concerne la croyance, les cérémonies religieuses et les mœurs des Grecs et des mahométans. La méchanceté, la perfidie, la cruauté de ces derniers étaient alors à leur comble. Quoiqu'il fût chargé d'acheter des manuscrits anciens, il ne s'est guère occupé de détails littéraires. Il ne dit pas un mot des antiquités, des arts, ni des curiosités naturelles. Il a inséré à la fin plusieurs documents politiques, tant en latin qu'en allemand. Le peu d'art que Gerlach a mis dans sa relation fait présumer qu'il ne la destinait point à l'impression. Ses héritiers ne se hâtèrent pas de la publier, parce qu'elle renfermait, sur plusieurs personnages importants de la cour impériale, des traits hardis, qui eussent pu attirer du désagrément aux éditeurs. Ce fut Samuel Gerlach, petit-fils de l'auteur et surintendant de Wurtemberg, qui la fit imprimer. Il paraît que Tobie Wagner, qui fut chargé de ce soin, rejeta plusieurs morceaux, dont on trouve la notice dans le livre d'Heineccius, sur l'Église grecque. On peut donc croire qu'il en existait plusieurs copies manuscrites. E—s.

GERLACH (BENJAMIN-THÉOPHILE), laborieux philologue, naquit en 1698 à Liegnitz, en Silésie. Il étudia les lettres et la philosophie à Breslau et à Wittemberg. Après avoir donné longtemps, dans cette dernière ville, des leçons particulières, il y fut en 1728 appelé au rectorat de l'école latine. Probablement l'école de Mühlhausen lui offrit plus d'avantages que celle de Wittemberg; car il quitta cette dernière ville après y avoir exercé pendant deux ans la fonction de recteur, et accepta cette même fonction à Mühlhausen, où il présida l'école pendant huit ans. Il fut alors appelé à la direction du gymnase de Zittau, où il mourut le 18 juin 1756. Sa plume était très-féconde; il a publié soixante-huit écrits et dissertations en latin et en allemand, dont la plupart traitent des questions philosophiques et théologiques : quelques-uns de ces écrits contiennent des matériaux historiques, et offrent assez d'intérêt. Nous citerons dans ce nombre : 1° *Diss. I et II* Πατριδομαντια *eruditorum*, Wittemberg, 1723, in-4°; 2° *De Martino Opitzio, poëta maximo Teutonico*, Zittau, 1739, in-fol.; 3° *De templo Sinensi portatili*, ibid., 1739, in-4°; 4° *De l'invention de l'imprimerie* (en allemand), ibid., 1740, in-4°; 5° *De vita Hieronymi Wolfii*, ibid., 1743, in-fol.; 6° *De vita Donat. Grossii*, ibid., 1744, in-fol.; 7° *De claris Horatiis*, ibid., 1745, in-4°; 8° *De hortorum amatoribus apud Romanos et Græcos*, ibid., 1750, in-fol.; 9° *De Zitavia eruditorum ferace*, ibid., 1752, in-fol.; 10° *De arrogantia litteratorum*, ibid., 1753, in-fol.; 11° *De migrationibus litterarum*, ibid., 1754, in-fol., etc. On peut consulter la *Commentatio de IV Gerlacis*, par Chr.-Ant. Friderici, Mühlhausen, 1739, in-4°. B—H—D.

GERLAND ou GARLAND, chanoine de l'abbaye de St-Paul de Besançon, dans le douzième siècle, y établit la réforme, et en fut nommé le premier prieur régulier en 1131. Il avait exercé pendant plusieurs années les fonctions d'écolâtre de cette abbaye, charge qui revient à celle de supérieur des études, et y avait professé la théologie et le droit canon avec quelque succès. Il mourut vers

1149 à Lantenans, village près de Beaume-les-Dames, où il avait fondé une maison de chanoines réguliers. Il est auteur d'un ouvrage intitulé *Candela juris pontificii*, divisé en vingt-six livres. C'est une compilation de passages des saints Pères et d'extraits des conciles, des canons, des décrétales qui servaient alors de base à la jurisprudence ecclésiastique. Dom Martène en a inséré la préface dans son *Thesaurus anecdotorum*, t. 1. Il existait des copies de cet ouvrage dans les bibliothèques de St-Étienne de Dijon, des Dominicains de Troyes, de l'abbaye de St-Victor, des Dominicains de la rue St-Jacques et de Ste-Geneviève de Paris. La ressemblance des titres l'a fait confondre avec la *Candela evangelica*, publiée par J. Juste, chartreux, Cologne, 1527, in-8°. On trouvera des détails intéressants sur la compilation de Gerland dans les *Mémoires de Trévoux*, mai 1763. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de France*, t. 12, lui attribuent encore un traité *De computo ecclesiastico*, et un autre *De dialectica ;* mais ces deux ouvrages appartiennent probablement à Jean de Garlande (*voy.* GARLANDE). C'est aussi par erreur que dom Rivet a confondu Gerland, écolâtre de Besançon, avec un évêque de Girgenti, du même nom, qui vivait à la fin du 11e siècle. W—s.

GERLE (dom CHRISTOPHE-ANTOINE), né vers 1740, dans un village de la province d'Auvergne, prit fort jeune l'habit de chartreux, et devint prieur du couvent de Port-Ste-Marie; on le citait comme un des religieux les plus distingués de son ordre, lorsqu'il fut élu en 1789 député du clergé de la sénéchaussée de Riom aux états généraux. Il fit tout d'abord cause commune avec le tiers état; et, dans la nouvelle carrière qui s'ouvrait devant lui, il ne tarda pas à marcher l'égal des Sieyès, des Gouttes et des Grégoire. A la séance du jeu de paume, son exaltation patriotique surpassa presque celle de Bailly et de Mirabeau : aussi lui a-t-elle valu l'honneur de figurer sur le premier plan dans le tableau que David a fait de cette mémorable séance. Cependant, peu après cette époque, il se réveilla chez lui des souvenirs de son ancienne vie ascétique; voici à quelle occasion. Une espèce de visionnaire, nommée Suzanne Labrousse, faisait à petit bruit, et parmi un nombre circonscrit d'adeptes, des prédictions sur l'avenir de la révolution naissante. Dom Gerle crut devoir entretenir l'assemblée des ridicules visions de cette femme : mais on se moqua de lui et de sa prophétesse, qui, s'étant enfuie de la France pour éviter la prison, se réfugia à Rome, où elle fut condamnée à une réclusion perpétuelle. On n'a jamais bien connu le secret de cette première momerie de dom Gerle; mais déjà ici se révèle l'homme qui cinq années plus tard sera un des prophètes de *la Mère de Dieu*. Après l'échec qu'il venait d'éprouver dans l'affaire de Suzanne Labrousse, dom Gerle, soit honte, soit prudence, se tint coi; et à peine son nom fut-il prononcé quatre ou cinq fois jusqu'à la clôture de l'assemblée constituante. Rentré alors dans l'obscurité, il n'en sortit qu'après la journée du 10 août, pour faire partie de l'assemblée régénérée des électeurs de la ville de Paris. Cependant il est juste de dire qu'il ne participa en aucune façon aux crimes de cette époque. Il paraît avéré toutefois que, depuis la constituante, dom Gerle avait conservé des relations avec Robespierre, et la suite de cet article le prouvera. Le futur grand pontife de la religion de l'Être suprême avait-il deviné dans l'ancien disciple de St-Bruno l'homme enthousiaste, le fanatique ardent qui lui aiderait à l'établir? Quoi qu'il en soit, dom Gerle, que la pitoyable issue des visions prophétiques de Suzanne Labrousse n'avait pas corrigé, se retourna en 1794 dans ses dévotes spéculations vers une autre prophétesse qu'il découvrit dans un galetas de la rue Contrescarpe, près l'Estrapade; lui demeurait alors chez un nommé Fournier, menuisier, porte St-Jacques. Cette femme était la fameuse Catherine *Théot* (*voy.* THÉOS), baptisée par Barère, dans son rapport, *Théos*, nom grec qui signifie Dieu. Cette Catherine Théos, âgée alors de soixante-neuf ans, avait été emprisonnée une partie de sa vie, et ce séjour prolongé dans les cachots avait affecté son imagination, de même que la retraite austère, la vie silencieuse et mélancolique du cloître avaient affecté celle de dom Gerle; tous les deux y avaient puisé cette habitude de la contemplation qui porte aux idées sombres et religieuses. On voit donc que Catherine Théos et dom Gerle se convenaient parfaitement : aussi ce dernier devint-il bientôt le confident intime et le grand prêtre de *la Bonne Déesse* de l'Estrapade. Vers l'époque où dom Gerle fut initié aux mystères de *la Mère de Dieu*, il s'était vu à la veille d'être arrêté, et il n'évita la prison que sur l'intervention alors toute-puissante de Robespierre, qui se déclara positivement son protecteur. Tout cela coïncidait avec la fameuse fête de l'Être suprême, où Maximilien essaya, à la face de tout Paris, la tiare et la couronne. C'est ce qui a fait croire à sa participation au mystérieux tripotage de la rue Contrescarpe. Il est nécessaire de dire en quoi il consistait, et comment se faisaient les initiations. Le récipiendiaire une fois entré, un *indicateur* sonnait; on voyait paraître ensuite une femme qui saluait en disant : « Venez, « homme mortel, vers l'immortalité, la mère de « Dieu vous le permet. » Une vieille femme se montrait aussitôt, soutenue sur les bras de *l'Éclaireuse* et de *la Chanteuse*, deux fort belles personnes qui lui baisaient le front, les pieds et les mains. C'était *la Mère de Dieu*. Dom Gerle se présentait alors : tout le monde s'inclinait devant lui; il s'approchait du fauteuil de *la Mère de Dieu*, s'agenouillait, lui baisait la joue ; et, après qu'elle lui avait dit : « Prophète de Dieu, prenez séance, » il s'asseyait dans un fauteuil et prononçait à haute voix ces mots : « Amis de Dieu, réunissez-vous; » puis il faisait prêter serment de répandre jusqu'à

la dernière goutte de sang pour la cause de l'Être suprême (ce mot *Être suprême* fut choisi par Robespierre, à la fête du 20 prairial), jurez obéissance à *la Mère de Dieu*, et soumission à ses prophètes; et ses prophètes, ainsi qu'elle le déclara dans son interrogatoire, étaient Robespierre d'abord, dom Gerle en seconde ligne. On lisait ensuite l'Apocalypse, l'évangile de la messe de minuit, où l'on avait soin de faire remarquer que Catherine *Théos* était la mère du Christ. Après quoi, dom Gerle plaçait la main sur la tête du récipiendaire en levant les yeux au ciel; et Catherine lui disait : « Je te reçois au nombre de mes « élus. » Puis, tandis qu'elle lui donnait le baiser de paix, dom Gerle psalmodiait : *Diffusa est gratia in labiis tuis*. On n'est entré ici dans quelques détails sur ces pitoyables folies que parce qu'elles furent, en quelque sorte, le prélude du 9 thermidor, et une arme terrible aux mains des ennemis de Robespierre. En effet, malgré le soin que prenait dom Gerle d'examiner, pendant l'initiation, le maintien du récipiendiaire, de lui demander ensuite son nom, sa demeure, son état, et de ne le laisser sortir qu'après avoir répondu à toutes ces questions, il n'en est pas moins vrai que les trois quarts des adeptes de *la Mère de Dieu* étaient des agents du comité de sûreté générale, et que ses mystères étaient tout aussi connus à l'hôtel de Brionne (1) que dans la rue Contrescarpe. Quand ce comité, ou plutôt Vadier, qui en était l'âme, crut que le moment était venu de dévoiler la grande conjuration théocratique, on député Sénar (*voy.* ce nom) pour arrêter les conspirateurs. Dans les mémoires qu'il a laissés, et où se trouvent quelques vérités confondues parmi une foule de faits controuvés, ce Sénar, pour se donner de l'importance, exagère les difficultés de son entreprise. A l'entendre, les affidés de *la Mère de Dieu* étaient aussi nombreux que redoutables, et ils enveloppaient la France d'un vaste réseau. Le fait est que le tout se réduisait à quarante ou cinquante béats ou béates de bonne foi, marionnettes qui n'apercevaient pas le fil qui les faisait mouvoir. Sénar fit arrêter et conduire en prison tout ce monde, Catherine Théos et dom Gerle en tête, et aussi un nommé Quévremont de la Motte, ancien médecin du duc d'Orléans et disciple de Mesmer. On saisit les papiers de dom Gerle, parmi lesquels se trouvèrent des lettres qui compromettaient étrangement Robespierre. Dans ceux de Catherine Théos, qui furent également saisis, on en trouva de semblables, une entre autres où Robespierre était déclaré son premier prophète, et où elle le remerciait d'avoir fait reconnaître par le peuple français l'Être suprême, son fils. La protection imprudente accordée par Robespierre à dom Gerle rendait vraisemblable une connivence entre eux; et Vadier, dans son rapport, qui ne précéda que de quelques jours le 9 thermidor, le fit clairement entrevoir. La conclusion de ce rapport fut de traduire dom Gerle et les autres chefs de la conspiration au tribunal révolutionnaire. Mais la journée du 9 thermidor venue, et ses suites n'ayant pas été telles que le voulaient ses principaux auteurs, Barère, Collot, Billaud et Vadier, les échafauds furent renversés : Catherine Théos et son associé dom Gerle furent oubliés dans leurs prisons. Catherine y mourut âgée de soixante-quinze ans. Dom Gerle en sortit vers la fin du règne de la convention. Il se trouvait alors à peu près sans ressource, et il travailla pendant quelque temps au *Messager du soir*, rédigé par Isidore Langlois; puis, sous le ministère de Bénezech, il entra comme auxiliaire dans les bureaux de l'intérieur, où il resta dix-huit mois. A compter de ce moment, on le perd de vue; et l'époque de sa mort est ignorée. G. D—L.

GERMAIN D'AUXERRE (SAINT) était né dans cette ville, d'une famille illustre, plusieurs années avant la fin du quatrième siècle. Il fut mis par ses parents dans les meilleures écoles des Gaules, pour s'y instruire dans les sciences et dans les lettres; et quand il eut achevé ses premières études, il alla à Rome faire son cours de droit civil et se former à l'éloquence : il se mit ensuite à plaider, et le fit avec succès devant les préfets du prétoire, dans des causes importantes. Un mariage avec une femme de haute naissance et son propre mérite le firent connaître à la cour de l'empereur Honorius, et lui valurent, avec le gouvernement de la ville d'Auxerre, la charge de *duc* ou général des troupes de plusieurs provinces. Il était chrétien : mais, jeune encore, il avait les goûts de son âge, et surtout était passionné pour la chasse, où il se piquait d'habileté; il aimait à en étaler les preuves, et faisait suspendre à un grand arbre, sur la place publique, les têtes des bêtes qu'il avait tuées, comme autant de trophées. Cette coutume ayant quelque rapport avec certaines superstitions païennes, St-Amator, évêque d'Auxerre, lui fit représenter qu'il convenait à un chrétien de s'en abstenir. Germain n'en tint compte; mais l'évêque, un jour que le duc était absent, fit abattre l'arbre et disperser les monuments d'une vanité puérile. Germain souffrit impatiemment cette correction, et menaça de s'en venger : Dieu en disposa autrement. Amator était d'un âge avancé : soit qu'il eût été averti de sa mort prochaine par une inspiration secrète, et qu'elle lui eût aussi fait connaître celui qui devait lui succéder, comme l'ont écrit les auteurs de sa vie, soit qu'il eût découvert en Germain des qualités propres à faire un grand évêque, il convoqua dans son église une assemblée des fidèles; et Germain s'y étant trouvé, il le saisit, lui donna la tonsure cléricale, et le revêtit de l'habit ecclésiastique, sans lui laisser le

(1) Cet hôtel, qui n'existe plus et qui faisait partie de l'ancienne enceinte des Tuileries, était situé presque en face de la rue de l'Échelle. C'est là que le comité de sûreté générale tenait ses séances.

temps de se reconnaître, le prévenant qu'il devait lui succéder. En effet, Amator étant mort le 1er mai 418, le clergé et le peuple élurent Germain : dès lors tout changea en lui; il se sépara de sa femme, et vécut avec elle comme avec une sœur. Il s'astreignit à une austère pénitence, et pratiqua les vertus épiscopales dans toute leur étendue. Les catholiques de la Grande-Bretagne, effrayés des progrès que faisait le pélagianisme dans cette île, s'étant adressés au pape Célestin et aux évêques des Gaules pour en obtenir du secours contre cette erreur, ceux-ci, dans une assemblée tenue en 428 ou 29, leur envoyèrent Germain, auquel ils associèrent Loup, évêque de Troyes. Tous deux partirent aussitôt. C'est dans ce voyage que, passant à Nanterre, Germain y remarqua la jeune Geneviève, la bénit, et prévit ce qu'elle serait un jour (*voy.* GENEVIÈVE). La mission eut le succès que promettait le zèle des deux saints évêques; leur savoir, leurs vertus, des miracles même, rapportés par les historiens du temps, triomphèrent de l'hérésie; et ils revinrent avec la consolation d'avoir délivré le pays de cette plaie. Elle y reparut néanmoins dix-sept ou dix-huit ans après. Germain y revint avec Sévère, évêque de Troyes; et, pour cette fois, l'hérésie pélagienne y fut entièrement extirpée. Germain, pour en empêcher le retour, établit, dans la Grande-Bretagne, des écoles, qui en bannirent l'ignorance et qui devinrent célèbres. A peine était-il revenu à Auxerre, que les Armoriques le firent prier d'employer en leur faveur sa médiation auprès d'Évaric, envoyé par Aëtius pour les châtier d'une rébellion qu'on leur imputait. Il partit sur-le-champ, vit le prince barbare et parvint à arrêter sa marche. Mais cette affaire ne pouvait se terminer sans l'aveu de l'empereur; Germain se rendit à Ravenne, où était la cour, et fut reçu avec beaucoup d'honneurs par Placidie, mère de Valentinien III. Cette œuvre de charité fut la dernière du saint évêque. Il mourut dans cette ville le 31 juillet 448, après trente ans d'épiscopat. Le prêtre Constance écrivit sa *Vie*, à la sollicitation de Patient, évêque de Lyon; et Éric, moine d'Auxerre, mit en vers cette même vie, à la prière de son abbé. On la trouve dans Surius, au 31 juillet; le père Labbe l'a insérée dans sa Bibliothèque des manuscrits; et Arnauld d'Andilly en a donné une traduction. Il est probable qu'un évêque aussi instruit que l'était St-Germain d'Auxerre n'est point mort sans avoir laissé quelques écrits : aucun n'est parvenu jusqu'à nous. Cependant les bénédictins, qui ont donné l'édition des œuvres de St-Ambroise, ont pensé qu'on devait peut-être attribuer au saint évêque d'Auxerre un ouvrage intitulé *Liber Sancti Ambrosii in laude sanctorum compositus*, conservé dans la bibliothèque de St-Gall, et dont le manuscrit aurait aujourd'hui plus de onze cents ans. Dom Mabillon s'en était procuré une copie pour l'insérer dans l'édition de St-Ambroise : mais les savants éditeurs ont bientôt reconnu qu'il ne pouvait être de ce père; et la mention d'un voyage en Angleterre, ayant un rapport frappant avec celui qu'y fit St-Germain d'Auxerre, leur a fait penser qu'il pouvait en être l'auteur. On a encore la messe que l'on disait autrefois le jour de la fête de St-Germain, suivant la liturgie gallicane. L—Y.

GERMAIN DE PARIS (SAINT), ainsi nommé parce qu'il fut évêque de cette ville, naquit au territoire d'Autun, à la fin du 5e siècle. Éleuthère son père et sa mère Eusébie étaient des personnes de qualité. Il fit ses premières études dans la petite ville d'Avalon, et fut ensuite confié à l'un de ses parents, nommé Scapilion, qui s'appliqua à perfectionner son éducation et à le former à la piété et aux bonnes mœurs. Agrippin, évêque d'Autun, charmé du savoir et de la bonne conduite de Germain, lui donna le diaconat en 533, et, quelques années après, l'éleva au sacerdoce. Nectaire, successeur d'Agrippin, le fit abbé de St-Symphorien, monastère situé dans un faubourg d'Autun, et le mena avec lui, en 549, au cinquième concile d'Orléans. Une affaire ayant conduit Germain à Paris en 554, et le siége épiscopal de cette ville étant alors vacant par la mort d'Eusèbe, Germain fut élu pour lui succéder. Cette nouvelle dignité ne lui fit rien changer à sa manière de vivre. Il fut aussi simple, aussi détaché du monde qu'auparavant; et il ne sembla avoir été élevé aux plus hauts honneurs que pour joindre les vertus épiscopales à l'humilité et aux austérités monastiques. Childebert régnait alors à Paris : Germain sut s'en faire estimer, et gagna sa confiance. Bientôt l'exemple de l'évêque influa sur le prince, dont les mœurs devinrent plus chrétiennes; les pauvres furent soulagés par d'abondantes aumônes; de pieux établissements s'élevèrent et des églises furent bâties. On compte parmi celles-ci l'église de Ste-Croix, sous l'invocation de St-Vincent, aujourd'hui St-Germain des Prés. Ce fut Germain qui en fit la dédicace; il y joignit un monastère, qu'il dota et qu'il exempta de toute juridiction. Le pieux évêque avait conservé des rapports avec Radegonde, épouse de Clotaire, qui avait embrassé la vie monastique : il fit exprès le voyage de Poitiers pour la visiter; et ce fut lui qui institua Agnès abbesse du monastère que cette reine avait fondé (*voy.* FORTUNAT). Germain assista à divers conciles tenus de son temps, au 3e, de Paris, en 557; au 2e, de Tours, en 564; au 4e, de Paris, en 573. Dans tous il parut avec éclat, et eut la plus grande part aux sages règlements qui furent dressés dans ces assemblées. Childebert était mort en 558; et après lui de honteuses amours, l'inceste, l'adultère, des répudiations scandaleuses, n'étaient devenus que trop communs dans la famille royale. Charibert avait renvoyé sa femme légitime pour épouser Miroflée, fille d'un ouvrier en laine, et l'avait bientôt remplacée par Marcovèse, sa sœur,

quoique celle-ci eût pris le voile et se fût consacrée à Dieu. Germain s'éleva contre ces unions criminelles : il avertit le prince de se corriger; et n'en ayant point obtenu de satisfaction, il n'hésita point à le retrancher de la communion de l'Église, lui et sa complice. Aussi soigneux de conserver la paix entre les princes que de réprimer leurs désordres, il ne négligea rien pour réconcilier Chilpéric et Sigebert, prêts à en venir aux mains, et écrivit à Brunehaut pour qu'elle ménageât un accommodement entre les deux frères. Ce grand évêque mourut le 21 mai de l'an 576, jour où l'Église célèbre sa fête. Il était âgé de quatre-vingts ans, et fut enterré dans l'église de St-Vincent. Chilpéric, au témoignage d'Aimoin, lui composa une épitaphe honorable, que cet écrivain a conservée. St-Germain est regardé comme un des évêques qui ont le plus honoré le siége de Paris et l'Église de France. On compte parmi ses écrits : 1° Une *Explication de l'ancienne liturgie gallicane*. Du moins dom Martène et dom Durand, qui l'ont publiée sur un manuscrit de l'abbaye de St-Martin d'Autun, la lui attribuent. Elle contient des choses extrêmement curieuses : on l'a imprimée au commencement du 5e tome du *Thesaurus anecdotorum*. L'Histoire littéraire de France en donne une courte analyse, t. 3, p. 313. 2° *la Lettre à Brunehaut*, citée cidessus, pièce digne d'un évêque, par sa sagesse et par les motifs qui l'avaient dictée : elle fut pourtant sans effet, et les passions l'emportèrent sur les bons conseils. Duchesne l'a fait imprimer, d'après Freher, au 1er volume de ses *Monuments de l'histoire de France*. Elle a aussi été insérée dans les collections des conciles et dans l'*Appendice des œuvres de Grégoire de Tours;* 3° un *Diplôme d'exemption* accordé au monastère de St-Germain-des-Prés, souscrit de Germain, de la reine Ultrogothe et des deux princesses ses filles. L'original de cette pièce, que le moine Aimoin rapporte en entier, et qui a passé dans divers recueils, écrit sur de l'écorce d'arbre, avait été, jusque dans les derniers temps, conservé dans les archives de cette célèbre abbaye. Fortunat a écrit la vie de St-Germain, qu'il avait connu particulièrement ; elle est imprimée dans Surius, au 28 mai, mais avec beaucoup de fautes. Dom Mabillon la revit, et la publia avec des corrections au 1er tome des *Actes de St-Benoît*. Elle se trouve, au 28 mai, dans le recueil de Bollandus, avec des notes savantes. Il y en a une *traduction*, par Jean Jallory, curé de Villeneuve-St-George, près Paris. En 1841, M. Duplessy a donné une nouvelle *Histoire de St-Germain*, Paris, in-32. L—Y.

GERMAIN (JEAN), évêque, conseiller d'État et ambassadeur, né à Cluny ou, suivant d'autres, à Dijon, était fils de Jacques Germain, bourgeois de Cluny, qui fit bâtir l'église des Carmes de Dijon. La duchesse de Bourgogne l'envoya à Paris pour y faire ses études; il y fit de rapides progrès et fut reçu docteur de l'université. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, Germain devint évêque de Nevers et ensuite de Châlon. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, le nomma conseiller d'État, chancelier de l'ordre de la Toison d'or, et l'envoya comme ambassadeur au concile de Bâle, où il prononça plusieurs discours, et obtint que le duc de Bourgogne eût la première place parmi les ducs. Germain était aussi docteur en théologie, et passait pour l'un des hommes les plus savants de son temps; il mourut le 2 février 1461. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° *De conceptione beatæ Mariæ;* 2° *Adversus mahometanos et infideles*, in-fol., dédié au duc Philippe le Bon; 3° *Adversus Turcarum Alcoranum; de Saracenorum legis falsitate tractatum*, in-fol.; 4° *Adversus hereses Augustini de Roma;* 5° *Tempore concilii Basiliensis*, in lib. 4; 6° *Sententiarum magistri Petri Lombardi commentaria de animarum purgatione;* 7° *Thesaurum pauperum ad instructionem parochorum;* 8° *Iter cœli seu de regimine ecclesiasticorum et laïcorum;* 9° *Sermones et instructiones;* 10° *Orationes duæ latinæ in concilio Constantiensi nomine Philippi boni ducis habitus;* 11° *De virtutibus Philippi ducis*, dédié au comte de Charollais; 12° *Spiritualis mappa mundi*, Paris, 1573, in-4°. Cet ouvrage, dédié à Philippe le Bon, et imprimé avec le martyrologe d'Usuard, chez Jacques Kerner, est le seul des ouvrages de Germain qui ait été imprimé. Charlet dit que les manuscrits de cet auteur étaient conservés, au 18e siècle, à la bibliothèque royale et à Châlon-sur-Saône. T.-P. F.

GERMAIN DE SILÉSIE (DOMINIQUE), religieux de l'ordre des Mineurs observantins réformés, s'adonna à l'étude des langues orientales, et les professa pendant plusieurs années dans le couvent de St-Pierre *in Montorio* à Rome. On lui doit : 1° *Fabrica overo dittionario della lingua volgare arabica et italiana, copioso de' voci et locutioni, con osservare le frase dell' una et dell' altra lingua*, Rome, 1636, in-4° de 102 pages. Plusieurs bibliographes, trompés par ce titre, ont indiqué cet ouvrage comme un dictionnaire de la langue arabe vulgaire; mais l'auteur préludait par cet opuscule au dictionnaire qu'il publia trois ans après : ce n'est proprement qu'un essai de grammaire, auquel le P. Germain de Silésie donne le titre de : *Introductorio manuale della lingua arabica volgare*, et qu'il divise en trois parties. 2° *Fabrica linguæ arabicæ cum interpretatione latina et italica, accommodata ad usum linguæ vulgaris et scripturalis*, Rome, 1639 (1), in-fol. Ce dictionnaire contient 1082 pages, et il est rangé selon l'ordre alphabétique des mots italiens : les mots de cette langue, interprétés en latin, occupent la droite de la page, et leur traduction arabe est placée à la gauche. La préface est écrite en italien, en latin et en arabe; elle est suivie d'une introduction pour faciliter la lecture de l'arabe :

(1) C'est par une faute d'impression que le titre porte : MDCCXXXIX.

l'ouvrage est terminé par un index arabe, un index latin qui manque dans quelques exemplaires, et un *errata* d'une longueur effrayante; il comprend 22 pages à 4 colonnes. L'auteur nous apprend qu'il a passé quatre ans en Orient, et qu'en composant cet ouvrage, pour la confection duquel il s'est aidé du secours de Thomas Obicino, il a eu l'intention de faciliter aux jeunes religieux destinés aux missions de l'Orient l'étude de la langue arabe. Un catalogue des livres imprimés à l'imprimerie de la Propagande, sous la date de 1773, attribue au même auteur l'ouvrage suivant : *D. Germani de Silesia antitheses fidei, arabice et latine*, Rome, 1638, in-4°. Enfin, si nous devons en croire Wagenseil, Maracci se serait adjoint le P. Germain de Silésie pour sa belle édition de l'Alcoran, quoique ce savant ne le nomme dans aucune de ses préfaces. Nous ignorons au surplus l'époque de la mort de cet orientaliste : Wadding dit qu'il partit pour les missions de Tartarie; Wagenseil le vit dans un âge très-avancé, ce qui ferait croire qu'il mourut à Rome. J—N.

GERMAIN (Michel), bénédictin, né à Péronne en 1645, accompagna dom Mabillon dans ses voyages en Allemagne et en Italie, et fut très-utile à son savant confrère pour la collation des manuscrits et l'explication des monuments qu'il avait le projet de publier (*voy.* Mabillon). Il eut part aussi à son *Traité de diplomatique*, et lui fournit plusieurs pièces pour les *Actes des Saints de l'ordre de St-Benoît.* L'excès du travail abrégea ses jours; il mourut en 1694 à l'abbaye de St-Germain des Prés, à 49 ans. On a de lui : 1° *Commentarius de antiquis regum Francorum palatiis*. C'est le quatrième livre de la *Diplomatique* de Mabillon : il y nomme jusqu'à cent soixante-trois maisons royales; et les discussions auxquelles il s'est livré pour en fixer la position répandent un grand jour sur la topographie de la France dans le moyen âge. D. Martène a publié des additions à cet ouvrage dans la préface de la *Collectio veterum scriptorum.* 2° *Histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Soissons*, Paris, 1675, in-4°. Elle est intéressante, et on trouve à la fin un grand nombre de chartes et de bulles en faveur de cette abbaye, dont la fondation est attribuée à Ebroin, maire du palais. 3° *Monasticon gallicanum, seu historiæ monasteriorum ordinis S. Benedicti in compendium redactæ, cum tabulis topographicis centum et octoginta monasteriorum*. Cet ouvrage, que l'auteur n'eut pas le temps de terminer, était conservé dans la bibliothèque de St-Germain des Prés. On en a inséré des extraits dans la *Gallia christiana*. W—s.

GERMAIN (Pierre), habile ciseleur, né à Paris en 1647, manifesta dès son enfance de grandes dispositions pour l'orfévrerie, qui était la profession de son père. A l'âge de dix-sept ans il avait déjà un talent formé. A peine en avait-il vingt que Lebrun l'employa à divers ouvrages. L'ayant présenté à Louis XIV, ce prince le chargea de la gravure des tables d'or qu'il destinait à la magnifique couverture du recueil de ses conquêtes. Ce jeune artiste réussit si bien dans la composition et dans la ciselure des diverses allégories dont il orna cet ouvrage, que le roi lui donna différentes récompenses, entre autres un logement au Louvre. Chargé de plusieurs autres ouvrages pour orner la grande galerie de Versailles, ainsi que les appartements du roi, sa réputation s'accrut à un tel point que les princes et les grands de la cour voulurent aussi avoir quelques-unes de ses productions. Désirant satisfaire à l'empressement de tous ceux qui se montraient jaloux de posséder quelques-uns de ses ouvrages, sa santé s'épuisa tellement qu'il succomba à ce travail, et mourut à la fleur de l'âge en 1682. On a de lui aussi un grand nombre de médailles et de jetons représentant les conquêtes de Louis le Grand. P—E.

GERMAIN (Thomas), architecte, sculpteur et orfévre, fils du précédent, né à Paris en 1673, perdit son père à l'âge de neuf ans. Né au milieu des arts, il n'est pas étonnant que de bonne heure il ressentit les effets de leur heureuse influence. Après qu'il eut fait ses premières études dans l'atelier de Boullongne l'aîné, sa mère le fit partir pour l'Italie, sous la protection de Louvois. Mais ce ministre étant mort pendant son voyage, le jeune Germain, resté sans appui comme sans fortune, se vit contraint, pour subsister, de conclure un engagement de six ans avec un orfévre de Rome, en se réservant néanmoins deux heures par jour pour aller dessiner au Vatican. Ayant acquis une certaine célébrité, les jésuites de cette ville le chargèrent de plusieurs grands ouvrages d'orfévrerie, auxquels il réussit complétement. Il fit aussi pour le grand-duc de Toscane plusieurs bassins d'argent d'une dimension considérable et ornés de bas-reliefs représentant l'histoire de la maison de Médicis. Ce fut pendant son séjour à Rome, qui fut d'environ douze années, qu'il contracta une liaison d'amitié avec le célèbre Legros, habile sculpteur, liaison qui lui devint extrêmement utile pour son talent. Désirant connaître parfaitement l'Italie avant de revenir dans sa patrie, il passa trois ans à parcourir cette contrée, laissant partout des monuments de ses talents; entre autres à Livourne, où il bâtit une église fort estimée. De retour à Paris en 1704, il exécuta un des trophées qui ornent les piliers du chœur de Notre-Dame. Non-seulement la cour de France chargea Germain d'un grand nombre d'ouvrages, mais les princes étrangers, à l'envi les uns des autres, s'empressèrent de mettre ses talents à contribution. Ce fut lui qui exécuta en 1722 le soleil dont Louis XV fit présent à l'église de Reims le jour de son sacre : ce prince, à cette occasion, lui accorda un logement aux galeries du Louvre. La ville de Paris, voulant aussi donner à cet artiste des marques de son estime, le choisit en 1738 pour l'un de ses échevins. Ce fut cette même année qu'il donna les dessins de l'église de St-Louis du Louvre, dont il dirigea la construction. Thomas

Germain mourut à Paris en 1748, emportant au tombeau les regrets des étrangers comme des nationaux. Le roi de Portugal, ayant appris sa mort, lui fit faire un service solennel, et voulut que tous les artistes de Lisbonne y assistassent. La correction du dessin, la finesse de l'exécution et le goût qu'il mettait dans ses compositions distinguent particulièrement toutes ses productions. P—E.

GERMAIN (JOSEPH), poëte provençal, né à Marseille. On connaît de lui un petit poëme intitulé *la Bourrido deis Dieoux*, dont la première édition a paru en 1760, sans lieu (probablement à Marseille), in-8°. On l'a réimprimé, à la fin des *Œuvres complètes* de Toussaint Gros (*voy.* ce nom), Marseille, 1841, in-8°, p. 265 à 289. — Pierquin et Mary-Lafon signalent un *Dictionnaire provençal*, manuscrit égaré, attribué à Germain. Est-ce le même auteur? — Il y a un autre GERMAIN, de Toulouse, dont on possède un ouvrage, sous le titre de *Las obros dé Germain*, Toulouse, 1640, in-4°. A. M.

GERMAIN (JEAN-FRANÇOIS), membre du corps législatif, né en 1763 à Censeau, bailliage de Salins, était avocat à l'époque de la révolution; il en adopta les principes et fut nommé l'un des administrateurs du département du Jura. Partageant l'opinion de ses collègues, qui n'avaient cessé de combattre l'influence des jacobins et de la commune de Paris, il vota toutes les mesures qu'il crut propres à soustraire la France au joug des montagnards; et lorsque Lyon fut menacée par l'armée conventionnelle, il se fit inscrire au nombre des volontaires qui désiraient marcher au secours de cette malheureuse ville. Mis hors de la loi, il se vit forcé de chercher un asile en Suisse, d'où il ne revint qu'après le 9 thermidor. Bientôt réintégré dans ses fonctions, il continua de les remplir avec autant de zèle que d'intégrité. Nommé membre du corps législatif après le 18 brumaire, il cessa d'en faire partie en 1804, et fut alors désigné conseiller de préfecture à Lons-le-Saulnier. Il fut, pendant les cent jours de 1815, l'un des députés du Jura à la chambre des représentants, où il vota avec les plus modérés. Désabusé des illusions qui avaient séduit sa jeunesse, il s'était rallié franchement aux principes d'ordre et de conservation, et ne cessait d'inviter ses amis à suivre son exemple. Il mourut à Censeau le 22 juillet 1825, léguant à sa commune un domaine considérable dont les revenus doivent être, d'après ses intentions, appliqués à l'entretien d'une école pour les enfants des deux sexes, et d'une maison de charité qui fournit des secours à domicile aux vieillards et aux malades. — GERMAIN (le comte Auguste-Jean), fils d'un ancien directeur de la banque, naquit en 1787, fut chambellan et officier d'ordonnance de Napoléon, épousa en 1812 une demoiselle d'Houdetot, et jouit d'un grand crédit sous la restauration; il fut préfet de Saône-et-Loire, puis de Seine-et-Marne, et pair de France. Il mourut en 1820. W—S.

GERMAIN (CHARLES-ANTOINE-GUILLAUME), né à Narbonne, passa son enfance à Paris, où l'archevêque Dillon lui avait procuré une bourse dans un collége; puis il se rendit à Versailles auprès de son père, qui était alors entrepreneur des routes de chasse du roi. Le jeune Germain n'en devint pas moins un des partisans les plus enthousiastes de la révolution, et fut nommé l'un des administrateurs du département de Seine-et-Oise. Il entra ensuite dans la carrière militaire et obtint le grade de lieutenant de hussards. Lié avec Babeuf, il fut compromis dans sa conspiration et traduit devant la haute cour de justice tenue à Vendôme en 1797. Il se montra dans ce procès plein d'impétuosité, de courage, et quelquefois de franchise, toujours d'éloquence et de saillies. On ne pouvait s'empêcher de regretter que la nature eût mis tant de qualités à la disposition de la plus mauvaise tête du monde; mais on ne doit pas dire que ce fût un homme vraiment cruel, quoique les pièces déposassent contre lui. Germain, entraîné, eût commis un crime, mais il s'en serait repenti; et c'était le seul des hommes traduits devant la haute cour dont on se surprît à penser un peu de bien. Lorsqu'on lui donna communication des papiers reconnus par lui, il dit en riant : « Le directeur « du jury avait raison quand il soutenait qu'il y a « là de quoi me faire guillotiner trois fois. Cependant, il a menti au moins pour deux. » Dans les moments de joie et de naïveté qui suivirent le jugement inattendu auquel il devait de conserver la vie, il répétait que jamais conspiration n'avait été mieux tramée; que les jurés qui avaient refusé de le constater étaient de grands scélérats. Dans d'autres occasions, il disait : « J'ai encore « cinquante ans devant moi; et, comme il est « dans ma nature de conspirer, faute de mieux, « je conspirerai avec des perroquets. » C'était lui qui, à propos de l'acte d'insurrection rédigé, à ce qu'il prétendait, par Antonelle, répétait que Barras lui avait formellement parlé de *travailler la marchandise*. Il racontait aussi que depuis le commencement de la révolution il n'avait passé que six mois sans être mis en prison; mais qu'il ne l'avait vraiment mérité que dans l'affaire de Babeuf. Il fut condamné à la déportation. Quel qu'ait été le résultat de cet arrêt, Germain vécut ensuite dans la retraite à Bièvre, près de Versailles, où il faisait valoir de fort bonnes propriétés, tandis que d'autres s'occupaient de faire triompher la démocratie. Il y est mort vers 1835. Il était membre de la Société d'agriculture de Seine-et-Oise. Resté attaché jusqu'à la fin de sa vie à ses premières opinions, il fut, avec MM. Alex. Goujon et Tissot, l'un des auteurs et l'éditeur-propriétaire des *Fastes civils de la France*, 1821, in-8°, ouvrage apologétique de tous les hommes et de tous les faits de la révolution, même les moins excusables, et dont il eut beaucoup de peine à recouvrer les frais, qui avaient été entièrement à sa charge. Il n'en a paru que trois volumes. L-P-E.

GERMAIN (Sophie), mathématicienne célèbre, naquit à Paris le 1er avril 1776, et n'avait encore donné les signes d'aucune vocation extraordinaire, quand tout à coup la sinistre perspective des orages de la révolution et la lecture de l'*Histoire des mathématiques* de Montucla l'entraînèrent dans une voie que peu de femmes prétendent à se frayer, et où pas une peut-être, sauf Sophie Germain, n'a fait vraiment de découvertes importantes et reculé les limites du connu. Cette *Histoire*, certes, ne pouvait s'entendre de prime abord, et à mesure qu'elle avançait dans sa lecture, les difficultés se multipliaient; mais tout le monde peut comprendre le noble rôle et la mort héroïque d'Archimède aidant Syracuse à résister trois ans aux armes romaines, et mourant sans être distrait un instant de ses méditations géométriques; Sophie en fut frappée, et la persévérance d'Archimède, elle résolut de l'opposer aux obstacles que devait trouver son goût nouveau. Elle se disait d'ailleurs qu'une occupation forte et soutenue l'aiderait à traverser sans grand effroi la tourmente pressentie de toutes parts, et dont on s'entretenait sans cesse dans le salon de son père, membre de l'assemblée constituante. Sophie n'avait alors que treize ans; elle eut d'abord à surmonter l'opposition de sa famille, qui ne comprenait rien à sa prédilection subite pour Bezout et pour Euler. Elle se levait souvent la nuit, quand l'encre gelait dans son écritoire, et travaillait enveloppée de couvertures, parce qu'on lui avait enlevé ses vêtements le soir. Il fallut ensuite apprendre les éléments dans les livres assez médiocres du premier de ces maîtres, et l'on sait par combien de lacunes, d'imperfections dans la méthode, d'inélégance dans l'exposé, pèchent ces manuels mathématiques de nos pères! Mais il n'y avait pas mieux alors. Enfin, après l'avoir beaucoup gênée, on la laissa faire; et, après de longs efforts, elle put se flatter de comprendre le langage de l'analyse. Pendant la terreur, elle déchiffrait le calcul différentiel de Cousin. Dès que les écoles normale et polytechnique existèrent, elle se procura des cahiers de leçons des divers professeurs : l'analyse si neuve, si lumineuse de Lagrange ne pouvait manquer de fixer son attention. Profitant de l'usage établi par les professeurs à la fin de leur cours de laisser les élèves leur présenter des observations par écrit, elle fit passer les siennes à Lagrange, sous le nom d'un élève de l'école polytechnique; elles méritèrent au pseudonyme des éloges, et bientôt des indiscrets ne tardèrent pas à révéler ce mystère, auquel sans doute l'auteur ne tenait guère. Lagrange vint chez la jeune analyste lui témoigner son étonnement et son approbation. Depuis ce temps, Sophie Germain se posa comme mathématicienne, et vit se rendre chez elle des savants d'un haut mérite dont les conversations développaient et activaient ses idées. Elle entra en correspondance avec l'illustre Gauss (*voy.* ce nom), auteur des *Recherches arithmétiques*, si remarquables par l'originalité des investigations et des déductions. Cette fois encore elle se cachait derrière un nom emprunté, et cette fois encore le masque tomba au bout de quelque temps. Le général Pernetti, à qui Sophie Germain avait recommandé son correspondant de Göttingue, ou plutôt de Brunswick (car Gauss était alors à Brunswick), dit catégoriquement à ce dernier le nom de celle qui plus d'une fois l'avait étonné par la profondeur et la sagacité de ses observations. Bientôt un grave problème vint absorber presque exclusivement l'attention de Sophie et la détourner des recherches auxquelles elle se livrait pour démontrer le théorème de Fermat. Chladni avait répété à Paris ses curieuses expériences sur les vibrations des lames élastiques, et Napoléon lui-même, ici l'écho des savants, regrettant qu'elles ne fussent point assujetties au calcul, provoqua par un prix extraordinaire à l'Institut la découverte des lois mathématiques de ces vibrations. Un mot de Lagrange découragea tous les géomètres. Le maître avait dit que, pour avoir une solution, il faudrait un nouveau genre d'analyse. « Eh bien! mon « cher maître, moi je ne désespère pas du succès, » dit Sophie Germain; et, après avoir étudié les phénomènes de mille manières, elle envoya au concours un mémoire contenant une équation du mouvement des surfaces élastiques. L'équation n'était point irréprochable. Cette imperfection tenait en grande partie à la manière dont s'était faite son éducation mathématique, sans guide permanent, sans cours régulier et complet. Mais le difficile était surmonté, la voie était ouverte : ce que Lagrange avait nommé un nouveau genre d'analyse était trouvé. Le grand géomètre fut le premier à l'applaudir, et il tira de son mémoire l'équation exacte; la classe invita l'auteur à reprendre ses idées, et remit la question au concours. Le mémoire résultat de cette deuxième série de recherches fut récompensé par la mention honorable. Enfin, un troisième concours sollicita un troisième mémoire, et cette fois Sophie Germain reçut la couronne qu'elle avait bien complétement méritée; nous disons bien complétement, encore qu'elle eût dû quelque chose aux rectifications de Lagrange et aussi aux avis de Fourier; mais quelques mots sur des accessoires, sur des difficultés secondaires, tout utiles qu'ils peuvent être, n'éclipsent pas la gloire de celui qui seul a presque tout fait; et voit-on beaucoup de prix de sciences exactes ou autres qui aient été remportés sans quelque aide protectrice, sans quelque contrôle qui maintienne l'investigateur sur la ligne? Encouragée par son succès, Sophie Germain ne cessa de se livrer à ses travaux favoris. Elle développa les conséquences de ses formules, reprit ses travaux, soit sur la théorie des nombres, soit sur le théorème de Fermat, qu'elle ne parvint cependant point à démontrer; publia, outre un remaniement de ses trois mémoires, divers morceaux et articles im-

portants; et à des études d'analyse pure ou appliquée joignit celle de la chimie, de la physique, de la géographie, de l'histoire, de la philosophie même, toutes branches intellectuelles dans lesquelles elle apportait la même puissance synthétique, le même génie analytique, mais où elle ne pouvait souffrir l'hypothèse, l'arbitraire, le désordre. En tout ses idées mathématiques la suivaient, la dominaient : la justice, la vertu à ses yeux étaient l'ordre, et elle ne concevait pas que l'on aimât l'ordre dans un genre sans le réaliser autant que possible dans tous les autres : sa bonté partait de sa tête, sa conversation avait l'élégance d'une belle formule de Laplace, et cependant elle était bonne, et sa conversation, originale et vive comme elle, avait parfois un air de poésie. Sa mort eut lieu le 26 juin 1831. On a de Sophie Germain, outre de nombreux manuscrits sur les sciences naturelles, sur la géographie (notamment celle des anciens), sur la métaphysique : 1° *Recherches sur la théorie des surfaces élastiques*, Paris, 1820, in-4° (c'est la réunion de ses premiers travaux sur cet objet; le *Mémoire* couronné en est la base, elle y a refondu les deux qui l'avaient précédé); 2° *Mémoire sur la nature, les bornes et l'étendue de la question des surfaces élastiques*, Paris, 1826, in-4°; 3° *Discussion sur les principes de l'analyse employée dans la solution du problème des surfaces élastiques* (dans les *Annales de physique et de chimie*, 1828); 4° *Mémoire sur la courbure des surfaces élastiques* (dans les *Annales* de Crelle, Berlin, 1831); 5° divers théorèmes insérés par Legendre dans le supplément à la deuxième édition de sa *Théorie des nombres*, théorèmes sur lesquels elle tomba en poursuivant inutilement la démonstration de celui de Fermat. En 1833, M. Lherbette, député, a publié à Paris un ouvrage de sa tante Sophie Germain. Il est intitulé *Considérations générales sur l'état des sciences et des lettres aux différentes époques de leur culture*, 1 vol. in-8°. Mademoiselle Germain est morte d'un cancer au sein. Les feuilles trouvées dans ses papiers, et qui composent l'ouvrage en question, avaient été écrites au milieu des douleurs aiguës qu'elle ressentait. Elle n'a pu y mettre la dernière main. Le but de l'auteur est de faire tomber la barrière élevée entre le domaine de l'imagination et celui de la raison. Elle montre que dans les sciences tout s'enchaîne par des rapports, dont un seul bien constaté en annonce beaucoup d'autres; que, dans les lettres et dans les arts, les arrêts de la raison ne diffèrent en aucune manière des oracles du goût, et qu'enfin c'est par les mêmes lois que sont unis l'ordre physique et l'ordre moral. F—LE et P—OT.

GERMAN Y LLORENTE (BERNARD), peintre espagnol, naquit à Séville, patrie de plusieurs artistes renommés d'Espagne, en 1685. Il reçut ses premières leçons de son père et de Christophe Lopez; mais German surpassa bientôt ses maîtres, et acquit une si grande réputation, qu'en 1711 Philippe V le fit appeler pour faire le portrait de l'infant don Philippe. German exécuta cet ouvrage avec une telle perfection qu'il reçut du roi un magnifique présent, et fut nommé peintre de la cour; mais German, né avec un caractère brusque et indépendant, trouva le moyen de refuser cette place sans déplaire au roi. En 1735, il fut créé membre honoraire de l'Académie de St-Ferdinand. Un capucin de Séville (le P. Isidore), ayant imaginé de représenter la Vierge sous la figure d'une bergère entourée de brebis, image des fidèles qui sont sous sa protection, German, d'après cette idée, exécuta ces tableaux, qui se répandirent bientôt dans toute l'Espagne et l'Italie; il y mit tant de grâce et de délicatesse qu'on croyait y reconnaître le pinceau du fameux Murillo. C'est ce qui fit donner à German le surnom de *Peintre de bergères*. Cet artiste mourut à Séville en 1757. Ses tableaux les plus connus se trouvent dans la même ville. Dans les dernières années de sa vie, German avait eu la manie de rembrunir tellement ses tableaux avec de l'*espalte* (1), que la confusion qui, avec le temps, en est résultée dans le coloris, empêche souvent de reconnaître dans ses ouvrages de cette époque même le sujet qu'ils représentent. La beauté des poses et l'exactitude du dessin sont les principales qualités qui distinguent le talent de cet artiste. B—S.

GERMANICUS (CÉSAR) vint au monde vers l'an de Rome 738. Il était fils de Drusus Nero Germanicus et d'Antonia la Jeune. Il est probable qu'il naquit à Rome, et qu'il y fut élevé sous les yeux de sa vertueuse mère. Tibère son oncle l'adopta pour fils. Germanicus fit ses premières armes à l'âge d'environ vingt ans; il eut un commandement en Dalmatie, province alors révoltée contre les Romains, et se couvrit de gloire dans des circonstances difficiles. La guerre finit par l'entière soumission de ce pays. L'année suivante, Germanicus passa dans la Pannonie, qui était aussi en pleine révolte, et il y eut de grands succès. Les ornements du triomphe et les honneurs de la préture furent sa récompense. En 765, Auguste le fit élever au consulat sans qu'il eût exercé les fonctions de préteur. Cet empereur affectionnait Germanicus, qui était son petit-neveu et le mari d'Agrippine sa petite-fille; peu de temps avant sa mort il lui donna une grande marque de confiance en le plaçant à la tête de huit légions stationnées sur les bords du Rhin. Ces forces imposantes, jointes aux secours puissants des alliés et à la faveur publique, rendirent Germanicus un sujet d'inquiétude pour le soupçonneux Tibère quand celui-ci fut parvenu à l'empire. La position du jeune césar devint plus critique encore par les mouvements que la nouvelle de la mort d'Auguste causa dans les armées. La révolte commença par les légions de Pannonie; celles que commandait Germanus étaient divisées en deux corps; celui

(1) Sorte de couleur qui sert à affaiblir les teintes.

du haut Rhin avait pour chef Silius, et celui du bas Rhin Cécina. C'est dans ce dernier corps que la sédition éclata avec fureur ; l'esprit général d'indiscipline se cachait sous des plaintes, des réclamations, des prétentions ; le temps était venu, disait-on, de hâter les congés des vétérans, d'augmenter la solde des jeunes soldats, de soulager la misère de tous et de les venger de la cruauté des centurions. Ces légions se flattaient que leur général, trop fier pour obéir, se jetterait dans leurs bras, et entraînerait tout avec lui. Pendant ce soulèvement d'une partie de son armée, Germanicus était absent, occupé dans la Gaule à percevoir un tribut ; à la nouvelle qu'il en reçoit, il part en diligence : arrivé à son camp, il convoque ses soldats ; dans la harangue qu'il leur adresse, il rappelle avec éloge les victoires de Tibère, remportées dans cette même Germanie avec les mêmes légions ; il leur parle de la fidélité, de la soumission qu'il a trouvées partout pour l'empereur. Quand il en vient à la sédition, les plaintes, les réclamations éclatent de tous côtés ; en même temps des acclamations se font entendre en sa faveur ; on lui promet de le porter à l'empire s'il y prétend. A ces mots, qui lui font horreur, Germanicus s'élance de son tribunal et veut partir. Les soldats arrêtent leur général, et lui présentent leurs armes avec menaces s'il ne remonte ; mais lui, criant qu'il mourrait plutôt que de trahir sa foi, tira son épée et allait se percer si l'on n'eût arrêté son bras. Ses amis profitèrent d'un moment de calme pour l'entraîner dans sa tente. On y tint conseil, le mal devenait pressant ; les séditieux préparaient une députation au corps d'armée du haut Rhin, et se proposaient de saccager la ville des Ubiens (Cologne). D'un autre côté, l'ennemi, instruit de ce qui se passait, menaçait d'une invasion si l'on quittait le bord du fleuve. Tout balancé, on s'arrêta au parti de supposer une lettre de Tibère qui accordait le congé absolu après vingt ans, et la vétérance après seize, en restant sous le drapeau ; on acquittait le legs d'Auguste et on le doublait. La vingt et unième et la cinquième légion voulurent être payées sur l'heure ; il fallut que leur général épuisât sa bourse et celle de ses amis pour les satisfaire. Il se rendit ensuite auprès des légions du haut Rhin pour recevoir leur serment ; elles le prêtèrent, et eurent part sans l'avoir demandé aux mêmes faveurs que les autres. Germanicus était de retour vers les troupes qu'il avait calmées, quand un incident y fit de nouveau éclater la révolte. Des députés du sénat arrivent, aussitôt les soldats se persuadent que ces députés viennent révoquer les grâces qu'ils ont extorquées. Ils accusent Munatius Plancus, chef de la députation, d'être l'auteur d'un sénatus-consulte rendu contre eux. Vers le milieu de la nuit ils viennent en foule à la maison de leur général, en enfoncent la porte, et le forcent à leur livrer le drapeau ; ils courent ensuite dans les rues, insultent et veulent massacrer les députés, qui, au premier bruit, étaient accourus vers Germanicus. Plancus échappe avec peine à la mort. Quand le jour eut paru, Germanicus entra dans le camp des mutins en leur apprenant le sujet de la députation, il leur reprocha, avec l'éloquence de la douleur, l'atrocité de leurs violations, l'infamie de leurs excès ; il profita d'un instant de calme ou de stupeur pour renvoyer les députés sous une escorte. Dans cette crise, tout le monde blâmait Germanicus de ne point se retirer auprès des troupes du haut Rhin, où il aurait trouvé de l'obéissance et du secours contre les rebelles. On s'étonnait qu'il retînt au milieu de ces furieux sa femme et son fils (voy. AGRIPPINE Ire). Il balança longtemps, consentit enfin au départ d'Agrippine et l'y décida. Ce départ, les gémissements, les lamentations des femmes, frappent les oreilles et les yeux des soldats ; ils voient l'épouse de leur général se mettre en marche sans aucun appareil, sans autre cortége que des femmes ; ils apprennent qu'elle se réfugie chez des étrangers. Dans ce moment, la honte, la pitié, des souvenirs touchants, tant de vertus dans Agrippine, tout les émeut ; ils courent après elle et arrêtent sa marche, un plus grand nombre retourne vers Germanicus. Ce général saisit le moment, et les harangua avec une force et un pathétique qu'il faut voir dans Tacite. Ce discours opère une révolution entière ; les soldats s'empressent d'arrêter les plus séditieux, et se rendent eux-mêmes les instruments de la justice qui en est faite à l'instant par un lieutenant de la première légion. Germanicus ne s'opposa point à ces exécutions. L'ordre rétabli de ce côté, il restait beaucoup à faire contre la férocité de la cinquième et de la vingt et unième légion qui étaient en quartier d'hiver à soixante milles de là. C'était par elles qu'avait commencé la révolte et que les plus grands excès avaient été commis ; mais, sans effroi et sans remords, elles persistaient dans leurs emportements. Germanicus équipa une flotte sur le Rhin et s'avança contre elles pour les combattre s'il y était forcé. Ses troupes étaient débarquées, et tout était prêt pour le châtiment des rebelles ; mais, espérant qu'ils s'en chargeraient eux-mêmes à l'exemple des autres légions, il voulut différer. Il écrivit à Cécina, leur chef, qu'il arrivait avec des forces imposantes, et que si les soldats ne faisaient eux-mêmes justice des plus coupables personne ne serait épargné. Cette lettre communiquée aux officiers et à la plus saine partie des légionnaires, le jour fut fixé pour faire main basse sur les pervers obstinés dans leur rébellion. Les soldats qui étaient dans le secret eurent seuls la direction du châtiment ; le lieutenant et les tribuns ne s'en mêlèrent point. Germanicus, qui s'était éloigné, arriva peu de temps après que l'exécution eut lieu. Le tableau de son camp lui tira des larmes. Bientôt la férocité des légionnaires change d'objet : ils veulent tous marcher à l'ennemi pour expier leur fureur. Germanicus profite de

cette ardeur des soldats ; il jette un pont sur le Rhin, et le passe avec 12,000 hommes des légions, cent vingt cohortes des alliés et huit corps de cavalerie. L'armée romaine fut bientôt en présence des ennemis sur le territoire des Marses; elle les surprit, et mit tout à feu et à sang dans un espace de cinquante milles. A la tête d'une partie de ses troupes, Germanicus fondit sur les Cattes, qui ne l'attendaient pas; leur capitale fut brûlée et tout le pays ravagé. Les vainqueurs eurent ensuite à faire de plus grands efforts : Arminius, le plus terrible ennemi des Romains dans la Germanie, appelle contre eux toutes les nations aux armes. Il parvient à soulever les Chérusques et toutes les peuplades voisines. Dans sa ligue il entraîne Inguiomar, son oncle, général distingué. Pour diviser des forces si considérables, Germanicus envoie Cécina et d'autres lieutenants avec des troupes se porter sur divers points. Les Bructères sont mis en fuite et taillés en pièces; on pénètre jusqu'aux extrémités de leur pays. Près de là se trouvait la forêt de Teutberg, où l'on disait que Varus et ses légions étaient restés sans sépulture. Le général romain éprouva le désir et le besoin de rendre les derniers devoirs au chef et aux soldats. Toute son armée partagea ce pieux sentiment; on pénétra dans les profondeurs de la forêt, guidé par quelques témoins du désastre qui avaient échappé au carnage ou aux fers. Tout fut reconnu autant qu'il pouvait l'être. Enfin, après un laps de six ans, les ossements de trois légions furent inhumés par toute l'armée. Germanicus posa le premier du gazon sur le tombeau qu'on éleva. Occupé de son grand objet, il se mit à la poursuite d'Arminius, qui s'enfonçait dans des lieux impraticables; il l'atteignit enfin et fit avancer sa cavalerie pour le chasser d'une plaine qu'il occupait. Le général ennemi avait averti les siens de se replier et de s'approcher de la forêt; aussitôt il fit donner le signal de l'attaque à ceux qu'il y avait embusqués. La vue d'une nouvelle armée troubla la cavalerie romaine, qui se renversa sur les cohortes envoyées pour la soutenir et les entraîna dans sa fuite. Le désordre devenait général, et ils allaient tous être poussés dans un marais, quand Germanicus fit avancer les légions en ordre de bataille. Ce mouvement intimida l'ennemi, rendit la confiance aux Romains, et l'on se retira avec un égal avantage de part et d'autre. Germanicus, ayant ramené son armée vers l'Ems, rembarqua ses légions sur sa flotte. Comme il avait à cœur de terminer lui-même la guerre contre les Germains, après trois campagnes, il forma la résolution de tenir la mer la campagne suivante; il y devait trouver une route facile pour les siens, inconnue à l'ennemi; il embarquait ses convois avec ses légions et sa cavalerie, et, en remontant par les fleuves, ses troupes arrivaient toutes fraîches au centre de la Germanie. En conséquence, Cécina et d'autres lieutenants furent préposés à la construction des vaisseaux : mille parurent suffisants. L'île des Bataves fut assignée pour le rendez-vous de la flotte; quand elle fut arrivée, Germanicus y distribua ses légions et les alliés, et entra dans le canal de Drusus, d'où il gagna l'Océan par les lacs. Il arriva ainsi à l'embouchure de l'Ems; l'armée traversa ce fleuve et prit ses campements. Le Véser coulait entre les Romains et les Chérusques. Germanicus, l'ayant passé, apprit qu'Arminius avait choisi un lieu pour combattre, et qu'on tenterait la nuit d'attaquer son camp. Se voyant ainsi à la veille d'un engagement décisif, il voulut connaître par lui-même les dispositions de ses soldats, et les entendre s'exprimer librement. La nuit venue, prenant des routes détournées, enveloppé d'une peau de bête et suivi d'un seul homme, il traverse les rues du camp et s'arrête à chaque tente, il jouit des éloges qu'on fait de lui. L'un exaltait sa naissance, l'autre sa bonne mine, la plupart sa patience, son affabilité, l'égalité de son caractère; tous se promettaient de lui marquer leur reconnaissance sur le champ de bataille, en immolant les perfides infracteurs de la paix à sa vengeance et à sa gloire. Les deux armées, enflammées par les harangues de leurs chefs et brûlant de combattre, descendent dans la plaine d'Idistavisus (*voy.* ARMINIUS), entre le Veser et des collines; derrière s'élevait une forêt. La ligne de bataille des barbares occupait la plaine et l'entrée de la forêt; les Chérusques se portèrent sur les hauteurs à dessein de tomber sur les Romains pendant le combat. Germanicus fit marcher son armée dans l'ordre suivant : les auxiliaires gaulois et germains étaient à la tête, suivis des archers, puis quatre légions; venait ensuite le général avec deux cohortes prétoriennes et l'élite de la cavalerie; après lui quatre autres légions, enfin les troupes légères et le reste des alliés. Germanicus, s'apercevant que l'infanterie des Chérusques s'était jetée en avant par un excès d'audace, donne ordre à sa meilleure cavalerie de la prendre en flanc, et à l'un de ses lieutenants de les tourner et de les attaquer à dos avec le reste des escadrons; il promet de les soutenir à propos. Cependant huit aigles se font voir prêts à entrer dans la forêt; ce brillant augure attire l'attention du général romain; il crie de marcher, de suivre ces oiseaux de Rome, ces dieux des légions. Aussitôt l'infanterie engagea l'action, en même tant que la cavalerie se porta sur les flancs et les derrières de l'ennemi. Ses deux ailes furent mises en déroute; les Chérusques, qui étaient postés entre ces deux corps sur des hauteurs, en furent délogés; au milieu d'eux on distinguait Arminius, qui de la main et de la voix s'efforçait de soutenir le combat. Il s'était jeté sur les archers romains et les aurait rompus, s'ils n'eussent été protégés par les cohortes des Rhètes, des Vindeliciens et des Gaulois. Malgré ces obstacles il se fit jour par ses efforts et ceux de son cheval, s'étant couvert le visage de son sang pour n'être pas reconnu. In-

guiomar se sauva de même. Le carnage que les Romains firent des ennemis dura depuis neuf heures du matin jusqu'à la nuit. Un monument de cette victoire fut élevé, avec un trophée où l'on inscrivit le nom des nations vaincues. La vue de ce monument outra les Germains de douleur et de rage, plus que n'avait fait tout le reste. Bientôt ils ne parlent que de combats ; ils courent aux armes, harcèlent les Romains par des incursions subites, et enfin choisissent un champ de bataille. C'était un lieu fermé par le fleuve et par des bois; dans l'intérieur une plaine étroite et humide ; un marais profond entourait la forêt de tous côtés, hors un seul où les Angrivariens avaient élevé une large chaussée pour se faire une barrière. Ce fut là que se posta l'infanterie ennemie ; la cavalerie se cacha dans des bois voisins. Germanicus n'ignora rien de ces dispositions; il se chargea de l'infanterie et de la forêt, se réservant l'attaque de la chaussée comme la chose la plus difficile. Ses soldats se trouvaient dans une mauvaise position, étant comme au pied d'un mur, en butte à tous les traits qui leur étaient lancés d'en haut. Le général romain sentit que le combat de près était inégal ; il fit retirer un peu ses légions, et fit avancer les frondeurs et les machines qui, à force de traits, balayèrent le rempart : il fut bientôt forcé. Germanicus se jeta le premier dans la forêt avec les cohortes prétoriennes. Là on se battit corps à corps. L'ennemi avait à dos le marais ; les Romains étaient enfermés par le fleuve ou les montagnes. Il n'y avait pour les deux partis de salut que dans la victoire. Les Germains, dit Tacite, n'étaient pas inférieurs aux Romains en courage ; mais la nature du combat et des armes leur donnait du désavantage. Ils furent forcés de céder. Arminius lui-même, comme s'il eût été rebuté de la continuité du péril, ou affaibli par sa dernière blessure, se retira. Inguiomar, au contraire, volait de rang en rang. Germanicus, pour être mieux reconnu, avait ôté son casque, il criait à ses soldats de s'acharner au carnage ; de ne point faire de prisonniers ; que la guerre ne pouvait finir que par l'extermination de l'ennemi. Ses légions se baignèrent jusqu'à la nuit dans le sang. Le général romain, après avoir donné des éloges publics aux vainqueurs, fit dresser un trophée avec cette inscription : *L'armée de Tibère césar, victorieuse des nations entre l'Elbe et le Rhin, a consacré ce monument à Mars, à Jupiter et à Auguste.* On voit que Germanicus ne disait rien de lui. L'été s'avançant, il renvoya une partie des légions par terre dans leurs quartiers d'hiver, et embarqua le reste sur sa flotte pour regagner par l'Ems l'Océan. Elle y fut bientôt assaillie par une horrible tempête, emportée et dispersée en pleine mer. Une partie des vaisseaux fut engloutie ; un plus grand nombre fut jeté sur des îles éloignées. La trirème de Germanicus aborda seule au pays des Cauques. On le voyait courir le jour et la nuit sur les rochers et les promontoires, s'écriant *qu'il était coupable d'une si grande calamité.* Ses amis eurent de la peine à l'empêcher de se précipiter dans la mer. Le bruit de ce désastre redonna de l'espoir aux Germains ; mais Germanicus n'en fit que plus d'efforts contre eux. Il envoya Silius contre les Cattes avec 30,000 hommes de pied et 3,000 chevaux. Il marcha lui-même avec de plus grandes forces contre les Marses. Il eut le bonheur de recouvrer encore une des aigles de Varus. Animé par ces succès, il pénétra dans l'intérieur du pays, et y porta la dévastation. Rien ne put tenir devant lui ; la consternation était générale chez l'ennemi, qui paraissait disposé à demander la paix ; une autre campagne aurait suffi pour terminer cette importante guerre. Tibère ne voulut pas laisser cette gloire à Germanicus, qui la sollicitait ; mais il chercha à le dédommager par un second consulat. Le héros céda aux défiances ou à l'envie. Un arc de triomphe fut élevé en mémoire de ce qu'il avait recouvré les aigles perdues par Varus. Il triompha des Chérusques, des Cattes et des autres nations qui habitaient entre le Rhin et l'Elbe. Ses cinq enfants l'accompagnaient dans son char. L'empereur trouva dans des mouvements qu'éprouvaient alors les royaumes de l'Orient et les provinces de l'Asie un prétexte honorable pour éloigner Germanicus ; il ne voyait que lui qui, par sa sagesse, pût calmer ces troubles ; en conséquence, un décret du sénat lui déféra le gouvernement de toutes les provinces au delà de la mer, avec une autorité supérieure à celle de tous leurs commandants. Tibère avait retiré de la Syrie Silanus, qui en était gouverneur, et lui avait substitué Pison, homme d'un caractère violent et incapable d'égards, dont l'orgueil était exalté par la naissance et le crédit de Plancine, sa femme. Ce nouveau commandant croyait bien qu'on l'avait envoyé en Syrie pour réprimer l'ascendant de Germanicus. Il était certain que Livie avait recommandé à Plancine de fatiguer Agrippine par des rivalités de femme. Germanicus, dans son voyage pour se rendre en Orient, vint à Athènes ; et, par égard pour cette ville célèbre, alliée de Rome, il y parut avec un seul licteur (il était alors consul). Les Grecs le reçurent avec les honneurs les plus recherchés. De là, gagnant l'Eubée, il traversa Lesbos, visita une partie de la Thrace, et pénétra par la Propontide jusqu'à l'embouchure de l'Euxin, curieux de connaître les lieux intéressants par leur antiquité et leur renommée. Les ruines d'Ilion attirèrent à leur tour ses regards. Ce fut dès son séjour à Athènes que Pison, qui était pour ainsi dire à la poursuite du consul, commença à exécuter son projet de l'insulter. A son occasion, il prodigua aux Athéniens les outrages et les reproches les plus sanglants. Accélérant ensuite sa navigation à travers les Cyclades, il atteignit Germanicus à Rhodes. Celui-ci n'ignorait pas à quelles persécutions il était réservé, mais il mettait tant de douceur dans ses procédés, que voyant une tempête

qui emportait Pison contre des rochers, il envoya des vaisseaux à son secours et sauva ainsi son ennemi. Pison n'en fut pas adouci ; dès le lendemain il quitta et devança Germanicus. Arrivé en Syrie, il s'attacha à gagner l'armée par tous les moyens de corruption ; il parvint à s'en faire appeler le père des légions. Plancine, de son côté, s'emportait en invectives contre Agrippine et Germanicus. Ce dernier savait tout; mais l'Arménie lui parut demander ses premiers soins. Elle n'avait pas alors de roi; les vœux de la nation appelaient au trône Zénon, fils du roi de Pont. Germanicus s'y rendit, et couronna de sa main Zénon dans la ville d'Artaxate. Les royaumes de Cappadoce et de Comagène, devenus provinces romaines, eurent des Romains pour commandants. La satisfaction que pouvait goûter Germanicus était troublée par les chagrins que lui donnait l'orgueil de Pison, qui, ayant reçu l'ordre de conduire lui-même en Arménie, ou d'y faire conduire par son fils une partie des légions, ne l'avait pas exécuté. Ils se rencontrèrent à Cirrhe. Pison affectait de ne point craindre, et Germanicus de ne point menacer; celui-ci était doux; mais ses amis aigrissaient ses ressentiments. Enfin ils eurent une explication en présence de quelques personnes. Germanicus commença, Pison répondit. On vit, dit Tacite, dans l'un ce que produit la colère qui dissimule, et dans l'autre l'arrogance qui s'excuse. Ils se quittèrent avec une haine concentrée. Le dépit de Pison éclata un jour dans un festin que leur donnait le roi des Nabathéens. Des couronnes d'or furent offertes aux convives : celles de Germanicus et d'Agrippine étaient d'un grand poids; celles de Pison et des autres convives assez légères. Pison se permit de dire que ce festin était donné au fils du premier des Romains, mais non pas au fils du roi des Parthes; et en même temps il jeta sa couronne. Germanicus dévorait ces outrages. Quelque temps après il fit un voyage en Égypte, pour en visiter les antiquités, et se rendit agréable à la multitude en marchant sans gardes, avec la chaussure et l'habit grecs. A son retour il trouva abolis ou changés les règlements qu'il avait faits relativement aux villes et aux légions. Il se répandit en reproches contre Pison, qui s'en vengea en lui donnant de nouvelles mortifications. Vers ce temps, Germanicus tomba malade à Antioche. Il était à peine rétabli qu'il éprouva une rechute. La persuasion que Pison l'avait empoisonné ajoutait à la violence de son mal. Des émissaires semblaient ne venir que pour en épier le progrès. Germanicus était en proie aux ressentiments et aux alarmes. Il écrivit à Pison qu'il rompait avec lui. Pison ne balança plus, et se mit en devoir de quitter la Syrie. Germanicus eut encore une lueur d'espérance ; mais bientôt un affaissement total l'avertit que sa fin approchait. Alors il s'adressa à ses amis qui l'entouraient, et leur fit un discours qu'il faut lire dans Tacite, si l'on ne craint pas d'être attendri. Il y dénonce Plancine et Pison comme ses empoisonneurs, et demande vengeance de leur crime. Il adressa ensuite quelques mots à sa femme (*voy.* AGRIPPINE Ire); et peu de temps après il expira à l'âge de 34 ans, l'an 19 de J.-C. La mort prématurée de ce héros causa dans la province et chez les peuples voisins un deuil universel. Les nations étrangères, les rois, pleurèrent ce grand homme, si affable pour les alliés, si doux pour les ennemis, dont l'aspect et les discours imprimaient également la vénération. C'est le portrait qu'en fait Tacite. Avant de brûler le corps de Germanicus, on l'exposa nu dans le *forum* d'Antioche, lieu destiné à sa sépulture. Il ne fut pas constant qu'il portât des traces de poison. Agrippine recueillit les cendres de son mari, et s'embarqua avec ces tristes restes. A la nouvelle que Germanicus avait cessé d'exister il n'y eut point de douleur comme celle qui se fit sentir à Rome. Pour la soulager et y donner le change, on inventa de nouveaux honneurs pour être décernés à sa mémoire. Il fut décrété que le nom de Germanicus serait chanté dans les hymnes des saliens; qu'il y aurait toujours aux spectacles sa chaire curule, à la place réservée aux prêtres d'Auguste, et qu'au-dessus de cette chaire on placerait des couronnes de chêne ; qu'à l'ouverture des jeux du cirque, on promènerait sa statue en ivoire ; que les flamines ou les augures qui lui succéderaient ne seraient jamais pris que dans la maison des Jules. On lui éleva un tombeau à Antioche, et de nouveaux arcs de triomphe à Rome, au bord du Rhin et sur le mont Amanus en Syrie, avec une inscription qui rappelait ses exploits et portait qu'il était mort pour la république. Les restes de Germanicus furent déposés dans le tombeau d'Auguste ; mais la pompe de ses funérailles ne répondit pas au deuil et aux honneurs publics. Les images de ses aïeux n'y furent point portées ; la sienne ne fut point placée au-devant du lit funéraire ; on ne prononça point de vers ni d'éloges funèbres. Tibère avait supprimé pour lui ce qui avait été de tout temps observé aux obsèques des grands. Germanicus laissa six enfants de son mariage avec Agrippine; il en avait eu neuf ; le plus connu est le trop fameux Caligula. Quoique Germanicus soit mort si jeune, et qu'il ait été longtemps à la tête des armées, il avait composé plusieurs ouvrages, fruits des loisirs d'un esprit cultivé. Dans sa première jeunesse et pendant son premier consulat, il s'était exercé à la plaidoirie. Suétone parle de comédies qu'il avait composées en grec, et Pline d'un poëme à la louange d'un cheval à qui Auguste avait élevé un tombeau. Ovide, qui avait dédié ses Fastes à Germanicus, loue son éloquence et ses vers. Il ne nous reste des ouvrages de Germanicus que la traduction en vers des phénomènes d'Aratus et quelques épigrammes : on les trouve dans le recueil intitulé : *Carmina familiæ Cæsareæ*, Cobourg, 1715, petit in-8°. La vie de Germanicus a été écrite par de Beaufort, Leyde,

1741, petit in-8°. Germanicus est le héros et le titre de trois tragédies (*voy.* Boursault, Colonia, Pradon). Q. R—y.

GERMANOS, archevêque de Patras, fut un des principaux auteurs de la révolution qui éclata en Grèce en 1821. Né vers 1780, à Dimitzana, en Arcadie (dans le Péloponèse), il apprit de ses parents dès sa plus tendre enfance à détester la tyrannie musulmane. Mandé au mois de mars 1821, à Tripolitza, par le kaïmakan de Kourchid-Pacha, qui voulait s'assurer de sa personne, il prévit le sort qui lui était réservé; et au lieu de se rendre à cette invitation, il se réunit à quelques autres chefs des Grecs pour exciter à l'insurrection tous les habitants. Il prêta à cette insurrection, par sa présence et ses discours, un caractère religieux qui devait la rendre plus fatale aux Turcs et plus respectable à l'Europe. Rien n'égalait son activité. Il avait l'œil et la main partout, dans les luttes armées comme dans les négociations. Il faisait partie de la bande qui en 1821 s'empara de Patras, mais les Turcs, ayant à leur tour réuni des troupes, reprirent cette ville. Germanos, s'étant joint à Ypsilanti, récemment débarqué en Morée, les contraignit de nouveau à s'éloigner. Il avait fait en 1822 le voyage d'Italie, afin de solliciter, près du congrès de Vérone, l'appui des rois et des nations chrétiennes. De Vérone il se rendit à Rome, et y entama avec le Saint-Siége des négociations ayant pour but la réunion des Églises grecque et latine. Il y voyait un moyen d'intéresser à la cause de son pays les puissances catholiques, et il y a tout lieu de croire qu'il conduisit ces négociations en patriote plutôt qu'en théologien. Quoi qu'il en soit, elles n'aboutirent pas. Lorsque le gouvernement grec s'établit pour la première fois, Germanos fut nommé ministre des cultes; il en exerça les fonctions avec zèle jusqu'à ce que la contagion du typhus vint l'enlever à sa patrie, en juin 1826. Z.

GERMON (Barthélemi), jésuite, né à Orléans en 1663, entra dans la compagnie de Jésus à l'âge de dix-sept ans, et y fit d'excellentes études; il écrivait en latin avec pureté et même avec élégance; il cultiva aussi le champ de l'érudition, et y acquit des connaissances fort étendues. On lui a reproché d'être parfois léger dans ce qu'il avance, et d'ériger en principes ce qu'il eût fallu commencer par prouver. Son style est poli, sa diction séduisante, et il met dans la discussion la décence et les ménagements convenables. Il se rendit célèbre par une dispute avec les bénédictins de St-Maur au sujet de la *Diplomatique* de dom Mabillon. Il y avait vingt ans que ce mémorable ouvrage avait paru, et sa réputation semblait affermie, lorsque le P. Germon essaya de l'attaquer. Il publia successivement plusieurs dissertations où il prétendait que les diplômes sur lesquels dom Mabillon appuyait les règles qu'il avait tracées n'étaient point à l'abri du reproche de supposition, et qu'en conséquence, ne portant que sur un fondement incertain, elles ne méritaient aucune confiance. D. Mabillon ne crut pas devoir répondre à cette agression, non qu'il craignît son adversaire, et moins encore qu'il le méprisât, mais parce qu'il haïssait les disputes, et qu'il ne les croyait bonnes à rien; cependant, comme il avait un supplément à sa *Diplomatique* prêt à être mis sous presse, il profita de l'occasion pour donner une nouvelle force et plus de développement à ses preuves, et il répondit aux objections du P. Germon sans le nommer. Celui-ci ayant continué l'attaque, Mabillon se tut; mais dom Coustant, son confrère, contre lequel le jésuite avait aussi dirigé quelques traits, entra en lice, et dom Ruinart, élève de Mabillon, se joignit à lui. Les savants prirent parti pour et contre. Le P. Germon eut pour lui Gilles Raguet, ou du moins l'auteur d'un ouvrage qui lui est attribué. Mais la diplomatique bénédictine réunit les suffrages les plus imposants, ceux de l'abbé Fontanini, professeur d'éloquence à Rome, de l'abbé Lazarini, de Giatti, jurisconsulte de Plaisance, et même du P. Papebrock, jésuite (1), quoique dom Mabillon l'eût réfuté dans ce livre même, etc. La plume du P. Germon, faite pour le genre polémique, privée d'aliment par la fin de cette discussion, chercha à s'exercer sur d'autres matières. C'était le temps où les questions sur la grâce agitaient les esprits. Germon attaqua l'*Histoire de la congrégation de auxiliis* du P. Serry, dominicain français et professeur de théologie à Padoue. Le religieux défendit vigoureusement son ouvrage; et cette nouvelle lutte donna lieu à plusieurs écrits de part et d'autre. Le P. Germon mourut à Orléans, le 2 octobre 1718. Les ouvrages qu'il a laissés, sont : 1° *De veteribus regum Francorum diplomatibus dissertatio*, Paris, 1703, in-12, adressée à dom Mabillon. Cette dissertation fut suivie de deux autres en 1706 et 1707. Il en publia même une quatrième. Dom Mabillon avait répondu à la première dans son supplément. Dom Constant répondit aux autres par deux écrits intitulés, l'un *Vindiciæ manuscriptorum codicum*, et l'autre *Vindiciæ confirmatæ* (*voy.* Coustant). Blaise Garofalo prit aussi la défense de Mabillon, par l'ouvrage suivant, qui parut sous le nom de *Scipio Maranta Messanensis : Expostulatio in B. Germonium pro antiquis diplomatibus et codd. mss.*, Messine, 1708, in-8°. Pour toute cette querelle on peut consulter l'*Histoire des contestations sur la Diplomatique* (attribuée à l'abbé Raguet), Paris, 1708, in-12; Naples, 1767, in-8°; 2° *Lettres et questions impor-*

(1) Si l'on en croit une note insérée dans la *Bibliothèque historique et critique* de dom Lecerf, ce ne serait pas, suivant Bayle, l'intérêt de la science qui aurait mis au P. Germon la plume à la main contre la *Diplomatique*, mais une vengeance de la société, offensée de ce que dom Mabillon y avait réfuté le P. Papebrock, un de ses membres. Si cela était, Papebrock du moins n'aurait point partagé ce ressentiment; il remercia au contraire dom Mabillon d'avoir si bien écrit sur cette matière, et l'autorisa à publier qu'il était entièrement de son avis : *Tu porro... audacter testare quam totus in tuam sententiam venerim.* Exemple remarquable et trop rare de l'amour du vrai l'emportant sur les suggestions de l'amour-propre!

tantes sur l'Histoire des congrégations DE AUXILIIS. Le P. Serry, contre lequel ces lettres étaient dirigées, y répondit par un gros volume in-12. Germon répliqua par l'ERRATA *de l'Histoire des congrégations*, etc., et s'attira de la part de son adversaire un nouveau pamphlet, sous le titre du *Correcteur corrigé;* écrits qui sont aujourd'hui de très-peu d'intérêt; 3° *Traité théologique sur les cent une propositions énoncées dans la bulle Unigenitus;* ouvrage adopté par le cardinal de Bissy, et qu'il publia sous son nom. L—Y.

GERMONDA de Montpellier. *Voyez* FIGUIER.

GERMONIO (ANASTASE), archevêque de Tarentaise, habile canoniste et jurisconsulte, né à Sala au mois de mars 1551, était issu de l'ancienne et noble famille de Ceva en Piémont. Il quitta entièrement ses études à treize ans pour se livrer aux dissipations de son âge; mais il les reprit neuf ans après, et avec une telle ardeur, qu'il eut bientôt réparé le temps perdu (1). Après avoir suivi les cours de l'université de Turin, qui comptait alors parmi ses professeurs Jean Manuce et Pancirole, il se rendit à Padoue, où il étudia plusieurs années sous Ménochius. De retour à Turin, il reçut le laurier doctoral de la main de Pancirole; et ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut chargé d'expliquer le droit canon. La réputation dont il jouissait déjà attira à ses leçons un grand nombre d'auditeurs, et lui mérita des distinctions flatteuses. Lorsque Jérôme de la Rovère, archevêque de Turin, fut élevé au cardinalat, Germonio l'accompagna à Rome, où il reçut du souverain pontife un accueil très-favorable. Il fut nommé référendaire des deux signatures, et protonotaire apostolique. Innocent IX l'autorisa à continuer le *Recueil des décrétales*, et à en éclaircir les passages difficiles par des notes. Le duc d'Urbin le choisit pour son orateur près la cour romaine, et il s'acquitta de cet emploi avec tant de prudence, qu'il se concilia l'estime de ce prince, sans rien perdre de la faveur que lui accordait le pape. Le duc Charles-Emmanuel l'ayant rappelé en Piémont, quelque temps après, lui donna une place dans l'administration, et en reconnaissance de ses services le nomma en 1608 à l'archevêché de Tarentaise. Il fit réparer et agrandir le palais archiépiscopal, fit adopter le bréviaire romain dans son diocèse, et obtint pour ses chanoines le privilége de porter le camail violet. Germonio s'occupait de choses plus importantes pour son église, lorsqu'il fut envoyé en ambasssade par son souverain, près de Philippe II. Il mourut à Madrid le 4 août 1627, et fut inhumé dans le monastère des Hiéronymites. Pancirole, Antoine Favre, et le P. Possevin ont parlé de Germonio avec éloge. Alphonse Chacon le nomme à tort *Germanus;* mais les continuateurs de Moréri ont commis une faute plus grande en lui donnant deux articles, l'un sous le nom d'Athanase *Germoin*, et l'autre, sous celui d'Anastase *Germon*. On a dû signaler cette erreur, parce qu'elle a été répétée en partie dans le *Dictionnaire universel*, et qu'elle pourrait l'être encore par la suite. On connaît de ce jurisconsulte : 1° *Pomeridianæ sessiones in quibus latinæ linguæ dignitas defenditur*, Turin, 1580, in-4°. Il y soutient la supériorité du latin sur l'italien, la seule des langues modernes qui fut alors fixée par des chefs-d'œuvre dans plus d'un genre. 2° *Animadversionum tam ex jure pontificio quam cæsareo, libri duo*, ibid., 1586, in-fol.; 3° *Paratitla in libros quinque Decretalium*, ibid., 1586, in-fol.; 4° *De sacrorum immunitatibus libri tres, necnon de indultis apostolicis*, Rome, 1597, in-fol.; 5° *Assertio libertatis, immunitatisque ecclesiasticæ*, ibid., 1607, in-4°. L'auteur y défend les droits ou les prétentions de la cour de Rome contre la république de Venise, et Paul V le récompensa en le nommant vicaire de la basilique de Ste-Marie Majeure. 6° *De legatis principum et populorum, libri tres*, ibid., 1627, in-4°. Germonio a publié lui-même une édition où ces ouvrages sont réunis, Rome, 1623, in-fol.; 7° *Acta ecclesiæ Tarentasiensis*, Rome, 1620, in-4°; Lyon, 1697, in-4°. Ce sont les actes du synode qu'il tint à Moûtiers, le 5 mars 1619. 8° *Epistolarum pastoralium ad clerum et populum Tarentasiensem, libri tres*, Rome, 1620, in-4°. Parmi les ouvrages qu'il a laissés manuscrits, on trouvait une correspondance intéressante avec St-François de Sales, les mémoires des négociations qui lui avaient été confiées, et ceux de sa propre vie, *De rebus Anastasii Germonii, seu de ipsius vita*. W—s.

GERNER (HENRI), évêque de Wiborg en Danemarck, naquit à Copenhague en 1629, et fit ses études en Hollande et en Angleterre. Revenu dans son pays, il obtint une place de pasteur à Bircherod en Sélande. Pendant la guerre de 1657, entre le Danemarck et la Suède, son presbytère fut pillé six fois. Ayant pris la fuite, il s'entendit avec Stenwinkel, homme hardi et entreprenant, pour faire enlever l'importante forteresse de Cronemborg aux Suédois, qui s'en étaient emparés; mais il fut pris et mis en prison. Pendant plus de trois mois il fut chargé aux mains et aux pieds de chaînes pesantes, et pendant six heures, on le mit à la question pour lui arracher des aveux. Son procès ayant été instruit, il fut condamné à être décapité; mais le roi de Danemarck fit des représentations en sa faveur, et les Suédois se contentèrent de lui faire payer une forte rançon. La paix ayant été conclue en 1660, Gerner reprit ses fonctions, et en 1695 il fut nommé évêque de Wiborg en Jutland. Il mourut en 1700,

(1) C'est Pancirole qui rapporte cette particularité vraiment remarquable; et comme il avait eu Germonio pour élève, il mérite toute confiance à cet égard. Cependant Tiraboschi cite un *Recueil* de poésies latines, imprimé à Turin en 1573, à la fin duquel on lit que les pièces comprises dans ce volume ont été composées en partie par Rod. et en partie par Anastase Germonio, à l'âge de vingt ans; et il en conclut que Pancirole a eu tort de dire que Germonio n'avait repris ses études qu'à vingt-deux ans. Cependant on pourrait citer d'autres exemples de jeunes gens qui, sans suivre des cours réguliers, sans faire à proprement parler d'études, étaient doués d'assez d'esprit naturel pour composer quelques petites pièces de vers.

étouffé par un morceau de viande qu'il ne put parvenir à avaler. On voit encore dans l'église de de Bircherod les chaînes dont il avait été chargé dans sa prison. On a de lui divers ouvrages, dont nous citerons les suivants : 1° *Traduction d'Hésiode en vers danois*, Copenhague, 1670; 2° *Ortographia danica*, en danois, avec une instruction sur la manière de prononcer l'anglais, Copenhague, 1679; 3° *Epitome philologiæ danicæ*, en danois, ibid., 1690. — Un de ses petits-fils, *Henri* GERNER s'attacha à la communauté des Hernhutes, et publia en langue danoise, à Copenhague, en 1772, une *Relation de sa vie avec des renseignements sur les frères évangéliques*. — GERNER (Henri), marin et très-habile constructeur de vaisseaux, était arrière-petit-fils de l'évêque de Wiborg. Né à Copenhague en 1742, il séjourna en Angleterre, en Hollande et en France, pour y étudier l'architecture navale. Après avoir passé par les grades inférieurs de la marine, il fut chargé de diriger les constructions navales dans le grand chantier de la flotte à Copenhague; et en 1781, il obtint le titre de commandeur de la marine. Plus de cent vaisseaux de diverses grandeurs ont été construits d'après ses dessins. Il a inventé de plus des machines propres à plusieurs usages économiques. La société royale des sciences de Copenhague lui décerna le prix pour un mémoire sur la meilleure manière de nettoyer les bassins d'eau douce, et l'admit parmi ses membres. La société économique couronna un autre mémoire de Gerner, destiné à faire connaître une méthode nouvelle de sécher les grains. Dans ses heures de loisir, il composa en danois un recueil poétique, ayant pour titre, *Chants pour l'amusement des marins danois*, Copenhague, 1780; ce recueil a été traduit en allemand par le professeur Christiani, de Kiel, et imprimé à Dessau en 1782. La mort du commandeur Gerner, arrivée le 27 décembre 1787, fut un deuil public; et on lui fit les obsèques les plus distinguées, pour payer un tribut solennel à ses vertus et à ses talents. C—AU.

GERNING (JEAN-CHRÉTIEN), naturaliste allemand, né à Francfort, en 1745, fit ses études au gymnase de cette ville, et ne les interrompit que pour s'adonner au commerce. Cependant l'histoire naturelle ayant plus d'attraits pour lui que le négoce, dont il n'avait pas besoin d'ailleurs pour sa fortune, il finit par abandonner les affaires pour s'occuper entièrement d'une branche de l'histoire naturelle, l'entomologie. A force de soins et de persévérance, il parvint à se former un cabinet qui était au rang des plus complets ou du moins des plus nombreux pour les papillons et les insectes. Il consistait en trente mille individus, formant environ cinq mille cinq cents espèces et cinq cents variétés. A la fin du dernier siècle on n'en connaissait guère de plus riches, d'autant plus que les individus étaient généralement bien conservés; aujourd'hui il s'en faut beaucoup qu'il contienne toutes les espèces connues. Sans avoir écrit aucun traité entomologique, Gerning a coopéré à quelques grands ouvrages qui traitaient de sa science favorite, tels que celui des *Papillons de l'Europe*, publié à Paris, et l'ouvrage d'Esper sur les papillons, dans lesquels il a fait figurer beaucoup d'espèces conservées dans son cabinet. La maison de Gerning était une espèce de musée que les étrangers s'empressaient de visiter; car, outre le cabinet d'histoire naturelle, on y trouvait une riche collection d'estampes et de dessins, ainsi qu'un médailler. Au couronnement de Léopold II à Francfort, Gerning logeait dans sa maison, une des plus grandes de la ville, la famille royale de Naples. Cette circonstance détermina la carrière du fils de Gerning (*Jean-Isaac*). Le roi et la reine de Naples l'engagèrent à venir en Italie, entretinrent une correspondance avec lui, et l'employèrent aux affaires étrangères, en le nommant leur ambassadeur au congrès de Rastadt. Il a été dans la suite ministre plénipotentiaire de Hesse-Hombourg à Londres, et s'est fait connaître aussi comme poëte en Allemagne, par son poëme descriptif des sources minérales du Taunus. Gerning le père eut le titre purement honorifique de conseiller aulique du duc de Gotha. Il est mort en 1802. D—G.

GERNLER (JEAN-HENRI), né à Bâle en 1727, y mourut en 1764. Il se distingua par ses connaissances dans l'histoire et dans la littérature anciennes. En 1754 il obtint la chaire d'histoire à l'université de sa patrie. Il a publié différentes dissertations : *Bigæ historicorum græcorum Herodoti atque Thucidydis*, 1742; — *De difficultatibus studii linguæ græcæ levandis*, 1744, etc. U—I.

GERRITSZ (DERK ou THIERRY), navigateur néerlandais, était né à Enkhuisen. Il avait beaucoup voyagé, notamment à la Chine, ce qui lui avait fait donner le surnom de *China*, lorqu'en 1598, il s'embarqua comme lieutenant de l'un des cinq vaisseaux qui, sous les ordres de Jacques de Mahu, appareillèrent de l'embouchure de la Meuse le 27 juin. Au mois de septembre suivant, la mort de l'amiral occasionna des changements; le commandement de la flotte fut donné à Simon de Cordes (*voy.* ce nom), et Gerritsz devint capitaine du *Blijde Boodschap* (l'Agréable nouvelle), yacht de cent cinquante tonneaux, en remplacement de Sebald de Weerdt (*voy.* ce nom). Dans la tempête qui, au mois de septembre 1599, dispersa la flotte à la sortie du détroit de Magellan, le navire de Gerritsz fut poussé par la violence des vents jusqu'à soixante-quatre degrés de latitude australe. Là Gerritsz découvrit une terre haute dont les montagnes étaient couvertes de neige; la côte présentait un aspect semblable à celui de la Norwége. Gerritsz revint au nord vers la côte du Chili, dans l'espérance de retrouver ses compagnons à l'île Ste-Marie, où l'on s'était donné rendez-vous en cas de séparation. Ayant dépassé cette île, il aborda près de Valparaiso, manquant de vivres et n'ayant plus que neuf matelots bien portants. Il descendit

donc à terre et s'avança sans armes avec un pavillon de paix, pour annoncer qu'il demandait du secours; néanmoins les Espagnols tirèrent sur lui et le blessèrent aux jambes, s'emparèrent de lui et des hommes qui l'avaient suivi, et l'envoyèrent en prison avec l'écrivain du bâtiment, à Santiago. Le reste de son monde fut expédié avec le navire au Callao, port de Lima. Lui-même rejoignit ensuite avec son compagnon les autres Néerlandais. Une lettre contenant ces tristes détails, écrite dans sa langue maternelle et adressée à ceux de ses compatriotes qui viendraient dans ces parages, fut remise en mars 1600 à l'amiral Olivier Van Noort (*voy.* ce nom). Ce dernier étant près du port de la Guasca, sur la côte de Chili, mit en liberté plusieurs prisonniers de guerre espagnols, qu'il combla de présents, et il fit promettre au principal d'entre eux qu'il rendrait la pareille à Gerritsz : nous n'apprenons pas que l'Espagnol ait tenu sa parole.—La découverte de Gerritsz n'avait pas été oubliée; mais on ne l'inscrivait pas sur les cartes, parce que les écrivains qui en avaient parlé ne donnaient pas la longitude de la terre que ce navigateur avait vue : « Elle serait cepen- « dant très-nécessaire à savoir, disait de Brosses : « car peut-être personne n'a jamais été si loin « vers l'antarctique. » Cette observation est très-juste. De Brosses appelle notre navigateur *Théodoric de Gueritk :* le commencement du nom imite la prononciation néerlandaise du *ge*, le reste est inexact ; Dalrymple, et les *instructions données à la Pérouse*, transforment l'appellation en celle de *Théodore Gérards ;* Burney (*voy.* ce nom), dit au sujet de la navigation de de Cordes : « Les terres « découvertes dans ce voyage ne sont placées sur « aucune carte existante aujourd'hui ; et, comme « elles sont omises sur les cartes de Debry, il n'est « pas probable qu'elles aient été marquées sur « aucune... La terre vue par le capitaine Dirk « Gherritz, par soixante-quatre degrés de latitude « sud, ne peut pas non plus être placée d'après « les renseignements que l'on possède ; mais une « notice succincte de la terre de Gherritz doit « être insérée sur les cartes près de la position, « qui doit être à l'ouest du méridien de l'entrée « occidentale du détroit de Magellan, où il y a de « l'espace pour une telle notice ou remarque, « sans qu'elle se mêle avec d'autres terres ou avec « toute autre note nécessaire. » M. Moll, dans son *Mémoire sur quelques-unes des premières navigations des Néerlandais* (Amsterdam, 1825), ne fait qu'une très-brève mention de Gerritsz. Enfin la découverte qu'il fit en 1599 a été constatée en 1818. J. Smith, allant de Montevideo à Valparaiso, aperçut, entre soixante-deux et soixante-trois degrés de latitude australe, et par soixante-un degrés de longitude à l'ouest de Paris, un groupe d'îles qu'il nomma *South-Shetland.* Dans un voyage subséquent il s'approcha tellement de ces masses glacées qu'il put s'assurer que c'étaient des terres. En 1822, le capitaine Weddel, avec les navires le *Jane* et le *Beaufoy*, reconnut cet archipel, et découvrit sous les soixante-trois degrés vingt-six minutes de latitude une terre qu'il nomma *Trinity-Land.* En 1829, Foster (*voy.* ce nom) prit possession de cette terre de la Trinité. L'éditeur de son voyage rend hommage à la mémoire du navigateur néerlandais, en déclarant que cette terre est bien celle qu'il découvrit à la fin du 16ᵉ siècle. M. Kendal, lieutenant du capitaine Foster, publia dans le *Journal de la société royale de géographie de Londres* (1833) une *Notice sur une des îles du groupe des New-Shetland.* M. John Barrow fit précéder ce morceau d'un préambule dans lequel il déclare que ce groupe est indubitablement une partie de la terre découverte par Gerritsz. Ce mémoire a été traduit dans le tome 30 de la 2ᵉ série des *Nouvelles Annales des voyages.* E—s.

GERSAINT (EDME-FRANÇOIS), né à Paris à la fin du 17ᵉ siècle, a joui de quelque célébrité pendant la première moitié du 18ᵉ, comme amateur de tableaux, de dessins et de gravures, dont il entreprit en grand le commerce, en y joignant celui des curiosités, telles que porcelaines, cristaux, objets en laque des Indes et de la Chine, coquillages, meubles de prix, etc. Alors régnait dans toute sa ferveur ce goût pour les curiosités qui semble s'être réveillé parmi nous, comme si le même penchant devait se développer chez les nations usées par la civilisation, aussi bien que chez les peuplades les plus rapprochées de l'état de nature. Gersaint ne fut pas seulement un spéculateur ; il unissait aux connaissances qu'exige son état une instruction très-variée dans les arts et dans la littérature. Ce double talent lui procura la direction des ventes les plus importantes qui eurent lieu de son temps. Les catalogues qu'il a publiés sont encore recherchés de nos jours et peuvent être consultés avec fruit. Il y donne une idée exacte de tous les objets qu'il décrit, et relève leur mérite de rareté ou d'exécution de manière à éclairer même le goût des connaisseurs, par la justesse de ses remarques. Il avait formé le projet de donner un catalogue général des estampes des meilleurs maîtres, et déjà il avait commencé son travail par l'œuvre de Rembrandt et celui de Wischer, mais il mourut en 1750, avant d'y avoir mis la dernière main. Ses amis, Helle et Glomy, le publièrent avec des additions, Paris, 1751, in-12. Ce dernier a donné, dans les *Mémoires de Trévoux* (octobre 1750, p. 2298), une courte notice sur la vie et les occupations de Gersaint. Les principaux catalogues qu'il a mis au jour sont : 1° *Catalogue raisonné de coquilles et autres curiosités naturelles*, Paris, 1736, in-12. Cette collection, que l'auteur avait formée à grands frais, après plusieurs voyages en Hollande, contenait les pièces les plus rares et les plus recherchées. A la suite de quelques observations préliminaires sur les coquillages, il donne la liste des cabinets les plus remarquables qui existaient alors en France et en Hollande, et l'indication des ouvra-

ges principaux qui traitent de la conchyliologie. 2° *Catalogue d'une collection considérable de curiosités de différents genres*, Paris, 1737, in-12; 3° *Catalogue raisonné des diverses curiosités du cabinet de feu M. Quentin de l'Orangère*, ibid., 1744, in-12. On trouve dans ce volume bien rédigé la nomenclature la plus complète qui ait été publiée de l'œuvre de Callot (p. 49-127). 4° *Catalogue raisonné d'une collection considérable de diverses curiosités de tout genre, contenues dans les cabinets de feu M. Bonnier de la Mosson*, Paris, 1744, in-12; 5° *Catalogue raisonné des bijoux, porcelaines, bronzes, laques, lustres de cristal de roche et de porcelaine*, etc., *et autres effets de curiosités provenant de la succession de M. Angran, vicomte de Fonspertuis*, ibid., 1748, in-12; 6° *Catalogue raisonné des tableaux, diamants, bagues de toute espèce*, etc., *provenant de la succession de feu Godefroy*, ibid., 1748, in-12; 7° *Catalogue des bronzes et autres curiosités antiques, tant égyptiennes que grecques, romaines et gauloises, des médailles*, etc., *du cabinet de feu M. de Valois*, ibid., 1748, in-12; 8° *Catalogue d'une collection de coquilles considérable dans le nombre et des plus précieuses dans le choix*, ibid., 1749, in-12. L—M—X.

GERSDORF (JEAN), médecin, né au commencement du 16e siècle, est regardé à juste titre comme un des restaurateurs de la chirurgie en Allemagne. Il a, le premier, tracé des préceptes judicieux, et publié des documents exacts sur la chirurgie militaire. L'ouvrage allemand, *Feldbuch der Wundarzney*, qu'on lui doit, imprimé à Strasbourg en 1517, in-fol., fig. en bois; réimprimé à Francfort sur le Mein, 1526, in-4°; 1540, in-4°; 1551, in-fol., fig.; ibid., 1598, in-4°, a paru en latin sous le titre suivant : *De chirurgia et corporis humani anatomia*, Strasbourg, 1542, in-fol.; Francfort, 1551, in-8°. Il a été traduit en hollandais, Amsterdam, 1593; ibid., 1622, in-4°, fig. Quoique en grande partie calqué, au rapport d'Éloy, sur la chirurgie de Guy de Chauliac, ce livre est précieux sous le rapport de l'histoire de l'art, par les détails curieux qu'on y trouve sur différents points de doctrine chirurgicale. C'est ainsi que dans l'amputation il conseille de ramener la peau sur le moignon, de l'y retenir au moyen d'un bandage serré, et de recouvrir la place d'une vessie. Les objets de médecine que l'auteur a traités dans cet ouvrage ne sont pas moins dignes d'attention; il y parle entre autres des maladies de la peau; l'on y trouve surtout des données positives et fort exactes sur la lèpre en particulier. CH—T.

GERSDORF (ADOLPHE-TRAUGOTT DE), laborieux physicien et naturaliste, né à Rengersdorf, dans la haute Lusace, le 20 mars 1744, cultiva par goût les sciences qui ont rapport à la physique. Il fut en 1779 fondateur de la société des sciences dans la haute Lusace, et publia différents écrits : 1° *Essai pour fixer la hauteur des montagnes des Géants* (qui séparent la Bohême et la Silésie), Leipsick, 1772, in-4°; 2° *De la pouzzolane, et de la manière de l'employer utilement dans les constructions*, traduit du français, avec des notes, Dresde, 1784, in-8°; 3° *Précautions à observer pendant l'orage*, Görlitz, 1798, 1800, in-8°; 4° *Observations sur l'électricité atmosphérique*, ibid., 1802, in-4°, fig. La feuille hebdomadaire de Wittenberg, le journal de la haute Lusace, et le Magasin géographique de Fabri renferment plusieurs mémoires de cet auteur, qui est mort le 16 juin 1807. — *Charles-Auguste* DE GERSDORF, ministre de l'électeur de Saxe, et secrétaire d'État pour la guerre, général d'infanterie et chef du corps de génie saxon, né à Dresde en 1705, et mort le 11 février 1787, a publié des *Observations générales et particulières sur le commerce tant intérieur qu'extérieur, et sur la perception de quelques impôts, qui, dans différents endroits, est fort mal entendue, et encore plus mal appliquée*, Cosmopolis, 1775, in-4°; Leipsick, 1776, in-4°. — *Henriette-Catherine* DE GERSDORF, née baronne de Friesen, naquit à Sulzbach en 1648. Elle se distingua par un goût éclairé et par ses connaissances dans les langues orientales : elle mourut le 5 mars 1726. Son neveu, le fameux comte de Zinzendorf, prononça son éloge funèbre, et composa aussi la musique qui fut exécutée à son enterrement. Elle est auteur de *Poésies religieuses* et de *Réflexions poétiques*, qui ont été revues et corrigées par Zollikofer et Schlegel, et publiées après sa mort à Halle, 1729, in-8°. B—H—D.

GERSDORF (CHARLES-FRÉDÉRIC-GUILLAUME DE), général saxon, né à Weissenberg, dans la haute Lusace, le 16 février 1765, fit ses premières études à l'école princière de Grimma, et les termina aux universités de Leipsick et de Wittenberg. Destiné d'abord au service civil, il renonça de bonne heure à cette carrière, pour embrasser celle des armes, et entra en 1785 comme cadet au régiment des chevau-légers du duc Albert de Saxe-Teschen, où, un an après, il fut promu au grade de sous-lieutenant. Nommé lieutenant en 1793, il remplit les fonctions d'adjudant, et fit en cette qualité les campagnes de 1794 et 1796 contre la France. Une partie de l'armée saxonne ayant été mobilisée en 1805, Gersdorf, qui était capitaine, fut élevé au grade de major de brigade et attaché à l'état-major du corps saxon. Mais les troupes rentrèrent dans leurs cantonnements, et ne se mirent en campagne qu'en 1806, comme auxiliaires de l'armée prussienne; puis, après la bataille d'Iéna, l'électeur étant entré dans la confédération du Rhin, fournit à la France, pour la campagne de 1807, une division de 6,000 hommes qui alla rejoindre le corps d'armée du maréchal Lefebvre. Gersdorf fut attaché à l'état-major de cette division, sous les ordres du général Polenz, et devint peu de temps après chef de l'état-major. L'infanterie, forte de huit bataillons, se distingua dans diverses circonstances au siége de Dantzig, tandis que cinq escadrons de cavalerie combattirent à Heilsberg et Friedland. Pour récompense des services que Gersdorf avait rendus dans cette

campagne, il fut nommé aide de camp du roi et décoré de l'ordre de St-Henri de Saxe. Au commencement de la guerre contre l'Autriche (1809), 19,000 Saxons firent partie de la grande armée, dont ils formèrent le neuvième corps, sous les ordres de Bernadotte. Gersdorf, nommé chef de l'état-major de cette troupe, obtint la décoration de la Légion d'honneur pour sa belle conduite au combat de Lintz, le 17 mai, et il parvint en peu de mois au grade de général-major. C'est en cette qualité qu'il combattit à Wagram, où l'on sait que la conduite des troupes saxonnes ne fut point approuvée par Napoléon. Au retour de ces troupes dans leur patrie, en 1810, une nouvelle organisation de l'armée ayant été décidée, ce fut Gersdorf que l'on en chargea. Le nombre des régiments fut diminué, et l'on en augmenta l'effectif; l'habillement, l'armement subirent de grands changements. Enfin, on créa un état-major général, dont Gersdorf fut nommé le chef. L'influence qu'il eut alors sur l'armée s'accrut d'autant plus qu'il fut aussi placé à la tête de l'administration, et que le commandement spécial de l'artillerie lui fut confié. A lui seul il réunissait toutes les branches du personnel et de l'administration d'une armée dont il était, sinon par le titre, du moins par le fait, le général en chef. Devant lui s'effaçait même le pouvoir du ministre de la guerre et celui de tous les généraux. En 1811, une nouvelle organisation des ingénieurs eut lieu sous sa direction, et on lui confia l'inspection des fortifications de Torgau. Parvenu ainsi au plus haut degré de puissance que pût atteindre un général saxon, Gersdorf ne manqua pas d'envieux qui firent circuler sur son compte des bruits assez singuliers, mais qui, faute de preuves, n'eurent aucune suite. Il ne cessa pas un seul instant de posséder toute la confiance de son souverain, qui le nomma commandeur de l'ordre de St-Henri. En 1812, 20,000 Saxons furent appelés à faire partie de la grande armée destinée à l'invasion de la Russie; et, pendant le séjour de Napoléon à Dresde, Gersdorf travailla souvent avec lui aux préparatifs de cette campagne. Il reçut à cette occasion la décoration d'officier de la Légion d'honneur, et le roi de Saxe le nomma lieutenant général. La malheureuse guerre de Russie, dans laquelle les 20,000 hommes de contingent, trois régiments d'infanterie et un de cavalerie avaient été employés, eut pour résultat l'occupation de la Saxe par les Russes. Les troupes saxonnes se réfugièrent alors dans Torgau, seul point qui fût tenable, et le roi de Saxe se retira en Autriche, où Gersdorf l'accompagna. Après la bataille de Lutzen, la cour revint à Dresde, et les troupes saxonnes se réunirent à l'armée française. La suspension d'armes ayant amené Napoléon dans cette ville, Gersdorf fut appelé près de lui, et fit tous ses efforts pour satisfaire aux énormes exigences de l'armée française. Son zèle dans cette circonstance lui attira même le reproche d'avoir cherché à satisfaire des étrangers aux dépens de son propre pays. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la décoration de commandant de la Légion d'honneur fut alors la récompense de son dévouement à la France. La suspension d'armes étant expirée, Gersdorf resta auprès de son souverain, et le suivit à Leipsick, où il fut fait prisonnier et traité avec une extrême rigueur. Après la bataille qui renversa la puissance de Napoléon en Allemagne, les alliés ne pouvaient voir dans un homme qu'il avait traité avec tant de distinction, qu'un ennemi de la patrie germanique. Ils refusèrent de l'employer, et le gouvernement provisoire qu'ils établirent en Saxe exigea qu'il rendît compte des fonds qui lui avaient été confiés, tant pour l'organisation de l'armée saxonne que pour les travaux de fortification de Torgau. Le roi de Saxe, ayant recouvré une partie de ses États en 1815, rendit à Gersdorf tous ses emplois, et le nomma en 1817 inspecteur général de l'armée de réserve, emploi qu'il conserva jusqu'en 1821, époque à laquelle cette armée fut dissoute. Le roi, ayant résolu de donner une nouvelle organisation au corps des cadets, chargea Gersdorf de cette opération importante, et le fit gouverneur d'un établissement qui devint bientôt un des plus distingués de ce genre. Outre cent vingt élèves qui y étaient entretenus aux frais de l'État, on y comptait un grand nombre d'étrangers, Anglais, Français, Polonais, et même des Grecs qui, comme volontaires, venaient y faire leur éducation. Des professeurs distingués furent attachés à cette école, et Gersdorf lui-même y donna des leçons d'histoire militaire dont les cahiers ont été imprimés en 1826. Il fut nommé en 1819 grand officier de la Légion d'honneur, et en 1825 grand'croix de St-Henri. Dans le même temps, il reçut un diplôme d'associé à l'Académie des sciences militaires de Stockholm. Ce général mourut le 15 septembre 1829. Une blessure qu'il avait reçue à la bataille de Wagram, et dont il n'avait jamais été parfaitement guéri, contribua beaucoup à abréger ses jours. A l'exception de son cours sur les sciences et de ses deux lettres aux généraux Gérard et Gourgaud, dans lesquelles il cherche à rectifier un jugement passionné de Napoléon sur l'armée saxonne (*Notes et mélanges*), il n'a rien fait imprimer. Les mémoires qu'il a laissés sur les années les plus remarquables de sa vie sont restés inédits. M—D j.

GERSEN ou GESSEN (l'abbé JEAN). Nous ne faisons mention de ce nom que parce que des autorités respectables, Bellarmin, Mabillon, etc., ont cité l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* sous le nom d'un individu ainsi désigné, quoique inconnu. On a même été jusqu'à graver son portrait en tête de plusieurs éditions de l'*Imitation*, d'après un manuscrit anonyme portant l'effigie d'un moine ; et son nom a été inséré dans le Ménologe des bénédictins. Le manuscrit d'Arone, dans lequel seul l'auteur est dénommé ainsi et qualifié abbé, est le titre principal, quoique sans date, qui a fait

supposer un personnage distinct de Jean Gerson, chancelier de l'église de Paris, auquel l'*Imitation* était généralement attribuée (*voy.* *Jean* Gerson). Cependant aucun témoignage, soit des historiens, soit des monuments, n'a prouvé l'existence de ce personnage. Il a été créé, par Cajétan et Valgrave, abbé de St-Étienne de Verceil, d'après une note manuscrite alléguée sans être produite : il a été fait contemporain de St-François d'Assise, sur une maxime de ce saint, citée au présent par l'auteur de l'*Imitation;* enfin, on l'a fait originaire de Cavaglia près de Verceil, d'après l'inscription d'un manuscrit allemand, sous le titre de *Joannes de Canabaco*, dont le prénom a été pris pour celui de Gersen, et le surnom pour le lieu appelé *Cabelliacum*, vulgairement *Cavaglia*, où existait, dit-on, une tradition sur une famille de Gersen. Mais, pour appuyer l'existence de cette tradition prétendue, il manque : 1° le témoignage des historiens du pays. Jean-Baptiste Modène, dans son histoire de Verceil, ne dit pas un mot de *Gersen;* il dénomme seulement un Jean Scot, abbé de Verceil. François-Augustin della Chiesa est le premier qui, dans son *Historia chronologica abbatum Pedemontanæ regionis*, donnée en 1645, ait fait mention d'un Jean Gersen, abbé de St-Étienne de Verceil, de 1220 à 1230, qu'il dit avoir composé le livre de l'Imitation de Jésus-Christ. Néanmoins, il n'en avait point parlé dans son catalogue *Di tutti li Scrittori piemontesi*, publié en 1614 avant l'époque de la contestation sur l'auteur de l'*Imitation*. Il manque, 2° le témoignage des historiens de l'ordre des Bénédictins, la vraie famille de ce personnage, s'il eût existé. Mais Trithème, Arnold Wion, Pierre Ricordati, n'en offrent aucune trace; et les bénédictins français, quoique enfants de St-Maur, réputé le fondateur de St-Étienne de Verceil, n'en ont eu aucune tradition : ils ont même en 1520, dans l'édition de Badius, revendiqué l'*Imitation*, contre Gerson, en faveur de Kempis. Il manque, 3° le témoignage des monuments. M. l'abbé Cancellieri a cité de nos jours une note manuscrite, mentionnée dans un mémoire de M. Napione, qui l'avait reçue de Jacques Durandi, lequel la tenait de l'abbé Joseph Frova. Cette note, annoncée comme dénommant un Jean Gersen, religieux de St-Étienne de Verceil, n'a pas été plus authentiquement produite que celle de Cajétan : au contraire, la correspondance de l'abbé Frova lui-même, rapportée par Amort, atteste qu'il n'a trouvé ni dans le monastère de St-Étienne, ni dans celui de St-André de Verceil, aucun religieux du nom de Gersen (*voy.* Frova). Cependant Valart, ayant rencontré un abbé de St-André, à l'époque de 1220, ami de St-François d'Assise et maître de St-Antoine de Padoue, en a fait l'auteur de l'*Imitation*, sous le nom de Jean Gersen, tandis que cet abbé de St-André se nommait Thomas *Gallus* ou *Gallo* (*voy.* Gallus). Reste enfin le témoignage du manuscrit d'Arone, qui ne désigne Gersen, comme distinct de Gerson, que par la différence vocale d'une syllabe, et par la qualité commune d'abbé. Ce manuscrit, apporté de Gênes en 1579, fut trouvé dans la maison des jésuites d'Arone, qui était jadis un monastère de bénédictins. Bernardin Rossignol l'avait regardé comme très-ancien, parce qu'il le croyait provenu de la bibliothèque de ce monastère. C'est là ce qui induisit en erreur Bellarmin : l'erreur détruite, le préjugé est resté. Mabillon ne fut pas exempt non plus de prévention : son opinion sans doute influa sur celle de nos savants. Le manuscrit d'Arone, produit devant une assemblée d'érudits français réunis à l'abbaye de St-Germain des Prés, leur *parut* avoir au moins 300 ans en 1687. Cette opinion, qui au reste n'avait point le caractère d'une décision, a été infirmée par d'habiles antiquaires du pays même; et le P. Zaccaria, l'homme le plus versé dans la connaissance des anciens manuscrits d'Italie, a jugé le manuscrit d'Arone postérieur à Gerson (*voy.* à ce sujet nos *Considérations*, à la suite de la Dissertation de M. Barbier, sur les traductions françaises de l'*Imitation*, Paris, 1812). Un *spécimen* de six pages, dont l'auteur de cet article est redevable à M. Vernazza de Freney, savant littérateur et bibliothécaire de Turin, qui l'a fait calquer et graver d'après le manuscrit d'Arone, retrouvé par lui à la bibliothèque de cette ville, devra mettre les bibliographes à portée de vérifier par eux-mêmes le jugement des doctes antiquaires sur l'écriture de ce fameux manuscrit, qui, après tout, n'étant point décidément antérieur à l'âge de Gerson, ne saurait démontrer l'existence d'un auteur homonyme différent. C'est donc à tort que la plupart des dictionnaires historiques ont donné Jean Gersen comme un personnage qui ait existé réellement (1). G—ce.

(1) Est-il vrai que Jean Gersen soit un personnage imaginaire! Un manuscrit inconnu à l'auteur de la notice a été découvert en 1830, par M. le président de Grégory, chez le libraire Techener. Ce manuscrit, contenant les quatre livres de l'*Imitation de Jesus-Christ*, avait appartenu autrefois à la famille de Advocatis (aujourd'hui Avogadro), établie depuis de longs siècles dans le pays de Verceil. Un journal domestique tenu de 1345 à 1350 par Joseph de Advocatis, et retrouvé en 1831 dans les archives du comte Crispin Avogadro, semble indiquer que ce précieux manuscrit était déjà à cette époque dans cette maison. Telle est, du moins, l'opinion de M. de Grégory, de M. de Fortia et de plusieurs autres savants qui ont vu et vérifié le manuscrit, ainsi que le *diarium* ou journal dont nous avons parlé. D'un autre côté, un juge très-compétent, M. Victor Leclerc, reconnaît, avec Mabillon, que « notre célèbre exemplaire du premier livre de l'*Imitation* » est du 13e siècle ou au moins du 14e, ce qui écarte d'abord du débat le chancelier Gerson, lequel est né, comme on sait, en 1363. Ajoutons que le nom de Gerson ne se lit que sur quatre manuscrits, dont le plus ancien est de 1460, tandis que le nom de Gersen se trouve sur une quinzaine de manuscrits, quelques-uns fort antérieurs au 15e siècle. Ajoutons encore que le nom de Gersen n'est pas éteint à Cavaglia, non plus que le souvenir d'un pieux personnage qui l'aurait jadis illustré. On n'a pas grand'chose à vous raconter de sa vie; mais on vous montre le hameau dei Campi où il est né, les ruines du monastère où il a été élevé, et on vous dit qu'il est mort en odeur de sainteté. Voilà toute son histoire. Dieu nous garde, à notre tour, de rien affirmer sur de pareils indices! Tout ce qu'il est permis d'en conclure, c'est que c'est beaucoup hasarder que de nier l'existence de Jean Gersen. On n'est pas obligé, comme semble le croire l'auteur de la notice sur Gersen, de savoir par d'autres témoignages ce que fut ce Jean Gersen, pour pouvoir admettre avec vraisemblance, sur la foi des manuscrits, qu'il a existé au 13e siècle un personnage de ce nom, lequel, pour unique trace de son passage sur la terre, nous aurait laissé l'*Imitation de*

GERSON, fils de Lévi, fut la tige de deux familles très-nombreuses, puisque au temps de la sortie d'Égypte elles se composaient déjà de sept mille cinq cents personnes, sans compter les femmes. Les Gersonides, ou enfants de Gerson, étaient chargés spécialement du soin du tabernacle ou de la tente qui entourait l'arche d'alliance, du voile et des rideaux du parvis, etc. L'illustration de cette famille de lévites a rendu le nom de *Gerson* commun à un grand nombre de rabbins, mentionnés dans les ouvrages de Bartolozzi et de Wolf. On se contentera d'indiquer ici les principaux. — GERSON ben Salomon vivait en Espagne au milieu du 13[e] siècle, et a laissé, sous le titre de *Porte du Ciel*, un livre philosophique divisé en trois parties, qui a été imprimé à Venise, 1547, in-4°. On en conserve des manuscrits dans plusieurs bibliothèques. — *Lévi ben* GERSON, appelé aussi *Ralbagh* ou *Gersonides*, fameux rabbin, médecin et philosophe, né à Bagnolas en Catalogne, mort à Perpignan en 1370, a laissé plusieurs ouvrages théologiques, métaphysiques et mathématiques, dont le plus connu est intitulé *Milchamot Adonai* (les Guerres du Seigneur). Son commentaire hébreu sur Job, imprimé à Ferrare en 1477, in-8°, passe pour le deuxième livre hébreu portant une date d'impression. Son commentaire sur le Pentateuque, in-fol. de 408 pages, est sans date; mais il porte le nom du typographe (Abr. Conath), qui imprimait à Mantoue en 1476 (*voy.* GIGGEI). — GERSON ben Mosé, né à Soncino dans le duché de Milan, où le rabbin Mosé son père avait établi une imprimerie, donna lui-même une édition de la Bible hébraïque à Brescia, 1494, in-8°. Il en avait déjà donné une en 1491, dans les formats in-8°, in-4° et in-fol. Toutes ces bibles sont très-rares. Gerson, qu'on appelle aussi *Soncinates*, transporta ensuite sa typographie à Constantinople. On ignore l'année de sa mort. — *Isaac* GERSON, autre imprimeur hébreu, exerçait son art à Venise à la fin du 16[e] siècle et au commencement du 17[e]. Il a enrichi de savantes préfaces plusieurs des ouvrages sortis de ses presses. — *Christian* GERSON, né en 1569 à Recklinghausen, dans l'électorat de Cologne, fut quelque temps professeur d'hébreu et de littérature talmudique et rabbinique à Francfort sur le Mein. La lecture du nouveau Testament de Luther l'ayant converti au christianisme, il fut baptisé à Halberstadt, étudia la théologie à Helmstadt, y donna des leçons d'hébreu, et, après avoir embrassé la communion réformée, fut fait pasteur de Berg, près de Bernbourg. Il périt malheureusement noyé dans la Saale, où sa voiture fut précipitée le 25 septembre 1627. Il avait publié un *Talmud judaïque*, Goslar, 1607, in-8°, et un ouvrage intitulé : *Chelec*, ou *Trésor des juifs talmudistes*, Helmstadt, 1610, in-8°. — GERSON (Chaphetz ben Mosé), rabbin vénitien, né vers la fin du 17[e] siècle, doit être compté parmi les savants précoces ou les enfants célèbres, étant mort à l'âge de 17 ans. On lui doit un livre de poésies (*Manus rhythmorum*), publié à Venise, 1700, in-4°, avec une préface de son père, qui en fut l'éditeur. C. M. P.

GERSON (JEAN CHARLIER DE), chancelier de l'université de Paris, dit le docteur *très-chrétien*, la plus grande lumière de France et de l'Église dans le 15[e] siècle, fut surnommé *Gerson*, du village de ce nom, près de Rhetel, diocèse de Reims, où il vit le jour le 14 décembre 1363. Envoyé à l'âge de quatorze ans au collége de Navarre, il y étudia pendant dix années, en passant par tous les degrés des facultés, et eut pour professeur et pour ami le grand maître Pierre d'Ailly, auquel il succéda dans les places de chancelier de l'université et de chanoine de Notre-Dame. Les troubles de l'Église et de l'État rendaient très-difficiles à remplir les devoirs attachés alors à la première de ces dignités. Mais l'intérêt de la vérité l'emporta toujours chez lui sur toute autre considération. Les obligations qu'il eut au duc de Bourgogne, qui l'avait fait nommer doyen de l'église de Bruges, le ressentiment du duc d'Orléans dont Gerson avait paru désapprouver la conduite politique dans un discours prononcé devant le roi Charles VI, et commençant par ces mots, *Vivat Rex*, ne purent empêcher Gerson, lors de l'assassinat du duc d'Orléans, de monter en chaire à St-Jean en Grève, dont il était curé, d'y faire l'oraison funèbre de ce prince, et de s'élever hautement contre cet attentat. Dans une émeute populaire, sa maison fut pillée par les séditieux : il n'échappa à leur fureur, qu'en se cachant dans les voûtes de Notre-Dame, où il resta, selon les uns quelques jours, selon d'autres plusieurs mois, seul et livré à ses méditations. La persécution dont il avait failli être victime ne put ralentir son zèle. Rendu à ses fonctions, il poursuivit, devant l'église de Paris et devant l'université, la doctrine de Jean Petit, lâche apologiste de l'attentat commis contre le duc d'Orléans ; et il ne tint pas à Gerson que les écrits de ce courtisan ne fussent ensuite flétris au concile de Constance, où, par ménagement pour un parti puissant, on se contenta de condamner en général une doctrine qui tendait à justifier le meurtre sous le nom de tyrannicide. Gerson fut plus d'une fois député vers les papes, durant le schisme qui divisa si longtemps l'Église, lors des doubles élections faites à Rome et à Avignon. Après avoir réfuté dans un mémoire *de Unitate ecclesiastica*, tout ce qu'on alléguait contre la convocation du concile de Pise, il y parut avec éclat; et il se conduisit d'une manière ferme, mais prudente, lorsqu'on procéda dans le concile à la déposition des deux contendants Grégoire XII et Benoît XIII, et

Jésus-Christ. Combien d'auteurs de l'antiquité et du moyen âge dont nous ne connaissons rien, hormis le nom et les œuvres! L'obscurité qui enveloppe la mémoire de Jean Gersen ne contrarie nullement l'idée qu'on aime à se faire de l'auteur d'un livre qui ne prêche que l'humilité et la vie cachée. Cette obscurité est plus propre à rassurer qu'à déconcerter les partisans du moine de Verceil. Au reste, la question de savoir qui a écrit l'*Imitation* n'est pas si simple que se l'imaginaient Valart, Gence, O. Leroy, Grégory et autres érudits, s'il est vrai, comme le pense M. Victor Leclerc, que l'*Imitation* soit de plusieurs mains et de plusieurs âges. C—ET.

à l'élection d'Alexandre V. Ce fut pendant la tenue de ce concile qu'il publia son fameux traité *De auferibilitate Papæ*, non pas, comme quelques-uns l'ont imaginé, pour reconnaître dans l'Église le pouvoir de supprimer la papauté ; mais pour prouver qu'il est des cas où l'Église assemblée peut obliger deux concurrents à se désister, et qu'elle a droit de les déposer s'ils s'y refusent, quand l'intérêt de la paix et de l'unité l'exige. Le concile de Constance ouvrit une nouvelle carrière à son zèle et à ses talents. Il y assista en qualité d'ambassadeur du roi Charles VI, de l'Église de France et de l'université de Paris. Il en fut l'âme, et en dirigea toutes les démarches dans l'affaire de Jean XXIII, qui avait succédé à Alexandre V, et dont la conduite irrégulière et l'opposition aux vues du concile ne firent qu'accroître le schisme au lieu de l'éteindre. Les discours que Gerson prononça en diverses occasions, et les traités qu'il y publia, eurent surtout pour objet de faire voir que l'Église peut se réformer elle-même, tant dans son chef que dans ses membres, lorsque le pouvoir est divisé ; de montrer qu'elle a la faculté de s'assembler sans le consentement du pape, lorsqu'il s'obstine à ne vouloir pas la convoquer; de prouver la nécessité de la tenue des conciles, tant généraux que particuliers ; de proscrire les annates, d'extirper la simonie, devenue très-commune, etc. Il avait fait établir, comme base des décrets du concile, la doctrine de la suprématie de l'Église, en ce qui concerne la foi et les mœurs. On lui prête à ce sujet, sur l'*immaculée conception*, dont la question agitait alors les esprits, un discours prononcé au concile de Bâle, postérieurement au temps où il vivait. La piété de Gerson, quoique vive et zélée, ne fut ni superstitieuse ni crédule. Il dénonça, dans son traité *contra sectam flagellantium*, l'abus que ces sectaires faisaient des flagellations, dont Vincent Ferrier était l'apôtre, et il lui adressa là-dessus des remontrances amicales. Il composa un livre de l'examen des esprits (*De probatione Spirituum*), où l'on trouve des règles pour discerner les fausses révélations des véritables; on doit juger qu'il était loin de se montrer favorable aux visions de Ste-Brigitte, qui auraient été condamnées sur sa proposition, si elles n'eussent rencontré un apologiste dans le cardinal Torquemada. On pense bien encore que Gerson ne partageait, ni avec Hubertin de Casal, ou Jean Rusbroeck (*Admonit. de vita Christi, et Epist. de libro vitæ contemplativæ*), le système de l'union passive de l'âme absorbée en Dieu, qui ressemble beaucoup à l'amour pur des *quiétistes*, ni avec le docteur Pierre d'Ailly, les rêveries de l'astrologie judiciaire, qui était alors en grand crédit auprès des princes, et qu'il combattit, même dans sa vieillesse, avec quelque succès, contre les médecins de Lyon et de Montpellier (*Lib. de sigillis, et de observatione dierum* (1), etc.) : déjà son livre *De astrologia reformata* lui avait valu presque l'assentiment du docte évêque de Cambrai. Dans un autre traité (*De erroribus circa artem magicam*), il n'attaque pas moins les erreurs superstitieuses de la magie que les préjugés de la médecine empirique. Mais l'erreur invétérée, comme aussi la prévention opiniâtre, ne devaient céder qu'aux progrès de la raison et de l'opinion, que le génie le plus sage ne pouvait alors que préparer. Sévère, mais humain, Gerson eût voulu ne frapper que l'amour-propre des sectaires, en renversant leur doctrine : il réfuta avec force les erreurs graves soutenues contre l'autorité de l'Église et de son chef, par Jean Hus, qui ne se rétracta point; mais il réussit à faire abjurer à Mathieu Grabon (1), religieux mendiant dominicain, une doctrine qui proscrivait ces congrégations utiles, établies en Flandre et en Allemagne pour l'éducation et l'instruction chrétienne, et subsistant en commun du produit de leur travail. Il avait déjà contribué à faire révoquer, par ses écrits, la bulle d'Alexandre V en faveur des frères prêcheurs, contre les priviléges des pasteurs et des universités. Quel que fût l'esprit de sagesse et de paix dont Gerson était animé, tant de franchise et de zèle lui suscita de nombreux ennemis, surtout parmi les fauteurs de Jean Petit, qui l'obligèrent à se justifier de quelques propositions avancées dans ses sermons et dans ses écrits. Les adversaires de Gerson furent confondus : mais la crainte des dangers auxquels il se serait exposé de la part de la faction des Bourguignons, s'il fût retourné à Paris, lui fit prendre le parti de se réfugier en Allemagne, déguisé en pèlerin, vers l'époque des dernières sessions du concile. Dans une lettre rapportée par Edmond Richer, sous la date de la fin de 1416, ou plutôt de 1417, il prévient de son voyage le moine Jean, son frère, dont il emprunte la qualité et l'habit, en lui adressant sa défense. Gerson s'arrêta d'abord dans les montagnes de Bavière : c'est là qu'à l'imitation de Boëce, il composa son livre *De consolatione theologiæ*, mêlé de prose et de vers (2), avec une apologie de sa conduite au concile de Constance. Bientôt après, il se retira dans le duché d'Autriche, où le duc lui offrit un asile (*fugitivo... Dux miserans offert... assignatque locum*, dit Gerson). L'on a trouvé à l'abbaye de Mœlck beaucoup de copies de ses ouvrages, composés durant son exil, et notamment le traité *De consolatione theologiæ*, à la suite duquel paraît, pour la première fois, l'*Imitation de Jésus-Christ*, dans un recueil transcrit en 1421 : c'est l'époque où commençait à se répandre ce livre,

(1) Ces deux traités, écrits en 1428, avaient surtout en vue la doctrine de Jacques Angeli, médecin astrologue de l'école de Montpellier, qui avait fait graver sur un talisman la figure d'un lion avec certains caractères pour la guérison des maux de reins, et qui recommandait aussi l'observation de certains jours pour la cure des maladies.

(1) Théologien de Weimar, dans la Saxe, au diocèse de Mersbourg, auteur du livre *De vera religione et perfectione*, dans lequel étaient avancées des propositions dirigées contre l'institution des frères de la vie commune (*voy.* GÉRARD GROOT).

(2) Ces vers et ceux qui se trouvent répandus dans d'autres écrits, l'ont fait mettre par G. J. Vossius au rang des poëtes latins dont il donne l'histoire.

qui offrait à tous, durant ces temps de troubles et de calamités, des *consolations* d'un autre genre, et dont l'auteur sans doute avait dû être éprouvé par la persécution et le malheur. Après plusieurs années de séjour dans cette terre étrangère, Gerson revint enfin se fixer à Lyon au monastère des Célestins, dont son frère, du même nom, avec lequel Possevin l'a confondu, était prieur. Ce grand homme, que le cardinal Zabarella avait proclamé *le plus excellent docteur de l'Église*, dans le concile de Constance; dont les écrits fixaient sur les points les plus importants l'opinion des théologiens les plus éclairés, et que la divine Providence, suivant l'illustre rapporteur de l'assemblée du clergé de France de 1682, avait élevé au-dessus des autres par son caractère et son esprit pour l'opposer aux erreurs de son siècle, se réduisit par humilité à la fonction de maître d'école ou de catéchiste des enfants, qu'il rassemblait chaque jour dans l'église de St-Paul, et dont il n'exigeait d'autre salaire que cette simple prière adressée à Dieu, et qui fut encore répétée par eux la veille de sa mort : *Seigneur, ayez pitié de votre pauvre serviteur Gerson!* Il mourut à l'âge de 66 ans le 12 juillet 1429, après avoir fondé, dans la même église, un anniversaire qui fut célébré de son vivant, et après avoir légué aux célestins et aux chartreux d'Avignon, ses livres et ses manuscrits, en leur laissant, dans son *Testamentum peregrini*, un monument de la pureté de ses sentiments et de sa doctrine. On grava sur la tombe du saint docteur ces mots, qu'il avait continuellement à la bouche : *Faites pénitence, et croyez à l'Évangile.* Les lettres de la correspondance de l'évêque de Bâle, et du clergé de Lyon en 1504, nous apprennent que Charles VIII, d'après les témoignages qui lui furent adressés et le rapport de son aumônier Laurent Bureau (1), fit ériger à Gerson une chapelle dans la paroisse de St-Paul, où il avait été inhumé; que son image fut placée sur l'autel, avec sa devise, *Sursum corda*, et qu'un grand concours de peuple y vint honorer son tombeau. Cet autel ayant été détruit dans les guerres du calvinisme, le lieu de sa sépulture fut découvert en 1643, et attira de nouveau les hommages des fidèles. Le cardinal Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon, s'y porta lui-même. La relation d'Étienne Vernay, qui lui fut dédiée, témoigne qu'un grand nombre d'enfants éprouvèrent les bienfaits opérés par l'intercession de celui qui avait consacré ses derniers jours à l'instruction de l'âge le plus tendre. Du Saussay, dans son *Martyrologium gallicanum*, dit que l'on s'accordait généralement à le regarder comme bienheureux, et qu'on l'honorait en cette qualité principalement à Lyon. Cependant, il n'a point été procédé à sa canonisation; et l'on présume assez que la cour de Rome s'y serait difficilement prêtée, à l'égard d'un docteur dont les écrits n'ont cessé d'être invoqués en faveur des libertés de l'église de France. Au reste, les cardinaux Torquemada, Bellarmin et autres célèbres ultramontains, quoique opposés à sa doctrine *sur la puissance ecclésiastique*, parlent toujours avec vénération de lui, comme d'un homme docte et pieux, qui, par son amour pour la paix et son zèle pour la foi, combattit toutes les hérésies. Sa doctrine sur l'autorité de l'Église, professée par l'université de Paris, devint celle des universités de Cologne, de Vienne, de Cracovie, de Bologne, de Louvain même. Elle fut enseignée en Allemagne par le cardinal de Cusa; en Espagne, par Alphonse Tostat; en Italie, par Nicolas de Catane; en Flandre, par Adrien Florent, précepteur de Charles-Quint, et depuis pape sous le nom d'Adrien VI. Aussi l'évêque de Meaux, cette autre lumière de l'Église gallicane, cet éloquent défenseur de la saine doctrine, s'est-il fait gloire de prendre les principes du chancelier pour la base de ses sentiments sur les matières contestées entre les Français et les Romains : « Gerson, dit-il, défendit avec un « courage invincible la vérité catholique et les in« térêts de son roi et de la famille royale; ce qui « lui mérita le nom de *docteur très-chrétien*... Ses « écrits, ajoute-t-il avec Sixte de Sienne, marqués « au coin d'un profond savoir et remplis de pen« sées vives et affectueuses, sont très-instructifs « et en même temps très-propres à donner ce « goût et ces sentiments de piété dont l'auteur « était pénétré, et qu'il désirait ardemment de « communiquer aux autres. » Il faut cependant reconnaître qu'on retrouve dans ses ouvrages plusieurs des défauts du siècle où il vivait. Son style est inégal, négligé, mêlé d'expressions vicieuses ou demi-barbares, plein d'idiotismes et même de locutions étrangères, enfin semé de citations d'écrivains sacrés et d'auteurs profanes. Au reste, Gerson, dédaignant le luxe des ornements et des images, cherchait plutôt dans ses écrits l'utilité que l'agrément. Néanmoins, lorsqu'il s'anime et qu'il prie, exhorte ou conseille, son style n'a rien de dur et coule de source; il est à la fois périodique et concis, elliptique et simple, et le plus souvent biblique. Les passages de l'Écriture et des Pères, dont il est nourri, ceux même des écrivains anciens, les uns et les autres adaptés à ses vues, mais toujours appropriés au sujet, y sont la plupart digérés et fondus dans le texte du discours. Tous ses traités ne sont pas non plus également achevés : l'inégalité de la forme a pu influer sur celle du fond; mais tous remplissent plus ou moins directement leur objet. On lui fait le reproche de ce qu'en s'égarant quelquefois, il a dépassé le but qu'il se proposait; de ce que trop

(1) Cet aumônier, confesseur de Charles VIII et de Louis XII, religieux carme et docteur en théologie de l'université de Paris, méritait une mention dans la *Biographie*; son mérite le fit nommer évêque de Sisteron en 1494. Orateur signalé par son zèle, il prêcha avec succès les Vaudois, contre lesquels avait informé le parlement de Grenoble, et il les ramena, par la persuasion, à la croyance de l'Église. Ils s'en séparèrent depuis; mais Laurent Bureau était mort alors, à Blois en 1504. Il était né à Liernais, près de Saulieu, et il avait fait un poëme intitulé l'*Héliade*.

prévenu des idées de la politique sur la nature du gouvernement de l'Église, il en faisait une monarchie aristocratique dont le pape était le chef; de ce qu'entraîné par les circonstances du schisme à parler souvent de déposition, il semble en avoir transporté l'idée des pontifes douteux aux chefs légitimes, lorsqu'ils abusent de leur pouvoir. Mais en général on découvre chez lui une science profonde, qui épuise les sujets importants; un jugement solide qui s'attache à l'Écriture et aux principes d'une raison éclairée; un amour sincère de la vérité, un courage à toute épreuve pour la soutenir; une grande résignation à toutes les contradictions auxquelles son zèle pouvait l'exposer. On l'a accusé d'avoir montré de l'inconstance en reconnaissant tantôt Benoît XIII, tantôt Alexandre V : mais il reconnut le premier avec toute la France, jusqu'au moment où ce pape eut été déposé au concile de Pise; et alors il s'attacha au dernier, avec toute la France, dès que les Pères de Pise eurent appelé celui-ci à la papauté : on ne pouvait tenir une autre conduite sans devenir schismatique. Gerson, comme on l'a dit, fut le plus ferme soutien de l'autorité de l'Église contre les prétentions de l'esprit de parti ou de secte, il le fut aussi des droits de la hiérarchie contre les entreprises des réguliers. Il s'éleva dans ses écrits contre les vices d'une partie du clergé et des moines, mais non avec l'exagération et l'amertume que Clamenges a plus d'une fois mises dans ses éloquentes déclamations. Les actes de la faculté de théologie contiennent un monument du zèle de Gerson, dans les règlements qu'il fit touchant les abus de la méthode scolastique et le mauvais goût des questions oiseuses qui nuisaient singulièrement à la saine théologie. Ce même zèle pour la pureté des études et la gravité de l'instruction, lui fit blâmer la lecture des romans tels que celui de *la Rose*, et les représentations dans les églises et les colléges, des scènes de comédie qu'il nommait *ludi stultorum*. D'aussi nobles qualités étaient relevées par un grand fond de modestie, par des mœurs simples et pures, par beaucoup de modération au milieu des disputes animées et des affaires épineuses dans lesquelles il se trouvait engagé. On a voulu récuser son autorité, ainsi que celle du cardinal d'Ailly, soûs prétexte qu'ils avaient écrit dans un temps de schisme : « mais, « dirons-nous avec Bossuet, ni l'un ni l'autre « n'ont pu être suspects sur les droits du Saint-« Siége, puisqu'ils furent les plus intrépides dé-« fenseurs du siége apostolique et de la majesté « pontificale contre Wiclef et les Hussites, et qu'a-« près l'extinction du schisme ils rétablirent l'au-« torité du pontife dans l'état d'où le schisme « l'avait fait déchoir. » Enfin, l'on a prétendu que Gerson s'était rétracté avant sa mort de tout ce qu'il avait écrit touchant le pouvoir des conciles sur le pape; mais ce paradoxe a été complétement réfuté par Dupin. Il n'existe guère d'auteur dont on ait des éditions plus anciennes et plus multipliées, comme il en est peu dont les ouvrages aient été plus répandus, plus souvent transcrits et soient en plus grand nombre que ceux de Gerson; la plupart n'offrent, il est vrai, qu'une médiocre étendue. Il serait trop long de faire l'énumération de ces écrits; nous nous sommes bornés, dans le cours du récit même, à en désigner les plus remarquables. Peu de temps après l'invention de l'imprimerie, une édition de ses principaux ouvrages fut publiée sans date et sans nom de typographe : ce qui forme un des caractères des premiers livres imprimés. Des éditions partielles de ses opuscules, données ensuite (vers 1472) à Cologne, à Augsbourg, à Nuremberg, furent réunies en deux tomes, en 1479, sans désignation de lieu. La première édition générale de ses œuvres parut, non à Bâle, comme le dit Dupin, mais à Cologne, 1483-84, 4 vol. in-fol. Elle contient plusieurs pièces relatives à l'affaire de Jean Hus, et qu'on ne trouve point dans les éditions qui se sont succédées peu après, à Strasbourg, 1488 (*voy.* GEYLER); à Bâle, 1489, etc. Les sermons de l'auteur, que Dupin croit avoir été ajoutés dans une édition de Paris en 1491, étaient déjà dans la collection de Cologne. La plupart, prononcés en français, y paraissent en latin, traduits par un théologien allemand (Jean Brisgoëk). Ces éditions furent réimprimées à Bâle, à Paris, à Lyon, à Venise, etc., dans le 16e siècle, plus ou moins complétement, ou avec des additions, mais sans beaucoup de soin et d'ordre. Au commencement du 17e siècle, Richer en donna une plus étendue et mieux soignée que les précédentes; mais il y règne encore de la confusion dans la distribution des pièces, parce que, comme il le déclare lui-même, on ne lui laissa pas le temps de les mettre en ordre, ni de les revoir sur les manuscrits. Son édition était prête en 1606; mais elle ne parut que l'année suivante, le nonce Barberini en ayant obtenu la suspension pendant la querelle de Paul V avec les Vénitiens, qui s'étayaient beaucoup de l'autorité de Gerson, soutenue par l'organe de Fra-Paolo. C'était André Duval, ennemi de l'éditeur, qui avait dénoncé cette édition au nonce; et ce fut à ce sujet que Richer composa en latin son *Apologie de Gerson*, qui ne put être imprimée qu'en Hollande (Leyde, 1676), après la mort de l'auteur. *L'Esprit de Gerson*, que Lenoble donna sous la désignation de Londres, en 1691 et 1710, et dont il a été fait une réimpression à Paris, 1801, en est en grande partie l'extrait en français, sauf quelques propositions, telles que la faculté attribuée au pape de représenter l'Église universelle lors d'un concile non œcuménique, proposition qui fut jugée contraire à la doctrine de Gerson et de l'Église gallicane. D'Hérouval, chanoine régulier de l'abbaye de St-Victor, où se trouvaient beaucoup de manuscrits inédits de Gerson, avait mis sous presse une nouvelle édition de ses œuvres; elle en fut retirée par ordre de

Louis XIV, à qui l'on avait cherché à rendre suspects les ouvrages du célèbre chancelier de l'université, comme contenant des principes antimonarchiques. Les matériaux en furent remis au docteur Dupin ; celui-ci travailla sur un plan plus vaste; mais n'ayant pu obtenir de privilége pour publier son édition à Paris, il fut obligé de la faire imprimer à Amsterdam, sous la rubrique d'Anvers, 1706, 5 vol. in-fol. Cette édition est la plus complète de toutes. Les différentes pièces qui la composent ont été revues sur les meilleurs manuscrits, et rangées dans un ordre méthodique. On y trouve plus de cinquante traités qui n'avaient jamais vu le jour. Elle comprend toutes les pièces relatives à l'affaire de Jean Petit, et beaucoup d'écrits des auteurs contemporains sur les matières qu'on discutait alors avec chaleur dans l'Église et dans l'État. L'éditeur l'a fait précéder d'un *Gersoniana*, contenant un historique abrégé des controverses, de la doctrine et des ouvrages de l'auteur, ou qui lui sont attribués. Mais on n'y a pas mis, non plus que dans la liste de ses écrits, arrachée à Gerson par son frère, et qui est loin de les comprendre tous, le *Floretus*, imprimé à Lyon, sous le nom de Gerson, en 1494 ; c'est un commentaire sur une espèce de *Somme théologique* en vers, mal à propos attribuée à St-Bernard : le texte est peu de chose; mais le commentaire a toute la méthode et la clarté qu'on peut désirer. On n'y a pas mis davantage la traduction en langue vulgaire du *Stimulus amoris* de St-Bonaventure, paraphrasé par Gerson pour ses sœurs ; ni encore l'*Internelle consolation*, en trois livres, qui aurait été écrite en français pour le même objet, et qui n'est autre que l'*Imitation de Jésus-Christ*, mais sans l'application aux moines, et avant la disposition qui a donné lieu à l'inscription actuelle de l'ouvrage latin, existant jadis chez les chartreux d'Avignon et dans d'autres monastères, sous le titre *De consolatione interna*. Gerson, surnommé par les théologiens mêmes de Flandre et d'Allemagne, le docteur des consolations (*doctor consolatorius*), est, comme on sait, un des prétendant droit au livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Il est même, sans en excepter St-Bernard, le plus ancien auteur auquel ce livre ait été généralement attribué. Cette attribution, prouvée par l'inscription d'un grand nombre de manuscrits sous son nom ou sous celui de son pseudonyme (*voy.* GERSEN), est confirmée par la multitude plus grande encore d'éditions des 15e et 16e siècles qui portent son nom. Il est résulté de l'extrait que nous avons fait du volumineux *Index* du Vatican, contenant, en plus de cinquante volumes in-fol., l'indication de tous les livres existants dans les bibliothèques des monastères d'Italie avant 1600, qu'il ne s'est guère écoulé d'années depuis 1470 jusqu'à cette époque, où il n'y ait eu plusieurs éditions latines ou italiennes de *l'Imitation*, avec le nom du chancelier de Paris, soit à Venise, soit à Florence, soit à Rome ou ailleurs, tandis qu'il ne s'en est trouvé aucune sous celui de Gersen, et qu'il en existe très-peu sous celui de Kempis, et seulement dans la seconde moitié du 16e siècle. Bossuet regardait en effet Gerson comme très-digne d'avoir composé cet ouvrage, par l'onction et la piété qui caractérisent plusieurs de ses traités ascétiques, tels que ceux *De monte contemplationis*, *De paupertate spirituali*, *De parvulis ad Christum trahendis*, *De simplicitate cordis*, etc. Le docteur Jacques de Ste-Beuve, Charles Labbé et Dupin, ont énoncé une opinion qui appuie ce sentiment. L'auteur de cet article, dans ses *Considérations* touchant le même objet, mises à la suite de la *Dissertation* de M. Barbier sur les traductions françaises de *l'Imitation* (Paris, 1812), a encore revendiqué ce livre en faveur de l'illustre chancelier de l'université, en l'ôtant au prétendu Gersen (1), reproduit par MM. Napione et Cancellieri, et le restituant au vrai titulaire français par de nouvelles preuves, tirées soit des circonstances coïncidentes avec le temps, le lieu, la situation où s'est trouvé Gerson; soit de l'analogie de sentiment et d'expression qu'offrent plusieurs de ses *Lettres spirituelles* avec le livre de *l'Imitation*, qui leur est antérieur, et dont il serait bien étonnant qu'il n'eût point parlé dans son traité *De laude scriptorum* ou dans son épître *De libris legendis*, si l'ouvrage lui était étranger. Une vie détaillée de Gerson éclairerait beaucoup, non-seulement cette question, mais l'histoire religieuse, politique et littéraire de son temps. La nomenclature de ses écrits, dans *le Gersoniana*, en désignant l'époque et en indiquant les circonstances dans lesquelles il a produit ses ouvrages; suit moins l'ordre de leur composition, toute relative aux études, aux fonctions et aux diverses positions de l'auteur, que la division des matières qui forment les volumes de la collection de ses œuvres. On y trouve réunis les éloges historiques placés en tête des différentes éditions, plutôt que la vie proprement dite de Gerson, qu'il serait à désirer qu'on recueillît de ses écrits dans un ordre qui offrirait successivement l'homme public, ou l'orateur de la chaire, de la cour et des conciles, et l'écrivain ascétique, ou l'homme de l'exil, de la méditation et de la retraite. G—CE.

GERSON (THOMAS DE), neveu du précédent, chanoine de la Ste-Chapelle de Paris en 1458, et chantre dignitaire de St-Martin de Tours, se trouve nommé et qualifié ainsi dans une note, sous la date de 1493, rapportée au bas d'un exemplaire d'une ancienne traduction française de *l'Imitation de Jésus-Christ*, provenant des livres légués par M. Letellier, archevêque de Reims, à la bibliothèque de Ste-Geneviève. Suivant cette note, sur la foi d'un témoin domestique qui aurait vécu depuis 1440 avec Thomas de Gerson jusqu'à sa mort, celui-ci serait auteur (ou plutôt tra-

(1) *Voy.* la note que nous avons mise au bas de la notice consacrée à Gersen. C—ET.

ducteur) français de *l'Imitation*, qu'il aurait donnée à son oncle Jean Gerson, *par humilité*. Il aurait été aussi le transcripteur, en 1472, de ce beau manuscrit de *l'Imitation*, in-fol., décrit par de Launoy, et portant en tête l'effigie du chancelier, qui paraît être un portrait de famille. Il aurait de plus traduit les *Vies des Pères du désert*, d'après St-Jérôme, et composé un livre intitulé : *Des sept paroles du Saulveur en l'arbre de la croix*. Nous avons vu en effet une édition de ce livre, *de nouveau imprimé* à Paris, Cavelier, 1538, in-8°, avec la figure d'un chanoine à genoux devant la croix; et dans le catalogue de la bibliothèque de Paris, on trouve cet ouvrage attribué à un chanoine de la Ste-Chapelle. Enfin, d'après la note citée, Thomas de Gerson serait mort en 1475, et enterré dans l'église de St-Martin de Tours. La bibliothèque de M. Barré, auditeur des comptes, mort en 1743, possédait un exemplaire du poëme *Des faulses amours*, Paris, in-4°, gothique, sans date, désigné sous le nom de Guillaume Alexis, et, dans une note manuscrite, sous celui de Thomas de Gerson. G—CE.

GERSONIDES. *Voyez* GERSON, fils de Levi.

GERSTEN (CHRÉTIEN-LOUIS), mathématicien allemand, né à Giessen en février 1701, fut nommé professeur ordinaire des sciences mathématiques dans cette université, en 1733. S'étant laissé condamner par défaut dans un procès qu'il eut contre son beau-frère, et privé d'une grande partie de son traitement de professeur, il prit le parti de quitter sa ville natale. Mais ayant vainement cherché de l'emploi à Altona et à St-Pétersbourg, il revint peu de temps après dans le pays de Darmstadt, où il vécut dans un état voisin de la misère, parce qu'il ne voulut ni s'arranger avec son beau-frère ni reprendre les fonctions de professeur, qu'on lui offrit de nouveau. En 1748, il fut arrêté à Francfort, pour avoir écrit en termes inconvenants au landgrave de Hesse-Darmstadt, et fut conduit au château de Marxburg, pour y rester prisonnier toute sa vie. La cour lui avait assigné un traitement de 200 florins; il donnait en outre à Marxburg des leçons particulières : ses observations et prédictions météorologiques étaient fort estimées; enfin il aurait pu encore être heureux, autant qu'on peut l'être dans la captivité. Cependant, quoiqu'il fût loin de reconnaître ses torts et de demander grâce, et qu'il affectât même de braver la cour de Darmstadt, elle se décida à lui rendre la liberté en 1760; et pour s'assurer avant tout de l'usage qu'il en ferait, la banlieue de Braubach lui fut d'abord désignée comme prison pour un an. Mais avant l'expiration de ce terme, il s'évada, et se tint caché tantôt à Wiesbaden, tantôt à Offenbach ou bien à Francfort. Il mourut, le 13 août 1762, dans cette dernière ville, accablé de tout le poids de l'indigence. Son caractère inflexible et opiniâtre avait causé son malheur; mais il était plein de probité, et avait comme mathématicien un mérite distingué. Dès 1722, il avait inventé une *machine arithmétique* fort ingénieuse, dont il adressa en 1735, la description au chevalier Hans Sloane, qui l'a fait insérer dans les *Transactions philosophiques*, n° 438. L'auteur y passe en revue les principales tentatives faites en ce genre avant lui; mais il paraît n'avoir eu connaissance ni de celle de Pascal, ni de celle de Grillet, les plus anciennes en date, et à plusieurs égards les plus avantageuses. On sait que Pascal avait inventé sa machine arithmétique dès 1642; mais elle n'a été décrite que longtemps après (*voy.* les *Machines approuvées par l'Académie des sciences*); et quoique du cabinet du roi elle ait passé à la collection de l'Académie et au conservatoire ou dépôt des machines de l'abbaye St-Martin des Champs, elle est généralement assez peu connue : sa grandeur est celle d'une petite caisse, susceptible d'être posée sur une table. La machine de Grillet, tout à fait portative, et plus commode sous ce rapport (*voy.* GRILLET), avait été décrite et figurée dans le Journal des savants de 1678; on a lieu de s'étonner qu'elle ne soit pas plus connue. Le chevalier Morland en avait imaginé deux, et en publia la figure, mais sans description, à Londres, en 1673; l'une devait servir pour l'addition et la soustraction, l'autre pour la multiplication. Il paraît au surplus qu'il ne les fit jamais exécuter, et qu'elles n'auraient pu remplir entièrement leur objet. Celle que Leibnitz présenta en 1673 à la société royale de Londres, et dont il a donné la description dans les *Miscellanea Berolinensia*, t. 1, en 1709, quoique d'un volume peu commode, paraît supérieure aux précédentes. Le marquis Poleni s'était aussi exercé sur le même sujet; sa machine est décrite avec celle de Leibnitz, dans le *Theatrum arithmetico-geometricum* de Leupold, publié à Leipsick en 1727, après la mort de l'auteur, qui en avait aussi imaginé une sur un plan un peu différent, et dont il se promettait de grands avantages, mais qu'il n'eut point la satisfaction de voir terminée. Enfin Lépine, en 1725, et Hillerin de Boistissandeau, en 1730, s'occupèrent encore de cet objet; et leurs inventions se trouvent dans le *Recueil des machines* de l'Académie des sciences, t. 4 et 5; la première, un peu compliquée, diffère peu d'ailleurs de celle de Pascal. Boistissandeau, voulant enchérir sur ses prédécesseurs, fit trois machines différentes. La première n'était point assez simple, et de plus était incommode et sujette à être dérangée à cause des frottements; la deuxième avait les mouvements plus doux, et s'adaptait mieux aux différents genres de fractions complexes; la troisième, moins compliquée, était d'une exécution plus facile, et l'auteur en avait fait des modeles en bois qui avaient assez bien réussi. La machine inventée par Gersten, très-différente dans le plan et l'exécution, semble, sous quelques rapports, supérieure à toutes les précédentes, quoique au fond ces sortes de machines ne doivent être regardées que comme

des curiosités ingénieuses, propres à figurer dans le cabinet d'un amateur. On ne peut tirer, dans la pratique, une véritable utilité que de celles qui sont fondées sur la propriété des logarithmes (*voy.* GUNTHER). Les autres ouvrages de Gersten sont : 1° *Tentamina systematis novi ad mutationes barometri ex natura elateris aërei demonstrandas*, Francfort, 1733, in-8°; 2° *Methodus nova ad eclypses terræ et appulsus lunæ ad stellas supputandas*, Giessen, 1740, in-4°. L'auteur y a joint un précis de l'histoire de l'observatoire de cette ville. 3° *Exercitationes recentiores circa roris meteora*, Offenbach, 1748, in-8°; 4° différents *Mémoires astronomiques* insérés dans les *Transactions philosophiques*, nos 473, 482 et 483 : le dernier décrit un quart de cercle mural perfectionné; 5° un *Traité de perspective*, resté manuscrit. B—H—D.

GERSTAECKER (CHARLES-FRÉDÉRIC-GUILLAUME), jurisconsulte, né en 1773 à Zwickau, avocat à Leipsick depuis 1797, reçu docteur en droit en 1813, suppléant à la faculté de droit de la même ville depuis 1826, ne nous est connu que par ses ouvrages. Indépendamment de plusieurs écrits de jurisprudence positive, il en a publié plusieurs autres sur la philosophie du droit et sur la politique, qui ont eu du succès et qui mériteraient d'être plus connus en France. Ce sont : 1° *Essai d'une déduction générale de la notion de droit, tirée des principes les plus élevés du savoir, comme fondement d'un système futur de la philosophie du droit*, Breslau, 1801, in-8°; Posen et Leipsick, 1805, in-8°; 2° *Métaphysique du droit*, Erfurth, 1802 et 1806, in-8°, publiée encore sous le titre de *Système de la philosophie du droit*, première partie, ou *Astrée, journal destiné à étendre et à approfondir la philosophie du droit, la politique légale et la science de la police*, Leipsick, 1811-1812, 2 livraisons in-8°; 3° *Système de l'administration publique intérieure et de la politique légale*, Leipsick, 1818-1819, 3 parties in-8°, ouvrage remarquable; 4° *Dissertatio juris politiæ ex uno securitatis juriumque defendendorum principio petiti et ad artis formam redacti brevis delineatio*, Leipsick, 1826, in-4°. W. T.

GERSTENBERG (HENRI-GUILLAUME DE), poëte et critique allemand, naquit le 8 janvier 1737, à Tondern (duché de Sleswig), et commença aux écoles d'Altona des études qu'il alla finir à l'université d'Iéna. Son père était militaire au service de Danemarck. Le jeune homme suivit d'abord la même carrière. Adjudant d'état-major auprès de Ljahler, il fut aussi son secrétaire, rédigea par ses ordres un *Manuel du cavalier*, lequel, procédant par demandes et par réponses, contient des choses excellentes. Il monta du grade de cornette à celui de capitaine, et eut part à une campagne fort peu sanglante du Danemarck contre la Russie. Mais la réorganisation de l'armée, au commencement du règne de Christian VII, le réduisit subitement à rentrer dans la vie civile. Heureusement le ministre Bernstorf lui voulait du bien : Gerstenberg, à la place du grade dont on le privait, reçut le titre de rapporteur des affaires militaires du Holstein près du ministère de la guerre. Deux ans après, en 1768, il entra comme secrétaire au comité hebdomadaire de la chancellerie allemande, puis passa successivement dans divers bureaux, alla en 1775 habiter la ville libre de Lübeck, comme résident de la couronne de Danemarck près de cette république, fit partie, en qualité de secrétaire, du comité d'État qui fut substitué au conseil secret en vigueur sous l'administration de Struensée, devint ensuite commissaire de la chambre allemande des douanes et péages, puis de la députation de commerce, et enfin de la chambre des rentes qui venait de subir une réorganisation fondamentale. Ces occupations multipliées n'empêchaient pas Gerstenberg de se livrer à l'étude de la philosophie et des arts, à la haute critique et à la poésie. Ses travaux, d'un genre avec lequel se concilie peu la bureaucratie, étaient pour lui autant de délassements, et plus il avançait en âge, plus il se complaisait dans ces élégantes distractions. Un succès éclatant récompensa ses efforts dans toutes leurs branches; et Gerstenberg occupe un rang très-élevé parmi ceux qui les premiers ont participé à la rénovation de la littérature germanique, et secondé en l'imitant le mouvement immense que Gœthe imprimait aux intelligences d'outre-Rhin. Il était encore jeune quand, las des affaires et voulant se livrer au culte des lettres, il vendit sa charge vingt mille reichsthalers, et se retira dans Altona (1783), toujours chargé par son gouvernement de quelques fonctions honorifiques. Il n'y renonça qu'en 1812, et déjà plus que septuagénaire; mais il survécut encore longtemps à cette dernière époque, et mourut le 1er novembre 1823. Gerstenberg s'est également placé très-haut comme nouvelliste et conteur, comme poëte dramatique, lyrique et fugitif, comme philosophe, comme critique et comme savant. On lui doit : 1° Les tragédies d'*Ugolin* et de *Minona*, ou *les Anglo-Saxons*, et la cantate d'*Ariadne à Naxos*. La première est de 1764 (Hambourg et Brême, pet. in-4°); le sujet est tiré de la *divina Comedia*. On y sent à tout instant l'inspiration, la manière du grand Alighieri. Cela ne veut pas dire qu'il s'y trouve beaucoup d'effets scéniques, et que le public qui va demander du mouvement et du fracas, des intrigues et des péripéties au théâtre, doive se tenir pour fort satisfait de cette œuvre. C'est une ode, c'est une épopée en dialogue, ce n'est pas une tragédie. Ceci posé, nous ne reprocherons point, comme on l'a fait à Gerstenberg, son style trop fleuri et un peu dithyrambique. Les mêmes défauts se retrouvent dans *Minona*, qui est en quatre actes et que l'auteur qualifie de mélodrame (Hambourg, 1785). Gerstenberg ici ne doit rien à personne; le sujet est tout entier de son invention. La scène est en Grande-Bretagne, au 5e siècle, au moment

où les indigènes, que les Romains abandonnent, et que les prêtres pillent impitoyablement, implorent contre ces farouches voisins des pillards non moins terribles, les Saxons et les Anglais. Mais si la pièce manque d'action, en revanche les caractères sont dessinés avec vigueur, et une foule de morceaux se recommandent par la force et le coloris. *Ariadne à Naxos* (Copenhague, 1767, in-fol.) est un admirable jet poétique : jamais la passion n'a parlé un langage plus vif, plus accentué, plus en harmonie avec les bonds tumultueux du cœur en proie au soupçon, au regret, à la jalousie, au désenchantement, au désespoir, aux souvenirs. La préface est très-remarquable : c'est une dissertation sur la différence de la déclamation et de la récitation. A ces trois ouvrages on peut joindre la traduction de *la Fiancée*, de Beaumont et Fletcher (Copenhague et Leipsick, 1765, in-8°), ces patriarches du théâtre britannique, avec des observations tant biographiques que critiques sur les quatre grands poëtes de la scène anglaise au berceau (Shakspeare, Johnson, Beaumont, Fletcher). 2° *Poëme d'un scalde*, Copenhague, Odensée et Leipsick, 1766, in-8°. Ce grand morceau lyrique, éclos au souffle des poëtes du Nord, et tout plein des inspirations de l'Edda, étincelle de beautés du premier ordre, et, dans son irrégularité apparente, laisse apercevoir aux critiques à haute vue un plan habilement et puissamment suivi. 3° *Poésies diverses* (la plupart dans les almanachs des muses de Voss ou autres); 4° *Poëmes en prose*, Altona, 1759, pet. in-8°. Ce fut son premier essai. Il consiste en récits, la plupart tirés de mythes scandinaves et presque tous fort agréables; 5° *Bagatelles*, Altona, 1759; 3e édit.; Leipsick, 1765, pet. in-8° (il en existe une édition de luxe, Vienne, 1803, in-8°). Ce recueil, moitié en prose, moitié en vers, contient de petits contes anacréontiques, des chansons, etc. 6° *Lettres sur les beautés littéraires*, 1er, 2e, 3e recueil, Sleswig et Leipsick, 1766 et 67; 4e, Hambourg et Brême, 1770, in-8°. Sturz, Funke, Kleen, Schondorf, Œrling ont eu part à ces lettres, qui roulent sur les grandes œuvres littéraires, et qui décèlent en même temps un vaste savoir et un goût délicat. 7° Quantité d'articles en prose et en vers dans le recueil hebdomadaire de *l'Hypocondre*, Sleswig et Leipsick, 1768; et beaucoup de morceaux divers, entre autres *les Chants d'un grenadier danois à l'ouverture de la campagne*, Altona, 1768. P—OT.

GERRSTLACHER (Charles-Frédéric), publiciste estimé, naquit en 1732 à Böblingen, dans le Wurtemberg : nommé en 1761 professeur extraordinaire de droit à l'université de Tübingen, où il avait fait ses études, il accepta ensuite, en 1767, une place d'assesseur au tribunal de la cour à Carlsruhe; et, ayant rempli cette charge avec la plus grande distinction, il devint successivement en 1789, conseiller privé effectif, et en 1791, assesseur à la cour de révision que le gouvernement de Bade venait d'établir. Il mourut le 15 août 1795. Il a publié dix-huit ouvrages, dont on trouve l'énumération dans le 4e volume du *Dictionnaire des auteurs allemands*, par Meusel, Leipsick, 1804. Nous citerons seulement : 1° *Commentatio de quæstione per tormenta*, Francfort et Leipsick, 1753, in-4°; 2° *Specimen juris publici de majore statuum imperii ætate antiquissima, antiqua et hodierna*, Francfort, 1755, in-4°; 3° *Bibliothèque juristique, dans laquelle on indique tous les ouvrages qui traitent de la jurisprudence, ou qui peuvent servir aux personnes qui s'occupent de cette science*, 2 vol. en six cahiers, Stuttgard, 1758-1762, grand in-8°; 4° *Recueil des édits et ordonnances du duché de Wurtemberg, avec une introduction sur la constitution ancienne et moderne de cet État*, 1759-1760, 2 vol. in-4° et in-8°; 5° *Recueil des ordonnances de Baden-Durlach*, Francfort et Leipsick, 1773-1774, 3 vol. in-8°; 6° *Corpus juris Germanici et privati*, c'est-à-dire, *le texte le plus exact de toutes les lois, ordonnances et autres édits de l'empire germanique, en ordre systématique, avec des notes*, Francfort et Leipsick (Carlsruhe), 1783-1789, 4 vol. gr. in-8°. Le premier volume traite des lois et ordonnances de l'empire germanique; le second, des concordats entre la nation allemande et l'Église de Rome, du traité de Passau et de celui de Westphalie; le troisième contient les autres traités de paix conclus par l'empire germanique, et le quatrième renferme également des traités de paix, des lois, des édits et des ordonnances, avec une table des matières contenues dans les quatre volumes. 7° *Manuel des lois de l'empire germanique, d'après le texte le plus exact, dans un ordre systématique*, Francfort et Leipsick, 1786-1794, 11 vol. in-8°. Ces derniers ouvrages sont en allemand. B—H—D.

GERSTNER (François-Joseph de), savant autrichien, naquit le 22 février 1756 à Kommotau, en Bohême, étudia au collége des Jésuites de sa ville maternelle, où il s'adonna de préférence aux mathématiques, en continua l'étude à l'université de Prague, et, vers 1779, fut nommé à une place d'ingénieur, où il éprouva quelques désagréments. Dans sa fougue de jeune homme, il résolut de renoncer à cette carrière, et se rendit à Vienne avec l'idée d'y étudier la médecine. Mais il ne persévéra pas dans cette voie nouvelle, et il entra sur un pied assez secondaire à l'observatoire de cette capitale, puis à celui de Prague. Il y fit également preuve de savoir et d'assiduité par de nombreuses observations qui virent le jour les années suivantes. Connu ainsi par ses précédents, il prit part, en qualité d'ingénieur, au cadastre de la Bohême, et rentra dans la route qu'il semblait avoir à jamais abandonnée (1787). En 1788, il fut nommé aide-professeur à l'université de Prague. L'année d'après il obtint le titulariat de cette chaire. Le talent varié, facile, que ne lui contestait alors personne, et dont son enseignement comme ses opérations trigonométriques et ses observations dans le domaine des étoiles mon-

traient sans cesse l'accroissement, le fit connaître avantageusement des hommes d'État qui s'occupaient d'améliorations à introduire dans l'instruction publique en Autriche. En 1795 il fut nommé membre de la commission de réorganisation des études à Vienne. C'est surtout à sa présence dans cette commission que fut due l'importance donnée aux études, tant scientifiques qu'industrielles, car de l'étendue des premières dépendent toujours la perfection et l'utilité des secondes. Il fixa les yeux de l'Autriche sur l'école polytechnique, cette belle création de l'assemblée conventionnelle qu'on a si souvent accusée avec raison de n'avoir été puissante que pour briser, et sur diverses écoles d'arts et métiers étrangères à l'Allemagne. Cependant il se passa six ans avant que, conformément à ses conclusions et à ses désirs, il fût question sérieusement de fonder dans la vaste étendue de la monarchie autrichienne une école industrielle. Enfin, en 1801, il fut chargé d'en organiser une à Prague; mais, comme on ne lui donnait pas tout pouvoir pour cette organisation, et qu'il avait à s'entendre, soit pour la comptabilité, soit pour les idées fondamentales elles-mêmes, avec les chefs des corps de métiers, l'opération ne marcha qu'en boitant, bien que les états de Bohême eussent en 1802 décrété en principe la mise en activité de l'établissement, et déféré à Gerstner, avec la haute direction de la maison, les deux chaires de mathématiques et de mécanique. La persévérance du professeur et des états finit cependant par triompher de tous les obstacles, et en 1807 l'*Institut technologique de Prague* (tel fut le nom du nouvel établissement) se trouva en activité. Aux occupations multipliées que nous voyons Gerstner mener de front, il joignit, en 1807, la conduite des travaux d'une compagnie particulière dite *Société hydrotechnique;* laquelle voulait, reprenant un projet de vieille date (car il remonte au 14e siècle), unir le Danube à la Moldaw par un canal. Chargé de l'étude de ces ouvrages, Gerstner signala dans l'exécution des difficultés de la nature la plus grave, finit par conclure à l'abandon de l'idée, et proposa de substituer au canal projeté un chemin de fer. Cette modification ne fut point accueillie pour l'instant, mais plus tard on y revint. En 1811, il eut la mission d'organiser une direction des ouvrages hydrauliques en Bohême, et il en fut nommé directeur. En 1827, il eut le plaisir de voir l'établissement *technologique* assis sur des bases plus larges, d'après les idées développées par lui-même dans un ouvrage spécial. Mais déjà le poids des ans l'avait forcé à se démettre de quelques-unes des charges qu'il cumulait. Il commença par la chaire de mathématiques, puis vint le tour de la direction des ouvrages hydrauliques; enfin, il dit adieu à la chaire de mécanique en 1831, et ne garda que la haute direction de l'Institut, dont on peut le regarder comme le créateur. Il mourut l'année suivante, le 25 juin. Gerstner est un des hommes qui ont le mieux mérité de la Bohême, dont il a de toutes ses forces cultivé, développé la prospérité matérielle, germes qui trop souvent avant son époque avaient été foulés aux pieds ou semés sur terre nue. Dans sa chaire de professeur, dans le cabinet des hommes d'État, dans les élégants salons des gens du monde, dans la solitude de sa bibliothèque, il obéissait à la même pensée, donner de la science et des méthodes à l'industrie; et cette pensée, il la réalisait par son enseignement et par ses livres, il la communiquait par l'entraînement de la parole et la puissance de sa conviction. Aux élèves il apprenait, aux grands il prouvait qu'ils peuvent et doivent créer de la science; au monde frivole et insoucieux qui jouit des bienfaits et des phénomènes sociaux sans savoir ce qu'ils ont coûté, il parlait au nom de la mode et du luxe, de l'actualité et de la nouveauté. On a de lui: 1° *Introduction à l'art de bâtir*, Prague, 1789; 2° *Théorie des ondes*, ibid., 1801; 3° *Traité des roues hydrauliques*, etc., ibid., 1809; 4° deux *Traités sur les chariots et sur les roues*, ibid., 1813; 5° *De la spirale des machines à pulsion*, ibid., 1818; 6° *Objets du cours de géométrie pratique à l'institut technologique*, Vienne, 1819; 7° *Sur les avantages de la construction d'une route en fer entre la Moldaw et le Danube*, ibid., 1825; 8° *Manuel de mécanique*, Prague, 1831 et 1832 (il n'en a paru que deux volumes et moitié du troisième. Son fils François-Antoine de Gerstner l'a continué). 9° Divers articles: 1° dans les *Transactions* (Abhandlungen) *de la société des sciences de Bohême;* 2° dans les *Nouv. Trans. de la société des sciences de Bohême;* 3° dans l'*Amanach astronomique de Bade;* 4° dans les *Observations faites pendant des voyages à Riesengebirge* (Dresde, 1791); 5° dans les *Annales de physique* de Gilbert, etc. P—OT.

GERTRUDE (SAINTE), abbesse de Nivelle, était fille du bienheureux Pepin de Landen, prince du Brabant, maire du palais des rois d'Austrasie, et de la bienheureuse Ite ou Ideberge; élevée sous les yeux de pieux parents, elle suça pour ainsi dire avec le lait l'amour des choses divines. Dès l'âge de dix ans, elle résolut de consacrer à Dieu sa virginité. Demandée en mariage par le fils du gouverneur de la haute Austrasie, quoique cette alliance fût approuvée du roi Dagobert et de ses parents, elle déclara, en présence du prince, qu'elle n'aurait d'autre époux que son Sauveur. Dagobert, charmé de tant de vertu, ordonna qu'on la laissât libre. Ayant perdu son père à l'âge de quatorze ans, et restée avec sa mère, l'une et l'autre, quelques années après, par le conseil de St-Amand, résolurent de se retirer dans un monastère, qu'Ideberge fonda à Nivelle en Brabant. Cette sainte entreprise ne s'exécuta point sans quelques traverses; Ideberge, les ayant surmontées, présenta Gertrude aux évêques, qui lui donnèrent le voile, et la bénirent quoiqu'elle n'eût guère plus de vingt ans, en qualité de première abbesse de la nouvelle communauté. Ger-

trude justifia par sa conduite le choix qu'on avait fait d'elle; et Ideberge elle-même se mit sous la direction de sa fille. Cette sainte dame mourut âgée de soixante ans, cinq années après être entrée dans le monastère. Les martyrologes de Flandre en font mention le 8 mai. Gertrude, privée de l'aide de sa mère, se déchargea d'une partie des soins de la supériorité sur des personnes dont elle connaissait la vertu, pour se livrer plus librement à la contemplation et aux pratiques de la pénitence. Sa santé s'étant affaiblie, elle se démit de la dignité abbatiale, et vécut encore trois ans après sa démission. Elle mourut, le 17 mars de l'an 659, âgée de 33 ans; son culte s'est extrêmement répandu en Brabant et en Allemagne; beaucoup d'églises y sont sous son invocation. Son monastère a été au 12e siècle changé en un chapitre noble de chanoinesses. Sa vie a été écrite par un auteur qui avait assisté à ses funérailles; il ne rapporte, dit-il, que ce qu'il a vu ou appris de témoins irréprochables. Cet ancien monument nous a été conservé; les bollandistes l'ont fait imprimer dans leur *Recueil*, au 17 mars, avec leurs observations; dom Mabillon en a donné une nouvelle édition sur un manuscrit des Feuillants de Paris. — Gertrude (Sainte), chanoinesse de l'ordre de Prémontré, née de Louis landgrave de Hesse et de Thuringe, et de Ste-Élisabeth, fille d'André roi de Hongrie, renonça aux avantages de sa naissance pour se consacrer à Dieu, et fut une des premières maîtresses ou supérieures du noble chapitre d'Altenberg, au diocèse de Trèves. Elle fit construire à côté de son monastère un hôpital, où elle servait elle-même les malades. Urbain IV ayant publié une croisade, Gertrude se croisa, et fit croiser les chanoinesses ses filles, pour concourir, disait-elle, au succès de la guerre sainte par l'arme spirituelle des prières, puisqu'elles ne le pouvaient autrement. Elle fut aussi une des premières qui solennisa la fête du St-Sacrement, instituée par le même pape. Après beaucoup de bonnes œuvres et d'exemples de vertu, elle mourut le 13 août 1297, et fut mise au rang des saintes par Clément VI. — Gertrude (Sainte), abbesse de l'ordre de St-Benoît, née à Eisleben en haute Saxe, était sœur de Ste-Mechtilde, et fut mise à l'âge de cinq ans chez les bénédictines de Robersdorf, où elle prit l'habit en 1294. Elle savait le latin, et l'écrivait avec facilité; elle avait aussi étudié l'Écriture sainte et lu les Pères; mais sa principale occupation était la contemplation, et elle s'est particulièrement rendue fameuse par un livre de *Révélations*, où elle fait le récit de ses communications avec Dieu. Tout y respire un abandon absolu à la volonté divine et une entière abnégation de soi-même. Nul livre, disent les maîtres de la spiritualité, après ceux de Ste-Thérèse, ne peut être plus utile aux contemplatifs. Cette Ste-Gertrude mourut en 1334, après avoir été abbesse quarante ans. Le livre des *Révélations* a été souvent imprimé; les meilleures éditions sont celles de Lanspergius, chartreux, mort en 1539, et de Blosius, abbé de Liessies et restaurateur de ce monastère, qui mourut en 1568. Le même livre a été réimprimé sous le titre de *Insinuationes pietatis, seu vitæ sanctæ Gertrudis, virginis et abbatissæ Sancti Benedicti*, Paris, 1662, par les soins de dom Nicolas Canteleu, bénédictin de la congrégation de St-Maur; sous le même titre, Saltzbourg, 1662, in-12, par dom Laurent Clément, bénédictin, qui fit précéder cette édition d'une *Vie de Ste-Gertrude*, traduite ensuite par lui-même en français; et deux ans après sous celui de *Sanctæ Gertrudis V. et abbatissæ Sancti Benedicti insinuationum divinæ pietatis exercitia*, par dom Mége, de la même congrégation, qui en donna, en 1674, une traduction en français. L—y.

GÉRUZEZ (Jean-Baptiste-François), professeur au collége de Reims, naquit dans cette ville le 25 novembre 1764. Après avoir fait ses humanités à l'université, il entra chez les chanoines réguliers de St-Denis, y fit sa rhétorique, sa philosophie et sa théologie; et aussitôt qu'il fut ordonné prêtre, on l'envoya à Lyon pour instruire les novices; mais il quitta cette charge pour vicarier dans une paroisse dépendante de sa congrégation. En 1790, la suppression des ordres religieux l'obligea de revenir dans sa patrie. Il accepta l'année suivante une place de vicaire dans l'église paroissiale de St-Pierre, et peu de temps après la cure du village de Sacy, près de Reims, où il vivait tranquille, quand la terreur, couvrant toute la France d'un voile ensanglanté, le força de rentrer à Reims et de chercher à s'y occuper de la manière la plus rapprochée de ses goûts. Il travailla d'abord dans une imprimerie, fut ensuite élève des écoles normales; revint à Reims après la dissolution de ces écoles, entra chez Siret, maître d'une bonne pension, et en sortit pour aller à Paris occuper la place de commis rédacteur dans les bureaux de l'instruction publique. Il concourut depuis et obtint la chaire de grammaire générale à l'école centrale de Beauvais, qui semblait mettre fin à ses inquiétudes, et que la suppression de ces nouvelles écoles aurait encore prolongées si, revenu dans sa famille, lors de la formation du lycée de Reims en 1804, il n'eût été fait professeur de la classe de seconde. Il conserva cette place jusqu'en 1822, époque de son admission à la retraite. Dès ce moment, l'abbé Géruzez partagea son temps entre l'étude et les leçons qu'il donnait dans un pensionnat de jeunes demoiselles. Après une longue maladie, la mort le frappa le 26 mars 1830. Géruzez était essentiellement laborieux, et consacrait le temps que lui laissait sa classe à la composition de quelques ouvrages. Son style est facile, clair et correct, et s'il avait été plus arrêté dans ses idées et plus fort dans ses principes, son jugement aurait été moins répréhensible. Son début dans les lettres fut un *Discours sur l'origine et les progrès de la langue fran-*

çaise, sur ses caractères et sur la nécessité de l'étudier pour réussir dans les sciences, Beauvais, 1800, in-8°. Cet ouvrage le fit recevoir à la société des sciences, lettres et arts de Paris, et le mit en relation avec plusieurs hommes de lettres. Il donna ensuite son *Coup d'œil rapide sur les révolutions de la philosophie, depuis Thalès jusqu'à l'université impériale*, imprimé dans le *Mercure de France*, n° 534, octobre 1812. On y trouve ces deux phrases remarquables : « Je ne sais si St-Bernard, la gloire « et l'oracle de son siècle, ne mit pas un peu trop « de vivacité dans ses poursuites contre Abailard; « je ne sais s'il eut raison de l'accuser d'hérésie... « On peut dire, à la justification des philosophes « politiques, qu'ils ont mis en avant beaucoup de « vérités utiles et pratiques dont nous profitons « aujourd'hui, et que s'ils revenaient en ce mo« ment ils tiendraient un autre langage et pense« raient bien différemment; car enfin que vou« laient-ils surtout? Que désirait Voltaire, désigné « comme leur chef? la tolérance, et rien autre « chose. Ce point une fois obtenu, Voltaire eût « été le premier à défendre le trône et l'autel. » On a encore de Géruzez : 1° *Description historique et statistique de la ville de Reims*, ouvrage divisé en vingt chapitres : histoire, gouvernement civil et ecclésiastique, sacre des rois, chapitres, abbayes et couvents, hôpitaux, coutumes, antiquités, monuments modernes, beaux-arts, instruction, biographie, agriculture, commerce, routes et canaux, population, etc., Châlons, 1817, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui valut à son auteur une médaille en or de la part de la Société académique de Châlons-sur-Marne, dont il était un des membres correspondants, pouvait être mieux fait, mais il fallait pour cela y donner plus de temps, être plus scrupuleux dans ses recherches, ne pas se servir, pour aller plus vite, de manuscrits fautifs, inexacts; enfin, suivre un autre plan. Géruzez devait d'autant plus y faire attention que la critique, qui lui fit du mal, attendait impatiemment cette histoire, pour ne lui rien passer, et qu'il s'était brouillé avec Jacob Kolb (*voy.* ce nom), qui, voulant aussi faire imprimer des mémoires sur la ville de Reims, s'était entendu avec lui pour réunir les deux ouvrages. 2° *Dissertation sur une inscription trouvée à l'abbaye de St-Remi de Reims*, présentée à la société d'agriculture, commerce, sciences et arts de Châlons, Châlons, 1817, in-8°; 3° *l'Étude des langues anciennes et de sa propre langue, seul fondement de toute bonne instruction*, Reims, 1818, in-8°. On lit dans cette brochure cette phrase singulière : « La langue est nécessaire « pour le développement de la raison et la con« naissance de la morale. C'est avec les mots que « nous raisonnons sur nos actions, que nous en « démêlons les suites bonnes ou mauvaises, et tel « homme n'est souvent devenu criminel que parce « qu'il n'avait pas dans sa tête assez de termes « pour calculer les résultats d'une mauvaise ac« tion... » 4° *Mémoire sur le sacre à Reims*, Reims, 1819, in-8°; 5° *Flore médicale du département de la Marne*, Châlons, 1819, in-8°, et dans l'Annuaire du département de la Marne; 6° sur l'instruction primaire, *Discours qui a obtenu le premier accessit à l'Académie d'Arras, dans sa séance du 28 août 1820, sur cette question : Quelle influence l'instruction élémentaire du peuple peut-elle exercer sur la manière d'être, et sur l'amélioration ou la stabilité des institutions sociales?* Paris, 1824, in-8°; 7° *Traité sur la langue française*, ou *Rhétorique française, suivie d'un Cours de littérature, des Traités de la ponctuation, des participes, de la versification française et de la préposition, à l'usage de l'un et l'autre sexe*, Reims, 1825, in-8°. Ce petit ouvrage manquait alors pour l'instruction. 8° *Traité complet des participes*, Reims, 1829, in-8°. On attribue à Géruzez beaucoup d'articles insérés dans la *Feuille villageoise*, journal populaire des premiers temps de la révolution, rédigé par Cérutti. Il a laissé en portefeuille quelques poésies, un ouvrage considérable sur la littérature, et une analyse complète et raisonnée des ouvrages de Linguet, son parent, dont il a donné une vie abrégée. L—c—J.

GERVAIS (SAINT). *Voyez* PROTAIS.

GERVAIS, quatorzième abbé général de Prémontré, et ensuite évêque de Séez, était né en Angleterre, au diocèse de Lincoln, de parents illustres. Étant venu en France pour y perfectionner ses études, après avoir pris le bonnet de docteur en théologie dans l'université de Paris, il embrassa l'institut de Prémontré à l'abbaye de St-Just, diocèse de Beauvais. Son abbé ayant été élevé sur le premier siége de l'ordre en 1195, Gervais fut choisi pour le remplacer; il devint bientôt après abbé de Thenailles, et en 1209 abbé général de Prémontré. Il eut et mérita la confiance des papes de son temps. Célestin III, lorsque Gervais était encore à St-Just, le chargea de l'administration du diocèse de Beauvais pendant la captivité de l'évêque Philippe de Dreux, cousin du roi, fait prisonnier en défendant les armes à la main le Beauvaisis, où Richard Cœur de lion faisait du dégât. Innocent III, au concile de Latran, où assistait Gervais, lui donna des marques d'une estime particulière ; il le fit son grand pénitencier et lui accorda en Italie plusieurs établissements pour son ordre, qui jusque-là n'y en avait point eu. Honorius III, continuant à Gervais la même bienveillance, engagea Henri III, roi d'Angleterre, à le nommer à l'évêché de Séez, et voulut le sacrer lui-même (18 juillet 1226). Sous ces deux derniers pontifes, Gervais fut chargé de négociations et de commissions importantes, les unes au sujet de la croisade qui se préparait alors ; les autres pour le maintien de la discipline ecclésiastique, la réduction des Albigeois à l'obéissance et leur conversion à la foi. Devenu évêque, Gervais ne changea rien à sa façon de vivre humble et modeste. Après avoir gouverné son ordre pendant onze ans et le diocèse de Séez pendant huit, il

mourut le 28 décembre 1228, également regretté de ses religieux et de ses diocésains. Il fut enterré à l'abbaye de Silly, de son institut. On a de lui des *lettres* intéressantes pour l'histoire de son temps. La plupart sont adressées à des papes, à des rois, à des princes, à des évêques, etc. Quelques-unes lui sont écrites par les mêmes personnages. La latinité en est bonne pour le temps, dont elles servent admirablement à faire connaître l'esprit. Elles étaient restées ignorées, lorsqu'en 1665 Norbert Cailleu, prieur de Prémontré, envoyé par l'abbé général le Scellier dans les abbayes de Flandre pour y recueillir ce qu'il pourrait y trouver d'anciens monuments, les découvrit dans la bibliothèque de l'abbaye de Vicogne, près Valenciennes, et les fit imprimer dans cette ville au nombre de soixante-dix. Depuis, le P. Hugo, abbé d'Estival, ayant appris qu'il y en avait un exemplaire manuscrit à l'abbaye de Steinfeld, diocèse de Cologne, se le fit adresser et au lieu de soixante-dix lettres, y en trouva cent trente-cinq, qu'il a publiées dans son recueil intitulé *Sacræ antiquitatis monumenta*, Estival, 1725, 2 vol. petit in-fol. Gervais avait aussi laissé des *Commentaires sur les psaumes et les petits prophètes*, et des *homélies*. Malgré de soigneuses recherches, le P. Hugo n'a pu recouvrer aucun de ces ouvrages. L—y.

GERVAIS (Robert), né à Anduse avant le milieu du 14e siècle, fut d'abord religieux de l'ordre des frères prêcheurs, et tiré de son cloître par le pape Urbain V pour être fait évêque de Senez. Dans le grand schisme d'Occident, il prit, ainsi que tous les évêques français, le parti de Clément VII, et écrivit en 1388 contre Jean de Lignano et Balde, qui tenaient pour Urbain VI, un *Traité du schisme*, qui se trouvait au nombre des manuscrits de la bibliothèque de Colbert. La même bibliothèque renfermait un autre ouvrage du même auteur, composé en 1385, et intitulé *le Miroir royal*. Gervais mourut en 1396. V. S. L.

GERVAIS (Maître). *Voyez* Chrétien.

GERVAIS (Nicolas), né à Parlerme en 1630, mort en 1681. Il était marié et exerçait la profession d'apothicaire. Après la mort de sa femme, il entra dans les ordres. On a de lui quelques ouvrages de pharmacie : 1° *Antidotarium panormitanum pharmaco-chimicum*, Panormi, 1669, in-4°; 2° *Succedanea*, ibid., 1670, in-4°; 3° *Norma tyronum pharmacopolarum galeno spargyrica*, Neapoli, 1673, in-4°; 4° *Bizarrie botaniche d'alcune simplicesti di Sicilia*, Naples, 1673, in-4°. *Augustin* Gervais, fils de Nicolas, devint un médecin célèbre et donna à Palerme en 1700 une édition in-4° des œuvres de son père, sous ce titre : *Gervasius redivivus, seu Nicolai Gervasii antidotarium panormitanum galeno-chymicum*. Z.

GERVAIS de TILBURY, historien du 13e siècle, né dans le bourg de ce nom sur les bords de la Tamise, après avoir visité une partie de l'Europe, arriva vers 1208 à la cour d'Othon IV, empereur d'Allemagne. Ce prince, qui descendait par sa mère d'une illustre famille d'Angleterre, accueillit Gervais avec une grande distinction, le fit l'un de ses orateurs, le nomma ensuite chancelier, et enfin maréchal du royaume d'Arles. Gervais mourut vers 1218. On a de lui : *Otia imperialia, libri tres* (1); ce sont des mélanges de physique, d'histoire et de géographie. Il leur donna ce titre, parce qu'il les avait composés pour dissiper l'ennui d'Othon, auquel il les dédia. Leibnitz a publié cet ouvrage dans ses *Scriptores Brunswicenses*, t. 1er, p. 881-1004, et les différentes leçons de quatre manuscrits de Paris, ainsi qu'un supplément dans le t. 2, p. 751-784. J. J. Mader avait déjà publié une partie du second livre d'après un manuscrit de la bibliothèque d'Helmstadt, ibid., 1673, in-4°, sous le titre suivant : *De imperio Romano, et Gothorum, Longobardorum, Britonum, Francorum, Anglorumque regnis ex otiis imperialibus*. La préface de Mader peut être regardée comme une savante dissertation sur l'origine, l'accroissement et les différentes révolutions du royaume d'Arles. Duchesne a inséré la *Descriptio Galliarum* de Gervais dans ses *Scriptores Francor. coætanei*, t. 1er, p. 19, et les autres passages du même auteur qui ont rapport à la France, t. 3, p. 363-373. Dom Bouquet (ou plutôt dom Poirier) en a aussi publié des extraits dans le *Recueil des historiens de France*, t. 11, et il en annonçait d'autres parmi les volumes suivants. Plusieurs écrivains postérieurs, et entre autres le moine Helinand, se sont appropriés un grand nombre de passages de l'ouvrage de Gervais sans lui en faire honneur. Toutes ses idées sur la physique, qui étaient celles de son siècle, annoncent beaucoup d'ignorance et de crédulité. L'abbé Lebeuf en a rapporté quelques-unes dans le tome 2 de ses *Dissertations sur l'histoire de France*, p. 187. On attribue encore à Gervais : 1° *Illustrationes Galfridi Monemuthensis libri IV*; 2° *Historia terræ sanctæ*; 3° *De origine Burgundionum*. Les nouveaux éditeurs de la *Bibl. hist. de France* observent que c'est à tort que le P. Lelong a dit que cet ouvrage avait été imprimé dans les *Scriptores Brunswicenses*. 4° *Facetiarum liber*, dédié à Henri II, roi d'Angleterre, dont on dit que Gervais était proche parent; 5° *Tricolumnium Angliæ*; 6° *Metrica descriptio Balneorum Puteolanorum*. Tous ces ouvrages restés en manuscrit sont peu connus. W—s.

GERVAISAIS (Nicolas-Louis-Marie MAGON, marquis de la) naquit à St-Servan, dans la basse Bretagne, le 17 juin 1765. Il était à vingt ans officier de carabiniers dans le régiment de *Monsieur*. Il rencontra en 1786, aux eaux de Bourbon-l'Archambault, la princesse Louise-Adélaïde, fille du prince de Condé, et sut lui inspirer un attachement plus vif que ne l'autorisait l'inéga-

(1) Cet ouvrage est aussi connu sous ces titres : *Mappa sive descriptio mundi*, ou *De mirabilibus orbis*.

lité de leurs conditions. Cette chaste mais romanesque passion ne tarda pas à détruire le repos de mademoiselle de Bourbon, et elle se décida en pleurant à rompre ses liaisons avec la Gervaisais. Il partit alors pour la Suisse et ne rentra en France qu'après la réunion des états généraux. La première brochure qu'il ait publiée, et personne peut-être n'en a publié autant que lui, est de 1790. Il se retira l'année suivante en Angleterre, parmi les paysans gallois; mais l'espoir de sauver quelques débris du patrimoine de ses pères le ramena en Bretagne au plus fort de la terreur. Là, pour obéir au vœu de mademoiselle de Bourbon, il se maria. On ne lui vit prendre aucune part aux luttes héroïques des provinces de l'Ouest. Il vivait à la campagne, ne s'occupant en apparence que de ses affaires domestiques, et comme indifférent à tout ce qui se passait au dehors. Mais après la restauration, il vint habiter Versailles, ce qui n'était guère que changer de solitude. Il reprit la plume en 1825, et, à partir de ce temps jusqu'en 1856, il mit au jour, bon an, mal an, quatre ou cinq brochures politiques qui réunies formeraient, dit-on, la matière de vingt-cinq volumes in-8°. Ces brochures, imprimées à ses frais chez Egron, puis chez son successeur Pihan de la Forest, n'étaient pas mises en vente chez les libraires. L'auteur les envoyait gratuitement au roi, aux ministres, aux pairs de France, aux députés, aux journalistes, ce qui malheureusement n'était pas le bon moyen de s'attirer l'attention et la considération à laquelle il prétendait. On connaît l'histoire (authentique ou non, peu importe) de ce prince qui, sur les tréteaux du pont Neuf, offrait aux passants des pièces d'or pour *la bagatelle d'un sou*. C'était pour rien; aussi personne n'en voulait. On achetait près de là de vieilles chansons, des complaintes nouvelles, des fruits verts et des fruits gâtés, des onguents pour la brûlure, et cent sortes de drogues que l'on payait à leur valeur et même au-dessus de leur valeur. Mais on se détournait avec dédain du marchand de louis d'or à un sou la pièce, sans vouloir seulement prendre la peine de les examiner. Pareille chose arriva au marquis de la Gervaisais avec ses brochures. On les jetait au panier sans les lire. On parlait de M. Cottu et de M. Madrolle; mais de lui, pas un mot. Cela le désolait et cependant ne le décourageait point. Il continuait à entasser libelle sur libelle, écrivant sur tout et à propos de tout, donnant des conseils aux chambres, aux journaux, aux partis, à la société tout entière, et mêlant aux conseils des avertissements sinistres. *Vox clamantis in deserto!* Nous avons sous les yeux les titres, les dates et même des fragments assez curieux de plus de cinquante pamphlets que personne n'a lus et dont le vent a dispersé les feuilles. Il n'en existe de collection complète nulle part, pas même à la bibliothèque de la rue Richelieu. Le marquis de la Gervaisais ne cessa d'écrire qu'à l'âge de soixante et onze ans, et son dernier écrit, intitulé *Premières ombres de la barbarie*, porte la date de 1856 (1). Il s'en alla alors faire un pèlerinage à Bourbon-l'Archambault, aux lieux où il avait connu jadis la princesse Adélaïde, qui depuis un demi-siècle n'avait pas cessé un jour d'occuper son souvenir. On assure que les émotions de ce voyage affaiblirent sa santé, jusque-là vigoureuse. Il s'éteignit lentement et sans bruit le 29 décembre 1838. Les lettres que lui avait écrites, au temps de leur liaison, mademoiselle de Bourbon-Condé avaient été publiées quatre ans auparavant par M. Ballanche: *Lettres écrites en 1786 et 1787*, Paris, Renouard, 1834, in-18 (*voy.* CONDÉ, Louise-Adélaïde de BOURBON-). Mais cette publication, qui eut un certain retentissement dans les salons, ne tira point de son obscurité le héros de cette vieille histoire. Son nom n'y était pas prononcé, et quelques initiés seulement se le murmuraient à l'oreille. La Gervaisais serait donc aujourd'hui entièrement inconnu, si, en 1850, il n'eût pris fantaisie à un homme d'esprit, M. Damas-Hinard, de choisir çà et là dans les élucubrations de l'infatigable marquis quelques passages singuliers, et de les rassembler en un volume de 150 pages, sous ce titre plus singulier encore: *Un prophète inconnu, prédictions, jugements et conseils, par M. le marquis de la Gervaisais, avec une préface et des notes, par M. Damas-Hinard*, Paris, Ledoyen, 1850, in-12. On lit sur la couverture du livre que *l'Ère des Césars* de M. Romieu est en vente chez le même libraire. On s'aperçoit en effet que ces deux livres: le *Prophète inconnu* et *l'Ère des Césars*, quoique si différents en apparence, ont été inspirés par la même pensée et étaient destinés à servir la même cause. M. Damas-Hinard prétend que de la Gervaisais a prédit littéralement tous les événements qui se sont accomplis depuis 1790 jusqu'en 1850, et, en particulier, la chute de la restauration qu'il aimait, celle de Louis-Philippe, l'établissement et la chute de la république, et enfin l'avénement d'un second empire, avénement qu'il aurait annoncé en ces termes: « Etant donné un Napoléon, si « frêle et si exigu qu'il fût, telle est la soif de « repos, la rage de calme, que de toutes parts il « y aurait presse à tenir l'étrier et même à servir « d'étrier à qui semblerait de taille et de tournure « à enfourcher le destrier absolutiste. » (*le Prophète inconnu*, p. 60 et 61). Cela était écrit et imprimé en 1833. Nous ne ferons pas d'autres citations de ce livre étrange. Nous ne nous prononcerons pas davantage sur le mérite, l'utilité et le bon goût de ces prétendues prophéties, qui nous condamnent d'avance, si elles sont aussi exactes que l'affirme l'éditeur, à toutes les dégradations

(1) L'auteur avait annoncé que cet ouvrage serait le dernier qui sortirait de sa plume, mais il ne tint pas parole. Il publia l'année suivante un opuscule intitulé *Une âme de Bourbon*, et en 1838 un *Appel aux hommes loyaux et sensés*, qui fut véritablement son dernier ouvrage.

du Bas-Empire. C'était là aussi, comme on sait, le thème de M. Romieu. Nous dirons seulement que le marquis de la Gervaisais, sans avoir le don de seconde vue, jugeait quelquefois assez bien les situations et pressentait les événements d'assez loin. Il avait un style incorrect, mais original et plein de force. Un choix bien fait de ses écrits ne serait peut-être pas sans intérêt. Il n'y faudrait pas chercher des prédictions, mais on y trouverait souvent des pensées élevées, quoique un peu tristes, des observations justes, des contradictions quelquefois, un peu trop de vague, mais toujours assez de matière pour occuper la réflexion. C-ET.

GERVAISE (NICOLAS), né à Paris en 1662 ou 1663, était fils d'un médecin en réputation attaché au surintendant Fouquet. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique. A peine âgé de vingt ans, l'abbé Gervaise partit avec des missionnaires pour le royaume de Siam, où il séjourna environ quatre ans. Avide d'instruction, il étudia avec soin les mœurs, les usages, le caractère et jusqu'à l'histoire des habitants de ce pays. De retour en France, il publia une *Histoire naturelle et politique du royaume de Siam* (1688, 1 vol. in-4°), et peu de temps après une *Description historique du royaume de Macassar* (1 vol. in-12). Ce savant ecclésiastique avait amené avec lui, des Indes orientales, deux fils du roi de Macassar. Plus capable qu'aucun autre de suivre leur éducation, puisqu'il était à peu près le seul homme de France qui sût parler la langue de ces enfants, il fut chargé par Louis XIV de les instruire dans la religion catholique. Cette tâche remplie, il devint curé de Vannes, en Bretagne, puis prévôt de Suèvres, dans l'église de St-Martin de Tours. Sa résidence à Suèvres fut de longue durée; ce fut dans cette retraite qu'il composa ses ouvrages les plus importants; et il ne quitta sa prévôté qu'en 1724 pour se rendre à Rome, où le pape le sacra évêque d'*Horren*. A peine revêtu de ce titre qui lui imposait de dangereuses obligations, le courageux prélat se mit à la tête de plusieurs ecclésiastiques, et se rendit en Amérique dans l'espoir d'y convertir à la foi chrétienne les peuples sauvages de cet hémisphère. Mais sa pieuse témérité lui devint funeste : les Caraïbes l'assassinèrent, lui et tous ses compagnons de voyage, le 20 novembre 1729. Outre les deux ouvrages dont nous venons de parler (ouvrages très-faiblement écrits, mais remplis de détails curieux), nous avons de l'abbé Gervaise, la *Vie de St-Martin, évêque de Tours* (1699, in-4°), et une *Histoire de Boëce, sénateur romain, avec l'analyse de tous ses ouvrages*, etc., divisée en deux parties (1715, in-12); cette dernière production est supérieure à tous les autres écrits de l'auteur : on y trouve une critique saine et des recherches approfondies. Gervaise l'avait dédiée à Louis XIV; mais ce prince étant mort avant que l'impression du livre fût terminée, l'abbé présenta cet ouvrage à Louis XV, sans néanmoins supprimer l'épître dédicatoire au feu roi. « Sire, dit Gervaise au jeune monarque, cet ouvrage que j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté est le dernier monument du zèle que j'ai eu pour la gloire du roi votre bisaïeul; il devient le premier hommage que je viens rendre à Votre Majesté, comme à mon roi, à mon *seigneur particulier* et *à mon abbé*... » Nous avons aujourd'hui quelque peine à comprendre comment le roi de France pouvait n'être, à cette époque, que *le seigneur particulier* d'un de ses sujets, et surtout pour quelle raison ce sujet l'appelait *son abbé*. L'histoire de Touraine nous explique cette double énigme. Gervaise était, comme nous l'avons dit, prévôt de Suèvres; or, ce domaine était à ce qu'il paraît un des plus anciens arrière-fiefs de la couronne, et les rois de France étaient de droit *abbés* de St-Martin, dont la prévôté de Suèvres dépend. Gervaise avait entrepris et presque terminé des ouvrages considérables, lorsque son zèle pour la religion l'entraîna de nouveau au delà des mers. Au nombre de ses productions, qui n'ont pas vu le jour, on compte une vie de St-Louis, dont la préface et l'épître dédicatoire étaient achevées, et qui devait former deux volumes in-4°. Cet auteur avait aussi commencé la vie de M. de Rancé, *abbé et réformateur de la Trappe*. Des ordres supérieurs, dont on ne connaît pas les motifs, l'obligèrent à abandonner ce travail. F. P—T.

GERVAISE (DOM FRANÇOIS-ARMAND), d'abord carme déchaussé, et ensuite abbé de la Trappe, frère du précédent, naquit à Paris (ou selon d'autres à Tours) vers 1660; il fit ses études chez les jésuites et brilla dans ses classes. A quinze ans, se sentant pressé du désir d'embrasser la vie religieuse dans un ordre austère, il choisit celui des carmes de la réforme de Ste-Thérèse, nommés autrement *carmes déchaussés*. Il avait à peine vingt-deux ans qu'il fut chargé d'y professer la théologie. Cette occupation ne suffit pas à un esprit aussi actif que le sien; parlant avec facilité, même sans préparation, doué d'une heureuse mémoire, il se mit à prêcher et le fit avec succès. Ayant été nommé prieur de Gregy, couvent situé dans le voisinage de Meaux et près de Germigny, maison de campagne de l'évêque, il eut occasion de voir Bossuet, qui, trouvant en lui un religieux zélé et plein de talent, lui donna d'utiles conseils. Les carmes avaient à Rome des affaires pour lesquelles il fallait de la capacité; ils l'y députèrent. Quelque austère que fût l'institut des carmes, soit zèle, soit inquiétude d'esprit, Gervaise ne le trouva point assez rigoureux pour lui. Il résolut de se retirer à la Trappe, où il fut admis après quelques difficultés. L'abbé de Rancé lui donna lui-même l'habit en 1695, et ajouta le nom d'Armand, qui était l'un des siens, à celui de François que portait déjà dom Gervaise. Les infirmités de l'abbé de la Trappe l'ayant engagé à se démettre de son abbaye, et dom Zozime Foisel, qu'il s'était donné pour successeur, étant mort peu de temps après,

le pieux réformateur crut dom Gervaise propre à maintenir l'austérité et l'esprit de pénitence qu'il avait introduits dans son monastère. Il fit demander au roi et obtint l'abbaye pour lui. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il s'était trompé. Heureusement le nouvel abbé offrit lui-même sa démission. Quelques auteurs prétendent qu'il en eut du regret, et qu'il fit tout son possible pour la retirer. Dans deux *Vies* de l'abbé de Rancé, il est accusé d'avoir eu de mauvais procédés à l'égard de ce dernier. D'autres le justifient, et lui-même a composé divers écrits pour son apologie. Il faut bien que l'abbé de Rancé ait eu à s'en plaindre, puisqu'après l'avoir élevé lui-même il a souhaité qu'il quittât le poste dont il l'avait jugé digne. Gervaise se retira à l'abbaye de Long-Pont, et depuis erra de monastère en monastère jusqu'à ce qu'un ordre du roi le relégua à l'abbaye des Reclus, dans le diocèse de Troyes, où il mourut, en 1751, âgé de 91 ans. On ne peut refuser à dom Gervaise beaucoup de talent et plusieurs qualités estimables. Les nombreux ouvrages qu'il a laissés prouvent combien il était laborieux ; et la vie de la Trappe qu'il n'a jamais cessé de mener avec la même rigueur depuis sa sortie de ce monastère, ses efforts constants pour le maintien de la réforme de son ordre, ne permettent pas de douter qu'il ne fût un religieux attaché à sa règle ; mais naturellement inquiet, d'une humeur singulière et bizarre et d'un caractère bouillant, il ne convenait en aucune manière au gouvernement d'une communauté où il fallait un homme de paix. On a de lui : 1° les *Vies* de plusieurs Pères ; savoir : de *St-Cyprien*, Paris, 1717, in-4° ; de *St-Irénée*, Paris, 1723, 2 vol. in-12 ; de *Rufin, prêtre de l'église d'Aquilée*, Paris, 1725, 2 vol. in-12, refondue depuis par l'abbé Goujet ; de *St-Paulin*, 1743, in-4° ; de *Ste-Épiphane*, Paris, 1742, in-4° ; la plupart avec l'analyse des ouvrages qu'ils ont laissés, des notes historiques et critiques et des dissertations. Les mémoires de Tillemont ont en grande partie fourni les matériaux de ce travail. 2° *La Vie d'Abailard et d'Héloïse son épouse*, Paris, 1720, 2 vol. in-12 ; 3° les *Lettres des mêmes, traduites en français*, d'un style plus libre qu'il ne convenait à la profession du traducteur (*voy.* ABAILARD) ; 4° *la Vie de l'abbé Suger avec des dissertations*, Paris, 1720, 2 vol. in-12. Elle est curieuse, mais inexacte. 5° *Défense de la nouvelle histoire de l'abbé Suger, avec l'apologie pour feu M. l'abbé de la Trappe, contre les calomnies de dom Vincent Thuillier.* Dom Thuillier, dans son édition des œuvres posthumes de dom Mabillon, eut occasion de parler de la contestation de ce célèbre bénédictin avec l'abbé de Rancé au sujet des *Études monastiques.* On doit penser d'après son caractère qu'il n'a point passé les bornes de la modération, au lieu que celui de dom Gervaise, souvent peu mesuré, rend ses qualifications un peu suspectes. 6° *L'histoire de l'abbé Joachim, religieux de l'ordre de Citeaux, surnommé* le prophète, Paris, 1745, 2 vol. in-12. L'auteur essaye d'y montrer l'accomplissement des prophéties de cet abbé, dont il raconte aussi les miracles. Cette production passe pour être plus dénuée de critique qu'il ne convient à un ouvrage de cette nature. 7° *Jugement critique mais équitable des Vies de M. l'abbé de Rancé*, Londres (Troyes), 1742, in-12. Ces vies sont celles qu'ont données l'abbé Marsollier et Maupeou, curé de Nonancourt. Dom Gervaise y est fort maltraité. Il repousse de son mieux les imputations de ces deux écrivains, et relève plusieurs fautes et inexactitudes dans lesquelles il prétend qu'ils sont tombés. 8° *Lettres d'un théologien à un ecclésiastique de ses amis sur une dissertation touchant les ordinations anglaises*, Paris, 1724, in-12. Cette dissertation est celle du fameux P. le Courayer (*voy.* COURAYER). Les lettres, au nombre de deux, ont été supprimées, et le privilége en a été retiré. 9° *L'honneur de l'Église et des souverains pontifes défendu contre les calomnies et invectives du P. le Courayer, dans son histoire du concile de Trente*, Nancy, 1742, 2 vol. in-12 ; 10° cinq *lettres* contre dom Marquard Hergott, auteur du livre intitulé *Disciplina monastica ;* elles ont été imprimées dans les journaux de Trévoux de 1727. Ce dom Marquard Hergott était un savant religieux de l'abbaye de St-Blaise, dont l'ouvrage est plein de choses curieuses. 11° *Vie de St-Paul apôtre des gentils et docteur de l'Église*, Paris, 1734, 3 vol. in-12 ; ouvrage d'un goût singulier, divisé en six livres, dont les quatre premiers contiennent l'histoire de cet apôtre, et les deux derniers exposent ses vertus. 12° *Histoire de la réforme de l'ordre de Citeaux en France*, Avignon, 1746, in-4° ; il devait y en avoir deux volumes, dont il n'a paru que le premier, l'ouvrage ayant été arrêté ; ce volume est devenu rare. Les supérieurs de l'ordre de Citeaux n'y sont pas ménagés. C'est à l'occasion de ce livre qu'intervint l'ordre du roi qui relégua dom Gervaise aux Reclus. Outre tous ces ouvrages, dom Gervaise en laissa de manuscrits. On cite, entre autres, un abrégé de *l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, un *Traité des devoirs des évêques*, une *Vie de dom Abraham Braugny, curé du diocèse d'Arras, mort religieux de la Trappe*, etc. Dom Gervais écrivait bien ; son style est net, coulant et léger, et ses pensées ne manquent pas d'élévation, mais il est inégal, souvent peu exact ; exagéré quand le préjugé ou la passion le domine, il ne connaît plus alors de ménagement, et sort des bornes d'une sage discrétion. Le résultat de ces défauts a été une vie semée d'épines et continuellement agitée. L—Y.

GERVAISE DE LA TOUCHE (JEAN-CHARLES), né à Amiens, avocat au parlement de Paris, assez célèbre au dernier siècle, moins par ses talents de jurisconsulte que par quelques romans licencieux justement tombés dans l'oubli. Un de ses ouvrages, qui n'offre que peu d'intérêt et qui ne se distingue des autres que parce qu'il est moins immoral, a pour titre *Mémoires de mademoiselle de Bonneval,*

Paris, 1738, in-12. La faillite du prince de Guéménée ruina Gervaise qui en mourut, dit-on, de chagrin en 1782. Z.

GÉRY (André-Guillaume de), chanoine régulier et abbé de Ste-Geneviève, l'un des orateurs distingués du 18e siècle, naquit à Reims le 17 février 1727. Il commença ses humanités dans cette ville, et les termina sous la direction des chanoines réguliers de St-Vincent de Senlis. Étant entré en 1742 dans la congrégation de cet ordre, il y prit des leçons de littérature et de langues anciennes sous un maître instruit et modeste, le père Gillet. En 1745 il fut envoyé à Ste-Barbe en Auge pour y étudier la philosophie. Dans ses moments de loisir on lui fit apprendre et débiter des sermons de Massillon : ce qui développa ses dispositions, et lui donna le goût de l'éloquence de la chaire. Il vint à Paris en 1747 faire son cours de théologie; les thèses qu'il y soutint eurent de l'éclat, et montrèrent qu'il joignait à l'éloquence une raison éclairée et l'esprit de discussion. Il fut chargé d'enseigner la philosophie dans le même collége où il avait achevé ses humanités. On lui donna bientôt après la chaire de théologie à la maison de Ham avec la dignité de sous-prieur. C'est alors qu'il s'appliqua principalement à l'étude de St-Chrysostome, de St-Cyprien et de ceux des Pères les plus éloquents et les plus doctes ; il prit surtout pour base de ses leçons la doctrine de St-Augustin, et obtint des succès qui le firent appeler à Ste-Geneviève, où il exerça les mêmes fonctions de 1755 à 1761. Malgré cet emploi pénible et assidu, son zèle le portait en même temps à exercer le ministère de la chaire évangélique, où il déployait à la fois l'éloquence de la raison et de la persuasion. Ses sermons, d'une élocution facile, d'une instruction vive et accompagnée d'onction, lui attirèrent un auditoire nombreux. Il suivait, en les composant d'un seul jet, l'impulsion de son zèle. Après avoir travaillé avec soin l'exorde d'un sermon qu'il devait prononcer devant le roi le jour de la Pentecôte, il en resta là : jamais il ne put terminer la composition entière d'un discours étudié qu'il lui fallait remettre à jour fixe. Quelques passages d'un sermon (sur le *baptême*) en quelque sorte improvisé, dont le sens fut mal interprété auprès de M. de Beaumont, archevêque de Paris, firent suspendre dès le début la continuation d'un carême qu'il devait prêcher à St-Jacques du Haut-Pas. Le chapitre général de sa congrégation l'envoya remplir alors (en 1763) la fonction de prieur-curé de St-Léger à Soissons. Quelques années après la mort de l'évêque (M. de Fitz-James), qui le considérait beaucoup et favorisait son zèle, il quitta Soissons et alla en 1768 prendre possession à Lyon du prieuré-curé de St-Irénée. Il y seconda le zèle de M. de Montazet, et eut la plus grande part aux mandements de cet archevêque, au nouveau rituel et au catéchisme de son diocèse ; mais il refusa du prélat toute dignité qui aurait pu le détacher de sa congrégation. En 1770 il passa à la priorature de son ancienne maison de St-Vincent de Senlis; en 1773, à celle de St-Martin d'Épernay ; et en 1775, à celle de Toussaints à Châlons-sur-Marne. Dans cette dernière, n'ayant point de fonction curiale, il se livra plus librement au ministère de la parole, avec l'agrément de M. de Juigné, alors évêque de Châlons. Le zèle pour la discipline régulière qu'il avait montré depuis longtemps l'avait fait nommer, plusieurs années auparavant, au prieuré de Ste-Geneviève; il avait été porté ensuite à s'en démettre, par amour pour la paix. Enfin sa conduite ferme, tempérée par la douceur constante de son caractère, son expérience acquise et reconnue dans les diverses maisons qu'il avait administrées, firent tomber toutes les préventions et il fut élu, avec approbation, général, abbé de Ste-Geneviève en 1778. Il s'occupa alors tout entier des règlements de son ordre et du soin des bonnes études, et ne prononça plus que de loin en loin quelques panégyriques et des discours détachés. En 1784, s'étant déchargé sur son coadjuteur du poids de l'administration; rendu à lui-même, et jouissant en apparence d'une santé ferme et robuste, il se proposait de reprendre et de suivre de nouveau le ministère de la chaire, lorsqu'une apoplexie soudaine vint l'enlever, le 7 octobre 1786, dans la 60e année de son âge. On a de l'abbé Géry un assez grand nombre de *sermons*, de *panégyriques* et d'*homélies* qui ont été recueillis en 6 volumes in-12, Paris, 1788. Ses sermons et instructions, pleins d'une raison éloquente, qui les faisait suivre avec tant de succès, sont encore lus avec fruit. Parmi ses panégyriques on distingue celui de *St-Augustin*, composé vers 1758 ; l'*Oraison funèbre de Louis XV*, publiée en 1774 ; le *Panégyrique de St-Louis*, en 1777 ; et l'*Éloge de Jeanne d'Arc*, dite *la Pucelle*, en 1779. Il a aussi publié, sans se nommer, une *Dissertation sur le véritable auteur du livre de l'Imitation*, Paris, 1758, in-12. C'est une réponse à la dissertation de l'abbé Valart pour Gersen. Il y défend moins l'opinion favorable au chanoine régulier Kempis, qu'il ne s'attache à combattre l'assertion de Valart, qui attribuait l'*Imitation* à l'abbé de Verceil, maître de St-Antoine de Padoue, pour donner quelque réalité au prétendu personnage de Gersen (*voy.* Gersen et Thomas Gallus). Une traduction latine, aussi anonyme, de la dissertation de Géry, se trouve insérée dans la *Deductio critica* d'Eusèbe Amort, Augsbourg, 1761, in-4°. G—ce.

GESENIUS (Guillaume), médecin à Nordhausen et à Walkenried, né en 1760 à Schœningen, dans le duché de Brunswick, jouit d'une assez grande réputation dans la littérature médicale. Il est mort le 1er avril 1801, après avoir publié en allemand : 1° *Essai d'une Encyclopédie lepidoptérologique*, ou *Manuel pour les personnes qui font des collections de papillons*, Erfurt, 1786, in-8°; 2° *Pathématologie médico-morale*, ou *Essai sur les*

passions et leur influence sur les fonctions du corps, ibid., 1786, in-8°; 3° *De la fièvre putride, bilieuse et épidémique des années* 1785 *et* 1786, Leipsick, 1788, in-8°; 4° *Catalogue descriptif des médicaments simples tirés du règne végétal, d'après l'ordre alphabétique des dénominations usitées dans les pharmacies*, Stendal, 1790, in-fol.; 5° *Manuel de matière médicale*, ibid., 1791, in-8°; 1796, in-8°. B—H—D.

GESENIUS (Guillaume), orientaliste, naquit à Nordhausen le 3 février 1786. Il fit ses études à l'université de Helmstadt et à celle de Gœttingue. En 1809 il fut nommé par le gouvernement de Westphalie, sur la proposition de Jean Muller, professeur de littérature ancienne au gymnase de Heiligenstadt, et en 1811 professeur de théologie à l'université de Halle. Déjà de 1806 à 1809, pendant son séjour à Gœttingue, il s'était livré à l'étude de l'*Ancien Testament*: à Halle il perfectionna cette étude, et ses cours furent suivis par de nombreux élèves. On doit à Gesenius d'importants travaux sur la langue hébraïque. Nous citerons de lui seulement: *Commentatio de Pentateuchi Samaritani origine, indole et auctoritate*; son *Dictionnaire hébreu-allemand*, Leipsick, 1810 et 1812, 2 vol., dont il donna un extrait en 1815 où l'on remarque des considérations savantes sur les étymologies de la langue hébraïque. Cet extrait a eu une seconde édition en 1823; son *Thesaurus linguæ hebraicæ*, rempli d'érudition; son *Système grammatical et critique de la langue hébraïque*, Leipsick, 1817. Dès 1813 il avait fait paraître à Halle une grammaire hébraïque qui eut une seconde édition en 1823. Son *Histoire de la langue et de l'écriture hébraïques*, publiée à Leipsick en 1815, où se trouvent consignées des recherches importantes pour l'étude et l'interprétation de l'*Ancien Testament*, peut être considérée comme une sorte d'introduction de son *Système grammatical*. Nous citerons encore sa *Chrestomathie hébraïque*, Halle, 1822, 3e édition; sa traduction de la *Bible*, publiée à Leipsick en 1820 et 1821, et les notes et remarques savantes dont il a accompagné la traduction allemande du *Voyage de Buckhardt en Syrie et en Palestine*, Weimar, 1823, 2 vol., etc. Il est mort à Halle au mois d'octobre 1842. Z.

GESNER (Conrad), naturaliste célèbre, surnommé le *Pline de l'Allemagne*, a été, pour son temps, un prodige d'application, de savoir et de sagacité. Il naquit à Zurich le 26 mars 1516, d'Ours Gesner, fourreur, et de Barbe Frick, parents assez pauvres et qui avaient encore plusieurs autres enfants; en sorte qu'il n'aurait pu se soutenir dans ses études, sans les secours de son oncle maternel, Jean Frick, ministre, qui le forma dans les lettres et lui donna les premières notions de la botanique. Mais cet oncle étant mort, et son père ayant été tué en 1531 à la bataille de Zug, celle où périt aussi le célèbre réformateur Zwingle, le jeune Gesner se vit obligé de chercher fortune à l'étranger. Il alla à Strasbourg, où il seconda pendant quelque temps, moyennant un salaire, les travaux de Capiton; puis, ayant obtenu quelques subsides des chanoines de Zurich, il se rendit à Bourges et y commença à étudier la médecine. A l'âge de dix-huit ans, il eut occasion de venir à Paris, et s'y livra, sans règle comme sans contrainte, à sa passion pour tous les genres d'études, secouru dans sa pauvreté par Jean Steiger, jeune Bernois de famille patricienne, avec lequel il s'était lié d'amitié. De là il retourna une seconde fois à Strasbourg, d'où il fut rappelé à Zurich en 1536 pour y occuper, dans le collége, un petit emploi de régent. Mais les magistrats s'aperçurent promptement qu'il était fait pour des travaux moins obscurs, et lui accordèrent en 1537 un nouveau secours pour continuer à Bâle ses études en médecine. C'est dans cette ville qu'il commença à travailler pour le public, en donnant des soins à l'édition du *Dictionnaire grec* de Favorin (*voy.* Favorinus). L'année suivante, le sénat de Berne ayant fondé une académie à Lausanne, il y fut appelé et y enseigna les lettres grecques pendant trois ans. Il passa ensuite une année à Montpellier, où il se lia d'une manière intime avec le célèbre médecin Laurent Joubert et le grand naturaliste Rondelet. Enfin il fut reçu en 1541 docteur en médecine à Bâle, où il mit la dernière main à quelques extraits d'auteurs grecs et arabes sur la botanique et sur la médecine, qui furent publiés cette année et la suivante à Zurich et à Lyon. Bientôt après il donna un *Catalogue des plantes, en quatre langues*, où il fit déjà preuve de connaissances très-étendues sur la botanique, et indiqua plusieurs végétaux nouveaux pour le temps. Quelques courses dans les Alpes de Suisse et de Savoie lui procurèrent d'autres plantes nouvelles et lui donnèrent lieu d'écrire en 1542 son petit livre sur le lait, accompagné d'une lettre sur la beauté des montagnes. La même année, il traduisit du grec un *Traité des syllogismes*, et d'autres ouvrages philosophiques, qu'il fit suivre en 1543 des *Sentences de Stobée*, et en 1544 des *Allégories d'Héraclide de Pont*, du *Discours de Dion Chrysostome sur Homère*, d'une édition purgée de Martial. En 1545 il fit un voyage à Venise et à Augsbourg, où il lia connaissance avec plusieurs hommes de mérite, et eut la facilité de consulter des ouvrages rares et des manuscrits précieux. C'est alors qu'il commença de mettre au jour sa fameuse *Bibliothèque universelle*, premier grand ouvrage bibliographique qu'aient produit les modernes. Les titres de tous les ouvrages connus alors, en hébreu, en grec et en latin, soit qu'ils existassent ou qu'ils fussent perdus, et souvent un sommaire de leur contenu, un jugement sur leur mérite, et quelque échantillon de leur style, composent le fond de ce recueil. Le premier volume, publié à Zurich en 1545, est classé par ordre alphabétique des noms d'auteurs; le deuxième, rangé par ordre de matières et divisé en dix-neuf livres, parut en 1548, ibid., sous le

titre de *Pandectes ;* le vingt et unième livre, consacré à la théologie, parut l'année suivante; mais le vingtième, qui devait traiter des ouvrages de médecine, n'a point été imprimé, parce que l'auteur ne crut jamais l'avoir perfectionné comme il méritait de l'être. La *Bibliothèque* de Gesner a été abrégée par Lycosthènes, et complétée par Simler et par J.-J. Fries, Zurich, 1583, in-fol. (1). Pendant le même temps, les éditions ou les traductions de divers petits *Traités grecs* l'occupaient encore : il donnait de plus une édition corrigée d'Hermolaus Barbaro; une *Préface critique sur les ouvrages de Galien ;* une autre sur l'*Histoire des plantes*, de Tragus (*voy.* BOCK); un *Traité des eaux minérales de Suisse et d'Allemagne ;* une *Description du mont Pilate*, près de Lucerne ; et néanmoins il ne laissait pas de réunir de toutes parts et de coordonner les matériaux du grand ouvrage sur l'*Histoire naturelle*, dont il avait conçu le plan dès sa première jeunesse. De nombreux amis, que son mérite lui avait procurés presque dans toute l'Europe, lui envoyaient les figures et la notice des productions de leurs climats, ou même les objets en nature, qu'il faisait peindre et graver. Lui-même voyageait, chaque fois qu'il en avait le loisir, en Suisse et en Allemagne. Il avait toujours désiré voir les côtes de la mer du Nord ; mais la guerre de religion qui éclata en 1531 le contraignit de retourner chez lui avant d'avoir atteint ce terme de ses vœux. Gesner a écrit sur les trois règnes de la nature : mais son *Histoire des animaux* est le plus considérable de ses ouvrages d'histoire naturelle et celui qui lui assurera une renommée plus durable. Elle est divisée en cinq livres, que l'on relie d'ordinaire en 3 volumes in-folio : le premier, imprimé pour la première fois à Zurich en 1551, traite des quadrupèdes vivipares ; le second, ibid., 1554, des quadrupèdes ovipares; le troisième, ibid., 1555, des oiseaux; le quatrième, ibid., 1556, des poissons et autres animaux aquatiques; le cinquième est posthume, et fut publié à Zurich en 1587 par Jacques Carron, médecin de Francfort; il traite des serpents, et est plus rare que les autres : il s'y trouve ordinairement joint un *Traité* particulier du scorpion, également posthume et publié aussi en 1587 par Caspar Wolf, de Zurich. Il devait y avoir un sixième livre, sur les insectes; mais on doute que Gesner ait commencé à le rédiger, et il n'en est resté que quelques figures inédites de papillons. Outre ces premières éditions des différentes parties de l'histoire des animaux, il en a paru plusieurs autres, dont quelques-unes plus amples, imprimées du vivant de l'auteur ou après sa mort, en latin, en allemand, en français, et divers abrégés sous les titres d'*Icones animalium; Icones avium; Nomenclator aquatilium*, etc. L'auteur, dans ce grand ouvrage, range les animaux par ordre alphabétique des noms latins, et donne sur chacun d'eux des détails divisés en huit chapitres, savoir : ses dénominations dans les diverses langues, anciennes et modernes; sa description interne et externe, ses variétés et les pays qu'il habite; la durée de sa vie, de son accroissement, l'époque de sa fécondation et de la naissance de ses petits, le nombre de sa portée, les maladies auxquelles il est sujet, ses mœurs et son instinct, son utilité, les aliments qu'on en tire, les remèdes qu'il fournit, enfin les images qu'il a procurées à la poésie et à l'éloquence, les épithètes qu'on lui a données, etc. Tout ce que les auteurs anciens et ceux du moyen âge avaient écrit de relatif à ces détails est employé aux chapitres correspondants. Gesner ajoute en même temps, avec autant de critique qu'il était possible d'en mettre à une époque où l'autorité des anciens était encore fort respectée et la nature même assez peu connue, une infinité de détails nouveaux, tirés de ses propres observations ou communiqués par ses nombreux correspondants. Il donne, principalement sur les animaux de la Suisse, beaucoup de faits exacts et importants qui ne sont pas encore tous à négliger aujourd'hui : chaque espèce est représentée par une figure en bois, et celles que l'auteur avait pu faire copier d'après nature sont fort exactement rendues; mais il fut aussi obligé d'en emprunter quelques-unes à ses prédécesseurs, et celles-là ne sont pas toujours aussi exactes. L'histoire des poissons n'est pas tout à fait sur le même plan que les autres : Gesner y copie, sur chaque espèce, les articles de ses deux amis et contemporains, Belon et Rondelet, auxquels il se borne à faire quelques additions. Les *Abrégés*, ayant paru après les grands *Traités*, contiennent plusieurs remarques qui ne sont pas dans ceux-ci, et l'on est obligé de consulter les uns et les autres pour avoir une idée complète de ce qui était connu à cette époque. L'*Histoire des animaux* de Gesner peut être considérée comme la première base de toute la zoologie moderne : copiée presque littéralement par Aldrovande, abrégée par Jonston, elle a fait le fond d'ouvrages bien plus récents, et plus d'un auteur célèbre en a emprunté, sans s'en vanter, presque toute son érudition; car on doit remarquer que les passages des anciens qui ont échappé à Gesner n'ont presque pas été pris en considération par les modernes. Il méritait cette confiance par son exactitude, sa clarté, sa bonne foi, et même en divers endroits par la finesse de ses aperçus. Quoiqu'il n'ait point encore établi de genres, ni de classification naturelle, il indique très-bien, en divers endroits, les vrais rapports des êtres. Un service également fort considérable rendu par Gesner à la zoologie, c'est son édition d'une *Traduction complète des OEuvres d'Élien*, qu'il donna en 1556, immédiatement après son volume des poissons (1).

(1) Voyez aussi les articles *Rob.* CONSTANTIN, DUVERDIER et HALLERVORD.

(1) Les *Histoires diverses* sont de la version de Vulteius, et l'*Histoire des animaux* de celle de Gyllius que Gesner a corrigée en plusieurs endroits.

Ses nouvelles notes sur ce texte, auxquelles il travailla encore longtemps, ont paru, pour la première fois, dans l'édition donnée par Abr. Gronovius, Londres, 1744, 2 vol. in-4°, comme celles sur les *Histoires diverses*, dans l'édition de Leyde, 1731, in-4°. Bien qu'il ait été moins heureux dans la publication de ses travaux sur la botanique, il s'est peut-être rendu plus célèbre dans cette science par la fécondité des vues qu'il y a introduites: non-seulement il s'était, dès son enfance, attaché à recueillir des plantes, et il avait su se procurer un jardin pour en élever; mais il apprit bientôt à les dessiner, et en peignit plus de quinze cents, dont il destinait les figures à une histoire générale des végétaux. Cet exercice lui fit porter son attention sur les nombreux détails de la fleur et du fruit, et il arriva ainsi à découvrir cet art de distinguer et de classer les plantes par les organes de la fructification, art qui a véritablement créé la botanique scientifique. Il exprime nettement, dans plusieurs lettres imprimées, la nécessité de s'attacher en botanique aux caractères de cette nature. On ne doit point donner d'attention à l'*Enchiridion historiæ plantarum*, imprimé à Paris en 1541, in-16 : ce n'est là qu'un ouvrage de la jeunesse de Gesner, et une pure compilation. Ses véritables *OEuvres botaniques*, après avoir passé en manuscrit dans différentes bibliothèques, furent acquises, vers le milieu du dernier siècle, par Trew, botaniste de Nuremberg, et publiées par les soins de Schmiedel, médecin du margrave d'Anspach, en 2 volumes in-folio, Nuremberg, 1754 et 1770 : elles consistent en *Commentaires* sur un cinquième livre de Valérius Cordus, en *Fragments d'une Histoire des plantes*, commencée d'après le plan de Gesner par Wolf, son élève; et en un grand nombre d'échantillons des figures qu'il avait dessinées, avec les notes et les descriptions qui s'y rapportent. Longtemps auparavant, les planches en bois que Gesner avait fait faire d'après ses dessins pour l'*Histoire des plantes* qu'il projetait, ayant aussi passé dans différentes mains, avaient servi à une édition abrégée de Mathiole, donnée par Joachim II Camerarius à Francfort, 1786, in-4° (*voy.* CAMERARIUS); et Haller déclare que ces figures ont fait de ce livre un de ceux où il est le plus commode et le plus agréable d'apprendre à connaître les végétaux. Le petit *Traité* de Gesner sur les figures des fossiles, des pierres et des gemmes, Zurich, 1565, in-8°, attira l'attention sur les pétrifications et sur les cristaux. On voit, par ses épîtres, qu'il avait fait des expériences sur plusieurs minéraux, et qu'il n'ignorait pas les vertus électriques de certaines pierres précieuses. Enfin, il n'est pas jusqu'à la comparaison des diverses langues entre elles dont Gesner ne se soit occupé; et il a donné sur ce sujet, dans son *Mithridates de differentiis linguarum*, Zurich, 1555, in-8° (1), plusieurs idées ingénieuses qui ont été plus amplement développées dans ces derniers temps. Il possédait, en effet, très-bien les trois langues savantes, avait quelque teinture de l'arabe, entendait le français, l'italien et le flamand, et avait beaucoup travaillé à perfectionner la langue allemande. Il a inséré dans son *Mithridates* une *Traduction de l'Oraison dominicale*, en hexamètres non rimés, qui est le premier essai de ce genre que l'on ait fait en allemand (1). Tant d'ouvrages utiles avaient fini par valoir à Gesner beaucoup de considération. Les magistrats de Zurich le créèrent professeur public d'histoire naturelle en 1555. L'empereur Ferdinand Ier, qui aimait les sciences et à qui il avait dédié son *Histoire des poissons*, le fit venir près de lui à Augsbourg en 1559, lui accorda en 1564 des armoiries emblématiques de ses travaux, et lui envoya quelques fragments de bézoar, chose regardée en ce temps comme très-précieuse. Mais il ne jouit pas longtemps de ces marques d'estime : une maladie pestilentielle, qui avait commencé à Bâle au printemps de 1564, et s'était propagée à Zurich, où elle se renouvela l'année suivante avec une grande fureur, atteignit Gesner. Il avait donné, pendant ces deux années, beaucoup de soins aux malades qui en étaient atteints, et avait même écrit une *Dissertation* sur la meilleure méthode de la traiter; mais un bubon s'étant montré sous l'aisselle droite, quoiqu'il souffrît peu, il ne douta point qu'il ne fût condamné; il se fit transporter dans son cabinet pour achever de mettre ordre à ses ouvrages, et y mourut dans cette occupation le 13 décembre 1565, cinquième jour de sa maladie, âgé seulement de 49 ans et quelques mois, et ne laissant qu'une veuve sans enfants. Il céda sa bibliothèque et ses manuscrits à Caspard Wolf, son élève, qu'il chargea de publier tout ce qu'il pourrait extraire de ses papiers de propre à étendre quelques parties des sciences. Les Gesner, qui se sont rendus illustres dans le 18e siècle, descendaient de son oncle André, célèbre à Zurich pour avoir reçu trente-six blessures à la bataille de Zug, pour avoir vécu depuis précisément autant d'années, et être parvenu aux premières charges de la ville. On a peine à comprendre qu'un homme d'abord aussi maltraité de la fortune, condamné à une vie aussi pénible que Conrad Gesner, ait pu composer des ouvrages si nombreux, si variés et pleins de tant d'érudition; car, outre ceux que nous avons cités, il en a encore écrit ou publié un assez grand nombre, dont on trouvera le catalogue complet dans les additions de Teissier aux *Éloges* de M. de Thou et dans les *Mémoires* du

(1) La seconde édition, donnée par Casp. Waser (Zurich, 1610, in-8°), et augmentée d'un lourd commentaire, est bien moins correcte et même moins complète. Ce curieux ouvrage, où l'on trouve une courte notice de presque toutes les langues anciennes et modernes alors connues, rangées par ordre alphabétique, au nombre de cent trente, est terminé par un petit vocabulaire du jargon de ces vagabonds connus sous le nom de bohémiens.

(1) On trouve dans la première édition de ce livre un tableau qui contient l'Oraison dominicale en vingt-deux langues. C'est le premier essai en ce genre qui a reçu de nos jours, sous le même titre, un développement si considérable (*voy.* ADELUNG).

P. Niceron; il en avait lui-même donné le détail dans son *Epistola ad Guill. Turnerum, de libris a se editis*, 1562, in-8°. Cette fécondité s'explique par la simplicité de ses mœurs, son ardeur pour le travail et la facilité de son esprit; il fut pieux et pur; son air était doux et modeste, et il s'attacha beaucoup d'amis. Théodore de Bèze l'a célébré dans de beaux vers; Josias Simler fit son oraison funèbre et écrivit sa vie (Zurich, 1566, in-4°), sur laquelle lui-même a donné des détails dans la préface de sa *Bibliothèque*. De Thou en parle avec beaucoup d'éloge dans sa grande *Histoire*. Mais la biographie la plus complète qu'on en ait est celle de M. Schmiedel, en tête des *OEuvres botaniques* de Gesner, que nous avons citées plus haut. En 1824, M. Jean Hanhart, pasteur à Winterthies en Suisse, a donné, en 1 volume in-8°, un *Essai biographique sur Gesner, servant à faire connaître les travaux scientifiques et la réforme religieuse du 16e siècle*. Les amateurs de la botanique ont attaché le nom de ce grand naturaliste à une espèce de tulipe qu'il avait décrite dans une *Épître* à Collin, et qui s'appelle encore *tulipa Gesneriana*. Plumier a consacré à Gesner, sous le nom de *Gesneria*, un genre de la famille des *campanulacées* : c'est un arbuste d'Amérique. C—v—r.

GESNER (Jean-Mathias), l'un des érudits qui, dans le siècle dernier, ont fait le plus d'honneur à l'Allemagne, se croyait de la famille de Conrad Gesner, et il en avait pris les armes: cette prétention, qu'il n'appuyait que de faibles preuves, le fit quelquefois taxer de vanité. Il était né en 1691 à Roth, selon ses biographes; à Anspach, s'il faut s'en rapporter à ce qu'il dit lui-même à la fin de sa préface sur les *Scriptores rei rusticæ : Onoldum urbem longe illam mihi dulcissimam, quod patria est et pueritiæ nostræ nidus*. Mais ces témoignages contradictoires sont faciles à concilier, Roth étant un petit village dans la dépendance et le voisinage d'Anspach. A onze ans, il perdit son père, qui était un fort respectable ecclésiastique, et passa sous la tutelle d'un oncle qui le traita comme son fils, et qui, après avoir dirigé ses premières études, le plaça dans le gymnase d'Anspach. George Köler, directeur de cette école, était un homme très-savant et un excellent professeur; mais, avec beaucoup de mérite, il avait peu de réputation, parce qu'il n'écrivait point. Un élève tel que Gesner lui fit un honneur que peu d'ouvrages lui eussent procuré au même degré. Du gymnase d'Anspach, Gesner entra à l'université d'Iéna, où il compléta le cours de ses études et prit ses degrés. Une place de professeur lui fut bientôt offerte dans le gymnase de Weimar. Cette situation ne semblait pas proportionnée à ses talents; mais elle lui plaisait, et d'ailleurs il était encore jeune. Il ne tarda pas à être mis à la tête de la bibliothèque publique. Rien alors ne lui sembla plus doux que son sort, et il ne formait d'autres vœux que de n'en changer jamais. La mort du duc Guillaume-Ernest vint déranger toute son existence. Le nouveau prince lui ôta la place de bibliothécaire : ce désagrément, qu'il ne méritait pas et qu'il avait été loin de prévoir, lui fit prendre en haine le séjour de Weimar; et vers ce temps, la direction du gymnase d'Anspach étant venue à vaquer, elle lui fut proposée, et il l'accepta comme un don du ciel. Il habitait Anspach depuis un an lorsque le sénat de Leipsick l'appela au rectorat de l'école de St-Thomas. Après quelques années de résidence dans cette ville, il fut nommé professeur de belles-lettres à l'université de Gœttingue; et bientôt il joignit à sa chaire la charge de bibliothécaire et la direction du *séminaire philologique*, dont il avait été le créateur. C'est une école supérieure où sont reçus, après le cours de leurs études classiques, les jeunes gens qui se vouent à l'enseignement public. On les prépare, par des leçons et des exercices de tout genre, aux fonctions qu'ils veulent remplir. Le gouvernement, pour encourager cet établissement utile, accorde même aux élèves un léger traitement. On voit que c'est à cette institution qu'est due l'idée de ce que nous appelons en France l'*école normale*. Gesner possédait une érudition presque universelle. Il savait à peu près toutes les langues de l'Orient, et il était, particulièrement en hébreu, au rang des plus habiles. Dans la littérature latine, peu de savants pourraient lui être comparés; en grec, il était peut-être un peu moins fort. Il avait lu tous les auteurs, étudiant autant les choses que les mots. Il admirait les grands classiques, mais sans mépriser les auteurs d'un talent et d'un siècle inférieurs. Connaissant à fond la philosophie ancienne, il n'ignorait pas les systèmes et les découvertes des nouveaux philosophes. L'histoire des peuples de l'antiquité ne l'avait pas non plus tellement occupé qu'il ne fût aussi très-versé dans celle des États modernes. Il était encore habile théologien, et avait des notions étendues de jurisprudence, de mathématiques, d'histoire naturelle. On conçoit à peine comment, au milieu des fonctions publiques qui occupèrent presque toute sa vie, il put trouver le temps d'acquérir de si vastes connaissances et de composer les grands et nombreux ouvrages qui ont fait sa réputation. Dès 1714, quand il était encore à Iéna, il donna une édition du *Philopatris* de Lucien, avec une dissertation où il traitait de l'âge et de l'auteur de cet opuscule, qu'il reporte au temps de Julien. Cet excellent morceau de critique a été réimprimé plusieurs fois, et en dernier lieu dans le neuvième volume du Lucien de Deux-Ponts. Une *Dissertation sur les jeux et les années séculaires des Romains* (1717) et des *Éléments de rhétorique* sont, à ce que nous croyons, les seules productions de sa plume qui parurent pendant son séjour à Weimar. Ses leçons et l'arrangement de la bibliothèque ducale, dont il fit un *Catalogue raisonné*, lui laissaient peu de loisirs, et ces loisirs, il les consacrait aux *Agriculteurs latins*. Caton, Varron, Columelle, Palladius, dont l'édi-

tion, qui l'occupa pendant neuf ans, parut à Leipsick en 1735, 2 vol. in-4°. Il y a joint la médecine vétérinaire de Végèce et un fragment de *Gargilius Martialis*, *De cura boum*, mais non pas l'ouvrage moderne de Pierre *de Crescentiis*, comme on l'a dit par erreur à l'article Crescenzi. Ce recueil est remarquable par la correction du texte, l'utilité des notes, et surtout par un excellent lexique des termes d'agriculture. Ernesti l'a redonné en 1773, avec quelques additions. Le texte de Gesner et son lexique ont été adoptés par les éditeurs de la *Collection Bipontine*. Gesner fit paraître simultanément une nouvelle édition du vaste *Lexique* de Basile Faber, qu'il revit d'un bout à l'autre, et dans laquelle il fit beaucoup de corrections et d'augmentations, la Haye, 1735, 2 vol. in-fol. Une *Chrestomathie* de Cicéron et une *Chrestomathie grecque* appartiennent aussi à l'époque de son séjour à Leipsick. Ce dernier recueil, qui est composé avec beaucoup de goût, devint classique en Allemagne, et les réimpressions en sont très-nombreuses. A Gœttingue, Gesner publia le *Panégyrique* et les *Lettres de Pline* (1735-1739-1749), avec des notes utiles et des tables bien faites. Ernesti a réimprimé ce travail après la mort de l'auteur, et y a joint un supplément de remarques importantes. Le *Quintilien* que Gesner donna en 1738 est en général satisfaisant. Les variantes n'y sont pas notées partout avec assez d'exactitude, probablement parce que Gesner, selon l'usage des professeurs allemands, s'en était rapporté du soin de les recueillir à quelqu'un de ses élèves. C'est son texte qui a servi de base au *Quintilien* de Deux-Ponts. En 1752, Gesner publia une édition d'Horace, qui ne nous paraît pas fort importante, et en 1759 les *OEuvres de Claudien*, avec des notes savantes et de longs prolégomènes, où tout ce qui concerne Claudien et ses différents interprètes est traité avec une grande érudition. Quelques années auparavant, il avait donné une seconde édition de ses *Éléments de rhétorique*, et y avait joint Rutilius Lupus et d'autres anciens rhéteurs, dont en quelques endroits il rétablit le texte. Mais son travail a été surpassé par celui de Ruhnkenius, qui a publié ces rhéteurs avec beaucoup de soin et les a ornés d'un excellent commentaire. Vers le même temps, Gesner traduisit en latin la plus grande partie des *OEuvres de Lucien*, pour Reitz, qui continuait l'édition de ce sophiste, abandonnée par Hemsterhuis. Dans une préface fort intéressante et fort agréable à lire, comme le sont toutes celles qu'il a écrites, Gesner répond avec beaucoup de grâce et de politesse à une amère et violente critique que Pontédéra avait faite de ses *Agriculteurs latins*. La plupart de ces ouvrages avaient été composés pendant qu'il travaillait à sa nouvelle édition du *Trésor latin* de Robert Estienne. Elle parut en 1747. C'est une entreprise immense, et qui seule eût suffi pour immortaliser son nom. Sa dernière production est une édition du *Pseudo-Orphée*, à laquelle la mort l'empêcha de mettre la dernière main, et qui fut achevée par Hamberger. Le détail des *Dissertations*, des programmes qu'il a publiés pour les solennités académiques et des *Mémoires* qu'il a donnés dans le *Recueil de la société de Gœttingue*, nous mènerait trop loin; on les trouvera fidèlement indiqués dans le *Dictionnaire* de l'exact Meusel. Nous nous contenterons de citer sa dissertation en faveur des mœurs de Socrate, à cause de la célébrité que lui a donnée l'indécente bizarrerie du titre : *Socrates sanctus pæderasta ; accedit corollarium de antiqua asinorum honestate.* Cette dissertation, publiée d'abord dans les *Mémoires de l'Académie de Gœttingue*, a été réimprimée en 1768 à Utrecht. Peut-être se trouve-t-elle aussi dans la collection des *Opuscules* de Gesner, faite à Breslaw en 8 volumes in-8°. Ce savant homme mourut à Gœttingue le 3 août 1761. Sa vie a été écrite, avec plus ou moins de détails, par plusieurs auteurs, dont on trouvera l'indication dans Saxius et Meusel, et particulièrement par le célèbre Ernesti, qui avait été longtemps lié avec lui d'une étroite amitié. B—ss.

GESNER (André-Samuel), frère du précédent, naquit à Roth, dans la principauté d'Anspach, en 1690. La mort de son père l'avait réduit à l'indigence; mais il ne continua pas ses études avec moins de zèle, et, par sa conduite et son application, mérita bientôt la protection de son souverain. Après avoir achevé ses études à Iéna, il accompagna à l'université de Halle un jeune gentilhomme. Il y fréquenta les cours d'histoire, de philosophie et de droit; mais il dut s'interdire les leçons de Wolff, parce que la mère de son élève lui avait défendu expressément d'y assister. Il fut appelé en 1716 au gymnase de Rothenburg sur le Tauber, en qualité de recteur et de bibliothécaire; il y reçut en 1748 le titre de professeur, et y mourut le 29 mars 1778, après avoir exercé pendant soixante ans les pénibles fonctions de l'enseignement. Gesner écrivait en latin avec beaucoup d'élégance; il a eu une grande part au *Thesaurus latinæ linguæ* publié par son frère. Son emploi de recteur lui fournissait l'occasion de se faire remarquer par un grand nombre de programmes instructifs, sous le rapport historique et bibliographique; mais ces petites dissertations dispersées n'ont été bien connues que par le recueil qu'en a fait Harles à Erlang; trente-quatre ont été publiées sous ce titre : *Selectæ exercitationes scholasticæ varii argumenti; collegit et præfatus est J.-C. Harles*, Nuremberg, 1780, in-8°. Gesner avait publié séparément : 1° *Historia gymnasii Rothenburgensis*, Rothenburg, 1745-1750, en six numéros in-fol.; 2° *De rebus ad gymnasium Rothenburgense pertinentibus*, ibid., 1747-1752, in-fol.; 3° *De bibliotheca Rothenburgensi*, ibid., 1761, in-fol.; 4° *Vita Joannis Georgii Styrzelii*, ibid., 1751, in-fol.; 5° *De Reineri Reineccii meritis*, ibid., in-fol. — *Jean-Albert* Gesner, frère du précédent, né à Roth en 1694, apprit d'abord la pharmacie,

et l'exerça publiquement à Gunzenhausen, dans le pays d'Anspach. Après avoir perdu sa femme et ses enfants, il étudia la médecine à Altorf, fut reçu docteur en 1725, et appelé à Stuttgard en 1728, comme médecin de la cour de Wurtemberg. Le duc lui conféra en 1734 le titre de conseiller, le nomma en même temps son médecin particulier, et le choisit pour accompagner les princes ses fils dans leurs voyages en Allemagne et en Hollande. A son retour, Gesner devint aussi assesseur du conseil des mines à Stuttgard, où il mourut le 10 juin 1760. On lui doit, pour la majeure partie, *la Pharmacopæa Wirtembergica*, Stuttgard, 1741, in-fol.; *editio 2*, *priori multo auctior et emendatior*, ibid., 1750, in-fol. Les principaux ouvrages en latin et en allemand dont il est auteur sont : 1° *Historia cadmiæ fossilis metallicæ sive cobalti et ex illo præparatorum zaffaræ et smalti. Pars prior*, Berlin, 1743, in-4°; 2° *Description historique et physique de Wildbad, dans le pays de Wurtemberg, suivie d'une description de tous les fleuves, rivières, lacs, eaux minérales et thermales du Wurtemberg*, Stuttgard, 1745, in-8°; 3° *Description de Hirschbad, près de Stuttgard*, ibid., 1746, in-8°. Il a fourni également la description des bains de Zaysenhausen, de Zell et de Canstatt, et la majeure partie des mémoires contenus dans les *Selecta physico-œconomica*, ou *Recueil de faits relatifs à l'histoire naturelle et à l'économie domestique*, Stuttgard, 1749-1756, 3 vol. in-8°. B—H—D.

GESNER (JEAN-JACQUES), né à Zurich en 1707, mort dans la même ville en décembre 1787, y était professeur d'hébreu depuis 1740, et de théologie biblique depuis 1754, dans le gymnase connu sous le nom de *Carolinum;* mais il s'est principalement distingué par sa passion pour la numismatique. Il conçut de bonne heure le projet de faire graver et de réunir en un seul corps toutes les médailles grecques et romaines connues et publiées jusqu'alors, pour épargner aux amateurs de cette science l'acquisition d'une multitude de livres dont la réunion serait très-coûteuse et fort difficile. Il donna d'abord le plan de ce grand ouvrage, sous ce titre : *Prospectus thesauri universalis numismatum antiquorum*, Zurich, 1734, in-fol. Cette collection, annoncée par souscription (1), et dont la 1re livraison parut sous le titre de *Specimen rei numariæ*, ibid., 1735, in-fol., se compose de 337 planches (contenant ordinairement 60 médailles chacune), et de 254 pages de texte (2), dont 126 sont imprimées, à l'ordinaire, en lettres mobiles, et les suivantes sont gravées. Comme cet ouvrage est rare et se trouve difficilement complet, ayant été publié par parties détachées, nous avons cru devoir le décrire avec quelque détail.

(1) Voyez le *Journal des savants* de 1734, p. 695.

(2) La pagination se suit sans interruption; mais la dernière page est cotée 354 au lieu de 254, la faute d'impression de la page 123, cotée mal à propos 223, ayant été répétée sur toutes les pages suivantes.

Après soixante pages de prolégomènes (1) sur la numismatique grecque, le texte donne l'explication très-succincte des planches, qui ont paru dans l'ordre suivant : Sept des rois de Macédoine, neuf des rois de Syrie, trois d'Égypte, quatre des Arsacides et du Pont, cinq des rois de Sicile, trois de Judée, trois *minorum gentium*, et quatre *virorum illustrium;* enfin, quatre-vingt-cinq (quatre-vingt-six, la planche 19 est double) de peuples et de villes, rangées par ordre alphabétique, depuis le mot *Abacenorum* jusqu'à *Zancle*. Tout cela forme le premier volume dans les exemplaires les plus complets. On forme un deuxième volume de médailles romaines, composant trente-quatre planches *familiarum romanarum* par ordre alphabétique, depuis le mot *Aburiæ*. et cent quatre-vingt-trois planches de *Numismata imperatorum romanorum græca et latina*, jusqu'à *Trajan-Dèce;* ce qui fait voir qu'il a voulu pousser son travail jusqu'à l'époque où commence l'ouvrage de Banduri. Ce deuxième volume n'a point de texte explicatif. Ces diverses parties ont chacune un titre imprimé, et de plus un frontispice gravé, qui est le même pour tous, au moyen d'un mot ou deux effacés et changés successivement sur la planche. Voici ce titre complet, tel qu'il est après le dernier changement : *Numismata antiqua populorum et urbium omnia quotquot ex numismato-phylaciis et scriptoribus de re numaria comparare licuit integra serie tabulis æneis repræsentata, adscriptis nominibus museorum unde deprompta sunt et locis præstantissimorum authorum qui singula illustrarunt; digessit et edidit J. J. Gessnerus.* Ce livre n'a pas eu le succès que l'auteur espérait. L'entreprise était immense, et il était difficile de donner à ce travail la perfection nécessaire. Gesner a copié les erreurs de ses devanciers, a donné, d'après eux, des médailles fausses ou suspectes, et n'a pas assez soigné la gravure des monuments qu'il a réunis. Son ouvrage manque essentiellement de critique; et, sous ce rapport, il n'est pas d'une grande utilité pour les amateurs d'une science qui a d'ailleurs fait de si grands progrès depuis l'époque de cette publication. Gesner est encore auteur d'une *Description historique* d'un voyage d'amusement, fait en la compagnie de quelques jeunes politiques de Zurich, par Zug, Lucerne, le mont Pilate et autres lieux remarquables de la Suisse, en 1730, in-4° de 92 pages. Cette relation, aussi curieuse qu'instructive, n'a pas été imprimée, et l'auteur s'y est caché sous le nom de J. Conrad Orell. Haller, qui en parle avec éloge, en a vu le manuscrit chez le conseiller Leu, l'un des voyageurs. T—N.

GESNER (JEAN), frère du précédent, né à Zurich en 1709, y mourut en 1790. Jacques Scheuchzer et Jean de Muralt avaient communiqué à leur jeune compatriote le goût des sciences naturelles. Il

(1) On y trouve, p. 24, le catalogue des médailles du cabinet de Formont de la Tour, pendant qu'il demeurait à Zurich.

étudia la médecine à Leyden, sous Boerhaave, qui refusait les honoraires des petits-fils du célèbre Conrad Gesner, comme contraires au serment prescrit par Hippocrate. A l'université, il se lia d'amitié pour la vie avec l'illustre Haller. Après un séjour à Paris, il revint dans sa patrie, étudia les mathématiques à Bâle, sous Bernoulli, et continua les voyages dans les Alpes, qu'il avait commencés dès sa première jeunesse. La faiblesse de sa santé et d'autres raisons l'engagèrent à quitter bientôt la pratique de la médecine, pour se vouer exclusivement à l'étude et à l'enseignement. La chaire de mathématiques au gymnase de Zurich lui fut conférée en 1733, et celle de physique, avec le canonicat qui y est attaché, en 1738. Pendant les quarante-cinq années qu'il a rempli les fonctions de ces places, il a rendu des services essentiels et durables à sa patrie, en propageant le goût des sciences exactes, et en formant un nombre considérable de disciples qui le révéraient, et qui l'ont honoré par leurs mérites. Avec le bourgmestre Heidegger et quelques autres amis, il a fondé la société physique en 1757; il en a dirigé les travaux pendant les trente ans de cette activité estimable qui a tant contribué à améliorer l'agriculture et à répandre les résultats utiles des sciences dont s'occupait cette société : c'est à lui surtout qu'on doit l'établissement du jardin botanique. Laborieux et infatigable au travail, sa modestie allait jusqu'à la timidité, lorsqu'il s'agissait de rendre publiques ses productions littéraires. L'*Historia plantarum Helvetiæ* de Haller est en grande partie son ouvrage; il ne voulut pas que son nom parût en tête du livre. On trouve dans la collection des lettres adressées à M. de Haller la série intéressante de celles que Gesner lui écrivit. Un autre ouvrage de botanique, qui l'occupa longtemps, et qui a été publié depuis sa mort, aurait obtenu un succès brillant si l'auteur avait eu le courage de le faire paraître lui-même et trente ans plus tôt. Ce sont les *Tabulæ phytographiæ*, ouvrage qui devait remplacer les Institutions de Tournefort, et qui les surpassait en raison des progrès qu'avait faits la science, et des augmentations qu'elle avait reçues. L'exécution des planches est fort belle; et si l'on achève l'édition, les exemplaires coloriés en seront toujours recherchés comme un des plus beaux livres de botanique. Outre les mémoires insérés dans les actes de la société physique, Gesner a donné deux volumes de dissertations académiques, dont sa place lui imposait l'obligation : elles roulent sur des points et sur des objets intéressants de physique et d'histoire naturelle; une partie en est consacrée à la *Phytographia sacra*, ou description des plantes dont il est fait mention dans les Écritures saintes. Il a aussi joint un commentaire à l'herbier de Weinmann. On a encore parmi les dissertations de Gesner : 1° *De hydroscopio constantis mensuræ*, Zurich, 1754, in-4°, fig.; 2° *De thermoscopio botanico*, ibid., 1755, in-4°; 3° *De variis annonæ conservandæ methodis earumque delectu*, ibid., 1761, in-4°. Elles ont été traduites en allemand; et la deuxième l'a aussi été en français, sous ce titre : *Dissertation sur le thermomètre botanique*, Bâle, 1761, in-4°. Des riches et belles collections d'histoire naturelle que Gesner a laissées, la meilleure partie se trouve conservée, et est devenue la propriété de sa ville natale. Il a été marié sans laisser d'enfants : homme vertueux et religieux, plein de bienveillance et d'aménité, il était chéri et honoré par ses concitoyens. (Voy. l'*Éloge de Jean Gesner* par le docteur Hirzel, Zurich, 1790, in-8°, en allemand). U—I.

GESNER (SALOMON), poëte et graveur paysagiste, naquit à Zurich en 1730; il était fils d'un libraire, et appartenait à la même famille que les précédents. Son père ayant confié son éducation aux soins du célèbre Bodmer, celui-ci le lui renvoya pour cause d'incapacité, déclarant qu'il ne croyait pas que ce jeune homme pût réussir jamais à autre chose qu'à l'écriture et à l'arithmétique. Le père de Gesner fit une nouvelle tentative, et le plaça auprès d'un de ses parents, ministre protestant d'un petit village près de Zurich. Ce nouvel instituteur étudia davantage le caractère de son élève, et s'aperçut que, sous une apparente stupidité, il cachait une âme brûlante et susceptible d'enthousiasme. Pendant longtemps, sa passion dominante avait été de modeler de petites figures en cire; tous ses loisirs étaient employés à cette occupation, et il y aurait passé des journées entières. Dans un âge moins tendre, ayant lu le roman de Robinson Crusoé, il voulut à son tour se créer un héros, dont il écrivit les voyages; et tous les papiers qui tombaient entre ses mains devenaient les dépositaires de ses rêveries. Son instituteur vit donc que pour obtenir de lui des succès, il ne s'agissait que d'enflammer son imagination : dans cette vue, il lui faisait parcourir les beaux sites d'un pays pittoresque, et admirer la variété de la nature. Alors, charmant son esprit par d'adroites citations de Théocrite et de Virgile, il fit insensiblement naître en lui le désir d'étudier ces auteurs. Néanmoins, Gesner ne put acquérir des connaissances bien étendues dans les langues anciennes. Le goût de la poésie lui vint à la lecture des pastorales de Brockes. Engoué de cet auteur allemand, il déclamait ses idylles en se promenant dans des lieux solitaires. Enfin, l'amour que lui inspira la fille de son instituteur acheva de le rendre poëte, et il fit des odes anacréontiques et des chansons. Au bout de deux ans, il fut rappelé à Zurich, et n'y rapporta que le goût de la poésie. Son père, qui ne révérait pas beaucoup les muses, voulant le détourner de leur culte, l'envoya dans une maison de librairie de Berlin, pour y apprendre le commerce. Là, comme un autre Tantale, entouré de ces livres dont la lecture eût fait ses délices, et qu'il ne pouvait connaître que par leurs titres, Gesner se vit contraint de se livrer à des travaux manuels et

à des occupations fastidieuses. Humilié de cette servitude, il s'en affranchit; et, quittant son libraire, il loua une chambre, fit des vers et dessina des paysages. Ce fut alors qu'il fréquenta les réunions littéraires des Gleim, des Lessing et des Ramler. Ayant communiqué ses vers à ce dernier, celui-ci les trouva si mauvais, qu'il lui conseilla d'écrire dans un genre qui lui présenterait moins d'obstacles à surmonter, et lui fit adopter une prose cadencée et poétique. Gesner parvint à mettre dans cette prose une correction et une pureté d'autant plus remarquables, qu'il écrivait dans un pays où l'on ne parle qu'une langue corrompue (1). La critique de Ramler n'avait fait qu'augmenter la timidité naturelle du jeune poëte. Elle était si grande que, lorsqu'il eut composé son poëme de *la Nuit*, voulant un jour lire cette production dans une société littéraire, il portait et reportait sans cesse la main sur son manuscrit; et comme il hésitait toujours pour en proposer la lecture, la société se retira sans qu'il se fût arraché à son indécision. Bientôt la détresse lui fit quitter ses occupations littéraires; il crut trouver des ressources dans la peinture, et le voilà de nouveau engoué de cet art. Sans en connaître les principes, et travaillant à la hâte, il eut bientôt couvert de ses productions les murs de son modeste réduit. Alors il va trouver Kempel, peintre de la cour, et l'entraîne au milieu de ses paysages. Kempel lui demande d'après quels modèles il a travaillé? Gesner l'assure que tout est de son invention, ce que Kempel n'a pas de peine à croire : cependant, à travers toutes ces informes ébauches, celui-ci ne peut s'empêcher de remarquer des intentions heureuses, et les germes d'un grand talent; mais il sourit à la question du jeune artiste qui, ignorant jusqu'à l'usage de l'huile de lin dans la peinture, se plaignait de ce que ses tableaux ne séchaient point. « Allons, lui dit-il, « je vois bien qu'il n'y a que peu de temps que « vous êtes du métier ; mais que ne doit-on pas « attendre, dans une dizaine d'années, d'un commençant qui, même en ignorant de pareils détails, compose de tels ouvrages? » Néanmoins, avec toutes ces belles espérances, Gesner restait plus que jamais dans le besoin. Il fut donc forcé d'avoir recours à sa famille, et rentra en grâce auprès de son père, qui dès ce moment cessa de le contraindre dans ses inclinations. La poésie allemande touchait alors à son plus haut période; on voyait presque dans le même temps paraître sur l'horizon littéraire Gleim, Lessing, Utz, Ramler, Klopstock et Wieland. L'enthousiasme était à son comble, et l'on ne s'occupait, dans toutes les sociétés, que des productions de ces poëtes célèbres. Il était impossible que le caractère ardent du jeune Gesner ne se ressentît pas de la commotion générale. De retour à Zurich, il se vit précédé dans cette ville par Klopstock, qui venait d'y produire la plus vive sensation. L'arrivée subite de Wieland accrut encore cette effervescence littéraire. Gesner, ne pouvant résister à l'impulsion qui l'entraînait, publia son poëme de *la Nuit*. L'ardeur dont il était animé fut bientôt tempérée par le peu de succès qu'eut ce poëme, qui pourtant annonçait déjà beaucoup de talent pour la description. De nouveaux essais furent encore infructueux : enfin il mit au jour, en 1755, le poëme pastoral de *Daphnis*, qui le tira de l'obscurité; mais ce ne fut pas sans éprouver d'abord beaucoup de désagréments de la part des censeurs de Zurich. Défenseurs austères des bonnes mœurs, ils se récrièrent surtout contre quelques passages où ils trouvaient que la muse du jeune poëte était trop libre, et ne consentirent à la publication de *Daphnis* que sous la condition que l'auteur ne se ferait point connaître, et qu'il supprimerait l'épigraphe, commençant par ce vers de Properce :

Me juvat in gremio doctæ legisse puellæ!

Quoique dans ce poëme Gesner ait peint l'amour avec les traits les plus séduisants, il est cependant bien éloigné de tomber dans ces licences qui déparent le *Daphnis et Chloé* de Longus, qu'il paraît avoir pris pour modèle, du moins pour le style; car, excepté la belle description des premiers mouvements de l'amour dans le cœur de Daphnis, ces deux écrivains n'ont rien de commun que la délicatesse et la naïveté du style, ainsi que le fond du sujet. Gesner l'a traité d'une manière moins romanesque, et a construit sa fable avec plus de simplicité et de régularité. Cependant on peut lui reprocher d'avoir, en quelque sorte, amené le dénoûment dès le premier chant; le second n'est qu'un hors-d'œuvre, et le troisième, surchargé d'épisodes, fait oublier trop longtemps les personnages principaux, parce que la matière manquait à l'auteur. Ce n'est donc que dans les détails qu'il faut chercher le mérite du poëme de *Daphnis*; et l'on doit convenir qu'ils sont remplis d'intérêt, de délicatesse et de fraîcheur. Ses Idylles, qui parurent pour la première fois en 1756, l'ont placé au premier rang parmi les modernes dans le genre pastoral. La plus douce sensibilité règne dans cet ouvrage, écrit avec les grâces et la naïveté de la Fontaine. L'auteur sait tirer parti des moindres circonstances, et séduit le lecteur par une foule de tableaux charmants, dont quelques-uns paraissent, il est vrai, un peu trop libres. Il excelle surtout à peindre la piété filiale et toutes les douces affections de l'âme. Ses héros sont ceux de l'âge d'or; mais leur perfection idéale jette quelquefois de la monotonie sur plusieurs scènes qui, d'ailleurs, pourraient comporter plus de mouvement : si l'on n'y trouve pas toujours ce ton de vérité qui caractérise les pastorales des grands modèles de l'antiquité, c'est que l'au-

(1) Lorsque par la suite Gesner eut acquis de la célébrité, Ramler traduisit ses poésies en vers allemands, et ne contribua par là qu'à faire ressortir davantage le mérite de l'original, dont rien n'égale l'harmonie.

teur oublie trop souvent les convenances, en mettant dans la bouche de ses personnages ce qui ne peut être dit que par lui. Mais, si l'on fait abstraction de celui qui parle, les invraisemblances disparaissent, et l'on reconnaît la nature. Gesner sentait trop vivement pour ne pas en être le fidèle interprète; et il semble qu'il lui ait surpris ces traits naïfs, ces répétitions charmantes, et ces chutes heureuses qui en font ressortir les nuances les plus délicates. Les idylles de Gesner eurent d'abord un si grand succès qu'en peu de temps il en parut des traductions dans presque toutes les langues de l'Europe. Huber nous en a donné une en français; et c'est à l'abbé Férri et à Matteo Procopio que l'on est redevable de celles qui existent en italien. Gesner s'éleva à la hauteur de l'épopée dans le poëme de *la Mort d'Abel*, qui parut pour la première fois en 1758. C'est là qu'aux beautés de sentiment il sut allier les beautés mâles de la haute poésie. Il a beaucoup imité Milton et la Bible : c'est en se pénétrant des saintes Écritures qu'il a pu rendre avec tant de vérité cette belle simplicité des mœurs patriarcales. Mais, en rendant justice à ses talents, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il n'a pas assez fortement dessiné les caractères de ses héros; qu'il aurait dû éviter davantage les répétitions; qu'il a rempli son poëme de descriptions de la nature qui se ressemblent trop; et que, s'il a peint avec toutes les grâces du style les morceaux qui tiennent du genre de l'idylle, il n'a pas toujours rendu aussi heureusement ceux où il fait agir les passions. Dans les scènes pathétiques, il prolonge trop longtemps les mêmes situations : ce défaut, assez commun aux poëtes allemands, d'épuiser un sujet dans tous ses détails, est poussé à l'excès dans les longs discours de ses personnages. Telles sont les causes de la langueur que l'on éprouve à la lecture de ce poëme; mais ce ne fut point là le motif du mauvais accueil qu'il reçut d'abord des journalistes allemands : ces critiques, jugeant *la Mort d'Abel* moins en littérateurs qu'en théologiens, accusèrent Gesner d'avoir falsifié la Bible, et émis des opinions qui sentaient l'hérésie et rappelaient celle des Valentiniens, secte qui fut proscrite dans le deuxième siècle parce qu'elle admettait deux principes générateurs desquels émanaient une trentaine d'anges qui régissaient la terre. Ce sont ces mêmes censeurs qui, regardant les Wieland, les Lessing et les Ramler comme des écrivains frivoles et affadis par la galanterie française, leur donnèrent le nom de *belleteristes*. Cependant le poëme de *la Mort d'Abel* ne tarda pas à être traduit en diverses langues. Il le fut en français par Huber, en anglais par mistriss Collyer, en italien par l'abbé Perini, en espagnol par P. Lejeune, en suédois par L. Eckebom, en danois par mademoiselle Biehl, auteur dramatique de Copenhague, en hongrois par F. de Kusinski, et en russe par J. Zacharow. On a fait parmi nous plusieurs efforts infructueux pour le traduire en vers français. La traduction trop concise de madame du Boccage est bien inférieure à celle que Gilbert nous a donnée du quatrième chant de *la Mort d'Abel;* ce poëte nous offre du moins dans son imitation quelques vers bien frappés et des morceaux descriptifs heureusement rendus; mais on désirerait qu'il eût moins souvent substitué l'esprit au sentiment. D'ailleurs il n'a pas surmonté la grande difficulté que présente la traduction du poëme de *la Mort d'Abel*, celle de rendre avec une élégance continue une foule de détails rebelles à la poésie. Voilà sans doute la cause du style burlesque et des trivialités qu'on rencontre dans des traductions plus récentes, dont les vers froids et prosaïques sont bien loin de donner une idée des grâces et de la naïveté de l'original (1). En 1762, Gesner fit paraître son poëme du *Premier navigateur*. L'idée en est heureuse; le merveilleux y repose sur des fictions ingénieuses et poétiques, et les caractères y sont bien soutenus; tout ce qui échappe à la naïveté de la jeune héroïne est pris dans la nature; mais, à cet égard, quelques mères de famille pourraient trouver que l'auteur l'a trop bien imitée. Il serait à désirer que l'action de ce poëme languît un peu moins : une entreprise qui s'exécute sans qu'aucun obstacle ne la traverse, des personnages principaux qui ne se connaissent qu'au dénoûment, des scènes qui se reproduisent et quelques longueurs contribuent sans doute à rendre cet ouvrage d'un intérêt moins vif que ne sembleraient le promettre les beautés qu'il renferme. Les nouvelles idylles de Gesner, dont M. Jacques-Henri Meister, de Zurich, nous a donné une traduction en 1773, présentent, en général, un but plus moral et plus philosophique que les anciennes. Il y a peut-être moins de naïveté et d'esprit; mais l'auteur n'y perd rien du côté de la sensibilité, à laquelle il ajoute une légère teinte de mélancolie. Il s'est peint lui-même dans l'idylle qui a pour titre *la Matinée d'automne :* on ne peut voir un tableau plus frais et plus touchant de l'union conjugale. Gesner a encore composé des contes moraux, des drames, un petit poëme intitulé *Tableau du déluge*, et des lettres sur le paysage. Ses contes moraux (2), écrits d'un style assez trivial, offrent des traits d'une grande vérité à côté de plusieurs invraisemblances. Ses drames décèlent du talent dans l'art de conduire une intrigue, et des caractères sagement tracés.

(1) Il y a aussi une traduction en vers français de la *Mort d'Abel*, par l'auteur de cet article, Paris, 1812, in-18. On peut voir dans le *Moniteur* du 10 janvier 1813 le jugement qu'en a porté M. de Boufflers. Les autres traductions que nous avons de ce poëme sont de MM. Boaton, Martaux, Lablée et d'un officier d'artillerie. Ces deux dernières ont été publiées à Paris dans les années 1808 et 1810, format in-18. Celle de M. Boaton avait paru à Leipsick en 1791, in-8°.

(2) « Ces contes, dit Barbier, *Examen critique des Diction-« naires historiques*, p. 385, ne sont point de Gesner. Ils sont « de Diderot, et ont paru imprimés, pour la première fois, « dans l'édition donnée par Gesner de ses nouvelles idylles, « 1773, in-4°, sous le titre de *Contes moraux et nouvelles « idylles de D... et Salomon Gesner.* »

Le drame d'*Éraste* a fourni à Marmontel le sujet de son opéra de *Sylvain*. Le tableau du déluge est un épisode très-intéressant de cette grande catastrophe. Le pinceau du poëte a de la fraîcheur; mais on ne peut s'empêcher de remarquer que ses personnages ne disent pas toujours ce qu'ils devraient dire. Enfin, dans ses lettres sur le paysage, Gesner a consigné d'excellentes observations faites d'après sa propre expérience. Ses principaux ouvrages avaient paru, et cependant il ne jouissait encore dans sa patrie que d'une réputation médiocre; on le regardait comme un poëte aimable, comme l'auteur de quelques idylles assez agréables; mais on était loin encore de le placer au rang des premiers littérateurs d'Allemagne. C'était du sein de la capitale de la France que sa renommée devait retentir dans toute l'Europe, et il le dut aux diverses traductions d'Huber. Il était encore si peu connu lorsque ce littérateur présenta à un libraire la traduction du poëme de *la Mort d'Abel*, que ce libraire, peu prévenu en faveur de l'ouvrage d'un poëte suisse, ne se chargea qu'en tremblant de l'impression. Des causes particulières contribuèrent beaucoup, en France, au rapide succès des ouvrages de Gesner. L'une des plus influentes fut la part qu'un ministre célèbre prit au travail d'Huber : on sait maintenant que c'est Turgot qui a traduit le premier livre des idylles de Gesner, le poëme du *Premier navigateur*, les premier et quatrième chants de *la Mort d'Abel*, et qui a écrit la préface de la traduction française de ce poëme. Dès lors, Gesner, préconisé par les économistes et les philosophes, fut porté aux nues. Devenu l'homme à la mode, on voulut l'attirer en France. La duchesse de Choiseul lui fit proposer une place dans les gardes suisses; mais il rejeta cette offre (1). Heureux dans son pays, il y voyait prospérer son commerce de librairie (sous le nom d'Orell, Gesner et Ce), et venait de contracter une union qu'il désirait depuis longtemps avec mademoiselle Heidegger, fille d'un conseiller d'État à Zurich. C'est elle qu'il a célébrée sous le nom de Daphné dans sa première idylle. Cette femme aimable et sensible, appréciant tout le mérite de Gesner, se chargea elle-même des soins minutieux du commerce, pour lui laisser le loisir de cultiver les lettres et les arts (2). Cependant, au lieu de se livrer plus que jamais à la poésie, il en fut détourné par une nouvelle passion. Transporté d'admiration à la vue de la belle collection de tableaux de son beau-père, il sentit renaître le goût qu'il avait eu pour la peinture, et, ne se dissimulant point le peu de progrès qu'il avait fait dans cet art à Berlin, il crut le cultiver avec plus de fruit en dessinant d'après nature; mais, obligé de marcher sans guide, il se perdit dans une foule de détails minutieux, prit un genre sec, et négligea entièrement les effets. Bientôt il revint de son erreur : *Mon premier progrès*, dit-il (*Lettres sur le paysage*), *fut de m'apercevoir que je n'en faisais pas*. Changeant de marche, il étudia les grands paysagistes de l'école flamande, et, en les comparant, il se créa une méthode. C'est en parlant des deux talents qu'il réunissait qu'on a dit, avec autant de justesse que d'esprit, que ses idylles étaient des paysages, et ses paysages des idylles. Ses plus beaux tableaux ont été gravés à l'eau-forte par M. Kolbe (1) : lui-même s'exerçait aussi à la gravure, et dans cet art il s'est acquis une grande réputation en Allemagne. Il commença par hasarder quelques fleurons sur les frontispices de ses ouvrages; insensiblement il en mit au jour un plus grand nombre, qu'il fit suivre de quelques paysages. En 1765, il publia, et dédia à son ami Watelet, dix paysages gravés à l'eau-forte. En 1769, il en fit paraître dix autres; et, depuis cette époque, il a dessiné et gravé un nombre considérable d'estampes pour les ouvrages sortis de ses presses. Les vertus dépeintes dans ses ouvrages formaient le fond de son caractère; bon père, tendre époux, ami fidèle, il bornait tous ses vœux à faire le bonheur de ceux qui l'entouraient : aussi ne s'absenta-t-il que rarement de Zurich, et, lorsque des circonstances imprévues le conduisirent momentanément à Berlin, à Leipsick et à Hambourg, il reçut partout un accueil digne de ses talents. Mais ces honneurs n'altéraient point sa modestie : jamais il ne parlait le premier de ses ouvrages. Un homme de marque voyagea avec lui, et ne le reconnut pas. Aimé et honoré dans sa patrie, Gesner y fut élevé aux premières charges : il était assez dénué d'amour-propre pour s'étonner d'avoir pu captiver les suffrages de ses concitoyens, et il ne les rechercha jamais. Dans toutes ces différentes fonctions il fut animé par la gloire de son pays, et jamais il ne rejeta aucune vue qui tendît à l'augmenter, ou qui lui parût devoir être utile à l'humanité. Zélé protecteur du talent naissant, il le soutenait de son

(1) Ce refus amène le dénoûment de la pièce intitulée *Gesner*, par MM. Barré, Radet, Bourgueil et Desfontaines, 1800. Gesner joue aussi un rôle important dans la pièce de *Lisbeth*, par M. Favières, 1797, in-8°.

(2) Madame de Genlis raconte en ces termes une visite qu'elle fit à cet heureux ménage : « Gesner m'a invitée à l'aller voir « dans sa maison de campagne; j'avais une extrême curiosité « de connaître la femme qu'il a épousée par amour et qui l'a « rendu poëte. Je me la représentais sous les traits d'une ber- « gère charmante, et j'imaginais que l'habitation de Gesner « devait être une élégante chaumière entourée de bocages et de « fleurs; qu'on n'y buvait que du lait et que, suivant l'expres- « sion allemande, on y marchait sur des roses. J'arrive chez lui, « je traverse un petit jardin, uniquement rempli de carottes et « de choux, ce qui commence à déranger un peu mes idées « d'églogues et d'idylles, qui furent tout à fait bouleversées, en « entrant dans le salon, par une fumée de tabac qui formait « un véritable nuage, au travers duquel s'apercevait Gesner, « fumant sa pipe et buvant une bouteille de bière à côté d'une « bonne femme en casaquin, avec un grand bonnet à carcasse et « tricotant. C'était madame Gesner. Mais la bonhomie de l'ac- « cueil du mari et de la femme, leur union parfaite, leur ten- « dresse pour leurs enfants, leur simplicité, retracent les mœurs « que Gesner a chantées. C'est toujours une idylle et l'âge d'or, « non en brillante poésie, mais en langue vulgaire et sans pa- « rure. »

(1) Zurich, 1805-1811, 6 cahiers in-fol. contenant vingt-cinq pièces, et très-recherchés des amateurs.

crédit, l'aidait de ses conseils, et cherchait à lui aplanir tous les obstacles. Sa maison était le rendez-vous des hommes de lettres et des habitants les plus recommandables de Zurich; on y voyait continuellement accourir les voyageurs, attirés par sa renommée, et ils le quittaient rarement sans emporter quelques-uns de ses paysages. Naturellement mélancolique, il se dérobait à la multitude, et aimait à se promener sur les beaux rivages de la Lint et de la Limmath. C'est là qu'il a rêvé la plupart de ses idylles. Ce n'est pas au milieu des cercles brillants de la société qu'il fallait juger Gesner; il avait dans sa contenance auprès des étrangers quelque chose de timide et d'embarrassé. Mais il rentrait dans son naturel au milieu de ses amis; sa conversation devenait alors vive et animée, et il l'égayait souvent par ces heureuses saillies qui naissent de l'à-propos. C'est dans ces moments d'abandon qu'il contrefaisait quelquefois, d'une manière très-grotesque, les figures ridicules de certains personnages; il se plaisait aussi à prendre part aux jeux de ses enfants. On peut voir dans les *Souvenirs de Félicie* un tableau aussi curieux que piquant de l'intérieur du ménage de Gesner. Cet homme célèbre mourut d'une paralysie, le 2 mars 1788, à l'âge de 58 ans. Un monument, dont l'exécution est due au ciseau du sculpteur Trippel, lui a été érigé par quelques-uns de ses concitoyens, dans l'une des plus belles promenades de Zurich et au confluent de la Lint et de la Limmath. Il a laissé un fils qui a hérité de ses talents pour la peinture. La vie de Gesner a été écrite en allemand par Hottinguer (1). La notice historique qui est à la tête de l'édition de ses œuvres imprimée à Paris en 1799 est due à M. Petitain. L'édition la plus remarquable des œuvres de Gesner, traduites en français par MM. Huber, J.-H. Meister et Bruté de Loirelles, est celle qui est en 3 volumes gr. in-4°, fig. de le Barbier, Paris, 1786-93. Celle de Dijon, 1795, en 4 volumes petit in-8°, n'a de prix qu'avec les figures de le Barbier. On distingue aussi l'édition de Paris, de 1799, en 4 volumes in-18, avec les figures de Moreau jeune, et celle de Paris, 1835, 4 vol. in-18, et 1836, id. On recherche beaucoup l'édition française de Zurich de ses *Contes moraux et nouvelles idylles*, dont les figures ont été dessinées par l'auteur même; elle parut en 1773-77, en 2 volumes in-4°. L'édition allemande, avec les mêmes dessins, en 2 volumes in-4°, est aussi de 1777. Il existe d'autres éditions moins précieuses, en 3 volumes ou en 6 volumes in-18, et en 2 volumes in-8° (2). L'œuvre de Salomon Gesner, contenant les 336 planches qu'il a dessinées et gravées pour différentes éditions de ses ouvrages, a été publié à Zurich, en 2 volumes in-fol., de 1782 à 1788. On prétend qu'il n'en a été tiré que vingt-cinq exemplaires complets. H. Gesner a publié un *Recueil des lettres de la famille de Salomon Gesner*, Berne, 1801, 2 vol. in-8°, fig. B—L—T.

GESSI (François), peintre italien qu'on appelle *Guido secondo*, parce qu'il imita parfaitement la manière du Guide, naquit à Bologne en 1588. Ses parents, qui avaient de la fortune et tenaient un certain rang dans la société, lui donnèrent des maîtres pour lui enseigner les belles-lettres; mais il était d'un naturel si léger, que leurs leçons lui furent tout à fait inutiles. Il ne parvint pas même à savoir bien écrire son nom. Son père se vit forcé à le laisser faire tout ce que lui suggéraient ses caprices. On s'aperçut bientôt que, dans ses jeux, il s'amusait de préférence à tracer de grotesques bambochades avec du charbon; et l'on en conclut qu'il pourrait avoir quelque penchant pour la peinture. Son père le mit alors, pour étudier le dessin, dans l'école de Calwart, qui peignait à Bologne, et ensuite dans celle du Cremosini; mais ni l'un ni l'autre de ces maîtres ne fut capable de fixer l'esprit volage de ce jeune homme. La dignité, la sagesse et la douceur qui distinguaient le caractère du Guide, presque autant que ses talents, firent penser au père de Gessi qu'il ne fallait rien moins qu'un tel homme pour modérer et diriger son fils; il ne se trompa point. François changea tellement dans cette troisième école, que, malgré la promptitude et la facilité avec lesquelles il parvint à peindre, il montrait dans son travail une patience et une attention dont l'artiste le plus calme eût été difficilement capable. Jamais il n'était content de son ouvrage, et jamais il ne cessait d'y faire des corrections et des changements. S'il n'égala pas toujours le Guide dans la perfection du dessin, dans le choix des physionomies et dans l'expression des affections de l'âme, il l'égala dans la franchise et la fermeté du pinceau, comme aussi dans le moelleux des couleurs. Son maître l'emmena avec lui à Rome, où ils travaillèrent ensemble. De là Gessi passa à Naples. La jalousie qu'y excitèrent ses talents lui fit courir de grands dangers. Ce malheur fut aggravé par un procès ruineux qui le réduisit à un tel état de détresse, qu'obligé de travailler pour vivre, il devint moins soigneux dans ses ouvrages. Les tableaux qu'il fit alors sont presque sans mérite : « la composition en est froide, la couleur « superficielle et les figures souvent incorrectes, » dit Lanzi. Mais ceux des temps antérieurs dénotent un excellent élève, et à plusieurs égards un

(1) L'Académie électorale de Manheim ayant proposé un prix pour la meilleure biographie de Gesner, M. Hottinguer, qui avait été lié avec lui, s'empressa de répondre à cet appel, et composa un ouvrage sur ce sujet, qu'il n'envoya cependant pas au concours, mais qu'il publia à Zurich, 1796, in-8°. Il a paru traduit en français (par J. H. Meister), Zurich, chez Henri Gesner, 1799, in-12, sous ce titre : *Salomon Gesner*, avec son portrait. Cette traduction paraît être l'ouvrage d'un homme peu familiarisé avec notre langue.

(2) On en a fait une traduction française littérale interlinéaire avec le texte : les idylles ont été publiées par M. A. M. H. Boulard, 2 vol. in-8°; et le reste, sous le titre de *Cours de langue allemande*, a paru en 1803, également en 2 gros volumes in-8°, dont le premier contient *Daphnis* et *le Premier navigateur*, et le second *la Mort d'Abel*.

rival du Guide. On en voit de lui un très-beau de cette époque dans la galerie de Milan; il représente une *Sainte Vierge* à l'enfant de laquelle quatre saints ou saintes rendent d'affectueux hommages. Les figures y sont groupées et mises en action avec beaucoup de naturel, de grâce et de simplicité. La détresse de Gessi l'entraîna dans un des vices trop commun de cette pauvreté dont le sort s'améliore par intervalles. Accoutumé à consumer en nourriture indispensable tout ce qu'il gagnait, il en vint bientôt à employer en bonne chère tout ce que son travail lui procurait au delà de ses besoins; et il se livra si fort à l'intempérance, que sa constitution n'y put résister; ses excès en ce genre le conduisirent au tombeau. Il mourut en 1648. G—N.

GESSNER. *Voyez* GESNER.

GESTEL (CORNEILLE VAN), né à Malines en 1658, et mort chanoine de la cathédrale de cette ville en 1748, a laissé une histoire de l'archevêché de Malines sous le titre de *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, la Haye, 1725, 2 vol. in-fol., fig. Cet ouvrage passe pour être plus recommandable par les recherches que par l'ordre et le style. M—ON.

GESTRIN (JEAN), mathématicien suédois, enseigna avec succès les sciences mathématiques à l'université d'Upsal, où il fut placé sous le règne de Gustave-Adolphe. Il publia des commentaires sur Euclide, un traité de mécanique et un traité d'astronomie. A peu près dans le même temps, Kexler, professeur de l'université d'Abo, répandait le goût des mêmes sciences dans une autre partie du royaume par ses leçons et ses ouvrages, et Stiernhielm étonnait les savants étrangers qui arrivaient à la cour de Christine par son traité intitulé *Archimedes reformatus*. C—AU.

GESVRES. *Voyez* POTIER (Louis).

GÉTA (P. SEPTIMIUS) fut placé par la nature entre un père cruel et grand et un frère cruel et scélérat. Il naquit à Milan, et était le second fils de l'empereur Sévère et de Julie. Après avoir montré dans son enfance peu de douceur de caractère, il devint par sa bonté et son affabilité les délices du peuple et de l'armée. On cite de lui, à l'âge de huit ans, une réponse pleine d'humanité. Son père disait devant lui, en parlant des complices de différentes révoltes qu'il condamnait à mort : *Ce sont des ennemis dont je vous délivre.* L'enfant lui demanda combien il en périrait : l'empereur lui en dit le nombre. *Ont-ils des parents ou des proches?* reprit Géta. Sur la réponse qu'ils en avaient plusieurs : *Il y aura donc*, répliqua-t-il, *plus de gens affligés que joyeux de notre victoire.* Il dit, à ce sujet, à Caracalla, qui soutenait qu'il fallait mettre à mort tous les coupables avec leurs enfants : *Vous ne voulez épargner personne, vous qui êtes capable de tuer un père.* Géta était fort jeune quand son père lui donna le titre d'Auguste, comme l'avait Caracalla son frère, et qu'il s'en fit accompagner dans son expédition contre les Calédoniens dans la Grande-Bretagne : à cette occasion, il reçut du sénat le surnom de *Britannicus*. Sévère étant mort l'an 211 de l'ère chrétienne, ses deux fils, qu'il avait institués conjointement ses successeurs à l'empire, commencèrent à régner. Ils avaient commencé à se haïr dès qu'ils avaient pu se connaître. Caracalla tenta inutilement auprès de l'armée de se faire reconnaître seul empereur. Géta le suivit dans une expédition contre les Calédoniens : ils revinrent ensemble avec l'impératrice Julie, rapportant l'urne qui renfermait les cendres de leur père, mort dans la Grande-Bretagne, et ils lui rendirent solennellement à Rome les derniers devoirs. Caracalla avait essayé de faire périr son frère pendant le voyage. Leurs divisions augmentant tous les jours, ils imaginèrent, pour s'accorder, de se partager l'empire. Géta se contentait de l'Asie et de l'Égypte : ce projet n'eut point d'exécution, par l'opposition qu'y mirent l'impératrice et les grands de Rome. Dans des saturnales qui se célébrèrent, Géta fut exposé à un nouvel attentat de son frère contre sa vie. Caracalla, décidé à régner seul à quelque prix que ce fût, feignit de vouloir se réconcilier avec Géta, et engagea Julie à les appeler ensemble dans son appartement. Le jeune prince consentit sans défiance à une entrevue. A peine fut-il entré dans l'appartement de sa mère, que des centurions apostés par Caracalla se jetèrent sur lui, et le poignardèrent entre les bras de Julie, où il s'était réfugié : elle fut couverte de son sang et blessée à la main. Ainsi périt Géta, le 27 février de l'an 212. L'hypocrite assassin fit décerner par le sénat les honneurs de l'apothéose à son frère (*voy.* CARACALLA). *Sit divus, dum non sit vivus :* Qu'il soit dieu, disait-il, pourvu qu'il ne soit pas vivant. M. Petitot a fait une tragédie intitulée *Géta*, 1797, in-8° (*voy.* aussi PÉCHANTRÉ). Q—R—Y.

GETHIN (LADY GRACE), née d'une bonne famille dans le comté de Sommerset, en 1697, morte à l'âge de 21 ans, a écrit, en anglais, un ouvrage qui a été publié après sa mort, sous le titre de *Reliquiæ Gethinianæ*, Londres, 1700, in-4°, avec son portrait. C'est un recueil de discours composés par elle sur l'amitié, l'amour, la mort, le monde, le courage, la jeunesse, la vieillesse, l'usage, etc., etc. Elle était bien jeune sans doute pour traiter de pareils sujets, qui demandent une longue expérience et un esprit mûr et réfléchi. On trouve néanmoins dans ses essais du talent et des connaissances. Parmi les poésies de Congrève on lit des vers à la mémoire de cette dame, inspirés par la lecture de son livre, et qui renferment un éloge très-flatteur. Les *Reliquiæ Gethinianæ* ont aujourd'hui un autre mérite pour les curieux, celui d'être un livre fort rare. On a érigé à l'auteur un beau monument dans l'abbaye de Westminster, où l'on prononce encore tous les ans, le mercredi des Cendres, un discours funèbre en son honneur. X—S.

GEULINCX (ARNOLD), né, vers 1625, à Anvers,

étudia la philosophie et la théologie à Louvain, et y fut appelé en 1646 à enseigner la première de ces sciences. Après douze années de professorat, le mauvais état de ses affaires le décida à aller en Hollande. Arrivé à Leyde, il y fit profession de la religion réformée, et y fut d'abord répétiteur de philosophie; il finit par être nommé à une chaire ordinaire de cette science, grâce aux bons offices de son protecteur Abraham Heydanus. Il mourut à Leyde en 1669. On a de lui : 1° *Saturnalia seu quæstiones quodlibeticæ*, Leyde, 1665, in-12; 2° *Logica*, ibid., 1662, in-16; 3° Γνῶθι σεαυτόν *sive Ethica*. Philarète, pseudonyme, publia ce livre après la mort de l'auteur, Leyde, 1675, in-12. On prétend que, dans cet ouvrage, Geulincx expose la doctrine de l'*harmonie préétablie*, dont Leibnitz s'est attribué la découverte vingt ans après (vers 1695). On a d'autres productions posthumes de Geulincx, telles que : 4° *Compendium physicum*, Franeker, 1688, in-12; 5° et 6° *Annotata præcurrentia* et *Annotata majora ad Ren. Cartesii principia*: le dernier est suivi d'*Opuscula philosophica*, Dordrecht, 1690 et 1691, in-4°; 7° *Metaphysica vera et ad mentem peripateticam*, Amst., 1691, in-16; 8° *Collegium oratorium*, ibid., 1696, in-12. Ce n'est pas seulement de son vivant que Geulincx a été harcelé d'invectives et de reproches : longtemps après sa mort, un ministre de Middelbourg, Charles Tuynman, l'a traité de spinosiste. M—on.

GEUNS (Pierre), orfévre, géomètre, mécanicien, physicien, tourneur en ivoire, graveur sur métaux, et habile en toutes ces matières. Il était né à Maeseyck, dans le pays wallon, en 1706, et avait étudié à Paris. Il n'a publié qu'un seul ouvrage. C'est un *Mémoire sur la construction des aimants artificiels*, Venlo, 1768, in-12, qui témoigne de son talent d'observateur, et fait regretter qu'il n'ait pas écrit davantage. On recherche encore aujourd'hui ses pièces d'argenterie, ses cuivres, ses médailles, ses aimants artificiels, et jusqu'aux tabatières et aux pyramides d'ivoire sorties de ses mains. Geuns mourut le 6 février 1776. Z.

GEUNS (Étienne-Jean Van), médecin hollandais, naquit à Groningue, en 1767. Dès sa plus tendre enfance il montra un goût bien prononcé, et même une sorte de passion pour l'étude des sciences exactes : il aimait surtout à contempler les figures et à lire la description des animaux et des plantes. Au lieu de perdre, comme la plupart des autres enfants, à des amusements frivoles, les heures de la récréation, il les consacrait à parcourir les meilleurs livres d'histoire naturelle, et notamment l'utile dictionnaire de Valmont de Bomare. Ayant terminé, en 1782, son cours d'humanités, dans lequel il mérita des distinctions et des récompenses honorables, il désira entrer comme cadet au service de la marine, persuadé que cette carrière lui fournirait les moyens de visiter des régions éloignées et inconnues, de recueillir des objets rares et curieux. Mais, cédant aux sages conseils et aux affectueuses représentations de ses parents, le jeune Van Geuns abandonna ses projets de voyage. Il se mit sur les bancs de l'université de Harderwyk, dont son père, Mathias, était un des professeurs les plus distingués. Il cultiva les diverses branches de l'art de guérir, et surtout les sciences physiques avec une ardeur infatigable et un tel succès, qu'en 1788, à peine âgé de vingt ans, il remporta le prix proposé par l'Académie des sciences de Harlem, sur l'utilité que les Hollandais peuvent retirer des recherches en histoire naturelle. On apprend avec une surprise mêlée d'admiration que ce mémoire intéressant, sur une question déjà proposée deux fois en vain, fut rédigé dans le court espace de quelques semaines, pendant les intervalles des travaux scolaires, et sans que le père du concurrent en eût le plus léger soupçon. Van Geuns publia la même année, à Harderwyk, un opuscule in-8° intitulé *Plantarum Belgii confœderati indigenarum spicilegium, quo Davidis Gorteri flora septem Provinciarum locupletatur*. En effet, le rédacteur tient parole, et enrichit la flore de Gorter de plus de deux cents espèces de plantes. Auteur de plusieurs bons écrits, Van Geuns ne possédait encore aucun titre académique. Après avoir fait un voyage scientifique en Allemagne, il revint en Hollande, où il fut revêtu du doctorat, d'abord en philosophie, puis en médecine, sous les auspices de son père, qui termina la séance, et couronna, pour ainsi dire, l'acte probatoire par un discours intéressant : *De humanitate, virtute medici præstantissima*. Le jeune docteur exerçait à peine depuis six mois sa profession à Amsterdam, lorsque les curateurs de l'université de Harderwyk lui offrirent la chaire de botanique et de chimie. Des motifs particuliers l'empêchèrent d'accepter cet honorable emploi; mais il accueillit avec plaisir et reconnaissance la cession que lui fit le professeur Nahuys d'une portion de l'enseignement dont il était chargé à l'université d'Utrecht. Van Geuns entra en fonction le 26 septembre 1791, et prononça un discours inaugural : *De instaurando inter Batavos studio botanico*. Le 5 avril 1794, il en prononça un second, à l'ouverture de ses prélecons physiologiques : *De physiologiæ corporis humani cum chemia conjunctione utili ac pernecessaria*. Une mort prématurée vint enlever ce jeune savant à la carrière dans laquelle ses premiers pas avaient été si glorieux; il fut moissonné par une fièvre ataxique le 16 mai 1795. Ses talents et ses vertus furent célébrés par plusieurs écrivains. P. W. P. Kluit publia en 1795 à Utrecht, et un anonyme à Harlem, une esquisse biographique; J. Heringa fit imprimer en 1796, à Utrecht, une oraison funèbre : ces trois opuscules in-8° sont écrits en hollandais. C.

GEUSAU (Levin de), lieutenant général et quartier-maître général de l'armée prussienne, né, en 1734, à Kreuzburg près d'Eisenac, entra fort jeune au service, fit les campagnes de la guerre de sept ans, et s'y distingua tellement, que le grand Frédéric l'attacha comme lieutenant

à l'état-major des quartiers-maîtres de son armée, que le roi instruisait lui-même. Après la mort de Frédéric, Geusau fut nommé colonel et adjudant général de l'infanterie, et en 1796 promu au grade de lieutenant général; en même temps, le roi le nomma quartier-maître général de l'armée, et lui confia l'inspection générale sur toutes les forteresses du royaume. Il conserva ces places jusqu'au moment où la guerre entre la France et la Prusse éclata en 1806. Il exerça, pendant le règne de Frédéric-Guillaume II, une grande influence sur l'organisation de l'armée prussienne. Les établissements d'éducation militaire, l'Académie des officiers et la pépinière médico-chirurgicale de l'armée, confiés à sa direction, ont été, par ses soins, portés à un haut degré de perfectionnement. Le général Geusau était membre de l'Académie de Berlin et de la société des amis des sciences naturelles. Il est mort le 27 décembre 1808. B—H—D.

GEVARTIUS (JEAN-GASPAR), philologue belge des plus distingués, naquit à Anvers en 1593. Son père, Jean Gevartius, figure honorablement dans les affaires des Pays-Bas pendant le cours du 16e siècle. Il fut un de ceux qui conclurent la trêve de douze ans en 1609. Il était singulièrement versé dans les annales de sa patrie; et l'on regrette que son *Histoire des ducs de Brabant* n'ait pas vu le jour. L'historien belge Pontus Heuterus reconnaît lui avoir eu de grandes obligations. Gevartius étudia d'abord à Anvers, dans le collége des jésuites. Il passa de là à Louvain et à Douai, et fit ensuite quelque séjour à Paris, où il se lia particulièrement avec Henri de Mesmes, depuis conseiller d'État, etc. De retour à Anvers, il fut nommé secrétaire de la ville; et en 1611, l'empereur Ferdinand le créa conseiller d'État et historiographe. Il mourut dans sa ville natale, à l'âge de 73 ans, en 1666. On a de lui : 1° *Lectiones Papinianeæ*, à la suite des poésies de Stace, Leyde, 1616, in-8°. Cette édition de Stace est dédiée à Benjamin Aubery, sieur du Maurier, alors ambassadeur en Hollande, et dans la famille duquel Gevartius s'honorait d'avoir vécu. Ces *Lectiones* ne roulent que sur les Sylves de Stace, et elles ne se ressentent guère de la jeunesse de l'auteur, qui n'avait que vingt-trois ans. 2° *Electorum libri tres*, Paris, 1619, in-4°. On y admire une critique également savante et ingénieuse. 3° Une nouvelle édition des *Imperatorum Romanorum icones* de Goltzius. Gevartius y a joint la suite des empereurs d'Autriche depuis Albert II jusqu'à Ferdinand III, Anvers, 1645, in-fol. 4° Des *Poésies latines*, publiées en différentes occasions, entre autres, celle de l'établissemet de la statue dé Henri IV sur le pont Neuf. Nous ne croyons pas qu'elles aient été recueillies. Il n'y a rien de Gevartius dans les *Deliciæ poetarum Belgarum*. Il s'était occupé de notes sur l'*Astronomicon* de Manilius, ou plutôt, selon lui, de Manlius Theodorus, celui que Claudien a célébré dans un de ses poëmes et à qui nous devons un bon ouvrage sur les mètres. Il avait projeté un commentaire sur les *Réflexions* de Marc-Aurèle; il a aussi laissé en manuscrit des *Mémoires* sur l'histoire des Pays-Bas. Toute sa famille périt le même jour, empoisonnée par des champignons, s'il faut en croire J.-G. Grævius *ad Cicer. de Off.*, l. I, c. 34. M-ON.

GEVAUDAN. *Voyez* DEVIENNE.

GEYER (ÉRIK-GUSTAVE), poëte et historien suédois, naquit à Ransäter, petite paroisse de la province de Wermland, le 12 janvier 1783. Son père, d'origine autrichienne, était maître de forges et jouissait d'une aisance qui, avec une famille moins nombreuse que la sienne, eût pu passer pour de la richesse. Grave, instruit, il témoignait pour l'éducation de ses enfants la plus vive sollicitude, admirablement secondé en cela par sa femme, Ulrique-Madeleine Geisler, une des personnes les plus distinguées de son temps. « Je « remercie Dieu, dit Geyer dans ses *Mémoires*, avec « un sentiment de touchante poésie, des excellents « parents qu'il m'a donnés. Le souvenir de leurs « soins pieux brille dans mon cœur comme un « rayon de soleil. Il me reporte au temps joyeux « de ma jeunesse. Oui, tout ce que la verdure du « printemps a de séve, tout ce que l'ombre des « bois a de fraîcheur, tout ce que le miroir de « l'onde a d'éclat, le parfum des sapins et des « fleurs, l'air pur de la campagne, la sérénité de « l'aurore, tout cela me saisit et m'émeut comme « à mes premières années. Ni la vie agitée des « villes, ni les soucis de l'étude, ni les livres en-« fin, n'ont pu effacer, sous leur épaisse poussière, « ces impressions de mon âme. C'est la source « bienfaisante qui jaillit des sables du désert » Le jeune Geyer resta dans la maison paternelle jusqu'à l'âge de douze ans. Un précepteur particulier dirigeait ses études. On remarquait dès lors en lui cette impétuosité d'esprit, cette soif d'apprendre, cette universalité d'aptitude qui devaient plus tard lui mériter tant de couronnes et lui faire produire tant de chefs-d'œuvre. La contrée au milieu de laquelle il vivait est du caractère le plus grandiose : de vastes forêts sauvages, des torrents orageux, des cascades mugissantes; l'industrie à laquelle se livrait son père répondait à une telle nature; nulle autre part, la flamme des forges, les coups des marteaux, toutes ces opérations cyclopéennes qui accompagnent la préparation du fer n'eussent produit un aussi grand effet. Que de sujets d'admiration et d'émotion pour une âme ardente, pour une imagination enthousiaste ! Geyer se pénétrait à l'envi des scènes qui se déroulaient autour de lui ; c'est au retentissement qu'elles eurent dans son âme qu'il attribue ce ton à la fois âpre et solennel qui forme un des caractères distinctifs de ses poésies. D'un autre côté, l'existence patriarcale que l'on menait au sein de sa famille le formait aux mœurs simples, aux sentiments élevés, à ce jugement droit et honnête dont il ne se départit jamais; la douce influence de sa mère développa

aussi en lui une tendresse exquise, un attachement profond aux choses d'intérieur, une sensibilité charmante qui, à l'époque de sa maturité, se traduisit si souvent en accents de suave mélancolie. Vers l'automne de 1795, Geyer fut envoyé à Carlstad pour y suivre les cours de l'école secondaire. Axel Fryxell, qui depuis a mérité le surnom de Tite-Live de la Suède, était alors attaché à cette école en qualité de lecteur; Geyer fut confié à ses soins et demeura chez lui. Éloigné, pour la première fois, de sa famille, le jeune écolier tomba dans une tristesse amère. Toute sa consolation était de se livrer à la musique : lui qui, à l'âge de six ans, s'échappait par la fenêtre toutes les fois que sa mère l'appelait pour sa leçon de clavecin, se prit pour cet instrument d'une passion irrésistible. La musique lui devint un besoin; il charmait avec elle la solitude de ses longues soirées d'automne. Ainsi s'éveilla dans Geyer ce génie de l'harmonie qui en fit un compositeur remarquable et qui compléta si magnifiquement son génie poétique. Au bout de quatre ans, Geyer, ayant terminé avec succès ses cours d'école secondaire, quitta Carlstad pour se rendre à l'université d'Upsal, où il fut inscrit comme citoyen académique, *civis academicus*. Là, il dut s'astreindre à une régularité plus sévère, se plier à des formes traditionnelles, souvent bizarres, abdiquer, en un mot, cet esprit d'indépendance, cette horreur de toute gêne qui faisaient le fond de sa nature; cela lui fut pénible. Plus d'une fois, se reportant aux libres épanchements du toit paternel, il se sentit saisi d'une nostalgie poignante. Comme il soupirait après les vacances! alors, il redevenait lui-même, son esprit recouvrait sa sérénité et toute sa vigueur d'initiative. Cependant il se montrait plein de zèle et de courage à l'étude; il suivait dans toute sa rigueur le programme académique, et ses maîtres n'avaient à constater de sa part que d'éclatants succès. L'époque où il devait être promu au grade de maître ès arts, *magister*, approchait. Avant d'affronter les divers examens requis pour cette promotion, Geyer hésita. Il écrivit à son père une longue lettre dans laquelle il lui exprimait ses incertitudes sur la carrière qu'il devait embrasser, et lui demandait ses conseils. Chose remarquable! cet illustre écrivain fut plusieurs années à chercher sa voie. En 1798, ayant fait un voyage à Fahlun, dans la famille de sa mère, il fut tellement frappé du spectacle des mines et de la vie curieuse des mineurs, qu'il songea à s'adonner exclusivement à l'étude et à l'exercice de la chimie et de la minéralogie. Plus tard, à l'âge de vingt ans, on le vit flotter entre l'administration, la diplomatie et une profession académique. Ce qui dominait toutefois au milieu des plans multiples qu'il agitait dans sa tête, c'était l'idée de se fixer à quelque chose de pratique et d'utile. Il se sentait aussi possédé d'un désir immense de voyager. Geyer laissa ainsi passer sans rien conclure, et bien que son père l'eût exhorté à préparer ses examens, la promotion de 1803; il ne prit son premier grade académique qu'en 1806. Dans l'intervalle, un incident se produisit qui exerça sur l'avenir du jeune condidat une influence décisive. Les étudiants suédois qui terminent leurs cours entre deux promotions ont l'habitude de chercher, en attendant, ce qu'ils appellent une condition, c'est-à-dire une place de précepteur dans quelque famille opulente. Geyer voulut suivre cet usage. Un ami de son père le recommanda au baron Malte-Ramel, alors membre du conseil du royaume. Celui-ci, ne connaissant point personnellement Geyer, se renseigna sur son compte auprès de l'université d'Upsal elle-même. L'université, qui prisait fort peu sans doute les hésitations de son élève à se choisir une carrière, répondit au baron que c'était un jeune homme sans consistance; Geyer fut remercié. « Telle fut, « dit-il, ma première expérience de ce que valent « un nom et une réputation. Il me sembla que le « monde entier avait les yeux fixés sur moi, je « rougissais, tout mon être était dans l'agitation; « résolu de détruire à tout prix la mauvaise opi- « nion que l'on avait de moi, je pris la plume et « écrivis l'éloge de Sten-Sture que l'Académie sué- « doise avait mis au concours. » Les circonstances dans lesquelles cet éloge fut écrit sont curieuses. Geyer les rapporte lui-même; suivons dans tous ses détails ce récit, il est plein d'intérêt et d'enseignement. « Je me mis à l'œuvre en tremblant « et dans le plus grand secret. Je ne savais pas « même, quand je pris ma résolution, quel était « le sujet de prix qu'avait proposé l'Académie. Je « ne pouvais l'apprendre que par le journal offi- « ciel, lequel se trouvait seulement au presbytère. « Un soir du mois d'août, je m'acheminai donc « tout soucieux vers la ville, et là, je ne me rap- « pelle plus sous quel prétexte, je priai le pasteur « de me donner communication des journaux de « l'année qu'il pouvait avoir conservés. Il ouvrit « le tiroir d'une vieille table dans lequel, au milieu « de débris de fromage et de croûtes de pain, gi- « saient quelques numéros, plus ou moins dépa- « reillés du journal désiré; celui que je cherchais « tomba heureusement sous ma main. En reve- « nant à la maison, j'éprouvai pour la première « fois ce que c'est qu'un cerveau en mal d'enfant, « la feuille du journal était lourde dans ma « poche; mes pensées m'échappaient, je volais « après elles tandis que mes pieds se heurtaient « à chaque instant contre les cailloux de la route. « Ma nuit se passa sans sommeil; le lendemain, « je fus prompt à me lever; je pris un vo- « lume de l'histoire de Suède de Dalin et y « cherchai convulsivement ce qui regardait mon « héros. Je ne sache pas avoir jamais rien « lu de si indigeste; cependant il fallait tirer « de là la plus fine fleur d'une éloquence parfu- « mée. Quel travail! Une fois mon sujet bien « arrêté dans ma tête, le point difficile était de « trouver du papier. Mon père en était cruelle-

« ment économe. Je parvins à me procurer secrète« ment et illégitimement, je dois l'avouer, ce « qu'il me fallait. Je cachai mon butin dans la « caisse d'une vieille horloge hors de service ; je « cachai là aussi l'éloge de Sten-Sture au fur et « à mesure qu'il sortait de ma plume. Certes, le « mystère n'était pas facile dans une maison où « tout le monde vivait à découvert. Je réussis ce« pendant à n'éveiller aucun soupçon. Mon travail « achevé, je le jetai à la poste. Je passai tout l'au« tomne dans ma famille. Au commencement de « décembre je lus dans les journaux que l'auteur « de l'éloge de Sten-Sture portant pour devise : « *Non civium ardor prava jubentium*, etc., était « invité a faire connaître son nom au secrétaire « de l'Académie suédoise. Ma sœur, qui était pré« sente, me demanda pourquoi cet avis m'avait « fait rougir. Ignorant des formes académiques, je « ne pouvais me rendre compte de ce que signi« fiait un pareil appel. Tremblant de crainte et « d'espérance je répondis. Le courrier suivant « m'apporta une lettre du gouverneur Rosenstein, « lequel m'annonçait que l'Académie m'avait dé« cerné le grand prix. Je me précipitai aussitôt « la lettre à la main dans la chambre de mes pa« rents. Grande fut leur surprise. Ma bonne mère « se jeta dans mes bras, mes frères et ma sœur « m'embrassèrent ; tous les amis de la maison « firent éclater leur joie. Mon père lui-même, mon « père, qui ne m'avait jamais flatté, et dont l'atti« tude vis-à-vis de nous était toujours si imposante, « me pressa avec effusion contre son cœur. Ce fut « là ma plus douce récompense ; je ne puis y pen« ser encore aujourd'hui sans verser des larmes. »
Nous avons dit que Geyer fut reçu *magister* ou maître ès arts en 1806 ; il avait pris pour sujet de thèse : *le Génie politique au moyen âge*. Deux ans après il entra aux archives du royaume en qualité de secrétaire (*kanslist*) extraordinaire ; il y resta jusqu'au commencement de 1809. Pendant l'été de la même année, ayant été attaché comme précepteur au fils du conseiller de commerce von Schinkel, depuis colonel et chambellan du roi Charles-Jean, il partit avec lui pour un long voyage à l'étranger. Ainsi se réalisait un de ses vœux les plus anciens et les plus chers. En gagnant la frontière, il voulut passer par son pays natal, pour y prendre congé de ses parents et de ses amis. Or, par une belle matinée, il arrêta tout à coup sa voiture à une grille qui ouvrait sur la propriété d'Odenstad, appartenant à Knut-Knutsson-Lilljebjörn. Celui-ci, ami intime de sa famille, se promenait alors dans une allée. Geyer alla droit à lui, et sans autre préambule lui déclara qu'il était amoureux de sa plus jeune fille et qu'il lui demandait sa main. Pris ainsi à l'improviste, Lilljebjörn ne sut d'abord que répondre ; il chercha cependant à détourner le jeune homme de son dessein, lui représentant qu'il serait encore trop longtemps hors d'état de pourvoir à son entretien et à celui d'une femme. « Du reste, ajouta l'excellent homme, « va à la maison et présente toi-même ta requête « à ma fille ; je ne veux point me mêler de cette « affaire. » Un instant après Geyer joyeusement accepté reparaissait avec sa fiancée, et après avoir reçu la bénédiction de son futur beau-père, remontait en voiture pour poursuivre son voyage. Le but principal de ce voyage était l'Angleterre. Geyer y passa plusieurs mois en compagnie de son élève, étudiant avec ardeur les mœurs, les institutions, les caractères. Ce qui le frappait surtout dans le vaste mouvement qui se déroulait autour lui, c'était sa tendance éminemment pratique ; il en parle avec enthousiasme dans ses mémoires et dans ses lettres à ses parents et à sa fiancée. Dès ce moment, la vocation de Geyer était fixée ; il ne devait rentrer dans son pays que pour s'y livrer à un labeur déterminé, et s'y montrer un citoyen utile. C'est sous l'influence de ces sentiments qu'il écrivit sur ce sujet : « *Quels avantages peut-on tirer de l'imagination* « *dans l'éducation morale du genre humain?* » un magnifique morceau d'éloquence, qui lui valut une seconde fois le grand prix académique. Vers l'époque dont nous parlons, l'Europe était en proie à des bouleversements étranges ; la Suède avait failli être rayée du rang des nations indépendantes ; si elle fut épargnée, ce ne fut qu'en expiant par la perte de la Finlande la politique insensée de son roi. Geyer contemplait avec admiration, et en même temps avec tristesse, ces scènes sanglantes ; il en recueillait avec avidité tous les échos. Peu s'en fallut même qu'il ne prît une part active au drame et ne s'enrôlât sous les drapeaux. La révolution de 1809, en ramenant le calme à la Suède, et avec lui des institutions plus libres, le fit renoncer à un dessein qui, du reste, n'avait été de sa part qu'une velléité fugitive. Il était dans la destinée de Geyer de servir glorieusement son pays ; mais ce n'était point par les armes, c'était par l'étude, c'était par la science qu'il devait l'accomplir. Appelé en 1810, comme *docent* (1), à l'université d'Upsal, il y suppléa dans l'enseignement de l'histoire le professeur Fant. Ses débuts furent pleins d'éclat ; on sentit dès ce moment en lui l'interprète souverain des fastes nationaux. Au mois de février 1811, il fonda, de concert avec quelques jeunes gens, une société littéraire, sous le nom de *Société gothique* (2). Pour bien comprendre le but et la portée de cette fondation, un coup d'œil rétrospectif sur les diverses phases de la littérature suédoise nous paraît nécessaire. Éminemment nationale dans ses inspirations primitives, la littérature suédoise s'altéra peu à peu et de diverses manières avec le

(1) Titre que portent dans les universités suédoises ceux qui, sans y être professeurs, jouissent du droit d'y faire des cours. Geyer l'avait obtenu au commencement de 1809, en soutenant avec distinction une thèse académique sur ce sujet : *De stylo historico apud Romanos*.

(2) Ce nom fut donné à la société par forme de plaisanterie. C'est une allusion à celui de *Gothilda* que portait l'hôtesse chez laquelle Geyer prenait alors ses repas, ainsi que ses amis.

mouvement des âges. Débordant la croix à la main sur la Suède païenne, les moines y infestèrent tout d'abord de leur mauvais latin jusqu'aux anciens souvenirs. Tout pliait devant leur fanatisme violent ; on osait à peine murmurer le nom de ces dieux et de ces héros dont on voyait brûler les temples, renverser les statues, massacrer même les opiniâtres adorateurs. Ce premier délire passé, les universités surgirent : le grec et le latin, qui, à l'époque de la renaissance, avaient envahi si fièrement les pays occidentaux, remontèrent vers le Nord. Les docteurs suédois revêtirent la toge romaine et briguèrent le laurier d'Athènes. Pendant ce temps-là, les œuvres nationales étaient mises en oubli, ou, si l'on s'en occupait, ce n'était que pour les travestir sous un informe attirail d'oripeaux étrangers. Cependant, par une de ces contradictions qu'on remarque toujours dans les époques de crise, il s'était rencontré, au milieu des révolutions religieuses et politiques du Nord, des hommes, un prêtre surtout, qui, veillant pieusement sur les traditions nationales, leur avaient élevé un monument où elles pussent attendre en sûreté l'aurore de jours meilleurs. Ces jours furent tardifs à venir : une fois détournée de sa voie propre pour sacrifier au grec et au latin, la Suède céda à d'autres séductions. La France souffla son esprit jusque sur cette région lointaine. Elle y fut accueillie, courtisée par les rois et par les grands ; elle y devint l'arbitre du goût, le type du beau, la folie du jour. Les descendants des rudes Wikingar jouèrent au marquis et au merveilleux, absolument comme des habitués de l'Œil de bœuf, et la muse des *sagas* céda sa lyre à la muse des bords de la Seine et des ombrages de Versailles ou de Trianon. On fermait les yeux et l'on se bouchait les oreilles pour ne point voir les rochers de la patrie, pour ne point entendre la voix orageuse de ses lacs et de ses forêts. Tous les grands souvenirs se rapetissaient et s'atrophiaient dans une imitation sans gloire. Abus funeste!... Sans doute, il n'est pas dans notre pensée d'interdire à une nationalité le contact des nationalités étrangères ; ce serait attenter au dogme de la fraternité intellectuelle des peuples ; mais il faut que ce contact ait des bornes, et nous ne saurions approuver cette sympathie exagérée qui va jusqu'à abdiquer sa propre individualité pour se façonner à l'image d'un caprice qui se dissipera peut-être au premier souffle. Soyons nous-mêmes! et si nous introduisons dans notre creuset des éléments étrangers, qu'ils y soient fondus de telle sorte qu'ils n'enrichissent l'or de notre génie qu'en s'identifiant à son type. L'heure du retour à une littérature vraiment nationale sonna enfin : ce fut au commencement de ce siècle, après la chute de Gustave IV. Bien que d'accord sur le but, les novateurs furent longtemps à s'entendre sur les moyens. Deux écoles adverses se formèrent : l'école gothique et l'école phosphoriste. Cette dernière, dont le chef principal était Atterbom, arbora le drapeau d'un romantisme échevelé ; elle se perdit dans les nuages. Rien de clair, de précis, de décisif, ne jaillit de son labeur isolé. Elle fut belle dans la critique, dans la théorie, nulle ou du moins presque nulle dans la création. L'école gothique, au contraire, se distingua par des œuvres splendides. Geyer, dont nous racontons la vie, en fut le chef ; il s'adjoignit successivement Tegner, l'illustre auteur de la *Saga de Frithiof*, Ling, Afselius, Nicander, Beskow, Assar, Lindeblad, Bruzelius, Hartmansdorff, etc. Brillante et valeureuse phalange qui marcha toujours avec un admirable ensemble, et qui ne se permit le repos qu'après avoir vu ses efforts couronnés d'un plein succès. Les membres de l'école gothique repoussaient l'imitation étrangère, mais comme fond plutôt que comme forme : le fond, ils voulaient qu'on le puisât aux sources nationales ; la forme, ils la voulaient nationale aussi, mais ils n'éprouvaient aucune répugnance à la faire profiter des cultures étrangères surtout lorsque des analogies de mœurs ou de caractère semblaient y inviter. Tegner formule ainsi cette doctrine : « Le Suédois, comme « le Français, aime de préférence dans la poésie « les choses légères, claires et d'une appréhension « facile. Il veut aussi la profondeur, il l'estime, « mais à la condition que cette profondeur soit « transparente. Il faut qu'il voie le sable d'or au « fond du gouffre. Toute idée qui se laisse chercher, « quelque belle qu'elle soit en réalité, le rebute. A « ses yeux, l'expression obscure accuse l'obscurité « de la pensée. C'est ce qui distingue si éminem- « ment le Suédois de l'Allemand. L'Allemand par « suite de sa nature contemplative, non-seulement « recherche, mais adore les choses mystiques et « nébuleuses ; il aime à y pressentir un trésor « caché. L'Allemand est concentré, lourd, sérieux ; « le Suédois, léger, superficiel. De là, dans la « poésie allemande, ce mysticisme de sentiment, « ces abstractions nuageuses qui nous sont si anti- « pathiques. Ce qui nous plaît dans le poëte, c'est « la sérénité de la vie, la vivacité du mouvement ; « c'est le courage et la sincérité. Tel est aussi « notre caractère national. Quelque énervés, quel- « que frivoles, quelque dépravés même que nous « soyons, nous conservons toujours en nous quel- « que chose de l'esprit de nos braves et aventureux « ancêtres, et nous aimons à le retrouver chez nos « poëtes. La séve des fils d'Odin n'est point épui- « sée. Une flamme ardente et titanique circule dans « les veines du peuple suédois comme un trait de « race. Voyez ce jour d'hiver, froid, clair, et « serein, qui aiguise les forces de l'homme et « l'excite à lutter contre l'âpreté de la nature ! « C'est l'image fidèle du caractère des hommes du « Nord. Là où le temps est clair, le vent frais, « ils sentent s'agiter en eux toute la force, toute « l'activité de leur vie intérieure, et ils oublient « au milieu de cette jouissance tout ce qui peut « manquer d'ailleurs à leurs facultés poétiques. »

Ainsi s'exprime Tegner ; il ajoute qu'il n'a pas de meilleure justification à donner des tendances de la société gothique ; mais qu'il l'estime d'autant plus recommandable qu'elle a pour base l'expérience pratique, et qu'elle s'harmonie essentiellement avec l'efflorescence instinctive et nécessaire du génie national. Quant à l'esthétique allemande sur laquelle les phosphoristes cherchent à s'appuyer, Tegner la trouve sans doute fort intéressante en elle-même, mais il la déclare de tout point inapplicable à la Suède. La société gothique eut pour organe régulier une importante revue nommée *Iduna*, dont Geyer fut le principal et au début l'unique rédacteur; elle publia en outre une nouvelle édition des *Eddas*, des recueils de chants populaires; elle provoqua des expositions de peinture, elle distribua des prix aux artistes qui prenaient leurs sujets dans l'histoire et les légendes du pays. Geyer ne laissait aucune trêve à son activité; il l'illustra lui-même par ses créations poétiques les plus splendides; c'est de cette époque que datent *le Viking*, *l'Odalbonden*, *le Siste Kämpen*, *le Kolargossen*, etc., ces pièces de vers magistrales, dont les accents remuent encore aujourd'hui si profondément le cœur des vrais Suédois. Six années s'écoulèrent : Geyer menait de front les études les plus ardues et les plus diverses : la philosophie, l'esthétique, l'histoire, la théologie; un instant il eut l'idée d'entrer dans la cléricature et de solliciter une cure. Mais l'université d'Upsal devait enfin se l'attacher irrévocablement : le docteur Fant, qu'il avait suppléé d'abord comme *docent*, puis comme professeur adjoint, mourut, et il fut nommé à sa chaire. C'est alors que la carrière de Geyer s'illumina d'un éclat extraordinaire. La foule se pressait à son cours, avide d'entendre cette parole éloquente qu'animait le plus ardent patriotisme. Parmi ses auditeurs siégeait une femme, une muse étrangère, Amalia von Helvig. Elle fut son inspiratrice, son Egérie; elle lui ouvrit, comme il le dit lui-même, le temple de l'art; elle enchanta ses jours, mêlant à leur trame les fils de l'or le plus pur. Geyer travaillait jour et nuit: il écrivait avec soin toutes ses leçons. Mais il était incapable d'un labeur régulier et continu sur le même sujet; il se reposait de l'un en passant à un autre. « Je ne suis point un journalier, disait-il; si on « m'interdisait de varier mes occupations, c'en « serait fait de moi. » Chose curieuse, la musique lui était un auxiliaire puissant pour toute espèce de travaux; il se mettait à son piano aussi bien pour préparer une leçon d'histoire que pour composer un chant poétique. Il était doué d'une puissance d'investigation rare; sa méthode avait quelque chose de celle d'Augustin Thierry. Il creusait les sources et coordonnait les documents qui en jaillissaient en une synthèse harmonieuse et féconde. Sa critique était lumineuse; un instinct sûr la guidait. Ni système ni parti pris; il ne suivait d'autre inspiration que celle de sa conscience, et sa conscience était d'une loyauté inflexible. En matière de style, il recherchait moins l'abondance luxueuse que la simplicité expressive, moins l'éclat que le nerf. Ses jugements, ses aperçus étaient frappants de vérité et de grandeur; souvent sublime lorsqu'il donnait l'essor à son génie; toujours entraînant et sympathique; ses auditeurs étaient insatiables de sa parole, de même que ses lecteurs épuisaient jusqu'à la dernière page de ses livres. Ces hautes qualités expliquent la popularité immense dont jouit Geyer, et comme professeur et comme écrivain. La jeunesse qu'il était chargé d'instruire l'adorait; plus d'une fois elle lui décerna des ovations dont l'éclat retentit jusqu'aux extrémités du royaume. Indépendant de caractère, il était libéral en politique comme en religion. Si parfois il a paru varier dans ses opinions politiques, ce n'était de sa part qu'une simple apparence; car il se souciait peu, trop peu, dirons-nous, des questions de forme, satisfait de rester, au fond, conséquent avec lui-même. On appréciait cette conduite : aussi était-il respecté et considéré de tous les partis. Le roi Charles-Jean était un des zélés admirateurs de Geyer; il lui témoignait une estime et une affection toutes particulières. Une lettre de Geyer à sa femme nous donnera une idée des rapports de l'historien avec le monarque. Un de ses collègues était mort, laissant sa veuve sans ressources : Geyer voulut tenter d'intéresser le roi en sa faveur; il demanda une audience, on lui répondit par une invitation à dîner. « J'arrivai au château, dit-il, à cinq « heures; une heure après, la famille royale « parut, le roi donnant le bras à la reine; il s'a« vança vers moi, et sachant, par mon médecin, « que j'étais souffrant : — Comment vous trouvez« vous, me demanda-t-il. La science ne donne « pas la santé; n'est-il pas vrai, Geyer? Autre« ment, vous seriez trop heureux. — On passa « dans la salle à manger, où je pris fort peu de « chose. Après le dîner et quelques instants de « conversation avec l'amiral Lagerbjelke et le « directeur de l'Académie, le roi me fit signe « d'approcher. Il était debout à l'extrémité du « salon, près d'une table ornée de glaces. Je « m'efforçai de rassembler tout mon courage ainsi « que tout ce que je savais de français. — J'ai une « grâce à demander à Votre Majesté, fis-je en « l'abordant. Le roi m'interrompit aussitôt et me « dit avec vivacité : — Écoutez, Geyer, je vous « connais. Vous vous êtes si noblement comporté « dans tant d'occasions, vous avez donné une im« pulsion tellement salutaire à la saine liberté « (j'aime cette liberté, moi, qui suis encore répu« blicain sur le trône), que ce n'est pas vous qui « m'êtes obligé, mais bien moi qui vous suis obligé, « à vous. Ainsi, dites ce qui vous est agréable, « je le ferai. — Pendant cette sortie, à laquelle « j'étais loin de m'attendre, je ne répondis que « par quelques muettes inclinations et quelques « interjections en mauvais français. Je repris enfin :

« — La grâce que j'ai à demander à Votre Majesté n'est pas pour moi, mais pour une femme « malheureuse et intéressante; c'est le courage « de l'amitié qui fait que j'ose importuner Votre « Majesté d'une telle demande. — Le roi me de- « manda de qui il s'agissait; je lui nommai la « personne. — Ah! je sais, fit-il, son mari est « mort. — Oui, ajoutai-je, il est mort il y a deux « mois. La maison est endettée de fond en com- « ble; les revenus légaux de la veuve sont en « partie engagés d'avance. Les amis, les relations « perdent et ne peuvent rien faire de plus. Dans « peu de jours le mobilier et tout ce qui reste « sera mis en vente, et la veuve n'a pas un sou « pour retenir une chaise, une table, un lit, etc. « — Que voulez-vous que je fasse? me dit le roi. « — Je craignais de demander trop. — Deux ou « trois cents riksdalers suffiraient, je pense, « pour les premières nécessités. — Eh bien! ré- « pondit le roi, vous les aurez; je vais donner des « ordres pour que l'on vous en compte à l'instant « deux cents, et en les remettant à madame ***, « vous lui direz qu'elle en recevra encore cent « dans six mois, époque à laquelle je lui ferai as- « signer une pension viagère sur les fonds de « l'État. La fortune sourit aux audacieux! Que « penses-tu de ma glorieuse campagne de men- « diant? Il faut reconnaître que ce roi a en lui « quelque chose de vraiment royal. » Cependant la vie de Geyer devenait de plus en plus laborieuse et féconde. Outre son cours, qu'il faisait avec une conscience et une régularité qui ne se démentaient jamais, il multipliait à l'envi ses publications. Questions politiques, questions littéraires, questions religieuses, questions économiques, rien n'était étranger à sa plume. Sur tous les sujets qu'il embrassait, il jetait une riche lumière, et en faisait jaillir une foule d'effets nouveaux, pleins de grandeur et d'originalité. Mais, de toutes ses œuvres, celles surtout qui ont conquis à son nom une renommée impérissable, c'est, d'une part, *Svea Rikes Häfder*, annales du royaume de Suède (1825), et de l'autre, *Svenska Folkets historia*, histoire du peuple suédois (1832). Monuments à base de granit, et dont les assises, arrachées aux flancs les plus vivaces de la nationalité suédoise, ont fait de cette nationalité l'expression la plus large et en même temps la plus sincère. L'histoire du peuple suédois ne va que jusqu'au règne de Christine; le temps a manqué à Geyer pour la terminer. Mais, dans leur cadre spécial, les annales sont complètes. C'est dans cet ouvrage, plus encore que dans tous les autres, que Geyer déploie ses hautes facultés synthétiques. Chaque ligne y palpite d'une séve brûlante; chaque page y renferme des trésors d'érudition immense. On voit que l'auteur a tout lu; mais au lieu de faire parader ses documents en longues phalanges, il les resserre en un étroit bataillon, où les muscles saillent, où la chair frémit, où l'acier des glaives et des cuirasses trahit, sous son superbe éclat, toute la vigueur de sa trempe. Avec quelle philosophie lumineuse, avec quelle autorité souveraine, il résout les problèmes mythologiques et ethnographiques les plus ardus! Comme il marche d'un pas sûr à travers les sentiers escarpés et souvent si ténébreux des races et des institutions primitives! Ni sécheresse, ni lourdeur : Geyer mêle son âme à tout. Le squelette des temps passés reprend son souffle, les vieux monuments tressaillent. C'est le mouvement, c'est la vie, c'est l'éclat qu'entraîne avec lui cet écrivain extraordinaire qui, tout en s'identifiant à son sujet, le pénètre de sa forte et ardente personnalité. Tant de zèle patriotique, tant de mérites élevés devaient rendre le nom de Geyer cher aux Suédois, recommandable aux étrangers. De toutes parts, des distinctions signalées lui arrivèrent. Les principales académies d'Europe s'honorèrent de le compter parmi leurs membres. En 1834, l'évêché de Carlstad étant venu à vaquer, le clergé de ce diocèse porta le nom de Geyer sur la liste des candidats à proposer au choix du roi. Ceci ne surprendra pas, si l'on se rappelle qu'en Suède tout membre du corps enseignant appartient par là même à la cléricature, et est, par conséquent, éligible aux fonctions ecclésiastiques de tout grade. Bernadotte s'empressa naturellement de nommer Geyer; mais celui-ci, déclinant cet honneur, adressa au roi lui-même l'intéressante lettre que nous reproduisons. « Sire, « lorsque j'ose déposer aux pieds de Votre Majesté « l'humble déclaration que je me trouve obligé « de renoncer à l'honneur dont le clergé du dio- « cèse de Carlstad m'a ouvert la voie en me nom- « mant un des candidats au siége épiscopal, je « sens profondément et la distinction que m'a « conférée le choix de mes compatriotes, et la « grâce de Votre Majesté de ne pas m'en trou- « ver indigne. J'ai trop de vénération pour les « fonctions sacerdotales, pour ne pas m'y vouer « entièrement, si des soins si importants m'étaient « confiés. Depuis longtemps j'appartiens à l'uni- « versité d'Upsal. Je ne dirai pas que j'y suis né- « cessaire; mais, ce que je sais, c'est qu'elle m'est « devenue nécessaire. Je ne saurais me séparer « ni de cette jeunesse, au milieu de laquelle mes « plus belles années se sont écoulées, ni des res- « sources littéraires, sans lesquelles l'historien ne « peut travailler; et j'ambitionne, je ne le nie « pas, la gloire de devenir l'historien de mon « pays. Si c'est une présomption de ma part de « me croire à ma place, qu'on me laisse cette « croyance comme consolation! Car c'est par elle « que j'ai agi, c'est pour elle que je renonce aux « avantages personnels. Je redoute un change- « ment de carrière comme un malheur, et celle « que j'ai à remplir ne sera pas, ce me semble, « sans utilité. Je me confie à mon roi et à ma « patrie; j'espère qu'ils ne laisseront pas ma fa- « mille souffrir de ce qu'aujourd'hui je reste « fidèle à la vocation à laquelle je me suis voué

« depuis ma jeunesse. C'est avec le plus profond « respect et le plus entier dévouement que je « suis, etc. » Charles-Jean éprouva d'abord un vif mécontentement du refus de Geyer; mais ce refus était si noblement motivé, qu'il ne put s'empêcher de l'approuver; il écrivit en conséquence au modeste professeur la lettre suivante : « Monsieur « le professeur Geyer, votre lettre du 2 avril m'an« nonce la résolution que vous avez prise de « ne pas accepter la marque de confiance que le « clergé du diocèse de Carlstad venait de vous « donner. Nourri dans l'étude de l'histoire, l'as« similant à l'étude pratique du cœur humain, « vous avez pensé que vous seriez plus utile à votre « patrie, en instruisant une jeunesse qui doit la « servir un jour, et la disposant à mettre au pre« mier rang les devoirs de l'homme dans l'état de « société. Persévérez, monsieur Geyer, dans votre « honorable et chrétienne résolution ;—je dis chré« tienne; — car la recherche de la vérité est déjà « une religion, qui marche à côté de celle que « nos doctrines nous prêchent. L'État, n'en dou« tez pas, acquittera envers votre famille, quand « elle vous perdra, une dette d'obligation, par la « raison que les travaux que vous avez entrepris « pourront, je l'espère, préserver les générations « à venir des erreurs et des illusions qui ont, à dif« férentes périodes, placé la Suède sur le penchant « de sa perte. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, « monsieur le professeur Geyer, en sa sainte et di« gne garde, étant votre bien affectionné Charles« Jean. » Les sentiments qui avaient porté Geyer à se soustraire aux honneurs de l'épiscopat étaient sincères. Depuis longtemps il était entré dans sa véritable voie, il ne voulait plus en sortir. Enseigner, écrire l'histoire de son pays; cette tâche lui paraissait assez glorieuse, et ce n'était pas trop de ce qui lui restait de force et de vie pour la remplir dignement. Geyer persévéra donc. En 1845, il trônait encore avec éclat dans sa chaire d'Upsal. Mais déjà sa santé commençait à s'altérer; l'année suivante, il fut obligé de résigner une partie de ses fonctions; enfin, après un voyage à l'étranger, qui ne lui apporta qu'un soulagement illusoire, le 23 avril 1847, il rendit le dernier soupir. Une édition complète des œuvres de Geyer a été publiée à Stockholm en 1849-1855. Elle forme treize volumes grand in-8°. Cette édition ne renferme que les œuvres personnelles et séparées de l'auteur; elle passe sous silence les nombreux écrits que des publications étrangères devaient à sa collaboration. Voici les titres des principaux ouvrages qui figurent dans l'édition dont nous parlons : *Feodalism och republicanism. Den Ny-Europeiska odlingens hufvudskiften med Särskildt afseende pa akademiska studierna; Areminnen. Personnalier*, etc.; *Minnen; Skaldestycken. Om den gamla nordiska visa; Om omqvädet i de gamla Skandinaviska visorna; Betraktelser i afseende pa de nordiska-mythernas användande i Skön Konst; Nytt'ett och annat"; Anledning af fragan om Akademiska jurisdiktionem; Om det offentliga läro verket; Nagra anmärkningar om uppfostran och undervisning; Läroverksfragan; Om falsk och sann upplysning med afseende pa religionen; Om historiens nytta; Thorild. Tillika en filosofisk eller o filosofisk bekännelse; Oksa ett ord öfver tidens religiosa fraga; Fattigvards fraga; Representations fraga; Om var tids inrè Samhälls förhallanden i synnerhet med afseende pa faderneslandet; Svea rikes häfder; Svenska folkets historia; Teckning af Sveriges tillständet; Theser; Anföranden i Svenska academien; Recensioner; Bref.* L. L.

GEYGER. *Voyez* GEIGER.

GEYLER, GEILER, ou GAILER (JEAN), nommé aussi *Kaisersberg* de l'endroit où il fut élevé, fameux prédicateur, naquit à Schafhouse le 16 mars 1445. Il perdit en bas âge son père, notaire à Ammerweiler, et se rendit à Kaisersberg (en Alsace), auprès de son grand-père, qui prit soin de son éducation. Il étudia d'abord la philosophie et les belles-lettres à Fribourg en Brisgau; et après avoir passé à Bâle en 1472, il s'y appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'étude de la théologie, et fut promu au degré de docteur en 1475. Il quitta Bâle, et accepta une place de prédicateur à Fribourg, qu'il remplit seulement pendant une année. La réputation qu'il y acquit en si peu de temps était déjà telle qu'il fut appelé à Würtzbourg pour la même fonction. La somme de deux cents ducats à laquelle on fixa ses honoraires, somme très-considérable pour cette époque, prouve assez combien il était considéré. Il ne resta même pas longtemps dans cette ville; en 1478 il fut appelé à Strasbourg. Les dominicains avaient occupé jusqu'alors la chaire de la cathédrale de cette ville; mais des disputes scandaleuses qu'ils avaient eues en 1454 avec Jean Crutzer, curé de St-Laurent, et avec les autres curés de la ville, et des propositions indécentes qu'ils avaient débitées dans la chaire de vérité (1), firent perdre peu après à ces religieux la prérogative de prédicateurs-nés de la cathédrale. Geyler s'y livra au saint ministère avec le plus grand zèle pendant trente années consécutives. Ses sermons forment un mélange du sacré et du profane, de latin et d'allemand. Geyler s'y élève sans cesse avec force contre les désordres des moines de son temps. Le choix de ses images et de ses expressions, qui blesseraient aujourd'hui nos oreilles délicates et n'exciteraient que le rire, touchait alors nos ancêtres jusqu'aux larmes, et convertissait quelquefois les pécheurs les plus endurcis. On doit à l'éloquence de Geyler l'abolition de plusieurs abus contre la décence et la majesté du culte divin, tels que les cérémonies qui se faisaient dans la cathédrale le jour des Innocents et pen-

(1) On les accusait entre autres d'enseigner : *Quod monialis professa, si carnis tentatione victa castitatem servare nollet, majoris veniæ et minoris culpæ esset, si cum religioso quam cum laïco committat flagitium.* Voyez *Joh. Berneggers Bericht von dem sogenanntem ultimum vale, apud Schilter*, p. 1125-1138.

dant la semaine de la Pentecôte, ainsi que les assemblées nocturnes de la Dédicace. C'est aussi à ses exhortations et à celles de Jac. Wimpheling, son biographe et son ami, que la ville de Strasbourg doit la première idée d'une école publique. Les sermons de Geyler attiraient un si nombreux auditoire, que la place de la chapelle de St-Laurent, où était la chaire de la basilique, devint bientôt trop étroite pour pouvoir contenir la foule. On construisit alors en 1486 cette chaire magnifique qui existe encore aujourd'hui, sur les dessins de Jean Hammerer, architecte de la fabrique, et d'après les idées de Geyler lui-même. L'appui-main de la rampe de l'escalier qui y conduit est semé de petites figures grotesques et curieuses par leur bizarrerie, et dont il tirait souvent le texte de ses sermons. Cet orateur sacré était fort considéré par Maximilien I, à cause de sa probité et de son érudition; cet empereur l'appela souvent à sa cour, le consulta sur les matières les plus importantes, et le protégea contre les ennemis que suscitait à l'orateur la hardiesse avec laquelle il prêchait. Geyler réglait minutieusement l'emploi de son temps, dont il connaissait le prix; il dormait peu, vivait frugalement, mais ne haïssait pas le bon vin. Peu de personnes furent admises dans sa société intime; on ne lui connaît d'amis que Sébastien Brandt et Jacques Wimpheling. Aucun de ses contemporains ne possédait peut-être une bibliothèque aussi considérable et aussi bien choisie que la sienne. Il avait l'habitude d'écrire tous ses sermons tantôt en latin, tantôt en allemand; ces manuscrits passaient ensuite entre les mains de ses amis et de ses admirateurs, qui les ont publiés en partie de son vivant, en partie après sa mort; car il n'avait pas la patience de soigner lui-même l'impression de ses ouvrages. Néanmoins il entreprit une édition des œuvres de Jean Gerson, sous ce titre : *Jo. Gersonis cancellarii Parisiensis Opera*, Strasbourg, 1488, 3 vol. in-fol., et il fit un voyage en France, sans autre objet que de réunir les différents écrits de ce grand homme. A la tête de cette édition se trouve l'éloge de Jean Gerson, par P. Schott, chanoine de Strasbourg. Geyler fut nommé prébendier du grand chœur de la cathédrale de cette ville, où il mourut le 10 mars 1510. Il fut enterré au pied de la chaire qu'il avait illustrée par son zèle et son éloquence; on y grava l'épitaphe suivante, qu'on y lit encore aujourd'hui :

> Quem merito defles, urbs Argentina, Joannes
> Geiler, monte quidem Cæsaris egenitus,
> Sede sub hac recubat quam rexit præco tonantis
> Per sex lustra docens verba salutifera.

— Les sermons de Geyler forment, avec ses autres ouvrages, 18 volumes in-fol. et 6 in-4°; on en trouve le catalogue dans Riegger, *Amœnitates litterariæ Friburgenses*, t. 1, p. 62-63; mais surtout dans la dissertation de L. F. Vierling *De J. Geileri scriptis germanicis*, Strasbourg, 1786, in-4° de 38 pages(1). Cette dissertation renferme la bibliographie complète de quarante et un ouvrages qui sont sortis de la plume de cet auteur. Le plus connu et le seul qui soit un peu recherché aujourd'hui est son *Narrenschiff* (ou nef des fous), qui est une espèce de commentaire sur la *Narragonia* de Sébastien Brandt, que Geyler avait d'abord traduite en latin en 1498, et dont les rimes servaient de texte à ses sermons. Il établit cent onze essaims de fous, en suivant l'ordre que Brandt avait adopté, et il les représente décorés de grelots; dans chaque sermon, il attaque un de ces différents essaims et ses grelots. C'est ainsi qu'il relève successivement les sept grelots dont il orne l'essaim des fous savants. Jac. Other, un des élèves de Geyler, fut l'éditeur de ce recueil en latin, imprimé à Strasbourg en 1510, avec des caractères allemands, sous ce titre : *Navicula, sive speculum fatuorum prestantissimi sacrarum literarum doctoris Joannis Geyler Keysersbergii, concionatoris Argentinensis, in sermones juxta turmarum seriem divisa; suis figuris jam insignita; a Jacobo Othero diligenter collecta; compendiosa vitæ ejusdem descriptio, per Beatum Rhenanum Scelestatinum*, in-4°. Les gravures en bois qui se trouvent à la tête de chaque sermon sont assez bien faites. Ce recueil contient cent dix sermons; au-dessus de chacun on lit ces mots : *Stultorum infinitus est numerus*. On en cite plusieurs éditions imprimées à Strasbourg en 1501, 1510, 1511 et 1513; mais il n'en existe qu'une, commencée en 1510, et qui n'a été achevée qu'en 1513, et une autre, imprimée à Bâle en 1572. Celle de 1501, dont il est question dans la *Bibliotheca Gothofr. Thomasii*, t. 1, n° 967, n'est sans doute que le résultat d'une erreur typographique. On a publié deux traductions allemandes de ces discours; la première a paru à Strasbourg, 1520, in-fol., avec les gravures en bois, qui représentent les sujets qu'on trouve dans les éditions du *Navis stultorum* de Brandt. Cette édition est encore remarquable, en ce qu'elle est le premier livre qui ait été imprimé avec privilége impérial. La seconde édition a été imprimée, de même, avec privilége, à Bâle, 1574, in-8°. Tous les ouvrages de Geyler, qui ne sont guère que des sermons, sont curieux par les détails qu'ils renferment sur les usages et les mœurs du temps de l'empereur Maximilien Ier. Son style est rempli d'expressions proverbiales et de locutions singulières; J.-J. Oberlin a recueilli les plus remarquables à la fin de la dissertation que nous venons de citer, pour servir de supplément au glossaire de Scherz, dont il avait été l'éditeur en 1784. Les ouvrages latins de Geyler ont été recueillis à Strasbourg, en 1509, 1510 et 1518, sous le titre d'*Opera omnia*. On n'y trouve cependant ni son

(1) C'est une thèse soutenue sous la présidence du savant Jérém. Jac. Oberlin, qui se proposait de publier de plus amples détails, sous ce titre : *Uber Geilers von Kaisersberg Leben und Schriften*. Voyez son *Discours* prononcé à l'ouverture de l'Académie le 15 brumaire an 12, Strasbourg, 1804, in-8°, p. 33.

Oratio in synodo Argentinensi habita, imprimée à part en 1482, ni ses *Sermones de Jubilæo*, publiés en 1500. La vie de ce savant théologien a été écrite par Bilde, plus connu sous le nom de Beatus Rhenanus, et par Jac. Wimpheling. La première, dont on peut voir le précis dans les *Athenæ Rauricæ*, se trouve à la suite du *Navicula, sive speculum fatuorum*, et la seconde, bien plus détaillée, dans l'*Appendix* du recueil des *Sermones et varii tractatus Keysersbergii, jam recens excusi*, Strasbourg, 1518. Le portrait de Geyler est placé à la tête de sa *Postile* (ou commentaire) *sur les quatre Évangélistes* (en allemand), Strasbourg, 1522, et dans la *Description de la cathédrale de Strasbourg*, traduite de l'allemand, Strasbourg, 1733, in-8°. B—H—D.

GEYSA, nom commun à un duc et à deux rois de Hongrie. Ce pays, qui faisait partie de l'ancienne Pannonie et de la Dacie, avait été conquis par les Huns, après le milieu du 3e siècle. Ceux-ci en furent chassés par les Lombards. Les Abares et les Slaves l'occupèrent successivement. Demeuré sous la domination de Charlemagne et de ses successeurs jusqu'à Charles le Gros, il devint, sur la fin du 9e siècle, la proie d'un peuple sorti de la Scythie, auquel les Pannoniens donnèrent le nom de Hongrois. — GEYSA, duc de Hongrie, issu d'Almus, chef de ces peuples, et instruit par Adelbert, évêque de Prague, embrassa le christianisme, et eut de Saroth, son épouse, un fils nommé Étienne à son baptême, et surnommé le *Saint*, qui, en 997, succéda à son père (*voy.* ÉTIENNE). Geysa Ier était fils de Bela Ier. Celui-ci s'était rendu maître de la personne d'André, son frère aîné, et s'était emparé du trône. Geysa ne lui succéda pas immédiatement. Salomon, fils d'André, avait remplacé Bela. Lui et Geysa se firent la guerre : elle fut suivie d'un accommodement au moyen duquel Geysa se contenta de la seconde place. Néanmoins la guerre ayant recommencé en 1074 entre les deux cousins, Salomon fut vaincu et laissa le trône à son concurrent; il voulut y remonter, mais ses efforts n'eurent aucun succès. Geysa, au reste, était un prince aussi prudent que valeureux; mais son règne fut court : il mourut en 1077. — GEYSA II, arrière-petit-fils de Geysa Ier, fut couronné roi de Hongrie le 16 février 1141, trois jours après la mort de Bela II, son père, prince vertueux et brave : il maintint l'ordre dans ses États, et les défendit courageusement contre Borich, fils naturel de Coloman, son grand-oncle. L'empereur Conrad III, en partant pour la croisade vers 1151, et passant par la Hongrie, obligea Geysa de lui prêter hommage. Geysa mourut en 1161. L—Y.

GEYSER (CHRÉTIEN-THÉOPHILE), habile graveur allemand, naquit en 1742 à Görlitz, où il reçut les premières leçons de dessin au gymnase de cette ville. Envoyé dans la suite à l'université de Leipsick pour y étudier le droit, Geyser, en dessinant tous les jours dans la maison d'Oeser, directeur de l'Académie des arts à Leipsick, se passionna pour cet art; et au lieu de suivre la carrière de la jurisprudence, dans laquelle il avait déjà subi un examen, il accepta une place de professeur dans une nouvelle école de dessin établie à Leipsick. Il s'appliqua d'abord à la miniature; mais il changea bientôt le pinceau contre la pointe. On ne lui avait jamais enseigné l'art de manier le burin; aussi ses essais dans ce genre ne furent-ils pas heureux : mais ses estampes gravées à la pointe sont admirables; elles ont un caractère d'originalité qu'on n'a pas su imiter. Les vignettes, d'après les dessins d'Oeser, qui ornent l'édition des poésies d'Utz, furent les premiers échantillons de son talent. Ses paysages avec de petites figures, d'après Ferg, Wouwermann et Pynacker, en grand format, sont les plus estimées et les plus recherchées de ses productions. Il renonça en 1770 à sa place de professeur à l'école de dessin, devint membre de l'Académie de Dresde et de Leipsick, et se retira à la campagne avec une petite pension de la cour de Saxe. C'est dans sa retraite qu'il a exécuté les belles vignettes de l'édition du Virgile de Heyne. Il avait souvent exprimé le désir de mourir en plein air; ses vœux furent exaucés : frappé à la campagne d'une attaque d'apoplexie à la promenade, il expira le 24 mars 1803. — *Samuel-Godefroi* GEYSER, théologien danois, naquit à Görlitz en janvier 1740. Il étudia à Wittemberg, où il se distingua avantageusement par quelques écrits académiques. Il accepta en 1771 une chaire de théologie et de langues orientales à Reval. En 1777 il fut appelé à l'université de Kiel, comme professeur ordinaire de théologie; il fut nommé conseiller ecclésiastique dans cette même ville en 1782, et y mourut le 15 juin 1808. Il a publié quelques dissertations : 1° *De la facilité du patriotisme sous un bon gouvernement* (en allemand), Reval, 1772, in-4°; 2° *Aphorismi ethici in usum scholar.*, Kiel, 1789, in-8°. Les *Nova acta eruditorum*, la *Bibliothèque théologique* d'Ernesti et la *Gazette littéraire de Halle* renferment un grand nombre d'articles fournis par ce professeur. B—H—D.

GEZELIUS (JEAN), docteur en théologie et évêque d'Abo, capitale de la Finlande, naquit en 1615 dans la paroisse de Gezala, où son père était fermier de la couronne, et de laquelle il prit le nom de Gezelius. Après avoir professé la théologie et la langue grecque à Dorpat en Livonie, il obtint successivement plusieurs dignités ecclésiastiques, et en 1664 il fut élevé à l'évêché d'Abo, qu'il occupa jusqu'en 1690, année de sa mort. Versé profondément dans la théologie, dans les langues savantes, dans l'histoire et la philosophie, il jouissait d'une grande considération, dont il profita pour répandre le goût des sciences et pour faire naître des établissements utiles. Il entreprit un travail qui manquait en Suède, et qui a surtout illustré son nom dans ce pays : c'est un *Commentaire sur la Bible* en langue suédoise; son fils

l'acheva et le publia. On a de plus de ce savant évêque : une *Grammaire grecque*, une *Grammaire hébraïque*, un *Abrégé encyclopédique des sciences* (*Encyclopedia synoptica*), un *Dictionaire pentaglotte*, et plusieurs autres ouvrages, tous en latin. C—AU.

GEZELIUS (JEAN), fils du précédent, naquit en 1647, et remplaça son père dans l'évêché d'Abo en 1690, après avoir professé la théologie et s'être distingué dans la place de surintendant ecclésiastique à Narva. La ville d'Abo ayant été occupée par les Russes, il se retira en Suède, et mourut en 1718 dans une terre voisine de Stockholm. Il avait une instruction très-étendue ; mais il n'y joignait pas l'esprit de tolérance qu'elle aurait dû lui inspirer. Quelques familles calvinistes, réfugiées à Stockholm, ayant présenté au roi Charles XI une requête pour obtenir le libre exercice de leur religion, le clergé de Suède fit contre cette demande une protestation conçue dans les termes les plus durs, et que l'évêque Gezelius adressa aux états du royaume. Il résulta de cette démarche que tout autre culte que celui du rite luthérien fut défendu en Suède, et que ce pays perdit une occasion favorable d'acquérir les bras industrieux dont il avait besoin. Outre la continuation du *Commentaire sur la Bible* commencé par son père, Gezelius donna plusieurs autres ouvrages en latin et des traductions du français, de l'allemand et du latin en suédois. Il fit aussi une traduction de la Bible en langue finnoise. C—AU.

GEZELIUS (GEORGE), théologien et littérateur suédois du 18ᵉ siècle, était curé et archidiacre de Lillkyrka en Néricie, et dans les dernières années de sa vie, il reçut le titre d'aumônier du roi. C'était un homme studieux, qui consacrait aux recherches savantes le loisir que lui laissaient les occupations de son état. Secondé par plusieurs savants de son pays, il entreprit un *Dictionnaire biographique des hommes illustres de Suède*. Cet ouvrage parut à Stockholm et à Upsal en 3 volumes in-8°, de 1776 à 1778. En 1780 l'auteur publia un volume de supplément. Le dictionnaire de Gezelius est consacré aux hommes remarquables que la Suède a produits dans la politique, dans les armes, dans les sciences, les lettres et les arts, depuis Gustave Iᵉʳ (1521) jusqu'à Gustave III (1771). Tous les articles n'en sont pas également intéressants; mais on en trouve de très-importants, qui contiennent des faits et des anecdotes qu'on n'avait pas publiés auparavant. L'auteur a toujours l'attention de désigner les sources dans lesquelles il a puisé. Dans les temps les plus modernes, il y a plusieurs lacunes. On regrette aussi que les ouvrages des savants de Suède dont Gezelius donne la vie ne soient pas toujours indiqués avec assez de précision et d'exactitude. Il est mort le 24 mai 1789, âgé de 53 ans. C—AU.

GEZERI (ABULAZ-ISMAEL), renommé par un talent extraordinaire dans son genre, est auteur d'un *Traité des machines ingénieusement inventées*. Ce traité est divisé en six parties, et traite des montres et des horloges, des instruments de musique, des machines hydrauliques, etc. Il a été traduit en turc et dédié à l'empereur Sélim. On possède à la bibliothèque de Paris un livre manuscrit d'hydraulique de sa composition, qui fait partie du traité dont nous venons de parler. Z.

GHAZAN-KHAN, septième prince de la dynastie djenguyz-khânienne, établie dans la Perse occidentale, naquit à Sulthân-Dowéy dans le canton d'Aster-Abâd, province de Mâzendérân, dans les derniers jours de rabyi deuxième 670 de l'hégire (décembre 1271). Il était fils d'Arghoun-Khân (*voy.* ARGHOUN) et neveu d'Abâcâ-Khân (*voy.* ABACA), qui le fit élever à sa cour. Il avait à peine trois ans quand son protecteur mourut, son père le fit venir auprès de lui ; et étant monté lui-même sur le trône de Perse en 683 (1284), Ghâzân, qui avait alors treize ans, fut nommé au gouvernement du Khorâçân. Il trouva dans cette province un rival redoutable, autant par son adroite politique que par sa courageuse et inflexible haine contre tous les idolâtres, et surtout contre les Mogols. L'émir Nourouz était lui-même d'origine mogole, et conséquemment idolâtre ; mais il avait embrassé l'islamisne, il protégeait et répandait sa nouvelle religion, et persécutait celle qu'il avait quittée avec tout le zèle d'un nouveau converti. Après cinq années d'une guerre très-acharnée, dans laquelle Nourouz remporta plus d'un avantage signalé, une réconciliation franche et sincère eut lieu entre lui et le prince mogol, qu'il détermina bientôt à embrasser la religion du prophète. Cette abjuration de l'idolâtrie de la part de Ghâzân, devenu sultan Mohammed, n'était qu'un acte de politique qui lui facilita en effet l'accès du trône de ses ancêtres après la mort de Beydou-Khân, son oncle, le 29 du mois de zoulhedjah 694, répondant au 20 novembre 1295 de J.-C. Il feignit pourtant de ne pas vouloir y monter avant d'avoir été élu par les grands de l'empire. Il assembla à cet effet un *couriltây*, espèce de cour plénière ; cette formalité n'était qu'un moyen plus sûr de signifier à ses grands feudataires, devenus indépendants et les fléaux du reste de la nation, l'intention de rendre à l'autorité royale toute son énergie, et de faire revivre et respecter les lois protectrices du monarque et du peuple. Comme on paraissait avoir oublié le *code de Djenguyz-Khân*, ou que du moins il n'était plus observé, le jeune souverain promulgua un nouveau code fort sage et très-circonstancié; on y remarque surtout d'excellents principes de finances, des règlements pour la perception des impôts, l'administration de la justice, l'entretien et la discipline de l'armée, l'établissement des carvansérais, la réorganisation des postes, le châtiment des voleurs de grands chemins et des ivrognes, la fixation des monnaies,

des poids et des mesures, le soulagement des pauvres, la nourriture, l'entretien des enfants trouvés ; il pourvut aussi aux fondations pieuses et scientifiques; les mollahs des mosquées, les professeurs de nombreux colléges et leurs écoliers furent amplement pensionnés. Tout en obligeant ses sujets mogols d'embrasser l'islamisme (et plus de cent mille hommes suivirent à l'instant même l'exemple de leur monarque), il afficha la plus grande tolérance en faveur des religions fondées sur une loi écrite, dont les sectateurs sont nommés par les musulmans *les possesseurs du livre :* ce sont les juifs, qui ont le Pentateuque; les chrétiens, qui ont l'Évangile, et les guèbres, qui croient avoir conservé le Zend-Avesta. Afin de rendre sa conversion plus éclatante, il ordonna que cette formule si fréquemment usitée par les musulmans, *Au nom du Dieu clément et miséricordieux*, serait substituée au nom du chef de la famille djenguyz-khânienne, Barrak, souverain du Kaptchac. Cette innovation provoqua une guerre contre ce monarque tatar. L'émir Nourouz, qui s'était acquis à la fois l'amitié et l'estime de son maître, fut chargé de repousser les Tatars, et remplit heureusement sa mission; mais pendant son absence, les *novyan* ou seigneurs mogols, qui ne pouvaient lui pardonner de les avoir contraints à embrasser une religion qu'ils détestaient au fond de l'âme, ourdirent contre lui une trame qui finit par lui être fatale ; il perdit son crédit, fut proscrit, poursuivi et assassiné; on porta sa tête au sultan, qui eut la faiblesse et la cruauté d'ordonner qu'elle fût placée sur un gibet, le 22 de chawwâl 696 de l'hégire (11 août 1297). Cette pusillanime condescendance ne pouvait balancer le mauvais effet que produisait sur l'esprit des musulmans sa prédilection bien connue pour les chrétiens, la protection qu'il leur accordait et le désir qu'il avait plus d'une fois manifesté de les remettre en possession des saints lieux ; ce projet mal déguisé lui attira une guerre dont l'issue ne fut pas heureuse. Il commença pourtant par remporter contre Nâsser, sultan d'Égypte (*voy.* Nasser), un brillant avantage, et montra dans le combat qui eut lieu près d'Émesse le 27 de rabyi deuxième 699 (20 janvier 1300) tant de courage et de prudence, qu'un écrivain chrétien contemporain (Hayton) ne peut s'empêcher d'exprimer son étonnement de voir de si grandes qualités réunies dans un corps petit et laid. Ghâzân n'était pas, comme on voit, favorisé des dons extérieurs de la nature. Le sultan Nâsser se sauva, sans s'arrêter, depuis les environs d'Emesse en Syrie jusqu'au Caire, où il arriva accompagné de sept cavaliers; cet échec ne servit qu'à l'irriter ; il s'occupa de rassembler une nouvelle armée tandis que Ghâzân, qui était resté en Syrie, retournait dans la Perse occidentale. Avant d'en venir à de nouvelles hostilités, les deux monarques s'envoyèrent des ambassades réciproques, formalité tout aussi insignifiante en Orient qu'en Europe. Les ambassadeurs furent honorablement reçus ; ils s'en allèrent comblés de présents magnifiques, et les hostilités recommencèrent. Les généraux que Ghâzân avait envoyés en Syrie furent battus et perdirent même l'armée qu'on leur avait confiée. Les revers les plus désastreux éprouvés au dehors, dans l'intérieur une famine horrible, résultat trop naturel d'une sécheresse inouïe, laquelle avait enlevé plus de cinquante mille âmes dans la seule ville de Chiraz en 1299, portèrent un coup mortel au prince mogol, dont la santé était très-altérée par ses immenses travaux, et surtout par les inquiétudes que lui donnaient les dissensions sans cesse renaissantes entre les Mogols idolâtres ou nouvellement convertis et les Persans musulmans. Après avoir traîné pendant quelque temps une existence languissante et « s'être convaincu de l'inefficacité « des prières et des aumônes et de l'impuissance « de la médecine, » il se fit porter en litière à sa résidence d'été, nommée *Châm ghâzânyah* (Syrie de Ghâzân), palais délicieux qu'il avait bâti non loin de la ville de Rey peu de temps après sa première expédition de Syrie. C'est là qu'il réunit ses ministres et les grands de l'empire autour de son lit de mort ; il leur dicta ses volontés, mit ordre aux affaires de l'État, désigna pour son successeur Mohammed Khodâbendèh, nommé avant sa conversion à l'islamisme Oldjaïtou ; et le dimanche 15 de chawwâl 703 de l'hégire (21 mai 1304) ce monarque expira « continuant de pro- « fesser l'indivisible unité de Dieu, » après un règne de huit années solaires six mois et deux jours. Ghâzân-Khân eut, suivant la remarque ingénieuse de M. le chevalier Malcolm (*Hist. of Persia*, t. 1, p. 440), le rare avantage d'être vanté par les auteurs persans comme un modèle pour les souverains, et d'être regretté par les écrivains occidentaux, qui ont regardé sa mort comme une grande perte pour les habitants chrétiens de ces contrées et même pour le christianisme; en effet, soit qu'il fût idolâtre ou chrétien, avant de se déterminer par des vues purement politiques à embrasser l'islamisme, il ne cachait pas sa prédilection pour les chrétiens ; et on peut le regarder comme « le dernier monarque persan qui ait « témoigné le désir d'aider les adorateurs de la « croix à reconquérir la Palestine. » La nomenclature des édifices et autres travaux d'utilité publique exécutés par Ghâzân serait trop considérable pour trouver place ici ; nous nous bornerons à indiquer un canal tracé de l'Euphrate à Nedjef, et qui fertilisait le désert inculte de Kerbélâ, non loin de Koufah ; les murailles de Chiraz ; son propre mausolée à Tauryz, lequel consistait en une magnifique mosquée cathédrale, un collége, un observatoire, un hôpital et des bains ; enfin la ville d'Oudjên, bâtie entièrement par lui. Il était doué en outre d'une immense érudition ; car son premier vizir, le savant Rachyd-êd-dyn, convient lui être redevable d'une grande

partie des matériaux de l'histoire des hordes mogoles contenue dans le *Djâmi l-téwârykh* (*voy.* RACHYD ED DYN). Un extrait du code de Ghâzân-Khân, très-bien rédigé d'après le *Hhabyb ùs-séyr* de Khond-Émir et traduit par M. Kirk-Patrick, avec d'excellentes notes, a été inséré dans le *New Asiatic miscellany*, p. 149, 225, collection publiée à Calcutta en 1789, par M. Gladwin, pour faire suite à l'*Asiatic miscellany*, Calcutta, 1786 et 1788 ; ces deux précieux recueils de format in-4° sont extrêmement rares. L—s.

GHEDINI (FERDINAND-ANTOINE), naturaliste et poëte italien, naquit à Bologne en 1684, et s'appliqua dans sa jeunesse à la médecine, qu'il exerça avec intelligence et succès. Mais, considérant que cet art n'est souvent que conjectural, il en abandonna la pratique à cause de la répugnance qu'il avait d'agir au hasard, en ce qui concernait la vie des hommes. Dès lors il se voua tout entier à des travaux littéraires en prose et en vers, comme encore à l'étude des mathématiques et de l'histoire naturelle. Se trouvant sans fortune, il fut réduit à entrer au service de l'ambassadeur d'Espagne près la république de Venise, le prince de Bisignano, en qualité de précepteur de son fils. Ce prince, ayant été nommé ensuite vice-roi des Indes, emmena avec lui Ghedini, qui, à peine arrivé à Cadix pour s'embarquer, ne put se résoudre à s'éloigner davantage de sa patrie. Il abandonna le vice-roi des Indes, renonçant aux richesses qu'il pouvait y acquérir, et revint à Bologne. En 1715 il alla à Rome, où il fut bien accueilli et très-goûté de plusieurs grands personnages, qui cependant ne purent lui faire oublier son pays natal. On l'y revit bientôt ; et l'estime qu'on y avait pour ses talents et ses lumières le fit inscrire parmi les membres de l'Institut des sciences de Bologne. Chargé en outre d'y enseigner l'histoire naturelle, il commença ses leçons par un discours latin très-élégant. Le savant Eustache Manfredi le fit ensuite nommer professeur d'humanités dans le collége Sinibaldi, et il se plut tellement dans cet emploi, conforme à ses goûts, qu'il y resta jusqu'à sa mort, arrivée en 1767. Vincent-Camille Alberti, qui a écrit sa vie, le représente comme le vrai sage d'Horace, et lui applique le *si fractus illabatur orbis*, etc., à propos surtout de ce qu'une nuit, le plancher de la chambre dans laquelle il était couché ayant manqué sous son lit, il était tombé jusque dans la cave sans que la secousse l'eût éveillé. Eustache Manfredi disait de Ghedini dans une lettre à Thomas Narducci, de Lucques : « Je ne connais personne qui écrive « mieux que lui, soit en latin, soit en italien, en « vers ou en prose ; son talent est accompagné « d'une morale parfaite, et sa modestie est si « grande qu'il se croit autant au-dessous des « autres que les autres le croient au-dessus d'eux. » Ses ouvrages imprimés sont : 1° Le discours d'ouverture du cours d'histoire naturelle dont nous avons parlé ; il a pour titre : *Ad exercitationes de rebus naturalibus præfatio*, Bologne, 1721 ; 2° des sonnets que Roberti et Bettinelli ont fort vantés ; le premier dans son second dialogue *Del lusso* ; et l'autre, dans son traité *Del sonetto*. Ghedini excellait aussi dans le genre de l'ode ; et les Italiens citent en preuve celle où il a décrit l'enthousiasme poétique de Pindare. G—N.

GHEERAERDS (MARC), peintre et graveur, né en Flandre au commencement du 16e siècle. On lui doit un plan de la ville de Bruges, qui est admiré des connaisseurs pour la perfection de la gravure. Il peignait très-bien le paysage. Mais son ouvrage le plus estimé est un recueil d'estampes servant d'illustration aux fables d'Ésope. Cet ouvrage fut publié à Bruges, en 1567, in-4°, sous ce titre : *Les fables véridiques, ou la vérité enseignée par des animaux*. Le texte est en flamand. On doit en outre à Gheeraerds un opuscule intitulé *l'Art de l'enluminure*, Amsterdam, 1705, in-12. L'auteur mourut en Angleterre dans un âge avancé. Z.

GHELEN ou GESLEN. *Voyez* GELENIUS.

GHÉRAI (MENGUÉLY), souverain de la Crimée. Menguély Ghéraï, prince de cette famille illustre qui descend de Batou-Khan, fils aîné de Touschi, et petit-fils de Djenguiz, implora le secours des Ottomans, l'an de l'hégire 876, et ayant, avec leur assistance, vaincu et tué son frère, il demeura paisible souverain de la Crimée. Menguély Ghéraï fut le premier khan des Tatars, habitants de cette presqu'île fameuse, qui se soit soumis aux sultans ; il ordonna le chutbé ou prières publiques pour Mahomet II, auquel il devait son élévation au trône. Sa postérité se perpétua dans la Crimée sous les noms plus ou moins illustres de Caplan-Ghéraï, de Dewlet-Ghéraï, de Maksoud-Ghéraï, jusqu'en 1783 que la presqu'île fut définitivement cédée à la Russie. Les sultans ottomans n'en ont pas moins toujours reconnu les Ghéraï, descendants de Djenguiz-Kan, comme successeurs éventuels au trône de Constantinople, si les descendants d'Ottoman venaient à manquer. C'est légèrement que l'estimable Peyssonel contredit là-dessus l'auteur des *Considérations sur la guerre actuelle des Turcs*, 1788. Cette opinion se trouve appuyée de preuves historiques ; et elle fut consacrée de nouveau par le témoignage du muphti, à l'époque de la déposition de Mustapha II, en 1702. S—Y.

GHERARDESCA, famille illustre de la noblesse immédiate de Toscane, souveraine des comtés de Gherardesca, Donoratico, Montescudaio, etc., dans la Maremme entre Pise et Piombino. Les comtes de la Gherardesca s'affilièrent à la république de Pise tout au moins dès le commencement du 13e siècle ; mais, au lieu d'être confondus avec le reste de la noblesse pisane, ils se mirent à la tête du parti du peuple, et ils se rendirent puissants en combattant l'aristocratie. Leurs querelles avec les Visconti, vers l'an 1237, partagèrent la république de Pise en deux partis, celui des comtes dont nous parlons et celui des

Visconti. Le premier, qui conserva presque toujours la supériorité, était essentiellement gibelin. Aussi les comtes de la Gherardesca donnèrent-ils des preuves de leur dévouement aux empereurs de la maison de Souabe. Gérard et Galvano, comtes de Donoratico, suivirent Conradin dans son expédition contre Naples. Après l'avoir fidèlement servi, ils furent faits prisonniers avec lui, et ils périrent après lui sur le même échafaud. S. S-i.

GHERARDESCA (Ugolin, comte de la), tyran de Pise, de 1282 à 1288, et devenu fameux par son supplice dans la tour de la Faim, demeura chef de sa famille à Pise après le départ des deux comtes qui accompagnèrent Conradin dans le royaume de Naples. Il était appelé à diriger le parti gibelin et à être le premier magistrat de la république de Pise ; mais cette carrière ne suffisait point à son ambition. Ugolin voulait régner sur ses concitoyens et fonder une principauté nouvelle, comme vers la même époque les della Scala en fondaient une à Vérone, et les Visconti à Milan. La violence de l'esprit de parti n'était jamais considérée par les Italiens comme une tache dans le caractère ; ils voyaient au contraire quelque chose de dévoué et de généreux dans l'homme qui préférait la cause de ses pères à son intérêt personnel et à son repos. Ugolin excita donc le blâme universel, lorsque, paraissant chanceler dans le parti pour lequel ses ancêtres avaient versé leur sang, il donna sa sœur en mariage à Jean Visconti, juge de Gallura, chef du parti guelfe à Pise. Les deux chefs étaient entrés en effet dans une secrète alliance pour asservir leur patrie. Le juge de Gallura devait fournir à Ugolin les satellites qu'il faisait venir de Sardaigne, et lui procurer l'appui des guelfes de Toscane ; mais leurs trames furent rompues par le gouvernement pisan, qui, le 24 juin 1274, exila Gallura et retint Ugolin en prison. Le premier, ayant armé les guelfes contre sa patrie, mourut peu après à San-Miniato ; le second, exilé à son tour, passa dans l'armée des Florentins et des Lucquois. Cette armée, après avoir remporté divers avantages sur les Pisans, les contraignit en 1276 de rappeler Ugolin. Le comte de la Gherardesca, de retour à Pise, s'efforça de conserver en même temps les anciens partisans gibelins de sa famille et l'alliance des guelfes au dehors. Ses richesses le mettaient en état de récompenser généreusement ceux qui s'attachaient à sa fortune, et pendant quelque temps on ne parla dans Pise que des fêtes où les chefs des différents partis étalaient leur magnificence. Sur ces entrefaites la guerre éclata en 1282 entre les républiques de Pise et de Gênes. Cette guerre, dans laquelle les deux peuples déployèrent toute l'étendue de leurs ressources, et mirent en mer des flottes égales, par le nombre des bâtiments, à celles qu'ont armées dans la suite les premières puissances maritimes, parut à Ugolin propre à favoriser l'exécution de ses projets. Il trouvait encore trop d'énergie dans le peuple, trop de vigueur dans les conseils, pour pouvoir asservir la république. Il désirait voir les Pisans affaiblis par de nouveaux combats, et même humiliés par des défaites, pour les ranger plus facilement sous le joug. Aussi assure-t-on que dans la terrible bataille de la Meloria, le 6 août 1284, bataille qui anéantit pour jamais la marine des Pisans, et qui laissa plus de 11,000 prisonniers entre les mains des Génois, Ugolin donna le signal de la fuite, et causa, par une désertion préméditée, la ruine de toute la flotte. A la nouvelle de la défaite de la Meloria, les républiques de Florence, Lucques, Sienne, Pistoia, Prato, Volterra, San-Geminiano et Colle, tous les guelfes enfin de Toscane, déclarèrent la guerre aux Pisans, pour détruire avec leur ville le dernier refuge du parti gibelin. Ugolin, dont les relations avec les guelfes étaient connues, s'offrit alors pour médiateur, sous condition qu'on lui donnerait des pouvoirs suffisants pour dissoudre cette ligue redoutable ; et les Pisans se virent réduits à nommer capitaine général de leur ville l'homme dont ils se défiaient le plus. Le comte de la Gherardesca réussit en effet à rompre l'alliance formée contre sa patrie ; on assure qu'il gagna par des présents considérables les chefs de la ligue guelfe ; il se fit imposer par eux les conditions qui lui étaient le plus favorables à lui-même. Les Florentins exigèrent que tous les ennemis du comte et tous les chefs des gibelins fussent exilés de Pise ; ils se firent livrer plusieurs châteaux ; et, en étendant leur territoire, ils se mirent en même temps à portée de protéger Ugolin. Celui-ci désirait aussi ouvrir aux guelfes de Lucques une route pour marcher à son secours dès qu'il serait menacé ; mais les magistrats s'étant refusés à faire aux ennemis de l'État la concession d'aucune forteresse, Ugolin fournit aux Lucquois les moyens de surprendre tous les châteaux qu'il voulait leur céder ; en sorte que les guelfes avaient le chemin libre jusqu'aux portes de Pise, et que cette république ne possédait plus d'autres forteresses que Mutrone, Vico Pisano et Piombino. Ugolin ne fit point la paix avec les Génois ; il craignait trop le retour des citoyens faits prisonniers à la Meloria ; mais il évita de mettre un seul vaisseau en mer, tellement qu'il n'eut plus l'occasion de les combattre. Cependant il affermissait son autorité dans Pise ; il écrasait ses ennemis, dont il faisait raser les maisons, et il s'élevait rapidement au pouvoir tyrannique qu'il s'était proposé d'obtenir. Nino de Gallura, quoique son neveu, ne put sans indignation le voir détruire la constitution de sa patrie ; il réunit les guelfes amis de la liberté à ceux des gibelins qui avaient échappé à la proscription. Les Gualandi, Sismondi et Lanfranchi entrèrent dans son alliance ; et tous ensemble ils s'efforcèrent de mettre des bornes au pouvoir du comte, de terminer la guerre avec les Génois, et de remettre en liberté onze mille citoyens retenus prisonniers à Gênes. Près de trois

années furent employées à cette lutte ; mais Ugolin, consommé dans l'art des intrigues, réussit à dissoudre la nouvelle ligue formée contre lui. Il employa l'archevêque de Pise, Roger de' Ubaldini, pour regagner les gibelins. Il promit à ce prélat de partager avec lui l'autorité suprême ; et s'étant réconcilié avec les Gualandi, les Sismondi et les Lanfranchi, il chassa de Pise Nino de Gallura avec tous les guelfes. Mais Ugolin, demeuré vainqueur, manqua effrontément aux conditions arrêtées avec l'archevêque ; il refusa de partager avec lui son pouvoir, le fit sortir du palais public où une élection populaire l'avait fait entrer, et exerça un pouvoir absolu sur une ville qui n'était point encore assouplie pour l'esclavage. La violence de son caractère se développait aussitôt qu'il rencontrait quelque résistance à ses volontés. Les murmures du peuple, causés par la cessation du commerce et la cherté des blés, aigrissaient ses passions ; la moindre représentation le mettait en fureur ; il voulut frapper d'un poignard son propre neveu qui lui donnait quelque conseil, et un neveu de l'archevêque Roger s'étant jeté entre eux pour l'arrêter, il l'étendit mort à ses pieds. Il combla ainsi la mesure des outrages que Roger pouvait supporter ; et dès lors celui-ci prépara tout pour sa vengeance. Non moins ambitieux et non moins cruel que le comte, l'archevêque Roger était plus dissimulé que lui. Il ne laissa point percer son ressentiment jusqu'à ce que tout le parti gibelin se fût associé de nouveau à ses intérêts ; alors, profitant de ce que le comte refusait de faire la paix avec les Génois, il fit crier aux armes le 1er juillet 1288, et sonner le tocsin au palais du peuple, à la sortie du conseil où cette paix avait été discutée. Les Gualandi, les Sismondi et les Lanfranchi attaquèrent avec fureur le comte Ugolin ; ils l'assiégèrent dans le palais du peuple, où le comte, avec deux de ses fils, deux de ses petits-fils et quelques-uns de ses partisans, se défendit jusqu'au soir. Les gibelins y pénétrèrent enfin au milieu des flammes qu'ils avaient allumées, et ils firent prisonniers le comte Ugolin, les plus jeunes de ses fils, Gaddo et Uguccione, Nino, dit le Brigata, fils d'un de ses fils nommé Guelfo, qui était mort, et Aurel. Nuncio, fils d'un autre de ses fils nommé Lotto, qui était absent. Ce sont là les cinq personnages dont le Dante a rendu si célèbre la mort déplorable. L'archevêque Roger, après les avoir fait enfermer dans la tour des Gualandi, aux Sept-Chemins, jeta, au bout de quelques mois, les clefs de cette tour dans l'Arno, et laissa mourir de faim les prisonniers. La poésie italienne n'a rien dans le genre terrible qui puisse être comparé à l'admirable discours que le Dante prête au comte Ugolin, lorsque ce tyran qu'il rencontre aux enfers, où il ronge dans le séjour des traîtres le crâne de l'archevêque Roger, son ennemi, lui raconte la dernière agonie de ses enfants et de lui-même dans la tour de la Faim. Les peintres et les sculpteurs d'Italie ont cherché à leur tour à représenter ses horribles moments. L'art du graveur en a multiplié l'image ; et tout le monde connaît l'horrible supplice d'Ugolin, tandis que ses crimes sont universellement oubliés. S. S—i.

GHERARDESCA (Manfred), général des Pisans en Sardaigne, était fils naturel du comte Rieri ou Renier de Donoratico, qui gouverna Pise de 1320 à 1326. Il fut chargé par son père et sa patrie de défendre la Sardaigne contre Alphonse IV d'Aragon, fils du roi Jacques II. Malgré l'extrême infériorité de ses forces, Manfred soutint longtemps le siége de Cagliari : le 28 février 1324, il livra aux Aragonais, à Luco-Cisterna, une bataille que sa valeur rendit douteuse, quoique sa petite troupe fût accablée par le nombre des ennemis. Il se renferma de nouveau dans Cagliari ; et cette place ne fut prise qu'après que Manfred eut péri par suite des blessures qu'il avait reçues dans une sortie. S. S—i.

GHERARDESCA (Fazio ou Boniface), chef de la république à Pise, de 1329 à 1340, avait été nommé capitaine de Pise en 1329, lorsque cette république secoua le joug de Castruccio et de l'empereur Louis de Bavière. Par la sagesse de son administration il se concilia l'estime et le respect de ses concitoyens et de toute la Toscane, et fit faire aux Pisans une paix honorable avec la ligue guelfe. En butte en 1335 à une conjuration des gentilshommes, il prévint leurs menées, les vainquit dans un combat, et les contraignit à sortir de la ville. Il mourut de la peste le 22 décembre 1340. Ses compatriotes le pleurèrent amèrement ; et par une suite de l'affection qu'ils lui portaient, ils lui donnèrent pour successeur dans la charge de capitaine du peuple son fils Renier, quoique celui-ci fût âgé seulement de onze ans. Ce fut ce dernier qui s'attacha André Gambacorta, auquel il fit place dans le gouvernement de Pise, lorsqu'il mourut aussi de la peste en 1348. La famille Gherardesca, affaiblie à cette époque par le grand nombre d'hommes que ce fléau lui avait enlevés, se retira dans ses fiefs de Maremme, et prit dès lors peu de part au gouvernement de Pise. S. S-i.

GHERARDESCA (Philippe), musicien et compositeur italien, naquit à Pistoie en 1730. Étant jeune encore, il passa à Bologne, où il devint un des plus habiles élèves du célèbre P. Martini. En 1766, il composa un petit opéra bouffon, qui fut joué sur le théâtre *Marsili* de cette ville, et qui eut un brillant succès. De retour en Toscane, il fut engagé à Florence successivement pour le théâtre *Nuovo* et pour celui *del Cocomero ;* et les opéras qu'il y donna méritèrent également les suffrages du public. Celui qu'il composa à l'occasion des trois mois d'automne que le grand-duc Léopold vint, selon son usage, passer à Pise en 1770, fut très-applaudi, et plus singulièrement au grand-duc, qui était un excellent musicien. Ce prince le nomma aussitôt maître de musique de sa cour ; et depuis cette époque, il paraît que Gherardesca

cessa de travailler pour le théâtre. Ce maître avait aussi un grand talent sur le piano-forte. Il réunissait tout, précision, force, ensemble, etc.; et il exécutait, impromptu, les sonates et les œuvres les plus difficiles de Haydn, Stebelt, Clementi, etc. Il était spécialement chargé, par Léopold, de diriger les concerts que ce prince donnait presque tous les jours dans ses appartements, où n'assistaient cependant que le grand-duc, la grande-duchesse et les aînés des princes leurs fils. C'est dans ces concerts que Léopold, doué d'une excellente voix de basse-taille, ne dédaignait pas de chanter avec les musiciens de sa chapelle, qui étaient tous des artistes renommés. Le grand-duc voulait que tous ses enfants fussent bons musiciens; et Gherardesca ne négligeait aucun soin pour remplir ce but. Il avait à enseigner à dix élèves (Léopold a eu quatorze enfants). Ce prince ayant été appelé à la couronne impériale par la mort de son frère Joseph II, Gherardesca resta attaché à Ferdinand III, fils de Léopold; et, lors du départ de celui-ci, il entra au service de Louis Ier de Bourbon, roi d'Étrurie. Ce jeune monarque, grand musicien et compositeur lui-même, sut, mieux encore que ces prédécesseurs, apprécier les talents de Gherardesca, en augmentant presque du double ses appointements, qui jusqu'alors n'avaient été que très-modiques. En 1782, Gherardesca avait publié six sonates pour piano et violon : elles sont très-estimées. Mais ce qui lui fit le plus d'honneur, ce fut la messe de *requiem* qu'il composa pour la mort du roi d'Étrurie (1803), et qui passe pour un chef-d'œuvre dans ce genre. Cependant elle n'a pas été gravée. Quelque temps après, ce compositeur se retira à Pise, où il est mort en janvier 1808, âgé de 70 ans; âge remarquable dans un homme contrefait, et qui n'avait jamais joui d'une bonne santé. B—s.

GHERARDI (Evariste), né à Prato en Toscane, de Jean Gherardi, connu au Théâtre-Italien sous le nom de Flantin, fit ses études à Paris au collége de la Marche. Il venait d'y achever son cours de philosophie, lorsque, le 1er octobre 1689, il débuta par le rôle d'Arlequin, vacant depuis le mort de Dominique (*voy.* Dominique). *Le Divorce*, comédie dans laquelle Gherardi prit ce rôle, n'avait pas réussi en 1688, du vivant de Dominique; il obtint du succès en 1689. La carrière théâtrale de Gherardi fut très-agréable pour lui; mais elle ne fut pas longue. En 1697, le Théâtre-Italien fut fermé, parce que, dans une comédie (*la Prude*) que l'on y annonçait, on crut reconnaître d'avance madame de Maintenon. Gherardi espéra par ses protections à faire révoquer l'ordre fatal; mais ses sollicitations furent vaines. Il s'occupa alors de recueillir les meilleures pièces ou scènes françaises qui avaient paru au Théâtre-Italien; et ce recueil vit le jour sous le titre de *Théâtre italien* (sans nom d'auteur), Bruxelles, 1691 et 1697, 3 vol. in-12; et avec le nom de Gherardi, Paris, 1700, 6 vol. in-12 (recueil amusant, réimprimé plusieurs fois, et que nous avons cité aux articles Brugière de Barente, Fatouville, etc.). Quelques mois avant sa publication, Gherardi avait fait une chute sur la tête, dans un divertissement joué à St-Maur avec la Thorillière et Poisson : il négligea cet accident; et le 31 août 1700, comme il revenait de Versailles, où il était allé présenter son *Théâtre italien* au Dauphin, il se trouva mal et mourut subitement. Il était à la fleur de son âge. On n'a de lui qu'une seule pièce, le *Retour de la foire de Bezons*, comédie jouée en 1695, et qu'il a insérée dans son Recueil. A. B—t.

GHERARDI (Antoine), peintre, né en 1664 à Rietie, dans l'Ombrie, montra dès son enfance de remarquables dispositions pour les arts du dessin. Son père, pauvre ouvrier, le conduisit à Rome dans l'espoir que quelque peintre le prendrait à son service et se chargerait de développer son talent; mais, forcé de renoncer à cette espérance, il le laissa chez un jardinier son compatriote, qui l'occupait pour sa nourriture. Le hasard lui fit faire connaissance avec un marchand de tableaux qui, lui trouvant de l'intelligence, lui donna quelques leçons de dessin et le conduisit ensuite à la villa Lodovisi pour y copier des statues. Chaque soir il rapportait son travail au marchand, qui lui donnait en échange un pain pour la journée du lendemain. Il vivait ainsi depuis quelque temps, lorsqu'il fut rencontré par le maître de la villa, monseigneur Bulgarini, qui, charmé tout à la fois de ses heureuses dispositions et de la naïveté de ses réponses, voulut être son protecteur. Dès ce moment Gherardi, logé dans le palais du prélat, n'eut plus rien à désirer. Il suivit les leçons de François Mola, puis de Pierre de Cortone, et ne tarda pas à se distinguer parmi les bons peintres de l'époque. Il est peu d'églises et de galeries à Rome qui ne possèdent quelques tableaux de ce maître. Lanzi trouve dans sa manière moins d'élégance que de facilité; mais les contemporains de Ghérardi le jugèrent avec plus de bienveillance. Christine, reine de Suède, voulut le faire chevalier; mais il refusa cet honneur, qui lui avait été offert par d'autres princes. Cet artiste mourut à Rome en 1702, et fut inhumé dans l'église de la Minerve. Il a gravé quelques estampes à l'eau-forte. Pascoli lui a consacré une *Notice* dans les *Vite de' pittori*, t. 2, p. 28. W—s.

GHERLI (le P. Odoardo), mathématicien, naquit en 1730 à Guastalla, où demeurait alors son père, habile médecin, dont on a plusieurs ouvrages sur son art. A dix-huit ans il embrassa la règle des dominicains au couvent de Corregio; et, après avoir terminé ses études, il fut nommé professeur de théologie à l'université de Modène. Cette chaire n'était pas celle qui lui convenait le mieux. Dès sa jeunesse il cultivait les mathématiques avec zèle; et, malgré les obstacles qu'il dut rencontrer, il parvint à composer le traité de mathématiques le plus complet que l'on eût vu jusqu'alors. Cet important ouvrage lui valut les encouragements

des savants les plus illustres, entre autres Conterzani, Condorcet et Lagrange. Après un tel succès on ne pouvait plus lui laisser user sa vie dans l'enseignement de la théologie ; il fut nommé en 1778 professeur de mathématiques au collège royal de Parme ; et les principales universités d'Italie se disputaient l'honneur de le posséder, lorsqu'une mort prématurée l'enleva le 6 janvier 1780. Son ouvrage intitulé *Gli elementi teorico-pratici delle matematici pure*, forme 7 volumes in-4°, Modène, 1770-77. C'est encore un des plus estimés qui existent en Italie. On en trouve l'analyse dans la *Biblioteca modenese* de Tiraboschi, t. 2, p. 393. W—s.

GHEROUPNA, écrivain du 1er siècle, dont les ouvrages ont péri. Il avait été secrétaire d'Abgar et de Sahadroug, princes d'Edesse en Mésopotamie, et était très-versé dans la connaissance des langues orientales. Il savait également le grec et le latin, et peut être considéré comme ayant été un des plus doctes personnages non-seulement de son pays, mais de son temps. Moyse de Khoren, archevêque de Pakévrant, qui vivait au 5e siècle, dit dans son *Histoire d'Arménie* (imprimée à Londres pour la première fois en 1738, avec une traduction latine, et traduite en français par le Vaillant de Florival), qu'il a puisé une partie des matériaux de son ouvrage dans un des ouvrages de Gheroupna, alors conservé dans les archives de la ville d'Edesse. C—ET.

GHESQUIÈRE DE RAEMSDONK (JOSEPH DE), jésuite, né à Courtrai vers 1736, fut un des bollandistes (*voy.* BOLLANDUS). Il se chargea d'extraire de la vaste compilation à laquelle il travaillait les vies des saints de la Belgique, qu'il publia sous ce titre : *Acta sanctorum Belgii*, 1783-94, 6 vol. in-4°, avec des commentaires et des notes critiques, historiques, géographiques, etc. On ne sait où a passé le cabinet des bollandistes, qui avait été transféré d'Anvers, lors de la suppression des jésuites, à l'abbaye de Tongerloo, supprimée elle-même vers la fin du 18e siècle. On a encore de l'abbé Ghesquière : 1° *Mémoires sur trois points intéressants de l'histoire des Pays-Bas, avec les figures de plusieurs monnaies belgiques, frappées avant l'année* 1459, Bruxelles, 1786, in 8°; 2° *Dissertation sur les différents genres de médailles antiques, ou Examen critique des* Nouvelles recherches de *M. Poinsinet de Sivry*, Nivelle, 1779, in-4°; 3° *Réflexions sur deux pièces relatives à l'histoire de l'imprimerie*, Nivelle, 1780, in-8° ; 4° *Catalogus numismatum nummorumque Caroli Alexandri, ducis Lotharingiæ*, Bruxelles, 1781, in-8° ; 5° *La vraie notion des dîmes*, 1785, in-8° ; 6° *Observations historiques et critiques sur* l'ouvrage de M. Massez, intitulé *Examen de la question si les décimateurs ont l'intention fondée en droit à la perception de la dîme des fruits insolites*, 1780, in-12 ; 7° *Lettres historiques et critiques pour servir de réponse à l'Essai historique sur l'origine des dîmes* (*voy.* OUTREPONT), Utrecht, 1784, in-8° ; 8° *David propheta, doctor, hymnographus, historiographus*, Duisbourg, 1800, in-8° ; 9° *Notion succincte de l'ancienne constitution des provinces belgiques, tirée des auteurs et documents anciens, suivie de quelques observations*, etc., Bruxelles, 1790, in-8° ; 10° *Dissertation sur l'auteur du livre intitulé De l'Imitation de Jésus-Christ*, Verceil et Paris, 1775, in-12. Mercier de St-Léger, éditeur de cette brochure, y ajouta un avertissement et des notes. L'abbé Ghesquière, dans cette dissertation, répondait, avec Eusèbe Amort, aux nouveaux partisans de Gersen, en leur opposant des arguments puisés dans la *Deductio critica* et dans la *Moralis certitudo* du doyen de Polling (*voy.* AMORT). Son objet était en même temps de faire connaître un manuscrit de l'*Imitation* qui, selon lui et l'abbé Mercier de St-Léger, portait le nom de Kempis, avec une date antérieure à celle de tout autre manuscrit sous ce nom, et annonçait un texte original. Mais le tout s'est réduit à une note marginale, plus récente que l'écriture peu ancienne du manuscrit ; et cette note, qui mentionne simplement une date et un nom, est elle-même sans nom et sans date. De plus un texte fréquemment vicieux a achevé de démentir le caractère d'originalité qu'il semblait offrir. Aussi l'abbé Ghesquière n'en a-t-il point donné d'édition, quoique celle de Bollandus (Anvers, 1630), revue d'après Rosweyde sur la copie manuscrite de 1441, eût pu faire désirer une édition d'un manuscrit daté de 1425. Au reste, ce manuscrit a été acquis par M. Van-Hultem à Gand en 1810, à la vente des livres de l'abbé Ghesquière. A l'entrée des troupes françaises en 1794, Ghesquière avait quitté les provinces belgiques, et s'était retiré en Allemagne, où il mourut dans les premières années du 19e siècle. G—CE.

GHEYN (JACQUES DE), ou *Ghein le Vieux*, peintre, dessinateur et graveur, naquit à Anvers en 1565. Il apprit les éléments du dessin et de la peinture, de son père, peintre sur verre assez habile : Goltzius lui enseigna ceux de la gravure ; il fit d'assez rapides progrès dans l'école de cet artiste, et se voua particulièrement à la pratique de cet art. Sa manière de faire est assez brillante : son burin a même de la fermeté ; mais on pourrait lui reprocher un peu de sécheresse, comme à tous les graveurs des Pays-Bas et de l'Allemagne ses contemporains. On a de lui près de cent quatre-vingts morceaux. De Gheyn peignait les fleurs et la miniature ; il a peint aussi l'histoire : on montrait de lui, avant la révolution, dans l'église des Dominicains de Bruges, un tableau qui représentait Ste-Hélène avec la vraie croix. Ce tableau, peint en 1601, quoique un peu sec, offrait de belles parties. Gheyn a gravé quelques portraits, tels que ceux de Cosme de Médicis, de Tycho-Brahé, d'Abraham Gokevius, de Grotius, etc. Outre plusieurs collections et différents sujets de sa composition, parmi lesquels on distingue la *Suite des Masques* en dix feuilles, les *Douze premiers Empereurs*, un *Lion couché*, il a aussi dessiné et gravé

la statue du *Laocoon*. B. Dolendo a gravé d'après lui un *Christ* d'une très-belle composition. On a encore de ce maître, l'*Enfant prodigue*, la *Confusion des langues*, la *Dispute d'Apollon et de Pan*, d'après Karl Van-Mander; *Jésus crucifié entre les deux larrons*, d'après Crispin Van-den-Broeck; les *Quatre évangélistes*, d'après Goltzius; l'*Empire de Neptune*, une suite de douze estampes représentant des soldats de la garde de l'empereur Rodolphe, d'après le même; l'*Annonciation* et le *Repos pendant la fuite en Égypte*, d'après Bloemart. Il a gravé concurremment avec Dolendo une suite de la *Passion* en quatorze feuilles, d'après Karl Van-Mander. De Gheyn est mort en 1615. — *Jacques* DE GHEYN *le jeune*, dessinateur et graveur, né vers 1610 à Anvers, a voyagé en Italie, où il a gravé d'après Tempesta; on croit même qu'il fut son élève. On connaît de lui une partie des huit planches représentant divers sujets de la vie de Charles-Quint, et dont Coryn Boël a fait l'autre partie. — *Guillaume* DE GHEYN, dessinateur et graveur, est né aussi dans les Pays-Bas vers 1610 : on le croit, ainsi que le précédent, parent de Jacques de Gheyn, dit *le Vieux*; mais on ne sait pas à quel degré. Ce Guillaume vint à Paris; il a gravé pour le fonds de Jean Leblon, marchand d'estampes. On connaît de lui un Louis XIV et un duc Bernard de Weymar, tous deux à cheval; le *Printemps* et l'*Été*, estampes faisant partie du fonds de planches de Leblon, sont également de lui. P—E.

GHEZZI (SÉBASTIEN), architecte, peintre, et sculpteur, né dans le 16e siècle à la Communanza, territoire d'Ascoli, fut l'un des meilleurs élèves du Guerchin. Ses talents comme architecte lui méritèrent la confiance du pape Urbain VIII, qui l'honora du titre d'inspecteur des fortifications de l'État pontifical. Il mourut vers 1650. Plusieurs tableaux de cet artiste se voient encore dans les églises d'Ascoli. Son *St-François* aux Augustins de Monsammartino passe pour son chef-d'œuvre. — GHEZZI (Joseph), son fils, né en 1634, reçut à la maison paternelle les premières leçons de peinture. Plus tard il suivit à Fermo des cours de philosophie et de jurisprudence, et fréquenta dans le même temps l'école de Lorenzino, premier peintre de cette ville. Venu à Rome, incertain de la carrière qu'il embrasserait, il ne tarda pas à abandonner le barreau pour se livrer exclusivement à la peinture. Il fut employé à décorer les églises, où l'on voit de lui plusieurs tableaux dans la manière de Pierre de Cortone. Admis à l'Académie de St-Luc, il en devint le secrétaire perpétuel, et mourut en 1721. — GHEZZI (Pierre-Léon), fils de Joseph, naquit à Rome en 1674. Son père fut son premier maître, et sous sa direction il fit de rapides progrès dans tous les arts dont la base est le dessin. Honoré, comme l'avait été son père, de la bienveillante protection des Albani, Léon fut chargé de travaux importants par le pape Clément XI. Il grava sur ses propres dessins les vignettes et les lettres ornées qui décorent la magnifique édition in-fol. des *Homélies* de ce pontife. Les cardinaux Annibal et Alexandre ne lui montrèrent pas moins d'affection que leur oncle. Ce fut pour Annibal qu'il orna les *cartes* du jeu d'hombre de capricieux dessins qui sont très-recherchés des amateurs. Capable de s'élever au grand, comme on le voit par les *Prophètes* qu'il fit à St-Jean de Latran, en concurrence avec Luti, le Trevisano, etc., il ne réussissait pas moins bien dans la caricature. Mais ses talents ne se bornèrent pas à la peinture; il était excellent musicien, jouait de tous les instruments; et, moins modeste ou moins distrait par d'autres occupations, il aurait pu se placer facilement parmi les premiers littérateurs de son temps. Il jouit de la faveur de la plupart des princes d'Italie, notamment du duc de Parme, qui le créa chevalier. Il mourut en 1755. Ses principaux ouvrages comme peintre décorent les églises et les galeries de Rome ou des *villa* voisines. Il a publié : *Camere sepolcrali de' liberti e liberte di Livia Augusta e di altri Cesari*, Rome, 1731, in-fol. C'est une belle suite de quarante estampes à l'eau-forte (*voy.* le *Catalogue de Cicognora*, 3740). W—s.

GHEZZI (NICOLAS), jésuite italien, naquit à Domaso, sur le lac de Côme, en avril 1683. Il entra dans la compagnie de Jésus en 1705, et s'appliqua d'abord avec succès aux sciences physiques. On a de lui un *Traité sur l'origine des fontaines et sur la manière d'adoucir l'eau de la mer*, Venise, 1742, in-8°. Lorsque dans plusieurs écrits on publia les doctrines spécieuses *sur le probabilisme et sur le rigorisme*, le P. Nicolas mit au jour, pour la défense des principes de son ordre, un *Essai de suppléments théologiques, moraux et critiques, nécessaires pour l'histoire du probabilisme et du rigorisme*, Lucques, 1745, 1 vol. in-8°. Cet essai, qui fit beaucoup de bruit, irrita extrêmement les adversaires de Ghezzi, qui se déchaînèrent contre lui. Il ne perdit cependant pas courage, et il donna sur l'interminable controverse du probabilisme ses *Principes de la philosophie morale comparés avec les principes de la religion catholique*, Milan, 1752, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage est écrit en forme de dialogue, et l'auteur s'y montre aussi grand philosophe que bon théologien. Tout y est exposé avec clarté, force et précision. Cependant Ghezzi se laisse un peu trop emporter par son zèle, et voulant accabler ses adversaires, il se permet de reproduire certains traits piquants et même odieux. La publication de cet ouvrage avait déjà éprouvé quelques difficultés de la part de l'inquisiteur, difficultés que le marquis Pallavicini, ami de Ghezzi, parvint à surmonter; mais ayant attiré de nouveau l'attention des censeurs, il fut mis à l'index. Le cardinal Landi, qui s'intéressait au P. Ghezzi, arrêta le coup prêt à tomber : il obtint des censeurs de ne pas procéder à la condamnation de cet ouvrage, et d'accord avec eux, le P. Ghezzi rédigea une *Déclaration* sur quelques

propositions, et la publia à Côme en 1754. Soit que, même dans cette protestation, il eût laissé échapper quelque trait contre les jansénistes, soit que ce fût un effet de la malveillance de ces derniers contre lui et ceux de son ordre, cette déclaration parut tout à fait altérée dans le *Journal ecclésiastique* du 20 novembre de la même année 1754. Après cette dernière guerre, le P. Ghezzi s'adonna entièrement à l'étude de la physique, et ne s'occupa plus de réfuter les doctrines des jansénistes, dont les disputes avec les Pères de la compagnie allaient toujours croissant. Il avait un soin infini de sa santé, et il craignait surtout les impressions de l'air. Sous une immense perruque, il portait sept bonnets l'un sur l'autre, qu'il ôtait et remettait sans cesse. Il était d'un âge avancé, lorsqu'un jour ayant ôté quelques-uns de ces bonnets, et l'air étant venu à changer, il oublia de les remettre. Un rhume de cerveau, dont il fut saisi, dégénéra bientôt en un catarrhe qui l'emporta en peu de jours, le 13 novembre 1766. B—s.

GHIBERTI (LAURENT), habile sculpteur, fils d'*Uguccione*, dit par abréviation *Cione*, naquit à Florence, non en 1380, comme le dit Vasari, mais en 1378, suivant les pièces originales rapportées par Baldinucci. Sa famille, illustrée dès le 13e siècle, dans le gouvernement de Florence, par diverses fonctions publiques, s'était appliquée aux arts plusieurs générations avant lui, et particulièrement à l'orfévrerie, genre où les Florentins avaient acquis à cette époque une grande célébrité. Le jeune Ghiberti apprit le dessin, l'art de modeler et celui de fondre les métaux d'un orfévre nommé *Bartoluccio*, mari de sa mère en secondes noces, lequel appartenait à une école de sculpture qui remontait à Andrea Ugolini, dit *André de Pise*. On croit qu'il reçut ensuite des leçons de peinture de Starnina. La peste, qui affligea son pays à la fin du 14e siècle, l'ayant obligé de s'en éloigner, il peignait en l'an 1401 une fresque à Rimini, dans un palais du prince Pandolfo Malatesta, lorsque les prieurs de la confrérie des marchands de Florence ouvrirent le concours proposé pour l'exécution d'une des portes de bronze qui décorent encore aujourd'hui le baptistère de St-Jean. Il s'agissait non-seulement de surpasser André de Pise, auteur d'une de ces trois portes, terminée en 1339 ou 1340, mais encore, ce qui était plus difficile, de l'emporter sur les plus habiles artistes vivants. Ghiberti, âgé de vingt-deux ans, vint se présenter. Ce concours, digne de servir d'exemple aux administrateurs qui désirent véritablement obtenir des chefs-d'œuvre, mérite d'être connu dans toutes ses circonstances. Entre les maîtres venus des différentes parties de l'Italie, sept des plus renommés furent particulièrement choisis pour concourir, savoir : *Jacobo della Quercia*, natif de Sienne ; *Niccolo d'Arezzo*, élève de ce Jacobo; *Simone da Colle*, surnommé *de' Bronzi*, à cause de son habileté à couler et à ciseler le bronze; *Francesco di Valdambrina; Filippo Brunelleschi; Donatello*, génie précoce, qui, à peine âgé de dix-huit ans, avait déjà fixé l'attention publique; et Ghiberti lui-même. Chacun de ces artistes reçut une indemnité pour le travail d'une année, ainsi que pour ses déboursés, et s'obligea à présenter, au terme d'un an, un panneau en bronze doré où serait sculpté en bas-relief le sacrifice d'Isaac. L'année étant expirée, on nomma trente-quatre experts parmi les sculpteurs, les peintres et les orfévres, soit de Florence, soit du dehors, qu'une nouvelle proclamation avait appelés à cette intéressante solennité. Il fut réglé qu'ils prononceraient leur jugement en public, devant les modèles soumis à l'opinion générale, et que chacun d'eux donnerait à haute voix les motifs de sa détermination. Les ouvrages de Brunelleschi, de Donatello et de Ghiberti ayant attiré tous les regards, sont mis d'abord au-dessus des autres ; mais bientôt, frappés de la supériorité de leur jeune rival, Brunelleschi et Donatello, se retirant à l'écart, s'interrogent réciproquement, et tous deux sont assez justes pour se confesser vaincus, et assez grands pour déclarer publiquement leur opinion. Ce jugement fut confirmé au milieu des applaudissements de l'assemblée. Les *prieurs* des marchands, en donnant la palme à Ghiberti, l'invitèrent à n'épargner ni le temps ni la dépense pour produire un ouvrage digne de lui et de la république; et ils méritèrent par cette sage conduite que le génie de la sculpture enfantât pour eux ces belles portes que Michel-Ange jugeait dignes d'orner l'entrée du Paradis. Celle dont Ghiberti fut alors chargé, et à laquelle il travailla pendant vingt et un ans, entièrement semblable pour les proportions à celle d'André de Pise, est de même divisée en vingt panneaux, renfermant autant de bas-reliefs dont les sujets sont tirés du Nouveau Testament, et ornée dans les angles de bustes figurant des prophètes et des sibylles. Elle fut posée le 23 avril 1424, à l'une des entrées latérales; et en 1428, les prieurs chargèrent Ghiberti d'en exécuter une autre encore plus riche pour remplacer, à l'entrée principale, celle d'André de Pise, qui fut transportée de l'autre côté. Ghiberti se surpassa lui-même dans ce nouveau travail, qui l'occupa dix-huit ou vingt ans. M. Cicognara (*Storia della scult.*, t. 2) veut que la première porte ait été terminée en 1414, et cette dernière en 1424. Feroux Dagincourt croit au contraire que la seconde ne fut posée qu'en 1456. Nous ne saurions adopter ni l'une ni l'autre opinion. Le second monument, commencé vers 1428, fut vraisemblablement consacré vers l'an 1446, puisque, d'une part, suivant les preuves authentiques rapportées par Baldinucci, Ghiberti y travaillait encore au mois de mai de l'an 1445, et que, de l'autre part, on ne saurait étendre beaucoup plus loin les quarante années environ que cet écrivain donne, ainsi que Vasari, à la durée de l'ensemble du travail. Pen-

dant ces quarante années, Ghiberti produisit d'autres ouvrages de sculpture en bronze très-remarquables, savoir : en 1414, une statue représentant St-Jean-Baptiste, pour l'église d'*Or-San-Michele ;* vers 1417, deux bas-reliefs, dont les sujets sont tirés des actes du même saint, pour le baptistère de la cathédrale de Sienne; vers 1420, une statue de St-Matthieu, pour l'église d'*Or-San-Michele;* vers 1422, une statue de St-Étienne, pour la même église, etc.; et en 1439, la châsse de *St-Zénobius*, évêque de Florence, placée à *Santa-Maria del Fiore*. Tous ces ouvrages subsistent. Les époques où ils furent exécutés ne marquent pas seulement les progrès de Ghiberti; ils montrent aussi les perfectionnements successifs de l'art. Instruit par des maîtres de l'école de Giotto, ce grand dessinateur avait conservé quelques restes de la sécheresse dont le crayon du fondateur de cette école n'avait pu se préserver; mais l'étude de l'antique, à laquelle, un des premiers parmi les modernes, il fut appelé par son goût naturel, lui donna un style de jour en jour plus moelleux et plus ferme : la statue de St-Jean-Baptiste n'annonçait encore qu'un génie capable de devancer ses contemporains; mais déjà dans celle de St-Matthieu on reconnut le disciple des Grecs; et les bas-reliefs de la châsse de St-Zénobius, ainsi que la seconde porte du baptistère de St-Jean, chefs-d'œuvre de la sculpture du 15e siècle, méritent même aujourd'hui d'être comptés parmi les plus beaux monuments de l'Italie moderne. Ces ouvrages se font également remarquer par l'esprit et la sagesse de la composition, par la vérité des attitudes, par l'exactitude, la fermeté et très-souvent l'élégance des contours, par la justesse, la vivacité, la dignité de l'expression. Leur influence sur les progrès du goût fut aussi grande que celle des fameux cartons de Léonard de Vinci et de Michel-Ange le devint soixante ans plus tard. Dans le travail de la première porte, Ghiberti forma parmi ses élèves, quant au dessin, Masolino da Panicale, qui fut le maître du Masaccio; dans l'exécution de la seconde, il instruisit Maso Finiguerra, Paolo Uccello, et notamment Antonio del Pollaiuolo, alors enfant, célèbre sculpteur et orfévre, un des guides de Michel-Ange dans l'étude de l'anatomie. Ghiberti cultivait tous les arts. Peintre sur verre, il imprima une figure de St-Jean-Baptiste sur une des fenêtres de l'église d'*Or-San-Michele*, et exécuta la plus grande partie des vitraux de *Santa-Maria del Fiore*. Architecte, il fut associé à Brunelleschi en 1419 pour la construction de ce dernier édifice; mais s'étant aperçu de la peine que cette association causait à un concurrent généreux, il s'abstint de tout travail. Il composa aussi un écrit sur la sculpture, dont on conserve une copie dans la bibliothèque Magliabecchiana à Florence, et dont M. Cicognara a publié un long fragment dans l'ouvrage que nous avons cité plus haut. Les concitoyens de Ghiberti ne l'élevèrent point, comme nous l'avons dit par erreur dans nos *Recherches sur l'art statuaire*, au rang suprême de gonfalonnier de justice; mais en 1443 il fut porté au nombre des douze prud'hommes dont se composait alors *la Seigneurie*, et il fut un des trois *majeurs* parmi les douze. Il avait commencé, dans les dernières années de sa vie, le modèle d'une troisième porte, qui devait remplacer celle d'André de Pise, et qui ne fut jamais terminée. On diffère sur l'année où il mourut. Son testament est daté du mois de novembre 1455. Sa mort dut suivre de près, puisqu'il était alors âgé de 77 ans. Ghiberti eut un fils nommé *Buonaccorso*, suivant Vasari, ou plutôt *Vittorio*, d'après les recherches de Baldinucci. Ce fils, habile sculpteur et fondeur, termina le chambranle de la principale porte du baptistère de St-Jean, et le mit en place après la mort de son père. C'est vraisemblablement ce fait qui aura porté Dagincourt à croire que cette porte ne fut posée qu'en 1456. A Vittorio succéda son fils Buonaccorso, sculpteur et orfévre; et à ce dernier un autre *Vittorio*, ardent républicain, qui, durant les discordes civiles, au rapport de Varchi, peignit un portrait de Clément VII, accompagné d'images peu décentes, dont l'objet était de tourner ce pape en ridicule. On voit au nombre des bustes qui ornent la principale porte du baptistère celui de Ghiberti et celui de Bartoluccio, son beau-père et son maître. Tout auprès est cette inscription en lettres d'or : *Laurentii Cionis de Ghibertis mira arte fabricatum*. Une inscription si flatteuse pour lui et son buste lui-même n'ont dû être inaugurés qu'après sa mort. T. Patch, réuni à F. Gregorio, Théodore dit le Calmouck, et Calendi, ont gravé plus ou moins fidèlement la principale porte du baptistère de St-Jean. L'ensemble de cette porte, deux des bas-reliefs dont elle se compose, et celui de la partie antérieure de la châsse de St-Zénobius, se trouvent gravés dans l'*Histoire de l'art*, de Dagincourt (pl. 41 et 42). Trois bas-reliefs de la même châsse ont été publiés dans l'ouvrage de Richa intitulé *Notizie istoriche delle chiese Fiorentine*, t. 6, p. 204, pl. 304. M. Cicognara a donné, dans son *Histoire de la sculpture* (t. 2, pl. 20 et 21), des gravures des panneaux présentés au concours par Ghiberti et par Brunelleschi, d'un des bas-reliefs de la porte latérale de St-Jean, d'un de ceux de la porte principale et de la statue de St-Matthieu. M. Piroli a gravé avec beaucoup d'exactitude plusieurs bas-reliefs de la grande porte, dans son ouvrage projeté sur les monuments de l'Italie moderne, antérieurs à Raphaël. E—c D—d.

GHICCA (Grégoire), prince de Moldavie, avait été drogman de la Porte Ottomane, et était devenu souverain de Moldavie à l'époque de la guerre contre les Russes, terminée en 1774 par la paix de Kaïnardjik. Envoyé en Valachie au commencement des hostilités, il fut pris par un parti russe qui le conduisit à St-Pétersbourg. Il prétendit avoir été d'intelligence avec ceux qui

l'enlevaient. La cour de Russie, le croyant dans ses intérêts, le fit partir pour l'armée de Moldavie, commandée par le feld-maréchal comte Romanzoff. On s'aperçut bientôt que Ghicca était en correspondance secrète avec les Turcs, et qu'il trahissait ses bienfaiteurs. Le général russe, indigné de sa folie et de son ingratitude, le fit longtemps garder à vue dans son camp. Le crime de Ghicca n'empêcha pas l'impératrice Catherine II, toujours grande et généreuse, de le faire comprendre dans le traité de 1774, et de le faire nommer de nouveau prince de Moldavie. Il ne s'occupa qu'à intriguer et à gagner des trésors immenses; mais bientôt il se rendit suspect à la Porte, en s'opposant à la cession de la Bukowine à l'Autriche; et les troubles de la Crimée étant survenus, elle ne voulut pas laisser en Moldavie un sujet d'une fidélité aussi équivoque. Mais la manière dont le ministère ottoman se défit de Grégoire Ghicca est aussi honteuse que blâmable. Il fit choix d'un des amis intimes de ce malheureux prince, pour le faire plus sûrement tomber dans le piége. Le misérable qui se chargea d'une si lâche commission était capidgi bachi; il arriva avec le titre d'écuyer du Grand Seigneur et d'inspecteur de la forteresse de Chotzin. Cette commission extraordinaire devait d'autant mieux avertir Ghicca d'être sur ses gardes, que des amis sûrs qu'il avait à Constantinople l'avaient prévenu des mauvaises dispositions de la Porte à son égard et du départ de ce capidgi : le prince de Valachie lui-même lui avait écrit de veiller à sa sûreté. L'infortuné ne tint compte d'aucun de ces avertissements; et son ancien ami lui ayant fait dire, à son arrivée à Jassy, qu'une indisposition l'empêchait d'aller le voir, il alla lui-même rendre visite à cet ami. Ghicca avait si peu de défiance, qu'il ne voulut pas permettre au capitaine de sa garde albanaise, homme intrépide et qui lui était dévoué, de l'accompagner dans l'appartement du capidgi, où il entra seul. Après quelques moments de félicitations mutuelles, le perfide Turc lui demanda du tabac, et feignit de ne pas le trouver de son goût; il ordonna à un homme de sa suite d'en apporter au prince de meilleur : l'esclave, au moment où il en présentait à Ghicca, lui donna deux coups de poignard. Ghicca se leva pour sauter par la fenêtre : la croisée se trouvant trop étroite, il fut saisi par des meurtriers apostés, qui achevèrent de l'assassiner. La tête de ce prince confiant, et sans doute coupable, fut coupée sur-le-champ et envoyée à Constantinople, où elle resta pendant trois jours exposée à la porte du sérail. Grégoire Ghicca périt en 1777; son crime fut douteux : sa mort pouvait être juste; mais la Porte Ottomane, en employant pour se défaire de lui le moyen le plus infâme et le plus lâche, a jeté sur sa victime un intérêt qu'il ne méritait peut-être pas. S—y.

GHILINI (Jean-Jacques), gentilhomme milanais, né dans le 15e siècle, remplit avec distinction l'emploi de secrétaire des ducs Jean Galeaz et Louis Sforce. Sa probité et sa délicatesse étaient encore relevées par des talents qui lui avaient acquis l'estime des savants de son temps. On a de lui : *Expeditio italica anno 1497 a Maximiliano I suscepta*, insérée dans le tome 3 des *Scriptor. rerum Germanicarum* de Freher. Quelques biographes lui attribuent aussi la traduction de l'ouvrage de Frégose : *De dictis factisque memorabilibus*. — Ghilini (Camille), son fils, né à Milan vers 1490, se déclare l'auteur de cette traduction, et rend compte dans la préface, avec beaucoup de franchise, de la manière dont il l'a faite : « Mon père, « dit-il, ami intime de Frégose, ayant eu la com« munication de son manuscrit, crut qu'il était « de son devoir d'exécuter la dernière volonté de « l'auteur, en mettant cet ouvrage en latin; mais « au lieu de prendre la plume, il m'ordonna de « traduire l'ouvrage, et me distribua ma tâche « par jour. » Il paraît donc certain que Camille est l'auteur de cette traduction; mais il est probable aussi qu'elle fut retouchée par son père, qui la mit en état de paraître. Camille était encore fort jeune lorsque cette traduction fut publiée pour la première fois (*voy.* Baptiste Frégose); et cette raison a engagé Baillet à lui donner une place dans son catalogue des *Enfants célèbres*. Il succéda à son père dans la charge de secrétaire d'État, et fut employé par le duc François II dans différentes négociations. Envoyé avec le titre d'ambassadeur près de Charles-Quint, il vint à la rencontre de ce prince après son expédition de Tunis; mais il fut obligé de relâcher en Sicile, et il y mourut en 1535 du poison qui lui avait été donné, dit-on, par l'ordre d'Antoine de Leva. On connaît de Camille : *Tellinæ vallis ac Larii lacus particularis descriptio*, Hanau, 1611, in-8o, insérée aussi dans le *Thes. rer. Germ.* de Freher, et dans le tome 3, deuxième partie, du *Thesaur. antiquitat. italicar.*, de Grævius. Cette description de la Valteline, quoique trop superficielle, contient des notices instructives, suivant Haller, qui croit que Jean-Jacques Ghilini en est aussi l'auteur. W—s.

GHILINI (Jérome), historien, de la même famille que les précédents, né en 1589 à Monza, dans le Milanais, fit ses premières études sous les jésuites, à Milan, et alla ensuite étudier le droit à Padoue. Une maladie grave l'obligea d'interrompre son cours; et il commençait seulement à se rétablir, lorsque la mort de son père le plongea dans l'affliction. La nécessité où il se trouva de veiller lui-même à ses intérêts et les conseils de ses parents le déterminèrent à se marier; mais ayant eu le malheur de perdre sa femme au bout de quelques années, il embrassa l'état ecclésiastique, reprit l'étude du droit canon, et se fit recevoir docteur. Il fut pourvu, peu de temps après, de l'abbaye de St-Jacques *de Cantalupo*, dans le royaume de Naples, et honoré du titre de protonotaire apostolique. Le cardinal de' Monti, archevêque de Milan, le nomma à la

théologale de St-Ambroise; mais il ne la remplit que cinq années. L'administration des biens de sa femme, dont il était l'héritier, l'obligea de se fixer à Alexandrie, et il y mourut vers 1670, dans un âge très-avancé. Ghilini était membre de l'Académie des *Incogniti* de Venise. On connaît de lui : 1° *Teatro d'uomini letterati*, Milan, in-8°, sans date; Venise, 1647, in-4°, édition augmentée. C'est le plus connu de tous les ouvrages de Ghilini, et celui qui a fait sa réputation : il est cependant très-médiocre, et, à l'exception d'un petit nombre d'articles vraiment curieux, les autres ne contiennent que des éloges assez fades; il n'indique ni le format, ni les éditions des ouvrages, et il n'en rapporte même les titres que très-inexactement. La troisième et la quatrième partie, encore inédites, étaient conservées en manuscrit dans la bibliothèque de Jacques Morelli, à Venise; Mazruchelli en a fait usage. 2° *Annali di Alessandria e del territorio circonvicino, dall' origine sua sin all'* 1659, Milan, 1666, in-fol., peu estimée; 3° des *Sonnets*, sous ce titre : *la Perla occidentale*, et un recueil d'odes intitulé *Tanaro* (1) *glorioso*; 4° un recueil en latin de *plusieurs cas de conscience, avec leur solution*; 5° *Tempio di litterati e letterate per santita illustri*, manuscrit conservé dans la bibliothèque de Joseph Bolla, à Alexandrie. W—s.

GHINGHI (François), célèbre graveur en pierres fines, vit le jour à Florence en 1689. Il apprit le dessin dans la fameuse galerie de cette ville, sous François Giamininghi, et l'art de modeler, sous Foggini, sculpteur renommé. Ses premiers essais furent quelques médailles en bronze; ils lui méritèrent l'approbation de ses maîtres et la protection du marquis Incontri, surintendant de la galerie. Ce seigneur le reçut chez lui, lui assigna une pension, et le présenta à Ferdinand de Médicis, qui l'engagea à étudier la gravure dans le goût antique, sur les camées et autres pierres précieuses, lui promettant de le prendre à son service. Ghinghi apprit cet art en peu d'années. L'ouvrage qui commença sa réputation fut le portrait du grand-duc Cosme III (surnommé père de la patrie), qu'il grava sur une calcédoine de deux couleurs. Il le présenta à Ferdinand, et ce prince, protecteur des arts ainsi que tous ses ancêtres, le récompensa noblement et le retint à son service. Les camées de Ghinghi les plus estimés sont : le *Savonarola*, un *Adrien*, un *Trajan*, et le supplément qu'il exécuta sur des saphirs orientaux, pour la collection d'empereurs romains que possédait l'électrice Anne-Louise de Médicis. Il fit aussi pour cette princesse le portrait de l'électeur son époux, celui de Cosme III, et ceux des deux frères de l'électrice, Ferdinand et Gaston; tous gravés sur des émeraudes. Mais ce qui contribua le plus à sa gloire, ce fut une Vénus de Médicis qu'il avait faite pour le cardinal Gualtieri, et qui, après sa mort, passa au muséum royal d'Auguste III, roi de Pologne : elle est gravée sur une améthyste pleine de ramifications, du poids de dix-huit livres. Tous les connaisseurs regardaient comme impossible de travailler une masse si énorme et si défectueuse : cependant Ghinghi entreprit ce travail, et le finit en moins de dix-huit mois. Cosme III, ayant vu cet ouvrage, avoua que dans sa galerie, où il existe tant de chefs-d'œuvre de toute espèce, il n'y avait rien qui pût lui être comparé. Il combla d'éloges Ghinghi, et lui fit un magnifique présent. Cet artiste resta à la cour de Toscane jusqu'à la mort du grand-duc Jean Gaston, arrivée en 1737. Il eut alors l'occasion de faire plusieurs ouvrages pour le duc de Mortemar, lorsque ce général occupa la Toscane. Il prit Ghinghi en amitié, le conduisit à Naples, et le présenta ensuite à don Carlos, roi des Deux-Siciles, qui l'attacha à sa cour, et le nomma directeur d'un laboratoire en pierres dures qu'il établit à sa sollicitation. Ghinghi fit le portrait du roi sur un camée, et grava sur une calcédoine orientale les armes de ce prince et celles de la reine son épouse. Le laboratoire de Ghinghi existait encore en 1802, à Naples, dans la rue appelée du *Géant*. Joseph, père de ce graveur, Vincent et André, ses frères, furent de très-bons artistes dans le même genre, et sont honorablement mentionnés dans les *Memorie de gl' intagliatori in pietre dure*, etc., Livourne, 1753, 1 vol. in-8°. Mais François les surpassa tous. Il était si pénétré de l'antique, et l'imitait avec une telle perfection, que l'on confondait souvent ses ouvrages avec les chefs-d'œuvre les plus recherchés qui nous sont restés des Grecs et des Romains. Il sortit de son école des hommes distingués qui se répandirent dans toute l'Europe. On voit une grande partie des ouvrages des Ghinghi, et particulièrement de François, dans la galerie royale de Florence. Ce dernier s'occupa de son art jusque dans un âge avancé, et mourut à Naples le 29 décembre 1766. (*Voy.* les *Dissertazioni Glittograff.* de Vittori, p. 95). B—s.

GHINI (Luc), médecin et botaniste italien, né en 1500 à Croara, près d'Imola, et mort le 4 mai 1556, fut le premier botaniste que le protomédicat de Bologne choisit pour occuper la chaire des simples, instituée en 1534, et qu'il remplit pendant neuf années. Appelé à Pise en 1544, il y fonda le jardin botanique, dont il fut nommé directeur. Il passait le temps des vacances à Bologne, où il eut occasion de connaître Ulysse Aldrovandi, si célèbre depuis (*voy.* Aldrovandi), qui, en conversant avec ce savant botaniste, sentit augmenter sa passion pour l'étude des sciences naturelles. Afin de s'y perfectionner, ce seigneur passa à Pise, et suivit un cours entier des leçons de Ghini, qu'il écrivit de sa main, et dont on conserve le manuscrit à la *Specola* (ou muséum) de Bologne. Ghini était aussi bon médecin que savant botaniste; mais sa prédilection pour les sciences naturelles l'empêchait d'exercer la mé-

(1) C'est le nom du fleuve qui arrose Alexandrie.

decine. Il a laissé un traité fort estimé : *Morbi neapolitani curandi ratio perbrevis*, Spire, 1589, in-8°. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions. Ghini avait conçu le dessein de publier la description de différentes plantes qu'il avait soigneusement examinées, observées et dessinées : cette compilation formait déjà plusieurs volumes, lorsque Mathiole fit paraître son *Dioscorides ;* Ghini se désista alors de son projet ; mais il eut la générosité d'envoyer à Mathiole différentes plantes que cet auteur ne pouvait pas connaître, en l'invitant à s'en servir dans une nouvelle édition. Mathiole témoigna sa reconnaissance pour un si noble procédé dans une lettre qu'il écrivit à Aldrovandi. *Voy.* Fantuzzi, dans sa *Vie d'Aldrovandi*, et le docteur Jean Calvi, dans son *Commentarium historicum pisani vireti*, etc., Pise, 1777. B—s.

GHIRARDACCI (Chérubin), religieux augustin, né à Bologne en 1524, partagea sa vie entre l'étude et les devoirs de son état, et mourut dans sa patrie en 1598, à 74 ans. On a de lui : 1° *Nuovo e spirituale nascimento dell' uomo cristiano*, Venise, 1572, in-8° ; 2° *Teatro morale dei moderni ingegni, dove si scorgono belle e gravi sentenze*, ibid., 1575, in-12 ; 3° *Instituzione cristiana*, Mantoue, 1578, in-12 ; 4° *le Storie di Bologna dalla sua fundazione sin' all anno* 1425, Bologne, 1596, in-fol. Le P. Solimani, son confrère, publia le second volume en 1657, et il en reste un troisième encore inédit, dont on conserve des copies dans quelques bibliothèques d'Italie. On ne doit pas, dit Tiraboschi, chercher dans cet ouvrage l'élégance du style, ni s'attendre à y trouver cette critique et cette exactitude qui sont les premières qualités de l'historien : mais Ghirardacci n'en mérite pas moins des éloges pour la patience infatigable avec laquelle il a compulsé les archives publiques et particulières dont il a tiré un grand nombre de pièces intéressantes ; et s'il avait réuni à l'ardeur pour les recherches le talent de bien employer les matériaux qu'il s'était procurés, peu d'histoires pourraient être comparées à la sienne. W—s.

GHIRARDELLI (Cornelio), religieux franciscain, né à Bologne vers la fin du 16e siècle, employa ses loisirs à l'étude de l'astrologie, de la métoposcopie et d'autres sciences également vaines. On connaît de lui : 1° *Discorsi astrologici dell' anno* 1617, *per anni* 20 *in circa, ai quali sono annessi varj discorsi eruditi di materie diverse*. Il en fut fait plusieurs éditions. 2° *Considerazioni sopra l'ecclisse del sole succeduta nel di* 21 *maggio*, 1621, Bologne, in-4° ; 3° *Osservazioni astrologiche intorno alle mutazioni dei tempi*, ibid., 1622, in-4° ; 4° *Discorso giudiziario delle mutazioni dei tempi sopra l'anno* 1623, ibid., in-4° ; 5° *L'anno bisestile*, ibid., 1624, in-4° ; 6° *Cefalogia fisonomica, con cento teste intagliate, sotto ogni una delle quali è un sonnetto e un distico*, ibid., 1630, in-4° ; réimprimée sous le titre de *Compendio della Cefalogia*, ibid., 1673, in-8°. La première édition doit être fort rare, puisqu'elle a été inconnue à Cinelli et à d'autres bibliographes italiens. Le P. Ghirardelli était membre de l'Académie *Vespertine*, ainsi nommée parce qu'elle tenait ses séances le soir. — Ghirardelli (Jean-Baptiste-Philippe), poëte dramatique, originaire de Castel-Fidardo, dans la Marche d'Ancône, naquit à Rome en 1623. Il cultiva la littérature avec beaucoup d'ardeur, et mourut d'un excès de travail le 26 octobre 1653, à l'âge de 30 ans. On ne connaît de lui que deux tragédies : 1° *Ottone*, représentée en 1652 au palais du prince Panfili. Allacci en possédait une copie manuscrite. 2° *Il Costantino*, Rome, 1653-1660, in-12. C'est la première tragédie italienne écrite en prose. Ghirardelli se vantait de n'avoir mis qu'un mois à la composer ; elle fut critiquée sévèrement par Augustin Favoriti, caché sous le nom d'*Ippolito Schiribandolo*. L'auteur entreprit de se justifier des fautes qu'on lui reprochait ; mais il s'échauffa tellement en travaillant à sa défense, qu'il fut saisi d'une fièvre qui l'emporta au bout de quelques jours. W—s.

GHIRLANDAIO. *Voyez* Curadi.

GHIROGOS, auteur : 1° d'un traité de versification arménienne ; 2° d'une *Histoire des conciles*. Aucun de ces ouvrages n'a été imprimé ; mais le second, souvent recopié, est véritablement instructif. Les faits et les doctrines y sont, dit-on, exposés avec clarté et avec sincérité. L'auteur était secrétaire d'un patriarche d'Arménie. Il mourut vers l'an 1127. — Un autre personnage du même pays a illustré ce nom de Ghirogos. Celui-ci enseignait l'histoire et les sciences métaphysiques dans un monastère. Il a laissé une *Histoire d'Arménie*, qui va de l'an 300 à l'an 1260, et embrasse un espace de près de mille ans. Ce curieux ouvrage est resté en manuscrit. Il en existe un exemplaire à Venise, dans la bibliothèque du couvent arménien. On y trouve, dit-on, beaucoup de lumières sur les invasions des Tartares et sur les révolutions de l'Asie dans les temps voisins de ceux où vivait l'auteur. Cet historien mourut vers l'an 1271. C—et.

GHISI (Jean-Baptiste Bertano ou Britano), dit le *Mantuan*, peintre, sculpteur, architecte, et graveur au burin, naquit à Mantoue vers 1500, et travailla dans plusieurs villes d'Italie. Jean-Baptiste est le chef de la famille de Ghisi, si féconde en habiles artistes, qui tous ont pris le surnom de *Mantuan*. Vasari nous apprend que Ghisi fut disciple de Jules Romain. On ne saurait dire avec certitude de qui il apprit à graver au burin ; mais la manière de Marc-Antoine, qu'on croit retrouver dans quelques-unes de ses compositions, fait présumer que ce grand artiste avait été son maître. Ghisi entendait très-bien l'art de traiter les différentes parties du corps humain ; son dessin est presque toujours correct ; mais son burin manque de douceur, ses tailles sont généralement dures et son style maniéré ; il passe trop brusquement du jour à l'ombre, et semble dédaigner les demi-teintes intermédiaires, sans lesquelles il n'est point d'harmonie. Aussi reproche-t-on aux gra-

vures de Ghisi, si recommandables dans d'autres parties de l'art, de manquer d'effet. Ce maître marquait le plus souvent ses pièces des lettres initiales de son nom. Les plus remarquables de ses gravures sont : 1° un *Dieu fleuve*, d'après Lucas Penni ; 2° *David coupant la tête de Goliath*, d'après Jules-Romain ; 3° un *Jeune guerrier enlevant une jeune fille ;* 4° l'*Embrasement de Troie*, pièce capitale, et qui mérite toute l'estime des amateurs. Ghisi a souvent gravé d'après ses propres compositions. A—s.

GHISI (George), dit le *Mantuan*, fils du précédent, peintre, dessinateur et graveur au burin, naquit à Mantoue en 1524, et travailla à Rome jusque vers la fin du 16e siècle. Il apprit les principes de son art dans la maison paternelle; mais son burin, plus harmonieux que celui de son père, donna à ses estampes un effet beaucoup plus agréable. Il apportait une attention particulière à bien rendre les extrémités de la figure humaine; les attachements des membres sont exprimés avec précision; il excellait à dessiner d'une manière agréable les genoux de ses figures. Il a beaucoup travaillé d'après Michel Ange : fidèle imitateur de la manière de ce maître, il a conservé à ses figures leurs contours durs et souvent exagérés, et aux muscles ce renflement qui leur donne trop de saillie. Il résulte de cette trop grande fidélité une répartition mal entendue d'ombres et de lumières, et un défaut d'harmonie qui nuit à l'effet de la composition. Cette discordance dans les tons est surtout sensible dans l'estampe, si estimée pour d'autres parties de l'art, où George a reproduit la terrible création du *Jugement dernier*. La plupart des estampes de cet habile graveur sont marquées ainsi : *George Ghisi de Mantoue fecit ;* ou elles portent son chiffre, qui est un G et un M dont le dernier jambage figure un F. Michel Ange, Raphaël et Jules Romain sont les maîtres d'après lesquels Ghisi a le plus souvent gravé; les plus beaux ouvrages de ces grands peintres ont été reproduits par son burin. D'après Michel-Ange, outre le *Jugement dernier*, dont nous avons déjà parlé : 1° les *Prophètes et les sibylles de la chapelle sixtine ;* 2° le *Songe de Raphaël*, nommé aussi *la Mélancolie*. D'après Raphaël : 1° le *Portrait du pape Jules II ;* 2° la *Sainte Famille ;* 3° l'*École d'Athènes*. D'après Jules Romain : 1° l'*Amour et Psyché couronnés par l'Hymen ;* 2° la *Naissance de Memnon ;* 3° *Céphale et Procris ;* 4° *Régulus conduit au supplice par les Carthaginois ;* 5° *Régulus enfermé dans un tonneau dont l'intérieur est hérissé de pointes de fer*. D'après Lucas Penni : 1° la *Calomnie traînant l'Innocence au tribunal de la Sottise ;* 2° *Endymion allant à la chasse, emportant Diane sur son dos*. D'après Perin del Vaga, *Vénus dans les forges de Vulcain*. D'après Angelo Bronzino, une *Adoration des bergers*. D'après Lambert Lombard, *Jésus-Christ célébrant la Cène avec ses apôtres*. D'après Barth Spranger, la *Naissance de la Vierge ;* et enfin, d'après les compositions de son père, un grand nombre de gravures également recherchées. La plus remarquable de ces dernières représente un *Cimetière rempli de squelettes, d'ossements et de morts qui ressuscitent*. George Ghisi avait deux frères et une sœur, Théodore, Adam et Diana : le premier fut un peintre habile; George a gravé plusieurs de ses tableaux. Le second, né à Mantoue vers 1530, a gravé d'après plusieurs grands maîtres italiens. Ses estampes les plus estimées sont : d'après Martinelli, la *Présentation au temple ;* d'après Michel Ange, une *Vierge de pitié ;* d'après Jules Romain, la *Nativité de Notre-Seigneur ; Vénus nue se baignant les cheveux ; Endymion regardant la lune ; Hercule assis à côté d'Éole ; Hercule sur le chemin fourchu, délibérant entre la Vertu et la Volupté*, etc., etc. — *Diana* Ghisi, ou Diana *Mantuana*, née à Mantoue, vers 1536, apprit le dessin et la gravure de son frère George, dont elle saisit très-bien la manière; nous avons plusieurs excellentes estampes de cette femme artiste; les plus recherchées sont : d'après Raphaël, la *Vierge assise sous un pavillon ;* la *Sainte Famille; St-Pierre institué chef de l'Église, accompagné des dix apôtres ;* d'après Jules Romain, la *Femme adultère au portique du temple ; Horatius Coclès passant le Tibre à la nage ;* la *Continence de Scipion ;* la *Naissance de Castor et de Pollux ;* et enfin une *Grande bacchanale des dieux*, avec cette inscription : *Ce festin des dieux, bains de Mars et de Vénus : fait de stuc, sous la conduite et sur les dessins de Jules Romain, au palais du T., à Mantoue ;* cette estampe capitale est en trois planches. A—s.

GHISLANDI (fra Vittore), élève de Sébastien Bombelli d'Udine, et lui-même peintre de portraits, plus célèbre encore que son maître. Sa touche est fine et son coloris plein de vigueur. Ghislandi était frère laïque dans un couvent de minimes, et était appelé vulgairement Fra Golgar, du nom de son couvent. Il a peint quelques tableaux d'histoire, moins estimés que ses portraits. Il mourut à Bergame en 1738. C'est là qu'il était né et qu'il avait vécu. C—et.

GHISLERI. *Voyez* Pie V.

GHISTÈLE (Corneille Van), d'Anvers, cultiva la poésie hollandaise naissante, et a mérité d'être inscrit dans les annales de cette poésie par M. de Vries, t. 1, p. 38. Il était, vers le milieu du 16e siècle, facteur d'une de ces chambres de rhétoriciens flamandes ou hollandaises dont M. Guillaume Kops a esquissé l'intéressante histoire dans le deuxième volume des *Mémoires de la société philologique de Leyde*, p. 215-331. Familier avec les poëtes de l'ancienne Rome, Van Ghistèle a traduit en vers des morceaux détachés de Virgile, d'Ovide, d'Horace et de Térence. On a encore de lui un poëme en deux chants sur le *Sacrifice d'Iphigénie*, Anvers, 1554. M—on.

GHISTÈLE (Josse Van), et non Joseph, erreur commise par M. Boucher de la Richarderie, dans sa *Bibliothèque universelle des voyages* (t. 4, p. 403), naquit à Gand, d'une famille ancienne et illustre,

avant le milieu du 15e siècle; et, après avoir servi le duc Charles le Hardi, qui le créa chevalier en 1464, il remplit les premières places de magistrature dans sa ville natale. Il en fut nommé grand bailli en 1492. Il possédait plusieurs seigneuries, et fut successivement conseiller et chambellan de Maximilien, roi des Romains, et de Philippe, son fils. On ignore la date précise de sa mort. Sa piété lui fit entreprendre, en 1480, un *Voyage à la terre sainte*, dont il a donné la *description* en flamand : elle a été imprimée à Gand, 1572, petit in-fol. gothique de 385 pages, non compris la dédicace, la préface et les tables. La sincérité et la crédulité semblent caractériser cet itinéraire, qualifié dans le temps de *Voyage excellent, grand, singulier et étranger*. L'auteur le dicta à son chapelain, son compagnon de route et son éditeur, Ambroise *Zeebout* (et non *Zerbent*, autre erreur de M. la Richarderie). M—on.

GIA-LUNG. *Voyez* Djia-Laong.

GIAC (Pierre de), ministre de Charles VII, homme ambitieux autant que médiocre, et dont aucune vertu n'a racheté les vices, descendait d'une famille d'Auvergne, qui a donné un chancelier à la France (1). Pierre fit périr par le poison Jeanne de Naillac, sa première femme, et épousa quelques mois après Catherine de Lisle-Bouchard, veuve du comte de Tonnerre, la plus belle, la plus spirituelle, mais aussi la plus dangereuse femme de son temps. Comme l'ambition avait eu plus de part, que l'amour à ce mariage, Giac vit sans jalousie les assiduités du président Louvet près de sa nouvelle épouse, et le prix de sa complaisance fut son élévation aux premières dignités du royaume. Louvet, obligé de quitter le ministère, désigna le seigneur de Giac pour le remplacer, et le recommanda fortement au jeune roi Charles VII, qui lui confia la direction de ses finances. Cependant le connétable de Richemont, ennemi de Louvet, et qui avait exigé son éloignement, venait de créer une armée comme par miracle; et après avoir remporté quelques avantages sur les Anglais, il avait résolu de leur enlever les places fortes de la Normandie. Giac, qui ne se conduisait que par les conseils de Louvet, laissa manquer de vivres l'armée du connétable, et s'appropria les sommes levées pour l'entretien des troupes. La désertion se mit parmi les soldats; et le duc de Richemont, battu devant St-Jean de Beuvron, fut obligé d'en lever le siége. Irrité de cet échec, le connétable arrive à Chinon, où était la cour, et profitant de l'absence du roi, fait enfoncer les portes de la maison de Giac, et l'enlève des bras de sa femme, qui, dit-on, était entrée dans le projet formé contre un époux dès longtemps l'objet de son aversion. Giac, conduit à Dun-le-roi, comparut devant les juges que lui donna le connétable, et fut appliqué à la question. Les tortures tirèrent de sa bouche les aveux les plus étonnants. Il confessa avoir donné une de ses mains au diable, *afin de parvenir à ses intentions;* et lorsqu'il eut vainement tenté de racheter sa vie à prix d'argent, il demanda en grâce qu'on lui coupât cette main, dans la crainte que le diable, en la réclamant, ne s'emparât de toute sa personne. Moréri et les écrivains qui l'ont copié disent que Giac fut jeté dans la rivière; mais Hénault, dont l'opinion est plus vraisemblable, assure qu'il eut la tête tranchée en 1426. En convenant qu'il avait mérité son sort, on ne peut s'empêcher de remarquer que le jugement qui le condamna fut irrégulier, et n'a pour excuse que le malheur des circonstances : son fils essaya inutilement de le faire réformer. Sa femme épousa, en troisièmes noces, le seigneur de la Trémoille. W—s.

(1) Pierre de Giac avait été chambellan du roi Charles V. Il devint chancelier de France en 1383, renonça à sa charge en 1388 et mourut en 1407. Il était l'aïeul du ministre de Charles VII.

GIACCETO. *Voyez* Cattani.

GIACOBAZIO, en latin *Jacobatius*, est un nom commun à deux cardinaux de la même famille. Dominique Giacobazio, Romain, oncle de Christophe, était né vers 1443, et fut dès sa première jeunesse destiné au service du Saint-Siége. Il fit les études convenables pour exercer les emplois de cette cour, étudia la jurisprudence, le droit canon, l'histoire ecclésiastique et les bullaires. Devenu auditeur de rote, il se distingua dans cette fonction par son savoir, son intégrité et son désintéressement. Le temps que lui laissaient les devoirs de sa place, il l'employait à la culture des lettres, à des conversations avec les savants, ou à la composition d'ouvrages utiles. Il servit l'Église sous les pontificats de six papes, Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI, Pie III, Jules II et Léon X, et fut successivement évêque de Lucera, de Massano et de Grossetto. Enfin, Léon X, le 1er juillet 1517, récompensa ses longs services en le créant cardinal du titre de St-Barthélémi de l'Ile. A la mort d'Adrien V, successeur de Léon, les cardinaux Colonne et Médicis, rivalisant entre eux pour la papauté, et, cherchant mutuellement à s'écarter, Colonne proposa pour pape le cardinal Giacobazio, comme un homme digne d'occuper ce poste éminent; mais le cardinal de Clermont, chef de la ligue de France, le fit exclure, parce qu'il était une créature de la maison Colonne, et attaché au parti de Charles-Quint. Médicis fut élu, et prit le nom de Clément VII. C'est sous ce pape, le 2 juillet 1527, que mourut Dominique Giacobazio; il fut enterré dans l'église de St-Eustache. Victorelli a fait son éloge. On a de lui un *Traité des conciles*, qui a eu plusieurs éditions : il forme le dernier volume de la collection des conciles du père Labbe (1). — *Christophe* Giacobazio, neveu du précédent et aussi cardinal, avait été élevé

(1) Il fut imprimé, pour la première fois, à Rome en 1538, in-fol. L'édition du P. Labbe est plus estimée. L'ouvrage est écrit en latin et ne brille pas, dit-on, par une grande exactitude.

sous les yeux de son oncle. Après avoir achevé ses études, dans lesquelles il s'appliqua, et réussit parfaitement, dit Aubery, *à coucher ou écrire en langue latine*, il devint chanoine de Saint-Pierre du Vatican, et ensuite évêque de Massano, par la résignation de son oncle, dont la réputation et le mérite furent pour lui un moyen d'avancement. Paul III le fit son secrétaire et auditeur du sacré palais. Attaché, comme l'avait été Dominique, son oncle, au parti de Charles-Quint, il cultiva les bonnes grâces de ce prince, à la recommandation duquel le même pape le créa en 1536 cardinal du titre de St-Anastase. Presque immédiatement après sa promotion, la guerre continuant entre François Ier et l'empereur, Christophe Giacobazio fut envoyé en légation à la cour de ce prince, et vint rendre compte de sa commission dans un consistoire qui se tint à Plaisance, le dernier avril 1537. Deux ans après le pape le nomma à la légation de Pérouse et d'Ombrie. Il mourut à Pérouse dans le cours de cette mission, le 7 octobre 1540. Son corps fut rapporté à Rome, et inhumé à côté de celui de son oncle. L—y.

GIACOBBI (Jérôme), maître de musique italien, naquit à Bologne en 1575, fut un des premiers classiques de l'école bolonaise, et par son talent dans cet art prépara pour ainsi dire le siècle de Jomelli, Buranello et Pergolesi. Il corrigea la monotonie des accompagnements, qui alors ne faisaient que suivre et exécuter les mêmes notes que la voix; et il créa, pour ainsi dire, la musique instrumentale, en lui donnant un caractère tout particulier, sans cependant nuire à la mélodie du chant. Il excella dans les compositions d'église; et l'on conserve plusieurs de ses messes dans les archives de musique du couvent de St-François, à Bologne. C'est le célèbre père Martini qui en fit l'acquisition, en formant ses archives. Giacobbi a écrit aussi plusieurs opéras, des premiers qu'on ait joués en Italie et en Europe. Il avait associé à ses travaux Campeggi, le meilleur poëte dramatique de son temps. Il mit en musique, entre autres drames, l'*Andromède* de cet auteur, qui fut joué en 1610, au théâtre *Zannoni*, et qui eut un succès prodigieux. Dans cet opéra, l'on commença à entendre les *ariettes* à deux temps, c'est-à-dire composées d'un *adagio* et d'un *allegro*. Parmi plusieurs bons morceaux qu'on y distingue, le plus fameux est l'ariette *Io te sfido o mostro infame*. C'est Persée qui, l'épée à la main, la chante en apostrophant le monstre, lorsqu'il se dispose à l'attaquer. Quoique la situation de cette scène ne prouve pas assez le bon goût du poëte, elle n'ôte rien au mérite du compositeur; et les Italiens de ce temps-là ne voyaient aucune invraisemblance à ce qu'un monstre affamé, près de la proie qu'il dévore des yeux, reste tranquille à sa place, tandis que Persée le menace en chantant. La musique de l'ariette était belle, et ils n'en demandaient pas davantage. A une parfaite connaissance de son art, à une âme éminemment harmonique, Giacobbi joignait une oreille très-fine. Il n'est donc pas extraordinaire qu'avec ces qualités la réputation de son talent se soit conservée jusqu'à nous. Il mourut dans sa patrie le 30 novembre 1650. B-s.

GIACOMELLI (Geminiano), compositeur de musique, né à Parme en 1686, fut élève de Capelli, et très-jeune encore sut se faire distinguer parmi les meilleurs compositeurs de son temps. Il n'avait guère que dix-huit ans lorsqu'il donna son *Ipermnestre*, qui fut jouée sur le grand théâtre Farnèse et qui lui attira les suffrages des connaisseurs. Le duc de Parme le nomma maître de musique de sa cour, et l'envoya à Naples se perfectionner sous Scarlatti et Jomelli. Après avoir parcouru l'Italie et travaillé pour plusieurs théâtres, toujours avec un égal succès, il alla à Vienne, où il demeura plusieurs années au service de l'empereur Charles VI. De retour à Naples, il composa son opéra d'*Épaminondas*, qui fut représenté en 1731, sur le théâtre de St-Charles : sa *Mérope* fut jouée à Venise en 1734, sur le théâtre St-Samuel. Il donna à Turin, en 1735, *Cesare in Egitto*, qui passe pour le meilleur de ses opéras; son dernier ouvrage connu est *Arsace*, qui fut représenté au théâtre royal de Turin en 1736; on a aussi de lui douze *arie a soprano solo e cembalo*. Giacomelli mourut le 19 janvier 1741. Le style de ce compositeur était brillant et plein de saillies. Son imagination était très-féconde, et il connaissait surtout l'art des modulations. Ses parties *cantante* sont très-mélodieuses, ses accompagnements simples, mais vifs; et contre le système de quelques modernes, il n'asservissait jamais la voix à l'orchestre; et celui-ci n'en effaçait pas les sons par le tumulte assourdissant d'une multitude de notes. On joue encore quelques-uns de ses opéras sur plusieurs théâtres d'Italie. B—s.

GIACOMELLI (Michel-Ange), illustre prélat et littérateur italien, naquit à Pistoia le 11 septembre 1695. Après avoir étudié dans sa patrie les langues latine et grecque et la philosophie, il passa à Pise, et sous la direction des célèbres professeurs Valsecchi, Grandi et Averani, il devint successivement profond théologien, habile mathématicien et très-versé dans la littérature ancienne et moderne. Son mérite ne tarda pas à être connu, aussi ne dépendait-il que de lui de faire un choix parmi plusieurs postes honorables qu'on lui offrait. Son évêque lui promettait de riches bénéfices ecclésiastiques, afin de le retenir dans sa patrie; ses maîtres lui proposaient une chaire dans l'université de Pise; et monseigneur Forteguerri, son compatriote, l'appelait à Rome. Giacomelli, cédant aux instances de ce prélat, se rendit en 1718 dans la capitale du monde chrétien, où il reçut un accueil favorable du cardinal Fabroni, alors secrétaire de la Propagande, sous le pontificat de Clément XI; ce cardinal lui donna la direction de sa vaste bibliothèque. Giacomelli s'appliqua alors particulièrement à l'étude de l'éloquence, se nourrissant de la lecture des clas-

siques grecs et latins. Il publia dans ce temps plusieurs écrits relatifs au jansénisme, où il prenait la défense du cardinal Fabroni, contre les censures du cardinal de Noailles, et sur son opposition à l'élection du cardinal Coscia. Tant que Fabroni vécut, Giacomelli jouit constamment de la protection de cet illustre prélat, ainsi qu'il mérita dans la suite celle des cardinaux Colligola et Valenti. Les papes Benoît XIII et Clément XII l'employèrent avec succès au sujet des différends qui s'étaient élevés entre la cour de Rome, le duc de Savoie et l'empereur Charles VI. En récompense des services importants que Giacomelli avait rendus à l'Église et à l'État, Clément XII le nomma son aumônier secret, l'éleva à la dignité de prélat et de bénéficier de la basilique de St-Pierre. Il remplit aussi plusieurs emplois distingués sous le pontificat de Benoît XIV, dont il traduisit deux ouvrages en latin (*voy.* Benoît xiv), et qui le chargea de la réforme du bréviaire romain. Mais les grandes dépenses qu'exigeait ce vaste projet furent cause qu'on ne put le réaliser. Tous les amis de Giacomelli s'attendaient à le voir élever à des postes plus éminents; mais Benoît XIV, pontife d'ailleurs très-recommandable et par ses lumières et par ses vertus, savait, dit-on, mieux applaudir au mérite que le récompenser. Sous les auspices du cardinal Valenti, ministre d'État, Giacomelli entreprit (1742) la rédaction du journal *De' letterati*, dans lequel il était particulièrement chargé, avec les abbés Petroni et Cenni, des articles concernant la philosophie et la philologie. A la même époque, Giacomelli publia la plus grande partie de ses traductions du grec, dans lesquelles on reconnaît la profonde connaissance qu'il avait de la délicatesse et des finesses de cette langue. Mais ce qui lui fit le plus d'honneur, et lui ouvrit de nouveau la carrière de la fortune, ce fut sa version italienne des livres de St-Jean Chrysostome *sur le Sacerdoce*. Clément XIII fut si content de cet ouvrage, qu'il en nomma l'auteur en 1759 secrétaire des lettres latines, ensuite des brefs aux princes, et le créa en 1761 chanoine de St-Pierre et archevêque de Chalcédoine. Outre la protection de ce vertueux pontife, Giacomelli obtint son amitié et sa confiance, dont il reçut un témoignage éclatant, lorsqu'il fut nommé secrétaire de son cabinet. Dans ce nouvel emploi, Giacomelli se montra, par son savoir et la sagesse de ses vues, un digne émule des Bembi, Sadolet et Antoniani, ses prédécesseurs; mais la mort de Clément XIII vint mettre un terme à cette prospérité. Clément XIV, cédant aux réclamations de différents monarques, avait décidé l'abolition des jésuites. Giacomelli se crut autorisé en quelque sorte par sa place à entreprendre la défense de la compagnie. Cela lui suscita un grand nombre d'ennemis, et lui attira la disgrâce du pape, qui lui ôta son emploi. Alors une vie chrétienne et vraiment philosophique, la méditation, le plaisir de vivre au milieu d'une famille qui lui était chère (la famille Sacchetti), les lettres et la musique qu'il avait toujours cultivées, le consolèrent de l'inconstance de la fortune et des hommes. Sa santé s'altéra sensiblement depuis sa disgrâce, et une attaque de bile l'emporta, après quatre jours de maladie, le 17 avril 1774, âgé de 80 ans. Quoiqu'il fût d'une humeur aussi vive que son caractère était sensible, il savait si bien la réprimer, que sa conversation le rendait agréable à tout le monde. Généreux, franc, aimable, docile dans ses opinions, modeste dans sa fortune, il réunit en lui toutes les vertus chrétiennes. Il entretint une correspondance suivie avec les littérateurs les plus célèbres de l'Italie, tels que, Algarotti, Genovesi, etc. Les plus remarquables de ses ouvrages sont : 1° *Di san Giov. Grisostomo, del sacerdozio libri* 6, *volgarizzati*, Rome, 1756, avec de savantes notes; 2° *Philonis enarratio in Canticum canticorum, græcum textum adhuc ineditum quamplurimis in locis depravatum emendavit*, etc., Rome, 1772, in-4° (1); 3° *De Paulo Samosateno, deque illius dogmate et hæresi*, 1741, 5 vol.; 4° *Orazione in lode delle belle arti recitata in Campidoglio*, ibid., 1732; 5° *Informazione historica delle differenze fra la S. Sede e la corte di Savoia*, ibid., 1732; 6° *Elettra di Sofocle volgarizzata ed esposta*, ibid., 1754, in-4°; 7° *Prometeo legato, trag. d'Eschilo, volgarizzato*, ibid., 1754, in-4°. Chacune de ces deux traductions (en vers) est accompagnée du texte grec. Le travail de Giacomelli est peu important sous le rapport philologique; son langage est très-pur, très-correct; mais sa poésie est habituellement faible et prosaïque. 8° *Prologi in comœdias Terentii et Plauti*, ibid., 1738; Pistoia, 1777, avec la vie en latin de l'auteur; 9° *Di Caritone Afrosideo*, etc. (*l'Histoire amoureuse de Chéréas et Callirhoé*, traduite du grec), Rome, 1752, 1756, in-8°. On a aussi du même auteur une version italienne des *Choses mémorables de Socrate*, par Xénophon; *une Chaîne grecque formant un commentaire inédit sur l'Évangile de St-Matthieu*. Ces ouvrages ont eu plusieurs éditions. Giacomelli allait publier ses *Réflexions sur Platon*, lorsque la mort le surprit; ces réflexions se trouvent parmi le grand nombre de manuscrits qu'il a laissés. Outre la *Vie de Giacomelli*, par Mattani, insérée dans la 2ᵉ édition de ses prologues de Térence et de Plaute (n° 8 ci-dessus), on trouve son éloge dans le *Journal de Pise* (t. 20, p. 146), et il a été réimprimé dans les *Elogj d'illustri Italiani*, Pise, 1786 (t. 1, p. 114). B—s.

GIACUINTO (Corrado), peintre italien, naquit à Molfeta, petite ville du royaume de Naples, en juin 1700. Il étudia les principes de son art dans cette capitale, et ensuite à Rome, dans l'Académie de Saint-Luc, dont il fut nommé membre en 1735. Il s'était déjà fait connaître avantageusement dans cette ville par plusieurs ouvrages à fresque qu'il avait exécutés dans différents temples et palais,

(1) Cet ouvrage de Philon, évêque de Carpases, a été attribué à St-Épiphane, archevêque de Salamine, une des lumières du 4ᵉ siècle.

lorsqu'en 1753 il fut appelé à Madrid, par Ferdinand VI, pour remplacer Jacques Amiconi, premier peintre de Sa Majesté, et mort l'année précédente. Il fut particulièrement destiné par ce monarque à peindre les voûtes du palais royal de Madrid; ce qu'il exécuta à la satisfaction des plus habiles connaisseurs. Il resta en Espagne jusqu'en 1761, époque à laquelle Charles III (successeur de Ferdinand) appela à sa cour le célèbre Mengs. Giacuinto retourna à Naples, comblé des dons de ces deux souverains, et mourut en 1765. Ses principaux ouvrages à fresque, peints sur les voûtes du palais de Madrid, sont : la *Naissance du soleil*, représentée par un Apollon entouré de plusieurs signes allégoriques. Sur un groupe de nuages, la *Religion* et l'*Église*, aux pieds desquelles est l'Espagne (entourée de différentes nations soumises), leur offrant de riches présents. Cette fresque est très-estimée, et a reçu les plus grands éloges de Mengs lui-même. Un superbe *Hercule* arrachant les colonnes, sur lesquelles est écrit : *Plus ultra*, etc. Dans la coupole de la chapelle du palais, on voit, du même auteur, la *Ste-Trinité*; et, dans l'une des voûtes, la *Bataille de Clavijo* (gagnée sur les Maures en 1215), où Giacuinto a déployé toute la fécondité de son imagination et la beauté de son coloris, etc. On conserve aussi de cet artiste plusieurs excellents tableaux, tels que celui qui représente la *Justice* et la *Paix*, placé dans un des salons du palais de Madrid. Au *Retiro*, huit tableaux concernant la *Passion du Sauveur*. Une *Ste-Trinité* et une *Notre-Dame*. Dans la chartreuse du *Paular*, un *Saint-Toribe*. Dans celle de Grenade, une *Conception*, etc. Le talent de Giacuinto était aussi apprécié en Espagne qu'il l'avait été en Italie; et il paraît qu'il ne quitta Madrid qu'à cause de l'enthousiasme avec lequel Mengs y fut reçu. Peu de peintres ont possédé autant de talent et de facilité que Giacuinto pour les fresques, un goût aussi exquis pour les teintes, et ont su produire autant d'effet dans l'ensemble. Il connaissait parfaitement la nature des couleurs et leur emploi, composait avec grâce et correction; et tous les connaisseurs s'accordent à dire qu'il portait dans les fresques un génie créateur. B—s.

GIAMBELLI (Frédéric), ingénieur, né à Mantoue dans le 16e siècle, passa en Espagne pour offrir ses services à Philippe II, et lui demander de l'emploi dans ses armées; mais, n'ayant pu parvenir à obtenir une audience du monarque, il repartit extrêmement piqué du mépris qu'on semblait faire de ses talents; et l'on assure qu'il dit alors que si les Espagnols ne le connaissaient pas, ils entendraient un jour parler de lui. Élisabeth l'envoya en 1585 au secours d'Anvers, assiégé par Alexandre Farnèse; et ce fut pour la défense de cette ville qu'il construisit cette machine de guerre connue depuis dans les annales militaires sous le nom de *machine infernale*. Alexandre venait de faire élever sur l'Escaut cette fameuse digue qui fermait l'entrée de la ville du côté de la mer, et empêchait par conséquent l'arrivée des vivres dont elle commençait à manquer. Giambelli dirigea contre cet ouvrage sa machine, qui consistait en quatre bateaux chargés d'artifice; et un seul étant arrivé vers la digue, y creva avec un fracas épouvantable. « On vit en l'air, dit « Strada (*Histoire de la guerre de Flandre*, livre 6), « une nuée de pierres, de poutres, de chaînes, « de boulets. Le château de bois, auprès duquel « la mine avait joué, une partie de la digue, les « canons qui étaient dessus, les soldats, furent « enlevés et jetés de tous côtés. On sentit la terre « trembler à quatre lieues de là, et de grosses « pierres furent lancées à plus de mille pas de « l'Escaut. » On trouvera la description de la machine de Giambelli dans l'*Encyclopédie*, au mot *Machine*. W—s.

GIAMBERTI (Antoine). *Voyez* San Gallo.

GIAMBULLARI (Bernard), poëte italien, né à Florence vers le milieu du 15e siècle, a joui d'une réputation assez grande parmi les littérateurs de son temps. On connaît de lui les ouvrages suivants : 1° *la Storia di S. Zanobi, vescovo fiorentino, in ottava rima*, Pistoie, sans date, in-4°; Florence, 1556 et 1595, in-4°; 2° *Sonaglio delle donne, poemetto in ottava rima*, in-4°, sans indication du lieu de l'impression et sans date, mais du commencement du 16e siècle; id., Sienne, 1611, in-4°. Ce petit poëme traite des inconvénients du mariage. 3° *Ciriffo calvaneo e il povero avveduto, poema in ottava rima*, Venise, 1535, in-4°. Le premier chant de ce poëme est de Luc Pulci, et les trois autres de B. Giambullari (*voy.* Pulci). La continuation de Giambullari est citée dans la deuxième édition du dictionnaire de *la Crusca*, parmi les ouvrages qui font autorité pour la langue. 4° Des *Canti carnascialeschi*, imprimés dans les recueils du temps. W—s.

GIAMBULLARI (Pierre-François), littérateur italien, né à Florence vers l'année 1495, s'est acquis une réputation durable, moins peut-être par ses ouvrages que par le zèle avec lequel il encouragea la culture des lettres dans sa patrie. Bernard, son père, poëte estimable lui-même, ne négligea rien pour son éducation, et eut le plaisir de le voir répondre à ses soins. Son fils apprit le latin, le grec et l'hébreu et s'appliqua ensuite à l'étude de l'histoire. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat à l'église ducale de St-Laurent, et, quelque temps après, de la cure de St-Pierre. Rien ne pouvait ralentir son ardeur pour l'étude; et, quoiqu'il remplît exactement tous ses devoirs, il savait encore trouver les loisirs qu'exigeaient ses travaux littéraires. Il employa son crédit sur l'esprit d'Alphonsine, mère de Laurent de Médicis, de laquelle il avait été le secrétaire, pour faire accorder des pensions aux artistes et aux savants qu'il en jugeait le plus dignes; et il contribua à l'établissement de l'Académie florentine, qui a donné naissance à celle de la Crusca, si justement célèbre par les ser-

vices qu'elle a rendus à la langue et à la littérature italiennes. Fidèle aux devoirs que lui imposait le titre d'académicien, il les remplit avec un zèle infatigable, et que l'âge même ne diminua point. Il s'occupait encore d'un ouvrage important et qui l'obligeait à d'immenses recherches, lorsqu'il mourut à Florence, en 1564, à l'âge d'environ 69 ans. L'Académie lui fit célébrer de magnifiques obsèques, auxquelles elle assista en corps; et Côme Bartoli prononça son oraison funèbre. On connaît de Giambullari les ouvrages suivants : 1° *Descrizione del sito, forma e misure dell' inferno da Dante cantato*, Florence, 1544, in-8° ; 2° *Origine della lingua fiorentina altrimenti il Gello*, ibid., 1546, in-4° ; deuxième édition augmentée, ibid., 1549, in-8°; et dans le recueil des *Autori per ben parlare*, Venise, 1648, t. 6. Il y traite de l'origine de la langue italienne, et s'efforce de prouver qu'on doit la chercher dans l'ancien étrusque (1). « On peut imaginer, dit « Tiraboschi, dans quels écarts le jette un pareil « système. » Cependant Giambullari doit être compté parmi les écrivains qui ont rendu le plus de services à la langue italienne, en s'attachant à fixer le sens des mots et à n'en employer que de choisis ; mais il n'est point aussi correct qu'élégant et son orthographe est défectueuse. 3° *Le regole per bene scrivere e parlare toscano*, ibid., 1549, in-8° ; 4° *Della lingua che si parla e scrive in Firenze, e un dialogo di Giambattista Gelli sopra la difficulta dell' ordinar detta lingua*, ibid, 1551, in-8°. « Les Toscans, dit Salvini, ont l'avantage « d'avoir le plus belle idiome et de posséder le « territoire le plus fertile de toute l'Italie ; mais « comme ils négligent d'ajouter par la culture à « la fertilité de leurs champs, de même ils sem« blent dédaigner de polir leurs compositions « littéraires. » 5° *Lezioni sopra alcuni luoghi di Dante*, ibid., 1551, in-8°. Elles sont au nombre de quatre : la première traite de la situation du purgatoire ; la seconde, de la pitié ; la troisième, des influences célestes ; et la quatrième, de l'ordre de l'univers. Les deux premières avaient déjà paru dans le recueil des *Lezioni degli academici fiorentini sopra Dante*, publié par Doni, ibid., 1547, in-4°. 6° *Istoria delle cose accadute in Europa dall' anno 800 sino al 1200 dopo la nascita di Cristo*. Cette histoire, que l'auteur a laissée imparfaite, a été imprimée par les soins de Bartoli, Venise, 1566, in-4°. L'éditeur y ajouta l'*Oraison funèbre* de Giambullari et son portrait. Elle est citée par l'Académie de la Crusca dans la liste des *Testi di lingua*. Tiraboschi en loue l'exactitude, et regrette qu'elle n'ait point été terminée ; les sept livres imprimés ne vont que jusqu'à l'année 913. 7° Six chansons ou chants de carnaval, dans le recueil intitulé *Tutti i trionfi, carri e mascherate*, etc., publié par le Lasca, Florence, 1559, 2 vol. in-4° ; 8° des opuscules dans les recueils de l'Académie, et un commentaire manuscrit sur le poëme du Dante. W—s.

(1) Cette opinion, regardée longtemps comme absurde, a été en partie justifiée par les monuments étrusques découverts plus récemment. Voyez les *Notes* d'Apostolo Zeno sur Fontanini, t. 1, p. 26.

GIAMPAOLO (Paul-Nicolas), agriculteur italien, naquit en 1751, à Ripalimosani, dans le royaume de Naples, et fit ses études aux séminaires de Larino et Bojano, où ses progrès furent si rapides qu'étant encore élève il reçut le doctorat en théologie avec le titre de professeur. En 1779, il fut nommé chanoine, puis grand vicaire à Sessa. L'amour de la patrie le ramena à Naples en 1807, et il fut appelé au conseil d'État par le roi Joseph Bonaparte, puis nommé directeur des domaines dans la province d'Otrante, où ses services lui valurent l'abbaye della Centola. Plus tard il fut nommé inspecteur général des évêchés vacants. Au retour de Ferdinand Ier, en 1815, il fut membre de l'Académie des sciences et décoré de l'ordre des Deux-Siciles. Il était aussi de la société des géorgophiles de Florence et de l'Académie de Livourne, lorsqu'il mourut d'apoplexie à Naples, le 14 février 1832. On a de lui : 1° *Memoria sulla riproduzione degli alberi*, dédié, en 1806, à M. Miot ; 2° *Lezioni e catechismo d'agricoltura, per le scuole secondarie del regno*, Naples, 1808, 3 vol. ; 3° *Lezioni d'agricoltura*, Naples, 1819, 5 vol ; 4° *Sugli inconvenienti del sistema agrario e sui mezzi di rimediarvi*, Naples, 1822 ; 5° *Sugli difetti di agricoltura della più parte delle provincie del regno*, Naples, 1829 ; 6° *Sull' abuso della coltivazione de cereali di Molise, memoria letta nel 1829 alla società d'agricoltura* ; 7° *Del impiego del tempo* ; 8° *Abozzo di lettura storica sull' influenza delle donne in tutti i tempi presso le nazioni* ; 9° *Memoria sui modi di rimediare alla immoralità proveniente dalle ultime vicende politiche* ; 10° *Elogio di Saverio Poli*, Naples, 1825, in-8°. Le plus intéressant de ses ouvrages est peut-être *Dialoghi sulla religione*, 1815 et 1822, 4 vol., où il démontre que la religion est innée dans l'homme, et qu'elle est un des premiers sentiments de son cœur. C—c—y.

GIANELLA (François), ex-jésuite et mathématicien de Milan, mort en cette ville le 15 juillet 1810, y était né le 13 janvier 1740. Entré dans la compagnie de Jésus à l'âge de seize ans, il fut bientôt envoyé par ses supérieurs à Turin où, collègue du jeune Lagrange, qui était déjà célèbre, il ne tarda pas à s'associer pareillement à sa gloire. Agrégé à l'Académie de Turin dès sa formation, il fournit quelques bons mémoires au recueil qu'elle publia de ses travaux, en 1769, sous le titre de *Miscellanea taurinensia*. On en trouve encore d'autres du même auteur dans les mémoires de cette société, en 1784, 1785 et 1786. Gianella, rappelé dans sa patrie, y fut nommé professeur d'abord de physique, et ensuite de mathématiques. De là, il passa à Pavie, où il enseigna les mêmes sciences dans l'université de cette ville. Les Milanais le rappelèrent, et il vint reprendre chez eux les mêmes chaires qu'il y

avait remplies ; il les occupa assez longtemps pour atteindre à la pension de retraite comme émérite ; et, n'étant plus alors détourné des études du cabinet, qui lui étaient fort chères, il y passa le reste de ses jours à s'appliquer aux mathématiques, unique objet de ses affections et de ses discours. Il n'aimait à converser qu'avec des hommes versés dans les sciences exactes, parce qu'il ne pouvait plus parler d'autre chose que de calculs algébriques, quoiqu'il fût très-instruit dans beaucoup d'autres parties, et notamment dans la science des langues. Néanmoins la candeur de son âme et la bonté de son cœur le faisaient aimer de tous ceux qui pouvaient le connaître. Indépendamment des mémoires que Gianella a fournis aux divers recueils imprimés de l'Académie de Turin, il a publié en particulier les ouvrages suivants : 1° une dissertation *De igne*, Milan, 1772 ; 2° une autre, *De fluxionibus, earumque usu*, Milan, 1772 ; 3° *De paradoxis virium agentium in ratione quavis distantiarum a dato puncto in medio non resistente*, Milan, 1775 ; 4° *De tensione funium*, Milan, 1775 ; cette pièce est plus particulièrement estimée des mathématiciens ; 5° *Elementi d'algebra*, Pavie, 1778 ; 6° *Elementi di matematica*, Pavie, 1781. G—N.

GIANI (ARCANGELO), servite, né à Florence, en 1553, de parents nobles, prit l'habit religieux à l'âge de dix ans, et s'assujettit dès ce moment à toutes les privations que lui imposait la règle qu'il était résolu de suivre le reste de sa vie. Après avoir terminé ses études sous la direction du père Brusculi, son oncle, il s'appliqua à la théologie, et fit dans cette science des progrès remarquables. Il remplit avec beaucoup de distinction les principaux emplois de son ordre, en fut nommé vicaire général et protonotaire apostolique pour la Toscane. La pureté de ses mœurs, son affabilité, son érudition et ses travaux littéraires lui avaient mérité l'estime universelle. Il mourut à Florence le 21 décembre 1623, âgé de 70 ans. On a de lui, outre quelques écrits ascétiques et peu importants : 1° *Vera origine del sacro ordine de' servi di Santa-Maria*, Florence, 1591, in-4°. Cet ordre fut fondé à Florence en 1233. 2° *Catalogus virorum clarorum collegii universitatis theologicæ florentinæ*, ibid., 1614 ; in-4°. Le P. Giani était alors doyen de la faculté de théologie. 3° *Annales ordinis fratrum servorum B. Mariæ, ab anno 1223 usque ad* 1610, ibid., 1618, 2 vol. in-fol. Il y a de l'érudition et de l'exactitude dans cette histoire. 4° Des dissertations théologiques *De divina cœlesti et ecclesiastica hierarchia ;* 5° une *Vie*, en italien, *du P. Philippe Benizzi*, servite. Giani a publié *les Constitutions et règlements de l'université de Florence*, rédigés par Zaccaria, qui en fut le restaurateur. W—s.

GIANNELLI (BASILIO), avocat, historien, chansonnier. Il naquit dans la dernière moitié du 17e siècle, aux environs de Bénévent, fut élevé par charité et se fit recevoir avocat au barreau de Naples. Le métier ne l'enrichit pas, mais il était accoutumé à vivre de peu ; jeune d'ailleurs, confiant dans l'avenir et gai comme un lazzarone, tout l'amusait, le *far niente* et le travail, les procès, les livres et surtout les chansons. Il en faisait lui-même de charmantes que les juges, les plaideurs, les abbés et les dames savaient par cœur. A vingt-sept ans il en publia un recueil qui se répandit dans toute l'Italie, mais qui lui valut, en fin de compte, plus de gloire que de profit. Le célèbre jurisconsulte Gennaro, un des plus doctes magistrats du royaume, poëte aussi à sa manière, et qui employait ses loisirs à mettre le *Digeste* en vers latins, le prit en amitié et l'emmena avec lui dans une mission à Madrid. Giannelli crut pour le coup sa fortune faite. Mais, à peine arrivé en Espagne, il eut le malheur de se brouiller avec le St-Office, ce qui l'obligea à se rembarquer en toute hâte. Son paquet, Dieu merci, fut bientôt fait, il n'y avait pas de quoi l'embarrasser dans sa fuite. On le revit à Naples tel qu'il était parti, moins gai pourtant qu'autrefois, mais aussi pauvre et aussi disert, courant après les plaideurs, furetant les bibliothèques, et quelquefois louant les grands pour un morceau de pain. Pascal a bien raison de dire que l'homme le plus pauvre laisse toujours en mourant quelque chose après lui. Gianelli n'avait rien : il avait assez, cependant, pour tenter la cupidité d'un valet qui, un beau matin, l'assassina et se sauva avec sa défroque. C'était le 23 juin 1716. Gianelli était encore dans la force de l'âge ; il ne faisait plus de chansons ; il ne s'occupait que d'histoire, étude sérieuse et souvent pleine de tristesse. Il voulait faire une *Histoire d'Italie*, en la prenant au point où Guichardin l'a laissée, c'est-à-dire en 1534. L'état de gêne dans lequel il vivait et sa mort prématurée l'ont empêché d'achever ce travail. Mais ce qu'on en connaît prouve qu'il avait les qualités nécessaires pour le mener à bien. Il ne lui manquait que cette indépendance de position qui donne l'indépendance d'esprit et soutient quelquefois celle du caractère. Il avait publié, de son vivant, un *discours* sur le rétablissement de la santé de Charles II, et un autre *discours* en l'honneur du cardinal Orsini, archevêque de Bénévent, un de ses protecteurs, qui, en 1724, monta dans la chaire de St-Pierre et prit le nom de Benoît XIII. On lui doit aussi une *dissertation* ayant pour but de prouver que les reliques de St-Barthélemi sont à Bénévent, et non ailleurs. Le tome 6 du recueil de l'Académie des Arcades contient quelques poésies de Giannelli. C—ET.

GIANNETTASIO (NICCOLO PARTENIO), poëte latin moderne, naquit à Naples en 1648. Il entra fort jeune chez les jésuites, parcourut les divers degrés de l'enseignement des belles-lettres, selon l'usage de cet Institut, fut ensuite professeur de philosophie dans la Calabre, et enfin de mathématiques dans le grand collége de Naples. Au milieu des travaux que cette dernière chaire surtout exigeait

de lui, et malgré la faiblesse d'une santé toujours chancelante, il ne cessa point de cultiver la poésie latine, pour laquelle il avait montré de bonne heure des dispositions et du goût. Il composa d'abord des églogues de pêcheurs, dans le genre dont Sannazar avait donné l'exemple et laissé d'excellents modèles. Le succès de cet essai l'engagea dans une entreprise plus difficile ; il écrivit un poëme didactique et descriptif, en huit livres, sur la navigation, et s'y livra avec tant d'ardeur et de suite, qu'il l'eut achevé en six mois. Il le publia en 1685, avec ses églogues, sous ce double titre : *Nicolai Parthenii Giannettasii Neapolitani soc. Jesu Piscatoria et Nautica*, Naples, de l'imprimerie royale, in-12, jolie édition, ornée de gravures d'après les dessins du fameux peintre Solimène, qui était son ami, et qu'il a célébré dans une de ses églogues. L'auteur fit paraître successivement un poëme sur la pêche, en dix livres, *Halieuticorum libri X*, 1689, in-8° ; un sur la guerre de mer, en cinq livres, *Naumachicorum libri V* ; un, en dix livres, sur la guerre de terre, *Bellicorum libri X*, 1697 ; une *Année savante*, divisée en quatre poëmes, *Æstates Surrentinæ*, 1697 ; *Autumnus Surrentinus*, 1698 ; *Hyemes Puteolani*, et *Ver Herculanum*, 1704 ; enfin une *Cosmographie* et une *Géographie* ; le tout formait douze volumes, réimprimés chacun plusieurs fois, et qui furent réunis en 1715, Naples, 3 vol. in-4°. La poésie du P. Giannettasio a de la noblesse, du nombre, de la facilité, de l'abondance, et même de la surabondance, et cependant de la justesse et de la raison. On y trouve souvent des détails nouveaux et difficiles, rendus avec des couleurs toujours poétiques et une grande clarté, tels que la description et l'usage de la boussole, l'origine des vents, leurs caractères, et jusqu'à leurs noms exprimés très-poétiquement. Il a fait trop de vers ; mais on y voit partout le poëte instruit, et surtout le poëte patriote ; attaché en quelque sorte au sol et au rivage natal, il ramène tout à la louange et à la gloire de Naples, sa patrie ; et ce sentiment met de l'intérêt dans des poëmes qui sans cela ne seraient pas toujours exempts de faiblesse et de langueur. On a encore de lui : 1° *Panegyricus et carmen sæculare Innocentio XII*, Naples, 1699, in-8° ; 2° *Panegyricus in funere Innocentii XII, P. M. dictus*, ibid., 1700, in-8° ; 3° *Xaverius viator*, ibid., 1721, in-4° ; fruit de la jeunesse de l'auteur, qui l'avait même abandonné après le commencement du dixième livre, ne le destinant pas à voir le jour. Le P. Ant. Fiani, jésuite, en fut l'éditeur, et y joignit une vie du P. Giannettasio; on la retrouve au commencement de l'édition que le P. Fiani donna, en 1722, de l'*Annus eruditus*, ibid., 2 vol. in-4° ; 4° une *Histoire de Naples*, écrite en latin et en fort bon style, comme tous ses autres ouvrages, Naples, 1713, 3 vol. in-4°. Mais ce n'est qu'une espèce de traduction de l'histoire de Summonte, ouvrage qui, même avant que Costanzo et surtout Giannone eussent écrit, n'a jamais joui de beaucoup d'estime. Giannettasio a de plus donné une édition des églogues du P. Rapin et de son *Poëme des jardins*, des poésies latines de Sannazar, et de celles de Fracastor. Ce savant religieux mourut à Massa, dans le collége de sa société, le 10 septembre 1715 (1). Le produit de ses ouvrages, qui avaient eu le plus grand débit dans toute l'Europe, lui servit en partie à faire construire une magnifique église dédiée à la vierge Marie, à laquelle il avait une dévotion particulière. On lit encore sur le frontispice cette inscription : *Matri Partheniæ vates Parthenius*. Il est vraisemblable qu'il n'avait pris ce surnom de *Parthenius* qu'après son entrée chez les jésuites, et comme pour faire de cette dévotion même une espèce de profession publique. G—É.

GIANNI (Francesco), poëte improvisateur, né à Rome en 1759, de parents pauvres, fut d'abord ouvrier tailleur, et sans aucune espèce d'études se mit, en cousant ses habits, à improviser des vers, ne se doutant même pas du mérite ni des difficultés que présentaient de telles compositions. Enfin il lut quelques poëtes, et, son talent augmentant chaque jour, il renonça tout à fait à son métier pour se consacrer aux muses. Ce fut à Gênes qu'il commença à se faire connaître, et qu'il parut pour la première fois en présence du public. Doué de la mémoire la plus heureuse et d'une imagination extrêmement vive, il obtint dès son début un très-grand succès ; et madame de Brignole, de l'une des premières maisons de la république, l'ayant pris sous sa protection spéciale, sa réputation s'étendit bientôt dans toute la péninsule. Lorsque les Français envahirent l'Italie en 1796, il embrassa leur cause avec beaucoup d'enthousiasme, célébra souvent leurs victoires dans ses improvisations, et fit partie dès le commencement de l'un des deux conseils législatifs de la république Cisalpine. Tout cela le compromit gravement auprès des Autrichiens ; et, lorsqu'ils reprirent l'Italie en 1799, Gianni fut arrêté et conduit prisonnier à la forteresse de Cattaro. Il en sortit l'année suivante, après la bataille de Marengo, et se hâta de venir à Paris, où il retrouva sa protectrice madame de Brignole, et où le nouveau consul Bonaparte, qui l'avait entendu plusieurs fois, et qui faisait cas de son talent, le reçut avec beaucoup d'empressement et lui donna souvent des occasions de briller dans les soirées des Tuileries. Un peu plus tard, quand il fut empereur, il lui accorda le titre d'*improvisateur impérial* avec un traitement de six mille francs. Gianni improvisait aussi dans le même temps chez plusieurs particuliers, notamment chez Corvetto, qui était alors conseiller d'État. C'est là qu'on l'entendit souvent chanter les victoires de Napoléon, à l'instant même où l'on venait d'en

(1) C'est par faute d'impression que dans l'éloge historique, très-superficiel, que lui ont consacré les *Mémoires de Trévoux* (juin 1723, p. 1100), on le dit mort en 1713.

recevoir le bulletin. Plusieurs de ses chants ainsi improvisés ont été imprimés, et il en est d'assez heureusement composés pour qu'aujourd'hui encore, en les lisant, on puisse douter s'ils furent réellement le fruit de l'improvisation. Le *Siége de Gênes* en 1799 et la *Bataille de Marengo* en 1800 sont les deux chefs-d'œuvre d'improvisation de Gianni. Ces deux chants furent imprimés avec des caractères bodoniens. C'est à Paris que Gianni et Gagliuffi (*voy.* ce nom) captivèrent en même temps l'admiration publique par leurs improvisations : le premier en langue italienne, et le second en langue latine. Après la chute du gouvernement impérial, Gianni conserva sa pension par le crédit de Corvetto ; mais devenu très-pieux, il ne consacra plus ses chants qu'à des sujets religieux. Il mourut à Paris en 1822. Pour faire des vers avec rapidité, Gianni n'était pas moins, comme la plupart des poëtes, d'un caractère très-irascible, et il eut d'assez vives altercations avec Monti, qui lui rendait cependant justice en disant que la nature avait tout fait pour former de lui un grand poëte. Il est vrai que Monti se hâtait d'ajouter *que malheureusement il n'avait pas rempli toutes les vues de la nature*. Salfi a fait de Gianni un éloge fort exagéré dans la *Revue encyclopédique*, t. 16, p. 662. On a de ce poëte, en langue italienne : 1° *Recueil de poésies galantes, érotiques, héroïques*, etc., Milan, 1807 ; 2° *La dernière guerre d'Autriche*, chant improvisé, traduit en français par Gourbillon, 1809 ; 3° *Jupiter et Léda*, chant improvisé, traduit en français par Blanvillain, 1re édition, 1800 ; 2e édition, 1812 ; 4° *Les saluts du matin et du soir*, improvisés, traduits en français par Domenjoud, 1813, in-8° de 6 feuilles. Ces chants sont pour la plupart consacrés à madame de Brignole. Le volume est dédié au célèbre Visconti, qui fut notre collaborateur. M—d j.

GIANNINI (Thomas), médecin, né à Ferrare, vers le milieu du 16e siècle, avait reçu de la nature des dispositions si heureuses, qu'il eut terminé ses études à l'âge où, pour l'ordinaire, on commence à fréquenter les écoles. Il était sans cesse occupé des questions de métaphysique les plus importantes, et les solutions qu'il en donnait étonnaient ses maîtres. Il n'avait pas encore dix-sept ans lorsqu'il se présenta pour soutenir ses thèses en philosophie et en médecine, et il montra dans ses réponses tant d'habileté, d'érudition et de jugement, que les examinateurs lui accordèrent une dispense d'âge, et le reçurent docteur par acclamation. Ce succès ne l'enorgueillit point ; il se tint renfermé pendant cinq ans, uniquement occupé de la lecture des ouvrages des anciens ; et quoique sa bibliothèque fût nombreuse, il disait qu'elle ne contenait pas un seul livre qu'il n'eût dès lors feuilleté très-souvent. Après ce temps-là, cédant aux instances de ses amis, il commença à donner gratuitement des leçons de philosophie ; mais l'affluence des auditeurs devint telle, que sa maison ne pouvant les contenir, les magistrats de Ferrare lui assignèrent un bâtiment public pour y continuer ses leçons, avec un traitement qui le mit à même de soutenir son rang. Giannini fut très-sensible aux preuves d'estime qu'il reçut, dans cette circonstance, de ses concitoyens ; et les villes de Bologne, de Modène et de Pise lui ayant fait faire des offres considérables pour l'attirer, il les refusa toutes, disant « que « la gloire de sa patrie lui était plus chère que la « sienne propre. » Ce savant professeur mourut de la pierre vers 1630, âgé de près de 82 ans. Rossi rapporte que, peu d'instants avant sa mort, il expliquait tranquillement différentes questions de théologie aux personnes réunies dans sa chambre : fait qui prouverait dans Giannini une force d'âme extraordinaire, et qui rendrait croyable ce qu'on a dit du courage avec lequel les stoïciens bravaient les plus vives douleurs. Les ouvrages de Giannini sont bien au-dessous de la réputation dont il a joui pendant sa vie. On se contentera de citer : 1° *De mentis humanæ statu post hominis obitum*, 1614 ; 2° *De substantia cœli et cœlorum efficientia*. Venise, 1618, in-4°. — Giannini (Sébastien), architecte, a publié l'œuvre de François Borromini, avec des descriptions en latin et en italien, Rome, 1725, in-fol., atlant. (*voy.* Borromini). — Giannini (Gilles), prêtre, né à Pergola, dans le duché d'Urbin, s'appliqua particulièrement à des recherches sur l'histoire de sa patrie, et publia : *Memorie istoriche di Pergola e de gli uomini illustri di essa*, Urbin, 1732, in-4°. Un anonyme critiqua cet ouvrage dans une lettre datée de Gubio, le 30 avril 1733. Giannini lui répondit, et l'anonyme répliqua, en donnant une nouvelle édition de sa lettre, à laquelle il joignit sa défense et un abrégé chronologique de tous les événements arrivés dans la seigneurie de Pergola. Ces différentes pièces sont assez curieuses. W—s.

GIANNINI (Joseph), professeur de médecine à Milan, naquit le 9 février 1773 à Parabiago, village situé non loin de la capitale de la Lombardie autrichienne. Il reçut sa première éducation dans les séminaires d'Arona et de Monza, et alla ensuite terminer son cours de belles-lettres au collége de Gorla. Son père, qui voulait faire de lui un théologien, l'envoya au séminaire de Milan ; mais à peine sa première année scolastique était-elle terminée qu'il déclara son goût pour la médecine. L'année suivante il alla à Pavie, dont l'université était illustrée par les Frank, les Scarpa et d'autres professeurs, sous la direction desquels il fit ses études médicales. Il y reçut le bonnet de docteur à la fin de l'année 1796. Après deux ans de stage, ayant obtenu la faculté d'exercer sa profession, il passa dans sa patrie comme médecin ordinaire, et s'occupa aussitôt de combattre la doctrine de Brown, doctrine qui, à cette époque, quoique désapprouvée par les vieux médecins, était, comme toutes les nouveautés, accueillie par la jeunesse. Il composa ensuite un ouvrage ayant pour titre : *Saggio sulla diagnosi delle ma-*

lattie nervose ed infiamatorie, qui n'a été publié qu'en 1800, dans les Mémoires de médecine dont nous parlerons plus bas. Le système de Brown fut bien combattu, mais il ne fut pas renversé complétement, car il n'y a rien de pire que les sectaires en fait de science. Giannini cependant prouva jusqu'à l'évidence que le nombre des maladies sthéniques imaginées par Brown n'était pas exact, et que le praticien dans sa clinique rencontre souvent des maladies qui ne sont ni *sthéniques*, ni *asthéniques*, ni *locales*, car nous voyons des maladies, telles que l'hystérie, l'épilepsie, les fièvres intermittentes, entretenues par la force de l'habitude. Le célèbre chirurgien Monteggia approuva fort les doctrines du jeune médecin, qu'il exhorta dans une lettre flatteuse à venir s'établir à Milan. Giannini suivit ses conseils, et, la même année, il publia le premier volume de son ouvrage intitulé *Memorie di medicina*, dont les trois autres volumes parurent en 1802, Milan, in-8°. Dans ces mémoires de médecine on trouve : 1° Deux *Lettres sur l'état du Brownianisme en Europe*. Elles sont adressées par l'auteur à ses amis les docteurs Vittoni et Beretta ; il y expose ses recherches sur la nature des doctrines du célèbre médecin anglais. 2° *Observations sur les fumigations nitreuses*. Giannini pense que les fumigations de Smith sont préférables à celles de Morveau, qui causent souvent des toux et des irritations à la gorge. Ces observations ont été approuvées par Fourcroy. 3° *Extrait d'un mémoire de Girtanner sur l'irritabilité*, considérée comme la vitalité dans les êtres organisés ; 4° *Dello spasimo*, dissertation du docteur Jacques Stenart, traduite du latin ; 5° *Dell' angina tonsillare*, dissertation du docteur Hoggart Toulonia, traduite du latin ; 6° *Osservazioni sulla Farmacopea di Brugnatelli* ; 7° *Dell' efficacia del vapore nitroso nel prevenire e distruggere il contaggio che è origine delle febbri di prigione* ; 8° *Transunto dei rapporti fatti dalla commissione delegata all' instituto nazionale delle scienze di Parigi, su i rapporti delle sperienze fatte dal professore Volta di Pavia sull' elettricità;* 9° *Breve memoria al comitato governativo della repubblica cisalpina, sulla necessità di propagare tra noi il vajuolo vaccino ;* 10° *Sul vajuolo vaccino ;* 11° *Risultati d'osservazioni e sperienze sull' innestagione del vajuolo vaccino*, Milan, 1802. Toutes ces notices sur l'utilité de la vaccine méritèrent à l'auteur le titre de membre du comité à Milan. Ces écrits ayant fait connaître avantageusement le docteur Giannini, il fut attaché comme professeur de clinique au grand hôpital de Milan, et plus tard proclamé le chef d'une nouvelle école, lorsqu'en 1805 il publia le premier, et en 1809 le second volume de son grand ouvrage : *Della natura delle febbri e dei metodi di curarle, con alcune deduzioni sulla natura delle convulsioni, sull' estinzione delle febbri contagiose, sull' uso delle immersioni fredde e calde, sulla esistenza ed indole della complicazione morbosa, sulla relativa modificazione da introdursi nell' indicazione curativa*, Milan, 1805 et 1809, 2 vol. in-8°. Il serait impossible d'en donner ici l'analyse, qui exigerait des observations sur les cinquante maximes que l'auteur a mises en avant pour le traitement de différentes maladies (1). Cet ouvrage a été en partie traduit en français par M. Heurteloup, premier chirurgien des armées, Paris, 1809, 2 vol. in-8°. Le docteur Jouenne a extrait du second volume, qui restait inconnu, les articles qui concernent la goutte et le rhumatisme, avec des notes du docteur Marie de St-Ursin, Paris, 1819, in-8°. Les nouvelles théories de Giannini à l'égard des maladies, et en particulier de la nature des fièvres, ont été diversement appréciées dans les écoles ; et, tandis qu'elles donnaient lieu à des discussions entre les théoriciens, elles servaient rarement de guide aux praticiens dans l'exercice de la clinique, du moins en France. Giannini était devenu le médecin du prince Eugène, vice-roi d'Italie, et tous ses succès avaient excité de vives jalousies. On publia contre lui à Milan en 1810, dans les *Annales des sciences et des lettres*, un article très-outrageant, auquel il répondit par une brochure intitulée *Risposta ad un articolo degl' Annali di scienze e lettere*, in-8°. Cette réfutation imposa silence à ses adversaires, et la première édition de son ouvrage sur la nature des fièvres, qui avait été tirée à deux mille exemplaires, fut aussitôt épuisée. Une seconde édition fut imprimée sous ce titre : *Della natura delle febbri*, etc., *con appendice sull' erronea divisione delle malattie in asteniche ed in steniche*, Naples, 1817, 2 vol. in-8°. Le chef d'une nouvelle école, lorsqu'il est sage et prudent, profite de la critique pour améliorer son système : ainsi Giannini, pourvu de nouvelles expériences et de nouveaux exemples, était prêt à modifier le sien et à expliquer plusieurs phénomènes avec plus d'exactitude ; il avait déjà entrepris l'ouvrage suivant : *Elementi di medicina fondati sopra nuove viste di fisiologia; di anatomia e di materia medica*, ouvrage qui aurait peut-être arrêté la nouvelle secte que Tomasini avait cherché à propager. Dans ce livre, Giannini expose ses théories sur l'influence du fluide électrique dans l'économie animale ; il expose aussi les appareils organiques et les principes matériels avec lesquels ce fluide impondérable, après s'être développé, se met en équilibre dans le corps humain ; l'ordre avec lequel il est poussé ou retenu est ainsi la cause de différentes maladies, contre lesquelles le savant docteur propose des remèdes convenables. Mais sa mort, arrivée à Milan le 18 décembre 1818, priva la science des nouvelles lumières que ce praticien éclairé, et particulièrement estimé par les Anglais, n'aurait pas manqué de répandre. G—G—Y.

(1) Cette production, à côté de vues judicieuses, renferme des idées bizarres et des conseils parfois dangereux, notamment lorsque l'auteur recommande les immersions d'eau froide dans le traitement de la plupart des maladies qui sont accompagnées de fièvre. R—D—N.

GIANNONE (Pierre), fameux écrivain napolitain, naquit le 7 mai 1676, dans la terre d'Ischitella, province de Capitanata. Il alla à Naples, à l'âge de dix-huit ans, pour y finir ses études. Ses progrès dans la jurisprudence et la pénétration de son esprit lui donnèrent bientôt accès dans la maison de Gaetan Argento, chez qui se rassemblait une espèce d'académie de gens de lettres les plus célèbres du temps. C'est là qu'il conçut le projet de son histoire de Naples, qui devait comprendre ses lois et son gouvernement. Cet ouvrage, interrompu de temps en temps par les affaires du barreau, ne fut terminé qu'au bout de vingt ans, et parut en 1723, sous le titre d'*Histoire civile du royaume de Naples*, 4 vol. in-4° (en italien). Il y avait pris pour guide Angelo di Costanzo, le meilleur historien de Naples que l'on eût alors (*voy.* Costanzo), et dont l'ouvrage se trouve fondu presque en entier dans celui de Giannone ; mais ce dernier s'est principalement attaché à tout ce qui est relatif à la constitution civile et ecclésiastique, aux lois et aux coutumes du royaume. Quoique le style n'en soit ni élégant ni correct, l'esprit philosophique, l'érudition et la profondeur des recherches qui caractérisent cette histoire lui donnèrent une grande réputation. Mais l'auteur affecte trop de passion contre la cour de Rome. Les traits hardis qu'il s'y permit contre les gens d'église lui attirèrent une guerre terrible et opiniâtre, que ne purent apaiser ni l'autorité du vice-roi, cardinal d'Althann, ni le crédit de la commune de Naples, dont Giannone fut élu l'avocat, et dont il reçut un présent de 135 ducats. Argento lui dit à ce sujet : *Vous vous êtes mis sur la tête une couronne d'épines très-piquantes*. Après avoir été insulté plusieurs fois par la populace, excommunié par la cour archiépiscopale, et avoir vu son livre mis à l'*index*, il sortit de Naples le 29 avril 1723, et alla chercher un asile à Vienne. L'empereur Charles VI le regarda d'abord d'un œil peu favorable ; mais la protection du prince Eugène, du chancelier Zinzendorf, du fameux comte de Bonneval et du chevalier Garelli, premier médecin de l'empereur, lui procura une pension de cent florins sur les droits de la secrétairerie de Sicile. Quoique relevé de son excommunication par le cardinal Pignatelli, archevêque de Naples, il ne laissa pas de composer quelques petits écrits satiriques contre sa sentence, contre la prohibition de son livre, etc. Mais, par le conseil de ses amis, il ne les fit circuler qu'en manuscrit. C'est surtout dans ses opuscules que sa passion contre la cour de Rome ne connut plus de bornes. Pendant son séjour à Vienne, où il jouissait de la faveur des grands et des gens de lettres, il travailla à un ouvrage intitulé *Il triregno, ossia del regno del cielo, della terra, e del papa*, qui l'occupa près de douze ans, et auquel il ne mit la dernière main qu'à Genève (1). Don Carlos étant monté sur le trône de Naples et de Sicile en 1734, Giannone perdit sa pension et toutes ses espérances. Contraint de quitter Vienne, il se retira à Venise, où il fut accueilli avec de grandes marques de distinction par les personnes de qualité et les gens de lettres, surtout par le sénateur Angiolo Pisani, qui lui donna un logement dans une de ses maisons. Il refusa la charge de consulteur de la république et la chaire de droit romain dans l'université de Padoue, avouant ingénument qu'il n'était point en état d'expliquer les lois, selon l'usage des écoles, en langue latine. Le repos dont il comptait jouir à Venise ne fut pas de longue durée. Dénoncé comme peu favorable aux prétentions de la république sur la mer Adriatique, il tâcha de conjurer l'orage en publiant une *Lettera intorno al dominio del mare Adriatico ed ai trattati seguiti in Venezia tra papa Alessandro III e l'imperador Federigo Barbarossa* : mais les inquisiteurs de l'État prirent de l'ombrage au sujet des visites prolongées qu'il rendait aux ambassadeurs de France et d'Espagne ; son éloignement fut décidé, et, la nuit du 23 septembre 1735, des sbires l'enlevèrent et le conduisirent dans une barque jusqu'aux frontières du territoire de Ferrare. La crainte de plus grands malheurs l'obligea de changer son nom contre celui de Antoine Rinaldo. Il séjourna à Modène, à Milan, à Turin, et arriva avec son fils à Genève, le 5 décembre. Sa réputation, qui l'avait devancé dans ces diverses villes, lui procura, dans cette dernière, l'accueil le plus satisfaisant de la part du docteur Turretin, du ministre Vernet et du libraire Bousquet, qui lui fournirent tous les moyens de vivre à son aise. Il se disposait à faire imprimer un volume de supplément à son histoire, lorsque, conduit par un perfide ami, en 1736, pour faire ses pâques, dans un village catholique appartenant au roi de Sardaigne, il fut arrêté par ordre de ce souverain ; ses manuscrits lui furent enlevés et envoyés à Rome (1). Lui-même fut mené au château de Miolan, et ensuite au fort de Cève. Il s'y occupait, dans ses moments de calme, à traduire divers ouvrages en italien, à écrire sur la politique, et à rédiger des *Mémoires* sur sa vie. La discussion élevée entre les cours de Rome et de Turin sur la nomination aux bénéfices consistoriaux dans les États du roi de Sardaigne, et qui fut terminée par le concordat de 1738 (*voy.* Giacomelli), fournit à Giannone l'occasion d'écrire, en faveur des droits du souverain, un *Mémoire* qu'il envoya au roi. Ce prince parut le recevoir avec plaisir ; mais il fit resserrer l'auteur

(1) Cet ouvrage, dans lequel l'homme est représenté successivement dans l'état de nature, sous la loi de grâce, et sous la domination temporelle des papes, devait comprendre dix époques : les trois premières s'étendent jusqu'au 9e siècle ; le reste n'a pas été achevé.

(1) Son *Triregno* fut acheté à Genève par un abbé Bentivoglio, qui le vendit cinq cents écus à la cour de Rome, et en reçut de plus un petit bénéfice pour un fils qu'il avait eu avant de prendre le petit collet. Ce manuscrit fut placé, avec d'autres du même auteur, dans les archives du tribunal de l'inquisition, où il est resté. On en trouve quelque idée dans la seconde partie des Œuvres posthumes de Giannone, imprimée à Londres en 1766.

avec plus de soin, et ordonna qu'il fût transféré à la citadelle de Turin (1), où il passa douze ans consécutifs dans le trouble et l'agitation. C'est là que, prêtant l'oreille aux avis du P. Préver de l'Oratoire, Giannone rétracta le 4 avril 1738, entre les mains de l'abbé Alfiéri, les maximes qui avaient fait condamner son *Histoire*. Cette soumission ne lui procura point sa liberté; car il mourut dans sa prison le 17 mars 1748, âgé de 72 ans. On a publié à Lausanne en 1760, et à Venise en 1768, ses Œuvres posthumes en 1 volume in-4° (*Opere postume in difesa della sua Storia civile del regno di Napoli, con la di lui professione di fede*). Louis Bochat, de Lausanne, avait traduit son *Histoire* en français; mais le libraire Bousquet, de Genève, n'ayant pas voulu se charger seul des frais de l'impression, cette traduction n'a pas vu le jour. Celle de Desmonceaux a paru en 1742, la Haye, 4 vol. in-4° (2). Les passages les plus virulents contre la cour de Rome ont été publiés séparément, par Jacques Vernet, sous le titre d'*Anecdotes ecclésiastiques*, la Haye, 1738, in-8°. Parmi les réimpressions de l'ouvrage de Giannone, on distingue celle qui a paru avec des éclaircissements de l'abbé Cestari. Dans le nombre des réfutations qu'on lui a opposées, nous citerons seulement les *Riflessioni morali e teologiche sopra l'Istoria civile del regno di Napoli*, d'Eusebio Filopatro (le P. San-Felice, jésuite), en 2 volumes in-4°, dont on peut voir l'extrait dans les Mémoires de Trévoux de janvier 1750. L'édition de l'*Histoire* du président de Thou, donnée à Londres par Samuel Buckley en 1733, renferme (t. 7) une dissertation de Giannone sur la médaille que Louis XII fit frapper, avec la légende *Perdam Babylonis nomen;* et il y prouve, contre le P. Hardouin, qu'elle fait allusion au pape Jules II (3). La vie de Giannone a été écrite en italien par l'abbé Fernando Panzini, et en latin par Fabroni (*Vitæ Italorum*, t. 12); on peut aussi consulter les *Memorie storico-critiche de' storici napoletani*, par F.-A. Soria, Naples, 1781. T—D.

GIANNOTTI (DONATO) naquit à Florence en février 1494. Quoique sorti de la classe du peuple, il sut bientôt se distinguer par ses talents. Souple, adroit, insinuant, il se captiva la protection de Tarugi, secrétaire de la république, qui lui procura une place, et eut soin de son avancement. A la mort de Tarugi, Nicolas Machiavelli crut pouvoir le remplacer; mais il était haï par le peuple autant que Giannotti en était aimé. Celui-ci fut donc nommé secrétaire des *dix de la liberté* (c'étaient *dix* citoyens qui formaient le conseil suprême, à la tête duquel était le gonfalonier). L'élection de Giannotti affecta tellement son compétiteur, qu'il en tomba malade et mourut bientôt après de chagrin. Giannotti se fit remarquer, dans son nouvel emploi, par ses talents et son amour pour l'indépendance. Il montra beaucoup d'habileté dans les négociations de Cosme Ier avec Charles-Quint; mais voyant que ce prince, qui avec de grandes qualités avait beaucoup d'ambition, cherchait à porter atteinte à la liberté de la république, il se retira à Venise, où il mourut en mai 1563. C'est pendant son séjour en cette ville qu'il écrivit sa *Republica di Venezia*, publiée à Rome, 1540, in-4° (1), à laquelle on a joint la vie de Jérôme Savognano, illustre capitaine et littérateur vénitien, Venise, 1572, 2 vol. in-8°. On a du même auteur: 1° *Vie de Niccolo Capponi, gonfalonier de la république de Florence*, Florence, 1620; 2° *Della republica fiorentina, libbri* 4, Venise, 1721, in-8°. Giannotti était un excellent helléniste et latiniste, et avait une grande capacité pour les affaires. Ses mœurs étaient pures, son caractère affable; on lui reprochait cependant que, malgré son amour pour l'indépendance, il faisait trop sa cour aux plus riches et aux plus puissants parmi ses concitoyens. Son ouvrage le plus remarquable par l'exactitude des faits et par l'élégance du syle est sa *République de Venise*. Le Varchi, dans son Histoire de Florence, fait beaucoup d'éloges de cet auteur. La *Raccolta di prose fiorentine*, Venise, 1735, renferme six *lettres* de Giannotti à Varchi. B—S.

GIANNOTTI (ALFONSE), auteur ascétique, né à Correggio en 1696, entra à dix-neuf ans dans la compagnie de Jésus. Il professa la philosophie à Parme, devint recteur du collége de St-Luc à Bologne, et mourut dans l'exercice de ces fonctions le 19 septembre 1649. Il a laissé entre autres ouvrages: 1° *Trattenimenti spirituali con Gesù*, Bologne, 1645; 2° *La guerra cristiana*, Bologne, 1646; 3° *Pratiche morali*, Venise, 1664; 4° *Diario religioso*, Bologne. On dit que sa famille, qui existe encore à Correggio, conserve de lui un volume de poésies inédites. C—ET.

GIARDINI (FELICE), célèbre violoniste, naquit à Turin en avril 1716. Son premier maître fut Lorenzo Somis, un des plus habiles élèves de Corelli. A peine âgé de dix-sept ans, il partit pour Naples, où, par la recommandation de Jomelli, il obtint une place parmi les *Ripieni* de l'orchestre de l'Opéra. On ne tarda pas à reconnaître dans Giardini beaucoup de facilité et de talents, et on le plaça bientôt à côté du premier violon. Comme il était déjà un bon concertiste, il portait ce goût dans tout ce qu'il accompagnait; de façon qu'il

(1) Son fils n'eut pas la permission de l'y suivre, et on l'obligea même de sortir des États du roi de Sardaigne. On le défraya jusqu'à Naples; de là il se rendit en Hongrie, où il entra au service.

(2) Cette traduction, quoique portant le titre de la Haye, a paru à Genève. Divers auteurs l'attribuent non à Desmonceaux, mais à M. Beddevole, de Genève. Z.

(3) Giannone a encore publié, ou du moins on lui attribue, un ouvrage latin intitulé *De consiliis ac dicasteriis quæ in urbe Vindobona habentur*. C'est un volume in-12 imprimé à Halle en 1732, sous le nom de *Janus Perontinus*, où l'on voit l'anagramme du nom de P. Giannone. Les œuvres posthumes de cet écrivain, publiées à Lausanne en 1760, in-4°, avaient d'abord paru en 1755, sous le titre énigmatique de *Palmire*, à l'enseigne de la Vérité. Z.

(1) L'édition des Elzevirs, Leyde, 1631, in-32, avec les notes de Nic. Grassi, fait partie de la collection des petites républiques.

embarrassait souvent le chanteur, dont la voix, quelque flexible qu'elle fût, ne pouvait suivre la vélocité de l'archet de Giardini. Son plus grand plaisir était de changer et de préluder les passages qu'il avait à jouer. Il raconte lui-même qu'un jour que Jomelli était venu se placer à l'orchestre auprès de lui, il en reçut un vigoureux soufflet, pour prix des broderies qu'il ajoutait à sa partie d'accompagnement. Après s'être fait admirer dans plusieurs cours et théâtres de l'Italie, il passa en Angleterre en 1744. Son arrivée à Londres forme une époque mémorable dans l'histoire de la musique instrumentale de ce pays. Il sut y introduire le bon goût, et parvint à faire oublier aux Anglais leurs anciennes rapsodies. Giardini fonda en Angleterre une école de violon, qui a donné dans la suite d'excellents professeurs. Il y fit représenter en 1746 un opéra séria, *Enea e Lavinia* (qu'on joue avec succès sur les théâtres d'Italie), et un opéra-comique anglais, *l'Amour au village*. Il fit aussi graver six œuvres de sonates pour le violon, trois livres de duos, deux œuvres de quatuors, un œuvre de quintetti et six sonates. En 1748, il vint à Paris et joua avec beaucoup de succès au Concert spirituel. Étant retourné en Angleterre en 1756, il s'associa à Mengotti dans l'entreprise de l'Opéra de Londres; mais y ayant dérangé considérablement sa fortune, il se hâta d'y renoncer, et se borna à jouer les *solo* dans les concerts. En 1784, il se rendit à Naples sous la protection de sir William Hamilton, revint à Londres cinq ans après, et fut ensuite appelé à la cour de Russie, où il résida jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée en septembre 1796; il était alors âgé de 80 ans. La force de son tempérament pouvait lui faire espérer de vivre encore davantage, s'il n'avait pas négligé un érysipèle qu'il avait à la jambe. Il laissa en manuscrit à M. Testori (habile soprano, qui avait vécu avec lui pendant cinq ans) deux œuvres dits trios de famille, quatre sonates de violon et un œuvre de sonates d'*alto* avec accompagnement de guitare. Giardini jouait presque toujours ses *concerti* avec le violon de Corelli, dont il était possesseur, et qu'il céda ensuite à M. Ciceri, de Côme. Giardini, considéré comme chef d'orchestre, n'était pas de la force de Pugnani son compatriote, quoiqu'il fût aussi grand musicien que lui; mais il égalait et surpassait même le célèbre Nardini de Florence (qui était aussi son contemporain) dans la force, la pureté et l'expression de l'*adagio*, où il a eu fort peu d'imitateurs. Ses œuvres sont pleines de goût et d'harmonie; mais, malgré tout le mérite de ses compositions dramatiques, on y voit toujours le chant dominé par la partie instrumentale, dans laquelle il excellait. B—s.

GIATTINI (Jean-Baptiste), jésuite sicilien, né à Palerme vers 1600, entra dans la société en 1615, et enseigna la rhétorique dans cette ville pendant plusieurs années; il avait étudié avec soin les langues orientales, et était parvenu à savoir très-bien le grec, l'hébreu, le chaldéen, le syriaque et l'arabe: il possédait aussi le talent de l'horlogerie à un assez haut degré. Il s'engagea par des vœux solennels en 1634. Envoyé à Rome par ses supérieurs, il continua de s'y distinguer dans la carrière de l'enseignement, et professa successivement pendant le cours de seize années, dans le collége romain, la logique, la physique, la théologie scolastique et la morale. Il travaillait en même temps à divers ouvrages, et s'occupait de la recherche d'anciens manuscrits. Il mourut à Rome en 1672, après avoir publié un grand nombre d'écrits, dont voici les principaux: 1° *Quinquaginta orationes de morte Christi Domini*, Rome, 1641, in-12; 2° *Orationes viginti quatuor habitæ ad summos pontifices et S. R. E. cardinales*, Rome, 1661, in-12; 3° plusieurs autres *Dicours ou Harangues* prononcés en diverses occasions; 4° différentes *pièces de vers latins* à la louange d'éminents personnages; 5° des *tragédies latines* à l'usage des colléges de la société, et dont voici les titres: *Leo philosophus; Cafres; Antigonus, tragœdia moralis; Adriana Augusta*, etc.; 6° une *Logique* et une *Physique* en latin; la première imprimée en 1651, l'autre en 1653; 7° une traduction italienne de la *Relation de la Chine par le P. Alvares Semedo*, Rome, 1643, in-4°; 8° une *Traduction latine de l'histoire* (italienne) *du concile de Trente du cardinal Pallavicini*, Anvers, 1672 et 1677, 3 t. in-4°; Cologne, 1716, in-fol.; 9° une *Traduction latine du grec des 5e et 6e livres de St-Cyrille d'Alexandrie sur l'Évangile de St-Jean, d'après un manuscrit apporté de Scio*. Moréri cite à ce sujet un passage latin fort curieux, tiré d'une lettre de Holstenius à Peiresc, du 12 février 1634. Il lui mande qu'un jésuite sicilien versé dans les lettres grecques, et occupé de la recherche des manuscrits, en a apporté de Sicile un très-ancien, que depuis longtemps il cherche à déchiffrer pour le traduire, mais qui fourmille de tant de fautes qu'il n'avait pu en venir à bout. Il ajoute que le P. jésuite s'était adressé à un jeune Allemand qui écrivait très-bien le grec, et que lui Holstenius occupait en qualité de copiste; mais que le jeune homme, à qui une récompense avait été promise, se trouvant embarrassé après quelques essais, avait eu recours à lui; que considérant que ce manuscrit était peut-être unique, et que de sa publication pouvait résulter quelque avantage pour la religion, il l'avait remis entre les mains d'un prêtre de Corfou, habile théologien et très-expert dans les lettres grecques; que ce prêtre en quelques semaines en avait fait une copie correcte, laquelle avait été remise au jésuite, et emportée par lui avec l'original en Sicile, d'où il n'était pas revenu. « J'en ai, dit Holstenius à Peiresc, gardé un double « pour publier ces livres dans l'occasion. Vous « penserez comme moi qu'il faut tenir la chose « secrète, et qu'il est de notre intérêt comme de « l'intérêt public de dire que le manuscrit a été « acheté par le copiste allemand, ou trouvé dans

« la bibliothèque de notre cardinal (le cardinal « Barberini, à qui Holstenius était attaché). » Alegambe, en parlant du travail de son confrère sur les deux livres de St-Cyrille, dit que, lorsque Giattini se préparait à les livrer à la presse, un autre l'avait devancé sans qu'on sût d'où il les avait eus, *eosdem unde unde nactus*. Soit que le passage de la lettre à Peiresc jette ou non quelque lumière sur ce fait, il est difficile, ce nous semble, de disculper Holstenius d'un manque de délicatesse, pour ne pas dire d'une infidélité. Giattini avait aussi composé un *Traité d'horlogerie*, et donné une *Suite des Controverses du cardinal Bellarmin ;* mais ces écrits sont restés inédits. L—Y.

GIAVELLO (CHRYSOSTOME), célèbre théologien du 16e siècle, né à Milan, prit la robe de St-Dominique et enseigna la philosophie à Bologne. On a de lui : 1° un *Traité de la prédestination*, dans lequel on ne retrouve pas, dit-on, la pure doctrine de St-Thomas ; 2° des *Commentaires* sur diverses questions théologiques, et spécialement *sur la Trinité ;* 3° un *Traité de philosophie ;* 4° un *Traité de politique ;* 5° une *Économie chrétienne*, qui passe pour son meilleur ouvrage ; 6° des *Commentaires* sur les écrits de Pomponace (*voy.* ce nom), qui, en leur temps, firent grand bruit. Giavello était lié d'amitié avec ce Pomponace, philosophe péripatéticien, qui niait, au nom d'Aristote, l'immortalité de l'âme, et attribuait à l'influence des astres les prodiges que les chrétiens attribuent aux démons. Malgré les bons rapports qu'il entretenait avec lui, il se crut obligé en conscience d'attaquer publiquement les doctrines de ce philosophe. Les universités, les monastères, le pape, les cardinaux, les villes se mêlèrent de la querelle. L'inquisition s'en mêla aussi et rendit un décret par lequel il était désormais interdit d'imprimer les livres de Pomponace, à moins d'y joindre, en guise de contre-poison, les *Commentaires* de Giavello. C'est ainsi que le philosophe incrédule et le frère prêcheur, accolés l'un à l'autre, continuent amicalement, mais sans témoins et sans auditeurs, leur savante controverse dans quelques rares bouquins depuis longtemps relégués dans la poussière des bibliothèques conventuelles. Cependant les œuvres de Giavello étaient autrefois si estimées qu'on en fit à Lyon deux éditions de suite, la première en 1567, en 3 volumes in-fol.; la seconde en 1574, in-8°. L'auteur était mort en 1540. C—ET.

GIBALIN (JOSEPH), jésuite, né à Mende en 1592, mort recteur du collége de la Trinité à Lyon, le 14 décembre 1671. Il était entré en religion en 1607 ; avant son rectorat il avait professé huit ans la scolastique, et près de dix ans la morale. On a de lui plusieurs ouvrages théologiques, dont les PP. de Backer ont donné la liste dans leur *Bibliothèque des écrivains de la société de Jésus*, t. 2, p. 231. Le plus estimé a pour titre : *Scientia* (sic) *canonica et hieropolitica*, Lugduni, 1670, 3 vol. in-fol. Parmi les pièces liminaires sont des strophes en latin dans lesquelles le P. Menestrier invite son collègue à mener une vie plus reposée et à surseoir aux *in-folio* avant que la mort vienne l'y contraindre. L'archevêque de Lyon, Camille de Neufville, avait une estime spéciale pour ce religieux, dont la vertu comme la science étaient alors en grand renom (*voy.* les *Lettres choisies* de Guy Patin, t. 2, p. 290, 295, 315 et 364.) A. P.

GIBBES (JACQUES-ALBAN), fils de Guillaume Gibbes, médecin de Bristol, naquit à Rouen vers l'an 1616. Après avoir fait ses humanités à St-Omer, il voyagea dans la Belgique, en Allemagne, en Espagne et en Italie. La grande célébrité dont jouissait alors l'université de Padoue l'engagea à séjourner quelque temps dans cette ville. De là il se rendit à Rome, où il se fixa et où il acquit bientôt beaucoup de réputation comme médecin et comme littérateur. En 1657, il parvint même à la chaire de rhétorique dans le collége de la Sapience ; et en 1667 il remporta le prix de poésie. Avec la couronne académique il reçut, selon l'usage en cette occasion, une chaîne d'or, qu'il envoya en présent à l'université d'Oxford, qui en échange lui conféra le titre de docteur en médecine quelques années avant sa mort, survenue à Rome le 26 juin 1677. Il a publié plusieurs ouvrages en vers latins, et un traité *De medico* en trois livres, dans le genre de l'Orateur de Cicéron. CH—T.

GIBBON (ÉDOUARD), né le 27 avril 1737 (1), d'une famille ancienne, mais sans illustration, est généralement considéré comme formant avec Hume et Robertson le triumvirat des grands historiens anglais, quoiqu'il ait dit lui-même *qu'il n'avait jamais eu assez d'orgueil pour y accepter une place.* Dans son enfance, la faiblesse de sa santé et l'extrême indulgence de ses parents nuisirent à son éducation ; mais l'activité naturelle de son esprit, et surtout son goût pour les lectures sérieuses, réparèrent de bonne heure les inconvénients de cette négligence. L'histoire fut dès lors l'objet de sa préférence, et par conséquent de ses études. A l'âge de quinze ans il entreprit un ouvrage historique intitulé *le Siècle de Sésostris ;* et ce qu'il y a de remarquable, c'est que son travail avait pour but, non de peindre les exploits d'un conquérant, mais de déterminer la date de son existence. Déjà se manifestait en lui cet esprit de recherche et de critique qui l'a si bien servi plus tard ; on aperçoit même dans ce qu'il raconte de cette entreprise des traces de ce scepticisme ingénieux à l'aide duquel il a si souvent démêlé, dans son *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, les causes des événements et les mobiles des actions des hommes. Le *Siècle de Sésostris* fut discontinué et jeté au feu quelques années après ; mais l'impulsion était donnée, et Gibbon s'était voué à l'étude de l'histoire. Ses lectures l'amenèrent à s'occuper de sa religion ; et l'*Histoire des variations des Églises protestantes* de Bossuet entraîna complétement un jeune homme d'une ima-

(1) A Putney, dans le comté de Surrey.

gination mobile, et plein de zèle pour ce qui lui semblait la vérité. Il se décida à abjurer le protestantisme, et fit cette abjuration à Londres, le 8 juin 1753, entre les mains d'un prêtre catholique; il en a parlé dans ses mémoires avec une simplicité qui prouve sa bonne foi; *du moins*, dit-il, *je succombai sous un noble adversaire.* Cette conversion ne plut point à son père, qui, pour le punir de sa résistance, l'envoya à Lausanne, chez M. Pavillard, ministre protestant, lequel fut chargé de le ramener à l'Église qu'il avait abandonnée. « M. Pavillard, dit lord Sheffield dans « une de ses notes aux *Mémoires* de Gibbon, m'a « conté quelle fut sa surprise lorsqu'il vit devant « lui M. Gibbon, cette petite figure fluette avec une « grosse tête, qui disputait et employait en faveur « du papisme les meilleurs arguments dont on se « fût servi jusqu'alors. » Les arguments du ministre Pavillard eurent sans doute sur l'esprit du jeune Gibbon moins d'influence que ses propres recherches, l'ennui que lui causait son exil, les privations auxquelles le soumettait l'avarice de madame Pavillard, et le désir de trouver des raisons qui l'autorisassent, à ses propres yeux, à abandonner des opinions qui lui coûtaient si cher à soutenir. Au bout de dix-huit mois ces raisons se présentèrent à lui; et il fit, au mois de décembre 1754, une rétractation aussi sincère que l'avait été son abjuration. « Ce fut alors, dit-il, que je suspendis « mes recherches théologiques, me soumettant « avec une foi implicite aux dogmes et aux mys« tères adoptés par le consentement général des « catholiques et des protestants. » Une telle soumission ressemblait déjà beaucoup à de l'indifférence; on ne revient presque jamais à une entière persuasion de ce qu'on a une fois cessé de croire, et ce fut sans doute pour avoir commencé par se faire catholique que Gibbon finit par n'être pas, à beaucoup près, protestant. Après sa conversion, il continua quelque temps à habiter Lausanne; la parfaite connaissance qu'il avait acquise de la langue française, l'agrément et la solidité de son esprit, l'égalité douce de son caractère, lui avaient acquis une considération prématurée et le faisaient rechercher dans le monde. Il poursuivit ses études avec ardeur, ne les dirigeant encore vers aucun but déterminé, mais toujours soigneux de les faire servir à étendre ses idées et ses lumières. Les *Extraits raisonnés de ses lectures*, commencés à cette époque et publiés après sa mort, montrent quelles étaient déjà la sagacité et la finesse de cet esprit éminemment raisonneur et raisonnable: *Nous ne devons lire*, dit-il, *que pour nous aider à penser;* telle fut en effet la méthode qu'il suivit constamment dans ses lectures, et elles furent immenses; il ne donnait point de temps aux distractions qui occupent si souvent tout celui des jeunes gens. Un sentiment tendre et vertueux pour mademoiselle Curchod, depuis madame Necker, fut la seule distraction qui l'arracha momentanément à ses études; il avait formé le projet de l'épouser; mais lorsque son père, qui en 1758 le rappela en Angleterre, eut refusé de donner son consentement à ce mariage, Gibbon se résigna à sa destinée : *comme amant je soupirai*, dit-il; *comme fils j'obéis;* et la lettre par laquelle il annonça à mademoiselle Curchod qu'il était forcé de renoncer à elle, pleine d'abord d'expressions de douleur et de regret, finissait par ces mots: *c'est pourquoi j'ai l'honneur d'être, mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur, Ed. Gibbon.* L'étude et le soin de se former une belle bibliothèque l'occupèrent dès lors tout entier. En 1761 parut son *Essai sur l'étude de la littérature*, un vol. in-12, ouvrage très-remarquable et par les idées dont il est plein, et par la pureté avec laquelle il est écrit en français : cette langue était peut-être alors plus familière à Gibbon que la sienne propre; sans cela on aurait peine à comprendre comment, né Anglais et habitant l'Angleterre il choisit pour se faire connaître un idiome étranger; son livre fit moins de sensation en Angleterre qu'en France, où il assura d'avance à Gibbon, et surtout parmi les gens de lettres, l'accueil le plus distingué. Il interrompit quelque temps ses travaux littéraires pour essayer d'une vie moins paisible; entré avec le grade de capitaine dans la milice du Hampshire, il s'amusa d'abord avec assez de zèle à étudier la tactique militaire; mais ce genre d'occupation convenait aussi peu à ses goûts qu'à sa santé, et une guerre active ne lui aurait probablement pas convenu davantage; il y renonça bientôt, et quitta l'Angleterre en 1763 pour se rendre à Paris, où il fut reçu avec une extrême bienveillance. A la fois homme de lettres et homme du monde, Gibbon devait plaire et se plaire dans une société où les gens de lettres et les gens du monde étaient habituellement réunis : *Si j'eusse été riche et indépendant*, dit-il, *j'aurais prolongé et peut-être fixé mon séjour à Paris;* mais il n'y passa que trois mois, se rendit de là à Lausanne, où il s'arrêta près d'un an, et partit enfin pour l'Italie, qu'il désirait depuis longtemps de parcourir : « Ce fut à Rome, « dit-il, le 15 octobre 1764, qu'étant assis et rê« vant au milieu des ruines du Capitole, tandis « que des moines déchaussés chantaient vêpres « dans le temple de Jupiter, je me sentis frappé « pour la première fois de l'idée d'écrire l'histoire « de la décadence et de la chute de cette ville. » Il ne mit pas sur-le-champ la main à l'œuvre; retourné en Angleterre en 1765, un premier livre de l'*Histoire de la liberté de la Suisse*, la part qu'il prit à une compilation intitulée *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne* (voy. DEYVERDUN), et une brochure renfermant des *Observations critiques sur le 6e livre de l'Énéide*, le premier essai qu'il ait écrit dans sa langue maternelle (1770), furent jusqu'en 1776 les seuls monuments publics de son activité littéraire. Mais ses études et ses réflexions se dirigeaient constamment vers le grand ouvrage dont il avait conçu le plan; et l'on ne

peut guère douter que les lieux au milieu desquels l'idée de ce plan s'était présentée à lui, la vivacité des émotions que lui avait inspirées la vue des ruines de Rome, les regrets dont il avait été saisi à l'aspect de ce qui avait remplacé l'ancienne gloire de la *ville immortelle*, n'aient influé sur la tendance et le caractère de son *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*. Gibbon, en l'écrivant, ne vit dans le christianisme que l'institution qui avait mis des vêpres, des moines déchaussés et des processions à la place des magnifiques cérémonies du culte de Jupiter et des triomphateurs du Capitole. En 1770, la mort de son père le laissa possesseur d'une fortune assez considérable, mais embrouillée; après avoir mis de l'ordre dans ses affaires, il conserva encore assez de biens pour pouvoir se féliciter de n'en pas posséder davantage : « La pauvreté et le « mépris, dit-il, auraient abattu mon courage, et « les soins d'une fortune supérieure à mes besoins « auraient pu relâcher mon activité. » Le cercle de cette activité ne tarda pas à s'étendre au delà de ses occupations littéraires; en 1774 il entra au parlement; il y siégea pendant huit ans sans jamais ouvrir la bouche; il n'avait aucun des talents de l'orateur, et son caractère manquait de cette énergie qui peut quelquefois y suppléer. Sa carrière politique ne fut ni brillante, ni même honorable; il y manifesta des sentiments peu élevés, des opinions peu libérales et une faiblesse qui tenait moins à de la lâcheté qu'à de l'indifférence. Attaché au ministère de lord North, il soutint les prétentions de la couronne, désapprouvées par la plus grande partie de la nation, contre les droits des Américains reconnus par tous les hommes éclairés de l'Europe. On a trouvé la note suivante, écrite de la main de Fox, sur l'exemplaire des œuvres de Gibbon qui lui avait appartenu : « Lors de la déclaration de guerre de l'Es« pagne en 1779, l'auteur de ce livre affirma « publiquement chez Brook qu'il n'y avait rien à « espérer pour l'Angleterre, si l'on ne faisait cou« per six têtes dans le conseil d'État, et si l'on « ne les étalait, pour l'exemple, en plein parle« ment : avant quinze jours il accepta une place « dans le même conseil. » A la suite de cette note, venaient trois couplets satiriques contre Gibbon, écrits aussi de la main de Fox. La place qu'accepta Gibbon était celle de *lord du commerce* (*lord of trade*), place *commode et honnête*, dit-il : l'honnêteté de Gibbon ne s'étendait pas jusqu'aux grands devoirs politiques, et il faisait cas surtout de la commodité. Bientôt lassé cependant d'une carrière où aucune gloire ne le dédommageait des tracasseries de parti, et peu attaché aux opinions qu'il y avait manifestées comme à la conduite qu'il y avait tenue, il se retira complétement des affaires publiques en 1782, lors du renversement du ministère de lord North et de la suppression du bureau de commerce. Un pamphlet intitulé *Mémoire justificatif*, destiné à répondre au manifeste qu'avait publié la cour de France en commençant les hostilités, est le seul monument de son existence parlementaire. Sa réputation était déjà établie sur des titres plus brillants et plus sûrs : en 1776 avait paru le 1er volume in-4° de son *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*. Le succès en fut prodigieux : trois éditions se succédèrent rapidement; on en fit deux contrefaçons à Dublin : « Mon livre, dit-il lui-même, était sur « toutes les tables, presque sur toutes les toilet« tes. » La violence des critiques vint bientôt troubler sa joie : les 15e et 16e chapitres de son ouvrage étaient une attaque évidente, bien que fort adroitement tournée, contre le christianisme : le clergé anglican sembla se lever en masse pour repousser l'assaillant; le docteur Watson, depuis évêque de Landaff, Priestley, le docteur White, sir David Dalrymple, le docteur Chelsum, M. Davis, M. East Apthorp, J. Beattie, M. J. Milner, M. Travis, le docteur Whitaker, etc., parurent successivement dans la lice, les uns avec aigreur, les autres avec modération, presque tous avec moins d'esprit et de raison que leur adversaire; les bénéfices, les pensions furent la récompense de leur zèle. Gibbon fut étonné et presque effrayé de cet orage : « Si j'avais prévu, dit-il, la vivacité des sentiments « qu'ont éprouvés ou feint d'éprouver en cette « occasion les personnes pieuses ou timides ou « prudentes, j'aurais peut-être adouci ces deux « chapitres, objet de tant de scandale. » Il n'hésita pas cependant à persévérer dans une opinion qu'il avait soutenue avec trop de partialité sans doute, avec des vues incomplètes et trop exclusives, mais de bonne foi : il publia sa *Défense de quelques passages des 15e et 16e chapitres de l'Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*. Cette défense, victorieuse sur quelques points, faible sur d'autres, décelait toute l'humeur que les attaques avaient causée à Gibbon; et cette humeur indiquait peut-être qu'il ne se sentait pas tout à fait irréprochable. Il conserva le même esprit dans les 2e et 3e volumes publiés en 1781 : les trois derniers parurent en 1788. Dès 1783, Gibbon avait quitté l'Angleterre pour faire un second voyage à Paris, et s'établir ensuite à Lausanne, auprès de son ami, M. Deyverdun, dans une maison charmante, où il ne s'occupait plus qu'à jouir de son repos et de ses études. Il a consacré dans ses *Mémoires* le souvenir du moment où il y termina le grand ouvrage qui était devenu le but de sa vie. « Ce fut le 27 juin 1787, dit-il, « entre onze heures et minuit, que j'écrivis la « dernière ligne de ma dernière page, dans un « pavillon de mon jardin. Après avoir quitté la « plume, je fis plusieurs tours dans une allée cou« verte d'acacias d'où la vue s'étend sur la cam« pagne, le lac et les montagnes... Je ne dissimu« lerai pas les premières émotions de ma joie en « ce moment, qui me rendait ma liberté et allait « peut-être établir ma réputation; mais les mou« vements de mon orgueil se calmèrent bientôt,

« et des sentiments moins tumultueux et plus mé-« lancoliques s'emparèrent de mon âme, lorsque « je songeai que je venais de prendre congé de « l'ancien et agréable compagnon de ma vie, et « que, quel que fût un jour l'âge où parviendrait « mon histoire, les jours de l'historien ne pou-« vaient être désormais que bien courts et bien « précaires. » Gibbon pouvait espérer, sans trop d'orgueil, que son ouvrage lui survivrait longtemps; une réaction inévitable a amené dans les opinions une révolution à peu près contraire à celle qu'il contribua à opérer; et l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain* n'a presque rien perdu dans l'estime publique. Une érudition vaste, solide et surtout bien variée, une critique aussi exacte qu'ingénieuse, un intérêt de narration, sinon toujours égal, du moins toujours assez soutenu pour ne laisser jamais de place à la langueur, des vues quelquefois profondes, souvent étendues et presque toujours justes, des réflexions piquantes, l'art de rattacher les faits à de grandes idées dont l'écrivain ne connaissait pas peut-être toute la fécondité, mais qui excitent à la méditation l'esprit du lecteur : ce sont là sans doute des mérites plus que suffisants pour justifier les espérances de Gibbon, et assurer la durée de son ouvrage. D'ailleurs ces mérites sont faciles à saisir; tout homme éclairé les aperçoit et en connaît le prix, tandis que les vrais défauts de Gibbon sont du nombre de ceux qui échappent au commun des hommes, et même aux esprits exercés. Le premier et le plus grand tort peut-être qu'on puisse lui reprocher est cette absence d'élévation dans les sentiments, qui trompe d'autant plus la raison, que l'historien se croit plus raisonnable quand il considère le vice et la vertu avec la même indifférence. L'imagination de Gibbon était mobile et son caractère froid; il se laissait aller aisément à admirer ce qui l'étonnait, et il jugeait mal ce qu'il ne savait pas sentir. Après s'être efforcé de rabaisser le courage héroïque des martyrs chrétiens, il prend plaisir à célébrer les féroces exploits de Tamerlan et des Tartares : la grandeur matérielle, si on peut le dire, le frappe beaucoup plus que la grandeur morale; et les élans d'une vertu sublime ne pénètrent point jusqu'à son âme, tandis que les écarts d'une force barbare séduisent son imagination et égarent son jugement. Il n'avait point de principes fixes en morale, en politique, en économie publique, sur tout ce qui constitue l'ensemble de la société et l'histoire de la civilisation : de là résulte dans ses opinions une incertitude quelquefois embarrassante; son ouvrage ne tend point vers un but unique; la marche n'en est pas ferme, et c'est en un mot l'ouvrage d'un homme éclairé, doué de cet esprit philosophique qui examine, décompose et peint avec habileté tous les détails de l'histoire dont il s'occupe, plutôt que celui d'un grand philosophe qui fait jaillir du sein d'un nombre immense de faits ces hautes conceptions, ces vérités d'un ordre supérieur qui s'appliquent à toutes les histoires et à tous les siècles. La révolution française mit au grand jour l'incertitude des opinions de Gibbon; la juste horreur qu'elle lui inspira le fit tomber dans une nouvelle exagération; il soutenait alors qu'il n'avait attaqué le christianisme que parce que les chrétiens détruisaient le polythéisme, qui était l'ancienne religion de l'empire. « L'Église primitive dont j'ai parlé « un peu familièrement, écrivit-il au lord Sheffield, était une innovation; et j'étais attaché à « l'ancien établissement du paganisme. » Une succession qui lui échut en 1791, par la mort d'une tante, ajouta beaucoup à son aisance. Lord Sheffield, son intime ami, était venu le voir à Lausanne la même année; et Gibbon lui avait promis de le suivre bientôt en Angleterre, pour échapper aux orages qui bouleversaient alors le continent. L'état de sa santé et la difficulté d'un déplacement l'empêchèrent quelque temps d'exécuter ce projet; mais en 1793, ayant reçu la nouvelle de la mort de lady Sheffield, qu'il aimait tendrement et qu'il appelait sa sœur, il partit sur-le-champ pour aller consoler son ami : six mois environ après son arrivée en Angleterre, ses incommodités toujours croissantes l'obligèrent de subir une opération qui, renouvelée plusieurs fois, lui laissa l'espérance de la guérison, jusqu'au 16 janvier 1794, jour où il mourut sans inquiétude comme sans douleur. C'est dans ses *Mémoires*, ouvrage écrit avec la complaisante franchise d'un homme content de lui-même et de sa destinée, qu'on peut apprendre à connaître son caractère; c'était celui d'un homme aussi bon et aussi honnête qu'on peut l'être avec une sensibilité peu profonde et des sentiments droits, mais peu élevés : son affection pour ses amis se peint néanmoins d'une manière intéressante dans ses *Lettres* à lord Sheffield et à quelques autres personnes. Gibbon parlait le français avec correction et même avec élégance; le style de ses écrits anglais a été admiré et critiqué tour à tour; il a de la concision, de la vivacité, souvent de l'éclat; mais une certaine recherche de tournures piquantes et brèves, une tendance presque continuelle, surtout dans les derniers volumes, à la pompe et à l'effet, en altèrent la simplicité et quelquefois même la clarté; plus animé que celui de Hume, plus pittoresque que celui de Robertson, il n'a ni la majesté soutenue de l'un, ni la limpidité facile de l'autre. Son *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain* a été traduite dans presque toutes les langues de l'Europe, en espagnol, en italien, en allemand. Le 1er volume fut traduit en français par M. Leclerc de Septchênes, secrétaire du cabinet du roi (Paris, 1777, 3 vol. in-8°); on prétend que le premier chapitre avait été traduit par Louis XVI, qui ne voulut pas continuer lorsqu'il vit les attaques de l'auteur contre le christianisme, et remit alors sa traduction à M. de Septchênes, qui l'acheva; les volumes suivants furent successi-

vement traduits par MM. Cantwell, Demeunier et Boulard, et l'ouvrage entier parut en 18 volumes in-8°. Cette traduction a été refondue par l'auteur de cet article, qui y a joint une *Notice sur la vie et le caractère de Gibbon*, et des *Notes* sur l'histoire du christianisme, Paris, 1812, 13 vol. in-8° (1). Après la mort de Gibbon, ses *OEuvres diverses* furent publiées en 2 volumes in-4° par lord Sheffield. Ce recueil contient, outre les petits ouvrages dont nous avons déjà parlé et quelques autres essais de peu d'importance, les *Mémoires* de Gibbon, sa *Correspondance*, et les *Extraits raisonnés de ses lectures*; il a été réimprimé à Bâle (1796, 7 vol. in-8°), ainsi que l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, 13 vol. in-8°. Les *Mémoires* et quelques opuscules ont été traduits en français (par M. Marignié), 2 vol. in-8. Lord Sheffield a donné à la fin de 1814 une édition nouvelle des *OEuvres diverses* (*Miscellaneous works*) *de Gibbon*, avec ses *Mémoires*, Londres, 5 vol. in-8°, ornée d'un nouveau portrait de l'auteur et de quatre gravures. On y trouve, en écrits inédits, plus d'un tiers de plus que dans la première édition. Toute cette nouvelle partie a été en même temps imprimée en un volume in-4°, pour compléter l'édition de ce format qui avait paru vingt ans auparavant. Nous allons présenter ici les titres des principaux écrits qui composent ce volume : 1° *Essai sur la monarchie des Mèdes, pour servir de supplément aux dissertations de MM. Fréret et de Bougainville* (en français) ; 2° des extraits de ses recueils (*Common place books*), contenant des observations critiques sur des auteurs célèbres, anciens et modernes, et particulièrement français; 3° des *Lettres* de Gibbon, et d'autres à lui adressées par des personnes distinguées, et entre autres par Horace Walpole et madame Necker; 4° l'*Introduction* de ses *Extraits des commentaires de Blackstone*; 5° un morceau *Sur la navigation autour de l'Afrique*. G—T.

GIBBONS (Grinling), sculpteur et statuaire anglais, naquit à Londres, de parents hollandais, à ce que l'on croit. Il s'attacha d'abord particulièrement à la sculpture en bois; et il avait acquis une grande habileté dans son art, lorsqu'il vint résider à Deptford, où il se lia avec Jean Evelyn, qui le recommanda à Charles II. Ce prince lui donna une place dans la direction des travaux publics, et le chargea des ornements de sculpture de la chapelle de Windsor. Gibbons s'acquitta de cette tâche avec beaucoup de succès. Ses ouvrages dans cette chapelle, exécutés en bois de tilleul, représentent des pélicans, des colombes, des palmiers et d'autres emblèmes tirés de l'Écriture sainte. On cite de lui aussi le beau piédestal en marbre qui porte la statue équestre du roi dans la cour principale, à Windsor; la base de la statue à Charing-Cross, et la statue de Charles II à la banque ; le feuillage du chœur de l'église St-Paul de Londres ; les fonts de baptême dans l'église St-Jacques, et un grand nombre d'autres ouvrages d'ornement, dans les palais de Burleigh, de Chatsworth, et ailleurs; mais on distingue, comme ce que son ciseau a produit de plus parfait, les embellissements dont il a orné le lambris d'une vaste chambre à Petworth, tels que des festons de fleurs, du gibier, un vase antique avec un bas-relief du goût le plus pur, etc. On lui attribue la statue en bronze de Jacques II, dans *Privy garden*. Cet artiste mourut à Londres le 3 août 1721. Horace Walpole, qui possédait dans sa collection plusieurs de ses ouvrages, dit que « personne « avant lui n'avait donné au bois la légèreté « souple et aérienne des fleurs et n'avait groupé « les diverses productions de la nature avec l'air « de désordre naturel à chaque espèce. » Des fleurs que Gibbons avait sculptées s'agitaient, s'ébranlaient d'une manière surprenante, par le mouvement des voitures ; et il avait sculpté une plume qu'on avait peine à distinguer d'une plume naturelle. — *Orlando* Gibbons, musicien compositeur anglais, né en 1583, fut, dès l'âge de vingt et un ans, organiste de la chapelle royale. Il publia à Londres, en 1612, des madrigaux à cinq parties, pour des voix et des *quintetti*; et plus tard des offices d'église et des antiennes, dont la composition est rangée parmi ce qu'il y a de meilleur en ce genre, et qui sont encore généralement en usage aujourd'hui en Angleterre. De ses antiennes, la plus célèbre est son *Hosanna*. On lui doit aussi la musique des hymnes et cantiques traduits en anglais par George Withers. L'université d'Oxford lui conféra, en 1622, le degré de docteur sur la vive recommandation du savant Camden. Gibbons avait composé la musique pour la solennité du mariage de Charles Ier, à laquelle il se préparait à assister lorsqu'il fut attaqué de la petite vérole et en mourut en 1625. Son fils Christophe et ses frères Édouard et Ellis avaient suivi la même profession que lui. X—s.

GIBBONS (Thomas), théologien anglais de la classe des *Dissenters*, né en 1720 à Reak, paroisse de Swaffham-Prior, près de Newmarket, était fils d'un ecclésiastique, et fut nommé en 1742 prédicateur suppléant d'une congrégation établie dans Silver-street, à Londres. L'année suivante il fut appelé aux fonctions de pasteur de la congrégation des indépendants, à Haberdasher's-hall ; il devint en 1754 un des instituteurs d'une maison d'éducation pour les *Dissenters*, à Mile-end, et en 1759 adjoint aux théologiens chargés des lectures qui se font les dimanches au soir dans Monkwell-street. Il publia en 1777 un ouvrage intitulé *Female worthies*, etc. (*La gloire du sexe, ou Vies et mémoires de femmes éminemment distinguées par leur piété*), 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, le plus important de ceux qu'il a donnés au public, a eu les honneurs d'une édition nouvelle, *augmentée par George Jeoment, et suivie d'un troisième vo-*

(1) Depuis cette époque, l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain* a été traduite ou abrégée plusieurs fois et publiée dans divers formats.

lume par S. Burd, chapelain du duc de Kent, Londres, 1815, 3 vol. in-8°, ornés de dix-huit portraits exécutés avec soin. Gibbons avait reçu en 1764 le degré de docteur en théologie d'un des collèges d'Aberdeen. Il mourut d'une attaque d'apoplexie le 22 février 1785. Sa grande piété, la simplicité et l'austérité de ses mœurs lui avaient, plus vraisemblablement que ses talents littéraires, mérité une profonde estime du docteur Johnson. Il avait un penchant invincible à rimer, malgré Minerve, et s'y livra toute sa vie ; mais on lui reconnaissait du savoir et du talent pour l'enseignement. Nous citerons encore, parmi ses productions, une *Rhétorique*, 1767, in-8°; des *Mémoires du révérend Isaac Watts*, 1780, in-8°, et trois volumes de *Sermons sur des sujets évangéliques et pratiques*, publiés par souscription après sa mort. — Un autre *Thomas* Gibbons a composé des *Hymnes adaptés au culte divin*, qui ont été imprimés en 1784, Londres, in-12. On y trouve des pensées élevées, mais malheureusement exprimées. Il était mort en 1785. X—s.

GIBBS, GIBBESIUS, GUIBBEUS ou GUIB (Jean-Frédéric), médecin écossais, naquit à Dumferling. Pour se soustraire à l'affligeant spectacle de la guerre et des troubles civils qui désolaient l'Angleterre, il se détermina à voyager en sortant de l'université de St-André, où il avait fait ses études littéraires. Il parcourut successivement la France, la Hollande, l'Allemagne, l'Italie, la Grèce, la Natolie, la Syrie et l'Égypte. Il revint ensuite en Italie, s'arrêta quelque temps à Rome, et se rendit à Padoue dans le dessein d'y étudier la médecine. Tourmenté sans cesse par la manie des voyages, il quitta bientôt cette ville, repassa en France, et s'arrêta à Anduse, en Languedoc, pour y enseigner les humanités. Quelque temps après, il fut appelé à Nîmes pour y professer la rhétorique. De là il se rendit à Valence, et fut agrégé en 1751 au collège des médecins de cette ville. La chaire d'éloquence du collège d'Orange lui ayant été offerte quelques années après, il vint professer dans cette ville et y attira, par sa réputation, un grand concours d'étudiants. Déterminé enfin à mettre un terme à sa vie errante, il s'y maria, se fit recevoir docteur en médecine, et se proposait de se livrer exclusivement à la pratique de cet art, lorsque la mort vint le surprendre le 27 mars 1681. Gibb n'a laissé aucun ouvrage digne d'être transmis à la postérité. Il regardait les vers comme la cause de presque toutes les maladies ; mais cette opinion paradoxale, soutenue longtemps avant lui, et reproduite depuis par quelques modernes, le distingue moins que sa passion dominante pour les voyages. Ch—t.

GIBELIN (Esprit-Antoine), peintre et antiquaire, correspondant de l'Institut de France, naquit à Aix en Provence le 17 août 1739. Vainement sollicité de s'attacher soit au commerce, soit au barreau, il se consacra à la peinture, où l'appelait une imagination féconde et brillante, et fut d'abord dirigé par un peintre d'Aix, nommé Arnulfi, élève de Benedetto Lutti. Son admiration pour les grands modèles l'ayant entraîné de bonne heure en Italie, il se livra à l'étude de l'antique, de Raphaël, plus encore peut-être de Jules Romain et de Polydore, et s'attacha particulièrement au genre de peinture où ce dernier s'est illustré, genre éminemment propre à la décoration des édifices publics, et presque abandonné parmi nous depuis longtemps, la peinture monochrome à fresque. Après avoir séjourné dix années à Rome, et avoir remporté un prix à l'Académie de Parme en 1768 ou 1769, pour son tableau représentant Achille qui combat le fleuve Scamandre, il vint à Paris en 1771, et fut presque aussitôt chargé de peindre la grande fresque monochrome qui orne encore le grand amphithéâtre de l'école de chirurgie, aujourd'hui l'école de médecine, édifice dont on venait de poser les fondements. Cette grande peinture de soixante-douze pieds de long sur dix-huit de haut, espèce de frise qui règne au-dessus de la porte principale, fut exécutée en 1773. Elle est divisée en trois parties : au milieu, Louis XVI, sur son trône, paraît entouré des vertus royales les plus propres à favoriser les progrès des sciences et des arts ; à droite est Esculape dévoilant les secrets de l'anatomie à ses disciples, sur le corps d'un homme mort ; à gauche, une bataille ; on voit sur les devants des chirurgiens qui pansent des blessés. Ce maître a peint encore : 1° une figure colossale d'*Hygie* ou la *Santé*, et six figures grandes comme nature, représentant l'*Ostéologie*, l'*Angiologie*, etc., toutes à fresque, la première dans l'escalier du même bâtiment, les autres dans la salle des actes ; 2° Deux fresques, aussi monochromes, en plein air, dans les frontons des deux pavillons méridionaux de l'école militaire ; l'une représentant le *génie des sciences militaires*, entouré d'instruments propres à ses études ; l'autre le *dieu Mars*, ou le génie même de la guerre, environné de symboles guerriers, tenant d'une main une épée nue et de l'autre attirant un coursier sur une route montueuse ; 3° Une fresque monochrome de plus de vingt-cinq pieds de long, représentant une *Prédication de St-François* dans le chœur de l'église des Capucins de la chaussée d'Antin, aujourd'hui la paroisse St-Louis, monument bâti par Brongniart. Cette fresque, d'un bon style, subsiste encore, ainsi que les précédentes ; et quoiqu'elle ait été recouverte d'un lait de chaux pendant la révolution, il serait facile de la rendre au jour. 4° Plusieurs fresques, les unes monochromes, les autres à toutes couleurs, dans des maisons de particuliers, tantôt dans des intérieurs, et tantôt en plein air. Gibelin a aussi peint quelques tableaux à l'huile ; un *Accouchement* et une *Saignée*, placés dans une des salles de l'école de chirurgie ; la *Correction conjugale*, etc., etc.; on y remarque à regret que sa prédilection pour

la fresque monochrome lui avait trop fait négliger dans sa jeunesse une partie de l'art qu'il rechercha avec effort et peu de succès dans un âge plus avancé, la vérité de la perspective aérienne; mais on y retrouve aussi l'esprit, l'âme, nous pouvons dire le génie, qui caractérisent toutes ses productions. Les dessins de ce maître, recueillis dans divers cabinets, se font presque toujours distinguer par des idées neuves et ingénieuses. Nourri de la lecture des auteurs anciens, et formé par une longue observation des monuments de Rome, il a joint aux talents d'un artiste les connaissances d'un antiquaire. Nous avons de lui plusieurs ouvrages : 1° *Lettre sur les tours antiques qu'on a démolies à Aix, en Provence, et sur les antiquités qu'elles renfermaient*, Aix, 1787, in-4°, orné de onze planches; 2° *De l'origine et de la forme du bonnet de la liberté*, Paris, an 4 (1796), in-8°, avec cinq planches, ouvrage où l'auteur a démontré que le bonnet de la liberté, dans la forme qu'on lui donnait pendant les désordres de notre révolution, n'était point chez les anciens un emblème de la liberté, mais plutôt un signe d'esclavage; 3° *Mémoire sur la statue dite le Gladiateur Borghèse* (inséré dans les *Mémoires de la classe de littérature et beaux-arts de l'Institut*, t. 4); dissertation où il a cru pouvoir soutenir que cette figure représente un *Sphériste*, ou *joueur de ballon;* 4° second mémoire intitulé *Sur le Gladiateur Borghèse* (imprimé dans la *Décade philosophique*, an 12, 2e trimestre); 5° *Sur la mosaïque* (même journal, an 10, 1er trimestre); 6° *Mémoire sur un groupe de marbre blanc représentant deux enfants, découvert à Vienne, département de l'Isère* (même journal, an 10, 3e trimestre); 7° *Éloge funèbre du général Dugommier*, Aix, an 3 (1795), in-4°; 8° *Discours sur la nécessité de cultiver les arts d'imitation*, Versailles, an 8 (1799), in-4° de seize pages; 9° *Observations critiques sur un bas-relief antique, conservé dans l'hôtel de ville d'Aix, et sur des mosaïques découvertes près des bains de Sextius, de la même ville*, Marseille, 1809, in-8°, avec cinq planches, etc. M. Étienne Beisson a gravé, d'après lui (à la manière noire), le *Chagrin monte en croupe ;* Porporati, la *Prêtresse compatissante ;* Valperga, la *Correction conjugale*. Il a gravé lui-même, à l'eau-forte, son tableau représentant *un Accouchement*, et plusieurs autres de ses compositions. On trouve dans l'ouvrage intitulé *Description des écoles de chirurgie*, par M. Gondoin (1780, in-fol.), des gravures de la fresque du grand amphithéâtre de cette école, etc. Gibelin ne doit être placé ni parmi les habiles coloristes ni même parmi les dessinateurs corrects; mais on reconnaît dans toutes ses compositions pittoresques de l'invention, du sentiment, de la verve, un style noble et gracieux, des pensées élevées, intéressantes, toujours heureusement appropriées à ses sujets. Un des premiers, il a fait briller dans le style l'aurore du bon goût, au milieu de la corruption de notre école. Nous lui avons l'obligation particulière d'avoir fait renaître parmi nous l'art de la fresque, et d'avoir prouvé, par d'heureux exemples, que ce genre de peinture peut être employé en France dans les lieux ouverts, malgré l'humidité du climat. Cet artiste est mort à Aix, le 23 décembre 1814, âgé de 74 ans. Un de nos écrivains a fait une erreur que nous ne saurions passer sous silence, lorsqu'il a attribué à un autre peintre nommé *Gribelin* les deux compositions de la *Prêtresse compatissante* et de la *Correction conjugale*, et qu'il a donné à ce Gribelin les prénoms d'Antoine-Esprit. — GRIBELIN, peintre et graveur, naquit à Blois, vers le milieu du 17e siècle, et se rangea parmi les imitateurs de Lebrun. Son prénom était *Simon ;* il eut un fils, graveur comme lui, qui paraît avoir porté le même prénom, et qui a passé une grande partie de sa vie en Angleterre. Ces deux artistes n'ont rien de commun avec Esprit-Antoine Gibelin, postérieur de cinquante ans au dernier d'entre eux. E—c D—d.

GIBELIN (JACQUES), médecin et littérateur, frère du précédent, né à Aix en 1744, y fit ses premières études, et vint passer trois ans dans la capitale pour étudier l'histoire naturelle. Il se rendit ensuite à Londres pour étudier la médecine. Revenu à Paris, il y suivit encore différents cours de médecine et d'histoire naturelle. Étant enfin retourné en Provence, il fut nommé successivement bibliothécaire de la ville d'Aix et secrétaire perpétuel de la société d'agriculture, des sciences et des arts. Gibelin avait donné pendant son séjour à Paris plusieurs traductions d'ouvrages de médecins anglais et des abrégés de tous les articles et mémoires sur les sciences naturelles, que renferme le recueil des *Transactions philosophiques* de la société royale de Londres, depuis son établissement jusqu'en 1792. Son travail forme les quatre premiers volumes de l'abrégé de cette importante collection. Nous devons encore à Gibelin la traduction de plusieurs ouvrages italiens de l'abbé Fontana, ainsi que celle des *Mémoires de la vie privée de Franklin, écrits par lui-même*, première partie, dont le manuscrit original anglais était dans ses mains. Gibelin eut aussi part à la traduction française de l'*Histoire des progrès et de la chute de la république romaine*, du docteur Adam Ferguson, publiée à Paris, chez Nyon, en 7 volumes in-12, et qu'on a attribuée tout entière à Demeunier, quoique celui-ci ne l'ait conduite que jusqu'à la moitié du quatrième volume. Ce laborieux écrivain est mort à Aix le 4 février 1828. On a de lui : 1° *Expériences et observations sur différentes espèces d'air*, traduites de l'anglais de Priestley, 1775-80, 9 vol. in-12; 2° *Expériences et observations sur les différentes branches de la physique, avec une continuation des observations sur l'air*, traduites de l'anglais de Priestley, 1782-87, 4 vol. in-12; 3° *Observations sur les maladies vénériennes*, traduites de l'anglais

de Swediaur, 1784, in-8°; 4° *Éléments de minéralogie*, traduits de l'anglais de Kirwan, 1785, in-8°; 5° *Observations physiques et chimiques* (*voy.* Félix Fontana); 6° *Abrégé des transactions philosophiques de la société royale de Londres; Histoire naturelle*, 1784, 2 vol. in-8°; *Botanique, physique végétale, agriculture, jardinage et économie rurale*, 1791, 2 vol. in-8°. Z.

GIBERT (Jean-Pierre), l'un des plus savants canonistes de France, naquit à Aix, en 1660, d'une bonne famille de robe. Son père était référendaire à la chancellerie : le fils se consacra de bonne heure à l'état ecclésiastique en recevant la tonsure; mais il ne voulut pas prendre les ordres; et l'on ne peut attribuer cette résolution qu'à sa profonde humilité. Après avoir terminé ses études, il fut reçu docteur en droit civil et canonique. L'évêque de Toulon (Chalucet) le chargea d'enseigner la théologie dans son séminaire; et, quelques années après, étant revenu à Aix, à la prière de ses parents, Gibert enseigna la même science au séminaire de cette ville. Il vint à Paris en 1703, et quoique son mérite le fît rechercher avec empressement, il se refusa à toutes les instances qui lui furent faites, et vécut constamment dans la retraite, partageant son temps entre l'étude et les exercices de piété, auxquels il se livrait avec autant d'exactitude que d'édification. Il ne voulut accepter aucun des emplois qui lui furent offerts, et se montra toujours extrêmement désintéressé. Il distribuait chaque semaine aux pauvres les sommes qu'il prenait sur son nécessaire. Ce savant respectable mourut d'apoplexie à Paris, le 2 novembre 1736, à l'âge de 76 ans, et fut inhumé dans l'église St-Côme. Gibert, dit Bougerel, était connu, estimé et respecté de tous les gens de bien. Il répondait à tous ceux qui venaient le consulter sur des matières canoniques; et l'on a eu recours à ses lumières pour toutes les grandes affaires arrivées de son temps dans l'Église. On a de lui : 1° *les Devoirs du chrétien renfermés dans le psaume* 118, Paris, 1705, in-12; 2° *Cas de pratique concernant les sacrements en général et en particulier*, ibid., 1709, in-12; 3° *Doctrina canonum in corpore juris inclusorum circa consensum parentum requisitum ad matrimonium filiorum minorum, Disquisitio historica*, ibid., 1709, in-12; 4° *Mémoires concernant l'Écriture sainte, la théologie scholastique et l'histoire de l'Église, pour servir aux conférences des ecclésiastiques*, Luxembourg, 1710, in-12; 5° *Institutions ecclésiastiques et bénéficiales, suivant les principes du droit commun et les usages de France*, Paris, 1720, in-4°; 2e édition augmentée, ibid., 1736, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage est le meilleur de Gibert. 6° *Dissertation sur l'autorité du second ordre dans le synode diocésain*, Rouen, 1722, in-4°; 7° *Usages de l'Église gallicane concernant les censures et irrégularités*, Paris, 1724, in-4°; il y a des exemplaires avec la date de 1750; 8° *Consultations canoniques sur les sacrements*, ibid., 1721, 12 vol. in-12; 9° *Tradition* ou *Histoire de l'Église sur le sacrement de mariage*, ibid., 1725, 3 vol. in-4°; 10° *Corpus juris canonici per regulas naturali ordine digestas*, Genève, 1736; Lyon, 1737, 3 vol. in-fol., ouvrage fort estimé (*voy.* Espiard). L'auteur avait eu le dessein de le publier en français, et il en a donné le plan dans cette langue. 11° *Conférences de l'édit de* 1695 (sur la juridiction ecclésiastique) *avec les ordonnances précédentes et postérieures sur la même matière*, Paris, 1757, 2 vol. in-12. On a encore de lui des *Notes sur le traité de l'abus*, par Fevret, et *sur la Pratique du droit canonique*, du P. Cabassut; et il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages dont on trouvera la liste dans la dernière édition de la *Bibliothèque historique de France*. On peut consulter, pour plus de détails : 1° *Éloge de Gibert*, par l'abbé Goujet, Paris, 1736, in-4°; 2° *Lettre à M. Gibert, professeur de rhétorique au collége Mazarin, où l'on trouve un abrégé de la vie de M. J. P. Gibert, son cousin*, par le P. Bougerel, Paris, 1737, in-12; 3° les *Mémoires de Niceron*, t. 40; et enfin 4° les *Mémoires sur les hommes illustres de Provence*, par le P. Bougerel, Paris, 1752, in-12. W—s.

GIBERT (Balthasar), célèbre professeur de l'université de Paris, cousin du précédent, naquit à Aix en Provence, le 17 janvier 1662, et commença ses études dans sa ville natale. A l'âge de douze ans, son père l'envoya à Paris, d'où il se rendit à Soissons pour y continuer ses humanités sous les pères de l'Oratoire. Revenu à Paris, il fit sa rhétorique et sa philosophie au collége d'Harcourt, prit l'habit et l'état ecclésiastiques, suivit les cours de théologie en Sorbonne, passa bachelier en cette faculté, mais resta clerc à simple tonsure. Il n'avait que vingt-deux ans lorsque la ville de Beauvais lui fit offrir la chaire de philosophie de son collége; il l'accepta, et la garda jusqu'en 1688 qu'il fut appelé à Paris pour y occuper une chaire de rhétorique au collége Mazarin. On venait de l'établir, et il en fit l'ouverture par un beau discours latin. Cet emploi fut celui de toute sa vie, et il eut le bonheur de voir sortir de son école un grand nombre de sujets distingués, qui rendirent à l'Église et à l'État d'utiles services. Il était juste que les honneurs académiques devinssent la récompense de tant de savoir et de zèle. L'université lui déféra cinq fois le rectorat, et il eut souvent occasion de soutenir, en cette qualité, les droits de ce corps savant, soit en empêchant la formation de nouvelles universités dans des villes qui en ambitionnaient l'établissement, soit en s'opposant à l'agrégation des jésuites à quelques-uns de ces corps. Ses dernières années furent troublées par les affaires du jansénisme. L'université avait adhéré à l'appel de la condamnation des cinq propositions de Jansénius. Lorsqu'il fut question de la révocation de cette adhésion, Gibert, en sa qualité de syndic de la faculté des arts, s'y opposa, et s'attira la disgrâce de la cour. Il alla mourir à Regaines, maison de campagne de l'évêque d'Auxerre (Caylus), qui y accueillait ceux du

parti. Sa mort date du 28 octobre 1741. Il avait 79 ans, et en avait passé près de soixante dans la carrière de l'enseignement. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, on cite : 1° beaucoup de *Discours latins*, prononcés dans différentes occasions, soit comme professeur, soit comme recteur, et, entre autres, les éloges funèbres des présidents de Lamoignon et de Mesmes, le panégyrique de Louis XIV, prononcé en Sorbonne en 1708, l'éloge du professeur Pourchot, etc. 2° *Traité de la véritable éloquence*, ou *Réfutation des paradoxes sur l'éloquence, avancés par l'auteur de la Connaissance de soi-même*, Paris, 1703, in-12. Dom Lamy (de la congrégation de St-Maur), auteur de l'ouvrage réfuté, y avait dit que la circulation des esprits animaux contribuait à l'éloquence, et le professeur de philosophie Pourchot avait adopté cette opinion. Gibert s'éleva contre l'un et l'autre avec chaleur. Le bénédictin, pour le soutien de son opinion, publia *la Rhétorique du collége trahie par son apologiste*. Pourchot, de son côté, crut devoir répondre à Gibert par un écrit intitulé *Lettre d'un juriste*, auquel il en joignit bientôt un autre, sous le titre de *Défense du sentiment d'un philosophe contre la censure d'un rhéteur*. Gibert répliqua par des *Lettres*, qui parurent en 1705, 1706, 1707; et les journaux retentirent de ce procès littéraire, des pièces duquel on forma un *recueil*, qui a été imprimé plusieurs fois. Un prélat, M. Brûlart de Sillery, évêque de Soissons, ne dédaigna pas de se mêler parmi les combattants, et il prit le parti de Gibert, dans deux lettres écrites à dom Lamy, et auxquelles le savant bénédictin répondit. D'autres critiques se partagèrent. 3° *Jugement des savants sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique, avec un précis de la doctrine de ces auteurs*, 3 vol. in-12, dont le premier, contenant les auteurs grecs et latins jusqu'à Quintilien, parut en 1713; le deuxième, où se trouve ce qui a été écrit de plus curieux sur l'éloquence sacrée et profane, depuis Quintilien jusqu'au 17e siècle, parut en 1714; et le troisième, où l'auteur parle des maîtres les plus fameux des temps modernes, en 1719. Cet ouvrage est le meilleur de Gibert; il est bien supérieur à celui que Baillet a publié sous le même titre, et remarquable surtout par la force d'analyse et par des réflexions saines et judicieuses. On l'a réimprimé en Hollande, soit in-4°, soit in-12, et il fait, dans ces éditions, la suite ou le 8e volume de Baillet (*voy.* BAILLET). 4° *Lettres en réponse aux observations des auteurs du Journal de la Haye*. En rendant compte du premier volume de l'ouvrage précédent, ils avaient joint des observations à l'extrait qu'ils en donnèrent. Ils insérèrent la *Réponse de Gibert* dans le tome 6 de leur journal, deuxième partie. 5° *Observations sur le Traité des études de Rollin*, Paris, 1727, 1 vol. in-12. Elles sont adressées à Rollin lui-même. Le professeur du collége Mazarin s'y élève avec trop peu de ménagement, ce nous semble, contre les principes et la méthode de cet illustre maître, son collègue; laquelle, dit-il, « *pèche contre le bon* « *goût, le bon sens, la raison, tend à gâter le goût* « *des jeunes gens, à les jeter dans des erreurs de* « *grande conséquence.* » Tout le monde, au reste, n'est pas du même avis que Gibert sur le *Traité des études*; et si, selon lui, *il ne s'y trouve ni justesse, ni clarté, ni exactitude*, suivant un autre critique (1), en supposant Rollin « moins érudit et « moins profond que le professeur du collége Mazarin, il est plus élégant, plus moelleux, plus « piquant, plus instructif, plus didactique; il a « l'art d'insinuer ce qu'il enseigne. » S'il fallait faire la part à l'un et à l'autre, on dirait, avec l'abbé Desfontaines, que, « si l'un a plus de savoir, l'autre a plus de goût; » et l'on souhaiterait « que Gibert eût l'esprit et le style de Rollin, « ou que celui-ci eût autant médité que son émule « sur l'art dont tous deux se sont occupés. » Le bon et sage Rollin répondit à Gibert par une lettre de vingt pages seulement, où il se plaint avec sensibilité, mais avec une admirable modération et une politesse parfaite, du ton un peu âpre avec lequel son collègue le régentait. Cette louable et extrême condescendance de Rollin ne mit pas fin à la controverse. Gibert, selon sa coutume, répliqua, et ce ne fut pas pour adoucir ce que sa censure avait de trop vif. 6° *Rhetorica juxta Aristotelis doctrinam dialogis explanata*, Paris, 1730, in-4° de 80 pages, par demandes et par réponses; imprimée d'abord pour l'usage des écoliers, donnée ensuite en français avec des augmentations, sous le titre de *Rhétorique, ou règles de l'éloquence*, 1730, vol. in-12, réimprimé en 1741. C'est un précis de la rhétorique d'Aristote, de celle d'Hermogène, et de ce qu'offrent de mieux *l'Orateur*, de Cicéron, et *l'Institution oratoire*, de Quintilien; il est plein de citations et d'observations utiles, et fait avec méthode et érudition. 7° *Discours sur la constitution Unigenitus*, cité par Fontette, t. 1, sous le n° 5665; 8° *Mémoire concernant les principaux des petits colléges*, cité par le même, t. 4, sous le numéro 4480. L—Y.

GIBERT (JOSEPH-BALTHASAR), neveu du précédent, était né à Aix le 17 février 1711. Il fut destiné au barreau, et successivement attaché, en qualité de secrétaire, d'abord à M. de Plaintmont, puis à M. d'Ormesson, tous deux avocats généraux du parlement de Paris. Malgré l'assiduité avec laquelle il s'acquittait de ces laborieuses fonctions, il eut encore assez de zèle et de loisir pour acquérir des connaissances profondes et variées sur différentes parties de la littérature ancienne. Les premiers fruits de ses veilles parurent sous la forme de lettres dans divers journaux du temps, entre autres dans le *Journal des savants* et dans le *Mercure* : ils furent favorablement accueillis. Ce succès l'enhardit à tenter des travaux plus étendus, et il adressa à Fréret une *Lettre sur l'histoire ancienne*, dans laquelle il ne craignit pas de com-

(1) L'auteur des *Trois siècles de la littérature française*.

battre quelques opinions de ce savant. L'audace du jeune athlète ne fut pas vaincue sans résistance, et surtout sans gloire. Bientôt l'Académie des belles-lettres le jugea digne d'être admis dans son sein, et il y fut reçu au mois de février 1746. Il fut depuis cette époque un des membres qui travaillèrent avec le plus d'ardeur et d'activité à la continuation des mémoires de cette compagnie. Quoiqu'il eût été chargé par M. de Malesherbes du détail de la librairie, et que depuis il eût encore été nommé inspecteur du domaine et archiviste de la chambre des pairs, ces fonctions, qui toutes exigeaient beaucoup d'assiduité, et qui semblent étrangères à la littérature, ne l'empêchèrent jamais de remplir exactement ses devoirs d'académicien; et loin de surcharger sa mémoire et d'épuiser ses forces, elles ne servirent qu'à faire briller l'étendue de ses connaissances et les ressources de son esprit. Les nombreuses *Dissertations* qu'il a insérées dans le *Recueil de l'Académie* prouvent que presque toutes les parties du vaste domaine de l'érudition lui étaient également familières. Méprisant les routes battues, il aimait à s'en frayer de nouvelles. L'autorité ne lui imposait pas; et il osait appeler des décisions les plus accréditées. C'est peut-être cet esprit d'indépendance que ses adversaires qualifiaient à tort d'esprit de système, qui le porta à se jeter de préférence dans le champ épineux de la chronologie ancienne, et à choisir pour son antagoniste l'homme qui dominait alors dans la littérature savante (*voy.* FRÉRET). Les tentatives de Gibert ne furent pas toutes également heureuses. Ses *Observations sur l'année des anciens Perses*, sur les *Règnes de quelques rois de Babylone et de Perse*, et sur l'*Époque de l'ancienne inscription de Tripoli*, n'ont point détruit la force des preuves et des arguments de son adversaire, quoiqu'il y ait proposé des objections sensées et ouvert des vues fines et judicieuses. Il semblait qu'il eût pris à tâche de combattre Fréret sur tous les terrains où il pouvait l'atteindre. Il le poursuivit jusque dans le champ de la géographie, et essaya de présenter *sur les mesures anciennes* un système différent de l'opinion que Fréret avait fait prévaloir. Mais on est forcé de reconnaître que ce nouveau système, spécieux par sa régularité, ne se recommande nullement par la solidité des principes et l'exactitude des recherches. Il ne nous semble pas que Gibert ait mieux réussi dans son hypothèse *sur le nom de Mérovingiens, appliqué à la première race de nos rois;* et l'avantage, dans cette dispute, où du moins il ne fut pas l'agresseur, paraît encore être resté à son adversaire. Nous ne croyons pas non plus qu'on approuve toutes les idées que Gibert a développées dans un mémoire *sur les premiers habitants de la Grèce*, question obscure et difficile que Fréret a, sinon résolue, au moins discutée avec infiniment d'érudition et de sagacité. La partie la plus solide et la plus estimable des travaux de Gibert est celle qui est relative à la chronologie, quoiqu'il faille souvent se défier, ainsi que nous l'avons déjà observé, d'une certaine tournure paradoxale qu'il donnait à ses idées même les mieux autorisées. Ses principaux mémoires en ce genre, outre ceux que nous avons cités, sont : 1° des *Éclaircissements sur différentes suites des rois de l'Égypte;* 2° la *Chronologie des rois de Judas et d'Israel;* 3° *L'ancienne année des Juifs et la célébration de leur pâque;* 4° des *Observations sur la chronique de Paros*, qui tendent à attribuer à ce monument plus d'exactitude et d'autorité qu'on ne semble généralement être convenu de lui en accorder. Gibert avait consacré beaucoup de temps et de recherches à l'étude de notre histoire nationale. Ce fut même par un travail de ce genre qu'il se désigna aux suffrages de l'Académie; et les occupations auxquelles il fut depuis obligé de se livrer, comme inspecteur du domaine et archiviste de la chambre des pairs, servirent encore le goût qui le portait vers des études si importantes et cependant si négligées. Il publia, dans le recueil de l'Académie, outre les deux dissertations relatives au nom des Mérovingiens, des *Recherches historiques sur les cours qui exerçaient la justice souveraine de nos rois sous la première et la deuxième race et au commencement de la troisième*, Paris, 1763, in-4°. C'est un des morceaux les plus curieux et les plus instructifs qui soient sortis de la plume de ce savant académicien. Dans le cours de ses travaux, il avait découvert un grand nombre de titres relatifs à notre histoire, et de pièces importantes pour le droit public du royaume. Dépositaire et garde de ces papiers précieux, il se proposait de les publier avec une préface et les notes nécessaires à l'intelligence des textes, mais la mort le surprit avant qu'il eût eu le temps d'accomplir ce dessein; et ce ne fut pas une des moindres pertes que la littérature fit à sa mort. Les qualités de cœur de Gibert étaient encore d'un plus grand prix que celles de son esprit. Une certaine inégalité piquante de caractère donnait à son commerce beaucoup d'agrément et de charme. Sa société, selon l'expression de l'auteur de son éloge, avait les grâces de ces jardins modernes dont l'art, caché sous une apparence de bizarrerie et de désordre, plaît plus qu'une triste régularité et une monotone uniformité. Un fait qui pourrait surprendre ceux qui ne savent pas combien les esprits d'un ordre supérieur conservent de liberté, même lorsqu'ils paraissent absorbés dans les plus profondes méditations, c'est que ce savant, livré pendant toute sa vie à des occupations si graves et à des études si sérieuses, passait régulièrement la plus grande partie de ses soirées au théâtre de la Comédie italienne, et qu'il composa la plupart des canevas des pièces qui y furent représentées à cette époque. Il mourut d'une goutte remontée, le 12 novembre 1771. Son éloge, prononcé par Lebeau, dans la séance publique de l'année suivante, est imprimé dans le tome 38 des *Mémoires*

de l'Académie des belles-lettres. C'est aussi dans ce recueil (vol. 19 à 35) que se trouvent les différents travaux de Gibert, et ceux qui recommandent le plus sa mémoire. Il avait publié, avant d'être membre de cette compagnie célèbre : 1° une *Dissertation sur l'histoire de Judith, dans laquelle on prouve que cette histoire n'est arrivée qu'après la captivité de Babylone*, Paris, 1739, in-12; 2° *Lettre à M. Fréret sur l'histoire ancienne*, ibid., 1741, in-12; 3° *Lettre sur la chronologie des Babyloniens et des Égyptiens*, Amsterdam, 1743, in-8°; 4° *Mémoires pour servir à l'histoire des Gaules et de la France*, Paris, 1744, in-12, ouvrage dont l'Académie agréa la dédicace; il donna lieu à diverses critiques et répliques dont Fontette donne le détail dans la *Bibliothèque historique de la France;* 5° *Mémoire sur le passage de la mer Rouge*, publié hors du recueil de l'Académie, Paris, 1755, in-4°. Il a paru, en 1811, un *Prospectus raisonné*, ou *Aperçu d'un nouveau système des temps*, ouvrage posthume de Gibert, publié par son fils, 1 vol. in-4° de 340 pages, avec des tables. Ce n'est qu'un extrait d'un travail immense sur la chronologie sacrée et profane, dont Gibert s'était principalement occupé; et cet extrait devait, d'après les expressions de l'éditeur, servir de préface et d'introduction à l'ouvrage entier. Il ne paraît pas que cette entreprise puisse et doive être continuée. Il s'en faut de beaucoup que les idées de l'auteur eussent été portées à leur point de maturité, et que toutes les bases chronologiques qui sont présentées dans cet aperçu soient aussi solides que le prétend l'éditeur. La rédaction, d'ailleurs, en est tellement défectueuse, que la lecture en devient inutile à force d'être rebutante. On sent que la main de l'auteur était nécessaire pour mettre en œuvre tant de matériaux incohérents; et l'on a besoin, pour ne point désapprouver hautement une publication si maladroite, de se rappeler les paroles de Tacite : *Professione pietatis laudatus erit aut excusatus*. On a prétendu que Gibert avait travaillé à une édition d'Hérodote, et qu'il avait laissé, en manuscrit, une traduction complète de cet historien. Cette assertion est erronée, quoiqu'elle ait été souvent reproduite par des bibliographes étrangers (Adelung, *Supplément au dictionnaire de Jœcher;* Ersch, *France littéraire*), sur la foi du nécrologe de 1773 et de Formey (*France littéraire*). Voici sur quoi elle est fondée. Une traduction manuscrite d'Hérodote, par l'abbé Bellanger, avait été remise à Gibert, pour qu'il en revît le texte et en dirigeât l'impression. Mais il trouva cette traduction si défectueuse, qu'il désespéra de la rendre digne du public, à moins de la refaire entièrement; et elle passa depuis entre les mains de Larcher, qui en porta le même jugement, et se décida à en composer une nouvelle. C'est dans la préface que ce dernier a mise en tête de sa traduction d'Hérodote que nous avons puisé cet éclaircissement. Il est probable que Gibert abandonna promptement l'entreprise qu'il avait commencée; soit qu'il ait été distrait par d'autres travaux, soit que, instruit du dessein de Larcher, il ait voulu lui laisser le mérite de ce difficile ouvrage. Le fils de Gibert (page 3 du prospectus que nous avons cité) atteste lui-même qu'il n'a jamais connu que le premier livre de cette traduction et les deux premières feuilles du second livre; et il suppose que le travail de son père n'a pas été poussé plus loin, témoignage qui s'accorde parfaitement avec celui de Larcher. Mais un fait que nous ne devons pas négliger, c'est que ce fut Gibert qui donna lieu, par une heureuse indiscrétion, à la publication des œuvres de l'immortel chancelier d'Aguesseau. Honoré de l'estime de ce grand magistrat et comblé des bienfaits de sa famille, il crut ne pouvoir mieux servir la gloire de son protecteur, et en même temps acquitter sa propre reconnaissance, qu'en livrant à l'impression quelques-uns des discours qu'il avait été à portée de connaître et de recueillir. C'était, dit Lebeau, une espèce de larcin patriotique : il avait fallu cacher la main qui en faisait jouir le public; et ce premier germe a fait éclore l'édition générale des œuvres de d'Aguesseau. Ainsi la mémoire de Gibert s'est associée et demeure unie à celle de son illustre bienfaiteur. R. R.

GIBERT DES MOLIÈRES, fils du précédent, auquel il succéda dans sa place d'inspecteur du domaine, a par erreur été appelé *Gilbert* dans le *Moniteur*, copié sur ce point par tous les autres journaux. Nommé par le département de la Seine membre du conseil des cinq-cents en l'an 4, c'est-à-dire à l'instant même de la mise en activité de la constitution de l'an 3, il s'y occupa de finances, et parla souvent, soit en son nom, soit comme rapporteur de commissions, sur les contributions, les monnaies, les biens nationaux, etc. La sévérité qu'il montrait dans ses discours à l'égard du directoire et de ses agents, la réfutation qu'il fit d'un message de cette autorité, lui attirèrent l'inimitié du parti dominant : il fut en conséquence compris dans la loi du 18 fructidor an 5 (1797), et condamné à la déportation. Il parvint à se soustraire pendant trois ou quatre mois à la fatale sentence ; mais, arrêté au mois de décembre 1797, il fut envoyé à Rochefort, et, au mois de mars suivant, transporté à la Guyane avec deux cents autres condamnés. Il y mourut en juin 1799, âgé de 52 ans (1). B—D.

GIBERTI (JEAN-MATHIEU), pieux et savant évêque, né à Palerme en 1495, était fils naturel de Franco Giberti, noble Génois, général des galères du pape. On lui donna d'habiles maîtres, et il profita si bien de leurs leçons, qu'à l'âge de douze ans il possédait déjà parfaitement le grec et le latin. Il fréquenta ensuite les plus célèbres écoles de l'Italie, et fit des progrès très-remarquables dans la théologie,

(1) On a publié en 1835 à Cambrai, in-8°, un *Fragment d'un journal écrit à la Guyane*, par Gibert des Molières. Ce journal, resté entre les mains de la sœur de l'auteur, avait été, à la mort de cette dernière, adjugé à vil prix dans une vente publique avec d'autres papiers sans importance. E. D—S.

la jurisprudenre et les mathématiques. A beaucoup d'esprit il joignait un jugement sain, une rare prudence, de la modestie et des mœurs si douces, qu'il était impossible de le voir sans prendre aussitôt à lui un vif intérêt. Il aurait désiré ensevelir sa vie dans la retraite ; mais son père, qui avait d'autres vues, après lui avoir fait prendre l'état ecclésiastique, l'obligea de se chercher un protecteur. Il le trouva dans le cardinal Jules de Médicis, qui le choisit pour son secrétaire ; et ce prélat, ayant été élu pape sous le nom de Clément VII, le nomma dataire apostolique et lui laissa l'administration de toutes les affaires. Giberti se montra digne de cette faveur par son savoir et par son intégrité. Il entama des négociations avec la France et l'Angleterre pour rétablir l'unité de l'Église, et chercha à ramener la paix entre les princes chrétiens : mais les esprits étaient trop agités pour qu'il pût réussir dans ce noble dessein. A la prise de Rome par le connétable de Bourbon, il fut un des otages arrêtés pour sûreté de la rançon du pape ; mais le cardinal Pompée Colonne, qui estimait ses talents, le fit sortir de prison. Giberti avait été élevé à la dignité d'évêque de Vérone en 1524 ; et comme son attachement à la France continuait à le rendre l'objet de la haine de plusieurs prélats, il se retira dans son diocèse, et s'appliqua entièrement à y faire fleurir la discipline et les bonnes mœurs. Il remplaça les ecclésiastiques ignorants, ou qui se faisaient remarquer par une conduite scandaleuse, publia des ordonnances pour rendre au culte son antique splendeur, fit disparaître toutes les fraudes pieuses, abolit tous les usages qu'un zèle peu éclairé avait introduits dans le service divin, assura des secours aux nécessiteux et du travail aux pauvres valides, et eut soin qu'une instruction solide, donnée aux enfants de toutes les classes, prévînt le retour de ces croyances également opposées à la saine raison et à la religion. La suppression des abus ne pouvait manquer de lui faire autant d'ennemis de ceux qui en profitaient. Les jours du saint évêque furent menacés ; et le pape, informé des dangers qu'il courait, lui écrivit de sa propre main pour l'engager à revenir à Rome : mais Giberti refusa constamment d'abandonner le diocèse que la Providence lui avait confié, et il parvint enfin à y faire régner l'ordre et la tranquillité. Il ne voulut accepter aucune des dignités qui lui furent offertes par Paul III, donnant toujours pour excuse les soins qu'il devait à son troupeau. Cependant il fut obligé de céder aux instances du pontife, et il consentit à reprendre les fonctions de dataire. Il fut du nombre des prélats chargés de rédiger les propositions qui devaient être soumises à la décision du concile de Trente, et rendit d'autres services importants à l'Église. Rentré dans son diocèse aussitôt qu'il en eut la permission, il y forma plusieurs établissements pour la congrégation des Théatins, fondée par St-Gaëtan de Thiene, son ami, et dont il avait fait approuver la règle par le pape. Il établit dans l'intérieur du palais épiscopal une imprimerie pour les publications des ouvrages des saints Pères grecs ; et afin de s'assurer de la correction du texte, il pensionna plusieurs savants pour revoir les épreuves (1). Giberti avait toujours aimé les lettres. Dans sa jeunesse, il avait formé à Rome une académie pour l'encouragement de l'étude des langues anciennes ; et cette société, dans sa courte durée, avait eu des succès remarquables. Les affaires importantes qui occupèrent la plus grande partie de la vie de ce prélat purent à peine ralentir sa première ardeur ; et les hommes instruits trouvèrent toujours en lui un protecteur zélé. Sentant sa fin s'approcher, il fit un testament par lequel il instituait les pauvres ses héritiers pour la plus grande partie de ses biens. Il mourut à Vérone le 30 décembre 1543, et fut inhumé dans la cathédrale. Le peuple accourut en foule à ses obsèques, qui furent célébrées avec pompe. Son oraison funèbre fut prononcée en italien par le P. Angelo Castiglione, et en latin par Adam Fumani (*voy.* Fumani); et quoique les orateurs n'eussent eu que peu d'instants pour se préparer, le tableau des qualités et des vertus du prélat fit verser des larmes à tous les auditeurs (2). Une circonstance qu'on ne doit point omettre, c'est que St-Charles Borromée, allant prendre possession du siége de Milan, passa par Vérone pour recueillir les instructions de Giberti de la bouche même de ceux qui les avaient entendues, et étudier ses règlements pour les introduire dans son diocèse. Pierre-François Zini a publié une vie de Giberti sous ce titre : *Boni pastoris exemplum*. Elle est très-intéressante, mais moins exacte que celle que Pierre et Jérôme Ballerini ont mise en tête de l'édition des *Œuvres* de ce prélat, Vérone, 1733, in-4°. Ce recueil contient les admirables *Règlements* qu'il avait publiés pour l'administration de son diocèse, des *Instructions sur l'utilité des maisons religieuses*, des lettres, quelques pièces de vers, et enfin les deux oraisons funèbres dont on a parlé, et l'ouvrage de Zini. Giberti a eu pour amis Bembo, Sadolet, M. A. Flaminio, Jean de la Casa, J.-P. Valerian, et Vida, qui a loué son talent pour la poésie dans un passage de son *Art poétique* : ce passage n'existe dans aucune édition de cet ouvrage ; mais Tiraboschi l'a inséré dans la *Storia della letter. ital.*, t. 7, p. 318. W—s.

(1) On croit faire plaisir aux curieux en indiquant ici les principaux ouvrages sortis de l'imprimerie particulière de Giberti : 1° *D. Joannis Chrysostomi interpretatio in omnes S. Pauli epistolas*, 1529, 1 vol. in-fol., édition aussi estimée pour la beauté des caractères que pour la correction du texte ; 2° *Joannis Damasceni liber orthodoxæ fidei ; ejusdem liber de iis qui in fide dormierunt*, 1532, petit in-fol. très-rare ; 3° *Œcumenii commentarii in Acta apostolorum*, 1532, in-fol.

(2) Cet homme exemplaire n'avait pas été, comme on l'a déjà insinué, à l'abri de la calomnie. Pierre Arétin avait composé contre lui, en 1534, un libelle atroce, qui, à la vérité, ne fut pas imprimé, mais copié à la plume et répandu dans toute l'Italie. Le comte Mazzuchelli en trouva, au dernier siècle, une copie dans la bibliothèque Soranzo. (Voy. *Gli scrittori d'Italia*, par Mazzuchelli, 1753-63, 6 vol. in-fol.) L'abbé Morelli, dans son inventaire des bibliothèques de Venise, en découvrit un autre exemplaire dans la bibliothèque Zani. Cet.

GIBIEUF (GUILLAUME), docteur de Sorbonne, prêtre de l'Oratoire, était fils du lieutenant civil de Bourges. Il fit ses études dans l'université de Paris, et parut avec distinction sur les bancs de Sorbonne, où, après sa licence, il prit le bonnet de docteur. Son premier goût le portait à entrer chez les jésuites; mais ayant fait connaissance avec M. de Bérulle, il s'attacha à sa personne, et entra, en 1612, dans la congrégation de l'Oratoire, que cet illustre prélat venait d'établir. Ce fut à cette occasion que le fameux syndic Richer chercha à alarmer toute la faculté de théologie sur la désertion de plusieurs de ses membres qui suivirent l'exemple du P. Gibieuf, et qu'il entreprit de faire déchoir des privilèges et des prérogatives du doctorat tous ceux qui étaient entrés ou entreraient désormais dans la nouvelle congrégation. Mais le crédit et la sagesse du fondateur calmèrent cet orage, et rendirent inutiles tous les efforts de Richer. Le P. Gibieuf se livra d'abord avec beaucoup de succès à la conversion des hérétiques. M. de Bérulle se l'associa ensuite dans le gouvernement de sa congrégation, et le fit son vicaire général pour la régir pendant les absences auxquelles les affaires de l'État et de l'Église l'obligeaient fréquemment. Le zèle avec lequel il s'acquitta de cette commission lui mérita l'estime de ses confrères, qui l'auraient vraisemblablement porté au généralat après la mort du saint fondateur, si les circonstances du temps eussent permis de les convoquer régulièrement pour lui donner un successeur. Il le remplaça dans l'emploi de supérieur et de visiteur général des carmélites; et il s'acquit, dans l'exercice de cet emploi, la confiance de celles qui l'avaient choisi pour veiller à leurs intérêts et les conduire dans les voies du salut. Le P. Bourgoing, troisième général de l'Oratoire, le nomma encore son vicaire général, pendant qu'il était occupé lui-même à la visite des maisons de sa congrégation. Sur la fin de ses jours, le P. Gibieuf fut privé de l'usage de la vue, et mourut au séminaire de St-Magloire, dont il avait été le premier supérieur, le 6 juin 1650. C'était, dit Dupin, « un homme éminent en doctrine et en piété. » Il avait le jugement solide, l'esprit vif, la mémoire heureuse, une érudition profonde. Son humilité lui avait fait refuser l'évêché de Nantes. Il comptait au nombre de ses amis le célèbre Descartes et le P. Mersenne. Le premier, qui était en correspondance suivie avec lui, l'avait chargé d'examiner ses *Méditations métaphysiques*, et s'en était reposé sur lui et sur le P. Mersenne pour les faire approuver par la faculté de théologie de Paris. Ses ouvrages sont : 1° *De libertate Dei et creaturæ*, Paris, 1630, in-4°; réimprimé plusieurs fois depuis. Ce traité, où l'auteur avait substitué la méthode des saints Pères à celle des scolastiques, fut parfaitement bien reçu par les meilleurs théologiens. Il était composé dans les principes de l'école de St-Thomas, et dédié au pape Urbain VIII. Ce patronage imposant ne retint pas les ennemis de cette école, qui le dénoncèrent à Rome, mais sans effet. En France, il fut attaqué avec une extrême violence par le fameux Théophile Raynaud, avec beaucoup d'amertume par le P. Annat, et défendu avec force par le P. Camérarius, confrère de l'auteur. 2° *La vie et les grandeurs de la très-sainte Vierge*, etc., Paris, 1637, 2 vol. in-8°. Ce livre est écrit avec beaucoup d'onction et de solidité, et annonce un grand zèle pour la gloire de celle qui en est l'objet. 3° *Catéchèse de la manière de vie parfaite à laquelle les chrétiens sont appelés*, etc., Paris, 1653, in-12. C'est un ouvrage posthume que le P. Gibieuf avait composé dans les dernières années de sa vie pour l'instruction des carmélites, que ses infirmités ne lui permettaient plus d'aller instruire en personne. On y trouve un abrégé de ce qu'il y a de plus parfait dans la vie intérieure; il est principalement destiné à prémunir celles pour qui il avait été écrit contre la fausse spiritualité. 4° Le P. Gibieuf avait travaillé, conjointement avec le P. Bourgoing, à l'édition des *OEuvres du cardinal de Bérulle*, qui parut in-fol., à Paris, en 1644. T—D.

GIBRAT (JEAN-BAPTISTE), prêtre de la doctrine chrétienne, né aux Cabanes près de Cordes, diocèse de Tarbes, en 1722 (1), entra jeune dans cette congrégation, consacrée à l'enseignement, et y travailla avec beaucoup d'application à se mettre en état de remplir cette vocation. Pour parvenir à ce but, il étudia avec soin toutes les parties de la littérature et se les rendit familières. Chargé par ses supérieurs de professer les belles-lettres dans les colléges de la congrégation, il le fit avec succès pendant douze ans. On lui confia alors la direction d'un séminaire. Au commencement de la révolution, il fut nommé principal du collége de Castelnaudari. L'assemblée constituante ayant décrété la constitution civile du clergé, Gibrat, quoique l'universalité des évêques de France l'eût rejetée, y adhéra, appuyé peut-être de l'exemple de plusieurs de ses confrères, et accepta des fonctions ecclésiastiques qu'il exerça d'après les lois nouvelles. On ne lui tint pas longtemps compte de cet acte de soumission, non plus qu'à un grand nombre de ses imitateurs : il fut persécuté et emprisonné tout aussi bien que les prêtres qu'on nommait alors réfractaires. Rendu à la liberté, il continua de tenir au parti constitutionnel jusqu'à sa mort, arrivée à Castelnaudari en décembre 1803, à l'âge d'environ 76 ans. Il avait publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels il en est d'utiles pour la première instruction et l'usage des colléges. On cite : 1° une *Géographie moderne*, dont il y a eu sept éditions; 2° une *Géographie ancienne, sacrée et profane*, Paris, 1790, 4 vol. in-12. A des notions saines sur la géographie, l'auteur a joint des détails historiques intéressants et curieux. 3° Un nouveau *Missel du diocèse*

(1) Suivant l'auteur des *Siècles littéraires*, Gibrat serait né à Gaillac, diocèse d'Albi, le 23 novembre 1727.

de Tarbes ; 4° un *Rituel d'Alet ;* 5° un *Missel* et un *Bréviaire* pour le même diocèse; 6° des *Hymnes* pour les offices de l'Église. Les évêques constitutionnels, assemblés en concile à Paris, ayant décrété une fête *perpétuelle* en mémoire du rétablissement du culte, Gibrat fit pour cette fête un office qu'un écrivain assure être un modèle dans ce genre : chef-d'œuvre devenu inutile, la fête perpétuelle n'ayant peut-être jamais été célébrée. L—Y.

GIBSON (EDMOND), évêque de Londres, né en 1669 à Knip, dans le Westmoreland, reçut sa première instruction dans une école de ce comté, et entra ensuite comme *serviteur* à l'université d'Oxford, où il se livra particulièrement à l'étude des langues du Nord et à celle des antiquités de son pays. Plusieurs ouvrages qu'il publia, n'ayant encore que vingt-deux ans, et qui prouvent beaucoup d'esprit et d'érudition, inspirèrent un vif intérêt pour lui à l'archevêque Tennison, qui le choisit quelques années après pour son chapelain particulier. Gibson, nommé recteur de Lambeth et archidiacre de Surrey, et devenu ainsi membre de la *convocation*, s'engagea dans une controverse très-animée entre les membres des deux chambres, et soutint avec chaleur, dans une suite de pamphlets, les droits de l'archevêque comme président de la convocation. Ce fut pour lui l'occasion d'étudier à fond les droits légaux et les devoirs du clergé anglais; et le fruit de cette étude fut le livre intitulé *Codex juris ecclesiastici anglicani*, publié en 1713, in-fol. C'est le plus célèbre de ses ouvrages (*voy.* FOSTER). L'archevêque Tennison étant mort en 1715, et le docteur Wake, évêque de Lincoln, ayant été élevé à l'archevêché de Cantorbéry, l'évêché de Lincoln fut conféré au docteur Gibson, qui fut transféré en 1720 à celui de Londres. Il montra pour la prospérité des affaires ecclésiastiques de son diocèse une active sollicitude qu'il étendit à l'Église gallicane des colonies. Son esprit méthodique et l'aptitude pour l'administration, qu'il joignait à ses autres qualités, lui firent confier presque entièrement la direction des affaires ecclésiastiques, surtout lorsque l'archevêque Wake, par le délabrement progressif de sa santé, ne put plus s'en occuper. Son mérite et ses vertus avaient inspiré la plus grande vénération à sir Robert Walpole, et lorsqu'on reprochait à ce ministre de donner à Gibson l'autorité d'un pape : « Et c'est aussi, répon- « dit-il, un digne pape. » L'attachement scrupuleux de l'évêque aux privilèges du clergé, qui le fit quelquefois regarder comme un ennemi secret de la puissance civile, lui fit par la suite perdre la faveur du ministre. Il s'attira aussi une sorte de disgrâce de la cour en désapprouvant hautement ces réunions licencieuses connues sous le nom de *mascarades*, que le roi aimait et favorisait; car Gibson était extrêmement rigide sur la morale. Quoiqu'il fût très-attaché au moindre privilége du clergé anglican, son caractère le disposait à la tolérance des sectes religieuses, et surtout l'éloignait de l'esprit de persécution : il était charitable et généreux. Le docteur Crown, autrefois son chapelain, lui ayant fait un legs de deux mille cinq cents livres sterling, Gibson eut la délicatesse de faire rechercher les parents du testateur, qui languissaient dans l'indigence, et répartit cette somme entre eux. Ce vertueux évêque, épuisé par l'étude et l'assiduité à ses devoirs, mourut le 6 septembre 1748 à 79 ans. Voici les titres de ses principaux ouvrages : 1° une édition de *Polemo-Middiana*, de Guillaume Drummond, et une autre de la *Cantilena rustica*, de Jacques V d'Écosse, publiées à Oxford, 1691, in-4°, avec des notes savantes et curieuses; 2° la traduction latine du *Chronicon saxonicum*, avec l'original anglo-saxon et des notes, Oxford, 1692, in-4°; 3° *Jul. Cæsaris Portus Iccius illustratus*, Oxford, 1694, in-8°, fig.; 4° la traduction en anglais de la *Britannia* de Camden, Londres, 1695, in-fol.; 1722 et 1772, avec de nombreuses additions, 2 vol. in-fol.; 5° *Reliquiæ spelmannianæ*, ou *Œuvres posthumes de sir Henri Spelman, relatives aux lois et antiquités d'Angleterre*, Oxford, 1698, in-fol.; 6° *Codex juris ecclesiastici anglicani*, etc., 1713, in-fol.; 7° *Recueil des principaux traités contre le catholicisme* (Popery), etc., mis en ordre et accompagnés de préfaces, par Gibson, 1738, 3 vol. in-fol.; 8° trois *Lettres pastorales*, publiées en 1728 à l'occasion des écrits de Collins et des autres adversaires du christianisme. Ces lettres, attaquées par Tindal, ont été traduites en français. X—s.

GIBSON (RICHARD), vulgairement nommé le *Nain*, peintre anglais, né vers 1615, était au service d'une dame à Mortlake, lorsque le goût décidé qui le portait au dessin engagea sa maîtresse à le mettre à même de cultiver cet art, en le plaçant chez un artiste habile nommé de Clein, directeur de la manufacture de tapisseries à Mortlake. Le jeune homme se montra digne de cette faveur. Il devint bientôt célèbre pour ses tableaux à l'aquarelle, et plus encore pour les copies qu'il fit, avec beaucoup de fidélité, des portraits peints par sir Peter Lely. N'ayant que trois pieds dix pouces anglais de hauteur, il épousa une femme de la même taille que lui, si l'on en croit Fenton, qui dit avoir vu leurs portraits réunis dans un tableau par sir Peter Lely. Charles Ier, près duquel ce nain était en faveur, et à la maison de qui il était attaché, honora cette union de sa présence, et mit lui-même la main de l'épousée dans celle de l'époux. Waller a composé un petit poëme sur ce *Mariage des nains*. Ce couple si exigu eut cependant neuf enfants, dont cinq parvinrent à l'âge de maturité, et étaient conformés comme le commun des hommes. Gibson fit plusieurs fois le portrait d'Olivier Cromwell, et fut maître de dessin des princesses Marie et Anne, depuis reines d'Angleterre. Il mourut à Londres en 1690, âgé de 75 ans; sa femme lui survécut de vingt ans, et mourut en 1709, à 89 ans.— *Guillaume* GIBSON, son

neveu, eut aussi de la réputation comme peintre, surtout en portraits. Il paraît qu'il jouissait d'une assez grande aisance, qui le mit en état de former une des plus belles collections de gravures et de dessins qui existât de son temps, et où l'on remarquait la collection de sir Peter Lely et beaucoup d'autres ouvrages qu'il avait fait acheter sur le continent. Il mourut en 1702, à 58 ans.— *Édouard* GIBSON, parent et élève de Guillaume, peintre de portraits, donnait beaucoup d'espérances; mais il mourut dès sa jeunesse. X—s.

GIBSON (GUILLAUME), mathématicien anglais, né en 1729 à Boulton, près d'Appleby, dans le Westmoreland, doit être cité comme exemple de ce que peut l'ardeur de s'instruire jointe à une application continuelle. Resté dès l'enfance orphelin et sans fortune, il se mit au service d'un fermier, et acquit assez d'expérience pour être en état au bout de quelques années de diriger une ferme à Kendal. L'ayant ensuite prise pour son propre compte, le désir lui vint alors de suppléer au défaut absolu de ce qu'on appelle *éducation :* il lui fallut commencer par apprendre à lire; il acheta ensuite un traité d'arithmétique, dont il se pénétra au point de pouvoir bientôt donner de mémoire le produit de deux nombres, chacun de neuf chiffres, multipliés l'un par l'autre, et répondre de même à des questions sur la division, sur les fractions décimales, ou sur l'extraction des racines carrées ou cubiques. Ce ne fut qu'après cela qu'il apprit à écrire et qu'il fut informé qu'il existait une science appelée mathématique et un auteur nommé Euclide, dont le livre contenait les éléments de la géométrie : il l'acheta et se le rendit également familier. Au milieu des soins de sa ferme, ne paraissant pas occupé d'autre chose et sifflant un air, son esprit était souvent fixé fortement sur une proposition géométrique qu'il résolvait en traçant des figures avec de la craie sur sa genouillère. Ses acquisitions savantes s'étendirent successivement à l'astronomie, au calcul infinitésimal et différentiel, à la navigation; elles embrassèrent la mécanique, la théorie de la gravitation, l'optique, les sections coniques, etc. Tous ces objets lui étaient devenus tellement familiers, qu'on ne pouvait lui proposer aucune question qui s'y rattachât sans qu'il y répondît. Il satisfit pendant plusieurs années à toutes celles qui furent adressées dans des ouvrages périodiques anglais, spécialement dans le *Gentleman's Diary,* le *Ladies' Diary* et le *Palladium;* mais sa modestie le détourna d'attacher son nom à ces solutions, où il n'avait en vue que d'éprouver lui-même sa capacité. Ses connaissances en physique le mirent souvent en état d'expliquer les phénomènes naturels qui s'offrirent de son temps à l'observation. Le nom de *Willy o' the Hollins* lui avait été donné de la situation de sa ferme à Hollins dans Cartmell Fell, et lui resta même quelque temps après qu'il eut quitté ce hameau. Il s'établit ensuite à Tarngreen, et revint enfin se fixer près de Cartmell. Pendant les quarante dernières années de sa vie, il avait pour pensionnaires une dizaine de jeunes gens dont l'instruction lui était confiée; la clarté avec laquelle il exprimait ses idées, et d'autres qualités le rendaient en effet très-propre à l'enseignement; il se livra aussi avec succès à l'arpentage, et fut fréquemment désigné par des actes de parlement comme commissaire pour la clôture des communes. Ses journées étaient employées au travail des champs, qui n'interrompait pas cependant le travail de son esprit; ses écoliers venaient l'y trouver pour lui exposer les difficultés qui les arrêtaient dans leurs études; mais c'était dans des veilles nocturnes très-prolongées qu'il se livrait exclusivement à son goût pour les sciences abstraites. Il mourut des suites d'une chute le 4 octobre 1791. X—s.

GIBSON (BENJAMIN), né à Liverpool au commencement du siècle, se destina, après d'excellentes études littéraires, à la carrière des arts, et alla se fixer à Rome, avec son frère John Gibson, en 1825. Il s'était voué à la statuaire. Mais, soit défaut de vocation, soit défaut de santé, il a plus brillé, dans sa courte carrière, comme critique et comme érudit, que comme artiste, tandis que son frère John, qui vit encore, est compté parmi les bons sculpteurs de son pays. Au reste, Benjamin Gibson, dont la santé était fort débile, semble avoir renoncé de bonne heure à la gloire qu'il s'était promise, et s'est dévoué, dans ses dernières années, à celle de son frère. Il ne touchait à l'ébauchoir ou au ciseau que pour aider John dans ses travaux, et comme il avait le goût très-fin et très-éclairé, il l'aidait surtout par ses encouragements et ses conseils. Il est mort le 13 août 1840, après de longues souffrances. Il a publié dans les journaux anglais des lettres pleines d'intérêt sur les antiquités de l'Italie. Ses *Remarques sur les marbres de Lycie,* éditées par sir Charles Fellows, n'ont pas été inutiles à M. Raoul Rochette, qui a écrit une dissertation sur le même sujet. La société des antiquaires de Londres a inséré dans le *Musée des antiquités classiques* un curieux travail de Benjamin Gibson sur les sculptures des monuments ioniques qu'on voit à Zanthe, et possède de lui un *Mémoire* inédit sur des fresques découvertes à Rome, et représentant diverses scènes de l'Odyssée. C—ET.

GICHTEL (JEAN-GEORGE), visionnaire allemand, né à Ratisbonne en 1638, montra dès l'âge de douze ans les dispositions les moins équivoques à devenir un illuminé; car il passait souvent dans les champs une demi-journée de suite à regarder fixement le soleil, la bouche béante, afin de s'entretenir avec Dieu, ainsi qu'il avait lu que le pratiquaient les hommes pieux de l'ancienne loi. A seize ans, il eut des visions : l'esprit du monde lui apparut sous la forme d'une grande roue de toutes couleurs; mais comme Gichtel était, par la grâce divine, extrêmement timide et craintif, il ne put pas encore *se glisser dans son astre*, ce

sont ses propres expressions; cette tentation, après l'avoir tourmenté quatre ans, l'abandonna. L'étude de la jurisprudence, à laquelle il se livra ensuite, mit un frein à son imagination désordonnée. Après avoir appris la pratique à Spire, il fut reçu avocat dans sa patrie; et, s'il faut l'en croire, il exerça ensuite avec un succès qui lui gagna l'affection des plus grands personnages de cette même ville de Spire, et le mit à même d'y mener un grand train : mais cet état tranquille et heureux fut de courte durée. Gichtel avait pris la défense d'une riche veuve contre ses beaux-fils; ceux-ci, qui demeuraient dans la même maison qu'elle, prirent très-mal la chose, et jetèrent Gichtel du haut en bas de l'escalier; ils l'eussent même chassé du logis, si la veuve ne l'eût couvert de sa protection. Elle finit par l'épouser : il avait alors vingt-six ans. Le regret d'avoir noué un lien indissoluble avec une femme beaucoup plus âgée que lui dérangea tout à fait son faible cerveau. Suivant lui, Dieu lui remplit l'esprit d'une mélancolie si profonde, qu'insensible à toutes les joies mondaines que la grande fortune de sa femme lui permettait de goûter, il ne recouvra le repos qu'après avoir formé la résolution d'aller en Amérique travailler à la conversion des païens. En conséquence il partit pour Zwoll, en Hollande, où demeurait Breckling, autre visionnaire avec lequel il était en correspondance. Il voulait puiser de nouvelles lumières dans ses entretiens avec celui-ci, afin d'être mieux préparé pour sa mission. Dès qu'il eut appris qu'un certain baron de Weiss, qui ne rêvait que réformes religieuses et conversion des infidèles, était à Ratisbonne, il accourut à lui pour s'associer à son œuvre. Il voulut commencer par faire approuver ses idées de réforme aux ecclésiastiques de cette ville; mais il fut mal inspiré dans ses démarches : il avançait que pour remplir les chaires de professeur il fallait avoir égard non à l'instruction des personnes, mais à l'illumination de l'Esprit saint. Le scandale qu'il causait dans Ratisbonne en vint à un tel point, qu'après l'avoir retenu trois mois en prison et l'avoir fait promener dans les rues par l'exécuteur de la justice, on prononça la confiscation de ses biens et on le bannit à perpétuité. Il alla chercher fortune à Vienne, où il se donna pour alchimiste, profession qui était alors en crédit dans cette ville, puis retourna en Hollande. De réformateur et de maître du grand œuvre, il fut réduit à n'être que l'aide de Breckling. Remplis tous deux de vanité, ils ne tardèrent pas à se brouiller. Cependant Gichtel, qui au fond était bon homme, se réconcilia avec son maître; il prit même sa défense lorsque le consistoire luthérien d'Amsterdam le semonça; mais il le fit avec si peu de ménagement, qu'il fut deux fois mis en prison, puis au pilori et, au mois de février 1668, chassé de Zwoll et de tout l'Over-Yssel. Sa ressource fut de se réfugier à Amsterdam, asile à cette époque des visionnaires de toute espèce. La Providence vint à son secours : un inconnu lui donna de l'argent, dont il avait grand besoin. Il s'adjoignit d'autres rêveurs, et eut la seconde apparition qui prouva le dérangement total de son esprit. Il vécut d'aumônes, prophétisa, prêcha, déclama contre le mariage, et trouva des auditeurs et des sectateurs, même parmi les gens instruits. Mais la division se mit dans le troupeau : quelques-uns de ses disciples devinrent ses antagonistes; ils l'accusèrent de chercher à étouffer l'amour du travail et de répandre la discorde dans les familles. La désertion de ses auditeurs lui fit bientôt courir le risque de mourir de faim; ce qui le réduisit à un si grand désespoir que, de son propre aveu, il forma cinq fois le projet de se couper la gorge : néanmoins il n'en vint pas là; quelques idiots qui lui restèrent fidèles lui fournirent de quoi subsister. Il vécut encore seize ans à Amsterdam, pauvre, inconnu et méprisé, et mourut en 1710. Deux ans avant sa mort, il perdit deux ongles au pied droit; ils furent remplacés par deux longues griffes d'aigle, ce qu'il regarda comme un signe de l'esprit qui prenait son essor. On a de Gichtel : 1° *Dépêche théosophique édifiante*, 1700, trois parties in-8°, publiée par Godefroi Arnold, son disciple. Uberfeld la fit paraître en cinq parties sous la rubrique de Béthulie, 1710, et enfin en 1722 en six parties, sous le titre de *Theosophia practica*, avec la vie de Gichtel. Les deux premières éditions, ne portant pas de nom d'auteur, furent attribuées au baron de Weiss. 2° *Brève notion et explication des trois principes et mondes dans l'homme*, par Jean-George Grabern et Jean-George Gichtel (Amsterdam), 1696, in-8°; troisième édition, ibid., 1736, 1 vol. in-8°, enrichie de jolies figures enluminées qui représentent en miniature les trois principes et l'homme intérieur. Le plus fidèle et le plus persévérant des sectateurs de Gichtel fut Jean-Guillaume Uberfeld, ancien marchand à Francfort sur le Mein. Après la mort de son maître, il soutint si bien la secte, qu'elle n'est pas encore entièrement éteinte; elle prit sous Uberfeld le nom de société des frères angéliques, parce que les frères doivent imiter la pureté des anges, en s'abstenant de tout commerce avec l'autre sexe et de tout travail : leurs autres principes sont ceux des théosophes. Uberfeld mourut en 1731 à l'âge de 72 ans. La vie de Gichtel a été donnée par Reinbecx, en allemand, Berlin, 1732, et par Rautenberg : celui-ci était un de ses sectateurs. E—s.

GIÉ (Pierre, vicomte de *Rohan*, plus connu sous le nom de maréchal de) naquit en Bretagne vers le milieu du 15e siècle. Il était fils de Louis Ier de Rohan et de Marie de Montauban, et descendait ainsi de deux des plus anciennes et des plus puissantes maisons du royaume. Après la mort de son père, il eut pour tuteur Tanneguy du Chatel; et l'on croit que Tanneguy profita de l'ascendant qu'il avait sur son esprit pour l'attirer à la cour de France. Ce fut en 1470 que le vicomte de Ro-

han quitta la Bretagne. Du Chatel alla au-devant de lui jusqu'à Thouars, avec plus de deux cents gentilshommes. Louis XI se trouva sur son passage, et lui fit beaucoup de caresses. C'était, dit Duclos, un jeune ambitieux plein de courage; et les promesses du monarque achevèrent de le gagner. Il fut fait maréchal en 1475, et continua de donner au roi tant de preuves de sa fidélité et de son dévouement, que ce prince soupçonneux lui accorda toute sa confiance (1). Il commandait en Flandre en 1479, et avec 800 hommes il reprit toutes les places dont Maximilien d'Autriche s'était emparé par surprise. En 1482, il assiégea Aire avec une telle vigueur, que cette ville, dans laquelle il avait des intelligences, ne parut se rendre qu'à la force. Après la mort de Louis XI, il continua d'être chargé de la défense de la frontière de Picardie, et remporta différents avantages sur les Autrichiens, qui n'en obtinrent aucun sur les Français tant que Gié fut à leur tête. Il accompagna Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, et commandait l'avant-garde à la bataille de Fornove (1495), où, dit Brantôme, « il fit « fort bien selon aucuns, et selon d'autres non. » On lui reprocha d'avoir tenu son corps d'armée en réserve, sans en débander pour le moins quelques légères troupes afin de renforcer les pauvres combattants. « Enfin, continue Brantôme, tout « alla bien; et le maréchal ne laissa pas d'emporter le renom d'avoir été un bon capitaine et « pour la guerre et pour la paix. » Ce fut lui qui conduisit du secours à Louis XII, alors duc d'Orléans, assiégé dans Novare, d'où il parvint à le délivrer; et ce service important lui mérita la bienveillance de ce prince, qui le nomma chef de son conseil. Gié le suivit en Italie en 1499, et assista à son entrée à Gênes en 1502. C'est ici que se termine la fortune du maréchal. Il avait eu le malheur de déplaire à la reine (Anne de Bretagne), en faisant arrêter les bateaux chargés d'effets précieux qu'elle envoyait à Nantes; et cette princesse ne lui pardonna point cette offense. Elle parvint d'abord à le faire éloigner de la cour. Gié supporta cette première disgrâce avec beaucoup de fermeté. Il se retira dans le château qu'il venait de faire construire à Ste-Croix du Verger, en Anjou, disant « qu'à bonne « heure la pluie l'avait pris pour se mettre si à « propos à couvert sous cette belle maison. » Mais la reine ne l'y laissa pas tranquille longtemps. Elle suscita contre lui différentes accusations, et eut le crédit d'en faire renvoyer l'examen au parlement de Toulouse, qui passait alors pour le plus sévère du royaume. Son procès lui fut fait, et Brantôme laisse entendre qu'il aurait été condamné à mort si la reine l'eût voulu; mais, ajoute-t-il, elle préféra lui conserver la vie, « afin que, « par sa fortune changée de grande et haute où « il s'était vu en un misérable état bas, il vécût « en douleurs et tristesses. » Gié ne fut donc condamné, par arrêt du 9 février 1504, qu'à la privation de l'exercice de toutes fonctions pendant cinq années; mais il fut en même temps enfermé au château de Dreux, où il eut beaucoup à souffrir de la part du gouverneur. Enfin, à l'expiration de sa peine, il fut mis en liberté, et eut la permission de revenir à Paris; mais il ne voulut jamais reparaître à la cour. Il mourut le 22 avril 1513, et fut inhumé dans l'église qu'il avait fait construire à Ste-Croix. Il avait été gouverneur du jeune duc d'Angoulême, depuis roi sous le nom de François Ier. On conserve à la bibliothèque de Paris les pièces du *procès criminel fait à Pierre de Rohan, maréchal de Gié*, in-fol. Son portrait a été gravé par Odieuvre, d'après une miniature tirée du cabinet du roi. W—s.

GIEDDE (Ove), amiral et navigateur danois, était né à Tomerup en Scanie, l'année 1594. Ayant fait ses études à Wittenberg, Leipsick et Iéna, il retourna pour quelque temps en Danemarck, et passa ensuite au service de Hollande. En 1616 le roi de Danemarck, Christian IV, l'employa dans une négociation à la cour de Holstein-Gottorp. Ce même prince fonda dans ce temps à Copenhague une compagnie des Indes orientales, et chercha tous les moyens de la faire fleurir. Un Hollandais, nommé *Boschower*, qui de simple facteur était devenu ministre de l'empereur de Candy, dans l'île de Ceylan, et qui voyageait en Europe pour chercher des alliés à son maître, offrit au roi de Danemarck de lui procurer un traité avantageux et des établissements dans le pays de l'empereur. Christian, de concert avec la compagnie, fit expédier des vaisseaux marchands escortés de plusieurs vaisseaux de guerre, dont Giedde eut le commandement avec le titre d'amiral. Après vingt-deux mois d'une navigation pénible, on arriva à Ceylan, où toutes les espérances se dissipèrent bientôt. Les Portugais dominaient dans l'île. Boschower mourut, et l'empereur de Candy désavoua le traité. L'amiral Giedde, prévoyant que ses efforts seraient inutiles, quitta l'île, et alla négocier à la côte de Coromandel, où il essuya beaucoup de revers. Il obtint cependant enfin du rajah de Tanjaour la ville et le port de Tranquebar, où il fit élever le fort Dansbourg, possession qui est restée depuis au Danemarck, et qui a puissamment contribué à la prospérité de la compagnie des Indes. Giedde, à son retour en 1622, aborda à Karmsund en Norwége au mois de février. Il obtint de brillantes récompenses; la mine d'argent de Konsberg ayant été découverte en 1623, on lui en confia l'inspection; en 1643 il fut nommé sénateur et amiral du royaume. Lorsque la guerre commença en 1657 entre le Danemarck et la Suède, il fut employé dans les négociations avec deux autres sénateurs; et la province de Scanie ayant été cédée aux Suédois, il y passa pour régler ses affaires domestiques. Mais la paix fut de peu de durée; et les

(1) Louis XI écrivait au comte de Dammartin que M. de Rohan était un des grands seigneurs du royaume qu'il se félicitait le plus d'avoir attaché à son service.

hostilités ayant recommencé, Giedde fut détenu comme prisonnier d'État. Il ne recouvra sa liberté qu'en 1660; et s'étant rendu à Copenhague, il y mourut à la fin de la même année. On a de lui : *Relation de tout ce qui s'est passé dans l'expédition à l'Inde, depuis le 24 novembre* 1618 *jusqu'au 4 mars* 1622, insérée dans le recueil en allemand de J. H. Schlegel sur l'*Histoire de Danemarck*, Copenhague, 1772, t. 1, 2e part.; — de plus, *Négociations avec l'empereur de Candy et le rajah de Tanjaour*, insérées dans le même recueil, t. 1, 3e part., 1773. Janus-Mathieu Gottorp publia en 1622, à Copenhague, en danois, une *Ode sur le voyage de Giedde aux Indes orientales*. C—AU.

GIEDROYC (Le prince ROMUALD), issu du sang des grands-ducs de Lithuanie, naquit le 7 février 1750, dans le palatinat de Wilna. A l'âge de quinze ans, il prit parti dans un régiment d'infanterie lithuanien, qui, pendant les premières guerres de l'insurrection, passa sous les ordres de Casimir Pulawski. Giedroyc y parvint au grade de major. A la bataille de Stolowicze (1771), qu'Oginski, grand maréchal de Lithuanie, livra aux Russes, il se distingua par sa valeur et reçut huit blessures, qui le tinrent longtemps dans l'inactivité. En 1784, il fut élu nonce à la diète de Grodno. En 1792, lorsque la guerre éclata entre la Russie et la Pologne, il était général major. Il tint les Russes en échec, et, en 1794, placé du côté de la Livonie, il obtint sur eux quelques avantages, quoiqu'ils lui fussent supérieurs en forces. Le 29 juillet, il les défit complétement à Salaty en Lithuanie. Kosciuszko le nomma lieutenant général, et lui accorda la permission de lever un régiment qui devait porter le nom de Salaty. Après la bataille de Macieiowice, le prince Giedroyc tomba entre les mains des Russes. Ayant recouvré sa liberté, il se rendit à Paris avec Thadée Mostowski, et fit partie du comité qui sollicitait l'appui du gouvernement français. Au mois de février 1796, ce comité l'envoya en Lithuanie pour y préparer les esprits. Il s'arrêta d'abord à Dresde, mais, ne voyant aucun moyen d'être utile à la cause de l'indépendance, il se retira dans ses terres, où il vécut jusqu'en 1812. Les troupes françaises ayant alors pénétré en Lithuanie, il fut mis à la tête de la commission chargée d'organiser les nouvelles troupes lithuaniennes. Les désastres de la campagne étant survenus, Giedroyc suivit, avec les restes de ces troupes, le mouvement des Français. Ayant passé la Vistule, il fut fait prisonnier par les Russes et relégué avec son fils, le prince Joseph, à Archangel, où il fut détenu jusqu'à la paix. En 1815, l'empereur Alexandre le nomma membre de la commission chargée d'organiser la nouvelle armée polonaise. Il mourut à Warsovie le 19 octobre 1824. — Son fils, le prince Joseph, a servi dans l'armée française. En 1815, il assista, comme capitaine dans la garde de Napoléon, à la bataille de Waterloo. G—Y.

GIÉLÉE (JACQUEMARS), ancien poëte français, né à Lille en Flandre dans le 13e siècle, est auteur d'un roman satirique en vers, intitulé :

> C'est de renart le nouvel
> Qui le bien set dire le doit,
> S'il ne le dit pour lui le doit (1).

Giélée suppose que, s'étant endormi au printemps dans un lieu champêtre et délicieux, il eut un songe dans lequel tous les animaux, ayant à leur tête le lion, se présentèrent devant lui, et se mirent à jouer, danser, chanter, et montrer, chacun à sa manière, sa valeur, son adresse et sa bonne grâce. Ce songe dure deux années; et Giélée emploie une partie de son prologue à prouver qu'il a très-bien pu dormir cet espace de temps, sans souffrir de la faim ni des incommodités des saisons; car, ainsi qu'on l'a remarqué, il dormait en plein air. C'est sous le voile de cette allégorie, et en prêtant aux animaux le caractère et les habitudes des hommes de son siècle, qu'il fait la satire la plus vive de leurs mœurs, et, en particulier, de celles des ecclésiastiques. Il existe dans la bibliothèque de Paris plusieurs manuscrits de ce curieux ouvrage, dont le texte n'a jamais été publié, et qui paraît n'être qu'une imitation d'un ouvrage plus ancien (*voy.* ALKMAR). On en a une traduction en prose, qu'on attribue à Jean Tenessax, écrivain dont le nom se voit au bas de l'avant-propos, et qui vivait dans le 15e siècle, mais si peu connu d'ailleurs qu'il a échappé aux recherches de nos deux anciens bibliothécaires, Lacroix du Maine et Duverdier. Cette traduction a été imprimée plusieurs fois sous des titres un peu différents. L'édition que Prosper Marchand cite comme la première est intitulée *Le livre de maître Regnard et de dame Hersan sa femme, livre plaisant et facétieux, contenant maints propos et subtils passages pour montrer les conditions et mœurs de plusieurs états et offices*, Paris, Phil. Lenoir, in-4°, goth. (2). *Maître Regnard et dame Hersant, traité utile à toutes personnes, contenant les cautelles et finesses que faisait ledit maître Regnard, avec plusieurs beaux exemples prins sur les cautelles de maître Regnard*, Paris, 1516; Lyon, 1528, in-4°. *Le docteur en malice, maître Regnard démontrant les ruses et cautelles qu'il use envers les personnes*, Rouen, 1550, in-18; Paris, 1551, même format. L'ouvrage de Giélée a été traduit, ou du moins imité en allemand, en flamand et en anglais. On peut consulter, pour plus de détails, le *Dictionnaire historique* de Prosper Marchand, art. GIÉLÉE. W—S.

GIERA (L'abbé DOMINIQUE), ex-jésuite italien et astronome très-exercé, mort à Gênes en mars 1813, y était né en 1729, d'une famille distinguée dans le négoce. Il vint, dès sa jeunesse, à Milan, où il enseigna pendant longtemps, dans le fameux

(1) Le *dol* ou le dommage.

(2) Cette édition est sans date, mais c'est par erreur que quelques biographes ont conjecturé qu'elle avait paru en 1457, puisque Philippe Lenoir, dont le nom se voit à la fin, n'a commencé d'imprimer qu'en 1512.

collége de Bréra, l'astronomie, l'optique et la mécanique. La réputation qu'il acquit dans ces divers enseignements s'étendit par toute l'Italie. Le célèbre observatoire de cette ville, situé dans le même collége, eut Giera pour un de ses fondateurs, comme on peut le voir dans les éphémérides de Bréra pour 1776, où se trouve une notice écrite par l'ex-jésuite abbé Lagrange *sur la naissance de cet observatoire*, et dans les *Commentarii di vita* de l'astronome François Reggio, que renferment les autres éphémérides de Bréra pour 1806. Reggio avait été l'élève de Giera, qui le premier avait appris aux artistes milanais à faire des télescopes, des sphères, des pendules, et les autres machines dont on pourvut dans l'origine cet observatoire. Giera lui-même en inventa de très-belles et très-ingénieuses. Il retourna ensuite à Gênes, où il vécut pendant plus de quarante ans dans une sorte de retraite religieuse, sans fréquenter les gens du monde. G—N.

GIEREMEI, famille noble de Bologne, puissante dans le 13e siècle. Les Gieremei furent, depuis le commencement du 13e siècle, les chefs du parti guelfe à Bologne, tandis que les Lambertazzi étaient à la tête du parti gibelin. Leur rivalité prit un caractère plus féroce en 1274, après la mort d'Imelde Lambertazzi. Les Gieremei livrèrent une bataille sanglante aux Lambertazzi, dans la ville même, les forcèrent à en sortir avec plusieurs milliers de leurs partisans, les poursuivirent dans les villes de la Romagne qui embrassèrent leur parti, et allumèrent dans toute cette province une guerre générale, qui se prolongea longtemps et fit répandre beaucoup de sang : elle se termina enfin dans les premières années du siècle suivant, lorsque ces deux familles, également affaiblies, furent supplantées par de nouveaux partis. S. S—I.

GIERIG (THÉOPHILE-ERDMANN), philologue, naquit à Wehrau, dans la haute Lusace, le 15 janvier 1753. Il étudia à Leipsick, et fut en 1778 appelé à la place de recteur à Lennep, dans le duché de Berg; il passa ensuite, comme professeur de théologie et gymnasiarque, à Dortmund. Depuis 1805, il exerça au lycée de Fulde les fonctions de professeur et de recteur, et il y mourut le 4 décembre 1814. Il a publié en allemand un assez grand nombre d'ouvrages estimés, et soigné les éditions de quelques auteurs classiques pour l'usage des écoles. Nous citerons de lui : 1° *Plutarchi instituta et excerpta apophthegmata laconica, recensuit, animadversionibus illustravit indiceque verborum græcorum instruxit*, Leipsick, 1779, in-8°; 2° *De virtutibus epistolæ Jacobi catholicæ*, Duisburg, 1782, in-8°; 3° *P. Ovidii Nasonis Metamorphoses ex recensione Burmanni, varietate lectionis et notis perpetuis illustravit*, Leipsick, 1784-1787, 2 vol. grand in-8°. Il avait publié le *Specimen* de cette édition à Duisburg, en 1779, in-4°. 4° *Manuel cosmologique pour la jeunesse*, Leipsick, 1787, in-8°; 5° *Præcepta nonnulla et exempla bene dicendi, ex probatissimis latinitatis auctoribus excerpsit notisque instruxit*, Leipsick, 1792, grand in-8°; 6° *Développement généalogique de toutes les significations du mot* esprit *dans les langues originales de l'Ancien et du Nouveau Testament, en quatre sections*. Dortmund, 1792-1795, in-4°; 7° *C. Plinii secundi panegyricus Trajano dictus; recensuit notisque illustravit*, Leipsick, 1796, grand in-8°; 8° *La vie, le caractère moral et le mérite littéraire de Pline le jeune*. Dortmund, 1798, grand in-8°; 9° *C. Plinii Cæcilii secundi epistolarum libri decem; recensuit notisque illustravit, etc., pars I et II*, Amsterdam et Leipsick, 1806, in-8°. Cette édition fait partie de la collection des auteurs classiques publiée à Leipsick. Gierig a été aussi l'un des principaux rédacteurs du journal allemand publié à Dortmund sous le titre d'*Indicateur Westphalien*. B-N-D.

GIESE (THÉOPHILE-CHRÉTIEN), pasteur luthérien et écrivain saxon, naquit en novembre 1721 à Crossen dans la basse Silésie : il fut pasteur luthérien à Kesselsdorf; depuis 1755, sous-diacre, et, depuis 1760, archidiacre à la cathédrale de Görlitz : il mourut le 28 décembre 1788. Il a publié des sermons et plusieurs notices biographiques et bibliographiques. Parmi ses productions littéraires, on distingue : 1° *Notice historique sur la bibliothèque de la cathédrale de Görlitz*, Görlitz, 1765, in-4° ; 2° *Notice historique de la première édition allemande de la Bible, publiée en 1462 par Fust et Schoiffer, à Mayence*, ibid., 1765, in-8°; 3° *Notice de quelques éditions de la Bible publiées à Worms en 1529, et à Strasbourg en 1530-1538*; ibid., 1768, in-4° ; 4° *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique et littéraire de la haute Lusace, en deux parties*, Leipsick et Bautzen, 1772-1773, in-8°. Il a aussi écrit la vie de *Luther*, de *L.-F.-F. Lehr*, de *J.-W. Gehler*, de *Martin Möller*, de *J.-G. Kramsche*, et d'autres ministres protestants. B-N-D.

GIESEBRECHT (CHARLES-HENRI-LOUIS), poëte allemand, naquit à Mirow dans le Mecklenbourg-Strélitz le 9 juin 1782. Son père était un pauvre ministre évangélique. De sa ville natale il passa au gymnase de Joachimsthal à Berlin, et il s'y distingua par ses succès, qui le firent bientôt entrer à l'université de Halle. Il s'y consacra aux études philologiques et théologiques, mais en les entremêlant aux méditations plus riantes de la poésie, pour laquelle dès l'adolescence avaient éclaté ses dispositions. Au sortir du séminaire théologique que dirigeait à cette époque Wolf, et où pour condisciple il avait eu Michaëlis, Giesebrecht eut une place comme maître au séminaire pédagogique de Berlin (1802). Trois ans plus tard (novembre 1805), il fut appelé à Brême, mais encore sur un pied inférieur. Il venait d'y obtenir une chaire après avoir reçu le titre de docteur en philosophie à Helmstadt, lorsque l'incorporation de l'ancienne ville hanséatique à l'empire de Napoléon et les changements que subit à cette occasion l'organisation de l'enseignement, dans les pays que s'adjugeait le conquérant, le détermina-

rent à rebrousser vers l'est. La mort de Spalding avait laissé vacante une chaire au Cloître-Gris de Berlin. Il y fut nommé en 1812. Moins d'un an après, la Prusse, si longtemps tremblante devant la prospérité de Bonaparte, s'était déclarée avec franchise contre lui. Giesebrecht prit une part des plus actives à l'élan d'enthousiasme qui transportait toute la population ; et, bien qu'en une sphère inférieure, il apporta sa quote-part aux efforts de toute nature qui finirent par abattre le grand empire. A ce patriotisme louable, Giesebrecht avait le tort de joindre des idées peut-être un peu étroites. Détestant les formes françaises, l'esprit français, il voulait retenir l'enseignement en Allemagne dans le cercle où jadis il s'était tenu ; mais quelque savoir, quelque profondeur que nous devions reconnaître aux Allemands, nous ne voyons pas ce que la solidité germanique eût perdu en apprenant des Français à dominer les détails de la science, à distinguer davantage le nécessaire de l'accessoire, à viser par-dessus tout à l'utile, et à prendre partout pour guides le bon goût et le bon sens, en d'autres termes, à savoir. Au reste, il faut avouer qu'en dépit de préventions nationales l'Allemagne l'a subie, cette influence française que l'on ne croyait propre à développer que l'esprit mathématique et un positivisme étroit, comme nous, à notre tour, nous avons appris beaucoup à l'école des Gœthe et des Fichte, et chacun des deux pays aujourd'hui se félicite de ne pas avoir dédaigné les richesses de son voisin. Giesebrecht mourut le 20 septembre 1832. Il était membre de la société allemande et de la société d'humanité de Berlin ; et quelque temps il y fut collaborateur de la feuille dramatique hebdomadaire. Aux travaux du professorat, il joignit ceux de la prédication, et eut quelques velléités de se faire une réputation dans l'éloquence sacrée. Mais la poésie l'entraînait toujours. On a de lui deux tragédies : 1° *Armide* (Penig, 1804); 2° *Sertorius* (Brême, 1807), et un drame, *les Nouveaux assassins*, en société avec Olton Schulz (Berlin, 1819) ; 3° *Mnémosyne*, almanach, Brême, 1806 ; 3° *Études dramatiques*, ibid., 1808 ; 4° *Feuilles allemandes*, Brandebourg, 1822 ; 5° divers petits poëmes ou articles en prose dans des recueils, comme le *Cupidon* (de Penig, 1803) ; l'*Apollon gazetier* (1803 et 1804) ; les *Mares de Fouqué et Neumann* (Berlin, 1814) ; le *Petit almanach de poëmes allemands* (Stettin, 1816) ; l'*Almanach de la société de langue allemande de Berlin* (Berlin, 1820). P—OT.

GIESECKE (PAUL-THIERRY). *Voyez* GISEKE.

GIESECKE (NICOLAS-THIERRY), théologien protestant et poëte allemand estimé. Son véritable nom est *Köszeghj*, qui, par la prononciation allemande, a été transformé en *Giesecke*. Il naquit en 1724 à Nemes-Csova, dans le comitat d'Eisenbourg en Hongrie ; mais il reçut sa première éducation à Hambourg, où sa mère avait établi son domicile après la mort de son époux. Giesecke étudia ensuite la théologie à l'université de Leipsick, et dans ses loisirs il s'appliqua aux sciences et aux belles-lettres. En 1748, il quitta l'université pour entreprendre à Hanovre, et ensuite à Brunswick, l'éducation de plusieurs jeunes gentilshommes : c'est dans cette dernière ville que le savant abbé Jérusalem lui confia celle de son fils, connu par les grandes espérances qu'il donna comme littérateur, et par sa fin tragique (*voy.* JÉRUSALEM). Giesecke fut nommé en 1753 pasteur à Trautenstein près de Blanckembourg, ensuite prédicateur de cour à Quedlinbourg ; et en 1760 surintendant et assesseur du consistoire. La mort termina sa carrière laborieuse le 23 février 1765. Giesecke ne peut pas être compté précisément parmi ces littérateurs qui ont opéré une grande révolution dans la langue et la littérature germaniques, tels que Klopstock, Sonanii, Ramler, Wieland et Schiller, comme poëtes ; et Lessing, Abbt et Gœthe, comme prosateurs : mais la souplesse du talent particulier qu'il avait pour s'approprier, par l'imitation, les trésors de la littérature étrangère, a secondé les efforts de ses contemporains, Cramer, Gellert, Schlegel, Rabner et autres qui ont commencé cette réformation littéraire. Du vivant de ce poëte il n'a été publié de lui qu'un *Recueil de sermons*, Rostock, 1760, in-8°, et plusieurs morceaux en vers et en prose, dans un recueil périodique imprimé à Brême, sous le titre de *Bremische Beitraege*. C. C. Gaertner a donné, après la mort de Giesecke, une édition de ses ouvrages, sous ce titre : *OEuvres poétiques*, Brunswick, 1767, in-8°, précédées d'une vie de l'auteur. Par le choix des images et des expressions, ses poésies morales et lyriques se rapprochent beaucoup de la poésie orientale ; mais dans cette grande profusion de mots, de pensées et d'images, on rencontre aussi des passages sublimes. L'apologue est le genre dans lequel il conserve un caractère d'originalité. Ses poésies à Daphné semblent lui avoir été dictées par l'amour. Giesecke est aussi l'auteur d'un poëme intitulé *le Bonheur de l'amour*, en trois chants, Brunswick, 1769, in-8° ; et de *Sermons* (dont le 1er volume a été publié par J.-A. Schlegel), Flensbourg et Leipsick, 1780, in-8°. B-H-D.

GIESECKE (AUGUSTE-LOUIS-CHRÉTIEN), deuxième fils du précédent, naquit en 1756 à Quedlinbourg, et fut élevé dans sa ville natale jusqu'à ce qu'en 1775 il prit son essor vers l'université de Gœttingue, en qualité d'étudiant en droit. Mais la poésie, pour laquelle dès l'enfance il avait marqué d'heureuses dispositions, lui faisait souvent négliger les Institutes et les Novelles. Doué d'une grande facilité, il apprit pourtant assez pour satisfaire aux exigences des examens. Mais lorsqu'il s'agit de choisir une profession, à l'antipoétique nécessité des sévères études et à des subtilités chicanières, il préféra l'esclavage des éducations particulières de haut rang ; et pendant plusieurs années il voyagea comme gouverneur avec des jeunes gens nobles, entre autres Adam Stein de Berlin, qui mourut conseiller de la légation prus-

sienne à Constantinople. Ces excursions le perfectionnèrent dans la connaissance des langues et de la littérature élégante en même temps que dans celle des hommes. Ayant assez enfin de cette existence nomade et ingrate, il entra en 1784 près du conseiller secret russe à Ratisbonne, M. de l'Assebourg, comme secrétaire, et passa neuf ans dans cette position, la plupart du temps à la terre de Meisdorf dans le Harz. Il se plaisait souvent depuis à répéter que cette période presque décennale avait été la plus heureuse de sa vie. Il n'eut pourtant pas à déplorer sa fortune pendant les années qui suivirent. Le duc Frédéric-Charles de Brunswick-Bevern le fit en 1794 son conseiller, et le garda près de lui jusqu'à sa mort (1809). Ce prince était feld-maréchal au service danois : Giesecke fut chargé de reporter à Copenhague les ordres dont le prince avait été décoré. Le roi voulut le voir, et lui conféra, avec le droit de naturel du Danemarck, le titre de conseiller. Giesecke resta pourtant attaché à la douairière de Brunswick-Bevern jusqu'en 1816, époque à laquelle il prit sa retraite, sans cesser de servir la princesse de ses conseils et de sa plume. Il vécut longtemps encore et ne mourut que le 17 avril 1832. La littérature avait égayé les dernières années de sa vie. Cependant ses ouvrages principaux sont d'une époque antérieure à 1816. Ce sont : 1° (en société avec son frère Otton) *Tableaux du bonheur champêtre*, Leipsick, 1791 (traduits par extraits en suédois, Stockholm, 1792) ; 2° *Récits tirés de la vie humaine*, Leipsick, 1794 ; 3° *Rubriques*, Copenhague, 1802 ; 4° divers morceaux de poésies et articles en prose dans l'*Almanach des muses* de Burger, le *Libéral*, la *Gazette du monde élégant*, le *Journal politique*. P—ot.

GIEVHARI. *Voyez* Djevhéry.

GIFFEN (Hubert Van), en latin *Giphanius*, célèbre jurisconsulte et philologue, naquit en 1534 à Buren, petite ville de l'ancien duché de Gueldre. Ses premières études en droit furent commencées à Louvain ; il vint les continuer à Paris, et les termina à Orléans, où il se rendit vers 1566, et où il fut reçu docteur en droit l'année suivante. La réputation éclatante dont jouissait alors l'université de cette ville y attirait des étudiants de toutes les nations de l'Europe. Ce fut dans le dessein d'être utile à ses compatriotes que Giffen y créa une bibliothèque *à l'usage de la nation germanique*, c'est-à-dire à l'usage des Allemands et des Flamands ; établissement qui depuis forma toujours une section distincte de la bibliothèque publique d'Orléans (1). Giffen, après avoir parcouru l'Italie à la suite de l'ambassadeur de France à Venise, vint se fixer à Strasbourg, où il professa publiquement la philosophie et le droit civil : ce fut surtout dans cette dernière branche de l'enseignement, et par les exercices auxquels il présidait, qu'il se fit le plus grand honneur. En 1577, il passa à l'université d'Altorf, puis à celle d'Ingolstadt, où le duc de Bavière lui donna une chaire de droit civil, à condition qu'il ferait abjuration de la religion réformée. Sa réputation, que quinze années de professorat à Ingolstadt avaient encore beaucoup accrue, lui mérita la faveur de l'empereur Rodolphe II, qui l'attira à sa cour, et le pourvut des charges de conseiller et de référendaire de l'empire. Giffen jouit quelques années de ces deux dignités, et mourut à Prague le 26 juillet 1604, dans un âge fort avancé, laissant une fortune considérable, qu'il avait, dit-on, augmentée par une excessive économie. Giffen ne se bornait pas à une connaissance approfondie du droit civil et du droit canon ; les ouvrages qu'il a publiés sur d'autres matières prouvent qu'il s'était également occupé des belles-lettres, de la politique et des antiquités grecques et romaines ; mais on peut lui reprocher une érudition souvent mal digérée, et plus souvent encore le défaut absolu de critique. Cependant il mérite d'occuper parmi les jurisconsultes un rang assez distingué, sans qu'on doive pourtant lui confirmer le titre de *Cujas de la Germanie*, et de *prince des jurisconsultes allemands*, que Strauchius et Morhof lui défèrent avec trop de libéralité. Les principaux ouvrages de Giffen sont : 1° une édition de Lucrèce, *De rerum natura*, Anvers, Plantin, 1566, in-12, avec de savantes notes. Cette édition, faite avec beaucoup de soin et collationnée sur huit manuscrits, est en outre accompagnée de plusieurs morceaux fort intéressants, tels qu'un abrégé de la philosophie d'Épicure, extrait de Diogène Laërce et de Cicéron, et le morceau de Thucydide sur la peste d'Athènes, imité par Lucrèce ; on doit surtout remarquer la partie intitulée *Conlectanea ad antiquitatis notitiam*, index très-détaillé et qui peut passer pour un modèle en son genre. Denis Lambin, qui en 1563 avait publié une édition de Lucrèce, Paris, in-4°, accusa Giffen de plagiat, et l'attaqua avec une aigreur qui passait toute mesure dans la troisième édition de son Lucrèce, publiée en 1570. Giffen lui répliqua avec non moins d'âcreté, et prouva que Lambin avait lui-même mérité le reproche qu'il lui adressait. Quoi qu'il en soit, l'édition de Giffen, malgré les critiques de Creech et de Tannegui Lefèvre, est encore aujourd'hui recherchée, et mérite de l'être, au jugement de Fabricius et de Harles. Elle a souvent été réimprimée, notamment à Leyde, 1611, in-16. Giffen annonçait aussi un *commentaire* qui n'a jamais paru. 2° Une édition d'Homère, grec et latin, avec des notes, Strasbourg, 1572, 2 vol. in-8° ; 3° *De imperatore Justiniano commentarius, cui subjicitur index historicus rerum*

(1) On a publié deux catalogues de cette bibliothèque particulière ; l'un par Emmich Neelergord, 1664, in-4° ; l'autre par Gisbert Edingh, Orléans, 1678, in-8° de x et 176 pages. Il y a un supplément de 20 pages publié en 1682. La nation germanique formait la seconde des quatre nations dont se composait jadis l'université d'Orléans ; elle jouissait de priviléges fort étendus, entre autres de ceux du port d'armes, de ne pouvoir être inquiétée en matière de religion, etc. On peut voir le texte de ces priviléges, avec de curieux détails, dans l'*Ulysses Belgico-Gallicus* (voy. Goelnitz).

romanarum et disputatio de actionibus empti et venditi, Ingolstadt, 1591, in-4°; ouvrage qu'a fait oublier la vie de Justinien par Ludwig, et surtout celle que M. Invernizzi a donnée à Rome, 1783, in-8° (*voy.* JUSTINIEN). Il y a une réimpression de ce commentaire accompagnée de l'éloge de Justinien par Guinet, Nuremberg, 1660, in-12. 4° Des notes assez estimées pour le *Corpus juris civilis* de l'édition d'Ingolstadt, 1594, in-fol. et in-4°; 5° *Commentarius ad Institutiones*, Ingolstadt, 1596, in-4°, et Strasbourg, 1606 et 1630, in-4°; excellent ouvrage et qui ne doit point être confondu avec la foule innombrable des commentaires sur les Institutes; 6° *Antinomiarum juris civilis e prælectionibus desumptarum libri IV*, Francfort, 1605 et 1606, in-4°. On sait qu'on nomme *antinomie* l'opposition réelle ou apparente qui se rencontre quelquefois entre deux lois romaines : il arrive le plus fréquemment que cette opposition ne repose que sur une misérable argutie facile à détruire; aussi les jurisconsultes qui se sont occupés de recueillir et de résoudre ces prétendues difficultés (*voy.* COCCEJI, MENCKEN, G.-A. STRUVIUS, etc.) ne sont remplis pour la plupart que de questions futiles et de subtilités scolastiques. Giffen ne peut échapper à ce reproche; mais au moins a-t-il presque toujours le mérite d'être clair dans les difficultés qu'il pose et les solutions qu'il émet. 7° *Lecturæ Altorphinæ in aliquot titulos Digestorum et Codicis*, Francfort, 1605, in-4°; c'est le plus estimé des ouvrages de Giffen; 8° *Antinomiæ juris feudalis, accedit tractatus feudalis*, Francfort, 1606, in-4°; ouvrage du même genre que celui du n° 6, mais moins complet et moins recherché; 9° *OEconomia juris, seu dispositio methodica librorum ac titulorum totius juris civilis*, Francfort, 1606, in-4°; ouvrage souvent consulté; 10° *De diversis regulis juris*, Strasbourg, 1607, in-8°; 11° une édition de la Politique d'Aristote, Strasbourg, 1608, in-8°; et avec une préface fort curieuse de Conring (Hermann), et une introduction à la politique d'Aristote, Helmstadt, 1637, in-12, et 1656, in-4°; 12° *Commentarii in decem libros Ethicorum Aristotelis*, Francfort, 1608, in-8°; commentaire volumineux et oublié, mais qui n'est point sans mérite; 13° *Explanatio difficiliorum et celebriorum quæstionum in octo lib. Codicis occurrentium*, Bâle, 1605, in-4°; 14° Beaucoup de thèses, de dissertations plus ou moins étendues sur des matières de droit, telles que, *De pactis*, *De sponsalibus*, *De ordine judiciorum*, etc., imprimées à Strasbourg, à Altorf, à Ingolstadt et à Francfort, et dont on peut voir le catalogue dans Will, dans Nopitsch et dans Zeidler, *Vitæ professorum juris Altorphinorum*, Nuremberg, 1777-87, 3 vol. in-4° (t. 1, p. 37-62; t. 3, p. 130-144). Tous les ouvrages compris depuis le n° 6 sont posthumes; mais, outre ceux-là, Giffen en avait encore laissé en manuscrit un fort grand nombre d'autres, dont on trouve le détail dans les *Amœnitates litterariæ* de Schelhorn (t. 12, p. 587-591). P—N—T.

GIFFORD (GUILLAUME), fameux rédacteur de la *Quarterly Review*, était d'Ashburton (comté de Devon), et appartenait à une famille qui, assez à l'aise au commencement du siècle, était tombée dans une gêne voisine de la misère. Né au mois d'avril 1757, il n'avait que onze ans lorsque, après plusieurs voyages sur mer comme simple matelot, son père mourut. Sa mère ne lui survécut que d'un an. Un voisin créancier de la pauvre famille fit tout vendre, mais la voix publique le força de prendre quelque soin de l'orphelin dont il consommait le malheur, et dont un frère âgé de deux ans à peine fut placé à l'hôpital. L'intention de ce parrain malgré lui était de se débarrasser au plus vite de l'enfant. Il voulut d'abord le faire partir pour Terre-Neuve, mais la taille de l'enfant le fit rejeter par le patron avec lequel on allait passer marché, et bientôt un simple bateau pêcheur de Torbay le reçut à bord. Il y resta un an, jusqu'à ce que le public d'Ashburton, instruit de son sort, se constituât en quelque sorte en émeute contre son parrain, qui crut devoir le rappeler et le mettre à l'école (1770). Gifford y faisait des progrès et servait de second au maître; il avait conçu le plan ambitieux d'être son successeur, lorsque notification lui fut faite par son parrain d'entrer pour six ans chez un cordonnier. Il fallut obéir; Gifford eut beaucoup à souffrir dans cette nouvelle position, et fut souvent pris de découragement. A force d'adresse et de persévérance pourtant il se procura la jouissance de quelques livres, entre autres d'un traité d'algèbre, et acquit furtivement des connaissances en mathématiques et en lexicologie. Il se mit à faire de temps à autre des vers; ses camarades furent émerveillés de ces essais fort peu conformes aux lois de la grammaire; ils amenèrent un petit public pour entendre Gifford, et quelques pièces de menue monnaie tombèrent des poches de l'auditoire dans celle du poëte, qui bientôt les métamorphosa en livres, et qui depuis ce temps usa par calcul de son talent poétique pour acquérir ainsi les moyens d'en acheter d'autres. Enfin sa bonne étoile fit tomber un de ses chefs-d'œuvre aux mains d'un brave et digne homme, Cookesley, qui voulut le voir et mit tout en œuvre pour changer son sort. Peu riche, il organisa une souscription en faveur du jeune homme, racheta de son patron les dix-huit mois d'apprentissage qui restaient encore à courir, le mit dans une maison d'éducation, où il fit de rapides progrès, et au bout de vingt-six mois le jugea capable d'entrer à l'université d'Oxford. Il perdit son bienfaiteur avant d'en être sorti, mais une petite place dont on l'avait gratifié dès son arrivée et les secours que la souscription organisée par Cookesley lui valait encore, moins régulièrement, il est vrai, que par le passé, le mirent à même de terminer ses études et de prendre ses degrés. Bien que s'occupant de poésie, Gifford, à Oxford, devint un très-fort humaniste, et acquit de la littérature ainsi que des langues antiques une connaissance

profonde, qui bientôt se transforma en prédilection marquée et presque exclusive. D'ailleurs, élevé à l'école du malheur et fils de ses œuvres au moins en partie, il avait un caractère solide et sévère : sa tournure d'esprit était celle des jansénistes : aussi se prit-il à l'université d'un vif amour pour Juvénal, qu'il se mit à traduire en vers. Il n'avait point terminé lorsqu'il abandonna Oxford. Mais l'homme nourri à l'école de Juvénal ne tarda point à se révéler, en flagellant, sinon les vices, au moins le ridicule. La littérature anglaise était alors en proie à une espèce de *gongorisme*. Cette école, ou plutôt cette petite camaraderie, grâce à l'absence de toute grande littérature en Angleterre à cette époque, et grâce à l'impudence des louanges mutuelles qu'on s'y prodiguait, avait usurpé une réputation de salon. Ses coryphées étaient de vingt à trente oisifs et bas-bleus, revenus un beau matin de Florence, pleins d'un souverain mépris pour tout ce qui n'était pas phrase élégante, métaphore aristocratique, nuance brillantée, expression *della Crusca*. Bientôt ils tinrent bureau d'esprit, enchérissant à qui mieux mieux sur les exigences académiques ; puis, passant de la théorie à la pratique, ils donnèrent des modèles de la perfection comme ils l'entendaient. La gazette quotidienne le *Monde* était la trompette de leur gloire : leurs correspondants sur le continent étaient deux ou trois dignes Italiens, ne comprenant l'anglais qu'à grand renfort de dictionnaire. Cet hôtel de Rambouillet britannique excita la bile et la verve de Gifford : la *Baviade* parut, et les Honest-Yenda, les Anna-Matilda, les Laura-Maria, les Adélaïdes, les Carlos, les Orlando, si élégamment baptisés par eux-mêmes, et qui changeaient parfois de sexe en même temps que de nom, comme la Mériadec de Piron, rentrèrent dans l'ombre. En vain quelques adeptes tentèrent la résistance ; le coup avait porté trop juste ; et une deuxième satire, la *Méviade*, les acheva. Après cela, les *della Crusca* furent morts et enterrés. Ensuite vint l'*Épître à Wolcolt*. Cet écrivain d'un haut talent, mais dont la hardiesse et l'impétuosité scandalisaient beaucoup de graves personnages, eut le tort de croire que l'attaque de Gifford était justiciable d'autres armes que la plume ou l'épée, et il voulut se venger par le bâton ; mais un incident déjoua ce plan ; et, obligé d'en revenir aux aménités littéraires, il publia en réponse à la lettre son *Coup de tranchet au savetier*. Peu de temps après, Gifford entra comme collaborateur à l'*Anti-Jacobin*, 1797, et il s'y fit attribuer la mission de redresser les falsifications et mensonges des feuilles démocratiques. Il entra ainsi en liaison avec les Canning, les Jenkinson, les Clare, les Pitt, et ceux-ci récompensèrent son zèle ministériel en le nommant au poste de maître payeur des pensions des gentlemen, et plus tard à celui d'intendant de la loterie. L'*Anti-Jacobin* avait cessé de paraître, et assez longtemps Gifford ne fit marcher avec ses fonctions que des travaux privés ; mais, lors de la fondation de la *Quarterly Review* en 1809, c'est lui que le propriétaire choisit de prime abord pour en diriger la rédaction. On sait quel fut auprès des tories le succès de ce recueil, dont le nom est inséparable de celui de Gifford. Sans être exempte de partialité, la critique de la *Quarterly Review* prit en Angleterre et à l'étranger un très-haut rang, et Gifford, réputé hautain et amer, grossier comme l'homme sorti des rangs du peuple, ne céda jamais du moins aux caprices ou à de vaines jalousies. Byron lui-même n'a pas traité avec sa morgue accoutumée le journal de Gifford, bien que les allusions mordantes aux poëtes savetiers n'aient pas toujours manqué au bout de sa plume. Gifford resta quinze ans directeur de la rédaction de la *Quarterly Review*, et y travailla par lui-même tout ce temps. Il ne survécut que de deux ans à sa retraite, et mourut le 31 décembre 1826. On lui doit, outre sa *Baviade*, 1794, sa *Méviade* et sa *Traduction des satires de Juvénal*, 1802, de nombreuses poésies et des articles tant dans l'*Anti-Jacobin* que dans la *Quarterly Review* ; de très-bonnes et fort savantes éditions des *Pièces de théâtre de Massinger*, 1806, 4 vol. ; des *OEuvres de Ben-Johnson*, 1816 ; des *OEuvres dramatiques de Ford*, 2 vol., et des *OEuvres de Shirley*, 6 vol. Ces deux dernières sont posthumes. Gifford était grand admirateur des poëtes de l'époque d'Élisabeth, et il les connaissait à fond. Sa traduction de Juvénal a fait oublier celles de Stapleton, Holyday, Dryden et Owen. P—OT.

GIFFORD (JEAN RICHARDS-GREEN, plus tard JEAN), historien et publiciste anglais, était le fils unique d'un homme de loi fort riche. Né en 1758, il perdit successivement son père, son aïeul paternel, lequel était son tuteur, et se trouva sous la curatelle de trois gardiens. Ceux-ci le mirent, lorsqu'il eut atteint sa dix-septième année, à l'université d'Oxford. Le jeune Green se logea bien vite à Saint-Jean, au beau milieu des *commoners gentlemen*, et, comme on peut le deviner, contracta là des habitudes de grand luxe et de dépense. Ni la pension qu'avaient compté lui servir ses gardiens, ni les suppléments qu'il obtint n'y suffirent. Tout le revenu y passa, puis il ébrécha le capital. Méprisant un théâtre aussi étroit qu'Oxford, il avait quitté ce chef-lieu de la science universitaire, après un court stage et sans degrés, et s'était rendu à Londres pour se livrer à la pratique, disait-il, et pour s'ouvrir la carrière du barreau. Mais en réalité il ne fut praticien que d'extravagance, et il ne s'ouvrit l'entrée que de quelques maisons de jeu, de plaisir et surtout d'usure. Il avait en même temps appartement à Lincoln's Inn et maison de campagne à quelques milles de Londres ; il avait écurie et meute, il avait des maîtresses. En vain ses prudents gardiens croyaient le mettre à la raison en se refusant aux appels de fonds au delà de l'ordinaire ; le jeune homme n'en courait pas moins vite et moins souvent à New-market, pariant, menant du même train ses che-

vaux et sa fortune ; si bien que, lorsque advint le jour de sa majorité, liquidation faite, il se trouva complétement au-dessous de ses affaires. Après avoir vendu ses domaines héréditaires du comté de Shrop (lesquels étaient dans sa famille depuis le temps de Charles II), il ne put donner que vingt-cinq pour cent à la foule de ses créanciers : aussi crut-il à propos, pour se dérober à leurs remercîments, de commencer au plus vite ce voyage sur le continent qui complète l'éducation de tout jeune gentleman; il fit plus, il changea de nom, et prit celui de Green qu'avait porté son aïeul maternel. Léger d'argent, il passa seulement la frontière et s'arrêta provisoirement à Lille (1782), où il se familiarisa avec la langue et la prononciation françaises. Une tentative qu'il fit ensuite à Londres lui prouva que les eaux du déluge n'étaient point encore retirées ; il revint à son arche de salut, la France, et cette fois il poussa son voyage jusqu'à Paris. Toujours livré à l'étude de la littérature française, il adopta cependant une spécialité, ce fut l'histoire de France, et il lut avec attention Mézeray, Daniel, etc. Louis XVI régnait encore, mais déjà la révolution se révélait par des grondements sourds. On se sentait à la veille d'une explosion, on n'en dansait que mieux. Témoin de cette disposition fébrile de toute la haute société française à cette époque, et voyant que l'Angleterre portait les yeux de ce côté avec plus d'avidité que jamais, Gifford pensa qu'il pouvait sur cette double circonstance baser une spéculation, et il se fit homme de lettres ; il se posa l'historien britannique de la France. Les deux pays avaient ceci de commun, qu'ils ne possédaient pas une bonne histoire de France. L'ex-dandy d'Oxford et de Londres s'annonça comme prédestiné à combler ce déficit ; il revint en Angleterre et eut quelque temps d'abord Stephey pour résidence. Le succès de sa publication le mit à même de reparaître (1788) ; et ses liaisons étroites avec le ministère achevèrent de le placer à l'abri de tout danger. Antagoniste par principes ou par calcul des théories révolutionnaires, il se déclara contre le nouvel ordre politique de la France avec un zèle qui tenait du fanatisme, et mit sa plume au service du cabinet de Saint-James contre tout ce qui professait un autre système. Il rompit ainsi diverses lances au profit de l'ancien régime, même contre les champions de ce système, les accusant de tiédeur ; il vit plus d'une fois le cabinet tirer ses brochures à cent mille exemplaires, et par ce mode de travail répara un peu les larges trouées que le passé avait faites à sa fortune. Il y avait vingt ans et plus qu'il poursuivait ainsi les hommes et les choses de la France, quand la reconnaissance ministérielle le nomma magistrat de police à Worship-Street (Shoreditch), poste qu'il échangea plus tard pour celui de Marlborough-Street (Westminster). Sa mort eut lieu en 1818. Les principales publications de Gifford sont ses compilations historiques, savoir : 1° *Histoire de France depuis les premiers temps jusqu'à la mort de Louis XVI*, Londres, 1791-94, 5 vol. in-4°. C'était un ouvrage passable pour l'Angleterre et pour l'époque à laquelle il parut : le style a de l'élégance, quelques faits sont bien classés, un Français peut même avoir la curiosité de connaître la manière dont l'acrimonie britannique nous juge et nous habille; mais ce n'est pas là ce qui fait vivre un livre, et celui de Gifford ne se lit plus. 2° *Récit de tout ce qui s'est fait relativement à Louis XVI, du 21 juin 1791 au 21 janvier 1793*, Londres, 1793, in-4° ; 3° *le règne de Louis XVI, et histoire complète de la révolution française*, ibid., 1794, in-4° ; 4° *Histoire de la vie politique de Guillaume Pitt et de son époque*, ibid., 1809, 3 vol. in-4° ou 6 vol. in-8°. Cet ouvrage, dédié à lord Spencer, contient beaucoup de documents officiels et de faits puisés aux bonnes sources ; mais on ne doit pas se dissimuler que c'est tantôt un panégyrique, tantôt une apologie, et en conséquence s'il faut en prendre, il faut aussi savoir en laisser. Les pamphlets ministériels de Gifford, tout grassement payés qu'ils furent, commencent à tomber dans l'oubli. Ils ont pour titre : 1° *Adresse du sens commun au peuple anglais, contenant un extrait de la vie et des écrits de Paine*, 1792, in-8° ; 2° *Lettre au comte de Lauderdale, contenant quelques observations critiques sur la lettre de Sa Seigneurie aux pairs d'Écosse*, 1775, in-8°; 2e édition, 1800 ; 3° *Lettre à l'honorable Thomas Erskine, contenant quelques observations critiques sur les causes et les conséquences de la guerre*, 1797, in-8° ; 4° *Adresse aux membres des associations royalistes sur l'état actuel des affaires publiques*, 1797, in-8°, 5e édit. (le gouvernement fit distribuer ce pamphlet à cent mille exemplaires). De plus Gifford fut un des collaborateurs de l'*Anti-Jacobin* de Canning, et à la cessation de ce recueil il fut mis à la tête de la *Revue anti-jacobine*, 1806, etc. Il a traduit du français : 1° l'*Apologie des émigrés français*, de Lally-Tollendal, 1797, in-8° ; 2° les *Bandits sans masques*, ou *Mémoires historiques du temps présent*, du général Danican, 1797, in-8°. Il édita le *Séjour en France durant les années 1792, 93, 94, en une série de lettres d'une dame*, Londres, 1796, 2 vol. in-8°, et il a mis en tête de l'édition anglaise d'*Un os à ronger aux démocrates* une virulente et spirituelle préface intitulée *Coups de verges sur le râble des critiques* (A rod for the backs of the critics). P—OT.

GIFFORD (lord ROBERT), légiste anglais, avait reçu le jour dans Exeter le 24 février 1779, non pas, comme on l'a trop répété, d'une des dernières, mais d'une des plus nombreuses familles du lieu. Son oncle était médecin, son père marchand drapier. L'unique tort de ce dernier était d'avoir moins de banknotes dans son portefeuille que d'enfants dans son arrière-boutique. L'éducation du jeune homme se ressentit de cette gêne ; il commença ses études classiques au collége d'Alpington, près d'Exeter, mais il ne les acheva point. Lorsqu'il fut question de se choisir

une profession, il ne dissimula point son antipathie pour l'aune et le livre en partie double, et manifesta le désir d'entrer chez quelque huissier, notaire ou procureur. Longue fut la résistance du père, qu'épouvantait la perspective d'un apprentissage à payer. Enfin il céda. Admis chez Jones en qualité de clerc, Robert fit preuve d'une aptitude rare pour la science des minuties litigieuses, et finit par être chargé de tous les détails de l'étude. C'est à lui que les habitués de la maison s'adressaient de préférence pour tout ce qui demandait une sagacité plus qu'ordinaire. Baring se plaisait à raconter qu'étant allé un jour voir Jones pour avoir son avis sur une affaire fort compliquée, il trouva ce procureur très-peu parlant, très-peu dispos sur la question, et qu'il s'en fût revenu assez mécontent, si Jones n'eût fini par appeler son maître clerc, lequel tourna si bien toutes les difficultés, envisagea si bien le problème sous toutes les faces, fit si bien jaillir la lumière sur tous les points, qu'en retournant à sa demeure, lui, Baring, il disait à qui voulait l'entendre : « Je viens de voir un futur lord chancelier « d'Angleterre. » En attendant, Gifford n'était pas même procureur, et voyait refouler bien loin toutes ses espérances ; il s'était sans doute bercé de l'illusion de devenir incessamment le successeur de son patron. Sa mauvaise étoile voulut qu'un beau matin un neveu inattendu, de lui du moins, débarquât en l'étude de Jones et en fit l'acquisition. Il paraît que Gifford conçut un instant l'envie de traduire en justice son ex-patron : aussi a-t-on souvent dit que le procès eut lieu, que Gifford le gagna, et que ses juges, frappés de son talent en plaidoirie, lui donnèrent le conseil de se livrer au barreau, et se cotisèrent pour lui en faciliter les moyens. Le fait est qu'il commença son nouveau noviciat aux dépens de son père, et qu'à la mort de ce dernier il le continua, moitié à ses frais, moitié à ceux de ses frères, qui s'engagèrent à ne le laisser manquer d'aucun des moyens nécessaires à ses études. Ainsi à l'abri de toute crainte, Gifford entra en 1800 à Middle-Temple en qualité d'étudiant, resta deux ans pupille de Robert Bayley, et en 1803 débuta lui-même sur cette scène tant désirée, à la cour d'Essex. L'estime dont il obtint des preuves dès ses premiers débuts alla sans cesse croissant, et il fut autorisé à plaider dans la circonscription de l'ouest et aux assises d'Exeter, aussi bien qu'à la cour d'Essex. Deux grandes affaires attirèrent tout à coup sur lui les yeux de lord Ellenborough, alors premier président (chief justice) de la cour du banc du roi. Dans l'une (Mogg contre Mogg), le jeune orateur se tira comme en se jouant des mille et une difficultés des lois anglaises sur la propriété réelle. Dans l'autre, qui roulait sur une question de monomanie, il déploya dans la discussion et l'appréciation des faits une sagacité si vive, si prompte à la riposte, si irrésistible dans l'art de mettre les moindres nuances à profit et de donner à l'ensemble des circonstances une physionomie inespérée, il mit tant de finesse, de mesure et d'entraînement dans son langage, que cette fois sa récompense ne se borna point aux honoraires du client et aux félicitations des confrères. Il fut nommé (le 9 mai 1817) solliciteur général, et la rapidité avec laquelle les honneurs vinrent s'accumuler sur sa tête lui garantit le plus brillant avenir. Le 16 mai il joignit à sa nouvelle charge le titre honorifique d'un des maîtres du banc de la société de Middle-Temple ; peu après, le bourg-pourri d'Eyer (Suffolk) fit choix de lui pour le représenter à la chambre des communes. Portant souvent la parole à la chancellerie, 1818-24, il fut par là même appelé en bien des cas à la chambre des lords pour y contredire des appels ; et il acquit la connaissance intime des lois écossaises, si utile en une foule d'occasions, et si peu répandue chez les jurisconsultes du sud de la Grande-Bretagne. Parmi les affaires principales qu'il dirigea, il faut citer le procès du docteur Watson, et plusieurs accusations par-devant la commission spéciale de Derby (1817). Promu bientôt au poste de procureur général (1819), il venait de se tirer avec éclat du complot de Cato-street, lorsqu'une cause plus grave concentra sur lui les regards non-seulement de l'Angleterre, mais de toute l'Europe. Georges III venait de mourir, et la femme de Georges IV accourait pour prendre la place et jouer le rôle de reine en Angleterre. Déjà, pendant que le vieux monarque achevait sa vie, on avait mis en délibération dans un conseil secret la conduite à tenir envers la princesse. Gifford avait été pour les mesures de douceur, c'est-à-dire pour une espèce de compromis au moyen duquel Caroline aurait gardé le titre de reine et aurait vu augmenter son revenu, mais elle devait signer l'engagement de ne jamais reparaître en Angleterre. On sait que cet arrangement ne fut point adopté par Caroline. Les ministres, sur l'expresse volonté du monarque, entamèrent le procès, ou, pour reproduire les termes officiels, présentèrent à la chambre haute un bill de pénalité contre la compagne de leur maître. Gifford et sir John Copley reçurent ordre de le soutenir. Il faut avouer qu'en cette triste circonstance les commissaires royaux ne brillèrent guère. Brougham était un rude jouteur ; l'opinion désapprouvait presque unanimement une procédure inique suivant les uns, inconvenante selon les autres. Ces deux points admis, on doit ajouter que, si l'opinion publique resta la même sur l'à-propos de cette scène juridique, elle ne crut plus fermement à l'innocence de sa victime. Cette révolution dans les idées fut due moins au talent oratoire de Gifford qu'à l'art avec lequel les deux directeurs du procès échelonnèrent les témoignages. L'éloquence était en quelque sorte impossible à l'accusateur de la reine, qui, respectant la majesté du malheur, ainsi que celle du rang, et ne voulant qu'avoir raison sans éclat et

comme en silence, ne pouvait point faire appel aux passions : aussi le discours de Gifford, remarquable par la dialectique, par la méthode, par l'adresse, ne présente-t-il pas de ces traits qui frappent, qui électrisent et qui enlèvent. Toutefois, sa réplique fut très-brillante, et véritablement elle ne laissait rien de raisonnable à répondre. Bien que le triomphe des commissaires n'eût point été complet, le cabinet récompensa les soins de Gifford en l'envoyant, après la mort de sir Robert Dallas (8 janvier 1821), présider la cour des plaids-communs, en le nommant orateur-député à la chambre des lords, enfin, en l'adjoignant au chancelier de la Grande-Bretagne, pour remettre promptement au courant les affaires arriérées. Gifford fit preuve d'une activité comme d'un désintéressement extrêmes dans cette tâche, qui lui prenait trois jours par semaine : il eut pour sa part tous les appels des affaires d'Écosse. Le 23 janvier 1824, le roi le créa pair, sous le titre de baron de St-Léonard (Devon), et moins de deux mois après il succéda, en qualité de maître des rôles, à sir Th. Plumer. En dépit des clameurs de l'opposition, qui travestissait cette laborieuse place en sinécure, en dépit de ses nombreux envieux, Gifford aurait sans doute atteint le summum des honneurs, et la prophétie de Baring aurait été réalisée par l'événement, si une mort prématurée ne l'eût ravi à ses amis, le 4 septembre 1826. Il avait quitté Londres le 23 août ; ses douleurs le contraignirent à s'arrêter à Marine-Parade, à Douvres ; c'est là qu'il expira. P—ot.

GIGAS (Jérome), jurisconsulte, né vers la fin du 15ᵉ siècle, à Fossombrone, dans le duché d'Urbin, fit ses études à l'université de Padoue, où il eut, entre autres professeurs, Antoine Burgos, qui lui témoigna toujours beaucoup d'affection. Il accompagna Burgos à Bologne ; il y prit, dit-on, ses degrés ; mais d'autres prétendent qu'il avait été reçu docteur avant de quitter Padoue. Il le suivit ensuite à Salerne et à Rome, où, sur la recommandation de son ancien maître, le pape Clément VII le nomma référendaire apostolique. Ce fut par une espèce de prodige qu'il échappa au sac de Rome en 1527, et qu'il parvint à soustraire son argent à l'avidité des soldats. Il se retira d'abord à Ancône, et peu de temps après à Venise, où il exerça la profession d'avocat avec beaucoup de réputation. Il y mourut en 1560, dans un âge avancé. Le plus célèbre de tous ses ouvrages est son traité *De pensionibus ecclesiasticis*, souvent réimprimé dans le 16ᵉ et le 17ᵉ siècle. Il en donna la suite sous le titre *Responsa familiaria in materia ecclesiasticarum pensionum*. Le sujet y est approfondi et présenté d'une manière intéressante. La meilleure édition est celle de Cologne, 1619, in-8°, dans laquelle on a inséré son traité *De intruso*, et qui est enrichie d'une table des matières très-ample. On connaît encore de Gigas : 1° *De crimine læsæ majestatis tractatus*, Lyon, 1557 ; Spire, 1598, in-8° ; et dans les *Tractatus juris*, t. 11 ; 2° *De residentia episcoporum*, Venise, 1569, et dans le même recueil, t. 13 ; 3° *Consilia in pensionum materia et de interesse usurario*, Venise, 1580, in-fol. ; 4° des *Notes sur les Décrétales*. — *Hermann* Gigas ou Gygas, cordelier flamand ou allemand d'origine, était dans une maison de son ordre en France, lorsqu'il compila, sous le titre de *Flores temporum*, une chronique qui s'étend depuis la création du monde jusqu'à l'an 1349. Gérard Menschen l'a publiée à Leyde, 1743 et 1750, in-4°, avec une continuation jusqu'à l'an 1513, par Michel Eysenhart, prêtre de Weissenbourg (*Erythropolitanus*), et y a joint un glossaire et une savante préface. Les *Flores temporum* du cordelier Martin (*Martinus minorita*), continués par Hermann de Gênes, depuis l'an 1290 jusqu'à 1346, et insérés dans le tome 1ᵉʳ du *Corpus historicum medii ævi* d'Eckhart, ne sont qu'un abrégé tronqué de la chronique de Gigas, que l'on cite aussi quelquefois sous le nom d'*Hermannus minorita*. W—s.

GIGAULT. *Voyez* Bellefont.

GIGGEI (Antoine), orientaliste et docteur en théologie, dirigea ses travaux vers l'étude des langues orientales. Après avoir acquis à Milan les éléments de la langue persane, il alla en Toscane pour y étudier l'arabe. En 1620 il publia la traduction latine des *Commentaires* de Salomon ben Esra et Levi ben Gerson *sur les Proverbes* (*voy.* Gerson). Douze ans après il mit au jour l'ouvrage suivant : *Thesaurus linguæ arabicæ quem A. Giggeius ex monumentis Arabum manuscriptis et impressis bibliothecæ Ambrosianæ eruit, concinnavit et latini juris fecit...* Milan, 1632, 4 vol. in-fol. Cet ouvrage fut fait sous les auspices du cardinal Frédéric Borromée, qui n'avait cessé d'honorer l'auteur de sa protection et de ses bienfaits. Giggei avait mis à contribution plusieurs lexiques originaux pour composer le sien ; il avait promis dans sa préface de publier séparément la notice des auteurs qu'il avait consultés ; mais l'on ne voit point qu'il ait exécuté ce projet. Son dictionnaire fait époque dans l'histoire de la littérature orientale en Europe, et n'a été effacé que par celui que Golius publia vingt et un ans après. On le consulte même encore quelquefois avec fruit ; car il donne souvent des interprétations omises par les lexicographes qui l'ont suivi. Giggei mourut en 1632, l'année même où parut son *Thesaurus*. Lorsque la mort le surprit, il travaillait à un ouvrage sur la langue persane, qui devait porter le titre de *Gaza persica*. Il s'occupait aussi d'une *Grammaire chaldaïque*. Ph. Opicelli indique de lui, dans ses *Monumenta bibl. Ambrosianæ*, des *Commentaires* manuscrits sur l'*Écriture sainte*, tirés des commentaires manuscrits ou imprimés des rabbins. J—n.

GIGLI (Jérôme), célèbre littérateur italien, génie original et singulier, offre un exemple remarquable du trouble que les passions littéraires et l'agitation de l'esprit mettent quelquefois dans

une vie destinée à être paisible et dans une position que la fortune rendait heureuse. Son père, nommé Joseph Nenci, était d'une honnête famille de Sienne. Jérôme y naquit le 14 octobre 1660. Il fit de très-bonnes études, et s'appliqua surtout à l'éloquence ; mais jusqu'à l'âge de quatorze ans, il n'annonçait rien d'extraordinaire, si ce n'est qu'à cet âge, où presque tous les jeunes gens semblent lutter entre eux de goût pour la dissipation, le mouvement, la gaieté bruyante, il n'en montrait que pour la retraite, les promenades solitaires, les lectures solides et l'étude assidue des bons auteurs. Il existait alors à Sienne un vieillard riche et sans héritiers, nommé Jérôme Gigli, parent assez proche du jeune Nenci du côté de sa mère ; ce Gigli, voyant en lui l'annonce d'une bonne conduite, d'une réunion de qualités peu commune et d'une santé florissante, résolut de l'adopter, de lui donner son nom et tous ses biens, ne doutant point qu'il ne les transmît à une nombreuse postérité. Ce projet fut exécuté dans les formes légales, et avec la plus grande solennité. Le père adoptif, pressé de réaliser ses espérances, trouva promptement pour son fils un parti qui lui parut convenable, et le maria le 29 avril 1675, lorsqu'il n'avait encore que quatorze ans et demi. Le vieux Gigli s'était si peu trompé dans ses calculs que de ce mari, encore enfant, et de sa femme, qui, il est vrai, était plus âgée, naquirent dans un certain nombre d'années douze enfants. Il ne vit naître que les deux premiers, et fut emporté par une maladie moins de quatre ans après l'adoption qu'il avait faite. Jérôme Nenci ou Gigli se trouva donc à l'âge de dix-huit ans possesseur d'un héritage considérable, marié, père de famille, et ne voyant devant lui que la perspective la plus riante. Son amour pour l'étude ne s'était pas refroidi. Pendant ces quatre années, il avait achevé sa propre éducation et s'était mis en état de diriger celle de ses enfants. La philosophie, l'histoire, l'astronomie, la musique, l'architecture, l'avaient successivement occupé. Il y joignit l'agriculture lorsque, maître de sa fortune, il put vérifier les théories par la pratique dans sa belle maison de campagne de Monte-Specchio, qui n'était qu'à trois milles de Sienne. La vivacité, le tour piquant et l'originalité de son esprit s'étaient montrés en même temps dans des poésies soit lyriques, soit dramatiques, tantôt sérieuses, tantôt gaies, et souvent satiriques, genre auquel il était porté par une causticité naturelle, que sa position indépendante ne l'engageait pas à contenir. Les mêmes qualités brillaient dans ses compositions en prose, où l'on trouvait aussi le même penchant à la satire. Il ne tarda pas à se faire beaucoup d'ennemis ; mais le nombre de ses admirateurs augmentait de même tous les jours. Il fut admis dans les Académies les plus célèbres de l'Italie, entre autres dans celles des *Intronati* de Sienne, des Arcades de Rome, où il prit le nom d'*Amaranto sciatidico ;* et enfin dans l'Académie de la Crusca. Ce fut pour des réunions académiques plus particulières, et principalement pour le collége des nobles de Sienne, qu'il fit ses premiers drames en musique ; sa *Geneviève*, exécutée par six pensionnaires de ce collége, eut un si grand succès qu'elle lui fut demandée à Rome, à Brescia et dans plusieurs autres villes, où elle ne réussit pas moins qu'à Sienne. Son *Louis le Pieux* et plusieurs autres drames, ses cantates, ses fêtes théâtrales, composées à la demande des personnes du plus haut rang, pour des occasions d'éclat, et représentées avec toute la pompe que l'on donnait à ces sortes de fêtes, lui acquirent dans ce genre, alors nouveau, une réputation qui précéda celle d'Apostolo Zeno et de Métastase. Il eut l'ambition de joindre à tant d'avantages ceux dont les nobles jouissaient à Sienne ; et ses amis parvinrent à le faire appeler, en 1684, à l'une des magistratures qui conféraient la noblesse. C'était dans ce temps-là même que ses pièces de théâtre, sérieuses et comiques, se succédaient le plus rapidement, et étaient reçues avec des applaudissements universels. La franchise de son caractère et sa piété, qui, au milieu d'une vie si dissipée, était vive et sincère, lui faisaient surtout prendre à tâche de démasquer les hypocrites, et de les attaquer dans ses comédies sans aucun ménagement. Sa traduction en prose du *Tartufe* de Molière, qu'il fit jouer sous le titre de *Don Pilone*, ou plutôt qu'il joua lui-même sur le grand théâtre de Sienne, prouve assez quel courage et quelle chaleur il mettait dans cette guerre ouverte. Il se chargea du rôle principal et engagea neuf de ses amis à jouer les autres, chacun selon les conformités physiques qu'il pouvait avoir avec ces divers personnages. Il alla plus loin ; il imita la prononciation, la démarche, les gestes d'un hypocrite fort connu dans la ville, et que le tribunal de l'inquisition établi à Sienne avait été forcé de condamner à l'emprisonnement pour des méfaits reconnus et prouvés ; il s'habilla comme lui, et fit copier avec la même fidélité par sa troupe les personnes qui s'étaient le plus ouvertement déclarées pour ou contre ce sycophante. Que l'on juge des éclats de rire, des applaudissements, des trépignements d'une assemblée nombreuse à l'apparition de chacun des acteurs, à tous ces traits de ressemblance parfaite, et à ce que tous ces rôles de théâtre avaient d'analogue avec ceux qu'on avait vu jouer réellement dans la ville. Quelque temps après, le cardinal Ottoboni, passant à Sienne, désira voir cette pièce représentée par les mêmes acteurs ; mais les dévots et les dévotes de *Don Pilone* se donnèrent tant de mouvement qu'ils parvinrent à empêcher que la représentation eût lieu. Gigli n'en devint que plus animé contre les hypocrites, et plus ardent à les poursuivre. Il les traita sans miséricorde dans un chant de cinquante octaves en style burlesque, qu'il lut publiquement dans une séance académique, tenue au milieu des jar-

dins Piccolomini, devant le prélat Forteguerri, ingénieux auteur du poëme de *Richardet*. Au carnaval suivant, il parut sur la place publique de Sienne, masqué en *Don Pilone*, porté dans un fauteuil commode, distribuant aux dames dans leurs carrosses un madrigal plaisant et satirique, détournant d'elles ses regards hypocrites, et faisant toutes les simagrées d'un vrai tartufe. Ces bouffonneries et les cris de ceux qu'elles attaquaient n'empêchèrent point le grand-duc Cosme III de le nommer professeur de littérature toscane dans l'université de Sienne. Ses leçons attirèrent bientôt une foule d'auditeurs. Cette affluence et l'avidité avec laquelle elles étaient écoutées l'engagèrent à les rassembler en un volume, qui a été réimprimé plusieurs fois. Il entreprit vers le même temps un travail difficile, qui paraissait peu analogue à un esprit aussi vif que le sien; c'était une édition complète des lettres et des autres œuvres de Ste-Catherine de Sienne, écrites en italien dès le 13e siècle, avec la plus grande pureté. Les manuscrits originaux, conservés chez les dominicains de Sienne, lui servirent pour corriger le texte, altéré dans toutes les éditions précédentes, et pour l'augmenter de beaucoup de pièces inédites (*voy.* CATHERINE). Il fut soutenu dans cette entreprise par son zèle pour la langue de sa patrie et par la dévotion spéciale qu'il avait pour cette sainte. Il allait tous les jours lui rendre hommage dans la chapelle où l'on en conserve (comme chacun sait) la tête saine et entière; et on l'y avait vu plus d'une fois fondre en larmes. Les travaux préliminaires de cette édition étaient terminés, et il était prêt à en commencer l'impression lorsqu'il reçut l'ordre de se rendre à Florence devant le grand-duc, pour répondre à des accusations portées contre lui par des moines qu'il avait trop peu ménagés dans ses satires. Ils avaient tellement prévenu l'esprit du souverain, que Gigli sentit bien qu'il avait tout à craindre; mais il se tira de ce mauvais pas par un trait d'assurance et d'adresse qui lui réussit au delà de ses espérances. Arrivé devant Cosme III, au lieu d'attendre, comme il le devait, que le grand-duc lui dit pourquoi il l'avait fait venir, et quel était le sujet de son mécontentement, il prit la parole, protesta de son empressement à se rendre aux ordres de Son Altesse Royale, assura qu'il ne lui en avait rien coûté de quitter le travail dont il était occupé, quelque important que fût ce travail pour l'honneur de sa patrie, pour le bien de la langue toscane et pour les intérêts mêmes de la religion; alors il parla de Ste-Catherine et de sa vie, et de ses ouvrages, et des beautés de son style; et comme ce sujet ne manquait jamais de l'émouvoir, il se laissa entraîner à son enthousiasme, fut si éloquent, si profondément touché, qu'il émut le prince lui-même; et celui-ci, quittant le rôle de juge irrité, oublia entièrement l'objet pour lequel il avait mandé Gigli, et ne lui fit plus de questions que sur l'objet de son entreprise. L'adroit Gigli fit entendre qu'elle aurait été plus avancée s'il n'avait été retenu par les frais considérables qu'elle exigeait, et que sa fortune, déjà fort dérangée, ne lui avait pas permis de faire. Le grand-duc se chargea de lever cet obstacle; il autorisa, par un ordre exprès, l'éditeur de Ste-Catherine à prendre dans les magasins de l'imprimerie ducale tout le papier dont il aurait besoin; et Gigli, au grand dépit de ses ennemis, remporta une grâce signalée d'une audience où ils l'avaient fait appeler pour le perdre. Malheureusement pour lui, au lieu de devenir plus sage, il crut, après une telle épreuve, pouvoir se tout permettre impunément. La tête échauffée par l'étude continuelle des écrits de la sainte siennoise, il conçut l'idée de joindre à leur publication celle d'un vocabulaire formé des seules expressions dont elle y avait fait usage; il se proposa d'y démontrer que dans la langue toscane le dialecte de Sienne était préférable à celui de Florence pour la grâce, l'élégance et la pureté, malgré les prétentions des Florentins. On le lui aurait peut-être pardonné, s'il avait mis dans cette discussion délicate les précautions, les ménagements et les égards qu'elle exigeait; mais il fit précisément le contraire. Il assaisonna ses critiques de mots piquants et dérisoires contre les Florentins et leur Académie; de sarcasmes offensants et des traits satiriques les plus aigus. Cette espèce de fureur n'avait, dit-on, d'autre cause que le refus que lui avait fait l'Académie de la Crusca d'admettre, dans son édition de 1692 quelques mots qu'il croyait suffisamment autorisés, puisqu'ils avaient été employés par la sainte. Il en avait toujours conservé un ressentiment qu'il voulut enfin rendre public en faisant imprimer à Rome, en 1717, son vocabulaire en tête du deuxième volume des œuvres de Ste-Catherine; trente-quatre feuilles étaient déjà tirées, et l'on en était à la lettre R quand son secret fut éventé par l'infidélité des imprimeurs. Aussitôt un décret du maître du sacré palais arrêta l'impression, prohiba l'ouvrage; et l'auteur fut exilé, par ordre du souverain pontife, à quarante milles de Rome. Ce même décret fut réimprimé à Florence par ordre de l'inquisiteur général, et y fut publié le 1er septembre. Le lendemain les académiciens de la Crusca, s'étant assemblés, rayèrent Gigli de leur liste par un décret enregistré dans les actes de l'Académie, et revêtu de l'approbation du grand-duc. Le 9, ils firent brûler solennellement, par la main du bourreau et au son de la cloche du palais de justice, le livre dont on leur avait envoyé de Rome des exemplaires, et dont l'édition presque entière avait été saisie. La vindicte académique, secondée auprès du souverain par les jésuites, qui avaient alors un grand crédit dans cette cour, n'en resta pas là. Un ordre émané de la secrétairerie d'État fit effacer de même le nom de Gigli du rôle des professeurs de l'université de Sienne; le ministre y ajouta, peu de temps après, la défense de ren-

trer dans sa ville natale. Il reçut cette nouvelle sentence à Viterbe, où il s'était retiré. Là, il réfléchit enfin sur ses imprudences et sur leurs suites; il se vit menacé d'une ruine entière, et sentit qu'il n'avait d'autre moyen de la prévenir que d'obtenir du grand-duc son rappel, mais qu'il le solliciterait inutilement si le pape ne lui accordait d'abord la permission de retourner à Rome. Heureusement il trouva un puissant appui auprès du Saint-Père dans le prélat gouverneur de Rome, Alexandre Falconieri; mais il fallut écrire et publier une rétractation générale de ce qu'il avait écrit, puis des rétractations particulières, puis encore d'autres rétractations; il s'humilia plus qu'on ne l'aurait attendu d'un caractère tel que le sien, et plus qu'on ne le doit faire quand il ne faut que choisir entre la honte et le malheur. Il ne réserva enfin d'autres droits que ceux du dialecte de sa patrie, et déclara qu'en désavouant les formes qu'il avait employées pour le défendre, il maintenait la question de prééminence dans toute son intégrité; trait de zèle et de fermeté philologique qu'il n'est pas indifférent d'observer. Ces désaveux eurent l'effet qu'il en avait espéré; son exil de Rome fut levé, et peu de temps après celui de Sienne. Il y trouva porté au comble le désordre qui s'était mis depuis longtemps dans sa fortune, et que rendaient inévitable sa libéralité presque sans bornes, son goût pour la dépense, pour les fêtes, les spectacles, la bonne chère, et le défaut total de surveillance sur la conduite de ses affaires et sur la gestion de ses biens. Sa femme était d'une humeur tout opposée, économe jusqu'à l'avarice, difficile à vivre, dévote, acariâtre, et d'un âge dont la disproportion avec le sien s'était fait sentir de plus en plus; Gigli commençait à éprouver aussi les incommodités de la vieillesse, et se trouvait tout à la fois assailli par le malaise de sa situation, par des infirmités habituelles, et par des orages domestiques qui se renouvelaient tous les jours. Peu de temps après son retour de Rome, des symptômes d'hydropisie qui l'y avaient menacé augmentèrent; il s'occupa depuis ce moment de mettre ordre à ses affaires spirituelles. Malgré l'empire que ses passions avaient pris sur lui, sa piété avait toujours été très-fervente; elle reprit tout son ascendant. Les progrès rapides de l'hydropisie lui inspirèrent la résolution d'aller finir ses jours à Rome; il quitta Sienne pour la dernière fois; arrivé dans la capitale du monde chrétien, il n'y vit presque plus que son confesseur, qui était son compatriote et son ancien ami; il se fit apporter tous ses écrits satiriques encore inédits, et qu'il avait fait venir de Sienne; il y mit le feu de sa main, et exigea de ce bon religieux la promesse d'en faire autant de tous ceux que l'on découvrirait après sa mort. Elle arriva le 4 janvier 1722. On ne trouva pas chez lui de quoi le faire enterrer avec un peu de décence; mais l'admiration qu'on avait à Rome pour un littérateur de son mérite était telle, que des maisons religieuses se réunirent pour lui faire gratuitement des funérailles honorables, et que ses restes furent accompagnés jusqu'à la sépulture par un cortége nombreux. Il lui fut aussi rendu de grands honneurs dans sa patrie. L'Académie des Rozzi, dont le théâtre avait souvent été enrichi de ses productions, se distingua par une pompe funèbre à laquelle les lettres et les arts s'empressèrent de contribuer. On oublia les torts qu'il s'était donnés par chaleur de tempérament, par imprudence, par une haine involontaire contre tout ce qui lui paraissait blesser la vérité dans la morale comme dans les productions de l'esprit, mais où il n'entrait ni haine personnelle, ni envie, ni malveillance; car il était au fond d'un commerce très-sûr et très-doux. Ses ouvrages, de genres très-divers entre eux, mais tous marqués au coin du vrai talent et du bon goût, prirent dès lors dans l'estime des connaisseurs une place qu'ils ont conservée. Ils étaient beaucoup trop nombreux; l'expédition qu'il fit avant de mourir y porta remède. On ne s'est rappelé aucun écrit important qu'il ait alors détruit; les malices et les personnalités satiriques méritent peu d'être regrettées; et sa réputation y a gagné sans doute dans plus d'un sens en échappant aux éditions posthumes. Nous joindrons ici aux titres des principaux ouvrages qui se sont conservés de lui des détails qui n'ont pu entrer dans la notice de sa vie. Drames en musique, sacrés et profanes : 1° *Santa Genevieffa, dramma per musica, recitato nel collegio Tolommei*, Sienne, 1689, in-12; Venise, 1700, in-12; 2° *Giuditta, dramma sacro per musica*, Sienne, 1693, in-12; 3° *La madre de' Maccabei, oratorio per musica*, Sienne, in-12, sans date; 4° *Il martirio di S. Adriano*, id., Sienne, in-12; 5° *Le spose de' Cantici*, id., 1701, Sienne, in-4°; 6° *Fede ne' tradimenti, dramma recitato nel collegio Tolommei, carnovale*, 1689, Sienne, in-12, répété sur plusieurs théâtres, à Mantoue, 1689; à Bologne, 1690; à Venise, 1705; etc., musique de Carlo-Francesco Pollaroli, et encore ailleurs avec d'autre musique; 7° *Amore fra gl'impossibili*, Sienne et Rome, 1693, in-12; Venise, 1700, in-12; Padoue, 1707, 1708, in-12; musique de Carlo Campelli; 8° *Forza del sangue e della pieta, dramma per musica*, Venise, 1700, in-12; 9° *Ludovico Pio, dramma eroico per musica*, Sienne et Venise, 1700, in-12; 10° *Dirindina, farsetta postuma per musica*, Venise, 1729, in-8°, etc. Presque toutes ces pièces font partie du recueil intitulé *Scelta delle poesie drammatiche di Girolamo Gigli*, Venise, 1700, 1704, 2 vol. in-12. Des comédies, les unes traduites ou imitées du français, les autres originales : 1° *Don Pilone, osia il Bacchetone falso, commedia in prosa tradotta dal* Tartufe *di Moliere*, Lucques, 1711, Bologne, 1717, in-12, etc. Nous avons donné une idée de la représentation et de l'effet de cette comédie. Le traducteur avait ajouté quelques scènes à l'auteur original, dans

le second et le troisième acte; on ne s'aperçoit pas qu'elles manquent dans *Tartufe;* mais il eut raison de les ajouter, puisqu'elles réussirent dans son pays. Il y joignit aussi des intermèdes, ornement qui était alors indispensable dans les comédies italiennes; quoique étrangers à l'action, ils ne le sont pas au sujet : ce sont des pantomimes et des entrées mêlées de chant, toutes dirigées contre l'hypocrisie et les hypocrites; 2° *La Sorellina di don Pilone, comedia recitata in Siena da gli accademici Rozzi*, 1721, in-12. Cette pièce appartient toute à l'auteur, et lui appartient d'autant mieux, que lui, sa femme, sa servante, sa famille en un mot, ont fourni le sujet et les principaux personnages. Elle peut donner une idée de ce que Gigli se croyait permis sur le théâtre, et de l'espèce de cynisme comique qui faisait un des caractères de son talent. Sa femme y est mise en scène avec son humeur scabreuse, sa sordide avarice et son aveugle crédulité. Il s'y peint lui-même, à peu près tel qu'il était, bon homme au fond, mais malin, goguenard, insouciant, dissipateur, toujours occupé de vers ou de prose, jamais de ses affaires, et, au milieu des plus grands embarras, tendant des piéges à l'hypocrisie, et triomphant quand il l'y a fait tomber. De peur qu'on ne se trompât au rôle de l'hypocrite D. Pilogio, qui est le fourbe de la pièce et un second D. Pilone, il le désigne dans sa préface par l'initiale de son nom. C'était, dit-il, le signor Ambrogio S..., chevalier par sa naissance et hypocrite par état, qui allait tous les jours tantôt chez une veuve, et tantôt chez une femme mariée, diriger les affaires d'intérêt, choyer les procès, semer des anecdotes scandaleuses; mais, ajoute-il plaisamment, ce personnage est quelquefois trop chargé dans D. Pilogio; car, à parler vrai, si vous en exceptez un peu d'amour platonique pour quelque veuve et un peu de gloutonnerie, le signor S... ne pouvait nullement être le sujet de cette comédie. Du reste, l'intrigue de la pièce est vive, le dialogue soutenu; les caractères sont vrais, à une certaine exagération près, et bien contrastés entre eux; mais plusieurs traits, et même des scènes entières, sentent plus la farce que la bonne comédie; et, comme l'a dit un habile critique siennois (1), on ne sait ce qu'on doit penser d'un homme qui s'amuse à livrer ainsi sur le théâtre à la risée publique sa propre famille et lui-même. 3° Avant ces deux comédies il avait donné *i Litiganti, ovvero il giudice impazzato*, imitée et presque traduite des *Plaideurs* de Racine, imprimée à Venise, 1704, in-12; et quelques autres qui ne le furent qu'après sa mort; 4° *Ser Lapo, ovvero la moglie giudice e parte*, tirée de la pièce française de Montfleury, Sienne, 1731, in-8°; 5° *i Vizj correnti all' ultima moda*, tirée d'une pièce peu connue de Palaprat, que nous croyons être la dernière de son théâtre, intitulée *la Prude du temps*, Florence, 1745, in-8°; 6° *le Furberie di Scapino*, tirée de la pièce très-connue de Molière, Bologne, 1753, in-8°; 7° *il Gorgoleo, ovvero il governatore delle isole natanti*, Sienne, 1753, in-8°, etc.; 3° *Poesie sagre, profane e facete*, Padoue, 1736, in-12. Les pièces plaisantes (*facete*) de ce recueil sont les seules qui n'aient pas été comprises dans la destruction qu'il fit lui-même de celles de ce genre avant sa mort; elles étaient, comme on l'a vu, presque toutes satiriques. Il paraît cependant qu'il en est échappé un certain nombre, mais qui sont encore inédites, et contenues sous le titre de *Frottole* dans un manuscrit de la bibliothèque de Crevenna. Une note du catalogue de cette bibliothèque annonce que, dans ce recueil très-piquant de satires contre les hypocrites, l'auteur les ménage encore moins qu'il n'a fait dans aucun autre de ses ouvrages. Il serait intéressant de savoir en quelles mains ce manuscrit a passé. 4° *Relazione del collegio Petroniano delle Balie latine aperto in Siena nel* 1719; Sienne, la même année, in-4°. Rien de plus original que l'idée de cet ouvrage. L'auteur y décrit un établissement qui n'existait pas, dont il feint que la fondation a été faite au 13e siècle, par le cardinal Petroni, pour que la langue latine redevînt, au bout d'un certain temps, à Sienne et de là en Italie, la langue usuelle et parlée. Différents obstacles s'étaient jusqu'alors opposés à l'exécution des volontés du cardinal; mais ils ont été levés : un grand édifice a été choisi, accordé par le gouvernement; de jeunes nourrices, qui ne parlent que latin, y ont été appelées de Pologne, de Hongrie, d'Allemagne; elles y sont logées avec des nourrissons des deux sexes et des premières maisons de Sienne. La surveillance et la direction de l'établissement sont confiées à des dames siennoises, qui sont aussi des plus distinguées de la ville, et qui forment avec des cavaliers d'un rang égal au leur une société de personnes instruites, occupées du succès des vues patriotiques du cardinal Petroni. Les noms et surnoms des hommes et des dames, ainsi que celui des nourrices, sont rapportés avec exactitude. On a fait avec la plus grande solennité l'installation des nourrices et du corps d'administration, et l'ouverture des exercices. Cette pompe est décrite dans tous ses détails : les discours latins de la présidente et des autres grandes fonctionnaires sont imprimés en entier. Les jeux succèdent aux cérémonies, et se terminent par ces jeux d'esprit qui étaient fort à la mode à Sienne dans les veillées : tous les personnages sont connus dans la ville; ils parlent et plaisantent suivant leur caractère. Enfin un extrait suivi de ce singulier livre suffirait à peine pour en donner une juste idée. Rien n'y paraît fiction; tout ressemble à la vérité. Le public presque entier y fut trompé : partout, en Italie et dans les pays étrangers où l'ouvrage parvint, on tint pour constant qu'il y avait à

(1) Hubert Benvoglienti, cité dans l'*Eloge historique* de notre auteur.

Sienne un collége latin dont les premiers professeurs étaient des nourrices latines, et destiné à ressusciter, dans toute sa pureté, l'ancienne langue du Latium. 5° C'était dans un genre à peu près pareil, mais encore plus piquant, que l'auteur avait imaginé d'écrire ses *Novelle ideali*, pendant un assez long séjour qu'il avait fait à Rome, pour y placer ses deux fils aînés, lorsqu'ils furent en âge de prendre un état. Il adressait à l'un de ses amis des nouvelles, ou politiques, ou littéraires, qui n'avaient de réalité que dans son imagination fantastique. Cet ami était un bonhomme fort crédule, qui prenait tout cela pour véritable, et qui le répandait comme tel. On cite surtout la première pièce de cette bizarre correspondance. C'était une lettre que Gigli disait arrivée de la Chine pour annoncer au pape une ambassade de l'empereur : grâce à la crédulité de son ami, et à la fidélité des couleurs sous lesquelles les choses y étaient représentées, elle passa généralement pour vraie; il en courut des copies en Hollande et en Suisse; elle y fut imprimée dans les gazettes avec des réflexions politiques sur les motifs qui avaient pu engager l'empereur de la Chine à envoyer cette ambassade à Rome. Le pape lui-même (Clément XI) lut cette lettre, et en rit de tout son cœur : sachant qu'un des prélats de sa maison connaissait l'auteur, il lui fit demander quelques-unes des lettres qui suivirent cette première, et il se délassait, par cette lecture amusante, des travaux et des soins de son gouvernement. 6° Gigli publia en 1712, à Rome, en l'honneur de ce pape, une espèce de poëme dithyrambique, où il n'y a pas moins de bizarrerie que d'esprit, intitulé *Balzana poetica;* ce qu'on pourrait traduire en français par *garniture* ou *falbala* poétique. C'est, sous une forme que n'ont pas ordinairement les éloges, un éloge des belles actions de Clément XI. L'auteur en avait fait une lecture publique dans une des fêtes annuelles de l'académie des Arcades, et il la fit imprimer in-4° sous son nom arcadien d'*Amaranto sciatidico*. 7° Il avait donné deux ans paravant, sans nom d'auteur, à Rome, sous le titre de *Tivoli*, un ouvrage très-sérieux, mais dont la gravité n'était qu'apparente, à en juger même par le seul titre. C'étaient la vie et les prophéties d'un certain Brandano, qui avait fait beaucoup de bruit en Italie au 16e siècle. Ce prophète était un paysan nommé Carosi, né dans les environs de Sienne, à qui l'on avait donné, dans sa jeunesse, le surnom de *Brandano* (du mot *brando*, synonyme de *spada*, épée), parce qu'il était fort mauvais sujet et grand ferrailleur. Il s'était converti, et s'était mis à prêcher le peuple de Sienne et à mêler ses sermons de prophéties. Il faisait des excursions dans les villes voisines, et en fit même jusqu'à Rome. Il y prophétisa tant de malheurs, dont il attribuait la cause aux désordres de la cour romaine, qu'il irrita le pape Clément VII : celui-ci voulut le faire périr; mais il n'y gagna que de lui faire opérer un miracle et prophétiser le sac de Rome. Des auteurs graves, et même Guichardin, racontent ainsi cette aventure. Le pape fit arrêter Brandano et, sans autre forme de procès, le fit lier dans un sac et jeter dans le Tibre. Le même jour, Clément VII, faisant la visite des sept églises, le rencontra près de St-Paul, tout couvert de boue, et tel qu'il s'était miraculeusement échappé du sac. Brandano s'avança au-devant de lui, et lui dit de son ton de prophète : *Vous m'avez mis dans le sac, et Dieu vous y mettra vous-même.* Il fit dans la suite des pèlerinages à St-Jacques en Galice et dans d'autres lieux saints, prêchant et prophétisant toujours, presque nu, sans habits, sans chaussure, faisant gloire de sa folie, se donnant lui-même le surnom de *Pazzo di Cristo*, et annonçant partout la colère de Dieu : enfin, de retour à Sienne, il y mourut en odeur de sainteté, en 1554, âgé de 66 ans. Sa vie et ses prophéties, réputées presque toutes véritables, couraient en manuscrit depuis longtemps, et le texte s'en altérait de plus en plus : Gigli rassembla les meilleures copies qui se trouvaient dans les bibliothèques de plusieurs maisons religieuses; il y joignit les traductions les plus *authentiques;* et les publia en un volume, avec de savantes observations, sous ce titre qui dispense d'examiner les intentions de l'éditeur : *Vita e profezie di Brandano Sanese, volgarmente detto il Pazzo di Cristo, novamente publicate e raccolte da i codici più autorevoli, e dedicate a madonna reverendissima la Sibilla Tiburtina. In Tivoli, nella stamperia dell' indovino*, 1710, in-4°. Apostolo Zeno, en annonçant cette publication dans le premier volume du *Giornale de' Letterati d'Italia*, ne paraît cependant former aucun soupçon sur le vrai sens où elle devait être prise. Ce savant critique était de si bonne foi, qu'il n'entendait rien à ces sortes de mystifications. Il fut la dupe d'une autre bien plus forte, que Gigli osa lui adresser personnellement. Il lui écrivit qu'après la *Vie de Brandano*, il se préparait à en publier une encore plus intéressante pour l'histoire, celle du roi Petit-Jean, *Giannino*, écrite en latin par ce roi même, au 14e siècle, et restée inédite jusqu'à ce jour. Ce monarque imaginaire était fils de notre roi Louis X, dit le Hutin. On sait que Louis, mort à 27 ans, laissa un fils posthume, nommé Jean, qui naquit en novembre 1316, et ne vécut que huit jours. Selon sa prétendue histoire, il avait été changé au berceau, caché jusqu'à l'âge de neuf ans, transporté ensuite à Sienne, où il avait été élevé, puis reconnu, puis enlevé, emmené prisonnier à Naples, etc. Tous ces événements étaient censés racontés par lui-même dans cette vie tirée du manuscrit original, qui devait paraître avec des notes et observations du savant Fontanini. Cette dernière circonstance ne pouvait manquer de faire reconnaître l'imposture : pour cette fois, le bon Apostolo Zeno, qui avait eu la simplicité d'annoncer aussi cette nouvelle dans son journal, trouva la plaisanterie un peu forte, et, sans se brouiller entièrement avec Gigli, il en

garda toujours un peu de rancune. 8° *Vocabolario delle opere di Sta-Caterina e della lingua sanese*, 1717, in-4°. Nous avons fait connaître plus haut cet ouvrage et le sort qu'il éprouva. Les exemplaires échappés aux flammes et à la saisie du Saint-Office sont en très-petit nombre et fort rares; ils n'ont point de frontispice, et ne vont que jusqu'à la lettre R. Gigli en refit depuis le manuscrit, qu'il conduisit jusqu'à la fin de l'alphabet. Il fut imprimé à Lucques plusieurs années après sa mort, par les soins d'un de ses disciples, sans date et sous le faux titre de *Manilla nell' isole Filippine*. Le *Vocabolario Cateriniano* remplit le 2e et le 3e volume de l'édition des œuvres complètes de Gigli, donnée à Sienne, sous le titre de la Haye, en 1797, en 6 ou 7 volumes in-8°. 9° *Il Pazzo di Cristo vaticinante, poesia fanatica*, 1720, Rome, sous le faux titre de Sienne; espèce de dithyrambe à la louange et sur la nomination du grand maître de Malte Zondadari. L'auteur y fait parler et prophétiser, en style dithyrambique, ce Brandano dont il avait écrit la vie. 10° *Regole per la toscana favella dichiarate per la più stretta e per la più larga osservanza, in dialogo*, etc., Rome, 1721, in-8°; réimprimé à Lucques, 1734, in-8°, avec d'autres pièces qui ne sont point de notre auteur. 11° *Lezioni di lingua toscana, contre discorsi accademici, pubblicate da Catena*, Venise, 1744, 1751, in-8°. 12° *Diario sanese*, Lucques, 1723, 2 vol. in-4°; ouvrage rempli d'érudition et de recherches sur l'histoire tant profane que sacrée de Sienne : l'auteur y travaillait encore lorsqu'il fut surpris par la maladie dont il mourut. Ce livre suffirait pour prouver l'étendue de son savoir, et combien de productions utiles il eût pu laisser après lui, s'il avait donné en général une meilleure direction à ses travaux. Sa vie a été écrite en italien par un écrivain caché sous le nom arcadien d'*Oresbio Agieo*, Florence, 1746, in-4° de VIII et 188 pages, avec le portrait de Gigli, la liste (incomplète) de ses ouvrages tant imprimés qu'inédits, sa lettre au chevalier A.-F. Marmi, et cinquante-cinq lettres qui furent écrites à Gigli par les principales académies d'Italie, pour approuver son édition des *OEuvres de Ste-Catherine*. Elles sont toutes réimprimées en tête du second volume de l'édition de ses œuvres, citée ci-dessus. G—É.

GIGONNE (LA), veuve d'un marchand de Lyon, fut l'une des deux belles dames de cette ville qui plurent au bon roi René et à Louis XI, lorsque ces princes y séjournèrent en 1476. Le monarque français lui fit épouser un beau-fils de Paris, le sieur de Caulers. La seconde, qui s'appelait Passefillon, et qui était fille d'Antoine Bourcier, marchand, obtint pour son mari une place de conseiller à la cour des comptes. Vers ce même temps, il y avait à Lyon une troisième belle dame, Katherine de Vauselles, mentionnée mais non louée par Villon, dans son *Grant testament* (ballades 5 et 6). Voyez *Jehan de Troyes*, p. 131 et 134; le P. de Colonia, *Hist. litt.*, tome 2, p. 401, et la *Notice* de M. Pericaud *sur Charles de Bourbon*, cardinal-archevêque de Lyon, p. 30. Z.

GIGOT (PHILIPPE-FRANÇOIS-MATHIEU), littérateur, né à Bruxelles le 7 novembre 1792, mourut dans la même ville le 14 juillet 1819. Outre quelques pièces de vers imprimées dans le recueil de la société littéraire de cette ville, fondée du temps que M. Jouy était chef de bureau à la préfecture de la Dyle; il a publié : 1° *Abrégé de l'histoire de la Hollande, formant aujourd'hui la partie septentrionale du royaume des Pays-Bas*, Bruxelles, 1820, in-8° de 191 pages avec un portrait; 2e édition, augmentée d'un *Essai de mnémotechnie et d'un sommaire du présent ouvrage mnémonisé* (par un anonyme), Bruxelles, 1826, in-8°. Cet ouvrage posthume, malgré quelques incorrections, mérite des éloges. 2° *Anniversaire de la bataille de Waterloo*, ode, Bruxelles, 1816, in-8°; 3° *Nouvelle description historique, topographique et critique de Bruxelles*, ibid., 1817, in-12 de 143 pages avec une planche; cet opuscule a été traduit en anglais; 4° *les Destinées de la Belgique*, poëme, ibid., 1816, in-8°; 5° *Encore un tableau de ménage*, comédie en trois actes et en prose, ibid., 1819, in-8°. Gigot s'était créé une existence honnête en donnant des leçons de langues et de littérature. Il était généralement estimé. R—F—G.

GIL (le père), l'un des chefs de l'insurrection qui défendit si glorieusement l'indépendance de l'Espagne contre l'usurpation de Bonaparte, naquit en 1745, de parents obscurs, à Aracena, dans les montagnes de l'Andalousie. Il fit néanmoins de fort bonnes études, et très-jeune encore entra dans l'ordre de St-François, où il acquit bientôt, comme prédicateur, une grande réputation. Devenu provincial de son ordre, il assista en cette qualité à une assemblée tenue à Rome pour la nomination d'un général des frères mineurs. Il reçut du pape et des cardinaux l'accueil le plus flatteur; et lorsqu'il revint en Espagne, s'étant rendu à la cour, il y eut aussi un très-grand succès, fut nommé prédicateur du roi, historiographe du royaume, et chargé de continuer l'histoire de Mariana. Le marquis de Villa-Franca le logea dans son hôtel, et c'est là qu'il vivait heureux, livré à ses recherches historiques, lorsqu'il fut arrêté et renfermé dans une maison de correction, accusé d'avoir composé un libelle contre la reine et contre le favori Godoy. Au bout de deux ans, on le mit en liberté, bien qu'on n'eût pas cessé de le considérer comme l'auteur du pamphlet; mais Godoy, on doit lui rendre cette justice, n'était ni cruel ni vindicatif. Le père Gil ne conçut pas moins contre lui une haine implacable, et cette haine fut pour beaucoup, on ne peut en douter, dans l'ardeur qu'il mit à prêcher l'insurrection en 1808, lorsque les armées françaises envahirent l'Espagne. Déjà plus que sexagénaire, on le vit parcourir les campagnes en criant aux armes. Il rédigeait dans un style plein de feu les plus véhé-

mentes proclamations; et il les répandait lui-même dans les rues et sur les grands chemins, où il ne marchait que suivi d'une foule de paysans insurgés. Un imprimeur de Séville ayant refusé d'imprimer une de ces pièces, il prononça contre lui ces paroles terribles : « Imprimez, ou je vous « fais à l'instant saisir et pendre par le peuple. » Une heure après, les murs de la ville étaient couverts de la proclamation. Dès qu'une junte fut créée, le père Gil en fut un des membres les plus influents, puis le secrétaire général. Rien d'important ne se décidait sans qu'on eût pris son avis, et l'on vit souvent les hommes les plus élevés par leur rang, et même les envoyés des puissances étrangères, aller le consulter dans l'humble cellule qu'il avait continué d'habiter. Le baron de Crossard, envoyé secret de la cour de Vienne, s'y rendit plusieurs fois, et il fait dans ses mémoires un tableau assez piquant de cet homme extraordinaire. Ce fut surtout par ses prédications et son activité que le général Castanos, ayant reçu de nombreux renforts, put remporter à Baylen cette victoire qui fut le premier mobile de l'opiniâtre résistance des Espagnols dans cette terrible guerre. Mais, comme il arrive trop souvent dans de pareilles circonstances, les autres chefs de l'insurrection conçurent bientôt contre Gil une jalousie funeste. Voulant se soustraire à son influence, ils l'éloignèrent en le nommant ambassadeur d'Espagne à la cour de Sicile. Gil ne se méprit point sur le but caché de cette nomination, et il s'y refusa d'abord; mais à la fin il fallut céder. Il ne séjourna que quelques mois à Palerme, et se hâta de venir à Cadix dès qu'il vit une junte s'y établir, se flattant qu'on l'en nommerait président; mais son caractère de fermeté et d'énergie ne pouvait convenir aux autres chefs; ils lui préférèrent un homme dont la nullité et la faiblesse devaient laisser un libre cours à leurs ambitieux projets. C'est ainsi que fut nommé le cardinal de Bourbon. Le père Gil, dès lors, ne prit plus de part aux affaires publiques; il retourna dans son cloître, et n'en sortit même pas lorsque Ferdinand VII remonta sur un trône qu'il avait tant concouru à rétablir. Il mourut peu de temps après cette restauration, complétement oublié, même par ceux qu'il avait si bien servis. Un officier du même nom se distingua dans la marine espagnole, devint capitaine général et mourut en 1823. M-D j.

GILBERT, surnommé *de la Porrée*, naquit à Poitiers vers l'an 1070. Après avoir fait ses premières études dans cette ville, il alla les perfectionner sous les maîtres fameux qui dirigeaient les écoles de Chartres et de Laon. La régularité de sa conduite et la gravité de ses mœurs répondaient à son ardeur pour les sciences. On récompensa son mérite par la chancellerie de l'église de Chartres ; les fonctions de l'enseignement étaient attachées à cette dignité, et il s'en acquitta avec beaucoup de succès. Sa réputation le fit appeler à Paris pour y remplir une chaire de dialectique et de théologie : il se mit à la tête des *réalistes*, et triompha avec d'autant plus de facilité du parti des *nominaux*, que celui-ci venait d'éprouver un cruel échec par la condamnation d'Abailard, qui en était le chef. On prétend que ce fameux dialecticien, ayant aperçu Gilbert dans l'assemblée de Sens parmi ses juges, l'apostropha par ce vers d'Horace :

Nam tua res agitur paries cum proximus ardet;

application qui fut regardée depuis comme une prédiction de ce qui devait lui arriver. Nommé en 1141 à la scolastique de Poitiers, il eut à peine occupé cette chaire l'espace d'un an, que ses concitoyens l'élurent pour leur évêque. Gilbert avait la manie de traiter toutes les questions suivant la dialectique des écoles. Il s'avisa de mêler des opinions philosophiques dans ses sermons. On fut scandalisé d'entendre sortir de sa bouche, dans un synode, des propositions peu conformes au langage commun. Deux de ses archidiacres, Calon et Arnaud, dont le dernier était surnommé à bon droit *qui ne rit pas*, allèrent le déférer à Eugène III, pour lors à Sienne, et qui se préparait à passer en France; ils alarmèrent St-Bernard, encore tout brillant de l'éclat que jetait sur sa personne la victoire qu'il venait de remporter sur Abailard. L'évêque de Poitiers comparut au concile de Paris en 1147. Les propositions soumises au jugement de l'assemblée étaient : 1° que l'essence divine n'est pas Dieu; 2° que les propriétés des personnes divines ne sont pas les personnes mêmes; 3° que les attributs divins ne tombent pas sur les personnes divines; 4° que la nature divine ne s'est pas incarnée, mais la personne du Verbe; 5° qu'il n'y a point d'autres mérites que ceux de Jésus-Christ; 6° que le baptême n'est réellement conféré qu'à ceux qui doivent être sauvés. Gilbert, interpellé sur ces six propositions, mit tant d'adresse et de subtilité dans ses défenses, que les Pères embarrassés renvoyèrent l'affaire à un autre concile qui se tint l'année d'après à Reims, où il souscrivit à sa condamnation. Ce prélat, rendu à son diocèse, s'occupa d'instruire ses peuples, de décorer les églises, d'enrichir de nouveaux livres la bibliothèque de St-Hilaire, et de faire fleurir les sciences dans son clergé. Il mourut en 1154, universellement regretté. Du très-grand nombre d'ouvrages qu'il avait composés et que l'on conserve encore dans les bibliothèques, on n'a imprimé que les quatre suivants : 1° un *Commentaire* sur le livre de *la Trinité* de Boëce, dans l'édition générale des œuvres de ce philosophe, Bâle, 1470, in-fol. Il est plus difficile à entendre que le texte même. 2° Une *Lettre* à l'abbé de St-Florent de Saumur sur un cas de conscience, dans le premier volume des *Anecdota* de dom Martène; 3° un *Traité philosophique des six principes*, dans les anciennes éditions d'Aristote, où l'on n'est guère tenté d'aller le chercher, quoiqu'il ait eu beaucoup de vogue autrefois et

qu'il ait servi de texte à plusieurs *commentaires;* 4° un *Commentaire sur l'Apocalypse*, Paris, 1512, in-8°, avec d'autres interprètes du même livre. Gilbert de la Porrée était savant; il avait de la pénétration, mais il manque de méthode; il affecte trop de tout ramener aux opinions subtiles de l'école. Son style est d'ailleurs dur, sec et embarrassé. T—D.

GILBERT (SAINT), premier abbé d'un monastère de son nom, ordre de Prémontré, au diocèse de Clermont, issu d'une famille noble, et qui tenait en Auvergne un rang distingué, vivait sous les rois Louis le Gros et Louis le Jeune. Il avait passé ses premières années à la cour de ces princes, et exerçait la profession des armes. Chez lui la valeur et les vertus guerrières étaient jointes aux vertus chrétiennes. Retiré souvent dans ses terres avec Pétronille sa femme et une fille nommée Ponce, unique fruit de leur mariage, il s'y livrait à des exercices religieux et au soin de son salut, sous la direction d'Arnulphe, premier abbé de Dilo, lorsque l'on publia la seconde croisade. Louis le Jeune ayant pris la croix, Gilbert crut se devoir à une entreprise qu'il regardait comme la cause de Dieu, puisqu'il s'agissait de la délivrance des lieux saints. Sa profession l'obligeait d'ailleurs à suivre son prince : il se croisa, et vint en 1147 joindre, avec un bon nombre de ses vassaux, le roi, qui l'accueillit honorablement. Les armes des croisés ne furent point heureuses. L'année suivante le roi revint en France, et Gilbert en Auvergne, désespéré du peu de succès d'une expédition dont il n'attribuait la mauvaise issue qu'aux péchés des croisés. Résolu de se retirer du monde, il trouva sa femme et sa fille disposées à partager ce pieux dessein. Néanmoins il ne voulut rien faire dans une chose si importante sans avoir consulté l'évêque de Clermont et l'abbé de Dilo, son directeur. Tous deux l'ayant confirmé dans sa résolution, il donna la moitié de son bien aux pauvres, gardant l'autre moitié pour fonder et construire deux monastères, l'un de femmes pour Pétronille et Ponce, et l'autre d'hommes, où il voulait se retirer. Le premier fut établi à Aubeterre, sous l'invocation de St-Gervais et St-Protais. Pétronille en prit le gouvernement, et fut après sa mort remplacée par sa fille. Gilbert de son côté se retira dans un lieu nommé *Neuf-Fontaines*, à cause de neuf sources qui l'arrosaient, et y mena pendant quelque temps une vie solitaire et pénitente. Il y construisit ensuite un monastère, et fit en 1150 venir de Dilo des chanoines prémontrés, leur laissant la liberté de se choisir un abbé. Tous les vœux s'étant réunis en sa faveur, il prit le gouvernement de la nouvelle colonie. Il avait bâti à côté de l'abbaye un vaste hôpital, où les pauvres, les infirmes et les lépreux étaient reçus. Gilbert s'en était réservé le soin; il visitait chaque jour les malades, et pansait lui-même leurs plaies. Consumé de jeûnes et plein de bonnes œuvres, il mourut le 4 juin de l'an 1152, et fut, comme il l'avait voulu, enterré dans le cimetière de son hôpital. Sa réputation de sainteté y attirant un grand concours de fidèles, Pierre, troisième abbé du monastère de Neuf-Fontaines, qui dès lors prit le nom de St-Gilbert, fit transporter le corps du bienheureux fondateur dans l'église, où un tombeau lui fut élevé à côté du chœur. Le martyrologe de France fait mention de St-Gilbert sous le 6 juin et le 3 octobre. Le collége de Prémontré à Paris possédait une portion de ses reliques. On doit à Robert d'Auxerre, prémontré et historien presque contemporain, ces particularités de la vie du saint, rapportées dans sa chronique, et tirées en outre d'un manuscrit fort ancien conservé dans les archives de l'abbaye.—Il y a un autre St-Gilbert dont la vie est moins connue. Il fut élu évêque de Meaux en l'an 995 et mourut en 1015. On l'honore le 13 février. L—Y.

GILBERT (SIR HUMPHREY), brave officier et navigateur anglais, naquit en 1539 dans le Devonshire, d'une très-ancienne famille. Il commença ses études à Eton, et les acheva d'une manière brillante à l'université d'Oxford. On le destinait à l'étude des lois; mais ayant été présenté à la cour par une de ses tantes attachée au service de la reine Élisabeth, il fut encouragé à suivre la carrière militaire. Il se distingua dans plusieurs expéditions; et le zèle avec lequel il concourut à étouffer la rebellion de l'Irlande lui valut le commandement en chef, le gouvernement du Munster et le titre de chevalier en 1570. Bientôt il revint en Angleterre. Un mariage avec une riche héritière ne l'empêcha pas de courir de nouveau les hasards de la guerre. Il partit en 1572 avec une escadre de neuf vaisseaux pour renforcer celle qui s'occupait de reprendre Flessingue. Comme à beaucoup d'habileté dans les mathématiques et la géographie il joignait un esprit extrêmement vif, il trouvait au milieu des travaux de la guerre encore assez de moments pour se livrer à l'étude des sciences. L'on songeait alors à chercher un passage aux Indes par le nord. Gilbert, à son retour en Angleterre en 1576, publia un discours tendant à prouver la possibilité d'un passage par le nord-ouest pour aller au Cathay et aux Indes; ouvrage qui donna probablement lieu à Frobiser de faire cette même année son premier voyage. Mais ce n'était pas assez pour un homme d'un caractère aussi entreprenant que Gilbert d'indiquer aux autres ce qui se pouvait tenter. Il obtint de la reine en 1578 des lettres patentes très-amples qui l'autorisaient à s'emparer de tous les pays barbares de la côte nord-est de l'Amérique non encore occupés par des princes chrétiens, et à y former des établissements. Jamais expédition n'avait fait naître d'aussi vives espérances; on se rendit en foule auprès de Gilbert. Il réunit en peu de temps un nombre assez considérable de vaisseaux pour former une flotte capable de résister à une escadre ennemie; mais la discorde se mit parmi ses compagnons. Une partie dégagea sa

parole au moment de mettre à la voile; d'autres désertèrent. Malgré ce contre-temps, il persista dans son dessein, et se mit en mer avec un petit nombre d'hommes et de vaisseaux. Une violente tempête lui fit perdre un bâtiment, et le força de rentrer. Quoique ce désastre eût dévoré une partie de la fortune de Gilbert, il résolut de reprendre son projet lorsque l'occasion serait plus favorable. Il passa deux ans à faire les préparatifs nécessaires; et dans l'intervalle il concéda, en vertu de ses lettres patentes, des terres dans le nord de l'Amérique, près de la rivière du Canada, à condition d'y planter et de s'y établir. Il eut recours à ce moyen, parce que ses lettres patentes devenaient nulles au bout de six ans, s'il n'avait pas dans ce délai pris possession du pays. Par malheur il s'était adressé à des gens sans état, qui ne se mirent pas en devoir de satisfaire à leurs engagements. Voyant donc qu'il ne lui restait plus que deux ans pour remplir l'objet de son voyage, il se détermina à l'entreprendre lui-même. Plusieurs personnes de considération l'aidèrent de leurs conseils et de leur argent; d'autres se joignirent à lui. Le 11 juin 1583, il appareilla de la baie de Cawsand, près de Plymouth, avec cinq navires montés par environ deux cents soixante hommes de diverses professions. Après bien des délibérations, il fut convenu de faire voile au nord dans la direction de Terre-Neuve, afin de pourvoir aux nécessités de la flotte. Ce voyage parut commencer sous des auspices aussi peu favorables que le précédent; car, dès le troisième jour, le vaisseau le plus considérable, où se trouvait le célèbre Walter Raleigh, beau-frère de Gilbert, se sépara de la flotte, et retourna en Angleterre, à cause d'une maladie contagieuse qui régnait à bord. On fut ensuite très-incommodé des brumes épaisses et des vents contraires : on rencontra d'énormes îles de glace; les navires se dispersèrent. Gilbert vit Terre-Neuve le 30 juillet; il retrouva ses navires, et se prépara à vaincre la résistance qu'auraient pu lui opposer les nombreux vaisseaux étrangers occupés à la pêche. Il entra dans la baie St-Jean, reçut en présent des provisions de tous les bâtiments anglais et étrangers, et notamment des Portugais. Le 5 août, Gilbert, ayant dressé sa tente à terre, convoqua tous les capitaines, leur lut les lettres patentes de la reine Élisabeth, et en fit interpréter la teneur aux étrangers. Il prit en conséquence possession solennelle de la baie et de deux cents lieues d'étendue dans l'île en tout sens. On examina le pays : on le trouva très-convenable pour un établissement, et l'on s'occupa des préparatifs nécessaires pour aller reconnaître les parages et les cantons voisins. Un habile mineur saxon, nommé *maître Daniel*, présenta à Gilbert un fragment d'une espèce de mine dans laquelle il lui assura qu'il trouverait de l'argent. Pendant que l'on était à terre, quelques hommes de l'expédition s'emparèrent, dans une baie voisine, d'un navire pêcheur, mirent à terre les hommes qui le gardaient, et s'éloignèrent à toutes voiles; d'autres se cachèrent dans les bois, espérant se sauver sur les navires qui aborderaient à cette côte; d'autres enfin tombèrent malades : de sorte que Gilbert, voyant son monde diminuer sensiblement, embarqua les malades sur un navire qu'il laissa dans la baie, monta sur l'*Écureuil*, petit bâtiment de dix tonneaux, comme plus convenable pour ranger la côte de près et entrer dans les rivières; et le 20 août il fit voile au sud. Le 29, une tempête affreuse poussa le plus grand navire sur des rochers, où il périt : quatorze hommes seulement se sauvèrent, comme par miracle, dans un canot, et gagnèrent Terre-Neuve. Le mineur saxon et un poëte hongrois nommé Etienne Parménius, de Bude, qui avait suivi l'expédition pour en chanter le succès, furent du nombre de ceux qui périrent. La continuation du mauvais temps acheva de décourager les équipages des deux navires qui restaient. La disette se fit sentir parmi les gens de l'*Écureuil*. Gilbert, cédant à leurs représentations, renonça à l'idée de poursuivre ses découvertes, et se dirigea vers l'Angleterre, se promettant de revenir au printemps. La Providence en avait autrement ordonné. Le petit bâtiment était trop chargé. On engagea Gilbert à passer sur le plus grand, appelé la *Biche*. Il répondit qu'il ne voulait pas, en retournant dans sa patrie, quitter ceux qui avaient affronté avec lui tant de tempêtes et de périls. On était alors à trois cents lieues des côtes d'Angleterre. En avançant, on fut assailli par des temps affreux; la mer était furieuse. Le 9 septembre, un coup de vent terrible fit courir le plus grand danger à l'*Écureuil*. Quand il fut passé, l'équipage donna des signes de joie. Gilbert, tranquillement assis à l'arrière, un livre à la main, criait à l'autre navire, toutes les fois qu'il s'en rapprochait : « En mer « comme sur terre, nous sommes également « près du ciel. » A deux heures après minuit, l'on vit de la *Biche* disparaître tout à coup les lumières de l'*Écureuil*, qui fut englouti dans les flots. Édouard Haies, capitaine de la *Biche*, fit faire petites voiles, espérant toujours qu'il pourrait apercevoir quelqu'un échappé du naufrage : après avoir couru bien des hasards, il entra à Falmouth le 22 septembre. Gilbert n'était pas moins distingué par son talent comme orateur que par sa bravoure comme militaire. On l'entendit souvent dans le parlement, tant en Irlande qu'en Angleterre. Hume cite un de ses discours en faveur des prérogatives de la couronne, qui occasionna de vifs débats. Hackluyt a conservé dans son recueil tout ce qui concerne Gilbert. On y trouve : 1° *Discours écrit par sir Humphrey Gilbert pour prouver qu'il existe un passage pour aller par le nord-ouest au Cathay et aux Indes orientales*, Londres, 1576. Ce traité, divisé en dix chapitres, atteste la grande instruction de l'auteur. Il est écrit avec beaucoup de méthode, et le style est meilleur que celui de la plupart des ouvrages du temps. Il combat dans

un chapitre l'opinion de Jenkinson, célèbre voyageur anglais, qui, devant la reine et son conseil privé, avait cherché à prouver que le passage existait au nord-est, mais convenait en même temps qu'il y en avait un autre au nord-ouest. Gilbert soutient que celui-ci est le meilleur et le plus praticable. Il parle, en finissant, d'un autre ouvrage intitulé *Traité de la navigation*, qu'il avait l'intention de publier, mais qui est probablement perdu. 2° *Autres raisonnements ou arguments pour prouver l'existence du passage par le nord-ouest, doctement déduits par Richard Willes.* L'auteur appuie tout ce que Gilbert a avancé. 3° *Docte et magnifique poëme écrit en vers hexamètres latins, par Étienne Parménius de Bude, sur le voyage de sir Humphrey Gilbert à Terre-Neuve pour y établir une colonie anglaise, contenant aussi un bref souvenir des principaux capitaines anglais sur mer.* Ce poëme fait connaître la gratitude et le talent de l'auteur, que les rédacteurs de l'*Histoire générale des voyages* ont confondu avec le célèbre Budée, parce qu'ils n'ont pas fait attention que le mot *Budæus* désigne la patrie du poëte. Il avait été présenté à Gilbert par Hackluyt. 4° *Lettre de Parménius de Bude à Huckluyt, datée du port St-Jean dans l'île de Terre-Neuve, le* 6 *août* 1583. Elle contient une relation très-succincte du voyage et de l'île, qui paraît à Parménius un vrai désert. 5° *Relation véritable du voyage entrepris en* 1583 *par sir H. Gilbert et autres, pour découvrir et peupler d'habitants chrétiens telle partie du vaste pays au nord du cap de la Floride trouvée convenable, et non possédée par un prince chrétien, écrite par Édouard Haies, le seul des principaux coopérateurs à cette expédition qui soit resté jusqu'à la fin, et par l'assistance spéciale de Dieu soit revenu avec son équipage sain et sauf.* Ce récit, remarquable par son ton de candeur, inspire un intérêt touchant. L'auteur y a entremêlé des détails nautiques et des notions curieuses sur Terre-Neuve. 6° *Relation de Richard Clarke de Weymouth.* Elle commence au 20 août 1583, jour où le narrateur qui commandait le principal bâtiment de l'expédition, avec le titre d'amiral, partit du port St-Jean de Terre-Neuve. Il attribue les désastres de la flotte au peu d'attention donnée à ses avis, et raconte comment il s'est sauvé dans une chaloupe. 7° *Relation des découvertes de sir H. Gilbert et de sa prise de possession de Terre-Neuve ; on y expose brièvement les droits de la reine à la propriété de cette île, et les avantages qui doivent en résulter pour le royaume et les intéressés*, etc., *par sir Georges Peckham, principal intéressé à ladite expédition.* Le peu de succès de l'entreprise fit évanouir les brillantes espérances auxquelles elle avait donné naissance, et qui sont exposées dans cet écrit, composé avant le départ de la flotte ; mais on n'en regarde pas moins Gilbert comme le fondateur des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale, parce que plusieurs particuliers y formèrent des établissements en conséquence des concessions qu'il leur avait faites d'après ses lettres patentes. On trouve dans le recueil de Hackluyt des lettres patentes accordées le 3 février 1583 à Adrien Gilbert de Soudridge dans le Devonshire, et à ses associés, pour la découverte d'un passage à la Chine et aux Moluques par le nord, en considération des grandes dépenses qu'il a faites pour une entreprise de ce genre. C'était probablement la compagnie qui expédia Davis (*voy.* DAVIS). E—s.

GILBERT (GUILLAUME), médecin, né à Colchester (Essex) en 1540, compléta ses études loin de son pays, et fut reçu docteur dans une université étrangère. Il s'établit ensuite à Londres, et y devint médecin de la reine Élisabeth. Les soins qu'il donnait à sa riche clientèle ne l'empêchaient pas de se livrer avec ardeur, dans son laboratoire, à des recherches scientifiques qui l'ont mis sur la voie d'heureuses découvertes. On lui doit l'invention de deux instruments au moyen desquels les navigateurs peuvent, sans le secours des étoiles, se rendre compte des latitudes. Il avait été un des premiers à observer les propriétés de l'aimant, et cette force mystérieuse d'attraction que la chaleur ou le frottement développent dans certaines substances, phénomène déjà connu avant lui, mais dont il approfondit et étendit la connaissance. Il publia à Londres en 1600 un ouvrage in-folio intitulé *De magnete, magneticisque corporibus, et de magno magnete, tellure, physiologia nova, plurimis et argumentis et experimentis demonstrata.* Cet ouvrage fut réimprimé à Sedan en 1633, in-4°. On y trouve toute la nomenclature des corps en qui l'auteur avait remarqué la vertu magnétique, et les premiers aperçus de l'électricité. Gilbert mourut à Colchester, son pays natal, le 20 novembre 1603, peu de mois après la reine Élisabeth. Il avait composé d'autres ouvrages, qui, réunis au précédent, furent publiés par W. Boswell, sous le titre suivant : *De mundo nostro sublunari philosophia nova*, Amsterdam, 1651, in-4°. On y voit que Gilbert faisait jouer à l'aimant, ou du moins aux forces magnétiques, un rôle prépondérant dans le système du monde. C—ET.

GILBERT (GABRIEL), poëte français du 17e siècle. On sait qu'il était de Paris et qu'il professait la religion réformée ; mais la date de sa naissance et celle de sa mort sont douteuses : il paraît seulement certain qu'il ne vivait plus en 1680. Peu d'auteurs ont été plus féconds. On a de lui un poëme sur l'*Art de plaire*, imité de l'*Art d'aimer* d'Ovide, un recueil de *Poésies diverses*, cinquante *Psaumes en vers français*, et environ quinze pièces de théâtre dont voici les noms : 1° *Marguerite de France* (1640) ; 2° *Téléphonte*, tragédie dans laquelle le cardinal de Richelieu fit entrer des vers de sa composition, et qui, par cette raison peut-être, eut l'honneur insigne d'être représentée par les deux troupes royales (en 1642) ; 3° *Rodogune*, pièce dont il sera particulièrement parlé dans le cours de cet article (1644) ; 4° *Hippolyte* ou *le Garçon insensible*, tragédie (1646) ; 5° *Sémiramis*

(1647) ; 6° *les Amours de Diane et d'Endymion*, ouvrage composé à Rome, où l'auteur avait accompagné la reine Christine de Suède (1657) ; 7° *Cresphonte*, tragi-comédie (1657) ; 8° *Arie et Petus*, tragédie (1659) ; 9° *Théagène*, tragédie (1662) ; 10° *les Amours d'Ovide*, pastorale (1663) ; 11° *les Amours d'Angélique et de Médor*, tragi-comédie (1664) ; 12° *Léandre et Héro*, tragédie (1667) ; 13° *le Courtisan parfait*, tragi-comédie (1668) ; 14° *les Intrigues amoureuses*, comédie (1668) ; 15° *les Peines et les plaisirs de l'amour*, opéra (1672). Plusieurs biographes font encore Gilbert auteur d'une comédie intitulée *le Triomphe des cinq passions ;* mais cette pièce bizarre, représentée en 1642, est plus généralement attribuée à un conseiller des monnaies nommé Gillet de la Tessonnière (*voy.* GILLET). C'est à tort que plusieurs écrivains parlent de Gabriel Gilbert comme d'un poëte digne du dernier mépris : s'il n'eut pas assez de génie pour concourir avec Corneille et Rotrou, ses contemporains, à l'illustration de la scène française ; s'il manqua presque toujours de chaleur et d'énergie, il fut du moins un des premiers tragiques qui écrivirent avec sagesse et qui contribuèrent à réformer les tours gothiques de la langue. Presque tous ses sujets de tragédie étaient bien choisis : il ne les a pas traités avec art ; il a surtout mal conçu ses plans : mais, jusque dans ses plus faibles ouvrages, on trouve des situations intéressantes et des mouvements tellement heureux, que plusieurs de nos tragiques modernes ne se sont pas fait scrupule de les lui emprunter. Ces plaintes si touchantes que Racine met dans la bouche du fils de Thésée (*Phèdre*, 4e acte, scène 2e),

Chargé du crime affreux dont vous me soupçonnez,
Quels amis me plaindront quand vous m'abandonnez !

et cette réponse terrible de Thésée :

Va chercher des amis dont l'estime funeste
Honore l'adultère, applaudisse à l'inceste ;
Des traîtres, des ingrats, sans honneur et sans foi,
Dignes de protéger un méchant tel que toi ;

sont très-probablement une imitation du passage suivant :

Si je suis exilé pour un crime si noir,
Hélas ! qui des mortels voudra me recevoir !
Je serai redoutable à toutes les familles,
Aux frères pour leurs sœurs, aux pères pour leurs filles.

— Va chez les scélérats, les ennemis des cieux,
Chez ces monstres cruels, assassins de leurs mères ;
Ceux qui se sont souillés d'incestes, d'adultères ;
Ceux-là te recevront, etc.

(*Hippolyte*, ou *le Garçon insensible*.)

Nous devons ajouter que cet endroit n'est pas le seul où l'immortel auteur de *Phèdre* ait fait à Gilbert le même honneur que Virgile faisait à Ennius. Les idées premières de ces vers sont à la vérité dans Euripide et dans Sénèque ; mais ce n'est pas seulement l'emprunt des idées qui est sensible, c'est encore celui des expressions et des tours de phrases. Remarquons d'ailleurs qu'en transportant sur notre scène le sujet de *Phèdre* et *Hippolyte*, Gilbert eut le bon esprit de faire à l'ancienne marche de cette fable des changements dont on ne peut lui contester l'invention, et que Racine crut devoir adopter. C'est, par exemple, Gilbert qui eut le premier l'idée de faire périr dans les flots de la mer la coupable confidente de Phèdre, et de satisfaire par là le spectateur justement indigné des conseils que cette malheureuse n'avait pas craint de donner à la reine. On ne peut nier que ce moyen nouveau ne fût aussi heureusement imaginé sous le point de vue moral que sous celui de l'effet dramatique. Il y a encore dans la vie littéraire de Gilbert une particularité assez remarquable : il composa une tragédie de Rodogune précisément à l'époque où le grand Corneille traitait avec tant de supériorité le même sujet. Les deux *Rodogune* furent représentées dans la même année ; et l'on y reconnut avec surprise non-seulement les mêmes situations, mais encore les mêmes sentiments : le cinquième acte seulement n'était pas semblable. Celui de Corneille, l'un des plus beaux que l'on connaisse, eut un succès prodigieux ; celui de Gilbert fut trouvé froid et insipide, malgré la protection éclatante dont la reine de Suède et Monsieur, frère du roi de France, honoraient l'auteur de la pièce. Fontenelle, dans la vie de Corneille, son oncle, prétend que, ce grand poëte ayant confié à un ami le plan de *Rodogune*, cet ami en donna connaissance à Gilbert, qui se hâta de mettre à profit cette trahison. D'autres historiens ajoutent que le plan du cinquième acte n'était point encore arrêté définitivement par Corneille lorsque Gilbert eut secrètement connaissance de la marche des quatre premiers. C'est pour cette raison, suivant eux, que les deux *Rodogune*, si exactement pareilles au commencement et au milieu de l'action, cessent tout à coup de se ressembler vers le dénoûment. Ces assertions et ces conjectures ont peu de vraisemblance : « Rarement, dit Voltaire, un homme « revêtu d'un emploi public se déshonore et se « rend ridicule pour si peu de chose. » Tous les mémoires du temps en auraient parlé ; et bien loin qu'il se soit alors élevé des réclamations publiques contre ce prétendu abus de confiance, Corneille lui-même, qui était le plus intéressé à s'en plaindre, n'en dit pas un mot dans la préface de *Rodogune*. Il est donc plus naturel et plus juste d'attribuer l'extrême ressemblance des deux tragédies à l'exactitude scrupuleuse avec laquelle les deux auteurs avaient cru devoir imiter la marche, les situations et jusqu'aux pensées d'un roman historique de *Rodogune* qui venait alors de paraître, et qui est aujourd'hui tombé dans l'oubli. Gilbert avait été dans sa jeunesse secrétaire de la duchesse de Rohan. Il s'attacha ensuite, en la même qualité, à la reine Christine de Suède, qui, pleine d'admiration pour ce qu'elle appelait son *beau génie*, le nomma résident de la cour de

Stockholm en France, et le combla de ses bienfaits. Après la mort de cette princesse, il ne voulut rien retrancher de la dépense à laquelle il était accoutumé; mais ses pièces, qui avaient eu la vogue dans leur nouveauté, cessèrent d'attirer le public dès que les préceptes de Boileau et les chefs-d'œuvre de Racine eurent achevé l'heureuse révolution du goût; enfin il était sans ressources, et il serait mort dans la plus affreuse indigence si un homme riche, M. d'Hervart, protecteur déclaré des gens de lettres et surtout des écrivains protestants, ne lui eût donné asile dans son hôtel. C'est là sans doute que Gilbert a obscurément fini ses jours, oublié de ce même public qui peu d'années auparavant lui avait prodigué tant de marques de faveur. Chapelain, dans un jugement qu'il porte sur les auteurs de son temps, parle de Gilbert en ces termes : « Esprit délicat, duquel « on a des odes, de petits poëmes et plusieurs « pièces de théâtre pleines de bons vers. » Faisant allusion aux nombreuses ressources que les tragédies de Gilbert ont fournies dans la suite à beaucoup d'auteurs plus habiles, Ménage comparait ce poëte à un chasseur malheureux : *Il trouve bien le gibier au gîte*, disait-il, *mais ce n'est pas pour lui qu'il le fait partir*. Enfin, quand on considère d'une part toutes les faveurs dont Gilbert fut comblé pendant trente ans de sa vie, et d'une autre part les termes de mépris dont se servent en parlant de lui plusieurs biographes prévenus, on ne peut guère se dispenser de dire que ce poëte n'avait mérité

Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

F. P—T.

GILBERT (Nicolas-Joseph-Laurent) naquit en 1751 à Fontenoi-le-Château, en Lorraine, de parents pauvres qui s'épuisèrent pour lui donner de l'éducation. Ses études achevées, il vint à Paris n'ayant d'autre ressource que quelques vers qu'il avait faits dans la province (1). Il chercha d'abord à se faire des protecteurs, et distribua des louanges à plusieurs personnes considérables ; mais n'ayant pas trouvé auprès d'elles assez d'accès et de secours, il se sentit humilié, et de là contracta cette humeur chagrine et misanthropique qui lui fit embrasser le genre de la satire. Le mauvais succès de quelques pièces de vers qu'il avait envoyées aux concours de l'Académie fortifia en lui cette disposition. Il s'attacha au parti qui combattait les philosophes (2), et fit contre eux sa satire du *Dix-huitième siècle* (1775), adressée à Fréron; elle fut suivie d'une seconde satire intitulée *Mon apologie* (1778); il y a dans toutes deux des vers et même des morceaux admirablement frappés; mais il y a aussi beaucoup de décousu dans les idées et d'inégalités dans le style. L'auteur composait laborieusement, et n'avait point encore l'art de dissimuler ce travail pénible. Le seul de ses ouvrages qui n'en porte point l'empreinte est une ode, imitée de plusieurs psaumes, qu'il fit huit jours avant sa mort. Il n'y a rien de plus touchant que ces trois strophes qui la terminent :

Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour, et je meurs ;
Je meurs, et sur ma tombe où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs.

Salut, champs que j'aimais, et vous douce verdure,
Et vous, riant exil des bois !
Ciel, pavillon de l'homme, admirable nature,
Salut pour la dernière fois !

Ah ! puissent longtemps voir votre beauté sacrée
Tant d'amis sourds à mes adieux !
Qu'ils meurent pleins de jours ; que leur mort soit pleurée !
Qu'un ami leur ferme les yeux !

On ne sent ni cette douceur ni cette facilité dans les autres odes de Gilbert ; mais on y remarque des traits énergiques et de belles expressions. Cet infortuné, que ses protecteurs ne tiraient point de la misère, tomba dans la démence et fut conduit à l'Hôtel-Dieu (1). Dans un de ses accès, il avala la clef d'une petite cassette où il avait quelque argent, et mourut le 12 novembre 1780, âgé de 29 ans. On doit regretter qu'il ait fait de son beau talent un usage si fatal à son repos, et surtout qu'il n'ait point assez vécu pour abjurer ses injustices, et effacer par des ouvrages vraiment estimables la fâcheuse célébrité qu'il s'est acquise par ses satires (2). Ses *œuvres* ont été souvent

(1) Il donna en 1771 son *Début poétique*, in-8° ; nouvelle édition augmentée d'un chant d'*Abel*, et d'autres ouvrages, 1772, in-8° (voy. Gessner).

(2) Gilbert avait personnellement à se plaindre de plusieurs d'entre eux, et particulièrement de d'Alembert, qui s'était joué de lui d'une façon cruelle. Une grande famille cherchait un précepteur. Gilbert, qui en ce temps-là mourait de faim et couchait à la belle étoile, va trouver d'Alembert et lui dit qu'avec son patronage il est à peu près sûr d'obtenir cet emploi. D'Alembert lui promet ses services et fait donner l'emploi à un autre. C—et.

(1) Gilbert, repoussé ou dédaigné par les philosophes, s'était en effet jeté dans les bras de leurs adversaires. Il n'y fut pas reçu, cela est triste à dire, avec l'estime qu'on devait à son talent et les égards qu'on devait à ses souffrances. Présenté un jour à M. de Beaumont, archevêque de Paris, dans sa maison de Conflans, le prélat daigna se promener un moment avec lui dans ses jardins, puis l'envoya dîner à l'office. Il lui fit compter ensuite vingt-cinq louis et le recommanda à M. de Vergennes. Gilbert obtint du ministre une pension modique et tout à fait insuffisante pour lui assurer l'indépendance et le repos d'esprit si nécessaires aux gens de lettres. Il n'échappait à la famine qu'en donnant des leçons en ville. Cependant sa folie ne fut point, comme on le croit généralement, l'effet de la misère et des chagrins qui l'accompagnent. Elle se déclara à la suite d'une blessure grave qu'il reçut à la tête et qui exigea l'opération du trépan. Mais on n'est pas d'accord sur l'origine de cette blessure. Les uns l'attribuent à une chute de cheval que Gilbert aurait faite en accompagnant à la promenade deux jeunes Anglais, ses élèves ; d'autres l'attribuent, avec plus de fondement, à un attentat dirigé contre sa personne par les ordres d'un grand seigneur qui avait cru se reconnaître dans un des tableaux de la *Satire du 18e siècle*. Des laquais armés de bâtons assaillirent un soir le poëte sur la place Louis XV et le laissèrent sur le carreau. On le transporta alors à l'Hôtel-Dieu, où, après avoir été trépané, il tomba dans le délire. C—et.

(2) Une seule ode néanmoins où se trouvent des vers semblables à ceux que cite l'auteur de l'article compense bien quelques hardiesses excessives qu'on peut reprocher à la muse satirique de Gilbert. Ses satires étaient dirigées, non pas seulement contre des écrivains ou des sophistes subalternes, mais contre les coryphées de la secte encyclopédique. Il ne tint pas à ses ennemis qu'il ne passât pour un poëte médiocre. Cependant, malgré leurs déclamations, l'énergique vérité de ses vers a surmonté la critique, et a fait de ce poëte vigoureux et plein de verve le Juvénal de cette époque. Porté de bonne heure à combattre l'esprit du siècle par un zèle que les circonstances ne firent que développer, il dut sans doute à cette disposition de voir, dans

réimprimées. Nous signalerons les éditions de Paris, 1788, in-8°; 1801, in-12; 1806, in-8° et 2 vol. in-18; 1811, 2 vol. in-18; précédées d'une notice historique par Ch. Nodier, 1817, in-18, avec gravures; accompagnées de notices littéraires et historiques (par M. Mastrella), 1822, in-8° avec portrait, fac-simile et gravures; 1824, 2 vol. in-32, fig., avec notes et variantes, et une notice de M. Amar; 1826, in-32; 1826, 2 vol. in-32; 1831, in-18; 1840, in-18, etc. A—G—R.

GILBERT (NICOLAS-PIERRE), médecin français, né à Brest en 1751, fit dans sa ville natale, ainsi qu'à Quimper et à Vannes, de bonnes études, et montra une prédilection marquée pour les sciences exactes. Nommé chirurgien-élève de la marine à l'âge dix-huit ans, il suivit le capitaine Tronjolly dans sa campagne de l'Inde en 1770, et obtint un prix à son retour. Peu de temps après il se rendit à Paris pour continuer et perfectionner son éducation médicale. Sa modique fortune ne lui permettant pas de subvenir aux frais de réception exigés par l'université de Paris, il prit ses grades à celle d'Angers. Revêtu du doctorat, il exerça la médecine à Landernau, à Morlaix et à Rennes. Chassé de cette dernière ville par les troubles révolutionnaires, persécuté, incarcéré, il rédigea dans sa prison un mémoire estimé *sur la concordance entre les nouveaux et les anciens poids et mesures*. Rendu à la liberté, il sollicita l'emploi de médecin ordinaire aux armées : sa demande fut agréé sans difficulté comme sans retard. Le conseil de santé lui donna même un témoignage bien flatteur de satisfaction et de confiance, en le choisissant au bout d'une année comme médecin en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse. Lorsqu'on établit en 1796 les hôpitaux militaires d'instruction, Gilbert fut appelé à celui de Paris avec le titre de médecin en chef professeur : il déploya beaucoup d'activité dans cette carrière, et suppléa par un zèle et une exactitude très-louables aux grandes conceptions et à l'éloquence dont il était dépourvu. Il fut réellement utile aux élèves, et cette époque est sans contredit la plus belle, la plus honorable de sa vie. Malheureusement il fut reporté sur un théâtre qui ne lui convenait pas, et il échoua complétement. Médecin en chef de l'armée de St-Domingue en 1802, il remplit des fonctions analogues à la grande armée de 1806 à 1812. Cette place éminente lui fournissait des occasions nombreuses et faciles d'illustrer sa profession et d'acquérir une brillante renommée; il négligea les unes et les autres. Chargé d'éclairer le gouvernement sur le mérite de ses collaborateurs, il donna presque constamment la préférence à la médiocrité adulatrice et importune, tandis qu'il oublia, persécuta même le mérite embelli par la modestie ou par d'autres qualités non moins estimables. Cette conduite, que rien ne peut excuser, produisit un découragement universel, et la médecine militaire perdit plusieurs hommes qui auraient continué de l'honorer par leurs talents et leurs vertus. Gilbert revint à Paris, et reprit son service à l'hôpital du Val-de-Grâce. Au mois d'avril 1814, il éprouva les premiers symptômes de l'inflammation chronique du foie, à laquelle il succomba le 19 décembre suivant. Ses écrits ne sont ni fort multipliés ni très-importants; cependant le style en est généralement assez correct : 1° *Plan d'un cours d'institutions de médecine pratique sur les maladies les plus fréquentes chez les gens de guerre, classées par familles, précédé d'un discours sur la médecine morale*, Paris, an 6, in-8°. Un discours préliminaire de quelques pages est tout ce qu'il y a de bon dans cet opuscule. La classification nosologique présente le rapprochement bizarre des affections les plus disparates; et pour établir en quelque sorte la compensation, les maladies les plus analogues sont séparées et comme disséminées au hasard. La distribution en maladies aiguës, mixtes et chroniques, est essentiellement vicieuse. 2° *Tableau historique des maladies internes de mauvais caractère qui ont affligé la grande armée dans la campagne de Prusse et de Pologne* (*en* 1806 *et* 1807), *suivi de réflexions sur les divers modes de traitement adoptés par les médecins français et allemands*, Berlin, 1808, in-8°; traduit en allemand par le docteur Bock, avec une préface et des notes de Louis Formey, Erfurt, 1808, in-8°. L'auteur propose dans cet écrit une classification qui n'offre aucun trait de ressemblance avec celle dont il avait tracé l'esquisse dans son *Plan*. Toutes les maladies comprises sur le nouveau tableau *nosogénique* fondamental y sont partagées en deux grandes familles, désignées par les noms impropres de *hyperzoodynamie* et *azoodynamie*, suivant qu'elles sont dues à l'exaltation ou à la dépression des forces vitales; 3° *Histoire médicale de l'armée française à St-Domingue en l'an* 10, ou *Mémoire sur la fièvre jaune, avec un aperçu de la topographie médicale de cette colonie*, Paris, an 11 (1803), in-8°; traduit en allemand, avec des notes, par J. E. Aronsson, Berlin, 1806, in-8°. Gilbert, ayant séjourné très-peu de temps en Amérique, n'a fait qu'entrevoir la fièvre jaune; il la regarde comme une fièvre rémittente bilieuse très-intense, et lui refuse le caractère contagieux. Cette opinion est d'un bien faible poids, et le docteur Fournier a eu raison de dire que l'ouvrage dans lequel elle est énoncée ne mérite aucune confiance quant à la partie clinique. Toutefois l'esquisse topographique de St-Domingue n'est pas dépourvue d'intérêt. 4° *Les théories médicales modernes comparées entre elles et rapprochées de la médecine d'observation*, Paris, an 7. Pour faire apprécier une production décorée de ce titre ambitieux, ne suffit-il pas de dire qu'elle est composée de 20 pages in-8°? Il serait injuste de passer sous silence les articles de médecine légale fournis par Gilbert à

les sociétés académiques, préférer des pièces inférieures aux siennes, à son *Eloge de Léopold, duc de Lorraine*, au *Génie aux prises avec la fortune*, etc. G—CE.

l'Encyclopédie méthodique : presque tous sont rédigés avec soin et discernement. M. Gasc a publié dans le tome 52 du *Journal général de médecine* une *Notice historique sur N.-P. Gilbert*, laquelle laisse à désirer plus de vérité dans les tableaux et plus de correction dans le style. C.

GILBERT (François-Hilaire), célèbre vétérinaire, né à Châtellerault en 1757, fut d'abord destiné à la carrière du barreau, et vint à Paris pour y faire son cours de droit. Mais un penchant irrésistible l'entraîna vers la médecine et ensuite vers l'art vétérinaire, où ses succès et ses dispositions parurent si extraordinaires que, sans appui et sans autre recommandation que son zèle et son intelligence, il obtint une place d'élève à l'école d'Alfort. S'étant mis dès le commencement au premier rang, il fut chargé par le gouvernement des missions les plus importantes, notamment de l'organisation et de la direction des établissements de Sceaux, de Versailles et de Rambouillet. En 1797 on l'envoya en Espagne pour y faire choix d'un nombre de mérinos qui devait être remis à la France, en conséquence du traité de Bâle. Mais bientôt oublié et abandonné dans la péninsule, où le directoire non-seulement ne remplissait aucun des engagements qu'il l'avait autorisé à prendre, mais ne lui envoyait pas même de quoi suffire à son existence, il mourut de besoin et de fatigue dans un village ignoré de la Vieille-Castille le 8 septembre 1800 (1). Gilbert, qui avait fait de fort bonnes études, était du petit nombre des savants en son art que l'on peut considérer comme lettrés. Il fut compris dans la première formation de l'Institut, et il a laissé des écrits où le style n'est pas moins remarquable que le savoir : 1° *Traité des prairies artificielles*, Paris, 1790, in-8°; ibid., 1802; 6e édition augmentée de notes de M. Yvert, et précédée d'une notice historique sur Gilbert, par le baron Cuvier, ibid., 1826, in-8°; 2° *Recherches sur les causes des maladies charbonneuses dans les animaux, et sur le moyen de les combattre et de les prévenir*, Paris, an 3 (1794), in-8°; 3° *Instructions sur le vertige abdominal ou indigestion vertigineuse des chevaux*, ibid., 1795, in-8°; 4° *Instruction sur le claveau des moutons*, ibid., 1796, in-8°; 5° *Instruction sur les moyens les plus propres à assurer la propagation des bêtes à laine d'Espagne, et la conservation de cette race dans toute sa pureté*, ibid., 1797, in-8°; 6° *Mémoire sur la tonte du troupeau national de Rambouillet, la vente de ses laines et de ses productions disponibles*, ibid., 1797, in-4°. Il a encore donné divers articles sur l'art vétérinaire dans *la Décade philosophique*, dans *le Magasin encyclopédique* de Millin, et dans *la Feuille villageoise*. L'article *Bestiaux au vert*, du cours d'agriculture de Rozier, est de sa composition. Plusieurs de ses *mémoires* ont été couronnés par différentes sociétés d'agriculture. M—d j.

(1) Gilbert, en arrivant à Madrid, y trouva 30,000 francs mis à sa disposition par le directoire. On lui avait promis plus d'un million. Il s'imposa toute sorte de privations et de fatigues pour tirer parti des faibles ressources qu'il avait, fit plusieurs envois de plantes et semences utiles au ministre de l'intérieur, et mourut misérablement, à l'âge de 40 ans, dans un village près de St-Ildefonse. Il venait d'être nommé membre du corps législatif. C—ET.

GILBERT (Nicolas-Alain), missionnaire, né à St-Malo en 1762, fut de bonne heure destiné à l'état ecclésiastique, et, voulant se consacrer aux missions étrangères, passa quelques mois à Paris au séminaire de la rue du Bac. Forcé bientôt par la faiblesse de sa santé de retourner dans son pays, il fut nommé curé de la paroisse de St-Pern, d'où il passa à Dinan, puis à Josselin. Ayant refusé en 1791 de prêter le serment ordonné par l'assemblée nationale, il fut mis en arrestation, puis relâché. Il se réfugia alors en Angleterre, où il apprit la langue du pays avec beaucoup de succès; ce qui le mit à même de rendre de grands services à la religion dans la contrée qu'il habitait. Il n'existait à Whitby, où il passa plusieurs années, qu'un petit nombre de catholiques; il y bâtit néanmoins une église, un presbytère, et forma une congrégation très-nombreuse et très-zélée. Gilbert propagea encore la foi par de fort bons écrits qu'il publia en anglais, savoir : 1° *Défense de la doctrine de l'Église catholique sur l'eucharistie*, Londres, 1800; 2° *Recherches sur cette question : Si les marques de l'église véritable sont applicables aux églises presbytériennes*, Berwick, 1801; 3° *La doctrine catholique du baptême prouvée par l'Écriture et la tradition*, Berwick, 1802; 4° *Réponse aux fausses représentations que J. Wesley a faites des doctrines catholiques*, Whitby, 1811. Revenu en France en 1814, Gilbert s'y montra l'un des plus zélés missionnaires dans l'intérieur. Ce fut surtout en Bretagne qu'il déploya son zèle. Ne se bornant pas aux prédications religieuses, il attaquait avec beaucoup de force les doctrines de la révolution. Gilbert mourut au milieu de ses succès, en Touraine, le 25 septembre 1821. On a encore de lui un *Recueil de cantiques* qu'il avait rédigé pour l'usage de sa mission, et qui a été souvent réimprimé. M—d j.

GILBERT (Davies) naquit en mars 1767. Son nom de famille était *Giddy*, nom ancien dans le pays de Cornouailles. Il fit ses études à Oxford, et devint en 1791 membre de la société royale. Il fonda en 1814 la société géologique de Cornouailles, et la présida jusqu'à la fin de sa vie. Il eut le bonheur et la gloire de deviner le génie de sir Humphrey Davy et de lui faciliter ses études. Ce fut en tout un homme heureux. Il était riche, libéral, instruit, ce qui lui procura, sans beaucoup de peine, outre la joie de faire du bien, toutes les petites satisfactions de la vanité auxquelles il paraît que le digne gentilhomme était fort sensible. Haut shérif de son comté en 1792, membre de la chambre des communes pour le bourg d'Helston en 1804, et depuis lors jusqu'en 1832 député de Bodmia; docteur ès lois (*ad honorem*) de l'université d'Oxford en 1832; membre

de la société des antiquaires depuis 1820; président de la société royale en 1827, entre la présidence de Davy et celle du duc de Sussex, tous les honneurs politiques et scientifiques pleuvaient sur lui et s'accumulaient sur sa tête, aux yeux du public ébahi qui n'entendait pas les petits discours qu'il prononçait à huis clos dans les comités de la chambre et ne lisait pas les petites brochures qu'il faisait de temps en temps imprimer. Sa fortune, déjà considérable, s'était accrue par son mariage (en 1808) avec la fille et unique héritière de Thomas Gilbert, riche propriétaire du comté de Sussex, dont il prit en 1817 le nom et les armes. Davies Geddy devint dès lors l'illustre et heureux Davies Gilbert. Il fit faire trois ou quatre fois son portrait par les plus grands peintres de l'Angleterre. Il voulut avoir, comme Horace Walpole, une imprimerie sous sa main, dans sa résidence seigneuriale du comté de Sussex; mais il n'y composa pas de noirs romans ni de ces curieuses et charmantes lettres qui illustrèrent les presses de Strawberry-Hill; ses titres de gloire sont des travaux de compilation. Il publia en 1823 un *Choix d'anciens noëls*, avec les airs sur lesquels on les chantait jadis dans l'ouest de l'Angleterre. Cet ouvrage forme 8 volumes. Il donna en 1826 *le mont Calvaire, ou Histoire de la passion, mort et résurrection de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ*, ouvrage écrit en cornouaillais et traduit en anglais par John Keigwin en 1682. En 1827 il édita encore à ses frais *la Création du monde*, ouvrage composé en cornouaillais par Will. Jordan en 1611 et traduit aussi par John Keigwin. Le principal intérêt de ces pièces tient au dialecte dans lequel elles ont été écrites, et dont il reste peu de monuments. Enfin, en 1838, Davies Gilbert donna, en 4 volumes in-8°, une nouvelle édition, revue, il est vrai, et corrigée par lui, d'une vieille histoire descriptive du pays de Cornouailles. Voilà, avec quelques *mémoires* épars dans deux ou trois recueils périodiques, tout son bagage scientifique et littéraire. Davies Gilbert mourut le 24 décembre 1840, âgé de 73 ans. C—ET.

GILBERT (Louis-Guillaume), physicien et médecin allemand, né à Berlin le 12 août 1769, fut reçu docteur en médecine et en philosophie, puis nommé professeur de physique et de chimie à Halle. En 1811 il fut appelé à Leipsick pour y occuper la chaire de professeur de physique. Il remplit ces fonctions jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 7 mars 1824. Gilbert s'est principalement fait connaître par la publication des *Annales de physique et de chimie* (en allemand). Ce recueil, commencé à Halle en 1799, fut continué à Leipsick. Il était parvenu au soixante-seizième volume quand le rédacteur principal mourut. Il a été, depuis lors, continué par Poggendorff. En 1831, il comptait quatre-vingt-dix-neuf volumes in-8°. Gilbert est encore auteur d'une petite brochure qui a pour titre : *De mixtionum chemicarum simpl., sect.* 1ª, Leipsick, 1811, in-4°, et d'un *Avis sur les moyens de se préserver des affections fébriles épidémiques graves*, ibid., 1813, in-8° (en allemand). Le professeur Choulant a publié sur cet écrivain une notice biographique qu'on trouve dans ses *Annales de physique*, et qui a été aussi imprimée séparément. — GILBERT, médecin des hôpitaux et doyen de la Faculté de Paris, est mort dans cette ville du choléra en 1832. G—T—R.

GILBERT (L.-T.), romancier et auteur dramatique, dont la vie fut très-courte et que nous ne rappellerions pas au souvenir de la postérité, si le grand nombre de ses productions et l'espèce de succès qu'elles ont obtenu n'étaient un triste indice des goûts littéraires d'une partie de la société contemporaine, naquit à Paris en 1780, et il y mourut en 1827. Ainsi il ne parvint qu'à l'âge de 47 ans, et déjà il avait publié : 1° *le Père Camus*, parade en prose et mêlée de vaudevilles, Paris, 1804, in-8°; 2° *Frédéric II, ou le Vainqueur de Friedberg*, comédie anecdotique, 1806, in-8°; 3° *le Galoubet*, chansonnier, Paris, 1821, in-18; 4° *Ma tante Rose*, comédie, 1821, in-8°; 5° *La fille, femme et veuve*, imitation burlesque du *Renégat* de M. d'Arlincourt, 1822, in-12; 6° *le Nouveau Solitaire*, imitation burlesque du roman du vicomte d'Arlincourt, 1821 et 1822, in-12; 7° *le Pâtre des montagnes noires*, 1822, 3 vol. in-12; 8° *Veillées françaises*, chansonnier, 1822, in-18; 9° *la Renégate*, 1822, 2 vol. in-12; 10° *Ineptie-Boubec*, ou *la Sibylle du Marais*, imitation burlesque d'*Ipsiboé* de M. d'Arlincourt, 1823, 2 vol. in-12; 11° *Alma*, ou *le Cloître et le Monde*, roman, 1824, 3 vol. in-12; 12° *Fortune et Revers*, roman, 1824, 3 vol. in-12; 13° *le Héros de la mort*, ou *le Prévôt du palais*, roman historique, 1824, 3 vol. in-12; 14° *Sir Jack*, ou *le Nouveau Fataliste*, 1824, 3 vol. in-12; 15° *la Fille tombée des nues*, imitation burlesque de *l'Étrangère* de M. d'Arlincourt, 1825, in-12; 16° *les Grelots de Momus*, chansonnier, 1825, in-18; 17° *la Lanterne du crime*, 1825, 4 vol. in-12; 18° *le Figaro de la révolution*, ou *Mémoires de M. Jolibois*, 1825, 3 vol. in-12; 19° *la Fille du pêcheur*, ou *les Suites d'un vol*, 1827, 3 vol. in-12. On annonçait encore de lui quelques œuvres posthumes, qui n'ont pas paru, et qui semblent décidément perdues pour la postérité. M—D j.

GILBERT PHILARÈTE, ou de Limbourg. *Voyez* FUCHS.

GILBERT DE SEMPRINGHAM, fondateur de l'ordre des Gilbertins, naquit en Angleterre au comté de Lincoln vers 1084, peu de temps après la conquête. Il eut pour père Jocelin de Sempringham, chevalier anglais d'une illustre famille. Les historiens du temps représentent Gilbert comme disgracié de la nature du côté du corps. Mais ces défauts, disent-ils, étaient compensés par un beau caractère, une âme noble et des vertus qui donnaient plus de lustre encore à sa haute naissance. Il fut destiné, dès l'enfance, à l'état ecclésiastique. Lorsqu'il eut fait ses humanités en Angleterre, ses parents l'envoyèrent en France perfectionner

ses études dans des écoles qui jouissaient d'une grande réputation. Gilbert y entendit les meilleurs maîtres, et retourna dans son pays avec une instruction aussi étendue qu'on pouvait l'avoir alors; mais il avait encore plus de piété que de connaissances. Aussitôt après son retour, il se mit sous la discipline de Robert Blunt, qui avait quitté la place de chancelier d'Angleterre pour être évêque de Lincoln. Peu de temps après, il ouvrit pour la jeunesse une école où il prenait lui-même la peine d'enseigner. Il fut ordonné prêtre par Alexandre, successeur de Blunt au siége de Lincoln, qui le fit son pénitencier. Affligé de voir la règle de St-Augustin mal observée par ceux qui la professaient, Gilbert imagina de fonder un ordre où il pût la faire revivre. Il en établit le premier monastère à Sempringham, domaine de sa famille. Pour en former les statuts, il puisa dans la règle de St-Augustin et dans celle de St-Benoît. Lorsque le monastère fut construit et qu'il y eut réuni des religieux, il fit lui-même profession et en prit le gouvernement. L'ordre fut appelé de *Sempringham*, du lieu où il avait été établi, et des *Gilbertins*, du nom du fondateur. Gilbert ne négligea rien pour faire fructifier cette œuvre sainte: elle fut néanmoins traversée dans ses commencements. Des laïques qu'il avait admis se soulevèrent contre lui, et on chercha à discréditer l'établissement auprès d'Alexandre III. Le pape, après avoir fait prendre des informations, apaisa ces troubles de concert avec Henri II, roi d'Angleterre. Gilbert fut aussi compromis dans l'affaire de St-Thomas de Cantorbéry. Néanmoins il acheva paisiblement sa longue carrière, et put de son vivant compter treize maisons de son institut, tant d'hommes que de femmes, où la règle était observée par plus de sept cents religieux et au moins onze cents religieuses. Gilbert, avant de mourir, se démit de sa charge et fit élire Roger, l'un de ses disciples, auquel il fut le premier à se soumettre et à obéir. Il finit ses jours en 1189, la même année que Henri II, étant âgé de 106 ans. Innocent III, en 1202, permit qu'on honorât la mémoire de Gilbert; et peu d'années après son nom fut placé dans les martyrologes. Les seuls écrits qu'on cite de lui sont : 1° les *Statuts des Gilbertins*, dans le *Monasticum anglicanum* publié à Londres en 1661; 2° un livre d'*Exhortations à ses frères;* 3° des *Lettres* à diverses personnes. L—Y.

GILBERT DE VOISINS (PIERRE) naquit le 16 août 1684, d'une très-ancienne famille de magistrature. Il était par sa mère, née Dongois, parent de Boileau-Despréaux. Il commença, suivant l'usage de ce temps-là, sa carrière, en plaidant comme avocat dans plusieurs juridictions, et remplit ensuite avec distinction la place d'avocat du roi au Châtelet, puis devint conseiller au parlement. Sa réputation l'avait précédé au conseil d'État, où, comme maître des requêtes, il fut chargé de rapporter les affaires les plus importantes. Son mérite et ses talents fixèrent l'attention du régent, qui le fit entrer au conseil royal des finances, qu'il venait d'établir. Rappelé au barreau par son inclination naturelle, Gilbert obtint, en 1718, une place d'avocat général au parlement de Paris, où son éloquence mâle et sévère, son noble caractère, brillèrent jusqu'en 1739, époque de sa démission. Indépendamment des extraits de ses plaidoyers, conservés dans le *Journal des audiences*, on en possédait dans sa famille plus de soixante, écrits de sa main, dont beaucoup étaient relatifs à la constitution *Unigenitus*, ou bien avaient pour objet la suppression d'écrits publiés pendant la grande querelle ecclésiastique de cette époque. Il montra dans toutes les occasions un zèle remarquable à défendre le principe de la fidélité due par les sujets à leurs souverains, et à combattre quelques prétentions exagérées de la cour de Rome. Le 22 juillet 1729, le parlement rendit un arrêt portant suppression d'une feuille, imprimée pour l'office de Grégoire VII, avec injonction à tous supérieurs de corps et communautés séculières de tenir la main à ce qu'il n'en fût fait aucun usage. Le discours de l'avocat général Gilbert de Voisins fut imprimé avec l'arrêt. Il porte principalement sur les termes dans lesquels la légende de ce pontife, donnée par Benoît XIII, parle de l'excommunication de l'empereur Henri IV. « On savait, dit ce magistrat, que « Grégoire VII, si célèbre par ses différends avec « l'empereur Henri IV, est celui des papes qu'on « a vu pousser le plus loin les prétentions ultra- « montaines; mais on ne s'attendait pas à voir « entrer dans son éloge et célébrer dans un of- « fice ecclésiastique l'excès où le conduisirent « des principes si dangereux...... Est-ce donc le « chef-d'œuvre de son zèle d'avoir entrepris de « priver un roi de sa couronne et de délier ses « sujets du serment de fidélité? et pouvons-nous « voir sans douleur qu'on appuie sur un fait si digne « d'être enseveli dans l'oubli les titres qu'on lui « donne de défenseur de l'Église, de restaurateur « de sa liberté, de rempart de la maison d'Is- « raël?... Souffririons-nous qu'à la faveur de ce « prétendu supplément du Bréviaire romain, on « mît dans les mains des fidèles..... ce qui tend à « ébranler les principes invariables et sacrés de « l'attachement des sujets à leurs souverains, et « ce qui blesse les maximes que l'on a toujours « maintenues dans ce royaume très-chrétien avec « la constance la plus invincible? » Ce fut en faveur de son fils que Gilbert se démit de la charge d'avocat général : il profita de ses loisirs pour entreprendre le dépouillement de l'immense recueil des manuscrits de Brienne. Une copie de cette collection précieuse, due aux soins d'Antoine de Loménie, secrétaire d'État, était tombée entre ses mains; mais, trouvant avec raison que le défaut de table la rendait presque inutile, il brava la fatigue d'un travail aussi fastidieux (1); et loin de

(1) Fontette attribue à Lancelot la table qui existe en 2 volumes in-folio à la bibliothèque de Paris.

chercher à s'en faire un mérite, il répéta souvent que ce travail n'avait été pour lui qu'un délassement pendant dix-huit années. Il en composa un répertoire raisonné qui forme trois gros volumes in-4°, entièrement écrits de sa main. Au mois de mai 1740, le roi le nomma conseiller d'État, puis premier président au grand conseil pour l'année 1744. Ayant eu la douleur de survivre à son fils, devenu président à mortier, et mort en 1754 à Soissons, où était exilée une partie du parlement, il composa lui-même l'épitaphe de ce fils chéri, qui laissait bien des regrets dans la magistrature. En 1757, Gilbert fut nommé au conseil des dépêches par le roi, qui voulait toujours avoir l'avis d'un magistrat aussi éclairé. Souvent même il fut chargé par le gouvernement de la rédaction de mémoires particuliers; et il eut part à presque tous les règlements utiles qui ont paru de son temps. Ce n'est qu'en 1787 que son petit-fils, élevé par lui, fit imprimer deux *Mémoires sur les moyens de donner aux protestants un état civil en France, composés, de l'ordre du roi Louis XV, par M. Gilbert de Voisins, conseiller d'État*, etc., suivis d'un *Projet de déclaration*, Paris, in-8°. Il mourut le 20 avril 1769, âgé de 85 ans. Son épitaphe, composée par M. Le Beau et placée dans l'église St-Séverin de Paris, retrace fidèlement et avec élégance ses vertus comme magistrat et comme homme privé. — *Pierre-Paul* GILBERT DE VOISINS, petit-fils du précédent, après avoir été, comme lui, avocat du roi au Châtelet, et avoir passé ensuite de la charge de greffier en chef du parlement de Paris à celle de président à mortier, fut, en novembre 1793, une des victimes du tribunal révolutionnaire. A sa mort, la bibliothèque précieuse qu'il tenait de sa famille a été entièrement dispersée. L—P—E.

GILBERT DE VOISINS (PIERRE-PAUL-ALEXANDRE), fils du précédent, naquit le 23 avril 1773, et fut destiné de bonne heure à entrer dans la robe. Mais la révolution interrompit le cours de ses études. Il émigra à dix-neuf ans, en compagnie d'un de ses oncles, et s'enrôla comme soldat dans l'armée de Condé. S'il prit part à quelque bataille, et comment il s'y conduisit, l'histoire n'en dit rien. On sait seulement qu'il revint en France après le 18 brumaire, se montra chez le premier consul, et fut bientôt remis en possession du riche patrimoine de sa famille. Il paraît que la carrière militaire, dont il avait fait l'essai aux bords du Rhin, convenait peu à ses goûts, car il entra à vingt-trois ans dans la magistrature, en qualité de juge suppléant au tribunal de première instance de Paris. La médiocrité bien excusable de ses connaissances ne nuisit pas à son avancement. Il était en 1810 président à la cour d'appel de Paris, et en 1813 maître des requêtes au conseil d'État. L'année suivante, et tandis que le sénat décrétait la déchéance de l'empereur, le président Gilbert de Voisins s'en allait au-devant du comte d'Artois. Il s'était rappelé à propos que son père était mort sur l'échafaud, et qu'il avait lui-même combattu pour la cause royale. Le comte d'Artois fut si charmé de le voir et surtout de l'entendre, qu'il l'envoya aussitôt, en qualité de commissaire extraordinaire, dans la douzième division, pour y rallier les esprits au gouvernement légitime, mission de confiance que le président Gilbert de Voisins accepta, et dont il s'acquitta, on doit le croire, avec zèle. Cela ne l'empêcha pas d'aller offrir ses services à l'empereur quand l'empereur revint de l'île d'Elbe. Cette démarche n'étonna point ceux qui le connaissaient. Ce qui les étonna, et pour plus d'une raison, ce fut d'apprendre le lendemain qu'il était nommé premier président de la cour impériale, conseiller d'État, pair de France, comte de l'empire, officier de la Légion d'honneur. Le comte Gilbert de Voisins, s'il n'eût tenu qu'à lui, eût volontiers conservé ces titres, ces dignités, ces charges, après le nouveau naufrage de l'empire; mais la restauration ayant cette fois jugé à propos de se passer de ses services, Gilbert de Voisius cria à la réaction et se réfugia parmi les mécontents. Élu député en 1822 par la ville de Paris, l'ex-premier président de la cour impériale alla s'asseoir dans les rangs de l'opposition libérale. Il publia pour sa bienvenue un ouvrage intitulé *Procédure contre l'institut et les constitutions des jésuites*, Paris, 1823, in-8°. Malgré son nom, sa fortune et les grands emplois qu'il avait occupés, il ne joua pourtant à la chambre qu'un rôle obscur. Après la révolution de juillet et l'organisation de la pairie en pairie viagère, il entra au Luxembourg et y fit peu de bruit. Il est mort le 20 avril 1843, à l'âge de 70 ans. C'était, dit-on, dans la vie privée, un assez bon homme, mais sans grande capacité, sans caractère et sans consistance politique. Son fils a épousé Marie Taglioni, la célèbre danseuse de l'Opéra. — On peut, pour plus de détails, consulter la *Notice biographique* publiée par Louis Langlois, Paris, imprimerie Dondey-Dupré, 1843, brochure de 5 feuilles in-8°. C—ET.

GILBERT DES MOLIÈRES. *Voyez* GIBERT.

GILCHRIST (EBÉNÉZER), médecin, né en 1707, à Dumfries, en Écosse, où il mourut en 1774, n'est connu que par l'ouvrage suivant : *The use of sea-voyages in medicine*, Londres, 1759, in-8°; ce traité, dont il y a eu plusieurs éditions, a été traduit en français par Bourru, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, sous le titre d'*Utilité des voyages sur mer*, etc., Londres, 1770, in-12. Cette production, extrêmement faible sous tous les rapports, a pour but de fixer l'attention des médecins sur les avantages de la navigation dans le traitement de la consomption et de plusieurs autres maladies chroniques et nerveuses. L'auteur y rapporte un assez grand nombre de guérisons qu'il dit avoir opérées par le seul moyen des voyages maritimes. Toutefois ses observations sont trop inexactes et trop incomplètes pour établir sur des preuves invincibles l'efficacité de ce

moyen, très en usage chez les anciens, et beaucoup trop négligé parmi nous. L'auteur a consigné dans un *Appendix* des considérations pratiques importantes sur l'emploi des bains dans les fièvres graves. CH—T.

GILDAS (SAINT), surnommé *l'Albanien* ou *l'Écossais*, et que Matthieu de Westminster appelle aussi *l'Historien*, était issu du sang royal d'Angleterre, et avait été disciple de St-Patrice. Il fit ses premières études dans sa patrie, puis passa dans les Gaules, où les saintes lettres étaient enseignées par des maîtres habiles, et où la doctrine était plus pure, l'Angleterre n'étant pas encore tout à fait purgée du pélagianisme dont elle avait été infectée. Peut-être aussi Gildas avait-il voulu se dérober aux troubles qui désolaient ce pays. Quoi qu'il en soit, il mit son voyage à profit, et en revint avec des connaissances fort étendues dans les sciences que l'on cultivait alors, et avec une ample provision de bons livres. Le désir de mener une vie plus parfaite, et de se livrer en liberté à la contemplation, le porta à se retirer dans la solitude. Les uns disent qu'il suivit St-Cadoc, abbé de Llancarvan, dans des îles désertes (1); d'autres, qu'il choisit un lieu sauvage où il put tenir ses vertus cachées : mais le bruit de sa sainteté se répandit bientôt dans tout le voisinage, et l'on accourait en foule pour être témoin d'une vie si pénitente, et pour l'entendre parler des choses du ciel. Les historiens du temps lui attribuent l'esprit prophétique. Il avait composé beaucoup d'ouvrages, dont quelques-uns, dit-on, existent encore dans la bibliothèque publique de Cantorbéry. Les principaux sont : 1° *une Concordance des Évangiles ;* 2° *les Actes de St-Germain et de St-Loup*. C'est vraisemblablement la relation de l'apostolat de ces deux saints en Angleterre (*voy.* GERMAIN d'Auxerre). 3° *Traité des premiers habitants de la Grande-Bretagne ;* 4° *Histoire des Bretons ;* 5° des *Prédictions en vers*, qu'on dit s'être vérifiées; 6° deux *Commentaires*, aussi en vers, sur le 6ᵉ livre des *Décrétales*. St-Gildas l'Albanien mourut le 29 janvier de l'an 512. L—Y.

GILDAS (SAINT), surnommé le *Badonique* (2), abbé et fondateur du monastère de Rhuis, eut pour père un seigneur breton. La conformité de nom, presque de temps (3), d'études et de sainteté avec le précédent ont fait confondre ces deux personnages, attribuer à l'un des circonstances qui n'appartiennent qu'à l'autre, et ont répandu sur leur histoire réciproque une obscurité difficile à dissiper. Il paraît qu'on doit placer la naissance de St-Gildas le *Badonique* à l'an 494 (1), quoique Moréri la recule jusqu'en 520. Gildas de Rhuis fut mis dès sa première jeunesse sous la discipline de St-Iltut, et élevé dans le monastère de ce savant et saint abbé. Il s'y forma à la piété et à l'amour de l'étude. On dit qu'il y reçut l'ordre de prêtrise, et qu'il passa ensuite dans la partie septentrionale de l'Angleterre, où il convertit des païens et des hérétiques. La dévotion lui fit entreprendre le voyage de Rome et de Ravenne, pour y visiter le tombeau des saints apôtres et celui de St-Apollinaire. Enfin il vint fixer son séjour dans l'Armorique, ou petite Bretagne, aux environs de Vannes, et y construisit le monastère de Rhuis, qui a subsisté jusqu'à ces derniers temps. Après y avoir réuni un nombre suffisant de religieux, et établi une bonne discipline, il se retira de l'autre côté du golfe, dans une grotte solitaire, pour s'y livrer avec plus de liberté à la prière et aux exercices d'une vie pénitente. Cela ne l'empêchait pas de visiter quelquefois le monastère, pour y entretenir la ferveur, et de donner ses soins à la direction des personnes pieuses qui avaient recours à lui. Il mourut dans l'île d'Houat, en 570 selon Usserius, et selon d'autres en 581. Il y a une *Vie de St-Gildas* écrite au 11ᵉ siècle par un religieux de Rhuis, sur des pièces tirées des archives de l'abbaye : les deux Gildas y sont souvent confondus. Cette vie se trouve dans les Bollandistes. Dom Mabillon en a donné une édition plus correcte dans ses *Acta SS. ordinis sancti Benedicti ;* elle se trouve aussi dans les *Vies des SS. de Bretagne*, par D. Lobineau. Voyez aussi l'*Histoire* de ce pays par le même et les *Mémoires* de D. Morice. St-Gildas est patron de la ville de Vannes, et le martyrologe en fait mention le 29 janvier. L—Y.

GILDAS, surnommé *le Sage*, souvent confondu avec les précédents, naquit dans le pays de Galles en 493 selon quelques auteurs, ou selon Leland en 511. Ce dernier ajoute qu'il se retira dans une île déserte nommée *Hulms*, située dans le canal de Bristol, mais qu'obligé de l'abandonner à cause des fréquentes incursions des pirates, il vint dans l'abbaye de Glastonbury, où il passa le reste de ses jours. On le regarde comme le plus ancien écrivain de la Grande-Bretagne dont il nous soit resté quelque chose. Il est auteur d'une lettre sur la ruine de la Grande-Bretagne, *De excidio Britanniæ*, publiée à Londres (1525, in-8°), et par les soins de Polydore Virgile, Bâle, 1541, in-8°; elle est aussi insérée dans la *Bibliothèque des Pères*, et au tome 3 des *Rerum Anglicarum scriptores veteres*, de Gale, 1687, in-fol. : on en connaît une traduction anglaise, Londres, 1625, in-12. Cette lettre est divisée en deux parties. Dans la première, Gildas reproche aux princes et aux grands

(1) Il paraît qu'ici St-Gildas l'*Albanien* est pris pour St-Gildas de Rhuis. Le premier était mort en 512, et St-Cadoc vivait encore en 571, cinquante-huit ans après. Il est difficile d'admettre que celui-ci ait été le maître d'un homme mort si longtemps avant lui.

(2) Parce qu'il naquit l'année où les Bretons remportèrent une victoire complète sur les Saxons, près du mont Badon, aujourd'hui *Bannesdown*.

(3) Gildas l'*Albanien* n'étant mort qu'en 512, et Gildas le *Badonique* étant né en 494, ils peuvent être regardés comme contemporains.

(1) Bède place la victoire remportée sur les Saxons au mont Badon la quarante-quatrième année après l'invasion de ces peuples, laquelle eut lieu en 451. La victoire des Bretons et la naissance de St-Gildas le *Badonique* datent donc de 494.

leurs désordres, et donne un précis de l'histoire de la Grande-Bretagne, depuis l'invasion des Romains jusqu'à son temps. Dans la deuxième, intitulée *Castigatio cleri*, il se plaint du relâchement et des vices du clergé, et n'hésite point à attribuer à une juste punition de Dieu tous les maux causés par l'invasion des barbares. 2° On a encore de Gildas des *Canons* et des *Règlements de discipline à l'usage de l'Irlande*, recueillis par dom Luc d'Achery, t. 9 de son *Spicilège*. — Un troisième GILDAS, aussi Anglais, et de l'ordre de St-Benoît, florissait vers l'an 860, et avait composé plusieurs ouvrages historiques, dont la perte serait à regretter s'il ne les avait pas remplis de fables, *ut si abfuisset illa prodigiosa fingendi temeritas, imo mentiendi libido, laudem nullis unquam sæculis obscurandam obtinuisset*, dit Pits, n° 129. L—Y.

GILDON, rebelle, gouverneur d'Afrique sous le règne d'Arcadius et d'Honorius, était frère de Firmus, qui suscita la guerre dans ce pays en 373. Le comte Théodose, qui y commandait à cette époque, satisfait de la conduite de Gildon, le nomma gouverneur de plusieurs provinces; Gildon s'y conduisit en sujet fidèle jusqu'au temps de la rébellion d'Eugène, contre lequel il refusa d'envoyer ses troupes. Cependant, après la défaite de l'usurpateur, il se soumit de nouveau, et reconnut l'autorité d'Honorius, à qui Théodose avait laissé l'Afrique en partage. Mais bientôt, s'abandonnant sans réserve à toutes les passions qu'il avait su dissimuler jusqu'à ce jour, ambitieux, avare, cruel et débauché, il songea à se faire un appui de l'eunuque Eutrope, qui gouvernait la cour d'Orient, et dont il préférait la honteuse faveur au gouvernement de Stilicon, tuteur d'Honorius : il fit reconnaître l'autorité d'Arcade en Afrique ; mais les Africains et les soldats désavouèrent sa conduite auprès d'Honorius : celui-ci le traduisit devant le sénat de Rome, et on conclut à déclarer la guerre au rebelle et à punir sa trahison. Cependant les moyens manquaient, lorsque la violence de Gildon fournit des armes contre lui; il voulut entraîner son frère Mazascel dans sa révolte, et sur son refus, il attenta à sa vie, et fit massacrer ses deux fils. Mazascel s'enfuit en Italie, où il fut jugé propre à servir l'État en satisfaisant ses propres ressentiments; il s'embarqua à Pise avec une armée de 6,000 hommes, débarqua en Numidie, et marcha droit contre Gildon, qui l'attendait à la tête de 70,000 hommes. A la vue de ces forces redoutables, Mazascel se repentit de s'être avancé; enfin rassuré, disent les historiens, par une vision miraculeuse, il s'approcha de ses ennemis, parla avec douceur aux premiers qu'il rencontra : reconnu par plusieurs officiers qui le chérissaient, il en est insensiblement entouré; bientôt toute l'armée de Gildon l'abandonne, et passe sous les ordres de son frère. Dans cette détresse, l'usurpateur gagna la côte et se jeta sur un vaisseau : une tempête le força de revenir au port de Tabraca, près d'Hippone, où il fut pris, accablé d'outrages et jeté dans un cachot. Tandis qu'on attendait les ordres de l'empereur pour décider de son sort, il prévint son arrêt, et s'étrangla lui-même en 398. Le triomphe de Mazascel fut de courte durée : soit que ce succès excitât la jalousie de Stilicon, soit que celui-ci doutât de la fidélité de Mazascel, il le fit surprendre sur un pont près de Milan et jeter dans l'eau la même année. L—S—E.

GILDON (CHARLES), écrivain anglais, né en 1665 à Gillingham, près de Shaftesbury, dans le comté de Dorset, de parents catholiques romains, fut envoyé faire ses études au collége des Anglais, à Douai. Sa famille le destinait à la carrière ecclésiastique, qui n'était pas sa vocation. De retour dans sa patrie et devenu son maître, il commença par venir dissiper à Londres la plus grande partie de son bien, qui était considérable. Il épousa à vingt-trois ans une femme sans fortune, dont il eut plusieurs enfants; et, réduit bientôt à l'indigence, il se fit auteur par nécessité. Il n'a écrit qu'en anglais : son premier essai fut un recueil de cinq cents lettres, sous le titre de *Postillon dévalisé*, Londres, 1692. Il donna ensuite quelques traductions, et publia en 1693 un ouvrage impie de Charles Blount, *les Oracles de la raison*, auquel il ajouta une notice sur la vie de l'auteur, contenant une pompeuse apologie du suicide, 1695, in-12. Après avoir passé ainsi de la doctrine catholique à l'incrédulité, il revint au déisme comme à un terme moyen. Son *Manuel du déiste*, ou *Examen rationnel de la religion chrétienne, avec des observations sur Hobbes, Spinosa, les Oracles de la raison*, etc., publié en 1705, est le meilleur de ses ouvrages, s'il faut en croire Leland (*Vies des écrivains déistes*, t. 1, p. 43). Gildon a donné au théâtre quelques tragédies écrites d'un style emphatique, et des comédies qui furent reçues froidement. C'était un homme d'une vaste littérature, mais d'un esprit médiocre, qui s'essaya dans presque tous les genres d'écrire, et n'eut d'éclat dans aucun ; ce qui ne l'empêchait pas de montrer un goût extrêmement sévère à l'égard des ouvrages de ses contemporains. C'est ainsi qu'il se permit (1714) quelques critiques sur un chef-d'œuvre, *la Boucle de cheveux enlevée*, de Pope, qui en retour l'accola au critique Dennis, dans *la Dunciade*. C'est néanmoins comme critique que Gildon paraît avoir montré le plus d'habileté; cette opinion est confirmée par ce qu'on rapporte que Pope était persuadé qu'Addison l'employait à écrire contre lui. On a aussi de Gildon une vie de Betterton, 1710, une grammaire anglaise et un traité intitulé *l'Art poétique complet*, 1718, 2 vol. in-8°, et *les Lois de la poésie*, telles qu'elles sont établies par le duc de Buckingham dans son *Essai sur la poésie*, par le comte de Roscommon dans son *Essai sur les traductions en vers*, et par le lord Lansdown sur *les Écarts en poésie*, éclaircies et expliquées, 1721, in-8°. Il mourut le 12 juin 1723, de sa mort naturelle, quoique dans sa notice sur

Charles Blount, trente et un ans auparavant, il eût déclaré qu'il terminerait ses jours comme lui. X—s.

GILEMME (Yves) (1), se disant magicien, vivait sous le roi de France Charles VI; il s'était associé une fille nommée Marie de Blansi, Perrin Hemery, serrurier, et Guillaume Floret, clerc, et leur faisait prendre part à ses sortiléges, ou plutôt à ses impostures. Il prétendait entretenir commerce avec les esprits, et disait qu'il avait à ses ordres trois diables qui exécutaient tout ce qu'il leur commandait. Il offrit de guérir par des paroles magiques le roi, qui alors était en démence : « Il « fut délibéré, dit Juvénal des Ursins, qu'on es« sayerait et souffrirait leurs invocations; ils de« mandèrent qu'on leur baillât douze hommes « enchaînés de fer; » voulant sans doute donner une preuve de leur pouvoir en faisant tomber leurs chaînes : mais « rien ne firent, » dit le même historien. Ils alléguèrent pour s'excuser que les douze hommes avaient fait le signe de la croix, ce qui avait empêché l'effet du charme. L'un d'eux, interrogé par le prévôt de Paris, convint de la fourberie; ce magistrat les fit saisir, et « le vingt-quatrième jour de mars 1403, ils furent « publiquement preschés et les punitions faites « suivant le cas, c'est-à-dire *ards et brûlés.* » Ce ne fut pas du moins pour être *sorciers;* car ils avaient prouvé, à n'en pouvoir douter, qu'il s'en fallait beaucoup qu'ils le fussent. L—y.

GILIANEZ, ou plus correctement *Gilles Anès*, navigateur portugais, était de Lagos. Homme de sens et de courage, il fut un de ceux qui servirent le mieux les desseins de l'infant don Henri de Portugal, occupé de pousser les découvertes le long de la côte d'Afrique. En 1433 il essaya de doubler le cap Bojador, que l'on regardait alors comme l'extrémité du monde. Une première tentative ne fut pas heureuse, quoique Anès eût garanti au prince le succès de l'entreprise. Écarté de sa route par la tempête et jeté sur l'une des Canaries, Anès s'empara par force de quelques naturels qu'il amena en Portugal. Henri, indigné de cette violence, le reçut avec tant de froideur, que, pour réparer sa faute, ce navigateur jura de périr ou de réussir : il repartit la même année. Cette fois le succès couronna ses efforts, et inspira une nouvelle ardeur au prince et aux Portugais. L'année suivante, Anès s'avança quatre-vingt-dix milles plus loin que le cap Bojador. Il fit un troisième voyage en 1435 et alla jusqu'au 21e degré de latitude : le manque de provisions le força de retourner à Lagos. Dans ces deux voyages, les Portugais avaient poursuivi les Maures sans en saisir un seul, et avaient donné à un lieu le nom d'*Angra dos cavallos*, parce qu'ils y avaient débarqué des chevaux, et à un autre celui d'*Angra dos ruivas*, à cause de la grande quantité de phoques qu'ils y tuèrent, et dont ils rapportèrent les peaux, qui devinrent un objet de commerce et encouragèrent à tenter d'autres entreprises. Anès, après être resté plusieurs années à Lagos sans reprendre la mer, fut en 1445 un des négociants de cette ville qui se formèrent en compagnie pour équiper six caravelles, destinées à trafiquer le long des côtes d'Afrique nouvellement découvertes. Cette expédition fut commandée par Lançarot. Anès fit un nouveau voyage en 1446, et fut chargé l'année suivante par l'infant d'aller à Gomera, l'une des Canaries, remettre des prisonniers qui en avaient été enlevés contre la foi des traités. Il relâcha au cap Vert, où les nègres lui tuèrent cinq hommes : il s'en vengea sur les Maures à Arguin, où il fit esclaves quarante-huit habitants. En repassant par l'île de Palma, il voulut prendre deux femmes à son bord : assailli par les naturels, il eût péri si Diégo Gonzalès, un de ses officiers, ne l'eût sauvé par des prodiges de valeur. Anès retourna ensuite à Lagos, où la dignité d'amiral que lui avait conférée le prince lui donna occasion de contribuer aux progrès ultérieurs des découvertes. E—s.

GILIBERT (Jean-Emanuel), célèbre médecin et naturaliste français, naquit à Lyon le 21 juin 1741. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, il éprouva autant d'aversion pour la théologie que d'attrait pour les sciences exactes. Charmé des démonstrations anatomiques par lesquelles on terminait communément le cours de philosophie dans les grands colléges de France, il sentit pour l'art médical un goût qui bientôt devint une passion, et il alla en 1760 l'étudier à Montpellier. Après deux ans de séjour dans cette ville savante, il défendit, sous les auspices de Charles Leroy, une thèse *Sur la puissance de la nature pour la guérison des maladies*. Reçu docteur, il revit sa patrie, et choisit pour exercer sa profession le petit village de Chazay, où il trouvait les moyens d'appliquer utilement les grandes connaissances qu'il possédait en histoire naturelle et surtout en botanique. Le ministre de Portugal et celui de Pologne demandèrent en même temps à l'immortel Haller un sujet capable de fonder une école de médecine. Gilibert fut proposé; il opta pour la Pologne et partit en 1775. Il signala son arrivée à Grodno par l'établissement d'un beau jardin botanique, et par des leçons de médecine clinique qui attirèrent un nombreux concours d'élèves. Gilibert suivit l'université lorsqu'elle fut transférée à Wilna, et remplit honorablement les chaires d'histoire naturelle et de matière médicale. L'âpreté du climat lithuanien et le zèle infatigable du professeur avaient fréquemment altéré sa santé depuis neuf années. Une fièvre catarrhale adynamique le conduisit aux portes du tombeau. A peine convalescent, il eut à soutenir une cruelle épreuve : un ministre tombé dans la disgrâce par l'éclat et le scandale de ses prévarications lui imputa sa chute et lui suscita une foule d'ennemis

(1) D'autres le nomment *Pierre*. Juvénal des Ursins, auteur à peu près contemporain, le nomme *Yves*.

dangereux. Tant de contrariétés accablèrent son courage et lui firent détester le ciel de la Pologne. Il sollicita sa retraite, et, malgré la rigueur des frimas, il se mit en route au mois de février 1783, vivement regretté de ses disciples et du bon roi Stanislas, qui lui avait constamment témoigné une bienveillance particulière. Le retour de Gilibert à Lyon fut une véritable fête pour lui et pour ses compatriotes, qui s'empressèrent de lui donner des preuves multipliées d'estime, de confiance et d'amitié. Il fut élu médecin de l'Hôtel-Dieu, médecin en chef des épidémies, professeur au collége de médecine, membre de l'Académie et de la société d'agriculture. Le bonheur dont il jouissait fut troublé par les orages politiques. Nommé au commencement de l'année 1793 maire de Lyon, il se conduisit en magistrat vertueux et éclairé. Ces qualités étaient fréquemment alors des titres de proscription : Gilibert fut précipité dans un cachot. Rendu à la liberté, il n'en goûta pas longtemps les charmes. La commission départementale le choisit pour la présider pendant le mémorable siége de Lyon. Ne voulant pas survivre à la ruine de son pays, il brûla deux amorces sur sa poitrine sans pouvoir se tuer. Obligé de fuir, séparé des siens, manquant de tout, il erra d'asile en asile, dormant contre une borne lorsque le sommeil le forçait de s'arrêter, cherchant quelquefois un gîte plus sûr dans l'épaisseur des forêts, réduit, pour éviter les grandes routes, à traverser au mois de décembre des rivières glacées. Après dix-huit mois d'exil et de persécutions, il rentra dans sa chère patrie, honoré pour son dévouement courageux et recherché pour ses rares talents. La chaire d'histoire naturelle à l'école centrale lui fut décernée ; et certes personne n'était plus digne de l'occuper. Pendant le cours de l'année 1810, il fut tourmenté par des accès d'une goutte irrégulière et par de vives douleurs qui annonçaient indubitablement la présence de calculs dans la vessie. Quatre années de souffrances presque continuelles ne purent aigrir son caractère, ni lasser sa patience. Enfin il succomba le 2 septembre 1814, laissant des ouvrages estimés : 1° *Les chefs-d'œuvre de M. de Sauvages*, ou *Recueil des dissertations de cet auteur qui ont remporté le prix dans différentes académies, corrigés, traduits ou commentés par M. J. E. G.*, Lyon, 1770, 2 vol. in-12. Un mémoire de l'éditeur sur les allaitements mercenaires, considérés comme une cause de la dépopulation des États, termine cet utile recueil. 2° *L'anarchie médicinale*, ou *la médecine considérée comme nuisible à la société*, Neuchâtel, 1772, 3 vol. in-12. C'est à cette production, composée dans sa charmante solitude de Chazay, que Gilibert dut le précieux avantage d'être distingué par le grand Haller, qui cite honorablement le médecin-philosophe lyonnais dans ses Bibliothèques anatomique et chirurgicale : « L'auteur, dit-il, pré« sente un tableau fidèle et animé de tous les « abus qui déshonorent l'art de guérir ; il peint « des plus vives couleurs l'ignorance, le mono« pole, le charlatanisme et la mauvaise foi des « pharmaciens, des chirurgiens et des médecins « eux-mêmes. » Les réformes qu'il indique, les améliorations qu'il propose, révèlent un esprit judicieux. Il a publié de nouveaux développements à ses premières idées dans une lettre adressée en 1792 à Tissot, de Lausanne, et insérée dans divers journaux. 3° *Flora lithuanica*, Grodno, 1781, 2 vol. in-12 ; 4° *Indagatores naturæ in Lithuania*, Wilna, 1781, in-8° ; 5° *Exercitium botanicum in schola principe universitatis Vilnensis peractum*, Wilna, 1782, in-12. Personne n'a répandu plus de lumière que Gilibert sur l'histoire naturelle de la Pologne : il a fait connaître quelques minéraux, plusieurs animaux et une immense quantité de plantes, qui jusqu'alors avaient été mal observés, ou ne l'avaient pas été du tout. 6° *Prælectiones Antonii de Haen*, Lyon, 1784, 2 vol. in-4°. Ces leçons du professeur de Vienne sont enrichies par l'éditeur d'une préface et d'une table analytique, qui sert de commentaire au texte. 7° *Caroli Linnæi, botanicorum principis, Systema plantarum Europæ*, Lyon, 1785, 4 vol. in-8° ; 8° *Caroli Linnæi Fundamentorum botanicorum pars prima*, Lyon, 1786, 2 vol. in-8°. On préfère à ces fragments, à ces *choix*, toujours un peu arbitraires, les œuvres originales, pures et complètes du savant naturaliste suédois. 9° *Abrégé du Système de la nature de Linné*, Lyon, 1802, in-8°. Ce premier volume, composé de 700 pages, ne renferme que les mammifères. Gilibert ne se borne point au rôle d'abréviateur ; il s'attache principalement à décrire les formes, l'organisation, les mœurs des animaux dont l'homme retire une utilité réelle : il joint ses propres observations à celles des voyageurs, des zoologistes les plus célèbres ; il donne des renseignements curieux sur le castor, l'élan, l'ours, le lynx, le hérisson. 10° *Démonstrations élémentaires de botanique*. Rédigés d'abord par Marc-Antoine-Louis Claret de la Tourette et François Rozier, ces éléments virent le jour pour la première fois en 1766, et pour la seconde en 1773, 2 vol. in-8°, fig. (*voy.* La Tourette et Rozier). Chargé de préparer une 3e édition, Gilibert agrandit et perfectionna le plan de ses prédécesseurs ; les *Démonstrations* parurent à Lyon en 1789, augmentées d'un volume, et réunirent tous les suffrages. Le besoin d'une quatrième édition ne tarda point à se faire sentir, et l'infatigable éditeur crut devoir la porter à quatre volumes (1796) ; mais cette fois l'entreprise ne fut pas couronnée d'un succès aussi complet : on trouva que le tome *additionnel* surchargeait un manuel destiné aux élèves plutôt qu'il ne l'enrichissait ; on regarda comme un hors-d'œuvre, comme une superfétation les deux volumes in-4° de planches par lesquels le libraire Bruyset, homme d'ailleurs fort instruit en plus d'un genre, prétendit compléter les *Démonstrations élémentaires*. Celles-ci, débarrassées de tout ornement superflu, et réduites aux trois volumes qui les

composent essentiellement, sont un guide précieux pour le botaniste et pour le médecin. Il n'existe peut-être aucun livre où les principes de la science phytologique soient présentés avec plus de méthode, d'exactitude et de clarté. Le système sexuel de Linné s'y trouve constamment associé à la classification *corollaire* de Tournefort. La description de chaque plante est accompagnée de son histoire économique et médicale. Gilibert ne prodigue pas aveuglément sa confiance; il ne se laisse point entraîner par l'autorité des noms les plus célèbres; il ne répète point les éloges fastueux accordés et comme prostitués aux herbes les plus inertes : l'expérience clinique est sa boussole; il écrit sous sa dictée. 11° *Exercitia phytologica, quibus omnes plantæ europææ quas vivas invenit in variis herbationibus, in Lithuania, Gallia, Alpibus, analysi nova proponuntur, ex typo naturæ describuntur, novisque observationibus, tempore florendi, usibus medicis et œconomicis, propria autoris experientia natis*, Lyon, 1792, 2 vol. in-8°, fig.; 12° *Histoire des plantes d'Europe*, ou *Éléments de botanique pratique*, Lyon, 1798, 2 vol. in-12, fig.; seconde édition, Lyon, 1806, 3 vol. in-8°, fig.; 13° *Le calendrier de Flore*, Lyon, 1809, in-8°; 14° *Adversaria medico-practica prima, seu Annotationes clinicæ quibus præcipue naturæ medicatricis jura vindicantur, artisque priscæ simplicitas numerosis peculiaribus observationibus stabilitur*, Lyon, 1791, in-8°; traduit en allemand avec des notes par le professeur E.-B.-G. Hebenstreit, Leipsick, 1792, in-8°, fig.; 15° *Le médecin naturaliste*, ou *Observations de médecine et d'histoire naturelle*, Lyon et Paris, 1800, in-12, fig.; traduit en allemand, Nuremberg, 1807, in-8°, fig. Le but principal de ces deux traités est de prouver la puissance médicatrice de la nature et les dangers incalculables de la polypharmacie. J.-J. Rousseau désirait que la médecine vînt sans le médecin; Gilibert au contraire venait sans la *médecine*, et sauvait presque toujours son malade; car le nombre des guérisons est infailliblement en raison inverse de celui des médicaments employés. Les travaux importants de Gilibert ont obtenu la plus belle des récompenses : son nom est glorieusement inscrit dans les fastes de la botanique. Une plante décandrique lui avait d'abord été consacrée par le compilateur Gmelin, dans sa vaste et très-incorrecte édition du *Système de la nature* de Linné : mais ce genre mal établi n'a point été adopté. Le titre de *Gilibertia* est conservé à un arbre découvert dans les forêts du Pérou par Ruiz et Pavon : il se compose jusqu'à présent d'une seule espèce à fleurs ombellées, qui va se ranger dans la famille des aralies, et enrichir la classe très-peu nombreuse de l'heptandrie. Le docteur E. Sainte-Marie a publié en 1814 à Lyon un *Éloge historique de M. Jean-Emmanuel Gilibert*, dont nous avons souvent profité. C.

GILII (Philippe-Louis), célèbre physicien et astronome, naquit le 14 mars 1736 à Corneto dans les États du pape. Il fit ses études au collége Romain, où il se distingua par son talent. Après avoir été nommé par Pie VI bénéficier de la basilique de St-Pierre, prélat de *Mantellone*, Gilii s'adonna principalement à l'astronomie, à la botanique et à l'histoire naturelle : il forma peu à peu un cabinet d'objets curieux auxquels il réunit les richesses de la collection du père Thomas Gabrini; et pendant sa vie (1), il donna le tout à la bibliothèque Lancisienne, qui possède aujourd'hui la plus belle collection d'histoire naturelle de cette capitale du monde chrétien. Le pape Pie VII confia à Gilii la direction de l'ancien observatoire du Vatican fondé par Grégoire XIII, lors de la correction du calendrier dit *Grégorien*. C'est là que Gilii rédigea une longue suite d'observations météorologiques. Quand l'église *della Madona degl' Angeli*, située près d'Assise, fut atteinte par la foudre, ce fut Gilii qui la prémunit de paratonnerres. La même opération lui fut confiée pour l'église de St-Jean des Florentins à Rome; mais de tous les ouvrages de ce genre auxquels il présida, le plus honorable pour sa mémoire est, au temps de la domination française, celui de la grande basilique de St-Pierre, où il développa toute sa science et une hardiesse presque téméraire, qui fut pourtant justifiée par un succès complet. Gilii conçut le projet d'isoler la vaste coupole au moyen d'un seul paratonnerre. Cet immense ouvrage fut fait du temps de la consulta créée par Napoléon après l'occupation de Rome, et sous l'administration de monseigneur Maury, chanoine de St-Pierre. Le succès a jusqu'ici répondu à l'exécution de cet admirable projet, et l'on doit à ce physicien habile la conservation de cet édifice colossal. Par les soins de l'administrateur de la fabrique de St-Pierre et sous la direction de l'abbé Gilii, une belle méridienne, à laquelle il fit servir l'obélisque du Gnomon, fut tracée sur la place de St-Pierre. On avait depuis conçu le projet d'exécuter dans l'église même du Vatican une méridienne qui par son échelle prodigieuse aurait dépassé celle de St-Pétrone de Bologne et plus encore celle de St-Sulpice de Paris. Une telle méridienne aurait été de la plus grande utilité pour la science. Gilii publia plusieurs ouvrages : 1° *Dissertazione sulle machine igrometriche*, Rome, 1775, in-8°; 2° *Agri romani historia naturalis*, ibid., 1781, in-8°, ouvrage très-intéressant; 3° *Memoria sopra un fulmine caduto in Roma*, ibid., 1782, in-8°; 4° *Fisiogenografia, o sia delineazione de' generi naturali divisi in sei classi*, ibid., 1785, in-8°; 5° *Osservazioni filologiche sopra alcune piante esotiche introdotte in Roma*, ibid., 1789, 3 vol. in-4°, ouvrage à la publication duquel son ami l'abbé Xuarez avait pris part; 6° Gilii a inséré dans les Mémoires de l'Académie des *Lincei* plusieurs traités sur différents objets de physique, et en particulier

(1) Les établissements publics créés par le fondateur pendant sa vie sont les plus généreux et les mieux remplis, car les héritiers cherchent souvent à éluder la volonté des testateurs.

des observations météorologiques qu'il avait faites à Rome, et auxquelles il a joint des notes sur quelques instruments employés à cet objet. Il a fait réimprimer aux frais de l'administration française en 1812, avec des éclaircissements et des notes, le livre intitulé *Architettura della basilica di S. Pietro in Vaticano, opera di Bramante Lazzari, Michel-Angelo Buonarotti ed altri celebri architetti espressa in XXXII tavole da Martino Ferraboschi, con una succinta dichiarazione compilata da Filippo Gilii*, Rome, 1812, grand in-fol. Gilii s'occupait aussi beaucoup d'observations physico-botaniques sur la séve des arbres, et il soumettait au microscope des tranches très-fines de branches d'arbre et d'arbrisseau pour examiner la circulation de la séve. Nous regrettons qu'il n'ait pas eu le temps de mettre au jour ces observations. Il mourut à Rome le 15 mai 1821 d'une attaque d'apoplexie, laissant plusieurs ouvrages manuscrits : 1° un *Traité sur les paratonnerres ;* 2° la *Vie du célèbre mécanicien Zabaglia*, qui à Rome opéra des merveilles, antérieurement au maçon Serra. Celui-ci, en 1776, dans sa patrie, la ville de Crescentino près de Verceil, transporta à une certaine distance un clocher entier construit en briques, tandis que son fils y faisait sonner les cloches. Ce procédé est exactement décrit dans l'*Histoire des lettres et des arts du Vercellais* (1824), et prouvé par des documents auxquels on a joint une gravure explicative du mécanisme employé. Le souverain pontife Pie VII, qui estimait beaucoup l'abbé Gilii, fit graver une inscription sur son tombeau dans l'église d'Ara-Cœli près du Capitole. G—G—Y.

GILIMER ou GELIMER. *Voyez* Bélisaire.

GILL (Jean), théologien anglais, de la secte des anabaptistes, était fils d'un diacre de la congrégation anabaptiste de Ketterling, dans le comté de Northampton, où il naquit en 1697. Son esprit et ses connaissances précoces attirèrent l'attention de plusieurs ecclésiastiques, qui fréquentaient la boutique d'un libraire où Gill passait une partie de son temps à lire. Telle était son ardeur pour la lecture, qu'elle avait donné lieu à une locution proverbiale dans le pays : *Cela est sûr*, disait-on, *comme il l'est que Jean Gill est dans la boutique du libraire*. Il acquit une grande connaissance de la théologie et des sciences morales, ainsi que des langues anciennes, et devint surtout profondément versé dans la langue hébraïque. Il commença à prêcher en 1716, exerça d'abord ses fonctions à Higham-Ferrars, où il se maria en 1718, et fut nommé, en 1719, à vingt-deux ans, pasteur d'une congrégation de sa secte, établie dans Southwark, à Londres ; il la dirigea avec réputation pendant plus de cinquante et un ans. Après avoir publié quelques sermons et des écrits de controverse théologique, il donna en 1728, in-fol., une *Exposition du Cantique des cantiques*, dans laquelle il soutenait, contre Whiston, l'authenticité de cet ouvrage. Ses prédications étant singulièrement goûtées par les différentes classes des *dissenters*, qui ne pouvaient convenablement paraître à un temple d'anabaptistes, il consentit en 1729 à faire chaque semaine un discours (*lecture*), pour lequel on souscrivait, et qu'il continua de prononcer jusqu'en 1756 avec beaucoup de succès. Il fit paraître dans cet intervalle plusieurs ouvrages, dont le plus considérable est une *Exposition du Nouveau Testament*, en 3 volumes in-fol., 1746-47-48. A cette occasion, l'université d'Aberdeen lui conféra, sans sollicitation de sa part et d'une manière distinguée, le degré de docteur en théologie. Son *Exposition de l'Ancien Testament*, publiée depuis en 6 volumes in-fol., compléta son commentaire sur la Bible, qui, devenu rare et recherché, a été réimprimé à Londres, en 1810-1812, en 10 volumes in-4°. Gill mourut à Camberwell, le 14 octobre 1771. On a aussi de lui : 1° un *Corps de théologie*, 1769-1770, 3 vol. in-4° ; 2° *la Cause de Dieu et de la vérité*, 1755 et années suivantes, 4 vol. in-8° ; 3° *Considérations sur les prophéties de l'Ancien Testament, où l'on prouve qu'elles ont été littéralement accomplies en la vie de Jésus ;* 4° *Dissertation sur l'antiquité de la langue hébraïque, les lettres, les voyelles, les points et les accents*, 1767. Tous ces ouvrages prouvent une grande érudition et de laborieuses recherches ; mais le style en est sec et diffus. X—s.

GILLES (Le comte), en latin *Ægidius*, était fils de Syagrius. Son aïeul avait possédé les plus grandes charges de l'empire. En 456, Ricimer, Suève d'origine, et petit-fils de Vallia par sa mère, envoya le comte Gilles dans les Gaules en qualité de grand maître de la milice. Dans l'exercice de cette charge, il s'acquit une telle renommée de piété et de sagesse que, lorsque les Francs, irrités des débauches de leur roi Childéric, l'eurent chassé du trône, en 457, ils choisirent Gilles pour leur chef. Ce dernier s'était attaché au parti de l'empereur Majorien ; dans la même année 457 il étouffa une faction qui s'était formée dans les Gaules, soumit Lyon, siége de la révolte, y mit garnison et fit reconnaître Majorien. Cet empereur ayant été assassiné par l'ordre de Ricimer le 7 août 461, Gilles reprit les armes pour venger sa mort, mais Ricimer suscita de nombreux ennemis au comte. Gilles fut attaqué dans une ville située sur le Rhône et courut les plus grands dangers. Théodoric, roi des Visigoths, se rangea aussi parmi ses ennemis, et envoya contre lui le prince Frédéric, son frère, avec une armée. Un combat eut lieu entre les rivières de Loire et du Loiret. Le frère du roi des Visigoths fut battu et perdit la vie. Gilles passa ensuite la Loire, assiégea plusieurs places, entre autres celle de Chinon. Dans l'année 464, il envoya des ambassadeurs en Afrique pour contracter un traité d'alliance avec le roi des Vandales. Mais des revers cruels vinrent renverser, à cette époque, la fortune brillante du comte. Les Francs s'étaient lassés de la domination d'un étranger qui, entraîné dans de fréquentes guerres, les gouvernait avec dureté. D'un

autre côté, Childéric, en quittant son trône et sa patrie, avait laissé dans les Gaules son ami et son confident Vinomadus, en le chargeant du soin de faciliter son retour. Vinomadus gagna la confiance de Gilles et l'entraîna dans diverses démarches qui indisposèrent les Francs. Les choses parvenues au point qu'il désirait, il envoya à Childéric la moitié d'une pièce d'or qu'ils avaient coupée en se quittant. A ce signal l'ancien roi des Francs revint de la Thuringe, fut reconnu par ses sujets, et battit Gilles. Évaric, roi des Visigoths, l'accabla aussi de ses armes, et le dépouilla d'une de ses provinces. Gilles se retira à Soissons, où il mourut (même année 464), les uns disent empoisonné, les autres, assassiné. Il régna en tout sur les Francs huit années. Son fils Syagrius recueillit les débris de sa fortune, dont il ne jouit pas longtemps (*voy.* CLOVIS). Quelques historiens modernes ont traité de fable le règne de Gilles, qui n'est appuyé que sur le récit de Grégoire de Tours; mais le docte Fréret, dans son *Mémoire sur l'origine des Français*, a levé tous les doutes qui pouvaient exister sur ce point historique. ST. P—R.

GILLES (SAINT), Grec de nation, et peut-être d'Athènes même, était-il né au commencement du 6e siècle ou seulement en 640? Cette question a partagé les savants. Bollandus et un érudit plus moderne ont donné de fortes raisons à l'appui de cette dernière opinion; il est d'ailleurs nécessaire qu'elle soit fondée pour trouver le titre de propriété des vastes et riches domaines qui furent, pendant onze cents ans, le patrimoine des successeurs du pieux ermite. Le roi visigoth Wamba, l'ayant découvert par hasard, en l'an 673, au fond d'une grotte, lui donna, dit-on, l'immense territoire au milieu duquel le saint bâtit bientôt une église et un monastère. Il s'était renfermé, trois ans avant la rencontre de Wamba, dans la caverne où il fut trouvé par ce prince, après en avoir passé deux auprès de l'évêque d'Arles, et s'être formé aux austérités de la vie solitaire, sous les leçons d'un anachorète établi sur les bords du Gardon, dans un désert du diocèse d'Uzès. Pour se soustraire à la juridiction de l'ordinaire, et ne reconnaître que celle du Saint-Siége, Gilles lui donna son abbaye; et le pape Benoît II ne manqua pas de la déclarer indépendante de toute puissance séculière, privilége que plus tard les moines surent si bien faire valoir contre les comtes de Toulouse. Mais du vivant du fondateur la bulle du Saint-Père n'avait pas été respectée par les Sarrasins. Gilles se vit obligé, à leur approche, d'aller chercher un refuge auprès de Charles Martel. Cependant les infidèles ayant été défaits par Eudes, le saint revint dans son abbaye, et eut du moins la satisfaction d'y mourir, ce fut le premier septembre 721. Les miracles se multiplièrent sur son tombeau, ils attirèrent des pèlerins en foule; et il s'éleva en peu de temps autour du monastère une ville considérable, dont les habitants changèrent en une contrée riante et fertile les bois et les marais que les moines tenaient de la libéralité de Wamba. V. S. L.

GILLES (NICOLE), chroniqueur, né dans le 15e siècle, exerça les charges honorables de notaire et secrétaire du roi Louis XII, et de secrétaire du trésor jusqu'en 1496; il s'en démit alors, et mourut à Paris en 1503. L'ouvrage que nous avons de lui est intitulé *les Annales et chroniques de France, de l'origine des François et de leur venue ès Gaules, avec la suite des rois et princes, jusqu'au roi Charles VIII*, Paris, 1492, in-4°, première édition, très-rare; ibid., 1498, in-fol.; Caen, 1510, in-4°; Paris, 1525, 1547, 2 vol. in-fol.; il existe de ces deux éditions des exemplaires sur peau de vélin; ibid., 1552, 2 vol. in-8°, édition recherchée des curieux pour la beauté de l'impression et la commodité du format. L'auteur n'a fait qu'abréger les chroniques de St-Denis et de Guillaume de Nangis, et son ouvrage ne commence à devenir intéressant qu'au règne de Louis XI; mais il se montre toujours crédule, peu judicieux et on n'oserait pas le citer aujourd'hui comme autorité. Les *Annales* de N. Gilles ont été continuées par Denis Sauvage jusqu'à François II, Paris, 1560, 1562, 1566, in-fol.; par Belleforest, jusqu'à Charles IX, Paris, 1573, in-fol.; par Gabr. Chappuis, jusqu'à Henri III, ibid., 1585, in-fol.; et enfin par un anonyme, jusqu'à 1617, ibid., 2 vol. in-fol. Elles ont été traduites en latin par Henri Pantaléon et Nicolas Falkner, Bâle, 1572, in-fol. Gilles est un des auteurs qui ont parlé du prétendu royaume d'Yvetot (*voy.* GAULTIER). — On connaît un grand nombre d'écrivains dont Gilles était le nom ou le prénom. Gilles HOCHMUTH, pasteur à Torgau et à Mühlberg, sur l'Elbe, à la suite de son *Schediasma de ritu* ὀνοματοθεσίας, *nominum impositione et mutatione* (Wittemberg, 1725, in-8°), en a signalé un grand nombre, sous ce titre: *Recensus nomine et cognomine CXLII Ægidiorum genere, scriptis et eruditione clarorum*: il est vrai que le plus grand nombre de ces cent quarante-deux Gilles sont passablement obscurs, et que les notices qu'il en donne sont bien superficielles. W-s.

GILLES (PIERRE), en latin *Gyllius*, l'un des premiers en France qui se soient occupés avec succès et d'une manière utile de l'histoire naturelle, naquit à Albi en 1490. De bonnes études l'ayant familiarisé dès son enfance avec le grec et le latin, les ouvrages d'Aristote, d'Elien et de Pline eurent bientôt pour lui un attrait particulier. Aux connaissances qu'on acquiert par la lecture, il voulut joindre ses propres observations, et il visita les bords de la Méditerranée, de Marseille à Gênes, et ceux de l'Adriatique depuis Venise jusqu'à Naples, où il s'arrêta pendant un mois. Il revint ensuite à Venise, où il fut accueilli par Lazare Baïf, notre ambassadeur dans cette ville; et ce savant homme ne dédaigna pas de l'accompagner dans les promenades qu'il faisait sur la mer pour étudier la nature et les habitudes des pois-

sons (1). De retour en France, Gilles demeura quelque temps près de George d'Armagnac, évêque de Rhodez, son protecteur. Ce fut à l'invitation de ce prélat qu'il composa son ouvrage *De vi et natura animalium*. Il le dédia à François Ier, par une épître fort intéressante, dans laquelle il engage ce grand prince à envoyer des savants dans les pays étrangers avec la commission d'y recueillir tous les faits propres à en faire mieux connaître l'histoire et les productions. Le roi goûta cet avis, et Gilles fut envoyé peu de temps après dans le Levant. Mais lorsqu'il eut épuisé l'argent qu'il avait emporté pour les frais de son voyage, ne recevant point de nouvelles de France, il fut forcé de s'enrôler comme soldat dans les troupes de Soliman II, qui était alors en guerre contre le roi de Perse. Il perdit son cheval et toutes les choses précieuses qu'il avait recueillies dans cette campagne. Enfin ayant été envoyé en quartier d'hiver à Alep, il écrivit à ses amis une lettre où il dépeignait d'une manière si touchante sa triste situation, qu'ils lui firent passer de l'argent; il s'en servit pour acheter son congé et se rendre à Constantinople (1550), où il trouva André Thevet; ils allèrent ensemble explorer les ruines de Chalcédoine pour y chercher des médailles. Il revint en France, la même année, à la suite de M. d'Aramont, notre ambassadeur; et comme il est certain que le voyage se fit par terre, c'est d'après des renseignements peu exacts qu'on a dit que Gilles, en quittant Constantinople, avait été pris par des corsaires, et que le cardinal d'Armagnac l'avait délivré de leurs mains en payant sa rançon. A peine arrivé en France, il partit pour Rome, où ce cardinal lui offrit un asile; et il était occupé de mettre en ordre ses mémoires, lorsqu'il mourut d'une fièvre en 1555, à 65 ans. On a dit que Pierre Belon, qu'il employait à la transcription de ses ouvrages, lui en déroba une partie; mais cette allégation n'est appuyée d'aucune preuve. On a de P. Gilles : 1° *Orationes duæ, quibus suadet Carolo quinto imper. regem Galliæ prælio captum gratis esse dimittendum*. Ces deux discours, écrits en 1525, ne furent imprimés que quinze années après, Brescia, in-8°. Il en avait adressé trois autres au roi d'Angleterre, pour le porter à renoncer au titre de roi de France. 2° *Ex Æliani historia latini facti, itemque ex Porphyrio, Heliodoro, Oppiano, luculentis accessionibus aucti libri XVI; de vi et natura animalium; liber unus gallicis et latinis nominibus piscium*, Lyon, Séb. Gryphe, 1533, in-4°, ouvrage intéressant et peu commun, dans lequel il a fondu presque entièrement l'*Histoire des animaux* d'Élien, traduite en latin sur un manuscrit de la bibliothèque du cardinal d'Armagnac. Conrad Gesner compléta cette traduction, rétablit l'ordre des chapitres que Gilles n'avait point suivi, et l'inséra dans son édition des œuvres complètes d'Élien, Zurich, 1556, in-fol. Elle a reparu à Lyon, 1562, in-8°, et à Genève, en 1611 et 1616, in-16. 3° *De Bosphoro Thracio libri tres*, Lyon, 1561, in-4°; Leyde, Elzevir, 1632 et 1635, in-24, jolies éditions estimées des curieux; insér. dans le *Thes. Antiquit. Græc.*, de Gronovius, t. 6 (1); 4° *De topographia Constantinopoleos et de illius antiquitatibus libri IV*, Lyon, 1561, in-4°; Leyde, 1632, in-32, et dans le *Thesaur.* de Gronovius. Cette description de Constantinople est très-estimée par son exactitude (2). Banduri l'a réimprimée, ainsi que l'ouvrage précédent, dans son *Imperium orientale*. 5° *Elephanti descriptio missa ad. R. cardinalem Armaignacum ex urbe Berrhœa Syriaca*, Lyon, 1562, in-8°, à la suite de la traduction de l'*Histoire des animaux* d'Élien. 6° Des traductions latines du traité de Démétrius de Constantinople, *De cura accipitrum canumque*, imprimé avec *la Description de l'éléphant*, et dans le recueil de Rigault, *Accipitrariæ rei scriptores* (*voy.* Démétrius Pépagomène); du *Commentaire*, de Théodoret, évêque de Cyr, *sur les douze petits prophètes*, 1533, in-8°, et dans l'édition des œuvres de ce Père, publiée par Sirmond. Huet reproche à Gilles de prendre trop de liberté dans ses traductions. 7° Enfin il a pris soin de l'édition de l'*Histoire de Ferdinand, roi d'Aragon*, par Valla, Paris, S. Colines, 1521, in-4°, et a fourni des additions au *Dictionnaire grec et latin*, Bâle, 1532, in-fol. W—s.

GILLES (Jean), en latin *J. Ægidius Nucerensis*, poëte gnomique, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, était né vers la fin du 15e siècle. La précaution qu'il a eue de joindre à son nom celui de sa patrie n'a pas empêché les biographes de tomber à cet égard dans diverses erreurs. L'anonyme à qui l'on doit la traduction française de son recueil de proverbes ayant rendu *Nucerinus* par *Nucerin*, on crut pendant longtemps que Gilles était de Nocera, ville épiscopale de l'Ombrie. Papillon, en lisant la *Gallia christiana*, trouva que *Nucerium* est le nom latin de Noyers dans l'Auxois, et il en conclut que cette ville devait être le lieu de la naissance de notre auteur (*voy.* la *Biblioth. de Bourgogne*, t. 1, p. 250). M. Brunet, dans son *Manuel du libraire*, le fait également Bourguignon, mais de Nuyts. Cependant Gui Juvénal, l'un des amis les plus intimes

(1) Rabelais a cherché à jeter du ridicule sur les observations de Gilles, qui lui semblaient trop minutieuses. Il suppose que Pantagruel avait vu la mer ouverte jusqu'aux abîmes, et un nombre infini de poissons qu'examinait Aristote tenant une lanterne, et suivi de cinq cents autres gens aussi de loisir. « Entre « iceux il avisa, dit-il, Pierre Gilles, lequel tenait un urinal en « main, considerant en profonde contemplation l'urine de ces « beaux poissons. »

(1) Quoiqu'il se soit glissé bien des fautes dans cet écrit posthume du voyageur français, il est important en ce qu'il nous représente en quelque sorte l'ouvrage de Denys de Byzance sur le même sujet, dont il n'est qu'une traduction abrégée; ouvrage qui existait encore au 16e siècle, mais qui s'est perdu depuis, et dont Allatius et Ducange nous ont seulement conservé quelques fragments. Voyez Ste-Croix, dans le *Journal des savants* d'avril 1789, p. 232 et 248.

(2) C'est à Antoine Gilles, neveu de Pierre, qu'on doit l'édition du traité *De Bosphoro Thracio* et *De topographia Constantinopoleos*.

de Gilles, nous apprend qu'il était de Champagne (1). Mais, comme il existe dans cette province deux bourgs du nom de Noyers, l'embarras, si la chose en valait la peine, serait de décider celui des deux qui fut son berceau ; il paraît que Gilles fit ou du moins acheva ses études à Paris. On peut conjecturer qu'il y professa ensuite la grammaire dans quelque collége, et qu'il y remplissait en même temps les fonctions de correcteur d'imprimerie. C'était alors les seules ressources des gens de lettres sans fortune. Le savant Badius-Ascensius avait pour lui beaucoup d'estime. Dans l'avertissement qu'il a mis à la tête de son recueil de proverbes, il l'appelle un excellent homme (*optimus*). Ce recueil, auquel Gilles doit l'honneur de figurer dans toutes les biographies, est intitulé *Proverbia gallicana secundum ordinem alphabeti reposita et latinis versiculis traducta*. La première édition est celle de Paris. Ascensius, 1519, vol. in-4° ; elle est très-rare et fort recherchée. Cet ouvrage a été réimprimé : Troyes, J. Lecoq, sans date, in-8° ; Paris, 1550, in-8°, avec quelques additions de Henri Susanneau (*Susanneus*) (2) ; Lyon, 1558, in-16 ; Paris, Bonfous, sans date, in-12 ; Douai, 1604, in-8°, avec quelques autres opuscules du même genre, et Rouen, 1612, in-8°. Il a été traduit en français sous ce titre : *Proverbes communs et belles sentences pour familièrement parler latin à tout propos*, Paris, 1602, in-12. On connaît encore de Gilles deux pièces de vers, au-devant de l'édition des *Élégances latines* de Laur. Valla, publiée avec un commentaire par Gui Juvénal, l'une au lecteur et l'autre à Juvénal, qui commence ainsi :

Dignus amicorum celeberrime Guido meorum.

Une élégie : *De tempore quadragesimali*, prière de cent vingt vers, à la suite des *Proverbia communia ab A. Bona-Spe trecensi collecta*, in-8°, goth., volume si rare qu'il n'est cité dans aucun catalogue, et dont Grosley ne paraît pas avoir connu l'auteur, puisqu'il n'en fait aucune mention dans ses curieuses recherches sur les illustres Troyens. Des *vers* au-devant des *opuscules* de St-Bernard, dans les éditions publiées par les Giunti, 1530 et 1536, in-8°. Ces deux éditions sont indiquées par Papillon (*ibid.*) ; mais Bandini ne les a pas citées dans son ouvrage *De Juntarum typographia*. W—s.

GILLES DE BRETAGNE, seigneur de Chantocé, était fils de Jean V et frère de François Ier, duc de Bretagne. Mécontent de la part que ses frères lui laissèrent dans l'héritage paternel, il quitta la cour en 1445, se retira au Guildo, et entretint avec les Anglais des liaisons que ses envieux ne tardèrent pas à représenter comme des crimes d'État. Après une entrevue que François Ier eut avec le roi Charles VII, six cents Français arrêtèrent au Guildo le prince Gilles, et le conduisirent à Dinan, où le duc son frère, n'ayant pu le faire condamner en justice réglée, le retint en prison. Après avoir essuyé les plus indignes traitements, l'infortuné Gilles y périt, la nuit du 24 au 25 avril 1450, étouffé, selon quelques auteurs, entre deux matelas (*voy.* FRANÇOIS). C. M. P.

GILLES DE CORBEIL. *Voyez* CORBEIL.

GILLES DE PARIS, né vers l'an 1164, l'un des poëtes qui brillèrent sous le règne de Philippe-Auguste, était chanoine de St-Marcel, et professa les *arts libéraux* à l'université de Paris avec beaucoup de distinction. Il réunissait, dit l'abbé Lebeuf, le goût à la fécondité. On ne connaît cependant de lui qu'un pœme intitulé *Karolinus* ou le *Carolin*, qu'il composa pour l'instruction de Louis VIII. L'éloge des principales vertus de Charlemagne, la prudence, la justice, le courage et la tempérance, fait le sujet des quatre premiers livres. Le cinquième est une exhortation au jeune prince de suivre les traces de son illustre aïeul. Fr. Duchesne a inséré quelques fragments du quatrième et du cinquième livre de ce poëme dans les *Scriptor. rerum Franc.*, t. 5e. Dom Brial a donné le cinquième tout entier dans le tome 17e du *Recueil des historiens de France*. Le P. Labbe en annonçait une édition complète, qui n'a point paru ; et Fabricius en avait adressé une copie à Sminke, en l'invitant à faire imprimer cet ouvrage à la suite de sa seconde édition de l'*Histoire de Charlemagne*, par Éginhard ; mais ce projet n'a point eu d'exécution. Gilles de Paris a été confondu par Moréri et ses continuateurs avec le cardinal Gilon et avec Gilles de Delft (*voy.* DELPHUS). Il semblait cependant avoir pris des précautions pour empêcher une semblable méprise, en donnant la liste des savants de son temps nés à Paris, dans laquelle il cite avec éloge et Gilles *Delphensis* et Gilles de Corbeil (*Corboliensis*). On trouvera des détails sur Gilles de Paris dans une *Lettre* de dom Jean-François Colomb, bénédictin, insérée dans le *Journal de Verdun*, septembre 1758 ; mais ce religieux ayant avancé que le *Carolin* était dédié non à Louis VIII, mais à Louis IX, Dreux du Radier a réfuté cette opinion dans le même journal, janvier 1759. Dom Brial, dans un mémoire sur Gilles de Paris, lu à l'Institut le 14 avril 1815, a fait voir que ce poëte ne vivait probablement plus en 1223 ; mais il semble aussi partager le sentiment de ceux qui le confondent avec Gilles de Delft, en lui attribuant le travail sur l'*Aurora* (*voy.* RIGA.) W—s.

GILLESPIE (THOMAS), savant Écossais, ministre presbytérien de la paroisse de Cupar, et plus tard professeur d'humanités à l'université de St-André. C'était un des hommes les plus instruits et les plus aimables de son temps, également versé dans les lettres grecque et latine, qu'il interprétait avec un goût exquis, dans la vieille et poétique littérature

(1) Une lettre de Gui Juvénal, imprimée à la tête de son *Commentaire sur les Elegances de Valla*, est suscrite : *J. Ægidio Campano*.

(2) Cette édition fut reproduite en 1552 avec un nouveau frontispice et de légers changements dans les pièces préliminaires. Voyez les *Annales typographiques* de Maittaire au mot *Ægidius*.

de son pays, dont il parlait avec enthousiasme; plein d'imagination, de verve mordante et d'humeur, écrivant avec une facilité et une clarté rares; et cependant avec toutes ces belles facultés, il n'a rien laissé qui doive lui survivre, ni sermons, ni traités, ni vers, ni prose, car il ne faut compter pour rien les quelques articles de journaux qu'il a publiés dans les feuilles volantes de Fife et de Dumfries. D'où vient cette étrange stérilité chez un homme que d'excellents juges s'accordaient à considérer comme leur maître? était-il paresseux? Il remplissait tous ses devoirs et était toujours occupé. Mais il y a un genre d'occupation qui n'est qu'un déguisement de la paresse. Lire par volupté, étudier ce qu'on n'a pas besoin d'apprendre, ébaucher des livres qu'on ne finira jamais, se griser de conversations profondes et de belles rêveries, c'est un genre de paresse qui a étouffé plus d'un talent, et c'était un peu, nous le craignons, le péché mignon de Thomas Gillespie. Pourquoi donc parler de lui, s'il n'a rien fait? Rien? C'est trop dire. Il a fait un livre. Il est vrai qu'il n'en a pas écrit une ligne. Mais il en a fourni les matériaux. Et quel livre? La vie d'un peintre de scènes de cabaret, la vie de sir David Wilkie. Le révérend Benjamin Gillespie avait remplacé au presbytère de Cupar le vieux Wilkie, père de maître David, dont le talent était encore presque ignoré. Or, la première chose que fait un ministre, en entrant dans un presbytère, c'est de tout remettre à neuf et d'arranger le logis à son gré. Benjamin, qui ne songeait qu'à vieillir et à mourir là, commença par faire badigeonner toute la maison, sans respect pour les bonshommes que le jeune David avait charbonnés sur tous les murs. Mais quand David Wilkie devint célèbre, entra à l'Académie et reçut le titre de baronnet, et quand les gravures de ses charmants ouvrages arrivèrent jusqu'à Cupar, Benjamin ne fut pas le dernier à les apprécier; il en décora les murs du presbytère, et se reprocha amèrement, comme un acte de vandalisme, la riante couche de badigeon dont il avait couvert les premiers essais du grand artiste. A partir de ce moment, il se promit d'écrire, en réparation de ses torts, la vie de Wilkie, ou du moins la partie de sa vie qui s'était écoulée à Cupar. Il rechercha ses jeunes camarades; il le suivit à l'école, et surtout à l'école buissonnière, dans les fêtes de village, chez les pasteurs d'alentour, dans les cabarets, et ramassa sur son compte une collection d'anecdotes fort curieuses. Mais il n'écrivit jamais la vie de David Wilkie, et c'est son ami Allan Cunyngham qui tira parti de ses souvenirs. Benjamin Gillespie quitta Cupar en 1828 pour venir occuper la chaire d'humanités à l'université de St-André, à Glascow, où il mourut le 11 septembre 1844. C—ET.

GILLET (François-Pierre), avocat au parlement de Paris, né à Lyon en 1648, mort le 23 décembre 1720, fut assez considéré de son temps. On a de lui des *Plaidoyers*, 1696, 1 vol. in-4°. L'auteur y a joint la traduction de trois oraisons de Cicéron (celle pour Célius, celle pour Milon et la 2e Philippique); et il a mis en tête de ses traductions un *Discours sur le génie de la langue française, et la manière de traduire*. Une nouvelle édition donnée en 1718, 2 vol. in-4°, contient de plus quelques plaidoyers et la traduction des quatre *Catilinaires*. — Gillet (Laurent), son frère, né à Lyon en 1664, y exerça la profession d'avocat, et mourut le 13 avril 1720. On a de lui deux *Requêtes au roi*, imprimées avec les plaidoyers de son frère. — Gillet (Jean), lieutenant en la justice royale de Verdun, a fait imprimer : *Asyle*, ou *Défense des pupils, contenant un Traité bien ample des tutelles et curatelles*, 1613, in-8°; 1626, in-8°; 1686, in-4°. — Gillet (Pierre), procureur, né à Montmorency en 1628, mort à Paris le 5 avril 1720, âgé de 92 ans, est, suivant Camus et l'éditeur de la 3e édition de ses *Lettres sur la profession d'avocat*, l'auteur du *Code Gillet*, ou *Recueil de réglements concernant les procureurs*, Paris, 1695, in-4°; réimprimé avec des augmentations, 1717, in-4°. A. B—t.

GILLET (Louis-Joachim), chanoine régulier et bibliothécaire de Ste-Geneviève, naquit à Fremorel, diocèse de St-Malo, en 1680, et fit ses premières études à Rennes, chez les jésuites. Après avoir fait sa rhétorique, il vint à Paris, et prit en 1701 l'habit de chanoine régulier dans le prieuré de Ste-Catherine du Val des écoliers. Appelé à Ste-Geneviève pour y faire son cours de théologie, il s'y distingua par ses progrès, et par des thèses publiques qu'il y soutint avec applaudissement. Ses supérieurs l'envoyèrent professer la philosophie dans une maison que la congrégation avait à Ham en Picardie, d'où il revint à Paris, et fut pourvu de l'emploi de bibliothécaire, qui convenait à son amour pour l'étude et à son goût pour les livres. Il fit un si bon usage des richesses confiées à sa garde, que, malgré la faiblesse de sa santé, il acquit en fort peu de temps dans les langues savantes et sur divers autres points d'érudition des connaissances assez étendues pour se faire rechercher de ceux qui couraient la même carrière. Le P. Gillet fut nommé en 1717 au prieuré-cure de Mahon, diocèse de St-Malo. Cette nouvelle destination ne le détourna point de l'étude. Il sut allier les travaux littéraires aux fonctions pastorales; et il exerça celles-ci pendant vingt-trois ans avec autant de zèle que d'édification. Parvenu à l'âge de soixante ans, il se détermina à retourner à Ste-Geneviève, au grand regret de son évêque et de ses paroissiens. Il y reprit son emploi de bibliothécaire, se livrant à l'étude avec plus d'application que jamais, et surtout à celle des langues grecque, hébraïque, chaldaïque et syriaque. S. A. M. le duc d'Orléans était alors retiré à Ste-Geneviève, et cultivait aussi les langues savantes. Il honorait le P. Gillet de son estime, le consultait, se plaisait dans sa conversa-

tion, et ne dédaignait pas d'aller dans l'humble cellule du savant religieux quand ce dernier y était retenu par ses infirmités. Épuisé de travail et de maladie, le P. Gillet finit chrétiennement sa carrière le 28 août 1753, dans la 74e année de son âge. Il était, par caractère, doux, poli, modeste presque jusqu'à la timidité, et naturellement porté à la mélancolie. A l'étude des langues savantes il avait su joindre des connaissances très-variées, ayant cependant toujours cherché de préférence à acquérir celles qui avaient rapport à la religion. Il a laissé : 1° une *Nouvelle traduction de l'historien Josèphe, faite sur le grec, avec des notes historiques et critiques*, etc., Paris, Chaubert, 1756-1758, 4 vol. in-4°, imprimée par conséquent après sa mort, avec une préface du traducteur. Le P. Gillet en avait seulement publié le *Prospectus* en 1747. Cette traduction a le mérite de la fidélité et de l'exactitude, et l'emporte de ce côté sur celle d'Arnauld d'Andilly, mieux écrite peut-être et plus élégante : aussi la version du P. Gillet n'a-t-elle point fait oublier celle-ci : « Plus commune « et plus connue, dit un critique, quoiqu'elle soit « peut-être moins digne de l'être. » Il a laissé en manuscrits qui n'ont pas été imprimés : 2° Un *Opuscule sur la nature, le génie, l'excellence de la langue hébraïque* ; 3° un *Traité sur la méthode qu'on doit suivre pour apprendre la langue latine* ; 4° des *Commentaires abrégés sur plusieurs livres de l'Ancien Testament, et principalement sur les Psaumes* ; 5° des *Notes sur St-Clément d'Alexandrie* ; 6° une *Critique des historiens anciens et modernes qui ont écrit sur les premiers temps de la monarchie française*. L'auteur y répand des doutes sur des faits rapportés par Grégoire de Tours et Frédegaire, relève des fautes de chronologie et de topographie, et signale les méprises dans lesquelles sont tombés plusieurs écrivains modernes. Sa critique est ferme, judicieuse et sans fiel. L—Y.

GILLET (J. B. G.) est auteur d'un poëme intitulé *l'Imprimerie*, 1765, in-4°. C'est en grande partie une traduction du poëme latin de L.-A.-P. Hérissant (*voy.* HÉRISSANT), et surtout de celui de C.-L. Thiboust (*voy.* THIBOUST) ; mais il n'y a dans le travail de Gillet ni talent ni élégance; et dans les idées qu'il a ajoutées de son chef il ne fait pas preuve de goût, témoin ce qu'il dit du compositeur à la casse :

Ses doigts semblent voler avec agilité ;
Ils fondent sur la lettre avec avidité ;
Chaque coup est certain : sous leur course rapide
Le métal disparait et la casse se vide.
Ainsi du haut des airs un vautour carnassier
S'élance dans la plaine, enlève le gibier,
Emporte dans son nid sa sanglante pâture,
Et vole de nouveau chercher sa nourriture.

On ignore l'époque de la mort de Gillet. A. B—T.

GILLET DE LA TESSONNIÈRE (....), né en 1620, travailla dès l'âge de dix-neuf ans pour le théâtre. Il fut conseiller en la cour des monnaies. Il y avait déjà quatre ans que le *Cid* avait paru quand Gillet donna sa première pièce; et l'on ne prendrait pas l'auteur pour un contemporain de Corneille. Voici le titre des pièces de Gillet : 1° *la Belle Quixaire*, tragi-comédie, 1640, in-4°, sujet tiré d'une nouvelle de Cervantes; 2° *la Belle Policrite et la mort du grand Promedon*, ou *l'Exil de Nérée*, tragi-comédie, 1643, in-4°; 3° *le Triomphe des cinq passions* (la vaine gloire, l'ambition, l'amour, la jalousie, la fureur), tragi-comédie, 1642, in-4° (*voy.* J. GILBERT); 4° *Francion*, comédie (tirée du roman de ce nom, par Sorel), 1642, in-4°; 5° l'*Art de régner*, ou *le Sage gouverneur*, tragi-comédie, 1645, in-4°; 6° *le Grand Sigismond, prince polonais*, ou *Sigismond, duc de Varsau*, tragi-comédie, 1646, in-4°; 1646, in-12; 7° *le Déniaisé*, comédie, 1648, in-4°; 1658, in-12. Molière n'a pas dédaigné de se servir d'une des scènes de cette pièce pour composer celle du pédant Métaphraste du *Dépit amoureux*. 8° *la Mort de Valentinian et d'Isidore*, Paris, 1648, in-4°; Lyon, in-12; tirée du roman d'Astrée; 9° *le Campagnard*, comédie, 1658, in-12. On lui attribue deux autres tragédies, *Constantin* (1644) et *Soliman*. A. B—T.

GILLET DE MOIVRE, avocat au milieu du 18e siècle, n'a laissé aucun nom au barreau; mais on lui doit : 1° *la Vie et les amours de Tibulle et de Sulpicie, dame romaine; leurs poésies et quelques autres traduites en vers français avec des remarques et des figures*, Paris, 1743, 2 vol. in-12, qu'il ne faut pas confondre avec les *Amours de Tibulle* par J. de Lachapelle, 1712-1713, 3 vol. in-12; 2° *la Vie de Properce, chevalier romain, et la traduction en prose et en vers français de ce qu'il y a de plus intéressant dans ses poésies*, ibid., 1746, in-12. On attribue aussi à de Moivre la *Vie du marquis de Feuquières*, qui se trouve dans l'édition de 1736 des *Mémoires de Feuquières*. On ignore l'époque de sa mort. A. B—T.

GILLEY (JEAN DE), seigneur de Marnoz, né à Salins vers 1527, était fils de Nicolas de Gilley, ambassadeur de Charles-Quint en Suisse et en Savoie. Il suivit d'abord la carrière des armes, fut honoré de la confiance de son souverain dans plusieurs occasions, et, s'étant démis des emplois qu'il avait à la cour d'Espagne, se retira dans ses terres au comté de Bourgogne, où il s'appliqua à la culture des lettres. C'était, dit Gollut (*Mémoire historique de la république séquanaise*), « un gentil-« homme non-seulement très-valeureux et vail-« lant, mais encore très-docte et bien versé en « toutes disciplines libérales et en la connaissance « de plusieurs langues. » Il avait donné une carte du comté de Bourgogne, et on croit qu'il la fit graver vers 1580; mais on n'en connait pas un seul exemplaire dans la province. On a encore de lui : 1° *In laudem Hannibalis è Livio expressam à rebus ejus gestis, et comparatione imperatorum romanorum commentariolus*, Bâle, Oporin, 1550, in-8°. On trouve à la suite de ce poëme deux élégies, dont l'une contient la description du village de Pagnol, que l'auteur habitait. 2° *Chronica Joannis Gillæi*, Lyon, 1585, in-8°. Cette chronique

est en vers hexamètres; le 1er livre, le seul qui soit imprimé, finit à l'expulsion des Tarquins de Rome. 3° *Expositio Decalogi paraphrastica*, Besançon, 1588, in-4°. Cette paraphrase est en vers. 4° *Carmen de consuetudine Vallisiorum*, cité dans l'*Epitome* de la bibliothèque de Gesner. Il avait aussi composé quelques autres ouvrages en vers et en prose, restés manuscrits. Son poëme latin *De Persarum monarchia*, dédié à Philippe III, était sur le point d'être imprimé en 1582. L'approbation datée de la même année se trouve sur le manuscrit conservé à la bibliothèque de la reine d'Espagne; et Leon Pinelo en rapporte les premiers vers dans son *Epitome de la bibliotheca oriental y occidental*, col. 333. W—s.

GILLI (David), ministre protestant, né dans le bas Languedoc, s'appliqua aux langues grecque et hébraïque, dans lesquelles il se rendit habile. Se destinant au ministère évangélique, il alla commencer sa théologie à Puy-Laurens, et l'acheva à Saumur, sous le célèbre Amyrault. A peine avait-il fini ses cours, que, tout jeune qu'il était, on le nomma ministre de Baugé en Anjou. Il se distingua particulièrement dans la prédication; et ses succès y furent tels, que catholiques et protestants accouraient pour l'entendre. Une chaire de théologie ayant vaqué à Saumur, on songeait à l'y nommer; il en fut néanmoins écarté par les fervents de sa secte, qui le trouvaient trop tolérant. Étant allé prêcher à Lyon, il satisfit tellement son auditoire que les protestants de cette ville voulaient le retenir, et le prendre pour ministre; il préféra de rester près de son petit troupeau de Baugé, et retourna à son modeste poste. De profondes études sur la doctrine qu'il prêchait lui ayant inspiré quelques doutes au sujet de la réformation, il résolut d'en examiner les fondements et les trouva peu solides; il fit part de ses idées à David Courdil, son ami; tous deux les soumirent à un nouvel examen, qui acheva leur conviction. Dès lors ils songèrent à rentrer dans le sein de l'Église catholique. S'étant présentés le 3 juin 1683 au consistoire de Sorges, ils y déclarèrent leur résolution et en développèrent les motifs. Le 6 du même mois, jour de la Pentecôte, ils firent leur abjuration entre les mains de M. Arnauld, évêque d'Angers, et se fixèrent dans cette ville; tous deux y devinrent membres de l'Académie, qu'ils honorèrent par leurs connaissances et leurs travaux littéraires. Gilli servit avec zèle l'Église dans laquelle il était rentré, et ramena à la foi catholique plusieurs ministres et un grand nombre de protestants. Il mourut à Angers, le 27 décembre 1711, peu de temps après son ami Courdil. Il était âgé de 63 ans. Il a laissé : 1° Un *Traité de la véritable idée du christianisme*, resté manuscrit; 2° un *Abrégé de l'histoire du Vieux et du Nouveau Testament, avec de courtes réflexions*, et un *Abrégé de l'histoire universelle jusqu'à Charles-Quint ;* 3° sous le titre de *Conversion de Gilli*, 1683, in-12, un *Recueil* où se trouvent les discours que lui et Courdil prononcèrent au consistoire de Sorges, et celui que leur adressa M. l'évêque d'Angers le jour de leur abjuration. L—Y.

GILLI (Philippe-Sauveur), jésuite, né dans l'État romain, alla comme missionnaire dans l'Amérique méridionale vers 1740. Il parcourut pendant dix-huit ans le pays arrosé par l'Orénoque, et résida ensuite sept ans à Santa-Fé de Bogota. Il revint en Europe lorsque son ordre eut été supprimé, et se fixa dans sa patrie. On a de lui en italien : *Essai sur l'histoire d'Amérique*, ou *Histoire naturelle civile et sacrée des royaumes et provinces espagnoles de la terre ferme dans l'Amérique méridionale*, Rome, 1780-1784, 4 vol. in-8°, avec une carte et des figures très-bien gravées. Le premier volume donne la description des bords de l'Orénoque, des détails sur ses peuples et sur les productions du pays; le second traite de la géographie physique et des mœurs des habitants; le troisième de leur religion, de leur langue et des établissements des missions. Le quatrième, qui a paru comme un supplément aux précédents, décrit la terre ferme, ou pour mieux dire la capitainerie de Caracas, et aurait dû précéder les trois autres. On trouve des notions très-curieuses dans l'ouvrage de Gilli, qui ne peut qu'être très-utile à quiconque voudra connaître les vastes contrées traversées par l'Orénoque. Il réfute les relations inexactes sur les sources de ce fleuve, dont il admet la communication avec celui des Amazones. Il rectifie en cela l'opinion de son confrère Gumilla, dont il corrige aussi d'autres erreurs à la demande même de ce missionnaire, qu'il avait connu dans les régions sauvages de l'Orénoque. On regrette que Gilli n'ait pas eu en histoire naturelle des connaissances suffisantes pour tirer parti de la riche moisson qui s'offrait à lui, et que trop souvent son excès de crédulité lui ait fait dire des choses peu sensées. On souhaiterait qu'il eût montré plus de critique relativement aux langues des indigènes de l'Amérique en général, dans les morceaux où il compare entre elles, par des vocabulaires et des phrases, la plupart de celles qui se parlent dans le nouveau monde. Sa prolixité, surtout pour ce qui concerne les missions, est fatigante; comme il se borne à indiquer par les noms usités dans le pays les plantes dont les missionnaires se servent pour médicaments, il n'est pas toujours facile de deviner celles dont il a voulu désigner les vertus. Malgré tous ces défauts, l'ouvrage de Gilli est très-important, puisqu'il a été longtemps presque le seul à consulter sur ces contrées. Il est singulier que des auteurs qui ont écrit sur ces pays ne l'aient pas cité; Sprengel en a donné un extrait en allemand, Hambourg, 1785, in-8°. Tout le 3e livre du tome 3, qui comprend les détails sur les langues des peuples de l'Orénoque, a été traduit en allemand et accompagné de notes par Fr. Xav. Veigl, ex-jésuite, qui avait aussi voyagé dans ces régions

lointaines. Ce morceau est inséré dans le recueil des voyages de quelques missionnaires de la compagnie de Jésus en Amérique, publié par de Murr, Nuremberg, 1785, un vol. in-8°. E—s.

GILLIES (JOHN), philologue écossais, né à Brechim, comté de Forfar, en 1747, fit ses études à l'université de Glasgow avec tant de succès que, n'ayant pas encore atteint l'âge de vingt ans, il fut jugé capable de remplacer le professeur de grec, forcé par ses infirmités à se retirer. Cependant ne voulant pas suivre la carrière de l'enseignement public, Gillies donna bientôt après sa démission, et se rendit à Londres dans le but d'y travailler à des ouvrages scientifiques qu'il méditait. Pour mieux s'y préparer, il fit même un voyage sur le continent. De retour à Londres, il reprit ses travaux avec beaucoup d'assiduité ; mais les propositions du comte de Hopetoun, dans la famille duquel le savant Écossais avait été introduit, le déterminèrent en 1777 à servir de mentor au second fils de ce lord dans le voyage qu'il devait faire sur le continent, ce qui lui valut une pension viagère. Son élève étant mort pendant le voyage, Gillies revint en Angleterre, et consentit à exercer les mêmes fonctions auprès de deux fils plus jeunes du comte de Hopetoun. Ces deux élèves se sont distingués dans la suite par leurs services militaires, l'un sous le nom de général sir John Hope, et l'autre sous celui de sir Alexandre Hope. En 1784, Gillies revint avec ses élèves, et dès lors il prit les degrés de docteur en droit, et se livra à la composition de son histoire de la Grèce et de ses traductions du grec. Il succéda au célèbre Robertson, son compatriote et son ami, en qualité d'historiographe du roi pour l'Écosse ; charge purement nominale, et qui n'a produit aucun ouvrage historique de sa part. De bonne heure il éprouva des infirmités qui pourtant ne l'empêchèrent pas de travailler et d'atteindre à une vieillesse très-avancée. Ce ne fut qu'en 1830 qu'il se retira du monde et alla s'établir à Clapham, où il mourut nonagénaire, le 15 février 1836. Gillies était membre de la société royale, de la société des antiquaires, et depuis que son histoire de la Grèce avait paru, il avait été admis dans un grand nombre de sociétés étrangères. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Harangues d'Isocrate et de Lysias*, traduites en anglais, avec une notice sur la vie de ces orateurs et un discours sur l'histoire, les mœurs et le caractère des Grecs depuis la fin de la guerre du Péloponèse jusqu'à la bataille de Chéronée, Londres, 1778, in-4° ; 2° *Histoire de la Grèce ancienne, de ses colonies et de ses conquêtes, depuis les temps primitifs jusqu'au partage de l'empire macédonien dans l'Orient, comprenant l'histoire de la philosophie, de la littérature et des beaux-arts*, Londres, 1786, 2 vol. in-4° ; Bâle, 1790, 5 vol. in-8° ; Londres, 1792 et 1809, 5 vol. in-8°. Cet ouvrage, très-utile pour l'enseignement, eut un grand succès, et fut traduit en plusieurs langues : la traduction française de Carra, Paris, 1787-1788, en 6 volumes in-8°, laisse beaucoup à désirer. J.-B.-J. Breton en a donné une autre traduction française abrégée, Paris, 1803, 5 vol. in-18, et M. Ruelle l'a refondu dans son *Histoire résumée des temps anciens*, Paris, 1841, 2 vol. in-8°. 3° *Collection of ancient and modern Gaelic poems and songs* (Collection d'anciennes et nouvelles poésies et chansons en gaëlique), Londres, 1786, in-8° ; 4° *Coup d'œil sur le règne de Frédéric II, roi de Prusse, avec un parallèle* entre ce roi et Philippe II de Macédoine, Londres, 1789, in-8°. Pour ce coup d'œil l'auteur ne paraît avoir puisé que dans les œuvres posthumes de Frédéric : c'est assez dire qu'il n'embrasse pas tout son sujet. Le parallèle a principalement pour but de comparer les principes de gouvernement des deux rois ancien et moderne. Il est à remarquer que Frédéric II a lui-même comparé le système de gouvernement de Philippe de Macédoine, non pas précisément au sien, mais à celui qui a été pratiqué dans l'ancienne Rome et par la France de son temps. 5° *Ethiques et politiques d'Aristote*, comprenant la philosophie pratique, traduites du grec, avec des notes, l'histoire critique de sa vie et une nouvelle analyse de ses œuvres spéculatives, Londres, 1797, 2 vol. in-4° ; 2e édition, 1804, 2 vol. in-8° ; 6° *Supplément à l'analyse des œuvres spéculatives d'Aristote*, Londres, 1804, in-4° ; 7° *Histoire du monde depuis Alexandre jusqu'à Auguste*, Londres, 1807-1810, 2 vol. in-4°. Ce fut pour faire suite à son histoire de la Grèce que Gillies se détermina, vingt ans après la publication de ce premier ouvrage, à donner cette espèce de continuation qui fut loin d'avoir le même succès. 8° *Traduction de la Rhétorique* d'Aristote en anglais, Londres, 1823. D—G.

GILLOT (JEAN), docteur en droit, né à Langres, est auteur d'un ouvrage de droit intitulé *Juris themata*, qu'il dédia au cardinal de la Bourdaisière, en 1538. On lui attribue aussi un ouvrage qui a pour titre : *De jurisdictione et imperio Isagoga in juris civilis sanctionem*, Parisiis, anno 1538. T.-P.F.

GILLOT (JACQUES), fils du précédent, conseiller clerc au parlement de Paris, doyen de la cathédrale de Langres et chanoine de la Ste-Chapelle de Paris, naquit à Langres vers le milieu du 16e siècle. Après avoir fait de bonnes études, il embrassa l'état ecclésiastique et se fit recevoir docteur de Sorbonne. En 1577 il obtint, dans sa ville natale, un canonicat qu'il résigna en 1582, probablement parce que ses opinions ne lui permirent pas de faire plus longtemps partie d'un chapitre dont presque tous les membres étaient partisans zélés de la Ligue ; mais, après la conversion d'Henri IV, Gillot fut nommé doyen de la cathédrale de Langres, et remplit ces fonctions jusqu'à sa mort. La fortune de Gillot lui aurait permis de suivre son inclination pour les lettres, mais trop modeste ou trop sage pour courir après une célébrité qu'on n'acquiert guère qu'au prix de son repos, il fit de la littérature, non pas une occupation, mais un délassement. Il était lié avec

la plupart des beaux esprits ; et, malgré le malheur des temps, il les réunissait souvent, et se plaisait à leur entendre agiter différentes questions de critique ou de philosophie. C'est dans une de ces réunions que fut fait le plan de la *satire Ménippée*, ou *le Catholicon d'Espagne;* ouvrage aussi gai qu'ingénieux, et qui, en couvrant de ridicule les chefs de la Ligue, contribua beaucoup à rétablir la tranquillité dans le royaume. Gillot eut quelque part à cet ouvrage : c'est de lui qu'est l'idée si plaisante de la procession des ligueurs ; on lui attribue la harangue du légat à l'ouverture des états de la Ligue (1). L'attachement de Gillot à la cause royale était bien connu, et lui avait attiré différentes persécutions. Il fut arrêté par ordre du fameux Bussi le Clerc, en 1589, et conduit à la Bastille. Gillot mourut à Paris le 1er janvier 1619, âgé de plus de 70 ans, et fut inhumé dans le chœur de la Ste-Chapelle, où l'on voyait son épitaphe. C'était, dit Colomiez, un homme qui, outre son rare savoir, avait l'âme si bienfaisante, qu'il ne se plaisait qu'à obliger. Il était d'ailleurs si franc et si ingénu, qu'il ravissait en admiration ceux qui l'approchaient. Sa bibliothèque était très-belle, et remplie de manuscrits fort particuliers (2). Le président Savaron lui dédia son commentaire sur le 8e livre de Sidoine Apollinaire ; Juret, son édition de Symmaque ; Baudius et Nic. Rapin lui ont adressé des vers. On connaît de Gillot les ouvrages suivants : 1° *Recueil de différents traités touchant les droits et libertés de l'Église gallicane*, Paris, 1609 et 1612, in-4°. Ces deux éditions ne sont plus recherchées depuis la publication de celle de P. Dupuy. 2° *Instructions et missives des rois de France et de leurs ambassadeurs, et autres pièces concernant le concile de Trente, prises sur les originaux*, Paris, 1607, 1608, in-8°. Elles ont été également surpassées par celles de P. et J. Dupuy. 3° *Relation de ce qui s'est passé les 14 et 15 mai* 1610, *touchant la régence de la reine Marie de Médicis ;* insérée dans le traité de Dupuy, *De la majorité des rois ;* 4° *Lettre à Abel de Ste-Marthe, contenant plusieurs particularités de la vie de Jacques Faye, sieur d'Espeisses, président au parlement de Paris*, insérée dans les *Opuscules* de Loisel, Paris, 1652, in-4° ; 5° Des *Lettres à Jos. Scaliger*, imprimées dans le *Recueil des lettres de plusieurs personnages doctes à M. de la Scala*, et insérées ensuite avec des notes dans les *Miscellanea Groningana*, t. 3. Il avait publié dans sa jeunesse les œuvres de St-Hilaire, Paris, 1572. On lui attribue encore une *vie de Calvin;* mais Bayle a prouvé qu'elle n'est point de Gillot, mais de Papyre Masson, sous le nom de qui elle est imprimée (*voy.* le dictionnaire de Bayle, art. *Papyre Masson*). W—s.

(1) Voyez, pour les différentes éditions de la *satire Ménippée*, les articles Jacob LE DUCHAT et Pierre PITHOU. On n'a pas cru devoir entrer ici dans des détails sur les différents auteurs qui ont eu part à cette satire, afin d'éviter les répétitions. Les renseignements qu'on a pu recueillir à cet égard feront partie de l'article Pierre LE ROY.

(2) Voyez la *Bibliothèque choisie* de Colomiez, édition de 1731, p. 212.

GILLOT (GERMAIN), docteur de Sorbonne, naquit à Paris en 1622, d'une famille où, disent les mémoires du temps, la noblesse et la probité avaient fait comme une étroite alliance. Il possédait une fortune assez considérable ; mais elle ne suffisait point à ses libéralités, et il s'imposait des privations journalières pour aider dans leurs études de pauvres enfants, chez lesquels il reconnaissait des dispositions à servir Dieu dans des professions utiles. On porte à plus de cinq ou six cents le nombre de ceux qu'il fit élever de cette manière, et dont plusieurs acquirent par la suite de la réputation dans l'état qu'ils avaient choisi. Ces enfants étaient désignés dans les écoles par le surnom de *Gilotins*, qui était devenu une preuve de mérite. Gillot était lui-même savant en théologie, et très-ferme dans les sentiments qu'il avait une fois embrassés. C'est ainsi que lors de l'examen fait en Sorbonne des lettres d'Arnauld (1656), tout en condamnant l'opinion de ce grand homme sur la grâce, il soutint que les explications qu'il avait données étaient recevables, et qu'il ne pouvait y avoir lieu à censure. Gillot mourut à Paris le 20 octobre 1688, âgé de 66 ans, ne laissant que peu de biens, dont il disposa encore en faveur des pauvres, auxquels il avait distribué plus de cent mille écus durant sa vie. W—s.

GILLOT (CLAUDE), dessinateur, peintre et graveur, né à Langres en 1673, mourut à Paris en 1722. Son père, qui était peintre, lui donna les premières leçons des arts, et l'envoya ensuite à Paris pour se perfectionner sous Jean-Baptiste Corneille, peintre d'histoire ; mais Gillot, doué d'une imagination vive, et incapable de suivre des études sérieuses, se livra d'abord à la composition dans un genre analogue à ses goûts. Il étudia la nature, non pas dans l'école du dessin, mais dans les places publiques et sur les tréteaux des farceurs; aussi toutes ses compositions sont burlesques et originales, et plus remplies de goût que de correction. Il fut reçu néanmoins à l'Académie en 1715, et eut la gloire de former Watteau ; mais jaloux de la supériorité de son élève, il renonça entièrement à la peinture, et s'occupa exclusivement de la gravure. Cet artiste est devenu assez célèbre par les estampes qu'il a exécutées d'après ses dessins : si ses tableaux sont oubliés, on recherchera toujours ses eaux-fortes, touchées avec autant d'esprit que de finesse, et qui en général sont piquantes d'effet, sans le secours des grands moyens du clair-obscur. P—E.

GILLOT DE BEAUCOUR. *Voyez* GOMEZ DE VASCONCELLE et SAINTONGE.

GILLY (DAVID-FRÉDÉRIC), ingénieur-architecte, était né le 7 janvier 1748 à Schwedt, en Brandebourg, d'une famille française réfugiée, originaire du Languedoc. Après avoir été employé longtemps comme ingénieur à Stargard, en Poméranie, il fut placé à Berlin, au département des bâtiments, avec le titre de conseiller du roi. Il est mort en 1808, après avoir fourni une car-

rière utile et honorable. Quelques années avant sa mort, il avait fait un voyage en France. Pendant son séjour en Poméranie, Gilly donna une très-belle carte de cette province. On lui doit de plus un grand nombre de mémoires et plusieurs ouvrages en allemand sur l'architecture civile et hydraulique. Nous citerons : 1° *Éléments d'un cours d'hydraulique, avec application à la pratique*, Berlin, 1795, in-8°; réimprimé dans la même ville en 1801; 2° *Instruction pratique pour l'architecture hydraulique, accompagnée de planches, en société avec Eytelwein*, 2 parties in-8°, Berlin, 1802 et 1803, avec un atlas in-4°. Le célèbre Chodowiecki a fait le portrait de Gilly, qui a été gravé par S. Halle, et placé en tête du 48e tome de l'*Encyclopédie* de Krünitz et Floerke. — GILLY, fils du précédent, mourut à la fleur de l'âge, en revenant d'un voyage en Italie. Il s'était également appliqué à l'architecture, et donnait les plus belles espérances. Il a laissé un ouvrage en allemand *sur la manière de cuire les briques et les tuiles, et sur les terres qui peuvent servir à leur confection en Brandebourg*. C—AU.

GILLY (JACQUES-LAURENT), général français, né à Fournès, dans le Languedoc, en 1769, s'enrôla en 1791 dans un bataillon de volontaires nationaux, où il devint capitaine, et fit ses premières campagnes à l'armée d'Italie. Ayant obtenu un avancement rapide, il était en 1794 adjudant général. Devenu général de brigade en 1799, il fut nommé général divisionnaire le 16 août 1809, en récompense des services qu'il avait rendus dans la campagne contre l'Autriche, et grand officier de la Légion d'honneur le 30 juin 1811. Il resta ensuite dans une espèce d'obscurité, d'où il ne sortit qu'en mars 1815, au moment du débarquement de Bonaparte. Ayant donné son adhésion au rétablissement des Bourbons, il avait été nommé par le roi commandant de la deuxième subdivision militaire à Nîmes, et chevalier de St-Louis le 8 juillet 1814. Lorsque le duc d'Angoulême vint former dans cette ville l'armée qu'il voulait opposer à Napoléon, Gilly reçut l'ordre d'organiser les volontaires et de les diriger sur l'armée royale. Cette commission importante changea d'objet entre ses mains : il comprima l'essor du royalisme, prodigua les proclamations et les ordres du jour menaçants contre la famille royale, organisa une *colonne roulante*, qui mit les villages à exécution militaire; enfin, il ordonna des fusillades contre les rassemblements royalistes, et contre les maisons où flottait le drapeau blanc. Il fit braquer contre la ville de Montpellier le canon de la citadelle; et le 2 avril il marcha contre le duc d'Angoulême à la tête du 10e régiment de chasseurs et des 13e et 63e de ligne, qu'il avait promis de conduire au secours du prince, lequel, se voyant ainsi abandonné, et près d'être enveloppé, effectua sa retraite sur Montélimart. Le 7, il envoya le général d'Aultanne au Pont-St-Esprit, pour conclure avec Gilly une convention d'après laquelle il pût se retirer avec son corps d'armée. La convention arrêtée par le colonel St-Laurent donnait au prince la liberté de se rendre à Marseille : mais Gilly refusa de la ratifier, et retint prisonnier le général d'Aultanne. Le duc d'Angoulême en ayant été informé envoya aussitôt le baron de Damas, qui conclut le 8 avril, avec un aide de camp de Gilly, une nouvelle convention en vertu de laquelle le prince devait s'embarquer avec sa suite au port de Cette. Malgré les termes précis de cette capitulation, elle fut encore violée, et le duc d'Angoulême retenu prisonnier au Pont-St-Esprit pendant six jours. Gilly, dans un mémoire qu'il adressa en 1815 aux ministres de la guerre et de la police, pour être mis sous les yeux du roi, rejeta cette violation sur le maréchal Grouchy. Il y déclarait seulement qu'il avait servi de tous ses moyens le gouvernement de Bonaparte, parce qu'il le croyait avoué par la nation. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dès qu'il fut rentré aux Tuileries, Napoléon lui fit témoigner sa satisfaction par son ministre de la guerre; qu'il le décora du titre de comte, et lui donna le commandement de la neuvième division, où Gilly organisa les colonnes mobiles destinées à empêcher les rassemblements, et à *anéantir*, selon ses propres expressions, *les fauteurs de l'anarchie*. « Ces misé-« rables factieux, disait-il dans l'ordre du jour « qu'il publia le 10 mai, flétris depuis longtemps « dans l'opinion publique, abusant de la clémence « de notre auguste souverain, ont osé arborer les « signes de la rébellion. » Des commissions militaires, nommées par Gilly, devaient marcher avec ces colonnes mobiles, « afin, disait-il encore, de « faire une *justice prompte* des rassemblements. » C'était sans doute d'après les instructions de Napoléon qu'il en agissait ainsi, car on voit dans une lettre au ministre de l'intérieur Carnot, datée du 2 mai, qu'il le regarde comme *très-sage et connaissant bien le pays*. Lors des élections qui eurent lieu dans le courant du même mois, Gilly fut nommé membre de la chambre des représentants par le département du Gard; mais il n'y put venir siéger. Lorsqu'on eut appris dans le Midi la défaite et l'abdication de Bonaparte, le drapeau blanc fut arboré de nouveau aux cris de *vive le roi! à bas le tyran!* Le général Gilly répondit à ces démonstrations par des coups de fusil; et, dans un rapport au général Decaen, il se glorifia d'avoir, dans les journées des 28 et 30 juin, tué deux cents *rebelles*. Le 2 juillet il vint, à la tête d'une troupe de furieux, attaquer M. de Montcalm, qui était entré dans Montpellier, suivi d'un corps de royalistes, et les rues de cette ville furent ensanglantées. Le 15 il disparut subitement de Nîmes, après avoir menacé la ville d'un sort pareil. Les journaux annoncèrent, quelque temps après, qu'il cherchait à organiser une insurrection dans la Gardonnenque et dans le Vaunage; mais sa femme réclama contre ces assertions par une lettre qui fut insérée dans tous les journaux,

et où elle disait « que le roi, en comprenant son « mari dans l'ordonnance du 24 juillet, lui avait « donné des juges devant lesquels il saurait dé-« montrer son innocence. » Gilly se rendit alors en Amérique; il fut condamné à mort par contumace le 25 juin 1816, par un conseil de guerre, comme coupable de trahison et de révolte envers l'autorité légitime, et comme ayant attaqué le gouvernement à main armée, en dirigeant contre le duc d'Angoulême les troupes qu'il avait entraînées à la révolte. En 1819 il quitta l'Amérique pour revenir en Europe, et s'étant retiré en Suisse, il adressa au roi une demande pour obtenir d'être traduit devant les tribunaux compétents. Arrivé à Paris le 2 février 1820, il se constitua prisonnier à l'Abbaye. Le roi Louis XVIII, ayant égard à la sollicitation de son neveu le duc d'Angoulême, décida par une ordonnance que les faits imputés au général Gilly étaient compris dans l'amnistie de janvier 1816, et qu'il n'y avait pas lieu à continuer les poursuites commencées. En conséquence il fut mis en liberté le 11 février suivant, et se retira dans sa terre de Vernarède, près d'Avignon, avec un traitement de retraite. C'est là qu'il est mort dans le mois d'août 1829. M—D j.

GILON (LE CARDINAL), bénédictin, surnommé *de Paris*, était né à Toucy, près d'Auxerre, vers la fin du 11e siècle. Après avoir fait ses études, il prit l'habit ecclésiastique, et continua de demeurer à Paris, où il s'était acquis une réputation par des connaissances fort étendues, et surtout par son talent pour la poésie. Désabusé du monde, il y renonça en 1119, et se retira à l'abbaye de Cluny. Le pape Calixte II, dans un voyage qu'il fit en France, eut l'occasion de connaître Gilon, l'emmena à Rome, et le nomma peu de temps après évêque de Tusculum et cardinal. Gilon obtint aussi l'estime d'Honoré II, successeur de Calixte, et fut envoyé, en 1127, à la terre sainte, pour apaiser les querelles qui divisaient le clergé. Il s'acquitta de cette commission avec autant de prudence que d'habileté; et à son retour à Rome, le pape lui en témoigna sa satisfaction en le nommant son légat en Pologne. Après la mort d'Honoré, Gilon eut le malheur de se déclarer pour l'antipape Anaclet, et il soutint le parti qu'il avait embrassé, avec une opiniâtreté qui ne céda point aux pieuses sollicitations de Pierre le Vénérable. Dom Mabillon assure, d'après Ughelli, que Gilon reconnut enfin son erreur; mais les auteurs de l'*Histoire littéraire de France* remarquent que ce fait n'est point prouvé. La date de sa mort est demeurée incertaine; quelques critiques la placent à l'année 1142. On a de ce prélat : 1° *De via hierosolymitana, quando expulsis et occisis paganis, devictæ sunt Nicæa, Antiochia et Hierusalem a Christianis*. Cette histoire, divisée en six livres, est écrite en vers hexamètres. Elle a été imprimée pour la première fois, mais sur un manuscrit défectueux, dans les *Scriptores rerum Francicar.* de Duchesne, t. 4, à la suite d'une *Histoire de la première expédition des chrétiens à la terre sainte* (1), par un poëte nommé Fulco ou Foulques, sur lequel on n'a point de renseignements, et que la ressemblance des noms a fait confondre avec Foulcher de Chartres et avec le comte Foulques, roi de Jérusalem. D. Martène a donné dans le tome 3 de son *Thesaurus anecdotorum* une nouvelle édition de l'histoire de Gilon, augmentée d'une partie du 4e livre (2), du 5e et du 6e, qui avaient été inconnus à Duchesne. Les manuscrits de l'abbaye de Marchiennes et de la bibliothèque de Paris, sont plus complets que les imprimés. 2° Une *Vie de St-Hugues, abbé de Cluny*, imprimée par extrait avec celle du même saint, par Ézelin, dans le recueil des Bollandistes, au 29 avril. Dom Martène en a publié la préface dans son *Thesaurus*. 3° *Epistola ad Bernardum Antiochenum patriarcham*, insérée dans les *Reliquiæ manuscript.* de Ludewig, t. 2. W—s.

GILPIN (BERNARD), ecclésiastique anglais, né à Kentmire, dans le comté de Westmorland, en l'année 1517, s'est fait, par son mérite et ses vertus, un nom qui est passé avec honneur à la postérité. Sa famille tenait un rang assez considérable dans le comté, et l'oncle de sa mère était évêque de Durham. Envoyé à l'université d'Oxford à l'âge de seize ans, il y entra au collége de la reine, où son amour du travail et ses progrès lui valurent l'avantage d'être agrégé. Il ne se borna point aux études ordinaires que font ceux qui se destinent à l'état ecclésiastique, il voulut encore savoir parfaitement le grec et l'hébreu. Henri VIII, ayant fondé le collége de Christ, choisit Gilpin pour en être un des premiers professeurs. L'hérésie de Luther commençait alors à se répandre. Gilpin avait été élevé dans la religion catholique, et il y demeura d'abord fort attaché; il en soutint même publiquement les dogmes contre John Hooper, devenu depuis évêque de Worcester, et l'un des martyrs de la nouvelle doctrine : mais Pierre Martyr, protestant zélé, ayant, après la mort de Henri VIII, été pourvu d'une chaire de théologie dans l'université d'Oxford, sa réputation, et surtout son éloquence persuasive, firent chanceler Gilpin dans la foi de ses pères, et il embrassa la prétendue réforme. Vers ce temps, l'évêque de Durham, son oncle, qui avait composé un traité sur l'eucharistie, l'engagea à faire un voyage à Louvain et à Paris, pour en consulter les docteurs sur cet ouvrage, et le faire imprimer. Les fréquentes conférences qu'eut Gilpin avec les plus fameux théologiens de ces deux villes, ne le firent pas changer d'opinion. Il revint en Angleterre plus affermi que jamais dans sa nouvelle croyance : il conserva du moins ses vertus et son respect

(1) Cet ouvrage a été quelquefois attribué à Gilles de Paris, que l'on a confondu avec Gilon. Il n'est ni de l'un ni de l'autre. L'erreur que nous signalons a été reproduite dans le *Dictionnaire universel* de Bouillet.

(2) Le quatrième livre est le septième dans l'édition de Duchesne, parce que le poëme de Foulques forme les trois premiers.

pour les règles de l'Église. On lui avait offert la cure de Northon, dans le diocèse de Durham. Son oncle désirait qu'il l'acceptât, ne fût-ce que pour y trouver les moyens de faire plus honorablement son voyage. Il offrait de la faire desservir. Gilpin refusa obstinément, ne voulant point, dit-il, les revenus d'une place dont il n'aurait point acquitté les charges. Pourvu de la cure d'Easingdon, à laquelle était uni un archidiaconé, ce double emploi alarma sa conscience, et il ne tint pas à lui qu'on ne séparât les deux titres. Il résigna bientôt l'un et l'autre, et accepta ensuite la cure d'Houghton. Quoiqu'on sévît alors contre les protestants, et que le clergé catholique fût en crédit, Gilpin ne cessa de prêcher contre les abus qui régnaient alors, et surtout contre la non-résidence et la pluralité des bénéfices. Dénoncé à la reine Marie, il fut mandé à Londres. Il obéissait; et persuadé qu'il allait à l'échafaud, il avait fait des préparatifs, et s'était pourvu d'un habit long pour soutenir dignement ce dernier combat. Il apprit en route la mort de la reine, et retourna à Houghton, où ses paroissiens le reçurent avec une joie inexprimable. Il avait à ses frais établi dans ce lieu un séminaire et une école, d'où sont sortis des sujets distingués. La reine Élisabeth, étant montée sur le trône, priva de leur siége tous les prélats catholiques. Cette circonstance ayant rendu vacant l'évêché de Carlisle, il fut offert à Gilpin, qui le refusa, quelque instance qu'on lui fît. Il mourut à Houghton en 1583, dans la 66e année de son âge. On prétend qu'ayant été renversé et foulé aux pieds par un bœuf, sur la place du marché de Durham, cet accident, dont il se ressentit toujours depuis, avait avancé sa mort. Carleton, évêque de Chichester, a écrit en latin la *Vie de Gilpin*, Londres, 1628, in-4°; 1636, in-18; traduit en anglais, Londres, 1629, in-4°; 1636, in-12. On trouve à la fin du volume un de ses *Sermons*, prêché en 1552 en présence d'Édouard VI (*voy.* aussi l'article suivant). Si l'on met de côté l'erreur que Gilpin eut le malheur d'embrasser, sa vie offre un beau modèle des vertus, du zèle, du désintéressement et de la charité qui doivent caractériser un ecclésiastique. L—Y.

GILPIN (GUILLAUME), vicaire de Boldre, dans New-Forest, près de Lymington, descendant du fameux Bernard Gilpin, si l'on en croit quelques biographes (1), et né vers l'an 1724, tenait une maison d'éducation estimée, à Cheam, dans le comté de Surrey. Il en abandonna ensuite la direction à l'un de ses fils. Un de ses élèves, le colonel Mitford, connu comme auteur par une *Histoire de la Grèce*, lui procura le vicariat de Boldre, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Gilpin a décrit, dans plusieurs *Voyages* justement estimés, les beautés pittoresques de la Grande-Bretagne. Tous ses volumes sont accompagnés de gravures en *aqua-tinta*, qui éclaircissent ses descriptions, de même que celles-ci servent à faire discerner les beautés des paysages que les gravures sont destinées à représenter. Gilpin a en quelque sorte créé un nouveau genre de voyages, qui a eu beaucoup de mauvais imitateurs. On lui a reproché avec raison un style trop poétique; mais ses ouvrages fourmillent de réflexions ingénieuses, propres à enrichir la théorie des arts et à en guider la pratique. Nous avons lu plusieurs de ses descriptions en présence des objets mêmes, et nous les avons trouvées exemptes d'exagération. Il saisit avec beaucoup de sagacité les traits caractéristiques et les beautés des paysages, et il les décrit avec vérité et avec chaleur : on ne rencontre jamais dans ses écrits ce faux enthousiasme, ces expressions vagues et empoulées qui ont discrédité le genre descriptif. Gilpin est mort le 5 avril 1804, dans sa 80e année. Il n'était pas moins recommandable par son caractère que par ses talents. Il consacra mille cinq cent soixante livres sterling, produit de la vente qui fut faite en 1802 d'une collection de ses dessins, à la dotation d'une école paroissiale à Boldre, au maintien de laquelle il destina encore les profits de ses ouvrages posthumes. Voici les ouvrages que nous connaissons de cet auteur, ils sont tous en anglais : 1° la *Vie de Bernard Gilpin, recueillie tant de sa vie écrite par G. Carleton que de diverses relations contemporaines, lettres originales et autres manuscrits authentiques*, 1753, in-8°; réimprimé par Edward Irving, Glascow, 1824, in-8°; 2° la *Vie d'Hugues Latimer*, 1754, in-8°; 3° *Vies de Jean Wiclef et de ses principaux disciples, lord Cobham, J. Hus, Jérôme de Prague et Zisca*, 1764, in-8°; 4° *Vie de Thomas Cranmer*, 1784, in-8°; 5° *Observations sur la rivière Wye et sur quelques contrées de la partie sud du pays de Galles*, 1782, 1789, in-8°; traduit en français, Breslau, 1800, in-8°; 6° *Voyages en différentes parties de l'Angleterre, et particulièrement dans les montagnes et sur les lacs du Cumberland et du Westmorland, contenant des observations relatives aux beautés pittoresques*, 1787, in-8°; 1788, 2 vol. in-8°. Il a paru une traduction française de cet ouvrage, par le baron de Blumenstein, imprimée à Breslau, 1800, 3 vol. in-8°. Les gravures en *aqua-tinta* sont, dit-on, supérieures à celles de l'original, et ont servi pour la traduction allemande, imprimée également à Breslau, en 2 volumes in-8°. La traduction française de ce même ouvrage, qui parut en 1789 à Paris, chez Defer de Maisonneuve, est moins estimée; elle est de Guédon de la Berchère. On l'a reproduite avec un nouveau frontispice, an 5 (1797). 7° *Observations relatives principalement à la beauté pittoresque, faites en 1776 sur diverses parties de la Grande-Bretagne, et particulièrement sur les montagnes d'Écosse*, etc., 1789, 2 vol. in-8°; traduit en alle-

(1) Cette descendance paraît au moins douteuse. Carleton, qui avait pu voir Bernard, lequel n'est mort qu'en 1583, puisque dès 1580 il était agrégé au collége de Merson, assure positivement que Bernard Gilpin vécut et mourut dans le célibat. « *He* « *was want*, dit-il, *to command the married estate in the clergie*, « *having himselfe lived and dyed a single man.* » (*The Life of Bernard Gilpin, by Carleton*, p. 206.)

mand, Leipsick, 1792-93, 2 vol. in-8°; en français par le baron de B. (de Blumenstein), Breslau, 1801, 2 vol. in-8°; 8° *Remarques sur les scènes forestières et les beautés pittoresques des pays boisés, avec les vues de New-Forest, dans le Hampshire*, 1791, 2 vol. in-8°; traduit en allemand, Leipsick, 1800, in-8°; 9° *Trois essais, sur le beau pittoresque, sur les voyages pittoresques, sur l'art d'esquisser le paysage, avec un poëme sur la peinture de paysage*, 1792, in-8°. Les deux premiers ont été traduits en français, Breslau, 1799, in-8°. 10° *Observations sur les parties occidentales de l'Angleterre, principalement sous le rapport de la beauté pittoresque, avec quelques remarques sur les beautés pittoresques de l'île de Wight*, 1798, in-8°, fig.; 11° *Sermons prêchés dans une église de campagne, avec quelques essais et sujets pour des sermons*, in-8°, tome 1, 1799; tome 2, 1800; tome 3, 1803; 13° *Contrastes moraux*, 1798, in-12, et autres ouvrages ascétiques. On a imprimé après sa mort ses *Observations sur les côtes de Hampshire, Sussex et Kent*, 1806, in-8° de 133 pages, et des *Dialogues sur divers sujets*, 1807, in-8°. — Son frère, *Jaurey* Gilpin, artiste distingué, né à Carlisle en 1733, d'un père capitaine dans la troupe de ligne, a excellé dans l'art de peindre les animaux à l'aquarelle. Son chef-d'œuvre est, dit-on, un groupe de tigres. Les esquisses d'animaux qui se trouvent dans les *Voyages* de son frère sont aussi de lui : estimé pour la franchise de son caractère et la simplicité de ses manières, il était un des ornements de l'Académie royale de peinture. Il est mort à Brompton, le 8 mars 1807. W—r.

GIL-POLO (Gaspard), poëte espagnol, né à Valence en 1516, exerçait dans cette ville la profession d'avocat. Il avait beaucoup de goût pour la poésie, et ses premiers essais le placèrent au rang des meilleurs poëtes de son temps. Mais ce qui servit le plus à établir sa réputation, ce fut sa *Diana enamorada* (Diane amoureuse). Cette fable pastorale, écrite en prose mêlée de vers, est en quelque sorte la suite de celle qu'avait composée Montemayor : mais cet auteur n'en ayant écrit que cinq livres, Gil-Polo en ajouta sept. Le succès prodigieux qu'avait eu l'ouvrage de Montemayor, le premier dans son genre, ne nuisit point à celui qu'obtint son imitateur. Gil-Polo ne surpasse assurément pas son modèle par l'invention ni par le goût, mais il l'égale pour la pureté du style, l'harmonie et l'élégance des vers; et son ouvrage est bien supérieur à la *Diana* de Perez dit le Salmantino, qui fut un des continuateurs de Montemayor. Parmi le grand nombre d'excellents morceaux de poésie qu'on trouve dans le premier, on regarde comme deux chefs-d'œuvre le sonnet qui commence par *Probaron en el campo su destreza*, et la chanson *En el campo venturoso*, etc. Le chant du *Turia* est aussi curieux qu'intéressant; l'auteur, par le moyen d'une fiction ingénieuse, y rappelle tous les troubadours et poëtes valenciens jusqu'à son temps. Il paraît que Gil-Polo ne quitta jamais sa province, et qu'il n'alla pas, à l'exemple des poëtes ses contemporains, briguer à Madrid les faveurs du monarque. Il mourut dans sa patrie en 1572. Cervantes fait un grand éloge de cet auteur dans son *Don Quichotte*, lorsqu'en parlant des trois *Dianes*, il fait dire au curé qu'on garde celle de Gil-Polo, comme si elle était d'Apollon lui-même. Il en fait aussi l'éloge dans son chant de Calliope, à la stance *Todas quantas debidas alabanzas*, etc., etc. La première édition de la *Diana* de Gil-Polo est de Valence, 1564, in-8°; la plus estimée est celle de Londres, 1739, revue et corrigée par le juif Pineda, connu par celle qu'il avait donnée de *Don Quichotte*. La *Diana* a été imitée en latin par Barthius, dans son *Erodidascalus seu nemoralium libri quinque ad hispanicum Gasparis Gilli-Poli*, Hanau, 1625, in-8°. B—s.

GIL-VICENTE, appelé le Plaute portugais, naquit à Barcellos, vers l'an 1485, d'une ancienne et illustre famille. D'après le désir de ses parents, il étudia le droit; mais il le quitta bientôt pour se livrer au théâtre : sa naissance l'ayant attaché à la cour de Lisbonne, il s'y occupa, avec activité, de fournir des pièces de circonstance pour les solennités civiles et religieuses. Ses drames furent d'abord représentés à la cour du roi Emmanuel, et le premier parut en 1504. Ils obtinrent un succès prodigieux; et sa réputation s'accrut sous le règne de Jean III, qui prenait souvent plaisir à jouer lui-même un rôle dans quelques-unes des comédies de Gil. Il paraît que celui-ci était aussi un des acteurs : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il forma au théâtre sa fille Paula (dame d'honneur de la princesse Marie), qui se rendit célèbre, non-seulement comme la première actrice portugaise de son temps, mais aussi comme poëte et musicienne. Gil-Vicente, en précédant les grands poëtes dramatiques de l'Italie, de l'Espagne, de la France et de l'Angleterre, avait acquis, pour ainsi dire, une réputation européenne. On prétend qu'Érasme apprit le portugais dans la seule vue de lire les comédies d'un homme qui excitait tant d'enthousiasme; et si l'on considère Gil comme le restaurateur du théâtre moderne, cet enthousiasme ne doit pas étonner. La première représentation connue en Italie est celle de l'Orphée de Politien, joué en la cour de Mantoue en 1483. Mais l'Orphée n'est qu'une exacte imitation du théâtre grec, ainsi que la *Calandra* du Bibbiena. *I suppositi*, la *Cassaria* de l'Arioste, la *Clitia* et la *Mandragora* de Machiavel (1) n'étaient calqués que sur le modèle de Plaute et de Térence; et la plupart n'étaient

(1) Toutes ces pièces et les suivantes parurent en Italie de 1510 à 1540. La plus estimée était la *Mandragora*, qui a été traduite par J.-B. Rousseau, Londres, 1723. La *Calandra* est imitée des *Ménechmes* de Plaute, et la *Clitia* de la *Casina* du même auteur. En général, les cinq pièces qu'a laissées l'Arioste, les trois de Machiavel, et toutes celles qui parurent à cette époque, n'étaient que des comédies latines écrites en italien. Partout le même sel, les mêmes plaisanteries, les mêmes esclaves et parasites, le même lieu de la scène; et, à l'instar des Latins, l'action se raconte plus qu'elle ne se voit.

que des imitations. Les comédies de Béolco Ruzzante (le premier qui ait introduit sur le théâtre le Brighella et l'Arlequin), n'étaient que des farces insipides, écrites en jargon padouan ; et l'on ne peut considérer les pièces de l'Aretin que comme d'infâmes satires, sans ordre ni invention, où les personnages les plus illustres et les plus respectables étaient offerts à la risée du public. En France, si l'on ne regarde pas, dans son origine, la farce de *Maître Patelin* comme une comédie (1), on ne connaissait de pièce un peu régulière que l'*Eugène* de Jodelle (né en 1532), bien supérieure à ses trois tragédies. Les successeurs de cet auteur dramatique, Hardy, Montchrestien, Baro, etc., ne parurent que plus d'un siècle après ; et la naissance de Gil-Vicente précéda de quatre-vingt-deux à quatre-vingt-quatre ans celle de Lope de Vega et de Shakespeare (2). L'admiration qu'excitait Gil-Vicente dans l'Europe, n'était donc que très-juste et très-naturelle. Ses pièces sont remplies, il est vrai, des défauts inséparables d'un premier essai, dans quelque genre que ce soit ; mais dans ces ébauches grossières on ne laisse pas de trouver une richesse d'invention, une vérité dans le dialogue, une vivacité, une élégance et une harmonie poétique dans le langage, inconnues jusqu'alors, et qui justifient l'enthousiasme national et la curiosité des étrangers. Gil-Vicente demeura toujours attaché au roi Jean III, qui le combla de largesses; il mourut à Evora en 1557. Pendant sa maladie, il fit lui-même son épitaphe, qu'on voit encore gravée sur son tombeau. Ses ouvrages furent publiés par son fils, sous le titre de *Compilaçaon*, c'est-à-dire Recueil des ouvrages de Gil-Vicente, en cinq livres, contenant : 1° ses Poésies dévotes; 2° ses Autos ; 3° ses Tragi-comédies et ses Comédies ; 4° ses Farces (*Farsas*); 5° Poésies diverses, Lisbonne, 1562, in-fol., édition très-rare ; ibid., 1586, in-4°, édition incomplète; Hambourg, 1834, 3 vol. in-8°. Ses *Autos*, ou pièces religieuses, sont au nombre de seize, destinées à célébrer les fêtes de Noël ; les bergers y jouent un rôle principal. Ses tragi-comédies roulent sur des sujets héroïques, et le style en est élevé ; telle est celle de don Duardes (imprimée séparément, Lisbonne, 1613, 1654). Parmi ses comédies on distingue le *Juge de Beyra* (imprimée id., 1630), et le *Hidalgo portugais* (1643). Ses *Farsas* peuvent être regardées comme un échantillon ou esquisse de la véritable comédie : elles ont du sel, de la gaieté, du naturel et des caractères nouveaux et bien tracés. Ce recueil contient cinquante pièces à peu près, dont seize roulent sur des sujets sacrés. — Le fils de cet auteur, appelé aussi Gil-Vicente, suivit de même la carrière dramatique. On cite avec éloge une de ses comédies : *Don Joan de los Turcos*, B—s.

GIMMA (HYACINTHE), savant laborieux, naquit le 12 mars 1668, à Bari, dans la Pouille. Doué d'un esprit vif et d'un ardent désir d'apprendre, il avait, à vingt ans, terminé ses cours de philosophie et de jurisprudence à l'université de Naples; et peu de temps après il y reçut le laurier doctoral dans la double faculté. Il continua de se livrer à l'étude avec une telle ardeur, qu'il y consacrait les jours et les nuits, n'accordant au sommeil que les moments qu'il ne pouvait pas lui dérober. De cette manière il acquit promptement des connaissances très-étendues. En 1690 il entreprit de rédiger une encyclopédie qui devait contenir l'abrégé de toutes les sciences alors cultivées, avec les descriptions des procédés des arts et des métiers. Il commença cette grande tâche le 7 mars, jour de la fête de St-Thomas d'Aquin, auquel il avait une dévotion particulière, et la termina dans l'espace de trois ans. Quelque imparfait que dût être un semblable travail, il suppose dans celui qui avait eu le courage de l'entreprendre une réunion de qualités bien rares. L'ouvrage était trop volumineux (1) pour qu'aucun libraire voulût se charger de le publier à ses frais ; mais la réputation de l'auteur ne s'en étendit pas moins dans tout le royaume de Naples. Les principales académies s'empressèrent de l'associer à leurs travaux ; et celle de *Spensierati* de Rossano l'élut, en 1696, son président perpétuel. Jusqu'alors cette Académie ne s'était occupée que de littérature ; Gimma lui donna de nouveaux règlements dans lesquels il recommanda la culture des sciences physiques et naturelles; et, joignant l'exemple au précepte, il lui communiqua dans ses assemblées le résultat de ses propres observations. Quoiqu'il portât depuis son enfance l'habit ecclésiastique, il n'entra dans les ordres qu'en 1700, à l'âge de trente-deux ans. Il obtint alors un canonicat de la cathédrale de Bari, et fut successivement revêtu de différentes charges, qui l'obligèrent d'ajourner ses travaux littéraires, mais sans les lui faire abandonner entièrement. Il reçut en 1702, de l'Académie de *la Crusca*, une marque d'estime d'autant plus flatteuse qu'elle n'en a donné que rarement de pareilles. Cette célèbre Académie, dont le nombre des membres est limité par son règlement, lui fit expédier la promesse de la première place qui viendrait à vaquer dans son sein. Parmi ses amis il comptait Mongitore, à qui l'on doit l'*Histoire littéraire de la Sicile ;* Vallisnieri, dont il prit la défense dans sa querelle avec le médecin français Andry sur la génération des vers intestinaux ; Muratori, Lancisi, etc. Gimma mourut à Bari le 19 octobre 1735. On ne peut lui contester une immense érudition ; mais il manquait de critique et de goût ; son style, clair et facile, pèche par la diffusion. Malgré ces défauts, qui sont ceux de son temps, il tient un rang distingué parmi les

(1) Tout le monde sait que cette comédie, écrite vers la fin du 15e siècle, a été corrigée, augmentée et reproduite par Brueys en 1706.

(2) Lope naquit en 1562, et Shakespeare en 1564.

(1) Le manuscrit, formant sept volumes, est intitulé : *Nova encyclopedia, sive novus doctrinarum orbis in quo scientiæ omnes tam divinæ quam humanæ, nec non et artes tum liberales, tum mechanicæ pertractantur.*

écrivains napolitains de la même époque. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Elogi academici della società degli Spensierati di Rossano*, Naples, 1703, 2 vol. in-4°. On y trouve, avec l'histoire de l'Académie et les nouveaux règlements qu'il lui avait donnés, les éloges de cinquante-six académiciens. L'auteur annonçait l'intention de continuer cet ouvrage ; mais cette suite, si elle existe, n'a point été publiée. 2° *Dissertationes academicæ de hominibus et animalibus fabulosis; et de brutorum anima et vita*, ibid., 1714, 2 vol. in-4°, ouvrage plein de recherches curieuses; 3° *Idea della storia dell' Italia letterata*, etc., ibid., 1723, 2 vol. in-4°. C'est ici la première histoire littéraire de l'Italie ; mais celle de Tiraboschi, vrai chef-d'œuvre en ce genre, l'a rendue tout à fait inutile. On y trouve cependant bien des choses intéressantes, mais étrangères au sujet, car le défaut de Gimma, c'est l'abus des digressions. Son but est de montrer que les Italiens ont rendu dans tous les temps de grands services aux sciences et aux lettres. Pour le prouver il aurait pu se dispenser de remonter jusqu'au patriarche Noé, dont les fils peuplèrent l'Italie. Le second volume, qui commence au 15e siècle, présente un tableau assez rapide de la marche des lettres et des arts en Italie depuis cette époque. On en trouve l'extrait dans la *Bibliothèque italique*, t. 2, p. 1-50. 4° *Storia naturale delle gemme, delle pietre e di tutti i minerali, ovvero della fisica sotterranea*, ibid., 1730, 2 vol. in-4°, rare. On peut consulter pour plus de détails la *Notice* sur Gimma, par Mauro de' Noja, dans la *Raccolta calogeriana*, t. 17, p. 347. W—s.

GIN (PIERRE-LOUIS-CLAUDE), magistrat français, et l'un des écrivains les plus féconds de nos jours, naquit à Paris en 1726. Il était, par sa mère, arrière-petit-neveu de Boileau. Il fut successivement avocat, puis conseiller au parlement Maupeou, et lors de sa dissolution, il devint conseiller au grand conseil; charges qu'il exerça de la manière la plus honorable jusqu'à l'époque de la suppression des cours souveraines en 1791. Le premier ouvrage qu'il donna au public est un *Traité de l'éloquence du barreau*, 1767, in-12. Malgré les nombreux modèles que l'antiquité lui offrait sur cette matière, Gin ne composa qu'un ouvrage dont il est difficile de caractériser le degré de médiocrité. Lorsqu'il s'occupe des objets qui ne méritent que peu d'attention, il est d'une prolixité rebutante : sur les parties les plus importantes de l'art, il est d'une sécheresse et d'une stérilité vraiment déplorables. Ce *Traité de l'éloquence* ne renferme pas trois pages dignes d'être lues. Depuis la révolution, l'auteur en a donné une nouvelle édition, 1803, in-12, très-augmentée ; mais malgré tous ses efforts, l'ouvrage n'en est guère meilleur. Gin fit ensuite paraître un livre intitulé *Des vrais principes du gouvernement*, Genève, 1777, in-8° ; 2e édition, corrigée et augmentée, 1780, in-8° ; 1787, 2 vol. in-12 ; Paris, 1801, 2 vol. in-12. C'est un long plaidoyer en faveur du gouvernement monarchique où Gin combat Montesquieu et Mably, mais avec des armes bien inégales. On sent à chaque instant qu'il était dépourvu des qualités qui constituent soit le législateur, soit l'écrivain. Ce que cet ouvrage offre de plus curieux, c'est une lettre écrite par Voltaire à Gin, pour le remercier du *cadeau* qu'il lui avait fait de son livre. Il abandonna pendant quelque temps les hautes questions de la législation, pour publier une *Analyse du droit français comparé avec le droit romain* : la première édition parut en 1780, 1 vol. in-4° ; une seconde en 1803-1805, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage est peu recherché des jurisconsultes. Toujours entraîné par son amour pour les lettres plutôt que par la véritable inspiration du talent, Gin donna une traduction des *Œuvres complètes d'Homère*, 1783-84, 8 vol. in-12, avec des notes géographiques de Mentelle et des imitations des poëtes latins, français, italiens et anglais. Deux éditions in-12 et in-8° se succédèrent. Au moment de la révolution, Pierre Didot avait commencé d'en publier une édition in-4°, 1788, ornée de cinquante estampes et de deux cartes géographiques. Les événements politiques empêchèrent de faire paraître l'*Odyssée* et de compléter cette édition. Louis XVI, qui aimait à protéger les lettres, avait souscrit pour cent exemplaires. Les traductions d'*Hésiode*, 1785, in-8°, des *Harangues politiques de Démosthènes*, et de celle d'*Eschine contre cet orateur*, 1791, 2 vol. in-8°, suivirent la traduction du prince des poëtes. Gin donna depuis, *Idylles de Théocrite*, 1788, 2 vol. in-12 et in-8° ; *Odes de Pindare*, unique traduction complète en prose poétique, 1801, in-8° (il avait en manuscrit les versions d'Anacréon, Bion, Moschus, Sapho et des autres lyriques grecs); les *Œuvres* (bucoliques) *de Virgile*, traduction nouvelle, 1788, in-12 ; les *Idylles de Théocrite* et les *Églogues de Virgile*, traduction nouvelle, 2e édition, 1801, 2 vol. in-12. Les diverses traductions de Gin qui ont été imprimées fourmillent de fautes et de contre-sens : aussi n'ont-elles jamais obtenu l'approbation des savants et des hommes de goût. Cependant un certain luxe typographique fait encore rechercher la dernière édition de la traduction d'Homère. Gin publia aussi des *Nouveaux mélanges de philosophie et de littérature*, ou *Analyse raisonnée des connaissances les plus utiles à l'homme et au citoyen*, dédiés au roi, 1784, in-12; il y traite les questions les plus importantes de la métaphysique et de la philosophie. Il combat à plusieurs reprises l'auteur du *Système de la nature*, le livre de l'*Esprit*, et divers autres philosophes modernes. On ne trouve dans ces *Nouveaux mélanges*, comme dans tout ce qui est sorti de la plume du même écrivain, qu'un style lourd et incorrect, des pensées dépourvues de profondeur et d'originalité. « Affligé de voir « qu'une suite à l'immortel *Discours* de Bossuet, « *sur l'histoire universelle*, manquait à la littérature « française, » Gin voulut y remédier. Il donna, en 1802, cette suite en deux volumes in-12, et il

la divisa en sept époques, depuis Charlemagne jusqu'à l'ouverture des états généraux en 1789. Quoique sans doute infiniment au-dessous de l'orignal, cette continuation n'est pas absolument sans mérite ; le style a de la force dans quelques endroits, quelquefois de la déclamation, plus souvent encore des négligences. Malgré quelques inexactitudes, l'ouvrage a, sur les deux continuations du même genre publiées en 1704 et 1805 (*voy.* Bossuet), l'avantage incontestable d'être poussé jusqu'a nos jours : et il aurait eu sans doute plus de succès sans les fautes d'impression qui s'y trouvent à chaque page : les noms propres, les termes techniques y sont souvent défigurés, et l'on peut croire que l'auteur n'en a pas revu les épreuves. Dans la longue nomenclature des ouvrages de Gin, il faut aussi compter un *Éloge du Dauphin* père de Louis XVI, et un autre de Suger. L'*Éloge du Dauphin* offre quelques morceaux assez bien écrits, tels que l'exorde. Gin avait donné en 1779 son ouvrage *De la religion, par un homme du monde*, 4 vol. in-8° ; il le retoucha, l'abrégea, et le publia de nouveau en 1806, sous ce titre : *De la religion du vrai philosophe*, ou l'*Observateur impartial de la nature, contenant l'examen des systèmes des prétendus sages du* 18e *siècle, et la preuve de la liaison des principes du christianisme avec les maximes fondamentales de la tranquillité des États*. Ce livre porte aussi le titre d'*Œuvres complètes de P. L. C. Gin*, n° 1er : l'auteur avait en effet le projet de donner une édition complète de ses Œuvres ; mais il en est resté là. En tête de ce volume, il a placé la liste de ses divers ouvrages, tant imprimés qu'inédits, en y joignant les motifs qui les lui ont inspirés. Dans un avertissement qui suit, il donne quelques détails sur sa vie. « La *Religion, par un* « *homme du monde*, avait eu du succès, dit l'auteur, « même auprès de nos prétendus sages, qui se « trouvèrent flattés d'y rencontrer une collection « complète de leurs systèmes, de leurs vains so- « phismes, et jusqu'à leurs sarcasmes ; le P. Beau- « regard, citant cet ouvrage en 1780, dans son « fameux sermon des philosophes, disait : *Ils le* « *connaissent, ce livre ; ils n'y ont pas répondu, ils* « *n'y répondront jamais.* » L'abbé Duvoisin, dans l'approbation de la première édition, dit que l'on y trouve un plan vaste et bien rempli, des vues neuves, un style noble et correct. Les bonnes intentions de l'auteur avaient sans doute disposé le censeur à l'indulgence ; car les ouvrages philosophiques de Gin sont dépourvus de tout cachet particulier. Ils n'offrent que des idées communes, noyées dans un style prolixe et souvent barbare. Si cet auteur fécond ne peut être placé qu'au nombre des écrivains médiocres, nous nous empressons de rendre hommage aux vertus qui le distinguèrent, à l'attachement sans bornes qu'il porta à la maison de Bourbon, et dont il donna des preuves dans les occasions les plus périlleuses. C'est ainsi que Gin adressa, le 22 décembre 1792, à Barrère, un plaidoyer en faveur de Louis XVI. Ce plaidoyer, imprimé à Bâle, 1793, in-8°, ne renferme en tout que huit pages, suivies de cinquante pages de notes et additions. Gin fut incarcéré en 1793, avec sa famille, à l'abbaye de Port-Royal, rue de la Bourbe. Sa captivité dura onze mois ; et il en profita pour apprendre la langue anglaise, d'un autre prisonnier auquel il montrait le grec. C'est à cette circonstance que nous devons la traduction qu'il fit paraître plus tard du *Ministre de Wakefield*, 1797, in-8°. Cette traduction est fort mal écrite, et renferme beaucoup de contre-sens. En 1794, à sa sortie de prison, Gin fut maire ou agent de la commune de Clamart-sous-Meudon, où il possédait une maison de campagne. L'assemblée qui tyrannisait alors la France, ayant rendu un décret par lequel tous les fonctionnaires publics étaient assujettis au serment de haine à la royauté, il écrivit sur le registre de la commune d'Issy, que non-seulement il ne ferait pas le serment qui lui était demandé, mais que, bien loin de là, il déclarait que le gouvernement monarchique était le seul qui pût convenir à la France. Gin, toujours occupé de travaux littéraires, mourut à Paris le 19 novembre 1807, âgé de 81 ans. Il a laissé en manuscrit, et se disposait à faire imprimer l'*Analyse raisonnée du droit français par la comparaison de nos anciennes lois et du code Napoléon*. Il avait donné, peu de temps avant sa mort, le *Prospectus des œuvres complètes d'Homère*, édition polyglotte en cinq langues (grec, latin, français, anglais, italien). Cette entreprise n'a pas eu de suite. Gin n'a laissé qu'un fils, ancien conseiller au grand conseil, qui possédait plusieurs manuscrits de son père, entre autres une traduction de Milton. St. P—r.

GINANI ou ZINANI (1) (Gabriel), poëte italien, qui a joui de son temps de quelque célébrité, naquit à Reggio dans le 16e siècle (2). La nature lui avait accordé d'heureuses dispositions, que ses parents cultivèrent avec succès. Après avoir fait ses premières études, il fut envoyé à Ferrare, et y suivit les leçons de François Patrice et d'autres professeurs distingués. Il paraît que Ginani prit d'abord le parti des armes ; du moins on est certain qu'il assista à quelques combats, et qu'il était enfermé dans Agria lorsque cette ville fut assiégée par les Turcs en 1596. Deux ans après il était à Naples, logé chez le duc de Seminara, qui s'était déclaré son Mécène : mais quoique ce seigneur eût pour lui beaucoup d'égards, sa situation n'en était guère plus heureuse, puisqu'on apprend, par une de ses lettres, qu'il fut obligé de demander de l'argent au duc de Guastalla pour faire imprimer un de ses ouvrages (l'*Arte del segreta-*

(1) Les Ginani de Reggio sont une branche de ceux de Ravenne ; et comme, dans la prononciation lombarde, le *g* a le son du *z*, ceux de Reggio ont écrit leur nom indifféremment Ginani ou Zinani.

(2) Tiraboschi, d'après un passage de la dédicace des *Due giornati*, croit pouvoir placer la naissance de Ginani en 1564, mais Jacques Vezzani, en lui écrivant en 1622, le félicite sur sa *verte vieillesse*, compliment qui ne paraît guère convenir à un homme qui n'aurait eu que cinquante-huit ans.

rio); il n'en reçut que des compliments et des promesses, et lassé d'attendre, il quitta Naples pour venir à Rome, où il fut admis en 1602 à l'Académie des humoristes. Il partit ensuite pour Venise; mais en passant à Reggio, il s'y arrêta quelque temps pour voir ses parents; et ayant fait aux magistrats un tableau fidèle de sa misère, il en reçut un présent magnifique pour l'aider à publier son *Eracléide*. Ginani prenait le titre de seigneur de Bellay, que lui avait conféré l'empereur Ferdinand II, en récompense de la dédicace d'un de ses ouvrages (*la Ragione di stato*); ce titre le flattait beaucoup : « J'en fais plus de cas, dit-il, « que de très-grandes provinces que d'autres prin- « ces s'étaient obligés de me donner. » L'orgueil excessif que montre ici Ginani n'était pas d'accord avec sa conduite; et l'homme qui s'abaissait à demander quelques écus n'aurait pas refusé une province si elle lui eût été offerte. Tiraboschi pense que c'est de Belley dans le Bugey que Ginani était seigneur; et il cherche à prouver que l'empereur a pu disposer de ce domaine en faveur d'un de ses sujets : mais le titre de Ginani était purement honorifique; l'empereur n'y avait attaché ni revenus, ni pension, puisque ce poëte continua toute sa vie de se plaindre du peu d'avantages qu'il avait retiré de ses travaux. Il vivait encore en 1634. Le Tasse, Marini, Balt, Castiglione furent au nombre de ses amis et lui décernèrent des éloges. Tiraboschi a inséré dans la *Bibliot. modenese* un article très-détaillé sur Ginani, suivi de la liste complète de ses ouvrages; on se contentera d'en citer ici les principaux : 1° *Il Caride, favola pastorale*, Parme, 1582, in-8°; édition corrigée, Reggio, 1590 ou 1591. Cette production se ressent de la jeunesse de l'auteur. 2° *L'Amerigo, traged.*, Reggio, 1590, in-8°; Venise, 1627, in-12 : elle est citée par Tiraboschi comme une des meilleures tragédies publiées en Italie dans le 16e siècle; 3° l'*Eracléide, poëma*, Venise, 1625, in-4°. C'est le sujet de la *Croce racquistata* de Bracciolini (*voy.* BRACCIOLINI); mais Ginani avait terminé son poëme depuis plusieurs années lorsque Bracciolini publia le sien. On trouve à la suite quarante et une remarques critiques sur ce poëme avec autant de réponses, sous le nom de Vinc. Ant. Sorella. Tiraboschi pense que Ginani est l'auteur des remarques et des réponses. 4° *Il segretario, divise in sette libri*, ibid., 1625, in-4°; 5° *Il consigliere*, ibid., 1625, in-4°; traduit en latin par Jean Honigk, Francfort, 1628; 6° *Della ragione di stato libri* XII, ibid., 1626, in-4°; trad. en latin par Honigk, Francfort, 1628, sous ce titre : *De ratione optime imperandi et de statu reipublicæ*; 7° *Rime e prose*, Reggio, s. d., deux parties, in-8°. *Rime amorose*, Venise, 1627; *Rime sacre*, ibid., 1627, in-12; 8° *Discorso della pastorale*, ibid., 1627, in-12; l'auteur y relève plusieurs défauts de l'*Aminte* du Tasse; 9° une nouvelle édition de la *Vie du Tasse* par Mauro, et quelques autres *opuscules* moins importants. Il se proposait de publier *Gli elogi de gli illustri Reggiani*; mais cet ouvrage n'a point été achevé. W—s.

GINANI ou GINANNI (JOSEPH, comte), célèbre naturaliste, né à Ravenne en 1692, s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude de la botanique, et suivit dans ses herborisations Micheli, botaniste du grand-duc de Toscane, qui acheva de lui inspirer une vive passion pour cette science. Il parcourut ensuite les différents États de l'Italie, recueillant partout des plantes, des coquillages et d'autres objets d'histoire naturelle, dont il forma en peu d'années une collection très-intéressante. Il s'attacha particulièrement à bien connaître les bords de la mer Adriatique, et fut récompensé de ses fatigues par la découverte d'un grand nombre de productions naturelles encore inédites. L'Académie des sciences de Bologne l'admit dans son sein en 1747; et cinq ans après il fut élu membre de la société littéraire de Ravenne : enfin le grand-duc de Toscane, pour perpétuer le souvenir des travaux de Ginani, fit frapper en son honneur une médaille, portant d'un côté son portrait et au revers la nature, avec ce seul mot : *Invenit*. Le comte Ginani mourut dans sa patrie en 1753, à l'âge de 60 ans. On connaît de lui les ouvrages suivants : 1° *Delle uova e dei nidi degli uccelli con una dissertazione sopra varie spezie di cavallette*, Venise, 1737, deux parties en 1 volume in-4°; ouvrage recherché et dont les figures sont passablement exécutées. La dissertation sur les sauterelles offre des détails curieux. 2° *Lettera all' Accad. delle scienze di Bologna sopra il nascere d'alcuni testacei marini*, insérée dans les recueils de cette académie et dans les journaux; 3° *Produzioni naturali che si ritrovano nel museo Ginanni in Ravenna, metodicamente disposte e con annotazioni illustrate*, Lucques, 1742, grand in-4°, fig.; 4° *Opere postume nelle quali si contengono* 114 *piante che vegetano nel mare Adriatico, nelle paludi, e nel territorio di Ravenna, coll' istoria d'alcuni insetti*, Venise, 1755-57, deux parties in-fol., dont la première contient les plantes avec 55 planches, et la seconde les coquillages avec 38 planches. — GINANNI (François), neveu du précédent et l'éditeur de ses *œuvres posthumes*, naquit à Ravenne le 13 décembre 1716, et fut envoyé à Parme, où il étudia sous les maîtres les plus distingués. De retour dans sa patrie, il suivit l'exemple de son oncle en s'appliquant à l'histoire naturelle, et acquit bientôt une réputation qui lui ouvrit les portes de plusieurs académies. Il eut part à la description du *Museo Ginanni*, publia plusieurs opuscules dans la *Raccolta Calogeriana*, entre autres une *Dissertation sur les maladies des grains* (elle a paru séparément à Pesaro, 1759, in-4°, fig.), et mourut en 1766, à l'âge de 49 ans. On lui doit encore une *Historia civile e naturale delle pinete Ravennate*, Rome, Salomoni, 1774, in-4° de 478 pages, avec 18 planches et 2 cartes. W—s.

GINANNI (PIERRE-PAUL), bénédictin, de la même famille que les précédents, naquit à Ravenne en

1698. Après avoir terminé ses premières études sous les jésuites, il entra dans la congrégation du mont Cassin en 1713, et fut envoyé à Rome pour y faire ses cours. Il professa ensuite la philosophie à Florence, et revint à Ravenne, où il enseigna la théologie avec le plus grand succès. Ses talents lui méritèrent l'estime de ses confrères, et l'élevèrent rapidement aux premières dignités de l'ordre : il renonça alors à la carrière de l'enseignement, et s'appliqua à l'étude de l'histoire de sa patrie ; il visita les archives publiques, et dressa des inventaires des titres qu'elles renfermaient, genre de travail dont l'utilité seule put lui faire surmonter les dégoûts. Nommé en 1743 abbé de St-Paul de Ravenne, il fut appelé la même année à Rome par Benoît XIV, qui lui donna des marques particulières de son affection et l'admit dans l'Académie qu'il venait d'établir, pour y travailler à l'histoire ecclésiastique. De retour à Ravenne, il reprit le cours de ses recherches, contribua à accroître dans cette ville le goût des lettres en accueillant les personnes qui les cultivaient, fréquenta les sociétés savantes, et mit à leur disposition une bibliothèque choisie, ainsi qu'un musée, qu'il avait formés dans ses voyages. Élu en 1769 promoteur général de la congrégation, il fut encore obligé de retourner à Rome. Le pape Clément XIV l'y retint en le nommant membre de la consulte des rites, et il y mourut en 1774 à l'âge de 76 ans. Dom Ginanni était membre de la plupart des académies d'Italie ; il a laissé un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels on se contentera de citer les suivants : 1° *Raccolta delle rime de' poëti Ravennati defunti*, Ravenne, 1739, in-8°. Ce recueil contient les noms et la liste des productions de près de trois cents poëtes nés dans cette ville depuis 1540 jusqu'en 1730 ; et Ginanni prouve par là qu'elle ne le cède à aucune autre de l'Italie par le nombre et la supériorité des écrivains auxquels elle a donné le jour. 2° *Lettera nella quale si dimostra che Ravenna è la vera patria di san Pier Damiano, e non Faenza*, Assise, 1741, in-8° ; 3° *Dissertazione epistolare sulla letteratura Ravennate*, Ravenne (1750), in-8°, et dans le tome 2 de la *Nuova raccolta Calogeriana*. Cette dissertation, en forme de lettre, adressée au cardinal Quirini, contient l'éloge de quelques littérateurs de Ravenne, entre autres Jean Ferretti et Ambroise Traversari. 4° *Dissertazione sopra l'origine dell' Esarcato e della dignità degli Esarchi*, insérée dans le tome 4 de la *Nuova raccolta Calogeriana*. 5° *Dissertazione sopra il mausoleo di Teodorico rè de Gotti in Italia*, Césène, 1765 ; 6° *Elogio del dott. Ruggiero Calbi*, dans le 25e volume du *Journal littéraire* publié par Lami ; 7° *Elogi di due R. R. Padri abbati Cassinesi D. Camillo Affarosi di Reggio e D. Francesco Maria Ricci Romano*, dans la *Nuova raccolta* et dans le *Journal* de Lami ; 8° *Memorie storico-critiche degli scrittori Ravennati*, Faënza, 1769, 2 vol. in-4° de plus de 500 pages chacun, renfermant la notice plus ou moins circonstanciée d'environ quatre cent soixante écrivains, natifs ou habitants de Ravenne, par ordre alphabétique. On trouve à la fin la liste des ouvrages imprimés et manuscrits de D. Ginanni une ample table chronologique de tous les écrivains Ravennais mentionnés dans l'ouvrage, depuis l'archevêque St-Eleucade, qui vivait au 2e siècle, jusqu'à nos jours, et une table plus volumineuse encore des auteurs consultés pour la rédaction de cet ouvrage ; leur nombre s'élève à plus de six cents. W—s.

GINCKEL (Godard Van), général hollandais à qui l'Angleterre dut la conquête définitive de l'Irlande sous Guillaume III, naquit de parents nobles en Gueldre, ou selon d'autres à Utrecht. Il entra de bonne heure dans la carrière militaire, et mérita par sa valeur la décoration de l'ordre de l'Éléphant, qu'il obtint longtemps avant l'avénement du prince d'Orange au trône de la Grande-Bretagne. Il contribua puissamment par son activité et sa prudence à l'affermissement de l'autorité de ce monarque dans les premières années de son règne. Quoique Jacques II eût été forcé de quitter l'Irlande, ce royaume refusait encore de reconnaître le gouvernement de Guillaume III ; et les catholiques, à qui la France fournissait d'immenses secours en hommes et en munitions de guerre, s'y montraient sous un aspect menaçant. Ginckel, chargé de les réduire, déploya contre eux la bravoure d'un vieux général et le talent d'un négociateur habile. Après s'être emparé dans l'espace de quelques jours de Baltimore, il vint mettre le siége devant Athlone, qui, outre une garnison nombreuse et d'excellentes fortifications, était encore défendue par toute l'armée irlandaise, campée presque sous ses murailles. Malgré ces avantages, la place fut emportée d'assaut au bout de vingt jours ; et l'armée insurgée profita des ténèbres de la nuit pour décamper. Déterminée alors à livrer une bataille décisive, elle se retrancha dans une forte position à Aghrim, où elle attendit l'ennemi : Ginckel vint l'attaquer le 22 juillet 1691, et, avec des forces inférieures de moitié, remporta sur elle une victoire complète. St-Ruth, général français qui commandait les insurgés, y fut tué d'un boulet de canon ; et Tyrconnel, le principal partisan du roi détrôné, mourut peu de jours après, du chagrin que lui causa cette fatale journée. Galloway, dans le premier moment de terreur, capitula après une faible résistance. Enfin la prise de Limerick, qui était défendue par des troupes françaises réunies aux débris de l'armée irlandaise, couronna le succès de cette glorieuse campagne ; et dès lors l'autorité de Guillaume n'éprouva plus d'opposition en Irlande. A son retour en Angleterre, Ginckel fut récompensé de ses services par les titres de baron, de comte d'Athlone et d'Aghrim, et par les remercîments solennels des communes, qui lui offrirent en outre un présent magnifique. Revêtu dans sa patrie de la dignité de feld-maréchal, il disputa en cette qualité, au

commencement de la guerre de la succession, le commandement en chef de l'armée hollandaise au comte de Marlborough ; mais vaincu par l'ascendant de son heureux rival, que les États généraux s'empressèrent de proclamer généralissime de leurs troupes, il mourut en 1705 à Utrecht, sans avoir illustré sa dernière campagne par aucun fait qui pût faire revenir ses concitoyens de leur injustice. N—E.

GINES. *Voyez* SÉPULVÉDA.

GINGUENÉ (PIERRE-LOUIS), né à Rennes le 25 août 1748, d'une famille noble (1), mais sans fortune, fit dans cette ville de très-bonnes études au collége des jésuites, qu'il vit expulser sans regrets, comme il l'a dit lui-même dans son *Épître à Parny*, qui y fut son condisciple :

> J'avais vu sans regrets . . . .
> Aux enfants de Jésus enlever la férule.

Nous ne savons pas ce que gagna Ginguené à cette petite satisfaction, qui fut alors donnée aux écoliers, mais on sait assez ce que l'enseignement y perdit. Il termina ses études sous les prêtres séculiers qui succédèrent aux jésuites ; mais ce n'est pas d'eux qu'il apprit les choses qui dans la suite devaient lui être le plus utiles. Ce fut par les soins de son père, homme estimable et fort instruit, qu'il connut les langues et les littératures anglaise et italienne, et ce fut aussi par la sollicitude paternelle qu'il acquit le savoir et le goût éclairé qu'il a conservé toute sa vie pour la musique. Dès qu'il eut quitté les bancs de l'école, il composa des poésies légères qu'il se hâta de répandre ; mais qui, à l'exception de la *Confession de Zulmé*, n'offrent rien de remarquable. Il vint ensuite à Paris afin d'y trouver une existence qu'il n'avait point à Rennes. Il y fut d'abord précepteur dans une maison particulière, et il publia quelques poésies légères dans l'*Almanach des Muses* et dans d'autres recueils. Il ne fit cependant point imprimer la *Confession de Zulmé ;* mais il communiqua cette pièce à quelques amis, qui la communiquèrent à d'autres, si bien que beaucoup de monde la connut, que plusieurs la trouvèrent assez bonne pour se l'approprier, et qu'un M. de la Fare la fit imprimer sans façon sous son propre nom dans la *Gazette de Deux-Ponts*, avec beaucoup de fautes qui choquèrent Ginguené au point qu'il ne lui fut plus possible de garder le silence. Il fit lui-même imprimer dans l'*Almanach des Muses* cette pièce, que d'autres s'attribuaient encore dans le même temps, et qui, toute légère qu'elle est, peut être appelée son chef-d'œuvre poétique. Ces messieurs ne se déconcertèrent pas ; ils accusèrent effrontément Ginguené d'imposture, et cette affaire donna lieu à une discussion assez vive dans les journaux. Voici comment lui-même en a rendu compte beaucoup plus tard. « On a vu des plagiaires s'attribuer « l'œuvre d'autrui, mais non pas, que je sache, « attaquer le véritable auteur. C'est ce que fit « pourtant M. Mérard de Saint-Just. Quelques « amis des vers s'en souviennent peut-être. Les « autres pourront trouver dans le *Journal de Pa-* « *ris* de janvier 1779 les pièces de ce procès « bizarre (1). » En 1776, au temps où la France heureuse mettait plus d'importance à des discussions de musique et de spectacle qu'à celles de la politique, Ginguené joua un grand rôle dans la fameuse guerre des Piccinistes et des Gluckistes. S'étant déclaré le champion de Piccini, il eut sur ses adversaires l'avantage incontestable d'en savoir plus qu'eux dans l'histoire et la théorie de cet art difficile. Les articles qu'il publia dans les journaux furent lus de tout le monde, et ceux par lesquels Suard et l'abbé Arnaud y répondirent, sans oser se nommer, n'eurent pas le même avantage. Ginguené publia encore sur cette question une *Lettre*, sous le nom de MÉLOPHILE, qui eut beaucoup de succès (2). Ces débats lui firent quelque réputation ; les articles qu'il donna ensuite au *Mercure* et au *Journal de Paris*, les morceaux de poésie qu'il envoya à l'*Almanach des Muses* et à d'autres recueils, ne manquèrent pas de lecteurs, quoique souvent ils fussent amèrement censurés par la Harpe, Rivarol et d'autres critiques. Ainsi Ginguené avait pris rang parmi les gens de lettres ; mais son existence n'était point encore assurée, lorsqu'il obtint en 1778 un emploi au

(1) Dans un *Etat des noms et armoiries de la noblesse de Bretagne, suivant la réformation des années* 1668, 1669, 1670 et 1671, on lit (folio 103, au verso) l'article suivant : « Du « 27 may 1669, M. Barrin rap., *Pierre* GINGUENÉ, sieur du « *Kernan*, faisant pour *Rene Robert*, son fils aisné, et pour « *Claude* DE GINGUENÉ, son frère, *nobles d'extraction*, ledit « *Pierre* et son fils aisné en la qualité de *chevalier*, et l'autre « en celle d'*escuyer* au rolle de Quimper. — Un écartelé de « gueulle et de sable à la croix d'argent brisé en chef d'une « hermine aussi de sable. » (Manuscrit in-folio du 17e siècle, de 417 pages, appartenant à l'auteur de cette note.) — Ginguené avait un frère versé dans l'administration, qui eut plusieurs directions importantes dans les domaines, entre autres celle d'Anvers. V—VE.

(1) Ginguené dit qu'il composa sa meilleure pièce de vers, *la Confession de Zulmé*, au fond de sa province, à l'âge de vingt ans ; qu'arrivé à Paris en 1772, il la communiqua au froid traducteur en vers de l'Iliade (de Rochefort), qui voulut en avoir une copie, la lut dans plusieurs maisons, la laissa copier ; et comme cette pièce circulait, toujours applaudie et sans nom d'auteur, le marquis de Pezay à Paris, un M. de la Fare à St-Germain, le poëte Borde à Lyon, et d'autres encore se l'attribuèrent ou, comme le duc de Nivernais, se la laissèrent attribuer dans divers recueils ; c'était comme un *enfant de trente-six pères*, et il faut convenir que si la paternité fut vivement contestée en 1779, Ginguené n'a rien fait depuis, dans le genre gracieux et léger, qui puisse la légitimer. Garat a dit de cette *Confession* : « On pourrait la croire de Tibulle quand il ne gé- « mit pas, ou de Properce quand il n'est pas en colère contre « Cinthie. » V—VE.

(2) Heureusement organisé pour les beaux-arts, Ginguené avait montré, dès sa première jeunesse, un goût vif pour la peinture et une vraie passion pour la musique. Dans la guerre musicale qui commença en 1780 et dura trois ans, on se battit en vers et en prose ; le champ de bataille était couvert de pamphlets et de chansons, d'épigrammes et d'injures. Les chefs des Gluckistes, Suard et Arnaud, joignaient aux connaissances théoriques une habile stratégie. Les chefs des Piccinistes, Marmontel, la Harpe, le marquis de Chastellux, trop étrangers à l'art qu'ils défendaient, n'auraient pu déchiffrer un air et le chanter d'une voix juste ; il fallut que Ginguené vînt à leur aide : il écrivit et triompha dans des lettres ou des articles signés *Mélophile*, insérés dans divers journaux. C'est en 1783 que parut sa brochure intitulée *Mélophile à l'homme de lettres chargé de la rédaction des articles de l'Opéra* dans le Mercure de France. Garat dit de Ginguené : « On l'éleva aux nues dans son parti ; « je ne sais où on le mit dans l'autre. » V—VE.

ministère des finances, qu'on appelait alors le contrôle général. Ce fut pour lui une faveur de la fortune si grande qu'il en manifesta hautement sa joie dans une pièce de vers intitulée *Lettre à mon ami, lors de mon entrée au contrôle général*. L'équivoque de ces expressions pouvait faire croire qu'il avait été nommé contrôleur général ; mais on ne peut pas même supposer que cette pensée lui soit venue ; cependant Rivarol et Champcenetz ne laissèrent pas échapper cette occasion de le railler. Lui-même reconnut son tort un peu plus tard, en faisant réimprimer sa pièce sous ce titre : *Lettre à mon ami, lors de mon entrée* DANS LES BUREAUX *du contrôle général*. En 1787 Ginguené eut un autre chagrin : il envoya au concours ouvert par l'Académie une ode sur la belle action du duc Léopold de Brunswick (*voy.* BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL), qui fit éclore tant de mauvais vers, et il n'obtint pas même une mention (1). L'année suivante il essuya le même affront pour l'éloge de Louis XII ; mais c'était là de petites contrariétés en comparaison de celles qu'il allait rencontrer dans une révolution que cependant il appelait de tous ses vœux. Avec un peu de vanité et beaucoup d'envie de s'élever et de se mettre en évidence, il devait en chérir, en approuver tous les principes et les premières conséquences ; mais avec de la probité et un cœur bon et généreux, il devait en repousser les injustices et les crimes ; il devait en être une des victimes. Ginguené accueillit donc avec enthousiasme les premiers symptômes de la révolution, et il célébra par une ode médiocre, à laquelle on fit peu d'attention, l'ouverture des états généraux. Il publia ensuite, sous le titre de *Lettres sur les Confessions de J.-J. Rousseau*, une apologie sans mesure et sans restriction de l'homme dont on consacrait les principes, et dont on avait entrepris de réaliser les chimères (2). Il concourut ensuite, avec Rabaut Saint-Étienne, à la rédaction de la *Feuille villageoise*, destinée à semer dans les campagnes les germes de révolution et de désordre qui devaient si bien y fructifier, mais dont les imprudents propagateurs devaient bientôt eux-mêmes subir les cruelles conséquences (3). On sait comment Rabaut a péri en 1793. Quant à Ginguené, ainsi que l'a dit Daunou, son historien, « il « avait trop ouvertement professé l'amour de la « justice, la haine du désordre et des violences « pour échapper aux fureurs de l'ignoble tyran« nie qui régna sur la France en 1793 et 1794. « Comme son ami Chamfort, comme la plupart « des hommes éclairés et vertueux de cette épo« que, il fut calomnié, espionné, arrêté et jeté « dans les cachots. Sa carrière allait finir si le « jour de la délivrance se fût fait attendre un peu « plus longtemps. » Ainsi Ginguené gémit pendant plusieurs mois dans les cachots de la terreur, et il n'échappa à la mort que par la chute de Robespierre. La leçon avait été dure ; cependant elle lui profita peu, et il ne revint pas d'une seule de ses illusions. Pour lui comme pour tant d'autres, le régime des spoliations et de l'assassinat n'avait été qu'un accident dans la carrière de la réformation et de la liberté. Il resta persuadé qu'une autre fois on ferait mieux, que l'on serait plus heureux ; et ses convictions à cet égard furent d'autant plus entières que lui-même se trouva chargé de conduire la France aux plus grandes félicités, dans l'une des branches les plus importantes de l'administration ; on le nomma membre, puis directeur général de la *commission exécutive de l'instruction publique* (1). Avec les meilleures intentions et des connaissances positives, Ginguené, était alors, sans contredit, l'un des hommes les plus propres à remplir de telles fonctions ; mais c'était une tâche bien difficile que de réorganiser les écoles au milieu du chaos ouvert par la révolution. Il fit tout ce qui était possible dans de pareilles circonstances et avec les moyens qui existaient ; mais ce ne pouvait être que dans le système et les principes de l'époque ; et l'on sait ce qui est arrivé de cette éducation toute matérielle où la religion et la morale n'étaient pas même indiquées. On essaya également peu après de rendre à la France ses anciennes Académies, qui avaient tant jeté d'éclat sur elle, mais qui avaient bien aussi, il faut le dire, un peu contribué à ses malheurs. Ce fut sous le nom d'Institut qu'elles furent rétablies en 1796. On en écarta ceux des anciens académiciens qui se montraient opposés aux opinions dominantes, et la Harpe, Delille, Marmontel s'en trouvèrent exclus. Ginguené y fut placé dans la classe des sciences morales et politiques. C'était, sans nul doute, un des meilleurs choix que l'on pût faire,

(1) Le poëme envoyé deux années de suite au concours n'avait pas moins de trois cents vers. Garat prétend, dans une notice sur Ginguené, très-incomplète et fort exagérée dans l'éloge d'assez minces productions, que l'Académie française distingua particulièrement l'œuvre de son ami, et que cependant elle couronna « une prétendue ode de M. Terrasse, nom tout à fait « inconnu avant dans la littérature et également inconnu de« puis ; » si bien qu'un des plus illustres académiciens se hâta d'écrire à Ginguené : « Dans l'empire des lettres, comme dans « d'autres empires, la couronne et la gloire ne sont pas toujours « sur la même tête. » La mère de l'obscur lauréat était une des femmes de chambre de la reine. V—VE.

(2) Les *Lettres sur les Confessions* parurent en 1791, in-8°, et furent traduites, l'année suivante, en anglais (Londres, Jordan, 1793, in-12). Garat, dans plus d'une page d'éloges, trouve dans ces *Lettres* tout à louer, beaucoup à admirer, et n'y voit rien à reprendre. V—VE.

(3) Rabaut St-Étienne avait commencé la publication de la *Feuille villageoise*, avec Cérutti, le 30 septembre 1790. Ginguené et Grouvelle en continuèrent la rédaction en 1791 et 1792. Ginguené seul rédigea cette feuille en 1793, 1794 et 1795, époque où elle cessa de paraître (le 10 août). *Extrait des notes de Ginguené.* V—VE.

(1) Il commença par être *adjoint* de Garat à la commission d'instruction publique, au mois de janvier 1795. A cette époque, le secrétaire général *Chalmel*, ayant été destitué, publia un libelle de 16 pages, intitulé *Garat et Ginguené, membres de la commission*, etc., *intrigants et dilapidateurs* ; et Ginguené fit imprimer sur-le-champ une réponse de 24 pages, sous ce titre : *Ginguené au comité d'instruction publique*, avec cette épigraphe : *Quid domini facient, audent cum talia FURES!* Le libelle est signé le 3 *ventôse*, et la réponse le 4 *ventôse* an 3 (1795). — Après la retraite de Garat, Ginguené se trouva seul *commissaire de l'instruction publique*, et en 1795 il prenait le titre de *directeur général*. V—VE.

et il est juste de dire que tant qu'il vécut il fut de ce corps savant l'un des membres les plus laborieux et les plus capables. Mais il ne se livra pas toujours exclusivement aux lettres, et ce fut un de ses torts. En 1797, voyant avec peine que Necker, qui s'était longtemps enivré comme lui de toutes les illusions révolutionnaires, en abjurait une partie, il ne se contenta pas de blâmer cette abjuration, dans une série d'articles de la *Décade philosophique*, qu'il réunit ensuite dans une brochure intitulée *De M. Necker et de son livre*, il y censura encore amèrement l'ancien ministre de Louis XVI pour avoir rendu justice aux vertus de ce malheureux prince ; et il ajouta à cette censure une profession de foi qu'il n'avait pas besoin de faire, mais dont nous savons qu'il s'est plus d'une fois repenti. Il déclara positivement qu'il ne *croyait point à l'innocence*, *aux vertus d'un roi conspirateur, cruellement et impolitiquement, mais* NON INJUSTEMENT PUNI; qu'il était indigné *de l'espèce de persécution qu'essuyaient, à cause de leur vote, des hommes purs et probes, auxquels* IL ENVIAIT *cette espèce de réprobation.* C'est quatre ans après la mort de Louis XVI que Ginguené déclarait ainsi que, s'il avait été un de ses juges, il l'aurait aussi envoyé à l'échafaud. C'est quatre ans après cet événement déplorable qu'il s'en faisait l'apologiste, qu'il publiait hautement une profession de foi qu'on ne lui demandait pas, et qui n'était pas dans son cœur, nous en sommes convaincus, nous qui l'avons connu et estimé, nous qui l'avons entendu plus d'une fois s'exprimer tout autrement sur les mêmes questions. Nous ne craignons pas d'affirmer que, s'il avait eu le malheur de siéger à la convention nationale, il aurait protesté à la tribune, comme il le fit dans ses écrits, contre tous les crimes de cette époque; et certes, il ne se serait pas souillé du plus grand de tous; nous pensons même que, pour l'empêcher, il eût bravé les poignards et l'échafaud, parce qu'il n'était pas seulement un homme de bien, mais qu'il était aussi un homme de courage. Détestant également tous les genres de tyrannie, il a gémi plus d'une fois sur des persécutions dont les victimes avaient avec lui le moins de sympathie ; et nous l'avons entendu parler avec beaucoup de sensibilité des malheurs que Napoléon fit éprouver à Pie VII : « *ce pauvre pape !* » s'écriait-il un jour douloureusement. D'un caractère facile et très-impressionnable, entouré d'hommes qui avaient à se reprocher des torts bien plus réels que les siens, Ginguené se laissait souvent entraîner ; et, ce qui doit être remarqué, c'est que Garat, son ami, exprima publiquement à la même époque une opinion semblable (*voy.* GARAT). On a dit que ce fut pour complaire aux directeurs, tous les cinq régicides, que Ginguené fit sur la mort de Louis XVI une déclaration aussi inutile et aussi déplacée; mais il était incapable d'une pareille bassesse, et, il l'a assez prouvé, son caractère ne fut jamais celui d'un courtisan. Cependant il est vrai que peu de mois après le directoire l'envoya comme son ministre plénipotentiaire auprès du roi de Sardaigne, dont il s'agissait d'achever, par la ruse et la plus odieuse perfidie, la ruine commencée par la force des armes (*voy.* CHARLES-EMMANUEL). Personne n'était moins propre que Ginguené à remplir une pareille mission, et il est probable que les directeurs, et surtout le ministre Talleyrand, qui le connaissaient bien, ne lui en avaient pas donné tous les secrets. Certes, on ne peut guère croire que ce fût en conséquence d'instructions qu'il eût acceptées et promis de suivre que les sujets du roi Charles-Emmanuel dussent être secrètement excités et poussés à la révolte, et qu'ensuite on dût faire à ce malheureux prince un crime d'avoir réprimé et puni de pareils désordres (1). Les antécédents et le caractère trop connu du général Brune, qui commandait alors dans ces contrées pour la république française, ne permettent guère d'attribuer à d'autres tant de fourberie et de déloyauté; et ce qui prouve mieux encore que Ginguené n'en fut ni l'instrument ni le complice, c'est que le directoire, bientôt mécontent de lui, le remplaça par un sieur d'Eymar, qui se montra bien plus inflexible, et qui, par ses duretés et ses violences, força enfin le pauvre roi sarde à abandonner sa capitale. Quant à Ginguené, il n'est resté dans l'histoire d'autre souvenir de son ambassade que celui des incroyables prétentions de madame Ginguené, qui eut la fantaisie de paraître à la cour de Turin dans le négligé des dames républicaines. Le maître des cérémonies s'étant opposé à cette infraction de l'étiquette, Ginguené, qui ne sut jamais résister à sa chère Nancy (c'est ainsi qu'il appelait sa femme), insista avec beaucoup de ténacité; il demanda sérieusement ses passe-ports, et cette affaire fut l'objet d'une négociation très-grave. Lorsque l'ambassadeur de la république eut à la fin triomphé, et que madame Ginguené eut paru *en pet-en-l'air* à la cour, un courrier fut aussitôt envoyé au directoire pour lui annoncer ce *triomphe sur les préjugés*. Talleyrand, qui était alors le ministre du directoire, n'aimait pas la franchise trop peu diplomatique de Ginguené ; il lui joua le mauvais tour de publier sa dépêche dans le *Moniteur*, et elle y est restée le cachet d'un ridicule ineffaçable. Forcé de retourner à Paris sans délai, l'admirateur passionné des muses italiennes, celui qui devait être leur plus éloquent historien, celui qui s'était promis longtemps de visiter la péninsule tout entière, n'avait pas même pu, pendant toute son ambassade, aller au delà de Milan. Rendu à la vie privée, il revit avec délices sa modeste maison de St-Prix, dans la vallée de Montmorency, et il y reprit ses travaux littéraires, jusqu'à ce que la révolution du 18 brumaire vint l'en tirer de nou-

(1) Le secret de toutes ces turpitudes a été révélé dans le tome 7 des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État.*

veau, pour le placer dans l'une des autorités que créa Bonaparte. Ce fut au tribunat, où devait siéger un simulacre d'opposition démocratique, que le nouveau maître de la France crut devoir le faire entrer. Ginguené y trouva quelques amis et des sympathies qui réveillèrent ses illusions politiques, mais qui ne pouvaient convenir longtemps à l'homme qui aspirait si ouvertement dès lors au pouvoir absolu. Le nouveau tribun comprit bientôt cela ; mais, incapable de transiger avec ses convictions, il s'exprima avec son courage et sa franchise accoutumée dans toutes les occasions, et surtout dans la discussion des tribunaux spéciaux, où il combattit le projet du gouvernement avec une force et une énergie qu'on ne lui pardonna pas. On prétend même que le consul écrivit de sa propre main une violente diatribe, qui fut insérée dans le *Journal de Paris*, contre les *idéologues*, dont il parlait avec tant de mépris, et plus particulièrement contre *Guinguené* (c'est ainsi qu'il l'appelait). On sait qu'il ne l'avait jamais aimé, et que, dès le commencement, il avait bien vu que ce n'était pas un des hommes qu'il pourrait faire entrer dans ses plans de domination. Ginguené fut compris, comme il s'y attendait, dans la première *élimination* du tribunat, et il reprit encore avec joie ses travaux littéraires. C'était, avec son traitement de l'Institut, le seul moyen d'existence qui lui restât. Il réussit à augmenter un peu ce traitement si modique en se faisant nommer l'un des membres de la commission chargée de continuer l'*Histoire littéraire de la France*. Personne n'était assurément plus propre que lui à de pareils travaux, soit par l'étendue de son érudition, soit par son esprit de méthode et de travail consciencieux. Les bénédictins avaient laissé de cet ouvrage important 12 volumes in-4°, qui ne terminaient pas le 12e siècle. Il fallut en composer trois autres, qui ont paru en 1814, 1817 et 1820, et qui sont de Ginguené pour la plus grande partie. C'était, sans contredit, alors un des membres de l'Académie les plus distingués et les plus dignes d'une telle place. Elle fut cependant près de lui être enlevée lors de la refonte opérée en 1803 par ordre de Bonaparte. On ne peut guère douter que ce ne fût par suite des rancunes consulaires qu'on le raya d'abord de la liste, et que son nom y ait ensuite été rétabli sous prétexte d'une erreur, au moment où l'on put craindre qu'une aussi criante injustice n'excitât l'indignation du public. Ainsi Ginguené resta académicien malgré le déplaisir du grand consul, et il put travailler en même temps, pour satisfaire ses goûts et augmenter son revenu, à ses ouvrages historiques, à quelques compositions poétiques et à la *Décade philosophique*, devenue la *Revue*, mais qui fut tout à fait supprimée en 1807, parce que ce journal, resté le seul refuge de l'opposition républicaine, bien que très-modéré, importunait encore Napoléon. Ginguené y avait critiqué avec beaucoup de sévérité, souvent avec injustice, les ouvrages de Delille, ainsi que ceux de M. de Chateaubriand ; et d'autres censures lui avaient encore suscité d'autres inimitiés (1). En 1803, il avait commencé à l'Athénée un cours de littérature italienne, qu'il reprit en 1805 et 1806, et qui attira dans cet établissement un grand concours d'auditeurs. Ce fut le germe de l'un des plus beaux monuments littéraires de notre siècle. En 1810, il mit sous presse ce grand ouvrage (l'*Histoire littéraire d'Italie*), et les trois premiers volumes parurent en 1811, les deux suivants en 1812, le sixième en 1813, et les trois derniers en 1819, en même temps que la seconde édition des six premiers (2), après la mort de l'auteur. Le septième est tout entier de lui, à l'exception de quelques pages ; mais il n'y a guère que la moitié du huitième et du neuvième qui lui appartiennent, l'autre moitié est de Salfi, revue par M. Daunou (*voy.* SALFI). Ce qu'il y a de remarquable, et ce que l'on peut dire de plus honorable pour cette importante composition, c'est qu'elle a eu plus de succès dans la péninsule qu'en France, et qu'elle fut à peine publiée à Paris que les Italiens en firent plusieurs éditions, qu'ils traduisirent ensuite l'ouvrage à Milan, à Venise et à Naples ; que les hommes les plus célèbres et les plus érudits y ajoutèrent des notes et des commentaires, et que tous enfin reconnurent que c'était d'un Français qu'ils avaient appris à connaître, à admirer les écrits du Tasse, de l'Arioste, de Boccace, et tant d'autres chefs-d'œuvre. Le prince Eugène, vice-roi d'Italie, fit frapper en l'honneur de Ginguené une médaille qui lui fut envoyée d'une manière fort gracieuse ; et ce fut alors que le gouvernement de France, honteux sans doute de n'en avoir pas fait davantage, lui donna la décoration de l'ordre de la Réunion. Le seul reproche qu'on ait pu adresser à Ginguené, c'est d'avoir conçu son plan sur une échelle trop étendue, et d'être quelquefois entré dans des détails de peu d'intérêt (3). Ce que nous

(1) La *Décade philosophique, littéraire et politique*, commencée le 29 avril 1794, prit le titre de *Revue philosophique, littéraire et politique* le 2 octobre 1804 ; elle cessa de paraître le 21 septembre 1807, et forme 54 volumes in-8°. Fondateur et rédacteur principal de ce recueil décadaire, Ginguené l'a enrichi d'une multitude d'extraits et d'articles de littérature et de philosophie, généralement signés de la lettre G, et qui l'ont placé au rang des meilleurs critiques de son temps. Il avait pour collaborateurs Andrieux, Amaury Duval, Horace et J. B. Say, la Renaudière, Thérémin, etc. V—VE.

(2) M. Quérard a commis une faute grave dans la *France littéraire* en disant que c'est à tort que quelques exemplaires sont annoncés comme *seconde édition*, qu'ils sont au contraire tous de la même. M. Quérard n'eût pas fait cette erreur s'il avait pris la peine de comparer le papier et le caractère, qui sont tout à fait différents, et aussi les corrections qui sont nombreuses. Il fait encore dans la même note une faute non moins étonnante, en attribuant à *M. Boissonnade*, qui n'y a pas eu la moindre part, la publication des derniers volumes de l'*Histoire littéraire*, qui est due tout entière à M. Daunou.

(3) Le même défaut est plus saillant et moins motivé dans le *Cours de littérature* de la Harpe. Les deux professeurs de l'Athénée se laissèrent entraîner par le grand succès qu'obtenaient les longues analyses de l'un sur Dante et Petrarque, et l'examen du *Théâtre de Voltaire*, auquel l'autre a consacré deux volumes ; or, en suivant cette proportion, cent volumes ne suffiraient pas à compléter un *Cours de littérature*. Ginguené était plus excusable : il avait à faire connaître en France les chefs-d'œuvre

pouvons affirmer, c'est qu'il se l'avouait à lui-même, et qu'il est convenu avec nous, qui fûmes ses éditeurs, qu'en effet son plan était trop vaste. S'il eût pu le pousser jusqu'à la fin, c'eût été sans nul doute un des plus beaux monuments de notre siècle; mais la vie de plusieurs hommes aurait à peine suffi à le remplir, cet immense plan, et Ginguené avait commencé un peu tard à s'en occuper; il en avait ensuite été détourné par beaucoup de circonstances que nous avons fait connaître; et puis sa constitution physique n'était point assez forte pour qu'il supportât d'aussi grands travaux. A peine arrivé au troisième volume, il en fut effrayé, et nous le vîmes alors hésiter, changer de plan et chercher à se distraire par d'autres travaux qui l'éloignèrent du but au lieu de l'en rapprocher. Ce fut alors qu'il publia deux ou trois petits volumes de poésies, qu'il tenait depuis longtemps cachées dans son portefeuille, et qui auraient pu y rester toujours sans que sa gloire en eût souffert. Il composait aussi à la même époque des articles pour la *Biographie universelle*; mais ce n'est pas à nous qu'il conviendrait de nous plaindre des moments qu'il déroba pour ce travail à son immortel ouvrage. Certes, nos lecteurs y ont trop gagné! Et quel autre eût pu mieux que Ginguené nous donner les articles de l'*Arioste*, du *Dante*, de *Boccace* et de tant d'autres Italiens illustres? Ce fut dans le plus fort de ses travaux que la restauration trouva Ginguené. Quelles que fussent ses préventions, nous sommes certains qu'il ne la vit point avec peine. Il avait tant à se plaindre de ce qui l'avait précédée! Et d'ailleurs une autre circonstance concourut à vaincre ses répugnances: il était fort lié avec le colonel la Harpe, qui se trouvait à Paris au moment où les alliés s'en approchèrent en 1814, et qui chaque jour vantait tellement à son ami les vertus et la bonté de l'empereur Alexandre, que le républicain Ginguené vit avec joie le plus puissant des despotes entrer dans nos murs, et que, dès le lendemain, il parut au nombre des académiciens qui allèrent saluer le monarque russe. Prévenu par son ancien précepteur, le czar lui adressa la parole de la manière la plus obligeante, et il n'en fallut pas davantage pour changer toutes ses idées. Mais son enthousiasme ne dura pas; on sait qu'Alexandre lui-même, après avoir rétabli le trône des Bourbons, ne fut pas très-content de ce qu'il avait fait, et que la Harpe ne contribua pas peu à faire naître en lui de pareilles dispositions. Le zèle de Ginguené s'affaiblit dans la même progression; et, lorsque Napoléon revint en 1815, il s'était décidément rangé du parti de l'opposition antibourbonienne. Il ne s'était au reste avili ni par des flatteries envers l'ancienne dynastie revenue sur le trône, ni par des injures contre celui dont il avait désiré la chute. Lady Morgan, qui le visita alors dans sa maison des champs, raconte qu'un de ses amis l'ayant sollicité de manifester son opinion par quelque épigramme contre Napoléon, il répondit avec la finesse ingénieuse qui le caractérisait si bien: « *Je laisse ce soin à ceux qui* « *l'ont loué tout-puissant.* » Croyant en 1815, comme tous les anciens partisans de la république, ses amis, que Bonaparte allait réellement rentrer dans l'ornière de la révolution, il essaya de s'attacher à son gouvernement, et demanda à être employé dans l'université, ce qu'il n'obtint pas, malgré la faveur de Carnot et de Fouché, qui l'avaient encouragé à cette demande. Il fit alors, d'après les instructions de ce dernier, un voyage en Suisse pour y voir son ami la Harpe, et savoir de lui s'il ne serait pas possible, par son entremise, d'arriver à un rapprochement avec Alexandre; mais le précepteur de ce prince était disgracié; il avait perdu tout crédit à St-Pétersbourg, et il vivait retiré dans sa patrie, d'où il ne sortit plus (*voy.* LA HARPE). Le voyage de Ginguené fut donc sans résultat; et il était à peine revenu dans la capitale que les alliés y entrèrent pour la seconde fois. Cet événement le rejeta pour toujours dans ses travaux littéraires, qu'il n'aurait pas dû quitter. Mais sa santé s'était fort affaiblie; il essuya l'année suivante une longue et cruelle maladie, qui le mit aux portes du tombeau. Après avoir passé l'été de 1815 à St-Prix, dans un état de souffrance désespérant, il revint malade à Paris et y mourut au bout de quinze jours, le 16 novembre. Daunou prononça sur sa tombe un discours qu'il a fait imprimer à la suite de la notice qui précède la seconde édition de l'*Histoire littéraire d'Italie*. Dacier prononça plus tard son éloge académique, qui est inséré au tome 7 des *Mémoires de l'Institut*. Ginguené fut enterré au cimetière du Père-Lachaise, où son tombeau est près de celui de Parny. On y lit cette épitaphe, que lui-même avait composée:

Celui dont la cendre est ici
Ne sut, dans le cours de sa vie,
Qu'aimer ses amis, sa patrie,
Les arts, l'etude et sa Nancy.

Les ouvrages imprimés que nous n'avons pas cités sont: 1° *Pomponin* ou *le Tuteur mystifié*, opéra-bouffon en deux actes, tiré de l'intermède italien *lo Sposo burlato*, Paris, 1777, in-8°. La musique est de Piccini. 2° *la Satire des satires*, en vers, 1778, in-8°; 3° *Léopold*, poëme, 1787, in-8°, traduit en italien; 4° *Éloge de Louis XII, père du peuple*, 1788, in-8°; 5° *De l'autorité de Rabelais dans la révolution présente et dans la constitution civile du clergé*, ou *Institutions royales, politiques et ecclésiastiques, tirées de Gargantua et de Pantagruel*, 1791, in-8°; 6° *Notice sur la vie et les ouvrages de Piccini*, 1800, in-8°; 7° *Coup d'œil rapide sur le Génie du christianisme*, ou *Quelques pages sur cinq volumes in-8°* (d'abord publié dans la *Décade*), Paris, 1802, in-8°; 8° *Rapports sur les travaux de*

d'une littérature étrangère, qui avaient sans doute une grande célébrité, mais que personne encore n'avait su bien apprécier. V—VE.

la classe d'histoire et de littérature ancienne, 1807-13, 7 cahiers in-4°; 9° deux *Lettres de P.-L. Ginguené, membre de l'Institut de France, à un académicien de Turin* (l'abbé Valperga de Caluso), *sur un passage de la vie de Victor Alfieri*, Paris, 1809, in-8°. Ginguené avait reçu d'Alfieri une réponse fort dure à l'offre de lui rendre cent cinquante volumes de sa bibliothèque, dans laquelle on lui en avait pris quinze cents en 1793, contre le droit des gens et contre toute espèce de droit. Ce n'était pas Ginguené assurément qui avait commis ce vol; mais il en avait trouvé quelques débris dans les dépôts publics après le 9 thermidor, lorsqu'il fut mis à la tête de l'instruction publique. Il crut pouvoir réparer complétement un tort envers Alfieri; mais ce poëte, alors de fort mauvaise humeur contre les Français et leur révolution, que cependant il avait aussi beaucoup aimée, répondit à Ginguené de la manière la plus outrageante pour la France; Ginguené fit cette réplique, qui est un peu plus polie. 10° *Fables nouvelles*, Paris, 1810, in-18; 11° *Fables inédites, servant de supplément au recueil publié en* 1810, et suivies de quelques autres poésies (notamment *la Confession de Zulmé*), Paris, 1814, in-18. Ginguené rétablit dans ce volume quelques fables que la censure impériale avait supprimées en 1810, croyant y voir des allusions à Bonaparte. 12° *Noces de Thétis et de Pélée*, poëme traduit du latin en vers français, Paris, 1812, in-18. Ginguené fut l'éditeur d'un volume des *Poésies d'Ossian*, qu'il a fait précéder d'une *Notice sur l'état actuel de la question relative à l'authencité des poésies du chantre écossais*. Il a aussi publié une édition de *Nouvelles fables de Phèdre* (1), avec une préface, 1812, in-8°, ainsi qu'une édition du poëte Lebrun, qui avait été son ami, 1812, 4 vol. in-8°. Il en a élagué les épigrammes les plus piquantes, parce qu'elles étaient dirigées contre des hommes vivants. On a même dit que quelques-unes l'étaient contre l'éditeur, ce qui est assez vraisemblable, d'après le caractère connu de Lebrun. Quoi qu'il en soit, cette suppression a rendu son édition moins précieuse que celles où ces épigrammes se trouvent. On voit dans des notes de Ginguené qu'il travaillait à la rédaction du *Moniteur* et à celle du *Mercure* en 1790, 1791 et 1792; que, lorsque la *Revue philosophique* cessa de paraître, en septembre 1807, ses principaux rédacteurs, Ginguené, Amaury Duval, etc., devinrent les collaborateurs du *Mercure*, auquel la *Revue* était réunie. Ginguené nous apprend qu'il rédigea, avec Chamfort, *les Tableaux historiques de la révolution française*, avec gravures, Paris, Didot, 1790-1791, 25 livraisons in-fol.; que les treize premières furent rédigées par son ami, et les autres par lui seul. On a encore de lui une édition des *Œuvres de Chamfort*, Paris, 1795, 4 vol. in-8°, avec une *Notice* sur sa vie et ses ouvrages; quelques exemplaires furent tirés séparément de cette *Notice*, ainsi que de la *Notice sur la vie et les ouvrages de Lebrun*. La *Correspondance inédite de l'abbé Galiani*, publiée par Barbier, Paris, 1818, est précédée d'une *Notice* rédigée par Ginguené. Cet auteur a laissé manuscrit un poëme en six chants, *Adonis*, tiré du cavalier Marino. Il l'avait lu en 1780 et 1781 à la loge des Neuf-Sœurs; mais il a eu le bon esprit de le garder en portefeuille. On a publié en 1817 un *Catalogue des livres de la bibliothèque* de feu P.-L. Ginguené, rédigé en grande partie par lui-même, et précédé d'une notice sur sa personne et ses écrits, par Garat. Ce catalogue contient près de cent volumes de tout format sur la musique; la seconde partie se compose d'une longue et remarquable série d'auteurs italiens, en seize cent soixante-quinze numéros, formant plus de trois mille volumes. Un des articles les plus curieux était un recueil en huit volumes in-4° oblong, sous ce titre: *Airs notés manuscrits, musique et paroles de la main de J.-J. Rousseau, ainsi que la dédicace à madame la comtesse d'Egmont*. Cette bibliothèque était en son genre une des plus considérables et la meilleure partie de la succession. Elle a été vendue tout entière au musée britannique. Ginguené était associé correspondant de l'Académie de *la Crusca*, membre non résident de l'Académie de Turin, de l'Académie celtique, des Athénées de Niort et de Vaucluse, etc. Il se mit en vain sur les rangs, à plusieurs reprises, pour entrer à l'Académie française. Il avait été un moment professeur de belles-lettres aux écoles centrales; il venait d'être nommé ministre plénipotentiaire près les villes hanséatiques, lorsqu'il obtint l'ambassade de Sardaigne, et il fut remplacé par Roberjot. Après la journée de fructidor (an 5), il fut porté sur la liste des candidats pour remplacer Carnot au directoire. Le marquis de Langle, dans son pamphlet intitulé *l'Alchimiste littéraire* (1801), loue Ginguené comme poëte et comme littérateur; puis il ajoute: « Malheureu-« sement son nom, qu'on prononçait et écrivait « souvent *Guinguené*, gâte tout ce qu'il fait, « tout ce qu'il signe. Le nom n'est pas une « chose indifférente: il plaît ou il déplaît, il « prévient pour ou contre, il flatte ou il déchire « l'oreille. » M—D J.

GIOBERT (le chevalier Jean-Antoine), chimiste piémontais, naquit le 28 octobre 1761, dans le village de Mangardino. Ses parents, quoique peu riches, firent de grands sacrifices pour son éducation, et le destinèrent à la profession de pharmacien. Il entra d'abord à Turin, dans le laboratoire de Canda, l'un des apothicaires les plus accrédités, et devint bientôt son premier manipulateur.

(1) Des doutes se sont élevés sur l'authenticité de ces *Nouvelles fables de Phèdre*, qui furent traduites en vers italiens par Petroni, en prose française par Biagioli, et publiées avec une préface de Ginguené en 1812, in-8°. Voyez *Examen des nouvelles fables de Phèdre, qui ont été trouvées dans le manuscrit de Perotto, et dont il y a déjà eu huit éditions, cinq à Naples et trois à Paris. Doutes sur leur authenticité*, Paris, 1812, in-12. V—VE.

La chimie était alors très-encouragée dans le Piémont par le docteur Bonvivini, professeur de l'université, le chevalier Napione, officier d'artillerie, et le comte Saluzzo, tous membres de cette société des sciences qui, par la munificence du roi Victor-Amédée III, fut érigée en académie royale (1783), et dotée de revenus considérables. Giobert quitta bientôt le laboratoire de pharmacie, et se consacra à des travaux chimiques avec tant d'ardeur qu'il dépassa tous ses contemporains. En 1789 il se fit connaître par la publication suivante, dont il était le principal directeur : *Giornale scientifico-letterario e delle arti*, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage lui ouvrit les portes de l'Académie dans la même année. Une chaire de pharmacie chimique ayant été créée à l'université, il en fut nommé le premier professeur. Encouragé par de tels honneurs, Giobert, qui appartenait aussi déjà à la société royale d'agriculture de Turin, publia dans les volumes 5 et 6 de ses mémoires : *Ricerche chimiche ed agronomiche intorno agl' ingrassi ed al terreno*, 1790, 2 vol., dont il a fait hommage à M. Huzard, membre de l'Institut de France. Dans cet ouvrage on trouve des règles pour connaître la qualité des terres et les moyens de les améliorer; on y trouve aussi les moyens de distinguer, parmi les différents engrais, les plus utiles à la végétation. Par suite de cet intéressant travail, Giobert fut nommé secrétaire perpétuel de la société d'agriculture, place qu'il occupa utilement pendant quarante-cinq ans; et il fut le principal rédacteur du *Calendrier géorgique* de la société, lequel contient des notices très-intéressantes sur différents sujets d'agronomie et d'économie domestique. Il communiqua dans la même année à l'Académie des sciences ses *Expériences chimiques sur divers corps marins fossiles, avec des Recherches sur les acides phosphorique et prussique, et sur l'alcali phlogistique*, Turin, 1790, in-4°, et ses *Observations physiques sur la phosphorescence du tartre vitriolé* ; enfin, ses *Expériences sur la combinaison de l'oxygène avec l'acide sulfurique*, et *sur quelques propriétés économiques des acides sulfurique et urique*. Voyez les *Actes de l'Académie*, 1790, in-4°. Dans la même année il fit paraître un autre ouvrage sous le titre de *Saggio sull' imbianchimento della tela*, vol. in-8°. L'année suivante il publia en italien ses *Annales d'économie rurale et domestique*, Turin, 1791, 3 vol. in-8°, où il appliqua de nouveau la chimie à la connaissance des terres. Devenu possesseur de biens-fonds dans les environs de Turin, il y rendit de grands services à l'agriculture par ses théories et ses expériences. L'université ayant été fermée en septembre 1792, par suite de l'invasion des Français, Giobert fit plusieurs voyages pour connaître la nature et l'utilité des différentes sources minérales, et à son retour il publia l'ouvrage suivant : *Des eaux sulfureuses et thermales de Vaudier, avec des observations chimiques et économiques sur la vallée de Gesso, et des remarques sur les eaux sulfureuses en général*, Turin, 1793, in-8°. Il publia à la même époque un mémoire très-intéressant, sous ce titre : *Examen chimique de la doctrine du phlogistique et de celle des pneumatistes, par rapport à la nature de l'eau*, in-8°. Ce mémoire n'est qu'une traduction de celui qu'il avait envoyé en 1792 à l'Académie de Mantoue, laquelle avait ouvert un concours sur cette question : *Déterminer si l'eau est un corps simple ou un corps composé*. Giobert remporta le prix, et l'on peut avancer qu'il est sans contredit le premier en Italie qui ait renversé les anciennes théories de Stahl, et le premier aussi qui ait adopté des théories de la nouvelle école de Lavoisier. Depuis cette époque, la politique ayant détourné beaucoup de savants de leurs études, Giobert ne fut pas exempt de cette fièvre d'innovation qui s'était emparée de tant d'autres. Le 9 décembre 1798 il fut nommé par le général Grouchy, commandant l'armée française à Turin, membre du gouvernement provisoire. On voulait alors remplacer l'énorme quantité d'assignats de dix, de vingt, de cinquante et de cent francs par la monnaie métallique, et un chimiste était nécessaire pour séparer le cuivre et l'alliage qui constituaient la matière des cloches enlevées aux églises, afin de fabriquer des pièces de cinq et de dix centimes. Cette opération et beaucoup d'autres s'accomplirent sous sa direction; mais, lorsque les Autrichiens reprirent l'Italie en 1799, Giobert fut, comme plusieurs de ses collègues, arrêté et emprisonné jusqu'à la bataille de Marengo. Nommé alors de nouveau professeur, et obligé de faire son cours à l'université de Turin, il renonça à la politique pour s'occuper entièrement de sciences, et il publia son *Analyse de la magnésie de Baudissero*, dans le Canavais. Cette terre très-blanche, qui sert à la fabrication de la porcelaine, analysée par Giobert, ne lui a fourni que du carbonate de magnésie, appelé *giobertine* par Alexandre Brongniart, dans le dictionnaire des sciences naturelles, et aussi par Beudant, dans son traité de minéralogie. On a encore de lui : 1° *Recherches sur l'action que le fluide galvanique exerce sur différents fluides aériformes*, Turin, 1805. Cette publication eut lieu à l'époque où les académiciens Giulio et Rossi faisaient avec Vassali, professeur de physique, leurs expériences de l'action du galvanisme sur les têtes des suppliciés. 2° *Notice sur la magnésie de Castelamonte*, insérée dans le *Journal des mines*, t. 20e ; 3° *Essai de la magnésie*, dans le même journal (1811). Napoléon, qui fit tant d'efforts pour rendre la France indépendante des colonies, en encourageant les chimistes à fabriquer du sucre de betterave, de châtaigne et de raisin, avait aussi cherché à remplacer l'indigo par le pastel; Giobert, qui avait déjà obtenu la croix de l'ordre de la Réunion, pour ses nombreux travaux scientifiques, s'occupa de la couleur bleue, et publia son 4° *Traité sur le pastel et sur l'extraction de l'indigo*, Paris, 1813, in-8°, avec planches. Il était venu pour cela dans cette capi-

tale, et il s'y lia avec M. Thénard et d'autres chimistes. Les professeurs de l'université de Turin ayant été réformés en 1814, il reçut une pension de mille francs, et il se retira à la campagne, où il s'occupa de l'éducation des mérinos, dont il a beaucoup contribué à perfectionner la race dans le Piémont. Plus tard il recouvra sa chaire de chimie, sa place à l'Académie royale, et fut même nommé directeur de la classe des sciences mathématiques et physiques. En sa qualité de secrétaire perpétuel de la société royale d'agriculture, il concourut à la publication de l'*Almanach d'agriculture*, dont plusieurs articles de lui forment le principal ornement; mais il ne put obtenir la croix de St-Maurice et St-Lazare en remplacement de celle de la Réunion, qui n'existait plus. Cependant, après la malheureuse disette de 1817, il chercha un moyen de fertiliser les champs amaigris par la maligne influence de l'atmosphère, et fit des expériences qu'il a consignées dans l'écrit intitulé : 5° *Del soverscio di segale e nuovo sistema di cultura fertilizzante senza dispendio di concio*, Turin et Milan, 1819, in-8°. Le célèbre économiste Charles Verri a contesté l'utilité de cet engrais, tant à cause de sa nature qu'à cause de la dépense qu'il occasionne; car il s'agit de couper le seigle à six pouces au-dessus du sol dans le mois de mai, de se servir de l'herbe comme fourrage, et après avoir labouré les champs, d'y semer le maïs, qui vient très-beau et en abondance. Giobert ne laissa pas sans réponse les observations de l'agriculteur milanais, et il publia : 6° *Lettere dilucidative e commenti con la risposta del conte Carlo Verri, fascicoli* 8, Turin, 1819. Pénétré de ses devoirs de professeur, il n'appelait son suppléant, le docteur Cantù, à le remplacer que dans des cas de nécessité. Il s'occupa d'améliorer en Piémont l'art de la teinture, notamment de la soie et de la laine, pour y mettre les manufactures en état de rivaliser avec celles de Lyon, et il publia : 7° *Instruzioni intorno l'arte tintoria, particolarmente sulla tintura delle lane, tradotte dal tedesco di Poerner, accresciute di annotazioni di Desmarets, Bertholet e Giobert*, Milan, 1821, 2 vol. in-8°. L'éditeur de ces utiles instructions y ajouta des notes relatives à la qualité des eaux et aux procédés des teinturiers piémontais. Chargé en 1822 d'examiner les eaux minérales de Saint-Jean dans la Maurienne, Giobert en rendit compte dans un mémoire intitulé : 8° *Des eaux thermales et acidules de l'établissement d'Échaillon en Maurienne*, Turin, 1822, in-8°. Il publia ensuite : 9° *Osservazioni filosofico-bottaniche intorno ad una nuova specie di rosa* (voy. t. 25 des *Actes de l'Académie*); 10° *Ricerche intorno alla struttura ed alla chimica composizione della corteccia degl' alberi comparativamente a quella delle piante tigliose*, lu à l'Académie en 1828. 11° On a encore de lui des dissertations et mémoires divers : 1° *Ricerche chimico-economiche intorno alla seta*. Cette notice très-intéressante fut envoyée en 1803 à la société de Modène. 2° *Della tintura del cotone e filo in rosso colla Robbia*, dissertation où l'auteur prouve l'utilité de la culture de la garance; 3° *Essai sur la décomposition du sulfate et du muriate de soude, à l'usage des fabriques de savon;* 4° *De la charrue des anciens, comparée à la charrue piémontaise ;* 5° *Saggio chimico-economico sopra i mezzi di migliorare li vini con alcune ricerche intorno all' aria fissa della fermentazione*, mémoire très-intéressant, inséré dans le tome 2 de la société d'agriculture de Turin ; 6° *Storia dei progressi dell' agricoltura in Piemonte sopratutto dopo l'instituzione della società agraria*, t. 7, ibid. ; 7° *Rapporto d'una esperienza intorno alla quantità di pane casalingo prodotta da una misura di grano*, t. 7; 8° *Sur la manière de couper et de faire pâturer les blés*, t. 7; 9° *Analisi dei terreni ad uso degl' agronomi*, dans le Calendrier de 1791; 10° *Coltivazione ed esperienze sul grano di Polonia*, 1809 et 1810; 11° *Varietà di grano delle due Mongoli Chinesi*, 1824; 12° *Sui pregqi del Platano*, 1824; 13° *Sul cartamo coltivato come pianta tintoria ed oleifera : Sulla sofora del Giappone e sua qualità tintoria*, 1828; 14° *Camelie del Giappone coltivate in piena terra, della diversa qualità di carbone secondo il modo di farlo*, 1829; 15° *Sugli usi della scorza della rubinia*, 1831. Affaibli par tant de travaux, Giobert tomba dans un état de langueur qui dura plusieurs années; il espérait encore, lors de la nouvelle création d'un ordre du Mérite civil en 1831, obtenir la récompense de tous les efforts qu'il avait faits pour relever l'art du teinturier, si nécessaire dans un pays où la récolte annuelle de la soie excède trente millions de francs; mais, affligé par des malheurs domestiques, il mourut le 14 septembre 1834, dans sa terre de Mille-Fleurs, près de Turin. Il était membre de la société royale et centrale d'agriculture de Paris, l'un des quarante de la société italienne des sciences, de l'Institut de Bologne, de la société minéralogique d'Iéna, de celles des Géorgophiles de Florence, et de plusieurs autres académies. En avril 1835 le chevalier Carena, secrétaire de l'Académie royale des sciences, l'ami et le substitut de Giobert, comme secrétaire de la société d'agriculture, lut l'éloge de son collègue, qui fut imprimé dans le tome 38 des Mémoires de l'Académie. L'auteur de cet article a lu un éloge de Giobert, son compatriote, à la société d'agriculture de la Seine, le 6 juin 1838. G—G—Y.

GIOBERTI (l'abbé Vincenzo) naquit à Turin, le 5 avril 1801, d'une famille bourgeoise originaire de France (province du Dauphiné), qui était depuis longtemps établie en Piémont et y avait subi, dans le négoce, de graves revers de fortune. Ayant dès son enfance perdu son père, il fut élevé par sa mère, dont la piété lui inspira de bonne heure les sentiments de foi qui décidèrent du choix de sa carrière. Successivement reçu docteur, agrégé à la faculté de théologie et ordonné prêtre, il fut nommé par le roi Charles-Félix chapelain de la cour. Sous le règne sui-

vant, Gioberti ne tarda pas à s'apercevoir que cette position se conciliait mal avec l'indépendance de son caractère. Avec cette dignité et ce désintéressement, poussés jusqu'à la susceptibilité, qui ont présidé à tous les actes de sa vie, il donna sa démission en 1833. Cette démarche, rapprochée de quelques discours imprudents qu'il avait adressés à la jeunesse des écoles et auxquels on attribua d'autant plus d'importance qu'on lui supposait sur elle une plus grande influence, le rendit suspect à la police ; ce fut assez pour qu'il fût compris au nombre des personnes arrêtées, cette même année, à Turin, à l'occasion du mouvement politique dont on avait surpris les préparatifs. L'instruction du procès n'ayant pu constater sa participation aux sociétés secrètes, auxquelles il était en effet demeuré complétement étranger, ou pour mieux dire, auxquelles il s'était montré hostile et avait formellement refusé tout concours, il n'eut pas, comme plusieurs de ses coaccusés, à payer de sa vie l'expression prématurée de son libéralisme. Toutefois, après quelques mois de détention à la citadelle, il n'en fut pas moins exilé du Piémont. Il donne lui-même la mesure des opinions pour lesquelles il était proscrit, en faisant remarquer que, « au « 15e siècle, un honnête homme rebelle n'était « nullement un révolté ni un révolutionnaire, « comme on dirait si élégamment aujourd'hui ; » et il cite ce passage de Machiavel : « Il a toujours « été moins pénible pour les hommes sages et « bons d'entendre raconter de loin les maux de « leur patrie, que de les voir de leurs propres « yeux ; et il est, à leur avis, plus glorieux d'être « un honnête homme rebelle qu'un citoyen es- « clave. » Venu à Paris à la fin de 1833, avec l'intention d'y continuer des études commencées sur les traditions de la philosophie chrétienne, particulièrement de la philosophie italienne, et avec l'espoir d'y trouver des facilités pour consulter les sources abondantes que contiennent les parties réservées de nos bibliothèques publiques, il y passa plus d'une année en inutiles démarches pour se faire ouvrir ces trésors littéraires. Obligé de renoncer à ses projets d'écrivain, et croyant y renoncer pour toujours, pressé d'ailleurs par les impérieuses exigences de la pauvreté, il se rendit à Bruxelles, où l'un de ses amis lui offrait, dans un établissement particulier, une modeste place de professeur, qu'il occupa pendant onze années. C'est là qu'une circonstance inespérée lui permit de reprendre l'exécution de son dessein, en lui en procurant les moyens. Les ouvrages qu'il publia d'abord traitaient de matières théologiques et philosophiques. Celui qui eut le plus de retentissement fut l'*Introduzione allo studio della filosofia*, publiée en 1840 (Bruxelles, 2 vol. in-8° en 4 parties), et ayant pour appendice de longues considérations sur les doctrines religieuses de M. Victor Cousin. Disciple ardent de Vico, défenseur encore plus ardent de l'orthodoxie romaine, Gioberti se vit proclamer du premier coup l'un des chefs de la philosophie catholique. Des évêques d'Italie et de France le citèrent avec éloge dans leurs mandements ; et le pape Grégoire XVI, ayant voulu juger par lui-même si l'*Introduzione* méritait les graves reproches que lui adressait une partie de la presse religieuse, fit parvenir à l'auteur des paroles aussi rassurantes que flatteuses. Ce livre devint promptement populaire dans la péninsule. Toutefois c'est peut-être moins par le fond, un peu suranné, que par la forme, pleine d'originalité, et surtout par les accessoires de sa thèse sur *la formule de l'idéal*, qu'il excita de si vives sympathies. La doctrine de Gioberti, comme cela était naturel chez un successeur enthousiaste de Vico, est à proprement parler plus historique que philosophique. C'est ainsi du moins qu'elle apparaît dans les ouvrages où il l'ébaucha successivement, en attendant celui qu'il annonçait comme devant en être l'expression méthodique, mais que la mort ne lui a pas permis de mettre au jour. Esprit plus enclin aux exaltations du sentiment et aux ardeurs de la foi qu'à la précision mesurée de la spéculation scientifique, il s'écarte à chaque pas de l'exposition didactique de son sujet, pour se jeter dans la polémique des détails. Là est sa vraie force. Éloquente, passionnée, pleine de digressions heureuses autant que hardies, l'*Introduction* contient plus de pages sur la littérature, sur l'art, et surtout sur la politique, que sur la théorie philosophique à laquelle elle sert de préface. Le souffle patriotique qui l'anime, la verve agressive qui s'y fait jour, expliquent son succès au sein des écoles et annonçent un publiciste bien mieux qu'un métaphysicien. Telle était en effet la véritable vocation de Gioberti, et dès 1843, le livre *Del Primato civile e morale degl' Italiani* (Bruxelles, in-8°) manifesta cette seconde et plus brillante phase de son talent. Cet ouvrage, augmenté, au commencement de 1845, de *Prolegomeni* (Bruxelles, in-8° et in-12) qui en complètent la pensée, eut dans la péninsule un immense retentissement, et concourut plus que tout autre au mouvement d'opinion qui devait se traduire, quelques années plus tard, contre le gré de l'auteur, par une révolution. A partir de cette publication, Gioberti fut considéré comme le chef du parti *libéral modéré*. Libéral en effet par ses aspirations de nationalité, il se montrait surtout modéré par le choix des moyens qu'il proposait pour la régénération de l'Italie. Pour chaque État, des réformes locales et sagement progressives, opérées par les gouvernements eux-mêmes ; pour l'Italie, une confédération entre les princes de la péninsule, y compris l'empereur d'Autriche pour la Lombardo-Vénétie, confédération placée sous la présidence morale et l'autorité religieuse du pape, en même temps que sous la tutelle politique et la garde militaire du roi de Sardaigne ; telles étaient les mesures qui lui paraissaient les plus propres à

réaliser, sans secousse et sans trouble, la renaissance et l'unité nationales. Aussi, tandis que le parti de la *Jeune Italie* concevait des espérances républicaines et attendait tout de l'initiative des peuples, lui s'attachait exclusivement au principe de la monarchie constitutionnelle, et ne songeait à provoquer d'autre initiative que celle des souverains. S'il parlait à ceux-ci de leurs devoirs avec une noble franchise, surtout dans les *Prolegomeni*, c'était avec un sentiment de respect et un parti pris de subordination qui allait jusqu'à lui faire dire du roi qui l'avait proscrit : « Charles-« Albert a devancé de vingt ans les publicistes « qui ont le plus récemment écrit sur la question « italienne. Ceux-ci n'ont fait que traduire ses « actes en paroles ; ce ne sera pas lui qui aura « traduit leurs paroles en actes. » Charles-Albert, touché d'une telle flatterie de la part d'un homme qui avait été injustement exilé sous son règne, préoccupé d'ailleurs à cette époque de la mise en pratique des idées propagées par le *Primato*, offrit une pension à l'illustre écrivain. Gioberti, sans la refuser, ne voulut point l'accepter pour lui-même, et en fit bénéficier un hospice qui venait d'être fondé à Turin. Le succès de ses premières publications ayant inspiré à quelques-uns de ses amis et de ses admirateurs la pensée de se concerter pour faire cesser l'étroite dépendance dans laquelle la pauvreté l'avait tenu jusqu'alors à Bruxelles, il profita de cette modique aisance pour venir en 1846 se fixer à Paris, où l'appelait l'intérêt de sa santé, et où il devait être plus à portée de suivre le mouvement de réforme intérieure qui commençait en Italie. Ce mouvement parut bientôt devoir donner gain de cause à ses espérances de publiciste. D'une part, l'avénement de Pie IX sur le trône pontifical et les tendances que l'on s'accordait à attribuer, non sans quelque apparence de raison, à sa politique ; d'autre part, les principes constitutionnels proclamés par la cour de Turin et l'union douanière organisée par Charles-Albert comme un acheminement à l'union nationale, semblaient promettre à Gioberti la prochaine et définitive réalisation de son idéal. L'école dont il était le chef allait donc supplanter sans retour celle de la *Jeune Italie*, à laquelle il avait déclaré une guerre non moins vive qu'à celle qu'il attaqua avec tant d'éclat, en 1847, dans *Il Gesuita moderno* (Lausanne, 5 vol. in-8°) ; pamphlet trop peu mesuré sans doute contre un ordre célèbre, qu'il concourut par ses révélations à faire expulser des États sardes, mais dans lequel son dévouement de catholique au Saint-Siége et sa fidélité de sujet à la maison de Savoie s'exprimaient avec une nouvelle énergie. C'est au milieu de ce triomphe de ses idées que survint la révolution française de 1848, qui, en exaltant en Italie les espérances d'indépendance nationale et de liberté républicaine, menaçait inopinément le programme pacifique et monarchique du libéralisme modéré. Gioberti sentit qu'il allait être dépassé. Aussi les lettres qu'il écrivait de Paris, dès le 25 février, à ses compatriotes, pour les engager à ne pas imiter la France, témoignent-elles de ses inquiétudes, qui furent promptement justifiées. Un mois ne s'était pas écoulé, et déjà Milan et Venise avaient secoué le joug de l'Autriche, et l'armée piémontaise avait franchi le Tésin pour assurer leur émancipation. Ces événements firent passer Gioberti de la phase polémique de sa carrière à celle de la politique active. Cédant aux prières pressantes de ses amis, qui tenaient alors le timon des affaires, et aux instances du roi lui-même, il quitta Paris le 25 avril pour rentrer, après quinze ans d'exil, dans sa ville natale, où son retour fut célébré par des illuminations publiques. Charles-Albert voulut s'associer à cet enthousiasme et lui offrit la dignité, qu'il déclina, de sénateur du royaume. Ce refus n'était du reste, de la part de l'illustre écrivain, que l'expression d'une susceptibilité personnelle, nullement d'une dissidence politique. Sans doute son premier mot, au lendemain du 24 février, avait été de conseiller au Piémont de se tenir sur la défensive à l'égard de l'Autriche, et de n'intervenir qu'indirectement dans la question de l'indépendance, en complétant l'union douanière de 1847 par la fédération politique des États italiens, fédération qui constituait une partie essentielle de son programme. Quoique l'émancipation du sol italien fût dans les visées de son patriotisme, et qu'il espérât qu'elle serait un jour le résultat final de la politique libérale, il répugnait à poursuivre ce résultat par la voie des armes. Convaincu, comme beaucoup de ses compatriotes, qu'une levée contre l'Autriche n'aurait de chances réelles qu'avec le secours de la France, c'était déjà là pour lui un motif suffisant de ne pas vouloir engager la lutte. L'esprit philosophique des Gaules blessait ses croyances de prêtre catholique, et avec ce sentiment absolu qui se manifeste dans tous ses écrits, il n'avait jamais laissé échapper l'occasion d'exprimer son antipathie pour notre pays et son blâme pour les *gallisants* d'Italie. D'un autre côté, après la révolution de février, il était à supposer que le concours de la France entraînerait une influence dans le sens démocratique, et cette perspective ne blessait pas moins vivement les convictions monarchiques de Gioberti. Au nom de sa foi politique comme de sa foi religieuse, il repoussait donc l'aide de nos armes, et quoique peu confiant dans le mot célèbre : *l'Italia farà da se*, il l'opposait avec énergie aux écoles rivales. D'ailleurs, il n'était plus loisible de proroger la question de l'indépendance, conformément au programme du parti libéral modéré. Elle était engagée par les faits de Milan et de Venise avant la fin de mars. S'abstenir, c'était livrer l'avenir à la *Jeune Italie*. C'est surtout en vue d'échapper à cette conséquence de la situation que Gioberti, pendant la première campagne militaire de Charles-Albert, parcourut, à l'insti-

gation du gouvernement de Turin, les principales villes de la péninsule, haranguant les troupes, les universités et les foules pour exciter à la guerre nationale, faisant une ardente propagande en faveur d'un royaume de la Haute-Italie à constituer sous le sceptre de la maison de Savoie, employant toute sa verve à réfuter les préventions et les défiances qui surgissaient de toutes parts contre ce que l'on nommait déjà l'*Albertisme*, et cherchant à faire accepter la suprématie du Piémont comme l'unique préservatif possible contre la république générale et contre les envahissements de l'Autriche. Mais ses prédications eurent un effet tout contraire à celui qu'il en attendait. Le roi de Sardaigne et le gouvernement provisoire de Milan avaient promis, dès le début de la guerre, qu'on ne se préoccuperait d'abord que de la question de l'indépendance. Une fois l'Autrichien expulsé, il serait temps pour l'Italie redevenue libre de décider elle-même, et d'un commun accord, ses destinées, notamment la forme de gouvernement que les provinces émancipées prétendaient se donner. C'est sur la foi de cette promesse que le parti républicain avait consenti à suspendre la discussion des principes, et les diverses cours à prendre une part active à la guerre. Or la propagande de Gioberti, en mettant à nu les prétentions de la maison de Savoie, excitait la *Jeune Italie* à se mettre sur ses gardes, et les princes, y compris le souverain pontife, à retirer le concours qu'ils avaient d'abord prêté contre l'Autriche. Entre une domination étrangère, mais restreinte à la Lombardo-Vénétie, et une tutelle intérieure, mais menaçante, et qui du royaume de la Haute-Italie pourrait si aisément s'étendre à toute la péninsule, le choix ne devait pas être douteux. Aussi la démarche de Gioberti concourut-elle, à son insu, à paralyser le développement de la guerre et à réveiller les méfiances et les rivalités qui en compromirent irrrémédiablement le succès. En ce sens, Mazzini, avec qui il s'était rencontré à Milan pour y lutter avec lui de popularité et d'influence, avait bien quelque raison de dire, à son point de vue, que son adversaire « était le plus grand ennemi de l'Italie, plus grand même que l'Autriche, puisque sans lui celle-ci serait vaincue, et « qu'elle vaincrait par lui; » reproche que lui renvoyait Gioberti, et qui, à son point de vue aussi, pouvait lui paraître également fondé. Sur ces entrefaites, le parlement piémontais avait ouvert la session le 8 mai, et Gioberti, élu à la fois à Gênes et à Turin, se plaçait à la tête du parti royaliste constitutionnel dans la chambre des députés, qui lui confiait la présidence à l'unanimité. Entré en juillet dans le ministère Casati, surnommé le ministère du royaume de la Haute-Italie, il put croire un instant que ses espérances allaient triompher. Le vote par lequel les provinces lombardo-vénitiennes venaient d'effectuer leur annexion à la Sardaigne, semblait couronner ses efforts. Mais ce vote, d'une liberté plus que douteuse, ne faisait qu'aggraver les dissidences, et réduisait, aux yeux de l'Italie, la cause de l'indépendance à la proportion d'un intérêt piémontais. Les revers militaires essuyés par Charles-Albert vinrent promptement dissiper les dernières illusions; et le ministère lui-même, lorsque eut lieu la suspension d'armes du 9 août, dut faire place à un cabinet qui acceptât l'armistice Salasco, ainsi que l'intervention étrangère sous la forme d'une médiation anglo-française. Gioberti, qui n'avait passé que quelques jours au pouvoir, fit une vive opposition au ministère Revel qui lui succédait. L'armistice, qui fixait les positions des deux armées sur les frontières respectives des parties belligérantes, ressemblait trop à un désaveu de la guerre de l'indépendance et à une consécration du *statu quo* antérieur, pour n'être pas impopulaire; Gioberti le blâmait, en outre, comme une abdication des intérêts de la suprématie politique de la maison de Savoie. Son dévouement à la cause de cette suprématie sembla même le faire renoncer, dans ces circonstances critiques, à ses antipathies contre la France; il reprocha au ministère nouveau de n'accepter son aide que dans une mesure insuffisante et à titre de médiation, tandis que lui le jugeait nécessaire et acceptable à titre de secours militaire; se persuadant à lui-même qu'un secours de ce genre n'était pas une intervention. Tout en donnant ces démentis à son propre programme, il reprenait l'idée de la ligue politique et présidait la *Société de la confédération italienne*, dont le manifeste du 17 septembre convoqua à Turin, pour le 10 octobre, les principaux représentants des diverses parties de l'Italie, afin d'organiser une sorte de constituante péninsulaire. Cette réunion avorta dès les premières séances; mais Gioberti y vit grandir encore sa renommée de patriotisme, que son opposition au ministère avait déjà considérablement accrue. Objet de l'enthousiasme général, même de la part de la *Jeune Italie*, il fut désigné par ses adversaires eux-mêmes au choix de la couronne, et mis à la tête du cabinet qui succéda le 16 décembre à celui de M. Revel. Mais, quoique, pour obéir aux nécessités parlementaires de son avénement, il eût commencé par annoncer la résolution de rouvrir les hostilités contre l'Autriche, à peine fut-il maître du pouvoir, qu'il songea à s'en servir pour reprendre en sous-œuvre l'exécution du plan auquel il avait consacré ses veilles pendant l'exil. Convaincu, par les rapports mêmes des officiers généraux, qu'une nouvelle campagne dans la Lombardie n'avait aucune chance de succès, il voulut tourner brusquement la situation. Sa foi politique lui inspira alors un de ces partis désespérés qui reçoivent le nom de coups d'État lorsqu'ils réussissent, et sont flétris du nom de trahison lorsqu'ils échouent. Rompant avec l'école qui lui avait cédé et avec laquelle il partageait le ministère, absorbant en lui seul

toute l'énergie et toute la responsabilité du cabinet dont il était le chef, il renonça tout à coup à la cause de l'indépendance et au projet actuel d'un royaume de la Haute-Italie, et conçut la pensée de procurer à la cour de Turin, par une autre voie, la suprématie qu'il lui paraissait désormais impossible d'obtenir du côté de Milan. Son plan impliquait le sacrifice entier de sa popularité, car il n'allait à rien moins qu'à poser Charles-Albert en restaurateur des trônes de la péninsule, qui étaient emportés en ce moment par un entraînement général. Il est juste toutefois d'ajouter que, dans sa pensée, il ne séparait pas de ces trônes les garanties constitutionnelles dont ils avaient été récemment entourés, et qu'il croyait sincèrement faire en cela une œuvre non moins libérale qu'antirépublicaine. Rendre, par les armes piémontaises, la couronne à Pie IX et aux autres chefs des États italiens qui étaient menacés de la perdre ou qui l'avaient déjà perdue, était une conception qui ne manquait ni de hardiesse ni de portée politique. Il convenait au caractère passionné de Gioberti de lutter ainsi de front contre la *Jeune Italie*, alors triomphante à Rome, et de forcer les princes, par un bienfait, à accorder à la maison de Savoie la prépondérance que, dans leur rivalité, ils n'avaient pas voulu l'aider à conquérir en Lombardie. Mais un double obstacle ne lui permit même pas de commencer l'exécution de ce plan, où son renom de patriotisme aurait couru le risque d'être complétement éclipsé par son zèle monarchique. Tandis que les princes italiens se refusaient à confier le soin de leur restauration à la cour de Turin, la chambre piémontaise, d'accord en cela avec les autres ministres et avec l'opinion publique, résistait énergiquement à la politique réactionnaire du chef du cabinet. Le roi lui-même, plus désireux de reparaître sur le champ de bataille contre l'Autriche que de s'engager dans une guerre intérieure, qualifiée déjà de fratricide, peu sympathique d'ailleurs personnellement à son premier ministre, à qui ses habitudes dogmatiques de philosophe donnaient parfois l'apparence d'un directeur trop absolu, s'opposa formellement à son nouveau programme. Gioberti, qui s'était expliqué dans un discours remarquable devant les chambres convoquées le 1er février 1849, dut se résigner, et déposa son portefeuille le 21 du même mois, vaincu, mais non désillusionné, et se disant à lui-même ces paroles qu'il écrivit plus tard : « Je suis tombé, « et avec moi le mouvement de rénovation ita« lienne que j'avais commencé; cela me fait un « tel honneur, que je ne voudrais point échanger « mon sort contre celui du plus heureux de mes « adversaires. » C'est là que finit, à proprement parler, sa vie publique. Cependant, après le désastre de Novare (23 mars), Victor-Emmanuel succédant à son père dans des circonstances difficiles, et désirant donner à l'opinion publique, par le choix de ses conseillers, un gage de la promesse qu'il faisait de maintenir la constitution jurée par Charles-Albert, Gioberti consentit à faire partie de son premier ministère, à titre de ministre sans portefeuille. Quelques jours plus tard, le 29 mars, il était envoyé à Paris comme plénipotentiaire pour la négociation de la paix avec l'Autriche. Mais au bout de deux mois, jugeant ses soins désormais inutiles, il fit accepter sa démission et rentra définitivement dans la vie privée, refusant le mandat de député que lui confiait en juillet le vote de ses compatriotes, ainsi qu'une pension et des titres que lui offrait son souverain. Fixé à Paris, il s'y livra de nouveau à ses études, et publia en 1851 l'ouvrage intitulé *Del rinnovamento civile d'Italia* (Paris et Turin, 2 vol. in-8°), dans lequel il examine et critique, non sans quelque amertume, la conduite des partis dans le mouvement avorté de 1848; formulant ainsi le but auquel il avait consacré ses efforts de publiciste et d'homme d'État : « J'ai voulu donner pour base « à l'Italie l'hégémonie piémontaise, à l'Europe la « primauté morale de l'Italie. » Quoiqu'il ait peu survécu à cette publication, le spectacle des événements survenus depuis lors dans les divers États européens avait profondément modifié ses convictions politiques dans le sens républicain. Mais les notes et les confidences qu'il a laissées sur ce sujet sont encore enfermées dans le secret de l'intimité et échappent à toute appréciation, jusqu'à la mise au jour de ses œuvres posthumes, et surtout de sa correspondance privée. Le 26 octobre 1852, Gioberti fut trouvé mort dans sa chambre; il avait été frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Outre les ouvrages mentionnés plus haut, on a de lui : *Teorica del Sovrannaturale* (Bruxelles, 1838, in-8°, et Capolago, 1850, 2 vol. in-8°); une lettre en français *sur les erreurs religieuses de M. de Lamennais* (Bruxelles, 1840); *Del bello* (Bruxelles, 1841, in-8°); *Delli errori filosofici di Ant. Rosmini* (Bruxelles, 1841, in-8°); *Lettres* en français *sur les doctrines philosophiques et politiques de M. de Lamennais* (Bruxelles, 1842, in-18); *Del buono* (Bruxelles, 1843, in-8°); *Réponse* en français *à un article de la Revue des Deux-Mondes* (Bruxelles, 1844, in-8°); *Apologia del libro intitolato Il Gesuita moderno* (Paris et Bruxelles, 1848, in-8°); *Operette politiche* (Lugano, 1851, 2 vol. in-8°). — Les œuvres posthumes, publiées en ce moment par M. G. Massari (à Turin, chez Botta; à Paris, chez Chamerot), sont annoncées sous les titres suivants : *La Riforma cattolica della Chiesa*, 1856, in-8°; *la Filosofia della Rivelazione; la Protologia; Epistolario, preceduto dalla vita dell' autore, di G. Massari; Aggiunte al dizionario della Crusca, e Miscellanee.* — Le livre *Del bello* a été traduit sous ce titre : *Essai sur le beau, ou éléments de philosophie*, par J. Bertinatti (Bruxelles, 1842, grand in-8°). L'*Introduzione allo studio della filosofia* a eu deux traductions françaises : 1° *Introduction à l'étude de la philosophie,* par M. L.-J. Alary (Moulins, 1845-47, 4 vol. in-8°); 2° *Restauration des*

sciences philosophiques, introduction à l'étude de la philosophie, par M. l'abbé V. Tourneur et M. l'abbé P. Defourny (Paris, 1847, 3 vol. in-8°). La dernière partie de cet ouvrage a été traduite à part, sous ces deux titres : 1° *Panthéisme de M. Cousin, exposé par lui-même*, par J.-B. Ansiau (Louvain, 1842, in-8°); 2° *Considérations sur les doctrines religieuses de M. Victor Cousin*, par M. l'abbé V. Tourneur (Reims, 1844, in-8°). Toutes les œuvres de l'abbé Gioberti ont été mises à l'index, à Rome, en janvier 1852. M—s—s.

GIOCONDO (Fra Giovanni), en latin *Jocundus*, littérateur profond, savant antiquaire, habile architecte, naquit à Vérone, vraisemblablement vers l'année 1435. Orlandi le croit issu de la maison Monsignori; Témanza le donne avec plus de probabilité à la famille Ognibono. Entré de bonne heure dans l'ordre des frères prêcheurs, il fut destiné à professer les langues et la littérature anciennes. Un registre de son ordre paraît prouver qu'en 1449 il était déjà maître des novices, *magister studentium*. Il faudrait, en admettant ce fait, reporter sa naissance vers l'an 1430. On le choisit ensuite pour enseigner le grec à Lodrone, petite ville de l'évêché de Trente, sur la frontière du Brescian et des États de Venise. Le dessin et l'architecture occupaient ses moments de loisir. Le désir d'observer et de mesurer les ruines des édifices antiques, et celui de connaître en général les monuments de l'antiquité, l'ayant conduit à Rome et dans d'autres villes de l'Italie, il rassembla une collection de plus de deux mille inscriptions anciennes, et en donna le manuscrit à Laurent de Médicis, qui lui témoigna constamment une affection particulière (*Magnifici Laurentii amicitia clarus*). Cette collection n'a point été imprimée séparément (1). On n'avait encore publié au temps de Giocondo aucun recueil de ce genre; mais elle a sans doute servi à enrichir celles de Gruter et de Muratori, et Burmann la cite avec distinction dans le discours préliminaire placé à la tête de l'édition de Gruter donnée en 1707. Vers les années 1494 et 1498, Giocondo était à Vérone, auprès de l'empereur Maximilien, soit en qualité d'architecte, soit comme littérateur; et ce prince le chargea, conjointement avec Jérôme-Dominique Noricus, d'enseigner le latin, le grec, et la littérature de ces deux langues, au jeune Jules-César Scaliger, alors au nombre de ses pages (*J. C. Scalig. exercit.* 529). Les biographes ne disent point d'une manière certaine à quelle époque Giocondo éleva le bâtiment destiné à former la salle du conseil de la ville de Vérone, que Témanza présente cependant comme un des plus propres à faire connaître quels étaient déjà les progrès de l'architecture lorsqu'il fut construit. Il y a lieu de croire que ce fut avant la fin du 15e siècle. Quoi qu'il en soit, la réputation de Giocondo comme architecte, était sans doute solidement établie avant cette époque, puisque Louis XII l'appela à Paris en 1499, pour lui confier la direction de différents travaux. Un des plus importants fut la construction du pont Notre-Dame. La première pierre de ce monument fut posée le 28 mars de l'année 1500, et la dernière le 10 juillet 1507. On a cru faussement que Giocondo avait bâti aussi, sur la Seine, le pont voisin de l'Hôtel-Dieu, dit le Petit-Pont. Cette erreur, établie ou confirmée par le distique de Sannazar, que Vasari a daigné célébrer,

> Jocundus geminum imposuit tibi, Sequana, pontem;
> Jure tuum potes dicere pontificem,

cette erreur, disons-nous, a été complétement réfutée par Mariette, dans deux lettres adressées à Témanza, en date du 9 août 1771 et du 14 mars 1772. Sauval assure, dans ses *Antiquités de la ville de Paris*, que le distique de Sannazar, seul témoignage original qu'on pût invoquer, n'a jamais été gravé, comme on l'a dit, sur le pont Notre-Dame. Lemaire, dans son ouvrage intitulé *Paris ancien et moderne*, rapporte une inscription contraire à celle-là, et qui commence par ce vers :

> Jocundus facilem præbet tibi, Sequana, pontem.

Le Petit-Pont, construit en pierre en 1408, n'a été rebâti qu'en 1718, après avoir été gravement endommagé par un incendie. Peut-être Giocondo aura-t-il dessiné un plan pour quelque autre pont sur la Seine; et ce projet aura trompé Sannazar, ou plutôt motivé sa pensée. D'un autre côté, Sauval, fâché de reconnaître que le pont Notre-Dame, qu'il regardait comme le plus beau et le mieux bâti de tous les ponts modernes existants de son temps en Europe, fût l'ouvrage d'un Italien, veut qu'il ait été construit par un architecte français, nommé Didier de Felin, et que Giocondo n'ait été que le *contrôleur de la pierre*. Il se fonde sur un arrêt du parlement de Paris, qui donne à Didier de Felin le titre de *maître principal touchant la surintendance de l'œuvre de la maçonnerie*, et à Giocondo, celui de *commis à soy donner garde sur la forme d'icelui pont*. Mais l'artiste chargé de diriger la forme du pont est bien évidemment l'architecte. Le continuateur des chroniques de Monstrelet, dit, sous la rubrique de l'an 1500, que *le roy y envoya Jean de Doyac, pour donner la conduicte de refaire ledit pont, lequel fut fait en petit de temps*. On ne peut douter que le nom de Jean de Doyac ne soit une corruption de celui de Giovanni Giocondo, qu'on traduisait aussi en français par celui de Jean Joyeux (1). Giocondo remplissait

(1) On en connait trois copies, dont une appartenant, au commencement du siècle dernier, à Fr.-Scip. Maffei; une autre, conservée encore aujourd'hui à Florence, dans la *Bibliotheca Magliabechiana*, et une troisième sur vélin, celle de Laurent de Médicis, déposée dans la bibliothèque du Vatican.

(1) Giocondo recevait pour ses honoraires 8 livres par jour. On a voulu induire de là qu'il n'était pas employé comme architecte, mais des honoraires si considérables prouvent au contraire qu'il avait réellement cette qualité, puisqu'aux prix comparés de l'argent, la somme de 8 livres représenterait aujourd'hui plus de 13 francs, et que le travail dura sept ans.

alors les fonctions d'*architecte du roi;* du moins voyons-nous que Budé, dans ses annotations sur les Pandectes, le qualifie de *architectus tunc regius* (fol. 120). Il construisit le palais de la chambre des comptes qui a été démoli (*G. Brice, Descript. de Paris*), et rebâtit la grande chambre du parlement, dite *la chambre dorée*, qui subsiste encore, mais qui n'a jamais offert de remarquable dans sa décoration, que la boiserie du plafond en ogives et à culs-de-lampe, exécutée par un menuisier, nommé du Hancy, lequel avait appris en Italie cette manière, alors nouvelle. Cette boiserie n'existe plus. En admirant les restes du château de Gaillon, apportés et relevés dans le musée des monuments français, des hommes éclairés ont supposé que cet édifice, assez remarquable pour l'époque où il a été construit, était aussi un ouvrage de Giocondo. Cette opinion aurait besoin de preuves. Les formes encore gothiques de ce monument, bien éloignées du style que les bons architectes italiens avaient déjà mis en vogue vers le même temps, pourraient suffire pour la faire rejeter. Elle est d'ailleurs peu vraisemblable, attendu que le château de Gaillon, bâti par le cardinal d'Amboise, ne fut commencé qu'en 1505, et que Giocondo quitta la France pour se rendre à Venise au commencement de 1506. Il était appelé dans cette ville par le sénat pour donner son avis sur la manière de perfectionner et de terminer le canal de la Brenta, dit le Brentone, dirigé sur les lagunes de Chioggia, à l'effet d'empêcher de nouveaux atterrissements auprès de la ville. Giocondo se trouva en opposition avec un ingénieur, nommé Aleardi, qui avait commencé les travaux. Des mémoires furent publiés de part et d'autre en 1506 et 1507. Vasari assure que les projets de Giocondo furent exécutés; il cite Louis Cornaro, gentilhomme vénitien, contemporain et ami de cet artiste, qui disait que pour un si grand bienfait, il méritait d'être regardé comme un *second fondateur* de la ville de Venise. Témanza dit au contraire que la guerre produite par la ligue de Cambrai fut cause qu'on ne suivit provisoirement que les plans d'Aleardi; que l'exécution de ceux de Giocondo fut différée, et qu'elle n'a jamais eu lieu. Le séjour de Giocondo à Paris n'avait pas été inutile à la littérature. Ce savant y avait découvert un manuscrit de Pline le jeune, renfermant, outre de nombreux passages propres à remplir les lacunes des éditions précédentes, onze lettres de Pline à ses amis, et toute sa correspondance avec Trajan, partie intéressante de cette collection, et entièrement ignorée jusqu'alors. Il donna ce manuscrit, par lui corrigé, au célèbre Alde Manuce, qui l'imprima à Venise, au mois de novembre 1508, in-8°. Le père Niceron, Maffei, dans sa *Verona illustrata*, Témanza, dans ses *Vite dei piu celebri architetti e scultori Veneziani*, et plusieurs autres biographes, ont pris pour l'édition complète de Giocondo, celle qui a été publiée par Beroaldo à Bologne en 1498; c'est une erreur. La première édition des lettres de Pline, Venise (sans nom de lieu), 1471, et celle de Milan, 1478, ne renfermaient que deux cent vingt-deux lettres, distribuées en huit livres; celle de Beroaldo, entièrement conforme à celle de Rome de 1490, en contient deux cent trente-six, divisées en neuf livres; celle d'Alde de 1508 nous en a donné, dans dix livres, trois cent soixante-treize, y compris celles de Domitien, etc., et elle a servi de type à toutes les éditions subséquentes. Plusieurs bibliographes, et notamment M. Bandini, dans son *Catalogue des manuscrits latins de la bibliothèque de Médicis*, supposent une première édition d'Alde, de 1504. Cette édition que Maittaire ne cite pas, qu'on ne trouve ni dans notre bibliothèque de Paris ni dans aucun de nos plus riches cabinets, et que M. Renouard, dans ses *Annales de l'imprimerie des Alde*, dit n'avoir jamais vue, n'existe vraisemblablement pas, puisque Alde Manuce dans sa lettre à Alvise Mocenigo, sénateur vénitien, placée à la tête de celle de 1508, dit que Giocondo lui a donné le manuscrit deux ans avant qu'il ne l'ait mis sous presse, et que cet intervalle nous reporte à l'an 1506, époque où, en effet, Giocondo se rendit de Paris à Venise. A la suite de cette édition des lettres de Pline de 1508, Alde Manuce plaça le traité de Julius Obsequens, *De prodigiis*, dont Giocondo lui avait aussi donné le manuscrit, *dono dedit*. La guerre ayant éclaté, le paisible religieux fut retiré en 1509 du couvent des Dominicains de Trévise, où, déjà avancé en âge, il cherchait le repos, pour protéger comme ingénieur la sûreté de sa patrie; il fortifia la ville de Trévise et divers points des environs, sur lesquels les Vénitiens allaient être attaqués. Lié avec Guillaume Budé, Giocondo, pendant son séjour à Paris, lui expliquait les passages difficiles de *Vitruve*, non-seulement par des interprétations verbales, mais encore par des dessins (Bud. *Annot. in Pandect.* fol. 120). En 1511, il publia son édition de Vitruve, dont il avait corrigé le texte, et qu'il orna de cent trente-huit figures en bois (Venise, Joan. de Tridino, in-fol.). Cette édition est la première de cet auteur qui ait été donnée avec des gravures. Peu de temps après, les administrateurs de la ville de Vérone recoururent à Giocondo, pour fonder avec solidité une des piles principales d'un pont de l'Adige, que les eaux avaient renversée plusieurs fois. Ces importantes constructions n'interrompaient pas ses travaux littéraires. En 1513 parurent son édition des *Commentaires de César*, donnée à Venise (*in ædibus Aldi*), in-8°, avec des figures représentant des ponts et des fortifications; et une seconde édition de *Vitruve* (Florence, Giunta) à laquelle Giocondo joignit le traité de Frontin (*De aquæductibus*). Vers le même temps un incendie ayant consumé à Venise le quartier de Rialto, et ébranlé le pont qui porte ce nom, il traça, sur l'invitation du sénat, des plans très-riches pour la construction d'un pont nouveau et des rues les plus voisines. Soit par défaut de

lumières chez les administrateurs, soit peut-être à cause de l'épuisement du trésor public, la préférence fut accordée aux plans de Zanfragnino ou Scarpagnino, que Vasari dépeint, quoique vivant encore de son temps comme un homme ignorant et sans goût. Quelque chagrin qu'il dût ressentir de cette injustice, l'illustre vieillard ne quitta pas sur-le-champ Venise, comme Vasari l'assure; plus sage, il se consola, en publiant les *Traités d'agriculture* de Caton, Varron, Columelle et Palladius (Venise, *in ædibus Aldi,* grand in-8°). Enfin, en 1514, et déjà sans doute octogénaire, le Bramante étant mort, il fut appelé à Rome par Léon X pour diriger, de concert avec Michel-Ange, Raphaël et Ant. Piconi San-Gallo, la construction de l'église de St-Pierre, et notamment pour donner les moyens de consolider les fondations de cet immense édifice. On connaît les beaux travaux qui, exécutés par ces grands maîtres, ont assuré à la base de ce monument une solidité inébranlable. J. C. Scaliger donne lieu de croire que Giocondo mourut à Rome. Les nombreux passages où il parle de cet artiste renferment des témoignages de reconnaissance et d'estime que nous ne saurions passer sous silence. « Depuis que le Saint-« Père l'a appelé auprès de lui, dit-il, je ne sais « s'il a joui de plus de tranquillité qu'auparavant... Vénérable vieillard à qui je dois l'instruction de ma jeunesse, mathématicien profond, « physicien savant, prince des architectes, modèle « unique et de sainteté et de tout genre d'érudition, bibliothèque antique et moderne!... Puisse-« t-il avoir enfin goûté une vie plus conforme à « ses vœux! Mais au milieu de tant de travaux, « ce serait une sorte de miracle. » (*Exercit.* 104, 126, 329, 331; *Poem., heroes*). Giocondo paraît avoir en effet regretté le sacrifice de son indépendance. Il écrivait à Jules II, dans la dédicace de son *Vitruve*, en parlant de divers écrits qu'il avait commencés : « Occupé à rétablir dans leur pureté « les ouvrages d'autrui, le littérateur ne doit pas « négliger les siens propres; je n'ai point ce tort « envers moi-même. J'ai écrit sur l'architecture et « sur l'emploi des mathématiques; mais je n'ai « jamais pu disposer de ma personne; je ne m'appartiens point. Mes ouvrages ne sont pas encore « suffisamment polis. Il faudrait, pour les terminer, que je jouisse du repos nécessaire à l'homme « studieux, et vous seul, ô Saint-Père, pouvez « me l'assurer. » Tel fut ce frère Joconde, dont la tradition a perpétué parmi nous un honorable et juste souvenir. Poleni, dans ses *Exercitationes vitruvianæ*, et M. J. G. Schneider, dans la préface de l'édition de Vitruve qu'il a publiée en 1807, lui reprochent de s'être trop livré à son imagination, en corrigeant le texte des auteurs rustiques, et particulièrement dans les passages obscurs de Vitruve. Il est vrai que quelques-unes de ses corrections ou de ses restitutions sont un peu hasardées; mais nous ne devons pas pour cela oublier les services qu'il a rendus aux lettres, de même que tous les savants qui les premiers se sont attachés à épurer les anciens manuscrits. Poleni reconnaît au surplus tout ce que lui doit le texte de Vitruve pour la clarté et la pureté générales : *haud parum de Vitruvii libris meritus est.* L'ordre qu'il a établi dans les chapitres a été maintenu jusqu'à M. Schneider, qui en a seulement divisé quelques-uns en deux. On a cru faussement qu'à son retour en Italie Giocondo s'était fait cordelier; cette opinion a pu venir de ce que pendant plusieurs années il porta l'habit de simple ecclésiastique. Les écrits qu'il annonçait à Jules II n'ont jamais été publiés. Le Titien avait placé son portrait dans une peinture qui ornait la salle du grand conseil de Venise, et dont le sujet était puisé dans la vie du pape Alexandre III; ce tableau a péri dans un incendie. On croit posséder un autre portrait de Giocondo dans un bas-relief sculpté sur la façade de la salle du conseil de Vérone, représentant un moine de l'ordre de St-Dominique, qui tient un livre ouvert, sur lequel est gravée cette inscription, dont le dernier mot se trouve en partie caché par une des deux mains : C. PLI. VERON. E., et que l'on interprète par *C. Plinii Veronensis epistolæ.* Soit estime réciproque et véritable amour pour les sciences et les lettres, soit désir d'être à leur tour appréciés et loués, les savants du 15e siècle et des premiers temps du 16e s'accordent fréquemment les uns aux autres de justes éloges, et quelquefois même de trop fastueuses épithètes; on les voit aussi se faire honneur du mérite et de la célébrité de leurs maîtres; l'exemple de Giocondo n'offre en cela rien que d'assez commun. Mais les éloges que lui ont donnés après sa mort, comme de son vivant, une foule de ses contemporains les plus illustres, Politien, Panvini, Manuce, Budé, J. César et Joseph Scaliger, offrent un caractère de sincérité et d'affection qui inspire de l'intérêt pour cet artiste savant, et qui contribue réellement à la gloire de cette belle époque de l'histoire littéraire. E—c D—d.

GIOENI (le chevalier JOSEPH), naturaliste, naquit à Catane le 12 mai 1747, de François et d'Agathe Buglio, de l'illustre descendance des Anouviens et des Aragonais. Il reçut une éducation soignée, sous la direction du savant chanoine Vito Coco, qui inspira à son élève un tel amour pour l'étude de l'histoire naturelle, que, passionné pour les progrès de cette science, Gioeni devint un des plus célèbres naturalistes de son temps. Le philosophe abandonna tout système de création primitive et de reproduction des montagnes; il se tint au positif, c'est-à-dire à l'examen des phénomènes de la nature. Le mont Etna, ses éruptions volcaniques, ses bizarres phénomènes, ses laves, ses substances mystérieuses, furent pour Gioeni des sujets de profondes études, auxquelles il joignit les investigations les plus consciencieuses sur le sol de la Sicile, les différentes terres, les minières, les fleuves, les fontaines, les marais, les pro-

ductions maritimes et les petites îles voisines de cette grande possession des anciennes colonies grecques. Gioeni devint l'ami du célèbre Dolomieu lorsque celui-ci fit en 1781 son voyage d'Italie et se rendit en Sicile pour observer l'Etna et les volcans éteints dont Platon et Diodore ont parlé. Le naturaliste français a déclaré dans ses écrits avoir (1) de grandes obligations à Gioeni, dont il avait reçu les plus intéressantes notices; et que Gioeni seul, après avoir formé une précieuse collection de minéralogie et de productions volcaniques, avait rédigé l'histoire de ce grand volcan, possédant sur cet objet toutes les connaissances nécessaires. Encouragé par Dolomieu, le naturaliste sicilien alla à Naples, où le roi le combla d'honneurs, et il fut nommé professeur d'histoire naturelle à Catane. Avant de partir, il fit avec le chevalier Hamilton, accompagné d'autres savants, d'importantes observations sur le Vésuve et les champs Phlégréens; et, tandis qu'il en examinait les productions, il concevait le projet de faire un travail sur ce volcan pour le comparer à l'Etna; mais, avant de le mettre à exécution, il voulut visiter de nouveau, avec son ami Dolomieu, l'Etna, les îles Éoliennes et toute la Sicile. Plein de l'idée d'écrire sur le Vésuve, Gioeni retourna à Naples; il proposa au chevalier Hamilton d'ajouter à son ouvrage un catalogue raisonné des productions volcaniques; et, au bout de trois ans, l'ouvrage terminé parut sous ce titre : *Essai sur la lithologie du Vésuve* (en italien), Naples, 1791, in-8°. Cet ouvrage, qui a été traduit en plusieurs langues, fut l'avant-coureur d'un autre sur l'Etna, qu'il avait préparé, mais qui est resté inachevé dans ses cartons, à cause des guerres et des révolutions au milieu desquelles il mourut le 6 décembre 1822. Gioeni fut l'ami de Fortis et de Spallanzani, et membre de plusieurs sociétés savantes. Dans l'année 1824, on fonda en son honneur à Catane l'Académie qui porte son nom, comme il est prouvé par la collection intitulée *Actes de l'Académie Gioenienne* des sciences naturelles, dédiés à la mémoire du chevalier Joseph Gioeni, célèbre par sa lithologie du Vésuve et par le musée d'histoire naturelle qu'il fonda dans la ville de Catane. Tel est l'éloge qu'on lit en tête des statuts de cette académie, vol. in-4°, publié à Catane en 1825, à l'imprimerie de l'université royale. G-G-Y.

GIOERWELL. *Voyez* GJOERWELL.

GIOFFI (BERNARD-MARIE), capucin, né à Naples dans le 17e siècle, embrassa la vie religieuse, et se consacra entièrement à l'étude de la philosophie et de la théologie. Ses talents pour la chaire l'ayant fait remarquer de ses supérieurs, il fut envoyé dans les missions de la Géorgie, où son zèle pour la propagation de la foi fut couronné par de grands succès. Après un séjour de plusieurs années en Asie, il revint à Naples, instruisit ses confrères par ses leçons, les édifia par ses exemples, et mourut en 1715. On connaît de ce digne religieux des *Prediche morali e panegiriche*, Naples, 1710, in-4°. Le P. Denis de Gênes dit qu'il a laissé en manuscrit une *Relation de son voyage en Géorgie*. — GIOFFI (Romuald), dominicain, né au 17e siècle à Ariezzo, dans le royaume de Naples, fut lecteur en théologie dans différents couvents de son ordre pendant vingt-trois ans, et professa pendant six autres années au fameux collége de *Monte di Dio* à Naples. Le Toppi dit que les ouvrages du père Romuald étaient de son temps dans les mains de tous les étudiants en théologie. W—s.

GIOFFREDO (PIERRE), né à Nice le 16 du mois d'août 1629, est l'un des historiens les plus estimables que le Piémont ait produits dans le 17e siècle. Après avoir terminé ses études, il prit l'habit ecclésiastique, et consacra ses loisirs à l'explication des monuments historiques. La publication de son *Histoire de Nice* lui attira l'estime des savants et les bienfaits de la cour. Nommé en 1665 historiographe de Savoie, il joignit bientôt à ce titre celui de recteur de la paroisse St-Eusèbe à Turin, et plusieurs bénéfices. En 1675 il fut fait aumônier, précepteur et conseiller du prince de Piémont, depuis roi sous le nom de Victor-Amédée, et, l'année suivante, bibliothécaire, avec une augmentation de traitement. Il reçut en 1677 des lettres de bourgeoisie de la ville de Turin; et en 1679, il fut nommé chevalier des SS. Maurice et Lazare. Gioffredo mourut à Nice le 11 décembre 1692, à l'âge de 63 ans. On trouvera la liste de ses ouvrages dans le *Syllabus scriptorum Pedemont.* de Rossoti. Les principaux sont : 1° *Nicæa civitas monumentis illustrata, opus in quo præter antiquitatum notitiam, sanctorum et sanctitate illustrium gesta describuntur, notationibus illustrantur episcoporum Cemelio-Nicensium necnon abbatum monasterii S. Pontii successsiones, aliaque ecclesiastica decora recensentur*, Turin, 1658, in-fol.; insérée dans le *Thes. histor. Ital.* de Burmann, t. 9, p. 6; 2° *Corografia e storia delle Alpe maritime*, in-fol., à la bibliothèque royale de Turin; il en existait une seconde copie in-4° entre les mains d'un neveu de l'auteur; 3° *la Storia dell' ordine de' SS. Maurizio e Lazaro*, manuscrit à la bibliothèque royale de Turin. Les ouvrages de Gioffredo, dit Vernazza, qui a écrit sa vie et que cite Tiraboschi, se recommandent moins encore par l'érudition que par l'esprit de critique et la sagesse du style, qualités d'autant plus remarquables, qu'elles sont plus rares dans les historiens d'Italie de cette époque. W—s.

GIOIA (FLAVIO), pilote ou capitaine de vaisseau, naquit à Pasitano, village situé près d'Amalfi, vers la fin du 13e siècle. Ce navigateur a été généralement regardé, du moins pendant longtemps, comme l'inventeur de la boussole. Les idées ont été si précises à cet égard, que quelques

(1) Voyez le *Mémoire de Dolomieu sur les volcans éteints du Val-di-Noto*; le *Précis d'un voyage fait à l'Etna en juin 1781* (dans l'ouvrage de l'abbé de Saint-Non); et le *Voyage aux îles de Lipari*, Paris, 1783.

écrivains ont fixé la date d'une si mémorable invention à l'an 1302 ou 1303. Chacun sait aujourd'hui que cette gloire lui a cependant été disputée. Gioia a-t-il en effet inventé la boussole? l'a-t-il seulement perfectionnée? ou bien serait-il totalement étranger à l'invention de cet instrument qui a changé pour ainsi dire la face du monde? Pour être justes envers lui, nous sommes obligés de rappeler les opinions les plus remarquables élevées à ce sujet, et surtout d'exposer les faits sur lesquels on a cherché à les établir. Polydore Virgile place l'invention de la boussole au nombre de celles dont les auteurs sont inconnus : *Omnino in aperto non est* (Pol. Virg. *De invent. rer.*, lib. 3, cap. 18) ; et quelque superficiel que soit cet écrivain, son témoignage est d'un grand poids contre Gioia, attendu qu'il était né en Italie deux cents ans seulement après ce célèbre Amalfitain. Plusieurs savants ont attribué l'invention de la boussole aux Phéniciens, aux Tyriens, au roi Salomon. Court de Gébelin est un de ceux qui en font honneur aux Phéniciens. D'autres, induits en erreur par un passage mal interprété de Plaute, ont cru que les Romains et les Grecs avaient connu ce guide des mariniers. De ce nombre est Abundantius Collina, dans son mémoire intitulé *De acus nauticæ inventore* (*Bonon., inst., Comment.* t. 2, part. 3). Ces opinions ont été complétement réfutées par Turnèbe, Bochart, Dutens ; par J. Chr. Trombelli, *De acus nauticæ inventore* (ibid.) ; par Gr. Grimaldi, *Sopra il primo inventore della bussola* (Recueil de l'Académie de Cortone (t. 3) ; par Montucla dans son *Histoire des mathématiques;* et plus récemment par M. Azuni, dans une *Dissertation sur l'origine de la boussole*, imprimée deux fois en italien et ensuite en français (Paris, 1807, in-8°). Les anciens ne connurent point la vertu directive de l'aimant. Le silence de tous les auteurs de l'antiquité qui ont parlé de cette pierre, et notamment de Lucrèce, de Pline, de Claudien, de Plutarque, forme sur ce fait une preuve négative qui ne laisse rien à répliquer. Gerbert, né en Auvergne vers le commencement du 10e siècle, et pape sous le nom de Sylvestre II, voulant, lorsqu'il était évêque de Magdebourg, construire une montre solaire horizontale, reconnut le point du nord à l'aide d'un instrument avec lequel il considéra l'étoile polaire : *In Magdeburg horologium fecit, illud recte constituens, considerata per fistulam quamdam stella nautarum duce* (Dithmar., *Chronic.*, apud Leibnitz, *Scriptores rer. Brunsw.*, t. 1, p. 399). Le père Costadau, Collina, déjà cité, et d'autres écrivains ont cru reconnaître dans cet instrument une boussole. Montucla a détruit cette fausse opinion, et n'a vu, dans l'instrument de Gerbert, qu'un tube qu'il dirigeait sur l'étoile polaire pour prendre la direction du méridien. Mais des témoignages plus convaincants attestent que les navigateurs de la Méditerranée connaissaient l'aiguille aimantée, et savaient en faire usage plus de cent ans avant Gioia. Albert dit le Grand, dans son traité *De mineralibus* (lib. 2, tract. 3, cap. 6), rapporte un passage d'un ouvrage faussement attribué à Aristote, qu'il rend en ces termes : *Angulus magnetis quidam est, cujus virtus apprehendendi ferrum est, ad zoron, hoc est, septentrionalem ; et hoc utuntur nautæ : angulus vero alius magnetis illi oppositus, trahit ad aphron, id est, polum meridionalem.* Que ce passage ne soit point d'Aristote, peu importe pour le temps où vivait Albert, né en 1193, et mort en 1280 ; et il faut même remonter plus haut, car la citation doit être extraite de quelque ouvrage plus ancien. Le traité *De mineralibus* lui-même ne fût-il pas d'Albert, comme l'ont pensé quelques critiques, cela n'atténuerait point le mérite du texte que l'auteur y a inséré. Le même texte se trouve d'ailleurs cité par Vincent de Beauvais, dans la première partie de sa *Bibliotheca mundi* (lib. 8, cap. 19) ; et cette première partie, intitulée *Speculum naturale*, a été terminée l'an 1250, ainsi qu'on le voit au livre 27, chap. 102. Brunetto Latini parle aussi de la boussole dans son *Trésor*, composé d'abord en français à Paris en 1260, et ensuite traduit par lui-même en italien. « Pour ce, dit-il, nagent les mariniers « à l'enseigne de ces deux étoiles que l'on appelle « Tramontaines....., et chacune des deux faces « (de l'aimant) alse la pointe de l'aiguille à celle « tramontaine à que cette face gist (lib. 1, « cap. 113). » Il existe un texte devenu fameux dans cette discussion ; c'est celui de la *Bible Guyot* (vers 622 à 658). La boussole s'y trouve nettement désignée sous les noms de *manière* ou *marinière*, *manette* ou *marinette*, suivant les variantes des divers manuscrits. Il commence par ces vers :

De nostre père l'apostoile
Volsisse qu'il semblast l'estoile
Qui ne se muet...

et finit par ceux-ci :

Molt est l'estoile et belle et clere,
Tiex devroit estre nostre pere.

On peut le voir en entier dans les *Fabliaux* et *Contes* publiés par Barbazan et Méon (t. 2, p. 327). La satire dite la *Bible Guyot* est généralement attribuée à Guyot, moine français, natif de Provins, qui florissait à la fin du 12e siècle, puisqu'il se trouvait à la cour de l'empereur Frédéric Ier en 1181. Cette pièce de vers fût-elle, comme on l'a supposé, un ouvrage de Hugues de Bercy, contemporain de St-Louis, cette différence ne rapprocherait la date que de cinquante ou soixante ans. Un passage du cardinal de Vitry, également clair, fixe enfin les époques d'une manière non équivoque ; et il nous reporte au temps de Guyot et même au delà. Jacques de Vitry, natif d'Argenteuil et évêque de Ptolémaïs, alla dans la Palestine lors de la quatrième croisade, par conséquent vers l'an 1204. De retour de ce voyage, il remplit les fonctions de légat du pape Innocent III en 1210, dans l'armée du comte de Montfort contre les Albigeois. Reparti pour la terre sainte, il en

revint sous Honorius III, assez longtemps avant la mort de ce pape, et il mourut lui-même en 1244. On croit qu'il a écrit sa description de la Palestine, formant le premier livre de son histoire, et intitulée *Historia orientalis*, pendant son second séjour dans l'Orient, ce qui en place la composition entre les années 1215 et 1220; et d'ailleurs il parle d'un fait qu'il a observé dès l'an 1204. Or, il s'exprime ainsi (cap. 91): *Acus ferrea, postquam adamantem contigerit, ad stellam septentrionalem, quæ velut axis firmamenti, aliis vergentibus, non movetur, semper convertitur; unde valde necessarius est navigantibus in mari*. Le sens de ces paroles ne présente aucune obscurité. On voit même qu'il ne s'agit pas d'une découverte nouvelle, mais d'un usage déjà établi, d'un instrument regardé comme absolument nécessaire aux marins, d'une connaissance devenue générale et vulgaire. Albert le Grand, Guyot et le cardinal de Vitry étant tous des Français; Brunetto Latini ayant composé son ouvrage pendant son séjour en France, et Jacques de Vitry ayant dû traverser la Méditerranée sur des vaisseaux français, les bénédictins, auteurs de l'*Histoire littéraire de France*, ont cru pouvoir en conclure que la boussole est une invention française. Ils ont aussi fait valoir l'usage, sans doute français et adopté par toutes les nations, de tracer une fleur de lis sur la rose des vents, pour marquer le côté du nord. C'est cette opinion que M. Azuni a renouvelée et défendue par tous les moyens qu'une érudition étendue a pu lui fournir dans la dissertation que nous avons citée. D'autres écrivains ont réclamé en faveur des Arabes. Tels sont Tiraboschi, dans sa *Storia della letteratura italiana;* Andrès, *Origine e progressi d'ogni letteratura ;* Bergeron, *Abrégé de l'histoire des Sarrasins ;* Riccioli, *Geographia et hydrographia reformata*, etc. Ceux-ci n'ont présenté, il est vrai, que des assertions vagues et dénuées de toute preuve positive. Chardin, qui s'est élevé contre leur opinion, est persuadé que les Arabes ont reçu la boussole de l'Europe. Renaudot est allé jusqu'à soutenir qu'il n'existe aucun écrit arabe où il soit fait mention, ni de la boussole, ni même de la vertu directive de l'aimant (*Anciennes relations des Indes*, p. 288, 291). Il paraît qu'on n'a pu lui opposer jusqu'à présent qu'un ouvrage de Bailak Kaptchaki, intitulé en arabe : *Trésor des marchands dans la connaissance des pierres* (bibliothèque de Paris, cabinet des manuscrits, in-fol. n° 970); et le passage de cet écrivain, découvert originairement par Sylvestre de Sacy, confirme l'opinion de Renaudot plutôt qu'il ne la détruit, puisque l'auteur, qui écrivait l'an 681 de l'hégire, rapporte un fait dont il a été témoin en l'an 640 (1242 de notre ère), et que ces époques sont postérieures à Guyot de Provins et au cardinal de Vitry. Ebn-Iounis, astronome arabe, dans sa *Grande table hakémite*, ouvrage composé l'an 1007 de notre ère, et publié en français par M. Caussin (*Notices des manuscrits de la bibliothèque royale*, t. 7), fournit même une preuve négative très-concluante que les Arabes de son temps ne connaissaient pas la boussole; car, soit parmi les instruments dont il fait mention, soit parmi les observations qu'il rappelle, il n'en parle en aucune manière. Mais il reste toujours entre ces deux époques, c'est-à-dire entre l'an 1007 et l'an 1290, le passage attribué à Aristote, nécessairement puisé dans quelque auteur arabe. Les auteurs qui ont écrit sur la Chine ont attaqué Gioia avec plus de succès. Le P. le Comte, Mailla, le P. Gaubil, *Histoire de l'astronomie chinoise*, Barrow, *Nouveau voyage en Chine*, etc., etc., se montrent convaincus que les Chinois faisaient usage de la boussole fort longtemps avant notre ère. M. Jos. Hager a développé cette opinion dans une dissertation publiée en italien, sous le titre de *Memoria sulla bussola orientale*, Pavie, 1809, in-fol.; il s'est attaché à prouver que la boussole est une invention des Chinois, et que ce peuple nous l'a transmise par ses communications avec les Arabes. Il pourra paraître étonnant dans ce système, que la boussole, en usage dans les mers de l'Inde, 1000 ou 2000 ans avant J.-C., n'ait été connue ni des navigateurs égyptiens sous les Ptolémées, ni des Grecs de Constantinople dans le moyen âge. Chardin avait laissé la question dans le doute. M. de Guigues a fait plus; il assure que les sources où le P. Gaubil a puisé sont des romans modernes, et il blâme cet historien d'avoir cru voir une boussole dans des textes reconnus pour fabuleux (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. 46, p. 549, 551). Cependant on ne doute plus guère aujourd'hui que les Chinois n'aient possédé la boussole, sinon aux époques dont parle le P. Gaubil, du moins longtemps avant les Européens. Le jugement qu'en ont porté Barrow, Macartney et les autres voyageurs les plus récents, a donné une très-grande force à cette opinion. Les écrivains enfin qui ont attribué l'invention à Gioia, sont innombrables. G. Grimaldi, entre autres, savant napolitain, a rassemblé en faveur de son compatriote, dans la dissertation que nous avons citée, une foule de passages très-positifs, et s'est étayé de noms très-imposants. On ne peut se dissimuler que Gioia n'ait eu pour lui pendant longtemps, l'opinion de l'Europe entière; et il faut bien que quelque fait important ait donné sujet à cet assentiment général. Quel est donc le titre de ce marin à la reconnaissance publique? Le P. Fournier a résolu cette espèce de problème, dans son *Hydrographie* (liv. 11, ch. 1); et Montucla, adoptant l'opinion de Fournier, l'a développée avec une clarté propre à satisfaire tous les esprits. La boussole en usage sur la Méditerranée dans le 12e et le 13e siècle, ne consistait qu'en une aiguille aimantée qu'on faisait nager dans un vase au moyen de deux brins de paille ou d'un morceau de liége, qui la soutenait sur l'eau. Telle est la description qu'en fait l'auteur de la *Bible Guyot*. De là le nom de *calamite* ou de *grenouille*, sous lequel on la trouve désignée dans quelques

auteurs. La boussole connue des Arabes au 13e siècle, suivant Bailak Kaptchaki, n'était pas autre chose. « Il est aisé de sentir, dit Montucla, « combien ce moyen était peu commode, et com- « bien de fois l'agitation de la mer devait le ren- « dre impraticable..... Les Melphitains, ajoute « cet auteur (il aurait du dire les Amalfitains), « imaginèrent la suspension commode dont nous « usons aujourd'hui, en mettant l'aiguille touchée « de l'aimant, sur un pivot qui lui permet de se « tourner de tous les côtés avec facilité. On ne « sait s'ils allèrent d'abord plus loin. Dans la « suite on la chargea d'un carton divisé en « 32 rumbs de vent, qu'on nomme la *rose des* « *vents;* et l'on suspendit la boîte qui la porte de « manière que, quelques mouvements qu'éprouvât « le vaisseau, elle restât toujours horizontale. Les « Anglais se font honneur de cette addition à la « boussole, *jure an injuria*, c'est ce que je ne sau- « rais dire; je n'en connais du moins aucune « preuve. » Si l'on examine avec attention le sens du vers d'Antonius Panormitanus, dans lequel on a cru trouver une des preuves les plus fortes de l'invention de Gioia, peut-être remarquera-t-on qu'il ne fait allusion en effet qu'à un grand et important perfectionnement. Ce vers est ainsi conçu :

Prima dedit nautis usum magnetis Amalphis.

Le poëte ne paraît pas vouloir assurer que la ville d'Amalfi ait donné la connaissance de l'aiguille aimantée; il dit seulement qu'elle en a donné, ou plutôt facilité l'usage. Voilà donc le mérite de Gioia; c'est, selon toute apparence, celui d'avoir rendu véritablement utile un instrument dont à peine on pouvait faire usage auparavant. La timidité de nos pilotes dans le 12e et le 13e siècle, lorsqu'ils étaient déjà en possession de la *calamite*, et l'audace qu'ils ont déployés, munis de la boussole d'Amalfi, attestent évidemment l'importance du service qu'a rendu Gioia à la marine moderne. Perfectionner de cette manière, c'est réellement inventer. Il est possible que les Français aient ajouté la rose des vents à l'aiguille suspendue de Gioia : de là sera venue la fleur de lis qui désigne le nord. Il est possible encore que les Anglais aient conçu la pensée de renfermer l'aiguille, son pivot et la rose des vents dans une boîte, *box* ou *boxel :* de là le nom de *boussole*. Les Allemands réclament cependant, et le nom des vents, *Est, Sud, Nord, Ouest*, et même le nom de *boussole*. Ces particularités sont de peu d'importance. Ce qui paraîtra démontré, c'est que la découverte de la vertu directive de l'aimant est antérieure à Gioia, et qu'avant lui les navigateurs, tant de la Méditerranée que des mers de l'Inde, faisaient usage de l'aiguille aimantée : ce qui est plus que vraisemblable, c'est qu'il a été cependant en Europe, par un perfectionnement très-important, le véritable créateur de la boussole telle que nous la possédons aujourd'hui. On ne connaît d'ailleurs nullement l'histoire de sa vie. Quelques écrivains l'ont nommé Giri; le nom de Gioia est le plus généralement adopté. Musanzio se plaint dans ses *Tables chronologiques* de ce que Vossius et d'autres savants l'appellent Gira, et le disent natif de Melfi : « c'est, dit-il, Gioia d'Amalfi qui « a inventé la boussole en l'an 1303 (*Tab.* XXXVIII, « p. 219). » E—c D—d.

GIOJA (Melchior), l'un des plus célèbres auteurs qui aient écrit sur l'économie publique en Italie, naquit à Plaisance le 27 septembre 1767, de parents honnêtes, mais peu riches, qui, en s'imposant de grandes privations, lui donnèrent une éducation soignée. Ayant manifesté quelque penchant pour l'état ecclésiastique, il fut reçu gratuitement à St-Lazare, dans ce fameux collége fondé par le cardinal Albéroni. C'est là qu'il fit ses études théologiques et qu'il entra dans les ordres. En sortant du séminaire, il s'adonna aux mathématiques sous la direction du savant Grégoire Fontana, professeur à l'université de Pavie (1), en remplacement de Boscowich, dans la chaire de mathématiques spéciales que ce docte père avait occupée pendant trente ans. En suivant un cours de mathématiques à Pavie, Gioja s'occupait aussi d'études de statistique et d'économie publique, et il s'efforça de mériter la bienveillance de son excellent professeur, au point de devenir son ami. Lorsqu'une république fut organisée dans la Lombardie en 1796, par Bonaparte, Fontana fut nommé membre du corps législatif, et plus tard désigné pour faire partie du collége *dei Dotti;* Gioja, renonçant alors à l'habit ecclésiastique, vint à Milan sous les auspices de Fontana, et continua ses études d'économie publique. Un institut national ayant été fondé, on y mit au concours la question suivante : *Quel est de tous les gouvernements libres celui qui conviendrait le mieux au bonheur de l'Italie ?* Gioja obtint le prix; il retourna ensuite dans sa patrie, mais le duc de Parme, Ferdinand de Bourbon, petit-fils de Philippe V, le fit mettre en prison comme suspect de libéralisme. Bonaparte lui fit rendre la liberté, et Gioja, revenu à Milan, fut nommé rédacteur des séances du grand conseil législatif. Encouragé par le prix qu'il avait obtenu, il se livra à des études profondes sur les théories des gouvernements, et abandonna la rédaction des séances, ainsi que celle du *Moniteur* cisalpin, pour se consacrer à des travaux qui lui plaisaient davantage. Mais les événements de la guerre vinrent encore troubler la tranquillité si nécessaire à l'étude des sciences. Deux armées austro-russes descendirent en Lombardie au mois d'avril 1799, et la nouvelle république fut renversée; tous les révolutionnaires qui n'avaient pas pris la fuite furent emprisonnés, et l'on n'oublia pas Gioja. Comme sujet du duc de

(1) Cette célèbre université, qui date du 12e siècle, était alors une des plus fréquentées de toute l'Italie : elle réunissait les *Tissot*, les *Frank*, les *Venturi*, les *Volta*, les *Tamburini*, les *Scarpa* et autres célèbres professeurs.

Parme, on le conduisit dans sa patrie où il resta en prison jusqu'à la bataille de Marengo, qui remit la Lombardie au pouvoir des Français. Gioja revint bientôt à Milan, et il y reprit en 1801 ses études d'économie publique. Il publia : 1° *Sul commercio de' comestibili e sul caro prezzo del vitto*, Milan, 1802, 2 vol. in-12, ouvrage dans lequel il indiqua les moyens de remédier à une disette épouvantable qui depuis l'année précédente désolait cette contrée; 2° *Nuovo galateo sull' educazione della gioventù*, Milan, 1802, 1 vol. in-12; ibid., 1820 et 1823, 2 vol. in-12; 4e édition, revue et augmentée, ibid., 1827, gros vol. in-12. L'importance de ce livre élémentaire a été constatée par trois éditions faites après la mort de l'auteur, sous différents titres. 3° *Discussione economica sul dipartimento dell' Olona*, Milan, 1803, vol. in-8°; 4° *Discussione economica sul dipartimento del Lario*, ibid., 1804, in-8°. Lorsque Napoléon alla se faire couronner roi d'Italie, Gioja, voulant lui faire sa cour, publia une brochure intitulée *I Russi, li Tedeschi ed i Francesi*, vol. in-8°, où il s'efforça d'établir que, de tous les gouvernements, celui des Français était le plus convenable à l'Italie (1). Napoléon, qui ne négligeait aucun service, appela l'auteur de cette brochure à la place d'historiographe du royaume d'Italie; et, lorsqu'il rendit le fameux décret du blocus continental contre l'Angleterre, Gioja fit paraître *Gli Inglesi dipinti da loro medesimi, ossia cenni morali e politici sull' Inghilterra*, Milan, 1806, in-8° (2). Il publia la même année *Li partiti chiamati all' ordine*, in-8°, et *Problema quali sieno i mezzi più spediti, più efficaci, e più economici per alleviare l'attuale miseria del popolo in Europa* (3), Milan, 1806, in-8°. Un livre très-hardi et fort inconvenant pour un ecclésiastique fut encore publié dans la même année par Gioja, sous ce titre : *Teoria del divorzio*. Cet ouvrage parut si contraire aux idées religieuses et il causa tant de mécontentement que le gouvernement, pour donner une satisfaction au public, crut devoir destituer l'auteur de sa place d'historiographe. Le ministre de l'intérieur le dédommagea de cette disgrâce en le nommant chef de division au bureau de la statistique de l'économie publique; mais le marquis Arborio de Brême (*voy.* ce nom) qui, de commissaire général des subsistances de l'armée, avait passé à ce ministère, ayant éprouvé des contradictions de la part de son subalterne, le renvoya. Gioja, pour se venger, composa aussitôt une brochure intitulée *Il povero diavolo*, dans laquelle le ministre et d'autres personnages ayant cru se reconnaître, forcèrent l'auteur à sortir du royaume. Après vingt-huit mois d'exil, Gioja obtint du vice-roi la permission de revenir, et il se fixa à Milan où il vécut du produit des ouvrages suivants : 1° *la Logica statistica abbassata alla capacità di giovani agricoltori, artisti, commercianti*, Milan, 1808, in-8°; 2° *Tavole statistiche, ossia norma per descrivere, calcolare, classificare tutti gli oggetti di amministrazione privata e pubblica*, ibid., 1808, in-8°; 3° *Dissertazione sullo problema dell' amministrazione generale della Lombardia*, ibid., 1808, in-8°; 4° *Documenti comprovanti la cittadinanza italiana*, ibid., 1809, in-8°. C'est dans cet ouvrage que l'auteur blâme le système anglais qui établit deux degrés de naturalisation, la petite et la grande; et il démontre que tout individu naturalisé et admis à l'état de citoyen, doit être déclaré apte aux charges publiques et à la représentation nationale; 5° *Indole, estenzione e vantaggi della statistica*, Milan, 1809, in-8°. Cet ouvrage eut une seconde édition en 1819. Depuis cette dernière publication, Gioja, étant devenu propriétaire d'une mine de charbon fossile, dans le territoire de Val-Gandino, s'occupa sérieusement de cette exploitation et publia : 6° *Dimostrazioni dei vantaggi provenienti dalla lignite di Val-Gandino*, Milan, 1813, in-8°. Les avantages ne répondirent pas aux illusions que l'auteur s'était faites; il dépensa beaucoup d'argent sans en tirer aucun profit, et dégoûté, il retourna à ses études. 7° *Nuovo prospetto della scienza economica, ossia somma totale delle idee teoriche e pratiche in ogni ramo di amministrazione privata e pubblica*, Milan, 1815, 6 vol. in-4°, ouvrage qui se vendit jusqu'à cent-six francs, et qui est très-estimé par les économistes. Une troisième disette s'étant manifestée en Lombardie en 1817, notre économiste publia une seconde édition du livre qu'il avait donné en 1806, sous ce titre : *Discorso popolare sul problema quali sieno i mezzi per alleviare la miseria*, etc. Le chef-d'œuvre de Gioja est sans contredit l'ouvrage suivant : 8° *Del merito e delle recompense, trattato storico e filosofico*, Milan, 1818, et Philadelphie, 1830, 2 vol. in-4°. L'auteur y démontre : 1° que les hommes sont en général plus disposés à punir qu'à récompenser; 2° que le vrai mérite est modeste, et les récompenses enlevées par les courtisans et les charlatans. L'argument de ce traité n'était pas nouveau, car Dragonetti avait publié en 1765 un petit volume *Delle virtù e dei premj*, et Diderot, un *Essai sur le mérite et la vertu* (1); plus récemment Bentham, aux théories des peines, avait joint les récompenses. Il est impossible de donner l'analyse de ce grand ouvrage, qui mérite d'être traduit dans toutes les langues, et de rester sur la table des ministres et même des rois (2). 9° *Sulle manifatture nazionali e tariffe*

(1) A ce propos, nous devons citer l'ouvrage suivant publié en 1833 à Paris, sous ce titre : *Della felicità che gl' Italiani possono e debbono proccurarsi del governo austriaco, dal cavaliere Ferdinando Dalpozzo, già referendario al consiglio di stato e P. Presidente della corte imperiale di Genova, nel 1814*. L'auteur de l'ouvrage combat tout ce qu'avait dit Gioja; on ignore pour quel motif et dans quelle intention.

(2) Cette brochure très-rare fut traduite en français par l'ordre du prince Eugène Beauharnais, vice-roi d'Italie.

(3) Une seconde édition fut donnée par l'auteur en 1817, lorsqu'une disette épouvantable se fit sentir en Italie et dans la Savoie.

(1) Cet ouvrage de Diderot n'est qu'une traduction ou plutôt une imitation de Shaftesbury.

(2) L'auteur, à la section III des récompenses, parle de la vénalité des charges et offices, il dit que son origine est orientale.

daziarie, Milan, 1819, in-8°; 10° *Dell' ingiuria, dei danni, del soddisfacimento e relative basi di stima avanti ai tribunali civili dissertazione*, Milan, 1821 (1) et 1829, 2 vol. in-8°; 11° *Ideologia*, ibid., 1822, 2 vol. in-8°; 12° *Elementi di filosofia ad uso delle scuole*, ibid., 1822, 2 vol. in-8°; 13° *Esercizio logico sugl' errori d'ideologia e zoologia, ossia arte di trare profitto dai cattivi libri*, ibid., 1824, in-8°; 14° *Riflessioni sull' opera di Bonstetten* (2), *intitolata : L'homme du Midi et l'homme du Nord*, ibid., 1825, in-8°; 15° *Cenni sullo stato attuale del commercio inglese e sopra li guadagni fatti dalla Grande-Bretagna nelle sue transazioni commerciali dal* 1700 *al* 1824, *estratto dagl' Annali di statistica*, ibid., 1826, in-fol., ouvrage fort curieux et intéressant pour les États en contact avec l'Angleterre; 16° *Esame d'un opinione intorno all' indole, estenzione e vantaggi della statistica*, ibid., 1826, in-8° (3); 17° *Observations critiques sur la nouvelle encyclopédie progressive de Paris*, 1826, in-8°; 18° *la Filosofia della statistica*, Milan, 1826, 4 vol. in-8°. Cette édition fut soignée par l'auteur. Une seconde, publiée après la mort de Gioja, fut enrichie de notes, d'un appendice de Dominique Romagnesi et d'un portrait, Milan, 1829 et 1830, 4 vol. in-8°. Cependant, l'homme qui publia tant d'ouvrages utiles manquait de moyens pour faire de nouvelles éditions; il travaillait toujours, luttant contre la faiblesse de sa santé. Enfin, le 2 janvier 1829, il mourut à Milan, ayant légué tous ses manuscrits au conseiller aulique l'abbé Gironi (*voy.* ce nom), qui les déposa à la bibliothèque impériale de la Brera, dont il était directeur et conservateur. On remarque parmi ces manuscrits : 1° deux *Tragédies en vers, tirées de l'histoire romaine*; 2° un *Traité de jurisprudence criminelle*; 3° *les Éléments d'une géographie pratique*; 4° *Projet sur le commerce de la soie et des sucres*; 5° des *Notes très-importantes pour former la statistique des départements de l'ancien royaume d'Italie et de la Dalmatie*. Un ouvrage fort remarquable fut publié dans la même année par le comte Louis Bossi, membre de l'Institut lombard, sous ce titre : *Trattato dell' amministrazione rurale, opera postuma del Gioja*, Milan, 1829, in-8°; on ignore comment il se fait que ce manuscrit soit parvenu entre les mains de l'éditeur. Nous ne pouvons pas omettre ici l'éloge qu'on lit dans une note de l'ouvrage de Silvio Pellico : « Melchior Gioja fut le penseur le « plus éminent que les sciences économiques aient « eu en Italie dans ces derniers temps. Cet homme « avait une érudition universelle, comme le dé- « montrent : 1° ses *Tables statistiques*; 2° son « *Traité des mérites et des récompenses*; 3° son « *Prospectus colossal de toutes les sciences économi-* « *ques*; 4° sa *Logique à l'usage de la jeunesse*; 5° *la* « *Philosophie de la statistique*, et vingt autres ou- « vrages qui sont autant de preuves de son génie « et un monument élevé par lui à sa gloire et à « celle de sa patrie. » Gioja avait été compromis dans les mouvements révolutionnaires de 1820, mais le tribunal l'avait acquitté, ce qui donna lieu à la publication de son ouvrage *Dell' ingiuria* que, par reconnaissance, il dédia à une jeune et charmante personne, Bianca Milesi, qui avait entouré des soins les plus tendres ce vieillard, pendant tout le temps de sa détention, et qui avait puissamment contribué à lui faire rendre la liberté.

G—G—Y.

GIOLITO DE' FERRARI (GABRIEL), imprimeur et libraire à Venise au 16e siècle, était, à ce qu'on croit, originaire de la famille des Ferrari, de Plaisance. Il exerça son art avec distinction; et Haym qualifie de *belles impressions* quelques-unes de celles qu'on lui doit. Sa marque était un phénix regardant un soleil, et brûlant sur un globe ailé où sont les trois lettres G. G. F.; une inscription sortant de chaque côté des flammes, porte : *Semper eadem;* autour du phénix, on lit ces mots : *De la mia morte eterna vita i vivo*. Ce fut Giolito qui commença l'impression de la *Collana greca*, imaginée par Th. Porcacchi (*voy.* PORCACCHI). Il présida lui-même à la *Collana latina*, faite sur le même plan. L'ancienne version italienne de l'*Imitation de Jésus-Christ* ayant été revue par le P. Remy Florentin, pour les enfants de Giolito et leur mère Lucretia Giolita, cet imprimeur en donna successivement plusieurs éditions fort belles en 1556, 1557 et années suivantes. Elle sortit des mêmes presses, retouchée par Porcacchi en 1569. Au frontispice de l'édition de 1562, que possédait Gence, au lieu du globe, on voit un vase ailé d'où partent des flammes, au milieu desquelles est le phénix; et autour de l'encadrement, on lit : *Vivo morte refecta mea*. Giolito mourut en 1581, laissant deux fils, Jean et Jean-Paul, qui continuèrent l'état de leur père. JEAN ne se borna pas à sa profession; il cultiva les lettres, et, au jugement de Haym, il avait du talent pour la poésie. On lui doit en effet une traduction italienne du poëme de Sannazar, dont voici le titre : *Del parto della vergine libri* 3, *tradotto in versi toscani*, Venise, 1588, in-8°; réimprimée à Vérone, de l'imprimerie du Phénix, 1732, in-4°. On a encore de lui : *Vita del*

(1) Le savant Romagnesi en donna en 1829, à Milan, une seconde édition avec l'éloge de l'auteur.

(2) Bonstetten (*voy.* ce nom), est d'accord avec nous que le législateur peut neutraliser la force du climat. Voyez *Projet de code pénal universel*, Paris, 1832, où nous avons indiqué les moyens d'opérer cette neutralisation, et parlé du système pénitentiaire.

(3) Dans les *Annali universali di statistica*, etc., t. 8, Milan, 1826, on trouve ce mémoire détaillé de Gioja sur le caractère, l'étendue et les avantages des statistiques. J. B. Say avait dit : « Que sont ces énormes statistiques qui, en les supposant vraies « au moment où elles ont été dressées, ne le sont plus au moment « où on les consulte ! » — Gioja examine avec franchise l'opinion de ce savant économiste. Il soutient qu'un grand nombre d'éléments statistiques ne cessent jamais d'être vrais; que plusieurs autres n'éprouvent de variations qu'après un long cours de siècles, et que ceux même qui changent plus fréquemment ne cessent pas d'être utiles, soit médiatement, soit immédiatement. On ne peut lire ce mémoire sans admirer les connaissances de Gioja, et surtout la manière libre, mais décente, avec laquelle il réfute son antagoniste. Au reste, il est à remarquer que les statistiques de Prusse, qui ont servi de modèles à plusieurs gouvernements, sont dressées dans de grands tableaux qui se renouvellent tous les dix ans. F—LE.

P. Ignazio Lojola, tradotta di spagnuolo in italiano, 1586, in-4°. A. B—T.

GIORDANI (VITALE), célèbre mathématicien, né le 13 décembre 1633, à Bitonte, dans le royaume de Naples, fut destiné à l'état ecclésiastique; et ses parents, quoique pauvres, lui firent faire ses études. Il répondit mal à leurs soins; et, pour éviter les reproches de son père, il s'enfuit secrètement à Tarente, où il épousa une fille de basse condition et sans fortune. L'état misérable dans lequel il se trouvait ne fut pas capable de le tirer de son apathie. Un jour, un de ses beaux-frères lui ayant reproché sa conduite avec aigreur, Vitale s'élança sur lui, et, l'ayant saisi à la gorge, l'étouffa. Pour se dérober aux poursuites de la justice, il s'embarqua sur un vaisseau qui se rendait à Venise, et s'enrôla dans les troupes qu'Innocent X levait alors contre les Turcs. Il se trouva à plusieurs combats, et s'y distingua. L'amiral ayant eu l'occasion d'apprécier sa capacité, lui donna l'emploi de secrétaire de sa galère, qui était vacant. Vitale l'accepta avec plaisir; mais il fut d'abord très-embarrassé pour établir ses comptes, parce qu'il ignorait les premières règles de l'arithmétique: il les devina par un effort de génie, et ce premier succès lui donna du goût pour l'étude. De retour à Rome en 1659, il fut admis dans la garde du château St-Ange, et résolut d'employer ses loisirs à étudier les mathématiques. Il ne connaissait encore que l'*arithmétique* de Clavius: un ouvrage de Viète lui tomba alors entre les mains, et la difficulté qu'il éprouvait à le comprendre pensa le faire renoncer à son projet. Heureusement un de ses amis lui conseilla de lire les *Éléments* d'Euclide, et il en saisit toutes les propositions avec une telle facilité que son ardeur pour les mathématiques s'en augmenta encore. Ses progrès dans cette science furent extraordinaires, et lui méritèrent des protecteurs qui lui achetèrent son congé et lui procurèrent tous les secours dont il avait besoin pour étudier. Il fut bientôt en état d'enseigner lui-même; et sa réputation l'ayant fait connaître de la reine Christine de Suède, elle le nomma son mathématicien. Il fut ensuite choisi pour professer les mathématiques à l'académie fondée à Rome en 1666, par Louis XIV. Le pape Clément X lui donna en 1672 la place d'ingénieur du château St-Ange, et en 1685 il fut nommé à la chaire des mathématiques du collége de la Sapience. Vitale manda alors à sa femme de venir le rejoindre; mais elle ne voulut point y consentir. Son fils ne demeura que quelques années près de lui, parce que l'air de Rome ne convenait point à sa santé. Il passa donc sa vieillesse seul, souvent malade par l'excès du travail, et mourut le 3 novembre 1711, à 78 ans. Il était depuis 1691 membre de l'Académie des Arcadiens, et son éloge y fut prononcé. Dans le nombre de ses élèves, on doit distinguer mademoiselle Marie-Marguerite-Catherine Goy, Parisienne, qui composa un ouvrage intitulé *Studio di matematica*, in-fol., dont il existait une copie dans la bibliothèque de Floncel. On a de Vitale: 1° *Corso di matematica che comprende Euclide restituto*, Rome, 1680, 1686, in-fol. Ce cours de mathématiques devait avoir plusieurs volumes; mais il n'y a que le premier qui ait été imprimé. 2° *De componendis gravium momentis*, ibid., 1685; 3° *Fundamentum doctrinæ motus gravium*, ibid., 1686; 4° *Ad Hyacint. Cristophorum epistola*, ibid., 1705, in-fol.; 5° *Elementi d'Euclidi esplicati nella reale academia instituita in Roma dalla cristianissima Maestà Luigi XIV*, 6 vol. in-fol., manuscrit cité n° 1185 du catalogue de la bibliothèque de Floncel; 6° quelques *Opuscules* peu importants. W—s.

GIORDANO (LUC), peintre célèbre (1), né à Naples en 1632, dans une maison qui touchait à celle de Joseph Ribeira son premier maître, reçut de bonne heure le surnom de *Fa-Presto*, soit parce que son père ne cessait de l'exhorter à travailler vite, soit à cause de l'extrême célérité avec laquelle il composait la plupart de ses tableaux. Échauffé par tout ce qu'il entendait dire des chefs-d'œuvre qui embellissent la ville de Rome, il s'échappa de la maison paternelle et se rendit dans cette capitale des beaux-arts, où il fit la connaissance de Piètre de Cortone, dont il fut presque en même temps l'élève et le collaborateur. Giordano, commençant à sortir de l'obscurité, fit successivement le voyage de Bologne, de Parme, de Venise et de Florence, où il eut de nombreux travaux, et sa réputation prit un tel accroissement, que le roi d'Espagne, Charles II, le fit venir à Madrid pour lui confier l'exécution des peintures destinées à l'embellissement du palais de l'Escurial. Ces ouvrages mirent le sceau à la réputation de leur auteur. Quelque temps après la mort du roi Charles, Giordano retourna à Naples, où, malgré son âge avancé, il composa encore un nombre prodigieux de tableaux. On assure que, pour plus de célérité, il employait quelquefois ses doigts au lieu de brosse, et qu'il ne mettait guère plus d'une heure à peindre une demi-figure de grandeur naturelle (2). Ce peintre avait une disposition toute particulière pour ce qu'on appelle les *pastiches*, c'est-à-dire qu'il imitait, avec une facilité et une exactitude surprenantes, les manières des différents maîtres. Un jour, le roi d'Espagne, lui montrant un beau tableau du Bassan, lui exprima le regret de ne point avoir un second ouvrage du même peintre. Dès le lendemain, Giordano se munit d'une vieille

(1) Longtemps appelé *Jordans* ou *Jordane* par les biographes français; ce qui donnait souvent lieu de le confondre avec *Jacques Jordaens*, peintre de l'école flamande. Giordano signait quelquefois ses tableaux de la manière suivante: *Jordanus* (ou *Luc. Jordanus*) *fecit*, etc.

(2) Il est peu d'ateliers où l'on ne raconte comme certain le fait suivant, que les peintres ont peut-être inventé pour donner une idée de l'excessive facilité avec laquelle Luc Giordano maniait le pinceau. Un jour qu'il était occupé à peindre un tableau représentant Jésus et ses disciples, il fut dérangé par son père qui l'appelait pour dîner. « Lucas, criait le père par une fenêtre, descends « tout de suite, la soupe va refroidir. — Je suis à vous, répon- « dit le fils; je n'ai plus à faire que les douze apôtres. »

toile, sur laquelle il peignit avec tant d'adresse un tableau dans le goût du Bassan, que peu de jours après ce *pastiche*, placé dans la galerie du monarque, fut pris par les plus savants connaisseurs pour un ouvrage du Bassan lui-même. Une autre fois, il peignit de souvenir, sans préparation, et pour ainsi dire en une minute, la figure de sa femme absente, que la reine d'Espagne, devant laquelle il travaillait, disait avoir envie de connaître. La reine, qui le croyait occupé à toute autre chose, fut si surprise et si enchantée de cette espèce de tour de force, que, détachant de son cou une superbe chaîne de perles, elle la remit à Giordano pour qu'il en fît cadeau à son épouse. Les critiques sévères refusent aujourd'hui à ce peintre une place au rang des grands modèles, c'est-à-dire à côté des Michel-Ange, des Raphaël, des Titien ; ils reconnaissent à la vérité la prodigieuse flexibilité de son talent, le feu de ses compositions, le moelleux de sa touche, et surtout l'effet séduisant de son coloris; enfin ils avouent que, dans presque toutes les parties de son art, le Giordano est digne d'éloges; mais dans aucune, suivant eux, il ne s'est élevé au sublime, et les beautés de sa manière sont souvent plus brillantes que correctes. Tel est, ajoutent-ils, le sort des artistes qui visent à l'universalité des genres et qui ne peignent que de pratique, c'est-à-dire d'après les diverses manières des autres peintres : leur talent n'a point de caractère déterminé, point de consistance, et, s'ils ont presque toujours la satisfaction de plaire à la multitude, ils méritent rarement d'avoir à leur tour des imitateurs. On peut toutefois, sans craindre d'être contredit par les artistes, considérer le Giordano comme un des peintres de l'école napolitaine qui était le plus richement pourvu des qualités vives et séduisantes, propres à tenir lieu, jusqu'à un certain point, ou d'une étude approfondie de la nature, ou de la supériorité du génie. Quelques écrivains l'ont appelé le *Protée de la peinture :* cette dénomination doit lui être conservée. Luc Giordano mourut dans sa ville natale en 1704 ou 1705. Il y jouissait d'une grande considération, à laquelle ses richesses et le titre de chevalier, qu'il tenait du roi d'Espagne, ne contribuèrent pas moins sans doute que la célébrité de ses productions. On assure d'ailleurs qu'il faisait un noble usage de sa fortune; qu'il donnait souvent ses tableaux aux églises pauvrement dotées, et que sa conversation, toujours vive et enjouée, le faisait rechercher des personnes les plus considérables de la cour, où il était familièrement admis. On voit sa sépulture dans l'église de Ste-Brigide, dont il avait entièrement peint la coupole. Ses principaux ouvrages sont à Naples, à Madrid, à Florence et à Rome. On comptait aussi un bon nombre de ses tableaux dans la galerie de Dusseldorff, dans celle du duc d'Orléans, et, en dernier lieu, au musée du Louvre. F. Bartolozzi et J. Beauvarlet ont gravé, d'après Luc Giordano, le premier, *Ste-Cécile mourante* et *Vénus caressant l'Amour;* le second, l'*Enlèvement d'Europe*, celui des *Sabines*, le *Jugement de Pâris* et *Acis et Galatée.* Enfin ce maître a lui-même gravé à l'eau-forte ceux de ses ouvrages qu'il aimait le mieux, et ses estampes, faites librement, ont beaucoup de prix aux yeux des amateurs. Douze cartons de Luc Giordano, représentant les *Amours de Psyché et de Cupidon*, appartiennent aujourd'hui à la reine d'Angleterre. F. P—T.

GIORDANO (DOMINIQUE), en latin *Jordanus*, né vers la fin du 17e siècle à Naples, est principalement connu comme l'éditeur du recueil intitulé *Delectus scriptorum rerum napolitarum, qui partim nunc primum editi, partim auctiores ac emendatiores prodeunt*, Naples, 1735, in-fol., orné de cartes. Ce volume, peu commun en France, renferme les ouvrages suivants : l'*Histoire de Nola*, par Ambroise Léoni; celle de la *Calabre*, par Gabriel Barri, avec le poëme de *Grassi*, latin et français, à la louange de la même province; les *Recherches de Jean Giovano (Juvenis)*, sur l'antiquité des Tarentins et leurs diverses révolutions; cinq opuscules historiques de Ferrari Galateo; l'*Histoire de Conversano*, par Paul-Antoine de Tarsia; l'explication par l'abbé Damadeo de la table de bronze découverte à Canosa, et enfin deux *Dissertations de Henri Brenkmann sur la ville d'Amalfi*. W—s.

GIORDANO (SOPHIE), peintre célèbre, née à Turin en 1779, manifesta dès sa première jeunesse un goût très-prononcé pour les arts. Ses parents, peu favorisés de la fortune, ne pouvant suffire aux frais de cette éducation, un ami vint à leur secours et les aida à cultiver d'aussi rares dispositions; ce fut J.-J. Vinay, riche banquier, qui fut sollicité pour cet acte de bienfaisance par le célèbre peintre Palmieri. La jeune et intéressante Sophie, âgée de dix-neuf ans, connaissait déjà le dessin; elle fut envoyée à Rome et admise dans l'école de miniature et de pastel dirigée par madame de Maron, sœur du professeur Raphaël Mengs. Douée d'un coup d'œil vif et juste, ses premières et ses meilleures leçons furent l'étude de tant de belles peintures et sculptures qui abondent dans la grande ville. Après trois années d'application, elle fut admise par ses maîtres, M. et madame de Maron, à manier le pinceau et le crayon au pastel. Ses premiers ouvrages, faits à Rome, lui furent inspirés par la reconnaissance : elle peignit en miniature sur parchemin ceux qui l'aimaient comme leur propre fille. Pour s'affermir dans le dessin des contours et des proportions, elle copia au pastel une *Bacchante*, une *Flore* et le portrait si connu de la belle et malheureuse Béatrix Cenci (*voy.* ce nom). Après ces trois ouvrages, elle se consacra entièrement à la peinture en miniature sur des ivoires de haute dimension. Sous la direction de ses maîtres, elle copia en petit les chefs-d'œuvre suivants : 1° la *Charité* du précieux tableau d'Albani;

2° la *Fortune* de Guido Reni; 3° une *Vierge*, le *St-Michel* et l'*Héroïde* de Guido; enfin la *Vénus* du Titien. Toutes ces belles copies, exactement rendues dans de nobles proportions, lui méritèrent l'honneur d'être admise à l'Académie de St-Luc à Rome (1), où nous avons admiré son propre portrait au pastel, placé dans la grande salle, à côté du portrait de Canova et de tant d'autres artistes qui, d'après les statuts, devaient donner leurs portraits faits au miroir par eux-mêmes. Le calme s'étant rétabli en Piémont, après dix ans de guerre et de troubles politiques, le Mécène de Sophie, M. Vinay, demanda son retour, et il fallut que M. et madame de Maron, qui, n'ayant pas d'enfants, la considéraient comme leur propre fille, consentissent à se séparer d'elle. Arrivée à Turin, elle présenta à son protecteur une collection des chefs-d'œuvre qu'elle avait apportés de Rome, et qui furent visités et admirés par tous les amateurs. L'Académie des sciences lui envoya un diplôme, et elle assista aux séances à côté de la célèbre poëte Déodate Salazzo. Établie chez Vinay, Sophie abandonnait souvent la société pour se retirer dans sa chambre d'étude, où elle travaillait à des compositions. Nous avons admiré en 1801 un grand tableau au pastel, représentant la belle et aimable madame Vinay-Righini entourée de ses trois filles, dont l'aînée n'avait pas cinq ans, ainsi que le portrait en grand de M. Vinay. Les tableaux de cette artiste faits au trait de plume sont aussi très-précieux. En 1803, Sophie épousa le chirurgien Giordano; mais, au milieu des soins d'une excellente mère de famille, n'oubliant pas son art, elle fit au pastel le portrait de *Napoléon*, tableau d'une ressemblance parfaite; ensuite le portrait de son mari et celui du professeur Vasalli. Elle composa et perfectionna à l'huile une *Bacchante*, figure presque entière de grande proportion, d'un style sévère, à l'imitation de l'Albane, si célèbre pour les chairs et les formes. Elle fit aussi à l'huile plusieurs portraits, entre autres celui de l'abbé *Denina*, de proportion presque naturelle. Fatiguée enfin de tant de travaux et de l'éducation de ses deux enfants, Sophie succomba le 14 mai 1829 à une fièvre nerveuse, dans la ville de Turin où elle avait vu le jour. G—G—Y.

GIORGI (MARINO), doge de Venise, succéda le 22 août 1311 à Pierre Gradenigo : il n'était point du nombre des électeurs, et ceux-ci, ne pouvant s'accorder, réunirent par hasard leurs suffrages en sa faveur, parce qu'ils le virent passer dans la cour du palais où ils délibéraient. C'était un homme religieux et probe, mais très-avancé en âge; aussi mourut-il au bout de six mois. Pendant son court gouvernement, les Vénitiens furent toujours engagés dans une guerre en Dalmatie, où Zara s'était révoltée, et dans une autre guerre avec le Saint-Siége, qui les avait excommuniés à l'occasion de leur entreprise sur Ferrare. Il eut pour successeur Pierre Soranzo, élu le 13 juillet 1312. S. S—I.

GIORGI (BERNARD), poëte latin, plus connu sous le nom de GEORGIUS, descendait du précédent. Né dans les premières années du 16e siècle, Bernard entra jeune dans la carrière des emplois publics, et remplit successivement plusieurs charges honorables, entre autres celle de gouverneur de Padoue. Dans ses loisirs, il cultiva les lettres et publia divers opuscules qui n'offrent pas un grand intérêt, mais que leur rareté fait rechercher des curieux. Les plus connus sont : 1° *Epistola ad Octavium Stephanum de vita solitaria et tranquilla*, Venise (1537), in-4° très-rare; 2° *Selectæ IIII epistolæ; aliquot item de Sacro-Sancto Paulo III max. pont. elogia*, ibid., 1538, in-8°; 3° *De Paulo III max. rom. pont. opuscula*, ibid., 1538, in-8°. On connaît de cet opuscule un exemplaire sur vélin qui se trouvait dans la bibliothèque du marquis Trivulzio. 4° *Epitome principum Venetiorum*, ibid., Alde, 1547, in-4°. C'est une suite de distiques sur les doges de Venise. Il en existe un magnifique exemplaire sur vélin, dont Van-Praet a donné la description dans son *Catalogue*, 2e part., t. 3, p. 48; 5° *Epitaphia et epigrammata aliquot quæ dum prætorem Patarii ageret, obiter composuit*, ibid., 1558, in-4°. Les bibliographes en citent des exemplaires sans date; 6° *Periocha in XIIII publicas solennitates*, ibid., 1559, in-8°, de 10 f. non chiffrés. Pour plus de détails sur ces opuscules, on peut consulter les *Annales des Aldes*, de M. Renouard, 2e édit. W—s.

GIORGI (DOMINIQUE), prélat italien, antiquaire et bibliographe, naquit en 1690 à la Costa, près de Rovigo (et non dans l'île de Rhodes, comme l'a dit le *Journal de Florence*). Après avoir été quelque temps secrétaire de l'évêque d'Adria, il fut appelé à Rome, où il devint conservateur de la magnifique bibliothèque du cardinal Imperiali. Son érudition le mit bientôt en relation avec les plus savants prélats de cette capitale; et il fut souvent chargé de travaux relatifs à des recherches d'antiquité ecclésiastique, par les papes Innocent XIII et Benoît XIII. Ce dernier le faisait de temps en temps travailler avec lui dans son cabinet : il lui donna, en 1727, l'abbaye de Saccolongo. A la mort du cardinal Imperiali en 1737, l'abbé Giorgi retourna dans sa patrie; mais le pape Clément XII le fit revenir à Rome, où il l'occupa de divers travaux; et Benoît XIV, son successeur, le mit au nombre de ses prélats domestiques, et le fit agréger aux différentes académies qu'il établit dans cette ville. Il y mourut le 21 juillet 1747, laissant ses nombreux manuscrits à la célèbre bibliothèque de la *Casanata*. Les principaux ouvrages qu'il a publiés sont : 1° *De antiquis Italiæ metropolibus, exercitatio historica*, Rome, 1722, in-4°; 2° *Trattato sopra gl' abiti sacri del sommo pontefice di*

(1) Les Français si galants ferment inexorablement les portes de l'Académie aux femmes, tandis qu'ailleurs elles y sont admises.

Roma, ibid., 1724, in-4°; 3° *De origine metropolis ecclesiæ Beneventanæ*, ibid., 1725, in-4°; 4° *Antiquæ inscriptionis explanatio in qua de locatoribus scenicorum disceptatur;* Monte Fiascone (*Monte Falisco*), 1727, in-8° de 36 pages : on en trouve l'extrait dans les Mémoires de Trévoux, 1728, p. 552; 5° *De cathedra episcopali Setiæ civitatis*, ibid., 1727, in-4°; réimprimé en 1731. Il y traite de l'origine de l'évêché de Sezza. 6° *De liturgia romani pontificis in solemni celebratione missarum*, ibid., 1731-1743-1744, 3 vol. in-fol.; 7° *De monogrammate Christi*, ibid., 1738, in-4° : il y réfute une assertion de Basnage; 8° *Vita Nicolai V pont. max.; accedit disquisitio de Nicolai ergu litteras et litteratos viros patrocinio*, ibid., 1742, in-4°; 9° *Catalogo della libraria Capponi*, ibid., 1747, in-4°. Ce catalogue, enrichi de savantes notes, ne comprend que les livres italiens et les manuscrits de la belle bibliothèque du marquis Al.-Greg. Capponi : cette bibliothèque a été réunie à celle du Vatican. 10° *Éloge historique du cardinal Corradini*, et quatre autres morceaux insérés dans la *Raccolta* du P. Calogerà, dans lesquels l'auteur explique diverses inscriptions ou autres monuments d'antiquité. Giorgi ne s'est pas rendu moins recommandable en qualité d'éditeur. On lui doit la publication des quatre livres *De varietate fortunæ* (1), et de cinquante-sept lettres inédites du Pogge, qu'il enrichit de notes, d'après un manuscrit de la bibliothèque Ottoboni, et que Jean Oliva, de Rovigo, fit imprimer, sous les auspices du cardinal A.-G. de Rohan, à Paris chez Coustelier, 1723, in-4°. Giorgi ajouta aussi des notes à la belle édition des *Annales* de Baronius, donnée à Lucca par le P. Mansi, et en publia l'*Apparatus*, Lucca, 1740, in-fol. Enfin on lui doit le *Martyrologium Adonis, ope codicum recognitum, bibliothecæ Vaticanæ adnotationibus illustratum*, ibid., 1745, in-fol. de 746 pages. On trouve dans le recueil, déjà cité, du P. Calogerà, tome 41e, la vie de l'abbé Giorgi, par un de ses compatriotes. C. M. P.

GIORGI (Antoine-Augustin), religieux augustin, né en 1711 à Santo-Mauro, bourg près de Rimini, entra en religion à Bologne, à l'âge de seize ans, et s'appliqua avec zèle à l'étude de la théologie, qu'il professa ensuite avec éclat dans plusieurs villes. Benoît XIV, qui avait connu Giorgi à Bologne, l'appela à Rome au grand collége, où il ne tarda pas non plus à briller; car il était également habile dans la connaissance des langues grecque, hébraïque, chaldéenne, samaritaine et syriaque, toutes si importantes pour l'interprétation des livres sacrés. Le pape, qui voyait avec regret que les théologiens espagnols eussent si mal jugé l'*Histoire du pélagianisme* du cardinal Noris, mise par eux à l'*index*, chargea Giorgi de faire l'apologie de cet ouvrage. Il répondit si bien à la confiance de Benoît XIV, que ce pontife lui témoigna sa satisfaction en l'admettant au nombre des hommes doctes qu'il réunissait dans son palais pour conférer sur les affaires de la religion, et en le plaçant à la tête de la bibliothèque Angélique. Les avantages et les agréments dont il jouissait à Rome expliquent le refus qu'il fit d'occuper la chaire de théologie de Vienne. Étant moins en évidence sous le successeur de Benoît XIV, époque où les sectateurs de la doctrine de St-Augustin semblèrent perdre de leur crédit, il put achever un travail pour lequel sa profonde connaissance de onze langues différentes lui donnait une grande facilité. Il était très-important pour les religieux envoyés en mission au Thibet de connaître la langue, les usages et la religion de ce pays. Ce que Hyde et d'autres savants en avaient écrit était loin de pouvoir satisfaire à ce que l'on désirait à cet égard. Giorgi avait voulu remplir cette lacune : le fruit de ses veilles fut l'ouvrage qu'il intitula *Alphabetum tibetanum*. Les recherches qu'il lui avait occasionnées le mirent sur la voie d'éclaircir plusieurs points d'érudition, et il publia ses découvertes. Le cardinal Borgia, juste appréciateur de son mérite, l'aida souvent de ses conseils dans tous les travaux qu'il entreprenait. Un démêlé assez vif que Giorgi eut, vers la fin de sa vie, avec le P. Paulin de St-Barthélemi, qui avait repris avec dureté ses opinions sur la religion des brahmes, prouva que l'âge ne lui avait rien fait perdre de son ardeur : elle éclatait toujours quand il s'agissait de soutenir la pureté de la foi, et c'est ce qui l'avait engagé à prendre part à des discussions qui s'étaient élevées sur la dévotion au sacré cœur de Jésus. Son immense érudition faisait sans cesse recourir à lui, et le mettait en correspondance avec les savants de tous les pays. D'un caractère tranquille et modeste, il eût voulu ne vivre qu'avec ses livres; mais il fut nommé à divers emplois, et entre autres à celui de procureur général de son ordre, qu'il remplit pendant vingt-deux ans. Il ne profita de son crédit parmi ses confrères que pour rétablir la règle dans toute sa pureté, faire disparaître des écoles de théologie tout ce qui restait de l'ancienne barbarie, et pour remettre en vigueur la bonne littérature. Il s'occupait encore, pour éclaircir l'histoire civile et ecclésiastique de sa patrie, d'un ouvrage sur les inscriptions grecques de l'église de Rimini. Il ne put y mettre la dernière main, étant mort le 4 mai 1797. On a de lui : 1° *Alphabetum tibetanum missionum apostolicarum commodo editum : præmissa est disquisitio, qua de vario litterarum ac regionis nomine, gentis origine, moribus, superstitione ac manicheismo fuse disseritur, Beausobrii calumniæ in sanctum Augustinum, aliosque Ecclesiæ patres refutantur*, Rome, 1762, 1 vol.

(1) Les trois premiers livres étaient inédits ; le quatrième, contenant la relation des voyages de Nicolas Conti, avait été imprimé vers 1492, sous le titre d'*Indiæ recognitio*, *seu de varietate fortunæ*, et traduit en italien par Ramusio qui l'insera dans sa relation, t. 1, p. 339 (*voy.* Conti). La traduction de Ramusio a été faite sur la version espagnole de M. Rodrigo Fernandez de Santaella, publiée avec la relation de Marco-Polo, traduite par le même auteur, Séville, 1518, in-fol. Léon Pinelo semble indiquer d'autres éditions de 1611, 1613 et 1639.

in-4°, figures. Giorgi profita, pour composer cet ouvrage, des matériaux envoyés au collége de la Propagande par les missionnaires capucins du Thibet, et entre autres par les Pères Horace de Pinnabilla et Cassien de Macerata. La figure des caractères avait été donnée par le P. Horace ; Antoine Fontaviti les avait gravés en 1738; le cardinal Louis Belluga les fit fondre pour la société de la Propagande. Après avoir donné l'alphabet, Giorgi s'occupe de l'orthographe des mots, et de la syntaxe, et appuie tous les exemples sur les extraits des manuscrits thibétains découverts en 1721, près des sources de l'Irtisch, publiés d'après les ordres de l'empereur Pierre I[er], par les soins de F. S. Bayer, et insérés dans les *Acta eruditorum* de Leipsick, et, avec une traduction française de Fourmont, dans le *Museum sinicum* de Bayer. Aidé de la connaissance de plusieurs langues qui lui semblent présenter entre elles une sorte d'affinité, Giorgi trouve que ces manuscrits ne contenaient que des fragments de lois; il essaye d'en donner une nouvelle traduction, qu'il accompagne d'un commentaire explicatif, et se hasarde d'en traduire pour la première fois la partie inédite. Le tout est précédé d'une histoire littéraire de la langue thibétaine en Europe, et d'une planche où sont représentés les instruments à écrire en usage au Thibet. Giorgi offre aussi au lecteur l'oraison dominicale, la salutation angélique, le symbole des apôtres et les dix commandements de Dieu en thibétain, et la traduction en latin de priviléges accordés aux missionnaires catholiques par le gouvernement du Thibet. Il avait eu d'abord le dessein de se borner à faire entrer dans son livre tout ce que l'on vient de passer en revue et qui suffit pour la connaissance de la langue. Une circonstance lui fit changer son plan : voyant que les Thibétains regardaient leur alphabet comme une chose divine, et les lettres qui le composent comme une émanation de la divinité, il pensa qu'il devait commencer par exposer les preuves sur lesquelles reposait ce sentiment; c'est à quoi il emploie la première et la plus considérable partie de son livre. Il commence par donner l'étymologie du mot *Thibet*, et les recherches auxquelles il se livre pour la trouver lui fournissent l'occasion de faire l'histoire de Xaca, prophète et législateur des Thibétains, de présenter la chronologie des rois du Thibet et des grands lamas, d'y joindre la géographie de ce royaume, et le journal d'un voyage du Bengale au Thibet; enfin de traiter de la cosmogonie et du cycle, et d'expliquer la formule religieuse des Thibétains. Le tout est terminé par une oraison fervente adressée à Dieu pour leur conversion. Giorgi avoue, à la fin de sa préface, que le grand nombre des lamas ou moines thibétains et le crédit dont ils jouissent rendent cette œuvre très-difficile; mais il ajoute que les missionnaires chrétiens ne doivent pourtant pas en désespérer, et que les erreurs du manichéisme faisant le fond de la religion du pays qu'ils ont à convertir, ils doivent surtout se livrer à l'étude des œuvres de St-Augustin, où ils puiseront les meilleurs arguments pour combattre l'erreur. Mais à quoi peut servir le travail de Giorgi? Son érudition n'est pas seulement confuse et superflue; elle est encore vaine et mensongère. Il prouve ordinairement toute autre chose que ce qu'il avance, et le seul objet qu'il semble avoir eu en vue, c'est d'entasser dans chaque page des textes de toutes langues, coptes, thibétains, grecs, anciens, modernes, etc., sans choix, sans critique, sans nécessité. On doit, en le lisant, s'attacher à démêler soigneusement ce qui est de lui, pour n'en tenir aucun compte, et les documents venus du P. Horace et des autres missionnaires du Thibet, documents authentiques et précieux, mais que Giorgi a malheureusement embrouillés, défigurés, tourmentés, pour les ramener à son système. Son parallèle du manichéisme et du lamisme, outre la puérilité des étymologies et la tournure forcée de ses rapprochements, pèche encore par le fond, en ce qu'il donne une idée tout à fait fausse de la doctrine indo-thibétaine. Quant à l'alphabet, Giorgi a tiré un si mauvais parti des matériaux qu'il a mis en œuvre, qu'on ne peut, avec le volumineux traité qu'il lui consacre, lire correctement une seule syllabe thibétaine. Pour se former une idée juste du système orthographique de cette langue, il faut oublier tout ce qu'a dit Giorgi ou son abréviateur Amaduzzi, et s'en tenir à ce qu'on en lit d'après le P. Dominique de Fano, dans l'ouvrage de Deshautesrayes. Enfin, il est démontré pour nous que Giorgi, en écrivant sur le thibétain, n'en connaissait pas même les lettres, et c'est un fait curieux pour l'auteur d'un alphabet de 900 pages (1). Ainsi l'on doit savoir gré aux savants qui ont fouillé dans ce chaos pour en tirer ce qui pouvait intéresser le plus grand nombre des lecteurs. J. N. Eyring publia en allemand, dans les tomes 5, 6 et 7 de la *Bibliothèque historique* de Gatterer, des extraits considérables de l'*Alphabetum tibetanum*. Fabri en a inséré de plus amples, mais qui n'ont pas eu de suite, dans son *Recueil de géographie et de voyages*, Halle, 1783, in-8°, en allemand, avec figures. Il faudrait peu de chose pour compléter ce travail, qui serait facilité par une table des matières, très-étendue, placée à la fin de l'*Alphabetum tibetanum*. L'*Histoire de la Chine*, de Duhalde, les *Lettres édifiantes*, les *Voyages* de Bogle et de Turner, le *morceau* donné sur le Thibet par Pallas, dans ses *Mélanges sur le Nord* et traduit par Reuilly, 1 volume in-8°, et diverses notes de Langlès ajoutées à la traduction des *Voyages* de Thunberg et à celle des *Recherches asiatiques*, nous ont procuré sur le Thibet des no-

(1) C'est le jugement que porte de cet ouvrage M. Abel Rémusat, membre de l'Institut et professeur royal des langues chinoise et tartare, qui a bien voulu nous aider de ses avis dans la rédaction de cet article.

tions plus exactes que celles que Giorgi avait recueillies : 2° *Fragmentum Evangelii S. Johannis græco-copto-thebaicum sæculi IV. Additamentum ex vetustissimis membranis lectionum evangelicarum divinæ missæ, cod. Diaconici reliquiæ et liturgica alia fragmenta veteris Thebaidensium ecclesiæ ante Dioscorum, e Veliterno Museo Borgiano nunc prodeunt in latinum versa et notis illustrata*, Rome, 1789, in-4°. Giorgi ne se contente pas d'examiner ce fragment en grammairien; il saisit aussi l'occasion de confirmer par son antiquité, qu'il s'attache à démontrer, le sens de plusieurs passages mal interprétés par des écrivains hétérodoxes. Il prouve de plus, par les morceaux qu'il y a joints, l'ancienneté de plusieurs points de la doctrine de l'Église. Cet ouvrage donna lieu au suivant, imprimé à Paris : *Manuscrits précieux à la doctrine de l'Église et à la pratique du culte catholique, nouvellement publiés à Rome sous ce titre : « Fragmenta, »* etc. 3° *De miraculis sancti Coluthi et reliquiis actorum sancti Panesniv martyrum fragmenta duo, alterum auctius, alterum nunc primum editum : præit dissertatio eminentissimi S. Card. Borgiæ de cultu S. Coluthi; accedunt fragmenta varia notis inserta; omnia ex Museo Borgiano Veliterno deprompta et illustrata*, Rome, 1793, in-4°. Tous ces fragments sont intéressants pour l'étude de la langue égyptienne. Giorgi pensait qu'indépendamment des dialectes thébaïque et memphitique, il y en avait un troisième (le bachmourique), qu'il appelle *ammonique*, connu dès le temps d'Hérodote, parlé dans toute la partie occidentale du Saïd, et jusque dans la Nubie, et cultivé même après l'invasion des Arabes. Il en reconnaît des traces dans ces fragments et dans d'autres que lui offrit la riche collection du cardinal Borgia. Cette dissertation contient aussi beaucoup de choses relatives à la chronologie, à la géographie et à tout ce qui touche le sujet principal. 4° *Christotimi Ameristæ adversus epistolas duas ab anonymo censore in dissertationem commonitoriam Camilli Blasii de festo cordis Jesu vulgatas antirrheticus; accedit mantissa contra epistolium tertium nuperrime cognitum*, Rome, 1772, in-4°. 5° *Lettera di Antropisco Teriomaco a Cristotimo in defesa dell' avvocato Blasi contro la lettera fiorentina di un Villegiante detto il Teologo cacciatore*. Elle se trouve dans le livre intitulé *Lettere italiane aggiunte all' Antirretico in difesa della dissertazione commonitoria dell' avvocato Camillo Blasi sopra l'adorazione e la festa del cuor di Gesu*, Rome, 1772, in-4°. Ces lettres furent écrites, comme on le voit, pour défendre l'avocat Blasi, qui avait combattu la dévotion au sacré cœur de Jésus. 6° *De arabicis interpretationibus veteris Testamenti epistola*. On la trouve dans le *Specimen ineditæ versionis arabico-samaritanæ Pentateuchi e codice manuscripto bibliothecæ Barberinæ edidit et animadversiones adjecit A. Chr. Hwiid havniensis*, Rome, 1780, in-8°. 7° *De versionibus syriacis novi Testamenti epistola*, dans l'ouvrage de J.-G. Adler, sur le même sujet, Copenhague, 1790. 8° *De inscriptionibus palmyrenis, quæ in Museo capitolino adservantur interpretandis epistola ad Nic. Foggini*, 1782, in-8°; se trouve aussi dans le tome 4 du *Museum capitolinum*. Giorgi pense que le palmyréen avait tant d'affinité avec l'hébreu, que les mots répondent les uns aux autres dans les deux langues et offrent absolument le même sens, rendu par les anciennes explications latines et grecques qui accompagnent ces inscriptions. Il en prend occasion, suivant sa coutume, d'entamer une longue dissertation sur la langue hébraïque. 9° Plusieurs autres ouvrages, dont on peut voir la liste à la suite de sa *Vie* insérée dans le tome 18 des *Vitæ Italorum* de Fabroni. Voyez aussi l'*Elogio del P. Giorgi, dall' abbate Fontani*, Florence, 1798, in-4°. E—s.

GIORGI (ALEXANDRE) naquit à Venise le 11 septembre 1747, d'une ancienne famille qui avait été autrefois au nombre des patriciennes de cette république. Après avoir fait de très-bonnes études chez les jésuites, il entra, quoique fils unique, dans leur compagnie, à l'âge de dix-sept ans. Il professa pendant quelques années les belles-lettres à Parme, et se livra ensuite avec une grande application à l'étude de la théologie. Il avait reçu depuis deux ans la prêtrise, quand la suppression de l'ordre, qui eut lieu en 1773, l'obligea de retourner dans sa patrie : il y donna aux jeunes ecclésiastiques des leçons particulières de théologie. Quelque temps après, il fut appelé à Ferrare par le marquis Bevilacqua, qui lui confia l'éducation de ses deux neveux : en dirigeant avec soin leurs études, il continua les siennes. Maître de littérature pendant le jour, il était érudit, philosophe et théologien pendant la nuit, qu'il consacrait presque entière au travail. Il entretenait en même temps un commerce épistolaire avec plusieurs savants dont il cultivait l'amitié. De là était née l'idée de plusieurs ouvrages qu'il avait achevés en partie et même déjà publiés : tel est, entre autres, le prospectus et le plan d'une nouvelle encyclopédie italienne, entreprise immense pour laquelle il avait engagé plusieurs des hommes de lettres et des savants les plus célèbres de l'Italie à se joindre à lui; mais des incommodités contractées de longue main par cet excès de travail l'arrêtèrent dans ses projets. Des crachements de sang réitérés l'avertirent de sa fin prochaine; et il mourut à 32 ans, le 14 juillet 1779, universellement regretté, surtout du marquis Bevilacqua, qui le fit enterrer honorablement dans la sépulture de sa propre famille. Les ouvrages qu'Alexandre Giorgi avait donnés au public sont : 1° Un petit traité sur la manière d'enseigner aux enfants les deux langues italienne et latine, selon la méthode qu'il avait suivie pour l'éducation de ses jeunes élèves : *Del modo d'insegnare a' fanciulli le due lingue italiana e latina*, Ferrare, 1775, in-8°; 2° *Prodromo della nuova enciclopedia italiana*, Sienne, 1780, in-4°.

Ce programme contient non-seulement l'annonce et le plan de la nouvelle encyclopédie, mais des articles sur différentes matières, rédigés par des plumes habiles, et donnés pour exemple de ce que devait être l'ouvrage entier. Giorgi, qui s'était réservé les questions les plus scabreuses de la métaphysique et de la théologie, y avait inséré deux articles très-remarquables dans leur genre : l'un traite *du péché originel*, l'autre *de la liberté naturelle, de la grâce efficace et de son accord avec la liberté de la volonté humaine*; 3° *Lettere tre al signor Proposto Marco Lastri Fiorentino intorno à ciò che a scritto il signor Martino Sherlock 1 dello stato della poesia italiana, 2 dell' Ariosto, 3 del Shakespear*, Ferrare, 1779. Ces trois lettres, imprimées peu de temps avant la mort de l'auteur, montrent en lui autant de bon goût littéraire qu'il avait de profondeur dans les matières abstraites, principal objet de ses études. 4° L'année même de la mort de Giorgi, le chevalier Vannetti, secrétaire de l'Académie de Roveredo, publia sa *Vie* écrite en latin, et suivie de la correspondance qu'il avait entretenue avec lui dans la même langue; ce précieux petit volume est intitulé *Clementini Vannettii equitis commentarius de vita Alexandri Georgii; accedunt nonnullæ utriusque epistolæ*, Sienne, 1779. Ces lettres latines contiennent une discussion amicale qui s'éleva entre eux en 1776 sur l'emploi même du latin dans les écrits modernes. Elles prouvent que Giorgi l'écrivait parfaitement; et cependant c'était lui qui en était venu peu à peu à adopter les opinions de d'Alembert et de quelques autres auteurs, et qui soutenait qu'il était impossible à des modernes de s'exprimer correctement en latin : Vannetti prétendait au contraire qu'ils pouvaient, sinon égaler, du moins imiter heureusement les écrivains les plus élégants de la latinité. Jamais on n'a traité cette question, ni aucune autre du même genre, avec plus d'esprit, de politesse et d'aménité. Il paraît que Giorgi fournissait à son adversaire les armes les plus fortes pour le combattre, et que, tandis qu'il s'efforçait de prouver par des raisonnements qu'on ne peut plus bien écrire en latin, il prouvait réellement le contraire par son exemple. Un des meilleurs poëtes latins de ce temps, l'abbé Raimond Cunich, consacra cet élégant quatrain aux deux illustres amis, que cette *Vie* et cette correspondance suffiraient pour immortaliser :

Quod vitam eximii scripsti, Vannette, Georgi
Ille tuo vivet clarus ab ingenio.
Vives tu clarus simul, eximiusque ferere
Scriptor et eximius cultor amicitiæ.

G—É.

GIORGION (GEORGE BARBARELLI, dit LE), peintre de l'école vénitienne, naquit à Castel Franco en 1477, et fut d'abord élève de Jean Bellin. Il ne tarda pas à substituer à une certaine sécheresse qui lui déplaisait dans son maître, une sorte de liberté et de hardiesse telle que, dans ce genre, on peut dire qu'il a été inventeur. Il continua d'agrandir sa manière, et donna plus d'ampleur aux contours, plus de vivacité aux figures et plus de noblesse aux draperies. Giorgion travailla beaucoup à fresque pour les façades des maisons; mais il ne reste aujourd'hui que fort peu de ces peintures, parce que l'air de Venise les a gâtées. Ses ouvrages à l'huile se sont très-bien conservés, à cause de l'empâtement profond des couleurs et de la franchise du pinceau. Barbarelli a été un des meilleurs peintres de portraits de son temps. On reconnaît ce maître à ses airs de tête et à la bizarrerie des draperies, des chevelures, des armes et des panaches. Les tableaux du Giorgion sont très-rares : le musée du Louvre en possédait cinq; quelques-uns représentent des concerts, parce que Barbarelli aimait beaucoup la musique et s'y était même livré avant d'étudier la peinture. Le mont-de-piété de Venise a un Christ mort de ce maître. Il y a encore de belles compositions de lui à Venise, dans des maisons de particuliers. On voit à Milan deux caissons qui lui sont attribués : les figures sont de la grandeur de celles du Poussin. Cette espèce de tableau, qu'on trouve très-difficilement en Italie, faisait partie, comme on le sait, des caisses destinées à renfermer les présents que les nouveaux mariés offraient à leurs épouses. L'école florentine a fait aussi beaucoup de caissons : le seul qu'on ait vu au musée est attribué à Raphaël. Le Giorgion avait admis dans son école et comblé de bienfaits Pierre Luzzo de Feltre, qui montrait d'heureuses dispositions. Celui-ci lui enleva sa maîtresse : Barbarelli, qui en était éperdument amoureux, ne put se consoler de cette infidélité et de cette ingratitude; il mourut de chagrin en 1511, âgé de 34 ans. Les autres élèves du Giorgion furent Sébastien del Piombo, Laurent Luzzi, Jean d'Udine et François Torbido, surnommé *il Moro*. De Piles rapporte que le Giorgion ne se servait pour ses carnations que de quatre couleurs capitales, dont le judicieux mélange lui suffisait pour établir la différence des âges et des sexes. Un écrivain a bien peint le Giorgion dans ce peu de mots : « Ce génie supérieur jeta des « regards savants sur les objets de la nature, et « sur l'essence de l'art. Il chercha à corriger la « dureté de ses prédécesseurs, à fondre plus har- « monieusement les couleurs, et il eut le don « d'une liberté originale, même en suivant la « nature. » On a eu tort de dire que le Titien avait été l'élève du Giorgion; le Titien fut son rival : il était d'ailleurs né trois ans avant lui. Dans les catalogues on attribue souvent au Giorgion une quantité de tableaux dont le style est hardi et qui représentent des scènes de nuit et des attaques de voleurs. Nous lui avons vu attribuer, par exemple, une composition qu'on intitulait : *Un trait de la vie de Gil Blas, par le Giorgion*, tandis que le Sage, auteur de *Gil Blas*, est né cent soixante-six ans après la mort du Giorgion.

A—D.

GIOSEPPINO. *Voyez* JOSEPIN.

GIOTTI (COSME), né à Florence le 15 avril 1759, fut un des élèves très-distingués du célèbre Prevost Lastri. Il avait, tout enfant, perdu l'usage de l'œil droit, et à dix-huit ans il devint tout à fait aveugle. Il continua, malgré cette infirmité, le cours de ses études, et se fit remarquer parmi les hommes non-seulement les plus spirituels, mais encore les plus instruits de son temps. Il s'exerça dans sa jeunesse à traduire, soit en vers, soit en prose, des pièces du théâtre français, et travailla ensuite à des compositions dont l'idée lui appartient. Il fit jouer tour à tour *Gusmano di Almeida* et *Inès de Castro*, pièces qui furent longtemps applaudies sur les théâtres d'Italie. La pièce la plus suivie fut l'*Agide*, œuvre remarquable par la noblesse des pensées, la pureté du langage et l'art qui préside à la conduite et au développement de l'action. Après avoir acquis une juste célébrité, Giotti eut la modestie de se retirer de la carrière littéraire à un âge où son talent semblait n'avoir perdu ni son charme ni sa vigueur. La médiocrité de sa fortune l'obligeait à donner des leçons de langue et d'histoire. Un Hollandais, son élève, eut la générosité de lui faire une pension de dix écus par mois, et il venait souvent du fond des Pays-Bas lui rendre visite à Florence. Depuis le jour où il avait perdu la vue, Giotti s'était promis de ne jamais se plaindre de son infirmité, et il s'était tenu parole. Il n'attrista jamais par d'inutiles doléances le cœur de ses amis; il a vécu tranquille et est mort, comme il avait vécu, le 10 février 1830, laissant dans l'esprit de ses concitoyens, une vive impression de la puissance de la philosophie contre les malheurs de la vie. G—G—Y.

GIOTTINO (THOMAS DI LAPPO), peintre italien, connu d'abord sous le nom de *Thomas*, fils d'*Étienne*, naquit à Florence en 1324. La facilité avec laquelle il imitait la manière de Giotto, son bisaïeul, lui mérita le surnom de *Giottino*, qui lui est resté. Quoique cet artiste ait fait un grand nombre d'ouvrages, on ne cite plus guère de lui que le grand tableau où il représenta, sous les formes les plus grotesques, et entouré d'attributs satiriques, Gauthier de Brienne, dit le duc d'Athènes, que les Florentins révoltés avaient chassé de leur ville en 1343, après s'être portés aux plus cruels excès. Ce tableau, commandé par les chefs de l'insurrection et destiné par eux à en perpétuer le souvenir dans le palais du podestat, eut un succès prodigieux (*voy.* BRIENNE). La populace se plut longtemps à y contempler avec un odieux plaisir l'image du crime qu'elle avait commis. Non content d'avoir fait de la figure du duc une caricature ignoble, le Giottino avait peint, à droite et à gauche, tous les autres personnages que les Florentins venaient de sacrifier à leur vengeance. « L'image, dit Félibien, était accompagnée de « celles du conservateur, de *Visdomini*, de *Maliadasse*, de *Ranieri*, de *San-Germaniano* et de plusieurs autres de ses créatures, qui n'étaient pas « peints d'une manière moins désavantageuse; « car, pour leur donner aussi une coiffure ridicule, « mais pourtant différente de celle du duc, il leur « mit sur la tête une espèce de mitre, dont en « Italie on marque, par opprobre, ceux qui sont « convaincus de crimes. Outre cela, chacun avait « les armes de sa maison auprès de soi, et il y « avait de grands rouleaux où étaient écrites des « choses qui avaient rapport aux figures et aux « vêtements qu'on leur donnait. » Ce monument des fureurs populaires ne fait honneur ni aux sentiments de l'artiste ni à son génie pour la composition. Le Giottino dut sans doute avoir quelque réputation à une époque où la peinture était encore gothique, même en Italie; mais on ne voit pas qu'il ait eu la moindre influence sur les progrès de cet art. Il est vrai que, n'ayant qu'une faible santé, ce peintre n'eut pas le temps de réaliser toutes les espérances qu'on avait pu concevoir de son talent. Il mourut en 1356, âgé de 32 ans. F. P—T.

GIOTTO (ou ANGIOLOTTO, diminutif d'ANGIOLO ou d'ANGELO), *di Bondone* du nom de son père, ou *da Vespignano* du nom de son pays, peintre, sculpteur et architecte, naquit dans une ferme près de Vespignano, village situé dans la vallée de Mugello, à quinze milles environ de Florence. Vasari place sa naissance à l'an 1276. Baldinucci, généralement très-exact sur les dates, s'est rangé à cette opinion, en faisant toutefois remarquer qu'elle est peu vraisemblable, attendu que Giotto, ayant exécuté la mosaïque de la *Pêche miraculeuse* à Rome en 1298, n'aurait eu alors que vingt-deux ans, et qu'il faudrait par conséquent supposer qu'il aurait produit une grande partie de ses meilleurs ouvrages à Florence, à Arezzo, à Assise, à Pise et à Rome même, avant d'être parvenu à cet âge, et presque au sortir de l'enfance. On peut croire qu'il a été fait par Vasari ou tout autre une erreur de chiffre, et que Giotto est né en 1266 ou environ vers le temps de la naissance du Dante, son contemporain et son ami suivant le même auteur, *coetaneo, ed amico suo grandissimo*. Mais cette opinion n'étant fondée sur rien de bien positif, nous ne saurions la présenter que comme un doute ou comme une forte présomption. Fils d'un laboureur, Giotto fut d'abord employé à garder des troupeaux. Cimabué, traversant les campagnes de Vespignano, le surprit occupé à dessiner sur une pierre l'image d'un de ses moutons, l'emmena à Florence, et eut la gloire d'en faire son élève. La nature avait doué cet enfant de toutes les qualités dont elle forma plus tard l'apanage de Raphaël et de Lesueur. Il devait, si des circonstances heureuses lui permettaient de saisir le pinceau, se montrer gracieux, noble, grand, touchant, original. Mais il naquit lorsque l'Europe, à demi barbare, voyait luire à peine le premier rayon de la lumière qui devait en changer l'aspect. Depuis dix siècles, les

peintres et les sculpteurs, et surtout les maîtres latins, méconnaissant ce principe simple, que pour imiter avec succès un objet quelconque, il faut placer la chose même sous ses yeux, étaient tombés d'erreurs en erreurs, jusqu'à crayonner des figures difformes, où l'on retrouvait à peine quelques traits du corps humain. Rappelé par son génie à ce principe fondamental, le naïf Guido da Siena parvint à rendre avec quelque vérité des figures isolées. Digne rival de Michel-Ange, s'il fût entré dans la carrière vers les temps de Jules II ou de Léon X, le mâle et rude Cimabué éleva son pinceau jusqu'à des images fortes et pathétiques, mais sans grâce et sans aménité. Vérité du dessin, style, coloris, art de la composition, il fallait tout créer, ou plutôt retrouver tout dans l'imitation de la nature; tel fut le mérite de Giotto. C'est par la dignité et la grâce que son dessin, quoique incorrect, se fit particulièrement remarquer. Les Latins du 12e siècle, roides et secs, ne traçaient plus, pour ainsi dire, que des lignes droites. Les Grecs, à la même époque, conservaient au contraire une pratique ancienne, dont ils avaient étrangement abusé, mais qui rappelait encore l'habileté de leurs ancêtres; elle consistait à cintrer largement les contours, soit des formes humaines, soit des draperies, pour donner au style de l'ampleur et de la gravité: à la maigreur ils préféraient l'enflure. L'élève de Cimabué reconnut au milieu de ces gonflements le principe caché du grand et du beau; et en repoussant l'exagération qui déshonorait les Grecs, il associa, autant que des connaissances peu avancées le lui permettaient, à la vérité que cherchait son maître, le galbe élégant dont Cimabué avait senti bien imparfaitement le charme, et qu'appréciaient mal sans doute ces Grecs dégénérés, dans les ouvrages desquels il en retrouva le type. Si cette observation est aussi juste qu'elle pourra paraître neuve, c'est ici un des plus grands services que Giotto ait rendus à l'art renaissant. On assure que l'exemple de Nicolas et de Jean de Pise, qui déjà avaient tenté de s'approprier le style de quelques bas-reliefs antiques apportés dans leur patrie, ne lui fut point inutile. Guidé par un tact juste, inspiré par un sentiment vrai et profond, Giotto, comme Raphaël, mit ainsi à profit tout ce que ses contemporains offrirent de meilleur à ses studieuses recherches; et en peu de temps il laissa bien loin et Cimabué son maître, et tous les artistes qui jouissaient alors de quelque célébrité. La gloire de Cimabué s'est éclipsée, dit le Dante; il crut régner toujours, et Giotto tient aujourd'hui le sceptre de l'art.

O vana gloria dell' umane posse!
  Com' poco il verde in sù la cima dura,
  Se non è giunta dall' etadi grosse!
Credette, Cimabue, nella pintura,
  Tener lo campo : ed hora ha Giotto il grido,
  Si che la fama di colui è oscura.

(*Il Purgat.*, cant. XI, v. 91-96.)

Les fresques dont Giotto orna le chœur de la cathédrale de Florence, et le tableau du maître-autel de la même église, furent ses premiers ouvrages publics. Bientôt il couvrit entièrement de peintures les murs de quatre chapelles des Franciscains de Ste-Croix : il y représenta différents traits de la vie de St-Jean-Baptiste et de St-Jean l'évangéliste, les martyres des apôtres, l'histoire de la Vierge. Ces fresques, quoique fort endommagées, subsistent encore. Les murs du réfectoire furent aussi ornés de sujets historiques. Vingt-six petits tableaux, peints sur la boiserie de la sacristie, suivirent ces grands ouvrages : treize représentèrent la vie de Jésus-Christ, et treize celle de St-François. Ces petits chefs-d'œuvre, bien conservés jusqu'à présent, sont une des productions les plus propres à honorer la renaissance de l'art. On ne sait, malgré des incorrections nombreuses, mais inévitables, ce qu'on y doit le plus admirer, ou l'élévation des pensées et l'intelligence de la composition, ou la vivacité des attitudes, la noblesse du style, la justesse et la dignité de l'expression. Dans le tableau de la Cène est le type de la plupart des belles compositions qui ont retracé le même sujet; dans la Transfiguration est l'*exemplaire* que Raphaël a dû seulement épurer pour la partie supérieure de son sublime ouvrage. A ces travaux succédèrent les peintures de l'église dite *del Carmine*, et celles d'un des palais de la seigneurie de Florence. Ce fut dans ces dernières que l'artiste plaça le portrait du pape Clément IV, déjà mort, ceux de Brunetto Latini, du Dante, de Corso Donati, et le sien propre. Il ne faut pas prendre ici dans un sens absolu ce que dit Vasari, que depuis deux cents ans l'art de peindre le portrait n'avait point été mis en pratique, *non s'era usato :* cet art n'avait pas été plus oublié que la peinture elle-même n'avait été abandonnée. Mais Giotto y apporta un esprit et une vérité que l'on ne connaissait plus depuis longtemps, et il en devint par là le nouveau créateur. Appelé à Assise pour continuer les peintures commencées par Cimabué dans la célèbre église des Franciscains, il traça sur les murs de la nef supérieure trente-deux sujets puisés dans l'histoire du fondateur de l'ordre. Chefs-d'œuvre de noblesse et de naïveté, ces peintures, encore existantes, lui firent dès lors obtenir le titre glorieux pour lui, et non moins honorable pour le siècle qui le lui décerna, de *Disciple de la nature*. Sur le pourtour de l'église souterraine furent peints plusieurs sujets de la vie de Jésus-Christ, et notamment une *Glorification de St-François*. Dans la disposition de cette scène mystique, se montre particulièrement le disciple des Grecs modernes, mais bien supérieur à ses guides. On se dissimule les imperfections du dessin, charmé par les poses gracieuses des figures, entraîné par la vivacité de l'expression générale. Revenu à Florence, Giotto peignit, pour les Franciscains de Pise, le tableau que nous possédons au musée du Louvre, représentant la vision où St-

François reçut les stigmates. La fermeté et l'expression de la tête du saint, qui est de grandeur naturelle ; les plis larges et faciles de la draperie, évidemment dessinée sur la nature ; la vérité et la transparence des tons ; la finesse de la touche ; le choix même des formes, assez remarquable sur la poitrine du Sauveur, ont également droit de nous étonner dans ce tableau précieux. Au-dessous de l'image principale sont peints, dans une espèce de frise, trois sujets tirés de la vie de St-François. Les figures de ces compositions additionnelles n'ont que huit à dix pouces de proportion. Giotto se plaisait à l'exécution de ces petits ouvrages. Vivacité du coloris, naïveté, variété des attitudes, justesse de l'expression, entente déjà judicieuse de la composition pittoresque ; tous les genres de mérite permis à cette époque, se trouvent réunis dans ces petits compartiments. Les Pisans furent tellement charmés de la beauté de ce travail, que, pour multiplier les ouvrages de Giotto dans leur patrie, ils conçurent le projet d'orner de peintures, sur toute leur surface, les murs du cimetière que Jean Pisan venait de terminer. Giotto y représenta, dans six grandes fresques, les misères et la patience de Job. De là l'origine de ces célèbres peintures du *Campo Santo*, où les plus habiles maîtres de la Toscane s'exercèrent à l'envi pendant cent cinquante ans. Giotto terminait ces fresques lorsque le pape Boniface VIII, qui voulait l'employer à Rome, envoya auprès de lui un de ses gentilshommes pour juger si son mérite égalait sa réputation. Soit que Giotto attachât en effet quelque importance à la fermeté d'une main capable de tracer d'un seul jet, et avec une délicatesse toujours égale, un cercle parfait ; soit plutôt que le régénérateur de l'art se sentît offensé d'un doute qui semblait annoncer peu de lumières, il peignit alors, sous les yeux de l'envoyé du pape, cette figure regulière, qui a donné naissance au proverbe : *Rond comme l'O de Giotto ;* et il insista pour que l'envoyé portât ce trait au Saint-Père, refusant obstinément de présenter tout autre dessin. Boniface, qui vraisemblablement reconnut son erreur, se hâta d'appeler l'artiste auprès de lui. Giotto peignit d'abord un grand tableau pour la sacristie de l'église de St-Pierre. Il couvrit ensuite de fresques une partie du pourtour de cette ancienne église, démolie depuis sous Jules II. Toutes ces fresques ont péri, malgré les soins que l'on a pris pour les enlever de dessus les murs, et pour les conserver. La mosaïque qu'il exécuta immédiatement après, représentant la *Pêche miraculeuse de St-Pierre*, et connue sous la dénomination de la *Navicella*, se voit encore sous le portique de la nouvelle basilique, mais restaurée par Marcello Provenzale, sous Paul V, redessinée et refaite presque en entier par Orazio Mannetti, sous Clément X. Elle fut composée en 1298, suivant l'écrit authentique rapporté par Baldinucci, et fut payée, par le cardinal Gaëtano de Stephaneschis, deux mille deux cents florins. Cette date nous donne, en rétrogradant, celle du tableau de notre musée du Louvre, qui doit avoir été peint vers 1295 ou 1296. Giotto se délassait en quelque sorte des grands travaux de l'église de St-Pierre en ornant de miniatures une *Vie de St-George,* dont le même cardinal Stephanescus fit présent à la librairie de cette église. Ce manuscrit sur vélin existe peut-être encore dans la bibliothèque du Vatican. On doit y voir le portrait du donateur et celui du pape Célestin V (Torrigio, *Delle sacre grotte vaticane*, part. II, cap. 2). Clément V, élu pape en 1305, rappela Giotto de sa patrie où il était retourné, et l'emmena avec lui à Avignon. Il serait inutile de donner l'énumération des peintures que ce maître exécuta depuis ce moment jusqu'à la fin de sa carrière, à Avignon et dans d'autres villes de la Provence et du Languedoc ; à Padoue, à Vérone, à Ferrare, à Ravenne, à Urbin, à Arezzo, à Lucques, à Gaëte ; à Naples, où le demandait le roi Robert ; à Rimini, où il fut appelé par le prince Pandolfo Malatesta ; à Milan, dernier terme de ses voyages, et enfin à Florence, où il accourait chaque fois qu'il retrouvait sa liberté. Il revint de France dans cette dernière ville en 1316, chargé de biens et accompagné d'une immense réputation. Déjà, depuis son retour, il avait exécuté plusieurs ouvrages à Padoue et à Vérone, et il se trouvait à Ferrare, lorsque le Dante, tourmenté sans cesse par le chagrin que lui causait son exil, apprenant que cet ancien ami était dans son voisinage, s'empressa de venir l'embrasser, et le conduisit à Ravenne, où le prince Guido Novello lui avait donné un asile. Giotto y peignit des fresques sur les murs intérieurs et extérieurs de l'église de St-François. C'est dans cette église que fut enterré le Dante, mort le 14 septembre 1321 ; de sorte que, par une circonstance assez remarquable, Giotto, célébré dans les ouvrages de l'illustre proscrit florentin, goûta la satisfaction d'avoir embelli le tombeau de ce poëte malheureux. Une seule des peintures qu'il exécuta alors à St-François subsiste encore ; elle se voit sur un des murs extérieurs. Le 12 avril de l'an 1334 Giotto fut nommé architecte de la ville de Florence et chargé, en cette qualité, de diriger les travaux de Santa Maria del Fiore et ceux des fortifications de la ville. Au mois de juin de la même année furent posés les fondements du Campanile. Ce monument, le seul que nous connaissions de son architecture, est gothique ou *tudesque*, suivant l'expression de Vasari ; mais il présente un caractère mâle et une régularité qui le distinguent du gothique ordinaire du 14e siècle, et qui annoncent un génie inventif et original. Laurent Ghiberti assure, dans un traité manuscrit que nous avons cité (*voy.* GHIBERTI), que les bas-reliefs dont cet édifice est enrichi, et les statues placées dans l'intérieur, ont été sculptés sur des dessins de Giotto, et sont même en partie l'ouvrage de son ciseau. Ce grand artiste mourut à Florence le 8 janvier 1336. Si, oubliant la différence des temps, on comparait ses ouvrages

à ceux de Raphaël, du Corrége, de Lesueur, du Poussin, on y remarquerait sans doute des défauts très-graves ; de là les critiques justes à quelques égards, et souvent aussi fort exagérées, dont ce maître a été l'objet. Mais si l'on considère l'époque où il a vécu, l'état où il a trouvé l'art, la perfection où il l'a élevé, tout paraîtra prodigieux dans ses progrès. Appliqué à la recherche du vrai, il a su choisir, suivant la convenance, des types élégants et gracieux ou mâles et grandioses, réformer un original imparfait, embellir la nature par elle-même. Le premier parmi les modernes, il a montré réunies deux des qualités fondamentales d'un beau dessin, la grâce et la grandeur. La simplicité qu'il a apportée dans le jet des draperies fait le plus grand honneur à son goût. Poëte dans l'invention, ingénieux même dans l'ordonnance, il a, pour ainsi dire, créé de nouveau les règles de la composition, totalement oubliées avant lui, et il a tracé des plans que les plus grands maîtres d'Italie n'ont pas dédaigné d'imiter. Quand il essaye d'enchaîner des groupes, comme dans les *Misères de Job*, on admire la fécondité de son imagination, en remarquant ses fautes contre la perspective. Tantôt des poses naïves, tantôt des attitudes vives et hardies, animent ses tableaux. L'art d'exprimer les affections de l'âme est en lui un don naturel. Son coloris a quelquefois une vivacité, une transparence, et sa touche même une finesse, qui surpassent toute attente. Souvent aussi ses contours sont lourds, et ses raccourcis paraissent tronqués ; il cache sous de longues draperies des pieds qu'il dessinerait mal. Mais l'art du dessin ne pouvait pas atteindre tout à coup à la précision que nous exigeons aujourd'hui : l'expérience a prouvé que ce triomphe du talent et du savoir exigeait les efforts de deux siècles. Peu de maîtres ont exécuté autant de travaux que Giotto, et ont autant joui de leur réputation et des faveurs de la fortune. Il ne pouvait suffire aux grands ouvrages que les princes et les républiques d'Italie ne cessaient de lui demander. S'il a eu le mérite d'accélérer les progrès de l'art, son siècle a la gloire de l'avoir dignement apprécié lui-même. La république de Florence, en l'admettant au nombre de ses citoyens, lui accorda une pension annuelle de cent florins d'or. Lorsqu'il fut nommé architecte de la cité, le décret renferma ces expressions flatteuses : *Cum in universo orbe non reperiri dicetur quemquam qui sufficientior sit in his et aliis multis (artibus), magistro Giotto Bondonis, de Florentia pictori, et accipiendus sit in patria sua, velut magnus magister*, etc. Il fut enterré dans l'église de Santa Maria del Fiore, dont pendant deux ans il avait dirigé la construction. Laurent de Médicis, dit le Magnifique, lui érigea un tombeau où fut placé son buste en marbre, avec une inscription composée par Ange Politien, commençant par ce vers :

Ille ego sum per quem pictura extincta revixit.

Les plus célèbres écrivains italiens de son temps et du siècle suivant l'ont honoré de leurs éloges. Pétrarque, dans son testament, n'ayant rien, dit-il, de plus digne à présenter au seigneur de Carcaria, son ami, lui lègue une Vierge de la main de Giotto : *Operis Jotti, pictoris egregii... cujus pulchritudinem ignorantes non intelligunt, magistri autem artis stupent* (tom. 3, op., in fin.). L'influence de Giotto sur l'art fut immense. On a dit que de son école, comme du cheval de Troie, sortit une armée de héros. Il compta parmi ses élèves Pietro Cavallini, Puccio Capanna, Pietro Laurati, Simon Memmi, Taddeo Gaddi, Ottaviano et Pace da Faenza, Guglielmo da Forli, Francesco di Maester Giotto, Stefano Fiorentino, Giusto Padovano, etc. Attachés à sa manière, tous ses élèves accrurent sa réputation. La plupart bornèrent leur gloire à l'imiter avec facilité. Plusieurs d'entre eux ouvrirent des écoles où son style fut transmis avec une sorte de religion à d'autres élèves. Les peintres dits *Giotteschi* remplissent presque à eux seuls l'histoire pittoresque du 14[e] siècle. Parmi tant d'artistes, un seul a paru avoir surpassé le chef de l'école, c'est Stefano Fiorentino, son petit-fils. Ce respect excessif des élèves pour le maître arrêta quelques moments les progrès du goût. L'art attendit un nouveau régénérateur jusqu'à la naissance du Masaccio. Pietro Cavallini naquit en 1259 (*voy.* CAVALLINI); il fut plutôt l'aide que le disciple de Giotto. Son âge peut cependant servir à prouver que ce dernier naquit avant 1276. Giotto eut quatre fils et quatre filles : un seul de ses fils est cité comme peintre, c'est Francesco, surnommé *di Maester Giotto*. Il eut de sa fille Catherine, mariée à un peintre nommé Ricco di Lapo, deux petits-fils, tous deux peintres, Bartolo et Stefano ; c'est ce Stefano, surnommé *Fiorentino*, qui, au jugement de Lanzi, surpassa son aïeul. On voit des ouvrages de ce maître au Campo-Santo de Pise. Ce Stefano eut pour fils Tommaso di Stefano, surnommé *Giottino* (*voy.* ce nom), en qui, disait-on, avait passé le génie de son bisaïeul. Giotto a été cité souvent pour ses bons mots et la vivacité de ses reparties. Il était fort laid, ce que Pétrarque remarquait avec regret en considérant la beauté de son esprit (*Epist. ad famil.*, lib. 5, ep. 17). Un de ses mots les plus heureux, dit à l'occasion de sa laideur, à un seigneur aussi laid que lui, a fourni à Boccace le sujet d'une de ses Nouvelles. Les ouvrages de ce maître, né longtemps avant l'invention de l'art d'imprimer des estampes, ont été gravés rarement jusque vers la fin du dernier siècle. Nous pouvons citer maintenant : 1° *La Pêche miraculeuse*, par N. Béatrizet (1559, grand in-fol.), telle qu'elle existait avant les changements faits sous Clément X ; 2° *La Vierge mise au tombeau*, par Carlo Lasinio, dans l'*Etruria Pittrice*, de Lastri ; 3° quinze sujets publiés par M. Seroux Dagincourt, dans la 15[e] livraison de son *Histoire de l'art*; 4° *la Pêche miraculeuse*, avec les changements de Mannetti, et un *Couronnement de*

la Vierge, d'après un dessin, dans l'ouvrage publié par C. M. Metz, à Londres, 1798, gr. in-fol., sous le titre de *Imitations of ancient and moderne drawings ;* 5° quatorze pièces, parmi lesquelles on remarque le portrait de Giotto peint par lui-même ; une *Annonciation; Jésus parmi les docteurs; la Transfiguration;* une *Assomption de la Vierge*, etc., dans la collection publiée à Tubingen, en 1810, par M. F. et J. Riepenhausen, sous le titre allemand de *Histoire de la peinture et de ses progrès en Italie ;* 6° *les Misères de Job*, dans les gravures du Campo-Santo, publiées à Florence par Molini et Landi; 7° huit tableaux qui ont été gravés par M. Piroli, dans son ouvrage sur les peintres des 13e, 14e et 15e siècles, savoir : 1° *la Transfiguration* et *la Cène* de la sacristie de Ste-Croix, sur une même feuille ; 2° *St-François guérissant un habitant de Lérida ;* 3° *St-François rendant la vie à un personnage couronné ;* 4° *Jésus-Christ unissant St-François à la Pauvreté ;* 5° *St-François prêchant devant ses disciples ;* 6° *la Vision d'Innocent III, à qui St-François apparaît en songe ;* 7° *la Glorification de St-François :* tous sujets tirés de l'église d'Assise. Ces diverses gravures, et notamment celles de M. Piroli, où les figures ont de six à huit pouces de hauteur et sont rendues avec esprit et avec fidélité, contribueront à faire connaître et apprécier Giotto. E—c—D—d.

GIOVANE (Juliane, duchesse), née baronne de Mudersbach, dame de l'ordre de la Croix étoilée, membre honoraire des Académies de Stockholm et de Berlin, naquit à Würtzbourg, et se distingua de bonne heure par son amour pour les sciences. Elle fit différents voyages, séjourna pendant quelque temps à Naples, et se fixa ensuite à Vienne, où en 1795 l'empereur François II lui confia, sous le titre de première gouvernante, l'éducation de la princesse Marie-Louise, qui épousa en 1810 l'empereur Napoléon. Elle est morte en août 1805 à Ofen, où elle s'était retirée. La duchesse Giovane a publié en différentes langues plusieurs écrits qui lui assignent à juste titre une place distinguée parmi les femmes auteurs : 1° *les Quatre âges du monde d'après Ovide, en quatre idylles* (en allemand), Vienne, 1784, in-8° ; 2° dissertation sur la question : *Quels moyens solides y a-t-il pour pouvoir conduire les hommes au bien sans employer la force ?* (en allemand), Würtzbourg, 1785, in-8° ; 3° *Lettera di una dama sul codice delle leggi di S. Leucio*, Naples, 1790, in-8° (1) ; 4° *Lettres sur l'éducation des princesses*, Vienne, 1791, in-8° ; ouvrage très-estimé, dont on a publié plusieurs éditions. Joseph de Retzer a réuni tous ces écrits de la duchesse Giovane dans un volume in-8°, Vienne, 1793, en y ajoutant une idylle qu'elle avait composée *sur l'abolition du servage en Bohême* (en allem.) ; 5° *Idées sur la manière de rendre les voyages des jeunes gens utiles à leur propre culture et au bonheur de la société, accompagnées de tableaux et précédées d'un précis historique sur l'usage des voyages*, Vienne, 1796, in-8° ; 6° *Plan pour faire servir les voyages à la culture des jeunes gens qui se vouent au service de l'État dans la carrière politique, accompagné d'un précis historique de l'usage des voyages, et d'une table pour faciliter les observations statistiques et politiques ; le tout suivi de l'esquisse d'un portefeuille à l'usage des voyageurs, et de celle d'une carte statistique, avec le portrait de l'auteur*, Vienne, 1797, in-4°. Ce dernier ouvrage, dont nous copions exactement le titre, ainsi que ceux des précédents, d'après Meusel, n'est peut-être qu'une nouvelle édition du précédent. B—h—d.

GIOVANETTI (Francesco), savant jurisconsulte du 16e siècle, naquit à Bologne, où il fut élève du célèbre André Alciat, fut reçu docteur *in utroque jure* en 1540, et enseigna le droit canon dans sa patrie jusqu'en 1547. La réputation de son savoir le fit rechercher, et le cardinal évêque de Trente voulut l'attirer dans cette ville. Giovanetti, retenu par l'estime de ses concitoyens, généreusement récompensé par le sénat, refusa ces propositions ; mais il ne put résister de même aux instances du duc de Bavière et aux promesses que ce prince lui faisait ; il se rendit en 1547 à Ingolstadt, y fut comblé d'honneur et de distinctions, et y contracta un mariage avantageux. Dans un voyage qu'il eut occasion de faire à Vienne, Ferdinand Ier l'honora aussi du titre de son conseiller, et lui permit ainsi qu'à ses descendants de mettre un aigle dans leurs armes. Rappelé dans sa patrie par les instances et même par les menaces du sénat de Bologne, Giovanetti revint en 1564 occuper de nouveau la chaire qu'il avait quittée depuis dix-sept ans. Fantuzzi, dans son *Histoire des écrivains de Bologne*, lui a consacré un article, tome 4, p. 165, et nous a transmis le discours noble et touchant qu'il adressa à ses élèves d'Ingolstadt avant de se séparer d'eux. Ce savant professeur continua d'occuper avec éclat la chaire de droit canonique, et de s'acquitter avec zèle des diverses charges et des emplois honorables auxquels il fut appelé par la confiance de ses concitoyens, jusqu'à sa mort, arrivée en 1586. Fantuzzi, qui nous a conservé son épitaphe, donne aussi la liste des ouvrages que Giovanetti a laissés sur la jurisprudence, tous peu consultés aujourd'hui ; mais ce qu'il a écrit sur l'histoire peut offrir plus d'intérêt. La bibliothèque de Paris possède une vie manuscrite de Pie V dont Giovanetti est l'auteur. On conserve aussi dans le Vatican plusieurs lettres de ce professeur relatives aux vies des papes qu'il avait entreprises. Lagomarsini les a publiées à la suite de celles de Giulio Poggiani, dont il a donné le recueil en 1758. Nous observerons à cette occasion qu'il y a une faute considérable d'impression qu'on doit corriger dans l'ouvrage de Fantuzzi, t. 4, p. 168, et qu'il y

(1) Voyez, sur l'établissement de St-Leucio, l'*Origine de la population de St-Leucio et ses progrès jusqu'à présent, avec les lois pour sa bonne police par Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles*, traduit de l'italien en français par l'abbé Louis-Antoine Clemaron, in-8°, sans date ni lieu d'impression.

faut lire *Julii Poggiani Sunensis*, et non *Senensis*. Cet auteur était de *Suna*, près du lac Majeur, dans le Novarèse. A. L. M.

GIOVANNI (Ser), Florentin, célèbre conteur italien, vivait vers la fin du 14e siècle. On n'a aucun détail sur sa vie. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il composa les nouvelles qui portent son nom en 1378 au château de Dovadola, situé dans une vallée de la Romagne, à neuf milles de Forli. Le titre de *Ser* ou *Sere*, qui précède son nom, a fait conjecturer qu'il était notaire, et Ginguené paraît disposé à adopter cette opinion. Les critiques italiens placent Giovanni fort peu au-dessous de Boccace quant à la pureté du langage, aux agréments du style et aux termes propres de la langue, dans laquelle il fait autorité ; mais il lui est très-inférieur sous les autres rapports. Giovanni suppose qu'un jeune Florentin, vivement épris d'une religieuse de Forli au récit de sa beauté, se fait moine dans l'espérance de devenir un jour chapelain du couvent où est renfermé l'objet de sa passion. Tout réussit au gré de ses désirs, et les deux amants, s'étant rencontrés au parloir, se promettent d'y revenir tous les jours et s'imposent l'obligation de se raconter l'un à l'autre des nouvelles. Ce cadre, dit Ginguené, est froid et mesquin, et n'a rien de l'intérêt, de la grâce et de la variété de celui de Boccace. Le recueil de Giovanni est intitulé *Il Pecorone* (1) *nel quale si contengono cinquanta novelle*, Milan, 1558, in-8° ; cette édition, citée par la Crusca et qu'on doit à Louis Domenichi, est extrêmement rare ; les exemplaires avec la date de 1559 ne diffèrent des premiers que par le changement de frontispice ; Venise, 1565, in-8°, édition peu commune, mais moins belle et moins bien exécutée que l'édition précédente ; Trévise, 1601, in-8°, mutilée et incorrecte ; Milan, sous la fausse date de 1554, in-8° ; cette édition, publiée à Lucques en 1727, par l'abbé Bracci, n'est qu'une réimpression de celle de Venise, 1565, et encore défigurée par les fautes typographiques dont elle fourmille ; Londres (Livourne), 1793, 2 vol. in-8°, édition belle et correcte, enrichie d'une préface de Gaëtano Poggiali et des notes d'Antoine-Marie Salvini ; il en a été tiré deux seuls exemplaires sur papier bleu. Antoine-Marie Borromeo possédait, dans son cabinet à Padoue, trois *Nouvelles* inédites de Giovanni. Les deux premières sont rapportées à peu près avec les mêmes termes dans les *Chroniche* de Jean Villani ; et la licence avec laquelle est écrite la troisième n'a permis à Borromeo d'en insérer que le début dans sa *Notizia de' Novellieri italiani*. Giovanni passe cependant pour le moins licencieux des conteurs de son temps ; mais il ne parle pas avec moins de liberté que ses confrères des moines, des prêtres et de la cour de Rome. Negri (*Istor. degli scrittori fiorent.*) dit que son recueil a été prohibé et mis à l'index ; mais Ginguené assure le contraire. Cet habile critique a donné dans son *Histoire littéraire d'Italie* (t. 3, chapitre 17) une analyse intéressante de plusieurs *Nouvelles* de Giovanni, avec un jugement sur cet écrivain qui nous a été très-utile pour la rédaction de cet article. W—s.

(1) *Pecorone* est un augmentatif de *pecore*, mot qui a la même signification en italien qu'en français.

GIOVANNI DA FIESOLE (Fra), peintre toscan, nommé autrement *il beato Angelico* ou *Fra Angelico*, naquit en 1387. Le style de ses peintures semble indiquer qu'il fut élève de Gherardo Starnina ; mais il se perfectionna en étudiant les ouvrages de Masaccio, son contemporain. Angelico entra de bonne heure dans le couvent de St-Dominique de Fiesole, et prit l'habit de cet ordre à l'âge de vingt ans. Il peignit d'abord de ces miniatures dont on surchargeait alors les manuscrits et les livres d'église, et devint fort habile dans ce genre ; mais bientôt il agrandit sa manière, et exécuta plusieurs ouvrages à fresque pour son couvent. Cosme de Médicis faisait grand cas de ce religieux, tant pour la pureté de ses mœurs que pour ses talents ; il lui demanda des tableaux pour les églises de St-Marc et de la Nunziata. On en fut si content, que le pape Nicolas V l'appela à Rome pour lui faire exécuter, dans sa chapelle particulière du Vatican, les principaux traits de la vie de St-Laurent. Angelico était d'une simplicité de mœurs et d'une naïveté extrêmes ; strict observateur des règles de son couvent, il jeûnait avec une telle rigueur, que le pape, touché de l'état où le réduisaient son zèle pour la religion et sa trop grande application au travail, lui ordonna de manger de la viande. « Je n'en « ai pas la permission du prieur, » répondit le bon religieux, sans penser à l'autorité du souverain pontife. Le pape voulut le nommer archevêque de Florence ; il refusa par le motif que cette dignité convenait bien mieux au P. Antoine Pierozzi, religieux de son couvent, qui en effet fut élu au siége de Florence, et par la suite en 1523 canonisé sous le nom de St-Antonin. Angelico répétait souvent qu'il était plus aisé d'obéir que de commander aux hommes ; aussi était-il le plus soumis des religieux : il ne se chargeait de travailler pour d'autres couvents et des particuliers qu'après en avoir demandé la permission à ses supérieurs, auxquels il abandonnait le prix de son travail. Il disait à ceux qui l'en blâmaient : « La véritable richesse consiste à se contenter de « peu. » Il était humain, modeste ; on ne le vit jamais se mettre en colère. Enfin la sainteté de sa vie lui valut le surnom de *Beato* (bienheureux), qu'il a conservé. Il mourut à Rome en 1455, et fut enterré dans l'église de la Minerve, où l'on voit son tombeau orné de son portrait. Il existe à la galerie de Florence plusieurs tableaux de chevalet de ce maître dont les couleurs ont encore tout leur éclat. Celui qui représente la naissance de St-Jean-Baptiste est d'un style très-agréable, et en général ses ouvrages, qui représentent toujours des sujets pieux, se distinguent par une grâce naïve

qu'on trouve rarement chez les artistes de ce temps. Lanzi appelle Angelico le Guide de son siècle, tant pour la beauté surnaturelle de ses têtes d'anges et de saints que pour la suavité de sa couleur, qui, bien qu'à la détrempe, est fondue avec un art infini, quoiqu'il peignît toujours au premier coup. Benozzo Gozzoli et Zanobi Strozzi furent ses élèves. Z.

GIOVANNINI (Jacques-Marie), graveur italien, né à Bologne en 1667, apprit la peinture sous la direction de Joseph Proli; mais ayant beaucoup de dispositions pour la gravure il s'y appliqua exclusivement, et devint bientôt un des plus habiles dans cet art. En 1694 il publia en vingt feuilles le fameux cloître de St-Michel in Bosco de Bologne, peint à fresque par Carrache et ses élèves, et représentant la *Vie de St-Benoît*. Il grava aussi, en douze feuilles, *la Coupole*, *la Tribune de St-Jean de Parme*, et le *St-Jérôme* du même auteur, qu'il dédia en 1700 au prince Ferdinand de Toscane. Le duc de Parme l'appela à sa cour pour graver les médailles impériales qui existaient dans son musée, au nombre de sept mille. Giovannini en avait gravé deux mille, publiées depuis 1694 jusqu'en 1717, avec de savantes notes du P. Pédrusi, jésuite, lorsqu'il mourut en avril de cette même année. Les ouvrages de cet artiste sont encore estimés en Italie, pour l'exactitude et la délicatesse du travail. Giovannini avait une adresse toute particulière pour restaurer les peintures dégradées, qu'il savait rendre à leur premier état; et l'on doit à son talent en ce genre la conservation de plusieurs tableaux des plus grands maîtres. B—s.

GIOVENAZZI (le Père Vito-Maria), archéologue, était né le 20 février 1727 (1) à Casteloneta dans la Pouille, d'une famille patricienne. Ayant embrassé jeune la règle de St-Ignace, il fut envoyé par ses supérieurs au grand collége de Naples, l'un des principaux établissements de la société; et il y professa successivement la philosophie, la théologie, la littérature ancienne et la langue grecque. Après la suppression des jésuites il se rendit à Rome, précédé de la plus brillante réputation, et fut aussitôt pourvu d'une des principales chaires de l'université; il consacra les loisirs que lui laissait cette place à la culture des lettres. Porté par son caractère à la mélancolie, il sortait rarement de sa chambre, et ne recevait qu'un petit nombre de personnes qui partageaient ses goûts studieux. Il entretenait une correspondance littéraire avec ses anciens confrères, les Pères Zaccaria, Mazzolari, Cunichio, Morcelli, etc., qui lui communiquaient leurs doutes et auxquels il s'empressait d'adresser le résultat de ses recherches; mais toutes les instances de ses amis ne purent le décider à mettre au jour les travaux qu'il avait terminés, ne les jugeant pas encore assez parfaits pour être offerts au public. Ce modeste savant mourut à Rome le 28 juin 1805. On a de lui : 1° *Titi-Livii historiarum libri XCI fragmentum anecdoton; descriptum et recognitum*. Rome, 1773, in-4°. Ce fragment, qu'il avait découvert dans un manuscrit palimpseste de la bibliothèque Vaticane, est relatif à la guerre de Sertorius. Il a été publié par Cancellieri qui joignit aux notes de Giovenazzi celles de Paul-Jacques Bruns, philologue allemand, lequel partagea avec Giovenazzi l'honneur de cette découverte. 2° *Dissertazione sulla città di Aveja ne' Vestini*, ibid., 1773, in-4°. Cette pièce est assez rare. Outre de nombreuses corrections d'anciens auteurs, elle contient vingt-trois inscriptions inédites. 3° *Poematum libellus*, Naples, 1786, in-8°. C'est le recueil de quelques épîtres adressées par l'auteur à ses amis. L'éditeur y a réuni plusieurs pièces inédites d'Honoré Fascitelli (*voy.* ce nom), et d'autres poëtes latins du 16ᵉ siècle. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a laissés manuscrits on cite des commentaires sur *Phèdre* et sur *Catulle*, sur les *OEuvres de St-Paulin*, sur le *Commonitorium* de Vincent de Lérins, sur les *Inscriptions* consacrées à Auguste, et enfin sur tous les *poëtes chrétiens*, dont il préparait une *édition* qu'il aurait rendue facilement très-supérieure à toutes celles que nous avons. On trouve des notices sur Giovenazzi dans la *Biblioth. soc. Jésu* du P. Caballero, *Suppl.*, t. 2, p. 39, dans les *Memorie critiche dell' Accademia de' Lincei*, 1806, p. 14; dans la *Storia dell' università di Roma* de Renazzi, t. 1, p. 363, et dans la *Storia della letteratura italiana* de Lombardie, t. 4, p. 298. W—s.

GIOVENE (Joseph-Marie), né à Molfetta, dans la Pouille, le 23 janvier 1753, d'une famille noble, perdit son père étant encore enfant. Sa mère, aidée des conseils d'Orlandi, évêque de Molfetta, confia son éducation à un prêtre fort habile. Il existait alors dans cette ville un collége de jésuites; Giovene y fut reçu novice à l'âge de treize ans, puis envoyé à Naples, où il s'appliqua à l'étude des langues grecque et latine. Il était au moment de terminer son noviciat et de prononcer ses vœux lorsque la société fut supprimée; alors il retourna dans sa famille. Mais décidé à se consacrer à l'Église, il prit l'habit ecclésiastique, revint à Naples pour étudier le droit civil et canonique, sans oublier les sciences naturelles, pour lesquelles il avait un goût particulier. La ville de Naples avait depuis 1770 rappelé le célèbre Poli, professeur de philosophie à Padoue, pour illustrer l'université et l'Académie parthénopéenne. Giovene se concilia la bienveillance de ce professeur; il se perfectionna dans l'étude de la physique et suivit les cours d'anatomie, de chimie, de botanique et de minéralogie, professés par les fameux Cirillo, Serano, Petagna, Cotogno et Sementini, qui faisaient l'honneur de cet ancien athénée. L'étude des sciences ne put le détourner de son projet d'entrer dans les

(1) C'est au P. Caballero que nous devons la véritable date de la naissance de Giovenazzi; tous les autres biographes le font naître en 1725.

ordres, et il reçut de l'évêque Orlandi le sous-diaconat; il eut bientôt le chagrin de faire l'oraison funèbre de cet excellent prélat. Cet éloge a été imprimé à Naples en 1775. Peu de temps après Giovene fut nommé chanoine à Molfetta et reçu docteur à l'université, puis devint grand vicaire de l'évêque Antonnucci, ce qui ne lui fit point abandonner les sciences naturelles. C'est à lui et à l'abbé Fortis que l'on doit le nitrate de potasse, qu'il découvrit en 1783 dans le grand cratère de Pulo, près de Molfetta. L'année suivante, tandis que Dolomieu, Gioeni, Godechart, Hamilton, Vivenzio et plusieurs autres savants observaient les bouleversements de la nature dans les Calabres, Giovene écrivit : 1° *Lettera al signor abbate Fortis, intorno alla nitrosità naturale della Puglia*. Cette lettre, qui fut traduite en français par Zimmermann, et communiquée en 1788 à l'Académie des sciences de Paris, forme 1 volume in-8°, publié à Milan, à Paris et à Venise. L'abbé Fortis, enchanté de l'amitié de Giovene, le mit en correspondance avec les personnages les plus distingués, entre autres avec l'abbé Toaldo, météorologiste, dont il reçut plusieurs instruments pour faire des observations qu'il publia en 1788, année fort extraordinaire dans cette contrée par des pluies abondantes, suivies d'une brûlante sécheresse et d'un hiver glacial. 2° Des discours météorologiques, au nombre de dix, dont huit ont été insérés dans les *Opuscules scientifiques de Milan*, depuis le 12e jusqu'au 19e volume, et dans le *Journal littéraire de Naples*, volume 99 et suivants. Les Calabres abondaient en oliviers, et Giovene ayant observé une maladie très-dangereuse pour ces arbres, qu'on appelle la gale ou le clou, et que Pline le naturaliste avait décrite, il écrivit : 3° *Memoria sulla rogna degl' olivi*, Naples, 1789, in-8°, ouvrage dans lequel il démontre que cette maladie vient d'une stagnation de la séve dans l'écorce, et donne des remèdes pour la guérir. Un an après il publia : 4° *Lettera al chiaro consigliere Mattei*, Naples, 1790, in-8°. Cette intéressante lettre a pour objet de prouver, d'après Virgile, que le nitre servit même aux anciens comme un très-bon engrais. Un insecte, appelé *musca olea* par le naturaliste Petagna, détruisait les oliviers en 1791, Giovene publia : 5° *Avviso per la distruzione dei vermi che rodono la pulpa degl' olivi*, Naples, 1792, in-8°. Les remèdes qu'il avait proposés réussirent parfaitement, et Gatti Séraphin en fit de grands éloges. A la même époque il fit paraître : 6° *Instruzione sulla cultura del cotone a colore di Camoscio*, Milan, 1792, in-8°. L'auteur pense que cette espèce de coton nankin vient de l'Amérique; il parle de sa culture et de la solidité de sa couleur, qui est ravivée par les substances alcalines. Une dissertation sur les mouvements irréguliers de l'aiguille aimantée de Van Swinden avait été couronnée par l'Académie royale de Munich; alors Giovene voyant que les *Observations atmosphériques et barométriques*, qu'il avait fait paraître antérieurement à cette dissertation, étaient en rapport avec les théories indiquées et approuvées par les académiciens, publia en 1799, dans les *Mémoires de la société italienne*, ses opinions sur l'expansion du fluide électrique dans l'atmosphère, avec un appendice sur les aurores boréales, ouvrage qui fut loué par Thouvenel et par le physicien Poli, dans le 3e volume de sa *Physique expérimentale*. Giovene donna encore en 1800 un ouvrage curieux : 7° *De' pronostici ragionati delle annate e delle stagioni*, inséré dans les *Mémoires de la société italienne*, et dans lequel il prétendit, d'après les conjectures de l'abbé Toaldo, qu'on pourrait prédire la stérilité ou l'abondance de l'année, comme on prédit par des calculs l'arrivée d'une comète. En 1803 il publia : 8° *Lettera sopra alcune rose prolifere*, car il avait observé des roses au milieu desquelles sortait une seconde fleur; 9° *Lettera sulla pioggia rossigna al signor abbate Amoretti*, dans les *Opuscules de Milan*, 1803. Ces observations météorologiques et physiques le firent admettre dans les sociétés savantes de Milan, de Florence, de Vienne, de Naples et de Rome; et tandis que Giovene restait à sa maison de campagne pour rétablir sa santé, détériorée par tant de travaux, il écrivit encore : 10° *La mia Villegiatura*, Parme, 1804, in-12; ouvrage sentimental à l'imitation de ceux de Sterne, de Jacobi et d'Young, dans lequel il démontre que l'homme philosophe n'est jamais seul. 11° *Prospetto comparato della pioggia nella Puglia*, 1805; 12° *Memoria sulla caduta delle foglie degl' alberi nell' autunno*, 1806; 13° *Notizie d'un banco di tufo lacustrale in riva al mare nelle vicinanze di Trani nella Puglia*, 1807, notice insérée dans les *Actes de la société italienne*. C'est d'après cette découverte d'un banc de tuf fluvlatile qu'il conjectura avec Thomson et Patrin que la mer Adriatique n'a pas toujours existé; 14° *Notizie sull' Argonauta Argo* de Linné, 1807; 15° *Descrizione storica della cocciniglia dell' ulivo*, Modène, 1807. En 1806 Giovene fut obligé de retourner en ville, chargé par le pontife Pie VII de l'administration de l'église d'Otrante, en qualité de vicaire apostolique; il fut aussi nommé surintendant des études dans les provinces de Lecco et Basilicata, président de la société économique, et décoré de l'ordre du Mérite des Deux-Siciles. Avec tant de charges, il trouva encore le temps d'écrire les notices suivantes : 16° *Osservazioni medico meteorologiche*, dans les *Opuscules de Milan*, 1807; 17° *Notizie geologiche e meteorologiche della Ispigia; Lettera al cav. Amoretti*, Milan, 1810; 18° *Delle cavallette pugliesi*, 1812. C'est un traité de l'origine et de la nature de ces fléaux de sauterelles dont parle la Bible. Après la suppression du vicariat apostolique en 1816, Giovene retourna à Molfetta où il écrivit sur la formation du nitre naturel : 19° *Della formazione del nitro e dei sali che lo compongono*, Modène, 1819. L'auteur prouve que le nitre se recompose journellement, non-

seulement sur la superficie, mais encore dans l'intérieur de la terre. Les commotions politiques de 1820 et 1821 l'obligèrent de se rendre à Naples comme député au parlement ; mais à la dissolution de cette assemblée il retourna dans sa patrie pour ne plus en sortir, et publia : 20° *Notizie geologiche sulle due Puglie*, Modène, 1824. Quelque temps après il écrivit un mémoire d'ichthyologie sur différents poissons rares de la mer Adriatique : 21° *Di alcuni pesci del mare di Puglia*, 1827. En sa qualité de chanoine et de grand vicaire, Giovene a écrit : 1° *Examen de l'ouvrage de Mastrofini sur l'usure ;* 2° une *Dissertation sur le sacrement de pénitence*, qu'il prouve être d'institution divine ; 3° *Kalendaria vetera, manuscripta, aliaque monumenta ecclesiarum Apuliæ et Japygiæ*, Naples, 1824, in-4° ; 4° *Vita beati Conradi Bavari, civitatis Melphicti patroni*, Naples, 1836, in-8° ; ce fut le dernier ouvrage de ce respectable vieillard, qui mourut le 2 janvier 1837, à l'âge de 84 ans. Le portrait de l'archiprêtre Giovene fut placé dans la grande salle de la ville ; et sur sa tombe, dans l'ancienne cathédrale, on éleva un monument sur lequel on lit une inscription modeste qu'il avait écrite lui-même dans son testament. G—G—Y.

GIOVENONE (Jérôme), habitant de Verceil, a été vers l'an 1490 le restaurateur de la peinture dans sa patrie. Il a suivi deux écoles, premièrement celle du Pérugin, figures sèches, allongées, avec des ornements en or ; secondement, celle de Léonard de Vinci, plus naturelle et plus large. De ces deux différentes manières existent, à Verceil, plusieurs tableaux très-estimés des connaisseurs. On trouve dans l'*Histoire de la littérature et des arts du Verceillais* la gravure d'un précieux tableau de ce maître représentant *la Vierge sur le trône avec l'enfant Jésus ;* St-Dominique et St-Abondio sont aux pieds de la Vierge ; on y voit aussi une dame habillée selon la mode du 16e siècle, ses deux enfants sont agenouillés avec elle. Sur l'estrade du trône on lit : *Heronimi Juvenonis opificis* 1514. Giovenone mourut vers l'an 1520, laissant, dit-on, une fortune considérable. Le dernier comte *de Robella*, mort général dans les armes autrichiennes, était, à ce qu'on croit, de sa famille. G—G—Y.

GIOVINAZZO (Vito), ex-jésuite italien, mort à Rome en 1805, était célèbre par sa vaste et profonde connaissance des auteurs latins, par son étonnante érudition, l'élégance de sa manière d'écrire, et sa grande habileté dans le style lapidaire. Il réunissait à ces qualités une très-grande pureté de mœurs, et une aménité de caractère qui le rendit cher à tous ceux qui le connurent. On lui doit la découverte d'un fragment de Tacite, dont il a donné une savante interprétation. G—N.

GIOVIO (Benedetto), frère aîné du célèbre historien Paolo, historien et poëte lui-même, naquit à Como, en Lombardie, l'an 1471 ; sa famille, déjà anciennement illustrée par la noblesse, acquit alors une illustration littéraire que plusieurs autres hommes distingués dans les lettres lui ont conservée depuis. Sa vie fut égale et paisible ; ses études et ses travaux la remplirent. Il fut l'instituteur de son frère, plus jeune que lui d'un assez grand nombre d'années ; Paul lui a témoigné sa reconnaissance, en plaçant son éloge parmi ceux qu'il a faits des hommes illustres. Benoît ne quitta sa ville natale que pour aller à Milan suivre pendant quelque temps les leçons de Démétrius Chalcondyle, et se perfectionner dans la langue grecque qu'il avait apprise dès sa jeunesse. Il possédait aussi plusieurs langues orientales : il mérita enfin par l'étendue et la multiplicité de ses connaissances que le savant Alciat l'appelât le Varron de la Lombardie. Il vécut sain de corps et d'esprit jusqu'à 73 ans, et mourut à cet âge en 1544. La considération dont il jouissait était si grande qu'après sa mort de jeunes nobles portèrent son corps sur leurs épaules jusqu'à la cathédrale de Como, où il fut inhumé ; sorte d'honneur qu'on n'avait rendu jusqu'alors qu'à des ecclésiastiques. Le seul de ses grands ouvrages qui ait été publié, est son *Histoire de la ville de Como*, à laquelle est jointe une élégante description du lac qui en tire son nom. Cette histoire, pleine de recherches savantes sur les monuments comme sur les faits, et qui remonte jusqu'aux plus anciens temps, était restée inédite, et ne fut publiée qu'en 1629, à Venise, chez Pinelli, in-4° ; elle a été réimprimée en 1722 dans le tome 4 du *Thesaurus rerum italic.* Giovio écrivit un autre ouvrage historique sur les faits militaires et les mœurs des Suisses ; il traduisit du grec les lettres d'Apollonius, un sermon de St-Jean Chrysostôme, le onzième livre de l'*Odyssée*, le poëme de Musée sur Héro et Léandre ; il laissa un recueil de cent lettres sur différents sujets, une dissertation sur la patrie de Pline l'ancien, la description des fêtes qui furent données à Charles-Quint à son entrée dans Como, une collection de toutes les inscriptions lapidaires qui se trouvent aux environs de cette ville, et enfin un grand nombre de poésies latines ; mais tous ces ouvrages sont restés manuscrits dans sa famille ; il n'y a eu d'imprimé qu'un poëme latin de peu d'étendue, intitulé *De Venetis Gallicum tropæum*, qui parut à l'époque de cette victoire, sans date et sans nom de lieu. On pourrait surtout désirer la publication de ses lettres, d'après ce qu'en dit Argelati, qui en a parlé plusieurs fois dans sa *Biblioth. scriptor. Mediolan. ;* elles prouvent que leur auteur était versé dans toutes les connaissances qu'on pouvait acquérir de son temps. Benoît laissa plusieurs fils, entre autres Alexandre et Jules, qui cultivèrent aussi les lettres, et dont la famille des Giovio possède quelques ouvrages manuscrits. Ils eurent à leur tour des enfants plus célèbres qu'eux ; et quoiqu'ils n'aient rien publié, ils servent à remplir sans lacune ce qu'on pourrait appeler la généalogie littéraire de leur maison. G—É.

GIOVIO (Paolo), que nous nommons Paul Jove,

frère puîné du précédent, et l'un des auteurs italiens du 16e siècle qui acquit le plus de célébrité dans l'histoire, naquit à Como, le 19 avril 1483. Privé de son père dès son bas âge, il fut confié aux soins de son frère, qui avait douze ans plus que lui, et qui prit plaisir à l'instruire. Benoît nous apprend, à la fin du livre 2 de son *Histoire de Como*, que Paul était encore à la fleur de son âge lorsqu'il se rendit à Rome; qu'il commença dès lors d'y écrire son histoire; qu'il en avait écrit un volume lorsque le pape Léon X le fit appeler, en lut plusieurs passages devant les cardinaux et les ambassadeurs qui étaient auprès de lui, et dit tout haut qu'après Tite-Live il ne connaissait point de plus élégant et de plus éloquent écrivain. Il n'y a aucune raison de douter de ce fait; mais il n'est du moins pas exact de dire que Paul était *à la fleur de son âge*. Tiraboschi, qu'on ne trompe pas aisément sur les dates, suppute les années où Paul avait suivi à Padoue les leçons du philosophe Pomponace, où il s'était trouvé à Pavie quand Louis XII y honora de sa présence le célèbre professeur en droit Jason del Maino, où il avait étudié à Milan sous le savant L. C. Richieri (*Cœlius Rhodiginus*), qui n'y fut appelé qu'en 1516 : il conclut que ce fut au moins postérieurement à cette année qu'il alla pour la première fois à Rome; et il avait alors trente-trois ans. Quoi qu'il en soit, il avait commencé, pour complaire à son frère et à sa famille, par se faire recevoir, à Pavie, docteur en médecine; et il s'était livré pendant plusieurs années à la pratique de cet art. Il continua de l'exercer même à Rome; et il ne se donne, en tête du livre des *Poissons romains*, qu'il y fit imprimer en 1524, d'autre titre que celui de médecin. Il n'avait cependant pas été l'un de ceux de Léon X. Ce pape était mort alors depuis trois ans, et n'avait eu le temps de lui accorder qu'une de ces places de chevalier, à laquelle était jointe une modique pension : il ne lui avait même conféré cette place que par moitié; mais il l'avait attaché au service de son neveu le cardinal Jules, qui devint pape en 1523, sous le nom de Clément VII. Adrien VI, successeur immédiat de Léon, ôta à Paul Jove la pension et le titre que ce pontife lui avait donnés; il y substitua un canonicat dans la cathédrale de Como, sous la condition expresse que Paul parlerait honorablement de lui dans son histoire. Il n'y a pas manqué dans la vie qu'il a écrite de ce pape; mais il s'en est en quelque sorte dédommagé dans un endroit de son *Traité des poissons*, où il parle d'Adrien VI comme d'un homme sans talent, sans habileté, sans esprit, en un mot, presque stupide. La fortune de Paul Jove ne commença réellement qu'à l'avénement de Clément VII, qui le reprit à son service, le logea au Vatican, le mit au nombre de ses commensaux les plus intimes, le défraya journellement lui et tous ses domestiques, et lui donna, dans le voisinage de Como, un second bénéfice meilleur que le premier. La fatale année 1527 détruisit en partie cette prospérité avec celle du pape lui-même et de toute la cour romaine. Paul perdit tout au sac de Rome, jusqu'à un coffre de fer qu'il avait caché dans l'église de Ste-Marie de la Minerve, et qui renfermait de l'argenterie et ses manuscrits. Deux capitaines espagnols trouvèrent ce coffre; l'un prit l'argenterie, l'autre les livres : celui-ci ne garda que les volumes écrits sur vélin et magnifiquement reliés; le reste fut dispersé, et servit aux plus vils usages. L'Espagnol, sachant à qui appartenait ce qu'il en avait gardé, l'offrit pour une forte somme à Paul Jove. Celui-ci, qui ne possédait plus rien, exposa son malheureux état au pontife : Clément VII se détermina à accorder au militaire espagnol un bénéfice ecclésiastique qu'il désirait avoir à Cordoue, sa patrie; et ayant ainsi recouvré les manuscrits, il les remit à leur auteur. Pour le mieux consoler de ses disgraces, il lui donna l'évêché de Nocera, dans le royaume de Naples. Il l'emmena en 1530 avec lui à Bologne, lorsque, réconcilié avec Charles-Quint, il alla l'y couronner solennellement. Paul Jove y fut accueilli avec distinction par l'empereur, et par tous les princes étrangers qui formaient son cortége. Paul III traita l'évêque de Nocera moins favorablement que n'avait fait Clément VII. La vie peu épiscopale et les goûts de magnificence et de luxe que notre historien affichait, pour ainsi dire, en furent peut-être la cause. Il avait employé une partie de ses richesses à faire bâtir au bord du lac de Como, sur les ruines de la superbe *villa* de Pline le jeune, un palais dont l'aspect, les jardins et tous les ornements n'étaient pas moins somptueux. Paul Jove était si loin de se reprocher les délices de ce séjour, qu'il en a tracé lui-même une description brillante dans la préface d'un de ses meilleurs ouvrages, dont il y puisa l'idée et les matériaux. Le centre du bâtiment était occupé par une galerie, ou par une salle oblongue où étaient placés, en très-grand nombre, les portraits des personnages les plus célèbres dans les armes et dans les lettres. Ce riche musée, qu'il avait sans cesse augmenté avec de grandes dépenses et de grands soins, lui avait fait donner à sa *villa* tout entière le nom de Musée; et ce fut de l'histoire et des portraits des personnages qui le remplissaient qu'il forma le double ouvrage connu sous le titre d'*Éloges des hommes illustres*, etc. Il avait eu la faiblesse de croire des astrologues qui lui avaient prédit qu'il serait cardinal; il se lassa enfin d'attendre l'effet de leurs prédictions, et quitta la cour romaine en 1549. Il passa les trois années suivantes, tantôt à son musée, tantôt dans différentes cours d'Italie, où il se faisait rechercher par la douceur de son caractère, les agréments de son esprit et sa gaieté. Il était à Florence auprès de Cosme Ier, lorsqu'il mourut d'une attaque de goutte, le 11 décembre 1552. Il fut enterré avec pompe à St-Laurent; et le célèbre sculpteur François de San-Gallo fut chargé de faire sa statue, qu'on y voit encore aujourd'hui.

Environ un an avant de mourir, il conservait encore du ressentiment contre Paul III, qui lui avait refusé de changer, comme il le demandait avec instance, son évêché de Nocera pour celui de Como; il écrivait ainsi, à ce sujet, de Florence même, à l'un de ses amis : « A la barbe du pape « Paul, ma tête conserve encore, grâce à Dieu, « une mémoire vive, quoique mes jambes soient « estropiées; et j'espère vivre avec honneur quel- « que temps après ma mort, pour l'honnête plaisir « de ceux qui liront les fruits de mes veilles; et si « ce pape Paul ne m'a pas jugé digne de la mitre « épiscopale de ma patrie, s'il m'en a préféré « d'autres, et s'il s'est moqué de moi en me pro- « mettant d'augmenter ma pension, je n'en vis « pas moins cependant : je me contente de ce « que j'ai; je l'accrois par mon économie, n'ayant « plus surtout ce caprice ou cette rage de bâtir, « dont je me suis si complétement passé la fan- « taisie. » Il n'avait pas besoin d'une économie bien sévère pour vivre dans la plus grande aisance. Ses richesses étaient considérables; il employait plus d'un moyen pour y ajouter sans cesse. Outre la vénalité de sa plume, dont on chercherait en vain à le disculper, et dont il ne se défend pas lui-même dans ses lettres, c'était à obtenir des souverains, des grands et des hommes connus par leur opulence et leur générosité, des présents et des pensions, qu'il mettait les plus grands soins, en paraissant ne s'occuper que de leur plaire. Il avait reçu des dons de Charles-Quint, de François Ier, des ducs de Milan, d'Urbin, de Mantoue, de Ferrare, de Florence, des marquis de Pescaire et *del Vasto*, des cardinaux Farnèse et de Carpi, etc. Quant à sa vénalité, il avoue franchement lui-même qu'il avait deux plumes, l'une d'or et l'autre de fer, et qu'il se servait tantôt de l'une et tantôt de l'autre, selon l'occasion et le besoin. Il pousse plus loin la franchise; il regarde, dans une de ses lettres familières, comme un ancien privilége de l'histoire, de grossir ou d'atténuer les vices, d'élever ou d'abaisser les vertus, selon les procédés et les mérites des personnages. « Je serais bien dupe « (*io starei fresco*), ajoute-t-il, si mes amis et mes « patrons ne devaient pas m'avoir des obligations « quand je les fais valoir un tiers de plus que les « gens moins bons pour moi, ou qui se conduisent « mal. Vous savez que, d'après ce saint privilége, « j'en ai habillé quelques-uns de fin brocard, et « quelques autres de grosse bure, selon qu'ils « l'avaient mérité. Tant pis pour qui a de mauvais « dés. S'ils tirent au but avec des flèches, je ferai « jouer de la grosse artillerie; et puis va-tout « pour qui aura perdu. Je sais bien qu'ils mour- « ront, et moi j'échapperai au reproche après la « mort, dernier terme de toutes les controverses. » Après des aveux aussi positifs, on peut dire que ceux qui ont voulu défendre sa mémoire sur ce point, et ceux qui ont cru devoir réfuter ces défenses, ont également perdu leur temps. Nous ne pouvons ni repousser, ni même examiner une accusation plus grave formée contre ses mœurs, et qui n'est que trop clairement énoncée dans cette épitaphe que l'Arétin lui avait faite :

Qui giace Paolo Giovio Ermafrodito
Che vuol dire in volgar moglie e marito.

Mais en apprenant la cause qui engagea l'Arétin à faire cette épitaphe mordante, nous apprenons aussi que Paul Jove joignait à ses autres talents celui de l'épigramme; car ce ne fut qu'une réponse faite par l'Arétin à cette épitaphe de la façon de l'évêque de Nocera :

Qui giace l'Aretin poeta tosco,
Che d'ognun disse male fuor di Dio,
Scusandosi col dir, io no l' conosco.

On a de cet écrivain, plus fécond que laborieux, les ouvrages suivants, tous écrits en latin, à deux exceptions près : 1° *De romanis piscibus libellus ad Ludovicum Borbonium cardinalem*, Rome, 1524, in-fol.; ibid., avec un titre plus étendu, mais sans autre changement à l'ouvrage, 1527, in-8°; Bâle, 1531, in-8°, etc. Ce livre, médiocrement utile sous le rapport de l'érudition, l'est encore moins sous celui de l'histoire naturelle. En le dédiant au cardinal de Bourbon, l'auteur avait compté sur de riches récompenses; mais il n'en reçut aucune : aussi ne lui dédia-t-il plus rien. 2° *Historiarum sui temporis ab anno* 1494 *ad annum* 1547 *libri XLV*, Florence, 1550 et 1552, 2 vol. in-fol.; Venise, 1552, 3 vol. in-8°; Paris, 1553, Vascosan, 2 vol. in-fol.; Bâle, 1567, 3 vol. in-8°, etc. L'époque qu'il choisit pour commencer ce grand corps d'histoire, auquel on peut dire qu'il travailla toute sa vie, fut celle de la conquête de Naples, par Charles VIII, époque qui changea en effet et la face des affaires, et le fond même des intérêts et des combinaisons politiques en Italie. Les quarante-cinq livres qu'annonce le titre devaient embrasser tous les événements mémorables arrivés pendant un demi-siècle. Douze livres entiers y manquent, et forment deux lacunes différentes, chacune de six livres. Les six de la première, du cinquième au onzième, comprenaient depuis la mort de Charles VIII jusqu'à l'élection de Léon X; ce sont ceux qui furent volés au sac de Rome : les six autres, du dix-neuvième au vingt-quatrième, s'étendaient de la mort de Léon jusqu'à cette catastrophe. L'auteur proteste, dans sa préface, qu'il ne les a jamais écrits, pour ne pas raconter des scènes si douloureuses et si funestes. Il y suppléa, en quelque sorte, en publiant séparément les vies de plusieurs des souverains, des princes et des grands capitaines qui figuraient alors sur le théâtre du monde. Malgré la défiance où l'on est toujours de la véracité de cet historien, on ne lit point sans plaisir son grand ouvrage : les faits y sont bien ordonnés, la narration facile; son style, qui a plus d'abondance que de force, ne manque pas d'une certaine élégance, qui pourtant, malgré le jugement porté par Léon X, n'est pas du tout l'élégance de Tite-Live;

enfin on y trouve un grand nombre de faits dont l'auteur était à portée d'être particulièrement instruit, et qu'il a fait connaître le premier. Par malheur, c'est précisément dans cette partie curieuse qu'on doit le plus se méfier de lui, rien n'étant moins rassurant qu'un témoignage unique, quand le témoin même est suspect. Il parut promptement une traduction italienne de la première partie de l'histoire de Paul Jove, sous ce titre : *Istorie del suo tempo di Paolo Giovio, tradotte per Lodovico Domenichi, parte prima*, Florence, 1551, in-4°; Venise, 1560, in-4°. La deuxième partie se fit attendre plus longtemps, et ne parut qu'avec une réimpression de la première : *Istoria del suo tempo*, etc., *parte prima e seconda*, Venise, 1568, 3 vol. in-8°. Vincent Cartari avait donné, quelques années auparavant, en italien, un abrégé des deux parties : *Compendio dell' Istoria di Paolo Giovio*, etc., Venise, 1562, in-8°. Cet ouvrage fut aussi traduit du latin en français, par Denis Sauvage, seigneur du Parc, Lyon, 1552, in-fol.; Paris, 1579, 2 vol., ibid. Les harangues qui s'y trouvent en assez grand nombre furent traduites à part par Belleforêt, et insérées dans ses *Harangues militaires et concions des princes, capitaines*, etc. Ces traductions surannées ne sont plus d'aucun usage ; et l'ouvrage original n'en mérite pas une nouvelle. 3° *Elogia virorum illustrium*. Venise, 1546, in-fol.; Florence, 1551, in-fol.; Bâle, 1567, 2 vol. in-8°. C'est le recueil des vies et des éloges historiques des grands personnages dont nous avons parlé plus haut. Dans ces trois éditions, le nombre en fut successivement augmenté. Les trois vies suivantes parurent toujours ensemble : *Vita Leonis X pontificis maximi, libri IV, Hadriani VI; P. M. vita; Pompei Columnæ cardinalis vita*. Elles furent traduites en italien par le Domenichi, Florence, 1549; Venise, 1557, in-8°. Les autres furent d'abord publiées séparément : 1° *De vita et rebus gestis XII vicecomitum Mediolani principum libri XII*, Paris, 1549, in-8°; traduites en italien par le Domenichi, Venise, 1558, in-8°; — 2° *De vita et rebus gestis magni Sfortiæ liber*, Bâle, 1542, in-8°; mais Niceron soupçonne qu'il y a erreur dans cette date, qui paraît en effet devoir être postérieure : traduite aussi en italien par Domenechi, Venise, 1549, in-12; — 3° *Vita Alfonsi Atestini Ferrariæ ducis*, Florence, 1550, in-fol.; traduite en italien par J.-B. Gelli, Florence, 1555, in-8°; — 4° *De vita et rebus gestis Consalvi Ferdinandi Cordubæ cognomento Magni, libri tres*; traduite en italien par le Domenichi, Florence, 1550, in-8°; — 5° *De vita et rebus gestis Francisci Ferdinandi Davali marchionis Piscariæ, libri VII*; traduite en italien par le même, Florence, 1551, in-8°. 4° *Elogia virorum bellica virtute illustrium septem libris comprehensa*, traduits en italien, par le même, Florence, 1554, in-8°; 5° *Elogia doctorum virorum ab avorum memoria publicatis ingenii monumentis illustrium*. Ce sont ces deux ouvrages que son musée lui donna l'idée et les moyens d'exécuter. Malgré leurs défauts, malgré la passion et les préventions qui règnent quelquefois, surtout dans les éloges des savants et des hommes de lettres, et quoiqu'en général ils soient trop abrégés pour n'être pas très-imparfaits, on les regarde comme les meilleurs et les plus utiles de ses ouvrages. Thomas, qui avait le droit d'être difficile, en a fait le sujet d'un chapitre de son éloquent *Essai sur les éloges*. Il en parut, du vivant de l'auteur, des éditions très-imparfaites. Les portraits mêmes n'étaient pas fidèlement copiés d'après ceux qui ornaient la galerie de son musée. On ne leur donna ce genre de mérite que plus d'un siècle après sa mort, dans les deux éditions suivantes : *Elogia virorum bellica virtute illustrium VII libris jam olim ab authore comprehensa et nunc ex ejusdem musæo ad vivum expressis imaginibus exornata*, Bâle, Petr. Perna, 1665, in-fol. — *Elogia virorum litteris illustrium*, etc., *ex ejusdem musæo (cujus descriptionem una exhibemus) ad vivum expressis imaginibus exornata*, ibid., 1677, in-fol. La plupart des portraits y sont accompagnés d'épigrammes ou d'inscriptions en vers latins très-élégants, composées par le petit-neveu de l'auteur, Paul Jove le jeune, dont il sera parlé plus bas. 6° *Pauli Jovii descriptiones quotquot extant regionum atque locorum*, Bâle, 1571, in-8°. On a réuni dans ce volume trois ouvrages qui avaient paru séparément : *Descriptio Britanniæ, Scotiæ, Hiberniæ et Orcadum*. — *Moscovia, in qua situs regionis antiquis incognitus, religio gentis, mores*, etc., *fidelissime referuntur*. — (L'auteur avait appris ce qu'il y rapporte, de Demetri, que le czar avait envoyé en ambassade à Clément VII). — *Descriptio Larii lacus*, imprimée d'abord à Venise en 1559, in-4°. 7° *Commentarj delle cose de' Turchi*, Venise, 1541, in-8°. Paul Jove écrivit en italien cette histoire abrégée et très-incomplète des Turcs et de leur manière de faire la guerre. Il la dédia à Charles-Quint, à qui il l'envoya sans doute en manuscrit ; son épître dédicatoire est datée du 22 janvier 1531, année qui suivit celle où il avait été favorablement accueilli à Bologne par l'empereur ; c'est une preuve des soins qu'il se donnait pour plaire, et des à-propos qu'il savait saisir. Cet ouvrage, traduit en latin par le savant François Negri, de Bassano, fut d'abord imprimé en cette langue, Paris, 1538, in-8°. On en a aussi une traduction anglaise, Londres, 1546, in-8°. 8° *Ragionamento di Paolo Giovio sopra i motti e disegni d'arme e d'amore volgarmente chiamati imprese*, Venise, 1556, in-8°. Cet opuscule passe pour le premier qui ait paru sur une matière dont on s'occupa bientôt après excessivement en Italie. D'abord imprimé seul, il le fut souvent ensuite avec les traités plus ou moins volumineux de Ruscelli, de Simeoni, du Domenichi, etc.; il fut traduit en français par Vasquin Filleul, Lyon, 1561. 9° *Lettere volgari di M. Paolo Giovio raccolte per Lodovico Domenichi*. Venise, 1560, in-8°. Les lettres des hommes célèbres offrent toujours, de quelque manière qu'elles soient écrites, un genre précieux d'intérêt. Elles donnent en bien et en mal, sur leur carac-

tère, des notions précises, indépendantes de la réputation bonne ou mauvaise qu'on leur a faite : le passage que nous avons cité plus haut est, par exemple, un témoignage irrécusable sur un point essentiel; et l'on en trouve un assez grand nombre d'autres dans ce recueil des lettres du même auteur. G—É.

GIOVIO (PAOLO), *Paul Jove*, qu'on appelle *le jeune*, pour le distinguer de son grand-oncle, était fils d'Alexandre et petit-fils de Benoît Giovio, frère aîné de Paul l'ancien. Il naquit à Como, vers l'an 1530 : doué de beaucoup de pénétration et d'une grande vivacité d'esprit, il marcha de bonne heure sur les traces de son aïeul, fit des progrès rapides dans les lettres, et annonça aussi, dès sa première jeunesse, qu'il imiterait le même modèle par la pureté de ses mœurs. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, le crédit de son oncle l'y avança rapidement, et le fit nommer, dès l'âge de vingt-un ans, archiprêtre de Menagio, sur le lac de Como, sans qu'il fût obligé à résidence. Il était auprès de Paul, à Florence, dans les deux dernières années de la vie de celui-ci ; il l'aidait dans ses travaux et faisait pour lui ce que les infirmités du bon vieillard l'empêchaient de faire lui-même. Il profita de son séjour dans cette ville, pour cultiver les bonnes grâces du duc et l'amitié des savants florentins. Il s'y fit connaître par des poésies latines d'un mérite peu commun. Après la mort de l'évêque de Nocera, il se rendit à Rome ; il était dès lors évêque de Samarie *in partibus*, et fut nommé en 1560 porte-croix du pape Pie IV ; mais dès l'année suivante il devint évêque de Nocera, par la résignation que lui en fit son oncle Jules, troisième fils de Benoît. Jules, qui avait été coadjuteur de Paul l'ancien, était, après la mort de ce dernier, resté titulaire de son évêché ; il le garda pendant environ dix ans, et le résigna en 1561 à son neveu, qu'il avait commencé par nommer son coadjuteur. Paul le jeune renonça dès ce moment à toutes les études profanes, et se livra tout entier aux devoirs de son ministère. Il se rendit en 1561 au concile de Trente, où il parut en pieux et digne prélat. On conserve dans les archives de la famille plusieurs lettres qu'il écrivit alors, et qui pourraient jeter de nouvelles lumières sur quelques actes de cette assemblée célèbre. Il y acquit la bienveillance du saint cardinal Charles Borromée, qui la lui témoigna par plusieurs lettres conservées dans le même dépôt. Le concile fini, il ne fit que paraître dans sa patrie, et s'empressa de retourner à Nocera, où il résida toujours rigoureusement. Il y mourut en 1585. Il n'a laissé que des poésies latines, dont une partie est imprimée, comme nous l'avons dit, avec les portraits des hommes illustres ; on en trouve d'autres dans le cinquième volume de la collection intitulée *Raccolta d'italiani poeti*, publiée à Florence en 1720 : elles s'y distinguent par une versification élégante, et une très-bonne latinité. On lui avait attribué un opuscule historique sur les évêques de Como ; mais il est prouvé maintenant que Benoît, son grand-père, en est l'auteur. — On trouve encore dans cette même famille, un *Jean-Baptiste* GIOVIO, qui joignit dans le 17ᵉ siècle la culture des lettres à l'exercice d'emplois publics distingués dans sa patrie : il eut un fils nommé Jules, qui annonçait de l'esprit, des talents rares, et s'était déjà concilié les suffrages et l'amitié des poëtes et des hommes de lettres du premier rang ; mais il fut enlevé en 1720, à l'âge de 25 ans, par une étisie dont il était attaqué dès l'enfance. Il enrichit de livres précieux la bibliothèque de sa famille, et y laissa un recueil considérable de vers italiens et de mélanges en prose, exempts des vices de style qui étaient alors à la mode ; une grande partie de ce recueil mériterait, dit-on, de voir le jour. — Un autre fils de ce même Jean-Baptiste, nommé *François*, parcourut dans le monde une carrière brillante, et, doué d'un talent naturel pour la poésie, laissa pour ainsi dire échapper un assez grand nombre de vers italiens que l'on trouve dans divers recueils. G—É.

GIOVIO (le comte JEAN-BAPTISTE), fils du précédent, naquit à Côme le 10 décembre 1748. Resté orphelin à l'âge de quatre ans, il fut élevé par son oncle Octave, qui en 1757 l'envoya au collége des Nobles à Milan, où le P. Visconti lui fit copier une lettre adressée au pape Clément XIII (Rezzonico), son parent du côté maternel. En 1764, il passa au collége ducal de Parme, où il termina ses études littéraires, et, après sa majorité, il entra en possession de ses biens. S'étant lié d'amitié avec le célèbre Alexandre Volta, il parcourut avec lui en 1777 les montagnes des Alpes et la Suisse ; il rendit visite à Voltaire, Haller, Gessner, et passa à Turin, où il fut bien accueilli par le P. Paciaudi et par le comte St-Raffaele. Giovio avait publié en 1774 : 1° un volume de *Poésies*, Bergame, in-8° ; 2° un *Essai sur la religion*, Milan, in-8° ; 3° en 1776, un *Discours sur la peinture ;* 4° une *Lettre* sur le peintre Bassan le vieux, Londres (Lugano), in-8°. Au retour de ses voyages il publia, jusqu'en 1796, plus de vingt petits ouvrages, dont voici les plus intéressants : 1° *Pensieri varj*, Côme, 1777 ; 2° *Elogio di monsignor Paolo Giovio lo storico*, Modène, 1778 ; 3° *Elogio di monsignor Paolo Giovio il giovane*, ibid., 1783 ; 4° *Elogio di Benedetto Giovio*, ibid., 1784 ; 5° *Elogio del conte Algarotti*, Modène et Venise, 1784 ; 6° *Lettera sul comercio comasco*, Lugano, 1787, in-8°. La plupart de ces éloges ont été réunis et publiés sous ce titre : *Gli uomini della comasca diocesi antichi e moderni nelle arti et nelle lettere illustri*, etc., Modène, 1784, in-8°. 7° *Massime di morale saviezza*, Côme, 1795, in-8°. En 1796, Giovio fut député à Milan pour complimenter Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie; mais, trois ans après, ayant publié la *Conversione politica, o Lettera ai Francesi*, Côme, 1799, in-8°, il fut emprisonné par ordre du général Vignolle, qui exigea une caution de cinq cent mille francs pour sa mise

en liberté ; il porta ses plaintes au général en chef, Brune, qui l'accueillit avec bonté et lui rendit justice. Plus tard il fit paraître *Alcuni opuscoli patrj*, Côme, 1804, in-4°. En 1806 il publia *Scritti ultimi del difensore di Guido-Francesco Valentini*, et fut de nouveau mis aux arrêts dans sa maison ; mais le ministre Brème, de Milan, ordonna sa mise en liberté, et lui écrivit une lettre de la part du vice-roi Eugène Beauharnais. Nous citerons encore de Giovio : 1° *Articolo istorico intorno alla vita ed ai studj del canonico Gattoni*, Milan, 1808, in-8° ; 2° *Theatinum et inscriptio cœnationis cum notis*, 1808 ; 3° *Manuale christianum vel Matinæ*, 1811 ; 4° *Rodriguez ossia la perfezione cristiana ;* 5° *Le idee della tristezza*, 1812. Le comte Giovio avait épousé en 1780 Claire Paravicini, fille du grand chambellan de l'empereur d'Autriche, et obtint lui-même le titre de chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale, qu'il joignit à celui de chevalier de l'ordre religieux et militaire de St-Étienne. La culture des lettres et des arts paraît l'avoir occupé jusqu'à la fin de ses jours. Passionné pour les livres, il a ajouté plusieurs milliers de volumes à la bibliothèque de ses ancêtres. On lit dans l'*Histoire de la littérature italienne* de Tiraboschi (t. 7, 2e part., p. 249, 1re édition de Modène, 1778, in-4°) : « Des « six livres de l'*Histoire de Paul Jove* qui furent « perdus au sac de Rome, trois ont été retrouvés « depuis peu parmi les papiers de la famille, par « le comte J. B. Giovio, jeune chevalier d'un mé« rite rare, dont il a donné des preuves dans plu« sieurs ouvrages qu'il a publiés. Nous espérons « avoir par lui ces trois livres et plusieurs ouvra« ges de Benoît, frère de Paul, de Paul le jeune « et de quelques autres de ses illustres ancêtres. » Nous ignorons si ces publications annoncées par Tiraboschi ont eu lieu. Le comte Giovio est mort à Côme le 17 mai 1814, âgé de 66 ans. G-É et G-G-Y.

GIPHANIUS. *Voyez* GIFFEN.

GIRAC (PAUL THOMAS (1), sieur DE), né à Angoulême et conseiller au présidial de cette ville au milieu du 17e siècle, avait du savoir et des connaissances en littérature. Il était fils de Paul THOMAS *de la Maisonnette*, versé dans la langue hébraïque, littérateur lui-même, et qui, au jugement de Balzac et de Nicolas Bourbon, cultivait la poésie assez heureusement. Malgré ces titres à quelque célébrité, il est vraisemblable que celle de Girac n'aurait pas dépassé les limites de l'Angoumois, sans la querelle qui s'engagea entre lui et Costar au sujet de Voiture. Les œuvres de celui-ci ayant paru, Balzac, lié avec Voiture et son rival de gloire, peut-être un peu jaloux du succès de ses œuvres, engagea Girac, son ami et son compatriote, à lui en dire son sentiment : soit complaisance, soit conviction, Girac composa une courte dissertation latine en forme de critique, où il relevait plusieurs fautes de Voiture. Balzac montra cette dissertation à Costar, qui cultivait aussi les lettres, pour en avoir son avis, espérant peut-être qu'il ne lui serait pas moins favorable. Costar, ravi de l'occasion de faire parler de lui, ami d'ailleurs de Voiture, bien aise néanmoins de prendre son temps pour travailler à loisir, eut l'air de s'excuser, mais mit en secret la main à l'œuvre, et quelques années après envoya à Balzac, manuscrite, sa *Défense des ouvrages de Voiture*, en réponse à la dissertation de Girac (*voy.* COSTAR). Il priait en même temps Balzac, s'il y trouvait quelque chose qui lui déplût, de le corriger, et même de jeter, s'il le jugeait à propos, le manuscrit au feu. C'est du moins ce que fait entendre Girac ; et, à l'en croire, la *Défense* aurait déjà été imprimée et entre les mains de tout le monde, tandis qu'on la soumettait aux observations et aux corrections de Balzac. Quoi qu'il en soit, il est certain que c'était une satire contre celui-ci, et que Voiture y était loué à ses dépens. Il y avait aussi contre Girac des choses piquantes. Girac répondit, soutint ce qu'il avait avancé, fit sa propre apologie, et ne ménagea point Costar, qui, railleur assez mordant, le lui rendit avec usure, en publiant contre lui un gros volume. Dans ces écrits, les personnalités, l'invective, les imputations odieuses, les expressions grossières, furent poussées aux dernières extrémités, et une discussion qui n'aurait dû être que littéraire dégénéra en un assaut d'injures et de scandales. Costar aurait bien voulu qu'après sa dernière réplique la lutte en demeurât là. Il ne négligea rien pour obtenir du lieutenant civil un ordre qui interdît aux deux contendants d'écrire davantage sur ce sujet : cela n'était ni juste ni généreux, puisque par là son adversaire se trouvait privé du droit de repousser sa nouvelle attaque. L'ordre néanmoins fut donné ; mais Girac trouva dans la suite, quoique longtemps après, le moyen de faire imprimer une dernière réponse. Cette indécente querelle dura sept ans, ayant commencé en 1653 et n'ayant fini qu'en 1660 (1). Girac et Costar y gagnèrent d'avoir fait parler d'eux pendant cet espace de temps, si toutefois on peut appeler gain une célébrité de ce genre. Costar, dit Bayle, y gagna de plus une pension de cinq cents écus, que lui donna le cardinal-ministre, et se trouvait, disait-il, fort obligé a Girac, qui lui avait fourni l'occasion de se produire, de faire du bruit dans le monde, et de devenir en outre l'objet des libéralités de Son Éminence. Girac mourut en 1663. L—Y.

GIRAC (FRANÇOIS BAREAU DE), né à Angoulême en 1732, se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique, et, après avoir reçu les ordres sacrés, fut nommé vicaire général du diocèse d'Angoulême et doyen du chapitre de la cathédrale. Député en 1765 à l'assemblée du clergé, il fut promu

(1) Thomas est le nom de famille de Girac, celui de Girac n'étant que le nom d'une terre qu'il avait acquise.

(1) Costar mourut le 13 mai 1660 ; et ce fut la même année que la réplique de Girac fut imprimée à Leyde, peut-être même ne parut-elle qu'après la mort du premier.

l'année suivante à l'évêché de St-Brieuc, et présida les états de Bretagne. Trois ans plus tard il fut transféré sur le siége de Rennes, et fit beaucoup de bien dans ce diocèse, soit en répandant d'abondantes aumônes, soit en fondant divers établissements d'instruction et de charité. La constitution civile du clergé ayant été décrétée par l'assemblée nationale, l'évêque de Rennes la réfuta dans une *déclaration* du 10 décembre 1790. Il refusa de sacrer l'abbé Expilly (*voy.* ce nom), nommé évêque constitutionnel du Finistère (Quimper), et cette conduite lui mérita les éloges de Pie VI, consignés dans les brefs que ce pontife envoya au clergé de France. Girac n'ayant pas voulu prêter serment, les électeurs de l'Ille-et-Vilaine furent convoqués pour élire un autre évêque ; c'est afin de les en détourner que le prélat leur adressa le 18 février 1791 une *lettre* qui resta sans effet ; car l'abbé Lecoz (*voy.* ce nom) lui fut donné pour successeur. L'évêque de Rennes écrivit encore à celui-ci, qui l'avait informé de son élection, une *lettre* imprimée ; et le 26 avril il publia une *ordonnance* par laquelle il défendait à ses diocésains de reconnaître Lecoz. Enfin les progrès de la révolution l'ayant forcé de quitter la France, il se réfugia à Bruxelles ; et, après l'invasion de la Belgique par les armées françaises, il suivit le comte de Metternich, ministre plénipotentiaire de l'Autriche dans ce pays, et l'accompagna en Bohême, puis à Vienne. Sur l'invitation de Stanislas Poniatowski, dernier roi de Pologne, il se rendit à St-Pétersbourg, où ce prince s'était retiré, devint le directeur de sa conscience et ne le quitta qu'à la mort. A l'époque du concordat, l'évêque de Rennes envoya sa démission au pape Pie VII, en exprimant le désir que les anciens évêques fussent consultés sur la démission générale que le Saint-Siége leur demandait ; cependant il ne signa aucune des réclamations que plusieurs d'entre eux firent à ce sujet. Il rentra même en France, et accepta un canonicat au chapitre de St-Denis. Il mourut le 29 novembre 1820, doyen de l'épiscopat français. P—RT.

GIRALDES (FRANÇOIS), poëte et soldat portugais, né à Lisbonne en 1694, fit son cours d'études dans l'université de cette ville, et embrassa ensuite l'état militaire. Il passa en Orient, et se trouva au combat naval que les Portugais, commandés par dom Antonio de Figueiredo, livrèrent aux Turcs dans le golfe Persique, où Giraldes se signala par son intelligence et par sa valeur. Il célébra cette victoire, remportée le 25 août 1719, en vers latins, sous ce titre : *Eventus Lusitanæ classis quæ a Goa ad Persiam profecta est*. Ce poëme, loué dans le temps pour la pureté du style, la vérité des images et l'élégance des vers, fut imprimé à Paris, mais l'édition est sans date. Le P. Cajetan de Sousa en fait mention dans son *Histoire généalog. de la mais. roy. de Portug*. Giraldes, après avoir servi avec honneur son roi et sa patrie, et obtenu le grade de capitaine, mourut à Baçaïm en 1729. B—s.

GIRALDI (LILIO-GREGORIO), savant profond et poëte latin du 16e siècle, naquit à Ferrare le 14 juin 1479, et non à Rome en 1478, comme l'ont dit quelques auteurs Il apprit d'abord les langues grecque et latine, les mathématiques et même le droit, sous les plus habiles professeurs, parmi lesquels on remarque Baptista Guarino : doué d'une excellente mémoire, il réussit principalement dans l'étude des antiquités. Sa famille était honnête, mais pauvre ; ne pouvant vivre à son aise à Ferrare, il avait à peine achevé ses premières études qu'il quitta sa patrie et se rendit à Naples, dans l'espoir d'y améliorer sa fortune : il y connut personnellement Pontano, Sannazar, et tous les autres poëtes célèbres qui florissaient alors dans cette ville ; il obtint bientôt leur estime et leur amitié. Après avoir fait un voyage à la Mirandole, où Galeas Pico l'avait parfaitement accueilli, il était en 1503 à Carpi, chez le prince Alberto Pio, qui lui témoignait beaucoup de considération, lorsqu'il apprit la mort de Pontano ; ce fut alors qu'il écrivit ses dialogues sur les poëtes anciens : aussi distingue-t-on Alberto Pio parmi les savants de son temps qu'il y fait parler. Il avait composé, deux années auparavant, et, comme il le dit lui-même, dès son premier âge, sa *Dissertation sur les Muses*. En 1507, il se trouvait à Milan ; Démétrius Chalcondyle y était alors professeur de langue grecque : Giraldi ne perdit pas cette occasion de se perfectionner dans l'étude de cette langue. Peu de temps après il fut chargé à Modène de l'éducation du jeune comte Hercule Rangone, qui fut depuis cardinal et son protecteur. Celui-ci ayant été appelé à Rome au commencement du pontificat de Léon X, Giraldi ne tarda pas à l'y rejoindre. On sait d'une manière positive qu'en 1514 il logeait au Vatican, par cette date qu'il a mise à la fin de sa *Vie* de l'ancien Hercule, *Romæ ex Vaticanis pontificis max. ædibus, mense octobri* 1514. En donnant des leçons à son élève dans le palais pontifical, il y admettait d'autres jeunes gens qui venaient l'entendre. C'est ce que conjecture Tiraboschi, d'après ces vers du premier livre de la *Poëtique* de Vida :

I, puer, atque fores Lili pulsare docentis
Ne dubita, et vatis sacratum insistere limen.
Excipiet facilis, teque admiretur ab annis,
Spesque avidas ultro dictis accendet amicis.

Il faut remarquer que ces vers ne se trouvent que dans un seul manuscrit, et que Vida les supprima en faisant imprimer sa *Poëtique*. Giraldi fut sensible à cette omission, comme on le voit par les quatre vers suivants de son épître au poëte Tebaldeo, qui avaient paru tout à fait énigmatiques avant la découverte du manuscrit de Vida ; c'est ce qui nous engage à rapporter cette anecdote :

Poscere non ausim Vidam, promittere quamvis
Sit montes auri solitus ; nam carmine nomen
Ipse suo expunxit, nostroque a limine vates
Summovit teneros : hunc qui succurrere credas ?

Giraldi, dans son long séjour à Rome, jouit d'un très-grand crédit auprès des pontifes Léon X, Adrien VI et Clément VII; il en espérait beaucoup, mais il n'en obtint d'autre avantage que la dignité de protonotaire apostolique. Il n'échappa point à l'influence physique et morale du séjour de Rome, et contracta des douleurs de goutte et d'autres infirmités, dont il fut tourmenté le reste de sa vie. Son ami Celio Calcagnini, qui avait en vain tâché de prévenir ces suites fâcheuses, s'exprime clairement, à ce sujet, dans une de ses lettres (*Oper.*, p. 3). L'année 1527 fut très-fatale pour Giraldi; il perdit dans le sac de Rome tous ses effets et sa bibliothèque; une perte encore plus douloureuse pour lui fut celle de son protecteur le cardinal Rangone, mort dans la même année. Alors il abandonne Rome, se rend à Bologne; accueilli peu favorablement par le légat, il passe à la Mirandole. Jean-François Pico, qui l'y avait reçu avec amitié, l'eût arraché pour toujours à sa triste position; mais ce prince fut assassiné en 1533, et Giraldi put à peine se sauver de cette funeste catastrophe; il prit enfin le sage parti de se retirer à Ferrare. Jusqu'à cette époque, il avait bien le droit de dire, ce qu'il répétait souvent, qu'il avait à combattre trois puissants ennemis, la fortune, la nature, et l'injustice des hommes; mais dès qu'il fut rentré dans sa patrie, l'amitié de Celio Calcagnini et du savant médecin Manardi, la protection de la duchesse Renée et de plusieurs princes de la cour de Ferrare, enfin l'estime de ses concitoyens, le délivrèrent de la pauvreté. On croit, avec vraisemblance, qu'il fut un des secrétaires du duc Hercule II. L'historien de l'université de Ferrare le met, avec moins de fondement, au nombre des professeurs de cette université. Giraldi mourut de la goutte, non en 1550, comme quelques auteurs l'ont écrit, mais en 1552, date sur laquelle le président de Thou ne s'est pas trompé. Il avait si bien rétabli sa fortune, qu'il laissa en mourant une somme d'environ dix mille écus. Malgré ses infirmités, qui le retinrent constamment au lit pendant les dernières années de sa vie, il ne cessa, jusqu'à la fin de ses jours, de travailler et d'écrire. Tous ses contemporains l'ont regardé comme un des hommes les plus savants de leur temps. En admirant ses talents et ses connaissances, ils ont respecté ses principes : Fontanini seul a voulu répandre quelque soupçon sur sa religion, parce qu'il a beaucoup loué la célèbre duchesse Renée, dont on sait que la foi était suspecte. Giraldi, sous ce rapport, a été amplement justifié par J.-A. Barotti, dans la vie qu'il en a publiée. Mais sa meilleure justification est dans ses œuvres; elles furent presque toutes imprimées séparément; et on les a a réunies dans la belle édition de Leyde, 1696, en 2 volumes in-fol. Voici les ouvrages contenus dans ce recueil, avec la date des éditions de ceux qui avaient été publiés précédemment : 1° *Historia de diis gentium 17 syntagmatibus distincta;* 2° *De musis syntagma*, imprimé à Strasbourg en 1512, in-4°, et à Bâle en 1540, in-8°; 3° *Herculis vita*, Bâle, 1540, in-8°; 4° *De re nautica libellus*, ibid., 1540, in-8°; 5° *De sepultura ac vario sepeliendi ritu, libellus*, ibid., 1539, in-8°; id. *Animadversionibus variis illustratus ac locupletatus a Joanne Faes*, Helmstadt, 1676, in-4°; 6° *Historiæ poetarum, tam græcorum quam latinorum, dialogi decem*, Bâle, 1545, in-8° (*voy.* Colomiès). 7° *Dialogi duo de poetis nostrorum temporum*, Florence, 1551, in-8°. Le premier de ces deux dialogues fut écrit à Rome, au commencement du pontificat de Léon X, et le second à Ferrare en 1548. L'auteur ne loue pas simplement les poëtes qui florissaient à cette époque; mais il porte un jugement sur leurs écrits, et relève avec impartialité le mérite et les défauts de chacun. On peut regarder cet ouvrage comme l'histoire de la poésie et des poëtes des cinquante premières années du 16e siècle. 8° *Progymnasma adversus litteras et litteratos*, Florence, 1551, in-8°. L'auteur l'avait composé, ou comme un simple jeu d'esprit, ou pour se plaindre sérieusement de la fortune et de sa misère; il y soutient la même thèse que Cornelius Agrippa, dans son livre sur la vanité des sciences, Tassoni dans ses *Pensieri*, et J.-J. Rousseau, plus éloquemment qu'eux tous, dans son premier discours. 9° *Libellus in quo ænigmata pleraque antiquorum explicantur*, Bâle, 1551, in-8°, avec les trois ouvrages suivants : 10° *Symbolorum Pythagoræ interpretatio, cui adjecta sunt pythagorica præcepta mystica, a Plutarcho interpretata ;* 11° *Paræneticus liber adversus ingratos*, Florence, 1548, in-8°; 12° *Libellus, quomodo quis ingrati nomen et crimen effugere possit ;* 13° *De annis et mensibus cæterisque temporis partibus dissertatio facilis et expedita, una cum calendario romano et græco*, Bâle, 1541, in-8°. C'est peut-être le titre de cet ouvrage qui a donné lieu à quelques auteurs d'attribuer à Lilio Giraldi l'invention de l'*Épacte* et le traité du *Calendrier romain ;* mais nous devons cette invention à Lilio de Vérone et à Antonio, son frère. 14° *Varia critica*. Cet ouvrage avait été imprimé sous le titre de *Dialogismi triginta*, Venise, 1552, in-8°; ce sont trente dialogues sur différents points d'antiquité et de critique. 15° *Poemata*. Sous ce titre sont rassemblées ses poésies latines, dont on avait fait différentes éditions, après celle qu'avaient donnée les Gryphes à Lyon, 1536, in-4°. *L'Epistola, de incommodis quæ in direptione urbana passus est*, est intéressante par rapport à l'histoire littéraire de ce temps-là. 16° *Epistola de imitatione*. Cette lettre termine le recueil des œuvres de Giraldi; mais on a encore de lui la traduction suivante : 17° *Simeonis Sethi, magistri Antiochiæ, syntagma, per litterarum ordinem, de cibariorum facultate*, Bâle, 1538, in-8°. 18° On lui attribue aussi un commentaire *De comœdia, ejusque apparatu et partibus*, que l'on trouve inséré dans le huitième volume du *Thesaur. antiquit. græcar.* de Gronovius, p. 1474. De tous ces ouvrages, le meilleur et le plus estimé est

son *Historia de diis gentium*, qui comprend dix-sept dissertations. Du temps de l'auteur, il n'y avait sur la mythologie que l'ouvrage de Boccace, intitulé : *Genealogia deorum*, dont les nombreuses imperfections sont aussi généralement reconnues que le mérite. Il est donc vrai de dire que c'est Giraldi qui le premier a convenablement traité cette matière, difficile et par son étendue et par sa variété. Il a fait usage non-seulement de tous les auteurs grecs et latins, mais aussi des manuscrits et inscriptions anciens qu'il a consultés et déchiffrés avec beaucoup de sagacité. Quelquefois la multiplicité des citations qu'il accumule le rend confus et obscur, et quelquefois aussi il n'est pas exact, faute de connaître des monuments qu'on n'a retrouvés que depuis. Malgré ces défauts, son ouvrage est encore meilleur que celui de Noël *dei Conti*, composé sur le même sujet, et publié quelque temps après; aussi l'*Historia de diis gentium* est-elle encore préférablement consultée par les amateurs de l'antiquité qui ne peuvent pas l'étudier dans ses sources. S—i.

GIRALDI CINTIO (Jean-Baptiste), poëte et littérateur célèbre du 16e siècle, de la même famille que le précédent, naquit à Ferrare en 1504. Il fut reçu docteur en philosophie et en médecine dans l'université de cette ville, et y occupa ensuite pendant douze ans la chaire de ces deux facultés. Ses talents et les écrits qu'il ne tarda pas à publier engagèrent le duc Hercule II à le nommer son secrétaire, place qu'il remplit pendant seize ans, c'est-à-dire jusqu'à la mort de ce prince, arrivée en 1559. Une dispute très-vive qu'il eut avec Jean-Baptiste Pigna, premier secrétaire, archiviste et bibliothécaire du duc Alphonse II, l'obligea de quitter sa place, et de sortir même de Ferrare. Cintio et Pigna avaient publié dans la même année, à Venise, leur ouvrage sur les romans; ils s'accusaient réciproquement de plagiat, réclamant chacun ses droits et sa propriété. Pigna protestait qu'il avait écrit son *Giudizio intorno ai romanzi* dès l'an 1547, à l'âge de dix-sept ans, et qu'ayant communiqué son manuscrit à Cintio, qui était alors son maître, celui-ci l'avait retenu et en avait profité. Cintio, au contraire, reprochait à Pigna de lui avoir volé son dessein, son sujet et ses idées, dans le temps qu'il était son élève et le confident de ses travaux, et d'avoir fait un livre où il n'avait mis du sien que le titre. Le public impartial, n'ayant d'autres témoins et d'autres preuves que les auteurs et leurs mutuelles accusations, ne put décider entre eux; le duc ne se prononça pas davantage. Cintio, irrité de ce silence, qu'il regarda comme un déni de justice, résolut d'abandonner Ferrare et son prince, qui lui en accorda la permission. De là, il se rendit à Mondovi, où le duc de Savoie lui avait offert une chaire d'éloquence avec de bons appointements. Cette université fut transférée à Turin en 1568. Cintio, honorablement congédié, mais resté sans place, était incertain sur le séjour qu'il devait choisir, lorsqu'il reçut avec une lettre très-flatteuse du sénat de Milan, le diplôme de Philippe II, qui lui proposait la chaire d'éloquence à l'université de Pavie. Il accepta, mais, tourmenté d'une goutte héréditaire, et s'apercevant que ce climat ne lui convenait pas, il prit le parti de retourner à Ferrare, et il y mourut, trois mois après son arrivée, le 30 décembre 1573. Il avait eu à pleurer la perte de quatre de ses fils; le cinquième, qui lui survécut recueillit les tragédies de son père, qui avaient d'abord été imprimées à part, et il en fit une édition à Venise en 1582, en 2 volumes in-8°, qu'il dédia au duc Alphonse II. De tous les ouvrages de Cintio, ce furent ses tragédies qui lui firent de son vivant le plus de réputation. Elles sont au nombre de neuf : 1° l'*Orbecche*, l'*Altile*, la *Didone*, les *Antivalomeni*, la *Cleopatra*, l'*Arrenopia*, l'*Euphimia*, l'*Epitia*, la *Selene*. L'*Orbecche*, qui est la plus célèbre de toutes, fut jouée pour la première fois, avec beaucoup de succès, chez l'auteur, devant le duc Hercule II, en 1541. On l'a mise au même rang que la *Sofonisba* de Trissino, l'*Oreste* de Ruccellaï, et la *Canace* de Speroni; mais ces pièces, si vantées en leur temps, ne sont que de froides copies des tragédies grecques; et l'*Orbecche*, plus que toutes les autres, est faite pour exciter plutôt l'horreur que la pitié. 2° Cintio avait de plus composé un drame pastoral, intitulé *Eglé*, représenté aussi chez lui en 1545. Ce drame est donc, suivant la remarque du Tiraboschi, plus ancien que le *Tirsi* de Tansillo, et le *Sacrificio* d'Agostino Beccari, représenté à Ferrare en 1554; mais on ne doit le regarder que comme la première ébauche de ce nouveau genre d'ouvrages dramatiques, auquel Beccari fit faire depuis un pas de plus, et que le Tasse dans son *Aminta*, et le Guarini dans son *Pastor fido* portèrent à sa perfection. 3° On a encore de Giraldi Cintio l'*Ercole*, poëme en *ottava rima*, de vingt-six chants, publié à Modène, en 1557, in-4°. Malgré quelques beaux détails il est plutôt historique que poétique, et n'intéresse pas assez, ni par le plan ni par la versification; 4° *Le Fiamme*, publié à Venise, en 1548, in-8°; c'est un recueil de *sonnetti* et de *canzoni*; 5° des poésies latines (*poematia*), Bâle, 1540, in-8°, et *Sylvæ*, Ferrare, 1555; 6° *De Ferrariæ et Atestinis principibus commentariolus, ex Lilii Gregorii Giraldi epitome deductus*, traduit par Louis Domenichi, Venise, 1556, in-8°. Cet ouvrage est écrit avec beaucoup d'élégance, et s'il manque quelquefois d'exactitude sur l'histoire ancienne de la maison d'Este, l'auteur mérite plus de confiance pour les événements qui s'étaient passés de son temps. 7° *Discorsi intorno a quello, che si conviene a giovane nobile, e ben creato nel servir un gran principe*; 8° *Discorsi intorno al comporre de' romanzi, delle commedie, delle tragedie ed altre maniere di poesie*, Venise, 1554, in-4°; 9° différentes oraisons, ou harangues latines, parmi lesquelles, *Epicedium de obitu divi Alphonsi Estensis principis*, Ferrare, 1537, in-4°;

10° *Gli Hecatomiti, ne' quali si contengono novelle e dialoghi*. Mondovi, 1565, en 2 volumes in-8°, et Venise, 1566 et 1608, en 2 volumes in-4°. C'est un recueil de cent nouvelles, et l'ouvrage le plus distingué parmi tous ceux de Cintio. Gabriel Chappuis le traduisit en français, Paris, 1584, 2 vol. in-8°; il en loue beaucoup la morale et l'intérêt; mais cette traduction surannée ne peut donner qu'une idée très-imparfaite de l'ouvrage. 11° Dans le dictionnaire publié à Naples et à Bassano, on lit que Giraldi Cintio avait aussi composé une *Storia d'Andrea Doria*, publiée à Leyde en 1696. — La famille de Giraldi a été féconde en savants et en littérateurs. On dit que le père de Cintio, nommé Christophe, était homme de lettres. Nous avons de Flavio Antonio, son frère, des poésies latines et italiennes, qu'on trouve à la suite de différents ouvrages de Cintio. Il existe encore un *Ragionamento in difesa di Terenzio*, Mondovi, 1566, in-8°, par Lucio Olimpio Giraldi, qui, s'il n'était un des quatre fils de Cintio, appartenait sans doute à la même famille. S—I.

GIRALDUS CAMBRENSIS. *Voyez* BARRY.

GIRARD (JACQUES), jurisconsulte, né à Tournus en Bourgogne dans le 16e siècle, consacra sa vie entière à l'étude, et mourut en 1585. Il possédait à Boyer, près de Tournus, une maison où il avait rassemblé une bibliothèque assez considérable pour le temps, et c'est dans cette retraite qu'il composa les ouvrages suivants : 1° *Anchora utriusque juris, sive tituli totius Cæsarei juris et pontificii per tabulas, juxta litterarum ordinem*, etc., Lyon, 1551, in-4°, livre rare mais inutile; 2° *De l'admirable puissance de l'art et de la nature, où il est traité de la pierre philosophale*, traduit du latin de Roger Bacon, inséré dans un *Recueil de traités d'alchimie*, Lyon, 1557, in-8°; 3° *Des choses merveilleuses en nature, où est traité des erreurs des sens, des puissances de l'âme et de l'influence des cieux*, traduit de l'italien du P. C. Célestin, ibid., 1557, in-8°; 4° L'*Aumosnerie* de Jean-Louis Vivès, Espagnol, divisée en deux livres et traduite du latin, ibid., 1583. Dans le recueil intitulé *De la transformation métallique, trois anciens traités en rime françoise*, etc., Paris, 1561, in-8°, on trouve la *Défense de la science et des honnêtes personnes qui y vacquent contre les efforts que Jacques Girard met à les outrager.* C'est une réponse fort courte et très-superficielle à une lettre que Girard avait fait imprimer à la suite de l'*Admirable puissance de l'art*, par Roger Bacon. W—s.

GIRARD (JEAN), poëte latin, né à Dijon (1) vers 1518, fit ses études à l'université de Dôle, et y fut reçu docteur en droit en 1547. Élu maire de la ville d'Auxonne, il remplit cette place pendant quelques années; mais, s'il sut faire respecter les droits des autres, il n'en fut pas de même des siens; car un de ses beaux-frères, chanoine de Beaune, avec lequel il était en différend, profita de son absence pour pénétrer dans sa maison, d'où il enleva une grande quantité de blé et ses livres, après avoir mis le feu à ses papiers. Girard n'osa pas se plaindre juridiquement de ce délit, et il se contenta d'en signaler l'auteur dans la préface d'un de ses ouvrages. Il mourut en 1586, à l'âge de 68 ans, ainsi qu'on l'apprend par la date mise au bas de son portrait. Th. de Beze l'a loué comme un homme *de bonnes lettres et de gentil esprit;* mais Papillon a remarqué que c'est sans fondement qu'il le place dans son catalogue des doctes protestants. On a de lui 1° *Sticostratia seu epigrammatum centuriæ V*, Lyon, 1552, in-4°; 2° *Poemata, sticostratia, epinikia græcorum carminum, metamorphosis novem sororum*, etc., ibid., 1558; Paris, 1584, in-4°; 3° *Chants du premier avènement de J.-C., et plusieurs chansons de carême*, Lyon, 1560, in-8°; 4° *Epigrammatum legalium liber facetissimus*, Lyon, 1576, in-8°, réimprimé à Cologne en 1636, in-8°, sous le titre de *Jus commune ligatum solutumque*, c'est une explication en vers latins des lois du titre *De regulis juris ;* de toutes ces *épigrammes*, Hommel n'en a trouvé de bonnes que deux qu'il rapporte dans sa *Litteratura juris*, p. 290. A la suite de cet ouvrage on a joint, dans l'édition de Cologne, la *Synopsis juris universi metrica* de H. Wesseling, dont les vers, au jugement du même critique, sont en général plus coulants que ceux de J. Girard; 5° *Phantasmatum prosopopæa et alia ejusdem argumenti consolatoria*, ibid., 1578, in-4°; 6° *Traité auquel est naïvement dépeint le sentier que doit tenir l'homme pour bien et heureusement régir et gouverner les actions de sa vie*, ibid., 1579, in-16; 7° *Poemata nova Girardi Divionensis*, Paris, 1584, chez Guillaume Auray; 8° quelques pièces de vers dans le *Farrago poematum* de H. Duchesne, et dans les *Deliciæ poetarum gallorum* de Gruter. Le manuscrit autographe des poésies de Girard a passé de la bibliothèque de Lamare dans celle de la rue Richelieu. — GIRARD (Gilles), poëte latin, né en 1702, à Campière, diocèse de Coutances, embrassa l'état ecclésiastique, professa les humanités à Caen avec beaucoup de distinction, et, ayant obtenu ensuite la cure d'Harmanville, partagea le reste de sa vie entre les devoirs de son état et la culture des lettres. Il mourut en 1762, à l'âge de 60 ans. Gilles Girard a fait d'assez beaux vers latins. Il réussissait, dit-on, particulièrement dans l'ode alcaïque; et on a de lui plusieurs pièces de ce genre, couronnées aux palinodes de Caen et de Rouen, et imprimées séparément. Il a fait aussi des vers français très-agréables, et on a déjà exprimé le vœu de voir publier un recueil de ses poésies. W—s.

GIRARD (PHILIPPE) était né à Vendôme. On ignore l'époque précise de sa naissance; on sait seule-

(1) C'est d'après la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* qu'on a dit que Girard était de Dijon; mais Jurain, dans ses *Antiquités d'Auxonne*, p. 80, assure qu'il était né en cette ville, et son témoignage est d'un certain poids. Il paraît positif cependant que Girard était de Dijon, puisqu'il s'appelle dans plusieurs de ses ouvrages *Girardus Divionensis*. Le P. Jacob dit qu'il est né à Dijon, et Charlet critique les biographes qui le font naître à Auxonne.

ment qu'il publia en 1587 l'*Éloge de quelque chose*, composé par lui, en opposition au petit poëme latin de Passerat, intitulé le *Rien* (*Nihil*). Celui de Girard fut réimprimé plusieurs fois, et entre autres en 1730, in-12; plus tard dans l'*Encyclopédie lilliputienne*, enfin, dans une *nouvelle édition* de l'an 3 (1795), par Mercier, de Compiègne, et toujours avec le *Nihil* de Passerat. Le *Quelque chose* peut tenir sa place dans les bibliothèques, à côté des facéties anciennes que recherchent de temps en temps les amateurs. L—P—E.

GIRARD (Bernard de). *Voyez* Haillan (du).

GIRARD (Balthasar). *Voyez* Gérard.

GIRARD (Albert), géomètre hollandais, né vers la fin du 16e siècle, fut un des précurseurs de Descartes, et entrevit plusieurs vérités dont le développement était réservé à ce grand homme. Son principal ouvrage est intitulé : *Invention nouvelle en algèbre*, 1629, in-4°. Ce livre, dit Montucla, est fort remarquable, en ce qu'on y trouve une connaissance des racines négatives, plus développée que dans ceux de la plupart des autres analystes. Un des objets de ce livre est de montrer que, dans les équations cubiques qui conduisent au cas irréductible, il y a toujours trois racines, deux positives et une négative, ou au contraire. Il y donne aussi un essai ingénieux sur les angles solides et leur mesure, objet jusqu'alors négligé par les géomètres. Girard publia ensuite une édition, revue et augmentée, des œuvres de Stevin, Leyde, 1634, in-fol. Dans la préface il annonce qu'il vient de rétablir les trois livres des *Porismes* d'Euclide, et que cet ouvrage est prêt à paraître; mais il n'a jamais vu le jour. Si, continue Montucla, Girard avait en effet réussi, comme il le dit, il faudrait convenir qu'il était en ce genre encore plus grand œdipe que Simson; car ce géomètre, tout habile qu'il était dans la géométrie ancienne, convient que les deux derniers livres des *Porismes* décrits par Pappus sont pour lui une énigme indéchiffrable. Albert Girard mourut en 1634, dans un état voisin de l'indigence (*voy.* l'*Histoire des mathématiques*, par Montucla, t. 2, p. 8, 9 et 112). Robert Simson a inséré dans les *Transactions philosophiques* (1754, t. 2), un mémoire dans lequel il examine la méthode employée par Girard pour former des séries de fractions représentant de plus en plus des radicaux simples. W—s.

GIRARD (Guillaume), grand archidiacre d'Angoulême, mort en 1665, dans un âge très-avancé, avait été secrétaire du duc d'Épernon. Nous avons de lui : 1° *Vie du duc d'Espernon*, Paris, 1655, in-fol.; 1663, 2 vol. in-12; 1730, 1 vol. in-4°; 4 vol. in-12; 1736, sous le nom d'Amsterdam, 4 vol. in-12; Rouen, 1663, 3 vol. in-12; traduite en anglais par le chevalier Cotton, Londres, 1670, in-fol. Cette vie, assez bien écrite, et remplie de faits singuliers, est moins l'histoire particulière de ce duc, que celle de tout ce qui s'est passé en France depuis 1670 jusqu'en 1672. 2° L'*Apologie de M. de Beaufort contre la cour, la noblesse et le peuple* : c'est une satire de ce duc, dont le plan et les idées furent fournis par des seigneurs de la cour, qui ne cherchaient qu'à s'égayer; Girard ne fit que la rédiger. On la trouve dans les mémoires de la Rochefoucauld et dans les œuvres de St-Évremont, à qui l'ouvrage fut attribué dans le temps. 3° La *Vie de Balzac*, à la tête des œuvres de cet auteur, qui était ami de Girard; 4° traduction de la *Guide des pécheurs* de Grenade. Le reste des œuvres de ce pieux dominicain a été traduit par un prêtre de l'Oratoire, qui a gardé l'anonyme, 2 vol. in-fol., 10 vol. in-8°. — Le frère de Guillaume Girard (*Michel* Girard, abbé de Verteuil) est auteur des *Dialogues entre deux paroissiens de St-Hilaire, sur les ordonnances de quelques évêques contre la traduction du Nouveau Testament de Mons*, 1667, in-4° et in-12, où ces ordonnances sont attaquées avec beaucoup de vivacité. T—D.

GIRARD (Claude), théologien du parti de Port-Royal, et licencié de la faculté de théologie de Paris, doit surtout ce qu'il a de célébrité au choix qui fut fait de lui, dans le feu des contestations du jansénisme, pour amener à un accommodement les opposants à la signature du formulaire, et parvenir à rétablir la paix de l'Église. Les assemblées du clergé de France de 1656 et 1660 avaient arrêté que tout ecclésiastique serait tenu de souscrire une formule par laquelle on promettait soumission aux deux constitutions, l'une d'Innocent X, qui condamnait cinq propositions extraites du livre de *Jansenius*, et l'autre d'Alexandre VII, contre ceux qui, en promettant soumission à la première bulle, soutenaient que ces propositions ne se trouvaient point dans le livre de Jansénius, ou qu'elles n'avaient pas été condamnées dans le sens de cet auteur. Le roi, en 1661, avait, par un arrêt du conseil du 13 avril, autorisé la délibération de l'assemblée du clergé; et la faculté de théologie de Paris avait donné l'exemple de la soumission le 2 mai de la même année, par la souscription du formulaire. Néanmoins le parti opposé n'obéissait pas, et se jetait dans des subterfuges. On eut quelques lueurs d'espérance de pouvoir étouffer ces scandaleuses querelles. M. de Choiseul, évêque de Cominges et qui depuis le fut de Tournai, s'étant trouvé à Toulouse avec le P. Ferry, jésuite, un ami commun les engagea à chercher un moyen qui rapprochât les esprits; l'évêque et le jésuite vinrent à Paris, où l'on proposa des conférences. Il en fut tenu cinq de suite en présence de M. de Choiseul, entre le P. Ferry d'une part, et de l'autre Girard et Lalane pour les opposants; mais on ne put s'accorder. M. de Choiseul proposa de s'en rapporter à trois évêques, savoir, M. de Péréfixe, depuis archevêque de Paris, M. d'Estrées, évêque de Laon, et lui : ce moyen avorta encore. Tout ce qu'on put obtenir des opposants, fut une procuration pour écrire en leur nom au pape, et l'assurer de leur soumission. Elle est du 7 juin 1663, et signée de

Girard et de Lalane; ils y joignirent cinq articles de doctrine, correspondant aux cinq propositions. Toutes ces pièces furent envoyées à Rome : le pape les fit examiner par des théologiens qui en firent leur rapport dans une congrégation extraordinaire, « où il fut résolu de ne rien répon- « dre sur les cinq articles, parce qu'ils étaient « conçus d'une manière ambiguë, qu'ils contre- « disaient dans un endroit ce qu'ils semblaient ac- « corder dans un autre, et qu'il paraissait que le « dessein qu'on avait eu en les composant avait « été d'obtenir quelques réponses dont on pût « tirer avantage contre les constitutions (1). » Ainsi s'évanouit l'espoir d'un arrangement. On a de Girard un compte rendu de ces négociations, sous le titre de *Relation de ce qui s'est passé depuis un an pour terminer les contestations présentes*, 1663. Il avait paru du même auteur un *Éclaircissement du fait et du sens de Jansenius* (sous le nom de Denis Raymond), en quatre parties, Cologne, 1660 et 1662. On lui attribue aussi (ou du moins il y eut grande part), la rédaction : 1° de la *Procuration* du 7 juin; 2° des cinq *Articles* y joints et envoyés à Rome; 3° de la *Déclaration* mise entre les mains de M. l'évêque de Cominges, présentée au roi le 24 novembre de la même année, et vraisemblablement de divers autres actes intervenus dans la même affaire. L—Y.

GIRARD (ANTOINE), jésuite, né au diocèse d'Autun en 1603, mais non à Corbigny comme le dit le père Lelong, entra dans la société en 1621, à l'âge de dix-huit ans, et s'y attacha ensuite irrévocablement par l'émission des quatre vœux. C'était un écrivain non moins infatigable que pieux, qui passa une vie assez longue à publier un grand nombre de livres de dévotion de sa composition, ou à en mettre en français un plus grand nombre encore, originairement en langue latine; occupation qui lui fit donner le sobriquet de *le tourneur*, parce que, dans le titre de ses traductions, il se servait de l'expression, *tourné du latin*. Une grande partie de ses ouvrages ayant été imprimée à Paris, il paraît qu'on doit en conclure qu'il a habité longtemps une des maisons de jésuites de cette capitale; cependant en 1674 il était à la Flèche. Il mourut vers 1680. On trouve dans Sotwel, dans la bibliothèque des auteurs de Bourgogne, et dans Moréri, qui a copié cette bibliothèque, une longue liste des ouvrages du P. Antoine Girard; nous nous bornerons à citer les suivants : 1° *les Combats mémorables et victoires des saints*, avec diverses images, Paris, 1647, in-4°; 2° *les Journées mémorables des François*, Paris, même année et même format, fig.; réimprimé sous le titre : *les Batailles mémorables des François, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à present*, Amsterdam, 1701, 2 vol. in-12; 3° *Sommaire de la vie et passion de Jésus-Christ*, avec figures, Paris, 1650, in-fol.; 4° *les Peintures sacrées de la Bible*, etc., avec figures, in-fol. et in-12; 5° *Recueil des épîtres et évangiles de toute l'année*, imprimerie du Louvre, 1661, in-4°; 6° *Idée d'une mort pieuse et chrétienne, dans l'histoire de la mort de Louis XIII*, tirée d'un recueil du P. Jacques Dinet, qui avait assisté ce prince à la mort, imprimerie royale, 1656, in-fol.; 7° trois ouvrages traduits du latin, du jésuite Drexelius, savoir : *le Bûcher des damnés; la Peinture de la miséricorde de Dieu*, ou *les Joies du paradis*, et *l'Héliotrope*, 1638-1639-1640; 8° *les Quatre livres de l'Imitation de Jésus-Christ*, sous le nom de *Gerson*, Paris, 1641, in-8°, imprimés un grand nombre de fois. On a reproché, avec raison, au P. Girard de l'inexactitude, surtout dans la manière de rendre certains passages relatifs à la *grâce*. Au reste, cette traduction a encore été quelquefois réimprimée dans le 18e siècle. 9° *L'Histoire de Josaphat, roi des Indes*, traduite de St-Jean Damascène, 1643, in-12; 10° *les Vies des saints*, de Ribadeneira, Paris, 2 vol. in-fol., réimprimées plusieurs fois. — *Jean* GIRARD, aussi jésuite, né au diocèse de Metz en 1570, et admis dans la société en 1588, y enseigna les humanités, la philosophie et la théologie, et s'y distingua plus encore par son zèle pour le salut des âmes. Il le faisait surtout éclater dans les prisons, qu'il visitait souvent, et où il joignait l'instruction aux consolations. Il mourut à Pontaillier, en Bourgogne, le 29 septembre 1634. On a de lui des *Pièces de poésie*, des *Cantiques spirituels*, et beaucoup de *Livres de dévotion*, tous imprimés à Paris, chez Cramoisy. L—Y.

GIRARD (ETIENNE), fils d'Antoine Girard, maître d'hôtel ordinaire du roi et subdélégué à Langres, naquit dans cette ville vers 1633. Il embrassa l'état ecclésiastique, et, après avoir été vicaire au village de Jorquenay, près de Langres, il fut nommé à la cure de Brennes, et vint ensuite habiter Langres, où il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée le 12 mars 1708. Girard se fit remarquer par son humilité et la pratique de toutes les vertus chrétiennes, et, appartenant à une famille riche, il préféra aux dignités ecclésiastiques une vie pauvre et austère dans un village. Il est auteur des ouvrages suivants, dont la plupart furent écrits pendant qu'il était vicaire à Jorquenay, mais ne furent imprimés que plus tard : 1° *Le village de Jorquenay*, ou *le Jour naissant de la grâce*, pastorale, Lyon, 1663, in-12. — Cette pastorale fut représentée en 1660 au château de Jorquenay, par les enfants et les habitants du village, parmi lesquels il voulait faire régner la charité des premiers siècles du christianisme. 2° *Introduction à la vie solitaire, par les exemples de quelques saints et saintes qui ont fleuri en cet état depuis le premier siècle jusqu'à présent*. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions, la deuxième est de Langres, 1697. 3° *La sainte paroisse de village*, Langres, 1700, in-12; 4° *La vie de St-Étienne, premier martyr*, en vers français. Cet ouvrage est resté manuscrit. T.-P. F.

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique du dix-huitième siècle*, seconde édition, introduction, p. CCLXXXII.

GIRARD (Jean), de Villethierri, prêtre de Paris, mourut dans cette ville en 1709, à 68 ans. Ce digne et respectable ecclésiastique partagea toute sa vie entre les devoirs de son état, qu'il remplit avec une édification exemplaire, et la composition d'un grand nombre d'ouvrages de piété, sur les obligations de toutes les conditions, qui, recueillis, pourraient composer un corps de morale pratique pour tous les états de la société. On y trouve de l'onction, des lumières, de la solidité; c'est toujours en s'étayant de l'autorité de l'Écriture sainte, des Pères et des conciles, que l'auteur propose les règles que chacun doit suivre. Il y règne une noble simplicité qui convient à cette sorte de livres. En voici les titres : 1° *le Véritable pénitent;* 2° *le Chemin du ciel;* 3° *la Vie des vierges;* 4° celle *des gens mariés, des veuves, des religieux, des religieuses, des riches, des pauvres, des clercs, de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, de St-Jean de Dieu, des justes, des saints;* 5° *Traités de la vocation, de la flatterie, de la médisance, des églises et des temples, des vertus théologales;* 6° *le Chrétien étranger sur la terre;* 7° *le Chrétien dans la tribulation.* Les lecteurs qui cherchent de l'esprit dans les livres de piété, ne seront pas satisfaits de ceux de Girard de Villethierri, qui paraît s'être appliqué à dire des choses utiles et solides, plutôt qu'à en dire de neuves. T—d.

GIRARD (Jean-Baptiste), jésuite, devenu si malheureusement célèbre par une des accusations les plus scandaleuses qui aient jamais retenti devant les tribunaux, était né vers 1680, à Dôle, en Franche-Comté, de parents honnêtes, et qui ne négligèrent rien pour lui donner une bonne éducation. Après avoir terminé ses études, il fut admis dans la société, et chargé quelque temps de régenter les basses classes dans différents collèges : il professa ensuite les humanités et la philosophie avec beaucoup de succès, et enfin, de l'avis de ses supérieurs, se consacra à la prédication. Un bel organe, un débit agréable, l'art de persuader et celui d'émouvoir ses auditeurs; telles étaient les qualités qui faisaient espérer que le père Girard parcourrait avec honneur cette nouvelle carrière. Il avait déjà prêché dans les principales villes du haut Languedoc et de la Provence, lorsqu'il fut envoyé à Aix en 1718. Sa réputation l'y avait précédé, et il l'accrut encore pendant dix années qu'il demeura dans cette ville, séjour ordinaire des hommes les plus instruits et les plus spirituels de la province. Au bout de ce temps, il fut nommé recteur du séminaire royal de la marine a Toulon, et c'est ici que commence le récit de l'aventure déplorable qui, en empoisonnant sa vie, lui a laissé une réputation douteuse. Parmi les pénitentes qui s'empressèrent de choisir le père Girard pour directeur, il distingua Catherine Cadière, âgée de dix-huit ans, d'une famille honnête et d'une beauté peu commune. Cette jeune personne, douée d'une imagination vive, exaltée par la lecture imprudente des livres ascétiques les plus remplis d'une fausse spiritualité, portait à l'excès toutes les pratiques de dévotion. Elle passait dans son quartier pour une sainte, et, se berçant de toutes les illusions du quiétisme, ne parlait que des miracles dont elle croyait être l'objet. Le père Girard, flatté d'avoir une pénitente d'une sainteté aussi relevée, parut ajouter foi aux visions qu'elle lui racontait, et l'encouragea par là à de nouvelles extravagances. Elle passa le carême de l'année 1730 sans prendre presque aucune nourriture : un jeûne si rigoureux l'affaiblit au point qu'elle ne pouvait plus sortir de son lit; et, dans cet état, elle eut de fréquentes extases, pendant lesquelles elle disait entendre des voix du ciel qui lui prescrivaient la conduite qu'elle avait à tenir. Le vendredi saint, elle fut trouvée le visage couvert de sang, et elle assura que ce sang provenait d'une plaie au côté gauche, que lui avait faite un ange pendant son sommeil. Le père Girard se montra incrédule pour ce nouveau miracle : il s'enferma avec sa pénitente, et vit effectivement la plaie; mais il devina aussi la supercherie, et, dès ce moment, il chercha à rompre avec une personne qui pouvait lui reprocher de l'avoir soutenue dans ses égarements. La Cadière, piquée du refroidissement du père Girard, alla trouver le prieur du couvent des Carmes, janséniste connu et grand ennemi des jésuites. Ce religieux, après l'avoir entendue en confession, l'engagea à répéter par-devant témoins ce qu'elle lui avait dit de ses rapports avec son ancien directeur. Les jésuites crurent prévenir le scandale en obtenant contre la Cadière un ordre de réclusion aux Ursulines, avec défense de la laisser communiquer au dehors. Cet abus d'autorité fut dénoncé; et un arrêt du conseil d'État attribua au parlement d'Aix l'instruction d'une affaire qu'il était devenu impossible de dérober à la connaissance du public. La Cadière présenta alors une requête de plainte contre le père Girard, qu'elle accusa de séduction, d'inceste spirituel, de magie et de sorcellerie. Le procès fut instruit; et après de longs et tumultueux débats, un arrêt du 10 octobre 1731 mit le père Girard hors de cour et de procès, à la majorité d'une seule voix, puisque, sur vingt-cinq juges, douze le condamnèrent à être brûlé vif. La Cadière fut renvoyée à sa mère, avec invitation de surveiller sa conduite de plus près. La haine du peuple contre le père Girard se manifesta par toutes sortes d'excès; il quitta secrètement Toulon, se rendit à Lyon, et de là à Dôle, où il mourut deux ans après, le 4 juillet 1733. Il se prépara à la mort par beaucoup de bonnes œuvres; et une lettre du préfet du collège des jésuites de Dôle, porte, « qu'avant de recevoir le « saint viatique, il déclara, en présence de toute « la communauté assemblée, que, quoiqu'il fut « un grand pécheur, il n'était tombé dans aucun « des crimes affreux dont on l'avait accusé. » On a recueilli toutes les pièces du *Procès du père Gi-*

rard, 1731, 2 vol. in-fol., et la Haye, même année, 8 vol. in-12. On a joint à cette édition une comédie en trois actes, mêlée de vaudevilles, intitulée *le Nouveau Tarquin;* cette espèce de farce, qui n'est ni spirituelle ni comique, a été réimprimée séparément, Amsterdam, Desbordes, 1732, in-12. Elle est attribuée dans le *Dictionnaire de Cailleau* (t. 3, p. 456), à Lebel (ou Bel), écrivain peu connu, et qui, suivant Barbier (*Dictionnaire des anonymes*), a eu part au *Dictionnaire néologique* publié par l'abbé Desfontaines. On doit ajouter, pour compléter cette notice bibliographique, qu'il y a des exemplaires de l'édition in-fol. du *Procès du père Girard*, avec des gravures obscènes, et que l'extrait de cette procédure forme le second volume des *Causes intéressantes*, par Richer. W—s.

GIRARD (Gabriel), l'un des grammairiens français les plus distingués, naquit à Clermont, en Auvergne, vers 1677. Pourvu de très-bonne heure d'un canonicat à la collégiale de Notre-Dame de Mont-Ferrand, son goût pour les lettres lui fit résigner ce bénéfice à son frère; et il vint à Paris pour se livrer entièrement à leur culture. Il joignit à la connaissance des langues anciennes, celle de plusieurs langues vivantes, entre autres de l'esclavon et du russe. Les liaisons qu'il forma à cette occasion, et l'aménité de son esprit, lui procurèrent la place de secrétaire interprète du roi, et la fonction de chapelain de la duchesse de Berry, fille du régent. C'est dans ces emplois, qui lui laissaient du loisir pour l'étude, que son esprit d'observation et d'analyse eut le temps et la facilité de se développer par la réflexion. L'abbé Girard, frappé de cette vérité générale, entrevue par Fénelon dans ses *Dialogues sur l'éloquence*, qu'il n'y a point de mots parfaitement synonymes, l'exposa dans l'ouvrage qu'il publia en 1718, in-12, sous ce titre : *la Justesse de la langue française*, ou *les Différentes significations des mots qui passent pour synonymes;* ouvrage qu'il reproduisit avec des augmentations et de nouveaux développements en 1736, sous le titre de *Synonymes français*. Ménage et Bouhours avaient bien assigné la différence particulière de quelques synonymes; mais ils n'en avaient point étendu l'idée, en l'appliquant à la considération générale des mots regardés comme tels. « La ressemblance d'un mot « avec d'autres, dit l'abbé Girard, n'embrasse pas « toute l'étendue de la signification; elle consiste « dans une idée principale que tous énoncent, et « que chacun diversifie par une idée accessoire « qui lui donne un caractère propre et singulier. » C'est en réunissant sous le même article les mots qui semblent synonymes, c'est en les mettant dans le jour qui les distingue le mieux, que l'auteur en fait une analyse comparée, où les nuances des mots, saisies presque toujours avec justesse, sont exprimées finement, et rendues sensibles par des exemples composés avec autant d'esprit que de goût. Dès la première édition, cet ouvrage, dont le projet était neuf et l'exécution supérieurement traitée, fut généralement accueilli. Lamotte, appréciateur sévère, jugea dès lors que l'Académie française ne pouvait que s'honorer d'admettre l'auteur parmi ses membres. En effet, la voix des académiciens les plus éclairés l'y appelait. Mais un usage consacré par des règlements n'en ouvrait l'accès qu'aux démarches préalables de l'homme de génie, tandis que Louis XIV, moins difficile que le corps académique, allait chercher au loin le mérite obscur. Dumarsais, malheureux et délaissé, ne fut point de l'Académie, et l'on ne doit pas s'étonner que Girard tardât si longtemps à se mettre sur les rangs. Il céda enfin aux reproches de ses amis, qui taxaient sa timidité d'indolence. Son amour-propre, ranimé par leurs vives instances, triompha de sa modestie. Néanmoins les démarches de l'auteur, plus que sexagénaire, et dont l'ouvrage, fruit d'un esprit mûr, était, par son utilité reconnue pour le dictionnaire de la langue, acquis depuis longtemps à l'Académie française, furent d'abord infructueuses : Girard ne laissa pas de louer avec bonne foi ses concurrents plus heureux, en justifiant avec noblesse les motifs de leur adoption. Cependant quels titres pouvaient balancer l'ouvrage dont Voltaire a porté ce jugement, que les *Synonymes* subsisteraient autant que la langue, et serviraient même à la faire subsister! Mais des académiciens qui se piquaient exclusivement de grammaire, tâchèrent, dit-on, d'éloigner un émule dont leur médiocrité redoutait la comparaison. Enfin le suffrage universel du public décida celui de l'Académie, et Girard fut nommé en 1744 à la place de l'abbé de Rothelin. Son ouvrage, devenu dès l'origine un livre classique, parut un trait de lumière pour tous les écrivains, soit français, soit étrangers, qu'il éclaira sur les finesses de l'expression, aperçues plutôt jusqu'alors par une sorte d'instinct, que par une vue réfléchie. Bientôt les Allemands et les Anglais eurent aussi leurs synonymes. Les anciens n'avaient laissé en ce genre que des fragments dans ce qui nous reste de leurs grammairiens. Un auteur moderne a rempli cette lacune pour le latin (*voy.* Gardin-Dumesnil). Les encyclopédistes eux-mêmes ne manquèrent pas de donner les différences des termes synonymes que Girard n'avait point épuisés. Malgré de tels titres d'admission à l'Académie, l'abbé Girard ne se crut pas dispensé d'y en ajouter de nouveaux. Ce même esprit de réflexion qui lui avait fait si bien distinguer les différentes modifications du langage, le porta à rechercher, par l'analyse logique, les règles de la langue française elle-même, à les classer méthodiquement, et à les réduire en principes. Ce motif lui fit produire en 1747, 2 vol. in-12, un ouvrage sous le titre de *Vrais principes de la langue française*, ou *la Parole réduite en méthode conformément aux lois de l'usage*. Si cet ouvrage n'a pas paru remplir en entier l'objet que l'auteur se proposait, on ne

peut nier qu'il n'offre beaucoup de vues neuves et ingénieuses et une grande connaissance du caractère de la langue. Dumarsais, de son côté, s'est élevé à une théorie nouvelle, mais plus métaphysique peut-être que grammaticale. Girard a sur ses prédécesseurs le mérite d'avoir établi un système plus conforme au génie des langues modernes. Il a su affranchir la grammaire française des méthodes latines. Il a joint la raison à l'usage; il n'a point plié la règle à l'exemple, mais fait servir l'exemple à l'appui de la règle. Il a enfin débrouillé le chaos de la proposition grammaticale, a exprimé par des dénominations plus analogues les fonctions des mots, et mieux déterminé leur emploi dans la construction de la phrase. Si ses dénominations ou ses analyses sont défectueuses à quelques égards, il a mis sur la voie ceux qui sont venus après lui; et souvent ils n'ont fait que développer ses principes, déguisés quelquefois chez lui sous un style moins simple que brillant, ou perdus dans un ouvrage dont la lecture, par le défaut de subdivisions, lasse la patience française. Lorsqu'on lui reprochait la bigarrure de ce style, dont les métaphores contrastent avec la sévérité du sujet, il répondait : *J'ai mis cela pour les femmes.* Au reste, cette réponse prouve qu'il n'a employé le style figuré qu'accidentellement. Un reproche plus sérieux, mais que nous n'avons point trouvé fondé, ce serait d'avoir, dans les exemples qu'il propose, énoncé des assertions contraires aux idées religieuses et à la spiritualité de l'âme (1); et d'Alembert n'a pas manqué de relever malignement l'accusation, en ajoutant que l'abbé Girard ne fut pas inquiété parce qu'il présentait à la censure trop peu de surface par son obscurité. Cependant si les *Principes de la langue française*, à cause de la nature du sujet, n'ont point eu le succès des *Synonymes*, ils ont eu l'honneur d'être contrefaits dans l'étranger, et ont été bien connus de nos grammairiens. Duclos l'avait prévu en disant de cet ouvrage : *C'est un livre qui fera la fortune d'un autre.* L'abbé Girard s'était proposé de donner une nouvelle édition fort augmentée de ses *Synonymes.* Il mourut le 4 février 1748, avant d'avoir exécuté ce projet. Environ quatre-vingts synonymes laissés par l'auteur, et la table alphabétique d'un grand nombre d'autres qu'il avait dessein de traiter, ont été recueillis par Beauzée, qui en a lui-même donné de nouveaux, en y réunissant ceux de Duclos, de d'Alembert et de Diderot, dans l'édition qu'il a mise au jour en 1769. L'abbé Roubaud en a ajouté d'autres, et a joint aux synonymes des explications tirées de leur étymologie et de leur racine. Un *Dictionnaire universel* en a offert le recueil, Paris, 1808, 2 vol. in-12. Mais M. Guizot a publié un *Nouveau dictionnaire universel des synonymes*, mis en meilleur ordre, augmenté d'une grande quantité de synonymes nouveaux, et précédé d'une *Introduction*, Paris, 1809, deux parties in-8° de 1007 pages. Outre les deux ouvrages principaux de l'abbé Girard, on lui doit : 1° *l'Orthographe française sans équivoque et dans ses principes naturels*, Paris, 1716, in-12 : ce livre, adressé en forme de lettre à un ami, est agréablement écrit; et les innovations qu'il propose comme plus conformes à l'analogie ou au bon usage, ont été la plupart adoptées. 2° Une traduction française de l'*Oraison funèbre de Pierre le Grand*, composée en russe par l'archevêque de Novogorod, Théophane Procopowich, Paris, 1726. G—ce.

(1) Deux seuls passages peuvent avoir donné lieu à cette imputation injurieuse : « Tout est conjectural, excepté les sensations et les démonstrations géométriques. » (T. 2, p. 192.) « La plus grande partie de ce qu'on écrit touchant la religion, contribue plus à la rendre problématique que certaine. » (Ibid., p. 195.) Ces passages, entendus autrement que par rapport à la science ou à la raison humaine, ont pu être mal interprétés par des esprits prévenus ou de mauvaise foi. Si l'abbé Girard eût été du parti philosophique, d'Alembert n'aurait pas manqué de le prôner.

GIRARD (.......), curé de St-Loup au 18e siècle, ne nous est connu que par l'ouvrage intitulé *les Petits prônes, ou Instructions familières pour les peuples de la campagne*, Lyon, 1753, 1760, 1766, 8 vol. in-12; Bruxelles, 1769, 4 vol. in-12; nouvelle édition, revue et corrigée, sous le titre : *Prônes, ou Instructions, etc.*, Avignon, 1823, 1841, 4 vol. in-12. Ce recueil peut être fort utile aux jeunes ecclésiastiques, auxquels il est principalement destiné : le style en est simple et clair, et les matières les plus relevées de la religion y sont mises à la portée des auditeurs les moins instruits. Il a eu beaucoup de succès, comme le prouvent les nombreuses éditions qui en ont été faites en peu d'années; et il a été traduit en latin sous ce titre : *Conciones in dominicas et festa usui parochorum*, Augsbourg, 1766, 4 vol. in-8°. C'est par erreur qu'on a avancé, dans quelques ouvrages, que Girard était curé dans le diocèse de Besançon; l'auteur de la *Bibliothèque des prédicateurs*, dit qu'il était du diocèse de Lyon. W—s.

GIRARD (Étienne), connu en Amérique et en Europe sous le nom de *Stephen Girard*, né à Périgueux de parents pauvres, le 24 mai 1750, s'était embarqué comme mousse à bord d'un bâtiment de Bordeaux, qui le laissa à New-York. Son premier établissement fut une petite boutique dans laquelle il vendait de l'eau-de-vie en détail. A force de travail et d'avarice, il parvint, en un certain nombre d'années, à être le plus riche négociant de l'Amérique (1). Sa fortune montait à plus de soixante-dix millions (2). Un trait caractéristique de ce personnage, c'était une haine furieuse et implacable contre sa famille. Il conservait le souvenir de l'expulsion de la pauvre maison de son père, et le ressentiment qu'il en gardait s'était étendu sur tous ses proches, jusqu'à la troisième

(1) Il habitait la plus sale et la plus incommode de ses innombrables maisons, il vivait seul, et sa dépense particulière ne s'élevait pas annuellement à 2,000 gourdes (10,000 francs).

(2) La mer était, pour ainsi dire, couverte de ses vaisseaux; il possédait *à lui seul* une banque publique autorisée.

et quatrième génération ; frères, sœurs, neveux et arrière-neveux (car il était veuf et sans enfants), il les laissait tous languir dans la misère (1). A quatre-vingts ans il fit son testament. Dans ce testament, chef-d'œuvre de malice, il fait à chacun de ses parents un legs de cinq mille gourdes (25,000 francs) une fois payé, ni plus ni moins. Il donne à une vieille négresse plus qu'à ses parents, et à la loge de francs-maçons plus qu'aux pauvres, etc. Son immense fortune n'en est pas sensiblement diminuée. Il la donne à la ville dans laquelle il l'a amassée, et avec des stipulations bizarres ; quelques-unes même sont plus onéreuses qu'utiles au légataire (2). Stephen Girard ordonne en outre qu'une somme de dix millions de francs sera employée à l'érection et à la dotation d'un collége où seront élevés et entretenus gratuitement cinq cents orphelins. Puis, sa main trace ces étonnantes paroles : « Secondement, « j'ordonne et exige qu'aucun ecclésiastique, missionnaire ou ministre, de quelque secte que ce « puisse être, n'obtienne jamais aucun emploi, « n'exerce jamais aucune fonction de quelque « nature que ce puisse être dans ledit collége ; « qu'aucune personne de ce caractère ne soit jamais admise, sous un prétexte quelconque, « même comme simple visiteur, dans les bâtiments « dépendants dudit collége. En faisant une telle « exception, je ne prétends jeter de défaveur sur « aucune secte ni sur qui que ce soit ; mais il existe « un si grand nombre de sectes, et il y a entre « elles une si grande diversité d'opinions, que je « désire conserver libres des vives impressions que « tant de doctrines opposées entre elles peuvent « produire, les esprits encore faibles des orphelins destinés à jouir des avantages de cette fondation. Mon vœu est que les instituteurs et « professeurs de collége prennent soin de pénétrer les âmes de leurs élèves des principes de la « plus pure morale, tellement que, lorsqu'ils « commenceront à entrer dans la vie active, ils « soient portés d'inclination et par habitude à se « montrer bienveillants envers leurs semblables, « amis de la vérité, du travail, de la sobriété ; le « moment étant alors venu pour eux d'adopter « telles croyances religieuses que leur raison, « parvenue à sa maturité, leur fera juger préférables. » Le legs a été accepté avec toutes ses conditions. C'est la ville de Philadelphie qui a eu ce courage. Telles ont été les dispositions de cet homme célèbre dans son genre, ou qui du moins l'était parmi les marchands de sucre, de café, d'indigo, etc. (3). Stephen Girard mourut le 26 septembre 1831, à Philadelphie. Une de ses nièces a épousé le général français Lallemand. G-R-D.

GIRARD dit *le Vieux*, général français, né à Genève en 1750, d'une des plus anciennes familles de cette république, entra de bonne heure au service de France dans les gardes suisses, où il resta douze ans. Revenu dans sa patrie, qu'il trouva en proie à des dissensions polititiques, il prit parti pour les *représentants*, fut ensuite un des douze chefs de famille exilés, et se retira en France jusqu'à l'explosion de la révolution ; alors il fut nommé chef du troisième bataillon de la Gironde, que l'on distingua pour sa belle tenue et son instruction. En 1793, le général Pichegru le força d'accepter le grade de général de brigade. A la bataille de Veissembourg il enleva à la baïonnette le plateau du Geisberg tout hérissé de batteries, et qui formait la clef de la position ennemie. Il se distingua encore dans la belle retraite de Moreau en 1796, et à la bataille de Biberach. Arrivé aux défilés de la forêt Noire, tous fortement occupés par l'armée ennemie, le général en chef fit sortir le général du centre pour forcer le col d'Enfer ; et cette mission de confiance fut remplie avec le plus heureux succès (1). Ce fut Girard qui en 1797 opéra la réunion de Genève à la France, opération dont il ne se chargea que dans l'espoir d'être utile à sa patrie, alors pressée au dehors par la France et déchirée au dedans par des démagogues furieux. Cette réunion ramena le calme dans Genève et y rappela les classes supérieures, qui s'en étaient éloignées. Le général Girard dit *le Vieux* en sortit onze mois après emportant avec lui l'estime de tous les gens de bien, et ayant apaisé les ressentiments que lui avaient voués les démagogues qu'il avait renversés et contenus. Il commanda successivement le département du Pas-de-Calais et la seizième division militaire, se distingua aux batailles d'Essling et de Wagram, et fut nommé baron, puis grand officier de la Légion d'honneur. Il mourut le 2 mars 1811 à Arras, dans son commandement, regretté de ses concitoyens et des provinces où il avait gouverné. M—D j.

GIRARD (ANTOINE-GERVAIS), prêtre, l'un des hommes qui, dans ces dernier temps, ont rempli avec le plus de zèle les modestes fonctions du professorat, était né le 7 février 1752 à Goux, bailliage de Pontarlier. Boursier au collége de Louis-le-Grand, il y remporta le prix d'honneur à la fin de ses études, et fut attaché comme surveillant à ce même collége, dont il est sorti tant d'habiles

(1) Après l'avoir chassée de chez lui, il faisait une pension de trois gourdes par semaine (15 francs) à une de ses sœurs, âgée et sans ressource.

(2) Par exemple, il exige que le produit de sept à huit cents maisons qui lui appartiennent soit exclusivement employé à acheter des terrains et à bâtir d'autres maisons à perpétuité.

(3) Sa célébrité était grande en effet, et les journaux du commerce enregistraient même ses bons mots. — Sa coutume étant, dans toute liquidation, de ne pas faire grâce d'une fraction d'obole à qui que ce fût, il disait pour justifier cette manière un peu acerbe d'opérer : « que d'elles-mêmes les *livres sterling* « pouvaient se défendre et se protéger, mais que les *sous*, « beaucoup plus faibles, avaient besoin de tutelle et de protection. »

(1) Extrait d'une lettre du général en chef Moreau au général Girard, dit *le Vieux* : « ... J'ai trop de plaisir à me rappeler le « passage du val d'Enfer pour ne pas rendre la justice la plus « éclatante au courage et aux talents de celui que je chargeai de « cette opération importante. Vous en confier l'exécution, c'était vous dire combien je vous appréciais ; son succès, en « justifiant ma confiance, vous donne des droits à la bienveillance du gouvernement et des amis de l'État, etc. »

maîtres. Connaissant le mérite de l'abbé Girard, l'évêque de Rodez, M. de Cicé, le nomma professeur de rhétorique en 1775 au collége qu'il venait de fonder dans cette ville. Le refus du serment exigé des ecclésiastiques lui fit perdre cette place en 1791 ; mais il eut le bonheur d'échapper aux recherches des comités révolutionnaires, sans être obligé comme la plupart de ses confrères, de quitter la France. En 1804, il consentit à se charger de la direction de l'école secondaire de Figeac ; et, quatre ans après, il fut nommé proviseur du lycée de Cahors. Des motifs qui furent appréciés par le conseil de l'université ne lui permirent point d'accepter cette place ; et, l'année suivante (1809), il fut réintégré dans la chaire de rhétorique de Rodez, objet de sa modeste ambition. Nommé proviseur du lycée de Rodez en 1812, puis inspecteur de l'Académie de Cahors en 1820, il reçut la même année la décoration de la Légion d'honneur, et mourut le 22 avril 1822. Au nombre de ses élèves, il doit être permis de citer l'évêque d'Hermopolis (*voy.* Frayssinous). Il est auteur des *Préceptes de rhétorique*, Rodez, 1787, in-12, ouvrage élémentaire dont les nombreuses réimpressions attestent l'utilité ; celle de 1839 est la onzième. Une *Notice* sur l'abbé Girard insérée dans le *Journal des Débats*, et reproduite dans l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul, lui attribue quelques *ouvrages de littérature* encore inédits. W—s.

GIRARD (Gaspard), médecin, né à Lyon le 3 octobre 1754, se fit agréger au collége royal de chirurgie de cette ville en 1783, et prit le grade de docteur en 1789. Il y exerça l'art de guérir avec beaucoup de succès, et fut généralement aimé à cause de la douceur et de l'aménité de son caractère. Il soutint quelques opinions médicales qui n'étaient point admises par le plus grand nombre de ses confrères ; mais il le fit toujours avec tant de bienséance et de politesse qu'il n'eut jamais d'ennemis. En 1821, la société de médecine de Lyon le choisit pour son président. Il mourut le 28 janvier 1830. Les écrits qu'il a laissés sont : 1° *Essai sur le tétanos rabien*, ou *Recherches et réflexions sur les accidents qui sont quelquefois la suite des morsures faites par les animaux dits enragés, suivies de quelques notions sur les moyens de prévenir et de guérir cette maladie*, Lyon, 1809, in-8°. Girard cherche à prouver que, dans l'affection appelée *rage*, la maladie est locale ; que la salive d'un animal, prétendue vénéneuse, n'y est pour rien ; que les accidents qui sont quelquefois la suite des morsures faites par les animaux sont les mêmes que ceux qui sont déterminés par toute autre cause, et ont le plus grand rapport avec le tétanos traumatique ; que la rage n'est point par conséquent une maladie essentielle, et que ce mot devrait être remplacé par celui de tétanos. Les docteurs Percival et Benjamin Rush, de Philadelphie, avaient déjà soutenu que la rage était une affection purement tétanique. Bosquillon avait aussi prétendu que le virus de la rage n'existait point, et que les accidents qui survenaient étaient produits par la peur. Ces diverses manières de voir ont été plusieurs fois renouvelées de nos jours. Quoique l'opinion du médecin lyonnais ne soit pas admissible, on ne peut s'empêcher de convenir qu'il l'a défendue avec talent. 2° *Observations relatives à la ligature du cordon ombilical*, Lyon, 1812, in-8°. L'auteur prétend qu'en liant le cordon avant que les artères ombilicales aient cessé de battre, on fait refluer le sang dans le bas-ventre et dans le foie, et qu'il en résulte diverses maladies, entre autres la jaunisse. A l'époque où cet opuscule fut composé, l'impératrice Marie-Louise était sur le point d'accoucher. Girard envoya son manuscrit au ministre de l'intérieur, qui demanda l'avis de la faculté de Paris, laquelle approuva pleinement la doctrine contenue dans ce mémoire. On trouve à la fin quelques nouvelles notes sur la rage. 3° *Réflexions sur la non-existence du virus rabique*, ou *Objections adressées à M. le docteur E. Plaindoux, relatives à son observation sur la rage, insérée dans la Revue médicale*, Lyon, 1827, in-8°. Cet opuscule renferme des observations et des faits nouveaux relatifs à l'opinion de l'auteur sur la rage. 4° *Mémoires et observations de médecine et de chirurgie pratique*, Lyon, 1829, in-8°. Ce recueil contient la plupart des mémoires et observations que Girard avait fait paraître dans divers journaux de médecine. Le plus étendu de ces mémoires est sur l'usage de l'ammoniaque liquide pour la cure de quelques maladies. G—t—r.

GIRARD (Pierre-Simon), ingénieur des ponts et chaussées, naquit à Caen le 4 novembre 1765, et fit ses premières études dans cette ville. Entraîné par son goût pour les sciences, il entra dans la carrière des ponts et chaussées, et vint dans la capitale. En 1792, il remporta un prix à l'Académie des sciences par un mémoire sur les écluses. En 1798, il suivit Bonaparte dans son expédition d'Égypte, et fit partie de cet institut qui se livra à des recherches si utiles, et dont il reste des monuments si précieux. On trouve dans la collection des *Mémoires sur l'Égypte* plusieurs dissertations de Girard relatives aux mesures agraires, à l'agriculture et à la contribution foncière de cette contrée. On remarque encore, dans la *Décade égyptienne* (t. 3), un mémoire de cet ingénieur sur l'agriculture et le commerce du Saïd ; et, dans le tome 1er, une intéressante *Notice sur l'aménagement et le produit des terres de la province de Damiette*. Revenu en France, Girard y jouit de toute la faveur qui s'attachait alors à ceux qui, dans cette aventureuse expédition, avaient été les compagnons du nouveau maître de la France. Bonaparte le fit bientôt ingénieur en chef. Il entra à l'Académie des sciences, et fut chargé en 1802 de la direction du canal de l'Ourcq. C'était une grande preuve de confiance, et elle excita des réclamations d'autant plus vives que Girard n'avait

encore rien fait qui parût la mériter ; mais on sait qu'il existait dans les cartons du ministère beaucoup de plans et de projets donnés par Gauthey, Perronnet et d'autres ingénieurs ; Girard s'en servit utilement, et ce canal, qui fut commencé en 1803, est achevé depuis longtemps. Il est vrai qu'il ne l'a pas été complétement par Girard, et que cet ingénieur cessa d'en être chargé vers 1820, après de nombreuses discussions avec l'administration de la ville de Paris, qui avait subvenu aux principaux frais, et qui semblait ne pouvoir l'achever. On crut devoir l'abandonner à une compagnie, qui y trouva d'immenses profits, sans avoir fait le cinquième de la dépense. L'ingénieur Girard ne doit pas sans doute être considéré comme la seule cause de ces déceptions ; mais il est bien sûr que ce ne fut qu'après de longues contestations avec lui que le préfet de la Seine provoqua une loi qui en fit positivement abandon à MM. Hainguerlot et compagnie, lesquels en devinrent propriétaires. Girard fut chargé en 1819, par le ministre de l'intérieur, de diriger les travaux pour l'éclairage des grands théâtres et de plusieurs quartiers de Paris par le gaz hydrogène ; et dans le même temps il fit un voyage à Londres, pour y étudier le système d'éclairage et de distribution des eaux. Le ministère l'employa encore dans d'autres missions importantes, et il fut ainsi dédommagé de la perte qu'il avait éprouvée en cessant de diriger le canal de l'Ourcq. Il mourut à Paris le 21 novembre 1835. On a de lui : 1° *Traité analytique de la résistance des solides*, Paris, 1798, in-4° ; 2° *Rapport à l'assemblée des ponts et chaussées sur le projet du canal de l'Ourcq*, ibid., 1803, in-4° ; 3° *Essai sur le mouvement des eaux courantes, et la figure qu'il convient de donner aux canaux qui les contiennent*, 1804, in-4° ; 4° *Devis du pont à bascule à construire sur le canal de l'Ourcq*, 1808, in-4° ; 5° *Description des différents ouvrages à exécuter pour la distribution des eaux du canal de l'Ourcq dans Paris*, 1810, in-4° ; 6° *Devis général du canal de l'Ourcq, depuis la première prise d'eau à Mareuil, jusqu'à la barrière de Pantin*, Paris, 1806, 1819, 2 vol. in-4° ; 7° *Devis général du canal St-Martin*, 1820, in-4° ; 8° *Observations sur le canal St-Martin, et supplément au devis*, 1821, in-4° ; 9° *Considérations sur les avantages des divers moyens de transport*, 1824, in-8° ; 10° *Considérations sur les canaux et sur le mode de leur concession*, 1824, in-8° ; 11° *Mémoire sur le canal de Soissons, destiné à joindre le canal de l'Ourcq*, 1824, in-4° ; 12° *Sur la description hydrographique et historique des Marais Pontins par M. de Prony*, Paris, 1823, in-8° ; extrait de la *Revue encyclopédique* ; 13° *Du dessèchement général de Paris, de ses rues et de leur assainissement*, 1826, in-4° ; 14° *Rapport verbal fait à l'Académie royale des sciences, dans sa séance du 19 mars 1827, à l'occasion du canal maritime de Paris au Havre*, Paris, 1827, in-8° ; 15° *Recherches sur les grandes routes, les canaux de navigation et les chemins de fer*, Paris, 1827, in-8° ; 16° *Recherches expérimentales sur l'eau et sur le vent*, etc., traduites de l'anglais. Girard est encore auteur de beaucoup de mémoires insérés dans divers journaux ou recueils, tels que la *Décade égyptienne*, le *Journal des mines*, les *Mémoires de l'Institut*, la *Décade philosophique*, etc. Enfin, il a donné pour cette *Biographie universelle* l'article de l'ingénieur Gauthey. Ses *OEuvres complètes* ont été imprimées à Paris de 1830 à 1832, 3 vol. in-4°. M—d j.

GIRARD (Grégoire), savant cordelier, né à Fribourg en 1765, embrassa de bonne heure l'état monastique, et perfectionna dans le cloître ses études de théologie et de philosophie, sciences pour lesquelles il avait une rare aptitude. Les Pères grecs et latins, Aristote, Platon, Leibnitz, Kant, Locke, Descartes, Malebranche, les plus célèbres penseurs de tous les temps et de tous les pays, lui étaient familiers, et il les lisait dans leur propre langue. On le tira un beau matin de cette vie contemplative pour l'envoyer à Berne, où il eut à remplir, pendant quelques années, au milieu de circonstances difficiles, les fonctions actives du ministère ecclésiastique. Il fut chargé d'administrer, en qualité de curé, une paroisse catholique, la première qui ait été régulièrement reconstituée à Berne depuis le temps de la réformation. Le P. Girard, jusque-là presque étranger au monde, s'acquitta de cette mission avec un tact parfait, sut ménager les hommes, désarmer les préjugés, et s'attirer par son savoir, sa modestie et ses vertus, le respect des personnes les plus prévenues contre l'Église catholique. On lui confia en 1805 la direction de l'école française de Fribourg, et il semble que c'était là en effet un poste fait pour lui. Il n'avait pas seulement de vastes connaissances, des talents administratifs déjà éprouvés, des mœurs graves, le don secret de se faire obéir, il avait en outre, qualités plus exquises, l'amour et le respect de l'enfance. Il se plaisait parmi ses jeunes élèves ; il observait avec curiosité le progrès lent ou rapide de leurs idées, de leurs facultés, de leurs sentiments, de leurs caractères, et démêlait chez eux avec sagacité la part du naturel, et la part plus ou moins heureuse, soit des règles disciplinaires, soit des méthodes d'enseignement. C'était le temps où florissaient en Suisse les célèbres établissements de Pestalozzi et de Fellemberg, qui ont fait tant de bruit, et qui ont si peu duré, quoiqu'ils n'aient pas disparu sans laisser çà et là dans l'enseignement des traces utiles. Mais alors on attendait de ces ingénieuses tentatives beaucoup plus de bien qu'on n'en a recueilli. Madame de Staël en parlait avec enthousiasme, et Gottlieb Fichte y voyait le commencement d'une révolution pacifique, destinée, selon lui, à régénérer l'Allemagne. La diète helvétique institua en 1810 une commission de savants qui se transporta à Yverdun, où elle examina en détail l'institut de Pestalozzi. Le P. Girard, qui faisait partie de cette commission, fut

chargé par ses collègues de la rédaction du rapport qu'elle devait faire à la diète. Il saisit à merveille, et mit très-bien en lumière ce qu'il y avait de neuf et de fécond dans les idées de Pestalozzi. « Ce système, disait-il, consiste bien moins à « rendre un élève éminemment propre à l'exercice « de telle ou telle profession qu'à le disposer, « par une voie lente, rationnelle et sûre, exempte « de toute routine et de tout charlatanisme, et « basée sur la marche que suit la nature elle-« même, à pouvoir développer dans une partie « quelconque les facultés qu'il a reçues en nais-« sant, et dont l'instituteur s'attache à tirer le « plus grand parti possible, en lui formant un « jugement sain et en lui donnant cette justesse « d'esprit si précieuse quand elle est jointe à la « droiture du cœur. » Mais tout en adoptant le principe fondamental de cette théorie, principe déjà entrevu par J.-J. Rousseau, et même avant lui, il lui fit, dit-on, subir dans la pratique de nombreuses modifications. Il accorda un peu moins d'importance aux occupations mécaniques, un peu plus à la culture morale et intellectuelle, et par là s'éloigna autant de Pestalozzi que Pestalozzi lui-même s'était déjà en ce sens éloigné de Rousseau. Cependant l'école qu'il dirigeait à Fribourg avec de croissants succès ne devait pas longtemps survivre à celle d'Yverdun. Mais elle succomba par d'autres causes. Le rappel des jésuites à Fribourg, après le rétablissement de cet ordre célèbre, la réouverture de leur ancien collége, nous ne savons quelles rivalités de profession et peut-être de robe, suscitèrent au P. Girard des ennuis et des découragements qui, en 1823, l'obligèrent à la retraite. Il se rendit l'année suivante à Lucerne, où pendant dix ans il enseigna la philosophie. C'est alors qu'il publia en langue allemande un *Cours de philosophie*, Lucerne, 1829-31, ouvrage estimé dans les écoles catholiques d'outre Rhin pour la clarté du style et la constante élévation des pensées, mais qui n'a pas été, du moins à notre connaissance, traduit en français. En 1835, le P. Girard rentra à Fribourg dans son monastère, non pour y jouir d'un repos mérité, mais pour y rassembler dans un vaste ouvrage les observations et les réflexions que lui avait suggérées sa longue expérience des écoles. Il avait alors soixante-dix ans. A cet âge, qui est ordinairement celui du déclin, il eut le courage d'entreprendre, de poursuivre pendant neuf ans et de mener à bien la composition d'un livre utile, original et profond, un des meilleurs que l'on possède sur l'éducation. C'est l'idée de Pestalozzi restreinte, exclusivement appliquée à l'enseignement de la langue maternelle, mais dans ce sens si admirablement développée qu'elle a tout le mérite et parfois tout l'imprévu de la nouveauté. L'auteur y montre avec quelle facilité un père de famille ou un maître d'école pourrait faire entrer, avec les mots, dans l'esprit des enfants, non-seulement les lois du langage, mais encore les notions les plus claires, les plus élevées, les plus parfaites, de la morale et de la raison. Apprendre à parler, c'est apprendre à penser et à raisonner, et par conséquent, c'est apprendre à agir. Cette étude de la langue, qui précède naturellement toutes les autres, et les facilite et les éclaire toutes, cette étude qui, pour porter ses fruits, devrait être dirigée avec tant de soin, est dans les familles abandonnée au hasard, et devient dans les écoles l'objet d'un travail abstrait, stérile et rebutant. On voit dans le P. Girard tout le parti qu'on en pourrait tirer. Son livre, intitulé *Cours éducatif de langue maternelle*, est écrit en français, et a été publié à Paris en 1844, 7 vol. in-12. L'Institut de France, justement frappé de l'utilité pratique de cet ouvrage, des vues neuves, ingénieuses, sensées, dont il abonde, lui accorda un prix extraordinaire de six mille francs, et l'Académie des sciences morales et politiques s'empressa d'admettre parmi ses membres correspondants le lauréat octogénaire. Le P. Girard vécut encore quelques années, mais il passa ses derniers jours dans le silence et le recueillement. Il mourut en 1850, âgé de 85 ans. Il avait, dans le cours de sa laborieuse carrière, publié d'autres ouvrages, entre autres quelques *mémoires* sur diverses questions pédagogiques, mémoires qu'on retrouve dans les *Actes* de la société suisse d'utilité publique. C—ET.

GIRARD (le baron JEAN-BAPTISTE), général français, né à Aups (Var) le 21 février 1775, reçut une éducation soignée, bien que ses parents ne fussent pas riches. S'étant enrôlé dans un bataillon de volontaires du département du Var, il passa comme quartier-maître au 3e bataillon de l'armée révolutionnaire, appelé *Marathon*, le 2 octobre 1793, devint ensuite adjoint aux adjudants-généraux, puis aide de camp du général Monnier, qui commandait à Ancône lorsque cette place soutint contre les Austro-Russes, en 1799, le siége dont Mangourit a été l'historien. Girard, s'y étant distingué, fut nommé chef de bataillon. C'est à cette époque qu'ayant pris des actions sur des corsaires que les Français mirent en mer, il eut part à des prises considérables. Il épousa, peu avant l'évacuation de la place, une jeune personne de famille israélite qui passait pour riche, et il l'amena en France après la capitulation. Girard suivit dans le mois d'avril 1800 le général Monnier, qui fut employé à l'armée de réserve ; il s'y distingua au passage du Tésin, puis à la bataille de Marengo, ce qui lui valut le titre d'adjudant général. Étant passé en Allemagne, il y fit encore avec distinction les campagnes de 1805, 1806, 1807, et mérita d'être nommé général de brigade. Après la paix de Tilsitt, il fut employé à l'armée d'Espagne. C'est à ses sages dispositions que cette armée dut le passage du Tage près de Talaveira et la victoire d'Occana, où il fut grièvement blessé. Il donna les mêmes preuves de valeur à Aracena, à Olivença, à Gebora, etc. ; mais après avoir rem-

porté un nouvel avantage à Caceres, ses troupes s'y laissèrent surprendre, et furent complétement défaites, par suite du désordre qui accompagne les surprises. Ce malheur ne lui fit rien perdre de la confiance de Napoléon qui l'appela auprès de lui en Allemagne en 1813, et lui donna le commandement d'une division. « C'était, a-t-il dit « plus tard, un des plus intrépides soldats de « l'armée française; il avait éminemment le feu « sacré. » Ce fut surtout à Lutzen (2 mai 1813) que Girard justifia pleinement cette confiance. « C'est aujourd'hui que tout ce qui a le cœur « français doit vaincre ou mourir, » disait-il à ses soldats. Il y reçut deux blessures graves, et quitta néanmoins à peine le champ de bataille. Rétabli en peu de jours, il parut encore aux batailles de Dresde et de Leipsick, et il fit avec la même distinction la belle campagne d'hiver en 1814 dans les plaines de la Champagne. Il adhéra à la déchéance de l'empereur le 8 avril 1814, et bientôt après reçut du roi la croix de St-Louis. Lorsque Napoléon revint en 1815, Girard fut néanmoins un des premiers à se ranger sous ses drapeaux. Nommé pair de France et commandant de l'une des divisions de la grande armée, il alla combattre sous les ordres de son ancien chef, et fut tué d'un coup de feu la veille de la bataille de Waterloo (17 juin), à l'attaque meurtrière de St-Amand. B.

GIRARD (Philippe de), l'inventeur de la filature du lin à la mécanique, naquit en 1775 au château de Lourmarin (Vaucluse) sur les bords du Jabron, mince affluent de la Durance, dans cette région de Cabrières et de Mérindol ravagée par le fanatisme religieux lors de la naissance du calvinisme, mais qui depuis longtemps relevée de ses ruines, comptait nombre d'habitants aisés, éclairés et formant une véritable « gentry » à l'instar de celles qui cultivent si fructueusement les comtés agricoles de l'Angleterre. Sa famille, la première et la plus vénérée de cette petite aristocratie territoriale, était regardée comme la bienfaitrice du pays, et préludait ainsi dans cette sphère étroite à ce que plus tard le plus illustre de ses membres devait être pour la France tout entière. Des recherches récentes officielles en partie ont mis hors de doute que la fortune de son père avant et même après la révolution se montait à 700,000 francs. Philippe était le plus jeune de quatre frères, tous dotés d'aptitudes remarquables et qui le prouvèrent : Joseph, Camille, Frédéric étaient les noms des trois premiers. Leur père était lui-même un homme de talent et d'une instruction très-variée. Il excellait particulièrement dans la botanique : on a de lui une monographie des Mousses; il envoya au traducteur de Darwin, le magnétiseur peu magnétique Deleuze, des notes sur les amours des plantes très-précieuses par la finesse des aperçus et la justesse des observations, et qui furent utilisées par le Sisteronais. Probablement s'il les eût lui-même données au public et dans leur entier, il se fût placé au nombre des dilettanti les plus renommés de la science phytographique. Mais on reconnait là ce désintéressement, ce noble laisser-aller qui se bornent à signaler ou bien à ouvrir la mine et qui souffrent tranquillement que d'autres viennent les exploiter et en tirent gloire et marchandises, laisser-aller et désintéressement, traits essentiels du génie comme de la race, et qui furent aussi toujours un des caractères de Philippe. Ayant à remercier le ciel d'un tel père et d'une mère également douée, il ne faut pas demander si les quatre frères reçurent une éducation soignée et brillante. Les auteurs de leurs jours auraient suffi à la leur donner; leur fortune les mettait à même d'avoir un précepteur à la maison. C'est donc là, c'est sous l'œil paternel et dans la placide atmosphère du foyer domestique que se développèrent les quatre jeunes têtes. Tous les condisciples se pénétrant là des sentiments les plus purs et les plus élevés, courage, amour du devoir, désintéressement, culte de la famille et de la foi de leurs pères; tous adoraient leur maître comme un second père, à tel point qu'un jour ce digne instituteur ayant été obligé de s'aliter pendant un voyage, il fallut le cacher aux deux plus jeunes élèves de peur qu'ils ne tombassent malades de même. Tous aussi faisaient de rapides progrès; tous reconnaissaient d'eux-mêmes, comme ils le firent toute leur vie, leur maître en Philippe, qui surprenait et charmait par sa précoce intelligence. Dès cette époque de vacillation intellectuelle où l'encéphale ne peut qu'à peine recevoir les impressions, il aspirait en quelque sorte à créer, et les plus inattentifs remarquaient chez lui la précoce vocation du mécanicien né. Ses camarades faisaient couler dans l'eau du plomb en fusion : non content d'en suivre de l'œil, mais d'un œil plus tenace et plus pénétrant que le leur, les formes diverses imprimées par l'onde froide au liquide métallique, il imaginait d'y mouler des empreintes de médailles. Un ruisseau baignait le bas du jardin paternel : tandis que ses petits amis y pêchaient des écrevisses ou s'aspergeaient mutuellement en faisant jaillir des gouttes d'eau claire qu'ils s'envoyaient au visage, il construisait de petites roues qu'il installait sur le courant et se familiarisait avec l'idée de la puissance des forces motrices et de la possibilité de les produire; n'ayant encore que quatorze ans, il conçut, il exécuta une ingénieuse machine pour utiliser les vagues de la mer. Et qu'on n'aille pas croire au reste que ce fût là sa seule aptitude! il en réunissait bien d'autres et surtout de tout opposées : il cultivait avec passion la botanique, il s'exerçait et réussissait à la peinture, il sculptait, il n'abhorrait pas le rudiment, il possédait son Furgault et ses racines, ses verbes en *mi* et ses redoublements attiques, et indubitablement, si tel eût été alors le système scolaire, il eût mordu au thème grec; il acheva vaillamment toutes ses humanités, qu'il couronna, suivant l'usage, par

la rhétorique. La poésie avait pour lui un grand attrait, il versifiait avec prestesse et bonheur, à la gloire des belles Marseillaises en visite chez sa mère et à qui son âge d'enfant encore sans conséquence permettait de s'occuper de lui, nombre de jolis riens où brillait avec les grâces et le tact du monde un reflet de la vivacité voltairienne; et Raynal, le quasi-compatriote et l'ami de l'honorable famille, en fut assez frappé pour prédire que le jeune Philippe inscrirait son nom parmi les grands poëtes de la France. S'il n'en fut pas de cette prophétie comme de celle qu'il fit un peu plus tard à l'écolier de Brienne, ne levons pas trop les épaules : il avait vu juste en discernant la fibre poétique chez l'adolescent qu'il admirait, il n'avait eu tort qu'en cessant trop tôt son examen et en se bornant à l'une des faces objet de l'examen. Ainsi l'on voit les plus habiles phrénologues se tromper lorsque ne tenant compte que d'un organe, ils oublient que plusieurs à la fois peuvent présenter de l'importance et que tous doivent être combinés, en les assujettissant à un ordre d'importance! Philippe possédait à un haut degré cette imagination créatrice, la première qualité du poëte si bien nommé le « créateur » (ποιητής) par les Grecs, le « trouveur » par le moyen âge; seulement il la porta sur d'autres objets que la littérature; au temps même où la science et les applications de la science l'absorbaient, la facilité versificatrice était restée vivante et intacte dans un coin de son cerveau, si merveilleusement organisé qu'on ignorait s'il serait artiste ou savant; et qui sait si sans la révolution, sans les aventures au milieu desquelles il fut inopinément et violemment jeté, ses loisirs ne l'eussent pas inféodé à la poésie? Mais le temps des loisirs allait cesser d'être pour la noblesse ainsi que pour tous: bientôt le grain devint orage, et l'orage tempête : à tant de germes de discorde se mêla l'éternelle inimitié de la province à l'encontre de Paris, du Midi à l'égard du Nord : on vit se former le camp de Jallez et la réaction antijacobine planter à Lyon son drapeau, livrer Toulon aux Anglais, envahir ou troubler toute la région du sud-est. Au milieu de ces conflits, la famille Girard, dévouée virtuellement par sa position au parti de l'ancien régime, qui d'ailleurs pouvait sembler le représentant de la sagesse et de l'honneur, eut sa part de tribulations à subir et mena, sans encombre définitif cependant, une vie passablement accidentée. Très-peu de personnes au reste ont su au juste les particularités de la vie de Philippe à cette époque. On l'a qualifié de Girondin ; on lui prête quelques mois ou quelques semaines de campagne contre les troupes aux ordres du gouvernement parisien. L'erreur provient sans doute de ce que l'aîné des frères Girard en qualité de garde du corps avait pris part à la lutte suprême du 10 août et de ce qu'il ne regagna le toit paternel qu'après avoir opiniâtrément et glorieusement versé son sang pour défendre le monarque. Les Tuileries prises, la commune de Paris victorieuse, la royauté condamnée, il est trop clair qu'en présence de la république triomphante et peu clémente, la famille Girard, trop incontestablement compromise dans les derniers événements, n'eut d'autre parti à prendre que la fuite : tous donc émigrèrent, non plus comme les premiers contre-révolutionnaires pour procéder à cette conquête de la France si follement qualifiée deux jours « partie de chasse » et pour servir de piqueurs aux étrangers, mais parce que la sécurité ne pouvait plus exister pour eux malgré l'amour dont les environnait la population de Lourmarin; tous se réunirent à Marseille et s'y préparèrent à passer en Italie sur un navire qu'ils frétèrent à cet effet. Mais l'encombrement du port causa du retard, on manqua l'instant propice; puis, vu l'urgence, on se hâta de mettre à la voile cependant. L'arrière-saison se prononçait de plus en plus, un ouragan épouvantable fit dévier le bâtiment en haute mer, il fallut avoir recours aux chaloupes, la famille se trouva séparée, et tandis que quelques-uns de ses membres étaient jetés sur les côtes d'Espagne, les autres abordèrent à Mahon. Mais les Baléares les retinrent peu; et fidèles à leur pensée première, ils allèrent débarquer à Gênes, où tous se retrouvèrent au printemps de 1793. Bien prit alors aux pauvres expatriés de n'être pas de simples oisifs ne sachant que percevoir et consommer leurs revenus et d'avoir en eux beaucoup de l'étoffe d'Émile. Sans dilapider le moins du monde ils avaient usé de l'argent comptant et des autres objets portatifs et précieux emportés par eux en gens qui comptent voir sous peu se rouvrir pour eux les portes de la patrie. Il n'en fut point ainsi, on le sait! Il en résulta qu'insensiblement les ressources sur lesquelles reposait leur existence à l'étranger se réduisirent à zéro. Un moment vint où la caisse commune était à sec, où les remises de France n'arrivaient pas, où nul des quatre frères n'avait encore songé à se placer, et où un soir toute la famille était assise dans une salle sans parquet, autour d'une table nue, les fronts rêveurs et les oreilles basses, pour aviser aux voies et moyens de ne pas jeûner le lendemain, quand tout à coup Philippe arrive l'air moitié « penseroso, » moitié « allegro con scherzo, » leur demande ce qu'ils ont trouvé de neuf pour sortir de l'impasse, et avant qu'ils aient eu le temps d'achever leurs variations élégiaques sur le thème connu « nihil, nada, niente, » jette sur ladite table un louis ou double sequin ou *pistola doppia*, nous n'affirmons pas lequel, mais c'était de l'or. Stupéfaction !, exclamations ! « Philippe a-t-il dévalisé le coche ? » Non ! Philippe, en faisant ses plus beaux yeux et en adressant ses roucoulements à l'hôtesse, s'est imaginé de la peindre; et la dame ravie de son image a reconnu le savoir-faire de l'artiste par l'à-propos que vous voyez. Elle n'en resta pas là, et par elle vint une clientèle qui, sans payer princièrement, donna le temps aux quatre frères de se caser avantageusement, qui

dans Gênes, qui ailleurs, notamment à Livourne. C'est là que se rendit le portraitiste par intérim, non pour y continuer l'exploitation de la peinture. D'abord Livourne n'est pas la cité des beaux-arts, Corrége et Guide pourraient fort bien y boire plus d'eau que de lacryma, la sculpture qu'on y préfere est la ciselure des piastres et des sequins; puis, la vocation industrielle se déclarait,..., Philippe se fit fabricant de savon ; et, sans examiner s'il dérogeait ou non, il prit goût non seulement aux fruits du négoce, mais à la manipulation elle-même, et décidément il s'enrôla pour ne jamais le quitter désormais sous le drapeau moderne, le drapeau du travail et de la transformation de la matière par la main et surtout par l'intelligence humaine. Cependant un sauf-conduit lui permit de rentrer en France, non, comme on l'a dit, par suite du 9 thermidor, mais avant la fin de la Terreur. Voici comment. Nous avons dit que la famille de Girard était adorée à Lourmarin. Nul dans ce pays n'aurait voulu la voir dépossédée, ou nul du moins n'aurait osé en émettre le vœu. Sympathique à l'opinion générale, l'autorité municipale du lieu fit ce qu'elle put pour la soustraire aux conséquences de la loi sur l'émigration : l'émigration était notoire pourtant! on la dissimula en partie, on l'atténua, on ne porta sur la liste des émigrés que les deux plus jeunes fils, en se réservant de biaiser au besoin sur ce qui pourrait être demandé relativement aux autres membres de la famille. Or ces deux plus jeunes étaient mineurs; et dès lors les biens des majeurs, censés présents en France, n'étaient pas biens nationaux. Robespierre jeune apparut sur l'entrefaite pour voir de ses yeux l'état du Midi et recueillir des éléments pour les mesures pacificatrices et préservatrices à décréter. Naturellement il prit ses quartiers dans la plus belle maison de la commune, c'était le château de Lourmarin; et naturellement aussi la famille à laquelle il appartenait fut l'objet de quelques demandes et réponses entre le commissaire du comité de salut public et les municipaux du lieu. On ne dit au frère et suppôt de Robespierre que ce qu'on voulut, et le conventionnel se montra bon prince. Frappé de cette popularité qu'avaient acquise les Girard, et surtout de la réponse faite à son interpellation finale : « Comment vous êtes-vous décidé à laisser partir « des jeunes gens de si grande espérance, des « concitoyens que vous aimiez tant » ? — « Oh! lui « fut-il répondu, toute la commune se serait fait « hacher pour eux, mais nous ne pouvions en dire « autant de nos voisins. » Soit conviction que les principes des Girard impliquaient la démocratie et le civisme, soit qu'il vît dans l'indulgence le vrai moyen d'accélérer et d'assurer la paix, il envoya un sauf-conduit au jeune savonnier de Livourne. Philippe en profita sur-le-champ et reparut à Lourmarin, mais seulement pour adresser à ses concitoyens les remercîments de la famille; puis, bien qu'il lui fût loisible de séjourner dans cette maison paternelle intacte, grâce à la délicatesse pieuse de la population de Lourmarin, il alla fonder une autre fabrique à Marseille, non pas sur les débris de l'abbaye de St-Victor, mais très-près de là, dans le quartier St-Victor : cette fois c'était, spécialité fort rare encore, une manufacture de produits chimiques, où tenait le premier rang la soude artificielle. La France alors avait un immense besoin de cette industrie, provoquée par la Convention, depuis que l'Espagne, à la remorque de la coalition et en guerre avec la France, avait prohibé l'importation en notre pays de ses soudes naturelles : Philippe fut un de ceux qui répondirent les premiers à l'invitation partie d'en haut; ses procédés précédèrent ceux de Leblanc et frayèrent la voie : comme lui, en décomposant le chlorhydrate de soude ou chlorure de sodium par l'acide sulfurique, non-seulement il prépara la confection soit de la soude pure, soit du carbonate de soude auquel le commerce donne ce nom, mais encore il isola en quantité considérable l'acide chlorhydrique (on disait muriatique à cette époque) qui bientôt devait devenir un agent de si haute importance; et l'Espagne perdit sans retour un débouché qui versait plus de vingt millions par an dans les caisses de ses négociants. Toute cette ligne de conduite, le choix volontaire d'occupations plébéiennes, cette ardeur à répondre à l'appel patriotique du gouvernement témoignaient d'une adhésion au moins provisoire et probablement durable à l'ordre de choses nouveau. Cependant Philippe devint suspect à quelques zélés qui le dénoncèrent; et la recrudescence des défiances politiques à la suite du 13 vendémiaire ne manqua pas de leur donner gain de cause : il fallut qu'il reprît la route de l'étranger. Heureusement les alarmistes ne purent le mettre tout à fait au ban : Girard obtint l'autorisation de rester à Nice alors dépendante de la France et qui bientôt devait devenir le chef-lieu des Alpes-Maritimes. Il s'y fit applaudir, des plus fougueux démagogues mêmes, par sa généreuse intrépidité : tout assimilé qu'il fût aux suspects, aux émigrés, il osa plaider pour trois autres émigrés pris les armes à la main et en faveur desquels nul n'avait l'audace d'élever la voix; la sienne trouva de l'écho non-seulement dans l'opinion de la ville, mais dans celle du tribunal, et malgré la notoriété du fait de prise d'armes, les trois accusés furent déclarés non coupables. Une autre victoire, tout aussi difficultueuse, quoique n'emportant ni crainte ni risque de la vie, fixa encore plus les yeux sur lui et le mit en possession d'un poste honorable et envié : à la suite de deux concours, où d'habiles compétiteurs lui disputèrent cet honneur, il fut investi de la chaire de physique et de chimie à l'école centrale des Alpes-Maritimes. La loi cependant interdisait par la clause la plus catégorique et la plus formelle à tout émigré le droit de donner l'enseignement : telle fut la sensation produite sur tous les assistants au concours et

constatée par le suffrage des juges, qui placèrent Girard hors ligne au premier rang, que l'on n'eut souci de la loi et que sa nomination fut emportée d'emblée. Il faut au reste ajouter que la modération et la sagesse dont il faisait preuve contrairement à beaucoup de ses compagnons d'infortune étaient de nature à désarmer tout adversaire sage, fût-ce l'autorité, et que la république, si elle n'avait pas un enthousiaste, un coopérateur en lui, n'avait en lui non plus qu'un tiède désapprobateur et un antagoniste sans velléité de révolte. De quatre à cinq ans se passèrent pour Girard dans cette position ou dans d'autres analogues où chaque jour il se perfectionnait et par l'étude des théories et par les travaux du laboratoire. Des arrangements d'intérieur l'avaient porté provisoirement de sa première chaire à celle d'histoire naturelle; et longtemps, vu l'absence du titulaire, que clouait au lit une douloureuse maladie, il avait eu la suppléance des mathématiques, comme si en l'asseyant à tour de rôle ou simultanément dans toutes les chaires le destin eût voulu prouver qu'il était une encyclopédie scientifique vivante. Cette période en quelque sorte de noviciat finit pour lui à peu près en même temps que le siècle. La première année du consulat le vit revenir à Marseille, d'où bientôt il se rendit à Paris. Ses quelques mois de séjour dans la grande capitale du Midi avaient été signalés, et par sa réception à l'Académie de cette ville, et par un cours de chimie qu'il fit dans une des salles de cet établissement, et que fréquenta constamment jusqu'à la clôture un nombreux auditoire. Les connaisseurs y admirèrent en même temps que l'érudition, la parole facile et la lucidité du professeur. Seul jusqu'alors Fourcroy avait donné dans une chaire scientifique l'exemple de tant d'élégance unie à tant de clarté. Mais c'est au contact des merveilles industrielles qu'accumule Paris et de cette pléiade d'illustrations scientifique décor de son ciel que devait se développer le génie endormi du savant fabricant de produits chimiques. Primitivement son intention en visitant la capitale n'avait été que d'y suivre sur un théâtre plus vaste la carrière du professorat. Les circonstances le rejetèrent dans l'industrie : il commença par une fabrique de soude factice, démembrement en quelque sorte de sa maison à Marseille, qu'il abandonnait; puis il établit une manufacture de tôles qui ne tarda pas à devenir une des premières de Paris. Il revenait en même temps aux combinaisons mécaniques. Sa machine à utiliser les vagues marines n'avait pas été le seul produit sérieux de ce talent extraordinaire pour l'application de la dynamique. En 1794 aussi, c'est-à-dire à dix-huit ans, il avait construit un appareil à graver les pierres dures et à réduire les statues. Ses expériences de physique avaient ouvert à son esprit des horizons immenses. Les cours qu'il suivait, et plus encore la présence et l'approbation de Monge, qui l'aimait comme un fils, le stimulèrent encore. De plus il voyait autour de lui les habiles ouvriers seconder par leur dextérité le génie des inventeurs. Enfin il avait un auxiliaire précieux dans son second frère Frédéric. Tous deux ensemble présentèrent à l'exposition des produits de l'industrie de 1806 des tôles vernies qui rivalisaient avec les produits de Déharne et Montoloux et les célèbres lampes hydrostatiques à niveau constant, qui, comme on sait, opérèrent une révolution dans l'éclairage et dont Hachette ne pouvait se lasser d'admirer le mécanisme, ingénieuse application du principe de la fontaine de Héron : il en faisait à l'École Polytechnique l'objet d'une démonstration spéciale, il l'a décrit dans son Traité de mécanique, le Bulletin de la Société d'encouragement en contient aussi une description qu'il a rédigée, et grâce à lui on peut le dire, la lampe est encore souvent nommée la lampe Girard. Tous les appareils d'éclairage imaginés depuis n'en sont que des modifications légères. La lampe modérateur de Franchot, tant prônée, n'est autre chose que la lampe hydrostatique de 1806 à ceci près que l'huile se trouve au-dessous et non au-dessus du ressort hélicoïde. Notons en finissant que quoique ici le fait capital soit le mécanisme, Girard n'avait pas oublié l'ornementation, qu'exécuta sur ses idées la main d'Ingres, et qu'outre le moteur hydrostatique on lui doit l'emploi des globes en verre dépoli, qu'adaptèrent immédiatement à leurs constructions presque tous les fabricants de lampes. Cet accessoire à lui seul et dès les premiers temps valut des sommes énormes à un des ex-hommes de peine de Girard, qui, tout en continuant à dépolir pour son patron, sut sournoisement par sa femme et par ses enfants enfouis au fond d'un grenier en fabriquer d'abord des douzaines, et ensuite des centaines, des milliers, et monopolisant à peu près cette industrie secondaire finit par descendre de sa soupente dans un éblouissant magasin et par laisser quelque 500,000 francs à ses héritiers. Même phénomène partout à chaque pas de Girard : les miettes de son génie deviennent aux mains du moindre Auvergnat des mines riches et fécondes : lui seul n'a que d'insignifiantes rémunérations, ou rien. *Sic vos non vobis!*... Virgile, tu l'as dit!, Salomon n'eût pas dit mieux. Pour cette belle création et pour ses tôles, et aussi pour une lunette achromatique sans flintglass (un liquide y remplaçait avec avantage le flintglass, et plus tard on usa avec succès de l'instrument pour mainte observation astronomique), le jury ne lui décerna que la médaille d'argent! Ses amis s'en étonnèrent, Philippe crut devoir refuser la distinction, le sage Monge en grand homme de Plutarque et des anciens jours lui dit : « Mon ami, nous sommes hommes et « l'erreur est une des conditions de l'humanité ; « nous devons tous savoir nous y résigner. » Deux perfectionnements immenses signalent encore pour notre Girard cette inépuisable, nous osons dire, cette miraculeuse fécondité de 1806 : l'un et l'autre portent sur la vapeur. Dans les pre-

mières machines en effet, tant en Angleterre qu'en France, la vapeur se répandait à tour de rôle dans deux cylindres et l'intermédiaire d'un balancier était nécessaire pour produire le mouvement rotatoire. Girard modifia sa machine de façon que l'expansion de la vapeur n'eût plus lieu que dans un seul cylindre et que le mouvement rotatoire fût engendré sans balancier. Il prit même immédiatement (c'est-à-dire dès 1806) un brevet pour l'appareil amélioré; et cette fois justice entière fut rendue sur-le-champ à la nouvelle construction, le gouvernement, sur le rapport de Prony, l'ayant récompensé par le don de la médaille d'or. Malheureusement Girard n'ayant pu faute de temps et faute de larges fonds monter en grand l'exploitation de l'appareil monocylindrique et rotatoire sans balancier, la France bientôt demeura profondément étrangère à l'un et l'autre perfectionnement, et moins de quinze ans après trois ingénieurs étrangers s'étaient créé chacun avec un débris de l'appareil Girard un grand nom et de l'argent : Mandoley en Angleterre dès 1815 avait ramassé le mouvement rotatoire sans balancier; un Américain, Olivier Evans, avait adopté pour ses ateliers l'expansion de la vapeur dans un seul cylindre en 1819; enfin comme le brevet de Girard contenait en sus des autres détails la description d'une machine à rotation immédiate, un troisième copiste, Mastermann, Anglais comme le premier, avait pris patente aussi pour cette dernière construction. Et qu'on n'accuse pas ces étrangers seuls d'avoir soit par nonchalance, soit volontairement accrédité l'erreur. Le premier qui hautement ait salué du nom d'inventeur l'industriel américain, c'est l'auteur français d'un « *Voyage aux États-Unis* » opéré par ordre du gouvernement français; le second, celui par qui toutes les usurpations ont failli recevoir une consécration officielle, c'est un directeur du Conservatoire des arts et métiers, dépositaire des archives des brevets d'invention, toujours à même de consulter au moins la table alphabétique des brevetés et qui, par quel hasard ou quel motif nous ne l'examinons pas, a mieux aimé laisser à trois étrangers des palmes ravies au voisin que revendiquer sur pièces probantes les droits d'un concitoyen. Revenons aux jours de l'Empire! Girard, malgré son horreur de l'accessit et sa ruade à la médaille d'argent, n'avait pas lieu de maudire les hommes et les astres, puisqu'enfin il avait des deux métaux et qu'il était aux yeux de tous ceux qu'intéressait le concours une des notabilités de la haute industrie. Soit afin d'accélérer la réalisation de cet avenir en s'associant les capitaux des châtelains de Lourmarin, soit pour épancher ses espoirs et sa joie dans leur sein (car toujours les sentiments de famille vibrèrent énergiquement chez lui), peu de temps après la clôture de l'exposition il quitta Paris, ainsi comblé de ces marques flatteuses de la satisfaction du grand homme alors le maître de la France et après des essais qui seuls empêcheraient son nom de périr; et il ne se hâta pas d'y retourner, en dépit des tôles qui le réclamaient et des soudes factices qui gémissaient de son absence. C'est qu'il s'occupait de donner aux Bouches-du-Rhône un immense établissement salin : Ruessenc devait devenir l'usine modèle; sa famille avait versé 300,000 francs dans cette grande entreprise à laquelle sa manufacture de soude assurait un grand débouché. Sa présence était le rouage indispensable de ces travaux lucratifs, auxquels du reste il associait de front les études profondes. Un problème nouveau vint tout à coup concentrer toutes ses pensées sur un but jusque-là inaperçu pour lui et perdu dans la foule des questions auxquelles à peine trois ou quatre sur cent mille songent-ils. L'empereur, et ce n'est pas la moindre de ses gloires, tout aussi préoccupé des conquêtes industrielles que de celles de l'épée et qui, toujours les yeux fixés sur cette île sa seule redoutable rivale, ne cessait de se demander par quel miracle, avec si peu de boulets et de poudre, elle amoncelait tant de tonnes d'or et de produits et se jurait à part lui ou qu'il y périrait ou que la France sous ce rapport aussi deviendrait la première puissance du globe, et que le chanvre et le lin tueraient le coton, lança de Bois-le-Duc cet immortel décret du 11 mai 1810 par lequel « considérant que « le seul obstacle au progrès des manufactures de « lin et à la réunion de la modicité des prix à la « perfection des produits résultait de ce qu'on « n'était pas encore parvenu à appliquer des machines à la filature du lin comme à celle du « coton, promettait un prix d'un million de francs « à l'inventeur, de quelque nation qu'il pût être, « de la meilleure machine à filer le lin. » Cet appel, on dirait presque ce défi solennel à tout ce qui n'était pas la France, la majesté du ton, l'ampleur de la récompense, la promptitude accompagnée de certitude à laquelle on était si bien habitué sous l'Empire et que reflétait si complétement l'art. 2, « A cet effet, la somme d'un million est mise à la disposition de notre ministre « de l'intérieur, » enfin le postscriptum cosmopolite formulé par l'art. 3, « Notre présent décret « sera traduit dans toutes les langues et envoyé à « nos ambassadeurs, ministres et consuls, pour y « être rendu public, » tout était frappé pour fasciner les imaginations, pour stimuler les capacités, pour imprimer un élan, pour ouvrir des perspectives immenses. Ce n'est pas à Lourmarin que le grain pouvait tomber sur la pierre. Justement le père et le fils se trouvaient réunis quand arriva le *Moniteur* du 12. Tous deux étaient à table à déjeuné : on fait sauter la bande du journal, deux secondes suffisent au père pour y jeter un coup d'œil, et il passe la feuille à son fils en disant, « Tiens, Philippe, voici qui te regarde. » Le déjeuné s'acheva vite; et moins d'un quart d'heure après Philippe se posait et approfondissait des questions dont en se levant le matin il ne se doutait pas qu'il

dût jamais se préoccuper et pour les solutions desquelles il pouvait sembler qu'il eût d'abord à faire des études spéciales afin de savoir au moins où la science en était quant à la solution. Heureusement un trait de lumière le mit hors d'embarras quant à cette nécessité de travail préalable. « Puisque c'est un million que l'on offre, « se dit-il, et non quelques 10 ou 100,000 francs, « c'est qu'on n'est encore arrivé à rien de pas« sable, à rien d'utile. » [C'était inexact : un Irlandais au service de la France, Parrot, venait de résoudre le problème. Mais comment Girard l'eût-il su, quand cinq personnes au plus en eurent vent, et qu'il n'avait fonctionné qu'à huis clos et sur l'échelle la plus rétrécie?] « Travaillons « donc à neuf, sans nous préoccuper de rien de ce « qui s'est fait. Ce sera le plus court, et ce sera le « plus sûr. » Ces mots pensés, il se fit apporter du lin, du fil, de l'eau, plus une loupe, puis à l'aide de celle-ci examina longtemps le lin, puis quelques instants le fil (simple métamorphose opérée par une main presque automatique, un peu de salive aidant!) et en se disant « Il faut que de « CECI, ou plutôt qu'avec CECI (le lin) et CECI (l'eau, « succédanée de la salive) je fasse CELA (le fil), » il décompose par l'action de l'eau les brins du lin et en isole ces fibrilles élémentaires si nombreuses, si ténues que lie un gluten, puis en fait glisser les unes sur les autres quatre ou cinq, trois ou quatre, moins encore, et il arrive à ce résultat : « A présent soit construite une machine qui répète « ce que viennent d'exécuter mes doigts, et j'aurai « du fil à dentelle.... » Savant en même temps qu'industriel, ou plutôt savant avant d'être industriel, il a débuté par apercevoir un fait scientifique majeur, la ténacité d'adhésion des fibrilles grâce au gluten, plus la facilité de glissement des fils si l'on sait dissoudre le gluten : le fait scientifique entraîne le fait industriel et révèle que le point capital ce sera la dissolution du gluten. Lessive alcaline, eau chaude, eau froide peuvent y suffire; le reste est exécutable par l'application de moyens connus, à l'aide, il est vrai, d'une dextérité, d'une délicatesse extrêmes. La machine, cependant, n'est pas encore créée! n'importe, il en a conçu les conditions, le principe; et c'est à juste titre, c'est sans folle jactance comme sans gauche modestie, qu'au déjeuné le lendemain il dit à son père, « Le million est à moi! » Il était à lui, s'il n'eût fallu que le gagner pour l'avoir. En moins de cinq semaines il eut trouvé, sinon la machine parfaite qu'il rêvait et qu'il devait réaliser sous peu, du moins un premier mécanisme auquel c'étaient des bœufs qui provisoirement imprimaient le mouvement (des bœufs filaient! touchante origine, champêtre point de départ, digne d'être conservée dans un musée, comme au Capitole était gardée la cabane de feuillages de Romulus!), un premier mécanisme par lequel s'effectuaient, complétement quoique péniblement et lentement, économiquement quoique un peu dispendieusement encore, les deux parties essentielles de l'opération, séparation des fils d'abord, au moyen de godets pleins d'eau chaude placés derrière les machines, et ensuite étirages successifs par des peignes horizontaux et des cylindres. Le 18 juillet suivant (67 jours donc après l'insertion du décret au *Moniteur*), fut obtenu un premier brevet, qui, seul, en cas de contestation, serait aux yeux de tout juge compétent une preuve irréfragable, soit de la réalité, soit de la priorité de la découverte. Il filait alors le lin dans toute sa longueur. Suivirent deux certificats de perfectionnement (14 janvier et 5 mai 1812), preuve encore irréfragable que toute la fin de 1810 et 1811 furent consacrés par le brevetaire à chercher des améliorations qu'il parvint à réaliser, et qui dès ce moment portèrent, à quelques menus détails près, la filature du lin au point où nous la voyons en 1856! Il commençait en même temps l'exécution en grand de machines, qui devaient fonctionner autrement que comme essais; et dès 1810 ou 1811, l'honorable Laurent, simple ouvrier, mais ouvrier d'élite, qui jamais ne démérita et ne se salit en se dorant par le vol, avait construit pour lui sa première petite machine parisienne à douze broches, sur laquelle, au rapport de M. Henriot (1), témoin oculaire, un fil grossier, filé exprès par une bonne fileuse, était étiré jusqu'à produire un fil de 100 à 150,000 mètres par kilogramme. Sûr alors d'avoir atteint le but, il établit à Paris, en 1813, rue de Vendôme (et non rue Meslay), la première filature de lin qu'on ait vue fonctionner et produire; puis, quelque temps après (encore en 1813, ce nous semble), une autre fabrique à Charonne. Ceux qui tranchent de l'oracle quand les événements sont accomplis se récrieront sur cette double création qu'ils qualifieront de folie. Nous, plus calmes, sans nier qu'il y eût là quelque peu de la témérité, de l'impatience napoléoniennes, sachons distinguer dans cette fondation d'une deuxième maison un indice de la prospérité de la première. Avouons qu'il était beau d'avoir foi dans cette devise, « Dieu protége la France », assez longtemps pour s'écrier, « Mais qui pouvait « prévoir des circonstances si désastreuses »?, et que ce courage mérite d'être admiré, comme du patriotisme, quand on pense que deux décrets impériaux avaient déjà frappé sa famille et lui, dans les bases de leur fortune, plus profondément que la révolution! Quelques pertes, notamment par le remboursement en assignats, avaient alors écorné leur avoir. Mais les deux décrets, l'un en autorisant pour se populariser de l'autre côté des Pyrénées l'importation en France des soudes naturelles espagnoles (que l'Espagne regrettait de ne plus nous fournir), et l'autre en grevant le sel de taxes énormes, avaient ruiné sa fabrique de soudes factices et forcé la saline de Ruessenc

(1) Ex-chef d'atelier d'horlogerie à l'école royale de Châlons. V. la pétition des constructeurs et filateurs de lin, du 25 avril 1845.

à se fermer avec des pertes considérables. D'autres à sa place auraient été découragés et auraient cru tout permis contre un gouvernement attentatoire à leurs capitaux comme à leurs revenus. Girard ne fit ni l'un ni l'autre. Un programme annexé au décret du 7 mai avait tracé les conditions du concours : trois ans étaient donnés aux concurrents (du 7 mai 1810 au 7 mai 1813); les machines seraient construites en grand et comme pour fonctionner dans un atelier de filature. Girard fit plus et mieux qu'on ne demandait : dès 1810, Laurent avait construit sa première machine; 1811 et 1812 en virent naître plusieurs autres, également confiées au même constructeur qui se fit aider, pour quelques parties de son travail, par Henriot : de telle sorte qu'en 1813, non-seulement il put montrer sa machine exécutée en grand, mais qu'il en eut plusieurs ensemble fonctionnant (c'est autre chose, on en conviendra, que prêtes à fonctionner!), soit rue de Vendôme, soit rue de Charonne. La première, fondée en société avec Constant Prévost, qui depuis fut membre de l'Institut et s'est acquis un renom dans la science, n'en comptait pas moins de dix. Chaptal vint la visiter, et le ministre de l'intérieur marqua par de vives exclamations, par des louanges empreintes d'étonnement, sa complète satisfaction (1). Et comment n'eût-il pas été content, en voyant la manufacture, dans sa marche habituelle, produire des fils de 20 à 50 et même de 60,000 mètres au kilogramme (2), des fils de dentelle (3) sans bouton, sans échancrure, et de si belle qualité que les marchands de toile et de fils à coudre de St-Quentin et de Lille les achetaient à des prix supérieurs à ceux des fils filés à la main? Chaptal n'hésita pas à présenter et les fils et les tissus formés avec les fils à l'Empereur. Nul doute pour nous et pour quiconque pesera les expressions et du décret du 7 mai et du programme subséquent que dès lors, en fait comme en principe, le prix ne fut conquis : le problème était résolu complétement; le lin par la seule action des agents mécaniques sous l'inspection de l'œil humain et sans le concours laborieux et incessant des doigts subissait la métamorphose. A quel degré de finesse (30, 50, 60, 120 ou 150,000 mètres par kilo)? et avec quel abaissement du prix de revient? ce n'étaient que des questions secondaires relativement au grand fait, la suppression de tout ce peuple de fileuses, sans lequel jadis point de fil. Désormais l'idée essentielle, l'idée centrale, l'idée féconde, était irrévocablement acquise à l'industrie linière; les perfectionnemens derniers, s'il devait s'en produire (et notons qu'il ne s'en produisit pas), les accroissements, les 30,000 broches filant ensemble par un seul moteur, ne pouvaient venir qu'à l'aide du temps et de l'expérience : les exiger immédiatement eût été exorbitant et injuste, et en cela encore Girard offrant sur-le-champ un appareil parfait et auquel le temps même n'a pu rien ajouter d'essentiel dépassa et le programme et tout espoir permis. Nul doute non plus que l'Empire n'eût été prompt à couronner l'inventeur. Bien des fois, Napoléon à Ste-Hélène a nommé Girard. Et dès son règne, il se mit en devoir d'agir suivant ses promesses. Le jury qui devait juger fut nommé, le Conservatoire des arts et métiers fut désigné pour les expériences, le ministre des manufactures (Passy) reçut ordre de payer en temps et lieu les dépenses qu'occasionneraient les préparatifs pour la réception et le placement des machines. Toutes ces mesures préliminaires, mais qui démontraient assez combien les chefs de l'administration prenaient au sérieux les promesses du décret, se succédaient rapidement du 22 mai au 7 juin 1813. Dix-huit cent treize, c'était l'année d'après la retraite de Russie! La France luttait contre la dernière coalition : la campagne d'Allemagne si glorieusement ouverte par des victoires au-dessus de toute attente devenait de plus en plus périlleuse; puis les fallacieuses négociations de Prague se dénouèrent par la défection ouverte du vaincu d'Austerlitz et de Wagram; puis chaque jour une trahison nouvelle, quelquefois en pleine bataille, vient ajouter aux forces énormes déjà des hordes ennemies. Ce n'était plus l'instant d'apprécier les pacifiques prodiges du génie de l'industrie; et Girard n'était pas homme, en présence des poignantes nécessités d'une lutte vitale, à mettre en avant des exigences personnelles. Quoique la détresse commençât à devenir imminente, quoique les capitaux se cachassent, quoique l'on n'achetât plus, quoique le commerce eût cessé ses commandes, quoique l'industrie sur mille points en même temps suspendît la production, Girard eut la généreuse imprudence de maintenir la sienne, de faire vivre des ouvriers, d'engager sa responsabilité pour des sommes considérables, et de déterminer ses frères Camille et Frédéric à l'imiter! Ils eurent ainsi jusqu'à 50,000 francs d'intérêts à servir par an. Il y eut plus! et lui aussi, il voulut payer encore sa dette autrement et plus directement à la patrie; et en 1814, quoique tout son temps fût indispensable alors pour faire marcher deux manufactures, pour tenir sans cesse registre d'une production jusque-là sans cesse croissante, quoique invendable, et surtout pour parer aux exigences des créanciers hypothécaires et autres, il trouva des heures, des jours pour inventer et pour faire exécuter par Laurent des armes à vapeur qui furent soumises à l'examen d'une commission présidée par le général Gourgaud et dont firent partie le duc de Rovigo et

(1) La seconde, qui, aussi, fut en pleine activité, reçut la visite de plusieurs notabilités du jour, ou capacités en herbe; plusieurs députés de la chambre élective de 1846, M. Chaper, entre autres, préfet depuis sous Louis-Philippe, s'en souvinrent à merveille et se plurent à le proclamer.

(2) Constant Prévost, par exagération, ce nous semble, de circonspection ou de modestie, dit « de 16 à 30,000 mètres au kilogramme, » dans son attestation qui fait partie de la pétition du 26 avril 1846.

(3) *Histoire de l'Industrie française*, t. II, p. 22.

plusieurs officiers d'artillerie. Le jeune Emmanuel de Bassano, si nous ne nous trompons, assistait à cet essai, ainsi que Paixhans alors commandant. Le type était un fusil monté sur affût à deux roues et tirant trente coups à la minute, mais l'affût pouvant porter six fusils; la machine modèle tirait cent quatre-vingts coups par minute, c'est-à-dire par heure près de onze cents balles, et ces balles perçaient à dix pas la tôle de cuirasse, à cent pas une planche de quatre centimètres d'épaisseur. Paixhans surtout fut frappé de l'invention, si originale d'abord, parce que l'application de la vapeur était alors chose inconnue en France, si foudroyante par ses effets; et chargé de rédiger le rapport, il adressa au mécanicien une série de questions qui, loin d'être des objections, étaient autant de preuves qu'il comprenait la valeur et la portée de l'arme nouvelle, et conclut à l'adoption de l'idée à condition que l'appareil serait reproduit en grand, de façon à devenir machine de guerre. Le ministre adopta; et une avance, des plus modestes il est vrai, fut comptée aux frères Girard pour l'élaboration de la machine définitive. Bien des actes d'héroïsme ont signalé cette désastreuse époque de notre histoire! la patriotique ardeur de Girard a droit de figurer à côté de ces dernières lueurs que jetait la monarchie impériale aux abois. Cette fertilité incessante du génie!, cette opiniâtreté sur la brèche déjà ouverte!, cet empressement à se serrer d'autant plus autour du drapeau qu'il a vu périr plus de défenseurs!, l'histoire entière n'offre rien de plus émouvant et de plus grand. Que sera-ce si l'on songe que les manufactures de Girard étaient alors à l'agonie ainsi que l'Empire, que sans cesse depuis six mois sa situation avait empiré, que pour faire face aux frais de l'exécution en grand de son arme à vapeur il se vit obligé d'aller toucher les 400 francs que lui allouait le Trésor, et qu'en son cœur il dut en bénir la Providence! Mais le sort en était jeté : le temps marchait plus vite encore que la vapeur, que la pensée; avant que les armes nouvelles fussent exécutées en nombre et sur échelle demandée, au moment même où se résolvant au rôle de simple soldat Girard employait les derniers trente-cinq francs qui pour le moment lui restassent de toute sa fortune pour acheter un vulgaire fusil, et courait en compagnie d'Horace Vernet et de Constant Prévost défendre les murs de Paris, une capitulation brusque ouvrait aux ennemis étonnés eux-mêmes l'entrée de la capitale, et l'Empire tomba. La Restauration, on le devine, s'occupa peu de rechercher à quelles dettes d'honneur se serait empressé de satisfaire l'Empereur : elle ne cherchait pas à s'assimiler les pensées de « l'usurpateur », pas plus qu'à garder ses canons (témoin l'artillerie d'Anvers cédée d'un trait de plume, sans compensation, sans nécessité, par celui qui devait s'appeler un jour Charles X!), pas plus qu'à rivaliser avec son esprit d'initiative, de progrès et de gloire. Il s'était imaginé, lui, cet aventurier, ce soldat heureux, cet homme de sang, qui avait préféré la couronne impériale de France à la gloire « de servir les Bourbons »... « sous le « duque d'Aumont »; qui avait ravi les Provinces Illyriennes et une archiduchesse à Sa Majesté Autrichienne, qui avait fait arrêter et emprisonner le pape, — et à présent que la France revenait corps et biens à Louis le Désiré, il se trouvait des malcontents et mal pensants assez osés pour répéter — qu'un million n'était pas trop pour quelques sous de main-d'œuvre épargnés.... à qui? à des gens de peu, des gens de rien, des boutiquiers, des fabricants.... et pourquoi? pour ranimer la liniculture et faire tomber le coton, pour ruiner les manufactures de nos amis, nos réintrônisateurs les Anglais.... Et quand? (l'on ne disait pas, « quand les ennemis occupent encore la France, quand 800 millions encore ou 700 ou 600 restent à payer, » mais) quand les biens nationaux n'ont pas encore été restitués, que les dettes d'Hartwell n'ont pas encore été liquidées, capital et arrérages, que la dîme n'a pas encore été rétablie, que les grasses abbayes sont encore des mythes. Un million pour du fil! quelle déraison!, quelle dilapidation!, quelle excentricité napoléonienne! Qu'il le paye son million avec ses rentes de l'île d'Elbe, puisqu'il l'a promis! Ce n'est pas aux Bourbons de solder les dettes du Corse! ce n'est pas à la Légitimité de donner son aval aux lettres de change de l'Usurpation! Ainsi se seraient énoncés les Martinville et autres non vaudevillistes à la hauteur du « Pied de mouton »; et c'eût été se rendre suspect de bonapartisme (dites buo...), de complot même, que de présenter semblables requêtes, et surtout pièces en main Car une de ces pièces, c'eût été le décret de « l'ogre ». En vain donc la paix avait été rendue à la France : il était clair que Girard, il était clair que le patriote, l'ennemi des Cosaques, l'improvisateur d'une arme hostile à ces libérateurs ne pouvait, tout noble, tout né, tout DE Girard qu'il fût, utilement revendiquer de million. Aussi ne fit-il, jusqu'au débarquement à Cannes, aucune démarche en ce sens. Il retravailla sans cesse aux détails de sa filature : il atteignit le but, on peut le dire, et les toiles dépassèrent, ainsi qu'il l'avait annoncé, tout ce qui se fabriquait à la main. En même temps il battait monnaie au moyen d'hypothèques sur le reste de ses terres et de celles de ses frères, sympathiques et à jamais honorables soutiens de son œuvre; il recherchait de nouveaux associés : il luttait en homme qui veut triompher ou périr. Vinrent les Cent-Jours : Girard sans doute ne vit pas avec douleur la révolution du 20 mars; mais l'attitude formidable que prit soudain l'Europe ne pouvait que paralyser l'essor des affaires. Il ne s'abandonna pas lui-même : il fit des démarches auprès de l'administration pour que l'on donnât suite aux promesses de 1810, il obtint une décision préalable tout en sa faveur; le directeur du Conser-

vatoire des arts et métiers lui manda que le jury allait de nouveau être convoqué pour procéder aux expériences. C'était le temps où l'on agissait vite!, et pourtant on se donnait tout de bon la peine d'examiner. Mais c'est le 11 juin qu'était écrite cette lettre : le 18, Waterloo ouvrait la France aux étrangers. Adieu dès lors les expériences!, adieu le jury!, adieu l'espoir du prix à l'aide duquel les deux maisons auraient été remises à flot, qui auraient, du moins en partie, gardé à la France le privilége et les profits de la filature mécanique! Nous disons en partie, car déjà, pour comble de malheur, le privilége ne pouvait plus être entier. Le secret de la découverte Girard avait franchi la Manche. La France venait de perdre ses conquêtes!, elle allait de même perdre la filature. Bien différents du probe Laurent, deux coopérateurs infidèles, Cachard et Lanthois, avaient emporté frauduleusement les dessins de Girard en Angleterre; et dans ce pays où l'on sait coter les éléments de gain, ils avaient trouvé sans peine 625,000 fr. de leur apport et pris patente sous le nom d'Horace Hall. Longtemps Girard n'en sut rien. Bien que les ateliers de la rue de Vendôme fussent ruinés et fermés, il résista encore de juillet à décembre 1815, tandis que les affaires allaient se hérissant pour lui, comme pour tout le commerce, de nouvelles difficultés invincibles. Jamais, en dépit de tous les conseils que depuis 1813 des amis et des hommes d'affaires avaient risqués à ses oreilles, il n'avait voulu descendre à déposer son bilan. Il était de ceux « qui meurent et ne se rendent pas. » Il n'y consentit pas plus en présence de l'extrême outrage permis par la loi. Un créancier le poursuivit à outrance et ne rougit pas de le faire écrouer pour dette. Tout se tient : c'est bien le temps où l'on massacrait Ramel et Brune, où l'on fusillait Labédoyère et Ney! l'Empereur était en route pour Ste-Hélène, Girard était à Ste-Pélagie; donneurs de prix, gagneurs de prix étaient traités selon le cœur de celui qui avait dit, « Pas de zele! » Il ne restait donc plus à Girard que ses machines et son génie! C'est alors que toujours dévoré du besoin d'agir, voulant avec énergie satisfaire tous ses créanciers, et ne le pouvant ni sous les verrous qui condamnent à l'oisiveté, ni en France où d'autres vautours auraient derechef fondu sur lui pour le dévorer vivant, Girard enfin prêta l'oreille aux offres sinon brillantes, du moins tolérables ou susceptibles de devenir avantageuses qui lui avaient été faites de la part de l'Autriche. Il partit pour Vienne, le 4 décembre 1815, uniquement dans la vue d'amasser sur la terre étrangere de quoi payer ses dettes, et résolu de revenir en France, dès que le ciel redeviendrait pour lui plus doux, ne ravissant point d'ailleurs son industrie à la France, bien qu'il fut forcé d'en faire partager les avantages à l'Autrichien, ayant pris toutes les précautions pour que la filature de Charonne, la seule survivante alors, pût continuer ses opérations, et Laurent aidant avoir toujours son matériel en état, enfin laissant à ses frères, qu'un léger concours de la part du gouvernement royal aurait ranimés ou sauvés, la moitié de ses machines et emportant le reste. Constant Prévost l'accompagnait. La nouvelle filature fut installée à peu de distance de Vienne, au village de Hirtenberg. Girard put croire quelquefois y respirer un air de France. Le plus jeune des freres de l'empereur Napoléon et sa plus jeune sœur l'ex-reine de Naples habitaient aux environs; et c'est même sur des terres appartenant au premier que fut établie la filature-modèle avec tous ses aménagements. Il avait connu la princesse longtemps avant l'époque de leur prospérité, à Marseille; et même il s'était épris de la plus belle des trois sœurs, mais pas assez résolûment pour emporter l'acquiescement de son père; puis il avait fallu fuir. Ces jeunes impressions demeurent toujours chères, surtout à 1200 et 1500 kilomètres du lieu natal. Bien des fois Girard put se croire en sa patrie en entendant parler patrie, en retrouvant la langue et le riant laisser-aller de la patrie; car plus d'une fois la bouche auguste le plaisanta en lui disant « N'est-ce pas, « Philippe?, que, si vous eussiez épousé ma sœur, « ce n'eût pas été un si mauvais mariage. » Quelque temps aussi, après de premières difficultés, et bien que l'Autriche ne remplit nulle de ses promesses, bien qu'il fût dans la nécessité de tout faire avec les fonds d'actionnaires petits ou grands, il eut le plaisir de voir tout s'animer et prospérer dans sa filature. Tout en surveillant les détails de l'établissement, il en enrichissait, en complétait le mécanisme. De cette époque date l'invention de sa première machine à peigner, appendice essentiel qui régularise en la facilitant la séparation des fibres et qui prépare admirablement la formation du fil. L'ex-premier président de la cour de Montpellier baron Duveyrier, par une lettre au frère aîné de Girard, annonçait en 1817 que Hirtenberg avait atteint le plus haut point de perfection et le succes le plus éclatant. La commission autrichienne officielle nommée pour examiner l'établissement nouveau, fut-elle unanime pour déclarer « parfaites » (tel fut son mot) toutes les pièces et toutes les opérations mécaniques, pour constater que les fils produits par elles se distinguaient par la solidité et par l'égalité à tel point que les fabricants de toile les achetaient de préférence afin de les employer dans les chaînes, pour proclamer qu'un seul fabricant de toiles occupait cent métiers au tissage des fils d'Hirtenberg (1). Pendant ce temps une commission française à laquelle étaient soumises les mêmes machines les rejetait solennellement par un rapport où la malveillance le dispute à l'absurde, comme « détériorant le lin « et ne pouvant produire que des fils très-défec- « tueux, très-inférieurs en solidité comme en éga- « lité aux fils filés à la main... » Glissons sur

(1) *Annales de l'École Polytechn. de Vienne*, 19e année, p. 288.

l'étrangeté de ce fait unique dans les annales des sciences, deux rapports en contradiction formelle au même instant sur les mêmes procédés et les mêmes moyens de travail. N'insistons pas non plus sur cette circonstance caractéristique que la découverte française, ce sont des Autrichiens qui la préconisent, et des Français qui la déprécient. Mais comprenons bien et répétons que décidément la Branche aînée, soit par elle soit, par son état-major gouvernemental, industriel et financier, répudiait Girard. Le capital avait été tiède ou exigeant jusqu'en 1815, un jury nommé par l'État niait l'invention en 1819. Girard avait encore tenté deux autres efforts en 1818 : ils ne servirent qu'à rendre sa défaite, c'est-à-dire l'ineptie et l'incurie des gouvernants, plus manifestes encore. De février à mars, par l'intermédiaire de M. de Bévière (beau-père de Constant Prévost), il offrait de vendre, à prix doux l'on n'en saurait douter, ses machines au gouvernement; le ministre de l'intérieur (ce n'était plus Chaptal!, la Branche n'avait que faire de chimistes!) répondit « .... Je me vois à regret dans la nécessité de vous « informer qu'il n'y a pas lieu de donner suite à « votre demande. » Un peu plus tard, les frères, d'accord avec Philippe, sollicitèrent pour expériences un prêt de 8,000 francs, présentant en garantie ses machines mêmes, qui, fût-ce matériellement, bois et métal, en valaient 30,000 : ce prêt ne fut consenti qu'avec la dernière mauvaise grâce et moyennant première hypothèque sur des biens libres,... comme si trouver des fonds en première hypothèque fût un de ces miracles que seule rende possibles la munificence royale! Après le sacrifice fait par une famille, de presque toute l'opulence patrimoniale, 8,000 fr. pour suppléer à la pénurie d'une caisse tarie par les frais de production et depuis un temps mal alimentée par de trop faibles débouchés!, ce n'était pas ce mince étai qui pouvait soutenir un édifice gigantesquement construit. Le désastre suivit son cours : les créanciers se faisaient de plus en plus âpres à la curée, la justice prononça, les machines furent forcément vendues. M. Laborde les acheta en 1818 (il en avait dès 1817) : Versailles vit en 1820 organiser par M. Jacques une filature avec les machines de Girard. La même année en fut établie une autre à Gamache, sur le plus grand pied, toujours avec des machines Girard. Six assortiments de ces machines furent, encore en 1820, construits pour cette colossale entreprise par M. Saulnier. Des ateliers de ce même mécanicien sortirent, deux ans après, dix-huit machines pour M. Hunel Waldel, d'Arau en Suisse, plus deux assortiments pour M. Moret à Mouy. C'est-à-dire que de ce dont le gouvernement français avait constamment méconnu le mérite et repoussé l'offrande, France, Suisse, Angleterre, sans compter l'Autriche, qui du moins avait joué à peu près cartes sur table avec l'inventeur, se faisaient honneur et profit de s'en approprier les parcelles. En un sens, certes, c'était de la gloire pour Girard et surtout ce devait en être un jour, car il est à remarquer que pas un de ceux qui s'enrichissaient des créations de son génie n'articula nettement qu'il en était le créateur (tout au plus, par des paroles ambiguës ou par un silence calculé, le laissait-il à penser); et bien des fois même, les termes « machines Girard », « système Girard », « fil à la Girard », revenaient comme par routine dans la conversation. Mais enfin ce n'était pas là la justice!, ce n'était pas la gloire non plus!; et il ne faut pas s'étonner si son cœur saigna quand lors d'un voyage en Angleterre (1826) il reconnut à l'Inrollment Office ses propres dessins extorqués à ses amis par Cachard et Lanthois; quand il vit dans deux maisons monstres qui filaient, l'une (Hives et Atkinson) 15,000, l'autre (Marshall) 30,000 quintaux de lin par an, ses godets, ses peignes, ses cylindres, exactement tels qu'il les avait laissés en 1815, humecter, séparer, étirer, allonger les fibres en fils; quand il entendit un cicerone lui détailler naïvement, partie par partie, un mécanisme issu de sa tête; quand il s'aperçut que sa seconde comme sa première manière était en usage, Key ayant seul mis la main sur elle d'abord et l'exploitant par privilége, mais ses concurrents ayant éventé le secret du brevet français qui la décrivait, et dès lors l'ayant copié sans qu'il pût crier à la contrefaçon; quand il sut que tout en s'en tenant à sa première manière, c'est-à-dire en filant le fil fin avec le lin dans toute sa longueur, M. Marshall avait acquis depuis 1815 plus de 20 millions! Que de coups de poignard pour un inventeur!, et pour un homme qui, sans aimer l'or, le souhaitait passionnément pour récompenser le généreux concours de ses frères! Mais ni ces coups de poignard ni ces humiliations reçues en France ne l'ulcérèrent ou l'abattirent : la science et le travail le consolaient de tout. Son séjour en Autriche est fameux encore par d'autres superbes conceptions, par des solutions de bien d'autres problèmes, délassements et distractions pour sa sagacité toujours en éveil et en haleine. De ce nombre fut surtout la navigation du Danube par le moyen de la vapeur : voulant, sinon couper court aux explosions, du moins les rendre inoffensives, il imagina des générateurs composés de tubes étroits. Le premier qu'il mit en œuvre en comptait au delà de 500; et il eut le plaisir de le voir atteindre le but voulu et de remonter, ce qui ne s'était jamais accompli ni même tenté, le Danube de Pesth à Vienne, c'est-à-dire l'espace de 150 kilomètres au moins (1818). Ces générateurs aujourd'hui sont universellement en usage, et la navigation à vapeur sur le Danube est permanente et usuelle. A côté de ce service de premier ordre se placent d'autres innovations marquées au cachet de l'ingénieux et de l'utile, savoir, d'une part une nouvelle vanne et un nouveau régulateur pour rendre le mouvement des roues hydrauliques uniforme malgré les variations des résistances, de l'autre

un dynamomètre indiquant avec une précision mathématique la somme des actions d'une force qui varie à chaque instant et une seconde machine à peigner. Ces travaux, il faut l'avouer, ne restaient pas absolument sans récompense et nous avons dit que la filature elle-même avait débuté par être assez lucrative. Cependant, Girard, au milieu de ce déploiement d'activité, voyait incessamment fuir devant lui la perspective de revenir bientôt en France possesseur de richesses suffisantes pour installer triomphalement et en grand dans son pays natal la nouvelle industrie linière dont jusqu'ici les étrangers avaient été les seuls à recueillir les fruits et dont la France bien inspirée ou bien gouvernée eût dû avoir la primeur. Mais partout le lin à la mécanique y continuait à trouver portes closes. On eût dit que les meneurs et coryphées de la Restauration voyaient là le mot d'ordre ou le signe cabalistique d'un complot contre la dynastie. Un sieur Pierre, mécanicien à Rennes, offrit au ministère en 1820 une machine pour la filature du chanvre et du lin : il fut répondu, et la lettre existe, « qu'on ne pouvait en autoriser l'achat et par suite « le dépôt, depuis la découverte d'une autre ma- « chine beaucoup plus simple, pour laquelle le « gouvernement avait délivré un brevet » (ce ne pouvait être que pour la machine Girard!, tantôt trop simple partant défectueuse, tantôt supérieure par sa simplicité même et rendant toute autre inutile, suivant qu'il s'agissait d'évincer le premier ou d'ajourner indéfiniment le second inventeur, mais toujours et invariablement inemployée). Même litanie en 1825, où le sieur Bathie reçoit du ministère de l'intérieur ces deux sentences plus catégoriques encore, et qui décèlent à quel point les endormis du ministère commençaient à se fatiguer de ces utopies, de ces machines qui supprimaient le travail, de ces détestables progrès tendant à compléter le naufrage du passé : « Le con- « cours pour le prix d'un million est fermé depuis « longtemps. L'intention du gouvernement est « même de ne pas donner suite à cette affaire, « attendu que la France possède des mécaniques « à filer le lin. » Au bout de dix ans donc, du côté de la France, atonie et impossibilité. L'Autriche à cette même époque offrait-elle une perspective plus riante? Non. D'abord l'Autriche comme État avait biaisé et fini par ne rien faire; et hors des ministères et de la cour graduellement avaient surgi des obstacles. La Tristina qui coule au bas des terres au milieu desquelles est situé Hirtenberg et qui les égaie l'été les inonde en hiver et parfois en automne ou au printemps : ces inondations causèrent de 1821 à 1825 des pertes énormes. Des actionnaires indispensables à ménager et dont la trop vive imagination s'était trop vite bercée de bénéfices fantastiques pesaient sur la caisse par des prélèvements, qu'ils qualifiaient de remboursements, d'où diminution du fonds de réserve et du fonds de roulement. Puis quand la Société voulut, afin de compenser le déficit, se procurer d'autres actionnaires, hésitation chez ceux qu'on sondait : « Pourquoi ces besoins im- « prévus? le succès était-il sûr? les profits va- « laient-ils la peine? » et naturellement le capital, soit chez le banquier, soit chez le commanditaire, hochait la tête, se cachait et aboutissait à dire non. Girard avait compté reparaître au bout de deux ans, puis de trois, puis de quatre. Huit étaient passés (1824), et même neuf. Il prit son parti. L'Allemagne est liardeuse; la Russie, soit indigence de talents, soit ostentation, rente généreusement son monde. Alexandre venait de mourir : son successeur, que n'animait pas encore cette folle haine de la France qui tant de fois lui mit dans la bouche contre Louis-Philippe le langage des corps de garde, et qui sentait que la Russie, par les Russes, ne se chamarrerait pas du vernis de la civilisation, prenait alors à tâche d'attirer dans sa boréale monarchie les capacités françaises. Sur les rapports que lui firent ses affidés, il saisit vite la valeur du filateur de Vienne, il comprit parfaitement que, parce que Louis XVIII ou la France se passait de ses services, ce n'était pas une raison pour que la Russie fût aveugle; et, par son ambassadeur à Vienne, le prince Lubecki, il sonda le terrain pour voir si les roubles ne pourraient couper l'herbe sous le pied aux kreutzers et s'il ne serait pas donné aux fils de Rourik de recueillir l'épave lancée si près de leurs rivages. Girard, quoique éminemment désintéressé, mais précisément parce que dans l'excès de son désintéressement il mettait son honneur à replacer en équilibre son arriéré, acquiesça (par contrat du 1er avril 1825) pour dix ans à des propositions de beaucoup supérieures à celles qui l'avaient provisoirement fixé sur les bords du Danube, et plus flatteuses aussi pour sa délicatesse. Il était nommé ingénieur en chef des mines de Pologne, et il pourrait unir à ce titre la direction d'une filature. Au cas où il améliorerait ou inventerait de nouveaux procédés pendant la durée de son contrat, il se réservait le droit d'en prendre les brevets et d'en jouir quand il lui plairait de livrer ses procédés au public (c'est-à-dire qu'il se réservait de faire sans léser la foi jurée profiter la France de tout ce qu'il inventerait!, et jamais il n'y manqua). « Il ne serait pas « tenu d'aller habiter la Russie même, il ne dépasse- « rait pas, à moins qu'il ne le voulût, la Pologne. » Dans son serment il se réservait expressément la qualité de Français et mettait à la fidélité qu'il jurait à son nouveau maître des restrictions suffisantes pour que personne ne fût tenté de croire qu'il s'inféodait au service du tsar ou qui le rendrait son sujet (1). Tout s'effectua conformément aux promesses; aussi Girard, suivant sa constante habitude, servit la Russie avec le zèle et le dévouement les plus infatigables. Il en fut récompensé par le respect et l'admiration des populations d'une

(1) L'on y remarque cette phrase finale : « Je ne puis prêter « aucun serment qui m'engagerait pour la vie et qui me ferait « renoncer à ma qualité de Français. »

part, de l'autre, par la munificence et les témoignages de haute estime et presque d'affection du tsar. Il en est un surtout qui fut donné par Nicolas en personne et auquel le moment prête un caractère insolite et tout à fait mémorable. La révolution polonaise, en 1831 et 1832, trouva en Girard un adepte fervent, et qui plus est actif. De même qu'en 1814 il avait imaginé son fusil à vapeur pour retarder le dénoûment fatal à Paris, de même il voulut coopérer à la défense de Varsovie, et dans ce but il accéléra la fabrication des bois de fusil en s'obtenant par la mécanique. Varsovie fut prise. Sans être le moins du monde un trembleur ou un comédien, Girard se hâta de démonter, de cacher ses fusils et les machines à l'aide desquelles il les confectionnait plus expéditivement et meilleurs. Les Russes sont supérieurement montés en espions : on savait au camp russe que Girard avait inventé quelque chose en faveur des « rebelles polonais ». Ordre arrive de la part du grand-duc Michel pour qu'on remonte et qu'on essaye les fusils. Girard obéit (que faire en effet?) en se disant : « C'est fini! et malgré ma réserve de sujet français, me voici en Sibérie... Mon ami le Directeur en chef des mines de Pologne, vous allez être dirigé sur les mines de Nertchinsk! » Mais du tout : la mine du grand-duc n'a rien de sinistre, et a mesure que l'épreuve avance il devient riant; il termine en adressant quelques questions et des éloges à l'auteur. Quelques jours après le tsar fait son entrée à Varsovie : il veut aussi voir fonctionner les armes nouvelles, il veut voir Girard. La puissance et le fini des fusils à la polonaise l'enchantent à tel point, qu'il fait approcher l'ingénieur pour le combler de compliments qui enchérissent sur ceux de son frère, et qu'il détache sa croix de St-Stanislas pour l'en gratifier devant tous. Plus d'une fois semblable transport, plus ou moins « ex abrupto, » s'est vu de prince à sujet; mais en cette circonstance le fait est rare et probablement même unique. Du reste, avouons que Girard était bien l'homme qui justifiait semblable explosion d'enthousiasme de la part d'un successeur de Pierre le Grand, qui aimait à poser en Pierre le Grand. Il était ingénieur, ainsi que Lefort, et plus habile. Il en eût remontré au charpentier de Zaardam en carènes de navire et en moyens propulseurs. Il semblait avoir la mission de trouver mieux que ce primitif fusil, ce mousquet, cette carabine, à ses yeux armes antédiluviennes, bonnes pour les mains de Malaléel ou de Kaïnan l'aîné. Autour de sa grande filature-modèle, qu'il organisa aux environs de Varsovie, moitié avec le concours de la Banque de Varsovie et du trésor impérial russe, moitié à l'aide d'une société d'actionnaires, s'était élevé rapidement la petite ville de Girardow, visible déjà sur les nouvelles cartes de Pologne, et non moins ébouriffant monument de l'ubiquité française que la Dupleix-abad improvisée, au siecle passé, dans l'Inde : Nicolas voulut que la ville eût pour armoiries celles des Girard! Général de toutes les mines polonaises et général de la filature, un autre aurait faibli sous le poids de cette double épaulette, ou du moins n'aurait pu que tout juste vaquer à l'une et à l'autre, sans faire de l'une ou de l'autre une sinécure. Pour Girard, au contraire, ces occupations nouvelles ne furent qu'un stimulant de plus, et jamais son activité intellectuelle ne se manifesta par des créations plus nombreuses et plus variées. Tantôt au moyen d'une roue hydraulique de son invention il utilise les grandes chutes d'eau, et, en l'introduisant dans les constructions de divers étangs de l'État, en peu d'années il réalise au profit du trésor une économie de cent mille florins (bien plus que la somme de ses appointements pendant toute la durée de son contrat!). Tantôt il change le mode de chauffage des fourneaux à zinc, et de cette manière il diminue de 33 pour cent la quantité de combustible nécessaire pour traiter le métal, d'où une économie de 200,000 quintaux de houille tous les ans (2,000,000 de quintaux de 1827 à 1832 dans la seule usine de Dombrowa), pour obtenir la même somme de produits. Ici, vous voyez un appareil à chauffer l'air pour les hauts-fourneaux et pour les fourneaux à cuve, dont la place est sur le gueulard, et un autre qui se place à côté du gueulard; là, c'en est un autre pour l'extraction et l'évaporation du jus de betteraves. Plus loin, ce sont de nouvelles turbines, des machines à tourner les corps sphériques de 1 à 36 centimètres de diamètre (1830) avec une précision mathématique; des machines à (sculpter, en termes techniques à) tailler les bois de fusil et à creuser l'encastrement de la platine et de la sous-garde dans huit bois de fusil à la fois (1831), machines qu'imite vingt ans après M. Grimpé; de grandes machines à vapeur de la force de cent chevaux, sans balancier. Il n'est rien qu'il aborde ou qu'il touche sans y laisser trace de son génie. Il imagine un couvoir artificiel!, il imagine un mécanisme à faire monter les cierges dans le candélabre!!, rival de Babbage, il imagine une machine à résoudre les équations, mais fondée sur l'équilibre au lieu de l'être sur un principe dynamique. Varsovie admire et son Chronothermomètre, un des ornements de la façade du palais de la Banque, où il marque et conserve inscrit sur un tableau qui se renouvelle de lui-même toutes les heures la température de chacune des vingt-quatre heures précédentes, et son Météorographe de l'Observatoire, en même temps thermomètre, baromètre, pluviomètre et anémomètre, puisqu'il note sur deux feuilles de papier renouvelées chaque jour pour tous les instants des vingt-quatre heures la température, la hauteur barométrique, la quantité de pluie tombée, la direction et la vitesse du vent. Nul instrument météorologique n'a encore somme toute surpassé ces deux dernières créations, ni l'Enregistreur de Wheatstone postérieur de quatre ans au moins à l'envoi des instruments de Girard, ni l'Anémomètre Dumoncel supérieur en ce qu'il fonctionne huit jours, mais inférieur en ce qu'il ne note que le vent. Nous bornons cette énumération qui nous entraînerait trop loin et dont le simple aperçu ne

peut manquer d'arracher un cri de surprise et d'admiration. Elle l'arrachait même de son vivant! et bien que presque toute la France officielle, sous la seconde comme sous la première Restauration, lui fût encore antipathique, son renom avait sauté les barrières et tintait aux oreilles des récalcitrants. Toujours, à mesure qu'il enrichissait d'une conception nouvelle le monde de l'industrie et de la science, il avait soin d'en envoyer le modèle ou la description à quelques-uns de ses compatriotes, ou à quelque société savante de Paris : réunie à la table des Brevets, celle du Bulletin de la Société d'encouragement en fournira la liste et la preuve. Ici nous n'indiquons que celles de toutes les communications qui deviennent des événements ou qui achèvent de faire connaître Girard. De 1833 à 1838, nous le voyons donner en France les dessins et modèles de ses bois de fusil taillés à la mécanique : on les montre à la Société d'encouragement, on les dépose au musée d'artillerie; à plusieurs reprises il les propose à l'État. Toujours le silence pour toute réponse. En 1839-1840 enfin, son *Mémoire au roi, aux ministres et aux chambres* saisit l'opinion publique : on y lit ces paroles poignantes... « Cependant mes machines restent, fonctionnent, remplissent toutes « les conditions exigées... Puissé-je ne point avoir « encore l'affliction de les voir, avant d'être admises en France, aller d'abord sans mon concours, comme mes machines à filer le lin, se « naturaliser en Angleterre! » Et cette amère péroraison ne tarde pas à devenir une prophétie. La même année 1839 il envoie à l'Académie des sciences des dessins et descriptions du Chronothermomètre et du Météorographe, en sollicitant un rapport. Arago, en 1844, consacre tout un cours à décrire l'un et l'autre instrument, à signaler les services immenses qu'ils peuvent rendre, et le sujet l'inspire, l'enlève : rarement sa parole a été plus vibrante, plus persuasive... et en 1855 cependant le rapport est encore dans les limbes. Une correspondance active et qui fait un égal honneur aux deux savants s'engage à partir de ce jour entre l'astronome et le mécanicien : les deux hautes intelligences se comprennent. Nous sommes à l'instant où un ex-commis, très-digne de rester commis « for ever », comme disent nos voisins, mais devenu patron, de patron député par la vertu de sa caisse, de député ministre par la vertu de son épine dorsale, s'imagina un jour avoir, par la vertu d'un furet d'usines, dérobé à l'Angleterre et importé en France le secret et le monopole de la filature du lin. Et comme par la vertu des truffes il se trouve toujours des voix qui crient bravo dès que le ministre a ouvert la bouche, on vit des écrivains, des orateurs féliciter dans les journaux et à la tribune M. Cunin-Gridaine de ce que par lui l'industrie française marchât (à la Macaire) dans la voie du progrès et se parât des dépouilles opimes soustraites à son éternelle rivale. Girard protesta contre ces éloges, vrais actes de « lèse-patrie », et revendiqua pour lui, pour lui seul, par conséquent pour la France, un art créé en France, reçu de la France (un autre eût dit « volé à la France »), et qui n'avait pas reçu un perfectionnement essentiel depuis qu'il était sorti de France : c'est pour établir ce fait, qu'alors il était encore besoin de discuter, que fut écrit le Mémoire dont plus haut nous avons cité un passage éloquent. Il produisit un effet immense. La presse sentit qu'il y avait là une grande iniquité à réparer et se mit courageusement à l'œuvre. Les sommités de la science n'eurent plus de doute : les Dumas, les Pouillet, les Ch. Dupin, les Michel Chevalier se prononcèrent énergiquement en faveur du réclamant. La Société d'encouragement, sur le rapport de son secrétaire (M. Théodore Olivier), décerna dans sa séance générale de 1842 une grande médaille d'or à Girard avec ces mots :

PHILIPPE DE GIRARD.
INVENTION DE LA FILATURE DU LIN.
1810.

Des démarches collectives et individuelles réitérées furent faites auprès des ministres et surtout auprès du ministre du commerce par l'Académie des sciences et d'autres corps savants renommés, ainsi que par des membres de la chambre. C'était, on le voit, une protestation solennelle contre le hatti-chérif du pacha de 1825, « Le concours pour le million est fermé depuis longtemps »; et quant à la phrase finale, « L'intention du gouvernement est même de ne pas donner suite à cette affaire », on signifiait aux héritiers et imitateurs trop fidèles dudit gouvernement que « l'intention de la France était au contraire de « donner suite à cette affaire. » Le 30 juin suivant, Arago écrivait à Girard ces mots, dont pas un n'est tombé de la plume sans avoir été pesé : « Comptez en toute confiance sur ma bonne vo« lonté. Vos droits évidents et l'ardeur de mes « démarches n'assureraient pas toutefois notre « succès: votre présence à Paris rendra tout fa« cile. » Girard, qui toujours avait caressé l'idée de revenir finir ses jours en France, n'avait pas besoin d'un motif de plus afin de prendre la résolution qu'on sollicitait de lui. Mais il répugnait à l'idée de ne quitter l'empire russe que pour y revenir, et il préférait achever à Varsovie les dix années stipulées par son contrat et qui devaient le conduire au moins jusqu'en 1846. Sa niece, madame de Vernède de Corneillan, fille de son frère et collaborateur Frédéric, se rendit à Varsovie avec sa fille, pour vaincre les irrésolutions du vieillard, dont la sensibilité ne put résister longtemps aux gracieuses instances qui l'entourèrent. Les habitants de Lourmarin, à cette nouvelle reçue avec transport, allèrent en cérémonie planter dans le jardin témoin des jeux et des essais de son enfance, un laurier, tandis qu'à Paris bien des hommes haut placés dans la

science souriaient à l'idée de le voir, presque au bout de sa carrière, réapparaître dans la capitale témoin de ses débuts. L'Exposition de 1844 allait s'ouvrir, il y vint. Il ne voulut pas se contenter d'y voir par ses yeux ce que la France avait fait de pas dans la voie des arts utiles, depuis qu'elle ne tenait plus le sceptre de la guerre : il apportait du nouveau sur l'antique théâtre de sa gloire. C'étaient entre autres des dessins d'un nouveau grenier à blé, des bois de fusil d'un fini fabuleux et aux encastrements à la mécanique, un piano octaviant, c'est-à-dire dont chaque touche faisait résonner la tonique et l'octave, et un autre instrument, le trémolophone, qui obvie à cette absence des sons filés, le grand défaut du piano, en prolongeant les sons avec la légère nuance de trémolo qu'indique son nom. Et comme non loin de ces constructions récentes figuraient et le Météorographe et le Chronothermomètre enfouis depuis cinq ans à l'Institut, et grand nombre de ces autres inventions puissantes, charmantes ou utiles qu'avait prodiguées en se jouant son génie, et surtout ses machines à filer qu'il croyait retrouver perfectionnées et sur lesquelles il put placer ses dessins de 1815 sans trouver dans les modernes appareils ombre de modification grave; on eût dit que ce n'était pas à l'Exposition des produits de l'industrie française, mais à l'Exposition des produits de Philippe que se rendait la foule, tant ses œuvres, à lui, ne disons pas seulement tenaient le premier rang dans l'immense palais, mais s'échelonnaient et brillaient à tous les rangs. Ces preuves multipliées d'une fécondité dont tout le tort avait été d'être luxuriante à l'excès, d'être intarissable, d'être encyclopédique, au lieu de daigner se restreindre, au lieu de savoir se couper les ailes, au lieu de consentir à ne plus faire que récolter sans ensemencer toujours, prenaient alors aux yeux de ceux qui savent penser et sentir l'intérêt d'une épopée, l'éclat d'un drame où tout palpite, où se croisent vingt péripéties et mille émotions. L'on disait et l'on répétait : « Adolescent et à peine sur le seuil « de la jeunesse Girard inventait! à vingt-cinq « ans il inventa, à trente-cinq, à quarante, à cin- « quante, il inventa; vieillard commençant à « chiffrer par 6 à la colonne des dizaines, il con- « tinuait ses inventions; à la veille d'être septua- « génaire, il invente encore. Quelle région de « notre Europe a-t-il vue sans y produire, sans y « marquer son passage par des bienfaits ou des « monuments, jets de son génie? A Livourne, au « milieu des savons durs, il préludait en sa pen- « sée aux soudes factices, dont par lui la France « a su s'approvisionner et regorger sans les men- « dier à l'Espagne. En Autriche, la navigation « fluviatile est née de son souffle, et le véritable « fondateur du *Lloyd* de Trieste, c'est lui. En « Pologne, il économise tous les ans des millions « à ses protecteurs, et donne au trésor plus de « doubles et quadruples zolotnichs qu'il n'en re- « çoit de kopeks. Toutes les étapes chronologi- « ques et géographiques de notre âge sont ici « marquées. Le mécanisme hélicoïde est contem- « porain de Jena. Ces premiers peignes horizon- « taux et ces cylindres allongeurs annonçaient le « prochain avénement de la filature mécanique « parfaite, au moment où la France attendait le « roi de Rome. Ces prétendues armes à la Per- « kins, que des preuves palpables restituent à Gi- « rard, rappellent l'invasion de 1814, qu'elles « eussent ou tenue à l'écart ou foudroyée, si la fa- « talité n'eût à cette époque participé du vol de la « foudre!, *si Pergama dextra!...* Ces fusils au bois « taillé si finement, dont l'œil ne se lasse pas de « parcourir les détails, vous crient comme s'ils « avaient une voix : «Varsovie! Révolution de 1831! « La nationalité polonaise ne périra pas! » Ces « générateurs multitubulaires datent de ces heu- « reuses soirées de Hirtenberg toutes parfumées « des souvenirs de Cassel et de Naples fondus « avec la brise de Marseille. Industriels et com- « merçants, touristes et sportmen de tous pays, « de tout étage et de toutes sortes, saluez! Sa- « luez, lampistes, dont les appareils les plus « renommés émanent de lui! Saluez, construc- « teurs de pyroscaphes et de machines à la vapeur « qu'il affranchit de la nécessité du balancier et « du second cylindre, et qu'il dote de la rotation « immédiate et du générateur! Saluez, météoro- « logistes, qui, au lieu de ne pouvoir noter que « quatre ou cinq fois par jour quelques phéno- « mènes, les trouverez tous sans cesse et graduel- « lement notés sur une feuille que de loin en loin « vous aurez la peine de changer! Saluez, officiers « et soldats auxquels il met en main des moyens « d'attaque inconnus dans toute la suite des siècles! « Saluez, pianistes, qui vous plaigniez de la séche- « resse de vos sons et de la maigreur de l'harmonie! « Saluez, touristes qui voulez connaître non moins « à fond que la Seine et ses bords, que la Loire et « ses bords, le Danube et ses bords, de Vienne du « moins jusqu'à la Soulina! Vous tous surtout, fila- « teurs de Rouen, d'Amiens, de Lille, de St-Quen- « tin, de Leeds, d'Arau, d'Autriche, de Silésie, de « Pologne, d'Amérique, saluez le cerveau dont « jaillit, adulte en naissant ainsi que Minerve, la « filature mécanique du lin (et plût au ciel que « comme Minerve elle eût jailli casquée, armée, « clouant au sol les insolents!)! toi-même, salue, « Key!, célébrité d'un moment, qui, tandis que « tes confrères les filateurs s'en tenaient imper- « turbablement au n° 15, t'avisas du perfectionne- « ment qu'il apporta presque aussitôt à son méca- « nisme, et introduisis dans tes ateliers sa seconde « manière, t'en laissant croire inventeur... et dé- « solant tes compétiteurs attardés, jusqu'à ce que « ton secret fût éventé et que tu redevinsses, avec « les autres, le geai paré des plumes du paon, « geai millionnaire, mais geai ininventif. » Et tandis que ce langage courait de rang en rang, l'on saluait en effet : fabricants et autres, tous

se découvraient avec une vénération profonde devant ce vétéran de l'industrie battu par tant de tourmentes, jeté sur tant de rivages, et même alors encore traqué par un indigne créancier saisisseur de ses machines et ne pouvant approcher de ses créations, même quand il les montrait à Louis-Philippe avec ses dessins placés sur elles, que sous l'œil d'un garde qui suivait pas à pas! Un seul cri était dans toutes les bouches, « détourner ce calice!, être juste pour le génie « méconnu!, payer, s'il était possible, tout cet « arriéré qu'il était si glorieux pour la France de « voir dû à un Français! » Ce n'était plus seulement Arago, l'homme de l'initiative, ce n'étaient plus quelques-unes des hautes notabilités de la science et du commerce qui provoquaient ce résultat : tous s'en faisaient un devoir. Les journaux retentirent du nom de Girard et dirent sa vie, ses œuvres. Le 2 avril, une pétition des exposants de 1844 et d'un grand nombre d'industriels au ministre du commerce, après avoir proclamé le droit de Girard, laissait tomber à la fin cette interpellation incisive et décisive : Va-t-il encore « passer « inaperçu, ce fait si important pour l'honneur de « la France? La chambre, les ministres ne vou« dront-ils pas, par un vote législatif en faveur de « l'inventeur, consacrer ce beau fleuron de notre « couronne et, se rappelant Papin, Pascal et Jac« quard, ne pas se préparer le regret de recon« naître toujours trop tard les grandes œuvres et « les grands services? » Le 22 mai, nouvelle pétition à ladite Excellence signée dans les salles mêmes de l'Exposition et que les nombreux signataires voulurent aller en corps porter au ministre. Une réunion considérable de députés de toutes les nuances se rendit de même à l'hôtel ministériel pour faire appel aux sentiments généreux qu'on suppose au moins à l'état latent ou ne subissant qu'un moment de somnolence chez un ministre : Arago, qui brouillé personnellement avec ce haut seigneur s'était juré de ne mettre jamais le pied chez lui et qui s'était tenu son serment, consentit à l'oublier pour Girard ce jour-là; et c'est lui qui porta la parole. Quantité d'autres, économistes, littérateurs et savants, et des sociétés savantes ou industrielles réclamèrent avec la même chaleur « pour l'hon« neur du pays »; et quelques mois plus tard (1845) de nouveaux pétitionnaires en appuyant la demande antérieure certifiaient au ministre que Girard, n'eût-il inventé que les machines à détente de vapeur attribuées à Olivier Evans, serait pour ce seul service digne d'une récompense nationale. Enfin le Jury central de l'Exposition, au mois de juin de la même année, en déclarant le problème de la filature résolu et les principes fondamentaux de cette solution découverts, publiés et appliqués par Girard, lui décerna une médaille d'or. Encouragé par cette masse de sympathies et de suffrages spontanés et cédant, mais ne cédant qu'en partie à leur vœu, Girard présenta aux chambres implicitement d'accord avec le vœu de la plupart des membres un mémoire pour demander, non un million, mais une récompense nationale qui réhabilitât en quelque sorte l'industrie française, en constatant que le grand problème posé par Napoléon à l'Europe avait été résolu par un Français. Le ministre des affaires étrangères était favorable, on l'assurait du moins, et nous le croyons, bien que pour un président du conseil il ait été singulièrement tiède dans une affaire qui intéressait l'honneur national et où il n'avait qu'un mot à dire. Mais le Cunin-Gridaine avait logé dans sa tête que Girard n'aurait jamais de récompense. Pour lui Girard était un ennemi qu'il fallait à tous prix écarter de son soleil. Si les prétentions de ce malencontreux réclamant étaient réelles, si l'Angleterre n'avait pas eu l'initiative et le monopole de la filature mécanique du lin, il n'avait donc pas, lui Cunin, sinon inventé, du moins importé cette filature en France!, il n'aurait plus, lui Cunin, la gloire d'avoir subtilisé les fils d'Albion! Tout mauvais plaisant, Charivari ou même lustig de province ou de l'étranger pourrait lui dire : « Mais, subtil Cunin, vous ne vous apercevez donc « pas que vous enfoncez les portes ouvertes! « Mais, naïf Cunin, vous ignorez donc que, des « filatures comme vous les importez en France, « la France en possède à Versailles, à Mouy, ail« leurs? Mais, chanoine Cunin, quand par hasard « vous ne dormez pas, vous n'avez donc pas le « temps de lire vos dossiers du ministère? Ils vous « épargneraient ces erreurs! » Que Cunin-Gridaine ait ou non fini par les lire, que tant de voix réunies pour lui crier la vérité lui aient ou non ouvert les yeux, le fait est qu'il continua tout haut du moins à se poser en sceptique, à nier les faits patents, à jouer toujours son même jeu de lèse-patrie et de lèse-honneur national, à refouler Girard. Toutes les stupides ou malveillantes fins de non-recevoir avec lesquelles la Restauration avait accueilli les propositions de Girard revécurent plus injustifiables et plus niaises encore : tantôt le concours avait été clos; tantôt il y avait chose jugée; tantôt le fil filé à la main l'emportait, sa machine détériorait le lin; tantôt on ne pouvait obtenir le fil à dentelle ou même les numéros élevés voulus par l'auteur du concours (notons que ni le décret ni le programme ne parlaient de numéros); tantôt l'inventeur n'avait pas présenté ses machines (il les avait mises en pratique chez lui sur-le-champ); tantôt sa machine n'était pas « la meilleure », puisqu'elle avait été la « seule proposée », partant elle ne pouvait avoir le prix. L'opinion eut beau s'indigner de voir ainsi de sourds obstacles frapper de nullité le juste vœu du pays, des subterfuges et des sophismes se substituer à l'équité, et des passions inavouables aller déterrant de vieilles fins de non-recevoir dans l'arsenal de lois tant de fois violées ou mises à l'écart pour des nullités serviles ou pour des opulences d'origine scanda-

leuse; le vaniteux ministre tint bon, bien qu'il se sentît au pied du mur, bien qu'il n'osât plus articuler de négations formelles contre la réalité de l'invention Girard, bien que même dans ses bureaux on s'épuisât en goguenarderies sur le frisson que lui causait le nom de Girard et que le plus souvent on montrât aux adhérents et aux amis de l'illustre mécanicien sympathie et empressement à favoriser son succès. Mais partout il est des parasites, et des lâches, et des esprits faux. Ceux-là firent chorus avec le ministre, et lui donnèrent l'air de n'être pas le seul de son opinion. La bataille se transforma en escarmouches; la lutte devint guerre de chicane : l'on attermoya, l'on ajourna, l'on marchanda; les jaloux rallièrent les tièdes et s'emparèrent du haut du pavé : ils firent sonner haut les nécessités du trésor, ils furent d'avis que les services se payent en gloire et non en monnaie, et ce jour-là ils ne se souvinrent plus de l'aphorisme créé après Isly et Mogador que « la France est assez riche pour payer sa « gloire. » Des spectateurs impartiaux du débat s'attendaient du moins à voir les ministres user à l'égard de Girard d'un de ces moyens économiques dont les administrateurs de la fortune publique ne sont pas avares..... la décoration. Louis-Philippe y consentait, pourvu qu'on lui fît une présentation. « Jamais », s'écria le pacha forcé dans ses retranchements, « jamais la croix d'hon« neur ne sera posée de ma main sur la poitrine « d'un homme qui a été porter ses inventions à « l'étranger. » On lui fit remarquer, ce qu'il devait savoir, ce que les détails ci-dessus mettent dans un jour éclatant, que Girard avait offert ses machines à l'État, et que l'État les avait rejetées; que ces mêmes machines avaient été vendues en France à des Français, grâce auxquels il avait toujours existé des filatures françaises à la Girard, quoique montées sur un pied moins grandiose que celles des Anglais et ne produisant pas autant de millions à leurs possesseurs et à la France; qu'en tout ceci, du reste, Girard avait agi comme toute sa vie, rapportant tout à la France, donnant communication et faisant hommage de toutes ses inventions à la France; qu'au moment du départ pour l'Autriche, déjà la Grande-Bretagne, par le vol Cachard et Lanthois, possédait les dessins et les procédés de Girard; qu'en 1826, lors de l'érection de la manufacture de Girardow, les brevets de l'inventeur avaient expiré, et que l'invention était dans le domaine public; enfin que Girard n'avait consenti à s'expatrier que parce que, grâce aux offres et aux promesses de l'Autriche, il voyait là l'unique ou du moins le plus sûr moyen de porter à sa perfection une industrie qui pouvait devenir grossière ou insuffisante en d'autres mains, et que son départ avait été forcé. — « De mieux en mieux! « vous voulez que je décore un homme qui a fait « de mauvaises affaires, que le ministre du com« merce encourage la faillite! » A cet anathème qui témoignait si bien de l'âme incorruptible et d'un coffre qui jamais, pas plus que le maître, ne s'était dilapidé en frais d'invention, les puritains des coulisses Gisquet et autres, toujours en quête et bien en cour auprès de tous les ministères, poussèrent des hourras d'adhésion. Ce mot hideux de faillite, ils étaient heureux de l'avoir trouvé, afin de le jeter à la face de l'homme de génie et de se venger de l'admiration à laquelle ils se sentaient forcés. Ils eussent su mauvais gré à qui leur eût fait remarquer que « faillite » est un mot technique, dont le sens est précisé par la loi; que Girard n'avait jamais déposé de bilan, qu'il avait eu des dettes, qu'il avait été exécuté, ce que le commerce nomme « exécuté », qu'il n'était donc pas un failli. Et, chose inouïe! l'on ne tenait pas même compte, en ravivant ce passé qu'il eût fallu ensevelir dans le silence, des deux éléments nécessaires pour établir le bilan. On ne se disait pas même : « Mais si le passif de Girard est de tant et tant de dizaines de mille francs, à son actif, à son avoir doit être porté un million que lui doit la France pour la machine à filer le lin. » Que cette créance sur la France, créance désormais « vérifiée » et certes « non périmée », risquât fort sous les gouvernements qui couraient, et sous le roi citoyen comme sous le Désiré, d'être une créance véreuse, soit! Mais qui est-ce ici qui ne payait pas ses dettes? et comment est-ce que le ministre auquel surtout tenait ce refus de payement osait parler de faillite? Trop sensible, Girard eut la faiblesse de se préoccuper de ces insultes, au lieu de fouler aux pieds les vipères; et ces lâches incriminations empoisonnèrent et certainement abrégèrent ses derniers jours. L'*Écho du monde savant* (12e année), au commencement de 1845 (24 avril), laissait tomber ces sévères avis : « Ce n'est pas au mort qu'il faut payer une dette! « Hâtez-vous, le temps presse, le vieillard vous « échappera. » Désolante clairvoyance! mais le prophète n'apercevait encore que moitié de la vérité. Il pressentait que le vieillard échapperait; il ne se doutait pas qu'on précipiterait le vieillard. C'est pourtant là ce que faisait le ministre. M. Cunin-Gridaine n'a ni inventé ni importé d'invention. Mais il a su tuer les inventeurs, et comme il faut bien que le génie avant de rendre le dernier soupir soit mis un peu sur la croix, il a bien réussi à torturer au préalable celui qu'il devait tuer : nul ne peut lui refuser cette gloire d'avoir été le meurtrier après avoir été le bourreau. Détournons nos yeux de ce triste spectacle pour les reporter sur les efforts des influences amies qui cependant ne furent pas absolument impuissantes : en mai 1845, la Société des inventeurs et filateurs mécaniciens, sur la proposition de M. Chapelle, s'honora en lui votant une pension de six mille francs, « comme marque de reconnaissance et comme « protestation » et « en attendant la réparation. » Malheureusement il n'en jouit que quatre mois. Sa mort eut lieu le 26 août de la même année,

sans que le gouvernement de Louis-Philippe lui eût donné ni million ni bout de ruban... Une foule immense, où les sommités de la science, des lettres, de l'industrie et du grand monde se mêlaient aux ouvriers, vint prendre part à ses obsèques ; et sur sa tombe il fut prononcé, à l'approbation évidente de tous, que vouloir « dorénavant contester à Girard et à la France la gloire d'avoir résolu le problème posé par le décret du 7 mai 1810, serait aussi téméraire que de vouloir faire remonter un fleuve vers sa source. » Deux ans plus tard les restes mortels de l'illustre fils de Lourmarin étaient reportés dans le département de Vaucluse, à Lourmarin même, et déposés dans un tombeau de famille, au milieu d'un concert de regrets et de bénédictions sur sa mémoire. Il ne reposait pas seul sur le catafalque ; une de ses belles-sœurs, la veuve de Frédéric, celui de ses frères que plus d'une fois nous avons vu coopérer à ses hautes méditations, était là près de lui : la mort enfin réunissait ce que les tourments de la vie avaient, à la grande douleur de tous, tenu séparé. Lourmarin ne borna pas à de stériles larmes ces témoignages de sa vénération pour le plus extraordinaire de ses enfants, le conseil de la commune vota sur-le-champ l'érection d'une statue pour laquelle affluèrent immédiatement les souscriptions. Par toute la France éclatèrent spontanément des manifestations analogues. Scheffer consacra ses pinceaux à la reproduction des traits de Girard, et par ce portrait, une de ses œuvres les plus magistrales, il ajoutait à sa propre popularité en même temps qu'il payait son tribut au sublime inventeur. Arago le qualifiait de « maréchal de l'industrie, mort sur la brèche, » et continuait à ses mânes les hommages et les efforts dont il l'avait environné vivant. Les organes de la presse rivalisaient à qui décorerait ses colonnes de plus de détails sur Girard. Amiens orna du nom de Philippe de Girard une de ses rues. Jamais pays, il faut le reconnaître, ne se plut davantage à proclamer qu'il restait débiteur à l'égard d'une de ses gloires et ne se montra plus empressé à payer sa dette. En 1849 encore, lors d'une nouvelle exposition quinquennale des produits de l'industrie française, le 10 décembre, jour de la distribution des récompenses, brillait dans un des cartouches d'honneur dont était paré le plafond de la salle cette simple inscription sans phrases, comme la médaille de 1842 :

FILATURE DU LIN
PHILIPPE DE GIRARD

Le jour de la justice approchait en effet. Il avait été balayé à son tour le système issu de juillet, les barricades avaient défait l'ouvrage des barricades. On savait quel œil alors veillait, quelle main tenait les rênes, les idées napoléoniennes redevenaient sacrées et pouvaient s'épanouir en plein soleil. Le président du jury de l'exposition put dire le 10 novembre au président de la république, en montrant la France enrichie d'un surplus de revenu de 60,000,000 par la seule industrie des fils et tissus, grâce à l'invention de Girard, « c'est le vœu sacré du jury que la patrie paye « enfin sa dette d'honneur et de reconnaissance. » Lourmarin, l'année suivante, adressa sa pétition à laquelle voulurent adjoindre leur signature préfet, sous-préfet et membres du conseil général de Vaucluse, maires, curés, pasteurs, notables de neuf communes environnantes. Ce ne fut pas la seule, et bientôt recommença le mouvement de 1844. Il n'en fallait pas tant au chef de l'État. De lui-même il aurait prévenu le désir des populations. Napoléon III était heureux d'avoir à parfaire ce qu'avait entamé Napoléon. Au commencement de mai 1853 un projet de loi fut présenté qui accordait au frère aîné de Philippe (Joseph de Girard) une pension de 6,000 fr., et à sa nièce madame de Vernède de Corneillan, fille de Frédéric, une autre pension également de 6,000 fr. avec reversibilité sur celle-ci des 6,000 fr. et sur sa fille des 12,000 sa vie durant. Le projet fut adopté à l'unanimité; et rien vraiment n'était plus touchant que de voir chacun des membres à tour de rôle, fût-ce le plus distrait, le plus flâneur, le plus nomade du bataillon, venir religieusement et sérieusement jeter son bulletin dans l'urne. Ce fut un beau jour, et un de ceux qui prouvent que le génie et le patriotisme ne sont pas que des mots, bien que la réparation n'ait pas eu lieu du vivant de Philippe et bien que 12,000 fr. en viager, 40 ans après l'instant où fut contractée la dette, ne soient qu'une bien faible indemnité de 700,000 fr. de capital et de tant de douleurs éclatantes ou silencieuses. VAL. P.

GIRARD (FRANÇOIS-NARCISSE), célèbre vétérinaire, était né à Paris le 29 mars 1796. Fils d'un professeur à l'école d'Alfort, destiné à la même carrière, il fit ses premières études au collége d'Orléans, puis à celui de Versailles, et alla les achever sous les yeux de son père à Alfort. Il avait à peine vingt ans lorsque, ayant obtenu le diplôme de médecin vétérinaire, il vint à Paris, pour s'y livrer à l'étude de la médecine sous les plus habiles maîtres. Il acquit bientôt par ses rapides succès la conviction des affinités qui existent entre l'art de guérir l'homme et celui de guérir les animaux. Le ministre de la guerre l'ayant nommé en 1818 inspecteur-vétérinaire du dépôt des remontes à Caen, la pratique de son art dans cette ville lui suggéra un grand nombre d'observations et de découvertes précieuses. Revenu à Paris l'année suivante, il y fut attaché à l'un des hôpitaux et suivit pendant deux ans la clinique de Dupuytren. La chaire d'anatomie et de physiologie s'étant alors trouvée vacante par la retraite de son père, il conçut l'espoir de lui succéder, et il obtint en effet cette place au concours le 6 juin 1821, après avoir subi un examen des plus rigoureux. La variété de ses connaissances et son élocution aussi simple que facile donnèrent bientôt à ses leçons un intérêt jusqu'alors inconnu dans cette école. Il y développa avec une extrême lucidité les

théories qu'il avait méditées dans ses études médicales ; les découvertes de Bichat ne furent plus ignorées des élèves d'Alfort. Enfin on reconnut que cette école avait aussi son Beclard. Après un voyage d'étude que Girard fit en 1825 dans le midi de la France, il fut reçu membre de l'Académie royale de médecine. C'est alors qu'ayant perdu un de ses élèves qu'il chérissait et qui mourut subitement, il conçut la malheureuse pensée d'en faire l'autopsie, et négligea de cautériser une légère plaie occasionnée par une piqûre à la main. Quelques heures après il y éprouva des douleurs très-vives ; une enflure subite s'étendit au bras et le frappa de terreur. Il reconnut tout le danger de sa position et ne pensa plus qu'à la mort. Le lendemain (2 octobre 1825), il expira dans les bras de son père et d'une jeune femme qu'il avait épousée sept mois auparavant. M. Bouley, son confrère et son ami, publia sur lui une *Notice nécrologique*, Paris, 1825, in-8°. On a de Girard : 1° Une petite brochure sous ce titre : *Existe-t-il en médecine vétérinaire des exemples bien constatés des fièvres essentielles ?* Paris, 1824, in-8° ; 2° *Mémoire sur les moyens de reconnaître l'âge dans le cheval*, inséré dans le *Recueil de médecine vétérinaire de* 1824, époque à laquelle la rédaction de cet ouvrage périodique fut confiée à Girard. Il y a aussi donné beaucoup d'articles, entre autres sur la *fluxion périodique*, *sur la vie et les ouvrages de Flandrin*. Il a encore fourni aux Archives générales de médecine une analyse du *Traité de la clavelée, de la vaccination et de la clavelisation des bêtes à laine*, par Hurtrel d'Arboval. Il a laissé manuscrite une *Physiologie vétérinaire*, et un *Traité d'anatomie*, dont la publication serait d'une très-grande utilité à la science. Z.

GIRARD. *Voyez* PROPIAC.

GIRARDET (JEAN-BAPTISTE), docteur en médecine à Lons-le-Saunier, dans le 17e siècle, est auteur des deux ouvrages suivants : 1° *Œuvres diverses où l'on remarque plusieurs traits des Histoires saintes, profanes et naturelles*, Lyon, 1675, in-12. Girardet avoue, dans sa préface, qu'il a rapporté plusieurs traits qu'on a déjà pu voir ailleurs ; mais l'abbé d'Artigny dit qu'il n'a fait qu'abréger les leçons de Pierre Messie, qu'il a grossièrement pillé sans le nommer, se contentant de changer les mots vieillis de l'ancienne traduction française auxquels il en a substitué d'autres beaucoup moins expressifs. Quelques exemplaires portent la date de 1684 ; mais ils ne diffèrent des premiers que par la réimpression du frontispice et des pièces préliminaires. 2° *Le Miracle de la nature ou la guérison de toutes sortes de maladies par l'usage des eaux de Louverot, près de Lons-le-Saunier*, Besançon, 1677, in-12. Cet ouvrage est divisé en quatre parties, dans lesquelles l'auteur traite de la découverte des eaux de Louverot, de leurs propriétés, et de la manière de les prendre. La quatrième partie contient la défense des eaux minérales contre ceux qui en blâment l'usage. Il ne put cependant réussir à mettre en réputation les eaux de Louverot, qui n'ont jamais été fréquentées. W—s.

GIRARDET (JEAN), peintre, né à Lunéville le 13 décembre 1709, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique ; au sortir du collége, il fut envoyé à Pont-à-Mousson pour faire son cours de droit : il l'interrompit pour entrer dans un régiment de cavalerie, où il avait obtenu une cornette ; mais il ne tarda pas à donner sa démission. Ainsi, avant l'âge de vingt ans, il avait essayé de tous les états, sans pouvoir se fixer à aucun. Mais la nature l'avait fait peintre. Depuis son enfance, il crayonnait avec facilité toutes sortes de sujets. Claude Charles, professeur de dessin à Nancy, vit quelques-unes de ses ébauches, les loua, et détermina ses parents à le laisser suivre une carrière qu'il devait parcourir avec honneur. Girardet entra donc dans l'atelier de Charles, et s'appliqua dès ce moment à la peinture avec une ardeur qui ne se ralentit jamais. Il fit ensuite un voyage en Italie, où il demeura huit années, uniquement occupé d'étudier les chefs-d'œuvre des grands maîtres. A son retour, le duc François III de Lorraine le chargea d'exécuter différents tableaux, qui commencèrent sa réputation. Lorsque la Lorraine fut réunie à la France, Girardet suivit son protecteur à Florence, et travailla aux peintures à fresque qui décorent la grande galerie. L'attachement qu'il conservait pour son pays l'y ayant ramené, le roi Stanislas se l'attacha en le nommant son premier peintre, et lui donna constamment des preuves de son affection. En 1762, il peignit à fresque un salon dans le palais de Stuttgard. Cet artiste était extrêmement laborieux ; et comme il travaillait très-vite, il mettait un prix très-bas à ses ouvrages : il avait entrepris, pour les chanoines de Verdun, une *Annonciation ;* lorsqu'elle fut livrée, les chanoines voulurent faire une diminution sur le prix, qui avait été fixé à trois cents francs. Girardet, piqué, déclara qu'il s'en rapporterait à la décision de l'Académie royale de peinture. L'Académie condamna les chanoines à payer le double de la somme demandée, et adressa en même temps à Girardet un diplôme d'associé. L'excès du travail altéra sa santé : des maladies longues et coûteuses absorbèrent une partie de sa fortune, déjà diminuée par sa générosité envers ceux de ses élèves en qui il reconnaissait du talent. Il mourut à Nancy le 28 septembre 1778, et fut inhumé dans l'église St-Sébastien, où ses amis lui élevèrent un tombeau. Il est peu de villes de Lorraine qui ne possèdent quelques-uns de ses tableaux. On en trouve à Metz, Commercy, Pont-à-Mousson, Ste-Marie-aux-Mines, Verdun, Nancy, Lunéville, etc. Sa *Descente de croix*, qu'on voyait autrefois dans une des églises de Nancy, passe pour son chef-d'œuvre. Son portefeuille, contenant une grande quantité de dessins d'un fini précieux, a été acquis, après sa mort, par M. Pergaud, peintre à Lunéville. W—s.

GIRARDET (PIERRE-ALEXIS), jésuite, né en 1723

à Nozeroy, petite ville de Franche-Comté, professa la rhétorique avec distinction à Strasbourg et à Dijon pendant plusieurs années. Il quitta la société à raison de la délicatesse de sa santé, obtint un canonicat du chapitre de Nozeroy, en fut nommé doyen, et mourut le 13 mars 1789, à l'âge de 66 ans. C'était un homme très-savant et très-laborieux; il s'était particulièrement appliqué à l'étude du grec et de l'hébreu, et possédait une collection précieuse des meilleurs ouvrages dans ces deux langues. On a de lui : *Nouveau Système sur la mythologie*, Dijon, 1789, in-4°. Il y traite du *Bethelisme*, c'est-à-dire du lieu qu'habitait le Seigneur lorsqu'il gouvernait lui-même le peuple qu'il s'était choisi; et il cherche à prouver que toutes les religions ont tiré leur origine de celle des Juifs. Il y a beaucoup d'érudition dans cet ouvrage; mais les faits y sont mal classés, et le style en est peu agréable. On conserve à la bibliothèque publique de Besançon la seconde partie de cet ouvrage en manuscrit, avec le privilége pour l'impression, qui ne put avoir lieu en raison des circonstances politiques des premiers temps de la révolution.— Il y a eu un GIRARDET (D. P. Philibert), bénédictin de St-Maur, qui a achevé le *Dictionnaire hébreu* de D. Guarin, 1746, 2 vol. in-4°. Il mourut le 10 novembre 1754. W—s.

GIRARDET (ABRAHAM), célèbre graveur en taille-douce, naquit en 1764 au Locle, village situé sur la frontière de France, dans la principauté de Neufchâtel. Ses dispositions pour l'art du dessin se révélèrent de bonne heure. On conserve dans sa famille un dessin à la plume qu'il fit à l'âge de quatorze ans, et qui a, dit-on, l'aspect d'une belle gravure. Il vint fort jeune à Paris, et entra en 1782 dans l'atelier de Benjamin-Alphonse Nicolet; mais à vingt ans il effaçait son maître. Il avait une manière originale, quoiqu'elle se rapprochât, à certains égards, de celle des vieux maîtres allemands et hollandais. Il aimait les lignes fermes, les contours nets, et sans trop peser sur les détails, il visait surtout aux effets d'ensemble. Ses ouvrages sont très-nombreux, très-recherchés, et quelques-uns très-rares. Citons entre autres : 1° *la Transfiguration*, planche qui fait partie de la *Collection du Musée*, publiée par Robillard. Cet ouvrage obtint l'*accessit* au concours des prix décennaux. 2° *L'Enlèvement des Sabines*, d'après le Poussin; 3° *l'Apothéose d'Auguste* et *l'Inauguration de Tibère*, d'après un dessin de Bouillon; 4° *le Triomphe de Titus et de Vespasien*, d'après Jules Romain; 5° *la sainte Cène*, d'après Philippe de Champagne; 6° *le Christ mort*, d'après Andreas del Sarto. Abraham Girardet mourut à Paris le 2 janvier 1823, à 59 ans, épuisé moins par le travail que par les excès d'une vie irrégulière. Outre les grandes planches qui ont fait sa réputation, il avait gravé quantité de vignettes pour la librairie. C'est lui qui exécuta, sur les dessins de Percier, celles qui ornent l'édition d'*Horace* donnée par Didot l'aîné en 1799, et celles des *Fables de la Fontaine*, du même éditeur, Paris, 1822, 2 vol. in-8°. Il enrichit également de plusieurs gravures, d'après les compositions de Girardet, la traduction en vers d'Anacréon par Saint-Victor, Paris, 1812, 1 vol. in-8°. C—ET.

GIRARDI (MICHEL), anatomiste et physicien d'Italie, mort le 17 juin 1797, était né le 30 novembre 1731, à Limone di Benaco, dans le territoire brescian. Il vint commencer ses études à Brescia, et alla les achever dans l'université de Padoue. Jeune encore, il publia en latin un opuscule sur le fruit qu'on appelle *raisin d'ours*, dont il regardait le suc comme très-efficace pour la guérison de la gravelle; et il s'occupa beaucoup de cette maladie. Il combattit ensuite l'inoculation, dont la découverte était récente : on lui répliqua tant en France qu'en Italie. Son repos en fut troublé; mais sa modération ne s'en altéra point. Choisi pour remplacer le savant Morgagni dans la chaire d'anatomie de l'université de Padoue, il la remplit avec tant d'éclat, que l'université de Parme, alors très-florissante, désira l'avoir pour professeur de la même science. L'Académie de l'institut de Bologne se l'associa, et il fut ensuite agrégé à la société italienne des sciences, ainsi qu'à la société royale de Madrid. Des accès de goutte vinrent contrarier son ardeur pour le travail; néanmoins, quelque douloureuse que cette maladie devînt pour lui, il se rendit à la demande que Spallanzani lui avait faite de s'occuper de recherches anatomiques particulières, sur l'ouïe des chauves-souris. Girardi, en les disséquant, reconnut que leur faculté d'entendre avait une perspicacité et une délicatesse plus exquises que ne l'ont ceux même des autres animaux en qui cet organe passe pour être le plus parfait. La dissertation où il exposa cette découverte est restée inédite, ainsi qu'une autre non moins curieuse intitulée *Osservazioni riguardanti le uova delle pollanche, e gli organi inservienti alla generazione nei galli e nelle galline*. Les ouvrages imprimés de Girardi sont : 1° *De uva ursina*. Padoue, 1764, in-8°, fig.; 2° *Lettera sul ritorno del vajuolo dopo l'inserto*, Padoue, 1766; 3° *Illustratio tabularum Joannis Dominici Santorini*, Parme, 1775; magnifique édition tant pour les planches que pour l'impression, et dans laquelle, aux tables de Santorini, Girardi en a ajouté deux autres, formées par Covoli, et deux nouvelles, faites par lui-même; 4° *Saggio di osservazioni anatomiche intorno agli organi della respirazione degli uccelli*, dans le tome 2 de la partie deuxième des *Memorie della società italiana*; 5° *Saggio di osservazioni anatomiche intorno agli organi elettrici della torpedine* (ibidem, t. 3); 6° *Osservazioni e riflessioni sulla tonaca vaginale del testicolo* (ibid., t. 4); 7° *De origine nervi intercostalis, dissertatio*, Florence, 1791. L'abbé Rozier en donna un fort bon extrait en français dans son Journal de physique, en septembre 1792. 8° *Prolusione sulle cose anatomiche*, Parme, 1781. En imprimant ce discours d'ouverture pour les études de sa classe, Girardi

y ajouta des notes précieuses, dans lesquelles il confirma par ses propres expériences celles de Fallope et d'Albinus sur la manière de faire renaître les dents, et il traita la question du prétendu hermaphrodite que l'on croyait voir en France dans Michelle-Anne Drouart, de Paris : il prouva que le sexe féminin était prédominant dans cet individu. G—N.

GIRARDIN (JACQUES-FÉLIX), prêtre, docteur en théologie, né à Fréjus en 1678, mort curé de la même ville le 13 juin 1753, est auteur des ouvrages suivants : 1° *Histoire de la ville et de l'église de Fréjus*, Paris, 1729, 2 part. in-12 : la première contient l'histoire civile, et la seconde l'histoire ecclésiastique. C'est l'ouvrage le plus complet qu'on ait sur ce diocèse; et cependant il n'est point recherché. L'épître dédicatoire (au cardinal Fleury) est attribuée à l'abbé Prévost. 2° *Histoire de St-Ansile, patron de Callas* (près de Draguignan), Aix, 1750, in-12. Ce patron avait échappé aux recherches de l'abbé Chastelain, et ne se trouve point dans son *Vocabulaire hagiologique*. 3° *Vie du serviteur de Dieu François Mets, né au Bar, ermite du cap Roux*, ibid., 1752, in-12 ; 4° *Vie du serviteur de Dieu Laurens Bonhomme, solitaire près de Fréjus* (mort en 1704, et prédécesseur de F. Mets à l'ermitage du cap Roux), in-12, s. d. ; l'approbation est de 1749 ; 5° *Songe historique*, in-12 de 9 pages, sans date : c'est une pièce de vers sur la naissance de Cornélius Gallus à Fréjus (*voy.* GALLUS). — *Jean-Baptiste* GIRARDIN, prêtre du diocèse de Besançon, mort le 13 octobre 1783, à Mailleroncourt-St-Pancras, dont il était curé, est auteur des ouvrages suivants : 1° *Réflexions physiques en forme de commentaire sur le chapitre* 8 *du livre des Proverbes, depuis le verset* 22 *jusqu'au verset* 31, Paris, 1758, ou Besançon, 1759, in-12. Son but est de prouver la bonté et la sagesse du Créateur par l'ordre immuable de l'univers : il ne fait guère que répéter ce qu'on trouve dans tous les livres sur ce sujet ; mais il a l'avantage de mettre d'importantes vérités à la portée de la classe commune des lecteurs. 2° *L'Incrédule désabusé par la considération de l'univers, contre les spinosistes et les épicuriens*, Épinal, 1766, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est la suite du précédent. Dans la première partie, il démontre l'existence de Dieu, et prouve sa sagesse par des raisons tirées de ses ouvrages : il s'attache dans la seconde à réfuter les objections présentées contre la Providence. Son style manque de correction et d'élégance ; mais il est toujours simple, clair, et quelquefois il a de la chaleur. On lui attribue encore une brochure intitulée *Lettre d'un gentilhomme à un docteur de ses amis, pour savoir s'il est obligé de se confesser au temps de Pâques à son curé, ou d'obtenir de lui la permission de s'adresser à un autre confesseur, avec la réponse du docteur*, Épinal, 1762, in-12. W—s.

GIRARDIN (RENÉ-LOUIS, marquis de) naquit à Paris en 1735, d'une famille originaire de Florence, où elle est encore connue sous le nom de *Gherardini*. Lors des troubles de cette république, deux individus de cette famille furent exilés : l'un se retira en Irlande et fut, dit-on, la souche des *Fitz-Gérald* de ce pays ; l'autre s'établit en France, et de lui descendent les Girardin de Champagne. Le marquis de Girardin s'attacha particulièrement au roi Stanislas, lorsque ce souverain détrôné fixa sa résidence en Lorraine. Il servit dans la guerre de sept ans, et devint colonel de dragons. Après ses campagnes, il parcourut l'Europe pour perfectionner son instruction, puis se retira à Ermenonville, dont il fit un séjour délicieux. René de Girardin s'était introduit chez J.-J. Rousseau, qui demeurait à Paris, rue Plâtrière, en lui portant de la musique italienne à copier, et en multipliant par là les occasions de le voir. Enfin Rousseau accepta la retraite qui lui fut offerte à Ermenonville, et il y habita jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant six semaines seulement, un pavillon du château avec sa femme et sa servante. Voici comment Girardin, dans une lettre imprimée dans le *Journal et Souvenirs* de son fils Stanislas, raconte l'arrivée de cet hôte célèbre : « Lorsque Rousseau « se vit dans la forêt qui descend jusqu'au pied de « la maison, sa joie fut si grande qu'il ne fut plus « possible de le retenir dans sa voiture. « *Non*, « dit-il, *il y a si longtemps que je n'ai pu voir un « arbre qui ne fût couvert de poussière! ceux-ci sont « si frais! laissez-moi m'en approcher le plus que je « pourrai, je voudrais n'en pas perdre un seul.* » Il « fit près d'une lieue de cette manière. Sitôt que « je le vis arriver, je courus à lui : « *Ah! monsieur*, « s'écria-t-il en se jetant à mon cou, *il y a long- « temps que mon cœur me faisait désirer de venir ici, « et mes yeux me font désirer actuellement d'y rester « toujours.* — *Et surtout*, lui dis-je, *s'ils peuvent lire « au fond de nos âmes.* » Bientôt ma femme arriva « au milieu de tous mes enfants;... à cette vue il « ne put retenir ses larmes : « *Ah! madame*, dit-il, « *que pourrais-je vous dire? vous voyez mes larmes, « ce sont les seules de joie que j'ai versées depuis bien « longtemps, et je sens qu'elles me rappellent à la « vie.* » Rousseau, pour témoigner sa reconnaissance au marquis de Girardin, avait commencé d'enseigner la méthode du chant à sa fille, et de s'occuper de l'éducation de ses fils ; mais, chose remarquable, il eut le bon esprit de ne pas toujours suivre à la lettre, vis-à-vis de ces jeunes gens, les préceptes qu'il avait donnés dans son *Émile*. Le séjour d'Ermenonville lui plaisait d'autant plus qu'on y avait ménagé quelques sites qui lui rappelaient les bords du lac de Genève ; il y jouissait surtout, grâce à la délicatesse de ses hôtes, d'une entière liberté. Ce fut à Ermenonville que, le 2 juillet 1778, il fut saisi de ces douleurs d'entrailles qui l'emportèrent sitôt, et qui ont donné lieu de l'accuser d'avoir abrégé ses jours par un suicide, imputation que le marquis de Girardin et ses fils ont toujours pris soin de réfuter (*voy.* CORANCEZ). Un tombeau fut érigé à l'auteur d'*Héloïse* dans l'*Ile des Peupliers*, et depuis lors ce séjour

enchanté devint un lieu de pèlerinage pour une foule de voyageurs, qui tous recevaient du propriétaire l'accueil le plus empressé (1). Les *Souvenirs* de Stanislas Girardin confirment ce qu'on savait déjà ; c'est que la femme de Rousseau était une vile et méchante créature, qui causa toutes sortes de chagrins à son mari et de désagréments au marquis de Girardin. On peut en juger par la lettre suivante qu'elle écrivit à ce dernier, peu de temps après avoir quitté Ermenonville avec un des domestiques du château (2). « Je n'aurais pas « pensé que M. de Girardin aurait diffamé la « femme de Jean-Jacques. Vous dites que vous « l'aimez, cet honnête homme, et moi je vous dis « que ça n'est pas. Je le dirai toute ma vie que ça « n'est pas. Faites-moi l'amitié de me rendre tous « les papiers, et la musique et les *Confessions*. Ils « ne sont pas à vous. Je veux jouir de mes droits. « Il y a longtemps que vous en jouissez. Je quitte « votre maison, je n'emporte rien à vous. J'attends « de vous cette grâce d'un honnête homme. Je suis « avec respect et toute la reconnaissance possible, « monsieur, *fameu deu Gan Gacque*. » Lorsque la révolution éclata, René de Girardin, imbu des idées qu'avait développées d'une manière si séduisante l'instituteur de ses fils, se signala d'abord parmi les gentilshommes qui professèrent les idées nouvelles. Bientôt il publia une brochure intitulée *Discours sur la nécessité de la ratification de la loi par la volonté générale*, 1791, in-8°. Il trouva la révolution superbe tant qu'elle n'attaqua que la cour, c'est-à-dire les seigneurs plus haut placés que lui ; mais quand le peuple, prenant à la lettre les leçons de ses nobles maîtres, commença la guerre aux châteaux, le propriétaire d'Ermenonville changea de ton et crut prudent de vivre dans le plus profond isolement. Il ne se fit cependant pas tellement oublier qu'au mois de novembre 1793 il ne fût dénoncé au club des jacobins ; mais l'assurance qu'il donna de son attachement à la république le sauva de l'échafaud. Dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet il protesta « qu'il était at- « taché de cœur et d'esprit aux jacobins ; que sa « conduite avait été approuvée dans tous les « temps de tous les anciens patriotes, et notam- « ment de son *digne et malheureux ami Marat*. » Il termina par demander que le monument de son ami J.-J. Rousseau fût transféré aux Champs-Élysées dans une île de la Seine, et que, pour prix du sacrifice qu'il faisait en se dessaisissant des restes de ce grand homme, il fût *relevé de la tache originelle de sa noblesse* par un baptême républicain, *sous le nom d'Émile*. Un biographe a observé « que « cette tache n'était pas fort ancienne. » Plus tard une inondation et des événements désastreux forcèrent René de Girardin à s'éloigner de son domaine dévasté ; et ce ne fut qu'au retour de la tranquillité en France, sous l'égide de Bonaparte, qu'il put s'occuper de lui restituer son ancienne splendeur. Il ne vit pas avec plaisir l'enlèvement des restes de Rousseau pour être déposés au Panthéon, et dans ses dernières années il fit de vaines réclamations à cet égard (*voy.* l'article suivant). Il mourut à Vernouillet (Oise) le 20 septembre 1808, laissant Ermenonville indivis entre ses trois fils. A ce propos, Napoléon s'entretenant avec Stanislas de Girardin lui dit avec la rudesse familière au nouveau César : « Cette disposition est une « chose extraordinaire, bien digne d'un original « comme votre père (1). » On a de lui, outre la brochure politique que nous venons de citer : *De la composition des paysages*, ou *des Moyens d'embellir la nature près des habitations en y joignant l'utile à l'agréable*. Paris, 1777 ; 4e édition, 1805, in-8° ; traduit en allemand, Leipsick, 1779, et en anglais, 1785. Dans cet ouvrage l'auteur expose seulement la théorie dont il avait fait une si heureuse application à son domaine d'Ermenonville. « Un jardin, dit-il dans son introduction, fut le « premier soin de la Divinité, le premier séjour de « l'homme heureux. » René de Girardin a publié dans le *Journal de physique* de Rozier des *Observations sur les eudiomètres*, t. 11, p. 248 et suivantes. D—R—R.

(1) « Mon père, a dit Stanislas Girardin dans une de ses Opi- « nions législatives, avait annoncé dans son ouvrage classique « sur les jardins qu'il élèverait un monument philosophique à « l'homme *dont le génie éclaira le monde*, et c'est dans cette es- « pèce d'Élysée que, par un hasard singulier, Jean-Jacques « demanda à être enterré. »

(2) Cette lettre est imprimée en *fac-simile* dans ces *Souvenirs* ; mais nous croyons devoir nous dispenser de copier les fautes grossières dont elle est remplie.

GIRARDIN (Cécile-Stanislas-Xavier, comte de), fils du précédent, naquit à Lunéville le 19 janvier 1762. Il eut pour parrain le roi de Pologne Stanislas. Après la mort de cet excellent prince, le marquis de Girardin quitta la Lorraine avec sa famille, et vint s'établir à Paris ; le jeune Stanislas fut mis en pension chez l'abbé Choquard, où il resta quelques années. Il y apprit peu de chose, et pensa perdre la vue en jouant imprudemment avec des pièces d'artifice. Conduit à Ermenonville, il fut successivement confié aux soins de deux gouverneurs allemands. Une visite que le prince de Condé fit dans ce beau séjour développa chez le jeune homme, que l'on appelait alors *vicomte d'Ermenonville*, cette indépendance de caractère dont il devait par la suite donner plus d'une preuve. Voici comme lui-même dans son *Journal* raconte cette particularité : « Mon père était « absent, le château n'était habité que par mon « gouverneur et moi. Mon gouverneur m'ordonna « d'accompagner le prince pendant sa promenade « dans les jardins, j'obéis... Lorsque nous sor- « tions de l'enclos de la forêt pour entrer dans « celui du désert il s'arrêta pour considérer la « baraque du charbonnier, qui en détermine la « séparation, et y lut cette inscription : *Charbon- « nier est maître chez soi*. « C'est tout au plus, dit le « prince, ce que l'on pourrait se permettre de « dire si l'on n'était pas en capitainerie. » La ré-

(1) *Journal et Souvenirs de Stanislas Girardin*, t. 4, p. 335.

« flexion était vraie ; mais tout jeune que j'étais « elle me parut extrêmement déplacée dans la « bouche du prince de Condé, et me fit prendre « en haine les capitaineries. J'eus de l'humeur « pendant tout le reste de la promenade. Arrivé « au château, le prince se mit à table et ne me « dit point de m'y asseoir. Je fus rejoindre mon « gouverneur ; il me tourmenta pour assister au « dessert du prince ; il eut beaucoup de peine à « m'y déterminer. J'y consentis enfin. Lorsque le « prince me vit entrer il me dit : Mon petit ami, « voulez-vous manger des fruits ? — Je remercie « Votre Altesse, lui répondis-je, *je suis ici chez « moi, et me suis fait servir à déjeuner*. Le prince « se mit en chasse, et moi j'allai prendre mes « leçons. » L'éducation du jeune Stanislas fut assez frivole ; ses deux gouverneurs allemands lui laissèrent oublier le peu de latin qu'il avait appris en pension ; en récompense ils lui apprirent leur langue, la musique, le dessin, et lui donnèrent quelques notions de physique et de chimie. Dans un voyage qu'il fit fort jeune en Angleterre il étudia l'anglais pendant un an à l'université d'Oxford. Peu de temps après, son père le mena en Suisse, en Italie, et il apprit si bien la langue de ce dernier pays qu'on le prenait pour un Italien. Ce fut au retour de Stanislas que Rousseau vint s'établir à Ermenonville. On voit par les détails qui précèdent qu'on a fort exagéré la part que ce grand écrivain eut à l'éducation de ce jeune homme. Au surplus, dans les *Souvenirs*, qui paraissent fort véridiques, Stanislas de Girardin rectifie l'opinion à cet égard : « J'aimais beau-« coup Jean-Jacques, dit-il, sans être encore en « état d'apprécier toute l'étendue de son mérite. « De tous ses ouvrages il ne m'avait été permis « de lire que son *Émile*. *Je le voyais deux ou trois « fois par semaine*, c'était un plaisir pour tous les « deux de faire de la musique ensemble. » Celui des fils du marquis de Girardin qui accompagnait le plus fréquemment Rousseau dans ses promenades s'appelait *Amable*; et, comme cet enfant extrêmement sauvage lui indiquait toujours les chemins les plus isolés, Rousseau l'aimait beaucoup et l'appelait *son petit gouverneur*. A la mort de Jean-Jacques, Stanislas, qui était âgé de seize ans, entra en qualité de cadet gentilhomme dans le régiment colonel-général de dragons alors en garnison à Vitry. Il se rendit à Paris en 1781 pour assister aux noces de sa sœur avec le comte de Vassy (1) ; et il est assez curieux de lire dans les *Souvenirs* écrits à cette époque les sentiments qu'inspira à un jeune adepte de Jean-Jacques la vue de cette capitale qu'il avait quittée depuis son enfance. « La partie la plus nombreuse de « la population, celle qui n'a point de fortune, « est aussi la plus opprimée... Mais il est un terme « où s'arrête l'injustice, et quand la mesure est « pleine il faut qu'elle déborde. Cet abus de l'au-« torité, ces vexations de toute espèce, réuniront « enfin la masse des opprimés plus forts que « ceux qui les oppriment ; ils se vengeront sur « tout le monde sans distinguer l'innocent du « coupable, ni ceux qui leur auront fait du bien « d'avec ceux qui leur auront fait du mal. Des « flots de sang couleront, et le royaume sera « plongé dans les horreurs de l'anarchie : telle « est pourtant, ô ma chère patrie ! le triste sort « qui te menace. » De colonel-général, Stanislas de Girardin était entré dans le reine-dragons en qualité de sous-lieutenant. A dix-huit ans il avait été nommé capitaine dans trois régiments ; mais, comme il avait des parents attachés au Palais-Royal, il préféra Chartres-dragons. Les événements de 1789 arrivèrent ; ses principes philosophiques le rendirent fort partisan des premiers symptômes de la révolution. Nommé au mois de mars 1789 député du tiers état à l'assemblée bailliagère de Senlis, il coopéra à la rédaction des cahiers de ce bailliage, et insista particulièrement sur la suppression des capitaineries de chasse. « J'avais toujours sur le cœur, dit-il dans son « *Journal*, la réflexion du prince de Condé sur « l'inscription de la baraque du charbonnier. » Dans l'assemblée de Senlis il donna le signal de l'opposition qui éclata contre l'arrêt du conseil, par lequel les électeurs du troisième ordre devaient être réduits au quart. L'intervention du duc de Lévis, grand bailli de Senlis, fit triompher la volonté des ministres. Girardin, après avoir protesté, se retira de l'assemblée : une lettre de cachet fut lancée contre lui, mais on n'osa la mettre à exécution. C'est alors que le duc d'Orléans lui offrit sa procuration pour le bailliage de Vitry-le Français. « Vous y porterez mes « cahiers, lui dit le prince, et vous aurez un billet « à la loterie qu'on y tirera. » Les assemblées de Vitry avaient déjà commencé leurs opérations quand Girardin arriva. Le duc de Coigny présidait celle de la noblesse. La présence du nouveau venu le surprit et l'inquiéta : « Je dérangeai, dit Girar-« din, une assemblée de famille et je devins un « véritable trouble-fête. » Il y donna communication de ces fameux cahiers du duc d'Orléans, rédigés par l'abbé Sieyès, et qui eurent une si grande influence sur la conduite des assemblées électorales. Néanmoins il ne parvint pas à se faire élire député, ayant obtenu seulement une cinquantaine de voix parmi les électeurs du tiers état. Il alla rejoindre son régiment, qui était en garnison au Mans ; et quelques jours après, le 14 juillet, les habitants de cette ville lui offrirent la cocarde nationale en lui disant : « Élève de « Jean-Jacques, ton patriotisme te rend digne de « la porter. » Girardin suivit en l'acceptant l'exemple du comte de Valence, son colonel. Bientôt les habitants du Mans le nommèrent commandant

(1) Le roi et les princes signèrent le contrat. A ce propos, Girardin, dans ses *Souvenirs*, rappelle que M. le duc d'Angoulême, qui n'avait encore que quatre ans, « était enchanté de « signer. C'était le seul de toute la famille qui eût une écriture « lisible. Quand il eut quitté sa plume pour reprendre son sabot « qu'il avait laissé, nous passâmes chez madame Élisabeth. »

de leur garde nationale à cheval, et membre de leur conseil municipal. Ces deux places le mirent à portée de rendre quelques services sous le rapport de la tranquillité publique et sous celui des subsistances ; aussi, par une délibération authentique du 7 décembre 1789, les Manceaux décernèrent-ils à Girardin le titre de *citoyen du Mans*. Ce fut vers cette époque qu'il publia un écrit intitulé *Lettre du vicomte d'Ermenonville à M****, dans lequel il professait les opinions les plus libérales. Peu de temps après il obtint un congé; et, sans avoir quitté le service ni donné sa démission, il cessa d'être employé. « Le métier des « armes, dit-il dans ses *Souvenirs*, n'ayant jamais « été dans mes goûts, je n'étais qu'un officier « très-médiocre, et ne savais juste que ce qu'il « me fallait savoir pour n'être pas continuelle« ment aux arrêts. Au reste je n'ai jamais été « puni. » Dès ce moment, tout entier à la politique, Girardin se rendit à Paris, où il suivit les discussions de l'assemblée constituante avec un intérêt si vif que, pour mieux se les graver dans la mémoire, il en rédigeait un journal détaillé (1). Ses soirées étaient souvent consacrées à entendre les discussions des deux clubs dont il était membre (celui des jacobins ou de 89 et celui de Valois); mais la plupart du temps il se bornait au rôle d'auditeur. C'est au district des Filles-St-Thomas qu'il s'exerçait à parler, et il le faisait avec succès. Garde national zélé, il était de service au mois d'avril 1790, lorsque l'abbé Maury manqua d'être assassiné pour avoir appuyé la motion de dom Gerle, tendant à ce que la religion catholique fût déclarée la religion dominante. Girardin faisait même partie de la patrouille qui contribua à sauver cet orateur de la fureur du peuple. Vivant dans l'intimité avec Sieyès, Mirabeau, en un mot avec tous les meneurs de la révolution, il était fort assidu au Palais-Royal. Le département de l'Oise le choisit au mois d'avril 1790 pour présider son administration centrale, et, en cette qualité, il fut chargé au mois de mai suivant de présenter une adresse au roi. Présidant l'assemblée électorale de ce même département, Girardin concourut à l'élection de l'évêque constitutionnel Massieu, nommé au siége de Beauvais, devenu vacant par le refus qu'avait fait du serment M. de la Rochefoucauld. Cette élection avait été tumultueuse, et ce ne fut pas sans peine et sans péril que Girardin parvint à installer le nouvel évêque dans une ville « où, comme il le dit lui-même dans ses « *Souvenirs*, la révolution avait si peu de parti« sans. » Le 1er septembre 1791, les électeurs du département de l'Oise le nommèrent député à l'assemblée législative, et il leur dit en terminant son allocution : « Invariablement attaché « aux principes puisés dans les préceptes de mon « vertueux, de mon digne maître J.-J. Rousseau, « je jure de consacrer tous les instants de ma « vie au bonheur de la patrie et à la cause du « peuple. » Avant de retracer la conduite de Girardin à l'assemblée législative, il paraît curieux de présenter le jugement que Condorcet porta sur les débuts de ce député. « M. Stanislas de « Girardin, dit-il, destiné pour ainsi dire à être « orateur, a commencé comme tous les jeunes « gens par avoir trop d'emphase, parce que l'em« phase est dans l'éloquence ce que l'énergie est « dans le caractère. Il s'écriait : « Il est bien « étonnant que les soldats de la loi ne témoignent « aucun respect pour les délibérations des légis« teurs. » Il se permettait des plaisanteries naïves : « J'use des droits que plusieurs membres ont « comme moi de dire librement des absurdités. » « Il aimait à produire de grandes émotions ; aussi « demandait-il toujours à mourir, à périr, à s'en« sevelir. » Dans cette juvénilité qui caractérisa toujours le talent de Stanislas de Girardin, même à la fin de sa carrière législative, on peut trouver l'explication et l'excuse de ses erreurs politiques. Quoi qu'il en soit, il siégea d'abord à l'extrême gauche, et se distingua parmi les plus ardents adversaires de la royauté. Il appuya la proposition de supprimer à l'égard du roi les titres de *sire* et de *majesté*; il vota la conservation du traitement des prêtres qui se marieraient, se prononça fortement contre l'émigration, et repoussa l'ajournement du décret de déchéance proposé contre MONSIEUR, à raison de son droit à la régence, dans le cas où il ne rentrerait pas en France avant le terme fixé par l'assemblée, c'est-à-dire dans le délai d'un mois. Le député Ramond ayant demandé l'ajournement de cette question : « C'est ici l'exécution de la « loi constitutionnelle, répondit Girardin ; il n'y « a pas lieu à discussion ni à ajournement. Je de« mande l'exécution de la loi. Vous n'avez déjà « que trop tardé à remplir votre devoir et à obéir « à vos serments. » Nommé secrétaire le 10 janvier 1792, il demanda que le ministre de la justice vînt rendre compte à l'assemblée des mesures prises pour mettre la haute cour nationale en activité, et que celui de l'intérieur se rendît également à l'assemblée pour exposer la situation du royaume. Il termina en réclamant qu'on fît incessamment le rapport sur les congrégations séculières : « car véritablement, ajouta-t-il, ce sont « les nids de l'aristocratie sacerdotale. » Le 8 mars il défendit le général Puget de Barbantane, son parent, commandant à Aix, accusé par le ministre de la guerre, Louis de Narbonne, à l'occasion du désarmement du régiment d'Ernest. « Sans « l'extrême prudence de cet officier, qui s'est « exposé à tous les dangers pour empêcher le « sang de couler, dit Girardin, il eût été répandu « à grands flots dans cette malheureuse cité. Cela « sans doute ne peut donner lieu à aucun re« proche; mais les torts de M. de Barbantane « sont graves ; il fut patriote avant la révolution ;

(1) Ce journal existe dans les manuscrits de Girardin, depuis 1790 jusqu'en août 1791.

« il n'a jamais varié depuis. Il appartient à une « société (les jacobins) persécutée, même par « les puissances étrangères. » Le surlendemain Louis XVI ayant fait connaître qu'il avait destitué Narbonne, et jugé Bertrand-Moleville toujours digne de sa confiance, Girardin avança que l'inertie du ministère était la cause des troubles des départements, et il demanda l'accusation des ministres. « Les rapports inculpent particulière« ment l'un d'eux, ajouta-t-il, qui paraît être « plutôt le ministre de Léopold que celui de « Louis XVI. » Le 14 avril il demanda qu'on ne lût à l'assemblée aucune lettre du roi, qu'elle ne fût contre-signée par un ministre. A la séance du 3 mai, il prit deux fois la parole pour s'opposer au décret d'accusation proposé contre Marat, éditeur de l'*Ami du peuple ;* il s'étonna qu'il ne fût pas question de poursuivre aussi un autre journal, l'*Ami du roi*, non moins incendiaire dans un sens opposé. « Si les lois étaient exécutées, « dit-il, vous n'auriez pas à vous occuper de Ma« rat... L'assemblée n'aurait pas à s'occuper des « malheurs qui peuvent résulter des journaux « qui prêchent l'assassinat, comme elle n'aurait « pas à s'affliger d'apprendre qu'il en est d'autres « qui se réjouissent des malheurs de la France, et « qu'il est de mauvais citoyens qui se délectent à « les lire. » Il s'éleva en outre contre les hommes qui seraient « assez lâches, assez vils, pour pro« fiter de ces circonstances, pour enlever à la « nation la liberté de la presse. » Il termina en prenant la défense des généraux Dillon et Biron, qui étaient alors en butte aux accusations du parti jacobin. C'est de cette époque que date le changement de conduite par lequel Girardin encourut, au péril de sa vie, la réprobation des révolutionnaires. Déjà il avait exprimé à la tribune les sentiments les plus généreux en demandant le 13 octobre 1791 la suppression du comité des lettres de cachet ; puis, en combattant fortement, trois jours après, la motion de faire imprimer les noms des officiers qui avaient quitté leur corps, disant que c'était aux tyrans seuls à dresser des tables de proscription. Mais, dès les premiers mois de 1792, effrayé des progrès ou plutôt des envahissements du parti démagogique, il se rapprocha insensiblement du côté droit. Il combattit avec chaleur la tyrannie des passe-ports, la confiscation des biens, la déportation des ecclésiastiques non assermentés. Mais de tous ses discours à l'assemblée législative, le plus remarquable est celui qu'il prononça dans la séance du 30 mai contre le licenciement de la garde constitutionnelle du roi. « Si d'un côté, dit-il, on prêche l'assassinat « contre les membres de l'assemblée nationale, « de l'autre on prêche le régicide. Qui ne voit « qu'il existe deux factions : l'une qui veut don« ner au roi plus qu'il n'a, l'autre lui donner « moins? » Plus loin, dans le même discours, saisi d'une inspiration toute prophétique, il ajouta en se tournant vers le côté de l'assemblée désigné sous le nom de la *montagne :* « Vous venez « enfin de déchirer totalement le voile qui cou« vrait encore l'insurrection organisée contre le « trône. Pour en assurer le succès, vous voulez « commencer par enlever au roi les défenseurs « que la loi lui a donnés, et vous proposez en con« séquence de licencier cette garde constitution« nelle ; mais si vous licenciez cette garde, « craignez les rapprochements auxquels ce licen« ciement donnera lieu. Craignez surtout que l'on « ne se rappelle une époque bien fameuse dans « l'histoire d'Angleterre, époque à laquelle la « garde d'un de ses rois fut licenciée. » Cette phrase, accueillie par les murmures de la montagne, produisit une vive impression. La séance, ouverte à quatre heures du soir, ne fut levée qu'à cinq heures du matin. Six heures n'étaient pas sonnées, et Girardin était à peine rentré chez lui, qu'un officier supérieur de la garde du roi se présenta pour lui parler au nom de Louis XVI. « Le « roi, lui dit-il, a su tout ce que vous avez fait « d'efforts inutiles pour empêcher le licenciement « de sa garde. Une phrase de votre discours lui a « paru mériter surtout *une attention toute parti« culière;* et c'est pour vous demander ce qu'il « doit faire dans une circonstance aussi grave « qu'il m'a ordonné de me présenter chez vous. « — Il doit, monsieur, monter à cheval, sans « perdre un instant, se mettre à la tête de sa « garde, traverser le jardin des Tuileries, et « gagner la ville de Rouen par la route de St-Ger« main. A Rouen, il protestera contre le licen« ciement de sa garde, déclarera que l'assemblée « n'avait pas le droit de le prononcer ; en consé« quence, il la dissoudra. » Cet avis ne fut pas suivi ; mais il fit une telle impression sur Louis XVI, que Girardin, en racontant ce trait de sa vie, lui attribuait en partie la résistance opiniâtre que le roi opposa à la sanction du décret de licenciement. « Le général Dumouriez, ajoutait-il, qui, en qua« lité de ministre de la guerre, soumit ce décret « à la sanction de Louis XVI, a déclaré dans ses « *Mémoires* qu'il n'a jamais su la cause d'une « résistance qu'il n'a pu vaincre qu'avec une « peine extrême ; j'aurais pu la lui expliquer en « lui racontant cette anecdote. » Le 6 juin, Girardin s'opposa au projet de fédération et à la formation d'un camp sous Paris, qu'on avait imaginés pour détruire plus promptement le gouvernement du roi. Ducos l'interrompit en l'accusant de prêcher la guerre civile. Cette conversion graduelle finit par rendre Girardin suspect et odieux au parti républicain. Cependant l'assemblée lui donna une preuve d'estime en l'appelant le 24 juin aux honneurs de la présidence. C'était quatre jours après une funeste journée. Le 25, les citoyens du faubourg St-Antoine vinrent présenter à la barre une pétition tendant à la déchéance du roi. Girardin, dans sa réponse, essaya de leur faire sentir que du maintien de la constitution dépendait le salut du peuple ; mais ces pa-

roles faisaient peu d'impression sur le parti qui ne songeait qu'à renverser cette même constitution dans le roi, qui en était le chef. Le 6 juillet, lorsque Louis XVI se rendit à cette séance remarquable, où tous les députés jurèrent le maintien de la monarchie, Girardin adressa à ce prince quelques paroles pleines de convenance. Dans les discussions relatives à la Fayette et au ministre Terrier de Monciel, il eut l'honneur d'être accusé de partialité par les impatients adversaires de ces deux fonctionnaires. Le 16 juillet, une députation de fédérés ayant présenté une pétition pour demander la supension du pouvoir royal et la mise en accusation de la Fayette, Girardin s'opposa à ce que l'on passât à l'ordre du jour sur cette pétition; il voulait qu'elle fût écartée par une désapprobation plus formelle. « On ne « peut, s'écria-t-il, passer à l'ordre du jour sur « la désorganisation du royaume; on ne peut « passer à l'ordre du jour sur les crimes de cer- « tains jacobins, car c'est là leur affreux lan- « gage. » Ces paroles excitèrent les vociférations des tribunes et de la montagne. Bazire et Merlin s'avancèrent contre Girardin, ce dernier le menaçant d'un pistolet qu'il tenait à la main. Girardin, qu'entourèrent ses amis, ne se laissa pas intimider; et malgré les cris forcenés *A l'Abbaye!* il dénonça la présence d'un garde national qui, sans être membre de l'assemblée, venait de se lever et de délibérer sur l'ordre du jour. Il se plaignit en même temps des paroles inconvenantes que lui avait adressées Bazire, et des menaces que lui avait faites Merlin. Le 4 août, il exprima, par une amère ironie, l'indignation que lui causait la pétition des habitants d'une section de Paris, qui venaient déposer divers objets d'équipement, dont le prix devait être employé à la défense de la patrie. « Je demande, dit-il, « l'impression de la pétition qui vient de vous « être lue et son envoi aux quatre-vingt-trois « départements. Il me paraît extrêmement utile « que nos commettants sachent qu'une section « de Paris *veut bien encore permettre au corps légis-* « *latif de sauver la nation française*. Il faut enfin « que l'assemblée nationale fasse respecter la sou- « veraineté du peuple ou qu'elle s'ensevelisse « sous les coups des *factieux*. » Ce dernier mot excita contre l'orateur un violent orage. Le député Grangeneuve demanda son rappel à l'ordre. Le courage avec lequel Girardin défendit ensuite la Fayette l'exposa aux plus grands dangers. Au sortir de la séance du 8 août, il faillit être assassiné. Le lendemain il se plaignit à l'assemblée : « Hier, dit-il, j'ai été frappé dans le lieu même « de vos séances. — En quel endroit, deman- « dèrent ironiquement plusieurs députés? — Par « derrière, répondit-il, les lâches ne frappent « jamais autrement, et sans M. Jucry, mon col- « lègue, je ne pourrais rendre compte aujour- « d'hui des insultes qui m'ont été faites... Il nous « faut, messieurs, une liberté entière d'opinion. « Je déclare donc à la nation, de laquelle je tiens « mes pouvoirs, que je ne puis voter davantage. « si le corps législatif ne prend les moyens qui « nous peuvent donner liberté et sûreté. » Depuis le 10 août, il s'abstint de monter à la tribune; cependant, il fut assez heureux, ce jour même, pour prendre part à la rédaction du décret qui sauva une partie des gardes suisses. La session allait finir, et l'assemblée législative allait être remplacée par la convention. Objet d'une persécution personnelle, qui le menaçait du jour où il cesserait d'être inviolable, Girardin dut à l'amitié de M. Maret (duc de Bassano) une mission du département des affaires étrangères pour l'Angleterre. Cette mission, datée du 24 septembre 1792, n'avait d'autre objet que de mettre sa vie en sûreté. Là, il retrouva Talleyrand et Chauvelin. Un soir qu'il dînait avec Fox, on fut frappé de la grande ressemblance qu'il avait avec cet illustre Anglais. Elle était si remarquable, qu'après la mort de Girardin, Horace Vernet s'est servi d'un portrait de Fox pour faire revivre sur la toile les traits du député français. Les dispositions hostiles du cabinet de St-James envers la France n'ayant pas permis à Girardin de prolonger son séjour à Londres, il revint à Paris, où il arriva dans la nuit du 21 janvier 1793. Il avait appris le matin, au Bourget, que l'échafaud était dressé pour l'infortuné Louis XVI; il attendit la fin du jour pour rentrer dans la capitale, et alla chercher asile dans une maison de la rue Blanche. On venait pour l'arrêter, lorsqu'il se sauva par une fenêtre. Alors il se réfugia dans la rue du Bout-du-Monde, chez une brave femme qui lui avait servi de bonne dans son enfance. Elle le recueillit avec empressement; mais un jour elle entre pâle et tremblante dans la chambre où il était caché, et lui annonce qu'elle est accusée d'avoir recélé un aristocrate, et qu'on parle d'une visite domiciliaire. Stanislas attend la nuit et quitte ce refuge pour en aller chercher un autre auprès de son père, à Ermenonville. De là il se rendit chez son oncle, le baron de Baye, près de Sézanne. Il ne tarda pas à y être arrêté avec ses deux frères, par ordre du comité de salut public, et il fut détenu dans la prison de cette petite ville. Girardin ni ses frères n'avaient oublié Jean-Jacques; ils se souvinrent d'*Émile*, et se firent menuisiers. Un atelier fut établi par eux dans la prison; ils travaillèrent pour les menuisiers de la ville, qui devinrent leurs protecteurs et leur rendirent des services essentiels en beaucoup de circonstances. Enfin, le 9 thermidor arriva; mais ce ne fut que six semaines après que Girardin et ses frères furent rendus à la liberté. Nommé alors, par le comité du salut public, membre de district de Senlis, il déclara ne pouvoir en remplir les fonctions, parce qu'il ne voulait pas contribuer à faire exécuter les lois spoliatrices et sanguinaires qui subsistaient encore. On le menaça d'une nouvelle captivité s'il n'acceptait pas; Girardin répondit :

« Ramenez-moi aux carrières si cela vous con- « vient. » Sous le directoire, en avril 1798, Girardin, appelé par le suffrage de ses concitoyens, ne crut pas devoir refuser les fonctions d'administrateur du département de l'Oise, bien que la plupart des lois révolutionnaires qui l'avaient éloigné de cet emploi, quatre ans auparavant, fussent encore en vigueur; mais, comme il ne mit pas beaucoup de zèle à les exécuter, il fut destitué environ deux mois après par un arrêté du directoire. Dans le considérant de cet arrêté, Girardin était accusé « d'entraver par des pra- « tiques sourdes la marche de ses collègues, et « de chercher à surprendre leur religion ; de tra- « vailler par des intrigues à propager les prin- « cipes contraires à l'égalité; enfin d'avoir, par « ses liaisons habituelles avec des hommes notoi- « rement connus par leur royalisme, perdu la « confiance nécessaire à un administrateur. » En vain Girardin se rendit-il à Paris pour faire révoquer cette destitution, en protestant de son attachement à la république; en vain Talleyrand et le ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, qui avait contribué à sa nomination, voulurent-ils agir en sa faveur auprès du directoire, tout fut inutile. Le directeur Merlin, qui était le véritable auteur de la destitution, ne voulut pas même entendre sa justification : « Vous ne me « persuaderez pas, avait-il dit, qu'il puisse être « attaché à l'ordre de choses actuel; il suffit de « lire ses discours de juillet 1792 pour n'en point « douter. » Revenu alors à Ermenonville, Girardin forma des liaisons de voisinage, devenues bientôt des rapports d'intimité, avec Joseph Bonaparte, qui venait d'acheter la belle terre de Morte-Fontaine. Napoléon Bonaparte était en Égypte; et Girardin ne fut pas des derniers à fonder sur le retour de ce général l'espérance du rétablissement de l'ordre et de la paix en France. Le 18 brumaire vint en conséquence l'arracher à sa retraite. Les consuls l'appelèrent à l'administration du département de l'Oise, et il se disposait à partir pour Beauvais, quand le 29 décembre 1799 il fut nommé membre du tribunat. Le premier consul, qui était alors à Morte-Fontaine, chez son frère Joseph, alla chasser et déjeuner à Ermenonville. Girardin, qui dans ses *Souvenirs* raconte cette visite, montre dans cette occasion le héros très-maussade avec sa propre femme, Joséphine, parce qu'elle s'était mise à table sans l'attendre. Visitant l'île des Peupliers, Bonaparte s'arrêta devant le tombeau de Jean-Jacques, et dit : « Il aurait mieux valu pour le repos de la « France que cet homme n'eût pas existé. — Et « pourquoi, citoyen consul? dit Girardin. — C'est « qu'il a préparé la révolution française. — Je « croyais, citoyen consul, que ce n'était pas à « vous à vous plaindre de la révolution. — Eh « bien! répliqua Bonaparte, l'avenir apprendra « s'il n'eût pas mieux valu, pour le repos de la « terre, que ni Rousseau ni moi n'eussions ja- « mais existé. » Cependant, au tribunat (1), la conduite de Girardin continua de le rendre agréable au premier consul, mais elle lui a valu en même temps le reproche d'avoir fait partie de cette majorité qui donna le caractère d'un cercle de courtisans à une institution essentiellement démocratique. A la séance du 5 janvier 1800, dans un discours sur la nécessité de promettre fidélité à la constitution (« car, dit-il, je ne viens point « vous proposer d'en jurer le maintien; je con- « nais et vous connaissez comme moi l'inutilité « des serments; ils sont sans puissance dans les « pays où les idées superstitieuses sont sans force »), il établit que le tribunat n'avait point été institué pour être le foyer de l'opposition, mais bien le centre de la discussion; puis il ajoutait : « La « journée du 18 brumaire a ramené la révolution « aux principes qui l'ont commencée; puissions- « nous les rappeler sans cesse dans cette enceinte, « et faire renaître par là les belles discussions qui « illustrèrent l'assemblée constituante. Nous avons « besoin de purifier cette enceinte par le bien « que nous y ferons : car je suis loin de remer- « cier celui ou ceux qui ont eu l'idée de consa- « crer ce palais (le Palais-Royal) au tribunat. Si « de cette fenêtre nous apercevons la place où le « signe de la liberté fut arboré pour la première « fois, nous voyons aussi celle d'où sont partis « tous les crimes qui ensanglantèrent et souil- « lèrent la révolution. Non, on ne saurait choisir « un local plus inconvenant, sous les rapports de « la morale et de la politique; et qu'il me soit « permis de ne point dire à ce sujet ma pen- « sée tout entière; mais je la dirai avec fran- « chise en déclarant que je crois avoir la cer- « titude qu'il n'existe pas parmi nous un homme « assez insensé pour croire de bonne foi qu'il « pourrait parvenir, par des harangues véhé- « mentes, à organiser des groupes de désorgani- « sateurs, à agglomérer de nouveau les furies de « la guillotine. L'expérience nous a appris à ap- « précier la popularité à sa juste valeur. » Le 7 février suivant, il s'éleva contre les pétitions collectives et contre la formation d'un comité permanent des pétitions. « Oui, dit-il, la révolu- « tion est finie; et, pour qu'elle ne puisse pas « recommencer, éloignons tout ce qui pourrait « en ressusciter les convulsions : brisons, pour y « parvenir, toutes les armes désorganisatrices, et « rappelons-nous que les plus dangereuses de « toutes ont été les pétitions. » Il émit en même temps le vœu que, pour *ramener les belles discussions qui illustrèrent l'assemblée constituante* (car c'était alors le mot d'ordre de Girardin et de

(1) Les *Mémoires de Bourrienne* contiennent la note suivante tirée des notes confidentielles données alors au premier consul sur les hommes marquants de la révolution : « Girardin l'aîné, « du département de l'Oise, a été membre de l'assemblée législative, et a fait preuve de beaucoup de talent et de courage. « C'est un des plus anciens et des plus véritables amis de la « liberté, un homme franc, loyal, sincèrement attaché à la « république, ayant beaucoup d'instruction et de moyens. »

ceux qui votaient comme lui), le tribunat se divisât en sections. A la séance du 9 mars, lorsque le premier consul fit part au tribunat de ses propositions de paix au cabinet de St-James, Girardin saisit cette occasion pour déclamer contre la politique du ministère anglais et pour faire le panégyrique du nouveau gouvernement de la France. Après l'attentat du 3 nivôse, à la séance du 25 décembre, il défendit chaleureusement cette phrase de l'adresse au gouvernement, où il était dit que la *vraie* liberté tenait à la vie du premier consul. « Dans les beaux jours de la révolution, « dit-il, à cette époque où elle était riche d'espé« rance et vierge encore de tous les crimes qui « contribuèrent à la déshonorer, l'épithète de « *vraie*, ajoutée au mot liberté, eût été absurde « et insignifiante; mais les forfaits et les malheurs, « les assassinats judiciaires et les maisons d'arrêt, « multipliés pendant un temps où l'on parlait de « liberté, où l'on prétendait que les racines de « son arbre devaient être arrosées de sang hu« main, devraient nous avoir appris qu'il existait « deux espèces de liberté, l'une fausse, aussi loin « de la vraie que le crime l'est de la vertu; l'autre « vraie, fondée sur les lois, la justice, la sûreté, « la propriété, celle enfin que nous désirions au « 18 brumaire, etc. » Ces paroles furent écoutées avec beaucoup de défaveur, et le mot *vraie* fut rayé de l'adresse. Quelques jours après (16 janvier 1801), Bonaparte invita à dîner Girardin, et, comme il était fort mécontent de Fouché, il le consulta sur le choix d'un ministre de la police. Le tribun ne dissimula pas au premier consul que ce ministère lui paraissait une institution révolutionnaire bonne à supprimer; puis il s'éleva contre le caractère et les principes de Fouché. Aux pressantes questions de son interlocuteur, il répondit en lui proposant de confier cet emploi à M. Doulcet de Pontécoulant, alors préfet de la Dyle, ou bien au tribun Miot, tous deux, disait-il, hommes dévoués, laborieux et capables. Les délibérations du tribunat n'avaient pas tellement absorbé Girardin, qu'il n'eût pu, au mois de novembre 1800, accompagner Joseph Bonaparte au congrès de Lunéville. On lit dans ses *Souvenirs* les détails d'une conversation diplomatique qu'il eut avec M. Hope, secrétaire de la légation du comte de Cobentzel. Dans ce voyage, il revit avec plaisir le cabinet où, étant encore enfant, il venait quelquefois recevoir les caresses et les cadeaux de son auguste parrain, le bon roi Stanislas. De retour à Paris, il fut nommé membre de la commission chargée d'examiner le traité de Lunéville. Le 24 février suivant, il vota l'adoption du projet portant réduction des justices de paix, et attaqua l'opinion contraire de Benjamin Constant, avec lequel il eut une vive altercation. Au mois d'octobre, même année, dans la discussion orageuse à laquelle donna lieu en comité secret l'expression de *sujet*, insérée dans le traité de paix conclu avec la Russie, Girardin prit deux fois la parole pour demander l'adoption pure et simple de ce traité, sans s'arrêter à cette expression, que d'ailleurs il s'attacha à justifier. Le même jour, il fut mandé par le premier consul qui l'interrogea sur ce qui s'était passé dans le comité secret. Bonaparte paraissait fort irrité de ce que le traité de paix avait eu contre lui quatorze voix, et il manifestait ses craintes de ne pouvoir compter sur la majorité du tribunat. Girardin s'efforça de le rassurer en certifiant que le choix du bureau et la nomination des commissions étaient une chose convenue d'avance, ainsi que les délibérations. Il s'efforça ensuite de détruire les préventions du premier consul contre plusieurs membres, entre autres Bailleul et Siméon. Tant de zèle conduisit Girardin à la présidence du tribunat, le 22 mars 1802. Le 27, il alla à la tête de ses collègues féliciter le premier consul à l'occasion du traité d'Amiens. Le 26 avril, Carion de Nisas, en combattant le projet de loi sur l'instruction publique, avait fait une violente sortie contre les écrits et la personne de J.-J. Rousseau. Girardin demanda la parole : « Si J.-J. Rousseau était vivant, dit-il, il « dédaignerait d'élever jusqu'à lui les injures qui « viennent de lui être prodiguées, et surtout d'y « répondre. Je suivrai l'exemple que mon maître « m'aurait donné; mais, comme son disciple, je « ne puis m'empêcher de demander au tribunat, « dans le cas où il jugerait à propos d'ordonner « l'impression du discours qu'il vient d'entendre, « la suppression des reproches flétrissants adres« sés au grand homme que l'Europe honore et « admire. » Le 28 mai, il fit sur l'administration forestière un rapport très-étendu, qui obtint le suffrage de tous les hommes versés dans cette matière. Le lendemain, il vota l'établissement de la Légion d'honneur, et fut désigné, avec Lucien Bonaparte et Fréville, pour aller porter le projet de loi au corps législatif. Dans son discours, adressé à cette assemblée et dont elle vota l'impression, Girardin fit l'apologie de l'institution nouvelle, et s'attacha surtout à démontrer qu'elle n'était pas contraire à la constitution. Dans ses *Souvenirs*, il se donne comme ayant contribué à suggérer à Napoléon l'idée première de la création d'*un ordre distingué*, projet qui lui avait été remis par un de ses amis et qu'il avait transmis à Joseph, lequel l'avait soumis au premier consul. Bonaparte, qui se plaisait alors à consulter Girardin, dont la franchise un peu brusque l'éclairait, ne manqua pas de lui parler d'avance du concordat : « Si vous voulez absolument rétablir la reli« gion catholique, vous serez obligé d'aller à la « messe, dit l'élève de Rousseau au consul. — « Cela peut être. — Mais vous contraindrez tous « les fonctionnaires publics à y assister. — Quelle « folie! — Non, citoyen consul, cela sera, parce « que cela vous paraîtra nécessaire; et ce que je « vous demande dès aujourd'hui, c'est de vouloir « bien attacher d'excellents musiciens à votre « chapelle, parce qu'une bonne musique est un

« remède contre l'ennui, et que la messe, que « nous avons perdu l'habitude d'entendre, pour« rait nous paraître une chose très-ennuyeuse. » Au mois de juin 1803, Girardin fit partie de la députation du tribunat qui se rendit à St-Cloud, auprès du premier consul, à l'occasion de la rupture avec l'Angleterre. Bonaparte eut à ce sujet avec les membres de la députation un entretien confidentiel, que Girardin rapporte fort au long dans ses *Souvenirs*, et dans lequel il lança quelques-unes de ces paroles incisives qui le faisaient toujours écouter volontiers par le premier consul. Il lui représenta combien sa prétention d'enchaîner, par une convention diplomatique, la liberté de la presse en Angleterre, était contraire aux lois de ce pays. Girardin était alors un des membres les plus assidus de la nouvelle cour; il ne quittait presque point Joseph, qui lui témoignait une véritable amitié. Etant à Morte-Fontaine le 7 novembre, il eut l'épaule gauche démise, comme il faisait une partie de barres avec mesdames Murat et Hortense Beauharnais. Quelques mois après, le 15 janvier 1804, on le voit encore, dans les *Souvenirs*, prendre part à une conversation très-curieuse entre le premier consul, Lebrun, Portalis et quelques autres dignitaires, sur la liberté de la presse, et citer, en preuve du peu de danger des publications dictées par l'esprit d'opposition, l'*Esprit de l'Histoire* et le poëme de *la Pitié*. Napoléon ayant alors offert à son frère Joseph le commandement du 4e régiment de ligne, Joseph, qui venait de refuser la présidence du sénat, hésitait à accepter. Girardin lui montra l'inconvenance d'un pareil refus au moment où la guerre se préparait. « Vous ressemblez, mon cher Girardin, lui « dit Joseph, aux prédicateurs qui disent : Faites « ce que je ne ferai pas. Si j'accepte, viendrez- « vous avec moi? — Sans doute, reprit Girardin; « j'étais capitaine de dragons en 1789, on peut « bien me faire en 1803 capitaine d'infanterie. » Joseph Bonaparte en fit sur-le-champ la demande au ministre de la guerre, Berthier, qui, toujours courtisan, offrit le grade de chef de bataillon à Girardin; mais celui-ci eut le bon esprit de refuser un avancement qui pouvait exciter la jalousie dans l'armée. Quant à Bonaparte, il fut tellement satisfait, qu'il dicta lui-même le brevet, et madame Murat envoya à Girardin les épaulettes de capitaine, accompagnées d'un billet gracieux dans lequel elle lui témoignait l'espoir qu'il ne les garderait pas longtemps. A la première distribution des croix de la Légion d'honneur, il reçut celle de commandant, et fut fait capitaine d'état-major lorsque Joseph quitta le 4e régiment pour devenir général. Ce fut durant leur séjour à Boulogne qu'eut lieu dans le sein du tribunat la fameuse délibération qui éleva Bonaparte à l'empire. Il est curieux de lire dans les *Souvenirs* de Girardin les lettres qu'il reçut à ce sujet; il ne l'est pas moins de voir un simple capitaine en correspondance avec les premiers personnages de l'État. Joseph, qui allait devenir prince, s'occupait de former sa maison, et Dieu sait combien de solliciteurs s'adressèrent à son ami! En 1806, Joseph ayant été désigné pour commander l'armée destinée à la conquête du royaume de Naples, Girardin le suivit en qualité de premier écuyer, et reçut en arrivant à Rome le grade de chef de bataillon; ce fut en cette qualité qu'il entra dans Naples à la tête de la garde du prince, qui avait pris le titre de roi. Quelques mois après, Girardin mérita le grade de colonel par sa brillante conduite au siége de Gaëte. A la fin de l'année 1806, il voulut soumettre à son prince le compte général des dépenses de ses écuries. Ces détails n'étaient pas fort récréatifs, et Joseph éludait toujours en lui disant : « De grâce, mon très-cher, je m'en rap« porte à vous. — Non, sire, lui répondit Girardin « d'un ton sérieux : il ne vous appartient point de « ne pas m'entendre. Ce n'est ni votre argent ni « le mien qui a été dépensé : c'est l'argent de vos « peuples; et qu'auriez-vous à répondre s'ils ve« naient à vous dire que cet argent a été dilapidé? « Je ne vous rends des comptes que parce que « vous en devez à vos peuples. » Frappé de cette observation, le roi de Naples écouta en silence le rigide écuyer, et approuva le compte. Cependant il manquait d'argent : il chargea Girardin d'aller en Hollande négocier un emprunt de six millions. Chemin faisant (février 1807), l'émissaire de Joseph fut admis à l'audience de Pie VII, près duquel il avait la mission de faire reconnaître son patron comme roi de Naples. Le Saint-Père, lorsque Girardin se servit de cette expression *le roi mon maître*, l'interrompit pour dire *le frère de Napoléon :* « car, ajouta Pie VII, je ne puis le reconnaître « pour roi de Naples tant que Ferdinand existe. » En passant à Paris (avril), Girardin demanda au ministre de l'intérieur de replacer les cendres de Rousseau à Ermenonville. « Nous verrons, lui « répondit Crétet, quand il sera question de faire « sortir Rousseau du Panthéon. » Arrivé en Hollande, l'envoyé de Joseph, fort bien accueilli par le roi Louis Bonaparte, eut le bonheur d'obtenir de la maison Hope l'emprunt qu'il était chargé de négocier. Après ce service important, Girardin, de retour à Naples, éprouva l'ingratitude si naturelle aux princes. Napoléon s'était rendu à Venise. Joseph partit de Naples (décembre) pour aller voir son frère : il obtint de lui des faveurs signalées pour d'autres serviteurs; mais quand Girardin manifesta le désir d'être nommé membre du sénat, Joseph lui répondit que non-seulement l'empereur n'y était pas disposé, mais qu'il hésitait même à le conserver au corps législatif, où, sur la présentation du collége électoral du Calvados, le sénat venait d'appeler Girardin. Celui-ci, dans une audience qu'il eut de Napoléon, ne recueillit que des réponses vagues, et seul de tous les présidents de section du tribunat, il se trouva, depuis la dissolution de ce corps, sans nul avancement dans la carrière politique. Cependant il vivait tou-

jours dans l'intimité de Joseph. Au mois de février 1808, quand ce roi institua l'ordre des Deux-Siciles, il demanda à Girardin de lui désigner les personnes auxquelles il donnerait les grands cordons. « Masséna, lui dit Girardin, doit être placé « en tête de la liste : vous lui devez la conquête « du royaume de Naples. — Non, monsieur, je « ne le lui donnerai pas. Que voulez-vous? les rois « sont hommes; ils ont leurs faiblesses, et si la « mienne était justement d'empêcher que la no- « mination de Masséna ne réveillât ce souvenir? « — Eh bien, sire, si vous ne nommez pas Mas- « séna, savez-vous comment on appellera votre « ordre? *l'ordre de l'ingratitude.* » A cette leçon sévère, Joseph sourit, et Masséna fut gratifié du grand cordon, ainsi que Girardin. Ces nominations ne furent faites qu'à Bayonne, au mois de juin 1808. Les nouveaux chevaliers se hâtèrent de paraître avec leurs décorations au château de Marrac. Girardin seul s'en abstint. Le roi Joseph lui en ayant témoigné de l'humeur, il répondit qu'en sa qualité de Français il ne croyait pas pouvoir se permettre de porter un ordre étranger sans en avoir préalablement obtenu l'autorisation de l'empereur. Quand il fut question pour Joseph d'échanger sa couronne de Naples contre le trône d'Espagne, « Vous consentirez à l'accepter? lui dit Girardin. — « Sans doute; pourquoi pas? — Parce qu'il faudrait « nager dans le sang pour le consolider. Je sais « qu'à la place de Votre Majesté, je ne sacrifierais « pas un royaume comme celui de Naples (le seul « peut-être qui puisse faire désirer le titre de roi) « pour m'embarquer sur une mer orageuse et « affronter les tempêtes que vous rencontrerez « inévitablement au delà des Pyrénées. » Ces avis ne furent pas écoutés : d'ailleurs Joseph était-il libre de ne point accepter la nouvelle position que lui assignait la politique de son frère! A son arrivée à Bayonne, Girardin tomba dangereusement malade, et il reçut de ce prince plusieurs visites amicales. Dans une de ces entrevues il s'exprima très-vertement sur la première proclamation que Joseph avait adressée aux Espagnols, et dans laquelle il s'était donné tous les titres qui précédaient le nom de Charles-Quint : « Je ne « croyais pas, dit Girardin, avoir autant de com- « pliments à faire à Votre Majesté, et il me paraît « fort prudent à vous de prendre à la fois tant de « couronnes, parceque toutes ne viendront pas sans « doute à vous manquer. » Joseph avait un vif désir de conserver Girardin auprès de sa personne; mais, comme il croyait de sa politique de réserver exclusivement à la haute noblesse espagnole les grandes charges de sa cour, il se refusa de nommer son plus dévoué serviteur à celle de grand écuyer, que celui-ci s'était flatté d'obtenir, ou à l'intendance générale de sa maison avec un titre de ministre qui l'égalât aux grands officiers de la couronne. Alors Girardin demanda à retourner en France; et sur le refus du prince, qui lui dit que l'empereur voulait qu'il restât au moins un an en Espagne, il répondit : « Si je pouvais ajouter « une foi entière, sire, à ce que vous venez de « me dire au nom de l'empereur, je vous quitte- « rais à l'instant même, et ce serait pour toujours. « Les menaces m'irritent et ne m'épouvantent « pas. L'empereur peut ne pas m'employer, il « peut me faire emprisonner, me faire fusiller; il « peut enfin tout ce que la force peut contre la « faiblesse; mais qu'il sache bien aussi que l'homme « qui ne craint pas la mort ne craint pas sa puis- « sance. » Cette réponse hardie fut suivie d'une lettre dans laquelle Girardin demandait à se retirer. Joseph fit une réponse affectueuse, bientôt suivie d'un nouvel entretien dans lequel ce prince lui dit : « Venez avec moi sans titre et sans place; « je vous le demande comme une nouvelle preuve « de votre amitié. — Vous venez, sire, de me « rendre toute espèce de refus impossible, » répondit Girardin, à qui il ne restait plus qu'à obtenir le consentement de l'empereur. En se rendant à l'audience qu'il eut de Napoléon le 8 juillet, il apprit qu'il venait d'être nommé comte et général de brigade. Dans cet entretien, qui fut fort long, Girardin protesta de son intention invariable de ne pas cesser d'être Français et de ne pas prêter serment au roi d'Espagne. « Vous ferez bien, « répondit Napoléon; vous serez un Français *dé-* « *taché* près de sa personne; vous remplirez en « Espagne les fonctions de premier écuyer, ou « celles qu'il lui plaira de vous confier; enfin vous « lui serez utile, et ce mot renferme tout. — Votre « Majesté, répliqua Girardin, me conservera donc « en France ma place de membre du corps légis- « latif? » En lui répondant affirmativement, l'empereur ajouta : « Il faut avouer que vous n'avez « jamais été gâté par l'avancement. » Girardin accompagna donc le roi Joseph à Madrid, comme premier écuyer. Il eut besoin de beaucoup de fermeté pour contraindre à l'obéissance les officiers des écuries, et surtout pour empêcher leurs gaspillages. Dans les entretiens confidentiels qu'il avait avec Joseph, il ne cessait de combattre les illusions de ce prince, qui croyait bonnement pouvoir s'appuyer moins sur les Français que sur les Espagnols. « Vous ne devez, lui disait-il, vous « regarder que comme le vice-roi de Napoléon, « et c'est uniquement en vous considérant comme « tel que vous pourrez vous maintenir et devenir « peut-être le successeur réel de Charles IV. Son- « gez bien, ajouta-t-il, que Napoléon est le tronc « de l'arbre dont vos frères et vous êtes les bran- « ches. Si le tronc périt, les branches se dessèchent « et tombent. Napoléon est tellement puissant, « même dans votre capitale, qu'il vous ferait « arrêter jusque dans votre palais. — Par qui? de- « manda le général Saligny, présent à l'entretien. « — Par vous, général; oui, par vous. Il n'est « aucun de ses généraux qui osât lui désobéir; il « n'y a point de troupes ici qui puissent résister « à ses ordres. » Ces avis ne changèrent rien au plan de conduite de Joseph, qui ne songeait qu'à

plaire aux Espagnols. « Pourquoi, disait-il un jour « à ses ministres, traitez-vous mieux Girardin que « ses autres compatriotes? — Parce que nous sa- « vons que celui-là ne restera pas en Espagne, « et qu'il retournera dans sa patrie. » Il arrivait aussi que Girardin était mieux que tous les autres Français informé des nouvelles qui pouvaient intéresser la sûreté du roi. Ainsi il fut le premier à lui annoncer la capitulation de Baylen, et la nécessité d'évacuer la capitale. N'ayant voulu quitter le palais que le dernier, il traversait seul les rues de Madrid, lorsqu'il fut arrêté par l'obstination des mules qui traînaient sa voiture. « Quand je « serai parti, il n'y aura plus un seul Français à « Madrid, dit-il aux Espagnols qui le regardaient; « ainsi aidez-moi à en sortir. » Ils s'y montrèrent fort disposés; et après l'avoir tiré d'embarras, ils lui souhaitèrent un bon voyage, ajoutant : *Surtout n'y revenez plus*. A deux lieues de Madrid, il rejoignit le roi Joseph, et eut constamment pour lui les soins les plus attentifs. A Vittoria, ce prince forma avec une belle Espagnole une liaison que dans sa brusque franchise Girardin osa blâmer. Depuis ce moment, le roi changea visiblement de conduite à l'égard de son premier écuyer, et, pour l'éloigner, saisit avec empressement le prétexte que lui fournit la mort du vieux marquis de Girardin. Stanislas partit de Vittoria le 3 octobre 1808. Arrivé à Paris, il fut sur-le-champ nommé par le corps législatif membre d'une députation chargée d'aller en Espagne complimenter l'empereur, puis le roi Joseph, des succès que venaient d'y remporter les Français, sous les ordres de Napoléon. La députation courut mille dangers pour arriver à Madrid, où Girardin trouva le roi Joseph fort irrité contre lui. Toutefois, après plusieurs entrevues, ce prince paraissait disposé à le reprendre à son service avec le titre de grand écuyer; mais il exigeait de lui qu'il prît la cocarde espagnole. Girardin ne voulut pas renoncer à la qualité de Français; et après avoir fait de tendres adieux à son ancien voisin d'Ermenonville, il repartit avec la députation dont il était membre, et qui rentra à Paris le 14 février 1809 sans avoir pu remplir sa mission auprès de Napoléon, déjà revenu en France. Cependant l'empereur consentit à la recevoir aux Tuileries, mais seulement à huis clos. « Sa Majesté, dit Girardin dans ses *Sou-* « *venirs*, nous fit sentir qu'il n'était pas dans une « position à l'obliger de subir le supplice d'une « harangue, et qu'il ne pouvait pas non plus nous « condamner à la prononcer. » Tout se réduisit à un entretien amical dans lequel Napoléon félicita Girardin d'avoir renoncé au service de Joseph pour ne pas devenir Espagnol : « Si vous l'aviez « fait, ajouta l'empereur, vous eussiez pris un « fort vilain titre; car, toute réflexion faite, ce « sont de vilaines gens que les Espagnols. Savez- « vous à qui cette nation est redevable d'une « réputation de loyauté et de bravoure qu'elle « mérite si peu? C'est à Corneille, à *Corneille le* « *grand;* il les a peints dans le *Cid* sous les cou- « leurs les plus brillantes; elles n'ont qu'un seul « défaut, celui de manquer de vérité. » Girardin reprit alors sa place au corps législatif, où il fut nommé, par l'empereur, président de la section de l'intérieur. Il fit au nom de cette commission permanente plusieurs rapports très-remarquables: le 23 décembre, sur le projet de loi concernant les hospices et les bureaux de bienfaisance; puis sur la vente des canaux; le 14 février 1810, sur les fabriques des églises; enfin le 21 avril, sur les mines. Deux fois il fut porté candidat pour la présidence du corps législatif : la première fois le 16 janvier 1810. Le comte de Montesquiou lui fut préféré. « Napoléon, dit Girardin dans ses *Souvenirs*, n'au- « rait pas vu avec sécurité au fauteuil un ancien « président de l'assemblée législative en 1792. » Il fut aussi deux fois présenté pour le sénat conservateur par le département du Calvados; mais il ne fut pas nommé. L'empereur, tout en l'accueillant avec une considération particulière, ne le trouvait pas encore *en ligne* pour cette haute dignité; il ne voulut pas même le faire conseiller d'État, et lui offrit seulement en octobre 1810 la préfecture de la Dyle. Girardin refusa, et le désir de n'avoir pas à exécuter les décrets tyranniques concernant les marchandises anglaises fut un des motifs honorables de ce refus. Le roi Joseph étant arrivé à Paris le 15 mai 1811, il crut ne pouvoir se dispenser de se rendre auprès de ce prince, qui lui fit un accueil assez froid, et lui annonça que l'empereur, désirant réunir Morte-Fontaine et Ermenonville, comptait payer trois millions cette dernière propriété; mais ce projet n'eut pas de suite. Girardin reprit en même temps, par ordre de Napoléon, son service de premier écuyer auprès de Joseph, comme *prince français*. Le 21 mars 1812, il fut nommé préfet de la Seine-Inférieure, et ne refusa pas cette seconde préfecture de l'empire, qui pouvait le mener droit au conseil d'État. Les circonstances étaient difficiles : la France, en proie aux horreurs de la disette, était décimée par la conscription et ruinée par les réquisitions de guerre. Girardin, tout en exécutant ces lois barbares, se conduisit cependant de manière à mériter la reconnaissance de ses administrés. Il adhéra le 3 avril 1814 à la déchéance de Bonaparte et au rappel des Bourbons, qu'il annonça à son département par une proclamation très-favorable aux changements qui venaient de s'opérer. Peu de temps après, il fut nommé chevalier de St-Louis et conservé dans sa préfecture, qu'il avait encore au 20 mars 1815. Un décret impérial du 6 avril le fit passer à celle de Seine-et-Oise, et le collége électoral de Rouen l'appela à la chambre des représentants. Lors de la formation du bureau de cette assemblée, il obtint plusieurs voix pour la vice-présidence. Il ne parut à la tribune que le 2 juillet, pour demander l'ordre du jour sur la proposition de M. Saussay (de l'Ain), tendant à obtenir du gouvernement des détails

précis sur la situation des affaires. Girardin se trouvait à Paris lors de la seconde rentrée du roi; et le 12 juillet, il fut rappelé à la préfecture de la Seine-Inférieure. Un général anglais commandait alors dans la capitale, et ce fut sur le passeport de cet étranger que Girardin put se rendre à sa destination. Trois semaines après, il fut destitué sur le rapport de M. Pasquier. On l'avait dénoncé comme auteur d'un pamphlet répandu avec profusion dans le mois d'avril précédent, et dont l'objet était de prouver que de nouvelles institutions voulaient de nouvelles dynasties. Un biographe dit à ce propos : « M. Pasquier, qui « n'avait pas cru devoir accompagner le roi à « Gand, pouvait savoir que M. de Girardin n'était « pas l'auteur de ce pamphlet. » Peu de jours après sa destitution, l'empereur Alexandre lui envoya la croix de commandeur de Ste-Anne, en récompense des soins qu'il avait prodigués aux troupes russes pendant leur séjour dans la Seine-Inférieure. Girardin vécut dans la retraite jusqu'au mois de février 1819, qu'un ministère semi-libéral l'appela à la préfecture de la Côte-d'Or. A Dijon comme à Rouen, il se montra administrateur vigilant, éclairé; mais on lui a reproché d'avoir, pour réparer les destitutions faites depuis 1815, proposé beaucoup d'autres destitutions dans un sens opposé. Cependant, les électeurs de la Seine-Inférieure l'envoyèrent à la chambre des députés au mois de septembre 1819; il ne crut pas que sa qualité de préfet dût l'empêcher de siéger au côté gauche. Le ministère en décida autrement; une ordonnance du 7 avril 1820 annonça à Girardin sa destitution; et désormais il se signala parmi les orateurs les plus hostiles de cette opposition libérale qui, en préconisant la charte à tout propos, ne songeait qu'à saper la prérogative royale. Ainsi dans sa vieillesse il abjurait les principes conservateurs dont la défense courageuse lui avait fait tant d'honneur en d'autres temps. Le ministère ayant, à l'occasion de l'assassinat du duc de Berry, présenté plusieurs lois d'exception, Girardin prononça à la tribune, ou fit imprimer lorsqu'il ne put y être admis, les opinions les plus violentes contre les diverses propositions du gouvernement. Le 31 mars, il demanda le rejet de l'article 8 du projet de loi relatif à la censure, portant que tout dessin imprimé, gravé ou lithographié, ne pourrait être exposé, distribué ou mis en vente sans l'autorisation préalable du gouvernement. Il se plaignit de ce que, même avant l'adoption du projet, la police eût fait disparaître, non-seulement certaines caricatures politiques, mais aussi tous les dessins lithographiés qui pouvaient rappeler les héros et les exploits de notre vieille armée. Le 8 avril 1820, trois jours après sa destitution, il repoussa les allégations d'un sieur Brunet, membre du conseil municipal de Beaune, qui l'accusait d'avoir destitué des maires dévoués au gouvernement, pour les remplacer par des fonctionnaires qui avaient été employés pendant les cent jours; en un mot, d'avoir été guidé, dans tous ses actes, par l'esprit de parti. Loin d'appuyer l'ordre du jour sur cette réclamation, Girardin demanda qu'elle fût renvoyée au ministre de l'intérieur et déposée au bureau des renseignements. Il saisit cette occasion pour faire l'éloge du département de la Côte-d'Or. « Il n'en est pas un seul, dit-il, où les im« pôts soient payés avec plus d'exactitude, ou « les lois soient exécutées avec plus d'empresse« ment... Un seul sentiment y domine, c'est l'amour « de la charte, et par conséquent celui du roi; « car aujourd'hui la charte et le roi, le roi et la « charte, sont inséparables. » A la séance du 17, il combattit le projet portant abrogation de la loi électorale du 5 février; mais le centre et le côté droit se levèrent en masse pour l'empêcher de parler. Vingt fois il prononça ces mots : « Le « droit de retirer un projet de loi... » et vingt fois sa voix fut couverte par les bruyantes interruptions de la majorité. Enfin, après avoir laissé parler sur cet incident plusieurs membres, entre autres M. Royer-Collard, qui dit que la question élevée par Girardin était *malavisée*, le président suspendit la séance pendant une heure. Dès qu'elle fut reprise, ce député remonta à la tribune et répéta les premiers mots de son discours, qui provoquèrent la même explosion de murmures. Non moins opiniâtre que ses interrupteurs, il s'efforça de surmonter leurs clameurs et s'écria d'une voix forte : « J'admire « combien l'art de deviner a fait de progrès, puis« qu'on juge mes paroles avant de les avoir en« tendues. Toutefois, je m'étonne que des mi« nistres puissent dire tout ce qu'ils veulent, et « que ce droit soit interdit à un *représentant du* « *peuple*. — Il n'y a point ici de représentants, « crie-t-on de toutes parts, il n'y a que des « députés. » Au milieu des cris et de l'agitation, Girardin, calme et impassible, profita d'un moment où le tumulte s'apaisait pour mystifier ses interrupteurs par cette saillie : « Le droit de re« tirer un projet de loi ferait-il partie de la pré« rogative royale? Oui! et toute mon opinion « tendait à le prouver. » Un mouvement d'hilarité générale termina cette scène, où les passions des divers partis s'étaient si bien donné carrière. Girardin, dans cette occasion, manqua de franchise. En effet, son opinion, qu'il fit imprimer et distribuer le lendemain, contenait, après ce fameux *oui*, ces mots : « Si ce droit avait été « consacré par la charte, ou s'il résultait d'une « disposition législative; mais, comme la charte « et les lois n'en parlent pas, il n'en fait donc « pas partie. » Et toute la suite de l'opinion avait pour but de prouver négativement cette thèse. Girardin combattit ensuite le nouveau projet de loi, et fit imprimer encore quatre opinions, qu'il ne put développer à la tribune, contre le double vote en matière d'élections. Il s'opposa vainement, le 19 juin, à l'amendement proposé sur

ce projet par M. Boin, amendement dont l'adoption fit donner à cette nouvelle loi le nom de *loi Boin*. Poussant jusqu'à l'extrême ses attaques contre les ministres, Girardin s'écria : « Eh! vous « pourriez sacrifier la charte et les principes pour « un ministère que la France repousse, qu'elle « abhorre, qui l'a mise à deux doigts de sa perte, « et qui pourtant n'aura pas l'audace de lui im- « poser une loi qui a déjà reçu un baptême de « sang! » Il faisait ainsi allusion aux émeutes excitées dans Paris à l'occasion de cette discussion, émeutes dont ses amis étaient les véritables instigateurs, et qui ne furent dissipées que par l'intervention de la force armée. On avait vu, aux abords de la chambre des députés, s'engager une collision entre deux attroupements, dont l'un criait : « *Vive la charte!* » et l'autre : « *Vive le roi!* » L'attroupement royaliste maltraita quelques députés libéraux, qui se trouvaient ainsi avoir employé une arme à deux tranchants. Girardin s'était rencontré dans le conflit, et il ne manqua pas de déclamer à la tribune contre ceux qu'ils appelaient les *séides du ministère*. « C'est la première « fois, depuis trente ans, dit-il, que j'ai vu dis- « siper dans Paris les attroupements à coups de « sabre et de fusil. C'était toujours la garde na- « tionale qui était chargée de veiller à la tran- « quillité publique. Et pourquoi? c'est que son « autorité est paternelle; c'est qu'elle parle aux « citoyens et qu'elle en est écoutée. Et mainte- « nant nous voyons la ville livrée à des troupes « qui sabrent et fusillent les citoyens... » Il demanda ensuite que la garde nationale, condamnée à l'inaction par le ministère, fût mise en exercice, et qu'elle veillât spécialement à la sûreté de la représentation nationale; « car, dit-il, je » déclare qu'il serait impossible que nous sié- « geassions plus longtemps dans une ville où « notre voix serait impuissante pour empêcher « que les citoyens fussent assassinés sous nos « yeux par des soldats qui se couvrent d'une « honte ineffaçable en faisant couler le sang de « leurs concitoyens, en frappant des Français « désarmés. » Ces déclamations, sans influence sur la majorité de la chambre, avaient du retentissement au dehors; elles exaltaient la jeunesse des écoles, et c'est tout ce que demandaient Girardin et ses amis. Le 28 juin, en refusant l'allocation de cent cinquante mille francs pour le traitement du président du conseil des ministres, il termina en disant : « Si les choses continuent à aller « comme elles vont depuis quelques mois, vous « aurez bientôt un gouvernement constitutionnel « comme la Turquie a un gouvernement repré- « sentatif. » Le 21 décembre 1820, il s'opposa à l'admission de MM. de Kergorlay et Héricart de Thury, nommés par le grand collége du département de l'Oise, et se plaignit de l'introduction de la force armée dans l'intérieur du collége. De la discussion il résulta que si un seul gendarme avait été dans le cas de franchir la porte de cette assemblée, c'est que Girardin lui-même avait forcé la consigne en voulant s'y introduire sans carte. A la même séance, il s'opposa avec aussi peu de succès à l'admission de Lisot, député de Pont-Audemer. Toutes ces observations, présentées avec une véhémence de gestes et d'expressions très-peu parlementaires, n'avaient d'autre but que de jeter la perturbation dans les délibérations. Les journaux de l'époque attestent que sa tenue hostile et brusque à la tribune fit plus d'une fois dire aux interrupteurs : « *L'Émile* « *est bien mal élevé!* » Le 9 janvier 1821, en votant contre le prélèvement de six douzièmes provisoires des contributions de l'année, il peignit à sa manière la situation politique de l'Europe, et donna à l'Espagne, soulevée contre Ferdinand VII, l'épithète d'*héroïque*. — « Ne faites point l'apolo- « gie de la révolte », s'écria-t-on de toutes parts. « — Messieurs, répondit Girardin, les peuples qui « rentrent dans leurs droits ne sont point des « peuples révoltés. » Dans ses *Souvenirs*, il avoue que plusieurs de ses amis, entre autres le général *** (Foy), l'avaient engagé à supprimer l'épithète d'*héroïque* pour éviter le scandale; mais c'est précisément ce que recherchait Girardin : ce député, si sage et si courageux dans les derniers mois de la législative, si gouvernemental au corps législatif et même au tribunat, sous Bonaparte, ne croyait jamais pouvoir être assez agressif contre le gouvernement de la restauration, qui ne savait ni soutenir ses amis ni contenir ses ennemis. C'est à cette même époque (8 janvier), que, cité comme témoin à la cour d'assises, dans l'affaire des troubles du mois de juin 1820, il déposa qu'un jeune homme, qui était dans les groupes, avait dit en le montrant : « *Ce gros homme est M. Méchin* »; mais que lui s'était élevé contre cette méprise en disant : — « Je suis Sta- « nislas de Girardin, membre de la chambre des « députés; prenez garde à ce que vous allez « faire, car il serait trop tard pour vous repen- « tir. » Du reste, il ne reconnut aucun des prévenus, et attribua tous les désordres à des militaires déguisés. Puis, transportant devant la justice les divagations de la tribune, il s'attacha moins à répondre aux interrogations qu'à interpeller l'avocat général (M. de Vatimesnil), qui alléguait le témoignage des députés du côté droit : « Monsieur, lui dit Girardin, il n'y a dans « la chambre ni côté droit ni côté gauche; et sur- « tout, il n'y a point d'hommes de parti. » A la séance du 30 janvier, il combattit vivement la souscription de Chambord, et avança que les conseils municipaux n'avaient souscrit pour l'acquisition de ce domaine que d'après les ordres des préfets. Cette assertion fut démentie par M. Béthune-Houriez, maire de Cambrai, dans une lettre du 1er février 1821, insérée au *Moniteur*, Le 21 de ce mois, Girardin, à propos de la pétition d'un officier de cavalerie, privé de son traitement de demi-solde, fit une sortie violente

contre le garde des sceaux (de Serre). « Ce mi-« nistre, dit-il, accuse ceux qu'il appelle les « coryphées du parti de provoquer à la révolte. « A-t-il donc oublié que les coryphées de l'oppo-« sition, sortant de cette enceinte, le 3 juin, ont « été menacés dans notre personne, provoqués « et presque assassinés? Certes, ce n'étaient point « les coryphées de l'opposition qui formaient ces « rassemblements... Si M. le garde des sceaux « connaît parmi nous des factieux, des conspira-« teurs, il doit les désigner, les accuser, et la cham-« bre entière prononcera. Nous avons des juges à « la chambre des pairs; mais nous ne pouvons « souffrir qu'on présente à cette tribune de pa-« reilles accusations contre nos intentions, etc. » Le lendemain, Girardin combattit le projet de loi relatif à la création des annuités, prétendant qu'une somme de quinze millions devait être, en vertu d'une convention conclue à Laybach, destinée à subvenir à une partie des frais de l'expédition de Naples. « Je vote donc, dit-il en « terminant, contre une loi dont le but secret « pourrait être non moins funeste à la France « qu'aux intérêts de la maison de Bourbon. » Dans les séances des 6, 10, 12 et 17 avril, il attaqua avec un extrême acharnement la proposition réglementaire de Maine de Biran, tendant à établir l'ordre et le calme dans les délibérations. Il s'attacha à prouver que toutes ces mesures de rappel à l'ordre, d'interdiction de la parole, n'avaient jamais produit de bons effets : « Pendant l'assemblée législative, dit-il, on criait « aussi souvent et plus souvent encore : *A l'Abbaye!* « qu'on ne crie : *A l'ordre!* dans cette assemblée; « et ces cris étaient souvent suivis de l'empri-« sonnement... Et moi aussi, ajouta-t-il, j'étais « du côté droit de cette assemblée; j'y défendais, « comme je la défends encore aujourd'hui, avec « le côté gauche, la monarchie constitutionnelle. « — Et pourquoi l'attaquer aujourd'hui? » lui cria-t-on des bancs du centre et du côté droit. Enfin personne plus que Girardin n'abusait de la parole; car, dans une discussion réglementaire, il trouva moyen de parler du *pétard* des Tuileries, de Naples, de son *héroïque* Espagne, etc. Le 29 mai, à propos d'un amendement de la commission, tendant à perpétuer le fonds des dotations en faveur des personnes qui auraient rendu des services à l'État, il passa en revue, dans un esprit critique, divers services rendus à la légitimité, demanda le rejet de l'amendement, s'éleva contre des retraites d'officiers généraux accordées à des hommes qui, selon lui, n'avaient jamais servi, et se plaignit *des largesses prodiguées au clergé* « par « un parti qui veut exclure de tous les emplois et « récompenses ceux qui ont servi fidèlement la « patrie depuis trente ans. » Ces paroles et une allusion qu'il fit au drapeau tricolore excitèrent de violents murmures. Le 6 juin, dans la discussion du budget, il vota la suppression d'une dépense de cent quatre-vingt mille francs pour la présidence du conseil des ministres. Il critiqua amèrement les nominations de ministres sans portefeuille, ajoutant que le public pourrait avec raison leur donner le titre de *ministres amateurs*, *excellences à la suite*. A la même séance, il appuya l'amendement de la commission, tendant à réduire de seize mille francs le budget du ministère de la justice; puis il combattit l'utilité des sous-secrétaires d'État. Dans cette même séance, le garde des sceaux, de Serre, eut une vive altercation avec les députés du côté gauche, et leur dit : « Les orateurs de cette extrême opposition ont « souvent professé des principes anarchiques. — « Eh! qui donc? s'écria Girardin. — Vous-même, « répliqua le ministre, avant-hier et hier encore. » Le 8 juin, en votant pour une économie de quatre-vingt-quinze mille francs, sur le budget du ministère de l'intérieur, Girardin se livra à la censure la plus amère de la police, et se plaignit de ce qu'elle se permettait de violer le secret des lettres. Le 9 juin, il s'opposa à une réduction de trente-deux mille francs, proposée par la commission sur le chapitre des haras; puis à une autre économie de quinze mille francs, tendant à supprimer intégralement le traitement des professeurs au Conservatoire des arts et métiers, dont les chaires venaient d'être fondées par une ordonnance. Le 15 juin, il combattit la réduction demandée par Syrieys de Mayrinhac, sur le traitement des préfets. Il s'attacha aussi à justifier la nécessité des secrétaires généraux, devenus indispensables, dit-il, « depuis que les préfets sont des espèces de « voyageurs qui ne restent qu'un an ou deux dans « le même département. » Le 18 juin, il demanda une réduction de quatre-vingt-dix-neuf mille francs sur le budget de l'instruction publique, et attaqua M. Corbière, dont l'élévation à la présidence du conseil royal « coûtait soixante-quinze « mille francs à l'État. » Il s'éleva aussi contre la nomination de deux nouveaux conseillers, dont l'un, disait-il, est « un homme que l'empereur de « Russie a cru devoir inviter à s'éloigner de ses « États » (*voy.* l'abbé NICOLLE). Interrompu par des ris et des murmures à droite : « Vous riez, « messieurs, s'écria Girardin, vous riez de tous « ces abus qui enrichissent les ministres et leurs « créatures; mais le peuple qui les paye souffre, « et ne rit pas. » Le 6 juillet, dans la discussion du projet de loi relatif à la censure des journaux, il s'attacha à prouver que l'art d'écrire n'était pas un instrument de révolution, comme l'avait prétendu M. de Bonald. Il attaqua ensuite la manière dont la censure était exercée depuis que la loi de 1820 pesait sur les journaux : injures et attaques permises contre les membres du côté gauche, sans qu'il leur fût permis de répondre; les préfets empêchant l'insertion dans les feuiles de département des discours de plusieurs orateurs, alors même que la chambre en avait voté l'impression, preuve, ajouta-t-il, « que les préfets sont plus puissants que la « chambre; » même partialité dans le compte

rendu des débats judiciaires ; la censure les a tronqués ; et à ce propos, Girardin, revenant encore une fois sur l'affaire du pétard, rappela la suppression du plaidoyer de l'avocat qui avait défendu Bouton. Après une foule de divagations analogues, il ajouta que la censure des journaux lui paraissait ridicule, à côté de l'extrême liberté dont jouissait la tribune parlementaire ; que, pendant la session, la censure ajoutait peu au pouvoir des ministres, mais que seulement, dans l'intervalle d'une session à l'autre, elle leur servait à influencer les élections. « C'est alors, dit-il, « qu'on voit les journaux diffamer les candidats « libéraux ; c'est alors qu'on lisait dans un certain « journal : « C'est du bon, du très-bon qu'il nous « faut, c'est-à-dire du côté droit sans alliage. » Enfin, il termina en accusant une feuille royaliste d'avoir dit que « la Saint-Barthélemi était une « conspiration mesquine auprès de la sienne. » A cette accusation, l'éditeur responsable de l'*Observateur neustrien* répondit, par une lettre insérée dans divers journaux (1), que Girardin avait *indignement* mutilé sa phrase *pour lui prêter un sens qu'elle n'avait pas*. « L'élève de J.-J. Rousseau, dit « le journaliste, sait comment son maître appelait « les hommes qui usent de semblables moyens. « Je veux être généreux, en ne rappelant point ici « la qualification qu'il leur donnait. » Durant la session de 1821, Girardin ne se montra pas moins empressé de paraître à la tribune, ni moins enclin à interrompre les autres orateurs par des interpellations toujours bruyantes, souvent par des saillies qui excitaient l'hilarité générale. En traitant les questions les plus secondaires, il arrivait toujours à toucher les points les plus délicats de la politique. Ainsi, le 22 décembre 1821, à propos d'une pétition des propriétaires de terrains près des murs d'enceinte de Paris, il trouva moyen de faire l'éloge de M. Decazes, de parler de l'alliance qui s'était formée un moment entre le côté gauche et le côté droit pour voter une adresse semi-libérale. « N'avons-nous pas vu, dit-il, des hommes « qui jusqu'à présent avaient professé des principes contraires aux nôtres s'en emparer, les « proclamer à cette tribune, et venir s'unir à nous « *sur le terrain de la charte*, où nous leur avions « donné rendez-vous? » Le 3 janvier 1822, accusé par Cornet d'Incourt d'avoir toujours défendu l'énormité des traitements, Girardin répondit : « Ce n'est pas du mien, on en conviendra, que « j'ai défendu l'énormité ; car il y a longtemps « que je n'en touche aucun. » Puis, venant à parler du ministère, il déclara qu'il n'avait pas plus de confiance dans le ministère passé que dans le ministère présent et à venir. Le 26 janvier, il demanda le rejet de l'article 4 du nouveau projet de loi sur les délits de la presse, comme entravant la liberté de discuter les actes ministériels. Le 29, parlant sur l'article 6, il accusa le garde des sceaux, de Serre, d'avoir dit que les députés n'étaient pas compris, pour les outrages et les insultes, dans les garanties que la loi assurait aux magistrats, et d'avoir approuvé les juges qui n'avaient donné aucune suite aux outrages que des députés avaient reçus au mois de juin. Le 30 janvier, il combattit les dispositions sévères de l'article 7 contre les journalistes, comme indiquant la secrète envie de restreindre le plus possible la publicité des séances, parce que, ajouta-t-il, cette publicité est la vie du gouvernement constitutionnel. Le lendemain il parla contre l'article 9 du projet, qui « violait la charte, en « plaçant les Français, compris sous le nom de « *classes*, au-dessus du droit commun, par la « création d'un véritable privilége en leur faveur. » Accusant le rapporteur (Chifflet) de vouloir, au moyen de cette désignation, rétablir le clergé et la noblesse, Girardin lui demandait « s'il avait « oublié qu'il existait encore dans l'État une classe « intéressante et nombreuse, du sein de laquelle, « à des époques plus ou moins éloignées, toutes « les autres sont sorties, depuis la famille des « *Chifflet* jusqu'à celle des *Montmorency*. » Selon lui, les auteurs du projet avaient formé une véritable conspiration contre la monarchie constitutionnelle : « Les privilégiés, complices de cette « conspiration, disait-il, sont des solitaires au « milieu d'une grande nation. Reconnaissez donc « votre impuissance, et que le petit nombre cesse « enfin de remettre en question ce que le peuple « a jugé. » Le 2 février il demanda le rejet de l'article 13, qui rendait les journalistes justiciables des chambres pour le compte rendu des séances. « Quel caractère avez-vous pour appliquer des « peines? dit-il. Toute justice émane du roi. Les « juges sont institués par le roi, et vous voulez « prendre le caractère de juges, que la charte ne « peut vous donner. On a dit, il est vrai, que le « droit que vous voulez vous arroger ne pèsera « que sur *de vils folliculaires*. Ces vils folliculaires-« là, messieurs, sont aussi respectables que vous : « ce sont des citoyens qui honorent la France par « leurs écrits ; ne comptez-vous pas parmi eux des « hommes qui siégent parmi vous? » Et à cette occasion il cita MM. de Bonald, de Castelbajac, de Frénilly, qui rédigeaient alors le *Conservateur*. Le 7 février, lors du vote définitif de cette loi, Girardin fut du nombre des cinquante-deux membres du côté gauche qui refusèrent de déposer leur scrutin. « Je ne vote pas, dit-il, par respect pour « la charte. » Le 12 février, pour combattre l'article 1er du projet de loi sur les journaux, il parut à la tribune armé d'un manuscrit qu'il affecta de lire avec hésitation. Plusieurs passages excitèrent les murmures du côté droit. Sa lecture finie, Girardin ajouta, en se tournant de ce côté : « J'ose « croire que mes arguments sont à vos yeux sans « réplique ; j'ose même dire que j'ai été fort élo-« quent ; mais, comme il est juste de rendre à « César ce qui est à César, je déclare que cette

(1) Entre autres dans les *Débats* du 14 juillet 1821.

« opinion *tout entière* a été prononcée par M. de « Villèle, en 1817, à l'occasion d'un article semblable à celui qu'on reproduit aujourd'hui. » On peut juger de l'effet de cette mystification, qui n'empêcha pas, toutefois, l'article 1er d'être adopté. Le 11 mars, à propos de la pétition d'un maître clerc de notaire, qui se plaignait de ce que le garde des sceaux (de Serre) lui avait refusé l'autorisation d'acheter une étude, Girardin lutta, pour ainsi dire, corps à corps avec la majorité. Interrompu quatre fois par des murmures sur cette phrase : « Partout où l'opposition peut faire entendre « sa voix, la justice est sûre de trouver « des appuis .. », il la répéta avec plus de force, ajoutant : « Autant de fois que je vous entendrai murmurer, autant de fois je recommencerai...» Puis il dénonça la conduite du garde des sceaux comme établissant une inquisition politique. « Autrefois, dit-il, un certificat de civisme « tenait lieu de tout ; aujourd'hui on veut imprimer « la même vertu au certificat de fidélité. » Il parla aussi en faveur de la pétition de M. Sauquaire-Souligné, qui se plaignait que son domicile avait été violé par la police. « Il est temps, s'écria Girardin, de la contraindre à rentrer dans les voies « légales ; car, aussi longtemps que nous resterons « dans l'état où nous sommes, il est dérisoire de « venir nous dire à cette tribune que nous sommes « libres. » Le 13 mars, Girardin traita les missionnaires de *contrebandiers de l'Église*, puis entama l'éloge des Espagnols. — « On n'a pas parlé de la « nation espagnole, dirent les interrupteurs, mais « des factieux. — Un factieux, c'est vous, ajouta « Puymaurin, en s'avançant au pied de la tribune. « — M. de Puymaurin, reprit Girardin, il n'est « pas convenable de parler ainsi ; rappelez-vous « qu'aux Tuileries, à St-Cloud, les mains teintes « de pastel, vous veniez solliciter les faveurs de « Napoléon, que vous avez obtenues. — Vous aussi, « monsieur le tribun du peuple, lui répondit Puymaurin. « — J'ai pu m'étonner, messieurs, continua « Girardin, d'avoir été traité de factieux, je « les ai toujours combattus. — Pourquoi les défendre « aujourd'hui ? » répliquèrent les interrupteurs. Dans la discussion du budget, il s'éleva contre les dépenses de la justice, puis contre celles de la police et contre la manière dont elle était exercée. M. Corbière réfuta avec une certaine hauteur les assertions de Girardin. « Vous ne « pouvez, monsieur, s'écria celui-ci, insulter les « membres de la chambre. » Puis, montant à la tribune, il lui demanda pourquoi il n'avait pas répondu à la lettre qu'il lui avait écrite pour réclamer les cendres de J.-J. Rousseau, afin de les replacer dans l'île des Peupliers. Le 25 mars, à propos de l'allocation de quatre-vingt mille francs demandés pour rendre au culte l'église de Ste-Geneviève, Girardin interpella de nouveau ce ministre sur ce sujet. Il rappela que le 21 décembre 1790, l'assemblée constituante rendit à Rousseau les premiers honneurs publics, en lui décernant une statue avec cette inscription : ***La nation française libre à Jean-Jacques Rousseau ;*** qu'une loi du 16 avril 1794 ordonna la translation des restes mortels de Jean-Jacques au Panthéon, et que ce décret fut exécuté le 11 octobre suivant. « Mon « père, ajouta Girardin, a fait des tentatives inutiles « auprès de tous les gouvernements qui se « sont succédé si rapidement depuis cette époque « pour obtenir que le corps de son ami fût replacé « dans sa sépulture, dont il n'aurait jamais dû « sortir (1). » Après avoir interpellé le ministre sur ce qu'il avait fait des cendres de Voltaire et de Rousseau, Girardin lui demanda pourquoi l'autorité avait effacé du fronton du Panthéon cette fameuse inscription : ***Aux grands hommes la patrie reconnaissante.*** — « Ils n'ont fait que du mal, s'écria « le député Piet. — Si les grands hommes ont fait « du mal à la France, répliqua Girardin, M. Piet « peut être parfaitement tranquille, jamais il ne « fera de mal à son pays. » Cette soudaine repartie excita l'hilarité dans toute l'assemblée. A l'interpellation de Girardin relativement aux cendres de Voltaire et de Rousseau le ministre répondit que la loi même qui avait ordonné leur translation à Ste-Geneviève n'était pas rapportée, et que leurs restes y étaient encore. Le 27 mars, Girardin, au sujet des dépenses électorales, se plaignit d'un arrêté du préfet de Seine-et-Oise, tendant à diminuer le nombre des électeurs. Dans la séance orageuse du lendemain, il fut un des membres qui demandèrent le plus vivement le rappel à l'ordre du général Lafond-Cavagnac qui, répondant au général Gérard, avait dit : « Rien n'a pu « ramener ces esprits orgueilleux, qui ne veulent « pas avoir recours à la bienfaisance royale. — « *Ça fait pitié*, » s'écria Girardin au milieu du tumulte. Le 30 mars, il demanda une réduction de cent mille francs sur le chapitre des poudres et salpêtres. La chambre vota l'impression de son discours, qui offre sur cette matière des observations utiles et neuves, et que l'on peut comparer aux plus sages opinions prononcées par Girardin au tribunat ou au corps législatif. Le 9 avril, à propos de l'administration des postes, il attaqua violemment le directeur général d'alors (M. le duc de Doudeauville), et s'éleva contre les destitutions. — « Il vous appartient bien de parler ainsi, lui « cria-t-on de plus d'un point de l'assemblée, vous « qui en avez tant fait étant préfet ! » Rappelé à

(1) Girardin rappela ensuite que le souvenir de Jean-Jacques avait protégé Ermenonville en 1815 : « Le général Blücher, dit-il, « a eu pendant quelques instants son quartier général au Plessis-« Belleville, commune située à une lieue de celle que j'habite. « Ce général, en jetant les yeux sur la carte du pays, voit le « nom d'Ermenonville, et demande si c'est là que se trouve le « tombeau de Rousseau ; on lui répond affirmativement : il déclare « alors qu'aussi longtemps qu'il y aura des troupes prussiennes « dans le royaume, aucun détachement de ces troupes ne « sera cantonné à Ermenonville ; et ce qui a été dit a été fait. « Les généraux et militaires prussiens qui occupaient les villes « ou villages des environs vinrent presque tous visiter l'île des « Peupliers. Aussitôt qu'ils apercevaient le tombeau de Jean-Jacques, « ils ôtaient leurs chapeaux, marchaient lentement, « en gardant un silence religieux ; parvenus au pied du monument, « ils le saluaient respectueusement. »

la question par le président, Girardin se récria contre ce fonctionnaire, qui, dit il, *voulait le mener en poste*. Après avoir fait l'éloge de Dupleix de Mézy, l'ancien directeur général, il termina par cette saillie : « La justice que je viens de lui « rendre prouve que si vous êtes toujours prêts à « louer ceux qui sont en place, nous, nous sommes « portés à louer ceux qui n'y sont plus : et, si le « ministère attachait quelque prix aux éloges de « l'opposition, il sait maintenant à quelle condi-« tion il peut y prétendre. » Le lendemain, il appuya un amendement tendant à la suppression du droit sur le port d'armes, et prétendit qu'une circulaire ministérielle ne permettait d'en donner qu'à ceux *qui pensaient bien*. Le 12 avril, il parla de nouveau sur l'administration des postes, se plaignit de la violation des lettres, et entra à cet égard dans des détails tellement techniques, que le député Réveillère l'interrompit en disant : « Il « faut être artiste pour savoir tout cela. » Girardin se plaignit aussi du système de la police. « Exécuté, « dit-il, dans les intérêts *d'une faction*, ce système « a été suivi avec persévérance par le gouverne-« ment *occulte*. » L'opinion approfondie qu'il prononça le lendemain sur les distilleries fut imprimée par ordre de la chambre, et termina pour Girardin les travaux de cette session. Durant celle de 1822, il parut plus rarement à la tribune. Le 22 juin, il appuya la pétition du sieur Grand, étudiant en droit, qui avait été exclu des cours de la faculté pour avoir publié une brochure intitulée *Le cri de la France*. « Je dois ajouter, dit-il, que « c'est un écolier distingué, qui n'a d'autre but « que d'aimer la patrie, la charte et la liberté. — « Et le roi ? s'écria-t-on à droite. — Si je ne parle « pas du roi, reprit Girardin, c'est que le roi est « dans la charte. Les professeurs qui voudraient « le punir aujourd'hui ne sont-ils pas les mêmes « qui se rendirent aux Tuileries, le 26 mars 1815, « pour féliciter Napoléon sur son heureux retour ? » (*Voy.* DELVINCOURT.) Le 20 juillet, à propos d'une réduction qu'il demandait sur le conseil d'État, il se plaignit de la résurrection des corporations religieuses : « Si les choses continuent à aller ainsi, dit-« il, nous reverrons bientôt des capucins et des ca-« pucinières ; et, si nous manquons de soldats, « nous ne manquerons pas de moines. » Le 25 juillet, il présenta, sur les dépenses générales du ministère de l'intérieur, des réflexions plus modérées, et dont la chambre ordonna l'impression. Le 30, il renouvela la demande d'une réduction de cent mille francs sur le chapitre des poudres et salpêtres. Cette opinion fut également imprimée par ordre de la chambre. Le 5 août, il proposa d'abolir la taxe sur les passe-ports, et attaqua de nouveau la police. « 93 ne reviendra pas, dites-« vous ; mais nous y sommes sous le rapport des « passe-ports. » Il rappela qu'après que la constituante eut aboli toute entrave à la liberté de voyager, l'assemblée législative avait, par la loi du 1er février 1792, fermé de nouveau les portes de la France, et que lui-même avait combattu cette loi avec Vaublanc, Dumas, Lemontey et Vergniaud ; qu'à cette loi fut due une partie des massacres de septembre, et que, le 28 août 1792, le procureur de la commune de Paris avait dit : « *Sans la loi « sur les passe-ports, tous les calottins nous auraient « échappé.* » A l'ouverture de la session de 1823 (30, 31 janvier et 1er février), Girardin parut plusieurs fois à la tribune pour faire déclarer nulle l'élection de Marchangy. Cette affaire ayant donné lieu à une explication assez vive entre M. de Villeneuve, préfet de la Nièvre, et M. de la Pommeraye, il s'entremit avec succès pour prévenir un duel entre ces deux députés. Le 3 mars 1823, il parla contre la proposition de M. de la Bourdonnaye, tendant à exclure Manuel de la chambre. Quelques jours après, quand ce député eut été expulsé, Girardin se joignit aux membres du côté gauche qui protestèrent, et il publia un écrit intitulé *Examen de la conduite du président de la chambre des députés relativement à la proposition faite par M. le comte de la Bourdonnaye*. C'était une diatribe contre M. Ravez ; toutefois, l'auteur ne s'y écartait point des formes parlementaires. Aux élections de 1824, Girardin fut envoyé de nouveau à la chambre par les électeurs de Rouen, malgré les efforts du ministère. Le 27 avril 1824, en se prononçant contre le projet relatif au remboursement et à la réduction des rentes, il fit preuve de connaissances positives sur cette matière, et fut écouté avec intérêt par tous les côtés de la chambre. Le 28 mai, à l'occasion du projet tendant à modifier la loi de recrutement, portée sous le ministère de Gouvion-Saint-Cyr, il excita de violents murmures en disant : « Cette ardeur martiale, qui « distinguait naguère les Français, n'existe presque « plus. » Se voyant sur le point d'être rappelé à l'ordre, Girardin se reprit ainsi : « Eh bien ! cette « ardeur martiale existe encore, il faut la conser-« ver. » Puis il proposa, comme un moyen d'entretenir l'esprit militaire en France, le rétablissement du tambour dans les colléges. Le 5 juin il s'opposa au projet du renouvellement intégral et de la septennalité. Girardin présenta encore à la tribune, pendant cette session, des observations sur les altérations et les substitutions de noms imposés aux produits fabriqués (30 juin), et parla sur les chemins vicinaux (1er juillet) ; sur la nécessité de maintenir la centralisation (12 juillet) ; enfin sur les haras (14 juillet). Durant la session de 1825 (17 février), il fit de vains efforts pour entraver, par une question préjudicielle, la discussion du projet de loi tendant à indemniser les émigrés. « Je veux prouver à la chambre, dit-il, « que la majeure partie de ses membres n'est com-« pétente ni pour discuter ni pour délibérer. » Ces mots excitèrent le plus violent orage, la question d'ailleurs ayant été résolue la veille. « Ici, « monsieur de Girardin, lui dit le président, vous « voulez vous créer un droit particulier contraire « à nos précédents, contraire au règlement, et qui

« ne pourrait offrir aucun résultat. » Déjà Girardin était attaqué de la maladie qui devait le conduire au tombeau, et qui, pendant deux mois, l'avait écarté de la tribune. Il y parut le 12 mai, lors de la discussion sur le budget de l'intérieur, pour défendre de nouveau la centralisation contre le parti dominant qui, selon lui, voulait rétablir tous les abus et toutes les institutions de l'ancien régime. Il ajouta que « la charte, dans l'*Almanach* « *royal*, ne se trouvait plus que dans les pages « consacrées aux *errata*. » Ce discours, dont la véhémence contrastait avec l'organe défaillant de l'orateur, naguère si bruyant à la tribune, produisit une pénible impression sur tous les membres de la chambre. Le côté gauche en demanda l'impression. Puymaurin s'y opposa, tout en parlant *de l'égard que l'on devait avoir pour l'état de maladie de l'orateur*. Cette réflexion, si l'on en croit l'éditeur des *Souvenirs* de Girardin, fit sur celui-ci « une impres- « sion qu'il conserva jusqu'à ses derniers moments. « Lorsqu'il en parlait avec sa famille et ses amis, « on eût dit qu'il considérait les paroles de Puy- « maurin moins comme une ironie que comme « un avertissement. » Durant la session de 1826, son état d'affaiblissement ne lui permettant pas de prendre la parole, il rédigea contre le projet de loi destiné à rétablir les substitutions une opinion que M. Méchin lut pour lui à la tribune (9 mai). Girardin y disait que la majorité avait nommé pour examiner le projet de loi une commission telle qu'elle aurait été si M. le garde des sceaux l'eût choisie. Rappelé à l'ordre par le président, l'auteur de ces paroles monta péniblement à la tribune, et ses explications paraissant une nouvelle insulte, M. Ravez déclara persister dans son rappel à l'ordre. Le lendemain, Martignac ayant de nouveau incriminé les expressions dont s'était servi Girardin, celui-ci, en faisant imprimer son discours, y ajouta une note dans laquelle il ne ménageait point son adversaire, et parlait de lui-même en ces termes remarquables : « La première « révolution m'a coûté assez cher pour que je ne « frémisse pas à la seule pensée d'être destiné à « en voir une seconde... J'ignore quels sont les « avantages de rang ou de fortune que la révolu- « tion a fait perdre à M. de Martignac, mais qu'il « sache bien que j'étais un véritable enfant gâté de « l'ancien régime ; qu'une fortune considérable « m'était assurée comme aîné et comme appelé à « recueillir une immense substitution, dont la « propriété d'Ermenonville faisait partie ; qu'il « sache que c'est pour avoir pris à l'assemblée « législative la défense de Louis XVI que j'ai été « assassiné, emprisonné pendant plus d'une année ; « mais qu'il sache aussi que ce que j'ai perdu et « ce que j'ai souffert ne m'a pas fait regretter un « seul instant un ordre de choses nuisible aux in- « térêts de mon pays et incompatible avec le « bonheur de mes concitoyens et les progrès de « la civilisation. » Ces paroles furent pour ainsi dire son testament politique ; il mourut à Paris le 27 février 1827. Ses funérailles, célébrées le 1er mars, attirèrent un concours innombrable de citoyens. Trois discours furent prononcés sur son cercueil, par M. Petou, maire d'Évreux, par M. Vatout, qui avait été sous-préfet de Semur, et qui se faisait honneur d'être le disciple de Girardin en fait d'administration, enfin, par Alexandre de Lameth (1), de qui nous citerons ce passage : « Fort de sa con- « science, et se livrant à la perspicacité de son es- « prit, Girardin ne craignit point d'aborder les « questions les plus difficiles. Ses discours ne res- « tèrent jamais au-dessous de sa franchise, *ils la* « *dépassèrent quelquefois* ; mais ses intentions étaient « si bonnes, sa diction si spirituelle et si originale, « qu'elles lui valurent le privilége de tout dire. » En effet, à la tribune, son sourire était quelquefois plus incisif que tous les efforts de l'éloquence. Girardin aimait le monde et il en était aimé ; sa conversation était gaie, piquante, instructive ; ses manières pleines de rondeur et de franchise. Il était fort assidu aux réceptions du duc d'Orléans. Un monument lui a été élevé, par souscription, au cimetière du Père-Lachaise. On a de lui, outre la brochure politique que nous avons déjà citée, *Lettre de Stanislas Girardin à M. Musset-Pathay, auteur de l'ouvrage intitulé La vie et les ouvrages de J.-J. Rousseau*, Ermenonville, 8 juin 1824, Paris, 48 pages in-8° (2). Ses opinions et mémoires ont été recueillis en 4 volumes, sous ce titre : *Discours, Journal et Souvenirs de Stanislas Girardin*, Paris, 1828, 4 vol. in-8° (3). Ces *Souvenirs*, écrits jour par jour en présence des événements, sont remarquables par le ton de franchise et de vérité ; on y voit que si leur auteur fut quelquefois un homme passionné, il fut toujours un homme de cœur et d'honneur. Il est fâcheux que, sauf un petit nombre de notes sur quelques séances de la chambre des députés, ces *Souvenirs* s'arrêtent à l'année 1810. Du reste, on y trouve toutes ses opinions, soit à la législative, soit au tribunat, soit à la chambre des députés, même celles qu'il ne put prononcer à la tribune. Stanislas de Girardin se proposait d'écrire de véritables mémoires dans sa retraite d'Ermenonville ; mais la mort l'en empêcha (4). D—R—R.

(1) M. Vatout a fait imprimer son discours à cent exemplaires, sous ce titre : *Hommage à la mémoire de Stanislas Girardin*, 1er *mars* 1827. Le discours prononcé par A. de Lameth a également été imprimé, in-8° d'un quart de feuille, mars 1827.

(2) Parmi les pièces justificatives se trouve une lettre de Madame la comtesse Alexandre de Vassy, une des sœurs de Girardin, à Madame de Staël, qui, dans ses *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau*, avait adopté l'opinion du suicide.

(3) Stanislas de Girardin publia, sous le voile de l'anonyme : 1° *Promenade, ou Itinéraire des jardins d'Ermenonville, avec 25 vues*, Paris, 1788, in-8°. Aujourd'hui ce beau parc est totalement dégradé, et l'entrée en est interdite aux étrangers. L'auteur de cette note apprend même en ce moment qu'on va démolir le pavillon qu'habitait J.-J. Rousseau. 2° *Notice historique des descentes qui ont été faites dans les îles Britanniques, depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à l'an VI de la république française*, Paris, 1798, in-4°. F—LE.

(4) Il était l'aîné de trois frères : l'un, *Amable de Girardin*, mort en bas âge ; les deux autres, le comte Alexandre de Girardin (*voy.* ce nom) ; puis M. le comte Louis de Brégy de Girardin, qui fut membre du corps législatif sous Napoléon, en même temps que son frère aîné Stanislas, et qui, au mois de janvier 1814, comme pendant les cent jours, a été colonel d'une des

GIRARDIN (Alexandre-Louis-Robert, comte de), frère du précédent, naquit en 1776, se prépara dès l'âge de onze ans au service de la marine et s'embarqua à quinze ans (1790). Après une campagne de trois années sur l'océan Atlantique, dans le cours de laquelle il prit terre un moment et fut blessé à St-Domingue, il revint en France et, renonçant à la profession de marin, mais non aux périls de la guerre, il s'enrôla presque aussitôt dans la cavalerie. Nommé sous-lieutenant au 3e régiment de hussards le 28 messidor an 3, il fit en cette qualité les campagnes du Rhin de l'an 6 à l'an 8, obtint en l'an 9 le grade de lieutenant, et l'année suivante il commandait une compagnie du 23e régiment de chasseurs. Il suivit ce régiment à la grande armée en l'an 13, fut promu, quelques mois après, au grade de chef d'escadron, et reçut à Austerlitz, sur le champ de bataille, la croix d'officier de la Légion d'honneur pour avoir, avec dix hommes, pris quatre pièces de canon et fait 400 prisonniers. Colonel du 8e régiment de dragons en 1806, Alexandre de Girardin servit encore un an dans le Nord et se distingua dans plusieurs rencontres, notamment à la bataille de Friedland, où il reçut une blessure. De l'armée du Nord, il passa avec son régiment dans l'armée qui allait envahir la péninsule ibérique. A Osonio, en Espagne, il fit rendre les armes à une division de 3,000 hommes du corps commandé par le général la Romana, qui naguère servait dans nos rangs, à la tête de l'armée auxiliaire que le roi Charles IV nous avait envoyée en Allemagne. A Monterey, près de Chavès, en Portugal, le colonel Girardin mit en déroute un corps de 4,000 hommes. Le 1er juillet 1811, il fut nommé général de brigade et rappelé à la grande armée, où il s'illustra par de nouveaux services en Pologne, en Russie et dans la retraite sur l'Allemagne. Avec deux bataillons d'infanterie, il repoussa 6,000 Russes, ce qui lui valut la croix de commandeur de la Légion d'honneur, qui lui fut donnée à Ostrowno, sur le champ de bataille. Pendant la campagne de France, il conquit glorieusement le grade de général de division. Il avait forcé un corps d'armée de 8,000 hommes à mettre bas les armes. Le général Ozluwief, qui commandait ce corps, et 165 officiers supérieurs étaient au nombre des prisonniers. Ce fut le dernier exploit du général Girardin. Le roi Louis XVIII lui donna, à son retour, la croix de St-Louis, et le fit en 1821 commandeur de cet ordre. Sincèrement rallié à la restauration, Alexandre de Girardin lui avait été fidèle pendant l'épreuve des cent jours. Il avait été, sous l'empire, premier veneur; le roi le nomma capitaine des chasses, et premier veneur après la mort du duc de Richelieu, charge qu'il conserva jusqu'à la révolution de 1830. Il consacra, depuis cette époque, les loisirs de sa retraite à l'étude. Il avait déjà publié : 1° *Projet de législation pour les chasses*, Paris, de l'imprimerie royale, 1817, in-fol. de 64 pages. Il publia dans la suite : 2° *Des places fortes*, Paris, 1837, in-4°; 3° *Des inconvénients de fortifier les villes capitales, et d'avoir un trop grand nombre de places fortes*, Paris, 1839, in-8°; 4° *Mémoire sur la situation politique et militaire de l'Europe, à l'occasion des traités de* 1831, 1833 *et* 1841 *sur le droit de visite*, Paris, 1844, in-8°; 5° plusieurs petites brochures, telles que : *Observations à l'occasion du budget de* 1837, 1836, in-8°; *Sur le remboursement des rentes* 5, 4 1/2 *et* 4 %, 1836 et 1837, in-8°; *Observations sur le projet de loi relatif aux chemins vicinaux et communaux*, 1837, in-8°; *Observations sur la réduction des cadres de l'armée* (extrait du *Moniteur* des 13 et 14 décembre 1841), 1842, in-8°, etc. Le comte de Girardin est mort en 1855. C-et.

GIRARDIN. Madame Delphine de Girardin était née à Aix-la-Chapelle, qui était alors le chef-lieu d'un département français, dans la paroisse de St-Adalbert, le 6 pluviôse de l'an 12, c'est-à-dire le 26 janvier 1804. Elle fut appelée Delphine en souvenir du grand livre de madame de Staël, qui enchantait et passionnait toutes les âmes. Sa mère, qui fut un des beaux esprits de son temps, avait nom Marie Michault de Lavalette, mariée en secondes noces à M. Gay, receveur général du département de la Roër. Madame Gay se retrouvera dans la *Biographie universelle* : elle était, disait la tradition de la famille, la petite-fille d'une belle Italienne, Francesca Peretti, qui remontait, par une ligne indirecte, jusqu'au souverain pontife Sixte-Quint. Et comme, un jour, dans le salon de madame Gay, plusieurs femmes se vantaient un peu trop de leurs aïeux : « Quant à moi, leur dit la jeune Delphine, j'ai « aussi ma généalogie, et je puis me vanter de « mes ancêtres... Un gardeur de cochons, Félix « Peretti. — Sixte-Quint, mademoiselle? — Oui, « monsieur le comte. » Et l'enfant de sourire, et l'auditoire de méditer cette parole étrange qui contenait tant de néants et tant de grandeurs. Madame Émile de Girardin tenait sa place, et la première place au premier rang des femmes de notre génération, du moins pour les écrivains qui datent de l'an de grâce 1830; elle n'était pas seulement une aimable et charmante femme, un rare esprit, un poëte, un prosateur, un romancier, un improvisateur, toujours prêt à reproduire en prose abondante et légère les fugitives impressions de chaque jour, c'était mieux que cela, madame Émile de Girardin, c'était pour nous, qu'elle appelait ses frères d'armes. une amie, une sœur, un poétique et vivant souvenir des belles journées; son nom se rattachait aux premiers moments de notre vie littéraire. Elle était née aux douces et premières lueurs des *Méditations poéti-*

légions de Paris. Une de leurs sœurs a été mariée au comte de Bohm, l'autre à M. le comte de Vassy. La marquise de Girardin leur mère était morte en 1816, à sa terre de Puiseux près Pontoise, à l'âge de 74 ans. Stanislas de Girardin a laissé deux fils, dont l'aîné, le comte Ernest de Girardin, a épousé mademoiselle Gaudin, fille de M. le duc de Gaëte.

ques et des *Orientales;* elle avait jeté sur nos premiers essais les premières fleurs de sa chaste couronne; elle était toujours, pour nous, qui avions assisté à sa naissance poétique, l'enfant poétique, inspiré, plein de grâce et d'éclat, la grâce en personne. A son berceau, M. de Chateaubriand l'avait saluée et reconnue un poëte; une femme dont le nom seul est une louange, madame la marquise de Custine, était sa marraine; elle entendit, enfant, à son oreille charmée, la voix de M. Villemain lui-même, qui lui prédisait les plus heureuses destinées; M. de Lamartine était son ami; M. Victor Hugo, qu'elle n'a pas oublié dans son exil, lui venait lire en toute hâte ses plus beaux vers; plusieurs parmi nous, qui étaient de grands poëtes et qui sont morts, l'ont entourée d'une amitié fraternelle ou paternelle; elle était la joie et la fête de M. Soumet à ses moments les plus heureux; Frédéric Soulié, lorsqu'il vint à Paris, portant dans sa tête féconde un peuple entier de drames et de comédies, avait rencontré tout d'abord le regard intelligent de la jeune Delphine! Une des premières, elle entrevit, elle devina M. de Balzac; et, de cette main qui avait à peine vingt ans, elle écrivit, rieuse et contente, un charmant livre à la louange... à la gloire de l'auteur de la *Comédie humaine!* Elle appela son livre la *Canne de M. de Balzac!* car si elle était une inspirée, elle l'était à ses heures; elle n'était pas toujours dans l'ode et dans le dithyrambe: elle savait rire... elle savait pleurer! Qui le croirait? Elle a écrit dans la même année, et pour ainsi dire le même jour, à la veille de sa mort, la *Joie fait peur* et le *Chapeau d'un horloger!* Tant de larmes, tant de rires, tant de fines et suprêmes gaietés, tant de sanglots! Elle était belle, et d'une éclatante et ravissante beauté! A la voir passer, la tête ornée à profusion de cette admirable chevelure blonde qui était sa parure et son orgueil, on devinait la Muse aux yeux bleus, aux paroles sonores, à l'accent net, vif, rapide, à la parole étincelante de la vie et des feux d'un frais printemps, entourée de louanges, de bonheur, d'inspirations! Elle était éloquente en toute chose, et dans la voix, dans le geste, dans la démarche; éloquente dans l'action, éloquente au repos; elle parlait à merveille, un peu à la façon solennelle que l'on dit de madame de Staël...; l'instant d'après, la voilà qui causait à bâtons rompus, avec des mots piquants, mais sans malice, et des naïvetés d'enfant; surtout elle était gaie et de bonne humeur, facilement contente et sans apprêts d'aucune sorte. Elle avait été élevée au milieu du salon de sa mère, qui adorait les belles-lettres et les beaux-arts; elle avait grandi, elle avait vécu au milieu de toutes sortes d'intelligences d'élite. Ainsi, tout de suite, elle avait trouvé des juges, des auditeurs, des maîtres, des conseillers, des frères d'armes; elle avait assisté aux rayons des soleils derniers; elle avait vu se lever l'aurore des nouvelles renommées; lui-même, le roi de France Charles X, avait souri à cette jeunesse, à cette beauté, quand le grand peintre François Gérard voulut peindre mademoiselle Delphine Gay, comme il avait peint mademoiselle Mars. Cette enfant qui naissait et qui grandissait sous tant d'heureux et éloquents auspices fut tout de suite une Muse; elle obéissait, docile et contente, à l'inspiration qui était en elle, et comme, avec la poésie, elle avait le courage, son premier poëme elle l'envoyait à l'Académie française, et l'Académie française, par une palme précoce, reconnaissait en même temps dans ce poëme improvisé « un talent « viril à *la perfection de ses beaux vers,* et la grâce « enchanteresse d'une jeune fille à la simplicité tou- « chante des divers tableaux, à la délicatesse, à la « retenue des pensées et des expressions! » Ainsi parlait le digne rapporteur de l'Académie française: et ce rapporteur était M. Villemain lui-même. Il avait deviné d'un coup d'œil, il avait jugé d'un seul mot, cette éloquente et poétique personne. Au milieu de la fête qui l'entourait, cette fête parisienne des beaux-arts, des paroles sonores, des femmes qui vous envient, des hommes qui vous aiment, des poëtes qui vous chantent, de la jeunesse attentive à vos moindres paroles, à vos moindres regards, cette aimable enfant des Muses clémentes était réservée et prudente. A sa tenue élégante et sérieuse, on voyait que plus d'une femme austère avait touché à son berceau, on voyait surtout qu'elle comprenait les dangers de la vie, et qu'elle y touchait en tremblant. Dans tout ce jeune âge enchanté, florissant, déjà célèbre, lord Byron lui-même, lui qui n'écrivait pas à M. de Chateaubriand, et qui n'a pas prononcé son nom une seule fois, au grand chagrin de ce maître admirable, écrivait à Delphine Gay pour lui dire: *J'ai lu vos vers!* La jeune et belle Delphine sut garder son sang-froid, sa prudence et tout le respect d'alentour. Elle portait en elle-même une flamme qui tenait le monde en respect; elle était fière, elle était contente d'être vue, applaudie, caressée, admirée, exaucée, et puis soudain, au bon moment, par une grâce d'état, comme cela lui arrivait souvent, vous aviez sous vos yeux charmés une jeune fille bourgeoise, simple et rieuse, et l'on se demandait si cette Corinne et cette enfant étaient la même personne? Une couronne? un éventail? une admiration? un sourire? On ne savait que lui donner! Les honnêtes femmes lui donnaient leur estime, les jeunes gens l'entouraient de leurs respects. La première fois que la France entendit parler de cette muse (elle avait déjà publié son premier recueil: les *Essais poétiques* mais c'est si grand, la France, et elle fait si volontiers la sourde oreille quand on lui parle en vers), la France était en grand deuil; elle venait de perdre, emporté par la mort, qui est sans pitié, l'orateur, le capitaine et le brave homme qui lui avait enseigné, un des premiers, la toute-puissance de l'éloquence unie à la liberté (nous parlons du géné-

ral Foy), et pendant que Paris, couvert de crêpe comme un seul homme, portait au monument ce grand orateur, et pendant que le deuil était partout, et que déjà chacun se préparait à combler, par une glorieuse offrande, les vides respectables de cette humble fortune, on entendit, au milieu de ces douleurs et de ces plaintes, une voix éclatante et fraîche, une voix nouvelle, inspirée, et qui rendait si complétement, dans sa grâce printanière, le sentiment public! C'était la voix de mademoiselle Delphine Gay pleurant au tombeau du général Foy :

Hélas! aux cris plaintifs de la patrie en larmes,
C'est la première fois qu'il n'a pas répondu!

Cette élégie est une date dans l'histoire de madame de Girardin; cette élégie fit soudain de cette jeunesse une renommée, une gloire, et, l'enfant, elle s'appela elle-même, de l'autorité même de sa jeunesse et de sa beauté : *la Muse de la patrie!* En quoi nul ne songea à la contredire. Elle était si belle et si charmante! Elle était si complétement heureuse et fière de cette noble palme, et de ce grand titre qu'elle s'était décerné à elle-même! Aussitôt reconnue, elle entra dans la vie et dans le labeur des belles-lettres, et comme elle savait que la France avait adopté sérieusement sa Polymnie aux cheveux d'or, elle prit sa tâche au sérieux, et ce fut pour elle un vrai triomphe de se mêler, par ses doux poëmes, à la vie universelle. Ainsi, quand un peintre célèbre eut couvert de ses tableaux inspirés les voûtes sublimes du Panthéon, rendu à sa sainte patronne, la jeune Delphine improvisa son *Hymne à Ste-Geneviève;* quand madame la duchesse de Duras publia *Ourika*, la jeune Delphine adressait une élégie à la noble dame! Aussitôt qu'il fut question, dans ce monde étonné et charmé de cette résurrection, de rendre à la Grèce esclave son antique honneur et ses libertés volées par les barbares, la jeune Delphine écrivit, en l'honneur de ces Grecs ressuscités, un poëme irrésistible intitulé *la Grèce*, et de sa belle main athénienne la jeune fille apporta quatre mille francs à ces infortunés pour lesquels lord Byron allait mourir. Mais aussi que de succès incontestables, que d'amitiés illustres, quel enthousiasme à la voir, à l'entendre, à l'admirer! Elle-même elle a laissé, dans ses plus nerveux poëmes, la trace ardente de ce poétique enivrement :

Mon front était si fier de sa couronne blonde,
Anneaux d'or et d'argent tant de fois caressés,
Et j'avais tant d'espoir, quand j'entrai dans le monde,
Orgueilleuse et les yeux baissés!

Ce fut ainsi qu'elle marcha, enivrée, et pourtant d'un pas calme et fier, dans ce sentier de ronces et d'épines : elle voulut suivre et parcourir d'un bout à l'autre bout ce chemin difficile du travail de l'intelligence; elle voulut accomplir jusqu'à la fin ce pénible labeur; et cette profession des belles-lettres, remplie à ce point de ces charmantes misères, de ces luttes acharnées, de ces obstacles sans nombre et sans nom, ne l'effraya pas un seul instant. En vain le monde, et le plus grand monde, attirait cette jeunesse, elle ne s'abandonnait pas volontiers à ces rares séductions : elle s'y livrait à peine, et tout de suite après elle revenait, active et prête à bien faire, à son travail de tous les jours. Ce qu'elle a écrit, si jeune et si recherchée, est incroyable. Un jour elle écrivait *Napoline*, où elle se montrait elle-même, heureuse et contente, avec beaucoup d'esprit, de verve, et fort peu de penchant à suivre Oswald ou René dans leurs tristes sentiers qu'elle trouvait trop battus pour ses pieds dédaigneux. Écoutez-la, comme elle riait alors de toute chose, et même des royales Tuileries, qui étaient dans toute leur splendeur :

Un prince peut avoir encor des partisans,
Comme un système, soit, mais plus de courtisans.
On est las de souffrir pour que le trône brille,
Et de verser du sang pour des soins de famille.
Au culte des faux rois nous avons dit adieu;
Notre amour est au peuple et notre encens à Dieu.

Un autre jour elle écrivait *Madeleine*, en souvenir de la Madeleine de Canova, dont madame Récamier lui avait rapporté d'Italie une fidèle copie. Elle était une lyre, où chaque bruit faisait retentir une plainte, un son, un frisson, et voilà comme elle touchait, d'une main légère et savante, à toutes les parties de l'art d'écrire. Ainsi elle a fait des poëmes sérieux, que lisaient les lecteurs les plus difficiles; elle a fait des odes qui se répétaient de bouche en bouche. Plus tard elle écrivait des romans d'un goût exquis, d'un ton si fin, que tout d'abord le lecteur de tous les jours fut charmé de ce ton parfait de la meilleure compagnie, inconnu chez tant de romanciers en langue vulgaire. Eh! quoi d'étonnant que la jeune Delphine eût conquis cette grâce heureuse? Elle était la joie et la fête des meilleurs salons de Paris; elle régnait en cette illustre Abbaye-aux-Bois de M. de Chateaubriand et de madame Récamier. Une des plus grandes dames de l'Europe, madame la duchesse de Duras, entourée au suprême degré de tout ce que Paris possédait de plus illustre et de plus charmant, avait pris soin de cultiver cette jeune plante, ce laurier-rose. Un jour de grande soirée chez l'ingénieux auteur d'*Ourika*, on disputait de la vraie couleur et de la vraie noblesse. « Il faut s'entendre, reprit M. Villemain; la noblesse est une « sensitive; il y a ici deux personnes d'une race à « part dont nous n'avons pas vu les parchemins : « Capo d'Istria et Delphine Gay! » C'était bien dit cela, c'était bien vrai! Et quand plus tard, prenant sa part d'une lutte courageuse, madame de Girardin vint en aide à son mari, prisonnier du général Cavaignac, on vit soudain la force et le courage que pouvait contenir cette tête bouclée. A ce cher captif, l'éloquente femme adressait les plus véhémentes paroles; et par l'élégie, et par

la satire, et par l'épigramme, et par toutes les véhémences d'un cœur ulcéré, elle fit obstacle à la république naissante. En vain le général Cavaignac, ami des belles paroles et des belles personnes, souriait aux fureurs de son ennemie; il arriva que son ennemie eut un grand succès dans l'opinion publique et que le monde, inquiet de l'avenir, prit au sérieux les véhémentes colères de cette beauté qui disait si bien, parlant d'elle-même :

Ah! c'est que l'élégance est de la poésie...

Mais un des rares mérites de madame de Girardin, celui qui lui fut le plus compté, et qui peut-être lui sera compté le plus longtemps, ce fut la création inespérée, inattendue, éloquente et joyeuse de ces fameux *courriers de Paris*, dans lesquels l'aimable femme, avec le zèle et l'intelligence des meilleurs et des plus habiles écrivains, dans l'histoire et dans l'art de chaque jour, écrivit en se jouant la vie publique et la vie privée des Français dans cet espace étrange et qui déjà touche à la fable, qui sépare 1836 de 1848. Quelle fête et quelle joie en ces pages toutes resplendissantes des grâces de la vie, et d'une vie abondante, élégante, avec tant de grâce et tant de verve, à tout dire! Ajoutez la finesse et l'à-propos, la malice et le bon sens. En ce temps-là, la Muse-Delphine s'appelait le vicomte Delaunay, et ce merveilleux vicomte était au courant de toutes choses; il disait volontiers les modes nouvelles, il disait plus volontiers le poëme nouveau. Il arrivait le premier dans les beaux salons de Paris, il n'était pas le dernier aux grandes séances de l'Académie; il allait, vif, leste et léger, de la chambre des députés à la chambre des pairs, et de la Sorbonne au café de Paris. Homme à tout voir, à tout savoir, il avait un pied dans le faubourg St-Honoré, un pied dans la chaussée d'Antin; le matin il était à l'église, et le soir venu il était à l'Opéra; il tenait l'épée, il agitait l'éventail; il avait la demande, il avait la réponse; il était à l'attaque, il était à la défense; et sans pruderie, et sans haine, et sans violence, brusque et compatissant tout ensemble, il allait à travers le monde, racontant les charités, les désordres, les ridicules, les philosophies, les calembredaines, les caprices, les travers, les paradoxes, les bons mots; arrangeant, changeant et disposant toute chose, au gré de l'heure présente et du caprice de ce matin. Enfin que dire? C'était une comédie aux cent actes divers... C'était elle encore, elle-même, et toujours elle, la poétique et gracieuse Delphine en belle humeur, et jouant, franc jeu, avec la gloire, avec la renommée, avec les ridicules et les passions de son temps. Peu de femmes... et peu d'hommes ont dépensé autant d'esprit, argent comptant, en petite monnaie, et en sommes considérables, que cette femme-là! Et puis, comme elle était contente d'avoir tant de beau génie, et comme elle était heureuse d'être belle; elle a même écrit un doux poëme : « *Du bonheur d'être belle!* » et quand, en plein éclat, en pleine jeunesse, elle lisait aux seigneurs et aux dames de la vie heureuse ces vers charmants, soudain l'âme, les yeux, l'esprit, l'oreille et le cœur de l'auditoire étaient également satisfaits. Elle a très-bien expliqué, dans un de ses *Courriers de Paris*, pourquoi les femmes n'ont pas le droit d'entrer à l'Académie, et à son compte il n'y avait rien qui s'expliquât plus facilement : « c'est que messieurs les Français sont envieux des « Françaises, et ils ont raison. Un Italien a plus « d'esprit qu'une Italienne, un Espagnol a plus « d'esprit qu'une Espagnole, un Russe a plus d'es- « prit qu'une Russe, mais une Française a plus « d'esprit qu'un Français. » Cet esprit vif, original, et primesautier quand il eut touché à l'ode, à l'élégie, au poëme, au journal, à la comédie errante dans les salons, soudain il se trouva que cet esprit avait une autre envie à satisfaire, une ambition plus haute, et, tout d'un coup, madame de Girardin aborda le théâtre, elle l'aborda de front, comme elle abordait toute chose. Elle commença par lire, à ses amis, une comédie en vers, *l'École des journalistes*, et je la vois encore, après la lecture du troisième acte de cette *École des journalistes*, prenant à partie un journaliste, qui pourtant l'aimait et l'admirait volontiers, pour lui démontrer l'excellence et surtout la vérité de sa comédie. Ah! l'éloquente et la furieuse! Elle était splendide, elle était superbe et flamboyante, on eût dit le buisson ardent de l'Écriture, et rien de plus éloquent et rien de plus charmant que le regard de cette aigle et le sourire de cette femme! Elle avait des éclairs dans la voix; elle en avait dans les yeux. Après *l'École des journalistes*, dont la censure avait défendu la représentation, madame de Girardin écrivit une tragédie en vers, *Judith*; après *Judith*, *Cléopâtre*; après *Cléopâtre*, une comédie en prose : *Lady Tartufe*, et dans chacun de ces essais pleins de fièvre, d'angoisses et de tumulte, les gens trop rares qui ont des oreilles pour entendre et qui sont de bons juges signalaient des progrès sérieux. Évidemment cette femme éloquente cherchait encore un art qui échappait à ses mains impatientes, mais on comprenait qu'à force de volonté et d'invention elle arriverait bientôt à son but. Elle n'était pas encore un poëte dramatique, mais elle savait déjà que plus tard elle accomplirait cette œuvre du *diable au corps*, pour parler comme parlait Voltaire. En même temps, le public qui aimait cette femme illustre était attentif à ces batailles qu'elle livrait avec l'aide et l'appui de mademoiselle Rachel... Enfin, peu de jours avant que cette belle fût emportée dans ce cercueil rempli avant l'heure, madame de Girardin put s'écrier, elle aussi : « Je l'ai trouvé! » Dans *la Joie fait peur*, elle venait en effet de trouver la comédie, et de trouver le drame après lequel elle aspirait, comme à la plus difficile, à la plus désirée, à la plus importante des conquêtes de son esprit. Hélas! pendant que l'on jouait *la Joie fait peur*, elle était frappée à mort,

et ce fut d'une main mourante, en riant, et encore jeune, qu'elle écrivit cette aimable folie, intitulée *le Chapeau d'un horloger*. M. de Lamartine, qui la connaissait bien, et qui l'avait vue à son aurore, a parlé de madame de Girardin de la façon la plus touchante; il la vit pour la première fois à la cascade de Terni, à la douce tiédeur de l'air tournoyant sous les limpides clartés du ciel d'Italie... Elle n'avait pas vingt ans : elle contemplait silencieusement la cascade et s'enivrait du suicide et du vertige de ces eaux qui faisaient le bruit du tonnerre. « Elle était à demi assise sur un tronc « d'arbre que les enfants des chaumières voisines « avaient roulé à cette place; son bras, admirable « de forme et de blancheur, était accoudé sur le « parapet. Il soutenait sa tête pensive; sa main gau- « che, comme alanguie par l'excès des sensations, « tenait un petit bouquet de pervenche et de fleurs « des eaux noué par un fil, que les enfants lui avaient « sans doute cueilli, et qui traînait, au bout de ses « doigts distraits, dans l'herbe humide. Sa taille, « élevée et souple, se devinait dans la nonchalance « de sa pose; ses cheveux, abondants, soyeux, d'un « blond sévère, ondoyaient au souffle tempêtueux « des eaux, comme ceux des sibylles que l'extase « dénoue; son sein, gonflé par l'inspiration, soule- « vait fortement sa robe; ses yeux, de la même « teinte que ses cheveux, se noyaient dans l'es- « pace. Elle pleurait d'enthousiasme, elle pleurait « d'admiration, quelques gouttes de cette pluie de « l'âme brillaient et tombaient, aux bords de ses « paupières, sur la cascade, sans qu'elle les sentît « couler, en sorte que le Vellino roulait à la mer, « avec ses ondes, cette goutte chaude et virginale : « douces larmes sans amertume, qui baignent les « joues, mais qui ne sont pas des pleurs! Son pro- « fil, légèrement aquilin, était semblable à celui « des femmes des *Abruzzes;* elle les rappelait aussi « par l'énergie de sa structure et par la gracieuse « cambrure du cou. Ce profil se dessinait en lumière « sur le bleu du ciel et sur le vert des eaux; la « fierté y luttait, dans un admirable équilibre, avec « la sensibilité; le front était mâle, la bouche fémi- « nine; cette bouche portait, sur des lèvres très- « mobiles, l'impression de la mélancolie. Les joues, « pâlies par l'émotion du spectacle, et un peu dé- « primées par la précocité de la pensée, avaient la « jeunesse, mais non la plénitude du printemps : « c'est le caractère de cette figure qui attachait le « plus le regard en attendrissant l'intérêt pour elle. « Plus fraîche, elle aurait été trop éblouissante. La « teinte du marbre sied seule aux belles statues vi- « vantes comme aux statues mortes. Il faut sentir « l'âme, la passion ou la douleur à travers la peau. « L'âme, la passion, la piété, l'enthousiasme et la « douleur sont pâles. Elle se leva enfin au bruit de « mes pas. Je saluai la mère, qui me présenta à sa « fille. Le son de sa voix complétait son charme : « c'était le timbre de l'inspiration. Son entretien « avait la soudaineté, l'émotion, l'accent des poëtes, « avec la bienséance de la jeune fille... » Voilà comment parle un poëte parlant d'un poëte; et, plus loin, M. de Lamartine, en parlant de la mort de cette Delphine éloquente, restée en ses souvenirs, il vous dira combien peu elle était changée à l'heure de sa mort : « Rien n'annonçait une décadence dans « la vie énergique dont elle paraissait déborder. « Ses cheveux étaient aussi touffus et aussi blonds, « ses bras aussi beaux, ses traits aussi fins, le re- « gard aussi resplendissant de lumière et d'âme. « Le ver était dans le cœur... » Lui-même, au bord de cet océan qui ne s'étonne plus de rien, et du fond d'un exil où madame de Girardin l'allait visiter, chaque année, avec le courage et la persévérance des grandes et illustres amitiés, M. Victor Hugo adressait à cette amie, à cette consolatrice, à cette noble femme qui l'aimait si bravement, et qui l'allait rejoindre sur les grèves de l'exil, les plus doux vers de ses divines *Contemplations :*

Jadis je vous disais : — Vivez, régnez, Madame!
Le salon vous attend! le succès vous réclame!
Le bal éblouissant pâlit quand vous partez!
Soyez illustre et belle! aimez! riez! chantez!
Vous avez la splendeur des astres et des roses!
Votre regard charmant, où je lis tant de choses,
Commente vos discours légers et gracieux.
Ce que dit votre bouche étincelle en vos yeux.
Il semble, quand parfois un chagrin vous alarme,
Qu'ils versent une perle et non pas une larme.
Même quand vous rêvez, vous souriez encor.
Vivez, fêtée et fière, ô belle aux cheveux d'or!
Maintenant vous voilà pâle, grave, muette,
Morte, et transfigurée, et je vous dis : — Poëte!
Viens me chercher! Archange! être mystérieux!
Fais, pour moi, transparents et la terre et les cieux
Révèle-moi, d'un mot, de ta bouche profonde,
La grande énigme humaine et le secret du monde!
Confirme en mon esprit Descarte ou Spinosa!
Car tu sais le vrai nom de celui qui perça,
Pour que nous puissions voir sa lumière sans voiles,
Ces trous du noir plafond qu'on nomme les étoiles!
Car je te sens flotter sous mes rameaux penchants;
Car ta lyre invisible a de sublimes chants!
Car mon sombre océan, où l'esquif s'aventure,
T'épouvante et te plaît; car la sainte nature,
La nature éternelle, et les champs, et les bois,
Parlent à ta grande âme avec leur grande voix!

C'est ainsi que, vivante et morte, pas une amitié, pas une gloire et pas un de ces souvenirs qui font l'homme immortel, n'ont manqué à madame Émile de Girardin. Elle mourut entourée jusqu'à son dernier jour des amis de son esprit, de sa grâce et de sa beauté; elle mourut pieuse, calme et résignée, et disant (ce fut sa volonté dernière): « *Je veux être enterrée dans le cimetière de la pa-* « *roisse où je mourrai. Si je meurs au printemps,* « *on mettra quelques fleurs autour de mon cercueil* « *dans le corbillard; on mettra sur ma tombe une* « *croix pour seul ornement.* » — « Quand le bruit de « cette mort se répandit dans Paris, c'est encore « M. de Lamartine qui parle, on crut sentir que le « niveau d'intelligence, de sentiment et de gloire « du siècle avait baissé, en une nuit, d'une grande « âme. Ceux qui ne la connaissaient que de nom « la pleurèrent; ceux qui l'aimaient ne se console- « ront jamais. Ses obsèques furent le triomphe de « la douleur publique. Les salons mornes, où tout « le siècle avait passé sous le charme de son en-

« tretien et surtout de sa bonté, les cours, le « jardin, l'avenue même des Champs-Élysées, « n'étaient pas assez vastes pour contenir l'im« mense concours d'hommes de cœur et d'hommes « de nom qui se rencontraient, sans s'être con« certés, au pied de ce cercueil. Chacun y appor« tait un tribut, un souvenir, un charme, une « piété, presque une reconnaissance; pas un seul « une amertume. » Si profonde était la douleur générale que pas un, dans cette foule de poëtes et de lettrés, n'avait songé, d'avance, à jeter quelques paroles sur la tombe de cette femme illustre; enfin, un des assistants, un des plus humbles, adressa, au nom de tous, un éternel adieu. « Fai« sons-lui nos adieux! disait cet homme. Empor« tons dans nos cœurs cette image empreinte de « grâce et de force, d'intelligence et de dévoue« ment. Ne la plaignons pas! Madame Émile de « Girardin va rejoindre, avant le temps, des gens « qui l'aimaient, et qu'elle aimait de tout son « cœur! Elle va revoir le général Foy, son grand« père; madame O'Donnell, sa digne sœur, qu'elle « a tant pleurée, et sa mère, qui serait morte de « douleur en présence de ce tombeau! Elle va re« trouver son frère, mort au champ d'honneur, et « Frédéric Soulié et Balzac, ses deux frères ju« meaux, et Soumet, et Guiraud, et M. Vatout, « et Chateaubriand lui-même, qui s'inclinait vo« lontiers devant cette éclatante et inaltérable « beauté. » Maintenant, voici par ordre chronologique la liste des ouvrages de madame Émile de Girardin. Œuvres de mademoiselle Delphine Gay: 1° *le Dévouement des médecins français et des sœurs de Ste-Camille dans la peste de Barcelone*, 1822; 2° *Essais poétiques*, 1824; 3° *Ourika*, élégie, 1824; 4° *Hymne à Ste-Geneviève*, 1825; 5° *la Quête*. Au profit des Grecs, id.; 6° *la Vision*, id.; 7° *Nouveaux essais poétiques*, id.; 8° *Vers sur la mort du général Foy*, id.; 9° *le Retour*, poëme, 1827; 10° *le Dernier jour de Pompeï*, poëme, 1828. — Œuvres de madame Émile de Girardin: 1° *le Lorgnon*, roman, 1832; 2° *Contes d'une vieille fille à ses neveux*, id.; 3° *Napoline*, poëme, 1833; 4° *Monsieur le marquis de Pontanges*, roman, 1835; 5° *la Canne de M. de Balzac*, roman, 1836; 6° le Vicomte de Launay. *Lettres parisiennes*, 1836 à 1848; 7° *l'École des journalistes*, 1839; 8° *Judith*, tragédie en trois actes, 1843; 9° *Cléopâtre*, tragédie en cinq actes, 1847; 10° *C'est la faute du mari*, proverbe en un acte et en vers, 1851; 11° *Lady Tartufe*, comédie en cinq actes et en prose, 1853; 12° *Marguerite*, ou *Deux amours*, roman, id.; 13° *Il ne faut pas jouer avec la douleur*, nouvelle, id.; 14° *la Joie fait peur*, comédie en un acte et en prose, 1854; 15° *le Chapeau d'un horloger*, comédie en un acte et en prose, id.; 16° *une Femme qui déteste son mari*, comédie représentée pour la première fois, au Gymnase, le 11 octobre 1856; à peine une année séparait le dernier succès de l'anniversaire de madame de Girardin, 29 juin 1855! J. J.

GIRARDON (François), célèbre sculpteur, naquit à Troyes en 1630 (1). Son père, Nicolas Girardon, fondeur de métaux, le destinait à la chicane, et l'avait placé dans une étude de procureur. N'y faisant aucun progrès, le jeune clerc ne cessa de solliciter la liberté de se livrer entièrement à son goût naturel pour les arts du dessin. Le talent avec lequel il modelait la cire et sculptait des figures en bois fit conjecturer qu'il réussirait dans la ciselure. Il lui fut permis d'entrer chez un de ces menuisiers de province qui entreprennent indifféremment des panneaux pour les bibliothèques et des figures de saints pour les chapelles. Girardon ne tarda pas à s'y distinguer par son adresse. Il étudia avec soin un certain nombre de statues qui décoraient alors les églises de Troyes; et il sculpta une figure de Vierge avec tant de goût qu'il en fut parlé dans toute la ville. Conduit par son maître au château de St-Liébault, dans lequel il y avait des bas-reliefs de bois à exécuter, il eut le bonheur d'intéresser à son sort le chancelier Séguier, seigneur du lieu, et ce fut le commencement de sa fortune. Le chancelier, après l'avoir placé à Paris, chez François Anguier, sculpteur habile, l'envoya à Rome pour s'y perfectionner, et paya les frais du voyage. Louis XIV accorda au jeune élève une pension de mille écus. De retour en France, Girardon brigua la faveur de Lebrun, alors premier peintre du roi, et obtint, par la protection de cet artiste, qu'il affectait de nommer son maître, une grande quantité de travaux pour les maisons royales de Versailles et de Trianon. L'Académie royale de peinture et de sculpture l'admit au nombre de ses membres en 1657: elle le nomma professeur en 1659, adjoint au recteur en 1674, et chancelier en 1695. Après la mort de Lebrun, Girardon obtint de Louis XIV l'inspection générale des ouvrages de sculpture, et en exerça, dit-on, les fonctions de manière à s'attirer justement la haine du Puget, son plus redoutable adversaire; ce fut même, ajoute la chronique, pour ne point dépendre de lui, que celui-ci se retira brusquement à Marseille. Cette dernière particularité ne mérite aucune confiance. Girardon, comme on vient de le voir, ne fut nommé inspecteur général des sculptures qu'après la mort de Lebrun: or, cette nomination ne put être la cause du départ du Puget, puisque Lebrun mourut en 1690, et que, dès l'année 1689, le Puget était reparti pour sa ville natale (voy. Puget). C'était plutôt à l'autorité vraiment despotique de Lebrun que le Puget avait eu le noble orgueil de se soustraire; et l'on conçoit aisément qu'avec son imagination ardente, son génie ennemi de toute espèce d'entraves, il lui eût été impossible de vivre dans cette dépendance pour laquelle, au contraire, Girardon semblait être né. On ne saurait trop s'élever contre cet usage d'attribuer à un premier peintre et à un premier sculpteur le droit

(1) D'autres disent en 1627.

de donner aux autres artistes le sujet, l'ordonnance, et jusqu'au dessin des tableaux ou des statues qu'ils doivent exécuter. Il en résulte nécessairement que tous les objets d'art de la même époque semblent être l'ouvrage du même auteur. Lebrun avait un talent admirable, sans doute; mais son goût de dessin, qui convenait si bien à la peinture et principalement au genre de tableaux qu'on appelle de grandes machines, n'était pas celui que devaient étudier de préférence, et encore moins copier servilement, les sculpteurs. Les groupes en marbre et en bronze exécutés d'après ses dessins dans les jardins de Versailles, quoique d'un style généralement noble et correct, forment un ensemble tellement monotone, qu'il ne contribue peut-être pas médiocrement à la tristesse de ce majestueux séjour. Il est présumable, par exemple, que Girardon eût beaucoup plus varié le caractère de ses compositions, et qu'il eût donné à ses figures des formes plus sveltes, plus élégantes, s'il se fût moins scrupuleusement assujetti au goût de son exigeant protecteur. On ne peut nier, au surplus, que ce célèbre statuaire n'ait laissé de très-beaux ouvrages. S'il n'a complétement justifié ni l'extrême faveur dont il a joui, ni les éloges pompeux que la Fontaine et Boileau lui ont prodigués, s'il est vrai qu'il ait manqué d'invention (idée qu'il propageait lui-même, dit-on, pour flatter l'orgueil et conserver les bontés de Lebrun), s'il négligeait quelquefois l'expression et ce que les artistes entendent par le *travail* du marbre; enfin, si ses figures sont un peu courtes et ses draperies trop pesantes, il y aurait de l'injustice à ne pas louer la sage et majestueuse ordonnance de ses compositions, la correction de son dessin et le beau caractère de ses têtes. Le mausolée du cardinal de Richelieu, qui était autrefois placé dans l'église de la Sorbonne, et que les révolutionnaires ont mutilé en plusieurs endroits, passe pour le chef-d'œuvre de Girardon. Il n'est pas nécessaire d'avoir longtemps étudié la manière des grands artistes pour reconnaître, au premier coup d'œil, dans ce groupe, toutes les beautés et les défauts qui caractérisent le style de Lebrun (1). Ce célèbre mausolée, restauré après la révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), par les soins de M. A. Lenoir, conservateur des monuments français, sera, selon toute apparence, rendu à sa première destination. La figure principale a six pieds; celles de la Religion et de la Science, représentées auprès du cardinal, ne sont que de grandeur naturelle. Après cette composition, d'un ordre vraiment supérieur, on cite de Girardon les quatre figures des bains d'Apollon, à Versailles. Elles lui valurent un prix d'honneur, consistant en une bourse de trois cents louis, qu'il reçut des mains mêmes de Louis XIV. Ce fut encore à la protection de Lebrun que Girardon dut cette glorieuse récompense. Les frères Marsy, qui avaient aussi exécuté pour les bains d'Apollon un groupe admirable, méritaient au moins de partager le prix avec le favori du premier peintre. La statue équestre de Louis XIV, érigée sur la place Vendôme, et exécutée par Girardon, a été renversée et brisée par les auteurs de la funeste révolution du 10 août. Elle avait vingt et un pieds de haut, et elle passait pour la première pièce de cette dimension qu'on eût osé fondre d'un seul jet. Des curieux ont conservé le pied gauche du cheval. Ce fragment a été déposé au musée des Petits-Augustins, avec un petit modèle en bronze de cette même statue équestre, modèle d'autant plus précieux qu'il a été terminé avec soin par Girardon, et qu'il donne une idée parfaitement exacte du beau monument dont les agents de la terreur ont à jamais privé la capitale. Il serait trop long de donner ici une liste complète des autres productions de Girardon. Nous indiquerons seulement, comme plus particulièrement dignes de remarque, l'enlèvement de Proserpine, la fontaine de Saturne, celle du Nord, la figure de l'Hiver sous la forme d'un vieillard, et une immense quantité de bas-reliefs dans les jardins de Versailles, de beaux groupes d'enfants à Trianon; des figures d'ornement dans l'intérieur du château des Tuileries; une première statue équestre de Louis XIV, qui, ayant été trouvée trop petite pour la place Vendôme, fut cédée à la ville de Beauvais; les tombeaux de la princesse de Conti, de Louvois et des Castellans; enfin, plusieurs portraits, tant en ronde-bosse qu'en bas-reliefs, parmi lesquels on distingue les bustes de Louis XIV, d'Antoine Arnauld et de Boileau. Ce fut pour ce dernier portrait que l'auteur de l'*Art poétique* composa cette inscription si connue :

Grâce au Phidias de notre âge,
Me voilà sûr de vivre autant que l'univers;
Et ne connût-on plus ni mon nom ni mes vers,
Dans ce marbre fameux taillé sur mon visage,
De Girardon toujours on vantera l'ouvrage.

Cet habile sculpteur mourut à Paris le 1er septembre 1715 (le même jour que la France perdit Louis XIV). Catherine Duchemin, son épouse, avait aussi cultivé les beaux-arts; elle peignait avec succès les fruits et les fleurs. Cette dame, reçue membre de l'Académie royale de peinture et sculpture, était morte en 1698, dans la 69e année de son âge. Girardon lui fit élever un mausolée en marbre, dont il voulut composer lui-même les dessins, et dans lequel, suivant ses intentions testamentaires, il fut inhumé à son tour. Ce tombeau, exécuté par Nourrisson et le Lorrain (ses élèves), existait encore dans l'église de St-Landri en 1792. C'était un monument fort simple, représentant une longue croix nue, et Notre-Seigneur mort aux pieds de la Ste-Vierge. La composition en était mesquine, et autorisait les ennemis de Girardon à dire qu'il n'avait pas le génie de l'invention : mais personne ne put nier,

(1) Ce peintre en avait effectivement fourni les dessins.

du moins, que la douleur de la Vierge ne fût savamment exprimée. En 1850, M. Corrard de Breban a publié, Paris et Troyes, in-8°, une *Notice sur la vie et les œuvres de Girardon*. F. P—T.

GIRARDOT (N. DE), né dans les premières années du 18e siècle, fut d'abord militaire, puis agronome, et porta au plus haut point de perfection la culture du pêcher. Il ne fut pas connu par ses théories, mais par ses exemples. Lucullus n'est pas moins historique pour avoir apporté du Pont les cerisiers à Rome que pour avoir déposé au Capitole les dépouilles de Tigrane. Girardot servit d'abord dans les mousquetaires. Il reçut deux coups de sabre à l'affaire de Dettingue, en 1743, et tomba prisonnier au milieu des gardes du duc de Cumberland, qui était blessé lui-même. Il fut porté près de la tente de ce prince et soigné par son ordre avant lui. L'auteur du présent article se rappelle encore avoir vu en 1780 le vieux Girardot dans ses jardins, grand et droit comme un bel arbre; il ôtait devant chaque étranger son bonnet, et s'inclinait poliment, de sorte qu'en découvrant sa tête à moitié chauve, il vous montrait comme par hasard les deux sillons que les deux coups de sabre anglais, vigoureusement assenés, avaient faits sur son crâne, et dont la croix de St-Louis pendante à sa boutonnière était la noble récompense. La culture des jardins, à laquelle il s'adonnait, lui mérita une plus grande célébrité et surtout une plus grande richesse que n'aurait fait la carrière des armes. A force d'observations, de patience et de travail, il fit non-seulement sa fortune, mais il apprit aux habitants d'un canton tout entier à devenir riches. Il possédait un petit territoire, avec une maison de campagne, à Bagnolet, près de Vincennes. Il imagina de cultiver particulièrement les pêchers. Pour donner à cette culture plus d'étendue et de succès, il multiplia les espaliers et partagea son local en petits enclos de vingt à vingt-cinq pieds, séparés par des murs de refend de six ou sept pieds de hauteur; et ces murs ont été appelés de son nom, *murs à la Girardot*. Ainsi divisé, son terrain forma soixante-dix-sept jardins. Des ouvrages connus indiquent aujourd'hui sa méthode, ses soins, ses prévoyances pour garantir ses arbres des gelées de printemps, et tous les moyens par lesquels il parvenait à se procurer des fruits quand il n'y en avait point ailleurs, ou à les obtenir meilleurs, plus beaux et surtout plus hâtifs. A une fête donnée par la ville de Paris dans la saison des pêches, et dans une année où elles avaient manqué partout, excepté chez lui, on lui en acheta trois mille qui furent payées un écu pièce. Tous les ans, il allait à Versailles en présenter au roi. Son jardin de Bagnolet était devenu un but de promenade et de parties de plaisir : on venait manger des pêches et admirer la beauté des espaliers, et dans certains jours de la semaine, on comptait jusqu'à cinquante et soixante carrosses à la porte de Girardot. De si heureux succès éveillèrent l'attention et l'émulation de ses voisins. Les habitants de Montreuil, près de Vincennes, et de Bagnolet, animés par ses conseils et son exemple, se rendirent habiles dans la culture de tous les arbres à fruit, et particulièrement des pêchers. Le service des espaliers se faisait chez lui avec autant de régularité et de soin que celui d'un camp. Les pêchers avaient des sentinelles de nuit qui veillaient aux heures de danger et mettaient à propos les paillassons, les brise-vents au moindre signal d'alerte donné par le thermomètre primitif qu'il avait imaginé. C'étaient des vases remplis d'eau qu'il exposait à l'air libre. Dès qu'il apercevait sur leur superficie cette légère pellicule par laquelle commence de se former la glace, aussitôt les paillassons étaient déployés et mis tous à leur place. C'est ainsi qu'il parvint à tirer de ses jardins vingt mille francs de revenu, année commune, et c'est ainsi qu'instruits par ses leçons, les habitants de Montreuil, devenus de célèbres jardiniers, sont arrivés par leur admirable industrie à faire produire à un territoire très-borné autant que plusieurs de nos départements. Girardot mourut à Corbeil vers la fin du siècle dernier. S—T.

GIRARDOT DE NOZEROY (JEAN), sieur de Beauchemin, né à Salins vers 1580, d'une bonne famille, fut reçu en 1604 avocat au parlement de Dôle. Les capacités qu'il déploya dans ce premier poste lui valurent plusieurs missions dans l'intérêt de la province, dont il s'acquitta toujours avec talent et souvent avec succès. Ses services furent récompensés en 1629 par une charge de conseiller au parlement. Lors de la guerre suscitée par le cardinal de Richelieu pour enlever la Franche-Comté à l'Espagne, Girardot fut l'un des membres du conseil supérieur établi pour veiller à la défense de la province. Tant que dura cette guerre, qui mit le pays à deux doigts de sa perte, il fut constamment employé comme intendant par les généraux qui se succédèrent dans le commandement suprême de l'armée. Un jour il s'opposa à l'exécution d'une mesure qui venait d'être résolue, en s'appuyant de l'exemple du grand Scipion; et la suite prouva qu'il avait bien jugé l'événement. Depuis ce moment, les officiers eurent plus de considération pour Girardot; et dans les occasions difficiles, ils lui demandaient s'il avait encore quelques *scipionades*. A la cessation des hostilités, en 1643, il revint prendre sa place au parlement, et continua d'apporter dans ses fonctions le même zèle et le même désintéressement. Il était vice-président lorsqu'il mourut à Salins dans la nuit du 7 au 8 février 1651, vivement regretté de ses confrères, qui, pendant sa vie, ne lui avaient pas toujours rendu la même justice. On a de ce magistrat : 1° *Deux Mémoires* en faveur de Henri Boutechoux, directeur des salines, accusé de malversations; le premier, imprimé à Lyon, 1615, et le second, à Anvers, 1619, in-8°. Ils sont encore recherchés de quelques curieux, à raison des détails qu'on y donne sur l'administration des salines et sur l'é-

prit des habitants de la province à cette époque. 2° *Le chemin d'honneur de la noblesse catholique dans le monde*, Dôle, 1627, in-8°. « On peut, dit « D. Grappin, assurer qu'il a suivi constamment « la route qu'il cherchait à frayer aux autres. » 3° *Oratorium matutinum viri christiani in republica agentis*, ibid., 1639, in-12. C'est un recueil de passages des livres saints et de réflexions pieuses à l'usage des magistrats. 4° *La Bourgogne délivrée*. Cet ouvrage, cité dans la *Lettre* de Louis Petrey sur le siége de Dôle en 1636, n'est peut-être que la *Relation sommaire de la guerre du comté de Bourgogne*, dont le manuscrit original fut adressé par Girardot au chancelier, après la réunion de la province à la France. M. Jules Crestin, en ayant découvert une copie autographe, l'a publiée, avec une introduction, sous ce titre : *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgougne* (1632-1642), Besançon, 1843, grand in-8°. Cet ouvrage, écrit avec une rare impartialité et rempli de détails curieux, sera toujours utilement consulté. Il n'a point été connu de Béguillet, qui a donné les deux premières parties de l'*Histoire des guerres des deux Bourgognes*. W—s.

GIRAUD (Jean-Baptiste), l'un des meilleurs poëtes latins du 18e siècle, naquit à Troyes en 1701. Son père, inspecteur des travaux publics dans la Champagne, avait acquis la baronnie de Mery, et mourut à 30 ans, laissant en bas âge neuf enfants, dont Jean-Baptiste était l'aîné. Sa mère, femme d'un rare mérite, lui donna les premiers principes du latin, et l'envoya continuer ses études au collége de Troyes. Il entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire, et fut successivement chargé d'enseigner les humanités, la rhétorique et la philosophie. Passionné pour Horace et pour Ovide, il apprit dans la lecture de leurs ouvrages à se familiariser avec le rhythme et l'harmonie, et donna de bonne heure des preuves d'un talent remarquable pour la poésie latine. Étant à Salins, en 1725, il y composa, sur la situation si pittoresque de cette ville, un petit *poëme* de deux cents vers; et, l'année suivante, il en fit un autre *sur la chasse à la grive*, qui ne fut pas moins goûté que le premier. Peu de temps après, sur la demande du supérieur du séminaire de St-Irénée, à Lyon, il rassembla les divers passages des saintes Écritures, qui sont relatifs aux devoirs des ecclésiastiques, et les mit en vers sous ce titre : *Speculum boni et mali pastoris*. C'était de tous ses ouvrages celui dont le P. Giraud était le plus content; et il avouait naïvement qu'il y avait là *de bonnes poésies*. Il avait entrepris de traduire en latin les *œuvres* de Boileau; mais il abandonna ce travail déjà fort avancé, en apprenant qu'il avait été prévenu par des professeurs de l'université de Paris. Dès 1734, il commença la traduction latine des *fables* de la Fontaine (1); et si cet ouvrage ne parut que plus de trente ans après (1765), c'est que l'auteur le perdit plusieurs fois de vue pendant des années entières, ne pouvant s'astreindre à travailler longtemps sur le même sujet. La première édition donna lieu, de la part de quelques journalistes, à des observations critiques auxquelles le P. Giraud fut très-sensible. Il y répondit dans la préface et les notes de l'édition de Rouen, 1775, la meilleure de toutes, et que l'on doit à D. Cardone, savant bénédictin, ami de Giraud (1). Tout en convenant qu'on peut reprocher au poëte latin de nombreux gallicismes, il faut avouer qu'il lui était presque impossible de les éviter, et qu'il a rendu souvent avec un rare bonheur la finesse, les grâces et la naïveté de son modèle. Le P. Giraud avait les qualités et les défauts de la Fontaine. C'était la même bonhomie, la même insouciance; et l'on cite du traducteur plusieurs traits de distraction non moins plaisants que ceux qu'on rapporte du fabuliste français. « A l'âge de soixante-seize ans, dit son biogra- « phe, le P. Giraud n'était encore qu'un vieil en- « fant, inattentif, et qui ne connaissait rien de « ce qu'on appelle égards, politesse, devoirs de « société. D'ailleurs il était d'un caractère doux « quoique impatient, et sans malice quoique mé- « fiant. » Le P. Giraud mourut à Rouen le 5 octobre 1776. Il était membre de l'Académie de cette ville, et Hallier de Couronne y présenta son *éloge;* Grosley en a donné l'extrait dans le *Journal de Troyes*, 1784, d'où il a passé dans ses *Œuvres posthumes*, publiées par M. Patris-Dubreuil. W—s.

GIRAUD (Claude-Marie), médecin et littérateur, né en 1711 à Lons-le-Saulnier, fit ses études à l'université de Besançon, et après y avoir pris ses grades se rendit à Paris, où il fut attaché pendant quelque temps à l'Hôtel-Dieu. Il avait annoncé dès son enfance un goût très-vif pour la poésie; et malgré son peu de fortune, qui l'obligeait a chercher des ressources dans l'exercice d'une profession lucrative, il ne laissait pas de consacrer une partie de ses loisirs à la lecture des auteurs anciens. Quelques petites pièces de vers l'avaient fait connaître comme homme d'esprit, et lui avaient mérité des encouragements. Son séjour à Paris accrut encore son goût pour la littérature; il s'en éloigna momentanément pour visiter l'Italie et les provinces méridionales de la France; et à son retour il reprit avec empressement ses deux occupations habituelles, la pratique de son art et la culture des lettres. Giraud, fortement attaché aux principes religieux, prit souvent la plume pour leur défense; mais sa conduite ne fut point la suite d'un calcul comme celle de tant d'autres écrivains de la même époque; il ne chercha jamais la fortune ni la réputation. Il ne sollicita qu'une seule

(1) Il était dans la destinée du P. Giraud d'être prévenu dans tout ce qu'il entreprenait. Il le fut, pour la traduction des *Fables* de la Fontaine, par deux de ses confrères de l'Oratoire, les PP. Tissard et Vinot (*voy.* ces noms). Mais, quoique leur traduction ne fût pas sans mérite, il est heureux que Giraud n'ait pas été découragé par crainte de la concurrence.

(1) Il en parut deux éditions sous la date de 1775, l'une en deux volumes in-8° avec les fables françaises en regard, et l'autre en deux volumes in-12, sans le français.

place, celle de censeur royal; et il se consola facilement de n'avoir pas pu l'obtenir. Il n'a mis son nom à aucun de ses ouvrages, n'a été membre d'aucune académie; et, désabusé même des illusions littéraires, il est mort presque inconnu, à Paris, vers 1780. On connaît de lui les ouvrages suivants : 1° *La Peyronie aux enfers*, ou *Arrêt de Pluton contre la faculté de médecine*, chez Minos, Paris, 1748, in-12, en vers. Cette pièce a trait à la dispute qui s'était élevée entre les médecins et les chirurgiens pour la prééminence de leur art. 2° *Diabotanus* ou l'*Orviétan de Salins*, *poëme* (en prose) *traduit du languedocien*, Paris, 1749, in-12. Il a reparu sous ce titre : *la Thériacade*, ou *l'Orviétan de Léodon* (1), poëme héroï-comique, suivi de la *Diabotanogamie* ou *les Noces de Diabotanus*, Genève (Paris), 1769, 2 vol. in-12. Dans la préface, qui est bien écrite, l'auteur passe en revue les poëmes épiques de toutes les nations, et établit plaisamment la supériorité du sien, non-seulement sur tous les poëmes modernes, mais même sur ceux d'Homère et de Virgile. La conduite de son ouvrage est régulière, et il y fait un emploi assez ingénieux des fables de la mythologie; mais on lui a reproché le défaut d'invention et un style trop surchargé d'épithètes. Le titre seul de ces poëmes, dit l'abbé Sabatier, est capable d'effrayer; il faut néanmoins avouer que l'auteur a su y répandre des traits d'esprit, de la morale et quelques saillies d'une imagination pleine d'enjouement. L'épisode de Solemnus (dans la *Diabotanogamie*) est comme un tableau de l'Albane. 3° *La Procopade*, ou l'*Apothéose du docteur Procope*, poëme en six chants, Londres (Paris), 1754, in-12. La poésie, dit le même critique, y parle le langage du docteur Diafoirus, mais avec assez d'esprit et de talent pour faire regretter que le poëte ait choisi des sujets si bizarres. 4° *Épître* (en vers) *sur les ecclésiastiques*, adressée à l'abbé Lambert, Paris, 1759, in-12; 5° *Épître du diable à M. de Voltaire*, Avignon et Lille, 1760, broch. in-8°, réimprimée séparément un grand nombre de fois, et insérée dans le *Recueil des satiriques du 18e siècle*. Les traits en sont ingénieux et piquants; et l'on trouva que le diable n'avait pas mal choisi son secrétaire. 6° *Vision de Sylvius Gryphaletes*, ou *le Temple de mémoire*, Londres, 1767, 2 vol. in-12. Le second volume contient des *lettres* mêlées de vers; le *Temple de l'hymen*, en prose et en vers; des *épîtres*, des *stances*, des *odes*, des *épigrammes*, *la Peyronie aux enfers* et la *Procopade*. Le premier volume a été réimprimé, avec des corrections, sous ce titre : *le Temple de mémoire*, ou *Visions d'un solitaire*, Paris, 1775, in-8°. L'auteur, dit encore Sabatier, eût mérité d'y avoir une place distinguée, s'il l'eût construit avec un peu plus de soin et plus de goût. On y trouve quelques traits agréables; mais ses jugements sont durs et parfois injustes; et l'ouvrage n'est réellement qu'une très-faible imitation du *Temple du goût*, de Voltaire. 7° *Hymne pour le jour de la Pentecôte*, couronnée par l'Académie de la Conception de Rouen, en 1778; 8° une traduction de l'ouvrage latin de Meilleur, *Sur le scorbut*, Paris, 1778, in-12; 9° des poésies fugitives dans les *Almanachs des Muses*, et dans d'autres recueils du même genre. On lui attribue la préface de l'*Esprit de l'abbé Desfontaines*. Il avait commencé une *Traduction de Plaute*, et l'on ignore ce qu'est devenu son manuscrit (1). W—s.

GIRAUD (Bruno), chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu de Paris, puis premier chirurgien du roi de Hollande, était né à Dompierre, département de la Mayenne; il est mort à Paris le 15 janvier 1811. Très-habile praticien, il ne consacrait qu'une faible partie de son temps aux travaux du cabinet, pour lesquels d'ailleurs il avait moins d'aptitude. La dissertation qu'il soutint, en 1803, pour obtenir le doctorat, est une simple série de propositions chirurgicales. Il avait entrepris un traité de clinique externe, dont il n'a publié qu'un fragment. Il s'était particulièrement occupé des maladies des yeux; et on lui doit un petit instrument destiné à porter le fil qui doit servir à placer le séton à l'intérieur du canal nasal dans l'opération de la fistule lacrymale. C.

GIRAUD (Pierre-François-Félix-Joseph), homme de lettres, né à Bacqueville en Normandie, le 20 septembre 1764, d'une famille obscure et sans fortune, fut voué dès l'enfance à l'état ecclésiastique, et entra fort jeune dans l'ordre des Bernardins. Aussitôt après sa suppression en 1790, il s'élança dans la carrière révolutionnaire avec toute l'ardeur qui animait alors tant de Français; et son enthousiasme ne se ralentit pas même en 1793, en présence des échafauds. Ce fut alors qu'il se maria, et qu'employé dans les bureaux du comité de sûreté générale, il se lia avec Scipion Duroure, Antonelle et tout ce que le parti de la Montagne comptait de plus exalté. Après la chute de Robespierre, il conserva encore des liaisons avec les mêmes hommes, et fut employé sous le directoire avec Alphonse de Beauchamp, dans une espèce de bureau de censure qui avait été créé au ministère de la police. D'un caractère fort doux et modéré, malgré ses liaisons, il se conduisit dans cette place avec beaucoup de sagesse, et s'y fit des amis de ceux-là mêmes qu'il était chargé de surveiller, et souvent de persécuter. C'était dans le même temps qu'il travaillait avec Antonelle et Vatar au *Journal des hommes libres*. Il fut, en 1799, un des membres les plus zélés de la société du Manége, qui s'opposa de tout son pouvoir à la révolution du 18 brumaire. Aussitôt après le triomphe de Bonaparte, il fut inscrit sur une liste de déportation, par un arrêté des consuls que le mécon-

(1) *Léodon*, de *Ledonum*, nom latin de la ville de Lons-le-Saulnier.

(1) Il y a un *Essai sur une traduction libre des comédies de Plaute* par un M. Giraud, Paris, 1761, in-8°.

tentement public obligea bientôt le nouveau gouvernement à révoquer. Resté alors sans emploi et sans ressources, Giraud se mit à faire des compilations, et ce fut dans ce temps qu'il composa avec Beauchamp et Caubrière, ancien coopérateur de Joseph Lebon à Arras, les tables du *Moniteur* et la *Biographie moderne*, Leipsick (Paris), 1806, 4 vol. in-8°. Il seconda aussi très-efficacement Beauchamp dans la rédaction de son *Histoire de la Vendée;* et il concourut encore à beaucoup de compilations que lui demandaient les libraires de tous les partis, de toutes les opinions, qu'il composait avec le même soin et la même facilité, pour un prix très-modique, lequel suffisait à la subsistance de sa nombreuse famille. Il arriva ainsi à l'époque de la restauration, et se mit alors de plus belle à compiler des brochures dans tous les sens et de toutes les couleurs. Il fut un des premiers rédacteurs du *Constitutionnel* et contribua très-activement à la fortune de ce journal sans faire beaucoup pour la sienne. Il mourut à Paris, le 26 février 1821. Ses principales publications sont : 1° *Mémoire sur la Guyane française et sur les avantages de sa possession*, 1804, in-8°; 2° *Aristippe*, comédie lyrique en 2 actes et en vers libres, 1810, in-8°. Cette pièce, jouée avec succès, est restée au répertoire de l'Opéra. 3° *Naissance de S. M. le roi de Rome*, ode, 1811, in-4°; 4° *Campagne de Paris en 1814, précédée d'un coup d'œil sur celle de* 1813, 1814, in-8°. Cet ouvrage, favorisé par les circonstances, eut, quoique fort médiocre, sept éditions en peu de temps; 5° *Précis des journées des 15, 16, 17 et 18 juin 1815*, ou *Fin de la vie politique de Napoléon*, 1815, in-8°; 6° *Beautés de l'histoire de l'empire germanique*, 1817, 2 vol. in-12; *Beautés de l'histoire de l'Inde*, 1821, 2 vol. in-12; 8° *Précis historique de tous les événements qui se sont succédé depuis la convocation des notables jusqu'au rétablissement de S. M. Louis XVIII*, nouvelle édition posthume, publiée en 1822, in-18; 9° *Beautés de l'histoire d'Italie*, 1825, 2 vol. in-12 (posthume). Giraud a encore travaillé à beaucoup de recueils et de journaux; il a fourni quelques articles de littérature espagnole à la *Biographie universelle*, et il a composé un grand nombre de poésies, pour la plupart inédites ou éparses dans divers recueils. M—D j.

GIRAUD (le comte JEAN), né à Rome, en 1776, d'une famille noble, d'origine française, montra dès son enfance un esprit fort actif, et s'occupa beaucoup de peinture, de musique et de poésie. Admis jeune encore dans un régiment, il parvint au grade d'officier; mais son goût pour la poésie dramatique se développant de plus en plus, il renonça entièrement à l'état militaire, et s'appliqua surtout à l'étude du cœur humain, afin de le mettre au grand jour sur le théâtre, et par là d'exciter les uns à la vertu, et détourner les autres du vice. Un critique italien a dit que personne ne l'a surpassé dans la vive et fidèle peinture des mœurs, dans la connaissance profonde de la société et du cœur humain, dans la gaieté des incidents, et dans ce que les maîtres de l'art nomment le *vis comica*. Ayant publié en 1808 une comédie qui eut beaucoup de succès, il fut nommé en 1809 par Napoléon inspecteur général de tous les théâtres, dans les départements au delà des Alpes. Il avait conçu le projet d'une réforme pour donner aux spectacles plus de dignité, lorsque les événements de 1814 lui firent perdre son emploi. Il alla s'établir en Toscane, où il se consacra tout entier au commerce, et acquit une fortune assez considérable. C'est à cette époque qu'il publia son *Teatro domestico*, Milan, 1823, 2 vol. in-12; Florence, 1825, 6 vol. in-12. Dans cet ouvrage, composé à l'imitation du théâtre de Berquin, la morale est mise en scène avec non moins de sagacité que de succès. Nous y avons particulièrement admiré : 1° *l'Aio nell' imbarazzo*. Cette pièce fut mise sur trois de nos théâtres à la fois, sous ce titre : *le Précepteur dans l'embarras*. Elle a été traduite par Visconti dans le tome 2 des *Chefs-d'œuvre du Théâtre italien moderne;* 2° *Il disperato per eccesso di buon cuore;* 3° *Il pranzo della fiera;* 4° *Il sospetto funesto*. Sollicité par ses frères, le comte Giraud se décida à retourner à Rome, où il était l'âme et le conseil de sa famille, lorsqu'une affection apoplectique vint le surprendre en mai 1834; il se fit aussitôt transporter à Naples pour consulter la faculté de l'école salernitaine, dont tous les remèdes restèrent impuissants, et il y succomba en octobre de la même année. G-G-Y.

GIRAUD (PIERRE), cardinal archevêque de Cambrai, naquit le 11 août 1791 à Clermont en Auvergne, dans cette partie de la ville qui formait autrefois une ville à part, et qu'on appelle Mont-Ferrand. Son père y remplissait alors les modestes fonctions de juge de paix. Pierre Giraud entra à dix ans au collége de Clermont, y acheva ses études en 1808, et l'année suivante, à peine âgé de dix-huit ans, il enseignait lui-même les humanités à l'école secondaire ecclésiastique d'Amiens. C'est là que sa vocation encore incertaine se fixa d'une manière irrévocable. Il entra au séminaire de St-Sulpice, à Paris, et s'y fit bientôt remarquer par sa piété, son aménité, ses inclinations vraiment apostoliques, non moins que par les charmes d'un esprit facile, pénétrant et disert. Il débuta dans la carrière du sacerdoce à la paroisse de St-Sulpice, voisine du séminaire. Il y faisait le catéchisme de persévérance, suivi, comme on sait, par les adultes, et y dirigeait l'instruction des *petits Savoyards*, cette œuvre touchante du malheureux abbé de Fénélon. Ce sont là des fonctions qui exigent de la part de celui qui les remplit, la première, beaucoup de tact, de gravité et de lumières; la seconde, beaucoup de charité. Aussi ne sont-elles jamais confiées qu'à des sujets d'élite. La manière dont l'abbé Giraud s'en acquitta ne fit qu'accroître l'estime que ses supérieurs avaient pour lui, et l'évêque de Clermont, en ayant été instruit, le rappela en Auvergne.

Parmi les personnes qui pleurèrent son départ se trouvait un jeune homme, alors fort obscur, dont il avait été le premier maître; c'était un de ces Savoyards que la Providence avait placés un moment sous sa tutelle. Sur l'humble banc du catéchisme où ce pauvre enfant venait s'asseoir, l'abbé Giraud, quoique bien jeune encore, avait su entrevoir sa belle âme et ses rares facultés. Il s'était attaché à lui, et après l'avoir initié aux éléments des lettres, il lui avait ouvert la porte des écoles. C'est à cet acte d'intelligente charité que nous devons ce prélat illustre, membre de l'Académie française, l'ornement aujourd'hui de l'Église de France. Nommé d'abord vicaire dans une des paroisses de sa ville natale, et chargé ensuite de prêcher la parole de Dieu dans les principales villes de la province, l'abbé Giraud était à vingt-neuf ans, sans que personne s'en étonnât, curé de la cathédrale de Clermont et vicaire général du diocèse. Sa réputation de prédicateur s'était répandue à son insu bien au delà des montagnes d'Auvergne. Dans un voyage qu'il fit à Paris pour affaires diocésaines, on vint lui dire un jour, à sa grande surprise et à son grand effroi, que le roi voulait l'entendre. Bon gré, mal gré, il fallut obéir. A peine eut-il le temps de se préparer; mais on ne s'en aperçut pas en l'écoutant. Il prêcha devant la cour la station du carême, en remplacement de l'abbé de Mac-Carthy, qu'une indisposition assez grave éloignait inopinément de la chaire, et reprit en hâte, après Pâques, le chemin de Clermont. Le 9 janvier 1830 on le nomma sans le consulter évêque de Rodez. Il n'accepta cette charge que sur les instantes prières de M. l'évêque d'Hermopolis, qui avait lui-même conseillé ce choix au roi Charles X. M. d'Hermopolis, né à Rodez, connaissait à fond les besoins de ce diocèse; mais il connaissait aussi la capacité et les vertus du prêtre de Clermont, et il lui disait avec sa grâce ordinaire : « C'est pour nous, et non pour vous-même, que « nous vous demandons pour évêque. » Personne n'ignore que le diocèse de Rodez, situé dans les Cévennes, est très-grand, très-pauvre, d'un accès et d'un parcours difficiles. Il compte plusieurs centaines de paroisses, dispersées dans des vallées sauvages et sur des montagnes arides. Les ruines que le temps et la révolution y avaient faites attristaient depuis longues années les yeux des voyageurs. Des cimetières dévastés, des temples croulants, des presbytères qui n'abritaient ni du vent ni de la pluie la tête du pasteur. Quantité de desservants n'avaient pour célébrer le saint sacrifice que des chasubles de toile et des vases d'étain. Isolés et comme perdus dans leurs bourgades, ils communiquaient rarement entre eux, plus rarement avec leur évêque. Toute unité manquait à leurs efforts, et non-seulement l'unité, mais l'impulsion et la direction. Le nouvel évêque, en peu de temps, renouvela la face des choses. Il reconstitua les conseils de fabrique et les éclaira sur leurs devoirs. Il organisa des retraites ecclésiastiques, si salutaires à la discipline, si encourageantes, si fécondes en bonnes inspirations et en bonnes œuvres. Il fonda des écoles chrétiennes, une école ecclésiastique, une caisse de retraite pour les vieux prêtres. Il créa des bibliothèques paroissiales et un musée. Il se mit à la tête d'une association contre le paupérisme qui dévorait depuis longtemps les campagnes du Rouergue. Il fit concourir à ses œuvres, par des dons volontaires, non-seulement les riches, mais encore les paysans et les artisans, et montra quelles ressources la charité sait trouver dans le pays en apparence le plus misérable. Infatigable au travail, il se levait tous les jours, hiver comme été, avant cinq heures du matin, et malgré le surcroît d'occupations qu'il s'était volontairement imposées, il suffisait à tous les devoirs de la charge pastorale. Il visitait les écoles, les hôpitaux, les prisons, et montait souvent en chaire. Il se plaisait surtout à évangéliser les campagnes. Il parlait aux paysans un langage simple, familier, et savait mettre sans effort à la portée de ces esprits incultes les plus sublimes leçons du christianisme. Il n'y a peut-être pas un hameau de son âpre diocèse qu'il n'ait visité au moins une fois; et c'est, dit-on, dans une de ces tournées pastorales qu'il contracta le germe funeste d'une maladie de poitrine qui devait briser avant le temps sa constitution naturellement vigoureuse. Il commençait à jouir du bien qu'il avait fait lorsqu'il fut appelé en 1841 à l'administration d'un autre diocèse. L'église de Cambrai, qui depuis 1801 n'était gouvernée que par un évêque, venait de remonter au rang de métropole, en vertu d'une convention récemment conclue entre l'État et le souverain pontife. Monseigneur Giraud en fut nommé archevêque, et personne en effet, par ses vertus et même par les grâces de son caractère et de son talent, ne semblait plus digne que lui d'aller occuper le siége de Fénélon et d'en retracer la mémoire. Il n'accepta pourtant qu'à regret ce surcroît d'honneurs, qui n'était à ses yeux qu'un surcroît de responsabilité, et ne se sépara qu'avec une douleur sincère de ses premiers diocésains. Après avoir reçu le pallium à Arras, des mains du cardinal de la Tour d'Auvergne, il fit son entrée à Cambrai le 23 février 1842, et le 11 juin de la même année il fut décoré de la pourpre. Cependant, contre toute espérance, il ne réussit pas à se concilier, dans le département du Nord, les mêmes sympathies qui l'avaient accueilli et soutenu dans celui de l'Aveyron. Il rencontra du moins, presque à son arrivée et au sein même des conseils représentatifs, des préventions et bientôt une hostilité qui l'entravèrent dans toutes ses entreprises. Voici à quoi l'on attribue l'espèce de malveillance dont le vénérable cardinal fut l'objet pendant tout le cours de son administration. Le défunt évêque de Cambrai, monseigneur Belmas, était du petit nombre des

ecclésiastiques qui avaient jadis prêté serment à la constitution civile du clergé. Il s'était sans doute rétracté à l'époque du concordat, et depuis lors il édifiait l'Église par ses mœurs autant que par la pureté de sa foi. Il était donc généralement aimé; mais, hâtons-nous de le dire, on l'aimait en certains lieux, autant et plus pour ses erreurs d'un jour que pour ses vertus de tous les jours. Quant à monseigneur Giraud, il honorait aussi le souvenir de son prédécesseur; mais il paraît qu'il eut l'imprudence, le jour même de son inauguration, de faire quelque allusion à sa chute passagère, et cela suffit à soulever contre lui les plus injustes accusations. On altéra sa pensée, peut-être aussi ses paroles. On s'efforça de le faire passer pour intolérant et fanatique, et cette première impression, toute fausse qu'elle était, n'était pas encore entièrement effacée quand le cardinal Giraud mourut, le 14 avril 1850. C'était à tous égards un prélat exemplaire, charitable, savant, conciliant, modeste. Vivant sous un gouvernement libre, il suivait de loin avec intérêt les discussions politiques, mais ne s'y mêlait point. Il n'avait garde de mettre l'autorité de son ministère au service d'intérêts changeants et d'opinions toujours incertaines. Aucun parti ne trouvait en lui un adversaire, encore moins un serviteur. Il n'était partisan que de la justice, de la charité, de la morale, de la croix et des vérités éternelles qu'il avait mission d'enseigner. Il avait, comme prédicateur, des qualités remarquables, la clarté, l'élégance, l'onction. Il prêchait souvent d'abondance, surtout dans ses excursions pastorales, et à l'exemple du divin maître, il lui arrivait souvent alors de prendre pour thème de ses sermons ou pour objet de ses similitudes quelque circonstance de son voyage ou des scènes rustiques dont il était entouré. Un jour, par exemple, en entrant dans un village du Rouergue, il s'approcha d'un enfant et l'interrogea avec bonté. Étonné de ses réponses, il lui demanda qui lui avait enseigné ce qu'il venait de dire. L'enfant lui dit : « C'est ma mère. » Ce mot le charma, et peu d'instants après, étant monté en chaire, il en fit le texte d'un sermon qui émut tous les assistants. Mais le cardinal Giraud n'était pas seulement un bon prédicateur, il était en outre un excellent écrivain, plein d'érudition, plein de goût. Il avait traduit en sa jeunesse le traité *du Destin* de Cicéron, et cette traduction a été publiée dans les œuvres de Cicéron, édition Fournier, Paris, 1817. On a plus tard rassemblé sous le titre d'*OEuvres de monseigneur Giraud archevêque de Cambrai* la collection de ses mandements et lettres pastorales, depuis son entrée dans l'épiscopat, Cambrai, 1846, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage a sans doute quelques-uns des défauts du genre, un certain ton qui ne manque pas d'élévation et de grandeur, mais qui ressemble au ton ordinaire de tous les mandements, qui était pour ainsi dire noté d'avance comme un air de plain-chant, et qui, par conséquent, n'a rien et ne peut rien avoir de neuf ni de personnel. Mais ce n'est là un défaut qu'au point de vue littéraire seulement, et ce n'en est pas un au point de vue plus élevé de la religion. Il en résulte bien quelque monotonie; mais, à cela près, l'œuvre du cardinal est d'une saine, utile et parfois charmante lecture. Thèmes bien choisis et bien appropriés aux temps, aperçus profonds ou ingénieux, belles images, diction aisée, coulante, majestueuse avec grâce, telles sont les qualités qu'on y remarque. Le cardinal Giraud n'était, quoi qu'on en ait pu dire, ni un Massillon, ni un Fénélon; mais il était certainement de la famille. Sa vie a été écrite par Jean Paul Faber, Cambrai, imprimerie de Simon, 1850, in-8°. C—ET.

GIRAUDEAU (BONAVENTURE), jésuite, né au bourg de St-Vincent sur Jard, diocèse de Luçon, en bas Poitou, célèbre humaniste, enseigna longtemps la rhétorique à la Rochelle, et consacra quatorze années de sa vie à l'instruction des jeunes ecclésiastiques élevés dans le séminaire de cette ville. A la culture des belles-lettres, à laquelle il s'était appliqué dès sa jeunesse, le P. Giraudeau avait joint une connaissance approfondie des langues savantes; on lui doit d'excellents livres pour en faciliter l'étude. L'estime dont il jouissait dans son ordre et son savoir le firent appeler à Rome, afin d'y remplir près du R. P. général l'office de secrétaire. Quelque peu de temps que lui laissassent les occupations attachées à ce poste, il sut en trouver encore pour continuer des travaux qu'il avait entrepris antérieurement. Ce fut à Rome qu'il fit paraître la première édition de sa *Méthode grecque*, à laquelle, à son retour en France, il crut devoir donner plus d'étendue. Le P. Giraudeau eut le déplaisir de voir la dissolution de la société dans laquelle il s'était engagé, et passa dans les infirmités les dernières années de sa vie. Il mourut le 14 septembre 1774. On a de lui : 1° *Introductio in linguam græcam*, 1739. Ayant cru reconnaître que les méthodes grecques imprimées jusque-là étaient imparfaites; que les unes, bonnes pour les commençants, devenaient insuffisantes à mesure qu'on avançait dans cette étude, tandis que d'autres plus savantes l'étaient trop pour ceux qui ne faisaient que commencer, il résolut, pour obvier à cet inconvénient, de retravailler son ouvrage, et chercha à le combiner de manière qu'il suivît pour ainsi dire les progrès des élèves, depuis ceux qu'en cinquième on initie à la langue grecque, jusqu'à ceux qui, parvenus aux classes supérieures, peuvent lire Homère. Cette nouvelle *Introduction à la langue grecque* est en 3 volumes, 4e édition, 1777; les deux premiers sont en français, et les trois autres en latin. On y remarque, sous le titre d'Ὀδυσσεὺς, un petit poëme héroïque en six chants, dans lequel il a réuni, en six cent quatorze vers, tous les mots radicaux de la langue grecque, qui forment ainsi un texte suivi, une espèce d'odyssée, au lieu d'être présentés chacun isolément, comme dans

les *Racines grecques* de Port-Royal. L'*Odyssée* du P. Giraudeau a été publiée séparément par Fl. Lécluse, qui l'a reproduite avec de savantes notes dans son *Manuel de la langue grecque*, Paris, 1802, in-8°; il l'a fait entrer aussi dans son *Panhellenismos*. L'*Odyssée* a été réimprimée séparément un assez grand nombre de fois. 2° *Lettres sur la grammaire de Masclef ;* 3° *Praxis linguæ sanctæ*, la Rochelle, 1757, in-4°. C'est un dictionnaire hébreu-latin fait sur le plan du *lexicon* de Schrevelius, et plus complet même (en quelques parties) que celui de Guarin, qui venait de paraître. Le P. Giraudeau prétend y avoir fondu tout le grand dictionnaire rabbinique de Buxtorf. L'ouvrage est précédé d'une grammaire hébraïque, où l'article de la lecture est surtout fort détaillé; le premier chapitre de la Genèse y est donné tout entier pour exemple, avec une version littérale et la manière de le prononcer avec et sans points. Pour rendre chaque lettre hébraïque par un seul caractère, l'auteur représente le *Tsadé* et le *Ssin* par les lettres grecques ψ et ξ. Sa méthode pour lire l'hébreu sans points-voyelles paraît plus simple que celle de Masclef, et moins sujette à l'équivoque; elle consiste à intercaler un *o* entre deux consonnes, toutes les fois qu'elles se suivent dans un même mot (1). L'ouvrage est terminé par une ample table des abréviations rabbiniques, suivie des racines hébraïques (au nombre d'environ mille quatre cents), en trois cent cinquante vers hexamètres latins, divisés en trente leçons. 5° l'*Évangile médité et distribué pour tous les jours de l'année*, Paris, 1773, 13 vol. in-12; réimprimé en 1778, 8 vol. in-12, et plusieurs fois depuis. La santé du P. Giraudeau ne lui ayant pas permis de publier lui-même cet ouvrage, il remit son manuscrit à M. de Beaumont, archevêque de Paris, qui chargea l'abbé Duquesne de le revoir et de le faire imprimer (*voy.* DUQUESNE). Parmi les livres de dévotion, l'*Évangile médité* jouit d'une juste estime. Il offre non-seulement l'histoire évangélique, mais encore de judicieuses explications du texte. « Le style, dit l'abbé Feller, en est pur, coulant, « naturel; la manière grande, noble, les idées « vastes et les réflexions profondes. » — « Tout, « dit un autre écrivain, dont l'éloge ne paraîtra « point suspect (2), tout y est digne du fils de « Dieu; tout y répond à la sublimité de sa doc- « trine et à l'excellence de ses saints préceptes. » 6° L'*Aixiade*, ou *l'Ile d'Aix conquise par les Anglais*, 1757, poëme non achevé; 7° *Histoires et Paraboles du P. Bonaventure*, Paris, 1766, in-12; ouvrage écrit d'un style simple et adapté à l'éducation de la jeunesse. Il a été souvent réimprimé, et a reparu, au moins en partie, dans la *Bibliothèque bleue*. L'abbé Champion de Nilon a donné une continuation à cet ouvrage ascétique, Paris, 1786, in-12. L—y.

(1) Il avait déjà donné un aperçu de cet ingénieux système dans une lettre aux journalistes de Trévoux. (*Mémoires de Trevoux*, juillet, 1735, p. 1320.

(2) Nallat, protestant et recteur de l'église de St-Pierre, dans l'île de Guernesey.

GIRAULT (SIMON), savant modeste, sur lequel on a peu de renseignements, était né vers 1535, à Langres, d'une famille noble. On sait qu'il avait hérité de son père les terres de Chaloncey, Vaivres et Vaillant, dont l'évêque de Langres était suzerain. Il acquit la charge de grenetier à Montsaugeon. De son mariage avec Églantine Villot il eut deux enfants pour l'éducation desquels il composa quelques-uns des ouvrages que nous allons citer. C'est à ce peu de mots que se borne tout ce que l'on sait de Simon Girault, qui, s'il vivait en 1613, date de son dernier écrit, parvint à un âge avancé, sans cesser de cultiver la littérature et les sciences. On connaît de lui : 1° *Dialogue pour apprendre les principes de la langue latine*. Langres, 1590, in-4°, fig., très-rare. Cette ingénieuse grammaire paraît être le type de tous les livres élémentaires en figures, qui se sont si fort multipliés depuis quelque temps. Nodier en a donné l'analyse dans ses *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, p. 371-75; mais il n'a pas su le nom de l'auteur, qui n'est désigné sur le frontispice que par les abréviations *S. Gir.*, dont il a fait *Saint-Gir*. 2° *Le Globe du monde, contenant un bref traité du ciel et de la terre*, ibid., 1592, in-4°, fig. en bois. Le globe céleste, représenté fol. 37, est la copie de celui que l'imprimeur Morel avait publié en 1559, dans son édition d'*Aratus*. Girault avertit que, depuis qu'il s'est perfectionné dans l'astronomie, il a remarqué des erreurs dans son ouvrage. « Toutefois, ajoute-t-il, je ne les ai pas « corrigées, d'autant que si la guerre dure davan- « tage, nous deviendrons tous astronomes, con- « templant presque toutes les nuits le ciel des « boulevards de cette ville, et voyant passer devant « nos yeux les signes célestes. » Bien qu'il regardât l'astrologie judiciaire comme plus curieuse que nécessaire, il n'a pas cru pouvoir se dispenser d'en dire un mot; mais c'est pour condamner ceux qui en font un usage détestable, fol. 51 ; il parle des aérolithes, fol. 64. Lalande n'a point mentionné cet ouvrage dans sa *Bibliographie astronomique ;* 3° *Dialogues sur la crainte de la mort*, ou *Consolations à ceux qui la craignent*, ibid., 1594; 4° *Table de plusieurs rois et monarques qui ont possédé la terre, comme aussi des choses plus mémorables advenues à divers âges du monde*, ibid., 1613; 5° *Discours du cœur du petit monde, et dialogues de la composition du corps humain*, ibid., 1613; 6° *Dits notables des sept sages de la Grèce, avec leur vie*. On trouve une courte notice sur Girault dans la *Biographie du département de la Haute-Marne*, par l'abbé Mathieu. W—s.

GIRAULT (BÉNIGNE), médecin, né à Auxonne en 1725, et mort en 1793, étudia la médecine dans les universités de Montpellier et de Paris. Il se retira ensuite dans sa patrie, où il fut nommé médecin des salles militaires de l'hôpital civil. Pendant l'exercice de ses fonctions, il publia :

1° *Deux mémoires sur le privilège des gradués, et sur le danger de permettre l'exercice de l'art de guérir à ceux qui ne peuvent justifier d'études préalables*, Dijon, 1754; 2° *Observations de médecine pratique faites dans les salles militaires de l'hôpital d'Auxonne pendant l'année* 1783, insérées dans le *Journal de médecine militaire*, quatrième et cinquième volumes, 1784 et 1785; 3° *Observations sur les fièvres intermittentes traitées depuis cinq ans dans la salle militaire du même hôpital*, imprimées en 1788, dans le deuxième volume des *Observations* faites dans le département des hôpitaux civils. CH—T.

GIRAULT (CLAUDE-XAVIER), archéologue, fils du précédent, naquit le 13 avril 1764 à Auxonne. Ayant achevé ses cours à l'université de Dijon, il se fit recevoir avocat au parlement, et peu de temps après il acquit une charge de conseiller auditeur à la chambre des comptes de Bourgogne. Cette place lui laissait le loisir de se livrer à son goût pour les recherches historiques; et il trouva dans le dépôt des chartres et dans les archives du parlement une abondante réunion de pièces propres à éclaircir les faits encore obscurs de l'histoire des ducs de Bourgogne. Doué d'un esprit méthodique et d'une patience infatigable, il acquit en peu de temps des connaissances très-étendues sur l'objet spécial de ses études. En 1788, l'Académie de Besançon couronna son mémoire sur l'époque où le comté d'Auxonne a cessé de faire partie du duché de Bourgogne. Il n'avait alors que vingt-quatre ans, et ce premier succès lui en présageait d'autres; mais la révolution vint l'arrêter à ses débuts. La chambre des comptes de Dijon ayant été supprimée, il revint habiter Auxonne, et il y passa les temps les plus fâcheux au milieu de ses livres, n'ayant d'autre société que celle d'Amanton, qui partageait son goût pour l'archéologie. Nommé maire de cette ville en 1801, il ne tarda pas à se démettre de cette place pour se dévouer aux fonctions de conservateur de la bibliothèque publique, créée pendant sa courte administration, et dont il rédigea le catalogue d'après un *système basé sur la nature*. Il revint à Dijon en 1809 participer aux travaux de l'Académie, qui, lors de sa réorganisation, s'était empressée de l'admettre au nombre de ses membres; et il y exerça la profession d'avocat consultant jusqu'en 1821, époque où il fut nommé juge de paix d'un des arrondissements de cette ville. Président de la commission archéologique du département de la Côte-d'Or, ses divers rapports adressés à l'Académie des inscriptions lui valurent en 1822 la première des quatre médailles d'or accordées aux auteurs des meilleurs mémoires sur les antiquités. Une chute qu'il fit en voulant prendre un volume sur une des tablettes les plus élevées de sa bibliothèque détermina la maladie longue et douloureuse qui l'enleva le 5 novembre 1823. Membre d'un grand nombre d'académies et de sociétés littéraires, il entretenait une correspondance active avec tous les savants qui s'occupaient des antiquités de la France. D'un caractère obligeant et communicatif, il était cependant irascible et soutenait ses opinions avec chaleur. Il eut avec plusieurs de ses confrères, notamment avec Baudot (*voy.* ce nom), de longues et vives disputes, où la raison n'était pas toujours de son côté. Les *opuscules* de Girault sont très-nombreux. On en trouve la liste à la suite de sa *Notice*, par Amanton, Dijon et Paris, 1823, in-8°, et dans la *France littéraire* de M. Quérard. La plupart, imprimés dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, ou dans le *Recueil de l'Académie celtique*, n'ont été tirés séparément qu'à petit nombre; ainsi, la collection complète en est déjà très-rare. Les plus intéressants sont: 1° *Mémoire sur les noms et les sources de la Saône*, *Magasin encyclopédique*, septembre 1812. L'auteur prétend que cette rivière, antérieurement *Arar*, reçut, après l'an 200, le nom de *Saône*, contraction de *Sanguinea*, parce que les bords en avaient été teints du sang des martyrs. 2° *Deux dissertations sur la position d'Amagetobria*, ville du pays des Séquanois. La première, dans les *Mémoires* de l'Académie celtique, t. 4; la seconde, imprimée séparément, Dijon, 1811. Girault place cette ville à Pontaillier-sur-Saône. 3° *Recherches historiques et géographiques sur l'ancienne ville de Dittatium*, *Magasin encyclopédique*, mars 1811. C'est à Seurre qu'il en fixe l'emplacement; mais cette opinion a trouvé de nombreux contradicteurs. 4° *Éclaircissements géographiques et critiques sur la voie romaine de Châlons-sur-Saône à Besançon*, ibid., janvier 1812; 5° *Notice sur Eumène et les écoles mæniennes d'Autun*, ibid., avril 1812; 6° *Dissertation sur le lieu du supplice de Brunehaut*, ibid., décembre 1810. Girault le place à Renève, sur la Vingeanne. 7° *Voyage du roi Dagobert en Bourgogne*, ibid., juin 1812; 8° *Lettre à Millin sur un sceau de la Bazoche du 16e siècle*, ibid., avril 1809 (*voy.* COSTE). On doit encore à Girault une foule d'ouvrages plus ou moins étendus, parmi lesquels nous citerons: 9° *Essais historiques et biographiques sur Dijon*, ibid., 1814, in-12. L'auteur reçut la même année une médaille d'or de l'Académie de Bordeaux, en témoignage de la satisfaction que lui avait fait éprouver cet ouvrage, *qui réunit l'intérêt à l'utilité*. Les *Essais* ont été traduits en anglais, 1809. Ils ont été copiés en grande partie dans le *Guide du voyageur et de l'amateur à Dijon*. Ce plagiat, signalé par Girault, devint le sujet d'une polémique très-virulente entre l'académicien et l'éditeur du *Guide*, le libraire Noëllat. 10° *Détails historiques et statistiques sur le département de la Côte-d'Or, ses arrondissements, et sur chacun des trente-six cantons qui le composent*, 1818, in-12; 11° *Dissertation sur l'époque et les causes de l'érection de la colonne de Cussi et de sa restauration*, 1821, in-8°; 12° *Notice des objets d'antiquités découverts dans le département de la Côte-d'Or*, 1821, in-8°; 13° *Combat de Fontaine-Française*, soutenu par Henri IV en personne,

et qui mit fin aux troubles de la Ligue, 1822, in-8°; 14° *Archéologie de la Côte-d'Or*, rédigée par ordre de localités, cantons et arrondissements, 1823, in-8°. Girault a rédigé les *Annuaires du département*, de 1820 à 1824, 5 vol. in-12. Enfin il a laissé parmi ses manuscrits la *Continuation de l'histoire du parlement de Bourgogne jusqu'à sa suppression*, pour faire suite aux ouvrages de Palliot et de Petitot. W—s.

GIRAULT-DUVIVIER (Charles-Pierre), grammairien et lexicographe, naquit à Paris le 13 juillet 1763. Après avoir achevé d'excellentes études, il se fit recevoir avocat, et se disposait à succéder aux fonctions de son père, l'un des greffiers du parlement, lorsqu'en 1790 la destruction de cette antique magistrature le força de chercher une autre carrière dans le bouleversement qui s'opérait. La perte d'un état honorable et d'une partie de sa fortune accrut encore cette aversion que les excès commis aux journées des 5 et 6 octobre précédent avaient déjà fait naître en lui, et qu'il conserva toute sa vie pour les révolutions. Entré d'abord dans une maison de banque, Girault contracta ensuite avec un agent de change une association qui dura longtemps ; ce n'est pas lui, mais son fils aîné, qui a exercé les fonctions de courtier de commerce. C'est aux leçons de grammaire qu'il donnait lui-même à ses filles, et en puisant à de bonnes sources des exemples à l'appui des règles, qu'il dut l'heureuse idée de l'ouvrage qui recommande son nom. Convaincu de l'utilité dont un pareil travail serait pour l'instruction, il s'y livra au grand détriment de ses intérêts pendant plusieurs années. Ennemi de tout nouveau système, et fidèle aux principes de Port-Royal et de l'Académie, il parvint à justifier le titre, qui parut singulier, de *Grammaire des grammaires*, aujourd'hui consacré, et sous lequel il publia l'*Analyse raisonnée des meilleurs traités sur la grammaire française*. En effet, réunir dans un seul corps de doctrine tout ce qui a été dit par les meilleurs grammairiens et par les sociétés savantes les plus renommées sur les règles de notre langue et sur les questions délicates qu'elle fait naître ; rassembler en deux volumes avec méthode et clarté ce qui se trouve épars dans une foule de dictionnaires et de grammaires ; rapporter par extraits ou textuellement les opinions des grands maîtres ; prendre dans les ouvrages les plus célèbres des deux derniers siècles et du nôtre des exemples qui consacrent ces opinions, et mettre, pour ainsi dire, ces autorités en présence sous les yeux du lecteur, en lui laissant toute liberté de les peser et de prononcer par lui-même ; en un mot, déterminer d'une manière précise le point auquel la langue française est parvenue de nos jours, voilà un travail qu'on peut à bon droit appeler une *Grammaire des grammaires* ; et voilà ce que Girault-Duvivier a exécuté avec autant de patience dans les recherches et de sagacité dans les travaux que de précision dans le style. La première édition parut en 1811. Le grand maître de l'université, Fontanes, prévit tous les avantages que cette grammaire apporterait à l'enseignement ; il s'empressa d'en accueillir l'auteur et de lui procurer tous les moyens qui pouvaient en assurer le succès. En même temps un grand nombre de littérateurs et de philologues manifestaient à Girault l'estime que leur inspirait un ouvrage aussi utile. Toutes les éditions, et principalement la septième et dernière, qu'il a données de sa *Grammaire* ont beaucoup gagné à sa déférence pour les avis, parfois sévères, que lui avaient valus les précédentes (1). Dans la juste persuasion que la religion et les mœurs sont les bases les plus solides de l'instruction, et que les principes se gravent d'autant plus facilement dans la mémoire qu'ils présentent un trait de sentiment, une pensée morale, un précepte religieux, Girault-Duvivier s'est attaché de préférence à choisir des exemples qui lui offraient ces avantages. Il s'occupa ensuite de réunir dans un traité spécial toutes les recherches auxquelles il s'était livré pour la solution des principales difficultés que fait naître l'emploi des *participes*, cette partie épineuse de notre langue. Aucun grammairien ne l'avait discutée et approfondie avec autant de méthode et de clarté. Aux nombreux exemples tirés de nos grands classiques il a joint, comme il l'avait déjà pratiqué dans sa *Grammaire*, plusieurs tableaux synoptiques dont l'avantage est de mettre à la fois sous les yeux du lecteur et le principe et l'application. L'Académie française, qui en 1814 avait déclaré que la *Grammaire des grammaires* de Girault-Duvivier présente en général une grande utilité, et qui avait consacré une somme de mille francs pour en acheter des exemplaires, accueillit également le *Traité des participes*, et elle en fit prendre quarante exemplaires pour être distribués à ses membres. On doit donc s'étonner que l'auteur d'ouvrages ainsi sanctionnés par elle n'ait pas été appelé dans le sein de cette compagnie, instituée pour la conservation et le perfectionnement de la langue française. En 1830 il fit imprimer une *Encyclopédie élémentaire de l'antiquité*, ou *Origine, progrès, état de perfection des arts et des sciences chez les anciens, d'après les meilleurs auteurs*, Paris, 4 vol. in-8°. Ce précis de tout ce que les archéologues les plus accrédités parmi les modernes ont recueilli avec étendue sur cette branche de l'histoire est le fruit d'un travail immense, et il est écrit avec correction et avec une élégante simplicité qui n'est pas à l'usage de tous les grammairiens. Les événements politiques survenus dans la même année détournèrent l'attention publique des ouvrages purement littéraires ; néanmoins plusieurs journaux reconnurent le mérite et l'utilité de celui-là. Le zèle de Girault pour favoriser les études grammaticales l'a quel-

(1) Les sept premières éditions de la *Grammaire des grammaires* ont été tirées à plus de quarante mille exemplaires.

quefois porté à aider gratuitement de sa bourse des professeurs qui, pour se faire connaître, désiraient livrer leur méthode à l'impression. Toutefois il était sur le point de réclamer contre celui qui s'est approprié, en le modifiant, son titre de la *Grammaire des grammaires*, et qui en a publié un extrait presque littéral; mais lorsqu'il eut considéré que cet abrégé, très-répréhensible à son égard, pourrait, vu son prix, procurer de l'instruction au plus grand nombre, il garda un généreux silence. Ce savant laborieux préparait les matériaux d'un *Dictionnaire de la langue française*, dans lequel la définition, la prononciation et principalement les diverses acceptions de chaque mot n'auraient pas été données au hasard, mais justifiées par des citations choisies entre les plus graves autorités; travail au-dessus des forces d'un seul homme, et qu'il n'a guère poussé plus loin que la lettre A. Girault-Duvivier est mort à Paris le 11 mars 1832. Il a laissé un grand nombre de remarques et de notes autographes destinées à la *Grammaire des grammaires*, vers laquelle il reportait souvent ses méditations. Ces remarques et des corrections importantes sont imprimées à la suite de la huitième édition, qui a paru en 1834, et qui n'est réellement qu'un nouveau tirage de la septième. Elles ont aussi été publiées séparément. Ainsi elles complètent un ouvrage que les nationaux et les étrangers consulteront toujours avec fruit et qui maintiendra la pureté et l'universalité de la langue française. La *Grammaire des grammaires* a été réimprimée plusieurs fois depuis la mort de Girault-Duvivier. E—K—D.

GIREY-DUPRÉ (JEAN-MARIE), journaliste et poëte, naquit à Paris en 1769 (1). Doué d'une imagination ardente, il offrit aux muses ses hommages précoces, et, lorsque la révolution eut éclaté, elle eut la meilleure part de son encens poétique. Malgré son extrême jeunesse, il fut pourvu par le crédit de Chamfort d'une place de sous-garde des manuscrits de la bibliothèque royale. Ayant eu l'occasion de se lier avec plusieurs conventionnels, notamment Guadet et Brissot, il devint le collaborateur de ce dernier dans la rédaction du *Patriote français*. Il obtint d'abord comme lui d'immenses succès populaires; mais, quand l'un et l'autre reculèrent épouvantés devant la sanglante direction de la révolution, cette popularité, faveur plus inconstante encore que celle des cours, leur échappa. Mandé en 1792 à la barre de la commune de Paris pour y rendre compte de ses opinions, Girey-Dupré réclama avec force les droits de la liberté de la presse violés dans sa personne, et porta sa plainte à l'assemblée législative, qui improuva l'arrêté de la commune. Malgré la menace du parti de la montagne, il ne continua pas moins d'appeler la réprobation publique sur les fauteurs de l'anarchie. Il acheva de se perdre en servant de témoin dans le procès intenté à Marat. Aussi fut-il compris un des premiers sur les listes de proscription que les factieux triomphants dressèrent après le 31 mai. Il se retira d'abord à Evreux et ensuite à Caen, où il fut un des rédacteurs de la *Gazette universelle*, opposée au *Moniteur*. Fouquier-Tinville, dans son acte d'accusation contre les girondins, dit que « ce journal renfer« mait des chansons dignes des *Euménides*, ou« vrage du nommé Girey-Dupré (1). » Une partie des conventionnels mis hors la loi n'ayant pu se maintenir en Normandie se réfugièrent à Bordeaux. Girey-Dupré les suivit, et, comme Guadet et Salles, il fut découvert dans sa retraite et traduit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 21 novembre 1793. Les *Mémoires d'un détenu* (par Riouffe) donnent des détails pleins d'intérêt sur ses derniers moments. Il eut le courage de répondre au président qui lui reprochait d'avoir été l'ami de Brissot : « J'ai connu Brissot; « j'atteste qu'il a vécu comme Aristide, et qu'il « est mort comme Sidney, martyr de la liberté. » Conduit au supplice avec l'adjudant général Bois-Guyon, son ami, il chanta de la prison à l'échafaud des couplets républicains qu'il avait composés dans les fers, et dont le refrain était :

Mourons pour la patrie,
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie (2).

« Il aperçut à la fenêtre de Robespierre sa mal« tresse avec sa sœur et quelques autres de leurs « complices : *A bas*, cria Dupré, *à bas les tyrans « et les dictateurs!* Il répéta cette exclamation « prophétique jusqu'à ce qu'il eût perdu la mai« son de vue (3). » Sous le couteau fatal il fit encore entendre le cri de *Vive la république!* Après le 9 thermidor, des secours furent accordés par la convention nationale à sa mère sexagénaire, dont il était l'unique appui. On trouve dans le *Moniteur* (an 3, n° 184) un éloge de Girey-Dupré par Chénier. Tous ceux qui ont retracé alors l'histoire des factions qui couvrirent la France de sang et de deuil sont d'accord pour reconnaître dans cette jeune victime autant de courage que de talent. On remarque avec surprise que madame Roland, si prodigue de portraits dans ses *Mémoires*, et qui a dessiné avec tant de complaisance celui de Brissot (4), n'ait fait aucune mention de Girey-Dupré, lui qui avait été chassé le même

(1) La *Liste générale et très-exacte des noms, âge, qualités, demeure des conspirateurs condamnés à mort*, Paris, an 2, in-8°, n° 1, p. 19, porte l'âge de Girey-Dupré à trente-huit ans, lors de sa condamnation; mais Riouffe, qui l'avait connu particulièrement et qui s'était trouvé avec lui à la Conciergerie, nous apprend qu'il n'avait que vingt-quatre ans lorsqu'il fut immolé. (*Mémoires d'un détenu pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre*, 2e édition, Paris, an 3, p. 76.)

(1) *Procès de J.-P. Brissot et complices* (sic), Paris, an 2, in-8°, p. 61.

(2) On lui a quelquefois attribué ce chant patriotique si connu : *Veillons au salut de l'empire;* mais le véritable auteur est Boy (voy. ce nom).

(3) *Lettres sur les événements qui se sont passés en France depuis le 31 mai jusqu'au 19 thermidor*.

(4) *Mémoires de madame Roland*, édition donnée par MM. Berville et Barrière, Paris, 1821, in-8°, t. 1, p. 294-296.

jour que son mari de la société des jacobins (1). L—M—X.

GIRIEUX (Anne-Marie du Breuil de Sainte-Croix, comtesse de), ancienne chanoinesse du chapitre de Neuville-sur-Ain, née à Rillieux en Bresse, près Lyon, le 2 octobre 1752, décédée au château de Chiloup, paroisse de Dagneux, près Montluel, est auteur d'un *Recueil de poésies fugitives*, publié à Lyon en 1817, 2 vol. in-12. Si cette dame, alors plus que sexagénaire, se décida à livrer au public ses poésies, elle y fut portée par les mêmes motifs qui avaient obligé madame de Mandelot, sa sœur, à publier les siennes quinze ans auparavant. Plusieurs de leurs pièces de vers avaient été imprimées sous d'autres noms que le leur par l'indiscrétion de différentes personnes à qui elles avaient été communiquées; alors elles n'hésitèrent plus à les tirer de l'oubli auquel elles les avaient vouées (*voy.* madame de Mandelot,). Z.

GIRINET (Philibert), poëte latin, naquit à St-Just en Chevalet (Loire) au commencement du 16e siècle. Son idylle sur l'élection de Pierre Gautier à la dignité de roi des bazochiens de Lyon a été insérée dans le recueil publié à Bâle en 1546, sous ce titre : *Bucolicorum* XXXVIII *quotquot videlicet à Virgilii ætate ad nostra usque tempora*, etc. On n'y donne aucune profession à Girinet, mais il est certain qu'il a été chevalier de Lyon, sacristain de St-Etienne, prieur de St-Thibaud. Le 31 août 1563, il était procureur général de la cour spirituelle de Lyon, et ce même jour, les chanoines de la primatiale, qui avaient fui pendant l'occupation de cette ville par les calvinistes, tinrent un chapitre dans son logis. Cette circonstance témoigne de la considération dont jouissait alors Girinet, qui probablement quitta Lyon vers ce temps-là pour aller finir ses jours à St-Just en Chevalet, où il mourut, et fut inhumé dans l'église de St-Thibaut, mais nous ne saurions dire en quelle année. Son idylle, élégamment écrite, n'a pas moins de 254 vers hexamètres; elle offre d'heureux emprunts faits à Virgile, à Horace et à Ovide sans pour cela que ce soit un centon. Le P. de Colonia se vante dans son *Histoire littéraire* d'en avoir découvert le manuscrit, mais on sait que cet écrivain, d'ailleurs fort estimable, était accoutumé à profiter des travaux et des découvertes des autres sans leur en faire honneur; il est très-probable qu'il n'eut jamais d'autre copie de l'idylle de Girinet que celle qui se trouve à la fin des *Notes* manuscrites du P. Menestrier sur l'*Histoire de Lyon*, conservées à la bibliothèque de cette ville. C'est sur cette copie que M. Breghot du Lut a traduit l'idylle dont il s'agit, car lui aussi la croyait inédite. Sa traduction avec le texte en regard a été imprimée sous ce titre : *le Roi de la bazoche*, poëme latin *inédit* de Philibert Girinet; Lyon, Périsse, 1838, in-8°. M. L.-A. Fabre l'a reproduite dans ses *Études historiques sur les clercs de la bazoche*, Vienne, 1856, in-8°. On ne connaît pas d'autres productions de Girinet, qui était oncle du célèbre Papire Masson; il lui servit de père et le fit élever au collége de Villefranche en Beaujolais, que tenait alors Théodore Godefroy, qui y enseignait avec une grande réputation. A. P.

GIROD (Pierre-François-Xavier), médecin, né en 1735, à Mignovillard, près de Salins, a mérité une assez grande réputation pour avoir introduit le premier en Franche-Comté la pratique de l'inoculation. Après avoir pris ses degrés à l'université de Besançon, il revint dans son village, où il partagea son temps entre l'exercice de la médecine et l'étude des mathématiques. Heureux dans cette retraite, dit Vicq d'Azir, il faisait le bien et cherchait la vérité; il n'achetait et ne lisait qu'un petit nombre de livres; il avait peu d'amis, peu de fortune et peu de besoins. Le médecin en chef des épidémies de la province sollicita et obtint la permission de lui remettre sa place; et depuis 1763, Girod eut constamment à combattre deux des plus grands fléaux qui puissent affliger le peuple, la contagion et la misère. Ce fut en 1765 qu'il commença à pratiquer l'inoculation; et ses essais ayant été couronnés par le succès, il mit tout en œuvre pour détruire les préjugés qui s'opposaient encore à l'adoption de cette bienfaisante pratique. Les ennemis de l'inoculation la combattaient par les mêmes moyens qu'on a vu employer depuis contre la vaccine. Ils accréditèrent le bruit qu'il résultait des calculs faits en Angleterre, que la vie des personnes inoculées était plus courte que celle des autres. Girod fit le voyage de Londres à ses frais, et n'en revint qu'avec des preuves évidentes de la fausseté de cette assertion. Il était depuis 1776 membre de la société royale de médecine, à laquelle il avait adressé plusieurs mémoires intéressants sur la nature et le traitement des maladies épidémiques. A son retour de Londres il s'arrêta quelque temps à Paris; et la société royale profita de cette circonstance pour lui décerner, dans une séance publique, deux médailles d'encouragement. Il fit peu de temps après un second voyage à Paris pour inoculer quelques personnes de marque qui s'efforcèrent en vain de le retenir. Une épidémie meurtrière venait d'éclater à Chatenoy, dans le bailliage de Dôle; il s'empressa de s'y rendre pour porter aux malades les secours de son art; mais au milieu de ses pénibles fonctions il fut attaqué lui-même de la fièvre, qui l'enleva le 5 septembre 1783, à l'âge de 47 ans. Le roi lui avait accordé des lettres de noblesse en récompense de son zèle et de son désintéressement. Son éloge, par Vicq d'Azir, dont on a emprunté ici plusieurs traits, a été imprimé dans les *Mémoires de la société royale de médecine*, et dans le tome 2e du *Recueil des éloges* de cet écrivain. M. Philippon de la Madelaine en a donné une édition, précédée d'un avertissement. Besançon, 1785, in-8°. W—s.

(1) *Quelques notices pour servir à l'histoire de mes périls* (par Louvet), Paris, an 3, in-8° et in-18 (1re partie).

GIROD (Jean-Louis), dit *de l'Ain*, naquit à Gex le 11 juillet 1753, et remplit d'abord les fonctions de juge châtelain au bailliage de cette petite ville, alors capitale d'un petit pays enlevé à la Savoie en 1601. Le roi le nomma maire de Gex en 1780, et dix ans plus tard, les fonctions municipales étant devenues électives, il fut encore nommé maire. En 1791 un autre scrutin le porta à la présidence du tribunal du district de Nantua, car en ce temps-là tout était livré à l'élection, même les fonctions judiciaires. Emprisonné pendant la terreur, mais heureusement délivré après le 9 thermidor, Girod entra sous le directoire au conseil des anciens. C'est alors qu'il ajouta à son nom celui du département qui l'avait élu et se fit appeler Girod (de l'Ain), nom qui lui est resté, et que ses enfants ont porté après lui comme un héritage. Du conseil des anciens, Girod (de l'Ain) passa en l'an 6 au conseil des cinq cents, où il siégeait encore au 18 brumaire. Il prit en bonne part la scène de l'orangerie, applaudit au succès des grenadiers, et obtint en récompense, sous le consulat, l'honneur insigne de présider la silencieuse assemblée du corps législatif. L'empereur le fit en 1807 conseiller maître des comptes, et baron en 1809. Il était membre de la Légion d'honneur depuis la fondation de l'ordre. Sous la restauration le département de l'Ain l'envoya à la chambre des députés, où il siégea deux ans (de 1818 à 1820). Il va sans dire qu'il siégeait dans l'opposition. Il est mort en 1839, âgé de 86 ans, avec le titre de maître des comptes honoraire. On voit que Girod (de l'Ain) n'était pas un homme qui eût des principes politiques bien arrêtés et bien fermes. Il ne savait que suivre les temps et se plier aux circonstances. Mais, à part cette faiblesse d'âme si commune aujourd'hui qu'on pourra s'étonner que nous en fassions la remarque, l'ancien juge châtelain de Gex était un homme excellent, passablement instruit, laborieux, toujours prêt, dit-on, à rendre service. Il employa son influence sous le consulat au profit d'un grand nombre de familles que la révolution avait spoliées ou proscrites. C'est par erreur que, dans la réimpression des *Tables du Moniteur*, on l'a désigné comme ayant fait partie de la convention. — Girod de l'Ain (Amédée), fils aîné du précédent, né à Gex (Ain) le 18 octobre 1781, entra dans la magistrature à l'âge de vingt-quatre ans. Il fut nommé en 1806 substitut du procureur impérial à Turin, cette ancienne capitale du Piémont n'étant plus alors que le chef-lieu du département du Pô. Il était l'année suivante procureur impérial au tribunal de première instance d'Alexandrie ; en 1809, substitut du procureur général près la cour d'appel de Lyon ; en 1810, auditeur au conseil d'État ; en 1811, avocat général à la cour impériale de Paris; en 1815, président du tribunal de première instance de la Seine. L'arrondissement de Gex l'envoya pendant les cent jours à la chambre des représentants, et la restauration le fit en 1819 conseiller à la cour royale de Paris. Il rentra à la chambre en 1827, élu par le département de l'Indre, et la chambre le choisit en 1829 pour un de ses vice-présidents. Le duc d'Orléans, lieutenant général du royaume, l'appela dès le 1er août 1830 à la préfecture de police, et deux mois après le roi Louis-Philippe l'appela au conseil d'État. Le 1er août 1831, Girod (de l'Ain) fut élu président de la chambre des députés, ayant pour concurrent Jacques Laffitte, ministre de la veille, candidat de l'opposition. Du fauteuil de la présidence il passa en 1832 dans les conseils du roi, en qualité de ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes. Il reçut peu de mois après, en échange de son portefeuille, la présidence du conseil d'État et un siége à la chambre des pairs. Il mourut grand'croix de la Légion d'honneur le 27 décembre 1847. N'oublions pas de dire qu'après avoir été, comme on l'a indiqué, ministre de l'instruction publique et des cultes pendant quelques mois, il fut plus tard garde des sceaux, ministre de la justice, mais pour quelques jours seulement : c'était en 1839 dans un cabinet intérimaire. Telle fut en résumé la carrière du baron Girod (de l'Ain). Nous avons donné la date de toutes ses promotions. C'est à peu près tout ce qu'on en peut dire. On voit cet homme heureux s'élever d'année en année aux plus hautes dignités de l'État; les gouvernements tombent, rien n'arrête cette ascension surprenante ; jamais de chute, jamais un faux pas ; il monte toujours comme par enchantement, sans qu'on puisse savoir pourquoi il monte. Point de traces de lutte ; pas un livre qui soit sorti de sa main ; pas même un discours dont on ait gardé la mémoire. Girod (de l'Ain) était, dit-on, comme son père, un homme bienveillant. Il avait comme magistrat les lumières que donne l'expérience. Mais on pouvait citer au barreau, dans la magistrature, dans les chambres, cent orateurs et cent jurisconsultes pour le moins aussi habiles que lui, quoiqu'ils n'aient pas fait le même chemin. Il avait, à défaut de talents supérieurs, de la tenue, des dehors et l'esprit de conduite. Il a rempli sur le théâtre changeant de ce monde le rôle de ces acteurs indispensables qu'on appelle sur l'affiche *grandes utilités*. Ce ne sont pas les premiers sujets, mais ils les remplacent souvent, et le public s'en contente. — Girod de l'Ain (Gabriel), frère du précédent, est mort lieutenant de vaisseau, après avoir fait les campagnes de St-Domingue, du Spitzberg et de Corfou. — Girod de l'Ain (Marc), sous-lieutenant au 1er léger, tué en Calabre en 1806, à l'âge de 19 ans, était frère des deux précédents et du général baron Girod (de l'Ain), qui vit encore. C—et.

GIROD-CHANTRANS (Justin), naturaliste, né à Besançon le 20 septembre 1750, annonça dès son enfance un goût prononcé pour les mathématiques, science qui ne jouissait pas encore de la

popularité qu'elle a conquise de nos jours. Ses premières études achevées, il fut admis à l'école militaire de Châlons, et en sortit avec le grade de lieutenant dans l'arme du génie. Tourmenté du désir d'étendre ses connaissances, il ne craignit pas d'exposer sa constitution débile aux dangers d'une expédition française qui faisait voile pour les Antilles. Il n'arriva dans ces parages que pour être témoin de la défaite de l'amiral de Grasse (12 avril 1782). Les deux années qui suivirent cet événement funeste, Chantrans les passa à St-Domingue, où elles ne laissèrent pas que d'être fructueuses pour son instruction. La paix le ramena en Europe, où ses nouvelles fonctions de commandant du génie au fort de Joux lui donnèrent des loisirs pour rédiger ses notes et se livrer à l'étude de la botanique. A cette époque remontent les premiers liens de son amitié avec le grand mathématicien Lacroix, alors professeur à l'école d'artillerie de Besançon. Ces deux hommes, qu'unissait une heureuse conformité de goûts et de caractère, devinrent bientôt nécessaires l'un à l'autre. Quand les circonstances les eurent séparés, une active correspondance ne put remplacer qu'imparfaitement ces conversations quotidiennes où ils aimaient à se confier leurs observations et leurs projets d'avenir. Destitué en 1792, Chantrans revint habiter la maison paternelle. Obligé bientôt de quitter Besançon par suite du décret qui bannissait les nobles des places de guerre, il se réfugia dans un petit village avec ses livres et ses collections, cherchant dans l'étude de la nature un baume contre l'affliction qu'il ressentait à la vue des maux de la patrie. Il avait emmené dans sa retraite Charles Nodier, encore enfant, dont il se plaisait à cultiver les heureuses dispositions. S'il ne réussit pas à inspirer au futur académicien le goût des mathématiques, du moins sut il lui faire aimer l'histoire naturelle, et en particulier l'entomologie, genre d'étude qui eut toujours pour Nodier le plus vif attrait. Ce fut pendant la fatale année 1793 que Chantrans commença, de concert avec Lacroix, ses travaux sur les *conferves*. Dix ans de recherches persévérantes l'amenèrent à décider que dans cette section, jusqu'alors peu connue, de la famille des *algues*, certaines variétés sont animées, tandis que les autres rentrent dans la classe des cryptogames. Les observations microscopiques qui avaient précédé cette importante découverte n'ont point été perdues pour la science. A mesure que les rédigeait Chantrans, elles étaient adressées à la société philomatique, qui les insérait dans ses bulletins. C'est ainsi que Vaucher de Genève en eut connaissance et sut se les approprier dans son *Histoire des conferves d'eau douce*, qui parut presque en même temps que l'ouvrage de Chantrans. Cette concurrence, appuyée par les hommes dont l'opinion faisait loi dans la science, empêcha notre modeste naturaliste de recueillir le fruit bien légitime de ses longs et patients travaux. Le chagrin cuisant que cette injustice lui fit éprouver ne se manifesta que par une simple note imprimée dans les journaux du temps. Une telle modération désarma tous ses adversaires. Decandolle lui-même, qui s'était fait le champion de Vaucher, son compatriote, ne tarda pas à rendre hommage au mérite de Chantrans en donnant à une algue nouvelle le nom de *chantransia*. Après le 18 brumaire, un mandat de député au corps législatif vint obliger Chantrans de transporter à Paris le théâtre de ses études. Au bout de dix années, qu'il consacra bien plus à l'histoire naturelle et à la philosophie qu'aux travaux législatifs, il fut rendu à ses compatriotes et à la société d'agriculture du département du Doubs, dont il peut être appelé le fondateur et le soutien. Il ne cessa dès lors d'enrichir les recueils de cette compagnie d'articles intéressants, et de publier, sous ses auspices, un grand nombre d'opuscules destinés à propager les meilleures méthodes de culture. Toujours préoccupé de l'intérêt des classes agricoles, Chantrans ne recula devant aucun sacrifice pour populariser les améliorations qui lui semblaient urgentes. Si nous ne pouvons suivre Nodier dans les élans de sa reconnaissance, et dire avec lui

Chantrans qui réunit Aristote et Newton;

du moins serions-nous injustes en refusant d'inscrire ce nom dans la liste des savants estimables, et dans celle, plus glorieuse encore, des vrais amis de l'humanité. Cet homme de bien méditait quelque nouveau projet d'utilité publique, lorsqu'il mourut, ou plutôt s'éteignit, le 1er avril 1841, à l'âge de 91 ans. Naturellement sobre, il avait adopté, dès l'âge de vingt-quatre ans, le régime pythagorique, qu'il observa jusqu'à sa mort. Cette circonstance, dont il ne tirait aucune vanité, lui a valu quelques mots flatteurs dans *la Thalysie*, de Gleizes (t. 1, p. 313). Outre une foule d'articles insérés dans les feuilles scientifiques, particulièrement dans le *Journal des mines* et le *Bulletin de la société d'encouragement*, on a de Chantrans un assez grand nombre d'ouvrages dont M. Quérard a donné la liste dans sa *France littéraire* (t. 3, p. 378). Nous nous bornons à indiquer ici les principaux : 1° *Voyage d'un Suisse dans différentes colonies de l'Amérique*, Neufchâtel, 1785, in-8°. La première partie contient le journal de l'auteur; la seconde est une suite de réflexions sur St-Domingue, dont on ne peut, suivant lui, prévenir la dévastation qu'en adoucissant le sort des noirs et en préparant ainsi leur émancipation; 2° *Essai sur la destination de l'homme* [1786], in-8°. Chantrans y trace un nouveau plan d'éducation : il n'en exclut pas l'étude des langues anciennes, mais il propose de ne la commencer que lorsque l'élève aura acquis les connaissances élémentaires de la vie sociale, telles que la géographie, l'histoire naturelle, la physique, etc. 3° *Pensées sur les quatre âges de la vie*, 1790, in-12. On y reconnaît un disciple de Rousseau, pour lequel Chantrans

avait longtemps professé un véritable culte. Cet ouvrage, ainsi que le précédent, imprimés aux Verrières (Suisse) et tirés à un petit nombre d'exemplaires, sont aujourd'hui fort rares. 4° *Recherches sur les conferves, bisses*, etc., Paris, 1802, in-4°, fig.; 5° *Notice sur la vie et les ouvrages du général d'Arcon, sénateur*, Paris, 1802, in-12; 6° *Expériences faites sur les propriétés des lézards, tant en chair qu'en liqueurs*, 2e édition, Besançon, 1805, in-12. L'auteur prétend tirer des lézards un spécifique contre les maladies de la peau. 7° *Entretiens d'un père avec son fils sur quelques questions d'agriculture*, Besançon, 1805, in-8°; 8° *Essai sur la géographie physique, le climat et l'histoire naturelle du département du Doubs;* ouvrage approuvé par la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, Paris, 1810, 2 vol. in-8°. W-s.

GIRODET *de Coussy*, plus connu sous le nom de *Girodet Trioson* (ANNE-LOUIS), peintre célèbre, naquit à Montargis le 5 janvier 1767. Son père était directeur des domaines du duc d'Orléans. Sa mère, née Cornier, était fille d'un banquier expéditionnaire en la cour de Rome. Orphelin dès l'enfance, il dut le bienfait d'une éducation soignée à son tuteur, M. Trioson, médecin de Mesdames. Quoiqu'il montrât un goût et des dispositions précoces pour le dessin, on ne cite de lui aucun de ces traits saillants qui font pressentir l'homme supérieur. Pendant le cours de ses études classiques, où il obtint des succès et dans lesquelles il montra toujours une grande facilité, le dessin n'occupa guère que le temps qui s'accorde communément aux arts d'agrément dans les éducations ordinaires. Ses rares dispositions se manifestèrent néanmoins, et sa nature si heureusement douée se porta vers la peinture par une sorte d'instinct. On a dit qu'à l'âge de douze ans il avait fait le portrait de son père; mais il paraît que les premières révélations sur lesquelles on put fonder de véritables espérances datent de l'époque où il faisait son cours de philosophie. On avait voulu d'abord en faire un architecte. Cette profession ne lui sourit pas plus qu'elle n'avait souri à son maître David, il y renonça. L'état militaire, qu'on essaya de lui faire embrasser, ne le séduisit pas davantage. Un des jours heureux de sa vie fut celui où il entra à l'école de David, que le tableau des Horaces venait de mettre en grande renommée. Il y fut bientôt distingué et fit des progrès rapides. Développé sous la double influence d'un esprit cultivé, comme était déjà celui de Girodet, et des savants conseils qu'il reçut, son goût pour les arts devint cette puissante passion qui le domina toute sa vie et lui arracha, même quelques moments avant sa mort, de si amères plaintes et de si touchants adieux à sa palette. Admis au concours pour le prix de Rome à l'âge de vingt ans, il eut la douleur d'en être exclu pour avoir enfreint les règlements qui défendent aux élèves, une fois entrés en loge, de faire leur travail chez eux; il fut surpris avec les études de ses figures qu'il introduisait furtivement du dehors. Dans le concours qui suivit, Girodet n'obtint que le second rang. Plus heureux en 1789, il conquit la palme si désirée. Le sujet de composition était *Joseph reconnu par ses frères*. Il paraît qu'il avait usé encore de ruse pour préparer son travail chez lui, et qu'il l'avait introduit dans une canne creuse. Après son succès, Gérard lui dit en faisant allusion à la canne : « Tu as conduit le cheval de « Troie dans la ville. — C'est vrai, répondit Giro« det, mais il n'est plus temps d'y voir, les Grecs « en sont sortis. » La petite supercherie dont il s'agit est assez ordinaire parmi les élèves qui sont en loge. Girodet partit pour Rome à vingt-trois ans. Rome, c'est là le bonheur pour un jeune artiste, le couronnement des efforts laborieux qui fait rêver de gloire et d'avenir. Moins eût suffi sans doute au jeune talent de Girodet pour se produire avec éclat; mais l'Italie, l'objet de ses vœux, Rome, dont le nom seul résonnait à son âme si poétique, comme un écho de gloire qui l'électrisait devaient lui donner pour ainsi dire une seconde naissance, en lui faisant connaître le véritable caractère de son talent. A peine eut-il étudié les grands maîtres d'Italie que les idées et le mode d'exécution qu'il avait puisés à l'école de David se modifièrent singulièrement; il en conserva toutefois le dessin pur et savant, mais il sentit qu'il avait besoin d'y joindre cette brillante poésie dont son âme était pleine, et il fit son *Endymion*. Ce fut par ce tableau si remarquable qu'il paya le tribut imposé à tout élève de notre école de Rome d'envoyer à Paris une figure d'étude peinte. Le succès fut universel. David ne dissimula pas combien il était fier de son jeune élève. La grâce et le séduisant de cette charmante composition méritaient réellement tous les éloges que lui prodigua le public. Bien que le temps ait déjà un peu nui à la couleur de Girodet, qui ne fut jamais ni bien riche, ni peut-être assez naturelle, on se sent encore, chaque fois qu'on le visite, plein d'admiration pour ce beau jeune homme *que semble presser avec tant de charme une vapeur mystérieuse*, comme l'a si bien dit un des émules de son auteur. Après l'*Endymion*, le premier ouvrage dont s'occupa Girodet pendant son séjour à Rome fut un hommage à la reconnaissance, et son pinceau ne trahit point son cœur. *Hippocrate refusant les présents des envoyés du roi de Perse*, qu'il fit pour M. Trioson, son tuteur, augmenta beaucoup sa réputation. Ce tableau, malgré le reproche mérité d'un peu de sécheresse dans la couleur, est regardé par son ordonnance et par les qualités de son dessin comme un très-bel ouvrage. La figure du principal personnage est noble et majestueuse; le peintre s'est représenté lui-même derrière elle. L'expression de sensibilité du jeune homme, qui désespère de pouvoir emmener en Perse le seul homme qu'il croit capable de guérir son père, est saisissante. *Hippocrate* est daté de Rome, 1792. Trioson légua

ce tableau à l'école de médecine de Paris, où il est maintenant. Au milieu de la tourmente qui agitait alors l'Europe, Girodet vit avec un sentiment de peine inexprimable combien les arts allaient en souffrir. L'insurrection contre les Français se déclara à Rome, l'école fut dissoute, les élèves dispersés, il courut lui-même le risque d'être assassiné. Les voyages et l'étude furent sa consolation. Heureux d'avoir appris à connaître les anciens dans les livres, il saisit cette occasion pour compléter ses études par l'observation de leurs débris illustres, et il se rendit à Naples avec le paysagiste Pequignot, son camarade et son ami. Ce ciel, ces sites enchanteurs le transportèrent, et ils remplirent son imagination de ces doux et brillants souvenirs que plus tard il sut fondre dans plusieurs de ses tableaux et dans une foule de dessins ravissants qu'il a laissés. Pequignot lui fit partager son goût pour le paysage, et il s'y livra beaucoup. C'est à Naples que Girodet connut le célèbre médecin Cirillo, qui lui donna des soins et auquel il témoigna sa reconnaissance en lui offrant un tableau représentant *Antiochus et Stratonice*. A Gênes il trouva les Français et il y vit Gros, qui était venu dans les camps se soustraire aux maux de sa patrie. Dès-lors se formèrent entre eux ces liens d'une amitié fondée sur l'estime et la noble émulation de deux jeunes rivaux de gloire et de talent. Girodet resta cinq années hors de France. On ne cite de lui pendant ce laps de temps aucun grand ouvrage. Des études de l'antique faites avec conscience, quelques beaux portraits, un grand nombre de dessins très-variés dans leurs sujets, marquèrent à peu près seuls son séjour en Italie. L'élève si distingué de l'école de Rome, l'auteur d'*Endymion*, n'était cependant point oublié à Paris ; quand il y revint il reçut un accueil que le mérite n'obtenait pas toujours dans ces temps de calamités. On lui accorda cependant un logement au Louvre, et c'est là qu'il fit sa première *Danaé*. Ce sujet, traité avec un si grand talent par Titien et par Annibal Carrache, n'effraya point le peintre français. Son imagination le lui fit envisager d'une manière nouvelle, sans toutefois blesser l'idée mythologique. Il voulut relever sa composition par des détails moins communs que celui de la pluie d'or, telle que l'avaient représentée ses devanciers. On connaît son œuvre. Le prix convenu avec la personne qui l'avait commandé était de six cents francs. Une fois sous le feu de l'inspiration, le génie ne se souvint plus des bornes qu'il devait s'imposer, il créa un tableau de vingt-cinq mille francs. Les *Quatre saisons*, en quatre tableaux, pour le roi d'Espagne, suivirent d'assez près la *Danaé*. Ce travail est encore plein d'une riche poésie. Une nouvelle *Danaé* fut exposée en 1799. Celle-là n'était qu'une sanglante épigramme contre madame Lange, actrice du Théâtre-Français, qui, après avoir commandé son portrait à Girodet, avait prétendu qu'il n'était point ressemblant. Girodet céda trop vite à l'irritabilité naturelle de son caractère. Madame Lange, d'une si parfaite ressemblance que tout Paris la reconnut, fut exposée au salon représentée en Danaé sur laquelle pleuvaient les pièces de monnaie les plus communes. Il y eut une capitulation entre le cruel artiste et les amis de madame Lange ; le tableau fut enlevé, mais l'effet n'en avait pas moins été produit. Passons vite cette page que Girodet probablement eût voulu détacher de sa vie si pleine de bonnes et excellentes actions. Bonaparte aimait en tout, comme cela s'est assez vu, le grandiose et le merveilleux ; à ce titre, Ossian lui plaisait singulièrement. Il jeta les yeux sur Gérard et sur Girodet pour transporter sur la toile le barde qu'il aimait ; de la lutte des deux émules sortirent deux tableaux remarquables. Girodet, toujours pressé par sa riche imagination, représenta Fingal et ses descendants qui reçoivent dans leur palais aérien les mânes des héros français. Le succès de cette composition ne s'est pas soutenu, mais on y admirera toujours des têtes ravissantes ; elle fut terminée en 1802. L'auteur de l'apothéose des héros français laissa la critique ou la louange bruire autour de son œuvre, et s'enferma de nouveau dans son atelier. Il n'en sortit qu'au bout de quatre ans, mais avec un de ses plus beaux titres au rang glorieux qu'il occupe dans les arts. En 1806 il exposa la *Scène du déluge*. Le maître et l'élève se trouvèrent en présence. Le tableau des *Sabines* se présenta avec la *Scène du déluge* au concours des prix décennaux. La voix publique et celle du jury donnèrent la palme à Girodet. Trop grand pour se montrer jaloux d'un succès aussi solennel, David ne sut que mêler son suffrage à celui des juges. On assure même qu'il porta l'admiration jusqu'à proférer ces paroles remarquables : « Il a été donné « à Girodet, dans cet ouvrage, d'unir la fierté de « Michel-Ange à la pureté de Raphaël. » Pour expliquer un si grand éloge, il faut y joindre les paroles du jury chargé de prononcer sur les prix qui devaient être décernés : « Cette scène si tou« chante et si terrible, en offrant à nos regards « ce que la crainte et le danger extrême ont de « plus effrayant, ne présente que des mouve« ments nobles et ce que la nature nue a de plus « pur. » Les titres de David et de Girodet sont trop bien établis pour qu'il soit nécessaire de rappeler que certains critiques ne craignirent pas de dire que la décision du jury était empreinte de partialité. Il est assurément très-permis de préférer le tableau des *Sabines* à la *Scène du déluge*, mais on ne doit pas oublier que le concours décennal fut jugé d'abord par une commission de l'Institut, et ensuite par l'Institut lui-même. Or, il est bien sûr que David à cette époque ne trouvait aucune hostilité dans ce corps ; que, loin de là, Girodet y jouissait de si peu de faveur qu'il n'avait pu obtenir encore d'en faire partie, quoiqu'il l'eût tenté, et qu'il n'y est entré

qu'en 1816, par l'ordonnance royale qui réorganisa l'Institut. Du reste il n'est pas inutile de dire que l'enthousiasme du public et la gloire du concours restèrent tellement stériles pour les deux grands artistes que leurs ouvrages ne sortirent de leurs mains que dans les années 1818 et 1819, où ils furent achetés par le gouvernement. L'*Inhumation d'Atala* (1808) eut aussi le plus brillant succès. Le génie de M. de Chateaubriand avait inspiré dignement celui du peintre. Ce touchant épisode rappellera toujours le nom de Girodet à côté du nom de l'auteur du *Génie du christianisme*, tant le pinceau a su bien rendre la vive sensibilité et les poétiques couleurs de l'écrivain. La *Reddition de Vienne*, exposée aussi au salon de 1808, et la *Révolte du Caire*, à celui de 1810, excitèrent une admiration moins générale que les deux productions dont on vient de parler, mais n'en renferment pas moins des beautés d'un ordre supérieur. Girodet, comme la plupart des hommes d'un grand talent, avait besoin de toute sa liberté dans le choix de ses compositions pour produire son talent dans toute sa vigueur : aussi réussit-il toujours moins bien dans les sujets qui lui furent donnés que dans ceux qu'il choisit lui-même. Il est juste cependant de faire observer qu'il y a dans la *Révolte du Caire* des parties dignes des plus belles inspirations de l'auteur. L'Arabe qui défend, tout en le soutenant, le jeune pacha blessé est d'une exécution étincelante de verve et de sensibilité. La santé de Girodet était très-altérée, et de 1810 à 1819 on ne vit sortir de son atelier aucun ouvrage considérable. Seulement durant ce long intervalle, comme la pensée et l'imagination ne purent toujours se taire, même devant la souffrance physique, il fit un grand nombre de dessins et quelques portraits. Une *tête de Vierge*, qu'il exposa au salon de 1812, ravit tous les suffrages. Cette charmante production a été copiée sur porcelaine par madame Jaquotot, qui en fit hommage à l'auteur. Elle doit être aujourd'hui chez M. Perregaux. Cette année 1812 le docteur Trioson, qui venait de perdre un fils unique, adopta son pupille, et dès lors Girodet ajouta à son nom celui de Trioson. Déjà tourmenté du mal auquel il finit par succomber, et du reste toujours ami de la solitude, il ne chercha sous la restauration à jouer d'autre rôle que celui que lui assignait sa réputation de grand artiste. Son atelier et la conversation d'un petit nombre d'amis, la culture des lettres, en silence et pour elles-mêmes, l'éloignaient des salons et des intrigues du monde. Un des événements qui le frappa le plus vivement et dont il ne pouvait se consoler fut la dévastation de notre musée en 1815, quand les étrangers reprirent les objets que la conquête nous avait donnés. La plus grande partie du public était tenté de croire que le génie de Girodet avait été étouffé par les souffrances auxquelles on le savait en proie, quand *Pygmalion et Galatée* vint au salon de 1819 montrer que l'amour de l'art avait su triompher de la douleur physique. Cet ouvrage fut accueilli avec toute la faveur qu'avaient obtenue les plus belles productions de l'auteur. La presse lui prodigua des éloges universels, et tout le monde répéta ces quatre vers qui furent attachés sur le cadre :

> Peintre charmant d'Endymion,
> Viens jouir des transports de la foule enchantée ;
> Tout Paris, pour ta Galatée,
> A les yeux de Pygmalion.

Une couronne de laurier y fut aussi placée aux acclamations des spectateurs. Louis XVIII visitant l'exposition dit à Girodet : « En vérité, monsieur, « je crois que Galatée va descendre de son piédes- « tal ; comme vous avez bien traduit l'ingénieux « hémistiche d'Ovide ! *Deus stupet et timide gau-* « *det.* » Le mot plus piquant d'une femme spirituelle mit le sceau à tous les éloges : « On n'a « rien vu d'aussi beau depuis le Déluge. » La critique eut cependant son tour ; et l'art savant, la grâce de pinceau avec lesquels est traitée la figure de Galatée ne purent faire passer sur la recherche un peu prétentieuse de certaines parties. La figure de l'Amour parut mal posée. En 1824 les portraits en pied des deux chefs vendéens Cathelineau et Bonchamp, les bustes de M. Merlin et de madame de Reizet vinrent clore la carrière de Girodet. Le mal qui le dévorait depuis si longtemps trouvait l'art impuissant, et le 9 décembre 1824 il succomba, âgé de 57 ans, à une maladie de vessie, après avoir subi une opération douloureuse qui fut pratiquée par son savant ami, le docteur Larrey, lequel voulut tenter un dernier remède pour le guérir d'une ischurie violente déterminée par un abcès gangréneux. L'abbé Feutrier, curé de la Madeleine, lui avait administré les derniers sacrements. Le concours fut immense à ses funérailles. La croix d'officier de la Légion d'honneur, qui venait de lui être donnée, fut attachée sur son cercueil par M. de Chateaubriand, M. Garnier, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, ayant demandé qu'on rendît cet hommage à l'illustre mort. Plusieurs discours furent prononcés. On remarqua entre autres ceux de MM. Garnier et Raoul-Rochette, mais surtout les chaleureuses paroles que la douleur arracha à Gros sur la tombe de son ami. Ce discours, entrecoupé par des sanglots, fit une impression profonde sur l'assemblée. L'orateur s'anima particulièrement dans l'éloquente allocution qu'il adressa aux élèves de l'école des beaux-arts pour les conjurer, avec toute l'autorité de son expérience et de son talent, de ne pas oublier ces grands principes de l'art qui avaient conduit Girodet à la gloire. Il voyait déjà, l'illustre auteur des *Pestiférés de Jaffa*, cette décadence de l'école française, ou, si l'on veut par indulgence, ce changement de système qui plus tard a si profondément blessé son cœur et ses

souvenirs. *Ne pouvant faire bien, ils font autrement*, avait répété souvent, pendant sa vie, Girodet lui-même : paroles qui ne pouvaient s'appliquer sans doute aux trois ou quatre grands peintres qui seuls nous restaient encore de la belle école dont on déplore la décadence, mais bien assurément à cette foule d'artistes sans frein et le plus souvent sans talent qui ont jugé à propos, ne pouvant les atteindre, de mettre de côté dans leurs compositions, le beau idéal, la science du dessin et le style tout entier. Girodet n'avait jamais été marié. Malgré la noble aisance que lui avaient conquise ses travaux, il vécut toujours dans une simplicité qui éloignait de ses habitudes et de son ameublement le luxe le plus ordinaire. Ses plus fortes dépenses furent pour des objets d'art. En 1815 il fit mouler à ses frais une grande quantité de plâtres pour conserver plus intime le souvenir des belles statues qui nous étaient enlevées. On n'aurait qu'une idée incomplète des travaux de Girodet si l'on ne connaissait que ceux de ses ouvrages que nous avons indiqués. Les portefeuilles qu'il a laissés étaient pleins de charmantes compositions qui sont passées, à des prix souvent très-élevés, entre les mains d'un grand nombre d'amateurs. Celles qu'il a puisées dans Virgile, dans Racine et dans Delille, sont jointes aux belles éditions de ces grands poëtes et connues de tous les amateurs. M. Châtillon a gravé une cinquantaine de sujets tirés d'Anacréon. Les *Sept chefs devant Thèbes*, grande scène dans laquelle le peintre joute contre le poëte ; les *Amours des dieux ;* une *Pandore ;* la *Naissance de Vénus ; Vénus implorant Jupiter pour les Troyens ;* une foule de compositions prises dans Sapho, Moschus, Musée et les tragiques grecs sont, parmi tant d'autres, marquées au coin du beau talent qui les produisit. On a publié en 1829 : *OEuvres posthumes de Girodet-Trioson, peintre d'histoire, suivies de sa correspondance, précédées d'une notice historique, et mises en ordre par P.-A. Coupin*, 2 vol. grand in-8°, avec un portrait et cinq planches. Cette collection, contenant tous les délassements littéraires de l'auteur qu'on a pu recueillir, donne une idée de son goût très-vif pour la poésie, et de la manière d'envisager l'art qui l'a rendu célèbre, mais n'ajoute rien à sa gloire. L'œuvre principale de ce recueil est le poëme du *Peintre*, en six chants ; on y trouve quelques vers heureux, des descriptions agréables, plusieurs aperçus qui révèlent la connaissance intime que l'écrivain avait de son sujet. Malheureusement l'expression, en général, est faible et laisse voir à chaque instant combien chez Girodet le talent du peintre était supérieur à celui du poëte. Les autres parties les plus intéressantes de cette collection sont : *Héro et Léandre*, poëme traduit de Musée ; la traduction d'Anacréon, dont la faiblesse montre que l'auteur était peu initié à la connaissance de la langue grecque ; un certain nombre de lettres qu'on peut lire avec d'autant plus d'intérêt que le caractère et les goûts de Girodet s'y laissent tout naturellement apercevoir. M. Coupin a joint aux œuvres de Girodet un catalogue bien fait et fort complet des tableaux, portraits et dessins de ce peintre célèbre. G-c-B.

GIROLAMO (FRANÇOIS de). *Voyez* MUZZARELLI.

GIRON (FRANCISCO-HERNANDEZ) suivit Pizarre en 1532, se distingua à la conquête du Pérou, devint riche et puissant, jouit d'un grand crédit parmi les conquérants espagnols, et excita en secret leur mécontentement contre la métropole. Chargé en 1553 d'aller soumettre la province de Charcas, il leva des troupes à Cuzco, arbora lui-même l'étendard de la révolte, attirant à son parti tous les Espagnols qui avaient été engagés dans les factions d'Almagro et de Pizarre. Après avoir fait arrêter le gouverneur de Cuzco, il s'empara du gouvernement, défit les troupes royales et remporta peu de temps après une seconde victoire encore plus complète, près de Chuquisaca ; mais il ne sut point en profiter. Attaqué à son tour par les royalistes, il fut défait à Pacava en 1554, abandonné de ses troupes, pris dans les montagnes où il s'était retiré, et exécuté à Lima. Ce fut la dernière révolte que fomentèrent les conquérants du Pérou. B—P.

GIRON GARCIAS DE LOAYSA (DON PEDRO), savant espagnol, naquit à Talavera en 1542. Après avoir terminé ses études à l'université d'Alcala, il se retira à Tolède, où son oncle Lopez de Carvajal, qui en était alors évêque, lui conféra une des premières dignités de la cathédrale. Giron était très-versé dans les lettres divines et humaines, possédait les langues anciennes, et se distinguait surtout par la douceur de son caractère et la régularité de ses mœurs. Philippe II, l'ayant appelé à sa cour en 1585, le nomma son aumônier, et lui confia l'éducation de l'infant son fils, depuis Philippe III. Le cardinal Albert d'Autriche, ayant succédé à dom Lopez de Carvajal sur le siége de Tolède, choisit aussitôt Giron pour son vicaire général ; mais ce prince s'étant ensuite marié avec l'infante Élisabeth (1598), ce fut Giron qu'on nomma pour le remplacer dans cet archevêché ; il ne quitta cependant pas la cour. Dans la même année arriva la mort de Philippe II : son successeur, qui jusqu'alors avait témoigné pour Giron de la considération et même de l'amitié, commença à le traiter avec froideur, et le prit bientôt en aversion, indisposé contre lui par les intrigues de quelques courtisans jaloux. Giron ne put supporter cette disgrâce ; on croit qu'il en mourut de chagrin le 22 février 1599, ayant à peine joui six mois de sa nouvelle dignité. On a de ce savant prélat une *Collection des conciles d'Espagne*, Tolède, 1594, avec des notes et des corrections : elle a été éclipsée par celle du cardinal Aguirre (1693, 1753). B—s.

GIRON (D. PIERRE). *Voyez* OSSONE.

GIRONCOURT (HENRI-ANTOINE REGNARD DE), conseiller et chevalier d'honneur au bureau des fi-

nances de la généralité de Metz, naquit à Nancy le 13 juin 1719. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut admis dans la maison professe des jésuites, et devint régent de plusieurs classes dans les collèges de Nancy, de Pont-à-Mousson et d'Autun. Ayant publié en 1744, sans la permission de ses supérieurs, une *Ode sur la naissance de l'archiduc Joseph*, depuis empereur, il éprouva quelques désagréments qui le déterminèrent à quitter la compagnie de Jésus, où il n'avait encore fait que des vœux simples. Rendu à la liberté, il s'attacha au barreau, et suivit d'abord les audiences de la cour souveraine de Lorraine; mais il alla dans la suite s'établir à Épinal, où l'on sut bientôt apprécier son mérite. Chargé de combattre les prétentions du chapitre des chanoinesses de cette ville, qui avaient usurpé un droit sur le commerce, il fit paraître successivement en 1748, 1749 et 1750, cinq mémoires in-8° qui accrurent sa réputation. Dom Calmet (Bibliothèque de Lorraine, Additions, p. 86) dit « qu'ils sont fort solides, « remplis d'érudition et de beaucoup de recher- « ches (1). » Il n'obtint pas moins dans la suite la confiance des dames du chapitre, et fut chargé surtout de soutenir les intérêts de la marquise de Spada, leur abbesse. En 1761, il publia une *Description des fêtes données à Mesdames de France, Adélaïde et Victoire, dans la ville d'Épinal*, Nancy, in-8° de 126 pages. Cette relation très-étendue contient beaucoup de mauvais vers, dont quelques-uns sont de la façon de l'auteur; mais elle a le mérite de faire connaître quelques coutumes locales en usage dans les Vosges. Le principal ouvrage de Gironcourt est un *Traité historique de l'état des trésoriers de France et généraux des finances, avec les preuves de la supériorité de ces officiers, le tout enrichi de notes*, Nancy, 1776, 2 vol. in-4°. Il y a des recherches curieuses dans ce traité un peu diffus. Gironcourt y donne une liste raisonnée de tous les hommes de grande renommée qui ont exercé cet emploi, et cite avec un juste orgueil le nom de Racine. Il travaillait sur la fin de sa vie à une histoire de Lorraine, dont le grand-duc de Toscane avait agréé la dédicace, mais il ne put y mettre la dernière main. La relation de ses voyages dans les Vosges en 1750 et 1754 est aussi restée manuscrite. Il mourut dans sa maison de campagne à Varangéville le 10 janvier 1786. — GIRONCOURT (Alexis-Léopold REGNARD DE), fils du précédent, né à Épinal en 1750, fut pourvu à la mort de son père de la charge de conseiller chevalier d'honneur au bureau des finances de Metz. Lors de la suppression de cette charge en 1790, il embrassa la profession d'homme de loi, et fut nommé, après le 18 brumaire, juge au tribunal de première instance de Cologne. Il instruisit, en qualité de directeur du jury, le procès du curé Schœffer, qui avait assassiné les deux sœurs avec lesquelles il vivait, et reçut les félicitations du conseiller d'État chargé de toutes les affaires concernant les cultes, *pour le soin et le zèle qu'il avait apportés dans cette procédure*. L'invasion des départements de la rive gauche du Rhin en décembre 1813 lui fit perdre sa place. Il n'obtint pour dédommagement que le vain titre de juge honoraire au tribunal de Metz. Dès lors il se livra tout entier à des recherches sur l'histoire de Lorraine; mais il mourut en 1824 sans avoir achevé des *Éphémérides lorraines*, ni publié une *Histoire de Nancy*, dont le prospectus seul a paru. Ses écrits imprimés sont : 1° *Mémoire sur l'élection à la mairie de Pompey*, 1790, in-4°; 2° *Précis statistiques du département de la Meurthe, pour servir d'introduction au Dictionnaire topographique, historique, statistique du même département*, Nancy, an 10 (1802), in-8°. Ce dictionnaire, qui devait former 2 volumes in-8°, avait été proposé par souscription; mais le départ de l'auteur pour Cologne en empêcha la publication. 3° *Interrogatoire préparatoire, acte d'accusation et biographie de l'ex-curé Pierre-Joseph Schœffer*, avec son portrait, en français et en allemand, Cologne, an 12 (1804), in-4°. L—M—X.

GIRONI (l'abbé ROBUSTIANO), savant bibliographe, naquit le 24 octobre 1769, dans le village de Gorgonzola près de Milan; il fit ses études dans le séminaire archiépiscopal, où il se distingua par son talent et son zèle. Devenu prêtre, il fut reçu dans la célèbre congrégation des *Oblates* de St-Ambroise et de St-Charles, où il eut pour collègue le cardinal Maï. Gironi fut envoyé au collége de Gorla pour y professer la rhétorique; mais la révolution de 1796 ayant tout bouleversé, il obtint une place de sous-bibliothécaire à l'université de Brera, où il aida son chef à mettre dans un meilleur ordre cet immense dépôt, pour en connaître à fond toute la partie bibliographique, et pouvoir répondre ainsi au public sur toutes les matières. Il aida encore les libraires Stella et Fusi dans la publication de quelques grands ouvrages : 1° *Collezione dei classici italiani*, vol. n° 250; édition commencée à Milan en 1802, et continuée jusqu'en 1813; 2° *Collezione dei classici italiani del secolo XVIII adorna di ritratti e corredata di note*, in-8°, vol. n° 120. L'amour des sciences et des arts porta encore Gironi à rédiger le texte d'un grand ouvrage entrepris par le graveur Bisi, sous ce titre : 3° *Pinacoteca del Palazzo reale delle scienze e dell' arti di Milano pubblicata da Michele Bisi incisore col testo di Robustiano Gironi*, Milan, 1812, in-4°, avec des gravures à l'eau-forte; 4° *Elementi dei doveri del uomo ad uso della seconda classe delle scuole normali del regno d'Italia*, Milan, 1813, in-8°; 5° *Scelta di novelle de più eleganti scrittori italiani ad uso della gioventù*, Milan, 1813, 3 vol. in-8°. Lors de l'occupation de la Lombardie par les armées austro-napolitaines en avril 1814, Gironi fut nommé directeur en chef de la bibliothèque impériale et royale de Brera, et décoré

(1) Dom Calmet ne consacre point d'article spécial à Gironcourt. Il ne le cite que pour avoir reçu de lui une notice sur *Alphonse de Rambervillier*.

de la croix de chevalier de la Couronne de fer. Il publia ensuite : 6° *Le nozze dei Greci descritte e pubblicate in occasione del faustissimo matrimonio di Vassalli e Ricci*, Milan, 1819, vol. in-4° avec 8 planches, tiré à quarante exemplaires ; 7° *Descrizione del nuovo sipario dell' imperiale reale teatro alla Scala eseguito dal pittore Angelo Monticelli*, Milan, 1821, vol. in-4° avec planches ; 8° Gironi a encore travaillé au grand ouvrage du docteur Ferrario, dans le chapitre des Grecs et des Spartiates, intitulé *Il costume antico e moderno, o storia del governo della milizia, della religione, delle arti, scienze, ed usanze di tutti i popoli antichi e moderni provata coi monumenti dell' antichità e rapresentata cogli analoghi disegni del dottore Giulio Ferrario* (1), vol. n° 15, in-fol. avec figures, Milan, 1815 à 1829. Les gravures de ce grand ouvrage sont faites d'après les dessins d'artistes fort célèbres. On a encore de Gironi les *dissertations* suivantes, tirées seulement à trente exemplaires, et qui ne sont pas dans le commerce : 9° *Saggio intorno all' architettura dei Greci*, Milan, 1821, in-4° avec planches coloriées ; 10° *Saggio intorno alle costumanze dei Greci*, Milan, 1823, in-4° avec planches coloriées ; 11° *Saggio intorno alle danze dei Greci*, ibid., 1824, in-4° avec gravures coloriées ; 12° *Saggio intorno alla musica dei Greci*, ibid., 1822, in-4° avec 10 planches coloriées ; 13° *Saggio sul teatro dei Greci*, ibid., 1824, in-4° avec 2 planches. Après le départ d'Accerbi, nommé consul général de l'empereur d'Autriche à Alexandrie, Gironi fut chargé de la rédaction du journal littéraire *la Biblioteca italiana*, le seul qui ait été toléré dans la haute Italie. Il publia dans le n° 76 de l'année 1834 une savante *Dissertation sur le véritable auteur de l'Imitation de Jésus-Christ*, d'après le *Codex de Advocatis sæculi XIII*, dissertation que nous avons littéralement rapportée en tête de notre traduction italienne du même livre, Paris, 1835, vol. in-18. Le gouvernement autrichien, qui exigeait l'envoi des manuscrits à Vienne pour la révision, retardait ainsi la publication des connaissances utiles ; d'après des réclamations répétées, il confia cette tâche pénible à Gironi, qu'il honora ensuite du titre de conseiller royal impérial. Le nouveau réviseur sut concilier sa responsabilité avec les prétentions des gens de lettres et les intérêts du commerce. Gironi était surtout fort habile à composer des inscriptions. Membre de l'Académie des beaux-arts et de l'Institut lombard, il se croyait obligé de lire quelque chose à chaque séance hebdomadaire. Fatigué de tant de travaux, il tomba malade, et mourut à Milan le 1er avril 1838. Son successeur, Rossi, prononça son éloge funèbre. G—G—Y.

GIROULT (Etienne), député du département de la Manche à l'assemblée nationale de 1792, fut un de ceux qui à cette époque montrèrent le plus de dévouement à la royauté. Il naquit en 1756 à Chérencé-le-Héron, près Villedieu, d'une famille ancienne et très-considérée. Son éducation fut aussi brillante que solide. Après avoir terminé ses études en droit à l'université de Caen, il fut reçu avocat au parlement de Rouen à l'âge de vingt-deux ans. Thouret et Bitourjé des Linières, que l'opinion publique plaçait alors à la tête du barreau de cette ville, remarquèrent le talent du jeune Giroult, et lui firent les plus vives instances pour l'engager à rester parmi eux. Mais après un séjour de quelques années, entraîné par son penchant pour la littérature, il vint à Paris dans l'intention de s'y fixer. Il fut rappelé momentanément au sein de sa famille, lorsque les orages s'amoncelaient autour du trône, et dut alors se livrer à un autre genre d'occupation. La confiance de ses compatriotes le força d'entrer dans les assemblées électorales de la Manche, où il ne tarda pas à prendre l'ascendant le plus marqué. C'est à son heureuse influence que l'on doit la modération que montra constamment à l'assemblée constituante la députation de ce département ; et les personnes à qui l'histoire de la révolution est familière n'ont pas oublié le manifeste énergique qu'une partie de cette députation publia contre la constitution de 1791. Nommé représentant du peuple en 1792, Giroult crut devoir accepter une fonction qui pouvait le rendre utile à la cause de la monarchie. Mais le mal était déjà sans remède : cet antique édifice, sapé jusque dans ses fondements, s'écroulait de toutes parts ; enfin la journée du 10 août en consomma la ruine. Giroult, qui jusqu'alors avait gardé le plus profond silence, voulut au moins s'opposer aux attentats qui se renouvelaient sans cesse. Il fit inutilement les plus grands efforts pour sauver le vertueux de Laporte, intendant de la liste civile, qui termina son existence sur l'échafaud révolutionnaire. Poursuivi par la haine active des jacobins, qui ne pouvaient lui pardonner son attachement à la royauté, effrayé des massacres de septembre, Giroult chercha son salut dans la fuite. Bientôt son nom fut rayé de la liste des représentants et sa tête fut proscrite. Roland, qui, dans le temps de son ministère, lui avait offert la place de secrétaire général et en avait été durement refusé, venait de trouver dans un trépas volontaire la fin d'une vie trop agitée. Cette chute terrible d'un des plus ardents républicains ne fit qu'accroître les craintes de Giroult sur les excès dont la France entière allait devenir le théâtre. Rentré dans le département de la Manche, il le revit dans une situation bien différente de celle où il l'avait laissé. Le féroce le Carpentier y commettait alors ces atrocités qui ont rendu son nom si exécrable. Cet homme affreux connut bientôt par ses émissaires la retraite de Giroult. L'infortuné représentant, poursuivi d'asile en asile, s'é-

(1) Nous pensons que l'ouvrage de Visconti (Ennius-Quirino) sur l'*Iconographie ancienne, grecque et romaine*, ouvrage publié à Paris en 1811, a donné l'idée de cette entreprise très-dispendieuse, qui fut écrasée par deux éditions publiées en 1823 à Florence et à Livourne, et une troisième en 1832 à Turin.

tait enfin réfugié dans le clocher de l'église conventuelle du Mesnil-Garnier, comme dans une retraite sûre ; mais il fut dénoncé par un scélérat nommé Robert. Aussitôt des détachements considérables de gendarmerie vinrent cerner l'église hospitalière. Giroult, qui s'aperçut du péril où il était, voulut se cacher dans un lieu inaccessible ; mais ayant eu le malheur de mettre le pied sur une solive pourrie, que le poids de son corps fit rompre, il tomba d'une hauteur effrayante, eut le corps brisé, et fut traîné expirant dans une maison voisine, où il mourut effectivement peu d'heures après, le 10 décembre 1793. N—E.

GIROUST (JACQUES), jésuite, né en 1624 à Beaufort, en Anjou, entra dans la société à l'âge de quinze ans. Après avoir, suivant l'usage de l'institut, parcouru les différents degrés de l'enseignement, il s'adonna à la prédication, et fut entendu dans les chaires les plus brillantes de la capitale et des provinces. Sa manière était simple, son éloquence forte et naturelle, sa vie exemplaire et conforme à la morale qu'il prêchait. Il n'écrivait pas toujours ses discours, au moins en entier; mais quand il en avait bien médité les principales parties, il s'abandonnait à son sujet. On lui reproche un style souvent un peu trop négligé. Il possédait merveilleusement l'art de fixer ou de réveiller l'attention de son auditoire par des mouvements pathétiques qu'il savait ménager et employer à propos. Il passait à juste titre pour un des prédicateurs les plus distingués de son temps. « Il n'a pas, dit un critique, une onction aussi « moelleuse que le P. Cheminais, ni une éloquence « aussi persuasive; ses sermons cependant appro- « chent de cette tournure vive et douce qui a « servi de modèle à ce dernier : quand on le lit, « il est aisé d'y remarquer beaucoup d'incorrec- « tions, qui pouvaient être moins sensibles dans « le débit, où la chaleur de l'action cache ou fait « pardonner les négligences de la composition. » Le P. Giroust se trouva arrêté dans cette carrière par une attaque d'apoplexie, qui dégénéra en paralysie, mais qui lui laissa la tête saine et l'usage de toutes ses facultés intellectuelles. Il se voua alors à la direction des consciences, à laquelle le rendaient propre l'étude profonde qu'il avait faite des matières théologiques, un sens droit et une grande connaissance du cœur humain. Il put ainsi, au milieu de ses infirmités, être encore utile. La mort ne le surprit point ; il passa les dernières années de sa vie à s'y préparer. C'est le 29 juillet 1689 qu'il termina ses jours, âgé de 65 ans. Le P. Bretonneau, son confrère, a publié ses *Sermons*, d'abord en trois volumes, Paris, 1700; ensuite deux volumes des *Sermons de l'avent*, 1704, sous ce titre : le *Pécheur sans excuse*, suivant l'usage de ce temps, où les prédicateurs cherchaient un sujet auquel ils s'attachaient, et qu'ils traitaient à fond en plusieurs discours. L—Y.

GIROUST (FRANÇOIS) naquit à Paris le 9 avril 1730. A sept ans il fut reçu enfant de chœur à l'église Notre-Dame, et il y apprit la composition sous Goulet, maître de musique de cette cathédrale. Après avoir remporté une double médaille à un concours pour le psaume *Super flumina Babylonis*, il fut nommé maître de musique des Sts-Innocents, et dirigea pendant sept années le concert spirituel. Il devint ensuite surintendant de la musique de Louis XVI. Alors il redoubla de zèle dans ses travaux, et se surpassa dans l'oratorio du *Passage de la mer Rouge*. Au jugement des plus habiles connaisseurs, ses oratorios l'emportent sur toutes les autres productions du même genre, en exceptant les oratorios de Handel, qui sont hors de toute comparaison. Dans les premiers temps de la révolution, Giroust était concierge du palais (alors national) de Versailles. Il composa la musique de plusieurs chants civiques pour les fêtes républicaines, entre autres celle de l'hymne si connu :

> Nous ne reconnaissons en détestant les rois
> Que l'amour des vertus et l'empire des lois.

C'est ce qu'on appelait *la Versaillaise*, dont les paroles étaient de Delrieu. Vers la fin de sa vie, Giroust mit en musique des fragments de l'*Ode sur le temps*, et de l'*Épître au peuple*, de Thomas. Accablé par les ans et par la misère, il était réduit à vendre du lait et du miel aux habitants de Versailles. Le gouvernement directorial venait de lui accorder un secours de 800 francs, lorsqu'il mourut dans cette ville le 28 août 1799. F—LE.

GIRS (GILLES), savant suédois du 17e siècle, fut membre de la cour de justice de Stockholm, et mourut en 1637. On a de lui une traduction en suédois du *Discursus militaris* de François-Marie de Novère, et un *Traité de la vraie noblesse;* mais ce sont ses ouvrages historiques, imprimés après sa mort, qui méritent le plus d'attention. Ils renferment les *Annales des règnes de Gustave Ier, d'Éric XIV et de Jean III*. Les deux premiers règnes parurent en 1674, et le troisième ne fut publié qu'en 1745 par les soins de Stiernman, qui a donné lui-même plusieurs mémoires très-savants sur l'histoire de Suède. C—AU.

GIRTANNER (CHRISTOPHE), né à St-Gall le 7 décembre 1760, montra de bonne heure une conception facile, une mémoire heureuse, un amour-propre excessif, un caractère impétueux et opiniâtre. Ces qualités et ces défauts, développés avec une énergie nouvelle par les progrès de l'âge, expliquent la vie agitée de l'auteur et l'incohérence qui caractérise la plupart de ses travaux. Après avoir terminé d'une manière brillante le cours de ses humanités, il se rendit à Gœttingue pour étudier la médecine à la célèbre université de cette ville. En 1783, il soutint sa dissertation inaugurale *sur la terre calcaire*, et obtint le doctorat. Revêtu, en outre, du titre de conseiller privé du duc de Saxe-Cobourg, il fit de nombreux voyages en Allemagne, en Suisse, en France, en Angleterre, et mourut le 17 mai 1800, avant d'a-

voir atteint sa quarantième année. Les ouvrages qu'il a publiés sont écrits en allemand et se divisent naturellement en trois sections : la première contient les traités spéciaux de médecine; dans la seconde viennent se ranger ceux qui ont la chimie pour objet; enfin la troisième section est consacrée à la politique. 1° *Traité sur les maladies vénériennes*, Gœttingue, 1788-1789, 3 vol. in-8°; 2e édition, ibid., 1793. Le premier volume renferme la partie didactique; les deux autres présentent une bibliothèque syphilitique, sinon plus exacte, du moins plus complète que toutes celles qui l'avaient précédée. Girtanner démontre par des témoignages multipliés et par des arguments qui nous semblent irréfragables l'origine américaine de la syphilis. Parmi les traductions de ce livre utile, on en distingue une italienne en 4 volumes in-8°, Venise, 1801. La version hollandaise, publiée à Leyde en 1796, ne comprend que le premier volume de l'original, qui, du reste, forme à lui seul un manuel pratique. 2° *Traité sur les maladies et l'éducation physique des enfants*, Gœttingue, 1794, in-8°; traduit en italien et enrichi d'un article sur l'inoculation de la vaccine, Gênes, 1801, 2 vol. in-8°. On chercherait vainement dans cette compilation des préceptes sages, une théorie lumineuse, une bonne méthode curative; l'auteur éblouit quelquefois par un style brillanté; il invoque sa propre expérience avec une affectation d'autant plus ridicule qu'il n'avait jamais visité qu'un très-petit nombre de malades. 3° *Exposition détaillée, littéraire et critique du système de médecine pratique de Brown*, Gœttingue, 1797-1798, 2 vol. in-8°. Durant son séjour en Écosse, Girtanner trouva dans la doctrine brownienne une mine qu'il crut pouvoir exploiter à son profit; il en modifia légèrement les principaux points, les entremêla de quelques paradoxes chimico-physiologiques, et composa de ces pièces empruntées un tableau zoonomique qui était, à l'en croire, le fruit de ses recherches et de ses méditations. Deux *Mémoires sur l'irritabilité considérée comme principe de vie dans la nature organisée*, insérés en 1790 dans le *Journal de physique* de l'abbé Rozier, annoncèrent la prétendue découverte, qui bientôt fut reconnue pour un plagiat mal déguisé. Furieux d'avoir été démasqué, le docteur suisse déchira impitoyablement celui qu'il avait effrontément dépouillé. 4° *Exposition complète et raisonnée du système de médecine pratique de Darwin*, Gœttingue, 1799, 2 vol. in-8°. L'analyse de la *Zoonomie* n'y est pas toujours fidèle; la critique est rarement judicieuse; souvent les hypothèses de Darwin sont remplacées par des hypothèses plus frivoles, plus invraisemblables. 5° *Éléments de chimie antiphlogistique*, Gœttingue, 1792, in-8°; seconde édition, revue, corrigée et enrichie des découvertes récentes, Gœttingue, 1795, in-8°. Girtanner adopta et proclama, avec une sorte d'enthousiasme, les travaux immortels des chimistes français Lavoisier, Guyton, Berthollet et Fourcroy; mais il ne put s'empêcher d'y joindre quelques-unes de ses idées bizarres : il prétendit, par exemple, que l'air atmosphérique est un mélange des gaz oxygène et hydrogène. La fausseté de cette assertion fut mise dans tout son jour par Berthollet, qui signala et rectifia d'autres erreurs. 6° *Nouvelle nomenclature chimique pour la langue allemande*, Berlin, 1791, in-8°. Cet opuscule prouve la sagacité de l'auteur, ainsi que la richesse et le génie de l'idiome germanique, qui tire de son propre fonds tous les termes de sciences et d'arts que nous sommes forcés d'emprunter aux langues grecque et latine. Un bon bourgeois de Paris ne comprend absolument rien aux mots *hydrogène*, *oxygène*, *azote*, qui, traduits en allemand, offrent un sens très-intelligible au simple artisan de Leipsick, de Berlin et de Vienne. Toutefois, la version de Girtanner est inexacte à plusieurs égards. Nommer les oxydes des demi-acides (*halbsœure*), c'est se montrer traducteur infidèle; car l'eau, qui est un oxyde, ne laisse pas apercevoir la plus légère trace d'acidité; la dénomination diverse des acides, plus ou moins oxygénés, est imparfaite, puisqu'elle n'indique point suffisamment leur véritable nature. Il serait aussi facile que superflu de signaler d'autres taches. 7° *Nouvelles historiques et considérations politiques sur la révolution française*, Berlin, 1791-1797, 13 vol. in-8°. Les huit premiers volumes ont été réimprimés, 1792-1796. 8° *Tableau de la vie domestique, du caractère et du gouvernement de Louis XVI, roi de France et de Navarre*, Gœttingue, 1793, in-8°, avec le portrait du roi; 9° *Mémoires du général Dumouriez écrits par lui-même, traduits en allemand, avec des notes*, Gœttingue, 1794, 2 vol. in-8°. Girtanner est accusé par ses compatriotes eux-mêmes d'avoir souvent manqué de logique et trahi la vérité dans ses écrits politiques, comme dans ceux qui ont les sciences pour objet. Bien qu'il ait été moissonné au milieu de sa carrière, il a publié, outre les productions déjà énumérées, différents opuscules, et inséré dans divers journaux un grand nombre de mémoires. C.

GIRY (Louis), avocat, né à Paris en 1595, aimait les lettres et employait à relire les ouvrages des anciens le temps qu'il n'était pas obligé de donner aux affaires de son cabinet. Des manières polies, une conversation agréable et enfin la conformité des goûts l'avaient lié avec la plupart des beaux esprits qui s'assemblaient toutes les semaines chez Conrart. Ces réunions, comme on sait, donnèrent naissance à l'Académie française; mais Giry cessa d'y assister, et il fallut une invitation du cardinal de Richelieu pour l'engager à y reparaître, sa modestie lui persuadant qu'il n'était pas digne de l'honneur qu'on voulait lui faire. Il fut nommé avocat général près des chambres d'amortissement et des francs-fiefs, et il en remplit les fonctions avec autant de zèle que d'intégrité. Le cardinal Mazarin, qui le regardait

comme un homme d'un esprit solide et judicieux, l'avait admis dans son conseil privé. Il mourut à Paris en 1665, à 70 ans; et Boyer lui succéda à l'Académie française. On a de Giry un grand nombre de traductions qui eurent du succès dans le temps, mais qui ont été surpassées. Il a traduit du grec : *Isocrate, de la louange d'Hélène*, Paris, 1640, in-12; l'*Apologie de Socrate* et le *Criton* de Platon, ibid., 1643, in-12; du latin : la *Quatrième Catilinaire* de Cicéron et son *Dialogue des orateurs illustres*, Paris, 1652, in-12; *Des causes de la corruption de l'éloquence*, dialogue attribué à Tacite, précédé d'une belle et savante préface de Godeau, caché sous le nom de *Philandre*, Paris, 1630, in-4°; l'*Histoire sacrée* de Sulpice Sévère, Paris, 1652, in-12; Godeau ne trouvait pas cette traduction inférieure à l'original pour la pureté du style; l'*Apologétique* de Tertullien, 1636, in-8°, et son *Traité de la résurrection de la chair*, 1661, in-12 : « Tertullien, disait Vaugelas, s'étonne « que, par les charmes de notre éloquence, on « ait su transformer ses rochers et ses épines en « des jardins délicieux; » les *Épîtres choisies* de St-Augustin, Paris, 1653-1658, 3 vol. in-12; et les deux premiers livres de la *Cité de Dieu*, ibid., 1665 et 1667, 2 vol. in-8°; « cette traduction, dit « Baillet, manque d'exactitude en plusieurs en-« droits; » trois *Harangues sur la démolition de l'autel de la Victoire* par Symmaque et St-Ambroise, Paris, 1639, in-12; et enfin de l'italien : *la Pierre de touche politique* de Boccalini, ibid., 1624, in-8° (*voy.* Isaac Habert). W—s.

GIRY (François), savant et pieux minime, fils du précédent, né à Paris le 15 septembre 1635, fut élevé avec soin et fit une partie de ses études au collége d'Harcourt. La réputation et le mérite de son père semblaient lui promettre dans le monde des avantages propres à l'y retenir. Il avait déjà une sœur aînée religieuse : il se sentit appelé au même genre de vie, et l'institut de St-François de Paule, quelque austère qu'il fût, lui parut être celui où Dieu l'appelait. Il prévoyait des difficultés de la part de sa famille; il crut les vaincre en se rendant secrètement au couvent de Chaillot et laissant une lettre dans laquelle il indiquait le lieu de sa retraite et exposait les motifs de sa fuite. Son père fut désespéré; il résolut d'aller le chercher, et, craignant un refus de la part des supérieurs, il se munit d'un ordre du parlement. Le jeune Giry revint dans la maison paternelle, où l'on fit tout ce qu'on put pour le distraire de son dessein. Mais voyant qu'il y persistait, son père cessa de s'opposer à une vocation si prononcée, et lui permit de retourner à Chaillot. Il y prit l'habit le 19 novembre 1652, et prononça ses vœux le 30 novembre de l'année suivante. Aussitôt après sa profession, on l'envoya étudier en théologie. Il y fit de si rapides progrès, que ses supérieurs le choisirent pour aller soutenir à Amiens une thèse d'apparat, et le nommèrent professeur. Une autre thèse, plus solennelle encore et dédiée au roi, devant être soutenue à Marseille en 1667, pendant le chapitre général, le régime de l'ordre crut ne pouvoir mettre en avant un homme qui lui fît plus d'honneur que le P. Giry. Ce religieux montra dans cette occasion tant de savoir et une telle solidité d'esprit, que l'archevêque d'Avignon, qui présidait ce chapitre, dit qu'il n'avait jamais vu autant de mérite réuni à plus de modestie. Le P. Giry remplit successivement dans son ordre les charges les plus importantes. Il fut maître des novices et provincial. Devenu, après la mort du P. Barré, son confrère, directeur général des maîtresses des écoles charitables, il passa les dernières années de sa vie dans l'exercice de cette bonne œuvre, qui consistait à former des filles pieuses pour aller instruire les enfants des campagnes. Tant d'occupations ne l'empêchaient pas de se livrer à la prédication et à des travaux particuliers. C'est en prêchant dans le couvent des religieuses de la Visitation de la rue St-Antoine que le P. Giry sentit les premières atteintes de la maladie qui le conduisit au tombeau, à un âge où l'on pouvait encore attendre de lui d'utiles services. Il expira le 20 novembre 1688, à 53 ans. Le P. Claude Raffron, son confrère, a écrit sa vie, Paris, 1691, in-12. Le P. Giry est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs sont restés manuscrits; les plus connus sont : 1° un livre mystique sur l'*Enfance de Jésus;* 2° *Entretien de Jésus-Christ avec l'âme chrétienne, suivi d'aspirations saintes en vers;* 3° *le Livre des cent points d'humilité*. La duchesse de Ventadour le fit imprimer à Moulins à ses dépens. 4° *Dissertatio chronologica de anno natali et ætate sancti Francisci de Paula*, Paris, 1680, in-8°; 5° *Vie du P. Pierre Moreau, avocat en parlement, puis fondateur et religieux du couvent des minimes de Soissons*, Paris, 1687, in-12; 6° *la Règle du tiers ordre des minimes;* 7° *la Vie de M. Olier, curé de St-Sulpice*, 1687, in-12; 8° *les Vies des saints pour tous les jours de l'année*, avec le *Martyrologe romain*, Paris, 1715, 2 vol. in-fol.; la première édition avait paru en 1683, sous ce titre : *les Vies des saints, composées par le P. Simon Martin, corrigées et augmentées par le P. Giry*, Paris, Léonard, 2 vol. in-fol. On trouve dans Fevret de Fontette, t. 5, p. 537 et suivantes, une longue nomenclature de ces *Vies des saints et saintes*, écrites par Giry, très-pieusement, mais malheureusement avec peu de critique. L—y.

GIRY (Odet-Joseph de Vaux de), abbé de St-Cyr, sous-précepteur du Dauphin fils de Louis XV, naquit à Bagnols au commencement du 18e siècle. Il était versé dans les langues grecque et latine, et il ne négligea rien pour en inspirer le goût à son élève. Cependant ce prince se plaignait d'avoir été mal élevé, et recommença ses études; mais il faut dire aussi qu'il conserva toujours de l'estime et de la bienveillance pour l'abbé de St-Cyr, d'où l'on peut inférer qu'il ne s'en prenait pas à lui du peu de succès de son éducation. C'était un droit

acquis, du moins par l'usage, aux précepteurs de l'héritier de la couronne, d'entrer à l'Académie française. L'abbé de Giry y remplaça le cardinal de Polignac en 1742. « L'Académie, dit à cette « occasion son dernier historien, ne doit pas se « montrer plus difficile que son protecteur. » L'abbé de Giry mourut à Paris le 14 janvier 1761. V. S. L.

GISBERGE ou ERMISINDE, reine d'Aragon, fille de Renaud, comte de Bigorre, princesse célèbre pour sa beauté, fut la première reine d'Aragon, ayant épousé en 1036 Ramire, qui avait pris le titre de roi deux ans auparavant. A la mort de ce prince, tué dans une bataille en 1063, sa veuve gouverna avec gloire l'Aragon, et partagea l'autorité souveraine avec don Sanche son fils. B-P.

GISBERT (Jean), jésuite et théologien célèbre, né à Cahors en 1639, entra dans la société en 1654, et y professa pendant un grand nombre d'années toutes les classes, y compris la philosophie et la théologie. Ses supérieurs l'appelèrent ensuite à Toulouse, où on lui confia la chaire de théologie dans l'université, poste qu'il occupa pendant dix-huit ans avec l'applaudissement public. C'était un homme de beaucoup d'esprit, d'une érudition étendue et d'une sagacité qui lui faisait résoudre avec promptitude et d'une manière satisfaisante les questions les plus difficiles. Il se plaisait avec la jeunesse, savait se l'attacher, profitait de sa confiance pour lui inspirer le goût de l'étude, qu'il lui facilitait par d'utiles conseils et par les autres moyens que lui fournissait une longue expérience. En 1703, le P. Gisbert fut nommé recteur du collége de Toulouse, et peu de temps après provincial. Il mourut dans cette ville le 5 août 1711. Outre quelques discours de collége, on a de lui les ouvrages suivants : 1° *In Summam sancti Thomæ quæstiones juris et facti theologiæ*, 1670, in-fol.; 2° *Vera idæa theologiæ cum historia ecclesiastica sociatæ*, 1676, in-12; autre édition plus complète, Paris, 1689, in-12; 3° *Dissertationes academicæ selectæ olim in Academia Tolosana pronuntiatæ*, Paris, 1688, in-8°. Moréri donne la liste des pièces contenues dans ce recueil, dédié à l'université de Toulouse, et dont parle Dupin, suite du 18e siècle. Une des plus curieuses est intitulée *Stylus naturæ index, dissertatio academica in qua traditur ars sane mirabilis auctorem quemlibet ex stylo dignoscendi, et germanos scriptorum libros secernendi ab adulterinis*. 4° *Scientia religionis universa*, etc., Paris, 1689, 2 vol. in-8°; 5° *Antiprobabilismus, sive tractatus theologicus fidelem totius probabilismi stateram continens*, Paris, 1703, in-4°. Dupin en donne l'analyse, 18e siècle, première partie, et loue l'esprit impartial qui a présidé à la composition de cet ouvrage. — GISBERT (Blaise), né le 21 février 1657 à Cahors, comme le précédent, et probablement de la même famille, suivit la même vocation. Il entra chez les jésuites en 1672, y enseigna les classes inférieures et la rhétorique, puis se voua à la prédication, où il obtint du succès. Dans les dernières années de sa vie, il se retira au collége de Montpellier, où il mourut le 27 février 1731. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° *la Philosophie du prince, ou la véritable idée de la nouvelle et de l'ancienne philosophie*, dédiée à M. le duc de Bourgogne. Quelques-uns ont attribué cet ouvrage au P. Galimart, aussi jésuite; mais il ne fit qu'en soigner l'édition. 2° *Le bon goût de l'éloquence chrétienne*, Lyon, 1702, in-12; réimprimé sous le titre de *l'Éloquence chrétienne dans l'idée et dans la pratique*, Lyon, 1714, in-4°. Il y en a une troisième édition, avec les notes du célèbre protestant Jacques Lenfant, Amsterdam, 1728, in-12. Cet ouvrage, qui a été traduit en italien, en allemand, etc., est ce que l'auteur a fait de mieux. Le professeur Gibert en a donné une analyse dans ses *Jugements des savants*. 3° *Histoire critique de l'art de prêcher chez les Français, depuis les premières années de François Ier jusqu'au règne de Louis XIV*. Le P. Oudin, jésuite, dans des *Mémoires* qu'il a laissés, parle de cette *Histoire*, et dit que Gisbert l'avait achevée, mais non revue. Il ne paraît pas qu'elle ait été imprimée. L—Y.

GISCALA (Jean de), fils de Lévias, naquit à Giscala, ville de Galilée. Il fut un des chefs des factieux qui, sous le nom de zélateurs, commirent les excès les plus affreux à Jérusalem et défendirent cette ville lors du siége que les Romains en firent sous le commandement de Titus. Jean passa les premières années de sa vie dans la misère; pour en sortir, il se mit à voler sur les grands chemins. Plein de force et d'audace, il se trouva bientôt à la tête de quatre cents hommes, tous aussi résolus que lui. Portant plus haut ses vues, Jean quitta sa vie vagabonde et se fit charger, par Josèphe l'historien, du soin de fortifier sa ville natale. Il profita de cette circonstance pour s'enrichir en tourmentant les riches. Dévoré d'ambition, il aspirait à succéder à Josèphe dans le gouvernement de la Galilée, et, pour réussir plus sûrement, il était décidé à le faire assassiner. Josèphe ayant découvert ce dessein, Jean prit la fuite, accompagné de 2,000 Tyriens, et envoya secrètement à Jérusalem des agents chargés d'accuser celui qui avait été le premier auteur de sa fortune. Quelques-uns des principaux magistrats de cette ville lui firent alors passer de l'argent pour faire la guerre à Josèphe, ce qu'il n'exécuta pas. Cependant il persista toujours à soutenir le caractère turbulent et audacieux qu'il avait montré jusqu'alors. Assiégé dans Giscala par les Romains et se voyant trop pressé, il eut recours à la ruse. Il obtint du fils de Vespasien la permission de célébrer le sabbat, s'engageant à rendre la ville ensuite. Le généreux Titus accéda à cette demande et alla camper à Cydesse. Jean profita de ce délai pour se sauver, pendant la nuit, à Jérusalem, accompagné de soldats galiléens et d'une multitude d'habitants de Giscala. Jérusalem était en proie aux troubles les plus

violents; les vagabonds, les voleurs, qui en infestaient les environs, s'y étaient jetés en foule, sous le prétexte de la protéger contre les Romains. Ils prenaient le titre de zélateurs, du nom d'une quatrième secte juive, fondée par Judas le Galiléen. Ces misérables, qui ne voulaient, disaient-ils, que recouvrer la liberté et la procurer au peuple, avaient fait mourir, malgré leur innocence, Antipas, Levias et Sophas, issus du sang royal. Ananus, grand sacrificateur, souleva le peuple entier contre ces factieux. Ils s'emparèrent alors du temple. A son arrivée, Jean, qui savait dissimuler jusqu'à la moindre de ses pensées, feignit de s'attacher au parti d'Ananus, et parvint à gagner la confiance de ce pontife. Chargé de sa part d'aller porter des propositions d'accommodement aux zélateurs, au lieu de remplir sa mission, il ne s'occupa qu'à les animer contre le sacrificateur, et leur inspira la pensée d'appeler à leur secours les Iduméens. Les zélateurs s'empressèrent de suivre ses perfides conseils : une nuit qu'il faisait une affreuse tempête, ils sortirent du temple à la faveur des éclairs et du tonnerre, et ils ouvrirent les portes de la ville aux Iduméens, qui bientôt la remplirent de meurtre et de carnage. Fatigués eux-mêmes de leurs crimes, ils se retirèrent. Les zélateurs se divisèrent plus tard en deux factions, commandées l'une par Jean, et l'autre par Éléazar. Il n'y eut pas de crimes que Jean et les Galiléens qui étaient sous ses ordres ne commissent à cette époque dans Jérusalem. Les deux partis des zélateurs en vinrent bientôt aux mains. Les soldats galiléens qui, dans l'origine, avaient contribué à affermir le pouvoir de Jean, se révoltèrent et reçurent, d'accord avec les sacrificateurs, Simon, autre chef de brigands, qui, à la tête de forces assez considérables, désolait les environs de Jérusalem. L'infortunée Sion se trouva ainsi au pouvoir de trois partis différents, qui ne cessaient de se déchirer mutuellement que pour tourner leur rage contre elle. Divers combats, tous funestes pour la ville, eurent lieu entre ces trois partis. Mais lorsque Titus vint assiéger Jérusalem, ils réunirent leurs communs efforts pour le repousser. Les assiégés ayant eu un instant de repos, Jean profita de la solennité de la fête des Azimes pour faire tomber dans un piége Éléazar, chef de l'un des trois partis. Il ne s'en trouva plus alors que deux. Pendant la suite du siége de Jérusalem, Jean ruina les terrasses que les Romains avaient élevées de son côté. La misère était portée à son comble dans cette malheureuse ville; pour y remédier, Jean, qui avait été l'un des plus ardents à la piller, s'empressa de faire fondre plusieurs des vases d'or qui étaient dans le temple. Les Romains ayant encore élevé de nouvelles terrasses, Jean voulut les détruire; mais il ne put y réussir et fut chassé de la tour Antonia qu'il occupait. Jérusalem tomba enfin au pouvoir de Titus (le 8 septembre de l'an 70 de J.-C.); alors Jean se cacha dans un souterrain. La faim l'en ayant chassé, il se rendit aux Romains. Tous ses crimes ne furent punis que par une prison perpétuelle. St. P—r.

GISCON, fils d'Himilcon, général carthaginois d'un mérite distingué, fut banni de Carthage par une cabale et rappelé ensuite vers l'an 339 avant J.-C. Le sénat et le peuple l'ayant autorisé à exercer contre ses ennemis la vengeance la plus complète, il se contenta de les faire prosterner à terre et de leur presser le cou sous un de ses pieds, montrant par là qu'abattre ses ennemis par l'ascendant de ses vertus et leur pardonner est la seule vengeance qui soit digne d'une âme supérieure. Giscon s'embarqua ensuite avec une armée pour la Sicile; mais apprenant que Timoléon y avait triomphé de tous ses ennemis, il conclut la paix avec ce grand homme, à des conditions avantageuses, vers l'an 338 avant l'ère chrétienne. B—p.

GISCON, général carthaginois, commandant de Lilybée en Sicile, se distingua sous Amilcar, père d'Annibal, et fut choisi, à son retour en Afrique, pour apaiser le soulèvement des soldats mercenaires à la solde de Carthage; mais ceux-ci lui ayant demandé insolemment des vivres, Giscon les renvoya, par dérision, à Mathon, l'un des chefs de la révolte. Ce trait de mépris mit tout le camp en fureur : les séditieux coururent à la tente de Giscon, le chargèrent de fers, le traînèrent en prison et déclarèrent la guerre à Carthage. Après avoir été défaits par Amilcar, les chefs des révoltés, pour leur ôter tout espoir de rentrer en grâce, ordonnèrent le massacre du malheureux Giscon, ce qui fut exécuté de la manière la plus barbare. On lui coupa les mains, on déchira son corps en pièces, et on l'enfouit, tout vivant, dans une fosse, l'an 239 avant J.-C. B—p.

GISEKE (Nicolas-Thierri). *Voyez* Giesecke.

GISEKE (Paul-Thierri), né en 1745 à Hambourg, alla étudier la médecine à l'université de Gœttingue, où il obtint le doctorat en 1767. Sa thèse, offrant l'analyse critique des principaux systèmes phytologiques modernes, révélait une prédilection bien marquée pour la botanique, qui continua effectivement d'être la science favorite et presque exclusive de Giseke. Nommé professeur de physique, de poésie et bibliothécaire du gymnase de Hambourg, il remplit honorablement cette triple fonction jusqu'à sa mort, arrivée le 26 avril 1796. Aucun ouvrage fondamental n'est sorti de sa plume; il n'a publié que des opuscules, des notices, des tables, des traductions et des suppléments aux œuvres immortelles de Linné, dont il était admirateur : 1° *Dissertatio solennis historico-litteraria de meritis Hamburgensium in historiam naturalem*, Hambourg, 1791, in-4°; 2° *Theses botanicæ, in usum auditorum exscriptæ*, ibid., 1790, in-8°; 3° *Index Linnæanus in Leonardi Plukenetii opera botanica ;* accedit *Index Linnæanus in Joannis Jacobi Dillenii Historiam muscorum*,

ibid., 1779, in-4°. Il faut joindre à cet *Index* les additions et corrections que l'auteur y fit l'année suivante. 4° *Caroli à Linné, termini botanici classium methodi sexualis, generumque plantarum characteres compendiosi*, ibid., 1781, in-8°; ibid., 1787, in-8°. Cette seconde édition contient les versions allemande, française et anglaise de la terminologie botanique, ainsi que les noms génériques allemands, proposés par Jean-Jacques Planer. 5° *Prælectiones in ordines naturales plantarum e proprio Fabricii prof. Kil. manuscripto; accedit Uberior palmarum et scituminum expositio, præter plurium novorum generum reductiones, cum mappa geographico-genealogica affinitatum*, Hambourg, 1792, in-8°, fig. (*voy.* J. C. FABRICIUS). Giseke a été le principal rédacteur des deux recueils suivants, l'un botanique, l'autre médical, dont il n'a paru que la première livraison. 6° *Icones plantarum, partes, colorem, magnitudinem et habitum earum ad amussim exhibentes, adjectis nominibus Linnæanis*, Hambourg, 1777, in-4°; 7° *Mémoires et observations de médecine, par une société de médecins de Hambourg*, ibid., 1776, in-8° (en allemand). On doit à Giseke les éloges funèbres du magistrat Jean Schlüter et des professeurs Jean Wunderlich et Godefroi Shütze. Il a exposé les moyens de retirer tous les avantages possibles du gymnase de Hambourg, et l'utilité de fonder dans cette ville un jardin botanique. Linné lui a consacré, sous le nom de *Gisekia*, un genre de plante pentandrique, dont la seule espèce connue jusqu'à ce jour est comprise dans la famille des portulacées, et croît aux Indes orientales. C.

GISMONDI (CHARLES-JOSEPH), professeur de minéralogie à Rome, naquit à Mentone, près de Nice, le 4 novembre 1762. Il reçut sa première éducation dans sa patrie, et à l'âge de seize ans il fut admis au noviciat dans l'ordre des piaristes, qui, suivant leur institution, sont chargés de l'enseignement public. Après son année de noviciat, Charles fut envoyé au collége Nazareno à Rome, pour y continuer ses études sous la direction du P. Gandolfi (*voy.* ce nom). Ayant fait de grands progrès dans la physique et les mathématiques, il fut nommé en 1786 professeur au collége de Palerme. Plus tard on l'appela à Rome, dans le même collége Nazareno, où l'élite de la jeunesse de toutes les parties du globe venait s'instruire. On voulait former un musée de minéralogie dans ce collége, qui avait déjà reçu une collection de la munificence de l'empereur Joseph II. Le P. Gismondi, à l'aide des connaissances qu'il avait acquises en Sicile avec Dolomieu, Gioveni, Hamilton et Thomson, parvint à l'augmenter et à la coordonner de manière à en faire une des plus complètes de l'Italie. Le P. Gandolfi engagea son élève Gismondi à donner des leçons de minéralogie dans les salles du collége Clémentin, et un concours d'externes profita de ses lumières. En 1803, parcourant les collines de la vallée du Tibre, le curieux minéralogiste trouva sur le mont Laziale une nouvelle substance appelée par lui *lazialite*, et il en donna une notice analytique qu'il lut à l'Académie des *Lincei*, dont il fut nommé membre ordinaire (1). En 1805, le gouvernement pontifical sentit la nécessité de se mettre au courant des progrès de la science, et le cardinal Alexandre Lante, trésorier général, fonda une chaire de minéralogie à l'université dite la *Sapienza*, dont Gismondi fut nommé professeur. Il était en correspondance avec Léonhard d'Heidelberg, avec Zipser, Webster et Haüy, dont on conserve des lettres autographes. Dans ses excursions, il retrouva à Monte-Mario un immense dépôt de coquillages fossiles et des couches de produits volcaniques maritimes et fluviatiles, qui jadis avaient été observés par Ferber, et il profita de cette découverte pour enrichir son cabinet d'une précieuse collection de conchyliologie fossile. Gismondi s'occupait d'un ouvrage nouveau sur les fossiles, encouragé par Brocchi de Bassano, par Borson de Turin, par Gennazzi d'Udine et par son ami Monticelli (2) de Naples, lorsqu'une douloureuse infirmité vint le paralyser. Le roi de Naples lui avait offert à plusieurs reprises la chaire de minéralogie dans l'université Parthénopéenne; les médecins lui firent espérer que la douceur du climat le guérirait, et il remit sa chaire de Rome à son suppléant, le docteur Carpi. Mais après quelques années de séjour à Naples, ne voyant aucune amélioration dans sa santé, il demanda son congé et revint à Rome, où il reprit sa place, sur les instances réitérées de ses collègues et de Carpi, qui voulut faire les leçons jusqu'à la mort de Gismondi, arrivée le 22 novembre 1824. Le manuscrit de Gismondi sur les fossiles est conservé, et l'on espère le voir publier; il contient des observations très-utiles pour la science. Le seul ouvrage qu'il ait publié est *Osservazioni sopra alcuni minerali dei contorni di Roma*, notice lue à l'Académie des *Lincei* le 22 août 1816, et dont le journal la *Bibliothèque italienne* a donné l'analyse en 1817. Dans cette notice Gismondi parle de trois productions qu'il a découvertes : 1° des *cristaux trouvés dans un rocher d'Albano*; 2° d'une *substance cristallisée trouvée dans la lave de Capo di Bove*, substance appelée par lui *abrazite* et que le professeur Léonhard de Heidelberg a voulu justement appeler *gismonda*, du nom de l'inventeur; 3° de la *pierre alumineuse de la Tolfa*, qui contient des cristallisations différentes de celles de l'alun, qu'on y exploite en abondance. Gismondi, après examen, donna à cette substance le nom d'*aluminite*. En 1820, le savant M. Cordier appliqua le

(1) Le minéralogiste danois Brun Nergaard, après s'être assuré de cette découverte, en rendit compte à l'Institut de France dans sa séance du 26 mai 1807, et donna au nouveau minéral le nom de *Haüyna*, sous lequel il est maintenant décrit dans tous les livres de minéralogie.

(2) Dans l'*Histoire des phénomènes du Vésuve*, Naples, 1823, l'auteur, Monticelli, exprime toute la reconnaissance dont il est pénétré pour le minéralogiste Gismondi, qui l'avait guidé dans la rédaction de son ouvrage.

nom français d'*alunite* à ce minerai, qu'il a considéré comme analogue aux pierres du mont Dore et de la Hongrie. Enfin Haüy, dans la dernière édition de son *Traité de minéralogie*, a compris sous la dénomination d'*alunite* ces différentes espèces de minéraux, qui sont distincts de l'alun par des caractères particuliers. G—G—Y.

GISOLFE, premier duc de Frioul, fut le premier des grands feudataires qu'Alboin institua en Italie lorsqu'il fit la conquête de cette contrée. Gisolfe était neveu du roi lombard et le servait comme écuyer. Celui-ci, s'étant rendu maître, en 568, de la ville de *Forum Julii* (Città di Friuli), en investit Gisolfe avec le titre de duc. Il lui donna un certain nombre de gentilshommes lombards pour garder avec lui les postes de son nouveau royaume et occuper toute la province, tandis qu'il s'avançait vers le cœur de l'Italie. Gisolfe gouverna très-longtemps le Frioul. Il favorisa, en 605, la division du siége patriarcal d'Aquilée, dont la juridiction s'étendait sur les Lombards et les Vénitiens. Dès cette époque les Vénitiens eurent un patriarche à Grado, et les Lombards un autre à Aquilée. Gisolfe fut tué en 611, dans une bataille contre le caghan ou roi des Avares, qui avec une armée nombreuse envahissait la Vénétie. Son fils Grimoald fut ensuite duc de Bénévent et roi des Lombards. S. S—I.

GISOLFE Ier, duc de Bénévent, était petit-fils du duc de Frioul, de même nom, fils de Grimoald Ier et frère de Grimoald II. Il succéda au dernier, probablement vers l'an 690; mais cette partie de la chronologie italienne est très-obscure. On ne connaît autre chose de son histoire qu'une irruption qu'il fit en 702 dans le duché de Rome, alors dépendant des Grecs. Il le ravagea, et emmena un grand nombre de prisonniers. Cependant le pape Jean VI lui envoya des prêtres qui fléchirent sa colère, rachetèrent les captifs, et le déterminèrent à se retirer. Gisolfe Ier mourut après avoir régné dix-sept ans. Romuald II, son fils, lui succéda. — GISOLFE II, duc de Bénévent, fils de Grimoald II, n'avait point succédé à son père ou à son oncle. Sa famille avait été dépouillée quelque temps du duché de Bénévent. Il en fut mis en possession en 742 par le roi Luitprand, qui en chassa Godescalchi. Après un règne de huit ans, il mourut en 750. Luitprand, qui paraît avoir été neveu du roi des Lombards de même nom, lui succéda. S. S—I.

GISOLFE Ier, prince de Salerne, était fils de Guaimar II, auquel il succéda en 933. Il était alors âgé de quatre ans, et l'on ne sait rien sur sa longue minorité. Mais en 959 il prit la défense des princes de Bénévent et de Capoue contre le pape Jean XII. A cette époque il commandait une armée nombreuse, et il était entouré dans sa cour de toute la pompe et de toute l'élégance qui distinguaient, dans le 9e et le 10e siècle, les provinces de l'Italie méridionale de tout le reste de l'Europe. Le commerce facile avec les Grecs et les Sarrasins, le mélange continuel des nations et les restes d'une antique opulence avaient commencé la civilisation des principautés lombardes au milieu des peuples barbares. Lorsque Othon le Grand porta la guerre dans ces provinces, en 969, Gisolfe se joignit aux Grecs contre lui, et il ne lui laissa point entamer ses frontières. Il avait donné asile dans sa cour à Landolfe, fils d'Aténolfe II, prince de Bénévent, son cousin, qui avait été dépouillé de ses États. Celui-ci, abusant de l'hospitalité qui lui avait été accordée, surprit de nuit son bienfaiteur, en 973, avec une troupe de conjurés, le retint prisonnier, et se fit proclamer prince à sa place. Mais Gisolfe fut secouru par Pandolfe Tête de fer, prince de Bénévent, qui le tira de prison en 974, et le rétablit sur le trône. Gisolfe, n'ayant point d'enfants, adopta Pandolfe II, fils de son libérateur, qui lui succéda en 978. S. S—I.

GISOLFE II était fils de Guaimar IV, auquel il succéda en 1052, dans la principauté de Salerne, lorsque celui-ci fut assassiné. Gisolfe commença son règne par venger sévèrement la mort de son père. Quatre de ses parents et trente-six gentilshommes de sa cour, qui avaient conspiré contre lui, et qui après sa mort étaient demeurés quelques jours maîtres de Salerne, périrent tous du dernier supplice. Le nouveau prince, entouré par les aventuriers normands dont la puissance s'accroissait sans cesse, maria sa sœur Sigelgaita à Robert Guiscard, et il crut s'assurer ainsi la protection de ce redoutable conquérant. Gisolfe gagna aussi l'amitié de Grégoire VII, qui lui témoigna beaucoup de confiance, et l'appela à plusieurs conciles. Cependant le prince de Salerne était d'un caractère dur et orgueilleux. Il s'aliéna l'affection de ses peuples, et surtout des Amalfitains, dont il ne respectait pas les priviléges. Ceux-ci recoururent à Robert Guiscard. L'ambitieux Normand saisit avec empressement une occasion de se faire médiateur dans les États de son beau-frère. Gisolfe refusa cette médiation avec hauteur; et Robert Guiscard, irrité ou feignant de l'être, vint en 1077 mettre le siége devant Salerne. Au bout de huit mois il prit cette ville par la famine, et il dépouilla Gisolfe de tous ses États. Grégoire VII donna par compassion à ce prince fugitif le gouvernement de la Campanie romaine. S. S—I.

GISORS (LOUIS-MARIE FOUQUET comte DE), fils du célèbre maréchal de Belle-Isle, naquit en 1732, et donna dès sa jeunesse les plus brillantes espérances : entré une fois dans le monde, il les justifia et les augmenta encore. Colonel du régiment de Champagne, il était tous les jours levé à quatre heures du matin, assistait à tous les exercices, et était lui-même, pour les soldats sous ses ordres, l'exemple et le modèle d'un militaire accompli. Nommé en 1753 gouverneur de Metz et du pays Messin, et peu de temps avant sa mort mestre de camp lieutenant du régiment royal des carabiniers, il faisait partie, ainsi que son régiment, des forces confiées au comte de Clermont, si connu alors par les retraites malheureuses qu'il

exécuta. Plein de résolution, Gisors animait sans cesse son général, qui, à la tête de Français, n'avait pas su défendre le Rhin, ni s'opposer aux progrès du prince Ferdinand de Brunswick. Il sut enfin décider le comte de Clermont à attendre son adversaire dans la position avantageuse de Crevelt. Malheureusement des conseils pusillanimes furent donnés au général en chef; et, au lieu d'une victoire qu'ils devaient remporter, les Français ne firent qu'une retraite honteuse (*voy.* Clermont). Gisors fut blessé dangereusement en chargeant avec intrépidité à la tête de ses carabiniers. Conduit à Nuytz, il expira le 16 juin 1758 dans la 27e année de son âge, trois jours après la funeste bataille de Crevelt; c'est ainsi que s'éteignit en sa personne la nouvelle maison fondée par le maréchal de Belle-Isle. Le duc de Nivernois, dans le discours académique qu'il prononça lors de la réception de l'abbé Trublet, a jeté quelques fleurs sur la tombe du comte de Gisors, qui était son gendre. St. P—r.

GISORS (Anselme-Marie de), né à Paris en 1767, suivit la carrière militaire, tout en cultivant les lettres, pour lesquelles il eut du penchant dès son jeune âge. Il émigra en 1792, et servit en Espagne dans un régiment de gardes wallonnes dont il devint le quartier-maître. Rentré en France après le 18 brumaire, il publia le *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* d'Olivier de Serres, *remis en français*, Paris, an 11 (1802), 4 vol. in-8°. « Les « cultivateurs ne pouvant comprendre qu'imparfaitement le livre du Triptolème français, dit « l'éditeur, et lui donnant quelquefois une fausse « interprétation, ils ont été forcés de renoncer à « ses principes et de s'en tenir à leur routine. « Pour la facilité des habitants des campagnes, je « viens de mettre cet ouvrage en français d'un « style simple et concis, pour ne point altérer « celui de l'auteur. » Mais cette publication eut peu de succès. Par une sorte de respect pour le texte des œuvres de première création, on n'accueillit jamais en France les entreprises des réformateurs littéraires. Le *Venceslas* de Rotrou, défiguré par les vers flasques de Marmontel, est-il restitué par Lekain à son intégrité primitive, le public applaudit avec transport, et son enthousiasme récompense à la fois la noble hardiesse du tragédien et punit l'audacieuse témérité du correcteur. Un autre écrivain (l'abbé de Marsy) s'avisa d'habiller Rabelais à la moderne (1), « afin, dit-il, « de le mettre à la portée de la plupart des lec« teurs. » Mais ces lecteurs qu'il attendait lui échappèrent, et ils eurent assez peu de goût pour préférer le vieux style du curé de Meudon au rajeunissement qu'il lui avait fait subir. Il y eut quelque chose de plus vrai dans la pensée qui présida au travail de Gisors sur le Columelle (et non le Triptolème) français. Les cultivateurs de nos jours n'auraient pu lire le *Mesnage des champs* dans son idiôme natif, et, d'un autre côté, des vingt éditions de cet ouvrage qui avaient paru dans le 17e siècle, on n'en rencontrait que de loin en loin quelques exemplaires. Malheureusement l'éditeur n'a rempli qu'imparfaitement l'objet qu'il s'était proposé. On a relevé dans sa version un assez grand nombre d'erreurs et de contre-sens dont on trouvera l'indication dans les notes de l'excellente édition d'Olivier de Serres donnée par la société d'agriculture du département de la Seine, 1804. 2 vol. in-4°. Il s'est permis aussi de retrancher les sommaires des *lieux* ou *livres*, la dédicace au roi Henri IV, les figures indispensables du sixième livre, etc. Après la restauration, M. de Gisors fut envoyé comme garde du génie à la Guadeloupe et ensuite au Sénégal. Il revint en France pour soigner sa santé, altérée par le climat de la zone torride. Dès qu'il fut rétabli, il dut retourner à son poste; c'est ce qu'il appelait *se sénégaliser*. Il mourut de la fièvre jaune à l'île de Gorée en 1827. Il avait composé quelques poésies et surtout des fables, genre dans lequel il aurait pu réussir, s'il s'était plus défié de sa facilité. L—m—x.

GITIADAS, de Lacédémone, sculpteur grec, florissait vers la 14e olympiade (724 avant J.-C.). Il avait construit dans sa patrie un temple célèbre, dédié à Minerve *Chalciœcos*. L'édifice était tout en bronze, ainsi que la statue de la déesse. Des bas-reliefs nombreux décoraient l'intérieur; on y voyait les travaux d'Hercule, l'enlèvement des filles de Leucippe par les Dioscures, et d'autres sujets tirés de la mythologie. Architecte et sculpteur, Gitiadas était encore poëte. Il avait composé des cantiques sur le mode dorien, et entre autres une hymne en l'honneur de Minerve. L—S—e.

GIUGLI (Louise), gouvernante de Canova, née à Ravenne en 1764, fut douée par la nature d'un talent rare et d'un coup d'œil fait pour les beaux-arts. Venue très-jeune à Rome, elle éprouva un vif désir de connaître le sculpteur Canova, pour les ouvrages duquel elle avait déjà conçu une grande admiration, et elle lui demanda la permission de fréquenter son atelier. Le professeur, d'un caractère doux et aimable, ayant reconnu dans Louise des qualités supérieures pour saisir le beau dans les arts, l'engagea à se placer dans sa maison, pour lui tenir compagnie et soigner ses intérêts; car le généreux artiste, tout occupé de son ciseau, était sans cesse volé et trompé par ses domestiques. Flattée de cette offre, Louise Giugli accepta la direction de la maison du sculpteur. Mais elle-même était peu propre à s'occuper de ménage; et sous le moindre prétexte elle venait continuellement auprès de Canova pour lui parler de son art et l'exciter à y conserver le premier rang. Ce fut ainsi qu'elle prit un tel ascendant sur son maître, qu'un jour Canova ayant modelé un enfant, ouvrage dont elle n'était pas

(1) *Le Rabelais moderne*, ou *les Œuvres de Rabelais mises à la portée de la plupart des lecteurs*, Amsterdam (Paris), 1752, 8 vol. petit in-12.

contente, elle le jeta par terre et le brisa, disant avec colère qu'il devait faire mieux. Ce mouvement d'inspiration ou d'exaltation produisit sur Canova un effet tel qu'il ne voulut plus considérer Louise comme sa domestique, mais bien comme son amie, afin de parler avec elle de sculpture. En conséquence il prit une autre femme pour les affaires domestiques, et Louise passait des heures entières dans l'atelier du professeur; elle faisait les honneurs de la maison, et recevait avec beaucoup de dignité les artistes et les savants. C'est l'abbé Melchior Missirini, l'ami constant de Canova, dont il a publié la vie, Prato, 1824, 1 vol. in-8°, qui, dans sa lettre du 15 mai 1836, atteste ce fait et déclare que Canova lui avait avoué souvent qu'il devait à Louise Gingli des conseils et des avis utiles à l'aide desquels il avait perfectionné en cire plusieurs morceaux importants. Cette femme singulière mourut à Rome en 1812, sans avoir jamais touché le ciseau ni même modelé, comme l'a prétendu le docteur Corona dans le récit rapporté par Alibert à la page 312, t. 1er, de son livre intitulé *Physiologie des passions*. Ainsi Louise n'avait jamais pris de leçons d'anatomie ni de sculpture, et n'avait obtenu aucun prix dans des concours. Elle ne doit donc pas être comparée à Claude Gelée, dit le Lorrain, qui, de domestique qu'il était d'un artiste flamand, alla à Rome et étudia la peinture, ni même à Giotto, qui, de simple pâtre, devint le restaurateur de son art. G—G—Y.

GIULAY (le comte IGNACE de), général autrichien, était né en 1765 dans le bannat de Croatie, d'une famille noble. Destiné dès l'enfance à la carrière des armes, il reçut une éducation toute militaire, et fut dès le commencement un bon officier d'artillerie. Il fit ses premières armes contre les Turcs, sous le général Laudon, et vint bientôt après combattre les Français sous les ordres de Beaulieu et de Clerfayt. Il était parvenu au grade de général d'artillerie le 17 septembre 1796, lorsqu'il se distingua à l'attaque du camp de Kempten. Devenu feld-maréchal lieutenant, il se distingua encore à l'armée du Haut-Rhin, puis à Wertingen et à Gunzbourg en octobre 1805. Mais il eut le malheur d'être renfermé dans Ulm avec Mack, et il y subit comme ce pauvre général tous les chagrins d'une honteuse capitulation (*voy.* MACK). Renvoyé presque aussitôt sur parole à Vienne, Giulay n'y perdit rien de son crédit; il fut même chargé par l'empereur d'Autriche d'obtenir de Napoléon au moins une suspension d'armes, qui ne lui fut point accordée. Cependant, après la bataille d'Austerlitz, lorsque la paix eut été convenue, il fut, avec le comte de Stadion et le prince Jean de Lichtenstein, l'un des commissaires chargés de la conclusion du traité qui fut signé à Presbourg le 27 décembre 1805. L'année suivante, on le nomma gouverneur de la Croatie; et trois ans plus tard, à la reprise des hostilités contre la France, il commandait l'armée d'observation dans le Frioul et la Carniole, quand un incident imprévu le fit revenir à Vienne. L'archiduc Jean avait détourné, pour son corps, un train d'artillerie destiné au comte de Giulay. Ce secours attendu depuis longtemps n'arrivant point, il se trouva dans l'impossibilité de tenir la campagne, et se rendit à la cour pour supplier l'empereur d'accepter sa démission. Il reprit cependant son commandement, et se distingua le 8 mai à la bataille de la Piave, où il fut blessé. Le 26 juin, il éprouva un échec devant Gratz, et fut repoussé avec perte de 500 hommes et deux drapeaux, après un combat qui dura quatorze heures. Il fut envoyé à Laybach, pour y commander, en qualité de général en chef de la Croatie et de l'Esclavonie, toutes les troupes en garnison sur les frontières. Plus tard il eut sous ses ordres un des trois corps destinés à couvrir les provinces de Gallicie, de Transylvanie et du Bannat. Lorsque l'Autriche rentra dans la coalition en 1813, il eut le commandement de l'aile gauche de la grande armée qui se présenta devant Dresde, et son corps fut un des plus maltraités dans la journée du 27 août. A la fameuse bataille *des Nations*, sous les murs de Leipsick, les 16, 17 et 18 octobre, il commandait encore la gauche de l'armée autrichienne, et l'on crut qu'arrivé près de la chaussée par laquelle les Français devaient passer, il allait leur couper cette seule retraite; mais il n'exécuta point ce mouvement, et l'on a interprété fort diversement cette circonstance, qui devait apporter de si grands changements à l'état des choses. Le 9 novembre, au moment où les débris de l'armée française se réfugiaient dans Mayence, Giulay reçut ordre du prince de Schwarzenberg d'attaquer la position d'Hochheim. Les travaux que les Français avaient commencés étaient défendus par vingt bouches à feu et par 2,000 hommes. Il fit approcher son artillerie, et la canonnade fut exécutée avec tant de précision, que l'artillerie française, commandée par le général Bertrand, fut mise hors d'état de riposter. Deux bataillons montèrent alors à l'assaut; le premier conduit par Giulay en personne. Les portes de la ville furent enfoncées, et 800 hommes furent faits prisonniers. Le comte de Giulay passa le Rhin à la fin de décembre 1813, et il entra en France par la Suisse, à la tête du troisième corps d'armée autrichien. Le 24 janvier, il attaqua avec le prince royal de Wurtemberg une partie de la vieille garde, qui occupait Bar-sur-Aube, sous les ordres du maréchal Mortier, et il s'empara de cette ville le jour suivant. Le 1er février, il eut plusieurs de ses bataillons détruits en voulant forcer le pont de Lesmont; le même jour, il attaqua Dienville, et ne put s'en rendre maître qu'après un combat qui se prolongea fort avant dans la nuit. Le 28 février, après avoir donné ordre de tourner les troupes du maréchal Macdonald, qui occupait les hauteurs de la Ferté, le comte de Giulay marcha droit sur cette position à la tête de trois brigades,

et il en débusqua le maréchal. En 1815 il commandait le troisième corps autrichien, qui entra en Bourgogne presque sans combattre, et il séjourna longtemps dans le département de la Côte-d'Or. Lorsque la paix fut faite, il retourna dans son gouvernement et continua à jouir d'une grande faveur à la cour de Vienne. Nommé en 1831 président du conseil de guerre en remplacement du baron de Frimont, il mourut comme lui, avant d'en avoir exercé les fonctions, le 11 novembre de la même année. M—D j.

GIULINI (GEORGE) naquit à Milan le 16 juillet 1714 : il fit ses études à l'école des Jésuites avec tant de succès, qu'il fut reçu docteur à Pavie à l'âge de 17 ans, et continua de se livrer à l'étude sous les plus savants professeurs. L'étude des antiquités était alors en grande vogue dans l'Italie; Giulini se mit à scruter tous les monuments antiques et les documents du moyen âge qui avaient quelque rapport à l'histoire de sa patrie. L'Académie des *trasformati* venait d'être instituée, ou plutôt rétablie en 1764. Il y lut des vers et une tragédie intitulée *Alcméon*, qui n'a pas été représentée. Il avait donné en 1756 une savante *Dissertation sur une inscription de Julia Drusilla, fille de Germanicus;* elle est insérée dans le recueil qu'Agnelli a publié à Milan : il fit paraître l'année suivante dans le même recueil, et séparément, une *Dissertation sur l'amphithéâtre de Milan*, 1757. Il avait commencé un grand ouvrage *sur les anneaux;* mais il ne l'a pas terminé. Occupé tout entier à recueillir et à expliquer les monuments relatifs à l'histoire de sa patrie, depuis l'entrée de Charlemagne, après le renversement du royaume des Lombards, il y consacra vingt années de sa vie. Le grand ouvrage dans lequel il l'a traitée porte le titre modeste de Mémoires : *Memorie spettanti al governo ed alla descrizione della città e della campagna di Milano ne' secoli bassi, raccolte ed esaminate*, etc., 8 vol. in-4° : il en a joint un neuvième qui contient des corrections et des tables; et il y a ajouté trois volumes qui comprennent l'histoire depuis 1311 jusqu'à 1447. Cet ouvrage est un monument de critique et d'érudition. Tous les faits y sont discutés avec une sagacité rare. Rien n'y est admis sans preuves; et les conjectures ne sont établies que sur de fortes probabilités : l'auteur emploie non-seulement les historiens et les chroniqueurs, mais il s'aide des diplômes, des sceaux, des monnaies, des monuments de toute espèce; la plupart sont rapportés, et servent de preuves à ses assertions. De si grands travaux n'empêchaient point Giulini de soigner l'éducation de ses enfants, et de se rendre utile dans la direction du mont-de-piété et du grand hôpital, dont il fut un des administrateurs. La musique était son principal délassement; il chantait avec goût en s'accompagnant de la guitare, et il se plaisait à composer des airs pour des scènes dont ses amis ou lui étaient les auteurs. Plusieurs académies de l'Europe s'empressèrent d'enrichir leur liste de son nom. Il fut nommé, par un décret spécial des magistrats de la commune, historiographe de Milan. Le prince Kaunitz et le comte Firmian l'invitèrent, au nom de l'empereur, à continuer encore son histoire, et à y traiter au moins deux siècles encore, en lui promettant tous les secours dont il aurait besoin. Giulini entreprit l'ouvrage, et rassembla encore les matériaux de quatre volumes, dont le premier seul fut rédigé; et il en adressa en 1771 une copie à l'impératrice Marie-Thérèse. Sa santé commença alors à s'altérer, et il fut frappé d'apoplexie la veille de Noël de l'an 1780. Parmi ses manuscrits, on a trouvé deux tragédies, *Alcméon*, et *Lavinio*, et trois comédies, *le Prodigue*, *le Café*, *la Fantazima*, et un grand nombre de pièces de vers, de romances, de cantates, ainsi que quelques dissertations sur des sujets d'histoire et d'érudition; on en trouve la liste à la suite de sa vie, qui a été écrite par le P. Francesco Fontana, barnabite. Elle a été insérée dans le tome 13 des *Vitæ Italorum*. Il y a encore un autre éloge de Giulini dans le recueil *degli uomini illustri della Comasca*. A. L. M.

GIUNTA. *Voyez* JUNTE.

GIUNTINI (FRANÇOIS), en latin *Junctinus*, que quelques biographes ont traduit en français par *Junctin*, naquit à Florence le 7 mars 1522, comme il nous l'apprend lui-même dans son *Miroir d'astrologie* (1), où il fait son horoscope d'une manière bizarre et amusante. Après avoir tout exposé avec une scrupuleuse exactitude, il ajoute que, par l'influence des constellations, il avait de l'inclination pour l'Écriture sainte, et que pendant quatre ans il prêcha et expliqua l'Évangile aux Italiens qui résidaient à Lyon (2). Giuntini entra de bonne heure dans l'ordre des carmes, et y fut ordonné prêtre, puis reçu docteur en théologie le 18 novembre 1554; il y exerça divers emplois, et fut élevé à la charge de provincial. Après avoir passé plusieurs années dans cet ordre, il s'en dégoûta, et vint en France, où il renonça même à la religion catholique. Les avis de quelques personnes pieuses le ramenèrent, et il abjura publiquement ses erreurs dans l'église Ste-Croix, à Lyon. Depuis son arrivée en France, Giuntini séjourna presque toujours dans cette ville, et fut longtemps correcteur d'imprimerie chez les Juntes. Il fit ensuite la banque, et prêta à intérêt. Par ce moyen, il était parvenu à amasser soixante mille écus, dont on ne trouva nulle trace après sa mort. Il avait légué mille écus aux Juntes, mais il ne leur put rien revenir de cette marque d'amitié (3). Possevin, qui nous donne ces détails, met un peu d'aigreur dans son langage, surtout en ce qui concerne la rétractation de Giuntini, et dit qu'il fut du nombre de ceux qui, mettant la main à la charrue et regardant en arrière, ne sont point

(1) *Speculum astrologiæ*, t. 2, p. 1148.
(2) *Ibid.*, t. 1, p. 642.
(3) Possevin, *Biblioth.*, t. 2, p. 245.

faits pour le royaume des cieux. Nous devons dire que, dans une lettre placée en tête du premier volume de son *Miroir*, et adressée aux évêques, aux inquisiteurs, Giuntini rétracte formellement tout ce qu'il avait écrit de contraire à la doctrine catholique : *Ego id revoco, et tanquam a me nunquam dictum volo*. Après avoir mené une vie errante, licencieuse et inquiète, il fut accablé sous les ruines de sa bibliothèque, à Lyon, en 1590, suivant Feller, bien qu'il eût vu dans les astres, ce pauvre Giuntini, qu'il mourrait d'un autre genre de mort. Il avait reçu le titre d'aumônier ordinaire du frère de Henri III. On a de lui : 1° *Tractatus judicandi revolutiones nativitatum*. Lyon, 1570, in-8°; 2° *Speculum astrologiæ*, etc., Lyon, in-4°; réimprimé, ibid., 1580, 2 vol. in-fol., avec des additions et un portrait de l'auteur, qui se trouvait dans la première édition ; 3° *Commentaria in Sphæram Joannis de Sacro-Bosco accuratissima*, Lyon, 1578, in-8°; réimprimé dans le tome 2 du *Miroir*, avec une épître à François Spina, Florentin et consul de Lyon. L'auteur de *la Sphère* s'appelait Halifax; il était né à Holywood, ville du duché d'York; *de Sacro-Bosco* n'est que le nom d'*Holywood* traduit en latin. Jean Halifax mourut à Paris en 1256. 4° *Sphæra Joannis de Sacro-Bosco emendata a Fr. Junctino*, Lyon, 1578, in-8°; 5° *Discours sur ce que menace devoir advenir la comète apparue le 12 de ce présent mois de novembre* 1577, *laquelle se voit encore aujourd'hui à Lyon et autres lieux*, Paris, 1577, in-8°; Lyon, 1578, in-8°; 6° *Discorso sopra il tempo dell' innamoramento del Petrarca con la sposizione del sonetto : Gia fiammegiava l'amorosa stella*, etc., Lyon, 1580, in-8°; 7° *Discours sur la réformation de l'an faite par le pape Grégoire XIII, avec les causes pour lesquelles ont été ôtés dix jours et le nombre d'or*, ibid., 1582, in 8°; 8° *Ephemerides Joannis Stadii, quibus schemata et prædicationes annorum mundi et eclipsium luminarium accesserunt*, ibid., 1583, in-4°. L'épître dédicatoire est datée de Lyon, le 17 juin 1584. On peut voir, pour de plus amples documents, la *Bibliotheca carmelitana*, t. 1, p. 494 et suiv ; Pierre-Matthieu, *Histoire de France*, Paris, 1631, in-fol., liv. 7, p. 459; Nicéron, *Mémoires*, t. 41, p. 196 et suiv.; d'Artigny, *Nouveaux mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, t. 2, p. 406. C—L—T.

GIUSSANO (JEAN-PIERRE), en latin *Clussianus*, noble milanais, né dans le 16e siècle, cultiva d'abord la médecine avec succès. Ayant reconnu la vanité des sciences, il résolut d'entrer dans la congrégation des oblats de St-Ambroise. Le vénérable archevêque de Milan, St-Charles Borromée, l'encouragea dans ce pieux dessein, l'ordonna prêtre, et lui confia une partie de l'administration de son vaste diocèse. Après la mort du saint prélat, Giussano se retira dans une campagne près de Monza, et y termina vers 1615 une vie pleine de bonnes œuvres et d'utiles travaux. On a de lui plusieurs ouvrages, la plupart ascétiques, parmi lesquels on distingue : 1° *Istoria evangelica in cui sono spiegati i quattro Evangeli con lor senso litterale*, Venise, 1601, in-4° ; « assez bon, dit Lenglet « Dufresnoy. » 2° *Istruzione a padri per saper ben governare la famiglia loro, co ricordi del B. Carlo Borromeo*, Milan, 1603, in-8° ; 3° *Vita di san Carlo Borromeo, arcivescovo di Milano*. Rome, 1610, in-4°, première édition ; Venise, 1613, in-4° ; Brescia, 1620, in-4° ; Rome, 1679, in-4° ; traduite en latin par Barth. Rossi ; en français par Nic. de Soulfour, de l'Oratoire, Paris, 1615, in-4°, ensuite par le P. Cloiseault, de la même congrégation, Lyon, 1685, in-4° ; cette dernière traduction a été réimprimée, revue et augmentée du texte latin et de la traduction française des discours synodaux du saint cardinal, Avignon, 1824, 2 vol. in-8° ; et en 1838, Clermont-Ferrand, 4 vol. in-12 ; en espagnol par Rafaël de Miralles, Saragosse, 1618, in-8°. « Personne, dit Apostolo Zeno, ne « pouvait écrire la vie de ce saint cardinal avec « plus de solidité et d'exactitude que le docteur « Giussano, qui avait eu le bonheur de vivre avec « lui dans la plus grande familiarité. » 4° *Vita di Filippo Archinto, arcivescovo di Milano*. Côme, 1611, in-4° ; 5° un *Panégyrique de St-Charles* ; 6° la *Vie* et les *Miracles des saintes vierges Liberata et Justine* ; la *Vie de St-Abbon* ; celle *de St-Joseph* ; celle *de St-Jean*, d'après Dosithée ; 7° un *Traité des églises privilégiées de Milan* ; un autre *du Sacrement de pénitence* ; une *Instruction pour les curés* ; un *Traité du respect dû à la sainte croix* ; des *Entretiens sur la doctrine chrétienne*. W—s.

GIUSTINIANI (LAURENT), patriarche de Venise. *Voyez* LAURENT-JUSTINIEN (Saint).

GIUSTINIANI (LÉONARD), frère cadet du B. patriarche Laurent, naquit à Venise vers 1388 d'une famille patricienne. Il fut disciple du célèbre Guarino de Vérone, et après s'être perfectionné dans les langues anciennes sous la direction de cet habile maître, il alla faire son cours de philosophie à Padoue (1). Admis bientôt dans les conseils de la république, il eut plusieurs fois l'occasion de porter la parole au nom du sénat, et il s'en acquitta toujours avec le plus grand succès. En 1418 il prononça l'oraison funèbre du grand amiral Charles Zéno. Lors du passage de l'empereur Jean Paléologue à Venise en 1437 (2), il eut l'honneur de le complimenter ; et l'on assure que ce prince témoigna sa surprise de la facilité et de l'élégance avec lesquelles Léonard parlait la langue grecque. Dans les loisirs que lui laissaient ses diverses fonctions, il cultivait la littérature et la poésie. Il composa d'abord un grand nombre de chansons et d'épigrammes, qui doivent se ressentir de la licence des mœurs à cette époque en Italie et surtout à Venise. Par les conseils de son

(1) On doit reprocher à Papadopoli de ne l'avoir pas nommé dans son *Historia Gymnasii patavini*, parmi les élèves distingués sortis de cette école.

(2) Et non pas en 1423, comme Tiraboschi le dit par inadvertance dans sa *Storia della letteratura italiana*.

frère, il cessa de s'exercer dans un genre peu convenable pour un magistrat, et il consacra son talent poétique à des sujets pieux. Élu procureur de St-Marc en 1443, il devint aveugle quelque temps après, et mourut le 10 novembre 1446. Il laissa plusieurs enfants, entre autres Bernard, qui cultiva les lettres à son exemple, et le surpassa (*voy.* l'art. suiv.). Léonard aimait les livres avec passion, et possédait une des plus belles bibliothèques de son temps. On sait qu'il refusa de rendre à Fr. Philelphe une caisse contenant des manuscrits précieux, qu'il lui avait adressée de Constantinople (voy. *Philelphi Epistol.*, t. 1, p. 8). Le P. Agostini, l'un des biographes de Léonard, s'est efforcé de justifier la conduite qu'il tint dans cette occasion; mais elle est inexcusable. On a de lui : 1° *Oratio habita in funere Caroli Zeni;* elle est imprimée dans les *Orationes* de son fils Bernard; dans la *Collectio scriptor.* des PP. Durand et Martène, t. 3, p. 743, et dans les *Scriptor. rerum italicar.*, de Muratori, t. 19, p. 373; 2° *Epistolæ*, avec celles de Bernard, dans le *Recueil* qu'on vient de citer; 3° *Vita S. confessoris Nicolai, cognominati magni ac Myrensis, antistitis admirandi, ex græco in lat. translata.* Cette vie, traduite de Siméon Métaphraste, a été publiée dans les *Vitæ sanctorum* de Surius, au 6 décembre. 4° Les *Vies de Cinna* et *de Lucullus*, traduites du grec de Plutarque. On lui attribue encore celles de *Phocion* et de *Caton d'Utique*, imprimées sous le nom de Lapo Birago (*voy.* ce nom). 5° *Canzoni e strambotti d'amore*, Venise, 1482, 1486; 6° *Devotissime e santissime Laude* (Vicence), 1475, in-4° (1); Venise, 1483, même format. Haymen cite dans la *Bibliotheca italiana* une édition in-8°, Venise, 1517, sous le titre d'*Opere poetiche*, qui contient outre les *laude* (cantiques) une vie de Jésus-Christ. Il est peu de *Raccolte* du 15e siècle et des premières années du 16e siècle qui ne contiennent quelques *laude* de Léonard. On conserve dans diverses bibliothèques d'Italie un grand nombre de pièces inédites de ce poëte. Crescimbeni en a publié une comme essai dans *la Storia della volgar poesia*, t. 3, p. 247. C'est une *canzonetta* à la louange de la Ste-Vierge. Le P. Agostini a donné dans les *Scrittori veneziani* une notice sur Léonard, exacte et très-détaillée. W—s.

GIUSTINIANI (Bernard), fils du précédent, né à Venise le 6 janvier 1408, reçut une éducation conforme à sa naissance. Il eut pour maître Guarini de Vérone, George de Trébizonde et le célèbre François Philelphe, avec lequel il fut toujours en correspondance. Après avoir terminé ses études et pris ses degrés à Padoue, il fut admis au sénat à l'âge de dix-neuf ans, et remplit avec beaucoup de sagesse et de prudence les différents emplois qui lui furent confiés. Il complimenta en 1451 l'empereur Frédéric III à son passage dans les États de la république; et le discours qu'il lui adressa fut trouvé excellent. Député en 1455 près de Ferdinand, roi de Naples, qui se rendait à Rome, il le harangua deux fois avec un égal succès. On l'envoya ensuite en France, près du roi Louis XI; et ce prince fut si charmé de son éloquence, qu'il le créa chevalier, honneur dont l'université de Paris le félicita publiquement. A son retour à Venise on le renvoya à Rome près du pape Pie II; et il fut chargé de haranguer son successeur Paul II, au sujet de son exaltation. Giustiniani fut nommé en 1467 gouverneur de Padoue; il entra peu de temps après au conseil des dix, ce qui ne l'empêcha pas d'être envoyé une troisième fois à Rome pour complimenter Sixte IV sur son avénement au pontificat. Il fut enfin élu en 1474 à la charge de procurateur de St-Marc, la plus importante de la république après celle de doge, et mourut le 10 mars 1489, à l'âge de 81 ans. On a prétendu qu'il avait dans sa bibliothèque le fameux traité *De gloria* de Cicéron, et qu'après sa mort le manuscrit passa entre les mains d'Alcyonius, qui est resté chargé du soupçon de s'en être approprié la plus grande partie; mais Tiraboschi réfute solidement cette fable dans le tome 1er de sa *Storia litterat. ital.* On a de B. Giustiniani les ouvrages suivants : 1° *Oratio habita apud Sixtum quartum, pont. max.*, Rome, 1471, in-fol. de 9 feuilles : cette édition, sortie des presses de Philippe *de Lignamine*, est fort rare; 2° *B. Laurentii Justiniani patriarchæ venet. vita*, Venise, Jacques de Rubeis, 1475, in-4°. Le patriarche de Venise était l'oncle de B. Giustiniani (*voy.* Laurent-Justinien). L'édition qu'on vient de citer de cette vie, et dont on connaît un exemplaire sur peau de vélin, est très-rare; mais elle a été réimprimée en tête des œuvres de Laur. Giustiniani, dans les *Acta sanctorum* de Surius et dans le recueil de Bollandus. Daniel Rosa l'a insérée dans le volume intitulé *Summor. pontificum de B. Laur. Justiniani vita testimonia;* et elle a été traduite en italien par le P. Nicolas Manerti, camaldule. 3° *De origine urbis Venetiarum rebusque ab ipsa gestis historia*, ibid., Bernard Benalio, 1492, in-fol. Cette édition, due aux soins de Benoît Brugnolo, est fort rare et plus belle que la réimpression de 1534. Louis Domenichi a traduit cette histoire en italien, Venise, 1545, et ibid., 1608, in-8°; elle est divisée en quinze livres, et s'étend depuis la fondation de Venise jusqu'à l'an 809. Paul Jove en loue le style; mais elle est surtout estimable parce que les causes des événements et leurs résultats y sont indiqués avec beaucoup de justesse. L'auteur a été obligé de suivre André Dandolo pour l'histoire des premiers temps; et il répète, d'après lui, plusieurs récits populaires. Mais à mesure qu'il avance, son ouvrage prend un caractère de vérité; et Foscarini n'hésite pas à dire que, s'il était terminé, on ne pourrait pas en désirer un meilleur. Giustiniani y a traité par

(1) Panzer en cite, dans les *Annales typographiques*, une édition de Venise, 1474, in-4°, qui serait la première de toutes. Mais on peut en révoquer en doute l'existence, qui n'est confirmée jusqu'ici par le témoignage d'aucun bibliographe italien.

occasion de la guerre des Goths et de leur établissement en Italie. C'est là ce qui a donné lieu à Philippe de Bergame de lui attribuer une *Histoire des Goths*, erreur adoptée par Vossius et d'autres biographes. 4° *Vita sancti Marci, evangelistæ, et de corpore ejus Venetias translato*, à la suite de l'ouvrage précédent : l'un et l'autre sont insérés dans le cinquième volume du *Thes. antiq. Ital.* de Burmann ; 5° *Orationes et epistolæ*, Venise, in-fol., sans date, mais de 1492. Ce recueil est très-rare, parce qu'il a été supprimé pour des raisons d'État ; cependant on le trouve quelquefois réuni à l'*Histoire de Venise*. Outre les discours déjà cités, il en contient quelques autres, plusieurs lettres, la traduction latine de la harangue d'Isocrate à Nicoclès, et enfin les lettres de Léonard Giustiniani, père de Bernard. C'est par erreur que le *Dictionnaire historique*, édition de Bassano, 1796, attribue à Bernard Giustiniani, procurateur de St-Marc, l'*Historie chronologiche dell' origine degl' ordini militari e di tutte le religioni cavalleresche*, Venise, 1692, 2 vol. in-fol., fig. (*voy.* CORONELLI). Cet ouvrage, dont la première édition est de Venise, Combi, 1672, in-4°, est d'un abbé Bernard Giustiniani, chevalier grand'croix de l'ordre impérial de St-George. La *Vie* de B. Giustiniani a été écrite par Antoine Stella, Venise, 1553, in-8° ; on peut encore consulter le *Diario italiano*, t. 19, et les *Dissertazioni Vossiane* d'Apostolo Zéno, t. 2. — *Pierre* GIUSTINIANI, autre sénateur vénitien, de la même famille, a aussi écrit en treize livres une *Historia rerum Venetarum*, qui s'étend de l'an 421 jusqu'à 1575, Venise, 1576 ; Strasbourg, 1610, 1611, in-fol. Cette dernière édition comprend de plus deux harangues de Giustiniani ; Coriol. Cepio *De gestis Petri Mocenigi* ; Alex. Pæant Benedictus *De bello Venetorum cum Carolo VIII*, etc. L'édition de 1492, indiquée dans la *Bibliotheca Menckeniana*, paraît être un quiproquo ou une faute d'impression. La traduction italienne que Haym met à l'an 1676, Venise, in-4°, est de 1576 suivant Floncel. W—s.

GIUSTINIANI (JEAN), poëte, né au 16e siècle, dans l'île de Candie, fut amené à Venise par ses parents à l'âge de dix ans. On le conduisit peu après en Espagne, et de là en France, où il demeura quelque temps. Il ne revint en Italie qu'en 1540, après une absence de près de vingt ans. Cependant il parlait et écrivait sa langue avec autant de pureté que s'il n'eût jamais quitté son pays. Il avait été accueilli, à son passage en France, par George d'Armagnac, évêque de Rodez, et depuis cardinal ; et ce prélat lui avait ménagé la protection de François Ier ; mais ce prince étant mort lorsque Giustiniani avait le plus besoin d'éprouver les effets de sa libéralité, ce dernier tomba dans une si grande indigence, qu'il fut obligé d'ouvrir une école et d'enseigner les éléments de la langue latine pour pouvoir subsister. Il vécut quelque temps de cette manière à Venise, à Padoue, à Capo d'Istria, gagnant à peine de quoi se procurer du pain. Enfin on lui offrit en 1552 la direction des écoles publiques de Nicosie, dans l'île de Chypre, avec des appointements suffisants. Mais il refusa cet emploi, soit à raison de son âge, soit parce qu'il craignit de ne pouvoir s'habituer à l'air du pays. Il mourut vers 1556, dans un état de misère qui fait penser que le chagrin abrégea ses jours. Il était lié avec Louis Vivès, Alamanni, Paul Jove, Manuce, Jean Oporin, Math. Gribaldi et d'autres savants. On a de lui : 1° La traduction en italien de la seconde *Philippique de Cicéron*, Venise, 1538, in-8° ; 2° le huitième livre de l'*Énéide de Virgile*, traduit en vers *sciolti*, ibid., 1542, in-8°, dédié à François Ier. Giustiniani dit dans une de ses lettres à Paul Manuce qu'il avait également traduit le septième et les quatre derniers livres de l'*Énéide* ; mais Apostolo Zéno observe qu'il avait l'habitude d'annoncer comme terminés des ouvrages qui n'ont jamais existé qu'en projet ; 3° l'*Andrienne* et l'*Eunuque* de Térence, traduits en vers *sdruccioli*, ibid., 1544, in-8°. Ces traductions sont *admirables* si l'on s'en rapporte au jugement de l'Arétin. Nicolo Franco parle également avec éloge de celle de Térence. 4° La traduction de la première *Harangue* de Cicéron *contre Verrès*, Padoue, 1549, in-4° ; 5° le *Panégyrique de Cosme Ier de Médicis*, en italien ; et la *Réponse de Carmide, Athénien, à T. Q. Fulvio, Romain*, sujet imité de Boccace (10e journée, 8e nouvelle), Padoue, 1553, in-8° ; 6° *Epistolæ familiares ; scholasticæ sive morales ; declamatoriæ ; de D. Nicolao supremo pontifice sermo ; memorabilis facti S. Bohemiæ regis Maximiliani commentariolus*, Bâle, 1555, in-16. Plusieurs pièces de ce recueil avaient déjà été imprimées séparément, mais d'une manière peu correcte. Giustiniani a laissé en manuscrit une traduction d'Horace, quelques comédies et le discours de Nestor à Achille, en italien ; enfin un commentaire sur les *Canzoni* de Pétrarque, en espagnol. Il promettait en outre une traduction complète de Térence, des *Douze Césars* de Suétone et du *Traité de la religion chrétienne* par Vivès ; mais ces versions n'ont point été retrouvées après sa mort. Les *Lettere di diversi all' Aretino* en renferment quatre de lui, qu'il a souscrites de ces mots : *Giustiniano povero*. Doni lui attribue une *Polianthea* en vers *sdruccioli* ; mais Zéno regarde cet ouvrage comme imaginaire. W—s.

GIUSTINIANI (AUGUSTIN), évêque de Nebbio, en Corse, était de l'illustre famille de ce nom, et naquit à Gênes en 1470. Seul rejeton de cette branche des Giustiniani, il reçut de ses parents une éducation très-soignée. Dès l'âge de quatorze ans, il voulut entrer dans l'ordre des frères prêcheurs : ses parents employèrent tout leur crédit pour le détourner de ce dessein, et le firent partir pour Valence. Là, s'étant livré avec trop d'ardeur aux plaisirs de la jeunesse, il éprouva une maladie très-grave à la suite de laquelle il revint dans sa patrie ; ramené par cette maladie à son premier dessein, il entra dans l'ordre des dominicains, et

prit, en faisant profession, le nom d'Augustin; c'était au mois d'avril 1488. Dans le loisir d'une vie retirée, il se consacra tout entier à l'étude de la religion et des langues orientales. Son rare savoir le mit en relation avec les hommes les plus doctes de son temps, et entre autres avec le célèbre J. Pic de la Mirandole. Après avoir visité divers colléges de son ordre, et y avoir professé, il se livra en 1514 à de grands travaux dont le but était de mettre au jour les livres sacrés en hébreu, chaldéen, arabe, grec et latin. Vers le même temps, le cardinal Bandinelli, son parent, le fit élever par le pape Léon X au siége épiscopal de Nebbio. Après avoir visité le troupeau confié à ses soins, Giustiniani vint à Rome assister au 5e concile de Latran, où il combattit plusieurs articles du concordat fait entre la cour de Rome et celle de France. Bandinelli, son protecteur, tomba dans la disgrâce en 1517 et mourut dans l'exil. Giustiniani se retira auprès de Boniface Ferreri, évêque d'Ivrée. François Ier rassemblait alors en France les hommes les plus distingués par leur savoir : informé du mérite de Giustiniani par Poncher, évêque de Paris, qui l'avait connu en Italie, il l'appela auprès de lui, le fit son chapelain, lui accorda une pension, et le chargea d'enseigner l'hébreu à Paris; fonction dont il s'acquitta pendant quatre ans. Vers le même temps, il fit un voyage en Hollande et en Angleterre, fut accueilli par Henri VIII; et, à son retour en France, il reçut des preuves éclatantes de la bienveillance et de l'estime du cardinal de Lorraine. En 1522, Giustiniani se rendit à Gênes : la faction des *Adornes* y avait porté le plus grand trouble; il fut blessé au bras dans une émeute. De retour à Nebbio, il renonça au projet qu'il avait formé de s'établir en France, et resta dans son diocèse jusqu'en 1531. A cette époque, il entreprit un voyage à Gênes et à Rome; enfin, dans un troisième voyage qu'il fit en 1536, il périt avec le bâtiment qui le portait, pendant la traversée de Gênes en Corse. Giustiniani connaissait l'arabe, l'hébreu, le chaldéen, le grec et le latin. On lui doit plusieurs ouvrages : 1° *Precatio pietatis plena ad Deum omnipotentem composita ex duobus et septuaginta nominibus divinis hebraicis et latinis cum interprete commentariolo*, Venise, 1513, in-8°; 2° *Liber Job nuper hebraicæ veritati restitutus cum duplici versione latina*, Paris, 1516 ou 1520, in-4°; 3° *Psalterium hebræum, græcum, arabicum, chaldaicum, cum tribus latinis interpretationibus et glossis*, in-fol. Le volume dédié à Léon X ne porte en tête ni indication de lieu, ni date d'impression; mais on lit à la fin qu'il a été imprimé à Gênes par Pierre Porrus, de Milan, et que l'impression en a été terminée en novembre 1516. Le titre du livre, l'épître dédicatoire, la note de l'imprimeur sont en latin, en hébreu, en grec, en arabe et en chaldéen. Quant à la disposition de la matière, la voici : le verso et le recto de chaque feuille offrent huit colonnes; la première donne le texte hébreu; la deuxième, la version latine littérale; la troisième, la version latine vulgaire; la quatrième, la version grecque; la cinquième, l'arabe; la sixième, la paraphrase chaldéenne, *Targum*, écrite en caractères hébreux; la septième, la traduction latine de cette paraphrase; et la huitième contient des scolies, qui occupent également le bas des pages. Giustiniani annonce dans ses *Annales* qu'il a fait imprimer cet ouvrage à ses frais; qu'il y a consacré sa fortune dans l'espoir d'en obtenir de l'honneur et même quelque profit; qu'il a été tiré à deux mille exemplaires, et cinquante sur vélin (dont l'auteur fit des présents aux souverains, tant chrétiens que mahométans), mais que le résultat n'a point répondu à son attente; à peine s'en était-il vendu le quart. Ce Psautier, comme le remarque Huet, est le premier de ce genre qui ait été publié en Europe : car, bien que la Bible du cardinal Ximenès eût commencé à paraître dès 1514 ou 1515, cependant le Psautier qui en fait partie ne parut qu'en 1517; et d'ailleurs cette Bible ne renfermait ni la paraphrase chaldaïque, ni la version arabe. Au surplus, les caractères arabes et grecs employés par Giustiniani sont très-informes (1). 4° *Philonis judæi centum et duæ questiones, totidem responsiones morales super Genesim*, Paris, 1520, in-fol.; 5° *Rabbi Mossei Egyptii dux seu director dubitantium*, etc., *in III libros divisus et summa accuratione recognitus*, ibid., 1520, in-fol.; 6° *Castigatissimi annali con la loro copiosa tavola della eccelsa ed illustrissima republica di Genova da fideli ed approbati scrittori*, Gênes, 1537, in-fol. Cet ouvrage, publié après la mort de l'auteur, a été l'objet de jugements très-opposés, les uns le louant, les autres en faisant une critique amère. Giustiniani a laissé manuscrits : 1° le *Nouveau Testament* en hébreu, chaldéen, grec, arabe et latin, tel que son Psautier; 2° une *Description de l'île de Corse*, indiquée par Léandre Alberti dans sa *Description de l'Italie*. J—N.

GIUSTINIANI (HORACE), cardinal, de la même famille que les précédents, mais d'une branche pauvre, embrassa l'état ecclésiastique, et entra dans la congrégation des prêtres de St-Philippe de Néri. Il fut créé cardinal par le pape Paul V, et obtint ensuite l'évêché de Nocera. Gregorio Leti, écrivain très-satirique, le représente comme un esprit médiocre, qui ne laissait pas d'avoir de grandes prétentions au pontificat; et à cet effet, dit-il, il se fait faire fort rarement la barbe afin de paraître plus âgé; mais il convient cependant qu'il était irréprochable du côté des mœurs. Innocent X le fit son grand pénitencier et son bibliothécaire. Il mourut à Rome en 1649. On lui attribue le *Recueil des actes du concile de Florence*, avec des notes, Rome, 1638, in-fol. W—s.

GIUSTINIANI (ORSATTO), noble vénitien, se ren-

(1) Il est à remarquer que dans cet essai, comme dans ceux de la même époque, on a pris pour modèle des caractères arabes le caractère appelé maugrabin ou des Arabes d'Afrique.

dit célèbre au 16e siècle, non-seulement par son amour pour les lettres, par son goût formé à l'école des anciens et par ses talents poétiques, mais par un trait courageux et peu commun de piété filiale. Sa mère, attaquée de la peste en 1576, avait au sein le principal bubon, qui lui faisait souffrir des douleurs atroces; il était parvenu à un tel degré de malignité pestilentielle, que les gens de l'art refusaient d'y toucher et de faire une opération, qu'ils jugeaient d'ailleurs inutile. Orsatto seul eut assez de tendresse et de fermeté pour l'entreprendre : il se fit indiquer par les médecins ce qu'il y avait à faire, et l'exécuta sous leurs yeux avec autant d'adresse que s'il eût professé l'art toute sa vie. L'opération réussit; mais, comme on l'avait prévu, elle était trop tardive. La malade succomba peu de jours après, emportant la consolation d'avoir reçu de son fils une telle preuve de dévouement. L'ouvrage de Giustiniani qui a eu le plus de réputation est sa traduction en vers de l'*OEdipe roi*, de Sophocle, sous le titre d'*Edipo tiranno*, Venise, 1585, in-4°; il la fit dans l'espace de peu de jours, tandis qu'il était dans sa délicieuse retraite de Pradazzi, terre qu'il possédait sur le Musone, près d'Asolo, dans la marche Trévisane. Les académiciens olympiques de Vicence donnèrent en 1584, avec une pompe extraordinaire, une représentation de cette tragédie, sur le magnifique théâtre qu'ils avaient fait bâtir à leurs frais par le célèbre Palladio, leur compatriote, et qui est encore aujourd'hui l'objet de l'admiration des voyageurs. Cette représentation eut des particularités remarquables : les académiciens firent venir, pour représenter Œdipe devenu aveugle à la fin de la pièce, le poëte Grotto, à qui sa cécité avait fait donner le nom de *l'aveugle d'Adria* (*voy.* GROTTO). On a de plus d'Orsatto Giustiniani un recueil de *rime* ou poésies diverses, imprimées en 1600, in-8°, à Venise, avec celles de Celio Magno, son ami. Quoiqu'il s'occupât fort peu des affaires publiques, sa naissance le porta au rang de sénateur. Il mourut à Venise en septembre 1603, âgé de 65 ans. G—É.

GIUSTINIANI (POMPÉE), né dans l'île de Corse en 1569, entra au service à l'âge de quatorze ans, parvint en très-peu de temps au grade de colonel, fut nommé ensuite, par la cour d'Espagne, conseiller de guerre, et plus tard maréchal de camp dans les Pays-Bas. Au siége d'Ostende, une balle lui fracassa le bras droit; on fut obligé d'en faire l'amputation, et Giustiniani le fit remplacer par un bras mécanique en fer, ce qui lui valut le surnom de Bras de fer. Après la paix, Giustiniani fut encore pendant quelque temps gouverneur de la Frise; puis il retourna en Italie, et devint gouverneur de Candie, ensuite général et commandant en chef des forteresses, au service de la république de Venise. Le 10 octobre 1616, il fut tué d'un coup de feu, en faisant une reconnaissance avec d'autres généraux. Le sénat de Venise lui fit ériger une statue équestre, et récompensa généreusement sa veuve et ses enfants. Il avait laissé en italien, sur les guerres de Flandre, un ouvrage en six livres, qui a été traduit en latin par Jos. Gamburini, et publié sous ce titre : ***Bellum belgicum***, Anvers, 1609, in-4°; Cologne, 1611, Venise, 1612, in-8°; Milan, 1615, in-12. B-N-D.

GIUSTINIANI (VINCENT), patricien, d'une illustre famille génoise (1), possédait une précieuse collection de statues et de monuments de l'antiquité. Elle a été gravée par les plus habiles artistes du 17e siècle, et publiée sous ce titre : *Galleria Giustiniana*, Rome, 1640, 2 vol. in-fol., qui renferment trois cent vingt-deux planches. Les cuivres ayant été conservés, on en a tiré depuis 1750 de nouvelles épreuves; mais les amateurs donnent la préférence aux exemplaires d'ancien tirage. — GIUSTINIANI (*Fabio* ou *Fabiano*), en latin *Justinianus*, savant bibliographe, descendait de Léonard Taranchetti, jeune plébéien génois, à qui son refus d'entrer dans la conjuration de Fiesque (*voy.* ce nom) mérita l'honneur d'être adopté par les Giustiniani. En 1597, Fabio fut admis à Rome dans la congrégation des Filippini (2). Son goût pour l'étude engagea ses supérieurs à le charger de la bibliothèque de leur maison de *Santa Maria in Valicella*. Cet emploi lui fournissait l'occasion d'étendre ses connaissances, et il sut en profiter. Le crédit du cardinal Giustiniani, son parent, le fit nommer en 1616 à l'évêché d'Ajaccio. Dès lors il se livra tout entier à l'administration de son diocèse avec un zèle infatigable. Ce digne prélat mourut le 3 janvier 1627, à 48 ans, et fut inhumé dans sa cathédrale, où son frère lui fit placer une épitaphe que Nicéron a rapportée dans ses *Mémoires*, t. 38, p. 256. On a de Giustiniani : 1° *Index universalis alphabeticus materias in omni facultate pertractans, earumque scriptores et locos designans*, Rome, 1612, in-fol., vol. rare. Quoique cet ouvrage ne soit pas exempt d'erreurs, il n'a pas laissé d'avoir son utilité. Dans ses jugements sur les écrivains, Giustiniani montre beaucoup de discernement et d'impartialité. 2° *Tobias explanatus, sive*, etc., Rome, 1622, in-fol.; Anvers, 1629; 3° Quelques opuscules dont on croit inutile de transcrire les titres, parce qu'ils n'offrent plus aucun intérêt. On les trouvera dans les mémoires de Nicéron, *loc. cit.* W—s.

GIUSTINIANI (MICHEL), littérateur italien, naquit à Gênes le 10 avril 1612, d'une famille patricienne qui se vantait de descendre des anciens souverains de l'île de Chio. Il fit ses études sous la direction de Barthélemi Giustiniani, son cousin, évêque d'Avellino, et se rendit ensuite à Rome pour y prendre ses degrés en droit. Destiné à l'état

(1) Le *Dictionnaire universel* fait Vincent Giustiniani de la même famille que le B. Laurent, patriarche de Venise. C'est une grave erreur. On ne l'aurait cependant pas relevée, si elle ne se retrouvait dans la *Biografia universale*, t. 25, p. 178.

(2) Ainsi nommés de St-Philippe de Néri, leur fondateur. Les statuts de cette congrégation sont les mêmes que ceux des Pères de l'Oratoire en France, et les Filippini portent eux-mêmes aujourd'hui dans plusieurs communautés le nom d'oratoriens.

ecclésiastique, il en portait l'habit depuis l'âge de treize ans, et jouissait déjà de plusieurs bénéfices dans le royaume de Naples. Decio Giustiniani, son cousin, évêque d'Aleria (en Corse), le choisit pour son grand vicaire; et après la mort de Decio, le pape Innocent X le chargea de l'administration du diocèse pendant la vacance du siége. Son goût pour la retraite lui fit refuser tous les emplois; retiré à Rome il y partagea son temps entre ses devoirs et la culture des lettres, et mourut vers 1680. Il laissa en manuscrit quarante-quatre ouvrages dont on trouvera la liste dans la bibliothèque napolitaine de Toppi, t. 1er, p. 115. Parmi ceux qu'il a fait imprimer et qui sont en grand nombre, on se bornera à citer les principaux : 1° La *Vie*, en italien, *de Barthelemi Giustiniani, évêque d'Avellino*, à la tête d'un recueil de *Sonnets* de ce prélat; et celle du père George Giustiniani, jésuite, au-devant de ses *OEuvres spirituelles*; 2° *Dell' origine della madona di Constantinopoli, o sia d'Istria, e delle di lei pretese traslationi, libri due*. Rome, 1657, in-8°; 3° *Costitutioni Giustiniane ecclesiastiche, istruttive e precettive*, Avellino, 1658, in-4°. C'est le recueil des réglements et statuts publiés par les différents prélats de la famille Giustiniani. 4° *La Scio sacra del rito latino*, ibid., 1658, in-4°; 5° *Historia del contaggio d'Avellino*, Rome, 1662, in-12. C'est la description de la peste qui ravagea la ville d'Avellino pendant les années 1656 et 1657. 6° *De' vescovi et de' governatori di Tivoli libri due*; imprimés à la suite de l'*Histoire* de cette ville par François Marzi, Rome, 1665, in-4°; 7° *Gli scritori Liguri, parte prima*, ibid., 1667, in-4°, rare. La seconde partie est restée manuscrite : c'est la bibliographie des écrivains de la côte de Gênes; Tiraboschi dit qu'elle aurait besoin d'être refaite et corrigée soigneusement. 8° *Lettere memorabili*, Rome, 1675, trois parties, in-12; Naples, 1683, 2 vol. in-12. W—s.

GIUSTINIANI (Marc-Antoine), doge de Venise, succéda en 1684 à L. Contarini, à l'époque où l'ambition du grand vizir Cara Mustapha rendait une guerre avec les Turcs inévitable. Les Vénitiens, pour la soutenir, contractèrent une alliance avec l'empereur Léopold Ier, et J. Sobieski, roi de Pologne, qui venait de battre les Turcs devant Vienne. Cette guerre fut signalée par la conquête de la Morée; mais la gloire en appartient moins au doge sous le gouvernement duquel elle s'accomplit qu'à François Morosini, commandant des troupes vénitiennes. Le sénat reconnaissant le choisit pour successeur de Giustiniani, mort en 1688. S. S—I.

GIUSTINIANI (Nicolas-Antoine), savant prélat, né en 1712, à Venise, était fils du procureur de St-Marc. Son goût pour l'étude décida sa vocation. Il prit en 1730 l'habit de St-Benoît, à Padoue, dans la célèbre abbaye de Ste-Justine. D'après le conseil de ses supérieurs, ayant achevé ses cours et reçu le laurier doctoral dans la faculté de théologie, il fut chargé d'enseigner cette science aux jeunes religieux, et s'en acquitta d'une manière brillante. Plein de vénération pour la mémoire du B. Laurent Giustiniani, l'un de ses ancêtres, il s'occupa de recueillir ses ouvrages, dont il publia une *édition* qui est très-estimée (*voy.* Laurent), et traduisit en italien les *opuscules* du saint patriarche, dans lesquels les principes et la doctrine du christianisme sont exposés avec autant d'onction que de solidité. Le sénat de Venise venait de conclure avec la cour de Rome un concordat, par lequel il s'était réservé la nomination à quelques évêchés. Ce fut en faveur du P. Giustiniani qu'il usa pour la première fois de ce privilége, en le nommant en 1753 à l'évêché de Torcello. Cinq ans après, le savant prélat fut transféré sur le siége de Vérone. Les soins qu'il devait à l'administration de son diocèse n'avaient point ralenti son ardeur pour l'étude. Il traduisit en italien le *Traité* d'August. Valiero, l'un de ses prédécesseurs (*voy.* Valiero), *Des bienfaits cachés de la Providence* (1); y joignit plusieurs *Lettres* inédites de St-Charles Borromée, et le fit imprimer à Vérone, 1770, in-8°, précédé d'une dédicace à Clément XIV. Le pontife remercia Giustiniani de ce présent par une lettre toute remplie de bienveillance (2), et le transféra sur le siége épiscopal de Padoue en 1772. Depuis quelque temps, Giustiniani préparait une nouvelle édition des *OEuvres* de St-Athanase. Elle parut à Padoue, en 1777, 4 vol. in-fol. Quoique augmentée d'un grand nombre de pièces, cette édition est moins estimée que celle du P. Montfaucon. Les recherches du prélat, dans les archives de sa cathédrale, lui firent naître l'idée de publier l'histoire chronologique des évêques de Padoue (*Serie cronologica de' vescovi*, etc.), 1786, in-4°. Quelques critiques ont trouvé que cet ouvrage était susceptible de plus grands développements, et que l'auteur aurait dû joindre au récit des faits les documents dont il s'était servi; mais il paraît que Giustiniani s'était moins piqué de donner une histoire ecclésiastique de Padoue que d'engager les érudits à s'occuper d'un sujet si intéressant (3). L'étude n'était pour ce prélat qu'un délassement, et ne lui fit jamais rien relâcher de ses devoirs. Il joignait à la piété la plus sincère une âme tendre et compatissante. Il distribuait ses revenus aux pauvres, ne se réservant que le strict nécessaire. Les écoles ecclésiastiques et l'hôpital de Padoue se ressentirent de ses bienfaits. Il mourut au mois de novembre 1796, pleuré de tous ceux qui l'avaient connu. Un bas-relief en marbre, exécuté par le célèbre Canova, et placé en 1802 dans la chapelle de l'hospice dont le prélat fut le géné-

(1) Giustiniani a publié depuis une traduction d'un autre ouvrage de Valiero : *Dell' utilità che si puo trarre dalle cose operate da Veneziani*, Padoue, 1787, in-4°.

(2) Moschini l'a insérée en entier dans sa *Notice sur Giustiniani*, citée plus bas.

(3) C'est ce qu'a exécuté avec beaucoup de talent M. Dondi dell' Orologio dans sa *Dissertazione soprà la storia ecclesiastica di Padova*, 1802.

reux bienfaiteur, atteste les regrets et la reconnaissance des Padouans. On trouve une excellente notice sur Giustiniani dans la *Storia della letteratura veneziana*, de Moschini, t. 2, p. 210. — GIUSTINIANI (Ange), de la même famille, était provéditeur à Trévise lorsque Bonaparte s'avança contre Venise en 1797, afin de s'emparer de cet État neutre, qu'il devait plus tard livrer aux Autrichiens. Dans cette circonstance difficile, Giustiniani déploya un grand caractère. « Les excès « commis au delà du Mincio et ceux de Vérone, « dit-il au conquérant, ont été provoqués par les « ordres de vos soldats. La république ne les a « jamais autorisés. Généreuse, elle a pourvu long- « temps et par d'énormes dépenses à l'entretien « des armées françaises. Amie sincère, elle a tou- « jours rejeté l'occasion de se réunir à vos enne- « mis, même quand ceux-ci étaient victorieux. Les « faits le prouvent aussi bien que les ordres du « sénat, qui n'a cessé de recommander la patience, « la modération et la bienveillance envers les « Français. Quant à l'événement du Lido, il faut « l'attribuer à l'insolence du capitaine, infracteur « orgueilleux des lois du pays. La même résistance « eût été opposée à tout capitaine, de quelque « nation qu'il eût été, qui aurait outragé à ce point « la souveraineté de Venise. » A ces mots, Bonaparte, lançant des regards furieux sur Giustiniani, lui ordonna de sortir de sa présence et de s'éloigner de Trévise, sinon qu'il le ferait mettre à mort. « Le sénat, repartit Giustianini, « a confié Trévise à ma foi; je ne puis ni ne veux « en sortir que par l'ordre du sénat. La mort ne « m'effraye pas. Si vous avez soif du sang vénitien, « versez le mien et faites grâce au reste. » Le général français, étonné, vaincu par tant de courage, eut alors recours aux caresses et aux compliments; il offrit au provéditeur de garantir ses propriétés de la dévastation qui allait frapper les autres. « Si ma patrie est perdue, tout est perdu « pour moi, reprit le noble vénitien. J'aurais trop « à rougir si mes propriétés restaient debout sur « les cendres fumantes des propriétés de mes con- « citoyens. » Puis, détachant son épée, il la déposa aux pieds du conquérant, et Bonaparte, frappé d'étonnement, le laissa partir sans rien dire. Les bulletins et les journaux français répétèrent dans le temps que Giustiniani était en démence, et les vrais Italiens le proclamèrent un héros. Son courage n'empêcha pas que la république ne fût envahie par les Français, et livrée à l'Autriche bientôt après. Il ne survécut pas longtemps à la ruine de sa patrie. M—DJ. et W—S.

GIVRI (JEAN-ANTOINE DE MESMES, comte d'Avaux, marquis DE). *Voyez* AVAUX.

GIZELIVS (EUSTACHE), théologien du 17e siècle, né en Russie, et qui s'attacha aux sociniens de Pologne. Il publia, en société avec Stoïnius et Schlichting, le Nouveau Testament de Racau, et fit paraître à Francfort sur l'Oder, en 1626, selon Sandius, une traduction en grec de l'*Imitation de Jésus-Christ*. On a aussi de lui quelques ouvrages en langue polonaise. C—AU.

GJOERANSON (JEAN), savant suédois du 18e siècle, entra jeune dans la carrière ecclésiastique, et parvint à une place d'archidiacre; mais il s'est fait connaître principalement par ses travaux sur les antiquités du Nord. Ayant eu occasion d'examiner le fameux manuscrit de l'Edda, qui se trouve à la bibliothèque d'Upsal, il entreprit de donner une nouvelle édition de cette production remarquable; il n'en publia cependant qu'une partie; et on lui a reproché de n'avoir pas reproduit le manuscrit assez fidèlement. Son édition n'a donc pas rendu inutile celle qu'avait donnée le savant danois Resenius, d'après un autre manuscrit que l'on regarde comme plus moderne. Gjoeranson a publié de plus *Katlinga*, ou *De la littérature et de la religion des Goths en Suède*, Stockholm, 1747, in-fol., fig.; et *Bautil*, ou *Inscriptions runiques sur pierres suédoises*, de l'an du monde 2000 à l'an de Jésus-Christ 1000, Stockholm, 1750, in-4°, recueil le plus considérable de ces monuments du Nord, dont la haute antiquité n'est cependant pas généralement reconnue. C—AU.

GJOERWELL (CHARLES-CHRISTOPHE), savant suédois, naquit le 10 février 1731, dans la province de Scanie. Il commença ses études à l'université de Lund, et les acheva à celle de Greifswald. En 1750 il fit un voyage en Danemarck, en Allemagne et en France. Placé à son retour dans le département de la chancellerie royale, il y obtint le rang d'assesseur; et après avoir travaillé quelque temps à la bibliothèque royale, il reçut le titre de bibliothécaire du roi. On peut regarder Gjoerwell comme le fondateur des journaux littéraires en Suède, les feuilles périodiques publiées auparavant par Salvius n'étant que des nomenclatures de titres, avec des notices de peu d'étendue. Le *Mercure* de Gjoerwell eut beaucoup de succès; il commença à paraître en 1755, et fut suivi de quelques autres recueils périodiques du même auteur, qui s'était associé plusieurs hommes de lettres, et en particulier M. Bioerkegzen, attaché à la bibliothèque du roi. A la naissance du prince royal, depuis Gustave IV, Gjoerwell fonda à Stockholm une société d'éducation, qui publia des livres élémentaires. Ami intime du célèbre voyageur Bjoernstahl, il fut l'éditeur de ses *Voyages*. Il donna aussi au public les premiers volumes de la *Bibliothèque historique de la Suède*, par Warmholz. On lui doit en outre des traductions de plusieurs ouvrages français et allemands. Il était membre de quelques sociétés littéraires d'Allemagne, et il entretint pendant sa longue carrière une correspondance suivie avec Büsching, Schloezer, et d'autres savants étrangers auxquels il fournissait des mémoires sur la géographie et l'histoire de Suède. Il possédait des manuscrits précieux sur l'administration et les révolutions politiques des pays du Nord. Gjoerwell mourut le

26 août 1811. Le célèbre sculpteur Sergel a fait son buste, qui est regardé comme un des meilleurs de cet artiste. C—AU.

GLABER (1) (RAOUL), historien du 11ᵉ siècle, était né en Bourgogne ; c'est du moins l'opinion des auteurs de l'*Histoire littéraire de France*, qui appuient cette conjecture de fortes présomptions. Sa jeunesse fut très-dissipée. Un de ses oncles crut arrêter ses désordres en le faisant admettre dans un couvent à l'âge de douze ans; mais sa conduite resta la même, et il se vit obligé de changer de maison plusieurs fois pour éviter de justes châtiments. Guillaume, abbé de St-Bénigne de Dijon, ayant démêlé ses heureuses dispositions pour les lettres, le choisit pour le compagnon de ses voyages, et l'emmena avec lui à Suze en Italie. Glaber fit preuve dans cette ville de sagacité et de courage en démasquant un fourbe qui abusait le peuple par de fausses reliques. Mais il était d'un caractère trop indocile pour goûter les conseils de l'abbé Guillaume. Il le quitta furtivement, et se retira à St-Germain d'Auxerre, d'où il passa ensuite dans différents autres monastères. Il mourut à Cluny vers 1050, après avoir déploré ses égarements. Son principal ouvrage est une *Chronique* qu'il avait entreprise pour plaire à l'abbé Guillaume, et qu'il termina à la prière de St-Odilon, abbé de Cluny, à qui elle est dédiée. Elle est divisée en cinq livres, et s'étend depuis l'an 900 (où finit celle de Bède) jusqu'à 1046. Cet ouvrage offre l'assemblage choquant de tous les défauts du siècle où il a été composé; mais on n'en doit pas moins le regarder comme un des monuments les plus précieux de notre ancienne histoire. « C'est là, dit Lacurne Ste-Palaye, qu'on voit « changer pour ainsi dire toute la face de notre « gouvernement; que l'on voit l'origine de plu« sieurs maisons qui, tirées d'un état médiocre, « quelquefois même de l'état le plus abject, s'éle« vèrent à l'ombre de l'autorité de Hugues Capet, « oublièrent depuis ce qu'elles lui devaient, osè« rent se révolter contre lui, et établirent plu« sieurs des grands fiefs, dont la puissance contre« balança souvent depuis celle dont ils étaient « émanés. » La chronique de Glaber a été imprimée pour la première fois dans les *Historiæ Francorum* de Pithou, Francfort, 1546, in-fol.; elle l'a été depuis, d'après un manuscrit de la bibliothèque de de Thou, dans les *Scriptor. francor. coætanei* de Duchesne, t. 4, et dans les *Rer. Gallicar. scriptor.* de dom Bouquet, tom. 10. On a encore de Glaber une vie du bienheureux Guillaume, abbé de St-Bénigne, sous ce titre : *Wilhelmi abbatis gestorum liber;* elle a été insérée dans l'*Histoire de l'abbaye de Réomé* ou *Moustiers St-Jean*, par Pierre Rouvière, Paris, 1637, in-4°, dans les *Acta Sanctorum* de Bollandus au 1ᵉʳ janvier, et dans les *Actes des saints de l'ordre de St-Benoît*, par Mabillon, t. 8. On peut consulter le *Mémoire concernant la vie et les ouvrages de Glaber*, par Lacurne Ste-Palaye, dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions*, t. 8 (copié par Nicéron, t. 28), et la vie de Glaber dans l'*Histoire littéraire de France*, t. 7. W—s.

(1) *Glaber* signifie chauve, qui n'a pas de cheveux ou de poil.

GLABRIO. *Voyez* ACILIUS.

GLACAN (NEIL O'), plus connu sous le nom de *Nellanus Glacanus*, savant médecin, né dans le comté de Donegall en Irlande, était fixé à Toulouse avec le titre de premier professeur en médecine lorsque la peste désola cette grande ville au commencement du 17ᵉ siècle. Il y jouit même de l'estime et de la considération la plus générale, à cause du dévouement qu'il montra en bravant la contagion pour voler au secours des malades. Glacan, ayant passé depuis en Italie, enseigna quelque temps dans l'université de Bologne, et mourut dans cette ville sans que l'on sache en quelle année. Ce médecin a laissé deux ouvrages, dont le premier mérite d'autant plus d'être rappelé, que les bibliographes se sont contentés d'en rapporter le titre : 1° *Tractatus de peste, seu brevis, facilis et experta methodus curandi pestem*, Toulouse, 1629, in-12. L'auteur traite d'abord, dans cet ouvrage, de l'essence, des causes, des variétés, des signes et du prognostic de la peste, ainsi que du régime qu'il convient d'observer dans cette maladie. Il détermine ensuite l'emploi de la saignée, et celui des médicaments particulièrement purgatifs. Trois chapitres assez étendus sont employés à indiquer 1° les remèdes curatifs et préservatifs, recommandés par les auteurs; 2° ceux dont l'efficacité a été reconnue par Glacan lui-même; 3° enfin ceux qui ont été administrés populairement et avec succès. Glacan passe à la considération du charbon ou anthrax, aux complications que présentent la scarlatine, les douleurs de tête opiniâtres, une somnolence profonde, les vomissements et le cours de ventre. Vient ensuite la double indication d'une première méthode pour fumiger et lessiver les maisons, les meubles et les vêtements infectés, et d'une seconde méthode propre à saniﬁer les convalescents de la peste avant qu'ils rentrent dans la société. On s'aperçoit, en lisant l'ouvrage de Glacan, qu'il connaissait bien, et en remontant aux temps les plus anciens, les écrivains qui avaient traité cette matière avant lui, et qu'il avait acquis précédemment beaucoup d'expérience à Salamanque, à Valence en Espagne, et à Figeac en France. La latinité de Glacan est assez pure. Il est souvent dogmatique, et traite avec beaucoup de hauteur les ignorants présomptueux qu'il paraît avoir fréquemment trouvés sur ses pas. 2° *Cursus medicus, libris tredecim propositus*, Bologne, 1655, in-4°. Ce dernier ouvrage a vieilli par suite des progrès des sciences, et sera totalement oublié, tandis que quelques pages, quelques lignes du premier, attacheront le nom de Glacan à l'histoire de la peste. D—G—s.

GLADBACH (Jean-Adolphe), médecin allemand, né en 1716 à Francfort sur le Mein, fit ses études dans cette ville, ainsi que dans celles de Hanovre, Halle et Helmstadt. C'est dans cette dernière qu'il obtint le doctorat en 1738. Le prince de Anhalt-Zerbst le nomma son conseiller, médecin de sa cour et de la province. Il exerça ces fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en 1785. Soit par modestie, soit qu'il manquât réellement d'un génie créateur, Gladbach n'a composé aucun ouvrage original ; mais il a traduit en allemand plusieurs bons livres français : 1° le *Mémoire* de Denis Barberet, *sur les maladies épidémiques des bestiaux*, couronné en 1765 par la société d'agriculture de Paris, avec les notes de Bourgelat, Wittemberg et Zerbst, 1770, in-8° ; 2° les *Éléments de l'art vétérinaire*, de Bourgelat, Dantzig, 1772, in-8°. Le traducteur publia l'année suivante, à Zerbst, un supplément contenant l'*anatomie du cheval ;* 3° les *Expériences et observations sur la cause de la mort des noyés*, et des phénomènes qu'elle présente, faites publiquement à l'école vétérinaire de Lyon, par Champeaux et Faissole, Dantzig, 1772, in-8° ; 4° les *Expériences sur la bonification de tous les vins* par Maupin, Zerbst, 1773, in-8° ; 5° le *Mémoire* de l'abbé Rozier *sur la meilleure manière de faire et de gouverner les vins de Provence*, couronné en 1770 par l'Académie de Marseille, Zerbst, 1773, in-8° ; 6° le *Traité des affections vaporeuses des deux sexes*, par le docteur Pomme, Breslau et Leipsick, 1775, in-8°. Gladbach a publié un supplément à la table latine raisonnée des commentaires de Van Swieten. Ses deux dissertations inaugurales méritent à peine d'être citées : la première, *De mumiis in praxi medica non facile adhibendis*, 1735 ; la seconde, *De herniis incarceratis sæpe non lethalibus*. — *George-Jacques* Gladbach, médecin allemand comme le précédent, naquit également à Francfort en 1736, et fut reçu docteur en 1759 à l'université de Iéna, après avoir soutenu une dissertation *sur le squirre*. Nommé conseiller et médecin de sa ville natale, il devint en 1785 archiâtre du comte impérial de Schœnburg, et mourut le 13 septembre 1796. Ses écrits sont en petit nombre, peu volumineux et présentent un faible intérêt : 1° *Commentatio de morbis a vestitu contra frigus insufficiente*, Francfort ; 2° *Disquisitio de medicamentorum absorbentium in febribus acutis præstantia*, Francfort, 1761, in-4° ; 3° *Description et figures de papillons*, 4 cahiers, Francfort, 1777, in-4° (en allemand) ; 4° *Catalogue des noms et des prix des papillons, sphinx, phalènes, ainsi que d'autres insectes, tels que les coléoptères aquatiques et terrestres, les sauterelles, les grillons, les frelons, bourdons, guêpes, mouches, cousins*, Francfort, 1778, in-8°, écrit en allemand, comme celui qui précède. Cet opuscule est pareillement rangé dans la classe des productions les plus médiocres ; mais il peut servir à prouver à quel point l'entomologie est cultivée en Allemagne, puisque les insectes y sont un objet de commerce susceptible d'un bulletin de prix courants. C.

GLAFEY (Adam-Frédéric), publiciste allemand, naquit à Reichenbach, dans le Voigtland, le 17 janvier 1692. Sa première éducation fut très-négligée, son père, marchand ruiné, ayant été obligé de s'engager comme simple soldat. Glafey ne put entrer au gymnase qu'à l'âge de onze ans ; et réduit à l'indigence, il gagnait sa vie en chantant dans les chœurs. A l'université de Iéna, qu'il fréquenta dans la suite, la nécessité de vivre du produit de ses leçons particulières l'empêcha aussi de s'appliquer avec assiduité à ses études. Cependant à vingt et un ans il commença déjà à publier des écrits, après avoir été gratuitement, et par ordre du duc de Saxe-Gotha, promu en 1712 au grade de maître en philosophie. C'est aussi vers cette époque qu'il ouvrit un cours sur le droit naturel. Il accompagna, quelques années après, deux jeunes gentilshommes allemands à l'université de Tubingue et dans les différentes cours de l'Allemagne. Au retour de ce voyage, il fut reçu docteur en droit à l'université de Halle, s'établit à Leipsick et continua ses leçons publiques. Il s'attira beaucoup de désagréments par deux ouvrages qu'il publia alors, les *Principes de la jurisprudence civile* et l'*Histoire de Saxe*. Néanmoins la cour de Saxe et d'autres cours étrangères, auxquelles il avait été recommandé par le comte de Seckendorf, gouverneur de Leipsick, l'employèrent à la rédaction de divers mémoires, et il fut nommé en 1726 archiviste privé de la cour de Dresde. Il mourut le 14 juillet 1753. Ce jurisconsulte, d'après le jugement de Moser, était médiocrement instruit dans l'histoire et le droit public de l'Allemagne ; mais personne ne le surpassa dans l'art de susciter des prétentions et des querelles. De quarante-trois ouvrages dont il est auteur, et qui ont tous été imprimés, à l'exception de sept qu'il a rédigés par ordre de quelques souverains ou d'autres personnes de distinction, nous indiquerons seulement les suivants : 1° *Diss. juris naturæ de officiorum collisione*, Iéna, 1713, in-4° ; 2° l'*Eclectique méditant, communiquant ses observations philosophiques et philologiques*, ouvrage périodique, ibid., 1713-1714, 5 cahiers in-8° ; 3° la plus grande partie de l'histoire particulière de l'Allemagne dans le *Dictionnaire de l'histoire universelle*, publié par Fritsch ; 4° *Précis de l'histoire de la maison électorale de Saxe*, Francfort et Leipsick, 1721, in-8°, avec gravures et pièces justificatives, Nuremberg, 1753, in-8°. Cet ouvrage lui attira beaucoup de désagréments de la part de la cour de Dresde. 5° *Historia Germaniæ polemica*, ou *Précis de l'histoire polémique de l'Allemagne*, etc., Francfort et Leipsick, 1722, in-4° (en allemand) ; 6° *Défense de cette histoire polémique contre la critique contenue dans le 77e cahier des actes allemands, publiés à Leipsick*, 1722, in-4° ; 7° *Theatrum historicum prætentionum et controversiarum illustrium*, ou *Théâtre historique des préten-*

tions et des disputes des grands souverains et autres princes régnants en Europe, où l'on représente leur origine, les motifs, les objections, et l'état actuel des prétentions les plus importantes; précédemment publié par Christophe-Hermann Schröder, continué et augmenté de moitié, Leipsick, 1727, in-fol. J. Rousset, dans ses *Intérêts présents des puissances de l'Europe*, a traduit en français presque tout l'ouvrage de Glafey, à l'exception de la partie qui traite des prétentions ecclésiastiques. 8° *Epistola ad Henricum, jam comitem de Bünau, de novo instituto historiam Saxoniæ ex sigillis illustrandi*, Dresde, 1728, in-4°; 9° *Histoire pragmatique de la couronne de Bohême*, Leipsick, 1729, in-4°; 10° *Anecdotarum S. R. I. historiam ac jus publicum illustrantium collectio*, Dresde et Leipsick, 1734, in-8°. Cette collection devait être composée de cinq volumes; mais il n'en a été publié qu'un seul. 11° *Histoire complète du droit de la nature*, Leipsick, 1739, in-4° (en allemand), accompagnée d'une *Bibliothèque du droit de la nature et des gens*, que l'auteur avait déjà donnée, mais d'une manière moins complète, dans son *Traité du droit naturel*, 1723 et 1732. Chr. Fréd. George Meister publia en 1740 et 1741, deux *spécimens* d'additions et corrections à cette bibliographie, et entreprit ensuite sur la même matière un ouvrage plus complet, dont la première partie parut à Gœttingue, 1749, in-8°; 12° *Bibliotheca Rinckiana*, avec une préface par Glafey, Leipsick, 1747, in-8°; catalogue important pour les bibliographes. Parmi les ouvrages inédits de Glafey on distingue : *Deductio juris et facti pro asserenda superioritate territoriali regiæ majestatis Sardiniæ, qua ducis Montisferratensis in loca et castra Millesimi, Crucis ferreæ, Alteris, Mallarum, Cayri, Rochæ vignalis, Deghi*, etc., *aliaque feuda Langharum, contra Dn. Franc. Dom. comitem Millesimi et agnatos Carettenses, aliosque Langharum vasallos, litis hujus socios*; et *Jus regiæ majestatis Sardiniæ in marchionatum Novelli et Monfortis competens vindicatum, hujusque investitura diutius non deneganda*; et enfin *Responsiones ad quæstiones novem*. Glafey avait composé ce dernier ouvrage d'après les ordres qu'il avait reçus du ministre du roi de Sardaigne. B—H—D.

GLANDORP (JEAN), savant littérateur, né à Munster au commencement du 16e siècle, étudia à l'Académie de Wittemberg, sous le célèbre Mélanchthon, et acquit sous cet habile maître une connaissance très-étendue des langues anciennes. Il s'appliqua ensuite à la théologie; et ayant été admis au saint ministère, il argumenta publiquement en 1533 contre les anabaptistes avec beaucoup de succès. Nommé recteur du gymnase de Hanovre, il fut obligé de se démettre de cet emploi en 1535 par les intrigues des professeurs, et se retira à Goslar, où il fut suivi par le plus grand nombre de ses élèves. Les magistrats de cette ville lui offrirent la direction de l'école publique; et il commençait enfin à jouir de quelque tranquillité, lorsque de nouvelles traverses vinrent troubler sa vie. La mauvaise conduite de son épouse l'avait déterminé à se séparer d'elle; le pasteur voulut le contraindre à la reprendre, et Glandorp préféra renoncer à sa place plutôt que de vivre avec une femme qui le déshonorait. Accueilli à Marbourg, il y obtint la chaire d'histoire en 1560, et mourut le 22 février 1564 (1). On a de lui : 1° *Sylva carminum elegiacorum in enarrationem Commentariorum C. Julii Cæsaris de bello gallico et civili*, 1551; 2° *Disticha sacra et moralia*, Magdebourg, 1559; 3° *Descriptio gentis Antoniæ inter Romanos non postremæ*, Leipsick, 1559, in-8°; 4° *Descriptio Juliæ gentis*, *Romanas inter familias neutiquam postremæ*, Bâle, 1576, in-8°. Ce fut Ambroise Glandorp, son fils, qui publia cet ouvrage avec la seconde partie des *Disticha moralia*; 5° *Onomasticon historiæ romanæ*, Francfort, 1589, in-fol. (2); ouvrage plein d'érudition et précédé d'une savante préface par Reineccius; 6° des *Notes* sur les Commentaires de César, Leipsick, 1574; et sur les épîtres familières de Cicéron, Bâle, 1580, publiées également par Reineccius. On trouve plusieurs pièces de Glandorp dans les *Delitiæ poetar. germanor.*, t. 3. — *Eberhard-Théophile* GLANDORP ou GLANDORF, autre philologue allemand, quatrième bibliothécaire à l'université de Gœttingue, et depuis 1780 corecteur du gymnase d'Anspach, né en 1750 à Wimpfen en Souabe, mort le 2 novembre 1794, a donné une édition des vers dorés de Pythagore, enrichie de notes et de variantes, sous ce titre : *Sententiosa vetustissimorum gnomicorum quorundam poetarum opera*, Leipsick, 1776, in-8°. On a aussi de lui, tant en latin qu'en allemand, plusieurs dissertations ou opuscules académiques; nous indiquerons les suivants : 1° *Comparationem recentiorum poetarum, præsertim anglorum, cum antiquis, domi a pueris instituendam, scholasticum esse exercitium admodum probabile*, Anspach, 1781, in-4°; 2° *Idiomata græca qua ratione sint scholis tradenda?* ibid., 1782, in-4°. W—s.

GLANVIL ou GLANVILLE (RANULPH DE), baron anglais de race normande, vivait au 12e siècle et remplissait, sous le règne de Henri II, les fonctions de grand justicier du royaume, ce qui ne l'empêchait pas de monter à cheval et de faire la guerre. Il fut chargé de repousser une invasion des Écossais et s'acquitta glorieusement de cette mission. Il périt en 1190 sur les murs de St-Jean d'Acre, près de son maître Richard Cœur de lion, qu'il avait suivi à la croisade. Il a laissé plus de traces comme jurisconsulte que comme guerrier. Chargé par Henri II de rechercher et réunir en un seul corps les lois anglaises, il composa sur ce sujet un livre rempli d'intérêt qui a été imprimé en 1544. Cet ouvrage, écrit en latin, est un

(1) Kœnig, *Bibl. vet. et nova*, dit qu'il mourut à Erfurth en 1563; Saxius croit qu'il vivait encore en 1578.

(2) Une prétendue édition de 1598, citée par Lenglet-Dufresnoy, ne doit son existence qu'à une faute d'impression.

curieux monument de la législation, de la jurisprudence et des mœurs anglo-normandes à cette époque reculée. J. Beances l'a traduit en anglais et publié avec une vie de l'auteur, Londres, 1812. C—ET.

GLANVILL ou plutôt GLANVIL (BARTHÉLEMI), franciscain anglais du 14e siècle de la famille des comtes de Suffolk, paraît avoir étudié à Oxford, à Paris et à Rome. Il composa des sermons, qui furent imprimés à Strabourg en 1495, et un ouvrage curieux intitulé *De proprietatibus rerum*, où il a fondu les idées d'Aristote, de Platon et de Pline avec ses propres observations. Cet ouvrage, divisé en dix-neuf livres, traite de Dieu, des anges et des diables, de l'âme et du corps, des animaux, etc. Quelques exemplaires contiennent un vingtième livre, qui n'est pas de lui, sur les nombres, les poids, les mesures, les sons, etc. L'ouvrage de Glanvil, qui est un des premiers sur lesquels s'est exercé l'art de l'imprimerie, a été traduit en anglais, et imprimé ainsi par Wynkyn de Worde, avec beaucoup de luxe. On en trouve une analyse très-étendue et très-exacte dans le deuxième volume des *Antiquités typographiques*, par Dibdin; il a aussi été traduit en français (*voy.* CORBICHON). X—s.

GLANVILL ou GLANWILE (JOSEPH), né à Plymouth en 1636, élève de l'université d'Oxford, obtint en 1666 la cure d'Abbeychurch à Bath, devint en 1678 prébendier de l'église de Worcester, et mourut à Bath le 16 novembre 1680, à l'âge de 44 ans. Cet écrivain, le premier qui en Angleterre ait présenté le scepticisme sous une forme systématique, mérite une attention plus marquée que celle qui lui a été accordée jusqu'à ce jour; on est étonné de voir que Brucker ne lui ait donné aucune place dans son *Histoire critique de la philosophie*. Il y a deux sortes de scepticismes essentiellement distincts, dont l'un, en professant un doute absolu, tendrait à condamner la raison humaine à une léthargie mortelle; dont l'autre, ne produisant qu'un doute relatif, excite au contraire la raison, par une sage défiance d'elle-même, à un plus sévère examen. Le premier n'est qu'une arme de destruction; le second est un instrument de censure et d'épreuve. C'est au second que Glanvill voulut donner un appareil systématique, en traçant une route moyenne entre le dogmatisme, qui affirme tout aveuglément, et le pyrrhonisme qui nie tout d'une manière aussi aveugle. Deux partis existaient alors en Angleterre; l'un abusait du nom de la philosophie pour accréditer l'athéisme; l'autre abusait du nom de la religion pour justifier la superstition : Glanvill déplorait ce double égarement; il sentit que la philosophie elle-même invoquait une réforme; il travailla à la préparer plutôt qu'à l'exécuter lui-même : c'est sous ce point de vue que ses écrits doivent être étudiés et jugés. Les deux principaux, tous deux en anglais, sont l'un : *La vanité du dogmatisme, ou de la confiance dans nos opinions, rendue manifeste dans un traité sur les bornes étroites et l'incertitude de nos connaissances et de leurs principes, avec des réflexions sur le péripatéticisme, et une apologie de la philosophie*, 1661, in-8°; l'autre, *Scepsis scientifica*, ou l'*Ignorance avouée, chemin de la science, essai sur la vanité du dogmatisme et de la confiance dans nos opinions*, suivi d'une réponse à Thomas Albius, Londres, 1665, in-4°. Le dernier de ces deux écrits lui valut l'honneur d'être reçu membre de la société royale de Londres. Montaigne et Charron paraissent lui avoir servi de guide; et il a beaucoup emprunté à l'un et à l'autre; il parcourt les principaux objets des connaissances humaines, et s'attache à montrer à l'égard de chacun d'eux la faiblesse et l'impuissance de la raison. La doctrine péripatéticienne et les systèmes de Descartes, qu'il paraît spécialement avoir en vue de combattre, lui fournissent eux-mêmes des armes; il essaye de trouver aussi dans les rapides progrès que la physique avait obtenus à cette époque des motifs pour mieux faire sentir notre ignorance dans l'étude de la nature. Hobbes est l'objet fréquent de ses critiques. En général il cherche à prévenir l'abus des spéculations rationnelles; et c'est dans les écarts auxquels elles ont conduit qu'il prend les considérations propres à inspirer cette défiance. Ses vues sur la source des erreurs humaines sont présentées avec beaucoup de netteté et de méthode, souvent d'une manière neuve. La manière dont il traite la grande question de la causalité est d'autant plus remarquable, qu'elle semble avoir ouvert la route à Hume, dans une recherche qui a produit de nos jours une des plus grandes révolutions que la philosophie ait éprouvées. Suivant lui, nous savons seulement que les choses se rencontrent et se suivent, mais non qu'elles s'engendrent; nous voyons leur rapport de coïncidence, mais non le nœud qui les unit : ainsi la relation de l'effet à sa cause est pour nous un fait et non une loi véritable. Glanvill compare le dogmatisme à une prison étroite dans laquelle l'esprit humain est enfermé, et hors de l'enceinte de laquelle ses regards ne peuvent s'étendre : « Fruit de l'ignorance et de l'orgueil, le dogma-« tisme est le père des erreurs; le scepticisme « est appelé à lui servir de remède, non par des « négations aussi arbitraires, mais en pesant avec « impartialité les preuves. » On comprend qu'à l'époque surtout où il écrivit, Glanvill dut être pris par un grand nombre de lecteurs pour un sceptique absolu, et dut être traité comme tel; les partisans des systèmes régnants voient souvent avec plus d'humeur les hommes qui provoquent les discussions que ceux qui rejettent leurs doctrines sans examen : Glanvill fut donc vivement attaqué; il se justifia dans sa réponse à Thomas Albius; il entreprit aussi l'apologie de la philosophie, et il crut que ce droit appartenait surtout à ceux qui la rappelaient dans sa véritable car-

rière. Chose singulière et qui n'est cependant pas sans exemple ! cet écrivain, qui avait non-seulement montré mais exagéré la faiblesse de la raison humaine, lui paya lui-même un étrange tribut ; et, après avoir combattu le dogmatisme scientifique, non-seulement il céda lui-même à des superstitions vulgaires, mais il entreprit de les accréditer dans ses *Considérations philosophiques touchant l'existence des sorciers et de la sorcellerie*, publiées en 1666, in-4°. L'aventure d'un prétendu tambour qu'on entendait, disait-on, toutes les nuits dans la maison d'un habitant du comté de Wilt, aventure qui fit beaucoup de bruit en 1663, et qu'on suppose avoir fourni à Addison l'idée de la comédie du *Tambour*, semble avoir donné occasion à cet ouvrage. On pourrait croire qu'il ne fut qu'un simple jeu de la part de Glanvill, et que notre philosophe avait seulement pour but de tourner en ridicule la crédulité de ses compatriotes. Mais cet écrit donna lieu à une controverse qui ne finit qu'avec la vie de Glanvill. Il laissa à sa mort un écrit intitulé *Sadducismus triumphans*, qui fut imprimé en 1681, in-8°, réimprimé avec des additions en 1682, et traduit en allemand en 1701 ; il y avait rassemblé vingt-six relations du même genre que celle du *Tambour*, pour établir sur une suite de faits l'opinion qu'il avait exprimée dans ses *Considérations philosophiques*. Glanvill soutint une cause plus honorable lorsqu'il entreprit l'apologie de la société royale de Londres, sous le titre de *Plus ultra*, ou *Progrès et avancement de la science depuis le temps d'Aristote*, 1658, in-12. Il avait cherché à réfuter un ecclésiastique qui avait prétendu qu'Aristote réunissait plus de connaissances qu'on n'en pouvait trouver dans cette société, ou même dans le 17e siècle tout entier. Il s'attira par là, à lui-même, un adversaire assez violent dans la personne de Stubs, médecin de Warwick; mais après une dispute fort animée il n'en fit pas moins l'éloge de son antagoniste dans son sermon funéraire, lorsque celui-ci fut enlevé à la vie par un accident. On a encore de J. Glanvill les productions suivantes : 1° *Lux orientalis*, 1662 ; 2° *Philosophia pia* ou *Discours sur le caractère religieux et la tendance de la philosophie expérimentale*, 1671, in-8° ; 3° *Essais sur différents sujets de philosophie et de religion*, 1676, in-4° ; 4° un *Essai sur l'art de prêcher*, 1678, in-8° ; 5° des *Sermons*. On a aussi publié après sa mort, en 1681, des sermons et autres ouvrages posthumes en un volume in-4°. Son style est clair, facile et animé. D—G—o.

GLAPHYRA, épouse d'Archelaüs, grand prêtre de Bellone à Comane, en Cappadoce. C'était une fort belle femme, mais de mœurs faciles. Elle plut à Marc-Antoine et obtint de lui le royaume de Cappadoce pour ses fils Sisinna et Archelaüs. La nouvelle en vint à Rome et excita jusqu'à la fureur la jalousie de Fulvie, femme d'Antoine. Elle essaya de mettre Auguste dans ses intérêts, mais toutes ses manœuvres échouèrent. Auguste ne lui répondit que par une épigramme obscène qu'on trouve dans le recueil de Martial. — GLAPHYRA, petite-fille de la précédente et fille d'Archelaüs, roi de Cappadoce, épousa Alexandre, fils d'Hérode et de Marianne. Il paraît qu'elle était aussi belle que son aïeule, et que sa beauté porta le trouble dans sa nouvelle famille. On attribue à ces dissensions la mort tragique de son premier époux, Alexandre, qui fut tué par ordre d'Hérode. Elle fut après ce meurtre renvoyée en Cappadoce. Mais un de ses beaux-frères, nommé aussi Archelaüs et second fils d'Hérode, avait conçu pour elle une telle passion que, pour l'épouser lorsqu'elle fut veuve, il répudia sa femme. Glaphyra ne survécut pas longtemps à cet hymen. Elle avait eu deux fils d'Alexandre, l'un qui s'appelait Tigrane, l'autre qui portait le nom de son père. Ils renoncèrent à la loi de Moïse, et se fixèrent à la cour d'Archelaüs, père de Glaphyra leur aïeule. C—ET.

GLAPTHORNE (HENRI), auteur dramatique anglais, vivait sous le règne de Charles Ier. Ses pièces, qui eurent un grand succès dans le temps, sont aujourd'hui entièrement abandonnées, quoiqu'elles ne soient pas sans mérite. Elles sont au nombre de neuf, tant tragédies que comédies, parmi lesquelles nous citons *Albert Wallenstein* et *la Vestale*. Il a aussi écrit un volume de poésies, adressées à sa maîtresse, sous le nom de *Lucinde*. X—s.

GLAREANUS (HENRI LORITI, surnommé du lieu de sa naissance), l'un de ceux qui contribuèrent le plus à l'avancement des lettres aux 16e siècle, naquit dans le canton de Glaris en 1488. C'était un homme d'un savoir prodigieux ; théologie, philosophie, géographie, histoire, chronologie, mathématiques, astronomie, toutes ces sciences étaient de son ressort, et il n'en est pas une seule sur laquelle il n'ait donné des ouvrages remarquables pour le temps où ils ont été composés; c'était en outre un critique assez judicieux; il aimait les arts, surtout la musique, et il faisait des vers latins qui étaient fort goûtés. Il enseignait les mathématiques à Bâle en 1515, et y occupa une chaire de philosophie à divers intervalles (1) jusqu'en 1529; mais ne voulant prendre aucune part aux troubles religieux qui éclatèrent alors en cette ville, il se retira à Fribourg en Brisgau, où il ouvrit une école d'histoire et de littérature. Sa réputation y attira un grand nombre d'élèves qui répandirent ensuite le goût des lettres dans toute l'Allemagne. L'empereur Maximilien Ier décerna à Glareanus le laurier poétique en 1512, et

(1) Sur la recommandation d'Erasme, il obtint en 1521 une place de professeur de belles-lettres au collége royal de France, et l'occupa pendant trois ans ; *per triennium illa hæsit et stipendio regio usus*, dit Melchior Adam, p. 237. Il s'y lia particulièrement avec le Febvre d'Etaples et avec J. Lascaris, sous lesquels il se fortifia encore dans la connaissance de l'hebreu et du grec. Goujet n'a pas connu ses details, et a cru mal à propos que ce professeur n'avait pas été accepté. (*Mémoire sur le collége royal*, t. 1, p. 61, édition in-12.)

lui fit présent d'un anneau d'or en récompense d'une pièce de vers qu'il avait chantée devant ce prince en s'accompagnant des instruments. L'humeur de cet érudit était fort enjouée, et l'on cite de lui quelques bons mots : elle devint triste avec l'âge. Il passa ses dernières années dans une retraite absolue, et mourut à Fribourg le 28 mai 1563, à 75 ans. Érasme, son ami, fait l'éloge de Glareanus dans plusieurs de ses lettres, et loue ses mœurs et sa sobriété non moins que l'étendue de ses connaissances. Il paraît que cette amitié se refroidit dans la suite; ce qu'on attribue à un peu de jalousie de la part d'Érasme, qui voyait avec peine que Glareanus le raillait quelquefois un peu trop vivement sur son système de prononciation de la langue grecque, et passait pour être plus profond que lui sur l'histoire et les antiquités. Quoi qu'il en soit, on observa qu'Érasme, dans son testament, ayant donné des témoignages de son affection à tous ceux de ses amis qui se trouvaient à Bâle ou dans les environs, n'y oublia que Glareanus. Il est vrai que cette omission fut réparée par son héritier (Bonif. Amerbach), qui fit présent à ce dernier d'un beau vase d'argent qui avait appartenu à Érasme. Vossius et Juste Lipse ont aussi rendu justice au zèle de Glareanus pour les bonnes études. On a de lui des notes sur Horace, sur les *Métamorphoses d'Ovide*, sur Lucain, sur le livre de Cicéron *De la vieillesse*, sur les fragments de l'*Histoire romaine* de Salluste, sur Valère Maxime, Suétone, Eutrope, les *Commentaires* de César, les *Histoires* de Tite-Live, de Denys d'Halicarnasse, etc. Ses remarques sur Tite-Live furent critiquées par Sigonius. Glareanus lui répondit par une lettre adressée à Jean Hervagius et imprimée à Padoue en 1557. Parmi ses autres ouvrages on se contentera de citer : 1° *De geographia liber*, Bâle, 1527, in-4°; réimprimé plusieurs fois in-8° et in-folio dans le 16e siècle. Il traite, dans l'introduction, de l'état de la géographie chez les anciens. 2° *Helvetiæ descriptio* (en vers); *De quatuor Helvetiorum pagis; Pro justissimo Helvetiorum fœdere panegyricus*, Bâle, 1514-1515, avec des notes d'Oswald Geishæusler (en latin *Myconius* ou *Molitor Lucerinus*); ibid., 1519, in-4° de 71 pages; ibid., 1554, in-8° de 93 pages, et dans le tome premier des *Script. rerum Germanicar.* de Schard et dans le *Thesaur. hist. Helvet.* de J. Conrad Fuessly. Manfred Barbarin mit cet ouvrage en musique, sous ce titre : *Quinque vocibus cantiones elegantissimæ in gratiam et laudem tredecim urbium Helvetiæ*, Bâle, 1558, in-8° de 102 pages. La pièce sur l'alliance des cantons suisses valut de leur part à l'auteur un présent de dix écus d'or. 3° *Panegyricus ad Maximilianum imperatorem*, dans les *Script. rerum Germanic.* de Freher, t. 2; 4° *Annotationes in Tacitum de moribus Germanor. et populis Germaniæ*, Bâle, 1574, et dans le premier volume du *Schardius redivivus ;* 5° *Judicium in P. Terentii carmina per omnes comœdias*, Lyon, 1540, in-8°; 6° *Isagoge in musicam*, Bâle, 1516; 7° *Dodecachordon*, Bâle, 1547, in-fol. de 400 pages; ouvrage curieux en ce qu'il fait connaître l'état de la musique pratique au commencement du 16e siècle. L'auteur établit les douze tons du chant ecclésiastique et donne sur chacun, d'après les chefs-d'œuvre des meilleurs maîtres du temps, un choix de pièces à deux, trois, quatre ou cinq parties, etc. 8° *De arte musica*, Bâle, Henri-Pierre, 1549, in-fol., cité par Draud et par l'*Athenæ Rauricæ* (1); 9° *De ponderibus et mensuris*, Bâle, 1550, in-fol.; 10° *Libellus de asse et partibus ejus*, ibid., 1550-1554, in-fol.; 11° des vers dans les *Deliciæ poetar. Germanor.*, t. 3. On peut consulter pour plus de détails les *Vitæ philosophor. Germanor.* par Melchior Adam, et surtout l'*Athenæ Rauricæ*. — Il paraît que c'est à un autre *Henri* GLAREANUS qu'il faut attribuer l'*Agon divorum Felicis, Regulæ et Exuperantii*, inséré dans l'*Hist. eccles.* d'Hottinger, t. 8, p. 1061-1077, et la traduction latine de la *Vie de St-Bernard de Menthon*, rapportée dans la *Biblioth. Coloniensis* d'Hartzeim, p. 121. W—s.

GLASER (CHRISTOPHE), chimiste distingué, vivait sous le règne de Louis XIV, dont il fut le pharmacien ordinaire. Il quitta la Suisse, sa patrie, pour venir étudier en France, professa la chimie à Paris et fut apothicaire du duc d'Orléans. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Traité de la chimie*. Paris, 1663, 1667, in-8°; 1673, in-12; 2° *Hodegus chymicus*, Iéna, 1684 et 1696, en allemand; 3° *Novum laboratorium medico-chymicum*, Nuremberg, 1677, en allemand. Son *Traité de chimie* fut réimprimé en 1688 à Paris, et traduit en anglais. Glaser avait adopté les principes de Paracelse; mais son style était plus clair et plus concis. C'est à lui que l'on doit la connaissance du sulfate de potasse, dont il décrivit les propriétés et qui porta longtemps le nom de sel polychreste de Glaser. Il le préparait en faisant détoner dans un creuset un mélange de nitre et de soufre. Glaser fut un savant estimable; mais on chercherait vainement dans ses ouvrages l'explication satisfaisante d'un seul phénomène chimique, ou un fait qui fût mieux présenté que dans les ouvrages modernes (2). C. G.

GLASER (JEAN-HENRI) naquit à Bâle en 1629 et y mourut en 1675. Il étudia la médecine, fit un long séjour en France, et occupa, depuis 1665, différentes charges à l'université de sa ville natale, où il fut successivement professeur en grec, en anatomie, en botanique, et enfin recteur en

(1) Cette citation n'est peut-être relative qu'aux éclaircissements et aux figures que Glareanus a joints au traité *De arithmetica* et *De musica* de Boece, dans la belle édition qu'il a donnée des *Œuvres* de cet illustre Romain, Bâle, Henri-Pierre, 1570, in-fol. La préface de Glareanus est datée du 1er mars 1546.

(2) Glaser était né à Bâle. Il fut appelé en France par Vallot, professeur de chimie au jardin du roi, qui lui confia la place de démonstrateur, vacante par le départ de Lefebvre. Glaser fut plus tard compromis dans le procès de la marquise de Brinvilliers, et innocent ou non, il jugea prudent de sortir du royaume. « C'était, dit Fontenelle, un vrai chimiste, plein d'idées obscures, avare de ces idées-là même, et très-peu sociable. »

1671. Outre plusieurs dissertations qu'il a données, il a célébré, dans un discours imprimé en 1661, a paru la mémoire de Jérôme Bauhin. En 1680 à Bâle, in-8°, son *Traité du cerveau*. Il a aussi publié un *Traité du rhumatisme*. U—I.

GLASER (Jean-Frédéric), physicien allemand, né à Wasungen, dans le comté d'Henneberg en Franconie, le 3 septembre 1707, était fils d'un exécuteur de la haute justice (1). Il se distingua dès ses jeunes ans par son application à l'étude de la physique et de la médecine. Après avoir obtenu à Harderwyk le degré de docteur, il exerça la profession de médecin, d'abord à Wasungen, et ensuite à Suhla dans le duché de Saxe-Meinungen, et fut enfin nommé en 1781, par le duc de Saxe-Gotha, conseiller aux mines. Il mourut le 7 décembre 1789, après avoir rempli jusqu'aux derniers moments de sa vie, avec un zèle infatigable, les devoirs de son état. Glaser possédait des connaissances très-étendues, non-seulement en médecine, mais aussi en physique et dans les sciences économiques. Un incendie qui, en 1753, réduisit en cendres la ville de Suhla, qu'il habitait, l'engagea à s'occuper pendant plusieurs années de la recherche des moyens de garantir les maisons et de sauver les meubles de ce danger. Il en indiqua deux, et leur efficacité fut démontrée par des expériences. Le premier, qui sert à préserver de l'incendie, consiste dans une espèce d'enduit composé de terre glaise, d'argile, de farine de seigle et d'un sable très-fin dont on couvre toute la charpente de la maison. Le second, destiné à éteindre les incendies, consiste dans l'emploi de la lessive des cendres de bois; mais, malgré les résultats avantageux des expériences et la simplicité du moyen, le public n'a pas tiré grand parti de ces découvertes. Glaser a publié neuf ouvrages sur cet objet. Nous indiquerons seulement les suivants : 1° *Mémoire sur la manière de préparer les bois de construction pour pouvoir résister aux incendies*, Dresde et Leipsick, 1762, in-8°; 2° *Mémoire sur le perfectionnement des établissements de secours contre les incendies dans les petites villes et villages*, ibid., 1775, in-8°. Ces deux mémoires ont valu des prix à leur auteur. 3° Une *Dissertation sur les chenilles qui dévastent les arbres fruitiers et sur les moyens de les détruire*, Francfort et Leipsick, 1774, in-8°; ibid., 1780, in-8°, avec gravures. B—H—D.

GLASS (Salomon), l'un des plus célèbres théologiens protestants du 17e siècle, naquit à Sundershausen en 1593. Après avoir terminé ses études, il fut chargé d'enseigner la théologie à l'université d'Iéna, et s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de distinction; il fut ensuite nommé surintendant des églises et des écoles du duché de Saxe-Gotha, et mourut dans l'exercice de cette place, à Gotha, le 27 juillet 1656, à l'âge de 63 ans. Michel Walter prononça son oraison funèbre. De tous les ouvrages de Glass, celui qui a le plus contribué à sa réputation est son *Philologiæ sacræ libri duo, quibus S. Scripturæ stylus, litteratura, sensus expanditur*, Iéna, 1623. Les éditions en sont très-multipliées; on se contentera de citer, comme les meilleures, celles de Leipsick, 1705 et 1713, et celle d'Amsterdam, 1711, in-4°. J.-A. Dathe en a donné une, revue, corrigée, et où les matières sont disposées dans un nouvel ordre, Leipsick, 1776, 2 vol. in-8° (*voy.* Dathe). L'ouvrage est divisé en cinq livres : les deux premiers contiennent des observations générales sur le style et le sens des Écritures; les deux suivants renferment la grammaire, et le cinquième la rhétorique sacrée. L'édition de 1705, qu'on doit à Jean-Godefroi Olearius, contient en outre la logique sacrée, ou plutôt les fragments que Glass avait laissés de cet ouvrage, qui aurait complété le cours d'études d'un théologien. Il parut une seconde édition de cette logique la même année à Iéna, in-4°. Glass n'avait que trente ans lorsqu'il publia les premières parties de ce grand ouvrage, qui lui assure un rang distingué parmi les critiques, mais où l'on regrette de trouver des déclamations contre les catholiques fort étrangères à son sujet. On citera encore de lui : 1° *Institutiones grammaticæ ebreæ*, Iéna, 1623, in-4°; 2° *Loci theologici*, Gotha, 1661, in-8°; 3° *Exegesis Evangeliorum et Epistolarum*, Nuremberg, 1664, 2 vol. in-fol.; 4° *Christologia Mosaica et Davidica; Onomatologia Messiæ prophetica*. La meilleure édition de ces deux ouvrages est celle qu'en a donnée Thomas Crenius, Leyde, 1700, in-4°. Ce volume contient encore quelques opuscules du même auteur. 5° *Disputationes in Augustanam confessionem*. W—S.

GLASS (Jean), né en 1698 à Dundée en Écosse, était ministre d'une paroisse voisine de son pays natal lorsqu'il s'avisa de publier en 1727 un traité où il se proposait de prouver que l'établissement civil de la religion était contraire à l'esprit du christianisme. Il fut déposé, et devint le chef d'une nouvelle secte appelée en Écosse *Glassites* et en Angleterre *Sandemoniens;* mais sa doctrine, d'ailleurs extrêmement rigide, trouva peu de faveur et n'eut qu'un fort petit nombre de partisans, malgré les écrits qu'il composa pour la justifier, et qui ont été publiés à Édimbourg en 4 volumes in-8°. Il mourut à Dundée en 1773, âgé de 75 ans. — Glass (Jean), fils du précédent, naquit à Dundée en 1725, et fit d'abord plusieurs voyages aux Indes occidentales en qualité de chirurgien ; mais le peu de goût qu'il avait pour sa profession lui fit accepter ensuite le commandement d'un vaisseau marchand appartenant à la ville de Londres, et il s'engagea dans le commerce du Brésil; il s'embarqua pour cette contrée en 1765, avec sa femme et sa fille. Il revenait à Londres, et était

(1) Les exécuteurs de la justice, en Allemagne, pratiquent assez communément la médecine, et vendent cher leurs consultations et leurs remèdes, qui sont au moins aussi recherchés par le peuple que ceux des médecins, surtout dans les petites villes.

en vue de la côte d'Irlande lorsque quatre des matelots de son vaisseau formèrent un complot et l'égorgèrent, lui, sa famille, le contre-maître et quelques autres personnes. Ces scélérats, ayant chargé leur batelet de dollars, coulèrent le vaisseau à fond et allèrent débarquer à Ross; mais ils ne jouirent pas du fruit de leur crime; ils furent arrêtés à Dublin, et exécutés en 1765. Glass était un homme de mérite et de talent. On a de lui une *Description de Ténériffe, avec les mœurs et coutumes des Portugais qui y sont établis*, 1 vol. in-4°. X—s.

GLASSE (Samuel), théologien anglican, l'un des chapelains ordinaires du roi et prébendier de St-Paul à Londres, se distingua comme prédicateur et comme magistrat. On a de lui, outre des sermons imprimés séparément : 1° *Cours de leçons sur les fêtes religieuses*, 1797, in-8°; 2° *Explication claire et pratique des commandements*, 1801, in-8°; 3° *Adresse d'une dame de qualité à ses enfants, au dernier période d'une maladie de langueur*, ouvrage indiqué comme traduit du français, 1777, 1779, 2 vol. in-8°. Ce théologien est mort à Londres le 27 avril 1812, à 79 ans. — Son fils, Glasse (George-Henri), recteur d'Hanwell, dans le comté de Middlesex, chapelain du duc de Cambridge et du lord Sefton, mort le 30 octobre 1809, à l'âge de 50 ans, unissait beaucoup d'esprit et d'érudition à une imagination brillante. Possesseur d'une fortune considérable, son goût pour le luxe et pour les plaisirs de la table le plongea dans des embarras qui, joints à d'autres dégoûts, paraissent avoir abrégé sa vie. Il a publié, entre autres ouvrages : 1° une traduction en vers grecs de la tragédie de *Caractacus*, par Mason, 1781; 2° une autre du *Samson Agonistes*, de Milton, accompagnée d'une version latine, 1788; 3° *Contemplations sur l'Histoire sainte*, rédigées en langue moderne, d'après les ouvrages de l'évêque Hall, 1793, 4 vol. in-8°. X—s.

GLATIGNY (Gabriel de), né à Lyon le 10 octobre 1690, succéda en 1717 à son père dans la place d'avocat général en la cour des monnaies de cette ville. Il était membre de l'Académie de Lyon, et y est mort le 24 mai 1755. Ses harangues au palais et ses discours académiques ont été recueillis sous le titre d'*OEuvres posthumes de Monsieur de* ***, Lyon, 1757, petit in-8°. Les harangues sont au nombre de sept; les dissertations académiques sont au nombre de onze, parmi lesquelles on remarque les suivantes : *Sur la Bibliothèque d'Alexandrie; Vie de P. Rutilius Rufus; Sur la Vie d'Éraclite; Sur l'Origine des communes* (qu'il trouve dans les villes municipales des Romains, et dont Louis le Gros ne fut que le restaurateur); *Sur les auteurs qui ont écrit sur la guerre de Troie; Sur l'Usage des dictionnaires, et sur les grammairiens.* A. B—t.

GLAUBER (Jean-Rodolphe), chimiste allemand, né au commencement du 16e siècle, est un des hommes qui se sont occupés du grand œuvre avec le plus d'ardeur. Plein d'amour et d'enthousiasme pour le merveilleux, il s'abandonna sans réserve aux idées extravagantes qui régnaient de son temps en chimie. Ses longs et pénibles travaux, poursuivis avec une persévérance infatigable et un courage digne d'un plus noble objet, furent presque toujours dirigés vers la recherche de la panacée, de la pierre philosophale et autres chimères dont les alchimistes se berçaient l'imagination. Infatué de la doctrine des adeptes, il passa en quelque sorte sa vie sur les matras et sur les fourneaux; et ce n'est pas sans raison qu'il fut regardé comme un second Paracelse. Non moins présomptueux que son modèle, il se vantait de la découverte de plusieurs secrets merveilleux. Soit qu'il fût véritablement convaincu de la réalité de ses inventions, soit qu'à l'exemple des charlatans de toutes les classes, il se proposât de faire son profit de l'ignorance et de l'aveugle crédulité des hommes, il eut l'art de séduire beaucoup de monde par des promesses aussi vaines qu'exagérées. On lui reproche même d'avoir fait un vil trafic de ses prétendus secrets, qu'il vendait quelquefois un prix excessif à plusieurs personnes différentes; ce qui ne l'empêchait pas de les publier ensuite sous son nom, pour augmenter sa réputation. Dépourvu de l'instruction et de la force d'esprit nécessaires pour tirer de justes conséquences des nombreuses expériences auxquelles il se livrait avec assez d'habileté, Glauber n'est parvenu qu'à un rang subalterne parmi les chimistes. Toutefois il a découvert plusieurs faits importants, qui ont puissamment concouru à mieux faire connaître certains sels et plusieurs métaux, et qui ont eu, par la suite, une influence marquée sur les progrès ultérieurs de la chimie et de la matière médicale. C'est ainsi qu'en examinant le résidu de la décomposition du sel marin par l'acide sulfurique, ce laborieux chimiste découvrit le sulfate de soude (sel admirable de Glauber), auquel son nom est irrévocablement attaché. Ce qu'il a écrit sur les bains à sec et sur les fumigations sulfureuses pourrait, sous certains rapports, le faire regarder comme l'inventeur des bains de vapeur par encaissement, dont on a depuis présenté la découverte comme nouvelle. Il est également l'inventeur de plusieurs médicaments chimiques, dont l'usage s'est conservé dans la plupart des pharmacopées. On lui doit encore un grand nombre d'ouvrages dont on peut voir la liste exacte (au nombre de trente-deux) dans le curieux article que lui a consacré Adelung, au tome 4 de son *Histoire de la folie humaine*, et dont le recueil a été imprimé en plusieurs volumes in-8° et en deux volumes in-4°, Francfort, 1658, 1659, et traduit en anglais par Pack, Londres, 1689, in-fol.; nous indiquerons seulement les principaux : 1° *la Prospérité de la Germanie* (*Deutschlands Wollfahrt*), Amsterdam, 1656, in-8°; souvent réimprimé. La première partie de ce mince opuscule traite de l'art de tirer du vin, du

blé, etc., une sorte d'extrait susceptible de se conserver longtemps, d'être transporté à peu de frais à de grandes distances, et de former avec de l'eau, et à volonté, du vin, du pain, etc. La deuxième partie traite des minéraux. 2° *Furni novi philosophici*, ou *Description d'une nouvelle manière de distiller*, etc., Amsterdam, 1648, in-8°, fig.; traduit en français par Duteil, Paris, 1659, in-8°. C'est un ouvrage de pure alchimie, dans lequel l'auteur se complait à donner de prétendus préceptes pour opérer la transmutation des métaux, et pour changer les minéraux, les végétaux et les animaux en médicaments salutaires. 3° *De medicina universali, sive de auro potabili vero*, Amsterdam, 1658, in-8°. « Un grand volume, s'écrie « Glauber dans son enthousiasme, ne suffirait pas « pour faire connaître toutes les vertus de ce puis- « sant médicament. » Toutefois cet opuscule en donne un assez bel échantillon. 4° *Miraculum mundi*, Amsterdam, 1653, in-8°, fig. Ce grand miracle se réduit à la ridicule prétention de dévoiler les phénomènes de la nature, et à quelques procédés, soit réels, soit illusoires, pour retirer le nitre de toutes les substances minérales, végétales et animales. 5° *Pharmacopœa spagyrica*, Amsterdam, 1654, in-8°. L'auteur y indique les moyens certains, selon lui, d'extraire des médicaments de tous les corps des trois règnes de la nature. 6° *De tartaro ex vini fæcibus*, 1655, in-8°. L'extraction du tartre de la lie du vin est l'objet de cet opuscule, qui, plus raisonnable que la plupart des ouvrages de l'auteur, a été traduit en latin. 7° *Dissertatio medica, hermetica et catholica magni naturæ magisterialis mysterii*, Francfort, 1656, in-8°. Dévoiler les mystères les plus secrets de la nature, exposer au grand jour les phénomènes du monde, telles sont les modestes prétentions de l'auteur, tel est le but de cet ouvrage, où l'on ne trouve rien de positif que quelques procédés chimiques sur l'extraction du nitre. 8° *Consolation des navigateurs*, Amsterdam, 1657, in-8°. C'est un moyen de remédier aux privations auxquelles on est exposé dans les voyages maritimes, à l'aide d'un extrait qui renferme la partie alimentaire des végétaux, et dont on peut faire à volonté une espèce de bière, en le mêlant avec de l'eau. 9° *Opus minerale*, Amsterdam, 1651, in-8°, divisé en trois parties : la première traite des moyens de retirer l'or du silex, de l'argile, des sels, etc.; la deuxième, de l'origine et de la formation des minéraux; la troisième, de l'influence des astres, etc. Duteil l'a aussi traduit en français, Paris, 1674, in-8°. 10° *De Elia artista......*, Amsterdam, 1668, in-8°. Cet ouvrage, publié en allemand, est plein, dit Haller, de louanges excessives de l'auteur ou de ses travaux, et d'expressions obscures et énigmatiques. Glauber a publié beaucoup d'autres productions alchimiques, qui ne sont ni moins obscures, ni moins énigmatiques que les précédentes, et où l'on trouve souvent les plus vagues hypothèses et les conceptions les plus chimériques à la place des faits et de la raison. Tous ces ouvrages sont en allemand; et quoique la plupart aient les premiers mots du titre en latin, on a lieu de croire que Glauber ne savait pas cette langue (1). C—n—t.

GLAUBER (Jean), dit *Polydore*, l'un des bons paysagistes de l'école hollandaise, naquit à Utrecht en 1646, et mourut à Amsterdam en 1726. Les productions de sa jeunesse avaient beaucoup de ressemblance avec celles de son maître, le célèbre Berghem; mais ayant vu et copié chez un marchand de tableaux quelques paysages des grands peintres de l'Italie, il conçut le projet d'ajouter des beautés d'un nouveau genre à celles de sa première manière, qui était moins sévère que séduisante. Ce fut dans ce dessein qu'il fit le voyage de Rome, où il séjourna environ deux ans. Il alla ensuite à Padoue, puis à Venise, et il revint enfin se fixer à Amsterdam, rapportant avec lui un grand nombre d'études, d'après lesquelles il a composé ses tableaux les plus estimés. Peu de peintres ont mieux observé la nature, et l'ont su rendre avec plus de vérité. Sa manière de feuiller est recommandée aux jeunes paysagistes, comme un des meilleurs modèles qu'ils puissent suivre. Sans s'assujettir trop scrupuleusement à cette précision de détails qui nuit à l'effet des grandes masses, il avait le talent de rendre sensibles toutes les variétés de feuilles, de branches et d'écorces qui nous servent à distinguer les différentes espèces d'arbres; et il excellait surtout dans l'art de marquer les distances par la perspective aérienne. L'ordonnance de ses tableaux est à la fois sage et pittoresque. Son style est dans le goût héroïque. Quoique Glauber ait souvent réussi à peindre les figures de ses paysages, il lui arrivait plus souvent encore de confier ce soin à d'autres artistes (notamment à G. de Lairesse). Les amateurs conservent précieusement des estampes qu'il avait gravées lui-même, d'après ses propres ouvrages, et qui commencent à devenir rares. Sa famille, allemande d'origine, était presque toute composée d'artistes. — *Jean-Gottlieb* Glauber, son frère, peignait aussi le paysage avec succès; et sa sœur Diane, peintre d'histoire, réussissait principalement dans le portrait. Les compositions de

(1) L'auteur de cette notice s'est montré peut-être bien sévère dans le jugement qu'il porte du mérite et des travaux de Glauber. S'il n'a pas découvert les lois de la chimie, Glauber l'a du moins enrichie de faits nouveaux, d'observations et même d'explications dont la justesse étonne lorsqu'on se reporte à l'époque où il écrivait. Il avait des préjugés, peu d'instruction acquise à l'école, peu de méthode, mais beaucoup de lumières naturelles, une grande expérience, une curiosité insatiable, un instinct merveilleux des applications qu'on pouvait faire de la science qu'il cultivait à la médecine, à l'agriculture, à l'industrie, à tous les besoins physiques de l'humanité. Dans son livre sur *la Prospérité de l'Allemagne*, il devance les idées de son siècle et s'exprime non-seulement en chimiste, mais en économiste moderne. On trouve partout dans ses ouvrages d'excellents conseils aux praticiens et des vues élevées d'utilité publique. Il y règne aussi un mélange d'orgueil, d'enthousiasme et de tristesse qui nous montre l'homme sous son vrai jour. Ce n'était point un charlatan; c'était une âme souffrante, pleine de sagesse et d'illusions, très-sincère d'ailleurs, et qui fut toujours la première dupe des erreurs qu'on l'accuse d'avoir répandues. C—st.

Gottlieb sont agréables : elles se distinguent par la vérité de la couleur et par le dessin spirituel des figures. F. P—T.

GLAUCIAS, sculpteur grec, d'Égine, florissait 480 ans avant J.-C., dans la 75ᵉ olympiade. Il exécuta dans l'Altis, à Olympie, la statue et le char de bronze que Gelon, tyran de Gela, et ensuite de Syracuse, fit placer dans ce lieu comme un monument de la victoire qu'il remporta à la course des chars dans la 73ᵉ olympiade. Un autre ouvrage de Glaucias devint célèbre par les événements singuliers qu'il occasionna. C'était la statue de bronze de Théagène de Thase, qui dès l'âge de neuf ans avait remporté des couronnes aux jeux olympiques, et qui dans la 75ᵉ olympiade y vainquit tous ses rivaux. Après sa mort, un de ses ennemis s'approcha la nuit de la statue, et la frappa avec fureur. Elle tomba sur cet insensé, et l'écrasa. Les fils du mort citèrent la statue en justice; et le peuple de Thase, d'après une loi de Dracon, la condamna à être jetée à la mer. Quelque temps après, une famine ayant affligé les Thasiens, ils consultèrent l'oracle de Delphes, qui leur reprocha leur injustice envers la statue de Théagène, et qui leur ordonna de la remettre en place. Des pêcheurs furent assez adroits pour la retirer du fond de la mer avec leurs filets. Elle fut replacée dans l'Altis, où elle reçut des honneurs divins, et où on la voyait encore du temps de Pausanias. L—S—E.

GLAUNVILLE (BARTHÉLEMI DE). *Voyez* GLANVIL.

GLAYRE (MAURICE), ministre de Stanislas-Auguste, dernier roi de Pologne, naquit à Lausanne en 1743, et y reçut sa première éducation. S'étant rendu fort jeune en Pologne, il eut occasion de s'y faire connaître de Stanislas Poniatowski; et quand ce prince monta sur le trône, en 1764, il le nomma son secrétaire de cabinet. En 1768 le jeune Glayre fut envoyé à St-Pétersbourg en qualité de secrétaire de légation, et, peu de mois après, Stanislas le nomma ministre de Pologne auprès de l'impératrice de Russie. Il occupait cette place difficile à l'époque où les cours de Berlin, de St-Pétersbourg et de Vienne méditaient la destruction du royaume de Pologne. Glayre, à qui ce projet n'échappa point, fit tout ce qu'il put pour en prévenir les effets; et, à son retour, il fut, en récompense de ses efforts, nommé conseiller intime du cabinet. Les services qu'il rendit à la Pologne pendant les vingt années qu'il exerça cette fonction lui firent conférer par la diète de 1771 les droits de citoyen polonais. Mais, dès l'année suivante, le royaume de Pologne fut dépouillé d'une partie de ses provinces. Glayre conseilla à Stanislas-Auguste d'abdiquer une couronne qu'il ne pouvait porter plus longtemps avec honneur; mais cette démarche eût été contraire à la politique des copartageants : ils s'y opposèrent par des menaces; et Glayre, malgré le plus vif désir de retourner en Suisse, ne put se déterminer à quitter un roi malheureux qui l'avait comblé de bienfaits. Après les conférences de Mohilow entre l'impératrice Catherine et l'empereur Joseph, auxquelles Stanislas-Auguste avait résolu d'assister, contre l'avis de Glayre, celui-ci, voyant qu'il ne pouvait plus servir utilement son souverain, obtint la permission de se retirer dans sa patrie, où il se maria. Il était décidé à vivre éloigné des cours; cependant il ne put résister aux invitations de son ancien maître, et il accepta les fonctions d'ambassadeur de Pologne auprès du roi de France; mais, dès que sa mission fut terminée, il se retira dans le sein de sa famille. Bientôt la révolution française exerça son influence sur la paisible Helvétie. Glayre crut qu'elle ne s'étendrait pas dans le pays de Vaud; l'apparition de l'armée sous le commandement du général Ménard et la résolution du directoire français de protéger les insurgés changèrent son opinion. La révolution étant commencée, il prit le parti de la maintenir et de la défendre : mais il fit ses efforts pour en détruire les principes anarchiques, en paralysant l'influence des démagogues qui, sous le nom de *club d'union*, exerçaient la magistrature. Glayre conseilla, le 7 janvier 1798, au magistrat de Lausanne, de soumettre au gouvernement de Berne les plaintes des habitants du pays de Vaud. Ce conseil fut suivi, et la révolution prit une marche plus régulière. Le pays de Vaud se déclara souverain, et adopta la nouvelle constitution. En avril 1798, l'assemblée législative s'étant constituée dans la ville d'Arau, Glayre fut élu membre du directoire. On ne peut douter qu'il n'eût alors de bonnes intentions; mais la politique du gouvernement français neutralisa tous ses efforts. Il résigna cette place, mécontent de lui-même et méconnu de tous les partis. Cependant il fut dans la suite nommé encore membre du conseil exécutif, et en octobre 1800 le gouvernement l'envoya à Paris pour négocier la neutralité de la Suisse; mais il ne put y réussir. Quand il fut question de savoir si la Suisse serait un seul État ou une fédération de plusieurs, Glayre publia un écrit intitulé *Lettre sur l'Helvétie*, dans lequel il se déclara pour le système d'unité : mais il ne tarda pas à s'apercevoir que tous les vœux qu'il avait formés pour sa patrie ne pouvaient plus être exaucés; et il se retira dans sa belle terre de Romainmotier. Le bonheur qu'il goûta dans cette retraite l'éloigna de plus en plus des affaires publiques; et après avoir refusé toutes les fonctions qui lui furent offertes, à l'exception de celle de représentant de son cercle, il mourut en paix vers 1820. M—DJ.

GLEDITSCH (JEAN-THÉOPHILE), naturaliste célèbre par ses vastes connaissances en botanique, et par l'application qu'il en fit à l'économie publique, naquit à Leipsick le 5 février 1714. Il venait de terminer ses études à l'université de cette ville, lorsque le professeur Hebenstreit, quittant Leipsick pour entreprendre son voyage en Afrique, lui confia la surveillance du jardin botanique de

l'Académie, et de celui qu'on appelait le jardin de Bose. Ces soins n'empêchèrent pas Gleditsch de faire plusieurs voyages botaniques en Saxe, sur le Harz et dans les forêts de la Thuringe. De là il se rendit à Annaberg, pour suivre les leçons du docteur Haenel, et peu de temps après à Berlin, où il devint l'élève de Budaeus, de Schaarschmidt, de Senf et de Neumann. Il continua en même temps ses excursions botaniques; et ses observations enrichirent la *Flora Berolinensis*, comme la *Flora Lipsiensis* avait profité de celles qu'il avait faites dans ses voyages précédents. Le roi Frédéric-Guillaume Ier recommanda Gleditsch à M. de Ziethen, grand amateur de la botanique; et le jeune naturaliste publia en 1736 la description des plantes rares cultivées dans le jardin de ce gentilhomme, à Trebnitz. Nommé médecin à Lebus peu de temps avant la mort de Frédéric-Guillaume, il s'établit dans la suite à Francfort sur l'Oder, où il fut promu au degré de docteur. Il y enseigna la physiologie, la botanique et la matière médicale. Gleditsch, dans ses voyages, avait été présenté au duc Ernest-Auguste de Saxe-Weimar : ce prince voulut l'attacher à sa personne en qualité de médecin; mais Gleditsch préféra le titre de botaniste et de membre ordinaire de l'Académie des sciences de Berlin, dont il avait été revêtu dans la nouvelle organisation. En 1740, il y fut nommé second professeur d'anatomie et directeur du jardin botanique. Peu de temps après, on l'invita à s'établir à St-Pétersbourg, avec un traitement annuel de deux mille roubles et beaucoup d'autres avantages; mais Frédéric le Grand, au lieu d'accepter sa démission, augmenta ses honoraires de deux cents rixdalers. Un ordre particulier de ce prince l'obligea de donner des leçons publiques sur la science forestière; et Gleditsch fut le premier qui composa un système des connaissances nécessaires pour bien diriger cette partie de l'administration publique. Ses nombreux écrits, ses leçons et les excellents élèves qu'il a formés dans son école attestent le succès de cet établissement. Gleditsch mourut le 5 octobre 1786. Ses écrits se distinguent par une grande clarté; mais sa manière d'envisager et de traiter les objets sous tous les points de vue rend ses ouvrages un peu diffus. On voit avec surprise jusqu'à quel point ses avis en économie administrative, fondés sur une longue expérience, et ceux qu'il a donnés à l'Académie dont il était membre, ont été négligés. La modestie de ce professeur égalait son érudition : plusieurs de ses productions savantes, qu'il avait laissées en manuscrit, ont été publiées ensuite par le conseiller des finances Gerhard, son gendre. Nous nous contenterons de donner un aperçu de ses principaux ouvrages en allemand et en latin : 1° *Catalogus plantarum, tam rariarum quam vulgarium, quæ in horto domini Ziethen Trebnizii coluntur, et in vicinis locis sponte nascuntur*, Leipsick, 1736, in-8°; 2° *Consideratio epicriseos Siegesbekianæ in Linnei systema plantarum sexuale et methodum botanicam huic superstructam; viro celeberrimo, Christiano Wolfio, veritatum restauratori et cujuscunque generis scientiarum promotori, communicata*, Berlin, 1740, in-8°; 3° *Diss. de methodo botanica, dubio et fallaci virtutum in plantis indice*, Francfort sur l'Oder, 1742, in-4°; 4° *Lucubratiuncula de fuco subgloboso sessili et molli in Marchia reperiundo*, Berlin, 1744, in-4°. On trouve une traduction allemande de cet écrit dans le 3e volume de ses *Dissertations sur la botanique*. 5° *Methodus fungorum, exhibens genera, species et varietates, cum charactere, differentia specifica, synonymis, solo, loco et observationibus*, ibid., 1753, avec 6 planches; 6° *Dissertation sur la destruction des sauterelles*, ibid., 1754, in-8°. Une dissertation en latin *De locustis orientalibus*, du même auteur, avec figures, se trouve aussi dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, publiés en 1752. 7° *Instruction sur l'art de formuler en médecine*, ibid., 1757; 8° *Systema plantarum a staminum situ, secundum classes, ordines et genera cum characteribus essentialibus*, ibid., 1764, in-8°. D'après cette méthode, tout le règne végétal est divisé en huit classes. Les quatre premières comprennent les plantes dont les parties de la fructification sont visibles à l'œil; et les quatre dernières, celles où l'on ne peut les distinguer qu'à l'aide du microscope, telles que les fougères, les mousses, les champignons, etc. L'auteur, à peu d'exceptions près, a suivi dans les familles et les dénominations, le système de Linné, en indiquant brièvement les marques distinctives des genres et des espèces. La division des quatre dernières classes est entièrement l'ouvrage de Gleditsch, qui, dans la préface de sa méthode, explique son système. 9° *Dissertations physico-botanico-économiques*, Halle, 1765-1767, 3 vol. in-8°, avec des planches. Ce recueil renferme un grand nombre de mémoires qui ont été lus à l'Académie des sciences de Berlin, et que Gleditsch a rassemblés en les rectifiant. 10° *Observations relatives à la médecine, à la botanique et à l'économie*, Leipsick, 1768, in-8°. Cet ouvrage est une continuation du précédent; mais il n'en a été publié qu'un seul volume. 11° *Catalogue alphabétique des plantes médicales les plus communes*, Berlin, 1769, in-8°; 12° *Catalogue des plantes vivaces, exotiques et indigènes*, ibid., 1773, in-8°. Ce catalogue indique dans l'ordre alphabétique onze cent trente-quatre plantes vivaces, avec les dénominations de Linné, et en donne une description détaillée. 13° *Introduction systématique à la science forestière moderne, fondée sur les principes physiques et économiques qui lui sont particuliers*, ibid., 1774-1775, 2 vol. in-8°; ibid., 1775, in-8°. Cet ouvrage a beaucoup contribué, en Allemagne, au perfectionnement de cette branche de l'administration publique. 14° *Histoire complète, théorique et pratique des plantes employées dans la médecine et dans les arts, d'après des principes historiques et philosophiques*, ibid., 1777, in-8°. Il n'en a paru qu'un volume. 15° *In-*

troduction à la science des remèdes simples, ibid., 1778-1781, 2 vol. in-8°; 16° *Histoire naturelle des plantes indigènes les plus utiles*, 1re partie, Elbing, 1786, in-8°. La mort de l'auteur a interrompu ce travail intéressant. 17° *Dissertations sur un cas singulier de fracture d'os chez les bœufs*, etc., Berlin, 1787, in-8°; 18° *Botanica medica*, ou *Traité des plantes usuelles indigènes*, ibid., 1788, 1789, 2 vol. in-8°. F. W. A. Lüders, un des élèves les plus distingués de Gleditsch, est l'éditeur et en grande partie l'auteur de cet ouvrage. 19° *Quatre dissertations posthumes sur la science forestière, avec une préface de K. A. Gerhard*, ibid., 1788, in-8°; 20° *Dissertations économiques et botaniques, avec une préface de Gerhard*, ibid., 1789, 3 vol. in-8°. C'est Gleditsch qui a donné la 2e édition de la *Philosophia botanica* de Linné, Berlin, 1779, in-8°; il est aussi l'auteur d'un grand nombre de dissertations et de mémoires insérés dans le *Recueil de l'Académie des sciences de Berlin*, dans les *Mémoires des amis de l'histoire naturelle à Berlin*, et dans les *Variétés* publiées par D. Martini. La vie de cet illustre botaniste a été écrite par Willdenow et Usteri, et publiée à Zurich, 1790, in-8°, et son portrait se trouve en tête du 4e volume de l'*Encyclopédie* de Krünitz. Catesby a consacré à sa mémoire, sous le nom de *Gleditsia*, un genre de plantes légumineuses dont les diverses espèces, désignées en français sous la dénomination de févier, sont exotiques. B—H—D.

GLEICH (JEAN-ALOYSE ou LOUIS), littérateur allemand, d'une prodigieuse fécondité, vit le jour à Vienne le 14 septembre 1772. Il fut d'abord employé dans les bureaux de la librairie impériale de la basse Autriche, et y devint plus tard auteur dramatique. Il travaillait pour le théâtre de Josephstadt, en Bohême. Il prenait dans ses écrits le nom de della Rosa et d'Antoine Blum. De 1796 à 1830, il publia plus de cinquante romans, et vingt et quelques pièces de théâtre. Il est difficile de décider, dit un critique allemand, laquelle l'emporte sur l'autre dans cet écrivain, de la médiocrité ou de la fécondité. Il va sans dire qu'il cherchait plus à contenter le goût de la multitude que celui des vrais connaisseurs. Gleich est mort en 1841. W. T.

GLEICHEN (LOUIS, comte DE). *Voyez* GLEICHMANN.

GLEICHEN (FRÉDÉRIC-GUILLAUME DE), dit *Russworm*, du nom de la famille de sa mère, célèbre naturaliste, naquit à Bayreuth le 14 janvier 1717. Étant encore presque enfant et sans instruction, il commença sa carrière en qualité de page à la cour du prince de la Tour et Taxis, à Francfort; mais il quitta bientôt ce service, et entra dans l'école des cadets à Dresde : deux ans après, les suites d'un duel auquel il avait assisté comme second l'obligèrent à quitter la Saxe. Il retourna alors dans sa patrie en 1734; c'était précisément l'époque où l'on organisait le contingent du cercle de Bayreuth; il y accepta une commission d'enseigne, et se distingua si bien dans la carrière militaire, qu'il avança assez rapidement de grade en grade jusqu'au rang de lieutenant-colonel : en même temps il occupa des charges à la cour de Bayreuth, et fut en 1730 nommé grand écuyer pour les voyages, et décoré du cordon de l'Aigle rouge. En 1741 il reçut du margrave l'ordre de se rendre en Silésie, auprès de Frédéric II, pour féliciter ce monarque sur la victoire de Molwitz, et pour entamer des négociations sur différents objets. Gleichen, alors major, profita de cette occasion pour faire, sous les ordres de ce prince, la campagne de 1741, en qualité de volontaire; il captiva tellement la bienveillance du souverain de la Prusse, que celui-ci parla plusieurs fois de lui d'une manière très-favorable dans sa correspondance avec le margrave son beau-frère. En 1748 il hérita de biens considérables provenant de son grand-père maternel, qui lui imposait pour clause de succession l'adoption de son nom de famille *Russworm*. Les faveurs de la cour, dont il fut comblé, n'avaient cependant pas de charmes assez puissants pour l'y retenir; il demanda sa démission en 1756, et l'obtint avec une pension. Trois ans après son souverain lui conféra le titre de conseiller privé. Jusqu'à cette époque, Gleichen, entièrement occupé de la vie de courtisan, n'avait pas songé à se livrer aux sciences; mais son séjour dans ses terres lui en donna l'occasion. La lecture des *Amusements des yeux et de l'esprit à l'aide du microscope, par Ledermüller*, qui tombèrent entre ses mains, lui inspira le goût de l'histoire naturelle. Il se procura le microscope de Ledermüller; mais la joie de cette acquisition fut de courte durée : voyant qu'on ne pouvait pas s'en servir pour les corps opaques, il fabriqua lui-même, aidé d'un horloger, d'abord un autre microscope universel, et ensuite un microscope solaire. On trouve la description du premier dans ses *Nouvelles du règne végétal* : le microscope solaire est décrit dans l'*Appendix de ses découvertes*. L'observation des animalcules spermatiques et infusoires et des pistils des plantes devint son occupation favorite : il acquit une telle habileté dans l'art d'observer, qu'il laissa bientôt derrière lui ceux qui jusqu'alors s'étaient occupés d'approfondir cette matière. Pour publier le résultat de ses études, il fallait savoir peindre, et il n'avait jamais dessiné une plante; mais son zèle pour les sciences lui donna le courage d'apprendre, à un âge déjà avancé, l'art de la peinture. Gleichen s'est occupé aussi de la chimie; et il avait des vues très-vastes et très-solides en économie générale. Il est, entre autres, l'inventeur d'une espèce de toile imperméable qu'il fit fabriquer dans ses terres. Ses études, qui le portaient toujours à la contemplation des merveilles de la nature, l'avaient rendu facile à admettre toutes sortes de superstitions : il croyait sérieusement aux prédictions relatives à la fin du monde, même aux spectres, non pas comme revenants, mais comme des êtres

extraordinaires que la nature se serait plu à produire. Ce naturaliste, digne au surplus de l'estime que ses contemporains lui ont accordée, travaillait avec un zèle infatigable au progrès des sciences naturelles : il avait placé au-dessus de la porte de sa bibliothèque un avertissement aux gens désœuvrés de ne pas troubler son travail. Cette passion pour l'étude lui fit, vers la fin de ses jours, négliger entièrement le soin de sa personne; et cela peut bien avoir avancé la fin de sa carrière, arrivée le 16 juin 1783. Il a publié en allemand : 1° *Notices de ce qu'il y a de plus nouveau dans le règne végétal, surtout concernant les mystères des amours des plantes*. Nuremberg, 1762-1763, deux parties, petit in-folio, avec gravures. Ce même ouvrage a été publié aussi sous ce titre : *Nouvelles du règne végétal, ou Observations microscopiques sur les organes de la fructification des plantes en fleur, et des insectes qui s'y trouvent; avec quelques essais sur le germe, un appendix de différentes observations, et une préface de C.-C. Schmiedel*, ibid., 1764, petit in-fol., avec 51 planches en couleur; ibid., 1790; il a été traduit en français par J.-F. Isenflamm, sous ce titre : *Découvertes les plus nouvelles, etc.*, ibid., 1770, trois parties, grand in-fol., et avec un nouveau titre, ibid., 1790; 2° *Histoire de la mouche commune*, ibid., 1764, in-4°, avec 4 gravures coloriées; ibid., 1790 : la traduction française de cet ouvrage est aussi de J.-F. Isenflamm, ibid., 1766, grand in-fol.; et ibid., 1790; 3° *Essai d'une histoire des pucerons et de l'aphidivore de l'orme* (c'est une larve de l'*Hemerob. Perla*), *avec une préface par Delius*, ibid., 1770, in-4°, avec 4 pl. coloriées; ibid., 1787, in-4°; 4° *Découvertes microscopiques sur les plantes, les fleurs, les insectes et autres objets remarquables*, ibid., 1777-1781, 6 cahiers in-4°, avec 83 gravures coloriées; 5° *Dissertation sur les animalcules spermatiques et infusoires, et sur leur production, avec des observations microscopiques sur la semence des animaux et sur différentes infusions*, ibid., 1778, in-4°, avec 33 figures coloriées; en allemand, traduit en français (par Lavaux), Paris, an 7, in-4°. C'est dans cet ouvrage que l'auteur attribue aux animalcules des passions, telles que l'amour et la colère, puisqu'ils s'accouplent et s'entredévorent. 6° *Dissertation sur le microscope solaire et le microscope universel*, ibid., 1781, in-4°; 7° *De l'origine, de la formation, de la transformation et de la destination du globe terrestre, tiré des archives de la nature et de la physique*, Dessau, 1782, in-8°. L'auteur cherche à démontrer par des observations que l'eau est le principe de toute croissance : dans la seconde partie de cet ouvrage, il traite d'une manière très-ingénieuse de la transformation de l'eau en corps solide; et il appuie ses assertions par de nombreuses expériences chimiques qu'il a faites sur des végétaux. On trouve encore de ce laborieux observateur de la nature des dissertations d'un grand intérêt dans plusieurs ouvrages périodiques : dans les *Nouvelles variétés*, dans les *Mémoires de la société des amateurs de l'histoire naturelle à Berlin*, dans les *Acta acad. elect. Mog.*, et dans la *Collection franconienne publiée par Delius*. Sa vie a été écrite par M. A. Weickard, 1783, in-8°; et on la trouve aussi dans le 5e volume des *Écrits de la société des amis de l'histoire naturelle à Berlin*. Jacques-Edouard Smith lui a dédié, sous le nom de *Gleichenia*, un genre de plantes de la famille des fougères. B—H—D.

GLEICHEN (Charles-Henri, baron de), chambellan de S. M. le roi de Danemarck, chevalier de l'ordre de Danebrog et de l'Aigle rouge de Prusse, naquit à Nemersdorf, dans le pays de Bareuth, en 1733. Après avoir fait de très-bonnes études à l'université de Leipsick, il entreprit à l'âge de vingt ans son premier voyage de Paris. Il accompagna ensuite, en 1755, le margrave de Bareuth en Italie, y resta un an, et s'y voua entièrement à l'étude de l'antiquité et des beaux-arts. Il y retourna chargé encore de différentes commissions d'achats pour le margrave, parcourut toute l'Italie depuis 1756 jusqu'à 1758, revint par Avignon, et se rendit à Bareuth, où la protection du duc de Choiseul, dont il s'était acquis l'amitié à Rome, lui obtint la place de ministre de Bareuth à Paris. Il ne conserva ce poste que le temps nécessaire pour se faire connaître, demanda sa démission au bout de neuf mois, et se rendit alors, d'après les conseils du duc de Choiseul, à Copenhague. En 1759 le roi de Danemarck le nomma son envoyé à la cour de Madrid : il y résida trois ans, et fut envoyé de là à Paris en juin 1763, après le rappel du comte de Wedel-Frys. Cette mission était l'objet de ses souhaits les plus ardents. L'époque à laquelle le baron de Gleichen vint à Paris, était très-intéressante pour le Danemarck. Les vues ambitieuses de Catherine II sur le Nord alarmaient le roi, qui chercha à resserrer plus étroitement les nœuds de son alliance avec la France. La liberté du Nord, le rétablissement de l'équilibre dans cette partie de l'Europe, la diminution de l'influence du cabinet de St-Pétersbourg, devenu si impérieux et si entreprenant; la protection de la France en faveur des nations naviguantes et commerçantes, contre le système d'asservissement et de monopole des Anglais et des Hollandais sur mer, l'observation des anciens traités, le payement des subsides arriérés et dus par suite des traités de 1749 et 53 : tels furent les objets principaux de la mission du baron de Gleichen. Il conserva sa mission de Paris sept ans, et reçut en 1768 l'ordre de Danebrog, comme un témoignage de la satisfaction de son maître. Le roi de Danemarck vint, dans les derniers mois de la même année, à Paris : il eut tout lieu d'être content du séjour qu'il y fit; et c'est M. de Gleichen qui l'y reçut et l'accompagna partout. Ce fut cependant à cette époque que le comte de Bernstorf prit de l'humeur contre de Gleichen, et lui fit perdre son poste; il reconnut ses torts par la suite, et s'occupa de les réparer en lui procurant celui

de Naples. La nouvelle mission fut intéressante sous tous les rapports; les relations établies entre les deux cours étaient très-agréables; les affaires n'étaient nullement difficiles; elles se réduisaient à protéger le commerce danois, et à lui procurer tout le développement possible. C'est dans cette vue que la cour de Danemarck avait proposé, quelques années auparavant, à celle de Naples un traité de commerce qu'il s'agissait de conclure. Gleichen fut envoyé à Naples en 1770 pour cet objet; il y remplaça le comte d'Ostein, qui, peu de temps après, succéda au comte de Bernstorf dans le ministère. Le nouveau ministre n'eut rien de si pressé que de supprimer entièrement le poste de Naples. Le rescrit du roi qui énonce cette disposition est du 15 août 1771. Le baron de Gleichen quitta alors la carrière diplomatique; il passa quelques années à voyager, et finit par se fixer à Ratisbonne en 1779. Il avait l'esprit d'analyse et d'observation au plus haut degré, et la tête meublée des meilleurs auteurs anciens et modernes. Ayant vécu avec les personnes les plus instruites et les plus spirituelles de son temps, ayant beaucoup vu, beaucoup comparé, il avait une conversation agréable, instructive, riche de faits anecdotiques et d'observations piquantes. A tant de connaissances et de moyens, il ajoutait un caractère excellent et d'une indulgence extrême. Ce fut depuis sa retraite des affaires qu'il se livra plus particulièrement à l'étude de la philosophie et de la métaphysique. A cette époque, il publia différents ouvrages en allemand, dont les deux principaux sont les *Hérésies métaphysiques* (*Metaphysische Ketzereien*), en 2 volumes imprimés d'abord en 1791, et augmentés en 1796, et les *Pensées sur divers sujets de la politique et des arts libéraux*, en 1797. Une partie du premier ouvrage fut traduite en français, sous le titre d'*Essais théosophiques*, en 1792. De Gleichen mourut à Ratisbonne le 5 avril 1807, âgé de plus de 73 ans. Il laissa en manuscrit des *Mémoires de sa vie*, qui présentent un grand intérêt. U—I.

GLEICHMANN (JEAN-ZACHARIE), nommé aussi HELMOND (*Clarus Michael*), historien et bibliographe, secrétaire du gouvernement ducal de Saxe-Weissenfels, avocat de la cour de Saxe-Gotha et receveur des impositions à Ohrdruf en Thuringe, vivait dans la première moitié du 18e siècle. On présume qu'il perdit sa place par suite des opinions qu'il avait manifestées dans ses écrits politiques; car il se plaint beaucoup d'avoir été disgracié par son prince, et gémit de la détresse à laquelle il est réduit. Gleichmann est mort en 1758, après avoir enrichi la littérature sous les noms de *Puramandus, Sinceramandus, Veramandus, Claramandus, Miramandus, Fridemandus,* etc., de beaucoup d'écrits sur divers sujets, tant en latin qu'en allemand, dont la plupart n'offrent plus aujourd'hui un grand intérêt; nous citerons ceux qui sous le rapport historique peuvent être consultés encore avec utilité : 1° *Delineatio juris publici Saxonici*, Iéna, et Leipsick, 1717, in-8°, sous le nom de Clarus Michaël Helmond ; 2° *Spicilegium nonnullorum scriptorum Reformationis historiam illustrantium, quæ non reperiuntur in celeberrimi Hermanni von der Hardt tribus tomis Autographorum Lutheri, aliorumque celebrium virorum ; cum quatuor continuationibus*, Gotha, 1723-1727, in-4° ; 3° huit *Dialogues des morts*, publiés sous le nom de Jean Sperantes, 1725-1728, in-4°. Ces dialogues ont lieu entre le docteur Luther et le docteur Samuel Stryk, le landgrave Louis le Sauteur et le comte Louis de Gleichen, entre la papesse Jeanne et un docteur luthérien, entre un pèlerin qui entreprend le voyage de Rome et Henri de Zütphen, entre Pallavicino et Boccalini. 4° Neuf autres *Dialogues des morts*, publiés sous le nom de Veramandus, Francfort et Leipsick, 1728-1730, in-4° ; 5° *Observationes historicæ de coronis ducum*. Iéna et Leipsick, 1730, in-4°. Gleichmann a publié ce même ouvrage en allemand, 1735, in-4°. 6° *Observationes litterariæ* sur des ouvrages anciens et modernes (en allemand), deux cahiers, Iéna et Leipsick, 1730-1731, in-4° ; 7° *Notice historique des trésors cachés dans les anciennes églises et dans les couvents où les religieux les ont enterrés au commencement de la réformation de Luther*, sous le nom de Puramandus, 1er cahier, Francfort et Iéna, 1731, in-8°. La suite de cet ouvrage n'a pas été publiée. 8° *Curiosités historiques du règne de l'électeur de Saxe Frédéric III surnommé le Sage*, Francfort et Leipsick, 1733, in-4°; 9° un *Catalogue de sa bibliothèque, avec des notes*, Iéna, 1735-1736, 3 vol. in-8° ; 10° *Prophétie qui annonce* (sous le nom de Miramandus) *qu'avant la fin du monde la Babylone romaine sera détruite par des ouvriers aux mines*, Francfort et Leipsick, 1735, in-4° ; 11° *Curiosités historiques du règne de l'électeur de Saxe Jean-Frédéric le Magnanime*, ibid., 1738-1741, in-4° ; 12° *Examen historique d'une monnaie de Balderic ou Walderic, roi de Thuringe*, 1742, in-8° ; 13° *la vérité de l'histoire de la papesse Jeanne, réfutation de la recension du docteur Heumann à Gœttingue*, Francfort et Leipsick, 1744, in-4° ; 14° *Apologie de la princesse turque qui épousa le comte Louis de Gleichen après l'avoir délivré de l'esclavage*, ou *Réfutation de ce que le conseiller de cour de Falkenstein dans le tome* 10 *de ses* Analecta Thuringo-Nordgaviensia *a voulu accréditer contre son innocence en la désignant comme la maîtresse de ce comte*, ibid., 1745, in-4°. On connaît la jolie historiette sur le comte Louis de Gleichen, qui, du temps des croisades, avait, dit-on, quitté son comté, sa femme et ses enfants pour aller combattre les infidèles en preux chevalier. Ayant eu le malheur de tomber en captivité, la fille du sultan en devint amoureuse, et lui proposa de briser ses fers, s'il consentait à l'épouser et à l'emmener avec lui en Europe. En vain le comte proteste qu'il est déjà marié : le désir de recouvrer sa liberté triomphe de ses scrupules. Ils partent et arrivent ensemble à Venise, et de là à

Rome, où le pape, touché du dévouement de la jeune musulmane, accorde au comte de Gleichen les dispenses nécessaires pour garder ensemble ses deux femmes. Cette condescendance de l'Église romaine, qui rend la véracité du fait un peu plus que suspecte, fut suivie, à ce que raconte Hondorf dans son *Théâtre historique,* d'une autre merveille non moins extraordinaire : les deux épouses, dit-il, vivaient ensemble dans la plus parfaite harmonie et s'aimaient tendrement. Il ajoute, peut-être pour expliquer ce rare accord, que la comtesse européenne donna une nombreuse postérité à son époux, tandis que l'autre n'eut point d'enfants. Le tombeau du comte de Gleichen existe encore dans un couvent d'Erfurt (1) : on le voit sur ce monument couché entre ses deux femmes ; et cette circonstance a probablement donné lieu à cette ancienne tradition accréditée dans la Thuringe, mais peu digne de foi. Souvent, en effet, les anciens tombeaux nous présentent un chevalier couché entre sa première et sa seconde femme. On trouve encore de Gleichmann des *Observations sur les monnaies anciennes de plomb*, et la *Description d'une monnaie de ce genre* dans le tome 1 de la collection des *Notices diverses*, par S. W. Oetter, p. 271-275, et dans le même ouvrage, t. 2, p. 160-162, une *Notice* sur une très-ancienne monnaie en argent qui, selon l'opinion de W. G. Pachelbel de Gohag, a été frappée au sujet de la papesse Jeanne. B—H—D.

GLEIM (JEAN-GUILLAUME-LOUIS), célèbre poëte allemand, naquit à Ermsleben, petite ville du pays de Halberstadt, en avril 1719. Il étudia le droit à l'université de Halle, et s'y lia d'amitié avec Uz et Göz, qui comme lui ont illustré leur nom dans la littérature. A cette époque, Bodmer et Breitinger avaient commencé la réforme de la littérature allemande, et la poésie s'enrichissait de quelques productions heureuses ; à cette même époque Gærtner, Schlegel, Cramer, Klopstok et Rabener formaient aussi à Leipsick une réunion littéraire qui fit connaître dans la suite aux Allemands la richesse de leur langue. C'est alors que Gleim, encore étudiant, débuta comme poëte par un *Recueil de poésies badines*. Ayant achevé ses études en 1740, il donna quelques leçons à Berlin, où bientôt après il devint secrétaire du prince Guillaume, fils d'Albert, margrave de Brandebourg-Schwedt. Il le suivit à la guerre en 1744, et se trouvait auprès de lui lorsque ce prince fut renversé par un boulet à côté du grand Frédéric. Après ce funeste événement, Gleim fut pendant quelque temps secrétaire particulier du prince Léopold de Dessau ; mais dégoûté de cet emploi par le spectacle des cruautés de ce prince, connu en Allemagne sous le nom du *vieux Dessau*, il revint à Berlin attiré par la promesse d'une place d'inspecteur des postes, qu'il n'obtint pas. Deux ans après, en 1747, il fut nommé secrétaire du grand chapitre de Halberstadt, et dans la suite chanoine de celui de Walbeck : il résigna cette dernière dignité en 1794 ; mais il occupa plus de cinquante ans la première, qui lui laissait assez de loisir pour se livrer à son penchant pour la poésie. Il perdit la vue sur la fin de sa carrière, arrivée le 18 février 1803 à l'âge de 84 ans. Gleim s'était voué de bonne heure au culte des muses, et il ne déposa sa lyre que peu de temps avant sa mort. Horace et Anacréon furent ses modèles, et les grâces de ses poésies l'ont fait appeler l'Anacréon allemand. Imitateur heureux du poëte grec quand il célèbre le vin, les roses et l'amour, il est bien plus séduisant encore lorsqu'il s'abandonne sur les mêmes sujets au délire de sa propre imagination. Ses premiers essais dans ce genre ne laissent rien à désirer ; mais en lisant ses ouvrages, on sent le refroidissement de sa verve à mesure que la jeunesse abandonne le poëte. D'heureuses dispositions développées par le commerce du grand monde suppléaient aux connaissances qu'il avait négligé d'acquérir. Il avait peu cultivé l'étude des langues anciennes et modernes, et il ne connaissait guère Anacréon que par des traductions ; la théorie des belles-lettres lui était étrangère, et en général il reculait devant tout travail qui demande une application assidue. L'originalité de son talent, qui s'affranchit des règles ordinaires, l'a seule placé au rang des premiers poëtes allemands ; et c'est sans doute à ce désordre apparent qu'on ne rencontre guère chez aucun autre poëte, excepté l'Arioste, qu'il faut attribuer les mauvais succès de ses nombreux imitateurs. La grande réputation de Gleim comme poëte s'est établie et s'est soutenue par ses chants guerriers. L'ouverture de la guerre de sept ans lui inspira ses poésies lyriques auxquelles il donna pour titre : *le Grenadier prussien*, surnom qui resta longtemps à l'auteur. Il en fit distribuer mille exemplaires à l'armée du prince Henri, mais pas un seul à ses camarades de l'armée du roi, ni même au prince héréditaire de Brunswick, « craignant, dit-il, que le prince, qui voit souvent le roi, ne lui parlât des chants de guerre, « et que le roi lui-même ne prît le grenadier « pour un flatteur » : de sorte que Frédéric eut à peine l'occasion de savoir le nom du poëte grenadier, et ne l'a point cité dans son ouvrage sur la littérature allemande. Nous ne connaissons dans l'antiquité aucune production avec laquelle on puisse les comparer, si ce n'est les *Fragments de Tyrtée*. Comme fabuliste, Gleim n'a pas moins de mérite : ses ouvrages en ce genre se recommandent par une narration facile et par la brièveté, mais surtout par le talent de lier la morale à l'action allégorique. La romance, ce genre de poésie cultivé avec succès en Espagne et en Angleterre,

(1) Un prélat de ce couvent a publié en 1788 un *Mémoire* sur l'histoire de ce comte, et y traite de fable sa bigamie. On trouve un extrait de ce *Memoire* dans l'*Archiv für die Geographie*, etc. (*Archives pour la géographie, l'histoire et la statistique du comte de Gleichen*), par J.-C. Hellbach, Altenbourg, 1805, 2 vol. in-8°. La quatrième section du tome 2 est consacrée à l'histoire de ce fameux comte Ernest.

n'était pas encore connue en Allemagne : Gleim s'en empara; il y fit de très-heureux essais, et eut des imitateurs dont les productions ne sont pas aujourd'hui moins estimées que celles des Espagnols et des Anglais. Dans ses poésies didactiques, Gleim enseigne la morale la plus pure avec une exaltation presque orientale et prophétique; son *Halladat*, poëme philosophique, quoique d'une simplicité touchante et digne du plus profond penseur, est écrit avec un tel élan d'imagination que l'ouvrage n'est pas susceptible d'être compris par toutes les classes de la société. Cet estimable poëte, protecteur d'un grand nombre d'hommes de lettres, avait tellement contracté l'habitude de la bienfaisance, qu'il se fâchait sérieusement contre celui qui lui avait laissé ignorer une occasion de l'exercer. Il meubla son appartement des portraits de ses amis, et les plus grands hommes de sa nation étaient de ce nombre. Kleist avait été son disciple. Gleim obtint la permission de faire placer dans l'église de la garnison de Berlin un tableau qu'il avait fait peindre en l'honneur de ce poëte guerrier, par C.-B. Rode, directeur de l'Académie. Ennemi de tout despotisme, il s'éleva souvent avec force contre celui des révolutionnaires français; et cependant, quoique prévenu par ses principes et par son éducation en faveur du gouvernement monarchique, il sépara l'homme de la chose, et chanta Bonaparte à l'occasion de ses traités de paix, ou quand on lui attribuait quelque pensée honorable pour l'humanité. La perte d'un grand nombre des amis de sa jeunesse, celle de sa vue et quelques critiques amères dirigées contre ses dernières productions littéraires, couvrirent de deuil le soir de la vie de ce respectable vieillard. Gleim a publié des poésies badines, des poésies sérieuses, des chants de guerre, des élégies, des romances, des fables, des poëmes dramatiques, des poëmes didactiques, des épîtres, des satires et des épigrammes. Nous nous contenterons de citer ceux de ses ouvrages qui ont le plus marqué dans chacun de ces genres : 1° *Essais de chansons badines*, Berlin, 1745, 3 vol. in-8°; 2° *Recueil de chansons*, Zurich, 1745, in-8°; 3° *Epîtres*, Berlin, 1746, 1760, in-8°. Dans ce recueil d'épîtres, adressées aux amis du poëte, la prose est entremêlée de vers : mais Gleim qui les a livrées lui-même à l'impression pour qu'elles ne tombassent pas entre les mains des contrefacteurs, aurait mieux fait de les supprimer entièrement; car cet auteur ne peut pas servir de modèle pour le style épistolaire. Il ne faut pas confondre ce recueil avec celui de la correspondance de Gleim et de plusieurs gens de lettres avantageusement connus, qui a été publié en plusieurs volumes après la mort du poëte. Plusieurs lettres de Gleim à l'historien J. Müller se trouvent traduites en français à la suite de la traduction des lettres de Müller à Bonstetten, Zurich, 1810, in-8°; 4° *Fables*, Berlin, 1756-1757, 2 liv. in-8°; ibid., 1786, in-8°. Cette dernière édition, revue par l'auteur, est divisée en quatre livres; elle contient plusieurs imitations de la Fontaine, de Phèdre, de Gay, de Camérarius et d'autres fabulistes, qui ne se trouvent pas dans la première édition. 5° *Romances*, ibid., 1757, in-8°. Ce recueil ne contient que trois poëmes, dont le premier, quoique fondé sur un événement tragique arrivé à Berlin, est une imitation heureuse de la romance de Moncrif intitulée : *Les constantes amours*. Gleim a encore fait imprimer en 1777 un *Recueil de romances;* mais ce volume n'a été distribué qu'à ses amis. 6° *Chansons prussiennes pour la guerre, faites par un Grenadier dans les campagnes de* 1756 *et* 1757, *avec musique*, ibid., 1758, in-12; ibid., 1786, in-8°. On trouve quelques-unes de ces chansons, traduites en français, dans le *Journal étranger*, novembre 1761. 7° *Le grenadier à la Muse de la guerre après la victoire de Zorndorf*, 1759, in-12; 8° *le Philotas de Lessing, mis en vers*, Berlin, 1760, in-8°; 9° *Poésies dans le genre de Pétrarque*, ibid., 1764, in-8°; 10° *Eloge de la vie champêtre*, ibid., 1764, in-4°; 11° *Sept petits poëmes dans le genre d'Anacréon*, ibid., 1764, in-12; 12° *Chants imités d'Anacréon*, Berlin et Brunswick, 1766, in-8°; 13° la *Mort d'Adam, tragédie de Klopstock mise en vers*, Berlin, 1766, in-8°; 14° *Odes imitées d'Horace*, ibid., 1769, in-8°; 15° *Epigrammes*, 1769, in-8°. La plupart de ces épigrammes sont imitées avec succès des poëtes latins et grecs; quelques-unes sont tirées de Machiavel, de Voltaire, etc. Celles dont l'idée appartient à Gleim se distinguent par une grande naïveté. 16° *Le meilleur des mondes*, Halberstadt, 1771, in-8°. Ce recueil de poésies sérieuses est composé de trois chants; le deuxième est l'ouvrage de Jacobi. Gleim expose au premier chant ses doutes sur le système de l'optimisme. Jacobi démontre au second que dans ce monde le bien est toujours mélangé avec le mal; et dans le troisième Gleim trace le tableau d'un monde idéal et meilleur. Ce poëme est très-bien écrit, et mérite l'estime dont il jouit. 17° *Halladat*, ou *le Livre rouge destiné pour les écoles*, Hambourg, 1774, in-4°; poëme didactique très-estimable, mais peu propre à l'usage auquel l'auteur l'avait consacré. Jean Müller s'exprime sur cet ouvrage, dans une lettre adressée à Bonstetten, de la manière suivante : « Dans le *Halladat* de Gleim, tout ce qui est « grand est décrit avec une noble simplicité, et il « a prêté un caractère de noblesse à tout ce qui « est petit. Le *Halladat* surpasse, sous le rapport « de l'harmonie de la langue, tout ce qu'on con- « naît de semblable : il fit d'abord passer cet ou- « vrage comme une traduction de l'arabe, et « Boysen donna dans le piége. » 18° *Chansons pour les soldats prussiens dans les années* 1778 *et suivantes jusqu'à* 1790, Halberstadt, 1790, in-8°; 19° *Epodes*, ibid., 1792, in-8°; publiées aussi sous le titre de *Poésies satiriques*, ibid., 1795, in-8°. On voit par ce recueil que le poëte avait plus de verve que de véritable talent pour ce genre de poésie. Quelques morceaux cependant méritent une hono-

rable distinction, entre autres celui qui a pour titre : *Quand il était question du Grec Archiloque.* 20° *Poésies de circonstance avant et après la mort de St-Louis XVI.* Le titre allemand est *Zeitgedichte vor und nach dem Tode des heiligen Ludwig des Sechszehnten*, Halberstadt, 1793, in-8°. 21° *Quelques fleurs sur le tombeau de Spiegel*, ibid., 1785, in-8°. Cette élégie fut inspirée au poëte par l'amitié. Gleim en a composé plusieurs sur divers événements, sur la mort du général Ziethen, sur celle du duc Léopold VI et autres. Klamer-Schmidt en a inséré dix-neuf de ce poëte dans son *Recueil d'élégies des Allemands imprimées ou inédites*, Lemgo, 1776. 22° *Poésies d'après Walther de Vogelweide*, 1779, in-8°. C'est un recueil d'imitations des anciens *Minnesingers allemands.* 23° *Poésies nocturnes dans le printemps et dans l'été*, 1802. Ce recueil, imprimé seulement pour être distribué à ses amis, renferme les derniers accents poétiques du vieillard frappé de cécité, et qui implore en vain le sommeil. Un recueil des œuvres poétiques de Gleim a été imprimé à Strasbourg, 1765, in-8° ; une autre édition en a été publiée à l'insu de l'auteur, Francfort et Leipsick, 1765-1778, 8 vol. in-8°. L'édition la plus complète de ses œuvres est celle que Guillaume Körte, son petit-neveu, a publiée à Halberstadt, en 7 volumes in-8°, 1811-1813, sur les manuscrits de l'auteur. Ce poëte, dont les accords inspiraient souvent l'enthousiasme des combats aux guerriers de sa patrie, a eu beaucoup de biographes. Herder a écrit sa vie dans le neuvième cahier de son *Adrastea*, Himly dans le *Journal de Berlin* (Berliner Monatschrift), décembre 1803, et J. G. C. Höpfner dans la *Gazette littéraire de Leipsick*, 1803, n°s 97 et 98. Son portrait se trouve à la tête du cinquième cahier du *Nouveau Mercure allemand*, publié par Wieland, 1803. B—H—D.

GLEIZES (Jean-Antoine) (1), naquit à Dourgne, département du Tarn, le 26 décembre 1773. Élève distingué du collége de Sorèze, il suivit, au sortir de cet établissement modèle, les cours de la faculté de médecine de Montpellier; mais une répugnance invincible pour les dissections anatomiques l'obligea bientôt à renoncer à une carrière vers laquelle l'entraînait son ardente philanthropie bien plus qu'une réelle vocation scientifique. Cependant les connaissances qu'il acquit sous la direction des maîtres habiles de la moderne Cos (2), ne furent perdues ni pour lui ni pour ses semblables, et plus d'une fois, dans le cours de son utile existence, il eut l'occasion d'exercer envers l'infortune cet art *qui guérit quelquefois et console toujours*. Enthousiaste comme on l'est à seize ans, passionné pour la liberté, comme le sont tous les cœurs généreux, Gleizes salua la révolution de 1789 avec un vrai bonheur. Il crut de bonne foi à l'avénement d'une ère nouvelle, où tous les hommes se traiteraient en frères. Mais quand il vit la devise républicaine écrite en caractères de sang, quand il vit les plus nobles têtes tomber sous le fatal couteau, il détourna les yeux de ces horribles scènes et alla s'enfermer dans la solitude, qui eut toujours pour lui tant d'attraits. — Là, en présence de la nature et de ses livres, il demandait aux lettres les consolations qu'elles ne refusent jamais. Bientôt après, un sentiment plus doux encore vint partager son cœur. Il épousa (1794) mademoiselle Aglaé Angliviel de la Beaumelle, fille du littérateur de ce nom, et trouva en elle non-seulement une compagne aimable et très-spirituelle, mais encore une amie dévouée et d'excellent conseil (1). A peine jouissait-il des douceurs d'une union si bien assortie, qu'il fut envoyé aux écoles normales par le département de l'Ariége. Un peu plus tard, il songeait à ouvrir un cours d'histoire à l'école centrale; mais il renonça bientôt à ce projet et vécut désormais loin des honneurs et des emplois publics. Retiré dans un domaine qu'il possédait au pied des Pyrénées, il se fit un monde et une existence à part; il s'isola des hommes pour mieux jouir de la nature. Bien plus, il prit alors la résolution de renoncer au régime omnivore et d'adopter, pour le reste de ses jours, le régime exclusif des herbes, des fruits et du laitage. Il avait vingt et un ans. Conséquent avec ses principes, il défendit la chasse dans ses domaines. Non-seulement il respectait la vie de tous les animaux, mais bien souvent il lui arrivait de sauver à prix d'or ceux qu'il voyait conduire à la mort à cause de leur grand âge ou de leurs infirmités. Quant à ses aliments, il les préparait lui-même, afin qu'aucune substance impure n'altérât *leur parfum si exquis d'innocence*. Sa batterie de cuisine le suivait même en voyage, tant il avait de répugnance pour tout ce qui aurait pu lui rap-

(1) Gleizes (Jean-Antoine) était frère du colonel Gleizes, membre de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, membre du conseil général de la Haute-Garonne, maire de Lavelanet, et l'un des hommes les meilleurs et le plus justement estimés.

(2) Au-dessus du buste d'Hippocrate, placé dans la salle des actes de la Faculté de médecine de Montpellier, on lit cette inscription, peut-être un peu prétentieuse :

Olim Coüs, nunc Monspeliensis Hippocrates.

(1) En 1847, c'est-à-dire quatre ans après la mort de son mari, Madame Aglaé Gleizes voulut bien engager l'auteur de cet article à aller passer une partie de ses vacances dans son château de la Nogarède, près de Mazères (Ariége). Là, il reçut d'elle la plus gracieuse et la plus cordiale hospitalité. Il a donc pu apprécier tout ce qu'il y avait d'élévation dans son esprit, de noblesse dans son caractère, de bonté dans son cœur, tout cela uni à une simplicité de manières vraiment touchante. La conversation de cette femme aimable par excellence était, si c'est possible, plus aimable encore. Elle savait la semer de traits qui semblaient ne lui avoir rien coûté, et de détails piquants sur Louis XV, sur madame de Maintenon, sur Voltaire, etc., détails que lui avait souvent racontés son père, et qu'elle narrait elle-même avec un charme inexprimable et une vivacité toute juvénile, bien qu'elle fût alors âgée de près de soixante-quinze ans. Madame Gleizes faisait quelquefois des vers, et les faisait avec facilité et sans aucune prétention au bel esprit ou à la renommée. Elle en a mis de fort gracieux au bas des nombreux portraits qui ornaient son salon ou lui rappelaient de bien chers souvenirs : Madame de Staël, Charlotte Corday, Bernardin de Saint-Pierre, etc. Madame Aglaé Gleizes mourut à la Nogarède le 23 mars 1853, à l'âge de 80 ans et après une maladie de très-courte durée. Elle conserva jusqu'à la fin ses brillantes facultés intellectuelles, et emporta dans la tombe les regrets de tous ceux qui avaient eu le bonheur de la connaître.

peler l'idée de la chair et du sang. Pendant cinquante années, c'est-à-dire jusqu'à la fin de sa vie, Gleizes demeura fidèle au régime qu'il avait adopté; pendant cinquante années, il prêcha d'exemple, sans cependant pouvoir convertir sa compagne au régime *innocent*. Il essaya de se faire des adeptes parmi les littérateurs les plus distingués de l'époque contemporaine. Châteaubriand, Lamartine, Lamennais furent sourds à ses exhortations. Girod de Chantrans, Anquetil, Charles Nodier et quelques autres eurent seuls le courage de se déclarer ses partisans. Gleizes gémissait au fond de son cœur de cette indifférence : car, disait-il, « les « coursiers du génie n'ont point d'ardeur, s'il ne « les nourrit de l'herbe qu'il a fauchée lui-même. » Bien qu'il souffrît peut-être plus encore de voir sa compagne ne point partager ses idées, plutôt que de mentir à sa conscience, il se bannit courageusement de la table où elle s'asseyait. Enfin, ce qui prouve encore mieux combien ses convictions étaient sincères, c'est que l'arme du ridicule, si puissante chez les Français, s'émoussa contre l'inébranlable solidité de ses principes et l'inaltérable sérénité de son cœur. Cette sérénité, qui se reflétait sur son noble visage, donnait à sa physionomie un indicible caractère de douceur, qu'aucun de ses actes ne vint jamais démentir. Bon et bienveillant pour tous, il se faisait chérir, surtout de ses domestiques et de ses fermiers, qui maintenant encore vénèrent et bénissent sa mémoire. Plein d'égards et d'affection pour une épouse dont il était tendrement aimé, il jouit auprès d'elle de tout le bonheur qu'un homme de cœur et d'intelligence peut goûter ici-bas. Sa conversation était pleine de charme, d'esprit et d'enjouement,

> Et, quoiqu'il fût profond, érudit et savant,
> Il ne se crut jamais dispensé d'être aimable (1).

Gleizes mourut d'une attaque d'apoplexie foudroyante le 17 juin 1843. Il était alors âgé de 70 ans. La vie littéraire de Gleizes se passa tout entière à méditer et à gémir. En 1794, lorsqu'il avait à peine vingt et un ans, il publia *les Mélancolies d'un solitaire*, dont le titre seul indique assez le ton et les tendances. *Les Nuits élyséennes* parurent en l'an 9 (1800), et *les Agrestes* en l'an 13 (1804). Ame tendre et mélancolique, il exhala d'abord ses plaintives élégies, tantôt sur les montagnes et au milieu des forêts pyrénéennes, tantôt aux bords de l'Océan ou de la Méditerranée. D'autres fois, assis sur les ruines de Sagonte, il contemplait les étoiles, « ornements des jardins cé« lestes, » et il cherchait à « échapper à la terre « et à sa fatale influence. » En lisant la préface des *Nuits élyséennes*, on croirait lire une idylle de Gessner ou entendre un chant plaintif d'Ossian. L'ouvrage lui-même est empreint d'un bout à l'autre de cette sentimentalité rêveuse que l'on retrouve dans la prose poétique d'Atala et surtout de René. Ce sont de vagues aspirations d'amour, des plaintes aux rochers et aux forêts, des chants en l'honneur de la « vie innocente et heureuse des « déserts, » etc. Dans *Séléna* ou *la Famille samanéenne*, égaré sur les grèves de l'Océan, l'auteur arrive enfin à une cabane de roseaux et y reçoit une gracieuse hospitalité. Son hôte est le père de deux jeunes filles charmantes, dont l'une, qui a nom Séléna, « est plus éblouissante que le soleil, « plus touchante que la lune dans son pâle éclat « du matin. » L'heureux vieillard n'a et ne veut pour toute nourriture que les plantes et les fruits de la terre. Il s'indigne contre ceux qui déchirent de leurs cruelles mains les entrailles des animaux, dévorent leur chair palpitante et s'abreuvent de leur sang. De là, selon lui, tous les maux qui affligent l'humaine espèce, tandis que « si l'homme « s'était contenté des présents que lui offrait la « nature, les sources de sa vie auraient coulé dans « ses veines comme le ruisseau sur l'herbe des « prairies, et non comme le torrent sur les ro« chers. » — « Les plantes, disait-il, sont le pre« mier aliment de la vertu. » Telle est l'idée mère que nous allons voir inspirer à Gleizes tous ses écrits postérieurs. Après l'avoir revêtue de la forme du roman dans *les Nuits élyséennes* et dans *Séléna* ou *la Famille Samanéenne*, qui n'en est que la reproduction légèrement modifiée, l'auteur élève cette idée jusqu'à la hauteur d'un dogme religieux dans *le Christianisme expliqué* ou *le Véritable esprit de ce culte méconnu jusqu'à ce jour* (Paris, 1837, in-8°) (1). Ici, Gleizes se propose d'établir : 1° que la suppression du meurtre des animaux a été le but de la venue du Christ, et que l'on ne peut être à la fois chrétien et se nourrir de leur chair; 2° que si le christianisme permettait le meurtre des animaux, il n'aurait aucun sens. Enfin, dans *Thalysie* (2) ou *la Nouvelle existence*, il fait de l'abstention de la chair des animaux la condition essentielle de toute beauté physique et morale, et même de toute intelligence. On le voit, l'auteur de *Thalysie* attribue au régime alimentaire une immense influence; il l'associe à la morale; il va jusqu'à dire que le régime est au-dessus de tout, même de la religion, c'est-à-dire qu'il est la véritable religion, ou du moins qu'il en est la base indispensable. Cela posé, Gleizes examine quel a dû être le régime primitif de l'homme avant sa déchéance, et il admet, avec les anciens poëtes et la Genèse elle-même, que nos premiers parents

(1) Ces deux vers terminent le quatrain que Brillat-Savarin met au bas du portrait de M. le président H. de P. Voici les deux premiers vers :

> Dans ses doctes travaux il fut infatigable,
> Il eut de grands emplois qu'il remplit dignement,
> Et, quoiqu'il, etc.

(1) Cet ouvrage a été réimprimé en 1837, sous le titre que nous venons d'indiquer; mais il avait paru en 1830, sous le titre suivant : *Le Christianisme expliqué ou l'unité de croyance pour tous les chrétiens.*

(2) Pendant les fêtes *Aïréennes*, consacrées à Cérès et à Bacchus, les laboureurs faisaient aux dieux des offrandes que l'on appelait *thalysies*. On conçoit que Gleizes ait choisi ce nom pour titre de son principal ouvrage.

vivaient du lait de la terre, c'est-à-dire des herbes et des fruits qu'elle produisait alors en très-grande abondance.

Panis erant virides primis mortalibus herbæ,
Quas tellus nullo sollicitante dabat. (Ovide.)

Virgile lui-même n'a-t-il pas dit?

. . . . Et ante
Impia quam cæsis gens est epulata juvencis.

Tout prouve, ajoute Gleizes, que nous ne sommes point faits pour nous nourrir de chair. Nos dents canines ne ressemblent en rien à celles des animaux carnassiers : nos molaires larges, aplaties et à tubercules mousses; notre canal digestif d'une longueur et d'une capacité assez considérables; notre répugnance à manger la chair crue, la tendance bien marquée des femmes, des enfants et des malades vers le régime végétal; enfin, l'adoption de ce régime par une grande partie du genre humain : tels sont les principaux arguments sur lesquels l'auteur se fonde pour étayer sa thèse; telles sont les preuves physiques qu'il invoque à l'appui de ses conclusions. Partant ensuite de cette idée que l'homme est tout nerfs, et, par suite, tout sensations, il nous le montre soumis à mille et mille influences de la part des éléments et des objets qui l'entourent. La nature extérieure agit sur nous d'une manière mystérieuse, mais puissante. Elle nous enlace d'un vaste réseau d'impressions physiques ou morales auxquelles nous voudrions en vain nous soustraire. L'état de l'atmosphère, le degré de la température, la direction des vents, les parfums qui s'exhalent des fleurs et des fruits, tous les bruits de la nature mettent notre âme en communication incessante avec elle, nous agitent ou nous apaisent, nous exaltent ou nous anéantissent; tant sont délicates et sensibles les cordes de l'instrument humain! tant il est vrai que « nous ne « sommes qu'une touche mystérieuse du mysté« rieux clavier de la création! » Mais combien plus grande et plus réelle encore est l'influence de la nature physique lorsqu'elle s'exerce au dedans de nous-mêmes, quand nous nous l'incorporons en quelque sorte par l'alimentation. Un acte aussi souvent répété, dont le résultat doit être une assimilation, est donc d'une extrême importance aux yeux du moraliste comme aux yeux du physiologiste, et, par suite, rien de moins indifférent que le choix de notre régime alimentaire. Or, suivant notre auteur, « les végétaux for« ment la véritable nourriture des nerfs; ils « préparent le fluide qui les abreuve, l'huile de « cette lampe merveilleuse. » Et plus loin : « L'homme est tout entier dans les végétaux : ils « renferment toutes ses humeurs, ils s'adressent « à tous ses organes, sans en oublier aucun, « bien que les plus nobles soient l'objet de leur « prédilection. » Et ailleurs encore : « La source « de la sensibilité est dans les plantes; elle n'est « que là. » Enfin, « les végétaux sont la grande « échelle qui unit la terre aux cieux. » Par contre, « la viande est athée; la chair des bêtes rend « bête. » « L'homme, en mangeant l'animal qu'il « a tué, renferme la mort dans son sein. » « La « viande que nous entassons dans nos entrailles, « voilà le levain corrupteur qui fait fermenter tous « les vices dans notre sein, et y détruit tous les « germes de bonté, de sagesse, de justice que la « nature y avait semés. » « Le meurtre des ani« maux est la principale source des erreurs et des « crimes de l'homme. L'usage de leur chair est la « cause prochaine de sa laideur, de ses maladies « et de la courte durée de son existence (1). » Que faire donc pour relever l'homme de sa déchéance morale, pour le replacer dans cette voie d'innocence et de félicité que lui avait indiquée le Créateur? Écoutons la réponse du sectaire : « L'homme moral ne peut être bon, si l'homme « physique est dépravé. Pour améliorer l'homme « physique, il faut le remettre dans son monde pri« mitif. Son monde primitif est indiqué dans ce co« rollaire : Le pain est pour l'homme ce que l'am« broisie était pour les dieux. » Telle est en abrégé, mais fidèlement reproduite, la pensée intime de l'auteur de *Thalysie :* telle est, suivant lui, l'ancre de salut du genre humain, ou, si l'on veut, sa fontaine de Jouvence : telle est la véritable solution du problème social et religieux qui préoccupe aujourd'hui tant d'esprits distingués, tant d'âmes généreuses, affligées du présent, inquiètes pour l'avenir. Au régime plantivore est réservé l'honneur de régénérer, de transformer l'espèce humaine. Mais ici se présentent en foule les objections et même les sarcasmes. Enveloppé de son zèle et de sa foi d'apôtre, Gleizes se soucie peu des uns, et il a recours à une érudition immense et de bon aloi pour combattre les autres. Peu lui importe qu'on lui mette dans la bouche ces naïves paroles de St-François d'Assise, puisqu'il les a lui-même dans le cœur.

Paissez, s'écriait-il, mon frère le mouton :
Mon frère, dans ce bois, paissez en assurance.
Celui qui me forma vous donna la naissance;
Bénissons-le tous deux : vous, cigale, ma sœur,
Par vos sons éclatants chantez le Créateur.

Pourrait-il se fâcher de cette plaisanterie, lui qui trouve tout simple, tout naturel et très-louable, ce trait de bonté d'une jeune Anglaise qui ne sortait jamais dans Paris sans racheter une foule de pauvres animaux captifs, et cela dans le seul but de leur rendre la liberté ou de les arracher à la souffrance ou à la mort. Mais voici d'autres objections. Le régime végétal diminue la force physique, amoindrit la puissance génitale, étiole l'intelligence et abrége la durée de l'existence

(1) La même idée se trouve exprimée dans un proverbe patois très-populaire à Montpellier. Le voici :

Vos té passa dé médici,
Faï dé toun ventre un jardi.

humaine. Enfin dans l'état actuel de nos sociétés, l'usage de la chair des animaux est un droit et un besoin. « Était-il affaibli au physique, répond « notre philosophe, ce Milon de Crotone qui por- « tait un taureau sur ses épaules, et cependant « il ne vivait que de végétaux. Les robustes athlè- « tes de l'antiquité n'avaient pas d'autre nourri- « ture. Qui ne sait que les portefaix de Constanti- « nople ne plient pas sous l'énorme poids d'un « millier, bien qu'ils ne mangent presque jamais « de viande et ne boivent pas de vin ? » Quant à la deuxième objection, notre auteur y répond par des faits curieux, et il appuie son opinion de celle de Cuvier, qui reconnaît que l'homme n'est réellement parvenu à multiplier son espèce à un haut degré que depuis l'invention de l'agriculture. En ce qui concerne la durée de la vie, loin d'être diminuée par le régime des herbes, on la voit très-fréquemment se prolonger au delà d'un siècle chez les individus soumis à ce régime. Il n'est pas rare non plus de trouver des centenaires parmi ces pieux cénobites que Buffon appelle si fort mal à propos « *des hommes hâves et languissants, en- « fermés dans des murs sacrés contre lesquels se « brise la nature.* » La longévité des solitaires de Port-Royal est un fait généralement connu. Il en est de même de celle des Banians de l'Inde, dont Montesquieu vante la douceur et Owington l'intelligence, malgré l'abstinence complète du régime animal. « Les Basques des Pyrénées, dit « Pinel (*Nosographie philosophique*), ne se nour- « rissent que de pain de seigle, de lait et de fro- « mage. Ils sont doux, obligeants, d'une franchise « singulière, et remarquables par leur vigueur et « leur force. Ils combattent avec courage les ours et « les autres animaux féroces. On les voit aussi par- « venir à une vieillesse extrême. » Mais on insiste et l'on dit que le régime végétal alanguit les facultés intellectuelles, et les maintient dans un état de somnolence et d'incontestable infériorité. Or, c'est là précisément ce que conteste Gleizes. L'histoire à la main, il nous fait voir que de magnifiques intelligences ont surgi du milieu de ces sectes de l'antiquité qui avaient pour chefs Pythagore, Epicure et Zénon. Parmi les sages qui ont tiré les peuples de la barbarie et les ont adoucis par le régime des herbes, il nous montre Buddha, dans l'Inde; Osiris, en Égypte; Orphée, Linus, Musée, Bacchus et Triptolème chez les Grecs; Zamolxis chez les Gètes et les Daces; Manco-Capac, en Amérique. Enfin, il cite une longue série de philosophes, de généraux, de littérateurs et de poëtes anciens ou modernes qui ont pratiqué le régime végétal. Au nombre de ces intelligences, éternel honneur de l'humanité, nous nous contenterons de citer encore d'après lui : en Grèce, Platon, Socrate, Epaminondas, Eschyle; en Angleterre, Bacon, Pope, Newton, Milton, Locke, Byron; en France, St-Bernard, Abailard, Gassendi, le défenseur des animaux contre Descartes, Anquetil, Girod de Chantrans, Charles Nodier, etc., etc.

Nous terminons ici l'exposé rapide, mais nous croyons pouvoir dire *fidèle*, des idées principales renfermées dans les trois volumes dont se compose *Thalysie*. Si l'on nous demande maintenant ce que nous pensons de ce système, qu'un critique moderne a qualifié d'*excentrique*, et qui pourtant frappe l'esprit par la grandeur et l'importance du but qu'il se propose, nous ne dissimulons pas que notre tâche devient pénible et difficile : pénible, parce qu'on n'aime pas à contredire ses amis, même lorsqu'ils ont tort (et qui ne serait pas l'ami du bon, de l'excellent Gleizes?); difficile, parce qu'une des principales questions discutées dans ce livre se rattache à une foule d'autres que, selon nous, la science n'a pas encore complétement élucidées. Nous voulons parler surtout de la question si compliquée du régime, qu'il faut pourtant bien aborder. Consultez Helvétius ou Buffon; tous deux vous affirmeront que l'homme est né carnivore. Ouvrez le *Règne animal* de Cuvier, et vous y lirez ce qui suit : « L'homme pa- « raît fait pour se nourrir principalement de « fruits, de racines et d'autres parties succulentes « des végétaux. Ses mains lui donnent la facilité « de les cueillir; ses mâchoires courtes et de force « médiocre, d'un côté; ses canines égales aux « autres dents, de l'autre, ne lui permettraient « guère ni de paître de l'herbe, ni de dévorer de « la chair, s'il ne préparait ses aliments par la « cuisson; mais une fois qu'il a possédé le feu, et « que ses arts l'ont aidé à saisir ou à tuer de loin « les animaux, tous les êtres vivants ont pu servir « à sa nourriture; ce qui lui a donné les moyens « de multiplier infiniment son espèce (1). » Selon Broussonnet, de Montpellier, l'homme est carnivore comme douze et frugivore comme vingt. Il est essentiellement omnivore, d'après la plupart des physiologistes actuels. Mais, suivant les circonstances dans lesquelles il se trouve placé, il adopte facilement une nourriture exclusivement animale ou exclusivement végétale (2). Voilà un fait incontestable et appuyé d'une multitude d'exemples. Mais là est précisément le nœud de la difficulté. Est-ce primitivement, est-ce consécutivement que l'homme est omnivore? Écoutez à cet égard le célèbre auteur d'un livre qui a fait naguère sensation dans le monde; écoutez le savant secrétaire perpétuel de l'Institut : « Dans tous « les animaux, dit M. Flourens, la forme des « dents molaires donne le régime. Le lion, qui « n'a que des molaires tranchantes, se nourrit « exclusivement de proie et même de proie vi- « vante; le chien, qui a deux molaires tubercu- « leuses, c'est-à-dire à pointes mousses, com- « mence à pouvoir mêler quelques végétaux à sa « nourriture; l'ours a toutes ses dents tubercu-

(1) Cuvier, *Règne animal*, t. 1, p. 86, 1re édition.

(2) The food most natural to Man is a mixed diet. But though thus far omnivorous, he readily adopts an exclusively animal or vegetable food, according the circumstances in which he is placed. (Voyez dans la *Cyclopædia of anatomy and physiology* de R. Todd, le remarquable article *Stomach and intestine*.)

« leuses et peut se nourrir entièrement de vé- « gétaux. L'homme n'est donc pas carnivore : il « n'est pas non plus essentiellement herbivore. « Il n'a point comme l'animal ruminant, par « exemple, l'animal herbivore par excellence, des « dents molaires à couronne alternativement « creuse et saillante, un estomac qui se compose « de quatre estomacs, et des intestins jusqu'à « vingt-huit et quarante-huit fois plus longs que « son corps. Les intestins du mouton sont vingt- « huit fois plus longs que son corps; ceux du « buffle, trente-deux; ceux du bœuf, quarante- « huit, etc. Par son estomac, par ses dents, par « ses intestins, l'homme est naturellement et pri- « mitivement frugivore, comme les singes. Or, le « régime frugivore est de tous les régimes le plus « défavorable, parce qu'il contraint les animaux « qui l'ont adopté à ne point quitter les pays où « ils trouvent constamment des fruits, c'est-à-dire « les pays chauds. Tous les singes sont des ani- « maux des pays chauds. Mais une fois que l'homme « a eu trouvé le feu, une fois qu'il a su amollir, « attendrir, préparer également les substances « animales et végétales par la cuisson, il a pu se « nourrir de tous les êtres vivants, et réunir en- « semble tous les régimes. L'homme a donc deux « régimes : un régime naturel, primitif, instinc- « tif, et par celui-là il est frugivore, et il a un ré- « gime artificiel, dû tout entier à son intelligence, « et par celui-ci il est omnivore (1). » Nous aussi nous pensons, et nous avons enseigné bien long-temps avant de connaître l'opinion de M. Flourens, que l'homme a, en effet, deux régimes. Par la structure de son appareil digestif, par ses instincts naturels, il est frugivore. Mais l'habitude et surtout la nécessité ont modifié ce régime primitif. Elles ont mêlé ou substitué aux légumes et aux fruits la chair et le sang des animaux; elles ont assimilé la condition de l'homme à celle de plusieurs espèces qui, sous l'empire de notre volonté ou de nos caprices, sont devenues plantivores, de carnassières qu'elles étaient, ou réciproquement. Qui ne sait que Spallanzani a nourri des aigles avec du pain, et des pigeons avec de la viande? Le renne, les vaches d'Islande, les ânes du golfe Persique, le cheval lui-même, ont été accoutumés à ne vivre que de viande ou de poisson salé. M. Claude Bernard a vu des lapins manger du sang. M. Flourens nous dit que, depuis cinq ans, il fait nourrir un ours avec du pain bis et des carottes, et que cet animal en est venu au point de ne vouloir plus toucher à la chair. Que prouvent tous ces faits, sinon l'étonnante facilité avec laquelle certains animaux se plient aux exigences nouvelles qu'on leur impose, aussi bien que la puissance extrême de l'inflexible loi de la nécessité? Sous ce rapport, comme sous tous les autres, l'homme n'est-il pas l'être privilégié de la création? Voilà précisément pourquoi il vit de tout et sous tous les climats, à quelques modifications près bien entendu. Mais, persuadé que le régime omnivore est une aberration du cœur et de l'esprit humain, l'auteur de *Thalysie* va jusqu'à ériger en doctrine morale l'abstention de l'usage de la viande, et, par conséquent, celle du meurtre des animaux. Pour nous détourner du régime sanglant, il invoque une foule de considérations physiques, physiologiques et morales. Les faits qu'il emprunte à l'anatomie de notre appareil digestif nous paraissent justes, en tant qu'ils lui servent à établir le régime frugivore comme étant le régime primitif et naturel de l'homme : mais nous n'allons pas jusqu'à dire, avec notre auteur, que le régime végétal est le seul qui nous convienne et partout et toujours. Nous pensons, au contraire, avec M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire, que, dans l'état actuel de nos sociétés, « il n'y a de bonne alimentation « que celle où les matières animales (azotées) et « particulièrement la viande, sont, avec les ma- « tières végétales (sucrées, féculentes, grasses), « dans une proportion qui variera d'ailleurs selon « l'âge, le climat et la quantité de travail et d'ef- « forts qui devra être produite (1). » C'est là aussi l'opinion de Liebig, de Moleschott, de Dumas, de Payen, de P. Bérard et de tous les chimistes ou physiologistes de notre époque. Après cet aveu, qui ferait frémir le sensible Gleizes, s'il nous entendait, nous voyons ses mânes irrités se dresser et nous dire : « Eh quoi! vous aussi, vous venez en aide aux « bourreaux, vous prêchez comme eux le meurtre « de vos frères innocents! » Nécessité n'a pas de loi, pourrions-nous lui répondre : nous aimons mieux lui montrer, avec de Maistre, « le décret de la « mort violente écrit sur les frontières mêmes de la « vie, » et nous autoriser de ce décret promulgué par Dieu même. Que l'adversaire du régime omnivore le veuille ou ne le veuille pas, peut-il nier qu'il y a dans la nature une grande division d'animaux carnassiers, qui font leur proie d'une division plus nombreuse encore d'animaux plantivores? Comment donc pourra-t-il refuser aux premiers le droit de dévorer les autres, puisqu'en agissant ainsi ils ne font qu'obéir à leur instinct, c'est-à-dire à une loi fatale imposée par le Créateur? Lui-même n'avalait-il pas avec l'eau qu'il buvait, avec l'air qu'il respirait une foule d'animalcules infusoires qui, pour être d'une taille microscopique, n'en étaient pas moins tout aussi *innocents* que la gazelle que dévore le lion? On raconte que Franklin, après avoir lu un livre qui recommandait la diète végétale comme le plus sûr moyen de maintenir le corps sain et l'esprit dispos, se condamna résolûment à ce régime pythagorique. Mais ayant trouvé un jour un petit poisson dans l'estomac d'un autre : « Oh! oh! dit-il, puisque vous vous « mangez bien entre vous, je ne vois pas pourquoi

(1) Flourens, *De la longévité humaine*, p. 135.

(1) Voyez l'ouvrage si remarquable que M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire vient de publier sous le titre trop modeste de *Lettres sur les substances alimentaires et particulièrement sur la viande de cheval*, Paris, 1856, 1 vol. in-12.

« nous nous passerions de vous manger, » et il se remit au régime ordinaire (1). Nous sommes complétement de l'avis de Franklin. Mais il n'est pas si facile de convaincre l'auteur de *Thalysie :* non-seulement il nie que nous ayons le droit d'attenter à la vie de nos *frères inférieurs*, comme dirait Michelet ; il nie aussi l'existence de la *loi du meurtre* dans les temps primitifs. Enfin, de négation en négation, il est amené à nous dire, avec un sérieux qui provoquerait le rire, si son caractère ne nous imposait le respect, « que, dans le » principe, il n'y avait pas d'animaux féroces, que « le serpent et le crocodile vivaient d'herbe. » Et plus loin, « que les circonstances qui ont fait les « tigres et les lions sont connues : il a fallu des « déserts brûlants qui n'existaient pas au com- « mencement du monde » (t. 3, p. 196). Citer de pareilles assertions, c'est vraiment les réfuter du même coup. Eh quoi ! au commencement du monde, il n'y avait pas d'animaux féroces ! Dans quelle catégorie faut-il donc ranger ces *Poissons sauroïdes* des mers antédiluviennes ; ces gigantesques *Ichthyosaurus*, ces bizarres *Plesiosaurus*, du lias, ces fantastiques *Ptérodactyles* ou *lézards volants* du calcaire lithographique de *Solenhofen ;* enfin, ces *Amphicyons* et ces *Hyænodons* si bien armés des terrains tertiaires ? Quant à l'influence physique, intellectuelle et morale du régime, bien que Gleizes l'ait quelquefois exagérée au point de friser le ridicule, cette influence n'en est pas moins réelle et tout à fait incontestable (2). « Qui « dit *truffe* prononce un grand mot qui réveille « des souvenirs érotiques et gourmands chez le « sexe portant jupes, et des souvenirs gourmands « et érotiques chez le sexe portant barbe (3). » On connait partout les effets énervants de l'abus des spiritueux sur certains organes. De là, l'usage du vin et des liqueurs alcooliques si sévèrement proscrit par Mahomet, l'inventeur du paradis peuplé de houris, « belles comme des jacinthes, brillantes « comme le soleil, et dont les grands yeux noirs « fixés sur les élus, les captiveront au point de « ne pas laisser leurs regards s'éloigner d'elles un « seul instant. » Le café n'a-t-il pas mérité le nom de boisson intellectuelle par excellence ? « Les glaces et le café, c'est tout ce que j'aime des « choses de luxe, » disait Jean-Jacques au sentimental auteur de *Paul et Virginie*. Voltaire, Frédéric II, Fontenelle, Napoléon, buvaient avec délices « ce poison lent » qui *débêtisait* Barthez (4) et qui faisait dire au vainqueur de Marengo, déjà malade : « *J'aime mieux souffrir que de ne pas* « *sentir* » (1). Examiné au point de vue métaphysique, le système thalysien nous paraît pécher essentiellement par sa base. Non, mille fois non, l'homme n'est pas tout nerfs, l'homme n'est pas tout sensations. Il y a autre chose que des nerfs dans Malesherbes, dans Bossuet, dans le chevalier d'Assas, dans Lamartine, dans le P. Lacordaire, etc. Le sensualisme a fait son temps. Locke, Condillac, Cabanis et consorts auraient maintenant mauvaise grâce à briser des lances en sa faveur. Il y a dans l'homme la matière ; il y a la vie ; il y a surtout l'intelligence. Mais matière, vie, intelligence, sont mystérieusement unies par une étroite et intime solidarité. « Quand j'ai mal au ventre, disait Mon- « taigne, mon esprit a la colique » (2). Mot profond que les vrais philosophes et ceux qui se piquent de l'être ne sauraient assez longuement méditer. Mais s'ensuit-il que l'esprit dépende tellement des sens qu'il ne puisse rien produire sans leur secours immédiat ? Est-ce par les sens que nous est donnée l'idée de cause ? Est-ce par les sens que nous pouvons raisonnablement expliquer tous les faits de conscience ? Beethoven, devenu sourd, écrivait une musique sublime. Quel monde enchanté que celui qui étalait ses splendeurs dans l'imagination de Milton aveugle (3) ! Étaient-ce les nerfs, ou bien était-ce l'âme qui était émue chez cette jeune fille qui mourut de bonheur en signant son contrat de mariage avec un homme qu'elle aimait passionnément et dont elle avait longtemps désespéré de devenir l'épouse (4) ? Enfin, l'intelligence et le moral étaient-ils nuls chez cette jeune fille sourde, aveugle et muette dont M. Dufau nous a tracé la si touchante histoire (5) ? Nous ne dirons rien des idées philosophiques de Gleizes sur l'intelligence des animaux, si ce n'est qu'il l'exalte un peu trop peut-être et qu'il la confond souvent avec leur instinct. Sur ce point, il est et devait être entièrement opposé à Descartes, qui les considère comme des machines, comme de vrais automates. Ce qui fait dire avec raison, mais un peu malicieusement, à notre auteur que « l'école cartésienne n'a pas beaucoup grossi son « esprit de celui qu'elle enlève aux bêtes » (t. 1, p. 384). Un mot des théories chimico-physiologiques de l'auteur. Nous avouons que nous comprenons pas « comment la joie de la première jeunesse, « par exemple, tient au principe acidifiant ou vé- « gétal qui accompagne cet âge, ni comment elle « s'éloigne à mesure qu'on s'approche de l'âge

(1) Voyez, dans cette *Biographie universelle*, l'article sur FRANKLIN.

(2) « Il est certain, dit Liebig, que trois personnes, dont l'une « s'est rassasiée de bœuf et de pain, l'autre de pain et de fromage « ou de morue, la troisième de pommes de terre, considèrent « chacune, à des points de vue bien différents, une difficulté qui « vient à se présenter à elles. L'action des différents aliments sur « le cerveau et sur les nerfs varie évidemment suivant certains « principes particuliers qu'ils renferment. » (J. Liebig, *Nouvelles lettres sur la chimie*, p. 241.)

(3) Brillat-Savarin, *Physiologie du goût*.

(4) Expression de Barthez lui-même.

(1) Réveillé-Parise, *Hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit*, Paris, 1843, t. 2, p. 252.

(2) Ce n'est pas que le divorce momentané entre la vie et l'intelligence ne soit quelquefois possible. Témoin ce qui arrive chez certains individus soumis aux inhalations de l'éther et du chloroforme

(3) Si vous voulez voir le matérialisme acculé jusqu'en ses derniers retranchements et forcé d'avouer sa défaite, lisez l'ouvrage si consciencieux, si honnête et si savant de M. J. Simon, intitulé *De la religion naturelle*, Paris, 1856, 1 vol. in-8°.

(4) Lordat, *Théorie physiologique des passions humaines*, p. 56.

(5) P.-A. Dufau, *Essai sur l'état physique, moral et intellectuel des aveugles-nés*, Paris, 1837, in-8°, p. 78.

« mûr où l'alcalescence (produit du régime animal) « s'est établie définitivement dans tout le système » (t. 3, p. 27). Nous ne comprenons pas davantage comment cette même alcalescence « favorise « la naissance et l'accroissement de ce qu'il y a de « plus vil, de plus méchant et de plus horrible « dans la nature, tandis que l'acidification (la plus « ordinaire expression des plantes) est le conseiller ou mieux encore l'excitateur de toutes les « actions bonnes et généreuses » (t. 3, p. 134). Évidemment, il y a aberration dans les idées, comme il y a exagération dans les termes. A propos d'exagération, en voici quelques-unes que nous relèverons en passant. Gleizes définit l'homme ainsi qu'il suit : « C'est l'ouvrier de la mort, le « père du cadavre. » Il donne au chasseur le nom de *bête féroce*. Il dit en parlant des Anglais : « Les « malheureux ! la viande les éteint. Voyez-les, « comme des serpents glacés, chercher le soleil « partout hors de leur île. Mais, c'est en vain ; ils « portent le poison avec eux. C'est une autre chaleur, c'est une autre lumière qu'il leur faut, et « leurs yeux, troublés par le crime, ne sont point « capables de l'apercevoir » (t. 3, p. 132). Il se plaint de ce que « les femmes des hautes classes, « celles qui s'asseyent aux tables somptueuses, « demandent hardiment du *bœuf*, atroce expres« sion que l'on déguisait autrefois sous celle de « *bouilli*. Les femmes, ajoute-t-il, deviennent, à « cinquante ans, de véritables furies » (t. 3, p. 102). Nous lisons, à propos des effets du régime de sang, comparés à ceux du régime opposé : « Sa figure « (de l'homme) qui avait l'éclat comme la forme « des astres, s'est déformée et ternie ; elle s'est « hérissée de saillies fatales, absolument les mêmes « que celles des animaux féroces ; les nerfs, privés « de leur véritable aliment, se sont desséchés et « ont donné à ses yeux, durs comme la pierre, « l'aspect de ceux du tigre, et ont sillonné ses « joues des rides du lion (t. 2, p. 150). Les « végétaux remplissent l'homme du pur esprit « qui les anime et qu'ils semblent avoir puisé « dans les cieux ; une douce chaleur coule dans « ses veines, qu'elle dilate ; les joues se colorent, « les yeux s'animent : c'est comme le printemps, « c'est la vie. Avec la nourriture opposée, les yeux « se creusent, le teint pâlit, les traits s'allongent » comme pour aller au-devant d'une proie : c'est « l'aride hiver, c'est la mort » (t. 3, p. 16). Les opinions religieuses de Gleizes ont paru à quelques esprits superficiels entachées de matérialisme. Il faut convenir que ses doctrines physiologiques ont pu faire naître cette idée, que, par une heureuse contradiction, assez fréquente dans les nobles cœurs, il dément dans tous ses écrits. Nul n'a parlé de Dieu et de l'immortalité de l'âme avec des accents plus émus, avec une foi plus pénétrante et plus vive. Nul n'a eu de la nature et de son auteur des idées plus grandes, un sentiment plus intime, plus respectueux et plus vrai. On en jugera par le fragment qui suit, fragment qui fut retrouvé dans ses papiers après sa mort, et qui n'était point destiné à la publicité. « O toi ! que je « ne connais que par tes œuvres, et par cette « portion infiniment faible de toi-même que tu « as bien voulu graver dans mon cœur, comme « pour m'annoncer que je retournerais à toi : « Dieu ou lumière pure, c'est pour t'obéir que j'ai « tracé ces lignes. La vie te plaît, ô Dieu ! tu te « réjouis dans la vie, dans cette vie que tu as formée. « L'accord des êtres te plaît aussi, des êtres qui « sont sortis de ton sein et qui brûlent d'y re« tourner. Ah ! que ceux qui troublent cette har« monie sont malheureux ! car ils t'offensent ; ils « t'offensent, hélas ! sans croire t'offenser ; aveu« glement inconcevable, puisque tu leur avais tout « dit et tout appris. Sois loué, ô Dieu ! qui ne t'es « pas contenté de me montrer le vrai, mais en« core de le saisir. Ta faible créature t'en remercie « sans en être orgueilleuse. O Dieu ! daigne pro« téger et soutenir mes efforts, et hâte-toi de dis« poser les intelligences, car dès demain peut-être « le cri de l'insecte aura expiré sur son grain de « sable, et il y aura silence profond au désert. » Nous citerons encore de lui cette idée aussi vraie que poétiquement exprimée : « La rose s'allie « avec la fleur de l'immortalité ; unie au cadavre, « elle est affreuse comme lui » (t. 1, p. 484). En France, pays positif et frondeur, où toute idée nouvelle est ordinairement accueillie par le sarcasme et le dénigrement, le système thalysien a trouvé peu d'adeptes ; mais en Angleterre et surtout en Allemagne, où les idées nées sur notre sol vont souvent se développer et mûrir, on a pris au sérieux le régime pythagorique et innocent. Des sociétés tendant à le propager se sont formées sous le patronage d'hommes éminents, et l'une d'elles a donné, dans la salle de ses séances, une place d'honneur au digne auteur de *Thalysie*. Des livres ont été publiés et répandus dans le même but. En ce moment même, nous avons sous les yeux une brochure imprimée cette année à Neustadt, sous le titre suivant : *Qu'est-ce que le Végétarianisme? Explication de ce principe universel*. Comme appendice : *La cuisine végétarienne* (1). Dans cette brochure, qui a pour épigraphe : « C'est la lumière qui nous conduit à la vérité, « mais il est de notre devoir de nous laisser éclai« rer (2), » l'auteur explique ce que l'on doit entendre par le mot *Végétarianisme*. C'est, selon lui, une doctrine *positive*, qui a pour mission de protester énergiquement, non-seulement contre le meurtre illégal des animaux et l'abominable usage de leur chair, mais encore contre l'esclavage *blanc* ou *noir* (*die weisse und die schwarze Sklaverei*), contre la guerre, contre la peine de mort. C'est toute une réforme morale et sociale à opérer au

(1) *Was ist* VEGETARIANISMUS! *Eine Beleuchtung dieses Universal-Prinzips.* Als Anhang : *Die vegetarianische Küche*. Neustadt, 1856.

(2) « Es ist das Licht, das uns zur Wahrheit geleitet ; unsere « Pflicht aber ist es, uns erleuchten zu lassen. » (S. Reed.)

moyen du régime : c'est l'idée de Gleizes ; c'est sa loi de mansuétude universelle adoptée et commentée au delà du Rhin. Désireux de joindre la pratique à la théorie, l'auteur de la brochure sur le *Végétarianisme* nous donne une série de plus de soixante recettes culinaires, composées par la *Vegetarian Society of Great-Britain*. C'est dans ce *Manuel* d'un nouveau genre que vous trouverez la manière de faire du potage à la farine d'avoine, d'orge ou de maïs ; une omelette au macaroni ; du plum-pudding au riz, aux pois, aux pommes, ou bien au sagou et même à la rhubarbe ; un pâté végétal, enfin, le fameux *mischmasch*, dont le nom seul doit suffire pour vous en donner une très-haute idée. Mais revenons à Gleizes. Nous l'avons vu : à l'exemple de l'auteur inconnu de la brochure sur le *Végétarianisme*, l'auteur de *Thalysie* ne se propose rien moins que la transformation, que la régénération complète de l'espèce humaine. Pour parvenir à ce but, écueil de tant de novateurs, il appelle l'hygiène à son secours, il fait de la physiologie l'auxiliaire de la morale. Philosophe à tendances sensualistes, il considère l'homme comme un arbre nerveux dont les fruits seront doux et nourrissants, ou amers et mortels, suivant que vous arroserez le pied de l'arbre de baume ou de poison. Le baume, ce sont les sucs des plantes ; le poison, c'est la chair et le sang des animaux. *La nature a horreur du sang!* s'écrie-t-il avec l'accent de la foi et du désespoir. O vous, que je voudrais pouvoir appeler mes frères, ajoute-t-il, abstenez-vous donc de la chair et du sang. La vie du corps et de l'âme, la vertu, l'intelligence, le bonheur et la gloire même sont à ce prix. Inspiré par un ardent amour pour l'humanité, ou plutôt par un sentiment de sympathie universelle, fruit d'une conviction profonde, de patientes études et d'une science étendue, le livre dont nous avons cherché à donner une idée ne fit pas grand bruit à son apparition. On ne s'en étonnera pas, si l'on songe à la manière dont se crée trop souvent la réputation d'un ouvrage, et aux moyens qu'emploient l'auteur et ses amis pour l'établir. Est-il besoin de dire que ces moyens répugnaient à la conscience éminemment honnête du fondateur de l'*Institut thalysien ?* Aussi, plus de quatre ans s'étaient-ils écoulés sans que la critique daignât s'occuper de Gleizes et de son œuvre. C'est de Toulouse que partit l'initiative. En 1840, peu de temps avant de mourir, le spirituel et savant doyen de cette faculté, M. Cabantous, analysa le premier volume de *Thalysie* avec ce tact délicat, avec cette originalité de parole, avec cette verve entraînante et juvénile qu'il conserva jusqu'à sa mort, et il réussit à faire partager à ses nombreux auditeurs le jugement favorable qu'il portait sur Gleizes et sur son ouvrage. Quelques années après parurent l'*Examen du système thalysien* (1843), par M. Blot-Lequesne, avocat à la cour royale de Paris, et un *Aperçu philosophique* sur ce même système, par M. Eugène Stourm, l'un des rédacteurs de la *Phalange* (octobre 1846). Enfin, dans cette même année 1846, M. Alphonse Esquiros publia dans la *Revue des Deux-Mondes* un article plein d'esprit et de malice intitulé *Les excentriques de la littérature et de la science. M. Gleizes et le régime des herbes*. Quant à nous, nous le disons avec une franchise entière, — dût M. Esquiros nous classer parmi les moutons de St-François d'Assise, — comme le vénérable Cabantous, comme M. Blot-Lequesne, comme M. Stourm, nous avons pris au sérieux ce livre si sérieusement pensé, si consciencieusement élaboré, si élégamment écrit. Nous n'avons pas toujours été convaincu, tant s'en faut, par les raisons du philosophe ou du physiologiste ; mais nous avons été constamment captivé par l'élégante et pure diction de l'écrivain, constamment ému par l'exquise bonté de l'honnête homme. Nous ne craignons même pas, tant la vérité nous est respectable et chère, nous ne craignons pas de déclarer, avec M. Stourm, que depuis Platon et Jésus, jamais âme plus douce et plus aimante n'a rayonné parmi nous. Et puis le Christ lui-même n'a-t-il pas dit : « *Il lui sera beaucoup* « *pardonné, parce qu'*IL *a beaucoup aimé.* » — Voici la liste bibliographique des ouvrages de Gleizes : 1° *Les Mélancolies d'un solitaire*, 1794, in-8° ; il n'existe que les quatre-vingts premières pages de cette publication, dont l'impression fut interrompue ; 2° *les Nuits élyséennes*, Paris, an 9 (1800), in-8° ; nouvelle édition modifiée sous ce titre : *Séléna* ou *la Famille samanéenne*, Paris, 1838, in-8° ; 3° *les Agrestes*, Paris, an 13 (1804), in-18 ; 4° *Thalysie* ou *Système physique et intellectuel de la nature*, Paris, 1821, in-8° ; nouvelle édition sous ce titre : *Thalysie* ou *la Nouvelle existence*, Paris, 1840-42, 3 vol. in-8° ; 5° *le Christianisme expliqué* ou *l'Unité de croyance pour tous les chrétiens*, Paris, 1830, in-8° ; autre édition sous ce titre : *le Christianisme expliqué* ou *le Véritable esprit de ce culte méconnu jusqu'à ce jour*, Paris, 1837, in-8°. Jo—y.

GLEN (JEAN DE), imprimeur et graveur en bois, naquit à Liége vers le milieu du 16e siècle. On connaît de lui deux ouvrages assez importants : 1° *les Merveilles de la ville de Rome*, avec fig. ; 2° *Des Habits, mœurs, cérémonies, façons de faire anciennes et modernes*, Liége, 1601, in-8°. Cet ouvrage, dont il est l'auteur et l'imprimeur, est orné de 103 figures composées et gravées par lui ; il contient des patrons d'habits et différents costumes : il est devenu rare. Le dessin en est assez correct, et les figures ne manquent pas d'une certaine expression. P—E.

GLENBEVIE. *Voyez* DOUGLAS.

GLÉON (GENEVIÈVE SAVALETTE, marquise de), née vers 1732 à Paris, réunissait aux avantages de la figure tous les talents agréables. Elle en avait un particulier pour jouer la comédie de société, et elle l'employa avec succès dans ces réunions brillantes qui avaient lieu à *la Chevrette*, dans la vallée de Montmorency, chez M. Savalette de Magnanville, dont elle était la nièce. Tous les

mémoires de la même époque parlent de ces représentations données par des amateurs distingués, qui ne jouaient que des pièces de leur composition. Le chevalier de Chastellux, ami intime de madame de Gléon, était un des principaux auteurs et acteurs. Elle eut l'idée de faire imprimer en 1787, Paris, in-8°, les amusements littéraires de sa jeunesse, sous ce titre : *Recueil de comédies nouvelles.* Ce recueil renferme trois comédies en prose, qui sont : 1° *l'Ascendant de la vertu* ou la *Paysanne philosophe*, en cinq actes ; 2° *la Fausse sensibilité*, en cinq actes ; 3° *le Nouvelliste provincial*, en un acte. Dans un siècle où l'on ne s'attachait guère à peindre sur la scène que les mœurs du grand monde, ceux qui en faisaient partie pouvaient avoir quelque avantage sur les gens de lettres proprement dits ; mais les comédies de madame de Gléon fournissent une preuve de plus que les auteurs dramatiques appartenant à la haute classe de la société mettent plus d'esprit que de comique et plus de conversation que de mouvement dans leurs productions destinées au théâtre. Aucune des pièces de cette dame n'a été jouée ailleurs qu'en société. Elle mourut émigrée à Vicence, État vénitien, dans l'année 1795. L-P-E.

GLEY (l'abbé GÉRARD), naquit le 24 mars 1761 à Gérardmer en Lorraine, d'une famille de pauvres paysans qui ne pouvaient pas faire les frais de son éducation. Un vicaire de la paroisse, qui l'avait remarqué au catéchisme, le leur demanda pour l'instruire ; c'est à cette école qu'il fit ses classes latines en dévorant les bibliothèques du curé et d'un vieux ex-jésuite. Il vint au collége de Colmar en 1777, et y donna des leçons pour fournir à son entretien. Il fit ainsi sa philosophie et commença la théologie, qu'il alla finir à Strasbourg en 1781. L'année suivante il était répétiteur de philosophie et de mathématiques, et il reçut la tonsure cléricale ; il fut admis à la faculté de théologie, prit le grade de bachelier, fut promu aux quatre ordres mineurs et enfin au diaconat. Ayant été un des premiers dans sa licence, il obtint une bourse au séminaire de Strasbourg. Le 24 septembre 1785 il fut ordonné prêtre et nommé vicaire de l'église de St-Martin, dans le faubourg de St-Dié. Deux ans après il fut professeur de philosophie et directeur du séminaire de St-Dié, puis professeur de théologie. Ayant refusé de prêter le serment exigé par les décrets de l'assemblée nationale en 1791, il sortit de France et se rendit à Hermesbach près de Cologne, chez le baron de Trips, dont il éleva les enfants. Il resta ensuite pendant plusieurs mois chez la comtesse de Schœsbeck, puis chez le comte de Harf, et enfin à Bamberg, où il fut nommé professeur des langues étrangères à l'université, et où il donna des leçons de littérature française, italienne et anglaise. C'est dans cette ville qu'il publia pour l'usage de ses élèves : 1° *Grammaire de la langue française d'après celle de Wailly*, Bamberg, 1795, in-12 ; 2° *Nouveau dictionnaire de poche, français-allemand et allemand-français*, Bamberg et Vurzbourg, 1795, in-12. Ces deux ouvrages ont été souvent réimprimés en Allemagne. A la prière du prince évêque de Bamberg, l'abbé Gley avait commencé en 1795 à rédiger un journal allemand qui en peu de temps fut très-répandu. Dans ses moments de loisir il fouillait dans les bibliothèques et dans les archives. Il découvrit dans celle de l'église cathédrale un manuscrit francique dont les caractères étaient carlovingiens. Ne pouvant en comprendre l'idiome, il le copia ligne par ligne, imitant les formes du caractère ; et comme il se doutait que c'était du francique, il étudia cet ancien dialecte dans Hickes et dans Schilter. Il se mit en relation avec Oberlin de Strasbourg, Adelung de Dresde, Michaeler de Vienne et d'autres savants. Après avoir vaincu les plus grandes difficultés, il en fit avec Reinwald une traduction allemande, et ils acquirent la certitude que ce manuscrit appartient au temps carlovingien, et qu'il est parfaitement semblable au *Livre d'or* que les Anglais conservent avec tant de respect dans la bibliothèque Cottonienne sous le titre de *Caligula*, A, 7. Ces deux manuscrits, les seuls que l'on connaisse, contiennent une histoire ou paraphrase des livres évangéliques, composée en vers franciques par ordre de Louis le Débonnaire. C'est la langue qu'on parlait encore à la cour et à l'armée sous les rois carlovingiens ; et c'est en cette langue que fut rédigée la loi salique et qu'étaient écrits les chants guerriers que Charlemagne a recueillis de sa main. L'abbé Gley s'était décidé à faire paraître son manuscrit avec la traduction, des notes et un dictionnaire qui aurait renfermé tous les mots contenus dans le manuscrit, leurs rapports, leurs significations avec la langue allemande actuelle et avec les autres langues du Nord qu'il connaissait très-bien. Il en prévint le grand chapitre ; mais la permission lui fut refusée. En 1802, l'électeur de Bavière, depuis roi, s'étant emparé de la principauté de Bamberg, on se hâta de transporter le manuscrit francique à la bibliothèque de Munich, dont il est un des principaux ornements. Au commencement de 1805 l'abbé Gley se disposait de nouveau à faire paraître son manuscrit, lorsque le baron d'Arétin, conservateur de la bibliothèque de Munich, le prévint que l'on en verrait avec plaisir une édition qui répondît au prix de l'ouvrage et à l'attente du public ; que le gouvernement contribuerait aux frais qu'elle occasionnerait, et qu'il était invité à s'associer aux savants qui allaient y travailler. Gley se prêta au vœu du conservateur, d'autant plus volontiers que l'on avait l'espoir d'obtenir d'Angleterre une copie du manuscrit cottonien, et que par là on serait en état de remplir quelques lacunes du manuscrit de Bamberg. Il envoya aussitôt sa copie et tout ce que M. Reinwald et lui avaient écrit sur ce sujet depuis onze ans ; agissant en cela avec une facilité dont plus tard il eut

lieu de se repentir. Il en avait fait paraître quelques fragments dans les journaux allemands. Sa position à Bamberg était heureuse, elle lui procurait souvent l'occasion d'être utile à ses compagnons d'exil, lorsqu'au mois d'octobre 1806 le maréchal Davoust, passant par cette ville, lui proposa de le suivre. Comme il hésitait, une réquisition fut adressée à la régence de Bamberg, et l'abbé Gley donna un consentement qu'il ne pouvait refuser. Cette position ouvrait une nouvelle carrière à ses études et il sut en profiter. Attaché ainsi à la personne du maréchal, il le suivit partout, et même sur le champ de bataille à Naumbourg et à Auerstaedt. Il le suivit encore en Pologne; et, au milieu de la fatigue et des désordres qui accompagnent de pareilles marches, il trouva toujours les moyens de visiter les bibliothèques et les savants, d'observer l'état des sciences. Le maréchal Davoust l'ayant chargé de recueillir des notes sur Copernic, il découvrit la maison où ce père de l'astronomie moderne avait fait ses observations pendant plusieurs années. Après avoir passé quelque temps à Kœnigsberg et à Tilsitt, il revint à Varsovie. Le maréchal le chargea alors d'administrer en son nom la principauté de Lowicz. Outre les fonctions administratives qu'il avait à remplir, le gouvernement du grand duché de Varsovie lui avait confié l'inspection de tous les établissements d'instruction de la principauté : ce qui convenait fort à ses habitudes; il y mit donc beaucoup de zèle et donna des soins particuliers aux écoles primaires. Le gouvernement lui en témoigna publiquement sa satisfaction. Tous les moments que ne réclamaient point ses devoirs étaient donnés à la langue et à l'histoire du pays. Il traduisit en français l'*Histoire de Pologne*, par Adam Naruszewicz, historiographe du dernier roi Stanislas Poniatowski. Mais il ne put revoir ce travail de son vivant, et cette traduction est restée manuscrite. Le 1er octobre 1809 l'abbé Gley reçut ordre de se rendre à Vienne, en passant par la Gallicie et la Moravie. Étant arrivé à Cracovie il y fut retenu pendant quinze jours. Ne perdant jamais un instant, il se mit à compulser la bibliothèque de l'université qu'il trouva bien composée. La nouvelle de la paix conclue à Vienne (14 octobre 1809) étant enfin arrivée, les Autrichiens se montrèrent plus faciles, et il put continuer sa route. Arrivé à Vienne, il eut des relations intimes et fréquentes avec le comte Ossolinski, célèbre littérateur polonais, conservateur de la bibliothèque impériale. Lorsqu'il fut de retour en Pologne, les désastres de la campagne de Russie l'obligèrent à quitter la principauté de Lowicz. Il se dirigea alors sur la France, et après une absence de vingt-deux ans, il eut le bonheur de revoir Gérardmer (17 avril 1813). En passant par Munich il avait en vain réclamé son manuscrit francique; mais, le gouvernement français étant intervenu, ce manuscrit fut enfin remis à l'ambassadeur de France à Munich, et déposé à la bibliothèque de l'Institut. Nommé principal du collége de St-Dié (22 septembre 1813), l'abbé Gley mit en ordre les matériaux qu'il avait recueillis, et il publia : 3° *Langue et littérature des anciens Francs*, avec des pièces justificatives, Paris, 1814, 1 vol. in-8°. D'après un rapport fait par l'Institut, le ministre de l'intérieur lui accorda une récompense de six cents francs. Cet ouvrage, le seul qui ait paru jusqu'à présent en français sur la langue des anciens Francs, contient : 1° des notions philologiques sur cette langue; 2° sa grammaire; 3° l'analyse des écrits publiés par les Francs mérovingiens et ceux qui ont vécu dans les deux premiers siècles de la troisième dynastie. On espérait qu'il publierait un dictionnaire de la langue francique et qu'il continuerait ses recherches dans un genre que nos savants connaissaient peu avant lui. Il paraît que ses autres travaux l'en ont empêché. Ayant été nommé principal du collége d'Alençon (18 février 1815), il mit en ordre une partie des documents historiques qu'il avait recueillis dans ses courses, depuis 1806 jusqu'à 1813, et les consigna dans l'ouvrage suivant : 4° *Voyage en Allemagne et en Pologne*, Paris, 1816, 2 vol. in-8°. On y trouve entre autres : 1° des détails intéressants sur la marche du troisième corps d'armée en Prusse et en Pologne; sur les Polonais, sur les villes qu'il rencontrait et visitait sur son passage; 2° des anecdotes curieuses sur l'ambassade de l'archevêque de Malines à Varsovie (*voy.* de PRADT); 3° une notice sur la traduction de l'*Histoire de Pologne*, par Naruszewicz. Bientôt il fit paraître : 5° *In elementa philosophiæ tentamen*, Paris, 1817, 1 vol. in-8°, avec la version française en regard; 6° *Ordonnance royale et la charte*, avec la version latine en regard, Paris, 1819, in-8°. A la fin de la même année, l'abbé Gley témoigna le désir de quitter l'administration du collége d'Alençon pour prendre une chaire de philosophie, et il fut nommé à celle de Moulins, puis à la direction du collége de Tours (19 octobre 1818), qui était entièrement tombé. Il devait en même temps y remplir la chaire de philosophie. C'est dans cette nouvelle position qu'il publia : 7° *Histoire de notre Sauveur, exposée d'après le texte des saints Évangiles, selon l'ordre chronologique des faits, distribuée en soixante instructions, et précédée d'une harmonie des quatre évangélistes, pour les élèves du collége de Tours*, Tours, 1819, 2 vol. in-12; 8° *Historia Franciæ, a Pharamundo, vel ab ævo fundatæ monarchiæ Francorum, ad ortum usque ducis Burdigalensis, seu ab anno* 420 *ad diem* 29 *septembre* 1820, *tabula præeunte chronologica*, Tours, 1820, 3 vol. in-12, deuxième édition augmentée; la première avait paru en 1819; 9° *Leçons d'histoire, de géographie et de chronologie pour diriger les élèves des colléges et des séminaires dans leurs lectures et dans l'explication des auteurs classiques*. 1er cahier, depuis la création du monde jusqu'à Jésus-Christ; 2e cahier, depuis Jésus-Christ jusqu'à la fin de la race méro-

vingienne, Tours, 1822-1824; 10° *Historia philosophiæ*, avec la version française en regard, Tours, 1822, 1 vol. in-12; 11° *Philosophiæ Turonensis institutiones ad usum collegiorum et seminariorum*; — vol. 1. *Historia philosophiæ et metaphysicæ, pars prima*; — vol. 2. *Metaphysicæ pars secunda et doctrina moralis*; — vol. 3. *Astronomia, Physica generalis et specialis cum figuris*, Paris, 1823-1824, 3 vol. in-12. Cette philosophie, accueillie avec faveur, s'est rapidement répandue dans les colléges et les séminaires. L'abbé Gley, en arrivant à Tours, avait trouvé le collége dans un état de décadence affligeant. Pendant le premier semestre il eut peine à réunir vingt-cinq pensionnaires. A la fin de 1822 il en avait quatre-vingt-quatorze, et le nombre des externes était augmenté à proportion. Pendant quatre ans d'une gestion difficile, il avait formé une bibliothèque et un cabinet de physique pour les élèves. Par le moyen de ses épargnes il avait acquis à la maison une partie du mobilier. Espérant jouir du fruit de ses travaux, il se préparait à la rentrée, lorsque le 10 octobre 1822 il reçut l'avis de son remplacement. L'emploi dont personne ne voulait quatre ans auparavant était devenu un objet d'ambition, et M. Deluynes en avait eu besoin pour un de ses amis. Voulant consoler Gley, il lui offrit une place de régent de quatrième à Bergues-St-Vinox, puis la direction du collége de Nevers. Accablé de cette injustice, mais aussi sans faire entendre une plainte, Gley se retira au séminaire des missions étrangères à Paris, d'où il fut bientôt appelé à l'hôtel des Invalides comme chapelain. C'est là qu'il a passé dans l'étude les dernières années de sa vie. Le 20 janvier 1830 il fut atteint d'un violent cours de ventre, puis d'une péripneumonie nerveuse. Il se trouvait mieux le 9 février, mais il survint une grande faiblesse qui continua jusqu'au 11 février, jour où il mourut, ayant conservé sa pleine connaissance pendant toute sa maladie. C'était un homme de bien, très-actif, et d'un zèle à toute épreuve pour ses amis. Outre les écrits dont nous avons parlé il a publié : 12° *Doctrine de l'Église de France sur l'autorité des souverains pontifes et sur celle du pouvoir temporel, conforme à l'enseignement de l'Église catholique; sur les lettres de monseigneur d'Aviau, archevêque de Bordeaux*, Paris, 1827, in-8°; 13° *Journée du soldat chrétien, sanctifiée par les bonnes œuvres et par la prière offerte à l'armée*, ibid., 1827, in-32; 14° *Observations où l'on examine les faits et principes exposés dans le mémoire présenté au roi par les évêques de France, au sujet des ordonnances du 16 juin 1828, avec le mémoire en regard*, Paris, 1828, 1 vol. in-12; 15° *M. l'abbé Dumonteil, sa cause devant les tribunaux, ses défenseurs, leurs plaidoyers; Mémoire pour l'Église catholique, présenté à M. le premier président et à MM. les conseillers de la cour royale de Paris, les première et troisième chambres réunies*, ibid., 1828, in-8°. Depuis dix-sept ans l'abbé Gley était un des collaborateurs les plus utiles de la *Biographie universelle*. Connaissant bien les langues et la littérature du Nord, il a fourni beaucoup d'articles sur des personnages de ces contrées. Il était aussi un des principaux collaborateurs du *Bulletin des sciences* de Férussac, et il travaillait aux *Tablettes du clergé* de Demonville. Ses ouvrages inédits sont : 1° une *Biographie ecclésiastique*, non terminée; 2° une *Histoire ecclésiastique*, sur le modèle de celle de Racine, qui va jusqu'au 5e siècle; 3° une traduction de l'*Histoire de Pologne* par Naruszewicz, 9 vol. in-4°; 4° une traduction de l'*Histoire de Pologne* par le P. Waga, 3 vol. in-fol.; 5° *Biblia sacra*, 1 vol. in-fol.; 6° de nombreux matériaux pour une *Vie militaire et administrative du maréchal Davoust*, qu'il a légués à la maréchale, et enfin une correspondance du même avec Napoléon, que la famille a rachetée et qui ainsi ne paraîtra probablement jamais. M—D j.

GLICAS. *Voyez* GLYCAS (Michel).

GLIEMANN (JEAN-GEORGES-THÉODORE), géographe danois, naquit en 1793 dans le pays d'Oldenbourg, et fut envoyé en Danemarck pour y faire ses études. Dès sa jeunesse, il se plaisait à dessiner des cartes. En 1817 il publia le premier volume d'une description géographique des États danois, comprenant le Danemarck et les duchés du continent. Le second volume, qui devait traiter des îles Féroë, du Groënland, de l'Islande et des colonies danoises, n'a pas paru. Vers ce temps, l'administration avait destiné des fonds pour mettre Gliemann à même, pendant cinq ans, de recueillir les matériaux d'un nouvel atlas du Danemarck; mais les circonstances firent échouer ce projet. Cependant il publia en 1819 un atlas de vingt-trois cartes et un tableau statistique à l'usage des écoles, qui eut beaucoup de débit. L'année suivante, il fit paraître une carte des postes du Danemarck, et en 1821, il mit au jour une carte générale de ce royaume, en quatre feuilles, la meilleure qu'on ait encore vue. Il avait conçu le projet de publier, sur un plan très-vaste, une description du Danemarck, et il donna d'abord en 1821 une description très-détaillée du bailliage de Copenhague, devant former le troisième volume de sa grande description. Ce volume fut imprimé avec le secours du gouvernement. En 1824 Gliemann fit paraître à Altona une description de l'Islande. L'année suivante il commença la publication des cartes des bailliages du Danemarck, par le moyen de la lithographie. Vingt-cinq de ces cartes ont paru, et il y en a sept que l'auteur a dessinées; mais une maladie de poitrine enleva cet homme laborieux, à peine âgé de 35 ans, le 28 juillet 1828. M-D j.

GLISCENTI (FABIO), médecin, né dans le 16e siècle à Vestone, près de Brescia, fit ses études à l'université de Pavie, y prit ses degrés en philosophie et en médecine, et s'établit ensuite à Venise, où il exerça la profession de médecin avec succès. Il mourut en cette ville vers 1620, suivant Ghilini, qui fait de lui une mention très-honorable (*Teatro de gli uomini illustri*, t. 2, p. 74). Il a laissé plu-

sieurs ouvrages en latin et en italien, à peine connus aujourd'hui des bibliographes. Parmi ceux qui sont écrits en latin, on citera ses *Commentaires* sur les *Prædicabilia* de Porphyre, sur les *Prædicamenta* d'Aristote, et enfin sur le traité *De sex principiis* de Gilbert de la Porrée, évêque de Poitiers. Ses ouvrages italiens offrent plus d'intérêt, à en juger du moins par leurs titres : ce sont des *Dialogues contre la crainte de la mort et sur l'immortalité de l'âme; Il diligente overo il sollicito, favola morale*, Venise, 1608, in-16; *Il mercato overo la fiera della vita umana, favola morale*, ibid., 1620, in-12; quelques autres *Opuscules* de philosophie morale, dont Léon Allacci a donné la liste dans sa *Dramaturgie;* et enfin *Trattato della pietra filosofale*, traduit en latin par Laurent Strauss, Giessen, 1671, in-8°. W—s.

GLISSON (François), médecin anglais, né en 1597 à Rampisham, au comté de Dorset, occupa pendant quarante ans la chaire de médecine à Cambridge, fut admis en 1634 dans le collége des médecins de Londres, dont il devint président par la suite, et qui le choisit en 1639 comme professeur d'anatomie. Il remplit cette place avec beaucoup de réputation jusqu'au commencement de la guerre civile, qu'il se réfugia à Colchester. Après la reddition de cette ville aux rebelles, il vint à Londres, fut un des premiers membres de cette réunion de savants qui fut l'origine de la société royale, et y publia en 1650 son traité *De rachitide, seu morbo puerili*, maladie nouvelle alors en Angleterre, où elle ne paraissait que depuis trente ans, et qui fut d'abord désignée dans les autres pays sous le nom de *maladie anglaise*. Glisson fut aidé dans la composition de ce traité par les docteurs Bate et Regemortes. Il fit paraître en 1654, in-8°, son *Anatomia hepatis*, avec un *Appendix* concernant les conduits lymphatiques récemment découverts, et qui est regardé comme le meilleur de ses ouvrages; en 1672, le *Tractatus de natura substantiæ energetica, seu de vita naturæ ejusque tribus primis facultatibus*, et en 1677, année de sa mort, le livre *De ventriculo et intestinis*, in-4°. C'est le premier ouvrage où l'on trouve des conjectures sur la nature de la fibre simple, et où on lui attribue le principe inné de l'irritabilité, dont le nom est de l'invention de Glisson, et qu'il distingue de la sensibilité. Glisson attribua, le premier, la contraction du cœur et des autres muscles à l'action d'un stimulus sur leur principe irritable. Il traite avec étendue et judicieusement du mouvement péristaltique et antipéristaltique des intestins. La plupart de ces ouvrages ont été souvent réimprimés en différents pays. On y trouve des méthodes nouvelles et des découvertes, entre autres celle de la capsule de la veine-porte; du moins est-il certain qu'il a eu le premier le mérite de l'examiner et de la décrire avec exactitude. On a encore de lui *De lymphæductis nuper repertis*, Amsterdam, 1659, avec *Anatomica prolegomena et Anatomia hepatis*. Il fut un des plus heureux disciples d'Harvey. Boërhaave le regardait comme « le plus exact de « tous les anatomistes; » et Haller, en parlant d'un de ses ouvrages, dit : « C'est un livre excel« lent, comme tous ceux du même auteur. » Ce que Glisson a écrit sur la physiologie est peu estimé aujourd'hui. X—s.

GLOGAU (Jean de), professeur de philosophie et de théologie à l'université de Cracovie dans le 15e siècle, était très-versé dans la philosophie scolastique, qui, de son temps, était regardée comme la science principale. Ses connaissances et la subtilité de son esprit attirèrent à l'université où il professait beaucoup de jeunes gens d'Allemagne, parmi lesquels on comptait Eckius, qui devint un des plus zélés antagonistes de Luther, et qui composa contre la doctrine des luthériens un grand nombre d'ouvrages. Jean de Glogau avait été lui-même disciple de Michel de Breslau, un des premiers professeurs de l'université de Cracovie qui se firent un nom dans l'étranger. C—au.

GLOSKOUSKI (Mathieu), écrivain polonais du 17e siècle, est auteur d'un poëme intitulé *Souvenir de la passion de Notre-Seigneur, divisé en vingt-quatre heures;* ce poëme a eu plus de quatre éditions. On a de lui un autre poëme intitulé *Geometria peregrinans*, et des *Discours* en prose sur divers sujets. C—au.

GLOUCESTER (Robert de), l'un des plus anciens poëtes anglais dont les ouvrages nous aient été transmis, était moine de l'abbaye de Gloucester et vivait sous le règne d'Édouard Ier. Il composa, dans le langage vulgaire anglo-saxon, une *Chronique* en vers d'une assez grande étendue, contenant l'histoire de l'Angleterre, depuis Brutus jusqu'au règne d'Édouard Ier. On a lieu de croire qu'il l'écrivait vers 1280. Camden en rapporte quelques strophes, et vante le génie de ce poëte; mais Thomas Warton, qui, dans son *Histoire de la poésie anglaise*, en cite des fragments étendus, n'y trouve ni art ni imagination. « L'auteur, « dit-il, a mis en rimes les fables de Galfrid « de Monmouth, qui ont souvent une tournure « plus poétique dans la prose de Galfrid. » Le style en est obscur et traînant. La *Chronique de Robert de Gloucester* a été publiée par Hearne en 2 volumes in-8°, Oxford, 1724. X—s.

GLOVATCHEVSKI (Cyrille), peintre russe, naquit en 1735 à Korope, petite ville du gouvernement de Tchernigov, dont ses ancêtres avaient été les fondateurs. Il fut pendant quelque temps attaché, comme musicien, à la chapelle de l'impératrice Élisabeth, mais bientôt, entraîné par un penchant irrésistible pour la peinture, il s'y livra avec autant de zèle que de succès; aussi l'impératrice le nomma-t-elle en 1759 professeur de l'Académie des beaux-arts qu'elle venait de créer à St-Pétersbourg. Plus tard Glovatchevski en fut bibliothécaire, trésorier et enfin inspecteur. Il mourut dans ces fonctions le 9 août 1823. On es-

time particulièrement ses portraits et ses tableaux historiques. Du reste, il n'était pas seulement peintre; il avait fait de très-bonnes études à l'Académie de Kiev, et, outre ses talents en musique, il possédait des connaissances littéraires assez étendues. P—RT.

GLOVER (RICHARD), poëte anglais, né en 1712, était fils d'un négociant de Londres, qui, tout en le destinant à la carrière du commerce, lui fit faire cependant de bonnes études, dont il sut profiter. Richard, placé dans une école particulière à Cheam, dans le comté de Surrey, prit beaucoup de goût pour la langue grecque, et en acquit une connaissance si profonde, que par la suite Thomas Warton le déclara le premier helléniste anglais de son temps; mais le goût de la littérature n'exclut point de sa part une application suivie aux études commerciales et même politiques. Le premier essai public de sa muse fut un poëme à la mémoire de Newton, composé à l'âge de seize ans, et auquel on reconnut assez de mérite pour l'imprimer à la tête de l'*Aperçu de la philosophie de Newton*, donné par le docteur Pemberton, 1728, in-4°. Ce médecin, homme de savoir et de goût, avait conçu pour Glover un vif intérêt, et lui procura des encouragements qui provoquèrent de nouveaux efforts de son talent. Glover puisa dans l'histoire des Grecs le sujet d'un poëme en neuf chants, qu'il fit paraître en 1737, in-4°, *Léonidas*, dédié au lord Cobham, l'un de ses protecteurs. Cet ouvrage eut alors un succès extraordinaire, dû aux circonstances plus encore qu'à son mérite. Le parti qui se prononçait avec énergie contre le ministère de sir Robert Walpole, et qui finit par le renverser, jugea le poëme de *Léonidas* propre à servir ses intérêts, par la chaleur avec laquelle l'amour et les principes de la liberté y sont proclamés. Les meilleurs écrivains de ce parti exaltèrent à l'envi les qualités qui le distinguent. Le lord Lyttelton, dans l'ouvrage périodique intitulé *le Bon sens* (*Common sense*), en fit grand éloge, sous le double rapport du talent du poëte et de l'objet politique du poëme. Le docteur Pemberton publia en 1738 des *Observations sur la poésie, particulièrement sur la poésie épique, à l'occasion du poëme récemment publié sur Léonidas*, où il donna à cet ouvrage des éloges dont la partialité de l'amitié et l'esprit de parti peuvent seuls expliquer l'exagération. Fielding porta aussi, dans le *Champion*, un jugement très-favorable à ce poëme, qui, étant si bien recommandé, et offrant d'ailleurs de grandes beautés, fut lu avec empressement, et eut en deux ans trois éditions. Glover succéda à son père dans la direction de ses affaires commerciales; mais la fortune ne favorisa point des opérations que lui faisaient sans doute négliger son commerce avec les Muses, l'intérêt actif qu'il prenait aux affaires publiques, et ses liaisons multipliées avec des hommes d'État et des gens de lettres. Il se maria en 1737 avec une femme qui jouissait de quelque opulence. Il publia la même année le recueil des *Poésies de Mathieu Green*, l'un de ses premiers amis; en 1739 un petit poëme de sa composition, intitulé : *Londres* ou *les Progrès du commerce*, et l'*Ombre de l'amiral Hosier* (*Hosier's ghost*), ballade qui jouit encore d'une grande popularité, et qui avait pour but, en peignant fortement les torts de l'Espagne à l'égard de l'Angleterre, d'animer le peuple à la guerre contre cette puissance. Les talents de Glover, son patriotisme, la droiture de son caractère, lui valurent la confiance de la bourgeoisie et des négociants de Londres, dont il défendit les intérêts avec ardeur en différentes occasions, de 1739 à 1745, et qu'il servit également par la sagesse de ses avis et l'éloquence de ses discours. Le parti de l'opposition, à l'époque des élections parlementaires, le regardait en quelque sorte comme son chef. En 1744 la duchesse de Marlborough, par son testament, le chargea d'écrire, conjointement avec David Mallet, l'histoire de la vie du duc son mari, en leur assignant à chacun une somme de cinq cents livres sterling; mais ne présumant pas pouvoir s'occuper de ce travail, il déclara aussitôt renoncer à ce legs, quoique sa fortune se trouvât alors à peu près anéantie. Son procédé dans cette occasion ne fut pas imité par Mallet (*voy.* David MALLET). Glover, à l'aide des libéralités du prince de Galles, vécut quelque temps loin du tracas des affaires publiques, occupé de travaux littéraires. Il présenta en 1753 au théâtre de Drury-Lane sa tragédie de *Boadicée*. La dureté de son organe n'était pas propre à prévenir en sa faveur les comédiens auxquels il s'obstina à la lire lui-même jusqu'à la fin, malgré les efforts réitérés de Garrick pour lui épargner ce soin. Cependant la pièce fut reçue; mais malgré le talent de plusieurs acteurs du premier ordre, elle ne put se soutenir plus de douze représentations. Il fit imprimer en 1761 une tragédie de *Médée*, écrite sur le modèle de la tragédie grecque, et qu'il hasarda de faire jouer en 1767 à Drury-Lane, où elle n'eut que quelques représentations froidement accueillies (1). Il composa une suite de sa *Médée*, qui ne put être représentée, parce qu'elle exigeait une décoration trop dispendieuse. Glover, nommé cette année membre de la chambre des communes pour Weymouth, y siégea jusqu'à la dissolution de ce parlement, et s'y fit remarquer dans les longs débats qu'occasionna l'état embrouillé des affaires des Anglais dans l'Inde. Les négociants de la compagnie des Indes, reconnaissants des services qu'il leur avait rendus dans le parlement, lui votèrent un présent de la valeur de trois cents livres sterling. En 1770 il donna une nouvelle

(1) M. Rolle, qui eut occasion de voir jouer cette pièce, la trouve, malgré quelques beautés, inférieure à toutes celles qu'il connaît sur le même sujet. Voyez un article intéressant de ce critique dans la *Revue philosophique* de juin 1807. On a représenté à Paris en avril 1807, sur le théâtre des Variétés étrangères, une traduction de la *Médée* anglaise, qui y a obtenu du succès.

édition du *Léonidas*, en 2 volumes in-12, corrigée d'un bout à l'autre, et augmentée de trois chants. Mais les circonstances politiques qui avaient autrefois procuré une si grande vogue à cet ouvrage n'existaient plus pour le soutenir. L'attention publique, absorbée alors par des maux pressants, ne pouvait guère se porter sur des objets de littérature ; de sorte que cette réimpression fit peu de sensation, et que l'ouvrage n'eut pas même le genre de succès auquel il pouvait justement prétendre. Le sujet du poëme est d'un choix heureux ; le plan en est bien tracé ; les caractères sont fortement dessinés, et l'intérêt est soutenu jusqu'à la fin; on y admire des comparaisons neuves et brillantes; et les épisodes, qui sont assez multipliés, ne paraissent jamais étrangers à l'ensemble ; mais l'auteur, en rejetant entièrement de sa composition le merveilleux, s'est privé d'un puissant moyen de séduction ; et la construction brusque et laconique de ses périodes est loin aussi d'être favorable à l'harmonie. Il y a en général dans toutes ses productions en vers plus de poésie dans la pensée et les images que dans l'expression. Cependant le *Léonidas*, imprimé pour la sixième fois avec élégance et orné de gravures en 1798, Londres, 2 vol. in-8°, a été traduit en prose française, par J. Bertrand, la Haye, 1739, in-12, et conséquemment d'après les premières éditions. Glover mourut le 25 novembre 1785, âgé de 73 ans. D'heureuses qualités sociales lui avaient mérité l'amitié de quelques hommes du plus haut rang et de l'esprit le plus distingué; l'ascendant de ses talents si divers et de son inflexible vertu lui avait ménagé le respect de ceux qui lui étaient le plus opposés par leurs principes politiques. Il était aimé du peuple et fut caressé des grands. Ses mœurs étaient simples, et il conserva une humeur égale dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Après sa mort, sa fille, mistriss Halsay, publia en 3 volumes in-12, en 1788, l'*Athénaide*, poëme en trente chants, auquel il n'avait pas mis la dernière main, et qui formait en quelque sorte la suite de *Léonidas*. C'est, comme il le dit lui-même, *la Mort de Léonidas vengée par les vertus des Athéniens*.

The death of great Leonidas aveng'd by attic virtue.

Cet ouvrage de sa vieillesse, pour lequel il montrait une prédilection particulière, et qu'il semblait se glorifier d'avoir fait plus *long* que l'*Iliade*, a paru une composition faible, où l'intérêt divisé, en se portant sur une race de héros, ne se fixe fortement sur aucun d'eux. Plusieurs des discours de Glover ont été imprimés, notamment ceux qu'il prononça à la barre du parlement en 1740 avant la rupture avec l'Espagne. Glover avait tenu une sorte de journal de ses observations sur les événements et sur les personnages éminents ou influents de son temps. Ce journal manuscrit, après être resté longtemps dans l'obscurité, a été imprimé par extrait, sous ce titre : *Memoirs of a celebrated litterary and political character*, etc. (*Mémoires d'un homme célèbre comme littérateur et comme politique, depuis la résignation de sir Robert Walpole en 1742 jusqu'à l'établissement de la seconde administration du lord Chatham en 1757, contenant des notices sur plusieurs des hommes les plus distingués de cette époque*), Londres, 1814, in-8°. Ces mémoires se font remarquer par un caractère soutenu de véracité, et par l'énergie et même l'âpreté avec laquelle sont tracés quelques-uns des portraits qu'ils renferment ; la tournure que prenaient les affaires publiques, et le spectacle des vices des grands, avaient disposé son âme au découragement, et donné à ses idées une teinte très-prononcée de misanthropie. L'éloquent portrait qu'il y fait de lui-même est loin d'être attrayant. Cette publication tardive des mémoires de Glover avait particulièrement pour but de prouver que c'est à lui que l'on doit les *Lettres de Junius*. Des critiques judicieux ont pensé que, bien que rien dans ces mémoires ne pût les autoriser à adopter cette assertion, l'auteur leur paraissait avoir autant de titres à cette attribution qu'aucun de ceux à qui on a précédemment attribué ces lettres célèbres. On a publié très-peu de temps après : *An inquiry into the author*, etc. (*Recherches sur l'auteur des Lettres de Junius, à l'occasion des Mémoires d'un homme célèbre comme littérateur et comme politique, récemment publiés ; à laquelle on a ajouté de nouveaux extraits de ces curieux mémoires inédits*), Londres, 1814, in-8°. On rapporte un trait qui peut faire juger de la manière de composer de ce poëte. Lorsqu'il résidait à la maison de campagne du lord Temple, à Stowe, il se leva un jour de très-grand matin, maîtrisé par une idée qui lui était survenue pendant la nuit, et descendit au jardin, où il se livra entièrement à sa verve. Par malheur il avait alors une canne à la main, et dans une sorte de délire poétique, il se mit à en frapper au milieu d'un parterre de tulipes dont lady Temple faisait ses délices. Il avait alors si peu la connaissance de ce qu'il faisait, que lorsque quelqu'un au moment du déjeuner lui parla du dégât dont il était l'auteur, il commença par nier formellement; mais il avait été aperçu par plusieurs personnes; et ne pouvant plus lui-même douter du fait, il récita la ballade qu'il avait composée dans le jardin (*l'Ombre de l'amiral Hosier*), l'une de ses productions où il y a le plus de poésie. X—s.

GLUCK (Christophe), le plus grand compositeur dont puisse s'honorer la scène lyrique, naquit d'une famille noble, dans le Haut-Palatinat, sur les frontières de la Bohême, en 1714. Sans doute en le formant la nature imprima sur son front le sceau du génie ; mais ce feu sacré ne devait se manifester en lui que dans un âge où depuis longtemps nos facultés intellectuelles ont acquis tout le développement dont elles sont susceptibles. Comme le citoyen de Genève, Gluck avait plus de quarante ans lorsqu'il mérita de fixer l'attention

publique. Il fit ses études musicales à Prague, et se rendit habile dans le jeu des instruments, surtout du violoncelle. A dix-sept ans il visita l'Italie, et suivit les leçons du célèbre San-Martini. Il écrivit à Milan son premier opéra, l'*Artaxerce;* donna *Démétrius*, à Venise, en 1742 ; trois ans après, *la Chute des Géants*, en Angleterre, et plus de quarante autres opéras (1) dans l'espace de dix-huit ans. Mais toutes ces compositions, rapidement tracées, suivant l'usage des musiciens d'Italie, n'étaient qu'un vain bruit, une série de chants plus ou moins bigarrés, dépourvus d'âme et de vie. « L'opéra italien, dit l'abbé Arnaud, n'est « qu'un concert dont le drame fut le prétexte. » Gluck, sans doute, avait plus d'une fois senti tout le vide de pareils ouvrages ; mais la mauvaise facture des poëmes lyriques était un obstacle constant aux efforts du compositeur. Il fallait donc qu'un homme d'un mérite éminent, s'écartant des sentiers battus par la routine et par les préjugés, osât se frayer une route nouvelle ; et Gluck eut le bonheur de rencontrer cet homme dans le Florentin Ranieri di Calzabigi, qu'il connut à Vienne. Ce dernier entreprit d'écrire des drames dont toutes les parties fussent liées entre elles et avec le dénoûment ; où l'intérêt, établi dès l'exposition, allât toujours en croissant, sans être suspendu par des épisodes étrangers, par de ridicules bouffonneries ; dans lesquels, enfin, l'*aria* ne pût servir de prétexte au caprice du chanteur, à la stérile redondance du *maestro di capella*. Ce fut d'après ces idées qu'il composa dans la langue italienne les opéras d'*Hélène et Pâris*, d'*Alceste* et d'*Orphée*, que Gluck mit en musique de 1762 à 1764, et qui, contre l'usage observé pour les compositions ultramontaines, furent tous les trois imprimés à Vienne. Le premier est peu connu en France, où jamais il ne fut représenté. Les deux autres sont du nombre des cinq drames lyriques qui assurent à Gluck l'immortalité, *Armide*, *Alceste*, *Orphée* et les deux *Iphigénie*. Il faut entendre ce grand maître exposer lui-même le plan qu'il s'était tracé. « L'imitation de la nature, dit-il, « est le but commun que doivent se proposer le « poëte et le musicien ; c'est aussi celui auquel j'ai « tâché d'atteindre. J'ai voulu réduire la musique « à sa véritable fonction, celle de seconder la « poésie pour fortifier l'expression des sentiments « et l'intérêt des situations, sans interrompre l'ac- « tion et la refroidir par des ornements super- « flus. Je pense qu'elle doit ajouter à l'autre ce « qu'ajoutent à un dessin correct et bien composé « la vivacité des couleurs et l'accord des lumières « et des ombres, qui animent les figures sans en « altérer les contours. » Les plus brillants succès couronnèrent les efforts de Gluck ; et, ce qui paraîtra presque incroyable, l'Italie entière applaudit avec transport à des chants si nouveaux pour des oreilles en quelque sorte efféminées (1). Parme, Naples, Rome, Milan, Venise, furent les théâtres de sa gloire ; et la ville de Bologne, pendant un seul hiver, s'enrichit de plus de neuf cent mille francs par le concours des étrangers qu'attirèrent dans son sein les représentations d'*Orphée*. Cependant, si l'on en excepte Salieri, Gluck n'eut aucun imitateur chez une nation si sensible aux charmes de la musique, tant ses mâles accents différent des jolis mais insignifiants *cantabile* des compositeurs italiens. Son triomphe était grand, sans doute. Le premier il avait fixé le caractère de la musique dramatique, et tracé les règles à suivre par l'artiste capable de les saisir. Mais un champ plus vaste, une palme plus glorieuse encore s'offrait à son ambition. La langue française, dont il avait fait une étude approfondie, lui paraissait, comparativement à l'italienne, qu'énerve le fréquent concours des voyelles, présenter au poëte des ressources plus fécondes et surtout une plus grande énergie pour peindre le délire des passions, l'horreur des combats et le tableau déchirant des misères humaines. Cette langue d'ailleurs était depuis longtemps frappée d'anathème quant à ses propriétés musicales ; et nous devons même ajouter que les succès de Gluck n'ont point détruit les assertions avancées par Rousseau. Que de sujets pour irriter l'amour-propre d'un homme qui sans doute avait le sentiment de ses propres forces ! Vers 1770 le bailli du Rollet, que son séjour à Vienne avait lié avec l'auteur d'*Alceste*, entreprit de mettre en opéra l'*Iphigénie* de Racine. Il resserra le drame en trois actes, supprima l'épisode d'Eriphile, mit le dénoûment en action d'après une idée fournie par Racine lui-même, et du reste conserva le plus qu'il lui fut possible la versification du moderne Euripide. Gluck mit une année entière à composer la musique de cet ouvrage, lui qui naguère notait en quinze jours un poëme italien. Il s'agissait ensuite d'offrir au jugement des Parisiens un travail spécialement conçu pour leur plaire, et le bon Allemand eut lieu de reconnaître qu'en mettant à bien son entreprise il n'avait pas surmonté les plus grandes difficultés. La simple annonce de sa tudesque harmonie avait soulevé contre lui tout le peuple des musiciens et la classe plus nombreuse, plus indocile encore des amateurs. Il ne fallut pas moins qu'un ordre de la reine Marie-Antoinette, jadis élève du chevalier et sa constante protectrice, pour faire recevoir à l'Opéra l'*Iphigénie*. Enfin en 1774 Gluck vint à Paris : il avait alors soixante ans, et le 19 avril de cette année on donna la première représentation d'*Iphigénie*. Si le concours des spectateurs était prodigieux, le succès de l'ouvrage le fut également. On fit recommencer l'ouverture, chose inouïe dans les annales de l'Opéra, et la pièce obtint d'un bout à l'autre les mêmes

(1) Tels que *Démophoon*, *Phèdre*, *Siphax*, *la Clémence de Titus*, *Antigone*, *le Triomphe de Camille*, etc.

(1) Nous ne parlons ici que des opéras d'*Hélène* et d'*Orphée*, car l'*Alceste* ne fut point alors représenté en Italie, à cause la difficulté de l'exécution, dit Gluck lui-même (1776

applaudissements. Le 2 août de la même année on exécuta l'opéra d'*Orphée* (1), dont Moline avait mis en français les paroles. Les accords ravissants du chantre de Thrace, le *stridor* des Furies (2), tout le charme répandu dans cet ouvrage, enlevèrent les suffrages et réconcilièrent pour un moment avec Gluck les partisans français de la musique italienne. Deux compositions d'un mérite bien inférieur suivirent l'*Orphée : l'Arbre enchanté*, de Vadé, mis en vers par Moline, et représenté à Versailles le 27 février 1775, et la *Cythère assiégée*, de Favart, donnée sans succès à l'Opéra le 1er août de la même année, ce qui fit dire à l'abbé Arnaud qu'Hercule savait mieux manier la massue que le fuseau. Le 23 avril 1776 parut l'*Alceste*, mis en français par du Rollet. Cette pièce, remplie du pathétique le plus sublime, est par son sujet même essentiellement monotone, puisqu'une tristesse constante en fait la base, et, quoique assez exactement imitée d'*Euripide*, il n'a pas fallu moins que tout le génie de Gluck pour en rendre la représentation supportable, pour soutenir pendant trois actes une action qui ne roule que sur deux passions, l'affliction et l'effroi, et dont le dénoûment, plus que simple, est facilement prévu. On rapporte qu'un homme se plaignant à Gluck de l'air *Caron t'appelle*, motivé sur une seule note : « Ami, lui « dit le compositeur, dans les enfers les passions « s'éteignent et la voix perd ses inflexions (3). » Nous possédons des fragments d'observations de Rousseau sur l'*Alceste* italienne. Elles contiennent les vues les plus profondes et les plus neuves sur la nature de la musique dramatique et sur les trois parties qui la constituent. L'auteur y montre que si l'accent déterminé par le poëte asservit en quelque sorte le musicien sous sa loi, ce dernier a du moins les ressources du rhythme et de l'harmonie, dont l'heureuse combinaison lui permet souvent de voiler les défauts du premier et de suivre sans obstacle l'impulsion de son génie. Plus de douze lustres n'avaient point affaibli celui de Gluck. L'année 1777 vit paraître l'*Armide* de Quinault, mise jadis en musique d'une manière si lamentable par le Florentin Lulli. C'est la seule pièce en cinq actes du maître allemand, persuadé qu'il était que l'attention de l'auditeur se fatigue beaucoup plus promptement dans les compositions musicales que dans les tragédies déclamées. *Armide* excita d'abord une vive fermentation dans le public; mais la magnificence du spectacle, la perfection du récitatif, l'habile emploi des contrastes, en assurèrent le succès. Cette pièce eut plus de trente représentations consécutives, et en janvier 1778, c'est-à-dire en moins de quatre ans, les quatre opéras nouveaux avaient produit plus de neuf cent mille francs. En donnant à Larrivée le rôle ingrat du chevalier Dunois, Gluck lui avait dit : « Un seul vers vous dédommagera, je l'es« père, de votre complaisance; c'est le vers : *Notre « général vous rappelle.* » Jamais prédiction ne fut mieux accomplie. Un sujet plus tragique et plus sombre, sujet dont l'amour est exclu, où deux amis, pour sauver l'un d'entre eux, se vouent réciproquement à la mort, où leur bourreau doit être la propre sœur de l'une des victimes, *Iphigénie en Tauride*, termina la carrière lyrique de Gluck en 1779. Nul ornement étranger, nulle vaine pompe, nulle danse légère n'altèrent l'austérité de ce drame. Un seul ballet s'y trouve, et ce ballet fait frémir. Les chœurs, mis en action suivant la méthode grecque, loin de nuire à l'intérêt, le fortifient; ces chœurs qui jadis n'étaient, comme le dit plaisamment l'abbé Arnaud, que des tuyaux sonores faisant entendre une savante pièce d'orgue. La pièce commence avec le premier coup d'archet, et n'a point d'ouverture préliminaire. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer, de la tempête, du songe d'Iphigénie, du chœur des Euménides, des adieux d'Oreste et de Pylade. Lorsque après ses fureurs Oreste accablé dit : *Le calme rentre dans mon cœur*, « pourquoi, deman« dait-on à Gluck, *ce murmure des basses, ce gla« pissement des violons?* — Il ment, répond ce grand « homme; il a tué sa mère. » Nous ne ferons qu'indiquer l'opéra d'*Écho et Narcisse*, donné la même année. On rencontre quelques beautés dans la musique; mais, en général, elle se ressent du mauvais choix du sujet et de la faiblesse du poëme. Gluck avait entrepris un opéra de Roland; mais il jeta ses papiers au feu quand il sut que Piccini s'occupait du même sujet. Il a laissé imparfait celui des *Danaïdes*, que Salieri termina de la manière la plus heureuse. Cet opéra fut représenté en 1784. Rassasié de gloire, comblé de richesses, Gluck retourna dans sa patrie vers 1787. Il mourut à Vienne d'une attaque d'apoplexie, le 15 novembre 1787, laissant une succession de plus de six cent mille livres. Il avait été toute sa vie sujet au *choléra-morbus;* et son médecin n'y connaissait pas de plus puissant remède que de mettre sous clef tous ses instruments. En 1778, le 14 mars, le roi avait fait placer dans le foyer de l'Opéra le buste de Gluck, exécuté par Houdon sur le produit d'une souscription formée par les admirateurs de ce grand maître. On a remarqué que ce buste fut le seul préservé des ravages de l'incendie qui consuma la salle du Palais-Royal. La révolu-

(1) La partition italienne d'*Orphée*, imprimée à Vienne en 1764, fut aussi publiée à Paris chez la veuve Duchesne, avec un beau frontispice gravé. Les paroles de Calzabigi avaient été traduites en prose française dès 1764. Toutes les partitions françaises sont gravées; mais la plupart fourmillent de fautes. On sait que ce fut Philidor qui fut l'éditeur de la partition d'*Orphée*, et qui y pilla sans scrupule pour son *Sorcier* et son *Ernelinde*.

(2) On a trouvé dans les papiers de Rousseau, et publié après sa mort, une *Reponse du Petit-Faiseur à son prête-nom*, sur le passage de l'*Orphée* que nous indiquons ici. Elle contient d'utiles observations sur la nature et l'emploi du genre enharmonique.

(3) Ne pouvant tirer des instruments, par la voie ordinaire, des sons assez sourds et assez lugubres pour accompagner ce morceau, on assure qu'aux répétitions il imagina d'aboucher les cors deux à deux; en sorte que les sons, en se heurtant au passage, produisirent l'effet déchirant et terrible qu'il se proposait.

tion opérée dans la musique en France par le chevalier Gluck fut le signal d'une guerre presque aussi vive, mais heureusement moins sanglante que celle qui, depuis, a désolé l'Europe vingt-cinq ans. Les vieux amateurs, qui se pâmaient en entendant les trilles, les cadences, les ports de voix des Fel et des Géliot, défendirent avec acharnement leur antique et traînante psalmodie. Les *bouffonistes*, plus exclusifs encore, ne voyaient de musique que dans les roulades, les cavatines et les *cantabile*. Piccini débuta sur la scène lyrique en 1778, par l'opéra de *Roland;* il donna depuis, comme Gluck, une *Iphigénie en Tauride*. Dès ce moment tout Paris fut ou gluckiste ou picciniste. On attaqua, on défendit, on se distribua force injures, et surtout on compara des choses qui n'étaient nullement comparables. En effet la facture de Gluck et celle de Piccini présentent entre elles de telles différences qu'il est impossible de s'entendre quand on veut rapprocher les procédés employés par chacun d'eux. Quoi qu'en puissent dire les partisans du dernier, ses jolis chants ne sont que de la musique italienne. On y trouve des beautés sans doute, une harmonie brillante, des coupes heureuses, des tableaux vrais, des scènes pathétiques, mais point d'unité. Tout cela ne fera jamais de la musique dramatique. Quant à Gluck, pour se convaincre de sa supériorité sur les autres maîtres, il suffit de remonter aux principes de l'art. Les sons n'en doivent être que la matière, comme la terre l'est pour le sculpteur, les couleurs pour le peintre. Aussi Gluck a-t-il dit souvent qu'avant de composer il tâchait d'oublier qu'il était musicien. Imiter l'accent des passions, peindre les objets qui, présents ou retracés sur la scène, concourent à l'action dramatique, tel doit être le double but de l'artiste. De ces deux peintures, la seconde appartient à l'orchestre : et quel maître a su tirer des instruments un aussi grand parti que Gluck? Souvent dans ses compositions ils peignent les tableaux les plus vastes, les images les plus terribles. C'est dans son orchestre que vous trouverez la pompe imposante des sacrifices, les horreurs de la guerre, l'effort des vents, le mugissement des tempêtes, l'éclat de la foudre, le cri qui rappelle à la gloire l'amoureux Renaud, la peinture effrayante des enfers, le gémissement des mânes, l'aboiement de Cerbère, le calme inaltérable des champs Élysiens. C'est Gluck qui le premier en France a fait connaître le *trombone*, dont l'emploi sagement ménagé donne aux peintures de l'orchestre une couleur si vigoureuse. Possédant à fond le génie de la langue française, il saisit toujours avec justesse l'enchaînement des phrases, la coupe du discours. Il ne faut que parcourir ses ouvrages pour reconnaître que partout il observe l'accent logique avec le plus grand soin ; ce que nul autre musicien n'a fait. Lorsque la facture d'un air nécessite la répétition des paroles, il l'amène adroitement, et sait les couper avec une habileté rare. Nous n'en citerons pour exemple que l'air d'Iphigénie : *Cruelle, non, jamais votre inflexible cœur*, etc. Mais ce qui doit surtout éterniser sa mémoire, ce qui l'élève tellement au-dessus des autres compositeurs, qu'il nous a ravi tout espoir de voir naître jamais son égal, c'est son inépuisable talent pour le genre pathétique. Déclamateur consommé, il a saisi les inflexions mêmes de la nature ; et, rapprochant, à l'exemple des anciens, le chant de la déclamation, il semble avoir déterminé le point où finit l'une et où l'autre commence. On lui a reproché de manquer de chant, tandis que Rousseau, le plus éclairé des juges en cette matière, disait que le chant lui sortait par les pores. Que répondre à des gens qui ne trouvent de chant que dans nos insignifiantes ariettes, qui bornent la musique à l'agréable combinaison des sons, et qui se soucient fort peu d'être émus pourvu que leur oreille soit satisfaite ? C'est préférer le menuet de Marcel et les pirouettes de Duport aux pantomimes de Noverre. Nous le répétons, et chacun avec de la bonne foi peut s'en convaincre, le grand mérite des compositions de Gluck est que toutes les parties en sont liées entre elles, et présentent néanmoins une telle variété que l'auditeur arrive à la fin du drame sans s'apercevoir que son attention ait été captivée. Son chant, simple et naturel, n'est jamais déparé par des ornements superflus ; son récitatif est rapide, vrai, toujours noble ; ses airs de danse (1) sont de la plus aimable fraîcheur. Ses chœurs, toujours en action, loin d'affaiblir l'intérêt ajoutent souvent au pathétique de la situation. Enfin ses ouvrages sont le résultat d'une méditation telle que presque toujours il mettait une année entière à préparer son sujet avant de rien écrire, et qu'il n'a pas donné d'opéra qui ne lui ait coûté au moins une maladie. Burney l'appelle le *Michel-Ange* de la musique ; le P. Martini et Wieland, assez mal nommé le *Voltaire* de l'Allemagne, lui donnent les plus grands éloges. Un dernier trait achèvera de prouver combien Gluck fut supérieur aux autres musiciens par l'instruction. Rousseau, frappé de la sévérité du rôle d'Hélène dans l'opéra de ce nom, disait : « C'est comme Spartiate que « Gluck a peint Hélène ; mais il a fait un anachro« nisme, puisque Lycurgue ne dicta ses lois aux « Lacédémoniens que longtemps après la femme « de Ménélas. — Aussi, répondit l'artiste, ce n'est « point par cette raison que j'ai peint Hélène « sévère, c'est parce qu'Homère nous la représente « ainsi. » (Homère dit qu'elle était estimée d'Hector). Plus les compositions de Gluck sont parfaites, plus on conçoit qu'il est facile d'en dénaturer l'expression si l'on en altère le mouvement.

(1) Dans toutes les tragédies lyriques de Gluck, ses airs de danse portent au plus haut degré le caractère des personnages, du pays et de la situation. Il est assez remarquable que cet homme, auquel ses ennemis refusaient du *chant*, soit le seul qui ait su faire danser. Z.

« Que l'on fasse, dit-il lui-même, le moindre « changement à mon air *Che faro senza Euridice*, « soit dans le mouvement, soit dans la tournure « de l'expression, et cet air deviendra un air de « marionnettes. Il ne serait pas même impossible « d'en faire une contredanse. » Aussi, du temps de Gluck, avions-nous proposé de fixer le mouvement de tous ses airs par le moyen du chronomètre. Cet utile projet est jusqu'ici resté sans exécution (1). Aujourd'hui la tradition est perdue, et ses opéras ne sont plus exécutés comme ils devraient l'être. L'abbé le Blond, enthousiaste du compositeur allemand, a réuni sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution opérée dans la musique*, etc., Paris, 1781, in-8°, quelques-unes des pièces publiées pour et contre pendant la guerre musicale. Suard et l'abbé Arnaud figurent parmi les défenseurs du chevalier; Framery, la Harpe et Marmontel, prirent le parti des Italiens, et se couvrirent de ridicule par leur ignorance dans l'art qu'ils voulaient traiter. Riedel a donné en allemand un livre intitulé *Sur la musique du chevalier Gluck*, Vienne, 1775, in-8°. D. L.

GLUCK (Ernest) était pasteur et archidiacre dans la petite ville de Marienbourg en Livonie. Ce fut dans sa maison que trouva un asile cette jeune fille d'une origine obscure et presque inconnue, que des circonstances extraordinaires élevèrent ensuite sur le trône de Russie sous le nom de Catherine Ire. Les Russes ayant pris Marienbourg sur les Suédois en 1702, après un siége très-meurtrier, tous les habitants de cette malheureuse ville furent exilés et dispersés en différentes provinces de l'empire. On n'épargna point le pasteur, qui, après avoir éprouvé des traitements barbares, fut envoyé à Moscou avec sa famille, y compris la jeune fille dont il était le protecteur. On connaît les destinées qui la conduisirent au faîte des grandeurs. Gluck, de concert avec le précepteur de ses enfants, établit dans le palais Narischkin à Moscou un institut d'éducation, et traduisit lui-même ou fit traduire en russe un grand nombre d'ouvrages allemands. Il mourut au moment où l'orpheline qu'il avait recueillie dans sa détresse commençait à entrer dans la carrière de la fortune, et captivait le cœur de Pierre le Grand. Parvenue jusqu'au trône, Catherine n'oublia point la famille qui avait protégé son enfance. Gluck avait laissé un fils et une fille. Le fils, qui s'était appliqué avec beaucoup de succès aux études, fut employé comme conseiller dans le département des finances. Modeste et même timide, il ne chercha point une fortune brillante et se borna à remplir avec zèle les devoirs de sa place. Sa sœur, Marthe Gluck, devint dame d'honneur de l'impératrice, qui lui fit épouser l'amiral Villebois. C'était un Français que le sort avait conduit en Russie au commencement du règne de Pierre, et qui avait gagné l'affection de ce monarque par la vivacité de son esprit et l'activité de son caractère. Il était veuf lorsqu'il épousa Marthe Gluck, et il laissa de ses deux mariages des fils, dont le plus remarquable a été le grand maître d'artillerie Alexandre Villebois, qui, dans un âge avancé, chercha à plaire à Catherine II, et qui, pour témoigner son dévouement à cette princesse, contribua à lui faire obtenir le pouvoir suprême au moment où ce pouvoir échappait à Pierre III. C—au.

GLYCAS (Michel), historien byzantin, habitait en Sicile, et vivait au 15e siècle selon quelques critiques, mais l'opinion commune le place au 12e. Le savant C. G. Walch, qui a inséré dans les *Mémoires de l'Académie de Gættingue* (1780, t. 3, hist. p. 18-44), une dissertation spéciale sur cet objet, finit par laisser indécis ce point de chronologie. Glycas composa en grec des *Annales* qui traitent de ce qui s'est passé depuis la création du monde jusqu'à Alexis Comnène, mort en 1118. Cette chronique est encore consultée avec fruit, non-seulement pour quelques faits historiques, mais encore pour des notions qui servent à l'intelligence des livres de la Bible et qu'il a tirées d'auteurs que nous n'avons plus. Leunclavius, qui publia en latin cet ouvrage (Bâle, 1572, in-8°), y ajouta une cinquième partie qui conduit jusqu'à la prise de Constantinople. Meursius donna une partie du texte grec (depuis César jusqu'à Constantin le Grand), d'après un manuscrit d'André Schott qui attribuait ce fragment à Théod. Metochita, et y joignit une version latine et des notes, Leyde, 1618, in-4°. Enfin l'ouvrage entier, grec et latin, fut publié par le P. Labbe, Paris, 1660, in-fol. Cette édition, qui est la plus complète et la seule qui soit recherchée, fait partie de la *Byzantine*. Glycas est encore auteur de plusieurs *Lettres* qui sont instructives et curieuses. La plupart roulent sur des matières théologiques. On en trouve quatre-vingt-treize dans un manuscrit de la bibliothèque royale de Turin; J. Lami n'en a publié qu'un petit nombre (1), d'après un manuscrit de la *Ricardiana*, qui n'en contient que quatorze. C.-F. Matthæi en a aussi publié quelques-unes d'après un manuscrit de Moscou, Leipsick, 1777, in-8°. C. M. P.

GLYCÉRIUS, empereur romain d'Occident, fut

(1) On fait beaucoup de bruit en ce moment (1817), d'un chronomètre que l'on voudrait faire passer pour une invention nouvelle, et qui devait, dit-on, être employé au conservatoire de Paris pour fixer les mouvements des diverses compositions classiques. Le chronomètre n'est qu'une application particulière du pendule, et son usage est ancien. Pour être exact, il doit, comme ce dernier, avoir un compensateur. En 1787, un nommé Duclos, horloger au Palais-Royal, en fit voir un auquel il donnait le nom de rhythmomètre. A l'égalité la plus parfaite dans les oscillations, cet instrument joignait le mérite particulier de pouvoir accélérer ou retarder à volonté ces oscillations, de sorte que, par un mécanisme très-simple, le maître ou conducteur pouvait à son gré presser ou ralentir la mesure, sans éprouver, dans ces divers changements, le plus léger retard.

(1) Il en a donné cinq dans le premier volume de ses *Deliciæ eruditorum*, 1736, in-8°, et cinq dans le septième en 1739. Il a donné séparément, vers 1745, le discours de Glycas, *ad monachum*, *De claritate primi Adæ*. François Fontana a publié les quatre autres lettres que contenait le manuscrit de la Ricardiana, dans les *Novæ eruditorum deliciæ*, t. 1, 1785, in-8°.

un de ces souverains que les barbares, depuis longtemps maîtres de l'empire, plaçaient à leur gré pour quelques instants sur un trône dégradé dont rien ne pouvait retarder la chute. Ricimer avait fait couronner Olybrius, qui mourut presque aussitôt en 473. Gundobald, prince bourguignon, neveu de Ricimer, voulut aussi faire un empereur; il revêtit de la pourpre Glycérius, guerrier obscur, attaché à son service. A peine sur le trône, Glycérius vit attaquer l'Italie par Videmir, roi des Ostrogoths, et obtint à prix d'argent qu'il se retirerait dans les Gaules. L'année suivante, Léon Ier, empereur d'Orient, irrité que Glycérius eût été nommé sans son consentement, donna l'empire d'Occident à Jules Népos, et le fit déclarer Auguste à Ravenne. Glycérius, surpris dans Rome par son rival, consentit sur-le-champ à renoncer à l'empire et à recevoir la mitre et l'évêché de Salone en Dalmatie. On doute si ce fut ce même Glycérius qui devint archevêque de Milan pour s'être prêté à l'assassinat de Népos en 480. L—S—E.

GLYCON, statuaire grec, n'a été cité par aucun auteur ancien; mais son nom est immortalisé par le chef-d'œuvre qui nous l'a transmis. La statue dite l'*Hercule Farnèse*, ouvrage de Glycon, comme le témoigne l'inscription qu'on y lit encore, réunit toute la vigueur et le grand caractère que les plus anciens sculpteurs grecs firent briller dans leurs compositions à la finesse de l'exécution, à la grâce, au moelleux, qui distinguèrent les ouvrages de Praxitèle et de ses imitateurs. C'est parmi ces derniers qu'il faut placer Glycon. La forme de l'*omega* ω dans l'inscription qui porte son nom, ne fut introduite que postérieurement au siècle d'Alexandre, et le silence que garde Pausanias sur ce sculpteur doit faire penser qu'il avait peu travaillé pour la Grèce, sa patrie. On peut en conclure qu'il fut du nombre des artistes grecs que la magnificence et la puissance romaines appelèrent en Italie vers la fin de la république. L'abbé Dubos s'est trompé en avançant que Pline a cité le nom de Glycon. L—S—E.

GMELIN (JEAN-GEORGE), botaniste allemand, fils de Jean-George Gmelin, habile pharmacien de Tubingen, naquit dans cette ville en 1709. Il fréquenta l'université dès l'âge de quatorze ans, et prit ses degrés en médecine en 1727. Voyant que plusieurs de ses maîtres étaient partis pour St-Pétersbourg, il s'y rendit aussi et s'y distingua bientôt par son habileté dans l'anatomie et la pratique de la médecine; il fut reçu membre de l'Académie des sciences, et ayant voulu retourner dans sa patrie deux ans après, on le retint en lui faisant accepter la chaire de chimie et d'histoire naturelle, qu'il remplit avec beaucoup de talent. Il ne s'était engagé à rester en Russie que jusqu'en 1733; mais il ne put résister au désir de faire partie de la caravane savante que l'impératrice Anne Iwanowna avait résolu d'envoyer pour explorer la Sibérie et pousser ses recherches jusqu'au Kamtschatka, pays encore presque inconnus. L'expédition était composée de Gmelin, comme naturaliste, de Delisle de la Croyère, comme astronome, et de G.-F. Müller, comme historien. On leur adjoignit six étudiants, un interprète, cinq géomètres, un mécanicien, un peintre et un dessinateur. Bering, Tchirikoff et Spangenberg faisaient aussi, comme marins, partie de l'expédition; mais ils partirent avant les académiciens. Ceux-ci se mirent en route avec leur troupe le 8 août 1733, passèrent par Casan, entrèrent en Sibérie à la fin de décembre, et à Tobolsk le 30 janvier 1734. Delisle les quitta pour aller rejoindre, avec le détachement de marins, le capitaine Bering; Gmelin et Müller s'embarquèrent le 24 mai sur l'Irtisch, qu'ils remontèrent au milieu des steppes habitées par des hordes nomades. On y voit éparses les ruines de monuments qui attestent le séjour d'un peuple plus civilisé. C'est dans une de ces ruines qu'avaient été trouvés les manuscrits tanguts décrits par Bayer. Les voyageurs voulurent aller visiter le temple d'Ablaikit; leurs préparatifs étaient faits : des obstacles les retinrent; ils se contentèrent d'y envoyer un détachement. Après avoir examiné les mines de cuivre de Koliwan, ils gagnèrent le bord de l'Obi, puis ceux du Iéniséi, et allèrent passer l'hiver à Iéniséisk. « Le froid y était « si excessif, dit Gmelin, qu'à la mi-décembre « l'air même paraissait gelé; la brume condensée « ne laissait pas monter la fumée des cheminées. « Plusieurs oiseaux tombaient du ciel comme « morts. » En février 1735, Gmelin et Müller se remirent en route pour Irkoutsk; traversèrent, le 27 mars, le lac Baïkal encore gelé, et retrouvèrent Delisle à Klatcha, placé sur la frontière de la Chine au milieu d'une misérable steppe qui ne produit rien. Après être retournés à Selinginsk, ils se dirigèrent vers l'est, visitèrent les mines d'argent d'Argun dans le pays des Tungouses, et allèrent bien près du fleuve Amour. Revenus vers l'ouest, ils traversèrent le lac Baïkal à la voile. Une tempête affreuse les y accueillit. Les bateliers l'attribuèrent au courroux du Baïkal, irrité de ce que les voyageurs, au lieu de l'appeler mer, l'avaient simplement traité de lac. On passa l'hiver à Irkoutsk. Dès le mois de janvier 1736, les deux académiciens parcoururent les pays arrosés par l'Angara et la Léna, et se séparèrent. Gmelin, arrivé à Iakoutsk en septembre, y retrouva Müller et Delisle. A cette distance immense de St-Pétersbourg, les ordres du gouvernement n'obtiennent pas toujours une obéissance complète. Les académiciens et leur suite eurent bien de la peine à se procurer des logements passables; dès la fin de septembre la Léna charria des glaces, et pour mettre le comble aux désagréments que Gmelin éprouvait, un incendie affreux dévora ses livres et le fruit de ses dernières observations. L'hiver fut plus doux et moins long qu'on ne l'aurait cru, et le 20 mai 1737, Gmelin et Müller purent examiner les environs de Iakoutsk, en attendant l'occasion

de partir pour Ochotsk; mais, malgré leurs représentations réitérées, ils ne purent se faire donner par les agents du gouvernement les objets qui leur étaient nécessaires pour entreprendre cette longue et pénible route, et aller ensuite jusqu'au Kamtschatka. Voyant qu'il n'y avait qu'incertitude sur le temps et les moyens de continuer le voyage jusqu'au terme qui leur était prescrit, il leur parut convenable de remonter la Léna, tandis que Delisle la descendrait. Gmelin avait d'ailleurs à réparer la perte que lui avait fait éprouver l'incendie de l'hiver précédent; ainsi, après avoir recueilli, avec Müller, tous les renseignements qu'ils avaient pu réunir sur Iakoutsk et le pays d'alentour, ils résolurent de passer l'hiver à Kirensk, sur le haut Léna, lieu où ils étaient à l'abri de toute espèce d'importunité et à portée de correspondre facilement avec toutes les villes de la Sibérie. Rien ne troublait la tranquillité dont ils jouissaient dans cette solitude, lorsque la mauvaise santé de Müller le contraignit à partir en novembre pour Irkoutsk, où il espérait d'ailleurs obtenir de la chancellerie des secours pour le voyage du Kamtschatka. Ce fut dans cet espoir que Gmelin quitta Kirensk en février 1738 pour rejoindre son compagnon; il y arriva malade; les frimas lui avaient pénétré le corps. Les sollicitations des deux académiciens auprès du gouverneur, qui fit pour les obliger tout ce qui était en son pouvoir, les convainquirent de l'impossibilité de remplir complétement leur mission. Ils convinrent donc d'écrire à St-Pétersbourg pour demander leur rappel, et continuèrent, en attendant, leurs observations; ils visitèrent les pays arrosés par l'Angara, et le 25 août entrèrent à Iéniséisk. En janvier 1739 Steller arriva de St-Pétersbourg pour les aider dans leurs travaux. Ils l'envoyèrent rejoindre Delisle; et dès que la navigation fut ouverte, ils descendirent le Iénisei jusqu'à Mangaseia, près du 66° de latitude boréale. Le 21 juin ils y virent tomber une neige abondante; cinq jours après, la végétation faisait des progrès sensibles. A leur retour à Iéniséisk, Müller trouva des dépêches qui le dispensaient de continuer ses voyages en Sibérie; mais en même temps Gmelin reçut ordre d'y rester et de se préparer à partir pour le Kamtschatka le plus tôt qu'il serait possible. Il ne redoutait rien tant que ce voyage, prévoyant les peines que lui ferait essuyer la mauvaise volonté de ceux dont il devait dépendre pour passer dans cette presqu'île. Comme on ne savait pas encore à St-Pétersbourg, au départ de ces lettres, l'arrivée de Steller auprès des académiciens, Gmelin écrivit qu'il différerait son départ jusqu'à ce qu'il connût les dernières résolutions de la cour, et que dans l'intervalle il parcourrait les pays situés sur les bords du Iénisei, en remontant jusqu'à Krasnojarsk. Il s'arrêta là avec Müller, qui le quitta le 2 février 1740. Le 16 juin, Gmelin sortit de sa solitude pour examiner les déserts voisins, et deux mois après il reçut un exprès qui lui fit espérer son retour. Il se rendit aussitôt à Tomsk, où il trouva J.-E. Fischer, son nouvel adjoint pour les recherches historiques, qui partit pour Irkoutsk en janvier 1741 (*voy.* Fischer). Ce fut sur les bords de l'Oby que Gmelin reçut, le 23 juin, la permission de retourner à St-Pétersbourg. Il se hâta d'aller rejoindre Müller à Tobolsk. Il partirent de cette ville à la fin de septembre, examinèrent en 1742 une grande partie des pays situés entre l'Oby et le Jaïk, rentrèrent en Europe au commencement de 1743, et prenant leur route par Wologda, arrivèrent à St-Pétersbourg le 16 janvier. Gmelin ayant obtenu en 1747 la permission de retourner dans sa patrie, se démit de tous ses emplois en Russie. On lui donna en 1749 la chaire de botanique et de chimie à Tubingen. L'ardeur avec laquelle il se livra au travail, et les fatigues qu'il avait précédemment éprouvées et qui avaient beaucoup altéré sa santé, lui causèrent une complication de maux auxquels il succomba le 20 mai 1755. « Ce fut, dit Müller, une vraie perte pour « les sciences; car il s'en fallait beaucoup qu'il eût « mis au net les observations aussi nombreuses « que curieuses qu'il avait faites en Sibérie. » On a de Gmelin : 1° *Flora sibirica sive historia plantarium Sibiriæ*, St-Pétersbourg, 1747-1770, 4 vol. in-4°, fig. On y trouve la description d'une foule de plantes nouvelles, la figure et la description détaillée des plus rares, et tout ce qui concerne leurs divers usages chez les naturels du pays. Haller, qui donne des éloges à la critique botanique de cet ouvrage, avait vu les dessins originaux; il assure qu'ils étaient faits avec une habileté et une vérité dont la gravure n'approche pas. Les plantes sont classées d'après la méthode de Van Royen. Il devait y avoir un cinquième volume pour la cryptogamie. S.-G. Gmelin, neveu de l'auteur et éditeur des deux derniers volumes, en promettait la publication dans la préface du quatrième, datée de Woronez en 1769. Sa mort prématurée l'empêcha probablement de tenir sa promesse. Cette flore est précédée d'une préface dans laquelle Gmelin trace à grands traits la géographie physique de la Sibérie, donne le sommaire de son voyage et l'esquisse de l'histoire naturelle de la vaste contrée qu'il a parcourue pendant dix ans. Il indique dans des tableaux les plantes communes ou particulières à l'Asie et à l'Europe, et enfin celles qui sont pour ainsi dire fixées à un coin de terre. Strahlenberg avait posé les limites de l'Asie aux monts Oural; Gmelin, en suivant cette opinion, l'appuie sur des faits qui l'ont fait adopter par les géographes. « C'est, dit-il, au « delà des monts Oural et du fleuve Jaïk que l'as« pect du pays, les plantes, les animaux, l'homme « enfin et tout ce qui l'entoure, prennent une « physionomie nouvelle. » 2° *Voyage en Sibérie, de 1733 à 1743*, Gœttingue, 1751-1752, 4 vol. in-8°, fig. (en allemand). Gmelin s'y montre très-savant, observateur exact, mais narrateur trop

minutieux. Il a surchargé sa relation, dont le fond est du plus haut intérêt, d'une foule de détails insignifiants et très-ennuyeux. C'était par un motif dont on doit lui savoir gré. « Je ne me « rappelle jamais sans plaisir, s'écrie-t-il dans sa « préface, les années que j'ai employées à faire ce « voyage; et je m'imagine qu'un journal qui en « présentera tous les événements causera une « satisfaction pareille au lecteur qui n'a pas d'in- « différence pour son prochain. » Nous avons en français deux abrégés de ce voyage; l'un, publié par Kéralio, sous le titre suivant, qui donne l'analyse du livre : *Voyage en Sibérie, contenant la description des mœurs et usages des peuples de ce pays, le cours des rivières considérables, la situation des chaînes de montagnes, des grandes forêts, des mines, avec tous les faits d'histoire naturelle qui sont particuliers à cette grande contrée*, Paris, 1767, 2 vol. in-12; l'autre, inséré dans le tome 18 de l'*Histoire générale des Voyages*, de Prévost. Ces deux extraits sont faits d'une manière absolument différente; chacun a ses avantages et ses défauts. Le second donne au moins les cartes et les figures de l'original. Une particularité très-remarquable est celle qui a donné lieu à cette réflexion de Müller : « Rarement, dit-il, on verra l'exemple d'un « voyage si pénible et si long, entrepris par tous « ceux qui en furent avec plus de courage et de « satisfaction que celui-ci. On s'encourageait les « uns les autres; on ne négligeait rien; on était « attentif à tout ce qui paraissait devoir tourner « le moins du monde à l'avantage de ce dont on « était chargé. » Gmelin, dans la préface de sa *Flora sibirica*, rend la même justice à ses compagnons. Un accord si touchant et rare peut-être, dans des circonstances semblables, fait le plus bel éloge de tous ces savants. Il n'y a pas, dans cette relation, de détails relatifs à la botanique. La cour voulut qu'ils fussent réservés pour l'ouvrage qui traiterait des plantes de la Sibérie. C'est peut-être ce qui a donné lieu à quelques bibliographes de dire que l'Académie de St-Pétersbourg avait fait retrancher de ce livre plusieurs passages intéressants. 3° Une *Dissertation sur la production de nouvelles plantes depuis la création ;* traduite par Kéralio et insérée dans sa *Collection de différents morceaux sur l'Histoire du Nord;* 4° d'autres *Mémoires sur la botanique et la médecine*, tant en latin qu'en allemand, imprimés séparément ou dans les *Actes de l'Académie de St-Pétersbourg* et dans ceux des *Curieux de la nature ;* 5° *Vie de Steller*, adjoint de la société des sciences de St-Pétersbourg, Francfort, 1748, in-8°. L'auteur y retrace les travaux de ce savant, rectifie les détails déjà donnés sur son compte et en ajoute de nouveaux. Linné, pour reconnaître les services de Gmelin envers la botanique, a nommé *gmelina* un genre de sa didynamie angiospermie : ce genre comprend des arbres épineux de la famille naturelle des pyrénacées, ornés de fleurs semblables à celles de la digitale. E—s.

GMELIN (PHILIPPE-FRÉDÉRIC), médecin, frère cadet du précédent, naquit à Tubingen en 1721. Après avoir achevé ses études il parcourut la Hollande, l'Angleterre et l'Allemagne, revint dans sa patrie en 1744, fut nommé médecin de la ville, et en 1750 professeur extraordinaire de médecine. Il succéda à son frère dans les chaires de botanique et de chimie, et mourut le 9 mai 1768. On a de lui : 1° *Otia botanica*, Tubing., 1760, in-8° ; 2° *Recueil de renseignements sur les eaux minérales de Reutling*, ibid., 1761, in-8° ; 3° *Notice détaillée sur les eaux minérales acidules du pays de Nassau*, ibid., in-8° (ces deux ouvrages sont en allemand) ; 4° un grand nombre de mémoires sur la médecine, la botanique, l'histoire naturelle et la chimie ; 5° il a eu part à l'*Onomatologia medica completa*, Francfort et Leipsick, 1754-1755, 2 vol. in-8° ; et à l'*Histoire et explication des plantes*, dont Knörr, de Nuremberg, publia les figures depuis 1750, sous le titre de *Thesaurus rei herbariæ hortensisque universalis ;* 6° des mémoires dans les *Transact. philosoph.* et dans la *Bibliothèque raisonnée*. — *Jean-Conrad* GMELIN, frère aîné des deux précédents et médecin renommé, avait beaucoup voyagé en Allemagne, en Pologne et en Hongrie. Il acquit de grandes connaissances en chimie et en métallurgie. Il publia, mais sans y mettre son nom, un grand nombre de dissertations dans les mémoires de plusieurs sociétés savantes et mourut en 1759. Il fut père de S.-T. Gmelin. E—s.

GMELIN (SAMUEL-THÉOPHILE) naquit à Tubingen le 23 juin 1745. Après avoir obtenu le bonnet de docteur en médecine à l'âge de dix-neuf ans, il alla achever ses études à Leyde, où la conformité de goût pour l'histoire naturelle le lia avec Pallas. Les circonstances difficiles où il se trouvait lui firent naître l'idée de s'embarquer comme chirurgien sur un navire destiné pour les Indes orientales ; mais il se contenta de s'établir, en attendant les secours de sa famille, dans la petite ville de la Brille. Le voisinage de la mer et quelques excursions qu'il fit par eau dans les environs lui fournirent l'occasion de recueillir beaucoup de plantes marines, d'examiner avec attention les varechs et lui suggérèrent l'idée d'écrire leur histoire. Il visita ensuite la Belgique et se rendit à Paris, où il fut bien accueilli par Adanson, qui lui inspira quelque chose de son éloignement pour le système de Linné. Après un court séjour dans sa patrie il fut en 1766 appelé à St-Pétersbourg pour y professer la botanique. Catherine II, fidèle au plan exécuté par plusieurs de ses prédécesseurs de faire voyager des savants dans les diverses parties de l'empire russe, ordonna une nouvelle expédition du même genre. Gmelin obtint d'en faire partie ; et après avoir eu l'honneur d'être présenté à l'impératrice, il partit au mois de juin 1768, visita les monts Valdaï ; passa l'hiver à Woronez et descendit le Don jusqu'à Tscherkask, où la peinture effrayante qu'on lui fit d'un voyage par les steppes, le long de la fron-

tière, depuis Azof jusqu'à l'embouchure du Terek dans la mer Caspienne, l'engagea à renoncer à son premier projet. Il retourna par la route ordinaire jusqu'à Zaritzin, pour aller à Astrakan par le Volga. Il trouva dans cette ville Guldenstaedt, autre voyageur envoyé de St-Pétersbourg pour le même but. Après s'être concerté avec lui sur le plan ultérieur de leurs courses, Gmelin s'embarqua le 19 juin 1770 sur un bâtiment équipé exprès pour lui et pour sa suite. Il atterrit à Derbent, alla par terre visiter les fameuses sources de naphte de Bakou, et Schamakie, reprit la mer à Sallian, resta tout l'hiver à Enzelli, dans le Ghilan, et fut bien accueilli à Rescht par Hedaet-khân, dominateur de cette province. Les troubles qui désolaient la Perse l'empêchèrent de pénétrer dans ce royaume. Il se contenta de suivre la côte du Mazanderan, mais ne put aller à Asterabat. Obligé de retourner à Balrousch, des maladies contagieuses lui enlevèrent une partie de son monde ; lui-même en fut atteint ; et pour comble de disgrâce, Mehemet-khân, gouverneur de la province, homme avare et cruel, le fit emprisonner comme espion. Gmelin eut beau réclamer, il ne put espérer sa liberté qu'à condition de guérir le frère du khân, attaqué d'une fistule lacrymale ; le hasard servit bien ce nouveau *médecin malgré lui*, qui, sorti de ce mauvais pas, s'enfuit à Enzelli, et, après une traversée longue et pénible, arriva à Astrakan le 10 avril 1772. Il devait, d'après le plan approuvé par l'Académie, parcourir les steppes situées des deux côtés du Volga, au-dessous de Zaritzin, et celles des Kumaniens jusqu'au Terek. Il n'exécuta que la dernière partie de ce projet. L'année suivante il changea de dessein et voulut aller visiter la côte orientale de la mer Caspienne, puis revenir par la Perse. L'année était trop avancée pour que ce projet pût réussir. Pallas, qui venait d'arriver à Astrakan, chercha vainement à le dissuader de ses idées en lui prédisant qu'il n'en résulterait rien de bon. Gmelin, poussé par une malheureuse fatalité, partit d'Astrakan le 25 juin 1773 avec une suite nombreuse, longea la côte orientale, aborda en quelques endroits du pays des Troukhmènes sans éprouver d'accident ; mais il ne put, à cause de la saison, trouver beaucoup de plantes. Il se hâta donc d'aller à Asterabat, puis à Enzelli où il prit la route de terre. Arrivé à Derbent le 15 janvier 1774, il reçut ordre du khân d'en sortir le 4 février. Au lieu de retourner à son navire, qui l'attendait à Bakou, il dirigea sa marche vers Kislar sur le Terek. Il fut arrêté sur la route par le khân des Khaïtakes, qui mit un haut prix à sa rançon. Dès que la nouvelle de ce funeste événement parvint à St-Pétersbourg, l'impératrice, sans attendre que l'Académie des sciences réclamât son intervention en faveur de Gmelin, donna des ordres pour qu'on fît tout ce qui était nécessaire pour lui procurer sa liberté. L'infortuné ne put voir l'effet de la sollicitude de ses confrères et de sa souveraine. Le chagrin et la rigueur de la prison lui causèrent une maladie à laquelle il succomba le 27 juin à Achmetkent dans le Caucase. Le barbare qui l'avait fait languir dans un cachot froid et humide rendit aussitôt la liberté aux compagnons de Gmelin, et leur permit d'emporter son cadavre et ses papiers ; mais la grande chaleur ne leur laissa pas le temps de transporter le corps jusqu'à Kisliar : il fut enterré près du village de Kajakent. Catherine II récompensa richement la veuve de ce martyr des sciences. On a de Gmelin : 1° *Historia fucorum iconibus illustrata*, St-Pétersbourg, 1768, in-4°. Cet ouvrage, le premier qui ait été publié sur les varechs, est aujourd'hui incomplet et bien en arrière des connaissances que l'on a acquises sur ces plantes marines. Il est cependant encore bon à consulter. Gmelin ne croit pas à l'existence des parties sexuelles dans ces végétaux, opinion partagée par plusieurs habiles botanistes. 2° *Voyages dans différentes parties de l'empire de Russie, pour faire des recherches relatives à l'histoire naturelle*, St-Pétersbourg, 1770-1774-1784, 4 vol. in-4°, avec cartes et figures (en allemand). On y trouve, indépendamment de ce qui concerne l'histoire naturelle de la Russie, des notions neuves et curieuses sur les hordes qui habitent les steppes, sur la ville d'Astrakan et la colonie des frères moraves à Sarepta près de Zaritzin, sur les provinces persannes du Ghilan et du Mazanderan, sur les troubles qui ont déchiré la Perse depuis la mort de Nadir-Schah, enfin sur les steppes à l'orient de la mer Caspienne. L'ouvrage de Gmelin dénote un homme doué d'une imagination ardente et en même temps du talent de bien observer. Enfermé dans un cachot infect et dénué de tout, il ne cessa de tenir la plume que lorsque ses forces l'abandonnèrent ; et il fit les adieux les plus touchants à l'Académie de St-Pétersbourg. Son ami Pallas recueillit les matériaux du quatrième volume et le publia en y joignant quelques corrections relatives à des fautes qui avaient échappé à Gmelin dans les premiers volumes. Ceux-ci furent imprimés sur les manuscrits envoyés à St-Pétersbourg : le comte Wladimir Orloff avait enjoint aux savants d'expédier par chaque occasion le fruit de leurs observations ; précaution salutaire qui sauva un grand nombre de matériaux précieux. Le quatrième volume est terminé par un mémoire de Gmelin sur le commerce des Russes dans la mer Caspienne, et par un voyage dans le Ghilan, fait par Charles Hablizl, l'un de ses compagnons. La relation de Gmelin est en partie traduite en français dans un recueil publié sous le titre suivant : *Histoire des découvertes faites par divers savants voyageurs*, la Haye, 1779, 3 vol. in-4°, ou 6 vol. in-8° ; 3° plusieurs mémoires dans les recueils de la société de Harlem et de l'Académie de St-Pétersbourg. Il fut éditeur des tomes 3 et 4 de la *Flora sibirica*, de son oncle J.-G. Gmelin. E-s.

GMELIN (Guillaume-Frédéric), graveur, né en

1745 à Badenweiler en Brisgau, montra dès son jeune âge les dispositions les plus heureuses pour le dessin, fut envoyé par sa famille dans l'atelier de Chrétien de Mecheln, graveur à Bâle, et fit sous ce maître des progrès rapides. En 1788 il alla se fixer à Rome, où il exerça son art avec un succès toujours croissant. Les productions de son burin, la plupart de grande dimension, étaient tellement recherchées qu'il les faisait tirer à un nombre considérable d'exemplaires; et c'est à cette circonstance qu'il faut attribuer les tons un peu trop prononcés que la critique peut y reprendre. Il adopta spécialement le genre du paysage. Le *Mulino* (moulin) qu'il grava en 1804, d'après Claude le Lorrain, et qui fait partie de la collection du palais de Doria, est regardé comme son chef-d'œuvre, ce qu'il reconnaissait lui-même. C'est à lui que sont dues les planches qui ornent la superbe édition de l'*Énéide* traduite en italien par Annibal Caro, édition entreprise aux frais de la duchesse de Devonshire (*voy.* ce nom). Cet artiste joignait à son talent des connaissances en mécanique; on lui doit l'invention de plusieurs instruments propres à la gravure. Il mourut à Rome en 1821 laissant une fortune considérable qu'il avait acquise par ses travaux. P—RT.

GMELIN (JEAN-FRÉDÉRIC), physicien et médecin très-estimé, naquit à Tubingen le 8 août 1748, et se livra très-jeune à l'étude des sciences médicales et de l'histoire naturelle, sous la direction de son père, qui était professeur de botanique et de chimie dans cette université. Après avoir reçu le bonnet de docteur en philosophie, il entreprit un grand voyage scientifique en Hollande, en Angleterre et en Autriche, et ne revint qu'en 1771 dans sa patrie, après une absence de trois ans. Il donna ensuite à Tubingen des leçons d'histoire naturelle et de botanique, et ouvrit aussi, comme professeur extraordinaire, un cours de sciences médicales. En 1775 il fut nommé professeur extraordinaire, et trois ans après professeur ordinaire de sciences médicales à l'université de Gœttingue. Il acquit alors une grande réputation, non-seulement en Allemagne, mais encore chez l'étranger, par ses leçons et par une activité littéraire infatigable : aussi doit-on à sa science et à son zèle un grand nombre d'ouvrages remplis d'érudition, et qui prouvent une variété de connaissances bien peu commune. Après avoir enseigné pendant trente ans, il mourut le 1er novembre 1804. Nous citerons ici seulement quelques-uns des ouvrages qu'il a publiés : 1° *Pourquoi l'homme respire-t-il?* (en allemand), Tubingen, 1767, in-4°; 2° *Irritabilitas vegetabilium in singulis plantarum partibus explorata, ulterioribusque experimentis confirmata*, ibid., 1768, in-4°; 3° *Onomatologia botanica completa*, ou *Dictionnaire complet de la botanique, d'après le système de Linné*, Francfort et Leipsick, 1771-1777, 9 vol. in-8°. Tous les articles contenus dans le premier volume de cet ouvrage ne sont pas de Gmelin; mais il est l'auteur des huit autres volumes; 4° *Table des matières renfermées dans l'Onomatologia* (en latin et en allemand), 1778; 5° *Enumeratio stirpium agro Tubingensi indigenarum*, Tubingen, 1772, in-8°; 6° *D. an adstringentia et roborantia stricte sic dicta ferreo principio suam debeant efficaciam?* ibid., 1773, in-4°; 7° *Dissertation sur les plantes vénéneuses de l'Allemagne*, Ulm, 1775, in-8°; 8° *De alcalibus et præcipitationibus chimicis ope eorum factis*, Gœttingue, 1775, in-4°; 9° *Histoire générale des poisons*, Leipsick, et Nuremberg, 1776-1777, 3 vol. in-8°; 10° *l'Art d'observer, par J. Senebier*, traduit du français et augmenté de notes, ibid., 1776, in-8°; 11° *le Système du règne minéral de Linné*, traduction libre de la 12e édition latine et considérablement augmentée, ibid., 1777-1779, 4 vol. in-8°, avec fig.; 12° *Dissertation sur les différentes espèces d'ivraie, sur la manière d'en tirer parti, et sur les moyens de les extirper*, Lubeck, 1779, in-8°; 13° *Introduction à la chimie, à l'usage des universités*, Nuremberg, 1780, in-8°; 14° *Observations minéralogiques sur les mines de fer de Rio et d'autres mines dans l'île d'Elbe, de E. Pini*, traduites de l'italien et augmentées des observations modernes de Koestlin et d'autres, avec une *Dissertation sur quelques cristallisations particulières du feldspath*, Halle, 1780, in-8°; 15° *Introduction à la minéralogie, à l'usage des universités*, Nuremberg, 1780, in-8°.; 16° *Introduction à la pharmacie*, ibid., 1781, in-8°; 17° *Mémoires pour servir à l'histoire de l'exploitation des mines en Allemagne, dans le moyen âge et dans les temps modernes*, Halle, 1783, in-8°; 18° *Lettres à un médecin sur les découvertes récentes et leur application en médecine*, Berlin, 1784, in-8°. Une seconde édition de cet ouvrage a été publiée sans changements, à l'insu de l'auteur, ibid., 1793, in-8°; 19° *Diss. de tingendo, per nitri acidum sive nudum sive terra aut metallo saturatum, acido*, Erfurt, 1785, in-4°; 20° *Principes de la chimie technique*, Halle, 1786; ibid, 1796, in-8°; 21° *Principes chimiques de la docimasie*, ibid., 1786, in-8°; 22° *Éléments de chimie générale, à l'usage des universités*, Gœttingue, 1789, 2 vol. in-8°; ibid., 1804, in-8°; 23° *Éléments de minéralogie*, ibid., 1790, in-8°; 24° *Éléments de pharmacie*, ibid., 1792, in-8°; 25° *De aeris vitiosi exploratione*, ibid., 1794, in-4°; 26° *Principes chimiques de la technologie*, Hanovre, 1794, in-4°; 27° *Apparatus medicaminum tam simplicium quam compositorum, in praxeos adjumentum consideratus*, Gœttingue, 1795-1796, 2 vol. in-8°. On joint ordinairement ces deux volumes, qui traitent du règne minéral, aux six de J.-A. Murray, qui portent le même titre et sont consacrés exclusivement au règne végétal. Gmelin s'est efforcé de suivre la même marche que Murray; mais il est resté loin de son modèle; 28° *Journal des sciences naturelles*, Gœttingue, 1797, 4 cahiers in-8°; 29° *Histoire des sciences naturelles*, publiée aussi sous le titre d'*Histoire de la chimie*, Gœttingue, 1797-1799,

3 vol. in-8°. Cet ouvrage forme la huitième partie de l'*Histoire des arts et des sciences*, publiée par les professeurs de Gœttingue. Gmelin est aussi l'éditeur de la 13e édition du *Systema naturæ*, de Linné, 1788-1793 (1); des *Principes élémentaires de l'histoire naturelle, par Erxleben*, et de la *Materia medica de Lösecke*, qu'il a entièrement refondue. Ce laborieux professeur a enrichi en outre, d'un grand nombre d'articles, les *Mémoires de l'Académie de Gœttingue*, le *Journal chimique de Crell*, le *Magasin de Baldinger*, et beaucoup d'autres ouvrages périodiques et de journaux littéraires. On trouve des détails sur les travaux de Jean-Frédéric Gmelin dans l'*Histoire littéraire de Gœttingue*, par Pütter, et dans *la Souabe savante*, par Gradmann. B—H—D.

GNAPHÆUS. *Voyez* FOULON.

GNEDITSCH (NICOLAS), l'un des meilleurs poëtes modernes de la Russie, naquit à Pultawa le 2 février 1784. Après avoir étudié au séminaire de sa ville natale, au collége de Karkhof, puis à l'université de Moscou, il fut attaché au département de l'instruction publique, et nommé en 1817 conservateur de la bibliothèque impériale de St-Pétersbourg. Doué des plus rares talents pour la poésie, il ne tarda pas à briller sur le Parnasse moscovite. Gracieux dans l'idylle, pathétique dans la tragédie, sublime dans la haute poésie, son génie savait se prêter à tous les genres. Il traduisit en prose *le Roi Lear*, tragédie de Shakspeare; puis, en vers, *Tancrède*, de Voltaire. Cette pièce fut représentée pour la première fois en 1810, sur le théâtre impérial de St-Pétersbourg, et on l'y joue encore avec succès. Dans ces deux traductions, Gneditsch a reproduit avec autant de fidélité que d'élégance les beautés les plus remarquables des auteurs originaux. *La Naissance d'Homère*, poëme en deux chants, de sa composition, ajouta encore à sa renommée; mais le plus beau fleuron de sa couronne poétique, c'est sa traduction de *l'Iliade* en vers hexamètres. Il ne voulait d'abord que continuer une traduction de ce poëme en vers alexandrins rimés, commencée par Kastroff, célèbre poëte russe du 18e siècle, mais que la mort l'avait empêché de terminer. Déjà Gneditsch était fort avancé dans la version des six derniers livres où son devancier s'était arrêté, lorsqu'il abandonna tout à coup son travail pour refaire une traduction complète de *l'Iliade* en vers hexamètres russes. Ce rhythme, plus rapproché de celui de l'original, plus large que celui du vers alexandrin, et affranchi de la rime, lui offrait d'immenses avantages; la langue russe d'ailleurs se prête avec facilité à toutes sortes d'inversions, et, comme le grec, elle admet une foule de mots composés. Toutes ces circonstances permirent au poëte traducteur de rendre souvent le texte homérique vers pour vers, et même mot pour mot, et de lui conserver en même temps sa force, sa grâce, son harmonie. S'il est vrai, comme l'atteste Schlœzer (*voy.* ce nom), qui avait fait une étude approfondie des idiomes moscovites, que « *l'Iliade*, « traduite en langue slavéno-russe, doit remporter « la palme sur toutes les traductions, » on ne trouvera point exagérés les éloges magnifiques donnés à celle de Gneditsch, non-seulement par ses compatriotes, mais par les savants étrangers versés dans la littérature de son pays. Il a fait aussi des *Idylles* qui présentent un tableau pittoresque et fidèle de la vie champêtre dans les climats du Nord.—Gneditsch mourut à St-Pétersbourg au commencement de 1833. Il était conseiller d'État et membre de l'Académie impériale. M. Émile Dupré de St-Maur a traduit en français, et inséré dans son *Anthologie russe*, plusieurs fragments des œuvres de ce poëte. Z.

GNEISENAU (AUGUSTE, comte HEIDHART DE), feld-maréchal prussien, naquit le 28 octobre 1760 dans la petite ville de Schilda, près de Torgau, où son père, capitaine au service d'Autriche, était en garnison. Sa mère étant morte en lui donnant le jour, il fut envoyé chez son grand-père, colonel d'artillerie wurtembergeois, qui prit soin de son enfance. Dès l'âge le plus tendre, il montra un goût décidé pour l'état militaire. Envoyé à l'université d'Erfurt, il y étudia avec beaucoup de zèle; mais, d'un caractère turbulent, il s'y fit plusieurs affaires, et fut obligé de quitter la ville pour se soustraire à la vengeance d'un ouvrier cordonnier, auquel il avait coupé deux doigts d'un coup de sabre. Il alla en Bohême, et prit du service dans les hussards de Wurmser. Mais, sans espoir d'avancement, et n'ayant d'autre perspective que d'y rester sous-officier, il déserta à la suite d'un autre duel, et reprit le chemin d'Erfurt, où se trouvait son père. Près d'arriver dans cette ville, il fut reconnu dans une auberge par des recruteurs autrichiens, qui se mirent en devoir de l'arrêter comme déserteur. La fuite put seule le soustraire à ce danger. Il se réfugia à Armstadt, chez un ami d'enfance. Son père, instruit de toutes ces escapades, lui envoya des lettres de recommandation pour les gouverneurs de Wurzbourg et de Strasbourg, avec l'injonction de ne jamais reparaître devant lui. Gneisenau se remit en route, gagna le margraviat d'Anspacht-Bareith, y prit du service, et partit avec les troupes que le margrave envoyait alors en Amérique (1780). Plusieurs lettres fort sages et sa bonne conduite l'eurent bientôt réconcilié avec son père. Il revint au bout de trois ans à Auspach, appartenant alors à

(1) Cette treizième édition, composée de trois tomes (un pour chaque règne), distribués en douze volumes in-8°, est terminée par des tables alphabétiques très-étendues et polyglottes des noms triviaux et systématiques. Mais l'ouvrage est exécuté sans discernement. C'est une compilation informe, inutile au professeur, et plus propre à égarer l'élève qu'à l'éclairer et à l'instruire. En effet, sous prétexte de donner une synonymie complète, le rédacteur entasse au hasard tous les noms qu'il trouve dans les divers auteurs, sans s'apercevoir que tel animal, telle plante, tel minéral ont été nommés différemment par divers naturalistes, tandis que souvent la même dénomination a été donnée à des objets différents. Cette double erreur, dont le travail de Gmelin offre des milliers d'exemples, prouve que cet écrivain trop fécond n'avait que des connaissances superficielles, et n'étudiait point le livre de la nature. C.

la Prusse, et fut mis à la suite d'un régiment jusqu'à la mort de Frédéric II. Il passa comme capitaine dans la brigade des fusiliers de la basse Silésie ; et, profitant des loisirs de la garnison pour se livrer à l'étude, il fut regardé comme l'officier le plus instruit du régiment. En 1793 et 1794 il fit la campagne de Pologne, et se maria en 1796. Il avait atteint sa quarante-sixième année lorsque la guerre éclata contre la France en 1806. C'est de cette époque que date sa haute réputation. Il était à l'affaire de Saalfeld, où le prince Louis fut tué et où tous les chefs de son bataillon périrent. Chargé du commandement, il se trouva dans une position très-difficile; cependant il parvint à sauver sa troupe. Nommé bientôt major, il fut chargé de l'organisation d'un bataillon de réserve en Lithuanie. La plus grande partie des places fortes de la Prusse était tombée au pouvoir des Français, et Colberg semblait près de subir le même sort, lorsque le roi y envoya Gneisenau pour en prendre le commandement à la place du vieux général Lucadon, d'une incapacité notoire. Tout le monde connaît la belle défense de cette place. Gneisenau s'y maintint jusqu'à la paix de Tilsitt, malgré les efforts de l'armée française et un épouvantable bombardement. Nommé lieutenant-colonel et membre de la commission chargée de la réorganisation de l'armée, il entra dans la carrière civile par suite de rapports politiques en 1809; demanda ensuite son congé, et, sous prétexte de mécontentement, passa en Angleterre, où il se rendait réellement comme envoyé secret. Les fréquents voyages qu'il fit jusqu'en 1813 à Vienne, à St-Pétersbourg, à Stockholm, eurent tous également un but politique. En 1810 il revint d'Angleterre, travailla pendant quelque temps au ministère, et retourna à Londres en 1812, lorsque la Prusse se vit forcée de s'allier avec la France. A la première nouvelle des désastres de l'armée française en Russie, il eut de fréquents entretiens avec le ministère anglais, qui lui fit de grandes promesses de secours et de subsides. Alors il reprit la route de Prusse. Débarqué à Gothenbourg, où l'on n'avait encore rien appris de ces désastres, il n'en eut des détails que par les gazettes de Berlin trouvées dans un vaisseau échoué sur la côte. Éclairé par cet heureux hasard, Gneisenau se rendit à Colberg, et de là à Breslau, où tout était en mouvement. Le cabinet prussien, désirant conclure promptement un traité avec l'Angleterre, voulut l'y renvoyer; mais, voyant des lauriers à cueillir, il aima mieux rentrer dans les rangs de l'armée, où le roi le nomma général-major et quartier-maître général du corps de Blücher. Ce fut alors qu'il eut tant de part avec le ministre Stein et Blücher, à l'organisation de ce *Tugend-Bund*, qui devait contribuer si efficacement à la délivrance de l'Allemagne. Ce fut lui qui dirigea avec tant d'habileté la retraite de l'armée prussienne, de Lutzen à Breslau. Pendant la suspension d'armes qui dura depuis le 4 juin jusqu'au 6 août 1813, il s'occupa de l'instruction de la landwehr, qu'il avait lui-même autrefois organisée comme gouverneur de la Silésie. On a compté que cette province fournit seule plus de 100,000 soldats pendant cette guerre. Lorsque les hostilités recommencèrent, Gneisenau fut nommé chef de l'état-major du général Blücher, en remplacement de Scharnhorst, qui était mort des suites de ses blessures. Il est curieux de connaître les propres paroles de Blücher sur la bonne intelligence et le bon esprit qui régnaient alors dans son état-major : « Lorsque nous voulions battre « les Français, disait le maréchal, je sortais à « cheval avec Gneisenau, et j'allais voir ou re- « connaître (1) leur position; alors je lui disais : « Qu'en pensez-vous? si nous faisions de telle « et telle manière?..... » et en moins d'une heure « tous les ordres étaient donnés. » La destruction du corps de Macdonald sur la Katzbach (26 août), le passage de l'Elbe, près de Wartemberg (3 octobre), et l'heureuse issue de la bataille de Mockern, près Leipsick (16 octobre), furent en grande partie le résultat des conseils de Gneisenau. En décembre 1813, il fut promu au grade de lieutenant général, et contribua beaucoup aux journées de Brienne, de Laon et de Paris. Ce fut lui qui, dans le conseil des alliés, les détermina à marcher sur cette capitale. Après la paix, le roi de Prusse l'ayant nommé général d'infanterie, l'éleva à la dignité de comte, et lui fit présent de la dotation qui avait appartenu au duc de Rovigo, en Westphalie. En 1815, Napoléon étant revenu en France, personne n'apprit cette nouvelle avec plus de joie que Gneisenau. Il voyait que cet événement pouvait seul mettre un terme aux interminables discussions du congrès de Vienne. La guerre qui éclata de nouveau le remit à la tête de l'état-major de Blücher. Ce général ayant été battu et foulé aux pieds des chevaux à Ligny, le 16 juin, ce fut Gneisenau qui dirigea la retraite, et ce fut encore lui qui le lendemain put dérober aux Français une marche qui contribua si efficacement à la victoire de Waterloo. Ce jour-là, Gneisenau eut un cheval tué sous lui, par un boulet qui le traversa dans toute sa longueur. Cet accident ne l'empêcha pas de poursuivre les Français avec la plus grande vigueur. Marchant toute la nuit à la tête d'un bataillon et de deux régiments de dragons, il ne s'arrêta que le lendemain à Frasne, craignant que l'ennemi ne s'aperçût enfin du peu de monde qui le suivait. Sa troupe fit un butin immense, et s'empara entre autres de la voiture de Napoléon, dans laquelle il y avait des diamants d'une valeur de plusieurs millions. Après la bataille, Gneisenau reçut des mains de son souverain la décoration de l'Aigle noir, qui avait été trouvée dans les bagages de l'empereur des Français. Il continua à poursuivre l'ennemi

(1) Il y a dans le texte. « et j'allais voir où étaient placés ces « drôles. » (*Kerls.*)

jusqu'à Paris, où le roi de Prusse l'ayant créé ministre d'État, il concourut à la conclusion de la paix. Il fut ensuite nommé commandant des provinces du Rhin ; mais il paraît qu'à cette époque il avait pris quelque part aux intrigues des sociétés secrètes qui se formaient dans toutes ces contrées, et qui alarmèrent plus particulièrement la cour de Berlin. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Gneisenau passait pour l'un des hommes d'État de la Prusse les plus disposés à favoriser ces dangereuses associations. Au printemps de 1816, sous prétexte de santé, il obtint sa retraite, que dans toute autre circonstance le roi ne lui eût certainement pas accordée. On lui fit promettre toutefois qu'il rentrerait au service si de nouveaux événements rendaient sa présence nécessaire. Il se retira dans ses terres, où il resta jusqu'à la nouvelle organisation du conseil d'État, en 1818. Alors il fut appelé comme chef de la section de la guerre et des affaires extérieures. A la mort de Kalkreuth, le roi le nomma gouverneur de Berlin, et l'éleva un peu plus tard à la dignité de feld-maréchal. Lors de la guerre de Pologne, en 1831, Gneisenau prit le commandement du corps d'armée qui fut envoyé dans le grand-duché de Posen. C'est là que, le 24 août de la même année, il fut attaqué du choléra, et qu'il y succomba à l'âge de 71 ans. On le trouva dans sa chambre, étendu sur le plancher, mais jouissant encore de toutes ses facultés intellectuelles. Quelqu'un lui ayant demandé s'il reconnaissait les médicaments qu'on lui faisait prendre : « C'est du camphre, » répondit-il, et faisant allusion au maréchal Diebitsch, mort du choléra, il ajouta : « C'est bien, je connais mon « mal; c'est le même que celui du feld-maréchal, « on n'en revient pas. » Aux talents militaires les plus distingués, Gneisenau joignait un coup d'œil rapide et très-juste. Conservant son sang-froid dans les circonstances les plus difficiles, toutes les mesures qu'il prenait avec une incroyable promptitude étaient empreintes de sagacité et d'à-propos. C'est à Gneisenau, peut-être plus encore qu'à Blücher, que le roi de Prusse dut le retour de la fortune en 1813 et 1814; et il lui avait déjà de grandes obligations pour les négociations qu'il avait conduites à Londres avec autant de secret que d'habileté. Ce prince en était parfaitement convaincu, et il se montra d'abord envers lui fort reconnaissant; mais rien ne put lui faire excuser ensuite la part que ce général prit aux intrigues du libéralisme et des sociétés secrètes. M—D j.

GNÉOMAR DE NATZMER (DUBISLAV), seigneur de Gannewitz, général prussien, naquit le 14 septembre 1654 à Marienwerder, dans la Prusse occidentale, d'une ancienne famille, dont plusieurs membres s'étaient illustrés par des exploits guerriers. Il entra page chez le comte de Dohna, à Kustrin, devint ensuite caporal volontaire au service de la Hollande, et fit en cette qualité les campagnes de Brabant en 1674 et 1675. L'année suivante, il passa avec le grade de sous-lieutenant dans l'armée prussienne, où il signala sa bravoure devant Stralsund et dans l'île de Rugen. En 1679 l'électeur Frédéric-Guillaume le nomma chambellan, et l'envoya en France, chargé d'une mission diplomatique. En 1686 il combattit en Hongrie, sous le général Schoening, contre les Turcs, et le courage extraordinaire dont il fit preuve dans cette occasion lui mérita l'honneur d'être attaché à la personne de son souverain, comme aide de camp général. Frédéric III, électeur de Brandebourg (puis roi de Prusse sous le nom de Frédéric I[er]), lui conféra le grade de lieutenant-colonel, et le chargea de former une compagnie de nobles brandebourgeois, à l'instar de celle des mousquetaires de France. A la tête de ce corps, Gnéomar débarqua le 5 novembre 1688 avec les troupes hollandaises de Guillaume d'Orange, à Torbay, en Angleterre, et prit part à tous les combats où ces troupes figurèrent, notamment à la célèbre bataille de la Boyne, en Irlande (1[er] juillet 1690), dont l'issue assura à Guillaume le trône des trois royaumes. S'étant embarqué, pour retourner dans sa patrie, sur un navire anglais qui tomba au pouvoir d'un corsaire français, il fut conduit comme prisonnier de guerre à Dunkerque; mais, à la faveur d'un déguisement, il parvint à s'échapper, et arriva à Berlin assez à temps pour faire, avec les troupes prussiennes, la campagne du Rhin en 1691. Dans la même année il créa un escadron de gendarmerie, qu'il fit recruter et équiper à ses propres frais, afin, disait-il, de prouver au monde que ce n'était pas par intérêt, mais seulement pour la gloire, qu'il servait l'électeur et sacrifiait son sang pour lui. Cet escadron devint le noyau d'un régiment que Gnéomar commanda dans les campagnes de 1692 à 1696, et qui a existé jusqu'en 1808, époque où il fut dissous. En 1701, après cinq années de paix, les troupes brandebourgeoises se préparèrent à une nouvelle guerre contre la France, laquelle ne dura pas moins de onze ans. Gnéomar se trouva aux siéges de Venloo, Ruremonde (1702), Bonn, Douai, Béthune et Aire (1710); aux batailles de Blenheim, d'Oudenarde et de Malplaquet (1709); il se serait aussi trouvé à la bataille de Hochstædt; mais la veille (19 septembre 1703), en faisant une reconnaissance, il tomba prisonnier entre les mains des Français, et ne fut échangé qu'au bout de huit mois. Jamais son courage ne se démentit, partout il paya de sa personne, et ce fut sur le champ de bataille qu'il gagna ses grades, depuis celui de caporal jusqu'à celui de lieutenant général, qui lui fut conféré à Oudenarde. Couvert d'honorables cicatrices, il retourna dans sa patrie après la paix d'Utrecht (1713), avec les troupes prussiennes. En 1715 le roi Frédéric-Guillaume I[er] le nomma général; et lorsque dans la même année il mit son armée en campagne contre Charles XII, roi de Suède, il lui confia le commandement en chef de toute la cavalerie. Plus tard, Gnéomar fut élevé à la dignité de feld-maréchal général, et

devint membre du conseil d'État. Depuis cette époque, le roi l'honora de son amitié particulière, le consulta souvent et suivit ses conseils dans toutes les affaires politiques d'une grande importance. Preuss, dans son *Histoire de Frédéric le Grand*, assure même que ce fut sur les représentations et les instances de Gnéomar que Frédéric Ier renonça au projet de faire condamner à mort son fils, le prince royal, qui plus tard éleva la Prusse au rang des premières puissances de l'Europe. Gnéomar mourut le 14 mai 1739. On a une biographie de ce général, par M. Kurd Wolfgang de Schoening, intitulée *Vie et exploits guerriers du feld-maréchal général Dubislav Gnéomar de Natzmer, seigneur de Gannewitz, avec un historique du régiment de gendarmerie à cheval de la garde, qu'il créa et dont il fut le chef pendant quarante-huit années. Ouvrage contenant des matériaux pour l'histoire de l'armée brandebourgo-prussienne*, Berlin, 1838, 1 vol. in-8°, en allemand. M—A.

GNIPHON (MARC-ANTOINE) vivait plus d'un siècle avant l'ère chrétienne. Né dans les Gaules, d'une famille libre, mais abandonné par ses parents, il fut exposé peu de temps après sa naissance. Le hasard, en lui conservant sa liberté, lui procura le bienfait d'une heureuse éducation. Il fit ses premières études à l'Académie de Marseille, l'une des plus célèbres du monde à cette époque. La nature l'avait doué d'un esprit ingénieux et facile; il fut de bonne heure distingué par ses talents et ses connaissances dans les langues grecque et latine. Riche des trésors de l'étude, Gniphon vint à Rome, où Lucius Plotius, son compatriote, enseignait avec succès l'éloquence. S'étant attaché d'abord à suivre ses leçons, il se sentit bientôt en état d'embrasser la profession de grammairien, qui n'était pas alors aisée à bien remplir, puisqu'il fallait être non-seulement très-versé dans tous les genres de littérature, mais encore être en état de parler et d'écrire d'une manière agréable et solide sur un sujet donné, le plus souvent même d'enseigner publiquement les belles-lettres et l'éloquence. Gniphon compta parmi ses élèves les deux plus grands hommes de Rome profane, Cicéron et César. Malgré l'affluence et le goût des auditeurs, il ne déclama jamais dans son école, se réservant de satisfaire à la mode générale dans les occasions où l'on demandait qu'il élevât la voix au milieu d'une place publique. On a dit de ce rhéteur, par comparaison avec un de ses compatriotes et de ses rivaux, célèbre comme lui dans l'enseignement des belles-lettres, Valérius Caton, que celui-ci faisait des poëtes et l'autre des orateurs. La vie de Gniphon n'alla pas au-delà de 50 ans : il trouva néanmoins, et malgré les occupations sans cesse renaissantes qui l'enchaînaient au milieu du tourbillon de Rome, le temps d'écrire. On lui attribuait un grand nombre d'ouvrages : toutefois Atteius le philologue, l'un de ses élèves, ne lui en donne que deux, écrits en latin, et regarde tout le reste comme pouvant être sorti de son école, mais non certainement de sa plume. G. F—R.

FIN DU SEIZIÈME VOLUME.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU SEIZIÈME VOLUME.

	MM.
A. B—T.	BEUCHOT.
A—D.	ARTAUD.
A—D—R.	AMAR-DURIVIER.
A. F.	A. FARGEAUD.
A. F—L—T.	A. FEILLET.
A—G—R.	AUGER.
A. L. M.	MILLIN.
A. M.	A. MOQUIN-TANDON.
A. P.	ANT. PÉRICAUD.
A. R—T.	ABEL REMUSAT.
A—S.	AUGUIS.
B.	BARDIN, (le général).
B—D.	BOULARD.
B—H—D.	BERNHARD.
B—L—T.	BOUCHARLAT.
B. M.	BERTRAND-MOLEVILLE.
B—P.	BEAUCHAMP.
B—S.	BOCOUS.
B—SS.	BOISSONADE.
B—U.	BEAULIEU.
C.	CHAUMETON.
C—AU.	CATTEAU-CALLEVILLE.
C—ET.	CALLET.
C—F—E.	CAPEFIGUE.
C. G.	CADET GASSICOURT.
CH—T.	CHAMBERET.
C—L—T.	COLLOMBET.
C. M. P.	PILLET.
C. T—Y.	COQUEBERT DE TAIZY.
C—V—R.	CUVIER.
D—B—S.	DUBOIS (LOUIS).
D—G.	DEPPING.
D. G—O.	DE GÉRANDO.
D—G—S.	DESGENETTES.
D. L.	DELAULNAYE.
D—L—E.	DELAMBRE.
D. L. M.	DE LA MALLE.
D—R—R.	DUROZOIR.
D—S.	DESPORTES-BOSCHERON.
D—X.	DECROIX.
E—C D—D.	EMERIC DAVID.
E. D—S.	ERNEST DESPLACES.
E—K—D.	ECKARD.
E—Q—L.	ESQUIROL.
E—S.	EYRIÈS.
E. T—Y.	EDOUARD THIERRY.
F. H—L—Y.	F. HALÉVY.
F—LE.	FAYOLLE.
F. P—T.	FABIEN PILLET.
F—Z.	FÉLETZ.
G—B—R.	GUBLER.
G—C—D.	GAUCHERAUD.
G—CE.	GENCE.
G. D—L.	GEORGE DUVAL.
G—É.	GINGUENÉ.
G. F—R.	FOURNIER FILS.
G—G—Y.	GRÉGORY (DE).
GI—D.	GIRARD (P. S.).
G—N.	GUILLON (AIMÉ).
G—R—D.	GUÉRARD.
G—S.	GALLAIS.
G—T.	GUIZOT.

	MM.
G—T—R.	GAUTHIER.
G—Y.	GLEY.
J. J.	JULES JANIN.
J—N.	JOURDAIN.
JO—Y.	JOLY.
J. S—E.	J. SIMONNE.
J. T—T.	J. TISSOT.
L—C—J.	LACATTE JOLTROIS.
L—G—E.	DE LA GARENNE.
L. L.	LEOUZON LEDUC.
L—M—X.	LAMOUREUX (J.).
L—P—E.	LAPORTE (HIPPOLYTE DE).
L—S.	LANGLÈS.
L—S—E.	LA SALLE.
L—U.	LEDRU.
L—Y.	LÉCUY.
M—A.	MELDOLA.
M—D j.	MICHAUD junior.
M—É.	MONMERQUÉ (DE).
M—ON.	MARRON.
M—S—S.	MOSENCHES.
N—E.	NICOLLE.
P. B—A.	P. BROCA.
P—C.	PROPIAC.
P—C—T.	PICOT.
P—D.	PATAUD.
P—E.	PONCE.
P—N—T.	PONCELET.
P—OT.	PARISOT.
P—RT.	PHILBERT.
Q. R—Y.	QUATREMÈRE-ROISSY.
R—D—N.	RENAULDIN.
R—F—G.	REIFFENBERG (DE).
R. R.	RAOUL ROCHETTE.
S—I.	SALFI (revu p. GINGUENÉ).
S—L.	SCHOELL.
S. M—N.	SAINT-MARTIN.
S. S—I.	SIMONDE SISMONDI.
S.—S—N.	SAINT-SURIN.
ST. P—R.	SAINT-PROSPER (DE).
S—Y.	SALABERRY (DE).
T—D.	TABARAUD.
T—N.	TÔCHON.
T.-P. F.	T.-P. DE ST.-FERJEUX.
U—I.	USTÉRI.
VAL. P.	PARISOT.
V. S. L.	VINCENS SAINT-LAURENT.
V—VE.	VILLENAVE.
W—G—R.	WAGENER.
W—R.	WALCKENAER.
W—S.	WEISS.
W. T.	Revu par TISSOT.
X—S.	Revu par SUARD.
Z.	ANONYME.
Z—D.	Revu par Ern. DESPLACES.





